TENIR, **verbe** (tenir)
[T-L : *tenir*[1] ; GDC : *tenir* ; DÉCT : tenir ; FEW XIII-1, 209a : *tenere* ; TLF XVI, 73b : *tenir*]
I. - Empl. trans. dir. [Le sujet grammatical est un agent]
A. - Au propre [Idée de maintien dans les mains, les bras...] "Maintenir qqc. avec soi, le garder (à la main, dans les bras... [d'où une idée de stabilité de l'objet, de dépendance par rapport au sujet]), pour en disposer [d'où une idée de maîtrise, de domination exercée par le sujet]"

1. *Qqn tient qqc.*

a) "Maintenir qqc. (en main)" : ...je n'ay pié qui me soustiengne, Ains me fault *tenir* deux eschaces Et mon corps trainer (Mir. st Panth., 1364, 330). Bremons une hache *tenoit* (MACH., P. Alex., p.1369, 73). Et *tenoient* grans lons leviers et gros de chene, que il avoient pris chiés un archier qui demoroit en celle rue. (FROISS., Chron. D., p.1400, 118). Femme, que par cy voy passer, Vuilléz ung peu vers moy venir. Ce drap me preste ung peu *tenir*, Mon visaige en tourcheray. (Pass. Semur D.M., c.1420 [1488], 206). ...entre bras en ceste plasse Nous *tenons* le corps de celluy Que pour nous a souffert enuy Et en celle croix mort onteuse. (Pass. Auv., 1477, 243).

- *Tenir qqc. à la main / en sa main* : ...l'ardant sierge en sa main *tint* (MACH., J. R. Nav., 1349, 250). ...et, pour ce, descendi hastivement de la chambre où il estoit logez, *tenant* un badelaire nu en sa main. (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 83). ...Griseldis *tenant* un balay en sa main (Gris., 1395, 91). *Tenés* vostre lance a la main (Pass. Auv., 1477, 230).

. [P. méton.] *La main tient qqc.* : ...son espee *tenue* courte a ses deux mains (LA SALE, J.S., 1456, 184).

. Au fig. *Tenir la main / les mains à qqc.* "Aider, favoriser qqc." : ...le duc dessusdit escripvoit que la Court *tenist* les mains à la besoigne devers le Roy (BAYE, I, 1400-1410, 182). Et pour ce la Court supplie à mondit seigneur le Dauphin et auxdiz autres seigneurs qu'ilz *tiegnent* la main à la justice (BAYE, II, 1411-1417, 42). ...que à ceste chose ycelle Court voulsist *tenir* la main (FAUQ., I, 1417-1420, 172). ...lui priant que il y voulsist *tenir* la main. (LA SALE, J.S., 1456, 247).

. *Tenir la main à faire qqc.* "Faire effort pour, s'appliquer à" : ...afin que la Court, concordablement, voulsist *tenir* la main à soubstenir et entretenir les ordonnances et arrests dessusdis (FAUQ., I, 1417-1420, 266). ...et que ycelle Court voulsist *tenir* la main à entretenir lesdictes ordonnances (FAUQ., I, 1417-1420, 271).

. *Tenir la main que.* "Faire en sorte que" : Audit duc de Lorraine promectoit *tenir* la main que ce siège ne s'avanceroit point (COMM., II, 1489-1491, 136).

- *Tenir qqc. au poing / en sa paume / en son bras / en son sac...* : ...ce cuir de cerf que je *tiens* en mon sac (ARRAS, c.1392-1393, 33). ...Regnault de Lusignen (...) *tenoit* un gros baston ou poing (ARRAS, c.1392-1393, 174). Un anel *tenoit* en sa paume (CHR. PIZ., M.F., III, 1400-1403, 43). ...le deslyer du bracelet que en son bras senestre il *tient*. (LA SALE, J.S. E., 1456, 108).

- *Tenir qqc.* + adv. de manière *Tenir qqc. qq. part* : ...monseigneur ; *tenez* aussi ce buleteau, dit elle, sur vostre teste, vous semblerez tout a bon escient estre une femme. (C.N.N., c.1456-1467, 119). Veille tost ces voirres saisir, *Tiens* les bien, car si tu les casses, A l'oste feras desplaisir. (LA VIGNE, S.M., 1496, 206).

- Au fig. *Tenir le dé.* "Être le premier (comme est le premier à jouer celui qui tient le dé en main)" : Et les monnieurs le dé *tenront*. (MOLINET, Faictz Dictz D., 1467-1506, 541).

- *Tenir le gouvernail* : ...chil qui *tenoient* le gouvrenail de sa nef (FROISS., Chron. D., p.1400, 887).

- [D'un animal] : L'aigle, qui l'entraille a *tenue*, En l'ost des Grieux l'a devoree (CHR. PIZ., M.F., III, 1400-1403, 156).

b) [À l'impér., pour présenter qqc.] : LE FILZ. (...) Faites moy voie, je vous pry : Chascun en arez deux ; *tenez*. PREMIER SERGENT D'ARMES. Il [les florins] sont bon, mon ami : passez. (Mir. enf. diable, c.1339, 31). NOSTRE DAME. Elle ne vault mie une poire. Baillez la ça, si la verrons. SECOND DYABLE. Dame, voulentiers le ferons. *Tenez* : regardez la par tout. (Mir. enf. diable, c.1339, 48). Retenez ce que je vous rue, *Tenez*, des dons de ceste rue. (Mir. parr., 1356, 16). Elle, voyant que la force n'estoit pas sienne, se desarma et de sa robe et de sa cotte simple, et demoura en chemise : "*Tenez*, dit elle, fays je bien ce qu'il vous plaist ?..." [Le mari exige de sa femme qu'elle lui remette tous ses habits] (C.N.N., c.1456-1467, 420). *Tenés* le livre, mes amis (Pass. Auv., 1477, 116). C'est *tien* pour *tien*. (Coust. Esop. T., c.1500, 184).

- Empl. subst. prov. : J'aymeroye, pour le cueur mien, Mieulx que deux tu l'aras, ung *tien* (CH. D'ORLÉANS, Rond. C., 1443-1460, 512). On dit que trop mieulx vault ung *tien* Que ne font deux foiz tu l'aras ! (Myst. Résurr. Angers S., 1456, 289). Tant vault «*tien*» que chose promise (VILLON, Poèmes variés R.H., c.1456-1463, 53). J'aymeroye, par Dieu, mieulx ung *tien* La moitié que deux tu l'avras. (Menus propos P., 1461, 69). Tant vault *tien* que chose promise (Prisonn. desconf. C., c.1488-1489, 14).

- [À l'impér., accompagnant un coup] : Or *tien*, Jhesus, prent ces deux noix Et ceste figue mal rostie ! (Pass. Auv., 1477, 189). Reçoy se coup dessus ta hanche Et cest aultre dessus la pance. *Tien* sur le dos ! *tien* sur la longne ! (...) *Tien* ce coup cy sur la fourcelle ! (Myst. st Laur. S.W., 1499, 224).

. Empl. subst. "Coup" : Hen ! Pierre, je soye deffais Se vous n'avez .I. *tien* sans mouffle. En le frapant : Mais resgardez de cest escouffle, Comme il nous veult prendre a sez griz. (Mart. st Pierre st Paul R., c.1430-1440, 141).

- P. ext. [Pour attirer l'attention de l'interlocuteur, à qui on prétend présenter qqc.] : *Tenez*, regardez ma poitrine : G'y ay mamelle conme fame (Mir. Oton, c.1370, 386). *Tenez*, Uriien, ne refusez la requeste que je vous fay. (ARRAS, c.1392-1393, 120). ...lors se tourne vers son lit et leve la couverture et leur monstre et la mere et l'enfant. "*Tenez*, dit il, veez la vache et le veau : suis je pas bien party ?" (C.N.N., c.1456-1467, 200). *Tenez*, regardez, esse rien ? (Sots triumph., c.1475, 42). Or *tenés*, maulditz et felons ; Alés tost (Pass. Auv., 1477, 94). Et si aultrement pencïez, *Tenez*, regardez se je mens : Il luy monstre de l'avayne en ung crible. (LA VIGNE, S.M., 1496, 201).

c) "Détenir qqc." : ...il se rapporte en ce que ledit Gieffroy Olivier dira sur ce que l'en accuse il qui parle de *tenir*, au temps dudit debat, cousteau, baton, hache ou harnois quelconques (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 408).

- Au fig. *Tenir* un livre. "Mettre en bonne place" : Phillo, le disert philosophe, duquel les livres sont *tenuz* de l'Eglise, fut en ce temps moult renommé pour la science des estoilles. (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 75 r°).

2. *Qqn tient* un animal

a) *Tenir un oiseau* de proie (*sur le poing*) : Car je me pris a avancier Dou gent esprivier mettre a plain. Et quant je le parvi de plain Et seur mon poing le pos *tenir*, Je congnus a son maintenir, Au plumage et a sa façon, Qu' il seroit de bonne duiçon, Car tout trés

bien li avenoit. (MACH., D. Aler., a.1349, 275). Car j'y vi des oiseaus faitis, Grans et moiens et de petis, Trés tous gentis oiseaus de proie -- Et c'estoit ce que je queroie -- Et s'oy tenir parlement Moult bel et assentiement, Comment on les devoit *tenir*, Porter, garder et maintenir, Et norriture admenistrer (MACH., D. Aler., a.1349, 293). ...fors un gerfaut que souvent *tint* Seur son poing (MACH., P. Alex., p.1369, 46).

b) *Tenir* un animal *en laisse* : Si venismes sus un buisson, La trouvames un compagnon, En laisse *tenoit* trois levriers. (FROISS., Par. am., c.1361-1362, 62). L'ung tient un prisonnier par la main ; l'autre *tient* un cheval en leisse (BUEIL, I, 1461-1466, 145).

3. *Qqn tient qqn* (*par la main / dans les bras...*)

a) Au propre : Or est la nuittie venue Qu'il me devoit en ses braz nue Ennuit toute la nuit *tenir* Pour sa volenté acomplir. (Mir. femme roy Port., c.1342, 174). Adont se leva Attemprance Qui *tenoit* par la main Souffrance. (MACH., J. R. Nav., 1349, 198). En l'eure les verrez venir, Et chascun son prison *tenir* Et amener. (Mir. Amis, c.1365, 12). Dya ! je ne sui murdrier ne lierre, Seigneurs : menez me doulcement, Sanz moy *tenir* si lourdement (Mir. st Val., c.1367, 154). ...si comme Phalaris, qui *tenoit* un enfant et avoit concupiscence de le mangier et concupiscence de abuser en par delectacion de luxure inconveniente. (ORESME, E.A., c.1370, 382). Gardez, celui la bien *tenez*, Et gardez qu'il ne vous eschappe ; Je *tenray* cestui par la chappe, Et le menray a mon seigneur. (Jour Jug. R., c.1380-1400, 233). Alors ladite Marion, qui *tenoit* un sien enffant entre ses bras, le baillia à elle qui parle (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 282). Quant Guyon oït ceste nouvelle, si a dit a la pucelle que il *tenoit* par la main : ... (ARRAS, c.1392-1393, 127). Alors lui, moy *tenant* par la main, nous agenouillasmes, et tous les autres aussi (LA SALE, J.S., 1456, 102). ...l'ermite, qui par la main la *tient*, en sa chapelle [la] convoye (C.N.N., c.1456-1467, 103). Après le soupper, la compaignie s'en alla a l'esbat ; le chevalier estrangier *tenant* madame par le braz, et aucuns aultres gentilz hommes *tenans* le surplus des damoiselles de leens. (C.N.N., c.1456-1467, 249). ...le mary entra le premier, et vit que monseigneur le curé *tenoit* sa femme entre ses braz (C.N.N., c.1456-1467, 494). Jehan, *tien* le bien. (Pass. Auv., 1477, 158).

- *Tenir la main à qqn* : Si vous prie, messeignеurs, que chacun *tienne* la main a ce ribauld qu'il ne nous eschappe, car il est fort et roidde. (C.N.N., c.1456-1467, 383). [Ici, sens propre et fig.] Sirus, *tenons* ceste [main] cenestre, Et vous, trestous, alés es piés ; Vous de la destre ; sus, frapés ; Faictes qu'elle n'eschape pas. (Pass. Auv., 1477, 197). Or frape, donc, Maliferas, Et je luy *tiendrey* bien la main. (Pass. Auv., 1477, 197).

- [P. méton. du sujet (de la main)] : Le [prieur], doubtant le cousteau et la main perilleuse qui le *tenoit*, ne sçet que dire. (C.N.N., c.1456-1467, 61).

- *Tenir qqn par les cheveux.* "Saisir qqn par les cheveux" : ...icellui barbier la *tenoit* moult fort par lesdiz cheveulx, dont il la bleçoit moult (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 510).

- [Cont. métaph.] : Si estoit l'autre en la pensee, Qui la *tint* entrelacee (CHART., L. Dames, 1416, 240).

b) Au fig.

- *Tenir qqn par la main.* "Guider qqn" : N'a el le roy mené au sacre, Que tousjours *tenoit* par la main ? (CHR. PIZ., J. d'Arc, 1429, 37).

- *Tenir la main à ce que* + subj. "Veiller soigneusement à ce que" : ...si vous prie que ad ce *tenez* la main que je n'aye cause d'en trouver aucune matere de jalousie. (C.N.N., c.1456-1467, 95).

- *Tenir Dieu par les pieds.* "Être au septième ciel" : La veille, de joye esprise, cuidant Dieu *tenir* par les piez, [se] leve de haulte heure (C.N.N., c.1456-1467, 101).

c) En partic. [En vue d'un sacrement]

- *Tenir* (un enfant) *sur fonts.* "Tenir un enfant sur les fonts baptismaux ; être parrain ou marraine d'un enfant" : ...et le *tindrent* sur les fons Rolant et Olivier et ot nom cel enfant Olivier (FROISS., Chron. M., XIV, c.1375-1400, 11). ...[le chevalier] fut requis d'ung son subject demourant en sa ville mesme d'estre parrain de *tenir* sur fons son enfant (C.N.N., c.1456-1467, 426). Item se l'enfant de ta femme qu'elle a engendré d'aultre espeux, aucune femme a levé de fons ou aura *tenu* au sacrement de confirmation devant l'evesque, celle femme est la commere de ta femme et non la tienne. (Sacr. mar., c.1477-1481, 58). Car par la main le roy tantost le print Et sur les fons humaynement le *tint* (LA VIGNE, V.N., p.1495, 243).

. *Tenir un enfant* : Bien devez faire grant joye Comme le roy se resjoye De votre fruit a venir, Lequel il voudra *tenir* (DESCH., Oeuvres Q., t.4, c.1370-1407, 21). ...trente paulmes de damas, que le roy lui a fait délivrer pour donner à sa commère Ellyonne Boucquine, pour ce qu'elle a *tenu* son enfant, en Avignon (Comptes roi René A., t.2, 1478, 92).

. [Équivoque grivoise] *Tenir* une femme *sur fonts* : Noz mignons Vont quelque bourgoise hanter, Et la *tiennent* si bien sur fons Qu'ilz parviennent a habiter. (COQUILL., Oeuvres F., 1478-p.1494, 239).

4. *Qqc. tient qqc.* "Maintenir qqc., l'empêcher de tomber" : ...les chainnes qui le pont portoient et *tenoient* (FROISS., Chron. D., p.1400, 667). Mon ame est tant lasse de vivre Et *tient* mon corps a si grant charge Qu'il convient qu'elle s'en descharge. (GRÉBAN, Pass. J., c.1450, 290). Vostre tissu ne *tient* il pas Ensemble vostre abillement ? (Droit actour dames M., a.1466, 490).

- "Maintenir (en état)" : ...et ung pou de saffran soullement pour *tenir* la couleur des moyous des oefs (CHIQUART, Cuis. S., 1420, 184).

B. - P. anal. [Idée de possession, de domination (du sujet, exercée par le sujet)]

1. *Qqn tient qqc.*

a) "Posséder, détenir qqc., disposer de qqc." : PREMIER CHANOYNE. Certes, et je ne vueil jamais *Tenir* en eglise provende (Mir. ev. arced., c.1341, 140). ...celui preudoms (...) Ordena qui ses heritages Vouldroit possesser ne *tenir* Ces lampes devroit soustenir. (Mir. pape, 1346, 358). ALEXIS. (...) pour l'amour du roy celestre Vueil je si povre devenir Qu'avoir ne vueil riens ne *tenir* Oultre ma vie, et quant j'aray Riens oultre, pour Dieu le donray (Mir. st Alexis, 1382, 332). ...et on vous demande ce que ne *tenez* ne possidés, ne n'aurez jour de vostre vie, comme il est a croirre et presumer. (JUV. URS., Loquar, 1440, 400).

- Part. prés. en empl. subst. "Celui qui possède beaucoup, qui est avare" : Et ceuls que nous appellons *tenans* ou espargnans ou avers ou chetifz ou semblablement, tous telz deffaillent en donacion. (ORESME, E.A., c.1370, 239).

- *Tenir de qqc.* "Disposer de qqc." : Que vous vauldroit a *tenir* de ce long long prologue ? (ARRAS, c.1392-1393, 123).

- *Tenir* une somme d'argent *de qqc.* "Obtenir une somme en échange de qqc." : La fu li queins de Tanquarville, Qui ne voulsist pas *tenir* mille Petis florins de celi vol (LA BUIGNE, Rom. deduis B., 1359-1377, 442).

. *Tenir grand chose de qqc.* "Être grandement redevable de cette chose" : Or loé soit Dieu, dist de rechef l'espousé, de ce

change ! Je n'en voulsisse pas *tenir* grand chose que Dieu vous a envoyée a moy, et je vous promet par ma foy de vous tenir bonne compaignie. (C.N.N., c.1456-1467, 340). [L'interprétation de cette phrase n'est pas évidente : à la suite d'une confusion, le curé a marié un vieillard à une jeune fille qui voudrait retrouver le jeune fiancé qu'elle devait épouser. Le vieillard refuse, feignant ironiquement de voir là un don de Dieu auquel il témoignera sa reconnaissance en traitant bien sa jeune épousée]

b) *Tenir qqc. de qqn.* "Posséder qqc., disposer de qqc. par qqn" : De Jhesu Crist nous *tenons* la patenostre (Mir. fille roy, c.1379, 5). ...je ne suis pas celle qui vous vouldroye en maniere du monde desobeir, voire sans la promesse que j'aroie faicte a Dieu mon createur, de qui je *tiens* plus que de vous. (C.N.N., c.1456-1467, 170).

- *Tenir qqc. de Dieu.* "Attribuer à la faveur divine ce dont on bénéficie" : ...Saintré, comme bon chrestien et qui *tenoit* de Dieu ses honneurs et ses aides, (...) a Dieu et a Nostre Dame fait devotement ses prieres et oblacions (LA SALE, J.S., 1456, 105).

- En partic. [Du vassal] *Tenir* un fief *de qqn* (du suzerain) : Le vassal qui ne recognoit le fief *tenir* de son seigneur le doit perdre et en doit estre privé. (Songe verg. S., t.2, 1378, 57). A ceste parole respondi li rois et dist : " Contes, vous en dittes assés, mais je vous conmande sur qanq que vous *tenés* de nous, ne que *tenir* en poés ne devés, que vous ne vos departés de la chité de Paris jusques a .XV.. jours..." (FROISS., Chron. D., p.1400, 485).

. [P. plaisant.] : Mon seigneur n'est ne mon evesque, Soubz luy ne *tiens* s'il n'est en friche ["si ce n'est des terres incultes"] (VILLON, Test. R.H., 1461-1462, 24).

c) "Exercer le pouvoir sur" : ...pluseurs chasteaux, villez et fortessez (...) proufitablez de *tenir* (Mand. Ch. V, D., 1369, 325). ...il estoit bien dignes de *tenir* un grant pays. (ARRAS, c.1392-1393, 67). Ces deux princes sont bien tailliez de conquerir et tenir *terre*. (ARRAS, c.1392-1393, 187). Et sachiez qu'il *tient* moult belle terre et moult noble (ARRAS, c.1392-1393, 276). Et couroit secree renonmee que li rois, par ses mesusances et folies, n'estoit point dignes de tenir *terre* (FROISS., Chron. D., p.1400, 55). Mitridatés, qui tant de villes *Tenoit* (CHR. PIZ., M.F., III, 1400-1403, 260).

Rem. Empl. abs., doc. 1440, ds G. Dupont-Ferrier, *Etudes sur les institutions financières de la France à la fin du Moyen Âge*, 1932, t.2, 252, n.731.

- *Tenir le resne de* : Touteffois il *tint* le resne après le deluge IIIIcXVII ans, et après Belus regna Nynus, qui par force *tint* le resne et puis espousa Semiramis, royne courageuse. (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 16 v°). ...pour ce qu'il fut incité de Dieu pour abaisser l'orgueil des Juifz en Babillonie, dont il *tenoit* le resne. (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 44 r°).

- *Tenir le royaume* : LE ROY. (...) je vueil, Biau filz, crestien devenir, Ne jamais je ne vueil *tenir* Ce royaume, mais le vous quitte (Mir. Barl. Josaph., c.1363, 298). Bellus, filz Assur, *tint* le royaume, dit Fricons, jaçoit ce que maistre Perre de Troye dit qu'il fut filz Nembroth. Touteffois il tint le resne après le deluge IIIIcXVII ans, et après Belus regna Nynus, qui par force tint le resne et puis espousa Semiramis, royne courageuse. (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 16 v°).

. En partic. [Le compl. d'obj. désigne le royaume de Dieu] : Jhesus, saulveur de bonté plain, Je te pry, bonté souveraine, Que, quant tu *tiendras* a ta main Ton reaulme comme souverain, Veulhe toy de moy souvenir. (Pass. Auv., 1477, 219).

- *Tenir* (une terre) *de Dieu et l'espee* : LE ROY. (...) France sera dicte [ma terre] et nommee Une foys. De Dieu et l'espee La *tiendray*, non pas des Rommains. (Myst. st Laur. S.W., 1499, 135).

. Empl. abs. *Tenir de Dieu et l'espee* : ...Il [le roi de Gaule] veult regenter. A ce fait il a prins journee Au jour que lui avés termee, Et m'a dit qu'il vous deffendra Ce truage et ne *tendra* Jamais que de Dieu et l'espee. (Myst. st Laur. S.W., 1499, 140).

d) "Occuper militairement (un lieu)" : ...à une certaine bataille ou assault qui fu au devant du fort de Macere en Lymosin, que *tenoient* lors et occuppoient les François, icellui messire Gouffier fu tué et occis d'une flesche qui lui fu traitte dudit fort (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 186).

- *Tenir les champs* (les champs autour d'une cité, le champ de bataille...). "Se rendre maître du champ, occuper les champs" : ...les Anglois *tenoient* les champs (FROISS., Chron. M., XIV, c.1375-1400, 118). ...mais pensons, au plaisir de Dieu, a *tenir* les champs et faire bonne guerre a noz ennemis. (ARRAS, c.1392-1393, 99). Se ilz sont en une frontiere et ilz ont ung pou de mesaise, ilz s'en partent et vont *tenir* les champs pour piller et rober (JUV. URS., Loquar, 1440, 405). ...le duc de Sommerset, cousin dudit roy Henry d'Angleterre, acompaigné de plusieurs autres jeunes seigneurs, parens et heritiers des autres princes et seigneurs qui avoient esté tuez à la prinse dudit roy Henry de Lencastre, firent de grans amas de gens d'armes et vindrent *tenir* les champs à l'encontre du dit duc de York. (BUEIL, I, 1461-1466, 14). Et se ne fut l'yver qui approuchoit et les grans pluyes qui survindrent, par quoy on ne povoit *tenir* les champs, mener l'artillerie, ne les gens de piet... (LA MARCHE, Mém., I, c.1470, 162).

. *Tenir les chemins.* "Occuper les voies pour en contrôler l'accès" : ...ilz lui avoient mandé qu'il envoyast dix hommes legiers de harnoys pour garder et *tenir* les chemins, adfin que nul ne peust aller en la ville sans estre rencontré (BUEIL, I, 1461-1466, 86).

- [Cont. grivois] : ...Car bien souvent le con *tenir*, Art le corps et la bource mine. (RÉGN., F.A., 1432-c.1465, 205).

e) "Être le maître de, occuper en dirigeant, en administrant"

- *Tenir une terre / un heritage...* : ...il avoit demoré et encore demouroit en la ville d'Aucerre, et s'estoit entremis tant de cherpenterie comme de *tenir* fermes et marchez du roy nostre sire (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 126). ...et lequel chastel *tenoit* feu son pere en foy et hommaige de l'evesque de Limoges qui lors estoit, et lequel de present il *tient* (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 184). Si aucun *tient* à moictié ou à ferme comme mestaïer ou fermier le dommaine ou mestairie d'autruy... (Cout. instit. Anjou Maine B.-B., t.1, 1411, 570).

- Empl. abs. : Mon seigneur fu un vaillans homs Qui moult *tenoit* en sainte eglise. (Mir. prev., 1352, 244).

- *Tenir* un commerce / un atelier... : En laquelle ville de Guerart sondit mary et elle ont demouré ensamble, et *tenu* taverne et hostelerie par l'espace de quatre ans ot à la Magdalene derrenierement passée ou environ. (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 328).

. *Tenir forge.* "Diriger un atelier (où l'on fond et travaille les métaux)" : Et ce fait, ceulz qui par lesdiz gardes seront approuvez et tesmoingnez loyaulz et souffisans pour *tenir* forge dudit mestier [d'orfèvrerie], seront receuz par les generaulz maistres des monnoies en leur baillant pleges (FAUQ., II, 1421-1430, 306).

f) Au fig. *Tenir* un sentiment / la mémoire... "Dominer, maîtriser" : Et pour ce, est ce forte chose de *tenir* en subjeccion et de moderer telle passion laquelle nous avons des le commencement

et persevere et dure tous les temps de nostre vie. (ORESME, E.A., c.1370, 154). Sathan, *tiens* ung pou ta memoire Et compte tes fais par maniere. (GRÉBAN, Pass. J., c.1450, 141). Lors se print a la regarder, et quant il vist qu'elle *tenoit* son yre, alors lui dist : "Helas ! ma dame, veez cy pouvre nouvelle..." (LA SALE, J.S., 1456, 234).

- *Tenir sa langue.* "Se taire" : *Tieng* ta langue, Benuicq (Percef. IV, R., c.1450 [c.1340], 695).

2. *Qqn tient qqn*

a) "S'emparer de qqn, le maîtriser" : ...les serviteurs de leens (...) devoient *tenir* bon curé, qui n'avoient garde de le laisser [eschapper] [Avant une intervention chirurgicale] (C.N.N., c.1456-1467, 405). Quand les gens de la rue virent la bataille de ces deux compaignes (...) furent tous esbahiz, et les vindrent *tenir* et deffaire l'une de l'autre. (C.N.N., c.1456-1467, 524).

- En partic. "Capturer qqn et le maintenir prisonnier" : LE ROY. Seigneurs, j'ay au cuer grant tristour De ce qu'a ce ne puis venir Que prendre peusse et *tenir* Gombaut qui me fait ceste guerre (Mir. Amis, c.1365, 11). ...leur hostages, Que *tenoit* Hasdrubal (CHR. PIZ., M.F., III, 1400-1403, 224). ...ilz ne l'amoient gueres, mais le menassoient tousjours de pendre, s'ilz le povoient *tenir*. (C.N.N., c.1456-1467, 449). ...vous sauldrez sur l'assemblée, et en prendrez et *tiendrez* a vostre volunté (C.N.N., c.1456-1467, 450). ...s'ilz [les sergents] vous *tenoient*, vous n'eschapperiez de la prison devant [long] temps. (C.N.N., c.1456-1467, 509).

- [De la mort] : La Mort me *tient* ja en ses las (LA VIGNE, S.M., 1496, 558). ...je voy que Mort en ses las *Tient* mon seigneur (LA VIGNE, S.M., 1496, 568).

- [Un animal] : Souvent pestelent et hennissent, A peine les puet on *tenir* (HENRI FERR., Modus et Ratio, Livre deduis T., c.1354-1377, 250).

- [D'un animal qui en accapare un autre] : Maiz le livre besse l'oreille Quant voit les deux levriers venir Pour le prendre et pour le *tenir* (LA BUIGNE, Rom. deduis B., 1359-1377, 399).

- [D'un chien] *Tenir une lisse.* "S'accoupler avec la lisse" : ...quant il y a lisse chaudes et ilz ne les peuent *tenir* a leur ayse, celle volenté et humour leur descent aux coullons (GAST. PHÉBUS, Livre chasse T., 1387-1389, 124).

b) "Maîtriser, dominer qqn" : [Personnification] Par moy le te demande raison, Que j'ay lessié en sa maison, Qui n'est voulue a toy venir, Car ne te scet par ou *tenir* ["qui n'a pas de prise sur toi"] Pour jovenece et pour delit, Qui te demainent jour et nuit. (LA BUIGNE, Rom. deduis B., 1359-1377, 116). ...la deesse Venus, Par qui les amans sont *tenus*. (CHR. PIZ., M.F., III, 1400-1403, 63). ...tantost qu'il fut affublé du doulx manteau de mariage, jasoit que alors il fust yver, il fut si fort eschaufé que on ne le savoit *tenir*. (C.N.N., c.1456-1467, 87). ...ou qu'il rencontrast la gouge, de tant près la *tenoit* que contraincte estoit, voulsist ou non, donner l'oreille a sa doulce requeste (C.N.N., c.1456-1467, 455). ...n'avoient point les cappitaines de peine a *tenir* leurs gens (BUEIL, I, 1461-1466, 179). A ! mon tetin, m'amour, ma rose, Te *tinsai*-je à ma volonté ! (Gent. moun. T., c.1500, 350).

- Au passif. *Estre tenu de qqn.* "Être le jouet de qqn" : ...et,après ce qu'ilz orent longuement parlé ensemble, dist icellui menestrel à sondit mary qu'il se avisast et gardast bien de quele femme il estoit accointé, et qu'il estoit ensorcelé et *tenu* de femmes. (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 317).

- *Tenir qqn au bas.* "Réprimer qqn, empêcher qqn de se manifester" : ...disans que pour leur rebellion il est expedient qu'ilz soient *tenuz* au bas et rigoreusement chastiez (MÉZIÈRES, Songe vieil pèl. C., t.1, c.1386-1389, 529).

- *Tenir qqn à fer et à clou.* "Surveiller qqn de près, le retenir" : ...[elle] s'en alla bouter cy devant en l'ostel d'un tel marchant, qui la *tient* a fer et a clou. (C.N.N., c.1456-1467, 148). ...le comte de Charolois succédant, et qui estoit jeune et vert et dur malement à ployer, les eust pu *tenir* à fer et à cloux (CHASTELL., Chron. K., t.4, c.1456-1471, 342).

c) "Avoir à son service, entretenir" : ...pour le paiement des gens d'armes que nous *tenons*. (Mand. Ch. V, D., 1370, 374). Mieulx vault seul estre Ou peu de gens *tenir* dedans son estre Que compaignie te face descongnoistre Perilleux pas qu'a passer doibs congnoistre. (MESCHIN., Lun. princes M.-G., c.1461-1465, 86).

- *Tenir* (une femme) *à pain et à pot.* "L'entretenir" : Entre les aultres chevaliers de Bourgoigne ung en y avoit nagueres, lequel, contre la coustume et usage du païs, *tenoit* a pain et a pot une donzelle belle et gente, en son chasteau (C.N.N., c.1456-1467, 454).

- *Tenir qqn* (*de qqc.*) "Entretenir, soutenir, gratifier qqn (de qqc.)" : Amours et elle [ma dame] m'ont appris Bien voie de monter en pris Et, se je n'ai pas retenu Tout le bien dont il m'ont *tenu*, A moy le blasme et non a euls. (FROISS., Espin. amour. F., c.1369, 52). Mes en lamentant Et en languissant J'ai bouté avant Le tamps, qui noiant M'a *tenu* de joie ["qui, si peu que ce soit, m'a entretenu en joie"] (FROISS., Espin. amour. F., c.1369, 168).

- [Un animal] "Avoir avec soi" : ...et si avoit ung chien que il *tenoit* avecques ses brebis pour les deffendre du loup (MACHO, Esope R., c.1480, 174). [Ou tenir un animal qq. part ?]

- "Commander, diriger" : Duc d'Alanson, et vous, Vendosme, Vous *tandrez* l'elle de la destre. Richemont, et vous autres en somme, Vous *tandrez* le costé senestre, Qui garderont la ville champestre Que les Anglois ne s'i retrayent. (Myst. siège Orléans H., c.1480-1500, 650).

d) *Tenir une femme.* "Entretenir une femme, avoir avec une femme des relations charnelles" : Et dit que un filz cognut charnelment une joenne femme que son pere *tenoit* afin que elle laissast le pere. Et que par ce le pere retournast a la mere de cest filz. (ORESME, E.A.C., c.1370, 300). ...icellui Perrin estoit un très-grant et fort larron, murdrier, houllier publique, qui *tient* une fille en Glatigny, nommée Lucete (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 164). L'ome est moult ahonté de sa feme qui est vulgaument affollee, car a l'aventure quelque gallant la *tient* a sa meson davant lui honteusement, et me semble que c'est ung des grans tourmens que home peut avoir. (Quinze joies mar. R., c.1390-1410, 81). ...puis qu'el est telle, au dyable voit elle ! Je suis bien content que le marchant l'ayt et la *tienne* ; mais quant est de l'enfant, il est mien, et si le veil ravoir. (C.N.N., c.1456-1467, 148). Il la *tint* tant et si longuement avec luy (...) que le ventre luy commença a bourser (C.N.N., c.1456-1467, 103).

e) "Retenir qqn, faire rester qqn auprès de soi" : AMIS. Ytier, pleust Dieu orendroit Que mais hui ne jeusse en ville, Et mon chier compaignon Amille *Tenisse* ci. (Mir. Amis, c.1365, 31). Et demain au soir tu avras compagnie de deux chevaliers qui sont *tenus* de deux gentieux damoisellles des forests. (Percef. IV, R., c.1450 [c.1340], 931). ...elle respondit que Fortune l'y avoit amenée. "Fortune ! dist il ; or Fortune vous y *tienne* !..." (C.N.N., c.1456-1467, 148).

- "Retenir, importuner, tenir la jambe à" : Se tous les païs racontoie Ou nez furent, trop vous *tendroye* (LA BUIGNE, Rom. deduis B., 1359-1377, 200). Si concluray tout maintenant, Que trop ne vous voise *tenant*. (LA BUIGNE, Rom. deduis B., 1359-1377, 324). (Se felon vilain boterel Me *tient* bien, ne me veult mot dire.

Voir, il me fait au cuer grant yre ; Encore l'araisonneray.) (Vie st Fiacre B.C.P., c.1380-1400, 29).

- *Tenir qqn de* + inf. "Retenir qqn de" : ...ung president saichant la deshonneste vie de sa femme, la fist noyer par sa mulle, la quelle il fit *tenir* de boire par l'espace de huit jours (C.N.N., c.1456-1467, 11).

. *Tenir qqn* : Je me tray pres de la fontaine, On m'en *tenist* a trop grant paine (Echecs amour. K., c.1370-1380, 110). ...en mer plungiee Je me fusse, et ja n'y faillisse, Qui ne me *tenist*, je y saillisse (...) mais fu tenue De ma meisgnïe (CHR. PIZ., M.F., I, 1400-1403, 49).

3. *Qqc. tient qqn.*

a) "Dominer, empêcher, retenir qqn" : Cils brandons les *tient* et destreint, Le cuer leur art, le corps leur teint, Si que raison est oubliée Et mesure s'en est alée. (MACH., D. verg., a.1340, 32). Dy moy quelle achoison le *tient*, Ne qui le peut si occupper Qu'il ne venra pas a souper Avecques moy. (Mir. emper. Romme, 1369, 257). ...sy irai-je et ne m'en *tenra* riens nulle ["et rien ne m'en empêchera"] (CHASTELL., Chron. K., t.3, c.1456-1471, 4). Le sens m'est failly au besoing : Ne sçay qué gibet m'a *tenu*. (Myst. Pass. Troyes B., a.1482, 826).

- [Un animal] "Retenir, empêcher de s'échapper" : Et le fillé est le plus delié c'on peut, fors que il puisse *tenir* le chevreul (HENRI FERR., Modus et Ratio, Livre deduis T., c.1354-1377, 161).

b) En partic. [D'un mal, d'une maladie] : Onques mais ne vi qu'avenist Que si sodain mal le *tenist* Conme il fait ore. (Mir. march. juif, c.1377, 202). ...les ducs Berry, Bourgoigne, oncles, et Orleans, frere du Roy nostre Sire, qui pour ce temps estoit *tenu* de grieve maladie (BAYE, I, 1400-1410, 24). Cedit jour, environ entre IJ et IIJ heures après minuit, survint au graphier un flux de ventre qui par V jours ensuivans l'a *tenu* avec une autre maladie du stomac (BAYE, I, 1400-1410, 178). O Luccifer, que mal foire Te puisse *tenir* sans cesser ! (Pass. Auv., 1477, 226).

- [De la soif] : ...donne la moy doncques [cette *fontaine* spirituelle] Si que la soif plus ne me *tiengne* (GRÉBAN, Pass. J., c.1450, 157).

- [D'une chose plus abstr.] : Cent rimes ay mis dedens ceste rime, Qui bien les conte. Prises les ay en vostre biauté qui me *Tient* sans dormir dou soir jusques a prime. (MACH., F. am., c.1361, 332). Le roi leur quist qui les *tenoit* ["Le roi leur demanda ce qu'elles avaient sur le coeur"] (Percef. III, R., t.2, c.1450 [c.1340], 355). Mon segnieur, il se pourte tres bien, Mes villïesse de pres le *tient*. Toutes foys est il en sancté. (Myst. st Sébast. M., c.1450-1500, 53). Par mon serment, je ne vous ay pas oy lever. J'estoye entrée en ung songe qui m'a *tenu[e]* ainsi longuement. (C.N.N., c.1456-1467, 266). Tantdiz que quelque ung s'avancera de dire quelque bon compte, j'en feray ung petit qui ne vous *tiendra* gueres (C.N.N., c.1456-1467, 489).

- [D'une chose que l'on a en soi] : De toutes pars me *tient* engoisse Qui mon cuer destreint et engoisse. (MACH., C. ami, 1357, 7). ...je n'ay mais nul reconfort en my De l'ardure qui me *tient* nuit et jour, Eins sui toudis de morir en paour (MACH., L. dames, 1377, 136).

- *Tenir qqn que... ne* : Qui ["Qu'est-ce qui"] me *tenroit* que ne chantasse ? Nulz, car j'ay le cuer plain de joie. (Mir. nonne, 1345, 321). ...ne sçay qui ["ce qui"] me *tient* que je ne me leve et vous egratigne le visage (C.N.N., c.1456-1467, 244). Qui ["Qu'est-ce qui"] me *tient*, qui, que ne me fiere Et qu'a ce coup je ne me tue ? (VILLON, Test. R.H., 1461-1462, 52).

. *Rien ne tient qqn que... ne...* "Rien n'empêche qqn de... ne..." : Si n'a riens les Deduis *tenu* Que tost ne soient revenu (LA BUIGNE, Rom. deduis B., 1359-1377, 277).

C. - P. ext. [Idée de stabilité (de l'objet)]

1. "Faire rester qqc., maintenir qqc. (qq. part, dans une certaine position, une certaine attitude, un certain état...)"

a) *Tenir qqn / qqc. qq. part*

- *Tenir qqn /* un animal *qq. part.* "Retenir qqn / un animal qq. part" : Et d'autre part secretement fait querir chevaulx tous blancs (...) qui fussent menez et *tenus* en certain lieu secret. (LA SALE, J.S., 1456, 228). ...ce gentil homme consentit le mariage de sa seur et du bergier, et fut fait, et les *tint* tous deux en son hostel (C.N.N., c.1456-1467, 361). ...pour la grand joye et ardent desir qu'elle avoit de *tenir* son clerc en sa maison, trembloit et ne savoit tenir maniere. (C.N.N., c.1456-1467, 571).

- *Tenir qqc. qq. part.* "Maintenir qqc. qq. part (au propre ou au fig.)" : Sire, je vueil d'or en avant Cest enseignement retenir Et mains m'affeccion *tenir* Es biens mondains c'onques ne fis. (Mir. st J. Cris., c.1344, 259). Quar mouvement violent est fait par vertu qui est hors le cors meu, et mouvement naturel droit suppouse autre puissance dehors laquelle a mis ou *tenu* le cors meu hors son lieu naturel ou qui a esté obstacle ou empeeschement qui tenoit tel corps hors son lieu naturel. (ORESME, C.M., c.1377, 126). ...[elle] prendroit icellui voult et le mettroit en une paile de fer ou d'arain, en laquelle auroit de l'eaue, sur le feu, et illec *tendroit* sur ledit feu icelle paile (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 324). ...si les mectés [les amandes et leur huile] en une tresbelle et bonne anmolle en quoy il le *tieingne* (CHIQUART, Cuis. S., 1420, 192). Car en ce temps, sans nulle faille Mars, appellé Dieu de bataille, *Tint* longuement sa mansion, Dedens le signe du Lyon (LA HAYE, P. peste, 1426, 28).

- *Tenir qqc. en soi.* "Garder secret, ne pas révéler" : ...ce que je vous vueil dire ne touche a vostre deshonneur ne dommaige : sy vous prie que le *tenez* en vous. (LA SALE, J.S. E., 1456, 361).

- *Tenir qqc. à / en memoire.* "Retenir qqc." : Et apres je me esloingnie de la hautesse par une droite lingne a tant que je regardai la hautesse parmy les pertuis, et la riulle trencha trois pointes, les queles sont quatre fois en 12, les quiex 4 je *tenoie* en memoire, et est le nombre combien de fois de la seconde stacion. (PÈLER. PRUSSE, Astrolabe L.F., 1362, 60). ...aussi les mouvemens de terre, tonnoirres, tempestes, fouldres et choses semblables, dignes de avoir escout et *tenir* à memoire (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 10 r°).

- *Tenir pied à boule.* V. *boule* "Persévérer, tenir bon, tenir ferme, ne pas reculer"

Rem. Métaphore empruntée au jeu de boules (C. Buridant, *R. Ling. rom.* 55, 1991, 431). *Fr. arch.* B., c.1468-1480, 53 ; MOLINET, *Faictz Dictz* D., 1467-1506, 262 ; 345.

b) *Tenir qqn / qqc.* + attr. de l'obj.

- [Qqn / une collectivité / un animal] : Je croy qu'elle me veult l'amande Faire de ce qu'elle m'a fait *Tenir* prison ["prisonnier"] et sanz meffait (Mir. emper. Romme, 1369, 273). ...vous me voulez *tenir* vostre subjecte et esclave, sans avoir loy de parler de deviser a autre que a vous. (C.N.N., c.1456-1467, 235). Damoiselle, je vous mercye de voz biens ; vous m'avez *tenu* bien aise, la vostre mercy. (C.N.N., c.1456-1467, 488). ...ilz vouloient avoir la ribauldelle qu'il *tenoit* fermée en sa chambre (C.N.N., c.1456-1467, 550). ...[l'évêque] estant arrivé par ung vendredy assez de bonne heure, vers le soir, ordonna son maistre d'ostel le faire souper de bonne heure, et le *tenir* le plus aise que faire se pourroit, de ce dont on

pourroit recouvrer en la ville (C.N.N., c.1456-1467, 580). Que mauldite soit la cabasse Qu'est cause d'ung si grand peché ! Il n'est mal que palhart ne face Quant putain le *tient* estaché. (Pass. Auv., 1477, 100).

. *Tenir qqn son pensionnaire.* "Avoir qqn comme pensionnaire dans sa maison" : Toute sa vie ayma la science des estoilles et *tint* astrologiens ses pensionnaires et moult se appliquoit à investiguer et pratiquer à la verité les judices de la science (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 106 r°). [Att. pour la Suisse, FEW XIII-1, 216b, *s.v. tenere*]

. *Tenir qqn prisonnier.* "Garder qqn en prison" : ...dit fu et deliberé que (...) il soit condempné, mis et tourné ou pilory, ès hales, puis heure de prime jusques à heure de nonne, et d'ilec ramenez prisonnier oudit Chastellet, et *tenu* prisonnier au pain et à l'eaue (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 357).

. *Tenir qqn cher.* "L'aimer" : ...[sa soeur] faisoit compaignie a sa femme, qui beaucop l'amoit et *tenoit* chere. (C.N.N., c.1456-1467, 357). ...par les bonnes ellections qu'il lui donna, conquesta il Turnus et sa terre en Itallie, et, ce veu, par Astanyas qui lui succeda, le *tint* moult cher et le nommoit Polydomor et estoit prebtre en leur loy. (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 40 r°).

. Part. passé en empl. subst. : ...estoit l'intencion de leur guide de les mener a l'hostel de la dame dont il estoit le cher *tenu* (C.N.N., c.1456-1467, 477).

- [Une chose concr., une partie du corps] : Si *tenrons* les fenestres closes De la chambre (...), Afin que ne soiez veue (Mir. Berthe, c.1373, 205). ...une maladie le print en l'oeil si greve, qu'il ne le povoit *tenir* ouvert (C.N.N., c.1456-1467, 502). ...en *tenant* son coeur et son poing fermé ["en restant insensible"] (CHASTELL., Chron. K., t.3, c.1456-1471, 339).

. [Une chose plus abstr.] : Je vous pri que vueillez *tenir* Secré cecy. (Mir. chan., c.1361, 149). ...pour cuider refresner l'ire, courroux et male volenté de ladite Marion, li dist que elle se appaisast, et que se elle li vouloit *tenir* verité et secret ce que elle li diroit et feroit faire, que sondit ami Hainsselin l'ameroit mieulx que femme du monde (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 355). ...que tout ce que elles feroient et diroient ensamble, elle *tenist* secret (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 305). ...l'autre *tint* si secret son cas que chacun en fut adverty. (C.N.N., c.1456-1467, 277).

c) *Tenir qqn / qqc.* + adv. ou compl. adv. : Sire, Dieu vous vueille *tenir* En honneur et en bonne vie (Mir. emp. Julien, 1351, 177). Mes seigneurs, noz dieu Apolo, Tervagant, Mahon et Juno Vous vueillent en bien maintenir Et touz jours en joie *tenir* (Mir. Barl. Josaph., c.1363, 248). Aussi doivent tuit li greigneur Princes leur peuple en paix *tenir* (CHR. PIZ., M.F., I, 1400-1403, 141). ...car ledit Mainffroy *tenoit* a tirenie quasy toute Ytalie (LA SALE, Salade, c.1442-1444, 174). ...voz yeulx (...) ne sont pas les plus eureux de faire les plus seurs jugemens, mesmes a ceulx qui sont *tenuz* en l'amoureux servage. (C.N.N., c.1456-1467, 165). S'il vous plaist me venir vëoir Et y prendre la pacïence, Selon ma petite scïence Je vous *tiendray* honnestement, Et vous pry amoureusement Que je ne soye point esconduyt. (Myst. Pass. Troyes B., a.1482, 429).

- *Tenir* (un cheval, un chien... ou qqn) *court.* "Ne pas laisser libre de ses mouvements (au propre ou au fig.) ; harceler, surveiller de près" : ...il sembloit, tant les hot en grace Fortune, que, de droicte actrace, Fussent droiz signeurs du pays, Tant y estoyent obeys Et crains, car moult *tenoyent* court Leur sugiez (CHR. PIZ., M.F., IV, 1400-1403, 74). Nous avons .i. de leurs prescherres Tüé et lapidé a pierres. Les autres plus en doubteront ; S'en lez *tient* court, ilz cesseront. (Cycle myst. prem. mart. R., c.1430-1440, 86). ...du temps de feu son pere et sa mere avoit esté bien court *tenu* ; et sur toute rien luy estoit et fut defendu le mestier de la beste a deux doz (C.N.N., c.1456-1467, 132). ...[l'abbesse] fist *tenir* bien de court, a cause de ceste religieuse, toutes les aultres, fermer les huys des cloistres (C.N.N., c.1456-1467, 305). Je le *tins* court [mon chien] (BRÉZÉ, Chasse T., c.1481-1490, 27).

Rem. *Concil Basle* B., 1434, 86 ; 123.

. *Estre tenu de court.* "Être à l'étroit" : Puis gentilz hommes, tant long vestu que court, De logis furent *tenuz* assez de court Parmy la ville (LA VIGNE, V.N., p.1495, 383).

- *Tenir qqn* (*de*) *près.* "Suivre qqn de près, le surveiller, le talonner" : ...et [Yre] le *tient* de si de pres Qu'il semble un homme forsené (LA BUIGNE, Rom. deduis B., 1359-1377, 186). Elle aprandra a marchander, Des denrrées verra le pris, Et quant elle ara bien apris Des ventes l'us et la manniere, Son valet ou sa chamberiere Y pourra envoier après Et au retour les *tenir* près, Et enquerir de leur couvine : Neis jusqu' a une poitevine (DESCH., M.M., c.1385-1403, 114). ...tant près la *tient* son mary, qu'il ne la laisse d'ung pas sinon a l'heure de la messe (C.N.N., c.1456-1467, 257). Mon voisin, je me donne grand merveille (...) que vous ne mariez vostre fille, et a quel propos vous la *tenez* tant d'emprès vous (C.N.N., c.1456-1467, 295).

- *Tenir qqn à grau.* "Avoir qqn à sa merci" : Quelque refus que de la bouche elle m'ayt fait, si en cheviray je bien si je la puis a graux *tenir*. (C.N.N., c.1456-1467, 117).

- *Tenir qqn à une cause.* "Poursuivre qqn par un procès" : Lucius, son frere [de Scipion] comparut pour lui ; lequel prist pour excuse l'absence de Sipion pour maladie qu'il avoit. Adoncques les deux tribuns qui le *tenoient* a celle cause ne la vouldrent tenir a bonne. (LA SALE, Salade, c.1442-1444, 255).

- *Tenir qqn en son service / en des charges...* : Sire, Dieu vous vueille *tenir* Et la vierge en son doulx service. (Mir. enf. diable, c.1339, 29). ...affin qu'il peüst remectre l'Eglise, les nobles et le peuple en leur ancienne liberté et oster des grans charges et travaulx en quoy ilz estoient *tenuz* par le roy (LA VIGNE, V.N., p.1495, 324).

- *Tenir qqn en estime.* "Estimer" : Charlot du Rochier, Flagment, en ce temps *tenu* en bonne estime pour la science des estoilles. (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 115 r°).

- *Tenir qqn en parole.* "Faire la conversation avec qqn" : ...ces fillectes Qu'en parolles toute jour *tien* (VILLON, Test. R.H., 1461-1462, 61).

- *Tenir qqc. en autorité.* "Attribuer de l'autorité à" : Et [la doctrine d'Aristote] a esté translatee en pluseurs langages et exposee a tresgrant diligence de pluseurs docteurs catholiques et autres, et receüe en toutes lays et sectes renommees et *tenue* en grant auctorité des devant le advenement Nostre Seigneur Jhesu Crist environ cinq cens ans, et depuis jusques a maintenant par l'espace de mil trois cens soixante et dix ans. (ORESME, E.A., c.1370, 97).

- *Tenir le corps en santé* : ...Diex si a donnee et trouvee une art, laquelle est appellee Medicine, pour le corps *tenir* en sancté et pour le ramener quant il est aucunement alteré (Songe verg. S., t.2, 1378, 168).

- *Tenir qqc. en despit* : C'est ce qui *tenir* en despit Me fait le monde et ma contrée (Mir. parr., 1356, 8).

- *Tenir qqc. en sa grace* : Le Dieu qui gouverne la nue, Sire Roy, vous *tienne* en sa grace ! (Myst. Pass. Troyes B., a.1482, 240).

- *Tenir qqc. en suspens* : Ce procés tant plaisant et nouveau, affin qu'il fust de pluseurs gens congneu, fut en suspens *tenu* et maintenu assez et longuement (C.N.N., c.1456-1467, 37).

- *Tenir qqc. en usage.* "Garder en usage" : ...oultre plus il composa le Kallendrier et Nombre d'or, lesquelles choses n'avoient esté ainsi devant lui faictes, ne si bien ordonnées, et que nous *tenons* encores en usage. (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 3 v°).

2. [Verbe support ou proche d'un verbe support ; l'objet désigne un lieu, une position, une attitude, un état, une activité...] "Demeurer dans (ce lieu, cette position, cette attitude, cet état, cette activité...)"

a) [L'objet désigne un lieu] "Occuper un lieu, s'y installer" : Quand il fut heure, [l'espousée] fut couchée, comme il est de coustume, et *tint* le coing du lit, sans mot dire. (C.N.N., c.1456-1467, 299).

- *Tenir* (*sa*) *residence qq. part.* "Habiter qq. part" : ...ung bon homme, laboureur et marchant et *tenant* sa residence en ung bon village de la chastellenie de Lille (C.N.N., c.1456-1467, 289).

- *Tenir prison.* "Demeurer prisonnier" : Or est certain que il est plusieurs Crestians, et sanz numbre, qui sont debteurs dez Juys et lez font lez Juys *tenir* prison juques a tant que ilz aient plaine satisfaction (Songe verg. S., t.1, 1378, 358).

- *Tenir un / son chemin / sa voie / la droite voie.* "Ne pas quitter son chemin, avancer sans dévier" : Si ont tant le chemin *tenu* Qu'a la court du roy sont venu (LA BUIGNE, Rom. deduis B., 1359-1377, 274). Doulce mére Dieu, je regarde Quel chemin *tenir* je pourray. (Mir. chan., c.1361, 175). Aler puissiez vous en tel lieu Et *tenir* tel chemin et voie Qu'encore par vous mon filz voie Cy revenu ! (Mir. st Alexis, 1382, 327). La royne *tint* son chemin droit a Montpellier, Ardant Desir et sa suer tousjours moustrant le chemin. (MÉZIÈRES, Songe vieil pèl. C., t.1, c.1386-1389, 384). La royne et les dames a la requeste d'Ardant Desir et de Bonne Esperance sa suer se partirent de Pampelune et du royaume de Navarre, *tenant* leur chemin vers occident (MÉZIÈRES, Songe vieil pèl. C., t.1, c.1386-1389, 393). Lesquelz compaignons et lui qui parle estans à ladite table, et aussi ledit varlet, ouyes ces chosses, distrent par entre eulx à icellui varlet qui les devoit conduire le chemin qu'il *tendroit*, et les meneroit, et qu'ilz seroient au devant d'eulx et de lui environ le point du jour. (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 473). Si leur faut ce chemin *tenir*, Se ilz veulent tenir la vie De quoy nul preudoms n'a envie (CHR. PIZ., M.F., I, 1400-1403, 150). Ce n'a esté qu'abusion, De leur imagination, Pour quoy ils n'ont osé *tenir* Chemin vers moi ne revenir. (MARCADÉ, Myst. Pass. Arras R., a.1440, 49). Tantost qu'elle fut partie, bon mary de monter a cheval, et par aultre chemin que sa femme *tenoit*, picque tant qu'il peut au Mont-Saint-Michel (C.N.N., c.1456-1467, 408). [il] chevauchoit a travers champs sans *tenir* voies ne sentiers (C.N.N., c.1456-1467, 547).

. Au fig. : Et pour ce fist bien Platon d'enquerir de ces choses, a savoir mon laquelle voie est a *tenir*, ou des principes as effecs ou la voie converse, aussi comme en cours de l'estade l'en va du terme a celui qui tient le louyer, ou de cest ici l'en va au terme. (ORESME, E.A., c.1370, 109). ...[elle] s'excusa si gracieusement que monseigneur en son courage tresbien l'en prise, combien qu'il amast mieulx qu'elle *tenist* aultre chemin. [Un cas de harcèlement sexuel] (C.N.N., c.1456-1467, 116).

- [D'un animal] *Tenir une marche / une contree / un pays.* "Rester, demeurer dans..." : ...se il avient que le goupil que tu cacheras *tienne* aucun tesnier que il se boute, je te diroy comment tu le bouteras hors. (HENRI FERR., Modus et Ratio, Livre deduis T., c.1354-1377, 91). Et quant il sera anuitié, si te boute u bois et le quier [l'éparvier] tout belement parmi le bois, et se tu le treuves, si guete une nuit ou deus, savoir se il *tendra* son païs. (HENRI FERR., Modus et Ratio, Livre deduis T., c.1354-1377, 277). Chevreul *tient* et demeure voulentiers en un païs en esté et en yver qui ne li fera annui. (GAST. PHÉBUS, Livre chasse T., 1387-1389, 76). Lievre *tient* voulentiers un païs, et, si elle a compaignie d'un autre, ou de leurs enfanz y a cinq ou sis, jamés autre lievre estrange, fors que celles de leur nature, ne laisseront aproichier en toute la marche qu'ilz *tienent*. (GAST. PHÉBUS, Livre chasse T., 1387-1389, 80).

- *Tenir place.* "Conserver (une position)" : Si ne porent mais *tenir* place, Fuyent, a qui qu'il en desplace. (CHR. PIZ., M.F., III, 1400-1403, 204).

- *Tenir la place / le lieu de*

. "Occuper la place de qqn" : Et s'il accepte la journée, dit madame, je viendray *tenir* vostre place ; et du surplus laissez moy faire. (C.N.N., c.1456-1467, 74). ...[il] vint a son compaignon, qui n'actendoit que l'heure d'aller aux armes, et luy dist qu'il aille *tenir* son lieu, mais qu'il ne sonne mot (C.N.N., c.1456-1467, 76).

. "Faire office à la place de qqn" : Et le juge, c'est le prince ou celui qui *tient* le lieu du prince et qui le represente. (ORESME, E.A.C., c.1370, 316). ...qui par environ IIJ ans avoit *tenu* le lieu de premier president ou lieu de messire Guillaume de Senz (BAYE, I, 1400-1410, 181).

. [Cont. métaph.] : ...quant il fut au lieu, il ne demoura gueres après, la semonce de son desir *tenant* le lieu de mareschal, qu'il ne mist main a la besoigne [Cont. érotique] (C.N.N., c.1456-1467, 89). ...plus luy nuysoit son bon mary, *tenant* le lieu en ce cas du tresmaudit Dangier (C.N.N., c.1456-1467, 182).

. *Tenir lieu de qqc.* "Remplacer, servir de qqc." : ...le courtois gentil homme, *tenant* lieu de bahu sur le doz de celle qui sur son ventre l'avoit soustenu, laissa couler ung gros sonnet (C.N.N., c.1456-1467, 124).

. *Tenir lieu à qqn.* "Valoir à qqn, être pris en compte dans l'intérêt de qqn" : ...par lequel [arrest] a esté dit que ladicte somme dudit remboursement *tenra* lieu audit maistre Laurens en deduction d'icelle amende de mil livres. (FAUQ., II, 1421-1430, 195).

- *Tenir* (*sa*) *place* : Je suys mesme venu pour y *tenir* ma place, mais c'est trop tard. (C.N.N., c.1456-1467, 212).

- *Tenir tel degré.* "Occuper telle ou telle place dans une échelle" : Or quant tu penseras bien quel degre tu *tiens* entre les creatures et comme toutes ces choses materielles sont faictes a ton usaige et que generalment toute creature est faicte pour toy (CIB., p.1451, 197).

b) [L'objet désigne une réalité extérieure au sujet, une activité ou son résultat, une manière d'agir... (proche de l'emploi locutionnel ; on se borne ici à des exemples, il ne s'agit nullement d'un inventaire complet)]

- *Tenir une assemblee / des assises / un parlement / une cour pleniere / les trois estats / un lit de justice...* : L'ABBESSE. (...) Demain lever nous convenra Matin, pour ce que l'en *tenra* Ceens chapitre. (Mir. nonne, 1345, 332). ...car par ystoire *Tient* [le saint père] du collége consistoire (Mir. parr., 1356, 34). Messire Bernard, au jour de huy On *tient* chappitre ; je i voy. Venés vous en avesque moy ; Il nous fault fayre noz debvoir. (Myst. st Bern. Menth. L., c.1450, 103). ...les pouvres aveuglez cuidoient bien seulz estre empeschez de leur besoigne, et ne se doubtoient gueres qu'on en *tenist* conseil ailleurs qu'en leur presence (C.N.N., c.1456-1467, 164). ...monseigneur, son conseil et son peuple qui cy est, ont *tenu* a ceste heure ung petit chapitre du fait de

leurs consciences (C.N.N., c.1456-1467, 222). Quand on eut grand piece *tenu* parlement de ces chemises perdues, dont Montbleru cognoissoit bien le larron, ces bons seigneurs dirent... (C.N.N., c.1456-1467, 398).

. *Tenir un concile* : ...fist aussi ung traictié sur les dirrections et predist la sterillité de la terre trois ans devant, au moyen de quoy les marchans firent grande dilligence et la distraicte de biens des autres parties et fut, ou premier consille *tenu* en France, moult estimé des prelatz et fut moult aymé du roy Clovis (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 91 v°).

. *Tenir une journee.* "Réunir une assemblée en une séance" : ...à ycelles causes ont esté assignées et *tenues* plusieurs journées audit lieu de Tournay par les dessusdis commis de monseigneur le Roy et de nous, aians puissance et auctorité plainement de traitiier, pacifiier, ordonner et accorder des cas et coses dessusdictes. (Ch. VI, D., t.1, 1407, 303).

. Empl. pronom. : Comme il fut proposé de ce chevalier amoureux et de ses compaignons, se partirent le lendemain, bien matin, de la bonne ville ou la court se *tenoit*, et, tout querans les lievres passerent temps jusques a basse nonne, sans boire ne sans menger. (C.N.N., c.1456-1467, 474).

. "Conduire une bataille" : ...et autres biens que nostre amé Pierre de Bar, escuier, a perdu, lui estant en nostre service à la journée de Saint Sauveur le Vicomte, laquelle journée a esté derrenierement *tenue* contre noz ennemis (Mand. Ch. V, D., 1375, 596).

- *Tenir un avis / un conseil.* "Suivre un avis, un conseil" : Puis que vostre conseil ay quis, Je le *tenray*, soiez en fis. (Mir. ste Bauth., c.1376, 110). Je vous conseille que *tenez* Son conseil, car grant sens ferez. (MARCADÉ, Myst. Pass. Arras R., a.1440, 54). Et quant mon conseil vous *tendrez*, les gens diront de vous, mort ou vif que soiez : C'est le preudomme et tresloyal chevallier. (LA SALE, Reconf. De Fresne H., 1457, 14).

- *Tenir benefices* : ...[le clerc] gaigna son maistre, lequel n'avoit pas pou de regret qu'il n'estoit habile a *tenir* benefices, car largement l'en eust pourveu (C.N.N., c.1456-1467, 285). M'amye, par ma foy, je ne me puis jamais marier, car je suis homme d'eglise et *tiens* benefices telz et telz, comme vous savez (C.N.N., c.1456-1467, 415).

- *Tenir bande à qqn.* "Résister à qqn" : Tu as enduré grant martire, Job, mon amy, mes ne te chaille, Car tu as gaigné la bataille. Sathan, ton adverse partie, S'en va desconfit, je t'affye. Pource que luy as *tenu* bande, O nous seras (Pac. Job M., c.1448-1478, 381).

- *Tenir bonne bouche.* "Être discret" : ...elle luy promist que, s'il *tenoit* bonne bouche, elle luy donneroit de la char et de mouton pour fournir son mesnage pour toute ceste année (C.N.N., c.1456-1467, 277).

- *Tenir compagnie à qqn* : Lorens, et vous, Agnès, m'amie, Alez li *tenir* compagnie [à Estienne]. (Mir. prev., 1352, 260). ...il s'en vint devers Conrard pour luy *tenir* compaignie au disner (C.N.N., c.1456-1467, 173). ...je vous promet par ma foy de vous *tenir* bonne compaignie. (C.N.N., c.1456-1467, 340).

. *Tenir compagnie à qqn à* + inf. : ...affin que sa chambriere luy *tinst* compaignie a querir son mary, elle s'en alla en sa chambre pour la faire lever. (C.N.N., c.1456-1467, 367).

- *Tenir compte de qqn* : ...souvent faire la chose que savez fait oublyer et pou *tenir* compte de celle qu'on ayme, et dont on est fort feru. (C.N.N., c.1456-1467, 363). ...s'ilz monstroient semblant de peu *tenir* compte d'elles, elles monstroient tout apertement de rien y compter (C.N.N., c.1456-1467, 364). ...estoit l'intencion de leur guide de les mener a l'hostel de la dame dont il estoit le cher tenu, et dont mains de compte il *tenoit* que par raison il ne deust. (C.N.N., c.1456-1467, 477).

. *Tenir compte de qqc.* "Prendre qqc. en considération" : Je doubt (...) Se je le mande qu'il n'en deigne *Tenir* compte, et que point ne veigne (Mir. st Guill., c.1347, 6). Et semblablement en fortitude, par estre acoustumé de non *tenir* conte ou creindre trop choses terribles et de les soustenir forciblement, nous acquerons la vertu de fortitude (ORESME, E.A., c.1370, 151). ...comme fist le duc Charles de Bourgongne, qui ne voulut *tenir* compte du conseil de ceste science (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 7 v°). Ce fut lui qui predist la venue du prince de Galles et configura par astrologie la prinse du roy Jehan à Poitiers et en advertit plusieurs, mais on n'en *tint* compte. (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 130 r°).

- *Tenir le contraire.* "Soutenir le contraire" : Je suis pour emboucher menteurs Qui, pour mensonge maintenir, Veullent le contraire *tenir* De ce dont ils sont inventeurs. (BAUDE, Dictz moraulx S., p.1450, 101).

- *Tenir le cours* (d'un corps céleste). "Le suivre, l'observer" : Touteffois cestui fut instruit en la science des estoilles et tint et observa, fist *tenir* et observer le cours de la Lune et autres corps celestes aux navigans de Phenice, de quoy ilz se trouverent bien et en fut moult estymé des seigneurs et du peuple car par avant plusieurs se perdoient et aloient si avant navigant, qu'ilz ne se sçavoient retourner. (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 32 r°).

- *Tenir diete* : Quant la maladie est telle que les labours sont tres agues, il est neccessité de *tenir* tres estroite diete ; quant ilz ne sont pas si aguz, il esconvient user de plus grosse diete (SAINT-GILLE, A.Y., 1362-1365, 54).

- *Tenir erre.* "Poursuivre sa route" : Flammes jaicta, qui si griefment Eschaufferent et mer et terre Que l'en ne pouoit *tenir* erre (CHR. PIZ., M.F., III, 1400-1403, 261).

- *Tenir son estat.* "Vivre, se conduire conformément à sa condition" : ...on puet bien *tenir* estat mais que ce soit par mesure et humilité et sans autruy injure. (GERS., Noël, p.1404, 296).

- *Tenir estude ouverte.* "Avoir un cabinet de consultation publique" : Si prins femme et en eulz IIII filz et une fille. *Tins* estude ouverte de astrologie de parler et respondre de toutes questions, tant que le roy Charles VIIIe de ce nom fut meu ung jour de Toussains de venir veoir ma dite estude (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 156 v°).

- *Tenir* une feste. "Célébrer une fête" : ...et cil qui l'a mort Est evesque et *tient* la sa feste (Mir. ev. arced., c.1341, 131). Certes, Serpent, tu es mout saige. Mande a Orgueul, et a sa geste, Qu'il vienne vers moy *tenir* feste. (Pass. Semur D.M., c.1420 [1488], 20). Ouÿr, saichés qu'il veul *tenir* De sa nativité la feste. (Pass. Semur D.M., c.1420 [1488], 104).

- *Tenir* une leçon. "Retenir" : ...vous trouverez que la doctrine de vostre pere vous vaulsist mieulx avoir *tenue*. (C.N.N., c.1456-1467, 330).

- *Tenir un jugement / un plaid* : Lembert, alons nous ent bonne erre Nos plaiz *tenir*. (Mir. prev., 1352, 234). Dame, Dieux (...) Le vous rende au grant jugement Qu'il doit *tenir* ! (Mir. femme, 1368, 222). S'il ne te plait, pas ne sera Jusques a tant que ce sera Resurrectïon generalle Quil aux bons sera toute esgalle, Quant tu *tiendras* ton jugement. (Pass. Semur D.M., c.1420 [1488], 144).

- *Tenir justice.* "Rendre la justice" : S'il est preudoms et ait office, Ou lui faille *tenir* justice (CHR. PIZ., M.F., II, 1400-1403, 89).

- *Tenir* (*sa*) *maniere.* "Se conduire de telle ou telle manière" : ...elle attendoit son mary (...), tresadvisée de son fait et de ses manieres qu'elle devoit *tenir*. (C.N.N., c.1456-1467, 27). ...il fut si honteux que a peine savoit il *tenir* sa maniere (C.N.N., c.1456-1467, 371). ...il estoit si tard qu'ilz ne savoient ou ilz pourroient oyr messe. Alors dist Montbleru, qui *tenoit* trop bien maniere : "Tant que d'oyr messe, il est meshuy trop tard..." (C.N.N., c.1456-1467, 399).

- *Tenir magnificence à qqn* : Pour ce est bien à noter que c'est de la maison de France, comme elle doit reluire par ung filz, quant à une fille est *tenue* si grande magnifficence. (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 146 r°).

- *Tenir menage.* "Être installé dans la vie de couple" : ...entre ses autres biens que elle emporta pour leur mesnaige *tenir* en la ville de Guerart, où sondit mary aloit demourer, et menoit elle deposant avec lui, elle acheta, en ladite rue aus Lombars, environ demie-livre de cire blanche vierge (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 328). Quand les XIIJ jours furent passez que noz deux jeunes [gens] sont mariez, combien qu'ilz n'eussent encores ensemble *tenu* mesnage, la mere vint visiter son escoliere (C.N.N., c.1456-1467, 498). ...[le marchand] print desplaisance de demourer a l'ostel en oysiveté et d'y *tenir* mesnage en la maniere qu'il convient a ceulx qui y sont lyez (C.N.N., c.1456-1467, 558).

- *Tenir monarchie.* "Gouverner en monarque" : Car peut estre que en ce païs et en ce temps, il ne appelloient roys fors ceulz qui *tenoient* monarchie barbarique. (ORESME, Pol. Arist. M., c.1372-1374, 150).

- *Tenir le moyen.* "Suivre une voie moyenne, observer la mesure" : Car comme la vertu de liberalité soit vers ces .II. choses, c'est exposer et recevoir et en ce *tiengne* le moien, il s'ensuit que le liberal face l'une et l'autre, si comme il appartient. (ORESME, E.A., c.1370, 235). Nous devons oultre aussi secondement savoir que des mouvemens de courage dessusdiz, ceulx sont bons qui *tiennent* le moien entre trop et trop peu, et ceulx qui nous esmeuvent a trop ou a peu faire, contre les circonstances de raison, sont malvaiz et dampnables. (EVR. CONTY, Eschez amour. mor. G.-T.R., c.1400, 567).

- *Tenir* des paroles, des propos... : Vous savez puis que la bouche euvre Pour parole de Dieu *tenir*, Que la grace du saint espir En li parole. (Mir. st Sev., 1362, 223). DEUXIESME BOURGOIS. (...) Dites vous ma dame est perdue ? Mainte ame en sera esperdue, S'il est ainsi. OSTES. Quel parlement *tenez* vous ci, Seigneurs ? je vous voy, ce me semble, Tristes de cuer trestouz ensemble (Mir. Oton, c.1370, 359). Ma pensée onques ne m'entente Ne fu a ce. Lasse, dolente ! Certes, je seroie bien fole Se de ce *tenoie* parole. (Mir. fille roy Hongrie, c.1371, 27). Mon treschier seigneur, s'il vous plaist, Ne vous puis longues *tenir* plait (Mir. roy Thierry, c.1374, 259). Je sçay bien qu'il n'a pas granment C'on en *tenoit* grant parlement Et disoit on d'elle merveilles De bien (Mir. ste Bauth., c.1376, 84). ...ne vous ay je pas bien veu après disner *tenir* voz longues parolles a une femme en la sale en bas ? (C.N.N., c.1456-1467, 71). ...ilz (...) *tenoient* termes comme s'ilz fussent mal contens (C.N.N., c.1456-1467, 263). Si conclud de luy *tenir* telz termes petit a petit qu'il se pourra assez percevoir, s'il n'est trop beste, que sa hantise si continuelle ne luy plaist pas. (C.N.N., c.1456-1467, 331). ...[il] ne sceut oncques tant faire (...) qu'il peust obtenir de sa dame le gracieux don de mercy, ainçois la trouva tout temps rigoreuse, puis qu'il *tenoit* langage sur ces termes. (C.N.N., c.1456-1467, 343). ...d'aultre chose ne *tenoient* leurs devises que de pourpenser et adviser moien par lequel leur souverain desir pourroit estre accomply (C.N.N., c.1456-1467, 546).

. *Tenir halle de neant.* "Tenir de vains propos" : ...affin que vous cognoissez ma volunté, sans *tenir* cy halle de neant, je vous conseille que me baillez ma part justement de la moitié, ou vous arez incontinent hutin. (C.N.N., c.1456-1467, 523).

. *Tenir plait à qqn.* "Adresser la parole à qqn" : Car aux estranges *tenir* plait En oy, qu'aloient disant Que le regne (...) S'estoit tout tourné en folour De nices meurs es nobles hommes (CHR. PIZ., M.F., II, 1400-1403, 31).

. *Tenir raison à qqn.* "Adresser la parole à qqn" : Medee regarde Jason, Moult lui plaist ; lui *tenir* raison Lui plaist, et agree son fait (CHR. PIZ., M.F., III, 1400-1403, 35).

- *Tenir le parti de qqn.* "Se ranger à qqn, le soutenir, être de son parti" : Item, il tint le parti du duc de Bretaigne, et fu à prendre soubz le viconte de La Belliere La Rochediré, qui *tenoit* le parti du Roy. (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 29). ...et tant que il inclina icelui pappe à estre et *tenir* le parti dudict duc d'Orleans. (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 148 r°).

- *Tenir la bande de qqn.* "Être du parti, des gens de qqn" : Je m'en voys porter les nouvelles A tous ceulx et a toutes celles Qui *tenent* la bande de nous. (Pac. Job M., c.1448-1478, 394).

- *Tenir le pas.* "Se déclarer, pendant un certain temps, disposé à combattre dans les conditions d'un pas d'armes" : ...la lectre contenoit que aprés son pas *tenu*, se il estoit chevalier ou escuier de nom et d'armes sans repreuche, qui le voulsist requerir de faire aucunes armes a cheval ou a pié (LA SALE, J.S., 1456, 185).

- *Tenir pied à qqn.* "Résister à qqn" : ...car les vaillans et povres gens affamez se remplirent en peu de heure de ces trespuissans coursiers (...) que n'y eust celluy que leur *tenist* pié. (LA SALE, Salade, c.1442-1444, 197).

. *Tenir un registre* : Et, quant à l'exercice de l'office dudit greffier, a esté appoinctié que, durant son absence ou jusques à ce que autrement y soit pourveu, le clerc principal dudit greffier *tendra* et fera le registre des plaidoyries et consaulx de ladicte Court pour et en lieu dudit greffier, son maistre (FAUQ., III, 1431-1435, 169).

. *Tenir un secret.* "Garder un secret" : ...estoit temps de soy eveiller à faire justice et soy garder de faillir contre conscience et contre son honneur, et (...) *tenir* et garder les secrez (BAYE, II, 1411-1417, 159).

- *Tenir* (*un*) *siège* (*à qqn*). "Assiéger qqn" : Dont il estant es portes de Boulguerie et *tenant* siege a l'emperreur de Constantinople, il fut moult estroictement requis de secourir Pappe Gregoire (LA SALE, Salade, c.1442-1444, 168). ...eulx estans devant Bisance où le roy Phelippe *tenoit* le siege. (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 60 r°).

. *Tenir le siège.* "Présider la séance (au Palais de justice de Paris)" : ...monsr le premier president m'a defendu que de cy en avant je ne signe aucunes lettres de commission, sinon par le congié de cellui monsr le president qui au matin *tendra* le siege (BAYE, I, 1400-1410, 28). ...il [les maistres des requestes] disoient que en absence des presidens à eulx apartenoit de *tenir* le siege (BAYE, I, 1400-1410, 204).

. *Tenir son siège à.* "Résider à" : ...par ordonnance et voullenté de Pappe Boniface, au temps de la cisme *tenant* son siege a Romme, fut couronné en la cité de Gayette (LA SALE, Salade, c.1442-1444, 189).

- *Tenir silence.* "Garder le silence" : Il conclud toutesfoiz *tenir* silence et nul mot dire jusques ad ce qu'il verra mieulx son point. (C.N.N., c.1456-1467, 243).

- *Tenir tort à qqn.* "Avoir causé à qqn un préjudice non réparé" : Cha ! frere, frere, et quelle chose vous esmeut a si très deshonnestement pourchasser ma mort, et vous par convoitise si villainement deshonnester contre moy qui vostre frere suys et qui aucun tort ne vous *tiens* ? (LA SALE, Sale D., 1451, 209). ...mais bien ly vouloit remonstrer le villain tort qu'elle lui *tenoit* et avoit fait (LA SALE, J.S., 1456, 289).

- *Tenir telle voie à qqn.* "Accorder telle issue à qqn" : *Tiens* nous la voie de clemence (GRÉBAN, Pass. J., c.1450, 35).

- *Tenir voir / verité.* "S'en tenir à la vérité, à ce qui est juste" : Nul n'en puet jugier bonnement Que ma dame et vous seulement, A voir *tenir*. (Mir. ste Bauth., c.1376, 145). Ainsi convint, se son serment Vouloit sauver, que purement Laissast en paix celle cité. Et cil mieulx ama verité *Tenir* que son cuer alleger, Par soy de la cité vengier. (CHR. PIZ., M.F., II, 1400-1403, 26).

- *Tenir son* + subst. désignant une saison + *qq part.* "Passer telle saison dans ce qu'elle a de propre à qqn à tel endroit" : Le roy sur les motz du chevalier respondy benignement : "J'en remercye beau frere, et m'y fie bien. Mes, en tant qu'il touche Loÿs, c'est une ordure de parler de ses oeuvres exquises (...). Je n'eulx onques intention de venir ou Daulphiné, mes avoye volenté de *tenir* mon yver vers Molins, et y avoie fait bastir..." (CHASTELL., Chron. IV, D., c.1461-1472, 61).

- *Lequel tenir ?* "Quel parti prendre ?" : Quant les pillars voient venir, Il ne scevent lequel *tenir*, Ou d'estre mors ou d'estre sers. (LE FÈVRE, Respit Mort H., 1376-1380, 74).

Rem. Peut-être faut-il placer ici l'ex. suivant : Venuz ["Vénus"] santé vous veille *tiendre* ! (Pac. Job M., c.1448-1478, 294).Le modèle de *tenir santé à qqn* serait *tenir raison à qqn*, *tenir tort à qqn*, *tenir voie à qqn*... Mais ce serait la seule attestation de cette forme d'infinitif (qui serait obtenue à partir du futur). Il devrait s'agir plutôt (comme le pense l'Éd.) de *tendre* "donner", quoique la forme soit tout à fait inattendue et inexplicable sous ce verbe ; on notera que ce *tiendre* rime avec *rendre* ; la bonne solution est donc sans doute d'imprimer *t(i)endre*.

c) [L'objet désigne une réalité intérieure au sujet]

- [D'un cours d'eau] *Tenir son cours vers.* "Se diriger vers" : Ou de rivière clere et saine, Courante, sur sablon ou pierre, Par descouverte et nete terre, Et mesmement celle qui *tient* Son cours vers North ou Orient, Car la propriété des vens, D'icelles parties levans, De sa nature appure et mue Toute eaue en mieulx qui contre flue (LA HAYE, P. peste, 1426, 101).

- [D'une pers.] *Tenir* un sentiment, une attitude...

. *Tenir un(e) amour.* "Entretenir en soi un amour" : ...regardez laquelle amour est plus desirable ou a eslire : celle de Dieu ou celle du monde, laquelle a trabuchié a honte et tourment ceulz qui l'ont *tenue* jusques a la fin (...) ? (GERS., P. Paul, a.1394, 516).

. *Tenir une opinion.* "Avoir une opinion" : Emperiére, tu croiz et *tiens* Une tresfausse oppignion (Mir. st Ign., 1366, 96). Et ce est manifeste par l'opinion que *tenoit* Eraclitus le philosophe. (ORESME, E.A., c.1370, 371). Et toutevoies, aucune fois en *tenant* un faulz opinion l'en sent et est l'en aussi comme contraint a confesser aucune verité ; et pour ce, Aristote amaine cez ici en tesmoing de ce que il a dit. (ORESME, C.M., c.1377, 382). De l'opinion que tu *tiens*, Grand souspeçon en moy s'afonde. (GRÉBAN, Pass. J., c.1450, 57).

. *Tenir loyauté* (*à qqn*) : Il est bien vray que ces Parthois Sy sont estez par maintez fois Rebelles a l'imperiaulté, Et a peinne oncques loyaulté *Tindrent* a l'empire romain. (Myst. st Adr. P., c.1450-1485, 54). Si s'advisa d'un tresbon tour pour contenter tous ses parens, sans enfraindre la loyaulté qu'elle veult *tenir* a son serviteur (C.N.N., c.1456-1467, 170). ...puis à la fin, à chacun d'eulz appart les admonesta, tant dames que chevaliers, de mieulx *tenir* loyaulté. (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 34 v°).

. *Tenir rigueur à qqn* : M'amye, dist il, je vous requier que vous me dictes la cause qui vous meut de moy *tenir* si grand rigueur quand je vous veil baiser. (C.N.N., c.1456-1467, 317).

D. - Au fig. [L'obj. est de nature propositionnelle ; idée de vérité, de conformité]

1. "Considérer comme vrai"

a) *Tenir que.* "Considérer que, admettre pour vrai que" : Seigneurs, je *tieng* et croy que Dieux Lui enseigne a ainsi parler (Mir. emp. Julien, 1351, 189). Car tu doiz *tenir* et savoir Qu'il n'est qu'un Dieu (Mir. st Panth., 1364, 316). Item, quant Dieu fait aucun miracle, l'en doit supposer et *tenir* que ce fait Il sanz muer le commun cors de nature fors au moins que ce peust estre. (ORESME, C.M., c.1377, 536). ...et par creance *Tenir* qu'il ne sont qu'une essance (Mir. st Lor., 1380, 170). Je renvoye les peres et les meres et les autres a leurs consciences. Je *tiens* que la reformacion de l'Eglise se doit faire par eulz. (GERS., Concept., 1401, 429). C'est certain et pour regle generale a *tenir* que personne quelconque n'aime Dieu souffisamment, qui n'a en soy la vertus qui se nomme charité (GERS., Concept., 1401, 409). ...je *tiens* que Dieu misericors, qui scet la fragilité humaine, conservera son roy et son peuple vray crestien et non cruel (CHR. PIZ., Faits meurs Ch. V, S., I, 1404, 179-180). ...sy quist tant qu'il trouva le nom d'um scien frere escript. Duquel il *tint* fermement qu'il fust leans (LA SALE, Salade, c.1442-1444, 115). ...non pas pour ce que les mariniers *tenssent* que le païs fust habité... (Percef. IV, R., c.1450 [c.1340], 653). ...croy et *tiens* fermement que, si n'eust esté le veu du voyage, que chacun d'eulx eust couché avec sa chacune. (C.N.N., c.1456-1467, 201). ...qu'il y ait entretiennement, rien ; ains *tiens* que ce soit la maindre de ses pensées (C.N.N., c.1456-1467, 232). ...[je] *tiens*, qui en aroit a faire, qu'on la trouveroit aujourd'huy ou reng de noz cousines, en Avignon (C.N.N., c.1456-1467, 350). En bonne foy, je croy et *tiens* fermement que vous avez pour ceste heure tresbon et entier propos (C.N.N., c.1456-1467, 564). Il est a *tenir* et a croire que en cest voiage nous pouons congnoistre Dieu que il est et au pays du royaume des cieulz tel qu'il est et comme il est. (Somme abr., c.1477-1481, 134). ...car l'on *tienne* que cestui Abraham escripvit plusieurs livres et traicta de la quarte conjunction qui fut du commancement du monde 3200 ans et du deluge 958 ans ou environ (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 18 r°). ...dit ou livre des Jours cretiques : "*Tiengne* et sache chacun medicin que, la Lune jointe avecques les estoilles fortunées, les maladies sont terminées à bien, et par la conjuction d'icelles aux estoilles contraires sont faiz et causés effectz opposites et mauvais..." (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 77 r°).

- *Tenir que* + subj. "Être d'avis que, soutenir que" : Dieu de bon haire - ne fist onc rien Que ne fut sien Et a son ayse ; Pour ce je *tien* - que tout luy plaise. (Pass. Auv., 1477, 242).

- *Tenir que oui* : ...et se ung confesseur devroit assoldre telle personne ? Response : Je *tiens* que oÿ en aucuns cas comme pour feblesse de corps ou aucune telle raison (GERS., Déf., 1400, 232).

- *Tenir que non* : La IXe question : Puet on acquerir pardons pour les mors ? Response : Je *tiens* que non, car pardons sont ordonnez a ceulz qui se soubmettent a la court de misericorde qui est icy et qui dure jusques a la mort, non pas aprés la mort. (GERS., Déf., 1400, 237). ...quand elle peut parler, crya mercy, et promist de non plus faire. Et je *tiens* que non fist elle de sa teste. (C.N.N., c.1456-1467, 411).

b) *Tenir* + inf. : ...celle vierge de laquelle Jhesu Crist naistera, qu'on *tient* naistre de la semence de David (MIÉLOT, Spec. hum. Salv. L.P., 1448, 127). Il n'est oppinion qui mette Ne qui la *tiengne* estre comette (...). Par quoy fault dire par droicture Que ceste est d'une autre nature. (GRÉBAN, Pass. J., c.1450, 73). ...combien que nous *tenons* assez estre en vostre memoire l'obligacion qu'avez a l'eglise, il ne vous desplaira pas pour plus grand seureté si je vous en touche aucuns des plus gros poincts. (C.N.N., c.1456-1467, 223). ...il *tenoit* fermement avoir laissé cheoir son dyamant ou le dit Thomas l'avoit trouvé (C.N.N., c.1456-1467, 394). Et ce se fait pour debouter l'entendement charnel, c'est assavoir qu'on ne cuide ce que le Pere pour l'anchienneté de lui ne soit reputé impotent, le Filz a cause de sa jonesse ne soit reputé moins sage et le Saint Esperit a cause de sa soudaineté soit *tenu* estre cruel. (Somme abr., c.1477-1481, 159).

- *Tenir de* + inf. "Penser, estimer" : ...je desire moult de parler a ma dame, car je *tiens* de la reconforter du tout. (Percef. III, R., t.2, c.1450 [c.1340], 57).

c) *Tenir qqn / qqc.* + attr. de l'obj. "Considérer comme" : ...quant je repense a la joie Qui de mon clerc me peut venir Si me veult amie *tenir*... (Mir. abbeesse, 1340, 66). Et avecques ce, toute chose de quoy l'en a opinion est ja determiné et *tenue* vraie. (ORESME, E.A., c.1370, 349). Tous les haulx barons, qui tenoient De lui et seigneur le *tenoient*, Manda semondre a certain jour (CHR. PIZ., M.F., II, 1400-1403, 260). ...Ihero fist comme saige roy par deux raisons : l'une pour estre doulx et piteux *tenu* aux poeuples (LA SALE, Sale D., 1451, 214). ...car a son trespassement de ce monde il fut *tenu* des chevaliers le plus vaillant (LA SALE, J.S., 1456, 2). Si se pensa qu'elle feroit mal de laisser son mary chargé de la pluspart d'eulx [ses enfants], car il n'en estoit pas le pere, combien qu'il le cuidast et que la *tenist* aussi bonne que nulle de Paris. (C.N.N., c.1456-1467, 327). ...des choses perdues on le *tenoit* vray enseigneur, et de toute science aussi le tresparfect docteur (C.N.N., c.1456-1467, 469). ...et escripvit sur les jugemens de astrologie, et fut *tenu* en son temps souverain astrologien et grant investigateur de toutes sciences. (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 41 v°). ...ung quidam chevalier, son parant, en Picardie, près Saint Quentin, fut *tenu* mort plusieurs jours, puis ressucita et predist moult de choses et vesquit très longtemps après. (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 120 r°).

- Empl. impers. : ...il me samble que le tourier peut dire de nous ce que bon lui en *tient* (Percef. III, R., t.1, c.1450 [c.1340], 199).

- Empl. pronom. à sens passif : ...et se *tiennent* leurs oppinions bien certaines en tous les jugemens de astrologie, et qui bien les entend et les suyt, il ne doit pas errer facillement. (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 118 v°).

- *Tenir qqn / qqc. à* : Quant cy avez deigné venir Et moy a vostre ami *tenir*, Je vous en aour et mercy (Mir. abbeesse, 1340, 89). O vray Dieu, pere, redempteur, O vray refuge de confort *Tenir* te dois bien a seigneur Et amer de plus fort en plus fort. (MARCADÉ, Myst. Pass. Arras R., a.1440, 102). ...elle a fait ung beau filz et a jeü leans, et l'a fait le marchant chrestienner, et le *tient* a sien. (C.N.N., c.1456-1467, 148). ...[il] *tenoit* a belle adventure que d'avoir eu cest eur et avoir joy de l'amour de sa dame (C.N.N., c.1456-1467, 393). Bien, Baudricourt, y me suffist, Et entend bien vostre parolle. Vous semble que mal je vous dis Et voy que m'en *tenez* a folle. Si n'estes pas en bonne colle De moy croire pour le present, Et le tenez tout a frivolle, Je m'en rapporte au Dieu puissant. (Myst. siège Orléans H., c.1480-1500, 297). ...[predist la prise de] l'arche federique par les Philistins, en laquelle estoient les livres Moyse, les tables des commandemens de la loy (...), illecques mises, selon le precept de Dieu, pour memorer leur yssue d'Egipte et autres choses, de quoy il fut *tenu* de plusieurs à prophete. (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 28 r°).

- *Tenir qqn / qqc. de* : Et si vueilliez *tenir* de vray Que j'ay grant fain. (Mir. marq. Gaudine, 1350, 131).

- *Tenir qqn / qqc. pour* : Trop m'a volu pour vil *tenir* (Mir. marq. Gaudine, 1350, 136). Si ne vous tenran [= *tenra* on] pas pour niche. (FROISS., Dits Débats F., 1363-1393, 119). Donques, devons nous commencier par les choses que nous cognoissons, et pour ce convient il que celui qui doit oÿr ceste science soit bien duit souffisanment en bonnes acoustumances de bonnes oeuvres et de justes, car c'est le commencement, et souffist *tenir* telles choses pour vrayes, et que il est ainsi senz enquerir la cause pour quoy ce est. (ORESME, E.A., c.1370, 110). Et dist par son serement que c'est le premier meffait et larrecin qu'il commeist ou feist oncques ; et requist que de ce il fust *tenu* pour executé, veu la petite valeur de la chose. (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 394). Et maint homme, pour bon *tenu*, Trez mauvais larron devenu Par redoubtable despérance, Ou peut-estre pour indigence (LA HAYE, P. peste, 1426, 169). ...[le meunier] s'excusa treshaultement, mesmes osa bien demander a madame s'elle le *tenoit* pour larron. (C.N.N., c.1456-1467, 44). Desja j'en ay lavé mes mains, Car sur Jhesus ne treuve rien Et pour vray pardonné le *tien*. (Pass. Auv., 1477, 170). Viengne son Dieu pour le rescourre, Ou certes je le *tiens* pour mort. (Myst. st Laur. S.W., 1499, 258).

- *Tenir qqn / qqc. comme* : Mais aucuns sont comme se ilz fussent femmes, et se delictent et esjoïssent de ceuls qui se douloient et complaingnoient avecques eulz, et les aimment car ilz *tiennent* comme amis tous ceuls qui se douloient avecques euls. (ORESME, E.A., c.1370, 492). ...ycellui lieutenant declaira et par jugement que ledit prisonnier ne joyroit aucunement de privilege de clerc, mais le *tenoit* et reputoit comme homme lay (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 464). Et pour abregier la renommee est que plures avaricie student, aucunement pensans plus a leur proffit que ad ce quoy ilz sont appellés a cause de leurs offices, et y *tient* on les causes comme inmortelles. (JUV. URS., Verba, 1452, 336).

- *Tenir noir, tenir blanc.* "Soutenir une chose et son contraire" : ...conme sont lez choses lezquellez dependent de la franche volanté d'onme, laquelle n'est pas determinee, mez est muable et aucune foys *tient* noir et aultre fois *tient* blanc, et si est aussi fallible (Songe verg. S., t.1, 1378, 370).

d) *Tenir qqc. de / en qqn.* "Considérer qqc. comme réel, comme vérifié à propos de qqn" : ...le contraire on *tenait* en lui (CHASTELL., Chron. K., t.3, c.1456-1471, 432).

- *Tenir du bien de qqn.* "En penser du bien" : ...tantost cogneut qu'elle aroit a la jouste failly, dont elle *tint* beaucop mains de bien du jousteur. [Connotation érotique] (C.N.N., c.1456-1467, 195). ...j'ay trop tost adjousté foy a voz semblans et decevables parolles (...) ; vous en *tenez* a present trop mains de bien de moy. (C.N.N., c.1456-1467, 235).

- *Tenir qqc. de qqc.* "Savoir que qqc. relève, vient de qqc." : Or appert donques comment par philosophie l'en peut estre

enduit a soy assentir a aucune chose que nous *tenons* de la foy. (ORESME, C.M., c.1377, 404).

e) [En incidente] : Car, je *tieng*, tu es esperit De Dieu, bon, non mie mauvais. (Mir. emp. Julien, 1351, 218). Ceuls doivent estre comparez Aux ames Dieu, si com je *taim*, Du noble paradis mondain... (DESCH., Oeuvres R., t.8, c.1370-1407, 40). ...il vous a, sire, envoié, Ce *tieng*, le plus de son tresor En vaisselle d'argent et d'or (Mir. Clov., c.1381, 239). Voicy Joseph, vostre mary, Qui l'a trouvé, comme je *tiens*. (GRÉBAN, Pass. J., c.1450, 128). Bien l'ay desservy, je le *tiens* (GRÉBAN, Pass. J., c.1450, 335).

2. *Tenir* un engagement pris ou l'objet d'un engagement. "Observer (cet engagement)" : Encore un autre veu feray, Doulce vierge, que je *tenray* Pour vostre amour toute ma vie (Mir. st J. Paulu, c.1372, 117). Je vous *tenray* ce que direz, Soiez certain. (Mir. march. juif, c.1377, 216). Et alors lui qui parle, cuidans que lesdites promesses *tenissent*, laissa aler ledit glesve et osta la main que il avoit sur ladite espée. (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 414). Et ont juré aux Sainctes Euvangilles de Dieu (...) *tenir*, garder, entériner et acomplir fermement tout ce que par nous sera sur ce dit (Ch. VI, D., t.1, 1402, 222). ...je vous veil *tenir* sans faulser ma promesse. (C.N.N., c.1456-1467, 167). ...il n'en diroit mot si les dictes parties ne se soubzmettoient, en peine de dix nobles, que de *tenir* ce qu'il en diroit [Avant de rendre sa sentence, le juge exige la promesse des parties de s'y conformer] (C.N.N., c.1456-1467, 393). Sus, donques, je *tiendrey* ma foy ; Je veulx que descapité soit. (Pass. Auv., 1477, 97).

- *Tenir une loi* : Domicïen, levez la main ! Vous jurez l'empire rommain Garder, deffendre et soustenir, Les loys et libertez *tenir*, Que les sages seigneurs ont mises ? (Mart. st Pierre st Paul R., c.1430-1440, 158).

- *Tenir une doctrine / une religion / une foi...* "Observer..., y adhérer" : ...les articles Que vous *tenez* en vostre foy (BOUVET, Appar. Meun A., 1398, 19). Cestui fut disciple dudit Permenides en la science de astrologie, entre autres comme Mabillans et Jarrix, aussi disciples dudit Millesius, ou de ses disciples, ou *tenant* sa doctrine. (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 49 r°). Mathurin de Jargueau, prebtre moult singulier, sçavant en la science des estoilles, lors residant à Paris et l'un des premiers delegué à fere le procès des Bernardins heretiques et *tenant* la secte des povres de Lion, desquieulx Bernardins en furent brullez cent XIIII, tous hommes de bonne estime (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 129 r°).

. *Tenir d'une loi* : Le vray Dieu qui morut pour nous, Aveucque luy [mon mari] de sa loy *tiens* (Vie st Eust. 2 P., c.1400-1450, 220).

- *Tenir Dieu / Jesus Christ...* "Être fidèle à Dieu, à Jésus Christ" : O doulx Jhesu que j'ayme et *tien*, En qui j'ay parfaicte fiance... (GRÉBAN, Pass. J., c.1450, 338). Seigneurs, reverence et salus Vous doint le Dieu que vous *tenés* ! (MICHEL, Myst. Pass. J., 1486, 335).

- Inf. subst. : Si n'estoit pas pas cose pour le roi d'Engleterre et les Englois legiere a esclarcir, car jamais li rois Phelippes, pour lors paroles, demandes ne manaces, ne s'en delairoit dou non *tenir* et remetre arriere (FROISS., Chron. D., p.1400, 235).

II. - Empl. trans. indir.

A. - *Tenir à*

1. [Idée d'adhérence, de fixation]

a) [D'une chose] "Être attaché, fixé qq. part" : Les cordes qui *tiennent* aus gielles devers le trait doivent avoir de lonc treize piés escarssement (HENRI FERR., Modus et Ratio, Livre deduis T., c.1354-1377, 284). ...[le] grant huys *tenoit* à une barre de boys que l'en reculoit dedens le mur quant l'en le vouloit ouvrir. (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 32). ...dedens LX jours que les arbres furent coppez, il y ot cent et trente nefz flotans en mer et *tenans* aux ancres. (LA SALE, Salade, c.1442-1444, 33). ...ilz ne laisserent en l'ostel de Beauvais estant en la ville meubles quelzconques, et non mie les voirrieres qui ne feussent ostees et les bendes de fer a quoy elles *tenoient*. (JUV. URS., Nescio, 1445, 495). Il ne fault que deux chainnes parmy les paulx, qui passeront parmy anneaulx de fer qui *tiendront* aux paulx. (BUEIL, II, 1461-1466, 39).

- Part. prés. en empl. adj. *Tenant*. "Qui est fixé, attaché" : ...les chausses destachees, qui en cellui temps n'estoient point *tenans* (LA SALE, J.S. E., 1456, 413).

- "Adhérer qq. part" : ...la glu n'i peut *tenir* (HENRI FERR., Modus et Ratio, Livre deduis T., c.1354-1377, 300).

b) [D'un mal, d'une maladie] "Être fixé" : ...combien que la maladie luy *tenist* en la teste et au debout de la langue (MOLINET, Faictz Dictz D., 1467-1506, 886).

c) "Être attenant à" : ...sur une maison assise a Paris, en la rue Palee, faisant le coing de la dite rue Palee, *tenant* d'une part audit maistre Girart d'Orliens... (Chartes Abb. St-Magl. T.F., t.3, 1350, 166). ...une maison cheoite ou place wide, assise a Paris, hors la porte du Bourc l'Abbé, *tenant* d'une part a Hanequin le Mauvais, et d'autre part et aboutissant a la maison qui fu feu monseigneur Gaucher de Chastillon (Chartes Abb. St-Magl. T.F., t.3, 1360, 242). Le duc trouva en une marche Qui à Lubecque *tient* et marche. (MACH., P. Alex., p.1369, 29). ...sur une maison assise à Paris en la rue de la Voirrie, *tenant* d'une part à l'ostel d'Anjou... (FAUQ., III, 1431-1435, 154). Le prince qui vuelt estre roy de nouvel royaume doit avoir du moins quatre duchiez, l'une *tenant* a l'autre, ou aultrement quatre contez pour chascune duchié, et qui ne soient tenus de homme que de l'empire ou de luy. (LA SALE, Salade, c.1442-1444, 230). ...la maison du curé *tenoit* a la sienne sans moyen. (C.N.N., c.1456-1467, 493).

d) [D'une pers.] "Se fixer qq. part, s'agripper qq. part" : ...[il] se prenoit et tenoit au chariot d'icelle damoiselle de Harecourt faignant qu'il feust son serviteur et lequel prisonnier ne s'estoit voulu departir de *tenir* à ycellui chariot, pour commandement que lui eussent fait yceulz maistres d'ostel (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 457).

- [D'un animal] "Être attaché à" : ...et doit avoir en la ligne quatre pinchons ou cinc et doivent *tenir* a la ligne par les elles ou par les piés (HENRI FERR., Modus et Ratio, Livre deduis T., c.1354-1377, 302).

2. Au fig. [D'une pers., idée d'attachement à qqn / à qqc.]

a) *Tenir à qqn*. "Être attaché à qqn"

- "Avoir pour favori (dans le combat chevaleresque)" : Belle, lequeil ameiz mieulx de noz IIII et auqueil vous *teneiz* de l'estour ? Celle respont : Mal seneiz, sy qu'il me semble, pau de vallour aveiz. Jamaiz a vous ne me veiréz *tenir*. (JEAN D'OUTREM., Myr. histors G., a.1400, 51).

- *Tenir à qqn en qqc.* "Faire confiance à qqn en qqc." : A moy vous en pouez bien *tenir* Car seans les feray venir Briefvement, ne vous en doubtés. (Pac. Job M., c.1448-1478, 229).

- *Tenir à qqn de lignage.* "Être de même parenté" : Affin que me peusse chevir Elle me volt mettre servir Une dame de hault parage, Qui .I. poy lui *tient* de lignage, Mais ne s'entre ressemblent pas, Ne sont pas faites d'un compas, Trop sont dessemblans leurs figures, Leurs fais, leurs meurs et leurs natures. (CHR. PIZ., M.F., I, 1400-1403, 23).

b) *Tenir à* + inf. "S'attacher à, vouloir + inf." : Carles de Blois (...) *tenoit* a avoir a fenme et a espouse la droite hiretiere de Bretagne (FROISS., Chron. D., p.1400, 474).

- [Sans prép.] *Tenir* + inf. : Or revient par la voie active Pour esmouvoir ceuls de parler Qui *tiennent* volentiers parler Des biens de contemplation (MACH., J. R. Nav., 1349, 273). ...pour le meilleur de son party où il *tient* avoir bonne et juste querelle (BUEIL, II, 1461-1466, 205).

3. [Idée de dépendance] "Dépendre de"

- *Qqc. tient à qqn* : Mais, je me doubt, et il peut estre, Que la deffaute *tint* au maistre, Car bon loyer cellui actent, Qui service a bon maistre tend. (CHR. PIZ., M.F., I, 1400-1403, 11). Mais la deffaute *tient* a ceulx, Qui oeuvrent de mauvais conseulx (CHR. PIZ., M.F., I, 1400-1403, 35).

- *Qqc. tient à qqc.* : Enquerre vouldrent l'achoison Des choses faites et requises, A leur premiere cause quises, Lesquelles sont appertenans A Philosophie et *tenans* (CHR. PIZ., M.F., II, 1400-1403, 105). Argent luy sera presenté, Car son salaire a rien ne *tient* ["n'a pas été convenu d'avance ?"] (LA VIGNE, S.M., 1496, 211).

- *Là tout tient.* "Tout dépend de là" : Et en toutes ces choses et autres que on pourroit dire sont et en la main et en la gouvernance du bon sen et de la bonne raison du veneur, quar là *tient* tout. (GAST. PHÉBUS, Livre chasse T., 1387-1389, 210).

B. - [Idée de dépendance] *Tenir de*

1. *Tenir de qqn.* "Avoir avec qqn (avec une lignée, avec l'écu qui la représente, avec la complexion d'une lignée...) des rapports de filiation qui entraînent une ressemblance" : Quant ung puceau prent une vesve a femme, le premier enfant qu'ilz auront, se c'est ung filz, pour aussi vray que euvangille, il *tiendra* de sa mere et sera sage (Ev. Quen., II, c.1466-1474, 139). ...vous savés qu'etes mon parant et que *tenés* de la bande de gueules (Lettres Ch. VIII, P., t.1, 1488, 348). ...si ledict conte estoit suspessonneux, il ne le *tenoit* point de luy [son père], car il ne le fut oncques, mais le *tenoit* de sa mère, qui avoit esté la plus suspessonneuse dame qu'il eust jamais congneue (COMM., I, 1489-1491, 5). ...jamais depuis la mort du duc Galliace n'en estoit sorti ny ne fit de long temps après, jusques il fut prins par tromperie dudit seigneur Lodovic et par la folie de son maistre, qui *tenoit* de la complexion de la mère et n'estoit guère saige. (COMM., III, 1495-1498, 13).

2. "Dépendre de, relever de"

- "Relever de (un homme ou une puissance à qui on est redevable des biens dont on jouit), être vassal de, avoir un ou des fiefs relevant d'un suzerain" : LE CHASTELLAIN. Je croy que vous ne savez mie, Dame, quel hoste nous avons. C'est li roys de qui nous *tenons* Ce dont nous sommes honnoré. (Mir. femme roy Port., c.1342, 158). Ors n'oit en Espaingne roy qu'il ne *tenist* de Charlez, fors que Amoradins, le sovrain roy d'Espaingne. (JEAN D'OUTREM., Myr. histors G., a.1400, 114). Et fist li rois faire un mandement que toutes gens *tenans* de li, portans armes, fuissent, le premier jour d'aoust, a Evruich. (FROISS., Chron. D., p.1400, 208). Les hommes du Roy ne sont pas tenuz de respondre aux cemonces des barrons ne des valvasseurs si ilz ne sont levans et couchans aux cours du chastel, et si ilz ne *tiennent* d'eulx (Cout. instit. Anjou Maine B.-B., t.2, 1437, 149). Et a Saint Ambroise de Millan, present iceulx prelas, princes et communes, [l'empereur] se foit [l. doit] fere couronner par l'archevesque de Millan (...) et après tout ce fait, doit prendre les hommaiges d'eulz et des aultres qui *tiennent* de la couronne de Millan (LA SALE, Salade, c.1442-1444, 228). [Messire Jehan de Croy, ambassadeur du duc de Bourgogne, au roi de France :] ...c'est celui [le dauphin], se vous deffailliez - que Dieu ne vueille ! -, qui doit estre son souverain seigneur [du duc de Bourgogne] et de qui il doit reprendre et *tenir*. (CHASTELL., Chron. IV, D., c.1461-1472, 183). Ce petit bourg, a ce que je congnois, *Tient* et despend de quelque baronnie Appartenant a monsieur de Dunoys Ou il y a moult belle seigneurie. (LA VIGNE, V.N., p.1495, 155).

- *Tenir de Jesus Christ.* "Se réclamer de Jésus Christ" : Or donc maintenant à Jhesus Ne fault viser ne parler plus, Il est mort, mais il fault viser A ses erreurs cy extirper Par voie d'ammonestement, Remonstrant à ceulx doulcement Qui vorront *tenir* de Jhesus Qui ont tort, et se eulx abstenir (MARCADÉ, Myst. Pass. Arras R., a.1440, 209).

- "Reconnaître l'autorité de qqn" : Manda aux barons que de lui *Tenissent*, mais n'y ot cellui Qui ne lui nyast sa demande. (CHR. PIZ., M.F., II, 1400-1403, 214).

3. Au fig. *Tenir de qqc.* "Participer de qqc." : Pur homme ne pouoit de fait Amender a Dieu le meffait Qu'avoit fait l'omme premerain, Car tuit *tenoient* du levain Du pechié de leur premier pére (Mir. Barl. Josaph., c.1363, 267).

- *Tenir du costé de.* "Se situer de ce côté" : ...entre eulx avoit conversé ung compaignon a demy fol, non pas qu'il eust perdue l'entiere cognoissance de raison, mais a la verité il *tenoit* plus du costé de dame Folie que de raison (C.N.N., c.1456-1467, 449).

- *Tenir du mince.* "Relever de la minceur, maigrir"

Rem. MOLINET, *Faictz Dictz* D., 1467-1506, 31.

C. - *Tenir contre. Tenir vers*

1. *Tenir contre* (un ennemi). "Résister à" : ...cognoissans bien que ne pourroient *tenir* contre luy, à la puissance que avoient (CHASTELL., Chron. K., t.2, c.1456-1471, 132). Et volut avoir avecque lui gens expers en toutes sciences et, par l'espasse de XL ans, *tint* contre les Romains, jassoit que la fin de lui fut piteuse et, après plusieurs victoires, tant pour lui que contre lui, il extaignit femmes et filles par venin. (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 68 r°).

2. *Tenir contre une opinion.* "S'opposer à" : ...par quoy aucunes foys ilz semblent dire choses contraires, et non font. Et si puet on *tenir* en tel cas contre leur oppinion, sans errer perilleusement. (GERS., Concept., 1401, 422).

3. *Tenir vers qqc.* "Être porté à qqc." : Tout aussi chier s'a il *tenir* Vers le tort comme vers le droit (MACH., J. R. Nav., 1349, 188).

D. - Empl. impers. [Idée de dépendance]

1. "Dépendre de"

a) (*Il*) (*en*) *tient à / en qqn de / que.* "Cela dépend de qqn de / que (ce qqn pouvant faire difficulté, pouvant s'y opposer)" : ...et en euls en *tient*, ce m'est avis, dou faire et dou laissier. (FROISS., Chron. D., p.1400, 842). ...pourquoy protestent que se par lesdiz procureurs ou leurs maistres *tenoit* que il ne peussent ordonner desdiz debas, que ce ne leur soit imputé (BAYE, I, 1400-1410, 228).

- *Il tient à qqn de qqc.* "Cela dépend de qqn" : Souverain a a cui en *tient* ["de qui cela dépend"] (FROISS., Pris. am. F., 1372-1373, 95).

- *Il ne tiendra pas en qqn.* "Ce qqn ne sera pas la difficulté, l'obstacle" : L'EXECUTEUR. (...) Puis qu'a ce li convient venir ; Delivrez vous. DEUXIESME SERGENT. Or ça ! ne *tenra* pas en nous : Faites besoingne. L'EXECUTEUR. Si vueil je faire sanz eslongne (Mir. ste Bauth., c.1376, 148).

- *Il ne tient pas à qqn que ... ne.* "Cela ne dépend pas de qqn (ce n'est pas grâce à qqn / ce n'est pas à cause de qqn) que ... ne" : Faulse et desloyale que vous estes, il n'a pas *tenu* a vous que ung tel et moy ne nous sommes entretuez et deshonorez ! Et je tien, moy, que vous l'eussiez bien voulu, a ce que vous en avez monstré (C.N.N., c.1456-1467, 239). ...[il dit à son compagnon] qu'il ne *tiendroit* pas a luy qu'il ne soit curé de leur ville, dont il fut beaucop mercyé. (C.N.N., c.1456-1467, 286).

- *Si à qqn ne tient.* "Si cela ne dépend pas de qqn (qui ferait difficulté, qui s'y opposerait), s'il ne fait pas difficulté, s'il ne s'y oppose pas, s'il ne l'empêche pas (la non réalisation de la chose serait de son seul fait)" : ...c'est le Saint Esperit et ses messagés qui vient a grant son, comme au jour d'ui, pour entrer en l'ostel de voz ames, se a vous ne *tient*. (GERS., Pent., p.1389, 78). Peuplë, eslieve donc ta face A Dieu et requiers ceste grace : Tant clement vers toy se maintient Que tu l'aras s'en toy ne *tient*. (GRÉBAN, Pass. J., c.1450, 170). ...et pour ce sera ce grant fait de vostre personne se a vous ne *tient*. (Percef. IV, R., c.1450 [c.1340], 330). ...de fait, si a elle ne *tenoit*, elle seroit cause d'enrichir et honorer tout son lignage. [Promesse d'un séducteur à une jeune fille] (C.N.N., c.1456-1467, 155). ...le bien amé serviteur, si a luy ne *tenoit*, tiendra la nuyt le lieu de celuy qui ou bahu fait maintenant sa penitence. (C.N.N., c.1456-1467, 185). "Or ça, Jehan, vous ne ferez pas pis que les aultres, tout est pardonné a ce pouvre larron de chemises, si a vous ne *tient*. - A moy ne *tiendra* pas, dit il. Je luy ay pieça pardonné, et luy en baille de rechef absolucion..." (C.N.N., c.1456-1467, 401). ...elle le commença a desirer et ficha tout son amour en luy, disant qu'il seroit celuy, si a luy ne *tenoit*, qui luy feroit garder la lecçon de son mary [Avant son départ le mari a conseillé à sa jeune femme, si elle devait prendre un amant, de le choisir honnête. Elle l'a trouvé] (C.N.N., c.1456-1467, 569).

- *À qui il tiendra.* "Quel que soit celui qui y fasse obstacle, qui cherche à s'y opposer" : Pendu soit a qui il *tiendra* : Nous sommes las oultre mesure. (GRÉBAN, Pass. J., c.1450, 266).

- *Il ne tient qu'à qqn.* "Cela ne dépend que de qqn" : Croy conseil, que sage feras : A grant honneur venir pourras, Ne *tient* qu'a toy. (Mir. st Ign., 1366, 99). LE ROY. (...) Avançons nous. DEUXIESME CHEVALIER. Chier sire, il ne *tenra* qu'a vous : Alez si tost que vous voulrez, Touzjours emprès vous nous arez (Mir. fille roy, c.1379, 34).

Rem. DU PRIER, *Roy Adv.* M., 1455, 89.

. *Il ne tient qu'à qqn que ... ne.* "Cela ne dépend que de qqn que ... ne" : ...a l'ostel de l'homme au gros membre se logeroit ; et ne *tiendra* que a luy qu'elle n'espreuve si le bon bruit qu'on luy donne est vray. (C.N.N., c.1456-1467, 407).

b) *Il tient à qqc.* "Cela dépend de qqc. (ce qqc. peut faire difficulté)" : Pleust a Dieu, dist la vieille, qu'il ne *tenist* a aultre chose, vous seriez tost garie, ce me semble. [Réponse à une jeune fille atteinte de la peste qui pense que seul l'amour peut la sauver] (C.N.N., c.1456-1467, 348).

- *Il ne tient à qqc.* "Cela ne dépend pas de cette chose, cette chose n'est pas la difficulté" : Je les tiens ja tous pour pendu. Au[x] gibés ne *tendra* il mie, Par Jhesu Crist, le fis Marie ! ["Ce n'est pas le gibet qui fera difficulté !"] (LA BUIGNE, Rom. deduis B., 1359-1377, 233). CENTURÏON. Sergens, hastez moy ce Jhesus Et ces deux larrons aux costéz. S'ilz ne veulent, si les batez Si bien qu'il n'y ait que redire. CLAQUEDENT. A cela ne *tiendra* pas, sire ; Nous en faisons nostre pouoir. (GRÉBAN, Pass. J., c.1450, 327). Je le feray voulentiers, sire ; A mon devoir pas ne *tiendra*. (GRÉBAN, Pass. J., c.1450, 347). "...il ne les peut avoir de droit ; aussi ne les demande il pas a ceste intencion, mais il les a bien deservies en aultre maniere. - A cela ne *tiendra* pas, dit elle, je feray voluntiers finance de la toille..." [Bien que leur maître ait perdu son pari dont les chemises neuves constituaient l'enjeu, les servantes demandent à leur maîtresse de les lui donner] (C.N.N., c.1456-1467, 189).

- *Il ne tient pas à qqc.* "Ce n'est pas la difficulté, rien ne s'oppose à qqc." : Il ne *tendra* pas a bien battre ["rien ne s'oppose à ce que je le batte bien"], Entré est en malle sepmaine. (GRÉBAN, Pass. J., c.1450, 256). [Même ex. ds *Myst. Pass. Troyes* B., a.1482, 714]

- *Il ne tient pas à qqc. que ... ne.* "Cela ne dépend pas de qqc. (ce n'est pas à cause de qqc.) que ... ne" : Son compaignon le chevalier de Haynau, qui savoit tout son cas, le servoit au mieulx qu'il povoit ; et ne *tenoit* pas a sa diligence que ses besoignes ne fussent bien bonnes et meilleures qu'elles ne furent. (C.N.N., c.1456-1467, 343). [Litote]

- *Il ne tient fors que.* "Cela ne dépend que d'une chose, à savoir que..., il suffirait que..." : ...car grant bien seroit se le païs estoit restauré de villes et chasteaulx. - Sire, dist Blanor, il ne *tient* fors que les menues gens qui se tiennent es forests eussent cappitaines pour les conduire (Percef. IV, R., c.1450 [c.1340], 866).

- *Il tient à qqn.* "Cela fait difficulté à qqn" : "Helas ! m'amye, et qu'avez vous ? Et n'estes vous pas bien vestue, bien logée, bien servye - Ce n'est pas la qu'il me *tient*, respondit elle. - Et qu'est ce donc ? dictes le moy, ce dit il, et si je y puis remede mettre, pensez que je le feray..." (C.N.N., c.1456-1467, 470).

- *À quoi / où il tient.* "À quoi cela est dû" : Mais je voy bien a quoy il *tient* : ... (DESCH., M.M., c.1385-1403, 55). Si ne scet le bon home ou il *tient* et vient a pouvreté et ne scet que penser, fors seullement qu'il dit et conclut a lui mesmes qu'il est ainxin maleureux et que c'est Fortune qui lui court sus et qui regne contre lui (Quinze joies mar. R., c.1390-1410, 60). Je ne scay pas a quoy il *tient* Ne së en toy tient la demeure (RÉGN., F.A., 1432-c.1465, 54). Scavez vous point a quoy il *tient* Que France a tant d'aversité ? (RÉGN., F.A., 1432-c.1465, 64). Et mout fut le chevalier esbahi qu'il ne pouoit donner la colee au damoisel, dont sa soeur lui demanda a quoy il *tint*. (Percef. IV, R., c.1450 [c.1340], 910). A quoy *tient* il ne a quel point Que je ne puisse ferir a point En vostre escu (Six dessins dialogués à double sens, éd. K. Baldinger, c.1470. In : Trav. Ling. Philol. 31, 1993, 20).

- *À peu ne tient que.* "Il s'en faut de peu que" : A peu ne *tient* que je ne dye Que mauvais doye devenir (RÉGN., F.A., 1432-c.1465, 114).

- *Peu s'est tenu que.* "Il s'en est fallu de peu que" : Peu s'est *tenu* que ne l'ay esnasee (ANTITUS, Poés. P., c.1500, 8).

2. "Importer à"

- *Il tient à qqn de* + inf. : D'avoir soulas de fame a nul d'eus il ne *tint*. (Vie st Eust. 1 P., c.1350-1400, 96). En tel parti les vouldrent mectre Qu'a tousjours leur en souvenist, Ne d'eux rebeller ne *tenist* (CHR. PIZ., M.F., III, 1400-1403, 238). Oncques ne distrent chançonnete, Ne de cueillir la vïolete Ne leur *tenoit* (CHART., L. Dames, 1416, 209). Disoit cellui qu'Amours tenoit En telle pensee amoureuse Que de dormir ne lui *tenoit* Ne de faire chiere jouyeuse (CHART., D. Rev., a.1424, 306). Quant en mesnaige fus entrés, Et je me fus bien avisés, Il ne me *tint* de rire. (Compl. nouv. mar. N., c.1490, 124).

. *Il en tient à qqn* : Il ne nous en *tient* Ne de toy ne nous doit challoir. (GRÉBAN, Pass. J., c.1450, 289). Si ton cueur dolent pas sera Quant de mort le pas passera, Qui est plus qu'autre riens

horrible. T'esbas tu bien present ? Or rible, Car adoncques ne t'en *tendra*, Lors qu'envers toy ses las tendra. (MESCHIN., Lun. princes M.-G., c.1461-1465, 38).

. *Il n'en tient pas à qqn.* "Il n'en a pas envie" : Tournez vous vers moy et je feroy ce que vous vouldrés. -- Pour Dieu, fait elle, lessés moy ester, car, par ma foy, il ne m'en *tient* point. Pleust a Dieu qu'il ne vous en *tenist* jamés ne qu'il fait a moy ! (Quinze joies mar. R., c.1390-1410, 9). Or rible, Car adoncques ne t'en tendra, Lors qu'envers toy ses las *tendra* ["Livre-toi à la débauche, car tu ne t'en préoccuperas plus quand..." (éd.)]. (MESCHIN., Lun. princes M.-G., c.1461-1465, 38).

- *Il tient à qqn que.* "Il importe à qqn que, cela affecte qqn que" : Monseigneur le bastard est un chevalier de haut courage, et luy *tient* moult que son voyage n'est de grand effet. (CHASTELL., Chron. K., t.5, c.1456-1471, 57).

- *Il tient au coeur à qqn* : Et pour ce qu'au cuer li *tenoit*... (Tomb. Chartr. Trois contes S., c.1337-1339, 75).

3. *Il tient pour.* "Cela tient lieu de" : [Le souteneur] Sa robe prens, demy seint et seurcot, Sy lui jure qu'il *tendra* pour l'escot. (VILLON, Test. R.H., 1461-1462, 125).

E. - [Idée d'obligation] *Estre tenu* (*à / de / en / pour*)

1. [À qqc.]

a) *Estre tenu à / en qqc.* "Être obligé à qqc." : Et l'omme qui a ce *tenuz* Estoit est si frans devenuz Que le basme plus ne querra (Mir. pape, 1346, 364). Faites li biau semblant, sanz faille : *Tenue* y estes. (Mir. Amis, c.1365, 57). ...et dist a l'evesque et as chevaliers qui la estoient, que il obeiroit volentiers a tout ce que on li avoit escript, car il i estoit *tenus* de foi et d'onmage. (FROISS., Chron. D., p.1400, 156). Chascun doncques se doit a la fois et souuent retourner sur soy en pensant les choses deuant dictes, et comme on fait ce a quoy on est *tenu*, en pensant aussy a quels vices on est enclin et les autres enfermetez. (CIB., p.1451, 199).

- "Être soumis à une obligation relative à qqc." : ...tout ainssy que les subgez sont *tenus* au bien de leur seigneur, sont les seigneurs *tenus* au bien de leurs subgez (LA SALE, Salade, c.1442-1444, 20).

b) *Estre tenu* (*à / de / pour*) + inf.

- *Estre tenu faire qqc.* "Être obligé de faire qqc." : ...car chascun est plus *tenu* secourir et aidier a celuy que il aime plus. (ORESME, E.A.C., c.1370, 460). ...et sera *tenus* et promist le dit Guillaume moudre pour les bonnes gens du pays, pour bon et raisonnable pris (Chartes Abb. St-Magl. T.F., t.3, 1375, 453). ...et est et sera *tenus* ledit Jehan, par chascun an du dit temps, mettre et espandre tout le fiens es dites vingnes (Chartes Abb. St-Magl. T.F., t.3, 1380, 498). ...et sera *tenus* Pierre de Brecourt, son oncle, rendre compte par devant maistres Guillaume de Celsoy et Guillaume Le Clerc des choses par lui administrées (BAYE, I, 1400-1410, 197). Pour lesquelles vous estes bien *tenu* remercier et recongnoistre Dieu... (JUV. URS., Verba, 1452, 194). Et pour plus tost soy acquictier des pris qui seroient perdus, chascun de nous sera *tenu*, avant le commancer des armes, les mectre es mains du prince, pour en ordonner a son bon plaisir. (LA SALE, J.S., 1456, 146).

- *Estre tenu à faire qqc.* "Être obligé de" : ...Quant l'en doit au service entendre Que touz sommes *tenus* a rendre (Tomb. Chartr. W., c.1337-1339, 52). Homme est bien *tenu* a servir chelui qui a pourveu suz toutes ses neccessités (HENRI FERR., Modus et Ratio, Livre deduis T., c.1354-1377, 229). Car celui qui doit est *tenu* a rendre, et se il ne puet faire chose condigne ou rendre equivalent selon ce que il a receü, donques il demeure tousjours debteur. (ORESME, E.A., c.1370, 451). ...car tous ceulx d'ung party sont *tenuz* à le faire les ungs pour les aultres. (BUEIL, II, 1461-1466, 94). ...et lui dist que tous les bons serviteurs du Roy estoient *tenuz* à lui faire honneur. (BUEIL, II, 1461-1466, 142).

- *Estre tenu de faire qqc.* "Être obligé de faire qqc." : Pour quoy es tu *tenu* de faire De baume celui luminaire Nient plus que d'uille ? (Mir. pape, 1346, 357). Sire, je seroie *tenue* De vous faire honneur, se savoie (Mir. mère pape, c.1355, 357). Et, quant il refuseroit et inconvenient adviendroit au soubdoyer, à qui seroit le prisonnier, le cappitaine seroit *tenu* et obligé de le lui reparer. (BUEIL, II, 1461-1466, 11). ...car le pere arrogateur est *tenu* de laisser au filz arroginé la quarte partie de tous ses biens par testament (Sacr. mar., c.1477-1481, 60). ...mais le pere adopteur n'est *tenu* de riens laissier au filz adoptif se il ne lui plaist. (Sacr. mar., c.1477-1481, 60).

- *Estre tenu pour faire qqc.* : Aussi vous estes ci venu Disans que vous estes *tenu* Pour faire son très dous service, Dont le partir yert trop grant vice (MACH., P. Alex., p.1369, 107).

c) *Estre tenu que* + subj. : Aymerigot, vous estes bien *tenu* que vous fachiez aucune chose pour la dame, car vous eustes, n'a pas encoires troix ans, de son argent, V. mille frans pour le rachat du chastel de Merquel. (FROISS., Chron. M., XIV, c.1375-1400, 210).

2. [À qqn]

a) *Estre tenu à / envers qqn.* "Être lié à qqn, lui être obligé, lui être redevable" : Je suis moult *tenu* a ceste dame qui c'est tant travaillee pour moy. (Veng. Nostre-Seign. F., t.1, c.1300-1400, 82). De tant que pour moy plus ferez, Tant plus *tenue* a vous seray (Mir. emper. Romme, 1369, 253). Et donques qui resgarde a ceste raison, le filz semble estre plus *tenu* au pere que a soy meïsmes. (ORESME, E.A.C., c.1370, 456). Si comme a ceulz qui sont d'un lignage, il est legier a savoir que l'en est plus *tenu* a celui qui est le plus prouchain. (ORESME, E.A.C., c.1370, 459). ...car je n'estoie en riens *tenus* envers vous, ou cas que, sans mon sceu, vous estiez alez chevaulchier à l'aventure. (FROISS., Chron. M., XIV, c.1375-1400, 205). ...une obligacion par laquele Almaurry Noël, carrier, demourant à Gentilly, est *tenuz* et obligiez envers messire Florimont de Guise, chevalier, en la somme de IIJcXXXV frans (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 494). ...et vous, qui estes tant *tenu* a Dieu et auquel il a fait tant de graces, ne devés pas souffrir que on les empesche ainssi en leurs jurisdictions. (JUV. URS., Verba, 1452, 368). ...et comment vous pourray je jamais servir a la milesme partie de ce que a vous suis *tenus* ? (LA SALE, J.S., 1456, 73). C'est ung des hommes du monde à qui je suis le plus *tenu* et que j' ayme plus. (BUEIL, II, 1461-1466, 221). Et alors le seigneur de Buoeil, ammiral de France, qui aultreffois avoit esté principal gouverneur du daulphin, prist la parolle et dist ainsi : "Je suis serviteur et bien *tenu* a monsr (...). Mes, a parler a la verité, il s'est mal conduit envers le roy ..." (CHASTELL., Chron. IV, D., c.1461-1472, 51). Et alors le duc, la tirant a part emprés un banquet [ou] il alla seoir, l'assist emprés ly, et la, entre aultres devises joieuses et de pluseurs manieres, lui va dire par son nom : "Madamoiselle, (...) m'avez fait honneur en mes vieulx jours, et m'en repute bien *tenu*..." (CHASTELL., Chron. IV, D., c.1461-1472, 239).

- Empl. abs. : Et pour monstrer que il [Don Henry] l'amoit [son ancien précepteur, mort pour lui sauver la vie], et que *tenu* en estoit (...), il vault trois mois, sans faire barbe ne cheveulx, le noir porter. (LA SALE, Reconf. De Fresne H., 1457, 30).

- Part. passé en empl. subst. masc. "Celui qui a des obligations morales, de gratitude" : ...nostre Saint Pere prist la parolle (...). Et remerciant pareillement le noble prince son nepveu de si longtaine venue et tous les aultres, leur dit et monstroit signe

qu'il estoit moult haultement joieux de leur advenement, qui leur avoit esté penible, ce dist, et de grans despens, dont il se reputoit moult leur *tenu* (CHASTELL., Chron. IV, D., c.1461-1472, 251).

b) "Être lié à qqn par une obligation juridique" : Toutesvoies, le beneficié n'est pas *tenu* au bienfaicteur par obligacion legal et de justice, mes seulement par obligacion moral et d'amistié. (ORESME, E.A.C., c.1370, 473). Et fu compté et sonmé a tous barons, chevaliers et equiers de Hainnau, en conbien, tant pour cevaus que pour gages, li rois estoit *tenus* envers euls. (FROISS., Chron. D., p.1400, 153). ...ung detenteur de heritages, chargiez de rente, est *tenu* aux rentiers ypothecairement et personnelment des arrerages d'icelle rente escheuz de son temps. (FAUQ., III, 1431-1435, 119).

- *Estre tenu à qqn* 1 *pour qqn* 2. "S'être porté garant auprès d'une personne pour une autre" : Ho ! dist Ysabel, ma dame, or sommes nous desobligees, car nous vous estions *tenues* pour lui que a ceste foys il avroit dame choisie. (LA SALE, J.S., 1456, 49).

- Part. passé en empl. subst. masc. "Débiteur" : Jehan de Reneufves, demourant à l'Estoile et au Croissant en la Cité de Paris, est son *tenuz* et obligiez en la somme de XX frans (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 495).

c) *Tenu envers qqn.* "Qui a une obligation de respect, de considération envers qqn" : PREMIER CURÉ. (...) Tu scés bien qu'envers moy *tenuz* Es, et conment t'es maintenuz En rigueur d'orgueil paroutré (Mir. parr., 1356, 12). ...et recongnoys que mout suis *tenu* envers toy (Percef. IV, R., c.1450 [c.1340], 744).

F. - [Idée de dépendance] *Tenir sur qqn.* "Surveiller qqn" : ...et de fait hier, n'a pas plus loing, je *teins* sur vous, et d'un lieu ou j'estoye, je vous y vy entrer ; vous savez bien si je dy vray. (C.N.N., c.1456-1467, 229).

III. - Empl. intrans. [Empl. intrans. (ou empl. trans. avec objet "interne"). Proche d'un emploi "symétrique" (le sujet grammatical est un "objet profond") ; idée de stabilité]

A. - "Ne pas céder, résister"

1. [D'une chose] "Être solide, ne pas céder" : JOSEPH. Cilz qui ce clau cy vuelt ferir Avoit en lui peu de pité. (...) Or ça, mon clau est esrachié. NICODEMUS. Li miens *tenoit* fort, mais je l'ay. (MARCADÉ, Myst. Pass. Arras R., a.1440, 213). ...il s'apperceut, ne sçay comment, que mon devant ne *tenoit* comme rien, et qu'il estoit en trop grand adventure de cheoir. (C.N.N., c.1456-1467, 41). Hurtons de poittrine de cheval à la barrière ; car vous savez bien qu'elle ne *tient* point. (BUEIL, I, 1461-1466, 139). Malegorge, prent tes ostis Et clouerons les piés ensemble. Il en *tiendré* mieulx, si me semble. Or frape, car je tien les piés. (Pass. Auv., 1477, 198).

- *Qqc. tient qq. part.* "Qqc. est solidement accroché, attaché qq. part" : Maiz, quant les aguilles leur viennent, Qui dedens l'eschine leur *tiennent*, N'essaiez pas a les garir (LA BUIGNE, Rom. deduis B., 1359-1377, 331).

- [Du mariage] "Être valide" : Je sui filz de roy ou de prince ou de duc, et la femme n'aura nulle congnoissance de lui, et il contrait avec celle femme, et elle cuide qu'il soit filz de roy, pour tant elle ne sera pas deceute. Et *tendra* le mariage, ce ne sera pas erreur de personne, mais erreur de qualité qui n'empesche pas le mariage. (Sacr. mar., c.1477-1481, 50). Et se les espousailles n'ont pas *tenu*, car ilz ne sont pas de droit, mais de fait, ilz sont tant seulement contrais. (Sacr. mar., c.1477-1481, 72).

- [D'un argument, d'un jugement, d'un serment...] "Rester valable" : Pour ce qu'as fait un serement Qui ne peut *tenir* bonnement Que ce ne soit contre la loy (...), Dieu te mande qu'en brief termine Seras mesel. (Mir. Amis, c.1365, 44). Tiercement, ont esté mises raisons au contraire et que il n'est pas ainsi meu, et nientmoins touz *tiennent* et je cuide que il est ainsi meu et la terre non (ORESME, C.M., c.1377, 536). ...mon jugement est vrai, il *tenra* et ne sera point subverti. (Internele consol. P., 1447, 204).

- Au fig. "Résister" : ...mon heur est tel aujourd'huy ou que je suis banny du royaume, ou que je le seray dedens une heure, et n'est riens de ma vie qui me *tenra*. (CHASTELL., Chron. K., t.4, c.1456-1471, 178).

- *Tenir longuement.* "Durer, résister" : Dyarrie quant elle a longuement *tenu*, et vomite survient de son gré, c'est cause de garison. (SAINT-GILLE, A.Y., 1362-1365, 91).

- Part. passé en empl. adj. "Qui résiste au temps, durable, persistant" : Et pour ce dit Seneque que le memoire des benefices doit estre *tenant* et durable et le memoire des injures doit estre tantost passé. (ORESME, E.A.C., c.1370, 255). Quel vice en grans seigneurs ! Et ja souloient les greigneurs Avoir parolle aussi *tenant* Comme une tour ; mais maintenant, Se tu n'es folz, point ne t'i fie, Car c'est tout vent, je le t'affie ! (CHR. PIZ., M.F., II, 1400-1403, 25). Oncques mais je ne fuz sy las Ne senty douleur sy *tenant*, Ainsy que je faiz maintenant ; Je tremble tout comme une feuille Et n'ay membre que bien me veuille, Tant suis mat et aventuré. (Myst. Pass. Troyes B., a.1482, 831).

2. [D'une pers.]

a) "Différer de satisfaire ses besoins naturels ; se retenir" : Ly malignes esperis fuyent la pierre [de sayete]. Ly ayghe de ly boulte garist estorsions el ventre. Se vous donnés l'ayghe de luy boyre une femme : se elle est virge, elle *tenra*, et se elle est corrupte elle pissera tantost. (MANDEVILLE, Lap. M., c.1350-1390, 184).

b) "Résister" : L'empereur mande que venez A luy et que point ne *tenez*. (Myst. Incarn. Nat. L., t.2, c.1454-1474, 420). Warwyc ne *tenroit* point de pied, qui estoit lâche et couard (CHASTELL., Chron. K., t.5, c.1456-1471, 486). Sur ceste question il fault *tenir*. Il fault regarder se la commaternité precede mariage ou ensieuve mariage (Sacr. mar., c.1477-1481, 56).

- *Sans tenir.* "Sans résistance" : Les chrestiens viennent devant vous et vous veulent assegier et sont bien cent mille et ont prise la cité de Bethleem sans *tenir*. (Baud. Flandre P.-M., c.1443-1452, 84).

B. - *Tenir* dans tel ou tel état. "Se maintenir dans tel ou tel état" : En ce party que vous ouez *tint* Remondin Olivier grant espace de temps. (ARRAS, c.1392-1393, 63).

- *Tenir* + compl. prép. : Ne me puis sur piez *tenir*, mais Pasmer me fault. (Mir. st Alexis, 1382, 366). Ma foy, dit elle, il m'est prins ung tel mal de teste que je ne saroye *tenir* sur piez (C.N.N., c.1456-1467, 242).

- *Tenir* + adv. (ou adj. en empl. adv.)

. *Tenir bon / tenir ferme.* "Résister" : Et se en devant il avoit *tenu* bon, encoires le tenoit-il meilleur aprez, car il avoit moult bien de quoy. (FROISS., Chron. M., XIV, c.1375-1400, 151). ...ce devant fut trestout asseuré et *tenoit* tresferme et bien. (C.N.N., c.1456-1467, 41). ...la petite bataille, qui estoit derrière, *tint* ferme (BUEIL, II, 1461-1466, 202).

- *Sans long tenir.* "Sans tarder" : Sire, j'y voix sans long *tenir* Et leur diray tout a present Qu'il viegnent bien hastivement (Pac. Job M., c.1448-1478, 241).

- *Tenir ensemble.* "Se maintenir ensemble" : Et tenez, mon amy, a nostre amour commencier, je vous donne ces deux verges d'or qui *tiennent* ensemble (ARRAS, c.1392-1393, 27). Mon doulz

amy, veez cy deux anneaulx qui *tiennent* ensemble, dont les pierres ont une mesme vertu. (ARRAS, c.1392-1393, 259).

. "Être consistant" : Et nientmoins, quant la liquer est forment continue et *tenante* ensemble... (ORESME, C.M., c.1377, 718).

C. - [D'un chanteur] "Faire la teneur (dans un motet)" : SAINT JEHAN. Ensemble (...) Nous fault d'un motet le recort Chanter : bon fol, a nostre accort Tost vous mettez. LE FOL. Mes amis, de ce ne doubtez : Conmenciez, et je vous suivray. Je *tenray* ou je trebleray, Quel que vouldrez. (Mir. parr., 1356, 58). Se prudence qui *tient* cessoit, Le chant tost se descorderoit (LE PETIT, Champ d'or L., c.1388-1392, 81). ...l'en puet aprandre a chanter, acorder, doubler, quintoier, tierçoier, *tenir*, deschanter, par figure de notes, par clefs et par lignes, le plus rude homme du monde (DESCH., Art dictier R., 1392, 270). Et sur la nuyt va chantant a voix basse, Et s' entretient Par soubz les braz a quelque autre qui vient Avecques lui, qui bien chante ou bien *tient* (CHART., D. Fort., 1412-1413, 169).

D. - [Empl. trans., mais avec un objet "interne" (espace, mesure...)]

1. *Tenir* un certain espace "Occuper un certain espace" : ...dont cilz qui livroient la place furent moult esbahiz, tant du ruissel qu'ilz virent courre soubdainement comme de l'enceinte que ly cuirs de cerf *tenoit*, car il comprenoit deux lieues de tour. (ARRAS, c.1392-1393, 34). Et sur celle mesmes riviere estoient les Sarrasins logiez, et n'avoit entre eulx deux que une montaigne qui *tenoit* enuiron une lieue de tour (ARRAS, c.1392-1393, 134). Tant y veissiés de nefs floter Que de la mer grant part *tenoient* (CHR. PIZ., M.F., II, 1400-1403, 244). Cestui recite en ung sien traicté qu'il vit, aucun peu après le consille, une merveilleuse multitude de oyseaulx incongneux en l'air, pres de Berne et venoient de devers les parties de France, qui *tenoient* d'espasse de plus de ung mil de Almaigne de long et ung quart en large, et voloient moult espées (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 151 v°).

- *Tenir toute la voie.* "Occuper toute la largeur de" : Des royseulz doit on avoir de granz et de petiz, quar le royseul doit *tenir* toute la voye. (GAST. PHÉBUS, Livre chasse T., 1387-1389, 285).

2. *Tenir* tant, telle mesure... "Contenir tant, telle mesure" : ...une aiguière d'or *tenant* une pinte, semée d'esmaux de plicte, de rubis, d'esmeraudes, et de perles d'Orient, et sur le couvercle devoit avoir 1 saphir pour le fritellet, lequel saphir le dit Estienne avoit osté pour ce qu'il estoit desrivé (Comptes argent. rois Fr. D.-A., I, 1353, 305). Sire, Alixandre est une ville Qui *tient* de tour plus de X.. mille, Car elle est grant et plate et lée, De tours et de haus murs fermée (MACH., P. Alex., p.1369, 61). ...il *tenoit* bien VII piés de grant adonc (JEAN D'OUTREM., Myr. histors G., a.1400, 20).

3. *Tenir* un certain contenu. "Contenir" : Ceste nef *tient* infinie abondance : Touz biens y sont puisiez sanz descroissance (Mir. Barl. Josaph., c.1363, 301). Aler au puis me conviendra Querre ëaue pour mon mesnaige Et ceste cruche en mon voyaige Porteray, qui *tiendra* assez. (GRÉBAN, Pass. J., c.1450, 156).

- Au fig. "Contenir qqc., comporter en soi" : La loy *tient* que le hault regnon De celuy dont mencion faictes, Qui nous est promis des prophetes, Sera de si grande crïee Qu'au monde n'y aura contree Qui ne saiche parler de luy. (GRÉBAN, Pass. J., c.1450, 116). Ce me semble un estrange fait : Grant signe de charité *tient*. (GRÉBAN, Pass. J., c.1450, 239).

4. Empl. impers. "Trouver place" : Lequel pillier est encore en icelle eglise en une petite tournelette ou il ne peut *tenir* que deux personnes a une fois (Voy. Jérus., c.1395, 22).

E. - Part. prés. en empl. subst.

1. [Dans l'espace] *Tout en tenant.* "D'un seul tenant, dans un ensemble continu" : Puis que sommes en bon prepos, Je veul si fayre pour rayson Une forte et grosse mayson Et l'egleyse tout en *tenant*. (Myst. st Bern. Menth. L., c.1450, 143).

2. [Dans le temps]

- *En un tenant.* "D'affilée, sans interruption" : Par le grant Dieu c'om doit louer, Il n'an ara plux maintenant [des coups], Assés en a en ung *tenant* (Pass. Semur D.M., c.1420 [1488], 196). Se semble ung viel matin famis, Hullant huit jours en ung *tenant*. (Myst. Pass. Troyes B., a.1482, 618).

- *Tout d'un tenant.* "Tout de suite" : Bien revenu Soit le prophette vertueux ! Mon corps sera bien curïeulx De l'aler veoir tout d'un *tenant*. (Myst. Pass. Troyes B., a.1482, 500).

IV. - Empl. pronom. [Idée de stabilité]

A. - *Se tenir qq. part*

1. [D'une pers., dun animal]

a) "Se trouver, rester qq. part" : Lors quant il [le coucou] sent yver venir, Si s'en va en son creux *tenir* (Renart contref. R.L., t.1, 1328-1342, 14). ...Et me chargea, quant je vins cy, Que de par li vous die ainsi Que ceans vous vueillez *tenir*, Car il veult cy demain venir Pour visiter. (Mir. abbeesse, 1340, 83). [Personnification] Et quant Espoir qui en mon cuer se *tient* Fait dedens moy si grant joie venir... (MACH., R. Fort., c.1341, 111). NOSTRE DAME. Je ne me vueil ci plus *tenir*. Venez vous en, biau filz Jhesus. (Mir. nat. N.S.J.C., c.1343, 230). En maint divers estre M'a convenu querre et tracier L'ermitte que le penancier Me dit qu'en Egipte manoit Et en un desert se *tenoit*. (Mir. parr., 1356, 40). Et dist, icellui Thevenin, à lui qui parle, qu'il se *tenist* en bas par terre à l'uys, et regardast que ledit Godeffroy, leur maistre, qui estoit alez à une frarie en ladite ville, ne venist. (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 370). ...ne se volt *tenir* En cel pays, ainçois s'en part (CHR. PIZ., M.F., II, 1400-1403, 253). ...Et se *tenir* celle saison Communelment en sa maison (LA HAYE, P. peste, 1426, 79). ...de la partie en laquelle il estoit ordonné en la bactaille des Rommains, il [Metius Suffetius] se party et s'en alla mener ses gens ou pendant d'une montaigne, qui estoit assez prez de la, affin que, après la battaille, ilz se *tenist* devers les vaincqueurs. (LA SALE, Salade, c.1442-1444, 37). ...il m'ont ceans amené, ou il me faut *tenir* aucune espace de temps (Percef. III, R., t.2, c.1450 [c.1340], 65). Et se tu me demandes par quoy ilz se *tendront* en hault et ne cherront point en ceste tristesse melancolieuse, ie tay respondu deuant que ce sera par leesse spirituelle par laquelle ilz se soustendront. (CIB., p.1451, 219). ...dist le compaignon a sa femme qu'il s'en alloit (...) et la chargea de bien se *tenir* a l'hostel et garder la maison (C.N.N., c.1456-1467, 24). Le jour qu'elle y vint, [le curé] se pourmenoit et se *tenoit* près du benoistier. (C.N.N., c.1456-1467, 301). Maulbec, *tien* toy tousjours darriere. (Pass. Auv., 1477, 139).

- *Se tenir à qqn.* "Fréquenter qqn" : ...ce sera bien (...) Que plus avecques nous ne viengnent [ces gens], N'en nulle maniere s'y *tiengnent*, Et qu'a tous temps maiz de leurs viez D'avecques nous soient bannies. (LA BUIGNE, Rom. deduis B., 1359-1377, 197).

- *Se tenir avec qqn.* "Demeurer avec qqn" : Lonc temps avec elle se *tint*. (CHR. PIZ., M.F., III, 1400-1403, 22). ...a la fin l'engroissa, Puis, longuement, avec elle se *tint*. (BAUDE, Dictz moraulx S., p.1450, 83). ...quand il cogneut que par beau ne par lait il ne la povoit oster de sa mauvaiseté, il la abandonna, et ne se *tint* plus avec elle, mais la fuyoit comme tempeste (C.N.N., c.1456-1467, 489).

- Au fig. *Se tenir derrière.* "Se montrer discret" : Or avoit le roy anglois bien entendu piéçà la mort de son frere (...), dont il se

tenoit bien derriere, mais en porta du desplaisir assez (CHASTELL., Chron. K., t.1, c.1456-1471, 236).

b) "Habiter qq. part" : ...[il] s'advisa ung jour (...) d'aller esbater, voler et querir les lievres en la marche du païs ou sa dame se *tenoit* (C.N.N., c.1456-1467, 474).

2. [D'une chose]

a) "Se trouver qq. part, subsister, rester, se maintenir, exister (qq. part)" : Si se *tient* plus escharceté En richesse qu'en povreté (LA BUIGNE, Rom. deduis B., 1359-1377, 207). Ceste couleur se *tient* moult fort ou elle se prent et ne l'en puet on oster que il n'y pere tousjours. (CORBECHON, Couleurs S., 1372, 378). Une seule maison puet enseignier que la court demande, que le pueple espoire et où les vertus du royaume *tiennent*. (FOUL., Policrat. B., I, 1372, 91). Dame, et comment que moult fort me destraingne Li souvenirs qui en mon cuer se *tient*, Ne pensés ja pour ce que je me feingne D'amer (MACH., L. dames, 1377, 48). Item, pourquoy aucunes choses terrestres pour leur petite quantité, si comme poudre, et aucunes autres pour la tenuité ou tenüece de leur figure, si comme fuilles d'or, se *tiennent* en l'aer sanz estre meues en bas ? (ORESME, C.M., c.1377, 712). ...et que l'on ait La congnoissance du bon lait Et du maintien de la nourrice, Qu'elle ne soit sote ne nice, Mais ait bon pis, soit lie et gaie, Juene, jolie et se resgaie, Que son lait sur l'ongle se *tiengne* (DESCH., M.M., c.1385-1403, 101). Et se icelle goucte de miel se *tient* en l'eaue sans espandre, il est cuit. (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 279). Saichiés que, par ces desers, ce ne sont pas fonteines sourdans, mais sont lieux bas entre grans roches ou l'eaue se *tient* et arreste apprès une grant pluye. (Voy. Jérus., c.1395, 45). Il est force qu'adés il m'en souvieigne, Quel que je soye et quel que je devieigne, Tant que l'ame dedans le corps se *tieigne* (CHART., Compl., 1424, 325). Se ceste rigueur se *tenoit* Et pitié n'y contretenoit... (GRÉBAN, Pass. J., c.1450, 43). ...car la vie se *tient* et est conseruee en chaleur et en moiteur. (CIB., p.1451, 218). Mais l'arain, pour ce qu il a en soy plus de moitteur que le fer, mieulx se *tient* en l'eaue et plus longuement sans pourrir. (BUEIL, II, 1461-1466, 52).

b) [D'une action, d'un événement] "Avoir lieu (qq. part)" : Tandis que ce parlement se *tenoit* va venir - ainsy le vost Dieu - de terre ca jus, de la cité de Nazareth es parties de Galilee, une damoiselle, fille de vertuz, qui Oroison se nommoit. (GERS., Concept., 1401, 395). ...dont pluiseurs malfaiteurs se sont avanciez (...) a faire homicides, traysons et tous aultres griefz, malefices et excez, pour ce que, quant ilz les avoient faiz couvertement et en repost, ilz ne povoient estre convaincus par tesmoings ; dont par ainssy le malefice se *tenoit*. (LA SALE, Salade, c.1442-1444, 208).

B. - [D'une pers. ou d'une chose] "Se maintenir, se montrer (dans un certain état, une certaine position, une certaine attitude, une certaine activité...)"

1. [Avec un attr. de l'obj.] : ...touz jours seult honneur venir A l'enfant qui se veult *tenir* Obediant et doubtant pére (Mir. Barl. Josaph., c.1363, 280). La malade faire me fault, Puis que mon gendre voi venir ; Le chief enclin me veil *tenir* Et clos les yex. (Mir. femme, 1368, 189). Par la vile aloit et venoit, Et entre les gens se *tenoit* Sain et haictié. (Mir. femme, 1368, 198). Et se *tint* la feste grande et belle (FROISS., Chron. D., p.1400, 458). ...pour soy *tenir* bien abilié, bien monté, et toutes ses gens, selon son estat. (LA SALE, J.S., 1456, 22). ...present celle de qui vous vous *teniez* si fier, par laquelle avez si deshonnestement menty et parlé contre les chevaliers et escuiers (LA SALE, J.S., 1456, 298). J'ay veu qu'on n'oyst pas Dieu tonner en une compaignie ou il fust ; et il se *tient* plus coy que ung feu couvert. (C.N.N., c.1456-1467, 199). [Montez en hault,] en ce petit grenier, et vous *tenez* tout coy, sans mouvoir (C.N.N., c.1456-1467, 243). Si s'en *tenoit* trop plus fiere, et se faisoit acheter. [Son ami est de plus en plus épris d'elle] (C.N.N., c.1456-1467, 414).

- *Se tenir comme* : ...il ne sonnoit pas ung mot, mais se *tenoit* comme une droicte statue ou ung idole entaillé (C.N.N., c.1456-1467, 199).

2. [Avec un adv. ou un compl. adv.] : L'ABBEESSE. (...) Je vous y mettray en tel tiltre Que vous devra bien souvenir De vous plus simplement *tenir* Une autre foiz. (Mir. abbeesse, 1340, 64). Car nulz n'y peut a droit venir, S'il ne se veult mettre et *tenir* En solitude. (Mir. emp. Julien, 1351, 213). ...donques, aussi comme seürmonter et avoir victoire est meilleur chose que n'est soy *tenir* senz estre vaincu, semblablement il s'ensuit que continence est meilleur et plus eslisible que n'est perseverance. (ORESME, E.A., c.1370, 389). ...et contenoient icelles lettres, si comme il se recorde, que il qui parle se *tenist* bel et bien, ainsi qu'il avoit acoustumé de faire, et se gouvernast et gardast ses forteresses au mieulx qu'il pourroit (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 196). ...sa moulhier (...) se *tenoit* simplement et sainctement comme beghine (JEAN D'OUTREM., Myr. histors G., a.1400, 128). Ceulx de la cité moult doubterent, Mais soubtilment Rommains manderent Que fort se *tenissent*, car tost Aroyent secours de grant ost (CHR. PIZ., M.F., IV, 1400-1403, 12). ...a lui il appartenist Que plus fierement se *tenist*. (CHR. PIZ., Chem. estude P., 1402-1403, 254). ...comme cellui qui bien aise et joieusement se *tenoit* et comme tresbon compaignon dist a chascun : "Saillons tous hors et laissons Madame chauffer et soy un peu aisier a son privé" (LA SALE, J.S., 1456, 247). Sans dormir ne se *tint* gueres l'orfevre (C.N.N., c.1456-1467, 66). ...pour quoy requist a Dieu qu'il lui ostast et Dieu ne le voult faire, afin qu'il fust tousjours sur sa garde et tant plus humble se *tenist* en humilité considerant sa fragilité. (Somme abr., c.1477-1481, 177).

3. *Se tenir à / en / pour / vers*

a) [Qqn]

- *Se tenir à qqn.* "Être du parti de qqn, être fidèle à qqn" : A Jhesucrist son Fil me vueil prendre et *tenir*. (Pleur ste âme B., c.1375-1425, 59). Et de la il vinrent devant Hainbon, et se requellierent toutes les gens d'armes et les capitains françois de tout le pais, qui pour lors se *tenoient* a mesire Carle de Blois, et vinrent tout au siege de Hainbon. (FROISS., Chron. D., p.1400, 549). Et ja soit ce que monseigneur vostre nepveu soit chevalier souffisant et digne de delivrer le meilleur chevalier du roiaume de France, toutesfois, puis que mon aventure m'a a vous adressé, je me *tiens* a vous et arreste (LA SALE, J.S., 1456, 107).

. *Se tenir de qqn* : Mais Fortune se *tient* de ceulx Qui emprennent a conquester. (Cent ball. R., c.1388-1396, 17). Et (...) vequit longs ans neutre, sans savoir desquels il se vouloit *tenir* (CHASTELL., Chron. K., t.4, c.1456-1471, 134).

. *Se tenir pour qqn* : Lequel roy Lancelot estoit nourry en ladicte cité de Gayette et en grant destresse et neccessité, pour ce que les troiz parties ou environ dudit royaume se *tenoient* pour le roys Loÿs second (LA SALE, Salade, c.1442-1444, 189).

b) [Qqc.]

- *Se tenir à qqc. / à faire qqc.* "S'arrêter, se maintenir à qqc." : L'ABBEESSE. Est ce bien fait, quant vous devez A la parole Dieu entendre (...), Que ne vous y deignez *tenir*, Ains vous en alastes le pas Ne say ou ? (Mir. abbeesse, 1340, 64). ...Nompourquant je me vos *tenir* De tous poins a fermement croire Qu'elle disoit parole voire. (MACH., R. Fort., c.1341, 155). Et donques est il manifeste et certain que l'en se doit aherdre et *tenir* au moien. (ORESME, E.A.,

c.1370, 263). A vostre oppinion me vueil *Tenir*, sire, qu'elle me semble La meilleur (Mir. ste Bauth., c.1376, 109). A chascun de son fait couviengne, L'obscur laist, au certain se *tiengne* (DESCH., M.M., c.1385-1403, 289). Pour l'amour de Dieu, qui s'en sent coulpable - il m'entent bien ! -, corrige soy, et, quoy que ce soit du temps passé, *tiegne* soy ou temps advenir. (GERS., Pent., p.1389, 78). ...mais te *tenisses* purement a ma volenté et de mon Pere (Internele consol. P., 1447, 166). Bon Jhesus, quant me *tenray* je a toy veïr ? Quant contempleray je la glore de ton regne ? (Internele consol. P., 1447, 210). Mais a ses dits ne se *tenoit* ["il n'en tenait pas compte"] (Percef. III, R., t.2, c.1450 [c.1340], 352).

. "Se conformer à qqc., respecter qqc." : Et se aucunes personnes privees ou un peuple ou communité ne se *tient* et obeïst a leur decrés et jugemens, il leur entredient que il ne soient as sacrefices. (ORESME, Pol. Arist. M., c.1372-1374, 313).

. *À quoi se tenir.* "À quoi s'attendre, comment se comporter" : Je m'en say bien a quoy *tenir*, Car seulement dou souvenir De ses assaus, de ses estours, De ses faus ris, de ses faus tours Ay tel paour que tuit mi membre En fremissent, quant il m'en membre. (MACH., R. Fort., c.1341, 86). Bien m'en sçay à quoy *tenir*, Car tel assaut Tous les jours souffrir me faut Et soustenir. (MACH., Lays, 1377, 360). Si ne say plus a quoy me doy *tenir*, Et ne me puet de confort souvenir, Quant j'ay perdu sans jamais revenir De tous les biens ce qu'estoit plus parfait. (CHART., Compl., 1424, 322). Je m'en scay bien a quoy *tenir*, Mais ma douleur fault retenir Sans prendre courroux ne tenson. (RÉGN., F.A., 1432-c.1465, 94). Je l'ay veu en ceste advanture, Car Herodes a fait murtrir Jehan batiste, personne pure, Pour faire a Herodias plesir. On ne scet a quoy se *tenir* Pour soubstenir Nostre pouvre vie mortelle. (Pass. Auv., 1477, 111).

. *À quoi / où s'en tenir.* "Être fixé" : Je sçay bien a quoy m'en *tenir* (Au grey d'amours F.-H., c.1400-1500, 253). Mais nul ne scet ou s'en *tenir* (Abuzé D., c.1450-1470, 45).

- *Se tenir en qqc.* "Se maintenir en qqc." : Voir, elle scet bien c'on doit faire, Et touz jours se *tient* en simplesce (Mir. emper. Romme, 1369, 290). Et Socrates se *tenoit* fort en cest argüement et se combatoit en soustenant du tout que il n'est nulle incontinence. (ORESME, E.A., c.1370, 366). ...mais celui est simplement continent qui demeure et se *tient* en vray opinion, et celui est simplement incontinent qui s'en depart. (ORESME, E.A., c.1370, 395). Breton, mons. messire Olivier, mon maistre, vous mande que vous vous *teniez* bien en vostre bonne verité, et que, pour chose qu'il soit du monde, vous ne chargiez homme se il n'y a coulpe (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 538). ...et celluy qui est semé en aoust est le meilleur, car il n'espie point et se *tient* en vertu toute l'annee. (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 120). Je suis bien beste De moy *tenir* en ce party : Tous mes compaignons sont party A dueil et a confusion. (Myst. Pass. Troyes B., a.1482, 427).

. "S'arrêter à qqc. (dans le discours)" : En ceste matire *tenir* Ne me veul plus, Mais revenir Au propos que premier traitoie (LA BUIGNE, Rom. deduis B., 1359-1377, 150).

- *Se tenir vers qqc.* "Être attaché à qqc., y être porté" : Item, soy *tenir* vers delectacions est empeschement au prudent. (ORESME, E.A., c.1370, 401).

C. - *Se tenir* (*à / de / contre*)

1. "S'abstenir (de), se passer de"

a) *Se tenir de qqn.* "Se passer de qqn" : Et semblablement se *tendra* bien de baillifs, de prevosts, et de toutes gens de justice. (CHR. PIZ., Trois vertus W.H., c.1405, 69).

b) *Se tenir à / de qqc.* "S'abstenir (de qqc.), résister (à qqc.)" : Puis qu'avoir ma voulenté puiz (,) D'elle [la pucelle], *tenir* ne m'en deusse (Mir. chan., c.1361, 174). ...il ne se volt lors *tenir* de pechié (FOUL., Policrat. B., II, 1372, 167). Et car de nostre temps les pluseurs sont habendonnez a tous pechiez dé leur junesse, et a tous vices et a toutes vilaines ordures plus que bestes, et faingnent que ilz ne s'en peuent *tenir*, et ne s'en repentent point (GERS., Trin., 1402, 154). De ce grant deul vous fault *tenir*. Pour Dieu, ma dame, cessés vous. (Pass. Semur D.M., c.1420 [1488], 227). De cela (..) ne me pourroy je *tenir*, et me deust on trenchier la teste. (Percef. III, R., t.1, c.1450 [c.1340], 353).

- *S'en tenir.* "S'en abstenir" : Més vous estes si bien apris De gens injustement punir Que ne vous en sçariés *tenir*. (GRÉBAN, Pass. J., c.1450, 400). ...Madame merci, disant que vraiement il avoit eu grandement a faire. Madame, qui darriere lui veoit ses femmes rire, s'en *tenoit* le plus qu'elle pouoit (LA SALE, J.S., 1456, 12).

- *Se tenir* (*de / à*) *faire qqc.* "S'abstenir de, se retenir de" : Comment vous estes vous *tenus*, Beau sire, tant de cy venir ? (Dit prunier B., c.1330-1350, 50). De plourer ne me puis *tenir* Quant mon seigneur voy mettre en terre. (Mir. ev. arced., c.1341, 121). Encor vueil autre chose dire, Mais que vous vous *tenez* de rire. (MACH., P. Alex., p.1369, 198). *Tenus* me sui longuement de chanter (MACH., L. dames, 1377, 50). De vous servir loyaument et amer, Douce dame, *tenir* ne me porroie, Pour ce que je me puis moult amender De vous servir loyaument et amer. (MACH., L. dames, 1377, 88). ...ycellui Dymenche lui a donné congié, si comme elle a oy dire, pour ce que il ne se povoit *tenir* de la maudire pour ce qu'elle ne faisoit pas bien la besongne aval l' ostel. (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 528). Par ypocrisie je me suis fait le saint homme ou sainte femme et monstré grant semblant de l'estre, et mis grant paine d'acquerir le nom devant les gens, et toutesvoies ne me suis je point *tenu* de pechier (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 24). Je me sui longement *tenus* a parler des gerres de Bretagne et de mesire Carle de Blois et de la contesse de Montfort. La cause pour quoi je m'en sui sousfers, ç'a esté pour les trieuves qui furent prisses devant la chité de Vennes, lesquelles furent moult bien tenues et gardees (FROISS., Chron. D., p.1400, 810). Ne me poz je *tenir* d'embler Des racleures et des paillettes (CHR. PIZ., M.F., I, 1400-1403, 22). ...je ne m'en peuz *tenir* d'en rire. (Percef. IV, R., c.1450 [c.1340], 696). ...lors veissiez de regret et de pitié tous souspirer, plaindre et plorer, et n'y avoit cellui ne celle qui *tenir* s'en peust a mains joinctes et a haultes voix crier (LA SALE, J.S., 1456, 205). ...quand il vit ce, il se ne peut plus *tenir* de demander la cause pour quoy on le servoit plus de pastez d'anguilles que les aultres (C.N.N., c.1456-1467, 82). ...monseigneur, (...) quand il les vit rire en ce point, ne se peut *tenir* de les contrefaire. (C.N.N., c.1456-1467, 188). ...luy sembloit bien qui n'estoit pas seulement difficile de soy *tenir* de navier (...) mais aussi chose la plus impossible de ce monde. (C.N.N., c.1456-1467, 558). *Tenir* ne me puis de plorer, Quant je voy la piteuse teste Que souloit le corps honnourer De noustre meistre tant honneste. (Pass. Auv., 1477, 104). ...a venir me suys tant *tenue* ! (DU PRIER, Songe past. D.-M., c.1477-1508, 117).

- *Se tenir que ... ne* + subj. "Se retenir de, s'empêcher de" : A pou me *tieng* que ne vous art En ce lit ou estes couché. (LA BUIGNE, Rom. deduis B., 1359-1377, 192). Ne me *tenroye* que n'y queure. (Mir. Amis, c.1365, 65). Lors la royne, hastee de Madame et du desir qu'elle en avoit, ne se peust *tenir* que au roy ne deist la venue des destriers couvers. (LA SALE, J.S., 1456, 92). Elle ne se peut gueres *tenir* qu'elle ne demandast a son mary qu'il avoit fait de leur filz. (C.N.N., c.1456-1467, 129). ...s'il en estoit rien a Gerard, il

ne se pourroit *tenir* qu'il n'en demandast [D'un amant qui ne demande pas des nouvelles de son amie] (C.N.N., c.1456-1467, 174). Et pense-tu donc qui se *tienne* Qui ["qu'il"] ne luy face comme a l'aultre ? (Gent. moun. T., c.1500, 382).

c) *Se tenir*. "Résister, faire face" : Mais de la mort doubtay un poy De Julien ; si ne me *teing* Plus, mais au secretain m'en veing, Si lui dis que (...) Me monstrast le fer de la lance (Mir. emp. Julien, 1351, 203). ...vif enragier Cuida Metridatés, qui voit Que plus *tenir* ne se pouoit (CHR. PIZ., M.F., IV, 1400-1403, 21). Se tu n'as esté secourue Ainsi que l'on t'avoit promis, Tu ne t'es pas assés *tenue* Comme cuidoient bien tes amis. (Compl. Dinant T., 1466, 34).

2. *S'* (*en*) *tenir à qqc*. "Se contenter de qqc., sans chercher à aller au-delà" : Et ne se *tindrent* pas a tant, mais retournerent de rechief le lendemain a l'ostel dudit Guillaume (Chancell. Henri VI, L., t.2, 1428, 99). Arfaxat fait tres bon rapport Et a luy nous voulons *tenir*. Adrascus, faictes les venir Ung petit pour les introduire. (GRÉBAN, Pass. J., c.1450, 104). Vous venez trop tard : chacun se *tienne* a ce qu'il a. (C.N.N., c.1456-1467, 342). ...mais par cestes nouvelles maintenant venues telles, on s'en *tint* à tant. (CHASTELL., Chron. K., t.2, c.1456-1471, 34).

3. *Se tenir contre qqn / qqc*. "Résister à qqn ou qqc." : Et l'incontinent ne se peut *tenir* contre concupiscences lesquelles pluseurs pourroient vaincre, car il sont mendres. (ORESME, E.A., c.1370, 398). Faisons leur un bon poindre et nous tenons ensemble et tantost les verrez desconfiz se nous nous povons un pou *tenir* contre eulx. (ARRAS, c.1392-1393, 161). ...contre l' effort de ce deable ne me puiz je *tenir*. (ARRAS, c.1392-1393, 206).

D. - [Avec un compl. de nature propositionnelle ; idée de vérité, de conformité] "Se considérer" : Mais cil de quoi a messervi Se *tient* qui maladie endure ["Celui qui endure la maladie se considère comme celui qui a démérité en qqc."] (Tomb. Chartr. W., c.1337-1339, 115). Vous vous devez *tenir* plus chiére Pour tant que vous un fil avez. (Mir. enf. diable, c.1339, 15). Si se pot *tenir* pour conclus, Car affoibli fu durement. (CHR. PIZ., M.F., II, 1400-1403, 241). ...car peupple est de telle condicion que moult se *tient* agrevez seullement de leurs despences neccessaires. (LA SALE, Salade, c.1442-1444, 15). Joseph de nostre loi se *tient* Et nostre ordonnance entretient (GRÉBAN, Pass. J., c.1450, 370). ...il se *tenait* sur tous les autres amans du monde le plus eureux (LA SALE, J.S., 1456, 96). ...il loa bien sa tresloyalle et bonne maistresse, disant que sur tous aultres il l'avoit belle et bonne, et qu'il s'en devoit *tenir* content. (C.N.N., c.1456-1467, 96). ...une tresbelle damoiselle (...) dont le bruit n'est pas si pou cogneu que le plus grand maistre de ce royaume ne se *tenist* treseureux d'en estre retenu serviteur (C.N.N., c.1456-1467, 182). O vierge Marie ! veillez mon cueur rejoyr, et que par ma cause il n'ayt nul mal, car je me *tiendroye* coulpable de sa mort ! (C.N.N., c.1456-1467, 367). ...si, que Dieu ne veille, il m'advient le contraire, *tenez* vous tout asseur, et je le vous promectz, je tiendray la regle et doctrine que m'avez donnée [Elle a promis de rester fidèle à son mari parti en voyage] (C.N.N., c.1456-1467, 566). Et vous, qui vous *tenez* si fors, Ne savez quieulx gens y viendront [à la joute], Agilles et puissans de corps. Incontinant vous abatront, Et ne pourrez leur orions Soustenir, ne leurs coupz de lance (Myst. siège Orléans H., c.1480-1500, 304). Vous avez veu la sumptueuse Deffence qu'Anglois nous ont faicte, Qui a esté moult merveilleuse Et encontre nous mal extraicte, Et dont y se *tennent* si fors. (Myst. siège Orléans H., c.1480-1500, 542).

- *Se tenir certain de* + inf. "Être assuré de" : Si j'en treuve ung de ma maim, De moy se peust *tenir* certaim D'estre galé a l'avenant. (Myst. st Sébast. M., c.1450-1500, 70).

- *Se tenir à* : Et de ce se *tenoient* tout a segur et a conforté mesires Joffrois et ses consauls. (FROISS., Chron. D., p.1400, 862). Qui leur donne un denier ou maille, Ilz se *tiennent* a bien payez (CHR. PIZ., M.F., I, 1400-1403, 100). Car ne voloit celi de Saint Pol que le mariage se fit de sa fille au filz de Croy pour mort ne pour vie, et cely de Croy, qui avoit norry la fille par longs ans et par l'aggreement du pere, ne se voult deffaire du mariage ne de la fille, car s'en fut *tenu* a perpetuelement foulé et ahonty (CHASTELL., Chron. IV, D., c.1461-1472, 81). ...pour non souffrir sourdre division en sa maison (...), [le duc de Bourgogne] ordonna que l'un ne l'aultre n'aroit ce plat (...). Si s'en *tint* tresbien a content le linaige de Croy et ne demanda mieulx. Mes cely de Hemeries, qui estoit monté en l'escuelle et avoit le don de son maistre, icely s'en *tint* a grevé (CHASTELL., Chron. IV, D., c.1461-1472, 107). Car y avoit discord entre Saint Pere Pius et le roy de France a cause de la Pragmatique sanction que le roy tenoit devers lui et ne s'en voult deffaire, et secondement a cause du roy Ferrant de Naples que ledit nostre Saint Pere soustint alencontre du roy Renier et son filz le duc de Calabre, dont ledit roy des Frans se *tint* a mal content de nostre Saint Pere. (CHASTELL., Chron. IV, D., c.1461-1472, 259).

- *Se tenir pour* : Si ne se *tindrent* pas pour sage (LA BUIGNE, Rom. deduis B., 1359-1377, 270). Je les *tiens* ja tous pour pendu. Au[x] gibés ne tendra il mie, Par Jhesu Crist, le fis Marie ! (LA BUIGNE, Rom. deduis B., 1359-1377, 233). Je ne scé se pour mal content Se *tenra* de nous Valentin. (Mir. st Val., c.1367, 136). ...veu l'aage et povreté d'icelle prisonniere, et que partie c'est *tenue* pour contente ; delibererent et furent d'oppinion que elle feust menée ou pillory, tournée illec (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 309). "...faites, comment qu'il soit, que demain vous soiez es galleries a l'eure que vous y ay trouvé, et que je vous y treuve, ou autrement *tenez* vous pour salué." (LA SALE, J.S., 1456, 10). ...le bon bourgois (...) n'estoit point si mal logé en la dicte ville que ung bien grand maistre ne se *tenist* pour content et honoré d'avoir ung tel logis. (C.N.N., c.1456-1467, 23). ...pour les causes dessus dictes, elle se *tient* pour acquittée et desobligée de son serment et promesse qu'elle jadiz luy fist. (C.N.N., c.1456-1467, 179). ...nullement m'est possible (...) d'abandonner cest honneur et avancement, dont la plus femme de bien de ce royaume se *tiendroit* pour bien eureuse et honorée (C.N.N., c.1456-1467, 192).

REM. Pour d'autres ex., *cf.* aussi Robert Martin, *Vox rom.* 51, 1992, 129-163. Sur le parfait *tinve*, *cf.* Scheler, *Gloss. Geste Liège*, 294. [R. M.]

TENOISE, **subst. fém.** (tenoise)
[*FEW XIII-1, 80a : *tanacita*]

"Tanaisie" : Une arboulaste ou deux de oeufz. Prenez du coq .II. feuilles seulement, et de rue moins la moictié ou neant - car sachiez qu'il est fort et amer - de l'ache, *tenoise*, mente et sauge, de chascun au regard de quatre feuilles ou moins - car chascun est fort - marjolaine ung petit plus, fenoul plus, et percil encores plus. (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 243). [R. M.]

TENON, **subst. masc.** (tenon)
[T-L : *tenon* ; GDC : *tenon* ; FEW XIII-1, 211a : *tenere* ; TLF XVI, 83b : *tenon*]

"Extrémité d'une pièce de bois (ou de métal) taillée de manière à s'ajuster dans une entaille, tenon" : ...car aucuns y laissent ung braz de la croyz plus loing que l'aultre, si y actaint ung *tenon* que on fait en la cloche quant elle chiet en aucune des osches de ladite roue des heures, et par ceste maniere l'arrest entre en son

osche par ung ressort qui prise tousjours dessus, et quant la destente frape dessus a l'aultre bout elle le fait yssir de son osche (Traité d'horlogerie Z., c.1380, 278-279). ...sous chacun bout d'icelles 10 poultres neufves avoir mis soubs poutereaux, chacun soubs poutereaux garnis d'un lie[r]n de 10 piez de long ou environ, lesquels lie[r]ns seront fermés à *tenons* et à mortoises avec les soubs poustereaulx dessus dits, et à paulme sur les lie[r]ns d'embas des palées d'icelles deux demies arches, et chevillées de chevilles de fer contre icelles liernes, et sont icelles poultres et sous pousteraux boujonnez de boujons de fer l'un avec l'autre (Comptes Paris V.L.D., t.1, 1449-1450, 673). ...a ledit Jehan le Maire fait et taillé quatorze pieux de boys, et iceulx frappez à coup de hye et enjouez à *tenon* et à mortaise dedens lesdits pieux, dont pour ce faire il a employé 24 journées de charpenterie, tant dudit Jehan le Maire que d'autres ouvriers dudit mestier (Comptes Paris M., t.2, 1488-1489, 489).

- P. métaph. *En un tenon*. "Étroitement serrés (?)" : Le chevalier l'ala [la pucelle] prendre par le grenom, Sur ung lit sont assis ensemble en ung *tenon* (Ren. Gennes D.B., c.1350-1400, 106). [R. M.]

TENOR, **subst. masc.** (ténor)
[GDC : *tenor* ; FEW XIII-1, 224a : *tenor* ; TLF XVI, 84a-b : *ténor*]
"Ténor"
REM. Trad. de Gilles Colonne, *Gouvernement des Princes*, 1444 (ms. déb. XVIe s.), ds GDC X, 753a. [R. M.]

TENORISTE, **subst. masc.** (tenoriste)
[GD : *tenoriste* ; FEW XIII-1, 224a : *tenor*]
MUS. "Celui qui chante la partie de ténor" (synon. *teneur*[4]) : ...Johannes du Passaige, *tenoristre* de la chappelle de MS (Comptes Lille L., t.1, 1438-1439, 355). Robin Gadifer, vicaire et *tenoriste* de Nostre Dame de Tournay... (MOLINET, Faictz Dictz D., 1467-1506, 885). De ceste chapelle fut rechupt ung *tenoriste*, nommé Cordier, lequel, tant pour la science où il estoit expert comme pour la nouvelle mode de chanter dont il estoit sur tous recommandé... (MOLINET, Chron. D.J., t.1, 1474-1506, 470).
Rem. GD VII, 681a. [R. M.]

TENQUEILLIER, **verbe** (tenqueillier)
[*FEW XIII-1, 202a : **tendicare*]
Région. (Wallonie) "Tendre ; maintenir ouvert en tendant" : Et quiconques *tenquelhera*, dorera ou broquerat chair de buef, de vaiche, de veal, d'angneal ne de chivreul en nul lieu que sor l'espalle, sor le coul et sor le tieste, à queil ons puet bien doreir, et nient altre part, del crasse del bieste et nient d'altre crasse (JEAN D'OUTREM., Myr. histors B.B., t.6, a.1400, 239). [Éd. : "teindre, colorer ?" (*tinctulare*)] D'ung tel enffant estoit ensainte qu'elle n'en peult delivrer et la convient morir. Errant luy ont la bouche overte et *tenquelhie* ; es cousteiz luy ont tailhie la chare, l'enffant que Dieu avoit en ont trait. En telle maniere nasquit Ogier. (JEAN D'OUTREM., Myr. histors G., a.1400, 13).
REM. *Cf.* Ch. Grandgagnage, *Dict. étymol. de la langue wallonne*, 423, *s.v. tengueler* et *tenki*. [R. M.]

TENSE, **subst. fém.** (tense)
[FEW, Ø lat. *tensa*]
HIST. ROMAINE "Char sacré" ? : ...et ceulz qui avoyent aministré curullez magistraz, a fin que il mourussent es aournemens qui estoient signes et entreseignez de leurs vertuz et de leurs honneurs et de leur fortune premeraine, il pristrent ceulz vestemens et ceulz paremens que il avoient euz en triumphant ou enmenacent les *tenses* [trad. lat. *tensa*], les quelz estoient tous les plus nobles que il peussent avoyr, et se sistrent sur celles d'ivire ou milieu de leurs chambres (BERS., V.41, c.1354-1359, ms. Paris, B.N.F., fr. 263, f° 108c).
REM. Pierre Bersuire s'est probablement contenté d'un emprunt formel, sans savoir ce que signifiait le lat. *tensa*. [F. D.]

TENSEMENT, **subst. masc.** (tensement)
[T-L : *tensement* ; GD : *tencement*[3] ; FEW XIII-1, 225a : **tensare*]
A. - "Protection, défense, secours" : «...se Karle vous tient vous morrez a torment : Pour tout l'or de ce monde n'en ariés *tensement*...» (Renaut Mont. B.N. V., c.1350-1400, 365). Ogier bondit son oliphant et broche au roy ; sy l'assenne en son escut sy qu'il n'oit armez qui (ne) fesist *tensement*, sy mussat entre sa gens comme ung rat. (JEAN D'OUTREM., Myr. histors G., a.1400, 145). «...Encontre trestoux hommes vous feray *tensement*, Que vous n'i avrés mal ne nul empeschement.» (Huon Bordeaux B., c.1400-1450, 145). Tout pour l'amour Gerart vous ferons *tensement*. (Jourd. Blaye alex. M., a.1455, 80). [Autres ex. v.5324, 10783...]
B. - "Droit que le vassal (ou un couvent ou une ville) paye au seigneur pour obtenir sa protection" : Item deux fiefs et demaines tenus de moy en plain fief (...), lesquelz demaines sont situez et assis en la ville de Cormeilles et de Cormeilloles et de Fremicourt, et qui est en ce qui s'ensuit : C'est assavoir le *tensement* de lad. ville de Cormeilles qui vault par an... (Doc. 1399. In : L. Mirot, Le Moy. Âge 15, 1911, 51).
REM. Est enregistré aussi, mais par erreur, ds FEW XIII-1, 228b : **tentiare*. [R. M.]

TENSER, **verbe** (tenser)
[T-L : *tenser* ; GD : *tencer*[2] ; FEW XIII-1, 225a : **tensare*]
I. - Empl. trans.
A. - "Faire des efforts vers, se hâter en direction de" : Et avoit passé entre le chastel des Ministres et Montfaucon, et s'en venoit *tensant* le pays vers ung villaige que on dit la Baterie , entre Nennay et Saint Julien ou Bois (FROISS., Chron. M., XII, c.1375-1400, 113).
- *Tenser à* + inf. "S'efforcer de" : LE PERE. (...) Puis qu'en jeunesse verte, vive, sensible Estes present, d'eulx aurez l'acointance ; Et ne soyez de respondre insensible : Puis qu'il me plaist, n'y faictes resistence. SAINCT MARTIN. A vous complaire totallement je *tence* ; Mon treschier pere, dictes ce que vouldrez. (LA VIGNE, S.M., 1496, 189). Deable d'enffer qui ores *tence* De tous poincts a me decevoir, Se tu avoye repentence Et pardon tu voulsisse avoir, Maintenant te foys assavoir Que voluntiers le te donroye. (LA VIGNE, S.M., 1496, 458).
B. - *Tenser qqn (de/contre/vers.../que...).* "Défendre, protéger qqn" : ...Si me *tensés* del aversier, K'il ne me puist adamagier. (Prières saints R., t.2, 1300-1400, 518). Certes ne le disons pas tant Pour lui blamer [l'abbeesse] que vous pensez, Mais pour ce que par vous *tensez* Soit nostre hostel d'avoir diffame (Mir. abbeesse, 1340, 79). ...Et pour vous soustenir et de la mort *tanser*. (Lion Bourges K.P.F., c.1350, 13). Soiez cez soldoier, ver Lion le *tanser* [l. *tansez*] (Lion Bourges K.P.F., c.1350, 740). [Autres ex., *cf.* gloss. de l'éd.] De la mort le *tençoit* le roy de paradis. (Tristan Nant. S., c.1350, 117). J'ay esté mal par vous secourus et *tenssés*. (Tristan Nant. S., c.1350, 280). [Autres ex., *cf.* gloss. de l'éd.] «...Je cuidoie bien estre

a vo filz mariee, (...) Or voi bien qu'en seray du tout despoestee Se je ne suis briefment secourree et *tensee*...» (Renaut Mont. B.N. V., c.1350-1400, 654). [Autre ex. p.227 (*tenssee*)] ...en purgatoire est descenduz. La n'est *tencez* ne deffenduz De nul, ains est en dure paine (Mir. prev., 1352, 252). NOSTRE DAME. Chier filz, je voy que celle femme, Qui par vous a esté *tensee* De mort, met toute sa pensee A vous servir et mercïer (Mir. enf. ress., 1353, 79). Sire, je te pri humblement (...) Que vueilles ceste pecherresce D'enfer *tencer*. (Mir. mère pape, c.1355, 360). Il sont mal armé, et nous avons nos glaves as fers lons et acerés de Bourdiaux et nos espées ossi. Ja haubregons, ne armeures que il portent, ne les poront *tensser* que nous ne passons tout oultre (FROISS., Chron. R., XI, c.1375-1400, 19). ...il n'est homme entre les crestiens qui *tenser* la puist (WAUQUELIN, Belle Hélène Const. C., c.1448-1452, 31).

Rem. *Jourd. Blaye alex.* M., a.1455, gloss.

- [D'une chose] : Quar en moi n'a rien qui me *tense* Contre ces pointures grevouses (Tomb. Chartr. W., c.1337-1339, 57). N'avés si haut chastel, seant sus haut rochier, Qui vous peüst *tenser* des membres a trenchier (Bât. Bouillon C., c.1350, 133). [Autre ex. p.56 (v.1574)] ...sy l'attaint sur le healme ung cop sy desmesuré que le healme et le cherqule [cercle] d'or ne la coiffe d'achier ne le pot garantir ne *tenser* que de l'espee, que moult estoit trenchant, ne fust pourfendu jusques es dens. (Gérard de Nevers L., c.1451-1464, 103). ...sy en fery le chevalier ung cop sy grant sur le healme que oncque bende ne chercle ne le pot *tenser* que jusques en la chervelle ne le pourfendeist. (Hist. seign. Gavre S., c.1456, 26). [*tenser ne garantir* ds Chrestom. R., 161]

C. - *Tenser qqc. (de/contre).* "Préserver" : ...bien la porez *tanser* Sa terre encontre Turc (Lion Bourges K.P.F., c.1350, 140). ...Qui contre lez paien peust la terre *tancer*. (Lion Bourges K.P.F., c.1350, 866). Tourment fait vivre la pensee. Par souffrir vaint et est *tensee* (LE FÈVRE, Respit Mort H., 1376-1380, 60). Cellui qui tant a a penser Pour mesnage faire et *tanser*... (DESCH., M.M., c.1385-1403, 352). Venus suys d'Inde pour *tenseir* nostre loy contre toy. (JEAN D'OUTREM., Myr. histors G., a.1400, 196). Occis est le lÿon qui le paÿs *tensa*. (Percef. IV, R., c.1450 [c.1340], 393).

II. - Empl. pronom. "Se défendre, se protéger" : Se puet l'en bien garantir et truser [l. *tenser*] (DESCH., Oeuvres Q., t.3, c.1370-1407, 317). Et par ce se puet bien *tenser* Des mauvaises temptacions, Des maulx, des tribulacions (DESCH., M.M., c.1385-1403, 322). ...car du trenchant de son espee il constraingnoit tellement ses ennemys qu'ilz ne se sçavoient *tenser* (Percef. IV, R., c.1450 [c.1340], 619). ...et les abatoit par la court tant qu'il n'y avoit cellui qui se sceut ou *tensser*. (Percef. IV, R., c.1450 [c.1340], 701).

REM. Pour d'autres ex., *cf.* GD VII, 673a-c. *Mir. enf. ress.*, 1353, v.1802 ; *Galien* D.B., c.1400-1500, v.225 ; 1762 ; STAVELOT, *Chron.* B., a.1447, 50 ; *Percef.* IV, R., c.1450 [c.1340], gloss. ; *Myst. process. Lille* K., t.4, a.1485, 52/173 ... *Cf.* aussi Scheler, *Gloss. Geste Liège*, 273 (**senteir*, à lire *tenseir*) et *Z. rom. Philol.* 21, 1897, 130 (H. Suchier). [R. M.]

TENSION, **subst. fém.** (tension)
[GDC : *tension* ; FEW XIII-1, 225b : *tensio* ; TLF XVI, 85a-87a : *tension*]

"Etat de ce qui est tendu" : ...mais se elle est des aultres membres, elle est interpolee de nauzee et tintillacion de leffres de dessoubz et obscurté des yeux et *tension* des ypocondres signifient vomir a venir (GORDON, Prat., c.1450-1500, V, 10). [R. M.]

TENSIR, **verbe** (tensir)
[*FEW XIII-1, 225a : **tensare*]

(Synon. de *tenser*) : Avant brochat Baligant, qui [s]e vout *tenchir*, que son bras ne fut trencheit (JEAN D'OUTREM., Myr. histors G., a.1400, 96). [R. M.]

TENT, **subst. masc.** (tent)
[T-L (renvoi) : tent ; GD : *tent*[2] ; FEW XIII-1, 200a : *tendere*]

"Droit de tendre des filets de pêche"

REM. Doc. 1390 (Amiens) ds GD VII, 681c. [R. M.]

TENTABLE, **adj.** (tentable)
[T-L (renvoi) : tentable ; GD : *tentable* ; FEW XIII-1, 183a : *temptare*]

"Qui est objet de tentation" : ...En fuiant la decepcion Qui est es fausses vanitez Des *temptables* humanitez. (Mir. parr., 1356, 9). [Seul ex.] [P. K.]

TENTAL, **adj.** (tental)
[GD : *tental* ; FEW XIII-1, 183a : *temptare*]

Plaie tentale. "Plaie dont on doit sonder la profondeur au moyen d'un faisceau allongé de charpie"

REM. Doc. 1424-1425 ds GD VII, 681c. V. aussi *tentoyer*. [R. M.]

TENTANCE, **subst. fém.** (tentance)
[T-L (renvoi) : tentance ; GD : *tentance* ; FEW XIII-1, 183a : *temptare*]

"Tentation" : Mais a prendre mouvement improprement pour une maniere de *tentence* ou funcion ou cognoissance plaisant de aucune chose, l'en pourroit dire que delectacion est mouvement. (ORESME, E.A.C., c.1370, 506). [C. B.]

TENTANT, **subst. masc.** (tentant)
[T-L (renvoi) : tentant ; GD : *tentant* ; FEW XIII-1, 345a : *tinnire*]

"Clochette" : ...et avoit (...) unc *tenten* à son col pendant [éd. "il faut prononcer *tintin* ; c'est la traduction du mot latin *tintinnabulum*"] (JEAN D'OUTREM., Myr. histors B.B., t.1, a.1400, 69). ...et, quant ilh revient, ly *tenten* del ymage de Perse alat sonneir mult fort, et li garde le nonchat aux senateurs (JEAN D'OUTREM., Myr. histors B.B., t.1, a.1400, 71). ...et s'ilh avenoit que aulcon region fuist rebelle aux Romans, son ymaige tournoit le dos l'ymaige de l'emperere, et sonoit son *tentent*, et espandoit la terre que ilh tenoit en sa main. (JEAN D'OUTREM., Myr. histors B.B., t.1, a.1400, 230).

Rem. GOULAIN 1374 ds GD VII, 681c. *Cf.* aussi T-L X, 237 : *tentin* (a. fr.).

V. aussi *tentir*, *tintinabul* [R. M.]

TENTANTE, **subst. fém.** (tentante)
[GD : *tentente* ; FEW XIII-1, 345a : *tinnire*]

"Clochette" (synon. *tentant*) : Et avoit casconne ymaige à son coul pendant I *tentente* ; et avoit casconne ymaige emy le front, entres les doi yeux, escript le nom de pays cuy ilh representoit. (JEAN D'OUTREM., Myr. histors B.B., t.1, a.1400, 229). [GD VII, 682b ; seul ex.] [R. M.]

TENTATEUR, **subst. masc.** (tentateur)
[GDC : *tentateur* ; FEW XIII-1, 183b : *temptare* ; TLF XVI, 87b-88a : *tentateur*]

"Tentateur (en partic. le diable)" : C'est de droict qu'on te rende et face Humble service et qu'on defface Ce qu'a basty en nos vains cueurs Le *temptateur* qui broulle et brasse, Pour nous trebucher en sa nasse (MOLINET, Faictz Dictz D., 1467-1506, 492).

REM. VIGNAY (1531, *temptateur*, Delb., Notes mss.) ; GDC X, 753c ; TLF. [R. M.]

TENTATIF, **adj.** (tentatif)
[FEW XIII-1, 184a : *temptare*]

"Qui met à l'épreuve"

- *Question tentative.* "Question insidieuse" (Éd.) : Et, certes, ce ne fust pas l'entente de Jhesuchrist de faire division dez juridictions, mez voulet respondre a la question *temptative* dez Juys, lezquelx, pour ce que ilz cuidoient que ilz estoient seulx du pueple de Dieu et lez aultres estoient peans et ydolatres, pour ce ilz ne cuidoient mie que ilz fusent tenus de poïer le cens ne le tribut a Cesar, l'Impereur, lequel estoit pean. (Songe verg. S., t.2, 1378, 98). [H. G.]

TENTATION, **subst. fém.** (tentation)
[T-L : *tentacïon* ; GD : *tentacion* ; GDC : *tentation* ; FEW XIII-1, 183b : *temptare* ; TLF XVI, 80a : *tentation*]

I. - "Tentation"

A. - "Épreuve à laquelle soumet Dieu" : ...Et si leur enseingna aussi Qu'Abraham fu trouvez estables En *temptation* et fiables, Et ce la li fu reputé A justice et a verité. (MACH., C. ami, 1357, 58). O moy avez tous jours esté Et par yver et par esté, En toutes mes templacïons [l. *temptacïons*], Par vous les .XII. legions D'Israel vueil que vous jugiez [Réf. à Luc 22, 28 : *qui permansistis mecum in tentationibus meis*] (Jour Jug. R., c.1380-1400, 252). ...et toutesvoyes il fut par tant de *tentations* esprouvé, et trouvoy ferme en foy et seeur en esperance (CHART., L. Esp., c.1429-1430, 96). De l'ordre de *temptation* de noz premiers parents. (Somme abr., c.1477-1481, 90). Il convient que par pluseurs *temptations* et tribulations nous entrons ou royaume des cieulz. (Somme abr., c.1477-1481, 178).

B. - "Sollicitation au mal, au désordre moral, attrait de ce qui est défendu, du mal (en partic. attrait de la chair), tentation" : Adont Raison me resgarda, Si que depuis en sa garde a Mon cuer, mon sens et mon penser, Pour resister et pour tenser Aus fausses cogitations, Et oster les *temptations* Qui cuidoient avoir victoire A moy faire faussement croire. (MACH., J. R. Nav., 1349, 183). Ne ma dame ne maintient mie Qu'il la face tuer ne tue ; Mais elle tient qu'il s'esvertue Encontre les *temptations* Des fausses cogitations Qui porroient en lui venir. (MACH., J. R. Nav., 1349, 199). ...la *temptacion* de ma char, de mounde et de diable (HENRI LANC., Seyntz medicines A., 1354, 205). Car se un homme gisoit avecques la femme d'un autre et sceüst bien de qui la femme est et que le principe de ceste chose ne fust pas pour eleccion mais pour passion et forte *temptacion* presente, tel homme fait chose injuste (ORESME, E.A., c.1370, 299). Mais ceuls sont moulz qui ne peuent soustenir fain ou soif de ce qu'il desirent, ou *temptacion* charnel. (ORESME, E.A.C., c.1370, 377). Et pour ce, les uns et les autres ont fortes *temptacions* et fortes concupiscences de delectacions. (ORESME, E.A.C., c.1370, 409). Et la *temptacion* soubdaine Des mondaines mondanitez... (DESCH., M.M., c.1385-1403, 239). ...il, par mauvaise *temptacion*, mal print et embla soubz le chevez du lit d'icelle Perrete une chemise courte neuve à usage d'omme, qui estoit illec (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 514). Je note yci que l'eure de prier pour les mors est quant on se sent en estat de grace, ou quant on se sent en *temptacion*, par especial de la cher (GERS., Déf., 1400, 234). Toutes les choses dessus dictes, ou les semblables, sont les mets que *temptacion* administre a toute creature vivant en aise et delices. (CHR. PIZ., Trois vertus W.H., c.1405, 14). Force l'esvertua a resister perseveraument aux *tentations* humaines et attendre constamment les consolations divines (CHART., L. Esp., c.1429-1430, 96). Elle [les femmes] traveillent, degastent et donnent a l'omme plus de *tentacion* et occasion de mal a homme que le dyable ne quelque autre chose (Nouvelles inéd. L., p.1452, 9). Laquelle beneiçon monseigneur Saint François dist a frere Lyon son compaignon, tempté de aucune diabolique *temptacion*, laquelle onques puis ne lui vint. (LA SALE, J.S., 1456, 42).

- *La tentation de l'ennemi/du diable/du serpent...* "L'inspiration du diable qui pousse au mal" : Et dit, sur ce requis, que c'est le premier larrecin qu'il feist oncques, et que icellui il fist par *temptacion* de l'ennemi. Et autre chose ne voult cognoistre. (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 280). Sire, gardez moy de tous vices, de tous pechiez, et de toute *temptacion* d'ennemi, et me delivre de tous perilz (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 8). Tous les fruis leur mesis à leur commandement, Fors un tout seul pumier ; mais par enortement Et le *tentation* de l'infiernal sierpent, En fist Ève à Adan mengier mal deuement (Geste ducs Bourg. K., c.1410-1419, 513). Juge toy meisme se ce n'est contre l'onneur de Dieu que l'omme se reconsiliast a Dieu, a quy il a fait sy grant contumelie, se il ne honnoure premierement Dieu en vaincant le deable, comme il deshonnora Dieu en soy permettant vaincre du deable par simple *tentacion* et sans aucunes contraintes. (CRAP., Cur Deus, De arrha B.H., c.1450-1460, 200). ...dés que nous congnoissons que c'est mal, laissons nous mener par ceste sainte inspiration et nous vainquerons l'ennemy et sa *temptation* et demourrons sans pechié et sans vice (FILLASTRE, Traité Conseil H., c.1472-1473, 193). SAINCT MARTIN [à Dieu]. (...) Faiz les humains a ta foy condescendre Et qu'avec toy nous puissons tous ascendre Par singuliere vraye operacion. Preserve nous de la *temptacion* De l'Ennemy qui, par dampnacion, Cuyde noz corps en son enffer appendre. (LA VIGNE, S.M., 1496, 249).

- *Tentation de* + inf. : Des ce que l'enfant est né, il se delicte à gouster le lait de sa nourrisse et tous les jours communelment avons nous pluseurs *temptacions* et mouvemenz de nous delicter oultre raison. (ORESME, E.A.C., c.1370, 154). ...se *temptation* de mal faire nous vient, nous devons implorer l'ayde de Dieu (FILLASTRE, Traité Conseil H., c.1472-1473, 192).

- *Sans tentation.* "Sans sollicitation, sans attrait" : ...choses sanz proffit ou *temptation* (FOUL., Policrat. B., VIII, 1372, 123).

- *Entrer en tentation.* "Succomber à la sollicitation du mal" : Priéz par grant devocïon Que n'antrés en *temptacïon*, Car la char est enferme et tendre Et se laise tretost surprandre [Réf. à Marc 14, 38]. (Pass. Semur D.M., c.1420 [1488], 176).

- *Faire tentation à qqn.* "Tenter qqn" : Vierge, (...) Bien vous doy de cuer mercier (...), Quant m'avez, par vostre bonté, De la *temptacion* jetté Qui m'a esté faite en present. (Mir. st J. Cris., c.1344, 271). L'ENNEMI. (...) Mais plus li fais *temptacion*, Plus se met en devocion (Mir. st J. Paulu, c.1372, 95).

II. - "Fait d'attenter à" : Et en oultre nous avons voulu et ordonné, voulons et ordonnons que se aulcuns excez ou *temptacions* estoient doresenavant fais contre ladicte paix, que pour ce ladicte paix ne sera aucunement rompue, mais la partie bléchié porra demander

justice de tout ce qu'on lui aura meffait, et de tout ce réparacion luy sera faicte par noz officiers qu'il appartiendra par raison. (Doc. 1415. In : MONSTRELET, Chron. D.-A., t.6, c.1444-1453, 174-175). [R. M.]

TENTE, **subst. fém.** (tente[1])

[T-L : *tente*[1] ; GD : *tente*[2] ; GDC : *tente*[1] ; DÉCT : tente[1] ; FEW XIII-1, 195b : **tenda* ; TLF XVI, 89a : *tente*[1]]

A. - "Abri fait de toile tendue dressé en plein air, tente" : Si nous meïsmes a la voie Et finablement tant alames Sus le ruissel, que nous trouvames Une fonteinne bele et gente, Et dalés avoit une *tente* Bele et riche et trop bien tendue, Environnée d'erbe drue, Qu'elle sëoit en un praiel Si bel qu'onques ne vi plus bel. (MACH., D. Lyon, 1342, 174). Si fist son ost devant logier, Et dressa on la mainte *tente* A grant force et a grant entente. (MACH., D. Aler., a.1349, 314). Les gens de celui païs demeurent en *tantes* de feutre noir. (JEAN LE LONG, Voy. Odoric A.M., 1351, 57). ...les *tendez* de l'ost (Hugues Capet Lab., c.1358, 166). Pluseurs montoient à cheval, Li autre descendoient le val Qui estoit par devers la terre. Ni a celui qui ne s'esserre ; *Tentes*, pavillons destendoient Et sambloit qu'aler s'en voloient. Et nos gens estoient tout quoy, Et vesci les raisons pour quoy. Conseil n'eurent pas à ceste heure Qu'il leur alassent courir seure. (MACH., P. Alex., p.1369, 165). ...Et s'estoient trestuit à pié ; Et si estoient moult foulez Dou chaut, et pesamment armez, Car chaut faisoit à desmesure Dessus la roche haute et dure ; De leurs pavillons, de leurs *tentes* Avoient gaingnié ne say quantes, Et leur place et tous leurs engiens, Et aussi pluseurs de leurs biens. (MACH., P. Alex., p.1369, 165). Et quant la dame fu reposee et abillee, et ses dames et damoiselles, elles s'en vindrent en la *tente* de l'espousee, qui estoit sur toutes les autres la plus noble sans comparoison. (ARRAS, c.1392-1393, 39). Et après le service divin repairerent, et fu ly disners en une grant *tente* riche et noble, tout emmy la praierie. (ARRAS, c.1392-1393, 39). Mais le guet de nuit n'estoit pas encore desarmez, mais estoit devant la *tente* du roy. (ARRAS, c.1392-1393, 160). Et lors s'en viennent a l'entree de la *tente*, et entrent ens X. chevaliers de Poictou qui estoient descenduz, et tirent bonnes espees et fierent par my testes et par my bras. La commence la noise. En celle *tente* estoit logié le roy Gallafrin de Damiette, qui sailli de son lit, et bien s'en cuida fuir par derriere. (ARRAS, c.1392-1393, 228). Et lors s'en viennent a l'entree de la *tente*, et entrent ens X.. chevaliers de Poictou qui estoient descenduz, et tirent bonnes espees et fierent par my testes et par my bras. La commence la noise. En celle *tente* estoit logié le roy Gallafrin de Damiette, qui sailli de son lit, et bien s'en cuida fuir par derriere. (ARRAS, c.1392-1393, 228). Puis regardent contreval la prayerie, et y voient tendus trefs, *tentes*, paveillons, grans, beaulx et riches, a si grant foison que chascun s'en esmerveilloit. (ARRAS, c.1392-1393, 37). Et fu chascuns logié selon son estat, qu'ilz disoient que en leurs propres hostieulx ne feussent ils pas mieulx. Et leurs chevaulx furent logiez en grans *tentes*, et leés si a leur aise qu'il n'y ot varlet qui ne s'en louast, et s'esmerveilloient tuit dont tant de biens et de richesses povoit venir. (ARRAS, c.1392-1393, 39). Lors commencent a ferir de lances et d'espees sur tout quanqu'ilz trouverent de Sarrasins, et couppent cordes de paveillons, de trez et de *tentes*, et font moult horrible occision de payens, selon la quantité que ilz estoient. (ARRAS, c.1392-1393, 95). ...si tendirent leurs *tentes* pour reposer en ce lieu ou est cestedite fonteine de Moïse qui est a environ loing deux petites lieues loing de celle Rouge mer. (Voy. Jérus., c.1395, 55). Et furent si priès de la *tente* dou roi que il coperent des cordes de sa *tente* ; (FROISS., Chron. D., p.1400, 148). ...les gens d'armes, ... lances abaisies, s'en vinrent frapant en ces logeis, boutans *tentes* et trefs par terre (FROISS., Chron. D., p.1400, 619). Qant ce vint au point dou jour, on se conmença a deslogier et a tourser *tentes* et trés et tout mettre a charoi et a voiture (FROISS., Chron. D., p.1400, 750). Alors sans conroy et sans ordonnance s'encommencherent a fuyr, en delaissant leurs trefz, *tentes* et pavillons et aucubes. Aultre chose ne leur estoit mais que sauver peuissent leurs vyes. (Gérard de Nevers L., c.1451-1464, 61). ...quant messire Enguerran fut semblablement venu et en sa *tente* descendu (LA SALE, J.S. E., 1456, 197). Et en icellui parc y furent bruslez trois *tentes* et tout ce qui estoit dedens, et en une d'icelles y furent tuez deux hommes de grant façon, ja soit ce qu'ilz promettoient de paier moult grant finance. (ROYE, Chron. scand., I, 1460-1483, 278). Et ilec perdi tout son vaillant qui estoit ilec, comme or, argent, vaisselle, joyaulx, tapicerie, toute son artillerie, *tentes*, paveillons et tout ce qu'il y avoit mené. (ROYE, Chron. scand., II, 1460-1483, 21). Ceste nuyct, je me trouvai en une grant *tente* qui estoit au millieu de l'ost, où l'on faisoit le guet, et en estoye ceste nuyt là, car nul n'estoit excusé. (COMM., I, 1489-1491, 64). ...et, ad ce moïen fut forcé que l'armée du roy s'en retournast et que les chevaliers de l'ost brulassent leurs pavilhons et *tentes* et, pour ce qu'ilz ne savoient trouver moïen de eulz en retourner desdits pays de Flandre (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 132 r°). Cestui predist la paix du roy de France et d'Angleterre et les horribles ymbres, pluyes et vens qui alors furent veuz, car, IIII heures durant, les deux roys estans ensemble, fut vent si vehement à Ardere où ilz estoient convenuz, qu'il rompit plusieurs traitz des *tentes* et fist moult de dommage. (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 148 v°). LE MESSAGIER. Seigneurs, vous aurez pascïence, S'il vous plaist, pour l'eure presente ; Car sur ce poinct, faisons scillence Pour mieulx venir a nostre actente. Chascun donc mecte son entente, Sans soy nullement indigner, Soit en la ville ou en sa *tente*, D'aller legierement disner. (Cy finist la matinee du mardi, second jour de ce present mistere.) (LA VIGNE, S.M., 1496, 366).

- En partic.

. "Partie d'une habitation permanente" : Et n'i avoit en celle maison fors le bouge devant et une povre *tente* de vièle toille enfumée pour esconser le feu, et pardessus un povre solier ouquel on montoit à une eschelle de set eschellons (FROISS., Chron. R., X, c.1375-1400, 231).

. "Abri où se retirent les acteurs après avoir joué leur partie (?)" : Pause, jusques ilz soient en leurs *tentes* [Indication scénique]. (Myst. Pass. Troyes B., a.1482, 349).

- Loc. fig. *Mettre/prendre qqn en/sous sa tente.* "Mettre qqn sous sa dépendance" : Il me tient lïe en l'atente Ou Amours m'a prise en sa *tente* (Narcissus, p.1426, 282). SAINCT MARTIN. (...) En Dieu j'ay ma volunté myse, Mon reconfort et mon entente Ne jamais n'en sera desmyse Tant que mort m'aict mys soubz sa *tente*. (LA VIGNE, S.M., 1496, 261).

Rem. *Myst. process. Lille* K., t.1, a.1485, 15/408. *Cf.* DI STEF., 829b.

B. - "Ensemble de tapisseries d'ornement"

Rem. Doc. fin XIVe s. ds FEW (et TLF).

C. - *Tente doree.* "Demeure où le soleil passe la nuit ; station du soleil couchant"

Rem. *Hist. prem. destruct. Troie* R., c.1470-1480, gloss. [R. M.]

TENTE, **subst. fém.** (tente[2])
[T-L : *tente*[3] ; FEW XIII-1, 200a : *tendere* ; TLF XVI, 90b : *tente*[2]]
A. - "Action de tendre les lacs, un filet ; lacs, filet" : Chascune de ces *tentes* est bonne, mes celle du costé n'est que pour la venue d'une beste d'une part et celle de dessus si est de toutes partz, et faut remuer de l'autre part les bastons quant on veult chascier de l'autre part, et, quant ilz sont tenduz au bout dessus, non pas. (GAST. PHÉBUS, Livre chasse T., 1387-1389, 253).

Rem. HENRI FERR., *Modus et Ratio, Livre deduis* T., c.1354-1377, gloss.

- P. métaph. : De li te garde, se m'en croys, Et de ses *tentes* et ses rois ! C'est celui dont Saint Pierre dit Qui circuie jour et nuit Qui i puist penre et devourer. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. S., c.1330-1331, 368). ...mieus doit plaire Chose desirée et requise, Lonc temps pourchacie et pourquise Acquise a peinne et a despens, (...) Que celle qui en un moment Seroit acquise ligement, Sans travail et sans consirée Et sans point estre desirée (...). Et encor s'elle estoit bien quise Et selon aucun droit acquise, Si averoit il tant a faire Que li cuers viveroit en haire Par une fort et tirant *tente*, Baillie d'une longue attente, De quoy li cuers seroit destrains Et de desir adès contrains, Quant lonc temps aroit atendu Et son pooir forestendu (MACH., D. Aler., a.1349, 297).

Rem. GILLES LE MUISIT, *Poésies* K., t.1, c.1347-1353, 144 (T-L X, 234).
B. - DRAP. "Châssis sur lequel le tendeur tend les draps pour leur donner les dimensions requises" : ...fu accordet as compagnons tendeurs as polies chou qui ci-apres s'ensuit pour le exsaucement dou mestier et por avoir une *tente* et pluiseurs hostius a chou appertenans... (Drap. Valenc. E., 1364, 39).

Rem. À rattacher à FEW XIII-1, 197b : *tendere*.
C. - [Sens grivois] "Sexe masculin" : Ung coq quinze poulles contente. Cent hommes, non pas, trois milliers, Peuent a femme bailler *tente*, je vous dy, entre deux pilliers. (MARTIN LE FRANC, Champion dames D., t.2, 1440-1442, 101). L'AFFINEUR. Se ploye avoit patente, FINE MYNE. Mectre y fault une *tente* (Sots mal., c.1480, 91). LE DESMONYACLE. (...) Haro, je m'y en vois le cours ! Ou sont ilz ? J'en tueray trente, S'il y a villain qui m'actente ! Maulgré Mahon, Mars et Venus, On me faict bien foultre ma *tente*. Que deables sont ilz devenus, Les grox, les grans et les menus ? Brou, brou, ha, ha, ric, rac, roque ! (LA VIGNE, S.M., 1496, 457).

Rem. *Cf. Médecine de M^e^ Grimache*, Recueil d'anc. poésies franc. I, 168 (Éd.). [R. M.]

TENTE, **subst. fém.** (tente[3])
[T-L : *tente*[4] ; GDC : *tente*[2] ; DÉCT : tente[4] ; FEW XIII-1, 183a : *temptare* ; TLF XVI, 90b : *tente*[3]]
"Faisceau de charpie allongé, destiné à pénétrer dans une plaie, dans un orifice" : ...Soit d'une plaie descouvrir, Soit de la laver et ouvrir, Soit de mettre y emplastre ou *tente* Et de la lier (Mir. st Panth., 1364, 314). ...Leurs plaies, où l'en mectoit *tentes* (LE FÈVRE, Vieille C., a.1376, 73). ...il n'est medicin a *tente* N'aultrement (...) Fors vous, qui puist mes maulz curer. (Pastor. B., c.1422-1425, 67). Et, par conspiracion faicte entre eulx, ledit barbier, qui avoit accoustumé mettre ou nez de Flavy, où il avoit mal, *tentes* oinctes d'oignemens appropriez à ladicte maladie, oigny lesdictes *tentes*, environ deux ou troys jours avant la mort, d'oignemens contraires à icelle maladie, et tantost après le visage lui enfla et en fut très fort malade. (ESCOUCHY, Chron. B., t.3, Pièces justif., 1449, 348). A chascune playe sa *tente*. (CHAST., Temps perdu D., a.1450, 20). Et se la ulceracion estoit parfonde mettés une *tente* parfont et le nettoyez chascun jour deux fois ou le lieu s'enfistuleroit (GORDON, Prat., c.1450-1500, I, 25). ...ou de unguens mis par eulx ou mis avec cire ou mis avec laine ou esponge ou *tentes* et ainsi des aultres choses (GORDON, Prat., c.1450-1500, III, 8). La cure d'apostume chault : premier mettés une *tente* au trou du chief de la verge qu'elle ne se estoupe pour yssir hors les superfluités franchement (GORDON, Prat., c.1450-1500, VII, 5). Si ne convient mectre la *tente* Ou n'est de guerison l'actente. (CHAST., Temps rec. D., 1451, 63). Nous mectons *tentes* et moyches (...) es playes que nous voulons eslarguir, mondiffier ou tyrer aulcune chose du fons (PANIS, Guidon, 1478, tr.III, doct.1, chap.1). ...avecques *tentes* et plumaceaux (PREVOST, Cir. Guill. Salicet, 1492, I, 22).

Rem. Du lat. médiév. *tenta* ; *cf.* R.E. Latham, *Revised Mediev. Lat. Word-List from British and Irish Sources*, 1965, *s.v. tenta*[5]. [R. M.]

TENTE, **subst. fém.** (tente[4])
[T-L : *tente*[2] ; GD : *tente*[1] ; FEW XIII-1, 183a : *temptare*]
A. - "Tentation, désir" : Aidiés moy en present, Dieu, quar fermë entente Ay en vostre secours, icy j'ay force *tente*. (Flor. Octav. L., t.1, c.1356, 316).

Rem. GILLES LE MUISIT, *Poésies* K., t.1, c.1347-1353, 214 ; t.2, 30.
B. - "Tentative, essai"

- *Faire la tente pour* + inf. "Faire un essai, une tentative pour" : ...d'un tel oustil fit il la *tente* pour querir et pescher le dyamant. (C.N.N., c.1456-1467, 46). [R. M.]

TENTELETTE, **subst. fém.** (tentelette)
[T-L (renvoi) : tendelete ; GD : *tentelete* ; FEW XIII-1, 195b : **tenda* ; TLF XVI, 90b : *tente* (*tentelette*)]
A. - "Petite tente"

Rem. Doc. 1304 et 1425 (Tournai) ds GD VII, 682a.
B. - "Pansement (ou sonde ?)" : ... Pourvoyant a chascune playe D'une petite *tantelette* Pour la tenir plus nectellette. (CHAST., Temps rec. D., 1451, 55). [R. M.]

TENTEMENT, **subst. masc.** (tentement)
[T-L : *tentement* ; GD : *tentement* ; FEW XIII-1, 183a : *temptare*]
A. - "Tentation" : ...Se doubte avoie d'encombrance Par *temptement* de vaine gloire (Mir. parr., 1356, 10). DIGULLEVILLE À DIEU. Mont te feroit grant injure, Së avoies si grant cure Pris pour faire son sauvement [de l'homme], Et plus grant entrepresure Selonc que requiert droiture N'en avoit contre *temptement*. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 123). Ta benedicion m'octroye Et me deffens des *tentemens* De l'Ennemy (Pac. Job M., c.1448-1478, 193). ...En priant Dieu devotement Qu'il vous gardast de *temptement* De Sathan (Pac. Job M., c.1448-1478, 201).

Rem. Ex. d'a.fr. et ex. du XVe s. (*De Vita Christi*) ds GD VII, 682a-b.
B. - "Fait de tenter qqc., tentative" : Tentamentum (...) : *tentements* (LE VER, Dict. M.E., c.1420-1440, 496). Coloniens, toutevoyes, recoeillèrent leurs esperis et, par ung soutil *temptament*, assayèrent leurs forces. (MOLINET, Chron. D.J., t.1, 1474-1506, 41). Tentamentum (...) : *tentement* (LE TALLEUR, Vocab. E.M., c.1490, 390). [R. M.]

TENTER, **verbe** (tenter[1])
[T-L : *tenter* ; GD : *tenter* ; GDC : *tenter* ; FEW XIII-1, 182b : *temptare* ; TLF XVI, 90b : *tenter*]
I. - Empl. trans. dir.
A. - *Tenter qqn*
1. [D'une pers.] *Qqn tente qqn*
a) "Mettre qqn à l'épreuve" : ...Et Amour souvereinnement M'argüoit gracieusement, Pour mieus mon cuer entalenter, Que la gent vosisse hanter Qui de ce mestier se mesloient Et ceaus qui le plus en savoient, Et cil me porroient aprendre Tant comme j'en porroie entendre. Et si fis je : Je les hantay Et de pluseurs poins les *temptay*, Selonc ce que j'avoie a faire, En celant si bien mon affaire Que j'estoie adès seur ma garde Qu'il ne se donnassent en garde Comment j'estoie talentis Dou savoir (MACH., D. Aler., a.1349, 244). BERENGIER. (...) Sa voy venir sa damoiselle ; *Tempter* la vueil, savoir mon s'elle Me pourroit aidier nulement. (Mir. Oton, c.1370, 345). Respont PILATE es Juifz. Seigneurs, veullés moy escouter : Je veulx Jhesus fere *tanter* Et a ung paler estachier. (Pass. Autun Biard F., 1470-1471, 95). ...nul ne doit commettre son secret a son amy se par avant ne le a *tempté* et esprouvé (...). L'homme ne doit point croire de legier a son amy devant que l'ait esprouvé, mais aprés ce qu'il l'aura bien *tempté* et esprouvé et qu'il l'aura trouvé loyal, il lui peut bien et sceurement descouvrir son secret et sa necessité. (COLART MANS., Dial. créat. R., 1482, 249).

- "Sonder qqn" : A chief de fois je m'avançoie De parler, et sus telle entente Aumains je l'en esmoech et *tempte* Qu'il me die de son afaire, Ou il va ne qu'il a a faire. (FROISS., Dits Débats F., 1363-1393, 94). Et s'aucun m'interrogue ou *tente* Comment d'Amours j'ose mesdire, Ceste parolle le contente : «Qui meurt a ses loix de tout dire». (VILLON, Test. R.H., 1461-1462, 69).

- *Tenter Dieu.* V. *Dieu* v. Lexiques "Exiger de Dieu des preuves de sa puissance surnaturelle" : Encores veul prouver que c'est pour tempter Dieu, car les clers dient que demander chose contre nature est pour miracle ou pour *tempter* Dieu. (LA SALE, J.S., 1456, 30). ...vous entendez sainement qu'en attendant la tierce apparition je veille que vous *tentez* Dieu. [L'attente permettra de savoir si Dieu est bien l'origine des deux apparitions précédentes] (C.N.N., c.1456-1467, 102). Car ne *tantras* Nostre Seigneur. (RIVIÈRE, Nef folz D., 1497, 276).

b) En partic. "Éveiller chez qqn le désir d'accomplir une action condamnable, essayer de l'entraîner au mal, au péché, soumettre qqn à la tentation" : Mais que fera la bonne princepce quant ainsi *temptee* se sentira ? (CHR. PIZ., Trois vertus W.H., c.1405, 14).

- [Du diable] "Pousser au péché, tourmenter" : L'anemi estoit avec lui, Qui si ardanment le *tempta* Qu'il m'occist (Mir. st J. Paulu, c.1372, 144). ...pour ce que l'argent qu'il avoit apporté de ladite ville de Thies-Hebert li estoit failli, il, *tenté* de l'art de l'ennemy, estoit venus oudit Chastellet (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 232). ...il qui parle, oudit temps, et *tempté* de l'anemi, mal print en la male d'icelui son maistre deux tasses d'argent qui y estoient (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 39). Elle [Cruaulté hayneuse] est fille de l'ennemi de l'umain lignage, Sathan, par lequel il impugne, *tempte* et traveille toute ame devote qui veult servir a Dieu, qui veult finablement es cieulx estre royne couronnee et des sains anges saluee et honnouree. (GERS., Annonc., a.1400, 234). Tu ne peulx mectre remede que telles fantasies ne sourdent qui a la fois viennent par loperacion du dyable qui en te *temptant* les mect deuant toy (CIB., p.1451, 213). ...je ne craindroye en rien le dyable qu'il eust sur moy puissance ne autorité, sinon seulement de moy *tenter* (C.N.N., c.1456-1467, 427). O Belzebut, d'enfer ministre, Et vous diables d'enfer maulvaiz, Charchés quelcun bon artumiste Qui sache d'un mal faire maiz, Et je luy donrey charge et faiz D'aler Herodïas *tempter*, Pour faire la mort actempter A Jehan baptiste, de Dieu voix. (Pass. Auv., 1477, 92). SAINCT MARTIN. (...) De bon cueur je le remercye [Dieu] Des biens que sans cesser me fait, Luy priant que le deable infect, Qui trop souvant me vient *tempter*, Que jamais, en dit në en faict, A mon corps ne puisse actenter. (LA VIGNE, S.M., 1496, 535).

. *Tenter qqn de qqc.* : Ne m'obliez pas ceste foiz, Quelque pecheur que j'aie esté Par l'ennemi qui m'a *tempté* De luxure (Mir. st J. Paulu, c.1372, 139). Le dyable (...) delaissa le bon religieux paisible et oncques depuis ne le *tempta* de telles illusions (COLART MANS., Dial. créat. R., 1482, 192).

. *Tenter qqn de tentation* : Laquelle beneiçon monseigneur Saint François dist a frere Lyon son compaignon, *tempté* de aucune diabolique temptacion, laquelle onques puis ne lui vint. (LA SALE, J.S., 1456, 42).

- [Du serpent] : ...pour ce secondement Fu un second Adam formez, Vierge, par lequel fu matez Li maus serpens qui le *tempta* [Adam] (Mir. st Sev., 1362, 232).

- "Inspirer à qqn le désir" : Ostez-vous de devant moy, Beaulté, par vostre serment, Car trop me *temptez* souvent (CH. D'ORLÉANS, Rond. C., 1443-1460, 245). Son chapellain, qui estoit jeune et frez, voyant ceste belle fille, n'estoit pas si constant que par elle ne fust souvent *tenté*, et en devint trop bien amoureux. (C.N.N., c.1456-1467, 454). ...me querez et contendez traveiller et *tenter* ; car vous cognoissez ma simplesse, jeunesse et innocence (C.N.N., c.1456-1467, 565).

c) "Tourmenter, solliciter qqn" : Jehan Boccace : "Que doncques me surquiers tu ?" La roine : "Je te surquiers voirment et ne te cesseray a *tempter*, importune, jusques que j'aray tiré conseil de toy a aultruy resconfort, ou que je soye mise en ton livre par toy reciter ma cause." (CHASTELL., Temple Boc. B., 1463-1464, 89).

- [D'un animal] *Tenter* un autre animal. "Tourmenter, éprouver" : Je di que li aigles volans Fait souvent mains oiseaus dolans, Car quant il la voient voler, Il ne scevent quel part aler, Tant sont de li espouenté. Et se ne sont mie *tenté* Li simple oisel tant seulement, Mais cil de proie proprement, Dont chascuns en fait si grant doubte Qu'oisel n'i a qui ne le doubte Pour sa noblesse et sa puissance. (MACH., D. Aler., a.1349, 355).

2. [D'une chose] *Qqc. tente qqn.*
a) "Inciter qqn à"

- *Qqc. tente qqn* (*de qqc. / de faire qqc.*) "Qqc. incite, pousse qqn à qqc. / à faire qqc." : Ne cuidiez pas que d'amer me repente, Se je ne voy souvent vo doulz viaire, Douce dame, car vostre amour me *tente* Et me prie de vo service faire Plus que ne suet ; et pour ce, sans meffaire, Vous aim et serf com loyaus et certeins, Dame, comment que vous soie lonteins. (MACH., L. dames, 1377, 124). Si ne puet pas longue durée avoir En sa dolour, car desirs trop le *tente* De reveoir ma douce dame gente. (MACH., L. dames, 1377, 135). ...en ung doy de sa main ung anel y bouta, disant que, tant que cest anel y fust, jaloux il ne seroit, ne cause aussi jamais venir ne luy pourroit que de ce le *tentast*. (C.N.N., c.1456-1467, 86).

. [D'une pers.] *Estre tenté* (*de qqc. / par qqc. / de faire qqc.*) : ...nous fummez comme d'acord et *temptés* d'aller relever nostre heritaige qui escheu nous estoit de nos peres et de nos meres (Percef. IV, R., c.1450 [c.1340], 415). Exemple de Saint Pol, qui estoit *tempté* continuelement de l'esperit malvais de vaine glore pour

les miracles et les choses merveilleuses qu'il faisoit (Somme abr., c.1477-1481, 177). Le jeune lyon, *tempté* par son oultrecuidance (,) queroit partout l'homme, dont son pere lui avoit deffendu la bataille. (COLART MANS., Dial. créat. R., 1482, 216). La panthere fut une fois *temptee* de mengier chair de porc (COLART MANS., Dial. créat. R., 1482, 259).

b) "Soumettre qqn à la tentation de"

- [D'une pers.] *Estre tenté de qqc.* "Être soumis à la tentation de qqc." : Mais le joenne d'aage ne la puet pas plainnement entendre pour ce que il a peu veü d'experiences, et si est plus *tempté* de desirs corporels. (ORESME, E.A.C., c.1370, 107). De ce avient que une personne melencolieuse et maladive et de chetive complexion sera a la fois plus ardemment *temptee* de charnalité que une personne saine et sanguine (GERS., Traité R. Rose, 1402. *In* : *Chrestom.* R., 52). ...quant vous serez seigneur de voz ennemis et que serez *temptez* de vengence ou de cruelle chaleur, qu'il vous souvienne des paroles que Dieu dist... (LA SALE, J.S., 1456, 42).

c) "Tourmenter, troubler qqn" : ...Dedens mon cuer venirent doubtes Qui y entrerent par folie Et par droite merencolie. Car j'estoie trop esbahis Et aussi com tous estahis Et d'erreur telement *temptez*, Que je cuiday estre enchantez. Mais en si fait amusement Ne demouray pas longuement (MACH., J. R. Nav., 1349, 183).

B. - *Tenter qqc.*

1. "Mettre qqc. à l'épreuve, éprouver, tester qqc." : Et tient en voies et sentiers, A son avis les plus hantées ["suivies"], Les plus froiees ["frayées"] et *tantées* (FROISS., Méliad. L., t.1, 1373-1388, 211). Je m'en yrai vers Troyes et m'approucheray des faulxbourgs, et feray semblant d'espier la ville, et de *tenter* de ma lance les fossez (C.N.N., c.1456-1467, 450).

- [Une plaie] "Sonder (et soigner)" : Lansonnès moult bien li aÿe Tant que sa plaie soit loiie Et *tantée*, bien et a point. (FROISS., Méliad. L., t.1, 1373-1388, 127). Semblablement, s'aucun blesche ou mehaigne, Remede y fault telle qui assouvaige Et a ce fault medecin bon et saige Pour bien *tenter* le fons et la rachine Et le mal prendre en cure et en couraige Car a tout fault remede et medecine. (TAILLEV., Ress. relèv. hôt. D., p.1440, 274). Mais il en garira, se dist maistre Fourré, Ung mire qui lui a sa grant plaie *tenté*. (Enfances Doon de Mayence P., c.1450-1500, 678). ...pour chose que dire on luy seuist, ne volt demourer pour soy faire medecyner ne *tanter* ses playes, dont il en avoit deux moult grandes. (Hist. seign. Gavre S., c.1456, 80).

. Inf. subst. : Adont li acorda pour voir Et s'i aida a bendeler La ditte plaie, et au *tanter* De Lucanor, sans nul delay. (FROISS., Méliad. L., t.3, 1373-1388, 106).

2. "Essayer de faire réussir une chose, en dépit d'obstacles et de chances contraires" : Et a l'experience que met Aristote de la vessie enflee, premierement, si comme recite saint Thomas d'Aquin, Simplicius et Themistius et aucuns autres *tempterent* ceste chose a grant diligence et fu trouvé que aucune tele chose plaine de aer pesoit equalment comme wide de aer, et aucune fois moins et aucune fois plus (ORESME, C.M., c.1377, 690). Ainsi le fiz, Dieu me soit targe, Combien que ma simplicité Si me déust en vérité Du tout excuser et retraire De tel chose *tempter* et faire (LA HAYE, P. peste, 1426, 13).

- *Tenter faire qqc.* "Essayer, s'efforcer de faire qqc." : Maistelle [l. Mais telle] perpetuité de mouvement ne porroit estre faite par art se la fantaisie d'aucuns n'estoit vraye qui ont aucune foys *tempté* et cuidié faire une chose appellee rota viva. (ORESME, C.M., c.1377, 202).

- *Tenter de l'un et de l'autre.* "Essayer différents moyens" : ...*tempter* de l'un et de l'autre (SAINT-GILLE, Comment. A.Y. L., 1362-1365, 346).

- *Tenter si / comment...* "Essayer (de savoir), sonder si, comment..." : Et encor appartient as princes adrecier ce que la lay ne peut ordener et *tempter* se l'en pourroit avoit [l. avoir] melleurs lays que celles que sunt mises. (ORESME, Pol. Arist. M., c.1372-1374, 158). Pour ceste cause veult et enseigne que la demande soit proposee et faicte par droite pure affeccion de cuer, non mie pour *tempter* ne pour savoir se la science est vraie ou que cilz en dira, maiz de grant voulenté pour estre conseillié a son tres grant besoing. (EVR. CONTY, Harm. sphères H.P.-H., c.1400, 30).

- Empl. abs. : Quant li sains peres a veü, Essaié, *tempté* et sceü Que li bons roys qui tant valoit Nul acort faire ne voloit, Il a dit qu'il le mandera Et de la pais le priera, Et qu'à ce vuet mettre grant peinne. (MACH., P. Alex., p.1369, 236).

II. - Empl. trans. indir. *Tenter à / de*

A. - *Tenter à*

1. *Tenter à qqc.* "Aspirer à qqc." : J'ay moult mis a moy conseillier Pour mettre en l'estat ou je *tente* (Mir. ev. arced., c.1341, 111).

2. *Tenter à* + inf. "Essayer, s'efforcer de faire qqc." : ...*tempter* a garir telz chancres (SAINT-GILLE, Comment. A.Y. L., 1362-1365, 346). Et pour ce, le juge *tempte* a faire equalité en ostant de la partie ou est le gaaing, et metant vers la partie ou est le damage. (ORESME, E.A., c.1370, 289). Item, les mathematiciens qui ont *tempté* a trouver la mesure de la rondece ou circuite de la terre dient que elle est de IIIIc mile, par quoy il n'appert pas seulement que elle est ronde mes aveques ce que elle n'est pas grande ou resgart des autres estoilles. (ORESME, C.M., c.1377, 566). LE PREMIER SERGENT. N'y a nul de nous qui ne *tempte* A faire tout vostre plaisir, Chiére dame, de grant desir Et sanz desroy. (Mir. fille roy, c.1379, 16).

B. - *Tenter de* + inf. "Essayer, s'efforcer de faire qqc." : Car les gens ne sont pas fais medicins operatis et bien ouvrans selon medicine par les escriptures des livres de medicine, combien que les aucteurs *temptent* et se efforcent de dire et de mectre en escript pas tant seulement les curacions, mais avecques ce la maniere comment il convient faire les cures en divisant les especes et les manieres des maladies singuleres et en monstrant comment l'en doit les choses appliquer a chascune. (ORESME, E.A., c.1370, 539). [R. M.]

TENTER, **verbe** (tenter[2])

[FEW XIII-1, 195b : **tenda*]

"Planter sa tente" : [Contexte métaph.] Pleure, mon oeul, qui es sans solas, las, Es lacz, hellas ! ou mort patente *tente* (MOLINET, Faictz Dictz D., 1467-1506, 43). [Seul ex.] [R. M.]

TENTEUR, **subst. masc.** (tenteur)

[T-L : *tentëor* ; GD : *tenteor* ; FEW XIII-1, 183a : *temptare*]

(Synon. de *tentateur*) : ...et fist par personne moyenne tempter la constance de sa femme par dons. Laquelle ou premier assault ne peut estre meue pour quelconque grant don que cil qui estoit ordonné a ce faire lui promeist. Mais ce nonobstant il persevera en augmentant dons, joiaux et promesses. A la fin commença a flechir son courage, et briefment elle assigna a ycelui *tempteur* d'elle heure et lieu pour faire ce dont il la requeroit, mais qu'il lui aportast l'or et l'argent et les joiaux qu'il promettoit. (Cleres nobles femmes B.H., t.1, 1401, 88). Car le bon prebstre est vaisseau net et fin, Pour recepvoir Dieu son maistre et facteur, Cil qui le volt faire et former,

affin Qu'il amenast a pardurable fin Les pellerins hors des lacqs du *tempteur*. (MOLINET, Faictz Dictz D., 1467-1506, 426). L'homme occupé est le chastel clos auquel l'ennemy ne peult nuyre. A ce pourpoz dit monseigneur saint Augustin : "L'homme n'est point de legier pris du *tempteur*, qui ["s'il"] vacque a bon excercite." (COLART MANS., Dial. créat. R., 1482, 107). [R. M.]

TENTIER, **subst. masc.** (tentier)
[GD : *tentier* ; FEW XIII-1, 195b : **tenda*]
A. - "Celui qui est chargé de dresser les tentes de l'armée" : ...il [le duc Charles] avoit bien quatorze cens charriots chargies, a chascun desquelz avoit deux hommes *tentiers* et deux pyonniers, aians tous sallades, jacques et mailletz de plomb ou autre bon baston (WAVRIN, Chron. H., t.5, p.1471, 619). ...six paletos a manches que mondit seigneur a donnez a sept charpentiers et *tentiers* qui dreschent ses maisons et pavillons en la guerre, pour chacun paletot deux aulnes, au pris de 20 s. l'aulne font 14 £. (Comptes argentier Ch. le Téméraire H.B., t.4, 1471-1475, 149).
B. - "Celui qui tend les tapisseries"
Rem. Doc. 1495 (*tantier et tapissier ordinaire du roy*) ds GD VII, 682c. [R. M.]

TENTIGO, **subst. masc.** (tentigo)
[FEW, Ø lat. *tentigo*]
"Clitoris" : Aulcunefoys celle addicion charneuse qui est appellee *tentigo* en la vulve croist tant qu'elle fait desplaisance et nuysement. (PANIS, Guidon, 1478, tr.VI, doct.2, chap.7).
REM. *Cf.* aussi GD VII, 682c : *tentigine* (texte 3e quart du XIIIe s., ms. du XVe s.). Lat. *tentigo* : *Chirurgie Chauliac* B.-T., p.1472, 246. [R. M.]

TENTILLON, **subst. masc.** (tentillon)
[*FEW XIII-1, 198b, 200a : *tendere*]
"Étrésillon, bâillon" : Quant le sainglier est priz, tu dois faire li ouvrir la geule a forche enchiex qu'i soit trop refroidié, et puis metre un esteselon [var. estresillon, estenceillon, tesillon, *tentillon*] qui li tiengne la geule ouverte (HENRI FERR., Modus et Ratio, Livre deduis T., c.1354-1377, 82). [Var. ms. XVe s.] [R. M.]

TENTIR, **verbe** (tentir)
[T-L : *tentir*[2] ; GD : *tentir* ; FEW XIII-1, 345a : *tinnire*]
I. - Empl. intrans. "Retentir" : Trompe, nacquaire, tabour vont moult fort *tontissant*. (Lion Bourges K.P.F., c.1350, 609). Tellement va sonnant une haute buysine C'on l'oioit bien *tentir* contreval la marine. (Tristan Nant. S., c.1350, 701). En criant fait le bois *tentir* (Pastor. B., c.1422-1425, 80). Et au son des cors *tentissans* est chascuns de sa tente issans (Pastor. B., c.1422-1425, 146). Lors a saisy .I. cor d'ivore qu'il porta, A se bouche le mist et sy fort le sonna Que le païs d'entour trestout en resonna [var. Et li palais oussy en *tenty* et crola [ajout]] (Jourd. Blaye alex. M., a.1455, 100). [Autres ex. v.4429, 4443...]
Rem. GOULAIN 1374 (*cloche tentant*) et JEAN D'OUTREM., *Myr. histors* B.B., t.5, a.1400, 74, ds GD VII, 683a. *Guill. Orange* T.H.G., p.1450, gloss. (*tentir*).
II. - Empl. trans. "Faire retentir" : Signeur, cieux cors d'ivore tel dignité avoit Que nuz qui soit vivans .I. son n'en *tentiroit* Se n'est li hoirs de Blavez et qui avoir le doit. (Jourd. Blaye alex. M., a.1455, 606).
- *Ne tentir mot.* "Ne pas prononcer un mot" : Adonc pleure l'enfant et geta maint soupir Et fut en grant doleur, car ne scet où vertir. Son frere l'ot monlt bien, mais ne poeut mot *tentir* : Lez yeulz lui sont tournés, n'y a que de finir, Et l'alainne lui fault, l'ame s'en vault partir. (Enfances Doon de Mayence P., c.1450-1500, 371).
III. - Inf. subst. "Fait de retentir" : ...Au *tentir* de leur cors... (Jourd. Blaye alex. M., a.1455, 550).
V. aussi *tentant* [R. M.]

TENTOIRE, **subst. fém.** (tentoire)
[T-L : *tentoire* ; GD : *tentoire* ; FEW XIII-1, 195b : **tenda*]
"Tente" : Car il convient que il [telz gens] remuent leur loges ou *tentoires* et leur mesnage et leur bestes, et ce leur est grant peine, car il ne sunt pas acoustumés a oeuvrer. (ORESME, Pol. Arist. M., c.1372-1374, 61). HEBER. Cheminé avon longue voye Pour trouver ces beaulx territoires. CHAYNAM. Il y fault mettre nos *tentoires* En lieu propre pour reposer. (...) ABRAM. Ne cheminon plus ; il souffit. Icy noz *tentores* tendon (Myst. Viel test. R., t.1, c.1450, 288).
Rem. Ex. d'a.fr. ds T-L X, 238. *Myst. Viel test.* R., t.2, c.1450, 14639, 14824, 15142, 15185. *Mer des hist.* (éd.1488) et SAINT-GELAIS, *Enéide*, c. 1500, ds GD VII, 683a. [R. M.]

TENTOYER, **verbe** (tentoyer)
[*FEW XIII-1, 183a : *temptare*]
"Sonder la profondeur (d'une plaie) au moyen d'un faisceau allongé de charpie" : Je *tentoyës* en toutes playes. (RÉGN., F.A., 1432-c.1465, 220).
REM. Sur ce sens de *tenter*, *cf.* T-L X, 236-237 (et T-L X, 235 : *tente*). V. aussi *tental*. [R. M.]

TENU, **subst. masc.** (tenu)
"Débiteur" : L'USURIER. (...) Son bon mary, qui a esté Aultreffois ung grant gaudisseur, A esté tousjours substanté De mes biens et de ma sueur. Il vouloit faire du monsieur Et du gallant semblablement, En façon que je suis bien seur Qu'il est mon *tenu* grandement. (LA VIGNE, S.M., 1496, 519). [A. B.]

TÉNU, **adj.** (ténu)
[FEW XIII-1, 229b : *tenuis*]
A. - "Ténu, maigre" : Aucune fame *tenue* contre sa nature, s'elle concoit elle advortera, avant qu'elle deviene grasse. (SAINT-GILLE, A.Y., 1362-1365, 85). ...mais l'orine appert moult *tenvee* et blanche (GORDON, Prat., c.1450-1500, VI, 13).
B. - [En parlant du régime] "Léger" : ...et pour ce, les certaines ou estroites dietes sont decepvables au regart des corps sains, et les soustiennent plus a paine ; et pour ce, dietes *tenues* et subtilles sont plus decepvables que ne sont les dietes un pou plus grosses. (SAINT-GILLE, A.Y., 1362-1365, 54). Et tiendra diette *tenve*, si comme poules, orgiat, eaue d'orge, espinars, lais d'amandes et les semblables (GORDON, Prat., c.1450-1500, VI, 9). [D. J.]

TENUE, **subst. fém.** (tenue)
[T-L : *tenüe* ; GD : *tenue* ; FEW XIII-1, 220a : *tenere* ; TLF XVI, 93b : *tenue*]
A. - "Possession" : ...tant quan je puis, j'estrive A l'amoureuse *tenue* (CHR. PIZ., Cent ball. amant dame C., c.1409-1410, 45).
- DR. FÉOD. "Tout ce qu'un vassal tient en fief de son seigneur" : Touz et chacun lesquel faitz et esploitz disoit nostre dit cousin avoir esté faitz en grant dommage et préjudice de luy, de sa *tenue* et de ses subgiez et sanz le avoir appellé ne y trait au cause pour les faitz dessurditz. Et disoit oultre nostre dit cousin que le sergeant d'Espiney et pluseurs de noz autres sergeanz ont fait en sa dicte terre et baronnie pluseurs adjournemenz, appleigemens et

exploitz contre nostre dit cousin et en préjudice de luy et de sa *tenue* (Cartul. Laval B., t.2, 1394, 347). ...les grosses amendes, atrayeres, forfaictures, confiscations, *tenues* et autres choses (Trés. Reth. L., t.4, 1402, 334).

. P. méton. "État, déclaration de ce qu'un vassal tient de son seigneur" : Il demande l'adveu et *tenue* de madite damme, qui sera baillée conformable à l'appointement fait o le duc Jehan à Redon (...) En ladite *tenue*, lesdites terres, chasteaux, villes et chastelanies sont assez suffisantement déclairez, recours à ladite tenancière et y a contenu en général tout ce que à elle appartint en sadite baronnie. (Cartul. Laval B., t.3, 1452, 144).

. *Estre de la tenue de.* "Tenir fief de, relever de la suzeraineté de" : Puis a dit as barons qui sont de sa *tenue* : ... (Jourd. Blaye alex. M., a.1455, 274).

. *Avoir des terres en tenue*

Rem. *Percef.* IV, R., c.1450 [c.1340], gloss.

B. - "Possibilité de tenir militairement" : Par ceste prise de Loys Rambaut, rendirent ceulx qui estoient en Brude la ville au seneschal d'Auvergne, car, puisque il avoient perdu leur cappitaine et toute la fleur de leurs gens, il n'y avoit point de *tenue* (FROISS., Chron. M., XII, c.1375-1400, 114).

- "Occupation d'une ville, d'une place forte" : Saichez que je suis cy venue (...) Vous dire que nulle *tenue* Ne faciez plus ne tant ne quant. Levez le siege incontinant Sans plus y commectre de guerre (Myst. siège Orléans H., c.1480-1500, 431).

. *Ville de tenue.* "Ville que l'on peut tenir, garder, défendre" (d'apr. GD) : Ce c'estoit [Jargeau] ville de *tenue* Comme Orleans, ou autre cité, Ou qu'elle fust a la value De la tenir en seureté, En puissance et auctorité De cela seroye d'acort La garder en solanité, Vaillamment juques a la mort. (Myst. siège Orléans H., c.1480-1500, 573).

C. - [Dans le temps]

1. "Déroulement" : Lors li dist li vassaux trestoute le *tenue* Et comment au paiien jousta sur l'erbe drue. (Jourd. Blaye alex. M., a.1455, 274).

2. "Délai, attente" : GABRIEL [à saint Martin]. (...) Treshumblement je te salue En te venant faire ung messaige Qui est de moult grande value : Dieu ta priere a retenue, Dont maintenant vers toy m'envoye Affin que, sans plus de *tenue*, Vers l'empereur preigne la voye ; Et que poinct tu ne te desvoye De demander ce que voulras, Car, en effect, mais qu'il te voye, Fera ce que demanderas. (LA VIGNE, S.M., 1496, 505). [R. M.]

TENUESSE, **subst. fém.** (ténuesse)

[T-L : *tenvece* ; GD : *tenvesse* ; FEW XIII-1, 230a : *tenuis*]

"Caractère ténu de qqc." : Item, pourquoy aucunes choses terrestres pour leur petite quantité, si comme poudre, et aucunes autres pour la tenuité ou *tenüece* de leur figure, si comme fuilles d'or, se tiennent en l'aer sanz estre meues en bas ? (ORESME, C.M., c.1377, 712). [C. B.]

TENUITÉ, **subst. fém.** (ténuité)

[FEW XIII-1, 230a : *tenuis*]

A. - "Caractère ténu de qqc." : Item, pourquoy aucunes choses terrestres pour leur petite quantité, si comme poudre, et aucunes autres pour la *tenuité* ou tenüece de leur figure, si comme fuilles d'or, se tiennent en l'aer sanz estre meues en bas ? (ORESME, C.M., c.1377, 712).

B. - P. ext. "Défaut, manque, fragilité, insuffisance"

- "Défaut, manque" : ...et estoit sy grant *tenuité* et defection de fourrages, estrains et pesach que les bestes mouroyent par famine (MOLINET, Chron. D.J., t.2, 1474-1506, 427).

- "Fragilité, insuffisance" : Adonc (...) tinrent conseil pour scavoir de entre eulx qui seroit celui qui signifieroit audit seigneur duc la *tenuité* et diminution de son armée (MOLINET, Chron. D.J., t.1, 1474-1506, 164). ...pour la *tenuité* de leurs habis non poissans de resister aux angoisseuses froidures (MOLINET, Chron. D.J., t.2, 1474-1506, 431). ...vueillant, selon la *tenuité* de mon engin, demener à conclusion finale aucuns de ses principes (MOLINET, Chron. D.J., t.2, 1474-1506, 594). S'on ne remedie aigrement A sa meschant fatuité, Les lois decrepiront briefment Des dieux de perpetuité. Car desja la *tenuité* N'en scaroit on accomparer, Se nos dieux de gratuité Ne veullent ce fait reparer. (MOLINET, Myst. st Quentin C., c.1482, 200).

Rem. Doc.1463 ds CHASTELL., *Chron.* K., t.4, 375, n.2 (*la tenuité de mon engien me admonestoit de...*).

V. aussi *tenveté* [R. M.]

TENURE, **subst. fém.** (tenure)

[T-L : *tenëure* ; GD : *teneure* ; FEW XIII-1, 211b, 220a : *tenere* ; TLF XVI, 95b : *tenure*]

A. - DR. FÉOD. "Fait de tenir en fief ou en propriété ; ce qui est tenu en fief ou en propriété"

1. "Fait de tenir (un bien, un domaine) en fief ou en propriété" : La dame respondy à ceulx qui envoiez y furent, que elle estoit en *tenure* et possession des chastiaulx et que elle les tenroit pour luy et pour ses hoirs, comme son bon hiretaige, (FROISS., Chron. M., XIV, c.1375-1400, 174). ...vous, qui estes d'Escoce des plus grans et li consauls dou roi, tenés contre l'onnour et majesté roial dou roi d'Engleterre et de ses hoirs, la chité de Bervich et grant pais qui s'estent jusques a bonnes de la mer d'Escoce, et volés demorer en celle *tenure* par maniere de conqués. (FROISS., Chron. D., p.1400, 215). Et demoroit casquns et casqune en sa *tenure*, ce que mesires Carles de Blois tenoit pour lui, et ce que la contesse de Montfort aussi avoit pour li en Bretagne. (FROISS., Chron. D., p.1400, 592).

2. "Bien, domaine qu'un vassal tient en fief de son seigneur" : Premiers, li grans Gilés a recogneu en jugement que la *tenure* à lui lui appartenant, qui puet estre comprehensable en fait et condicion de ladite taille, doit à monseigneur de Flandres, annuelment, trois poulles (Trés. Reth. S.L., t.2, 1374, 213). ...ouquel cas lesdis esleuz par les parties (...) pourroient (...) modiffier raisonnablement se il leur apparoit que selon la faculté de sa *teneure*, il fut excessivement oppresséz ; et pourront des despens d'entre les parties ordener ou composer. (Trés. Reth. S.L., t.2, 1374, 214). Onques le conte d'Armignac ne peult finer pour traittier que il seuist dire, ne faire, ne monstrer, ne preschier envers ceulx qui estoient de la conté de Berne et des *tenures* au conte de Foix ou de sa faveur, (FROISS., Chron. M., XIV, c.1375-1400, 140). Et la vinrent a obeissance a lui tout chil des chastelleries et des *tenures* de Flandres et dou Tieroit dou Franc. (FROISS., Chron. D., p.1400, 179). ...Trestoute le *tenure* que Fromon posessa. (Jourd. Blaye alex. M., a.1455, 562).

3. "Condition sous laquelle on tient un fief" : Et pour ce sont tenus faire chacun an chacun de soy à cellui ou à ceux qui tiennent le dit fieu de Semilly pour chacune masure que un chacun tient d'icelle terre et franc fieu XII d. t. de rente par chacun an, et pour chacune acre de terre semblable *teneure* VI d. chacun an. (HECTOR DE CHARTRES, Cout. R.B., 1398-1402, 79).

B. - [Subst. d'action]

1. "Manière de se tenir, comportement" : Quant li bon rois Jourdains a perçut le *tenure* D'Aubuïn qu'a gran gent le sieut grant aleüre... (Jourd. Blaye alex. M., a.1455, 669).

2. "Fait de tenir (un engagement)" : Car trop crient a passer de son veu le *tenure*. (Jourd. Blaye alex. M., a.1455, 149).

3. "Fait de surveiller, de garder qqc. pour le maintenir en bon état" : Et, pour ce que pour la *teneure* et deffense de nostre ville de Peronne porra estre besoing et necessaire en brief y en mettre et loger (Lettres Ch. VIII, P., t.1, 1485, 93).

C. - "Partie d'un objet servant à le tenir" : ...1 hanap d'or cizelé à 1 esmail où fons à pappegaux et à une *teneure* esmailliée, en laquelle a 1 escu aus armes de France et de Bourgoingne (Comptes argent. rois Fr. D.-A., I, 1353, 329).

D. - "Partie d'un chant à plusieurs voix" : Je vous envoie mon livre de "Morpheus", que on appelle "La Fontaine Amoureuse", aveuc "Le grant desir que j'ai de vous veoir", ou j'ai fait un chant a vostre commandement ; et est a la guise d'un rés d'Alemaigne ; et, par Dieu, long temps ha que je ne fis si bonne chose a mon gré, et sont les *tenures* aussi doulces comme papins dessalés (MACH., Voir, 1364, 188). Ma fin est mon commencement Et mon commencement ma fin Et *teneüre* vraiement. Ma fin est mon commencement. Mes tiers chans .IIJ. fois seulement Se retrograde et einsi fin. Ma fin est mon commencement Et mon commencement ma fin. (MACH., Rond., 1377, 575).

Rem. GUILL. DIGULL., *Pèler. J.-C.* S., 1358, 1628 (*teneure*, var. *tenur*, *teneur*). [R. M.]

TENVE, **adj.** (tenve)

[T-L : *tenve* ; GD : *tenve* ; DÉCT : tenve ; FEW XIII-1, 229b, 230b : *tenuis*]

A. - Au propre

1. [D'une pers., d'un animal, du corps...] "Ténu, mince, maigre" : Aucune fame *tenue* contre sa nature, s'elle concoit elle advortera, avant qu'elle deviene grasse (SAINT-GILLE, A.Y., 1362-1365, 85). ...que se ilz perseverent longuement en tel estat, que la cuisse devient mesgre et *tenve*, et devient le sciatique clochant s'il ne fait mettre remede et qu'il use de choses seches (SAINT-GILLE, A.Y., 1362-1365, 216). Tenuis (...) : *tenve*, subtil, graille (Aalma R., c.1380, 411). L'autruche selon ysodore a pennes comme oyseaulx mais est de si grant corps que ses elles ne le peuent leuer en l'air, car ilz sont *tenures* [= *tenvres*] ne si ne sont abilles a voler et plus plumés sont dessoubz son corps que dessus (Best. hérald. H.E., c.1435-1450, 481). Le colerique communement et generalment est iracondeux cruel, sans doulceur, ingenieux et de legiere apprehension, agu, legier, instable, impetueux, de corps megre et sec, moult mengant, de couleur noir, et *tenue* de corpulence. (CIB., p.1451, 219).

2. [D'une chose] "Ténu" : ...et [pouse] que la moitié de .b. soit prinse et faite plate et ronde ou circulaire, et soit le semydiametre de elle d'un pié et que la moytié du residu de .b. soit faite encore plus *tenve* en tant que, quant elle sera adjoustee aveques l'autre en figure circulaire, elle soit aussi large comme le semydiametre de la premiere partie ou moytié. (ORESME, C.M., c.1377, 120).

- MÉD. [De l'urine] : ...en litargie l'orine est grosse car la matiere est fleumatique, mais en fievre elle est *tenve* et remisse car la cole monte en hault (GORDON, Prat., c.1450-1500, II, 12). ...mais l'orine appert moult *tenvee* et blanche (GORDON, Prat., c.1450-1500, VI, 13).

- [De la diète] "Léger" : ...et pour ce, dietes *tenues* et subtilles sont plus decepvables que ne sont les dietes un pou plus grosses. (SAINT-GILLE, A.Y., 1362-1365, 54). Et tiendra diette *tenve*, si comme poules, orgiat, eaue d'orge, espinars, lais d'amandes et les semblables (GORDON, Prat., c.1450-1500, VI, 9).

3. Empl. adv. "Menu" : ...Conment le boin morsel queroient En pluseurs mes dont ilz trenchoient Sy *tenve* et sy menuement Que pau s'y grevoient ly dent A l'avaler et au masquier (Dit prunier B., c.1330-1350, 61).

B. - Au fig.

1. "Délicat, subtil" : ...ventre gras ne peut engendrer sens *tenvre* ou delié ou soubtil (DAUDIN, De la erudition H., c.1360-1380, 32).

2. "Petit, faible" : Puis donques, tres souverain Seigneur, que j'ai en vous tres parfaite fiance, qui suis honme de *tanve* estude et de rude entendement, voeillés moy, en pitié, soubstenir tramblant, et corriger pechant (Songe verg. S., t.1, 1378, 11). [R. M.]

TENVEMENT, **adv.** (tenvement)

[T-L : *tenve* (*tenvement*) ; GD : *tenvement* ; FEW XIII-1, 230a : *tenuis*]

"De manière ténue, faiblement" : Grellement, *tenvrement* : exiliter. Grelleté, tenvreté : exilitas (Gloss. gallico-lat. M.M., c.1425-1450, 225). Tenue (...) *tenurement* (LAGADEUC, Catholicon G., 1499, 193).

REM. *Jardin de santé*, c.1500, ds GD VII, 684a (*tenvrement*). [R. M.]

TENVENETÉ, **subst. fém.** (tenveneté)

[*FEW XIII-1, 230a : *tenuis*]

(Synon. de *tenveté*)

REM. *Psaut. Ludolphe le Chartreux* D., c.1495. *In* : P. Demarolle, 4e Colloque, Amsterdam, 1985, 6 et 16, n.20 (*tenvene*, forme de *tenve* ds FEW XII-1, 229a). [R. M.]

TENVESSE, **subst. fém.** (tenvesse)

[T-L : *tenvece* ; GD : *tenvesse* ; FEW XIII-1, 230a : *tenuis*]

"Propriété de ce qui est *tenve*, ténu" (synon. *tenveté*) : Tenuitas (...) : *tenuresse* (LAGADEUC, Catholicon G., 1499, 193). [R. M.]

TENVETÉ, **subst. fém.** (tenveté)

[GD : *tenveté* ; FEW XIII-1, 230a : *tenuis*]

"Propriété de ce qui est *tenve*, ténu" : ...mesgrece et *tenveté* (SAINT-GILLE, Comment. A.Y. L., 1362-1365, 346). ...car comme ilz missent chascun des simples corps transmuez l'un en l'autre, si que les ungs sont engendrez des autres selon constripcion ou inspissacion, c'est assavoir selon *tenveté* ou engrossement si comme les gros des soubtilz, et pour ce ilz missent l'un de ces .III. estre premier principe. (CHR. PIZ., Avision R.D., 1405, 72). Grellement, tenvrement : exiliter. Grelleté, *tenvreté* : exilitas (Gloss. gallico-lat. M.M., c.1425-1450, 225).

REM. *Psaut. Ludolphe le Chartreux* D., c.1495. *In* : P. Demarolle, 4e Colloque, Amsterdam, 1985, 7. Ex. du XVe s. (Trad. de Bruno de Longoburgo, *tenesveté*) et *Jardin de santé*, c.1500, ds GD VII, 684b. [R. M.]

TENVEUR, **subst. fém.** (tenveur)

[*FEW XIII-1, 230a : *tenuis*]

"Maigreur" : ...et cestui ne met pas ces causes propres, maiz ne met que la rareté et *tenveur* du corps, et la dempsité ou espoisseur

sont cause de sterilité es hommes (SAINT-GILLE, Comment. A.Y. L., 1362-1365, 143). [C. T.]

TENVITÉ, **subst. fém.** (tenvité)
[*FEW XIII-1, 230a : *tenuis*]
(Synon. de *tenveté*) : ...quant a la grosseur ou *tenvité*... (SAINT-GILLE, Comment. A.Y. L., 1362-1365, 346). [R. M.]

TEPER, **verbe** (teper)
[*FEW XIII-1, 234a : *tepidus*]
"Soigner (un cheval) par fomentation, par application d'un médicament chaud" : Se li pié li estraignent par aucune adventure, si li paire l'en les piés tendrement, si que li sans en ysse partout ; puis si le cuise l'en entre le bloy et le caucain parfont, et puis *teper* tout entour le pié dessus la ralle avec .I. fer chaut. (Chir. chevaux P., c.1325-1350, 367). Se cheval a le farsin devant ou derriere, enfondrés les boces d'un fer chaut, et puis prendre la lymesche et la rue et metre l'en *anteper* [l. en *teper* ?] devant, entre le cuir et la char (Chir. chevaux P., c.1325-1350, 374). [R. M.]

TEPEUR, **subst. fém.** (tepeur)
[GD : *tepeur* ; *FEW XIII-1, 234b : *tepor*]
"Tiédeur (climatique)"
REM. *Percef.* (éd. 1528) ds GD VII, 684b. [R. M.]

TEPËURE, **subst. fém.** (tepëure)
[*FEW XIII-1, 234a : *tepidus*]
"Fomentation, application d'un médicament chaud" : Se li chevaux est encloez dedens la vaine, serrés luy la vaine dedens la pasture ; et li fetes .III. *tepeüres* d'un fer chaut sus la ralle, la ou la boe ystra. (Chir. chevaux P., c.1325-1350, 368). [R. M.]

TEPIDE, **adj.** (tépide)
[GD : *tepide* ; FEW XIII-1, 234a : *tepidus* ; TLF XVI, 96b : *tépide*]
"Tiède" : Aultres reçoyvent le sang chault et *tepide* Dedans patheres (SAINT-GELAIS, Enéide VI, B., c.1500, 311).
REM. Au fig. : ...ceulx qui sentent leurs consciences *tepides*, soueillees, et leur voulente trop encline a pechie especialement mortel, et en aucune infidelite et irreuerence, ilz se peuuent bien, et doiuent ung peu de temps retraire, et aguiser leur appetit par deuote oroison et espirituelle meditacion (CIB., Traité S. Sacr. M., c.1450, 368). [R. M.]

TEPIDITÉ, **subst. fém.** (tépidité)
[T-L (renvoi) : tepidité ; GDC : *tepidité* ; FEW XIII-1, 234a : *tepidus* ; TLF XVI, 96b : *tépidité*]
Au fig. [À propos d'une pers.] "Manque de ferveur" : ...le premier a non *Tepidité*, qui est de ceste condicion qui est lentement amer Diex et estre lent a tout bien. (HENRI FERR., Modus et Ratio, Songe pest. T., c.1354-1377, 151). ...non obstant que pour sa viellece et noureture delicieuse et male coustume ja convertie en meurs, pour sa fragilité ausi, *tepidité* et negligence, il n'ait pas fait telle penitance come ses grans pechiés le requeroient (MÉZIÈRES, Test. G., 1392, 320).
Rem. GERS., éd. 1488 [attribution douteuse, *cf.* éd. Glorieux, t.7, p.XXI], ds GD VII, 157b, *s.v. retraitif*. Ex. XVe s. ds TLF. [R. M.]

TER, **subst. masc.** (ter)
[T-L : *ter* ; GD : *tier* ; FEW XIII-1, 242a : *terminus*]
A. - Région. (Wallonie) "Colline, tertre, éminence" : Et fut la vilhe enssi là fondée entre les *thiers* et roches sour Mouse (JEAN D'OUTREM., Myr. histors B.B., t.1, a.1400, 525). Et les Flamens et Namurois les voient venir parmi I trihe qui siiet entre Marneffe et Almonsee et Bredine, en desquendant I *thier*. (JEAN D'OUTREM., Myr. histors B.B., t.6, a.1400, 258). Et aussy avoit amont le *thier* de Pireuse mult de maisons (JEAN D'OUTREM., Myr. histors G., a.1400, 63). ...et sy ont pris ung avantaige sus ung *tiere* qui soy joindoit au plus prest du boscaige. (JEAN D'OUTREM., Myr. histors G., a.1400, 99). ...sour les *thiers* deseur Bulhon (STAVELOT, Chron. B., a.1447, 101). ...et veirent cheaux de Huy leur manewarde al delà d'on gran feus sour unc *tiers*. (STAVELOT, Chron. B., a.1447, 252). [Autres ex. p.116, 191, 260]
Rem. *Cf.* aussi Scheler, *Gloss. Geste Liège*, 293.
B. - "Borne"
Rem. Doc. (Wallonie) 1374 ds FEW. Même mot et même sens ds l'ex. suiv. ? : Or ne peult nul telle tour prendre Qui les voyes et les sentiers En mer et en terre comprendre Ne scait pas [l. par ?] les pierres en *tiers*. (CHAST., Temps rec. D., 1451, 90).
V. aussi *tertre* v. Lexiques [R. M.]

TERBENNE, **subst. fém.** (terbenne)
[*FEW XIII-1, 236a : *terebinthus*]
"*Pistacia terebinthus*" : A Jehan Claissonne, appoticaire (...) pour (...) eaus de plantaing et de pourcelainne (...), gomme armonac de daigaigement (..) et *terbenne* (Comptes argentier Ch. le Téméraire G.L., t.2, 1469, 415). [R. M.]

TERCURIAS, **subst. masc.** (tercurias)
[T-L : *tercurias* ; FEW XII, 256a : *stercus*]
"Fiente de la loutre" : La fiente des bestes sauvages sont nommees en quatre manieres : les unes sont appelees fumees, les autres laies, les autres crotes, les autres *tercurias*. (...) celles des loutres sont appelees *tercurias* [var. stercuiras, stercurias] ou espreintes. (HENRI FERR., Modus et Ratio, Livre deduis T., c.1354-1377, 16). [Seul ex.]
REM. Forme de *stercurias*, avec chute du *s* initial. [R. M.]

TERDRE, **verbe** (terdre)
[T-L : *terdre* ; GD : *terdre* ; DÉCT : terdre ; FEW XIII-1, 237a : *tergere*]
"Essuyer, sécher, nettoyer" : D'autre partie savoir dois Que, quant le solleil met ses rays Sur aucun corps *ters* et poli, la clarté en resortist cy Que tantost elle est transportee En autre lieu et translatee. (GUILL. DIGULL., Le Dit de la fleur de lys D., 1338, 306). Terdere : *terdre* (Abavus IV, R., c.1350, 494). Toutes tes douleurs gete jus *Terdant* [var. tuerdans (tordre), torchans, torchant, tourchant] tes iex sanz plourer plus. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 321). *Teurdre* et mondefier telle plaie (SAINT-GILLE, Comment. A.Y. L., 1362-1365, 347). *Teurdre* l'umidité des bouiaux (SAINT-GILLE, Comment. A.Y. L., 1362-1365, 347). ...[l'homme mortel] Qui ne scet s'il vivra demain, Ne s'il gaignera ou perdra, Ne qui ses soulers ly *terdra*, Ne quantes goutes chiet de pluye Nient plus que feroit une truye (Jeu st Den. S., c.1380-1400, 84). Tu l'essuyas et le *tardis* (Prières saints R., t.2, 1400-1500, 348). *Tert* tes yeux de pechié couvers (ROBINET, Compl. François H., p.1420, 76). [R. M.]

TEREBENTHINE, **subst. fém.** (térébenthine)
[T-L : *terebentine* ; GDC : *terebenthine* ; FEW XIII-1, 236b : *terebinthus* ; TLF XVI, 98a : *térébenthine*]

"Résine qui coule du térébinthe, térébenthine" : N'est violete, lis ne rose, Basme, ciprès, *terebentine*, Fleur de canelle, tant soit fine, (...) Que ceste odeur toute ne passe (Mir. Clov., c.1381, 274). Prenez ung .IIIIon. de suif de bouc, ung .IIIIon. de cire, ung .IIIIon. de *terbentine*, ung .IIIIon. de poiz rasine et boulez tout ensemble, et oingniez les piez des chevaulx. (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 140). La *terebentine* inficie les costés de l'aureille, touteffois elle ayde, car l'ordure, la poudre et les puces se adherdent et invisquent a la *terebentine* et ainsi on les tire hors (GORDON, Prat., c.1450-1500, III, 13). Aultrement les emplâtres sont faitz sans mineraulx comme oxicroceum avec gommes, cire, poix et *terebentine* (PANIS, Guidon, 1478, tr.II, doct.1, chap.4). [R. M.]

TEREBINT, **subst. masc.** (térébinthe)
[GDC : *terebinthe* ; FEW XIII-1, 236a : *terebinthus* ; TLF XVI, 98b : *térébinthe*]

"Pistachier résineux, térébinthe" : Disoit Sapience : "J'ay espandu mes rainceaulx si comme fait l'arbre nommé *therebin*. Tous mes membres et mes branches sont chargiez d'onneur." (Le *therebint* est ung arbre vertueux en fleur, en fueilles, en fruit et en distillacion. Car il pleure et jette poix comme le sapin) (Horloge de sapience S., c.1389, 67).

Rem. Ex. d'a.fr., *cf.* TLF. Forme *therebintus* : Et est en l'ystoire dame Sapience en une abre appellee *therebintus* qui est moult vertueuse et souef fleurent, et tient dame Sapience a la main dextre une bouette plaine de ongnement souef fleurent, et ung brain de baulme, et a la senestre ung livre, signifient que sa doctrine est doulce, souef fleurent, plaine de grace et d'onneur (Déclar. Hyst. S., a.1449, 146). [H. G.]

TEREBRER, **verbe** (térébrer)
[GD : *terebrer* ; FEW XIII-1, 235a : *terebellum* ; TLF XVI, 99a : *térébrer*]

"Percer avec une tarière" : Tormentez luy teste et cerebre, Corps, face et palpebre ! Boutez ou latebre De nostre delubre, Puis qu'on le *terebre* Par force illecebre, Turpide et lucubre ! (FLAMANG, Vie Pass. st Didier S., 1482, v.10256). [R. M.]

TEREDINE, **subst. fém.** (teredine)
[GD : *teredine* ; FEW XIII-1, 237a : *teredo*]

"Ver qui attaque le bois"

REM. *Jardin de santé*, c.1500, ds GD VII, 686b (*les teredines [naissent] de la corruption du boys*). [R. M.]

TERENCIEN, **adj.** (térencien)
[Ø]

"De Térence" : ...la moderacion *terencienne* (c'est assavoir "sans riens trop")... (COL, Resp. deux traités H., 1402, 101). [R. M.]

TERENIABIN, **subst. masc.** (téréniabin)
[FEW XIX, 181b : *tarangabin*]

"Manne liquide de Perse" : Teremabin [l. *tereniabin*], idem en latin, est une chose doulce resemblant miel graine, appellé autrement miel de rousée et de nature trempée et proffite à la poitrine et lasche le ventre. (LA HAYE, P. peste, 1426, 232).

Rem. FEW cite ce texte comme 1re attest. en corrigeant la leçon du ms. en *tereniabin* (sans doute à la suite de D. Behrens, *Z. fr. Spr. Lit.* 30/1, 1906, 360) ; une forme *teremalin* est par ailleurs mentionnée ds FEW XXI, 444b, o.i. ; *cf.* R. Arveiller, *Z. rom. Philol.* 110, 1994, 372-376, pour des attest. compl. (*Jardin de santé*, c.1500) et le cheminement du mot via les textes lat. ; *cf.* aussi K. Baldinger, *Etymol.*, t.1, 380. [H. G.]

TERGEOIRE, **subst. fém.** (tergeoire)
[GD : *tergeoire* ; FEW XIII-1, 237a : **tergicare*]

"Pièce de tissu dont on se sert à table ou à la cuisine, serviette" : ...2 petiz taulez, viez ; 2 *terjeoires* nuefves (Invent. mobiliers ducs de Bourg. P., t.1, 1363, 6). ...une autre pièce de *targoires*, ouvrage de Venise, de III quartiers de large (...) Item, une pièce de serviectes, de semblable ouvrage, d'une aulne de large, et de longueur vint aulnes I quartier (...) Item, une pièce de nappes, à ouvrage de losanges (Comptes Lille L., t.2, a.1467, 197).

Rem. Doc.1409 (*tergeoires*) ds GD VII, 686b. [R. M.]

TERGEURE, **subst. fém.** (tergeure)
[T-L (renvoi) : tergëure ; GD : *tergeure* ; FEW XIII-1, 237a : **tergicare*]

Région. (Bourgogne) "Serviette" : ...à l'aide d'une *tergeure*, trouva manière de descendre et soy analer [l. avaler] par la fenestre de la chambre dud. chastel de Mirebel (Doc. 1457. In : J. Marion, Bibl. Éc. Chartes 7, 1845-1846, 267). [Dijon]

REM. Doc. (Dijon, Beaune) 1394, 1397 (*tergoures*) et 1501 ds GD VII, 686b-c. *Romania* 38, 1909, 452 (*tergeoire*).

V. aussi *tergeoire* v. Lexiques [R. M.]

TERGIER, **verbe** (tergier)
[T-L : *tergier* ; FEW XIII-1, 237a : **tergicare*]

I. - Empl. trans. "Essuyer, sécher, nettoyer" : Abstergo (...) - *terquier*, netoyer (...), essuer (LE VER, Dict. M.E., c.1420-1440, 4). Quant la royne vey que l'escuier ne finoit de plourer, elle eut grant pitié de son fait, sy print une guimple et lui bailla pour *terchier* ses yeulx (Percef. III, R., t.2, c.1450 [c.1340], 363). ...et entendit tout ce qui avoit esté fait touchant le dit saint ymage. Sy le ala requerir et le trouva muchié au milieu des dites ordures, dont il le leva tout en hault ; puis il le *tercha*, lava et nectoya de belle eaue clere et l'emporta en sa maison (MIÉLOT, Mir. N.D. L., 1456, 102). Quant Zechius et les autres oyrent ces nouvelles, ilz se leverent en leur estant, *tercherent* leurs yeux de larmes avironnés, leverent leurs faces en hault et requirent a Appollo qu'il voulsist ouvrir les huis et les fenestres de l'arche affin qu'ilz veissent le paiis. (LEFÈVRE (R.), Hist. Jason P., c.1460, 179).

II. - Empl. pronom. "Se sécher, se dessécher (au fig.) (?)" : Et si quiconque veult ensuivre Follie et en celle vivre, L'ensuit, la quiert, et si l'encerche, Son loyer se tient et se *terge*, Accompaigné de tous pechez, Duquel ses sens sont entachez. (RIVIÈRE, Nef folz D., 1497, 717). ...au moyen de quoy Demeure maint homme tout quoy En son ordeux vice *tergé* (RIVIÈRE, Nef folz D., 1497, 516).

REM. *Cf.* aussi GD VII, 686c : *tergir* (a. fr.). [R. M.]

TERGIVERSATION, **subst. fém.** (tergiversation)
[GDC : *tergiversation* ; FEW XIII-1, 237b : *tergiversari* ; TLF XVI, 99b : *tergiversation*]

"Fait de tergiverser" : Car les accuseurs, ou ils grevent par calumpniacion, ou il trespassent par prevaricacion, ou il destournent par *tergiversacion*. (...) *Tergiversacion* si est delaissier et deporter de l'accusacion en commun (FOUL., Policrat. B., V, 1372, 397).

REM. Doc. c.1300 (Artois) ds GDC X, 755a et ds TLF. [R. M.]

TERGO, **subst. masc.** (tergo)
[GD : *tergo* ; *FEW XIII-1, 237b : *tergum*]
A. - "Verso"
Rem. Doc. XVe s. (Auxerre) ds GD VII, 686c.
B. - *Jouer de tergo.* "Tourner le dos, s'enfuir"
Rem. MART. D'AUV., éd. 1493, ds GD VII, 686c. [R. M.]

TERHOMME, **subst. masc.** (terhomme)
[*FEW IV, 455a : *homo* ; *FEW XIII-1, 234b : *ter*]
"A Rome, triumvir" (synon. *trihomme*) : Dyhoms ou dyome. C'estoit un office fait par accident qui est appelés en latin decemviratus et chascun avoit non decemvir ou triumvir ou duumvir. (...) et ceulz je appele dihommez en plurier et chascun par soi appele je dyhomme, car autre françois je ne li puis doner. Et aussi trouveras *terhome* et duyhomme, decemvir, triumvir et duumvir. (BERS., Gloss. D., c.1355, 140). [R. M.]

TERINNER, **(?)** (terinner)
[GD : *terinner*]
"Promulguer des ordonnances" (GD)
REM. Doc. 1354 ds GD VII, 686c (*et sur ce terinner et ordonner, ainsy qu'il seroit affaire*) ; sans doute à lire *terminer* "déterminer, fixer" (ne peut être rapproché de *enteriner*, *entier*). [R. M.]

TERME, **subst. masc.** (terme)
[T-L : *terme* ; GD : *termes* ; GDC : *terme* ; DÉCT : terme ; FEW XIII-1, 239b, 240b, 241b : *terminus* ; TLF XVI, 100a, 102a : *terme*[1]/*terme*[2]]
I. - [Idée de limite, de ce qui est au bout]
A. - [Dans l'espace]
1. "Limite spatiale" : ...et par yceulz grans seigneurs pluseurs des meilleurs de la dite marquiseté estoient boutés hors des *termes* de la dicte terre en autres parties (VIGNAY, Théod. Paléol. K., c.1333-1350, 34). ...quelz *termes* sont donnéz as yaues (FOUL., Policrat. B., III, 1372, 209). ...et joingnent champ a champ en eulz acroissant et maison a maison jusques as *termes* du lieu et point n'ont fin en leur possession. (FOUL., Policrat. B., III, 1372, 223). Curia vacat, pour ce que nul ne se ose abandonner à passer Seinne, par especial outre les feu petis pons, pour ce que la riviere croit oultre mesure et hors ses *termes* et si impetueusement que c'est horreur. (BAYE, I, 1400-1410, 218). ...durant lequel temps ledit Jaques Lamban, soubz umbre de sondit office, a commis et perpetré oudit conté de Rethel plusieurs exces, delis et malefices, composé, pillié, raençonné es *termes* dudit conté et bailliage plusieurs subgés de nostredit cousin et autres (Trés. Reth. S.L., t.2, 1413, 658). ...qu'il [le roi Antiochus] se tenist content des *termes* de Ayse et qu'il ne meist par les Rommains en neccessité de lui courre sus (LA SALE, Sale D., 1451, 38). Et pareillement la mer selon l'estat et le cours de la lune, elle s'estent et passe ses *termes* accoustuméz, lequel mouvement commence du centre moyen et s'estent jusques aux extremités et encores les passe. (Somme abr., c.1477-1481, 145).

- P. ext. "Point dans l'espace" : ...quar l'une et l'autre [circulacion] sont ou procedent d'un meisme *terme* a un meisme *terme* ; et mouvement contraire est de *terme* contraire a *terme* contraire. (ORESME, C.M., c.1377, 92).

2. P. méton. "Espace délimité, étendue de terre jusqu'à une certaine limite"
a) "Territoire, district, domaine" : Quant le très hault et souverain Dieu omnipotent divisoit les gens et séparoit les filz de Adam, il constitua *termes* aux peuples, selon le nombre des filz d'Israel (ORESME, Monnoies W., c.1365, VIII). Beau Filz, tu dois estre contemps des *termes* royaulx et vivre sobrement, selon les esmolumens de [tes] justes entrees, et non acquester par male desrayson les proprietez de tes loyaux subgiez (MÉZIÈRES, Songe vieil pèl. C., t.2, c.1386-1389, 347).

- *Par tous les termes.* "Partout" : ...Audit Boudequin de Namur, qui, le VIIIe jour dudit moys de juing, se parti par le commandement de mondit seigneur du siege devant Sens pour porter lettres closes de par lui devers le bailli d'Auxois affin qu'il feist crier par tous les *termes* de son bailliage que l'en apportast vivres audit siege (Comptes Etat bourg. M.F., t.1, 1420, 465).

- *En petits termes.* "À l'étroit" : [Contexte métaph.] Cy fine ma theologie Pour donner repos a la teste. Se je l'ay boutee ou logie En petiz *termes*, Je proteste Que... (CHAST., Temps perdu D., a.1450, 29).

b) *Terme* + nom propre. "Territoire, lieu-dit" : ...les trois jours sont cituéz et assis sur le *terme* Les Clers (Trés. Reth. S.L., t.2, 1377, 224). ...trois jours en lieu con dit au *terme* les Clers, aroié de Petit Gerart, de Bourg, d'une part, et le chemin, d'autre part (Trés. Reth. S.L., t.2, 1378, 252).

c) "Ce qui est au bout (du vers), rime" : Ballade balladant tient les *termes* de ballade commune, si non que les couplès sont vers septains (MOLINET, Art rhétor. L., c.1482-1492, 237). [Autres ex. p.251 et 259]
B. - [Dans le temps]
1. "Limite dans le temps"
a) [En gén.] : Eternité selon l'interpretation a la lettre vault autant a dire comme "hors des *termes*", pour ce que elle n'a *terme* nul, c'est a scavoir ne au regart du commencement, ne au regard de la fin. Mais selon la diffinition de Boece ou livre De consolation de philosophie "eternité est une possession joyeuse et toute ensemble parfaite de vie sans *terme*", c'est a dire sans principe et sans fin. (Somme abr., c.1477-1481, 140). Et a la difference d'icelles il est mis en ladicte diffinition "interminable", sans *terme*, c'est a scavoir sans commencement et sans fin, qui sont deux *termes*, c'est assavoir au regard du temps precedent et advenir, lesquelz *termes* pas sont en l'eternité. (Somme abr., c.1477-1481, 140).

- "Fin" : Nul n'a en cest mondain desert *Terme* ne trieue de sa vie. (Tomb. Chartr. W., c.1337-1339, 85). ...Et au veneur il ne faut pas fere cela, quar il ne peut avoir replection par le petit menjer et par le travaill qu'il a, et, supposé, ce que ne peut estre, que fust ore bien plain de mauvaises humeurs, si scet on bien que le plus grant *terme* de maladie ["guérison"] qui puisse estre, est suour. (GAST. PHÉBUS, Livre chasse T., 1387-1389, 56).

. [À propos de la mort] : ...quant personne vient au *terme* Qu'elle en ce monde doit mourir... (JACQUES BRUYANT, Voie pauvreté richesse P., 1342, 30). Or est il ainsi que la mort est la tres plus terrible chose qui soit, car c'est le *terme* et la fin de ceste vie. (ORESME, E.A., c.1370, 205). ...je [Adam] commis l'offense Et vice d'inobedïance Qui de la mort nous maine au *terme* (GRÉBAN, Pass. J., c.1450, 26). ...n'en peuent donner que tourment au corpz et *terme* de vie (CHASTELL., Temple Boc. B., 1463-1464, 97).

. *Terme haut.* "Moment de la mort"
Rem. H. Lewicka, *Les Comp.*, 1968, 112.

- *Par terme de temps.* "Au bout d'un certain temps" : Celluy chien, par *terme* de temps, se laissa morir et, quant il fut mort, le prestre l'enterra (MACHO, Esope R., c.1480, 265).

b) "Limite dans le temps, délai fixé pour l'exécution de qqc., pour l'accomplissement de qqc." : Il [les diables] dirent (...) Que le *terme* demain cherroit Du respit qui donné m'estoit (Mir. enf. diable, c.1339, 23). Or est venu le *terme* que mourir me faudra (Tristan Nant. S., c.1350, 188). Einsi demoura longuement Qu'a creature nullement Ne dist son cuer, ne sa pensée ; Eins la tint enclose et serrée, Si qu'il ne la vost descouvrir En lieu où la deüst couvrir, Jusqu'à tant que li *terme* vint Que le roy son pere couvint Rendre à nature le treü, Et paier qui li est deü, C'est à dire qu'il trespassa Et que l'estrange pas passa, Dont creature ne rapasse (MACH., P. Alex., p.1369, 19). Li temps passa, li *termes* vint Qu'aler au soudan les couvint, Si qu'à sa court se transporterent Et en droit estat le trouverent De l'autre fois, ne plus ne meins. (MACH., P. Alex., p.1369, 199). Et pour ce que vous ne vous puissiez mie desencuser que vous ne puissiez estre par devant l'un des IIJ., je vous doing *terme* de la S. Michiel prochain venant jusques à J. an ; et si me faites savoir devant lequel vous volez estre de ces IIJ., je y seray. (MACH., P. Alex., p.1369, 230). Beau Filz, en cestui cas, se tu verras qu'il soit bien repentans et bien humbles, donne lui *terme* de laisser son pechie et sa vie desordonnee, voire s'il n'y aura trahison ou horribles faiz ou vehemente suspicion, la ne fault point de *terme*, ne qu'il veigne a ta presence, car telx caz criminelx, sans remission, doyvent estre livrez a la forge de ma suer Bonne Adventure. Mais des autres petis gouvernemens, pechiez mortelx et deliz qui sont cas civilz et ou prejudice du bien commun, le *terme* est neccessaire. (MÉZIÈRES, Songe vieil pèl. C., t.2, c.1386-1389, 339). ...il acheta [le cheval] de Pasquier et Jehannin (...) la somme de IIIJ l. et VIIJ s. par., pour laquelle somme païer ilz lui donnerent temps et *terme* jusques à la Saint-Remy prochainement venant (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 221). ...lequel *terme* lui fu donné jusques à demain matin, et commandé que, audit jour, il deist verité (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 439). Faictes dueil comme les autres, vestez le noir comme les autres. L'obseque sera fait moult noble, et le *terme* assennez que les barons feront hommage au jeusne conte. (ARRAS, c.1392-1393, 27). Cy nous tesmoingne l'ystoire que tant comme Remond vesqui, Gieffroy et Thierry, son frere, le visiterent une foiz l'an. Et estoit assez prez du *terme* que ilz devoient mouvoir, et estoit Thyerry venus a Lusegnen, et devoient mouvoir le tiers jour. (ARRAS, c.1392-1393, 288). ...et m'a esté defendu que outre ledit *terme* plus ne reçoive aucunes memoires dudit evesque (BAYE, I, 1400-1410, 44). Le matin ensuivant, quinziesme jour de juillet, que le *terme* estoit du partir, (...) Saintré atout sa compaignie vestus de sa livree vindrent prendre congié du roy (LA SALE, J.S., 1456, 97). A ce elle se penoit moult souvent et en especial au *terme* qu'elle savoit des armes (LA SALE, J.S., 1456, 138). ...le blé fut payé et délivré au jour et *terme* dessus dictz. (C.N.N., c.1456-1467, 292). Mais, en conclusion, le roy le mist à XLm escuz de raençon, et lui fut par lui donné *terme* de les trouver et rapporter devers le roy dedens deux moys après ensuyvans (ROYE, Chron. scand., I, 1460-1483, 354).

- *Le terme deu.* "La date limite normale" : ...vous en voiez tous les jours mesadvenir puis qu'on les tient oultre le *terme* deu. [Du mariage des jeunes filles] (C.N.N., c.1456-1467, 295).

- *Le terme de qqc.* "Le délai normal de qqc." : ...en chut en dure et malheuree mort apprés, avant son *terme*. (CHASTELL., Temple Boc. B., 1463-1464, 71).

- *Avoir terme de* + inf. "Se voir fixer une date pour" : Adieu, ma dame, je m'en vois. Ne fais ordenance ne lais, Fors tant que mon fin cuer vous lais, Si que sans cuer me partirai ; Et si ne say quel part iray, Ne *terme* n'ay de revenir. (MACH., F. am., c.1361, 150). J'aimme par amours une dame, Tant bonne et bele, a grant merveille, Qu'en ce monde n'a la pareille. Mais je ne puis a li parler Et long de li me faut aler, Ne *terme* n'ay de revenir. Pour ce ne say que devenir, Car pas ne scet bien le martire Qui pour li m'ocist et martyre. (MACH., F. am., c.1361, 195). ...puis qu'il fault que vous aiez tout a vostre dict, j'aray *terme* de paier. (C.N.N., c.1456-1467, 291).

- *Mettre terme* (à telle date) : Il dirent (...) Que le terme demain cherroit Du respit qui donné m'estoit, Et je tant prié et requis Qu'a huit ans me ront *terme* mis. (Mir. enf. diable, c.1339, 23).

. *Mettre une journee en terme(s).* "Fixer un rendez-vous (pour une certaine date)" : ...le galant susdit estant en garnison avec les Bourgoignons a Sainte Manehot, mist une journée en *termes* avec ses compaignons, et dist que s'ilz le vouloient croire, il leur bailleroit bonne doctrine pour attrapper ung grand ost des loudiers de Troyes (C.N.N., c.1456-1467, 449).

- *Passer les termes.* "Dépasser le délai imparti" : Com larrons m'avéz assaillir Atout gusarmes et lanternes ; Passer vous ne povéz les *termes*, Vostre heure est ainsin ordonnee. J'estoie chascungne journee Ou Temple ou je vous ay presché ; Que ne m'avés vous enpeché ? Encor n'estoit pas venue l'eure. (Pass. Semur D.M., c.1420 [1488], 179).

- *Prefire (temps et) terme.* "Fixer un délai, une limite dans le temps" : Auquel Jehannin La Greue, veue sadite confession, a esté prefix *terme* de envoïer querre sadite lettre de tonsure audit lieu de Rouen dedens XVe (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 49). ...et aussi yceulx fait venir en jugement par devant ledit mons. le prevost, pour savoir d'eulx s'il avoient les lettres ne tonsure dont ilz s'estoient aidiez, consideré que le *terme* et temps à eulx prefix estoit passé, lesquelx respondirent qu'ilz ne les sauroient comment avoir (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 77). La terminacion A esté par *terme* prefix Terminee seullement au Filz. (MICHEL, Myst. Pass. J., 1486, 9).

- *Prendre terme de* + inf. "Fixer un délai pour" : Prenez *terme* d'aller vers elle quand elle sera couchée, et je me mettray en vostre lieu (C.N.N., c.1456-1467, 409). L'on dit tousjours ceens, et si fait elle mesme, qu'elle s'en va et qu'elle se meurt, et rien n'en fait. Prengne bon *terme*, de pardieu, comme tant de foiz luy ay dit, et si ne faille point. (C.N.N., c.1456-1467, 459).

- *Sans prendre terme ne journee.* "Sans fixer de délai" : Pour ce dou tout mes cuers s'ottroie A son plaisir et a son vueil, Car tout ce qu'elle vuet je vueil ; N'a ce mon cuer n'iert anemi Qu'elle a dit et promis de mi, Eins yert bonnement avouée, Sans penre *terme* ne journée. Si que, biaus dous loiaus amis, Tout ce qu'elle vous a promis Aveu, ratefi et tenray, Si que ja contre ne venray. (MACH., R. Fort., c.1341, 140).

- *Ne savoir terme de* + inf. : Riens ne me puet anuier ne desplaire Que je puisse pour ma dame endurer, Fors tant que loing de son plaisant viaire, Sans joie avoir, me convient demourer. Et si ne sçai *terme* de retourner Par devers li, dont j'ai tant de martire Que je ne sçay congnoistre joie d'ire. (MACH., L. dames, 1377, 44). Maugré mon cuer me convient eslongier De vous que j'aim miex que mi proprement, Et si ne sçay *terme* de repairier Ne de veoir vo dous viaire gent, Si que durer ne puis pas longuement En la dolour qu'il me convient avoir, Pour ce que trop vous desir à veoir. (MACH., L. dames, 1377, 94). Douce dame, vous savez que je n'ay Nul reconfort, s'il ne me vient de vous ; Helas ! dolens, ne nul *terme* ne sçay De reveoir vostre viaire dous. (MACH., L. dames, 1377, 146).

c) En partic.

- "Date limite (à laquelle une obligation doit être exécutée)" : La Court a prorogué le *terme* qu'avoient par arrest les habitans de S. Flour à l'encontre de l'evesque de Clermont (BAYE, II, 1411-1417, 10). Ce jour, oye la requeste du bailli de Saint-Jengou, la Court lui a prorogué le *terme* de faire le serement à cause de son office jusques au jour de saint Jehan Baptiste prochainement venant (FAUQ., III, 1431-1435, 117). Et oultre, qu'ilz [les juges] facent diligence d'abreger les procès desdites veues et faire commandement ausdiz sergens que a toute diligence ilz facent et tiennent les dictes veues aux *termes* a quoy ilz seront termées, et facent estre plus prouchains et anciens des lieux qui mieux peuvent savoir la verité du descord, sans soubzlegier ne favoriser aucun (Echiq. Normandie S., 1462, 138).

- "Échéance (pour un paiement, un remboursement...)" : ...a celui jour que me donrras *Terme* de paier tu ravras Tout ton avoir. (Mir. march. juif, c.1377, 191). "...De vendre aussi les gaiges, et des *termes* prolongier, et des circonstances et reigles neccessaires a ceste loy commune et nouvelle," dist la royne, "je m'en passe brefment..." (MÉZIÈRES, Songe vieil pèl. C., t.2, c.1386-1389, 291). ...icellui Pierre Le Clerc par une cedule signée de sa main et seing manuel est demourez tenuz et obligiez envers lui qui parle en la somme de IIIJXX et cinq frans à païer à certain *terme* avenir (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 490). Item, a les demourans des caables quant le *terme* du marchant est passé, et du fermier semblablement, sans amende. (HECTOR DE CHARTRES, Cout. R., 1398-1408, 65). Audit Jehan de Noident, pour sa pension de 400 frans par an à lui deue depuis le (...) XXIIe jour de fevrier CCCCXVIII, auquel jour l'annee des *termes* de sa pension doit finir (Comptes Etat bourg. M.F., t.1, 1419, 163). Et en ce mesme temps, sur le clergié du royaume de France et du Daulphiné fut mis sus ung subside caritatif en la valeur d'un demy dixiesme, imposé par le pape du consentement du Roy, des princes, de l'Université de Paris et de la plus grant partie des prélas et citez, à paier à deux *termes*, c'estassavoir, le premier à la Magdeleine, et le second à la Penthecouste ensuivant. (MONSTRELET, Chron. D.-A., t.2, c.1425-1440, 123). ...et XL livres par chascun an aux *termes* et par les porcions qui s'ensuivent, c'est assavoir, au jour ou *terme* de Noël cent pains et cent et cinquante quartes de vin (FAUQ., III, 1431-1435, 49). ...ceulx de ladicte ville accordèrent liberallement en paier XX mil, à deux *termes*, c'est assavoir X mil au jour de la Toussains ensievant, et X mil au jour de Noël aussy apprez ensievant (Doc. 1451. In : ESCOUCHY, Chron. B., t.1, c.1453-1460, 365). ...fut prins jour de paier a deux *termes*, les six rasieres au lendemain, et les aultres a la Saint Remy prochainement venant (C.N.N., c.1456-1467, 291). Et si je vous faisoie encores, avecques ce, le plaisir que de vous prester jusques a vingt frans jusques a ung *terme* que nous deviserions ? (C.N.N., c.1456-1467, 297). Et, quant le *terme* passera, On viendra, on nous gaigera, Quancque avons nous sera osté. (Path. D., c.1456-1469, 84). ...et premierement des fermes qui se payent aux quatre *termes*, c'est assavoir : Saint Michel, Noel, Pasques et Saint Jehan (Comptab. Dieppe M., 1475, 115). L'USURIER. A mon cas me convient entendre ; Desormais il en est saison Et de me faire le myen rendre Que j'ay presté oultre raison. Encore en ai ge une maison Et une vigne pour seurté, Aultre chose aussi a foison ; Le *terme* a failly cest esté. (LA VIGNE, S.M., 1496, 510).

- *À terme(s).* "Avec des échéances, à crédit" : Lidit tanneur pourront achetter toutefoiz qui leur plaira toutes manieres de cuirs alotés a tous marchans, quex que il soient, a crance [l. a cr[e]ance] et a *termes* (Hist. industr. commerce F., 1339, 83). ...avoir presté ii.^{c} mil escus de prest, deux aultres cent mil a *terme* pour son recouvrement de Normandie (CHASTELL., Temple Boc. B., 1463-1464, 57).

. *De terme eschu.* "Arrivé à échéance" : ... pour recouvrer de luy la somme de 1 190 £ et de Jehan de Le Saven, rentmaistre de Zuuthollande, la somme de 3 200 £ tous dudit pris qu'ilz devoyent a mondit seigneur de *terme* escheu (Comptes argentier Ch. le Téméraire B.F.L., t.3/1, 1470, 184). A Jennin d'Ath, la somme de 36 s. dudit pris pour ledit 15^{e} jour de juing estre alé devers Jehan Mansel, receveur de Hesdin, pour recouvrer de luy la somme de 900 £ qu'il devoit a mondit seigneur du *terme* escheu oudit mois de juing. (Comptes argentier Ch. le Téméraire B.F.L., t.3/1, 1470, 192).

2. P. ext.

a) "Limite temporelle quelconque, tout ce qui marque une rupture (ici le point de départ dans une course)" : Et pour ce fist bien Platon d'enquerir de ces choses, a savoir mon laquelle voie est a tenir, ou des principes as effecs ou la voie converse, aussi comme en cours de l'estade l'en va du *terme* a celui qui tient le louyer, ou de cest ici l'en va au *terme*. (ORESME, E.A., c.1370, 110).

b) "Point dans le temps, moment donné, moment fixé" : Cils qui tout scet et qui tout voit Qui tout gouverne et tout pourvoit, Qui ciel et air et terre et mer Et quanqu'on scet dedens nommer, Tout ce qui est, fu et sera, Fist tout, et tout ce deffera A un *terme* qu'il y a mis, N'oublie onques ses bons amis, Eins les conseille et les conforte Et joie en misere leur porte Par mainte diverse maniere, Et s'aimme d'amour si entiere Qu'onques a confort ne failli Qui donna tout son cuer a li. (MACH., C. ami, 1357, 3). ...si comme en l'espace d'une estade, les parties du mouvement different selon ce que une partie d'estade differe de l'autre et a autre *terme*. (ORESME, E.A., c.1370, 505). ...et si prent es dictez forestz par chacun an XX s. ou quatre pors au *terme* que l'en cuist le pasnage et pasturage es dictez forestz (HECTOR DE CHARTRES, Cout. R., 1398-1408, 67). Et se il y a ventes de boiz de caables en ladicte forest et le *terme* de wyde en est failli, le demourant en est aux coustumiers sans amende, se ilz ne sont vendus au proffit du roy. (HECTOR DE CHARTRES, Cout. R., 1407, 344). Cuidoient tous estre abymés et absorbéz en terre en leurs pechiéz, en leurs maledicions vicieuses sans confession, sans repentance et sans heure ne *terme* de penitance (CHASTELL., Chron. IV, D., c.1461-1472, 96). ...par subtille(s) dissimulacion jusqu'a *terme* que les tempz mesmes font muer les choses. (CHASTELL., Temple Boc. B., 1463-1464, 161).

- *Au terme limité.* "Au moment indiqué" : Ilz promisrent sur foy et honneur, s'ilz n'ont mortel exoine, qu'ilz se rendront au lieu au *terme* limité. (C.N.N., c.1456-1467, 242).

- *Devant son terme.* "Avant le moment normal, avant l'âge" : ...a celuy qui est devenu chevalier devant son *terme* (Percef. III, R., t.2, c.1450 [c.1340], 233).

- *En cel terme.* "À ce moment-là, alors" : Le duc Eüsebe en cel *terme* Sourvint avec sa legion (Tomb. Chartr. Trois contes S., c.1337-1339, 82). Et croi qu'el estoit en cel *terme* En oroisons et en prïeres. (Tomb. Chartr. Trois contes S., c.1337-1339, 96).

- *En un terme.* "Au même moment" : ...du costé du roy il [le duc de Bourgogne] estoit tout ordonné et avisé (...) que Xm chevaulx devoient descendre en Bourgoingne, Xm en Picardie et Xm en Lucembourg, et tous en ung flot et en ung *terme* (CHASTELL., Chron. IV, D., c.1461-1472, 308).

- DR. "Jour fixé pour une assise, pour une audience" : Et par vertu du mandement eust esté appeley Johan du Boys vers le

procuroour dudit monsegnour, et eust eu *terme* advenant (Cartul. Hôtel-Dieu Cout. L., 1338, 165).

- *Sans terme.* "Sans que le moment soit fixé" : Ce jour, la Court a licencié sans jour et sans *terme* l'abbé d'Anianne et ly a recreu son temporel quousque (BAYE, I, 1400-1410, 248).

3. En partic. "Date prévue pour un accouchement" : LE MARI. (...) Elle [ma compaigne] travaille fort et ferme. Je ne scé si venrez a *terme*. Avançons nous. LA VENTRIÉRE. Je sui preste, mon ami doulx. (Mir. st J. Paulu, c.1372, 119). Vous estes grandement enferme, Ensaincte et pres de vostre *terme* (GRÉBAN, Pass. J., c.1450, 63). ...une noble contesse, jeusne dame prochaine de son *terme*, mise en cent mille dangers de perdre son fruit (CHASTELL., Chron. K., t.3, c.1456-1471, 264). Et, à cause de l'effroy qu'ilz fist, y ot plusieurs femmes grosses qui en acoucherent avant *terme*, et d'autres en moururent et perdirent leur entendement (ROYE, Chron. scand., I, 1460-1483, 59). Mon espouse, Dieu, par sa grace, Nous veullie tousjours conforter ! Vous semble il point qu'en brefve espace Soit vostre *terme* d'enfanter ? (Myst. Pass. Troyes B., a.1482, 211).

- *Au terme deu / au terme accoustumé* : ...je conceus un filz de vous, dont au *terme* deu je me delivray. (Percef. IV, R., c.1450 [c.1340], 1002). Cela se passa, et au *terme* accoustumé elle fist ung tresbeau petit charreton, ou pour mieulx dire ung tresbeau filz. (C.N.N., c.1456-1467, 345).

- *Le terme du plaisir de Dieu* : Or estoit venu son *terme* du plaisir de Dieu que sur le commencement de février elle entra en traveil après midy une heure environ (CHASTELL., Chron. K., t.3, c.1456-1471, 297).

- *Enfanter* (un enfant) *à son droit terme* : Cy nous dit l'ystoire que, au VIJ^{e} an ensuivant, Melusigne porta le quint enfant, et enfanta a son droit *terme* un filz... (ARRAS, c.1392-1393, 80).

- *Gesir son terme.* "Garder le lit de l'accouchée" : Quant ot jeü son *terme*, adoncques se leva ; L'enffançon nourrissoit et moult bien le garda (Tristan Nant. S., c.1350, 250).

- [De la femme] *Avoir son terme perdu.* "Ne pas avoir ses règles" : Et se femme a son *terme* perdut, sy fache fumigation de la poudre de celle pierre [de sayete] en ses partyes desoubz. Et ly fumiere de ly ayde a ceuls qui ont la caduch. (MANDEVILLE, Lap. M., c.1350-1390, 184).

Rem. *Cf.* A. Goosse, *Les Dial. belgo-rom.* 17, 1960, 73.

4. P. méton. [Durée délimitée]

a) "Espace de temps, jusqu'à une date donnée, délai" : N'y espergne ne roy ne conte Que chascun ne s'arme et se monte Et s'en viengne a moy sanz sejour ; Et ne prengnent *terme* ne jour De delaier. (Mir. Oton, c.1370, 367). Si dit que on lui a baillié brief *terme*, et que ceste matiere est grant et touche l'Eglise, le Roy, les prelas, le bien publique (FAUQ., III, 1431-1435, 96). Et car ceste dame, selon la cronicque qui dist, estoit de l'aaige de cincquante et deux ans et hors du *terme* de porter enffans (LA SALE, Salade, c.1442-1444, 170). Et, quant le pouvre filz fut devant le juge, il demanda *terme* a respondre (MACHO, Esope R., c.1480, 232). Ça, messeigneurs, estes vous prest ? Y le convient dire a Madame, Que je scay bien que preste elle est. Ne luy fault ardillon ne lame ; Elle n'atant heure ne *terme* A partir, quant il vous plaisa. (Myst. siège Orléans H., c.1480-1500, 420). Ja ne pençoit Enee aux *termes* cours Et au brief temps de la sienne entreprise (SAINT-GELAIS, Enéide VI, B., c.1500, 338).

- *Terme de mort.* "Délai accordé en raison d'un décès" : ...quant l'en faisoit aucune demande ou action à aucune personne du fait de ses predicesseurs decedez, celuy deffenseur avoit une dilacion qu'on appeloit *terme* de mort (Très anc. cout. Bret. P., Textes divers, 1403, 365).

- *À / au chef de (ce) terme.* "À l'issue du délai" : Au chef de celui *terme* vous donrray le donjon (Tristan Nant. S., c.1350, 99). ...a chef de *terme*, je vous ay fait ce tresbeau filz. (C.N.N., c.1456-1467, 128).

- *À court terme* : Sachiez d'errer ne fineray Jusqu'a tant qu'au roy reseray, Et ce sera a *terme* court. (Mir. Barl. Josaph., c.1363, 249).

- *Dedans un terme.* "Avant un délai déterminé" : Si me faites response, se vous volez maintenir le contraire ou non, dedens le dit *terme* dou Noel. (MACH., P. Alex., p.1369, 231). Et ala Remond visiter les hermitaiges, mais il ne fu que jusques au V^{e}, car la roche estoit si haulte qu'il n'y entreprist pas le voyage. Et trouva que ou tiers n'avoit point de hermite, car il estoit trespassez n'avoit gaires. Or estoit coustume, se dedens un *terme* qui estoit, ne venoit un qui voulsist estre hermite et demourer ou lieu, il convenoit que le plus prouchain d'embas venist demourer ou lieu, et cellui de dessoubz ou sien, et ainsi demouroit le lieu wit qui estoit plus prez de la terre, tant qu'il venoit en devocion a aucun qui se meist ou lieu. (ARRAS, c.1392-1393, 272). ...chascun de nous les pourtera [les diamants] sur son espaule senestre par l'espace de trois ans, se dedens ledit *terme* nous ne trouvons semblable nombre de chevaliers et d'escuiers (...) qui (...) nous aient combatus (LA SALE, J.S., 1456, 230).

. *Dedans court terme* : ...dedans court *terme* Feray si grant honte a ma niepce Qu'il ne sera jusqu'a grant piéce Qu'il ne l'en doie souvenir. (Mir. marq. Gaudine, 1350, 136).

- *À / en bref terme* : Et se vous ne voulés a bref *terme* passant Baptiser vostre corps... (Tristan Nant. S., c.1350, 512). Je ne tien point qu'il soit si ferme Que je ne li face en brief *terme* Perdre touz les biens c'onques fist. (Mir. st J. Paulu, c.1372, 114).

- *Sans (plus de) terme.* "Sans délai, tout de suite" : Sire, sanz plus *terme* n'espace, Faites tost, si vous en venez (Mir. st J. Cris., c.1344, 303). ...Que tantost sanz *terme* n'espace Sur Espaigne la guerre on face (Mir. Oton, c.1370, 321). Pour ce, sanz plus *terme* ne jour, Delivrer m'en vois sanz sejour Et sanz respit. (Mir. fille roy Hongrie, c.1371, 15). Allés les moy bien tost querir Sans plus de *terme* ne loysir, Et ceans me soient apportés. (Myst. st Laur. S.W., 1499, 160).

. *Sans mettre autre terme* : Puis boutons sanz metre autre *terme* Le feu entour et environ. (Mir. ste Genev. S., c.1410-1420, 85).

. *Sans prendre terme* : Rien ou monde si chier n'avoit Qu'il ne donnast sans *terme* prendre (Tomb. Chartr. Dix-huit contes K., c.1337-1339, 232).

. *Sans querir terme n'alongne.* "Sans remettre à plus tard" : "...Si convient que chascuns entende Secretement à sa besongne, Sans querir jour, *terme*, n'alongne." Quant il ot dit sa volenté, Il furent tuit entalenté De faire son commandement (MACH., P. Alex., p.1369, 112).

b) "Espace de temps, période" : ...une guerre, Plaine de travail en touz *termes* (Tomb. Chartr. W., c.1337-1339, 12). Tes biens temporieux (...) Ne quier je point (...), Pour ce qu'il sont bien transitoire, Qui ne durent *terme* n'espace Ne que la fleur du champ qui passe (Mir. st Val., c.1367, 140). Ensi, chiers mestres, escripsi je a ma tres souverainne et demora puis le *terme* de XV. jours que je n'en euch response nesune. (FROISS., Pris. am. F., 1372-1373, 69). Car je fui sus mon lieu tous quois Bien par le *terme* de .IX. mois (FROISS., Pris. am. F., 1372-1373, 109). ... le gallaffre et le soudant

(...) manderent par druchemant au roy Uriien trieves trois jours, (...) et au quart jour il lui livreroit bataille. L'ystoire dit que les freres se rafreschirent et leurs gens et s'entrefirent grant joye les trois jours durans. Mais durant ce *terme*, le soudant de Damas, qui scot la venue des crestiens, manda au gallaffre et a ses gens qu'ilz ne combatissent pas sans lui, et que ilz repreinssent encore trois jours trieves, et ainsi le firent, et le roy Uriien leur accorda. Et en ce *terme* les fist le soudant de Damas deslogier de nuit, et vindrent logier en la praierie soubz Damas, pour les crestiens traire plus avant ou pays, car il avoit entencion que jamais pié n'en eschappast. (ARRAS, c.1392-1393, 221). Et dementres que le *terme* dura du tournoyement... (Chev. papegau H., c.1400-1500, 27). Par vostre foy, sire chevalier, est il ainsy de Gadiffer (...) qu'il soit tant preu et qu'en sy pou de *terme* ["en si peu de temps"] qu'il a esté chevallier il a acquis tant honnourable los ? (Percef. III, R., t.1, c.1450 [c.1340], 233). Sy ne cessa oncquez jour ne *terme* qu'il ne menast son siege (Comte Artois S., c.1453-1467, 46). ...pendant le *terme* que le roy Loys estoit à Reims (CHASTELL., Chron. K., t.4, c.1456-1471, 64). Ceste royne Marie fit conter au duc par son chevalier comment, a passé aucun *terme* devant, le roy son mary avoit esté adverti par un saint homme, comment... (CHASTELL., Chron. K., t.4, c.1456-1471, 368).

- *Par terme(s).* "Par périodes (délimitées)" : ...ses voisins (...) comme a court pluseurs servent par temps et *termes*, eurent leur audience. [D'une femme débauchée] (C.N.N., c.1456-1467, 461). ...tous deux, quand l'oeil fut gary, s'accorderent a besoigner par *terme*. [Cont. érotique] (C.N.N., c.1456-1467, 506).

- *Tant de terme.* "Si longtemps" : Car depuis ne feust unqes si mult trespetit noun qe jeo ne l'ai guerroié et sovent durement coroucee par le vile orde pecché mortel en qoi jeo siu mys tant de *terme* (HENRI LANC., Seyntz medicines A., 1354, 179). [Même ex. ds AND]

c) "Temps qui reste à vivre" : En me voulant du tout preparer A mourir et desemparer Ce monde ou je n'ay pas grant *terme*... (HAUTEV., Conf. Test. am. tresp. B., c.1441-1447, 22). A ce coup l'esperit rendray, Ne point plus avant ne passeray, Car icy doit finer mon *terme*. (HAUTEV., Conf. Test. am. tresp. B., c.1441-1447, 92). Tantost que l'homme est venu sur terre, la mort est preste pour le saisir ; et comme il plus vit, et moins a a durer et de jour en jour ne fait fors devenir plus viel selon l'eage qui fait changier les *termes*. (Percef. IV, R., c.1450 [c.1340], 481).

- *Terme de (la) vie* : Mais en grans pleurs et en grans lermes Sera de ma vie li *termes*. (Mir. pape, 1346, 381). Se tint il che rieule I. grant tamps, Tant que sa vie eut cours et *terme*. (FROISS., Joli buiss. F., 1373, 122). Ottroiez ly conseil sy ferme Que il puist sy user le *terme* De sa vie, qui est mortele, Qu'il ait des ciex la joie belle, Qui tout temps dure. (Vie st Fiacre B.C.P., c.1380-1400, 20). Et tost après le roy Henry fist venir devers lui ses médecins, et leur requist bien instamment qu'ilz lui voulsissent dire selon ce qu'ilz veoient de lui, quel *terme* de vie il pourroit encores bien avoir. (MONSTRELET, Chron. D.-A., t.4, c.1425-1440, 111).

- *Vivre son terme.* "Passer sa vie" : ...tant donnez l'un a l'aultre estoient que a pou a Dieu eussent quitté leur paradis pour vivre au monde leur *terme* en ceste fasson. [De deux amants comblés] (C.N.N., c.1456-1467, 92).

C. - Au fig.

1. "Limite, borne" : ...c'est celle qui nous a donné Dieu en terre, paix es cieulx, fin es vices, *terme* a la mort et discipline aux meurs. (Mir. ev. arced., c.1341, 104). Ne passe tant d'onneur les *termes* Que dedens ta chambre t'enfermes Pour homme qui veingne a ta court, Car renommee qui tost court Te diffameroit par tout, si que On diroit : "C'est une relique Qu'on ne voit c'une fois l'annee". (MACH., C. ami, 1357, 124). Et en ces choses yci, il a maniere et *terme* ; car qui se voudroit estendre a ses parens et as prouchains et amis et as amis de ses amis, ce seroit une chose senz fin. (ORESME, E.A., c.1370, 118). Et certes la science de astronomie est noble science et glorieuse se elle restraint sa sergenterie dedenz les *termes* de actrempance (FOUL., Policrat. B., II, 1372, 162). ...quar chascune [chose] a parties et ne puet l'en dire ne penser si grant nombre de ses parties que encore ne soit il plus grant, et plus grant .C. ou mil foiz, et oultre toute proporcion sans fin et sans *terme*, combien que la chose soit petite et fust ore la millesme partie d'un grain de millet. (ORESME, C.M., c.1377, 46). ...si n'est nulle largece vertueuse, se le *terme* de raison et discrecion n'y est bien gardé (CHR. PIZ., Faits meurs Ch. V, S., I, 1404, 100). ...la maniere du conduire estoit si tressubtille qu'il fault dire qu'elle passoit les *termes* des engins communs. (C.N.N., c.1456-1467, 97). ...je ne puis encourir crime aucun ne deshonneur, puis qu'il m'en a baillé la licence, mais que je n'excede les *termes* de la promesse que j'ay fait. (C.N.N., c.1456-1467, 568). Pour t'enrichir ne transgrede les *termes* Que tes parens ont tousjours tenuz fermes (MESCHIN., Lun. princes M.-G., c.1461-1465, 90). Item est a scavoir que fin se dist en trois manieres. Premierement fin se prend pour *terme*, et par tele maniere quantité continuele, comme ce qui est long, lee et parfond, est infinie, car elle est divisible infiniement, pour ce que en chose qui a quantité continuele n'a point de *terme* en division, comme ne en nombre n'a point de *terme* en adjoustant. (Somme abr., c.1477-1481, 132).

- "Point extrême" : ...car ilz [les mouvemens] different en espece selon les *termes* dont ilz sont et es quelz ilz tendent et selon diverses especes et manieres de mouvoir, comme sont voler, aler, saillir et teles choses. (ORESME, E.A., c.1370, 505). Les mouvemens sont contraires qui sont a *termes* contraires en distance, si comme sont monter et descendre. Et un mouvement n'a fors un contraire, si comme il fut dit ou quart chappitre. (ORESME, C.M., c.1377, 90).

- *Hors terme(s).* "Au delà de toute limite" : Car, comme Chaton nous afferme, Yre qui excede hors *terme* Empesche fort l'entendement (GRÉBAN, Pass. J., c.1450, 86). ...vous menrrez Dueil trop amer et hors des *termes* (GRÉBAN, Pass. J., c.1450, 360).

- *Hors des termes* : ...Pour dominer cest appetit Et le reffrener ung petit Affin qu'il ne ysse hors des *termes* (GRÉBAN, Pass. J., c.1450, 23).

- *N'avoir terme ne borne.* "Ne pas avoir de limite" : Et n'atendés secours n'aye De nul homme qui soit en vie, Fors de Dieu qui victoire donne : Son pooir n'a *terme* ne bonne. (MACH., P. Alex., p.1369, 82). Chascuns dira : "ci a large donneur" ; De vaillance porteras la couronne, Et tes renons n'ara *terme* ne bonne. Se tenir vues le droit chemin d'onneur, Ce que tu as aus bons liement donne, Et ce que n'as promet à chiere bonne. (MACH., L. dames, 1377, 214).

- *Passer terme et borne* : Mais touteffois pensant que ta personne D'humilité passe *termes* et bonne, Presenter veul a ta grant majesté Ma houllette par ardant amisté, Car tu seras ainçois que tu devies Le vray pastour de grant auctorité Pour rassembler les oueilles péries. (MARCADÉ, Myst. Pass. Arras R., a.1440, 26).

2. [Limite imposée]

a) [Dans la conduite, le comportement] "Manière de se conduire, de se comporter" : A ung buisson nous cacherons, Tout au plus près de la fontaine ; Quant Susanne, de beaulté pleine, Viendra, nous verrons tous ses *termes*. (Myst. Viel test. R., t.5, c.1450, 155). Raison s'asseist, gardant *termes* estables, Et avec elle

plusieurs dames notables. (MESCHIN., Lun. princes M.-G., c.1461-1465, 19).

- *Tenir tels termes.* "Se comporter de telle manière" : ...je tendray desoremais le *terme* du faulz amant. (Percef. III, R., t.2, c.1450 [c.1340], 13). Sy commença a ferir sus les chevaliers poissons et eulx sus lui, tant qu'ilz se duirent tellement par les *termes* qu'ilz lui veirent tenir qu'il avoit aussi bien a faire de monstrer sa prouesse sus eulx comme il fist au tournoy du noble roy de Cornuaille. (Percef. III, R., t.2, c.1450 [c.1340], 284). Longuement maintint le chevalier ceste coutume (...) ...ilz ne savoient a quel fin le chevalier tenoit ces *termes* ["se comportait ainsi"] ne sçay quantes fois le jour. (Percef. IV, R., c.1450 [c.1340], 334). ...ès estranges *termes* qu'il a tenu et tient (CHASTELL., Chron. K., t.3, c.1456-1471, 67). ...le chevalier mesme lui dist de bouche aucunes manières et *termes* que devoit tenir en ce cas, et vouloit en effet qu'ensi en fust. (CHASTELL., Chron. K., t.3, c.1456-1471, 339). Soubz grans robes fourrez de martres, Noz bourgoises tiennent ces *termes* De façonner leurs culz de cartes - Affin qu'ilz en semblent plus fermes ! (COQUILL., Oeuvres F., 1478-p.1494, 215). [Éd. : "avoir l'impudence de" ; cet effet de sens est purement contextuel]

. [Empl. pronom. à sens passif] : Et pour ce que la narration seroit longue a racompter et mettre de point en point par escript les *termes* qui se tindrent a celle feste, nous abregerons aucunement la matiere. (Percef. III, R., t.1, c.1450 [c.1340], 76).

- *Tenir termes.* "Avoir de la prestance, une conduite ferme, digne" : LA ROYNE. De sa façon ? PHILOTÈS. Ung tresbeau personnaige. LA ROYNE. Tient il *termes* ? PHILOTÈS. Mais bonne gravité. (Myst. Viel test. R., t.4, c.1450, 385).

- *Tenir (bons) termes à qqn / à l'encontre de qqn.* "Se tenir dans une attitude ferme vis-à-vis de quelqu'un" : Dites leur qu'i se tiengnent fermes Et qu'il auront de moy secours Aussi et qu'i leur tiengnent *termes* [aux ennemis] En actendant le grant sejours. (Myst. siège Orléans H., c.1480-1500, 338). Puis, sire Jaques de Chambannes, Et vous, monseigneur de Chaulmont, Je vous pry que tenez vous ternes [l. *termes*] Allencontre de ces Gordons Qui assailliz nous ainsi ont A tort, sans cause et sans raison (Myst. siège Orléans H., c.1480-1500, 402). Nous avons aussi des gendarmes Qui est la fleur de toute France, Si devons dont tenir bons *termes* Allencontre toute puissance. (Myst. siège Orléans H., c.1480-1500, 547).

- *Tenir termes exprès.* "Se conduire comme il convient, selon l'usage" : ...Et dedens Napples pompeusement entra, La ou que fut sa puissance monstree, Quoy que ce jour n'ordonna son entree : Si la fist il tenant *termes* exprés, Ung autre jour que nous dirons aprés (LA VIGNE, V.N., p.1495, 250).

- *Maintenir tels termes.* "Maintenir telle ou telle conduite" : Vous avez maintenu les *termes* de l'amer sans amer. (Percef. III, R., t.1, c.1450 [c.1340], 145).

- *Estre plein de termes.* "Avoir une attitude ferme, voire arrogante, outrecuidante" : YSACHART. (...) Il a dist qu'il despecera Le Temple et le reffera En trois jours (...) AMALECH. (...) Vous veéz qu'il est plain de *termes* (Pass. Semur D.M., c.1420 [1488], 182). [Éd. É. Roy : "avoir la réplique facile"]

b) "Limite imposée par la règle, règle" : GUERRE. (...) ...j'ay a gouverner Nobles parens, affins, amis Que j'ay en tel discorde mys Qu'ilz s'entrefont guerre mortelle : Je leur ay baillié rigle telle. Dont, pour les tenir en ces *termes*, Sans atendre ne jour ne termes, Je voeil faire de cy depart (TAILLEV., Moral. D., 1435, 89). ...selon les naturelz *termes* De Justice, justes et fermes (GRÉBAN, Pass. J., c.1450, 47). Pareillement aussi avoit fait le dauphin à ses gens et leur avoit donné *termes* et règles que devoient tenir envers les gens du duc (CHASTELL., Chron. K., t.3, c.1456-1471, 212). Dieu a sur tous ses *termes* mis Et fait tousjours vray jugement (GARIN, Compl., 1460, 67).

- *Tenir (à qqn) bons termes.* "Être en règle, être en bonnes relations (avec qqn)" : Argent, il est mys a basac. On ne l'a jamais par souhet ; L'ung l'espargne, l'autre le het ; L'ung en a trop, l'autre en a pou. De souhetter suys bien huet : Je trouveroye plus tost ung pou. Tenir tousjours bons *termes* brou, Rire a tous d'ung beau ris commung ; Que j'amasse argent, ouy dea tou : Tant me sont cent ducas comme ung ! (Gaut. Mart. A., c.1480-1500, 162). Sy vous pry, Mons. le grant maistre, que, en besoingnant avecques eulx leur tenez les meilleurs et honnorables *termes* que pourrez, en leur gardant l'onneur et preheminance qui leur appartient à cause de leurs offices, qui, comme savez, sont de grant auctorité. (LE CLERC, Interp. Roye, c.1502, 211).

- *Tenir termes hauts.* "Imposer fièrement sa règle" : Gouverner, tenir *termes* haulx, Regenter a nostre appetit Par quelques moyens bons ou faulx... (Gens nouv. P., c.1461-1500, 120).

D. - ASTR. "Limite astronomique, domination d'une planète sur un certain nombre de degrés dans un signe zodiacal, zone du zodiaque de deux à douze degrés, dans laquelle l'une des cinq planètes - le Soleil et la Lune ne sont pas concernés - voit son influence renforcée" : Voir est que les planetes ont *termes* es signes. *Termes* et fins quer en chacun signe ont 5 planetes leur *termes* disposés par divers degrés (ALCHABIZ, Introductoire, c.1350-1364, I, 9, ms. Oxford, St John's College 164, f° 122 r°). Ysaac, filz du saint patriarche Abraham, fut en ce temps erudich en la science des estoilles que son pere luy avoit enseignée et monstrée, par especial en la diversité des triplicités et des *termes* des planetes en leurs signes (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 19 r°). Predist aussi sur une conjuction qui fut mil IIIcLVII de Saturne et de Mars, le VIIIe jour de juing, ou signe de Cancer, qui est le cas de l'un et destruction de l'autre, laquelle conjunction fut ou *terme* de Jupiter, c'est assavoir ou XXIe degré du Cancre, où Jupiter a exaltacion (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 136 r°).

Rem. *Cf.* A. Le Boeuffle, *Astr.*, 1987, 124, *s.v. domicilium*.

II. - [Idée d'aboutissement]

A. - [Idée d'accomplissement ou de finalité (ce qui est au bout d'un processus ou d'une intention)]

1. "Accomplissement, aboutissement de qqc." : ...*terme* de souffisant purgacion (SAINT-GILLE, Comment. A.Y. L., 1362-1365, 346). ...Aux povres ames condempnees Au *terme* de perdicion (GRÉBAN, Pass. J., c.1450, 210). *Terme* de equivocque est quant une seule diction ou voix signiffie diverses choses, comme ceste diction *nuit* signiffie "porter dommage" et "privation de jour". (MOLINET, Art rhétor. L., c.1482-1492, 249).

- *En termes.* "Qui se produit" : Sy font, par Dieu, et encor pys ! J'en voy le jour cent cas en *termes*. (Lord. Tart Ab. L., a.1465, 175).

. *Venir en terme(s).* "S'accomplir, se réaliser" : ...[ils] vindrent en leur chambre Conrard et Gerard, parlans de beaucop de choses, mais il n'y venoit nulz propos en *termes* que pleussent a Conrard. (C.N.N., c.1456-1467, 174).

- *Tenir generaux termes.* "Tenir des assises générales" : Ou jour duy, en pleine court, tenans les généraulz *termes* de céanz, présent en droit pardevant nous establi monsour Robert de Beaumanoir, chevalier, en nom et comme curatour général de monsour Jehan de Rougé (Cartul. Laval B., t.2, 1378, 294).

2. Loc. *Mettre qqc. en terme(s).* "Mettre sous une forme élaborée"

- "Rédiger (une oeuvre littéraire)" : ...ose et presume ce present petit oeuvre, a vostre requeste et advertissement mis en *terme* et sur piez, vous presenter et offrir [Dédicace du recueil] (C.N.N., c.1456-1467, 22).

- "Formuler (une décision)" : La bonne maniere fut descouverte et mise en *termes* a nostre curé, qui la prisa tresbien, et luy sembla bien que tresaisement le feroit [D'une dame amoureuse de son curé] (C.N.N., c.1456-1467, 493).

- "Conclure (la paix)" : Et quant ilz eulrent parlamenté ensemble pource que les treves failloyent entr'eulx, aussi quant ilz virent tant de gendarmes pour le roy prestz et appareillez de donner dedens, ilz mirent en *terme* la paix, et dirent qu'ilz demandoient appointement et faire le traictié de paix ainsi qu'il plairoit au roy, s'il vouloit ad ce vacquer et entendre. (LA VIGNE, V.N., p.1495, 318).

3. "Aboutissement d'un déplacement" : Seigneurs, tant avez voyagié Que vostre *terme* [Bethleem] fort s'apreste (GRÉBAN, Pass. J., c.1450, 91).

- *Mettre terme à qqn.* "Fixer un point de rencontre à qqn" : Si s'en ala en chertain lieu, ou il avoit mis *terme* a ses compaignons (HENRI FERR., Modus et Ratio, Songe pest. T., c.1354-1377, 41). [Autres ex. p.59 et 60]

4. "But, finalité" : Et vers aucuns et en aucunes cités, le *terme* et la fin des lays et de la policie est cestui : ce que il despotizent et tyrannizent sus leurs voisins. (ORESME, Pol. Arist. M., c.1372-1374, 280).

- "Finalité de qqc." : Et donques appert que le *terme* de cité qui est tres bon est cestui, ce est assavoir tres grant excés de multitude a autarchie, ce est a dire assoufisance de vivre, laquele puisse estre de legier resgardee et ordenee. (ORESME, Pol. Arist. M., c.1372-1374, 289).

5. GRAMM. "Ce à quoi aboutit le verbe transitif, objet du verbe transitif" : Quant la diction que vient aprés ung verbe transitif signifie le *terme* et ceu en quoy est faicte ceste transition, elle doit estre de l'accusatis, meisment s'elle eust le sens de queilque aultre case, si come *donne moy du pain, da mihi panem*. (GramM5, c.1400-1450. In : Th. Städtler, Zu den Anf. der frz. Grammatikspr., 1988, 292). [Éd. : "élément d'un rapport, d'une relation" ; cette définition ne semble pas convenir]

B. - "État, situation où l'on aboutit ; état, situation" : Et comme Gadiffer estoit en ces *termes*, il oÿ une voix qui... (Percef. III, R., t.1, c.1450 [c.1340], 9). Tandis qu'elle estoit en ces *termes* (...), elle vey... (Percef. III, R., t.1, c.1450 [c.1340], 55). ...[il] ne sceut oncques tant faire (...) qu'il peust obtenir de sa dame le gracieux don de mercy, ainçois la trouva tout temps rigoreuse, puis qu'il tenoit langage sur ces *termes*. (C.N.N., c.1456-1467, 343). ...puis que voz besoignes sont en telz *termes*, et que vostre courage est a cela que d'en faire vostre mary, a moy ne tiendra (C.N.N., c.1456-1467, 360). ...et le sçavoit-on bien à Hesdin en quels *termes* il en estoit, et qu'il n'osoit venir là où volentiers seroit vu (CHASTELL., Chron. K., t.5, c.1456-1471, 97). Mes je me doubte, helas, qu'a celle heure (...), il [le duc de Bourgogne] esperoit (...) mieulx se pooir chevir de la personne du daulphin que ne fit ; par quoy luy (...), quand le survenu a volu tenir les *termes* de son viel ploy et non soy amender, ly, le receuillant, en a receu les males graces et les menasces de beaucop de dangiers (CHASTELL., Chron. IV, D., c.1461-1472, 93). Ainsin la veit Eneas en tieulx *termes* (SAINT-GELAIS, Enéide VI, B., c.1500, 329).

- *Mettre en bons termes.* "Mettre en bonne condition (pour le combat)" : Jamet du Tillay, je vous prie Que aveques Thibault de Termes Ayez en vous chiere hardie Et mectez noz gens en bons *termes*. (Myst. siège Orléans H., c.1480-1500, 464).

- "État d'une chose" : Et ainsi que ce tournoy estoit en ces *termes*, atant parti de la forest le Chevalier au Noir Lyon (Percef. III, R., t.1, c.1450 [c.1340], 322). ...combien que la chose pourroit estre en tel *terme* que j'avroye cause de moy reposer (Percef. III, R., t.2, c.1450 [c.1340], 132).

. *Estre en terme de.* "Être en situation de, être sur le point de" : ...il ne doit seoir ne mengier, qui a sa besongne a faire, tant qu'il voit qu'elle soit en *terme* de mettre a fin. (Percef. III, R., t.1, c.1450 [c.1340], 270).

III. - [Idée d'objet délimité parmi d'autres de même nature, idée d'élément (dans l'ordre de la parole, de l'argumentation...)]

A. - "Élément du langage, mot ; p. méton., manière de s'exprimer, propos, paroles"

1. "Moyen d'expression, mot" : Et est a savoir de ces moz que l'en use souvent de l'un pour l'autre ; si comme l'en entent par droit ce que est juste ou justice ou la loy ou la sentence de justice, comme l'en seult dire : "voulez oïr droit," et ainsi de autres moz ou *termes* dessus diz. (ORESME, E.A.C., c.1370, 300). ...ilz avoient aporté de Bourges à Paris certaines lettres contenant creance, en partie adreçans à personnes incongneues, escriptes en *termes* de paroles faintes et couvertes (FAUQ., I, 1417-1420, 265). Et les *termes* de Médicine, De diverse sorte et racine, Sont trop merveilleux et divers À faire rime et joliz vers. (LA HAYE, P. peste, 1426, 165). Et, Sire, il est certain que en plusieurs sciences y a des *termes* et des noms qui n'ont point esté translatez, ains sont demourez telz qu'ilz furent imposez par les anciens aucteurs, comme en astrologie y a plusieurs motz ebraïques, arabicques et grecs (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 7 r°). "...Dieu est pour nous (...). Parquoy je vous prie qu'un chascun se fie plus en luy et en son aide qu'a la force de soy mesmes. Et ce faisant ne doubtez point qu'il nous donra faculté victorieuse, vengence de noz ennemys et gloire bien heuree". De ces propres motz ou autres *termes* en substance semblable, le tres preux et couraigeux roy consoloit et encouraigoit ses gens (LA VIGNE, V.N., p.1495, 285).

- *En autres termes* : Et est a savoir que Aristote met ceste rayson et celles d'apres en autres *termes* et plus obscurement. (ORESME, C.M., c.1377, 122).

- *En / sous brefs termes.* "En peu de mots" : ...il recita en briefs *termes*, en effect, ce que avoit par eulz esté dit et besoingné ou fait d'icelle ambassade ou legacion (FAUQ., I, 1417-1420, 218). ...je vous compteray, en brefz *termes*, en quelle façon fut deceu le plus jaloux de cest royaume pour son temps. (C.N.N., c.1456-1467, 255). ...fut en ce temps esleu de la communité pour remonstrer au conte Loys leurs afferes et excuses et, pour ce qu'il estoit chevalier de nom et de fait, en print la charge et soubz brefz *termes* lui dist de par le commun... (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 145 r°).

- *En termes généraux.* "Sans préciser" : Et lors icellui Jaquotin respondi à elle et à ladite Jehennete, en *termes* generaulx, que, le roy venu à Paris, le premier homme qu'il bateroit seroit ledit Rotisseur. (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 266). ...a esté ordonné que je feré audit Girart sa lettre en *termes* generaulx sans nommer le lieu de qui il sera en ladicte Chambre des Enquestes. (BAYE, II, 1411-1417, 25). JHESUS. Afin que doubtes ne vous pressent, Je parle en *termes* generaulx, L'un de mes douze especïaulx (...) Me traÿra sans nulle doubte. (Myst. Pass. Troyes B., a.1482, 656).

- *Mettre qqc. en terme(s).* "Exposer, exprimer qqc. ; mettre qqc. en discussion" : Une question fu jadis Mise en *termes* par moult biaus dis, Belle et courtoisement baillie, Mais après fu trop mal taillie (MACH., J. R. Nav., 1349, 169). Et de Guillaume, qui entais A esté d'alliguer s'entente, Parleray - car il me talente -, De son plaidïé seulement, Et se m'en passeray briefment, Foy que devez tous vos amis. Vëons qu'il a en *terme* mis : Dou clerc qui hors dou scens devint, A il prouvé dont ce li vint, Que ce li venist de sa dame ? Sires juges, foy que doy m'ame, Il n'en a nulle riens prouvé ; Si li doit estre reprouvé. (MACH., J. R. Nav., 1349, 263). Et [si] avoit sa question Mis en *termes*, si com li plut (HENRI FERR., Modus et Ratio, Livre deduis T., c.1354-1377, 244). Le cas en *termes* leur a mis (LA BUIGNE, Rom. deduis B., 1359-1377, 504). Et sachiez que c'est [Mélusine] ly sourgons de tous mes biens terriens, et aussi croy je que c'est la voye premiere du sauvement de l'ame de moy. Adont respondy ly conte de Poictiers. Par ma foy, biaulx cousins, quant de ma part, je ne vous en pense plus a enquester, car comme vous nous avez saigement mis en *termes* de haulte honneur, richesse et noble maintieng de ma cousine, vostre moillier, nous devons de nous mesmes concevoir qu'elle vient de tres noble estraction et tres puissant. (ARRAS, c.1392-1393, 44). Aincois qui sache tous les termes De ce debat bien mettre en *termes*, Et par escript tout mettre en ordre Si bien qu'il n'y ait que remordre ? (CHR. PIZ., Chem. estude P., 1402-1403, 268). ...et mecte en *termes* le cas, et, oye la deliberacion des chevaliers, que on lui rapporte la deliberacion (Doc. a.1434. In : Vallet de Viriville, Bibl. Éc. Chartes 27, 1865-1866, 142). Comment mettez vous tel sentence En *termes*, quant vous savez bien Qu'a Dieu n'en touche nulle rien De la paine del humain genre ? (MARCADÉ, Myst. Pass. Arras R., a.1440, 5). Ruben, nous avons bien ouÿ Le cas qu'en *termes* nous metez (GRÉBAN, Pass. J., c.1450, 190). Sire, accordez vous ce que j'ay en *termes* mis ["ce que je propose" ; éd. : "les limites que j'ai fixées"] ? (Percef. IV, R., c.1450 [c.1340], 773). ...[il] s'approucha de sa dame, et luy mist en *terme* pluseurs et divers propos amoureux. (C.N.N., c.1456-1467, 290). Comme souvent l'on mect en *terme* pluseurs choses dont en la fin on se repent, et a tard, advint nagueres que ung gentil compaignon (...) se devisoit a ung soupper (C.N.N., c.1456-1467, 407). Sy regardoit en luy-mesmes et mist en *termes* plusieurs argumens devant les principaux de luy et leur dist ainsi : ... (CHASTELL., Chron. K., t.1, c.1456-1471, 57). ...puisque le cas estoit jà mis en *termes* et en propos (CHASTELL., Chron. K., t.2, c.1456-1471, 12). Et venus, leur fut mis en *terme* cestuy horrible cas, dont tous s'espoventèrent. (CHASTELL., Chron. K., t.4, c.1456-1471, 251). ...en bons leaulx chevaliers luy conseillerent [au dauphin] l'amour tousjours et l'obeÿssance envers son pere (...). Mais pour fin toute ilz y perdoient langaige (...). Puis que l'allee vers son pere estoit mise en *termes*, il n'avoit oreille qui l'acceptast ne ceur qui entendre le voulsist, car il ne luy en estoit ne que d'aller vers le Soudan. (CHASTELL., Chron. IV, D., c.1461-1472, 94). ...le roy que j'ay mis en *termes* ["dont j'ai parlé"] (LEFÈVRE (R.), Hist. Troyes A., c.1464, 175). Seigneurs, nous vous avons mandé (...) Pour nous oster d'une doubtance, Laquelle est cy en *terme* mise. (Myst. Pass. Troyes B., a.1482, 296).

- "Faire comprendre qqc." : ...laquelle [une vision] en briefz *termes* me mist Que quiconques sera coulpable De sa mort, laz et miserable, En douleur finera ses jours. (GRÉBAN, Pass. J., c.1450, 314).

. *Mettre qqc. en termes et en question.* "Mettre qqc. en discussion, interroger" : ...avons veu et visité la cédulle de la dicte compaignie par laquelle appert que ledit Jacques Cuer a baillé ausdiz Gimart et Village 22.000 escus et 2.000 que ledit Gimart devoit mectre du sien pour emploier ou fait de ladicte compaignie, et sur le contenu d'icelle a esté mis en *termes* et en question savoir si veu que c'estoit une seulle compaignie contraicté par Jacques Cuer avec lesdiz Gimart et Village ensemble (Aff. Jacques Coeur M., 1453-1457, 214).

2. P. méton. "Propos, paroles" : D'autre partie, une science qui est forte quant est de soy ne puet pas estre bailliee en *termes* legiers a entendre. (ORESME, E.A., c.1370, 100). ... sauf meilleur jugement, je cuide qu'onques homme, se Adam non, n'ot parfaicte congnoissance des euvres invisibles de Dieu, pour quoy il ne puist de jour en jour prouffiter en science et oïr ou veoir chose qu'il ne puist croire estre veritables, lesquelles le sont. Et ces *termes* je vous met avant pour les merveilles qui sont en l'ystoire de quoy je vous pense a traictier, au plaisir de Dieu, mon Createur, et au command de mon dessuz dit tres puissant et noble seigneur. (ARRAS, c.1392-1393, 3). En tels *termes* et manières de parler passèrent toute celle longue nuyt (CHASTELL., Chron. K., t.3, c.1456-1471, 271). Ergo consideré les *termes* Que m'avez ouy proposer... (P. moyne, a.1500, 51). Lors Anchises, oyant ces piteux *termes*, Feist de ses yeulx ung grant ruysseau de lermes, Disant : ... (SAINT-GELAIS, Enéide VI, B., c.1500, 370).

- *Avoir qqc. en termes.* "Parler de qqc., évoquer qqc., le prendre en considération" : ...la royne eut en *termes* l'ordonnance qu'elle avoit du roy son mary (CHASTELL., Chron. K., t.5, c.1456-1471, 30).

- *Entrer en termes avec qqn.* "Engager le dialogue avec qqn" : ...entrant en *termes* avecques luy... (CHASTELL., Chron. K., t.4, c.1456-1471, 184).

- *Porter les termes à qqn.* "Adresser des paroles (désagréables) à qqn" : ...et en parlant de plusieurs choses, icelle de Rasillé, commança à parler audit suppliant dudit Chabot, en lui disant qu'il n'estoit point homme qui lui deust porter les *termes* qui lui portoit, et qu'elle l'avoit bien servy et fait trop de plaisir et plus qu'elle ne devoit, dont elle sentoit sa consience chargée. (Doc. Poitou G., t.11, 1473, 376).

- *Tenir des termes.* "Tenir des propos" : ...elle conclut en soy mesmes qu'el tiendra telz *termes* que, s'il n'est plus beste qu'un asne, il se donnera tantost garde qu'el en veult a luy. (C.N.N., c.1456-1467, 150). ...oncques en jour de ma vie je ne tins *termes* a cestuy dont vous parlez, ne a aultre, quel qui soit (C.N.N., c.1456-1467, 232). Si conclud de luy tenir telz *termes* petit a petit qu'il se pourra assez percevoir, s'il n'est trop beste, que sa hantise si continuelle ne luy plaist pas. (C.N.N., c.1456-1467, 331).

B. - "Argument, formule, proposition"

1. "Élément d'une argumentation, argument, point évoqué" : Et ma conclusion ferai Sur les *termes*, que moustré ai Qu'en oisiaux a plus biau deduit Qu'i n'a en chiens (HENRI FERR., Modus et Ratio, Livre deduis T., c.1354-1377, 242). Or parlon au commencement De[s] *termes* de l'argu[e]ment. Vous argués ainssi et dites Qu[e]... (HENRI FERR., Modus et Ratio, Livre deduis T., c.1354-1377, 246). ...a denuncier la calculacion es *termes* de l'adversaire (FOUL., Policrat. B., I, 1372, 111). Aincois qui sache tous les *termes* De ce debat bien mettre en termes, Et par escript tout mettre en ordre Si bien qu'il n'y ait que remordre ? (CHR. PIZ., Chem. estude P., 1402-1403, 268). S'ilz nous demandent sur ces *termes*, Soyons tous asseurés et fermes (GRÉBAN, Pass. J., c.1450, 192). Bien pouons jugier par ces *termes* Qu'il l'amoit de lëalle amour (GRÉBAN, Pass. J., c.1450, 200).

- *Par terme de justice.* "Par argument judiciaire, par voie de justice" : ...et par ainsi vouloit laisser couler meur première aigreur, pensant par intervalle de temps après pouvoir vaincre par sens et par *termes* de justice (CHASTELL., Chron. K., t.3, c.1456-1471, 458).

2. "Formule (ici la formule juridique d'appel)" : Rigueur le transmist en exil Et lui frappa au cul la pelle, Non obstant qu'il dit : "J'en appelle !" Qui n'est pas *terme* trop subtil. (VILLON, Test. R.H., 1461-1462, 143).

3. LOG. "Dans un syllogisme, chacune des propositions"

- [À propos du moyen terme] : ...aussi comme en sillogisme, le moien est appellé *terme*. (ORESME, E.A.C., c.1370, 350). [R. M.]

TERMEE, **subst. fém.** (termée)
[GD : *termee* ; FEW XIII-1, 240b : *terminus*]

Région. (Nord) "Tas de choses sales"

Rem. Doc. 1408 (Béthune) et 1423 (Tournai) ds GD VII, 686c-687a. [R. M.]

TERMEMENT, **subst. masc.** (termement)
[GD : *termement*[1] ; FEW XIII-1, 241a : *terminus*]

"Action de *termer*, de fixer, assignation" : Nous avons entendu par plusieurs saiges de notre pais de Normendie (...) que plusieurs coustumes, usages, stilles qui servent a l'ordonnance et a la decision des causes tant sur *termement* de veues, respis, essoignes, gaaignes de causes et autrement sont acoustumées et usées, qui, par abuz, par mauvaise interpretation ou malice du peuple, tournent en grant lesion de noz subgiez (Echiq. Normandie S., 1391, 69). [R. M.]

TERMEEMENT, **adv.** (termément)
[GD : *termement*[2] ; FEW XIII-1, 241a : *terminus*]

"Au terme voulu, à temps" : Terminaliter (...) : *termeement* (LE TALLEUR, Vocab. E.M., c.1490, 391). [R. M.]

TERMER, **verbe** (termer)
[T-L : *termer* ; GD : *termer* ; FEW XIII-1, 241a : *terminus*]

Empl. trans. "Fixer qqc. à une date donnée" : Et par vertu du mandement eust esté appeley Johan du Boys vers le procuroour dudit monsegnour, et eust eu terme advenant, et après eust esté la veue *termée* et retermée par plusours foiz, entre toutes les parties, jouxte la tenour et la fourme dudit mandement et monstrée et soustenue (Cartul. Hôtel-Dieu Cout. L., 1338, 165). ...les parties comparans en jugement, s'ils demeurent a descort, la veue se doit *termer* par entre eulx par le sergent attourné, c'est assavoir par le sergent ordinaire (Instruct. ensaign. B.G., c.1386-1390, 44). ...[le demandeur] sera tenu faire declaracion de sa deffence avant que *termer* veue, affin que se, par la deffence qu'il prendra, le demandeur a garant, qu'il soit tenu appeler sans veue *termer*, se appeler le veult, lequel son garant ne autre qui sera appelé ne pourra delayer pour veue en lui baillant declaracion. (Echiq. Normandie S., 1462, 137-138). Et oultre, qu'ilz [les juges] facent diligence d'abreger les procès desdites veues et faire commandement ausdiz sergens que a toute diligence ilz facent et tiennent les dictes veues aux termes a quoy ilz seront *termées*, et facent estre plus prouchains et anciens des lieux qui mieux peuvent savoir la verité du descord, sans soubzlegier ne favoriser aucun (Echiq. Normandie S., 1462, 138). Il ne sera pas si osé De vous denier son hommage, Et s'il le faict, vostre message Luy *termera* jour pour combatre Sur ce point. (Myst. st Laur. S.W., 1499, 126). [Autres ex. p.137, 140, 167] [R. M.]

TERMIN, **subst. masc.** (termin)
[T-L : *termin* ; GD : *termin* ; FEW XIII-1, 242b : *terminus*]

A. - "Laps de temps" : Ensi en avint il en che propre *termin* Par un gentil vassal qui estoit de grand lin. (Voeux héron G.L., c.1346, 68). Monsigneur, u Avés vous esté tel *termin* ? (FROISS., Méliad. L., t.2, 1373-1388, 365).

Rem. *Baud. Sebourc* B., c.1350, XXIV, 309 (*en ce termin*), ds T-L X, 250 ; JEAN D'OUTREM., *Geste Liège* B.B., v.35216, a.1400 (*a cel termins*), ds GD VII, 687b.

B. - "Délai" : De la forest se part san querrir loing *termin* (Lion Bourges K.P.F., c.1350, 20). Dont lieve le baton san querrir loing *termin* (Lion Bourges K.P.F., c.1350, 94). Tous lez fist mettre à mort ly rois à brief *termin*. (Hugues Capet L., c.1358, 231). Or voel requerre Ma dame au gent corps feminin Que, par son douls plaisir benin Je puisse dedens brief *termin* Sa grasce acquerre (FROISS., Espin. amour. F., c.1369, 111). Il monta sans mettre y *termin*. (FROISS., Méliad. L., t.1, 1373-1388, 34). Monseigneur, sans aucun *termin* Voulez vous mon conseil oïr ? (DU PRIER, Roy Adv. M., 1455, 128). Certainement mourir feroient Et moy et vous en brief *termin* (DU PRIER, Roy Adv. M., 1455, 356).

- *En bref termin* : Le Roy Charles, VIIIe de ce nom, en ses plus beaux jours ayant fait grans concquestes, et toutesfoix en brief *termin* morut soudainement et en peu d'heure, comme eut fait le mendre bergier ou porchier de son royaume. (LA MARCHE, Mém., I, c.1470, 180). [R. M.]

TERMINABLE, **adj.** (terminable)
[T-L : *terminable* ; GD : *terminable* ; *FEW XIII-1, 238b : *terminare*]

[D'une chose] "Qui a un terme" : ...un vomite qui est *terminable* (SAINT-GILLE, Comment. A.Y. L., 1362-1365, 346). Et des corps continuz les uns sont divisibles de legier et les autres le sont moins de legier. Et celui qui est de legier divisible, ce est celui qui es [sic] bien *terminable*, ce est a dire de terme d'autre corps qui le contient et l'un plus ou miex et l'autre moins, si comme le aer est divisible plus de legier que n'est l'eaue et se termine plus de legier ou configure au corps ou au vaiseau que il touche. (ORESME, C.M., c.1377, 712). Et bien proprement ladicte diction " non *terminable* " est posee par adjoustement de negation disant interminable, non *terminable*, sans terme, car les choses simples de simple nature et mesmement les choses divines ne peuent mieulz estre manifestees si non par remotion et par negative, comme dist Saint Denis. (Somme abr., c.1477-1481, 141). L'eaue est tres bien *terminable* et arrestable par aultre terme et arrest, mais de soy mesmes est interminable et sans terme, car l'eaue de sa nature est decourable et de soy extendre et refondre. (Somme abr. M., II, c.1477-1481, 87).

Rem. Ex. d'a.fr. et *Chron. et hist. saintes et profanes*, 1430, ds GD VII, 687b.

- *Terminable à* : ...que la maladie soit *terminable* a bien (SAINT-GILLE, Comment. A.Y. L., 1362-1365, 346). [R. M.]

TERMINABLEMENT, **adv.** (terminablement)
[*FEW XIII-1, 238a : *terminare*]

"De manière *terminable*, en se terminant" : Terminabiliter (...) : *terminablement* (LE TALLEUR, Vocab. E.M., c.1490, 391). [R. M.]

TERMINABLETÉ, **subst. fém.** (terminableté)
[*FEW XIII-1, 238a : *terminare*]

"Caractère de ce qui est *terminable*" : Terminabilitas (...) : *terminableté* (LE TALLEUR, Vocab. E.M., c.1490, 391). [R. M.]

TERMINAISON, **subst. fém.** (terminaison)
[T-L : *terminaison* ; GD : *terminaison* ; FEW XIII-1, 238b : *terminare* ; TLF XVI, 103b-104a : *terminaison*]
A. - "Achèvement, fin" : ...et lesquelles trois faisoient une entreprise ensemble, grief et dur à desfaire, si génération en fust yssue de durée et de règne ; mais nenni, ne de l'un, ne de l'autre. Et les mères et les fruits firent brièvе *terminaison* et à petit effet et à peu de gloire (CHASTELL., Chron. K., t.5, c.1456-1471, 239). [*faire brève terminaison* "mourir peu de temps après"]
B. - "Finale (flexionnelle ou suffixale) d'un mot" : Et est quant les clausetes ou couplés sunt d'un meisme nombre de sillebes et de semblable *terminoison*. (ORESME, Pol. Arist. M., c.1372-1374, 349). Item, cy après s'ensivent pluseurs mos couvers et de diverses *terminisons*, si comme : ... (Règles sec. rhétor. L., c.1411-1432, 57). ...ryme aucunesfois se fait en prose et aucunesfois en vers, et quant elle se fait en prose, il ne convient point regarder au nombre de ses sillabes, ne mais il suffit que en la prose soyent aucunes diccions d'une mesme ou de semblable *terminaison*, et lors langaige est plus bel, et singulierement quant les sentences de la prose se finent es diccions semblablement terminées. (LEGRAND, Rimes L., a.1425, 1).

Rem. Ex. XIVe s. (ms. c.1325) ds TLF (Thurot). *Cf.* aussi : Qu'est nom adjectiz ? C'est celuy qui se decline par .iij. articles o par .iij. diverses *terminison*, si comme hic et hec et hoc felix, bonus, bona, bonum. (Gramm. M3 S., c.1400-1450, 140). [R. M.]

TERMINAL, **adj.** (terminal)
[GDC : *terminal* ; FEW XIII-1, 239a : *terminare* ; TLF XVI, 104a-b : *terminal*[1]]
"Final" : Et pour conclusion finalle Et decision *terminalle* Je veulx dire : ... (RIVIÈRE, Nef folz D., 1497, 437). [R. M.]

TERMINANCE, **subst. fém.** (terminance)
[T-L : *terminance* ; GD : *terminance* ; FEW XIII-1, 238a : *terminare*]
"Fait de déterminer, de fixer" : ...Verbe normal, sans conjugacion, Congruité de incongruité plaine ; Declinable sans declinacion ; Approprié par appellacion ; Determiné, sans quelque *terminance* (Anonyme. In : CH. D'ORLÉANS, Ball. C., c.1415-1457, 199). Comment estes vous sy osé, Juys de rude congnoissance De pechier quant la *terminance* De celui fait déterminer A dampnable fin terminer ? (MARCADÉ, Myst. Pass. Arras R., a.1440, 76). [R. M.]

TERMINATION, **subst. fém.** (termination)
[T-L : *terminacïon* ; GD : *terminacion* ; FEW XIII-1, 238b : *terminare*]
A. - "Achèvement, fin, issue de qqc." : ...se, en aucuns temps a venir, aucune obscurté advenist ou debat entre parties pour cause de l'ordenance dessusdicte, nous en retenons la *terminacion* et declaracion par devers nous et noz hoirs, contes de Flandres. (Ordonn. Ph. le Hardi, Marg. de Male B., t.1, 1384, 65). Beau veoir faisoit Olivier a cheval, a moult fiere contenance, et ceulx qui estoient presens faisoient requeste a Jhesucrist Nostre Seigneur qu'il l'eust en sa sainte garde et le voulsist saulver, car en celluy jour, il devoit batailler contre le plus fort et fier homme et payen qui jamais naquist de mere et qui fust au monde : c'estoyt Fyrebras d'Alixandrie, filz de l'admiral Baland d'Espaigne, dont aprés au plaisir de Dieu nous verrons la *terminacion* (BAGNYON, Hist. Charlem. K., c.1465-1470, 36). ...la mémoire des hommes deffaut et passe par *termination* de vie (Faits Lalaing K., c.1470, 1).

Rem. MOLINET, *Faictz Dictz* D., 1467-1506, 188.

- *Sans termination.* "Sans fin" : Or veulx aler tous ceulx en estrange royon, Par mons et par vallees, sans *terminacion* (Renaut Mont. B.N. V., c.1350-1400, 420). Monseigneur, de bonne heure nez Fustes, et benoy en ce monde, Qui plus ordoye qu'i ne monde, Quant pris avez ce bon propos D'estre mis cy en vray repos, Et en celle felicité Qui durera en verité Tous temps sans *terminacion*. (Myst. st Adr. P., c.1450-1485, 107). Hault empereur, sans *terminacion*, Dieu souverain, en vertus charitable, Mercy vous rens de ma crëacion, Qui m'avez fait tant digne et vertuable. (Myst. Pass. Troyes B., a.1482, 5).

- MÉD. "Phase finale d'une maladie, issue d'une maladie" : Se les temps se portent temporelment, les maladies sont ordenees et de bonne *terminacion* ; maiz quant ilz sont desatrempez, les estas et les *terminacions* des maladies sont desordonnez et perilleuz. (SAINT-GILLE, A.Y., 1362-1365, 66). En toutes quelles fievres qui ont acerbacion ou paroxysme, en quelconque heure que la fievre aura cessé, se l'andemain la fievre le prent en la mesme heure, telle fievre est de malle *terminacion* (SAINT-GILLE, A.Y., 1362-1365, 74). Et se nous adjoustons aussy au quart regart .XLV. degrez, qui feront .IIIJ. signes et demi, et nous les comparons au demi cercle, qui six signes comprent, nous trouverons que la proporcion sesquitierce en vendra, qui en musique fait dyatessaron. Et ce regart aussy comme l'autre est esprouvé es mutacions de l'air et es *terminacions* des maladies. (EVR. CONTY, Harm. sphères H.P.-H., c.1400, 80). ...et toutes ces maladies sont mauvaises et de male *terminacion*, pour ce que les membres principaux en leur racines sont blessez en ce temps ou par effect des planetes (GORDON, Prat., c.1450-1500, I, 10). ...mais elle [la pleuresis] se termine plus longuement et en plusieurs manieres aulcuneffois insensiblement par evaporacion et est la meilleur *terminacion*, aulcuneffois par resudacion (GORDON, Prat., c.1450-1500, IV, 9). Neufiesmement on doit considérer que ceste maladie est une maniere d'apostume et apostumes se terminent par insensible evacuacion ou par sanie ou par sclirosim et pour ce je demande par quelle *terminacion* telz apostumes se terminent (GORDON, Prat., c.1450-1500, VII, 19).

B. - "Terminaison"

- "Fin d'un mot, terminaison" : Il convient aussy oultre secondement que tous les vers et les batons des rymes qui ont regart ensamble et qui se correspondent l'un a l'autre soient d'une semblable *terminacion* et d'un accord en son. (EVR. CONTY, Harm. sphères H.P.-H., c.1400, 72).

- ARITHM. : Plus l'on doit savoir que les nombres parfaitz n'ont que deux *terminacions* et quant l'ung se termine en .6. l'aultre prochain apres ensuyvant ou son precedent se terminera en .8. et puis l'aultre en .6. et puis en .8. alternativement (NIC. CHUQUET, Triparty M., 1484, I, 620). [R. M.]

TERMINE, **subst. masc.** (termine)
[T-L : *termine* ; GD : *termine* ; DÉCT : termine ; FEW XIII-1, 242a : *terminus*]
A. - "Période de temps, espace de temps, temps" : ...Et il le met en grief prison D'enfermeté en lieus divers, Ou estre puet rungiez de vers Et de planté d'autre vermine, Et il y est un lonc *termine*, Chargié col et les bras de fers Et les jambes, c'est bien enfers. (MACH., J. R. Nav., 1349, 207). Et en ce *termine* que Berinus fu roys et Cleopatras fu roÿne, Dieux leur donna deux beaux enfans (Bérinus, I,

c.1350-1370, 191). Et aprez ce *termine* le riche roy Beuvon Ala en sen païs (Hugues Capet Lab., c.1358, 292). ...si bon signe (...) Ont leur cours un seul *termine* Pour esprouver un amant Bien servant. (FROISS., Joli buiss. F., 1373, 174). Franchois d'Aubengny est jugiet de gésir 40 jours en ostage et qu'il ne doit de Noël prochain venant en un an faire draperie, ne luy chavir du dit mestier, et tout ce qu'il a à ouvrer du dit mestier soit parfait dedens le dit jour de Noël, et, s'il ralast au dit mestier dedens le dit terme, ce seroit sour doubler se *termine* (Hist. industr. drapière Flandre E.P., t.3, 1375, 654). En ce *termine* que li rois de Cipre se tenoit dalés yaus, il s'avança de trettier pour pais, se trouver le peuist, entre ces signeurs, d'une part, et le roy de France, d'autre. (FROISS., Chron. L., VI, c.1375-1400, 88). Bien say, li termes est venuz C'uns mauvais homs est devenuz, Pires que tuit li anemy, Qui a nous trois ans et demy Avra bataille et grant haïne, Et nous convient en ce *termine* La foy Jhesucrit annuncier, Et le bien dire et prononcier. (Jour Jug. R., c.1380-1400, 223). En ce *termine* avint que uns bourgois et rices marceans de la ville de Jugon, qui se tenoit pour la contesse de Montfort et faisoit en partie toutes ses pourveances, fu encontrés et trouvés sus les camps de messire Robert de Biaumanoir, marescal de l'oost messire Carle. (FROISS., Chron. D., p.1400, 557). En ce temps dont je parole que les trieuves duroient entre les deus rois, remanderent li baron d'Escoce, le roi David lor signeur qui un lonch *termine* s'estoit tenus en France ; (FROISS., Chron. D., p.1400, 562). Avant que passast lonc *termine*, Orent maint grant meschief en l'ost (CHR. PIZ., M.F., II, 1400-1403, 312). Or fu en che *tiermine* tout sanet et gary. (Jourd. Blaye alex. M., a.1455, 251). Je m'esbaÿs qu'el n'est venue, Elle a ja resté long *termine*. (Myst. Pass. Troyes B., a.1482, 173).

Rem. *Renart contref.* R.L., 1328-1342, gloss. ; *Myst. process. Lille* K., t.2, a.1485, 15/431 ; 16/8... Au fém. : Quant de moy departistes, il ha longe *termine*... (Flor. Octav. L., t.1, c.1356, 32).

- *À/en/dedans bref/court termine.* "En/dans peu de temps, dans un court délai" : Sathans perdera la droiture Que sur vous a a brief *termine*. (Mir. enf. diable, c.1339, 41). Fortune est sa dure voisine, Et Amours l'assaut et le mine, Dont morir cuit en brief *termine* Sans autre blasme. Mais s'einsi ma vie define, A ma dame qu'aim d'amour fine, Les mains jointes, la chiere encline, Vueil rendre l'ame. (MACH., R. Fort., c.1341, 53). Qu'envis puet on deraciner Un grant arbre, sans demourer De la racine, Qu'on voit puis flourir et porter Et ses branches croistre et geter, En brief *termine*. Certes, einsi est il d'amer : Car quant uns cuers se vuet enter En amour fine, Envis puet s'amour oublier, Einsois adès, par ramembrer, A li s'encline. (MACH., L. plour, 1349, 284). Dieu te mande qu'en brief *termine* Seras mesel. (Mir. Amis, c.1365, 44). Cils nobles rois, en brief *termine*, Si bel et si bien besongna Et si bien fait sa besongne a Vers le pape et vers les signours, Qu'il besongna plus en IIJ. jours Qu'il ne cuidoit faire en IIJ. ans. (MACH., P. Alex., p.1369, 22). Je le vous pense a desservir, Mon ami, dedans brief *termine*. (Mir. Oton, c.1370, 354). La hart ou coul, en brief *termine*, Se rendit au roy debonnaire Qui a merci le voult retraire. (DESCH., M.M., c.1385-1403, 308). Paiés serés en court *termine* (Myst. st Clément Metz D., p.1439, 301). Car les meres par grant famine Apres ma mort en brief *termine* Mengeront leurs propres enfans Que portés aront en leurs flans, Destruit seront, ars et bruys, Noyez, pendus, a exil mis. (MARCADÉ, Myst. Pass. Arras R., a.1440, 124).

Rem. *Guill. Orange* T.H.G., p.1450, gloss.

- *Sans (long) termine.* "Sans délai, au plus vite" : Adont tout men harnas baillay san lonc *termine* A ung varlet que j'ay (Hugues Capet Lab., c.1358, 150). Ensevelir sanz lonc *termine* Nous fault Fïacre, c'est raison. N'y avons pas mis grant saison. (Vie st Fiacre B.C.P., c.1380-1400, 28). O ceur de Chrestien, ung petit ymagine Ceste douce enffance, ceste douce gessine ; En la craiche est par toy cil quil tout enlumine ; - Pour Dieu, mes douces gens, pensés i sans *termine*. (Pass. Semur D.M., c.1420 [1488], 79).

- *Sans plus de termine.* "Sans plus tarder" : Maintenant, sanz plus de *termine* Ne sanz vous plus ici tenir, Vous fault en autre lieu venir (Mir. roy Thierry, c.1374, 267).

B. - "Terme, fin, issue" : Mais il n'est chose qui ne fine Ne qui ne viengne a son *termine* : Il me couvint de li partir. (MACH., Voir, 1364, 306). Doulz amis, retien ma doctrine, Car en bonne foi te doctrine ; Entend mon dueil : Se tu le fais, mes maulz termine Et me mainne a joieus *termine* ; Se non, li maulz ma vie fine, Dont fort me dueil. (MACH., Voir, 1364, 534). Honneur vous doint Dieu, sire roys, Et de longue vie *termine* (Mir. Berthe, c.1373, 201). Et tout ce a on bien veu avenir depuis, car li nobles royaumes de France a esté foulés, gastés et essiliés, et fu par especial ou *termine* que li dis Frères Meneurs y metoit (FROISS., Chron. L., V, c.1375-1400, 230). Hé ! Vierge royne, Estoile de mer, Qui tout enlumine, Vous doy bien clamer, Qu'à joieus *termine* Convient terminer Qui à vo doctrine Se vuet doctriner (MACH., Les lays, 1377, 403). L'Omme (...) Faut il dont que avec vous m'en aille, Terre mere ? Terre Sertes ouy ! Home, je le te di sens faille : Car ton *termine* est asouy ! (OLIOU, Mess. Arg. A., c.1470, 492). Bon Advis Fource est de hi aler ! L'Omme Faictes alongier Au moins le *termine* !... (OLIOU, Mess. Arg. A., c.1470, 494).

Rem. MOLINET, *Faictz Dictz* D., 1467-1506, 44 ; 460.

- En partic. "Moment de l'accouchement" : LA FEMME. (...) Je sui d'enfanter, bien le voy, Ou de morir près de *termine* (Mir. st J. Paulu, c.1372, 119). ...a celi *termine* Et a ce jour que la royne Traveilla et dubt enfanter, Elle ot si griefs maulx... (Mir. roy Thierry, c.1374, 312).

C. - "Échéance, expiration d'un délai" : Et partant que je vulhe que li dis hospitauz et si mambours qui seiront pour le temps, paient d'an en an ches deseurdis vintesiiez souls a dois *termines* (HEMRICOURT, Pièces div. B.P., 1338, 50). ...à paier chascun an à deux *termines* (Trés. Reth. S.L., t.2, 1363, 164).

- *À droit termine.* "À l'échéance fixée" : Uns povres juges escommenie Et ses grans sentences fulmine, Quant l'en ne vient a droit *termine*. (Myst. Adv. N.D. R., c.1360-1365, 60). [R. M.]

TERMINEE, **subst. fém.** (terminée)
[T-L : *terminee* ; GD : *terminee* ; FEW XIII-1, 238a : *terminare*]

(Synon. de *termin*)

- *En peu de terminee.* "En peu de temps" : De ceans ysterrés en peu de *terminee* (Tristan Nant. S., c.1350, 327). [R. M.]

TERMINEMENT, **subst. masc.** (terminement)
[T-L : *terminement* ; GD : *terminement* ; FEW XIII-1, 238a : *terminare*]

"Achèvement, terme, fin" : ...des autres ça jus on dit en leur trespassement qu'ils reposent tant pour le *terminement* de leur paine et de leur labour... (Mir. march. larr., c.1349, 92). ...le *terminement* de l'oroison (JEAN GOLEIN, Rational B.D., c.1370-1372, 346). ...une doulce medicine purgative, par laquelle un desire message vei[g]ne en place, qui a nom crisis, c'est a dire *terminement* de toutes maladies, laquelle chose aux Francois Dieu par sa sainte grace doulcement veuille octroyer. (MÉZIÈRES, Songe vieil pèl. C., t.1, c.1386-1389, 568). Leur zodiaque vi et l'erre De leur fin et

terminement, Et si y vi le mouvement Des cinq cercles qui sont distans, Egaument l'un de l'autre estans (CHR. PIZ., Chem. estude P., 1402-1403, 82). [R. M.]

TERMINER, **verbe** (terminer)
[T-L : *terminer* ; GD : *terminer* ; GDC : *terminer* ; FEW XIII-1, 237b,238a : *terminare* ; TLF XVI, 105a : *terminer*]
A. - [Idée de détermination, de délimitation (dans l'espace ou bien au fig)]

1. Empl. trans.

a) [D'une chose] "Déterminer les limites spatiales de qqc., délimiter qqc." : La forme substancial est plus perfecte que la matiere et est perfection, et la conserve et contient et *termine* aucunement. (ORESME, C.M., c.1377, 698).

- [D'une chose] *Estre terminé.* "Être délimité" : Item, aussi comme c'est impossible que ligne droite ou longitude ou latitude qui a fins et termes soit infinie, semblablement est ce imposible que quelconque figure soit infinie, si comme seroit un triangle, quar il est comprins et finy et *terminé* de toutes pars. (ORESME, C.M., c.1377, 102).

b) "Déterminer qqc." : Sire, dis je, qui jugement De ma cause dois *terminer*, Vueilles en pitie regarder, Se je fis onques rien ou dis Pour quoy je doie estrë ouis (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 51). ...car tele accion est simplement fin et est l'appetit *terminé* en tele accion. (ORESME, E.A., c.1370, 333). Ceste partie, ce sunt les juges qui *terminent* les accusations, contentions et controversies des citoiens, et autrement ne pourroit durer la policie (ORESME, Pol. Arist. M., c.1372-1374, 171). Ceulx qui estoient entechiez de la morille, quoyqu'ilz *terminassent* et quesissent nouvel air et nouvelles medicines, ne peurent fuir ne eschapper qu'ilz ne morurent. (FROISS., Chron. M., XIV, c.1375-1400, 111). ...de prinsault il luy trancha le jaret, et, ensuyvant le *terminé* propos, de tous poins le demembra, et n'y laissa que les os. [D'un moine affamé devant un jambon] (C.N.N., c.1456-1467, 487).

- *Terminer sur qqc.* "Se prononcer sur qqc." : La poursuite d'amour est grans, Ce dist Platon et Lysias, Qui en ses escrips sur ce cas *Termine* et met les grans dommaiges Venens de ces amours sauvaiges (DESCH., M.M., c.1385-1403, 175).

. Empl. abs. : Mais auchuns sont qui ne scevent encore parler et qui ne congnoissent les principes des ars, qui seulment ne s'esforchent pas de disputer, mais avec che presument de *terminer* (DAUDIN, De la erudition H., c.1360-1380, 140).

2. Empl. pronom.

a) [D'une chose] *Se terminer par.* "Être spatialement délimité par" : De rechief, vraie couleur est seulement es corps fermes qui sont d'eux mesmes bien terminez, sicomme pierre, fust et leurs semblables, mais les corps qui ne sont pas fermes et se *terminent* non pas par eulx mais par autruy n'ont pas vraie couleur, sicomme l'air et l'eaue et leurs semblables. (CORBECHON, Couleurs S., 1372, 372).

- [D'une chose] *Estre terminé.* "Être spatialement bien délimité, avoir des contours précis" : Selon Aristote ou livre de Metheore, couleur est l'extremité de la clarté du corps qui est bien *terminee*, car le terme et la derreniere extremité de la chose corporelle visible si reçoit la differance des couleurs selon la nature de la seingneurie des elemens qui sont uniz a cellui corps et [la] represente a la veüe par la lumiere qui fiert dessus (CORBECHON, Couleurs S., 1372, 367). De rechief, vraie couleur est seulement es corps fermes qui sont d'eux mesmes bien *terminez*, sicomme pierre, fust et leurs semblables (CORBECHON, Couleurs S., 1372, 372).

b) "Se déterminer" : Mais contre nature sont les choses qui se font contre l'usage de nature, toutevoies elles se *terminent* et conforment selon nature, comme de illuminer et faire veir ung aveugle. (Somme abr., c.1477-1481, 162).

B. - [Idée d'aboutissement]

1. Empl. intrans. "Aboutir, finir qq. part" : Et ainsi sommes tant alez Qu'arrivasmes ou ciel cinquiesme, Qui est bel, cler, luisant, haultiesme, Et cellui est le firmament ; Et la *terminoit* droitement Nostre eschiele qui n'iert de corde Ne de chose qui se destorde. (CHR. PIZ., Chem. estude P., 1402-1403, 77). ...adonc avis que par le soufflement de divers vens mon esperit translate estoit en une contree tenebreuse en laquelle *terminoit* un val flotant sur diverses yaues (CHR. PIZ., Avision T., 1405, 73).

- GÉOM. "Aboutir, finir qq. part" : De deux lignes egales ou inegales encloses dedans ung cercle, procedens d'ung point de la circonference et *terminees* l'une des extremitez du dyametre, l'aultre en l'aultre, toujours l'angle dont ces deux lignes procedent est droit. (NIC. CHUQUET, Géométrie H., 1484, 297).

2. *Terminer à.* "Aboutir à" : Quant aucun corps est epilentique devant l'aage de jonesce, il *termine* a bien (SAINT-GILLE, A.Y., 1362-1365, 81). Hé ! Vierge royne, Estoile de mer, Qui tout enlumine, Vous doy bien clamer, Qu'à joieus termine Convient *terminer* Qui à vo doctrine Se vuet doctriner (MACH., Les lays, 1377, 403).

- [D'une chose] *Se terminer à qqc.* "Être limité à qqc." : Et celui [corps continu] qui est de legier divisible, ce est celui qui es [sic] bien terminable, ce est a dire de terme d'autre corps qui le contient et l'un plus ou miex et l'autre moins, si comme le aer est divisible plus de legier que n'est l'eaue et se *termine* plus de legier ou configure au corps ou au vaiseau que il touche. (ORESME, C.M., c.1377, 712).

- [D'une chose] *Estre terminé à qqc.* "Aboutir à qqc., être limité à qqc." : Et chascun des corps partialz est tel comme dit est selon raison ou selon soy car il a toutes dimensions. Mais il est *terminé* au corps qui est prochain de lui par atouchement, et pour ce chascun de ces corps est partie d'une multitude. (ORESME, C.M., c.1377, 54).

3. *Se terminer.* "Aboutir" : ...Dieu, en qui tout se *termine* (CHR. PIZ., M.F., II, 1400-1403, 108). ...les choses qui deçoivent, c'est assavoir mençonge, se *terminent* et cheent en neant (CHR. PIZ., Paix W., 1412-1413, 162).

- [D'une chose] *Se terminer en.* "Se présenter au bout en" : Tu dois savoir que opuscules moles vienent aucuneffois ou lacrimale de l'oel vers le nas et communement ilz se *terminent* en fistule (GORDON, Prat., c.1450-1500, III, 2).

- *Se terminer à/en qqc.* "Aboutir à qqc., viser à qqc." : Si est doncques ainsi que traittier nous convient particulierement de ce que nous disons en general sagece, à savoir, quelz choses y sont comprises, à quoy elle s'estent, et de quoy elle vient, et en qui elle se *termine* (CHR. PIZ., Faits meurs Ch. V, S., II, 1404, 10). Or avons doncques, selon le Philosophe, declairié des sciences et vertus de l'ame, et à quoy elles se *terminent* (CHR. PIZ., Faits meurs Ch. V, S., II, 1404, 12).

- [D'une pers.] *Se terminer qq. part.* "Aboutir qq. part" : Si s'est mis comme messagier A la voye, et, tant chemina Qu'a la cité se *termina*, Ou Daires estoit, qui grant host Assembloit. (CHR. PIZ., M.F., IV, 1400-1403, 43).

4. Empl. trans. "Faire aboutir, orienter qq. part" : J'en ay trouvé mes dens pourris Et mes yeulx desterminés Qui pour beau

chanter ne pour ris Ne sont bien adés *terminez*. (CHAST., Temps perdu D., a.1450, 36).

- *Terminer qqn à neant.* "Faire aboutir, conduire qqn au néant" : Et disoit apres : Luxure et vin, lecherie et perte de temps en oyseuse confondent le sens et mectent homme en erreur, et en fin le *terminent* à neant. (CHR. PIZ., Paix W., 1412-1413, 174).

C. - [Idée de terme, d'achèvement, de limite dans le temps]

1. Empl. trans. *Terminer qqc.*

a) "Faire arriver qqc. à son terme, mettre un terme à qqc., faire cesser qqc." : Mais nompourquant grant destresse d'amour, Ardant desir, la crueuse langour, Ou j'avoie demouré par maint jour, Son bel acueil, Esperance de *terminer* mon dueil, Sa grant biauté, si dous riant vair oueil, Et ce qu'en li n'avoit goute d'orgueil, Le hardement De requerre merci couardement Me donnerent (MACH., J. R. Beh., c.1340, 76). Vous estes le vray saphir Qui puet tous mes maus garir Et *terminer*, Esmeraude à resjoïr, Rubis pour cuers esclarcir Et conforter. (MACH., Ch. bal., 1377, 613). Les aveugles tu enlumines Et griefs maladies *termines* (Prières saints R., t.2, c.1380-1400, 430). Et Ave Maria ly disons Pour impetrer sa grace De Dieu quil tous efface Les pechiers et *termine*. (Pass. Semur D.M., c.1420 [1488], 2).

- *Terminer vie* : ...il la prendroit a femme si son mary *terminoit* vie par mort. (C.N.N., c.1456-1467, 415).

b) "Achever, finir qqc." : Si que ce plait Pouez tantost *terminer*, s'il vous plaist ; Car nous avons de vous no juge fait. (MACH., J. R. Beh., c.1340, 117). Amis, ci vueil mon dit finer Et mon ouvrage *terminer*. Je te pri qu'en bon gré le pregnes Et que le milleur en reteingnes. Laisse ce qui n'est pourfitable Et si retien le plus notable. (MACH., C. ami, 1357, 140). [A tant] je *termine* la premiere partie de nostre sermon ou nous avons oÿ su[s] figure poetique faicte au plus cher et au plus brief, au plus vray que j'ay peu, la maniere de la concepcion nostre glorieuse Dame (GERS., Concept., 1401, 407). Si est dès or temps que je tire vers la fin de mon oeuvre, en *terminant* le procès des particulieres louenges des fais et bonnes meurs de cestui sage roy, dont j'ay traittié (CHR. PIZ., Faits meurs Ch. V, S., II, 1404, 158). Si que nous commençames aux riches, et aprés ce que parlé avons a tous les communs estaz des femmes, nous convient *terminer* nostre oeuvre au de Dieu amé et du monde haÿ estat des povres (CHR. PIZ., Trois vertus W.H., c.1405, 221). Et en ce est *terminé* ce present chappitre (BUEIL, I, 1461-1466, 92). Et puis, quant il vist qu'il ne se voulloient rendre et qu'il ne la pouvoit avoir, il fist sa priere a Dieu et a saint Jacques qu'il en fust victorieux, veu qu'il n'avoit plus a *terminer* en celle contree synon celle cité tant seulement. (BAGNYON, Hist. Charlem. K., c.1465-1470, 179).

- "Parachever qqc." : O excellent, haulte vertu divine, Qui tout parfait, acomplit et *termine*, Royne puissant, Dame Perseverance... (CHART., B. Nobles, c.1424, 408).

2. Empl. intrans.

a) [D'une pers.]

- "Mener une procédure à son terme" : Et n'est point acoustumé d'appeller de leurs jugemens, et n'ont point acoustumé de prendre ressort en la Chambre de Gand, ne ailleurs, et n'y ressortissent, mais ont acoustumé de *terminer* et mettre fin en tous les procès de leursdis bourgois et subgiez (FAUQ., II, 1421-1430, 297).

- "Fixer des termes (pour le remboursement des sommes prêtées), prêter à terme" : Vos aueis, bien say(e), maint(e) denir, ç'aueis gaingnis al espargnir, Al uzureir et *termineir*. (Sept péchés C., c.1300-1350 [p.1478], 211).

- *Terminer de vie à mort/à trespas.* "Mourir" : ...ledit Jehan est *terminé* de vie à mort (Comptes Etat bourg. M.F., t.3, 1416-1418, 202). Endit an *termina* de vie à trespas très puissant prince Monseigneur Pierre, duc de Bretaigne (CHART. J., Chron. Ch. VII, V., t.3, c.1437-1464, 73).

- *Terminer de.* "Ne plus être de, s'exclure de" : Moise, je veul que ceste loy gardez, Quilconques la trespassera, De mon peuple *terminera* (Pass. Semur D.M., c.1420 [1488], 39).

b) [D'une chose] "S'achever, prendre fin" : ...et sont appelez demi voyeux pour ce que ilz commencent en voyeul et *terminent* par eulx meismes (DESCH., Art dictier R., 1392, 273). Joie et deul en sont les deux bous, Maiz dueil est le bout de dessoubz, Car amours finent En deul lors que leurs cours *terminent* (CHART., L. Dames, 1416, 268). Et dont ainsi *termina* cest accidant et ceste pestilence (LA MARCHE, Mém., I, c.1470, 203). Fin de compte, la chose *termina* en paix, car chascun estoit las de guerre (COMM., III, 1495-1498, 25).

- [D'un mal, d'une maladie] "Prendre fin, disparaître" : Et cils puet trouver moult de fais Aus quels il se puet encliner Pour son mal faire *terminer*, Par pluseurs manieres de tours. Mais la dame n'a nuls recours Es quels elle se puist garir, Qui son amy verra morir. (MACH., J. R. Nav., 1349, 195). Raison s'i acorde et droiture. Et aussi li maus qui *termine* Est mendres que cils qui ne fine, Einsois dure jusqu'a la mort, Tant qu'il a son malade mort. (MACH., J. R. Nav., 1349, 242). On fait en ung proverbe bien souvent mencïon, Le mal fault *terminer* ains c'on ait garison. (Gir. Vienne D.B., c.1350-1400, 205). Les maladies qui sont *terminees* en jours pareulx sont mauvaizes et de legiere residivacion. (SAINT-GILLE, A.Y., 1362-1365, 77). Doulz amis, retien ma doctrine, Car en bonne foi te doctrine ; Entend mon dueil : Se tu le fais, mes maulz *termine* Et me mainne a joieus termine ; Se non, li maulz ma vie fine, Dont fort me dueil. (MACH., Voir, 1364, 534). La fievre blanche ses sejours A fait : se voulez que *termine* Et que plus ne vous soit voisine, Repousez vous pour aucuns jours (CH. D'ORLÉANS, Rond. C., 1443-1460, 382).

3. Empl. pronom. [D'une chose] *Se terminer.* "S'achever, prendre fin" : ...car L.. Papirius ne voloit point governer la censorie tout seul ne aprés le temps ouquel selonc la loy elle se devoit *terminer* [peut-être empl. pronom. à sens passif ("le temps où l'on devait y mettre fin")] (BERS., I, 9, c.1354-1359, 34.21, 63). ...quant elle [l'oraison] se *termine*... (JEAN GOLEIN, Rational B.D., c.1370-1372, 346). De apostumes aulcuns se *terminent* par resolucion insensible et est moult bon et aulcuns par virelence et est moult mal (GORDON, Prat., c.1450-1500, I, 18). Ceste ballade luy envoye [à mon amour], Qui se *termine* tout par erre (VILLON, Test. R.H., 1461-1462, 82). [R. M.]

TERMINEUR, **subst. masc.** (termineur)

[T-L : *terminëor* ; GD : *termineor* ; FEW XIII-1, 238a : *terminare*]

"Celui qui prête ou vend à terme, usurier" (synon. *termoyeur*) : Desdont devins je bordeliers ; Et je passe oultre, et fus houlliers, Et usurier et *terminerres*, Et avecques ce toudis lerres (Renart contref. R.L., t.2, 1328-1342, 29). De ceulx ne doit nul avoir cure, Car Dieu guerrient et Nature, Et quierent ungs divers sentiers Que on appelle estre usuriers, Prestans sur gaiges, sur unzaines, *Termineur* de blez et d'avaines, Et plus que ce ne vault le vendent (Renart contref. R.L., t.2, 1328-1342, 34). Ves la des usuriers pluiseurs Qui boulent a peu de revel. De leur argent ont povre appel. Ves la dela les *termineurs*, Les desloyaus, les bareteurs, Les

faussaires, les rapineurs (JEAN DE LE MOTE, Voie d'enfer P., 1340, 84).

REM. G. LE MUISIT, c.1347-1353, ds T-L X, 252. Ex. XVe s. (Myst.) ds GD VII, 688b. [R. M.]

TERMINEUX, **subst. masc.** (termineux[1])
[*FEW XIII-1, 238a : *terminare*]

"Accusateur" : Il [Lucifer] est aussy appellé en grec Blasmeur ou le *Termineux* pource qu'il nous attrait à crime et à pechié, et pource qu'il accuse en crime la vie des esleuz (CORBECHON, Mauvais anges S., 1372, 488).

Rem. *Cf.* Éd., 480 : Barthélemi se réfère à saint Isidore qui emploie *terminator* ("grece dicitur terminator .i. accusator") que Corbechon traduit par "le blasmeur ou le termineux" (...) L'un des sens de *terme* est bien celui de "mauvaises dispositions à l'égard de quelqu'un". [H. G.]

TERMINEUX, **adj.** (termineux[2])
[*FEW XIII-1, 238a : *terminare*]

"Final" : Fais ton explet sans te mesprendre, Puis qu'en gré prendre Vueil ta sentence *termineuse*, O Mort tresorrible et hideuse. (Rond. poés. XVe s. R., c.1400-1500, 145). [R. M.]

TERMISTE, **(?)** (termiste)
[]

"?" : ...fidicine [trad. lat. fidicina], *termiste* et gracieuse citariste Qui de la herpe sçait le jeu (Therence en fr., 1488, f° 147c [BnF/Gallica]).

Rem. L. [gui]terniste "celle qui joue de la *guiterne*" ? [R. M.]

TERMOYEUR, **subst. masc.** (termoyeur)
[T-L : *termoiëor* ; GD : *termoieor* ; FEW XIII-1, 241b : *terminus*]

"Celui qui prête ou vend à terme, usurier" (synon. *termineur*) : Li aucuns vendent ce qu'il ont, Li autre[s] encor pies en font, Car il deuinent *termiieur*, Uzurier et admeteur. (Sept péchés C., c.1300-1350 [p.1478], 234). [R. M.]

TERMULON, **subst. masc.** (termulon)
[GD : *termulon* ; FEW XXIII, 132a : o.i.]

[Terme de mépris appliqué à un fantassin] (Synon. de *tacrier*) : ...tuffes, grueliers, bomules, *termulons* et tacriers (FROISS., Chron. L., IV, c.1375-1400, 237). [var.] ...villains, tuffes, giveliers, bomules, *termulons*, tacriers, craffeurs, marrados et cratinas, petaulx ...et gars loubas. (FROISS., Chron. L., V, c.1375-1400, 323). [var. ; seuls ex.] [R. M.]

TERNAIRE, **adj.** (ternaire)
[T-L : *ternaire* ; GDC : *ternaire* ; FEW XIII-1, 243b : *terni* ; TLF XVI, 109a-b : *ternaire*]

"Ternaire" : ...si est le nombre binaire et *ternaire*, si compete le binaire pour la char et le sanc, le *ternaire* pour le pain, le vin et l'eaue (JEAN GOLEIN, Rational B.D., c.1370-1372, 566). ...nombre *ternaire* (LE FÈVRE, Vieille C., a.1376, 265).

- Empl. subst. ARITHM. "Groupe de trois chiffres" : Le nombre divisé ainsi que dessus est dit lon doit lever le maieur tiers ou cubic contenu ou premier *ternaire* soit le *ternaire* acomply ou non (NIC. CHUQUET, Triparty M., 1484, II, 700). [R. M.]

TERNE, **subst. masc.** (terne[1])
[T-L : *terne*[1] ; GD : *terne* ; FEW XIII-1, 240a : *terminus*]

"Élévation de terrain, tertre, colline" : Venimes tout en parlant Parmi la lande longe et lee Ou il n'eut *terne* ne valee (FROISS., Joli buiss. F., 1373, 94). Et furent devant Saint Omer, environ soleil levant, et se misent en ordenance de bataille sus un *terne* assés priès de là (FROISS., Chron. L., IV, c.1375-1400, 115). Et au dehors sus un *terne* avoit un chastiel de terre assés fort, où li riche homme de le ville estoient retret (FROISS., Chron. L., IV, c.1375-1400, 163). Et chevauchièrent à le couverte pour veoir les Gantois ; et tant alèrent que il les veïrent avaler un *tierne* , et estoient tout serré et en bon convenant (FROISS., Chron. R., X, c.1375-1400, 73). Et li sambla que il se voloit adrecier deviers le conte d'Alençon, son frere, dont il veoit les banieres sus un petit *terne*, liquels contes d'Alençon estoit descendus et avoit la requelliet ses gens moult ordonneement (FROISS., Chron. D., p.1400, 732). [R. M.]

TERNE, **adj.** (terne[2])
[GDC : *terne*[1] ; FEW XVII, 316a : *tarnjan* ; TLF XVI, 110b : *terne*[1]]

"Sombre"

Rem. *Myst. Viel test.* R., t.5, c.1450, 44100 (*l'air est terne Et fort obscur*). [R. M.]

TERNE, **adj.** (terne[3])
[T-L : *terne*[2] ; GDC : *terne*[2] ; FEW XIII-1, 243b : *terni* ; TLF XVI, 110b : *terne*[2]]

A. - "Trois" : ... et lez *ternes* juvenceaus, par maniere de batailles rengiez avec armez athaÿneusez, portans les corages dez grans os dessus diz, vont les uns contre les autres (BERS., I, 1, c.1354-1359, 25.3, 43). ...car en icelui concille se trouva par la grace Dieu ung clerc qui disputa qu'il n'estoit que ung seul Dieu en *ternes* personnes, pour ce que les Danoys disoient qu'ilz confessoient bien Jhesu Crist estre ung Dieu, mais que les autres dieux estoient plus puissans (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 109 r°).

- JEUX "Coup où chacun des dés amène un trois" : On renie Dieu es tavernes (...) Et pour un troye ou pour ung *ternes* (MARTIN LE FRANC, Champion dames D., t.4, 1440-1442, 220).

. *Ambesas et ternes.* V. *ambesas* : Abusé m'a [la femme aimée] et fait entendre Tousjours d'un que ce feust ung autre : (...) D'ambesars que c'estoient *ternes* - Tousjours trompeur autruy engautre Et rend vecyes pour lanternes (VILLON, Test. R.H., 1461-1462, 67).

B. - "Triple" : ...la rebebe a corde *terne* Faisoie concorder souvent Par poulz de doiz (LE FÈVRE, Vieille C., a.1376, 20). Item, au monlt de Syon est la place ou saint Pierre plora moult amerement de la *terne* negacion qu'il avoit faicte de Nostre Seigneur Jhesu Crist, son seigneur et son maistre, apprès ce qu'il ot oy le coq chanter (Voy. Jérus., c.1395, 24). [R. M.]

TERNIR, **verbe** (ternir)
[T-L : *ternir* ; GDC : *ternir* ; FEW XVII, 316a : *tarnjan* ; TLF XVI, 111a : *ternir*]

A. - "Décolorer, se décolorer, rendre terne, devenir terne" : Et en cest point vint vers moy une vielle toute desaroyée et comme non chalant de son habit, maigre, seiche et flaitrie, a couleur pale, plommee et *ternie*, le regart bas, la voix entreprinse, et la levre pesant. (CHART., L. Esp., c.1429-1430, 3). La veue de l'oeil du Cuer regardant les blazons soy bessa lors ung peu, comme l'acteur raconte, choisissant ung escu sans coronne lequel estoit de gueules a ung dragon d'or volant, onglé et denté d'argent, ouvré de musayque,

lequel escu estoit ja par viellesce moictié descouloré et presque tout *terny*. (RENÉ D'ANJOU, Cuer am. espris W., 1457, 125). Ayant le vis plus *terny* ou sec que Vieilles armeures... (LA VIGNE, Compl. roy Bazoche M.R., 1501, 405).

Rem. Ex. d'a.fr., *cf.* TLF. GUILL. DIGULL., *Le Roman de la fleur de lis*, éd. A. Piaget, 1338. In : *Romania* 62, 1936, 326 (*Ains est par taches ensalie Et obnubilie et ternie*).

B. - Au fig. : Tu en seras de tout honnis Et tout ton lignage *ternis*. (Renart contref. R.L., t.2, 1328-1342, 49). ...toute la grand triumphe qui en cest hostel souloit comblement abunder est par ce cas abatue et *ternye*, et en amere et subite tristece a la male heure [convertye]. (C.N.N., c.1456-1467, 32). Nepple est sans plus une petite ville Assez passable, bien ample, bien unie En sa façon d'apparence gentille, Et ne fut onc de mauvais bruyt *ternie*, Pour tous passans de vivres bien fournie (LA VIGNE, V.N., p.1495, 228).

Rem. Aussi CHATELL., *Miroir nobles hommes* K., c.1457, 208 (*Honneur s'estraint, nature trait au pire, Noblesses enfoule et ternist ses natures*).

- "Affecter (?)" : SAINCT MARTIN. D'une aultre estat que cestuy cy ensuivre Je ne vous dis në oÿ ne nenny, Car, puisqu'a force on me l'a fait consuivre, Pour obeÿr ne l'ay pas mys en ny, Puisqu'il vous plaist ; aussi ne le regny, Mais il durra ce qu'il pourra durer ; Quoy que le dueil j'en soye ung peu *terny*, Si me fault il maulgré moy endurer. (LA VIGNE, S.M., 1496, 180). [R. M.]

TERNISSEMENT, **subst. masc.** (ternissement)
[GDC : *ternissement* ; FEW XVII, 316a : *tarnjan* ; TLF XVI, 112a : *ternir* (*ternissement*)]

"Fait de ternir" : Lui mesmes cognoit bien que par la carence de nous il est homme obscur, parquoy aussy et que cela lui est sceu, loenges à lui imputeez, ce dist, lui sont *ternissement*. (CHASTELL., ROBERTET, MONTFERRANT, Douze dames rhétor. C., 1462-1463, 123). [R. M.]

TERNITÉ, **subst. fém.** (ternité)
[FEW XIII-2, 285b : *trinitas*]

"Trinité" : «...Et fu la *Ternité* en vo corps herbergie Sans estre deïté es sains cieulx amenrrie...» (Renaut Mont. B.N. V., c.1350-1400, 415). Et en l'article de la sainte *ternité* errent ilz aussi moult péreilleusement. (JEAN LE LONG, Voy. Bieul B., 1351, 310). [R. M.]

TERQUE, **subst. masc.** (terque)
[T-L (renvoi) : terc ; GD : *tercq* ; FEW XVII, 324b : *ter*]

"Goudron, poix" : ...estaple de draps, de bois, poy et *ter* [l. *terc* ?] (Ordonn. Ph. le Hardi, Marg. de Male B.-B., t.2, 1400, 431). À Luppart d'Ablain, pour 13 los de *tercq*, chacun lot 4 solz parisis, valent 3 frans 4 solz parisis ; À Jehan Febee, fustaillier, pour 13 pelles de bois, chacune 16 deniers parisis (Comptes Etat bourg. M.F., t.1, 1420, 490). Item a pluseurs marchans d'Abbeville pour estouppes, broy, *cercq* [= tercq] et suif a recalfater lesdiz trois navires, 64 £ 3 s. 8 d. (Comptes argentier Ch. le Téméraire B.F.L., t.3/2, 1470, 641). ...et les avoir [les navires] estoffé et garny de voilles et tentes de kannevais, de rymes, mast, sprietz, scalmes, relinghos, tailles, bleus, rec, poulys, plançons, daucies de pavais, lautes, hune, cordial et pour les matieres et estoffes de bois, claux, ferraille, peghe, *tere*, estoupas, roet et autres menues choses servans a faire lesdis recalfatement et ouvraiges dessus dis (...) la somme de... (Comptes argentier Ch. le Téméraire H.B., t.4, 1471-1475, 105). En L'Escluse estoit ung maistre Siro, que l'on disoit fort expert en la science Vulcanus, que les poettes nomment le dieu des fouldres. Ce maistre Siro delibera de mettre en feu et en cendres les navires du siège ; et pour venir à ses fins, fist faire .III. senes et .III. flottes de matz ["pièces de bois" (?) GD : mast] et de tonneaux plains de *tercq* et d'estrain (MOLINET, Chron. D.J., t.2, 1474-1506, 311).

Rem. Doc.1398 (*tiercq*), 1412 (*tercq*), 1460 (*thercq*), 1496 (*terch*) ds GD VII, 685b.

- "Brai avec lequel on marque les moutons" (FEW) : Berger, qui a son beau juppeau, Sa boéte au *tarc*, sa pennetière Freloquée, son beau chappeau De festu et son gris manteau, Ne peult il pas faire grand chére ? (Myst. Viel test. R., t.2, c.1450, 33). [H. G.]

TERQUOISE, **subst. fém.** (terquoise)
[FEW XIX, 191a : *Türk*]

[Forme du mot*tricoise*] : Une paire d'esperons, I *trequoise*, I petite peellete reonde. (Invent. mobiliers ducs de Bourg. P., t.1, 1363, 9). ...lui prindrent XVI fers de cheval, ses *terquoises*, son martelot et bouteur et autres aisemens de sondit mestier, rompirent une mole à aguisier cousteaulx (Ecorch. Ch. VII, T., 1444, 319).

Rem. Doc.1380 (*trequoises*) et 1444 (*terquoises*) ds FEW. [R. M.]

TERQUOY, **subst. masc.** (terquoy)
[GD : *terquoy* ; FEW XVII, 325a : *ter*]

"Poix" : Il a son chappeau d'osiere, Son poinsson, son aleniere, Son croq, sa houllecte chiere, Sa boiste au *terquoy* Beau gippon sur soy Et, pour l'esbanoy, Sa grosse flute pleniere, Souliers de courroy A beaulx tasseaulx par derriere. (GRÉBAN, Pass. J., c.1450, 66). [Seul ex.] [R. M.]

TERRABLE, **(?)** (terrable)
[*FEW XIII-1, 244a : *terra*]

"Temporel (?)" : Li capitle de Liege, por estre plus estable Par dedens celle guerre qui astoit criminable, Les barons ont mandeit delle evesqueit *terrable* (JEAN D'OUTREM., Myr. histors B.B., t.5, a.1400, 688).

REM. Lire *terrale* (*evesché* étant fém.) ? Scheler, *Gloss.*, 293 : «Je traduis "du territoire de l'évêché" (inversion du génitif, dont les cas ne sont pas rares dans la Geste), ou bien, le mot étant pris pour un adjectif, qualifiant *barons*, "feudataires de l'évêché". En tout cas je ne puis approuver B., qui traduit "de l'évêché temporel"». [R. M.]

TERRACE, **subst. masc.** (terrace[1])
[FEW XIII-1, 246b : *terra*]

HORLOG. "Plaque des mouvements de la lune (?)" (Éd.) : ...la viz qui fait tourner le paignon qui fait tourner la lune doit tenir au *terrace* entre le *terrace* et le zodiac, et doit avoir en l'un des paignons de la lune 6 dens, c'est assavoir a celuy qui est mene de ladite viz ; et en celuy qui maine la roue de la lune doit avoir 12 dens (Traité d'horlogerie Z., c.1380, 277).

Rem. FEW (même réf.) ; *cf.* Éd., 286. [H. G.]

TERRACE, **adj.** (terrace[2])
[GD : *terrace*[1] ; FEW XIII-1, 253a, 254b : *terra*]

Brouette terrace. "Brouette qui sert à transporter la terre"

REM. Doc. 1046 (Béthune, *teresse*), 1432 (Tournai, *tierreche*) et 1442 (Béthune, *teresche*) ds GD VII, 690a. [R. M.]

TERRAGE, **subst. masc.** (terrage)
[T-L : *terrage* ; GD : *terrage*[1] ; FEW XIII-1, 251b : *terra* ; TLF XVI, 112b : *terrage*[1]]
A. - REDEV. "Droit seigneurial sur les produits de la terre, redevance annuelle sur les fruits de la terre" : Et le *terrage* du seigneur Souventes fois fourbeteroient Se punicion ne doubtoient. (Mir. N.D. Rosarius K., c.1330, 23). ...Jehannos de Lonnys, escuiers, en tient la moitié des *terrages* et la sisime partie des deimes dou terroir de la ville de Susainnes (Trés. Reth. S.L., t.2, 1330, 4). ...de Regnaut de Bernezay *terrages* qui pevent valoir deux sextiers de blé ou environ, valanz vint et quatre soulz de rente, chascun an, ou environ (Doc. Poitou G., t.2, 1341, 188). ...item, un *tiérage* courans sur trois bonniers de tière, qui peut valloir quatre rasières de fourment par an (Hist. Lille T., t.2, 1389, 480). Boys, chauffage et herbage par l'amende selon ce qu'il a esté acoustumé à fere par la coustume de la dicte forest. Et de ce paient au signeur du Quesney qui en ceste partie a le droit du roy, certains *terrage* et rentes comme il a esté accoustumé. (HECTOR DE CHARTRES, Cout. R.B., 1398-1402, 129). ...pour estre converti en l'achat d'un fief, ainsy qu'il se comporte, tant en cens, rentes, boiz, dismes, *terrages*, revenues, drois, possessions et autres choses (BAYE, I, 1400-1410, 347). ...il oy crier sondit filz en une terre où il paissoit sesditz pourceaulx, et y avoit eu icellui suppliant en l'année presente les rabes et icelle terre labourée au droit de *terraige* qu'il en avoit paié à feu Pierre Merle son frère (Doc. Poitou G., t.12, 1475-1483, 373). ...tant en justice et juridiction, haulte, moyenne et basse, mere mixte et impère, hommes, hommages, fiefz, arrièrefiefz, dixmes, *terrages*, cens, rentes, revenues, hommes de corps et de condicion (Archives servit. Louis XI, T., 1476, 86).
B. - "Étendue de terre sur laquelle se prend cette redevance" : Et par leur force et puissance desordonnée, et contre le gré et voulenté dudit exposant et d'un nommé Colin Chaumart, qui aussi a droit en ycellui champ, eussent jà cueilli certaine grant partie d'icellui blé et jà desplacé d'icellui champ pluseurs gerbes, sans aucunement avoir appellé les seigneurs feodaux en quel *terraige* ycellui champ est assis, pour venir veoir terrager le dit blé, pour en prendre, choisir et acepter tout tel droit qu'il leur en appartenoit (Doc. Poitou G., t.7, 1408, 114).
- "Étendue de terre" : Aÿ ! dist il, Regnault, es tu en cest *terraige* ? (Renaut Mont. B.N. V., c.1350-1400, 463).
Rem. MOLINET, *Faictz Dictz* D., 1467-1506, 215 ; 270.
- [Dans un cont. métaph.] : Alas ! car ausi [n'i ad] poynt de sourse de eawe, einz est tout secche sanz nule goute pur la secchetee de *terage*. (HENRI LANC., Seyntz medicines A., 1354, 181). [R. M.]

TERRAGEAL, **adj.** (terrageal)
[T-L (renvoi) : terrajal ; GD : *terrageal* ; FEW XIII-1, 252a : *terra*]
"Soumis au droit de *terrage*"
Rem. Ex. d'a. fr. et doc. 1344 (*terres terrageaux*) ds GD VII, 691a.
- Subst. "Terre soumise au droit de *terrage*"
Rem. Doc. 1465 ds GD VII, 691a (*les terrageaux qui sont tenus de mon seigneur de Cormery*). [R. M.]

TERRAGER, **verbe** (terrager)
[T-L (renvoi) : terragier ; GD : *terragier*[3] ; FEW XIII-1, 252a : *terra*]
A. - "Lever sur qqc. le droit de *terrage*" : ...celuy qui a l'onzesme gerbe ne me veut *terrager* mes blez ne prandre son droit pour le Touarczoys. (Très anc. cout. Bret. P., Textes divers, 1406, 488). [aussi p.492]
Rem. Doc.1334 (*tierger*), 1386 (*terragiez*), 1395 (*tieragier*, *tierragier*) ds GD VII, 691c.
B. - "Soumettre qqc. au droit de *terrage*" : Et par leur force et puissance desordonnée, et contre le gré et voulenté dudit exposant et d'un nommé Colin Chaumart, qui aussi a droit en ycellui champ, eussent jà cueilli certaine grant partie d'icellui blé et jà desplacé d'icellui champ pluseurs gerbes, sans aucunement avoir appellé les seigneurs feodaux en quel terraige ycellui champ est assis, pour venir veoir *terrager* le dit blé, pour en prendre, choisir et acepter tout tel droit qu'il leur en appartenoit (Doc. Poitou G., t.7, 1408, 114). ...et n'en puelt nulz mener hors le blé sans *terrigier* que ne soit a LX s. d'amende (Trés. Reth. L., t.3, 1451, 319). [R. M.]

TERRAGERIE, **subst. fém.** (terragerie)
[T-L (renvoi) : terragerie ; GD : *terragerie* ; FEW XIII-1, 252a : *terra*]
"Terre soumise au droit de *terrage*" : ...en ladite chastellenie où sont assises lesdites terres au lieu où le seigneur a acoustumé faire assavoir communément ses blez de sadite *terragerie*. (Vieux cout. Poitou F., c.1451-1454, 158). Tout homme qui a jurisdicion puet prandre ou faire prandre par son sergent ou serviteur les bestes qu'il trouvera mal faisant ou agastans en son dommaine, *terrageries*, ou complanteries (Vieux cout. Poitou F., c.1451-1454, 161).
REM. Doc. 1314, 1352, 1359, 1499 ds GD VII, 691b. *Lettres Louis XI*, V., t.4, 1469, 20. [R. M.]

TERRAGEUR, **subst. masc.** (terrageur)
[GD : *terrageor* ; FEW XIII-1, 252a : *terra*]
"Celui qui lève le droit de *terrage*" : ...ilh nos en doyvent faire quitteir et si assequreir, par les *terregeurs* ou hiretiers (Doc. 1369. In : D. Van Derveerghde, Le Moy. Âge 42, 1946, 83). ...vous, munié du moulin de Warc, maire de Belleval, vous, *terrigeurs* par monseigneur en sa ville de Tourne (Trés. Reth. S.L., t.2, 1377, 221). ...s'aucuns sont deffaillans de paier ledit terrage et huchier lesdis *terrageurs*, ilz sont escheux en soixante soubz d'amende (Trés. Reth. L., t.3, 1429, 95).
Rem. Ex. d'a.fr. et doc.1334 (*tiergeur*), 1340 (*terrageur*), 1395 (*tierageur*, *terrageur*, *tierrageur*), 1487 (*terageurs*) ds GD VII, 691a-b. STAVELOT, *Chron.* B., a.1447, 228 (*treugeurs*), 229 (*tergeurs*). [R. M.]

TERRAGIER, **subst. masc.** (terragier)
[GD : *terragier*[1] ; FEW XIII-1, 252a : *terra*]
"Celui qui tient une terre soumise au droit de *terrage* (ou celui qui lève le droit de *terrage* ?)" : Ne poeuent sans le *teragier* Dessus le champ le blé oster (Renart contref. R.L., t.2, 1328-1342, 162). [R. M.]

TERRAIL, **subst. masc.** (terrail)
[T-L : *terrail* ; GD : *terrail* ; FEW XIII-1, 247a : *terra*]
A. - "Amas de terre" : ...ladite place estoit occupée et empeschié [l. empeschie] de *terrail* et autrement (PHIL. VI VALOIS, Doc. paris. V., t.1, 1331, 134). ...que toutes manieres de boes, gravoiz, *terraulx*, nettoieures et autres choses feussent ostees et mises hors

des voieries et chantiers du dit seigneur (Ordonn. rois Fr. S., t.3, 1356, 96). Et que nuls ne poeut faire fumier ne *terail* à trois pies pres, s'il ne le fait widier en le journée, sur 40 s. (Vie urbaine Douai E., t.4, 1393, 684).

Rem. Doc. XIVe s. ds GD VII, 692a.

B. - "Rempart ou fossé" (synon. *terroul*) : ...et si emploioient le Rommains et les citoiens pour le *terrail* drecier a mettre les engins pour hurter aux murs (Faits Romains M., c.1400-1500, 154). Et quant le *terraux* fu drecié, les moutons furent aprestez. (Faits Romains M., c.1400-1500, 155). ...se les diz habitans sont trouvés prenant ou coupant des bois de Castenois, ou charroyant du dit bois dedans les mettes et *terreaulx* du dit bois ou au pertuis d'icelles mettes... [élévation de terre ou fossé qui entoure le bois ?] (Chartes communes Bourg. G., t.1, 1404-1405, 554). ...à Colin Poilon, charretier, pour journée et demie qu'il a vacqué à mener du sablon, prins au *terail* Nostre Dame et iceluy mené à l'abruvouer de la place Maubert (Comptes Paris M., t.2, 1457-1458, 96).

Rem. Ex. d'a.fr. et doc.1344 ds GD VII, 692a ; le doc. daté de 1430 est de 1420 "fossé" (G. Guigne, *Registres consulaires de la ville de Lyon*, t.1, 246 : *les fossés que la ville a fait faire environ la Chanal ... actendu que ledit terrail n'est point préjudiciable audit monseigneur de Lion, que ledit terrail demeure ainsi qu'il est*). [R. M.]

TERRAILLE, **subst. fém.** (terraille)
[GD : *terraille* ; FEW XIII-1, 254a : *terra*]

"Amas de terre"

REM. Doc. 1480 ds GD VII, 692b. [R. M.]

TERRAILLER, **verbe** (terrailler)
[T-L (renvoi) : terraillier ; GD : *terrailler*/*terrellier* ; FEW XIII-1, 247b : *terra*]

"Creuser dans la terre"

REM. Doc. 1398 (Savoie, *terrellier*) ds DU CANGE VIII, 74a, *terrale* (GD VII, 693c). Sur l'ex. des *Sept sages* ds FEW (d'où XIIIe s. ds T-L X, 257), *cf. R. Ling. rom.* 55, 1991, 587 (G. Roques) : il s'agirait d'un texte imprimé en 1492 à Genève. Dans le doc. de 1373 que cite GD VII, 692b, le sens pourrait être en effet, comme le suppose GD, "enlever les boues des rues". [R. M.]

TERRAILLON, **subst. masc.** (terraillon[1])
[T-L (renvoi) : terraillon ; GD : *terraillon* ; FEW XIII-1, 247b : *terra*]

"Terrassier" : [Mélusine] fist venir grant foison d'ouvriers *terrillons* et ouvriers de bois (...) elle fist tout essarter et desraciner les grans arbres, et fist faire toute la roche nette par dessuz les parfons trencheiz... (ARRAS, c.1392-1393, 45). ... les deux freres (...) font venir macons tantost, et *terrillons*, et charpentiers. (ARRAS, c.1392-1393, 76).

REM. Doc. 1310, 1324 (*terrillon*), 1391 (*tarrillon*), 1419, 1420, 1475 ds GD VII, 692b. [R. M.]

TERRAILLON, **subst. masc.** (terraillon[2])
[GD : *terraillon* ; FEW XIII-1, 247b : *terra*]

"Terrain"

REM. Doc. 1419 (Bourgogne) ds GD VII, 692b. [R. M.]

TERRAIN, **subst. masc.** (terrain[1])
[T-L : *terrain* ; GDC : *terrain* ; FEW XIII-1, 260b : *terrenus* ; TLF XVI, 112b : *terrain*]

"Portion de terre, sol, terrain" : Et, s'il n'en puet veoir a plain pour le dur *terrain* ou pour la poudriere, lors se doit il abaissier pour oster la poudre et souffler sus la fourme du pié dou cerf jusques atant qu'il en voye bien la fourme. (GAST. PHÉBUS, Livre chasse T., 1387-1389, 155). Et par tout, ou par passees de voyes ou par autre mol *terrain*, ou il pourra veoir en terre, il doit touz jours regarder, affin qu'il ne change son droit jusques a tant que le cerf soit pris. (GAST. PHÉBUS, Livre chasse T., 1387-1389, 191). [Aussi p.172 et 247] ...de ceste eaue les *terreins* demorent soubollis, et les hommes semènent la leur semence avecques cel eaue (Passage Terre Sainte Piloti D., 1441, 20). Mais le *terrain* se noulrist de l'eaue d'icellui fleuve, qui fait treshabondante terre. (LA SALE, Salade, c.1442-1444, 160). Et, le vendredi XXVIIIe jour du moys d'aoust, le roy arriva à Paris environ huit heures du soir ; et estoit avecques lui mons. le duc de Bourbon et plusieurs autres seigneurs. Et, le mardi premier jour de septembre, la royne aussi arriva à Paris en bateaulx par la riviere de Seine, et vint arriver au *terrain* de Nostre-Dame. (ROYE, Chron. scand., I, 1460-1483, 177). [R. M.]

TERRAIN, **adj.** (terrain[2])
[GD : *terrin*[1] ; FEW XIII-1, 261a : *terrenus*]

A. - "Terrestre, de la terre" : ...sous les obscuretés *terraines* (CHASTELL., Chron. K., t.1, c.1456-1471, 2). Vent est vapeur *terrein* surmontant les plus haultes parties de l'air et fort hurtant et deboutant l'air. (Somme abr. M., II, c.1477-1481, 88).

- [P. oppos. à Jésus-Christ, homme et Dieu] *Homme/seigneur terrain* : ...se ung seigneur *terren* m'avoit sauvé le vie et gardé de mourir (...) jamais ne ly fauldroie (...) ainxi seroit il bien raison que a Nostre Seigneur, qui de le perpetuele mort nous ha gardé, nul jour ne eure ne ly devons faillir (CAUMONT, Voy. N., p.1420, 17). Oncques homme *terrain* n'a veu Homme si parfait, comme croy (Pass. Auv., 1477, 165).

B. - *Matiere / substance... terraine.* "De terre" : ...qui est matere terrienne [var. *terraine*] destinee au corps de ton Filz (JEAN GOLEIN, Rational B.D., c.1370-1372, 487). ...la substance des choux [,] aprés la decoction faicte, restraint le ventre, car il sont de substance *terrene*, seiche, laquelle restraint. (Rég. santé corps C., 1480, 109). [R. M.]

TERRAINEMENT, **subst. masc.** (terrainement)
[*FEW XIII-1, 260b : *terrenus*]

"Terre, territoire" : ...ils astoient doubteis par tout *terrainement*. (JEAN D'OUTREM., Geste Liège B.B., t.5, a.1400, 679). [Scheler, Gloss., 293 : «formation baroque»] [R. M.]

TERRAL, **subst. masc.** (terral)
[T-L : *terral* ; GD : *terral* ; FEW XIII-1, 247a, 253b : *terra*]

A. - "Terre, terrain" : Dou *terrau* des fossez de Ronnay darriere la maison de Jehan l'Esvolé, ascensi au dit Jehan, à la saint Remy, II s. Dou cenz des diz *terraux* ascensiz à la Blanche, XII d. (Comté Champ. Brie L., t.3, 1370-1372, 339). Apres, tot che qui fut tolut, tour u portals, U vilhes u maisons, par la gerre pongnals, At-ilh rendus à cheauz à cuy fut ly *terrals* ; Et lez siens at repris, car che li astoit beals. (JEAN D'OUTREM., Myr. histors B.B., t.4, a.1400, 653).

B. - "Terrassement, rempart"

Rem. Ex. d'a. fr. et doc. 1330 (*tarial*), 1385 (*tyeraus*), 1388 (*terraulx*) et 1420 (*terraux*) ds GD VII, 692c.

- "Digue en terre"

Rem. Doc. 1422. In : Y. Coutant, *Terminol. du moulin médiév. dans le comté de Flandre*, 1994, 907.

C. - "Pierre, débris de pierre" (synon. *terreau*) : Petro (...) - *teraux* (LE VER, Dict. M.E., c.1420-1440, 375). Quisquillie (...) coipiaus, dolures, *teraux*, ramonnures (LE VER, Dict. M.E., c.1420-1440, 417).

D. - "Boue"

Rem. Doc. 1400-1402 (*terraulx et ordures*) ds GD VII, 692c-693a. [R. M.]

TERRALENIE, **subst. fém.** (terralenie)
[GD : *terralenie* ; *FEW XIII-1, 247a-b : *terra*]

"Terrassement"

REM. Doc. 1419 (Côte-d'Or, *les ouvraiges de terralenie*) ds GD VII, 693a. [R. M.]

TERRANT, **subst. masc.** (terrant)
[FEW XIII-1, 247b : *terra*]

Arg. "Terre, pays, sol" : Coqueurs de pain et plommeurs affectez, Gaigneurs aussi, vendengeurs de costé, Belistrïens perpetuels des piez, Qui sur la voue avez lardons clamez En jobelin où vous avez esté Par le *terrant* pour le franc ront querir Et [qui] aussi pour la marque fournir Avez tendu au pain et aux menicles, Pour tant se font adoubter et cremir Anges bossus, rouastres et scaricles. (VILLON, Ball. jarg. T., c.1455-1460, 343). Se treuve point quelque Lanreuce ["prostituée"] Aulcuneffoiz sur le *terrant* ? (Sots gard., a.1488, 104).

- *Brouer le terrant.* "S'enfuir" : Et partout brouer le *terrant* Doibvent les amans, blons ou bays. (MARTIN LE FRANC, Champion dames III, D., 1440-1442, 52). [R. M.]

TERRASSE, **subst. fém.** (terrasse)
[T-L : *terrace* ; GDC : *terrace* ; FEW XIII-1, 246b : *terra* ; TLF XVI, 117a : *terrasse*]

A. - "Plate-forme en maçonnerie (aménagée autour d'un bâtiment, à l'étage d'une maison, sur une fortification...)" : Or avint au IXe. jour Que nos gens, à cui Dieux doint grace, Estoient seur une *terrasse*, C'est assavoir les estrangiers, Qui estoient fors et legiers, Seur la *terrasse* s'esbatoient, Et de pluseurs choses parloient ; Et de là pooient voir Le Carman et tout son pooir. (MACH., P. Alex., p.1369, 160). Li Caramans logier se vint Droitement devant ses engiens, Et ses gens, que j'apelle chiens, Au bout de la cité deserte ; N'i avoient point de couverte, Car nos gens de plain les veoient Qui dessus la *terrasse* estoient. (MACH., P. Alex., p.1369, 161). Nos gens ne pooient monter Sus la montaingne nullement Fors par trois lieus tant seulement, Qu'il n'i avoit que IIJ. entrées Vers le chastel, assez po lées, Entre viés murs et viez *terraces* ; Ne riens n'i avoit que les places. Nostre gent issirent à plain Et se meïrent seur le plain. (MACH., P. Alex., p.1369, 162). L'ystoire dit que entretant que Remondin fu en Bretaigne, Melusigne fist bastir la ville de Lusignen et fonder les murs sur la vive roche, et la fit estoffer de fortes tours ; drues, machicolees et a *terrace*, et les murs machicolez, et alees au couvert dedens la muraille pour deffendre a couvert par les archieres autant bien par dehors comme par dedens, et parfons trencheiz et bonnes brayes. (ARRAS, c.1392-1393, 66). ...a Thibault, machon, pour avoir chimenté les *terrasses* tout entour le devant du palleys pour cause que l'eaue entroit parmi les jours de la pierre et pourrissoit tout autour (...) A Pierres Thibout, serreurier, pour IIII graffes de fer (...) pour les dictes *terrasses* (Comptes Archev. Rouen J., 1402-1403, 53). ...cinq maisonnettes à *terrasse* qui sont entre les bastides Saint Honnoré et Montmartre, servans de present pour le guet (Comptes Paris V.L.D., t.1, 1424-1425, 18). Et, sur la seconde porte, estoit .J. drap qui couvroit depuis [le] hault sur la *tarrache* jusques à la bée de la porte (COCHON, Chron. norm. B., c.1430, 313). De cinq maisons à *terrasse* entre lesdites bastides, neant, pour ce que elles sont de nulle valeur et fondues, pour ce neant (Comptes Paris V.L.D., t.1, 1447-1449, 563). De quatre autres maisons à *terrasse* en venant vers ladicte porte Saint-Anthoine, neant, pour ce qu'il n'y a point d'abitation et aussy les huys en sont murés (Comptes Paris M., t.2, 1470-1471, 227).

B. - "Levée de terre servant de clôture" (Éd.) : Et celui prael doit estre environné de palaisse ou de *terrasce* ou mur, d'autant de long et de large comme le chenill. (GAST. PHÉBUS, Livre chasse T., 1387-1389, 140).

C. - "Socle d'un objet portant décoration" : Une *terrasse* ronde, d'or, ou millieu de laquelle est un arbre portant fleur de liz (Ch. VI, D., t.2, 1418, 352). [R. M.]

TERRASSERIE, **subst. fém.** (terrasserie)
[GD : *terrasserie* ; *FEW XIII-1, 247a, 253b : *terra*]

"Terrassement"

REM. Doc. 1456 ds GD VII, 693a. [R. M.]

TERRASSEUR, **subst. masc.** (terrasseur)
[T-L (renvoi) : terracëor ; GDC : *terraceur* ; FEW XIII-1, 253b : *terra*]

"Ouvrier de terrassement" (synon. *terreur*[1]) : Pour la journée de X *terraceurs* à terraces en ladicte maison, pour chacun II s. VI d. (MACÉ DARNE, Comptes J., 1367-1376, 27). [1367] A Johan le Taissier, *terraceur*, pour faire la terrace du pignon de la grant cuisine du chastel et pour faire la terrace du travers de la chambre du portier... (MACÉ DARNE, Comptes J., 1367-1376, 60). [1371] [R. M.]

TERRASSEIZ, **subst. masc.** (terrassis)
[GD : *terraseis* ; FEW XIII-1, 253b : *terra*]

"Terrassement, ouvrage en terre"

REM. Doc. 1440 (Orne) ds GD VII, 693a. [R. M.]

TERRASTRE, **subst. masc.** (terrastre)
[T-L (renvoi) : terrastre ; GD : *terrastre* ; GD : *terrace*[3] ; *FEW XIII-2, 217b : *transtrum*]

"Poutre, solive" : Trabes : *terastre* (Abavus IV, R., c.1350, 499). Ilh ne avoit pileir de piere ne de bois que ne fust esmus, ghiste ne *terrastre* ne bals fors de leur lis ne soit issus. (JEAN D'OUTREM., Myr. histors B.B., t.3, a.1400, 408). Et fut fais chi pons sour arches de pires, fortez et bien machoneis, et desus grans bals de bois et *terrastres* mult poisant. (JEAN D'OUTREM., Myr. histors B.B., t.4, a.1400, 26). [Autre ex., V, 566, ds GD VII, 693a] A unc *terrast* et IIII grand dosse de chain pour fair unc nowe planchir où les pier de deseurtrain molin sont assises (Terre Jauche D., 1481, 82).

V. aussi *trastre* [R. M.]

TERRE, **subst. fém.** (terre[1])
[T-L : *terre* ; GDC : *terre* ; DÉCT : terre ; FEW XIII-1, 244a : *terra* ; TLF XVI, 119b : *terre*]

I. - [Dans la conception géocentrique de l'époque, p. oppos. au ciel et à l'enfer] *La terre.* "Lieu créé par Dieu où vivent les

hommes, les animaux, où sont les objets, où se passent les choses"

A. - [En tant que création divine, comme lieu de la vie terrestre] : Pour c'est li fil Dieu nez en *terre*. (Mir. nat. N.S.J.C., c.1343, 215). Dieu de lassus, fai tes cieulx fraindre : Envoie nous ton filz en *terre* (Mir. nat. N.S.J.C., c.1343, 220). ...elle [Marie] est plus haulte des cieulx, plus longue que la *terre*, plus lée que le monde et plus parfonde que la mer (Mir. st J. Cris., c.1344, 254). Quelle fut la joyeuse exultacion de vostre esperit quant vous entendistes une grant multitude d'angelz chanter a heure de minuyt a haulte voix, tellement que toute la *terre* et tout le ciel en resonnoit, ceste nouvelle chanson laquelle j'ay prise pour nostre theume : Gloire soit a Dieu la sus, et paix en *terre* aux hommes de bonne voulenté ! Gloire soit a vous, Dieu tout bon et tout puissant ! Gloire vous soit, Sire, es cieulz la sus quant en *terre* par vostre bieneureuse nativité vous avez fait cesser l'orrible guerre qui estoit entre vous et tout l'umain lignaige, et y avez amené paix, voire aux hommes de bonne voulenté ! (GERS., Noël, p.1404, 291). ...aussi bien pourira en terre que cellui de la plus povre femme qui soit, et que la lasse de ame n'en portera riens, ne mais le bien ou le mal que le chetif corps aura commis sur *terre*. (CHR. PIZ., Trois vertus W.H., c.1405, 14). Et ladicte escripture est telle de soy, et descendist du ciel ou venist de la *terre*, qu'elle est digne d'estre dessirée (BAYE, II, 1411-1417, 263). [Lors de la création] Ung homme en *terre* nous fault fere A nostre forme et exemplaire (Pass. Semur D.M., c.1420 [1488], 12). ...pour le monde remander Dieu a envoyé Jehan baptiste, Lequel a mené vie triste Au monde, preschant penitence, Pour mieulx preparer la concience Des pecheurs en *terre* vivans, Pour ce que aprés luy en brief temps Devoit venir le redempteur. (Pass. Auv., 1477, 114). Devant vous faiz confessïon Que Dieu estes en *terre* né. (Pass. Auv., 1477, 194). Ainsi est facille croire que, après que lui et Eve yssirent vergés de Paradis terrestre, que icelle science il monstra puis en *terre* à ses enfans et successeurs qui vindrent après lui, par especial à Abel, Seth et autres qui descendirent de lui (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 11 v°). Aucuns autres dient qu'il estoit grant praticien en geomance, qui signiffie la *terre*, et quant en venoit pour en disputer, il doubloit de sapience sur Herculles. (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 26 r°). SAINCT MARTIN [priant Dieu]. (...) Entre nous tous qui sommes faiz de cendre, La paix des cieulx faiz en *terre* descendre Pour acquerir nostre salvacion. (LA VIGNE, S.M., 1496, 249).

- [*Ciel / terre*] : Je m'en vengeray bien briément, Par Dieu qui fist et ciel et *terre*. (Mir. st J. Cris., c.1344, 273). ...chante nostre mere saincte Esglise que [le] ciel et la *terre* sont plains de la gloire de Dieu ? (GERS., Noël, p.1404, 299). Semblablement le grant roy de Perse, Anthiocus, et aussi l'empereur Xerces, et grant nombre d'aultres, qui tant estoient grans et poissans que il n'estoit quelconque chose en ciel ne en *terre* que ilz redoubtassent (CHR. PIZ., Trois vertus W.H., c.1405, 19). Croire en Dieu le pere tout puissant, createur du ciel et de la *terre*. (LA SALE, J.S., 1456, 38).

- [D'un enfant] *Venir en terre*. "Venir au monde" : ...quant l'enffant vint en *terre* il avoit l'un des costés tout noir et l'autre vermeil (Flor. Octav., a.1454. *In* : *Chrestom.* R., 142).

- *Vieux comme terre*. "Extrêmement vieux, vieux comme le monde" : Cela est ja vieulx comme *terre* : Il est sussité, qui s'en doubte ? Et ja plus de cinq fois en route Il c'est a ses gens apparu, Ou apparu ou disparu. (Myst. Pass. Troyes B., a.1482, 970).

- [Dans des tours comparatifs ou superlatifs, la terre étant le lieu de toute chose ("le plus... de la terre")] : C'estoit le meilleur bataillant Qu'on trouvast en place de *terre* : Il estoit fort, preux et vaillant (Vie st Eust. 2 P., c.1400-1450, 192). ...[il] luy dist (...) le bon vouloir qu'il avoit de luy faire service, plaignant et souspirant pour l'amour d'elle sa maudicte fortune, d'estre allyée au plus jaloux que la *terre* soustiene (C.N.N., c.1456-1467, 256). Comment tristeur ? Est il qui oncques en *terre* l'eust semblable a moy (...) ? [var. est il en *terre* que en ait plus que moy] (CHASTELL., Temple Boc. B., 1463-1464, 101). ...a glorieuse puissance non pareille en *terre*. (CHASTELL., Temple Boc. B., 1463-1464, 133). En armes estoit fort hardi, Le plus vaillant dessus la *terre* (Myst. siège Orléans H., c.1480-1500, 186). Après vint Lameth, en fleur et en apparance le plus renommé des hommes qui feussent sur la *terre* en science et en prudence (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 13 r°). Symon, conte de Montfort, fut en ce temps moult renommé et le plus de la *terre*, lequiel monstra bien sçavoir les constellacions celestes. (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 119 v°).

- [Comme symbole du monde matériel et éphémère] : Lieue tes yeux et regarde du lieu ou tu es et espans ta veue et regarde a destre et a senestre, hault et bas, et tu verras que toute la *terre*, c'est a dire ton corps qui est de *terre* et tout ce qui est dedans, ie la tay donnee, aussi comme sil vouloit dire : estans ta consideracion sur toy mesmes qui es *terre* quant au corps, tu y trouueras grant latitude de diuerses choses et merueilleuses, et par ceste meditacion tu loueras ma puissance, ma sapience et bonte. (CIB., p.1451, 185).

. *Avoir le coeur à terre*. "Être occupé, penser aux choses mondaines et terrestres" : ...comme font ceulz qui en disant leur patenostre ou autre oroison, ou en oyant la messe ou sermon, ont le cuer tousjours a *terre*, c'est a dire a pensee terrienne, orde ou charnelle, ont le cuer en la cuisine, comme on seult dire. (GERS., Noël, p.1404, 299).

B. - [En tant que planète, p. oppos. aux autres planètes, aux étoiles, au soleil ; vue dans sa sphéricité et considérée comme centre de l'univers et des sphères célestes] : Et des .IIII. elemens le plus bas et le plus gros c'est la *terre* toute ronde ; et apres est l'eaue tot environ fors tant que une partie de la terre est decouverte ; et apres, par dessus, est l'air qui environne yaue et terre ; et apres, par dessus l'air est le feu qui environne l'air. (ORESME, C.M., c.1377, 68). Item, chascune partie du ciel qui peut lever et rescouser est en orient et lieve en quel païz que ce soit et chascune en occident et chascune a midi, si comme pour grace d'exemple, le soleil lieve touzjours en aucun hemispere ou en aucun païs et rescouse en un autre ; et ainsi des autres estoilles et parties du ciel qui seulent lever et rescouser, si comme il peut legierement apparoir a qui considere la rondesce de la *terre*. (ORESME, C.M., c.1377, 330). Le premier chapitre declaire de la reondeur de la *Terre*. Le secon chapitre fait mention de mesurer la grandeur de la *Terre*. Le tiers chapitre fait mention de la partie de la *Terre* habitable dessoubz l'equinoccialz. Le quart chapitre fait mencion en general des diverses divisions de la *Terre* habitable et d'aucuns accidens d'astrologie qui adviennent aus habitans entre l'equinoccial et tramontaine. (FUSORIS, Traité cosmogr. G., 1432, 7). Cestui Arthemidoro, comme recite Pline en son second livre, escripvit que la *terre* avoit de tour, c'est assavoir de Inde jusques aux bornes de Hercules où : "Gadibus sacratas, octoginta quinque millia LXVIII millia passuum". (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 53 r°). Cestui fist descripre toute la *terre* par Erathostenem et d'icelui dit Vincent... (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 59 r°). Et selon aucuns la terre a de tour XXmIIIIcXXVII lieues ytalliennes que l'on equipolle à mil pas chacune, dont chacun mil contient cinq pas, chacun pas V piez,

chacun pié XVI polces, et de *terre* jusque au firmament a dix mil XLVI foiz autant que la *terre* a d'espesseur, et du firmament jusques au Soleil n'a estoille, qui ne soit plus grande que toute la *terre*. (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 59 v°).

- ASTR. *Triplicité de terre.* V. *triplicité* "Constellation des signes de la terre (Taureau, Vierge, Capricorne)" : Cestui jugea, selon aucuns, sur une conjunction qui fut l'an Jhesu Crist 213 et 212 jours, en la triplicité de *terre*, c'est assavoir ou Ve degré de la Vierge. (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 81 v°).

II. - [P. oppos. à la mer, aux océans, et à l'air] *La terre / une terre / telle terre...*

A. - (*La*) *terre*

1. "Surface solide où se tiennent les hommes" : ...de l'un bout a l'autre de *terre* habitable. (ORESME, C.M., c.1377, 330).

- *Lieue / pied de terre.* "Étendue ou distance d'une lieue / d'un pied" : ...et ladite Marion entra en sa chambre seule, et en icelle demoura par l'espace de temps que l'en mettroit à aler demie-lieue de *terre*. (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 283). ...et ne pouoit Albris aleir ung piet de *terre* que le levrier ne feust toudis avec luy ["il ne pouvait pas faire un pas sans que..."] (JEAN D'OUTREM., Myr. histors G., a.1400, 124). ...avant qu'il peust parvenir a sa dame, luy failloit cheminer deux lieues de *terre* (C.N.N., c.1456-1467, 358). Ilz ont (...) Sept piez de *terre* a boutter ung corps vile. (MOLINET, Faictz Dictz D., 1467-1506, 141).

- *Perdre peu de terre.* "Céder peu de terrain (dans un combat)" : ...en peu d' heure ilz empirerent les visieres de leurs bassinetz, et leurs bastons et leurs harnois, des coups qu'ilz avoient donnez et receuz, et perdoient peu de *terre* l'ung sur l'aultre. (LA MARCHE, Mém., II, c.1470, 108).

2. [P. opp. à la mer (ou, plus gén., à un plan d'eau)] : Tresdoulce vierge puissans, Vostre secours est moult grans : En *terre* et en mer L'en vous doit louer. (Mir. enf. diable, c.1339, 18). Et est possible qu'aucuns facent bonnes oeuvres qui ne sont pas princes de *terres* ne de mer. (ORESME, E.A., c.1370, 528). Anaximander, vel Anaximenes Millesius, après icelle destruction fut et vint en fleur en ce temps, lequel fut grant philosophe et astrologien, comme recite Eusebe, et descripvit la mer et la *terre* (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 44 v°). SAINCT MARTIN. (...) Dieu qui formas universellement Ciel, *terre*, mer et tout le firmament En ung moment Par ta puissance et volunté tresdigne (...), Veille donner ton bon consentement Promptement Par quelque bon et glorïeux seur signe (LA VIGNE, S.M., 1496, 212).

- *Terre ferme.* V. *ferme*

- *Pleine terre.* "Endroit sans plan d'eau" : Et quant il vint pres de la tour, il la trouva sean a plaine *terre*, sans fosse nul. Et estoit quarree et haulte bien .lx. toises (Chev. papegau H., c.1400-1500, 80).

- *Terre sèche / sèche terre.* "Terre ferme" : ...si tost que pourrez mettre A *terre* seche ceste femme, Maistre, (...) Que l'i mettez. (Mir. emper. Romme, 1369, 289). A ce tiers jour vint un vaissel De bonnes gens qui me levérent Et avec eulx m'en amenérent Et me mistrent a seche *terre*. (Mir. emper. Romme, 1369, 311). Empourter nous convient ces corps Et mettre de la nave hors ; Prenez lez et les empourtés Ou vous vouldrés, puis qu'arrivés Nous sumes cy a *terre* saiche (Myst. st Adr. P., c.1450-1485, 166).

. "Sans plan d'eau" : Et, pour ce que ledit chasteau estoit avironné de pluseurs domiciles et à seche *terre*, il se rendit au roy par composition (MOLINET, Chron. D.J., t.1, 1474-1506, 187).

- *À terre / par terre.* "Sur la terre ferme" : S'il vous plaist avec nous tenir Tant qu'a *terre* puissons venir, Je vous trouveray (...) boire et mengier (Mir. emper. Romme, 1369, 289). ...et disoit on semblablement que à tenir ledit siege n'y avoit que IIIJc hommes armez ou environ par *terre*, et aucun petit nombre d'autres gens armés sur la mer ou navire d'Angleterre. (FAUQ., II, 1421-1430, 123). Compaignons, mettés sans fainctye Les mains aux raemes pour naigier (...) Tant que soyons de l'autre part A *terre* arrivés. (Myst. st Adr. P., c.1450-1485, 165). O chetif homme, plus que tous aultres recreant et las, par les veilles, peines, labours et ententes que tu as prins et porté tant par mer que *terre* ! (C.N.N., c.1456-1467, 555).

- *Par terre.* "Par voie de terre (et non par mer ou par voie fluviale)" : ...à sondit retour d'Escosse il descendit et print terre à l'Ecluse avec sa marchandise, laquelle il fist mener jusques à Bourges et fist illec diligence de trouver voicture pour mener et conduire lesdictes laynes et sept balles de draps par *terre* jusques en ladicte ville de Rouen. Maiz pour ce qu'il ne povoit trouver party raisonnable, et lui demandoit l'en autant de voiture comme valoient lesdictes laynes et draps, ilz les fist chargier sur vaisseaux (Aff. Jacques Coeur M., 1453-1457, 510). ...l'evesque de Salzbucques, deschassiét du royame de Honguerie, arriva par eaue à Francquefort et ses gens par *terre*, en nombre de cent chevaulx. (MOLINET, Chron. D.J., t.1, 1474-1506, 498).

. *Par mer et par terre.* V. *mer* : ...conment, par mer et par *terre*, Ses gens ont fait cerchier et querre (Mir. fille roy Hongrie, c.1371, 8).

- *Prendre terre.* "Aborder" : Mettez vous tous a adouber Vous besoingnes pour prandre *terre*, Car nous n'avons riens au contraire. (Myst. st Adr. P., c.1450-1485, 183). ...et là venu, prit *terre* luy-mesme sans plus, et les autres laissa en sa barge (CHASTELL., Chron. K., t.5, c.1456-1471, 81).

- *Appliquer qqn à terre.* "Mener qqn à bon port" : ...si que il rachatent leur bon seigneur des mains des anemis, et soit raëmt et ramené a sa premiere franchise, et apliquié a *terre* (VIGNAY, Théod. Paléol. K., c.1333-1350, 78).

- *Descendre qqn à terre.* V. *descendre* "Faire descendre, débarquer (un passager)"

- *Mettre en terre* (un bateau). "Mettre (un bateau) sur cale, sur la terre ferme" : ...avoir fouy et fait le siege d'une des halez dudit cloz et la voie jusques au fossé par ou on a mis en *terre* la nuefve galee Saint-Jaques qui en ceste saeson d'esté daerrenement passee a esté en la mer pour grever les ennemiz, mis les poreaux et les traverses soubz la dicte galee, apporté des garnisons le cordal et mis en ordenance pour ycelle galie mettre en *terre* (Clos galées Rouen M.-C., t.1, 1387, 318).

3. *Sous terre.* "En dessous de cette surface solide" : Icy se commance a monstrer Luciffer faisant cris et hurlemens orribles. Et de tous les aultres deables n'en doibt on voir nully, car ilz seront soubz *terre* pour sortir es secretz ad ce ordonnez, quant il en sera temps. (LA VIGNE, S.M., 1496, 135).

- *Aimer mieux estre à cent pieds sous terre.* V. *pied* "Être rempli de honte"

- Prov. : De la *terre* on fait le fossé. (MIÉLOT, Prov. U., 1456, 194).

B. - *Une terre / telle terre...* "Partie limitée de cette surface constituant une unité, habitée par un peuple ou unifiée par un fait culturel, royaume, province, pays, seigneurie, division d'une province ou d'un pays" : Il [Dieu] nous aime parfaittement, Quant en si po d'eure nous maine En une *terre* si lointaine, Ou il a bien dix mois d'erreure (Mir. enf. diable, c.1339, 54). ...pour bonté a m'ame acquerre, Vueil laissier mon lieu et ma *terre* Et povre pour Dieu devenir. (Mir. st J. Cris., c.1344, 262). ...vous estes une femme

legiere et d'estrange *terre* (Bérinus, II, c.1350-1370, 10). ...pluseurs gens darmes de la *terre* du roy, lesquielx estoient venus à Gavray au mandement de mon dit seigneur d'Avrenches pour resister au fait des dessus dis Bretons (Compte Navarre I.P., 1367-1371, 280). Et pour ce, se un homme d'estrange *terre* ne fait pas les honeurs et reverences a la maniere de cest païs, se l'en l'a pour ce en derision, c'est simplesce et ignorance. (ORESME, E.A.C., c.1370, 459). Ha ! Blancheflour, se la detresse Que je port saviez, (...) Tost envoiriés (...) Pour moy querir de *terre* en *terre*. (Mir. Berthe, c.1373, 187). Bretaigne aussi, de quoy la *terre* Est a present dite Angleterre, Brutus de son nom la nomma, Qui Troien fut et moult l'ama. (CHR. PIZ., Chem. estude P., 1402-1403, 156). ...empereris, roynes, ducheces, et haultes dames regnans en dominacion sur la *terre* crestienne (CHR. PIZ., Trois vertus W.H., c.1405, 10). En mon pays suis en *terre* loingtaine (VILLON, Poèmes variés R.H., c.1456-1463, 46). ...[le marchand] s'en reva a l'adventure en estrange *terre* tant de Chrestians que de Sarrazins (C.N.N., c.1456-1467, 127). ...quant tout fut ensemble, en mer se trouva IIIm nefz et XIIc gallées, et en *terre* des subjectz dudict Xerxes VIIc mil hommes et des *terres* voysines IIIc mil hommes, mais celui grant exercite ne servit de gueres, car Xerxes, qui jeune estoit, ne voulut croire conseil. (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 46 v°). Cestui predist, deux ans devant, le banissement de Thomas Maubray, duc de Norvol, à perpetuité de la *terre* chrestienne et sur peine d'estre pendu et decapité et fut sur la revolucion de sa nativité, dont plusieurs furent esmerveillés, car il fut ainsi fait. (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 144 r°). LE ROY DE BARBARIE. (...) Par ce moyen noz faiz esprouverons Et de sa *terre* l'empereur priverons, En luy faisant des maulx plus chiers que cresme. (LA VIGNE, S.M., 1496, 228).

- *Terre de* + nom de lieu : ...il est descort entre le roy de France et le roy d'Engleterre, et aussi le duc de Lenclastre, de la *terre* dudit pays de Limosin, lequel chascun dit à soy appartenir (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 188). ...afin de mectre commis non suspectz ne favorables au gouvernement de la *terre* de Montrouge (FAUQ., I, 1417-1420, 316). ...par quoy, comme dit est, la science multiplia en diverses parties et descendit de branche en branche de la *terre* de Caldée et de Syrye aux autres regions, en petite espasse de temps. (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 16 v°). ...et se rendirent au roy Phelippe, l'an mil IIc et deux, qui fut IIIcXV ans après que Rolo le Danoys et autres Normans avoient ostée ladite *terre* de Normandie par force au roy Charles le Simple. (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 120 r°).

Rem. *Cf.* G. Dupont-Ferrier, *Revue historique* 161, 1929, 297-298 (nombreux ex.).

- P. ext. "Endroit" : Les mouches (...) se departirent d'illecq et s'en allerent demourer en autre *terre*. (COLART MANS., Dial. créat. R., 1482, 213).

- *Tenir terre.* "Gouverner" : Ces deux princes sont bien tailliez de conquerir et tenir *terre*. (ARRAS, c.1392-1393, 187). Et couroit secree renonmee que li rois, par ses mesusances et folies, n'estoit point dignes de tenir *terre* (FROISS., Chron. D., p.1400, 55). ...il voelt tenir *terre* et signourir peuple (FROISS., Chron. D., p.1400, 220).

. Au fig. "Arranger les choses" : O sainct Nycolas, vray secours En necessité secourable, Je te rens louenge en secours, Car tes fais te rendent louable. Des sainctz cieulx tu es heritable, Glorieux ou ciel et en terre. Au requerre Tu tiens *terre* Et preserve de tout ennuy. (Mir. st Nic. juif, c.1480-1500, 156). [T-L X, 263]

- [Dans un cont. relig. ; p. allus. à la Bible, *Nombres* XIII, 27]

. *Terre fluant lait et miel* : ...vous mengeres et seres saoules des biens de la *terre* fluant lait et miel, c'estassavoir de la terre sainte de promission. (MÉZIÈRES, Sustance H., 1396, 100). Cestui Cecina de Estrucha fut moult aymé de Jacob, saint patriarche, auquel fut faicte la sainte promission de la *terre* fluent lait et miel, c'est assavoir de la terre de promission (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 20 r°).

. *Terre de promission.* "Terre promise" : ...vous mengeres et seres saoules des biens de la *terre* fluant lait et miel, c'estassavoir de la *terre* sainte de promission. (MÉZIÈRES, Sustance H., 1396, 100). ...La *terre* de promission Qui est terre ou tout bien habonde (GRÉBAN, Pass. J., c.1450, 144). ...un quidam qui se dist estre nouvel Moïse, qui fist devant aucuns plusieurs merveilles et signacles, leur promettant les mener en la *terre* de promission (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 91 r°).

. "Patrie céleste" : Trop maleureux tu seroies et sans cognoissance se tu disoies d'un desert et exil que ce fut *terre* de bonne promission, terre bieneureuse et perpetuelle. (CRAP., Cur Deus, De arrha B.H., c.1450-1460, 259).

. *Terre promise*

Rem. *Myst. Viel test.* R., t.3, c.1450, 288 (v.23872).

- *Terre sainte / sainte terre.* "Ensemble des lieux où a vécu le Christ" : Fut esleu aprés le filz du duc de Guerles, nepveu du duc, estant en la sainte *terre* voiageur (CHASTELL., Chron. IV, D., c.1461-1472, 282). Cestui predist de la descente des enfans d'Almaigne, qui disoient aller oultre mer recouvrer la *Terre* Sainte et leur decepcion jusques à XXm, que tous furent prins des pirates en mer (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 120 r°).

Rem. *Dict. encyclop. du Moy. Âge*, t.2, 1997, 1491-1493.

. *Chrestiens de la terre.* "Jacobites, chrétiens Coptes" : Dessus cedit lieu a une petite chappellette ou les chrestiens de la *terre* Prestre Jehan font le service de Nostre Seigneur a leur usage. (Voy. Jérus., c.1395, 31). [Autres ex. p. 31 et p.71 ; *cf.* note p. 71 et gloss. p.132]

- Au plur. [En corrél. avec *seigneuries*, semble désigner l'ensemble territorial sur lequel un souverain exerce son autorité directement ou comme suzerain] : ...sans charge d'honneur envers toutes nations crestiennes il [le duc de Bourgogne] n'eust peu refuser de recepvoir iceluy [le dauphin] en ses *terres* et seigneuries et lui faire l'honneur et le service qui luy appertiennent. (CHASTELL., Chron. IV, D., c.1461-1472, 63).

- Prov. : *Terre* sans seigneur sy vient a mais coron. (Tristan Nant. S., c.1350, 503). [*Prov.* H., 237 [T41] ; ex. de *Percef.*] Mauditte est la *terre* dont le prince est enfent (CHR. PIZ., Faits meurs Ch. V, S., I, 1404, 27). Et ce meisme tesmoigne l'Escripture, qui dit : Mal pour la *terre* dont le roy ou seigneur est enfant - c'est a dire joenne de meurs (CHR. PIZ., Trois vertus W.H., c.1405, 203). [*Prov.* H., 237 [T35] ; cf. aussi [T40], prov. comparable pour le gouvernement d'une femme] Tres noble seigneur, et pour ce que c'est la chose qui plus raporte et fait savoir l'abit et estat du courage et sa disposicion que la parleure de l'omme, par laquelle est jugié de lui ou bien ou mal selon l'usage des parolles yssans de la bouche le plus communement, si que dit le proverbe commun : Qui de *terre* est de *terre* parle ["la parlure doit se conformer au lieu et aux usages (?)"], et que l'abondance du cuer fait parler la bouche, est chose tres necessaire, par especial à toute haulte personne, estre avisée en fait de parleure (CHR. PIZ., Paix W., 1412-1413, 169). ...qui a *terre* Ne peult vivre sans avoir guerre (Myst. Viel test. R., t.4, c.1450, 338).

[Morawski, n°1821 (c.1444, *Qui a terre si a guerre*) ; *Prov.* H., 237 [T36]]

C. - "Étendue limitée, bornée, appartenant à une personne ou considérée comme objet de possession ; domaine, propriété" : GUILLAUME LE CONTE. (...) Je vous conmans que vous vuidiez Ma *terre* tost (Mir. st Guill., c.1347, 10). Or vous dy qu'il laissa Ma dame a son oncle et bailla Aussi sa *terre* a gouverner. (Mir. marq. Gaudine, 1350, 155). Mez, ja soit ce que lez clers devant diz soient en leurs persones exemptés, si devent ilz poïer lez cenz et aultres redevances de leur *terres* et possessions, car se l'Eglise achete une *terre* censive, ce n'est pas raison que le seigneur doie perdre son cens ne sa rente. (Songe verg. S., t.1, 1378, 43). ...icelui messire Charles (...) ne pourra vendre (...) aucunes des *terres*, heritages, seigneuries et possessions ou autres biens immeubles appartenans audit messire Jehan (BAYE, II, 1411-1417, 150). ...la desplaisance et maladie de nostre cuer n'est fors du desir que nous avons d'aler deux mois ou trois veoir noz *terres* (LA SALE, J.S., 1456, 242). Cestui, congnoissant la nativité de son superior Sardanapalus, pour experimenter icelle, ung jour lui ala porter aucuns reddevers que de sa *terre* avoit receuz, et le trouva habitué en habit de damoiselle (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 38 r°).

- "Champ cultivable (en tant que propriété)" : ...en recompensacion de certaines *terres* que mondit feu seigneur lui avoit en son vivant donnees dont il n'avoit peu aucunement joir (Comptes Etat bourg. M.F., t.1, 1420, 405).

. *Fonds de terre* : Aux religieux de l'eglise Saint Magloire à Paris, pour le fons de *terre* de l'eaue du pont Nostre Dame estant en leur censive et seigneurie, 20 s. p. par an (Comptes Paris V.L.D., t.1, 1455-1456, 856).

. *Terre pleine.* "Grande étendue cultivable (p. oppos. à des constructions)" : ...le filz qui tient heritages de son pere à un fief et l'eritage de sa mere à un autre, soit chastellerie, soit maison fort, soit *terre* plaine (Cout. bourg. glosé P.M., c.1380-1400, 208).

- Prov. *Tant vaut homme, tant vaut sa terre.* V. *homme*

. Prov. : Ne jamaiz pour fuÿr *terre* on ne guaigneroit. (Flor. Octav. L., t.1, c.1356, 154). Aprez la mort ne fault grant *terre.* (TAILLEV., Passe temps D., c.1440, 158). Tel acroist sa *terre* qui ne acroist point pour tant son honneur (Percef. III, R., t.2, c.1450 [c.1340], 197).

D. - "Sol"

1. "Sol où l'on peut se tenir debout"

a) [Comme surface] : ...la fable de celui [Antée] qui tousjours devenoit plus fort quant il touchoit la *terre*, et ainsi son adversaire ne le pouoit surmonter (LEGRAND, Archil. Sophie B., c.1400, 154). ...ilz perceurent ce bon yvroigne, couché comme s'il fust mort, les dens contre la *terre*. (C.N.N., c.1456-1467, 63). ...se mirent a genoulx selon la manière du pays et baisèrent la *terre* (MOLINET, Chron. D.J., t.1, 1474-1506, 567). Et les pierres que sont dessus La *terre*, a force tramblent, Se romperent pour ce tramblement ; Par ainsi tout est naturel. (Pass. Auv., 1477, 274). ...il descendit en ung trou et ouverture de *terre*, ouquel lieu il trouva ung homme mort assiz sur ung cheval de cuyvre (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 38 v°).

- *Terre bossue* : Montoit une fois contre-mont les *terres* bochues sans besoing et addresse, et à l'autre descendoit les vallées crolleuses et parfondes (CHASTELL., Chron. K., t.3, c.1456-1471, 250).

- *À terre.* "Au sol, sur le sol" : Ne doubtez, non, c'on me repreuve Que je fuie : ja Dieu ne vueille ; Nanil, et veisse ma brueille Gysant a *terre.* (Mir. marq. Gaudine, 1350, 164). ...comme il aloit audit lieu de Chartres, trouva d'aventure sur le chemin un homme et une femme qui estoient assiz à *terre* aus champs (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 456). ...afin que dudit argent il ne feust trouvez saisiz, jetta icelli à *terre* et en la boe entre ses piez (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 11). ...sy luy coup le chief a *terre* ["il lui coupe la tête qui tombe à terre"] (JEAN D'OUTREM., Myr. histors G., a.1400, 232). ...du dos du cousteau, fiert au col de l'yvroigne ung grant et pesant cop, et a *terre* l'abbat bien rudement. (C.N.N., c.1456-1467, 63). ...[il] eut de le veoir [si] grand paour, cuidant que ce fust ung dyable, qu'il se laissa tumber du hault de luy a *terre* que a pou qu'il ne se rompit le col (C.N.N., c.1456-1467, 438).

. "Les pieds au sol" : Et en disant ces parolles, le seigneur de Saintré, le cuer ravy de joye, prestement descendit, et quant Madame le vist a *terre*, (...) lui dist : "Ha ! sire..." (LA SALE, J.S., 1456, 273).

. *Mettre pied à terre.* V. *pied*

- *À basse terre.* "Au sol, par terre" : ...la dame de Mauny (...) estoit assise à basse *terre*, emprès la princesse. (CHASTELL., Chron. K., t.5, c.1456-1471, 28).

. *Bas en terre.* "Assis par terre" : Aprés pain sec, non pas aprés gasteaux, En ses boyaulx verse eaue a groz boullon, Bas en *terre* - table n'a ne tresteaux -. Le lesserez la, le povre Villon ? (VILLON, Poèmes variés R.H., c.1456-1463, 69).

- *Contre terre* : Contre *terre* pasmer m'esteut (Mir. emp. Julien, 1351, 195).

. *Verser qqn contre terre.* V. *verser* v. Lexiques

- *En terre.* "Au sol" : On doit estre au sueil hault et au dessoubz du vent, car un sangler ne autre beste n'a mie le vent de hault fors que de bas, car, si un homme estoit sus un arbre ou sus une souche, ja beste n'en auroit le vent ainsi que s'il estoit en *terre.* (GAST. PHÉBUS, Livre chasse T., 1387-1389, 281).

- *Par terre.* "Au sol" : ...mort le gettérent par *terre.* (Mir. femme, 1368, 205). Toutesvoyes dit-il que ledit deffunt bouta par *terre* ledit Jehan Eutasse de ladite fourche, senz le navrer (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 412). ...[il] luy fist hurter si rudement a son atour qu'il l'envoya par *terre* (C.N.N., c.1456-1467, 238).

. *Aller / choir / tomber à / en / par terre.* "Tomber sur le sol, s'écrouler" : Et le ciel qui est honorable, quant il est replect de pluie, il desire que elle chiee a *terre*. (ORESME, E.A., c.1370, 414). ...la somme de cinquante florins, pour convertir et emploier en la réparation des ponts du chasteau, qui alloient par *terre* (Comptes roi René A., t.1, 1476, 43). Quant a moy ne m'en puis garder, Quant il me souvient de Marie, Laquelle ay veu si tresmarrie Qu'en *terre* tumboit sans cesser. (Pass. Auv., 1477, 271). ...si aucun animal y est mis, de tant forte vie puisse il estre, incontinent est mort, et si, d'aventure, aucun oysel vole sur icelui endroit, incontinent chet mort à *terre*. (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 72 r°). Icy soubdainement le temple et les ydolles cheent par *terre* et se font en bisme. (LA VIGNE, S.M., 1496, 447).

. *Mettre / porter par terre.* "Abattre" : ...et venant rencontrer son homme de chocq comme deux tours, le porta à *terre* (CHASTELL., Chron. K., t.3, c.1456-1471, 357). Vous avez veu comment aussi Leur bouloart ont mis par *terre.* (Myst. siège Orléans H., c.1480-1500, 170).

. Au fig. *Se trouver à terre.* "Être terrassé" : ...la lute est si foible de ma part que tout temps me trueuve a *terre*. (GAST. PHÉBUS, Livre oraisons T., c.1380-1383, 51).

- [D'une construction] *Par terre.* "Qui est au niveau du sol, au rez de chaussée, sur la terre battue" : ...icellui [hotel] ouvert, entra dedens une chambre par *terre* dudit hostel, en laquelle, dedens un grand coffre qui estoit ouvert, il print un petit coffret qui

dedens estoit (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 262). Ont esté assemblez entre la sale du Palaiz et la Chambre de Parlement et les grans galeries par bas ou grant preau par *terre* le Roy nostre Sire, les roy de Sicile, duc de Berry (BAYE, I, 1400-1410, 231). ...monseigneur le duc (...) vint en le chambre dudit monseigneur l'abbé estant par *terre* et entra ledit duc par l'uich du quillet (LA TAVERNE, Journ. Paix Arr. B., 1439, 49).

- *Sur terre.* "Au sol" : ...[vous] secherez sur *terre* comme la belle herbe dedans le four chault (C.N.N., c.1456-1467, 177). O temple, il te fault fondre Et sur *terre* toy abismer. (Pass. Auv., 1477, 225).

- *Ver de terre* : ...car iceulx menuz gens et vers de *terre* susserent tout le noble sang de France (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 150 r°).

Rem. SAINT-GELAIS, *Séj. honn.* J., c.1490-1495, v;7741-7722.

- *Battre qqn comme terre* : Ribaulx, delivrés vous grant erre De despoillez ces gens tous nuz, Et a lez batre comme *terre* Emploiez toutes vous vertus. (Myst. st Adr. P., c.1450-1485, 80).

b) En partic. [Comme lieu soumis aux déformations] : O obscur aer, Coment pourter - puis mon enfant ? *Terre* trambler, L'aer deust toner - et l'eau corant Et la dorment deussent falhir [;] Le feu ardent Par grief torment - deust tout morir. [La terre est envisagée ici comme un des quatre éléments de la physique ancienne, avec l'air, l'eau et le feu] (Pass. Auv., 1477, 247). L'aer si trestroublé lors estoit Que il n'y avoit clarté nulle, De soleilh, de feu ne de lune. La *terre* trambloit par esfors ; Ressussité sont pluseurs mortz. (Pass. Auv., 1477, 274). Cestui predist les portans des *terres* qui furent en son temps, de quoy parle Pline (...) : "Factum est (...) ingens terrarum portentum (...) in agro Mutinensi, scilicet namque montes duo interse concurrerunt..." (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 66 v°).

- *Mouvement de terre* : ...sans oblier à ramentevoir sommairement les plus grans strages, clades et batailles qui oncques furent, aussi les mouvemens de *terre*, tonnoirres, tempestes, fouldres et choses semblables, dignes de avoir escout et tenir à memoire (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 10 r°).

. *Terre mote* : ...puis alla en Inde et subjuga tout jusques au mont de Melade, où plusieurs monterent pour eulx garantir de lui, qui là ne pot monter pour ung *terre* mote qui fut lors (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 26 v°).

- *Tremblement de terre.* V. *tremblement* v. Lexiques : Car se aucun estoit qui ne crainsist chose du monde ne mouvement ou tremblement de la *terre* ne inundacions ne autres choses terribles et horribles, il seroit forsené ou il seroit comme celui qui ne sentiroit nulle douleur. (ORESME, E.A., c.1370, 208).

- *Tremble-terre* : Tramble-*terre* pareilhement Ce fait par la force du vant, Que dessoubz terre s'est inclus (Pass. Auv., 1477, 274).

2. "Sol cultivable, champ arable" : Et que tele proporcion come le laboureur des *terres* a au cordouennier, chascun en son ouvrage, tele proporcion ait l'euvre du cordouennier a celle du laboureur. (ORESME, E.A., c.1370, 295). ...mais convient que l'ame de l'auditeur soit preparee par bonne acoustumance ad ce que elle se delicte et esjoïsse en bien et que elle ait haine de mal, en la maniere que la *terre* doit estre bien cultivee afin que elle nourrisse la semence. (ORESME, E.A., c.1370, 532). ...et la plus grant partie de son temps a usé de labourer *terres* et vignes, jusques environ le derrenier voyage que le roy fist en Flandres (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 31). ...[il] se mist a la queste, tant par le bois comme es prés, *terres* et places voisines d'environ [Le paysan a perdu un veau] (C.N.N., c.1456-1467, 88). Et si [la semence] tumbe entre l'espine, L'espine la semence destruit, Qu'en bonne *terre* porte fruit. [Réf. à la parabole du semeur (Luc 8, 5-15)] (Pass. Auv., 1477, 137). ...et ordonna aux Hebrieux escripre de la main dextre, en venant à senestre, car par avant escripvoient alant et venant ainsi que l'on laboure les *terres* à la charrue. (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 48 r°). ...après qu'il eut veu l'experience de la rane verte, laquelle il mist en ung pot neuf et l'en sepultura en my les *terres* à blef, lesquelles il recite au moïen d'icelle estre exemptées à tempestes et noximens de l'air. (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 64 r°). ...fist aussi ung traictié sur les dirrections et predist la sterillité de la *terre* trois ans devant (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 91 v°).

- *Biens de terre.* "Récoltes" : ...l'Université ala, assemblée de toutes ses facultez et nations, en pelerinage solonelment pour la paix de l'Eglise, santé du Roy et biens de *terre* à Saincte Katerine (BAYE, I, 1400-1410, 100).

. *Fruits de terre* : ...prier Dieu pour la conservacion des fruis de *terre*, qui estoient très fort diminuez et dommagiez par les froidures et par les pluyes continueles (FAUQ., II, 1421-1430, 235).

- [P. métaph. biblique] : Mes le doulx cuer, s'est bonne *terre* Laboree par devocïon, Arosee par contrictïon (Pass. Auv., 1477, 137).

- Prov. : Tost tire a fin ce que *terre* a conchut. (MOLINET, Faictz Dictz D., 1467-1506, 271). Faillir ne poeult *terre* bien labouree. (MOLINET, Faictz Dictz D., 1467-1506, 335).

3. "Sol où l'on enterre les morts, lieu de sépulture" : En pou de terme sera viande aux vers, et aussi bien pourira en *terre* que cellui de la plus povre femme qui soit (CHR. PIZ., Trois vertus W.H., c.1405, 14).

- *Terre profane.* "Terre non consacrée" : ...ceulx de chapitre avoient dit et menassé (...) de faire mettre le corps dudit evesque, qui estoit moult griefment malade au lit, en *terre* prophane comme excommunié (BAYE, I, 1400-1410, 276). Et les corps dudit conte d'Armaignac, dudit de Marle et de Remonnet furent par l'ordonnance d'aucuns du Conseil du Roy sequestrez et mis en *terre* prophane es champs de la Cousture Saint Martin dedens Paris (FAUQ., I, 1417-1420, 137).

- *Terre sainte.* "Terre consacrée" : ...ycellui, par le congié de l'église, ensevelir et mectre en *terre* saincte en église, au cimetière, secrètement et sans solennité. (Ch. VI, D., t.2, 1382, 4). ...que le corps dudit deffunct (...) soit délivré (...) pour estre inhumé en *terre* sainte (Ch. VI, D., t.1, 1413, 365). ...recitent en oultre le contenu en leur requeste afin que le corps soit desterré et mis en *terre* sainte (FAUQ., III, 1431-1435, 6). Et que en voise vistement Prandre les corps de noz amis, Et faire leur enterrement En *terre* saincte et leur obis. (Myst. siège Orléans H., c.1480-1500, 161). ...emprés les eglises, en l'atre et *terre* sainte (COLART MANS., Dial. créat. R., 1482, 130). Allons tost, plus ne sejournon, Les deux bons martirs dela querre Pour les mettre en saincte *terre*, Ainsi comme il leur apartient. (Myst. st Laur. S.W., 1499, 283).

- *Bouter / mettre / porter / sevelir qqn en terre / dessous la terre.* "Enterrer qqn" : De plourer ne me puis tenir Quant mon seigneur voy mettre en *terre*. (Mir. ev. arced., c.1341, 121). ...à Andriet du Croq (...) pour faire les obseques de Groignet et le mettre en *terre* (Compte Navarre I.P., 1367-1371, 366). ...et doye scavoir, que tantost elle sera boutee en *terre*, et sa charoingne rongee de vers (GERS., Noël, p.1404, 295). Cy est comment on porta Lazaron en *terre* (MARCADÉ, Myst. Pass. Arras R., a.1440, 106). Venez

avecques nous, si vous porterons en *terre* sur nostre chariot, ou cimitere de nostre ville. (C.N.N., c.1456-1467, 64). Desoubz la *terre* vous fault mectre. (Pass. Auv., 1477, 105). Mectés le en *terre* ; il est mort. (Pass. Auv., 1477, 163). En *terre* les mectrons parfon. (Pass. Auv., 1477, 233). ...il est mort piece a ; Alons le en *terre* sevelir. (Pass. Auv., 1477, 251). Rommain, gardez le corps mon pere. Je vois le tressainct pere querre Qui le viendra bouter en *terre*. (Myst. st Laur. S.W., 1499, 184).

. *Donner qqn à terre* : Il vous fault a *terre* donner, Mes premier je vous baiseré. (Pass. Auv., 1477, 105).

- *Aller / reposer en terre.* "Être enterré" : Ainsi fault que chascun s'en aille En *terre* dont il est venuz (Mir. fille roy, c.1379, 30). Nicodemus, je pressuppose Que nous ne facions nulle chose Que desplaisante soit a Dieu, De vouloir que ce corps reppose En *terre* qu'est si villain lieu ? (Pass. Auv., 1477, 259).

- *Estre en terre avec les fourmis.* "Être mort et enterré" : Leur souvient il point du voyage Qu'i nous vindrent ci assaillir, Dont plusieurs d'eulx sont en ostage, En *terre* oveques les fromiz ? (Myst. siège Orléans H., c.1480-1500, 533).

- *La terre le demande.* "Il est destiné à mourir" : EVE. Il est temps de payer l'amende, Selon le decours de nature, Car la *terre* sy nous demande Pour nostre griefve forfaicture. (Myst. Pass. Troyes B., a.1482, 126).

III. - [Subst. massif] *De la terre.* "Matière qui forme la couche superficielle de la croûte terrestre ; matière ou substance tirée du sol et employée à différents usages"

A. - [Un des quatre éléments] "Matière, substance qui forme la couche superficielle de la croûte terrestre" : ...c'est assavoir en leur corps qui ne sont que *terre*, elles [les vierges] portent un tresor precieux (Mir. nonne, 1345, 314). Empongnons boe et *terre* ensemble Et quanque pourrons amasser (Mir. parr., 1356, 28). Et ainsi puet l'en, par ymaginacion, proceder sans cesser. Et semblablement de quelconque corps ou magnitude si comme *terre*, eaue, une pierre, une busche, et cetera, chascun a pluseurs parties, et de ces parties chascune a pluseurs parties, et ainsi touzjours oultre (ORESME, C.M., c.1377, 46). Si come la *terre* touche a l'eaue et a l'air et nouz touchons a l'air et l'air au corps en quoy il est contenu, et ainsi de chascun jusques au derrenier ciel qui n'est contenu en nul autre corps mais encore touche il au corps qu'il contient. (ORESME, C.M., c.1377, 54). ...elle lui donna une poignie d'erbe et toute la *terre* que elle arracha tenant à icelle herbe (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 294). Quel avantage as tu, ne que un aultre ? Neant plus que aroit un tas de *terre* couvert d'un parement de cellui qui seroit soubz une povre flossoye. (CHR. PIZ., Trois vertus W.H., c.1405, 14). Le melancolique a les condicions et qualitez de la *terre* qui sont froideur et secheur. (CIB., p.1451, 219). ...et nest pas merueille car ilz [les mélancoliques] sont aterris et de la condicion de la *terre*, et pour ce a grant peine se relieuent pour contempler ou pour prier, ou pour estudier ou pour faire operacion spirituelle. Et pour tant ilz doiuent eulx soustenir et ne se doiuent pas laisser cheoir ne aggrauer iusques aulx condicions de la *terre* qui sont froideur et secheur. (CIB., p.1451, 219). De *terre* vint, en *terre* tourne ! (VILLON, Test. R.H., 1461-1462, 77). Entre aucunes de ses choses, recite avoir experimenté ce qu'il avoit trouvé escript d'un lieu qui est entre Naples et Puteolum. C'est comme un mareschage sec, combien qu'il y ait *terre* luctueuse et bourbeuze. (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 72 r°). DOYEN. (...) Presupposons que pour delit Ne le faciez ne pour plaisance, Puisque le mal vous est eslit, Il [fault] avoir du corps l'aisance Ou mourir. (Ilz le maynent en ung lieu fait de *terre* et de cendre.) OFFICIAL. Ce n'est pas scïence De vouloir tant s'esvertuer A faire jeune n'abstinence Ou mal se peult constituer. (LA VIGNE, S.M., 1496, 560).

- *Couvrir qqn de terre.* "Ensevelir qqn" : Adonc le coeuvrent de *terre* en la fosse (MARCADÉ, Myst. Pass. Arras R., a.1440, 106).

- *Terre morte.* "Terreau" : ...certaine *terre* morte ou fumier que le dit Ythier gectoit ou faisoit gecter contre la porte de l'ostel d'icellui suppliant (Doc. 1447. In : P. Rézeau, R. Ling. rom. 78, 2014, 435). [Archives hist. de la Saintonge et de l'Aunis]

B. - "Matière ou substance tirée du sol et employée à divers usages" : En Henault et ou Liege les fevres usent en leurs forges de charbon de *terre*, qui est de fure odeur et le sent on de loing. Qui est cellui ou celle, ou soit dame, pucelle ou vierge ayant le cuer entier, qui passa parmy ladicte forge alumee et sans ferir cop de martel sus l'enclume, ne sentira la fumee ? (MÉZIÈRES, Songe vieil pèl. C., t.1, c.1386-1389, 345). ...et ancores les mors l'en menoit tout nuz à charretées, sans braies ne sans autre couverture, ou Marchié aux pourceaulx lez la porte Saint Honoré, et à peinne metoit l'en un po de *terre* sur eulx. (BAYE, II, 1411-1417, 85).

- *Terre de robe.* "Terre à foulon" : Faictes prendre de la *terre* de robes et tremper en leissive, puis mectre sur la tache et laissiez secher, et puis froter (...). Ou se vous n' avez *terre* de robes, faictes mectre cendres tremper en lessive et icelles cendres bien trempees mectez sur la tache. (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 132).

- [Comme matériau de construction] : ...n'y avoit que une paroy entre ces deux chambres, qui n'estoit que de *terre*. (C.N.N., c.1456-1467, 333). Pline en son VIe livre, ou chappitre LI, dit qu'ils furent inventeurs de fere maisons de *terre* et prindrent exemple à l'yrondere faisant son nid. (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 16 v°).

- [Comme matériau de poterie, d'éléments de construction] "Matière argileuse employée pour faire des briques ou de la poterie" : Et, avec ce, lui monstra un botereau assez gros, lequel estoit en icelle chambre, en un petit pot de *terre* tout nuef (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 325).

. *Terre cuite* : ...la voulurent escripre [la science des étoiles] sur toutes autres, en deux coulonpnes, l'une de marbre, l'autre de *terre* cuite, affin que si par eaue venoit le premier deluge, le marbre peust resister, et la *terre* cuite contre celui du feu. (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 12 r°). ...pour doubte d'un second deluge, mist il en escript en sept coulonnes d'arain les VII ars liberaux et les autres VII en coulones de *terre* cuite (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 17 r°).

. *Forte terre.* "Substance argileuse" : ...pour forte *terre* pour plastrer le dit molin (Doc. 1389. In : Y. Coutant, Terminol. du moulin médiév. dans le comté de Flandre, 1994, 907).

. *Terre rouge* : Item, ont et doivent avoir le blot, la rouge *terre* et la mousse, hors deffens. (HECTOR DE CHARTRES, Cout. R., 1398-1408, 97).

. *Terre à potier.* "Substance argileuse" : ...pour avoir osté le fondement du dit viez moulin a eaue (...), mettre *terre* a pottier affin que l'eau n'entrast en icellui moulin (Doc. 1401. In : Y. Coutant, Terminol. du moulin médiév. dans le comté de Flandre, 1994, 907).

- [Comme substance employée dans des préparations médicinales]

. *Terre* (*scellée*). "Terre argileuse rouge, mise en pastille et marquée d'un sceau" : Ou prenés bol armenic [et] *terre* seellee egaument et soient amoliés d'uille rosat (HENRI FERR., Modus et Ratio, Livre deduis T., c.1354-1377, 209). [*Cf.* note de l'éd. p.355] Et autres valent proprement À médicine seulement Comme la *terre*

appellée Vulgairement *terre* séellée, Bole d'Arménie et triacle, Et agaric, sans point de macle (LA HAYE, P. peste, 1426, 124). Fault cy touchier de celle *terre*, Qui par les Maistres de Phisique Est nommée bole Arménique, De laquele est souvent prouvé Par certains effectz et trouvé Qu'elle vault merveilleusement Et donne grant asseurement Contre le mal d'épidémie. (LA HAYE, P. peste, 1426, 130). *Terre* séellée, terra sigillata en latin, est une manière de terre blanche que l'en apporte d'oultre mer, de froide et sèche nature trempeement qui a propriété à conforter le cuer et vault moult contre venim. (LA HAYE, P. peste, 1426, 231).

Rem. Textes méd. fr., éd. R. Arveiller, c.1350. In : *Romania* 94, 1973, 175.

. *Terre blanche* : Terre séellée, terra figillata en latin, est une manière de *terre* blanche que l'en apporte d'oultre mer, de froide et sèche nature trempeement qui a propriété à conforter le cuer et vault moult contre venim. (LA HAYE, P. peste, 1426, 231).

- Au plur. "Amas brut de gangue et de minerai tel qu'il sort de la mine et n'ayant pas encore subi de traitement" : Ce jour maistre Pierres Granier, qui estoit retourné le jour précédant des mines d'argent où je l'avoye lessié pour peser et faire peser, estimer et inventoirier le plomb et cuivre la mine crue, les *terres* et regrez, loupes, lait de mines (Aff. Jacques Coeur M., 1453-1457, 258). [R. M.]

TERRÉ, **subst. masc.** (terré[1])
[GD : *terré* ; FEW XIII-1, 248a : *terra*]

"Rempart de terre" : Lonctemps furent nos gens en celle fermeté, Et par devant le pont dont je vous ay parlé Furent faittes deffences, bretesces ou *terré*, A la fin qu'i ne soient soupprins ou engané. (CUVELIER, Chans. Guescl. F., c.1380-1385, 414). [R. M.]

TERRE, **verbe** (terre[2])
[GD : *terre* ; FEW, Ø lat. *terere*]

"Broyer, user" : ...Le roy des Francs, si offenseur parent, A qui fureur et sang te devoit traire Pour *terre* honneur et vie luy soustraire (CHASTELL., Ép. Phil. Bourg. K., 1456, 153). [R. M.]

TERRÉ, **adj.** (terré[2])
[*FEW XIII-1, 252b : *terra* (?) (?)]

"Formant rebord (?)" : Sur un champ *terré* vert rond, un gros saffir. (Doc. 1360. In : L. Douët d'Arcq, Bibl. Éc. Chartes 40, 1879, 558).

REM. *Cf.* GD VII, 693b, *s.v. terree*, doc. 1398, *thieree* "terme d'orfèvrerie" [R. M.]

TERREAN, **adj.** (terrean)
[*FEW XIII-1, 254b : *terra*]

A. - "Terrestre" : ...il a vestu le vestement *terrean*, c'est a dire de char. (FOUL., Policrat. B., III, 1372, 223).

B. - "(Propriétaire) terrien"

Rem. *Guill. Orange* T.H.G., p.1450, gloss. (*terrean*). [R. M.]

TERREAU, **subst. masc.** (terreau)
[FEW XIII-1, 253a : *terra* ; TLF XVI, 129a : *terreau*]

"Débris de pierres, terre" : Item, quiconques fera maçonner ou faire aucunes ediffices, en la ville de Paris, par quoy il luy sera mestier de mettre aucuns *tereaux*, piarres, merrien, gravois ou autres choses, sur la voirie du Roy nostre Sire, faire le pourra par si que en telle manière que (...) il ait les tombereaux, hoteurs ou porteurs tous prestz pour porter lesdiz gravoiz, pierres, merrien, et autres choses aux lieux accoustumez (Mét. corp. Paris L., t.1, 1351, 43).

REM. Plutôt que le mot *terreau*, sans doute est-ce une forme du mot *terral*. V. *terral* C. [R. M.]

TERREE, **subst. fém.** (terrée)
[T-L : *terree* ; GD : *terree* ; FEW XIII-1, 246a : *terra*]

A. - "Terre, sol"

Rem. *Myst. process. Lille* K., t.3, a.1485, 39/667.

1. *À/sur la terree.* "À terre" : Et puis sus Olivier courut a la volee, Tant qu'ilz sont tous les deux cheüx sur la *terree* (Gir. Vienne D.B., c.1350-1400, 191). Telle paour li print qu'il chust a la *terree* (Renaut Mont. B.N. V., c.1350-1400, 356). Quand il fut du boys a l'entree Que jour faillit et la nuit vint, Dont la convint, celle vespree, couchie a la dure *terree*... (TAILLEV., Destr. D., c.1427-1430, 49). Du ceval l'abat mort tou jus a le *tieree* (Jourd. Blaye alex. M., a.1455, 199). Le tonniel a sacquiet de l'iaue a le *tieree* (Jourd. Blaye alex. M., a.1455, 378). A genoux devant lui se jette a le *tieree*. (Jourd. Blaye alex. M., a.1455, 387). [autres ex., *cf.* gloss. de l'éd.]

- *Monter sur/venir à la terree.* "Débarquer"

Rem. *Jourd. Blaye alex.* M., a.1455, gloss. (*tieree*).

2. "Terrassement, remblai" : Et envoiièrent chil de l'ost tout environ Ippre copper et abatre bos, et fagoter, et acariier à fait, et puis mettre et asseïr sur les *terrées* des fossés, et là, enmoier (FROISS., Chron. R., XI, c.1375-1400, 121).

3. "Sol de terre battue"

Rem. Doc.1339, 1341, 1398, 1419, 1431 ds GD VII, 693b.

B. - DRAP. "Apport de terre à foulon mis dans le bain de lavage destiné à purger les draps des corps gras accumulés au cours des opérations précédentes ; bain obtenu avec cet apport" : ...se uns foulons fouloit ne faisoit fouller en se wisine 2 dras u 2 couvretures a plommet en une *tierée* u en vaissiel a 2 fies qu'il soit a 20 s. a le halle, dont li nonchieres aroit 5 s. Et se on trouvoit viese *tierée* en l'ostel, il seroit as lois devant dittes. (Drap. Valenc. E., 1358, 322).

Rem. *Cf.* G. De Poerck, *La Drap. médiév. en Flandre et en Artois*, t.1, 1951, 93-97. [R. M.]

TERREGUARDE, **subst. fém.** (terreguarde)
[GD : *terreguarde* ; FEW XIII-1, 252a : *terra*]

"Police"

REM. Doc. 1493 (Agen) ds GD VII, 693c. [R. M.]

TERRELIER, **subst. masc.** (terrelier)
[GD : *terrelier* ; FEW XIII-1, 247b : *terra*]

"Pionnier"

REM. Doc. XIVe s. (Ain) ds GD VII, 693c. [R. M.]

TERREME, **subst. fém.** (terrème)
[*FEW XIII-2, 301b : *triremis*]

ANTIQ. MAR. "Navire à trois rangs de rames" (synon. *trirème*) : *Terreme.* Voyéz sus a quinquireme. (BERS., glossaire, c.1354-1359, ms. Paris, B.N.F., nouv. acq. fr. 27401, f° 162a). [F. D.]

TERREMENT, **subst. masc.** (terrement)
[FEW XIII-1, 244b : *terra*]

"Territoire"

REM. Doc. 1476 ds Delb., *Rec. de notes lexicol., s.v. terrement*. [R. M.]

TERREMOTE, **subst.** (terremote)
[T-L : *terremote* ; GD : *terremot*/*terremote* ; FEW XIII-1, 258a : *terra*]

"Tremblement de terre" : En cele an la veille del Tiffaine fut la *terremote*. (Chron. London A., c.1350, 26). Du *terre-mote* qui advint ou roiaume et païs d'Aragon (CHART. J., Chron. Ch. VII, V., t.3, c.1437-1464, 70). Item. Est allé en ruine par le mesme *terre-mote* ou tremble-terre la moitié du pays de la Pouille (CHART. J., Chron. Ch. VII, V., t.3, c.1437-1464, 71). ...par ledit *terremote* est allee a ruyne la moitie dune cite nommee Troye (WAVRIN, Chron. H., t.5, p.1471, 368). Achademie fut une cité laquelle estoit fort traveilliee de tremblement de terre (...). ...icellui *terremot*... (COLART MANS., Dial. créat. R., 1482, 246). ...prenostica du *terre mote* et de la pestillence des bestes et de la ruyne des hommes (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 77 r°).

Rem. Ex. d'a.fr. et BERS. (*terremeute*) ds GD VII, 693c-694a. *Cf.* aussi GD VII, 693c, *terremot* : ex. d'a.fr. et mil. XIVe s. (*Chron. d'Angl.*). [R. M.]

TERRENEL, **adj. et subst. masc.** (terrenel)
[T-L (renvoi) : terrenal ; GD : *terrenel* ; FEW XIII-1, 261a : *terrenus*]

I. - Adj. "Terrestre"

Rem. GOULAIN 1374 (*il* [l'Ancien Testament] *est de ancien temps et terrenel, et le nouvel est celestiel*) ds GD VII, 694a.

II. - Subst. masc. "Être terrestre, homme"

Rem. GOULAIN 1374 (*la division des celestielz et des terrenelz*) ds GD VII, 694a. [R. M.]

TERRENEUR, **subst. masc.** (terreneur)
[*FEW XVII, 324b : *ter* (?) (?)]

"Celui qui chaule ?" : ...pour avoir fait les dictes parois et plackiet (...) ; a Rogier de Oot, *terreneur* pour cautch de son mestier blanckier les dictes parois (Doc. 1432. In : Y. Coutant, Terminol. du moulin médiév. dans le comté de Flandre, 1994, 507). [Relevé par T. Matsumura, *R. Ling. rom.* 64, 2000, 281] [R. M.]

TERRENQUE, **adj.** (terrenque)
[GD : *terrenque* ; FEW XIII-1, 244a : *terra*]

"Terrestre" : Nature Donne gaie et verde vesture A la basse especе *terrenque* Avoec coulour inde et rosenque (Pastor. B., c.1422-1425, 206). [Seul ex.] [R. M.]

TERRER, **verbe** (terrer[1])
[T-L : *terrer* ; GD : *terrer*[1] ; FEW XIII-1, 255a : *terra* ; TLF XVI, 130b : *terrer*]

I. - Empl. trans.

A. - "Remplir, couvrir de terre" : Si furent les fossés remplis à grant pain,e et tout *teret* par deseure telement que tout homme y pouoit passer (FROISS., Chron. R., IX, c.1375-1400, 89).

Rem. Ex. d'a.fr. et doc.1437 ds GD VII, 694b. Aussi : *Item la dicte maison sera terrée bien et suffisaument partout ou il appartendra dessoubz les solles et de bonne matiere et bassée de bonne pierre dessoubz les croix* (Doc. 1401 : Charles de Beaurepaire, "Notes et documents divers. Devis pour la construction d'un presbytère à Touville [25 novembre 1401]" dans *Bulletin de la Commission des antiquités de la Seine-Inférieure. Procès-verbaux de la Commission des antiquités de la Seine-Inférieure pendant l'année 1904*, vol. 13, 1904, 312).

B. - "Construire en torchis" : Item, ont l'argille, le sablon à *terrer* leurs maisons et à fere leurs aferes, par le congié du sergent de la garde (HECTOR DE CHARTRES, Cout. R., 1398-1408, 61).

II. - *Terrer qq. part.* "Habiter qq. part"

Rem. DESCH., *Oeuvres* Q., t.6, c.1370-1407, 149 (*En son pais, où elle terre*...). [R. M.]

TERRER, **subst. masc.** (terrer[2])
[GD : *terrer*[2] ; FEW XXIII, 134a : o.i.]

[Outil, engin de guerre]

REM. Doc. 1446 (Metz) ds GD VII, 694c. [R. M.]

TERRESTIEN, **subst. masc.** (terrestien)
[T-L : *terrestïen* ; GD : *terrestien* ; FEW XIII-1, 262b : *terrestris*]

"Habitant de la terre, homme" : Tormens tres horribles Horreurs invisibles, A voir impossibles Aux *terrestiens*... (MOLINET, Myst. st Quentin C., c.1482, 16). [l. *terrestriens* ? *Cf.* note] [R. M.]

TERRESTIN, **adj.** (terrestin)
[GD : *terrestien* ; *FEW XIII-1, 262b : *terrestris*]

"Terrestre" : ...dedens voz maisonnettes Moynes Chartreux, Hermites clandestins, Vrays celestins en ces lieux *terrestins*, Ditz Celestins, et doulces chançonnettes Chantez à Dieu (LA VIGNE, Compl. roy Bazoche M.R., 1501, 401).

V. aussi *terrestrin* [A. B.]

TERRESTRE, **adj.** (terrestre)
[T-L : *terrestre* ; GDC : *terrestre* ; FEW XIII-1, 262a : *terrestris* ; TLF XVI, 131a : *terrestre*]

A. - [Correspond à *terre*, p. oppos. au ciel] "De la Terre, qui appartient à la Terre, qui est propre à la Terre, qui a lieu sur la Terre" : ...li homme qui ne renonce A la possession *terrestre* Ne peut disciple de Dieu estre. (Tomb. Chartr. Trois contes S., c.1337-1339, 104). Cil qui ceste cause maintiennent Afferment pour voir et soustiennent Que la joie en est si parfaite Qu'estre n'en puet nulle si faite En trés tout ce monde *terrestre*, Et n'en porroit autrement estre, Et bien moustrent cause pourquoy. (MACH., D. Aler., a.1349, 298). Or voions nous sensiblement que une chose pesante de matiere *terreste*, pour la figure dont elle est composee, se tient sus l'eaue qui est moins pesante, si comme fet une nef ou un vaissel de metal, et autres choses dedens tel vaissel qui sont de tres pesante especе, si comme or et plun. (ORESME, C.M., c.1377, 400). Mes par aventure, aucun pourroit contre ce obicier, premierement car il n'est pas possible par nature que corps *terrestre* et pesant soit mis ou fait si haut comme sus tout l'aer (ORESME, C.M., c.1377, 402). Plus le desir que rien *terrestre*, Mais rien n'y vault, ce ne peut estre (CHR. PIZ., M.F., I, 1400-1403, 22). ...ilz se sentiront despouillez et desnuez de celle ignorance, rudece et pesanteur *terrestre* que avoir au monde souloient (CHR. PIZ., P.V.H., 1416-1418, 49). Maiz, à parler certainement, L'umain et noble entendement Si est exempt de ceste loy Par le plaisir du benoist Roy, Car il descent et prent son estre De plus hault povoir que *terrestre* (LA HAYE, P. peste, 1426, 69). Car toute la rondeur *terrestre* ne suffiroit pas pour habiter et labourer tous ensemble ceulx qui sont mors et vifz en la lignie de Juda (CHART., L. Esp., c.1429-1430, 108). Telz grans labeurs te font aparcevoir Tes faictz *terrestes* Variables et tout plains de tempestes (MESCHIN., Lun. princes M.-G., c.1461-1465, 82). Neccessité est de sçavoir En quel vertu est que tu montres Les grans signes que tu demonstres, S'ilz sont

celestes ou *terrestres*. (Myst. Pass. Troyes B., a.1482, 597). ...et des autres esperes, ausquelles il imposa nom et aux estoilles et corps celestes, qui sont en grant et merveilleux nombre et plus que les autres choses, et bailla aussi nom aux quatre ellemens et choses *terrestres* (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 11 r°).

- *Lieu terrestre/Paradis terrestre.* "Lieu où Dieu plaça Adam et Ève ; éden" : ...quatre nobles vertuz Que no premiers péres Adam perdi Par son meffait et s'en demoura nuz, Quant hors du lieu *terrestre* fu jettez. (Mir. prev., 1352, 276). Vray Dieu, pére qui (...) le meis [homme] en si noble estre Conme est le paradis *terrestre*... (Mir. mère pape, c.1355, 375). Et quant dou quart de vostre amour puis estre Mis hors d'enfer en paradis *terrestre*, Se je ne l'ay, y ne me porroit nestre Doleur ne peinne Qui tant me fust oublique ne senestre, Car ce seroit pour l'onneur et le mestre Perdre dou tout, et la joie celestre Et la mondainne. (MACH., F. am., c.1361, 154). Le Flumaire est une riviere Belle, clere, seinne et legiere, Si douce comme yaue puet estre, Et keurt en Paradis *terrestre*. (MACH., P. Alex., p.1369, 190). Il fist le Paradis *terrestre*, Dont l'omme fu signeur et mestre, Et dedens le mist pour ouvrer ; Legierement le puis prouver. (MACH., P. Alex., p.1369, 191). Mais aussy es premiers parens, qui les chassa hors de paradis *terrestre*, qui leur bailla telle division en eulz et contre Dieu ? Tout [ce] je feis, Orgueil, parce que je leur feiz desirer avoir science semblable a Dieu (GERS., Noël, p.1404, 304). Et du bel et gracieulx estre Qu'on nomme paradis *terrestre* Lors fut bannis lui et sa femme De paradis a grant diffame Et envoies en grant misere En paine et en labeur sur terre. (MARCADÉ, Myst. Pass. Arras R., a.1440, 4). Pour communiquer sa bonté, Dieu Forma l'omme de pourriture, Et luy donna la couverture De purité et d'ignoscence, Et puis luy bailla demeurance Ou lieu *terrestre* paradis (Myst. st Adr. P., c.1450-1485, 93). Mon Createur, qui par nostre salvacion nasquites de la glorieuse Vierge Marie en Bethleem, comme bien je le croy, et de vostre naissance tout le monde fut enluminez, qui allastes par le monde et y fustes plus de trente et deux ans passés, et feistes au commencement Adam et Eve, desqueulx nous sumes venus et furent en paradis *terrestre*, lieu moult delictable (BAGNYON, Hist. Charlem. K., c.1465-1470, 56). ...par celle occasïon [Dieu] Ne leur devoit point pardonner Mais les va tantoust debuter Dehors de paradix *terrestre* (OUDIN, St Genis M.S., c.1490, 94).

. [Par compar.] "Lieu idéal" : ...Dont mes ris, ma joie et mes chans Sont si feni, ne say pourquoy, Qu'il me couvient taire tout quoy, Se ce n'est pour ceste raison Que j'ay veüe la maison Qui trop plus belle est de tout estre, Que ne soit paradis *terrestre*. (MACH., R. Fort., c.1341, 114). Et quant tu avras en ce huis entré et passé, si enterraz en un preel bel et plaisant et raempli de tous bons fruis et de toutes bonnes odours, si qu'il n'est nulz qui soit en ce lieu a qui il ne soit advis qu'il soit en Paradis *terrestre* (Bérinus, I, c.1350-1370, 66). Nulle si plaisant ne puet nestre ; C'est uns drois paradis *terrestre* De li veïr Et oïr Et sentir. (MACH., Les lays, 1377, 436). Cy commence a parler du paradiz *terrestre*, des regions et principalles provinces qui sont es troiz parties du monde (LA SALE, Salade, c.1442-1444, 137). Medee entre les autres tant fu joyeuse quant elle vey la lueur et flamboyance du veaurre, qu'il lui fu advis qu'elle entroit en paradis *terrestre*. (LEFÈVRE (R.), Hist. Jason P., c.1460, 209). Et fut vray que ledit an quarante cinq, environ la Sainct Michiel, ledit Galiot s'estoit party de son maistre le duc de Millan, tant pour voyaiger et pour veoir du monde comme pour faire armes de son corps, pour soy advancer en renommée, qui est et doit estre le paradis *terrestre* de josne noble couraige (LA MARCHE, Mém., II, c.1470, 64). Regarder a destre, a senestre, Ne fut james plus gente place ; C'est comme ung paradis *terrestre* Et aussi comme ung lieu de grace. (Myst. siège Orléans H., c.1480-1500, 179). Oncques ne fut si sumptueux demayne Pour voir autant de choses decorees, Grans escussons a fleurs de lis dorees Sur l'eschauffault a dextre et a senestre Gectans fumees de senteurs odorees : Somme, c'estoit ung paradis *terrestre* ! (LA VIGNE, V.N., p.1495, 169).

- *Mansion terrestre.* V. *mansion* "La terre, séjour des humains"

- "Qui a la pesanteur des choses de la Terre" : Errer te voy, s'entre facteurs me comptes, Car mon engin est trop rude et *terrestre* (ROBERTET, Oeuvres Z., c.1450-1500, 102).

- [D'une pers.] "Qui est de ce monde" : ...j'ay de moy Presumé que ne pouoit estre Nulle si grant dame *terrestre* Con moy, pecherresse maloite (Mir. mère pape, c.1355, 368).

B. - [Correspond à *terre*, p. oppos. à la mer] "Qui a lieu sur terre (p. oppos. à ce qui a lieu sur mer, p. oppos. à *maritime*)" : Vela comment par mer fut son armee Aval le vent introduyte et formee De grosses nefs et marine ustencille. (...) Ce point vuidé par gens de grant conseil Fut advisé de faire l'appareil Et le pourchaz de l'emprise *terrestre* (LA VIGNE, V.N., p.1495, 137).

C. - [Correspond à *terre* au sens de "sol"]

1. "De la terre, du sol" : Vela du venin pestifere Pour corrumpre en bien peu d'espace Trestoute la region basse De l'air, et infere les fleurs, Et les fruitz, et autres labeurs *Terrestres* ["résultats des travaux de la terre"] (Cene dieux, c.1492, 128).

2. [D'une plante ; p. oppos. à *grimpant*] "Qui couvre le sol" : Item por le dolour de chief qui longement at dureit, R. une pongie de ruwe et une d'ierre *terrestre* a. tierche de fueilhez de lorrir et bangiez ichez chousez, cuisiez ensemble en aiwe et en vien, et de che ongies le chief. (...) Item R. evrone, sage, tercule yerre *terrestre*, destrenpreis tout ensemble en eawe caude, se les doneis a boire. (Méd. nam. H., c.1400-1500, 192). Item a celui qui ilh est avis que li chief fent, melle jus d'esdre *terrestre* avuec asil et oile, et en ongez les narinnes, et tantost cessera la dolour. (Méd. nam. H., c.1400-1500, 205).

- *Herbe terrestre.* "Lierre" : Et lors print d'icelles herbes aumosniere et *terrestre*, que elle lya en un petit drapelet blanc, et, en les y lyant, seigna icelles herbes de sa main, en faisant croix et disant sa paternostre tout au lonc (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 329). ...pour la hoster des maulx, peines, et travaux, et courroux que elle veoit que ladite Marion disoit que elle souffroit pour sondit ami qui ce marioit, comme dit est, fist lors deux chapeaux d'erbe *terreste* et d'erbe aumosniere, et en la presence d'icelle Marion. (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 355).

D. - [Correspond à *terre* au sens de "substance couvrant le sol"]

1. "Qui appartient à la *terre* comme élément (p. oppos. à l'eau, à l'air, au feu)" : Inde couleur seurmonte la perse en beauté et a plus de nature de l'air meslee avec les parties *terrestres* qui sont en [sa] complexion que n'a l'autre (CORBECHON, Couleurs S., 1372, 380). Mes par aventure, aucun pourroit contre ce obicier, premierement car il n'est pas possible par nature que corps *terrestre* et pesant soit mis ou fait si haut comme sus tout l'aer (ORESME, C.M., c.1377, 402). Mais par ce n'est pas dit quelle chose est simplement legiere et maintenant nous voions que feu est tousjours legier [et tousjours] est meu en haut, et terre et toutes choses *terrestes* sont meues en bas et au milieu (ORESME, C.M., c.1377, 662). Et pour ce on doit veoir que eaue bouillie donnee en maniere de beuvrage est meilleur, car en bouillant les parties de l'eaue se

rarefient et ainsi les parties *terrestres* vont au font et puis soit coulee (GORDON, Prat., c.1450-1500, I, 7).

2. [D'une substance] "Qui a la propriété de la terre, qui est consistant et épais" : Est assavoir que la Comète Est un feu, peu accoustumé À apparoir, fort allumé Hault en l'air en une matière *Terrestre*, visqueuse et légière, Dont la cause matériele Pourroit estre si grant et tele Qu'elle durroit aucunes foiz Par pluseurs jours, voire par moiz. (LA HAYE, P. peste, 1426, 54). Item les vins blans sont plus subtilz et aquatiques que les vermelx, et les vins noirs sont *terrestres* et de grosse substance. (LA HAYE, P. peste, 1426, 233-234). Le second inconvénient est exasperation de la gorge ou la voix rauocque font aulcuns vins de grande rougeur, a cause de leur secheresse et terrestrieté. Et icelluy inconvenient aussi font les vins, "Et potius verius de Brabant," a cause qu'il sont fort *terrestre* et vers. (Rég. santé corps C., 1480, 39). Et par especial quant les vins nommés sont meurs ilz font se second dommaige, et non pas le premier, car le moust de grande rougeur engendre fluy de ventre a cause de ses matieres fecales *terrestres* meslee avec luy, mordant les boyaulx de laquelle morsure s'engendre le fluy de ventre. (Rég. santé corps C., 1480, 40). En aprés dit que le vin noir fait l'omme pigre, endormy, a cause que le vin noir est plus gros et *terestre* que tous aultres vins, et pourtant les esperis de luy engendrés sont gros (Rég. santé corps C., 1480, 49). La tierce [propriété] est que le froumaige engendre grosses humeurs, car tout froumaige est fait de la plus grosse et plus *terrestre* partie du laict. (Rég. santé corps C., 1480, 84). [R. M.]

TERRESTRÉ, **subst. fém.** (terrestré)
[*FEW XIII-1, 262b : *terrestris*]

[À propos d'une substance] "(Qualité de) ce qui est épais et lourd" : Et se il [le vin] a passé un an, sa chaleur et digestion sont confortees, et la *terrestré* descend en son lieu, et il commence a esclacir (...). Et se il passe .ij. ans et la chaleur aura acompli sa digestion et sa perfection, et sa *terrestré* sera descendue au fons et il sera cler, il sera de rouge couleur. (Rustican H., 1373-1374, 117). Et cest inconvenient engendrer fumées mordicatives aussi font les vins de Brabant, soyent blans ou rouges, a cause de leur *terrestré*. (Rég. santé corps C., 1480, 40).

V. aussi *terrestréité* [R. M.]

TERRESTREITÉ, **subst. fém.** (terrestréité)
[GD : *terresterité* ; FEW XIII-1, 262b : *terrestris*]
A. - "Élément terreux" : ...la mer est plus amellee de *terrestreité* et par consequens elle est plus seche (EVR. CONTY, Probl. Aristote, 1380, XXIII, 7, 157 r°).
B. - "Qualité terreuse" : Le second inconvénient est exasperation de la gorge ou la voix rauocque font aulcuns vins de grande rougeur, a cause de leur secheresse et *terrestrieté*. Et icelluy inconvenient aussi font les vins, "Et potius verius de Brabant," a cause qu'il sont fort terrestre et vers. (Rég. santé corps C., 1480, 39).

V. aussi *terrestré* [H. G.]

TERRESTRETÉ, **subst. fém.** (terrestreté)
[FEW XIII-1, 262b : *terrestris*]

"Caractère de ce qui est terrestre, humain" (synon. *terrienneté*) : Terrestreitas (...) : terrienneté, *terrestreté* (LE TALLEUR, Vocab. E.M., c.1490, 391). [R. M.]

TERRESTRIN, **adj.** (terrestrin)
[FEW XIII-1, 262b : *terrestris*]

"Terrestre" : Benigne attente, clere voix argentine, Cité de Dieu, pure, plaine, patente, Portant le fruit de la royalle plante, Reluysante com gemme cristalline Sainct et sainctine, nation *terrestrine* Et barbarine, envers elle t'adresse. (ALECIS, Sub tuum presid. P.P., p.1439, 66). Orgueul jadis au trosne celestin Fist vapuler l'angelicque enigmate, Oultre le fit contre val *terrestrin* (MOLINET, Faictz Dictz D., 1467-1506, 184). [R. M.]

TERRETREMBLE, **subst.** (terretremble)
[GD : *terretremble* ; FEW XIII-1, 251a : *terra*]

"Tremblement de terre" (synon. *trembleterre*) : Donc pour advertir les Juïfz Je veulx temeures estre en terre, Et que division soit en pierre. Je veulx aussi la *terre tramble* Et la fractïon du temple. (Pass. Auv., 1477, 224).

Rem. Première attest. de cet occitanisme. [J.-L. R.]

TERREUR, **subst. masc.** (terreur[1])
[FEW XIII-1, 247b, 248b : *terra*]

"Ouvrier de terrassement" (synon. *terrasseur*) : Jehan Nourry et Jehan Dodeman, *terreurs* jurez par lesd. commissaires comme dessur, raporterent par serement que pour lez terrages dez soliers d'icelles salles et dez aultres salles dessur dictes, pour palet, fain, terre et eaue (Mense épisc. Cout. D., 1440, 59). [R. M.]

TERREUR, **subst. masc.** (terreur[2])
[GD : *terreor* ; FEW XIII-1, 262b : *territorium*]
A. - "Terroir" (synon. *terroir* v. Lexiques) : Ly quart castel fut Cassenolium, en *terreur* de Agenense, où li siege principal des heretiques estoit, qui tous furent arses (JEAN D'OUTREM., Myr. histors B.B., t.5, a.1400, 110).

Rem. Ex. d'a. fr. et doc. 1360 (*terroour*), 1361 (*terreur*) et 1400 (*terrour*) ds GD VII, 694a-b.
B. - "Pâturage"

Rem. Doc. 1481 (*terreur*) ds DU CANGE VIII, 76c, *territoria* (GD VII, 694b). [R. M.]

TERREUR, **subst. masc. et fém.** (terreur[3])
[T-L : *terror* ; GDC : *terreur* ; FEW XIII-1, 264b : *terror* ; TLF XVI, 133a-134b : *terreur*]
A. - "Terreur" : ...il leur fist plus de paour et de *terreur* par celle vois que il peust avoir fait par nulles armes (BERS., I, 9, c.1354-1359, 16.3, 28). [Nombreux autres ex. ds ce texte] Contre che est dit en Ysaÿe ou .VIIIe. chapitre : «Ne vous espouentéz de leur cremeur, mais le Seigneur des batailles soit vostre doubte et vostre *terreur* ou cremeur» (DAUDIN, De la erudition H., c.1360-1380, 332). Auchunes sont chastes pour che que pas ne sont requises, ou pour che que la puissanche de mal faire leur est par *terreur* ou crainte ostee. (DAUDIN, De la erudition H., c.1360-1380, 408). Ainsi tu esmeuz par *terreur* ceulx que tu ne peulz esmouver par erreur. (CHART., L. Esp., c.1429-1430, 126). Qui en moy se confie, et ne se veult point tenir a son propre jugement, il sera sans *terreur* humain. (Internele consol. P., 1447, 203).
B. - P. méton. "Ce ou celui qui inspire la terreur" : Paris fut en ces *terreurs* preservé par sainte Geneviefve. (CHART., L. Esp., c.1429-1430, 145). Et ainsi fut la fin de ce fameux et renommé chef anglois, qui depuis si longtemps passoit pour l'un des fléaux le plus reformidable et l'ung des plus jurez ennemis de la France, dont il avoit paru estre l'effroy et la *terreur*. (CHART. J., Chron. Ch. VII, V., t.3, c.1437-1464, 7). ...la *terreur* des effrayans parolles

(ROBERTET, Oeuvres Z., c.1450-1500, 158). Et aussi ez dampnéz comme terrible *terreur* et horreur. (Somme abr., c.1477-1481, 139). [R. M.]

TERREUSE, **subst. fém.** (terreuse)
[*FEW XIII-1, 255a : *terra*]
A. - "Terroir" : Puis chevalchat avant tot parmy le *terreuse* (JEAN D'OUTREM., Geste Liège B.B., t.2, a.1400, 545).
B. - "Pierre de chaux mêle de terre"
Rem. Doc.1336 (*tiereuse*) ds GDC X, 757c, *s.v. terreus*. [R. M.]

TERREUSEMENT, **adv.** (terreusement)
[*FEW XIII-1, 255a : *terra*]
"De manière terreuse" : Terrose (...) : *terreusement* (...). Terrulenter (...) : *terreusement* ou terriennement (LE VER, Dict. M.E., c.1420-1440, 497). [R. M.]

TERREUSETÉ, **subst. fém.** (terreuseté)
[*FEW XIII-1, 255a : *terra*]
"Etat de ce qui est terreux" : Terrositas (...) : *terreusetés* (...). Terrulentia (...) : *terreusetés* (LE VER, Dict. M.E., c.1420-1440, 497). [R. M.]

TERREUX, **adj.** (terreux)
[GD : *terrous*[2] ; GDC : *terreus* ; FEW XIII-1, 247b : *terra* ; TLF XVI, 134b : *terreux*]
"Mêlé de terre" : ...une fontenelle sourdant Au pié d'une roche perreuse, Dont l'eaue n'estoit pas *terreuse* Mais tant clere que rien du monde (Pastor. B., c.1422-1425, 141). ...car il amoit mieulx a morir en contre estant que faisant niche fuyte estre noyé es *terreuses* eaues. (Percef. I, R., t.1, c.1450 [c.1340], 8). A l'opposite d'icelle y avoit d'eau trouble, *terreuse*, cadaveree et puante. (LA VIGNE, Ress. chrest. B., App., 1495-c.1503, 167). [Atropos] Tric, trat, troc, trop, trousselant triquetroque, Trainc très *terreux*, trep de triquenoque, Traistre trousson, triquenique tribrarque, Truye troussine, triquedondayne troque (LA VIGNE, Compl. roy Bazoche M.R., 1501, 393).
Rem. Doc.1412 et 1433 ds GDC X, 757c. [R. M.]

TERRIBILITÉ, **subst. fém.** (terribilité)
[GD : *terribilité* ; FEW XIII-1, 263a : *terribilis*]
"Terreur, ce qui inspire la terreur" (synon. *terribleté*) : JUDAS. Quel est ton nom ? DESESPERANCE. Desesperance. JUDAS. *Terribilité* de vengence, Horribilité de dangier, Approuche et me donne allegeance Se mort pueult mon dueil alleger. (GRÉBAN, Pass. J., c.1450, 291). ...considerer le mesfaict Et *terrib[i]lité* (GRÉBAN (S.), Myst. Actes Apôtres L., c.1475, 110r). [R. M.]

TERRIBLE, **adj.** (terrible)
[T-L : *terrible* ; GDC : *terrible* ; FEW XIII-1, 263a : *terribilis*]
A. - "Qui inspire la terreur, effrayant, terrible" : Li sisiemes [soleil] estoit a double Assez plus tenebreus et trouble, S'avoit en mi un aguillon Comme queue d'escorpion. Li setiemes fu moult horribles, Espouentables et *terribles* : Coulour ot de sanc et de feu, S'avoit un noir glaive en mi lieu. Coulour sanguine ot le huitiesme. Trop fu tenebreux le nueviesme, Mais un seul ray luisant y ot. (MACH., F. am., c.1361, 238). Par amours [Polyphème] amoit Galathee, Qui le haoit plus que riens nee Pour sa façon ville et horrible Qui estoit hideuse et *terrible*, Et pour son doulz amis Accis Que li mauvais avoit occis (MACH., Voir, 1364, 622). ...et quant elle [la vertu de fortitude] est acquise encor povons nous mieulx soustenir telles choses *terribles*. (ORESME, E.A., c.1370, 151). Et bestialité est mendre malice que n'est desactrempance ou malice humainne, mais elle est plus *terrible*. (ORESME, E.A., c.1370, 386). ...si bien le duisoit Que par tant de perilz orribles Passant aventures *terribles*, Surmonta toutes les tempestes Et les merveilleuses molestes Par l'aide de sa prudence (CHR. PIZ., Chem. estude P., 1402-1403, 224). ...là où le cuer est enflambé de yre, fait le viaire *terrible* et les yeulx fiers et estincellens, la langue empeschiés, et tout le corps esmeu et tremblant (CHR. PIZ., Paix W., 1412-1413, 172). ...toute foible et abatue par melencolie et par douleur, se print a fremir et hericer contre la *terrible* freour de la mort (CHART., L. Esp., c.1429-1430, 22). Vous avez *terrible* coraige A mettre Povre Peuple au bas. (Pouvre peuple H., c.1450-1492, 190). Monseigneur Talebot, quoy qu'il fust *terrible* et cruel, et en la guerre trescriminel, si avoit il en grand reverence tousjours l'eglise (C.N.N., c.1456-1467, 58). Et, ledit jour de mercredi, environ six heures de nuit, lesdiz Bourguignons baillerent une escarmouche *terrible* et merveilleuse au boulevert dudit Saint-Cloud, qui fort espoventa ceulx de dedens qui le tenoient pour le roy, tellement qu'ilz prindrent composition de rendre ledit pont à heure presente, ce qu'ilz firent, et s'en revindrent à Paris eulx et leurs biens saufz. (ROYE, Chron. scand., I, 1460-1483, 60). Et, en pourparlant d'icelle, lesdiz pages du Bien Publique coururent sus ausdiz pages du Palais, qui se revencherent, et baillerent les ungs aux autres de *terribles* et merveilleux cops, tant de poings, de pierres, bastons, cousteaulx et dagues, et y en ot plusieurs navrez, batus et les yeulx crevez ; et falut fermer les portes et que gens de bien s'en meslassent pour les defaire et appoincter. (ROYE, Chron. scand., I, 1460-1483, 163). Joyeuseté sur tout muable Prent fin en chouse *terrible*. Tropt grant joye est fort nuyzible, Si charnalité dilicieuse La regit en mal appetible (Pass. Auv., 1477, 106). Se a esté ung *terrible* effort Et une chouse tropt mal faicte Que nous soyons esté d'accort De faire morir le prophete. (Pass. Auv., 1477, 107). Plus ne porroye cy demeurer Ne souffrir le *tarrible* torment Lequel me fait mon pouvre enfant, Quant le diable ainsi le tormente. (Pass. Auv., 1477, 157). Car ceste nuyt elle a songé Choses *terribles* et contre moy [l. *terribles* contre]. (Pass. Auv., 1477, 169). Grant punicion, las, vous espie, Si que l'escripture dit a ; Lors la femme heureuse sera Que ne norrira nulz enfans, Si *terrible* sera ce temps ! (Pass. Auv., 1477, 191). Las, je meurs ! Mon Dieu, veez la *terribles* cops. Larmés, mes yeulx, fondés en pleurs ! (Pass. Auv., 1477, 197). MATHATIEL [au juif]. Tout est en point. Estes vous sourt, bon gre ma vie ? Ne congnois en nostre juifrie Si *terrible* homme que vous estes. (Mir. st Nic. juif, c.1480-1500, 82). LE CRESTIEN. (...) O glorieux sainct Nicolas, Quel trespas ! A tout jamais damné estoye. J'ay esté en *terrible* voye, J'ay veu de moult *terribles* signes. Racompter je ne le sçauroye : Ce sont moult cruelles espines. Les opperations divines, Craindre et doubter on les doit, Mais fol ne croit tant qu'il reçoit. (Mir. st Nic. juif, c.1480-1500, 149). LE GREFFIER. Sainct Nicolas si faict merveilles, Vers luy est singulier refuge Et qui me besse les oreilles, Il faict ung *terrible* deluge. (Mir. st Nic. juif, c.1480-1500, 154). Il fait une *terrible* mine. (Copp. lard., a.1488, 176). Il porte ung *terrible* visaige. (Copp. lard., a.1488, 176). LE ROY DE BARBARIE. Or est venu le temps et la saison Qu'il fault monstrer ma *terrible* fureur, Puisque mes gens ont bien fait la raison Soubdaynement a ceulx de l'empereur. (LA VIGNE, S.M., 1496, 233).

- "Qui inspire un saint effroi" : ...en la mer termes et signes Has mis par tes paroles dignes, En commandant qu'elle oubeïsse Et que point de son canel n'isse, Conclus, limité has l'abisme Et signé par ton nom saintisme, *Terrible* et digne de loange (MACH., C. ami, 1357, 53).

- *Terrible à qqn.* "Qui inspire la terreur à qqn" : Car une chose est *terrible* a un enfant qui n'est pas *terrible* a un homme aagié. (ORESME, E.A.C., c.1370, 206). Et est a savoir que conbien que la mort naturelment soit formidable et *terrible* a chascun et par especial as grans pecheurs et as roys de la terre, selonc le dit du Psalmiste, toutefois a ceulz qui sont bien aparellié par grace de recevoir la mort en gré, elle n'est pas si sauvage ne si redoubtee come elle a la renommee (MÉZIÈRES, Test. G., 1392, 300). Et quant ycelluy olifant souffle, il retentist par cellui bouel plus fort que nulle buisine du monde ne porroit faire, et est celle voix grosse et *terrible* a ceulx qui n'en sont usagez. (Voy. Jérus., c.1395, 62).

B. - P. ext.

1. "D'une extrême violence, insupportable" : ...de souffrir tres grief paine et *terrible* passion (CRAP., Cur Deus, De arrha B.H., c.1450-1460, 247). "...Vous vous mettez en dangier de perdre sens et entendement, ad ce que je voy vostre doleur tant aspre. - Par dieu, bien aspre et *terrible* est elle, dist frere Aubry..." (C.N.N., c.1456-1467, 536). Je suis contente et me plaist bien pour vostre garison et santé, et vous oster de la *terrible* angoisse qui vous tourmente, que je vous preste le lieu pour bouter vostre doy malade. (C.N.N., c.1456-1467, 537). L'ENFANT [ressuscité]. (...) Dieu supernel qui rachetas Jadis toute nature humayne Et qui les peres confortas, Eulx estans en *terrible* payne, Tu as ta magesté haultayne Bien monstré en l'eure presente Quant de mort doubteuse et soubdayne Devant tout le monde m'exente. (LA VIGNE, S.M., 1496, 492).

2. "Extraordinaire, étrange" : C'estoit une chose moult forte, Judas, et a croire *tarrible* [L'événement en question est la résurrection miraculeuse d'une jeune fille par le Christ (*Marc* 5, 35-43)]. (Pass. Auv., 1477, 123). [R. M.]

TERRIBLEMENT, **adv.** (terriblement)

[GDC : *terriblement* ; FEW XIII-1, 263a : *terribilis* ; TLF XVI, 136a : *terriblement*]

A. - "De manière à inspirer la terreur, de manière effrayante" : Terribiliter : *terriblement*, espouantablement (Aalma R., c.1380, 412). ... cellui Gieffroy est chevalier de hault et puissant affaire, et si est *terriblement* crueulx. (ARRAS, c.1392-1393, 207). ...nous n'avons eu nulles guerres de nostre temps, et noz voisins en ont esté *terriblement* persecutez de pestilence [et] de famine. (C.N.N., c.1456-1467, 223). ...lors il y eut grand risée de ceulx qui la estoient, et le menerent *terriblement* aux abaiz. (C.N.N., c.1456-1467, 371). Lequel Berault, voyant que icellui Melon juroit le nom de Dieu si *terriblement*, luy dist bien amiablement que ce n'estoit pas bien fait de jurer ainsi la char et le nom de Dieu (Doc. Poitou G., t.10, 1463, 424). Caton en ayant desdaing le reprint *terriblement*, en disant : ... (MAMEROT, Romuleon D., 1466, 219).

B. - P. ext. "Excessivement" : Et fut devant le roy moult laidement menez, Qui estoit en son lit *terriblement* bleciez. (Hern. Beaul. D.B., c.1350-1400, 45). Et a l'aventure il vient a barrilz ou n'en y a que une pipe, et le pouvre homme, qui a tout le soussy de la despense, va souvent veoir comment le vin se porte, quant il voit si *terriblement* boire. (Quinze joies mar. R., c.1390-1410, 26). C'est mon maistre, Congnefestu, Qui crie *terriblement* hault. (Myst. jeune fille L., c.1413-1445 [c.1530], 50). Je suis *terriblement* pensif Que je ne voy ici personne. (Copp. lard., a.1488, 158). Par le vouloir Madame la marquise Sortirent hors pour faire leur devoir Bourgoys, marchans et toutes gens d'eglise, Lesquelz faisoit *terriblement* beau voir. (LA VIGNE, V.N., p.1495, 180).

Rem. COMM., *Lettres* B., c.1476-1511, 102. [R. M.]

TERRIBLETÉ, **subst. fém.** (terribleté)

[T-L (renvoi) : terribleté ; GD : *terribleté* ; FEW XIII-1, 263a : *terribilis*]

"Terreur, ce qui inspire la terreur" (synon. *terribilité*) : *Terribleté* : terribilitas (Gloss. gallico-lat. M.M., c.1425-1450, 265). Ilz vindrent joindre leur nef a celle de Mabrien au fort, et bien les cuiderent esbahir de prime face pour la grandeur et *terribleté* du jayant, qui sur le bord du vaissel se planta comme ung estandart (Mabrien V., 1462, 297). Et la *terribleté* du tirant Lichaon n'est si a redouter qu'elle demeure impunie. (LEFÈVRE (R.), Hist. Troyes A., c.1464, 146). C'est un droit enfer. Et chascun le nomme Enfer tant pour la cituacion du tenebreux lieu come pour l'inhumanité et *terribleté* des habitans qui parveillent tousjours pour faire mal et desplaisir a tout le monde. (LEFÈVRE (R.), Hist. Troyes A., c.1464, 330). DESESPERANCE. C'est Desesperance. JUDAS. Ha, *terribleté* de vengeance, Horribleté de tout danger, Aproche et me donne allegeance Se mort peult mon deul alleger. (MICHEL, Myst. Pass. J., 1486, 343). [R. M.]

TERRIEN, **adj. et subst. masc.** (terrien[1])

[T-L : *terrïen* ; GDC : *terrien* ; DÉCT : terrïen ; FEW XIII-1, 244a : *terra* ; TLF XVI, 136a : *terrien*]

A. - "De ce monde, terrestre"

1. Empl. adj. : Puis vist antour la dame une tres grant candor Nom mie *terrïene*, mas celestre splendor (Gir. Ross. H., c.1334, 268). C'est li estos de toute gentillesse, N'il ne vit pas com sers a sa richesse, Eins ne vuet rien Fors que l'onneur de tout le bien *terrien*, Et s'est plus liés, quant il puet dire : "Tien" Qu'uns couvoiteus n'est de penre dou sien. (MACH., J. R. Beh., c.1340, 106). Après non pas a roy *terrien*, mais celestien, pour sa celestienne conversacion... (Mir. ev. arced., c.1341, 104). ...Quant tout son avoir *terrien* Veult delaissier ce chevalier Pour devenir moine cloistrier (Mir. nonne, 1345, 350). Brief des ouevres celestiennes Et aussi des choses *terriennes* Savoit tant qu'elle estoit experte, D'engin si vive et si aperte, Que nuls ne le porroit despondre (MACH., J. R. Nav., 1349, 180). La dousisme estoit Souffissance Qui de trés humble pacience Estoit richement aournée Et abondanment saoulée Et pleinne de tous biens *terriens*. Elle n'avoit besoing de riens, Ne li failloit chose nesune ; Hors estoit des mains de Fortune Et de son perilleus dangier. (MACH., J. R. Nav., 1349, 181). ...car la [dans les cieux] n'a chose qui encline a terre, ny aux biens *terriens* de ce monde. (Mir. march. larr., c.1349, 92). Maires, vous fianchiez sur la Sainte figure du precieux corps Jhesu Crist, que ychi vees en present, que vous loyalment garderes et aideres à garder les drois Dieu et de sainte Eglise, les drois et l'onneur du Roy de France, nostre sire, de madame la Royne, et de no droiturier seigneur le conte d'Artoys, leur pais, leur membre et leur honneur *terrienne* et les drois Saint Vaast et du chastelain d'Arras. (Hist. dr. munic. E., t.1, c.1350, 341). Si grant seigneur ne si grant dame N'a ou mondain *terrien* estre Dont l'ame sauvée puist estre Se le corps martire ne sent (Mir. parr., 1356, 3). ...Et sans doubte, je ne croy mie Que tel biauté soit *terrienne*, Eins croy qu'elle est celestienne. (MACH., F. am., c.1361, 199). ...Qui laist vanité *terrienne* (LE FÈVRE, Respit Mort H., 1376-1380, 120). Tiercement, user de sort en la seconde maniere puet estre

pechié, quant la priere de Dieu est convertie aux choses *terrenes*. (Songe verg. S., t.1, 1378, 386). Et la tout chevalier de noble lignie qui y vouldront venir veillier la sourveille et la veille et le jour XXV^e^ de juing, sans sommeillier, auront un don de toy des choses que on puet avoir temporelment des *terriennes* choses, sans demander ton corps, ne t'amour, en estat de mariage ou d'autre conjunction naturelle. (ARRAS, c.1392-1393, 13). Et sachiez que c'est [Mélusine] ly sourgons de tous mes biens *terriens*, et aussi croy je [Remondin] que c'est la voye premiere du sauvement de l'ame de moy. (ARRAS, c.1392-1393, 44). ...saint Pol qui se reputoit le premier entre les pecheurs, qui estoit continuellement en paour et en tremeur, qui mesprisoit toute richesse *terrienne*, et les reputoit fiens ou boe (GERS., P. Paul, a.1394, 509). Et car on ne puet avoir seignourie plus pleniere et honnourable sur toute chose *terrienne* que par tout mesprisier et par eslever son amour au par dessus (GERS., P. Paul, a.1394, 509). ...et en reffu [Judith] Avoit les choses *terrïennes*. (CHR. PIZ., M.F., II, 1400-1403, 221). ...ceulz qui en disant leur patenostre ou autre oroison, ou en oyant la messe ou sermon, ont le cuer tousjours a terre, c'est a dire a pensee *terrienne*, orde ou charnelle, ont le cuer en la cuisine, comme on seult dire. (GERS., Noël, p.1404, 299). SATHAN. Par ce moyen, en peu d'espace Acquester pourras de grans biens, Grant bruyct, et honneurs *terriens*, Maintenue comme une princesse. (Myst. jeune fille L., c.1413-1445 [c.1530], 15). Et la feste soit bien gardee Entre personnes crestïennes D'euvres serves et *terrïennes*, Especïaument de pechié. Et s'aucun en est entechié, Sy s'en purge legierement Pour la garder plus saintement. (Mart. st Pierre st Paul R., c.1430-1440, 160). ...et gardèrent la journée de toutes oeuvres *terriennes*, comme le dimenche. (CHART. J., Chron. Ch. VII, V., t.2, c.1437-1464, 170). ...la pesanteur de ce corps mortel, intriquee et enlassee de cures et sollicitudes *terriennes* (CIB., p.1451, 198). ...pour ce qu'il estoit jour de dimence, auquel toutes oeuvres mondaines ou *terriennes* doivent cesser (Echiq. Normandie S., 1454, 126). Les pouvres simples femmes, qui mieulx cuidoient ces bons freres estre anges que hommes *terriens*, ne refuserent pas ce disme a paier. (C.N.N., c.1456-1467, 216). SAINCT MARTIN. (...) Aprés m'en vins devers les Arrïens Qui preschoyent contre Nostre Saulveur Et n'estymoyent sa grant puissance a riens, Car ilz disoyent que les biens *terrïens* Venoyent de Dieu le Pere seulement Et que, selon les docteurs ancïens, Le Filz n'avoit puissance aulcunement. (LA VIGNE, S.M., 1496, 357).

- [D'un personnage puissant (p. oppos. au Roi du ciel)] : Il ne vuet pas fole largesse, Ne escherseté qui trop blesse L'onneur de tout prince *terrien* ; Et pour ce, se tient au moien. (MACH., P. Alex., p.1369, 32). Si me semble que nous devons beneïr et loer le Roy du ciel qui a son pueple pourveü de tel Roy *terrien* plain de si grant sagesce. (ORESME, E.A., c.1370, 98). En son tamps il avoit vesqui et resgné en grant prosperité et en grant pais et eu otant de ses deduis que nuls sires *terriiens* pooit avoir eu (FROISS., Chron. R., IX, c.1375-1400, 159). ...il apertient bien que toute princepce ou dame *terrienne* selon son degré soit richement aournee, tant de vestemens, d'atours, de paremens, de joyaulx comme de gent et d'estat pour l'onneur de l'office ou Dieu l'a assise (CHR. PIZ., Trois vertus W.H., c.1405, 43). ...le Roy est empereur en son royaume, qu'il tient de Dieu seul, sans recongnoistre souverain seigneur *terrien* (FAUQ., I, 1417-1420, 63). ...chascum scet assez et doit savoir que les seigneurs *terriens* ne sont pas dieux et qu'il ne est aultre Dieu que cellui du ciel (LA SALE, Salade, c.1442-1444, 16).

- *Dieu terrien.* "Ce qu'on a de plus précieux sur terre" : Après je doubt que ne soie en oubli De mon droit dieu *terrien* qu'oncques n'oubli, Eins le regret souvent en souspirant. (MACH., Compl., 1340-1377, 252). Si me moustra la droite voie, Comment ma dame amer devoie, Servir, oubeïr, honnourer, Humblement croire et aourer Et cremir seur toute autre rien Com m'amour et mon dieu *terrien*, Et que toudis eüsse l'ueil A faire son bon et son vueil, En gardant s'onneur et sa pais (MACH., R. Fort., c.1341, 6).

- *Regente terrienne.* "Maîtresse du monde, qui gouverne la terre" : Dame du ciel, regente *terïenne*, Emperiere des infernaulx paluz, Recevez moy [la mère de Villon], vostre humble crestïenne, Que comprinse soye entre voz esleuz, Ce non obstant qu'oncques riens ne valuz. (VILLON, Test. R.H., 1461-1462, 79).

- "D'inspiration humaine (et non divine)" : ADRIEN convertis. Helas ! Helas ! mauldicte loy payenne ! Fontaine de pechié et puys de dampnement, Euvre de diable et raige *terrienne*, Estrange de vertuz et bon entendement ! Helas ! pourquoy je t'ay tenu si longuement, Sans savoir retourner a Dieu, mon createur ? (Myst. st Adr. P., c.1450-1485, 96).

- *Chose terrienne.* "Être mortel" : MORS NATURALIS. Adam, il fault que je te casse Ton corps et ta char fable et vainne, Car tu es chose *terrienne*. (Pass. Semur D.M., c.1420 [1488], 25).

2. Empl. subst.

a) "Homme" : ...et la petite potte de terre si estoit la poour qe la char avoit de turmentz de *terriens* (HENRI LANC., Seyntz medicines A., 1354, 194). Car qui voit lez maulx impugnys, et les biens mal guerdonnez entre les *terriens*... (CHART., L. Esp., c.1429-1430, 49). Pensons que le povoir de Dieu infini peult donner fin es fraelles puissances dez *terriens* orgueilleux, et ressoudre la foeblesse dez humiliez. (CHART., L. Esp., c.1429-1430, 146).

Rem. DESCH., *Oeuvres* Q., t.3, c.1370-1407, 162.

b) [Valeur de neutre] "Ce qui est de ce monde" : Mais lors est le couraige sain, Quant il se depart tout a plain Du *terrien*, et pense hault Au regne de Dieu qui ne fault, Contemplans les choses divines Hors de pechié, pour estre dignes De la grace Dieu recepvoir. (DESCH., M.M., c.1385-1403, 233).

B. - "Qui règne sur des terres, qui possède des terres" : ...un homme commun qui point n'estoit princes ne sires *terriens* (JEAN LE LONG, Voy. Odoric A.M., 1351, 58). Mais sachiez qu'elle estoit moult riche et moult *terroyenne*, et avec ce avoit de moult belles vertus. (Messire Gilles de Chin L.-R., c.1400, 173). Tu es chivallier *terrïens*, Mes tu seras pour crestïens Baptallier contre pechié (Myst. st Sébast. M., c.1450-1500, 106).

- *Possession terrienne.* "Possession de terres" : ...ung roy par droit, avant qu'il doye venir à *terrene* possession, ne gouverner royaulme, doibt avoir vingt et ung ans (FROISS., Chron. M., XIV, c.1375-1400, 80). Car, comment qu'il soit, Dieu vous a pourveu de tres haulte et noble seigneurie et possession *terrienne*. (ARRAS, c.1392-1393, 20). Et tu, Dante, poete de Florence, se tu vivoyes adés, bien auroys matiere de crier contre Costentim, quant, ou temps de plus observee religion, le osas reprendre, et lui reprouchas en ton livre qu'il avoit getté en l'Eglise le venin et la poison dont elle seroit desolee et destruicte, pour ce qu'il donna premier a l'Eglise les possessions *terriennes* (CHART., L. Esp., c.1429-1430, 56).

- Empl. subst. "Celui qui règne sur des terres, qui est propriétaire de terres" : Messire Jehan de Blois, qui avoit tousjours esté nourris ens es parties de Hollandes et de Zellandes, car il y tenoit bel hiretaige, et qui en amoit la langue, ne oncques ne s'estoit volu marier en France, entendy à ces traittiez voulentiers, et lui fut advis qu'il seroit ung grant sire et grant *terrien* ens es marches qu'il amoit le mieulx ; (FROISS., Chron. M., XIV, c.1375-1400, 154). Et

se tu [Remondin] me [Mélusine] veulz croire, toutes les paroles que tes sires te dist te seront, a l'aide de Dieu, achevees, et plus qu'il ne t'en dist, car je te feray le plus seignoury et le plus grant qui oncques feust en ton lignaige, et le plus puissant *terrien*. (ARRAS, c.1392-1393, 26). ...le seigneur de Raix, qui pour lors estoit mareschal de France, et estoit noble homme et très grand *terrien* et yssu de très grande et très noble généracion, fut accusé et convaincu de hérésie (MONSTRELET, Chron. D.-A., t.5, c.1444-1453, 425). Le roy Claudin avoit ung serviteur nommé Enguerran de Coucy, chevalier grant *terrien*, que monlt amoyt (Nouvelles inéd. L., p.1452, 1). Et puis revyens Aux ducs, contes et puissans *terriens*, Princes, marquis, aux grans et aux moyens, Generalement à tous bons chrestiens, Pour remembrance Du Createur qui est nostre esperance (LA MARCHE, Mém., II, c.1470, 364). O mon filz, doulcement vous prie Que ce fait vous ne souffrez mie, De vostre bon roy crestien, Qu'i perde ainsi la seigneurie De France et noble monarchie Qui est si noble *terrien*. (Myst. siège Orléans H., c.1480-1500, 287). Seigneurs, par tout court la nouvelle Que Lazaron, le grant *terrien* De Bethanie et citoyen, Est de ce monde deffiné (Myst. Pass. Troyes B., a.1482, 497).

Rem. FROISS., *Méliad.* L., 1373-1388, gloss. ; GRÉBAN, *Pass.* J., c.1450, gloss. ; MOLINET, *Faictz Dictz* D., 1467-1506, 168 ; 235 ; *Myst. process. Lille* K., t.2, a.1485, 14/146...

- Au fém. : Et pour ce que en diverses seigneuries sont demourans pluseurs poissans dammes, si comme baronnesses et grans *terriennes*... (CHR. PIZ., Trois vertus W.H., c.1405, 149). ...duchesse renommée entre les plus grans, habondant en honneurs, puissant en seigneurie, et grant *terriene* et souffisamment aisiée en richesces (CHR. PIZ., P.V.H., 1416-1418, 40). [R. M.]

TERRIEN, **subst. masc.** (terrien[2])
[GD : *terrien* ; FEW XIII-1, 256a : *terra*]

"Marmite de terre" : Item, Virgile cuisit un gran *terrien* de terre et de cendre, et mist dedens del terre apparelhié à son manire, puis plantat dedens des herbes à fuison (JEAN D'OUTREM., Myr. histors B.B., t.1, a.1400, 276). [R. M.]

TERRIENNE, **subst. fém.** (terrienne)
[GD : *terriene* ; FEW XIII-1, 244b : *terra*]

Région. (Wallonie) "Territoire, possession" : Promiers, que li dis evesque de Liege, si officials et archediach de Liege useront et governeront pasieblement et plainement d'ors en avant de toutes leurs jurisdictions, justiches et droitures spirituel qu'ilh ont et avoir doient en Brabant et en *terrienes* de dit duc (JEAN D'OUTREM., Geste Liège B.B., t.6, a.1400, 514). [Seul ex.] [R. M.]

TERRIENNEMENT, **adv.** (terriennement)
[GD : *terrienement* ; FEW XIII-1, 244a : *terra*]

"Au point de vue terrestre, sur terre, humainement" : ...on doit estre lavé es .v. sens corporelz afin que on ne soit coupable en administrant le corps et le sanc Jhesucrist et que, aussi comme l'en est net par dehors corporelment, on soit net du faux desir *terriennement* [*a terreno desiderio*]. (JEAN GOLEIN, Rational B.D., c.1370-1372, 415). De leurs abbez et de leurs prieurs ont Vivre, vestir et leur gouvernement, N'affaire n'ont rien *terriennement* Fors de penser a leur povre esperit (DESCH., Oeuvres Q., t.1, c.1370-1407, 176). [aussi t.2, 313] Terreniter (...) : *terriennement* (...). Terrestriter (...) : *terriennement* (LE VER, Dict. M.E., c.1420-1440, 497).

Rem. GD VII, 695b. [R. M.]

TERRIENNETÉ, **subst. fém.** (terrienneté)
[GD : *terrieneté* ; FEW XIII-1, 244a : *terra*]

A. - "Caractère de ce qui est terrestre, humain" : Terrenitas (...) : *terriennetés* (LE VER, Dict. M.E., c.1420-1440, 497). Terrenitas (...) : *terrienneté* (LE TALLEUR, Vocab. E.M., c.1490, 391). Terrestreitas (...) : *terrienneté*, terrestreté (LE TALLEUR, Vocab. E.M., c.1490, 391).

B. - "Biens terrestres" : Je souloye estre bien eureux Et de trestous biens plentureux, Riche de *terrïennetés* Par dessus les moyennetés (Renart contref. R.L., t.2, 1328-1342, 5). Rosane, la femme Alixandre (...), Fu mise en prison sans honneur (...), La dame des *terriennetés* Mise en prison a povretés (Renart contref. R.L., t.2, 1328-1342, 10). [R. M.]

TERRIER, **subst. masc.** (terrier)
[T-L : *terrier* ; GD : *terrier*[1]/*terrier*[2] ; GDC : *terrier*[2] ; FEW XIII-1, 246a, 251b : *terra* ; TLF XVI, 137a : *terrier*]

A. - [P. réf. au sol]

1. "Tanière, abri que certains animaux creusent dans le sol" : Et, s'il scet ou les *terriers* et tesnieres des renartz sont, il les doit fere estouper le jour devant qu'il les voudra chascier (GAST. PHÉBUS, Livre chasse T., 1387-1389, 242). Et, quant le veneur voudra chascier le tesson, il doit querir les *terriers* et tesnieres ou il demuere. (GAST. PHÉBUS, Livre chasse T., 1387-1389, 245). ...octroyons de grace especial par ces presentes congié, licence et auctorité de faire ou faire faire, construire et ediffier en ses dictes terres (...) ladicte garenne, et pour ce faire, player ou faire player buissons, espines, faire *terriers*, clappiers et autres choses neccessaires et convenables à garenne (Doc. Poitou G., t.8, 1446, 351).

Rem. LA BUIGNE, *Rom. deduis* B., 1359-1377, 8590 ; *Paraboles Maistre Alain* H., 1493, 878....

- Empl. adj. "Qui vit sous terre" : Ou aultrement pour vielz pëons *terriers* Les tiendroit on et n'en feroit on compte, Dont ce seroit a vous et eulx grant honte [Sens proposé d'apr. HUG. VII, 224b. C'est aussi le sens donné par l'éd.]. (LA VIGNE, Ress. chrest. B., 1494, 128).

- *(Chien) terrier.* "Chien de chasse dressé à débusquer les animaux de leur terrier" : ...et ensi par grant labour vient homme au renard, si le prent homme en l'angle ou il s'en est fuy devant le petite chien qe homme appelle *terrer* et le sake homme hors a grande joie, ne soit il ja si puant ne de si petite value. (HENRI LANC., Seyntz medicines A., 1354, 110). Item, que ilz ont la chasse à toute beste à pié clos et la prendre à chiens courans, levriers et *terriers*, et fouir les goupils et autres bestes en terre. (HECTOR DE CHARTRES, Cout. R., 1398-1408, 10). À celui qui garde les petits chiens *terriers* de MS qu'il a à Hesdin (Comptes Lille L., t.1, 1425-1426, 227).

Rem. HENRI FERR., *Modus et Ratio, Livre deduis* T., c.1354-1377, 2, 410.

- P. anal. "Lieu de refuge, de retraite" : Si dy que vous ferez tres bien Les enclorre de toutes pars [les Français], Puis les prandrez, comme je tien(s), En leur *terrier* comme regnars. (Myst. siège Orléans H., c.1480-1500, 232). Nous avons eu ung grant dommaige, Et de noz gens beaucoup perduz, Des plus vaillant et bon coraige Et qui plus avoient de vertuz. Plusieurs princes et bien esleuz Y sont demeurez des premiers ; Nous en avons esté deceuz De saillir hors de noz *terriers*. (Myst. siège Orléans H., c.1480-1500, 405).

2. "Tertre, colline"

Rem. *Guill. Orange* T.H.G., p.1450, gloss.

3. "Rempart fait de terre, levée de terre" : Fransois sont reculé tout aval le *terrier*, Qui mieulx mieulx, qui ains ains s'en sont fuï arrier (Renaut Mont. B.N. V., c.1350-1400, 223). ...mais le dit Philippon en perseverant en sa male volenté, veant qu'il avoit perdu son dit baston, print une pierre et en donna un grant cop au dit Guillaume par le costé. Et adonc le dit Guillaume se retourna et le bouta contre un *tesier* [l. *terier* ?] [DU CANGE VIII, 83a, *s.v. tesiata* cite ce passage et émet l'hypothèse que *tesier* serait une mauvaise lecture pour *terier* en faisant un renvoi à *terrarium* "paroi de terre"] (Doc. Poitou G., t.5, 1388, 350). Au poing luy est tourné le riche branc d'acier Et l'alumelle en vole contreval le *terrier* (Galien D.B., c.1400-1500, 94).

Rem. Ex. d'a.fr. ds GD VII, 695c. *Jourd. Blaye alex.* M., a.1455, gloss.

4. "Terre (comme substance), terreau"

Rem. Doc.1466 ds GD VII, 695c.

5. "Amas brut de gangue et de minerai sorti de la mine et n'ayant pas encore subi de traitement" : Item, certaine quantité de mine lavée estant en trois petis monceaux oultre la rivière dudit martinet yssue des *terriers* de la montaigne et ung petit monceau des diz *terriers* non lavez ont estimés à six basnes, ouvrage nect (Aff. Jacques Coeur M., 1453-1457, 260). ...ont veu et visité certaine grant quantité de *terriers* tant vielz que nouveaulx estans à la descendue dudit voyage, comprins une petite quantité desdiz terriers tirée et lavée sur la rivière et autres lavouers qui sont dessoubz le dit voiage (Aff. Jacques Coeur M., 1453-1457, 262). ...ay appoincté et ordonné que toute la mine et *terriers* qui ystroient de la dicte montaigne, et aussi les regrects qui ystroient desdiz mine et terriers fussent séparéz et mis appart. Et ainsi l'ordonné et commandé au maistre de montaigne et èsdiz fondeurs et affineurs. (Aff. Jacques Coeur M., 1453-1457, 292).

B. - [P. réf. à la terre en tant que bien]

1. "Territoire" : Tout droit envers Bourguongne dont grant est li *terriers*, A Chisteaulz vint le roix (Cip. Vignevaux W., p.1400, 122).

2. "Recueil où sont consignés les foi, hommage, aveu, dénombrement passés à une seigneurie par les vassaux ; état des revenus d'un domaine" : ...j'ay en ladite ville mon maieur qui a cognoissance de panre, presens *terriers* par lui establis à eschevins, devestir d'iceulx heritages (Trés. Reth. S.L., t.2, 1404, 498). À Martin de Chappes, clerc des comptes de mondit seigneur le duc à Dijon, la somme de huit frans qui deuz lui estoient du temps qu'il a vacqué à fere faire le *terrier* de la chastellerie d'Argilly (Comptes Etat bourg. M.F., t.2, 1418-1420, 488). À Guillaume Soillot, de Dijon, clerc, la somme de dix frans qui lui estoient deu pour avoir grossé et mis en forme en son parchemin le *terrier* que messeigneurs des comptes de mondit seigneur à Dijon ont nouvellement fait faire par Martin de Chappes, clerc desdiz comptes, des censes et heritaiges appartenans à la chastellerie d'Argilly et des villaiges ressortissans à ladicte chastellerie, lequel *terrier* contenant IIIIxx fuillés escrips qui sont de grant volume (Comptes Etat bourg. M.F., t.2, 1420, 821). Pour une partie mise sur les cheveciers de Saint Estienne des Grez, d'une maison où il y a une longue allée, joignant du Pannier Vert, qui doit par an 3 s. 6 d. p., comme il apperra par le *terrier* nouveau fait (Comptes Paris V.L.D., t.1, 1446-1447, 526). ...nostre trés chiere et trés amée seur l'admiralle de France nous a fait dire et remonstrer que la voulez contraindre à faire les *terriers* et recongnoissances des terres et seigneuries qu'elle tient en nostre païs de Daulphiné (Lettres Ch. VIII, P., t.1, 1483-1488, 133).

- Empl. adj. *Livre terrier* : ...pour cause de pluseurs lettres tiltres, instrumens, privilèges, chartres, papiers, livres *terriers*, adveux, dénombremens (Cartul. Laval B., t.2, 1393, 336).

Rem. Doc.1474 (*registre terrier*) ds GDC X, 758a. [R. M.]

TERRIERE, **subst. fém.** (terrière)

[T-L : *terriere* ; GD : *terriere* ; FEW XIII-1, 246b, 254b : *terra*]

A. - "Étendue de terre, terrain" : Soiez hardis et ne vous cault De grant terre ne de linage : Aussi bien met en son servage Amours une grande *terriere* Qu'il feroit une chamberiere (Dit prunier B., c.1330-1350, 53). Là ot un escuier qui de volentet fière Entra dedens les bailles, pensant cheux de derière Le deuissent siévir ; mais à grant hibondière Les reboutent si outre cheus dedens la barière, Dont l'escuier convient laissier et le *terrière*. (Geste ducs Bourg. K., c.1410-1419, 558).

B. - "Lieu d'où l'on tire de la terre" : ...ung journel de terre (...) seant sur le chemin qui maine de doullens a saint ladre tenant ale terre qui fu a feu thomas poulain et ale voie qui maine ale *terriere* de saint pierre lahors (Comptes Doullens W., 1495, 30).

C. - "Enveloppe terrestre"

Rem. GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum.* S., c.1330-1331, 13161 (T-L X, 269 ; Lexique B Stumpf).

D. - "Terrier" : Le loutre est mont soutille beste pour prendre et decevoir le poisson, de quoi il se vit, et ses messons ou il demeure sont *terrieres*, qui sont a l'ouree des rivieres et des yaues. (HENRI FERR., Modus et Ratio, Livre deduis T., c.1354-1377, 153). ...le regnart print congié et se partit, soy entournant en sa *terriere*. (MACHO, Esope R., c.1480, 165).

Rem. HENRI FERR., *Modus et Ratio, Livre deduis* T., c.1354-1377, gloss. [R. M.]

TERRIEUX, **subst. masc.** (terrieux)

[*FEW XIII-1, 246a, 247b : *terra*]

"Rempart ?" : Lours chastias et lors thours, tout parmi le *terrieus* Ont garnis fortement (JEAN D'OUTREM., Geste Liège B.B., t.5, a.1400, 681). [R. M.]

TERRIFIQUE, **adj.** (terrifique)

[GD : *terrifique* ; FEW XIII-1, 264b : *terror* ; TLF XVI, 138b : *terrifique*]

"Qui inspire de la terreur, effrayant, terrifiant" : Poing *terrificque* et fort bras sagittaire, Tu as mery d'avoir port salutaire. (MOLINET, Faictz Dictz D., 1467-1506, 82). ...par oblicque eclipse *terrificque* Et guerre inicque (MOLINET, Faictz Dictz D., 1467-1506, 171). Ceste oultrageuse et *terrificque* crudelité desplut grandement au duc (MOLINET, Chron. D.J., t.1, 1474-1506, 48). Il s'est acquis non vertueux par bonté pacificque, garde toy que tu n'aquières non vicieux par durté *terrificque*. (MOLINET, Chron. D.J., t.1, 1474-1506, 93). Qu'i a il plus si non qu'estes le roy, Le plus noble de *terriffique* arroy, Le plus puissant qui portast onc couronne (LA VIGNE, Ress. chrest. B., 1494, 123). LE PERE SAINCT MARTIN. (...) Le temps passé, ma vigueur magniffique Ay divulguee au clymat *terriffique* Aultant ou plus que nul dessoubz la nue, Tant que present je reste paciffique, Homme remply de gloire puriffique Et chevalier a la barbe chenue. (LA VIGNE, S.M., 1496, 141). Soubz nostre ceptre, digne, dyademate, A equippé le hault Tethragramate, Par sacriffice et fumugacion, Sa tresvigente et divine enigmacte, Le monopolle du *terriffic* crismacte. (LA VIGNE, S.M., 1496, 154). SAINCT MARTIN. (...) Je renonce au bras seculier Pour

garder l'ecclesïastique, Lequel m'est plus particulier Pour avoir joye letiffique. De vayne gloire *terriffique* Totallement je me desmetz ; Tresor ne chevance auctentique Je ne veulx acquerir jamais. (LA VIGNE, S.M., 1496, 262). ...je l'estimoye trop plus a ung paradis terrestre qu'a ung royaume *terrifique*. (LA VIGNE, Ress. chrest. B., App., c.1502-1503, 169). [R. M.]

TERRIGENE, **adj.** (terrigène)
[GD : *terrigene* ; FEW XIII-1, 257b : *terra*]
A. - [D'une pers.] "Né de la terre" : Et telz gens il appelloient *terrigenes*, c'est a dire engendrés de terre (ORESME, Pol. Arist. M., c.1372-1374, 98). [Cité par GD VII, 696a, d'après l'éd. de 1488]
B. - "Terrestre" : *Terrigene* eur, d'honneur l'adresse... (MOLINET, Faictz Dictz D., 1467-1506, 451). Comment pooit corps humain, *terrigene*, sans demain, D'ung truculent roy romain Souffrir cop tant inhumain Et playe tant furieuse ? (MOLINET, Faictz Dictz D., 1467-1506, 510).
- Empl. subst.
Rem. Mot relevé par P.-Y. Badel chez Regnaud Lequeux, glossateur de son *Baratre infernal* [1480] (Coll. Milan, vol. 1, 1988, 171 ; *Terrigenes* "filz de la terre"). [R. M.]

TERRIN, **subst. masc.** (terrin[1])
[T-L : *terrin* ; GD : *terrin*[2] ; FEW XIII-1, 256a : *terra*]
"Récipient fait en terre cuite" : N'avoit cheveul en teste nen plus quë ung *terrin* (Tristan Nant. S., c.1350, 205). ...*terrens*, veirres, cuteulx bien trenchantz... (Man. lang. K., 1396, 5). ...après ce qu'ilz eurent bien beu, eulx estans à la table où ilz buvoient, le dit Bery print un godet de terre ou *terrin* à quoy ilz buvoient, et le rompi aux dens et froissa et mascha en menues pierres, ainsi comme s'il le voulsist manger et avaler. (Doc. Poitou G., t.6, 1400, 347). ...le dit Lucas demanda au dit Guillaume Nepveu qu'il lui baillast trois *terrins* ou godès à boire qu'il avoit, afin qu'il eust matiere de soy departir du dit Martin Archambaut, lequel Martin il avoit cabusé de sa bourse (Doc. Poitou G., t.7, 1416, 303). Item, deux *tarrins* de cuivre, à mettre reschauffer viande (FAUQ., III, Pièces diverses, 138, LXXXI). [R. M.]

TERRIN, **adj.** (terrin[2])
[T-L : *terrin*[1] ; GD : *terrin*[1] ; FEW XIII-1, 261a : *terrenus*]
A. - "Couleur de terre"
- [D'une pers.] "Blême, livide" : Quant ma dame mes lettres vid, Amours, qui mains cuers assevit De grant joie et de grant dolour, Mua telement sa coulour, Qui estoit vermeille et rosine, Qu'elle devint pale et *terrine*. (MACH., Voir, 1364, 524).
B. - "Qui donne du côté des terres" : ...ilz issirent hors par la porete *terrine* (Flor. Octav. L., t.2, c.1400, 547). [R. M.]

TERRINE, **subst. fém.** (terrine)
[GDC : *terrine* ; FEW XIII-1, 256a : *terra* ; TLF XVI, 139a : *terrine*]
"Récipient en terre cuite, de forme ronde et plat en bas" : ...des *terrines* pour les chiens (Comptes roi René A., t.2, 1476, 342).
Rem. Doc.1412 (*therine*) et 1413 (*thierine*) ds GDC X, 758a. [E. P.]

TERRIR, **verbe** (terrir)
[GD : *terrir*[2] ; FEW XIII-1, 248b : *terra*]
"Fouler aux pieds"
REM. *Mer des hist.* (éd.1488) ds GD VII, 696c. Peut-être s'agit-il de ce mot dans l'ex. suiv. (passage tronqué, inintelligible) : ...si ne nous vouldrent point oir, maiz dit soient ... nous que se ilz nous oissent que nous les *terrions* ... faulz hereges. (JEAN LE LONG, Voy. Bieul B., 1351, 306). [R. M.]

TERRIS, **subst. masc.** (terris)
[GD : *terris* ; FEW XIII-1, 248b : *terra*]
"Ensemble de terres cultivées situées hors de la ville" : ...sont toutes ces choses desus dites asise en la ville de Coigny et ou *terruy* (Trés. Reth. S.L., t.2, 1348, 111).
Rem. Doc.1500 (*terreis*) ds GD VIII, 443c, *s.v. soivre*[3]. [R. M.]

TERRITOIRE, **adj. et subst. masc.** (territoire)
[T-L : *territoire* ; GDC : *territoire* ; FEW XIII-1, 264a : *territorium* ; TLF XVI, 139a : *territoire*]
I. - Adj. "Terrestre" : ADAM. [à Dieu] (...) Reçoy mes filz, prens les en ta memoire, Quoy que je soye vil prevaricateur, Pour augmenter l'usuffruict *territoire* Donc tu es seul principe et directeur. (Myst. Pass. Troyes B., a.1482, 96).
II. - Subst. masc.
A. - "Étendue de pays formant une circonscription (ecclésiastique, administrative, juridique, politique..)" : Item, Aristote met apres ou XXIe. chapitre comment en policie tres bonne une partie de la region du *territoire* doit estre assignee as oblations et as sacrefices (ORESME, Pol. Arist. M., c.1372-1374, 307). Et dit oultre, sur ce requis, que à sadite fille il ne bailla de ceste année presente, ne ne fist baillier, ne commanda ou ordonna à estre baillié à icelle sa fille, pour aporter vendre à Paris ou aillieurs, verjus quelconques, jà soit ce qu'il soit verité qu'il ait plusieurs vignes en icelle ville de Saint-Clou et *territoire* d'icellui (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 249). En venant de Rodes a Venise, laissasmes nous illec environ le royaume de Puille et bien en veismes le *territoire* (Voy. Jérus., c.1395, 98). ...et acommoda *territoire* ladicte Court de Parlement audit archevesque pour promouvoir en ceste ville esdis ordres les subgiez de son dyocese (FAUQ., II, 1421-1430, 8). Et toute la terre a l'entour de l'eglise de Saint Romain jusques a sept milliers il la fit subjette a celle religion, et tout Blaye et ses appertenances et la mer a l'endroit de celluy *territoyre* (BAGNYON, Hist. Charlem. K., c.1465-1470, 215). Dont noz anemis anciens [les Anglais] Sont [var.: ceront] par nous mis a neant, (...) Et hors de nostre *territoire* Boutez a honte et vitupere (Myst. siège Orléans H., c.1480-1500, 609). En toute ceste cité n'y avoit ung seul homme de guerre, sinon de leurs *territoires* (COMM., I, 1489-1491, 153). Et oÿz dire à ung chevalier des leurs qu'il avoit esté des premiers embassadeurs que ilz avoyent envoyéz devers ledict duc, qu'il luy avoit dit, en faisant leurs remonstrances pour le desmouvoir de ceste guerre, que contre eulx ne povoit riens gaigner, car leur pays estoit très sterile et povre et n'avoient nulz bons prisonniers et qu'il ne croyoit pas que les esperons et mors des chevaulx de son ost ne vaulsissent plus d'argent que tous ceulx de leur *territoire* ne sçauroyent payer de finance, s'ilz estoient prins (COMM., II, 1489-1491, 106).
- P. méton. "Juridiction couvrant une étendue de pays" : Encor ne le dis je pas pour me Vanter, mais n'a, au *territoire* Ou nous tenons nostre auditoire, Homme plus saige fors le maire. (Path. D., c.1456-1469, 48).
- P. ext. "Région, contrée" : Et ceulz qui avoient quelcunque office hors la cité en la region ou *territoire* estoient dis agronomes.

(ORESME, Pol. Arist. M., c.1372-1374, 272). Nous sommes tous deux Gascons Du *territoire* nostre maistre, Et tres joyeux nous le ferons De luy faire ce fait congnoistre. (Myst. siège Orléans H., c.1480-1500, 299). Tant qu'est a moy, qui que s'enfuye De nostre hostel et *territore*, Je ne m'en yray pas encore (Myst. Pass. Troyes B., a.1482, 937). Fist à Naples, près la porte Saint Nicolas, soubz le pavement de la rue, soubterre, ung sigille par lequel [perit] tout genre de reptilles noccives ; à ceste cause en tout icelui *territoire* ne s'en treuve nulle especе. (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 70 v°). Predist aussi le merveilleux lop que fut ou *territoire* de Geneve, que mengeoit hommes, femmes et enfans (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 117 r°). Il n'y a en ce *territoire* Homme plus vaillant que vous estes. (Myst. st Laur. S.W., 1499, 169).

B. - "Terres cultivables, terroir" : ...oultre estoient les champs plains de bledz et de febves et autres grains très forts, car le *territoire* y estoit bon. (COMM., I, 1489-1491, 26). [R. M.]

TERROI, **subst. masc.** (terroi)

[T-L : *terroi* ; GD : *terroi* ; FEW XIII-1, 244b : *terra*]

A. - "Terroir, domaine" : Plus vous doy honorer que ceulx de mes *terrois*, Car plus savés de guerre, d'assaulx et de tournois (Tristan Nant. S., c.1350, 295). [Autre ex. p.409, v.11674] Et le fera vider tous hors de ses *terrois* (Renaut Mont. B.N. V., c.1350-1400, 541). [Autre ex. p.812] Or diray de Phillippe (...) Et du bon empereur de l'alemant *terrois* (Cip. Vignevaux W., p.1400, 147). Car, à regarder leur façons, Se sont rois de lointaings *terroi(n)s*. (Jeu Etoile T., c.1400-1500, 107). Se vous vorai conter dou duc de noble arois, Qui de Bourgongne tient les nobles *tierrois* (Geste ducs Bourg. K., c.1410-1419, 337). Par dedens Masidone fu Jourdains li courtois, Ou il a departy ses nobillez *tierois* (Jourd. Blaye alex. M., a.1455, 879). ...Le franc *terroy* Dont vous issiés (MOLINET, Faictz Dictz D., 1467-1506, 90). ...villes, chastellenies, *terroix* (MOLINET, Chron. D.J., t.2, 1474-1506, 17). ...les chastellenies, *terrois* et apendence dudit Ypre (MOLINET, Chron. D.J., t.2, 1474-1506, 45). Et si viz mors en ce *terroy* Gisans soubs vng tombeau de marbre (LA MARCHE, Chev. délib. L., 1483, 41).

Rem. *Chev. cygne* R., c.1356, v.10652 ; CUVELIER, *Chans. Guescl.* C., c.1380-1385, v.15308 ; doc. 1331 (Hainaut, *tieroit*) et 1450 (Valenciennes, *terroit*) ds GD VII, 697a. *Baud. Sebourc* B., c.1350, ds T-L X, 270. *Jourd. Blaye alex. M.*, a.1455, 879 (*tierois*)...

B. - "Terre, champ" : De chault *terroy* sont vendenges tost prestes. (MOLINET, Faictz Dictz D., 1467-1506, 335). Devie de ton fol desroy, Soissons, cognoy le bon forment Qu'on a semé en bas *terroy* Et recoeullié en tamps decent. (MOLINET, Myst. st Quentin C., c.1482, 229). [R. M.]

TERROIR, **subst. masc.** (terroir)

[T-L : *terrëoir* ; GDC : *terreoir* ; FEW XIII-1, 263b : *territorium* ; TLF XVI, 142a : *terroir*]

A. - "Ensemble de terres consacrées à la culture (en partic. autour d'une ville, d'un château...)" : ...et tenoient et advouoient a tenir d'ycellui nu a nu et sans aucun moien tout ce que il avoient es villes de Meri, de Mareul, es *terrouoirs* et es appartenances d'ycelles villes (Chartes Abb. St-Magl. T.F., t.3, 1330, 23). ...Jehannos de Lonnys, escuiers, en tient la moitié des terrages et la sisime partie des deimes dou *terroir* de la ville de Susainnes (Trés. Reth. S.L., t.2, 1330, 4). ...et aussi tous leurs cens que il ont ou parrochage de Machiau et ou *terrouoir* du Chappuis en Brye et tout ce qui en deppent (Chartes Abb. St-Magl. T.F., t.3, 1345, 133). Les habitans et manans de la ville de Morsanc, du diocese de Paris, nous ont monstré par grande et griefve complainte comment jusques a present nous avons et recevons annuellement, entre aultres, droit et seignourie de champart en leur terres assises au *terrouer* de ladicte ville a cause de nostredit monastere (Chartes Abb. St-Magl. T.F., t.3, 1366, 328). ...la moitié des dismes de grains et des vins des terres et vignes des *terrouoirs* de Gaudine, de Chapelet (Chartes Abb. St-Magl. T.F., t.3, 1369, 403). Si disoient les dis relligieus, pour avoir leur conclusion, qu'il estoient noblement fondé amorti soux le Roy en se sauve et especial garde et personnes en qui de droit commun manoit justice et seignourie, avoient pluiseurs villes esquelles et es *terroirs* d'icellez il avoient toute juridiction haulte, moienne et basse, exepté trois cas, rat, murdre et arsin appartenans à Madame d'Artois et le souveraineté au Roy no sire (Hist. dr. munic. E., t.1, 1374, 387). Tous les hommes qui sont demourans en la ville de Dijon et dehors dedans la banlieue, en quelque *terroir* qu'il demoraint, juraint la commune. (Cout. bourg. glosé P.M., c.1380-1400, 22). ...nagaires il a acheté et acquis de Olivier le Josne, clerc, un fief tenu de nous à cause de nostre terre, gisant ou *terrouoir* dudit lieu de Bergues, en la paroisse de Crochtes, contenant neuf mesures de terre (Hist. Lille T., t.2, 1393, 256). ...Colin le Marinel compete et appartiengne de son heritage certaine piece de terre labourable, assise ou *terroir* de ladicte parroisse (Chancell. Henri VI, L., t.1, 1426, 350).

- [Souvent de vignobles] : ...il se recordoit bien que de ladite Marguerite (...) et d'un homme qui estoit avec elle, il avoit d'eux deux acheté environ demi quartier de vigne qu'ilz avoyent ensamble en indivis, assis au *terrouir* d'Yvry (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 325). Cogneut avec ce, que les deux pieces d'or trouvées en sa bourse lui furent bailliées par un freppier nommé Christon, demourant au carrefour Saint-Severin, auquel elle avoit vendu certaine plante de vigne que elle souloit avoir ou *terroir* de Vittry (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 325). ...le dixme du vin du *terrouer* et vignoble des Combes (Aff. Jacques Coeur M., 1453-1457, 523). Et, au fait des vignes, il y eut bien peu de vin, et par especial en l'Isle de France, comme d'ung muy de vin pour chascun arpent, mais il fut bien bon ; et se vendit chier le vin creu es bons *terrouers* d'entour Paris, comme de dix à unze escus chascun muy. (ROYE, Chron. scand., I, 1460-1483, 3). Et, le lundi ensuivant, IXe jour dudit moys de septembre, lesdiz Bretons et Bourguignons furent es *terrouers* de Clignencourt, Montmartre, la Courtille et autres vignobles d'autour Paris, prendre et vendenger toute la vendenge qui y estoit, ja soit ce qu'elle n'estoit point meure, et en firent du vin tel quel pour leur boire. (ROYE, Chron. scand., I, 1460-1483, 102). Et est chose veritable en faisant comparation du vin blanc au rouge qu'ilz soyent tous du *terrouer* et non pas aultrement, car les vins rouges de France ne sont pas si chaulx ne si fors que plusieurs vins blans d'aulcunes contrees. (Rég. santé corps C., 1480, 27).

- "Ensemble de terres considérées par rapport à leur proximité d'une ville ou d'un château" : ...Sabine estoit une cité assez près de Romme (...) ou temps que Servius Tullius regnoit a Romme, advint que, ou *terroir* de Sabine, fut nee une vache tresmerveilleuse de grandeur, ou champ de ung noble homme de Sabine (LA SALE, Salade, c.1442-1444, 23). Ce mont est es parties de la marque d'Enconne et ou *terroir* d'um chastel nommé Montemonaco, c'est a dire le mont du moisne. (LA SALE, Salade, c.1442-1444, 72). ...lequel seigneur pour ses plaisirs estoit allez veoir la cité de Pussol [Pouzzoles]. Auquel *terrouer* est le mont ou l'en trait le souffre de la terre boullant (...). Item en celluy *terrouer*

est le mont qu'on dist Monte Barbaro (LA SALE, Sale D., 1451, 134). Semblablement de luy ne sçay cité, Ville, chasteau ne *terroir* en demaine, Plus que ne dis qui le dueil n'en demaine. (LA VIGNE, V.N., p.1495, 316).

- *Bas terroir*. "Terres basses" : Ceste cité est assize en baz *terrouer* entre marés, lacz et estancz (JEAN LE LONG, Voy. Odoric A.M., 1351, 40).

B. - "Territoire, contrée" : Ceste cité est moult froide, car les gens dient que elle siet ou plus hault *terroir* qui soit au jour d'huy habité. (JEAN LE LONG, Voy. Odoric A.M., 1351, 3). Ces IIII. bonnes villes et le *terroier* de Portingal... s'enclinoient à lui et à ceste election (FROISS., Chron. M., XII, c.1375-1400, 8). ...nous, eschevins... de Gand prions as barons et nobles dou païs de Flandres chi après nommés, as bonnes villes de Bruges, d'Ippre, au *terroir* dou Franc... que... voellent mettre leurs seaulx et les seaux des dites villes à ces presentes (FROISS., Chron. R., XI, c.1375-1400, 308). ...lesdis deputés de nozdictez bonnes villes et *terroyer* (...) ...la ville et *terrouer* de Warneston... (Ordonn. Ph. le Hardi, Marg. de Male B.-B., t.2, 1394, 62-63). Des bourgmaistres et eschevins du *terroir* du Franc, pour eulx et les habitans, hommes et femmes frans hostes d'icellui *terroir*, 500 livres parisiz, qu'ilz doivent chascun an (...) à cause de leur affranchissement, de confiscacions de leurs biens quelxconques tant fiefz, heritages, muebles et autres (Comptes Etat bourg. M.F., t.3, 1416-1418, 47). À Jehan Puignere, saudoyer au chastel de Lille, le XVIIe jour dudit mois pour porter lettres de par mondit seigneur à Thouroult devers les deputez du *terroir* du Franc (Comptes Etat bourg. M.F., t.1, 1420, 446). Et tantost il ordonna les bornes a chascun *terroir* ; et ce quy demouroit entre deux, il adjuga au peuple de Romme. (LA SALE, Salade, c.1442-1444, 26). ...ce seigneur de parlement, devint amoureux a Paris de la femme d'un cordoannier qui estoit belle et gente, et enlangagée a l'advenant et selon le *terrouer*. [On pense à Villon : "Il n'est bon bec que de Paris"] (C.N.N., c.1456-1467, 414). Et premierement, touchant le fait et utilité de la terre durant ladicte année mil quatre cens soixante, au regart et en tant que touche le *terrouer* et finaige du royaulme de France, il y creust compettamment de blez, qui furent bons et de garde ; et n'en fut point vendu, au plus chier temps de ladicte année, que vingt quatre solz parisis le septier, mais il n'y creust que bien peu de fruict. (ROYE, Chron. scand., I, 1460-1483, 3).

- "Domaine" : Ores advisés dont comment Et en quel lieu prendrons espouse. A marier en sçay bien .XIJ. De bon hostel et honnorable, A *terruer*, a hostel notable, Et aussy bien riches : a Compès, D'aultre pluseurs en Geneveys Et en Sauvoye, ce me semble. (Myst. st Bern. Menth. L., c.1450, 13). [R. M.]

TERROUS, **subst. masc.** (terrous)
[GD : *terrous*[1] ; *FEW XIII-1, 247 : *terra*]

A. - "Rempart, fossé fait de terre" (synon. *terrail*) : ...pour avoir mené du *terroul* Nostre Dame jusques à l'abruvouer Paupin 2 tumblerées de sablon, 2 s. 8 d. (Comptes Paris M., t.2, 1457-1458, 96).

B. - "Territoire situé en dehors de la ville" : ...XX arpens de bois, ou environ, en ban et ou *terrous* de ladite ville (Trés. Reth. S.L., t.2, 1348, 108). [R. M.]

TERRURE, **subst. fém.** (terrure)
[FEW XIII-1, 255b : *terra*]

"Mélange de terre et d'un peu de chaux dont on garnit les intervalles des colombages d'une construction à pans de bois" (Éd.) : Item, l'argille à prendre en ladicte forest par le congié du sergent du lieu, pour faire leurs fours et *terreures* en leurs maisons (HECTOR DE CHARTRES, Cout. R., 1398-1408, 58). [H. G.]

TERTIO, **adv.** (tertio)
[FEW XIII-1, 269b : *tertius* ; TLF XVI, 144a : *tertio*]

"Troisièmement, tertio" : Oultre a requiz, que pour ce que l'en puet reporter au Roy ou aultres seigneurs pluseurs paroles sinistres de ceulx qui sont es offices de justice, que s'aucune parole sinistre est dicte auxdiz seigneurs de aucun desdiz officiers, que foy ne soit faicte à telx rapporteurs sans oïr la personne contre qui sera telle parole dicte. *Tertio*, a requiz qu'il soit commendé au prevost de Paris et aux bailliz royaulx qu'ilz obeissent à la Court, afin que justice soit faicte, afin que l'en puist dire : ... (BAYE, II, 1411-1417, 43). . C'est ce que contenoit en effect la creance desdictes lettres du Roy. La creance sur les lettres du duc de Bourgongne exposée par ledit Gelinier contenoit trois ou IIII poins en effect. Primo, recommendacion, et qu'il est à Provins en la compagnie du Roy et de la Royne, qui sont en bonne prosperité, et n'a point entencion d'aller oultre ou esloingnier Paris, se n'est par neccessité, etc.. . Secundo, a exposé les diligences qu'il a fait ou temps passé pour venir defendre et secourir ce royaume et faire que paix et union y feussent, et que à lui n'a pas tenu, et que les empeschemens fais et exquiz au contraire sont advenuz par autres, par le fait desquelz les grans inconveniens, pertes et dommages irreparables sont advenuz et adviennent de jour en jour en ce royaume. *Tertio*, a signifié les mandemens que a fait de touz ses parens, feaulz, subgiez et aliez pour venir resister à l'entreprinse des ancians ennemis de ce royaume. (FAUQ., I, 1417-1420, 258). [R. M.]

TERTRE, **subst. masc.** (tertre)
[T-L : *tertre* ; GDC : *tertre* ; DÉCT : tertre ; FEW XIII-1, 242a : *terminus* ; TLF XVI, 144a : *tertre*]

"Petite éminence de terre gén. à sommet plat et isolée, tertre" : ...la terre dou mont et dou val et dou *tertre* Est plus douce des autres, n'i ha raiche ne dertre (Gir. Ross. H., c.1334, 124). Sur ung *tertre* monta et laissa ung sentier Et s'en vint tout selon ung vinier. (Hern. Beaul. D.B., c.1350-1400, 28). ...il ... ala assegier un trop fort chastiel, seant sus un hault *tertre* qui s'estent droit sus le mer, que on claime le Roceperiot (FROISS., Chron. L., II, c.1375-1400, 98). : Toregni est un petis villages enmi les camps qui siet hault sus un *tertre* dont on voit tout le pays environ (FROISS., Chron. L., V, c.1375-1400, 146). ... ensi que li Englès estoient sus un , espoir trois bonniers de terre en sus dou pont, li garçon des François, qui les perçurent et qui se tenoient entre le pont et le dit *tertre* , furent tout effraé. (FROISS., Chron. L., VII, c.1375-1400, 200). ...trois jours de terre sur le *tertre*, royé lesdis hoirs (Trés. Reth. S.L., t.2, 1378, 263). Et lors se part Gieffroy, et l'espie va devant, et appercoit les Sarrasins qui avaloient d'un *tertre*. (ARRAS, c.1392-1393, 225). Lors retourne a son cheval, et prent sa lance, et monte, et devale le *tertre*... (ARRAS, c.1392-1393, 265). Mais le lieu ou Butoris l'assailloit, estroittement estoit en un cavain et malvaiz passage, et la se pouoit Jason aidier a grant paine, car Butoris et ses complices estoient a deux lez, VJ a l'un et six a l'autre, montez sus les *tertres* qui acostoient le cavain (LEFÈVRE (R.), Hist. Jason P., c.1460, 233). Item, et au mont de Montmertre, Qui est ung lieu moult ancïen [où il y a une abbaye de femmes], Je lui donne et adjoincts le *tertre* Qu'on dit de mont Valerïen [où il y a un hermitage] (VILLON, Test. R.H., 1461-1462, 122). Mais, pour ce qu'il tardoit ung peu à venir, ledit grant maistre se getta hors de la bataille où estoit ledit connestable et monta sur ung *tartre* qui estoit

entre la bataille et celle desditz Bourguignons, affin de congnoistre leur couvyne, lesquelz ennemys il veoit clerement departir et mettre en deux bandes, c'est assavoir l'une pour les venir enclore et l'autre pour venir droit à eulx. (LE CLERC, Interp. Roye, c.1502, 301).

Rem. *Mabrien* V., 1462, gloss. [R. M.]

TERTREL, **subst. masc.** (tertrel)
[T-L : *tertrel* ; GD : *tertrel* ; FEW XIII-1, 242a : *terminus*]

"Petit tertre" : Et il s'assist sur ung *tertrel* qui estoit a l'entree de l'espinoy (Percef. II, R., t.1, c.1450 [c.1340], 51). Et quant il parvint dessus le mont, il regarde et voit Thelamon seant sur ung *tertrel* (Percef. II, R., t.1, c.1450 [c.1340], 118). [R. M.]

TERVE, **adj.** (terve)
[FEW XIII-1, 229b : *tenuis*]

(Synon. de *tenve* v. Lexiques) : Mais folz assemblez et caterve J'en treuve de plusieurs manieres : Les ungz ont la cervelle *terve* Qui veullent porter les bannieres, Les aultres... (RIVIÈRE, Nef folz D., 1497, 18). [R. M.]

TESAGE, **subst. masc.** (tesage)
[T-L (renvoi) : tesage ; GD : *tesage* ; FEW XIII-1, 227a : *tensus* ; TLF XVI, 287a : *toiser* (*toisage*)]

"Action de mesurer à la toise" : ...de partaiges et divisions, de *tesaige*, mesuraige et autres cas deppendens de la science et industrie desdis mestiers (Ordonn. rois Fr. S., t.9, 1404, 56).

REM. Doc. 1392-1393, 1392-1400, 1404 ds GD VII, 698b. [R. M.]

TESCK, **subst. masc.** (tesck)
[*FEW XVII, 293a : *taikns*]

"Bourbier" : Ainsy fut il honny de boe, et toutevoyes print il sa jument et le feyt yssir du *tesck* (Percef. I, R., t.1, c.1450 [c.1340], 317).

V. aussi *tache* [R. M.]

TESILLON, **subst. masc.** (tesillon)
[*FEW XIII-1, 225a : **tensare*]

"Étrésillon, bâillon" : Quant le sainglier est priz, tu dois faire li ouvrir la geule a forche enchiex qu'i soit trop refroidié, et puis metre un esteselon [var. estresillon, estenceillon, *tesillon*, tentillon] qui li tiengne la geule ouverte (HENRI FERR., Modus et Ratio, Livre deduis T., c.1354-1377, 82). [Var. ms. XVe s.] [R. M.]

TESIR, **verbe** (tesir)
[T-L : *tesir* ; GD : *tesir* ; FEW XIII-1, 224b : **tensare*]

I. - Empl. intrans. "Gonfler" : L'omme *tesit* et enfle du venin de l'iraigne, le roussignol s'en purge. (MARTIN LE FRANC, Estrif D., 1447-1448, 26).

II. - Part. passé en empl. adj. "Gonflé" : Et la pance ay si fort *tesie* Qu'om dit que c'est ydropisie. (DESCH., Oeuvres R., t.8, c.1370-1407, 234). Lors admenuise la boursée De la pecune qu'ay trousée ; Si est sa bourse moins *tesie*. (DESCH., Oeuvres R., t.8, c.1370-1407, 236). Se vostre pance est trop *tesie*... (MARTIN LE FRANC, Champion dames V, D., 1440-1442, 24). Dame Saucisse en vint aussy, Qui la pance avoit bien *tesye* (MOLINET, Faictz Dictz D., 1467-1506, 744). Ostons jacquettes et juppeaux, Deslacons la panse *tesie*. (MOLINET, Myst. st Quentin C., c.1482, 125). ...Pour effondrer pances vessies, Cervelles, fourcelles *tesies* [Intervertir *vessies* et *tesies*, *pances tesies*, comme le suggère N. Dupire, *Molinet*, 1932, 157] (MOLINET, Myst. st Quentin C., c.1482, 160).

- Subst. fém. : Mais ainçois seroient crevez D'Orgueul, la *tesie* et l'enflee. D'Orgueul, comme vous le sçavez, La plus part du monde est soufflee. (MARTIN LE FRANC, Champion dames IV, D., 1440-1442, 32). [R. M.]

TESSALONIEN, **adj.** (téssalonien)
[Ø]

"De Tessalonie" : ...car il eust passé la mer atout ses Macedoniens, chevaliers anciens, qui n'estoient que trente mille de pié et quatre mille homes de cheval *tessalonien* (BERS., I, 9, c.1354-1359, 19.5, 36). [R. M.]

TESSARIIEN, **subst. masc.** (tessariien)
[FEW XIII-1, 271b : *tessera*]

"Dans l'armée romaine, celui qui transmet aux soldats le mot d'ordre du général" : Romains (...) nombrèrent leur excercite par legions et cohortes et chescune legion, qui comprenoit .X. cohortes, contenoit .VI. mil et plus, tant de pié que de cheval, et y avoit pluseurs dignités comme centurions, tribuns, prefects, doyens, ordinaryens, aquilifèrez, ymaginifèrez, *tessariiens*, metateurs, tubicineurs (MOLINET, Chron. D.J., t.1, 1474-1506, 95). [R. M.]

TESSERAIRE, **subst. masc.** (tesséraire)
[*FEW XIII-1, 271b : *tessera*]

ANTIQ. ART MILIT. "Agent de liaison qui transmet les ordres du général" : Les *tessaireres* [trad. lat. *tesserarius*] sont ceulz qui vont par les compaignies des chevaliers et batailleurs denoncier le commandement du prince ou du duc de l'ost quant l'ost se doit mouvoir a bataille ou a autre chose faire (VEGECE, 1380, II.7). [F. D.]

TESSERE, **subst. fém.** (tessère)
[*FEW XIII-1, 271b : *tessera* ; TLF XVI, 144b-145a : *tessère*]

"Dans l'armée romaine, mot d'ordre, commandement"

REM. Trad. de 1488 (*Flave Vegece, Tessere signifie le commandement du duc et chief de l'armee*) ds GDC X, 759a. [R. M.]

TESSON, **subst. masc.** (tesson[1])
[T-L : *tesson*[2] ; GDC : *tesson* ; FEW XIII-1, 287a : *testu* ; TLF XVI, 145a-b : *tesson*]

"Débris de bouteille, de pot cassé, tesson" : Et suppose qu'il le pot fust quasses, Si ne seroit ce pas asses ; Chascun *tesson* trop grant seroit Et en chascun asses pourroit Trop grant ordure demourer. Tout devez brisier et quasser Par menus tes et parties et (par) parties (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. S., c.1330-1331, 67). Aus *teichons* cognoist on les potz. (MIÉLOT, Prov. U., 1456, 192).

REM. G. LE MUISIT, c.1347-1353, ds T-L X, 279. [R. M.]

TESSON, **subst. masc.** (tesson[2])
[GD : *tesson* ; FEW XIII-1, 146a : *taxo*]

"Partie latérale d'un pressoir"

REM. Doc. 1465 (*le tesson du troil*) ds GD VII, 700a. [R. M.]

TEST, **subst. masc.** (test)
[T-L : *test* ; GD : *test*[2] ; GDC : *test* ; DÉCT : test ; FEW XIII-1, 286b, 287b : *testu* ; TLF XVI, 149b : *têt*[1]/*têt*[2]]
I. - "Débris (de pot cassé)" : Et suppose qu'il [le pot] fust quasses, Si ne seroit ce pas asses ; Chascun tesson trop grant seroit Et en chascun asses pourroit Trop grant ordure demourer. Tout devez brisier et quasser Par menus *tes* et (par) parties (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. S., c.1330-1331, 67). Ce vaissel fier je mont forment De mon maillet et asprement, Pieces en fas et le contris Et touz les *tez* fais bien petis (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. S., c.1330-1331, 67). ...il avoit esté en la maison dudit prisonnier, quis et serchié partout, et avoit trouvez certains *teiz* de terre à quoy l'en avoit fait fonture d'argent, si comme il apparoit par iceulx, et ladite fonture jettée parmi la place de la chambre d'icelli hostel en terre. (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 403).
II. - "Crâne, os du crâne" : ...il cuist la teste son pere, si le mangüe, et du *tes* il fait un hanap (JEAN LE LONG, Voy. Odoric A.M., 1351, 58). ...son dit frere, en lui surmettant que ses bestes avoient gasté son labourage, et pour ce que elle parloit des dictes pierres getées à ses diz enfanz, la fery deux cops par la teste du dit baston que il avoit, si que il lui fist deux plaies et la navra jusques au *test* (Doc. Poitou G., t.5, 1377, 34). Cestui roy Albuin pour magnificence de sa victoire fist faire une coupe du *tes* de la teste du roy qu'il avoit occys et a grans solempnités buvoit a celle coupe. (MÉZIÈRES, Vertu sacr. mar. W., c.1384-1389, 239). Et en oultre fut faite ordonnance de la tauxacion des drois des aultres bateures et malfaichons qui ensieuvent, c'est assavoir : De coup de baston sans sanc et sans cable, X s. De playe a *test* descouvert, LXXII s. D'un coup d'espée de plat et de taille, XVIII s. Et s'il y a sanc muldry, XVIII s. De test fendu, VII l. (Echiq. Normandie S., 1386, 49-50). Et pour la gloire de sa victoire et estre plus redoubte, il feit faire du *test* de la teste du roy mort une couppe garnye d'or et de pierres precieuses, a laquelle couppe es grans solennitez il bouvoit a sa table. (MÉZIÈRES, Songe vieil pèl. C., t.1, c.1386-1389, 348-349). ...ilz ont trop forte et male morsure, tant que, se ilz tenoient un homme par la teste, ilz li romperoient le *test* jusques a la cervelle et le tueroient (GAST. PHÉBUS, Livre chasse T., 1387-1389, 86). ...et au fons d'icelle fendeure voit l'en le *test* d'un homme mort, dont les aucuns dient que c'est le *test* de nostre premier pere Adam. (Voy. Jérus., c.1395, 26). Jaques de la Riviere (...) ce estoit tué d'une pinte plaine de vin, dont il s'estoit feru sur la teste si grant cop qu'il ce cassa le *test* et la cervelle. (Journal bourgeois Paris T., 1413, 32). ...et fiert sur l'un des deux chevaliers par si grant force que il lui couppa les las du heaulme et lui oste de la teste et lui fait une grant plaie jusques au *test* (Cleriadus Z., c.1440-1444, 85). ...le *tez* de la cervelle en fut rompu (Percef. III, R., t.1, c.1450 [c.1340], 133). ...les commissures du *test* ou du crane (PANIS, Guidon, 1478, tr.I, doct.2, chap.1). ...du *test* ou oulle ou pot de la teste (PANIS, Guidon, 1478, tr.II, doct.2, chap.1). ...fracture du *test* (PANIS, Guidon, 1478, tr.III, doct.2, chap.1). Il fault qu'il ait le *test* fendu Autrement il ne moura mye. (Sav. serg. D.L., c.1480-1490, 36).

Rem. FROISS., *Méliad.* L., 1373-1388, gloss. (*tiès*) ; *Percef.* IV, R., c.1450 [c.1340], gloss. (*tés*) ; *Jourd. Blaye alex.* M., a.1455, gloss. (*tés*). [R. M.]

TESTABLEMENT, **adv.** (testablement)
[*FEW XIII-1, 283b : *testari*]
"En attestant, en bonne et due forme" : ...et *testablement* (...) donner et assigner jour certain et compétant aux opposans, refusans ou dellaïans pardevant nostre bailly de Chalon (Chartes communes Bourg. G., t.2, 1435-1436, 250). [R. M.]

TESTAGE, **subst. masc.** (testage)
[GD : *testage* ; FEW XIII-1, 283b : *testari*]
"Testament"
REM. SAINT-GELAIS, *Ep. Ch. VIII*, c.1498, ds GD VII, 700b. [R. M.]

TESTAMENT, **subst. masc.** (testament)
[T-L : *testament* ; GDC : *testament* ; FEW XIII-1, 283a : *testamentum* ; TLF XVI, 146b : *testament*[1]]
A. - DR. "Acte par lequel une personne exprime ses dernières volontés et dispose des biens qu'elle laissera en mourant, testament" : Comme par lays en *testamens* ou dons ou tresor trouvé, etc. (ORESME, E.A.C., c.1370, 245). Et pour ce que toute gent Voient clerement Que pour amer loyaument Sui mors tellement, Ce lay mettés sur ma lame. Ne fais autre *testament* Fors tant qu'humblement Ma dame mon cuer present ; Et s'elle le prent, Li diex d'amours ara l'ame. (MACH., Les lays, 1377, 372). Il appiert par lez constitucions dez Saints Peres et dez Impereurs et dez Roys que lez evesques devent estre executeurs dez *testamens*, chascun en sa dyocese (Songe verg. S., t.2, 1378, 176). La VIme question : Se les executeurs ne payent le *testament*, l'ame du testateur en est elle retardee ? Response : Oÿ. Si veez le mal des executeurs qui attendent sans cause, et le peril que c'est d'attendre a faire bien aprés sa mort. (GERS., Déf., 1400, 235). Tout premierement vouldra avoir cognoiscence du *testament* de son seigneur. Si mettra toute peine que au plus tost que faire se porra, pour alegier la benoite ame de cellui que elle amoit, que il soit acompli. (CHR. PIZ., Trois vertus W.H., c.1405, 83). ...maistre Gerart de Versigny, curé de Saint-Germain, executeur nommé ou *testament* de feu messire Pierre Boschet, president ceans (BAYE, II, 1411-1417, 3). ...pour quoy la Court signifia audit Milon que le *testament* dudit deffunct et l'execucion d'icellui estoient submis à la Court (FAUQ., I, 1417-1420, 176). En sa capeluche On trouva tout incontinent Une clef d'une vieille huche La ou estoit son *testament*. (Vig. Trib., c.1480, 234). SATHAN [au chrétien]. Sur ce cas te conseilleray. De les rendre [les écus au juif] seroit folie, Grandement en auras ta vie. Et se tu mens aucunement, Tu feras en ton *testament* Le rendre par tes heritiers. Retiens bien, entens ces sentiers, Car personne si ne le scet. (Mir. st Nic. juif, c.1480-1500, 112).

- *Faire un testament* : ...le roy avoit voulu et ordonné que sur ses biens, pourveu qu'il enseignast iceulx et deist la verité là où ilz estoient, il feist de sesdiz biens tel *testament* que bon lui sembleroit. (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 209). Il [le roy] gist en celle chambre la. Chascuns y puet aler ainsi que s'il n'avoit mal ne douleur. Il a ja fait son *testament*, et donne a ses serviteurs tant que chascun s'en tient a bien paiez, et est confez, et a recu son Createur et tous ses sacremens. (ARRAS, c.1392-1393, 114). Et la ayant fait son *testament* et ordonnances et receu tous ses saintes ordres, rendit l'ame a Dieu (LA SALE, Salade, c.1442-1444, 193). Et en icellui bureau fut ilec avec sesdiz confesseurs faisant de grans et piteux regrés, et y fist ung *testament* tel quel et soubz de bon plaisir du roy, que ledit sire Denis Hesselin escripvy soubz lui. (ROYE, Chron. scand., I, 1460-1483, 359). ...ordonna que nul ne fist *testament*, que la quarte partie ne fust reservée pour les heritiers. (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 68 v°).

- *Tenir un testament* : ...ains ferions le *testament* tenir et ses biens convertir selon la disposicion de son testament. (Ordonn. Ph. le Hardi, Marg. de Male B.-B., t.2, 1401, 462).

- *Maistre des testaments.* "Juge de l'Officialité, c'est-à-dire de la juridiction de l'évêque, commis au contentieux des testaments" : ...ung nommé Silvestre Juval, pour occasion de certain lais qu'il disoit à lui avoir esté fait oudit testament, l'avoit fait citer [maistre Robert Agode] devant le maistre des *testamens* en Court ecclesiastique (FAUQ., II, 1421-1430, 265). Des *testamens* [celui] qu'on dit le Maistre De mon fait n'orra quy ne quot, Mais ce fera ung jeune prestre Qui est nommé Thomas Tricquot. (VILLON, Test. R.H., 1461-1462, 147).

B. - RELIG. "Alliance de Dieu avec les hommes" : Veez ci le sanc du *testament* que Diex manda a nous (JEAN GOLEIN, Rational B.D., c.1370-1372, 514).

- *Ancien Testament. Vieux Testament.* "Ensemble de livres bibliques antérieurs à Jésus-Christ" : Car figuré est ou viel *testament* La ou Dieu voult a Moise donner La manne (Mir. Barl. Josaph., c.1363, 302). ...car il en fait mencion ou Viel *Testament* (ORESME, E.A.C., c.1370, 242). Et pour ce di que cil troy De no foy Te firent droit fondement, Quant li Filz se mist en toy. Car j'en voy Parfait le Vieil *Testament* Et fait le Saint Sacrement. Ce m'aprent Que la duis de nostre loy Yes et de no sauvement Proprement La fonteinne, ainsi le croy, Où chascuns boit qui ha soy, Sans anoy (MACH., Les lays, 1377, 410). Autre approbacion de mariage par l'Ancien *Testament* pour generacion avoir. (DESCH., M.M., c.1385-1403, 9). Et qu'il apparoisse estre vray, il a plus avancé sa misericorde au peuple crestien que il n'a fait aux enfans de l'Ancien *Testament*, auxquelx il retardoit sa dicte clemence et misericorde plus sans compareison qu'il n'a fait aux crestiens puis sa dicte passion (CHART., L. Esp., c.1429-1430, 78). Le viel *Testament* propose, Le nouvel preuve et expose Sur gros texte clere glose (CHART., L. Esp., c.1429-1430, 112). En l'anchien *testament* il estoit prohibé et deffendu en disant ainsi : "Tu ne prendras pas femme des filles estranges a tes filz, afin qu'ilz ne les convertissent a leur loy". (Sacr. mar., c.1477-1481, 64).

- *Nouveau Testament.* "Ensemble des livres chrétiens de la Bible" : En vostre *testament* nouvel, Crestien, avez confessé Vostre Crist de femme estre né... (Mir. st Sev., 1362, 228). En la premiere mettray aucuns des hommes clers, grans et excellans personnages, tant en Viel que Nouvel *Testament*, ecclesiastiques et seculiers, la pluspart desquelx ont pratiqué, usé et experimenté la science de astrologie (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 8 v°).

- [À propos de la Vierge] *Arche du Testament* : Amans qui veult servir diligenment La vierge (...) Nommer la peut arche du *testament* Pour ceste loy de grace ramembrer. (Mir. st J. Paulu, c.1372, 149). [R. M.]

TESTAMENTAIRE, **adj.** (testamentaire)
[T-L (renvoi) : testamentaire ; GD : *testamentoire* ; GDC : *testamentaire* ; FEW XIII-1, 283a : *testamentum* ; TLF XVI, 148a : *testamentaire*]

DR.

A. - [D'une chose]

1. "Qui se rapporte à un testament, qui est de la nature du testament" : ...Jehanne Jourdaine, fille de feu Jehan Jourdain et de Jehanne Jousseaume, jadiz sa femme, estant mineur d'ans en la tutele, garde et gouvernement du dit Gilet Symes par ordonnance *testamentoire* du dit feu Jehan Jourdain (Doc. Poitou G., t.7, 1412, 220).

Rem. Doc.1389 ds GD VII, 700c.

2. "Qui a son origine dans un testament" : Mais don *testamentoire*, soit mutuel ou autre, et tout ledit testament se peut revoquer (Cout. instit. Anjou Maine B.-B., t.4, 1464, 217). ...laiz *testamentaires* (Hist. dr. munic. E., t.1, 1481, 481).

B. - [D'une pers.]

- *Executeur testamentaire.* "Personne chargée de l'exécution d'un testament" : ...Pierre de Tramblay, marchand drappier, bourgeois de Paris, ou nom et comme executeur *testamentaire* des testamens ou ordonnances de dernieres voulontez de feus Me Robert Lijotte, en son vivant notaire et secretaire du Roy nostre sire et chanoine de ladite eglise de Saint Germain l'Auxerrois (Comptes Paris V.L.D., t.1, 1447-1448, 592).

- *Tuteur testamentaire.* "Tuteur désigné par testament"

Rem. Doc.1435 ds TLF. *Z. rom. Philol.* 67, 1951, 45. [R. M.]

TESTAMENTER, **verbe** (testamenter)
[T-L (renvoi) : testamenter ; GDC : *testamenter* ; FEW XIII-1, 283a : *testamentum* ; TLF XVI, 147b : *testament*[1] (*testamenter*)]

"Ordonner par testament" : ...si le deffunct n'avoit *testamenté* ou aultrement ordonné desdits biens (Vieux cout. Poitou F., c.1451-1454, 248). [R. M.]

TESTAMENTERESSE, **subst. fém.** (testamenteresse)
[T-L (renvoi) : testamenteresse ; GD : *testamenteresse* ; FEW XIII-1, 283a : *testamentum*]

[Fém. de *testamenteur* v. Lexiques] "Celle qui transmet qqc. par testament" : ...Flore, la noble *testamenteresse*... (Cleres nobles femmes B.H., t.2, 1401, 41).

REM. *Cf.* aussi TLF XVI, 148b : *testateur*. [R. M.]

TESTAMENTEUR, **subst. masc.** (testamenteur)
[T-L : *testamentor* ; GD : *testamenteur* ; FEW XIII-1, 283a : *testamentum*]

DR. "Celui qui est chargé de l'exécution d'un testament" : ...nous, tant comme executeur et *testamenteur* dou testament et derraine volenteit doudit monsigneur Loys, no chier et ameit frere (Trés. Reth. S.L., t.2, 1346, 70). ...néantmoins, dès son vivant elle charga à Maistre Jehan Chiffart, son chancellier et l'un de ses *testamenteurs*, de bailler les lettres du don des choses dessusdites à Monseigneur l'abbé de Saint-Denis et au couvent (CHART. J., Chron. Ch. VII, V., t.1, c.1437-1464, 211).

Rem. Ex. d'a.fr. et doc.1336 ds GD VII, 700b. *Livre Regnart* S.-H., c.1460, 142. [R. M.]

TESTAMENTOIRE, **adj.** (testamentoire)
[GD : *testamentoire* ; GDC : *testamentaire* ; FEW XIII-1, 283a : *testamentum*]

"Relatif à un testament, testamentaire"

REM. Doc. 1389 (*ordenance testamentoire*) ds GD VII, 700c. Doc. 1387 (*lettres testamentoires*) et 1469 (Nevers, *par fortune et maniere testamentoire*) ds GDC X, 759c.

V. *testamentaire* v. Lexiques [R. M.]

TESTARESSE, **subst. fém.** (testaresse)
[GD : *testaresse* ; FEW XIII-1, 283b : *testari*]

"Celle qui fait un testament" : ...lesdictes dix livres de rente ou heritaige à la valleur, que ledit suppliant a acquises ou qu'il a

entencion d'acquerir le plus tost qu'il pourra, pour satisfaire au vouloir de ladicte *testarresse* (Doc. Poitou G., t.12, 1482, 516).

Rem. Doc.1412-1428 ds GD VII, 700c. Pour FEW XIII-1, 284a, n.4 : «*testaresse* (Douai 1412, Gdf) paraît être une faute de copie ou de lecture».

V. aussi *testateresse* [E. P.]

TESTART, **subst. masc.** (testart[1])
[GD : *testart*[2] ; FEW XIII-1, 277b, 281a : *testa*]

MONN. "Pièce de monnaie en usage dans le domaine bourguignon" : ...des pièces d'argent doré, couvercles, *tescars*, pluiseurs pieches d'argent (Comptes Lille L., t.2, a.1467, 98). ...des pièces d'argent doré, couvercles, *testars*, pluseurs pièces d'argent (Comptes Lille L., t.2, a.1467, 177). Unzains ont prins onze grans cabillaux, *Testars* mauvais rue on sur les caillaux (MOLINET, Faictz Dictz D., 1467-1506, 767). [Peut-être jeu avec *testart*1 qui désignerait, en empl. subst., un poisson à grosse tête] Les grans groz faicts à Millan, appellez *testars*... (Ordonn. rois Fr. P., t.19, 1483, 284).

Rem. Doc. 1449, 1452, 1468 (Tournai, *testars*, *tiestars*, *tiestares*) ds GD VII, 700b. *Cf.* aussi TLF XVI, 149a-b : *teston*. [R. M.]

TESTART, **subst. masc.** (testart[2])
[FEW XIII-1, 278a : *testa*]

"Poutre (d'un pont, d'une grange...)"

REM. Doc. 1421 (*Lesquelx carpentiers seront tenus de mettre et faire en le grange au mars de ledite cense ung testart et ung patin*) ds DU CANGE VIII, 85c, *testardia* (FEW). [R. M.]

TESTATER, **verbe** (testater)
[T-L (renvoi) : testater ; GD : *testater* ; FEW XIII-1, 283b : *testari*]

I. - Empl. intrans. "Faire un testament, tester"

Rem. Doc. 1377 et 1481 ds GD VII, 701a.

II. - Empl. trans. "Laisser par testament"

Rem. Doc. 1387 (Tournai) ds GD VII, 701a. [R. M.]

TESTATERESSE, **subst. fém.** (testateresse)
[T-L (renvoi) : testateresse ; GD : *testateresse* ; FEW XIII-1, 283b : *testari*]

"Testatrice"

REM. Doc. 1374, 1381, 1382 (*testaterresse*) et 1400 (*testatresse*) ds GD VII, 701a.

V. aussi *testaresse* v. Lexiques [R. M.]

TESTATEUR, **subst. masc.** (testateur)
[GDC : *testateur* ; FEW XIII-1, 283b : *testari* ; TLF XVI, 148b : *testateur*]

DR.

A. - "Celui qui fait un testament" : Liqueis testamens le jadit Wilheame de Horion *testateur* deseur escript fut et est bien approveis et averis par devant nous et par nous, a droit et a loy, de tout chu dont li jadis *testateires* pout faire laisse et testament par les tesmoins chi desous contenus et enscris, examineis par nous diligement par seriment deut sour chu fait, adjosteies a chu totes les solleniteis en teiles choses acoustumeies, solonc le droit, la loy et le costume del pays (HEMRICOURT, Pièces div. B.P., 1341, 47). Et ju, *testateres* desoirdis, voelhe que les superscriptions desoirescriptes vailhent aussi bien que chu qui stat en pleine lingne. (HEMRICOURT, Pièces div. B.P., 1364, 75). Et se autre cas avient (...), le pere prieur et lesdis peres y veullent pourveoir, en sivant au plus pres que faire se porra, par la bonté de Dieu, la devocion, finable entencion du *testateur* pelerin (MÉZIÈRES, Test. G., 1392, 319). De puis la quelle aquisicion ainsi faite et que d'icelle rente les diz excecuteurs furent entrez en saisine et possession par devers les diz religieux, yceulx excecuteurs, desirans l'acomplicement dudit testament et la derrniere voulenté dudit *testateur* estre du tout enterinee et acomplie, c'estoient trais par devers les diz religieux abbé et couvent de Saint Magloire, en leur requerant que les dictes quatre livres paris.. de rente ilz voulsissent amortir au prouffit de ladicte excecucion (Chartes Abb. St-Magl. T.F., t.3, 1400, 764). La VIme question : Se les executeurs ne payent le testament, l'ame du *testateur* en est elle retardee ? Response : Oÿ. (GERS., Déf., 1400, 235). Et en cas que le *testateur* n'auroit fait donnaison de ses acquestz à sadicte femme, elle sera tenue de donner caucion de restituer les deniers de la moictié desdiz acquestz qui pourront appartenir audit mary. (Cout. instit. Anjou Maine B.-B., t.1, 1411, 509).

B. - "Exécuteur testamentaire" : Ladite dame, sa vie durant, ordonna ses *testateurs* ledit maistre Jehan Chiffart, maistre Jehan Happart, cordellier, son confesseur, maistre en théologie. (CHART. J., Chron. Ch. VII, V., t.1, c.1437-1464, 211).

Rem. Doc.1337, Neuchâtel, ds GDC X, 760a. [R. M.]

TESTATION, **subst. fém.** (testation)
[GD : *testacion* ; FEW XIII-1, 284a : *testari*]

"Témoignage" : ...saint Augustin (...) dit aprés que les responces de choses sont la *testacion* de Dieu. (COL, Resp. deux traités H., 1402, 98). ...par lettres apostoliques ou *testacions* d'icelles (Ordonn. rois Fr. V., t.10, 1412, 66). [R. M.]

TESTATOIREMENT, **adv.** (testatoirement)
[T-L (renvoi) : testatoirement ; GD : *testatoirement* ; FEW XIII-1, 284a : *testari*]

"Par témoignage" : La loy Moÿses (...) seroit consommee *testatoirement* sur [au profit de] la maison d'Israel et sur la maison de Juda. (JEAN GOLEIN, Rational B.D., c.1370-1372, 375).

Rem. GD VII, 701b. [R. M.]

TESTE, **subst. masc.** (teste[1])
[FEW XIII-1, 286b : *testis*]

"Témoin" : Le procès scavez ou je suis Contre monseigneur de Gaucourt ; En parlement a la grant court Sommes renvoyez des requestes, Se le prince ne nous secourt ; Estre vouldrions la ou vous estes. Esté y avons douze *testes* Pour ung cas lyez d'ung lien, Bien rabrouez et fussions bestes Nous ne scavions nostre maintien (RÉGN., F.A., 1432-c.1465, 218). [R. M.]

TESTE, **subst. masc.** (teste[2])
[*FEW XIII-1, 286b : *testu*]

"Vase" : Ma uertus est sechiee si com un *teste* de terre cuite (Psaut. lorr. A., 1365, 24).

REM. En dépit du *e* final, sans doute forme du mot masc. *test*.

V. *test* v. Lexiques [R. M.]

TESTEE, **subst. fém.** (testée)
[T-L : *testee* ; GD : *testee*[2] ; FEW XIII-1, 277a : *testa*]

A. - "Sommet de la tête" : ...tira ledit suppliant son braquemart et en donna ung coup de chaude colle sur la *testée* audit Boncoignée au

dessus du front, non le cuidant le tuer. (Doc. Poitou G., t.12, 1480, 348).

B. - "Coup sur la tête ; violence"

Rem. GD VII, 701c (ex. d'a.fr. et *Farce d'un chaudronnier*). T-L X, 284-285.

- *De telle testee.* "Avec une telle force, une tellle violence" : Si grant cop luy donna et par telle coulee [var. de telle *thiestee* ; par telle paumee] Que le bras dont il ot sa grant targe prouvee Ly a jus abbatu (Flor. Octav. L., t.2, c.1400, 388). [var. p.892]

- *De grande testee.* "Avec force, violemment" : ...Qui rencontra [var. aperchut] le singe fuyant de grant allee [var. venant de randonnee ; venir de grant *thestee*] (Flor. Octav. L., t.1, c.1356, 26). [var. p.788]

. *Corner de grand testee.* "Faire entendre, en ronflant, un bruit fort et sonore" : PREMIER CHANOINE. (...) Oez conme il [messire Guillaume] a corné fort De grant *testée*. L'EVESQUE. Je croy que s'ame soit alée Traire hors d'enfer ses amis. Puisqu'a dormir s'est icy mis, Or li laissons faire son somme [F. Bonnardot traduit simplement par "ronfler", trad. adoptée par FEW] (Mir. ev. arced., c.1341, 131).

C. - "Ce qu'on a en tête, projet, idée, volonté" : Car se tu ne crois ta *testee* Je t'en mettray hors de soussy. (MARTIN LE FRANC, Champion dames D., t.5, 1440-1442, 94).

Rem. GILLES LE MUISIT, *Poésies* K., t.2, c.1347-1353, 80 (*monstrer me tiestee*). GD VII, 702a ; T-L X, 285.

- *À la testee de qqn.* "Selon l'idée de qqn, à sa convenance" : Mais trop sui courouchié de me mache feree Que j'ay a le fontaine laissie et oubliee, Car je m'en aideroy trop mieux que de m'espee ; C'estoit ung bon baston bien fait à me *testee* (Hugues Capet Lab., c.1358, 178). ...quant l'arons concquis du tout a no *testee*, En Allemengne irons (Cip. Vignevaux W., p.1400, 21). Par raison faicte a leur *testee*... (MARTIN LE FRANC, Champion dames D., t.2, 1440-1442, 25). Gouverner le monde vouldroit Dorenavant a sa *testee*. (MARTIN LE FRANC, Champion dames D., t.2, 1440-1442, 234).

- *Faire (à) sa testee.* "Faire ce qu'on a en tête, suivre son idée, accomplir sa volonté" : [À propos d'un bailli qui, devant un cadavre, soupçonne qu'il s'agit d'un meurtre et s'apprête à faire arrêter des suspects] Descouvrez moi tost celle biére, Et son suaire en tel maniére Descousez que veoir le puisse Dès la teste jusqu'a la cuisse, Pour en estre miex hors de doute ; J'en feray ma *testée* toute, Ains c'on l'enterre [GD l'interprète ainsi à juste titre ; F. Bonnardot ne repousse pas cette lecture, mais semble préférer l'acception "attestion juridique, enquête", y voyant un dér. du verbe *tester*, avec le sens de "attester, assurer"]. (Mir. femme, 1368, 200). ... buvez puisque on le vous offre, et, se vous ne buvez, par saint George, je le vous jetteray parmy le visaige. Le conte, quant il oy ceste parolle, doubta que l'escuier ne fesist sa *testée*, car il estoit bien oultragieux de cela faire. Il prist la couppe et le mist à bouce et but (FROISS., Chron. M., XIV, c.1375-1400,). ...ja paix n'en feray s'aray fait ma *testee* (Cip. Vignevaux W., p.1400, 182). Faictes ent a vostre *testée*, Quant a nous, nous le penderons Puis que le jugement avons. (MARCADÉ, Myst. Pass. Arras R., a.1440, 183). Fera il tout a sa *testee*, usera il seul de son sens ? (FILLASTRE, Traité Conseil H., c.1472-1473, 141). [R. M.]

TESTEL, **subst. masc.** (testel)

[T-L (renvoi) : testel ; GD : *testel* ; FEW XIII-1, 287a : *testu*]

A. - "Tesson" : ...et puis par VII jours continueils ilh chaïrent pieres et *testeals* de chiel awec sclaides, et devastarent grant partie de chest terre (JEAN D'OUTREM., Geste Liège B.B., t.1, a.1400, 198).

B. - "Boîte crânienne" : ...et du *testiau* de la teste [de son père mort], le filz fait faire .j. hanap, au quel hanap lui et ses parens boivent a grant devocion, en ramembrance du saint homme que les oyseaux ont mengié. (Vers. liég. Livr. Mandeville T.R., c.1375-1390, 169). [R. M.]

TESTELETTE, **subst. fém.** (testelette)

[GD : *testelete* ; FEW XIII-1, 295a : *textilis*]

"Fourrure"

REM. Doc. (Tournai) 1399 (*testellettes d'escuryeux*), 1404 (*tiestelettes*), 1407 (*testellaittes*), 1414 (*tiestelettes*), 1425 (*testelettes*) ds GD VII, 702b. [R. M.]

TESTER, **verbe** (tester)

[T-L (renvoi) : tester ; GD : *tester*[1] ; GDC : *tester* ; FEW XIII-1, 283b : *testari* ; TLF XVI, 148b : *tester*[1]]

A. - "Porter un témoignage sur qqn ou sur qqc." : ...touteffois par aucuns ses deliz nulle medicine ne le peut garder, qu'il ne fust mengé de poux, pour ce veux je croire qu'il n'avoit pas *testé* le Christ (?), comme il devoit. (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 89 r°). Cestui ala souvant en Angleterre pour plusieurs differens et predist plusieurs choses, comme *teste* assez par ses prenosticacions sur les revolucions de l'an 1360. (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 141 v°).

Rem. Ex. d'a.fr. ds GD VII, 703a (1290 ; TLF).

B. - "Prendre des dispositions de son vivant pour la destination de ses biens après sa mort, faire son testament" : ...quant ung homme d'esglise va de vie a trespassement le roy ou aultres seigneurs temporelz (...) diront que il ne povoit *tester* ne ordonner de ses biens, et empescheront l'execucion de son testament, et disront que tout est au roy. (JUV. URS., Nescio, 1445, 506). Si seroit neccessaire que pour attraire peuple, dont ce royaume a grant mestier, le roy voult et ordonnast que tous ceulx et toutes celles qui vouldroient venir en son royaume se peussent marier franchement, et *tester* et ordonner de leurs biens en testament et aultrement (JUV. URS., Nescio, 1445, 545). Somme, plus ne diray q'un mot, Car commencer vueil a *tester*. Devant mon clerc Fremin qui m'ot, S'il ne dort, je vueil protester Que n'entens homme detester En ceste presente ordonnance, Et ne la vueil manifester... Synom ou royaume de France. (VILLON, Test. R.H., 1461-1462, 73). ...nous avons (...) donné à ceux qui sont estrangers congé de pouvoir *tester* et disposer de leurs biens (Lettres Louis XI, V., t.8, 1479-1480, 338).

Rem. Doc.1406 ds GDC X, 760b. [R. M.]

TESTERIE, **subst. fém.** (testerie)

[T-L : *testerie* ; GD : *testerie* ; FEW XIII-1, 277b : *testa*]

"Caprice, fantaisie" : Cilz qu'est folx de malvaise vie Ne cognoistra ja sa folie, Mais cuide ovrer moult saigement. Ceulx tient par folx qui le chastie, Et vuet ovrer de *testerie*. (DUPIN, Mélanc. L., c.1324-1340, 126). ...Et que double est en tous sez fais [l'aigle à deux têtes], Et ne pourroit porter le fais Que entreprent, car elle n'est mie Respondans a sa *testerie*. (GUILL. DIGULL., Le Dit de la fleur de lys D., 1338, 273).

- *De testerie.* "Par un coup de tête, par caprice" : C'est pieteit et damage, jà ne l'iray cellant, Quant commun pueple vat sor les nobles regnans, Car n'at nulle attempranche : trop est oltrequidant

Et si fait de *testrie* [var. de tiestee] tout che qu'il vat faisant (JEAN D'OUTREM., Geste Liège B.B., t.6, a.1400, 640).

REM. Sans doute même mot ds l'ex. suiv. : : Tous lesdits mesureurs seront tenus de eulx abstenir de *taicteries* et riottes, afin que le faict dudit mesuraige ne soit par eulx retardé ne empeschié (Ordonn. rois Fr. B., t.14, 1456, 424). [R. M.]

TESTICULE, **subst. masc.** (testicule)
[T-L (renvoi) : testicul ; GDC : *testicule* ; FEW XIII-1, 284a : *testiculus* ; TLF XVI, 149a : *testicule*]

"Glande génitale mâle, testicule" : La sophene attire le sanc des *testicules* et de la verge et de la matrice. (Rég. santé corps C., 1480, 168).

Rem. Ex. d'a.fr. (1304), *cf.* TLF. [H. G.]

TESTICULEUX, **adj.** (testiculeux)
[FEW XIII-1, 284b : *testiculus*]

"Formé de testicules" : ...furny (...) de membre viril et de *testiculeux* genitoires (MOLINET, Faictz Dictz D., 1467-1506, 915). [Seul ex.] [R. M.]

TESTIER, **subst. masc.** (testier)
[*FEW XIII-1, 278b : *testa*]

"Tête (?)" : Ly fals questour dont vous endite Les innocentz au mort endite (...) ; Ou si le dette est un denier, Jura que c'est un marc entier, Et si marc soit, dist une myte : Dire et desdire est son mestier, Deux langes ["langues" ? *Cf. homme de langue* "procureur", GD IV, 716c] porte en un *testier* (GOWER, Miroir homme M., c.1376-1379, 277).

REM. Forme dial. de *testiere* ds l'ex. suiv. : ...et le *testier* plaine de coton (JEAN D'OUTREM., Myr. histors B.B., t.4, a.1400, 276). *Têtière* v. Lexiques. [R. M.]

TESTIFICATEUR, **subst. masc.** (testificateur)
[*FEW XIII-1, 284b : *testificari*]

"Témoin testamentaire"

REM. TARDIF, *Facéties Pogge* D.H., c.1490, LXXVII, 1 (*voiant que plus vivre il ne pouoyt, apella les testificateurs et le notaire*). [R. M.]

TESTIFICATIF, **adj.** (testificatif)
[*FEW XIII-1, 284b : *testificari*]

"Qui sert de témoignage" (synon. *testificatoire*) : J'en escripz à monseigneur de Monferrant une petite epistre *testificative* de la reception d'icellui [d'un envoi]. (ROBERTET, Oeuvres Z., c.1450-1500, 135). [R. M.]

TESTIFICATION, **subst. fém.** (testification)
[GD : *testificacion* ; FEW XIII-1, 284b : *testificari*]

"Témoignage" : *Testificacion* est chose tesmoingnie. (Règles sec. rhétor. L., c.1411-1432, 55). Thomas, Thomas, amis tres doulx, N'aiez plus celle oppinion, Creez la *testification* De voz bons freres et amis, Et s'ajoustez foy a leurs dis. (MARCADÉ, Myst. Pass. Arras R., a.1440, 272). ...il fut baignié et lavé en vin et en eaue chaude affin de voir aucunes ensaignes ou cicatrices estans sur lui lors qu'il vivoit, pour *testification* de sa mort. (MOLINET, Chron. D.J., t.1, 1474-1506, 167). ...la *testifficacion* dud. messire Palmier escripte au pié dud. mandement (Entrées roy. G.L., 1476, 232). En la voie de tes tesmoignages [,] cest adire en .I. oeuvre et acomplisement de tes commandemens qui en la loy sans *testification* ou sans tesmoignage nous sont donnés [,] de toy testifient ou tesmoignent (Psaut. Ludolphe le Chartreux D., c.1495, 27).

Rem. Doc. 1400 (Meuse) ds GD VII, 703b. [R. M.]

TESTIFICATOIRE, **adj.** (testificatoire)
[GD : *testificatoire* ; FEW XIII-1, 284b : *testificari*]

Lettre testificatoire. "Attestation écrite" : ...et là fist mettre devant eux le sceau dessusdit en deux ou trois doubles custodes, et sceller ycelles par dehors de ceux du chapitre, et prendre acte de ceux et lettres *testificatoires*, comment il avoit restitué en la main du cardinal... (CHASTELL., Chron. K., t.4, c.1456-1471, 215).

REM. Doc. 1387 (Tournai, *lettres testificatores*) et 1421 (Orléans, *lettre testifficatoire*) ds GD VII, 703b. [R. M.]

TESTIFIER, **verbe** (testifier)
[GD : *testifier* ; FEW XIII-1, 284b : *testificari*]

"Attester" : ...Pour mieulx *testifier* [var. justifier] mon droit. (CHAST., Temps perdu D., a.1450, 38). ...des deux voyes (...) l'une Fait le vray *testifier* (MICHAULT, Procès honn. F., p.1461, 45). Les sentences font diversifier Et pluseursfois, hors droit *testifier*... (Purg. am. T., 1463, 58). ...afin que sans crainte de mutation ils puissent mieux et plus courageusement ecrire, *testifier* et soutenir la verité des choses qui cheent en leur actestation (Ordonn. rois Fr. P., t.19, 1482, 64). En la voie de tes tesmoignages [,] cest adire en .I. oeuvre et acomplisement de tes commandemens qui en la loy sans testification ou sans tesmoignage nous sont donnés [,] de toy *testifient* ou tesmoignent (Psaut. Ludolphe le Chartreux D., c.1495, 27). En vous je me fie, Je vous certifie Et le notifie, Bien le *testifie*, Comme en gens loyaulx (Chasse am. W., a.1509, 33). [R. M.]

TESTIMONIAL, **adj.** (testimonial)
[GDC : *testimonial* ; FEW XIII-1, 286a : *testimonium* ; TLF XVI, 149a : *testimonial*]

"Qui sert de témoignage, d'attestation" : Le Dimenche VIII jour, je seelé une lettre à l'evesque de Carpentras *testimoniale* de la delivrance de sept prisonniers, à la requeste de monseigneur (LE FÈVRE, Journ. M., c.1380-1390, 43). Seellé à messire Guy Laumosnier une lettre *testimonial* de reliques, c'est assavoir de Saint George et de l'uile de la tumbe Saint Nicolas à Bar. (LE FÈVRE, Journ. M., c.1380-1390, 348). ...les diz esleuz et aprouvéz advocas seront escrips et registréz en l'ordinaire registre du chancelier et des bailliz et seront publiéz en plains jours et en plaines assises et en auront lettres *testimoniales* (Cout. bourg. glosé P.M., c.1380-1400, 71). ...ont acoustumé d'avoir lettres patentes et *testimoniales* par [nos] predecesseurs (Mémor. Echiq. Archev. S., Pièces justif., 1391-1404, 38). Et de toutes les choses dessusdites et de chacune d'icelles donner et passer lettres de quittance *testimoniales* (Cartul. Laval B., t.3, 1436, 101). [R. M.]

TESTIMONIE, **subst. fém.** (testimonie)
[T-L : *testemoigne* ; GD : *testemoigne* ; FEW XIII-1, 255b : *testimonium*]

A. - "Preuve"

- *Donner testimonie à qqc.* "Apporter la preuve de qqc." : Quar si comme il est mainte foys declaré par raysons es livres des choses divines, ce qui est divin et premier et souverain est intransmuable par neccessité et ne peut estre transmué. Et ce que il est en ceste maniere donne *testimonie* aus choses devant dictes. (ORESME, C.M., c.1377, 164).

B. - "Témoignage"

Rem. Sous la forme *testemone* : Et tels malz sunt disceptations, dissencions l'un contre l'autre pour cause des contracts, faulz *testemones* ou tesmoignages et pervers jugemens et

adulacions que l'en seult faire as riches. (ORESME, Pol. Arist. M., c.1372-1374, 83). [C. B.]

TESTIN, **subst. masc.** (testin)
[Ø]

"Effilochure (?)" : Item, que nul dudit mestier ne puisse faire faire draps pour vendre ou il y ait *testins*, bourres grateuses, pesnes ne seurtontures, pour ce que ce n'est pas laine loyalle ne marchande, sur peine de confiscation du drap (Mét. corp. Paris L., t.3, 1443, 101).

REM. Empl. anal. de *tetin* ? Ou faut-il comprendre "défaut de texture" ?

V. aussi *Tétin* v. Lexiques [R. M.]

TESTITUDE, **subst. fém.** (testitude)
[GD : *testitude*]

"Huître" (GD)

REM. *Chron. et hist. saintes et profanes* (ms. du XVe s.) ds GD VII, 703c. Lire **testicude* et rattacher au lat. *testicutis* ? [R. M.]

TESTITUDINE, **subst. fém.** (testitudine)
[GD : *testitudine*]

"Tortue"

REM. *Chron. et hist. saintes et profanes* (ms. du XVe s.) ds GD VII, 703c. Lire **testicudine* et rattacher au lat. *testicutis* ? [R. M.]

TESTON, **subst. masc.** (teston)
[GDC : *teston* ; FEW XIII-1, 281a : *testa* ; TLF XVI, 149a-b : *teston*]

"Petite monnaie d'argent à l'effigie royale, teston (à l'origine dix sous)" : ...de mes six vingtz phlipus, De ma monnoyee et *testons*. (Gent. moun. T., c.1500, 390). Quans escus, quans *testons* ou soublz Luy baila-il ? (Mère Ofic. T., c.1500, 119). [R. M.]

TESTRE, **subst. fém.** (testre)
[GD : *testre*[2] ; FEW XIII-1, 278b : *testa* ; FEW XXIII, 31b : o.i.]

"Chevet du lit, la partie du lit qui s'élève derrière la tête" : Et puis après mon pourveour s'en ira pour achater un lit avecque [toutz] les appourtenances ; c'est à dire un coverture, une *testre* avec la sileure et les courtines, et une sarge, deux pair de linchiaux, dont l'un pair sera de drap de Reins et l'autre de tres bonne tele (Man. lang. G., 1396, 48-49). [Seul ex.]

Rem. AND, *s.v. tester*. [H. G.]

TESTU, **subst. masc.** (testu)
[GDC : *testu* ; FEW XIII-1, 278b : *testa* ; TLF XVI, 169a-b : *têtu*]

"Marteau à tête carrée" : ...et au destre coste y avoit ung crenneqinier qui tiroit en bas deun *testu* et au bout dudit *testu* il en vuidoit vin de Rin (JEAN DE HAYNIN, Mém. B., t.2, 1466-1477, 29). [M. Bronckart, *Etude philol. sur J. de Haynin*, 1933, 182 : «pour obtenir un effet comique, on faisait tirer le vin d'objets inattendus»]

REM. Doc. 1385 ds GDC X, 761a. [R. M.]

TESTUCAL, **subst. masc.** (testucal)
[FEW XXII-2, 230a : o.i.]

[Outil ?] : Item deux *testucaulx*, vallent la piece 11 s. 6 d. (Doc. 1486. In : A. Delboulle, Romania 35, 1906, 409). [R. M.]

TESTUDE, **subst. fém.** (testude)
[*FEW XIII-1, 288a : *testudo*]

ANTIQ. ART MILIT. "Machine de siège montée sur roue servant de galerie protectrice pour s'approcher des murailles et munie d'un bélier" (synon. *phalange*II, *testue*) : Le mouton est fait de matiere de fustz lez comme tables a mengier et entablés ensemble et afin qu'il ne soit empiré par feu, il est vestu et couvers de cuirs ou de haires ou de feutre et par dedens il rechoit un trés qui est attaché a un fer courbe. Et par ce est appellez faulz (...). Ou il a le chief couvert de fer et par ce l'en l'appelle mouton pour qu'il hurte, et a dure teste ou dur front par lequel on fait trebuchier les meurs (...). L'en l'appelle aussi *testude* [trad. lat. *testudo*], c'est a dire limace, pour ce qu'il est fait a la semblance d'icelle beste nommee limace (VEGECE, 1380, IV.14). [F. D.]

TESTUDINES, **mot lat.** (testudines)

MÉD. "Petites grosseurs" : ...de flegme cru et gros, muscillagineux, sont engendrés tous noudz et exitures flegmatiques de luppia jusques a nactem comme sont glandulles et noudz legiers, dublet et *testudines*. (PANIS, Guidon, 1478, tr.II, doct.1, chap.4).

REM. Du lat. *testudo* ; *cf.* FEW XIII-1, 288a, *s.v. testudo*. [D. J.]

TESTUE, **subst. fém.** (testue)
[FEW XIII-1, 288a : *testudo*]

"Dans l'Antiquité, machine de siège montée sur roue servant de galerie protectrice pour s'approcher des murailles" (synon. *phalange*, *testude*) : ...laquele maniere bellique voiant les chevalliers de la .vii.e legion, aprez une *testue* [trad. lat. *testudo*] faite et eslevee, sans riens doubter les annemis se bouterent dedens leur fort dont ilz les expulserent a peu de plaies recheues. (DUCHESNE, César, 1473, VI.5, f° 120b). ...puis ordonnerent ung engien qu'ilz appeloient *testue* ou phalange, duquel j'ay exposé la nature ou .xiii.e chapitre du second livre precedent, si que desoubz cest engien avec les combatans estoient pavisiés sceurement pions atout picqz et haveaulz pour aler jusques auz murs d'une forteresse ["testue ou phalange" trad. lat. *testudo*] (DUCHESNE, César, 1473, III.3, f° 82c).

- "Formation militaire où les boucliers sont mis en voûte" : Dont il avint qu'ilz firent de leurs escus une haie qu'ilz appelloient *testue*, si vindrent par dessoubz ceste *testue* iusques aux murs, dont ilz abatirent grans pans (Faits Romains M., c.1400-1500, 245). [R. M.]

TESURE, **subst. fém.** (tésure)
[T-L (renvoi) : tesure ; GD : *tesure* ; FEW XIII-1, 224b : **tensare*]

"Assemblage de filets (pour la chasse)" : Item une lettre aus maistres de eauues et des forés d'Anjou et du Mainne, revocatoire des graces faites de chacier, tendre à *tesures*, etc., baillée à messire P. de Bueil. (LE FÈVRE, Journ. M., c.1380-1390, 297). ...l'en chassa en ladite garde a force de chiens et a *teseure* (Doc. 1386. In : C. Billot, Bibl. Éc. Chartes 144, 1986, 362).

Rem. Ex. d'a.fr. et doc.1335 (*tesure*), 1408 (*tezures*) et J. DE COURCY, *Hist. de Grèce*, 1416-1422 (ms. du XVe s. ; *tesures*), ds GD VII, 704a. [R. M.]

TESURER, **verbe** (tésurer)
[T-L (renvoi) : tesurer ; GD : *tesurer* ; FEW XIII-1, 224b : **tensare*]

Empl. intrans. CHASSE "Tendre un assemblage de plusieurs filets, chasser à la *tesure*" : ...autrefois madame la royne eust donné et ottroyé congié et licence au sire de Laval que il peust chacier, tendre et *thesner* [l. *thesurer*] par lui, ses gens et officiers à toutes bestes rouges et noires en ses boys (Cartul. Laval B., t.2, 1399, 360). ...ilz lui ont fait tort et force et de nouvel depuis an et jour en cza, en chassant, tendant et *thesurant* o fille meslé pour prendre lievres et congnilz en une piece de terre (Cout. instit. Anjou Maine B.-B., t.2, 1437, 348).

Rem. Doc. 1326 et 1445 (d'après DU CANGE) ds GD VII, 704a. [R. M.]

TETANE, **subst. masc.** (tétane)
[FEW XIII-1, 288a : *tetanos*]

MÉD. "Contracture, raideur des membres" : La fievre qui survient au corps qui est en spasme ou *thetane*, garit. (SAINT-GILLE, A.Y., 1362-1365, 77). ...le pacient enchiet en spasme et en *thethane* (SAINT-GILLE, Comment. A.Y. L., 1362-1365, 146). ...se telle passion dure, c'est apostume ou spasme ou *tetane* ou la mort (GORDON, Prat., c.1450-1500, VII, 2).

Rem. Forme *tetanus*, *thetanus* : ...*thetanus* est quant les membres sont dilatez et eslonguez et ne se pevent contraire et aussi est alcuses (SAINT-GILLE, Comment. A.Y. L., 1362-1365, 347). Item spasme ou il est universel ou particulier, sicome quant il est en une partie tant seulement et le membre se retrait par dedens ou qu'il est par dehors ou qu'il est devant et derriere et a divers nons : eupercostomus, c'est par devant, percostomus, c'est par derrier, *tetanus*, c'est tout tenant devant, car les nerfz devant et derriere sont egalement retrais et tel spasme est fort a cognoistre, car la figure demeure en son estat (GORDON, Prat., c.1450-1500, II, 27). En *thetanus* compete baignier en eaue froide, si comme dist Ypocras, s'il est jeune et charnu en esté, car ainsi chaleur reentrera dedens qui se fortifiera et le garira. (GORDON, Prat., c.1450-1500, II, 27).*Cf.* aussi GDC X, 761a, *tetanos*, et TLF XVI, 150b, *tétanos*. [C. T.]

TETANEUX, **adj.** (tétaneux)
[*FEW XIII-1, 288b : *tetanos*]

"Pris de contractions convulsives" : ...membre *thetaneux* ou spasmé (SAINT-GILLE, Comment. A.Y. L., 1362-1365, 347). [R. M.]

TETANUS, **subst. masc.** (tétanus)
[*FEW XIII-1, 288a : *tetanos*]

"Contracture, raideur (des membres)" : *Thetanus* est quant les membres sont dilatez et eslonguez et ne se pevent contraire et aussi est alcuses ; mais *thetanus* est causé de matiere humoral et alcuses de ventositez (SAINT-GILLE, Comment. A.Y. L., 1362-1365, 347). [Senti comme mot latin ?]

V. aussi *tétane* v. Lexiques [R. M.]

TESTART, **adj.** (têtart)
[T-L (renvoi) : testart ; GD : *testart*[1] ; FEW XIII-1, 277b : *testa* ; TLF XVI, 151a-b : *têtard*]

A. - "Qui a une grosse tête" : Tudatus (...) : qui [a] grosse teste, *testart* (Aalma R., c.1380, 427).

Rem. *Gloss.*, Paris B.N. lat. 7679, c.1400-1500, ds GD VII, 700c.

B. - "Entêté, opiniâtre" : Gripus (...) : orgueilleux, *testart*, testu (Aalma R., c.1380, 174).

Rem. H. Lewicka, *La Dér.*, 1960, 216. [R. M.]

TETASSE, **subst. fém.** (tétasse)
[GDC : *tetasse* ; FEW XVII, 335b : **titta* ; TLF XVI, 168b : *tette* (*tétasse*)]

Péj. "Grosse mamelle" : Les tetons deviennent *tetasses*. Nourrices aux grandes pendaces, Gros sains ouvers remplis de lais... (COQUILL., Oeuvres F., 1478-p.1494, 149).

REM. H. Lewicka, *La Dér.*, 1960, 270. [R. M.]

TESTE, **subst. fém.** (tête)
[T-L : *teste* ; GD : *teste*[3] ; GDC : *teste* ; DÉCT : teste ; FEW XIII-1, 272a : *testa* ; TLF XVI, 151b : *tête*]

A. - "Chez l'animal ou chez l'homme, partie du corps qui contient le cerveau"

1. [Chez l'animal]

a) "Partie antérieure du corps d'un animal rampant, nageant ou quadripède, supérieure de l'animal bipède" : ...se la kalendre l'esgarde, On est certeins qu'elle n'a garde ; Et s'elle li tourne la *teste*, On scet bien que sa mort est preste Et que mais garir ne porra De ce mal, einsois en morra. (MACH., D. Lyon, 1342, 161). Li oisiaus fu aparilliez Et en la main dou roy bailliez, Et li roys en l'eure le prist. Or diroit aucuns qu'il mesprist, Car en tel maniere en ouvra Que la *teste* li dessevra Tantost en l'eure de son corps - Einsi m'en fu fais li recors - Et le geta sans nul respit Jus a la terre par despit. (MACH., D. Aler., a.1349, 357). Quant au premier point, celle figure ou obscurté ou tache qui appert en la lune et est appellee macula lune, selon ce que aucuns ont regardé et consideré ou temps seri et cler vers les matins environ plainne lune, si comme recite Albert sus Metheores, elle est telle : yleuques est aussi comme l'ymage d'un lyon qui a la *teste* vers orient, et sus le dos de ce lion aussi comme la figure d'un arbre transversal qui s'encline vers occident, et au costé de cest arbre aussi comme l'ymage d'un honme qui seroit appoué a cel arbre et qui avroit ses piés vers le derriere du lyon. (ORESME, C.M., c.1377, 454). Ce mois, en ung des hostelz de me J.. Porcher, conseillier du Roy, nasqui ung veau ayant VIIJ piés et une *teste*. (FAUQ., II, 1421-1430, 311).

b) P. méton. "Bois du cerf (ou des cervidés, daim, chevreuil, renne)" : Or vous diron pourquoy les cerfs froient leurs *testes*. (HENRI FERR., Modus et Ratio, Livre deduis T., c.1354-1377, 13). Quant est a deviser les *testes*, l'une est appelee *teste* rengiee, l'autre est appelee *teste* bien nee et bien trochiee, l'autre est dite *teste* contrefaite. (HENRI FERR., Modus et Ratio, Livre deduis T., c.1354-1377, 17). ...je ne di mie qu'il soit apellé cerf se il ne porte *teste* comme de sis cors ou de huit ou de dis. (HENRI FERR., Modus et Ratio, Livre deduis T., c.1354-1377, 18). Dains sont greigneurs les unz que les autres, mes celui qui a la plus haute *teste* et la plus longue paumee et la plus large, c'est celui qui est tenu le greigneur dain. (HENRI FERR., Modus et Ratio, Livre deduis T., c.1354-1377, 66). [Nombreux autres ex. ds ce texte, *cf.* gloss. de l'éd.] ...quant la *teste* [du cerf] est haulte et drue A gros bois... (LA BUIGNE, Rom. deduis B., 1359-1377, 486). Rangier est bien diverse beste, et pour ce vous diray de sa fasson. Premierement, sa *teste* est bien diverse, quar il a plus grant *teste* que le cerf et plus chevilliee, quar il porte bien quatre vint cors et aucune foiz moins, selon ce qu'il sera vieill rangier et grant. Il a la *teste* paumee dessus de tres longue et diverse paumeüre, quar il a toute la chevilleüre de la paumeüre darriere, einsi come le cerf a devant, fors que les

antoilliers devant, les quieulx sont paumez aussi, quar il n'a point les antoilliers aguz devant, comme a un cerf. (GAST. PHÉBUS, Livre chasse T., 1387-1389, 66). [Très nombreux ex. ds ce texte, *cf.* gloss. de l'éd.] [Le cerf] Le change quiert, c'est pour neant, La *teste* luy fauldra baisser. (BRÉZÉ, Chasse T., c.1481-1490, 35).

- "Cornes du bouc sauvage" : Si devise du bouc sauvaige et de toute sa nature. (...) Ilz ne gietent ne ne muent point leurs *testes*, ne n'ont point de meules, comme font cerfs ou autres bestes. (GAST. PHÉBUS, Livre chasse T., 1387-1389, 70).

c) [Comme mets] : ...*testes* de caprilz dorees (...) ...prenne lesdictes *testes* et les nectoyees yeulx et oreylles bien et appoint (...) ...et puis en chascune *teste* mectés une brochete en travers affin qu'elles ne se ouvrissent et qu'il n'en saille les cervelles (CHIQUART, Cuis. S., 1420, 183).

d) P. anal. *Teste de crapaud*

Rem. Nom d'un casque, seconde moitié du XVe s. (Beaulieu-Baylé, *Le costume en Bourgogne*, 1956, p. 167, mais sans attestation).

2. "Partie supérieure du corps humain"

a) Au propre : Si tournay un petit ma *teste* En gettant un plaint dolereus, Comme homs veins, mas et langoreus (MACH., R. Fort., c.1341, 54). ...il me covenera prendre cel cook ensi apparaillé et mettre sur ma fieble *teste*, pur conforter les espiritz, et les sens de la *teste* mettre a poynt (HENRI LANC., Seyntz medicines A., 1354, 163). Einsi nos gens se sont retrait, Qui sont en plus de cent lieus trait, Dont les fers ne sont mie hors, Et bleciez en *teste* et en corps De pierres et de mangonniaus Que li Turc ont getté sur eaus (MACH., P. Alex., p.1369, 156). Mais desus est dit autrement de la plus noble partie d'une chose vive, et desouz de celle qui est a l'opposite selon la premiere dimension. Et en ceste maniere, la *teste* d'un honme est le desus de lui, combien que il soit ou estant ou gesant ou les piés contremont, et aussi d'une beste. (ORESME, C.M., c.1377, 322). Et ainsi quant un honme a les piés contremont, nous disons que sa *teste* est desouz. (ORESME, C.M., c.1377, 322). En ung aultre ysle vinnent, sy ont troveit gens sens *tiestes* qui ont les oux aux espalles. (JEAN D'OUTREM., Myr. histors G., a.1400, 170). ...ne soyent baudes, saillans, ne effraiees en paroles, contenances, maintien, n'en ris, et ne voisent la *teste* levee comme cers ramages (CHR. PIZ., Trois vertus W.H., c.1405, 73). Or le laissez venir ; par sainct Trignan ! s'il y vient, je luy fendray la *teste* jusques aux dens (C.N.N., c.1456-1467, 50). Si le prindrent par *teste*, par piez et par jambes, et tout en air le sourdirent (C.N.N., c.1456-1467, 63). Toutesfoys sera icy commancé a la *teste*, especiallement au cervel et a l'oulle contenant icelluy pource que il est le lieu et l'abitation de l'ame racionelle (PANIS, Guidon, 1478, tr.I, doct.2, chap.1). L'oulle de la *teste* (...) est partie plaine de cheveulx, en laquelle les membres animaux sont contenus et en ce appert son aidement. (PANIS, Guidon, 1478, tr.I, doct.2, chap.1).

b) Loc.

- *Depuis la teste jusques aux pieds.* "Entièrement (du point de vue du corps de qqn)" : A Guillame de Moullon pareillement fut envoyé ung riche volet broddé de par la contesse de Charolois et porté par deux chevaliers sur les rencs. Si estoit si grant et si large ledit volet que tout le corps de luy se pouoit couvrir dedans depuis la *teste* jusques aux piés (CHASTELL., Chron. IV, D., c.1461-1472, 131).

. *Dès la teste jusqu'à la plante.* V. *plante* v. Lexiques "Sur tout le corps"

- *Avoir douleur / mal à la teste / en la teste* : Mais je vi bien a sa samblance Qu'il n'en voloit autre vengence ; Et si faisoient tel tempeste Que j'en eus grant mal en la *teste*, Et au lion trop desplaisoit ; Car si maise chiere faisoit Que, s'il fust en cent lieus plaiez, Ne fust il pas si esmaiez. (MACH., D. Lyon, 1342, 173). Quant aucun a douleur de sa *teste* et environ la teste, et sanie ou eaue decoure aux oreilles ou a la bouche, tel flux garist la maladie. (SAINT-GILLE, A.Y., 1362-1365, 90). L'armée ordena li bons roys De C. voiles et XXIIJ. Et quant elle fu toute preste, Il ot si grant mal en sa *teste* Que par tout le corps se doloit. Et ainsi, com partir voloit, Li prist une grant maladie (MACH., P. Alex., p.1369, 130).

- *Boire à pleine teste.* "Boire tout son saoul" : ...car ainsi le m'avoit-il commandé et que fussent bien festiés, et si ont beu des vins blancs et rouges leurs plaines *testes*, et si ont estés couchés blanc et mol, et l'ostal estoit bel, net et paré (Comptes roi René A., t.3, 1473, 41).

. *Fournir sa teste de qqc.* "Se gaver de quelque chose" : LE TYER PELLERIM. Par ma foys, tu es mon amy, Quam tu parle de ce bon vim. LE QUART PELLERIM. Foy que je doibt a saint Martin, J'en furneray trés bien ma *teste*. (Myst. st Bern. Menth. L., c.1450, 36).

. *Se fourrer la teste de qqc.* V. *fourrer* v. Lexiques "Se gaver de quelque chose"

- *Faire la teste molle à qqn.* "Asséner à quelqu'un de violents coups sur la tête ; au fig. dompter, faire taire (?)" : Et se meschans voulloient soustenir Qu'on doibve d'ung la dame detenir, Ou reveler les nouvelles d'escolles, On leur debvroit faire les *testes* molles. (Au grey d'amours F.-H., c.1400-1500, 223). Et si n'a pas esté si folle Soy voloir trouver en mon rent ; La *teste* luy eusse fait molle ; James n'eust esté plus avant. (Myst. siège Orléans H., c.1480-1500, 549). Or sus ! garçon, marche bien tost, Ou, par le dieu que je immole, Je vous feray la *teste* molle. (Myst. st Laur. S.W., 1499, 211).

- Au fig. *Laver la teste à qqn.* "Faire la leçon à qqn, le prendre de haut" : Ceulx qui avoient esté courroucéz de la paix de Verseil furent fort joyeulx de la tromperie que nous avoit faict le duc de Millan, et en acreüt leur auctorité ; et me lavèrent bien la *teste*, comme on a accoustumé faire ès cours des princes en cas semblables. Si en estois-je assez marry. (COMM., III, 1495-1498, 252).

- *Rompre la teste contre le mur* : Voulez vous rompre vostre *teste* Contre le mur ? (CH. D'ORLÉANS, Compl. C., 1433-p.1451, 273).

. Au fig. *Rompre la teste à qqn.* "Casser la tête à qqn, le fatiguer, le tourmenter" : Pour Dieu, qu'on les mecte dehors, Car ils me rompent ja la *teste*. (HAUTEV., Conf. Test. am. tresp. B., c.1441-1447, 75). Pour ce, aymez tant que vouldrez, Suivez assemblees et festes, En la fin ja mieulx n'en vauldrez Et n'y romperez que voz *testes*. (VILLON, Test. R.H., 1461-1462, 63).

Rem. *Pac. Job* M., c.1448-1478, v.54-57 ; GRÉBAN, *Pass.* J., c.1450, v.14629, 17292 ; *Myst. Viel test.* R., t.1, c.1450, 19 ; 303 ; t.3, 81 ; *Pouvre peuple* H., c.1450-1492, 209 ; *Lord. Tart Ab.* L., a.1465, 170 ; *Path.* D., c.1456-1469, 152 ; *B. veoir*, p.1480, 21 ; MICHEL, *Myst. Pass.* J., 1486, v.3491...

. *Se rompre la teste.* V. *rompre* v. Lexiques "Se casser la tête, se tourmenter" : Vous vous rompés la *teste* toute. (Myst. Viel test. R., t.2, c.1450, 270). Il fut contraint de la laisser passer sa destinée ; trop plustost se fust ecervelé et rompu la *teste* pour la reprendre que luy faire tenir le derriere coy. [Le mari d'une femme débauchée] (C.N.N., c.1456-1467, 520). Pour neant on sen rompt la *teste* (Danse macabre femmes H., p.1480, 118).

. "Se tourmenter en pure perte, perdre sa peine" : VERDIER commance. Est il bien foul ! ROUGE GORGE. Qui ? VERDIER. Mais plus beste, Le gallent qui se ront la *teste* ! Cuydet estre le mieulx aymé : Il y pert ! (Pipée R., c.1470-1480, 145). Vous vous rompez la *teste* ; Vous devisés et n'y estes point. (Pipée R., c.1470-1480, 171).

. *La teste me rompt.* V. *rompre* v. Lexiques "J'éprouve une grande irritation"

- *Tourner la teste.* "Détourner le regard" : Et sachiés certainement que je songai, environ la Sainte Croix, que vostre ymage me tournoit la *teste* et ne me daingnoit regarder ; et estoit vestue de vert, qui signifie nouveleté, dont je fui en si tresgrant merancolie que nulz ne le porroit penser. (MACH., Voir, 1364, 518).

- *Veoir qqc. des yeux de sa teste.* "Voir qqc. de ses propres yeux" : Et encor leur fist tel contraire Qu'il leur gasta plus de païs Qu'il n'a de Bruges a Paris ; Car presens fui a ceste feste, Je le vi des yeus de ma *teste*. (MACH., C. ami, 1357, 108).

- Au fig. *La teste au vent.* "Comme une girouette" : Mais si ledit vostre maistre est tel d'aventure comme son feu père, qui m'a mené, par longue traitte de temps, la *teste* au vent, en perte de ma maison... (CHASTELL., Chron. K., t.1, c.1456-1471, 72).

c) En partic. [Contexte de décapitation] : Car tuit Juïf furent destruit, Li uns pendus, li autres cuit, L'autre noié, l'autre ot copée La *teste* de hache ou d'espée. Et meint crestien ensement En morurent honteusement. (MACH., J. R. Nav., 1349, 145). ...es hales de Paris, où fu devant infinité de peuple decapité, et sa *teste* fichée en une lance en l'eschafaut (BAYE, I, 1400-1410, 292). Mon amy, salhés vostre *teste* ! Je suis venu pour la coper. (Pass. Auv., 1477, 99). O seincte *teste* honnouree [de Jean-Baptiste], Ung peu je vous veulx contempler. (Pass. Auv., 1477, 105).

- *Avoir la teste de qqn.* "Obtenir sa mort par décapitation" : Maintenant tu puis bien avoir La *teste* de Jehan le prophete. (Pass. Auv., 1477, 95).

- *Couper la teste à / de qqn* : ...mettez m'en en saisine Tantost (...), Ou la *teste* vous copperay (Mir. march. larr., c.1349, 106). Va t'an la *teste* a Jehan coper ! (Pass. Auv., 1477, 97). La chouse n'est pas fort honeste, Couper la *teste* D'un homme qui n'a riens meffait (Pass. Auv., 1477, 107). ...[elle] luy a fait coupper la *teste*. (Pass. Auv., 1477, 110).

. *Avoir la teste coupee* : Il a eu la *teste* coupee. (Pass. Auv., 1477, 115).

. *Coupeur de testes.* V. *coupeur* v. Lexiques "Bourreau"

. *Coupe-teste.* V. *coupe-teste* v. Lexiques "Bourreau"

. *Mettre la teste de qqn au vol.* V. *vol* v. Lexiques "Décapiter qqn"

d) [Contexte du serment]

- [On donne sa tête à couper si l'on ne dit pas le vrai] *Par / sur ma teste* : ...se tu le fais, par ma *teste*, Je say bien que je te donray (Mir. st J. Cris., c.1344, 256). Je te tenray bien convenant, Par ceste *teste*. (Mir. emp. Julien, 1351, 180). Je doubt, ce vous jur sur ma *teste*, Qu'il ne s'esgare. (Mir. roy Thierry, c.1374, 299). Demandéz ce que vous vouldrés, Et par ma *teste* vous l'arés (Pass. Semur D.M., c.1420 [1488], 111). Par ma *teste*, ains qu'il soit souper Sera fait, sire, cen que dites. (Mart. st Pierre st Paul R., c.1430-1440, 144).

- [D'un juif accompagnant du geste un serment] *Mettre la main sur la teste* : Lesquieulx, après ce qu'ilz orent esté fait jurer en leur loy, en mettant la main sur la *teste*, qu'ilz diroient verité des choses qui leur seroient demandées, cogneurent et confesserent [ceci] (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 44). Lequel juif present, juré par le serment acoustumé à faire en sa loy, en mettant la main sur sa *teste*,dit et afferma, en la presence dudit prisonnier, que verité est [ceci] (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 132).

e) [Contexte vestimentaire] : Et que environ a trois sepmaines, il trouva ledit prisonnier qui avoit sur sa *teste* ledit chapperon, et pour ce requist à un sergent que il mist la main à lui. (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 15). ...lequel Montagu estoit si elevé que quasi nulles fois, lui venant à la Court de Parlement, n'ostast son chaperon de sa *teste* (BAYE, I, 1400-1410, 292). Les blans chappeaux couvrent les noires *testes* [le linceul couvre la tête des morts] (MOLINET, Faictz Dictz D., 1467-1506, 433). À Magdelaine Gazelle, damoiselle de madame de Calabre, six paulmes de veloux à tiers poil, ledit jour, pour faire abillemens de *teste* pour madame de Bourbon, à la façon que le roy les a présentement devisez, à raison d'un ducat le paulme, vallent XV fo. (Roi René vie L., 1478, 380). ...et fut ce jour le chasteau tant batu d'artillerie bas et hault, qu'il convint au capitaine estant au dit chasteau sortir pour venir parler au roy en son siege a genoulx, la *teste* nue, qui estoit ung bel homme, les cheveulx tous blancs, a mains joinctes (LA VIGNE, V.N., p.1495, 257).

f) [Représentation] : Mect cestuy [titre] a l'ault de la croix, Desus la *teste* de Jhesus. (Pass. Auv., 1477, 214).

- HÉRALD. "Meuble représentant une tête" : ...le seigneur de Nulz, qui porte d'or a une *teste* de beuf de sable (LA SALE, J.S., 1456, 144).

- [Nom d'une monnaie à effigie] : [Avec jeu sur le sens propre] ...les *testes* rabeisseront (MOLINET, Faictz Dictz D., 1467-1506, 892).

g) [Contexte métaph.] : Et n'est pas sapience chascune science ; mais elle est science de tres plus honorables choses qui soient, et est aussi comme science qui a chief ou *teste*. (ORESME, E.A., c.1370, 342).

h) P. anal.

- *Teste de Turc.* "Mets en forme de tête (pâte farcie)"

Rem. S. Wolf, *Lexikologisches in den kulinarischen Rezepten aus der Handschrift BL Roy. 12. C. XII* [1ere moitié du XIVe s.], *Z. rom. Philol.* 110, 1994, 61 (*teste de Tourk*).

3. P. méton. "Partie de la tête où poussent les cheveux, crâne" : Lors li doi prestre se leverent Enmi le pueple et s'aünerent, Quant Susanne fu la venue. Chascun d'eaus sa main toute nue Mist sus la *teste* de Susanne, Qui de son cuer efface et planne Tout pechié, toute villonnie, Et en Dieu seulement se fie. (MACH., C. ami, 1357, 9). Einsois la *teste* li fendi, Si que la cervelle espandi. Apres il li copa la gorge D'un coustel de mauvaise forge, Que mal fust il onques forgiez (MACH., P. Alex., p.1369, 270). ...et ly fendirent la *teste* de jusarmes, puiz que fu abatu de son cheval, et ly firent espendre la cervelle de la *teste* sur le pavement (BAYE, I, 1400-1410, 206).

- (*Pas*) *un cheveu de sa teste* : Mais li feus qui tout art et robe N'empira le corps ne la robe Des Juïs qui furent emmi L'ardant feu et de Dieu ami, Nes un seul cheveu de leur *teste*, Eins demenoient joie et feste Sans sentir le chaut ni l'odour Dou feu ne de sa grant ardour. (MACH., C. ami, 1357, 22). Li enfant qui de cuer et d'ame Loërent Dieu dedens la flame Et menoient revel et feste, Qu'onques un cheveu de leur *teste* N'i fu malmis ne empirez, Mieus vorrent estre martirez Que faire ou penser tel foloy Comme d'errer contre leur loy (MACH., C. ami, 1357, 56).

- *Oindre d'huile la teste* (d'un invité, en signe d'honneur) : D'uile ne m'as pas oint ma *teste*, Ne d'eau lavé mes piés fangeux ; Et elle de l'eau de ses yeulx Moult bien nectiés A

doulcement lavé mes piés Et de ses doulx chaveulx nectiés, Et les a oint benignement. [Réf.à Luc 7, 46] (Pass. Auv., 1477, 154).

- *Se faire tondre la teste.* V. *tondre* v. Lexiques "Se faire couper les cheveux courts"

- ART MILIT. *Teste armee / la teste armee.* "La tête protégée par le heaume, visière baissée" : Li roys yssi de sa galée, L'espée eu poing, la *teste* armée, Et entra dedens la bataille. Là fiert et cope et tue et maille, Quan qu'il ataint, tue ou mehaingne ; N'est riens qui à ses cops se teingne. (MACH., P. Alex., p.1369, 71). Li roys avoit fait une emprise, Einsois qu'Alixandre fust prise, Par son conseil que bon tenoit, Que se Dieux grace li donnoit Que la cité fust conquestée, Il passeroit, la *teste* armée, Tout outre pour un pont deffaire, Qu'est entre Alixandre et le Quaire, Sus une moult grosse riviere (MACH., P. Alex., p.1369, 91). Et li conta en sa presence Devant tous, et en audience, Et dist qu'il s'en voloit combatre À IJ. ou à IIJ. ou à quatre, En IIIJ. jours l'un apres l'autre, *Teste* armée et lance seur fautre. Et seur cela bailla son gage Au roy, devant tout le barnage, Qu'autre prueve n'i trouveroit, N'autrement ne le prouveroit. (MACH., P. Alex., p.1369, 251).

- *À teste armee.* V. *armer* v. Lexiques "Armé de pied en cap, prêt à combattre"

. P. anal. [En parlant d'insectes] : Chevrottes aux *testes* armees Ne furent cel an espargnees ; Trestoute la verdeur mangirent, Abres et fruitz forment blescirent (Pass. Semur D.M., c.1420 [1488], 42).

- Dét. + *teste armee.* "Homme armé de pied en cap, prêt à combattre" : ... sommes atalenté De l'aler veoir en cest esté A tout cent mille *teste* armée, Dont il avra male journée. (Myst. st Adr. P., c.1450-1485, 29).

4. [En tant que siège de la conscience et des facultés mentales] "Esprit" : ...ors appaisiez Vous, sanz faire tant de debat. Vostre *teste* trop se debat (Mir. abbeesse, 1340, 76). ...et ouster toutes deveries et foles pensees qe par frenesie de la *teste* sovent venent, et solonc les foles pensees s'ensuyt les mals affaire. (HENRI LANC., Seyntz medicines A., 1354, 163). Aussi te vueil je supplier, Les deffaus vueilles supplier ; Car je say po et petit vail, Si n'est merveille, se je fail. Mais uns cornars a *teste* fole Dit bien une bonne parole. (MACH., C. ami, 1357, 140). Si ne devez pour tant ouvrer de vostre *teste* n'en vostre sens vous fier, mais tout par bon conseil, par especial es grans choses que vous ne savez. (CHR. PIZ., Trois vertus W.H., c.1405, 192). *Teste* trop fumeuse, Rigour despiteuse, Bouche rïoteuse Font les contredis En faiz et en dis. (CHART., B. Nobles, c.1424, 403). Il baille l'exemple du gouverneur d'unne nave qui sera forte, grande, puissante et bien armee. Une tempeste la surprent. Fera il tout a sa testee [var. *teste*], usera il seul de son sens ? Certes, nennil. (FILLASTRE, Traité Conseil H., c.1472-1473, 141).

- *Chaude teste.* "Esprit subtil (ou téméraire ?)" : Combien vrayement je m' en [advise], Quant, a vray dire, sans clergise Et sans sens naturel, vous estes Tenu l'une des chaudes *testes* Qui soit en toute la parroisse ! (Path. D., c.1456-1469, 52).

- *Teste folle.* "Esprit dérangé" : Il auroit bien la *teste* folle Qui ne l'entendroit. (Sots triumph., c.1475, 45).

- *Teste saine.* "Esprit sain" : Si sçay trop mieulx qu' en doit valoir le pris Ne d'en parler ne doy estre repris, Car a chier coust l'ay a l' essay apris Mainte sepmaine, Et n'ay pas eu tousjours la *teste* saine. (CHART., D. Fort., 1412-1413, 165). Je vous promet que c'est grant paine De tant faire « baille lui bois » : Eslongner quelque part du mois Vault mieulx, pour avoir *teste* saine, Pource [qu'on joute a la quintaine.] (CH. D'ORLÉANS, Rond. C., 1443-1460, 335).

. *De saine teste.* "En pleine connaissance de cause, avec raison" : ...et touz les autres membres a sousmis au chief en tant qu'il sont touz bien gouvernez et droitement meuz quant il suivent et obeïssent au commandement et a la franchise de saine *teste*. (FOUL., Policrat., IV, 1372, 50).

. *Se plaindre de teste saine.* "Se plaindre sans raison" : S'en sont pluseurs que je voy encheüz En desespoir, en dolour, en tristece Sens reveler ; mès ce sont recreüz En qui constance est subgecte à peresse, Sens à folour et vertu à foiblesse, Qui se plaignent à tort de *teste* saine, Car nulz ne doit avoir honeur sanz paine. (MACH., App., 1377, 651). Car qui se plaint de *teste* saine, A paine sa faintise cueuvre (CHART., B. Dame, 1424, 342). ...le dit amant n'en lessoit a boire ne a mengier et se plaignoit de saine *teste*. (MART. D'AUV., Arrêts Am. R., c.1460-1466, 15).

- *De (sa) teste.* "De (son) propre chef" : La damoiselle (...) crya mercy, et promist de non plus faire. Et je tiens que non fist elle de sa *teste*. (C.N.N., c.1456-1467, 411).

- *De dure teste.* "Dans le domaine de la foi, qui a de la difficulté à croire" : O incredules de dure *teste* ! (Pass. Auv., 1477, 162).

- *Hors de la teste.* "Hors de l'esprit, des préoccupations" : Nous en serons destruis en fin : Cela n'est point hors de ma *teste*. (MICHEL, Myst. Pass. J., 1486, 193).

- *Homme de teste.* "Homme intelligent" : ...homme estoit de *teste* merveilleusement (CHASTELL., Chron. K., t.3, c.1456-1471, 228).

- *Avoir qqc. en teste.* "Penser à qqc." : ...et gardoient les commandemens de Dieu et les avoient en *teste*, tant clers comme lais (HENRI FERR., Modus et Ratio, Livre deduis T., c.1354-1377, 142). ...jasoit ce qu'il eust en sa *teste* des sermons largement, si le contraignit nature qu'elle eust ses droiz, et de fait bien fermement s'endormit. (C.N.N., c.1456-1467, 86).

. *Avoir pleine la teste de qqc.* "Penser tout le temps à qqc., en être obsédé, en avoir assez" : Le séneschal (...) avoit pleine la *teste* de la division passée d'entre le roy mort et son fils et des fins et opérations d'icelle... (CHASTELL., Chron. K., t.4, c.1456-1471, 316).

- *Avoir la teste eschauffee.* "Avoir l'esprit tourmenté" : ...mais d'amer Fille en chief ou femme coeffee, Ja n'en ayt la *teste* eschauffee ! [tourmentée d'avoir à choisir] (VILLON, Test. R.H., 1461-1462, 137).

- *Bouter / mettre qqc. en teste à qqn.* "Inspirer qqc. à qqn" : LE DYABLE. (...) tant feray Qu'a son oncle en *teste* mettray Qu'il pensera de la trahir (Mir. marq. Gaudine, 1350, 131). Aussi on luy avoit bouté en *teste* tant de choses (...) que... (CHASTELL., Chron. K., t.5, c.1456-1471, 100).

- *Mettre qqc. en sa teste*

. "S'imaginer" : ... il sont bien foulx et pis que bestes De mettre ce fait en leur *testes* Que jhesu crist soit tout puissant Et qu'il soit dieu (OUDIN, St Genis M.S., c.1490, 54).

. "Admettre" : Entens et met bien en ta *teste* de tes dieux la certainnyté Car ce n'est tous que vanité (OUDIN, St Genis M.S., c.1490, 85).

- *Faire à / par sa teste / Ne / n'en faire rien qu'à sa teste.* "N'agir qu'en fonction de ce que l'on a soi-même décidé" : Bien cuida l'emperere tant fere par sa *teste* Qu'il menast saint Euustace sacrifier ax diex [mais saint Eustache s'y refuse] (Vie st Eust. 1 P., c.1350-1400, 110). [v.544] ...de toutes choses vouloit faire à sa *teste* (CHASTELL., Chron. K., t.4, c.1456-1471, 174). Je congnois que chacun s'apreste A moy du tout desobeyr ; Nulluy ne

fait riens qu'a sa *teste*, Sans me voloir de riens servir. (Myst. siège Orléans H., c.1480-1500, 288). Vous savez que communement Que quant une famme s'arreste A peu de chose ou autrement, James n'en fera riens qu'a sa *teste*. (Myst. siège Orléans H., c.1480-1500, 429). Ou bien font du tout a leurs *testes* ; Dont vient tristes accidens (RIVIÈRE, Nef folz D., 1497, 75).

- *Fermer qqc. en sa teste.* "Décider qqc." : Je li dis que je le feroie Moult volentiers et que grant joie Avoie de ceste requeste, Car fermé avoie en ma *teste* Que compaingnie li feïsse Et qu'a li le congié preïsse. (MACH., F. am., c.1361, 242).

- *Mentir parmi sa teste.* "Mentir délibérément" : Certes, tu mens parmi ta *teste* ! Et vesci la sentence preste De l'angle de Dieu, qui par mi Copera ton corps tout par mi. (MACH., C. ami, 1357, 14).

- *Mettre hors de sa teste que.* "Refuser d'admettre que" : Quelque chose que ses compaignons luy deissent ne fissent, il ne vouloit partir ne mettre hors de sa *teste* qu'il ne fust mort. (C.N.N., c.1456-1467, 64).

- *Ouvrer de sa teste.* "Agir à sa guise" : Aucuns ouvroient de leur *testes*, Et si vivoient comme bestes (HENRI FERR., Modus et Ratio, Livre deduis T., c.1354-1377, 3).

- *Perdre la teste.* V. *perdre* v. Lexiques

- *Ramentevoir qqc. en sa teste.* "Se rappeler qqc." : Nostre musnier, qui estoit gentil compaignon, ramentevoit souvent en sa *teste* la courtoisie que monseigneur luy avoit faicte (C.N.N., c.1456-1467, 42).

- *Pleurer de la teste.* "Savoir pourquoi on pleure" : ...en allerent chacun en leur chambre plaindre ses doleurs, Dieu scet ! plorant des yeux, du cueur et de la *teste*. (C.N.N., c.1456-1467, 168).

- *Venir à qqn en teste que.* "Être présent à l'esprit que" : ...a primes luy vint en *teste* qu'il avoit mal fait (C.N.N., c.1456-1467, 540).

- *Revenir à qqn en teste que.* "Revenir à l'esprit que" : ...ou profond pensemens des nouvelles qui en *teste* luy revien[nen]t, l'ypocrite pervers, de sa montaigne descendu, luy mect son baston creux a l'oreille (C.N.N., c.1456-1467, 102).

- [D'une chose] *Attonner la teste.* "Étourdir l'esprit (comme par un coup de tonnerre)" : Mon Dieu, que ma *teste* est atonee Et les yeulx me deulent molt fort ! Il me vauldroit mieulx estre mort Que d'ausi vivre longuement. (Pass. Auv., 1477, 231).

- *Heurter à la teste.* "Revenir à l'esprit avec intensité" : Ceste ymaginacion lui hurta tant a la *teste* qu'il fist le guet et se mist aux escoutes pour savoir la verité (C.N.N., c.1456-1467, 493).

- *Ronger autour de la teste de qqn.* "L'obséder" : Ce vouloir rongea tant autour de la *teste* du pere (...) que jamais ne cessa (C.N.N., c.1456-1467, 545).

- *Troubler la teste à qqn.* "Le perturber" : ...aux argumens et disputacions qui luy avoient troublé la *teste* donna brefve solucion (C.N.N., c.1456-1467, 559).

- *La teste me tourne.* "Avoir le sentiment de perdre l'équilibre" : Toute la *teste* me tournoye De corner fort a longue alaine (Mir. roy Thierry, c.1374, 299).

- [En parlant des effets du vin] : Et se bons vins n'avez en *teste*, Pour non rien est toute la feste. (BOUVET, Appar. Meun A., 1398, 22).

. *Eschauffer / faire troubler la teste* : Hé, mon Dieu, que ce vin est fort ! Il me fait la *teste* troubler. (Pass. Auv., 1477, 206). Mon Dieu, que ce vin est ardent ! Il m'eschaulfe toute la *teste*. (Pass. Auv., 1477, 207).

. *Monter en la teste à qqn.* V. *monter* v. Lexiques "Troubler les facultés mentales de quelqu'un"

5. P. méton.

a) "Personne" : Sur li t'en tien, Moussé, biau frére, Et sur sa doulce chiére mére, Que se tout ton avoir ne ras Au jour que tu me nommeras, Que ton serf seray de ma *teste* Et me pourras conme une beste Vendre au marchié. (Mir. march. juif, c.1377, 191). Et boutans leurs *testes* ensemble, nobles et ecclésiastiques, conclurent de eux rassembler ensemble le demain après pour un avis de bien faire au convenable et à l'honneste (CHASTELL., Chron. K., t.4, c.1456-1471, 488). Et estoient les deux frères et le roy comme trois *testes* en un sac, tousjours ensemble. (CHASTELL., Chron. K., t.5, c.1456-1471, 153).

- [Formule de jurement] *Teste Dieu* : Ha ! *teste* Dieu ! conment peut c'estre Que mon pére (...) Me banist de mon heritage ? (Mir. Rob. Dyable, c.1375, 23).

. *Mettre la main sur la teste de qqn.* "Se saisir de la personne de quelqu'un" : MORS NATURALIS [à Adam] (...) Paie cy le treü de nature, Va hors du monde, plux n'areste, Je te metz la main sur la *teste*. (Pass. Semur D.M., c.1420 [1488], 26).

- *Prendre qqc. sur sa teste.* "Prendre sur soi la responsabilité de qqc., attester qqc." : SUER MARIE. Sire, nous prenons sur noz *testes* Qu'elle [abbeesse] est grosse d'enfant sentant. (Mir. abbeesse, 1340, 79).

- *Grosse teste.* "Sot, niais" : Grosse *teste*, a qui as tu porté la viande que je t'ay baillee ? [À la suite d'une équivoque, Esope a donné (volontairement) la viande au chien] (MACHO, Esope R., c.1480, 30). Or laisse aler ces grosses *testes* Et buvons, je le te conseille ! (FLAMANG, Vie Pass. st Didier S., 1482, v.723).

- Prov. : Nonpourquant a ce je m'assens Que tant de *testes*, tant de sens, Ce dit on souvent en conmun. (Mir. st Lor., 1380, 149). Dont j'oÿ dire en France Que tantes *testes*, tante sentence. ["Autant de personnes, autant d'avis"] (THOM. SALUCES, Chev. errant W., 1394, 240).

b) "Caractère (d'une personne)" : ...il monta sur son chevalet, car il avoit la *teste* chaude et fumeuse, et n'estoit point bien content quand on faisoit aultre chose que a point (C.N.N., c.1456-1467, 56).

B. - P. anal. "Partie qui se trouve à l'extrémité d'une chose"

1. "Extrémité supérieure, sommet" : Les sausses, la *teste* II deniers en Beaunois ; et ailleurs, loing de vignoble, dix pour un denier. (Cout. bourg. glosé P.M., c.1380-1400, 287). Item, ont et pevent faire prendre et lever par coustume en ladicte forest coings pour fendre leur coustume, pourveu que la *teste* soit faicte avant que le forestier les voie ou treuve (HECTOR DE CHARTRES, Cout. R., 1398-1408, 248). ...les jambes des portes, qui avoient esté taillées selon le premier marchié, ont servi èsdictes portez et ne furent point retaillées ne changées, sinon la *teste* desdictes jambes (Aff. Jacques Coeur M., 1453-1457, 221). ...l'orfevre envoya querir deux grands clouz a large *teste* (C.N.N., c.1456-1467, 495). Item, a l'Orfevre de Boys Donne cent clouz, queues et *testes*, De gingembre sarrazinoys (VILLON, Test. R.H., 1461-1462, 94).

- En partic. *Teste (de bois).* "Pièce de charpente située à la partie supérieure d'un ouvrage" : À Jehan Voort, bourgoiz de l'Escluse, pour avoir livré, miz et getté aux dessusdiz deux pilotages nommez *testes* de bois environ iceulx, et par dedans grand quantité de pierres nommez balast steenen et jusques le pesant de cent soixante seize tonneaulx de vin de Saint Jehan comme besoing estoit de faire pour la retenue desdiz pilotaiges contre l'eaue de la mer (Comptes Etat bourg. M.F., t.3, 1416-1418, 262). À maistre Jehan Douter, charpentier, pour avec pluseurs ses compaignons

charpentiers avoir ouvré (...), un nouvel lyen de bois appellé jocq à trois posteaux et une nouvelle *teste* de bois tenant lieu par desoubz le pont par lequel on va de la basse court sur la mote dudit hostel, pour reparer, revestir et asseurer toutes les viezes jocques d'icellui pont (Comptes Etat bourg. M.F., t.3, 1418-1420, 611). ...item, refaire le long pont de la Lijs, soier les *testes* du pont (Comptes Etat bourg. M.F., t.3, 1418-1420, 634).

2. P. ext. "Extrémité, bout" : Item, toutez les branchez qu'ilz pourront coupper de terre à une hache de IIII piés et demi de manche, à pié paulmé, la *teste* de leur congnie franche, soient vertez ou sechez, hors essars, excepté les arbres dessus reservés, pourveu touteffois que en ce faisant ilz ne deshounnourent aucunement l'arbre. (HECTOR DE CHARTRES, Cout. R., 1398-1408, 335). ...il avoit la *teste* tant roidde et le museau tant dur, que je sçay tout de vray qu'il m'eust fait ung grant pertus [Cont. grivois] (C.N.N., c.1456-1467, 161). ...la *teste* de la verge (PANIS, Guidon, 1478, tr.I, doct.1, chap.2).

- [À propos d'une bague] "Partie qui s'offre aux regards" : Audit Antoine de La Croix, le IIIe jour de novembre, pour faire faire la *teste* d'un anneau d'or, où il a esté enchassé un camayieu (Comptes roi René A., t.1, 1479, 353).

3. [À propos d'une chose mobile] "Partie qui se présente la première, avant" : ...le dit Giraudeau qui estoit premier en la *teste* de son vaisseau, s'efforça de ferir d'un grant baston qu'il avoit le dit exposant (Doc. Poitou G., t.5, 1385, 251).

4. "Début de qqc."

- *En teste (de).* "Au début (de)" : ...Autres deniers baillez à Monseigneur Pierre de Landiraz, etc., merchées en *teste* par Jehan Dufour en marge (Compte Navarre I.P., 1367-1371, 414). ...et avoit escript en la *teste* de l'article de ladicte partie qu'il y avoit erreur en ladicte somme de 9.000 et qu'il n'y devoit avoir que huit mil, lequel Huguet, présens les dessusdiz nous interrogasmes pourquoy il avoit fait lesdictes ratures et correccions (Aff. Jacques Coeur M., 1453-1457, 117). [R. M.]

TESTELETTE, **subst. fém.** (têtelette)
[T-L : *testelete* ; GD : *testelete* ; FEW XIII-1, 277b : *testa*]
A. - "Petite tête, représentation d'une petite tête" : Item, une autre couppe à esmaulx et à *testelettes* de lyons (Invent. mobilier Ch. V, L., 1379-1380, 170).

Rem. *Therence en franç.* (éd. 1500-1503) ds GD VII, 702b.

B. - "Capsule" : Heccine (...) a coupel a .ii. rainsseaux ou il a .ii. *teteletes* rondes, espineuses, la ou est sa semence enclose, laquelle semence est ronde et blanche comme semence de chardon, et la fleur est au bout de la tetele qui est comme vermeille. (Grant herb. C., c.1450, 118). [R. M.]

TETELLE, **subst. fém.** (tetelle)
[GD : *tetele* ; FEW XXI, 51a : o.i.]
"Capsule ? Pédoncule ?" : Heccine (...) a coupel a .ii. rainsseaux ou il a .ii. teteletes rondes, espineuses, la ou est sa semence enclose, laquelle semence est ronde et blanche comme semence de chardon, et la fleur est au bout de la *tetele* qui est comme vermeille. (Grant herb. C., c.1450, 118). [R. M.]

TETELON, **subst. masc.** (tetelon)
[GD : *testeron* ; FEW XVII, 336a : **titta*]
"Bec d'un broc"

REM. Doc. 1346 (Tournai, *tettellon*) ds GD VII, 703a-b (par ailleurs ex. d'a. fr. au sens de "téton"). [R. M.]

TETER, **verbe** (téter)
[T-L : *teter* ; GDC : *teter* ; FEW XVII, 336a : **titta*]
A. - "Donner le sein, allaiter" : LA NOURRICE [au marquis] ...saichiez de voir Que tresbien je le [votre fille] garderay, (...) Et si avra de la boulie Et des eufs fres pour la coulour Du mains deux ou trois foiz le jour, Et assez *tetteray* aussi, Car assez ay lait, Dieu mercy, Pour tresbien un enfant nourrir (Gris., 1395, 50).

B. - "Sucer la mamelle pour se nourrir, téter" : Si savoye tous les tours Du mestier de bergerie: Aigniaulx en la bergerie Soignier, mettre fein en creche, Semer en toit paille fresche, Et les mottons d'une part Trier, oindre et mettre a part, Berbis traire, et faire a heure Aigneulx *teter*, et desseure Le fourrage es rastiaulx mestre (CHR. PIZ., Dit Pastoure R., 1403, 226). Le second chapitre de la crouste et scabie ou rasque en la teste et on fronc des enfans qui *testent* qui vulgarement est dicte lactucium (PREVOST, Cir. Guill. Salicet, 1492, I, 2). Et ung escu a deux petiz enfans Soubz une louve de *teter* resoluz Qui denotoient Romus et Romulus (LA VIGNE, V.N., p.1495, 224).

Rem. Ex. d'a.fr. ds GDC X, 761a-b. [R. M.]

TETERIME, **adj.** (teterime)
[FEW XIII-1, 31a : *taeter*]
"Le plus horrible" : ...Qui nous menés guerre sy *teterrime* (MOLINET, Faictz Dictz D., 1467-1506, 190). [Valeur de superlatif]
V. aussi *teterrin* v. Lexiques [R. M.]

TETERRIN, **adj.** (teterrin)
[Ø]
"Terrestre (?)" : Voz grans puissans, voz forces *teterrines* Veillez transmectre es costes tartarines, Invocquez Mars et ses rudes dardures Pour subjuguer les isles transmarynes, Les fors chasteaulx, les villes barbarines En brief sejour par puissances d'ars dures. (LA VIGNE, Ress. chrest. B., 1494, 138).

REM. D'apr. le mot *terrin* (*cf.* GD VII, 696b) ? L'éd. propose : «terrible (?)» qui convient bien pour le sens. *Teterrines* est peut-être à lire *telurines* (ou var. de *terrestine* ?). [A. B.]

TETH, **subst.** (teth)
[]
"Neuvième lettre de l'alphabet hébreu" : La seconde lectre des Hebrieux est appellee Bes, et vault autant a dire comme .B. (...) La .IXe., est nommee *Tes*, et vault autant a dire comme .T. (LEGRAND, Archil. Sophie B., c.1400, 60). *Teth* est la .IXe. lettre (...) et est interpretee... (Psaut. Ludolphe le Chartreux D., c.1495, 56). [H. G.]

TESTIERE, **subst. fém.** (têtière)
[T-L : *testiere* ; GDC : *testiere* ; DÉCT : testiere ; FEW XIII-1, 279a : *testa* ; TLF XVI, 163a : *têtière*]
A. - [Objet qui couvre la tête]

1. "Coiffure couvrant le haut de la tête" : ...à le hache d'achier fery de tel maniere Que ly cervelle issy aval de le *testiere* (Hugues Capet L., c.1358, 151). Six *testières* pour ledit seigneur, 65 sous parisis. Six grans cuevrechiefz, 106 sous parisis. (CHART. J., Chron. Ch. VII, V., t.3, Fragm. hist., 1404, 258). Dictes moy, je ne m'y congnois : Sont plus en cours manches fronssees Ou sont chapperons bourbonnois, Robes jointisses et pressees, Grosses cornettes bien troussees Autour de la gente *testiere* ? (MARTIN LE FRANC, Champion dames D., t.2, 1440-1442, 177).

Rem. CHASTELL., *Temple Boc.* B., 1463-1464, 17, var.

- "Capuchon" : Tandiz donques que Agamenon queroit la *testiere* de la robe et qu'il estoit empeschié de l'aultre partie qu'il eut vestue et tant qu'il ne veoit goute, Clitemnestra livra son mari es mains de son ribault Egistus (PREMIERFAIT, Cas nobles hommes G., 1409, 195). ...aprés qu'il ot aulcunemant caiché son visaige soubz son aumusse a *testiere* (PREMIERFAIT, Décaméron D., 1414, 794).

- "Coiffe (pour un cheval)" : ...incontinent que ceste morve sera ainssi venue au cheval, si soit faicte une *testiere* de drap de laine ; et la mectes au cheval tant que la teste du cheval en soit bien couverte. (GUILL. VILLIERS, Hipp. P.-D., a.1456, 142).

- P. méton. "Tête" : Se je ne gainne des hasars, Copper me puist on la *testiere* ! (FLAMANG, Vie Pass. st Didier S., 1482, v.4363).

. "Perruque" : Item a Pierre Pannet, parcheminier, pour deux peaulx pelleuses pour fere les *testieres* et barbes desd. sauvages (Entrées roy. G.L., 1476, 239).

2. "Partie supérieure de la bride qui passe derrière les oreilles du cheval et soutient le mors" : ...pour avoir mis 2 sangles nuefves à la selle du cheval noir et avoir fait aux 2 chevaux deux chevestres à *testière*... (Chartes Ste-Chapelle Vincennes B., t.1, 1403-1404, 239). ...ung hernois de cheval complect fait de drap de Damas tout couvert d'orfaverie ouquel sont les pièces qui s'ensuivent. C'est assavoir : la couverte, le poitral, la faulse rène et la *tétière* de la bride tout d'un ouvrage (Aff. Jacques Coeur M., 1453-1457, 458). ...ung tixu de soye noire, pour faire la *testière* de la bride du genèt (Comptes roi René A., t.2, 1478, 202).

3. "Partie de la peau (du mouton) qui recouvre la tête" : ...il avoit vestu une peau de mouton entiere et avoit fait chapperon de la *testiere* (Percef. III, R., t.2, c.1450 [c.1340], 344).

B. - P. ext. "Ouverture pratiquée dans une fortification, permettant (à la garde) d'y passer la tête" : Comme par noz amez et feaulz conseillers (...), present ad ce maistre Raymon du Temple, nostre maistre maçon, ait esté advisé nagaires, pour la seurté et defense de nostre dicte ville, les repparacions qui ensuyent, estre neccessaires en icelle, c'est assavoir maçonner les veues des carneaux, y laissier *testieres* pour veoir dehors et arballestrieres où besoing sera... (Mand. Ch. V, D., 1374, 575). [R. M.]

TETILLON, **subst. masc.** (tétillon)
[GD : *tettillon* ; FEW XVII, 336a : **titta*]
"Mamelon"
REM. Doc. 1421 (Tournai) ds GD VII, 704c. [R. M.]

TETIN, **subst. masc.** (tétin)
[T-L : *tetine* (*tetin*) ; GDC : *tetin* ; FEW XVII, 334b : **titta*]
A. - "Sein (d'une femme)" : Et, se de *tetins* est desmise, Il couvient faire en la chemise De celle cui li sains avale, Deux sacs par maniere de male, Ou l'en fait les peaulx enmaler Et les *tetins* a mont aler (DESCH., M.M., c.1385-1403, 49). Or couvient un large colet Es robes de nouvelle forge, Par quoy les *tettins* et la gorge Par la façon des entrepans Puissent estre plus apparans De donner plaisance et desir De vouloir avec eulx gesir. (DESCH., M.M., c.1385-1403, 49). ...en ouvertures de pardevant, par lesquelles on voit les *tetins*, tettes et seing des femmes (JUV. URS., Nescio, 1445, 547). ...et oultreplus avoit les *tetins* genteletz, droitz et pongnans, et les bras grasselez (RENÉ D'ANJOU, Cuer am. espris W., 1457, 169). Et si y avoit encores trois bien belles filles, faisans personnages de seraines toutes nues, et leur veoit on le beau *tetin* droit, separé, rond et dur, qui estoit chose bien plaisant, et disoient de petiz motetz et bergeretes (ROYE, Chron. scand., I, 1460-1483, 27). ...laquelle il print et tira par le bras à terre, et, en la tirant à bas, lui bailla de ladicte espée au travers d'entre deux espaules, et puis, elle descendue à terre et estant à deux genoilz, lui traversa ladicte espée par deux foiz parmy les *tetins* et l'estomac, dont incontinent ala de vie à trespas. (ROYE, Chron. scand., II, 1460-1483, 16). Recipe pour mauvais *tetins* (Dorib., p.1480, 250). Dames sans nombre a face angeliques, Bien acoustrees de drap d'or et satin, Verges, carcans, bordures auctentiques, Gros dyamans et saphirs magnifiques Pour enrichir la gorge et le *tetin* (LA VIGNE, V.N., p.1495, 168). ...Elles estoyent tant propres et honnestes Que plusieurs gens aux amoureux bicextes Se convoloyent par frians appetiz. Une bouchette, ungs rïans yeulx petiz, Ung cler vïaire pour roynes ou princesses, Ungs blancs *tetins*, ungs long bras et traictifz : Je ne croy point qu'il soit d'autres deesses. (LA VIGNE, V.N., p.1495, 170).

- *Donner le tetin.* "Allaiter" : Premierement fut veu Herculès en son bers, et sa norrice qui luy donnoit la mamelle ; et au plus près, le bers de son frere jumeau ; et sa norrice, qui le levoit et portoit chauffer au feu, lui donnoit le *tetin* et le emmaillottoit (LA MARCHE, Mém., III, c.1470, 143).

- [En cont. grivois] : Par Dieu, amoreulx je seroye De la plus belle de ceste ville. (...) M'en yroy sus mes espatins De ver m'amiete joulie Bouter la mains sus ces *tetins* (Myst. st Sébast. M., c.1450-1500, 195). Trop bien de baiser, d'accoler, de manier le *tetin*, et le surplus, faisoit il assez diligence (C.N.N., c.1456-1467, 194). ...au taster qu'il fist hurta sa main d'aventure a son *tetin*, qu'il sentit tresdur et poignant (C.N.N., c.1456-1467, 250). A fillectes moustrans *tetins* Pour avoir plus largement hostes... (VILLON, Test. R.H., 1461-1462, 148). Pour tenir *tetin* et mamelle Je suis froit [comme] l'eau d'ung puys. (Sots, c.1480-1500, 264).

B. - "Mamelon (d'un homme)" : ..veant soy ainsi assailli, donna ung cop de meschief audit Mathieu de Wolbele en la poitrine, dessoubz l'un de ses *tetins* (Doc. 1460. In : Ch. Petit-Dutaillis, Doc. nouv., 1908, 35). [R. M.]

TETINE, **subst. fém.** (tétine)
[T-L : *tetine* ; GDC : *tetine* ; FEW XVII, 334a : **titta* ; TLF XVI, 163b : *tétine*]
"Mamelle" : Si pres joingnissent les poitrines [des amants], Que les mamelles et *tetines* Frotent ensemble pour pressier Les cuers des amans sanz cessier (LE FÈVRE, Vieille C., a.1376, 36). *Tetines* de vache cuictes avec la char, et menger comme la char (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 282). ...ledit compaignon s'aproucha de lui et de l'espée qu'il avoit ou poing, frappa ledit suppliant dessoubz l'aisselle soubz la *tetyne* (Doc. Poitou G., t.11, 1465, 35). En baisant ilz joingnent *tetines* (COQUILL., Oeuvres F., 1478-p.1494, 328).
Rem. Ex. d'a.fr. ds T-L X, 290.

- "Sein" : Sur les femmes qui troussent leurs tetins. Puis que *tettine* se moustra... (DESCH., Oeuvres R., t.8, c.1370-1407, 169). [R. M.]

TETINER, **verbe** (tétiner)
[FEW XVII, 335a : **titta*]
"Allaiter, nourrir" : ...Le connet qui le connina, Le tetin qui le *tetina*... (MOLINET, Faictz Dictz D., 1467-1506, 764). [R. M.]

TETINETTE, **subst. fém.** (tétinette)
[T-L : *tetinete* ; GD : *tetinette* ; FEW XVII, 335a : **titta*]
"Téton" : Le pis, qui point ne lui grevoit, Un petit enflé se levoit, Aourné de deux *tetinettes*, Rondettes, courves et durettes (LE FÈVRE, Vieille C., a.1376, 134). [GD VII, 704b ; T-L X, 290]

REM. H. Lewicka, *La Dér.*, 1960, 322. [R. M.]

TETON, **subst. masc.** (téton)
[GDC : *teton* ; FEW XVII, 335a : **titta* ; TLF XVI, 163b : *téton*]

"Téton" : Elle a le beau petit *teton*, Cul troussé pour faire virade, Le sain poignant, tendre, mignon (...) S'elle est nourrisse, elle sera fade, Avalee, plaine de lambeaux : (...) Les *tetons* deviennent tetasses. (COQUILL., Oeuvres F., 1478-p.1494, 149).

REM. H. Lewicka, *La Dér.*, 1960, 311. [R. M.]

TETRACORDE, **subst. masc.** (tétracorde)
[GDC : *tetracorde* ; FEW XIII-1, 288b : *tetráchordos* ; TLF XVI, 165b : *tétracorde*]

MUS. "Suite de quatre sons dont les deux extrêmes forment un intervalle de quarte" : Et, par aventure, les III. *tetracordes* dont parle Boëce sunt selon ceste division ; et sunt dyatonique et cromatique et enarmonique. (ORESME, Pol. Arist. M., c.1372-1374, 357). ...si comme nous veons en nostre game que us fa, qui font diatessaron, contiennent us re et re mi, qui font deux tons, et oultre ce, mi fa, qui font un demi ton. Et c'est ce que les anciens appellent *tetracorde* pour ce que dyatessaron contient quatre cordes en soy ou quatre sons. (EVR. CONTY, Harm. sphères H.P.-H., c.1400, 50). L'autre tierce maniere fait encores autrement son *tetracorde*, car elle le commence par la moitié du demi ton, qui des musiciens est appellé dyesis, et par une autre encore telle moitié seconde et par deux tons entiers qui s'ensuivent aprés sans intervale. (EVR. CONTY, Harm. sphères H.P.-H., c.1400, 54). [R. M.]

TETRACEDRON, **subst. masc.** (tétraèdre)
[FEW XIII-1, 288b : *tetraedron*]

"Tétraèdre" : Le premier est de .IIII. faces dont [chascune] est triangle de costés equalz et est appellé pyramide et plus proprement *tetracedron*, car infiniz pyramides peuent estre qui ne sont pas corps reguliers. (ORESME, C.M., c.1377, 640). Mais des figures solides ou corporeles .II. seulement sont qui rëemplissent tout, ce est a savoir pyramide ou [*tetracedron*] et cubus ou exacedron. (ORESME, C.M., c.1377, 642). ...seulement sont .II. corps reguliers dont chascun rëemplist lieu ou espace corporele, et ne peuent estre pluseurs : un est pyramide ou *tetracedron*, l'autre est cube ou exacedron, si comme il fu dit et declaré ou .XIIe. chapitre du tiers. (ORESME, C.M., c.1377, 730). [C. B.]

TETRAGON, **adj.** (tétragon)
[T-L : *tetragon* ; GDC : *tetragon* ; FEW XIII-1, 288b : *tetragonus*]

"Carré" : Eschecs et tables advisez Sont par figures divisez, Dont les aucuns sont partrigons [l. par trigons], Les autres longs et *tetragons*. (LE FÈVRE, Vieille C., a.1376, 85).

V. aussi *tétragone* v. Lexiques [R. M.]

TETRAGONE, **adj. et subst. masc.** (tétragone)
[GDC : *tetragone*/*tectragone* ; FEW XIII-1, 288b : *tetragonus* ; TLF XVI, 166b : *tétragone*]

A. - "(Figure) à quatre angles" : Mais sauve leur grace [des expositeurs], *tetragone* est autrement appelée pyramide (ORESME, E.A.C., c.1370, 134). ...pour ce que entre les figures plaines ou superficieles regulieres .III. seulement sont qui rëemplissent toute une superfice, ce est a savoir trigone ou triangle, *tetragone* ou quarré et la tierce est exagone qui a .VI. angles equalz. (ORESME, C.M., c.1377, 642). Et d'aultres [figures quadrangulaires] en y a dont leurs angles sont droitz et sont plus longues que larges, et sont dictes *thetragones*. (NIC. CHUQUET, Géométrie H., 1484, 122).

B. - Au fig. [D'une pers.] "Franc, droit, sans détours" : Et en tout et par tout se contendra et fera sagement et prudentement comme celui qui est veritablement bon et *tetragone* senz vitupere. (ORESME, E.A., c.1370, 134). [R. M.]

TETRAGRAMMATE, **subst. masc.** (tétragrammate)
[FEW, Ø gr. *tetragrammatos*]

"Dieu (le tétragramme est l'ensemble des quatre lettres hébraïques -YHWH- qui constituent le nom de Dieu)" : Sea vertu du hault *tetragramate* N'elucide de paix la rectitude... (MOLINET, Faictz Dictz D., 1467-1506, 184). L'EMPEREUR JULIEN CESAR. (...) Soubz nostre ceptre, digne, dyademate, A equippé le hault *Tethragramate*, Par sacriffice et fumugacion, Sa tresvigente et divine enigmacte, Le monopolle du terriffic crismacte. (LA VIGNE, S.M., 1496, 154). ...A servir et sans fin aymer Le sumptueux *Thethragramate* (LA VIGNE, S.M., 1496, 495).

Rem. *Cf.* GDC, X, 761c : «*Tetragramme* (...), qui est composé de quatre lettres» ; HUG. VII, 234a, *s.v. tetragrammaton*. [R. M.]

TETRAGRAMMATON, **subst. masc.** (tétragrammaton)
[FEW, Ø gr. *tetragrammatos*]

"Ensemble de quatre lettres"

REM. Nom propre imaginaire ds l'ex. suiv. : ...c'est le nom d'ung homme qui pas ne se nomme *Tetragrammaton* ; mais son nom contient .IIII. lettres en franchois (MOLINET, Chron. D.J., t.1, 1474-1506, 537). *Cf.* TLF XVI, 167a : *tétragramme*.

V. aussi *Tétragrammate* v. Lexiques [R. M.]

TETRARCHE, **subst. masc.** (tétrarche)
[*FEW XIII-1, 289a : *tetrarcha*]

ANTIQ. MONN. "Pièce d'argent grecque" : Et si y ot d'argent monoyé ou seigné quatre vins quatre mile, que li Attique apeloyet *tetrarchez* [trad. lat. *tetrachmum*], dont chascun poysoit si come trois deniers (BERS., XXXIV.52, c.1354-1359, ms. Paris, B.N.F., nouv. acq. fr. 27401, f° 47b).

REM. Par confusion entre les subst. lat. *tetrarcha* et *tetrachmum*. [F. D.]

TETRARCHIE, **subst. fém.** (tétrarchie)
[GDC : *tetrarchie* ; FEW XIII-1, 289a : *tetrarcha* ; TLF XVI, 168a : *tétrarchie*]

"Territoire romain (primitivement d'un ensemble de quatre), gouverné par un tétrarque" : PYLATE. (...) Car l'emperateur des Rommains, Mon maistre soubz qui je remains, Toute la terre de Judee A de royaulme dessoudee Et divisé en trois parties, Lesquelles sont trois *tretrarchies*. (GRÉBAN, Pass. J., c.1450, 286). [Même contexte (*tretarchies*) ds MICHEL, *Myst. Pass.* J., 1486, 335, v.23220] [R. M.]

TETRARQUE, **subst. masc.** (tétrarque)
[T-L : *tetrarche* ; GDC : *tetrarque* ; FEW XIII-1, 289a : *tetrarcha* ; TLF XVI, 168a : *tétrarque*]

I. - "Gouverneur d'une tétrarchie" : ...Herode qui estoit *tetrache* (Renart contref. R.L., t.1, 1328-1342, 238). ...il ne peüst oncques tant faire qu'il fust appellé roy, mais tant seulement *tetrarche* (Renart contref. R.L., t.1, 1328-1342, 239). ...Herode (...), le *tretrarche* de Gallillee (GRÉBAN, Pass. J., c.1450, 145). [Autre ex. p.162] ...a Herode, le *tetrarche* (GRÉBAN, Pass. J., c.1450, 287). [Autre ex.

p.296] ...Et qu'il [Dieu] vueille par sa bonté Vous mettre au reng des patriarches, Qui du monde ont esté *tetrarches* [var. *tetarches*] Et gouverneurs. (Myst. Viel test. R., t.5, c.1450, 117). ...*Tetrarche*, de justice chef... (MICHEL, Myst. Pass. J., 1486, 43). [Autres ex., *cf.* gloss. (*tetarche, tretrarche*)] ...la barque De ce puissant et souverain *tetrarque*, Nommé Abus (SAINT-GELAIS, Séj. honn. J., c.1490-1495, 84).

II. - (Synon. de *tetrarchie*) : Herode ne registe pas bien Le *tetrarche* de Galilee Et est la terre divisee Par murmures, par monopolles (MICHEL, Myst. Pass. J., 1486, 42). ...Pour le plus gentil chevalier Qui soit point en tout le *tretarche* (MICHEL, Myst. Pass. J., 1486, 79). [Autres ex., *cf.* gloss. (*tetarche, tretrarche*)] [R. M.]

TETRE, **adj.** (tetre)
[FEW XIII-1, 31a : *taeter*]

"Affreux, horrible" : Pour preambule infere de rechief Avoir jadis perpetré le meschief Ou franc lion que le *tetre* mort coeuvre (MOLINET, Faictz Dictz D., 1467-1506, 187). [R. M.]

TETRIQUE, **adj.** (tétrique)
[*FEW XIII-1, 31a : *taeter*]

"Austère" : Je croi donques que cesti home, c'est a dire Numa Pompilius, ne fu pas Pictagores ne n'aprinst point avecquez Pictagore, enchois croi car de son propre engin il ot le corage atrempé en vertu et entroduit en sciencez extrangez, et especialment en la sciente *tetrique*, c'est obscure et triste des anciens Sabins, duquel peuple nul anciennement ne fu onques plus corrumpu. -- Il appelet la sciente *tetrique* la science de ydromancie, c'est science de diviner en esve --. (BERS., I, 1, c.1354-1359, 18.4, 29). [R. M.]

TETTE, **subst. fém.** (tette)
[T-L : *tete* ; GD : *tette* ; FEW XVII, 333b : **titta* ; TLF XV, 168b : *tette*]

"Mamelle (chez l'animal)" : Si vint une leue sitibunde dez montaignes pour boire au fleuve et trova lez enfanz exposez a la rive et se traïst vers eux, et par la volunté divine elle leur extendi debonnairement ses tetez et les alaita, si que Faustulus, maistres pastours dez bestez du roy, les trova lechans [o] la langue les *tetes* de la beste (BERS., I, 1, c.1354-1359, 4.6, 8). ...il vey ... une truie... elle avoit les *tettes* grandes et longues et pendices et toutes esquartées (FROISS., Chron. M., XII, c.1375-1400, 180). Et, se on ne les fet alingnier, elles perdent pres que autant, quar leurs *tetes* leur deviennent grosses et s'esventent jusques au terme que elles devroient avoir eu leurs cheaus. (GAST. PHÉBUS, Livre chasse T., 1387-1389, 112).

- "Mamelle, sein" : Item que on advisast aux estas, et que le roy en son hostel mesmes il mist remesde, tant en ouvertures de pardevant, par lesquelles on voit les tetins, *tettes* et seing des femmes, et les grans queues fourrees, chesnes et aultres choses, car elles sont trop desplaisans a Dieu et au monde, et non sans cause. (JUV. URS., Nescio, 1445, 547). Elas ! nuz ne me voelt amer, Que ["alors que"] j'ay *tette* et cul et con (Cautelle Fille T., c.1450-1475, 192). Et quant Ruys, lendemain, revint pour veoir son pere, les gardes furent en agait et veÿrent qu'elle [sa fille] luy donnoit ses *tettes* a alaittier, dont il avoit ja si long temps vescu. (LA SALE, Sale D., 1451, 154). Quant l'enfant est né, aprés qu'il a mengié la *tette*, se l'en lui poeult donner a mengier de une pomme cuite (Ev. Quen., II, c.1466-1474, 120). C'est une belle godinette, Elle avoit une grosse *tette*, Je ne scay moy qu'elle avoit fait, Mais dedans y avoit du lait. (B. veoir, p.1480, 17). [R. M.]

TESTU, **adj. et subst. masc.** (têtu)
[T-L : *testu* ; GDC : *testu* ; FEW XIII-1, 278a : *testa* ; TLF XVI, 169a : *têtu*]

I. - Adj.

A. - "Dont la tête est grosse" : Sot, retourne toy se tu veulz : Ton chief, qui est gros et *testuz*, De ce chappellet de festuz Vueil coronner. (Mir. parr., 1356, 48). Adoncques voit du chastel naistre Un homme tout de blanc vestu Qui moult sembloit estre *testu* ; Ou visage avoit pou de sang Et s'estoit tout vestu de blanc, Mais bien paroit a son visage Qu'il estoit d'assez grant aage (COUDRETTE, Mélus. R., c.1401-1402, 303).

- Empl. subst. "Grosse tête, personnage important" : Faisant honneur aux plus *testus* Et aux seigneurs par bon moyen... (MARTIN LE FRANC, Champion dames D., t.4, 1440-1442, 142).

- [Nom de pers.] : ...vas savoir ou est Messire *Testu*, dit Gobaille (Mir. fille roy, c.1379, 62).

B. - Au fig. "Qui n'en fait qu'à sa tête, obstiné, entêté, têtu" : Ce que je fais, par loisir fas, Car *testüe* je ne sui pas. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. D.-M.-S.-T., c.1330-1331, 26). Je le tien [Pierre] a un fol *testu*, Et vous diray raison pour quoy. Souvent de nuiz le truis et voy Qu'en jesir prent plus grant delit A terre pure qu'en son lit. (Mir. Pierre Changeur, c.1378, 277). ...cellui orguilleux *testus*, Malebouche... (MARTIN LE FRANC, Champion dames D., t.5, 1440-1442, 161). Tu es de courage *testu* Et de fureur trop in estu, Change ton propos et me croy, Traytre regart (CH. D'ORLÉANS, Rond. C., 1443-1460, 479). Croiez qu'il est fol ou *testu*, Ou qu'il cuide estre entre ses bestes. (Path. D., c.1456-1469, 164). Et n'est si *testu* ne si ahurté que, quant il est en pauour ou crainte, que il ne croye conseil et qu'i ne se resjouysse se on le conseille. (FILLASTRE, Traité Conseil H., c.1472-1473, 142). SAINCT MARTIN. Vous perdez temps, fussiez vous ung millier, Car ce degré je ne prise ung festu. LE PERE. Tu pourras bien ung peu trop barboiller : Ne soye tant pertinax ne *testu* ! Dont vient cecy ? Que deable pence tu ? Veulx tu avoir a ton pere debat ? A quelle fin de venir entens tu ? (LA VIGNE, S.M., 1496, 169). Tu mourras huy de mort vilaine, Meschant regnié, fol *testu*. (Myst. st Laur. S.W., 1499, 259).

II. - Subst. masc. "Marteau à tête carrée"

Rem. Doc.1384 ds TLF. [R. M.]

TESTUEMENT, **adv.** (têtuement)
[*FEW XIII-1, 278a : *testa*]

"De la tête" : Capitose (...) : capiteusement, *testuement* (LE VER, Dict. M.E., c.1420-1440, 53). [R. M.]

TESTUOT, **adj.** (têtuot)
[GD : *testuot* ; *FEW XIII-1, 278b : *testa*]

"Qui a une grosse tête"

REM. Nom propre, doc. 1372 (*Guillot Testuot*) ds GD VII, 704a. [R. M.]

TEUBLAT, **subst. masc.** (teublat)
[FEW XIII-1, 154b : *tegula*]

Région. (Poitou) "Débris de tuile" : ...icelui Gervays print troys petiz *theublaz* et les gecta contre l'eschelle des greniers estans sur ladicte halle, non pas pour les fraper, mais en entencion de les faire cesser et en aler. Et quant icelui Pageaut vit qu'ilz gectoient ainsi les pierres les ungs aux autres et contre sadicte maison, il se courroussa (Doc. Poitou G., t.10, 1460, 252). [E. P.]

TEUEMENT, **adv.** (teuement)
[GD : *teuement* ; FEW XIII-1, 27a : *tacere*]
"Tacitement" : ...lesquelz Loy, Ordenances et Testament j'ay oy lire de mot à mot (...) et ne ferai, irai ou vendrai, ne soufferray faire, aler ou venir à l'encontre par moy ou par autres, *teuement* ou expressement, directement ou indirectement, publiquement ou occultement, pour quelconque cause, couleur ou occasion, ou par quelconques voïe ou maniere que ce soit (Ordonn. rois Fr. S., t.6, 1374, 48).
REM. L'autre ex. que cite GD VII, 704c vient d'un faux (*Mél. P. Imbs* 1973, 146, K. Baldinger). [R. M.]

TEUKENE, **subst. fém.** (teukene)
[GD : *teukenes* ; FEW XVII, 389b : *tuuch*]
"Engin pour étançonner"
REM. Doc. 1445 (Tournai, *teukenes*) ds GD VII, 704c. [R. M.]

TEUQUE, **(?)** (teuque)
[Ø]
"Tanche ?" : ...de peschier du temps contenu esdites Lettres (...) et ensement *Teuquez* de sept paux (Ordonn. rois Fr. L.S., t.2, 1344, 209). [Sans doute à lire *tenquez*]
V. *tanche* v. Lexiques [R. M.]

TEUTONIQUE, **adj.** (teutonique)
[FEW, Ø lat. *Teutonus* ; TLF XVI, 170a : *teutonique*]
"Teutonique" : Aucuns aultres de l'armée du duc de Bourgoigne trouvèrent pareillement ung homme noyé qui se estoit chargié de porter certaines lettres escriptes en langaige *theutonicque* à Cologne, la veille de Pasques, envoyées par l'empereur à Hermant. (MOLINET, Chron. D.J., t.1, 1474-1506, 76).
Rem. SAINT-GELAIS, Eneide, ds A. Slerca, Coll. Milan, 1985, 69.
- Subst. : Telx gens ressemblent aus femmes des *Teutoniques* [ms. *Centoniques*] desqueles racompte Valere (LEGRAND, Bonnes meurs B., 1410, 327). Jehan Andelin, commendateur de l'Ordre des *Theuthonicquez* (MOLINET, Chron. D.J., t.2, 1474-1506, 378).
REM. *Dict. encyclop. du Moy. Âge*, t.2, 1997,1496-1498 (M. Parisse). [R. M.]

TEVE, **adj.** (tève)
[T-L : *teve* ; GD : *teve* ; FEW XIII-1, 232a : *tepidus*]
A. - "Qui est entre le chaud et le froid, tiède" : Or as tu, dist elle, eaue assez, Se tu veus, pour estre lavez. Entre dedens et (ens) te leve ; (Quar) a point je la t'ai fait *teve* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. S., c.1330-1331, 354). Et sicom eawe de baigne doit estre *tieve*, ne mye trop chaud ne trope froide, ensi estoit celle tresseinte eawe ne trop froide ne trop chaude, mes bien *tieve* (HENRI LANC., Seyntz medicines A., 1354, 202). Et en ce qui en sera cheu soit miz le tiers d'ieule [huile] rosat, et de ce soit lessié coulier es oralles [oreilles] du chien plaine une cullier d'argent tiede [var. *tebe*] (HENRI FERR., Modus et Ratio, Livre deduis T., c.1354-1377, 100). ...et soit destrempé d'eve tiede [var. *tesbe*] (HENRI FERR., Modus et Ratio, Livre deduis T., c.1354-1377, 205).
B. - Au fig. "Sans ardeur, sans ferveur" : Ceste bataille et cest assault est assez legier a vaincre aux cuers viguereux et qui bien aiment, mais elle est longue et rioteuse aux pareceux qui sont *tieve* et froit au service Nostre Seigneur. (FRÈRE ROBERT, Chastel perill. B., c.1368, 321).
V. aussi *tiede* [R. M.]

TEVENE, **adj.** (tevene[1])
[GD : *teve* (*tevene*) ; FEW XIII-1, 232a : *tepidus*]
(Synon. de *teve*) : ...l'eaue de l'une estoit chaude, et l'aultre estoit claire et *tevène* (WAUQUELIN, Chron. ducs Brabant R., t.1, c.1447, 453). [R. M.]

TEVENE, **adj.** (tevene[2])
[*FEW XIII-1, 229b : *tenuis*]
(Synon. de *tenve* v. Lexiques) : Item, pour 1210 piés de mur faire au Rivage sour l'espés de 8 piés u environ marchandet a Adam Le Machon de Blarignies, parmy 49 s. dou cent de lonch et pour 754 piés dou *tevene* deseure, parmy 29 s. le cent, montent en soume... (Comptes Mons P., t.1, 1337, 475). [S'oppose à *espés* "épais"] [R. M.]

TEVENIR, **verbe** (tevenir)
[*FEW XIII-1, 233a : *tepidus*]
"Devenir tiède" : ...despuis che tamps en avant l'ardant amour conjugale et la première cordiale dilection se commencha adont, hélas ! très-fort à *teuenir*, et de jour en jour si à refroidier, que en la fin elle fu totalement estainte et oubliié (WAUQUELIN, Chron. ducs Brabant R., t.3, c.1447, 817). [R. M.]

TEXERETIER, **subst. masc.** (texeretier)
[GD : *texeretier* ; FEW XIII-1, 291a : *texere*]
"Tisserand"
REM. Doc. 1378 (Aube) ds GD VII, 705b. [R. M.]

TEXERIEN, **subst. masc.** (texérien)
[*FEW XIII-1, 292b : *texere*]
"Tisserand" : Et [Socrates] dit que ce sunt le *texerien*, le cultiveur des terres, l'ouvrier de cuir et le edifieur. (ORESME, Pol. Arist. M., c.1372-1374, 171). [C. B.]

TEXIR, **verbe** (texir)
[GD : *tissir* ; FEW XIII-1, 290b : *texere*]
"Tisser" : Et nous voions par semblable que le art de *texir* lez draps ne fait pas les laines, mais il en use. (ORESME, Pol. Arist. M., c.1372-1374, 66). [Cité d'après l'éd. de 1489 ds GD VII, 729c] Dame Fortune est appellee, Qui a ourdi mainte tellee A maint si dure que *texir* Ne la scevent, n'eulz en yssir. (CHR. PIZ., M.F., I, 1400-1403, 23).
V. aussi *tissir* [R. M.]

TEXTE, **subst. masc.** (texte)
[T-L : *texte* ; GD : *teste* ; GDC : *texte* ; DÉCT : texte ; FEW XIII-1, 295b : *textus* ; TLF XVI, 170b : *texte*]
A. - "Ensemble des termes, des phrases qui constituent un écrit (souvent p. oppos. à la glose, au commentaire sur le texte authentique), texte" : Il me semble que le *texte* qui s'ensuit en ceste mattiere est obscur. Et puet estre que les *textes* en grec estoient corrompus en plusseurs lieux, ou que les translateurs ne les entendirent pas bien. (ORESME, C.M., c.1377, 206). C'est le *texte* en sentence ; mais l'en doit savoir que incorruptible est dit de ce qui ne puet estre corrompu, et est dit de ce qui puet estre non-corrompu, aussi comme inmortel est dit de ce qui ne puet mourir ne finer, et ce est Dieu seullement : Qui habet solus inmortalitatem, si comme dit l'Apostle, et si est dit inmortel de ce qui puet non-morir ou non-finer, si comme les anges et les ames. (ORESME, C.M., c.1377, 246). Et samble que ce fu l'intencion d'Aristote par ce que il dist ou *tiexte* : Tricto aere, c'est a dire que l'aer est triblé ou triboulé par le mouvement. (ORESME, C.M., c.1377, 438). Si dit la glose Qui le

vray de ce *texte* expose, Que c'est a entendre des riches Sanz charité, avers et chiches. (CHR. PIZ., Chem. estude P., 1402-1403, 197). Item, ung petit volume, commençant ou second fueillet du *texte* : Labore ejus, et finissant ou penultime : Nec adhere. Item, unes decretales, commençant ou second fueillet du *texte* : Etiam conjugati, et finissant ou penultime : Statuimus (FAUQ., II, 1421-1430, 129). ...dont je me raporte au *texte* de voz croniquez (CHART., L. Esp., c.1429-1430, 83). ...et enssieut bien le *texte*, qui dist ainssy... (LA SALE, Salade, c.1442-1444, 31). Il n'est loy, *texte* ne glose, Rime ou prose, Par quoy Raison le concede (MESCHIN., Lun. princes M.-G., c.1461-1465, 76). N'est il pas temps de proposer Chansons et balades nouvelles, Prendre *textes* et les gloser Au vray selon le contenu ? (Sots gard., a.1488, 99).

- *N'y connoistre texte ne glose.* "N'y rien connaître" : Je n'y congnoys *teste* ne glose. (S. fol, c.1480-1490, 8).

B. - En partic.

1. "Termes employés par l'auteur lui-même (p. oppos. à la traduction, au commentaire des glosateurs...)" : ...Escriptures, *tiustes* [var. *tieustes*] et clouses [gloses] (Liber Fort. G., 1346, 196). Et c'est la glose Saint Augustin en ce pas et se conforme au *texte* (ORESME, Divin. C., c.1366, 116). ...car, avec ce, je ne ose pas esloingnier mon parler du *texte* de Aristote, qui est en pluseurs lieux obscur, afin que je ne passe hors son intencion et que je ne faille (ORESME, E.A., c.1370, 101). Mes quelle maniere il avoient quant a la partie d'yconomie appellee usual ou dispensative il ne appert pas clerement par le *texte*, car il est brief et obscur et les expositeurs sunt discordans et semblent qu'il adivinent. (ORESME, Ycon. Arist. M., 1374, 824). Le *texte* fu mal translaté ou est corrumpu endroit ; car il est differentement es livres et sans construction (ORESME, Ycon. Arist. M., 1374, 831). Or venons au *texte* et a la lettre. (Somme abr., c.1477-1481, 115).

2. "Passage authentique d'un livre saint ; texte de la Bible" : Selon droit en *tiexte* et en glose, La chose en ton nom est possesse, Que Sathan quiere qu'en li lesse. (Myst. Adv. N.D. R., c.1360-1365, 64). Il n'a cy arestes ne boces Ne chose qui ne soit visible Et trouvée en *texte* de Bible. (DESCH., M.M., c.1385-1403, 12). D'autre part dit saint theume et glose Que ce seroit aussi fort chose Passer par le tro d'une aguille Un chamel, *texte* est d'euvangille, Com d'un riche mondain seroit Qui en paradis entreroit (DESCH., M.M., c.1385-1403, 353). ...le Saint Esperit hurta a la porte de son cuer molt forment, car dit le *texte* : Fuit tremens et stupens, il fut tranblans et espouenté. (GERS., Pent., p.1389, 77). C'est propre *texte* de Bible, et le nous couvient croire par neccessité ou autrement nous ne serions pas bons chrestiens. (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 82). En oultre aucun veult scavoir se nostre Dame eut ayde d'autre femme a avoir son enfant ? Saint Jherosme dit expressement que non ; et le *texte* de l'evangile est pour luy, qui dit que nostre Dame l'envelopa et le reclina re(n)clina. (GERS., Noël, p.1404, 298). ...ce nous tesmoigne le *texte* de l'Euvangile. (CHR. PIZ., Trois vertus W.H., c.1405, 188). ...ilz ne daignent encliner leur entendement au sens de la lettre, maiz ozent forcer les sains *textes*, et contraindre la verité des prophecies a expositions controuveez (CHART., L. Esp., c.1429-1430, 106). Vecy le *texte* et cy la glose, Regardons se trouverons rien. (MARCADÉ, Myst. Pass. Arras R., a.1440, 40). Et dit le *texte*, ou Xe chappitre de Genese, que ung nommé Chus eust ung filz, lequel avoit nom Nambroth (BUEIL, II, 1461-1466, 69). ...et aussi par ce qu'il appert ou *texte* de la Bible qui fait assez et grandement pour les jugemens d'astrologie, par especial ou Livre de Sapience ou VIIe et VIIIe chappitres, où il parle formellement de la science de astrologie (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 33 v°).

C. - P. ext. "Teneur, signification" : Vous me requirez d'une chose Dont le *texte* requiert grant glose. (MARCADÉ, Myst. Pass. Arras R., a.1440, 9). [R. M.]

TEXTUAUMENT, **adv.** (textuaument)
[*FEW XIII-1, 296a : *textus*]

"Expressément, textuellement" : Dit *textuaument*... (Exc., Science A.R., c.1465-1468, 59).

V. aussi *textuellement* [R. M.]

TEXTUEL, **adj.** (textuel)
[GDC : *textuel* ; FEW XIII-1, 296a : *textus* ; TLF XVI, 172a-b : *textuel*]

"Exactement conforme au texte" : Pour ce est assavoir qu'en toutes lois a deux choses, la première le principe ou la sentence *textuale*, l'autre si est la cause pour quoy on la faict faire, à laquelle fin les conditions d'icelle loy entendoient principalement. Et quant ilz scavoient que la sentence estoit contraire à la fin de la loy, c'estassavoir à la fin pour quoy ladicte loy fut faicte, on doit expliquer ladicte loy à l'entente de la fin, et non point au fait lictéral ou sentence *textual*. (Doc. 1408. In : MONSTRELET, Chron. D.-A., t.1, c.1425-1440, 212). [R. M.]

TEXTUELLEMENT, **adv.** (textuellement)
[GDC : *textuellement* ; FEW XIII-1, 296a : *textus* ; TLF XVI, 172b : *textuellement*]

"Expressément, dans le texte" : Les operations de saveur stiptique selon Avicenne sont contraction, inspiration, induration et retention. Et selon Rasis les operations de saveur stiptique sont semblables aux operations pontiques, mays ilz sont plus debiles car il comprent et retient la saveur stiptique sur le pontique, car de saveur stiptique il n'en dit rien *textuelement*. (Rég. santé corps C., 1480, 102).

Rem. Doc.1491 [à corriger : 1493] ds GDC X, 762a.

V. aussi *textuaument* [R. M.]

TEXTURE, **subst. fém.** (texture)
[GDC : *texture* ; FEW XIII-1, 295b : *textura* ; TLF XVI, 172b-173a : *texture*]

A. - "Action de tisser, tissage" : Tant savoit bien l'art de *texture*... (Echecs amour. K., c.1370-1380, 192). Textura (...) : *texture*, texure (Aalma R., c.1380, 413).

B. - "Ce qui est tissé" : Mes vestures au corps duysantes, Precieuses et reluysantes, Couvrent celle blanche vesture, Les bras et toute la *terture* [l. *testure*]. (RIVIÈRE, Nef folz D., 1497, 769).

V. aussi *tisture* [R. M.]

TEXURE, **subst. fém.** (texure)
[FEW XIII-1, 293a : *texere*]

A. - "Action de tisser, tissage" : Textura (...) : texture, *texure* (Aalma R., c.1380, 413). ...ouquel mestier elle fut de si grant engin que par *texure* elle faisoit tout ce que un peinctre faisoit d'un pinceau. (PREMIERFAIT, Cas nobles hommes G., 1409, 212).

B. - "Disposition de tissus organiques" : Zebel selonc Avicenne est ung pannicule venant en l'ueil de inflaction de voynez apparentes en la superfice de la conjoinctiva et de la cornea et entre la *texure* d'icelles apparence comme petite nuee plaine de fumee et est avec prurit et lermes et ulceres, avec grosseur de palpebres et scabiosités

et offension et nuysement de lumiere. (PANIS, Guidon, 1478, tr.VI, doct.2, chap.2).

C. - P. anal. "Assemblage de panneaux"

Rem. Relevé par Y. Le Hir ds le *Myst. de Job*, *Trav. Ling. Litt.* 4, 1966, 306 ; mais ajout des éd. 1529-1620.

V. aussi *tissure* [R. M.]

TEZELLE, **subst. fém.** (tezelle)

[*FEW XIII-1, 225a : **tensare* (?) (?)]

"Pièce non déterminée s'appliquant à un chariot" (Éd.) : Pour une boiste et deux *tezelles* eschelonner (...). Pour ennesser ledit chariot... (Comptes écurie Ch. VI, B., t.2, 1399, 61). Pour pluseurs appareillemens faiz en deux charioz estans au sejour, c'est assavoir eschelonné tout de nuef le banquart de l'un et les *texelles*... (Comptes écurie Ch. VI, B., t.2, 1401, 118).

REM. *Cf. tréseille* "pièce de bois assujettie sur les deux ridelles du tombereau", ds FEW, et *tezelle* "filet à l'embouchure des petites écluses", FEW XIII-1, 226a, *tensus*. [R. M.]

THAKOME, **subst. masc.** (thakome)

[FEW, Ø gr. *tokismos*]

"Celui qui loue, prête" : La seconde partie de pecuniative translative est *thakomes*, c'est a dire par loer. (ORESME, Pol. Arist. M., c.1372-1374, 68).

Rem. Du gr. *tokismos* "usure". Forme *thakosmos* (ex. définitoire du ms. M) : *Thakosmos* est loeur es choses, mes ce est a dire usure. (ORESME, Pol. Arist. M., c.1372-1374, 68). [C. B.]

THALAME, **subst. masc.** (thalame)

[*FEW XIII-1, 296b : *thalamus*]

"Chambre nuptiale" : Ce sera certes une nouvelle houstesse, Qui les troyens vouldra tous herberger Et copuler de *thalame* estrangier. (SAINT-GELAIS, Enéide VI, B., c.1500, 298). La dame prindrent aupres de son seigneur, Et l'emmenerent du cubile et *thalame* De son espoux, sans craindre tort ou blasme. (SAINT-GELAIS, Enéide VI, B., c.1500, 324). [R. M.]

THAU, **subst. masc.** (thau)

[FEW, Ø hébr. *tav* ; TLF XV, 144a-b : *tau*]

"Vingt-deuxième et dernière lettre de l'alphabet hébreu, dix-neuvième lettre de l'alphabet grec" : Le signe de *Thau* est prins en figure pour le signe de la vraye croix. (MÉZIÈRES, Songe vieil pèl. C., t.1, c.1386-1389, 108). Prenez le besant de ceste gent et regardez bien si vous trouverez en l'emprainte le signe de *Thau*. Et si vous l'y trouverez nous lieverons tantost nos forges. Si vous ne le trouvez tenez fermement qu'il nous convient partir de cy, car ou Vieil Testament mon Pere commanda a l'ange que la ou il trouveroit le signe de *Thau*, il ne feist nul mal. Et les autres qui ne l'avoient ne fussent point espargnez. (MÉZIÈRES, Songe vieil pèl. C., t.1, c.1386-1389, 225). La tierce lectre morale est nommee *Thau* ainsi figuré .T., laquelle signifie le mistere de la passion, et de fait elle se approuche aucunement a la figure d'une croix. Les Hebrieux aussi dient que *Thau* vault autant a dire comme signe, et pour tant les Grecs par la dicte lectre entendent raisonnablement le signe de la croix. Et a ce propos dit Ezechiel en parlant de Jhesucrist : "Passe, ce dit, par le milieu de Jherusalem et signe tous ceulx qui seront en douleur ou front en leur mectant la lectre dicte *Thau*" (LEGRAND, Archil. Sophie B., c.1400, 62). Pour che *Thau* la XXIIe lettre est sur ceste XXIIe partie... (Psaut. Ludolphe le Chartreux D., c.1495, 114).

- *Signe de tau.* "Symbole du pouvoir rédempteur et protecteur de la Croix" : Et pour ce soloit on paindre au commencement du canon le signe de *thau*, mais ores on y paint le crucefix, car c'estoit la figure acomplie en Jhesucrist ou mistere de la croix. (JEAN GOLEIN, Rational B.D., c.1370-1372, 459). Pour ce tous alons en ce mont Ou l'Escripture nous semont ; Si serons la, joyeux et saints, Portant ou fronc de *thau* les seings Et d'estolles de gloire sains Avec Dieu et les benoistz saincts. (ALECIS, ABC P.P., 1451, 51). Et Ezechies qui dit au neufviesme chapitre : "Le signe de *Thau* soit es frons des gens qui gemissent. *Thau* est fait ainsi comme maniere de croix et ceulx qui en sont signez ne doubtent l'ange qui fiert." Dont il est dist la meismes : "N'occis pas celluy sur qui tu verras *Thau*." (BATALLIER, Lég. dorée D.-L., 1476, 928). [Pas de var. ds l'éd. ; le mot est sans doute ds VIGNAY, ms. BNF fr. 241, a.1348]

REM. *Cf. Dict. encyclop. du Moy. Âge*, t.2, 1997, 1484-1485. [R. M.]

THEATRE, **subst. masc.** (théâtre)

[T-L : *teatre* ; FEW XIII-1, 299b : *theatrum* ; TLF XVI, 180a : *théâtre*]

A. - "Place publique ou édifice destiné à la représentation de pièces, de spectacles dramatiques" : Et encores dois tu savoir la difference du *theatre* et de l'amphitheatre, car l'amphitheatre estoit tout ront et y faisoit l'en tous giex qui appartenoient a excercice d'armes et de personnes, et y donnoit l'en pris au miex faisant ; et le *theatre* estoit fait en la fourme de la moitié de l'amphiteatre, et la se faisoient les jeux sceniques, les baleries et danseries et les personnaiges des traigedies et commedies (RAOUL DE PRESLES, Cité de Dieu, 1371-1375, ms. Paris, B.N., fr. 22912, I.31, glose, f° 37c-d). Ces *theatres* ou amphitheatres aucunes foys sont appellés les araines, pource que la se faisoyent les giex de pris et de exercitement, dont tu as encores a perpetuelle memoire de ce les araine de Nimees [sic] (RAOUL DE PRESLES, Cité de Dieu, 1371-1375, ms. Paris, B.N., fr. 22912, II.4, glose, f° 45c). Et aussi es *theatres* et places ou l'en faisoit aucuns giex deshonestes appellés sceniques. (ORESME, Pol. Arist. M., c.1372-1374, 354). Glose : Valerius veult dire que les *theatres* furent fais et ordenés es citez pour cause de faire les jeux qui appartenoient aus diex aussi comme on fait maintenant le jeu du miracle d'aucun saint et aussi pour cause de oÿr les hystoires des roys et des fais des anciens que les poëtes avoient mis en escript en leurs satires, tragedies ou comedies (SIM. HESDIN, Val. Max., 1375-1383, II.4.1, texte et glose, f° 98c). *Theatre*, selon ce que je ay dit par avant et selon Ysidore et Papie, est un lieu a guise et forme de demi cercle, ou quel avoit aussi comme une petite maison qui estoit nomee "scena" en grec et vault adire en latin umbre ; et en celi *theatre* faisoit on les jeux et la s'assambloit le peuple pour les regarder (SIM. HESDIN, Val. Max., 1375-1383, II.4.1, glose, f° 98c). Mais assez d'autres femmes voy, Qui vont par tout sanz nul convoy Aux festes, aux champs, au *theatre*, Pour soulacier et pour esbatre (DESCH., M.M., c.1385-1403, 104). L'on dit que cestui Audoxus fut celui qui donna l'invencion de fere le *theatre* merveilleux in Heraclea, lequel est compté entre les sept miracles du monde pour le quint. (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 50 r°). Cestui ordonna à Romme plusieurs choses moult singulieres et donna de notables conseilz dignes de memoire, entre lesquieux l'un fut que Cartage ne fust point destruite, affin que continuellement les enfans romains se peussent excercer à la guerre, l'autre fut que on ne fist point en Romme de

theatre, c'est assavoir place forte (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 65 r°).

Rem. *Hist. prem. destruct. Troie* R., c.1470-1480, gloss.

- P. métaph. "Espace où peut se dérouler un spectacle" : DIEU. (...) J'ay resplendy de ma divinité Le cueur des cieulx et, en humanyté, L'immunde monde ay fait solacïeux, Le souleil plain de toute amenyté ; Les anges sont de grant sublymyté, Gloriffiez au *theathre* des cieulx. (LA VIGNE, S.M., 1496, 208).

B. - P. méton. "Spectacle dramatique"

Rem. Ce sens est-peut-être attesté ds le passage suiv. (TLF), mais il devrait s'agir plutôt du sens A : Pou veulent estre en une ville Champestre, pas n'est ce le stille: Elles desirent les citez, Les doulz mos a eulx recitez, Festes, marchiez et le *theatre*, Lieux de deliz pour eulx esbatre, Et qu'elles y voisent souvent (DESCH., M.M., c.1385-1403, 180).

C. - P. anal. "Espace circulaire et clos"

Rem. *Percef.* IV, R., c.1450 [c.1340], gloss. (espace clos entourant le temple du Dieu Inconnu ; ce temple est situé au milieu d'une clairière entourée de buissons). [R. M.]

THEATRIQUE, **adj.** (théâtrique)
[FEW XIII-1, 300b : *theatrum*]

THÉÂTRE "Relatif au théâtre" : Et appelle ceste theologie poëtique, fabuleuse, *theatrique* et scenique : (...) *theatrique* pour ce que ou theatre qui estoit demi ront hors de la scene, c'est assavoir de la petite maison qui estoit ou millieu, ces choses estoient faites par les jongleurs et gouliars qui contrefaisoient les personnages de ceulz de qui l'en jouoit (RAOUL DE PRESLES, Cité de Dieu, 1371-1375, ms. Paris, B.N., fr. 22912, VI.7, glose, f° 291a). Et s'il est doncques ainsi, comment osa Platon en gettant les poëtes hors de la cité oster acertes les deliz *theatriques* [trad. lat. *theatricus*] aus diables, combien qu'il ne soient pas diex, car selon li les diex sont separés de toute tache humaine (RAOUL DE PRESLES, Cité de Dieu, 1371-1375, ms. Paris, B.N., fr. 22912, VIII.14, glose, f° 366b).

Rem. P. FARGET, *Miroir vie humaine* (éd. 1482) ds GD VII, 705c.

- *Jeux theatriques.* V. *jeu*I.B.4 [F. D.]

THEBAN, **adj. et subst. masc.** (théban)
[FEW, Ø lat. *thebanus*]

I. - Adj. "Thébain" : Le duc *theban* [Polynice, frère ennemi d'Etéocle], quant par le respons de ses devins il esperoit avoir victoire... (FOUL., Policrat. B., II, 1372, 188).

II. - Subst. "Habitant de Thèbes" : Et les premiers furent les *Thebans*... (FOUL., Policrat. B., I, 1372, 101). [R. M.]

THEBÉ, **adj.** (thébé)
[FEW, Ø lat. *thebanus*]

"Thébain" : Destruite avés la legion De la *thebee* region (MOLINET, Faictz Dictz D., 1467-1506, 862). Tu vois la legion *thebee* Es mains des empereurs tombee. (MOLINET, Myst. st Quentin C., c.1482, 78). [Autre ex. v.4835] [R. M.]

THEBËIN, **adj.** (thébéin)
[FEW, Ø lat. *thebanus*]

"Thébain" : ...la cité *thebeïne* (MOLINET, Faictz Dictz D., 1467-1506, 127). [R. M.]

THEBIEN, **adj.** (thébien)
[FEW, Ø n. de lieu *Thèbes*]

"De Thèbes" : Symonides le *Thebien* fut en ce temps souverain philozophe et grant astrologien et florit en la cité de Thebes, noble de tous costés (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 37 r°). ...pour sa challeur voulut incontinent encores courir sur eulx pour ce qu'ilz s'estoient ralliez, mais ung chevalier *thebien*, courant parmy le champ, l'abatit de sa lance et la lui passa par le corps. (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 60 r°). [R. M.]

THEME, **subst. masc.** (thème)
[T-L : *teme* ; GDC : *theme* ; FEW XIII-1, 303a : *thema* ; TLF XVI, 185b : *thème*[1]]

A. - "Citation biblique faite en tête d'un sermon, d'un discours, et que l'on se propose de développer" : Et pour ce s'ensuit en nostre *thieume* : Et in Jerusalem potestas mea... (Mir. march. larr., c.1349, 93). ...selon le *thieume* pris au commencement, qui dit : "Beatus vir qui..." (FOUL., Policrat. B., I, 1372, 86). Et ainsi elle [Marie] peut dire le *thieume* que je proposay au conmencement : In habitacione, etc. (Mir. Berthe, c.1373, 156). ...ainsy sonnent et dient les paroles de nostre *theume* quant le prophete dit : O Dieu comment etc... Adjoustons aux louanges saint Pierre la profundesse de sa sapience par laquelle il congneut et confessa les secrez de paradis et de la Divinité. (GERS., P. Paul, a.1394, 488). Cedit jour, l'Université de Paris, par la bouche d'un maistre en theologie de l'ordre de la Trinité, a proposé en la Court ce qui s'ensuit, en prenant pour *theme* : Hec est victoria que vincit mundum, fides nostra (BAYE, I, 1400-1410, 190). Sy ne fault pas ainsy faire, mais ainsoys convient prier de cuer et de pensee, par quoy gloire soit a Dieu la sus, et en terre paix aux hommes de bonne voulenté. Par la seconde partie de nostre *theume* et de nostre brief sermon qui parlera de la paix qui fut a ceste nuyt denoncee en terre aux hommes de bonne voulenté, vueilliez scavoir que selon trois manieres de terres trois paix furent ottroyees par l'advenement de cest enfant au jour d'uy nez. (GERS., Noël, p.1404, 300). Les recteur et deputez de l'Université ont fait proposer par maistre Jehan Larchier, qui a prins son *theume* psalmo CXI, in memoria eterna erit justus (FAUQ., II, 1421-1430, 151). Et pour exposer sa creance prit son *theume* : Ecclesiastici, tertio. Dedecus filii, pater sine honore ; et a appliqué son *theume* à la matière que avoit ceans declairié, le XJe jour de fevrier derrain passé, maistre Pierre Boivin, maistre en theologie, ambassadeur dudit concil (FAUQ., III, 1431-1435, 45). Et print ledit Erard par maniere de *theume* la parole du Psalmiste, psalmo XIIIIYY : Tu es qui restitues hereditatem meam michi (FAUQ., III, 1431-1435, 101). Et pour aucunement entrer en la matiere, ay prins le *theume* dessusdit, Audite illos, et quod iustum est iudicate, etc. (JUV. URS., Aud. illos, 1432, 27). Et par ainsi appert la verité du *theume* prins : Posuit fines tuos pacem ; c'est ... dire que Dieu a mis de tous costés paix en la saincte chrestienté. (GERMAIN, Discours outr. S., 1452, 319). Cestui monstra bien devant le roy et les princes de France en ung sermon general qu'il fist, comme il estoit erudict en la science des estoilles, car il parla haultement et print son *tesme* : "Fundavit eam Altissimus" (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 140 r°). (Icy sainct Martin se lieve de son oratoire et s'en vient a la chaire qu'on aura prepare pour prescher. Et fault qu'il y ait gens de toutes sortes, grans et petis, ainsi qu'a ung preschement.) (*Theume.*) Venite, filii, audite : tymorem Domini docebo vos. Peuple devost en Jhesucrist, Ayant en ses faitz cueur entier, Saichez que mon *theume* est escript Par David dedens son psaultier. Or, pour en Dieu vous alaitier, Deux motz de

predicacion Qui pourront vos cueurs nectier De faire j'ay intencion. (LA VIGNE, S.M., 1496, 420).

Rem. *Myst. st Clément Metz* D., p.1439, gloss. ...

- "Sujet d'inspiration religieuse que l'on se propose de développer dans la représentation d'un mystère" : Par ainsi acompli sera Tout no *theume* a nostre matere Sur quoy nous fondons no mistere. (MARCADÉ, Myst. Pass. Arras R., a.1440, 2). [SAINT JEHAN BAPTISTE]Je vous feray cy ung sermon En bien briefve collation, Mon premier *theume* exposeray Auquel j'ay dit se l'en sievray. (MARCADÉ, Myst. Pass. Arras R., a.1440, 76). Hier pris *theume* d'affliction De pleurs et lamentation, Huy ay pris *theume* de lumiere, De joie et leesse pleniere (MARCADÉ, Myst. Pass. Arras R., a.1440, 216). Avant que facions mencion De la haulte exposicion Du *thieusme* de nostre matiere Qui sert a la deduction, Moyen et confirmation De gloire parfaicte et entiere, La haulte Vierge tresoriere, Qui oncques a mal ne varïa, Salurons par bonne maniere (Myst. Pass. Troyes B., a.1482, 755).

B. - P. ext.

1. "Propos à développer, sujet, thème" : ...pour l'ambiguïté et doubte de la cause, pent la sentence. Dont le *theume* fu tel : ... (FOUL., Policrat. B., V, 1372, 387). ...par si que attribuée soit la gloire des vertus du dit prince à Dieu et à noblece de courage prise en maniere de *theume* en ceste premiere part de mon volume. (CHR. PIZ., Faits meurs Ch. V, S., I, 1404, 12).

Rem. GRÉBAN, *Pass.* J., c.1450, gloss. (*tieusme*) ; MOLINET, *Faictz Dictz* D., 1467-1506, 558 ; 561 (*theume*) ; *Myst. process. Lille* K., t.4, a.1485, 61/96 (*tume*).

2. "Propos" : Et quant vous arés en ce point Mon present sermon bien tasté, Ja n'y verrés latin gasté, Et se raison y est perdue Au moins y est rime entendue. Par mon *tesme* le puis prouver Cui dit a mon propos trouver Barbes et brayes par raison Ou lit ne sont point de saison. (Barbes brayes A., a.1450, 253). Car mieulx en disposicion Serez d'escouter et d'entendre Et moy d'aultre part de pretendre A dire et exposer de boche Le bien de quoy mon *tesme* touche. (Barbes brayes A., a.1450, 253). [Atropos] Tremebundeuse, trape, trousse, traistresse, Qui suffiroit d'anathematizer Ton desarroy et mon *theume* atizer D'espitetons enormes et parvers ? (LA VIGNE, Compl. roy Bazoche M.R., 1501, 393). [R. M.]

THEODELET, **subst. masc.** (théodelet)
[GD : *theodelet* ; FEW XIII-1, 306b : *theos*]

"Livre de lecture élémentaire utilisé dans les écoles" : Pour uns aucteurs achatez à Paris (...) pour Monseigneur Messire Charles, que me avoit mandé Madame la Royne li envoier en Navarre, cest assavoir Donnest, accidens, declinoisons, regimen, Chatonnet, *Theaudoullet*, Ovide, Thobie et dotrinal (Compte Navarre I.P., 1367-1371, 193). Theodolus (...) : *thiaudolet*, un livre (Aalma R., c.1380, 414).

REM. Lat. *(ecloga) Theoduli*, titre d'un ouvrage du IXe s. qui servit de base à des manuels scolaires. GARBIN 1487. Doc. XVe s. (Lille, *theodelet*), 1408-1409 (Hainaut, *theodelet*, *theodoulet*) et 1431 (Tournai, *theaudelet*) ds GD VII, 705c-706a. [R. M.]

THEOLOGAL, **adj.** (théologal)
[T-L (renvoi) : teologal ; GDC : *theologal* ; FEW XIII-1, 304a : *theologia* ; TLF XVI, 188b : *théologal*]

A. - *Vertu theologale.* "Vertus qui rapprochent de Dieu de façon immédiate" : La verite, quant a vertu morale, la sapience et la foy et l'esperance, vertuz *theologales*, humilite, pacience, force et prudence, justice et atttrempance, et les autres vertuz sont necessaires, mais charite passe tout, ce dit saint Paul l'appoustre. (Songe verg. S., t.1, 1378, 212). ...la foy et l'esperance, vertuz *theologales* (MÉZIÈRES, Songe vieil pèl. C., t.1, c.1386-1389, 212). ... .VII. precieuses vertus, foy, charité et esperance qui sont *theologales*, prudence, force, atemprance et justice qui sont cardinales (MOLINET, Chron. D.J., t.1, 1474-1506, 536).

Rem. R. DE PRESLES (éd. 1486) ds GDC X, 762b (*foy qui est vertu theologalle*). *Dict. encyclop. du Moy. Âge*, t.2, 1997, 1504.

B. - "Qui appartient au chanoine, au membre d'un chapitre cathédral ou collégial" : ...prebendes *theologales* (Ordonn. rois Fr. P., t.21, 1498, 178).

Rem. F. Lot, R. Fawtier, *Hist. des instit. fr. au Moy. Âge*, t.3, 1962, 189. [R. M.]

THEOLOGALEMENT, **adv.** (théologalement)
[GDC : *theologalement* ; *FEW XIII-1, 304a : *theologia* ; TLF XVI, 188b : *théologal* (*théologalement*)]

"En théologien"

REM. *Mer des hist.* (éd.1488, t.1, f° 65a, BnF/Gallica ; *Pour en sçavoir parler theologalement*) ; GDC X, 762b. [R. M.]

THEOLOGE, **subst. masc.** (théologe)
[T-L : *teologe* ; FEW XIII-1, 304b : *theologia*]

"Théologien"

- *Docteur theologe*

Rem. G. LE MUISIT, c.1347-1353, ds T-L X, 241. [R. M.]

THEOLOGICAL, **adj.** (théological)
[FEW XIII-1, 304a : *theologia*]

A. - "Relatif à la théologie" : Et combien que ceste matiere soit *theologicale* qui vouldroit enquerir de la maniere si dois tu sauoir que nature angelique quelle quelle soit a puissance sur lymaginatiue pour ce quelle est aucunement corporelle. (CIB., p.1451, 214).

B. - "Théologal"

- *Les trois vertus theologicales* : Et lors ne vient elle [Divine Sapience] pas seulement mais amaine avecques elle trois de ses filles, les troys vertus *theologicales* : Foy, Esperance, Charité [ms. Foy, Charité, Esperance]. (Déclar. Hyst. S., a.1449, 174). [H. G.]

THEOLOGIE, **subst. fém.** (théologie)
[T-L : *teologie* ; GDC : *theologie* ; FEW XIII-1, 304a : *theologia* ; TLF XVI, 189a : *théologie*]

A. - "Étude des questions religieuses, science de ce qui touche à Dieu, théologie" : Comme Dieu est la fin de toutes choses, ainssi la science de *theologie*, qui est des choses divines, est la fin de tous ars (DAUDIN, De la erudition H., c.1360-1380, 106). CHATON. (...) Dès ores mais ne vous liray Ne ne vous apprendré clergie Se ce n'est de *theologie* Et de ceste nouvelle loy (Mir. st Val., c.1367, 147). Aucuns peu sachans dient que en ceste question sont contraires et descordanz *theologie* et le droit. (ORESME, E.A.C., c.1370, 316). Car, si comme dit l'ystoire, par ce temps nulz n'osoit faire apprendre ses enfans nul des VII.. ars qui sont apris par le noble art de rethorique, tant grammaire comme musique, phisique, philosophie, geometrie, *theologie*, ne les autres nobles sciences, s'ilz n'estoient nobles. (ARRAS, c.1392-1393, 16). La quarte condicion de confession est que l'en se doit ordonneement confesser et dire ses pechiez par ordre et selon ce que la *theologie* les met (Ménagier

Paris B.F., c.1392-1394, 19). ...*Theologie*, Qui moult est haultement logie, Car le ciel tresperse et nous monstre Les choses sanz corps, et demonstre Ce qui n'est mie conversable Entre corporaulx, ne palpable, Et l'esclaire en telle maniere Que, par lui, Dieu et sa lumiere Et la Trinité cognoissons (CHR. PIZ., M.F., II, 1400-1403, 107). ...en l'estude de sainte *Theologie* (CHART., L. Esp., c.1429-1430, 28). Comment dea me veulx tu reprandre [,] Argüer par ta *theologie* ? (Myst. st Sébast. M., c.1450-1500, 183). ...le vray amoreux gentil homme qui n'est point ordonné ne disposé aux estudes des tres prudentes et saintes sciences de *theologie*, des decrez, des loys ne autres estudes de science (LA SALE, J.S., 1456, 29). *Theologie* est distinguié en deux, c'est a scavoir simbolique et mistique. Theologie simbolique nomme Dieu par convenience des choses, comme quant nous disons de Dieu qu'il est agniel, lyon, et ainsi des aultres choses. *Theologie* mistique, c'est a dire couverte, secrete, nomme Dieu par ce qu'elle sent de Dieu en secret par vision d'entendement ou par contemplation (Somme abr., c.1477-1481, 154). Me semble que ne povez mieulx ; Tout le conseil de toute France Sont assemblez, jeunes et vieulx, Et expers en toute science, Toute la fleur et excellence De pratique et *theologie* Pour l'interroger a plaisance De mieulx faire ne povez mie. (Myst. siège Orléans H., c.1480-1500, 380). ...saint et glorieux roy de France et empereur, premier instituteur et fondateur de l'Université de Paris et y mist les 7 ars liberaux. Car alors n'estoit nulle novelle de *theologie*, ne de longtemps après. Aussi esse ung nom supposé, lequel nom aucuns ont consacré et l'appellent sacrée *theologie*, mais seroit mieulx dit divine philosophie, aussi s'appellerent ilz plus de trois cens ans et encorre sont maistres en divinité, et est ainsi que la science à laquelle ilz ont trouvé ce nouvel nom est naturelle philosophie, qui enseigne à congnoistre Dieu et les choses qu'il a faictes pour l'omme (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 106 v°). ...fist ung livre par lequel il concorda *theologie* et astrologie (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 151 r°).

- *Bachelier/licencié/maistre/docteur en theologie* : Quar un maistre en *theologie* Doit ci venir. (Mir. mère pape, c.1355, 350). Et s'ilz veulent estre bien grans Et docteur en *theologie*, Moult leur fault poursuir clergie Jusqu'a my lieu de leur eage (DESCH., M.M., c.1385-1403, 71). Mais qui veult fort latin parler, Ne doit pas a la court aler, Ne qu'il soit emflez de clergie, Car ly maistre en *theologie*, Li juriste, li clerc lettré Y ont trop petit impetré (DESCH., M.M., c.1385-1403, 169). Cedit jour, vindrent en la Court plusieurs maistres en *theologie* et en autres facultez de par l'Université de Paris (BAYE, II, 1411-1417, 260). ...maistre Jehan Courtecuisse, docteur en *theologie* et aumosnier du Roy (FAUQ., I, 1417-1420, 183). ...freres Jehan Sarasin, vicaire du prieur du couvent des Jacobins de Paris, et Lambert du Camp, bachelier en *theologie* dudit couvent (FAUQ., II, 1421-1430, 46). Ce jour, maistre Nicole Lamy, licencié en *theologie*, apporta et presenta à la Court lettres de credence de par le saint concil general assemblé en la ville de Basle. (FAUQ., III, 1431-1435, 44). Et y estoient encores, audit premier jour de may, le sire de Craon, maistre Pierre d'Oriole et autres. Et, ledit premier jour de may CCCCLXXII, fut faicte à Paris une moult belle et notable procession en l'eglise de Paris et fait ung preschement bien solennel par ung docteur en *theologie* nommé maistre Jehan Brete, natif de Tours (ROYE, Chron. scand., I, 1460-1483, 264). "Ha, ha ! monseigneur de Saint-Pierre, ce n'est pas cy ce que m'avez tousjours dit ;" et à tant se retraÿ, et fu mis et baillé es mains de quatre notables docteurs en *theologie*, dont l'un estoit cordelier, nommé maistre Jehan de Sordun, l'autre augustin, le tiers penancier de l'eglise de Paris, et le quart est nommé maistre Jehan Hue, curé de Saint-Andry des Ars, doien de la faculté de theologie audit lieu de Paris (ROYE, Chron. scand., I, 1460-1483, 358). Qui me diroit : "Qui vous fait mectre Si tres avant ceste parolle [votre vision de l'Enfer], Qui n'estes en *theologie* maistre ? A vous est presumpcïon folle", C'est de Jhesus la parabolle Touchant du riche ensevely En feu, non pas en couche molle, Et du ladre de dessus ly. (VILLON, Test. R.H., 1461-1462, 75). Estienne de Chartres, maistre en *theologie*, medicin et astrologien, fut en ce temps. (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 137 r°). Anthoine de Montpharon, docteur de Paris en *theologie* et grant astrologien. (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 138 v°). Maistre Jehan Gerson, chancelier de l'eglise de Paris, docteur en *theologie*, disciple dudit cardinal de Cambray, fut en ce temps (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 152 v°). Et, aprés disner, le roy alla au sermon, lequel fist monsieur Pynelle, saige et prudent docteur en *theologie* a Paris. (LA VIGNE, V.N., p.1495, 271).

Rem. GILLES LE MUISIT, *Poésies* K., t.1, c.1347-1353, 325 (T-L).

- *Faculté de theologie* : ...maistre Raoul de la Porte, docteur regent en la Faculté de *theologie* (FAUQ., I, 1417-1420, 62). ...et à tant se retraÿ, et fu mis et baillé es mains de quatre notables docteurs en theologie, dont l'un estoit cordelier, nommé maistre Jehan de Sordun, l'autre augustin, le tiers penancier de l'eglise de Paris, et le quart est nommé maistre Jehan Hue, curé de Saint-Andry des Ars, doien de la faculté de *theologie* audit lieu de Paris (ROYE, Chron. scand., I, 1460-1483, 358). ...laquelle proposicion fut respondue par maistre Jehan Hue, doyen de la faculté de *theologie* de Paris, qui, en ce faisant, fist de grandes remonstrances et parla fort et hardiement, pour ce qu'il estoit advoué de par lesditz de l'université de Paris. (ROYE, Chron. scand., II, 1460-1483, 78).

B. - P. méton.

1. "École, faculté de théologie" : ...pour ce que l'en ne lit, ne presche, ne despute l'en a par especial en ceste noble *theologie* ou college de Serbonne en ce temps present (BAYE, I, 1400-1410, 102).

2. "Ouvrage qui traite de théologie" : Qui sauroit compasser le temps, Il feroit plus fort que Dorie Qui escript a sa *theologie*, Ainsi que ay trouvé aux cronicques, Qui sont tresnoblement escriptes De sa main, ainsi vous ay Dieux, Et mect tout certain que les dieux De la Barbarie et de Hongrie, de Cambelin, (et) d'Alexandr[i]e, de Turtin et de Papagosse Furent tous mis en une fosse Pource que parler ne vouloient Des choses qu'i leur demandoient. (Est., p.1460, 25).

C. - P. anal. "Cosmogonie"

Rem. RAOUL DE PRESLES (*Z. rom. Philol.* 72, 360 ; TLF). V. aussi *theologien*. [R. M.]

THEOLOGIEN, **adj. et subst.** (théologien)

[T-L : *teologiien* ; GDC : *theologien* ; FEW XIII-1, 304b : *theologia* ; TLF XVI, 189b : *théologien*]

I. - Adj.

A. - "Propre à la théologie, théologique" : ...la loy *theologienne* et divine (JEAN GOLEIN, Rational B.D., c.1370-1372, 680). [*Traité du sacre*] Eloquance *Theologienne* (...) se portoit pour l'advocat de la court. (GERS., Traité R. Rose H., 1402, 60). La haulteur de la verité *theologienne* qui est ung ray de la souveraine lumiere esclarcissant l'entendement (...), il me samble estre chose digne de recueillier ung abregiet sommier des escrips des grans et renomméz theologiens (Somme abr., c.1477-1481, 98). Pour certain, la sapience

theologienne est princesse et royne de toutes sciences (Somme abr., c.1477-1481, 98).

B. - "Théologal"

- *Vertus theologiennes* : ...par le fruitt qui y croist, j'entens le don du saint esperit, les vertuz cardinales et *theologiennes*. (Mir. st Guill., c.1347, 4). Encores veul et vous commande que totalement vous creez les XIJ articles de la foy, qui sont vertus *theologiennes*, meres au bon esperit, ainsi que dit Cassidoire en l'exposicion du Credo, que foy est la lumiere de l'ame (LA SALE, J.S., 1456, 37). Item est demonstree laditte trinité par les IIJ. vertus apellees *theologiennes*, c'est a dire divines, c'est a scavoir foy, espoir et charité. (Somme abr., c.1477-1481, 125).

C. - "Qui s'occupe de théologie" : Adonc ycellui sage, pour cause que aucuns docteurs ont voulu dire que, au jour que Nostre-Sire ressuscita, ne laissa sus terre quelconques chose de son digne corps, que tout ne fust retourné en lui, voult sur ce savoir et enquerir l'oppinion de ses sages philosophes naturelz et *theologiens*, se estre povoit vray que sus terre eust du pur sang de Jhesu-Crist (CHR. PIZ., Faits meurs Ch. V, S., I, 1404, 95). ...l'appoinctement pronuncié entre maistre Simon de Plumetot, d'une part, et maistre Nicole Le Masle, d'autre, touchant le fait des escoliers *theologiens* du college de Lisieux à Paris (FAUQ., II, 1421-1430, 350).

II. - Subst.

A. - "Celui qui s'occupe de théologie, qui est diplômé en théologie, théologien (en partic. moine dominicain)" : En l'ordre des Carmeliens A clers et bons *theologiens* ; Et plus ceulx de saint Augustin, Ou soit juene ou anciain, Des plus saiges sont questiains. (DUPIN, Mélanc. L., c.1324-1340, 62). L'intention doit estre adrechee, afin que pas ne se fache pour vaine gloire ou pour obvier ou resister, mais pour l'inquisition ou excertitation de verité ou, selonc che qu'il appartient aux *theologiens*, a la confirmation de la foy ou a l'edification des meurs (DAUDIN, De la erudition H., c.1360-1380, 138). Et par ce que dit est il appert clerement que le bon *theologien* et le bon juriste ne sont pas descordans (ORESME, E.A.C., c.1370, 320). Laissons donques ceste noblece a la deputayson dez *theologyens*. (Songe verg. S., t.1, 1378, 301). Ainsi sera tu, sanz moyen, Vray et parfait *theologien* Et instruit en toutes sciences (CHR. PIZ., M.F., II, 1400-1403, 112). Le quart jour de ce mois, ala de vie à trespas monseigneur Alexandre quint, pape, notable *theologien* (BAYE, I, 1400-1410, 318). ...accorder les aviz et oppinions ad ce que avoient escript sur ledit cas pluseurs *theologiens*, decretistes et legistes (Comptes Etat bourg. M.F., t.2, 1418-1420, 779). Mais on me pourroit faire une question, en disant qu'il n'appartient point à ung *théologien* de faire ladicte justification, et qu'il appartient à ung juriste. (MONSTRELET, Chron. D.-A., t.1, c.1425-1440, 183). Nous sommes maintenant en telle comparoison, laquelle fist l'aigle des *théologiens*, monseigneur saint Augustin (MONSTRELET, Chron. D.-A., t.1, c.1425-1440, 322). Et appella à faire ledit procès pluiseurs notables gens d'eglise de la duchié de Normendie, graduez en sciences, et pluiseurs *theologiens* et juristes de l'Université de Paris (FAUQ., III, 1431-1435, 14). Mieulx vault vivre soubz groz bureau Pouvre (...) Qu'avoir esté seigneur... Que dis [tu, toi, mon coeur] ? Seigneur, lasse ! ne l'est il mais ? Selon les davitiques diz Son lieu ne congnoistra jamaiz. Quant du seurplus, je m'en desmez : Il n'appartient a moy, pecheur ; Aux *theologiens* le remectz, Car c'est office de prescheur. (VILLON, Test. R.H., 1461-1462, 41). Et la raison si est, car du bon vin plus que de tous aultres breuvaiges s'engendrent et multiplient plusieurs esperis subtilz, clers et purs, et ce est la cause que les *theologiens* [qui] ont acoustumé de contempler es choses fort subtilles, ayment le bon vin. (Rég. santé corps C., 1480, 29). ...à quoy chet responce que cil qui se contente est riche, et certes je voy aussi tost estre à Pasques ung astrologien bon catholique que ung *theologien* heretique. (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 54 r°). Frere Vincent, de l'ordre des Freres Mineurs, notable *theologien* et grant astrologien, fut en ce temps. (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 113 r°).

- [Religion païenne] : Et Macrobes en son livre De Saturnalibus monstre diffusement comment leur *theologiens*, par Jupiter ou par Joves entendoient le soleil. (ORESME, Pol. Arist. M., c.1372-1374, 290). Ce Hesyodus fu un *theologien* des poiens qui bailla sa science en poëtrie et mettoit que toutes choses furent faites d'une matiere confuse appellee chaos, et de ce fait mencion Ovide ou commencement de son grant livre. (ORESME, C.M., c.1377, 588).

B. - "Celui qui s'occupe de cosmogonie" : Et c'est aussy le ciel que les *theologiens* appellent eaueux non pour ce qu'il y ait eaues telles qu'il y a cy dessoubz, ains sont eaues soubtilles et de noble nature ressemblables au ciel en perspicuité et luminosité que la divine sapience a ainsy ordonné (EVR. CONTY, Harm. sphères H.P.-H., c.1400, 11).

Rem. V. aussi *theologie*. En fait proche du sens A : : Sans faille, encore avec les .IX. esperes dessus dictes les *theologiens*, qui sont apris et enseigniez de Cellui qui crea les cieulx, mettent un autre ciel qu'ilz appellent le ciel empireum (EVR. CONTY, Harm. sphères H.P.-H., c.1400, 11). [R. M.]

THEOLOGIENNE, **subst. fém.** (théologienne)

[*FEW XIII-1, 304b : *theologia*]

[Fém. de *theologien*] : Madame la *theologienne* (Danse macabre femmes H., p.1480, 78).

REM. *Cf.* GERS., COL, *Déb. R. Rose* H., 1401-1402, 60 : *Eloquance Theologienne* (...) *se portoit pour l'advocat de la court. Fr. R.* 42, 1989, 437.

V. aussi *théologien* v. Lexiques [R. M.]

THEOLOGIQUE, **subst. fém.** (théologique[1])

[*FEW XIII-1, 304b : *theologia*]

"Théologie" : L'Eglise fut lors en devocion, L'estude ama moult, sa *theologique* (DESCH., Oeuvres Q., t.5, c.1370-1407, 190). [R. M.]

THEOLOGIQUE, **adj.** (théologique[2])

[T-L (renvoi) : teologique ; GDC : *theologique* ; FEW XIII-1, 304b : *theologia* ; TLF XVI, 189b : *théologique*]

A. - "Théologique" : Telz dis sont trop *theologiques*. Voy seulement quant te plaira Aristote en Yconomiques. (MARTIN LE FRANC, Champion dames D., t.2, 1440-1442, 73). Ceste est une science surmontant les aultres sciences, eslevee par dessus toute speculation et consideration naturele, qui se dist phisique congnoissance ou science naturelle, et est ceste science *theologique* et divine preferee a toutes sciences par dignité et utilité comme la plus digne, utile et prouffitable. (Somme abr., c.1477-1481, 98).

Rem. RAOUL DE PRESLES (c.1375, éd.1486 ?) ds TLF. GDC X, 762c. V. aussi *théologique*[1].

B. - "Théologal"

- *Les (trois) vertus theologiques* : ...les vertuz autentiques Que l'en clame *theologiques* - Foi, esperance et charité (Tomb. Chartr. Dix-huit contes K., c.1337-1339, 171). Proprement, en nostre propos, l'assamblee de tous Crestians si est un corps qui a sa fourme, c'est assavoir la foy catholique, laquelle est enfourmee dez vertus *theologiques* et moreles (Songe verg. S., t.2, 1378, 165). Trois

miracles sont en especial selon les trois vertuz *theologiques* : l'une charité, l'autre esperance, l'autre foy. (GERS., P. Paul, a.1394, 504). ...et des sept vertus, quatre cardinales et trois *theologiques* (GERS., Gourm. I, G., 1402, 795). Des vertus *theologicques*. (Somme abr., c.1477-1481, 93).

Rem. Aussi LEGRAND, *Archil. Sophie* B., c.1400, 28 ; FRIBOIS, *Abr. chron. Fr.* D.L., c.1469, 146/15. [R. M.]

THEOLOGISER, **verbe** (théologiser)
[GDC : *theologiser* ; FEW XIII-1, 304b : *theologia*]

"Traiter de matières théologiques" : Theologor (...) : *theologiser* c'est parler de theologie (Aalma R., c.1380, 414). Et meismement Exodus qui fu l'un des pouetes *thelogisans* l'affermoit, disant la terre estre premiere faitte (CHR. PIZ., Avision T., 1405, 128). [R. M.]

THEOPHANIE, **subst. fém.** (théophanie)
[FEW XIII-1, 305a : *theophania*]

"Manifestation divine" : *Theophania* est ostencion d'aucune chose congnoissible de Dieu par illumination venant (Somme abr. M., II, c.1477-1481, 96).

REM. *Dict. encyclop. du Moy. Âge*, t.2, 1997, 1507. [R. M.]

THEORICIEN, **subst. masc.** (théoricien)
[GDC : *theoricien* ; FEW XIII-1, 306b : *theoricus* ; TLF XVI, 191b : *théoricien*]

"Celui qui est versé dans l'étude d'une science spéculative" : Dyon le philozophe fut en ce temps grant *theoricien* et speculatif en la science des estoilles. (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 76 r°). [Autres ex. ds ce texte] [H. G.]

THEORIE, **subst. fém.** (théorie)
[T-L (renvoi) : teorie ; GDC : *theorie* ; FEW XIII-1, 306a : *theoria* ; TLF XVI, 192a-b : *théorie*]

A. - "Contemplation, vision" : ...tout en une hore, Tant dementiers comme l'en ore Ou que l'en est en *theorie*, Lors en cel point l'en ne puet mie Es choses par dehors entendre. (Tomb. Chartr. Dix-huit contes K., c.1337-1339, 123).

Rem. VIGNAY (éd. 1531) ds GDC X, 763a.

B. - "Science qui traite de la contemplation" : Theoria (...) : *theorie*, c'est science qui traicte de contemplacion (Aalma R., c.1380, 414). [R. M.]

THEORIEN, **subst. masc.** (théorien)
[*FEW XIII-1, 306a : *theoria*]

"Spéculateur, théoricien (de la médecine)" : Selon la verité les *theorians* et speculatifz qui desirrent savoir font tout ce qui leur appartient (...), car ilz sont détermineurs de santé, de maladie et du moien (...). Ilz monstrent et dient par avant et enseignent les causes de la maladie (FOUL., Policrat. B., II, 1372, 203). [R. M.]

THEORIQUE, **adj. et subst. fém.** (théorique)
[T-L : *teorique* ; GD : *theorique* ; GDC : *theorique* ; FEW XIII-1, 306a : *theoricus* ; TLF XVI, 193a : *théorique*]

I. - Adj. "Spéculatif" : En la philosophie *theorique*, convient que il [le chirurgien] congnoisse les choses naturelles et non naturelles et contre nature (PANIS, Guidon, 1478, chap. sing.).

- En partic. [Relativement aux choses divines] : Theoricus (...) : comtenplatis, *theoriques* (Aalma R., c.1380, 414).

II. - Subst. fém.

A. - [P. oppos. à *pratique*] "Connaissance spéculative que procure une science, partie théorique d'une science, de la science, théorie" : Et tant fist que il li fist croire Assez tost la promesse a voire, Quar moult tresbel langage avoit Et de pieça moult bien savoit La scïence de *theorique* (Tomb. Chartr. Trois contes S., c.1337-1339, 111). Et quant elle ot a son plaisir Veü mon estre, et a loisir, Et qu'elle sot sans couverture De mon mal toute l'encloüre, Et qu'en tele doleur estoie Des maus d'amours que je sentoie, Com celle qui la *theorique* Toute savoit et la pratique Qu'il failloit a ma medecine, Et qui bien congnoissoit l'orine Des yeus dou cuer, qui fondanment Estoit faite amoureusement (MACH., R. Fort., c.1341, 58). Pour ç'amis, je vous vueil prier Que tant vueilliez estudier Que de m'amour et de ma plainte Me faciés ou lay ou complainte. Car je say bien que la pratique Savez toute, et la *theorique* D'amour loial et de ses tours, Et ses assaus et ses estours Vous ont donné mainte frisson Plus poingnant que pel d'yresson. (MACH., F. am., c.1361, 196). Et si povons doner une diffinition de ceste noblece humaine, par laquelle nous voirrons clerement la *theorique* et la pratique de ceste noblece (Songe verg. S., t.1, 1378, 302). ...le phis[ic]ien bien fonde [fondé] en sa science speculative, *theorique* et longe pratique, jamais ne gueriroit le malade s'il n'estoit tout avant plainement informe de la racine et fondement de la maladie de son pacient (MÉZIÈRES, Songe vieil pèl. C., t.1, c.1386-1389, 102). La premiere c'est *Theorique*, Et ceste science auttentique Si nous enseigne la premiere Question : de savoir entierement Cognoistre les choses belles Des natures celestieles Et des terriennes aussi (CHR. PIZ., M.F., II, 1400-1403, 106). ...lequel [Arzakellis] fist la saphée, qui est ung très subtil instrument et moult convenable en la science, et en fist la *theorique* et pratique par escript. (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 74 v°). ...fist et monstra la Composition de l'astrolabe et fut en jeunesse, puis estudia la *theorique*, et consequamment les jugemens et pratique d'iceulx, esquieulx il fut dilligent carculateur et vray disant. (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 138 r°).

Rem. *Consol. Boèce* C., c.1350, gloss.

B. - En partic.

1. "Science spéculative des choses divines" : Theoria (...) : *theorie*, c'est science qui traicte de comtenplacion (...). Theoro (...) : contempler, considerer divines choses (Aalma R., c.1380, 414).

2. "Partie théorique de l'astronomie et de la mécanique céleste" : Li titles de cest oevre sera ensi appiellés : chi commenche Li Compilacions Leupol le fil le duc d'Austeriche, de le science des estoilles (...) Queconque cose est en che livre dit si est dit pour le *theorique* : li pratike de ceste science est explikie et exposee es canons et es riules des canons. (Compil. sc. étoiles C., a.1324, 56). Arbaces de Medée vint en fleur en ce temps, lequel, plus que nul de son temps, fut très vif et speculatif en la *theorique* des estoilles. (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 38 r°).

- *Theorique des mouvements.* "Partie de l'astronomie consacrée à la théorie du mouvement des planètes" : ...car, par ce moyen, l'on peut prevoir et remedier aux inconveniens qui par icelle congnoissance sont preveuz et congneux avant la main et descencion des infortunes, laquelle utillité ne se prent pas de la simple *theorique* des mouvemens, mais des autres parties de astrologie. (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 5 r°).

. *Theorique des planetes* : Mais l'intelligence qui meut un ciel excentrique duquel le centre est meu environ le centre du monde en la maniere qui est mise en la *Theorique* des Planetes, il convient que ceste intelligence soit meue. Et encor appert ce plus clerement de celle qui meut l'epicicle de son propre mouvement environ son

centre, car le centre de tel epicicle et l'epicicle sont meus environ le centre du ciel ou l'epicicle est fichié. (ORESME, C.M., c.1377, 286). ...et c'est, pour la maniere du mouvement de son cercle epycicle qui aucunesfoiz le porte au lés de son mouvement propre et au contraire aussi aucunesfoiz, et lors est il [Saturne] retrogrades et courve, sy come scevent bien ceulx qui sont introduiz en la *theorique* des planetes (EVR. CONTY, Eschez amour. mor. G.-T.R., c.1400, 68). Cestui eut la *theorique* des planetes pre manibus, comme conte en ung sien traictié (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 86 r°). Cestui a traicté sur la *theoricq* des planectes assez grandement et commenté sur autres livres de astrologie, où il monstre bien qu'il en a veu et pratiqué, car, en ce qu'il a dit, nul ne treuve à redire que peu advient souvant. (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 129 v°). Item [Jehan de Linieres] composa ung Directoire qui se commence : "Accippe tabulam planam rotondam cujus, etc." et fut l'an mil III^{c}XX et fist plusieurs autres belles euvres en la *theorique* des planetes (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 133 v°).

3. "Théorie, hypothèse construite à propos d'un cas particulier" : ...et se boutent les lais juges en une *theorique* que ilz dient que ilz congnoistront se il est lay ou non, et que de ce taisiblement il est question, qui est bien foible argument, veu que la clergie se baille par l'esglise (JUV. URS., Nescio, 1445, 499). [R. M.]

THERAPEUTIQUE, **subst. fém.** (thérapeutique)
[GDC : *therapeutique* ; FEW XIII-1, 307b : *therapeutikos* ; TLF XVI, 196a-b : *thérapeutique*]

"Partie de la médecine qui a pour objet le traitement des maladies" : ...cirurgie est partie de *terapeutique* qui meut les hommes en troys manieres, c'est assavoir par incisions, adhustions et articulations de os (...) et par aultres euvres de mains. (PANIS, Guidon, 1478, chap. sing.).

Rem. *Jardin de santé*, c.1500 (*terapeutique*), ds GDC X, 763a. [R. M.]

THERIACAL, **adj.** (thériacal)
[GDC : *theriacal* ; FEW XIII-1, 308b : *theriaca* ; TLF XVI, 198a : *thériaque* (*thériacal*)]

"Qui a les propriétés d'un antidote (de la thériaque)" : Et est aussi espéciale [la terre scellée], Pour sa vertu *tiriacale*, À résister et obvier À tout venim, tant soit-il fier, Soit prise à tant ou en aprez (LA HAYE, P. peste, 1426, 132). [H. G.]

THERIAQUE, **subst. masc.** (thériaque)
[GDC : *theriaque* ; DÉCT : tirïaque ; FEW XIII-1, 308a : *theriaca* ; TLF XVI, 197b : *thériaque*]

MÉD. "Thériaque" : Le VIII. experiment c'est que vous usés souvent de *tiriaque*, il conforte la veue. (GORDON, Prat., c.1450-1500, III, 5). Et pour ce faites luy une emplastre de pliris et coctanis et luy mettés sur le pis et luy donnés *tirique* de deux mois jusques a quatre de sa confiture (GORDON, Prat., c.1450-1500, IV, 6).

V. aussi *triacle* [R. M.]

THESAURATION, **subst. fém.** (thésauration)
[*FEW XIII-1, 311b : *thesaurus*]

"Action de thésauriser, résultat de cette action" : *Tesauracion* est richesse amassée. (Règles sec. rhétor. L., c.1411-1432, 56).

V. aussi *thésauriser* v. Lexiques [R. M.]

THESAURIER, **verbe** (thésaurier)
[*FEW XIII-1, 311b : *thesaurus*]

"Amasser un trésor, thésauriser" : ...Faire maisons de nouvelle fabrique, *Thesaurier*... (DESCH., Oeuvres Q., t.5, c.1370-1407, 151).

Rem. DESCH., *Oeuvres* Q., t.5, c.1370-1407, 151.

V. aussi *thésauriser* [R. M.]

THESAURISER, **verbe** (thésauriser)
[T-L : *tesauriser* ; GDC : *thesauriser* ; FEW XIII-1, 311b : *thesaurus* ; TLF XVI, 207b : *thésauriser*]

"Amasser un trésor, thésauriser" : ...chiaus qui trésors *thésaurisent* (GILLES LE MUISIT, Poésies K., t.1, c.1347-1353, 361). ...Qui argent vont *thesaurisant*, Et or (LA BUIGNE, Rom. deduis B., 1359-1377, 498). Et ceste chose chante l'Euvangile, qui ne fait que crier : *Thesaurisiez* ou ciel ! *thesaurisiez* ou ciel ! (CHR. PIZ., Trois vertus W.H., c.1405, 40). La devrions nous *thesaurisier* si comme dit Jesucrist qui nous amonneste de faire tresors en paradys (LEGRAND, Bonnes meurs B., 1410, 394). *Tesauriser* : thesaurizo (Gloss. gallico-lat. M.M., c.1425-1450, 265). ...et entendent a mettre et *thesauriser* ou usurper soubz leur franchyse tout lor et largent (WAVRIN, Chron. H., t.1, p.1471, 124).

Rem. T-L X, 273. CHASTELL., *Temple Boc.* B., 1463-1464, 185.

V. aussi *thésaurier* [R. M.]

THETA, **subst. masc.** (thêta)
[FEW, Ø gr. *thêta* ; TLF XVI, 209b : *thêta*]

"8e lettre de l'alphabet grec" : Alpha pour a (...), *Titha* pour th... (LEGRAND, Archil. Sophie B., c.1400, 63).

REM. *R. Ling. rom.* 62, 1998, 509 (G. Roques). [R. M.]

THEUDRIER, **subst. masc.** (theudrier)
[GD : *theudrier* ; *FEW XVII, 394a : **theudisk*]

"Allemand"

REM. Doc. 1482 (*ung villain Theudrier*) ds DU CANGE VIII, 98a, *theotonisi* (GD VII, 706a-b, 1382, date erronée). [R. M.]

THEURGICIEN, **subst. masc.** (théurgicien)
[*FEW XIII-1, 312b : *theurgia*]

"Celui qui pratique des opérations magiques" : Et se de bon caldieu *theurgicien* ne pot trouver aucun dieu souverain, il s'ensuit que par cest art et par ceste science l'en appelle les dieux qui sont plus prés a nuyre que a purger et par consequent que cest art de theurgie, lequel il dit estre ordené a purgation des ames [est] vain et mauvais (RAOUL DE PRESLES, Cité de Dieu, 1371-1375, ms. Paris, B.N., fr. 22912, X.10, glose, f° 418c). [F. D.]

THEURGIE, **subst. fém.** (théurgie)
[GDC : *theurgie* ; FEW XIII-1, 312b : *theurgia* ; TLF XVI, 210a : *théurgie*]

"Opération magique" : Mais ces choses estoient faites en simple foy et en fiance de pitié, nom mie par enchantemens et felonnes curiosités composees par art, lequel art les philosophes appellent ou magique ou goegique, qui est a nommer plus detestable, ou par nom plus honnourable *theurgie* [trad. lat. *theurgia*]... (RAOUL DE PRESLES, Cité de Dieu, 1371-1375, ms. Paris, B.N., fr. 22912, X.9, f° 415c).

Rem. Autre ex. de R. DE PRESLES (éd. 1486) ds GDC X, 763b. [R. M.]

THEURGIQUE, **adj.** (théurgique)
[GDC : *theurgique* ; FEW XIII-1, 312b : *theurgia* ; TLF XVI, 210a : *théurgique*]

"Propre à la théurgie, magique" : Car il dit que ceste partie puet estre convenable et disposee par aucunes consecrations *teurgiques* [trad. lat. *theurgicus*] qu'il apellent teletes, c'est a dire purgacions a recevoir les esperis et les angres et a veoir les diex ; et toutesvoies il confesse que par teles *teurgiques* [trad. lat. *theurgicus*] teletes il n'avient aucune purgation a l'ame intellectuele qui la face disposee ou convenable a veoir son dieu (RAOUL DE PRESLES, Cité de Dieu, 1371-1375, ms. Paris, B.N., fr. 22912, X.9, f° 415d).

Rem. Autre ex. de R. DE PRESLES (éd. 1486) ds GDC X, 763c. [R. M.]

THINOIS, **adj.** (thinois)
[Ø]

"De Tirlemont (flamand *Tienen*)" : ...trois muis *thinois* (Terre Jauche D., 1444, 180). [Autres ex. *thinoiz*, *thilnois*, même date ; T. Matsumura, *Dial. de Wallonie* 25-26, 1997-1998, 153] [R. M.]

THON, **subst. masc.** (thon)
[T-L : *ton*[3] ; GDC : *thon* ; FEW XIII-1, 318b : *thynnus* ; TLF XVI, 212b : *thon*]

"Thon (poisson)" : *Ton* est ung poisson qui est trouvé en la mer ou estancs marinaulx des parties de Languedoc, et n'a aucunes arrestes fors l'eschine, et a dure pel (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 237). ...turbo, langoustes, *tont* (CHIQUART, Cuis. S., 1420, 135). ...bonnes ventreches de *ton* (CHIQUART, Cuis. S., 1420, 164). [Autre ex. p.171] [R. M.]

THONEE, **subst. fém.** (thonée)
[Ø]

"Filet" : ...les filez appellez la *thonée* (Ordonn. rois Fr. V., t.10, 1415, 324).

REM. JAL II, 1447b, propose de lire *thouee*, v. *touee*. Ou rapport avec *thon* ? [R. M.]

THONNINE, **subst. fém.** (thonnine)
[GDC : *thonnine* ; FEW XIII-1, 318b : *thynnus* ; TLF XVI, 212b : *thon* (*thonine*)]

"Chair de thon coupée et salée" : ...troys quintaulx de *tonine* grasse, et une émine et demye d'avelanes, figues, et agibiz (Comptes roi René A., t.3, 1480, 314). [E. P.]

THORE, **subst. fém.** (thora)
[FEW, Ø hébr. *tora* ; TLF XVI, 213a : *thora*]

"Thora"

REM. Réf. (milieu du XIVe s., *thore* et fin XIVe s., *tore*) ds *R. Ling. rom.* 49, 1985, 486 (R. Arveiller ; *Mél. J. Horrent*, 1980, 13). Ex. plus ancien ds TLF. [R. M.]

THORAX, **subst. masc.** (thorax)
[GDC : *thorax* ; FEW XIII-1, 314a : *thorax* ; TLF XVI, 214a : *thorax*]

MÉD. "Thorax" : Aprés le col vient clibanum ou *thorax*, c'est la poitrine. (PANIS, Guidon, 1478, tr.I, doct.2, chap.4). La poitrine ou le *thorax* est arche des membres espirituaulx (PANIS, Guidon, 1478, tr.I, doct.2, chap.5). Entre les os du *thorax* et la concavité des costes et les sept spondiles de la poytrine est colloqué le cueur (PREVOST, Cir. Guill. Salicet, 1492, IV, 3).

Rem. MONDEVILLE (*la thorace*) ds TLF. [C. T.]

THRACIÉ, **adj.** (thracié)
[FEW, Ø lat. *threicius*]

"De Thrace" : ...Jouant de harpe *threÿcie* (SAINT-GELAIS, Enéide VI, B., c.1500, 300). ...le prestre *threïcie* Au longue robe, de grant honneur fulcye, Dit Orpheus qui au sa harpe et lyre Differamment sçait meintes choses dire (SAINT-GELAIS, Enéide VI, B., c.1500, 348). [R. M.]

THRACIEN, **subst. masc.** (thracien)
[Ø]

"Habitant de Thrace"

REM. SAINT-GELAIS, *Epistres d'Ovide*, 1496. In : A. Slerca, *M. fr.* 39-40-41, 1996-1997, 563 (*Traciens*). *Cf.* TLF XVI, 214b : *thrace*. [R. M.]

THRACIN, **adj.** (thracin)
[FEW, Ø lat. *Thracia*]

"De Thrace" : ...ou quel triomphe l'en aporta sinquante couronnez d'or, mes de peccune i ot il assiéz po quant a regart de triomphe royal ; si i ot de pecune *tratracine* [l. *tracine* ?] et accique [attique] .xxx.m .cc. et de eutrophore [trad. lat. cistophoros] .c.xxiii.ccc. (BERS., XXXVII.58, c.1354-1359, ms. Paris, B.N.F., nouv. acq. fr. 27401, f° 101a). [R. M.]

THRENE, **subst. masc.** (thrène)
[FEW, Ø lat. *threnus* ; TLF XVI, 214b-215a : *thrène*]

"Lamentation funèbre" : ...se les dis des poetes parlent des pasteurs, lors ilz son appelléz buquoliques (...) ; et se ilz contiennent aucune lamentacion ilz sont appelléz *threnes*, et se ilz parlent de la mort ilz sont appelléz epithaphes. (LEGRAND, Archil. Sophie B., c.1400, 152).

REM. Doc. XIVe s. (*trenes*) ds TLF. [R. M.]

THROMBE, **subst.** (thrombe)
[*FEW XIII-1, 315a : *thrombos* ; TLF XVI, 216a : *thrombus*]

"Caillot de sang" : ...quant aucun pisse sang par *troubes* [l. *tronbes* ?] ou pieces grosses (SAINT-GILLE, Comment. A.Y. L., 1362-1365, 349). ...*tourbes* [l. *tronbes* ?] de sang c'est a dire sang amorcellé (SAINT-GILLE, Comment. A.Y. L., 1362-1365, 349).

REM. Ou est-ce le mot *tourbe*, lat. *turba* ? Croisement sémantique de *turba* avec *thrombos* ? [R. M.]

THUNOIS, **(?)** (thunois)
[]

"?" : Et adonc les Sarrasins *thunois* (...) respondirent que ilz faisoient contre le affiemant de leur roy par ce que ilz les avoient assailliz contre l'asseuremant a eulx donné (PREMIERFAIT, Décaméron D., 1414, 498).

Rem. Sur *Tunis* ? Dans le même conte, il est question du *port de Cartage* (p. 496). [R. M.]

THUREE, **adj.** (thurée)
[FEW, Ø lat. *thureus*]

"D'encens" : Aultres faisoyent brusler et consumer Les dons *thurees*, viandes et cratheres Avec olive esparsse a tieulx misteres. (SAINT-GELAIS, Enéide VI, B., c.1500, 309). [texte lat. *turea*] [R. M.]

THURIBLE, **subst. masc.** (thurible)
[T-L : *turible* ; GD : *thurible* ; FEW XIII-1, 316b : *thuribulum*]

"Encensoir"

REM. *Ancienneté des Juifs* (ms. fin XVe s., *thurible, thurrible*) ds GD VII, 707a. [R. M.]

THURIBULER, **verbe** (thuribuler)
[GD : *thuribuler* ; FEW XIII-1, 316b : *thuribulum*]
I. - Empl. trans. "Encenser qqn" : Jupiter (...) Volons d'encens *turribuler*. (MOLINET, Myst. st Quentin C., c.1482, 156).
- *Thuribuler à qqn.* "Encenser qqn" : ...on ancense l'autel en signifiance que Jesucrist est autel et hostie pour porter nos oroisons devant Dieu et qu'il est le souverain evesque a qui on doit *thuribuler* (JEAN GOLEIN, Rational B.D., c.1370-1372, 321).
II. - Empl. intrans. [De l'encens] "Brûler" : Il fault *turibuller* ensens, Mierre et senteurs arromatiques, Pour donner honneurs magnifiques Au souverain Dieu d'Israel. (Myst. Viel test. R., t.4, c.1450, 391). [R. M.]

THURIBULIER, **subst. masc.** (thuribulier[1])
[GD : *thuribulier*[1] ; FEW XIII-1, 316b : *thuribulum*]
"Acolyte qui fait brûler l'encens, celui qui encense" : ...et sont acostoiez de .ii. acolites et d'un ancenseur ou *thuribulier* (JEAN GOLEIN, Rational B.D., c.1370-1372, 304).
REM. GD VII, 707a. [R. M.]

THURIBULIER, **subst. masc.** (thuribulier[2])
[GD : *thuribulier*[2] ; FEW XIII-1, 316b : *thuribulum*]
"Encensoir" : ...dedens le *thuribulier* ou ancensier on offre l'ancens du cuer odorant par devocion (JEAN GOLEIN, Rational B.D., c.1370-1372, 263). ...on met nouvel ancens ou *thuribulier* (JEAN GOLEIN, Rational B.D., c.1370-1372, 315). [autres occurrences, *cf.* gloss. de l'éd.]
REM. GD VII, 707a. [R. M.]

THURIBULON, **subst. masc.** (thuribulon)
[FEW XIII-1, 316b : *thuribulum*]
A. - "Encensoir" : Je suis en point pour ensencer, Mon *turibulon* est assis (MOLINET, Myst. st Quentin C., c.1482, 91).
B. - "Cheval qui fait les mouvements d'un encensoir (?)" : Mais j'ai ung tres vaillant cheval (...) Regardés quel *thuribulon*, Comment il s'estricque et se dresche (MOLINET, Myst. st Quentin C., c.1482, 379). [R. M.]

THURIFERE, **subst. masc.** (thurifere)
[*FEW XIII-1, 317a : *thurifer*]
"Encensoir" : ...es ortalin soigneux et labourieux cultiveur de la terre feconde, qui te rend les belles verdures, fresches roses et doulces vyolettes colorées de diverse dyapreure et de variant paincture, distinctes, plus souef sentans que les precieuses odeurs d'Arabe *thurifere*. (ROBERTET, Oeuvres Z., c.1450-1500, 162).
Rem. *Cf.* aussi TLF XVI, 216b, *thuriféraire*. [R. M.]

THURIFERER, **verbe** (thuriférer)
[*FEW XIII-1, 317a : *thurifer*]
"Encenser" : Car d'encens odoriferant Leurs ymages des dieux extrés Ne veult estre *turriferant* (MOLINET, Myst. st Quentin C., c.1482, 158). [R. M.]

THURIFICATION, **subst. fém.** (thurification)
[GD : *thurification* ; FEW XIII-1, 317a : *thurificare*]
"Action d'encenser" : La *thurification* signifie... (...) l'ancensement signifie... (JEAN GOLEIN, Rational B.D., c.1370-1372, 284). [autres occurrences, *cf.* gloss. de l'éd.]

REM. *Internele consol.* (éd. elz., c.1495) [texte différent, leçon *encensement* ds *Internele consol.* P., 1447, 232], ds GD VII, 707b. [R. M.]

THURIFIER, **verbe** (thurifier)
[GD : *thurifier* ; FEW XIII-1, 317a : *thurificare*]
"Encenser" : Pour ce le prestre *thurifie* et ancense a maniere de croix (JEAN GOLEIN, Rational B.D., c.1370-1372, 432).
REM. GD VII, 707b. [R. M.]

THYMAL, **subst. masc.** (thymal)
[*FEW XIII-1, 318a : *thymum*]
"Poisson dont la chair a une odeur de thym" (Éd.) : Du carpe et du *thimal* [var. trinial] (...) Thimalus [var. trinialus, trynion] est ung poisson prenant son nom d'une fleur qui est appellee thymon. (...) il flaire comme la fleur du tymon et son corps respire d'odeur. (...) les uns poissons tenoient la part du carpe et les autres la part du *thimal*. (COLART MANS., Dial. créat. R., 1482, 157). [R. M.]

THYMALUS, **subst. masc.** (thymalus)
[*FEW XIII-1, 318a : *thymum*]
(Synon. de *thymal*) : Du carpe et du thimal [var. trinial] (...) *Thimalus* [var. trinialus, trynion] est ung poisson prenant son nom d'une fleur qui est appellee thymon. (...) il flaire comme la fleur du tymon et son corps respire d'odeur. (COLART MANS., Dial. créat. R., 1482, 157). [Mot latin ?] [R. M.]

TIMBRE, **subst. masc.** (thymbre)
[FEW XIII-1, 317b : *thymbra*]
"Sarriette" : Item prenez de veen blanc Et de rouge plesant et franc, De blate bisante, cacabre, Qui est pierre où est gomme d'abre, Et de calame aromatique O semence de basilique, Et de la *tumbre*, herbe moult saine, De mente sèche et majoraine Et la racine bien pelée Aussi de gariofilée, De toutes choses égalment Demie dragme justement (LA HAYE, P. peste, 1426, 148). *Tibre*, satureia en latin, est une herbe de chaulde et sèche nature et vault contre létargie et pour expeller l'avorton du ventre d'une femme. (LA HAYE, P. peste, 1426, 232). [J.-L. R.]

THYMELIQUE, **subst. masc.** (thymelique)
[GD : *thumelicque* ; FEW, Ø lat. *thymelicus*]
"Musicien de théâtre"
REM. *Ancienneté des Juifs* (ms. fin XVe s., *La furent assemblez ... tous ceulx qui de musique avoient l'excellence, ce que on appelle thumelicques*) ds GD VII, 707a. [R. M.]

TIMELIQUE, **adj.** (thymélique)
[FEW, Ø lat. *thymelicus*]
THÉÂTRE [D'une représentation théâtrale] "Accompagné d'instruments de musique" : Et quant il appelle celle laide chose du theatre *timelique* ou *temelique*, il le dit pour les jongleurs et musiciens qui en divers instrumens comme orgues, vielles, harpes et autres instrumens chantoient en ces theatres taudis comme l'en faisoit ces. Et sont diz "temilici" pour ce qu'il chantoient en estant devant le letrin qui en grec est appellé "temele", si comme dit Ysidore ou .xviii.e livre de ses Ethimologies ; et sont ces gens qui sont appellés "temelic" comptés entre les officers de la scene (RAOUL DE PRESLES, Cité de Dieu, 1371-1375, ms. Paris, B.N., fr. 22912, VI.7, glose, f° 293c). [F. D.]

THYMIAME, **subst. masc.** (thymiame)
[T-L : *timïame* ; GD : *timiame* ; FEW XIII-1, 317b : *thymiama*]

[Encens] : Aaron et ses filz sacreras ; Tu prendras *thymiame*, encens, Car je vueil et si me consens Que au tabernacle cela serve. (Myst. Viel test. R., t.3, c.1450, 350). Soit feu et *thymyame* mis A l'ensencier (Myst. Viel test. R., t.3, c.1450, 377).

REM. Ex. d'a. fr. et EVR. CONTY, *Probl. Aristote*, 1380 (ms. du XVe s., *thymiasmes est une maniere d'encens qui croist en Ynde*) ds GD VII, 719b. [R. M.]

THYMON, **subst. masc.** (thymon)
[*FEW XIII-1, 318a : *thymum*]

"Thym" : Du carpe et du thimal [var. trinial] (...) Thimalus [var. trinialus, trynion] est ung poisson prenant son nom d'une fleur qui est appellee *thymon*. (...) il flaire comme la fleur du *tymon* et son corps respire d'odeur. (COLART MANS., Dial. créat. R., 1482, 157). [R. M.]

TIMUS, **subst. masc.** (thymus)
[Ø]

"Thym" : Item *timus* est une herbe dont la fleur en odore et sent si très parfaitem(em)ent bon et souef que plus ne pourroit (LA SALE, Sale D., 1451, 264).

Rem. Lat. *thymus*. [P. D.]

THYRSE, **subst. masc.** (thyrse)
[FEW XIII-1, 321a : *thyrsus* ; TLF XVI, 220b : *thyrse*]

"Javelot entouré de lierre et de pampes, terminé en pomme de pin (attribut de Bacchus)"

REM. SAINT-GELAIS, *Enéide* (éd. 1540), ds TLF. [R. M.]

THYRSIGERE, **adj.** (thyrsigère)
[*FEW XIII-1, 321a : *thyrsus*]

"De thyrse" : En portent le *tirsigere* eulx ["?"], En faisant maint ort sacrifice Au dieu Bachus (RIVIÈRE, Nef folz D., 1497, 737). [Locher 125v° : *Thyrsigeri et sacra nefanda dei*] [R. M.]

TIARE, **subst. masc.** (tiare)
[GDC : *tiare* ; FEW XIII-1, 322b : *tiara* ; TLF XVI, 221a : *tiare*]

"Mitre pontificale" : SAINT LUC, a saint Clement (...) Le pueple a vous du tout s'atent. De par le roy onipotent Tenez, sans plus grant procés faire, Sus vostre teste ce *thiaire* ! (Mart. st Pierre st Paul R., c.1430-1440, 159). Mais pour plus honnestement couvrir sa homte, [le roi Midas] fist incontinent faire ung *thiaire* qu'il porta sur son chief, qui est une mittre longue et reonde dont les pappes sont couronnez (LA SALE, Sale D., 1451, 191).

Rem. GOULAIN 1374 (*tyara*) ds GD II, 410b, *s.v. cydare* (TLF).

- "Mitre impériale" : Et par dessus le dict escusson estoyt la couronne du *tierre* imperial magnifiquement fait. (LA VIGNE, V.N., p.1495, 324). [R. M.]

TIBE, **subst. fém.** (tibe)
[*FEW XIII-1, 324a : *tibia*]

MUS. "Sorte de trompette" : Les gens d'armes de celle meismes cité ne se mettoient point a combatre devant que il ooient le chant d'une *tybe* [trad. lat. *tibia*] Glose : c'est a dire tube ou buysine Tiexte : et que ilz eussent atrait a leur corage par la moderation du piet anapeste (SIM. HESDIN, Val. Max., 1375-1383, II.6.2, texte et glose, f° 106a). [F. D.]

TIBICINE, **subst. fém.** (tibicine)
[GD : *tibicine* ; FEW XIII-1, 324a : *tibia* ; TLF XVI, 222b : *tibicine*]

"Dans l'Antiquité, instrument à vent (sorte de flûte)" : Pere, c'est ce que je desire Et me tarde que je ne oys bruyre La *tybicine* [trad. lat. *tibicina*] et la lyre Chantans quelque chant nupcial Que je repute virginal Et tel doit estre sans doubter (Therence en fr., 1488, f° 284c [BnF/Gallica]). [Adelphoe 905]

Rem. Également ds GD VII, 707c.

- Empl. adj.

Rem. *Therence en franç.*, f° 284v° [BnF/Gallica] (*Laisse la lyre tybicine*).

V. aussi *tibie* [R. M.]

TIBIE, **subst. fém.** (tibie)
[FEW XIII-1, 324a : *tibia*]

"Sorte de flûte" : *...tibies*, tintinabules, cornes (MOLINET, Faictz Dictz D., 1467-1506, 90). Lesquelz avecques plusieurs autres se assemblerent pour ouyr la presente comedie. A laquelle sollenniser la ou les pauses se faisoient, ainsi qu'il estoit requis, fut estably ung nommé Flaccus filz de Claudius, lequel jouaoit de deux *tybie* [sic] [trad. lat. *tibiae duae*], c'est assavoir des [sic] ung instrument a deux jambes, l'une a dextre et l'autre a senestre, desquelles l'une sonnoit gros et l'autre gresle. La dextre par sa gravité musicale monstroit l'ordonnance de la comedie et prononçoit l'oraison. Et la senestre par son accuité de son manifestoit le gieu et la plaisance de la comedie. Et pourtant la ou les gieux estoient entremeslés de gravité et de joyeuseté les Rommains usoient de ceulx instrumens musicaulx qui sonnoient a deux parties (Therence en fr., 1488, f° 83 [BnF/Gallica]). [Eunuchus, Didascalie]

V. aussi *tibicine* [R. M.]

TIBLETTE, **subst. fém.** (tiblette)
[GD : *tiblete* ; FEW XXII-1, 179b : o.i.]

[Jeu]

REM. Doc. 1392 (Amiens) ds GD VII, 707c (DU CANGE). [R. M.]

TIC, **interj.** (tic)

Faire tic, tac, toc. "Faire un bruit bref et régulier, marteler" : BURGIBUS. Gresle, tempeste, en faisant : *tic*, tac, toc, Te puisse prandre d'abac, aussi d'aboc ! (LA VIGNE, S.M., 1496, 138). [A. B.]

TID, **subst. masc.** (tid)
[*FEW XVII, 328a : **tîdi*]

"Marée, flux et reflux" : ...et touz les seignurs sont d'un acord et de bone volenté d'aler ovesqe nous, et par commun acord de eux avons pris point de passer avant ore au [preschein] *tyd* ové l'eide de Dieu et de prendre nostre chemin et arrivaill par là ou Dieu nous dorra grace (Instruct. Ed. III, V.D., 1346, 338).

V. aussi *tide* [D. L.]

TIDE, **subst. fém.** (tide)
[T-L (renvoi) : tide ; GD : *tide* ; FEW XVII, 328a : **tîdi*]

"Marée, flux et reflux"

Rem. Doc. 1340 (agn.) ds GD VII, 707c. *Cf.* m. angl. *tide*, MED 6, 684a-b.

V. aussi *tid* [R. M.]

TIEDE, **adj.** (tiède)
[GDC : *tiede* ; FEW XIII-1, 232a : *tepidus* ; TLF XVI, 224a : *tiède*]
A. - "Qui est entre le chaud et le froid" : ...Ne l'eaue ne soit pas trop froide Ne si ne resoit pas trop *teide* (LA BUIGNE, Rom. deduis B., 1359-1377, 353). Encor y ot chose plus lede ; Qu'on aporta de l'iaue *tede*, Où il avoit oile d'olive, Pour faire boire la chetive, Si comme Gautiers le m'a dit ; Autrement ne di je en mon dit. (MACH., P. Alex., p.1369, 261). ...quar une chose n'a pas .II. contraires, mais un tant seullement quant est de parfaite contrarieté, si comme sont contraires tres chaut et tres froit, quar ce qui est *tiede* est contraire a touz ces .II. de contrarieté imparfaite. (ORESME, C.M., c.1377, 72). L'en ne doit pas entendre que aer ou eaue aient en soy .II. qualités motives, pesanteur et legiereté, absoluement aussi comme, selon aucuns, .II. contraires sont ou moien, si comme chaleur et fredeur en ce qui est *tyede* (ORESME, C.M., c.1377, 686). Tepefacio (...) : atiedir, faire *tiede* (Aalma R., c.1380, 411). ...si li getez dedanz trois goutes de uile rosat avec autres trois goutes de uile de camamille *tiedez* (GAST. PHÉBUS, Livre chasse T., 1387-1389, 119). Et, s'ilz ont eu male journee, espiciaument en yver, il leur doit donner a boire de l'eaue *tiede* et de bonne farine de fourment meslee dedanz (GAST. PHÉBUS, Livre chasse T., 1387-1389, 192). Ayez pissat, et le chauffez comme *tiede*, et mectez la tache tremper dedens par deux jours (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 132). Et incontinent luy convient mectre ses gectz et sonnectes, et le mectre et tenir sur le poing et remuer et garder qu'il ne dorme point, et luy offrir le vespre prouchain la char lavee en eaue *tiede* (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 164). [Nombreux ex. ds ce texte] ...en belle et necte eaue *tede* (CHIQUART, Cuis. S., 1420, 161). ...en belle eaue *tede* (CHIQUART, Cuis. S., 1420, 165). ...et vault mieux que adonc en eaue froide ou ung petit de *tiede* ou que on les boute en son sain et loing du feu affin que on ne face transmutacion soudaine (GORDON, Prat., c.1450-1500, I, 30). Alors damp Abbés demanda l'eaue pour laver les mains, qui estoit toute aigue rose *tiede* (LA SALE, J.S., 1456, 248).

Rem. *Cf.* aussi *Renart contref.* R.L., t.2, 1328-1342, 43 (*tede*).
B. - Au fig. "Sans ardeur, sans ferveur" : A grant paine vaincons nous ung vice parfaictement, et ne nous enflammons point a nostre cotidien prouffit, et demourons *tiedes* et frois a Dieu. (Internele consol. P., 1447, 294).

V. aussi *teve* [R. M.]

TIEDESSE, **subst. fém.** (tiedesse)
[GD : *tiedece* ; FEW XIII-1, 233a : *tepidus*]

"Tiédeur" : ...tepitas (...) *tiedesse* (LAGADEUC, Catholicon G., 1499, 38). [R. M.]

TIEDET, **adj.** (tiedet)
[FEW XIII-1, 233a : *tepidus*]

"Tiède" : ...Ne l'eaue ne soit pas trop froide Ne si ne resoit pas trop teide [Ne si ne soit mie trop tiede ; Ne se ne soit pas trop *teidete*] (LA BUIGNE, Rom. deduis B., 1359-1377, 353). [R. M.]

TIEDETÉ, **subst. fém.** (tiedeté)
[T-L (renvoi) : teveté ; GD : *tiedeté* ; FEW XIII-1, 233a : *tepidus*]

"Tiédeur" : Tepiditas (...) : *tiedetés* (Aalma R., c.1380, 411). ...*tiedetés* ou peresse (LE VER, Dict. M.E., c.1420-1440, 496). *Tiedeté* : tepiditas (Gloss. gallico-lat. M.M., c.1425-1450, 265).

REM. *Jardin de santé*, c.1500, ds GD VII, 707c. [R. M.]

TIEDIR, **verbe** (tiedir)
[FEW XIII-1, 233a : *tepidus* ; TLF XVI, 225a : *tiédir*]

"Devenir tiède" : Tepeo (...) : *tiedir* (Aalma R., c.1380, 411). [R. M.]

TIEF, **subst. masc.** (tief)
[GD : *tief* ; FEW XVII, 394a : **theudisk*]

"Langue allemande"

REM. Doc. 1422 (Fribourg) ds GD VII, 707c-708a (*lettres in tief*).

V. aussi *tiois* v. Lexiques [R. M.]

TIEGE, **subst. masc.** (tiege)
[T-L (renvoi) : tiege ; GD : *tiege* ; FEW XIII-1, 263a : *terreus*]

Région. (Wallonie) "Chemin terreux" : ...et estoit tot sa court enclosse de cez mureaz d'arsilhe dont ly Hasbengnons uzent, delle hautece de VI pies ; et al defours, vers les champs, sor le *tiege*, avoit, altour de cez mureaz, on fosseit de quatre piiez de large ou environ (HEMRICOURT, Guerres Awans B., c.1398, 49). ...a *tiège* [l. *tiege*] qui vat a Triexhe al mé versse Jauche (Terre Jauche D., 1444, 122). ...jusques aux dois grans arbres qui sont sour le *Tiege* allencontre delle voie et delle vilhe de Sains-Nycholay (STAVELOT, Chron. B., a.1447, 261).

REM. T. Matsumura, *Dial. de Wallonie* 25-26, 1997-1998, 153 (notamment réf. à des doc. de 1350 et de 1388). [R. M.]

TIELDE, **subst. fém.** (tielde)

"Sorte de dais ou toile de tente qu'on met sur un navire" : Sachent touz ceux qi cestes letres verront ou orront moi William Pieres, meistre de la nief nostre seigneur le roi (...) avoir recieu (...) les choses soutz escrites (...) c'est assavoir : II cables, I weyndrop, I boterop, I ancre, I boghesprete, I upartiegh, II shetes, IIII boyrepes, I craveline, II dozeines de *tieldes*, II trusserepes, I gerding, II yerderopes, II dozeines des virons, V cordes pur shroude au mast demi roulle de Beauvoir, I soundingline, II martels, I hache et I slegge. (Reçu Piers V.D., 1342, 327). [D. L.]

TIEN, **poss.** (tien)
[T-L : *ton*^{4} ; GD : *tien* ; FEW XIII-2, 452a : *tuus* ; TLF XVI, 225a : *tien*]

[Poss. tonique, "prédicatif" ; le "possesseur" est de deuxième personne et du singulier]
A. - Adj. poss. "Tien"

1. Dét. + *tien* + subst.

- *Un tien* + subst. : Un *tien* servant ochi veras Qui t'a servi en tous estas, Fermes et fors. (FROISS., Par. am., c.1361-1362, 43).

- *Le tien* + subst. : Sire Dieu, con de cuer fin Te devons bien glorifier, Et loer et magniffier Le *tien* saint nom ! (Mir. Amis, c.1365, 66). Les bestes sont contraintes par leurs inclinations et appetifz aux fins ou ilz les enclinent, et tu peulz contraindre les *tiens* appetifz, et ramener par ton seul voulloir a rayson (CHART., L. Esp., c.1429-1430, 151).

. [Fém. ancien *toie*, *toue*] : Vous, dame, en pitié me regarde(s) Et nous met en la *toue* garde Et trestouz ceux qui t'ont amée. (Jour Jug. R., c.1380-1400, 245).

- *Ce tien* + subst. : Comme peult estre vray ceste *tienne* sentence, quant tant de gens lui requierent ce que ilz ne obtiennent pas (CHART., L. Esp., c.1429-1430, 153).

- [Fém. ancien *toie, toue*, sans dét.] : Biaus compains, par *toie* ignorance Porois tu bien tout ton fait perdre (FROISS., Par. am., c.1361-1362, 54).

2. [Empl. comme attribut] : Quant tout ce que tu as est *tien*... (MACH., Compl., 1340-1377, 244). Ne t'a elle fait assez grace, Quant elle t'a, se bien le gloses, Fait user des estranges choses ? Car elles ne sont mie *tiennes*, Einsois sont de son droit et siennes. (MACH., R. Fort., c.1341, 97). ...a baillier a ton ennemi ce qui est *tien* (JUV. URS., Aud. celi, 1435, 221). Et par consequent tout quanque tu as et que tes serviteurs possident, tout est *tien* (CRAP., Cur Deus, De arrha B.H., c.1450-1460, 268).

- [Fém. ancien *toie, toue*] : Amis, je te conforteroie Moult volentiers, se je pooie, Car tu es miens et je suis *toie*, Sans retollir. (MACH., F. am., c.1361, 222). ...il me sembla ainssi Que la simple et coie Au gent corps [joint et] joli Disoit : "je sui *toie*". (MACH., App., 1377, 647).

. [Comme attribut de l'objet] : Royne du ciel glorieuse, Du feu d'enfer m'eschive et garde Et m'ame come *toie* garde (Mir. femme, 1368, 213).

B. - Pron. poss. *Le tien/la tienne/les tiens/les tiennes* : Ce dieu n'as pas fait honnourer, Eins as fait les *tiens* aourer (MACH., C. ami, 1357, 31). Et se tu gaaingnes leur argent, Donne le tantost a leur gent, Et le *tien* aussi, sans plus dire. (MACH., C. ami, 1357, 138). J'ay mis mon trestiau, met le *tien*. (Mir. st Alexis, 1382, 283). Mes povres robes desvesti Et des *tiennes* me revesti (Gris., 1395, 64). Cest exemple met saint Jeroime mon greffier ou prologue de la prophecie Abacuth, qui, en escripvant, a la persone dez chetifz desirs humains, contre la tardive et longue souffrance dez jugemens de Dieu, forma la demande pareille a la *tienne* (CHART., L. Esp., c.1429-1430, 51). ...et ne doiz rien juger de son savoir par le *tien*. (CHART., L. Esp., c.1429-1430, 160). Ma volenté ne soit point faite, mais la *tienne*, mon Pere (CRAP., Cur Deus, De arrha B.H., c.1450-1460, 174).

- [Fém. ancien *toie, toue*] : ...et toutezfois, o tu, Appi, la modestie de cestuy fu trop grande en sa covoitise que n'est la *toue* (BERS., I, 9, c.1354-1359, 34.21, 63).

C. - [Empl. de nominal]

1. *Le tien.* "Ce qui t'appartient, ton bien" : Et puis que fais ma voulenté, Par ceste clef ci en pur lais Tout mon avoir te doing et lais : Quant ici retourné seras, Conme le *tien* le prenderas, Je m'y accors. (Mir. Pierre Changeur, c.1378, 268). En cest estat n'espargnes rien : Estrange gent le *tien* aront, Tes biens po te proufiteront (DESCH., M.M., c.1385-1403, 6).

2. *Les tiens.* "Tes proches (ta famille, tes hommes...)" : Mon Dieu, qui te laissas estendre Et de clos en croiz clofichier Pour les *tiens* d'enfer desjuchier... (Mir. st Ign., 1366, 82). Toy et les *tiens* decherront de terre, d'avoir, d'onnour et de heritaige, jusques a la IXe lignie (ARRAS, c.1392-1393, 305). Advise comme le siege de Montargies fut levé, depuis celuy d'Orleans, et les choses merveilleuses qui ont esté faictes devant le tres noble, digne et presque miraculeux sacre du roy Charles fait a Reins, les reducions des villes, cités qui oudit chemin se reduisirent, les fourmes et manieres comme les sieges que toy et tes aliés aviés mys devant Compiegne et Laigny ont esté levés, et toy et les *tiens* villainnement et deshonnestement avoir esté desconfis (JUV. URS., Aud. celi, 1435, 197). [R. M.]

TIENMAIN, **subst. masc.** (tienmain)
[GD : *tienmain* ; FEW XIII-1, 212a : *tenere*]

"Appui pour la main, rampe, balustrade"

REM. Doc. 1454 et 1457 ds GD VII, 708c. [R. M.]

TIENNE, **(?)** (tienne)
[Ø]

"Indice" : ...quant elle [la matière] donne *tiennes* ou indices au phisicien (...) ; elles ne donnent nulles *tiennes* au medecin (SAINT-GILLE, Comment. A.Y. L., 1362-1365, 347).

REM. Lire *termes* ? [R. M.]

TIERÇAGE, **subst. masc.** (tierçage)
[GDC : *tierçage* ; FEW XIII-1, 269b : *tertius* ; TLF XVI, 227b : *tiercer* (*tierçage*)]

"En Bretagne, tiers des biens prélevés par le curé pour la sépulture qu'il donne"

REM. Doc. 1438 (Fonds Barbier) ds TLF. [R. M.]

TIERÇAIN, **adj. et subst. masc.** (tierçain)
[T-L : *tierçain* ; GD : *tierçain* ; FEW XIII-1, 268b : *tertius*]

I. - Adj.

A. - "Troisième" : ...*tiersain* (LAGADEUC, Catholicon G., 1499, 200).

B. - *Blé tierçain.* "Céréale composée d'un tiers de froment et de deux tiers de seigle (?)" : ...sese muys troys jalois et demy de ble *tierchain* (Actes Ch. Blois J. Penth. J., 1344, 80).

Rem. GD VII, 709a : ex. d'a.fr. et, en empl. subst., LAGADEUC.

C. - DRAP. "Tissé de trois fils" : ...1 pièce de cendal *tiersain* blanc, royé de bateure, d'euvre de Paris (Comptes argent. rois Fr. D.-A., I, 1353, 327). Pour une piece de cendail *tiersain* arsuré... (Mand. Ch. V, D., 1370, 362). Pour 14 bennieres de sendail *tiersain* azuré... (Comptes écurie Ch. VI, L., t.1, 1383, 79). ...J grant chappeau de fin bievre brun, pour soleil, fourré de cendal *tierçain* en graine et garny d'or et d'argent de Chippre et d'un laz de soye et de houppes et boutons (Comptes argent. rois Fr. D.-A., II, 1387, 208). ...une doubleure de chaperon à homme, de cendal *tierçain* vermeil (Invent. N. Baye T., 1419, LXX).

- Empl. subst. : ...pour neuf pieces de *tiersains* vermaulx fins (Mand. Ch. V, D., 1369, 307).

D. - *Fievre tierçaine.* V. *tierçaine* "Fièvre tierce" : ...qu'il feust guaris de la fievre *tierchaine* (COLART MANS., Dial. créat. R., 1482, 231).

II. - Subst. masc.

A. - "Soudure d'étain" : ...IIJ livres de *tierchain* pour mettre en oeuvre par le fondeur d'estain (Comptes Lille L., t.2, 1468, 360).

Rem. Doc.1369, 1398, 1495, 1496 ds GAY II, 398b. *Cf.* FEW XIII-1, 271a, n.20.

B. - "Tonneau contenant le tiers d'un muid"

Rem. Agn., *cf.* GD VII, 709b, et FEW.

C. - "Métal composé d'un tiers de métal fin et de deux tiers de métal ordinaire (?)"

Rem. Doc.1421 (*ploncq de tierchain*) et 1424 (*vaisselle en terchain*) ds GD VII, 709b. Déf. alignée sur celle que donne Cotgr. 1611 de *plomb tiercelin*, *cf.* FEW. Doc. 1433 ds A. Delboulle, *Romania* 35, 1906. [R. M.]

TIERÇAINE, **subst. fém.** (tierçaine)
[T-L : *tierçain* (*tierçaine*) ; GD : *tierçain* (*tierçaine*) ; FEW XIII-1, 267b : *tertius*]

A. - MÉD. "Fièvre tierce, avec crise le troisième jour, laissant un intervalle d'un jour" : ...si chiet sovent le corps en un *terceyne*, et de celle *terceyne* en un plus grande maladie, et ensi de pis en pis

tantqe mult de foize homme y moert ausi bien par la maladie q'est en corps come par les greves plaies. (HENRI LANC., Seyntz medicines A., 1354, 128-129). La maladie de mon corps jeo appelle *terceyne*, mes noun est pas sicom celle qe vient chescun tierce jour un foize, einz vient touz les jours par trois accesses, et demurrent com continue en moy, q'est maladie mult perillouse (HENRI LANC., Seyntz medicines A., 1354, 129). La vraye *tierçaine*, s'elle est jugee en VII periodes, est dicte tres longue. (SAINT-GILLE, A.Y., 1362-1365, 77). ...acès de *tierçayne* (DESCH., Oeuvres Q., t.2, c.1370-1407, 39). Ma dame a encor sa *tiersaine* Qui l'a tenue cinq accès (DESCH., Oeuvres R., t.8, c.1370-1407, 26). Le cirop aceteux qui est fait de vin aigre vault a simple *tierchaine* et cotidaine (Rustican H., 1373-1374, 114). ...la cause du contremant estoit pour la *tercienne* que mon dit seigneur havoit (...) ...soy excusant en ses lettres par la maladie dessus dicte... (Doc. 1386. In : M. Bubenicek, Entre rébellion et obéissance, 2013, 682). *Tierchaine* vraye est terminee en sept periodes au dedens, et ainsi tierchaine est terminee au XIIII. jour ou dedens quatorze jours et se tourmente en douze heures ou dedens et se interpolle XXXVI. heures. (GORDON, Prat., c.1450-1500, I, 4). *Tierchaine* c'est fievre putride engendree de colere incessivement. (GORDON, Prat., c.1450-1500, I, 4). Frenesis non vraye est causee de cole citrine et s'ensuyt fievre comme *tierciaine*, causon, apostume du pulmon, du dyaframe, de l'estomac, du foye, de la matrice et ainsi des aultres (GORDON, Prat., c.1450-1500, II, 21).

Rem. Aussi SAINT-GILLE, *Comment. A.Y.* L., 1362-1365, 347.

B. - DR. "Chacune des trois sommations faites au criminel contumace d'avoir à se présenter devant le juge"

Rem. Doc.1495 ds GD VII, 709c. [R. M.]

TIERCE, **adj. et subst. fém.** (tierce)

[T-L : *tierce* ; GDC : *tierce* ; DÉCT : tierce ; FEW XIII-1, 267a : *tertius* ; TLF XVI, 226a : *tierce*]

I. - Adj. [Fém. de *tiers*] V. *tiers*

II. - Subst. fém.

A. - "Troisième heure canoniale (neuf heures du matin)" : Pas n'atendi a l'endemain *Tierche* sonnant a lui lever (Dit prunier B., c.1330-1350, 57). Il avint une matinée, Un po plus près de la levée Dou soleil que dou point dou jour, Que je fu la a grant sejour, Aussi comme jusques vers *tierce* Que li jours enterins se tierce, Qui en vuet faire .III. parties. (MACH., D. Aler., a.1349, 256). Lors se departirent les chevaliers d'Angleterre et prindrent congié du roy, et retournerent en leurs hostelz et se y tindrent tout ce soir et à l'endemain jusques à *tierche* que ilz retournerent devers le roy. (FROISS., Chron. M., XIV, c.1375-1400, 105). ...et si a empris de conforter les dames mariees et les seigneurs aussi qui n'est pas l'euvre de *tierce* jusques a midi, car les uns et les unes sont bien content de leur mariage et n'ont pas le cuer trop volage - et Dieu veuille que ce soit la plus grant partie - car mains et maintes en y a qui en sont tres malcontent et comme dessus ne dient mie. (MÉZIÈRES, Vertu sacr. mar. W., c.1384-1389, 217). ...[il] dit par son serement que mardi derrenierement passé, entre prime et *tierce*, elle qui parle venoit d'une fontaine où elle avoit esté querir de l'eaue en une cruche, arriva en sa maison, et y trouva le marchant cy-dessus nommé et le prisonnier (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 559). Cedit jour, depuis *tierce* jusques à vespres, se sont assemblez, au mandement, comme l'en dit, des eschevins et quaterniers de Paris, grant nombre de gens d'armes des habitans de Paris (BAYE, II, 1411-1417, 108). Laboureurs trouva quant la vint (...). Puis, a *tierce*, d'autres trouva (GRÉBAN, Pass. J., c.1450, 223). ...toutesfois le dormir de jour est moins vituperé que celluy qui est fait du matin, c'est assavoir depuis le souleil levant jusques a *tierce*, selon la doctrine de Ypocras au second livre des Pronostiques (Rég. santé corps C., 1480, 9). Puis, a *tierce*, d'autres [laboureurs] trouva, Lesquelx en sa vigne envoya, Prometant que payéz seroient Justement ce qu'ilz gaingneroient [Réf. à la parabole des ouvriers de la onzième heure, Matth. 20, 3]. (Myst. Pass. Troyes B., a.1482, 594).

- *Heure de tierce* : ...le vendredi aouré derrenierement passé, ainsi comme à l'entrée du service, et environ heure de *tierce*, il ala en ladite abbaye en pelerinage, par devocion, comme l'en a acoustumé d'aler (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 215). La demourerent celle nuit et le landemain jusques a heure de *tierce*. (ARRAS, c.1392-1393, 100). Et fut ceste besongne environ l'eure de *tierce*. (MONSTRELET, Chron. D.-A., t.4, c.1444-1453, 408). ...ceulx qui vouldroient achacter le cuivre, mine, tant que crue que recuite et autres biens meubles et utencilles estans à Saint-Pierre Lapalu, au martinet dudit Saint-Pierre Lapalu à jeudi prochainement venant, heure de *tierce*. (Aff. Jacques Coeur M., 1453-1457, 299). Et vint et fut envoié au dymence, qui est jour de renouvellement, car aussi en tel jour fu creé le monde. Et fu donné a l'heure de *tierce*, car a tele heure le premier homme par son pechié perdit la grace de Dieu. Et pour tant il estoit convenable que a tele heure fust rendue aux apostles. Item et pour demonstrer que a l'heure de *tierce* nous est rendue la grace de Dieu, est encores a scavoir que selon la moralité trois heures sont que on apelle heures morales (Somme abr., c.1477-1481, 121). MICHAEL. Je suis certain que, de grant piece, Nul icy ne repairera. GABRIEL. Avant que soit heure de *tierce*, Pierre sur pierre on n'y verra. (LA VIGNE, S.M., 1496, 438).

- LITURG. "Celle des heures canoniales qui est chantée à la troisième heure du jour" : ...et doit estre faite la procession solennele devant ce que on chante *tierce*. (JEAN GOLEIN, Rational B.D., c.1370-1372, 308). LE PAPE. (...) ça, disons bas *tierce* et midy, C'est bon a faire. (Mir. st Alexis, 1382, 354). ...lesdits prieur et frères dudit hostel Dieu et leurs subcesseurs seront tenus désormays, pour le temps advenir, dire et célébrer par chacun an à tousjours maiz à perpétuité, le jour du Saint Sacrement et par chacun des huict jours des octaves d'icelle feste, vespres, complies, matines, heures canonialles, c'est a scavoir prime, *tierce*, medi, nonne et messe par chacun desdicts huict jours, le tout à note (Cartul. Hôtel-Dieu Cout. L., 1468, 314).

B. - MUS. "Tierce (intervalle musical)" : ...acordéz et mis a bonne musique par nombres armoniques et acordans par *tierces*, quintes, sisiesmes, doubles tons, demitons (FOUL., Policrat. B., I, 1372, 114).

C. - MÉD. "Fièvre tierce, avec crise le troisième jour, laissant un intervalle d'un jour" v. *fievre* : En esté, oultre telz maladies, il vienent fievres continues, causon, *tierces*, vomite, dyarrie, obtalmies, douleurs des oreilles, ulceracions de la bouche, pourritures es parties honteuses, desudacions. (SAINT-GILLE, A.Y., 1362-1365, 69). [R. M.]

TIERCEL, **subst. masc.** (tiercel)

[T-L : *terçuel*[1] ; GD : *tiercel*[2] ; DÉCT : terçuel[1] ; FEW XIII-1, 265b : **tertiolus*]

"Mâle de certains oiseaux de proie, tiercelet" : Or faut deviser plus plainement la maniere du tendre. Se tu es a la plache ou il perche et ch'est un faucon fourmel, si mesure la plache ou il perche de deuz esparges de lonc, et se il est *tercheul*, si la mesure d'une

esparge et trois doie de lonc. (HENRI FERR., Modus et Ratio, Livre deduis T., c.1354-1377, 272). ...espervers, faucons, *tercelx*, tercelletz, laners et laneretz (Lettres agn. L., p.1412, 407). ...deux cens cinquante piez de planques de chesne, emploiez tant ou planquits et enclosure de la privee servant à la chambre de madame de Charrolois, à la gyole où l'en met le haine *tiersel*, aux mengoires des chevaux (Comptes Etat bourg. M.F., t.3, 1418-1420, 586). [R. M.]

TIERCELAINE, **subst. fém.** (tiercelaine)
[GD : *tiercelaine* ; FEW XIII-1, 268b : *tertius*]
"Étoffe tissée de trois fils" (synon. *tiercenet*)
REM. Doc. 1474 (*terselaine*) ds GD VII, 710a.
V. aussi *tiercenel* v. Lexiques [R. M.]

TIERCELET, **subst. masc.** (tiercelet[1])
[T-L : *tiercelet* ; GDC : *tiercelet* ; FEW XIII-1, 265b : **tertiolus* ; TLF XVI, 227a : *tiercelet*]
"Mâle de certains oiseaux de proie (plus petit d'un tiers environ que la femelle)" : ...Comme *tercellès* et faucons (DESCH., Oeuvres R., t.8, c.1370-1407, 124). [aussi t.6, 148 et 154] Item, de l'esprevier le mouchet est le masle, et du lannieret le lannier est le masle, et d'autres comme l'austour, le faucon, etc.., l'en dit le masle *tercelet*. (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 165). Des faucons villains la fumelle est dit lannier ou le fourmé, et le masle est dit *tiercelet* (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 168). ...advint que ledit suppliant estant assis devant l'ostel du viconte d'Evreux, tenant un *tiercelet* sur son poing, feust venu ledit Jehan le Bouteillier seoir emprès lui (Chancell. Henri VI, L., t.2, 1435, 309). L'austour a cinq especes ; (...) ; la tierce est le *tiercelet*, qui est le masle de l'austour, et prant les perdris, et ne peut prandre les grues ; il est nommé *tiercelet*, car ilz naissent trois en une nyée : deux femelles et ung masle (TARDIF, Art faulconn. J., t.1, 1492, 24).

Rem. Ex. d'a.fr., *cf.* TLF. LA BUIGNE, *Rom. deduis* B., 1359-1377, v.804 (*tercelez*), 9619, 9638... ; GRANDSON, *Poés.* P., c.1360-1397, 313 (*tiercelet*) ; HAUTEV., *Invent. biens* B., c.1441-1447, 51 (*tiercelet*) ; *Déb. hér. armes* P.M., c.1454-1456 (*tierceletz*) ; *Comp. kal. bergiers* C., 1493, 83 r° (*tiercellet*)...

- *Tiercelet d'autour.* "Mâle de l'autour" : Jaquet du Moncel, fauconnier, pour argent baillié à lui pour les fraiz et paine de la mue d'un *tiercelet* d'ostouer (Comptes hôtel rois Fr. D.-A., 1383, 213). Chiere amye, sachiez que des autres oiseaulx de proye l'en dit *tercelet* d'ostour celluy qui est masle, et est plus petit (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 166). Le *tiercelet* d'octour vole aux lievres, aux perdris, aux connins et aux plouviers. (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 167). À lui, pour un *tiercelet* d'ostoir, 40 solz (Comptes Etat bourg. M.F., t.3, 1416-1418, 291). ...il se parti après disner de l'ostel de Lousmelière, appartenant à sa mère, à pié, ung *tiercelet* d'autour sur le poing et deux petiz chiens à oyseaux avec une levrière seulement, pour aler en gibier pestre son dit oyseau sur une perdriz (Doc. Poitou G., t.9, 1450, 178).

- *Tiercelet d'esmerillon.* "Mâle de l'émerillon" : Item, *tercelet* d'esmerillon est le masle et l'esmerillon est dit le fourmé et est la fumelle, et volent ensemble et sont reclamez au loirre (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 166).

- *Tiercelet de faucon.* "Mâle du faucon" : Item, *tiercelet* de faucon est le masle, et est le plus petit. (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 166).

- *Tiercelet de million.* "Mâle du milan" : À Perrenet de Lengres, serviteur de Louveau de Bar, bailli d'Auxois, la somme de six frans monnoye royal que mondit seigneur lui a donné de sa grace especial en courtoisie et pour son vin de lui avoir presenté ung *tiercelet* de mylion que ledit bailli lui avoit donné (Comptes Etat bourg. M.F., t.1, 1420, 388). [R. M.]

TIERCELET, **subst. masc.** (tiercelet[2])
[*FEW XIII-1, 268b : *tertius*]
(Synon. de *tiercelin*)
Rem. Doc.1485 ds GAY II, 398a. [R. M.]

TIERCELIN, **adj. et subst. masc.** (tiercelin)
[GD : *tiercelin*[1] ; FEW XIII-1, 268b : *tertius* ; TLF XVI, 227a : *tiercelin*]
DRAP.
I. - Adj. "Tissu de trois espèces de fil" : Item, quatre pièces de cendal *tiercelin* vermeil. (Invent. mobilier Ch. V, L., 1380, 343). ...pour une aulne de cendal *tiercelin* (...) : C'est assavoir, demie aulne de blanc, pour faire ungs poingnès et pendens à unes manches d'un seurcot d'escarlate vermeille pour ladicte madame la Royne, et demie aulne d'azur, pour faire unes semblables manches à un seurcot d'escarlate violette (Comptes argent. rois Fr. D.-A., II, 1387, 148). Pour deux pieces de cendaulx *tiercelins* pour le Roy... (Comptes écurie Ch. VI, B., t.2, 1402, 164). ...à Guiot Poissonnier, marchant, demourant à Dijon, 36 frans, pour deux sandaulx noirs, au pris de 18 frans le sandaul, lesquelles parties font ensemble 93 frans ; et à Estienne Chambellan, marchant drappier, 36 escus d'or pour VI autres pieces de sandail noir *tiercellins* (Comptes Etat bourg. M.F., t.2, 1420, 901).

Rem. Doc.1422 ds *Bibl. Éc. Chartes* 48, 1887, 406.
II. - Subst. masc. "Drap tissu de trois espèces de fil" : ...pour 4 pieces de *tiercelinz* bleux (Invent. mobiliers ducs de Bourg. P., t.1, 1375, 2725). ...pour 8 pieces de *tiercelins* pers (Invent. mobiliers ducs de Bourg. P., t.1, 1376, 2365). ...dix pieces de *thiercelin* noir dont on fist une ortatore double, les chasuble, couvertures de livres (Comptes Etat bourg. M.F., t.1, 1420, 422). Toutes icelles couvertures doublées de toille et *tierchelin* ou samit dessus selon ce que a chascune a appartenu. (Comptes Lille L., t.1, 1424-1425, 203). *Tiercelins* de toutes sortes, vingt pièces, prisé chacune pièce 2 escus demi, vallent 68 l. 15 s. Or de Chippre deux livres et demie en soixante canectes non pesées (Aff. Jacques Coeur M., 1453-1457, 82). ...a deux pilliers à l'entrée de Nostre Dame, à chascun ung grant escusson de *tiercelin*, et les armes du Roy (ESCOUCHY, Chron. B., t.2, a.1465, 435). ...et estoit doublé led. drapt de *tercelin* a plusieurs petites estoyles bien faictes et bien ouvreez. (Entrées roy. G.L., 1476, 214). ...une robe de *tiercelin* noir, doublée de taffetas noir (Invent. biens Ch. Savoie T., 1483-1484, 351).

Rem. Doc.1407 ds *Bibl. Éc. Chartes*, 66, 1905, 221 (*tracelin*) ; doc.1456 ds *Bibl. Éc. Chartes* 11, 1849-1850, 311 (*thiercelin*). GAY II, 398a. Beaulieu-Baylé, *Le costume en Bourgogne*, 1956, p. 31. [R. M.]

TIERCEMENT, **adv.** (tiercement[1])
[T-L : *tierz* (*tiercement*) ; GD : *tiercement* ; FEW XIII-1, 267b : *tertius*]
"Troisièmement, en troisième lieu" : ...premiérement, elle [Marie] ama son ame ; secondement, l'ame de son prouchain ; et *tiercement*, son propre corps. (Mir. femme roy Port., c.1342, 151). Ces Curtres furent premiers Caldiens, secondement il furent crestiens et *tiercement* il sont devenus Sarrasins, pource que la loy

de Mahommet est large et légière ... garder. (JEAN LE LONG, Voy. Bieul B., 1351, 301). *Tierchement* aussi fait a noter es paroles dessus dictes comme dist saint Augustin, que nul adolescent ne peut vraiement estre continent se non par don de Dieu. (DAUDIN, De la erudition H., c.1360-1380, 285). Et *tiercement* est a regarder se il [aucun] a coustume ferme et estable de telles operacions faire et se il est en ce immobile et les fait fermement et perseveralment, senz ce que il puisse estre tourné ou mué au contraire. (ORESME, E.A., c.1370, 156). *Tierchement*, il voloient que li rois de France fesist là forgier florins et monoie d'otel pris et aloi, sans nulle exception, que on forgoit à Paris (FROISS., Chron. R., VIII, c.1375-1400, 82). *Tiercement*, de Dieu je di que Il est partout et seroit simplement impossible que Il se absentast d'aucun lieu quelcunque qui soit ou qui puisse estre. (ORESME, C.M., c.1377, 720). Et puis par la grace de Dieu parleray de la nature des chiens qui chascent et prennent bestes, et premierement de la nature des alanz, secondement de la nature des levriers, *tiercement* de la nature des chiens couranz, quartement de la nature des chiens pour la perdriz et pour la caille, quintement de toute nature de chiens meslez, come sont de mastins et d'alanz, de levriers et de chiens couranz et d'autres semblables. (GAST. PHÉBUS, Livre chasse T., 1387-1389, 52). ...et *tiercement* [la cour exhorte] que les prelas soient assemblez, comme il a esté ordonné (BAYE, I, 1400-1410, 172). ...*tiercement* obeir a son abeesse ou prieuse. (CHR. PIZ., Trois vertus W.H., c.1405, 166). Secundement, je vous enjoinctz que vous gardez tresbien de jamais courre vostre cheval en la valée. *Tiercement*, que vous ne prenez jamais femme d'estrange nacion. (C.N.N., c.1456-1467, 330). ...laquelle chose fut faicte, et furent moult honnorablement et habondamment festiez, et premierement par ledit monseigneur le cardinal d'Angers, secondement par le premier president de la court de Parlement, *tiercement* par maistre Jehan de la Driesche, president en la Chambre des comptes et tresorier de France, quartement par monseigneur de Mery, et quintement, et pour derreniere foiz, par les prevost des marchans, eschevins et bourgois de ladicte ville ; lequel festoy fut moult honnorable. (ROYE, Chron. scand., I, 1460-1483, 224). Et *tiercement*, nous assierons Deux grans lumieres au firmament, Par quoy nous illuminerons La terre universellement. (Myst. Pass. Troyes B., a.1482, 27).

- "Pour la troisième fois" : Qant li roiaulmes de France li fu escheus ... li douse ... quissent voie et avis par quoi li rois Carles fu remariés a la fille l'empereour Henri de Lucembourch et serour au gentil roi de Behagne. De la seconde dame de Lucembourc, qui fu moult humle et moult devote, ot li rois un fil, dont tous li roiaulmes fu resjois. Mais il morut jones, et assés tos apriés morut la dame a Issodon en Berri ... Apriés, chils rois Carles fu remariés *tiercement* a la fille de son oncle de remariage, la fille de monsigneur Lois de France, conte d'Evrues. (FROISS., Chron. D., p.1400, 173). Et *tiercement* s'embat en la bataille (Cligès C.T., 1455, 109). [R. M.]

TIERCEMENT, **subst. masc.** (tiercement[2])
[GDC : *tiercement* ; FEW XIII-1, 269b : *tertius* ; TLF XVI, 227b : *tiercer* (*tiercement*)]
A. - "Augmentation, enchérissement d'un tiers (en partic. au moment de la révision des fermes, quatre mois après l'adjudication initiale, quand celle-ci est jugée insuffisante)" : ...les dis Fermiers paieront le *tiercement* ou doublement (Ordonn. rois Fr. S., t.6, 1374, 3). Et seront toutes les encheres precedentes, lesdits *tiercement* et doublement de nulle valeur (Ordonn. rois Fr. S., t.8, 1382, 749). ...par le papier du bail, il appert que ledit Cousin tierçoyt ladite somme sur 20 l., qu'il semble qu'il en devroit rendre icy 30 l. p., qui est le prix à quoi elle monte par le *tiercement*, toutefoyes soit adverti que, par le papier, il dit qu'il en doit demourer quitte nonobstant le *tiercement* de 20 l. p., pourveu que si aucun y mettoit enchere (Comptes Paris V.L.D., t.1, 1424-1425, 23). Nous vous avons escript (...) que le plus diligemment que pourrez nous soient envoyez la valeur des *tiercemens* et doublemens de Languedoil, de deçà et de delà Seine, avec toutes les charges qu'avons mises dessus (Lettres Louis XI, V., t.2, 1461-1465, 127).
B. - "Partage par tiers"
Rem. JEAN BOUTILLIER, *Somme rural*, 1393-1396 (éd. 1486), ds GDC X, 764c (*tiercement de fief*). [R. M.]

TIERCENAIRE, **subst. masc.** (tiercenaire)
[*FEW XIII-1, 266b : *tertius*]
ANTIQ. ART MILIT. "Soldat de sixième et dernière ligne" : La .vi.e ordre de l'ost aprés toutes les autres estoit tenue de gens fors bien garniz d'escuz et de toutes manieres d'armes et telz gens estoient jadis appellez *tiercenaires*, c'est a dire tierceniers ["tiercenaires, c'est a dire tierceniers" trad. lat. *triarius*] (VEGECE, 1380, III.14). [F. D.]

TIERCENEL, **subst. masc.** (tiercenel)
[FEW XIII-1, 268b : *tertius*]
DRAP. "Drap tissu de trois espèces de fil" : ...IJ pièces de *tiercenel* azuré, pour faire un surcot ront que le Roy a donné a madame la Royne. (Comptes argent. rois Fr. D.-A., II, 1342, 24). ...LJ pièces de fins *tiercenez* d'Outremer, pour fourrer les robes de madame la Royne (...) et nos dames (...) qui sont de sa compaignie (Comptes argent. rois Fr. D.-A., II, 1342, 26). ...deux cannes de *tercenel*, de quoy avons fait faire six bannières à noz clerons (Comptes roi René A., t.2, 1472, 23).
Rem. GAY II, 398a. *Cf.* aussi GD VII, 697c, *tersenet*, doc.de 1419. [E. P.]

TIERCENELLE, **subst. fém.** (tiercenelle)
[GD : *tercenelle* ; FEW XIII-1, 268b : *tertius*]
"Étoffe tissée de trois fils" (synon. *tiercenet*)
REM. Doc. 1408-1409 (Hainaut) ds GD VII, 684c.
V. aussi *tiercenel* v. Lexiques [R. M.]

TIERCENET, **subst. masc.** (tiercenet)
[GD : *tersenet* ; FEW XIII-1, 268b : *tertius*]
"Étoffe tissée de trois fils" (synon. *tiercelaine*, *tiercenelle*)
REM. Doc. 1449 (*tersenet*) ds DU CANGE VIII, 77c, *tersonum*[1] (GD VII, 697c).
V. aussi *tiercenel* v. Lexiques [R. M.]

TIERCENIER, **subst. masc.** (tiercenier)
[*FEW XIII-1, 266b : *tertius*]
ANTIQ. ART MILIT.
A. - "Soldat de troisième ligne" (synon. *triaire*A) : Ainsi estoient armez li batailleur du premier ost ou de la premiere bataille, lesquelz l'en appelloit princes. En la seconde estoient ceulz qui avoient les lances. En la tierce estoient li *tierçonnier* [trad. lat. *triarius*] (VEGECE, 1380, I.20).
B. - "Soldat de dernière ligne" (synon. *tiercenaire*) : Aprés tous les ostz ou toutes les batailles de l'ost li *tiercenier* [trad. lat. *triarius*] armez d'escuz et d'armeures pour corps, de heaumes, de trumelieres, de glaives, de demies espees, de plommees et de doubles dars doivent avoir leur lieu (VEGECE, 1380, II.16). La .vi.e ordre de l'ost

aprés toutes les autres estoit tenue de gens fors bien garniz d'escuz et de toutes manieres d'armes et telz gens estoient jadis appellez tiercenaires, c'est a dire *tierceniers* ["tiercenaires, c'est a dire tierceniers" trad. lat. *triarius*] (VEGECE, 1380, III.14). [F. D.]

TIERCER, **verbe** (tiercer)
[T-L : *tiercier* ; GD : *tiercier*[1] ; FEW XIII-1, 269a : *tertius*]
A. - [En lien avec *tiers* "tiers"]
1. "Augmenter d'un tiers" : ...afin qu'il ne *tiersast* ou doublast les dictes fermes [éd. : "afin qu'il ne mît point le tiers ou le double de la somme pour laquelle le fermier propose de prendre le bail"] (Ordonn. rois Fr. S., t.6, 1374, 5). Toutes manieres de gens seront receuz à *tiercer* les fermes sur le premier pris, dedans le tiers du temps à quoy elles seront baillées (...). Lesdiz fermiers sur qui l'on aura *tiercé* ou doublé... (Ordonn. rois Fr. V.B., t.13, 1435, 212). ...qui nosdictes fermes *tierceront* ou doubleront (Ordonn. rois Fr. B., t.14, 1458, 471).
Rem. Doc.1360 et 1493 ds GD VII, 711b.
- Empl. pronom. à sens passif : ...et sur une piece de terre six deniers de cens portans ventes et vestures qui se *tierçoient* (Comté Champ. Brie L., t.3, 1337, 439).
2. "Soumettre au droit de *tierce*"
Rem. Ex. d'a.fr. et JEAN BOUTILLIER, *Somme rural*, 1393-1396 (éd. 1486), ds GD VII, 711c.
B. - [En lien avec *tiers* "troisième"]
1. Empl. trans.
a) "Multiplier (une somme) par trois" : Jtem, l'imposition dou sel vendu en la ville ou au port pour demourer en ladicte ville, soit vendu en gros ou au destail, et aussi dou sel vendu, comme dit est, pour porter hors, au desuz d'une mine, fut afermé à Pierre Vallier pour .lx. réaux, jtem fut *tiercée* par Bordon .vj.^{xx}.vij. réaux et demj [aux 60 réaux s'en ajoutent 120 (6x20), ce qui fait trois fois la somme initiale (soit 180)]. Somme toute des dictes fermes .ij.^{m}.ix.^{xx}.ix. réaux pour tout l'an, c'est pour chascun mois .ix.^{xx}.vij. réaux et demj [9x20, 180 réaux] à monseigneur et à la ville. (Mét. Blois B., t.2, 1360, 322).
b) "Reproduire (un document) en un troisième exemplaire" : Pour parchemin, papiers, escriptures pour ces presens comptez faire et doubler, et pour escrire le compte des forès, pour rendre en la chambre des comptes, ycelli doubler et *tiercer*... (Comté Champ. Brie L., t.3, 1347-1378, 452).
c) *Tiercer une vigne.* "Donner un troisième labour à une vigne" : Plus a payé ledict Pinelle la somme de (...) pour labourer et fessourer ladicte vigne au mois d'avril derrenier passé (...). Plus a payé ledict Pinelle à Claude Chappelle, Pierre de Monchenin et autres laboureurs la somme de (...) pour avoir *tiercé* ladicte vigne au mois d'aoust derrenier passé (Chartes Bourbonn. M.F., 1498, 409).
2. Empl. pronom. "Se diviser en trois" : Il avint une matinée, Un po plus près de la levée Dou soleil que dou point dou jour, Que je fu la a grant sejour, Aussi comme jusques vers tierce Que li jours enterins se *tierce*, Qui en vuet faire .III. parties. (MACH., D. Aler., a.1349, 256). [R. M.]

TIERCERESSE, **subst. fém.** (tierceresse)
[T-L (renvoi) : tierceresse ; GD : *tierceresse* ; FEW XIII-1, 269a : *tertius*]
Région. (Lorraine) "Tierce partie d'un droit"
REM. Ex. d'a. fr. et doc. 1338 (*tierceraisse*, *tercerasse*) et 1388 (*tiercerasse*) ds GD VII, 710c. [R. M.]

TIERCERET, **subst. masc.** (tierceret)
[GD : *tierceret* ; FEW XIII-1, 269a : *tertius*]
"Poisson de trois ans environ (?)" : A l'entrée en laquelle ferme a esté fait prest audit fermier de chincq cens et demi et sept *thiercherés* de 14 paux. Item trois cens et demi d'anthenaux [poisson d'un an environ ?] de 12 paux (...). Et en tel estat sera tenus ledit fermier de les rendre en fin de censse. (Comptes seigneurie Lucheux D.W., 1473-1474, 126).
REM. Désigne tout autre chose ds l'ex. (COTGR.) enregistré par GD ("nervure d'une voûte ogivale qui part de l'angle et se joint à la lierre"). [R. M.]

TIERCERIE, **subst. fém.** (tiercerie)
[GD : *tiercerie* ; FEW XIII-1, 269a : *tertius*]
"Terrage au tiers"
REM. Doc. 1483-1484 (Loiret, *pour l'aider a payer la tiercerie de Mur*) ds GD VII, 710c. [R. M.]

TIERCEROL, **subst. masc.** (tiercerol)
[*FEW XIII-1, 269a : *tertius*]
"Voile (de diverses proportions)" : ...1 *tierchereul*. (Clos galées Rouen M.-C., t.2, 1359, 148). Item le *tiercerol* de la dite galee, contenant .XXXIIII. fers de coton (Doc. 1382-1384. In : A. Delboulle, Romania 35, 1906, 410). [= *Clos galées*, éd. Bréard, 71] Item le *tiercerol* de la dite galee, bon et suffisant, contenant .XXII. fers de coton et .I. de canevas (Doc. 1382-1384. In : A. Delboulle, Romania 35, 1906, 410). [= *Clos galées*, éd. Bréard, 71]
Rem. FENNIS, *Gal.*, III, 1743. [R. M.]

TIERCERON, **subst. masc.** (tierceron)
[T-L (renvoi) : tierceron ; GD : *tierceron* ; GDC : *tierceron* ; FEW XIII-1, 269a : *tertius* ; TLF XVI, 228a : *tierceron*]
I. - "Tiers d'une quantité, d'une mesure ; terre qui a cette mesure" : ...sur deux *tiercerons* de terre gisans en le ville d'Auchi, tenuz de madame l'abesse de Flines, et gisent en deux pièces tenant au camp de le Riessonnerie, d'une part, et au quemin qui va du molin au Més, et l'autre *tierceron* tient à la tierre Jehan Godins de Bouvegnies, d'une part, et à le tierre Pierrart Le Clerc, d'autre. (Cartul. Flines H., t.2, 1393, 710).
Rem. Ex. d'a. fr. et doc. 1336, c.1350, 1367, 1393, 1398, 1410, 1412, 1429, 1450, 1466 (*tierceron*, *tiercheron*, *tercheron*) ds GD VII, 710c-711a.
II. - "Nervure d'une voûte ogivale qui part de l'angle et se joint à la lierre"
Rem. Doc. 1493 ds GAY II, 398a : [le tabernacle de l'autel] faict à huict pans et trois estages, tout remply de pilliers à feuilles, et arcs boutants entre lesdits piliers, garni d'embasements, moulleures, tailles, feuillages et couronnement tout à l'entour d'iceluy tabernacle, lequel est garny par dedans d'une voûte qui est faicte à croisées d'ogives, remplies de *tiercerons*, avec une clef pendant par le milieu (Doc. 1493. In : Quincarlet et C. Chevalier, "Le couvent de saint François de Paule au Plessis-lès-Tours, 1490-1498" dans Mémoires de la Société archéologique de Touraine, Tours, t. 23, 1873, 129). [R. M.]

TIERCEUR, **subst. masc.** (tierceur)
[FEW XIII-1, 267b, 269b : *tertius* ; TLF XVI, 228a : *tiercer* (*tierceur*)]
"Celui qui est chargé de prélever le terrage appelé *tierce*" : Une grande partie du territoire de Chastillon est tiercables à Monseigneur de Lengres : c'est assavoir qui laboure en aucune de ses

terres tiercables de quelque labour que ce soit, par espécial de blef, il doit au dit seigneur de onze gerbes une ; et qui y cultive garde la journée doit VII sols au seigneur de tierce ; et cellui qui a cultivé la terre à blef, peult charger le blef à mener en quelconque partie de la ville s'il lui plaist, ou es granges assises ou dit finaige ; mais il ne la peult bouter en la grange sanz le *tierceur* ou qu'il ait fait deue diligence d'icellui quérir ou lui appeller souffisemment, présens bonnes gens (Chartes communes Bourg. G., t.1, 1371, 370). [R. M.]

TIERCIABLE, **adj.** (tierciable)
[T-L (renvoi) : tierciable ; GD : *tierciable* ; FEW XIII-1, 269b : *tertius*]

"Terre sur laquelle le seigneur lève le tiers du produit, terre soumise au terrage appelé *tierce*" : Item qu'il puissient planter vigne et edifier en toute la fin de Grancey es terres *tiersaubles*, en paiant le disme des vins en la menière qu'il est acoustumey de paier disme (Chartes communes Bourg. G., t.2, 1340, 482). Les tierces de Chastillon. Une grande partie du territoire de Chastillon est *tiercables* à Monseigneur de Lengres : c'est assavoir qui laboure en aucune de ses terres *tiercables* de quelque labour que ce soit, par espécial de blef, il doit au dit seigneur de onze gerbes une ; et qui y cultive garde la journée doit VII sols au seigneur de tierce ; et cellui qui a cultivé la terre à blef, peult charger le blef à mener en quelconque partie de la ville s'il lui plaist, ou es granges assises ou dit finaige ; mais il ne la peult bouter en la grange sanz le tierceur ou qu'il ait fait deue diligence d'icellui quérir ou lui appeller souffisemment, présens bonnes gens (Chartes communes Bourg. G., t.1, 1371, 370). Uns des hommes messire Hugues de Bourgoingne a edifié es terres *tierceables* de monseigneur (Cout. bourg. glosé P.M., c.1380-1400, 240). Item. Qu'il puissent planter vignes et edifier en toute la fin de Grancey ès terres *tiersaubles*, en paiant la dismes des vins en la maniere qu'il est accoustumé de payer disme (Ordonn. rois Fr. S., t.9, 1406, 161). [R. M.]

TIERCIER, **adj.** (tiercier)
[GD : *tiercier*[2] ; FEW XIII-1, 269a : *tertius*]

"Équivalent au tiers"

REM. Doc. 1396 (Tournai) ds GD VII, 711c. [R. M.]

TIERCIERE, **subst. fém.** (tiercière)
[T-L (renvoi) : tierciere ; GD : *tierciere* ; FEW XIII-1, 269a : *tertius*]

I. - [Mesure de capacité pour le vin (8e partie de la pinte)]

Rem. Doc. 1381 (*terceres d'estain*) ds GD VII, 711c.

II. - "Terre soumise au terrage appelé *tierce*"

Rem. Doc. 1312 (*tierciere*) ds DU CANGE VIII, 80b, *tertiarium* (GD VII, 711c). [R. M.]

TIERÇON, **subst. masc.** (tierçon)
[T-L (renvoi) : tierçon ; GD : *tierçon* ; FEW XIII-1, 267b, 268b : *tertius* ; TLF XVI, 228a : *tierçon*]

"Tiers (d'un revenu, d'un droit...)"

REM. Doc. 1397 (Orne), 1405 (Tournai), 1414-1415 (Orne), 1444 (Douai) ds GD VII, 712b (*tierçon*, *tierchon*). [R. M.]

TIERÇONNERIE, **subst. fém.** (tierçonnerie)
[T-L (renvoi) : tierçonerie ; GD : *tierçonerie* ; FEW XIII-1, 267b : *tertius*]

"Redevance qui consiste à prélever trois gerbes sur dix, trois parts sur dix..."

REM. Doc. 1337 (*tiersonnerie*) et 1384 (*tierchonnerie*) ds GD VII, 712b. [R. M.]

TIERÇONNIER, **adj. et subst. masc.** (tierçonnier)
[T-L (renvoi) : tierçonier ; GD : *tierçonier* ; FEW XIII-1, 267b : *tertius*]

I. - Adj. [D'une redevance] "Que l'on paye tous les trois ans"

Rem. Doc.1325 et 1407 ds GD VII, 712b-c.

- Empl. subst. [P. ell. de *redevance* ?] "Redevance qui consiste à prendre trois gerbes sur dix" : Et pour ce, sont tenus porter les avrillages à Maulevrier, querir les garbes des *tierchonnierez* ; et aussi doivent corvée de charuée et de herche devant Noël, et aprés se ilz ont bestes. (HECTOR DE CHARTRES, Cout. R., 1398-1408, 149).

Rem. D. Behrens, *Z. fr. Spr. Lit.* 32/1, 1908, 306.

II. - Subst. masc. "Tiers du septier (mesure pour les grains)"

Rem. Doc.1391 ds GD VII, 712c. [R. M.]

TIERÇOIEMENT, **subst. masc.** (tierçoyement)
[GD : *tierçoiement* ; FEW XIII-1, 269b : *tertius*]

"Enchérissement du tiers sur une somme due" : ...et ou cas que aucunes des dictes villes fermées auroient autrefois composé [admis le montant fixé] de leurs fouages pour les années passées, si les tenés selon lesdictes composicions avec le *tiercoiement* (Mand. Ch. V, D., 1371, 428). ...le *tiercéement* des fouages de la dicte ville (Mand. Ch. V, D., 1376, 698). ...nous avons voulu et ordonné que le *terçoiement* des fouaiges aiens cours es bonnes villes fermées de nostre royaume soit mis au neant, affin que les habitans d'icelles villes puissent supporter plus aisieement noz autres aides aiens cours en ycelles pour le fait de noz guerres (Mand. Ch. V, D., 1380, 937). ...nous avons ordené que, après les *tercoyemens* et doublemens des fermes, ou au moins en la fin de l'an, les esleuz sur ledit fait baillent la valeur d'iceulx en nostre Chambre des comptes à Angiers. (Roi René vie L., 1400, 210). ...lettres aux receveurs des aides d'Anjou, qu'ilz ne paient audit trésorier les *tiersoyemens* et doublements de cette année (Comptes roi René A., t.3, 1479, 161).

Rem. Doc.1360, 1370 et 1444 [à corriger : 1454-1455] ds GD VII, 712a.

- [Le tiers en cause peut être celui de la somme finale, soit un enchérissement de moitié de la somme initiale] : ...pour un *terçoiement* qu'il mist environ le dit mois de septembre sur le quatriesme et treziesme de nostre ville de Beaumont le Rogier, lequel estoit demoré à premier preneur par le pris de six vins livres tournois, et il le mist à neuf vins livres tournois (Mand. Ch. V, D., 1380, 932). [R. M.]

TIERÇOIER, **verbe** (tierçoyer)
[T-L : *tierçoier* ; GD : *tierçoier* ; FEW XIII-1, 269b : *tertius*]

A. - "Enchérir d'un tiers" : ...contenant xxiiii solz de menuz cens qui se puent *tiercoier* (PHIL. VI VALOIS, Doc. paris. V., t.1, 1332, 175). ...pour et parmi le pris de dix-et-huit sextiers de grain tiercoye [l. *tiercoyé*] (Chartes Ste-Chapelle Vincennes B., t.1, 1390, 455). ...il a *tierçoyé* sur aucuns habitans de Melle ou dit pays de Poictou les fermes du IIIIe du vin vendu à detail et de l'imposicion du vin vendu en gros en la ville et ès forbours du dit lieu de Melle (Doc. Poitou G., t.7, 1418, 332). ...par le papier du bail, il appert que ledit Cousin *tierçoyt* ladite somme sur 20 l., qu'il semble qu'il en devroit rendre icy 30 l. p. (Comptes Paris V.L.D., t.1, 1424-1425, 23).

Rem. Doc.1318, 1360, 1370, 1419 ds GD VII, 712a.

B. - "Tripler" : Mais qui assiet sur finance et remonte, Qui scet doubler et *tierçoier* souvent, C'est le meilleur (DESCH., Oeuvres Q., t.2, c.1370-1407, 161).

C. - MUS. "Chanter en tierce" : ...car quant le couraige et l'esperit des creatures ententives aux autres ars dessus declairez sont lassez et ennuyez de leurs labours, musique, par la douçour de sa science et la melodie de sa voix, leur chante par ses .VI. notes *tierçoyées*, quintes et doublées, ses chans delectables et plaisans, lesquelz elle fait aucunefoiz en orgues et chalumeaux par souflement de bouche et touchement de doiz (DESCH., Art dictier R., 1392, 269). ...et est appellée artificiele de son art, car par ses .VI. notes, qui sont appellées us, ré, my, fa, sol, la, l'en puet aprandre a chanter, acorder, doubler, quintoier, *tierçoier*, tenir, deschanter, par figure de notes, par clefs et par lignes, le plus rude homme du monde (DESCH., Art dictier R., 1392, 270). [R. M.]

TIERÇUEL, **subst. masc.** (tierçuel[1])
[T-L : *terçuel*[2] ; GD : *terçoeul*[2] ; FEW XIII-1, 265b : **tertiolus*]

"Son (céréale)" : Aceratus - ab acus, aceris : *tercheul* dicitur. Aceratus .ta .tum - .i. sordidus, instar aceris .i. ort, sicomme *tercheul*, gru, son, bren (LE VER, Dict. M.E., c.1420-1440, 6). Et gardez bien que le cheval ne menge point d'erbe ne fain, car l'erbe eschaufe moult. Mais on luy doit donner à mengier chose qui soit moiste, affin qui se puisse aucunement soutenir, c'est a dire, paille de froment avecques ung petit d'avene et ung petit de *terceul* ; c'est bran qui soit arosé d'un peu d'eaue fresche. (GUILL. VILLIERS, Hipp. P.-D., a.1456, 125).

- [Dans un contexte métaph.] : Car les jennes offrent a Dieu la fleur tres necte pour la beaulté de leur innocence, mais les anchiens offrent le *tercheul*, c'est a dire la fin de leur vie. (DAUDIN, De la erudition H., c.1360-1380, 172).

REM. Doc. c.1340 (Tournai, *tierchuel*) ds FEW. Doc. 1342 (*tierchuel*) ds GAY II, 398a. Ex. d'a. fr. et doc. 1397 (*torçoeul*), 1399 (*tierchuel*), 1429 (*tierchuel*), 1432 (*terchoel*), 1433 (*terçoel*) ds GD VII, 685a-b. *Vox rom.* 23, 1964, 78. [R. M.]

TIERÇUEL, **subst. masc.** (tierçuel[2])
[GD : *tierçuel* ; FEW XIII-1, 269a : *tertius*]

[Mesure de capacité pour le vin (synon. de *tiersiere*, 8e partie de la pinte ?)]

REM. Doc. 1459 (Reims, *un tersuel de vin*) ds GD VII, 712c. [R. M.]

TIERETHOUT, **subst. masc.** (tierethout)
[Ø]

"Frette"

REM. Doc. 1419 (*ung tierethout de fer mis en euvre a la petite reuwe*). In : Y. Coutant, *Terminol. du moulin médiév. dans le comté de Flandre*, 1994, 908 : «prob. trad. litt. mais erronée du néerl. *treckeel*, lu *treck-heel* "tire-tout"». [R. M.]

TIERRE, **subst.** (tierre)
[GD : *tierre*[1] ; FEW XVII, 341b : *tjóðr*]

"Corde fixée à un pieu servant à attacher une bête dans les pâturages"

REM. Doc. 1450 (*la thierre de son cheval*) ds DU CANGE VIII, 109c, *tingula* (GD VII, 713a). [R. M.]

TIERROYER, **verbe** (tierroyer)
[*FEW XIII-1, 269b : *tertius*]

ARITHM. "Diviser par trois" : Et qui adiouste les figures du numerateur ainsi comme lon fait en prenant la preuve de .9. es nombres entiers, ... s'il treuve .3. cest signe quil se peult *tierroyer* [l. *tierçoyer* ?] (NIC. CHUQUET, Triparty M., 1484, I, 607-608). [R. M.]

TIERS-ÉTAT, **subst. masc.** (tiers-état)
[*FEW XIII-1, 269a : *tertius* ; TLF XVI, 229a-b : *tiers*[2]]

"Tiers-État, p. opp. à la Noblesse et au Clergé" : Ces deus bestes peuent bien estre figure et essample au *tiers estat* ; ce sont les gens de labour qui labourent cen de quoi les autres se vivent, lequi[ex] estoient au bon tans gens loyaulz et sanz malices (HENRI FERR., Modus et Ratio, Livre deduis T., c.1354-1377, 144). Aprés nous fault mettre en division Ceulx de son sang pour leur destrucion, Car eulx destruiz nous n'avons plus que faire Qu'au *tiers estat*. (NESSON, Lay guerre P.D., c.1424-1429, 54).

- *Tiers* (*et*) *commun estat.* "Le Tiers-État" : ...nous (...) vous mandons que (...) vous assemblez (...) les gens d'eglise, nobles, gens des bonnes villes et autres du *tiers* commun *estat* de vostre seneschaussée (Lettres Louis XI, V.M., t.10, 1482, 29). A noz trés chers et bien amez les gens d'eglise, nobles, gens de bonnes villes et aultres du *tiers* et commun *estat* de nostre bailliage de Senlis. (Lettres Louis XI, V.M., t.10, 1482, 37).

REM. HENRI FERR., *Modus et Ratio, Livre deduis* T., c.1354-1377, 144 (TLF). Premier emploi officiel (*Tertius Status*) lors des États généraux de 1484, *cf.* F. Lot, R. Fawtier, *Hist. des instit. fr. au Moy. Âge*, t.2, 1958, 574. J. Batany, *Approches lang. soc. médiév.*, 1992, 229. [R. M.]

TIERS-POINT, **subst. masc.** (tiers-point)
[GDC : *tierspoint* ; *FEW XIII-1, 269a : *tertius* ; TLF XVI, 230a : *tiers-point*]

"Courbure d'une voûte ogivale" : LE CHARPENTIER. Pour faire ung chief d'euvre hounourable Du mestier de charpenterie, Sans le dire par vanterie, Je ne craindroye homme vivant, Soit pour faire ung portau devant, Ung paveillon ou ung retrait Fait de bïays ou de plain trait, En droicte ligne ou en *tiers point*, ou autrement... (Myst. Résurr. Angers S., 1456, 253). [R. M.]

TIERS, **adj. et subst. masc.** (tiers)
[T-L : *tierz* ; GDC : *tiers* ; FEW XIII-1, 266b, 268a : *tertius* ; TLF XVI, 228a, 229a : *tiers*[1]/*tiers*[2]]

I. - Adj.

A. - "Troisième"

1. [Au masc.] : ...c'est sainlier en *tiers* an ["un sanglier (devenu courable) de trois ans"] (HENRI FERR., Modus et Ratio, Livre deduis T., c.1354-1377, 73). L'espousee avoit devant soi Sept dames (...). Sus un degré estoit cascune en son regard (...). Et ou second degré bien priés Humilité aloit apriés ; Francise estoit ou *tierch* degré (FROISS., Dits Débats F., 1363-1393, 100). Tout ce fu dit ou *tiers* chappitre. (ORESME, C.M., c.1377, 68). Le premier article parle de (...). Le second article (...). Le *tier* article (...). Le quart article (...). Le .Ve. article... (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 3). ...[les religieux, abbé et couvent de Jumieges ont droit de prendre et avoir en la forest d'Andeli] le *tiers* fourc et la branche sans deshonorer l'arbre (HECTOR DE CHARTRES, Cout. R., 1398-1408, 36). ...ilz paient pour chacun porc deux deniers au premier pasnage, au second ung denier et au *tiers* maille, lequel *tiers* pasnage est aux deux sergans. (HECTOR DE CHARTRES, Cout.

R., 1398-1408, 337). ...maistre H. de Marle, nagueres *tiers* president, et de present premier president (BAYE, I, 1400-1410, 66). Le *tiers* enseignement de Prudence a la princepce est que se elle a enfans de se prendre garde diligemment de eulx et de leur gouvernement (CHR. PIZ., Trois vertus W.H., c.1405, 59). ...nous avons nagueres octroyé à nostre cher et amé cousin le seigneur d'Avaugour noz lettres pactentes à vous adreçans pour estre receu en certain procés en *tiers* pié qu'il a en icelle (Lettres Ch. VIII, P., t.2, 1489, 375).

- En partic. [Dans la succession des jours] : En l'an dessus dit, le mercredi *tiers* jour de janvier, par devant mons. le prevost, presens honorables hommes et saiges maistres Jehan de Saux et Guillaume Porel, conseilliers du roy nostre sire en parlement (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 285). ...le *thier* jour arriva à... (JEAN D'OUTREM., Myr. histors G., a.1400, 184). Jeudi, *tiers* jour de juing. (FAUQ., I, 1417-1420, 22). Croire que au *tiers* jour il resuscita par sa propre puissance de mort a vie. (LA SALE, J.S., 1456, 38). ...dedans le *tiers* jour après, icelluy compaignon ala de vie à trespassement. Et a ledit suppliant depuis satisfait à partie. (Doc. Poitou G., t.11, 1466, 47). Jhesus disoit en son vivant Qu'aprés sa mort suscitaroit Le *tiers* jour, et tout temps vivroit. (Pass. Auv., 1477, 272). Es bas enffers se transporta Ou il fit la redempcion Et au *tiers* jour ressuscita. (LA VIGNE, S.M., 1496, 299).

- [Précédé d'un pron. pers.] "Avec deux autres" : Nous venons vostre bien venue Querre, n'en soiez mal paiez, Et qu'a ces deux ci la paiez Et a moy *tiers*. (Mir. ste Bauth., c.1376, 129).

- [Pour la désignation des souverains] : Ladicte royne Jehanne seconde, fille des dessusdiz roy Charles *tiers* et royne Marguerite (LA SALE, Salade, c.1442-1444, 193).

- *Tiers age.* V. *age*

- *Tiers ciel.* "Troisième ciel" : ...quant il fut ravis jusques au *tiers* ciel et vit les secrez de paradis (GERS., P. Paul, a.1394, 513). Je scay homme ravy jusques au *tiers* ciel (Somme abr., c.1477-1481, 135). [P. plais., comme un lieu concret] CROQUEPIE. (...) Je suis a foloyer transsi ... Jusques au *tiers* ciel. SOTIE. Quoy ? si hault ? CROQUEPIE. S'il y avoit ung eschauffaut, Je feroye rage, par mon serment. (Vig. Trib., c.1480, 224). [H. Lewicka, *Les Comp.*, 1968, 716 ("sorte de galerie (?)")]

- *Tiers degré.* "Troisième degré de parenté" : ...et qui ne suis que sa parente en *tierc* degré (CHASTELL., Temple Boc. B., 1463-1464, 99).

. *Tiers hoir.* "Héritier au troisième degré, à la troisième génération" : *Tiers* hoir ne jouist de chose mal acquise. (DESCH., Oeuvres Q., t.2, c.1370-1407, 129).

- *Tiers estat* : ...nous (...) vous mandons que (...) vous assemblez (...) les gens d'eglise, nobles, gens des bonnes villes et autres du *tiers* commun estat de vostre seneschaussée (Lettres Louis XI, V.M., t.10, 1482, 29). A noz trés chers et bien amez les gens d'eglise, nobles, gens de bonnes villes et aultres du *tiers* et commun estat de nostre bailliage de Senlis. (Lettres Louis XI, V.M., t.10, 1482, 37).

. *Gens du tiers* : Je ne sçay se leur chief fu roys, Mais grans et fors, aspres et fiers Furent plus qu'aultre gent du *tiers*, Et merveille y ot grant commune. (CHR. PIZ., M.F., II, 1400-1403, 178).

- *Tiers ordre*

Rem. *Dict. encyclop. du Moy. Âge*, t.2, 1997, 1516-1517, "association religieuse de laïques" (s'ajoutant à un premier ordre, masculin, et un second ordre, féminin).

- *À tiers poil.* "?" : ...ung drap d'or large et plantureux, riche et beau aussi, non pas broché, ainçois estoit de veloux sur veloux plus velu qu'a *tiers* poil, de tresfin cramoisi (RENÉ D'ANJOU, Cuer am. espris W., 1457, 145).

2. [Au fém.] *Tierce* : ...neuces charnelles Segondes et *tierces* (Tomb. Chartr. Trois contes S., c.1337-1339, 90). ...ly *tierche* maniere des rubis carbocles sy est nommés balayze (MANDEVILLE, Lap. M., c.1350-1390, 173). Il avoit en sa nef trois questes l'une ... un bout et l'autre ... l'autre et la *tierce* au milieu (JEAN LE LONG, Voy. Odoric C., 1351, 266). La parole qui de lui [saint esperit] yst, C'est la vertu qui est es deux Et fait une unité en eulx Et s'a non de *tierce* personne (Mir. st Sev., 1362, 227). Le quart jour est indicatif du VII^{e}, mes le VIII^{e} jour est commencement de la II^{e} semaine, et le jour XI^{e} est indicatif du XIIII^{e} ; le XVII^{e} est indicatif du XX^{e} et le IIII^{e} jour de la *tierce* sepmaine, et le XX^{e} est la fin ; le XVII^{e} jour est quart au regart de le XI^{e}. (SAINT-GILLE, A.Y., 1362-1365, 60). Ce sont la *tierce* et la quarte condicions qui sont communes as autres vertus. (ORESME, E.A.C., c.1370, 243). Item, soit une *tierce* roe fichiee en la seconde et ait son centre en la circonference de la seconde (ORESME, C.M., c.1377, 200). Apres il met une *tierce* response. (ORESME, C.M., c.1377, 512). Ci commence la *tierce* partie du Livre de la mutacion (CHR. PIZ., M.F., II, 1400-1403, 3). Explicit la *tierce* partie du Livre de la mutacion de Fortune. (CHR. PIZ., M.F., II, 1400-1403, 95). La *tierce* vertu est sobrieté ou sobrece (CHR. PIZ., Trois vertus W.H., c.1405, 167). ...la place de Montbeliart (...) seroit à la fin du mois de juillet derrenierement passé mise en la main et garde de monsr le conte de St Pol, comme main *tierce*, pour icelle place tenir et garder pour le Roy nostredit seigneur (Ecorch. Ch. VII, T., 1445, 212). La *tierce* cause est que nul ne puet estre pugny autrement que par voye de gaige (LA SALE, J.S., 1456, 32). La *tierce* nouvelle, de la tromperie que fist ung chevalier (C.N.N., c.1456-1467, 1). ...on dit de coustume : A la *tierce* foiz va la luycte. (C.N.N., c.1456-1467, 102). ...la premiere et la principale fut aux dens de dessus, lesquelles il avoit autrefois perdues par une cheute ; la seconde fut d'une cicatrice à cause de la plaie qu'il eut à la rencontre de Montlehery en la gorge, en la partie dextre ; la *tierce*, à ses grans ongles qu'il portoit plus que nul autre homme de sa court ne autre personne (ROYE, Chron. scand., II, 1460-1483, 41). A ceste responce elle non assouffie encore, mes tendant au plus fort, de meshuy lui demanda la *tierce* fois : ... (CHASTELL., Chron. IV, D., c.1461-1472, 312). De ce nom "Spiritus Sanctus" il est a scavoir comment se puet entendre une maniere d'exposer ung nom propre, et en tele maniere seulement apartient a la *tierce* persone de la trinité (Somme abr., c.1477-1481, 121).

Rem. Forme wallonne *tirche* (*à la tirche nuitie*) : Scheler, *Gloss. Geste Liège*, 295.

- *La tierce partie.* "Le tiers" : ...et que à tous ceulx qui justement et sans fraude leur denonceront les turbateurs d'icelle paix baillent et distribuent, ou facent bailler et delivrer la *tierce* partie des amendes et proufiz en quoy yceulz turbateurs seront par eulz condempnez. (BAYE, II, 1411-1417, 153). ...les maire et eschevins de nostre ville d'Angiers, soubz umbre du don que leur avons fait d'aucuns membres de ladicte prevosté, qui se montent environ les deux *tierces* parties du revenu d'icelle, veullent applicquer à eulx plusieurs choses de ladicte prevosté qui ne sont conprinses en leurdit don (Lettres Louis XI, V., t.9, 1481-1482, 66).

- [P. ell.] "Tiers" : ...pour toutes les *tierces* et gaingnes de guerre que il eut ne receut onques durant le temps qu'il a esté capitaine desdiz lieux (Chron. Mt-St-Mich. L., t.1, Pièces div., 1418-1432, 176).

Rem. Doc.1361, 1453, 1488 et 1498 ds GD VII, 709c.

- *Fievre tierce.* V. *fievre*

B. - En partic. *Tiers/tierce*

1. ARITHM.

a) "De troisième rang, chiffre des centaines" : Item plus est de savoir que une chascune de ces dix figures estant prime, c'est assavoir estant ou premier ordre, vault une fois sa valeur (...) et si elle est *tierce* elle represente cent foiz sa valeur (NIC. CHUQUET, Triparty M., 1484, I, 593).

b) *Racine tierce.* "Racine cubique" : Racine *tierce* est celle qui mises en troys lyeux et puys multipliee la premiere par la seconde et ce qui en vient par la tierce la derreniere multiplicacion est le nombre dont elle est racine ... telles racines par les anciens sont appelles racines cubiques (NIC. CHUQUET, Triparty M., 1484, I, 655).

2. ASTR. *Tiers regard.* "Écart angulaire de 120 degrés, jugé favorable" : Et ces eslongnemens [des planètes] ainsy notez sont appellez regart des astronomiens, lesquelz sont cinq principalement nommez, c'est assavoir le quart regard, le *tiers*, et le sextille ou sixiesme regart, et la conjonccion et l'opposicion aussy. (EVR. CONTY, Harm. sphères H.P.-H., c.1400, 78). Le *tiers* regart aussy est ainsy appellé pour ce que les planettes qui ainsy se regardent sont l'une de l'autre eslongnies par la tierce partie de tout le cercle, qui comprent quatre signes ou six vins degrez (EVR. CONTY, Harm. sphères H.P.-H., c.1400, 79).

3. MÉD. "Qui vient au troisième rang, au troisième degré d'élaboration" : Et je dy quant a present que le schile et les humidités *tierses* se peuent bien putrifier (GORDON, Prat., c.1450-1500, I, 4). Les aultres opérations des médecines sont *tierces* qui ont ce faire en particules determineez : que par leurs manieres sont dictez specifiques ou fourmelez comme medicines laxatives et urinativez et qui clariffient la veue et aguissent l'oÿe et leurs semblables (PANIS, Guidon, 1478, tr.VII, doct.1, chap.4).

C. - P. ext. "Extérieur à une affaire" : Et lors ledit Vignault demanda audit Piquet s'il vouloit que les gerbes dont ilz avoient question ensemble fussent sequestrées et mises en main *tierce* (Doc. Poitou G., t.11, 1474, 450).

II. - Subst.

A. - Subst. masc. et fém. [P. ell. du subst. qualifié, pour désigner une personne ou une chose] *Le tiers / la tierce*

1. "La troisième (personne), le troisième (personnage)"

a) [Dans une situation quelconque] : PREMIER SERGENT. (...) Je le vueil batre sur le flanc Premiérement. DEUXIESME SERGENT. Et je sur cestui, tellement Qu'il y parra. LE JOLIER. Je seray[l. feray ; R. Glutz, *Mir. de Nostre Dame par personnages*, 1954, 141 signale que le ms. porte généralement *feray*] le *tiers*, qui ferra Au long du corps. (Mir. st Val., c.1367, 161). Puis qu'avec nous deux fait le *tiers*, Vous li direz nostre conseil, Archadès sire (Mir. st Alexis, 1382, 290). Et Ogier baisat sa lance, sy ferit Andelay (...) et l'abatit mort. Puys trait Courtaine, sy fendit Ysonart jusqu'en bauldreit, puys occit le *thier* et le quart. (JEAN D'OUTREM., Myr. histors G., a.1400, 233). ...quatre chevaliers lui vindrent au devant, dont l'un estoit Gadiffer le jenne, l'autre Nestor son frere, le *tiers* estoit le Tors de Pedracq et le quart estoit Thelamon. (Percef. IV, R., c.1450 [c.1340], 18). Saint Jehan ! si a fait le mien, dit la *tierce*, mais au fort je n'en feray ja procés [Discussion entre trois femmes] (C.N.N., c.1456-1467, 204). ...le deuxiesme venu, tantost que au *tiers* il eut baillé sa place, se sentit tresmalade (C.N.N., c.1456-1467, 349).

- [Le troisième homme, le confident] : Noel le *tiers* ot qui fut la Mitaines a ces nopces telles. (VILLON, Test. R.H., 1461-1462, 65). [Pierre Champion, *Villon, sa vie et son temps*, 1984, 107 (Noël Jolis)]

b) "Jeu de plein air"

- *Jouer au tiers* : Ainsi fu accordé, et vindrent a Romme et trouverent les unes devisans, les autres jouans au bric, les autres a qui fery, les autres a pincemerille, les autres jouans aux cartes et aux autres jeux d'esbatement avecques leurs voisines. Les autres, qui avoient souppé ensemble, disoient des chançons, des fables, des contes, des jeux partis. Les autres estoient en la rue avecques leurs voisines, jouans au *tiers* et au bric ; et ainsi semblablement de plusieurs jeux. (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 53). ...Ou a jouer au *tiers* s'accueillent, A l'erbette, a la calemaigne. (MARTIN LE FRANC, Champion dames I-II, P., 1440-1442, 74). [Une dame] ...jouant au *tiers* en ung beau grant prëau vert et par joyeuseté en courant par derriere mist au dit amant ung tantinet d'herbe entre la chemise et le doz (MART. D'AUV., Arrêts Am. R., c.1460-1466, 213). ...et sy ne jouerez (...) A la queuleuleu, aux billettes, Au *tiers*, au perier, aux buchettes, A gecter au sain et dos l'erbe, Au propos, pour dire sornettes (Amant cord. M., 1490, 75).

Rem. T-L X, 300, l.8. MART. D'AUV., *Arrêts Am.* R., note : "probablement, jeu semblable à celui que nous appelions *deux c'est assez trois c'est trop*. Les joueurs sont groupés deux par deux, l'un devant l'autre, en cercle. Deux joueurs se poursuivent en dehors du cercle ; le poursuivi échappe au poursuivant en se plaçant devant l'un des groupes de deux ; le troisième (*tiers*) extérieur de ce groupe doit aussitôt filer, poursuivi à son tour, jusqu'à ce qu'il se réfugie devant un des groupes ou qu'il soit pris, auquel cas il devient poursuivant." Vilho Puttonen, 272-273. L. Sainéan, *La langue de Rabelais*, 1, 1922, 283.

2. "Troisième chose (d'un lot, d'un ensemble, d'une série)" : ...et chascune latitude ou profundité selonc verité, fors que tant que celle qui premiere est nommee ou ymaginee est dicte longitude, et la seconde latitude, et la *tierce* profondité ou spissitude. (ORESME, C.M., c.1377, 48). Item, à Choisy, à l'enseigne de l'Espée, il print et embla trois saintures de fer, dont il en y a une dorée, desquelles il donna une à son hoste de Laon, et l'autre il donna aussi, et la *tierce* le prevost de Laon a devers lui. (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 30). Forte fut la batailhe dez deux costeiz, et le roy Charles assailhoit la cité, qui faisoit la *thierce* [var. la thierce bataille] (JEAN D'OUTREM., Myr. histors G., a.1400, 233). Le premier sens si est de (...). L'aultre si est de (...). Le *tiers* si est de... (Chev. papegau H., c.1400-1500, 50). Elle a esté trois mois entiers Hors d'icy et, au bout du *tiers*, Je l'ay toute ensaincte receue. (GRÉBAN, Pass. J., c.1450, 60). Cinelle de la seconde [pièce du manteau] fara Unes chaulses ; et puis Sirus Ara la *tierce* sans habus, Et la quarte Maliferas. (Pass. Auv., 1477, 201). Illec autour d'entre sept a huit mille A quatre villes, ou gist grant populaire, Appartenans au dit messire Virgille Et dont il est seigneur proprietaire. Premierement l'une est dicte Vigaire, L'autre est nommee comme dit est, Bressaigne, La *tierce* aprés se nomme l'Anguillaire Et la quatriesme par son droit nom, Termaigne. (LA VIGNE, V.N., p.1495, 229).

3. "La troisième (fois)" : ...il hurte pour la *tierce*, et l'appella par son nom, une foiz, deux foiz. (C.N.N., c.1456-1467, 28).

4. *En tiers / en tierce.* "Au troisième degré de parenté" : ...ains vous voit volentiers Trop plus que ses cousins en *tiers*. (FROISS., Espin. amour. F., c.1369, 145). ...li cusins le roy Henris d'Engleterre, qui moy est en *thierche* ["qui par rapport à moi est au troisième degré de parenté"] (JEAN D'OUTREM., Myr.

histors B.B., t.4, a.1400, 5). Charles luy estoit cusin germain et il luy ["le lui"] estoit en *tierch* : son ayon fut seure Pepin (JEAN D'OUTREM., Myr. histors G., a.1400, 29).

B. - [Subst. masc. à valeur de neutre]

1. "Une des trois parties égales d'un tout" : En recompensacion du *tiers* des aides et fouages que nostre très cher et feal cousin le conte de Perche souloit prendre en son conté du Perche... (Mand. Ch. V, D., 1371, 447). ...des larrecins qu'ilz feroient, lesdiz Jehan de La Noe et Phelipot devoient avoir les deux pars, et lui et ledit Camus le *tiers* (Reg. crim. Ât., I, 1389-1392, 510). Nous avons ouÿ que tel guerre Y font les usuriers marchans Qu'ilz gaignent le *tiers* tous les ans [le tiers du prêt] (BOUVET, Appar. Meun A., 1398, 16). ...et si montoit bien ladicte taille à plus le *tiers* que une qui derrainement fu faicte pour le mariage de l'ainnée fille du Roy nostre Sire au Roy d'Angleterre (BAYE, I, 1400-1410, 34). Puis fault aller par la creste de ce mont environ deux milles, qui sont deux *tiers* de lieue. (LA SALE, Salade, c.1442-1444, 75). ...les deux pars blef et le *tiers* advoine (MAUPOINT, Journ. paris. F., 1461, 14). Y sont venuz faire une monstre Dont n'est pas reschappé le *tiers*. (Myst. siège Orléans H., c.1480-1500, 404).

- *Par tiers.* "Par ensembles de trois, trois par trois" : Judas, recepvéz vous deniers, Je les vous conteray par *tiers*. Trois et trois six, trois neufz, trois douze ... (Pass. Semur D.M., c.1420 [1488], 172).

- *Ne pas dire le tiers.* "Ne pas dire complètement, ne pas pouvoir exprimer" : Ces huyt cens lances en tel estat passees Trop mieulx en point que je ne dis le *tiers*, Des ordonnances frisquement compassees, Vindrent aprés deux cens arbalestriers, Hardiz, vaillans, couraigeux et entiers (LA VIGNE, V.N., p.1495, 212).

- *Ni le tiers ni le quart. À quart ni tiers.* "Rien ou presque" : Mais ce ne puet avenir par nul art Que j'en aie ne le *tiers* ne le quart, Car trop sui loing de vous (MACH., Bal., 1377, 565). En desespoir, dame, de vous me part Com cilz qui ay perdu toute esperance, Pour ce que n'ay ne le *tiers* ne le quart De vostre amour, dont je sui en doubtance De morir pour vous à tort. (MACH., L. dames, 1377, 219). Sire, vous demandez merveille, Qui voulez saouller tant de gens ! Nous n'avons comme point d'argent, Non pas pour nous a quart n'a *tiers* (GRÉBAN, Pass. J., c.1450, 172).

Rem. Au sens de "personne", *cf. R. Ling. rom.* 55, 1991, 281 (CHR. PIZ.).

2. En partic. REDEV. "En Normandie, droit qui appartient au roi dans les bois et forêts et qui se monte au tiers du prix de vente" : Item, par confirmacion de Pierres de Courteney, seigneur de Conches, en l'an mil IIcXLIII, pour ledit hostel du Moulin Chappel, boiz grant et petit à tous ses usages, son boiz franc de *tiers* (HECTOR DE CHARTRES, Cout. R., 1398-1408, 303).

- *Tiers et danger* : ...et une tasse de bois à elle appartenant appellée le bois de Briquesart, dont il nous appartient et est deu *tiers* et dangier (...) d'environ noz bailliages de Caen et de Costentin (Mand. Ch. V, D., 1371, 406). ...l'office de sergenterie du *tiers* et dangier des menuz boiz de la viconté de Ponteaudemer (Mand. Ch. V, D., 1378, 874). ...item, la forest de Halate environ XL arpens de bois en deux pieces en gruage du Roy n. s. en *tiers* et dangier (Doc. 1389. In : L. Mirot, Le Moy. Âge 15, 1911, 58). Le seigneur des boiz du Molley Bacon, es mectes de la verderie du Bur le Roy, a son verdier es diz boiz tenuz à *tiers* et danger du roy, sa jurdicion, povoir de vendre à son prouffit le mort boiz d'icelle forest du Mollay, et tout autre boiz, reservé chesne, fou, pommiers de bosc et houx (...) et auxi leur vendre [aux potiers] du plain bois pour aesserie et autre chose necessaire à leur mestier par le martel, sans paier de ce *tiers* ne danger, en paiant la disme au curé du Mollay. (HECTOR DE CHARTRES, Cout. R.B., 1398-1402, 63). Les potiers ramagiers du Moulay ont en la forest du dit lieu du Moulay, laquelle forest est à *tiers* et danger du roy et appartient au seigneur de la Champengne, droit de prendre et avoir en la dicte forest tout vert boiz pour leur usage et amesnagement pour l'amende et emplaidement simple sans forffaitture et sans perdre leurs feremens, hors la scie. (HECTOR DE CHARTRES, Cout. R.B., 1398-1402, 81). Pour la délivrance de XX quesnes prins en lad. forest hors la vente dud. Pastart, lesquieulx avoient esté arrestés en cas de forfaicture par les officiers du Roy pour le *tiers* et danger, non paié, en plusieurs parties, tant au sergant que a Jehan Gouel, lieutenant du maistre des eaues et des forestz, paié IX l. XIIIIs. Vd., et pour deulx bonnés de escarlate donnés a Estienne Branlestre pour solliciter une supplicacion baillée a sire Jehan Hardouin, trésorier de France, affin de non paier led. *tiers* et danger (Comptes Archev. Rouen J., 1463-1464, 334).

Rem. *Cf.* Fr. Ragueau, E. de Laurière, *Gloss. du dr. fr.*, 1969 [1704], *s.v. danger*. GD II, 421b. M. Devèze, *La Vie de la forêt fr. au XVIe s.*, I, 1961, 65, 173-175, 180 (*danger* au sens d'autorisation du maître, du roi ; un dixième du montant de la vente, qui s'ajoute au tiers).

C. - *Le tiers.* "Trois fois"

Rem. COUDRETTE, *Mélus.* R., c.1401-1402, v.2882 (*aras meilleur le tiers* "tu auras une situation trois fois meilleure") ; note p.370.

D. - *Un / le tiers*

1. "Personne étrangère à une situation ou qui y est mêlée indirectement" : CELCIDON. (...) Dy, Rabanus, si tu es prest D'y aller, allons y ensemble ! RABANUS. J'en suis content, car il me semble Que je serviray bien d'ung *tiers*. EMELIUS. Messeigneurs, j'yray voluntiers Avecques vous par compagnie. (MICHEL, Myst. Pass. J., 1486, 218).

2. DR. "Personne étrangère (à une affaire)" : ...et ordonne que iceulx biens meubles et immuebles, esquelx n'a aucun *tiers* detenteur ou possesseur, soient delivrez à ceulx à qui par avant ladicte main mise apartenoient (BAYE, II, 1411-1417, 88). Et si ce est ung *tiers* tenant les biens de l'obligé, il a temps de soy opposer jusques à huit jours après la monstrée faicte. (Vieux cout. Poitou F., c.1451-1454, 92).

V. aussi *tierce* [R. M.]

TIERSIGNÉ, **adj.** (tiersigné)

[FEW XIII-1, 268b : *tertius*]

"(Lit) à trois places" : A Thiebaut de Berzieux, sept lis. C'est assavoir un *tersignés*, deux autres de deux lez, ung moyen et trois petis. (Doc. 1402. In : A. Delboulle, Romania 35, 1906, 409). [R. M.]

TIERTIER, **subst. masc.** (tiertier)

[GD : *tertier* ; FEW XIII-1, 269a : *tertius*]

[Mesure agraire (tiers d'une autre ?)]

REM. Doc. (Loiret) 1339 et 1402 ds GD VII, 698a. [R. M.]

TIESSON, **adj. et subst.** (tiesson)

[]

[Ethnique] " ?" : : Si environnerent ces gens d'armes englois, alemans, hainnuiers, *tiessons*, la chité de Cambrai. (FROISS., Chron. D., p.1400, 314). [J. P.]

TIESTE, **subst.** (tieste)
[GD : *teste*[2] ; FEW XIII-1, 295a : *textilis*]
"Doublure" (FEW)
REM. Doc. 1409 (Tournai) ds GD VII, 701c. [R. M.]

TIEU, **subst. masc.** (tieu)
[*FEW III, 58b : *deus*]
[Altération euphémique de *Dieu* dans un juron (*cf. bahu, bieu, dienne*)] : Par la cher *tieu*, puisqu'ansi vaz, Je veulx bien feyre mon devoir. (Myst. st Sébast. M., c.1450-1500, 70). Par le sacrement de la messe, Et par le vantre *tieu* ausi, Je suis joyeulx, je vous affy, Plus qu'omques(,) mes (Myst. st Sébast. M., c.1450-1500, 71). Par *tieu*, veyci une belle ranche De tres notables pellerins. (Myst. st Sébast. M., c.1450-1500, 172). Par la mort *tieu*, tu as fet ung pet Ou une vesse, je le sens. (Myst. st Sébast. M., c.1450-1500, 207). Par le sanc *tieu*, je l'ay percé Par le my lieu comme unng capaut. (Myst. st Sébast. M., c.1450-1500, 288). [J.-L. R.]

TIEVEMENT, **adv.** (tievement)
[GD : *tevement* ; FEW XIII-1, 233a : *tepidus*]
"Avec mollesse, sans ardeur" : ...car mort estoit le roy qui dessus eulx avoit regné (...), qui tant nicement et *tievement* [ms. trievement, *cf.* p.1126] avoit regné que tous les gentilz hommes et le païs en valoient pis. (Percef. I, R., t.1, c.1450 [c.1340], 84).
Rem. Ex. d'afr. ds GD VII, 705a. [R. M.]

TIFAINE, **subst. fém.** (tifaine)
[T-L : *tifaine*[1] ; T-L (renvoi) : tifaine[2] ; GD : *tifaigne* ; FEW XIII-1, 305a : *theophania*]
A. - "Épiphanie" : Donné souz le seel de la prevosté de Paris dessus dite, le lundi aprés les huitives de la *Thiphaine*, l'an de grace mil CCC et trente. (Chartes Abb. St-Magl. T.F., t.3, 1331, 34). ...le merquedi aprés la *Thyphaine* (Chartes Abb. St-Magl. T.F., t.3, 1338, 77). ...l'an de grace mil trois cens et quarante, le juedi avant la *Thiephaine*... (Chartes Abb. St-Magl. T.F., t.3, 1341, 102). En cele an la veille del *Tiffaine* fut la terremote. (Chron. London A., c.1350, 26). S'ensuit le calendrier de l'Eschiquier pour les festes ou l'en ne doit tenir nulles juridicions, Et premier jour de janvier. (...) La Circoncision, la *Tiphanie*... (Echiq. Normandie S., c.1400, 92). ...à ce jour d'uy feste de *tifainne* (La Charte de la Cour d'Amour, éd. Ch. Potvin, 1401. In : B. de l'Ac. royale des sc., des lettres et des beaux-arts de Belgique 3e série 12, 1886, 202). Et l'endemain de Noel, la riviere de Saine fu si gellée que, le dimence après la *Thiphagne* ensuiant, les gens aloient ribler, chouller, en travessant la riviere de costé en autre (COCHON, Chron. norm. B., c.1430, 329). ...le jour de la *Thiphaine*, les larrons de Chevreuse, environ XX ou XXX, vindrent à la porte Sainct-Jaques et entrerent dedens Paris, et tuerent ung sergent à verge (Journal bourgeois Paris T., 1438, 338). Le moys de janvier, aprés la *Tiphaine*... (LE BOUVIER, Chron. Ch. VII, C.C.J., c.1451-1455, 244). L'Epiphanie Nostre Seigneur est honoree par quatre miracles et elle est pource nommee pour quatre noms (...). ...et pour ce est elle appellee *Thiphaine* de THEOS, qui est a dire Dieu, et PHANOS, qui est a dire apparicion, car, adoncques, la Trinité s'apparut (BATALLIER, Lég. dorée D.-L., 1476, 203). [Pas de var. ds l'éd. ; le mot est sans doute ds VIGNAY, ms. BNF fr. 241, a.1348]
Rem. Nombreux ex. ds GD VII, 714b-715a (*Thyphonie*, *Tiephaigne*, *Thyphaine*, *Tiphanie*, *Theffanie*, *Thiphagne* ...).
B. - (Synon. de *tifenier*)
Rem. Doc. 1360 (*thiphenie*, *thiphanie*, *thiphane*, *thifenie*, *thifonie*,) ds GD VII, 715a. [R. M.]

TIFENIER, **subst. masc.** (tifenier)
[T-L (renvoi) : tifenier ; GD : *tifenier* ; FEW XIII-1, 305a : *theophania*]
"Vase liturgique servant à l'Épiphanie" : Quatre grans platz appellés *Thipheniers*, goderonnez, esmaillez ou fons et ès bors (...). ...duex autres grans plas platz appellez *Thipheniers*, goderonnez et esmaillez comme dessus (Invent. mobilier Ch. V, L., 1379-1391, 188).
REM. Doc. 1360 (*thifenier*) ds GD VII, 715a. [R. M.]

TIFENUS, **(?)** (tifenus)
[GD : *tifenus* ; FEW XIII-1, 305a : *theophania*]
(Synon. de *tifenier*)
REM. Doc. 1380 ds GD VII, 715b (*thiphenus*) ; *tiphenier* ds *Invent. mobilier* Ch. V, L., 1379-1391, 188. [R. M.]

TIFER, **verbe** (tifer)
[T-L : *tifer* ; GD : *tifer* ; FEW XVII, 332a : **tipfôn*]
I. - Empl. intrans. ou pronom. "S'attifer" : Et aucuneffoiz que le mari et sa femme sont en leur chambre et ont joué et parlé ensemble toute une nuit et demy jour, devers le matin sont en toutes joies et liesses, et le mary la lesse en la chambre ou elle se *tiffe* et appareille joieusement en faisant bonne chiere (Quinze joies mar. R., c.1390-1410, 49). ...par Salmacis nous est signifiée femme qui toute son entente met à soy *tiffer*, farder, pigner, guygnier (Ovide mor. B., 1466-1467, 146). Qui lors l'eust veu gaiement se resjouïr, Mignonnement s'apprester com joly, Com jeune amant beau, visaige poly, C'estoit plaisir de le veoir preparer, *Tiffer*, pigner et tout exprés parer Com pour aller en tresjoly arroy Devers ung prince ou pour veoir ung grant roy (Chasse am. W., a.1509, 91).
Rem. *Therence en franç.* (éd. 1500-1503, f° 168v° [BnF/Gallica], *a s'abiller*, *a se tiffer*) ; GD VII, 715b-c.
II. - Part. passé en empl. adj. *Bien tifé.* "Bien mis" : Il advise que la dame demoure soullete en son banc, qui dit ses heures et est bien *tiffee* proprement a son pouoir et se contient doulcement come ung ymage. (Quinze joies mar. R., c.1390-1410, 44). Et par dessus ont belles béatilles Couvertes d'or et de perles subtilles ; C'est ung trésor qu'elles sont bien *tiffées* Et oultre plus font si bien des fafées Par doulx maintien et regars basilicques Qu'on ne sçaurait mieulx paindre droictes fées, A contempler leirs faces angelicques. (MAXIMIEN, Avocat dames Paris M.R., c.1485-1490, 10). [R. M.]

TIGE, **subst. fém.** (tige)
[T-L : *tige* ; GDC : *tige* ; FEW XIII-1, 323a : *tibia* ; TLF XVI, 230a : *tige*]
A. - "Partie de la plante qui s'élève verticalement à partir de la racine, tige ou tronc" : [Représentation] ...le champ brodé de 44 arbreciaux à grans touffes de fueillaiges de brodeure, dont les *tiges* sont de grosses perles, à un pymart de broderie d'or nue sur chascune *tige*, et le tour dudit chaperon brodé à une roe d'une orbevoie à 14 chapiteaux, tout de perles grosses et menues, ès quelx chapiteaux a hommes sauvages de brodeure montez sur diverses bestes (Comptes argent. rois Fr. D.-A., I, 1352-1360, 146). ...flourettes jones et vives Hors de busetes et de *tives* Apparoient de toutes pars (...) Cent mille par cent mille forges. (FROISS., Joli buiss. F., 1373, 90). ...ouquel figuier, c'est assavoir en la *tige* qui est moult grosse et creuse, se caicha Nostre Dame et son cher enfant pour la doubte des gens du roy Herode qui queroient Nostre Seigneur pour occire. (Voy. Jérus., c.1395, 58). Tant vait le chevalier errant Par la ville, logis querant, Que devant le palais arrive Plus remplis d'eaue q'une *tive* (CHR. PIZ., M.F., II, 1400-1403, 298). ...pour quoy entre vous n'alés vous

derompre la grosse *tige* de l'arbre et faire tant que il soit estrepey et esrachié, et la racine dont puet venir et sourdre la seyve et liqueur soit toute amortie (CHR. PIZ., Déb. R. Rose H., 1401-1402, 146). Amours oblige Noz deux cuers en un, ainsi di ge Comme deux raims en une *tige* (CHART., L. Dames, 1416, 237). J'ay veu le mauvaiz eslevé comme ung hault cedre, et, quant je fuz passé, en moy retournant, je n'y vy plus branche, *tige* ne racine (CHART., L. Esp., c.1429-1430, 47). S'un arbre actend trop longuement a porter fruit, faictes ung trou de traire en la *tige* jusques a la moelle ou plus et y boutés ung baston sec. (Hent. soutill. L., c.1466, 84).

- "Ensemble de troncs (?)" : Il n'est region si lointaine Qui ait ville ne cité sayne, Onc on ne vit mort si cruelle. On quiert pour neant avoir tutelle De chault, froit ne de aer temperance, On aura pour neant esperance Aux haultes montaignes fecondes N'aux vallées basses et perfondes, En lieux moiens n'ysles marins, En plains champs, bors, *tiges* [et] puis, En carrieres në en marestz [Ou vers altéré ; l. *en boscages, pins* ? (éd.)]. (Cene dieux, c.1492, 132).

- P. métaph. : Or dirons du fruit yssant de celle noble *tige* et arbre, c'est ses .II. nobles filz : le tres excellent prince, le roy Charles, .VIe. du nom, qui est à present, et Loys, duc d'Orliens, son frere. (CHR. PIZ., Faits meurs Ch. V, S., I, 1404, 161). Chascun scet bien que la loy nous oblige A soubstenir les drois de Saincte Eglise, Qu'est nostre souche et nostre droicte *tige*, Nostre reffuge. (LA VIGNE, Ress. chrest. B., 1494, 127). L'abolisseur de mes ditz et meffaitz Et le support de mes ditz et mes faitz, Le lis fleury seur la noble couronne De la Bazoche, qui tous nobles couronne, La franche *tige*, où verte fleur yssoit Et où la rose ouverte fleurissoit... (LA VIGNE, Compl. roy Bazoche M.R., 1501, 403).

B. - P. anal. "Partie allongée de qqc."

Rem. *Clos galées Rouen*, éd. Bréard, 65, 1382-1384 (*...barreaulx de fer pour faire tiges à ancres de galées*) ; TLF.

C. - Au fig.

1. "Origine, source" : Et ce me fait encor moins resjoÿ Que je sçay bien qu'elle, qui est la *tige* De loyauté, a cuer taint et broÿ Pour mon demour (CHR. PIZ., Cent ball. amant dame C., c.1409-1410, 86).

2. "Personne appartenant à une lignée" : (La premiere pucelle parlant au roy ainsi qu'il passoit.) O noble roy, o *tige* imperïalle, O fleur des fleurs de l'amour lilïalle, O dïademe d'excellente victoire ! (LA VIGNE, V.N., p.1495, 170).

Rem. T-L X, 302-303. Masc. (s'agissant d'un homme) : Et pour ce monstrer je presupose choses notoires que tu ne peux ou doys nyer, c'est assavoir la geneologie dudit roy Philippe et des roys qui sont descendus, laquelle je desclaireray a prendre le vray *tige* ou stipite, c'est assavoir le roy saint Louys, qui fut vrai roy de France, ne oncques homme de ton pays ne le nya. (JUV. URS., Aud. celi, 1435, 155). [Autres ex. p.156, 167, 168] [R. M.]

TIGEL, **subst. masc.** (tigel)

[T-L : *tigel/tijuel* ; GD : *tijuel* ; FEW XIII-1, 324b : *tibia*]

"Jambe des braies (ou cordon qui attache les braies aux jambes ?)" : Tibiale : *tigeul* (Abavus IV, R., c.1350, 496). ...si vesti sa chemise et chaussa ses brayes et s'en parti de la maison son pere, ses *tigeux* par ses jambes, sans nul autre vestement (Bérinus, I, c.1350-1370, 29). ...il advisa que cellui juge avoit chaussié unes braies dont les *tigeaulx* venoient jusques au milieu de la cuisse. (PREMIERFAIT, Décaméron D., 1414, 896).

REM. Doc. 1394 (*deux tigeaux d'unes chausses a homme*) ds DU CANGE VIII, 105c (T-L X, 303). V. *tigonde*. [R. M.]

TIGIL, **subst. masc.** (tigil)

[FEW, Ø lat. *tigillum*]

"Petite poutre, chevron" : Et li peres en outre a purgié son enfant par aucuns sacrificez necessaires a ce, lesquelz des ilec en avant demourerent en la lignee des Oraces dessus diz. (...) Et en outre prist li perez son filz et li couvra le chief et mist un tyn a travers de la voie et mist dessous le juvencel, si comme se il meist souz le jouc en signe de subjection. Et cesti tyn ou jouc a tousjours ilec perseveré et esté refait quant il estoit pourri jusquez a cesti tempz et encores l'appelet on le *tigil* de la seur. (BERS., I, 1, c.1354-1359, 26.13, 45). [*Sororium tigillum*, lieudit à Rome, où était installée la poutre sous laquelle, comme sous un joug, le jeune Horace avait dû passer pour expier son crime] [R. M.]

TIGNE, **subst. fém.** (tigne)

[*FEW XIII-1, 325a : *tignum*]

"Pièce de bois de charpente, poutre" : ...il leur gecta une grosse *tigne* [var. piesce] de boys, et fit grant son en l'eaue, dont les grenoulles eurent grant paour. (MACHO, Esope R., c.1480, 95). [lat. *tigillum*] [R. M.]

TIGNOLLE, **subst. fém.** (tignolle)

[GD : *tignolle*[1]]

"Poulie pour tendre l'arbalète"

REM. Doc. 1416-1418 (Orléans) ds GD VII, 716a (*douze tignolles de fer pour tendre les arbalestes*). *Cf.* : Nous avons dacgues, braquemars, Espees, rapieres et faulsars (...), Escus, boucliers, targes, pavoys, *Tylolles*, crys, trousse et carquoys Pour tenir bon jusque(s) a demain. (MICHEL, Myst. Pass. J., 1486, 264). GAY II, 398b : *tignolle*. Ph. Contamine, *Guerre, Etat et soc. à la fin du Moy. Age*, 1972, 663. *Ordonn. rois Fr.* P., t.20, 1488 (Angers), 157 et 158 (*arbaleste à tillolles*).

V. aussi *Tillole* v. Lexiques [R. M.]

TIGNON, **subst. masc.** (tignon)

[GDC : *tignon* ; FEW XIII-1, 341b : *tinea* ; TLF XVI, 232a : *tignon*]

A. - "Plaque de teigne" : Glabriositas (...) tigne, *tignons* (LE VER, Dict. M.E., c.1420-1440, 196). Le bon bure de mes bons pastourages Guerot *tignons*, plus durs que marbre bis (MOLINET, Faictz Dictz D., 1467-1506, 609). L'ung crocque ung poul sus un *tignon*, L'autre pisse contre ung pignon (MOLINET, Faictz Dictz D., 1467-1506, 727). Lors vint ung cinge d'Angleterre (...) Le poul trouva a Montigny, Qui est pres de mon *tignon*. (Serm. pou puce K., p.1475, 500).

B. - "Partie des cheveux qui est derrière la tête, chignon ; nuque" : LA FEMME. Vien çà, Guillot ; es-tu tigneulx ? Comment tu n'es poinct gratieulx, Que ne mes la main au bonnet ! GUILLOT. "Y faict bon aymer l'oyselet". Parlés-vous du bonnet de nuict ? Quant je le frotes, il me cuyct ; Y tient bien fort à mon *tygnon*. (Retraict T., c.1490, 201). [R. M.]

TIGONDE, **subst. masc.** (tigonde)

[*FEW XIII-1, 324b : *tibia*]

"Jambe des braies (ou plutôt cordon qui attache les braies aux jambes)" : *Tigonde* de bras. Quod in brachiis dependet ad tibias tegendas (LAGADEUC, Catholicon G., 1499, 91). [au lieu de *brachiis*, lire sans doute *bracie* de *bracae* "braies"]

V. aussi *tigel* [R. M.]

TIGRE, **subst.** (tigre)
[T-L : *tigre* ; GDC : *tigre* ; FEW XIII-1, 325a : *tigris* ; TLF XVI, 232b : *tigre*]

"Grand félin au pelage rayé, tigre" : Buglos, chameus, *tygres*, pantheres... (MACH., D. Lyon, 1342, 172). *Tigre* est vne beste tres legiere alant tost comme vne sayette et ceulx de Perse les appellent sayettes. (Best. hérald. H.E., c.1435-1450, 469). Le *tingre* orguilleux... (MARTIN LE FRANC, Champion dames D., t.2, 1440-1442, 138). Trop faulse estes, traitresse et desloyalle, En vous jamais n'eut de pitié une once, Mais cruaulté plus qu'en *tigre* et leonce (ROBERTET, Oeuvres Z., c.1450-1500, 169). ...une *tigre* privee que ceulx de l'ost assaillirent pensant que fust sauvaige (LA SALE, Sale D., 1451, 260). Or me puis bien de droit au *tingre* resambler (Jourd. Blaye alex. M., a.1455, 263). ...pour quoy luy et son exercite entrerent dedens celluy boys, qui estoit plain de diverses bestes saulvaiges, comme des griffons, hors, lyons, *tygres* et aultres bestes. (BAGNYON, Hist. Charlem. K., c.1465-1470, 22). BERITH [à Lucifer]. Prince dampné, scrupuleux coac, Germe mauldit, corps d'infernal eschac, Insaciable cornu, *tigre* estopic, Bec jaulne infect, temeraire ypodrac, Fol enraigé, qu'as tu mengé ? Poac ! Poac ! (LA VIGNE, S.M., 1496, 139).

Rem. HENRI FERR., *Modus et Ratio* T., c.1354-1377, gloss. (*tingre*) ; DESCH., *Oeuvres* Q., t.1, c.1370-1407, 309 (fém.). *Hist. prem. destruct. Troie* R., c.1470-1480, gloss. (*thygre*, *tilgre*, *tygre*).

- [Représentation] : ...une nef d'argent doré assise sur six *tigres* (...) et a aus deux bouts (...) un paon (Ch. VI, D., t.2, 1420, 364). [R. M.]

TIHAY, **subst. masc.** (tihay)
[GD : *tihay* ; FEW XXIII, 134a : o.i.]

"Bâton de défense"

REM. Doc. 1467 (*une javeline et ung baston, que on dit tihays*) ds DU CANGE VIII, 106a, *tihanus* (GD VII, 715a). [R. M.]

TIKAS, **subst. masc.** (tikas)
[T-L (renvoi) : tikas ; GD : *tikas* ; FEW XVII, 329b : *tîke*]

(Synon. de *tike*)

REM. Doc. 1361 (Tournai, *.II. flassars et .III. tikas*) ds GD VII, 716b. [R. M.]

TIKE, **subst. fém.** (tike)
[T-L (renvoi) : tike ; GD : *tike* ; FEW XVII, 329b : *tîke*]

Région. (Picardie, Wallonie) "Taie d'oreiller"

REM. Doc. 1341 (*tike*) et 1380 (*tiiecle*) ds FEW. Doc. 1415 (*tike*), 1439-1440 (*thique*) et 1441 (*ticke*) ds GD VII, 716b. [R. M.]

TIL, **subst. masc.** (til)
[T-L : *til* ; GD : *til*[1] ; FEW XIII-1, 327b : *tilia*]

A. - "Tilleul" : Mieulx leur vausist fruis de *til* Que telle perseverance (DESCH., Oeuvres Q., t.2, c.1370-1407, 256). ...soubz ourme ou sus *til* (CHAST., Temps perdu D., a.1450, 35). A qui ne scayt le bien gouter Ne fault pas dessus son court *til* Pierres gecter en son courtil. (CHAST., Temps rec. D., 1451, 55). Et seront rompus par lesdits visiteurs d'ores en avant tous les bastons de javeline que on trouvera estre de bois de sapin estans ès mains des ouvriers et marchans, pour ce que ledit bois est trop feble et rompant, et seront iceulx bastons faiz de bois de fresne ou de *teil* (Ordonn. rois Fr. P., t.20, 1488, 158).

Rem. MACH., *F. am.*, c.1361, 241.

B. - P. méton.

- "Planche de tilleul" : Item, le premier jour d'apvril, environ les VIJ heures en la nuit, fut le feu en une maison de costé Snt Euquaire (...) le feu fut tellement rescous qu'il n'y ot (rien) forcqu'un *tilz* d'un grenier airs en la dite maison, avec lez biens qui estoient on dit grenier. (AUBRION, Journal L., 1493, 325).

- "Fleur de tilleul" : ...et le rouge saffran et le gras *tihl* et les noires et indes fleurs (FOUL., Policrat. B., VI, 1372, 229).

- *(Corde de) til.* "Corde en écorce de tilleul" : Pour 76 toises de grosse corde de *til* de laquelle on a lié et estaié plusieurs cheminees et murs qui cheoient au pont de Charenton, 4 d. de la toise, valent 25 s. 4 d. (Comptes écurie Ch. VI, L., t.1, 1384, 109). Chables, cordeaulx, estoupes, lins, fillace Et *til* qu'on lace d'escorce ou de place Dont on se lace piez (LA VIGNE, V.N., p.1495, 133).

Rem. Doc. 1389 (Reims) ds GD VII, 716c.

- *Chapeau de til*

Rem. Doc. 1405-1406 ds GD VII, 716c.

V. aussi *tilleul*, *toil*[1] [R. M.]

TILLAC, **subst. masc.** (tillac)
[T-L (renvoi) : tillac ; GDC : *tillac* ; FEW XVII, 394b : *þilja* ; TLF XVI, 234a : *tillac*]

MAR. "Pont supérieur d'un navire" : Item, pour avoir abatu en la forest de Romare 140 pieches de farse comme crochés, warengues, genous et courbes et aussi 24 tronches de chesne pour faire des courroies ferrez, bauques et le *tillac* dudit bateau flobart. (Clos galées Rouen M.-C., t.1, 1388, 323). ...Aussi Jason sur la rive d'un lac En une nef faicte a double *tillac* Comme il conquist la Toyson en Colcos. (LA VIGNE, V.N., p.1495, 161).

REM. Doc.1369 ds TLF. *Trois fils rois* P., c.1454-1463, gloss. (*tillas*). Dans l'ex. suiv., le sens maritime n'est pas évident : BURGIBUS [à Lucifer]. (...) Vecy Berith, le seigneur de boussac, Et Astaroth qui va disant : sic, sac, Courans, brouans plustost qu'on ne dit pic, Soubz ton obscur, cremebundeux *tillac* ; Affin qu'enfer ne s'en voise a basac, Que te fault il, paillart, puant aspic ? (LA VIGNE, S.M., 1496, 138).GD VII, 716c donne : «*Tillas* (...) cloeux de demy *tillas* (1498, *Compt. faits p. la ville d'Abbev.*, Richel. I, 12016, p. 132)», sans déterminer le sens. Peut-être le mot est-il ici à rattacher à : «*tille* (...) "instrument qui sert à la fois de hache et de marteau et dont se servent les tonneliers et les couvreurs"» (FEW XVII, 324b, *s.v. pilja*) avec l'adjonction du suff. *-ac* propre au cont. ? [R. M.]

TILLART, **subst. masc.** (tillart)
[*FEW XVII, 394b : *þilja*]

A. - "Planche, pont (d'un bateau)"

Rem. Doc. 1482 ds R. Debrie, *Glossaire du moyen picard*, *s.v. tillart*. Doc. XVe s. (Lille, *le tillart d'une carvelle*) ds GDC X, 766c, *s.v. tillac*.

B. - *Clou tillart.* "Gros clou utilisé pour les ponts de bateaux, dans la construction navale et dans le bâtiment ?"

Rem. Doc. 1394 ds *R. Ling. rom.* 65, 2001, 369-380 (D. Trotter). V. aussi *tillas*. *Cf. clou de tillac* ds FENNIS I, 577 et III, 1761, et *clou de tonlac* (FEW XXIII, 107b).

V. aussi *tillac* v. Lexiques, *tonlac* v. Lexiques [R. M.]

TILLAS, **subst. masc.** (tillas[1])
[GD : *tillas* ; *FEW XVII, 394b : *þilja*]

Clou de tillas

REM. Doc. 1498 (Abbeville) ds GD VII, 716c. Sans doute *clou de tillac*, v. *tillart*. [R. M.]

TILLAS, **adj.** (tillas[2])
[*FEW XIII-1, 329a : *tilia*]
"Vigoureux" : [Ami et Hardré se combattent] Or fu Amis desous qui moult estoit *tillas*, Et Hardré li donnoit souvent grans hatiplas (Ami et Amile en alexandrins, c.1400-1500. In : T. Matsumura, R. Ling. rom. 56, 1992, 484). [R. M.]

TILLE, **subst. fém.** (tille[1])
[T-L : *tille*[2] ; GDC : *tille*[2] ; FEW XVII, 324b : *telgja*]
"Outil qui sert de hache et de marteau, à l'usage des charpentiers de marine" : ...66 guisarmez, 33 haches a bec, 2 dolleures, une *tille*, 30 tarelles, 2 sarpes (Clos galées Rouen M.-C., t.2, 1356, 145). [E. P.]

TILLE, **subst. fém.** (tille[2])
[GD : *tille*[2] ; FEW XXIII, 36b : o.i.]
"Broche"
REM. Doc. 1460 (Tournai, *pour tille a rostir le rost*) ds GD VII, 717a-b. *Cf.* aussi GD VII, 718a : *tilloet*. [R. M.]

TILLET, **subst. masc.** (tillet[1])
[GD : *tillet*[1] ; FEW XIII-1, 328a : *tilia*]
"Tilleul" : *Tillet*, teil : tilia (Gloss. gallico-lat. M.M., c.1425-1450, 265).
- "Lieu planté de tilleuls"
Rem. Doc.1474 ds GD VII, 717b. [R. M.]

TILLET, **subst. masc.** (tillet[2])
[GD : *tillet*[2] ; FEW XVII, 330a : **tilja*]
"Bon, acte, billet" : ...s'il advient que aucun pour la provision de son mesnage, charge sel aux greniers, aucunesfois prendra un *tillet* et autrefois non, au bout d'un temps les commis dudit visiteur lui feront rendre compte dudit sel ; et s'il advient qu'il ait perdu sondit *tillet*, sera trait à enqueste ou amende (Ordonn. rois Fr. B., t.14, 1456, 391). ...comme plus applain appert par ung *tillet* signé de notre main (Comptes roi René A., t.2, 1471, 13). ...les autres mil escuz, ledit seigneur les lui a assignez sur ses finances d'Anjou, le tout pour les causes dessusdites, pour son vivre honestement ou temps avenir, comme il appert par la cédule ou *tillet* dudit seigneur cy rendue (Comptes roi René A., t.3, 1479, 218). [R. M.]

TILLEUL, **subst. masc.** (tilleul)
[T-L : *tilluel* ; GD : *tilloel* ; GDC : *tilleul* ; FEW XIII-1, 328b : *tilia* ; TLF XVI, 234a : *tilleul*]
A. - "Tilleul (arbre)" : ...III courbes de *tilleul* chascune de V piez de loncg (Comptes Lille L., t.1, 1419-1420, 158).
Rem. Noms propres : *Simon du Thilloel* (1362) ds GDC X, 766c-767a ; *Jehan du Tilleul* ds *Compte Navarre* I.P., 1357-1371, 56...
B. - "Corde en écorce de tilleul"
Rem. Doc. 1395-1398 ds GD VII, 718a ; doc. 1409 (Tournai) ds GDC X, 766c-767a.
V. aussi *til* [R. M.]

TILLEURE, **subst. fém.** (tilleure)
[GD : *tilleure* ; FEW XIII-1, 330a : *tilia*]
"Fête des fous à Besançon"
REM. Doc. (latin) 1454 (Besançon) ds GD VII, 717c. Note dubitative sur le rattachement à *tilia* ds FEW (n.20). [R. M.]

TILLIEL, **subst. masc.** (tilliel)
[GD : *tilleel* ; FEW XIII-1, 328b : *tilia*]
"Lieu planté de tilleuls"
REM. Doc. 1300, 1301 et 1474 (Tournai, *tilliel*) ds GD VII, 717b. [R. M.]

TILLIER, **subst. masc.** (tillier[1])
[GD : *tillier*[3] ; FEW XIII-1, 328a : *tilia*]
"Tilleul"
REM. Toponyme *Thiellier*, 1474, ds GD VII, 717c. [R. M.]

TILLIER, **verbe** (tillier[2])
[GD : *tillier*[2] ; FEW XIII-1, 329a : *tilia*]
"Couvrir, garnir de *tilles*, de planches de tilleul"
REM. Doc. 1411 (Tournai) ds GD VII, 717c. [R. M.]

TILLIEUX, **adj.** (tillieux)
[FEW XIII-1, 330a : *tilia*]
A. - "Noueux, raboteux" : Tiliosus (...) : *tillieux* (Aalma R., c.1380, 416).
Rem. GARBIN 1487 (*teilleux*).
B. - [Du froid] "Rugueux, rude (?)"
Rem. Doc. déb. XIVe s. (Bourgogne, *tiloux*) ds FEW (mais c'est une correction de Paul Meyer pour *riloux* ; *Romania* 6, 601). [R. M.]

TILLOI, **subst. masc.** (tilloi)
[T-L (renvoi) : tilloi ; GD : *tilloi* ; FEW XIII-1, 328a : *tilia*]
"Lieu planté de tilleuls"
REM. Noms de lieu ou de personnes : 1347 (*Tilloit*) 1378-1384 (*Theilloy*) ds GD VII, 718a. *Tillay* ds *Compte Navarre* I.P., 1367-1371, 147 et ds *Myst. siège Orléans* H., c.1480-1500, 464. *Cf.* aussi *Michelet de la Tillaye* ds ESCOUCHY, *Chron.* B., t.3, Pièces justif., 1445, 102. [R. M.]

TILLOLE, **subst. fém.** (tillole)
[GD : *tillole*]
ARM. "Dispositif (sorte de pied-de-biche) servant à tendre l'arbalète" : Item deux cens milliers de viretons, L milliers de dondaines et gros trait, douse tours tous neufs à tendre arbalestres III fortes *tilloles* pour tendre arbalestres, cinquante brandiers (CHR. PIZ., Fais armes cheval., 1410, 60 v°). ...et pluseurs pierres, tampons, arbalestres, viretons, *tilloules*, tours, brandiers (CHR. PIZ., Fais armes cheval., 1410, 52 v°). ....XXIV. bons arbalestres à *tillale*, six autres à tour, (six grosses douzaines de fil d'anvers, dont la grosse douzaine fait douze), XXIV. arbalestres à crocs (CHR. PIZ., Fais armes cheval., 1410, 54 v°). ...vendu à Jehan Delagranche, trois vielles arbalestres d'acier, avec les *teilloles*, pour le pris chacune arbalestre de vint solz. (Aff. Jacques Coeur M., 1453-1457, 637). Et, avec ce, convient avoir du traict à main en grant et bon nombre selon la quantité des gens que vous avez audit siège, comme arbalestres tant à crocq que à tour, bien garnies de *tilloles*, baudriers, cordes, fil pour en faire, viretons, dondaines et groz traict, et tours tous neufz à tendre arbalestres, aussi des arcs pour les archiers, et que chascun arc ait plusieurs cordes et des flesches en grand et bon nombre à la discretion du maistre de l'artillerie et des archiers. (BUEIL, II,

1461-1466, 47). ...trois *thiolles* à bender arbalestes. (Archives servit. Louis XI, T., 1481, 131).

Rem. *Cf.* GAY II, 398b, *s.v. tignolle*.

V. aussi *tignolle* [R. M.]

TILLOT, **subst. masc.** (tillot)

[GD : *tillot* ; FEW XIII-1, 328a : *tilia*]

A. - "Tilleul, bois de tilleul" : ...se aucun ottroye à un autre usage en son bois, excepté nommeement IIII ou V arbres portans fruit, c'est assavoir chesne, couldre, foul, aubepin, *tillot*, ceulx à qui l'usage est ottroyé pourront user en tous autres arbres, combien qu'il portoient fruit, excepté tant seulement les arbres dessus diz. (Cout. bourg. glosé P.M., c.1380-1400, 151). ...II. pieces de *tilliot* pour l'abre (Entrées roy. G.L., 1486, 289).

Rem. Doc.1449 ds GD VII, 718b.

B. - P. méton. "Écorce du tilleul"

Rem. Doc.1413 ds GD VII, 718b [p.331, et non 831]. [R. M.]

TIMAIL, **subst. masc.** (timail)

[GD : *timail* ; FEW XXII-2, 160a : o.i.]

"Corde servant à soutenir le seine"

REM. Doc. 1445 (Angers) ds GD VII, 718b (*corde appellee timail a sene*). *Cf.* aussi *timeau* "corde" (Angers) ds FEW. [R. M.]

TIMBALE, **subst. fém.** (timbale)

[T-L : *timbale* ; GDC : *timbale* ; FEW XIX, 173b : *tabl* ; TLF XVI, 235a : *timbale*]

"Tambour, timbale"

REM. Doc. 1471 (Inv. du roi René à Angers ; *un grant tabourin en faczon d'une tinballe, couvert de cuir noir*) ds R. Wright, *Dict. des instruments de musique*, 1941, *s.v. timbale* (TLF). GAY II, 399a. AUBRION, *Journal* L., 1492, 314 (*timballes*). [R. M.]

TIMBE, **subst. fém.** (timbe)

[GD : *timbe*]

"?"

REM. Doc. 1397-1400 ds GD VII, 718b (*un marchepié devant et les timbes qui soustiennent icelui*). "Dalle" ? FEW XIII-2, 411a : *tumba* ? [R. M.]

TIMBOIS, **subst. masc.** (timbois)

[*FEW XIX, 173b : *tabl* (?) (?)]

"Tintamarre" : Est ce vent d'aval ou d'amont ? N'ai ge pas oy un *timboys* Vers ce cartier ? (Troys Gal. P., c.1445, 39). [R. M.]

TIMBRE, **subst. masc.** (timbre[1])

[T-L : *timbre* ; GD : *timbre*[1] ; DÉCT : timbre ; FEW XIII-2, 453a, 454a : *tympanum* ; TLF XVI, 235b : *timbre*]

A. - MUS. "Sorte de tambour, de tambourin" : ...Harpe, tabour, trompes, naquaires, Orgues, cornes, plus de dis paires, Cornemuses, flajos, chevrettes, Douceinnes, simbales, clochettes, *Tymbre*, la flaüste brehaingne, Et le grant cornet d'Alemaingne, Flajos de saus, fistule, pipe, Muse d'Aussay, trompe petite, Buisines, eles, monocorde (MACH., R. Fort., c.1341, 145). Sonnoient *tymbre* et cor, et ces trompes d'argent, Naquaires et buisines et monniaus giettant vent, Que la terre en tombist avironnéément (God. Bouillon R., t.2, c.1356, 226). Entre IJ. *tymbres* et taburs, Menestriers de bouche, cymbales Faisoient restentir les sales, Et si grant noise demenoient Que toutes les gens essourdoient. (MACH., P. Alex., p.1369, 196). ...et ainsy [Dame Orgueil] se seoit sur un lyon tenant un ceptre en une de ses mains et un tabour en l'autre, ou un *tymbre*, ou il avoit escript ainsy, que elle d'amours trop se douloit et que envie la travailloit. (EVR. CONTY, Eschez amour. mor. G.-T.R., c.1400, 561). L'autre musique instrumental, qui est la droite propre et la vraie musique, a es chans et es sons dont nous usons son lieu principalment, soient chans excercez par nostre voix humaine ou par aucuns instrumens faiz par l'art ou par engin humain, si comme sont vieles, psalterions et harpes, orgues, muses, fleutes, *timbres*, tabours, cimbales et moult d'autres instrumens qui a ces .IIJ. manieres peuent bien estre ramenez. (EVR. CONTY, Harm. sphères H.P.-H., c.1400, 70). Et se instrumens avez propices Comme sont simballes et cors, Tamburs, orghenes ou aultre acors, *Timbres*, tinpanes et vielles, Herpes, leuz, choses nouvelles, Buisines, clarons, instrumens Et semblables abillemens, Pour nostre sabbat decorer, Je le vous enjoing aporter (MARCADÉ, Myst. Pass. Arras R., a.1440, 124).

Rem. *Jourd. Blaye alex.* M., a.1455, gloss. (*tinbre*).

B. - "Cloche immobile et sans battant, frappée par un marteau" : Semblablement fait doubte de la figure de la terre, car il samble a aucuns que elle est sperique ou ronde, mais as autres semble que elle est lee et de telle figure comme est une large campane ou d'un *tymbre*. (ORESME, C.M., c.1377, 538). Ung petit reloge, quarré, doré par dehors, et son zodiaque blanc esmaillié, à I *tymbre* dessus pour sonner les heures. (Comptes Lille L., t.2, 1420, 260). "...Appellez moy bien tost tout mon couvent." Le *tymbre* fut sonné. Si vindrent tantost devers madame trestoutes ses bonnes religieuses. (C.N.N., c.1456-1467, 141).

- *Timbre de bois* : Et n'ont point d'autres cloches, et est force que les Cordeliers du Mont de Syon usent de *timbre* de boys au lieu de cloches. (Pèler. D., 1486, 389).

C. - ARM. "Calotte du casque, panache, ornement sur le haut du casque" : Ledit Nicolas Waquier, pour sa peine de faire lesdictes tunicles, houces, arçonnières, 2 *timbres* de crestes des armes dudit chevalier, à mettre sur les heaumes (Comptes argent. rois Fr. D.-A., I, 1352, 184). Et estoiient armeis de plattes et de bon harnas de menut fier, de chachez de menut fier, et, lachiet sor les plattes, bons ryches wardecors d'armes, armoiiez de leurs blazons. Et avoit cascons on heame sor son bachinet, à on *timbre* bin jolit. (HEMRICOURT, Guerres Awans B., c.1398, 39). ...queis armes ne queilz blazons ly nobles et gens de linage doiient porteir, ne queis *timbres* sor leur heame. (HEMRICOURT, Guerres Awans B., c.1398, 40). Quant est de se armeure [de Pallas Athena] donc, elle avoit en la teste un heaume tres bien fait et de bonne mesure, qui avoit au dessus aussi come creste ou *tymbre* notable que la faisoit congnoistre de plus loings. (EVR. CONTY, Eschez amour. mor. G.-T.R., c.1400, 261). Je ne veux pas dire toutevoys que telz paremens ou ornemens, quant ilz ne viennent pas par vaine gloire, pompe ou orgueil, mais pour une vaillance de courage, ad fin que on congnoisse par le *timbre* ou parement qui est sur la teste, come on se porte en la besongne, ne sont point choses reprouvees, et ne fut oncques que on ne le fist (JUV. URS., Verba, 1452, 248). Levez sus, bedeaulx et sergens, Courreurs, pietons et coquinaille ! Armez vostre *timbre* d'escaille Et venez tost devers monseigneur. (Myst. Pass. Troyes B., a.1482, 774). Pour leur dresser la bricolle du jon Et descharger au *timbre* des visieres, Pas n'y faillit le bailly de Dyjon Et le seigneur dit Guynot de Lousieres. (LA VIGNE, V.N., p.1495, 174).

Rem. GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum.* S., c.1330-1331, 7500 ; GUILL. DIGULL., *Pèler. âme* S., c.1355-1358, 7638 ; SAINT-GELAIS, *Séj. honn.* D., c.1490-1495, gloss. ...

- HÉRALD. "Ornement placé au-dessus des armoiries indiquant la qualité de la personne qui le porte" : En ce temps parloit on de hyaumes couronnés ; et ne faisoient li signeur nul compte d'aultres gens d'armes, s'il n'estoient à hyaumes et à *timbres* couronnés (FROISS., Chron. L., I, c.1375-1400, 126). ...par le moyen du mariage d'elle avoit pourveu de personne qui au vivant de luy sucitast, relevast et portast les nom, cry, armes et *timbre* de son dict filz (Cartul. Laval B., t.3, 1424, 57). Et entre les autres biens qu'il fist quant il vivoit, il donna à l'église de Nostre-Dame de Paris celle grande cloche laquelle il fit nommer Jaqueline, comme il appert par ses armes et son *tymbre* qui sont entour d'icelle. (MONSTRELET, Chron. D.-A., t.2, c.1425-1440, 301). Et sur le drap de la grant porte eult les armes de mondit seigneur à *tymbre*. (CHART. J., Chron. Ch. VII, V., t.3, c.1437-1464, 82). ...et en l'onneur du prince des apostres Sainct Pierre duquel il portoit le nom et y avoit sa fiance, (...) portoit en son *timbre* deux clefz d'argent, lesquelles estoient merveilleusement riches et avoient esté bien composees subtilement (Belle Maguel. C., 1453, 5). Item, deux grans banquiers vers, contenant 6 aulnes de long et 1 aulne et demie de large, aux armes et *timbre* de Jacques Cuer, le champ vert, le tout pour le pris de cinquante livres tournois. (Aff. Jacques Coeur M., 1453-1457, 634). ...ung gobelet de cristal, sans couvercle, garny d'or, le pié esmaillé de fleurs de lyz, et ou fons unes armes et un *timbre* de France (Comptes Lille L., t.2, a.1467, 44). Au milieu sont les armes de Lalaing, brisées d'un lambel de trois pièces, avec heaume, couronne, *tymbre* et hachemens (Faits Lalaing K., c.1470, 257). ...et fut le pavillon du seigneur de Ternant de drap damas noir et bleu, et sur le capital ses armes et son *timbre* broudé moult richement (LA MARCHE, Mém., II, c.1470, 68). Et en tel estat vindrent en l'eglise de Sainct Jehan, qui est une des principales eglises et paroisses de Gand, et à l'entrée de celle eglise trouverent l'evesque de Tournay revestu, avecques les chanoines, chappelains et choreaulx d'icelle eglise, qui recuillirent le duc et ses freres moult devotement, et, en chantant himnes et cantiques devotes, les conduisirent jusques au cueur de l'eglise, et dont les formes d'icelluy cueur furent parez de tableaux, armez et timbrez des armes et *timbres* des chevaliers, de leurs motz, de leurs noms et de leurs devises (LA MARCHE, Mém., II, c.1470, 88). ...car à la jouste, où jousterent les plus grans, chascun porta son escu armoyé de ses armes et son *timbre*, et debvez croire que les houssures estoient riches (LA MARCHE, Mém., II, c.1470, 113). [R. M.]

TIMBRE, **subst. masc. et fém.** (timbre[2])
[GD : *timbre*[3] ; FEW XVII, 330a : *timbr*[1]]

PEAUSS. "Unité de mesure constituée par un certain nombre de peaux destinées à la vente" : ...un *timbre* d'ermines (Rég. jur. Belg. B., 1365, 356). ...pour une *timbre* de l'articlez douze livres parisis (Doc. L. Mirot. In : 1369, Bibl. Éc. Chartes 89, 1928, 315). Audit Eloy le Bacquere, pour XIX *timbres* de fin menu vair au pris de XLII g. le *timbre* que il vendi et délivra pour fourrer lesdits deux manteaulx, assavoir estant les XIII *timbres* pour cellui de Tournay et les VI *timbres* pour cellui de Hennin (Comptes Lille L., t.1, 1424-1425, 209). De chacune *timbre* de lectices ij d. le vendeur, et autant l'acheteur. (Mém. Compiègne C.-B., 1448, 305). Soixante dix huit hermines dont en fault pour faire le *timbre* 40 (Aff. Jacques Coeur M., 1453-1457, 91). ...pour quarante une hermine pour madame, les meilleures que l'on a sceu trouver et choysir, en troys *tymbres*. (Comptes roi René A., t.2, 1478, 165).

Rem. Doc.1350 ds GD VII, 719a. R. Delort, *Le Commerce des fourrures en Occident à la fin du Moyen Âge*, t.1, 1978, 14. [R. M.]

TIMBRER, **verbe** (timbrer[1])
[T-L : *timbrer* ; GD : *timbrer* ; FEW XIII-2, 453a : *tympanum*]

"Faire résonner"

Rem. Peut-être l'ex. suiv. : ...et pour eulx gouuerner [les mouches à miel] font roys et ducz et font batailles et fuyent fumee et se afichent et alient ensemble par le son de paelles *timbres* [part. passé "que l'on fait résonner"] et telles choses qui font grant tumulte. (Best. hérald. H.E., c.1435-1450, 482).Mais ne faut-il pas une virgule après *paelles* (ce serait donc le subst. *timbre*) ? [R. M.]

TIMBRER, **verbe** (timbrer[2])
[GDC : *timbrer* ; FEW XIII-2, 453b-434a : *tympanum* ; TLF XVI, 237b-238a : *timbré*/*timbrer*]

I. - Empl. trans. "Surmonter (le casque de l'écu) d'un cimier qui marque la qualité de la personne" : ...se ung tel oyseau *tymbroit* les blasons d'un tel hostel... (Lyon cor. U., 1467, 29).

Rem. DIGULL. (impr. XVIe s.) ds GDC X, 767b.

- *Timbrer (l'écu) de* : ...les formes d'icelluy cueur furent parez de tableaux, armez et *timbrez* des armes et timbres des chevaliers, de leurs motz, de leurs noms et de leurs devises (LA MARCHE, Mém., II, c.1470, 88).

- Empl. abs. : Et cest oyseau selon sa nature estoit comme pensif, et sans bruit juchoit sur ce heaulme. Adonques je, moult esmerveillié expressement de l'achoyson a laquelle on avoit ainsi *tymbré* de cest oyseau... (Lyon cor. U., 1467, 8).

II. - Part. passé en empl. adj. "Surmonté d'un timbre" : Et aussi vous luy requerres Que aupres de la porte *timbree* Soit enterré duc Achilles (MILET, Destruct. Troye S., c.1450-1453, 303).

- [De l'écu] *Timbré de*. "Surmonté de (un cimier qui marque la qualité de la personne)" : ...en apprest de prince, chaint d'espée ducal, *tymbré* de la figure du ciel donné à tes pères, doué de terres et possessions plusieurs (CHASTELL., Chron. K., t.3, c.1456-1471, 489). Et après luy, et tout le plus prochain du roy par devant, estoit Joachim Roault portant l'armet royal, couronné et *timbré* de fleurs de lys d'or bien riches. (CHASTELL., Chron. K., t.4, c.1456-1471, 83). Aprés le branc d'acier il lui donna ung heaume *timbré* tout de fleurs d'amoureuses pensees (RENÉ D'ANJOU, Cuer am. espris W., 1457, 28). ...et fut ledit pavillon de soye blanche et verde, et par dessus avoit ung blason des armes du chevalier, *timbrez* d'une dame tenant un dart en sa main, et par dessus avoit en escript : "Qui a belle dame, garde la bien." (LA MARCHE, Mém., II, c.1470, 97). ...prenant heaulme du tout *timbré* de gris (SAINT-GELAIS, Séj. honn. J., c.1490-1495, 134).

- [Dans un contexte métaph.] : *Timbré* de piteuses clameurs, Couronné d'amere destresse, escu d'ennuy... (Au grey d'amours F.-H., c.1400-1500, 235). [R. M.]

TIMEBUNT, **subst. masc.** (timebunt)
[GD : *timebunt* ; FEW XIII-1, 331b : *timere*]

"Arme défensive (qui tient en respect)" : Tel ne tueroit pas une mouche Qui tousjours porte ung *timebunt* (ALECIS, Faintes monde P.P., c.1460, 111). [Seul ex. ; GD VII, 719b comprend "épouvantail" : «expression factice, prise de la 3e pers. plur. du fut. du verbe latin *timeo*»] [R. M.]

TIMEUR, **subst. fém.** (timeur)
[T-L : *timor* ; GD : *temor* ; FEW XIII-1, 333a : *timor*]

"Crainte, inquiétude" : Car quant les subgiez sont gouvernez par *tumeur* [mss B et C : *timour*] et violence, et non pas par bonne voulente, et se sentent grevez plus que les regions voisines, il se puet dire que ce sont mauvaiz signes de telx et semblables recteurs, dit la sainte escripture. (MÉZIÈRES, Songe vieil pèl. C., t.1, c.1386-1389, 620). ...et depuis les disciples se trouvèrent ensamble tous en un lieu, en grant *timeur*, quant Jhésucrist s'apparu en leur congrégacion ou milieu d'eulx (LE FRUICTIER, Lament. C., 1409, 135). Il n'est plus *timeur* de Dieu, ne foy ne charité (Passage Terre Sainte Piloti D., 1441, 165). En ces chouses je honnoure Dieu, quant par *timour*, amour et contrittion de cuer, je deboute et degette de moy liesse temporelle (CRAP., Cur Deus, De arrha B.H., c.1450-1460, 196). ...mais tout temps en grant *timour* et reverence tu le dois prier et honorer et requerir (CRAP., Cur Deus, De arrha B.H., c.1450-1460, 285). Certe je confesse que, quant plus dilligenment les choses dessus dictes je considere, je me treuve en grant confusion, en grant *timour* et paour, tous plains de vergoigne, quant je congnoiz cellui a qui je veuil tant complaire estre presens en tous lieulx devant moy et quy sçay bien qu'il voit toutes mes occultes bonnes et mauvaisez. (CRAP., Cur Deus, De arrha B.H., c.1450-1460, 288). Mais pour concideracion de vostre biaulté, haulte noblesse et seignorie, et pour *timeur* d'estre esconduit de vostre amour, j'ay cellé mes angoisses destreceuses sans les vous descouvrir (Chastel. Vergier S., c.1450-1480, 84). Et pour ce les accidens de l'ame peuvent causer cardiaca, sicome *timeur*, tristesse, joye, liesse (GORDON, Prat., c.1450-1500, IV, 11). En ce limbe plein de *timeur* Sommes sans nul solagement. (Myst. Pass. Troyes B., a.1482, 144).

Rem. CHAST., *Temps rec.* D., 1451, 1123. [R. M.]

TIMIDE, **adj.** (timide)
[GDC : *timide* ; FEW XIII-1, 332b : *timidus* ; TLF XVI, 238b : *timide*]

"Craintif, qui manque d'audace, d'assurance, timide" : Le Ve [signe] : qu'il [les mélancoliques] sont simples fraudeleurs, et pour ce gens melancoliques sont devostz, aimant escriptures, jeusnant et font plusieurs abstinences. Le VIe est : il sont *timides*. Le VIIe : il sont de couleur terrestre et fusqué [l. fusque]. Et la couleur fusqué [l. fusque], et par especial celle [qui] est prochaine a la couleur verde, signifie la melancolie dominer. (Rég. santé corps C., 1480, 146). [R. M.]

TIMIDITÉ, **subst. fém.** (timidité)
[GDC : *timidité* ; FEW XIII-1, 332a : *timiditas* ; TLF XVI, 239a : *timidité*]

"Fait d'être timide" : Discrecion se avenca [l. avença] pour deschassier cez deux monstrueux vicez, dissimulacion et sedicion. Vicez sont et peches, et riens ne valent, car dissimulacion fault en *timidite*, sedicion en temerite. Discrecion tient le droit chemin royal, sans decliner a dextre de dissimulacion, ou a senestre de sedicion. (GERS., Réf. roy. G., 1405, 1154). [R. M.]

TIMOCRATIE, **subst. fém.** (timocratie)
[GDC : *timocratie* ; FEW, Ø gr. *timocratia*]

"État ou gouvernement fondé sur l'amour des honneurs et des biens" : ...et la tierce [communicacion] puet estre appellee convenablement *tymocratie* et est dite de tymos. (ORESME, E.A., c.1370, 434). Et *tymocratie* est dite de tymos, qui signifie pris (ORESME, E.A., c.1370, 434). Car *tymocracie* tent au bien et proffit des riches et des povres. (ORESME, E.A.C., c.1370, 436). ...que commune policie ou *timocracie* fust meilleur policie que ne est aristocracie (ORESME, Pol. Arist. M., c.1372-1374, 135). ...*timocracie* et democracie... (ORESME, Pol. Arist. M., c.1372-1374, 167). Car en tant comme telz conseliers resgardent a leur propre profit, ce est olygarchie ; mes en tant comme sa maniere est moderee, ce est policie ou *timocracie*. (ORESME, Pol. Arist. M., c.1372-1374, 194). [C. B.]

TIMOCRATIQUE, **adj.** (timocratique)
[FEW, Ø gr. *timocratia*]

[D'un gouvernement politique] "Fondé sur l'amour des honneurs et des biens" : Et democratie entre les mauvaises policies est la moins mauvaise, et en peu de chose elle passe et ist hors ou differe de policie *tymocratique*. (ORESME, E.A., c.1370, 436). Et la communicacion ou princee que ceuls qui sont freres ont en une maison semble estre *tymocratique*. (ORESME, E.A., c.1370, 437). [C. B.]

TIMON, **subst. masc.** (timon)
[T-L : *timon* ; GD : *timon* ; GDC : *timon* ; FEW XIII-1, 167a : *temo* ; TLF XVI, 239b : *timon*]

A. - "Longue pièce de bois solidaire de l'avant-train d'un véhicule à laquelle on attelle les bêtes de trait" : Quant une femme grosse engambe le *tymon* d'un char, se c'est un filz, il aura gros membre et dur a merveilles, et se c'est une fille, elle aura moult grosses levres et vermeilles aussi bien dessoubz comme dessus (Ev. Quen., I, c.1466-1474, 109).

Rem. Ex. d'a.fr., *cf.* TLF.

B. - MAR. "Barre du gouvernail, gouvernail" : Toutes les autres choses appartenans a la nef, sicomme les *tymons* et la pompe et la prosne, les chasteaux, les bannieres (...) et toutes les autres choses moralisees au propouz sont largement et clerement declairees en leurs propres chappitres. (MÉZIÈRES, Songe vieil pèl. C., t.1, c.1386-1389, 112). Encores, derriere la poupe de la nef avoit ung petit gouvernail, qui est appelle tymon barionis, pour gouverner et adresser la nef en temps non fortunal, et aux coustez de la poupe avoit deux grans *tymons*, par lesquelx la nef es temps de grant fortune estoit et gouvernee et adroissee. (MÉZIÈRES, Songe vieil pèl. C., t.1, c.1386-1389, 538). En celle malle fortune perdy nostre nafve l'un de ses *tymons* dont elle estoit gouvernée en partie, et fut renversée nostre voille par plusieurs fois en la marine malgré tous les mariniers. (Voy. Jérus., c.1395, 79). Si s'efforcerent les dames de tirer aux rames, quant Desir, qui gouvernoit le *tymon*, si dist au Cueur et a Largesse qu'ilz tirassent a la rame et qu'ilz laissassent les dames reposer (RENÉ D'ANJOU, Cuer am. espris W., 1457, 111).

- *Timon bayonnais.* "Petit gouvernail de rechange" : ...les masts, vergues, cordail, *tymons* baionnois et latins et trefs (Clos galées Rouen M.-C., t.1, 1355, 177). Encores, derriere la poupe de la nef avoit ung petit gouvernail, qui est appelle *tymon* barionis [var. baionnois], pour gouverner et adresser la nef en temps non fortunal (MÉZIÈRES, Songe vieil pèl. C., t.1, c.1386-1389, 538). Encores, y avoit ung saige homme et expert en l'art de la marine, qui estoit appelle le tymonnier ; et estoit ordonne pour adroisier la nef en alant et gouverner le petit *tymon* barionoys de la nef. (MÉZIÈRES, Songe vieil pèl. C., t.1, c.1386-1389, 542).

Rem. *Cf.* JAL[1], *s.v. timon* et *timon bavonesco* ; FENNIS *Gal.*, I, 359, *s.v. bayonnais*.

- *Timon latin.* "Gouvernail latéral" : ...5 bendes de fer pour lier les *timons* latins et baionnois (Clos galées Rouen M.-C., t.2, 1388, 184).

Rem. *Cf.* FENNIS, *Gal.*, III, 1746-1751. [R. M.]

TIMONIEL, **subst. masc.** (timoniel)
[GD : *timonel* ; FEW XIII-1, 167b : *temo*]
[Diminutif de *timon*]
REM. Doc. (Tournai) 1438 (*thymonnyel*), 1438-1439 (*thimonniau*), 1442 (*thimonniel*), 1443 (*thymonniau*) ds GD VII, 719c. [R. M.]

TIMONIER, **subst. masc.** (timonier)
[T-L : *timonier* ; GDC : *timonier* ; FEW XIII-1, 167b : *temo* ; TLF XVI, 240a : *timonier*]
"Celui qui tient la barre du gouvernail" : Encores, y avoit ung saige homme et expert en l'art de la marine, qui estoit appelle le *tymonnier* ; et estoit ordonne pour adroisier la nef en alant et gouverner le petit tymon barionoys de la nef. (MÉZIÈRES, Songe vieil pèl. C., t.1, c.1386-1389, 542). Et quant au *tymonnier* qui gouvernoit le petit tymon barionnoys, et adroissoit la nef en temps de paix, assez bien estre entendu, devotement moralment parlant, la doulce amour de Dieu, qui jadis en adroissant gouvernoit la gracieuse nef francoise. (MÉZIÈRES, Songe vieil pèl. C., t.1, c.1386-1389, 564).
Rem. Ex. d'a.fr., *cf.* T-L, GDC et TLF. [H. G.]

TIMONIERE, **subst. fém.** (timonière)
[FEW XIII-1, 167b : *temo*]
MAR. "Pièce qui permet de fixer le timon contre le navire" : ...avoir admené par eaue des pors de Croisset et Dyeppedale jusquez dedens le clos dez dictez galeez... 42 chareteez de bois, tant tronches et wastiaux, comme estaminairez, petis madiers, grans madiers et *timonnieres* pour la reparacion des galeez (Clos galées Rouen M.-C., t.1, 1379, 258). [E. P.]

TIMONNEMENT, **subst. masc.** (timonnement)
[T-L : *timonement* ; GD : *timonement* ; FEW XIII-1, 167b : *temo*]
"Instigation, excitation"
REM. CHR. PIZ., *Cité dames* (ms. Ars. 2686), c.1404-1407, ds GD VII, 719c (ne se trouve pas ds le passage correspondant de CHR. PIZ., *Cité dames* C., c.1404-1407, 938 ; ms de base BN fr. 607). [R. M.]

TIMONNER, **verbe** (timonner)
[T-L : *timoner* ; GD : *timoner* ; FEW XIII-1, 167b : *temo*]
"Pousser, presser, aiguillonner, exhorter" : ...et sans cesser de ce la *timonnera* tant par aventure que par la destourber de fait et par l'admonicion de ses paroles la pourra desmouvoir et oster de celle pensee ains que la folie soit alee plus avant. (CHR. PIZ., Trois vertus W.H., c.1405, 105). ...et tant de ce *timonna* son pere, le duc de Bourgongne qui lors vivoit, que il ot congié d'y aler (Bouciquaut L., 1406-1409, 90). [R. M.]

TIMOREUX, **adj.** (timoreux)
[GD : *temoros* ; FEW XIII-1, 333a : *timor*]
"Redoutable, pernicieux" : ...c'est quant aulcune humeur *timoureuze* et distillante chiet vers les parties subjectes au chief (GORDON, Prat., c.1450-1500, II, 10). [C. T.]

TIN, **subst. masc.** (tin[1])
[T-L : *tin* ; *FEW XIII-1, 345a : *tinnire*]
"Bruit, tintement"
Rem. Ex. d'a. fr. ds T-L X, 311.
- "Bourdonnement d'oreille" : Evaporacion de vin aigre chaut aide grandement a personne qui ot dur (...) et oste les *tins* des oreilles (Rustican H., 1373-1374, 115).
REM. *Cf. R. Ling. rom.* 41, 1977, 375 (R. de Gorog). *Cf.* aussi GD VII, 723a : *tint* (ex. d'a. fr. et ex. XVIe s.) et T-L : *tint* ; FEW XIII-1, 347a : *tinnitare*. [R. M.]

TIN, **subst. masc.** (tin[2])
[*FEW XIII-1, 336a : *tina* (?) (?)]
"Joug" : Et li peres en outre a purgié son enfant par aucuns sacrificez necessaires a ce, lesquelz des ilec en avant demourerent en la lignee des Oraces dessus diz. (...) Et en outre prist li perez son filz et li couvra le chief et mist un *tyn* a travers de la voie et mist dessous le juvencel, si comme se il meist souz le jouc en signe de subjection. Et cesti *tyn* ou jouc a tousjours ilec perseveré et esté refait quant il estoit pourri jusquez a cesti tempz et encores l'appelet on le tigil de la seur. (BERS., I, 1, c.1354-1359, 26.13, 45). [*Sororium tigillum*, lieudit à Rome, où était installée la poutre sous laquelle, comme sous un joug, le jeune Horace avait dû passer pour expier son crime] [R. M.]

TIN, **subst. masc.** (tin[3])
[GDC : *tin* ; FEW XXII-2, 93a : o.i. ; TLF XVI, 240b : *tin*]
"Morceau de bois servant à caler les pièces de vin dans les caves"
REM. Doc. 1465 (La Rochelle, *tintz*) ds GDC X, 767c. [R. M.]

TINAL, **subst. masc.** (tinal)
[T-L : *tinal* ; GD : *tinas* ; FEW XIII-1, 335b : *tina*]
(Synon. de *tine* v. Lexiques)
REM. G. LE MUISIT, c.1347-1353, ds T-L X, 311, et GD VII, 720b. *Tinalum* ds un gloss. du VIIIe s. (FEW, n.3). [R. M.]

TINARDAILLE, **subst. fém.** (tinardaille)
[GD : *tinardaille* ; FEW XIII-1, 337a : *tina*]
"Valetaille"
REM. Doc. 1401 ds DU CANGE VIII, 109b, *tinellus*[2] (GD VII, 720b). [R. M.]

TINCION, **(?)** (tincion)
[Ø]
"?" : Olivier doulx en printemps raverdi [saint Florent], Rose vermeille, *tincion* de joye, Encens benoist donc Jhesus on festoye... (Prières saints R., t.2, 1496, 219). [«Le mot est peut-être à rattacher à la famille de *tingere* et pourrait alors signifier "liqueur, vin"» (Éd.) ; v. *teinte* ; on pourrait penser aussi à *tinter*, mais les mots de cette famille ont gén. une valeur plutôt négative ; ou faut-il lire *tuicion*, *tuition*, "protection (ici remplie de joie)" ? C'est peu probable, les autres termes de comparaison (*olivier, rose, encens*) étant concrets] [R. M.]

TINCTION, **subst. fém.** (tinction)
[FEW XIII-1, 338a : *tinctio*]
I. - "Baptême"
Rem. VIGNAY (éd. 1531, *Mais proprement baptesme est tinction en eaue sainctifiee par la parolle de vie*) ds Delb., *Rec. de notes lexicol., s.v. tinction.*.
II. - "Teinture" : Conficere (...) tingere, taindre. (...) Confectio (...) : confit, conroy, confection, commixtion, debilitation, *tinction*,

etc. (...) Confectura (...) : confiture, mellure, tainture, etc. (LE VER, Dict. M.E., c.1420-1440, 83). [R. M.]

TINDALE, **(?)** (tindale)
[*FEW XIII-1, 348a : *tinnitare* (?) (?)]

"Sonnerie (?)" : Illeuc aprés vin tresfrec et espices prinses au pres d'une clere fontaine, ilz osterent le traveil de musete et de *tindale* et aulcunefoiz aux sons d'aultres instrumens (PREMIERFAIT, Décaméron D., 1414, 857).

Rem. Comme il s'agit d'un instrument de musique, peut-être mauvaise lecture pour *timbale*. [R. M.]

TINE, **subst. fém.** (tine)
[T-L : *tine* ; GD : *tine* ; FEW XIII-1, 334a : *tina* ; TLF XVI, 241a : *tine*]

A. - "Cuve, baquet (primitivement de vendange)" : ...le mestier de (tel) meschine N'est que (de) porter une *tine*. Tel meschinë armes porter Ja mais ne pourroit n'endurer. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. S., c.1330-1331, 151). Je vi l... une autre manière de peschier : Les gens ont en leurs nefs, une *tine* d'eaue chaude, et puis prennent un sac ... leur col et se mettent en l'eaue tout nudz (JEAN LE LONG, Voy. Odoric C., 1351, 267). Geufroy le tonnelier, pour une petite *tine* pour mettre le potage de l'aumosne, 8d. (Comptes argent. rois Fr. D.-A., I, 1359-1360, 247). ...et lesdis marchans ou marchandes a detail vendent aussi separement et en divers vaisseaulx leursdiz harens, c'est assavoir ceulx descone en cuviers, *tines* ou penniers, a part, et l'autre harent contrefait et de Flandres, en autres *tines*, cuviers ou penniers, a part (Mét. corp. Paris L., t.1, 1399, 417). ...devant le palais arrive Plus remplis d'eaue q'une *tine*. (CHR. PIZ., M.F., II, 1400-1403, 298). Quant le temps d'enfanter approche, on la baignera en une *tyne* (GORDON, Prat., c.1450-1500, VII, 16). Lors elle luy monstra la robe et le couvrechef, et luy compta l'adventure de la *tyne* d'eaue et des cendres, disant qu'elle vient querir aultres habillemens (C.N.N., c.1456-1467, 260). ...une grant *tine* de quatre pleches et canon lequel est de petite valeur. Item, deux calcadoyres, une avec pléche et l'autre non. Item, deux vaysseaulx pléchéz de quatre pleches. (Comptes roi René A., t.2, 1488, 292).

B. - P. méton. MES. "Mesure pour le vin" : Une *tine* de vin de rente en Bourgoingne vault XL solz. (Cout. bourg. glosé P.M., c.1380-1400, 291).

Rem. Doc.1346 ds FEW. [R. M.]

TINEE, **subst. fém.** (tinée)
[GD : *tinee* ; FEW XIII-1, 335a : *tina* ; TLF XVI, 241b : *tinée*]

"Contenu d'une *tine*" : Adés ait du brasin une grande *tinee*. (Lion Bourges K.P.F., c.1350, 228). [R. M.]

TINEL, **subst. masc.** (tinel)
[T-L : *tinel* ; GD : *tinel*[1]/*tinel*[2]/*tinel*[3] ; FEW XIII-1, 336a, 336b : *tina*]

A. - [Dim. de *tine*] "Cuve, baquet, tonneau" : Autres LX hommes de diverses contenances, les ungs gettans après les dits fruiz et portans à chimères, à *tinelz* et à hottes, estoffez d'or (Comptes Lille L., t.2, 1468, 329). ...ung *tinel*, de petite valeur. (Comptes roi René A., t.2, 1488, 295).

B. - "Barre de bois qu'on porte sur les épaules pour y accrocher les *tines*"

Rem. T-L X, 311-312 ; doc.1374 et 1465 ds GD VII, 721b.

C. - P. anal.

1. "Salle basse (évoquant un tonneau en cave) où les gens de maison prennent leur repas, salle basse où mangent les officiers du roi, d'un prince, d'un grand seigneur ; p. ext. salle à manger" : La seconde chose qui fort me gree et est neccessaire a ma forge si est ung grant *tignel* ou palais long et large, et une haulte table couverte de deux nappes subtiles, l'une pinpeloree, la table bien garnie et adornee de grant plante de viandes delicieuses et plusieurs entremes... (MÉZIÈRES, Songe vieil pèl. C., t.1, c.1386-1389, 321). Derechief, ou principal convent seront III sales ou *tinelz* principaux, c'estassavoir la grant sale du prince, en laquelle mengeront au jours des festes le prince et les tous chevaliers et freres du principal convent et aussi les forains, mais as jours feriaux chascun mengera en sa propre maison avec sa femme, ses enfans et sa famille (MÉZIÈRES, Sustance H., 1396, 84). Le tierc *tinel* sera la sale du grant commandeur des chevaus, en laquelle mengeront aveuc luy et devant luy tous les mendres officiers du principal convent (MÉZIÈRES, Sustance H., 1396, 85). ...audit Pierre Bernart pour X fichez de fer mises es galeriez d'entre l'uys de la salle et le *tinel* et pour VIII quevilles de fer mises es prisons et pour rapparellier et resouder II trilliez du fenil et y mettre des barriaulx (Comptes Archev. Rouen J., 1399-1400, 42). ...et le duc de Bourbon voulentiers mangeoit en *tinel*, pour veoir celle compaignie. (CABARET D'ORV., Chron. Loys de Bourb. C., 1429, 273).

2. P. méton.

a) "Repas pris en commun dans cette salle"

- *Salle au/du tinel* : Le XV jour, l'Université d'Angiers de l'estude vint faire reverence à Madame et fist la proposicion maistre J. de Lettre et je respondis ; et fu en la grande sale du *tinel* et estoit le Dimenche de la Passion. (LE FÈVRE, Journ. M., c.1380-1390, 516). ...ung couvreur qui couvry par ung jour sur la salle du *tinel* de l'ostel près de la cheminée par lequel lieu il plouvoit sur la table d'icellui tinel (Comptes Archev. Rouen J., 1407-1409, 65). En la salle au *tinel* Ung archebanc et son marchepié. Une grande table pour menger. Une paire de capfuex de fer. Quatre bans ou bredules. (Comptes roi René A., t.2, 1461-1462, 226).

b) "Gens qui sont au service d'un personnage important ; gens qui forment la suite, l'entourage d'un personnage important" : JOSAPHAT. (...) Tout maintenant donques iray, Puis qu'il vous plaist, et y feray Mon *tinel* estre. PREMIER CHEVALIER. Sire, ne vous pouez miex mettre : Je scé bien de pieça l'ostel. Regardez ; vezci un lieu bel Ou riens ne fault. (Mir. Barl. Josaph., c.1363, 262). Et fu menés dou conte de Hainnau li rois d'Engleterre en sa cambre, et ensi tout li aultre signeur en lors cambres. Et fu li ostés de la Sale de Valenchiennes ordonnés seullement pour le roi d'Engleterre et son *tinel*. (FROISS., Chron. D., p.1400, 311). Je vi assis maint hault baron, Et chacun son *tinel* avoit Environ soy, comme il devoit (CHR. PIZ., M.F., II, 1400-1403, 31). Aproche toy ung peu plus ça Et puis me dis, s'il est a dire, Que faict le bon roy, nostre sire, Et trestout son noble tivel [l. *tinel*]. (Myst. st Laur. S.W., 1499, 137).

c) "Ménage d'un grand seigneur, train de cour, grand train"

- [D'un grand seigneur, d'un homme puissant] *Faire/tenir son tinel.* "Réunir son entourage, sa cour, sa suite" : ...et luy fut livrée une abbaye de blancs moynes pour son corps et son *tinel* tenir. (LE BEL, Chron. V.D., t.1, 1352-1356, 39). Là, il et madame sa mere estoient herbergiez et tenoient leur *tinel* chascun à par ly (LE BEL, Chron. V.D., t.1, 1352-1356, 43). ...ains demoure toudis sur sa nave et tenoit toudis son *tynel* honnourablement à trompes et à nakaires (LE BEL, Chron. V.D., t.1, 1352-1356, 87). Li jones rois

d'Engleterre, pour mieuls festoiier ces signeurs et toute lor compagnie, tint une grande court au jour de la Trenité, en la maison des Freres Meneurs, la ou ils et madame sa mere estoient logiet. Et tenoient lor *tinel*, cascuns par lui, c'est a savoir li rois de ses chevaliers, et la roine de ses dames, dont elle avoit grant fuisson en sa compagnie. (FROISS., Chron. D., p.1400, 115). Et encores demoroient tout li viel ouvrage entier, qui comprendoient grant fuisson, le dongnon de Windesore et les cambres et le grande sale ou li rois Artus faisoit au temps de son resgne son *tinel* et tenoit son estat de chevaliers aventureus, de dames et de damoiselles. (FROISS., Chron. D., p.1400, 596). Li riche roy Gorhans (...) La tenoit son *tinel* et son establison (Huon Bordeaux B., c.1400-1450, 194). ...le chastel de Belleperche qui estoit au duc de Bourbon, ou demouroit la duchesse sa mère, et y tenoit son *tinnel*. (CABARET D'ORV., Chron. Loys de Bourb. C., 1429, 75).

- *Tenir grand tinel.* "Réunir sa suite, mener grand train" : Il sera jeudi le jour de Noel, si tendra monseigneur grant *tinel* de ses parens et autres amis, car tous vavasseurs de ceste ville y seront. (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 94). Et estant en celle attente tenoit lors le duc grant *tinel* à Paris, en son hostel de Bourbon (CABARET D'ORV., Chron. Loys de Bourb. C., 1429, 272). [R. M.]

TINER, **verbe** (tiner)
[T-L : *tiner* ; FEW XIII-1, 346a : *tinnire*]
"Faire du bruit" : Perrette a l'oreille me *tine* [var. mestriue, l. m'estrive], L'oïe me destruit et mine. (LE FÈVRE, Lament. Math. V.H., c.1380, 37). [Seul ex.] [R. M.]

TINETTE, **subst. fém.** (tinette)
[T-L : *tinete* ; GDC : *tinette* ; FEW XIII-1, 335a : *tina* ; TLF XVI, 241b : *tinette*]
A. - "Petite *tine*"
Rem. Doc. 1377 et *Percef.* (éd. 1528) ds GD VII, 722a. *Cf.* aussi : La *tinette* pour la buée (Mén. charge mar. P.N., c.1530 [1619], 193).
B. - "Châsse à reliques" : Et le larron alla courant Et s'en fuÿt de la maison Et s'en alla ou Sainct Jambon Reposoit dedans la *tynete*. (Serm. st Jamb. K., c.1460, 55). [R. M.]

TINGHELSTOC, **subst. masc.** (tinghelstoc)
[*FEW XVII, 330b : *tingel*]
"[Clou]" : ...a Bertran Hague, fevre, pour 2000 boispicquers a 4 s. 24 s. ; a lui, pour 1200 boetsparquen, a 2 s. le cent font 24 s. ; a lui, pour quatre cens de *thingelstocs* a 12 d. le cent, 4 s. ; a lui encoires, pour ung millier de doubles boetspicquers, a 8 s. le cent font 4 l. ; a lui, pour quatre cens steven spicquers , a 10 s. le cent font 40 s. ; a lui, pour deux mil cloux de fer... (Comptes argentier Ch. le Téméraire G.L., t.2, 1469, 402).
REM. Néerl. *stoc* "goujon, clou à deux pointes" ; *cf.* aussi Reine Mantou, *Toponymie et Dialectologie*, 54-55, 1980-1981, 254 : *tingelnagle* "clou pour attacher les lattes transversales" [R. M.]

TINGLE, **subst. fém.** (tingle)
[GD : *tingle* ; FEW XVII, 330b : *tingel*]
A. - "Languette, baguette, tige servant à maintenir qqc. en place" : Deux grèves de fer, garnies chacune d'une longue *tingle* d'or, sur chacune desquelles *tingles* sont assises quarante-huit perles d'une grosseur, et à chacun des bouts des dites *tingles* deux balais (...) deux gardes de jambe, aussi de fer, dorées par de hors, et bordées chacune tout à l'entour d'une *tingle* d'or (Comptes Lille L., t.2, 1480, 428).
B. - En partic.
1. "Baguette équarrie longue et étroite qui sert à remplir un vide entre deux planches" (FEW)
Rem. Doc.1328, 1332, 1364, 1497 ds GD VII, 722a.
2. "Goupille rivée retenant la monture des manches de couteaux"(GAY) (synon. *tinglette*)
Rem. Doc.1401 ds GAY II, 400a.
V. aussi *tringle* [R. M.]

TINGLER, **verbe** (tingler)
[T-L (renvoi) : tingler ; GD : *tingler* ; FEW XVII, 330b : *tingel*]
"Garnir de *tingles*, de lattes de bois, pour couvrir les joints entre les planches" : A lui, pour retingler II nasselles audit lieu et rappareillier bien et souffisamment, et pour l'achat d'un millier de clos pour *tingler* ycelles, XII s. (Comté Champ. Brie L., t.3, 1347-1348, 453). ...un petit plancher tingle [l. *tinglé*] au bout de la fosse du jardin de l'ostel de messeigneurs (Chartes Ste-Chapelle Vincennes B., t.1, 1403-1404, 180).
REM. Doc. 1328 (*clou à tingler*) et 1332 ds GD VII, 722a-b. [R. M.]

TINGLERET, **adj.** (tingleret)
[T-L (renvoi) : tingleret ; GD : *tingleret* ; FEW XVII, 330b : *tingel*]
Clou tingleret. "Clou servant à *tingler*"
REM. Doc. 1432 (Tournai, *claux tingleres*) et 1497 (Béthune, *cloux tingleres*) ds GD VII, 722b.
V. aussi *tingneret* [R. M.]

TINGLETTE, **subst. fém.** (tinglette)
[FEW XVII, 330b : *tingel*]
"Goupille rivée retenant la monture des manches de couteaux"(GAY) (synon. *tingle*)
Rem. Doc.1351 ds GAY II, 400a. [R. M.]

TINGLEURE, **subst. fém.** (tinglure)
[T-L (renvoi) : tinglëure ; GD : *tingleure* ; FEW XVII, 330b : *tingel*]
"Ensemble de *tingles*, de lattes de bois destinées à couvrir les joints entre les planches"
REM. Doc. 1328 ds GD VII, 722b. [R. M.]

TINGNERET, **adj.** (tingneret)
[GD : *tingleret* ; FEW XVII, 330b : *tingel*]
Clou tingneret. "Clou servant à *tingler*"
REM. Doc. 1342 (*cleus tingneres*) et 1492 (Amiens, *cloux tingneres*) ds GD VII, 722b.
V. aussi *tingleret* [R. M.]

TINIER, **subst. masc.** (tinier[1])
[GD : *tinier*[1] ; FEW XIII-1, 336b-337a : *tina*]
"Cuve"
REM. Doc. 1445 (Corrèze) ds GD VII, 722b. Doc. 1470 (Fribourg) ds FEW. [R. M.]

TINIER, **subst. masc.** (tinier[2])
[GD : *tinier*[2] ; FEW XIII-1, 337a : *tina*]
"Table abondamment garnie, banquet" : Item, je laisse aux prisonniers (...) Tenir ensemble leurs *tiniers* Et ruer bagues et deniers

Pour entrer jusques au verger. (HAUTEV., Conf. Test. am. tresp. B., c.1441-1447, 57).

REM. MART. D'AUV. (éd. 1493) ds GD VII, 722b. [R. M.]

TINIER, **subst. masc.** (tinier[3])
[GD : *tinier*[3] ; FEW XIII-1, 337a : *tina*]
"Barre de bois" (synon. *tinel* v. Lexiques)
REM. Doc. (Tournai, *tiner*) 1432 et 1445 ds GD VII, 722b-c. [R. M.]

TINNITE, **subst. masc.** (tinnite)
[GD : *tinnite* ; FEW XIII-1, 350a : *tinnitus*]
MÉD. "Tintement d'oreilles" : ...on peult demonstrer que bethonique qui est chaulde au tiers degré, elle vault en *tinite* d'aureille (GORDON, Prat., c.1450-1500, III, 9). ...car ceulx qui ont fastide, ilz ont aulcuns membres foibles, tantost ilz sentent tel grevance et pour ce que aulcuns ont douleur de chief, aulcuns *tinite*, aulcuns caligine et aulcuns ebetacion de sens, aulcuns es piés, aulcuns es mains selon ce que les membres sont appareillés a recepvoir la matiere envoyee (GORDON, Prat., c.1450-1500, V, 8). [Seuls ex.]
Rem. Forme *tinnitus* : *Tinnitus*, c'est corrupcion de l'oye ainsi comme apparicions de mouches et de poilz et corruption de la veue (GORDON, Prat., c.1450-1500, III, 9). [C. T.]

TINNITÉ, **subst. fém.** (tinnité)
[T-L (renvoi) : tinnité ; GD : *tinnité* ; FEW XIII-1, 350a : *tinnitus*]
"Résonance"
REM. EVR. CONTY, *Probl. Aristote*, 1380 (ms. du XVe s.), ds GD VII, 722c.
V. aussi *tinniter* v. Lexiques [R. M.]

TINNITER, **verbe** (tinniter)
[GD : *tinniter* ; FEW XIII-1, 349a : *tinnitare*]
MÉD. "Tinter" : Le IX. chapitre : des aureilles qui *tinnitent* et siblent (GORDON, Prat., c.1450-1500, III, 9). [Seul ex.] [C. T.]

TINOT, **subst. masc.** (tinot)
[GD : *tinot* ; FEW XIII-1, 335b : *tina*]
"Cuve, cuvier"
REM. Doc. 1396 et 1400 (Dijon, *tenot*, *tenoz*, *tegnot*), XVe s. (Dieppe, *tinot*), 1500-1501 (Bourges, *thenou*) et 1501 (Beaune, *tenos*) ds GD VII, 722c. [R. M.]

TINPLE, **subst.** (tinple)
[FEW XXII-2, 161b : o.i.]
"Sorte d'engin de pêche" : Je ne me veulx pas abaissier Que je n'ansuyve mon Dieu, mon Roy. Je laisseray et nefz et roiz, *Tinplez*, ruberot et joinchee, Bouteaul, clareaul et bohee, Nasseron, saulnoir et filer, Pour vous servir sans descliner, Et laisseray tous mes voisins. (Pass. Semur D.M., c.1420 [1488], 122).
Rem. L'éd. É. Roy hésite entre les lectures *tinplez* et *tiuplez* ; Langlois, *Bibl. Éc. Chartes* 66, 1905, 316, propose de lire *truplez* "troubles". P. Barbier, *Miscellanea Lexicographica* II, 107, rapproche le mot de l'occitan *tiblo* (MISTRAL : *tiblo, triblo, tiplo* "truelle"), mais un rapprochement avec *trublo, tiplo* "truble, trouble, filet en forme de poche" (MISTRAL) aurait été plus judicieux. FEW cite Barbier et rattache le mot à *tryble* (FEW XIII-2, 342b). [J.-L. R.]

TINTEMENT, **subst. masc.** (tintement)
[GDC : *tintement* ; FEW XIII-1, 348a-b : *tinnitare* ; TLF XVI, 242b : *tintement*]
A. - "Son clair, semblable à celui d'une cloche"
Rem. Ex. 1490 ds TLF.
B. - "Bourdonnement d'oreilles"
Rem. *Jardin de santé*, c.1500, ds GDC X, 767c. V. aussi *tintinement*. [R. M.]

TINTENELLE, **subst. fém.** (tintenelle)
[T-L : *tintinele* ; GD : *tintenele* ; FEW XIII-1, 347b : *tinnitare*]
"Sonnette, clochette" : Tintinabulum : *tintenele* (Abavus IV, R., c.1350, 496). [GD VII, 723a] [R. M.]

TINTENER, **verbe** (tintener)
[GD : *tintiner* ; FEW XIII-1, 350a : *tintinnare*]
"Tinter, retentir" : Clingere : *tintener* (Abavus IV, R., c.1350, 283).
V. aussi *tintiner* v. Lexiques [R. M.]

TINTER, **verbe** (tinter)
[T-L : *tinter* ; GDC : *tinter* ; FEW XIII-1, 346b : *tinnitare* ; TLF XVI, 242b : *tinter*[1]]
I. - Empl. intrans.
A. - "Rendre un son (en étant frappé), résonner, retentir, tinter" : Tout faisoit la terre *tenter* La grant bataille de dauffin. (HÉRAUT CHANDOS, Vie Prince Noir T., c.1385, 75). Filles amans jeunes gens et nouveaulx, Danceurs, saulteurs faisans les piez de veaux, Vifz comme dars, aguz comme aguillon, Gousiers *tintans* clers comme gascaveaux, Le lesserez la, le povre Villon ? (VILLON, Poèmes variés R.H., c.1456-1463, 68).
B. - Au fig. "Faire entendre des protestations"
Rem. Doc.1412 (*nul ne ose tinter contre eulx*) ds GDC X, 768a.
- *Ne tinter mot* : Mercure est blanc et net a manier ; faictes de lui ce qu'il vous plaira, ja ne *tintera* ne ne dira mot, et tendra tousjours a val, prenans le lieu plushumble. (MÉZIÈRES, Songe vieil pèl. C., t.1, c.1386-1389, 194).
II. - Empl. trans. "Faire résonner, faire retentir"
Rem. Doc.1496 (*tinter la grosse cloche*) ds GDC X, 768a. Même mot ds l'ex. suiv. ? ("Faire retentir un engin de tir ?") : À Jaquot de Roiche, maistre artilleur de mondit seigneur, la somme de sept frans demi (...) pour avoir fait cordes à encorder arbalestres qui sont ou chastel dudit Rouvre pour la deffense d'icellui, comme pour cordes et encordé quatre guindaulx à monter lesdictes arbalestres, avoir fait VIxx plombees à *tinter* le trait estant en icellui chastel et aussi pour avoir renfreschy environ 60 livres de pouldre de canon (Comptes Etat bourg. M.F., t.2, 1418-1420, 485). [R. M.]

TINTIN, **subst. masc.** (tintin)
[T-L : *tintin* ; GD : *tintin*[1]/*tintin*[2] ; FEW XIII-1, 347a : *tinnitare*]
I. - "Bruit, tintement, confusion bruyante" : "Sire," dist il, "ci près a un jardin Vert et flouri ou il a grant *tintin* De rossignols ; s'i vins hui a matin, Pour escouter Leur biau service et leur joli chanter, Comment que po s'i peüst deporter Mon cuer que riens ne porroit conforter..." (MACH., J. R. Beh., c.1340, 114). Dont crièren[t] païen et mainnent grant *tintin* (Baud. Sebourc B., t.2, c.1350, 13). Au maitin (...) Se levait li franc duc en menant grant *tintin* Pour l'annel

qu'ot perdut (Lion Bourges K.P.F., c.1350, 105). Regnaut et ses barons qui furent si voisin Entrerent par dedens en menant grant *tintin*. (Renaut Mont. B.N. V., c.1350-1400, 566). Les trompes et li cor que sonnent Béduin Oent en Andioche démener grant *tintin* (God. Bouillon R., t.2, c.1356, 156). Par devant les enfans demainent grant *tintin* Cornes, tronpes et muses sonnoient maint bacin (Ami Amile A., c.1400-1500, 37). ...les bergiers font grant *tintin* En turlurettes et en cors (Pastor. B., c.1422-1425, 94). Grant fu le bruit et le *tintin* A la venue Florentin (Pastor. B., c.1422-1425, 123). De cors font grant noise et *tintin* (Pastor. B., c.1422-1425, 171). Adont ilz s'en partirent atant et laisserent l'enffant ou temple en bonne garde (...). Sy tost que les dames et chevaliers furent revenus ou palais, ilz commencerent a fere une fsete murmureuse, car grant *tintin* y avoit sans noise d'oreille en oreille de l'enffant. (Percef. IV, R., c.1450 [c.1340], 493). La pye est logye, Il esmeult huttin, Se faict grand *tintin* Et grant rigaugie. (MOLINET, Faictz Dictz D., 1467-1506, 738).

Rem. G. Roques, *R. Ling. rom.* 61, 1997, 583.

- "Caquetage, commérage" : Or feront des *tintins* gens de plusieurs manières, Des autres esbanois dont elles sont mesnières. (GILLES LE MUISIT, Poésies K., t.1, c.1347-1353, 227). Mais du poisson ne de ses bons amis Jamés n'oÿs sonner mauvais *tintins*. (MOLINET, Faictz Dictz D., 1467-1506, 647).

II. - [Désigne un jeu] "Sorte de jeu où le perdant payait une amende ou donnait un gage au gagnant" (FEW) : Et puis, pour jouer a *tintin*, Avecques moy tost se leva (CH. D'ORLÉANS, Rond. C., 1443-1460, 432).

Rem. Ex. de 1312 ds FEW. Doc.1408-1409 (*tinthin*) ds GD VII, 723b. Mot différent comme le pense Godefroy ? [R. M.]

TINTINABLE, **subst.** (tintinable)
[GD : *tintinable* ; FEW XIII-1, 350a : *tintinnabulum*]

"Sonnette, clochette" : Adoncques le gra[n]t chappellain se tourna revestir de robes sacerdotales et print les douze *tintinables* d'Aaron, lesquelles sont a present en l'eglise N[ost]re Dame du Puy. (Vie J.-C. M.B., c.1429-1458, 146). [R. M.]

TINTINABUL, **subst. masc.** (tintinabul)
[GD : *tintinabule* ; FEW XIII-1, 350a : *tintinnabulum*]

"Clochette, sonnette" : Où est l'oeil capable de tel object visible, l'oreille pour oyr le hault son argentin et *tintinabule* d'or, les sens et puissances organiques d'un pur corps terrestre, où sont ilz à ton adviz disposez à reciproque euvre à celle surpassant que puis huit jours en ça tu, o cler esperit, Monferrant, corps d'homme eureux, amy des dieux immortelz et chiery des hommes, hault piz Ulixien, plain de melliflue faconde et courtoisie, oustil et organe des Muses, m'as envoiée ? (ROBERTET, Oeuvres Z., c.1450-1500, 129). Où est l'oeil capable de tel objet visible, l'oreille pour oyr le hault son argentin et *tintinabule* d'or... ? (CHASTELL., ROBERTET, MONTFERRANT, Douze dames rhétor. C., 1462-1463, 176). Fist ou Capitol de Romme les ymages de toutes les provinces, qui se mouvoient et frappoient sur leurs *tintinabuz* qu'ils avoient au col, si tost que quelque rumeur ou division venoit en la province (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 71 r°). [R. M.]

TINTINABULE, **subst. masc.** (tintinabule)
[GD : *tintinabule* ; FEW XIII-1, 350a : *tintinnabulum*]

"Sonnette, clochette" : Où est l'oeil capable de tel objet visible, l'oreille pour oyr le hault son argentin et *tintinabule* d'or... ? (ROBERTET, Oeuvres Z., c.1450-1500, 129). ...sambucques, tibies, *tintinabules*, cornes, monocordes et decacordes, tant de cordons que de cordes, estoient ensemble accordés (MOLINET, Faictz Dictz D., 1467-1506, 90).

REM. *Cf.* TLF XVI, 243b : *tintinnabuler*. *Tintinabul* v. Lexiques. [R. M.]

TINTINEMENT, **subst. masc.** (tintinement)
[FEW XIII-1, 350a : *tintinnare*]

"Bourdonnement d'oreilles"

REM. Doc. wallon XVe s. ds FEW. V. aussi *tintement*. [R. M.]

TINTINER, **verbe** (tintiner)
[T-L : *tintiner* ; GD : *tintiner* ; FEW XIII-1, 350a : *tintinnare*]

"Tinter" : ...et sent on les oreilles *tintiner* et mal sentir ou goust et mal odorer et celle passion vient de l'estomac et si a on grant gravité de l'estomac et nauzee et abhominacion (GORDON, Prat., c.1450-1500, II, 11). [C. T.]

TINTEIS, **subst. masc.** (tintis)
[*FEW XIII-1, 347 : *tinnitare*]

"Cliquetis, tintement" : Lors, sans plus dire, s'entrecourent sus, et s'entredonnent de grans coups et de crueulx, et oit on la noise qu'ilz font de passer et de despasser, et du *tinteis* des espees sur les bacinez, tout contreval la forteresse. (ARRAS, c.1392-1393, 298). [J. Be.]

TINTON, **subst. masc.** (tinton)
[FEW XIII-1, 347a : *tinnitare*]

"Bruit"

REM. *Percef.* ds LA CURNE (*tinton*). [R. M.]

TIOIS, **adj. et subst. masc.** (tiois)
[T-L : *tïois* ; GD : *tiois* ; DÉCT : tïois ; FEW XVII, 393b : **theudisk*]

I. - Adj. "Germanique" : Pas de tor en *thiès* païs, Qui portez douceur et biauté, Blanc et vermeil, com rose ou lis, En un escu de loyauté, La clarté de vostre bonté Resplent plus que la tresmonteinne Seur toute creature humeinne. (MACH., Bal., 1377, 559).

- *Langage tiois.* "Langue tudesque, allemand" : ...et qui lui est besoing d'avoir gens qu'ilz saichent le langaige *thioys* et les adresses du païs ilz se tirent devers lui en sa ville de Trecht sur Meuze [Maastricht] (Comptes argentier Ch. le Téméraire H.B., t.4, 1471-1475, 64).

II. - Subst. masc. "Langue tudesque, allemand" : Je maudi et le jour et l'eure Quant si seule hors vous mettiés As bestes qui n'entendent *tiés*, François ne ebrieu ne latin. (FROISS., Pris. am. F., 1372-1373, 88). ...dont messires Johan, sires de Harduémont, ses freires, ...et messires Johan d'Oreilhe, sires de Vellerous, ses cusiens, qui estoit tres sages chevaliers et de grande eloquence en romans et en *tiexhe* (HEMRICOURT, Guerres Awans B., c.1398, 36-37). ...il translata le siege de gramaire en *tyois*, il mist nom aux .XII. moys de l'an, ou dit lenguage (CHR. PIZ., Faits meurs Ch. V, S., II, 1404, 49). Lequel vallet, ensemble ses compaignons allemans (...) vindrent devant Dul, une heure avant jour, lesquels en *tiois* appellèrent le capitaine (CABARET D'ORV., Chron. Loys de Bourb. C., 1429, 204). Jehan de Monstereul et le prieur de Saint Loup qui par la licence de mesdis seigneurs ont esté parlé à Jehan le Moyne prisonnier et pour entendre le *thiois*, apert par quictance cy rendue. (Ecorch. Ch. VII, T., 1444-1445, 63). Au ! Margot, estes vous scians ? Donnés moy boyre une foys, Et puis je parlerey *tyoys*,

Mesque j'ay bien copiné (Myst. st Sébast. M., c.1450-1500, 207). Jamés ne parleras *toys*. (Myst. st Sébast. M., c.1450-1500, 222). À Jehan van Vaarden, pour avoir livré ung quartier de boyz d'Alemaigne, nommé en *thiois* : wagheschet (Comptes Lille L., t.2, 1494, 232). [R. M.]

-TION, **suff.** (-tion)
[FEW, Ø lat. *-tio* ; TLF XVI, 244a : *-tion,-sion*]
A. - [Suff. d'action ; suff. savant formateur de subst. fém. ; marque l'action ou son résultat, à partir de verbes ou par emprunt au lat. ; très productif dans la langue savante ; souvent en alternance avec *-age*, *-ance* ou *-ment*, sans différence sémantique perceptible]

- [Forme *-ation* (correspondant à des verbes du 1er groupe)]

Rem. V. *abdication* ; *abhorration* ; *abimation* ; *abjuration* ; *ablation* ; *abnegation* ; *abomination...* ; *refrigeration...*

. [Forme *-ification* (correspondant à des verbes en *-ifier*)]

Rem. V. *alambification* ; *albification* ; *amplification* ; *beatification* ; *certification* ; *clarification* ; *edification* ; *falsification* ; *fortification* ; *mortification* ; *notification* ; *purification...*

. [Forme *-isation* (correspondant à des verbes en *-iser*)]

Rem. V. *agonisation* ; *amortisation* ; *anathematisation* ; *baptisation* ; *canonisation* ; *cauterisation* ; *exorcisation* ; *symbolisation...*

. [Forme *-faction* (correspondant à des verbes en *-efier*)]

Rem. V. *abriefaction* ; *assuefaction* ; *detumefaction* ; *liquefaction* ; *putrefaction* ; *rarefaction...*

- [Forme *-ition* (correspondant à des verbes du 2e et du 3e groupe)]

Rem. V. *abolition* ; *acquisition* ; *addition* ; *adherition* ; *admonition* ; *apposition* ; *attrition* ; *audition* ; *blandition* ; *circuition* ; *cognition* ; *definition*[1] ; *definition*[2] ; *demolition* ; *deperdition* ; *finition* ; *fructition* ; *ignition* ; *imbibition* ; *inhibition* ; *inquisition* ; *punition* ; *rendition* ; *repartition*; *repetition* ; *transition...*

- [Forme *-ution*]

Rem. V. *absolution* ; *allocution* ; *assecution* ; *attribution* ; *constitution* ; *contribution* ; *destitution* ; *institution* ; *persecution* ; *pollution* ; *retribution* ; *revolution...*

- [Formes sans transition vocalique]

. [Forme *-tion* (après certaines consonnes comme *-ption*, *-rtion...*)]

Rem. V. *absorption* ; *acception* ; *adoption* ; *assertion* ; *attention* ; *avortion* ; *conception* ; *contention* ; *corromption* ; *description* ; *desertion* ; *eruption* ; *intention* ; *intervention* ; *manutention* ; *perception, retention...*

. [Forme *-sion*]

Rem. V. *abrasion* ; *abusion* ; *allusion* ; *ascension* ; *circoncision* ; *confusion* ; *delusion* ; *derision* ; *detorsion* ; *division* ; *effusion* ; *occision* ; *prehension* ; *provision* ; *tension* ; *vision...*

. [Forme *-ssion*]

Rem. V. *agression* ; *cession* ; *compassion* ; *concession* ; *demission* ; *depression* ; *digression* ; *emission* ; *expression* ; *impression* ; *intromission* ; *obsession* ; *oppression* ; *percussion* ; *progression* ; *promission...*

. [Forme *-xion*]

Rem. V. *affixion* ; *annexion* ; *circonflexion* ; *connexion* ; *flexion* ; *fluxion* ; *reflexion...*

B. - [Suff. qualificatif : suff. savant formateur de subst. fém. marquant l'état, la propriété, à partir de part. adjectivés ou par emprunt au lat.]

Rem. V. *adequation* "état de ce qui est adéquat", *inadequation* ; *complexion* "ensemble des caractères d'un être ou d'une chose" ; *disproportion* "propriété de ce qui est disproportionné" ; *erudition* "qualité de celui qui est érudit" ; *indecision* ; *indisposition* ; *indivision* ; *largition* "largesse, générosité ; abondance" (sur le part. de *largir*) ; *proportion* "rapport de grandeur entre deux ou plusieurs choses" ; *satisfaction* "état de celui qui est satisfait" ; *stupefaction* "état de celui qui est stupéfait".

V. aussi *-aison*, *-on*[2] [R. M.]

TIPE TAPE, **interj.** (tipe tape)
[T-L : *tipe...tope* ; GD : *tippenetoppe*]

[Onomatopée marquant un coup redoublé] : Et quand la bataille fut close, D'artillerie grosse et gresle, Vous eussez ouy pesle mesle : "*Tip, tap*, sip, sap ! A la barriere ! Aux esles devant et derriere !" (Fr. arch. B., c.1468-1480, 35). Sans informacion n'enqueste, *Tip, tap*, de charger, de rouer, Ja mais je ne fus a tel feste ! (COQUILL., Oeuvres F., 1478-p.1494, 359). Et puis desus [son] establie, *Tippe tappe*, ses mains frapper. (Coust. Esop. T., c.1500, 173).

REM. *Cf.* Picot, t.2, 193 (*De moy il aura, je t'affy, Ung tip et tap pour luy apprendre Qu'il a villainement menty*). H. Lewicka, *Les Comp.*, 1968, 36. [R. M.]

TIQUE, **subst. fém.** (tique[1])
[GDC : *tique* ; FEW XVII, 329a : *tike* ; TLF XVI, 246a : *tique*]

"Tique (insecte)" : Taraguenn (...) : *tique* (LAGADEUC, Catholicon G., 1499, 193). [R. M.]

TIQUE, **subst. fém.** (tique[2])
[Ø]

Arg. "Tête (?)" : Apolin lui rompe la *tique* ! (DU PRIER, Roy Adv. M., 1455, 480). Aiez chascun contre la *tique* Si ne faictes vostre devoir ! (DU PRIER, Roy Adv. M., 1455, 644). Mais vela bonnes gens Qui cuident les biens de ceens Avoir pour fournir leurs gargates, Et nous arons noz pances plates. Leur doy je leurs *ticques* farsir ? Nanil. (Myst. process. Lille K., t.2, a.1485, 372).

REM. Même mot que *tique*[1] ? Que *tike* ? [R. M.]

TIQUET, **subst. masc.** (tiquet[1])
[GDC : *tiquet* ; FEW XVII, 329a : *tike* ; TLF XVI, 246a : *tique* (*tiquet*)]

"Tique (insecte)" : Le disner fut fait ainsi qu'avez oy. Et vint a dire graces, que maistre prescheur pronunça enflé comme un *ticquet* (C.N.N., c.1456-1467, 488). [R. D.]

TIQUET, **subst. masc.** (tiquet[2])
[GD : *tiquet* ; FEW XIII-1, 326b : *tikk-*]

"Loquet (d'une porte)" : Touchant la porte et le *tiquet*, Je vous recommande le lieu. (Myst. Judith Holofernés R., c.1490-1500, 223). [R. M.]

TIR, **subst. masc.** (tir)
[T-L : *tir*[4] ; GD : *tir*[1] ; FEW XIII-1, 353b : *tirus*]
[Serpent venimeux (proche de la vipère)] (synon. *tirus*) : Pour entremaiz soient boteraux pris, Laisardes, *tirs*, couleuvres d'abondant, Et pastés faiz d'arrement paremplis ! (DESCH., Oeuvres R., t.10, c.1370-1407, XXXII).
REM. MONDEVILLE ds T-L X, 316-317. [R. M.]

TIRA VIA, **adv.** (tira via)
[Ø]
"Petit à petit" (Éd.) ; [indique peut-être le déclenchement immédiat de l'action] : Et puis, tantost, sera sorty : Il s'en vendra *tira vïa*. (GRÉBAN, Pass. J., c.1450, 293).
V. aussi *tarabara* [R. M.]

TIRABLE, **adj.** (tirable)
[GD : *tirable* ; FEW VI-1, 412a : *martyrium*]
A. - [D'une pers.] *Tirable à.* "Porté à" : ...d'avoir esté piteux et *tyrable* à clémence, à oyr constamment excusation (CHASTELL., Chron. K., t.4, c.1456-1471, 290).
B. - [D'une chose] "Vers quoi on doit se diriger" : ...Qu'en regardant ton lieu insupérable Dont la vue est bien doulce et souspirable, Il n'y a point de voye après *tirable*, Tant est excelse en splendeur et foraine (CHASTELL., Louange Vierge K., c.1450, 286).
- *Tirable de.* "Provenant de" : Par quoy, comme escargne ["fêtu" ?] ou paille, N'est de mesmes, ne de maille Aux grains qui en sont *tirables*. (CHASTELL., Entrée Louis nouv. règne K., p.1461, 10). [R. M.]

TIRADE, **subst. fém.** (tirade)
[GDC : *tirade* ; FEW VI-1, 400b, 408a, 410a : *martyrium* ; TLF XVI, 247b : *tirade*]
"Action de forlonger des chiens"
REM. Ex. (Tilander, Glan.) 2e moitié XVe s. ds TLF. [R. M.]

TIRAGE, **subst. masc.** (tirage)
[GD : *tirage* ; GDC : *tirage* ; FEW VI-1, 400b, 414a : *martyrium* ; TLF XVI, 247b : *tirage*]
A. - "Action de tirer, d'extraire du minerai dans une mine" : ...veu et visité le lieu de la dicte montaigne, la disposicion d'icelle, la forme et nature de la mine, les puiz faiz en la dicte montaigne pour le *tirage* de la mine et mesmement ung puiz bas anciennement fait sur la rivière lequel est à présent remply de terre et eaue. (Aff. Jacques Coeur M., 1453-1457, 321).
B. - "Action de tirer, de transporter, charroi" : À Glaude Girardin, charretier d'Aix, le VIIe jour de juillet, la somme de quatre florins, pour *tiraige* de boys et pierre, pour faire la reclose de la bastide du roy, près ladite ville d'Aix (Comptes roi René A., t.1, 1479, 21).
C. - "Action de tirer des bateaux le long d'une rivière, halage ; droit de halage (en partic. du sel sur le Rhône), fermage de ce droit" : ...avons besongné avec Jehan de Villars, Jehan du Prat et plusieurs autres marchans sur le fait du *tirage* du sel contremont la rivière du Rosne à la part du royaume, avec lesquelz marchans a esté fait certain appoinctement qui est par escript. (Aff. Jacques Coeur M., 1453-1457, 470). ...vous escripvons mettre en possession (...) du droit que prenons en la compaignie du *tirage* du sel par le Rosne à la part de l'empire (Lettres Louis XI, V.M., t.10, 1466, 249). ...Phelippon Rousseau (...) serviteur et contrerolleur du *tiraige* du Rosne (Lettres Louis XI, V., t.5, 1473, 128). ...je vous prie, que (...) la prendre la somme de 10000 livres sur ledit *tirage*, à perte de finance (Lettres Louis XI, V., t.8, 1480, 120). ...et aussi le *tiraige* du Rosne et la gabelle du sel (Ordonn. rois Fr. P., t.19, 1482, 14).
Rem. Doc.1466-1467 ds TLF.
D. - "Action de percevoir un impôt (l'impôt sur le sel, la gabelle)" : ...l'oultre plus du *tiraige* desdites gabelles (Comptes roi René A., t.3, 1476, 199).
Rem. Doc.1479 ds GD VII, 724b. [R. M.]

TIRANDEAU, **subst. masc.** (tirandeau)
[*FEW VI-1, 400a : *martyrium*]
[Pièce de charpenterie (sorte d'allège ?)] : A Guillemin Norry, cherpentier (...), pour avoir fait de cherpenterie une petite galerie (...), laquelle galerie est faite a appentiz et contrefiche contre les murs par maniere de comble et portent les contrefiches sur les sablieres qui sont contre les murs et a en laditte galerie 5 poteaux de menbreure pour porter laditte galerie et en chascun poteau ferme un *tirandeau* et 4 liens gorgerez c'est assavoir deux au *tirandeau* et deux en pannes quarrees qui portent les chevrons et sont icelles enouvrees a queue d'aronde sur la teste des *tirandeaux*... (Comptes écurie Ch. VI, B., t.2, 1400, 95). [R. M.]

TIRANDES, **subst. fém. plur.** (tirandes)
[GD : *tirande*[2] ; FEW VI-1, 399b, 400a : *martyrium*]
"Chausses" : ...entré je soie en mal an, Se je n'ay le georget de Aman (...) Et les *tirandez* ! (Myst. Viel test. R., t.6, c.1450, 169). [Autre ex. p.175] Il n'a *tyrandes* ne endosse ["vêtement qui couvre le dos"] (MICHEL, Myst. Pass. J., 1486, 263). (Yci le va tirer le geolier). GRIFON. Au mains en aurons nous l'endosse Et les *tirandes*. (MICHEL, Myst. Pass. J., 1486, 357).
REM. GD VII, 724c, traduit par "cordon, lacet". *Z. rom. Philol.* 103, 1987, 47. [R. M.]

TIRANLIRE, **(?)** (tiranlire)
[GD : *tiranlire* ; *FEW VI-1, 400a : *martyrium* (?) (?)]
Faire sa tiranlire : [Il est question du mari et de la femme] Et conme dui conpaignon veulent Chascuns fere sa *tiranlire*, Lonc temps ne peuent estre sanz ire. (Renart contref.,, 1ère réd. R.L., t.2, c.1319-1322, 235). [Seul ex.]
Rem. Parole de refrain imitant le chant de l'alouette ? *Cf.* HUG., *s.v. tirelirer* : *et tire-lirant tire vers...*
V. aussi *tirelirant* [R. M.]

TIRANT, **adj. et subst. masc.** (tirant)
[GDC : *tirant* ; FEW VI-1, 399b : *martyrium* ; TLF XVI, 250a : *tirant*]
I. - Adj. "Qui tire, qui est propre à tirer" v. *tirer* : Et est impossible par nature tant pour le mouvement du ciel et l'alteracion des choses *tirantes* et tirees, tant pour autres mutacions que celle equalité peust, se elle estoit, longuement durer. (ORESME, C.M., c.1377, 550). ...chevaux et autres bestes *tirantes* (Trés. Reth. L., t.4, 1479, 370).
- [P. réf. aux chausses hautes, sorte de long pantalon à pieds, caractéristiques de la mode de la fin du Moy. Âge] *Chausses tirantes* : ...Possible n'est de voir gens mieulx en point : Le petit dard, le poygnart, la rapiere, Chausses *tirantes*, perruque singuliere, De beau drap d'or la gorriere barrette Ou de velours, puis la bague tres chiere Et le plumart de faisan ou d'aigrette. (LA VIGNE, V.N., p.1495, 215).
II. - Subst. masc.

A. - "Pièce de fer ou de bois servant à soutenir"

1. "Pièce servant à empêcher l'écartement de qqc." : ...a Pierres Bénart, serrurier, pour I *tirant* de fer mis en mantel de la dicte queminée, une quille de fer mise en ladicte chambre pour soustenir I sollivel qui avoit esté coupé (Comptes Archev. Rouen J., 1399-1400, 48).

2. "Grande poutre qui maintient les deux jambes de force du comble d'une charpente" : ...et a ladite anglée six pieds de haut, environ quatre pieds de large, pour porter l'un des *tirans* qui porte le comble de ladite chambre. (Trés. Reth. S.L., t.2, 1409-1410, 602).

B. - "Lanière servant d'attache et de fermeture à un livre" : ...pour les tissuz et *tirans* desdiz heures et l'estuy dudit gobellet, vint solz parisis (Comptes Etat bourg. M.F., t.1, 1419, 67). [R. M.]

TIRASSE, **subst. fém.** (tirasse)
[GD : *tirasse* ; FEW VI-1, 402a : *martyrium* ; TLF XVI, 250b : *tirasse*[1]]

A. - CHASSE "Long filet servant à prendre les oiseaux au sol" : ...une *tyrace* à troys fils, de cinq cannes de long et autant de large (Comptes roi René A., t.2, 1478, 88). ...une *tirasse* de fil, de huit toises de long, à p[r]endre cailles (Comptes hôtel rois Fr. D.-A., 1478-1481, 391).

Rem. Doc.1379 ds GD VII, 725a (DU CANGE).

B. - "Menotte (?)" : Une chainne faulse c'est une trainne ou une *tirasse* (Procès Coquill. S., 1455, 97).

C. - "Couverture, bâche"

Rem. Doc.1492 ds GD VII, 725a (*une grant tirasse de six aulnes de long et autant de large, pour servir à envelopper la tapisserie d'icelle dame*). [R. M.]

TIRE-BRAISE, **subst.** (tire-braise)
[GDC : *tirebraise* ; *FEW VI-1, 414b : *martyrium*]

"Outil pour tirer la braise du four (ou pour attiser le feu ?)" : Item, une *tire braze* de fer. (Aff. Jacques Coeur M., 1453-1457, 329). [Seul ex.]

V. aussi *tise-braise* [R. M.]

TIRE-FOND, **subst. masc.** (tire-fond)
[FEW VI-1, 406a : *martyrium* ; TLF XVI, 254b : *tire-fond*]

"Anneau de fer terminé en vis dont se sert le tonnelier pour ajuster la dernière douve au fond d'un tonneau" : Que aucuns serruriers ne mareschaulx ne puissent et ne leur est loisible faire aucun des ouvrages dessus diz, ne aussy estrilles, campaines, *tirefonds* ne clef à vin servans et duisans aud. mestier de forecterie, actendu que lesd. supplians de riens n'entrepraingnent de faire chose qui soit du mestier desd. mareschaulx et serruriers (Anc. corp. dijonn. C., 1490, 352).

- "Anneau de fer terminé en vis pour attacher un cheval à un arbre"

Rem. Doc. 1470 (IGLF) ds TLF. [R. M.]

TIRE-LARDON, **subst. masc.** (tire-lardon)
[FEW VI-1, 406b : *martyrium*]

"Gourmand" : Je fus sept ans *tirelardon* En ung quaresme qui passa. (Est., p.1460, 21). [Même ex. ds Menus propos P., 1461, 67, v.22]

REM. *Cf.* : Saupiquet et *Tirelardon* Et Marchegay et soir et main A l'appareil mettoient la main. (RÉGN., F.A., 1432-c.1465, 214). Nom d'un personnage ds *Deux jeux de carnaval* (c. 1490 ?), D.D.L. 47, 251. H. Lewicka, *Les Comp.*, 1968, 128. [R. M.]

TIRE-LOPIN, **subst. masc.** (tire-lopin)
[GDC : *tirelopin* ; FEW VI-1, 406b : *martyrium*]

"Parasite, vaurien" : ...Le maistre des *tirelopins* (Jeu st Den. S., c.1380-1400, 96). Ventre beu ! ont *tirelopins* De florinaz tant grans lopins... (Jeu st Den. S., c.1380-1400, 143). Truant puant, *tirelopin*, Passe avant en male estraine ! (Cycle myst. prem. mart. R., c.1430-1440, 80). [R. M.]

TIRE-VEILLE, **subst. fém.** (tire-veille)
[FEW VI-1, 406b : *martyrium*]

"Rampe (d'escalier)" : ...adouber l'eschale de bois et la *tire veille* du reloge (Doc. 1414. In : P. Rézeau, R. Ling. rom. 78, 2014, 435). [Archives hist. de la Saintonge et de l'Aunis] [R. M.]

TIRE, **subst. fém.** (tire[1])
[T-L : *tire*[2] ; GD : *tire*[2] ; DÉCT : tire[2] ; FEW XVII, 325a : **têri* ; TLF XVI, 251a : *tire*[1]]

A. - [Idée de rangée, de suite]

1. "File, rangée, ordre, rang, suite, succession"

a) *À la tire.* "En bon ordre" : Et que a ta requeste le vicayre general de mon Pere, c'est assavoir le pape de Romme, au dit parlement doye mander deux cardinaulx, sur le dit fait legaz a la *tyre*, qui ne soient pas parcialz ne diffames d'avarice (MÉZIÈRES, Songe vieil pèl. C., t.2, c.1386-1389, 307).

b) *À tire.* "Successivement, les uns après les autres" : Fuyoient Grec devant sa voye [d'Hector], Car tous les occïoit a *tire*. (CHR. PIZ., M.F., III, 1400-1403, 97).

c) *Tire à tire*

- "À la suite l'un de l'autre, à la file" : En Alixandre a une rue Qu'on claimme la rue dou Poivre. Des autres forment se desoivre, Car c'est la grant rue, à droit dire. Entré y furent *tire* à *tire*, Celéement, en larrecin, Plus de X. mille Sarrazin, Parmi la porte qu'il ont arse, Dont la cendre est ja toute esparse. (MACH., P. Alex., p.1369, 98).

. "Dans le bon ordre" : Et, pour procéder *tire* à *tire*, Povons en brief sentir et dire Que métridat certainement Y peut ouvrer pareillement. (LA HAYE, P. peste, 1426, 135).

- [Dans le temps]

. "Successivement" : Mais à li vint, sans demourer, Une vois qui li prist à dire, Quatre fois ou V. *tire* à *tire* : "Fils, entrepren le saint passage, Et conqueste ton heritage, Que Dieus aus sains peres promist, Et où pour toy son corps tout mist." (MACH., P. Alex., p.1369, 10). Tous les jours souffrir me faut Et soustenir. Ce bruist mon cuer et teint ; Car tout aussi com la cire Fondre et frire, *Tire* à *tire*, Fait li feus, quant il ateint, T'amour, qui en moy remaint, Fait mon cuer fondre et desfrire (MACH., Lays, 1377, 360). Si puis dire, Sans mesdire, Que, s'il ne li vuet souffire, Il a tort, Qu'autre confort Rouver, querir et voloir Est matire D'escondire Et de perdre, *tire* à *tire*, Le ressort Et le deport Qu'il suet d'Amours recevoir. (MACH., Lays, 1377, 386). ...j'ordrene c'on voit crier (...) Que touz crestiens *tire* a *tire* Soient pris et mis a martire. (Mir. st Lor., 1380, 154). ...entr'eulx partout *tire* a *tire* Se vont occiant par grant ire. (CHR. PIZ., M.F., II, 1400-1403, 17).

. "Peu à peu" : *Tire* a *tire*, cheux en pire, Pire suis qu'au commencement. (Pass. Semur D.M., c.1420 [1488], 135).

. "Sans arrêt" : La s'empire *Tire* a *tire* ; La ne fait que fondre et frire ; La son dueil demeinne ; La, sans rire, Se martire ; La se mourdrist (MACH., L. plour, 1349, 289).

- "D'un bout à l'autre, complètement" : Et se des amoureus biens fais T'a de sa grace aucuns biens fais, Present li, les dois *tire* a *tire* Doucement recorder et dire, Et elle te confortera A tes besoins et t'aidera. (MACH., C. ami, 1357, 78). Mais un po laissier ma matire Vueil, pour toy dire *tire* a *tire* Comment ot ceste roiauté Proserpine pour sa biauté, De Typhoeüs, de Venus, Et pourquoy Pluto fu venus Pour enserchier et pour vëoir S'enfers voloit fondre ou chëoir. (MACH., C. ami, 1357, 84). Le feu, pour mains les resjouyr, Elle fist bouter ou navire, Et tout ars y fust *tire* a *tire*, Se Dyomedés tost venu N'y fust (CHR. PIZ., M.F., III, 1400-1403, 146).

d) *De tire à tire.* "D'un bout à l'autre, complètement" : Que vous iroie je comptant ? Elle y mist de biaus parlers tant Qu'elle mena l'entention Dou fait a declaration, De point en point, de *tire* a *tire*, Si bien qu'il n'i ot que redire. (MACH., J. R. Nav., 1349, 186).

- "Sans discontinuer, sans relâche" : Avant ! avant ! de *tire* a *tire* Le me bastez de voz bastons, Que chair et os on luy dessire (Myst. st Laur. S.W., 1499, 238).

2. "Liste, énumération" : De mendres que princes la *tire* Seroit longue (CHR. PIZ., M.F., IV, 1400-1403, 78). Mais toute la *tire* Je mettroie trop a nommer De ceulx qui ont voulu amer Ce biau lieu qui les honnora. (CHR. PIZ., Chem. estude P., 1402-1403, 46).

3. P. ext.

a) "Sorte, espèce" : Amours, qui par sa signourie Mestrie mon coer et mon corps, Me fist lors faire uns grans recors De mon temps et de mon jouvent, De ma joie et de mon tourment, De mes amours toutes entires Et m'en fist remonstrer les *tires* [éd. Scheler : "ennui, peine", interprétation reprise par GD VII, 727a] (FROISS., Par. am., c.1361-1362, 41). Or en y a de pluiseurs *tires*, Et de rompues et d'entires, Dont c'est grant painne au rajouster (FROISS., Par. am., c.1361-1362, 166). Et leur sambloit, entendu la noblesce et le grand nombre qu'ilz estoient, et qu'ilz n'avoient à faire qu'à gens de plusieurs *tires*, et n'y avoit que de cinq à six cens Anglois de la nacion d'Angleterre, qu'ilz ne povoient eschapper de leurs mains et seroient tantost vaincus. (MONSTRELET, Chron. D.-A., t.4, c.1444-1453, 312). ...ledit conte de Ligney mist ensamble trois cens combatans de pluiseurs *tires* (MONSTRELET, Chron. D.-A., t.5, c.1444-1453, 78).

Rem. GILLES LE MUISIT, *Poésies* K., t.1, c.1347-1353, 825 (T-L X, 320).

b) "Circonstance" : Liquel quattre allerent par devers le dict malade, mais n'y parlerent mie pour ce qu'il estoit en l'article de la mort, mais revinerent au dict bailly, liquels les tint prisonniers comme dessus pour celle *tire* par le dit jour et le nuict enssuivant (Hist. dr. munic. E., t.2, 1368, 122).

B. - [Idée de succession immédiate, de rapidité] "Traite"

1. *D'une (seule) tire.* "D'une seule traite, d'un seul coup" : ...car c'est raison qu'ilz mengussent d'une *tire*, sans seoir a oultrage, et a une alaine, sans reposer sur leur viande ou arrester ou acouster sur la table (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 135). ...et se n'eust esté sa grant ligiereté et la très extresme force qui fut en luy, certes il fust cheu de celluy cop, mais il print pied moult vigoureusement et courut sus au seigneur de Ternant par telle force et par telle aygreur, que force fut au seigneur de Ternant desmarcher trois ou quatre grans pas tous d'une *tire*, et se trouva tout entreprins de soubstenir le faiz de celle grande puissance (LA MARCHE, Mém., II, c.1470, 75). ...et aultres s'en allarent, d'une *tire*, à Partenay et à Lusignen (LA MARCHE, Mém., III, c.1470, 14).

2. *À tire et à tas.* "Sans relâche" : Si fierent a *tire* et a tas (CHR. PIZ., M.F., III, 1400-1403, 49).

3. *De tire*

- "Tout de suite, sans délai, sans attendre, au plus vite" : Bien brief pense partir decy Pour m'en aler vers vous de *tire* (CH. D'ORLÉANS, Chans. C., c.1415-1440, 234). Le filz du roy, se dire l'ose, S'en fouy de Paris de *tire*, Par la traïson là enclose (CHR. PIZ., J. d'Arc, 1429, 28). Et me vueille raconduire Ou droit chemin et conduire Pour aller vers vous de *tire* (RÉGN., F.A., 1432-c.1465, 46). Sans plus dire, Nous nous en irons tous de *tire* Faire du pis que nous pourrons. (MARCADÉ, Myst. Pass. Arras R., a.1440, 79). Vostre raison est belle et bonne Et avés frappé le bersaut ; Mais pour le bien faire, il fault Que Flaterie voise de *tire* Au Peuple et a Bon Renon dire, Tout soubz l'ombre de bonne foy, Qu'ilz viengnent ung petit vers moy Et que c'est pour leur grant prouffit. (Pouvre peuple H., c.1450-1492, 175). ...lesquelles choses ledit monsieur le marissal luy fit savoir par ses lettres, et luy escripvy que mondit seigneur s'en venoit de *tire* devers ly (CHASTELL., Chron. IV, D., c.1461-1472, 35). ...si tost que [le seigneur d'Aussy] arriva a Bruselles, s'allita tout quoy et se trouva en grant peril de mort aveuquez pluseurs aultres (...). Mes le conte, desirant soy trouver devers son pere le duc et, de la, devers la contesse sa femme, lessa les maladez dariere ly audit Bruselles et de *tire* s'en ala a Mons en Hainaut, la ou le duc se tenoit pour celle heure (CHASTELL., Chron. IV, D., c.1461-1472, 140). Vostre messaige tout au long Accompliray, mon tres chier sire, Devant les princes qui la sont Je leur sauray a tous bien dire. A eulx je m'en voys droit de *tire* Denoncer voz bonnes nouvelles. (Myst. siège Orléans H., c.1480-1500, 111). ... le roy Charles vous pry Que vous viengnez vers luy de *tire*. (Myst. siège Orléans H., c.1480-1500, 210). Neptalin, ne regardes tu Cest homme qui s'en va de *tire* ? (Myst. Pass. Troyes B., a.1482, 447).

. "Sans interruption" : ...et tant erra de *tire* pour venir tost devers le roy que il fu ja venus au pays de Flandres (Bouciquaut L., 1406-1409, 75).

- *De bonne tire.* "Tout de suite" : Voicy mon houët appresté Pour labourer de bonne *tire* (Myst. Pass. Troyes B., a.1482, 97).

- *De longue tire.* "Tout de suite" : Or ne sçay se il se viendroit Cachier pour fuir le martire ; Mais je m'en vois de longue *tire* Bien fermer l'uys de ma maison. (Myst. st Adr. P., c.1450-1485, 117).

- *Tout de tire.* "Tout de suite" : Or bien, je m'en vois tout de *tyre* Pour savoir de sa volenté. (Myst. st Adr. P., c.1450-1485, 31).

- *Tout d'une tire.* "Au plus vite" : Sire, regardez que vecy : Nous admenons vostre adversaire. Regardez qu'on en vouldra faire Pour l'abreger tout d'une *tire*. (GRÉBAN, Pass. J., c.1450, 375). Sire, regardez que voicy : Nous admenons vostre adversaire. Advisez qu'on en vouldra faire Pour l'abreger tout d'une *tire*. (Myst. Pass. Troyes B., a.1482, 788).

4. *(À/de) belle/grant tire.* "Bon train, au plus vite" : En Cecile s'en vait grant *tire* (CHR. PIZ., M.F., III, 1400-1403, 228). Lucïus Casus, qui pas pire N'estoit, ert alé a grant *tire* En Gaule (CHR. PIZ., M.F., III, 1400-1403, 271). Je voys a vous de belle *tire*. (Jehan A., c.1400-1500, 135). ...et incontinent (...) vint de belle *tire* mectre le siege devant ladicte ville de Crevant (LE BOUVIER, Chron. Ch. VII, C.C.J., c.1451-1455, 111). LE CRESTIEN. Je suis maintenant seurement : Se juif si s'en va belle *tire*. Pour ung nego fait seullement, Il ne sçauroit que contredire. (Mir. st Nic. juif, c.1480-1500, 94).

C. - PEAUSS. "Unité de mesure constituée d'une bande de fourrure d'écureuil composée d'un certain nombre de peaux" : Maistre Girart de Saint-Disier, phisicien du Roy, pour fourrer une robe pour son corps, 3 fourreures et demie de menuvair de 7 *tires* (Comptes argent. rois Fr. D.-A., I, 1352, 163). Perrin, le

pelletier, pour 13 journées de li à fourrer une cote hardie pour le Roy, laver une *tire* dessouz et remettre en cuir, pour laver 1 chaperon (Comptes argent. rois Fr. D.-A., I, 1359-1360, 208). ...VIJ pannes de gros vair de six *tires* (...) pour fourrer la robe de maistre Jehan de Montagu, secretaire du Roy nostre sire (Comptes argent. rois Fr. D.-A., II, 1387, 251). A Colin de Vaubricet, pelletier, demourant à Paris, pour 539 dos de gris à 10 *tires*, qu'il a livré pour fourrer une houppelande de noir pour Monseigneur de Pontieu ; pour ce, 21 livres 11 sous 2 deniers poitevin parisis. (CHART. J., Chron. Ch. VII, V., t.3, Fragm. hist., 1405, 261). ...IIIImVc doz de griz à dix *tires* dont on a fourré les deux houppelandes d'escarlate et de pers dessus dictes de madame de Charrolois (Comptes Lille L., t.1, 1416, 138). Item, ung millier fin gris à dix *tires* du pris de 30 escuz. (Aff. Jacques Coeur M., 1453-1457, 570).

Rem. *Cf.* R. Delort, *Le Comm. des fourr. en Occ. à la fin du Moy. Âge*, t.1, 1978, 41, 300. [R. M.]

TIRE, **subst. fém.** (tire[2])
[T-L : *tir*[4] ; FEW XIII-1, 353b : *tirus*]

[Poisson de mer (proche de la raie)] : Et encores est il autre poisson pareil a raye, qui a nom *tire* (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 240). [R. M.]

TIREL, **subst. masc.** (tireau)
[GD : *tirel* ; *FEW VI-1, 400b, 414a : *martyrium*]

"Outil servant aux ouvriers d'une mine (dans le *tirage* ?)" : C'est l'inventoire fait des biens estans au martinet de Saint-Pierre (...). Une clavière. Huit *tireaux*. (Aff. Jacques Coeur M., 1453-1457, 323). [Seul ex.]

Rem. Nom propre *Tirel* (*Chartes Abb. St-Magl.* T.F., t.3, 1399, 742). [E. P.]

TIRECHE, **subst. fém.** (tireche)
[*FEW VI-1, 397a : *martyrium* (?) (?)]

Joute sur tireche. [Variante de la *joute sur esclan*]

REM. Doc. XVe s. (Lille) ds J. P. Jourdan, *Pas d'armes, joutes et tourn. ... au XVe s.*, 127. Est-ce *tiresce, tiresse* (*cf.* GD VII, 728a) ? [R. M.]

TIREE, **subst. fém.** (tirée)
[FEW VI-1, 409b : *martyrium* ; TLF XVI, 254a : *tirée*]

"Parcours, trajet" : Le cheval est rade et puissant et plain de grant leesse, sy luy est pou de vous et de vostre faiz et merveille a que tant l'avez tenu sur sy noble *tiree* (Percef. II, R., t.1, c.1450 [c.1340], 255). [R. M.]

TIREIZ, **subst. masc.** (tireiz)
[T-L : *tirëiz* ; GD : *tireis* ; FEW VI-1, 401a : *martyrium*]

"Tiraillement, lutte" : Si veissiés parmi les logeis grant criee et grant *tireis* [var. *tiris*] des biens, et estoient la les gens Larrechin, qui tiroient et harpoient et embloient tout ce que il pouoient tenir. (HENRI FERR., Modus et Ratio, Songe pest. T., c.1354-1377, 170). En ce *tiris* devés savoir Que Melyador s'avança, Et sus Karentron se lança (FROISS., Méliad. L., t.3, 1373-1388, 148). Et en ce *tyris*, il feri le roy Alixandre si grant cop d'une hache a .II. mains que... (WAUQUELIN, Faits conq. Alexandre H., c.1450, 64). [R. M.]

TIRELINCEL, **subst. masc.** (tirelincel)
[*FEW VI-1, 406b : *martyrium*]

[Formation plaisante, nom de personnage, "celui qui tire sur les draps en se replongeant dans le lit"] : *Tirelincel* [un proche de Sompnolence] en chambre est dit : Qant l'alme enhorte a lever sus, *Tirelincel* dist "Couchiez jus ..." (GOWER, Miroir homme M., c.1376-1379, 63). [R. M.]

TIRELIRANT, **adj.** (tirelirant)
[GD : *tirelirer* ; FEW V, 483a : *lyra*]

"Chantant" : Regretz piteux, plains, pleurs, lermes et cris, Cry cru, dueil d'oeil, pour pur pris, pris escriptz Escrivant l'ire et *tirelirant* port, Porté, osté de telz sours soubz soubscris, Soubz crys, gris, gros, gras, grans, griefz descrips Descrire et dire puis (LA VIGNE, Compl. roy Bazoche M.R., 1501, 391).

Rem. Sens douteux, *tirelirer* renvoyant plutôt à un chant joyeux.

V. aussi *tiranlire* [A. B.]

TIRELIRE, **subst. fém.** (tirelire)
[T-L : *tirelire*[2] ; GDC : *tirelire* ; FEW V, 483a : *lyra* ; TLF XVI, 255a-b : *tirelire*]

"Petit récipient percé d'une fente par où on introduit les pièces de monnaie pour constituer des économies" : De toi vient, de toi redunde Tout le bien qui nous habonde ; N'avons autre *tirelire*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. S., c.1330-1331, 344). ...riens n'a en ma *tirelire* (Mir. ste Genev. S., c.1410-1420, 155).

- [Dans un contexte métaph.] : ...quancquez on y met, on pert. Honnie soit tel *tirelire* (Renart contref. R.L., t.2, 1328-1342, 69). C'est la *tirelire* aulx pechiés [l'enfer] (Renart contref. R.L., t.2, 1328-1342, 127).

REM. Peut-être même mot que *tirelire*, sorte de refrain ; T-L : *tirelire*[1] ; GD VII, 727b : *tirelire* ; TLF XVI, 255b : *tireli(s)* ; pas d'ex. ds la doc. Autre mot ds l'ex. suiv. (désigne un mal, une maladie ?) : LE FOL. (...) Bona dies, Gaulthier Mitainne, Le cousin de maistre Accipe ! On m'a baillé un recipe, Mais il n'est pas d'apothicaire, Car qui pro quo le me fit faire Pour garir de la *tirelire*. (FLAMANG, Vie Pass. st Didier S., 1482, v.9962). [R. M.]

TIREMENT, **subst. masc.** (tirement)
[T-L (renvoi) : tirement ; GDC : *tirement* ; FEW VI-1, 401a : *martyrium*]

"Action de tirer (derrière soi, vers soi)" : Et la estoient plusieurs contenances changeez aux *tiremens* des courtines et rideaux de devant lesditz personnages. (Entrées roy. G.L., p.1485, 254).

REM. Doc. 1369 ds GDC X, 769a-b. [R. M.]

TIREPOIL, **subst. masc.** (tirepoil)
[GD : *tirepoil* ; FEW VI-1, 417a : *martyrium*]

"Jeu dans lequel le perdant subit l'arrachage d'un cheveu" : [Réponse ironique du comte de Clermont à Tallebot]...et qu'il n'y sauroit venir de heure que il ne le trouvast là durant lesdits troys jours tout prest et appareillé de le recevoir et de jouer avecques luy au *tyrepoil* et à touz aultres essays où chacun pourroit mieulx festoyer son compaignon. (LESEUR, Hist. Gast. IV, C., t.2, 1477-1478, 10). [R. M.]

TIRER, **verbe** (tirer)
[T-L : *tirer* ; GD : *tirer* ; GDC : *tirer* ; DÉCT : tirer ; FEW VI-1, 399,409,412b,413a,417b : *martyrium* ; TLF XVI, 256a : *tirer*]
I. - Empl. trans. [Un mouvement (au propre ou au fig.) est imprimé à un obj.]
A. - Au propre

1. *Tirer qqn /* un animal */ qqc.*

a) "Mouvoir vers soi ou après soi (en se déplaçant ou en restant immobile), exercer une traction sur" : PREMIER CHEVALIER. (...) Oster li veult son os sanz faille. Et le chien aux dens, qu'il ne faille, Le tient forment. DEUXIESME CHEVALIER. A li oster tent durement ; Mais le chien le *tire* et debat (Mir. Rob. Dyable, c.1375, 52). Si comme selon les fables des poiens et des poëtes qui mettent que le soleil rouele et est *tiré* et meu comme la roe d'un char par .IIII. chevaus (ORESME, C.M., c.1377, 450). Et lors *tirerent* tous les crestiens (...) et ceulz qui n'estoient mors furent portez et menez en l'ost et puis es bonnes villes pour les garir [il s'agit ici des chrétiens mêlés aux musulmans dans l'entassement des blessés et des morts] (LA SALE, J.S., 1456, 221). Lors *tire* une petite boyte pendant a sa couroye, ou son saufconduit estoit, et a l'Anglois le tendit (C.N.N., c.1456-1467, 55). ...il reprend la levriere par les oreilles, et la *tira* si rudement (...) qu'il la fist crier (C.N.N., c.1456-1467, 195). Or sa, Jhesus, pour toy complaire, Nostre fillet m'en vaiz giter. O Dieu, je ne le puis *tirer* ! Andrieu, ayde moy, mon bon frere ! (Pass. Auv., 1477, 125).

- [Mouvement latéral] *Tirer une courtine* : ...Car je y vins si songneusement Que la belle encor se gisoit. Et l'esveillai, ce me disoit, A l'ouvrir d'une fenestrelle Qu'a senestre estoit delés elle. Si *tirai* un po la courtine De cendal a couleur sanguine. (MACH., Voir, 1364, 352). Devant son lit sont arresté De mal faire tuit apresté. Li sires d'Absur la courtine, Qui de soie estoit riche et fine, *Tira*, pour le roy mieux veoir, Et pour son cop mieux asseoir. (MACH., P. Alex., p.1369, 269). Ilz *tirent* les courtines d'autour de luy et le revestent d'abitz pontificaulx. (LA VIGNE, S.M., 1496, 575).

- [Mouvement effectué au moyen d'un treuil]

Rem. Y. Coutant, *Terminol. du moulin médiév. dans le comté de Flandre*, 1994, 909, doc. 1495 ; *tirer à vent* "mettre au vent au moyen d'un treuil", doc. 1447 et 1467.

- *Tirer branches au croc* : Et pevent un homme et sa femme *tirer* au croc branches vertes et seches et par coustume. (HECTOR DE CHARTRES, Cout. R., 1398-1408, 253).

- *Tirer l'huis.* "Fermer la porte" : ...sans plus dire *tire* l'huys et s'en va. (C.N.N., c.1456-1467, 433). ...vous estes bien meschantes gens, et a vostre fait mal regardans, qui n'avez pas eu tant de sens, quand vous voulez faire telz choses, que de serrer et *tirer* les huys après vous. (C.N.N., c.1456-1467, 433).

. *Tirer la clef* : Ilz ne furent pas si folz, quand ilz eurent gaigné ce premier fort, pour plus seurement assaillir l'aultre, qu'ilz ne *tirassent* la clef dedans et resserrerent tresbien l'huys. (C.N.N., c.1456-1467, 202).

- DRAP. "Tirer à travers la carde, carder"

Rem. G. De Poerck, *La Drap. médiév. en Flandre et en Artois*, t.2, 1951, 198 (doc. 1390 et 1501). Ch.-Th. Gossen, *R. Ling. rom.* 24, 1960, 109 (Douai, 1390).

b) *Tirer qqn /* une partie de son corps / un vêtement... "Exercer une traction sur qqn, sur une partie du corps (en partic. pour chercher à capter l'attention)" : Et je qui fui mervilleus pour quoy c'iere, Dis bellement : "Trés douce dame chiere, Pour quel raison Ne volez vous entendre a ma raison ?" Et la *tiray* par le pan dou giron. S'en tressailli, dont sa belle façon Coulour mua. Si respondi, que plus n'i arresta, Et durement envers moy s'escusa De son penser a quoy elle musa. (MACH., J. R. Beh., c.1340, 115). ...pour moy laissier *tirer* les membres du corps (Percef. IV, R., c.1450 [c.1340], 773). Sire, *tirés* le par la main ; Advisés coment il la tient ! (Pass. Auv., 1477, 158).

- *Tirer le pied arriere.* "Reculer, fuir" : ...et, quant vient le temps de dangier et adversité, ilz *tirent* le pié arriere et laissent leurs alliez en necessité. (TARDIF, Apologues R., c.1493-1498, 66).

- *Tirer le cul arriere.* V. *cul* v. Lexiques "Refuser d'avancer"

- *Tirer le nez et les oreilles à qqn.* V. *nez* v. Lexiques

. Au fig. *Tirer qqn au coeur.* "Tourmenter qqn" : Mais ne demeurra longuement Que j'en auray dur paiement, Qui autrement au cueur me *tire*. (Myst. Pass. Amb. R., c.1474-1500, 43). [Déf. proposée par G. Roussineau, *Z. rom. Philol.* 111/2, 1995, 302]

- [Un vêtement que l'on porte sur soi, pour l'enlever] : ...la belle fille luy oste l'esperon et puis luy *tire* l'un de ses houseaux (C.N.N., c.1456-1467, 157).

c) *Tirer les vaches / les brebis.* "Traire les vaches, les brebis" : Pour ce que la brebis a acoustumé d'estre *tiree* et tondue, cuidant que la vueille *tirer* et tondre, elle ne craint point de estre *tiree* et ainsi se laisse tuer. (MACHO, Esope R., c.1480, 29). D'autres ne font que les beufz estriller, Comme tres bien en sçavent les usaiges, Puis en aprés vont les vaches *tirer* Et mettre a point les beurres et frommaiges. (LA VIGNE, V.N., p.1495, 186).

d) [P. compar. avec une bête de trait] *Tirer au collier* : Si ne voy pas que noz contentions ou noz parolles semees en appert ou en secret des ungs contre les autres nous puissent gecter de ce dangereux pas, ains fault *tirer* au collier et prendre aux dens le frain vertueusement (CHART., Q. inv., 1422, 44). Là où envis je *tire* au collier... (CHASTELL., Oeuvres K., t.6, c.1435-1475, 344). ...à quoy ledit duc respondit qu'il ne *tireroit* jamais au collier avec le gouverneur de Lymosin (LE CLERC, Interp. Roye, c.1502, 252).

e) [D'une chose] *Qqc. tire qqc.* : Et tout mouvement du ciel est naturel, car autrement il ne seroit pas regulier ne perpetuel. Item, le premier et souverain ciel qui est ainsi meu est concentrique au monde selon la concavité de ce ciel, et donques il ne boute et ne *tire* le ciel qui est souz soy sanz moien. Et avecques ce, ceste concavité ou superfice concave est tres parfectement polie, planee et onnie en tant que rien ne peut estre plus (ORESME, C.M., c.1377, 316).

f) Empl. abs. : Mon chier seigneur, je la tien [la fille] bien : *Tirez* aussi conme je *tire*. Boutez, qui estes dessoubz, sire. Ho ! nous l'avons. (Mir. st J. Paulu, c.1372, 144). Combien qu'aux dens le chien fort *tire*, *Tire* encore plus fort le fol. (Mir. Rob. Dyable, c.1375, 52). Mais il est certain du contraire se les vertus qui *tirent* estoient plus fortes que la resistence de la pel ou de la corde. Et est impossible par nature tant pour le mouvement du ciel et l'alteracion des choses tirantes et tirees, tant pour autres mutacions que celle equalité peust, se elle estoit, longuement durer. Et aussi de celui qui a fain et soif. (ORESME, C.M., c.1377, 550). Bailhe sa ce bout de filé. *Tirés* fort, sancte deÿté ! (Pass. Auv., 1477, 126). PREMIER CLERC (qui sonne les cloches.) Tresvolentiers je m'y acorde ; Or sonnons donc par bon moyen ! LE SECOND CLERC. Gardons bien que nul ne discorde Et au surplus ne donnez rien ; *Tirons* hardyment ! (LA VIGNE, S.M., 1496, 544).

- "Ramer" : LE SECOND NAVETIER. Compaignons, mettés sans fainctye Les mains aux raemes pour naigier, *Tirés* fort bien et de legier, Tant que pourrés de vo puissance, Et je tiendray en ordonnance Le gouvernal de la riviere (Myst. st Adr. P., c.1450-1485, 165).

- "Se contorsionner (?)" : Certes, tu seras extendu [sur la croix] Et *tirras* comme vielle Pour joer de la chalimelle Et pour estre en meilleur conroy. (Myst. Pass. Amb. R., c.1474-1500, 57).

- [Du limier qui tire sur le trait, la laisse] : Si verrez adoncques baudir Le limier et si fort *tirer* (...) Que celui qui le

menera (...) passera Ou le chien le vouldra mener. (LA BUIGNE, Rom. deduis B., 1359-1377, 370).

- Part. prés. : Mais il est certain du contraire se les vertus qui tirent estoient plus fortes que la resistence de la pel ou de la corde. Et est impossible par nature tant pour le mouvement du ciel et l'alteracion des choses *tirantes* et tirees, tant pour autres mutacions que celle equalité peust, se elle estoit, longuement durer. Et aussi de celui qui a fain et soif. (ORESME, C.M., c.1377, 550).

g) Inf. subst. "Action de tirer, d'amener à soi" : Il prinst une lance dont le fer tranchoit moult bien et s'en fery parmi la cuisse, et au *tirer* la lance ["en retirant la lance"], le sanc jailly a grant randon (Bérinus, I, c.1350-1370, 409). ...au *tirer* que les pescheurs firent, ilz tirerent une table d'or (LA SALE, Sale D., 1451, 73).

2. *Tirer qqn / qqc. de*

a) *Tirer qqn / qqc. de qq. part.* "Faire sortir, extraire" : Car je fusse, lonc temps ha, mors, S'il ne fust à martire, Par l'ueil qui trait a en mon corps De desir une vire, Qui ja n'en sera traite hors, Se m'amour ne l'en *tire* Ou bons Espoirs qui m'a dès lors Viseté com dous mire Et conforté mes desconfors Doucement, Diex li mire. (MACH., Lays, 1377, 432). Le petit Saintré (...) regarda de ça et de la se nul le veoit, lors *tira* la boursse de sa manche et la desveloppa. (LA SALE, J.S., 1456, 51). ...[Monseigneur] lors s'avance et fist *tirer* du bahu les robes qui dedans estoient (C.N.N., c.1456-1467, 185). Helas ! dit il, m'amye, je n'en puis mais ; Dieu scet comment je suis puny ; et, pour Dieu, pensez de moy *tirer* d'icy. [Pour échapper au mari, l'amant s'est enfermé dans le retrait] (C.N.N., c.1456-1467, 436).

- *Tirer qqn* / un animal *amont / hors / hors de / dehors...* : "Il n'est plus de dieu vraiement Que le Daniel seulement Qui l'a geté sain et en vie Dou lac ou mis fu par envie." Li rois le fist *tirer* amont Sans delay, qu'i desira mont Li vëoir et parler a li. Mais n'avoit pas le vis pali Pour ordure ne pour puour, Pour jeüne ne pour paour. (MACH., C. ami, 1357, 44). Li roys fist sonner la trompette Tantost en signe de retraite, Si que sa gent se recueillirent Et tous ensamble se meïrent. Il *tirerent* hors leurs chevaus Et monterent comme vassaus En belle et en bonne ordenance, Com chevalier plein de vaillance. (MACH., P. Alex., p.1369, 208). Moyses, en qui Dieu afflus Mist graces et vertuz assez, Il *tira*, sans estre lassez, Le pueple de Dieu hors d'Egipte Par miracle. (CHR. PIZ., J. d'Arc, 1429, 32). Le couvreur eut pitié d'elle, si fist tant, a quelque meschef que ce fut, moyennant sa corde, qu'il la *tira* dehors, et l'amena en bas. [La femme est restée prisonnière de la cheminée] (C.N.N., c.1456-1467, 277). ...et ce dit jour messire Gracien de Gurere *tira* sa galee hors de la douanne a force de gens et la mist en mer en grant triumphe, bien artillee et equippee de toutes choses. (LA VIGNE, V.N., p.1495, 263).

- *Tirer qqn hors de la presse.* "Faire sortir quelqu'un de la mêlée" : Si y feray tout mon devoir De la *tirer* hors de la presse. (Myst. siège Orléans H., c.1480-1500, 523).

- *Tirer qqc. jus de* : ...ycelle robe *tira* jus de ladite perche, et l'emporta mucer en un arbre de chesne estant en la forest au plus prez de ladite eglise (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 7).

- *Tirer qqc.* "Retirer qqc. (de qq. part)" : ...au tirer que les pescheurs firent, ilz *tirerent* une table d'or (LA SALE, Sale D., 1451, 73). En la region de Milesie fut achapté ung traict d'aucuns pescheurs et advint qu'ils *tirerent* une table d'or à leur fille ["filet"] et les achapteurs la vouldrent avoir, ce que contredirent les pescheurs (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 39 v°).

- *Tirer de l'argent.* "Retirer de la bourse, dépenser de l'argent" : ...nostre homme, a qui ne chaloit qu'il feist, fust maryé ou aultre chose, mais qu'il ne *tirast* point d'argent, respondit qu'il feroit ce qu'ilz vouldroient. (C.N.N., c.1456-1467, 132).

. Empl. abs. *Tirer à part.* "Mettre de l'argent de côté" : Si ne croy pas que pou se charge, Qui treuve si faites finences, Par cautilleuses ordenances. Et Dieu scet s'ilz *tirent* a part ! (CHR. PIZ., M.F., II, 1400-1403, 50).

- *Tirer la buschette.* V. *buschette* v. Lexiques "Tirer à la courte paille"

. *Tirer au fetu* : Au festu *tire* qui pourra Pour prandre le pis ou le mieulx. (CH. D'ORLÉANS, Rond. C., 1443-1460, 325).

- Au fig. "Retirer (qqc. de négatif de qqc. de qqc.), endurer, souffrir" : Sa chiere mere, aussy sa femme Leur recommande, en souspirant, Cil, qui grant doulour va *tirant*. (CHR. PIZ., M.F., IV, 1400-1403, 65). A ! ma dame, si grief martire Ame ne *tire* Que moy (Rond. poés. XVe s. R., c.1400-1500, 28). Car je recueil Incessaument douleur, paine et martire, Et nul ne vit que moy qui tel mal *tire* ; Dueil me martire (Rond. poés. XVe s. R., c.1400-1500, 134). Quelque mal qu'aye *tiré*, Or vous tiens je, belle et sage. (CHR. PIZ., Cent ball. amant dame C., c.1409-1410, 96). Ou s'ilz ont mains travaulx *tirez* Priveement en aucuns lieux ? (CH. D'ORLÉANS, Rond. C., 1443-1460, 478).

b) *Tirer qqc. de qqc.* "Extraire qqc. de qqc." : ...Nobles heuilletz, plaisantes armeries, Qui en tous temps sont la dedens flories Et de rosiers, assez bien dire l'ose, Pour en *tirer* neuf ou ditz muytz d'eau rose. (LA VIGNE, V.N., p.1495, 249).

- [Une arme] "Faire sortir (une arme du fourreau), dégaîner" : Car il ot paour que sa dame Honte pour li n'eüst ou blasme. Si dist : "Amis, foy que li doy, Avuec l'anel ara mon doy, Car ja par moy n'en partira." Si que lors un coutel *tira*, Son doy copa et li tramist Aveques l'anel qu'elle y mist. (MACH., J. R. Nav., 1349, 236). ...pour ce que elle ne vouloit souffrir qu'il eust compaignie charnele à elle, il *tira* et sacha son badelaire qu'il portoit, duquel il feri ladite Perrete plusieurs coups (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 513). ...après ces criminelles parolles, vous *tire* hors du fourreau sa grande et bonne espée, et si la fait brandir trois ou quatre foiz (C.N.N., c.1456-1467, 50). ...tantost qu'il le vit, il *tire* bonne dague et marche vers luy et l'en cuide ferir. (C.N.N., c.1456-1467, 325). Icy *tire* son grant [cousteau] et le prent, faisant semblant de luy vouloir copper la teste. (LA VIGNE, S.M., 1496, 447).

. Empl. abs. "Dégaîner l'épée contre qqn, asséner des coups d'épée à qqn" : Li bons roys estoit moult engrans De ses anemis desconfire. Il fiert, il boute, il sache, il *tire*, Et si fierement se combat Qu'il tue tout quanqu'il abat. (MACH., P. Alex., p.1369, 207).

- [De l'eau] "Puiser" : Plusieurs *tirent* de long puis ["d'un puits très profond"] eaue (MIÉLOT, Prov. U., 1456, 197).

. [Un bain] "Puiser l'eau pour en remplir le bain" : Si fist *tirer* le baing et chauffer les estuves en son hostel (C.N.N., c.1456-1467, 43).

- [Une boisson] "Faire sortir (une boisson) du tonneau" : ...un nommé Guillaume Levasseur (...) lequel eut *tiré* du cidre en pot ou en choppine (Ch. VI, D., t.2, 1408, 208).

Rem. Doc. 1459 (*fist tirer une choppine de vin*) ds GDC X, 770b.

. "Faire sortir (une boisson) de son récipient, boire" : *Encore boyve*. Par ma loy il est empiré : J'ay si notablement *tiré* Qu'en ma boutaille n'a plus riens. (Pac. Job M., c.1448-1478, 245). LE PREMIER BABILONIEN. Bevon d'autant ! LE SECOND BABILONIEN. A luy *tiron*, Puisque nous avons bien des vivres ! (Myst. Viel test. R., t.1, c.1450, 321). CELION *boit*. Mais que j'aye

ung petit tasté Je t'en sçauray bien tost a dire. ADRASCUS. Ha, mon createur, comme il *tire* ! Quel avalleur ! (Myst. Viel test. R., t.5, c.1450, 161).

Rem. Sur cet emploi, *cf.* P. Enckell, *D.D.L.* 47, 252.

- [Du minerai]

Rem. ORESME, *Monnoies* W., c.1365, X.

. Part. passé "Extrait" : ...j'ay regardé et visité la montaigne de la mine dudit lieu de Saint-Pierres, et trouvé qu'elle estoient en chommage et que on n'y avoit aucunes chose besongné depuis la prinse dudit Cuer et n'y trouvé aucune mine *tirée*. (Aff. Jacques Coeur M., 1453-1457, 250).

- [Le feu] "Faire jaillir" : ...et resida sur le hault mont de Caucase, où il trouva la maniere de fere et *tirer* feu de perre (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 21 r°).

c) "Arracher"

- [Un cheveu, une dent...] : Cis roys ce faus oisel demande Qui avoit contre sa commande Celle aigle d'onneur mise a mort Par langue qui trop griefment mort. Lors la teste dou corps li *tire* Et le met a mortel martyre : Sa teste, ce sont ses paroles, Nom pas tant seulement frivoles, Mais parlers de detraction Qui met gens a destruction. (MACH., D. Aler., a.1349, 361). [Contexte métaph.] ...Eins me samble la riens, sans feindre, Que tu deüsses plus fort pleindre ; Ou tu fusses par aventure Toute ta vie en tel ordure, Ou par une vintainne d'ans. Mieus te vaurroit *tirer* les dans Ou tu yès. Einsi le te prueve. (MACH., C. ami, 1357, 100). Ou teles delectacions desnatureles viennent par acoustumance ; si comme aucuns en *tirer* ou en esrachier leurs cheveux ou leurs peulz, et qui rungent aus denz leurs ongles. (ORESME, E.A., c.1370, 381). ...[la tonsure] avoit esté et estoit freschement faite, comme d'un jour ou d'une nuit, et plumée aus mains, c'est assavoir efrachié et *tiré* l'un des cheveux après l'autre. (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 204).

- [Les cheveux (comme geste d'affliction)] "S'arracher les cheveux, être en proie à un violent désespoir" : ...s'amie estoit mariée Au plus vaillant de la contrée, Et estoit ja grosse d'enfant. "Haro !" dist il, "li cuers me fent. Hé ! Mors, que ne me viens tu prendre ? A po que je ne me vois pendre !" Lors prist ses cheveus a *tirer*, Et puis sa robe a dessirer. Quant sa gent einsi le veïrent, Isnelement avant saillirent, Dont chascuns forment l'agrapa ; Mais par force leur eschapa. (MACH., J. R. Nav., 1349, 215). Et quant il fu revenuz a lui, si se commença moult fort a debatre et ses cheveux a *tirer* et arrachier, et gettoit grans soupirs en lui blasmant et despitant (Bérinus, I, c.1350-1370, 31). ...et si ne Faisoit que li querir seur la marine, Car, sans mentir, Elle l'amoit plus que rien d'amour fine : Ses crins *tiroit* et batoit sa poitrine Et pour s'amour seur lit ne soubs courtine Ne pot dormir. (MACH., F. am., c.1361, 162). ...l'ung batoit sa coulpe, l'autre tordoit ses mains et l'autre *tiroit* ses cheveulx par grant desconfiture. (MOLINET, Chron. D.J., t.2, 1474-1506, 563).

- [Une plante] "Cueillir" : ...car plus avoit de peine en ung jour a *tirer* seulement les violettes que le dict amant n'en avoit toute l'anee (MART. D'AUV., Arrêts Am. R., c.1460-1466, 20).

- [Du limier] "Se rassasier en arrachant (les morceaux de la tête du cerf donnée en récompense)" : ...la teste du cerf (...) et la doit tenir contre terre forment et faire *tirer* a son limier. Et tant comme il *tirera*, il doit parler a lui (HENRI FERR., Modus et Ratio, Livre deduis T., c.1354-1377, 57). Ung limier, qui de grant cerf *tire*, Ne doit pour tant lesser sa chace (Rond. poés. XVe s. R., c.1400-1500, 104).

- [De l'oiseau de proie] "Béqueter (en tirant, en arrachant)" : ...et au soir le fai *tirer* a l'elle d'une geline devant les gens (HENRI FERR., Modus et Ratio, Livre deduis T., c.1354-1377, 183). ...l'en fera son faucon *tirer* et plumer par jour et par nuit (HENRI FERR., Modus et Ratio, Livre deduis T., c.1354-1377, 187). ...qu'ilz aient le becq fort pour *tirer* cuer de volaille (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 147). [Contexte métaph. (du coeur)] ...Il n'a pas fain, mais il le fault veiller, Faire *tirer*, dompter et traveiller (Au grey d'amours F.-H., c.1400-1500, 152). Pour entretenir l'oyseau en santé et le preserver de maladie, quatre choses sont necessaires, c'est assavoir : le faire *tirer*, l'essuyer quant il est mouillié, le purger et le baigner. Fais le *tirer* past nerveux (TARDIF, Art faulconn. J., t.1, 1492, 41).

3. *Tirer qqn* / un animal / *qqc. qq. part.* "Amener qq. part" : ...Et si te *tireray* le toup Dessus le front. (Mir. parr., 1356, 49). Adont les deux faucons choisirent, Qui vers terre leurs hairons *tirent* ["amènent"] (LA BUIGNE, Rom. deduis B., 1359-1377, 170). Lequel homme, eulx trois, d'un commun assentement, prindrent et le *tirerent* dedens le bois dessus dit, aussi loings du chemin comme le jet d'une pierre, et illec le couvrirent de vielles feuilles (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 265). ...et quant elles [les amandes] seront bien broyees si les *tirés* audit boullon des pois (CHIQUART, Cuis. S., 1420, 160). [Éd. : "délayer" ; mais comment arriver à ce sens ?]

- *Tirer qqn à part.* "Mettre qqn à l'écart, le prendre à part (pour se trouver seul avec lui)" : En laquelle ville de Guerart, eulx venuz, elle qui parle fu prinse et *tirée* à part par icelle Macete, femme dudit de Ruilly, et priée et requise très-instanment que elle voulsist dire audit de Ruilly, son mary [ceci] (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 304). ...lors damp Abbés a part la *tire* et ly dist : "Ma dame, vous y viendrez, car je l'ay pour tous deux promis et juré..." (LA SALE, J.S., 1456, 288).

- *Tirer qqn d'un costé / d'une part.* "Prendre qqn à part" : Quand elle vit son frere indigné contre elle, elle le *tira* d'une part et luy dist... (C.N.N., c.1456-1467, 359). Tantost apres graces, le *tira* d'un costé, et, en luy baillant sa lettre, dist qu'il ne feist semblant de rien (C.N.N., c.1456-1467, 479).

- *Tirer qqn aval.* "Faire tomber qqn" : ...et lui cheut, remonta lesdiz degrez, vint à elle qui parle, print icelle par le colet de la robe, le *tira* aval lesdiz degrez tant que elle qui parle et lui cheurent tout au plus bas desdiz degrez (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 509).

4. "Soumettre qqn à la question (en l'étirant avec des cordes sur le petit ou le grand tréteau)" : Gehinez serez et *tirez* : Prevosts vous tiennent et sergens. (DESCH., Oeuvres R., t.8, c.1370-1407, 184). Et dist, sur ce requis, que ycelle derreniere confession par ly faite par devant ledit mons. le prevost, il fist par force et contrainte de gehine, en laquelle il fu mis et *tiré* (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 530). ...et icelli Breton lui respondi qu'il avoit paour qu'il ne feust trop *tiré*, et qu'il avoit veu un que l'en disoit estre empoisonneur, qui avoit esté sy fort gehiné en ladite gehine qu'il en estoit mort. (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 546).

- *Tirer qqn à* (*quatre*) *chevaux.* "Faire démembrer qqn par quatre chevaux qui tirent chacun d'un côté, écarteler" : ...une dame de France nommée Brunehault fut pugnye et *tirée* à IIII chevaulx, en la ville de Paris, ou lieu dit Croix du Tiroër. (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 100 r°). *Tiré* fut Saint Hippolyte a quatre chevaulx Et en quatre pars desmembré. (Myst. st Laur. S.W., 1499, 123). Tu seras a chevaulx *tiré* Et trainé par boys et par hayes Sans jamais cesser, tant que ayes Regnié ton dieu Jesu-Crist. Avant ! tirans, sans nul respit Despouillés le moy en chemise ; En chascun membre luy soit mise Une corde, c'est mon vouloir (Myst. st Laur. S.W., 1499, 271).

B. - "Envoyer un projectile"

1. Empl. trans.

- *Tirer une fleche / des coups d'epee / des carreaux...* : Je suis le bersault contre qui chascun *tire* sajettes de tribulacion. (CHART., Q. inv., 1422, 20). ...on *tireroit* après lui de bons quarreaux d'arbalestes. (MONSTRELET, Chron. D.-A., t.1, c.1425-1440, 115).

Rem. Doc. 1441 (*il luy tireroit ladicte fleche*), 1459 (*qui m'a tiré trois ou quatre coups d'espee*) ds GDC X, 770a. *Myst. Viel test.* R., c.1450, v.35747.

. *Tirer un arc* : ...plus hault qu'un archier ne trairoit D'un bien fort arc, s'i le *tiroit* ["s'il le tirait"] (LA BUIGNE, Rom. deduis B., 1359-1377, 216).

. *Tirer d'un arc* : Estes vous tels Que mon arc et la droite vire, Dont je m'esbas et dont je *tire*, Me volés ore contredire (...) ? (FROISS., Espin. amour. F., c.1369, 94).

. *Tirer qqn.* "Lancer un projectile sur qqn" : ...le dit sr Jehan fut *tirez* d'ung virton parmey le bras et d'une espée en la cuisse. (AUBRION, Journal L., 1490, 260). [GDC X, 770b]

- *Tirer artillerie.* "Tirer des coups d'artillerie" : Et ce dit jour ne fut *tiree* artillerie de costé ne d'autre en quelque façon ou maniere que ce fust. (LA VIGNE, V.N., p.1495, 255).

. *Tirer un / des coups d'artillerie* : ...car, en moins de trois heures, on *tira* plus de trois cens coups d'artillerie contre le dit chasteau. (LA VIGNE, V.N., p.1495, 256).

2. Empl. abs. : ...Car tu *tires* sans descocher ["tirer à l'arc"]. (BAUDE, Dictz moraulx S., p.1450, 102). Et que la lumiere du ciel seroit obfusquee par la multitude des sayettes quant on *tireroit* en l'air. (FILLASTRE, Traité Conseil H., c.1472-1473, 169). Et donne l'exemple de l'archier qui *tyre* aux buttes. (FILLASTRE, Traité Conseil H., c.1472-1473, 188). ...et y assortit-on toutes les meilleures pièces (excepté les bombardes et autres grosses pièces, qui ne *tirèrent* point) (COMM., I, 1489-1491, 62). Tant continuerent les ditz françois canonniers a *tirer* si tres impetueusement, que les autres furent contrains d'eulx retirer autre part. (LA VIGNE, V.N., p.1495, 284).

- [D'une arme à feu] : ...il rompit et mit en plus de mille pieces les bastons qui ainsi fort *tiroient* contre les Françoys. (LA VIGNE, V.N., p.1495, 284).

- *Tirer de* + subst. désignant une arme à feu. "Lancer une salve" : ...et *tira* luy mesmes des dictz faucons au dict drappeau, lequel il approcha de deux dois ou environ, trois coups ensuivant. (LA VIGNE, V.N., p.1495, 302).

3. Inf. subst. "Tir" : Alors, pour la nuit qui survint, le *tirer* des bombardes cessa. (LA SALE, Sale D., 1451, 243).

C. - [Le mouvement imprime une forme à un objet ou crée une forme]

1. "Tendre qqc." : C'est une perche qui soit tendue bien *tirant* [Éd. "perche tendue de sorte qu'elle a une grande force répulsive"] (GAST. PHÉBUS, Livre chasse T., 1387-1389, 259). On doit avoir tant d'aguilles come on voudra et de deux en deux, l'une pres de l'autre, les lier de poill de cueue de cheval ou de jument. Et puis, quant ce sera lié de sis ou de huit rancs a l'environ, on doit tordre l'une aguille de l'une part et l'autre d'autre, tant come on pourra. Et, quant ilz seront bien *tiriez*, on les doit remettre l'une pres de l'autre (GAST. PHÉBUS, Livre chasse T., 1387-1389, 268). ...de plus en plus fort *tiroit* son maistre le las [D'un lacet judicieusement placé, le maître a pris au piège un trop entreprenant galant] (C.N.N., c.1456-1467, 456). Il portoit la robe courte, chausses *tirées*, a la fasson de court (C.N.N., c.1456-1467, 530).

- "Tirer, tendre, bander (la corde de l'arc)" : ...l'en doit traire et *tirer* son arc fort (HENRI FERR., Modus et Ratio, Livre deduis T., c.1354-1377, 131). Cupido a pris l'arc turquois ; La saiette trait dou carquois, Qui fu tranchans et affilee, Longue, droite et bien empanee. La saiette mist en la coche, Moult fort *tire* et elle descoche ; Le dieu d'enfer tel cop en baille Que tout droit parmi la coraille Li a mis le fer et le fust. (MACH., C. ami, 1357, 86).

2. "Étirer qqc." : Celle toile *tirés* et selle. Nicodemus, je pressuppose Que nous ne facions nulle chose Que desplaisante soit a Dieu, De vouloir que ce corps reppose En terre qu'est si villain lieu ? (Pass. Auv., 1477, 259).

- [Une partie du corps] "Étirer, distendre" : Tant plus fort *tirarons* les bras Et les jambes de ce Jhesus. (Pass. Auv., 1477, 194).

. Empl. abs. : Balhe ça ces cordes et las, Et Cinelle et moy *tirarons* Si fort que ses os desjoindrons Et les piés joindront au partuis. (Pass. Auv., 1477, 198). De forsse de *tirer* je sue ! (Pass. Auv., 1477, 199).

. À l'impér. : Frape fort et je tirarey. *Tire, tire*, je clouerey. (Pass. Auv., 1477, 197). Prunelle, *tire* fort ; ayde moy ! (Pass. Auv., 1477, 199).

- Part. passé [D'un vêtement] "Ajusté" : ...toille, canevatz et chanvre pour faire des bas de jacquectes *tirées* (Comptes roi René A., t.2, 1478, 66).

3. "Tracer"

a) *Tirer une ligne* : Puis de l'intersection des deux traiz volans de .c. je *tyre* la ligne .c.b. et la ligne .c.d. (NIC. CHUQUET, Géométrie H., 1484, 393).

- Empl. abs. : Traces une ligne orthogonale de .h. en *tyrant* vers .g., de longueur indeterminee et soit equedistant a la ligne .j.k. (NIC. CHUQUET, Géométrie H., 1484, 176).

- [Une voie, une tranchée (en la creusant)...] : La tranchée que les gens du roy avoit faicte estoit fort longue, tyrant vers Paris, et tousjours la *tyroient* avant et gectoient la terre de nostre costé pour se taudir de l'artillerie (COMM., I, 1489-1491, 62).

- [Une image, une représentation (en la créant)] : ...Non pas en char, mais en painture, Que l'en *tire* mon estature D'encre (VILLON, Test. R.H., 1461-1462, 141).

. *Tirer au vif / sur le vif* : Si tost qu'il fut entré, trouva une teste de loup, laquelle estoit de marbre faicte et taillee par curieulx et industrieux artifice, car elle estoit *tiree* sur le vif si proprement que on eust peu dire, au premier sault, que la dicte teste estoit toute vive. (TARDIF, Apologues R., c.1493-1498, 74). Autres [tableaux] de plusieurs personnaiges *tirez* au vif (Doc. 1499. In : Le Roux de Lincy, Bibl. Éc. Chartes 11, 1849-1850, 169).

b) *Tirer une meule.* "Garnir (la surface active de la meule) de rayons et de rainures"

Rem. Doc. 1414. In : Y. Coutant, *Terminol. du moulin médiév. dans le comté de Flandre*, 1994, 909.

D. - Au fig.

1. *Tirer qqn*

a) "Entraîner, attirer qqn" : Car, s'il eschappe ainsi delivre, Il pourra autres nacions *Tirer* par predicacions (GRÉBAN, Pass. J., c.1450, 231). ...le comte de Charolois (...) avecques sa noble compaignie, chevaliers et escuiers, *tira* les coeurs et les yeux en admiration de son riche arroy (CHASTELL., Chron. K., t.4, c.1456-1471, 45).

b) *Tirer qqn qq. part.* "Attirer qqn qq. part" : ...puis faignant d'avoir paour fist tant que en fuiant il *tira* les ennemis jusques la ou l'embusche estoit assise (JEAN DE ROUVROY, Stratag., c.1425. *In* : *Chrestom.* R., 103).

- [D'une chose] : ...je y suis amoureux [en Brabant] voirement. Et a ceste cause m'y *tire* le cueur tant roiddement et si fort que je faiz doubte que force me sera d'abandonner vostre Barrois. (C.N.N., c.1456-1467, 175). ...ce bon chevalier se trouva en une bonne ville en Alemaigne, pour aucuns affaires qui l'y *tirerent* (C.N.N., c.1456-1467, 428).

- *Tirer les chiens.* "Rallier les chiens (à celui qui crie)" : Et, s'il oit que aucun de la venerie le forhue, ou avec le change ou sanz le change, il doit laissier tout et ferir de l'esperon droit la et y *tirier* touz les chienz qu'il a (GAST. PHÉBUS, Livre chasse T., 1387-1389, 205).

c) *Tirer qqn à*

- *Tirer qqn à qqc.* "Entraîner qqn à, vers qqc." : Lors respondirent li tirans, A la mort Daniel *tirans* : "Rois, or saches certeinnement Que Daniel communement Aoure son dieu a genous Trois fois le jour. Chascuns de nous Le scet, l'a veü, l'a prouvé..." (MACH., C. ami, 1357, 38). À joie me *tire* Espoirs, Diex li mire ; Et si me fait rire, Quant sui en tristour, Car il me vient dire, Quant mes cuers souspire : "Lay triste matire, Ton dueil et ton plour, Retourne en baudour..." (MACH., Lays, 1377, 418). Lazer, mon amy, mon bon frere, Comme sçavés, nous devons ayder Es grans pecheurs pour les retraire De mal et a bien les *tirer*, Fin que puissions admeriter Le saulvement de nostre arme. (Pass. Auv., 1477, 133). Je le vueil veoir, car son amour m'y *tire*. (Berg. agn. France L., 1485, 39).

- *Tirer qqn à mal.* "Entraîner qqn au mal" : Et dient les docteurs que Dieu leur fit grant cortoisie, car leurs parens lez eussent *tirez* a mal. (GERS., Pent., p.1389, 80).

- *Tirer qqn à* + inf. "Conduire, amener qqn à" : ...d'acueil si gracieux que *tiroit* à lui amer princes, princepces, chevaliers, nobles et toutes gens, qui le frequentoient et veoient. (CHR. PIZ., Faits meurs Ch. V, S., I, 1404, 154).

- *Qqc. tire qqn à fin.* "Faire mourir qqn" : ...il fault que vous montez sur elle et que vous la roncynez (...). Aultrement ne sera point estaincte la grand ardeur qui la seche et *tire* a fin. [D'un médecin, au mari d'une femme "malade"] (C.N.N., c.1456-1467, 136).

- *Tirer qqn à soi.* "Attirer qqn de son côté" : Cil quy par ce fleuve a luy *tire* Ceulz qui y passent sagement (COURCY, Chem. vaill. D., 1406, 54). ...et predist plusieurs choses, moult bien à la verité, au moïen desquelles choses, iceulx Veniciens le *tirerent* par force d'argent à eulx. (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 155 r°).

. [De Dieu] "Amener, attirer qqn à soi (dans une démarche spirituelle, mystique)" : Je veulx servir a l'esperit, Lequel, mon Dieu, estoit perit, Si ne m'eussiés ad vous *tiree*. (Pass. Auv., 1477, 150). O bon Jhesus, a qui je croy, Qui m'as ce jour a toy *tiré*, Quant tu pendies a le croix, Benite soit ta charité ! (Pass. Auv., 1477, 252).

. *Tirer qqn en paradis* : ...Affin que puissons sans faintise Tellement Jhesucrist honnorer, Qu'en paradis lasus nous *tise* Pour pardurablement regner. (Prières saints R., t.2, 1400-1500, 418). [Forme due à la rime]

d) *Tirer qqn* (*hors*) *de qqc.* "Délivrer qqn d'un état pénible" : ...avance toy, mon chier enfant, qui jadiz estoyes la joye de tout mon cuer, haste toy pour moy secourir, pour moy *tirer* et delivrer de ce tres doloreux tourment (GERS., Déf., 1400, 227). Et puez delivrer et *tirer* hors, moy, ceste povre chartriere, moy, ta povre mere jadis, qui a present est mise et gettee toute en affliction. (GERS., Déf., 1400, 227).

2. *Tirer qqc.*

a) *Tirer qqc. à*

- *Tirer qqc.* d'abstr. *à soi.* "Amener vers soi" : Et pour ç', amis, je te chastoi Que les vertus *tires* a toy, Et s'en lay toutes autres choses, Car plus souëf sentent que roses, Et richesses et vices puent, Si qu'ame et corps a un cop tuent. (MACH., C. ami, 1357, 70). ...et *tirans* a luy les aornemens du royame... (CHASTELL., Temple Boc. B., 1463-1464, 45).

- *Tirer le dé à Dieu.* "Avancer, amener le dé (?)" : ...cela me rend lorche ["cela me fait perdre la partie"] ; C'est à Dieu trop *tiré* le dé. (Colin loue dép. Dieu T., c.1485, 172).

- *Tirer qqc. à qqc.* "Amener qqc. à qqc." : ...je *tire* à conclusion cest present dittié (CHR. PIZ., P.V.H., 1416-1418, 27).

- *Tirer qqc. en exemple.* "Faire de qqc. un exemple" : ...car le menu peuple (...) *tire* tantost la vie des plus souverains en exemple. (Bouciquaut L., 1406-1409, 414).

- *Tirer qqc. à* + inf. "Mener, conduire qqc. à" : Monsigneur, se Dieus me doint joie, A vëoir plus vous desiroie Que signeur qui fust en ce monde Pour le bien qui en vous habunde. Et tous les jours en oy tant dire Que raison ma volenté *tire* A vous amer et oubeïr Et a vous volentiers veïr. (MACH., F. am., c.1361, 187).

b) *Tirer qqc. de*

- *Tirer qqc. de qqn.* "Obtenir qqc. de qqn" : ...je suis par force de travail si rebouté qu'on ne *tireroit* point de moy une lyeuette de chemin (C.N.N., c.1456-1467, 207).

. "Obtenir qqc. (des renseignements) de qqn en le sollicitant avec insistance" : Et pour ce que autre chose n'ay peu *tirer* dudit Bourdin, j'ay fait adjourner icellui Bourdin aujourduy samedi XVIIIe jour dudit mois, par Jehan Saumeur, sergent royal, à lundi prochain, à comparoir en personne par devant moy sur peine de bannissement de ce royaume et de confiscacion de corps et de biens. (Aff. Jacques Coeur M., 1453-1457, 485).

- *Tirer qqc. de qqc.* "Dégager (un profit, matériel ou autre) de qqc." : ...laquelle mine, veue et visitée par les dessus diz, ont dit et rapporté qu'il leur semble de prime face que la dicte mine ne vault gaires et qu'elle cousteroit plus à ouvrer que on n'en pourroit *tirer*, mais dient que si elle estoit leur, ilz feroient trier et séparer la dicte mine qui est de diverses sortes et en feroient faire des essaiz et celle qui trouveroient estre la plus prouffitable le mectroient en empure et que autrement ne le sauroient estimer ne apprécier. (Aff. Jacques Coeur M., 1453-1457, 325). ...toudis se treuve recullé en soy avanchant et du naturel cours de vertu en soy ensievir dont tous les haulx hommes du monde de jadis ont *tiré* aulcun fruit, ly seul en demeure frustré et n'en peut *tirer* effect. (CHASTELL., Temple Boc. B., 1463-1464, 139). ...de povreté et d'affliction desesperables ont *tiré* glorieuse fin et victoire. (CHASTELL., Temple Boc. B., 1463-1464, 145).

. *Tirer argent de qqc.* "Obtenir une certaine somme d'argent de la vente de qqc." : Et au regard de dix huit cens quatre vins quintaux treze livres de plomb qui sont dessus desclairées en l'inventaire, en ce compris ce qui en a jà esté vendu, dont Briçonnet a receu l'argent, ilz n'ont point encores esté mis à pris pour le Roy pour ce que on essaiera de les vendre à marchans le plus que on pourra pour en *tirer* argent. (Aff. Jacques Coeur M., 1453-1457, 318).

Rem. Peut-être faut-il placer ici l'ex. suiv. (sinon la prép. *de* s'expliquerait difficilement) : Mercy de prince esperer (...) Aujourd'uy est de mal *tirer*, Car elle est trop parfont fondée. (Prisonn. desconf. C., c.1488-1489, 4).

. Empl. abs. "Récolter un profit" : Pour ce que chascun ne s'assemble Et au commun bien ne s'applique, Ains pour lui *tire*, have et emble, Mal va vostre chose publique. (MARTIN LE FRANC, Champion dames I-II, P., 1440-1442, 103). Ce fut assés *tiré* pour

ung hutin ["C'était récolter assez en guise de salaire"] (SAINT-GELAIS, Eurial. Lucr. R., c.1490, 116).

c) *Tirer qqc. après soi.* "Entraîner qqc." : Le temps *tire* apres lui toutes choses morteles, et ainsy comme le ciel tourne, semblablement nostre vie court apres lui. (CHR. PIZ., P.V.H., 1416-1418, 26).

d) *Tirer qqc. jus.* "Rabattre qqc." : ...il li convient Donner un plus aigre martyre, Qui sa force et sa jangle *tire* Jus de tout point. (Mir. st Ign., 1366, 88).

II. - [Le mouvement (au propre ou au fig.) est effectué par le suj.]

A. - Empl. intrans.

1. Au propre

a) [D'une pers.]

- *Tirer qq. part.* "Se rendre, aller qq. part" : Li rois manda grant multitude Des princes et des gouverneurs De son païs, grans et meneurs. Princes, juges, dus et tirans Furent tuit celle part *tirans*. (MACH., C. ami, 1357, 19). ...[il] la fuyoit comme tempeste ; car, s'il l'eust sceue en une place, jamais n'y eust *tiré*, mais tousjours au contraire. (C.N.N., c.1456-1467, 489). ...essuant ses yeux de ses pleurs, *tira* vers la tombe (CHASTELL., Temple Boc. B., 1463-1464, 81). *Tirons* par dela, a l'escart. (LA VIGNE, Aveugle boiteux D., 1496, 64).

. *Tirer à / en.* "Se rendre, aller à, en" : Madame, qui de ses amours premieres ennuyee estoit, dist qu'elle estoit travaillee et que on *tirast* a l'ostel. (LA SALE, J.S., 1456, 275). Lors le seigneur de Saintré print soubz le bras Madame et en sa chambre et ses femmes mena, aussi damp Abbé *tira* en une autre (LA SALE, J.S., 1456, 292). ...icelui Jehan, acompaigné de ung nommé Jehannin Baudot et d'un autre, nommé Jehan Lorette, *tiroient* de Gorze au lieu de Fou (Lettres rémission René II P.D.H., 1477, 109). ...au XVIIe jour que Dieu fist apparoir l'arc ou ciel, en signe de promesse que jamais ne seroit deluge par eaue, et partirent la terre en trois parties et chacun d'iceux *tira* en sa partie. (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 14 r°). ...puis *tira* en l'isle de Pathmos, où il tua l'orrible monstre, qui mengeoit les hommes et les bestes (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 26 v°). Cestui jugea sur une commecte, qui apparut sur Paris, l'an 1465, le Ve jour après que le roy Loys se fut parti pour *tirer* à Orleans (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 158 v°). Lequel jour il fit acoustrer ses gens tous pres a partir et se mettre en voye pour *tirer* a Lyon. (LA VIGNE, V.N., p.1495, 323).

. *Tirer* (*en*) *telle ou telle part.* "Aller de tel ou tel côté" : Checun de vostre part yra Si toust que vous vous partirez Et pour tant en la part *tyrez* Dont vous nous faictez mencion. (GRÉBAN, Pass. J., c.1450, 425). Et pour aller secourir le Roy et le royaume se leva de son dit siege pour *tirer* la part où les ditz Angloys *tireroient* (GRUEL, Chron. Richemont L., c.1459-1466, 15).

- *Tirer* (*plus*) *avant.* "Continuer sa route, avancer" : ...ilz ne laisserent point pourtant que ilz ne *tirassent* avant en païs (Percef. III, R., t.2, c.1450 [c.1340], 178). *Tirés* avant et cheminez autre erre (COQUILL., Oeuvres F., 1478-p.1494, 122). ...Qu'il eust besoing d'ung coup de fouet Pour le faire *tirer* avant. (COQUILL., Oeuvres F., 1478-p.1494, 275). Sus, Nolly sus, *tire* avant, *tire* ! (Pont aux ânes T., c.1480-1500, 101). ...au partement de son armée pour *tirer* plus avant, vous et les cappitaines qui sont par deça estes délibérez de mettre le feu ès faulxbourgs de la ville de Vitré (Cartul. Laval B., t.3, 1488, 354). ...après la victoire (...) et les prinses des villes de Fougieres, de Dinan et de Saint-Malo, il nous estoit facille *tirer* plus avant et mectre le surplus dudit pays en nostre obeissance (Lettres Ch. VIII, P., t.2, 1488, 236). PREMIER [TIRANT]. Sa, sa ! SECOND [TIRANT]. Il vous fault manÿer ! TIERS [TIRANT]. Marchez beau ! QUART [TIRANT]. Or *tirez* avant ! PREMIER [TIRANT]. Sans plus l'allee denÿer, Vuydez a coup ! SECOND [TIRANT]. Devant ! (LA VIGNE, S.M., 1496, 347).

- *Tirer contre.* "Aller du côté de, dans la direction de" : Samedi, .IIII. jour d'avril, le roy au dict Napples ouyt la messe a la Nunciade, et disna en son logis. Et aprés disner alla jouer devers la mer du costé du marché, en *tirant* contre Calabre. (LA VIGNE, V.N., p.1495, 259).

- *Tirer outre.* "Continuer sa route (dans telle direction, vers tel endroit)" : ...puis lui dist adieu et puis *tira* oultre. (Percef. III, R., t.1, c.1450 [c.1340], 7). Et par ainsi les chevaliers *tirarent* tousjours oultre jusqu'a Digon (CHASTELL., Chron. IV, D., c.1461-1472, 31). Enfans, il nous fault *tirer* oultre. Levés sus, et dirons nous graces. (Pass. Auv., 1477, 156).

- *Tirer à qqn.* "Se diriger vers ou contre qqn" : Car, *tirant* a luy, as visé A le tuer visiblement. (DU PRIER, Songe past. D.-M., c.1477-1508, 112).

- *Tirer après qqn.* "Chercher à rejoindre qqn" : ...messire Simon d'aventure, qui s'en venoit de l'Escluse de veoir sa femme, alla *tyrant* raddement aprés messire Anthoine de Rocebaron et les aultres (CHASTELL., Chron. IV, D., c.1461-1472, 217).

- *Tirer vers qqn.* "Aller vers qqn, dans la direction de qqn, aller à la rencontre de qqn" : Des Seraines les chancons belles Oy [Ulysse], et ne *tira* vers elles. (CHR. PIZ., Chem. estude P., 1402-1403, 225). ...le procureur (...) survint, et marche avant pour *tirer* vers son clerc, pour regarder qu'il escripvoit (C.N.N., c.1456-1467, 153). ...ledit suppliant *tira* vers lesdiz marchans tant qu'il peut et parla à eulx, ainsi qu'ilz s'efforçoient de passer, avec lesdiz chevaulx et marchandises par ladicte achenau (Doc. Poitou G., t.10, 1460, 266).

. *Tirer vers la part de qqn* : Car par li einsi m'atiray Crueusement et martyray, Quant premiers vers sa part *tyray*, Si que plus chier à partir ay Li que j'en face departie. (MACH., Lays, 1377, 312).

- *Tirer après qqc.* "Suivre qqc." : Ilz *tirent*, Au vouloir Dieu et son aïde, Aprés l'estoille qui nous guide. Dieu doint qu'a bon port nous admaine ! (GRÉBAN, Pass. J., c.1450, 81).

b) [D'une chose en mouvement] "Aller dans telle ou telle direction" : Ainsi [les navires grecs] s'en vont, *tirant* vers Grece (CHR. PIZ., M.F., II, 1400-1403, 244).

- Au fig. *Tirer à.* "Se diriger vers" : SAINCT MARTIN. (...) A mes prieres ton plaisir soit d'entendre Puisque congnois le poinct ou je veulx tendre, Et *tire* a toy ma deprecacion ; Car pour du tout en ta grace m'actendre, Las, on m'a fait en ce lieu cy estandre, Lequel est tout remply d'infection ! (LA VIGNE, S.M., 1496, 248).

c) [D'une pers., d'un animal, sans compl. de destination] "Aller, avancer" : Lievres fuient en diverses manieres, quar aucunnes fuient tout droit, tant comme pourront *tirer*, une ou deux lieues, puis fuient et refuient sus elles et demeurent, quant plus ne peuent, et se font prendre (GAST. PHÉBUS, Livre chasse T., 1387-1389, 79). Se longuement ainsi *tirons*, Tantost en arons vive enseigne. (GRÉBAN, Pass. J., c.1450, 426). Et ainsi coururent ilz par celle forest l'un devant l'autre jusques au soir que le soleil esconssoit, tant que leurs chevaulx pouoient *tirer* (Percef. III, R., t.2, c.1450 [c.1340], 232). ...et s'en va tant que son cheval puet *tirer* (Percef. IV, R., c.1450 [c.1340], 173). Ung homme negociateur (...) avoit (...) ung cheval et ung asne, lesquelz il chargeoit de plusieurs

marchandises (...). Le cheval, qui peu chargé estoit, (...) *tiroit* tres diligemment pour gagner la maison (TARDIF, Apologues R., c.1493-1498, 78).

- [D'un oiseau] "Voler" : Et quant le faucon qui vole est enmi son haut, il doit oster le chaperon a son faucon nouvel, et se il bat pour aler a l'autre, il le doit lessier aler, si *tirera* contre le vent droit a l'autre contremont (HENRI FERR., Modus et Ratio, Livre deduis T., c.1354-1377, 191). Et aussi les herons les virent Qui tournent court et amont *tirent* (LA BUIGNE, Rom. deduis B., 1359-1377, 168).

- *Tirer de l'aile.* "Fuir" : Et le dit turbot *tyroit* de l'ayle tant que luy estoit possible pour eviter les dens et morsures du dit dauphin. (TARDIF, Apologues R., c.1493-1498, 81).

- Au fig. "Se mouvoir, se trouver (dans tel ou tel état)" : Car ma bouche ne peut parler, N'a paine le corps endurer La gresve langueur ou je *tire* (Au grey d'amours F.-H., c.1400-1500, 209).

2. P. anal.

a) [D'une chose immobile] *Tirer en / sur / vers qqc.* "Être orienté vers, se rapprocher de, avoir telle ou telle direction ou destination" : À Nicolas Gienot, consierge du jardrin d'Aix, le XXe jour de juin, la somme de cinquante florins pour convertir et employer à faire paver la court et encommencer une gallerie qui part de la chambre du roy, et va le long du jardrin, *tirant* en la cuisine de son hostel d'Avignon (Comptes roi René A., t.1, 1478, 26). Le colliege du Roy est à Paris, entre la rue de la Herpe et Saint Severin, ou milieu de la rue de la Parcheminerie, *tirant* vers la conservacion et sont diz les bourciers du coliege de astrologie et medicine, escoliers du Roy. (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 140 r°).

- *Tirant à / vers.* "Situé près de, proche de, du côté de" : Or y avoit en Champaigne, emprès Troyes, *tirant* vers Barrois, une place nommée Chappes (CHASTELL., Chron. K., t.2, c.1456-1471, 43). La tranchée que les gens du roy avoit faicte estoit fort longue, *tyrant* vers Paris, et tousjours la tyroient avant et gectoient la terre de nostre costé pour se taudir de l'artillerie (COMM., I, 1489-1491, 62). ...car la premiere habitacion fut près Jherusalem, entre Hebron et Betheleem, *tirant* vers le 7e climat où elle procede, duquel la longitude est 46 degrés (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 11 v°). ...Et la planta gayement son enseigne, Car il y a une belle petite ville, Et bon chasteau fort *tirant* a montaigne, Qui appartient a messire Virgille. (LA VIGNE, V.N., p.1495, 228).

b) [Idée de ressemblance]

- [D'une couleur, d'un parler...] *Tirer sur.* "Avoir quelque ressemblance avec (une autre couleur, un autre parler...)" : Quant Luces eut entendu les parlers de la dame qui *tiroient* sur le rommain ["dans une langue proche de celle des Romains"], il en devint tout esbahi (Percef. IV, R., c.1450 [c.1340], 487). La XIIIe maniere est la chair de tremulus, lequel est ung oyseau qui se tient pres de la mer, et moindre en quantité que la poullet, et est de couleur *tirant* sur noir, et vole hault et legierement (Rég. santé corps C., 1480, 71).

- *Tirer en.* "Ressembler à, se rapprocher de" : ...une matiere de plus orbe lueur *tirant* en maniere et fachon de femme (Percef. IV, R., c.1450 [c.1340], 565).

- *Tirer après.* "Ressembler à" : ...Rosiers, cyprés, gardinaiges et prés *Tirans* aprés ung petit paradis (MOLINET, Faictz Dictz D., 1467-1506, 281).

3. Au fig.

a) [D'une pers.]

- *Tirer à qqc.* "Viser à qqc., aspirer à qqc., tâcher d'atteindre, rechercher qqc." : Or puis je moult bien sus ces dis Qui ci devant ont esté dis Faire un po de comparison A mon pooir sans mesprison. Pour certein, le cas le desire, Et d'autre part mes cuers y *tire*. (MACH., D. Aler., a.1349, 398). De nuit, en estudiant, veille, Et puis de jour, son corps traveille En travail ou li bons s'atire Qui a honneur traveille et *tire*. Einsi va son corps deduisant Toutes heures en bien faisant. Si fais estas donne couleur De maintenir homme en valeur. (MACH., J. R. Nav., 1349, 158). Car cils qui fait premierement Honneur, on dit communement Qu'il a la grace dou bien fait, Nom pas cils a qui on le fait ; Et plus va a amour *tirant* Cils qui preste que cils qui rant. Einsi est il de tous services Et aussi de tous malefices : Car qui d'autrui grever se peinne, Certes, il doit porter la peinne. (MACH., J. R. Nav., 1349, 252). ...Monsigneur Jehan de Rochefort, Qui est Bretons et *tire* fort À haute honneur et soir et main ; Monsigneur Jehan de Sovain, Qui est Engevins, là estoient, Et nuit et jour se compaingnoient (MACH., P. Alex., p.1369, 143). LE DUC DE NORMENDIE. Robert, a quoy tens tu, ne *tires* ? Il me semble que tu empires Et vaulx pix hui que devant hier. (Mir. Rob. Dyable, c.1375, 3). ...Afin de courir et fluer Et derechief continuer Son delit et son desirer Ou ce a quoy il weult *tirer*. (LE FÈVRE, Respit Mort H., 1376-1380, 54). Vëoir n'oïr ne puis riens qui destourne Moy ne mon cuer, quel part que face tour, Qu'à vous toudis ma pensée ne tourne Et que vostres ne soie sans retour. Si que de loing voy vostre cointe atour Et vo gent corps où il n'a riens à dire. Pour ce toudis ma pensée à vous *tire*. (MACH., L. dames, 1377, 212). N'à riens ne *tir* Fors que tost morir, Quant languir Et gemir M'estuet main et soir. (MACH., Lays, 1377, 444). ...à riens ne *tir* Qu'à servir Et cherir Ma dame, à qui tous me doing. (MACH., Lays, 1377, 453). Quelque semblant que la maistresse long temps a son clerc eust monstré, qui *tiroit* fort au train de derriere, si luy avoit jeunesse et crainte les yeulx si bandez (C.N.N., c.1456-1467, 151). ...et estoit dit lors que celle volonté que le roy Loys avoit lors, *tirant* à paix, se mueroit temprement en autre condition (CHASTELL., Chron. K., t.4, c.1456-1471, 225). ...car ce malvais tirant Nous fera, s'i peut, renoyer La creance ou je suis *tirant*. (MOLINET, Myst. st Quentin C., c.1482, 18).

- *Ne tirer qu'à une.* "Suivre une seule direction ou suivre une seule idée" : ...[ils] monterent a cheval et de plus belles s'en vont querans les lievres. Et le bon chevalier, qui ne *tiroit* que a une, menoit tousjours la brigade le plus qu'il povoit arriere de la bonne ville ou ses compaignons avoient grand vouloir de retirer. (C.N.N., c.1456-1467, 475).

- *Tirer à la fin / à la mort.* "S'acheminer vers la mort" : Et tousjours *tyre* a la mort (Pac. Job M., c.1448-1478, 347). Message sur aultre venoit vers luy, car sa bonne mere, qui *tiroit* a la fin, le vouloit veoir (C.N.N., c.1456-1467, 460).

- *Tirer à* (une science). "S'orienter vers (une science)" : Cestui, lui estant à Boulongne et à Pavie, a vacqué ès jugemens particuliers longtemps, comme je lui ay oy dire, mais, pour ce que ne sont "de pane lucrando", il a *tiré* à la pratique de medicine et touttefois est bien erudict en la science astrologie. (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 165 r°).

- *Tirer qq. part.* "Aspirer qq. part" : Briefment, il n'avoit d'argent cure Ne riens qu'onneur ne desiroit. La ses cuers seulement *tiroit*. (MACH., C. ami, 1357, 104).

- *Tirant à qqc.* "Ayant en vue qqc., par égard à qqc." : Toutes-voies le duc Philippe de Bourgongne, *tirant* à la haute nature de son rang, le visita souvent, et avec dues révérences (CHASTELL., Chron. K., t.1, c.1456-1471, 160).

- *Le coeur tire* (*à qqn*) *vers qqc. / qq. part.* "Le coeur de qqn est attiré qq. part" : Elle voit bien par le sentense Que mon coer aillours *tire* et pense. (FROISS., Espin. amour. F., c.1369, 142). ...en son langage luy donna assez a cognoistre que le cueur luy *tiroit* fort devers Brabant. (C.N.N., c.1456-1467, 175).

- *Tirer à qqn.* "Être attiré par qqn, chercher les faveurs de qqn" : Et pour l'amour d'une seule a cui *tir*... (FROISS., Dits Débats F., 1363-1393, 153). Car tous jours *tire* a vous, par m'ame, Par le grant desir qui m'enflame (FROISS., Espin. amour. F., c.1369, 121).

- *Tirer du costé de qqn.* "Se rallier à l'opinion de qqn" : Tant bien compta sa cause que son mary *tira* de son costé, et fut content que l'on feist citer nostre nouveau maryé (C.N.N., c.1456-1467, 499).

b) *Tirer à / de* + inf. "Chercher à, viser à, tendre à" : Et tousjours *tirer* devez De combatre en leur pais (DESCH., Oeuvres Q., t.2, c.1370-1407, 340). ...autrui chose, soit maison, heritage, ou quoy que ce soit, je ne *tyre* a avoir frauduleusement (CHR. PIZ., Psaumes allég. R., 1409, 123). ...yceulz tirans (...) Sont a destruire tous *tirans*. (ROBINET, Compl. François H., p.1420, 141). Si fault que chascun de nous *tire* De le suivir diligemment. (GRÉBAN, Pass. J., c.1450, 170). Et trop fort *tire* A villipender mon reame. (Myst. Viel test. R., t.6, c.1450, 20). ...je *tire* A garder en tout vostre honneur (Myst. Viel test. R., t.6, c.1450, 103). Amis de Dieu, ung chascun *tire* De Dieu prier (DU PRIER, Roy Adv. M., 1455, 386). ...tresconvoiteux estoit et homme de grand diligence, et qui fort *tiroit* d'acquerre et gaigner. (C.N.N., c.1456-1467, 289). ...à prendre l'eau pour seoir à table [pour faire la toilette des mains] (...) Par quoy, tout jeusne comme il estoit et bien enseigné, *tira* le dit comte à laver avec luy (CHASTELL., Chron. K., t.4, c.1456-1471, 312). Si fault que chascun de nous *tire* A l'ensuyvre par toute voye (MICHEL, Myst. Pass. J., 1486, 131).

- *Tirer pour* + inf. : Amy, vis ["avis"] m'est que ton cuer *tire* Pour ce fleuvë aval aler (COURCY, Chem. vaill. D., 1406, 58).

c) [D'une chose] *Qqc. tire à qqc.* "Tendre à" : ...De mon desir qui *tire* au jour Que ma dame temprement voie. (FROISS., Pris. am. F., 1372-1373, 135). Brief, je n'ay membre qui a mort si ne *tire*. (HAUTEV., Compl. H., c.1441-1447, 66). ...le mistère en seroit ou trop long pour escrire ou trop *tirant* à vanité d'en faire le conte (CHASTELL., Chron. K., t.3, c.1456-1471, 6). ...mais y ot entre eux depuis longuement diverses questions et difficultés moult dangereuses et dont les fins ne *tiroient* qu'à tribulation (CHASTELL., Chron. K., t.3, c.1456-1471, 450). ...celuy par qui tout pouvoit *tirer* à mal ou à bonne yssue (CHASTELL., Chron. K., t.4, c.1456-1471, 15). ...et la saison *tiroit* fort à l'iver (LA MARCHE, Mém., II, c.1470, 33).

B. - Empl. trans. [Empl. trans. avec objet "interne"]

1. [D'une pers.]

- *Tirer son chemin* (*à / vers*). "Poursuivre sa route (à / vers)" : ...il monta a cheval et se partist *tirant* son chemin a la très povre cité de Linterne (LA SALE, Sale D., 1451, 255). Et en *tirant* mon chemin, ay passé par Moulins en Bourbonnois, où j'ay trouvé monseigneur de Culant (Aff. Jacques Coeur M., 1453-1457, 649). La chambriere, *tirant* son chemin vers l'ostel du curé, trouva le piege (C.N.N., c.1456-1467, 354). Et lors fut refusée l'entrée d'aucunes places au Roy et à monseigneur le connestable en *tirant* leur chemin (GRUEL, Chron. Richemont L., c.1459-1466, 174).

- *Tirer les champs.* "Poursuivre sa route à travers champs" : Et bien pou après se deslogea ledit Venables et sa compaignie de ladite abbaye de Savygny, et se mist à *tirer* les champs ès marches de Normendie et du Maine. (CHART. J., Chron. Ch. VII, V., t.1, c.1437-1464, 176).

- *Tirer pays à / vers / pour.* "Poursuivre sa route à / vers / pour..." : Oudit an y avoit une grant compaignie d'Angloiz et de Bourguongnons assemblez (...) lesquels *tiroient* pays pour aller mettre aucun siège ou autrement quérir leur advantaige. (CHART. J., Chron. Ch. VII, V., t.1, c.1437-1464, 128). ...elle ira veoir s'elle orra nulles nouvelles et *tire* païs vers l'ostel du curé. (C.N.N., c.1456-1467, 355).

. *Tirer avant le droit chemin qq. part.* V. *chemin* v. Lexiques

2. [D'une chose]

- *Tirer tant.* "Mesurer tant" : Et pourtant divise 25 par 6, si auras 4 1/6 qui adjoustez avec 6, montent 10 1/6 ; et tant *tyre* le dyametre d'icellui cercle. (NIC. CHUQUET, Géométrie H., 1484, 294).

C. - Empl. pronom.

1. Au propre

a) *Se tirer qq. part.* "Se rendre, se diriger qq. part" : Car contre luy est malement (...) dont ensus se *tire* (CHR. PIZ., M.F., III, 1400-1403, 228). Nous avons trouvé compaignie Qui se *tire* a nostre chemin. (GRÉBAN, Pass. J., c.1450, 80). Le petit Saintré, quant il fut bien loing de la chambre, se *tira* a un costé et regarda de ça et de la se nul le veoit (LA SALE, J.S., 1456, 51). [Contexte métaph.] ...du renc des jaloux [le mari] se *tiroit* tresprès du hault bout (C.N.N., c.1456-1467, 92). [il] se *tira* par devers la justice du dit Londres, devant lequel fut baillé jour a nostre homme (C.N.N., c.1456-1467, 36). ...[le mari] se *tira* vers le lieu ou ce beau deduit se faisoit. (C.N.N., c.1456-1467, 432). Les armes furent achevées, et se *tira* tantost chacun vers ses brebis (C.N.N., c.1456-1467, 483). [La beste est] Soubz ses buissons. Les chiens ne s'i ausent *tirer*. (Pass. Auv., 1477, 143). Au moyen de quoy plusieurs de bonne heure se *tirerent* ès autres parties salubres (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 38 r°). ...son dit cheval se *tira* tout a cop pres du dit puiz si soubdainement que le dit homme cheut en icelluy puiz et fut noyé (LA VIGNE, V.N., p.1495, 259).

- "Se tourner qq. part" : Amis, se bien te vues vëoir, Fai tant qu'aies le mirëoir D'onnneur adès devant tes yeus En tous estas et en tous lieus, En tous fais et en toutes ouevres, Et garde qu'onques ne le cuevres, Si qu'adès voies clerement D'onneur le bon enseignement. La te resgarde, la te mire, La estudie, la te *tire*, La met cuer et corps et entente, La soit ton adresse et ta sente ; Car de toutes les fleurs c'est celle Qu'est la milleur et la plus bele. (MACH., C. ami, 1357, 139). Là me confort, Là seulement me deport, Là sont geté tuit mi sort Et là me *tir* ; Là vueil je vivre et morir Et là m'acort ; Là seront tuit mi ressort Jusqu'au morir. (MACH., Ch. bal., 1377, 615). Là m'ottroy, Là porter foy Vueil bonnement ; Là vueil amoureusement Vivre et morir ; Là me *tir*, Là mi desir Sont, là m'employ, Là meint tous le cuers de moy Entierement (MACH., Lays, 1377, 430).

- *Se tirer à / vers / devers / envers qqn.* "Aller vers qqn, s'adresser à qqn" : Directement envers moy se *tira* (Compl. lion G., c.1470, 296). Jeunesse je veulx mespriser Et despriser, Pour mieulx suyvre vie virtueuse. Pour ce me suis voulu *tirer*, Pour m'adviser, A Jhesus, qui a voix gracieuse. (Pass. Auv., 1477, 118). ...si tost que les dis eschevins en auront cognoissance, soit par la plainte des injurréz ou dampnifiéz ou autrement, qu'ilz se *tirent* devers le cappiteine et gouverneur de nos dites ville et Cité, lequel fera ou fera faire par aucun ou aucuns des dis eschevins information sur les cas (Hist. dr. munic. E., t.1, 1481, 463). ...craignant la fureur d'icelui empereur, se voulut absenter de la region occultement, si se *tira* à

conseil, pour ce faire, devers ung grant astrologien, nommé Alhaten (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 48 v°).

. [De la prière] : ...Dieu, nostre sire, Vers qui ma prïere se *tire* (GRÉBAN, Pass. J., c.1450, 58).

- *S'en tirer vers.* "Se diriger, s'en aller vers" : Ilz se rengerent en bataille fermee, Qui fut a eulx besongne assez facille, Et s'en *tirerent* vers l'isle de Cecille (LA VIGNE, V.N., p.1495, 136).

- *Se tirer arriere.* "S'éloigner, reculer" : Arriere mais adonc me *tire*, Et en moi tirant je souspire (ACART, Prise am. H., 1332, 47). La royne coups perilleux Leur depart de si grant maniere Que tous les fait *tirer* arriere (CHR. PIZ., M.F., III, 1400-1403, 146). Sy vous *tirez* arriere tant qu'ilz soient tous passez. (Percef. III, R., t.1, c.1450 [c.1340], 82). ..."*tirez* vous toutes arriere, car je le veul savoir." Et quant toutes furent bien arriere, Madame lui dist : "Or ça, mon ami, jusques cy je suis bien contente de vous..." (LA SALE, J.S., 1456, 58). Puis lui dist : "*Tire* toy arriere de ma clarté, car tu me ostes ce que tu ne me sauroies donner, c'est la challeur du Soleil, qui est aussi bien pour moy comme pour toy". (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 56 r°). SAINCT MARTIN. (...) Retirez vous tous, car j'espere, Puisque sans baptesme il est mort, Moyennant de nous la priere, Qu'il passera ce dur remort. (Les freres se *tirent* ung peu arriere et se mectent a genoulx et sainct Martin aussi auprés du corps.) (LA VIGNE, S.M., 1496, 381).

b) *Se tirer de qq. part.* "S'extraire, se libérer de qq. part" : [Contexte métaph.] Mais mon Dieu, il n'est point en moy de me *tyrer* hors de la mer perileuse de mauvaise accoustumance de pechié (CHR. PIZ., Psaumes allég. R., 1409, 87). Le pouvre martir estant soubz le lit, a peu s'il s'osoit *tirer* de la, doubtant le retourner de son adversaire (C.N.N., c.1456-1467, 52). Il fut longtemps la teste en ce retraict (...). Neantmains, après ce bon coup, sa toux le laissa et se cuida *tirer* dehors ; mais il n'estoit en sa puissance de soy ravoir. (C.N.N., c.1456-1467, 437). ...et m'a aidié a *tirer* hors de la presse. (MICHAULT, Procès honn. F., p.1461, 44).

c) Empl. abs. *(Se) tirer.* "S'en aller, quitter les lieux, se retirer" : Il n'i a vile ne cité Ou boben, orgueil ne se monstre. Trop miex vausist *tirer* ["se retirer" ?] que rompre, Quar orgueil ceus confundera (...) Qui s'efforcent de monter haut (Propr. choses Rosarius Z.S., c.1330, 123). [Morawski, 1290, var.] Donc iceluy patron et ses gens, pource qu'ilz estoient les plus foibles, se *tuerent* [se *tirerent* ?] (LA VIGNE, V.N., p.1495, 300).

Rem. *Tuerent* ne peut convenir. Mais peut-être faut-il lire *fuirent* ? L'ex. de LA VIGNE est donc sujet à caution. D'après FEW VI-1, 409b, *s.v. martyrium, se tirer* au sens de "s'en aller" est att. dans les *Quinze joies mar.* ; le passage n'a pu être retrouvé. *Cf.* aussi (mais il s'agit de la reprise de *se tirer arriere*) : Arriere mais adonc me tire, Et en moi *tirant* je souspire (ACART, Prise am. H., 1332, 47).

2. Au fig.

a) "Se rapprocher de" : Ce saint hermite, qui de son coup a la mort se *tiroit*, n'estoit pas mains luxurieux que ung vieil singe est malicieux (C.N.N., c.1456-1467, 97).

- *Se tirer à / vers qqn.* "Se porter vers qqn" : Cils qui vuet aucun art aprendre A douze choses doit entendre : La premiere est qu'il doit eslire Celui ou ses cuers mieus se *tire* Et ou sa nature l'encline ; Car la chose envis bien define Qu'on vuet encontre son cuer faire, Quant Nature li est contraire. (MACH., R. Fort., c.1341, 1). Puis qu'on voelt ceste marier A cui mon coer se voelt *tirer*, Je ne le poroie souffrir. (FROISS., Espin. amour. F., c.1369, 88).

- *Se tirer vers qqc.* "Avoir recours à qqc." : Je vouloye .5. par quoy je me *tyre* vers la rigle de trois en disant se .2. me sont venuz de .48. de combien me viendront .5. (NIC. CHUQUET, Triparty M., 1484, I, 639).

b) *Se tirer à* + inf. "Tendre à, s'appliquer à" : Car a toy servir je me *tyre*. (Prières saints R., t.2, 1480-1500, 152).

c) *Se tirer de*

- *Se tirer d'un mauvais pas* : Et entre tous ceulx que j'ay jamais congneu, le plus saige pour soy *tyrer* d'un mauvais pas en temps d'adversité, c'estoit le roy Loys unziesme, nostre maistre (COMM., I, 1489-1491, 67). [R. M.]

TIRET, **subst. masc.** (tiret)
[GDC : *tiret* ; FEW VI-1, 412a : *martyrium* ; TLF XVI, 262b : *tiret*]

"Petit signe graphique horizontal, tiret" : Le secont signe est dit Cames, qui est figuré ne plus ne moins [que Aleph], excepté que dessoubz la dicte ligne il y a un petit *tiret*, et fait ce signe Aleph signifier autant comme .A. [a fermé] (LEGRAND, Archil. Sophie B., c.1400, 59). [R. M.]

TIRETAINE, **subst. fém.** (tiretaine)
[T-L : *tiretaine* ; GDC : *tiretaine* ; FEW XIII-2, 464a : *Tyrus* ; TLF XVI, 262b : *tiretaine*]

DRAP. "Étoffe composée de laine pour la trame et de lin ou de coton pour la chaîne" : ...VJ pièces de cendal ardant, des larges, pesanz VJxx XIJ onces, pour fourrer robes de *tireteine* pour madicte Dame (Comptes argent. rois Fr. D.-A., II, 1342, 27). ...et estoit de l'aage de environ LX ans, et n'estoit pas trop hault homme, et estoit vestu d'un buriau de *thiretaynne* sur le brun. (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 461). Et ledit Colin Besnon, compoingnon dudit Pierre est petit homme maigre, aagé de L à LX ans, a une barbe noire, et petit nés, et petiz cheveux, et vestu de *tiretaine* plaine par devant, senz noleure et mantiau de mesmes (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 463). [R. M.]

TIRETAINIER, **subst. masc.** (tiretainier)
[FEW XIII-2, 464a : *Tyrus*]

"Tisserand qui fait la tiretaine" : ...drappiers, *tiretenniers*, boigiers (Chartes communes Bourg. G., t.1, 1371, 407).

REM. Doc. 1297 ds D.D.L., t.5, 231. [R. M.]

TIREUR, **subst. masc.** (tireur[1])
[T-L (renvoi) : tirëor ; GD : *tireur*[1] ; GDC : *tireur* ; FEW VI-1, 400b, 408a, 414a : *martyrium* ; TLF XVI, 263a : *tireur*]

A. - "Celui qui tire à soi ou derrière soi"

Rem. Ex. (ms. XIVe s., *tireors des cordes*) ds GDC X, 771a.

- En partic. "Celui qui hale un bateau"

Rem. Doc. 1350 (lyonn., *tirour*) ds TLF.

B. - "Celui qui tire des cordes, du fil de fer..." : ...lui et un autre compaignon demourant en la rue Guerin-Boissel en l'ostel Bernart des Portes, *tireur* de fil de fer, buvans en une taverne près de Saint-Anthoine-le-Petit (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 475). ...du mestier de *tireur* de fil de fer de nostre ville de Rouen (Ordonn. rois Fr. P., t.19, 1485, 566).

- "Celui qui est chargé de retirer ou de placer le fil dans un métier à tisser"

Rem. Doc. 1471 (Tournai, *tireur de fil de garde*) ds GD VII, 728a-b.

C. - "Celui qui tire avec une fronde, un arc, une arbalète, une arme à feu" : ...*tireurs* à l'oye (Ordonn. rois Fr. V.B., t.13, 1447, 510). ...*tireurs* de canons (FLAMANG, Vie Pass. st Didier C., 1482, 122). [R. M.]

TIREUR, **subst. masc.** (tireur[2])
[GD : *tireur*[2] ; FEW VI-1, 401b : *martyrium*]
(Synon. de *tiroir*)
A. - "Tiroir"
Rem. Doc. 1501 (*enchaciers ferment a clefz avec un tyreur*) ds GD VII, 728b.
B. - "Poignée qui permet de tirer une porte" : ...au dit serurier pour une serure à resort, II platinez, une serure à bosc, II crampons, II couples et I *tireur* à huis pour le second huis de la dicte prison (Comptes Archev. Rouen J., 1399-1400, 48). Item, pour une chambre oprès de la tour de la porte des Champs, une loquetière, un *tirour* (Actes norm. H., t.1, 1412, 111).
Rem. Doc. 1398 (*tirours*) ds GAY II, 401b. *Mense épisc. Cout.* D., 1440, 19. Doc. 1449 (Rouen) ds GD VII, 728b. *Cf.* aussi : Ung buffet de pin ouvré, avec deux serreures, et deux layetes sive *tiradors*. (Comptes roi René A., t.2, 1488, 281). [R. M.]

TIREUX, **subst. masc.** (tireux)
[GD : *tireur*[2] ; FEW VI-1, 401b : *martyrium*]
"Ce qui sert à ouvrir une porte, poignée de porte" : À Jehan Caumel, serrurier (...) ung *tireux*, une cliquete pour l'uis du retrait de la gallerie de hault (Comptes Archev. Rouen J., 1440, 216). ...VII couples a paumelles et III villetes et *tireux* pour la cage du degré de la galerie (Comptes Archev. Rouen J., 1440, 218).
Rem. Doc.1449 (*tireux*) ds GD VII, 728b.
V. aussi *tireur*[2] [E. P.]

TIRIE, **subst. fém.** (tirie)
[GD : *tyrie* ; *FEW VI-1, 414b : *martyrium*]
"Outil pour tirer la braise du four (ou pour attiser le feu ?)" (synon. *tire-braise*) : Lors estoit en la cheminée Une grosse tronche minée, Et buche que feux devoroit, Dont *tyrié* et tisons plouroit Pour le grant feu qui y habondoit. (LE FÈVRE, Vieille C., a.1376, 19). [GD VIII, 111c] [R. M.]

TIRLE, **subst. masc.** (tirle)
[*FEW XIII-1, 240a, 242a : *terminus*]
(Synon. de *ter*) : Saint Servais de ["du"] *tirle* se volt errant subtraire Son baston pastereaux at pris la come ung maire Et le ferrit en terre, l'histoire le declaire. (JEAN D'OUTREM., Geste Liège B.B., t.1, a.1400, 428). [*Cf.* Scheler, *Gloss.*, 295] [R. M.]

TIROIR, **subst. masc.** (tiroir)
[GD : *tiroir* ; GDC : *tiroir* ; FEW VI-1, 401b : *martyrium* ; TLF XVI, 264a-b : *tiroir*]
A. - [Objets]
1. "Poignée qui permet de tirer une porte" : ...pour pendures de l'huis et fenestres des dossoits, serrures, ostevans, gons, vernelles, clos, crampons, *tiroirs* à huis, clichets, bastons de fer, verges de fer pour vergier (Trés. Reth. S.L., t.2, 1409-1410, 635).
Rem. Doc. 1400-1402 (Orléans, *tirouer*) ds GDC X, 771a. Doc. 1401 (*tirouers*) ds GAY II, 401b.
2. "Bride de cuir attachée sur le plat des ais d'un livre et servant de fermoir" : ...et sont les fermoers desdictes Heures d'or, garny chascun de deux balaiz, deux saphirs et cinq grosses perles, et les *tirouers* d'un laz de soye à or, en chascun ung gros bouton de perles (Doc. 1380. In : P. Durrieu, Bibl. Éc. Chartes 72, 1911, 519).
Rem. Doc. 1380 (*Unes heures plates de grosse lettre bien escrite - et a tirouers et fermouers d'or*) ds L. de Laborde, *Gloss. fr. du Moy. Âge*, 1872, 516 (GD VII, 728b).
3. *Tiroir du frein.* "Épée de la bascule du frein, pièce métallique qui relie l'extrémité de la ceinture du frein à la bascule" (Éd.)
Rem. Doc. 1413. In : Y. Coutant, *Terminol. du moulin médiév. dans le comté de Flandre*, 1994, 910.
4. "Membre d'un oiseau ou d'un autre animal qu'on donne à déchiqueter à l'oiseau de proie" : Le *tirouer* tout prest aiez [pour le faucon] (LA BUIGNE, Rom. deduis B., 1359-1377, 350). Si le *tirouer* est de plume, garde qu'il n'en avale (TARDIF, Art faulconn. J., t.1, 1492, 42).
B. - "Étendage des draps" : ...une place seant à Meaux (...) pour faire uns *tirouers* illuec (Comté Champ. Brie L., t.3, 1340-1341, 298).
Rem. Doc. 1395 (*tiroirs*) et 1397 (*tirouoirs a drap*) ds GDC X, 771a.
C. - "Lieu où l'on écartèle un condamné"
Rem. Doc. 1375 (*tirouer*) ds GDC X, 771a. [R. M.]

TIROIRE, **subst. fém.** (tiroire)
[T-L : *tiroire* ; GD : *tiroire* ; FEW VI-1, 400b : *martyrium*]
A. - "Anneau de fer terminé en vis dont se sert le tonnelier pour ajuster la dernière douve au fond d'un tonneau" (synon. *tire-fond*)
Rem. Doc. XIVe s. (Bourgogne) ds FEW.
B. - "Trappe (que l'on peut tirer, en partic. au-dessus des machicoulis)"
Rem. Doc. 1356 ds GAY II, 401a-b (même texte, daté de 1320, ds GAY II, 42a, *s.v. huis*).
C. - "Petite corde au moyen de laquelle on retire le chaperon à l'oiseau de proie" : ...que l'en li hoste le chaperon bien en pes par la *tiroere* (HENRI FERR., Modus et Ratio, Livre deduis T., c.1354-1377, 179). [Autres ex. p.183 *tiroere*, var. *tyreure*, et p.185 *tiroere*] [R. M.]

TIROLE, **subst. fém.** (tirole)
[*FEW VI-1, 406b : *martyrium*]
"Étal, éventaire" : ...affin qu'elle [une marchande de poisson] puisse mettre *tirole* auprès de sa fenestre (Doc. 1417. In : P. Rézeau, R. Ling. rom. 78, 2014, 435). [Archives hist. de la Saintonge et de l'Aunis] [R. M.]

TIRON, **subst. masc.** (tiron[1])
[T-L : *tiron* ; FEW XIII-1, 353b : *tiro*]
"Dans l'Antiquité, jeune soldat, nouvelle recrue ; jeune soldat" : Es trois maisons n'entrast ja cuer villain (...), Se des vertus n'eust des armes reclain, Esté *tiron*... (DESCH., Oeuvres Q., t.3, c.1370-1407, 142). *Tirons*, c'estoient compaignons nouvelement mis aux armes. (ROUVROY, Gloss. D., c.1422-1425, 190). En la guerre civille, combien que l'ost de Cesar fust d'anciens hommes qui longuement avoient hanté la guerre et celui des ennemis fust de *tyrons*, c'est a dire de compaignons nouvellement mis aux armes, toutesfoiz la guerre qu'il amoit mieux a faire, c'estoit de combatre en bataille ["tyrons... armes" trad. lat. *tiro*] (ROUVROY, Stratagèmes, 1422-1425, I.1, f° 7d). ...et les espaces qui estoient entre les batailles, il les emplit de *tyrons*, c'est a dire de jennes compaignons et fors, qui estoient nouvellement aux armees ["tyrons... fors" trad.

lat. *tiro*] (ROUVROY, Stratagèmes, 1422-1425, II.3, f° 36a). [R. M.]

TIRON, **subst. masc.** (tiron[2])
[Ø]

(Synon. de *tison* v. Lexiques) : ...ung tizon de feu [var. *tiron* de feu] (Hist. prem. destruct. Troie R., c.1470-1480, 266). [ms. du XVIe s.]

REM. V. aussi *tire-braise*. [R. M.]

TIROT, **subst. masc.** (tirot)
[GD : *tirot* ; FEW VI-1, 401b : *martyrium*]

"Timon"

REM. Doc. 1377 (*Guillaume Vernis prist audit lieu, où estoit ledit tumbereau, le fer et coultre de une charrue, le vennelier, la maistre, le tirot et l'esparre qui se tient au vennelier, à quoy on atelle trois chevaux*) ds DU CANGE V, 173a, *s.v. magister* (GD VII, 728c). [R. M.]

TIRTIFEU, **subst. masc.** (tirtifeu)
[GD : *tirtifeu* ; FEW VI-1, 415a : *martyrium*]

"Tisonnier"

REM. Doc. 1365 ds L. de Laborde, *Gloss. fr. du Moy. Âge*, 1872, 516 ([Dans une énumération d'ustensiles] *Une tenaille, unes pincettes et un tirtifeu. Trois tenailles, trois tirtifeux et deux pelles de fer*). Même ex. ds GAY II, 401b, et ds GD VII, 728c, où 1385 doit être lu 1365. [R. M.]

TIRUS, **subst. masc.** (tirus)
[FEW XIII-1, 353b : *tirus*]

[Serpent venimeux (proche de la vipère)] (synon. *tir*) : *Thirus* est une beste obscure ; Quant elle voeult faire s'ordure, Dessoubz sa queue son groing met Et par my sa bouche tout fait ; Tout luy passe par my la bouche: *thirus* a tel nature touche. (Renart contref. R.L., t.1, 1328-1342, 38). ["Serpent dont on tire la thériaque" (éd.)] Et est assavoir que en celle contrée sont pluiseurs bestes nommées *tirus*, laquelle est une des plus venymeuses beste, comme ilz disent, qui se puist trouver, car elle mengue culleuvres (Voy. et pard. M., c.1419-1425, 89).

REM. *Romania* 107, 1986, 16 (A. Henry ; *la serpent qui est apellés tyrus* [c.1300]). Sans doute même mot ds l'ex. suiv. : ...excoriacion de cuir aussi comme il vient aux serpens qui sont nommez *tyris* (SAINT-GILLE, Comment. A.Y. L., 1362-1365, 247). [R. M.]

TISANE, **subst. fém.** (tisane)
[T-L : *tisane* ; GDC : *tisane* ; FEW IX, 503a-b : *ptisana* ; TLF XVI, 264b : *tisane*]

A. - "Décoction d'orge mondée dans laquelle on fait infuser diverses plantes" : *Tizane* doulce. (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 263). ...et vault mieulx assez que *tizenne* (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 265). Qui puissance n'ont ou usage D'avoir vin en bonne manière, Doivent bouillir de l'eaue clère Et pou de vin aigre ajouxter Pour icelle mains redoubter, Ou composer de la *ptisaine* D'eaue et d'orge, qui est bien saine, Et en user, selon raison, Jouxte le temps et la saison. (LA HAYE, P. peste, 1426, 102). En fièvre pestillenciele Ou contre la boce actuele, Il la doit prendre [la bole d'Arménie] et recevoir Très fort pouldrée, à dire voir, O vin aigre et simple *ptisaine*, Qui en tel cas est bonne et saine (LA HAYE, P. peste, 1426, 131). Orge est gruyau moult commun, de froide et sèche nature et de grosse substance, mais l'eaue d'orge que l'en nomme *ptisaine* est la meilleur qui soit pour malades de chaulde maladie, et la farine d'orge vault à faire pluseurs emplastres. (LA HAYE, P. peste, 1426, 216-217). *Tysaine* est bevrage fait d'orge et d'eaue et proffite moult à ceulx qui ont fièvres agues et pestillenciales et à pluseurs autres qui seuffrent chauldes maladies. (LA HAYE, P. peste, 1426, 231). Celles [choses] qui ont raison ou nature de viande et de beuvraige et de medecine sont trois, c'est assavoir lait, vin et *ptisaine* (GORDON, Prat., c.1450-1500, IV, 5). L'en a fait, en l'espisserie de la bouche, une cave noefve à mettre et tenir la *thysanne* pour MS (Comptes Lille L., t.2, 1468, 308). Là veiz je ung flascon d'argent plein de *tizanne*. La *tizanne* fut si engellée dedans le flascon, que la force de la glace rompit ledit flascon (LA MARCHE, Mém., III, c.1470, 213). Ça, chevaliers, qui la *tisaine* Ne buvez pas a desjuner, Amenez celui a l'atourner En l'estat d'un si grant maistre. (Myst. Pass. Amb. R., c.1474-1500, 53). Et fut sa collère et challeur naturelle si grande qu'il ne beuvoit point de vin, mais, le matin, beuvoit ordinairement de la *tizanne* et mangeoit de la conserve de roses pour se refroischir. (COMM., II, 1489-1491, 129).

B. - "Infusion de substances médicamenteuses (avec ou sans orge)" : Et dit Avicenne au second livre au chapitre de l'ortie : quant on le boit avec *tisanne* [la semence d'ortie], elle mondifie la poitrine, et quant on boult les fueilles de l'ortie en *tisanne*, elle laiche les gros humeurs qui sont en la poitrine, mais la semence est de plus grande vertu. (Rég. santé corps C., 1480, 117). [R. M.]

TISE-BRAISE, **subst.** (tise-braise)
[GD : *tisebraise* ; FEW XIII-1, 358b : *titio*]

"Outil pour attiser le feu" : Une *tise brase*, 12 deniers. Ung mortier et ung petail, 2 solz 6 deniers. (Aff. Jacques Coeur M., 1453-1457, 370). [Seul ex.]

REM. C'est en même temps la première attestation de *tiser* (XVIe s. ; FEW, n.7) ; mais peut-être faut-il lire *tirebrase* ? V. *tire-braise*. [R. M.]

TISIPHONIQUE, **adj.** (tisiphonique)
[FEW, Ø n. propre *Tisiphone*]

"Popre à la Furie Tisiphone" : O Atropos, pluthonique, scabreuse, Furie aride, sulphurinée, umbreuse, Fière boucquine, bugle, cerbère, cabre, Beste barbare, rapace, tenebreuse, Gloute celindre, cocodrille vibreuse, Chymère amère, megerin candalabre, Arpie austère, *theziphonic* alabre, Gargarineux, steril, colubrin abre, Lac cochitif, comblé de pleurs et plains, Palut boueux, vil, acheronic mabre, Lubre matrone du cru tartarin flabre, J'ay juste cause se de toy je me plains. (LA VIGNE, Compl. roy Bazoche M.R., 1501, 389).

Rem. *Cf.* LA VIGNE, *S.M.*, 1496, 135 (*Et Megera, Theziphon, Aletho, Seurs furiennes*). [R. M.]

TISLE, **(?)** (tisle)
[Ø]

[Sans doute à lire *title*, "titre"] : ...contre les gens de compaigne lesquelz sans *tisle* et sans cause de leur auctorité levoyent et assambloient gens par manière de compagne contre nous et nostre royaume (Doc. 1413. In : MONSTRELET, Chron. D.-A., t.6, c.1444-1453, 111). [R. M.]

TISON, **subst. masc.** (tison)
[T-L : *tison* ; GD : *tison* ; GDC : *tison* ; FEW XIII-1, 356a : *titio* ; TLF XVI, 265a : *tison*]

A. - "Reste d'une bûche dont une partie est en feu"

1. Au propre : Lors mist au roy Karlon un *tyson* en la main Et li a fait couronne d'une torche d'estrain (Renaut Mont. B.N. V., c.1350-1400, 370). ...De raviver le *tison* Pour haut lever la fumee (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 157). Adonc Anemis-qui-ne-dort, - C'est Desirs, qui m'a fait maint tort - Tenoit en sa main un *tison*, Et si s'en vint en traÿson Et dedens mon cuer se bouta, Si que prés le manoir tout ha A force ars, malgré mien, par m'ame, Et mis tout a feu et a flame. (MACH., Voir, 1364, 470). Mais nous voions en pluseurs experiences que mouvement eschaufe, si comme de pierres hurtees une a l'autre ou a fer ou a acier et des *tisons* qui sont meuz. (ORESME, C.M., c.1377, 436). Item, sachiez que pou advient que poiz ou feves ou autres potages s'aoursent se les *tisons* ardans ne touchent au cul du pot quant il est sur le feu (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 172). Item, pour garder que ton potage ne s'aourse tu le doiz remuer ou fons du pot et regarder que les *tisons* ne touchent au fons (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 191). ...ainsi doit on aler minant jusques aux murs du chastel, puis doit on mettre du feurre et du bois en la mine et par nuit bouter le feu dedens, et se le chastel est assis sus roche vive ou par tel maniere que estre ne pui[s]t miné, il doit estre assaillis par fortes pierres d'engin ou par autres instrumens, que on meine jusques aux murs, et se par nuit on trait, on doit lier *tysons* ardens aux pierres, que on trait, car, par ce *tyson* pourra l'en sçavoir comment l'engin giette et combien pesant on y pourroit mettre (CHR. PIZ., Faits meurs Ch. V, S., I, 1404, 230). Ha, je vous ferey bien garder Les *tissons*, que soyés brullée ! (Janot Jan. A., c.1450-1500, 144). Tantost Lucafer prist le plus gros *tison* qui fust au feu et le souffla sy asprement que le feu en voula habondamment (BAGNYON, Hist. Charlem. K., c.1465-1470, 98). Se il advient que l'en laisse le trepié ou le gril sur les charbons sans y mettre ung *tison* ardant dessus ou autre chose, la ostesse s'en envieillist plus tost. (Ev. Quen., II, c.1466-1474, 123).

- *Tison de bois/tison de busche/tison de feu* : ...cascuns porte un *tison* De feu, dont la terre on manace (FROISS., Pris. am. F., 1372-1373, 146). Et ce peut l'en cuider parce que nous voions que, de tant comme feu est en matiere plus grosse et plus compacte et moins subtille, de tant est il plus violent et plus actif, si comme en un fer chaut plus que en un *tison* de busche (ORESME, C.M., c.1377, 402). ...lequel oncle, non content de ces paroles, en perseverant en son ire mauvaise et oultrageuse voulenté, comme tempté de l'ennemi, prist un grant et pesant *tison* de buche qui estoit ou feu tout ardant, et en fery le dit Jouan, son nepveu, un coup parmi la teste (Doc. Poitou G., t.5, 1384, 217). ...quant elle vouldroit appeller icellui Haussibut, que elle prenist un *tison* de feu, et d'icellui feist un cercle tout environ elle (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 292). Et se ainsi l'en ne peut garir, que l'en face restrainctif: c'estassavoir de sanc de dragon, d'aubun de eufz, ou plastre bien sassé et aubun d'eufz, et liez par bendeaulx entour la jambe, puis sechier a ung *tison* de feu par derriere. (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 141). Les Turcs firent grande deffence a *tysons* de boys, barres de fer et aultres trais mortelz, et pour lors furent pluseurs mors et navrez des gens du dit Ganellon. (BAGNYON, Hist. Charlem. K., c.1465-1470, 149).

- *Près du tison*. "Au feu, à la chaleur" : En ce temps [l'an quatre cens cinquante six] que j'ay dit devant, Sur le Noël, morte saison, Que les loups se vivent du vent Et qu'on se tient en sa maison, Pour le frimas, pres du *tyson*, Me vint ung vouloir de briser La tres amoureuse prison Qui faisoit mon cueur debriser. (VILLON, Lais R.H., c.1456-1457, 11). Et sy n'est nul qui y voye goutte, Medecine ses sens y perd : Les ungs me dient que c'est goutte, Les autres dient, en appert, Que c'est quelque autre mal couvert ; Mais, d'y assigner garison, Nul n'y a oeil ne sens ouvert, Et tremble au plus pres du *tison*. (Myst. Pass. Troyes B., a.1482, 384).

2. P. métaph. : Or suy maintenant repentant Que i'aie mal uzé mon temps Et qui ay esté occhison D'aultruy desuoier et *tyson* Por alumeir de folle amor Home[s] et feme par solour. (Sept péchés C., c.1300-1350 [p.1478], 244). Hardement ly doubla par le très-douc *tison* D'amour, par qui amant aquièrent grasce et non (God. Bouillon R.B., t.3, c.1356, 72). Assez estaint est en moy le *tison* De sot desir, puis qu'ay esté en presse Mis pour meurir ou feurre de prison (CH. D'ORLÉANS, Ball. C., c.1415-1457, 131).

B. - P. ext. "Pièce de bois, souche, tronc" : Veéz vous icy la fleur d'ung abre Qu'an Jherusalem n'an Calabre Ne peult fructiffier ne estre. Ell'est de Paradix terrestre, Du proppre arbre que Adam manga. - De son estat Dieu ly changa. - Quant elle chiert de son *tison*, Elle chiert ou russeaul Frison Quil est en celle mesme place, Et s'an va arouser la place De Jullat, une noble terre. (Pass. Semur D.M., c.1420 [1488], 231). L'umble supplicacion de Husson de Sorcey, juridiciable de nostre bailliaige de Saint-Mihiel, avons receue contenan en effect qu'il peult avoir environ ung an que, par temptacion de l'ennemy, il print six vexelz de mochectes en ung villaige nommé Jocy pres dudit Sorcey et les rapporta audit lieu de Sorcey, disant qu'il les avoit trouvié aux bois en ung *tison* (Lettres rémission René II P.D.H., 1486, 152). ...et alla coupper en l'arbre ou *tison* ou ilz tailloient... (Lettres rémission René II P.D.H., 1498, 320). ...ung gros *tyson* de boys sur son col... (Lettres rémission René II P.D.H., 1500, 355).

C. - P. anal. ORFÈVR. "Baguette (éclatante)" : ...et partoit ladicte eaue du bec d'un fenys d'or esmaillié de blanc. Soubz lequel avoit d'or aussi fait comme petitz *tisons*, esquielz estoient de rubis la assis, ce croy je, plus de cinq cens mille, par façon que tous les *tisons* en reluisoient et si fort resplendissoient en l'eaue necte et clere qu'elle en sembloit estre vermeille comme vin clairet. (RENÉ D'ANJOU, Cuer am. espris W., 1457, 167). [R. M.]

TISONNER, **verbe** (tisonner)
[T-L : *tisoner* ; GD : *tisonner* ; GDC : *tisonné/tisonner* ; FEW XIII-1, 357a : *titio* ; TLF XVI, 265b-266a : *tisonner*]

"Attiser" : Or à che temps ot à Liege unc hommes subtis, qui fut appeleis Henry Pareit et *tithenoit* en la comune (...) et fist tant que les comuns astoient à lui durement obeissant (...). ...Henry, qui bin savoit blandir... (JEAN D'OUTREM., Geste Liège B.B., t.5, a.1400, 677). [*Cf.* Scheler, *Gloss.*, 294 : *tihener*, forme wallonne pour *tisener* ; l'éd. rapproche de *tisser*]

REM. Ex. d'a. fr. ds T-L, GD et GDC. [R. M.]

TISONNET, **subst. masc.** (tisonnet)
[GD : *tisonnet* ; FEW XIII-1, 357b : *titio*]

"Tisonnier" : Torriculus (...) : *tisonnet* de feu (Aalma R., c.1380, 419). [Seul ex.] [R. M.]

TISONNEUR, **subst. masc.** (tisonneur)
[GDC : *tisonneur* ; FEW XIII-1, 357b : *titio*]

"Marchand de menu bois (?)"

REM. Doc. 1312 (*Guillaume le tissoneur*) ds GDC X, 771c.

V. aussi *tisonnier*[1] [R. M.]

TISONNIER, **subst. masc.** (tisonnier[1])
[FEW XIII-1, 357b : *titio*]

"Marchand de menu bois (?)"

REM. Doc. 1313 ds FEW.

V. aussi *tisonneur* [R. M.]

TISONNIER, **subst. masc.** (tisonnier[2])
[T-L (renvoi) : tisonier ; GDC : *tisonnier* ; FEW XIII-1, 357b : *titio* ; TLF XVI, 266a : *tisonnier*]
A. - "Foyer" : Ticionarium (...) : *tisonnier* ou foier (Aalma R., c.1380, 415).
Rem. GARBIN 1487 (*ticionarius : fouyer ou tisonnier*) ds GDC X, 771c.
B. - "Tisonnier"
Rem. Doc. 1417 (Tournai, *tiseniers*) ds GDC X, 771c. Doc. 1496 (Senlis, *tisonnier*) ds TLF. [R. M.]

TISONNOIR, **subst. masc.** (tisonnoir)
[GD : *tisonnoir* ; FEW XIII-1, 357b : *titio*]
"Tisonnier"
REM. Doc. 1358 (*longhes pierches dont on fist thisenoirs*) ds GD VII, 729a. [R. M.]

TISSABLE, **adj.** (tissable)
[GD : *tissable* ; FEW XIII-1, 293b : *texere*]
"Qui peut être tissé, qui est tissé" : *Tixable* : textilis (Gloss. gallico-lat. M.M., c.1425-1450, 265). Textilis (...) : *tissable* (...). Textibilis (...) : *tissable* (LE TALLEUR, Vocab. E.M., c.1490, 393).
REM. *Gloss.*, Paris B.N. lat. 7679, c.1400-1500 (*testilis*, *teisable*), et GARBIN 1487 (*texilis*, *tissable*) ds GD VII, 729a. *Aalma* R., c.1380, 12364, p.413 (*texable*). [R. M.]

TISSABLEMENT, **adv.** (tissablement)
[*FEW XIII-1, 293b : *texere*]
"De manière à être tissé" : Textibiliter (...) : *tissablement* (LE TALLEUR, Vocab. E.M., c.1490, 393). [R. M.]

TISSABLETÉ, **subst. fém.** (tissableté)
[*FEW XIII-1, 293b : *texere*]
"Caractère de ce qui est tissé, qui peut être tissé" : Textibilitas (...) : *tissableté* (LE TALLEUR, Vocab. E.M., c.1490, 393). [R. M.]

TISSAGE, **subst. masc.** (tissage)
[T-L (renvoi) : tissage ; GDC : *tissage* ; FEW XIII-1, 293b : *texere* ; TLF XVI, 266a-b : *tissage*]
A. - "Action de tisser" : ...doivent avoir ly eswardeurs sur les tisserans pour *tissages* de coroies, de pates et sursamez et noecq, restitution du damage à celuy qui ly draps est. (Hist. industr. drapière Flandre E.P., t.3, 1383, 336).
Rem. Doc. 1262 et 1435 (Liège, *texhaige*) ds GDC X, 771c.
B. - "Tissu"
Rem. Doc. 1340 ds FEW. [R. M.]

TISSART, **subst. masc.** (tissart)
[GD : *tissart* ; *FEW XIII-1, 291b : *texere*]
"Tisserand"
REM. Nom propre *Jehan Tixart* (Orléans, 1400-1402) ds GD VII, 729a. [R. M.]

TISSEKE, **subst. fém.** (tisseke)
[]
[Désigne un produit colorant ; sans doute sur *tisser*] : ...que le couleur des draps attrait mult de markans, ordené soit que aucuns tainteliers ne meche des ores en avant en oevre, ne ne taingne de courte waranche ne de *tisseke*, qui sont contraires à toutes bonnes couleurs et lesquelles on ne met point en oevre en pluisseurs bonnes villes (Hist. industr. drapière Flandre E.P., t.3, 1363, 309). [R. M.]

TISSER, **verbe** (tisser)
[GDC : *tisser* ; FEW XIII-1, 290b : *texere* ; TLF XVI, 266b : *tisser*]
I. - Empl. trans.
A. - "Tisser" v. *tistre* : Ceuls ci *tissent* la saincte toile De religion et le voile (DESCH., M.M., c.1385-1403, 251). ...doit li tistrans faire bons draps sanblables sans royer, et fuist ainsi qu'il le *tissast* trop teneue ou royet que par sen deffault perdesist le seel, ce sera à perdre tout sen loyer et li draps à l'amende de 10 gros affin qu'on le livrast fillet assez ou presentast (Hist. industr. drapière Flandre E.P., t.3, 1395, 43).
Rem. *Ordonn. rois Fr.* S., t.4, 1361, 210.
B. - Au fig. "Provoquer, créer (?)" : [Atropos] Parverse, adverse, qui, trop diverse, verce Lyesse et ce que tu renverse vexe, D'appresse presse, la cicatrice *tisse*, De quelque part que ta finesse naisse, D'anesse n'esse, car tu delaisse lesse D'expresse presse et d'infelice lice (LA VIGNE, Compl. roy Bazoche M.R., 1501, 390).
II. - Empl. intrans. *Tisser ensemble.* "S'entrecroiser" : ... je vey deux longs festus sur le pavement, qui *tissoient* ensamble et jouoient (FROISS., Chron. M., XII, c.1375-1400, 179).
V. aussi *tistre* [R. M.]

TISSERAND, **subst. masc.** (tisserand)
[T-L : *tisserant* ; GDC : *tisserand* ; FEW XIII-1, 291b : *texere* ; TLF XVI, 267b : *tisserand*]
DRAP. "Celui dont le métier est de tisser (les toiles, la laine, les draps...), tisserand" : Com plais fuit meus par devant mi seant en justice com sonrier entre Rechoul que fuit fille Warin de la Bolle d'une part et Pierat janre Warin li queilz fuit filz Gerair le *taxeran* de la Megnerie qui fuit ou non de lui et de ses heritiers d'autre part si com de un bichet de feves et seix deniers de rente que la ditte Rechoul demandoit sus la mason que fuit le dit Gerair le *taxerain* de la Megnerie sus le treffont d'icelle... (Arch. dép. Vosges T., p.1340, G735.08). ...et tant fut la chose démenée qu'il eut l'accord d'un *tisteran* de Gand, qui fut nommé : Guérard Denis (Hist. chron. Flandres K., t.2, c.1342-1383, 32). Avec eulz avoit un *tisserrant*, nommé Pierre le Roy. (Chron. norm. 14e M., c.1369-1372, 17). ...de foulons et de *tysserans* sans cop ferir ilz ont eu une victoire (MÉZIÈRES, Songe vieil pèl. C., t.1, c.1386-1389, 525). ...doit li *tistrans* faire bons draps sanblables sans royer, et fuist ainsi qu'il le tissast trop teneue ou royet que par sen deffault perdesist le seel, ce sera à perdre tout sen loyer et li draps à l'amende de 10 gros affin qu'on le livrast fillet assez ou presentast. (Hist. industr. drapière Flandre E.P., t.3, 1395, 43). ...ait recognuit et confessei de son plain grei qu'il ait laxier et ascenciier a tousjoursmaix en heritage pour li et pour seis hoirs a Ferry dit « Tripoutey » *taxerant* demourant pour le temp ou vier marchier retenant pour li et pour seis hors a tousjoursmaix en heritages une falcie de prey seant dezous la fontenne de Bulesteicoutalz (Arch. dép. Vosges T., 1396, G735.15). ...chil de Bruges, d'Ippre et de Courtrai ... avoient banis et mis hors de lors villes des fors et jones compagnons, *tisserans* et aultres, qui tous estoient de l'aliance ce Clai Denneqin. (FROISS., Chron. D., p.1400, 177). ...chil *tisserant*, par l'information de lor doiien, vinrent un jour plus de .CCCC. devant l'ostel d'Artevelle, et l'environnerent devant et derriere, et monstrerent que de force il voloient entrer dedens. (FROISS., Chron. D., p.1400, 637). ...et useront lesdiz

teincturiers, drapiers, foulons, *tisserans* et habitans dudit S.. Deniz, comme ilz faisoient paravant (BAYE, I, 1400-1410, 281). ...une piece de terre contenant environ quaitres journalz de nous terres que appartiennent ai la Chenal seant sux la riviere entre le prey Jehan Maicillon le *texerant* d'une part et Jehan Mongaire de la Pourxerie que fut d'aultre part (Arch. dép. Vosges T., 1410, G736.25). Il n'i avoit machon, couvreur, ne carpentier, *Tiserant*, ne foulon, caucheteur, ne drapier, (...) cabareteur, boulengier, Ne femme, ne enfant qui, pour iaus resvoisier, Qui ne commenchent Noël hautement à hauquier. (Geste ducs Bourg. K., c.1410-1419, 538). Et certes quant la compaignie y aborda, ilz estoient jà rassemblez plus de huict cens hommes de pied à une enseigne de Nostre Dame, et disoit on que c'estoit le mestier des *tisserandz*. (LA MARCHE, Mém., II, c.1470, 244).

- *Tisserand de drap* : .Jehan Jourdan, de la ville d'Ableville, et *tisserrant* de draps, pour lors demourans en ladite ville d'Estrepigny (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 317). ...une disension s'esmeut tres grande en la ville de Gant, des *tisserans* de draps a l'encontre de Jaqueme d'Artevelle, et tout par le promotion et esquoel de lor doiien qui se nonmoit Tomas Denis. (FROISS., Chron. D., p.1400, 639).

- *Tisserand de lin/de toile* : ...Robert Maes, sergent à make, avoient esté en le maison Jehan Enmenzoene, *tistran* de lin (Hist. dr. munic. E., t.3, 1367, 407). ...laquelle couronne eue, il lessa de tous poins l'escolle et s'en vint demourer, dès ledit temps, à Paris, pour aprendre mestier, en laquelle ville il a aprins le mestier de *tixerrant* de toilles. (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 75). ...Jehan Joully, *tixerrant* de toilles (Comptes Paris V.L.D., t.1, 1451-1453, 764).

- En appos. : ...lui qui parle, accompaigniez de deux varlès *tixerrans* de draps, nommez l'un Guillemin et l'autre Jehannin (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 117). [R. M.]

TISSERANDE, **subst. fém.** (tisserande)
[FEW XIII-1, 292b : *texere*]

[Fém. de *tisserand*] : Thoumasse la *Tisserrande*... (Chartes Abb. St-Magl. T.F., t.3, 1338, 77). Phelippe de Montfort, *tisserrande* (Chartes Abb. St-Magl. T.F., t.3, 1338, 77). Textrix (...) : *texerande* (Aalma R., c.1380, 413).

REM. Doc. 1313 (*tesserande*) ds FEW. [R. M.]

TISSERANDERIE, **subst. fém.** (tisseranderie)
[T-L : *tisseranderie* ; GDC : *tisseranderie* ; FEW XIII-1, 291b : *texere* ; TLF XVI, 267b : *tisser* (*tisseranderie*)]

"Métier du tisserand ; lieu où le tisserand travaille"

Rem. Ex. d'a. fr. et doc. 1346 (*tiesseranderie*) et 1377 (*mestier de texerenderie en draps*) ds GDC X, 772a.

- [Nom d'une rue] : ...trois maisons entretenans, assises à Paris en la rue de la Viez *Tissaranderie*, faisanz le coing de la rue Andry Malet (PHIL. VI VALOIS, Doc. paris. V., t.2, 1346, 260). ...la maison Robert le Serrurier, assise en la Viez *Tessarranderie* (PHIL. VI VALOIS, Doc. paris. V., t.2, 1348, 320). ...lesquieulx leur respondirent que il estoit à leurs chevaulx, qui estoient logez en leur hostel, en rue de la Vielz *Tixerranderie*. (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 355). ...une piece de chaussee d'une pointe, entre les conduits des aigoux venans de la rue des Barrés et au long du cimetiere Saint Gervais et de la rue de la *Tixeranderie*, avalué à 1 toise pied et demy (Comptes Paris M., t.2, 1458-1460, 187). [R. M.]

TISSERANDET, **subst. masc.** (tisserandet)
[T-L (renvoi) : tisserandet ; GD : *tisserandet* ; FEW XIII-1, 292b : *texere*]

"Tisserand"

REM. Doc. 1394 et 1400 (Dijon, *tixerandez*, *tyxerandet*) ds GD VII, 729a. [R. M.]

TISSERESSE, **subst. fém.** (tisseresse)
[GDC : *tisseur* (*tisseresse*) ; FEW XIII-1, 292b : *texere*]

[Fém. de *tissier*] : *Tixaresse* : textrix (Gloss. gallico-lat. M.M., c.1425-1450, 265).

REM. *Gloss.*, Paris B.N. lat. 7679, c.1400-1500 (*textrix* : *tiexeresse*), ds GDC X, 772a.

V. aussi *tissiere* [R. M.]

TISSERETIER, **subst. masc.** (tisseretier)
[FEW XIII-1, 291a : *texere*]

"Tisserand"

REM. Doc. 1378 (Aube, *texeretier*) ds FEW. [R. M.]

TISSERIE, **subst. fém.** (tisserie)
[GD : *tisserie* ; FEW XIII-1, 293b : *texere*]

"Action de tisser, tissage" : Textrinus (...) : de *texerie* (Aalma R., c.1380, 413). ...une damoiselle moult soubtive en l'art de tissir [var. *tisserie*] et de fillerie (CHR. PIZ., Ep. Othea P., c.1400-1401, 289). [var. p.365] Et en tout fait de *tysserie* fu de merveilleuse soubtiveté. (CHR. PIZ., Cité dames C., c.1404-1407, 753). ...ung nommé Guillaume Fourré, auxi tixier en linge, lors varlet de feu Jehan Barbotin, maistre dudit mestier de *tixerie* en son vivant (Doc. Poitou G., t.9, 1453, 324). ...il s'en aloit en l'ostel dudit feu Barbotin, son maistre, querir son chanteau de pain qu'il y avoit, ainsi que compaignons dudit mestier de *tixerie* ont acoustumé avoir ès hostelz de leurs maistres (Doc. Poitou G., t.9, 1453, 324). Et tant s'afolla de la dame Qu'elle lui monstra de la lame Et du mestier de *tisserie* La scïence, par ragerie D'Amours, dont il fut tant deschuz Qu'elle lui faisoit les tissuz Tistre et faire sur son mestier (RENÉ D'ANJOU, Cuer am. espris W., 1457, 166).

Rem. Trad. de Gilles Colonne, *Gouvernement des Princes*, 1444 (ms. déb. XVIe s.), ds GD VII, 729a.

V. aussi *tistrerie* [R. M.]

TISSERIEN, **subst. masc.** (tisserien)
[*FEW XIII-1, 292b : *texere*]

"Tisserand" : Et dit que ce sunt le *texerien*, le cultiveur des terres, l'ouvrier de cuir et le edifieur. (ORESME, Pol. Arist. M., c.1372-1374, 171). [R. M.]

TISSEUR, **subst. masc.** (tisseur)
[T-L : *tissëor* ; GDC : *tisseur* ; FEW XIII-1, 291b : *texere* ; TLF XVI, 267a : *tisser* (*tisseur*)]

"Tisserand" : *Tixeur* : textor (Gloss. gallico-lat. M.M., c.1425-1450, 265). ...li bon mestier des *texeur* des teules (STAVELOT, Chron. B., a.1447, 292). [Autres occ. même page et p.326]

REM. *Gloss.*, Paris B.N. lat. 7679, c.1400-1500 (*tieseur*), et doc. 1435 (Liège, *texheurs*) et 1458 (Dinant, *teisseur*) ds GDC X, 772a. [R. M.]

TISSIER, **subst. masc.** (tissier)
[T-L : *tissier* ; GD : *tissier* ; FEW XIII-1, 291a : *texere*]

"Tisserand" : Julien Bernier, autrement dit Grosse-C...lle, né de Chasteau-Gontier, povre homme *tessier*, querant sa vie (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 457). ...ung nommé Guillaume Fourré, auxi *tixier* en linge (Doc. Poitou G., t.9, 1453, 324). À ung marchant de Valence, pour X onces d'or trait mis en oeuvre de *tissiez* (Roi René vie L., 1476, 367).

- [Comme nom propre de pers.] : ...present maistre Jehan Eustace, Jehan Le *Tixier*, bourgois d'Orleans (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 440). ...il congnut lors iceulx deux hommes ; et est l'un nommé Pierre Le *Texier* et l'autre Colin Besnon (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 458). [R. M.]

TISSIERE, **subst. fém.** (tissière)
[T-L : *tissier* (*tissiere*) ; GD : *tissier* (*tissiere*) ; FEW XIII-1, 291a : *texere*]

[Fém. de *tissier*] : Jtem, sy aulcun maistre dudict mestyer de tessier ou *tessière* auoyent ourdy en fillet vne ou plusieurs pièces d'ouurages plain ou ouuert et que... (Mét. Blois B., t.2, 1494, 67). Textrix (...) : *tissiere* (LAGADEUC, Catholicon G., 1499, 101).

REM. Nom propre : ...ledit suppliant print mariage avec Guillemete *Texeire*, fille de Mery Texier, aussi homme de labour (Doc. Poitou G., t.11, 1467, 77).

V. aussi *tisseresse* [R. M.]

TISSIR, **verbe** (tissir)
[GD : *tissir* ; FEW XIII-1, 290b : *texere*]

A. - (Synon. de *tisser* v. Lexiques) : Et nous voions par semblable que le art de *texir* lez draps ne fait pas les laines, mais il en use. (ORESME, Pol. Arist. M., c.1372-1374, 66). [Cité d'après l'éd. de 1489 ds GD VII, 729c] Yragnes, ce dit une fable, fu une damoiselle moult soubtive en l'art de *tissir* et de fillerie, mais trop se oultrecuida de son savoir (CHR. PIZ., Ep. Othea P., c.1400-1401, 289). "Puis que tant te vantes de filer et *tyssir*, a tous jours mais filleras et tistras ouvrage de nulle value". (CHR. PIZ., Ep. Othea P., c.1400-1401, 289). Et tres dont vindrent les yraignes qui ancore ne cessent de filer et *tyssir*. (CHR. PIZ., Ep. Othea P., c.1400-1401, 289). L'art trouva toute de la laine Filler, *tissir*, tieulx oeuvres faire, Si leur en apprist tout l'affaire (CHR. PIZ., M.F., II, 1400-1403, 282).

B. - P. anal. [D'une chose] "Parsemer" : Si alay tout seulet, ainsy Que l'ay de coustume, et aussy Marchay l'erbe poignant menue Qui toute la terre *tissy* Des estranges couleurs dont sy Long temps l'yver ot esté nue. (CHART., L. Dames, 1416, 198).

C. - Au fig. "Composer (un ouvrage, un texte, un discours...) ; réaliser qqc." : Or me convient aultre ouvrage *tissir* : De cueur dolent ne pourroit joye issir. (CHART., L. Esp., c.1429-1430, 2). Pour reciter ne fault querir Bocace : J'en parle cler, il ne me chault qui face, Mais pour *tissir* langage triumphant Tu monstres bien que tu n'ez pas enfant. (ROBERTET, Oeuvres Z., c.1450-1500, 122). J'ay labouré en espines long temps et ay eu oeuvre à *tissir* dangereuse, en laquelle si bien l'ouvrant que le regardant a pris desplaisir. (CHASTELL., Chron. K., t.4, c.1456-1471, 20). ...fortune m'a donné autre oeuvre à *tisir* (CHASTELL., Chron. K., t.4, c.1456-1471, 21). Lors Jason se leva et en belle faconde commença *tissir* l'oraison qui s'ensuit (Hist. prem. destruct. Troie R., c.1470-1480, 64). De la naissance et situacion d'icelluy ont les poethes *tissues* plusieurs fables (Hist. prem. destruct. Troie R., c.1470-1480, 69). Et pour *tissir* son commencement au plus hault, dit Dyodorus que icelluy Theseus, qui de tout son cueur desira immyter et ensuivre les euvres de Herculés, fut filz de Egeus (Hist. prem. destruct. Troie R., c.1470-1480, 148). [R. M.]

TISSON, **adj. et subst. masc.** (tisson)
[GD : *tisson* ; FEW XVII, 394a : **theudisk*]

Adj. Région. (Wallonie) "Tudesque, germanique" : ...une nation de gens *tissons* (...) ...les Romans aloient combattre Cymbres en leurs *tissons* pays (JEAN D'OUTREM., Myr. histors B.B., t.1, a.1400, 191).

- Subst. : ...contre *Tissons* ribaus (JEAN D'OUTREM., Geste Liège B.B., t.5, a.1400, 608). ...si fut coroneis rois d'Alemangne Octon, ses fis, li promier de chesti nom ; et des *tissons* fut promiers empererez (JEAN D'OUTREM., Myr. histors B.B., t.4, a.1400, 152).

REM. Autres ex. (JEAN D'OUTREM., STAVELOT, *Chron.* B., a.1447, 365, HEMRICOURT, *Miroir Hesb.*, 1353-1398, éd. 1673) ds GD VII, 729c.

V. aussi *tiois* v. Lexiques [R. M.]

TISSOT, **subst. masc.** (tissot)
[GD : *tissot* ; FEW XIII-1, 292b : *texere*]

"Tisserand"

REM. Doc. 1358, 1372 (*tissot*) et 1436 (*tessot*) ds W. Pierrehumbert, *Dict. hist. du parler neuchatelois et suisse romand*, 1926, 603. Doc. 1438 (Bresse, *tissot*) ds FEW. Patronyme, doc. XIIIe s. et a.1479 (*Jehan Tissot*), site de *Patrom*. [R. M.]

TISSOTE, **subst. fém.** (tissote)
[GD : *tissot* ; FEW XIII-1, 292b : *texere*]

[Fém. de *tissot*]

REM. Doc. 1372 (Suisse romande, *tissotte*) ds W. Pierrehumbert, *Dict. hist. du parler neuchatelois et suisse romand*, 1926, 603. Patronyme, doc. a.1400 (Beaune, *Perrenette la Tissote*), site de *Patrom*. [R. M.]

TISSU, **subst. masc.** (tissu)
[T-L : *tissu* ; GDC : *tissu* ; FEW XIII-1, 293a : *texere* ; TLF XVI, 268a : *tissu*[2]]

A. - "Matière souple constituée par un assemblage régulier de fils textiles entrelacés, tissu" : De soye y fait on tous ouvrages Broderies et entaillages, Orfrois, franges, rubans, *tissus* (CHR. PIZ., M.F., I, 1400-1403, 138). ...ilz marchanderent des *tissus* de soye dont s'entremet de vendre ledit de Bourgogne (Paris domin. angl. L., 1420-1435, 312). Et, ce fait, s'en alerent en l'ostel d'un marchant de *tissuz* de soye ... Paris, dont ils ne scevent le nom, (...) mais bien ilz asseneroient, et y demanderent des *tissuz* ... veoir (Paris domin. angl. L., 1420-1435, 312). ...la contesse mist à point Meliadice et la fist vestir d'un drap d'or, ung *tissu* vermeil, moult bel et riche, et se atourna à templectes, un floquart tout blanc sur sa teste et un fermillet devant (Cleriadus Z., c.1440-1444, 411). Et tant s'afolla de la dame Qu'elle lui monstra de la lame Et du mestier de tisserie La scïence, par ragerie D'Amours, dont il fut tant deschuz Qu'elle lui faisoit les *tissuz* Tistre et faire sur son mestier (RENÉ D'ANJOU, Cuer am. espris W., 1457, 166).

Rem. Ou faut-il voir dans ces ex., ou certains d'entre eux, le sens B ?

B. - COST. "Ruban tissé formant le corps et la partie résistante d'une ceinture" : ...une çainture ferrée d'or sur un *tissu* de brouderie, de laquelle la boucle et le mordent estoient garniz de saphirs, de rubis balais et de grosses perles, et les membres de ladicte çainture faiz à fleurs de lis (Comptes argent. rois Fr. D.-A., I, 1352-1360, 172). Les dis anges emmenoient Trois esperis qui avoient Couronnes d'or dessus leur chief[s], Et estoient jucques aus pies Vestus de pourpre rougoiant, Cains d'uns *tissus* d'or reluisant (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 313). ...une sainture à usa[ge] de femme, assise sur un *tissu* asuré (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 35). Item, et avec ce, sur icelle Gilete, sa maistresse, avoir prins et emblé un *tissu* de soye asurée, pesant environ once et

demie (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 198). ...une petite sainture d'or assise sur un *tixu* de soie noire que avoit sainte la dame de Saumon (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 362). Item, une ceincture d'argent esmaillée sur un *tissu* de soye à XJ cloz, boucle et mordant d'argent. (BAYE, I, 1400-1410, 98). ...et estoit sa robbe à petites manches, fourree d'ermines, et estoient toutes couvertes de perles et de riches pierreries et parmy estoit feullage branlant qui bien lui seoit et estoit sainte d'un *tissu* d'or blanc qui estoit long comme la robbe, ung riche fermeil au long de la sainture (Cleriadus Z., c.1440-1444, 655). La chainture qu'elle portoit estoit d'un *tissu* de laine, le boucle et le morgant estoit de cuivre ou de letton, par coy il apparoit assés que pas n'estoit de grant richesse (Gérard de Nevers L., c.1451-1464, 38). ...et, ce disant, la vist ceinte d'un *tissu* bleu ferré d'or, lors la desceingny disant : "Et comment, ma dame, avez vous cuer de porter ceinture bleue ?..." (LA SALE, J.S., 1456, 298). Et au-dessous à son senestre y avoit une dame vestue d'une houpelande fourrée de martres et toute semée de larmes blanches, ceinte d'un moult bel et large *tissu* (Faits Lalaing K., c.1470, 201). ...qui n'y prendroit plaisir ? Elle a gardé coul de velours Et de satin a tous les jours, Chapperon de fin drap bien gent, Large *tissu* ferré d'argent, Sanglée comme ung beau mulet. (P. Jouh. D.R., a.1488, 25).

C. - "Vêtement (en général)" : Maintenant plaint sa robe, maintenant son couvrechef, et a l'aultre foiz son *tixu*. [Elle a reçu le contenu d'un seau d'eau mêlée de cendres sur ses habits] (C.N.N., c.1456-1467, 259). ...pour complaire a son mary, après la noise dessus dicte, bailla ce qu'elle avoit d'argent, ses verges, ses *tixus* (C.N.N., c.1456-1467, 419).

Rem. Ou également sens B ? [R. M.]

TISSURE, **subst. fém.** (tissure)

[GDC : *tissure* ; FEW XIII-1, 293a : *texere* ; TLF XVI, 269b : *tissure*]

"Entrecroisement de fils tissés" : *Tixeure* : textura (Gloss. gallico-lat. M.M., c.1425-1450, 265).

REM. Doc. 1358-1359 (*tissure*) ds De Poerck, t.2, 200.

V. aussi *tessure* [R. M.]

TISSUTIER, **subst. masc.** (tissutier)

[GD : *tissutier* ; FEW XIII-1, 293a : *texere*]

"Ouvrier qui fabrique des tissus, des rubans..." : [Titre ; n'apparaît pas ds le texte] Confirmation des statuts des *tissutiers* de la ville de Rouen. (Ordonn. rois Fr. S., t.8, 1403, 606). Aux champs se mist le prevost des mestiers, Acompaigné de mille gentilz rustres Comme filleurs de soye, *tissutiers*, Frans veloustiers, orfevres, argentiers Et chaussetiers compaignons de grans lustres, Drappiers, merciers, tondeurs fors et robustes (LA VIGNE, V.N., p.1495, 165). Par ordre aprés plusieurs gens de mestiers Comme faiseurs de drap d'or, de velours, Riches changeurs, orphevres, argentiers, Filleurs de soye, tainturiers, *tissutiers*, Vindrent vers luy trop plus tost que le cours Luy declarer humblement a motz cours Qu'ilz s'estoient tous en sa grace soubmis (LA VIGNE, V.N., p.1495, 200).

Rem. Doc.1403 (*tissutier*) et 1471 (*texutier*, DU CANGE, *s.v. textator*) ds FEW. Doc.1483 (*tissutier*) ds GD VII, 730a. *Cf.* aussi FEW XVI, 622b (*tissutier-rubanier*). [R. M.]

TISTRE, **verbe** (tistre)

[T-L : *tistre* ; GD : *tistre* ; DÉCT : tistre ; FEW XIII-1, 290a : *texere* ; TLF XVI, 268a : *tissu*[1]]

Empl. trans.

A. - "Tisser"

1. DRAP. : Elles veulent tenir d'usaige D'avoir pour parer leur mesnaige Et qui est de neccessité, Oultre ta possibilité, Vestemens d'or, de draps de soye, Couronne, chapel et courroye De fin or, espingles d'argent, Et pour aler entre la gent Fins cuevrechiefs a or batus, A pierres et perles dessus *Tyssus* de soye et de fin or. (DESCH., M.M., c.1385-1403, 43). Et est icellui digne drap moult noblement envaissellé en ung coffre frestré de fin cristail, parmy lequel l'en peult veoir icellui drap tresclerement, et est tresblanc et espès, velus comme sont les ouvrages *tissus* a haulte lisse en la maniere de Frise (Voy. Jérus., c.1395, 97). Ceinturetes je faisoie, Ouvrées com ce fust soye, Ou je laçoye coyfettes Gracieusetement faittes, Bien *tyssues* et entieres (CHR. PIZ., Dit Pastoure R., 1403, 227). ...et tout par dessus le dit couvertoir a or *tyssu* avoit un autre grant drap de lin (CHR. PIZ., Trois vertus W.H., c.1405, 185). Et sur les harnas du Roy estoit une courniole couverte d'orfaverie. Et sur son cheval estoit un pers velours, tout *tissu* de grandes fleurs de lis d'or moult riches, et batoit jusques à terre. Et avoit ung chanffrain d'acier, sur lequel avoit ung très bel plumail (MONSTRELET, Chron. D.-A., t.5, c.1444-1453, 304). ...et estoient lesdictes lames en faczon et maniere de ung mestier a *tistre* la soye (RENÉ D'ANJOU, Cuer am. espris W., 1457, 162). ...entre les aucunes, comme dit Pline, trouva la maniere de *tiltre* la laine pour fere vestemens. (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 17 r°). Pres de luy fut en singulier arroy Une tres belle, gracïeuse nourrice, Bien acoustree, sans faire aucun desroy, D'un veloux vert *tissu* de haulte lice. (LA VIGNE, V.N., p.1495, 168). ...tous lesditz saïeteurs seront tenus de *titre* leurs dictes saies en plain jour (Hist. Lille T., t.2, 1500, 511).

- [Dans un cont. métaph.] : ...il gette dessus l'ame ung drap fait et *tissu* d'ypocrisie (GERS., Purif., 1396-1397, 66).

- Inf. subst. "Action de tisser, art de tisser" : Et Noëma trouva le *tistre* Et le filer, quar a son tiltre On fait linges et draperies Et les belles toiles delies. (MACH., Voir, 1364, 498). En suppliant humblement, monstrent li maistre et juré du mestier du *tistre* que, comme il vous a pleut de adviser au pourfit conmun certaines ordenances sur l'amendement de le draperie (Hist. industr. drapière Flandre E.P., t.3, 1375, 332).

2. [Un filet, une toile d'araignée...] : Item, je lesse aux hospitaux Mes chassis *tissus* d'arignie (VILLON, Lais R.H., c.1456-1457, 25).

- [Dans un cont. métaph.] : Ravy, abstrait, me treuve en mon deduire En extaxe, corps gisant à la terre, Foible esperit, perplex à voie enquerre Pour trouver lieu et opportune yssue Du pas estroit où je suis mis en serre, Pris à la retz qu'amour vraie a *tissue* (ROBERTET, Oeuvres Z., c.1450-1500, 128).

B. - P. anal. "Former (par des éléments liés)" : Ton ame es cieulx ou en grant paour yra Et ta charongne en terre pourrira : Plustost fauldra qu'elle ne fut *tissue* (MESCHIN., Lun. princes M.-G., c.1461-1465, 26). Des ce qu'un poucin est yssu De la coque ou il est *tyssu*, Tout incontinant il chemine (MESCHIN., Lun. princes M.-G., c.1461-1465, 37). Hommes ont doncques tous ensemble Povre entree et dolente yssue, Combien qu'aucuns sont a qui semble Que la terre est pour eulx *tissue* (MESCHIN., Lun. princes M.-G., c.1461-1465, 55).

- *Tissu de*

. [D'un objet anatomique] "Formé par l'enchevêtrement de" : Et est ce second pannicule pareillement *tyssu* de venes et de arteres en la maniere d'ung res (PREVOST, Cir. Guill. Salicet, 1492, IV, 1).

. [D'une pers.] "Fait, formé de/par" : LE PERE [à saint Martin]. (...) Se je te laisse et remectz quelque bien, Bruyt, lox, honneur et chevance, combien Que noble soye, *tissu* d'omme de bien Entre ung millier, Cecy te dis comme a mon famillier : Vers l'empereur te veulx humilïer Qui tost apprés te fera chevalier Comme je suis. (LA VIGNE, S.M., 1496, 164). Homme *tissu* de tresnoble merrien Doibt on tenir inutil et bien lasche Qui pert son temps sans cause et sans moyen En la maison, ainsi comme une vache (LA VIGNE, S.M., 1496, 186).

C. - Au fig. "Composer (par des éléments liés, enchevêtrés)" : Or ne suis je sçavant ne bien apris Pour sçavoir *tistre* euvre de si hault pris (ROBERTET, Oeuvres Z., c.1450-1500, 166). David et finera à la transmigracion de Babillonne. David, roy et prophete en Jherusalem (...), a bien monstré en ses euvres qu'il sçavoit de la science de astrologie et ne feust que ad ce verset où il dit : " Celi enarrant gloriam Dei, etc. " et aussi à autres dont tout le Psaultier est *tissu*, pour ce n'est mestier le reciter aux entendans (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 33 r°). Cestui romant est *tissu* de si très diverses tremmes que peu de gens entendent la profondité d'icelui. (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 139 v°).

- "Ourdir" : En touz temps temptations *tist*, Touz jours lace, touz jours ourdist, Touz jours endruist ses verveus Et ses penniaus et ses raiseus (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. S., c.1330-1331, 367). [R. M.]

TISTRER, **verbe** (tistrer)
[T-L : *tistrer* ; GD : *tistrer* ; FEW XIII-1, 290b : *texere*]
"Tisser"
REM. Doc. 1357 (Douai, *tixter*) ds FEW. Doc. 1410 (Chauny, *tiltrer*) ds GD VII, 730c. [R. M.]

TISTRERIE, **subst. fém.** (tistrerie)
[*FEW XIII-1, 293b : *texere*]
"Action de tisser, tissage" : Textrinus (...) : de *tistrerie* (LE VER, Dict. M.E., c.1420-1440, 499). Textrinus (...) : de *tiltrerie* (LE TALLEUR, Vocab. E.M., c.1490, 393).
V. aussi *tisserie* [R. M.]

TISTURE, **subst. fém.** (tisture)
[T-L : *tisture* ; GD : *tisture* ; FEW XIII-1, 295b : *textura*]
A. - "Action de tisser, tissage" : ...Noema la gentille, La quelle a esté si subtille D'avoir trouvé l'art de *tisture* Pour draper et faire vesteure (Myst. Viel test. R., t.1, c.1450, 191). Noema (...) Trouva l'art de *tixture* en laine (Myst. Viel test. R., t.1, c.1450, 221).
B. - "Ce qui est tissé" : ...sur quoy se mettra *tisture* de laine blanche (Mét. corp. Paris L., t.3, 1364, 118). ...[Une robe] Toute faicte a point de *tipture* [l. *tisture*] Et si n'y a point de couture (MICHEL, Myst. Pass. J., 1486, 144).

- [Dans un contexte métaph.] : Tant de foys se ammonestoit David a longuement attendre en attendant, et a soustenir virilement lez faiz des penances qu'il plaist a Dieu charger dessus l'omme, que, a dire vray, tout son oeuvre semble estre tyssu de ma trayme, et la liziere de sa *tixture* renforcee de confiance. (CHART., L. Esp., c.1429-1430, 95).
V. aussi *texture* [R. M.]

TITAIN, **subst. masc.** (titain)
[GDC : *titan* ; FEW XIII-1, 355b : *Titan* ; TLF XVI, 269b-270a : *titan*]
[Semble désigner un vent] : En la saison que les suers de Pheton, Avec Daciés et le franc Palemon, Laissent tourner leur verdure en jaunesse, Et Ysis a perdu la haultesse Du doulx *Titain*... (MICHAULT, Procès honn. F., p.1461, 42). [Il est question aussi de Zephirus et Boreas ; *R. Ling. rom.* 46, 1982, 94 (K. Baldinger)] [R. M.]

TITANIE, **adj. fém.** (titanie)
[*FEW XIII-1, 355b : *Titan*]
"Titanesque" : La-dedans est la premiere mesgnye Creé en terre et la gent *tytanye* (SAINT-GELAIS, Enéide VI, B., c.1500, 342). [R. M.]

TITE, **subst. fém.** (tite)
[T-L : *netitenemite* ; GD : *tite*]
"Pièce de monnaie flamande qui circulait jusqu'en 1332 quand elle a été proscrite" (Éd.) : Mez lez en tel lieu Qu'ilz te paient ou *tite* ou mite. (Jeu st Den. S., c.1380-1400, 115).
REM. *Cf.* F. Möhren, *Renforcement nég.*, 1980, 167. [R. M.]

TITELER, **verbe** (titeler)
[*FEW XIII-1, 360a : *titulus*]
Part. passé en empl. adj. *Titelé de qqc.* "Qui porte l'inscription de qqc., qui est marqué de qqc."
- P. métaph. : ...le ciel est *titelez* Des planetes et des estoiles (CHR. PIZ., M.F., II, 1400-1403, 259).
V. aussi *tituler* [R. M.]

TITHYMALE, **subst. masc.** (tithymale)
[T-L : *tintinmalle* ; GDC : *tithymale* ; FEW XIII-1, 356a : *tithymallus* ; TLF XVI, 271a : *tithymale*]
"Euphorbe, petit cyprès (*Euphorbia cyparissias*), tithymale" : ...la tige de l'erbe a la couleuvre, qui est apelee en medecine *tintinmalle*. (HENRI FERR., Modus et Ratio, Livre deduis T., c.1354-1377, 213). [Note p.359 : *Se l'autour est gouteux ou poudagré, fault piller du tintimalle avecques mi[e]l et vinaigre et ung peu de chaulx et mettre tout sur la goute ou pougagre* (B. N., ms. 1304, f°31v°)] *Titunalles* (SAINT-GILLE, Comment. A.Y. L., 1362-1365, 347). [*Euphorbia Eloscopia*] Aucuns les font alignier ou se une lisse est aligniee qui ne soit de garde et hon ne veult nourrir les chiaux, il ne li faut que fere jeuner la lisse un jour naturel et puis donner li meslee avec gresse le jus d'une herbe qui a nom *titimal*, que les apoticaires cognoissent bien, quar elle getera ses cheaux. (GAST. PHÉBUS, Livre chasse T., 1387-1389, 112). Dyagredium, c'est dyagrede. C'est le jus d'une herbe qui croist es parties d'oultre mer, et est une espece de *titimaulx*. (Grant herb. C., c.1450, 106). *Titimal*... Il en est moult de manieres, mais il est dit devant de esule et de laureole, maintenant dirons de anabule. L'anabule qui croist es parties d'oultre mer est l'erbe dont l'on fait la scamonee, et est *titimal* babilonique. L'anabule de ce pais rent lait lequel l'en doit cueillir ou printemps et au commancement d'esté. [nunc de tanabula dicamus que in ultra maris tibus [l. partibus ?] est, de qua fit scamonea, et de anabulla nostra] (Grant herb. C., c.1450, 169). Tiercement note que se on mescle lait de *tintinaille* avec farine se on en fait une chappelline au dent, il cherra par cause de matiere, ainsi que sans douleur (GORDON, Prat., c.1450-1500, III, 25). Le tronc de l'erbe

du couleuvre, autrement nommée *tintimale*, a en ce l'effect du chou. (TARDIF, Art faulconn. J., t.1, 1492, 33).

Rem. *Jardin de santé*, c.1500 (*tintimalle*), ds GDC X, 772b. Doc. wallon XVe s. (*tintemaul*) ds FEW. Forme *timal* : ...des choses qui gardent la santé des dens c'est de laver la bouche deux fois le moys de vin, car c'est le meilleur remede, et le boulir avec la racine de *timal* pour faire bonne alaine, et celluy qui use de ladicte decoction jamais n'ara douleur de dens. (Rég. santé corps C., 1480, 5). [R. M.]

TITILLATION, **subst. fém.** (titillation)
[GDC : *titillation* ; FEW XIII-1, 356a : *titillare* ; TLF XVI, 271b : *titillation*]

MÉD. "Chatouillement, démangeaison avec excitation" : ...ou d'une *titillacion* ou mengne qu'elle sent en l'orifice de la marriz (SAINT-GILLE, Comment. A.Y. L., 1362-1365, 122). ...s'elle vient avec *titulacion* de la lefre de dessoubz et douleur de piés, elle signifie crysim pour vomir (GORDON, Prat., c.1450-1500, II, 10). ...mais se elle est des aultres membres, elle est interpolee de nauzee et *tintillacion* de leffres de dessoubz et obscurté des yeux et tension des ypocondres signifient vomir a venir (GORDON, Prat., c.1450-1500, V, 10). ...car aulcunes fois de prurite vient tant grande *tintilacion* que aulcunes ne se peuvent saouler de habiter (GORDON, Prat., c.1450-1500, VII, 12).

- Au fig. : Car ainsi comme l'ame a espirituelle refection en ce sacrement, ainsi par la sacramentelle refection le corps est plus posé et plus apaisié, et sont cedez et appaisiez plus les *titillacions* et mouvemens de la char. (CIB., Qui manducat me M., 1446, 54).

Rem. VIGNAY, *Le Miroir historial*, éd.1531, ds GDC X, 772b. [R. M.]

TITILLER, **verbe** (titiller)
[T-L : *titiller* ; GDC : *titiller* ; FEW XIII-1, 356a : *titillare* ; TLF XVI, 271b-272a : *titiller*]

"Chatouiller légèrement"

REM. EVR. CONTY, *Probl. Aristote*, 1380 (ms. du XVe s.), ds GDC X, 772b. [R. M.]

TITRE, **subst. masc.** (titre[1])
[T-L : *title* ; GD : *title* ; GDC : *titre*[2] ; FEW XIII-1, 360b : *titulus* ; TLF XVI, 272a : *titre*]

A. - "Écrit qui indique, qui signale qqc., inscription"

1. "Inscription, écriteau" : Et pour ce fist il mettre en ce *title* : "C'est l'autel de Dieu vivant." (Renart contref. R.L., t.1, 1328-1342, 232). Et encore les Romains en usoient [des lois anciennes] et donnoient triumphes et coronnes de lorier et de palme et escrivoient *titres* triumpals et faisoient statues ou ymages pour le honeur et memoire de ceuls qui obtenoient nobles victoires. (ORESME, E.A.C., c.1370, 211). ...le *title* monstre le noble Constantin tres hault victorian (FOUL., Policrat. B., I, 1372, 94). Fist aussi icelui Virgille (...) une maniere de baings de somptueuse construction, qui garissoient de toutes maladies interiores et exteriores, et, pour chacune diversité de maladie, mist epithaphes et *tiltres*, pour advertir que l'un ne se print pour l'autre. (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 70 r°).

- En partic. "Écriteau placé sur la croix d'un condamné (et qui indique le motif de sa condamnation)" : Ce *tiltre* n'est pas bien pauzé Ne bien escript, a mon advis. Pilate y deust avoir mis : "Jhesus de Nazaret" [Cf. Jean 19, 19-22] (Pass. Auv., 1477, 215). Ces deux *titres* mectras au bas Des croix soubz les piés des larrons. (Pass. Auv., 1477, 215). ...tumba une perre de glace du ciel, avecques impetueuse gresle et tempeste, où estoit impressé l'image en croix de Nostre Saulveur Jhesu Crist, avecques le *tiltre* en lettre d'or : "Jesus Nazarenus, rex Judeorum" (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 124 r°). Cestui estoit fort compaignon de Symon, qui puis fut arcevesque de Cantorbiere, auquel on lit que Dieu s'apparut, lui estant estudiant à Paris, en lui disant qu'il dist toutes les nuiz le *tiltre* qui fut mis en la croix Nostre Seigneur Jhesu Crist, c'est assavoir : "Jhesus Nazarenus, rex Judeorum" (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 124 v°).

2. "Intitulé, désignation de la matière d'un ouvrage, d'un chapitre, d'un compte..." : Si comme je truys en voir compte, La transy, si com truis en *title*, Le bon saint Luc l'ewangeliste (Renart contref. R.L., t.1, 1328-1342, 211). Ichelui ou Livre sans *tiltre* dist : «L'eage qui est habile a la bataille est convenable a luxure». (DAUDIN, De la erudition H., c.1360-1380, 280). Ci aprés commencent les *titres* des chapitres du secont livre de Ethiques, et contient .XII. chapitres. (ORESME, E.A., c.1370, 145). Et la creature espirituele est comme similitude et samblance, et la creature humaine est comme l'ymage, comme dessus a esté exposé au *title* "Que le Filz est l'ymage du Pere". (Somme abr., c.1477-1481, 126). ...consteit et affirmeit al *tite* de ce present compt (Terre Jauche D., 1479-1480, 184). ...al *tites* de ce present comptez (Terre Jauche D., 1491-1492, 247). [T. Matsumura, *Dial. de Wallonie* 25-26, 1997-1998, 153]

- "Section, subdivision d'un ouvrage" : Le *titre* des viandes pour les malades. (CHIQUART, Cuis. S., 1420, 129).

- Au fig. *Mettre qqn en le titre de qqn.* "Mettre qqn sous la même rubrique que qqn d'autre, sous la même enseigne" : Se Demofon, qui tant par fu traïtre, Faulx et perjur, cela set on assés, Fault yl doncques lez bons mettre en son *titre* ? (Jeu quatre pers. L., a.1465, 190).

3. "Trait, signe d'abréviation"

Rem. M. Colombo Timelli, *M. fr.* 39-40-41, 1996-1997, 172 (Morin, c.1500).

B. - "Écrit, acte, document qui établit un droit ; p. méton. ce droit lui-même"

1. DR. "Acte, document authentique qui établit un droit" : Audit Messire Athis, pour les gaiges de li et des dessus dis du mois doctobre CCCLXIX, dont rienz ne li avoit esté poié, comme appert cy dessus en la segonde clause de ce present *tiltre* (Compte Navarre I.P., 1367-1371, 239). ...se aucuns demandent usage en bois, en riviere ou en autres lieux, lesquelx bois, rivieres et autres choses soient à aucun seigneur qui soit seigneur du fons et de la justice, se il sont interdiz de leur usage par le seigneur du fons, il perdent icellui usage, se il ne monstrent *tiltre* pourquoy il le doivent avoir tel usage (Cout. bourg. glosé P.M., c.1380-1400, 157). ...et le *tiltre* et lettres que a icellui Girart, pour raison d'icelle tour, sont audit lieu de Rodès, en l'ostel maistre Remon Poillardes, procureur dudit Girart. (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 254). ...maistre Jehan Paris, procureur dudit Roussel, qui avoit esté chargié de dire audit Roussel qu'il meist devers la Court le *tiltre* en regale qu'il se dit avoir de la prebende dont est debat (FAUQ., II, 1421-1430, 269). ...yceulz proprietaires apporteront et metteront devers la Court leur *tiltre* par lequel ilz se dient avoir pris ladicte Hale du Roy (FAUQ., III, 1431-1435, 31). Et pour ceste matiere fut envoyé maistre Jehan Carondelet, qui depuis a esté chancelier de Bourgoingne, avec charge d'aller à Paris, et de visiter les *tiltres*, pour sçavoir si ung Roy de France povoit donner en mariaige à sa fille lesdictes contez de Brie et de Champaigne, et les oster de la couronne. (LA MARCHE, Mém., III, c.1470, 28). Pour chacun desquelx seaulx, ceulx, qui

leveront leurs *tictres* et les feront seeller, paieront de vingt lb. tournois et au dessoubz, six d. tourn. et au dessus, pour chacun vingt s. tourn., ung d. (Hist. dr. munic. E., t.1, 1481, 456). En ce Royaume dict auoir Bon droict et si le veult auoir Par beau ou laid ce mest aduis Car Martin en son lieu la mis Et sa femme fut fille aussi Du Roy qui mourut deuant luy Voyez cy le *tiltre* quil y a Pour ce ne vous asseurez ia Que vous nayez tantost bataille. (Myst. st Martin K., a.1500, 245).

- *Titre de* + subst. désignant la nature de l'acte : ...par *titre* de vente (PHIL. VI VALOIS, Doc. paris. V., t.1, 1331, 113). ...par *titre* d'achat (PHIL. VI VALOIS, Doc. paris. V., t.1, 1333, 186). ...reconnoissons des maintenant, par vray, juste et loyal *tiltre* de vendaige, avoir vendut donneit et octroiet à religieuses personnes (...) le ban, la justice (...) de la ville de Chesnoit (Trés. Reth. S.L., t.2, 1336, 27). ...lesdis habitans dou Chesne se disoient frans, tant par *title* de chartre, comme par possession continuée sur ce, de tonnius et de wynages par toute la contée de Rethest (Trés. Reth. S.L., t.2, 1377, 233).

- *Titre* (*de tonsure*). "Écrit attestant la tonsure, certificat d'appartenance à la clergie" : Lequel prisonnier [un clerc] respondi que icellui *tiltre* il envoyeroit querre, et en enseigneroit deuement dedens icellui terme prefix. (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 245). ...tous telz gens qui se advoueroient et porteroyent pour clers, auquelz temps et terme avoit esté prefix d'enseigner de leurs *tiltres* de tonsure (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 247). ...attendu l'ordonnance sur ce faite et relatée, par ledit mons. le prevost, de la maniere de proceder contre ceulx qui, en tel cas, se sont efforciez et ce esforcent de porter tonsure, et qui ne scevent lettre aucune, ne de ce n'ont aucun *tiltre* ou enseignement (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 402). Item, a mes povres clergons ["jeunes clercs"], Ausquelz mes *tiltres* resigné ["je cédai"]... (VILLON, Test. R.H., 1461-1462, 106).

- *Au titre de / À tel titre.* "En vertu de tel ou tel document que l'on produit" : Disoit oultre que, au *tiltre* dessus dit qui estoit juste et de bonne foy, les diz religieux orent des lors droit et cause d'avoir, prendre et percevoir les dittes rentes chascun an (Chartes Abb. St-Magl. T.F., t.3, 1389, 601). ...et yceux mariez confesserent avoir prins et retenu, chascun pour le tout, au *tiltre* dessusdit, pour eulx, leurs hoirs et pour ceulx qui d'eulz auront cause, une maison, court, puys moitoien, jardin et autres appartenances (Chartes Abb. St-Magl. T.F., t.3, 1398, 726).

2. P. méton.

a) "Le droit ainsi établi, p. ext. droit" : Or est vray que le roy d'Angleterre n'ot onques *titre*, ne aucune tradiction, ou assignacion, de la souveraineté et du ressort (Songe verg. S., t.1, 1378, 277). ...car voz gens requeroient deux choses estre faictes, l'une que par le roy d'Angleterre feust renoncé au *tiltre* que il pretendoit en la couronne et aux armes de France, l'autre si estoit que au regart des terres que vous seriés d'accort de laisser et bailler au roy d'Engleterre par le moyen de la paix, que il les tenist de vous en foy et hommage lige, ressort et souveraineté (JUV. URS., Loquar, 1440, 422). ...pour la deffendre et garantir à l'encontre de tous invadeurs qui n'y avoient nul *titre*. (CHASTELL., Chron. K., t.3, c.1456-1471, 394). Et ay bien voulu que mon chancellier remonstrast et declairast les *tiltres*, les drois et les gaigeres, tant de ma belle tante comme de moy, affin que eulx et ung chascun puist mieulx et plus clairement sçavoir et congnoistre que sans grande et evidente cause je n'ay point emprins ceste querelle et conqueste (LA MARCHE, Mém., II, c.1470, 25).

- P. ext. "Droit, justification" : Car il n'a *tiltre* de faire guere contre cellui a qui il est homme lige (BOUVET, Appar. Meun A., 1398, 62). Sains Jehans, qui as excellans *tistres* D'estre tres glorieux baptistres... (Prières saints R., t.2, 1415, 285). Et comment excuser se poeuent, Ja soit qu'ilz ayent franc arbitre, Que tous a Amours ne se voeuent ? Ou veulent ilz trouver leur *tiltre* ? (MARTIN LE FRANC, Champion dames I-II, P., 1440-1442, 101).

- *À titre de / À tel titre.* "En vertu d'un droit" : À Jehan des Loges, pour don à li fait à volenté par Monseigneur le Captal de XL frans à prendre à semblable *tiltre* et pour semblable cause comme dessus (Compte Navarre I.P., 1367-1371, 118). ...lesquelx [heritages] avoient esté baillez de par le Roy à pluseurs à *tiltre* d'achat, de recompense, acquit ou autrement (BAYE, II, 1411-1417, 95). ...les gens du Roy, par composicion, à *tiltre* d'achat ou autrement, avoient occupé ladicte forteresse (FAUQ., I, 1417-1420, 350).

. *Juste titre / Titre juste.* "Droit authentique" : ...lesquels tenoient soubz eulx tous les païs du duc de Bourgogne, Flandres, Picardie, Normandie, France, Champaigne et les environs, presque tout oultre la rivière de Loire, par force et violence, et sans *tiltre* juste (RAOULET, Chron. Ch. VII, V., c.1461-1467, 11). ...s'aulcun a (...) possidé héritaige à juste *titre* et de bonne foy (...) dont il a le droict et cause (...) sans inquiétacion d'aulcune rente (...) il acquiert prescription d'icelle rente. (Cout. Chât. O.-M., c.1480-1500, 425).

- *Sans titre.* "Sans aucun droit" : ...car ce seroit une usurpation sans *tiltre* ou couleur (JUV. URS., T. crest., c.1446, 101). ...le seigneur de Pesmes avoit prins et desrobé d'eschelle et par nuyct, sans *tiltre*, querelle ou deffiance, une des maisons dudit de Chabannes (LA MARCHE, Mém., I, c.1470, 256).

. *Sans titre de droit* : ...et eslevez par puissance de subjectz desobeissans, avoient pris sans *tiltre* de droit le Roy des Rommains, son filz vostre pere, leur prince, mambour et naturel seigneur (LA MARCHE, Mém., I, c.1470, 33).

b) En partic. "Charge ecclésiastique, paroisse, bénéfice" : Ly papes ne leur donna mittres, Mais sur ces rentes donna *tiltres* D'une eglise a chascun d'eulx (BOUVET, Appar. Meun A., 1398, 46). ...tant ayma la science des estoilles, que d'icelle il pratiqua tellement, que finablement il en fut fait cardinal du *tiltre* Saint Perre aux Liens. (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 136 v°). En ambassade vindrent de par le pape Par devers luy, soubz ordonnance honneste, Les cardinaulx de *tiltre* de Lorette, De Saint Denis, de Saint Sevrin en somme, De l'Escaigne, d'Ource avec leur secte, Qui conclurent de mener l'ost a Romme. (LA VIGNE, V.N., p.1495, 229).

Rem. *Dict. encyclop. du Moy. Âge*, t.2, 1997, 1517, *s.v. titre canonique* : "On peut assimiler le titre à une église, c'est-à-dire à un autel et à une communauté de chrétiens confiés à un clerc dans un lien indissoluble, ou à un service déterminé à l'intérieur du groupe de clercs qui dessert une église. Les différents diocèses et églises dépendant de la métropole romaine constituent ainsi les titres des cardinaux."

3. [Dans l'ordre de la dénomination]

a) "Désignation (honorifique) d'une dignité, d'une charge" : Car li roys Daires a mandé Tous ses princes et commandé Et aussi a tous ses menistres, Quels nons qu'il aient ou quels *titres*, Que chascuns d'eaus seur grant amende A Daniel le compte rende De sa recepte et de son fait, Qu'einsi li plaist ; et il l'ont fait. (MACH., C. ami, 1357, 35). Mais oncques pour seignourie qu'il eust, ne vault prendre *tiltre* ne nom de roy, pour ce que il ne avoit la cité de Napples, fors que les seignouries de Puille et de Calabre seullement ; desquelx duchiez et *tiltres* il fust envesty par vexil ou banyere de Pappe Nicolle. (LA SALE, Salade, c.1442-1444, 168).

...a porté sa povreté en constant attendre et parobtenu finablement son florissant desir en stabilité de patience. O glorieux tiltre pour femme, souverainement de telle princesse et de sy rice nom et dont povreté contredisant au *tiltre*, donne gloire a la souffrant ["à celle qui souffre cette pauvreté"] (CHASTELL., Temple Boc. B., 1463-1464, 135). Quel nom, quel bruit, quel *title* te donrai ge, Prince invaincu, tres puissant duc d'Austrice ? (MOLINET, Faictz Dictz D., 1467-1506, 134). Roy de France et Roy d'Engleterre, C'est le *tiltre* de nostre roy (Myst. siège Orléans H., c.1480-1500, 273).

- *Au titre de.* "Sous la protection, le patronage de" : Et Noëma trouva le tistre Et le filer, quar a son *tiltre* On fait linges et draperies Et les belles toiles delies. (MACH., Voir, 1364, 498).

b) P. ext. "Nom, dénomination qui qualifie qqn ou qqc., qualification" : Et s'il est nulz qui me reprengne Ou qui mal apaiez se tiengne De mettre cy nos escriptures, Autant les douces que les sures, Que l'en doit appeller epistres - C'est leurs drois noms et leurs drois *titres*, - Je respond a tous telement Que c'est au doulz commandement De ma dame, qui le commande : C'est bien raison qu'au faire entende Et que son doulz plaisir je face Pour l'amour de sa douce face (MACH., Voir, 1364, 74). ...une place se peut nommer diversement selon divers langages, ou une grant besongne peut prendre divers *titres* selon les diverses places à l'entour (CHASTELL., Chron. K., t.3, c.1456-1471, 110). ...pour à chascun distribuer ce qui est sien, au net le bel, et au mesfait son *titre* (CHASTELL., Chron. K., t.5, c.1456-1471, 202). ...fortune en demye vie ne peut former le *tiltre* de la fin de l'omme non encore attainte. (CHASTELL., Temple Boc. B., 1463-1464, 123). Que vous a il fait a il *tytre* De larron ou s'il est murtrier Je ne le saroy jugier S'il n'avoit fait cas criminel (OUDIN, St Genis M.S., c.1490, 78).

- "Signe, marque de qqc." : Puis après il dist [Jésus] qu'il voloit Premieremant avoir batisme Pour nous deffendre de l'abisme Et ouster de pechié le *tytre* (OUDIN, St Genis M.S., c.1490, 64).

C. - Au fig.

1. "Ce qui revient à qqn, ce qui lui est dû"

a) "État, situation" : L'ABBEESSE. (...) Mais que je vous tiengne en chapitre, Je vous y mettray en tel *tiltre* Que vous devra bien souvenir De vous plus simplement tenir Une autre foiz. (Mir. abbeesse, 1340, 64). Point ne feussions a si bas *tiltre*. (Concil Basle B., 1434, 103). Autre parler plus bel je ne sçay tistre, Mais se tu veuls plus sçavoir de mon *tiltre*, Je suis sans plus un simple secretaire Qui desire moult ton amour attraire (ROBERTET, Oeuvres Z., c.1450-1500, 127). Et luy sentant leur *titre* estre de pitié (...) et la provision y estre nécessaire... (CHASTELL., Chron. K., t.5, c.1456-1471, 182).

- [À propos d'une chose] : Ne vueilles oublier les *tiltres* Des vestemens, car vestus sont Les aucuns de pourpres qu' ilz ont, Et les autres, qui sont jolis, Sont vestus de flours et de lis, De roses blanches et vermeilles Et moult d' autres flours despareilles (DESCH., M.M., c.1385-1403, 248). ...en ensieuvant le *titre* de vos vieilles moeurs... (CHASTELL., Chron. K., t.4, c.1456-1471, 290).

- "Ce qui concerne qqn ou qqc." : ...le peuple, en derogant au *tiltre* de son honneur, esleva en dictature et comme son compagnon Municius, le maistre des gens de cheval (CHART., Q. inv., 1422, 36).

. *Au titre de.* "Pour ce qui est de" : Tout ce que je vous ay ci dit Ou *tiltre* [var. *title*] du clerc veneeur... (LA BUIGNE, Rom. deduis B., 1359-1377, 290).

b) "Rang, état" : LE PERE. (...) Sur ce, monsieur, pour voir que se sera, Vous luy donrez *tiltre* chevaleureux Et je suis seur que bien vous servira. L'EMPEREUR. Puisqu'il vous plaist, le degré en aura Et devant vous de bon cueur je luy donne (LA VIGNE, S.M., 1496, 172).

c) "Motif de renom, renommée" : ...quant ilz racontent les loanges et les *titeles* et les proesces de leur fors chevaliers... (FOUL., Policrat. B., II, 1372, 197). ...qui jusques à ceste heure avoient porté haut los et bon *titre* (CHASTELL., Chron. K., t.1, c.1456-1471, 264). ...a porté sa povreté en constant attendre et parobtenu finablement son florissant desir en stabilité de patience. O glorieux *tiltre* pour femme, souverainement de telle princesse et de sy rice nom et dont povreté contredisant au tiltre, donne gloire a la souffrant ["à celle qui souffre cette pauvreté"] (CHASTELL., Temple Boc. B., 1463-1464, 135).

- [À propos d'une chose] : ...luy, le plus digne du monde et le plus noble en temporel estat, et qui doit porter coeur d'aigle et nature de lyon, et ajouster sur ses nobles vieux pères de jadis aucun nouvel acquest de clair *titre*... (CHASTELL., Chron. K., t.5, c.1456-1471, 494). Premier descriproie le *title* De vos haulx noms tres redoubtés (MOLINET, Myst. st Quentin C., c.1482, 17).

- [Avec valeur défavorable] "Mauvaise presse" : ...ledit monseigneur de Charolois ou aucun de par luy ont fait prescher en chaire de vérité, par les églises, ceste entreprise en sa personne, donnant *titre* et charge au roy (CHASTELL., Chron. K., t.5, c.1456-1471, 116).

- *Faire titre de qqn.* "Honorer qqn" : ...menez ce traistre Qui du dieu d'Israel fait *tiltre* Près de la ville Bethulie (Myst. Viel test. R., t.5, c.1450, 288).

2. "Ce qui légitime ou paraît légitimer qqc., motif, prétexte" : Car tu scez bien que fist l'ancelle A saint Pere : par sa favelle ["ses propos"] Lui fist Jesucrist renoier ; Et Herodiade envoier Fist par Herode et a son *tiltre* ["et à cause d'elle"] Copper le chief saint Jehan Baptitre (DESCH., Oeuvres R., t.8, c.1370-1407, 18). En ceste maniere l'omme fortuné cuide aucune foiz que on li oste ce que par quelconque *titre* est donné a autrui (FOUL., Policrat. B., III, 1372, 231). Et sans aucun *title* de guerre Grevés vous ma gent et ma terre. (FROISS., Méliad. L., t.1, 1373-1388, 40). ...les roys d'Engleterre ont eu et encores ont tres faulx, desloyal et dampnable *tiltre* d'aucun droit demander et requerir en la couronne de France (Honn. cour. Fr. P., 1418-1420, 61). Vous semble ce pas *tiltre* assez Pour l'occire de mort grevaine ? (GRÉBAN, Pass. J., c.1450, 276). Posé que ledit son fils presist à *titre* le voiage de Turquie, sy ne s'en fit-il que farser (CHASTELL., Chron. K., t.3, c.1456-1471, 185). ...et lui donner à cognoistre les *titres* de son eslonge du Dauphiné (CHASTELL., Chron. K., t.3, c.1456-1471, 216). ...quant trouvèrent ce *titre* pour lui donner enverse (CHASTELL., Chron. K., t.3, c.1456-1471, 457). Et alors, sur cest *titre*, envoya devers luy un chevalier (...) luy signifier sa descente (CHASTELL., Chron. K., t.4, c.1456-1471, 280). ...mais pour ce qu'il avoit *titre* (...) d'espier sur la mer le retour du vice-chancelier de Bretagne... (CHASTELL., Chron. K., t.5, c.1456-1471, 90).

- *À / au titre de.* "En raison de, au motif de" : Et combien que lez ydolatres attribuassent divinité a choses vaines, toutesvoiez n'a il pas voulu que mesprix ou force fut faicte sans paine en lieu dedié par eulx au *tiltre* de deité (CHART., L. Esp., c.1429-1430, 62). ...ce fu a *tiltre* de bonne foy (Percef. III, R., t.2, c.1450 [c.1340], 61).

- *À / de / par bon titre.* "À bon droit, à raison" : Il se dist filz de Dieu le pere Se vray estoit, c'est chose clere Que ses miracles et ses fais Seroient a bon *tiltre* fais. (MARCADÉ, Myst. Pass. Arras R., a.1440, 144). Et pareillement ledit Roy de France et ceux de son conseil entendoient de à eulx aux Messins faire guerre à bon *tiltre*, disans qu'icelle ville et cité, de très long temps et ancien, estoit et

devoit estre tenue en la souveraineté de la couronne de France. (ESCOUCHY, Chron. B., t.1, c.1453-14, 26). Vous avez ouvré de bon *tiltre* D'avoir tué le Philippé : En Enfer en serés renté A jamais en grant pulentise. (Myst. st Laur. S.W., 1499, 276). De Tours ie te faitz Archeuesque Ie te couronne par bon *tiltre* Cy deuant tous de ceste mittre (Myst. st Martin K., a.1500, 294).

. *À juste titre.* "À bon droit, à raison" : ...commença à parler un peu roidement sur le comte et à luy donner plusieurs charges, par lesquelles il démonstroit au duc qu'il n'avoit cause d'estre content de luy, mais de luy vouloir mal, à juste *titre.* (CHASTELL., Chron. K., t.5, c.1456-1471, 14).

. *À vilain titre.* "Sous un mauvais prétexte, sans raison" : Par ses messages, sanz respit, Un rancuneux et lait epistre Luy envoye, a moult villain *titre* (CHR. PIZ., M.F., IV, 1400-1403, 41).

- *À quel titre.* "Pour quelle raison" : Et, quant on volt savoir de li A quel *title* il nous grevoit si, Il repondi apertement : ... (FROISS., Méliad. L., t.1, 1373-1388, 232).

- *En titre de.* "À raison, à fin de" : ...et je n'ay rien fait que je ne l'aye fait en *titre* de bien et en espoir de prévenir à un grand mal (CHASTELL., Chron. K., t.4, c.1456-1471, 256). ...vouloir vivre et mourir en *titre* de bien faire et non eenfreindre la loy de noblesse (CHASTELL., Chron. K., t.4, c.1456-1471, 441).

- *Par divers titre.* "Pour différents motifs, de diverse façon" : De ce chastel, par divers *titre,* Parle saint Paul, en son epistre (CHR. PIZ., M.F., IV, 1400-1403, 79).

- *Sous / sur* (*le*) *titre de.* "Au motif de, sous prétexte de" : ...les prouffiz et emolumens que les collecteurs lievent soubz *tiltre* et couleur de visitations et procurations (Vote soustr. obédience M.P., 1398, 212). ...car l'autre partie de ceste beste infernale avoit une autre maniere de bestes, comme renars, loups et lyons et ours affamez, par lesquelz je entens affections ou gens vicieux et rapineux qui la servoyent sur le *titre* de just[e] necessité. (GERS., Noël, p.1404, 309). ...sous *titre* de secours... (CHASTELL., Chron. K., t.1, c.1456-1471, 137). ...sous *titre* d'aucune question, le fit mettre en prison (CHASTELL., Chron. K., t.1, c.1456-1471, 168). ...Sus *title* de cause certaine (MOLINET, Myst. st Quentin C., c.1482, 94).

- *Sans titre.* "Sans raison, sans motif" : Car homme, s'il n'est imparfait, Doit amer cil qui bien luy fait ; Et donc, se le peuple apparçoit Que, de par nous, la mort reçoit Sans *tiltre,* sans discucion, Sans tesmoingz, sans probacion, Mendre bien de nous en tendra. (GRÉBAN, Pass. J., c.1450, 181). [Même ex. ds *Myst. Pass. Troyes* B., a.1482, 418] ...il me poise De nostre maistre amé et chier Que l'en vueult ainsi empeschier Sans occasion ne sans *tiltre.* (GRÉBAN, Pass. J., c.1450, 255).

. *N'avoir titre de raison / sans nul titre de raison* : ...Dou chevalier qui le herie Et qui sa terre li guerrie, Et si n'a *title* de raison. (FROISS., Méliad. L., t.2, 1373-1388, 261). Ainsi sera livré a mort Celui qui me veult faire tort, De mon regne a peu d'occasion Et sans nul *title* de raison. (MARCADÉ, Myst. Pass. Arras R., a.1440, 55). [R. M.]

TITRE, **subst. masc.** (titre[2])

[T-L : *titre*/*tristre*[2] ; GD : *title*/*tristre* ; FEW XVII, 369a : *triste*]

A. - CHASSE "Relais de chasse (où sont placés en demi-cercle les chasseurs avec leurs lévriers), lieu d'affût" : De courre aux chiens n'ay nulle joye, D'estre au *title* est nommez musart (DESCH., Oeuvres Q., t.4, c.1370-1407, 320). LE PREMIER VENEUR. Ordener les alons [les chiens] au *tiltre* Tellement, et les raisieux tendre, Que beste n'y pourra descendre Qui ne soit prise. (Mir. st J. Paulu, c.1372, 100). Puis qu'au *tiltre* voy les veneurs, Courons après isnellement. (Mir. st J. Paulu, c.1372, 102). Et, pour Dieu, aux *tiltres* alez Savoir s'avec les veneurs est. (Mir. st J. Paulu, c.1372, 104). Et les dains faisoie esveillier, Et par mes levriers traveillier, Qui chaçoient sanz sejourner, Tant qu'il les convenoit tourner Aux *tiltres,* où les attendoie Où mes engins contre eulx tendoie. (LE FÈVRE, Vieille C., a.1376, 46). ...ou soit avec levriers au *titre,* ou soit avec chienz courranz aux abaiz dedanz les fortz (GAST. PHÉBUS, Livre chasse T., 1387-1389, 127). Toutes voyes, on les puet bien tenir de deux en deux pour fournir plus de leisses au *titre.* Et doit mettre deux ou trois chevaucheurs, que l'en doit apeller fortitreours, au commencement de l'entree du *titre,* au bout des premieres leisses, affin que, si un cerf venoit et se vouloit fortitrer hors de la ou les levriers seront, que ceulx qui seront a cheval le puissent crier et bouter dedanz les levriers. (GAST. PHÉBUS, Livre chasse T., 1387-1389, 194). [Autres ex. ds ce texte, *cf.* gloss.] Mon cor sonna quant eulz fait mon aprest, Et descouplay mes chiens selon l'usage ; Tous mes levriers prins, que nul n'en remest, Et a *tiltre* mes, allans au passage (Au grey d'amours F.-H., c.1400-1500, 460). A toute heure diligemment traveilles, Et en chasse vaulz autant q'un limier, Tu amaines, au *tiltre* de levrier, Toutez bestes, et noires et vermeilles (CH. D'ORLÉANS, Rond. C., 1443-1460, 386). ...je retournay Querir mes chiens et puis revins Au lieu ou mon *titre* atournay (TAILLEV., Deb. cuer ueil D., c.1444, 193).

B. - P. ext. "Endroit où l'on se place pour observer discrètement quelqu'un" : PREMIER CHEVALIER. Passez, Jehan ! La vous tenez, Car, voir, c'est le lieu et le *tiltre* Dont jamais vous ne pouez ystre Jour de vostre aage. (Mir. st J. Cris., c.1344, 275). Or, sus donc, il n'y ait sergent, Bedeau courant n'autre ministre Qui ne s'en voit guecter a *tiltre,* Voire tout quoy, sans mener bruyt, Sçavoir s'il vendra ceste nuyt Au temple faire ses sermons. (GRÉBAN, Pass. J., c.1450, 209). [Même ex. ds *Myst. Pass. Troyes* B., a.1482, 536] Messeigneurs, je vous prie qu'ains Que nous habandonnions le *tiltre,* Regardons luy tenir chappitre Cheux cel usurier manifeste. (Myst. Pass. Troyes B., a.1482, 481).

Rem. FEW XVII, 369b : «Kommt semantisch den vertretern von *titulus* sehr nahe, gehört aber gleichwohl zur vorliegenden wortfamilie».

- "Endroit où l'on est guetté (?)" : ...pour ce en fist monseigneur le mareschal de Bossac la raison ; car il le fist tuer. Et celuy mesmes qui le Le Camus de Beaulieu gouvernoit l'amena au *tiltre* en ung petit pré prés le chasteau de Poictiers sur la riviere. (GRUEL, Chron. Richemont L., c.1459-1466, 53). [R. M.]

TITRER, **verbe** (titrer)

[GD : *titler* ; FEW XIII-1, 360a : *titulus* ; TLF XVI, 274b : *titrer*]

Se titrer. "Se donner le titre de" : Pareillement aussy Monseigneur le Daulphin se *tiltra* roy de France (CHART. J., Chron. Ch. VII, V., t.1, c.1437-1464, 30).

V. aussi *tituler* [R. M.]

TITUBATION, **subst. fém.** (titubation)

[GDC : *titubation* ; FEW XIII-1, 359b : *titubare* ; TLF XVI, 275a : *titubation*]

[À propos d'une chose] "Balancement" : Et de corps sperique par soy .II. mouvemens peuent estre : un est circumgiracion

et l'autre volutacion ou *titubacion*. (ORESME, C.M., c.1377, 448). [C. B.]

TITUBER, **verbe** (tituber)
[GDC : *titubant*/*tituber* ; FEW XIII-1, 359b : *titubare* ; TLF XVI, 275b : *tituber*]
A. - "Aller involontairement de droite à gauche en marchant, chanceler" : Mais maintenant pour tout le voir *Titube* et a grant peur de choir (RIVIÈRE, Nef folz D., 1497, 638).
Rem. Ex. de FILLASTRE (*La Thoison d'or*, 1468) ds GDC X, 773a.
- [D'une chose] "Chanceler" : Car vous avez fait *tituber* Et trembler tous les elemens. (GRÉBAN (S.), Myst. Actes Apôtres L., c.1475, 79v).
B. - Au fig. "Chanceler, hésiter" : [Jean Juvénal des Ursins à son frère Guillaume nommé chancelier :] J'ay aussi dit cy dessus que vous devez estre estable et constant en vos oppinions et sans *tituber* ou varier en justice et raison, en servant le roy et la chose publique (JUV. URS., Nescio, 1445, 465). Experience as de ce eu Car, par traison, grant douleur as receu Et d'y pourveoir la maniere n'as sceu : Pourquoy seras Tout *titubant*, pensant que laisseras Ou que prendras, et ja ne cesseras De te peiner (MESCHIN., Lun. princes M.-G., c.1461-1465, 82). Et comme estrange la requis d'amours, dont elle me reffusa. Mais tant luy fis de promesses que je la fis *tituber* (...) Si s'en fouyt hors ma dicte espouse pour la grant honte qu'elle ot d'avoir ainsi *titubé* sur les promesses que je luy avoye faictes en la priant d'amours... (Ovide mor. B., 1466-1467, 219). Vueilléz vous dont, deesse, consentir A preparer ma perilleuse voye Et que vostre oeil rethorique convoye En seur sentier ma plume *titubant*, A celle fin que ne voyse tumbant En reproche d'orgueilleuse falace (SAINT-GELAIS, Séj. honn. D., c.1490-1495, 340). [R. M.]

TITULAIRE, **adj.** (titulaire)
[GDC : *titulaire* ; FEW XIII-1, 361b : *titulus* ; TLF XVI, 275b : *titulaire*]
[D'une chose] "Qui fait partie d'une inscription" : Et de ceste chose a esté dit autre foiz es vers ou dictes [l. dictés] *titulaires*. (ORESME, E.A., c.1370, 112). [C. B.]

TITULATION, **subst. fém.** (titulation)
[*FEW XIII-1, 361b : *titulus*]
"Fait d'intituler" : Titulatio (...) *titulation* (LAGADEUC, Catholicon G., 1499, 198).
V. aussi *tituler* [R. M.]

TITULER, **verbe** (tituler)
[T-L (renvoi) : tituler ; GD : *tituler* ; FEW XIII-1, 361b : *titulus*]
A. - "Intituler" : *Tituler*, signer, mettre titre : titulo (Gloss. gallico-lat. M.M., c.1425-1450, 265).
B. - "Écrire (à la manière d'un titre)" : Ad ce mesmes dextre costé ensieuvant, par ordre, estoyent *tituléz* en lettre d'or, au dessus de leurs armes : [suivent les noms de hauts personnages] (MOLINET, Chron. D.J., t.1, 1474-1506, 252).
C. - "Nommer" : Benjamyn sera appellé, Filz de ma doulleur *titullé*, Car en grant douleur je l'enfante. (Myst. Viel test. R., t.2, c.1450, 288). [R. M.]

TIVE, **subst. fém.** (tive)
[*FEW XIII-1, 324a : *tibia*]
"Sorte de flûte" : D'une *tive* cante li une, Li secunde de vois commune, Li tierce d'une harpe cante. (Boece en rime A., c.1350-1375, 835). [J. K. Atkinson, *R. Ling. rom.* t.75, 2011, 500]
V. aussi *tibe* [R. M.]

TIVITÉ, **subst. fém.** (tivité)
[Ø]
"?" : Pource qu'on n'oit ma povre voix umbreuse, Je suis la dame sur toutes tenebreuse, Hors mon paÿs myse en captivité, Faisant mes plains de voix tremebundeuse, Plus que nulle aultre de tristesse habundeuse Qui vestibule sur mon cap *tivité* Hors de maniere et de cointiveté (LA VIGNE, Ress. chrest. B., 1494, 110).
REM. D'apr. l'éd. *s.v. tifeté* : «parure, arcelet soutenant les cheveux sur la tête des femmes». GD VII, 715c donne *tifete* dans ce sens, *tifeure* «parure, ajustement de tête, coiffure» ; le verbe *tifer* "attifer, parer, orner, soigner" est plus largement att. Aucune forme en *tiv-* n'est cependant att. ; *cf.* de même FEW XVII, 332a, *s.v. *tipfôn*. [A. B.]

TOC, **interj.** (toc)
Faire tic, tac, toc. V. *tic* [A. B.]

TOCASSE, **(?)** (tocasse)
[Ø]
"?" : ...Joindeurs de culz, ratripelleurs de coulles, pervers, perjurs, effondreus de *toccasses*, Jueurs de dez, combatteurs de ducasses (MOLINET, Faictz Dictz D., 1467-1506, 733). [Sans doute pour *coccasse* "pot" (Éd.)] [R. M.]

TOCHE, **subst. fém.** (toche)
[T-L (renvoi) : toche[1] ; GD : *toche*[1] ; FEW XIII-2, 439b : *tuscus*]
Touche de bois. "Bouquet de bois"
REM. Ex. d'a. fr., doc. 1476 et 1499, *Chron. et hist. saintes et profanes* (ms. du XVe s.), Roi René (éd. Quatrebarbes) et N. GILLES (éd. 1492) ds VII, 732b-c. [R. M.]

TOCQ, **subst. masc.** (tocq)
[GD : *tocq* ; *FEW XIII-2, 3b : *tokk-* (?) (?)]
[Arme] : Et, quant le dit Didier veit que le dit Broche avoit le visaige découvert, ilz tirait hors ung *tocq* d'assiés qu'il avoit et encommencit à sarchier ledit Broche par le visaige. (AUBRION, Journal L., 1482, 136).
V. aussi *touquesche* [R. M.]

TOCSIN, **subst. masc.** (tocsin)
[GDC : *tocsin* ; FEW XI, 606b : *signum* ; TLF XVI, 279a : *tocsin*]
"Sonnerie de cloche répétée et prolongée pour donner l'alarme, tocsin" : Et apporterent les clefs des portes et le batel de la cloche de la ville, dont l'en avoit fait le *touquesin* (Chron. Jean II Ch. V, D., t.2, c.1380, 373).
Rem. Doc.1372 (DU CANGE, *toquassen*) ds GDC X, 773b. Doc.1379 ds DU CANGE VIII, 138c, *touquesain*. [D. L.]

TOGAS, **subst. masc.** (togas)
[Ø]
"Charge d'un âne" : Il a tous les ans de rente XXX (tuman) *togas* de ris. Un *togas* est la charge d'un asne. (JEAN LE LONG, Voy. Odoric C., 1351, 453). [R. M.]

TOGAT, **adj.** (togat)
[FEW XIII-2, 2b : *toga*]
HIST. ROMAINE "Vêtu d'un vêtement long utilisé par les Romains" (synon. *togé*A)
- *Gaule togate*. "Partie de la Gaule où l'on utilise un vêtement long adopté par les Romains" : Et puis appela Titus Labienus, lequel il envoia en la Gaulle *togate*, c'est a dire en la terre nouvellement concquise entour le Rin ou les hommes se vestoient de heuques ou samgles manteaulz dont Cesar prisa la maniere ; si en fist vestir ses gens pour seullement couvrir leurs armeures et les gecter jus au besoing ["la Gaulle... besoing" trad. lat. *togata Gallia*] (DUCHESNE, César, 1473, IX.14, f° 193c). [F. D.]

TOGATURNE, **adj.** (togaturne)
[Ø]
"?" : Assommeillé de l'aube taciturne, Sombre nocturne, querellé diuturne, Sort *togaturne*, mulceré de Saturne, Trappé, siturne, enucléant Titan, Au monopolle de fatale Fortune (LA VIGNE, Compl. roy Bazoche M.R., 1501, 388).
REM. HUG. VII, 257b cite l'ex. sans donner de déf. Peut-on risquer "versatile" ? [A. B.]

TOGÉ, **adj.** (togé)
[*FEW XIII-2, 2b : *toga*]
HIST. ROMAINE
A. - "Revêtu du long vêtement utilisé par les hommes romains en temps de paix" (synon. *togat*)
1. Au propre : Et quant il appellent [sic] les Rommains gent *toguee*, il le dit pour une maniere de vestement qui estoit ainsi appellé, qui estoit long jusqu[e]s aus piez, dont il usoient en temps de paiz, aussi comme l'en use a present des grans hoppellandes (RAOUL DE PRESLES, Cité de Dieu, 1371-1375, ms. Paris, B.N., fr. 22912, V.12, glose, f° 246c).
2. Au fig. : Aucteur : Publius Scipion Nasica qui estoit tresnoble lumiere de la poissance *toguee*. Translateur : c'est a dire de la poissance de pais, car togue estoit une vesture de laquelle usoient les nobles rommains en temps de pais ["la poissance toguee" trad. lat. *togata potentia*] (NIC. GONESSE, Val. Max., 1383-1401, VII.5.2, texte et glose, f° 288c). Aucteur : Et pour tant, les armes deposees, il fu contrains a entrer en jugement en poursuivant la chevalerie *toguee*. Translateur : c'est a dire les controverses de jugement par lesquelles on poursuioit sa raison en temps de pais, car togue estoit vesture de pais, comme il a esté dit par avant ["chevalerie toguee" trad. lat. *togata militia*] (NIC. GONESSE, Val. Max., 1383-1401, VII.7.1, texte et glose, f° 297a).
B. - THÉÂTRE *Comedie togee*. "Pièce de théâtre dans laquelle les acteurs sont revêtus de la toge" : Different aussi comedies *toguees* et tabernaires, car au temps que a Romme les comedies *toguees* ["comedies toguees" trad. lat. *togata*] se faisoient devant les magistratz ou imperateurs, ceulx qui les narroient estoient en habitz telz que les personnages denotoient (Therence en fr., 1488, f° 2v [BnF/Gallica]). [Préf.]
C. - *Vesture togee*. "Vêtement long utilisé par les hommes romains en temps de paix" (synon. *toge*) : Aucteur : A tresgrant ris et moquerie des hommes il fust regardés traians ou marchié la vesteure *toguee* comme une vesture tragique. Translateur : Togue estoit noble vesture de laquelle usoient les Rommains en temps de pais, comme il a esté dit souventesfoiz par devant. (NIC. GONESSE, Val. Max., 1383-1401, VII.8.1, texte et glose, f° 300a). [F. D.]

TOGUE, **subst. fém.** (togue)
[T-L : *togue* ; GD : *togue* ; GDC : *toge* ; FEW XIII-2, 2b : *toga* ; TLF XVI, 279a-b : *toge*]
"Toge" : *Togue* estoit aucune robe honeste de quoi li Romain usoient en tamps de pays. (BERS., Gloss. D., c.1355, 145). [BERS., *Gloss.* T, c.1355 (*Romania* 118, 2000, 485-498)] Comment fu ce que nes Juno, laquele avecques son mari et frere Jupiter gardoit ja et nourrissoit les Rommains seigneurs des choses et la gent qui ja portoient les *togues*, c'est a dire les grans robes longues jucques au piez, ne les pot aidier ["la gent... piez" trad. lat. *gens togata*] (RAOUL DE PRESLES, Cité de Dieu, 1371-1375, ms. Paris, B.N., fr. 22912, III.13, f° 114a). Quelle chose est *togue* nous l'avons exposé sus le texte, car c'est proprement .i. vestement ancien dont les Rommains souloyent user en temps de paiz. Et y a diverses manieres de *togue* selon Papie ; et dit Gellius en son premier livre "De noctibus acticis" que les Rommains s'en souloyent premierement afubler sans autres cotes (RAOUL DE PRESLES, Cité de Dieu, 1371-1375, ms. Paris, B.N., fr. 22912, III.13, glose, f° 115b). "Toga", que je di aussi *togue*, est un vestement duquel les Romains usoient en temps de pais et est aussi que un mantel que on gete par dessous le bras destre et par dessus l'espaule senestre si comme on puet encore veoir en ces anciens ymages des Romains (SIM. HESDIN, Val. Max., 1375-1383, I.2.2, glose, f° 82c). Il lui fist vestir les vestemens que les nobles portoient que on appelloit *togue* (CHR. PIZ., Corps policie K., 1406-1407, 63). ...ceulx qui estoient vestus de grans manteaulx larges et rons ditz *togues* (MAMEROT, Romuleon D., 1466, 262). Virgille (...) estudia premierement a Cremone et puis, quant il y eust pris la *togue* et habit de maistrise, il vint a Milan (Mer des hist., t.2, 1488, f° 63a [BnF/Gallica]). Et toutesfois de son pouvoir Il enquiert et demande avoir La *togue* ou ces grans magistraulx Habillemens (RIVIÈRE, Nef folz D., 1497, 812).
Rem. GDC X, 773b. [R. M.]

TOGUET, **subst. masc.** (toguet)
[*FEW XIII-2, 2b : *toga*]
[Diminutif de *togue*] : Jamais Quentin ne partira Que je n'aye robe ou *toguet* (MOLINET, Myst. st Quentin C., c.1482, 174). [Éd. : "petite toque ?"] [R. M.]

TOI, **pron. pers.** (toi)
[T-L : *toi* ; GD : *toi* ; AND : *tei*[1] ; FEW XIII-1, 148a : *te* ; TLF XVI, 280a : *toi*]
[Pron. pers. tonique, "prédicatif", de la deuxième pers. du sing.]
A. - [En fonction de régime]
1. [En fonction de régime dir.] : Dieu, qui *toi* bien appercevra, La foleur pour sens recevra Que tu feras par ficcion, En fuiant la decepcion Qui est es fausses vanitez Des temptables humanitez [séparé du verbe conjugué]. (Mir. parr., 1356, 9).
- [Dans le pronominal] : Apreste *toy*. (Mir. Theod., 1357, 118). Lave *toy* bien et ton deffault essue (MESCHIN., Lun. princes M.-G., c.1461-1465, 56).
2. [En fonction de régime indir.] "À toi" : Et pour ce chastoier te vueil, En *toi* moustrant que tu fais mal [avec un gérondif] (MACH., R. Fort., c.1341, 64).

- [Dans le pronominal] : Dy le *toy*, et je tendray les oreilles pour entendre de bon cuer. (CRAP., Cur Deus, De arrha B.H., c.1450-1460, 226).

3. [En fonction de régime prép.] : ...en ceste place N'a qui ne soit par *toi* delivre (Tomb. Chartr. Trois contes S., c.1337-1339, 84). Si vien a *toi*, honteuse et mate, Et te requier en charité Qu'en ceste grant necessité, Que chascun scet bien, ne me failles. (Tomb. Chartr. Trois contes S., c.1337-1339, 110). Je prieray mon fil pour *toy* (Mir. enf. diable, c.1339, 19). Sire Diex, Aussi com le cerf la fontaine Desire a trouver d'yaue plaine, Quant on le chace et il a soy, Desire m'ame estre avec *toy* (Mir. abbeesse, 1340, 62). Plaisance, trop me doel De *toi* (FROISS., Par. am., c.1361-1362, 44). Mon cuer, ma joie, mon desir, M'amour, ma chiére fille Berthe, De joie suis toute couverte Pour *toy* (Mir. Berthe, c.1373, 250).

- [Forme *ti* (comme *li*)] : Messagier, dist li roys, Dieux soit guide de *ti* ! (Lohier Malart M., c.1325-1350, 486). Amis, a *ti* m'ottroy De trés bon cuer. (MACH., J. R. Beh., c.1340, 81). Compains, j'ai grant pité de *ti* (FROISS., Par. am., c.1361-1362, 55). C'est pour lui, et non pas pour *ti* (DESCH., M.M., c.1385-1403, 74). Car tout ce mal m'est avenu par *ti* (CHART., Compl., 1424, 327).

- [Pour exhorter qqn à agir (à son tour)] *À toi* : ...ycellui Jehan de La Ramée, qui estoit à son huis, appella ledit deffunt en disant : Vien çà, vien çà. Lequel defunt respondi auquel s'estoit que il parloit, et il respondi : à *toy*. (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 413).

B. - [En fonction de sujet (se substitue de plus en plus à *tu* en position tonique)] : Gabriel, fai moy compagnie, Et *toy*, mon chier amy Michiel. (Mir. enf. diable, c.1339, 18). Gabriel, amis, que t'affaittes, Et *toy*, Michiel : vous deux me faittes La compaignie. (Mir. pape, 1346, 366). Michiel, entens a mon message Faire, que je dire te vueil, Et *toy*, mon ami Gabriel. (Mir. ev. N.D., c.1348, 70). Nous yrons souper moy et *toy* (Mir. Theod., 1357, 75). Va devant, *toi* et Gabriel, Et pardites vostre rondel. (Mir. Theod., 1357, 121). *Toi* et li tien en generation Demorront la en leur possession (FROISS., Ball. B., c.1362-1377, 39). Devant moy, *toi* et li, passez. (Mir. femme, 1368, 211). Faites tost ce que vous conmans, Ou *toy* ou *toy*. (Mir. Berthe, c.1373, 251). Parole, *toi*, Vieillars de maulx jours envieillis ! (DESCH., M.M., c.1385-1403, 147). ...les fourmes et manieres comme les sieges que *toy* et tes aliés aviés mys devant Compiegne et Laigny ont esté levés (JUV. URS., Aud. celi, 1435, 197). [R. M.]

TOIL, **subst. masc.** (toil[1])
[FEW XIII-1, 327b : *tilia*]

"Écorce de tilleul" : Il disoit qu'il me creveroit l'oeil N'a gueres quant je l'assailly, Avec ung vieil et puant *toeil* : J'en euz tout le cueur tressailly. (Bataille st Pens. A., a.1485, 57). [Ou est-ce *toil*[2] comme le suppose l'Éd. ?]

Rem. V. *til*.

- *Battre comme toil.* "Battre comme on traite l'écorce de tilleul ?" : Nous le vous batryons comme *toil* Tant que aprés n'y auroit que batre. (MICHEL, Myst. Pass. J., 1486, 151). [Interprétation de J. Orr, *Rom. Philol.* 19, 1965, 377 ; éd. : "battre comme plâtre ?" ; ou est-ce *toile* (*cf. batre come toile*, T-L X, 357) ? Rime avec *poil*] [R. M.]

TOIL, **subst. masc.** (toil[2])
[T-L (renvoi) : toil ; GD : *toil*]

[Poisson] : ...du poisson appellé *toil* (Invent. mobiliers ducs de Bourg. P., t.1, 1377, 578).

REM. Doc. 1285 et 1493 ds GD VII, 734a. [R. M.]

TOILAGE, **subst. masc.** (toilage)
[FEW XIII-1, 160b : *tela* ; TLF XVI, 284b : *toile* (*toilage*)]

A. - "Tissage"

- *Ouvrier de toilage* : Item, quant il i a en ladicte ville aucuns ouvriers de *toillage*, ilz paient chacun an douse deniers au roy, et pour ce ont chertaine livrés par le verdier de ladicte forest de trois ans en trois ans, c'est à savoir un hettrez pour faire leur maistier. (HECTOR DE CHARTRES, Cout. R., 1398-1408, 70).

B. - REDEV. "Redevance payée par les tisserands pour le bois de hêtre nécessaire à la fabrication de leurs outils (?)" : Item, il en y a aucuns qui prennent boys livré par le verdier et par le commandement et ordonnance de monsieur le maistre des eaues et forestz ; et est icelle livrée appellée ou nommée guerbages, parquages, *telages* et caruages, et pour cause de ce paient au roy plusieurs devoirs, c'est assavoir guerbes, deniers, tourteaux (PETIT, Cout. R., 1444, 349). [H. G.]

TOILE, **subst. fém.** (toile)
[T-L : *toile* ; GDC : *teile* ; DÉCT : toile ; FEW XIII-1, 158b, 159, 162a : *tela* ; TLF XVI, 283a : *toile*]

A. - "Tissu de matière végétale (lin, chanvre, coton) de plusieurs largeurs" : Et ne fait mie leaux les *teles* Qui entretiest le chanvre au lin. (Tomb. Chartr. Trois contes S., c.1337-1339, 104). Un mien cousin me vint veoir Qui m'apportoit un poy de *toile* Pour faire surplis et un voile (Mir. abbeesse, 1340, 64). Se tu estens au vent ton voile, Fait de main de maistre et de *toile*, Tu scez bien que ta nef ira La ou li vens la conduira, Pour ce, sans plus, que la franchise De ta nef au vent sera mise. (MACH., R. Fort., c.1341, 94). ...li uns est vestus de pers Qui en cuide estre plus apers ; L'autre est entortillié de vert ; Li autres a son corps couvert De camelin ou de fusteinne, De *toile* ou d'autre drap de leinne ; L'autre l'est de noir ou de blanc ; L'autre l'est plus rouge que sanc ; Qui de jaune porte une bende ; L'autre porte une houpelande, L'autre un pourpoint, l'autre un lodier. (MACH., C. ami, 1357, 131). Et Noëma trouva le tistre Et le filer, quar a son tiltre On fait linges et draperies Et les belles *toiles* delies. (MACH., Voir, 1364, 498). ...XI verges de *toille* à faire lesdis pourpoins et robes linges aus dis pages de Monseigneur (Compte Navarre I.P., 1367-1371, 396). ...duquel coffre il apporta, en un sachet de *toile*, la somme de XVJ fr.en menue monnoye. (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 118). ...au bout d'icelle ville, trouverent environ IIIJ aulnes de *toille* qui sechoient à une haye au bout d'icelleville, laquele *toile* il prindrent et appliquerent à leur prouffit, et d'icelle firent faire des chemises et des brayes pour eulx. (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 147). Ne de *teille* franc camelin, Ne de goudale sade vin (...) Ne se pourroit faire pour riens. (BOUVET, Appar. Meun A., 1398, 57). ...une aube de *toile* de lin parée dudit baudequin, IIIJ nappes d'autel de *toile* de lin (...) un estuy à corporaulx avec les corporaulx de fine *toile* (BAYE, I, 1400-1410, 192). ...chascun d'eulx vestuz d'une tunique de *toille* peincte où estoit en brief effigiée la maniere de la presentation des mauveses bulles (BAYE, I, 1400-1410, 235). ...les grans draps de parement qui passoient plus d'un espan par soubz la couverture de si fine *toile* de Raims que ilz estoient prisiéz a .CCC. frans (CHR. PIZ., Trois vertus W.H., c.1405, 185). ...et .lx. aulnes de *telle* de lin pour faire les coulleurs de les gelees (CHIQUART, Cuis. S., 1420, 135). ...xx piesses de *toyle* (Journal Bellev. H.D., 1424-1425, 109). ...li bon mestier des texeur des *teules* (STAVELOT, Chron. B., a.1447, 292). Adieu, seigneur ; estre songnheux Me fault pour avoir de la *telle*, Que soit blanche, doulcete et belle. (Pass. Auv., 1477, 237). Ma mie, tu as trouvé marchant, Qui ta *toelle* veult achapter, Pour faire l'enseveliment De

Jhesus que vaiz destacher. (Pass. Auv., 1477, 237). Si furent ses medicins et chevaliers d'oppinion que on l'envelopast en lincieux de *toille* fine my user, trempez en eaue ardant, pour que sa nature est de eschauffer (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 151 r°). ...semblablement y avoit de beaux draps de soye et de lin d'estranges sortes et de Flandres innumerablement, de litz sans nombre, de fin duvet, de fines *toilles* tant de Holande, de France que de toutes autres contrees. Item, y avoit toutes autres *toilles* tainctes comme bougrans, futaines de toutes sortes, sarges et sayettes de toutes couleurs ung nombre infiny (LA VIGNE, V.N., p.1495, 262).

- *Toile bourgeoise.* "Toile de qualité moyenne" : ...12 aunes de *toille* bourgoise rondelète, baillées audit Martin, pour faire tellètes à enveloper et tenir nectement les garnemens ès tailleries (Comptes argent. rois Fr. D.-A., I, 1352, 96). ...XVIII aulnes de *toille* bourgoise pour faire pourpoins et jaques pour Monseigneur (Compte Navarre I.P., 1367-1371, 187). ...pour XXV aulnes de *toille* bourgoise (...) pour faire deux paires de draps à lit (Comptes argent. rois Fr. D.-A., II, 1387, 151).

- *Toile ciree.* "Toile enduite d'une composition qui la rend imperméable" : ...VIIJ aunes de *toille* cirée pour envelopper escallates que Madame envoya à Cardinaux de court de Rome. (Comptes argent. rois Fr. D.-A., II, 1342, 28). Toute voie je y envoiai, Et ce livre moult fort loiai En bonne *toille* bien cyree, Que la lettre n'en fust gastee (MACH., Voir, 1364, 564). ...audit Huguenin Du Bois, six frans, que icellui feu seigneur lui fit delivrer pour acheter draps de lin et *toille* ciree pour [l'estandart] enveloper et ung estuy de cuir à le mectre pour le porter plus seurement à icellui seigneur et sans le dommaigé (Comptes Etat bourg. M.F., t.2, 1419, 462). ...aultre fil pour lyer la *toille* cirée et couldre la serpillière (Comptes roi René A., t.3, 1451, 186).

- *Toile d'atour.* "Toile fine destinée aux parures" : ...cinq pièces tenant sept aulnes de *toilles* d'atour, trouvées en ung petit coffre plat ferré de fer blanc, qui estoit à ladicte feue femme de Jacques Cuer (Aff. Jacques Coeur M., 1453-1457, 624). ...et d'autre part a la royne fist presenter cent aulnes de la plus fine *toille* de atours, et autres cens aulnes de la plus fine toille de Rains que a Paris il avoit peu finer (LA SALE, J.S., 1456, 135). Vecy toylles de mainte guyse, *Toilles* d'atour, toilles de lin (MICHEL, Myst. Pass. J., 1486, 429).

- *Avoir autre toile à curer.* "Avoir autre chose à faire, avoir d'autres préoccupations"

Rem. *Echecs amour.* K., c.1370-1380, v.2658.

- *Battre comme toile.* "Battre violemment" : De moy, povre, je vueil parler : J'en fuz batu [à cause des folles amours] comme a ru *telles* ["j'en fus battu comme des toiles au ruisseau"], Tout nu, ja ne le quiers celler. (VILLON, Test. R.H., 1461-1462, 65). Or tost recommençons la feste ; Frape dela, Malengrongné. Comment ! tu fays l'embesongné ! Hastons nous, batons comme *toille*. (Myst. st Laur. S.W., 1499, 239).

B. - En partic. [La toile dans divers usages]

1. "Toile préparée et tendue sur un support, sur laquelle le peintre peint un tableau" : Je ordonne qu'on face pourtraire La face de la trespassee De *telle* moictié blanche et noire Le plus au vif qu'on pourra faire (HAUTEV., Conf. Test. am. tresp. B., c.1441-1447, 73). À Didier le fustier, qui a fait le boys sur quoy le paintre qui a fait Rome avait tendu sa *toyle*, II fo VI go. Au sarurier qui a fait les crampons pour assembler ledit boys, VIII go. (Roi René vie L., 1476, 366).

- *Toile peinte.* "Tableau peint" : À ung paintre de Lyon, pour trois *toyles* paintes, en l'une desquelles y a une femme qui estrille ung homme, en l'autre ung homme qui estrille une femme, III fo X go. (Roi René vie L., 1476, 369).

- CHASSE "Toile peinte d'un boeuf, d'une biche, d'un cheval... derrière laquelle on se cache pour chasser"

Rem. GAST. PHÉBUS, *Livre chasse* T., 1387-1389, gloss., 430 : nombreux ex.

2. Au plur. "Grandes pièces de toile (avec lesquelles on fait une enceinte en forme de parc)" : ...tendre les *telles*, pour faire le parc pour tondre ledit avoir dudit seigneur, ainsi qu'il avoit ordonné et aussi pour me ajudar à cuysiner et penser les tondeurs durant le temps des tondoysons (Comptes roi René A., t.1, 1472, 129). ...et leva le roy le capitaine des *toilles*, nommé Gavaiche et ses archiers des *toilles* qui estoient demourez en garnison au chasteau de Viterbe, et le rendit aux gens du pape. (LA VIGNE, V.N., p.1495, 272). [Éd. : «tille, compartiment à l'avant d'un bateau servant d'armoire à l'équipage» ; ne paraît pas convenir]

- "Ensemble de pièces de tissu tendu servant à délimiter l'espace où se déroule un tournoi" : Et se feront lesdictes armes à cheval, à la *toille*, laquelle sera de six piés de haulteur. (Doc. 1443. In : MONSTRELET, Chron. D.-A., t.6, c.1444-1453, 70). Item, que ilz courront à la *toille*, de lances pareilles, et de chascune tant que elles seront rompues ou le fer esgrevé d'un doit de mains, et en selles de guerre sans atachier l'homme à la selle. (Doc. 1448. In : ESCOUCHY, Chron. B., t.1, c.1453-1460, 269). Et ainsi soy signant de pas a pas entra dedens les lices a son renc ordonné (...) et fist son tour d'aler et de venir tout le long de la *toille* qui tendu estoit de fin drap vermoil. (LA SALE, J.S., 1456, 114). Et là furent faictes les premieres joustes que je veiz oncques ; et furent les joustes en harnois de joustes, en selle de guerre, et à la foulle, sans *toille*. (LA MARCHE, Mém., I, c.1470, 267). ...et furent joustées sans *toille*, sans fiens ou sablon, en ung lieu devant l'hostel du prince, que l'on appelle les Bailles. (LA MARCHE, Mém., II, c.1470, 53).

Rem. J. P. Jourdan, *Pas d'armes, joutes et tourn. ... au XVe s.*, 1981, 90-91.

- CHASSE. "Grandes pièces de toile qui sont tendues pour prendre le gibier" : ...XXX hommes, qui ont vacqué, par troys jours, à tendre et garder les filloppes et *toilles*, que le roy fist tendre près Peyrolles, entre la montaigne et Durance (Comptes roi René A., t.3, 1477, 279).

3. "Voilure d'un bateau" : Qui lors veïst gens esveillier, Troter, courir et abillier Coques, nés, avirons et voiles, Et requeudre les tros des *toiles*, Cordes renouer et trecier, Et les grans maz ès nés drecier. (MACH., P. Alex., p.1369, 60). Plus sëur vas par aviron sanz voile Que ne atendre en hault tes cordes ne ta *toile*. (LE FÈVRE, Caton U., a.1376, 103).

4. "Linceul" : ...Ensevelir en vostre *telle* (Jeu st Den. S., c.1380-1400, 146).

5. [Pour faire les voiles des volants dans un moulin]

Rem. Y. Coutant, *Terminol. du moulin médiév. dans le comté de Flandre*, 1994, 910 : nombreux ex., XIVe et XVe s. (*toile*, *toille*, *grosse thoille*, *toile de Bourgoigne*, *toille de Westvale*, "tissée en Westphalie").

C. - P. méton. "Largeur imposée pour chaque variété de toile ; unité de largeur" : Ung linceul, seul, de IIII *toiles*. (Comptes Lille L., t.2, 1420, 259). ...ung autre lict garny de coetie, coessin de plume, deux lincieux neufz de deux *toilles* chacun et deux couvertures usées, 2 l. 10 s. tournois. (Aff. Jacques Coeur M., 1453-1457, 264). ...ung meschant lit de deux *toilles* (Aff. Jacques Coeur M., 1453-1457, 627). ...une autre paire de linsseaulx de V

toilles de large et de VII aulnes de long, dont l'un est perchié d'encollure de fer. (Comptes Lille L., t.2, a.1467, 109).

D. - P. anal.

1. "Toile (d'araignée)" : De cecy, met un docteur que on appelle Calcide, en exemple en son commentement que il fist sur les livres de Platon, de une yraigné qui est ou milieu de sa *telle* sanz soy bougier et si sent quelconques mouvement on fait en sa *telle*, soit dedens ou dehors (CORBECHON, éd. G. Sodigné-Costes, 1372. *In* : *Bien dire et bien aprandre* 11, 1993, 382). ...lez loys et arrestz jugies sont a comparer aux *telez* d'araigniez ; ellez retiennent lez petitez mouchetez et laissent les grosses aler. (GERS., Réf. roy. G., 1405, 1175).

2. "Membrane (crépine), toilette dont on sert en boucherie" : J'ay veu rosty lievre enveloppé en la *toille* de la fressure d'un porc que l'en dit la crespine (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 281). ...si face qu'il hait les *toyles* des caprilz et des veaulx - et se il n'en ha assez si prennés des *toyles* de moustons (...) ...si prennés la farce (...) ainsi comme de ravioles ; enveloppés les a les *toeles* et puis les mectés cuire sur le gril. (CHIQUART, Cuis. S., 1420, 181).

3. MÉD. "Membrane, enveloppe" : ...l'umeur albugineus comprinse entre la dicte *toille* ou toye et celle qui est ja nee de pia mater. (PANIS, Guidon, 1478, tr.I, doct.2, chap.2).

- *Toile aranée.* "Arachnoïde, l'une des membranes de l'oeil dans l'anatomie médiévale" : Entre la pellicule dicte cornee et l'uvee et auchuneffoys entre l'uvee et la *teyle* aranee entre l'umeur cristalin et albugeneum qui est tout ung (PREVOST, Cir. Guill. Salicet, 1492, I, 10).

- "Taches blanches et opaques qui se forment sur la cornée" : A chienz avient aussi une maladie aux yeulx, quar il leur vient une *toile* dessus et une char, qui leur vient par l'un des bouz de l'ueill, qui leur cuevre l'ueill et s'apelle ongle. (GAST. PHÉBUS, Livre chasse T., 1387-1389, 118). Aultre medecine contre la *telle* des yeulx que puet venir aux yeulx du cheval. C'est assavoir, se la *toille* de l'ueil est blanche et qu'elle est nouvellement venue, si prenes d'une poudre qui est faicte de os de seiche... (GUILL. VILLIERS, Hipp. P.-D., a.1456, 138).

- "Écoulement d'humeur des yeux" : Epifora (...) : une maniere d'ordure de yeux, la *toile* (Aalma R., c.1380, 121). [R. M.]

TOILER, **verbe** (toiler)
[FEW XIII-1, 160b : *tela*]
"Tisser" : Fera couvertures de gros bourdons de la laine, et des fermiers fera coultiver des chanvres que *toilleront* et fileront a ces soirs en yver ses chamberieres pour faire de grosses toilles. (CHR. PIZ., Trois vertus W.H., c.1405, 156). [Sur un *guidon*]...il a fait une grant croix saint Andrieu de fin argent *toilé* a deux endrois (Comptes argentier Ch. le Téméraire B.F.L., t.3/2, 1470, 934). [J. Bl. / M. Q.]

TOILERIE, **subst. fém.** (toilerie)
[T-L : *telerie* ; GDC : *telerie* ; FEW XIII-1, 160b : *tela*]
A. - "Fabrique ou commerce de toile"

Rem. Doc. 1409 (*ouvrier du mestier de telerie en telles*) ds DU CANGE VIII, 46a, *s.v. telarius* (T-L X, 163 ; GDC X, 747c).

B. - "Ouvrage en toile"

Rem. Doc. 1352 (*...pour XII aunes de toille bourgoise ... pour faire telletes à enveloper et tenir nectement les garnemenz en ladicte taillerie*) ds Havard t.4, 1268b, *s.v. teillette*. [R. M.]

TOILERON, **subst. masc.** (toileron)
[GD : *toileron* ; FEW XIII-1, 161a : *tela*]
"Tisserand"

REM. Doc. 1433 (*teleron*) ds FEW. [R. M.]

TOILET, **adj.** (toilet)
[GD : *toilet* ; FEW XIII-1, 160b : *tela*]
"En toile"

REM. Doc. 1452 (Tournai, *ung couvertoir toillet*) ds GD VII, 734a. [R. M.]

TOILETTE, **subst. fém.** (toilette)
[GD : *toilete* ; GDC : *telete* ; FEW XIII-1, 159b,160a : *tela* ; TLF XVI, 285a : *toilette*]
A. - "Toile fine ; morceau de toile"

1. "Toile fine de petite largeur" : ...une paire de linsseux de *toillecte*, l'un de V toilles de large et de VI aulnes de long (Comptes Lille L., t.2, a.1467, 109). Item, pour trois aulnes de fine *toillette* pour en faire amuchetees et bendeaulx pour iceulx trois Turcqs, au pris de 10 s. l'aulne font 30 s. (Comptes argentier Ch. le Téméraire H.B., t.4, 1471-1475, 98).

Rem. Doc.1460 (*toilette* "toile de batiste") ds GAY II, 406a. Doc.1479 ds GDC X, 748a.

2. "Morceau de toile"

- [Servant de support pour peindre] : ...je me vodrai figurer En une *toilette* petite (FROISS., Méliad. L., t.2, 1373-1388, 336).

- [Servant à envelopper] : ...12 aunes de toille bourgoise rondelète, baillées audit Martin, pour faire *tellètes* à enveloper et tenir nectement les garnemens ès tailleries (Comptes argent. rois Fr. D.-A., I, 1352, 96).

B. - P. anal. *Toilette de la cervelle.* "Membrane du cerveau"

Rem. Doc.1458 ds GD VII, 734a. [R. M.]

TOILIER, **subst. masc.** (toilier)
[GD : *tillier*[1] ; FEW XIII-1, 161a : *tela*]
"Atelier du tisserand"

REM. Doc. 1418 (*teillier*) ds GD VII, 717c. [R. M.]

TOILIERE, **subst. fém.** (toilière)
[FEW XIII-1, 160b : *tela*]
[Fém. de *telier*] : ...Rogiers Chuck, dit le Cervoisier et demiselle Marguerite le *Toillière*, s'espeuse (Hist. Lille T., t.2, 1383, 430).

REM. Doc. XIIIe s. et 1399 ds D.D.L., t.4, 227. [R. M.]

TOISE, **subst. fém.** (toise)
[T-L : *toise* ; GD : *toise*[1]/*toise*[2] ; GDC : *teise* ; DÉCT : toise ; FEW XIII-1, 226b : *tensus* ; TLF XVI, 286b : *toise*[1]/*toise*[2]]
A. - MES. "Unité de mesure valant six pieds" : ...nul de vous n'approuchera Près de trois *toises*. (Mir. emp. Julien, 1351, 183). ...et piquerent tant de grands maillès de fer que les murs furent trowez une *toise* de large (LE BEL, Chron. V.D., t.1, 1352-1358, 332). ...riens n'i a laissié d'especial, Mais toudis a trouvé mon cuer loial Qui se renvoise Pour Dous Penser qui li fait coie noise, Et d'autre part d'Esperence courtoise. S'un piet en vuet, il en a une *toise*. C'est don roial, C'est droit respit de mort, qui bien les poise, Et s'il avient que vers ma dame voise, Je soingnerai le païs de servoise En general. (MACH., F. am., c.1361, 176). Item, je met que un vaisel comme une cuve fust plaine de eaue fors que ou fonz fust un pou de aer ; il est certain se ceste cuve estoit cent *toises* en parfont desouz le point .d., que cest aer monteroit en haut et naturelment. (ORESME,

C.M., c.1377, 704). Et doit avoir la haye pour prendre le cerf de haut une grant *toyse* du moins (GAST. PHÉBUS, Livre chasse T., 1387-1389, 251). ...il fauldroit mesurer l'espace qui respond a plusieurs degrez ensemble si comme a 10, 20, 30, et ledit espace ramener a certaines mesures uisitées si comme a lieues francoyses mesurées par *toyses*, des piez marchans ou autres mesures uisitées, car en divers pays les lieus et les mesures sont diverses. (FUSORIS, Astrolabe P., c.1407-1412, 121). Mais d'un costé ne d'autre ne l'aprochoit homme plus d'une *toise* excepté les sergens d'armes qui tout à pie environ lui aloient. (CHR. PIZ., Paix W., 1412-1413, 72). Audit Guillaume Boullecart, la somme de 24 l. 19 s. 6 d. p., que due lui etoit par ladite ville, pour avoir pavé en la grant rue Saint Jacques, devant les Jacobins, 83 *toises* et ung quart de *toise* de pavement (Comptes Paris V.L.D., t.1, 1424-1425, 56). Lors le seigneur de Loissellench de toute sa force actaint Saintré sur le hault costé du faulz du corps, et sans actaichier sa lance clinssa une *toise* oultre (LA SALE, J.S., 1456, 164). Je suis François, dont il me poise, Né de Paris emprés Pontoise, Et de la corde d'une *toise* Saura mon col que mon cul poise. (VILLON, Poèmes variés R.H., c.1456-1463, 73). Il m'est souvenu de la fable Du corbiau qui estoit assis Sur une croix de cinq a six *Toises* de hault, lequel tenoit Ung fromage au bec. (Path. D., c.1456-1469, 88). Et ledit cordaige fait, où il y avoit trente trois *toises*, l'apporta à Dampmartin et le fist savoir au conte, lequel luy manda qu'il luy apportast, ce qu'il fist ; et l'avoit icelluy bastard envelopé tout autour de son corps desoubz sa chemise, avecquez ung chevrel et six congnins, pour doubte que on se apperceust de riens. (LE CLERC, Interp. Roye, c.1502, 169).

- *Toise carree.* "Surface carrée dont le côté est une toise" : ...lequel [pris] fait en conclusion demoura à Jehannin de Reims (...) parmi VII s. p. pour *toise* carrée et de la mesure et tesement il apperra cy après... (Industr. Paris F., 1387, 348).

- [Comme mesure minimale] : PRIMUS TYRANNUS. (...) Prens dela prens et le te tien Et garde bien qu'il ne s'en voyse. SECUNDUS TIRANNUS. S'il fuyst loings de moy une *toyse* Je veulx perdre l'ouyl de la teste. (OUDIN, St Genis M.S., c.1490, 83).

Rem. F. Möhren, *Renforcement nég.*, 1980, 225.

B. - [Correspondant à *toiser*]

1. "Mesure, étendue"

Rem. GRÉBAN, *Pass.* éd. G. Paris, c.1450, 31857 (GD VII, 734b).

- *À la toise.* "En étant toisé" : Cheulx qui courrent a la *toise*, tous courrent, mais ung gaigne le pris. (DAUDIN, De la erudition H., c.1360-1380, 243).

2. "Écart des deux bras étendus"

Rem. Doc.1330 ds FEW, XIII-1, 227a.

3. "Sorte de contribution, de redevance"

Rem. Doc.1342 et 1420 ds GD VII, 734b.

C. - [Désignant des objets]

1. "Bâton, baguette (initialement pour toiser ?)"

Rem. GILLES LE MUISIT, *Poésies* K., t.1, c.1347-1353, 192 (*On fiert plus fort de langhe que ne fache de toise*).

2. P. anal. "Chandelle, torche" : Aussi que la friente a aperchupt au cler Il a fait dez falos et *toises* alumer (Cip. Vignevaux W., p.1400, 151).

Rem. Doc.1317 (*la chambre le roy avra pour chandelle a alumer, pour toise et pour cierge ce que mestier sera*) ds GD VII, 734b. [R. M.]

TOISEMENT, **subst. masc.** (toisement)

[FEW XIII-1, 227a : *tensus* ; TLF XVI, 287a : *toiser* (*toisement*)]

"Mesure à la toise" : ...lequel [pris] fait en conclusion demoura à Jehannin de Reims (...) parmi VII s. p. pour toise carrée et de la mesure et *tesement* il apperra cy après... (Industr. Paris F., 1387, 348). [Même ex. ds *Hist. industr. commerce* F., 130] [E. P.]

TOISER, **verbe** (toiser)

[GDC : *teiser* ; FEW XIII-1, 227a : *tensus* ; TLF XVI, 286b : *toiser*]

Empl. trans. "Mesurer qqc. en prenant la toise comme unité de longueur" : ...a Maistre Alexandre de Berneval et maistre Jacques de Soteville, maistres des oeuvres de maçonnerie et carpenterie, pour leurs paines et travaulx d'avoir fait les criées, les marchiés dessusd., visité, solicité et *tesé* lesd. planchiers et hachis, paié pour ce commandement de Monseigneur de Meaulx (Comptes Archev. Rouen J., 1437-1438, 169). ...Me [Jehan] James, Guillaume Boulcat, Martin de la Planche et plusieurs paveurs et autres, où illec furent pour veoir, *toiser* et mesurer la besoingne de chaussée qui avoit esté faicte (Comptes Paris V.L.D., t.1, 1444-1445, 422).

Rem. Ex. d'a.fr., *cf.* TLF. Doc.1400-1402 ds GDC X, 747c. Doc.1414-1416 ds GD VI, 462a, *s.v. puiset*. [R. M.]

TOISON, **subst. fém.** (toison)

[T-L : *toison* ; GDC : *toison* ; FEW XIII-2, 30b : *tonsio* ; TLF XVI, 287b : *toison*]

A. - "Pelage laineux du mouton, toison" : ...dudit hostel, sur leurs chevaulx qu'ilz avoient illec menez pour en rapporter la larrecin qu'ilz feroient, prindrent environ cinquante *toisons* de laine qu'ilz apporterent à Paris (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 515). ...ne mucent pas les bonnes berbis ne les meilleurs moutons chieux les voisins pour paier le maistre, quant vient au partage, des pires, ne facent acroire que mortes soient par lui monstrer les peaulx d'autres bestes, ne le paient des pires *toisons* des laines (CHR. PIZ., Trois vertus W.H., c.1405, 220). On a veu, comme l'en dit, la royne avoir des brebis a Saint Oyin prez Paris, de la *toison* desquelles elle faisoit faire des robes a ses femmes (JUV. URS., Nescio, 1445, 525). LES BREBIS. De petit nous nous appaisons Comme petites brebietes Et sommes, ou temps des fleurettes, Prestes de rendre noz *toisons* (BAUDE, Dictz moraulx S., p.1450, 117). La *toison*, Dont il solloit estre foison, Me cousta, a la Magdalaine, Huit blans, par mon serment, de laine Que je souloye avoir pour quattre. (Path. D., c.1456-1469, 70).

- [Réf. biblique (Juges 6, 36-40)] : Je vous dix, Dieu viendra au monde Comment fist sur la *toison* l'onde De Gedeon quil sans rosee Fut decourant et arosee. (Pass. Semur D.M., c.1420 [1488], 45).

- Prov. : ... une *toison* d'une annee est plus prouffitable que celle qui est tondue trois foiz. (ARRAS, c.1392-1393, 86).

- P. métaph.

. [À propos de Marie] : ...moult fu desirans De son saint fil u saint ventre former De la vierge Marie que nommer Puis *toison* de purté plaine, Et de ceci fu figure certaine Par le saint adrousement De la toison Gedeon, qui comprent Que le fil Dieu, doulx aignel, descendi Par saint Espir et la toison vesti (Mir. st J. Paulu, c.1372, 147).

. [Avec un jeu de mots] : Vous lairés chappon et oyson Pour menger de la venaison Qu'elle [ma lice] prent, c'est une nourrice. Je suis fourray de sa *toyson* Et maint aultre, a mon achoison, Chascun

se fourre de malice [Jeu de mot sur *ma lice* et *malice*]. (Sots mal., c.1480, 78).

B. - *Toison doree/Toison (d'or)*

1. [À propos de Jason] : Aussi diray je de Jason Qui conquist par l'art de Medée En Colcos la *toison* dorée, Et sormonta, li bourderiaus, L'ardant soufflement des toriaus, S'endormi le serpent veillable, Seur toute beste espouentable (MACH., J. R. Nav., 1349, 232). Bien puis ma vie a la Medee Parellement appropriier, Qui fist ja la *toison* doree A Jason en Colcos gagnier (FROISS., Ball. B., c.1362-1377, 40). L'isle est apellée Colcos, Et c'est li lieus, bien dire l'os, Où enciennement Jason Conquist la dorée *toison*. (MACH., P. Alex., p.1369, 137). Je yray conquerre en Sirye Ou ailleurs terre et hault renon, Ainsi com fist pieça Jason Qui conquist la *toison* doree (Gris., 1395, 46). .I. jour roy Pelleüs sonna Jason et bel l'araisonna Devant ses barons, et moult fort Le loua d'estre preux et fort Sur tous les chevaliers en vie, Et dit que "proece assouvie Seroit en lui, se la *toison* D'or peust conquerrë..." (CHR. PIZ., M.F., III, 1400-1403, 30). Et ainsi s'en tourna Jason Moult joyeux, atout la *toison*, Qui vault de tresor moult grant masse (CHR. PIZ., M.F., III, 1400-1403, 44). ...il bailla ellection à ung prince de Grece, nommé Jazon, pour aller en l'isle de Colcos conquerir la *Toison* d'or. (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 31 r°).

- [P. allusion à la Toison d'or des Argonautes] : Ma dame entens par la *toison* doree, Mais quant le voi, je ne l'ose assallir, Car la belle est d'art et de sens armee Et de refus que je doi moult cremir. (FROISS., Ball. B., c.1362-1377, 45). Vëoir ne quier la dorée *toison* Ne les Yndes ne de Rouge Mer onde, N'aus infernaus penre guerre ou tençon Pour eslongier le regart de la blonde Dont me vient joye et baudour Et doulz penser ; si tieng pour le millour Qu'à tout conter et bien peser à drame, Je voy assez, puis que je voy ma dame. (MACH., Bal., 1377, 562).

- P. anal. "Butin, dépouille" : LE GRANT SOUBDAN DES INDES LA MAJOUR. A tort, a droit ou a grant desraison, J'ay esperance d'apporter la *toison* Qui a jamais me sera proffitable. (LA VIGNE, S.M., 1496, 228).

2. *Toison (d'or).* "Ordre de chevalerie institué par Philippe Le Bon, duc de Bourgogne en 1429" : ...ceste honte esceue en ung si hault et noble personnaige, leur frere de serment dans l'ordre de la *Toison* d'or, leur estoit une dure passion en ceur (CHASTELL., Chron. IV, D., c.1461-1472, 122). ...ung autre drageoir d'argent doré, ouquel a ou milieu du plat trois fusilz où sont ou milieu de la pierre les armes de MS ; et à l'entour du plat ung colier fait à manière de l'ordre de la *Thoison* (Comptes Lille L., t.2, 1467, 55). ...son souverain seigneur le duc Philippe de Bourgongne, luy bailla pour estre son juge et tenant son lieu, le noble roy d'armes de la *Toison*, que chascun nommoit Toison-d'Or (Faits Lalaing K., c.1470, 200). Comment le duc de Bourgongne fit sa feste de la *Toison* à Mons en Hainaut (LA MARCHE, Mém., II, c.1470, 204). ...habilliez chascun d'une cotte d'armes, armoyez des armes dudit feu MS et au dessus ung colier de la *Thoison* tout vermeil doré (Comptes Lille L., t.1, 1477, 508). Le quint, pour offrir à mondit seigneur vostre frere le mariage de madamoiselle de Bourgoigne, ou cas que à present il vouldroit prandre la *Toison*, ouquel cas ilz avoient puissance de conclure ledit mariage et l'en asseurer. (LE CLERC, Interp. Roye, c.1502, 220).

Rem. Rapport avec la toison d'or de Jason : Item, en cest an [1429], le duc Phelippe de Bourgongne mist sus en l'onneur de Dieu et de monseigneur saint-Andrieu, duquel en armes il portoit l'ensaigne, une ordre et fraternité de vingt quatre chevaliers sans reproche, gentilz hommes de quatre costés. Auxquelz il donna à chascun d'eulx ung colier d'or moult gentement ouvré de sa devise, est assavoir du fusil. Auxquelz coliers, pendoit à chascun sur le devant, à manière que portent les dames et damoiselles, ymages, frémailles et aultres joyaux, une *toison* d'or en samblance et remembrance de la *toison* que jadis conquist anciennement Jazon en l'isle de Colcos, comme on le treuve par escript en l'Istoire de Troyes. De laquelle n'est point trouvé en nulle hystoire, quonques nul prince chrestien, on luy, eust revelée ne mise sus. Si fut la dessusdicte ordre, à l'ymaginacion de celle que dit est, nommée par ledit duc, l'Ordre de la *Thoison* d'Or. (MONSTRELET, Chron. D.-A., t.4, c.1444-1453, 373).

- "Bijou représentant un mouton, insigne de cet ordre" : Et ja soit ce que le roy lui eust fait cest honneur, neantmoins de prime face il la refusa et ne la voulut prendre ne accepter ; et disoit on que c'estoit pour ce que auparavant ledit duc de Bretaigne avoit prinse la *Toison* d'or, en soy declairant amy, frere et alié du duc de Bourgongne ; pour quoy le roy se tint pour mal content et non sans cause. (ROYE, Chron. scand., I, 1460-1483, 234). ...une petite chaynecte d'or et deux *toisons* y attachées. (Comptes Lille L., t.2, a.1467, 115). Et avec ce avoient charge d'en parler, partout où ilz passeroient, à la descharge de mondit seigneur de Bourgoigne. Le quart point, si estoit de offrir à mondit seigneur vostre frere la *Toison*, laquelle Jaques Mons. de Saint-Pol avoit apportée, pour luy bailler si luy plaisoit la prendre. (LE CLERC, Interp. Roye, c.1502, 220). Au quart point, touchant la *Toison* qu'ilz ont offerte à mondit seigneur, la responce est que de nouvel vous, qui estes son roy et son chef, avés fait une ordre pour vous et voz successeurs bel et notable, fondée en l'onneur de Mons. saint Michel, prince de chevalerie de Paradis, la representation duquel vous et tous vos predessesseurs roys (LE CLERC, Interp. Roye, c.1502, 222).

C. - P. anal.

1. "Peau"

- *Laisser la toison.* "Laisser la peau" : SECOND SERGENT. A, paillars ! TIERS SERGENT. Plain de malleffice ! QUART SERGENT. Maintenant lairrez la *toison*. PREMIER SERGENT. Besoing n'ont d'aller en prison ; Despescher maintenant les fault. (LA VIGNE, S.M., 1496, 312).

2. "Poils pubiens"

- *Heurter la noire toison* (d'une femme)

Rem. DESCH., *Oeuvres* R., t.8, c.1370-1407, 140.

3. "Chevelure"

Rem. DESCH., *Oeuvres* Q., t.4, c.1370-1407, 288. [R. M.]

TOISONNAGE, **subst. masc.** (toisonnage)

[*FEW XIII-2, 31a : *tonsio*]

"Pelage enlevé par la tonte du mouton et qui donne la laine" : ...item, trois moutons ou girez coulleiz et *thoisonnages* deuz à ladicte seigneurie de Thalemond, à chascune feste d'Ascension Nostre Seigneur, sur la reille [sic] pour cinquante solz de rente (Doc. Poitou G., t.10, 1462, 379). [E. P.]

TOISONNEUX, **adj.** (toisonneux)

[GD : *toisonneux* ; FEW XIII-2, 31a : *tonsio*]

"Garni d'une toison" : Uellerosus (...) : *toisonneux*, plain de toison (Aalma R., c.1380, 433). [R. M.]

TOISONNIER, **subst. masc.** (toisonnier)

[GD : *toisonier* ; FEW XIII-2, 31a : *tonsio*]

"Celui qui coupe les toisons des moutons"

REM. Doc. 1392-1400 (Orléans, *Pierre le toisonier*) ds GD VII, 734c. [R. M.]

TOISSE, **subst.** (toisse)
[*FEW XIII-2, 134a : *toxicum*]
"Poison" : Adonc n'y aura morseau de chancre Ne venyn ne aussi de *toesse* Qui (plustout) luy face plus grant angoisse (OUDIN, St Genis M.S., c.1490, 90). [J.-L. R.]

TOIT, **subst. masc.** (toit)
[T-L : *toit* ; GDC : *teit* ; DÉCT : toit ; FEW XIII-1, 151 : *tectum* ; TLF XVI, 287b : *toit*]
A. - CONSTR. "Couverture d'un bâtiment" : Mais ce ne vueil pas taire Que vous dites qu'encor puis je tant faire Par honnourer, Par bien servir, par souffrir, par doubter, Par obeïr, par loiaument amer, Qu'en joie puis ma dame recouvrer. Mais ce seroit Moult grant maistrie au garder qui l'aroit. Car en un lieu son cuer n'arresteroit Nès que feroit un estuef seur un *toit*. Et vostre amour, Qui tant avoit de pris et de valour, Ne pouez mais recouvrer par nul tour, Dont vous avez veinne et pale colour. Si qu'einsi dites (MACH., J. R. Beh., c.1340, 93). Mais garde le contremander, Car li contremant dou roiaume Ont fait ardoir maint *toit* de chaume, Dont encor apperent les traces En mains lieus et en maintes places. (MACH., C. ami, 1357, 110). ...leur *tés* et couvertures et maisons (FOUL., Policrat. B., VI, 1372, 229). ...quant ilz virent qu'ilz n'y pourroient monter, ilz tirerent l'eschiele à eulx, l'emporterent, et de fait monterent icelle eschiele sur la *toit* dudit monstier [Fém. ou lire *le toit* ?] (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 223). ...et taille pierre par chascun jour en l'ostel dudit mons. de Bourbon soubz une chambre à *toit* couverte (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 479). Et lors traist l'espee et s'en va vers le conte, et cellui qui congnoissoit bien sa fierté, advise l'uis de la maistre tour, et s'en fuit celle part, et Gieffroy après ; et tant le chaca d'estage en estage qu'i vint au derrenier, prez du *toit*. Et le conte avise une fenestre qui yssoit sur le *toit*, et monte sus... (ARRAS, c.1392-1393, 268). Avec ce que celle cité est si grande et si merveilleusement peuplée, elle est tresbien maisonnée selon l'usage du pays, et y a tresgrandes et tresbelles maisons, et n'y a *toit* de maison qui ne soit plat dessus sans frestes, et sont couvertures de terraces bien faictes. (Voy. Jérus., c.1395, 59). ...la poissance et continuance des enghiens avoient abatu les *tois* et esfondut les planciers des tours et moult adamagiés les murs (FROISS., Chron. D., p.1400, 397). ...li gentilhonme ... fissent couvrir les maisons de cloies et d'estrain et de terre, pour brisier le ject des pieres qui ceoient sus les *tois*. (FROISS., Chron. D., p.1400, 615). Ensi ot et conquist li rois d'Engleterre la bonne ville de Kem, et en fu sires ; mais aussi il li cousta moult de ses honmes, car chil qui estoient montés ens es loges et sus les *tois*, par jetter pieres et baus et autres coses, en mehagnierent et ocirent assés. (FROISS., Chron. D., p.1400, 694). ...par deseure le *toix* et comble dudit clochier (Comptes Etat bourg. M.F., t.3, 1416-1420, 609).

- *Dessous toit.* " À l'abri" : Tout estoit ars et abatu, ne à paines savoit on desoulx *toit* où logier ses chevaux (FROISS., Chron. R., XI, c.1375-1400, 113).

- *Sous le toit.* "À la maison" : ...et si occupent le plain païs et guerroient et expugnent et destruisent et tiennent et occupent les garnisons des nobles barons, pour ce que nostre jeunesce (...) s'esbat en l'ombre sous le *tect* et bien veult vivre en delices et reposer les matins et met son ordure de luxure par devant tout (FOUL., Policrat. B., VI, 1372, 159).

- *Sous le toit de qqn.* "Dans la maison de qqn" : ...tant passa de voies et sentiers que soubz le *toict* de la mere a la fille, sans estre oy, seul se trouva. (C.N.N., c.1456-1467, 98).
B. - P. méton.
1. "Abri servant à protéger les animaux de ferme (bergerie, étable, écurie)" : ...faloit que elle alast coucher toutes les nuys ou *teit* aus bestes (Doc. Poitou G., t.5, 1381, 167). Si savoye tous les tours Du mestier de bergerie: Aigniaulx en la bergerie Soignier, mettre fein en creche, Semer en *toit* paille fresche, Et les mottons d'une part Trier, oindre et mettre a part, Berbis traire, et faire a heure Aigneulx teter, et desseure Le fourrage es rastiaulx mestre. (CHR. PIZ., Dit Pastoure R., 1403, 226). Temps est de mes berbis mettre En *toyt* et de m'entremettre D'afforrer mes aignelez En noz petiz hostelez (CHR. PIZ., Dit Pastoure R., 1403, 245). ...que elles [les brebis] soient nettement tenues, gardees de trop ardent soleil et de pluie, garies de la rongne. Et elle meismes yra, se elle est sage, souventes fois ou *toit* a tout une de des femmes veoir comment on les ordonne, et par ainsi sera le bergier plus soingneux qu'il n'y ait que redire. (CHR. PIZ., Trois vertus W.H., c.1405, 155). Alés mectre vous bestez en *toit*, Car certainnement, s'il les voit, Je les tyendz toutes a parduez. (Pass. Semur D.M., c.1420 [1488], 208). Beuf, ne pourceau ne nous demeure, Ne brebis, ne noz povres vaches (...). Mais la mort et le divers temps Les a fait demourer ès champs, Et mortes les trouvons par les *teltz*. (Doc. c.1420. In : MONSTRELET, Chron. D.-A., t.6, c.1444-1453, 188). ...une certaine nuit, se transporta en ung *touet* ou estable, où lesdiz Guillame du Bruilh et Blayve, son père, avoient et tenoient leur bestiail, et ilec print et enmena environ vint cinq chefz, tant brebiz que moutons (Doc. Poitou G., t.9, 1449, 154). ...une estable ou *tet* à oyes (Doc. Poitou G., t.10, 1464, 480).

2. "Abri, remise" : ...c'est le lieu ou l'en fait les ouvrages de la cité, c'est assavoir les galées dont il y en auroit bien .IIIJxx. et dix, que vielz que neufves, a terre seiche et a *tois* couverts (Voy. Jérus., c.1395, 98).

- "Appentis" : Et oultre lui dist son dit mary une fois qu' elle portast du charbon en un petit *teict* de terre ou cellier de leur dit hostel (Paris domin. angl. L., 1423, 91).

Rem. *Cf.* FEW XIII, 151a.

3. "Abri, habitation"

Rem. GUILL. DIGULL., *Pèler. J.-C.* S., 1358, 1814 ; 7486. [R. M.]

TOITEL, **subst. masc.** (toitel)
[T-L : *toitel* ; GD : *toitel* ; FEW XIII-1, 150a : *tectum*]
"Petit toit, appentis"
REM. Doc. (Liège) 1406 (*toiteaul*) et 1497 (*tutealz*) ds GD VII, 734c. [R. M.]

TOITEMENT, **subst. masc.** (toitement)
[*FEW XIII-1, 150b : *tectum*]
"Toiture" : ...veu que le *toittement* et couverture de la dite myne tient si grandement argent, et veu que vous aves de la myne tiree bien et grandement, je conselleroie que feissies boutter jus une fosse en la maniere dessus dicte (Doc. c.1450. In : J. Rigault, Actes du 98e Congrès nat. des Soc. sav., t.1, 1975, 105). [R. M.]

TOITEUR, **subst. masc.** (toiteur)
[FEW XIII-1, 150b : *tectum*]
Région. (francoprovençal, Suisseromande) "Couvreur"
REM. Doc. 1454 (Montbéliard, *Mennot le toiteur*) ds *Vox rom.* 40, 1981, 150 (M. Thom).

V. aussi *toitot* [R. M.]

TOITIER, **verbe** (toitier)
[T-L (renvoi) : toitier ; GD : *toitier* ; FEW XIII-1, 150b : *tectum*]
"Couvrir d'un toit"
REM. Doc. 1395-1396 (Tournai) ds GD VII, 734c-735a. [R. M.]

TOITOT, **subst. masc.** (toitot)
[FEW XIII-1, 150b : *tectum*]
Région. (francoprovençal, Suisseromande) "Couvreur"
REM. Doc. 1455 (Montbéliard, *Emonnot le toitot*) ds *Vox rom.* 40, 1981, 150 (M. Thom).
V. aussi *toiteur* [R. M.]

THAKOS, **subst. masc.** (tokos)
[FEW, Ø gr. *tokos*]
"Usure" : Et en grec elle [l'usure] est appellee *thakoz*, qui signifie chose qui de soy meisme se fait plus grande et se multiplie. Et de ce prit usure son nom, car les choses qui sunt engendrees sunt semblables a celles qui les engendrent. Et en *thakos* ou en usure, monnoie est faicte et engendree de monnoie. Et pour ceste cause, aquisition de pecunes faicte par usure est meismement hors nature. (ORESME, Pol. Arist. M., c.1372-1374, 67). [J.-L. R.]

TOLAGE, **subst. masc.** (tolage)
[T-L : *tolage* ; GD : *tolage* ; FEW XIII-2, 19b : *tollere*]
[Redevance] : Cil Tricherous au repaiage De l'autry bien prent le *tollage* Par fals acompte ou autrement (GOWER, Miroir homme M., c.1376-1379, 76).
REM. *Cf.* GD VII, 738a : *toloison*. V. aussi *tolte*. Influence possible de *tonlieu* v. Lexiques. [R. M.]

TOLEMENT, **subst. masc.** (tolement)
[T-L : *tolement* ; GD : *tolement* ; FEW XIII-2, 19b : *tollere*]
"Action d'enlever, vol"
REM. Ex. d'a. fr. et ex. du XIVe s. (*Bourg. de Valenciennes*) ds GD VII, 737a. [R. M.]

TOLENAIRE, **subst. masc.** (tolenaire)
[GD : *tolenaire* ; FEW XIII-1, 165b : *teloneum*]
"Percepteur de *tonlieu*" : ...en passant a tout ce pardevant la maison du tonlieu sans y parler et de ce par les *tolnaers* presens poursuy... (Arch. Nord, 1455, B 1686, f° 49, IGLF).
REM. Doc. XVe s. (Valenciennes, *tollenaires et collecteurs d'imposts*), 1487 (*tollenares*) et ex. de FILLASTRE (*La Thoison d'or*, 1468, *tonnelaire*) ds GD VII, 737a. Doc. XVe s. (*on commande que chescun qui a vendu ou achapté aucune chose dont il doit tonlieu qu'il crye hault et bien appert* : *Tolnare* ! *Tolnare* !) ds *Moy. Age* 57, 1951, 357 (N. Dupire ; également ds GD). [R. M.]

TOLER, **verbe** (toler)
[GD : *toler* ; FEW XIII-2, 19a : *tollere*]
(Synon. de *tolir* v. Lexiques) : Mais me quide ma terre *toller* Lui Prince et moy assailler. (HÉRAUT CHANDOS, Vie Prince Noir T., c.1385, 126). ...feu Loys naguères duc d'Orléans, fut tant embrasé de convoitise et honneurs vaines et richesses mondaines, c'estassavoir de obtenir pour soy et sa généracion, et de *toler* et substraire pardevers lui la très haulte et très noble seigneurie de la couronne de France au Roy nostresire, qu'il machina et estudia par convoitise, barat et sortilèges et malengins, pour destruire la personne du Roy de ses enfans et généracion (Doc. 1408. In : MONSTRELET, Chron. D.-A., t.1, c.1425-1440, 223). [R. M.]

TOLERABLE, **adj.** (tolérable)
[T-L : *tolerable* ; GDC : *tolerable* ; FEW XIII-2, 17a : *tolerare* ; TLF XVI, 291a : *tolérable*]
A. - "Qui est supportable" : ...et par laquele [douceur] aussy paine et labeur, prinse par amour, est doulce et plaisante ou au moins legiere et *tollerable*. (Traité S. Sacr. B., c.1450-1500, 161).
Rem. MONDEVILLE ds TLF.
- "Que l'on doit supporter, qui est supporté" : Toutes choses briefves doivent estre *tollerables* ou prinses en gré, combien qu'elles soient grandes (DAUDIN, De la erudition H., c.1360-1380, 133).
B. - "Qui peut être admis, accepté" : ...yceulz dieux qui sont punisseur et vengeur d'orgueil non *tolerable* (BERS., I, 9, c.1354-1359, 1.8, 2). La reprinse de tel homme n'est pas *tollerable* ou a souffrir (DAUDIN, De la erudition H., c.1360-1380, 189). Mais se elles [les deffautes] sont petites, elles sont *tollerables* et peu a blasmer ou neent. (ORESME, E.A., c.1370, 263). Et faict grant mal qui lors n'abstine De toute chose lacticine, Fors de formage en fin de table, Duquel user est *tolérable* (LA HAYE, P. peste, 1426, 95). Marc Anthonius jamaiz ne mettoit en escript nulles de ses oroisons (...) adfin que, se une aultre foiz il disoit le contraire, que il le peust affermer sans ce que on le peust reprendre par son escript. Et de ce que n'estoit pas chose honneste, avoit il cause assés *tollerable* (LA SALE, Salade, c.1442-1444, 27). [R. M.]

TOLERANCE, **subst. fém.** (tolérance)
[T-L : *tolerance* ; GDC : *tolerance* ; FEW XIII-2, 17b : *tolerare* ; TLF XVI, 291a : *tolérance*]
A. - "Fait de supporter qqc. (de désagréable)" : ...des l'eure de mon naissement jusques a mon yssue en la croix, ne me deffailli *tollerance* de doleur (Internele consol. P., 1447, 119).
B. - "Fait d'admettre, d'accepter qqc., de ne pas s'élever contre qqc. qui pourrait être interdit ou exigé ; permission qui résulte de ce fait" : Car aujourduy il y a plus à faire entre les marchands d'estre d'accord du pris de la Monnoie et la évaluacion, qu'il n'y a de marchandise dont ilz traictent. Parquoy l'or et l'argent sont à present venuz à si hault pris, que, si de brief n'y est pourveu de remède, il est à doubter de plusieurs inconvéniens grans et moult dommaigeables en la *tollerance* et souffrance d'icelle, comme des matières, à savoir, or et argent, estre transportez ès pays voisins, là où le cours est plus hault (ORESME, Monnoies W., c.1365, III). Par ceste *tollérance*, se part et diminue l'or d'ung pays et se transporte en ung autre où il se aloue à plus hault pris. (ORESME, Monnoies W., c.1365, XXII). ...le Roy, dès maintenant doit commander et faire faire lettres nouvelles, narratives des griefs, sommacions, *tollerances*, provisions, ordonnances et de tout ce qui a esté fait en ceste matiere (FAUQ., I, 1417-1420, 110). Et est signifié ausdis de Saint-Martin et de Saint-Denis que ceste *tollerance* ne leur aquerra aucun plus grant droit qu'ilz ont de present (FAUQ., II, 1421-1430, 360). Et si par *tollerance* ou longue possession il congnoessent de cause civil dont l'amende fust plus grant que de la loy, si ne pourroient ilz prendre que la loy. (Cout. instit. Anjou Maine B.-B., t.4, 1464, 143). Des abbé et couvent de Nostre Dame de Clervaulx, de l'ordre de Cisteaux ou diocese de Langres, pour la *tollerance* et permission d'avoir laissié faire et edifier en une maison qu'ils ont en ladicte rue ung tuyaulx d'aisement servant en ladicte maison, et prendre le

fondement d'icelluy tuyau à terre ferme sur le quay de la riviere de Seine en icelluy endroit (Comptes Paris M., t.2, 1470-1471, 214).

- *Par maniere de tolerance* : ...et pour ce [le procureur du roi] proteste que la publicacion d'icelles [lettres] et tout ce qui s'en ensuivra soit sans prejudice de son opposicion, et que se on usoit aucunement desdictes lettres, ce soit par maniere de *tollerance* et jusques à ce que autrement en soit ordené par le Roy. (FAUQ., II, 1421-1430, 203). [R. M.]

TOLERATION, **subst. fém.** (tolération)
[GD : *toleration* ; FEW XIII-2, 18a : *tolerare*]

"Fait de tolérer qqc., d'excepter qqn de qqc." : ...pour illec estre (...) procédé à l'exécucion de nosdites ordonnances (...) sans y faire ne souffrir faire *tolleracion* ou depport a personne quelzconque (Pol. Louis XI, G., Pièces justif., 1462, 418).

Rem. Doc.1446 (*toleration*) et *Therence en franç.* (éd. 1500-1503, *tolleration*) ds GD VII, 737b. [E. P.]

TOLERER, **verbe** (tolérer)
[T-L : *tolerer* ; GDC : *tolerer* ; FEW XIII-2, 17a : *tolerare* ; TLF XVI, 292b : *tolérer*]

Empl. trans.

A. - "Supporter qqc. (de désagréable, de douloureux...)" : Et quiconques l'a usité, Pour son preu ou nécessité De soy saignier aucunes foiz Par certain temps ou certains moiz, Le doit doubler ou itérer, Se la vertu peut *tolérer* (LA HAYE, P. peste, 1426, 116). *Tolérer*, c'est souffrir de dissimuler. (LA HAYE, P. peste, 1426, 231). ...il n'est mal ne malvois que on ne doie endurer et *tollerer* pour avoir paix (JUV. URS., Aud. celi, 1435, 263). ...qui tels doumaiges, violences et oppressions n'ont peu *tollerer*, souffrir ny supporter (GRUEL, Chron. Richemont L., Pièces justif., 1439, 264). ...le mal, afin que on le puisse mielx *tolerer*... (JUV. URS., Loquar, 1440, 334). Prepare toy a *tollerer* et porter moult de adversités et divers dommages en ceste miserable vie (Internele consol. P., 1447, 49). Afin doncques que tu puisses evaser les tourmens eternelz advenir, estudie a *tollerer* d'un bon corage les maulx presens, pour l'amour de Dieu. (Internele consol. P., 1447, 103). Donne moy force de resister, pacience de *tollerer*, constance de perseverer. (Internele consol. P., 1447, 148).

- *Se tolerer qq. part.* "Supporter de se maintenir qq. part" : Comment me puis je *tollerer* en ceste miserable vie, se tu ne me confortoies de ta misericorde et de ta grace ? (Internele consol. P., 1447, 71).

B. - "Admettre, accepter qqc., laisser faire qqc. qu'on n'approuve pas, ne pas s'élever contre qqc. qui pourrait être interdit ou exigé" : ...elles sont a ung coup, par la voulenté du droit de leurs mariz, tresbuchees comme fut Lucifer qui estoit souverain des anges de Paradiz, et lequel Nostre Seigneur ayma tant qu'il *tollera* et luy souffry moult de ses voulentez, et il s'enorguilly et monta en oultrecuidance. (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 104). Vous pouez aussi, par ce que dit est en l'istoire, veoir comment sagement et subtillement par bonne meurté elle admonnestoit son mary a *tollerer* et dissimuler son injure, et luy preschoit pacience sur si grant cas. (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 112). ...et qui ne volons plus souffrir ne *tollerer* les voyes de fait ne entreprinses de nostredit cousin de Bourgoingne (Doc. 1414. In : MONSTRELET, Chron. D.-A., t.6, c.1444-1453, 147). ...la Court, qui avoit *tolleré* ladicte publicacion et superscription, pour obvier et remedier à toutes manieres d'esclandes et divisions (FAUQ., I, 1417-1420, 286). ...pour occasion des benefices qui avoient vaqué depuis la fin du temps de l'alternative derrenement promise ou *tollerée* en ce royaume (FAUQ., II, 1421-1430, 176). Et sembla à la Court que autrement elle ne povoit ne devoit *tollerer* la publicacion desdictes lettres (FAUQ., II, 1421-1430, 203). ...car couronné ne appartient a porter sy non a roy mais est *tolleré* et souffert en aucuns lieux pour les causes dessusdictes et non ailleurs. (Best. hérald. H.E., c.1435-1450, 476). ...laquelle captivité pour l'onneur de noblesse et bien de justice nul princes chrestiens ne devroient *tolerer* (Ecorch. Ch. VII, T., 1447, 156). Mais je appelle estre corrompu en autrui, quant on congnoist les choses dessus dictes estre en aucun son semblable ou plus grant ou moindre, puisque on a administracion et communicacion d'office avecques lui, et que on le sueffre ou *tollere* sans le magnifester et sans en advertir le prince. (BUEIL, I, 1461-1466, 50). ...messire Guillame les unes lettres envoya au duc son maistre a Bruselles, qui assez les prist a aigre, car ja lui en avoit on fait beaucop de traverses et de hautaines bien estranges, lesquelles sagement avoit *tollerees* pour le bien de la paix (CHASTELL., Chron. IV, D., c.1461-1472, 229). ...pas ne devez *tollerer*, ne souffrir que ceste science tant encienne, noble et utille, qui jusquez cy par tant de si grans gens a esté excercée, soustenue et pratiquée, maintenant au seul appetit desordonné de telx ignorans et detracteurs, durant vostre resgne soit ainsi et ou contempt de vous chassée, abatue et villipendée (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 6 r°). Et ont esté es ditz pays faiz et commis, se font encores et commettent chascun jour plusieurs autres grans maulx, abuz, crimes et delitz, en diverses manieres qui seroyent en voye, se l'on les *tolleroit* et passoit par dissimulation, de tourner à très grant inconvenient et scandale pour toute la chose publique de nostre royaume. (LE CLERC, Interp. Roye, c.1502, 226).

- *Tolerer que* : ...nostre dit cousin le conte d'Armaignac suppliant a prins et fait prendre partie par ses gens et officiers, souffert et *tolleré* que ledit Baron et ses gens soient allez courir tant en la conté de Comminge sur ceulx qui faisoient guerre à nostre dit cousin le conte d'Armaignac, que ailleurs sur noz subgiez. (ESCOUCHY, Chron. B., t.3, Pièces justif., 1445, 128). Laquelle chose il ne voulut souffrir, ne *tolerer* qu'on leur courust sus, mais leur defendit de le faire et sur la hart. (ROYE, Chron. scand., I, 1460-1483, 212).

- *Tolerer* + prop. inf. : Et ce fait, seront lesdictes lettres *tollerées* estre executées et sortir effect sans y faire publicacion generale ceans. (FAUQ., II, 1421-1430, 273).

- *Tolerer qqc. à qqn.* "Permettre, accepter qqc. chez qqn, ne pas interdire à qqn qqc. de répréhensible" : La quelle chose ledit suppliant a souffert et *toleré* à ses dictes gens et autres qui estoient avecques lui, et des dictes choses prinses a eu sa part, et à icelles ou partie d'elles faire a esté present en sa personne. (Doc. Poitou G., t.8, 1446, 283).

. *Il est toleré à qqn de* + inf. "Il est permis à qqn de" : ...il sera *tolleré* quousque, (...) ausdictes femmes et autres de vendre et acheter, comme font de present esdictes places devant Saint-Martin et devant Saint-Denis-de-la-Chartre, et parmi la ville, sans leur faire aucune nouvelle contrainte ou vexacion au contraire par lesdis gens du Roy oudit Chastellet. (FAUQ., II, 1421-1430, 360).

- *Tolerer* + inf. "Admettre de faire qqc." : ...vous savez que plusieurs fois vous avons escript et fait savoir par nostre amé et feal conseiller et chapellain ordinaire, maistre Mathurin Boileau, que ne *tollerassiez* en vostre ville faire aucune election de vostre pasteur et evesque (Lettres Ch. VIII, P., t.4, 1495, 154). [R. M.]

TOLEUR, **subst. masc.** (toleur)
[T-L : *tolëor* ; GD : *toleor* ; FEW XIII-2, 19b : *tollere*]

"Celui qui veut prendre qqc. à qqn, qui réclame que qqc. soit repris à qqn" : Ce sont *tolleurs* de toute grace Et empescheurs de toute trace (Renart contref. R.L., t.2, 1328-1342, 34). Quant de l'autrui bien es *tollerres*, Lerres es (Renart contref. R.L., t.2, 1328-1342, 154). Arreptor (...) : happeur, agrapeur, *toleur* (LE VER, Dict. M.E., c.1420-1440, 31).

- [Cont. jur.] : Se baron demande à son vaasseur l'éritage que son vaasseur tendra de luy, le vaasseur n'en plaidaiera pas davant luy se il ne veust, quar le baron est aussi comme *tolleour* : ainz en pledoiera davant le seigneur de qui le baron tendra (Cout. instit. Anjou Maine B.-B., t.1, 1385, 233). Si le baron demande à son vavasseur heritaige qu'il tient de lui, le valvasseur n'en plaidera pas davant lui s'il ne vieult, car le baron seroit en sa juridicion aussi comme *tolleur* (Cout. instit. Anjou Maine B.-B., t.2, 1437, 133). [R. M.]

TOLIBAN, **subst. masc.** (toliban)
[FEW XIX, 188a : *tülbend*]

"Pièce d'étoffe, turban" : Stradiotz sont gens comme genetaires, vestuz à pied et à cheval comme les Turcs, sauf la teste, où ilz ne portent ceste toille qu' ilz appellent *toliban* (COMM., III, 1495-1498, 162).

REM. *Cf.* TLF XVI, 744b : *turban*. [R. M.]

TOLIR, **verbe** (tolir)
[T-L : *tolir* ; GD : *toldre*/*tolir* ; DÉCT : tolir ; FEW XIII-2, 18b-19a : *tollere*]

A. - "Enlever, ôter (souvent avec une idée de force, de violence, d'injustice...)"

1. [Avec une idée de force, de violence, d'injustice...]

a) *Tolir qqn.* "Enlever qqn de force, ravir qqn" : De l'anffan c'on li *taut* vait menant hideux brin (Lion Bourges K.P.F., c.1350, 19). Proserpine a haute vois crie : "Aïe, dieus ! Aïe ! Aïe ! Ha, Cerès, deesse de blee, Je te suis *tollue* et emblee ! Helas ! mere, que devenray ? Certes, jamais ne te verray !" Pluto s'en va grant aleüre, Mais ne va trot ne ambleüre, Eins samble que ce soit la foudre (MACH., C. ami, 1357, 87). A Urie as *tollu* sa femme, Et puis après l'as faict occire (Myst. Viel test. R., t.4, c.1450, 212). ...[les ribauds] respondirent qu'ilz vouloient avoir la ribauldelle qu'il tenoit fermée en sa chambre, et que, si doulcement ne leur bailloit, ilz luy *tolliroient* et raviroient a son grand dommage. (C.N.N., c.1456-1467, 550).

- *Tolir qqn par force* : ...[ils] luy conseillerent qu'il baillast la dicte femme, s'il estoit sage, aultrement luy *tolliroient* par force (C.N.N., c.1456-1467, 550).

- [De la mort] : La dame avoit Ami loial qui l'amoit et servoit, Et elle lui, tant comme elle pooit. Or est einsi que Mors qui tout reçoit Li a *tollu*. S'en a le cuer dolent et irascu, Car a son temps ot il si grant vertu Que nul milleur, ne nul plus bel ne fu. (MACH., J. R. Beh., c.1340, 119). La mort de sa fureur perverse M'a *toullue* ma Dame et maistresse (HAUTEV., Conf. Test. am. tresp. B., c.1441-1447, 28).

. Part. passé "Mort" : ...Yccare, par grant meschief *tollu*... (SAINT-GELAIS, Enéide VI, B., c.1500, 292).

b) *Tolir qqc.* / un animal (*à qqn*) "Enlever de force qqc. / un animal (à qqn)" : Au pueple *toillent* la vitaille Et les escorchent et retaillent (DUPIN, Mélanc. L., c.1324-1340, 78). Et encoir le conseil est telz Que on leur *toille* leur chatelz (Renart contref. R.L., t.1, 1328-1342, 8). Je fis le fort *toillir* au foible Argent, et heritage, et meuble. (Renart contref. R.L., t.2, 1328-1342, 150). Ne te laisse desheriter Pour riens qu'on te puist enditer, Car par ma foy, mieus ameroie, S'empereres ou rois estoie, Despendre tout en bonne guerre, Qu'on me *tollist* un piet de terre, Car tout prince desherité Vit a honte et a grant vilté. (MACH., C. ami, 1357, 126). ...les malisches estoient si fors à siecle multipliies que ly plus fors *tolloit* à floible sa possession. (HEMRICOURT, Patron Temp. B., c.1360-1399, 53). "C'est bien verité vraiement Que cis roys tous nous destruira, Et en tous estas nous nuira. Et vous n'estes mie d'affaire Que vous nous doiez jà mieus faire. Pour quoy me *tollez* vous mes chiens, Que j'ay norri et qui sont miens ?" Moult de choses dist en son ire, Aussi comme s'il vosist dire Au conte de Triple : "Par m'ame, Pas n'estes fils de preude fame." (MACH., P. Alex., p.1369, 256). Il lui *tolloient* et avoient *tollu* tout son hiretage, ne il ne sçavoit de quoi vivre (FROISS., Chron. R., XI, c.1375-1400, 156). À vos subgés donnez et à lonteins, Car miex affiert à roy ou empereur Qu'il doint dou sien mil livres de messeins Qu'on li *tollist* .J. denier par rigeur. S'avez le cuers, ja n'arés deshonneur. Et terre aussi qu'est despendue Vaut trop miex que terre perdue. (MACH., Bal., 1377, 555). Considerons se il est, au jour d'uy, ainssi : Certes nainni ! Mez veons tout le contraire, car, des ce que un chevallier est, huy, fait et creé, lez biens de l'Yglise il *tout* et occupe, et sez ministres prent en despit, et lez injurie et tormante, et, generaulment, sez subgiés et lez aultres povres et miserables persones sanz misericorde desherite, bat et souvante fois met a mort (Songe verg. S., t.1, 1378, 15). Et ainsy aucunes escriptures dient que Neptanabus fist quant il deceut Olimpias, la royne de Macedoine, la mere de Alixandre, afin qu'il engendrast un filz de excellente proesce qui le peust du roy vengier qui lui avoit sa terre et son regne *tolu*. (EVR. CONTY, Harm. sphères H.P.-H., c.1400, 42). Raisons y sont pluseurs, mais la principale est pour ce que mauvaise voulenté veult *tollir* et embler la part a Dieu. (...) car n'est chose qui plus soit contraire a justice, et qui plus la face departir, que *tollir* a son droiturier seigneur et souverain ce qui luy est deu pour sa part (GERS., Noël, p.1404, 302). ...*tolir* à aucun son bien (CHR. PIZ., Paix W., 1412-1413, 83). Et tu, qui es riche mondain, Me *tollies* ma vache (ALECIS, ABC P.P., 1451, 39). ...et leur *tollut* et hosta toutes leurs terres (MIÉLOT, Mir. N.D. W., 1456, 53). ...car les plus fors *tolloient* le pain aux febles (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 113 v°). Nous parlions de nostre heritage, Qu'on dict qui nous sera *tolye* [rime avec *folye*]. (Gent. moun. T., c.1500, 345).

- *Tolir qqc. par force* : De tous les biens temporelz de ce monde Ne s'i doit nulz Roys ne sires clamer, Puisque telz sont que Fortune suronde Qui par force les puet *touldre* ou embler (DESCH., Oeuvres Q., t.1, c.1370-1407, 241). Riens, ce dist, ne se doit dire mien, ne a aultruy qui par force se peut *tollir* ou perdre par meschief. (CHASTELL., Temple Boc. B., 1463-1464, 147).

- "Voler qqc. à qqn" : ...pluseurs li acorderent [au roi Pierre] Ce qu'il requist, et se croisierent, Car par trop grant devotion Leur moustroit son entention. De là il s'en ala en Misse, Où maint buef et mainte genisse Ont esté *tollu* et emblé. Et si despent on moult en blé, Car maint y a qui se renvoise, En buvant godale et servoise ; Et si a moult bonnes gens d'armes, Biaus chevaliers et beles dames. (MACH., P. Alex., p.1369, 28).

- Empl. abs. "Voler qqn, lui enlever ce qu'il possède" : ...*Tollir*, ravir, piller, meurtrir à tort (VILLON, Poésies diverses T., c.1456-1463, 257).

. *Tolir à qqn.* "Voler qqn" : Mais je ne seray mie lent (...) De faire a ces prestres annuy, De ces moines batre et lober Et de leur

tolir et rober. (Mir. Rob. Dyable, c.1375, 4). On ne *tollist* pas ne n'emblast L'ung a l'aultre comme l'en fait. (Path. D., c.1456-1469, 64).

- *Tolir la vie à qqn.* "Ôter la vie à qqn" : ...Et humblement prié li ay Pour Dieu qu'il me vosist aidier Et de mes doleurs aligier, Et qu'il vosist le cuer muer De ma dame au viaire cler, Par quoy j'eüsse aucune aïe De li qui me *toldra* la vie, S'endurer me fait longuement Ma doleur sans aligement, Et qu'il li vosist anoncier Comment je l'aim de cuer entier (MACH., D. verg., a.1340, 49). Or avenra il que la mort Qui soutilment sus la gent mort, *Torra* a son ami la vie. Et quant elle scet qu'il devie, Ou qu'il est dou tout devïez, Il est a la mort marïez, Lors est finée leur querelle, Aroit cils aussi grief com celle ? (MACH., J. R. Nav., 1349, 189). ...au riche duc Garnier *torait* briefment la vie. (Lion Bourges K.P.F., c.1350, 379). ...ains vous *tourray* la vie. (Tristan Nant. S., c.1350, 314). Il fiert, il boute, il sache, il tire, Et si fierement se combat Qu'il tue tout quanqu'il abat. Et li princes ne se feint mie Qu'à cent en a *tollu* la vie ; Et Percevaus si bien s'i prueve Qu'il detranche tous ceaus qu'il trueve. (MACH., P. Alex., p.1369, 207). Et vous mouvera si grant guerre Qu'il vous *toldra* vie de corps (Mir. Oton, c.1370, 322). Aprés, mort me *tolu* la vie. (BOUVET, Appar. Meun A., 1398, 6). On luy devroit *tollir* la vie (Myst. Viel test. R., t.5, c.1450, 53).

- *Tolir le chief / la teste à qqn.* "Décapiter qqn" : La teste vous *torait*, ja n'y arés duree ! (Lion Bourges K.P.F., c.1350, 54). La teste lui *toudray* par dessoubz le menton (Tristan Nant. S., c.1350, 406).

- *Tolir le poing à qqn.* "Arracher le poing à qqn" : ...ung home qui le poing m'a *tolu*. (Tristan Nant. S., c.1350, 334). ...je vous *toulray* le chief ! (JEAN D'OUTREM., Myr. histors G., a.1400, 50).

- Part. passé en empl. subst. "Ce qui a été enlevé, ravi à qqn" : ...de faire revenir vray heritage a vraye hoirrie et de restituer le *tollu* par force en l'hoirrie du deprimé par mauvaistié publicque (CHASTELL., Temple Boc. B., 1463-1464, 153).

- Inf. subst. "Action de prendre, d'enlever" : Or sont enclos les citoyens, qui n'ont mais rien en terre ne en mer fors ce qui est dedens les murs. Et cela est ancores en la puissance et voulenté des Rommains, soit du *tollir*, ou du laissier. (LA SALE, Sale D., 1451, 108).

2. P. ext.

a) *Tolir qqc.* "Enlever, ôter qqc." : Pere poissans, vous m'avés tout *tollu*. Or est ma mouller morte... (Tristan Nant. S., c.1350, 85). Et l'amour de Dieu nous exite A nostre pensée amolir, Qui tout pechié nous doit *tolir* (DESCH., M.M., c.1385-1403, 216).

- "Enlever qqc. (à qqn) par surprise..." : Mais se s'amie l'apelast, Li nices tantost s'en alast, Le dos li tournast et l'espaule, Et s'en alast penre a la baule, Pour li moustrer comme il baloit Et comment contremont saloit. L'autre *toloit* le queuvrechief A s'amie dessus son chief, Moufles, gans, houlette ou sainture, Et s'en fuioit grant aleüre. Mais s'elle après li ne couroit Tantost, a po qu'il n'en plouroit, Et disoit : "Tu ne m'eimmes point. Je l'ay bien veü a ce point". (MACH., D. Lyon, 1342, 214).

- "Enlever (qqc. qu'on a sur soi)" : O palharde cher venimeuse, Vous advés trop eu voz aneaulx ! Laisés vous atours et aneaulx, Chaines, camailz, bagues(,) *tourés*, Veloux et soyes osterés, Pour faire de vous pechés deul. (Pass. Auv., 1477, 149).

- Empl. abs. : Quant fierent en une maison, Tout mettent a destruction, A l'ong *toillent* et a l'autre ostent. (DUPIN, Mélanc. L., c.1324-1340, 92).

. *Ne donner ne tolir.* "Ne faire ni bien ni mal, laisser indifférent" : Par quoy, s'il fait aux autres bien, Cela ne te *toult* ne te donne ["Cela ne t'enlève rien et ne te donne rien, cela devrait te laissser indifférent"]. (GRÉBAN, Pass. J., c.1450, 292). Ung autre sera en lieu de vous Et derriere serez en retrait, Que vous orrez tout comme nous ; (A)ssavoir s'elle [Jeanne d'Arc] meura propoux De ce que luy demanderons. Cecy ne vous donne ne *toult* (Myst. siège Orléans H., c.1480-1500, 375). Mais cela ne *tost* ne ne donne, Car on ne peut, au fort aler, Aux folz deffendre le parler : Tousjours bavent gens en derriere. (Myst. Pass. Troyes B., a.1482, 771).

. *Sans donner ne tolir.* "Avec une certaine indifférence, en restant dans le vague, laconiquement" : ...et respondy à double sens, sans donner ni *tollir* (CHASTELL., Chron. K., t.1, c.1456-1471, 338). Et le duc ascoutant ce, sans donner, ne *tollir*, dit et respondit à celuy maistre George, que, de son partir, ne savoit quant ce seroit (CHASTELL., Chron. K., t.5, c.1456-1471, 102).

b) *Tolir qqn.* "Priver qqn de ses droits" : ...s'il avenoit chose que le conte Regnault de Guerles alast de vie à trespas devant ma fille, ... je dy et vueil ... que se ma fille a hoir ou hoirs de honnouré et prince le conte Regnault de Guerles, et ma fille voist à trespassement, que pour quelconque mariage que le conte Regnault face secondement, on ne puist *tollir*, eslongier, oster ne desheriter l'oir ou les hoirs qui de ma fille seront yssus et venus (FROISS., Chron. M., XIV, c.1375-1400, 150). Tu es droiz hoirs de Bretaigne Brute et Gallesse. Or estes vous bien ruez jus et deboutez de la noble contree de Bretaigne. Certes, se vous le vous laissiez ainsi *tollir* par lascheté de vostre cuer, tout le monde vous escharvira, et dira on : Veez vous la le fol qui, par faintise de cuer, s'est laissié dechacier de si noble pays et region comme le royaume de Bretaigne. (ARRAS, c.1392-1393, 49).

B. - "Enlever la possibilité de, éviter ou empêcher qqc."

1. *Tolir qqc.*

a) "Éviter qqc." : ...tes dieux (...) ne te pouoient *tollir* la bataille qui estoit a venir (...) pour ce que ilz estoient nulz et n'estoient pas dieux (FOUL., Policrat. B., II, 1372, 184).

b) "Empêcher qqc." : ...Mais tant me fait en sa prison Les tres griés peinnes endurer ; Car dès or mais reconforter Ne me puet fors que nuire non, Car Fortune ma garison M'a *tollu* pour moy plus grever. (MACH., Motés, 1377, 488). ...pour *tollir* aux glaives des Romains la gloire de l'occision de si hault duc. (CHART., L. Esp., c.1429-1430, 19). Et quant il fut pres il ne vit rien, et se pensoit que l'obscurité de la nuit luy *tollit* la vue de la nef ["l'empêchait de voir le navire"]. (Belle Maguel. B., c.1400-1450, 86).

- *Tolir qqc.* (une possibilité d'action, un passage...) *à qqn.* "Enlever à qqn la possibilité de qqc., empêcher qqn d'user de qqc." : Sire, sire, avisés vous , car il nous semble que chil François nous *torront* le pont (FROISS., Chron. L., II, c.1375-1400, 74). La fu dit a ce consel que, se on se voloit lever devant mienuit et a l'endemain un petit haster, on leur *torroit* le pasage de la riviere, et seroient pris et enclos en Engleterre. (FROISS., Chron. D., p.1400, 130). Et se hasterent grandement, celle ajournee, de venir a ce pasage, pour les Escoçois *tolir* l'avantage de la riviere. (FROISS., Chron. D., p.1400, 131). ...pour euls clore et *tolir* le pas de la mer, il fist faire et carpenter un chastiel hault et grant de lons mairiens et de gros, (FROISS., Chron. D., p.1400, 824). Par ses espies, Alixandre Sçot que Daires saisir et prendre Vouloit la monteigne, et la voye Luy *tollir* (CHR. PIZ., M.F., IV, 1400-1403, 46).

- [D'une chose] : Et riens n'en savoient... li Englès qui estoient delà le pont, car li pons de Leusach est haus, à boce ou milieu, et cela leur en *tolloit* la veue (FROISS., Chron. L., VII, c.1375-1400, 201). ...il nous faut à force oster et traire hors ces mairiiens de l'aige

qui nous *tollent* le passage (FROISS., Chron. R., IX, c.1375-1400, 287).

. *Tolir* + prop. inf. : ...la privacion des genitoires *toust* reverberacion de chaleur naturelle estre faicte a tout le corps (SAINT-GILLE, Comment. A.Y. L., 1362-1365, 348).

2. [Avec un inf.] "Enlever à qqn (ou à un animal) la possibilité de, empêcher qqn de" : Mieulx vault son cuer adurer D'endurer Que *tollir*, car Dieu rendroit A chascun son loyal droit (CHART., B. Nobles, c.1424, 399).

- *Tolir à qqn à* + inf. : Si ne peut estre que celli Qui li *toult* a avoir sa rente Moult durement ne s'en repente (Tomb. Chartr. W., c.1337-1339, 46). Une autre fois [l'oiseau de proie] si loing ira Prendre le change que son maistre Ne li *toudra* pas a soy paistre ["il ne pourra pas empêcher que l'oiseau se rassasie (au lieu de rapporter la proie)"] (LA BUIGNE, Rom. deduis B., 1359-1377, 108). ...nul ne se doit merveillier Se crainte [de l'oiseau pris] li *toust* a mengier, Car paour ne le lesse entendre Fors qu'a la mort qu'il cuide atendre. (LA BUIGNE, Rom. deduis B., 1359-1377, 338). Sans faille, ce quart element que nous appellons feu n'est pas a nous sensible ne veu comme les autres sont qui sont a nous palpables et manifestes aux sens, pour ce qu'il ne luist pas lassus en son espere comme le feu naturel qui est entre nous fait. Car s'il luisoit, il nous *toldroit* a veoir les estoilles. (EVR. CONTY, Harm. sphères H.P.-H., c.1400, 4). ...doivent contreminer et tant faire que ilz vienent jusques à la mine de leurs anemis et là se doivent fort combatre pour leur *tollir* à miner (CHR. PIZ., Faits meurs Ch. V, S., I, 1404, 237). Et se les autres les blasment ou diffament, tu les excuseras par pitié, avisant l'ignorance de joenece qui leur *toult* a avoir plus grant cognoiscence. (CHR. PIZ., Trois vertus W.H., c.1405, 200). Et donc, ja Dieu ne me consente Que fragilité de nature Me *tolle* a veoir sa sepulture Et que presente je n'y soye ! (GRÉBAN, Pass. J., c.1450, 360). [Même ex. ds MICHEL, *Myst. Pass.* J., 1486, 432]

3. *Tolir que ne* + subj. "Empêcher que" : Je vous autroy et scé de vray que, en ce monde, a proprement paller n'a que une seule seignorie, laquelle est de Dieu, qui est vray seigneur de tout le monde, mez ceste unité de seignorie ne *toust* pas ne n'enpeche que, en ce monde, ne soient deux juridictions. (Songe verg. S., t.1, 1378, 72). ...recreandise ou couardie li *tolloit* que lui en propre personne n'aloit comme bon chevalereux aux armées (CHR. PIZ., Faits meurs Ch. V, S., I, 1404, 131).

C. - [Avec une idée de suppression, de destruction, de disparition de l'objet (en partic. d'un objet abstr.)] "Supprimer qqc., faire disparaître qqc."

1. [Une chose perçue comme positive]

- [Une chose concr.] "Supprimer qqc., rendre qqc. inopérant" : ...tantost démolirent le pont-levis dudit chastel devers les champs et leur *tolèrent* l'issue et l'estoupèrent de grans fossez, tellement que par là nul homme ne povoit entrer ne yssir. (MONSTRELET, Chron. D.-A., t.2, c.1425-1440, 219). ...puis se leva un pont qui lui *toully* la voie. (Percef. IV, R., c.1450 [c.1340], 902).

- [Une chose abstr.] "Enlever, faire disparaître" : De ma terre vous chaceray Et de l'eveschié vous *toldray* La seigneurie [votre seigneurie n'existe plus en tant que telle]. (Mir. st Guill., c.1347, 9). ...il ne m'y a point solu Ne ma raison ne m'a *tolu* ["il n'a pas fait disparaître mon argument, il ne l'a pas réfuté"] (LA BUIGNE, Rom. deduis B., 1359-1377, 494). [Polyphème à Galatée] Plus desloial d'isdre foulee, Et plus tourble de sourde mer Se tu ne me daignes amer ; Plus fuiable et plus effraee De cerf ou de biche bersee, Et non pas de cerf seulement, Mais plus fuiable vraiement Que nulz vens (mes, se je pooie, Cest[e] ynelleté te *toudroie*). (MACH., Voir, 1364, 634). On voit foy et loy presque *toute* ["détruite"] (DESCH., Oeuvres R., t.10, c.1370-1407, XXVIII). Et estoit une cose par quoi li ville de Gaind porroit estre encore perdue, car petit à petit on leur *torroit* leurs francisses, et si n'i avoit homme qui en osast parler (FROISS., Chron. R., IX, c.1375-1400, 171). Amours me point si tres forment et mort D'un tres doux mors qu'il d'amer m'atalente ; Mais Faux Dangier me veult livrer à mort, Joie me *tolt* et ire me presente, Car ne me laisse veïr La tres douce en qui sont mi desir ; Et puis qu'Espoir me veult estre adversaire, Quanque je vueil me vient tout au contraire. (MACH., App., 1377, 639). Je croy que li ciels me guerrie Et que Fortune a grant envie De moy *tollir* honneur et vie Pour plaire à ma dame jolie ; Mais se l'espart Seur moy s'espart De ses dous yex, je n'ay resgart De mort pour mal qu'Amours m'envoie (MACH., Les lays, 1377, 435). Et, se j'ay *tolu* a moy meïsmes chasteté, pour cela je n'ay pas morte ta tresgrant pitié. (GAST. PHÉBUS, Livre oraisons T., c.1380-1383, 55). ...il est en la puissance de Dieu de lui *tolir* la parole quant il lui plaira (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 18). Tu veulx mon pouoir abolir Et qu'onneur et bonté s'efface, Quant tu quiers des dames *tolir* Pitié, mercy, doulceur et grace (CHART., E. Dames, 1425, 364). Mais son bon loz la Mort ne peult *tollir*, N'envie aussi ses biensfaictz abollir. (ROBERTET, Oeuvres Z., c.1450-1500, 175). ...il luy a *tollu* sa pension (CHASTELL., Chron. K., t.5, c.1456-1471, 115). ...et de jour en jour les persecutent et tourmentent en leur *toullant* leurs libertez. (ALECIS, Dial. crucif. pèler. P.P., 1486, 34). SAINCT MARTIN. (...) Et faictes tant que verité appere Devant mes yeulx telle comme j'espere, Affin que saiche leur haultayne value ; Car jeune fol qui follement prospere, Par ignorance le mal d'aultruy compere ; De nos deux voyes la pire soit *tolue*. LE PERE. Ne pense poinct qu'en rien soit dissolue Nostre grant loy ne d'aulcun cas polue, Ains est du tout necte et puriffiee. (LA VIGNE, S.M., 1496, 144). Apres celluy sera fait roy Tullus, Par qui seront desmoliz et *tollus* Les longs repos du pays et de Romme (SAINT-GELAIS, Enéide VI, B., c.1500, 365).

. [Une charge, une responsabilité...] : ...ausquelz furent remonstrez par ladicte Court les inconveniens qui ensuivroient de *tollir* à la Court le ressort desdictes causes d'appel (FAUQ., II, 1421-1430, 92).

- [D'une chose] : Car honte, amour, biauté, paour, Et ce que celer li voloie L'amoureus mal que je sentoie, Me *tollirent* si le memoire Et les cinq sens, que ne puis croire Qu'onques amans fust en tel point, Ne de parler si mal a point. (MACH., R. Fort., c.1341, 26). Douce dame, si loyaument conquis M'ont vos regars et vo maniere gaye Qu'à vous me rens com sers pris et acquis, Dont il convient que meinte doleur traie ; Car il m'est vis que vos regars m'essaie Ou qu'il me vuet *tollir* tout mon deport, Quant pour ma mort plaisance ailleurs l'amort. (MACH., L. dames, 1377, 65). Or vueille Amours qu'en juenesse durer Puist ceste amour toudis, sans envieillir Et sans morir ; si serons sans finer En paradis d'amours ; car, sans mentir, Là n'a tristesse n'esmay Ne riens qui puist *tollir* joie à cuer vray. (MACH., L. dames, 1377, 203). Et ce me fait bleceüre Grief et dure Et me *tolt* envoiseüre (MACH., Les lays, 1377, 333). ...une pointe du bois luy *tollit* la veue. (JEAN D'OUTREM., Myr. histors G., a.1400, 99). ...car le feu dont elle estoit esprinse lui *toully* le parler (Percef. IV, R., c.1450 [c.1340], 609). ...grand doleur luy eust esté, si paour et esbahissement ne luy eussent *tollu* tout sentement. (C.N.N., c.1456-1467, 457).

- *Tolir qqc. de qqc.* "Supprimer, faire disparaître qqc. de qqc." : Et par ce appert que les montaingnes ne *tollent* pas

sensiblement la rondesce de la terre, car ce fust apparceu en l'eclipse et non est. (ORESME, C.M., c.1377, 562).

2. [Une chose perçue comme négative] "Effacer qqc." : Sachies Saturne est m'escolle, Qui maint malisce en mon cuer *tolle* (Sept péchés C., c.1300-1350 [p.1478], 211). Car l'ambre pure et excellente A propriété véhémente À donner confort et léesce Et à *tollir* toute tristesce (LA HAYE, P. peste, 1426, 146). O grace et pitié tres immense (...) Qui noz faultes *toust* et supporte... (VILLON, Poèmes variés R.H., c.1456-1463, 43). Aignel de Dieu, begnin et doux, Qui du monde les pechez *tous* Et nostre vile debte efface (MOLINET, Faictz Dictz D., 1467-1506, 492). [Jean 1, 29 : *ecce qui tollit peccatum mundi*] ...tout peché est purgé et *tollu* (SAINT-GELAIS, Enéide VI, B., c.1500, 358). [R. M.]

TOLIZ, **subst. masc.** (toliz)
[FEW XVII, 395a : *Þollr* ; TLF XVI, 293a : *tolet*]

Région. (Normandie) "Dispositif servant à fixer une rame, dame de nage, tolet" (synon. *scalme*) : [Quittance donnée à Jehan Choque, dit Desramé, maître des ouvrages et réparations du navire du roi (...), de 25 s. t., prix d'un millier d'estrops pour les] avirons et *toliz* des galees *Sainte-Agnes* et *Saint-Victor* ordennees a estre rappareilliés. (Clos galées Rouen M.-C., t.1, 1385, 291).

REM. Le FEW date *tolet* de 1611 (Cotgr.) en s'étonnant de cette attestation tardive qu'il attribue au hasard. Le TLF donne l'exemple de 1385 du *Clos des galées*. *Cf.* aussi FENNIS, Gal., III, 1760 *s.v. tolet*. [H. G.]

TOLLE, **subst.** (tolle)
[*FEW XIII-1, 165b : *teloneum*]

"Péage, taxe, impôt" : ...entre lesquelles en y a douze où il convient que chascun bateau arreste pour payer *tolle*, et dont les fermiers viennent faire visitacion sur chascunne personne et selon ce les faire payer (LENGHERAND, Voy. G., 1486-1487, 203). Et à chascunne ville où il fault payer *tolle* y aura une telle enseigne. (LENGHERAND, Voy. G., 1486-1487, 204). [C. H.]

TOLLENON, **subst. masc.** (tollenon)
[FEW XIII-2, 18b : *tolleno*]

ANTIQ. ART MILIT. "Machine de levage" : *Tollenone* [trad. lat. *tolleno*] est quant l'en fiche en terre un tref de travers parmi en si juste poix que quant l'en abaisse un bout, l'autre se lieve en hault (VEGECE, 1380, IV.21). [F. D.]

TOLLER, **(?)** (toller)
[Ø]

"Tolérer" : ...et, se aulcune grant adversité nous vient, il la nous fault *toller* [var. ABC : tollerer] et porter paciemment (MACHO, Esope R., c.1480, 100). [Sans doute à lire *toll[er]er*, comme dans les var.] [R. M.]

TOLLERATIF, **adj.** (tollératif)
[*FEW XIII-2, 19a : *tollere*]

"Qui supprime" : Cestuy *apium rusticum* est resolutif de inflations, aperitif de opilations, et *tolleratif* de douleurs. (Jardin santé, c.1500, f° 23 r° a [BnF/Gallica]). [P. C.]

TOLNEBOEM, **subst. masc.** (tolneboem)
[Ø]

Région. (Flandres) "Barrière où le tonlieu est perçu ; ferme de ce tonlieu" : Du *tolneboem* du Dam : monseigneur l'a donné à l'evesque de Bethleem, son confesseur, à sa vie (Comptes Etat bourg. M.F., t.3, 1416-1418, 32).

REM. Empr. au moy. néerl. *tolneboom* "barrière de péage", *cf.* FEW XVII, 343a : *tol*. [E. P.]

TUMAN, **subst. masc.** (toman)
[GDC : *toman* ; FEW, Ø pers. *tuman* ; TLF XVI, 294a-b : *toman*]

"Ensemble de dix mille unités" : Le nombre des feux de la ville monte a .LXXXV. *tuman* de ceulz de leur loy et .IIII. *tuman* de sarrasins, qui en tout font .LXXXIX. *tumans*, dont un *tuman* vault .X. milles. (JEAN LE LONG, Voy. Odoric A.M., 1351, 41). Il y a bien a tout le mains .XL., autres dient .LII. *thumans* de feux. Chascun *tuman* vault .X^{M}. feux. (JEAN LE LONG, Voy. Odoric A.M., 1351, 45). ...le nombre des feux de la ville monte ... IIIIxxV *tumans* de ceulz de leur loy, et IIII *tumans* de Sarrazins, qui en tout font IIIIxxIX *tumans*, dont un *tuman* vault Xm feux. (JEAN LE LONG, Voy. Odoric C., 1351, 301). Il a tous les ans de rente XXX (*tuman*) togas de ris. Un togas est la charge d'un asne. (JEAN LE LONG, Voy. Odoric C., 1351, 453).

REM. Doc. c.1298 ds TLF. [R. M.]

TOMBAGE, **subst. masc.** (tombage)
[*FEW XIII-2, 403b : *tumb-*]

DR. COUTUM. "Droit dû pour l'abattage d'un arbre" : Item, quatre deniers pour *tumbage* de chacun arbre qui vault trois soulz de don que le roy fait es foréz de toutes les livrees que le roy fait fere en la dicte forest. (HECTOR DE CHARTRES, Cout. R.B., 1398-1402, 64). ...et IIII d. pour *tumbage* de chacun arbre qui vault troys soulz de dons que le roy faizet et de toutes les livrees qui sont faictes es dictes forestz. (HECTOR DE CHARTRES, Cout. R.B., 1398-1402, 69). [H. G.]

TOMBE, **subst. fém.** (tombe)
[T-L : *tombe*[1] ; GDC : *tombe* ; DÉCT : tombe[1] ; FEW XIII-2, 410a : *tumba* ; TLF XVI, 297a : *tombe*]

"Fosse dans laquelle on ensevelit un mort et monument funéraire qui la couvre, tombe" : Le temple de Dieu doit estre plus noble que le palais du roy, et le lieu ou sont les saintes reliques plus richement fait que la *tumbe* du roy. (ORESME, E.A.C., c.1370, 246). Lors vint Presine et l'ensevely en une si noble *tombe* que nulz ne vit oncques si noble ne si riche. (ARRAS, c.1392-1393, 14). Et aux piez de la *tombe* mist une ymage d'albastre de son hault et de sa figure, si bel et si riche que plus ne povoit, et tenoit la dicte ymage un tablel d'or ou toute l'aventure dessusdicte estoit escripte. (ARRAS, c.1392-1393, 14). Son corps, auquel ot fait en toute ville, où il passoit, nobles obseques, depuis la ville de Halle en Hainaut, où il trespassa, jusques à Digon en Bourgoigne, où il fu porté à grant solempnité, là où il repose en riche *tombe*, en l'eglise des Chartreux, que il meismes a fondez, du quel Dieu par sa grace et pitié vueille avoir l'ame ! (CHR. PIZ., Faits meurs Ch. V, S., I, 1404, 152). ...dont a bonne cause la dicte maison, ensemble tous autres chrestiennes doibvent et peullent bien faire hommaige, et adorer la *tumbe* ou sont et reposent les os du dict defunt, et avoir pour singulieres reliques. (LA VIGNE, V.N., p.1495, 297).

- P. méton. "Pierre tombale" : Et quant il plaira au pere prieur et as peres executeurs, le prieur fera metre la *tombe* sur ladite charongne, ou le jour de l'enterrement ou aucuns jours aprés, afin que lesdis peres aient sovent ramembrance veant la *tonbe*, et que la povre ame de leur povre pelerin soit recommandee as saintes orisons des freres et de toute la religion. (MÉZIÈRES, Test. G., 1392, 310). Je desire le jour du jugement, Quant ma joie est soubz la *tombe* emmuree Et que la mort m'est rude et aduree, Qui m'a toulu celle que

j'ay servie (CHART., R. Bal., c.1410-1425, 391). Mais maintenant feroit grant bien Quil sa *tombe* nous lieuveroit. (...) Car ell'est mout pesant et fort. (Pass. Semur D.M., c.1420 [1488], 249). ...assez près de la porte par ou l'en va maintenant a Saint Pol et assez près d'une grant masse de pierre que on dist la *tombe* Romulus (LA SALE, Salade, c.1442-1444, 23).

Rem. Doc.1311 (*une tombe ... de marbre*) ds GAY II, 406b. [R. M.]

TOMBEAU, **subst. masc.** (tombeau)
[T-L : *tombel* ; GDC : *tombel* ; FEW XIII-2, 410b : *tumba* ; TLF XVI, 298a : *tombeau*]

"Monument funéraire, caveau" : ...ou *tombeau* de ton mary ensamble as enseveli toutes voluptéz ou delectations (DAUDIN, De la erudition H., c.1360-1380, 433). ... li sires de Mauni... s'en vint au propre lieu où ses pères avoit estet jadis ensepelis ; et avoit un petit *tombiel* de marbre desus lui que si varlet y avoient fait mettre (FROISS., Chron. L., III, c.1375-1400, 87). Leur vie fut saincte et peneuse, Et après leur mort glorieuse A leurs *tombeaux* fist Dieu pour eulx Mains miracles aux langoreux, Qui la furent de leurs langours Guaris et obtindrent vigours (DESCH., M.M., c.1385-1403, 162). Sepulture aux mors fait bailler Et, pour son pere, fait tailler Riche *tombel* et ens l'a mis, Ainsi a ses autres amis (CHR. PIZ., M.F., III, 1400-1403, 57). Ami Ladre, lieuve toy sus ! Viendz hors du *tonbeaul* sans plux dire ! (Pass. Semur D.M., c.1420 [1488], 146). Ilz doivent chanter ung respond commun des martirs et puis aprés encenser l'autel et le *tombeau*. (LA VIGNE, S.M., 1496, 425).

- P. méton. "Pierre tombale" : Par nous fust descruciffié Et oing cy com j'ay proppossé ; Ou monument l'avons possé, Ung fort *tonbeaul* sus aboché (Pass. Semur D.M., c.1420 [1488], 228). Et ung ange, rouge com foudre, Leva le *tonbeaul* (Pass. Semur D.M., c.1420 [1488], 259). [R. M.]

TOMBEE, **subst. fém.** (tombée)
[GD : *tombee* ; FEW XIII-2, 403b, 406b, 408a : *tumb-* ; TLF XVI, 298b-299a : *tombée*]

"Chute"

REM. Ex. de 1230 ds TLF. Doc. 1447 (*La laisse ou sangle dudit cheval rompy, telement que ledit Walerant ensemble la selle tumba à terre, et print tel coup qu'il fut tout estourdi dudit coup et tumbee*) ds DU CANGE VIII, 120c, *s.v. tombare* (GD VII, 738c). [R. M.]

TOMBEL, **subst. masc.** (tombel)
[GD : *tombel* ; *FEW XIII-2, 406b : *tumb-*]

"Comète"

REM. Doc. XVe s. (*ung grant tombel de feu aiant longue queue*) ds GD VII, 738c. *Cf.* DU CANGE VIII, 120c, *s.v. tombare, tumble* au sens de "chute" (doc. 1471 ; T-L X, 367-368, *tombe*2 "chute"). [R. M.]

TOMBELETTE, **subst. fém.** (tombelette)
[GD : *tombelette* ; *FEW XIII-2, 410b : *tumba*]

"Petite tombe"

REM. Doc. 1387 (Beauvais) ds GD VII, 739a. [R. M.]

TOMBEMENT, **subst. masc.** (tombement)
[GD : *tombement* ; FEW XIII-2, 406b : *tumb-*]

"Chute" : Nous voions tous les jours les cas Des cheutes et *tumbemens* ungz tas, Et folz qui ont leur main brisee. Lors en faisons une risee. (RIVIÈRE, Nef folz D., 1497, 241). [Autre ex. p.240, 299]

- Au fig. : ...ne doit l'en bien douloir, gemir, et plourer, le cas et le *tombement* des prestres de cestui temps (PREMIERFAIT, Cas nobles hommes G., 1409, 80). Certes se je ne suis deceu, le *tombement* de Sampson fut grant et si ne le peut longuement endurer (PREMIERFAIT, Cas nobles hommes G., 1409, 205). ...aprez leurs lubricques *tumbemens*... (ROBERTET, Oeuvres Z., c.1450-1500, 155).

- *Le tombement des anges* : ...l'execrable *Tumbement* des anges maulvais En enfer (RIVIÈRE, Nef folz D., 1497, 38). [R. M.]

TOMBER, **verbe** (tomber)
[T-L : *tomber* ; GD : *tomber*[2] ; GDC : *tomber* ; DÉCT : tomber ; FEW XIII-2, 403a,404b : *tumb-* ; TLF XVI, 299b : *tomber*[1]]

I. - Empl. trans. "Renverser qqn ou qqc." : Dame plaine d'umilité, Ce Sathan mon enque a *tumbé* ; Or n'ay je de quoy puisse escripre Ce que de vous vouloie dire (Mir. st J. Cris., c.1344, 278). Ou qu'il perchoit la presse il s'i fiert tellement C'a celui point qu'i fist les *tumba* diuement [l. druement] (Renaut Mont. B.N. V., c.1350-1400, 274). Et, adonques, [noz chevaliers] entrent en une autre bataille, en laquelle ilz se portent trop plus valanment, car la voiriés boire d'autant, voires brisier et pos *tumber*, haut paller et mal dire dez ministres de Dieu (Songe verg. S., t.1, 1378, 16). Car aucune foys il usa de juridiction temporelle, conme il appiert quant il mist hors de l'Eglyse lez acheteurs et lez vendeurs, et quant il *tumba* lez tables dez changeurs. (Songe verg. S., t.2, 1378, 70). Parmi le gros du ceur tout oultre lui passa, Au resacher qu'il fist a terre le *tumba* (Galien D.B., c.1400-1500, 100). Le dit Jehan Bonnet (...) se prist au corps du dit Lucas, et le *tumba* sur la huche au pain estant ou dit hostel (Doc. Poitou G., t.7, 1416, 304). ... quil est ce truant Quil a nous danreez *tombeez* Et se les a a mal getteez ? (Pass. Semur D.M., c.1420 [1488], 159). ...Helies Raoul, (...) qui estoit ribleux, putenier et homme de très mauvaise vie, tenant une espée en sa main, donna de ladicte espée audit Jehan ung grant tail au travers du visaige tant qu'il le *tumba* à terre (Doc. Poitou G., t.10, 1460, 241). Nagaires il nous fut compté Ung signe de grant cruaulté Que tu feiz au temple en entrant, Car, sans y toucher peu ne grant, Tu gectas hors tous les vendeurs, Les oiseliers et les changeurs, Et si *tumbas* tout leur bagaige [Réf. à Marc 11, 15-17]. (Myst. Pass. Troyes B., a.1482, 598).

- *Tomber qqn à la renverse* : ...le seigneur de Saintré de la pointe de sa haiche l'enferra et le fist a force reculer jusques a un banc viz a viz de Madame et le *tumba* a la renverse (LA SALE, J.S., 1456, 297).

- *Tomber qqc. en bas* : ...advint par male fortune que tout le comble et feste de l'eglise Nostre-Dame de Clery près Orleans, que le roy avoit fait faire et edifier de nouvel, et où il y avoit moult noble et belle couverture, tant de charpenterie de bois que d'ardoise et de plomb, fut toute arse et bruye et tout *tumbé* en bas et par terre, parceque ung plombeur, besongnant en icelle couverture, s'en devala en bas et laissa le feu où il chaufoit les fers à soulder en icelle couverture sans aucune garde ; et lequel feu le vent acueilli tellement qu'il s'envola et dispersa au long d'icelle charpenterie et couverture (ROYE, Chron. scand., I, 1460-1483, 266).

II. - Empl. intrans.

A. - Au propre

1. [D'une chose (en partic. d'un phénomène météor.)] "Aller vers le bas, être mu du haut en bas, arriver en bas" : ...les ondes *tumboient* et hurtoient grans cops a l'aÿmant (Bérinus, I, c.1350-1370, 226). Mais premierement, il faillent en ce

que il dient de mouvement, car combien que ces .II. figures, espere et pyramide, soient de legier mobiles, ce n'est pas de mouvement naturel a feu, car le feu est meu en haut et selon droite ligne et ces figures sont de legier mobiles de mouvement appellé volutacion qui est comme roeler ou *tumber*. (ORESME, C.M., c.1377, 652). Et quant Maguelonne eut entendu le parler du Pierre, incontinant les larmes luy vindrent es eulx et *tomboyent* per sa doulce face et sa couleur devynt palle (Belle Maguel. C., 1453, 27). Et, à l'heure que le traict *tumbera* dedans, leurs chevaulx se tourneront devant derrière et ne souffreront point le traict (BUEIL, II, 1461-1466, 199). Sur roche [la semence] n'a jamaiz racine. Et si *tumbe* entre l'espine, L'espine la semence destruit, Qu'en bonne terre porte fruit. (Pass. Auv., 1477, 137). Predist aussi plusieurs merveilles se devoir veoir que jamais veues n'avoient, et assez tost après *tumba* par la tempeste de l'air une piece de glace de longueur XV piez et de large six et deux de grosseur, et en Gascongne *tumba* des nues grain de froment ad mode de pluie (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 107 r°). Cestui recite qu'il *tumba* du ciel une grande pierre, où estoit emprainte une croix et ung cruciffix et y avoit escript en lettres d'or : "Jhesus Nazarenus, rex Judeorum", par laquelle fut ung aveugle illuminé, laquelle *tumba* sur le monastere Saint Gabriel à Cremone, l'an mil IIcXXXIIII. (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 120 r°). Dit aussi que en France, environ la feste saint Jehan Baptiste, tumba de nuyt une rosée melifflue sur les espiz de blé, qui au goust avoit odeur de vray miel et, le moys de juillet ensuyvant, survint si grande tempeste et *tumba* si grosse gresle que les blez en furent perduz (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 120 r°). ...et *tumba* la fouldre sur le lit de la royne et furent les courtines brullées (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 134 r°). ...et ce mesme jour environ deux heures de nuyt fit une si grant tempeste de grosse gresle qu'elle cheoit en plusieurs pars aussi grosse que eufz, et sembloit avoir dedens la figure d'une teste et face d'homme. Et en *tumba* en si grant habondance qu'elle contenoit demy pied de hault ou environ sur terre. (LA VIGNE, V.N., p.1495, 301). Sus une fleur si terrible bruyne Par grant malheur est si a cop *tombee*, Que par rigueur de rage vie termine Et la maison des Monfalcons troublee (ANTITUS, Poés. P., c.1500, 58). Et tantost après, ledit de Harmes getta une grant corde par laditte fenestre, dont l'un des boutz *tumba* en la sentyne qui estoit au pied de la tour. Et, ce faisant, ledit bastard et Vuyau se recommanderent de bon cueur à monseigneur Saint-Nicolas, et, la corde gettée, ledit conte descendit par laditte corde, ayant ung baston entre ses jambes. (LE CLERC, Interp. Roye, c.1502, 173).

- GÉOM. *Tomber sur*. "Atteindre (depuis le haut)" : Apres advise sus quantz pointz de l'une des umbres l'allidade *tumbe*... (NIC. CHUQUET, Géométrie H., 1484, 168).

- [D'un élément du corps] *Tomber à qqn.* "Aller vers le bas en se détachant de qqn" : Asus capillorum est flux de cheveux qui *tombent* petit a petit sans vice de humeurs (GORDON, Prat., c.1450-1500, II, 1). ...par consequent c'est maladie des cheveulx, car ilz *tombent* par la scamosité du cuir (GORDON, Prat., c.1450-1500, II, 5). ...ladite Thomine avoit emblé audit Pinart, en faisant son lit, ung bonnet, du larrecin duquel bonnet elle fut trouvée actaincte et qu'il se doubtoit que, en haine de ce elle l'eust ensorcelé, à l'occasion de ce que depuis le larrecin dudit bonnet, la peau de son corps et de ses bratz luy est *tumbée* (Doc. Poitou G., t.10, 1458, 57). Il y eut ung gentilhomme qui perdit ung pied, dont oncques puis ne s'ayda, et ung paige auquel il *tumba* deux doiz de la main (COMM., I, 1489-1491, 167).

2. [D'une pers., d'un animal ou d'une chose] "Perdre son équilibre, se renverser (qq. part)" : ...et feust *tombé* se ce ne feust Orchas son compaignon qui le retint entre ses bras (Bérinus, II, c.1350-1370, 83). Hely aussi, combien que on lise qu'il fust saint en soy, toute voies, pour ce qu'il fu trop remis en chastier ses filz et leur fu trop mol et les supporta trop en leurs vices, il cheï en l'envers quant la selle *tumba*, et se froissa la teste et ainsi il mourut. (FOUL., Policrat., IV, 1372, 80). Et aussi aucune foiz les boucs ysarus ne veulent grater en mi les cuisses de leurs cors et boutent aucune foiz si fort qu'ilz les se mettent par les fesses et ne les peuent retirier, pour ce que elles sont revirees et picotees, et einsi *tumbent* et se rompent le coul moult souvent (GAST. PHÉBUS, Livre chasse T., 1387-1389, 72). Mais le conte, qui moult doubta la mort, cuida saillir en une petite garite qui estoit prez. Et le pié lui failly, et *tumba* tout contreval le rochier, et fu tous desroez et mort avant qu'il venist aval. (ARRAS, c.1392-1393, 268). ...elle venue a l'endroit du piege, *tumbe* dedans la fosse avecques les aultres. (C.N.N., c.1456-1467, 355). ...le premier qu'il encontra, ce fut le dolent mary, qui eut de le veoir [si] grand paour, cuidant que ce fust ung dyable, qu'il se laissa *tumber* du hault de luy a terre (C.N.N., c.1456-1467, 438). Et vous scavez que cellui qui met le pié au devant de son compaignon pour le faire cheoir se met en dangier de *tomber* soy-meismes (BUEIL, I, 1461-1466, 50). Cy laisse *tomber* a terre l'espouvantail celluy qui le tient. (Fr. arch. B., c.1468-1480, 44). ...quant ladite mere vit son enfant *tombé* dans la rivière si s'escria et recommenda ledit enfant a Dieu, a Notre Dame et a madame sainte Katherine (Mir. ste Cath. Fierbois C., 1470-1483, 126). Oncques vieil poullain destravé Ne *tumba* cul par dessus teste Comme feroit la povre beste S'il oyoit sonner ung bedon. (Copp. lard., a.1488, 167). Celui Antheus estoit, selon le dit d'aucuns, fée en maniere que quant il *tunboit* à terre, sa force doubloit. (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 26 r°).

- [D'une pers. accablée de douleur] "S'effondrer" : Tout jour, mon amy, je suspire En pleurs et larmes sans cesser. Aprés *tumber* tantost respire ; On ne me pourroit mieulx presser. (Pass. Auv., 1477, 220).

- *Tomber à/en bas* : Lors prend a ses deux mains les branches du poirier, et fait *tumber* en bas sur eulx et ou preau des poires treslargement (C.N.N., c.1456-1467, 308). Tu soyes mauldit de Sabahot, Et nous vien tu vituperer ? Janus, accop, fay le *tumber* Abas, que jamaiz ne soit veu ! [Réf. à Luc 4, 29] (Pass. Auv., 1477, 122).

- *Tomber à/par terre* : Et quant Clerembaut ouy ce mot, si cuida reculer pour lever le pont, mais lui XX^{e} se ferirent si roiddement par my lui et ses gens que tout *tumba* par terre, et entrerent en la porte, et mirent tantost deux lances es chanaux de la porte colleisse. (ARRAS, c.1392-1393, 203). Et ad ce cryst elle *tomba* a terre pasmee de joye. Mes Paris la prist doulcement par les flans et la mist sur ses genoulx. (LA CÉPÈDE, Paris Vienne K., 1432, 296). Il eust tant de douleur en son cueur que il *tomba* a terre comme mort et perdit sa memoire (Belle Maguel. C., 1453, 49). ...lequel frère, ainsi navré et blecié, s'en cuida fouyr hors de ladicte maison en ung chauffault de maçon qui estoit joignant de ladicte maison, mais il *tomba* d'icellui chauffault à terre (Doc. Poitou G., t.10, 1456-1464, 394). Quand l'admiral vist ainssy vittuperer et getter ses dieux, il prist telle ire et sy grant courrous en son couraige que de dueil il *tomba* comme mort a terre. (BAGNYON, Hist. Charlem. K., c.1465-1470, 157).

- *Tomber de.* "Être précipité de" : Et rigarde bien la grant perde De Luxifer qui *tombat* des cieulx. (Myst. st Sébast. M., c.1450-1500, 4).

- *Tomber sur.* "S'écrouler, s'abattre sur" : Lors les gens diront, comme voy, Es montaignhes : "*Tumbés* sur nous !" Et es valees en briefz motz : "Rescoudés ces gens maleureux !" [Réf. à Luc 23, 30] (Pass. Auv., 1477, 191).

- *Tomber de son haut.* V. *haut*

3. [D'un édifice] "S'écrouler" : Mais on mina par si bonne entente que en deux jours et deux nuits fut minée la tour, et estayée à y bouter le feu, et la faire *tomber* (CABARET D'ORV., Chron. Loys de Bourb. C., 1429, 156). Et, luy faisant le saint service de Dieu, les murailles *tomberent* sans cop de canon ou bombarde, mais par la voulenté de Dieu (LA MARCHE, Mém., I, c.1470, 66). Mais c'estoit chose espouvantable d'ouyr la nuyt le bruit que faisoient les maisons qui *tomboient* et se renversoient en la ville (COMM., I, 1489-1491, 166). ...c'est assavoir que les haulx ediffices, à moitié clinés pour *tumber*, se releverent, sans estre nulle part conquassés. (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 114 v°). ...et [les flots du Tibre] fut si grant qu'il aloit par dessus le pont Saint Ange et jusques aux derrieres marches des degrés de l'eglise Saint Perre et les murailles du cousté devers l'ostel Saint Ange en *tumberent*. (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 165 v°). ...ainsi comme les murs de la ville estoient *tumbéz*, ainsi *tumba* bien quinze brasses des avants-murs du chasteau Sainct-Angel (COMM., III, 1495-1498, 76).

- *Tomber en ruine* : ...en maniere que ladicte abbaye, par laps de temps, ne *tumbe* en ruyne et decadence (Lettres Ch. VIII, P., t.2, 1488-1489, 398).

. *Se tomber en ruine*

Rem. Doc.1493 (*la dite ville se tumbe en ruine*) ds GD VII, 739c.

B. - En partic. [Du jongleur, du fou...] "Faire la culbute, danser" : ...et commença a jouer D'apertisë, et a saulter. Devant chascun espertement *Tomboit* et si legierement Que chascun s'en esmerveilloit (Liber Fort. G., 1346, 107). Un homme estoit à Paris du temps du sage roy Charles, qui aprise avoit une telle industrie que merveilleusement il sailloit, *tumboit*, et faisoit plusieurs apertises sus cordes tendues hault en l'air, qui sembleroit à dire, qui veu ne l'aroit, chose impossible, car il tendoit cordes bien menues, venans depuis les tours de Nostre-Dame de Paris jusques au Palais, et plus loings, et par dessus ces cordes, en l'air sailloit et faisoit jeux d'apertise, si qu'il sembloit qu'il voulast, et aussi le voleur estoit appellés (CHR. PIZ., Faits meurs Ch. V, S., II, 1404, 61). ...à ung autre fol de la compaignie dudit roy des Romains qui jouhoit de la quicterne et *tomboit* devant mondit seigneur, par plusieurs fois quatre frans 9 gros (Comptes Etat bourg. M.F., t.2, 1418-1420, 140).

- [D'un animal de spectacle] : ...et fait l'en les ours chevauchier, les singes et autres bestes saillir, dancer, *tumber* et obeir a tout ce que le maistre veult. (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 83).

. [Cont. métaph.] : Et que pis est, les troys vieilles horribles du consistoire d'Avignon et la vieille Supersticieuse en la nef francoise sans contredicion feront leurs hours *tumber* (MÉZIÈRES, Songe vieil pèl. C., t.2, c.1386-1389, 489).

C. - P. anal. [D'une chose] "Être orienté vers le bas" : Si font rubans, las, cordons à cabans, Joyaulx *tombans* (LA VIGNE, Compl. roy Bazoche M.R., 1501, 398).

D. - Au fig.

1. "Aboutir à (telle issue, tel résultat, tel état..., considéré comme inférieur, souvent avec une nuance de hasard)"

- *Tomber à* : ...Cresus envoya a Appollo en Delphos pour savoir a quoy celle bataille *tumberoit*. (LA SALE, Sale D., 1451, 232). Et ainsi se retira à Condé, ung chasteau et ung passaige près de là, qu'il repara le mieulx qu'il peüt, esperant que, fuyant le duc de Bourgongne et ses gens, il en *tomberoit* à sa part [ce château irait sous sa domination], comme il feït assez. (COMM., II, 1489-1491, 151).

- *Tomber en* : Se tu me soustiens, je ne puis *tumber* en desconfort (CHART., L. Esp., c.1429-1430, 91). ...ce les font tousjours *tomber* en neccessitez, quant se laissent conduire comme enffans. (LA SALE, Salade, c.1442-1444, 7). ...pour rien ne vouldrions que la chose fust retardée ou *tombast* en longueur (Lettres Louis XI, V.M., t.10, 1446-1483, 29). Avarice, Convoitise et Ardure D'acquerir plus m'ont mis en adventure D'estre perdu ou *tomber* en malheur, Allez dehors (ROBERTET, Oeuvres Z., c.1450-1500, 83). ...se pourveu n'y est briefment vous *tumberez* en une grant langueur tres forte d'en garir (LA SALE, J.S., 1456, 241). Et fut premiers habitée par les Roynes dessusdictes, lesqueles, par leurs peciez, *tomberent* en fornicacion sy deshonneste que les deables habiterent avec elles (LA MARCHE, Mém., I, c.1470, 118). ...par l'astuce de l'ennemy d'enfer nous *tumbons* en pechié (FILLASTRE, Traité Conseil H., c.1472-1473, 193). Car en telz hommes, soient princes ou aultres qui ces vices auront, ne sera au besoing trouvé ne ayde ne labeur ne industrie ne cure ou diligence pour secourir au peuple a la necessité ne a eulz meysmes, mais, pour leurs vices, *tumberont* en confusion. (FILLASTRE, Traité Conseil H., c.1472-1473, 233). ...il *tumba* en une maladie de fièvre, à l'occasion de laquelle ou dudit cop, au bout desdiz XVIII. jours, il est alé de vie à trespassement (Doc. Poitou G., t.12, 1475-1483, 3). Icy parle l'acteur de ce que feït le duc de Bourgongne, après la mort du connestable, estant en trèves avecques le roy, et comme toutes choses luy survindrent contraires et *tumba* en adversité depuis la delivrance qu'il feït du connestable par dessus son saufconduyt et son séel (COMM., II, 1489-1491, 94). Le prince *tumbe* en telle indignation envers Nostre Seigneur, qu'il fuyt les conseilz des saiges (COMM., II, 1489-1491, 218). Il trouble leur maison et la permect *tumber* en division et en murmure. (COMM., II, 1489-1491, 228). Comment le roy *tumba* en une griefve maladie, dont il perdit la parolle et congnoissance pour ung temps. (COMM., II, 1489-1491, 280).

- [D'une pers.] "Échoir qq. part" : SECOND ESCUYER. (...) Quant vous plaira, monsieur, je hoberé Ne vostre emprise je ne destourberé, Car je suis prest de vostre gré parfaire ; Je ne sçay pas la ou je *tumberé*, Mais j'ay sur moy de quoy grant chiere faire. (LA VIGNE, S.M., 1496, 168).

- [D'une pers. ou d'une chose] *Tomber entre les mains de qqn/sous la main de qqn.* "Échoir à qqn, échoir au pouvoir de qqn" : Or voyons donc lequel de ces deux seigneurs vouloit tromper son compaignon, affin que si, pour le temps advenir, cecy *tumboyt* entre les mains de quelque jeune prince qui eust à conduyre choses semblables, il eust myeulx congnoissance pour l'avoir veü et se garder d'estre trompé. (COMM., I, 1489-1491, 229). Toutesfois elle estoit en grant craincte de *tomber* soubz sa main (COMM., II, 1489-1491, 125). ...ladite cité de Pise *tumberoit* soubz la main du duc de Milan (COMM., III, 1495-1498, 57). PRINCE. S'il fust entre mes mains *tumbé*, Je l'eusse mys en chien courtault. (LA VIGNE, S.M., 1496, 435).

- *Tomber* + attr. : ...dont il print le dueil si grand que, dès ce qu'il en sceüt les nouvelles, il *tomba* malade et bien tost après mourut, aucuns dient d'ung quaterre (COMM., II, 1489-1491, 304). Comment le roy *tumba* malade de la maladie dont il mourut (COMM., II, 1489-1491, 311).

2. [D'une chose] "Survenir, se produire (qq. part)" : L'amertume et acerbité doloreuse, *tombée* en ma bouche et sur mon pis par la surhabondance de pleur et de courroux que j'ay eu par l'accident de la tant de moy piteusement regretée mort de l'homme tresdigne, reluisant et plain de tiltre vertueux, messire George Chastellain... (ROBERTET, Oeuvres Z., c.1450-1500, 176). ...et la doubte qui pourroit *tumber* ou cueur d'un roy d'Orient pour la crainte de ses ennemis (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 41 r°).

3. *Tomber sur.* "Attaquer, atteindre" : ...veu que de present la guerre cesse par deçà (...) seroit à doubter que grosse armée et puissance de gens *tombast* sur vostre païs (Lettres Louis XI, V., t.3, 1465-1469, 2). Après, vint le roy *tumber* sur le duc de Bretaigne, qui estoit ce qui luy avoit faict ouvrir ceste parolle, et luy en feïst semblable demande (COMM., II, 1489-1491, 67). ...et *tumbe* le sort et le malheur sur ceulx qui font la guerre. (COMM., II, 1489-1491, 218). Si telle malle adventure ne fust *tombée* que sur ceulx qui avoient faict ledit appoinctement, on ne les debvroit point plaindre (COMM., III, 1495-1498, 269). [R. M.]

TOMBEREAU, **subst. masc.** (tombereau[1])
[T-L : *tomberel*[3] ; GDC : *tombereau* ; FEW XIII-2, 403b, 407b : *tumb-* ; TLF XVI, 310b : *tombereau*]

"Voiture de charge montée sur deux roues" : ...Jehan Hudebert, meneur de *tombereaulx* (Comptes Paris V.L.D., t.1, 1424-1457, 711). ...pour une broche de fer que lui ay fait faire pour mon *tomberel* (Comptes roi René A., t.2, 1478, 356).

Rem. Ex. d'a.fr., *cf.* TLF.

- [Pour le transport des condamnés] : Au jour d'ui, entre X et XJ heures, les prelas et clergié de France assemblé au Palaiz sur le fait de l'Eglise, ont esté amenez maistre Sance Loup, nez du païz d'Arragon, et un chevaucheur du pape Benedict qui fu derriere, nez de Castelle, en IJ *tumbereaux*, chascun d'eulx vestuz d'une tunique de toille peincte où estoit en brief effigiée la maniere de la presentation des mauveses bulles (BAYE, I, 1400-1410, 235). ...et le venredi après avoit esté mené en un *tumbereau* es hales de Paris (BAYE, II, 1411-1417, 249). ...maistre Sansieu Leleu et le messager de Pierre de La Lune qui avoit apporté au Roy la lectre dessusdicte, tous deux Arragonnois, mitrez et vestus de habillemens où estoient figurées les armes de icellui Pierre de La Lune renversées, furent amenez moult honteusement et deshonnestement sur ung *tumbereau*, du Louvre en la court du palais. (MONSTRELET, Chron. D.-A., t.1, c.1425-1440, 264). Et fut ainsi mené que dit est batre par lesdiz carrefours dedens ung ort, vilain et paillart *tumbereau* dont on venoit de porter la boe en la voierie. Et, en le batant par lesdiz carrefours, comme dit est, le monde crioit à haulte voix au bourreau : "Batez fort et n'espargnez point ce paillart, car il a bien pis desservy !" (ROYE, Chron. scand., I, 1460-1483, 82). [R. M.]

TOMBEREAU, **subst. masc.** (tombereau[2])
[T-L : *tomberel*[4] ; GD : *tomberel* ; FEW XIII-2, 407b : *tumb-*]

"Rets ou filet (pour prendre les cerfs, des oiseaux...) qui se détend tout seul, sans qu'on ait besoin de le tirer" : ...tu tendras ton *tumberel* (HENRI FERR., Modus et Ratio, Livre deduis T., c.1354-1377, 161). [Plusieurs occurrences sur la même page et p. 286-287, p.291, qui expliquent le fonctionnement de l'engin ; *cf.* aussi la note de l'éd. p.339] [R. M.]

TOMBEREAU, **subst. masc.** (tombereau[3])
[FEW XIII-2, 407b : *tumb-*]

[Dé]

REM. Doc. 1491 ds GAY II, 434a (*six dés et douze tumbreaux marquez à douze carrez chascun*). [R. M.]

TOMBERELEE, **subst. fém.** (tomberelée)
[GD : *tomberelee* ; FEW XIII-2, 403b,407b : *tumb-*]

MES. "Charge d'un tombereau (comme une unité de capacité)" : ... VI setiers de chaux et IX *tumbelerées* de sablon (Hist. industr. commerce F., 1377, 108). Item avoir fait ou four de la Porte Houdouys la bouche et la queronnelle dudit four qui estoit cheuz, livré II *tumbelerées* de tuilliaux... (Hist. industr. commerce F., 1377, 108). ...140 *tumbellerées* de fiens (Chartes Ste-Chapelle Vincennes B., t.1, 1403-1404, 152). ...pour avoir fait mener aux champs 5 *tombelerées* de gravois et fiens, qui avoient esté ostés de ladite place (Comptes Paris V.L.D., t.1, 1440-1441, 229). ...à Noel le Pointeur, meneur de tumbereaulx, pour 10 *tumbelerées* de sablon (...) pour refaire les trous des tuiaulx des fontaines (Comptes Paris V.L.D., t.1, 1455-1456, 866). A Cathelin, charestier, pour avoir curé, nectoyé et housté de la rue Saint Aubin le nombre de huit *tumbelerees*... (Entrées roy. G.L., 1462, 167). ...pour la parpaie de LXVI *tumbelerées* de sablon (Doc. 1477. In : Pierre et métal dans le bât. au Moy. Âge, 1985, 119). ...huit *tumbellerées* de chapplun yssuz de la routure de certaine muraille pour mectre ladicte cage de fer (Doc. 1480. In : A. Salmon, Bibl. Éc. Chartes 14, 1852-1853, 388).

Rem. Doc.1361 (*tombellerees*), 1400-1402 (*tumbelerees*), 1412 (*tumberelees*), 1438 (*tunberelees*), 1443 [s. d.] (*tomberlees*), 1465 (*tumbelerees*), 1480 (*tumbellerees*) ds GD VII, 739c-740a.

V. aussi *tumerellee* [R. M.]

TOMBERELIER, **subst. masc.** (tomberelier)
[GD : *tomberellier* ; *FEW XIII-2, 407b : *tumb-*]

"Conducteur de tombereau" : ...Regnaut Belin, *tumbelerier* (Comptes Paris V.L.D., t.1, 1456-1457, 904). [E. P.]

TOMBERESSE, **subst. fém.** (tomberesse)
[T-L : *tomberesse* ; GD : *tombeor* (*tumberesse*) ; FEW XIII-2, 407b : *tumb-*]

"Danseuse, acrobate" : Saltatrix : sallerescе uel *tumberesce* (Abavus IV, R., c.1350, 465). Les jugleurs, menesteriex, sailleurs, sailleresces, tumbeurs et *tumberesses*, moqueeurs, basteleurs, entrejecteurs, joueurs de boucler, de coutiaux, devineurs... (FOUL., Policrat. B., I, 1372, 120). [R. M.]

TOMBEROLE, **subst. fém.** (tomberole)
[T-L : *tomberole* ; GD : *tomberole* ; *FEW XIII-2, 403b : *tumb-*]

"Tombereau"

REM. *Gloss. de Lille* (XVe s.) ds GD VII, 740a. [R. M.]

TOMBEUR, **subst. masc.** (tombeur)
[T-L : *tombëor* ; GD : *tombeor* ; FEW XIII-2, 404a : *tumb-* ; TLF XVI, 311b : *tombeur*]

"Danseur, acrobate" : Les jugleurs, menesteriex, sailleurs, sailleresces, *tumbeurs* et tumberesses, moqueeurs, basteleurs, entrejecteurs, joueurs de boucler, de coutiaux, devineurs... (FOUL., Policrat. B., I, 1372, 120).

V. aussi *tumeur*[1] [R. M.]

TOMBIER, **subst. masc.** (tombier[1])
[T-L (renvoi) : tombier ; GD : *tombier* ; FEW XIII-2, 410b : *tumba*]

"Celui qui fabrique les pierres tombales, les coffrets pour reliques, les catafalques..., qui grave les lettres sur pierre et sur marbre pour les tombeaux ou les inscriptions de toute nature" : Item, toutes manières de voirriers, charpentiers de husches, gantiers, boursiers, taxetiers, *tombiers* et ymagiez, faiseurs de doublez et voituriers d'eaue, ne pourront prendre pour leurs peines, labours et salaires, que le tiers plus quilz prenoient avant la mortalité (Mét. corp. Paris L., t.1, 1351, 42). [même texte ds *Ordonn. rois Fr.* L.S., t.2, 379] Et a ce propos l'en raconte, en la vie de saint Jehan Bouche d'or, que jadys, aussi tost que un Enpereur estoit couronné, lez *tumbyers* venoient devant luy, en luy disant : (...) "de quel metal plaist il a ta majesté imperial que nous te facions ton monuement et ta sepulture", par quoy ilz luy donoient a entendre que il estoit honme mortel... (Songe verg. S., t.2, 1378, 266). A maistre Pierre de Thury, *tumbier*, (...) pour le fait de ladicte exécucion dudit deffunt seigneur... (Invent. des tapiss. du Roi Ch. VI, 1422. In : J. Guiffrey, Bibl. Éc. Chartes 48, 187, 399). [dans un doc. de 1413 ce même Pierre de Thury prend le titre de *tailleur d'images* (n.5)] De la pourtraicture qui sera fecte sur la tumbe. Yla seront en pourtraicture, Elle et moy, chascun par figure Fecte appart et selon son corps, Dont le *tumbier* prandra mesure ; Puis l'epithaphe ou escripture Ainsi sera escripte aux bors... (HAUTEV., Conf. Test. am. tresp. B., c.1441-1447, 79). Ung hostel (...) qui jadis fut et appartint à feu maistre Jehan de Meung, appartenant à présent en propriété audit couvent, assis hors la porte Saint-Jacques, entre icelle porte et l'ospital Saint-Jacques du Hault-Pas, près des *tumbiers* (Doc. 1499. In : J. Quicherat, Bibl. Éc. Chartes, 41, 1880, 49).

Rem. Doc. de février 1426 ds J. Guiffrey, *Bibl. Éc. Chartes* 48, 1887, 399, n.5 (*Gilet Thierry*, *tumbier*, *... la somme de treize solz quatre deniers parisis, qui deue lui estoit pour la vente, bail et delivrance d'une partie en laquelle sont escripz ces mots* : Ascencus aule notariorum Regis, *mise et assise sur l'uis de bas par où on va en la sale desdits notaires estant en l'église des Célestins à Paris*) ; ce doc. prouve que les activités des tombiers ne sont pas exclusivement funéraires. Doc.1417 (*tumbier*) ds GD VII, 740a. [R. M.]

TOMBIER, **verbe** (tombier[2])
[*FEW XIII-2, 403b : **tumb*-]

(Synon. de *tombir*) : Si cor vont bondisant si que la terre en *tombie* (Lion Bourges K.P.F., c.1350, 345). De l'angoisse qu'elle ot quant qu'elle peut s'escrie Ung cri si mervilleux que la salle en *tombie* (Flor. Octav. L., t.2, c.1400, 541). [R. M.]

TOMBIR, **verbe** (tombir)
[T-L : *tombir* ; GD : *tombir* ; FEW XIII-2, 409b : **tumb*-]

A. - [D'une chose] "Retentir, résonner (surtout sous l'effet d'un tremblement)" : Darde tes vens bruyans et *tombissans* (MOLINET, Faictz Dictz D., 1467-1506, 38). [Var.] ...Tonner, venter, negier, plouvoir, Gresillier, *tombir*, esclitrer (MOLINET, Myst. st Quentin C., c.1482, 357).

- [D'un lieu, de la terre] : Si grant noise menoient (...) Que la terre en *tombist* avironneement (Lion Bourges K.P.F., c.1350, 172). [Autres ex. p.488 et 490] Sonnoient tymbre et cor, et ces trompes d'argent, Naquaires et buisines et monniaus giettant vent, Que la terre en *tombist* avironnéément. (God. Bouillon R., t.2, c.1356, 226). Tant en y a d'armez, li cors Dieu les cravent, Que le tiere environ en *tonbist* (Jourd. Blaye alex. M., a.1455, 853). ...ilz [des lions] jetterent leurs gris en terre et urlerent sy yreement qu'il sembloit que tonnoirre deust de leurs estomacs saillir. La forest en *tomby* toute. (LEFÈVRE (R.), Hist. Troyes A., c.1464, 311).

. [En partic. sous les sabots du cheval au galop] : ...puis (...) ferirent les destriers des esporons par moult grant fierté (...) : la terre sur coy leurs destriers marchoyent aloit *tombissant*, que a l'oÿr sambloit ungs tempestes. (Hist. seign. Gavre S., c.1456, 53). ...Jacquet de Lalaing férit le bon destrier roüan de l'esperon, qui alloit courant de si grand force que la terre sur quoy il marchoit alloit tout *tombissant*. (Faits Lalaing K., c.1470, 56).

B. - Au fig. [D'une chose abstr.] "Retentir" : Faictes *tombir*, faictes voler Vostre fame par le pais. (MOLINET, Myst. st Quentin C., c.1482, 332).

C. - [D'une pers.] "Faire du bruit" : Et comme plain de frenesie Par les champs courent et *tombissent* (Pastor. B., c.1422-1425, 112). [R. M.]

TOMBISSEMENT, **subst. masc.** (tombissement)
[T-L (renvoi) : tombissement ; GD : *tombissement* ; FEW XIII-2, 409b : **tumb*-]

A. - "Bruit retentissant (en partic. sous l'effet d'un tremblement)" : Bien pooit aux veans sambler Que lors alast a ost banie Crestienté sus payennie, Tant y ot grant *tombissement* Et grant effroy hideusement. (Pastor. B., c.1422-1425, 200). ...il sembloit que la terre tremblast du *tombissement* des chevaulx (WAUQUELIN, Gir. Ross. M., 1447, 374). ...ilz oïrent pardedens terre comme terrible *tombissement* de tonnoirre. (Percef. III, R., t.2, c.1450 [c.1340], 97). [Autre ex. p.62] Or s'esmeuvent a la lance et font tel *tombissement*, que l'en n'eust pas oÿ Dieu tonner, car hommes et chevaulx y furent mors abatus, escus, haubers, aucquetons tresperchiés. (Jehan d'Avennes F., c.1465-1468, 172). ...tant estoient les chemins couvers de gens, chariots et chevaulz que plus de deux lieues loingz on oioit le bruit et *tombissement* (WAVRIN, Chron. H., t.2, p.1471, 61).

Rem. Doc. 1427 (*Quant le suppliant oy et senti le tombissement et effroy de la venue soubdaine d'iceulx freres...*) ds DU CANGE VIII, 121a, *tombare*. LEFÈVRE (R.), *Hist. Troyes* A., c.1464, 255 ; MOLINET, *Faictz Dictz* D., 1467-1506, 24 ; 41 ; MOLINET, *Myst. st Quentin* C., c.1482, 198.

B. - Au fig. "Retentissement" : ...l'effroy et *tombissement* En parvenra jusques icy (MOLINET, Myst. st Quentin C., c.1482, 64). [R. M.]

TOMBLER, **verbe** (tombler)
[FEW XIII-2, 404a : *tumb*-]

"Agiter" : Et se l'oseil a quoi tu volles est priz, si li en fai mengier ovec l'autre faucon, avec qui il a vollé, et quant illi ara un peu mengié, si l'esrache d'ovec et li choille [var. crosle, toroille, toirelle, *tomble*, baille] ton loirre (HENRI FERR., Modus et Ratio, Livre deduis T., c.1354-1377, 190). [ms. XVe s. ; seul ex.] [R. M.]

TON, **subst. masc.** (ton[1])
[T-L : *ton*[1] ; GDC : *ton* ; FEW XIII-2, 33b, 34a : *tonus* ; TLF XVI, 315a : *ton*[3]]

A. - "Son, bruit, vacarme" : Et le jayant chiet et giette un cry si hault que toute la valee en retentist. Bien l'oyrent ceulx qui attendoient Gieffroy, mais ilz ne scorent que ce fu ; et non pourtant si orent ilz grant merveille de l'orrible *ton*. (ARRAS, c.1392-1393,

247). ...le courtois gentil homme (...) laissa couler ung gros sonnet, dont le *ton* et le bruyt firent l'oste eveiller (C.N.N., c.1456-1467, 124). ...par telle condicion que quant ilz verroient une des tours fumer, et au *ton* d'une bombarde, que chascum se retraist. (LA SALE, Reconf. De Fresne H., 1457, 25). ...et telle tourmente fut du *ton* de la dicte artillerie, que les gros poissons venoient tous mors sur la mer, par l'impetuosité et l'abondance des grosses pierres qui cheoient dedens. (LA VIGNE, V.N., p.1495, 256). PROSERPINE. Haro, haro, le grant deable d'enffer, Prince puissant de tout iniquité, Cocubinaire, ruffien Luciffer, Qui tous les deables t'a ainsi enchanté ? Tu as ung *ton* si orrible chanté Qu'en tous les lieux infernaulx plutoniques Deable n'y a qui ne soit espenté Par hurlemens et cris dÿaboliques. (LA VIGNE, S.M., 1496, 222).

B. - "Son, hauteur de la voix" : ...tu es ung chanteur, Commence, prens la de bon *ton*. (Sots, c.1480-1500, 279).

- *À bas ton.* "À voix basse, discrètement" : Ma dame (...) Moult doucettement s'esvilla Et moult bassettement toussi Et dist : "Amis, estes vous cy ? Acolés moi seürement." Et je le fis couardement : Mais moult le me dist a bas *ton*. Pour ce l'acolai a taston, Car nulle goute n'i veoie (MACH., Voir, 1364, 340). Loe Dieu devotement Et à bas *ton* : N'i voy milleur ne si bon Esbatement. (MACH., Lays, 1377, 424). Tous desolez, tristement, à bas *tons*, Avec le corps gectèrent leurs bastons, Puis officiers leurs lettres dessirèrent Dont la plus part estre mors desirèrent, Criant plus hault que cy je ne puis mettre : "Hellas, hellas !..." (LA VIGNE, Compl. roy Bazoche M.R., 1501, 410).

C. - "Son musical" : Jubal trouva l'art de musique, Tubcaÿn trouva [la] fabrique, Mais Jubal au son des martiaus Fist *tons* et sons, et chans nouviaus Et notés, et les ordenances De musique et les concordances (MACH., Voir, 1364, 498). David (...) Feroit sa harpe par doulz sons Et acordoit avec les *tons* Des chantans (DESCH., M.M., c.1385-1403, 254). La veissiez la feste commencier moult grant, et menestriers et trompettes faire leur mestier, et autres melodieux *tons*. (ARRAS, c.1392-1393, 117).

- MUS. "Hauteur, degré d'élévation du son dans l'échelle musicale" : Se le vieleur ou le guisterneur fait et ordene par tres grant diligence comment le deffaut et le vice d'une corde mal tendue et mal acordee soit corrigié et la fait par proporcion acorder aus autres et de divers *tons*, il fait un bel acort et tres douce melodie sanz rompre les cordes, mais seulement il les fait estre tendues et alaschiees par proporcion. (FOUL., Policrat., IV, 1372, 72). Et celles des autres *tons* estoient denommees de cestes ovecques cest mot ypo-, si comme celle du secont ton ypodoriste, et du quart ypofrigiste, etc. (ORESME, Pol. Arist. M., c.1372-1374, 351). CHANTRE. Or sus, messieurs, veillons donc prandre En bon *ton* le present office. LA TENEUR. Je veulx faire a Dieu sacriffice De ma voix a mode nouvelle. LA CONTRE. Le bien chanter nous est propice, Puisque musique renouvelle. (LA VIGNE, S.M., 1496, 551).

. "Intervalle entre deux notes consécutives de la gamme" : Le demi *ton* doncques n'est pas ainsy nommé pour ce qu'il soit du ton vraie moitié, car c'est chose impossible par nature pour la cause dessus dicte et pour aucunes autres, maiz pour ce seulement qu'il est mendre du *ton*. (EVR. CONTY, Harm. sphères H.P.-H., c.1400, 49). ...si comme nous veons en nostre game que us fa, qui font diatessaron, contiennent us re et re mi, qui font deux *tons*, et oultre ce, mi fa, qui font un demi *ton*. Et c'est ce que les anciens appellent tetracorde pour ce que dyatessaron contient quatre cordes en soy ou quatre sons. (EVR. CONTY, Harm. sphères H.P.-H., c.1400, 50). Et sy convient aussy que ces deux demi *tons* soient demi ton mendre, et par ainsy peut on finablement conclurre que dyapason ne peut actaindre jusques a six *tons* entiers, pour ce que deux demi *tons* mendres ne peuent faire un *ton* entier. Et ce en quoy le ton entier seurmonte les deux demi *tons* mendres est appellee coma des anciens musiciens (EVR. CONTY, Harm. sphères H.P.-H., c.1400, 52). [Autres ex. p.53 et 54]

- Loc. fig. *Chanter à un ton.* "Faire le même métier, avoir le même type d'activité" : Nous chantons tous deux a ung *ton*, Vous corrigez et chien et chat, Je suis domine fac totum. (Sots Magn., a.1488, 200). [R. M.]

TON, **poss.** (ton[2])

[T-L : *ton*[4] ; GD : *ton*[1] ; FEW XIII-2, 451b : *tuus* ; TLF XVI, 313b : *ton*[1]]

[Poss. clitique ("non-prédicatif", atone, antéposé) ; défini, comme l'art. *le*, et relationnel comme la prép. *de* (*ton bien* = "le bien de toi") : les relations du "possesseur" (de deuxième personne et du singulier) à l'objet "possédé" correspondent aux relations que marque *de* (relation d'appartenance, de propriété ou qualité, de provenance, d'inclusion, de localisation, de comparaison, d'agentivité... ; v. *de*, en partic. III A 1)] *Ton / ta / tes* : Certes mes coeurs pas ne voroit Que nulz seur my puïst cuidier Que, pour mon avoir espargnier, Je detriaisse *ten* pourfit. (Dit prunier B., c.1330-1350, 71). ...seans ou ressort de *ta* prevosté (Chartes Abb. St-Magl. T.F., t.3, 1335, 68). Ja rien ne li vauldra sa guile Qu'a *ta* volenté ne se rende Pour faire de ses tors amende (Tomb. Chartr. Trois contes S., c.1337-1339, 81). Et par *tes* larges benefices Et *tes* aumosnes acceptables Es joies du ciel pardurables Nous a ottroié mansions (Tomb. Chartr. Trois contes S., c.1337-1339, 83). Doulce royne, vierge pure, Fontaine de misericorde, A *ton* benoit chier fil m'acorde, Royne, et mon seigneur aussi De ce qu'avons forfait vers lui (Mir. enf. diable, c.1339, 17). Or met conseil en *ton* affaire. (Mir. enf. diable, c.1339, 27). Belle fille, gardes que diz De *ton* abbesse. (Mir. abbeesse, 1340, 78). Mais se tu me vouloies croire par maniere que tu me feïsses hommage et donnasses a moy *t'*ame et *ton* corps, je te jetteroie sauvement de cy et te menroye a terre en quelque lieu que tu vouldroies (Bérinus, I, c.1350-1370, 241). Se tu n'as dou tout *ten* coer mis En bien servir *ton* droit signour... (FROISS., Par. am., c.1361-1362, 53). Amis, or peuz de moy joir Com de *t'*amie. (Mir. emper. Romme, 1369, 263). Nous te conduirons, moy et *ton* frere, a l'Ostel Dieu ou tu seras bien aisié (Chartes Abb. St-Magl. T.F., t.3, 1400, 777). ...les fourmes et manieres comme les sieges que toy et *tes* aliés aviés mys devant Compiegne et Laigny ont esté levés (JUV. URS., Aud. celi, 1435, 197). Il a treschiers *ton* corps et *t'*ame (MESCHIN., Lun. princes M.-G., c.1461-1465, 49).

Rem. Noter le féminin *ton* ou *t'* devant voyelle. Peut prendre une valeur méprisante : Tu mourras comme *ton* Laurens (Myst. st Laur. S.W., 1499, 259).

- [Ancien cas sujet] *Tes / ti* : Mais d'une riens te loe et proy Que, se tu viens en aucun estre A le fin de chevalliers estre Et *tes* coeurs n'est trestous auteux, Qu'oire en droit ne soiez honteux (Dit prunier B., c.1330-1350, 71). Bonne Amour, je te fais hommage De mains, de bouche, de corage, Com *tes* liges sers redevables (MACH., R. Fort., c.1341, 157). ...et la te tien tous cois jusques a tant que tu aies oÿ comment *ti* adversaires conteront leur raison (Bérinus, I, c.1350-1370, 70). ...et si ont beü, Tant que tuit en sont embeü, *Ti* consillier, tes concubines, *Ti* serf, *ti* vallet, tes meschines. (MACH., C. ami, 1357, 31). Et se *ti* drapel sont tous rous, Je te pri, n'en moustre courrous (MACH., C. ami, 1357, 62). ...il faut [dit l'autour

au gerfaut] que l'aigle pris soit, Et ses aigletiaus de leur toit Soient hors mis et hors getés. Et a toi, gerfaut, soit donnes Le ni, si que sanz nul rapel L'aient apres *ti* gerfaudel. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 243). Or pues vëoir en apparent Qui sunt et furent *ti* parent Et de quels gens tu yes venus (MACH., F. am., c.1361, 214). Depuis, parmi le monde, errant Sont *ti* cheval sans variier (FROISS., Pris. am. F., 1372-1373, 100). Tes oevres et tout *ti* delit Ne valent une mitte. (FROISS., Joli buiss. F., 1373, 177). Trop felon Sont *ti* don ! (FROISS., Joli buiss. F., 1373, 177). Or te pri que *tes* cuers m'aint (MACH., Les lays, 1377, 448). *Ti* fait seront plus qu'autre renommé (MACH., Prol., c.1377, 2). Si seroies trop mieulx servis De cellui qui *tes* servens est (DESCH., M.M., c.1385-1403, 66). Il vouldroit dès lors ta richesse Et que *tes* corps fust enterrez (DESCH., M.M., c.1385-1403, 73). [R. M.]

TON, **subst. masc.** (ton[3])
[T-L : *ton*[2] ; GD : *ton*[2] ; *FEW XIII-2, 23a : *tonare*]
"Tonnerre" : Tourmente moult grant commença Et ravine d'eaue versa Si grant, avec *ton* et espart, Que moulliez fu de toute part Pollinicés (CHR. PIZ., M.F., II, 1400-1403, 297). [R. M.]

TONBE, **(?)** (tonbe)
[Ø]
"?" : Gardez-vous bien, vile *tonbe* yvre... (RIVIÈRE, Nef folz D., 1497, 505). [Sans doute à lire *turbe*, *cf.* p.501, v.1] [R. M.]

TONDABLE, **adj.** (tondable)
[GD : *tondable* ; *FEW XIII-2, 25b : *tondere*]
"Qui peut être tondu"
REM. GARBIN 1487 (*tonsibilis*, *tondable*) ds GD VII, 741b. [R. M.]

TONDAGE, **subst. masc.** (tondage)
[GD : *tondage* ; FEW XIII-2, 26a : *tondere* ; TLF XVI, 319a : *tondre* (*tondage*)]
DRAP. "Action de tondre les draps, opération par laquelle on égalise les poils des draps" : Autres parties de *tondaiges* de draps faiz par ledit Guillaume Baumes, pour madame la Royne (Comptes argent. rois Fr. D.-A., II, 1387, 277). ...pour *tondaige* de quatre aulnes d'escarlate pour une robe et chausses pour ledit seigneur (Comptes roi René A., t.2, 1451, 4). ...*tondaige* de cinq aulnes et demye de noir pour ung manteau de veuvaige pour ledit seigneur (Comptes roi René A., t.2, 1451, 10).
Rem. Doc.1303 ds GAY I, 573, *s.v. drap* (TLF). Doc.1337 (*tondaje*), 1339 (*tondaghe*), 1418 (*tondage*), 1465 (*tondaige*) ds GD VII, 741b. [E. P.]

TONDAILLE, **subst. fém.** (tondaille)
[GD : *tondaille* ; FEW XIII-2, 26b : *tondere* ; TLF XVI, 319b : *tondre* (*tondaille*)]
"Tonte des bêtes à laine"
REM. Doc. 1500-1501 ds GD VII, 741b. [R. M.]

TONDAISON, **subst. fém.** (tondaison)
[T-L : *tondoison* ; GDC : *tondaison* ; FEW XIII-2, 26a : *tondere* ; TLF XVI, 319b : *tondre* (*tondaison*)]
"Tonte des bêtes à laine" : ...le dit roi ad granté et vendu as avant dites bones gentz trois mil et cynk centz saks de leine du cru d'Engleterre et de la darreine *tondison* (Hist. industr. drapière Flandre E.P., t.3, 1340, 775). ...à Estève le tournaire et cornemusaire, lequel ledit Berruel avoit loué, par cause que nostre sire le roy (...) le m'avoit commandé, que quant sondit avoir passeroit et viendroit durant le temps des *tondoysons*, que fust acompaigné soir et matin et à toute heure, avecques cornemuses (Comptes roi René A., t.1, 1472, 129).
- "Laine de la tonte d'un mouton (?)" : Item, se aucuns du rain de ladicte forest ont bestes à laines au dessus du nombre de six bestes, ilz doivent pour l'erbage chacun une *toneson* de laine au jour de l'Ascencion (HECTOR DE CHARTRES, Cout. R., 1398-1408, 260). [R. M.]

TONDERESSE, **subst. fém.** (tonderesse)
[GD : *tonderesse* ; FEW XIII-2, 25b : *tondere*]
"Celle qui tond les bêtes à laine" : Tontrix (...) : *tonderresse* (Aalma R., c.1380, 418). Tonstrix (...) : *tonderesse* (LE VER, Dict. M.E., c.1420-1440, 503). *Tonderesse* : tonstrix (Gloss. gallico-lat. M.M., c.1425-1450, 265).
REM. Ex. d'a. fr. et doc. (Tournai) 1418 (*tondresse*) et 1429 (*tonderesse*) ds GD VII, 741c. [R. M.]

TONDERIE, **subst. fém.** (tonderie)
[GD : *tonderie* ; FEW XIII-2, 26a : *tondere*]
DRAP.
A. - "Action de tondre les draps, opération par laquelle on égalise les poils des draps" (synon. *tondage*) : ...quiconques levera d'ore en avant le dit mestier de *tonderie* dedens le banlieue de Valenchiennes, il devera paiier au pourfit dou dit mestier 40 s. de blans. (Drap. Valenc. E., 1369, 42). ...les ouvriers dudit mestier de *tonderie* (...) ...les maistres dudit mestier de *tonderie* (...)...pour chcune aulne de drap mal tondue... (Ordonn. rois Fr. V.B., t.13, 1447, 535).
Rem. Ex. d'a.fr. ds GD VII, 741c.
B. - "Atelier où l'on tond les draps"
Rem. Doc.1355 ds GD VII, 741c. [R. M.]

TONDEUR, **subst. masc.** (tondeur)
[T-L : *tondëor* ; GDC : *tondeur* ; FEW XIII-2, 25b : *tondere* ; TLF XVI, 318b : *tondeur*]
A. - "Celui qui tond les moutons" : ...je me tairé et n'ouverré point ma bouche, conme fait l'agniel devant le *tondeur*. (Songe verg. S., t.2, 1378, 271).
B. - DRAP. "Celui dont le métier est de tondre les draps" : Willaume Hartscene, *tonderres*, privés à tousjours de se bourgoisie et de sen mestier, pour che que il avoit usé de oster pièches hors de draps entiers, dont li draps acourchoit, et puis faisoit le grant part du drap retraire avoec le liste ostée pour che que li draps apparust entirs ; et pour cest meisme fait fu une pièce d'un tel drap ars devant se maison et il banis à tousjours, sour l'orelle. (Hist. industr. drapière Flandre E.P., t.3, 1333-1334, 290). Item, pour la confrarie des *tondeurs*, la quelle est faite en la chapelle Nostre Dame des Vottez, et pour la confrarie des chauciers faite en la dite chappelle, VIII livr. V s. par. (Chartes Abb. St-Magl. T.F., t.3, 1354, 189). Jehan de Beauvez, *tondeur*, pour tondre, mouiller et retondre les diz bureaux (Comptes hôtel rois Fr. D.-A., 1380-1381, 98). ...que nuls *tonderez* ne raparillieres de draps ne aultres qui se mellece de draps retondre ou rapariller, (...) retonde ne rapareillece draps enthirs ne piece aucune, quelez qu'ellez soient, soit pour detailleurs, par cauceteres ou pour autres personnes, quelles qu'elles soient, que primes et avant toute oeuvre, il n'aient les dis draps ou pieces moullies et retraités bien et souffisamment (Hist. industr. drapière Flandre E.P., t.3, 1384, 27). ...et dudit lieu, recordant que oudit jour d'uy, environ heure de prime, lui avoit esté dit que ledit drap seroit retondu et appareillié au cop de nonne, s'en retourna environ icelle

heure de nonne par devers ledit *tondeur*, en entencion d'avoir et recouvrer icellui drap (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 112). Aux champs se mist le prevost des mestiers, Acompaigné de mille gentilz rustres Comme filleurs de soye, tissutiers, Frans veloustiers, orfevres, argentiers Et chaussetiers compaignons de grans lustres, Drappiers, merciers, *tondeurs* fors et robustes (LA VIGNE, V.N., p.1495, 165).

Rem. *Cf.* G. De Poerck, *La Drap. médiév. en Flandre et en Artois*, t.1, 1951, 130-135.

- *Tondeur de draps* : ...Jehan d'Ouges et Guillemin de Lengres, *tondeurs* de draps (Comptes Etat bourg. M.F., t.2, 1419, 502).

- *Tondeur de grandes forces* : ...compagnons *tendeurs* de grans forces de le ville de Valenchiennes (Drap. Valenc. E., 1369, 41). Item, un autre nommé Hermant Le Fevre, *tondeour* de grans forces, et est de Coloingne sur le Rin (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 384). Et, par arrest de la court, ladicte sentence fut confermée au regard de quatre d'iceulx, c'est assavoir desdiz de La Hote, son frere, dudit *tondeur* de grans forces et dudit serrurier. Et le lendemain, qui fut mercredi, furent menez pendre au gibet. (ROYE, Chron. scand., I, 1460-1483, 226).

- *Tondeur d'endroit.* "Tondeur qui ne fait qu'une seule tonte sur l'endroit du drap" : ...une question meue entre les tisserans et les *tondeurs* d'endroit (Hist. industr. drapière Flandre E.P., t.3, 1350, 307). [R. M.]

TONDIT, **adj.** (tondit)
[FEW XIII-2, 451b : *tuus* ; FEW III, 67b : *dicere*]
[Mot outil destiné au lemmatiseur] [LGeRM]

TONDRE, **verbe** (tondre)
[T-L : *tondre*[1] ; GDC : *tondre* ; DÉCT : tondre ; FEW XIII-2, 24b : *tondere* ; TLF XVI, 318b : *tondre*]
Empl. trans.
A. - *Tondre qqn* / la tête

1. "Couper les cheveux à qqn, le raser" : Adonc cil unes forces prist Et pres de li venir en fist Aucuns que tantost *tondu* a (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. S., c.1330-1331, 27). Il s'en vint devant le seneschal, tout sifflant et sa massue paumoiant entour son chief *tondu* en croix, piez nuz et mauvaisement vestuz (Bérinus, I, c.1350-1370, 90). Sanson li fors qui tant par ot vertu, Qui par raison deust bien femme assouir, Ne fu il pas par Dalila *tondu* Qui tant fut chaude qu'il l'en covint fouir. (MACH., App., 1377, 644). Ne quier veoir la biauté d'Absalon Ne d'Ulixès le sens et la faconde, Ne esprouver la force de Sanson, Ne regarder que Dalila le *tonde*, Ne cure n'ay par nul tour Des yeux Argus ne de joie gringnour, Car pour plaisance et sanz ayde d'ame Je voy assez, puis que je voy ma dame. (MACH., Bal., 1377, 560). Les forces emprés que voyez, Sont celles, tout seur en soyez, Dont Sanson eut rongné le chief De quoy puis morut a meschief, Car tant desprisoit par sa force Amours, que puis *tondu* a force Fut par Dalida faulcement (RENÉ D'ANJOU, Cuer am. espris W., 1457, 164).

- *Se faire tondre la teste.* "Se faire couper les cheveux courts" : Mais je vous diray que ferons Et comment nous gouvernerons. Toutes nous ferons *tondre* en somme Les testes, et puis d'abis d'omme Nous vestirons ; En ce point les visiterons [les prisonniers], Et nul ne s'en prandra ja garde. (Myst. st Adr. P., c.1450-1485, 136).

- Part. passé en empl. subst. : Je donne autant des rez que des *tondus* : Car quant courroux me frapa ou hëaulme, Tel coup senti de sa cruelle paulme Que mieulx me fust avoir esté pendus. (MESCHIN., Lun. princes M.-G., c.1461-1465, 13).

2. [Comme marque de dégradation (on tond les cheveux des condamnés, des fous...)]

a) Au propre : (Se) forcilliez et *tondus* estes (Aus) si com folz dessus les testes... (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. S., c.1330-1331, 27). Et assez tost lui furent les forces apportees, sy fist *tondre* ses cheveux et sa barbe en guise de fol, si que tuit cil qui le veoient en faisoient grant risee, combien qu'il fussent a meschief. (Bérinus, I, c.1350-1370, 75). Se le fenme, dist il, n'est veulee, elle soit *tondue* (DAUDIN, De la erudition H., c.1360-1380, 383). Car nulz ne doit estre tenuz pour sage Qui femme croit se ce n'est sur bon gage. Je l'aperçoy à ce que deceü En ay esté pour croire le parler De celle qui m'a comme fol *tondu* Fait longuement en son regart muser Et m'a apris c'on ne doit pas cuidier Et que faillir doit celui par usage Qui femme croit se ce n'est sur bon gage. (MACH., App., 1377, 641). Le roy commanda que on l'ostat hors de devant lui et qu'il fust *tondu* et merqué comme fol et sot et mené parmy Paris en cel estat (Chron. Valois L., c.1377-1397, 258).

Rem. *Cf.* DU CANGE, *Capillorum detonsio*, II, 107.

- [Comme terme de dérision] *Tondu.* "Fou" : Alés sire evesque *tondu*, C'on vous puisse desglavïer ! Vous deussiéz les gens advoyer, Et vous ne sçavés que vous dictes. Vous estes ung faulx ypocritte Et se n'a en vous sans ne lectre, Et Dieu avés fait a mort mectre. (Pass. Semur D.M., c.1420 [1488], 229).

- [Dans une formule d'affirmation forte] *Je veux qu'on me tonde/Je suis content qu'on me tonde/Tondez moi.* "J'accepte d'être tenu pour fou (si...)" : PREMIER BERGIER. He ! sire, je vueil qu'on me *tonde* Se vous n'estes un fol cornart, Qui par ce cuidiez avoir part En honneur plus que je n'aray. (Gris., 1395, 46). Pour ce, je vueil comme fol qu'on me *tonde* Se plus pense, quoy que voye a venir, Qu'a vivre bien et bonne fin querir (CH. D'ORLÉANS, Rond. C., 1443-1460, 378). ...si j' en desmarche, je veil qu'on me *tonde* en croix (C.N.N., c.1456-1467, 519). Vanter ? Il n'en a talent. Il s'en reva la coue au cul, (...) *tondés* moy s'il nen ["en"] sonne mot. (Pipée R., c.1470-1480, 206). Si s'en scet maintenant fouÿr, Je suis content que l'en me *tonde*. (Myst. Pass. Troyes B., a.1482, 709). EMPEREUR. Or que l'on commande Au portier de fermer la porte, Car, affin que bien l'on m'entende, Certain suis que rien ne m'aporte. PREMIER. S'il parle a vous et il n'emporte De voz biens, je veulx qu'on me *tonde* ! SECOND CONSEILLIER. De l'avoir fault qu'on se depporte ; C'est le plus grant bigot du monde. (LA VIGNE, S.M., 1496, 502).

Rem. *Cf.* DI STEF., 841c.

b) Au fig. "Humilier, abaisser, anéantir qqn" : Car sans faute, ce qu'elle [Fortune] fait Moult soudeinnement le deffait, Car en li n'a estableté, Amour, pité, ne fermeté, Einsois est toudis sa coustume Que ceaus qu'elle fait *tonde* et plume Et sousmette en subjection Tele come a destruction. (MACH., R. Fort., c.1341, 33). En un chastel s'alla respondre, Car Fortune le vouloit *tondre* Et rongner du tout (CHR. PIZ., M.F., IV, 1400-1403, 13).

3. "Pratiquer sur qqn la tonsure cléricale" : Ilz veulent qu'om le face *tondre*, Comme un clerc ou bien comme un prestre (DESCH., M.M., c.1385-1403, 264). ...il avoit veu et diligemment visité le signe de tonsure que ledit prisonnier avoit sur sa teste, lequel n'avoit point esté rez ou *tondus* par main de barbier (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 204).

- *Haut tondu.* "Tonsuré" : Seigneurs, je vueil c'on me voit querre Ce hault *tondu* maleureux [saint Laurent ; à moins qu'il ne s'agisse plutôt de "tondu haut" (nuque et cou dégagés) comme le

suggère, pour d'autres ex., Mario Roques (*Romania* 42, 1913, 142)]. (Mir. st Lor., 1380, 172).

B. - *Tondre* un animal

1. "Couper à ras le pelage d'un animal" : ...1 roucin, *tondu* à moitié, sor bay (Comptes argent. rois Fr. D.-A., I, 1359-1360, 252). ...et passasmes le flun du Nil atout .IV. asnes *tondus*, beaux et grans, pour aler veoir les greniers Pharaon qui sont quatre lieues oultre Babiloine d'aultre part le Nil. (Voy. Jérus., c.1395, 65).

2. En partic. [Le pelage des brebis] : Les brebiz fault *tondre* (DESCH., M.M., c.1385-1403, 62). La laine des brebis *tondoit*, Esau les peulz arrechoit Inutiles des sauvagines (DESCH., M.M., c.1385-1403, 223). A bon pastour apartient ses berbis *tondre* et non mie escorchier. (CHR. PIZ., Faits meurs Ch. V, S., I, 1404, 69-70).

- Prov. : ... une toison d'une annee est plus prouffitable que celle qui est *tondue* trois foiz. (ARRAS, c.1392-1393, 86).

- Empl. abs. : De ceste main si taille et *tont* Quë au taillier j'esrache et ront, Et au *tondre* et au forcellier J'escorche tout sans riens laissier (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. S., c.1330-1331, 294).

- [Cont. métaph.] : Les pauvres brebiz chetives et toutes affames de leur[s] pasteur[s] *tondues*, et escorchees et reses de l'une part et de l'autre du scisme, pour le zel de l'eglise leur mere et desir qu'ilz ont de l'union d'icelle, se combatent ensemble, cuidans bien faire chacun de sa part. (MÉZIÈRES, Songe vieil pèl. C., t.1, c.1386-1389, 354). Il respondist que son interest estoit et est a la chose publique d'avoir subgés riches, et que il n'estoit pas tousjours temps de brebis *tondre*, et quant on les *tonderoit* il vouloit que ce feust si hault audessus de la peau et que il demourast assés layne pour leur aider et conforter (JUV. URS., Verba, 1452, 271). D'une part vous et vos officiers les non mye seulement *tondez* mais escorchez, en leur ostant layne, peau, char et sanc jusques aux os, et ce petit qui demeure pour ronger, les pasteurs ecclesiastiques le suschent et emportent la mouelle (JUV. URS., Verba, 1452, 393).

C. - DRAP. *Tondre les draps.* "Couper les poils des draps pour égaliser la surface" : ...10 aunes et demie d'un blanc lonc, de Broixelles, moillié et *tondu*, à faire pour le Roy 2 cotes sengles et un seurcot (Comptes argent. rois Fr. D.-A., I, 1352, 84). Jehan de Beauvez, tondeur, pour *tondre*, mouiller et retondre les diz bureaux (Comptes hôtel rois Fr. D.-A., 1380-1381, 98). ...fu attaint et fait venir Jehannin de Pois, prisonnier detenu oudit Chastellet, pour souspeçon d'avoir mal prins et emblé un certain drap escru, mouillié, et à *tondre* et retraire, de couleur de tenné, contenant environ XVJ aulnes (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 172). Requis quantes aulnes de blanchet il a oudit fardel, et s'il est *tondu* et prest, dist et par serement qu'il ne scet pas proprement quantes aulnes il y a, ne s'il est prest ou non (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 275). ...à Jehan Bernard, baillé VII gros, tant pour avoir fait *tondre* le drap de la robe et hocqueton du contremaistre de la nef de monseigneur, que pour ruban de soys pour faire des croix de Jérusalem audit hocqueton (Comptes roi René A., t.1, 1478, 174). [R. M.]

TONDU, **subst. masc.** (tondu)

[FEW XIII-2, 25a : *tondere* ; TLF XVI, 319b : *tondu*]

"Celui qui est tondu, en partic. moine" : Par ce cisme est tout li mondes perdus (...) ; En grant peril sont prestres et *tondus* (DESCH., Oeuvres Q., t.5, c.1370-1407, 178). Je donne autant des rez que des *tondus* : Car quant courroux me frapa ou hëaulme, Tel coup senti de sa cruelle paulme Que mieulx me fust avoir esté pendus. (MESCHIN., Lun. princes M.-G., c.1461-1465, 13). LE PREMIER MAISTRE. Frappez, frappez plus fierement ! C'est [saint Martin] ung fol (...). QUART [TIRANT]. Harry ! PREMIER [TIRANT]. Avant ! SECOND [TIRANT]. Frappe, *tondu* ! TIERS [TIRANT]. Plus n'en peult. (Ilz frappent.) (LA VIGNE, S.M., 1496, 345).

Rem. Ex. d'a.fr., *cf.* FEW.

V. aussi *tondre* [R. M.]

TONDUE, **subst. fém.** (tondue)

[T-L (renvoi) : tondue ; GD : *tondue* ; FEW XIII-2, 25a : *tondere*]

A. - "Ensemble des branches (inutiles ou nuisibles) qui sont retranchées d'un arbre, émondes" : ...à coupper et vendre la *tondue* dez bois d'icelle commune (Chartes communes Bourg. G., t.2, 1386, 292).

Rem. Doc.1315 et 1406 (*vente de la tondue du bois de la forêt des Molins*) ds GD VII, 742a.

B. - P. métaph. "Défaite"

- *Avoir la tondue.* "Subir une défaite, être battu à plates coutures" : LUCIFFER. Que grant deable veulx tu ? Ce paillardeau vous a tretous vaincu. A, j'entens bien qu'avez heu la *tondue*, Deables d'enffer ; a ce villain coquu, Paillart Sathan, frotez luy tost le cu Puisque sa payne a de tous poins perdue ! (LA VIGNE, S.M., 1496, 477).

- *Bailler la tondue.* "Infliger une défaite" : PROSERPINE. Si tes beaux ditz ne sont present tenus, Je suis contant d'estre au gibet pendue. Propres habitz j'ay pour ce retenus ; Bailler me fault au paillart la *tondue*. (LA VIGNE, S.M., 1496, 480). [R. M.]

TONDURE, **subst. fém.** (tondure)

[GD : *tondeure* ; FEW XIII-2, 26a : *tondere*]

A. - "Action de tondre les draps" (synon. *tonture* v. Lexiques) : ...pour la *tondure* desdiz draps (Invent. mobiliers ducs de Bourg. P., t.1, 1380, 73). ...nous achaptâmes à chescun une robe, qui coustarent, tant de drapt, *tondeure* que façon, xxij l. x s. (Doc. 1479. In : E. Teilhard de Chardin, Bibl. Éc. Chartes 67, 1906, 29).

B. - "Action de faucher, produit de cette action"

Rem. *Ancienneté des Juifs* (ms. fin XVe s.) ds GD VII, 741c (*...nouveaulz fruits, et les tondeures des herbes et des blez*). [R. M.]

TONGROIS, **adj.** (tongrois)

[]

"De Tongres (arrondissement de Liège)" : Hosteleis sont à Tongre jusque à lendemain (...). Trois chevalirs *Tongrois*... (JEAN D'OUTREM., Geste Liège B.B., t.1, a.1400, 617). [R. M.]

TONLAC, **subst. masc.** (tonlac)

[FEW XXIII, 107b : o.i.]

- *Clou de tonlac.* V. *clou* [E. P.]

TONLIEU, **subst. masc.** (tonlieu)

[T-L : *tonlieu* ; GD : *tonneur* ; GDC : *tonlieu* ; FEW XIII-1, 165b : *teloneum* ; TLF XVI, 323a : *tonlieu*]

A. - REDEV. "Redevance payée par les marchands pour avoir le droit d'exposer leurs marchandises sur les marchés et les foires" : Et se chil qui coellent les *tonlieus* avoient aucun ostacle ou empeckement, que vous leur aidores (Hist. dr. munic. E., t.1, c.1325-1350, 337). Nous eussienz fait convenir par devant nous Jehan Le Voueit, de Maisieres, pour finer à nous de certains acqués qu'il affait puis quarente ans à Maisieres ens fiés le conté de Retest, en menues et petites parties prises en *tonniu* de Maisieres (Trés.

Reth. S.L., t.2, 1331, 11). ...le quart des *tonnieux* de Maisieres, excepté une foire, et vaut par an environ dix livres de terre. (Trés. Reth. S.L., t.2, 1348, 101). Item, les cueulleurs de *Tonlieu* des Halles de Paris, ne pourront riens louer hors des couvertures des Halles au poisson (Mét. corp. Paris L., t.1, 1351, 14). Aprez, les trois estats establirent recheveurs pour lever et rechepvoir toutes maletotes, *tonnelys*, disiesmes et toutes aultres droittures appartenans au roy, et firent forgier monnoye de fin or que on appelloit moutons (LE BEL, Chron. V.D., t.2, 1358, 248). Apriès, li troi estat ordonnèrent et establirent de par yaus et en leurs noms, receveurs pour lever et recevoir toutes maletotes, *tonnieus* , disimes, soussides et toutes aultres droitures apertenans au roy et au royaume (FROISS., Chron. L., V, c.1375-1400, 73). ...tu doies trouver une juste pratique et gracieuse voie par laquelle les males coustumes en leur effect tyranniques, qui asservissent le peuple gallican encontre Dieu et toute bonne police, soient ou rabbatues les uns et les autres moderees ; c'est assavoir des oultrageux travers, peages, *tonnelieu*, males costumes et autres grans servitudes aux eglises, au peuple et aux marchans (MÉZIÈRES, Songe vieil pèl. C., t.2, c.1386-1389, 414). ...et leur accorda que eulx fussent quictez par tout Engleterre et Normendie de *tonnelieu*, passage et pontage et pasnage et regart de forest, et de toutes coustumes de leurs choses. (HECTOR DE CHARTRES, Cout. R., 1398-1408, 2). De Gherard Claus et ses compaignons, fermiers du *tonlieu* de Tenremonde, les deux molins à vent estans en ladicte ville, que l'en souloit baillier à ferme avec ledit *tonlieu*, reservez à monseigneur, lesquelx sont bailliés en la partie ensuivant cy apres avec les autres molins de monseigneur audit lieu, lequel *tonlieu* lesdiz fermiers ont prins à ferme trois ans commençans à la Saint Jehan CCCC et quatorze, le premier an par dessus 225 livres parisiz pour les palmees pour 1425 livres (Comptes Etat bourg. M.F., t.3, 1416-1418, 27). ...les prouffis et revenus qui ysteroient de ses droits, qu'il avoit et prenoit chascun an en la ditte ville, ès *tonlieux* et afforages cy-après déclairés, c'est assavoir sur le *tonlieu* du wède, sur le *tonlieu* du blé, sur le *tonlieu* du détail, sur le *tonlieu* des toilles (Hist. Lille T., t.1, 1418, 89).

Rem. Forme *tonneur* ds GD VII, 743a (ex. d'a.fr. et doc.1380, Meuse).

B. - "Bureau de perception des droits de péage"

Rem. GUILL. DIGULL., *Pèler. J.-C. S.*, 1358, 5256. [R. M.]

TONLOIIER, **subst. masc.** (tonloyer)

[T-L : *tonloiier* ; GD : *tonloier* ; FEW XIII-1, 165b : *teloneum*]

"Préposé au tonlieu, péager" : ...le *tonneleres*, qui rechoipt le tonlieu du markiet au bled... (Vie urbaine Douai E., t.4, 1392, 676). ...et semblablement ledit Godefroy aura sa propre nef et propre *tonlier* ou recepveur de tonlieu, et, partout où nostre *tonlier* vouldra, il prendra son tonlieu sur la rivière de l'Escault. (WAUQUELIN, Chron. ducs Brabant R., t.2, c.1447, 345).

REM. Ex. d'a. fr. ds T-L et GD. *Cf.* F. Lot, R. Fawtier, *Hist. des instit. fr. au Moy. Âge*, t.2, 1958, 153. [R. M.]

TONNAGE, **subst. masc.** (tonnage)

[T-L (renvoi) : tonage ; GDC : *tonnage* ; FEW XIII-2, 414b : *tunna* ; TLF XVI, 323a-b : *tonnage*]

"Redevance sur la mise en tonneau du vin" : ...imposicions, *tonages* et autres droiz (Ordonn. rois Fr. P., t.18, 1477, 301).

REM. Doc. 1300 (*tonnage de vin que lan lieve ou terrouoir de S. Jacque*) ds DU CANGE VIII, 209b, *tunna*. [R. M.]

TONNE, **subst. fém.** (tonne)

[T-L : *tone* ; GDC : *tonne* ; FEW XIII-2, 414a : *tunna* ; TLF XVI, 324a : *tonne*]

"Grand tonneau, large et renflé, tonne" : SUER MARIE. (...) Je t'en pri, pren ce vin, si boif Et puis m'en donnes. SUER YSABEL. Voulentiers ; et fussent noz *tonnes* Toutes vuides jusqu'a cecy ! (Mir. abbeesse, 1340, 84). Pour faire vin cuit, prenez de la cuve ou *tonne* la mergoute (soit a dire la flour) du vin, soit blanc ou vermeil, tant comme vous vouldrez, et le mectez en ung vaissel de terre (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 275). Je congnois le vin a la *tonne* (VILLON, Poèmes variés R.H., c.1456-1463, 54). Qui n'a du blé ou du vin en sa *tonne*, Au long aller son deffault le reprent (MESCHIN., Lun. princes M.-G., c.1461-1465, 31). Serpes, cousteaux sont moult bien en saison, Puis de panyers et de hoctes s'aise on ; La vis du trueil de nuyt et de jour bruyt Pour ce qu'adonc le raisin est en bruyt ; De tous costez la large et grosse *tonne* Cent fois le jour fort retondist et tonne Et de rechief, pour la *tonne* lyer, Convient avoir souldain le tonnelyer, Ouvrier parfaict qui soubz et sus la lye Affin que mieulx le bon vin sur la lye Bien seurement si se puisse garder. (LA VIGNE, S.M., 1496, 333).

- [Comme terme de compar.] : ... et voit Melusigne en la cuve, qui estoit jusques au nombril en figure de femme et pignoit ses cheveulx, et du nombril en aval estoit en forme de la queue d'un serpent, aussi grosse comme une *tonne* ou on met harenc, et longue durement, et debatoit de sa coue l'eaue tellement qu'elle la faisoit saillir jusques a la voulte de la chambre. (ARRAS, c.1392-1393, 242). [R. M.]

TONNEAU, **subst. masc.** (tonneau)

[T-L : *tonel* ; GDC : *tonnel* ; FEW XIII-2, 415b : *tunna* ; TLF XVI, 324b : *tonneau*]

A. - "Grand récipient cylindrique en bois, renflé au milieu, fait de douves assemblées et cerclées, fermé par deux fonds de bois, tonneau" : Richart Le Mire, maistre de la nef Saint Nicolas de Chieresbourc, pour le fret d'un moys de la dite nef, portant 140 *tonneaulx* (Clos galées Rouen M.-C., t.2, 1341-1342, 33). Ainsi mettent les enfans par esbatement une escuele o de l'eaue en un cercle de *tonneau* et puis revirent et tournent ce cercle isnelement sans ce que l'eaue cheie. (ORESME, C.M., c.1377, 546). ...ainsi comme ung moust qui boust en *tonnel* (CHART., L. Esp., c.1429-1430, 6). ...De la grandeur d'ung viel *tonneau* (Rapp., c.1480, 62). Artilleries, grosses boulles plombees, Force *tonneaulx*, pipes, caques, rondelles De souffre plains, fin salpestre et pouldre, Escuz, pavoys, partizaynes, rodelles (LA VIGNE, V.N., p.1495, 178).

- [Destiné à contenir du vin] : ...pour la vente de 10 *tonneaux* et une pipe de vin des garnisons du Roy qui estoient à Saint-Botoul, dont il en y avoit 6 *tonneaux* à Lincole et 4 *tonneaux* et pipe à Saint-Boutoul, lesquiex 4 *tonneaux* et pipe estoient de resus [sic] et empiriez par tèle manière que l'on ne trouvoit qui denier en vousist donner, et par ce ont esté venduz tous ensemble en cache par le Me d'ostel et moy (Comptes argent. rois Fr. D.-A., I, 1359-1360, 201). Car il [les choses] sont de diverses manieres, comme une maison et un *tonneau* de vin. (ORESME, E.A.C., c.1370, 297). Et ossi il avoient ... belles maisons rançonnées à vins, que il avoient mis sus leurs carios en *tonniaulx* et en grans flascons et baris (FROISS., Chron. R., IX, c.1375-1400, 271). Adont furent trais de ces biaux

celliers... tout le vin qui là estoit, de Poitou, de Gascoigne... plus de sis mil *tonniaux* (FROISS., Chron. R., X, c.1375-1400, 236). Et hors Paris, en aucuns lieux ordonnez, le roy fist porter et conduire plusieurs *tonneaulx* de vin, qui ilec furent defoncez, pour faire boire et rafreschir tous ceulx de ladicte monstre, qui tenoient moult grant païs, car ilz estoient tous en bataille (ROYE, Chron. scand., I, 1460-1483, 181). Et depuis ladicte saillie n'avint oudit ost gueres de chose jusques au XXIe jour dudit moys de juillet que les bons bourgois, manans et habitans de la ville d'Orleans envoierent et firent passer parmy la ville de Paris la quantité de cent *tonneaulx* du vin du cru dudit lieu d'Orleans qu'ilz envoierent et donnoient ausdiz seigneurs et gens de guerre estans audit Beauvais, pour les rafreschir et aider à bien besongner à l'encontre desdiz Bourguignons. (ROYE, Chron. scand., I, 1460-1483, 279). ...nous avons (...) donné à nostre trés cher et amé oncle le conte de Foix la traicte de deux mille *tonnaulx* de vin, à les prendre et enlever du creu bourdeloys (Lettres Ch. VIII, P.M., t.5, 1484-1498, 224).

- [Destiné à contenir toutes sortes d'autres choses] : ...nous avions plain un *tonnel* de monnoie (Bérinus, II, c.1350-1370, 105). A le fois leur venoient en larechin de Hollandes et de Zellandes vivres en *tonniaux*, farines et pains quis, qui moult les reconfortoient (FROISS., Chron. R., X, c.1375-1400, 202). De pures aumosnes à Londres et en la diocesse il i ot plain un *tonnel* de Gascongne d'or et d'argent (FROISS., Chron. R., XI, c.1375-1400, 88). Mais ceulx de dessuz leur gettent pierres de fais, grans bans traversains, pieux aguisiez, huille chaude, plonc fondu, pocons plains de chaux vive, *tonneaux* plains d'estouppes engressiez et ensouffrees, tous ardans... (ARRAS, c.1392-1393, 110). L'evesque de Paris dit que maistre Geffroy a esté trouvé mort en sa haulte justice, et que il a esté mis es champs en terre prophane, en ung *tonneau* plain de chaux (FAUQ., III, 1431-1435, 6). ...et tuent le gros bestial et le sallent et amènent en *tonneaulx* par mer (LE BOUVIER, Descript. pays H., p.1451, 104). Et pour rompre la visée du traict à poudre et des crannequins, qui tiroient sur le marchié et blessoient beaucop de nos gens, l'on fit ung hault taudis de *tonneaux* plains de terre et de pierres, et de haultz aiz, qui traversoient tout ledit marchié. (LA MARCHE, Mém., II, c.1470, 42).

- [Utilisé dans la construction d'un pont] : ...et le duc, veant la riviere de l'Escault estre grande et porfonde devant Termonde et que là convenoit passer par bateaulx pour aller courre devant Gand et pour approucher ses ennemis d'icelluy costé, fit mander ouvriers de toutes pars pour faire un pont sur *tonneaulx*, à cordes et à planches (LA MARCHE, Mém., II, c.1470, 247).

- Loc. fig. *Mettre qqn dans tonneau.* "Duper, posséder qqn" : En ung grant *tonel* nous a mis, Quant je pense bien a ce fait, C'est fort ce n'en sommes deffait Et que le corps ne soit emblé. (MARCADÉ, Myst. Pass. Arras R., a.1440, 220).

B. - P. méton.

1. MES. : un *tonnel* de Gascongne (FROISS., Chron. R., XI, c.1375-1400, 88).

- "Mesure pour les liquides" : Ou petit celier. Une grant cuve tenant six *tonneaux* de vin. (Aff. Jacques Coeur M., 1453-1457, 408).

- "Mesure pour les matières sèches" : ...pour faire traire hors de la nef et charger en charètes et amener ou célier du Roy 3 pipes et 1 *tonneau* de venoisons, 28d. (Comptes argent. rois Fr. D.-A., I, 1359-1360, 239). ...pour une autre ayde nouvellement mise sus, cest assavoir de chascun *tonnel* de grain, hors avoine, mis en mer pour porter hors, demi franc, et pour chascun *tonnel* davoine (Compte Navarre I.P., 1367-1371, 27).

. En partic. "Quantité déterminée de pierre" : ...l'achat de XXVI *tonneaux* de bloc (Comptes Archev. Rouen J., 1438-1439, 191). De Phelippe Fouquet, compaignon Guillaume de Helbuterne, demourant à Tercy lés Saint Leu d'Esserans, pour 80 *tonneaux* de pierre (Comptes Paris M., t.2, 1470-1471, 240).

2. REDEV. "Droit payé au seigneur pour la mise du vin en tonneaux" : Il faisoit lever les rentes, les *tonneaux*, les vinages, toutes les droictures et revenues (...) et aussy toutes les maletostes (LE BEL, Chron. V.D., t.1, 1352-1356, 130). [R. M.]

TONNEL, **subst. masc.** (tonnel)
[*FEW XIII-2, 23a : *tonare*]

"Grand bruit" : ...j'ay oÿ moult grant *toneil* Avant la ville. (Myst. process. Lille K., t.3, a.1485, 359).

V. aussi *tonneler* [R. M.]

TONNELAGE, **subst. masc.** (tonnelage)
[T-L (renvoi) : tonelage ; GD : *tonnelage* ; FEW XIII-2, 416b : *tunna* ; TLF XVI, 325b : *tonnelage*]

"Redevance sur la mise en tonneau du vin"

REM. Doc. 1334 (*tonnelage*) et 1413 (*tonnelaige*) ds GD VII, 742b. [R. M.]

TONNELER, **verbe** (tonneler)
[*FEW XIII-2, 23a : *tonare* (?) (?)]

Empl. pronom. [De combattants] *Se tonneler.* "Faire entendre un bruit retentissant, comparable au tonnerre, en se lançant l'un contre l'autre (?)" : Regarde les barons qui se vont *tonelant* Pour ocire l'un l'autre se vont forment penant (Ami Amile A., c.1400-1500, 146). [Ou bien "se rouler au sol, comme des tonneaux" (*tunna*) ?]

V. aussi *tonneil* [R. M.]

TONNELET, **subst. masc.** (tonnelet)
[T-L : *tonelet* ; GDC : *tonnelet*[1]/*tonnelet*[2] ; FEW XIII-2, 416 : *tunna* ; TLF XVI, 325b : *tonnelet*]

A. - "Petit tonneau" : ...le ville fu fremée à tous lés de bos et d'asseles de huis, de fenestres et de *tonnelès* emplis de terre (Hist. chron. Flandres K., t.2, c.1342-1383, 297). ... uns si chier temps en vint en France que on vendoit un *tonelet* de herens trente escus, et toutes aultres coses à l'avenant (FROISS., Chron. L., V, c.1375-1400, 130). ...et dit que icelles et ladite tasse d'argent mise et mussée dedens, il mist et jetta en un *tonnelet* wit qui estoit oudit hostel, en la presence de ladite bonne femme (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 172). Et ayez retenu en ung petit vaissel d'icelluy vin boulu pour remplir tousjours le *tonnelet*, car vous savez que le vin se veult tousjours tenir plain (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 276). Visage de baffe venu, Confit en composte de vin, Menton rongneux et peu barbu, Et dessiré comme un coquin, Malade du mal saint Martin Et aussi ront q'un *tonnellet* (CH. D'ORLÉANS, Ball. C., c.1415-1457, 145). ...Pour ung *tonnelet* et chanevas dont on envolepa et enclot les nappes et touailles qui furent chargies sur lesdiz charrios, 6 solz (Comptes Etat bourg. M.F., t.1, 1420, 410). ...ung *tonnelet* de malvisie et du pain (LANNOY, Voy. amb. P.H., p.1450, 64).

B. - ARM. "Jupon composé de lamelles mobiles, qui descend de la cuirasse et protège le ventre" : ...lesdiz frères doivent de harnois, deux *tonneletz*, deux bassinetz, une paire garde bras, une paire avantbraz, le tout à combatre à pié (Aff. Jacques Coeur M., 1453-1457, 654).

Rem. Doc.1388 ds GAY II, 407b ; doc.1391 et 1455 ds GDC X, 776b [R. M.]

TONNELIER, **subst. masc.** (tonnelier)
[T-L : *tonelier* ; GDC : *tonnelier* ; FEW XIII-2, 416b : *tunna* ; TLF XVI, 325b : *tonnelier*]

"Artisan qui fabrique et entretient les tonneaux" : Item, confessa que, IIIJ ou V ans avoit ou environ, que il servoit un *tonnelier* demourant à Reins, ledit *tonnelier* lui envoya querir cinq frans en la ville de Ourge, à un homme qui les lui devoit (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 223). ...à quatre compaignons *tonnelier*s qui (...) enfoncerent, relierent en quatre poinçons et chargerent audit Dijon sur deux des chars desdiz Thevenin et Jehan Bourgois (Comptes Etat bourg. M.F., t.2, 1419, 486). À Guillem Morineau, *tonnelier*, le IIIIe jour dudit mois, quatre livres dix solz, pour achat de troys cuves baigneresses, pour mettre ou chasteau d'Angiers (Comptes roi René A., t.1, 1451, 3). De tous costez la large et grosse tonne Cent fois le jour fort retondist et tonne Et de rechief, pour la tonne lÿer, Convient avoir souldain le *tonnelyer*, Ouvrier parfaict qui soubz et sus la lye Affin que mieulx le bon vin sur la lye Bien seurement si se puisse garder. (LA VIGNE, S.M., 1496, 333). [R. M.]

TONNELIERE, **subst. fém.** (tonnelière)
[T-L : *toneliere* ; *FEW XIII-2, 416b : *tunna*]

"Celle qui fabrique et répare les tonneaux ou femme du tonnelier" : ...Juhanne la Prevoste, *tonneliere* (Echevin. Dijon L., 1341, 19). [E. P.]

TONNELLE, **subst. fém.** (tonnelle)
[GD : *tonnelle* ; GDC : *tonnelle* ; FEW XIII-2, 417a : *tunna* ; TLF XVI, 325b : *tonnelle*]

A. - "Tonneau" : ...vint milliers de quarriaux en quarante caisses et coffres ; diz milliers de viretons en vint *tonneles* (Doc. 1359. In : L. Lacabane, Bibl. Éc. Chartes 6, 1844-1845, 52). ...pour chacun[e] *tonnelle* de vin (Ordonn. rois Fr. S., t.5, 1373, 678). Parlés dont des dix mille vierges Et comment l'ung de leurs conchierges Vous donna deux ou trois *tonnelles* Du propre laict de ses mamelles. (MOLINET, Faictz Dictz D., 1467-1506, 785).

B. - P. anal. [Forme cylindrique]

1. "Petite construction de jardin de forme cylindrique faite de treillage et couverte de verdure, tonnelle" : ...pour sa paine et salaire d'avoir (...) refait les *tonnelles* et paveillons, redrecié et monté les sieges desdiz *tonnelles* et paveillons... comme pour avoir baillié et livré, a ses propres coux et despens, par marchié fait a lui, tout le merrien, osier, motes, semences et autres choses appartenans et neccessaires a yceulx jardins. (Clos galées Rouen M.-C., t.1, 1380, 266). Amours trouva premier haulx instrumens, Chançons, dances, festes, esbatemens, Chappeaulx de fleurs, jolis habillemens, Joustes, essais, bouhours, tournoiemens, Prëaulx et treilles, Et *tonnelles* a courtine de fueilles (CHART., D. Fort., 1412-1413, 178).

Rem. Doc.1339 et 1449 ds GDC X, 776c. Doc.1454 ds GD VIII, 296b, *s.v. volier*^{2}.

2. "Voûte, construction en plein cintre"

Rem. Doc.1449 ds GDC X, 776c.

3. "Tour ronde d'une enceinte fortifiée" : ...il avoit esté longuement tenu en prison en une *tonelle* (Doc. 1332. In : P. Rézeau, R. Ling. rom. 78, 2014, 435). [Archives hist. de la Saintonge et de l'Aunis] Lesquieux sont d'assentement que l'on facet massonner les portes de Taillebourg et de Mastaz, fors que les portillons qui ne seront massonnez et aussi les arbaletrieres de plusieurs *tonnelles* qui sont devers l'ayve (Doc. 1383. In : P. Rézeau, R. Ling. rom. 78, 2014, 429). [Archives hist. de la Saintonge et de l'Aunis]

4. "Couverture de forme cylindrique d'un chariot" : Et, pour ce, me semble que bon seroit que je feisse couvrir deux de mes charriotz de grans sercles et y faire une *tonnelle* et, par dessus, les couvrir tous de foing et, dedans les charriotz, que on mist jusques à XII.ou XVI.hommes d'armes. (Cleriadus Z., c.1440-1444, 350).

5. "Filet en forme de nasse ou d'entonnoir employé à la chasse aux perdrix" : Les perdriz (...) s'advisent An la *tonnelle* devaler (Renart contref. R.L., t.1, 1328-1342, 319). On fet une grant fousse de trois toyses de parfont, plus large au fonz que a l'entree, affin que la beste ne s'en puisse saillir, et la cuevre l'en de menues busches et d'erbes, et fet on eles dessa et dela, tout einsi que on fet aux perdriz quant on chasce a la *tonnelle* (GAST. PHÉBUS, Livre chasse T., 1387-1389, 257). Et, brief, tout einsi que un perdrieux moine les perdriz a la *tonnelle*, en celle meïsme guise doit fere celuy qui moyne les bestes aux archiers. (GAST. PHÉBUS, Livre chasse T., 1387-1389, 274). Ainsi labeurent Comme perdrix qu'en la *tonnelle* queurent : Jouans y vont et tristes y demeurent (CHART., D. Fort., 1412-1413, 181). Ou il fault toutes les oeuvres du temps present reverser au contraire, ou qu'elles vous mainnent briefvement a ce que vous avés a tel mesfait fouy, puis que je voy que en souffrant non challement regner la tyrannie de voz ennemis vous cheez par une recreue souffrance en leur servitude, comme lez perdris qui, en fuyant par despourveue negligence le perdrieur qui les chevalle, cheent en sa *tonnelle*. (CHART., L. Esp., c.1429-1430, 15). Ilz furent aussi bien enclos Que perdrix a une *tonnelle*. (TAILLEV., Destr. D., c.1427-1430, 52).

6. "Coffre en bois entourant les meules d'un moulin"

Rem. Doc.1454 ds Y. Coutant, *Terminol. du moulin médiév. dans le comté de Flandre*, 1994, 911. [R. M.]

TONNELLERIE, **subst. fém.** (tonnellerie)
[GDC : *tonnellerie* ; FEW XIII-2, 416b : *tunna* ; TLF XVI, 326a : *tonnellerie*]

"Fabrication et entretien des tonneaux" : ...comme ou moys de septembre prochain venant aura IIII. ans ou environ, le dit exposant et feu Pierre Deschamps lors vivant, son serourge, fussent alez amiablement ensemble ouvrer du mestier de *tonnelerie* et relier et faire tonneaux ou cuves en la ville de Louin (Doc. Poitou G., t.5, 1380, 139).

- [Nom d'un quartier à Paris, nom d'une rue] : Item, ce jour mesmes, il print et coppa dudit drap trois aulnes et demie ou environ, qu'il porta vendre et vendi à un drappier demourant au coing de Saint-Innocent, au lez devers la *Tonnelerie*, la somme de XXIIIJ s. parisis (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 114). ...au bout de la rue de la *Tonnellerie* (Comptes Paris V.L.D., t.1, 1424-1457, 799). [R. M.]

TONNEMENT, **subst. masc.** (tonnement)
[GD : *tonnement* ; FEW XIII-2, 23a : *tonare*]

"Tonnerre" : ...il encommencha a tous costez de la forest la greigneur tempeste et *tonnemens* que onques eussent ouie. (Percef. VI, R., c.1450 [c.1340], 72).

Rem. Aussi HUG. VII, 262b. [R. M.]

TONNER, **verbe** (tonner)
[T-L : *toner* ; GDC : *tonner* ; DÉCT : toner ; FEW XIII-2, 23a : *tonare* ; TLF XVI, 326a : *tonner*]

A. - "Faire entendre le bruit du tonnerre, tonner" : Et quant li vent orent congié, Et Jupiter ot tout forgié, Foudres, tempestes et espars, Qui lors veïst de toutes pars Espartir mervilleusement Et

tonner trés horriblement, Venter, gresler, et fort plouvoir, Les nues, la mer esmouvoir, Bois trambler, rivieres courir, Et, pour doubtance de morir, Tout ce qui a vie seur terre Recept pour li garentir querre, C'estoit chose trop mervilleuse, Trop doubtable et trop perilleuse ! (MACH., J. R. Nav., 1349, 147). Mais mettre n'i vueil chose laide, Car quant y *tonne* et il eslaide, Li temps est noirs, obscurs et lais, Mais assez est plus dous que lais Contre Mesdit, par sainte Helainne ! Pour ç'a toute chose villeinne Vueil renuncier, et la delay. (MACH., F. am., c.1361, 144). Ly uns dit, quant il pluet ou *tonne* : "Que n'a Dieux le beau temps donné ?..." (DESCH., Art dictier R., 1392, 278). C'est trop pleu et trop *tonné* ! (DESCH., Art dictier R., 1392, 279). Entrués que ces paroles et detriances couroient, et que chil Genevois se requelloient, descendi dou chiel une plueve si grose et si espesse que mervelles fu a comsiderer, et conmença a esclitrer et a *tonner*, et sambla proprement que li mondes deuist finer (FROISS., Chron. D., p.1400, 728). Le temps se prist (...) a troubler, Obscurcir, *touner*, espartir (CHR. PIZ., M.F., III, 1400-1403, 220). Et, le vendredi saint et aouré, vint et yssy du ciel plusieurs grans esclas de tonnoirre, espartissemens et merveilleuse pluye, qui esbahit beaucop de gens, pour ce que les anciens dient tousjours que "nul ne doit dire hélas ! s'il n'a oy *tonner* en mars". (ROYE, Chron. scand., I, 1460-1483, 226). L'un jour faict chault, l'autre pleut, vente et *tonne* : L'aer faict tel bruit que la teste en estonne. (MESCHIN., Lun. princes M.-G., c.1461-1465, 31). Cristine le Sauvage dist que, qui prent sa commere par mariage, toutesfois qu'ilz se conjoindent charnelement, qu'il *tonne* ou fait volentiers oraige ou en terre ou en mer. (Ev. Quen., I, c.1466-1474, 101). MALOSTRU. [Ha], quel godon ! NYVELET. Croyez qu'il est vaillant quant il *tonne*. (Copp. lard., a.1488, 167). ...oncques ne cessa de venter, de plouvoir, de *tonner* et d'esclerer comme si tous les dyables eussent esté par les champs. (LA VIGNE, V.N., p.1495, 289). ...car tout le jour avoit *tonné* et escleré et pleü merveilleusement (COMM., III, 1495-1498, 193).

- [De Dieu] : O toy, le hault Dieu *tonnant*, seigneur et prince de la noble region celestienne... (Fille comte Pontieu B., c.1465-1468, 92).

. *Ne pas ouïr Dieu tonner/tonnant* : Pluseurs fois feïrent ce tour Qu'adès faisoient leur retour, Et sans cop ferir se partoient N'autre damage ne faisoient ; Mais noise faisoient si grant Qu'on n'i oïst pas Dieu *tonnant*. (MACH., P. Alex., p.1369, 167). Adont Ymeneüs me meine En sa sale, ou grant joye on meine, Ou tant ot menestriers cornans Que l'en n'y ouÿst Dieu *tonnans* (CHR. PIZ., M.F., I, 1400-1403, 39). ...cellui plour Vont a Troye si grant menant Que l'en n'y oyst Dieu *tonnant* (CHR. PIZ., M.F., III, 1400-1403, 108). Et yssirent, tant de la ville comme du siege, bien XLm. hommez, et vindrent courre sus à monsr. de Bourguongne et à ses genz, et faire si grant brayrie que n'en n'eust pas oy Dieu *tonner* (COCHON, Chron. norm. B., c.1430, 240). J'ay veu qu'on n'oyst pas Dieu *tonner* en une compaignie ou il fust (C.N.N., c.1456-1467, 199). Et sans aultre parlement, ilz commencerent illec une bataille felonne et dure a si grans cris que l'en n'y eut pas oy Dieu *tonner*. (LEFÈVRE (R.), Hist. Jason P., c.1460, 186). Or s'esmeuvent a la lance et font tel tombissement, que l'en n'eust pas oÿ Dieu *tonner*, car hommes et chevaulx y furent mors abatus, escus, haubers, aucquetons tresperchiés. (Jehan d'Avennes F., c.1465-1468, 172). Et lors trompettes de sonner et bondir si fort qu'on n'eust pas oy Dieu *tonner* (Faits Lalaing K., c.1470, 29).

Rem. Var. : Et d'esqualettes vont pluiseur esqualetant, C'on n'y oïst *tonner* le tonnoile bruiant (God. Bouillon R., t.2, c.1356, 253).

. *Celui qui fait tonner*. "Dieu" : Entendez tuit de par celui A cui tuit li .IIII. elemant Servent a son conmandement, Qui fait et plouvoir et *tonner*, Et qui puet a chascun donner Senté de corps et senté d'ame. (Jour Jug. R., c.1380-1400, 226).

B. - P. anal.

1. "Retentir d'un bruit aussi éclatant que le tonnerre" : O obscur aer, Coment pourter - puis mon enfant ? Terre trambler, L'aer deust *toner* - et l'eau corant Et la dorment deussent falhir [;] Le feu ardent Par grief torment - deust tout morir. (Pass. Auv., 1477, 247). Il [Lazare] estoit mis ou limbe, mais Il est venu tout maintenant Une voix haultement *tonnant*, (...) Laquelle a haultement huchié : "Lazaron, vien a cop dehors". (Myst. Pass. Troyes B., a.1482, 507). La vis du trueil de nuyt et de jour bruyt Pour ce qu'adonc le raisin est en bruyt ; De tous costez la large et grosse tonne Cent fois le jour fort retondist et *tonne* Et de rechief, pour la tonne lÿer, Convient avoir souldain le tonnelyer (LA VIGNE, S.M., 1496, 333).

2. "Mener grand bruit" : ...ains les reprendra voirement quant mesprendront, et menacera de mettre hors se ilz ne s'amendent, mais ce sera sans *tonner* ne mener grant harou si que on l'oye de loing (CHR. PIZ., Trois vertus W.H., c.1405, 177).

- "Parler très fort, être bruyant" : Le pouvre mary ne savoit que dire, qui oyoit le dyable sa femme ainsi *tonner*. (C.N.N., c.1456-1467, 245). [R. M.]

TONNERE, **subst. fém.** (tonnere)
[FEW XXII-2, 221a : o.i.]

"Partie (en fer) d'un soufflet de forge" : Item de soufflès fournis de manevelles de boiz et de *tonnere*. (...) Item de *tonyeres* de fer pour forge (Doc. 1382. In : A. Delboulle, Romania 35, 1906, 411). [*Clos galées Rouen*, éd. Bréard, 117 ; 146]

REM. Mauvaises leçons pour *tuyere*, *cf.* TLF XVI, 764a-b : *tuyère*.

V. *tuyère* v. Lexiques [R. M.]

TONNERIE, **subst. fém.** (tonnerie)
[*FEW XIII-2, 417a : *tunna*]

"Tonnelle, filet (ici pour prendre les *videcocs*)" : Ne faites mie comme fait le videcoc qui est pris a la folletoere (...). Ainssi prent le diable homme a la foletore [var. fole *tonnerie*, fole tonere] (HENRI FERR., Modus et Ratio, Livre deduis T., c.1354-1377, 308). [R. M.]

TONNERRE, **subst. masc. et fém.** (tonnerre)
[T-L : *tonoire* ; GDC : *tonnerre* ; DÉCT : tonoire ; FEW XIII-2, 27b : *tonitrus* ; TLF XVI, 326b : *tonnerre*]

A. - "Grondement qui accompagne la foudre, tonnerre" : ...croullement de terre Et (une) esmuete de *tonnerre* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. S., c.1330-1331, 244). Lors s'en ala sans atargier A Jupiter, et fist forgier Foudres, *tonnoirres* et tempestes Par jours ouvrables et par festes. Car ceste ouevre tant li tardoit Que jour, ne feste n'i gardoit. (MACH., J. R. Nav., 1349, 146). Si que li fel Altercans ot fait cel oultrageux omicide, la mer se commença a engrossier et a enfler, et li airs fu troublés, li cieulx s'ouvry, et saillirent druement *tonnerre* et esclistre, et s'esmeurent li vens si grossement qu'il estoit bien avis que li mondes deüst finer. (Bérinus, I, c.1350-1370, 132). Car ou il gist et ou habite Le vent y cuert de toutes pars, Pluie, gresil, *tonnerre*, espars (Mir. Theod., 1357, 115). Et la cyre art, Qui alume le monde main et tart Plus que ne fait du *tounoire* l'espart (MACH., Voir, 1364, 548). ... descendi une plueve dou ciel si grosse et si espesse que merveilles, et un *tonnoires* et un esclistres moult grans et moult horribles (FROISS.,

Chron. L., III, c.1375-1400, 176). Mes aveques ce, c'est inconvenient que les corps qui n'ont quelcunque sens et ne oiient rien ne eussent a souffrir de ce, car nous voions que les sons excellenz destruissent les corpulences des corps meismes qui sont sans vie, si comme le son du *tonnerre* dissipe les pierres et les plus durs corps qui soient. (ORESME, C.M., c.1377, 470). ...par tempeste et fouldre et *tonnoire* (Man. lang. G., 1396, 84). Dyables, venez a grant maisnie, Fouldre, *tonnerre* et grant tempeste, Venez moy choir dessus la teste ! (MARCADÉ, Myst. Pass. Arras R., a.1440, 62). ...tresgrans et hideux espiraulx de fumees (...) qui font au saillir de ces grans puis tresespoentables bruis et semblent a *tonnoirres* bruians (LA SALE, Salade, c.1442-1444, 144). Ladicte année fut fort moiste, et en divers lieux en France y crut de bons blez, et en autres lieux ne valurent gueres et estoient nuylez ; et y ot de grans tempestes en divers lieux, tant de escler que de *tonnoirre*, vent, pluies et autres tempestes, qui firent moult de maulx et de dommages en divers lieux dudit royaume, et par especial ou pays de Soissonnois, où elle gasta les blez, les vins et autres fruiz et destruisy plusieurs belles maisons, manoirs, couvertures d'eglises et autres maulx. (ROYE, Chron. scand., I, 1460-1483, 163). Item, [pour mes obsèques] je vueil qu'on sonne a bransle Le groz beffroy qui est de voirre, Combien qu'il n'est cueur qui ne tremble Quant de sonner est a son erre. Sauvé a mainte belle terre, Le temps passé, chascun le scet : Feussent gens d'armes ou *tonnoirre*, Au son de luy tout mal cessoit. (VILLON, Test. R.H., 1461-1462, 144). ...et en y allant fist grand tempeste sur la mer, de *tonnoire* et d'esclitre (LENGHERAND, Voy. G., 1486-1487, 84). Faisons mouvoir en l'air fouldre et *tonnerre*, Tumber venin et poisons sur la terre, De quoy seront tous fleurs et fruitz infectz, Si punirons le peché des maulvais. (Cene dieux, c.1492, 120). ...sans oblier à ramentevoir sommairement les plus grans strages, clades et batailles qui oncques furent, aussi les mouvemens de terre, *tonnoirres*, tempestes, fouldres et choses semblables, dignes de avoir escout et tenir à memoire (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 10 r°). ...et jugea sur la revolucion du premier an de son regne les tempestes, fouldres et *tonnerres*, qui puis advindrent à Colongne, en l'eglise Saint Perre (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 107 v°).

- "Foudre" : Et aussy ly viel concetes rendent plus obscure perle que ly jouene. Et se il conchoyvent tant com la *tonnoyre* esclique, la pierre aortist et va a nient (MANDEVILLE, Lap. M., c.1350-1390, 181). Si entra une pière d'engien en celle tour par une trelle de fier que elle rompi. Et fu adont avis proprement à Quatreton que li *tonnoires* fust descendus laiens (FROISS., Chron. R., VIII, c.1375-1400, 197). Oncq on ne vit cheoir le *tonnoirre* Au bourdeau ne a la taverne ! (Jehan A., c.1400-1500, 132). Et advint que le XIIIe jour de juing le *tonnoire* chut à Paris sur le clocher des Augustins, et fouldroia ledit clochier (Journal bourgeois Paris T., 1405-1449, 225). Et à ung des esclatz dudit *tonnoirre* qui fut à ladicte heure, vint icelluy *tonnoirre* enflamber et mettre le feu au clochier de madame Saincte-Geneviefve au Mont de Paris (ROYE, Chron. scand., II, 1460-1483, 133).

- *Ne pas ouïr le tonnerre* : ...adont fist sonner trompettez et aultrez instrumens de si haulte bondie que l'en n'eust paz oÿ le *tonnoire* (Comte Artois S., c.1453-1467, 95).

- [Pour évoquer par comparaison le caractère aléatoire de l'issue d'une guerre] : Nulluy ne se doit esmouvoir Des grans fortunes de la guerre ; C'est pour y perdre ou pour avoir ; Nulluy n'est point sceur y conquerre. A qui y survient la *tonnerre* Ne se peut de ce garantir ; C'est la planete qui defferre Les combatans a son plaisir. (Myst. siège Orléans H., c.1480-1500, 482).

B. - P. anal. "Bruit violent, assourdissant" : Se chascune de ses paroles est bien entendue es oreilles des princes, ce sont grans *tonnoires* (FOUL., Policrat., IV, 1372, 57). Trop est sourde l'ame qui ne s'esveille a tel *tonnoirre*, a tel son d'en hault qui esmuet tout le lieu ou nous sommes sa jus. "Rumpez, Sire, dit saint Augustin, ceste surdité !" Certes qui n'obeira a ce son, il oïrra l'orrible *tonnoirre* de la sentence si tres doloreuse : "Ite maledicti in ignem eternum, alés vous en, maudis, ou feu perdurable !" (GERS., Pent., p.1389, 79). Il sort d'enfer, faisant grant feu, fumee et grant *tonnerre* et vient frapper sur les aultres deables. (LA VIGNE, S.M., 1496, 223).

REM. Autre mot ds le passage suiv. (?) : A Jehan de Piza, pour avoir esté du bois de Vincennes à Melun, querre et faire venir le chariot de laditte dame servant pour le *tonnerre*, pour ce 18 sous (CHART. J., Chron. Ch. VII, V., t.3, Fragm. hist., 1416, 276). Obscur. [R. M.]

TONNETTE, **subst. fém.** (tonnette[1])
[GD : *tonnette*[1] ; FEW XIII-2, 414b : *tunna*]
A. - "Petite tonne"

Rem. Doc. 1380 (Meuse, *une tonnette de harans*) ds GD VII, 742c.

B. - "Petit récipient d'argenterie, en forme de tonne" : Item II poz d'argent blans senz custodes, a faiczon ronde, pesant XX mars ou environ. Item une *tonnette* dorée, o couverte, pesant environ III mars. (Doc. 1407. In : F. Bruel, Bibl. Éc. Chartes 66, 1905, 215). [R. M.]

TONNETTE, **subst. fém.** (tonnette[2])
[GD : *tonnette*[2] ; FEW XIII-2, 417a : *tunna*]

Région. (Lorraine) "Marteau de tonnelier" : Prens ton martel et ta *tonnette* ! (Myst. st Clément Metz D., p.1439, 387). Hermen, pren l'esquierre et t'en vien, Ton plonc, ta ligne et ton martel, La *tonnettë* et ton fizel ; sy tailleras jus ceste pierre ! (Myst. st Clément Metz D., p.1439, 392).

Rem. *Cf.* gloss. de l'éd. ; GD VII, 742c. [R. M.]

TONNEUAGE, **subst. masc.** (tonneuage)
[GD : *tonneuage* ; FEW XIII-1, 165b : *teloneum*]

"Tonlieu"

REM. Doc. 1330 (Metz, *tonnewaige*, *tonnouwaige*), 1402 (Tournai, *tenage*) et 1469 (Montauban, *tenage*) ds GD VII, 742c-743a. [R. M.]

TONNEUR, **subst. masc.** (tonneur)
[GD : *tonneur* ; FEW XIII-1, 165b : *teloneum*]

"Tonlieu"

REM. Ex. d'a. fr. et doc. 1380 (Meuse, *tonneur*) ds GD VII, 743a. [R. M.]

TONNIL, **subst. masc.** (tonnil)
[T-L (renvoi) : toni ; GD : *tonnil* ; FEW XIII-1, 165b : *teloneum*]

Région. (Nord, Wallonie) "Tonlieu" : ...et en acatat por tote la somme deüwe al duk ; et impetrat grace al roy do passeir segurement sains *touny* [var. *toulny*] et sains wynage (HEMRICOURT, Miroir Hesb. B.B., 1353-1398, 79). Item, ont ly maire et les esquevins, de droit hiretaige, sour le *tourny* de seil appartenant à monsaingnour de Liege, al cauze des neeys qui arivent en la Gouffe à Point, quinze quartailz de seil, à paiier al Sains Martin (HEMRICOURT, Patron Temp. B., c.1360-1399, 106). ...lesdis habitans dou Chesne se disoient frans, tant par title de chartre,

comme par possession continuée sur ce, de *tonnius* et de wynages par toute la contée de Rethest (Trés. Reth. S.L., t.2, 1377, 233). ...et si paions *torni*, cachaige, et talhes (JEAN D'OUTREM., Geste Liège B.B., t.5, a.1400, 499). [Autres ex. p.216 et 264 (*tournis*, *tonis*)] ...et payat son *thonny* (STAVELOT, Chron. B., a.1447, 428). ...ches de Sains-Servais poioient demandeir les deymmes dont estoit question, là droit seroit, et parelhement des cens et mollien à braize, et le *thony* de pont solon loy... (STAVELOT, Chron. B., a.1447, 451).

REM. *tonlieu* v. Lexiques. *Trés. Reth.* S.L., t.2, 1331, 11 (*tonniu*) ; ex. d'a. fr. et doc. 1340 (Châlons, *tonny*), 1355 (Liège, *tounis*) et 1456 (Liège, *tonny*) ds GD VII, 743a. [R. M.]

TONNILLER, **verbe** (tonniller)
[GD : *tonniller* ; FEW XIII-2, 23a : *tonare*]

Empl. impers. "Tonner" : Si ne *tonnille* ny esclere. (Myst. Incarn. Nat. L., t.2, c.1454-1474, 296). [Seul ex.] [R. M.]

TONNOILLE, **subst. masc.** (tonnoille[1])
[T-L : *tonoire* ; GDC : *tonnerre* ; FEW XIII-2, 27b : *tonitrus*]

Région. (Picardie, Lorraine) "Tonnerre" : Une telle tempeste à chelle heure leva De *tonnoile* et d'esclistre, si pleut, et si venta, Il sambloit à celle heure que li siècles fina. (Baud. Sebourc B., t.1, c.1350, 282). Bruiant vint que *tonnoilles* [var. tonnoire] et crioit a hault cry : ... (Belle Hélène Const. R., c.1350, 202). Et d'esqualettes vont pluiseur esqualetant, C'on n'y oïst tonner le *tonnoile* bruiant. (God. Bouillon R., t.2, c.1356, 253).

REM. Doc. 1454 (Tournai, *tonnoille*) ds GDC X, 777a. Forme régionale du mot *tonnoire, tonnerre*.

V. aussi *Tonnerre* v. Lexiques [R. M.]

TONNOILLE, **subst. fém.** (tonnoille[2])
[GD : *tonnoille* ; FEW XIII-2, 414b : *tunna*]

"Tonneau (ici à mettre la viande)"

Rem. Doc. 1362 (Lille, *le tonnoille quez on boute car*) ds GD VII, 743b. *Cf.* FEW p.418, n.2 (*tina* x *tunna* ?). [R. M.]

TONNORREMENT, **subst. masc.** (tonnorrement)
[T-L (renvoi) : tonorement ; GD : *tonnorrement* ; FEW XIII-2, 28b : *tonitrus*]

"Coup de tonnerre"

REM. FROISS. (ms.) ds GD VII, 743b. [R. M.]

TONSABLE, **adj.** (tonsable)
[GD : *tonsable* ; FEW XIII-2, 32b : *tonsus*]

[D'un pré] "Qui peut ou doit être fauché"

REM. Doc. 1444 (Tournai, *lequel* [pré] *est rewainiable et tonsable*) ds GD VII, 743b. [R. M.]

TONSART, **adj.** (tonsart)
[GD : *tonsart* ; FEW XIII-2, 32b : *tonsus*]

"En peau garnie de sa laine" : ...les mitaines *tonsars* (Ordonn. rois Fr. P., t.20, 1491, 321).

- Subst. "Peau garnie de sa laine" (synon. *tonseau*) : ...les mitaines tonsars, tant à deux que à quatre doiz, seront fendues derriere, à doublon à l'entour du poulcier, lesdits *tonsars* courroyez en alun, et ne mectra l'un [l. l'on] point des ventris desdits *tonsars* esdites mitaines, sur peine de... (Ordonn. rois Fr. P., t.20, 1491, 321).

REM. Seul ex., également cité ds GD VII, 743b, et ds GAY II, 408a. FEW : "peau nouvellement tondue". [R. M.]

TONSE, **subst. fém.** (tonse)
[GD : *tonse* ; *FEW XIII-2, 32b : *tonsus* ; *FEW XIII-2, 30a : **tonsare*]

["Toison ?" (GD) ; sans doute plutôt synon. de *tonsart* et *tonseau*]

REM. Doc. 1343-1451 et 1441 (*tonzes*, *tonses*) ds GD VII, 743b-c. [R. M.]

TONSEAU, **subst. masc.** (tonseau)
[FEW XIII-2, 32b : *tonsus*]

"Peau garnie de sa laine"

REM. Doc. 1422 (*les peaulx, que on dist tonsiaux*) ds DU CANGE VIII, 123b, *tonsona*. [R. M.]

TONSER, **verbe** (tonser)
[*FEW XIII-2, 32b : *tonsus*]

[Lire *touser* ?] "Tondre, couper les cheveux" : Lors fist venir son barbier , et se fist *tonser* tout jus et se mist moult bas, et se vesti de noir, et tous ceilx de son hostel (FROISS., Chron. M., XII, c.1375-1400, 88). [R. M.]

TONSEUR, **subst. masc.** (tonseur)
[FEW XIII-2, 32b : *tonsus*]

"Celui qui tond" (synon. *tondeur* v. Lexiques) : Et lors chassa de la court les chatrés, lez *tonseurs* et les cuisiniers [Var. VIGNAY, ms. BNF fr. 241, a.1348 : les queus et les couturiers]. Les chatrez [var. lez *tonseurs*] furent chassés pour ce que sa femme estoit morte et il n'en avoit nulle espousee depuis ; les cuisiniers, pour ce que il vouloit user de plus simples viandes, et les *tonseurs* [Var. VIGNAY, ms. BNF fr. 241, a.1348 : les couturiers], pour ce que ung souffisoit a beaucoup de gens. (BATALLIER, Lég. dorée D.-L., 1476, 826). [Var. *tonseurs* pour *chatrez* ds VIGNAY, ms. BNF fr. 241, a.1348] [R. M.]

TONSTRINE, **subst. fém.** (tonstrine)
[FEW, Ø lat. *tonstrina*]

"Échoppe de barbier" : ...avoit une *tonstrine*, c'est ung lieu habile pour tondre ["tonstrine... tondre" trad. lat. *tonstrina*] (Therence en fr., 1488, f° 293v [BnF/Gallica]). [Phormio 89] [F. D.]

TONSURABLE, **adj.** (tonsurable)
[*FEW XIII-2, 32a : *tonsura*]

Non tonsurable. "Qui n'a pas le droit de recevoir la tonsure et d'appartenir à un ordre ecclésiastique" : ...la moitié de vint deux livres par. de taille esbondée, qui se jecte et impose chascun an egalment, au jour saint Remi on chief d'octobre, par les maieur, eschevins et justice du lieu, sur pluseurs hommes et femmes de condicion servile, de fourmariage et non *tonsurables* (Trés. Reth. L., t.3, 1449, 297). [E. P.]

TONSURE, **subst. fém.** (tonsure)
[T-L : *tonsure* ; GDC : *tonsure* ; FEW XIII-2, 32a : *tonsura* ; TLF XVI, 328b : *tonsure*]

A. - "Action de tonsurer ; couronne faite sur la tête comme marque d'appartenance à l'état ecclésiastique" : ...l'ordonnance faite sur teles *tonsures* abusives portées par gens qui ne scevent lire ou cognoistre lettre quelconques, et ne se ventent d'avoir aucun tiltre, ou ne le veulent prouver, ne ne scevent par qui (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 151). L'abit et la *tonsure* conferent moult peu, mais mutacion de meurs et entiere mortifficacion de passions font le vray religieux (Internele consol. P., 1447, 311). En l'honneur du roy souverain Confirmation de ma main Vous donneray avecques

tonsure, Car ma pensee est toute seure Que vous serez vray champion A la loy. (Myst. st Laur. S.W., 1499, 175).

- *Lettre de tonsure.* V. *lettre*

- *Signe de tonsure* : ...au partir de la taverne où il avoient beu, fist fere nouvellement et la premiere fois le signe de *tonsure* ; lequel signe de *tonsure* il a, depuis ledit temps, tousjours continué et encore porte, sanz ce que oncques par evesque aucun lui feust donnée couronne autrement que dit est. (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 70). ...il apparu aus dessus diz que sur la teste dudit Jouye, prisonnier, n'avoit aucun signe ou caratère de *tonceure* (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 485). Et, pour ce, dient que sur la teste dudit prisonnier n'a aucun signe ou caratere vray de *tonsure*, ne autre quelque signe de *tonseure* que dit est cy-dessus. (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 486).

- *Titre de tonsure.* V. *titre*

- *Avoir/porter tonsure* : ...veue sadite confession faite sur la maniere de la prinse de la tonsure abusive par lui faite de sa voulenté, deliberererent et furent d'oppinion qu'il n'estoit pas homme habile pour porter *tonsure*, et que celle qu'il avoit sur sa teste estoit faulse et abusive (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 104).

- *Estre en habit et tonsure.* "Être clerc" : Et il estoit vray que li dis Symon estoit mariéz, se ne savoient s'il estoit en habit et *tonsure*, et pour che, requeroient leur dit bourgois estre restablis. (Hist. dr. munic. E., t.3, 1374, 416).

. *Estre en possession et habit de tonsure* : ...[il] signifie à tous qu'il est clerc, non marié, en habit et possession de *tonseure* (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 150). Et dit qu'il ne scet que l'en veult faire de lui, et qu'il est clerc, en possession et habit de *tonssure*. (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 381).

- *Prendre tonsure.* "Recevoir le premier degré de la cléricature" : ...les enfanz malles de noz dictes femmes ne pevent prandre *tonsure* de clerc sanz le congié de nous (Ch. VI, D., t.2, 1382, 130). ...lors nul n'estoit si hardiz de prendre les ordres de l'eglise, ne *tonsure* ne autre ordre, forsque tant seulement ceulx qui estoient esleuz par l'eglise en consent des seigneurs seculiers (MÉZIÈRES, Songe vieil pèl. C., t.2, c.1386-1389, 300).

B. - "Élagage" : ...nous a icelui maistre Odart avons donné et donnons de grace especial la coppe et *tonsure* de deux arpens de bois a prendre en nostre forest de Biere, pour lui aidier a faire refaire et remettre suz sesdiz hostelz, granges et maisons. (ODART MORCHESNE, Formulaire G.L., a.1427, 292). ...vous faites bailler et delivrer audit maistre Odart ladicte coppe et *tonsure* de deux arpens de bois, ou lieu moins dommagable pour nous et pour lui plus aisié et prouffitable. (ODART MORCHESNE, Formulaire G.L., a.1427, 292). [R. M.]

TONSURÉ, **subst. masc.** (tonsuré)
[FEW XIII-2, 32a : *tonsura*]

"Clerc, moine" : Mais toutesfoiz ilz seront exempt de la juridicion du roy et demourront noz subgiez, par telle maniere que de la en avant s'ilz bouteront le feue a Paris et roberont les marchans, ou efforceront les femmes, le roy, qui est juge publique et de Dieu tient l'espee pour faire justice des maufaicteurs, n'osera faire justice des dessusdiz *tonsurez* (MÉZIÈRES, Songe vieil pèl. C., t.2, c.1386-1389, 301). [R. M.]

TONSURER, **verbe** (tonsurer)
[T-L : *tonsurer* ; GDC : *tonsurer* ; FEW XIII-2, 32a : *tonsura* ; TLF XVI, 329a : *tonsurer*]
I. - Empl. trans. "Donner la tonsure"

- *Se faire tonsurer* : Et par ce puez appercevoir Que ceuls qui sanz marier naissent A Dieu et au monde desplaisent Et sont en ce fait actuel De l'Eglise et du temporel, Quant aux libertez et franchises, Laidement pugny en deux guises : L'une, en ce qu'ilz n'eritent pas, Et en après voy l'autre cas, Qui leur est dur et impropice : Tenir ne puelent benefice, Ce que les nez en mariage Puelent faire par droit usaige: Succeder, l'en succede a eulx, Ilz ont les biens esperiteux, Comme frans se font *tonsurer*, Ne les fault point legitimer, Car ilz le sont par la droiture De mariage en l'escripture (DESCH., M.M., c.1385-1403, 278). Entre les aultres prisonniers, messire George Guisselin, chevalier, seigneur de La Bouve, qui, pour eschapper, s'estoit fait *tonsurer* comme Mendiant... (MOLINET, Chron. D.J., t.1, 1474-1506, 599).

II. - Empl. pronom. "Prendre la tonsure et devenir clerc" : ...tous mes subgés de ladicte ville, et qui yssent des femmez de la condition dudit Leffincourt, ne se puellent marier ou *tonsurer*, senz ma licence et congié (Trés. Reth. S.L., t.2, 1380, 274).

III. - Part. passé en empl. adj. "Qui a reçu la tonsure" : ...je autroie que lez clers qui ne sont pas mariés et qui ne sont mie de vie et de conversacion laie, et ceulx qui ne sont pas *tonsurés* en fraude de Dieu et de Sainte Eglise, lez clers qui ensievent lez voies de Jhesuchrist, (...) touz teulx clers, (...) devent estre frans et joïr dez privilieges et libertés autroïés par lez Saintes Escriptures (Songe verg. S., t.1, 1378, 43). ...clercs royez, seculiers ou mariez qui ne sauront ne a ne b, et ou meffait ne seront pas trouvez *tonsurez* ne en habit de clerc, lesquelx nous attrairons a nous et de fait par l'une de noz clefz, et en ferons justice, non tant seulement par nostre espee espirituelle, mais par nostre temporelle. (MÉZIÈRES, Songe vieil pèl. C., t.2, c.1386-1389, 302). Et en verité, j' ay sceu des juges lais, quant ilz en prenoient, que avant qu'ilz les missent en prison ilz leur faisoient oster leurs cheveux, ad fin que la coronne fut ostee, et que ilz deissent que ilz n'estoient point en habis et *tonsurés*. (JUV. URS., Nescio, 1445, 500). Et ce jour mesmes vint l'official de Magalonne qui me requist ledit Morasgnes comme clerc marié. Et après que je fu informé qu'il estoit en habit et *tonsuré*, je le rendi audit monseigneur l'évesque de Magalonne et à son official, à la charge de ladicte somme et luy fis deffense qu'il ne procédast à la délivrance et eslargissement dudit Morasgnes sans mon ordonnance (Aff. Jacques Coeur M., 1451-1453, 212). ...à cause de leurs offices ou charges de coultres, ilz sont du corps et collège de ladicte eglise, clercs *tonsurez* et portans tousjours les draps et habitz ecclesiastiques, deputez au divin service et residans jour et nuyt en ladicte eglise, pour la garde des sainctes reliques, aornemans et tresor d'icelle (Doc. Poitou G., t.12, 1481, 392).

V. aussi *tonsuré* [R. M.]

TONTE, **subst. fém.** (tonte)
[FEW XIII-2, 25b : *tondere* ; TLF XVI, 329a-b : *tonte*]

"Laine obtenue en tondant les bêtes" : ...tous chapelliers (...) pourront ouvrer de *tonte* d'aignelins (Mét. corp. Paris L., t.3, 1387, 280). [R. M.]

TONTISSE, **adj. fém.** (tontisse)
[GD : *tondice* ; GDC : *tontisse* ; FEW XIII-2, 25b : *tondere* ; TLF XVI, 329b : *tontisse*]

"Qui vient du tondage" : ...que ce soit droite layne *tondisse* (Ordonn. rois Fr. B., t.14, 1450, 127).

REM. Doc. 1290 ds TLF. Doc. 1302 (*boure tondiche*) ds De Poerck, t.2, 202. Doc. 1410 (Chauny, *bourre tondice ou laviche*, l. *laniche*) ds GD VII, 741c. Doc. 1416 (Corbie,

boure tontiche) ds GDC X, 777b (et ds Barbier, *Misc.* 14, 139). [R. M.]

TONTURE, **subst. fém.** (tonture)
[T-L : *tonture* ; GD : *tonture* ; FEW XIII-2, 26a : *tondere* ; TLF XVI, 330a : *tonture*[1]]
A. - "Action de tondre"
- DRAP. "Action de tondre un drap ; drap tondu" : ...a Jehan La Poule, pour un drap de caignet, XIII escuz (...) ; a Bernart Bernart, pour blanchet, I escu ; a Jehan Bonnefoi, pour *tontures*, XLVIII s. (Doc. 1358. In : S. Honoré-Duvergé, Bibl. Éc. Chartes 102, 1941, 296). À Jehan de Beaumer, tondeur, pour la *tonture* de III escallates et de demi gris de Broisselles pour Monseigneur (Compte Navarre I.P., 1367-1371, 178). ...à Jehan de Beaumes, nostre tondeur de draps (...) pour la *tonture* de pluseurs draps pour nous... (Mand. Ch. V, D., 1374, 548). À Guillaume Beaunier, tondeur des draps du Roy nostredit seigneur, pour deniers à lui paiez, qui deubz lui estoient, pour la *tonture* de tous les draps dessus diz (Comptes argent. rois Fr. D.-A., II, 1387, 138). ...pour la *tonture* dudit drap, ung florin (Comptes roi René A., t.2, 1472, 23).

Rem. Ex. d'a.fr. ds G. De Poerck, *La Drap. médiév. en Flandre et en Artois*, t.2, 1951, 204. Doc.1416-1418 ds GD VII, 744a.
B. - "Tonte des moutons ; laine provenant de la tonte" : [Cont. métaph.] La premiere *tonture* est aux vicaires, et la seconde est au pastour surnommé. (PREMIERFAIT, Cas nobles hommes G., 1409, 80).

Rem. Ex. d'a.fr., *cf.* T-L X, 384.
C. - "Action de faucher un pré, fauchaison ; herbe fauchée" : ...ilz sont et seront tenuz pour le temps avenir de fauchier ou faire fauchier, faner et cultiver bien et souffisaument l'erbe, *tonture* et despoille des dix arpens et demy de prez dessusdiz que Nous avons en ladicte prairie (Ordonn. rois Fr. V., t.9, 1404, 50). ...la couppe et *tonture* de XXXIII arpens de pré à nous appartenans (Lettres Ch. VIII, P., t.3, 1491, 193).
D. - "Dans une forêt, coupe des branches (inutiles ou nuisibles) ; branches ainsi retranchées, émondes" : ...noz boais de Paci, si comme ilz poursuivent, tant les creistuz comme la *tonture* ès talons et appartenances aux ditz boais (Cartul. Laval B., t.2, 1335, 195). ...les revenues des *tontures* des fores et des bois (Actes Ch. Blois J. Penth. J., 1352, 131). ...touz les diz boys ci-dessus esclerciz, le fons, la proprieté et la *tonture* d'iceulx (Doc. 1359. In : S. Luce, Bibl. Éc. Chartes 21, 1859-1860, 79). ...Pierre Colet, sergent de la forest de Sénart, aussi commis par yceux maistres d'ostel à faire arpenter, abatre et ouvrer la busche qui ystroit de la *tonture* et despueille de XX arpens de bois assis en ladicte forest de Sénart (Comptes hôtel rois Fr. D.-A., 1421-1422, 287). ...et donnons de grace especial par ces presentes la *tonture* et despouille pour une fois de deux arpens de bois de nostre forest d'Espernay pour employer et convertir en l'edification d'une librairie en ladite esglise selon l'ordonnance et devis dudit evesque (Doc. 1432. In : L. Carolus Barré, Bibl. Éc. Chartes 102, 1941, 300). ...et donnons par ces dites présentes la couppe et *tonture* de dix arpens de bois en noz bois et forestz du dit Chastillon, pour eulx aider à rédiffier et réparer les pons, portes, églises, tours et portaulx de la dite ville, et aussi les maisons de leurs demourances. (Chartes communes Bourg. G., t.1, 1483-1484, 424).

Rem. Doc.1319, 1329, 1399, 1414 ds GD VII, 744a. [R. M.]

TOP, **subst. masc.** (top)
[T-L : *top*[1] ; GD : *top* ; FEW XVII, 343a : **top*]
"Toupet, touffe de cheveux en haut de la tête" : Et si te tireray le *toup* Dessus le front. (Mir. parr., 1356, 49). [P. K.]

TOPAZ, **subst. masc.** (topaz)
[*FEW XIII-2, 35b : *topazus*]
"Topaze" : ...plus que or ne nul precioulz *toupez* (Psaut. lorr. A., 1365, 128). ...carbouclez, esmeradez, rubis, *thopas* [var. *toupaz*], saphiers, dyamans gros asseiz (JEAN D'OUTREM., Myr. histors G., a.1400, 159).

REM. *Topaze* v. Lexiques (ex. de Mandeville, *topas*). [R. M.]

TOPAZE, **subst. masc. et fém.** (topaze)
[T-L : *topace* ; GDC : *topaze* ; DÉCT : topace ; FEW XIII-2, 35b : *topazus* ; TLF XVI, 331a : *topaze*]
"Pierre précieuse transparente d'un jaune d'or brillant, topaze" : Vierge digne, (...) Gemme esmerée, vray rubis, (...) *toupasse* La qui vertu toute autre passe... (Mir. enf. diable, c.1339, 30). Car cils amis, pour mal, ne pour assaut Qu'Amours li face, N'iert ja partis de la belle *topasse* Qui de biauté et de douceur tout passe, Et de fine colour ; ja Dieu ne place Qu'il li aveingne Que ja d'amer la belle se refreingne ! (MACH., J. R. Beh., c.1340, 127). Ly *topas* est de couleur jaune comme or tres clers, et en y a de plus blanche couleur. (MANDEVILLE, Lap. M., c.1350-1390, 179). Il n'est bericles ne *topasse*, Rubis, saphirs ne dyamans, Escarboucles ne aymans Qu'on dist qui areste le fer, Qui me peuïst faire escaufer (FROISS., Joli buiss. F., 1373, 68). Topacium (...) : une pierre precieuse, *topace* (Aalma R., c.1380, 419). Et que l'acteur par les rocs dessusdiz entende Doulx Regard et Bel Acueil, il le nous segnifie assez par la *thopasse* dont ilz estoient fait, sy come il faint. Nous devons donc savoir que la *thopasse* est une precieuse pierre qui peut bien estre de diverses coulours. La plus precieuse maniere toutesfoiz, c'est celle qui est de coulour d'or, de laquelle dient les escriptures que nulle plus precieuse chose ne peut estre trouvee es tresors des royz ne des princes. Et fu premierement trouvee ceste pierre en une ysle de Arabe qui est Thopasique appellee, et pour ce fu elle appellee thopasius ou thopasion. De ceste pierre aussi dit Plinius que une sy grant *thopasse* fu trouvee une foiz au temps du roy Ptholomeus Philadelphus, qui en fit une ymage faire qui avoit .IIIJ. coutes de long. (EVR. CONTY, Eschez amour. mor. G.-T.R., c.1400, 667). Et tout premier ladicte salle estoit pavee de carreaulx de *toupasses*, d'amerauldes, rubiz et de saphirs, d'euvre de musayque a fleurs et personnaiges, a grans lectres ou grecques ou morisques (RENÉ D'ANJOU, Cuer am. espris W., 1457, 174). ...une salière d'or, à façon de pavillon, ou quel il y a ung homme armé, d'argent, ayant au dessus ung *toupas* garny de saffirs (Comptes Lille L., t.2, a.1500, 434). [R. M.]

TOPAZION, **subst. masc.** (topazion)
[GD : *thopasion* ; FEW XIII-2, 35b : *topazus*]
"Topaze" : ...or et *topazion* (CHASTELL., ROBERTET, MONTFERRANT, Douze dames rhétor. C., 1462-1463, 153).

REM. *Cf.* aussi *thopazios*, "pierres précieuses, topazes", ds CHIQUART, *Cuis.* S., 1420, 188. [R. M.]

TOPE, **subst. fém.** (tope)
[GD : *tope* ; FEW XIII-1, 350a : **tippa*]
"Terre en friche (ou en pâturage)" : Et, pour ceste cause, leurs terres et héritaiges sont et demeurent en *toppe* et désert. (Chartes communes Bourg. G., t.1, 1437, 574).
REM. Doc. 1408 ds DU CANGE VIII, 124c, *topa*. Doc. 1449 (mal interprété) ds GD VII, 746b. *Cf.* FEW. [R. M.]

TOPER, **verbe** (toper)
[GD : *toper* ; FEW XIII-2, 37b : *topp-* ; TLF XVI, 332a : *toper*]
"Placer (en jetant), appliquer"
REM. Ex. agn. (*tuper*), ms. 3e tiers du XIVe s. ds TLF. Doc. 1382 (Aube, *toper*) ds GD VII, 746b. Sans doute même mot ds l'ex. suiv. : Qui n'a chemise de moul lin En ung lieu ne de grousse estouppe, Qui ne peult mouldre a ung moulin Hary ["malmené", éd.] a l'autre [,] il fault qu'il *touppe* Ailleurs, et aussi qu'il estouppe Les treuz par ou le vent le fiert (CHAST., Temps rec. D., 1451, 60). [Éd. : "tourner" ; mais se rattache difficilement à *toupier*]
V. aussi *toupir* [R. M.]

TOPIAIRE, **adj.** (topiaire)
[GDC : *topiaire* ; FEW XIII-2, 36a : *topia*]
"Qui se rapporte à l'ornementation des jardins"
REM. *Jardin de santé*, c.1500, ds GDC X, 777b-c. *Cf.* aussi GAY II, 408b (XVIe s.). [R. M.]

TOPIQUE, **subst. fém.** (topique)
[T-L : *topiques* ; GDC : *topique* ; FEW XIII-2, 36a : *topìkós* ; TLF XVI, 333b : *topique*]
"Partie de la logique aristotélicienne qui traite des arguments et des lieux communs ; lieu commun" : Et pour ce dit Aristote ou tiers de *Topiques* : ... (ORESME, Pol. Arist. M., c.1372-1374, 71). Topica : *Topiques*, un livre de logiques (Aalma R., c.1380, 419).
Rem. *Boece en rime* A., c.1350-1375 (J. K. Atkinson, *R. Ling. rom.* t.75, 2011, 493). VIGNAY (éd. 1531) ds GDC X, 777c. [R. M.]

TOPIQUER, **verbe** (topiquer)
[FEW XIII-2, 36a-b : *topìkós*]
"Argumenter, discuter" : Le droit nouveau est resolu Que on ne sçauroit tant *topicquer* Que le satin ne soit perdu Pour moy. (COQUILL., Oeuvres F., 1478-p.1494, 231). Lors je me prins à *toppiquer* [var. troppiquer], Quant ce vint qu'il vouloit picquer L'honneur des dames de si près Et, pour à ses ditz repplicquer, J'allay ma gorge descliquer (MAXIMIEN, Avocat dames Paris M.R., c.1485-1490, 21).
REM. Ex. c.1500 de *se topiquer contre qqn*, "entrer en discussion avec qqn, se quereller avec qqn", ds *Anc. poés. fr.* (Montaiglon), t.12, 21 (*Lors je me prins à toppiquer, Quant ce vint qu'il vouloit picquer L'honneur des dames*). [R. M.]

TOPIQUEUR, **subst. masc.** (topiqueur)
[FEW XIII-2, 36b : *topìkós*]
"Argumentateur, raisonneur" : Venez, venez, sophistiqueurs, Gens instruis, plaisans *topiqueurs* Rempliz de cautelles latentes, Expers, habilles decliqueurs, Orateurs, grans rethoriqueurs Garnis de langues esclatantes... (COQUILL., Oeuvres F., 1478-p.1494, 128). [R. M.]

TOPOGRAPHIE, **subst. fém.** (topographie)
[GDC : *topographie* ; FEW XIII-2, 36b : *topographos* ; TLF XVI, 334a-b : *topographie*]
"Description détaillée d'un lieu" : Et sans muser trop longuement à la *topografie* ou declaration de la maison là sus nommée, je... (SAINT-GELAIS, Séj. honn. J., c.1490-1495, 176). [R. M.]

TOQUADE, **subst. fém.** (toquade)
[FEW XXI, 531a : o.i.]
"Coiffure ronde" : MAGDALEINE. Et ma *toquade* ? PASIPHEE. A la polite [police ?]. MAGDALEINE. Mes orilletes ? PERUSINE. A la mode. (MICHEL, Myst. Pass. J., 1486, 131).
REM. *Cf.* TLF XVI, 337a : *toquet* "sorte de bonnet, de coiffure". [R. M.]

TOQUART, **subst. masc.** (toquart)
[FEW XIII-2, 13b : *tokk-* ; *FEW XIII-2, 10a : *tokk-*]
"Celui qui *touche le feu à*, qui met le feu à, incendiaire" : Grant mescief avint là, ly beaus palais sont ars Et toute la citeit par les Huens tant *tequars*. (JEAN D'OUTREM., Geste Liège B.B., t.2, a.1400, 565). [Scheler, *Gloss.*, 292] [R. M.]

TOQUE, **subst. fém.** (toque[1])
[FEW XVII, 342b : **tôh*]
"Étoffe, gaze de soie" : ...a esté vendu et délivré à Pierre de Valenciennes, deux pièces de *tocques* de Mores d'estamine bordez de soye et une petite pièce de toille riollée piollée de Mores, pour le pris de deux escuz. (Aff. Jacques Coeur M., 1453-1457, 637).
Rem. Ex. incertain (*toque*[2] "turban" ?). GAY II, 408b, *s.v. toque*[1] (XVIe s.). [R. M.]

TOQUE, **subst. fém.** (toque[2])
[GDC : *toque* ; FEW XXI, 530b : o.i.]
"Coiffure ronde, sans bords ou à très petits bords, à dessus plat, toque" : ...la grace Dieu invoque A deux genoulx, ostant bonnet et *tocque*, Luy suppliant qu'a mon adresse vacque. (MESCHIN., Lun. princes M.-G., c.1461-1465, 16). Apprez eulx, venoit une très-belle dame, de l'eage de douze ans (...) et estoit son chief paré de ses cheveux beaux et blons, et par dessus une *tocque*, affullée d'un volet moult enrichi de pierres. (ESCOUCHY, Chron. B., t.2, a.1465, 121). ...et estoit son chief paré de ses cheveulx beaulx et blondz, et par dessus une *tocque*, affulée d'ung volet enrichy de pierrerie (LA MARCHE, Mém., II, c.1470, 344). LE PRINCE DU TEMPLE ANTIQUE. (...) Et pour mes ennemys deffaire, Le grant dieu Mars tousjours invoque Et affin que nul ne m'estoque Robe, bonnet, chappeau ne *toque*, Apollo veulx communiquer (LA VIGNE, S.M., 1496, 432).
Rem. GAY II, 408b, *s.v. toque*[2] (doc.1464, 1468, 1487, 1496, 1497).
- "Turban oriental" : ...sur leur testes portent de fines toilles entortillées de trente ou quarante aulnes fines, et s'appelle *tocques* (LE BOUVIER, Descript. pays H., p.1451, 73). ...on les congnoist entre les aultres pour ce que ilz appellent *tocques* la toille de quoy ilz lient leur teste (LE BOUVIER, Descript. pays H., p.1451, 89).
- "Coiffure" : ...ilz se misrent dedans quant ilz veulent faire leur *tocque* (LA BROQUIÈRE, Voy. Outr. S., c.1455-1457, 61). Et sur la teste la belle *tocque* d'escarlate et le riche affiquet... (LA VIGNE, V.N., p.1495, 254). [R. M.]

TOQUÉ, **adj.** (toqué)
[FEW XXI, 531a : o.i.]

Toqué de. "Coiffé de" : Son chief estoit *toqué* du cueuvrechief sale et encendré, son corps affublé d'un mantel de tenné. (CHART., L. Esp., c.1429-1430, 3). Et estoient lesditz Mores vestuz de soye rouge et perse, *toqués* de soye jaune. (Entrées roy. G.L., p.1498, 131). [R. M.]

TOQUER, **verbe** (toquer)
[GDC : *toquer* ; FEW XIII-2, 12a : *tokk-* ; TLF XVI, 336a-b : *toquer*[1]]

"Toucher, frapper" : Lors m'atourna de son vieil couvrechief Et me *toqua* tantost aprés le chief D'une fievre quartaine moult poingnante (SAINT-GELAIS, Séj. honn. D., c.1490-1495, 377). [*Cf. R. Ling. rom.* 5, 1929, 33 (G.-G. Nicholson ; «emprunt fait au provençal»)]

REM. Ex. de VILLON, éd. 1532, ds TLF. [R. M.]

TOQUON, **subst. masc.** (toquon)
[GD : *toquon* ; FEW XVII, 238b : **stok* (?) (?) ; *FEW XIII-2, 13b : *tokk-* (?) (?)]

"Instrument avec lequel, au jeu de mail, on pousse la boule" : ...où estoit acoustumé jouer au jeu appele le jeu de *tecon* contre feu Raymond Deliot (...), lequel Deliot commençant ledit jeu, dist audit suppliant, par telz motz ou semblables : [B]ernard, que tu ne passes le *tecon* parmy les passes en trois cops de là où il est. A quoy ledit suppliant respondit que il feroit et furent d'accord entre eux de jouer pour certaine chose. Et lors ledit suppliant print le mail et le *tecon* pour commencer de jouer et failli à passer de trois cops les deux à passer par dedans les dictes passes, et le tiers y passa, et gaigna la cause. (Doc. 1446. In : R. Vaultier, Folkl. pendant la guerre de Cent ans, 1965, 207).

REM. Doc. 1447 (*au jeu de tecon*), 1455 (*au jeu, appellé le touquon*), 1461 (*ung jeu, appellé du tacon*), 1463 (*à ung jeu, que on appelle au toquon*) et 1474 (*thencon*) ds DU CANGE VIII, 204a, *tudatus* (GD VII, 747b). [R. M.]

TORAL, **(?)** (toral)
[Ø]

"?" : ...Ou l'ung qui n'eut jamais science Usurpe le nom magistral, Le tiltre excellent de *toral*. (RIVIÈRE, Nef folz D., 1497, 714). [A lire *detoral* "doctoral"] [R. M.]

TORBENTINE, **adj. fém.** (torbentine)
[GD : *torbentine* ; FEW XIII-1, 236b : *terebinthus*]

"De térébenthine" : ...oile *torbentine* (Comptes argent. rois Fr. D.-A., I, 1359-1360, 206).

V. aussi *térébenthine* v. Lexiques [R. M.]

TORCEL, **subst. masc.** (torcel)
[*FEW XIII-2, 90b : *torquere*]

"Instrument de chirurgie (rugine ?)" : ...et en usant aprés de trenchans ou rasouers ou par *torceaulx* [var. par torcelles] (Chirurgie Chauliac B.-T., p.1472, 989). [R. M.]

TORCELLE, **subst. fém.** (torcelle)
[*FEW XIII-2, 90b : *torquere*]

"Instrument de chirurgie (rugine ?)" : ...et en usant aprés de trenchans ou rasouers ou par torceaulx [var. par *torcelles*] (Chirurgie Chauliac B.-T., p.1472, 989). [R. M.]

TORCENEUSEMENT, **adv.** (torceneusement)
[T-L : *torcenos* (*torcenosement*) ; GD : *torçonosement* ; FEW XIII-2, 114a : *tortio*]

"En usant de violences, injustement, tyranniquement" : ...le roy de Fraunce comenza *torcenousement* de mover guerre vers sire Edward nostre joevene roy. (Chron. London A., c.1350, 70).

Rem. Aussi *Lettres agn.* L., 5 (1390), 296 (1401), 444 (1404). [D. L.]

TORCENEUX, **adj.** (torceneux)
[T-L : *torcenos* ; GD : *torçonos* ; FEW XIII-2, 114a : *tortio*]

"Qui est fait contre le droit, injuste, violent, tyrannique" : ...monsieur Henry le dit counte, ove counseil des plusours grauntz de la tere, et par l'erchevesqe de Caunterbury, et autres evesqes, se moveyent grauntment vers la roygne (...) pur redresser la defaute qe le roy poeit vivere de son propre saunz *torcenouses* preses faire en poverisement du poeple. (Chron. London A., c.1350, 62). ...se prevosts font faulx ou *torçonneux* adjournemens, ilz seront griefment puniz et rendront les dommages. (Cout. bourg. glosé P.M., c.1380-1400, 80).

Rem. Aussi *Lettres agn.* L., 1402, 100 (*torceneuse governance*). [R. M.]

TORCENIER, **adj.** (torcenier)
[T-L : *torcenier* ; GD : *torçonier* ; FEW XIII-2, 114a : *tortio*]

"Qui est fait contre le droit, qui est injuste" : Et avoit requis, conme ledit Guillaume se feust opposé a tort et sanz cause, et en troublant et empeschant les dis religieus en leur dite saisine et possession, a tort et de nouvel, si conme ledit procureur disoit, que par nous ladite opposicion conme *torçonniere* feust mise au neant, et que les dis religieus feussent tenus et gardez en leur dite saisine et possession de prendre en et seur ladite maison les dis deux sols de rente audit terme, et que ledit Guillaume feust condempnez a cesser d'ores en avant dudit trouble et empeschement (Chartes Abb. St-Magl. T.F., t.3, 1335, 69). Si requeroit à grant instance que les dites lettres, renunciations et acort fussent rappelleez et mises au nyant, et que certain adjournement baillié et octroyé à la dite dame, par lequel la cause venoit en parlement, qui rappellez avoit esté par une impetracion *torçonniere* et subreptice faite de par le dit conte, leur fust bailliez et octroyez, et la lettre empetrée de par lui anullée. (Doc. Poitou G., t.2, 1347, 376). Ceux aus ongles et dois tortus Sont gent qui, de tant qu'il ont plus, Couvoitise ont de plus avoir ; Acrocheteurs d'autrui avoir Sont par manieres diverses, *Torconnieres* et perverses. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 101). Derechief, le dit Arrest est *torsonnier* et inique en soy, en tant que il prive le roy d'Angleterre de la souveraineté et du ressort de Guyenne (Songe verg. S., t.1, 1378, 272). Mez quant vous dittes que celluy Arrest de Pallement est *torsunier* et inique, (...) je vous respons que la maniere du proceder fust juste et raysonnable et le povet le Roy faire de sa propre auctorité (Songe verg. S., t.1, 1378, 280). Dezquellez choses il appiert manifestement que celluy Arrest ne fust ne *torsonnier*, ne inique, ne contre ordre de Droit, mez fust tres juste et tres raysonnable (Songe verg. S., t.1, 1378, 284). ...et que ledit reffus fait au contraire par ledit curé feust dit *torçonnier* et torçonnierement fait en troublant et empeschant lesdiz religieux en leur dicte saisine et possession, a tort, senz cause, indeuement et de nouvel et en leur faisant nouvelleté indeue (Chartes Abb. St-Magl. T.F., t.3, 1394, 680). [Autres ex. p.197, 411, 417, 428...] LE SAINT PERE, octroiant unes bulles faintives [à l'évêque].

Ne requerez qui n'appartiegne, Car chascun desire son per ; Et pour ce, pour obtemperer A la sienne [du marquis] et vostre prïere [qu'il puisse se remarier], Qui n'est pas de droit *torçonniere*, Ceste chose, beau sire, a vous Ottroions (Gris., 1395, 73). Et pour ce qu'il s'estoit opposé, avoit esté ceans adjorné à respondre à moy et au procureur du Roy, se partie se voloit faire, si conclud que à bonne cause eussent esté faictes lesdictes defenses et que l'opposition dudit Martin fust dicte *tortionniere*, et ancor lui fust faicte defense et fust dit mon don bon et valable, et fust condempné en mes despens ledit Martin. (BAYE, II, 1411-1417, 15). ...et que maistre Jehan Saliou, qui se dit procureur de l'eglise de France, soit debouté de son opposition, comme *torçonniere*, injuste et non recevable (FAUQ., III, 1431-1435, 96).

- "Qui est fait contre le droit, qui est violent, brutal, inique" : ...ad fin de oster toutes voies *torcenieres* et de contrester à la male volunté des malfaicteurs (Trés. Reth. S.L., t.2, 1366, 177). Et nous, qui voullons de toute notre afection pourveoir a noz subgiez, tant ou fait de justice comme autrement, et les relever de plais et secourir a leurs miseres et reparer ce que par malice, maladvertance ou autrement est mis en usage et abus *torçonnier*, vous mandons que... (Echiq. Normandie S., 1391, 69). Pour ce que, par usage qui avoit esté ou temps passé introduit par aucuns, lequel sembloit *torçonnier*, advenoit souventesfois que, quant aucune partie avoit succombé sa partie adverse par proces ordinaire et mis en amende et, en faisant sa requeste et calenge, la dicte partie qui avoit gaigné sa cause pendant ou procez demandoit par aventure despens ou autre chose un pou plus largement que, selon le texte de la coustume, faire ne devoit, la dite partie qui ainsi avoit gaigné son principal, pour avoir ainsi exedé par inadvertence ou autrement a faire sa requeste, se l'autre partie subcombée le debattoit et il estoit trouvé qu'il eust cause de le debatre en tant qu'il touchoit les despens ou autres choses descendantes du principal, comme levées ou arrerages et semblables choses, perdoit entierement tout son principal et les despens et autres choses demandées et pendans ou procès, ja soit ce que paravant elle eust deuement gagnyé sa cause principal, comme dessus est dit. (Echiq. Normandie S., 1391, 70-71). [R. M.]

TORCENIEREMENT, **adv.** (torcenièrement)
[T-L : *torcenier* (*torcenierement*) ; GD : *torçonierement* ; FEW XIII-2, 114b : *tortio*]

"Contre le droit, injustement" : Nous ne pallons pas dez cens ou dez rentes, mez avons pallé dez exactions qui se font *tortsonierement* par lez princes seculiers contre lez ministres de Dieu et de Sainte Eglise. (Songe verg. S., t.1, 1378, 43). Et toutesfoiz fu deffendu aux advocas et tous autres que, pour cause de ceste ordonnance et arrest, ilz ne se ingerent *torçonnierement* a faire trop larges et excessives requestes et impertinans callenges, sur paine d'en faire aussi amende a justice. (Echiq. Normandie S., 1391, 71-72). ...les explois, excès et entreprises sur ce faictes par nos diz souverain bailli et autres officiers de notre dit Conté de Flandres avoient esté et estoient *torcionierement* faiz et contre raison (Hist. dr. munic. E., t.3, 1395, 66). ...faisant mention de certaines nef, marchandises et denrees, qui *torconnierement* lui avoient esté arrestées et prises par la justice dud. lieu de Jartemue (Commerce marit. Rouen F., Pièces justif., 1397, 263). Tiercement et pour le plus principal demandoit les terres et pays de Lucembourg que ledit duc *torchonnièrement* lui detenoit et en avoit expuls ses gens et serviteurs par puissance (CHASTELL., Chron. K., t.3, c.1456-1471, 321).

Rem. Nombreux ex. ds GD VII, 751b.

- "Contre le droit, de façon violente, par exaction, iniquement" : ...veans et considerans les grans deniers que ledit Guyon avoit ainsi prins et exigé *torçonnierement* (Ordonn. rois Fr. S., t.7, 1394, 619). ...certaine proposicion contenant au long et diffusement la manière dudit homicide et les causes pour lesquelles il fut fait et perpétré, et aussi contenant les responses et la justification par faulses mauvaises et desloiales accusacions devant mises par ledit traistre et homicide, en certaine proposicion par lui faicte devant mon trèsredoubté seigneur monseigneur d'Acquitaine, pour *torcionnèrement* et par force vouloir palier et couvrir son mauvais homicide. (Doc. 1411. In : MONSTRELET, Chron. D.-A., t.2, c.1425-1440, 131-132). ...[ilz] firent pluseurs autres maulx et oultrages excessivement *torçonnierement*, par maniere de pillerie et roberie (Chancell. Henri VI, L., t.2, 1427, 58). Pour ce que torcionelement [var. *torchonnierement*] avez de nouvel entreprins contre la mageste et seignourie de tres hault et excellent prince... (WAVRIN, Chron. H., t.3, p.1471, 320).

V. aussi *tortionnairement* [R. M.]

TORCHAGE, **subst. masc.** (torchage)
[GD : *torchage* ; FEW XIII-2, 105a : *torques*]

"Action d'enduire de torchis" : Palleçonnage et *torchage* faict autour du pillier neuf (Doc. cathédr. Troyes A., 1484-1485, 407). [R. M.]

TORCHE-BOUCHE, **subst. masc.** (torche-bouche)
[GD : *torchebouche* ; FEW XIII-2, 104b : *torques*]

"Serviette"

REM. *Gloss. lat. fr.* (Montp., c.1380) ds GD VII, 749c (*sabanum, nape ou torchebouche*). [R. M.]

TORCHE-CUL, **subst. masc.** (torche-cul)
[GDC : *torchecul* ; FEW XIII-2, 104b : *torques* ; TLF XVI, 338a : *torche-cul*]

"Ce avec quoi on s'essuie après avoir été à la selle" : Anutergium (...) *torche cul* (Gloss., c.1400-1500. In : P. Nobel, Lexique 4, 1986, 167). Ilz ne laisserent pour tout gaige Q'un sac tout plain de *torchecuz*. (Repues franches K.V., c.1480, 116).

REM. *Cf.* : *Torchon de cul* : culitergium (Gloss. gallico-lat. M.M., c.1425-1450, 263).

V. aussi *torchillon* [R. M.]

TORCHE-PIED, **subst. masc.** (torche-pied)
[*FEW XIII-2, 105a : *torques*]

"Paillasson" : Que fit ce roy Charles après, entandis que ton père glorifioit son règne en autres divers lieux ailleurs ? (...) et qui mesmes avoit son royal thrône et siége gisant par terre, tombé et enversé ce dessus dessoubs, scabeau des pieds des hommes, foulure [place que les pieds ont foulée] des Anglois, et le *torche-pied* des sacquemans, il, en grand sens et labeur, (...) le remit en justice et en paix (CHASTELL., Avert. duc Ch. K., 1467, 325). [R. M.]

TORCHE, **subst. fém.** (torche)
[T-L : *torche*[1]/*torche*[3] ; GDC : *torche* ; FEW XIII-2, 101b, 105b : *torques* ; TLF XVI, 337a : *torche*]

A. - "Faisceau"

1. "Faisceau, botte"

Rem. FROISS., éd. Kervyn (*mettre foin par torches en tonneauls*), doc.1419 (*.XVII. torques de fil de Coulongne*), 1467 (*cincq torques de fil de fer*) et 1477 (*torches de chanvre*) ds GD VII, 776a-b, *s.v. tourse*[1].

- "Cordée d'oignons (en guise de couronne)"

Rem. *Baud. Sebourc* B., c.1350, XXIV, 1051 (*une torque d'oignons*), T-L X, 407.

2. "Poignée de paille tortillée" : Lors mist au roy Karlon un tyson en la main Et li a fait couronne d'une *torche* d'estrain. (Renaut Mont. B.N. V., c.1350-1400, 370). LE FOL. (...) Se je pouoie procurer Un chapel de *torches* de fain, Jamais n'aroie soif ne fain. (Mir. parr., 1356, 29).

- "Poignée de paille qui sert à torcher (le derrière)"

Rem. LAGADEUC, *Catholicon* 1464, ds GD VII, 776b.

3. *En torche.* "Tortillé"

- *Fumees en torche(s).* "Fiente à demi formée que jette le cerf, le daim, le bouc sauvage, l'ours..." : Ilz [les ours] gietent leurs laisses aucunnes foiz en *torche* et aucunnes foiz en plateaus comme une vache, selon ce de quoy ilz auront mangié, quar, se ilz ont mangié raisins ou autres choses semblables qui soient moles, ilz gietent leurs laisses en plateaus, et, s'ilz ont mangié de glan ou de faine ou de semblans choses dures, ilz les gietent en *torche* (GAST. PHÉBUS, Livre chasse T., 1387-1389, 87). Aprés li vueill aprendre a conoistre et juger les fumees du cerf, quar aucunne foiz les getent en *torche* et aucunne foiz en plateaux, aucunnes foiz fourmees, aucunne fois aguillonnees, aucune foiz entees, aucunne foiz pressees et aucunne foiz debotees et en d'autres diverses manieres, comme j'ay dit devant. (GAST. PHÉBUS, Livre chasse T., 1387-1389, 151). Et, s'il trueve les fumees en torche, et ce soit de mi jung jusques a la mi aoust, de grosse fourme et grosses *torches* et bien moullees, c'est signe qu'il est cerf de dis cors chassable. (GAST. PHÉBUS, Livre chasse T., 1387-1389, 152).

Rem. HENRI FERR., *Modus et Ratio, Songe pest.* T., c.1354-1377, gloss.

B. - "Flambeau fait d'une mèche tordue ou d'un bois résineux enduit de cire, torche" : Et quant de sa chambre à mienuit pour soupper en la salle il venoit, lumière de XII. *Torches* devant lui avoit, que XII. Varlez portoient, et devant sa table ces XII. *torches* tenues estoient, qui grant clarté en la sale faisoient (FROISS., Chron. M., XII, c.1375-1400, 78). Requis là où il a prins la cire trouvée sur lui, dit que quant monseigneur le Dalphin fu crestienné, il porta une des *torches* et lors concueilly, et assembla du degout de la *torche* qu'il portoit, ycelle cire. (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 464). Les deux freres estoient dessoubz leur banniere, devant leur tente, en bon arroy et tres bien acompaigniez de noble gent, a grant foison de *torches* et de faloz espris, et y avoit aussi grant clarté comme se ce feust par jour. (ARRAS, c.1392-1393, 156). Au cirier furent prinses *torches* et flambeaulx a .III. sols la livre, et a .II. sols .VI. deniers de reprinse. (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 190). ...accompaigné moult petitement selon son estat, c'est assavoir de IIJ hommes à cheval et de IJ à piet à une ou IJ *torches* (BAYE, I, 1400-1410, 206). Au jour d'ui, a la Court commiz Pierre Belle, huissier de ceans, au gouvernement et administration des IJ Chambres de ceans sur la provision aviser et faire ou faire faire de buches, chandoilles, *torches* (BAYE, I, 1400-1410, 212). ...ladicte cire fut une partie rendue a deux marchans a qui elle estoit et le demourant mis et emploié en *torches* a l'eglise dudit lieu de Boulon (Chancell. Henri VI, L., t.1, 1425, 177). La salle si estoit escleree de grans *torches* et de tortis qui si fort escleroient que il sembloit que il fust grant jour. (Cleriadus Z., c.1440-1444, 460). ...[ils] avoient *torches* et flambeaulx pour mieulx choisir par tout, et que rien ne leur peust eschapper. (C.N.N., c.1456-1467, 382). ...il appella son clerc et luy fist alumer arriere la *torche* (C.N.N., c.1456-1467, 447). Et y avoit pour luminaire porté devant ledit corps IIc *torches* de IIII livres de cire chascune piece, toutes armoiées en double aux armes de France, et estoient portées par IIc povres personnes, tous revestus de robes et chaperons de dueil. (ROYE, Chron. scand., I, 1460-1483, 20). Et, après son oroison faicte, s'en revint au long du pont Nostre-Dame, et trouva à l'entrée de Marché Palu cinquante *torches* alumées qui le conduisoient autour dudit poile. (ROYE, Chron. scand., II, 1460-1483, 28). J'ay chassé de nuyt a la *torche* En Poyto, France et Bretanhe, Et meinctenent suis en Aulvernge, Ou je n'y voy beste pour prandre. (Pass. Auv., 1477, 141). Le roy estoit bien acompaigné tant des seigneurs de France que d'Ytallie, et mist le feu a tout une *torche* dedens le dict brandon, lequel fut tantost plus grant et plus hault flambant que celuy de Greve a Paris. (LA VIGNE, V.N., p.1495, 276).

- [Comme objet symbolique]

. [de la vérité de la parole prononcée] *Une torche au poing* : Et, veue icelle, le principal malfaicteur et prononceur desdictes paroles fut condempné à faire amende honnorable, devant l'ostel de ladicte ville, au procureur d'icelle pour toute ladicte ville, nue teste, desseint, une *torche* ou poing, en disant par lui que faulsement et mauvaisement il avoit menty en disant lesdictes paroles, en priant et requerant icelles lui estre remises et pardonnées. (ROYE, Chron. scand., I, 1460-1483, 103).

. [de la guerre sans merci] : Et ainsi le fist crier et publier par tous ses pays ; et ceulx qui faisoient lesdictes publicacions, en icelles publiant, tenoient en une main une espée toute nue et en l'autre une *torche* alumée, qui signifioit guerre de feu et de sang. (ROYE, Chron. scand., I, 1460-1483, 184).

V. aussi *torque*[1], *torque*[2] [R. M.]

TORCHEMENT, **subst. masc.** (torchement)

[GD : *torchement* ; FEW XIII-2, 104b : *torques*]

A. - "Action d'essuyer" : *Torchement* : tersio (Gloss. gallico-lat. M.M., c.1425-1450, 265).

Rem. *Tresor de l'ame*, éd. 1494 (*le torchement et essuyement des piedz*), ds GD VII, 749c.

B. - "Action de torcher (un mur)" (synon. *torchure*) : Litura (...) : *torchement* et enduissement de parais et de murs (LE TALLEUR, Vocab. E.M., c.1490, 201). [R. M.]

TORCHER, **verbe** (torcher)

[T-L : *torchier* ; GDC : *torchier* ; DÉCT : torchier[2] ; FEW XIII-2, 102b, 103a, 105a : *torques* ; TLF XVI, 338a : *torcher*]

Empl. trans.

A. - "Recouvrir qqc. de torchis" : ...pour clore, balotter, *torcher* et rencoutrer un grant huis et plusieurs torchis (Trés. Reth. S.L., t.2, 1409-1410, 631).

B. - "Essuyer en frottant, enlever les impuretés de qqc." : Si comme sunt ceulz qui *torchent* les pos ou qui curent lez privees. (ORESME, Pol. Arist. M., c.1372-1374, 69). Tergo (...) : *torcher* (Aalma R., c.1380, 411). ...il couvient avoir une autre paelle dont le fons soit bien chauffé, *torché* et nectoyé. (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 245). À Jehan le natier, pour sa paine de trois jours, qu'il a aidé à *torcher* liz à Neelle (Comptes hôtel rois Fr. D.-A., 1398-1399, 317).

- Empl. abs. : ...c'est Pierre, Le vallet de vostre cuisine. Certes, il y est trop bien digne : Touz jours *torche* ou escure ou frote (Mir. Pierre Changeur, c.1378, 277).

- En partic. "Essuyer (qqn, une partie du corps...)" : Les autres leurs mains grasses *torchent* a leurs vestemens puis reviennent au plat. (DAUDIN, De la erudition H., c.1360-1380, 253). ...je

soustenoie ses bras par grant amour et l'ambraçoie par amour de mere ; je lui lavoye la face de mes lermes et par force de lui baisier, ses plaies lui *torchoie* (Horloge de sapience S., c.1389, 113). Femme, que par cy voy passer, Vuilléz ung peu vers moy venir. Ce drap me preste ung peu tenir, Mon visaige en *tourcheray*. (Pass. Semur D.M., c.1420 [1488], 206). Item, a maistre Jehan Laurens, Qui a les povres yeulx si rouges Pour le pechié de ses parens Qui boivent en baris et courges, Je donne l'envers de mes bouges Pour tous les matins les *torcher* ; S'il fust arcevesque de Bourges, Du cendail eust, mais il est cher. (VILLON, Test. R.H., 1461-1462, 101). Qui se abstient de *torchier* son derriere d'herbe, de fueilles ou d'autre verdure qui ait creu sur terre, il n'aura ja mal en l'eschine ne es rains. (Ev. Quen., I, c.1466-1474, 92). Mes amies et voisines, quant vous alez au retrait, gardez vous de *torchier* vostre derriere de fueilles et pour aussi vray que euvangile, jamais ne serez malade du mal de sainct Loup de Fueilloy. (Ev. Quen., I, c.1466-1474, 103). Qui se abstient de *torcier* son derriere d'erbe ou d'autre verdure qui aist creu sur terre, il n'ara point de mal en l'eschine ne aux rains. (Ev. Quen., II, c.1466-1474, 124). De mes cheveulx doulcetement Vous *torcharey*, mon esperance. Pour vous est ce doulx oignhiment. [Cf. Luc 7, 38] (Pass. Auv., 1477, 152). ...ilz sont infames, Ilz *torchent* leur cul de leur froc. (Rapp., c.1480, 63).

. "Essuyer (les yeux, les larmes, la sueur...)" : Or *torche* tes yex ; Encore t'en donrra il ja. Ne plourez plus vous deux (Mir. nonne, 1345, 348). Bieneureusses sont les larmes que la piteuse main du conditeur ou faiseur du monde *torchera* (DAUDIN, De la erudition H., c.1360-1380, 211). ...pour appaiser sa soif et *torcher* sa sueur (PREMIERFAIT, Cas nobles hommes G., 1409, 168). Laquelle chose oye de sa mère, se tourna ledit d'Acquitaine ung petit arrière en une chambre de secret et là commença à pleurer. Lequel par l'exortement du duc de Bourgongne se abstint de pleurer ce qu'il peust, en *torchant* ses lermes, puis yssy et vint à eulx. (MONSTRELET, Chron. D.-A., t.2, c.1425-1440, 354).

- "Étriller"

. *Torcher Fauvain* : Et aussi pluseur y venoient Qui tout le contraire faisoient, Car il estoient d'eaus parjures, Renoiés, traïs et injures, Servis de faus cuer et de vain, Einsi comme on *torche* Fauvain [*Fauvel*, le cheval fauve symbolise la fausseté]. (MACH., D. Lyon, 1342, 219).

Rem. Un des personnages de la *Pass. Auv.*, serviteur d'Hérode, s'appelle *Torchefauveau*, nom tiré de *torcher Fauvel* "tromper, agir en hypocrite" (*cf.* T-L, *s.v. fauvel*).

C. - *Torcher qqn* / une partie de son corps. "Frapper, rosser qqn" : Dit un garçon à son compaignon ainsi : "Laisse ta ju à le tourpie maishuy, et va t'en à esgarder à tes chivalx, car se ton maistre te trouveroit icy esbatant, il te *torcheroit* tres bien sur la teste..." (Man. lang. G., 1396, 77). ...se tu es si hardi de exploitter contre moy en quelque manière, je te bateray et *torcheray* si bien, qu'il ne sera jamais heure qu'il n'y paire (Cartul. Laval B., t.5, 1412, 56). Des escorcheurs escorché Et *torché*, Prins, navré, escarmouché Et haché A esté nouvellement (RÉGN., F.A., 1432-c.1465, 171). *Torchiés* serés, en bonne foy. (Myst. st Bern. Menth. L., c.1450, 181). Tays toy, tu seras bien *torché* ! (Janot sac G.-Z. R., c.1450-1500, 69). Je seroye bien eureuse d'avoir ung tel jeune galant qui n'aroit cure de moy, et me despendroit tout le mien, et, si j'en sonnoye mot, encores aroie je la teste *torchée*. (C.N.N., c.1456-1467, 341). ...croy bien depuis il en fut tresbien *torché*, car il avoit encusé le secret de l'escole. [D'un enfant puni pour avoir révélé un secret] (C.N.N., c.1456-1467, 413). Jamaiz home ne fut mieulx moché Ne *torché* Que tu seras, quoy que l'on dye. (Pass. Auv., 1477, 100). Ce villain est de douleur fade, Tant est, se croy, nice et fetard ; Et si fait tant du papelart Qu'i ne veult cheminer du pié S'il n'est hasté et bien *torché* Tousjours a chascun pas qu'il marche. (Myst. Pass. Troyes B., a.1482, 714). [R. M.]

TORCHETTE, **subst. fém.** (torchette)
[T-L (renvoi) : torchete ; FEW XIII-2, 103a, 106a : *torques* ; TLF XVI, 339a : *torchette*]
"Sorte de collerette"
REM. Doc. 1332 (*torchete*) ds DU CANGE VIII, 125c, *torcha*3. [R. M.]

TORCHEUR, **subst. masc.** (torcheur)
[T-L (renvoi) : torchëor ; GD : *torcheor* ; FEW XIII-2, 105a : *torques* ; TLF XVI, 338b : *torcher* (*torcheur*)]
A. - "Ouvrier qui fait des torchis" : ...machon, ou carpentier, Ou chareton, ou charetier, Vigneron, *torqueur*, ou couvreur... (Renart contref. R.L., t.2, 1328-1342, 187). ...Machon, *torqueur* et carpentier (Renart contref. R.L., t.2, 1328-1342, 188). À Dalenduy, *torcheur*, pour avoir fait oudit hostel de la Tournelle les torchis, planchiers (Trés. Reth. S.L., t.2, 1409-1410, 631).
Rem. Ex. d'a.fr., *cf.* TLF. Doc.1308, 1326, 1335, 1336 (*torqueur*), 1440-1441 ds GD VII, 749c.
B. - "Celui qui essuie, qui frotte" : *Torcheur* : tersor (Gloss. gallico-lat. M.M., c.1425-1450, 265). Tersor (....) : netieur, *torcheur*, mundeur (LE TALLEUR, Vocab. E.M., c.1490, 391).
Rem. Croisé avec la famille de *tergere* (FEW XII, 237a) : Tersor (...) : *terqueur*, netieur (LE VER, Dict. M.E., c.1420-1440, 497). [R. M.]

TORCHIER, **subst. masc.** (torchier[1])
[T-L (renvoi) : torchier[1] ; GD : *torchier*[1] ; FEW XIII-2, 106a : *torques*]
"Chandelier dans lequel on brûle une torche" : Pour 4 *torchiers* a mettre torches (...). Poue un petit *torchier* a mettre chandelles de bougie... (Comptes écurie Ch. VI, L., t.1, 1386, 185). À lui, pour deux paires de *torchiers*, les ungs grans les autres petis, 12 frans (Comptes Etat bourg. M.F., t.1, 1420, 434).
Rem. Doc.1360 (*torsier*) et 1471-1472 (*torchier*) ds GD VII, 750a. [R. M.]

TORCHIER, **subst. masc.** (torchier[2])
[GD : *torchier*[2] ; FEW XIII-2, 105a : *torques*]
(Synon. de *torcheur*)
Rem. Doc.1491 (*torquier*) ds GD VII, 750a. [R. M.]

TORCHILLON, **subst. masc.** (torchillon)
[T-L : *torchillon* ; FEW XIII-2, 102b : *torques*]
"Tortillon" : Et quant tu verras que ses plumes seront mains ordes et mains digerees, si li donne plume de l'elle d'une vielle geline, ainssi comme nous t'avon dist, et li en donne un bon *torquellon* ou deus (HENRI FERR., Modus et Ratio, Livre deduis T., c.1354-1377, 202). [Éd. : "morceau tortillé en rond, boulette"] Anutergium (...) *torqueillon* de cule (LE VER, Dict. M.E., c.1420-1440, 25). [R. M.]

TORCHIS, **subst. masc.** (torchis)
[T-L : *torchëiz* ; GD : *torcheis* ; GDC : *torcheis* ; FEW XIII-2, 105a, 106a : *torques* ; TLF XVI, 339a : *torchis*]
I. - "Mortier constitué de terre grasse et de paille hachée, torchis"
Rem. Ex. d'a.fr., *cf.* TLF.

- P. méton. "Revêtement en torchis" : ...en l'estable aux chevaux de Monseigneur, en laquelle avoit plusieurs *torchis* deffais et dessiréz, iceux clore et retorchier bien et souffisamment (Trés. Reth. S.L., t.2, 1409-1410, 632). Et quant lesd. ouvriers enduiront sur *tourchis*... (Anc. corp. dijonn. C., 1478, 452).

II. - "Torche, flambeau" : ...Ung *torcis* en sa main qui tres grant clarté rent. (Flor. Octav. L., t.1, c.1356, 251). ...et prindrent ung *torchiz* alumé et s'en vindrent a Gadifer (Percef. I, T., c.1450 [c.1340], 314). Cassel, je voy merveilles quant on nous a mis icy la nape et la viande et deux *torcis* et n'avons veu ame (Percef. I, T., c.1450 [c.1340], 339). A celle heure s'en vint le sire du chastel en la prison, tenant ung *torsis* enn sa main (Percef. III, R., t.1, c.1450 [c.1340], 125). ...a l'entour estoient alumés quarante *torcis* de compte fait qui rendoient si grant clareté que tout le lieu en resplendissoit ; et d'autant que la clarté du jour diminuoit, d'autant estoit la clarté des torses plus grande (Percef. IV, R., c.1450 [c.1340], 10). [R. M.]

TORCHISSER, **verbe** (torchisser)
[T-L (renvoi) : torchëicier ; GD : *torcheicer* ; FEW XIII-2, 105a : *torques*]
"Enduire de torchis"
REM. Doc. 1359 (Tours, *torcheicer*) ds GD VII, 749c. [R. M.]

TORCHISSEUR, **subst. masc.** (torchisseur)
[T-L (renvoi) : torchissor ; GD : *torchissor* ; FEW XIII-2, 105a : *torques*]
"Celui qui enduit de torchis" (synon. *torcheur* v. Lexiques)
REM. Doc. 1363 (Tours, *torchissours*) ds GD VII, 750b. [R. M.]

TORCHON, **subst. masc.** (torchon)
[T-L : *torchon* ; GD : *torchon* ; GDC : *torchon* ; FEW XIII-2, 103a : *torques* ; TLF XVI, 339a : *torchon*]
A. - "Ce qui sert à *torcher*, à essuyer, à nettoyer, torchon" : Et soit batu tout au tour de bastons et bien froté, affin que tout le poill en chiee, et puis bien refroter d'un *torchon* (GAST. PHÉBUS, Livre chasse T., 1387-1389, 186). Affaictiez par l'oreille, puis l'essuyez d'un net *torchon*, et sans laver aucunement soit mis rostir, puis mengié a la cameline ou a sel menu (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 237).
Rem. *Gir. Ross.* H., c.1334, 2401.
- *Torchon de paille* : Puis les doit laissier au souleill esbatre en un biau pré grant piesce et peigner chascun chien, l'un aprés l'autre, et aprés les froter d'un *torchon* de paille. (GAST. PHÉBUS, Livre chasse T., 1387-1389, 142).
- *Torchon à pieds.* "Paillasson" : CLOTILDE. (...) avez vous osté De ci le sac, en verité, De ce bon homme ? LA DAMOISELLE. Dame, oil ; (...) Car je doubtay, quant je le vi, C'on n'en feist *torchon* a piez, Pour ce qu'il est et sale et viez. (Mir. Clov., c.1381, 208).
B. - "Coup assené à qqn" : Cinq ou six *torchons* bien hurtans Ne seroient pas mal assiz. (GRÉBAN, Pass. J., c.1450, 142). Tu aras se *tourchon* sus les rains. Te vient tu cy de moy mouquant ? Tu en auras demain autant Se tu te leisses yci trouver. (Myst. st Sébast. M., c.1450-1500, 49). GADIFFER. Il luy convient dresser sa voye, Puis qu'il n'est ame qui nous voye. ROUILLART. Comment ? DANTART. De *torchons* a montjoye, Dont il aura plus d'un millier. (Myst. Pass. Troyes B., a.1482, 741). [R. M.]

TORCHONNER, **verbe** (torchonner)
[GD : *torchonner* ; GDC : *torchonner* ; FEW XIII-2, 104a : *torques* ; TLF XVI, 340a : *torchonner*]
"Rosser" : CERBERUS. Y plaid on point par procureur ? (...) BELZEBUTH. Il fault comparoir en personne ; (...) CERBERUS. Ne te bouge, Je suis tres mal aboissonné. Nous serons ja tost *torchonné*, Seurement : ainsi s'entent il. Et d'excusacion ? (GRÉBAN, Pass. J., c.1450, 55). LUCIFER. Par mon conseil, l'en temptera Par trois ou par quatre façons Affin au moins que nous saichons S'il est Dieu, homme ou autre chose. SATHAN. Toust y courusse, mais je n'ose Pour doubte qu'on me *torchonne*. (GRÉBAN, Pass. J., c.1450, 142). [Contexte comparable ds MICHEL, Myst. Pass. J., 1486, 29] SATHAN. Ha, maistre, je suis tout lassé De hutiner et *torchonner* Qu' a pou se je puis mot sonner. Le deable y ait part au voyaige ! Je n'en suis plus. (GRÉBAN, Pass. J., c.1450, 101). [Contexte comparable ds *Myst. Pass. Troyes* B., a.1482, 342 (*De batre et de torchonner*)] [R. M.]

TORCHURE, **subst. fém.** (torchure)
[*FEW XIII-2, 105a : *torques*]
"Action de torcher (un mur)" (synon. *torchement*) : Linio (...) : torcher ou enduire come parois ou murs (...) litura (...) *torchure*, enduissure (LE TALLEUR, Vocab. E.M., c.1490, 201). [R. M.]

TORÇOIS, **subst. masc.** (torçois)
[*FEW XIII-2, 102a : *torques*]
HÉRALD. "Bourrelet d'étoffe tortillée des deux principaux émaux de l'écu, posé sur un casque en guise de cimier, torque" : Et aprés ce destrier venoit le conte d'Estampes, qui sur un coppon de lance portoit son heaume, sur lequel estoit un demi buef de gueulles entre deux penars d'argent naissans d'un *torcoys* de mesmes et de gueules. (LA SALE, J.S., 1456, 153). [*cf.* gloss. de l'éd.] [P. D.]

TORÇU, **adj.** (torçu)
[*FEW XIII-2, 90b : *torquere*]
"A noeuds" : ...bons gros batons lours et *torçuz* (GRÉBAN, Pass. J., c.1450, 307). [*corsu* ds l'éd. G. Paris, citée ds GD II, 318a : *corsu*] [R. M.]

TORDAGE, **subst. masc.** (tordage)
[T-L (renvoi) : tordage ; GD : *tordage* ; FEW XIII-2, 85a : *torquere*]
"Fabrication de l'huile"
REM. Doc. 1333 (Hainaut) ds GD VII, 751b. [R. M.]

TORDERESSE, **subst. fém.** (torderesse)
[T-L (renvoi) : torderesse ; GD : *torderesse* ; FEW XIII-2, 85a : *torquere*]
"Celle qui tord la laine, le fil"
REM. GUILL. DIGULL. (impr. XVIe s.) ds GD VII, 751c. [R. M.]

TORDEUR, **subst. masc.** (tordeur)
[T-L : *tordëor* ; GD : *tordeor* ; GDC : *tordeur* ; FEW XIII-2, 85a : *torquere* ; TLF XVI, 340b : *tordeur*]
A. - "Celui qui tord la laine, le fil" (synon. *tordeux*)
Rem. Doc. XIVe s. (Roisin, Lille, 152, *tordeur*) ; TLF. Doc. non daté (prob. XVIe s.) ds GDC X, 779a (*tordeurs de fils*).
B. - "Meunier d'un moulin à huile" (synon. *torgeur*)

Rem. Doc. 1333 (Hainaut, *torderes*), 1434 (Tournai, *tordeur d'olle*) et 1462 (Mortagne, *tordeur*) ds GD VII, 751c. *Cf.* aussi Y. Coutant, *Terminol. du moulin médiév. dans le comté de Flandre*, 1994, 911. [R. M.]

TORDEUX, **subst. masc.** (tordeux)
[FEW XIII-2, 85a : *torquere*]
"Celui qui tord la laine, le fil" (synon. *tordeur*) : ...pigneux et *tordeux* de laine (Mét. corp. Paris L., t.1, 1467, 54). [R. M.]

TORDION, **subst. masc.** (tordion)
[GDC : *tordion* ; FEW XIII-2, 85a : *torquere* ; TLF XVI, 342b : *tordre* (*tordion*)]
"Danse (sorte de gaillarde) ; air de cette danse" : C'est pour dancer ung *tourdion* Et faire une aubade de nuyt. (COQUILL., Oeuvres F., 1478-p.1494, 141). Dyables infernaulx, menez lÿesse, Saultez, gallez, chantez a plain, Dancez le *tordion* sans cesse. (Myst. Pass. Troyes B., a.1482, 85). Icy commence le tabourin ung *tordeon*. (MICHEL, Myst. Pass. J., 1486, 100). ...je ouy chanter les bruyans tabours et cleres trompettes (...). Et tant me fut leur son plaisant, leurs *tourdeons* et nouveaulx bransles si bien touchees que tout par moy, estant encores en la nef, alloye saultant et treppoyant au son d'iceulx (SAINT-GELAIS, Séj. honn. D., c.1490-1495, 195). [Éd., 421 : «le tordion était une danse de rythme ternaire généralement exécutée après la "basse-danse" commune. Il se caractérise par une grande légèreté et un mouvement rapide»] Ainsy le viz au *tordeon* dancer (SAINT-GELAIS, Séj. honn. D., c.1490-1495, 221). ...A branle, a jart, *tordeon* et morisque (SAINT-GELAIS, Séj. honn. D., c.1490-1495, 228).

Rem. Pour l'ex. de MICHAULT que cite GDC X, 779a, *cf. Trav. Ling. Philol.* 27, 1989, 196 (en fait addition de 1543). *Cf.* aussi GAY II, 410a (XVIe s.). [R. M.]

TORDOIR, **subst. masc.** (tordoir[1])
[T-L (renvoi) : tordoir ; GD : *tordoir* ; FEW XIII-2, 89a : *torquere* ; TLF XVI, 340b : *tordoir*]
A. - "Engin de fer pour tordre la lessive"

Rem. Doc. 1408 (Tournai, *tordoir de buee*) ds GD VII, 752a.

B. - "Bâton autour duquel on tord une grosse corde assurant la charge d'une charrette"

Rem. Doc. 1377 (*tortoer de charrette*), 1380 (*tortoir de charrue*), 1393 (*un tortouer ou baston a charue*) et 1397 (*tuerdoir de cher ou de charette*) ds DU CANGE VIII, 136a, *tortor*[2] (GD VII, 752a).

C. - "Moulin à huile" (synon. *torgeoir, torsoir*) : Le mardy sequent, ung bon nombre d'Allemans et Walons firent une course devant Gand, bruslèrent .II. *tordoirs* (MOLINET, Chron. D.J., t.2, 1474-1506, 39). En laquelle ville de Troyes, l'on voit qui voelt aller par la ville grant quantité de *tordoirs* pour faire huile de noix (LENGHERAND, Voy. G., 1486-1487, 4).

Rem. Doc. 1387, 1388, 1462 (*tordoir*) ; 1387, 1433 (*tourdoir*). In : Y. Coutant, *Terminol. du moulin médiév. dans le comté de Flandre*, 1994, 911. [R. M.]

TORDOIR, **verbe** (tordoir[2])
[*FEW XIII-2, 84b : *torquere*]
"Extraire l'huile des graines oléagineuses"

REM. Doc. 1414. In : Y. Coutant, *Terminol. du moulin médiév. dans le comté de Flandre*, 1994, 911. [R. M.]

TORDRE, **verbe** (tordre)
[T-L : *tordre* ; GDC : *tordre* ; DÉCT : tordre ; FEW XIII-2, 84b : *torquere* ; TLF XVI, 340b : *tordre*]
A. - [Idée d'enroulemment sur soi-même]

1. Au propre

a) *Tordre qqc.* "Soumettre qqc. à un mouvement de torsion, enrouler qqc. sur soi-même, tordre" : Et en ce point prist a plourer Le pommier et soi dolenser En toutes ses branches *tordant* (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 209). Et puis, quant ce sera lié de sis ou de huit rancs a l'environ, on doit *tordre* l'une aguille de l'une part et l'autre d'autre, tant come on pourra. (GAST. PHÉBUS, Livre chasse T., 1387-1389, 268). Prenés ung syon a ung neu et le *tordez* (Hent. soutill. L., c.1466, 84).

- En partic. [Une partie du corps] : Las ! je doy bien *tortre* mes poins Et clamer sur toy derrechief. (Mir. Theod., 1357, 126). Mouvoir la teste, *tordre* les bras, les dois estendre, les piés ploiier et tout le corps debatre, qu'est che aultre chose se non samblanche de forsenerie et toy moustrer samblable a ung campion ? (DAUDIN, De la erudition H., c.1360-1380, 147). Qui donc veist hommes, les femmes et enfans de chiaus plorer et *tordre* leurs mains et criier à haulte vois très amèrement, il n'est si durs coers ou monde qui n'en euist pité (FROISS., Chron. L., IV, c.1375-1400, 59). ...ce fu grans pités de veoir hommes, femmes et enffans plorer et *tordre* leurs poins pour l'amour de leurs maris, de leurs pères de leurs voisins, de leurs frères (FROISS., Chron. R., X, c.1375-1400, 216). ...ne *tors* tes levres, ne trop ne les bee (CHR. PIZ., Paix W., 1412-1413, 168). Hommes et femmes, tant du pallais que de la ville, crioient, plouroient et *tordoient* leurs poings, tiroient leurs cheveux (Cleriadus Z., c.1440-1444, 296).

b) Empl. pronom. [D'une chose] "Être en vrille, être enroulé sur soi-même" : La licorne est vne fiere beste laquelle est semblable a cheual de son corps mais elle a piez de oliphant et queue de serf et sa vois est merueilleusement espouentable et a en my sa teste sus le plus fort vne corne de merueilleuse resplendisseur toute droicte qui se *teurt* vers le bout la quelle est si forte et si ague qu'elle perce ce qu'elle ataint (Best. hérald. H.E., c.1435-1450, 476).

2. Au fig. : Et tout avant, je fais ma protestacion de non touchier de ma reigle a tous ceulx qui ayment son office, mais a tous ceulx qui ma reigle ont *tortue*, brisee, ou ployee, et contrefait l'arquemie de vous, Verite la royne, de ma dame qui porte l'espee a deux trenchans. (MÉZIÈRES, Songe vieil pèl. C., t.1, c.1386-1389, 536).

3. Part. passé en empl. adj. "Qui n'est pas droit (au propre ou au fig.), tordu"

- *Tors/tort.* V. *tort*[2] : [Fortune] La teste a pelée a moitie ; D'un oueil rit, de l'autre larmie ; L'une joe a couleur de vie, L'autre est com morte ; S'une de ses mains t'est amie, L'autre t'iert mortel anemie ; Un piet a droit, l'autre clopie, La droite *torte*. (MACH., R. Fort., c.1341, 42). ...par ceste verge q'est si pliante qi se ploie ausi *torte* com le pertuz est *tort* (HENRI LANC., Seyntz medicines A., 1354, 112-113). Et se faisoit fors que d'yaus mener sans peril, car il savoit toutes les adrèces et les *torses* voies (FROISS., Chron. L., II, c.1375-1400, 6).

- *Tortu.* V. *tortu*

B. - [Idée d'écart]

1. *Tordre qqc. (de qq. part).* "Écarter, chasser (de)" : Au traytour a demandé Une pomme, et luy commandé Que tost luy quiere, pour ens mordre ; Par ce, cuida le venin *tordre*, Mais le fauls traytre chenin, En la pomme pire venin Mist que le primier (CHR. PIZ., M.F., IV, 1400-1403, 64).

- *Tordre son chemin à qqn.* "Faire faire un détour à qqn" : Et conviendra que le pauvre marchant, clerc, noble ou bourgois, s'il porte chose qui doye paiage selon l'usaige tyrannique, doye arriver au chastel ou a une mayson sus la riviere en lui *torsant* ou alongeant son chemin et destourbant d'une lieue ou de deux. (MÉZIÈRES, Songe vieil pèl. C., t.2, c.1386-1389, 415).

- *Chemin tortu.* "Chemin détourné" : En ung destroit bien gardé par offence, Prenant chemin *tortu*, inextricable, Qui difficile nous seroit explicable (ANTITUS, Poés. P., c.1500, 4).

2. *(Se) tordre (de)*

a) "Se détourner (au propre ou au fig.), s'écarter (de)" : ...je say bien un autre point Qui ce point ci dou tout desment, Dont cils qui le maintient se ment, Et tantost li reprouveray, Car selonc raison prouveray Pour moy droit et contre lui tort, Car de la verité se *tort*. (MACH., D. Aler., a.1349, 301). LA DAME. Sire, ceste raison me plait. Dès qu'entamé en avons plait, Mon fait moustreray par figure Selonc les ouevres de Nature, Tout pour Guillaume qui se *tort* De verité dont il a tort. (MACH., J. R. Nav., 1349, 193). Ha, ce dist Misericorde, Ne voi pas mont c'on se *torde* De Sapience ouir parler De ceci et determiner (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 17). ...maiz aussi a il oultre en ly raison qui le doit gouverner et ne le doit tant soit pou laissier oncques *tordre* ne decliner du chemin de vertu pour fortune quelconques (EVR. CONTY, Eschez amour. mor. G.-T.R., c.1400, 501). La est la souvraine Geomettre, Ou Dieu a voulu chacun mettre En son lieu par mesure et ordre, Ou la ligne ne se peut *tordre* De tendre a Dieu (CHR. PIZ., M.F., II, 1400-1403, 111). ...le bel ordre Des planetes qui ne puet *tordre* De son cours (CHR. PIZ., Chem. estude P., 1402-1403, 81).

- "Dévier" : ...le premier est le droit chemin de raison, qui veult aler tousdiz le droit, sanz *tordre*, ainsy que l'entendement bien conseillié le juge et determine (EVR. CONTY, Eschez amour. mor. G.-T.R., c.1400, 60).

- "Faire un détour" : Remond fist moult beau don aux deux chevaliers, et leur bailla lettre, et leur dist qu'ilz lui saluassent Gieffroy et qu'ilz portassent la teste du jayant a Melusigne, qui estoit a Nyort, et qu'ilz ne se *teurdroient* de gaires. (ARRAS, c.1392-1393, 248).

b) *(Se) tordre.* "S'égarer (au propre ou au fig.), se fourvoyer" : [Le sultan envoie de nouveaux négociateurs] Si qu'en Chypre les envoia ; Moult leur dist et moult leur pria Qu'en toutes manieres s'acordent ; Car s'il font pais, pas ne se *tordent.* Li amiral ont pris congié, Qui n'ont pas dormi ne songié, Einsois faut que chascuns entende Ad ce que leurs sires commande. (MACH., P. Alex., p.1369, 133). ...le second est le mouvement de sensualité, qui tousdiz voulentiers s'en va tout au contraire du chemin de raison, en ensievant le jugement du sens qui de legier se *tort* et se desvoie (EVR. CONTY, Eschez amour. mor. G.-T.R., c.1400, 60). G'y voix, Dieu doint que ne me *torde*. (Pass. Semur D.M., c.1420 [1488], 25). Nostre Dame, je me *tordroye* De beaucoup a aler par la. (Path. D., c.1456-1469, 74).

- Prov. *Ne se tord jamais qui prend le bon chemin.* "Celui qui prend le bon chemin, jamais ne se fourvoie" : ...s'ilz vous disent que le tour est grant, vous savez qu'il ne se *tort* jamais qui prent le bon chemin. (Lettres Ch. VIII, P., t.2, 1488, 148).

V. aussi *tort*[2] [R. M.]

TORÉ, **adj.** (toré)
[GD : *toré*]

"?" : ...deux potz d'argent vérez à mectre eaue à chacun une gourgolle, les ances *torées* à branches coppées (Aff. Jacques Coeur M., 1453-1457, 59). [GD VII, 752b, qui cite ce même ex. : "orné d'une tore ?". "En forme de tour ?"] [Sur un chapeau] ...entre lesdictes feueilles des fleurs semblablement eslevees et au millieu desdictes fleurs de grosses graines *torees*, les unes esmaillees de blanc [et les autres] de bleu (Comptes argentier Ch. le Téméraire H.B., t.4, 1471-1475, 48). [R. M.]

TOREIL, **subst. masc.** (toreil)
[T-L : *toreil* ; GD : *toreil* ; FEW XIII-2, 82b : *tornus*]

Région. (Normandie) "Verrou" : ...pour I arrestail mis en l'uis du palais affin qu'on ne recule le *touroul* et I crampon de fer mis en la serrure dudit huis et Ie touroullière et I hoberon mis en l'uis de la bucherie (Comptes Archev. Rouen J., 1399-1400, 42). ...un morellon à chernière pour le grant *touroul* de ladite porte (Actes norm. H., t.1, 1412, 111). ...pour reforgier les portoures, *thourous* et leur aplet (DU MAREST, Comptes L., 1412-1433, 61). [1413] Item a Jehan Le Riche, sareurier, pour la sareure a *tourol*... (DU MAREST, Comptes L., 1412-1433, 90). [1429] Item a Jehan Le Riche, sareurier, pour faire les couplés [les charnières], sareures, *tourous*, clés e autres garnisons pour les dites aumares (DU MAREST, Comptes L., 1412-1433, 108). [1430] ...pour *touroulx* et pentures (Mense épisc. Cout. D., 1440, 36).

Rem. Ex. d'a.fr. et doc.1332 (*toureus*, *toreil*) ds GD VII, 752b. Doc.1348 (*tourail*) ds *R. Ling. rom.* 26, 1962, 123. [R. M.]

TOREILLIER, **verbe** (toreillier[1])
[T-L (renvoi) : toreillier[1] ; GD : *toreillier* ; FEW XIII-2, 63a : *tornare*]

"Faire tourner" : Et se l'oseil a quoi tu volles est priz, si li en fai mengier ovec l'autre faucon, avec qui il a vollé, et quant illi ara un peu mengié, si l'esrache d'ovec et li choille [var. *toroille*, *toirelle*] ton loirre et le pes sus le loirre. (HENRI FERR., Modus et Ratio, Livre deduis T., c.1354-1377, 190). [R. M.]

TOREILLIER, **verbe** (toreillier[2])
[T-L (renvoi) : toreillier[1] ; GD : *toreillier* ; FEW XIV, 286a : *vericulum*]

"Verrouiller" : Quant je cuidoie fermer ung huys, Je *tourouilloie* une fenestre ! (COQUILL., Oeuvres F., 1478-p.1494, 348). [P. plaisant. Éd. : "casser"] Mais pour ce que les portes si estoient De plusieurs gros ferremens *touroullees*... (SAINT-GELAIS, Eurial. Lucr. R., c.1490, 124). [R. M.]

TOREILLIERE, **subst. fém.** (toreillière)
[GD : *toreilliere* ; *FEW XIII-2, 82b : *tornus*]

Région. (Normandie) "Pièce fixée à une porte, dans laquelle court la tige du verrou" : ...pour I arrestail mis en l'uis du palais affin qu'on ne recule le touroul et I crampon de fer mis en la serrure dudit huis et Ie *touroullière* et I hoberon mis en l'uis de la bucherie (Comptes Archev. Rouen J., 1399-1400, 42).

Rem. Doc.1332 (*toureilliere*, *toreilliere*) et 1334 (*touroullieres*) ds GD VII, 752b. [E. P.]

TORESSOT, **subst. masc.** (toressot)
[FEW XXI, 485a : o.i.]

[Assaisonnement] : Deffaictes de la fleur de ris batu et du bouillon, et du *toressot* de violé pour donner couleur au potage (Doc. 1400-1500. In : A. Delboulle, Romania 35, 1906, 411). [*Viand. Taillev.*, éd. Pichon-Vicaire, 58] [R. M.]

TORFAIRE, **verbe** (torfaire)
[GD : *torfaire* ; FEW XIII-2, 87a : *torquere*]

Empl. pronom. "S'égarer" : ...lesdiz suppliant et de Saint-Martin, (...) prindrent un autre chemin et se *torfirent* de bien deux lieues ou environ, tellement qu'il fut noire nuyt avant qu'ils peussent trouver logeiz (Doc. Poitou G., t.12, 1476, 146).

- *Se torfaire à qqn.* "Faire du tort à qqn, lui porter préjudice" : SAINCT MARTIN. (...) Prince des cieulx par puissance infinie, Infiny Dieu, sans a vous me *torfaire*, Faictes qu'Illaire ung petit me manye ; Nÿer ne puis que de luy n'aye affaire. (LA VIGNE, S.M., 1496, 355).

V. aussi *torfait* [R. M.]

TORFAISEUR, **subst. masc.** (torfaiseur)
[GD : *torfesor* ; FEW XIII-2, 87a : *torquere*]

"Celui qui fait du tort, ennemi" (synon. *torfaiteur*) : ...et par ainsi il le devoit garder et défendre luy-mesme à l'encontre de ses *tort-faiseurs*. (CHASTELL., Chron. K., t.5, c.1456-1471, 19). [R. M.]

TORFAIT, **subst. masc.** (torfait)
[T-L : *torfait* ; GD : *torfait* ; FEW XIII-2, 87a : *torquere*]

"Méfait, acte qui fait du tort à qqn" : ...disoient les diz religieus que le dit noble avoit fait, par soy ou par autres, pluseurs prinses sur eulz et sur aucuns des religieus de leur dit moustier de chevalx et d'autres biens meublez, et fait faire pluseurs *torsfais* et excès, desquelz il se estoient complains en pluseurs et diverses cours contre le dit viconte par voie d'applegement, de reffus et autrement, concluans à restitucion de leurs diz biens et à eulx desendomager. (Doc. Poitou G., t.3, 1351, 77). ...Lequel acquitta le deu Et amenda tout le *torfait* Que li premier homme ot forfait (Mir. st Val., c.1367, 142). Nous voulons et ordenons que tous noz *torfais* soient adreciez et reparez et toutes nos debtes paiées. (Test. Ch. V, D., 1374, 184). Tres nobles Dames, querés donques advocas, par lezquelx vous monterrés, d'un costé et d'aultre, lez griez et lez *torfais* qui se font et ont esté faiz par lez officiers de la court seculiere contre la juridiccion espirituele, et, semblablement, lez griez que lez officiers de Sainte Eglyse ont fais, en prejudice de la juridiccion seculiere (Songe verg. S., t.1, 1378, 9). Le maire et les eschevins sont tenuz de garder les habitans que nulz *torffaiz* ne leur soient faiz en la ville ne dehors (Cout. bourg. glosé P.M., c.1380-1400, 31). ...il est expedient que se tu veulx regner naturelment et selon Dieu que tu faces premierement justice de toy mesmes, c'est d'amander et reparer les *torfaiz* qui par toy seront faiz, et faire justice royale de tes officiers qui destruisent ainsi ton peuple. (MÉZIÈRES, Songe vieil pèl. C., t.2, c.1386-1389, 322). Que, pour oster les maulx et les *torfaiz* Que Vilennie a entreprins de faire, Chascun de vous s'il veult estre refaiz Ses heures die en cestui breviaire ! (CHART., B. Nobles, c.1424, 395). Visez que par voz forfaiz Voz ennemis sont refaiz Et si faiz Que maint exploit et *torfait* En ont fait Pour la fleur de lis deffaire (CHART., L. Paix, a.1426, 413). Je vueil que mes debtes se payent Premierement et mes *torsfaiz* (RÉGN., F.A., 1432-c.1465, 128). De tous coustéz je ne voy que *torfaiz* (BAUDE, Dictz moraulx S., p.1450, 112). Lors tout subbit apparurent tous vices : Grans malefices, divisions, *torfais* (ANTITUS, Poés. P., c.1500, 35).

- "Tort qui est fait à qqn, dommage causé à qqn" : Promirs je welh, devise et ordine que mes debtes soient payes et mi *torsfais* rendus, del plus apparielhiet de tous mes biens, al enseignement de notre meire Sainte Eglise. (HEMRICOURT, Pièces div. B.P., 1337, 48). Ne desirez pas a vengier tous voz *tors faiz* [l. voz *torsfaiz*], mais prendre amende. (ARRAS, c.1392-1393, 86). Ainsi devisa le roy longuement, et de plusieurs autres griefz et *torffais* qu'il avoit receu du dit prince de Gales, dont, ains qu'il voulsist proceder par voie de guerre, avoit mandé à son pere Edouart, le roy d'Angleterre, que remedier y voulsist (CHR. PIZ., Faits meurs Ch. V, S., II, 1404, 119). Oppressions, tourmens, griefz et *torsfaitz*, Au temps present si sont a grans tors faitz A mes subgectz et enffans domestiques (LA VIGNE, Ress. chrest. B., 1494, 119). [R. M.]

TORFAITEUR, **subst. masc.** (torfaiteur)
[FEW XIII-2, 87a : *torquere*]

"Celui qui fait du tort, ennemi" (synon. *torfaiseur*) : Non merveilles, si en sa féminine fureur elle prist diverses ymaginations bien aguës à l'encontre de son nepveu, lequel elle maintenoit estre son *torfaicteur*, combien que point ne l'estoit à la vérité (CHASTELL., Chron. K., t.2, c.1456-1471, 85). [R. M.]

TORGEOIR, **subst. masc.** (torgeoir)
[GD : *torgeoir* ; FEW XIII-2, 85a : *torquere*]
A. - "Moulin à huile" (synon. *tordoir*[1])

Rem. Doc. 1320 (Tournai, *torgoir*) ds GD VII, 754c.
B. - "Instrument pour presser la cire"

Rem. Doc. 1367 (Lille, *pour refaire le torgoir de le cyre*) ds DU CANGE VIII, 126c, *torculare*. [R. M.]

TORGERIE, **subst. fém.** (torgerie)
[GD : *torgerie* ; FEW XIII-2, 85a : *torquere*]

"Fabrication de l'huile"

REM. Doc. 1456 (*la torgerie ou huilerie*) ds GD VII, 754c, et ds GAY II, 410a. [R. M.]

TORGEUR, **subst. masc.** (torgeur)
[GD : *torgeor* ; FEW XIII-2, 85a : *torquere*]

"Meunier d'un moulin à huile" (synon. *tordeur*)

REM. Doc. (Tournai) 1348 (*torgieres* d'oile) et 1491 (*torgeur d'ole*) ds GD VII, 754c. [R. M.]

TORILLAGE, **subst. masc.** (torillage)
[*FEW XIII-2, 108a : *torrere*]

"Séchage du grain de brasserie" : Item, ad cause de sa dite prevosté, sur chacune cambe brassant tatebault et goudalle, ung francquet de quattre lotz vineréz pour chacun bassin ; et pour le *torillaige* de chacun des dits brassins, sept sextiers de braix d'avaine chacun an au jour Saint-Remy. (Vie urbaine Douai E., t.4, 1373, 450). [R. M.]

TORMENTILLE, **subst. fém.** (tormentille)
[T-L : *tormentine*[2] ; GD : *tormentine*[2] ; GDC : *tormentille* ; FEW XIII-2, 44b : *tormentum*]

"Variété de potentille dont le rhizome est employé comme astringent" (synon. *tormentine*[2]) : Item, aucuns du temps présent, Cuidans tenir chemin plésant Pour obvier à la ruine, Conseillent prendre la racine De *tormentille* expressément (LA HAYE, P. peste, 1426, 122). *Tormentille*, autrement Souchet, tormentilla en latin, est une herbe assez cogneue de laquele la vertu est en sa racine et est de chaulde et sèche nature et vault moult contre venim. (LA HAYE, P. peste, 1426, 231). *Tormentille*, c'est une herbe que aucuns appellent fistulaire, autre tagliasaire. Elle resemble a quinte feulle. (Grant herb. C., c.1450, 170). ...ce est tres bon *tormentille* ou herba tunica (PANIS, Guidon, 1478, tr.II, doct.1, chap.2).

Rem. MONDEVILLE (*tormentille*) ds T-L X, 424. [R. M.]

TORMENTINE, **subst. fém.** (tormentine[1])
[GD : *tormentine*[1] ; FEW XIII-1, 236b : *terebinthus*]
"Térébenthine"
REM. Doc. 1408 (*tourmentine*) ds GD VII, 756a. [R. M.]

TORMENTINE, **subst. fém.** (tormentine[2])
[T-L : *tormentine*[2] ; GD : *tormentine*[2] ; FEW XIII-2, 44b : *tormentum*]
(Synon. de *tormentille* v. Lexiques) : ...sanc de dragon, *tourmentine*, alouel, mine rouge et uille lorin [pour les chevaux de Mme] (Invent. mobiliers ducs de Bourg. P., t.2, 1378, 24). Une enmyerleure. Une bonne enmyerleure ce fait ainxi. Prenes deux potz de vin blanc, une pinte de miel, une once de *tormentine*... (GUILL. VILLIERS, Hipp. P.-D., a.1456, 148). LUCIFER. [P. iron.] De bon souffre et de *tormentine* Luy brassez ung mortel bruvaige ! (FLAMANG, Vie Pass. st Didier S., 1482, v.6057). [Ou est-ce *tormentine*[1] ?] LUCIFER. Vous humerés au revenir Ung chaudelet de *tormentine*, Ung brouet d'une serpentine, Ung humitis deabolique Et ung potaige basilicque (MOLINET, Myst. st Quentin C., c.1482, 332). [Ou est-ce *tormentine*[1] ?] Pareillement en ceste ville croissent les arbres dont vient la *tourmentine*. (Pèler. D., 1486, 426). Si le pié ou la jambe luy enfle, fais oingnement de gresse de geline, de huile rosat, de huile violat, de *tourmentine*, de pouldre d'ancens et de mastic, duquel oingdras l'enfleure jusques qu'il soit guery. (TARDIF, Art faulconn. J., t.1, 1492, 64).
REM. Le rhizome de la tormentille, séché et broyé, sert d'astringent. [R. M.]

TORMENTINE, **subst. fém.** (tormentine[3])
[T-L : *tormentine*[2] ; GD : *tormentine*[3] ; FEW XIII-2, 44b : *tormentum*]
A. - "Tourment, torture" : En trestoutes sez *tourmentines* Le bon viellart dans Asselines Vesqui lonc temps devotement (Vie st Evroul S., c.1350, 131). SATHAM. Dont nous vient ceste *tormantine* Plus penetrant que serpentine ? (FLAMANG, Vie Pass. st Didier S., 1482, v.2938).
Rem. H. Lewicka, *La Dér.*, 1960, 53.
B. - "Instrument de torture" : Venés, fieulx de putiers maudis, Approchiés pres des *tormentines* (MOLINET, Myst. st Quentin C., c.1482, 129). [R. M.]

TORNEUX, **subst. masc.** (torneux)
[*FEW XIII-1, 165b : *teloneum* (?) (?)]
(Synon. de *tonlieu*) : Jugement de Collignon Roillenat, l'amant, pour lui et pour ces freres, d'une pairt, et de Maithiatte la Gournaixe et de Poincignon, son fil, d'autre pairt, pour le fait don grant *torneux* et don petit *torneux* de Mets. Li maistre-eschevin dit pour droit que ledit Collignon et ces freres i ont bien a avoir lour advenant [leur part, leur dû]. (Jug. maître-échev. Metz S.M.S., t.1, a.1494, [1331], 91). [R. M.]

TORNOISIE, **subst. fém.** (tornoisie)
[GD : *tornoisie* ; *FEW XIII-2, 131a : *Tours* (?) (?)]
[Redevance ?]
REM. Doc. 1375 (Thiais, *tournoisie de cens de terre, tournoisie de cens de vigne*) ds GD VII, 762c. *Cf.* aussi GD VII, 762b : *tornoierie*. [R. M.]

TORPER, **verbe** (torper)
[GD : *torper* ; FEW XXI, 344b : o.i.]
"S'enfuir" : A bataille ont porté leur gonfanon, Le lyon fait en son recept bouter, Entré dedens o lui (voulsist ou nom), Prins et pillié, et fait les leups *torper*, Querir partout pour son corps attraper (DESCH., Oeuvres Q., t.3, c.1370-1407, 160). [Seul ex.] [R. M.]

TORPEUR, **subst. fém.** (torpeur)
[FEW XIII-2, 84a : *torpor* ; TLF XVI, 345a : *torpeur*]
A. - "Engourdissement des fonctions vitales" : Et se aucun entre ceulz du gait se trovera, comme il avient souvent, qui soit endormis ou ferus de *torpour* et de negligence, en contemplant si noble chevalerie il se trovera en Dieu rafressis et apparellies de bien vellier et de faire son devoir. (MÉZIÈRES, Sustance H., 1396, 68).
B. - Au fig. "Assoupissement, indifférence" : Ainsi comme le fer mis ou feu pert son rouil et est fait tout embrasé, ainsi l'omme soy convertissant entierement a Dieu est devestu de *torpeur* et transmué en ung nouvel homme. (Internele consol. P., 1447, 15). Ceste chose de nostre refroidement et negligence en nostre estat vient de ce que si tost nous declinons de nostre premiere ferveur, et le vivre nous ennuye ja par lasse et *torpeur*. (Internele consol. P., 1447, 316). Comment David par grant *torpeur* Avoit en tout remply son cueur Et corps du peché d'aültaire... (RIVIÈRE, Nef folz D., 1497, 624). [R. M.]

TORPIDE, **adj.** (torpide)
[FEW XIII-2, 83b : *torpidus* ; TLF XVI, 345b : *torpide*]
"Qui provoque la torpeur"
REM. VIGNAY (éd. 1531) ds Delb., *Notes mss.* (*icelles regions qu'on nomme torpides* ; TLF). Ex. douteux : même citation ds Delb. sous *torride*. [R. M.]

TORPIER, **subst. masc.** (torpier)
[Ø]
"Sorte de ferrure"
REM. Doc. 1432 (*pour 133 livres de fer fait en anckers, bougons de fer, torpier, ghehanghen et espies*). In : Y. Coutant, *Terminol. du moulin médiév. dans le comté de Flandre*, 1994, 912 : «il s'agit peut-être d'un mot néerl. Ou est-ce un mot composé (*torpierghehanghen*) ?». [R. M.]

TORPIR, **verbe** (torpir)
[FEW, Ø lat. *torpere*]
"S'engourdir" : *Torpirons* nous, sans support, en ce point, Exilez tous de ce monde escoutez ? A dire vray ce m'est ung piteux point. (ANTITUS, Poés. P., c.1500, 10). [R. M.]

TORQUANT, **subst. masc.** (torquant)
[*FEW XIII-2, 106a : *torques*]
"Joyau (peut-être porté au cou)" : Et lors donna le roy a la deesse ung très riche joyel d'or qui s'appelloit *torquant* (LA SALE, Sale D., 1451, 202). [P. D.]

TORQUE, **subst. masc.** (torque[1])
[T-L : *torche*[2] ; GD : *torque*[1] ; FEW XIII-2, 106a : *torques* ; TLF XVI, 346b : *torque*[1]]
"Dans l'Antiquité, collier en métal précieux" : ...et avec ce .lviii. banieres et pluseurs despoilles de Gaules furent ylecques prises, *torquez* et armilles d'or a grant quantité (BERS., XXIV.42, c.1354-1359, ms. Paris, B.N.F., fr. 263, f° 256a). Et aporta de *torquez* et de chaenez d'or mil .cccc. .lix. et avequez ce deus cens et quarante et sept pondez d'or et d'argent en masse ["de torquez et de

chaenez" trad. lat. *torquis*] (BERS., XXXVI.40, c.1354-1359, ms. Paris, B.N.F., nouv. acq. fr. 27401, f° 79a). Tiexte : On portoit devant li .viii. coronnes d'or, (...) item "*torques*" [trad. lat. *torquis*] cent et .iiii.^{xx} et .iii. Glose : "*torques*" estoient adournemens d'or que on mettoit entour son col si comme font encore pluseurs de leur volenté ; et puet bien estre qu'il ne les ont pas gaigniés, sicomme cesti avoit [Les guillemets signalent que "torques" est souligné dans le ms.] (SIM. HESDIN, Val. Max., 1375-1383, III.2.27, texte et glose, f° 152c).

Rem. JEAN D'OUTREM., *Myr. histors* B.B., a.1400, I, 166 (GD VII, 763b). [R. M.]

TORQUE, **subst. fém.** (torque[2])
[GD : *tourse*[1] ; GDC : *torque* ; FEW XIII-2, 102a : *torques* ; TLF XVI, 346b : *torque*[2]]

DRAP. "Drap replié sur lui-même en vue du foulage" : ...se li eswart trouvoint plus d'une *torque* pour un vassiel, li foulons seroit à l'amende de vint s. (Hist. industr. drapière Flandre E.P., t.3, 1372, 406).

Rem. *Cf.* G. De Poerck, *La Drap. médiév. en Flandre et en Artois*, t.1, 1951, 106.

V. aussi *torche* [R. M.]

TORQUELLE, **subst. fém.** (torquelle)
[GD : *torquelle* ; *FEW XIII-2, 102b : *torques*]

"Paquet de choses tortillées"

REM. Doc. 1415-1416 (Boulogne-sur-Mer, *torquelles de corde a lier les kanons aux bollewars et tours de le ville*) ds GD VII, 763b. [R. M.]

TORQUEN, **subst. masc.** (torquen)
[GD : *torquen* ; *FEW XIII-2, 106a : *torques*]

"Colier de métal (chez les Romains, les Gaulois...)" : ...unc *torquen* d'or (JEAN D'OUTREM., Myr. histors B.B., t.1, a.1400, 104). [R. M.]

TORQUER, **verbe** (torquer)
[GD : *torquer* ; FEW XIII-2, 102b : *torques*]

"Tordre"

REM. *Orose* (éd. 1491, *une chaienne d'or dont les chaignons estoient torques*) ds GD VII, 763b. [R. M.]

TORQUIDUPLAIRE, **subst. masc.** (torquiduplaire)
[*FEW XIII-2, 106a : *torques* ; FEW, *Ø* lat. *duplarius*]

ART MILIT. HIST. ROMAINE "Soldat qui porte un collier honorifique et qui reçoit double solde" : Li *torquidupplaires* [trad. lat. *torquati duplares*] et li torquisimplaires sont ceulz qui portent l'afiche ou fermail d'or pour loer de ferme vertu. Et quant aucun le desservoit a avoir par excellance de loenge il avoit avec ce doubles gaiges (VEGECE, 1380, II.7). [F. D.]

TORQUILLON, **subst. masc.** (torquillon)
[GD : *torquillon* ; FEW XIII-2, 102b : *torques*]

"Tortillon, petit bouchon (de paille)" : Et que nuls ne nulle mausniers ne mausneresses ne varllet de mausniers, qui die ne face let ne villenie à nulle personne qui viengne pour bled acater, ne autre maniere de gent, ne qui gietece ordure ne *torquillons* à nulle personne, sur ce meisme forfait. (Vie urbaine Douai E., t.4, 1392, 675).

Rem. Doc. 1392 (*un torquelon d'estrain*) ds DU CANGE VIII, 132c, *torqua*. *Modus* ds GD VII, 763c. [R. M.]

TORQUISIMPLAIRE, **subst. masc.** (torquisimplaire)
[*FEW XIII-2, 106a : *torques* ; *FEW XI, 634b : *simplarius*]

ART MILIT. HIST. ROMAINE "Soldat qui porte un collier honorifique et qui reçoit une simple solde" : Li torquidupplaires et li *torquisimplaires* [trad. lat. *torquati simplares*] sont ceulz qui portent l'afiche ou fermail d'or pour loer de ferme vertu. Et quant aucun le desservoit a avoir par excellance de loenge, il avoit avec ce doubles gaiges (VEGECE, 1380, II.7). [F. D.]

TORRENT, **subst. masc.** (torrent)
[GDC : *torrent* ; FEW XIII-2, 107a : *torrens* ; TLF XVI, 347b-348b : *torrent*]

"Cours d'eau de montagne au lit rocheux, au courant rapide, impétueux, torrent" : Et ou moien de ce val est le ruissel ; cest vne petite riuiere que on appelle *Torrens* Cedron ou la ducte Cedron. (MANDEVILLE, Voy. L., p.1360, 279). [Jean Juvénal des Ursins au roi :] On la vous a requise [la paix] a Orleans, et par les trois estas fut conclud que ainsi le deviez faire ; excecutés la conclusion, et vous ferez bien. Et se ainsi le faictes tunc dabit vobis Deus pro terra silicem, et pro silice torrentes aureos (...) : Exod. XXII c. Iob. Helas, sire, regardés quel bien vous peut venir pour faire paix, comme il dit oudit chapitre ; car la terre pour pierre ou cailloux, vous donrra *torrens* et fleuvez dorez d'or (JUV. URS., Loquar, 1440, 427). ...la effusion du sang fut se grande que il sembloit que ce feust ung *torrent* (WAUQUELIN, Gir. Ross. M., 1447, 379). Par diligences telles quelles, Avons ja par bonne façon Passé le *torrant* de Cedron Et voicy, au plus pres de ly, La ville de Gethsemany (Myst. Pass. Troyes B., a.1482, 695). Et estions en une vallée, entre deux petitz coustaulx, et en ladite vallée couroit une rivière que l'on passoit à gué, sinon quant elle croissoit, en ce païs là qui est aiséement et toust et aussi ne dure guères, et les appellent *torrents* (COMM., III, 1495-1498, 170).

Rem. *Myst. process. Lille* K., t.2, a.1485, 19, 144. [R. M.]

TORRIDE, **adj.** (torride)
[*FEW XIII-2, 109a : *torrere* ; FEW, Ø lat. *torridus* ; TLF XVI, 349a-b : *torride*]

"Où règne une très forte chaleur"

REM. VIGNAY (éd. 1531) ds TLF. [R. M.]

TORS, **adj.** (tors)
[GDC : *tors*[1] ; FEW XIII-2, 90a : *torquere* ; TLF XVI, 349b : *tors*]

A. - [D'une chose] "Qui a été soumis à une torsion" : ...les chiens qui ne seront lessiés courre au premier seront enhardés par les couples a genés ou a autre jenne bois *teurs*. (HENRI FERR., Modus et Ratio, Livre deduis T., c.1354-1377, 108). ...il fut par l'ordre dudit duc estranglé une nuict par deux compaignons avec deux touailles *torses*. (CHART. J., Chron. Ch. VII, V., t.2, 1450, 230).

Rem. Doc.1393 ds GDC IX, 124b, *s.v. colier*.

- [D'un fil] : Les paniaus doivent estre de fil fillé, cordé, poi *teurs* (HENRI FERR., Modus et Ratio, Livre deduis T., c.1354-1377, 113). Soyes *tortes* de toutes sortes. (Aff. Jacques Coeur M., 1453-1457, 82). ...a esté vendu à Guillaume de Monbazon, environ demye livre de grosse soye *torse*, toute destainte, blanche, rouge et verte (Aff. Jacques Coeur M., 1453-1457, 636).

Rem. Doc.1489 ds GDC IX, 414c, *s.v. drapel*.

B. - "Qui n'est pas droit, qui est tordu" : ...il savoit toutes les adrèces et les *torses* voies. (FROISS., Chron. L., II, c.1375-1400, 6).

- [D'une pers.] : ...deux amasonnes et deux feminins corps Contre deux si puissans [Hercule et Thésée] soubstindrent telz efforts, Exemple est qu'on doit craindre et bataille et discors, Son ennemy doubter, foible, menchot ou *tors* (LA MARCHE, Mém., III, c.1470, 169).

V. aussi *tordre* [R. M.]

TORSE, **subst. fém.** (torse)
[T-L : *torse* ; GD : *torse*/*tourse*[1] ; FEW XIII-2, 90a : *torquere*]
A. - [Correspond à *tordre* A]

1. "Faisceau, botte"

Rem. Ex. d'a.fr. et GILLES LE MUISIT, *Poésies* K., t.1, c.1347-1353, 36, ds T-L X, 445-446 ; GD VII, 763b et 776a.

2. "Flambeau fait d'une mèche tordue ou d'un bois résineux enduit de cire, torche" : Et porta cascuns desdis hommes une *torse* , pour convoier les corps jusques à le dite eglise Saint Pierre ; et ces quatre cens hommes dessus dis tinrent les *torses* l'endemain en l'eglise durant la messe (FROISS., Chron. R., XI, c.1375-1400, 163). Apres fu fait cri de par le Roy Loys que ycelle journée au vespre fussent fais luminaires, et ainssi fu fait au vespre feus par les rues comme à la Saint Jehan et aus fenestres *torses* et chandelles. (LE FÈVRE, Journ. M., c.1380-1390, 157). ...l'abbé et les religieux dudit lieu arrivèrent à procession, avoec eulx les bourgois, manans et habitans dudit Saint-Denis chascun une *torse* ou ung chierge en sa main (Chron. anon. Ch. VI, D.-A., c.1431, 326). Et pour ce que il n'y fait pas grant clarté, fist il porter des *torses* qu'il fist alumer (LA SALE, Salade, c.1442-1444, 115). ...apprez que les mez furent levez des tables, saillirent hors d'une chambre grant nombre de gens, chascun tenant en sa main une *torse* de chirre (ESCOUCHY, Chron. B., t.2, a.1465, 121). ...et leurs habillemens de testes furent chappeaux de velours noirs, bordez et orphaverisiés comme lesdis palletos ; et sy avoient faulx visages d'or, et chascun une *torse* en son poing. (ESCOUCHY, Chron. B., t.2, a.1465, 227).

B. - [Correspond à *tordre* B]

1. "Chemin détourné" : ...mais il failloit qu'ilz prinsent bien deux lieues de *torse* pour trouver passaige (COMM., I, 1489-1491, 106). Pour droicte voye je tiens oblique *torce*, Desconfortee et vexee au surplus Tant et si fort que mon cueur n'en peult plus. (LA VIGNE, Ress. chrest. B., 1494, 113).

Rem. FROISS. éd. Kervyn et doc.1417 ds GD VII, 763c.

2. "Revers, déroute" : Il me semble premierement Que voz gens doivent estre prestz ; Et puis vous ordonnerez comment On devra faire puis apres. Et voz eschelles, par expres, Pour monter dessus a grant force Avant que vous les assaillez De mal entreprandre c'est *torce*. (Myst. siège Orléans H., c.1480-1500, 158).

- *Avoir/prendre une torse.* "Subir un revers, une défaite" : Se aucun vient et qu'i s'efforce Pour nous faire mal ou grevance, Je croy que y prandra grant *torce*, Ou il aura grande puissance. (Myst. siège Orléans H., c.1480-1500, 329). Y convient que chacun s'efforce A faire ung assault fort cruel, Dont les François auront la *torce*, Mais qu'on leur face bien nouvel. (Myst. siège Orléans H., c.1480-1500, 233). Si ne se fussent mis a pié, James n'eurent eu ceste *torce* (Myst. siège Orléans H., c.1480-1500, 343).

V. aussi *torche*, *torque*[1], *torque*[2] [R. M.]

TORSEMENT, **subst. masc.** (torsement)
[FEW XIII-2, 90b : *torquere*]

MÉD. "Torticolis" : ...car le nuysement bien souvant vient d'iceulx lieux [la partie derrière la tête et la nuque] et est ce commun a cinq maladies, c'est assavoir a paralisie, a spasme, a tremour, a stupour et *torcement*. (PANIS, Guidon, 1478, tr.III, doct.1, chap.1). [C. T.]

TORSILLON, **subst. masc.** (torsillon)
[*FEW XIII-2, 90b : *torquere*]

"Objet tortillé, cordage" : Regnault me rua jus de Broyfort l'arragon C'oncquez n'y demoura sengle ne *torssillon* (Renaut Mont. B.N. V., c.1350-1400, 327).

REM. *Cf.* FEW IV, 770a : **intortiliare* (*tortillon* "chose tortillée"). [R. M.]

TORSIN, **subst. masc.** (torsin)
[GD : *torsin*[1]/*torsin*[2] ; FEW XIII-2, 90b : *torquere*]
I. - "Torche, flambeau" : Sen tortin [var. *torsin*] alumet, entrë ens ou celier (Belle Hélène Const. R., c.1350, 694). Et au milieu de la salle y avoit chandeliers croisiez de fust pendans, emplis de *torchins* de chire (LEFÈVRE ST-RÉMY, Chron. M., t.2, c.1462-1468, 161). ...deux chandeilles ardans (...), Deux *torsins* blans (MOLINET, Faictz Dictz D., 1467-1506, 387).

Rem. FROISS. (ms.) ds GD VII, 764a-b.

II. - "Marc de bière, drèche"

Rem. Doc. XIVe s. (Abbeville) ds GD VII, 764b. [R. M.]

TORSION, **subst. fém.** (torsion)
[T-L : *torcïon* ; GDC : *torsion* ; FEW XIII-2, 114a : *tortio* ; TLF XVI, 351a : *torsion*]
A. - MÉD.

1. "Entorse" : Mais mollification, *tortion* et separation ce font es nouds et es aultres ioinctures (PREVOST, Cir. Guill. Salicet, 1492, III, 17).

Rem. MONDEVILLE ds TLF.

2. *Torsion de ventre/torsion des intestins.* "Douleur de l'abdomen, colique" : En ces corps [esquelz] il n'a point de fievre, qui ait *torcion* de ventre, ou grevance des genoulz et douleur des rains, c'est significacion que le corps a mestier de purgacion par dessoubz. (SAINT-GILLE, A.Y., 1362-1365, 73). Item ale *torcion* de ventre cuis betonne en laite de chievre avuec saïn de porc et le manghe. (Méd. nam. H., c.1400-1500, 204). Item le rue butte en vin garist lez *torcions* de ventre et oste le venin. Et che meime fait le semence de l'agreste. (Méd. nam. H., c.1400-1500, 205). Rosmarin est une herbe tendant à nature d'abre, de chaulde et sèche nature, et vault contre *torsion* de ventre et flux de emorroïdes. (LA HAYE, P. peste, 1426, 224). ...nul qui ait l'estomac trop remply, il ne doit pas chevaucher, car ce seroit doubte de douleur de teste et de vomir et de flux de ventre et de *torcions* et de douleur d'estomac et de indignacion (GORDON, Prat., c.1450-1500, I, 30). ...et telle vapeur venteuse ainsi engendree, ou elle est expellee par hault ou par bas ou elle demeure au milieu ; s'elle yst par hault, c'est eructuacion ; s'elle yst par bas c'est pet ou vesse ; se elle demeure ou millieu et la ventosité est joincte avec humidité, elle fait le ventre ruyre ou ce seront *torcions* (GORDON, Prat., c.1450-1500, V, 6). *Torsion* des intestins est douleur de l'estomac avec pointure et angoisse et inquietacion grande et malice et mutation de coucher et lever pour colere et pour humeurs enclose es intestins (GORDON, Prat., c.1450-1500, V, 12). La tierce doctrine est que l'omme doit estre sobre en boire et en mengier, car boire et mengier excessivement fait l'omme pesant, endormy et paresseux, et rent les membres et l'estomac debilités. Et comme dit Avicenne au chapitre de l'eaue et du vin, plusieurs aultres inconveniens sourviennent par excesse de boire et de menger, comme plus aprés sera declairé. La quatriesme doctrine est que l'omme doit petitement souper, car trop menger au

soir engendre douleur de ventre, c'est adire *torsions* et empeschement de repos ou angoisse, comme nous veons par experience, et sera aprés declairé. (Rég. santé corps C., 1480, 2).

Rem. Ex. d'a.fr., *cf.* TLF.

- P. métaph. : Toute tel maniere de science enfle et engendre *torsions* ou ventre de la conscience, dont saint Bernard sur les Cantiques en le .XXXVIe. omelie dist : "La viande non digeree engendre mavaises humeurs et ne nourrist pas le corps, mais le corrompt." (DAUDIN, De la erudition H., c.1360-1380, 99). N'aura pas dont inflations et *torsions* en sa conscience chelui qui scaura le bien et pas ne le fera ? (DAUDIN, De la erudition H., c.1360-1380, 99).

B. - "Action de tordre"

Rem. CHASTELL., *Chron.* K., t.4, c.1456-1471, 210 (*torsion des mains*).

- "Action de se tordre (de douleur, de désespoir...)" : La voix de tristesse s'appelle aultrement contricion, doleur, hayne, detestacion, envye, cruciacion, *torsion*, plainte, lamentacion, rugissement comme les lyons, gemissemens, langueur, ululacion. (GERS., Canticordum G., c.1425-1430, 130). [R. M.]

TORSOIR, **subst. masc.** (torsoir)

[*FEW XIII-2, 90b : *torquere*]

"Moulin à huile" (synon. *tordoir*[1], *torgeoir*)

REM. Doc. 1468 (*torsoir a oille*). In : Y. Coutant, *Terminol. du moulin médiév. dans le comté de Flandre*, 1994, 912. [R. M.]

TORSURE, **subst. fém.** (torsure)

[GD : *torseure* ; FEW XIII-2, 90b : *torquere*]

MÉD. "Distorsion, paralysie faciales" : Torture ou *torsure*, c'est maladie officiale qui corrompt la figure et la disposicion naturelle de la face (GORDON, Prat., c.1450-1500, II, 30). [C. T.]

TORT, **subst. masc.** (tort[1])

[T-L : *tort*[2] ; GDC : *tort* ; DÉCT : tort[2] ; FEW XIII-2, 87a : *torquere* ; TLF XVI, 351a : *tort*]

A. - "Ce qui est de travers"

- *Ni par tort ni par biais* : ...en faisant le signe de la croix bien parfaitement, et qu'elle ne soit ne par *tors* ne par biaiz (LA SALE, J.S., 1456, 44).

Rem. *Cf.* FEW XIII-2, 100, note 39, *s.v. torquere*.

- *À tort et (à) travers.* "En tous sens, sans discernement, n'importe comment" : L'autre [main] est tenant ung baston crochu duquel elle [la main] houe et mine et fouit, et ceste appartient aux prelatz de l'Eglise qui gratent et minent et prennent les biens de l'Eglise a *tort* et a travers, ce que peuvent sans riens y mettre. (Déclar. Hyst. S., a.1449, 161). Prenez moy cours bastons de haye Ou voz guisarmes a revers Et frappez a *tort* et travers Si tost que le verrez rester. (GRÉBAN, Pass. J., c.1450, 255). Prenez moy beaulx bastons de haye Ou voz juysarmes a revers, Et frappez a *tort* et travers Sy tost que le verrés rester. (Myst. Pass. Troyes B., a.1482, 710).

Rem. DI STEF., 843b.

- *De tort et (de) travers.* "En tous sens" : Et quant en la forest fut ung bien peu avant, De *tors* et de travers sy s'aloit trestournant (Tristan Nant. S., c.1350, 214). Sus, dyables, tost, qu'il soit froté Escouez son dors pour la pourre, Nul ne se fainde de l'escourre. Frapez de *tors* et de travers. (MARCADÉ, Myst. Pass. Arras R., a.1440, 28). Qui pis fera le mieulx ara, Et tres bon gré on l'en sçara, En frappant de *tort* et travers. (MARCADÉ, Myst. Pass. Arras R., a.1440, 171). Nous irons de bon estordi Prandre de *tors* et de travers, Puis que luy baille ung revers Sur la joue s'il en quaquette. (Pouvre peuple H., c.1450-1492, 189). ...ilz trouvèrent le comte de Campebasse en barbe aveuc ses complices qui avoyent illec leur embusche, qui, à force d'armes deffendoyent le passage, lequel ilz trouvèrent barré et serré de *tors* et de travers de chariotz et de charettes. (MOLINET, Chron. D.J., t.1, 1474-1506, 166). Ad ce grief martire L'un fiert, l'autre tire De *tors*, de travers. (MOLINET, Myst. st Quentin C., c.1482, 248). Il est, de travers et de *tors*, Bien ataché, le faulx musart. (MICHEL, Myst. Pass. J., 1486, 308). Larges sayons decoppez, tailladez, Deça, dela, de *tort* et de travers, De pierreries farciz, entrelardez Et de perles saulgrenez et couvers (LA VIGNE, V.N., p.1495, 214).

. *De long, de travers et de tort* : Quentin fus mis en ung travers Ou il fut de membres detors, De long, de travers et de *tors* (MOLINET, Myst. st Quentin C., c.1482, 243).

B. - Au fig.

1. "Ce qui est contraire à la justice, au droit" : Venez querre en nostre maison Un homme (...) Qui touzjours l'autrui rapina, N'onques ne se mist en deport Qu'il ne feist d'un droit un *tort* (Mir. prev., 1352, 261). Ma dame, le droit et le *tort* Vous en feray briefment oir. Seigneurs, voulez vous establir Deux juges, (...) Si orront chascune partie (Mir. st Sev., 1362, 224). Je le diz, dist Madame, car vous sentez le *tort*, et il est ainssy ! (LA SALE, J.S. E., 1456, 416).

- *À tort.* "Injustement" : Sire, on li a fait grant ennuy, Sur m'ame, a *tort*. (Mir. abbeesse, 1340, 94). Ha ! oncle, a *tort* et sanz raison Sui diffamée, c'est pechié. (Mir. marq. Gaudine, 1350, 138). ...dist et afferma par son serement (...) que à *tort* et sanz cause elle avoit encoulpé ledit Jehan Ferry de la mort de sondit mary (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 60). Messire Estienne Haton, prestre et chanoinne d'Arras, requiert à l'encontre de l'evesque et chapitre d'Arras provision de juge en un cas dont est accusez à *tort* (BAYE, I, 1400-1410, 149). ...il m'a occis mon amy a *tort* et me veult occire ! (Chev. papegau H., c.1400-1500, 3). Et par celle voye, sans cause et sans raison quant a pechié mais seulement par la simplece des femmes qui n'y pensent, sont a *tort* blasmees de ceulx a qui elles font bonne chiere. (CHR. PIZ., Trois vertus W.H., c.1405, 131). ...en disant à chascun d'eulz que, folement et comme mal advisé et mal conseillié, à *tort* et sans cause, il a baillié ladicte requeste (FAUQ., II, 1421-1430, 309). ...pour ce que a *tort* et sans cause, je le confesse, vous avoir suspessonnée d'estre aultre que bonne (...) je vous supplie et de rechef que tout aultre passé courroux, et cest[u]icy vous obliez (C.N.N., c.1456-1467, 29). A *tort* seroient remuneréz les bons et pugnis les mauvais. (Somme abr., c.1477-1481, 167).

. [En corrél. avec *sans cause*] : ...moult de pres luy touchoit [au duc de Bourgogne] qu'en presence de tant de princes et de haultes gens, a *tort* et sans cause, le procureur du roy l'avoit chargé (CHASTELL., Chron. IV, D., c.1461-1472, 156).

. [Forme intensive] *À grand tort* : Si vous pry que vous me pardonnés ce que je me suys combatu a vous sans raison et a moult grant *tort* (Chev. papegau H., c.1400-1500, 50). Parcula, ma dame, a songé Q'un grant juge vous condempnoit A mort vilaine et disoit : "Si se Pilate jucge a mort Jhesus, ce sera a grant *tort* ; Pour ce comende a vous dïables Que luy soyés si tresnuisables Que destruiés luy et sa femme, De corps, de bien et de leur ame..." (Pass. Auv., 1477, 169).

- *Au tort de qqn.* "Qqn étant injuste, hors du droit" : Et pour ce, mon seigneur, je dis que paix doit estre desiree et cerchee dilligement et ne croire point de honte la ou est le commandement de

Dieu ; car, qui a son *tort* la refuse, Dieu est contre lui (LA SALE, Salade, c.1442-1444, 11).

- *Avoir tort.* "Être dans une situation contraire au droit" : LE ROY. J'ay *tort* et vous avez le droit, Seneschaux ; dont je vous croiray (Mir. femme roy Port., c.1342, 170). ...dont Lui qui amoit droiture mont, Se sousmist au vray jugement De la cause, et finablement Fu jugié qu'Alixandre *tort* Avoit (CHR. PIZ., Chem. estude P., 1402-1403, 244). CLAUDE. (...) Mon gaige il releva, combien Que j'aye bon droit et non *tort*. (LA VIGNE, S.M., 1496, 525).

. *Avoir tort de qqc.* : Il nous menassoit tout ensemble Et nous vituperoit trop fort Cy au temple, de quoy a *tort*. Pour ce l'a on en prison mis. (Pass. Auv., 1477, 269).

. *Avoir le tort* : Qui a le *tort*, je n'en sçaiz rien (Au grey d'amours F.-H., c.1400-1500, 194).

. *Le tort (que qqn a)* : Pour faire de ses *tors* amende (Tomb. Chartr. Trois contes S., c.1337-1339, 81). ...et si veux aller en l'Ile Fort pour deraciner le *tort* que vostre sire a envers ma dame (Chev. papegau H., c.1400-1500, 57).

- *À / par droit ou à tort.* "De toutes façons, en tout cas" : On veult guerir maladie fort, Soit ce par droit ou soit a *tort*, Oultre tout l'art de medecine (BOUVET, Appar. Meun A., 1398, 11). L'USURIER. Sang bieu, la vielle macquerelle Combatray a droit ou a *tort* ! (LA VIGNE, S.M., 1496, 528).

- *Soit droit, soit / ou tort.* "Que ce soit bien, que ce soit mal, à tort ou à raison" : ...par le conseil Du bon hermite vueil ouvrer, Car pour grace et paiz recouvrer Si com m'a dit, soit *tort*, soit droit. [l. droit,] Ne me mouvray de cy endroit (Mir. pape, 1346, 379). ...mes riens ne pouait faire que Sathan ne la vousist emporter, fust *tort*, fust droit. (HENRI FERR., Modus et Ratio, Songe pest. T., c.1354-1377, 19). Sire, ne soiez esbahiz S'il [Josaphat] est crestien orendroit Car je vous dy, soit *tort* soit droit, Je l'en retrairay (Mir. Barl. Josaph., c.1363, 290). Se le mary a des enfans D'autre femme, et sont mendres d'ans, Petitement seront partis, Mais bien tost seront departis De la marrastre après la mort, Et couvendra, soit droit, soit *tort*, Qu'elle ait tout ce qu'elle demande. (DESCH., M.M., c.1385-1403, 67). Dieu mercy, j'ay tant fait que je puis dire ou faire ce que je veil, car la darraine parolle me demoura, soit *tort* ou droit. (Quinze joies mar. R., c.1390-1410, 20). Car se je commençasse a soustenir aucune chose, ou le fait d'aucune personne, pour soustenir son bien ou pour destruire un autre, ou je me mectoie en grant paine de la deffendre, ou confondre, feust droit ou *tort*. (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 25). Flateur accorde quanque on dit soit droit, soit *tort*. (GERS., Annonc., a.1400, 235). C'est grant peril de regarder Chose dont peut venir la mort, Combien qu'on ne s'en scet garder Aucunes fois, soit droit ou *tort*. (CH. D'ORLÉANS, Ball. C., c.1415-1457, 19). Destourbé m'a long temps, soit *tort* ou droit, De voir France que mon cueur amer doit ! (CH. D'ORLÉANS, Ball. C., c.1415-1457, 123). Mes sotz, de couraige plaisant, Appellez-le, soit droit ou *tort*. (Sots, c.1480-1500, 268).

. *Tort ou droit* : Ne je ne suis point bien content, *Tort* ou droit, de mourir pour tant Aussi jenne et hors de saison (HAUTEV., Conf. Test. am. tresp. B., c.1441-1447, 28). ...el ne fera jamais pour moy Un pas, quelque petit qui soit, Et que je serve *tort* ou droit (Pont aux ânes T., c.1480-1500, 98).

Rem. Scheler, *Gloss. Geste Liège*, 295 (*droit ne toir*, v.37963).

- *Voir (son) tort* : Le bon compaignon, (...) pour ce qu'il voit son *tort* a l'oeil et le rebours de sa pensée, refraint son ire (C.N.N., c.1456-1467, 29).

- *Connaistre (son) tort.* "Reconnaître qu'on a mal agi" : ...me pardonnez au surplus que je vous puis avoir meffait. Je cognois mon *tort*, je cognois mon cas (C.N.N., c.1456-1467, 29).

- *Estre conclu en son tort.* "Se voir condamné" : Chacun d'eulx cessa son dire et sa querelle, après pluseurs argumens et repliques d'un costé et d'aultre ; mais en son *tort* evident fut le mary conclu (C.N.N., c.1456-1467, 53).

2. P. méton.

a) Au sing. "Acte contraire au droit ou à la justice, dommage causé, préjudice causé" : Cruaulté fait maint *tord* baissier Et maint tresgrant mal delaissier. Se Renard te sentist crueulx, Ne fust pas si malicïeulx (Renart contref. R.L., t.1, 1328-1342, 58). ...et autres pluseurs exploiz, *tors*, griefs, excès, abus et entreprises à declairer plus à plain en temps et en lieu. (BAYE, II, 1411-1417, 106). ...por veir les *toirs* entre le ville de Tongre et le sires d'Oudeur (STAVELOT, Chron. B., a.1447, 514).

- *Faire (du) tort à qqn* / à un animal. "Nuire à qqn / à un animal, causer un préjudice à qqn" : BELGIBUZ, SECOND DYABLE. (...) Puis qu'elle nous fait desraison, Voulons nous li *tort* faire aussi. (Mir. enf. diable, c.1339, 5). De char ["en donnant de la chair à l'oiseau de proie"] ne li puis faire *tort* (LA BUIGNE, Rom. deduis B., 1359-1377, 348). ...et le secont qui retient le sien, il ne fait en ce *tort* a nul. (ORESME, E.A.C., c.1370, 247). Et ainsi comme comandé fu à Oudin de Rochefort que il meist icelle à ladite question, elle dist que du *tort* que ledit mons. le prevost li faisoit, attendu que elle se dist estre femme de bonne famme [et] renommée, et que desdites accusacions elle estoit pure et innocent, elle appeloit en la court de parlement. (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 334). Se vous luy mandéz qu'il vous envoye ce qu'il vous doit, quel *tort* luy feréz ? (JEAN D'OUTREM., Myr. histors G., a.1400, 23). N'est ce pas droit qu'il face grace auxquelz qu'il luy plaist, sans faire *tort* a ceulx qu'il laisse en la prison en laquelle ilz sont boutez ? (GERS., Trin., 1402, 163). Se ta maistresse donne du sien a un autre plus qu'a toy, quel *tort* te fait elle ? (CHR. PIZ., Trois vertus W.H., c.1405, 137). Car Dieu, qui aux *tors* faiz repune, Ceulx relieve en qui espoir maint. (CHR. PIZ., J. d'Arc, 1429, 29). ...auquel lieu il disna pour cause que les Allemans avoient bruslé Pontresme pour le *tort* que ceulx du dict Pontresme leur avoient fait quant ilz tuerent leurs gens a l'aller. (LA VIGNE, V.N., p.1495, 277).

. *Faire tort à qqn de qqc.* "Léser qqn en qqc." : ...elle eut bien la constance de longuement et largement lendemain deviser avecques celle qui luy faisoit *tort* de la rien au monde que plus cher tenoit (C.N.N., c.1456-1467, 178). ...[elle] disoit en soy mesmes qu'elle fera le guet sur celle qui luy fait *tort* de son amy (C.N.N., c.1456-1467, 275).

. *Faire tort.* "Nuire" : ...qu'affermez Ressoie a la paix du vray juge, Qui tout par droit justice et juge, Sanz faire *tort*. (Mir. parr., 1356, 33). Semblablement, se aucun veult rendre a celui a qui il est deü son depost ou son gaige et il est contraint a non rendre, l'en doit dire que il fait injuste ou *tort* par accident. (ORESME, E.A., c.1370, 307).

- *Tenir tort à qqn.* "Nuire à qqn, lui faire du tort" : ...je ne m'en puis taire Car elle me tient trop grant *tort*. (HAUTEV., Conf. Test. am. tresp. B., c.1441-1447, 28). Le seigneur de Saintré (...) bien ly vouloit remonstrer le villain *tort* qu'elle lui tenoit et avoit fait (LA SALE, J.S., 1456, 289). ...pour venger mon nepveu du *tort* que luy tenez (CHASTELL., Chron. K., t.4, c.1456-1471, 470).

- *Avoir tort à qqn.* "Causer un préjudice à qqn" : O diable, que tu m'as grant *tort* ! Et moult fort Maudire je te devroye, Car ton

envïeux remort Mist accort L'omme premier en ta voye (Pass. Auv., 1477, 245).

- *Comparer le tort.* "Payer le prix (d'un préjudice)" : LE FILZ. Il fault que l'un des deux compere Le *tort*, de quelque bout qu'il aille, Et que la verité appere Par le cas de ceste bataille. (LA VIGNE, S.M., 1496, 523).

b) Au plur. "Peines, tourments" : C'estoit pitié de leur ouÿr compter Les griefz, les *tors* que par force et puissance Leur preparoient pour les cuyder dompter Et en tout bruyt et honneur surmonter, De jour en jour, les seigneurs de Florence (LA VIGNE, V.N., p.1495, 201).

3. "Fait de n'avoir pas raison"

- *Avoir tort* : Et pardieu, monseigneur, respond la simple femme, vous avez *tort*, qui pour bien faire me mettez sus telle villannie. (C.N.N., c.1456-1467, 463). Il n'a pas *tort*. (Pass. Auv., 1477, 191). Tous deux advés *tort* ! Que ne faictes vous vostre compte ? (Pass. Auv., 1477, 204).

. *Avoir tort (de)* + inf. : D'ainsi plourer avez grant *tort*, Quant il ne peut estre autrement. (Mir. ev. arced., c.1341, 121). Que vous plaist il, monseigneur ? vous avez *tort* de nous ainsi reveiller. (C.N.N., c.1456-1467, 212). ...je sçay bien que j'euz hier *tort* de vous dire villannie devant les estrangiers que j'amenay ceans. (C.N.N., c.1456-1467, 267). Vous advés *tort* Si grand remort - faire, et aquarrés ung blasme ! (Pass. Auv., 1477, 240). Lors farons penitence grant Du peché qu'arions de sa mort ; Et si non, nous n'arons nul *tort* De l'avoir fait ainsi morir, Car ne devoit ainsi maintenir. (Pass. Auv., 1477, 275).

. *Avoir tort si* : ...vous n'avez pas *tort* si vous luy voulez du bien, car il se mect en grand dangier pour l'amour de vous. (C.N.N., c.1456-1467, 360). [R. M.]

TORT, **adj. et subst.** (tort[2])

[T-L : *tort*[1] ; GDC : *tort* ; DÉCT : tort[1] ; FEW XIII-2, 86b : *torquere*]

I. - Adj.

A. - Au propre

1. "Tordu, courbé"

a) [D'une chose] : Barbeles croissent ou palais de la bouche dessous la langue du cheval (...). Guerissiez l'en ainsi : hauciez les barbes de .I. *tort* fer crocu, agu, et les trenchiez delés le palais prés. (Chir. chevaux P., c.1325-1350, 366). Es agues continues, se la levre, l'euil, le sourcil, ou le nez soient *teurs*, ainsi que le pacient ne voye point, la vertu du corps affoiblie et debilitee, se toutes ces choses sont faictes, le pacient est prez de la mort. (SAINT-GILLE, A.Y., 1362-1365, 76). Et semblablement font ceulz qui veulent drecier les fusts ou les bastons qui sont *tors*, corves et boisteus. (ORESME, E.A., c.1370, 173). Les os (...), les ungs sont drois et les aultres sont *tors* (PANIS, Guidon, 1478, tr.I, doct.1, chap.5).

- "Torsadé" : Item pour une piece de reuban large et *torde* dont a esté garnie par hault ladicte table d'autel et pour attachier par hault, 4 s. (Comptes argentier Ch. le Téméraire B.F.L., t.3/2, 1470, 616).

- Au plur. "Enlacé" : Argent n'i avoit point ne or Sus leurs targes qui furent fortes Et faites de nervures *tortes* (FROISS., Méliad. L., t.3, 1373-1388, 48).

. [Des cheveux] "Torsadés" : Lors Morpheüs Prist la fourme que Ceïs avoit nus Et moult forment fu mouilliez et emplus ; Plus *tors* avoit les cheveus et locus C'une cordelle. Dedens la chambre Alchioine est venus, Descoulourez, pales et esperdus, Et le peril ou il est encheüs Tout li revelle. (MACH., F. am., c.1361, 166).

. Empl. subst. "Partie torsadée des cheveux" : Leur seront pas ung jour leurs barbes faitez Et les cheveux abregés sur le *tourt* ? (Astr. P., 1498, 203).

b) [D'une pers.] "Tordu, boiteux, contrefait" : Tant ay songiez qu'esvoilliez fuis Pour ung boiteux qui m'a feruz Qui porte le glayve en la boche. Onques si *tort* ne fut vehuz. (DUPIN, Mélanc. L., c.1324-1340, 111). L'on claimme *tort* celluy qui cloiche (DUPIN, Mélanc. L., c.1324-1340, 119). L'ung est boiteux, li autre *tort* (DUPIN, Mélanc. L., c.1324-1340, 224). L'un va droit qui estoit tous *tors*, Et l'autre voit qui fut borgnet. (MOLINET, Myst. st Quentin C., c.1482, 84). ...Contrefait, aveugle ou bossu, *Tort*, demoniacle ne mu (Trespassement N.D. G., 1484, 332). Il m'a coupé la jambe dextre Dont il m'a faict un tresgrand tort Car j'en seray a jamais *tort* (Myst. st Martin K., a.1500, 335).

2. "Tortueux" : Voies y a : li une est *torte*, Mais sieuir vodrai la plus forte Et plus aperte. (FROISS., Espin. amour. F., c.1369, 111). Et entre en une voie *torte*, Qui l'enmainne devers le bois (FROISS., Méliad. L., t.1, 1373-1388, 152). [Contexte métaph.] Car Fortune nous fait tort Par diverse voie et *torte* (MACH., Lays, 1377, 418). Tant avons passé de sentelles Et de chemins *tors* et bossus Que sommes des desers yssus (MICHEL, Myst. Pass. J., 1486, 133).

B. - Au fig. "Mal tourné, pervers, fourbe" : Je ne te voel estre enfrune ne *torte* (FROISS., Espin. amour. F., c.1369, 133). Il prist lettres de no saint pere, Ad fin qu'à tous jours mais appere Qu'il estoit purs et innocens, Et li autres avoit po scens Et *tort*, qui appellet l'avoit De gage, chascuns le savoit. (MACH., P. Alex., p.1369, 245). Retien esperence forte De ta sorte Et n'aies pensée *torte*, Eins aies le cuer enclin À leesse et t'i deporte Et conforte, Ou autrement je suis morte. (MACH., Lays, 1377, 447). S'il est ainssy, com nous creons, Que vous soyez vrays dieux, et force Hayez de vengier chose *torse*, Je vous pri que mon filz Pharnaces Puist encor oyr telz menaces De ses enfens, com j'oz de luy, Sanz confort avoir de nulluy. (CHR. PIZ., M.F., IV, 1400-1403, 22). J'en mue ma coleur et sorte, Quant je recorde Une si forte - et tresinurbaine malice, Que vient de l'orde Nacïon *torte* - que vous est si tresmal propice. (Pass. Auv., 1477, 257).

II. - Subst.

A. - Subst. masc. et fém. "Celui qui est tordu, boiteux, contrefait" : Boiteux [var. Boyteurs] ne *tors* ne essanchiez [var. eshanchiez] Qui vont par la ville... (DUPIN, Mélanc. L., c.1324-1340, 102). ...les sains font les *tors* aler droit (HENRI FERR., Modus et Ratio, Songe pest. T., c.1354-1377, 37). Devers occident l'orgueilleuse Richece y vint, qui merveilleuse Gent ot o soy de pluseurs sortes, Car biaux et lais, bocus et *tortes* Et gent d'eglise grant foison Amena la devant Raison, Marcheans, marcheandes a grans tas Et gens de trestous les estas. (CHR. PIZ., Chem. estude P., 1402-1403, 121). Exemple est qu'on doit craindre et bataille et discors, Son ennemy doubter, foible, menchot ou *tors* (LA MARCHE, Mém., III, c.1470, 169). Vees tu, Natort, c'est nostre foy, Pour ce qu'il ressussite les mortz, Aveugles, bossus, ladres et *tors* Guarit et toutes maladies. (Pass. Auv., 1477, 161). Vecy celuy qui enlumine Les aveugles et fait aller Les *tors* et les muetz parler (MICHEL, Myst. Pass. J., 1486, 223).

B. - Subst. masc. "Sathan" : Adam, Eve, tempté du *tort*, Au monde aporterent la mort (Best. lap. Rosarius S., c.1330, 22). La fame a tourné le dos A pechié (...). Mes li malicieus, le *tort*, Qui tous tans veille et grain ne dort, Du jouvencel print la figure. S'il puet, i li fera laidure (Mir. N.D. Rosarius K., c.1330, 41). [R. M.]

TORT LE COMTE, **subst. masc.** (tort le comte)
[Ø]

"À Bruges, droit perçu par le comte à la foire de mai, durant les trois jours de montre, sur toutes les denrées et marchandises vendues aux étrangers" (Éd.) : Des bourgmaistres, eschevins, conseil et toute la communiaulté de la ville de Bruges, qui doivent chascun an heritablement 60 nobles pour cause du droit appellé le *tort le conte* qui se levoit chascun an en la franche feste illec (Comptes Etat bourg. M.F., t.3, 1416-1418, 42). Du *tort le conte* en la feste d'Yppre appellé le coudemaerct, qui est chacun an à l'Ascencion : le bailli dudit lieu le fait recevoir et en compte, et pour ce... neant (Comptes Etat bourg. M.F., t.3, 1418-1420, 373).

REM. À rattacher, peut-être, à FEW XIII-2, 87a : *torquere*. [E. P.]

TORTEMENT, **adv.** (tortement)
[GD : *tortement* ; FEW XIII-2, 87a : *torquere*]
A. - "De manière tordue" : ...Et doit le cou de la statue, dont la tête représente le roi le chief tout soustenir Et droit com pilie[r] soi tenir Sens decliner ou varier Ou sens soi *tortement* porter. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 251).
B. - "Tortueusement" : Les ungs menent droit droictement Et les autres tort *tortement* ; Les ungs le bon droit de rechief *Tortement* tournent a meschief (ALECIS, Passe temps P.P., 1480, 167). [R. M.]

TORTEMOUE, **subst. masc.** (tortemoue)
[*FEW XIII-2, 86b : *torquere*]
"Celui qui a la bouche tordue" : [Nom facétieux d'un personnage] ...Signé maistre Jehan *Torte moe* (COQUILL., Oeuvres F., 1478-p.1494, 102).
REM. H. Lewicka, *Les Comp*., 1968, 109. [R. M.]

TORTER, **(?)** (torter)
[*FEW XIII-2, 86a : *torquere*]
"Tordre" : Derriere toy *tortera* la bouche (RIVIÈRE, Nef folz D., 1497, 329).
REM. Peut-être simple forme de *tordre*. V. cependant *tortir*. [R. M.]

TORTERET, **(?)** (torteret)
[*FEW XIII-2, 88a : *torquere*]
(Synon. de *touret* v. Lexiques) : Dames plorez vos gorgerettes Il nest plus temps de vous farder Voz *torteretz* fronteaulx et bavettes Ne vous pourrovent [l. pourroyent] icy aider (Danse macabre femmes H., p.1480, 62). [Leçon *touret* (bien préférable, ne serait-ce que pour des raisons métriques), d'après l'éd. de 1486, ds GD VII, 753c : *Dames, ployez voz gorgerettes, Il n'est plus temps de vous farder, Voz toretz, fronteaulx et bavetes Ne vous porroient icy aider*]
V. aussi *tourette* [R. M.]

TORTERIE, **subst. fém.** (torterie)
[GD : *torterie* ; FEW XIII-2, 88a : *torquere*]
"Ce qui sert à tordre le cou ; corde pour pendre, gibet" : Aller fault a la *torterie*, C'est a dire au jolly gibet. (Myst. Viel test. R., t.6, c.1450, 76). ...Et que point à la *turterie* En la hurme ne soiés assis (VILLON, Ball. jarg. T., c.1455-1460, 337). [Éd. : «Que vous ne soyez placés à la traverse du gibet»] [R. M.]

TORTESEL, **subst. masc.** (tortesel)
[GD : *tortesel* ; FEW XIII-2, 88a : *torquere*]
"Torche, flambeau" : ...et li chartriers avoit *torteseais* espris partant qu'ilh faisoit espes en la chartre. (JEAN D'OUTREM., Myr. histors B.B., t.3, a.1400, 84). [Seul ex.] [R. M.]

TORTEUR, **subst. masc.** (torteur)
[FEW XIII-2, 89a : *torquere*]
"Celui qui torture, tortionnaire, bourreau" : ...le roy (...) Le mist es mains de ses *torteurs* (Myst. process. Lille K., t.4, a.1485, 348).
Rem. Ex.1420 ds FEW. [R. M.]

TORTIAL, **subst. masc.** (tortial)
[*FEW XIII-2, 110a : *torta*]
"Tourteau" : Contre menison [diarrhée], R. merfuelh, sel destrenpreis que vos en aies le jus, et prendeis flour de frument et faitez delle flour et de che jus on *tortial*, et le cuisies en le brese et mangiez bin caut. (Méd. nam. H., c.1400-1500, 197). [R. M.]

TORTICHET, **subst. masc.** (tortichet)
[GD : *tortichet* ; FEW XIII-2, 88a : *torquere*]
"Torche, flambeau"
REM. Doc. 1356 (Tournai, *tortichet*) ds GD VII, 766b. [R. M.]

TORTILLE, **subst. fém.** (tortille)
[*FEW XIII-2, 88a : *torquere*]
"Lien métallique qu'on enroule autour des objets qu'il doit serrer" (Éd.)
REM. Doc. 1410. In : Y. Coutant, *Terminol. du moulin médiév. dans le comté de Flandre*, 1994, 912. *Cf.* aussi TLF XVI, 354a : *tortille*. [R. M.]

TORTILLER, **verbe** (tortiller)
[T-L : *torteillier* ; GDC : *tortiller* ; FEW IV, 769b : **intortiliare* ; TLF XVI, 354b : *tortiller*]
I. - Empl. trans.
A. - "Tordre de manière serrée, torsader" : Tortilis (...) : tormentables ou *tertillé* (Aalma R., c.1380, 420). ...six tasses d'argent doré, goderonnées, *tortillées* et à sovaiges, et en chascune ung esmail des mois de l'an (Comptes Lille L., t.2, a.1467, 66). ...deux grosses et larges chaines d'or *tortillees* (Entrées roy. G.L., p.1498, 131).
Rem. Ex. d'a.fr. et doc.1419 ds GDC X, 780c.
B. - "Enrouler sur soi-même, entortiller" : ...comme un faulsillon Fu *tortillé* l'estourbillon (CHR. PIZ., M.F., I, 1400-1403, 48).
C. - *Tortiller de.* "Enrouler, entortiller de" : Le couronne d'azur qui fu entortillie... [var. d'or *tortillie*] (Jourd. Blaye alex. M., a.1455, 197).
II. - Empl. intrans. "S'enrouler sur soi-même, tourner sur soi-même, tournoyer" : Et li lions estoit deseure li rocher (...) De joie fait sa keuve autour lui *tortillier*. (Baud. Sebourc B., t.2, c.1350, 129). [XVII, 138 (T-L X, 457)] [R. M.]

TORTILLERE, **subst. fém.** (tortillère)
[GD : *tortillere* ; FEW IV, 770a : **intortiliare*]
"Cordage"
REM. Doc. 1437 (Nevers, *tortilleres*) ds GD VII, 766c. [R. M.]

TORTILLON, **subst. masc.** (tortillon)
[GD : *tortillon* ; GDC : *tortillon* ; FEW IV, 770a : **intortiliare*]

"Objet torsadé" : ...puis que seur sort Sort Sort, ort, sorty sorty m'a mal à tort Tort, tort, tortu, ort, heu, teu, trop retort *Tortillon* long, loing, lent, l'en lance ainsi Retors, hors d'os, d'ordure, dur, detort (LA VIGNE, Compl. roy Bazoche M.R., 1501, 392).

Rem. Doc.1402 ds GDC X, 781a.

- "Lien métallique qu'on enroule autour des objets qu'il doit serrer"

Rem. Doc.1414 ds Y. Coutant, *Terminol. du moulin médiév. dans le comté de Flandre*, 1994, 912. [R. M.]

TORTIN, **subst. masc.** (tortin)
[GD : *tortin* ; FEW XIII-2, 88a : *torquere*]

"Torche, flambeau" : Sen *tortin* [var. torsin] alumet, entrë ens ou celier (Belle Hélène Const. R., c.1350, 694). ...le chartier l'atent, Ung torcis [var. *tortin*, torsis] en sa main qui tres grant clarté rent. (Flor. Octav. L., t.1, c.1356, 251). [R. M.]

TORTINER, **verbe** (tortiner)
[GD : *tortiner* ; FEW XIII-2, 88a : *torquere*]

A. - "Tortiller" : ...selonc le dit de l'Apostre a Thimothee ou second chapitre : «Je veul les fenmes estre en oroison en habit aorné en vergongne et en sobrieté, en elles aournant non pas de cheveulx *tortinéz* ou crespis ne de or ne de marguerites ou de vesture precieuse, mais ainssi qu'il est affreant a fenmes qui doivent demoustrer debonnaireté par bonnes euvres». (DAUDIN, De la erudition H., c.1360-1380, 419).

B. - "Décorer de moulures ou d'ornements tordus, torsader"

Rem. Doc. 1476 ds GD VII, 766c.

- Part. passé en empl. adj. *Tortiné*. "Torsadé" : ...c'est assavoir, VJ gobelés, tortis et verez, et une ayguiere, *tortinée* aussi et verée, pesant ensemble VJ marcs IJ onces IJ estrelins et obole (FAUQ., III, Pièces diverses, 138, LXXXIV). ...une autre couppe d'argent, dorée, *tortinée* et boullongnée, et sur le couvercle ung fritelet blancq où il y a ung mannequin dedens (Comptes Lille L., t.2, a.1467, 51). ...une barde de cuir de bouffle peincte à sa devise, qui fut à maniere de ceinctures tortivées [l. *tortinées*] (LA MARCHE, Mém., II, c.1470, 76).

. *Tortiné de* : ...et avoient lesditz chevaulx champfrains d'argent, dont yssoit une longue corne tenant au front, à maniere de licorne, et furent icelles tortivées [l. *tortinées*] d'or et d'argent (LA MARCHE, Mém., II, c.1470, 101). ...ung autre chappeau d'or, fait en maniere de deux grosse [sic] branches *tortinees* et saintes d'escos coppez (Comptes argentier Ch. le Téméraire H.B., t.4, 1471-1475, 48). [R. M.]

TORTIONNAIRE, **adj.** (tortionnaire)
[GDC : *tortionnaire* ; FEW XIII-2, 114a : *tortio* ; TLF XVI, 356a : *tortionnaire*]

A. - "Qui est fait contre le droit, qui est injuste, violent, tyrannique" (synon. *torcenier*) : ...a fin que l'opposition faite par led. Andrieu contre led. exploit feust declarée *tortionnaire* et mise au neant (Doc. 1347. In : G. Souchal, Bibl. Éc. Chartes 123, 1965, 124). ...ils ne séellent aucunes lettres qui leur sembleront estre iniques ou *torcionnaires*, et obtenues par importunité ou inadvertance (Ordonn. rois Fr. V., t.10, 1413, 124). ...l'exécution doncques en a esté *tortionnaire* et faite par volonté de tyran. (CHASTELL., Chron. K., t.5, c.1456-1471, 145).

Rem. Doc.1336 ds GD IV, 592b, *s.v. insister* (*es saisies tortionnaires de taxes*).

B. - [D'une personnification, fém. de *torcenier*] "Qui est violent, qui tourmente" : Paix est une chose moult chiere (...), Paix a chascun est chamberiere, Paix a aucun n'est *torsonniere* Ne forsonniere. (RÉGN., F.A., 1432-c.1465, 70). [R. M.]

TORTIONNAIREMENT, **adv.** (tortionnairement)
[GDC : *tortionnairement* ; FEW XIII-2, 114b : *tortio*]

(Synon. de *torcenierement*)

- "À tort, injustement" : Augustin l'a fait *torcionnierement* emprisonner, et n'y avoit point de cause, et n'avoit Augustin que une escripture privée qui ne porte point de prison de droit escript (Doc. 1424. In : L. Mirot, Bibl. Éc. Chartes 88, 1927, 300).

- "Par exaction" : ...et quant de faire offre aucune de réparer le cas *torcionnairement* advenu, ne parlèrent en rien (CHART. J., Chron. Ch. VII, V., t.2, c.1437-1464, 63).

- "Iniquement" : ...certaine proposicion contenant au long et diffusement la manière dudit homicide et les causes pour lesquelles il fut fait et perpétré, et aussi contenant les responses et la justification par faulses mauvaises et desloiales accusacions devant mises par ledit traistre et homicide, en certaine proposicion par lui faicte devant mon trèsredoubté seigneur monseigneur d'Acquitaine, pour *torcionnèrement* et par force vouloir palier et couvrir son mauvais homicide. (Doc. 1411. In : MONSTRELET, Chron. D.-A., t.2, c.1425-1440, 131-132).

Rem. Doc. 1376 (Reims, *torsionnairement*) et CHASTELL., *Vérité mal prise* K., c.1460, 340 (*torcionnerement*) ds GDC X, 781a. [R. M.]

TORTIONNELLEMENT, **adv.** (tortionnellement)
[*FEW XIII-2, 114b : *tortio*]

(Synon. de *tortionnairement*) : Pour ce que *torcionelement* [var. torchonnierement] avez de nouvel entreprins contre la mageste et seignourie de tres hault et excellent prince... (WAVRIN, Chron. H., t.3, p.1471, 320). [R. M.]

TORTIONNEUSEMENT, **adv.** (tortionneusement)
[T-L : *torcenos*]

"En usant de violences, injustement, tyranniquement" : ...le roy de Fraunce comenza *torcenousement* de mover guerre vers sire Edward nostre joevene roy. (Chron. London A., c.1350, 70). [D. L.]

TORTIONNEUX, **adj.** (tortionneux)
[T-L : *torcenos*]

"Violent, tyrannique, injuste, cruel" : ...monsieur Henry le dit counte, ove counseil des plusours grauntz de la tere, et par l'erchevesqe de Caunterbury, et autres evesqes, se moveyent grauntment vers la roygne (...) pur redresser la defaute qe le roy poeit vivere de son propre saunz *torcenouses* preses faire en poverisement du poeple. (Chron. London A., c.1350, 62). [D. L.]

TORTIR, **verbe** (tortir)
[T-L : *tortir* ; GD : *tortir* ; FEW XIII-2, 89a : *torquere*]

"Se tordre" : Les droictes branches font *tortir*. (Renart contref. R.L., t.1, 1328-1342, 67).

- [D'un chemin] "Serpenter" : Celle valee a belle entree et beau chemin au commencement, et est toudis en alant en *tortissant* entre roches dont ça, dont la. (Vers. liég. Livr. Mandeville T.R., c.1375-1390, 153).

REM. Doc. 1420 (*torti* "tordu") ds GD VII, 767a. [R. M.]

TORTIS, **adj. et subst. masc.** (tortis)
[T-L : *tortiz* ; GD : *tortis*[1]/*tortis*[2]/*tortis*[3] ; DÉCT : tortiz ; FEW XIII-2, 88a : *torquere*]
I. - Adj.
A. - [D'un câble] "Tordu avec plusieurs fils" : Premierement, a Harefleu, une gume plaine, une gume *tortice*, une espercine, une vette, une muelle de corde pour faire couloirs, deux ostes, une autre espercine, un grouipiail (Clos galées Rouen M.-C., t.2, 1390, 200).
B. - "Décoré de moulures ou d'ornements tordus, torsadé" : ...c'est assavoir, J gobelés, *tortis* et verez, et une ayguiere, tortinée aussi et verée, pesant ensemble VJ marcs IJ onces IJ estrelins et obole (FAUQ., III, Pièces diverses, 138, LXXXIV).
II. - Subst. masc. "Torche, flambeau" : ...et si n'eusmes toute la nuit ne feu ne lumiere, (...) exceptez aucuns seigneurs qui avoient aportez *tortis* sur leurs sommiers (LE BEL, Chron. V.D., t.1, 1352-1356, 58). Salemon, David, Aristote, Sanson, Virgile qui s'assote De la fille l'emperëour, Dont elle ot puis meinte frëour, Qu'elle le mist en la corbeille, Mais son *tortis* ou sa chandeille Alumoit chascuns en son dos, Mais li sages, qui estoit sos, Par son art et par sa science Qu'est appellee nigromance, Fist tant qu'il n'avoit fu ne flame A Romme, fors eu dos la dame (MACH., F. am., c.1361, 208). Dont se commenchièrent François à ... alumer grans feus et *tortis* (FROISS., Chron. L., II, c.1375-1400, 11). Et n'eurent, toute la nuit, ne feu ne lumiere, et ne le savoient de quoi faire, hors mis auquns signeurs qui avoient aporté *tortis* sus leurs sonmiers. (FROISS., Chron. D., p.1400, 133). Qant il le veirent enmi la sale devant le dreçoir, et grant fuisson de cerges et de *tortis* tout autour de li, il l'aprochierent et l'enclinerent bien bas. (FROISS., Chron. D., p.1400, 873). ...si en fu grandement resjoie et fist tantos alumer fallos et *tortis* ... pour aler contre son signour et ses enfans (FROISS., Chron. D., p.1400, 890). Item et ne pourront faire que quatre liasses de chandelles en la livre de cire, en chacune desquelles liasses aura ung quarteron de cire, du moins, et demy quarteron de limeignon au plus ; desquelles liasses l'une est nommée longueur et y en a six en la liasse, du pris de quatre deniers parisis piece, l'autre, demie longueur et y a dix huit *tortiz* en la liasse du pris d'un doublet la piece, l'autre liasse de vingt quatre chandelles du pris d'un denier la piece, et l'autre liasse de trente six chandelles, c'est deux pour ung doublet (Mét. corp. Paris L., t.1, 1428, 553). [R. M.]

TORTISSE, **subst. fém.** (tortisse)
[GD : *tortisse* ; FEW XIII-2, 88a : *torquere*]
A. - "Ornement tordu" : Mais nompourquant il commanda A ses menistres, qu'il manda, Qu'une robe ait d'or et de pourpre Daniel, a li toute propre, Et qu'a la guise de Caldee Soit la *tortice* d'or fermee En son col, et qu'il soit li tiers De son regne [leçon *tortise* ds GD VII, 767c]. (MACH., C. ami, 1357, 34).
B. - Région. (Wallonie) "Torche, flambeau" : Et doit ons (...) avoir *tortyches* et chandelles (HEMRICOURT, Patron Temp. B., c.1360-1399, 79). Item à comandement dudit singneur delivere à Saint Martin 1 *tuertiche* de 11 p. (Terre Jauche D., 1479-1480, 196). ...et avoient ardant XVI *tortiches* de chir (STAVELOT, Chron. B., a.1447, 541).
Rem. Doc.1393 (*tortise*) ds FEW. Doc.1436 (*tortice*), 1438 (*tourtiche*) ds GD VII, 767c. [R. M.]

TORTORE, **subst. masc.** (tortore)
[FEW XXIII, 195b : o.i.]
"Tapage" : Et aucunes fois on ne ly a laissiez nulles armeures ne espée en sa chambre, mais quant il se relevoit et nulles n'en trouvoit, il menoit tel *tortore* que il sambloit que tous les dyables d'enfer fussent là dedens avec lui (FROISS., Chron. M., XII, c.1375-1400, 89). [R. M.]

TORTORISER, **verbe** (tortoriser)
[*FEW XXIII, 195b :]
"Bousculer, terroriser (?)" : Après qu'ilz eurent fait ces despoulles, perturbé et *tortorisiét* les serviteurs de l'eglise, comme gens insenséz, rabis et foursenéz, sans crainte de Dieu ne du monde, .X. ou .XII. d'iceulx, inveteréz en leurs ferocitéz, inhumains pillardeaulx, se vestirent et habituèrent des rices chappes et ornemens d'icelle eglise et, comme yvrongnes (...), contrefirent les saints mistères et cerimoniez qui se font ou temple de Dieu (MOLINET, Chron. D.J., t.2, 1474-1506, 348).
REM. A rapprocher de *tortore* ? Autre référence : MOLINET, *Rom. Rose moralisé*, c.1500. In : Dupire, *Gloss.*, 286. [R. M.]

TORTOT, **subst. masc.** (tortot)
[FEW XIII-2, 89a : *torquere*]
"Bâton" : Icellui Pierre gecta le dit supliant par terre en la place du feug et le frappa aucuns cops du dit *tourtot*. (Arch. Nord, 1499, B 1710, f° 53, IGLF).
Rem. Voir aussi *tordoir*[1] sens B. [B. St.]

TORTU, **adj.** (tortu)
[T-L : *tortu* ; GD : *tortu* ; GDC : *tortu* ; FEW XIII-2, 87b : *torquere* ; TLF XVI, 357a : *tortu*]
"Qui n'est pas droit (au propre ou au fig.), qui est tordu"
- Au propre : C'est un baston pour un vachier Qui en nul temps ne puet ploiier, Quar dur est et racornillie, *Tortu* et racroquevillie. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. S., c.1330-1331, 248). Ce fut uns grans vaissiau de vairre, *tortu* et mauvaiz, et estoit si cler que l'en veoit dedens, ce sembloit, un noir corbeau qui estoit sur un corps tout nu et bequoit et devouroit celle charoigne. (Bérinus, I, c.1350-1370, 240). ...en sa compaignie estoit La vielle a qui vëis avoir Pluseurs mains, laide, bocue, Espavigniee et *tortue* (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 273). Ce que elle porte aussi une coquille de mer en une de ses mains, c'est une coquille *tortue* come d'un lymeçon, dont les menestrés cornent aucunesfoiz es festes et es danses (EVR. CONTY, Eschez amour. mor. G.-T.R., c.1400, 238). Ce n'est qu'ung baston De seur, qui est ainsi *tortu* (Roy sotz, c.1450-1500, 227). ...s'il rencontre en son erre Ma damoiselle au nez *tortu* (VILLON, Test. R.H., 1461-1462, 82). Le mouvement oblique, *tortu* ou de travers est composé du reond ou du droit. (Somme abr., c.1477-1481, 145). Strabosité est vision *tortue* et oblicque : humeur cristalin est oblicque et transposé et par consequent tout l'ueil ou au costez ou au dessus ou en bas (PANIS, Guidon, 1478, tr.VI, doct.2, chap.2). (Le) Nez *tortu*... (Copp. lard., a.1488, 166).
- Au fig. : Du cuer naist le sens, et aiment les cuers leurs faons tellement que souvent le corage, perverti ou regart de sa souveraine verité, n'a pas honte de commander ou loer son sens *tortu* et mauvais qui est digne d'estre moquiés de tous (DAUDIN, De la erudition H., c.1360-1380, 135). "Pour eschever doncques les grans doubtes et perilz de ladicte division et des argumens soubtilz des Ytaliens et autres de l'adverse partie, qui en la matiere ont trouve nouveaux sentiers *tortuz* et non pas biens entiers, je me suis tenuz et tiens

encores", dist Ardant Desir, "en l'ancienne voye royalle qui est escripte en la decretale..." (MÉZIÈRES, Songe vieil pèl. C., t.1, c.1386-1389, 370). [R. M.]

TORTUE, **subst. fém.** (tortue)
[T-L : *tortüe* ; GDC : *tortue* ; FEW XIII-1, 125a : *tartarucus* ; TLF XVI, 357a : *tortue*]

"Tortue (reptile)" : ...advint que une aigle ou autre oysel print à la rive de l'eaue une conche, comme une grosse wistre ou *tortue*, et, pour la casser, monta hault en l'air et vit la teste d'icelui Achilus, calve, depillée et luisant et, cuidant que ce fust quelque roche, la laissa cheoir et lui rompit la teste et ainsi mourut. (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 40 v°).

- [Comme terme d'insulte, à l'adresse d'un diable] : Faulx dragon, faulx mastin fuytiz, Parverse *tortue* mortelle, M'apportes tu ceste nouvelle (...) ? (Myst. Pass. Troyes B., a.1482, 339). [R. M.]

TORTUEMENT, **adv.** (tortuement)
[GD : *tortuement* ; FEW XIII-2, 87b : *torquere*]

"Tortueusement"

REM. GUILL. DIGULL. (impr. du XVIe s.), EVR. CONTY, *Probl. Aristote*, 1380 (ms. du XVe s.), et CORBECHON ds GD VII, 768b. [R. M.]

TORTUER, **verbe** (tortuer)
[T-L (renvoi) : tortüer ; GD : *tortuer* ; FEW XIII-2, 87b : *torquere*]

"Tordre" : En tous leur fais les contrarie (...). Plus volentiers *tortüeroient* Ceste tortue s'il pouoient Qu'il ne feroient autre chose. (Best. lap. Rosarius S., c.1330, 124). [Même ex. ds *Neuphilol. Mitt.* 41, 1940, 115 (A. Langfors) ; «jeu de mots»]

REM. *Myst. de ste Genev.* (*en tuertuant sez mains*) ds GD VII, 768b. [R. M.]

TORTUETÉ, **subst. fém.** (tortueté)
[T-L (renvoi) : tortüeté ; GD : *tortueté* ; FEW XIII-2, 87b : *torquere*]

"Tortuosité" : Flexuositas (...) .i. tortuositas : *tortuetés*, non droite voie, barat, malisse, deception (LE VER, Dict. M.E., c.1420-1440, 177).

REM. *Gloss. lat. fr.* (Montp., c.1380) ds GD VII, 768c (*meandrus* : *tortueté ou decepcion*).

V. aussi *Tortuosité* v. Lexiques [R. M.]

TORTUEUSEMENT, **adv.** (tortueusement)
[GDC : *tortueusement* ; FEW XIII-2, 114b : *tortuosus* ; TLF XVI, 359a : *tortueux* (*tortueusement*)]

"En zigzag" : Les pierres y sont de tele nature que au cop du martel il se fendent *tortueusement*, si convient pour les joindre a point et pour mectre la boce contre la fosse justement, que les maçons aient regles de plonc. (ORESME, E.A.C., c.1370, 325). [C. B.]

TORTUEUX, **adj.** (tortueux)
[T-L : *tortüos* ; GDC : *tortueux* ; FEW XIII-2, 114b : *tortuosus* ; TLF XVI, 358b : *tortueux*]

[D'une chose]

A. - "Tordu" : Aussi comme une verge *tortueuse* peut bien estre faite tant comme elle est verde. Mes celle qui est premierement droite, se l'en l'a faite *tortueuse* et elle soit seche, l'en la romproit avant que l'en la peust drecier. (ORESME, Pol. Arist. M., c.1372-1374, 254). La vigne (...) est une basse arbuste et arbret, humble et *tortueuse* et moult plaine de neux (Rustican H., 1373-1374, 66). Et apres ce que elles [les verges] sunt drecies, les unes se tiennent droictes et les autres non, mes retournent tantost et sunt *tortueuses* et boisteuses. (ORESME, Ycon. Arist. M., 1374, 838).

B. - "Qui fait plusieurs tours et retours, tortueux" : Autre maniere est que la ligne ne soit pas droite ne circulaire mais que elle soit corve et *tortueuse* autrement que circulairement, si comme le cercle d'une cuve beslongue (ORESME, C.M., c.1377, 58). Et pour ce telz corps, quant est de soy, seroient meuz droit en haut, mes par accident ou par aucune violence, leur mouvemens sont souvent obliques ou *tortueus* ou traversains et mixtes, si comme il appert par ce que dit Seneque ou livre des Questions naturelz. (ORESME, C.M., c.1377, 66). Mais de ..a.. a ..b.. et de ..b.. a ..a.. les lingnes ou voies circulaires ou *tortueuses* sont infinies et innombrables. (ORESME, C.M., c.1377, 90). ...celles qui sont contenues de lignes droites ou *tortueuses* mesleement de .II. ou de pluseurs... (ORESME, C.M., c.1377, 378). ...embas dedans ces os vers la mandibule superiore y a ung pertuys *tortueux* en l'os qui se appelle l'os petreux c'est a dire l'os fort dur (PREVOST, Cir. Guill. Salicet, 1492, IV, 1). ...leuitan [leviathan] est ung serpent *tortueux* en eaue. (LAGADEUC, Catholicon G., 1499, 125).

Rem. MONDEVILLE ds TLF. [R. M.]

TORTUON, **subst. masc.** (tortuon)
[*FEW XIII-2, 87b : *torquere*]

"Contorsion"

- *Danser le tortuon.* "Être fouetté (allusion aux grimaces que le fouet fait faire au patient ?)" : S'il m'eust petrillé en ce coffre, Le gibet m'eust bien fait mon offre ; Le *tortuon* j'eusse dancé ; Le marieux m'eust advancé Tout au long les joncs verdoians. (Gaut. Mart. A., c.1480-1500, 168).

Rem. *Cf.* HUG., *tortuon*. [R. M.]

TORTUOSITÉ, **subst. fém.** (tortuosité)
[T-L : *tortüosité* ; GDC : *tortuosité* ; FEW XIII-2, 114b : *tortuosus* ; TLF XVI, 359a : *tortuosité*]

A. - MÉD.

1. "État de ce qui est tortueux, tortuosité" : *Tortuosité* : flexuositas (Gloss. gallico-lat. M.M., c.1425-1450, 263). Donc la vapeur est formee selon la nature et condicion de porre : se le porre est droit, la vapeur sera droite quant est de ce la ; se le porre est tortus les cheveux seront tortus et ainsi devient on crespe ; car selon Galien ou livre de complexion, on vient de *tortuosité* a droiture se on les molifie devant (GORDON, Prat., c.1450-1500, II, 1). Aultre cause de crespeure il y a, si comme est chaleur et secheur et se ilz excedent en trop grant abundance et foiblesse de vertu qui boute la vapeur dehors avec la complexion du porre et la *tortuosité*, si comme dit est (GORDON, Prat., c.1450-1500, II, 1). Excrescences en la matrice ne se peuvent curer ne *tortuosité* de trou de la verge de l'omme (GORDON, Prat., c.1450-1500, VII, 14).

Rem. MONDEVILLE ds T-L X, 464, et ds TLF. EVR. CONTY, *Probl. Aristote*, 1380 (ms. du XVe s.), ds GDC X, 781b.

2. "Distorsion, paralysie faciales" : Se stupeur est en la nuque, elle signifie paralisie ou spasme, et s'elle est en la face elle signifie *tortuosité*, s'elle est en aultre partie, elle signifie tremeur ou paralizie (GORDON, Prat., c.1450-1500, II, 16).

B. - Au fig. "Caractère de ce qui est tortueux, détourné" : Je m'encline soubz la vergue de ta correction : fier mon doz et mon col

afin que je cline a ta volenté ma *tortuosité*. (Internele consol. P., 1447, 224). [R. M.]

TORTURE, **subst. fém.** (torture)
[T-L : *torture* ; GDC : *torture* ; FEW XIII-2, 115a : *tortura* ; TLF XVI, 359a : *torture*]
A. - MÉD. "État de ce qui est tordu"
Rem. T-L X, 464.
- En partic. "Distorsion, paralysie faciales" : *Torture* ou torsure, c'est maladie officiale qui corrompt la figure et la disposicion naturelle de la face (GORDON, Prat., c.1450-1500, II, 30). Les signes communs de spasme sont difficulté de mouvement des membres, tencion, contraction de col, de levres ainsi comme se il vouloit rire, estroicture de joes et des dens et de la gorge et *torture* des yeulx et de toute la face. (PANIS, Guidon, 1478, tr.III, doct.1, chap.1).
Rem. MONDEVILLE ds T-L X, 464.
B. - "Souffrance intolérable, physique ou morale, qui est infligée à qqn, torture" : SATHAN. Crever puisse tu, quant tu nous Faiz tant de peinne et de traval, Faulx traite, dyable desloyal, Plain de noise et forcennement, Roy d'anfer, eternellement Mauldiz sur toute creature ! Tu nous donne tant de *torture* Que c'est bien chose inexprimable. (Myst. st Adr. P., c.1450-1485, 109). Saturne, Mars et Jupiter, Du juge du ciel commissaires, J'ay fait Cerberus gomitter Poisons pour ce tresnecessaires, Cruelz ennemys, adversaires De gerre humain, tenés (du) conseil Pour ses *tortures* pestiferes Espandre sur tout humain seil. (Cene dieux, c.1492, 129).
- *Mettre qqn à torture* : Dieu virtüeux Et precïeux, - veez cy pouvre contrefacture, Come ceulx qu'on mect a *torture*. O beauté pure, Vostre figure - est alaidie. (Pass. Auv., 1477, 255).
- "Cette souffrance infligée par voie de justice" : ...et avec ce escripvons à l'abbé de Saint-Antoine qu'il donne puissance et autorité ausdiz commissaires de mettre en *torture* ledit frere Antoine pour en scavoir des maléfices la verité par sa bouche. (Lettres Louis XI, V., t.3, 1465-1469, 104). A (...), executeur de la haulte justice a Gand, la somme de 108 s. dudit pris que mondit seigneur luy a ordonné estre delivré comptant, assavoir les 4 £ 10 s. pour avoir mis a *torture* par trois fois Henry Hannoque, prisonnier oudit chastel de Gand... (Comptes argentier Ch. le Téméraire B.F.L., t.3/2, 1470, 587). ...icellui suppliant a esté constitué prisonnier ès prisons de la justice dudit lieu de Mauzé et esté fait son procès et s'est porté pour appellant de ce que on le vouloit mettre en geheyne et *torture*, lequel appel il a relevé par devant le gouverneur de la Rochelle où est le procès pendant indecis (Doc. Poitou G., t.12, 1475-1483, 522). Item, que doresenavant le premier examen des criminels sera fait en autre lieu que en la chambre de la question en laquelle l'en a acoustumé faire les *tortures* et gehaines. Et après icelui premier examen fait, se lesdits criminels depposent ou confessent le crime dont ilz seroient detenus, ilz pourront estre menez en lad. chambre de question pour faire leur procès de vive voix et les exposer auxd. *tortures* et gehaines selon la discretion des juges. (Echiq. Normandie S., 1497, 161).
Rem. Doc.1459 ds TLF. [R. M.]

TORTURER, **verbe** (torturer)
[GDC : *torturant*/*torturer* ; FEW XIII-2, 115a : *tortura* ; TLF XVI, 360a-361a : *torturer*]
"Tordre, torturer" : *Torturé* ne soit en son crim (Best. lap. Rosarius S., c.1330, 174). En cordage tant pour pendre et lier que *torturer* : XVII d. (Comptes Lamballe C.-L., 1476-1479, 267).
REM. *Baratre infernal* [1480] ds GDC X, 781b et 781c. [R. M.]

TORTUREUR, **subst. masc.** (tortureur)
[FEW XIII-2, 115a : *tortura* ; TLF XVI, 361a : *torturer* (*tortureur*)]
"Celui qui torture, bourreau"
REM. *Baratre infernal* [1480] ds TLF. [R. M.]

TORTUREUX, **adj.** (tortureux)
[GD : *tortureus* ; FEW XIII-2, 115a : *tortura*]
"Qui est injuste, violent, tyrannique" : ...cest enemi [le diable] (...) est malicieus et *tourtureus*, ne legierement on ne peut entendre ses voies (GAST. PHÉBUS, Livre oraisons T., c.1380-1383, 64). ...que les prevostz et autres officiers qui sont dessoubz eulx, qui sont deloyaulx, tourtueurs [l. *tourtureus*] ou exaucionés ou suspectenans d'usure ou qui mandront deshoneste vie empertinent, il ne sortiront en leur honeur, mais corrigeront leurs excés en bonne foy senz emport. (Cout. bourg. glosé P.M., c.1380-1400, 69). [R. M.]

TORTURIER, **adj. et subst. masc.** (torturier)
[T-L : *torturier* ; GD : *torturier* ; FEW XIII-2, 115a : *tortura*]
I. - Adj.
A. - [D'une pers.] "Qui agit par violence, par tyranie, qui torture" : Einsint s'am va par tout ovrant en tel maniere Et se met en saisine, mas elle est *torturiere* (Gir. Ross. H., c.1334, 143). Et quant elle approucha le royaulme de France, elle mesmes fist commencier la gherre et mettre les feuz au royaulme de Bourgoingne, qui fut mis en tele subjection que vous ne trouverez point que gaires depuis icelluy temps nulz Roys de Bourgoingne portast couronne, ne nom de Roy, et fut Dieu en l'ayde du sarrazin tenant mauvaise loy, pource qu'il estoit en ses fais droiturier et homme de justice, et confondit le crestien qu' il trouva faulx, tyran, *torturier* et homme vicieux (LA MARCHE, Mém., I, c.1470, 54).
B. - [D'une chose] "Injuste déloyal" : ...il est fol cil qui cuide Estre enrichy et sans *torturier* stile. (MICHAULT, Doctr. temps prés. W., 1466, 56).
Rem. Autre ex. ds MICHAULT, *Compl. Ys. Bourbon* F., p.1465, v.299 (*Z. rom. Philol.* 97, 1981, 594 ; *R. Ling. rom.* 46, 1982, 94). P. Ourliac, *Et. d'hist. du Dr. médiév.*, 1979, 297.
II. - Subst. "Celui qui agit par violence, tyran, bourreau" : ...comme *torturier* (DESCH., Oeuvres Q., t.5, c.1370-1407, 104). [Passage tronqué] [R. M.]

TORTURIEUSEMENT, **adv.** (torturieusement)
[GD : *torturieusement* ; FEW XIII-2, 115a : *tortura*]
"Par la torture"
REM. Doc. 1385 (*indehumment et torturieusement*) ds GD VII, 768c-769a. [R. M.]

TORTUSE, **adj. fém.** (tortuse)
[GD : *tortuse* ; *FEW XIII-2, 87b : *torquere*]
"Tordu"
REM. ORESME (éd. 1489) ds GD VII, 769a (*une verge tortuse*) ; mais leçon *tortueuse* ds ORESME, *Pol. Arist.* M., c.1372-1374, 254. *Cf.* cependant FEW XIII-2, 87b ; *rue tortute*. [R. M.]

TORVE, **adj.** (torve)
[T-L : *torve* ; GDC : *torve* ; FEW XIII-2, 117a : *torvus* ; TLF XVI, 361b : *torve*]
A. - [Du regard]
1. "Qui est de travers, qui louche" : Ilz ont le regard *torve*, pour ce qu'ilz ne pevent personne dont ilz aient envie regarder de droit oeil, maiz tousdiz de travers aussi que en borgniant. (EVR. CONTY, Eschez amour. mor. G.-T.R., c.1400, 310).
2. "Volontairement de travers (de qqn qui regarde de travers), farouche" : Mais pour son pleur ne pour sa tendre lerme Ne destournoit sa veuhe *torve* et ferme, Elle opposite avoit les yeulx fichez, Encontre terre par regret actachez (SAINT-GELAIS, Enéide VI, B., c.1500, 331).
B. - P. ext. "Farouche, menaçant" : Sa main senestre est garnye et empraincte De serpens *torves* (SAINT-GELAIS, Enéide VI, B., c.1500, 341). [R. M.]

TOSCAN, **adj. et subst. masc.** (toscan)
[FEW XIII-2, 117a : *Toscana* ; TLF XVI, 362a-b : *toscan*]
"De Toscane" : ...marchans lombars, *touscains*, juyfs, caoursins (Ordonn. Ph. le Hardi, Marg. de Male B.-B., t.2, 1402, 587).
- "Habitant de la Toscane" : *Tosquains* et Gennevois (Cip. Vignevaux W., p.1400, 25).
Rem. Doc. 1313 et 1359 (IGLF, *toskan*, *toscain*) ds TLF. [R. M.]

TOSSER, **verbe** (tosser)
[*FEW XVII, 337b : **titta*]
"Téter" : ...excepté les veaulx et les aigneaulx qui vont après leurs mères, et qui ont moings d'un an, et excepté les petiz pourceaulx qui *toçent* et qui sont après leurs mères. (Chartes communes Bourg. G., t.1, 1370, 238). [R. M.]

TOSTEE, **subst. fém.** (tostée)
[T-L : *tostee* ; GD : *tostee* ; FEW XIII-2, 117b : *tostare*]
"Tranche de pain rôtie (souvent trempée dans du vin)" : Mectez en la leschefricte des ongnons comme dit est, et quant l'oisel sera cuit, si mectez en la leschefricte ung petit de vertjus, et moictié vin moictié vinaigre, et tout bouly ensemble et apres mis la *tostee* (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 228). Et quant ilz seront cuiz, si boulez la saulse, et ayez des *tostees* et mectez dedens avec l'oisel. (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 261). Qui volroit le *tostée* faire, Ve cy de le moulle a plenté. (MARCADÉ, Myst. Pass. Arras R., a.1440, 171). ...et pour ce je m'areste aux *toctees* a la poudre de duc, a l'ypocras et autres vins estranges et delicieux (LA SALE, J.S., 1456, 254). Je vous avoie dit et cuidoie que vous me suivissiez, mais vous amez mieulz garder le bon feu et les *totees* que moy acompaignier. (LA SALE, J.S., 1456, 257). SOPPE JACOPINE de pain tosté de frommage du melleur que on pourra trouver et mectre sur lez *tosteez* (Recueil Riom L., c.1466, 72). Une femme qui veult avoir petis enfans, tandis qu'elle porte, se doit desjuner au matin d'une *tostee* de pain blanc en vin, et sans aucune faulte, l'enfant qu'elle porte sera petit (Ev. Quen., I, c.1466-1474, 111).
Rem. HENRI FERR., *Modus et Ratio, Livre deduis* T., c.1354-1377, 49, 15 (pour les chiens de chasse). *Cf.* aussi : Garnache et *tostes*, pastelz de vel, pastez de pinparneaulx, boudins et saussisses. (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 175). Leçon *tostees* ds T-L X, 473. [R. M.]

TOSTER, **verbe** (toster)
[T-L : *toster* ; GD : *toster* ; FEW XIII-2, 117b : *tostare*]
I. - Empl. trans. "Griller, rôtir" : MUNIER. Voire, voire ! Et apportez quelque pasté. FEMME. Oncques de tel ne fut *tosté*. (LA VIGNE, Munyer T., 1496, 223).
- *Pain tosté* : Ilz doivent prendre et boire, au main, Un peu de vin, plaisant et sain, Qui de bonne oudeur soit doté O un petit de pain *tosté*. (LA HAYE, P. peste, 1426, 100). Il vault aussi de tout costé Prendre au matin du pain *tosté* (LA HAYE, P. peste, 1426, 125). SOPPE JACOPINE de pain *tosté* de frommage du melleur que on pourra trouver et mectre sur lez tosteez (Recueil Riom L., c.1466, 72).
- [L'obj. désigne une pers. soumise au supplice du gril] : Soufflons chascun de son costé ; Il sera rosty et *tosté* De bout, de costé et du long. (Myst. st Laur. S.W., 1499, 248).
II. - Empl. pronom. *Se toster*. "Se faire rôtir, se chauffer" : Et trouverent ces grans barons de Bretagne et de Normendie, les auquns qui estoient couchiés, les autres qui se *tostoient* devant les feus en lors logeis tous desarmés, euls et lors gens. La furent il pris a petit de fait et de desfense. (FROISS., Chron. D., p.1400, 816).
III. - Part. passé en empl. adj. "Très chaud, brûlant" : Quel souffle *tostee* ! (Roy sotz, c.1450-1500, 220). Se Franc Gontier et sa compaigne Elayne Eussent ceste doulce vie hantee, D'oignons, cyvotz, qui causent forte alaine, N'acontassent une bise *tostee*. Tout leur maton ne toute leur potee Ne prise ung ail, je le dy sans noisier. (VILLON, Test. R.H., 1461-1462, 117). [R. M.]

TOSTOYER, **verbe** (tostoyer)
[GD : *tostoier* ; FEW XIII-2, 118a : *tostare*]
"Rôtir"
REM. LA TOUR LANDRY ds GD VII, 770a. [R. M.]

TOST, **adv.** (tôt)
[T-L : *tost* ; GDC : *tost* ; FEW XIII-2, 118a : *tostus* ; TLF XVI, 362b : *tôt*]
A. - [Avec verbe de mouvement] "Vite, rapidement" : Item, de ceste supposicion je argue quintement au propos devant dit, car se par ymaginacion le mouvement du ciel cessoit par un temps et recommençoit apres, si comme il fu de fait ou temps de Josué, l'en ne pourroit dire que une partie du ciel commençast estre meue plus *tost* que l'autre, mes toutes commenceroient estre meues equalment et semblablement et chascune leveroit en aucun païs ou sus aucun ozizon, si comme il fu touchié devant. (ORESME, C.M., c.1377, 338). ...pour cause que tu ne puez admoderer ton mouvement a chacune heure ung tour pour ce qu'il va tropt *tost*, tu doiz faire ung paignon en l'arbre de la roe du mouvement ou il ait 6 dens ou plus ou moins selon que tu verras estre a faire (Traité d'horlogerie Z., c.1380, 279). ...a l'aube dou jour, il se departirent de Dignant, et ne pooient *tos* aler pour la cause de ceuls de piet qui les sievoient. (FROISS., Chron. D., p.1400, 547). Mesires Pieres Portebuef estoit montés sus un petit cheval moult *tos* alant, et cevauçoit tout autour de la ville (FROISS., Chron. D., p.1400, 597). ...lesdiz de Rechignevoisin et Fouchier, lesquelz ne alloyent pas fort, et lors commencèrent à dire lesdiz suppliant et de Saint-Martin ensemblement : "Ces gens ne vont pas *tost*. Nous creons que leurs chevaulx sont laz..." (Doc. Poitou G., t.12, 1476, 145).
- *Plus tost que l'eau* : Or y va donc plus *tost* que l'eau (OUDIN, St Genis M.S., c.1490, 58).
. *Plus tost que bise.* V. *bise* "Plus vite que le vent"
. *Plus tost que le vent.* V. *vent* "Plus vite que le vent"

B. - "Vite, dans un délai bref ou rapproché" : Quar se les corps qui sont meus selonc circuite ou circulairement sont ainsi meus hors nature ou violentement, ce est mervilleuse chose et du tout desraysonnable que cest mouvement qui seul est continuel et perpetuel soit hors nature, quar en autres choses l'en voit que les choses qui sont hors nature sont tres *tost* corrompues et ne durent pas longuement. (ORESME, C.M., c.1377, 74). Prince, jugiez, pour *tost* nous accorder [Gontier et moi] ! Quant est de moy, mais qu'a nulz ne desplaise, Petit enffant j'ay oÿ recorder : Il n'est tresor que de vivre a son aise. (VILLON, Test. R.H., 1461-1462, 118). Picquons et chevauchons devant, car nous gaignerons le logeiz plus *tost* que eulx (Doc. Poitou G., t.12, 1476, 145). Et pour ce, je vous prye tant que je puis que vous le me renvoyez, ainsi qu'il a esté corrigé, le plus *toust* que vous pourrez, et vous me ferez grant plaisir. Si desja vous avez baillé le premier dont je vous escripvoye, je vous prye que pour cela vous ne laissez point à m'envoyer cellui dont par ce porteur vous escrips, car je vous promect que je feray rompre et canceller l'autre et le vous renvoyray. (LE CLERC, Interp. Roye, c.1502, 360).

- [Avec adjectif de sens psychologique] : Englés sont de mervilleuses conditions, chaut et boullant, *tos* esmeu en ire, tart apaisié ne amodé en douçour ; (FROISS., Chron. D., p.1400,). Si en estoit li contes plus tenres et plus enclins a estre *tos* courouciés, et lors secretement il remonstra son mautalent. (FROISS., Chron. D., p.1400, 256).

- [En interjection] *Or tost !* : Or, *tost*, mes barons et amis, Face chascun tresbonne chiere (Gris., 1395, 97). ...il fu resjois de ce que la contesse estoit hors de la garnison, et cria en hault : Or, *tos* as chevaus ! Celle fenme et sa route soient poursievoit ! Jamais ne renterront en Hainbon ne en forterece qui soit en Bretagne : il sont nostre (FROISS., Chron. D., p.1400, 515). Or, *tost*, sire, je vous en prie, Dictes devant, delivrés vous. (C. Riffl., c.1480-1520, 59).

- *Bien/moult/tres tost* : Chil quatre martinet jetterent grosses pieres et si souvent sus ces kas que il furent bien *tos* tous confroissiés et debrisiés, (FROISS., Chron. D., p.1400, 669). Montons amont, car il vous demandent et se voellent rendre. Vous poriés par ce parti moult *tos* avoir une bonne journee. (FROISS., Chron. D., p.1400, 692). "Lois, se vous euissiés procedé avant ou mariage d'Engleterre et pris la fille de celi qui vous a vostre pere mort, je fuisse tres *tos* morte d'anoi, ne jamais en ce monde vous n'euissiés eu honnour." (FROISS., Chron. D., p.1400, 808).

. *Trop tost* : ... li dus de Normendie et la poissance de France se departirent trop *tos* de Nantes et dou pais. Car se il se fuissent la ivrené, et euissent laissiet lors gens convenir, et cevauchiet sus le pais, il euissent petit a petit raquis le pais (FROISS., Chron. D., p.1400, 500).

- *Tost après.* "Peu de temps après" : Si furent li peres et li fils veves de leurs deus fenmes. Assés *tos* apriés se remaria li rois Phelippes de France a madame Blance, fille au roi de Navare ; (FROISS., Chron. D., p.1400, 877). Assés *tos* apriés ce que il fu la venus, et que il ot parlé au roi de pluisseurs coses, il li remonstra par paroles moult sagement conment, sa delivrance faite, on l'avoit honnouré a Paris, (FROISS., Chron. D., p.1400, 761). Et assés *tost* après les consulz d'icelle ville eussent fait assembler ledit peuple (Ch. VI, D., t.1, 1416, 379).

- *Aussi tost* : ...les .IIII. chevaliers desus nonmés... retournerent au Pont a Tresin et trouverent lors gens. Ausi *tos* i vinrent li François conme il fissent. (FROISS., Chron. D., p.1400, 434).

- *Si tost* : Dont fissent li signeur sonner les tronpetes, et armer toutes gens et traire sus les camps, et casquns desous la baniere de son signeur. Se ne fu pas *sitos* fait, mais fu tantos tart. (FROISS., Chron. D., p.1400, 528). Tout chil qui mandé et escript furent, se pourveirent et s'estoferent de tout ce que a euls apertenoit, et ne fu pas si *tos* fait. (FROISS., Chron. D., p.1400, 684). Si ne porent pas si *tos* chil des lontainnes marces venir que fissent li proçain (FROISS., Chron. D., p.1400, 685).

. "Dès maintenant" : C'est la cause parquoi les guerres, les pestilenses et tribulations sont depuis incourutes et venues et eslevees ens ou roiaulme de France. Et en a esté matere li calenges et la desfense, ensi que il vous sera recordé ensievant en l'istore. Mais je n'i puis pas *sitos* venir,... et encores je voel un petit parler de ce roi Edouwart d'Engleterre. (FROISS., Chron. D., p.1400, 46).

. *Si tost que.* "Dès que" : *Sitos* que les nouvelles furent sceues sus le pais que la roine d'Engleterre et ses fils estoient arivet et venu a belle compagnie de gens d'armes, li Londriien furent trop grandement resjoi (FROISS., Chron. D., p.1400, 80). ...si *tos* que il sceut la prise de mesire Gautier, il vint a Paris et poursievi le duch de Normendie caudement. (FROISS., Chron. D., p.1400, 757).

. *Si tres tost* : ...apriés l'apaisement des guerres de Flandres, ...et que li biaus rois Phelippes de France eut mariee sa fille Izabiel au roi Edouwart d'Engleterre, liquels rois desus dis ne fu pas de si grant sens ne de tel proece conme avoit esté li bons rois Edouwars ses peres, ... car tous ne sont pas ne ne pueent estre aourné de bonnes vertus, escei ils en haine et indignation de son peuple. Mais on ne li remonstra pas ses folies *sitretos* avant ot il fait moult de grans mauls et de crueuses justices des nobles de son roiaume. (FROISS., Chron. D., p.1400, 41). Evous ces Englois venans, et tout premiers les gens d'armes, et missent derriere euls tous lors archiers. Et lor dissent li signeur : "Vous n'avés que faire de traire avant *sitretos*. Tenés vous sus ele, et traiiés a pooir sus ceuls qui saudront hors de lors logeis, car nous les alons envair et conmenchier la bataille." (FROISS., Chron. D., p.1400, 619).

. *Si tres tost que/comme.* "Dès que" : E vous venu le duc d'Yorth, le duc de Glocestre et les seigneurs, et venoient très arreement et enbroussez, banierez desploiées et en sonnant grant fuison de claronciaux. Si *trestost* que les gens du roy les veirent venir en ce convenant, ilz furent tous esbahis et ne tindrent nul arroy mais se deffouqierent et tournerent les dos (FROISS., Chron. M., XIV, c.1375-1400, 70). ...le roy, ... fut attains de celle flambe par tel maniere que oncques on n'y povoit venir à temps, ne le secourir, qu'il ne fust tous ars jusques à la boudine ; et pour ce il ne mourut pas si *trestost*, mais vesqui XV. jours en grant paine et en très grant misere (FROISS., Chron. M., XIV, c.1375-1400, 188). ...si s'acquointa très saigement et très doulchement du duch et en luy remonstra pas, si *trestost* comme il fut venus, la principale affection de son couraige, (FROISS., Chron. M., XIV, c.1375-1400, 234). *Sitretos* que les honmes de Dignant veirent ce mescief que la ville estoit gaegnie par les palis, si ne tinrent nul arroi, mais s'en fuirent (FROISS., Chron. D., p.1400, 587).

- *Plus tost* : ...la mer estoit si basse pour celle heure que il n'i avoient nul empecement de passer, et par ce point fu la ville plus *tos* conquise. (FROISS., Chron. D., p.1400, 693).

. *Plus tost que* : Sire, je ferai vostre conmandement. Et qant je vins deviers vous, je quidoie plus *tos* retourner que je n'aie fait. (FROISS., Chron. D., p.1400, 649).

. *Plus tost que plus tard.* "Dans les plus brefs délais" : Aprés donques que ainsy s'estoyent entreveuz et conjoÿs ces deux princes, le daulphin viennois et le duc de Bourgoingne, et que ouvert s'estoit de son estommac le daulphin viennois a son oncle, ordonnerent ensemble de faire partir leur ambassade ains plus *tost* que plus tard (CHASTELL., Chron. IV, D., c.1461-1472, 29). Il

n'est pas saison de prescher, Et, bref, il s'en fault despescher Plus *tost* que plus tard. (Myst. Pass. Troyes B., a.1482, 387).

. *Du/au plus tost que* : Il dissent : que fust, au plus *tos* que il peuissent, car prendre lor convenoit pour euls rafresqir et lors chevaus. (FROISS., Chron. D., p.1400, 73). Qant il vei ce, il comsidera raison et se delivra dou plus *tos* que il pot, et quist gens d'armes et archiers ; (FROISS., Chron. D., p.1400, 515).

- *À peine ... tost que.* "À peine que" : Si fu leur nefs conquise... Si entrèrent li princes de Galles et ses gens dedens ; à painnes eurent il *tost* fait que leurs nefs effondra (FROISS., Chron. L., IV, c.1375-1400, 95).

- *Tout tost.* "Au plus vite" : Je vous quier, ne m'arrestez plus, Il me fault *toutos* retourner [Sous réserve d'une lecture correcte : une erreur pour *tantos* n'est pas exclue]. (MARCADÉ, Myst. Pass. Arras R., a.1440, 191). [R. M.]

TOTABLE, **adj.** (totable)

[T-L (renvoi) : totable ; GD : *totable* ; FEW XIII-2, 123a : *totus*]

A. - "Entier" : ...si que cascun le roiialme *totable* Demandoit a avoir (JEAN D'OUTREM., Geste Liège B.B., t.1, a.1400, 589).

Rem. Nombreux ex. ds ce texte. *Cf.* GD VII, 771c.

B. - "Prêt, disponible" : ...et est chouse notable Qu'en mostier Nostre-Dame auz fons a che *totable* Seroit li nostre evesque (JEAN D'OUTREM., Geste Liège B.B., t.3, a.1400, 505). [ponctuation modifiée par Scheler, *Gloss.*, 296] [R. M.]

TOTAGE, **subst. masc.** (totage)

[T-L (renvoi) : totage ; GD : *totage* ; FEW XIII-2, 123a : *totus*]

"Assemblage de plusieurs choses considérées comme un tout, totalité"

- *Le totage.* "Le tout" : ...le chevalier et sa femme sont mors et laissent pluseurs enfans, dont il y a une fille aagée et les autres enfans sont soubz aagiéz, qui aura le gouvernement de ces enfans ? Certes, sires, la fille qui est aagée entrera en foy du seigneur de qui le fief est tenu, pour le *toutage*, soy disant heritiere de son pere et de sa mere, seule et pour le tout (Cout. bourg. glosé P.M., c.1380-1400, 218). ...item sera maintenue ladite Marie en saisine et possession d'un quart du *totage* de tous les biens (Sent. Chât. Paris M., II, 1402, 489). Par requeste cy rendue, et soit contraint à passer condempnacion pour le *totage* des 7 l. dont en l'article precedent est faicte mencion. (Comptes Paris V.L.D., t.1, 1441-1442, 284). Au seurplus, qu'on advise bien que aucuns abuz ne exactions indeues ne se facent, et la moictié de tous les deniers qui viendront de ladicte commission, les fraiz raisonnables deduitz sur le *totage* d'icelle, faictes le seurplus de ladicte moictié bailler et delivrer à nostre (...) tresorier de noz guerres. (Lettres Louis XI, V., t.4, 1471, 253). [R. M.]

TOTAL, **adj.** (total)

[T-L : *total* ; GDC : *total* ; FEW XIII-2, 127b : *totus* ; TLF XVI, 364a : *total*]

A. - "Entier, complet, pris dans sa totalité" : Et par ce appert clerement que senz injustice illegal qui contient toute injustice, il convient mectre une injustice especial qui est partie de telle injustice *total*. (ORESME, E.A., c.1370, 281). Apres je suppose comme chose possible que aucuns des mouvemens du ciel simples et reguliers sont inconmensurables, et est aussi comme l'en diroit que c'est possible que le nombre *total* des estoilles soit nomper. (ORESME, C.M., c.1377, 196). Et semble que ce dit soit raisonnable et que une meisme intelligence soit appropriee a ce ciel *total* (ORESME, C.M., c.1377, 490). ...contre l'Eglise de ce royaume, à la confusion, desolacion et *total* destruction des eglises (FAUQ., I, 1417-1420, 267). ...lequel inventoire est comprins et escript en l'inventoire *total* de Boulongne pour tenir le compte et faire raparailler la dicte vaisselle, quand il sera besoing (Comptes Lille L., t.2, 1420, 278). Item, se ceste constitucion dure, venront en ruyne et desolacion *totale* les colleges de Paris (FAUQ., III, 1431-1435, 104). ...mais le sang corrompu est inductif de *totale* corrupcion par tout le corps, comme il appert es febricitans et en la maladie de lepre. (CIB., p.1451, 218). ...par ce point par predication ne povoit servir le peuple, qui estoit sa *totale* destruction, car mendiant estoit, et non fondé sinon sur aumosnes, que plus conquester il ne povoit. [D'un moine prêcheur devenu aveugle] (C.N.N., c.1456-1467, 36). ...et aussy que c'estoit la destruction *totalle*, tant des subgez du Roy et de ses pays, comme de ceulx dudit duc (ESCOUCHY, Chron. B., t.2, a.1465, 343). ...il doubte que à cause desd. cas il fust en dangier de sa vie, qui seroit la *totalle* destruission de sa povre femme et mesnaige (Doc. Poitou G., t.12, 1475-1483, 455). Alez et dictes, sans sejour, Aux appostres que l'assemblee *Totalle* voise en Gallilee, Car, la, il les precedera (Myst. Pass. Troyes B., a.1482, 839).

- *Pour totale somme.* V. *somme*[1] "En résumé, en conclusion"

B. - "Absolu, qui est au plus haut degré, qui ne laisse place pour rien d'autre" : ...et, en après, en la désertion et confusion *totalle* du bien universel de son royaume et pays. (ORESME, Monnoies W., c.1365, III). Car pensant seulement à mon fol hardement, dont l'ay provocquié par ma legiere temerité, dont tu fus cause primitive et l'enhorteur qui m'as ad ce constraint, tel honte m'esprent, tele confusion me charge et tumbe sur la face que je n'ose lever l'oeil en l'aspect de ceulx qui me cognoissent, et n'oseray jamais applicquier main aprez si noble plume, apres si hault hystorien, apres tel precepteur de *totale* escripture. (ROBERTET, Oeuvres Z., c.1450-1500, 130). ...à bon droit estes vous nommée fatalle, Detracteresse de nature *totalle*, Et celle qui met fin aux destinées Des personnes qui sont et seront nées (ROBERTET, Oeuvres Z., c.1450-1500, 169). Apres ce que le dit messire Floridan fut venu, et qu'elle lui eust raconté la *tottalle* intencion de son pere et comment il le voulloit marier oultre son gre a ung seigneur ancien, (...) eulx deux enssemble esmeux d'une meisme amour firent telle alliance que le dit messire Floridam ne aroit aultre femme que la dicte Ellvide, et que pareillement la dicte Ellvide ne avroit aultre mary que le dit messire Floridan. (RASSE BRUNH., Flor. Elvide B.N. C., a.1456, 6). ...la damoiselle, le voulant enchasser et donner le *total* congié, luy dist qu'elle advertiroit son mary du pourchaz deshoneste et damnable qu'il s'efforçoit d'[a]chever. (C.N.N., c.1456-1467, 48). SATHAN. (...) tous deux les emporteray [le juif et le chrétien] En Enfer (...) Et pourchasseray (...) D'en faire quelque bon amy Dedans la grant salle infernalle. Ma raison *totalle* E(s)t plus principalle, C'est de les grever, Car leur face palle Pourchasseray malle. (Mir. st Nic. juif, c.1480-1500, 123). ...et est assavoir que, en son temps, aucuns detracteurs d'Ypocrates, comme à present, vouloient aver le gouvernement *total* des princes et ne souffroient nul s'en aproucher (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 125 v°). [R. M.]

TOTALEMENT, **adv.** (totalement)
[GDC : *totalement* ; FEW XIII-2, 127b : *totus* ; TLF XVI, 365a : *totalement*]
A. - "Complètement, entièrement, totalement" : ...on argue que la communaulté à laquelle appartient et est la monnoie, se peult despoullier de son droit et icelluy *totallement* donner au Prince (ORESME, Monnoies W., c.1365, LXXII). Encores veul et vous commande que *totalement* vous creez les XIJ articles de la foy (LA SALE, J.S., 1456, 37). ...lesdits marchans acheteurs et grossiers de ce royaulme (...) se perforcent par leur donné à entendre par voyes obliques, couvertes et indirectes, venir *toutellement* contre la volonté dudit seigneur [le roi] (Pol. Louis XI, G., Pièces justif., c.1471, 433). ...le filz *totalement* est pareil et samblable au pere, laquelle chose pas ne compete aux aultres choses qui procedent l'une de l'aultre. (Somme abr., c.1477-1481, 109). Je prie a Dieu de paradis Que de luy soient ilz mauldictz Car gastee m'ont *totalement*. (Sots mal., c.1480, 86). LE GREFFIER [au juif]. Baillés arres, puis parpayé Sera a vostre bon loisir. (...) Il fault prendre De toutes mains, ou aultrement La pratique *totallement* Viendroit en ces declinaisons. (Mir. st Nic. juif, c.1480-1500, 122). Nous fault partir diligamment Car il m'est tart que j'acomplisse Le voyaige *totallement* (Myst. siège Orléans H., c.1480-1500, 106). Or approche mon finement Par vielliesse et antiquitté, Car je me sens *totallement* Estre de corps debilité. (Myst. Pass. Troyes B., a.1482, 134). Ces choses non considerans, iceulx detracteurs, ignorans *totallement* la vraye science de astrologie et les fondemens, principes, regles et moïens d'icelle (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 2 r°). Messehalac, premier de ce nom, fut en ce temps, grant et souverain astrologien, lequel predist plusieurs choses dont fut moult estimé des princes et se delecta *totallement* en la partie judicative. (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 31 r°). ...tost après, la cité de Tyr fut presque toute difinée et Arcques, la forte cité, *totallement* disruée et Tripoli semblablement et beaucop peuple suffoqué. (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 120 v°). PROSERPINE. (...) Dedens sa chambre je me suis devallé, Luy presentant *totallement* mon corps ; Mais quoy que j'aye broillé ne barboillé, N'a consentu a nulz de mes acors. (LA VIGNE, S.M., 1496, 482). Et telle a esté son yssue de ce monde au marché d'Andeli, où il fut decapité par la main du bourreau, sans que nulles larmes de la grant multitude du peuple qui là estoit present luy fussent donnéez. Et fut le pourchas de son execution *totalement* faict par le cardinal Balue, qui lors gouvernoit. (LE CLERC, Interp. Roye, c.1502, 212).

- *Totalement* + adj. : NOSTRE DAME. O souveraine deïté, Souverain povoir eternel, Une essence en trinité, Moderez ce cas criminel. Sçavez que le cas n'est pas tel. Mais *totallement* innocente, Secours requiers pour ma servante (Myst. jeune fille L., c.1413-1445 [c.1530], 56).

B. - "Absolument, définitivement" : ...et en ce concluand *totalment* la duchié de Normendie estre de droit au roy et du demaine de France. (JUV. URS., T. crest., c.1446, 100). ...c'est assavoir que, à l'ocasion du recellement de la depposition de Regnauld du Dresnay, chevalier, et autres causes à ce mouvens les seigneurs de ladite court, l'arrest donné l'an mil IIIIcLXIII contre ledit de Chabannes, conte de Dampmartin, seroit de nulle vigueur et *totallement* adnullé, et que la depposition dudit Regnault de Dresnay seroit mys devers la court (LE CLERC, Interp. Roye, c.1502, 213). [R. M.]

TOTALITÉ, **subst. fém.** (totalité)
[T-L (renvoi) : totalité ; GDC : *totalité* ; FEW XIII-2, 127b : *totus* ; TLF XVI, 366b : *totalité*]
"Totalité"
REM. RAOUL DE PRESLES (éd. 1495) ds TLF. [R. M.]

TOTE, **subst. fém.** (tote[1])
[FEW XXII-2, 99a : o.i.]
"Billot qu'on met sous le bout du levier pour lever un fardeau, en pesant par derrière" (FEW) : ...le chesne vert en païant XVIII s. d'amende, tel qu'ilz veullent choisir, le fou ou hestre pour XV s., et abatre et desbucher lesdiz arbrez sans amende ; prendre gattons, *totez*, leviers, et autres boiz necesseres pour aider à charger et charier lesdiz arbres (HECTOR DE CHARTRES, Cout. R., 1398-1408, 221). ...et pevent abatre et desbuchier lesdiz arbres sans en païer aucune amende, et prendre gastons, *tostes*, et autre boiz necessaire pour mener et charier ledit boiz et mesrien. (HECTOR DE CHARTRES, Cout. R., 1398-1408, 225). ...abattre et desbucher lesdiz arbres sans amende, prendre *totez*, gattons et levières pour charier ledit boiz. (HECTOR DE CHARTRES, Cout. R., 1398-1408, 228).
Rem. Sans doute même mot que *taute* att. par FEW XXII-2, 99a (1564). [H. G.]

TOTE, **subst. fém.** (tote[2])
[T-L : *toute* ; GD : *tolte* ; DÉCT : toute ; FEW XIII-2, 19a : *tollere*]
A. - "Action d'enlever, vol" : ...assavoir de murdre, *tolt* [l. *tolte* ? Ou subst. masc. ?] et robe, et de tos les fais criminals qui seroient fais et perpetreis dedens sa dyoceise (JEAN D'OUTREM., Myr. histors B.B., t.4, a.1400, 275). ...car Dieu ne veult pas estre servi de *toutes* ne de rapines. (COCHON, Chron. norm. B., c.1430, 41).
B. - [Redevance] : Et cil leur apprist la morsure D'armes porter et de batailles, Et de faire *toultes* et tailles Sur le peuple (CHR. PIZ., M.F., II, 1400-1403, 185).
Rem. Ex. d'a. fr. et *Serm. lat.-fr.* XIVe s. (*ne taute ne taille*) ds GD VII, 738a-b. [R. M.]

TOTSEIN, **subst. masc.** (totsein)
[*FEW XIII-2, 30a : **tonsare*]
"Touselle"
REM. Ex. c.1350 (*La Geste de Blancheflour et Florence*, éd. P. Meyer) ds *Romania* 37, 1908, 513 (*verveine*, *totsein*, *maydunher*). *Cf.* LITTRÉ, *touselle* et *Z. fr. Spr. Lit.* 86, 1976, 259 (W. Rothwell). [R. M.]

TOU, **subst. masc.** (tou[1])
[FEW XIII-2, 391a : *tubus*]
Région. (Ouest) "Conduit souterrain" : ...la chaucée de l'estanc de la Crote, avec les maisons, chemin à eaue, portez, *touz*, bondes, escloemens (Cartul. Laval B., t.2, 1377, 290). ...si je voulloye reffaire et rediffier tout de nouvel latrines, *touz* ou dalles, et je ne les peusse autrement curez ou rediffier sans rompre le pavement de mon voisin par soubz lequiel lesdiz *touz*, latrines ou dalles se nestoient et courroint en allant aval, lors je pourroye faire rompre ledit pavement et appareil de mon voisin dessusdit pour faire mon ouvre en le reffaisant rappareiller (Cout. instit. Anjou Maine B.-B., t.2, 1437, 389).
REM. *Cf.* J.P. Chauveau, *Mél. de lexicogr. et de ling. fr. et rom. dédiés à la mémoire de M. Höfler*, 1997, 190. [E. P.]

TOU, **subst. masc.** (tou[2])
[GD : *tou*[2] ; FEW XIII-2, 397a : *tubus*]
"Égout"
REM. Doc. (Tours) 1358 (*Pour .II. tombes d'adoise mises ou tou de la Guierche*) et 1363 (*Pour .III. goutieres de pierre dure ... pour faire le tou du cloistre*) ds GD VII, 772a (avec un point d'interrogation). [R. M.]

TOUAGE, **subst. masc.** (touage)
[GDC : *touage* ; FEW XVII, 342a : **togôn* ; TLF XVI, 368a-b : *touage*]
"Action de touer ; droit correspondant" : ...nous avons donné (...) par noz lettres patentes (...) à nostre (...) valet de chambre Jehan Godeffroy, certain *touage* et pulverage à nous appartenans (Lettres Louis XI, V., t.3, 1466, 24).
REM. Doc. fin XIVe s. ds TLF. *Cf.* M. Mollat, *Le Commerce de la Haute Normandie au XVe s. et au début du XVIe s.*, 1952, 414. [R. M.]

TOUAILLE, **subst. fém.** (touaille)
[T-L : *töaille* ; GD : *toaille* ; DÉCT : töaille ; FEW XVII, 408b : **thwahlja* ; TLF XVI, 368b : *touaille*]
A. - "Linge employé à divers usages (serviette de toilette, linge de table, nappe...)" : Adont Florimons se dressa Et aus espices s'adressa. Le dragier prist et la *touaille*, Au bon roy vint et se li baille ; Et à un genouil le servi Et encor li cria mercy. Et li bons roys qui bien perçut Son cuer en grace le reçut. (MACH., P. Alex., p.1369, 245). Tien, mon filz, tien ceste *touaille* ; Et toy a laver li donras A ce pot que li verseras Dessus ses mains. (Mir. roy Thierry, c.1374, 304). ...leur varlez ... portoient flacons et boutelles plaines de vin toursées à leurs selles, et aussy pain et frommaige ou pastez de saumons, de cruces et d'anguilles envolepez en petites blanches *touailles* (FROISS., Chron. M., XIV, c.1375-1400,). Robinète la cousturière, pour seigner et découper LVI nappes, XVI chanevaz, et pour seigner IXxx et XIIII *touailles* en Panneterie, tout à la fleur de liz et à l'espée, 3 d. p. pour pièce (Comptes hôtel rois Fr. D.-A., 1380-1381, 63). ...VJ fines *touailles* de Reims, contenant chascune deux aulnes (...) pour servir d'espices en l'ostel du Roy nostresire, et baillées à Lorancin, somelier des espices dudit seigneur. (Comptes argent. rois Fr. D.-A., II, 1387, 151). Dient aussi, c'est assavoir ledit Brun, que naguaires il a vendu à ladite Ameline IX aulnes de *touailles* toutes neuves mouilliées, par lui prinses et emblées à Saint-Denis en France, la somme de XIIIJ s. (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 158). Item, semblablement avoir mal prins à une lingiere vendant lin en la sale du Palaiz, une petite *touaille* à laver mains vendue IIIJ blans. (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 471). Et ledit Cavare doit une charette de bois pour faire la cuisine, prins en breul d'Andeli par le sergent de la garde ; et si doit ledit Cavare trouver pour sa part dudit conroy, qui doit estre fait en son hostel à Bouaffle, tables, trestres, fourmez, doubliers, *tonailles*, escuelles et telz choses. (HECTOR DE CHARTRES, Cout. R., 1398-1408, 37). Si fera faire toilles grosses et deliees, nappes et *touailles* (CHR. PIZ., Trois vertus W.H., c.1405, 175). Or pannés a ceste *thouaille*, Qu'elles [vos mains] en seront trop plux belles. (Pass. Semur D.M., c.1420 [1488], 199). ...la commune renommée estoit qu'il fut par l'ordre dudit duc estranglé une nuict par deux compaignons avec deux *touailles* torses. (CHART. J., Chron. Ch. VII, V., t.2, c.1437-1464, 230). 12 *toualles* servant aux dites nappes. (Comptes Lille L., t.2, 1439, 423). Item, lui prindrent en son hostel tant chappirons, couroies que *tuaille* qui valloient bien deux frans. (Ecorch. Ch. VII, T., 1444, 363). ...et garnira ledit roy ladite chappelle de galices, livres, casubles, nappes, *touailles* et tous autres aournemens qui à ladite chappelle appartiennent. (Doc. 1450. In : CHART. J., Chron. Ch. VII, V., t.1, c.1437-1464, 195). Lequel songe estoit qu'il lui sambloit tout vrayement que Jupiter le servoit de eaue a laver ses mains, et que Appollo le servoit de tenir la *touelle* pour essuer. (LA SALE, Sale D., 1451, 232). ...fut dedens brief jours ensievant mis à mort et estranglé d'une *touaille* très piteusement et secrettement sans qu'il fut mené devant quelque juge, pour estre accusé ne oy en ses deffences, ne aussy qu'on y tenist aucuns termes de justice. (ESCOUCHY, Chron. B., t.1, c.1453-14, 117). XVI *toailles*, XVI longières de deux cannes et demie. Ung buffet. Une douzène de serviettes. Ung coffre debbit à deux serrayes (Comptes roi René A., t.2, 1461, 306).
- *Touaille d'autel.* "Linge dont on recouvre l'autel" : Climent, clerc de la chapelle (...) pour une chemise au bréviaire du Roy, 6d. Item, pour réparer 2 *touailles* d'autel, 6d. (Comptes argent. rois Fr. D.-A., I, 1359-1360, 221). ...IJ aulnes de ladicte toille, pour faire *touailles* d'autel pour ladicte chappelle (Comptes argent. rois Fr. D.-A., II, 1387, 229).
B. - En partic.
1. "Bandeau" : Et chascun des autres se occupoit en son art, en sa science, c'est assavoir les phisiciens en medecine, les fevres en favrerie. Et sembloit que chascun eust un voile ou une *touaille* sur les yeulz. (Horloge de sapience S., c.1389, 116).
2. "Pièce d'étoffe volante placée sur la tête, sous une autre coiffure ou un ornement" (synon. *touaillette*) : Et endementiers qu'il estoit a l'ombre de son ciel arriva Saintré semblablement armé de toutes ses armes excepté du chief, qui couvert estoit d'un tresbel chappellet de bievre environné d'une tres belle *touaille* de Plaisance volant, toute bordee et frangie de fin or (LA SALE, J.S., 1456, 153).
3. "Pièce de toile" : Mes jours s'en sont alez errant, Comme, dit Job, d'une *touaille* Font les filletz, quant tixerant En son poing tient ardente paille : Lors s'il y a nul bout qui saille, Soudainement il le ravit. (VILLON, Test. R.H., 1461-1462, 37).
C. - P. anal. MÉD. "Membrane, enveloppe" : ...et quant le temps approche plus et que la premiere *toaille* est rompue et que aulcune aquosité commence a yssir, adonc la femme doit attraire son alaine ou l'air (GORDON, Prat., c.1450-1500, VII, 16). [R. M.]

TOUAILLEMENT, **subst. masc.** (touaillement)
[*FEW XIII-2, 393b : *tudiculare*]
(Synon. de *touillement*) : Et s'il y esmouvoit aucun *touaillement* Et fortune tournast pour nous mauvaissement, S'ai-ge plus chier morir, (...) Gardant droit et raison, en armes plainement, Que morir par justiche ainssi honteussement (Geste ducs Bourg. K., c.1410-1419, 492).
REM. *Cf. touaillier* ds FEW XIII-2, 393a. [R. M.]

TOUAILLETTE, **subst. fém.** (touaillette)
[GD : *toaillette* ; FEW XVII, 409b : **thwahlja*]
A. - "Petite *touaille*" : Et après ces parolles, incontinent aux pelz de la lisse, a l'endroit de leurs pavillons, leur seront mises leurs boutteillettes et leur pain et *touaillettes*. (LA SALE, Salade, c.1442-1444, 221). ...douze *toallettes*, huit toailles plennes (Trés. Reth. L., t.3, 1468, 445).
B. - En partic. "Pièce d'étoffe volante placée sur la tête, sous une autre coiffure ou un ornement" : ...une grant fleur de chardon a quatre grans fuilles d'or, qui toutes couvroient le chief du heaume, et au pié de la fleur pendoit une longue *touaillecte* de Plaisance voulant, moult richement frangee de fil d'or et de grosses pelles et le

surplus semees de lectres d'or branlans. (LA SALE, J.S., 1456, 111). [R. M.]

TOUAILLIER, **subst. masc.** (touaillier)
[GD : *toaillier* ; FEW XVII, 409b : **thwahlja*]
"Rouleau auquel on suspend la *touaille*"
REM. Doc. (Tournai) 1402 (*un toullier de bos*), 1402 (*un touelier*), 1405 (*toullier*), 1425 (*touelier*), 1435 (*toulier*), 1444 (Lille, *touillier*), 1466 (*touellier*), 1489 (*touallier*) ds GD VII, 732a-b. Ds l'ex. suiv., sans doute forme fautive pour *toulliee*, "touillée" : [Indication scénique ; le visage d'Estienne doit être couvert de sang à la suite d'un coup] En ferant d'une pelote emplie ou *toullier* de sanc. (Cycle myst. prem. mart. R., c.1430-1440, 81). [R. M.]

TOUAILLIERE, **subst. fém.** (touaillière)
[T-L (renvoi) : töailliere ; GD : *toailliere* ; FEW XVII, 409b : **thwahlja*]
"Serviette, essuie-main"
REM. Doc. 1374 (*toialliere a essuier les mains*) ds GD VII, 732b. [R. M.]

TOUAILLOLE, **subst. fém.** (touaillole)
[T-L (renvoi) : töaillole ; GD : *toaillolle* ; FEW XVII, 409b : **thwahlja*]
"Morceau de toile utilisé par les Sarrazins pour se couvrir la tête" : ...neuf pièces de satin cramoysi, violet, bleu turquin, jaune, vert et autres couleurs, achatées es galléaces florentines, à Marseille, le XVIII dudit moys de may, avecques sept *touailloles*, en façon de ceinctures moresques, deux pièces d'ostade turquyne (Comptes roi René A., t.2, 1477, 40). À Jehan Jeacques, de Masseille (...) pour deux *touailloles* moresques, qu'il a apportées au roy (Comptes roi René A., t.2, 1479, 376).
Rem. *Cf.* aussi GDC X, 746b, *tavaiolle*. [E. P.]

TOUAILLON, **subst. masc.** (touaillon)
[T-L : *töaillon* ; GD : *toaillon* ; FEW XVII, 409a : **thwahlja*]
A. - "Serviette, torchon" : ...il supplie a ses treschiers, tresamés et reverens peres en Dieu le prieur et le covent des Celestins que, tantost et sans arest que l'ame sera partie du corps, la charongne du pelerin soit despoullie toute nue, exepté que une petite pieche de sac ou d'un *touillon* de cuisine en forme d'un escu soit mise et bien atachie sur les membres honteux du povre pelerin (MÉZIÈRES, Test. G., 1392, 308). ...il entra en icelluy hostel, ou quel n'avoit lors aucune garde, rompi à force une arche qui estoit fermée de clef et y prist quinze linceoux, trois touaillez, neuf *touaillons*, trois ceuvrechiez, deux chapperons, trois poupées de lin, un sac, une bourse vuide, une petite clef et une piece de toile (Doc. Poitou G., t.7, 1415, 278). Ceste dislocacion [de l'épaule] (...) est ramenee par cinq manieres (...) la seconde maniere est es fortes que soit mis ung gurmiceau de fil fermé dessoubz l'aisselle et soit fort tyré en hault avecques ung *toaillon* et soit espreincte avecques le pié fort en tirant le bras en bas et elle sera reduite. (PANIS, Guidon, 1478, tr.V, doct.2, chap.4).
B. - "Bandeau" : Encores dit plus le roy que anciennement les crestiens qui mieulx mieulx jetoyent leurs hamemmes en hault a la belle dame. Hameme est un *touaillon* long de .X., de .XX. braces ou de .XXX., de fine toile, de laquelle les sarrasins et crestiens envoleppent leurs testes au ront (MÉZIÈRES, Vertu sacr. mar. W., c.1384-1389, 64). [R. M.]

TOUAILLOTE, **subst. fém.** (touaillote)
[GD : *touelote* ; FEW XVII, 409b : **thwahlja*]
"Petite serviette"
REM. Doc. 1389 (*napes et touelotes, napes garnies de touhellotes*) ds GD VII, 773c. [R. M.]

TOUCHABLE, **adj.** (touchable)
[GDC : *touchable* ; FEW XIII-2, 7b : *tokk-* ; TLF XVI, 369b : *touchable*]
A. - "Qu'on peut toucher" : Et sont diz ces sacrefices *illibata, id est intacta*, nient touchiez, non mie qu'il ne soient *touchables* par le moien des accidens demourans, mais en signifiance qu'il doivent estre offers sans aucune tache vicieuse de corps ne de cuer, ou pour ce que c'est chose glorifiee qui est non *touchable*, et pour ce que le corps Jhesucrist ne fu onques touchié de mauvais vice (JEAN GOLEIN, Rational B.D., c.1370-1372, 463). Tangibilis (...) : *touchables* (Aalma R., c.1380, 408). Tangibilis (...) : *toucables* (LE VER, Dict. M.E., c.1420-1440, 492). *Touchable* : tangibilis (Gloss. gallico-lat. M.M., c.1425-1450, 264). Tangibilis (...) : *touchable* (LE TALLEUR, Vocab. E.M., c.1490, 387).
Rem. MONDEVILLE ds TLF.
B. - *Touchable à qqn.* "Qui touche qqn, qui le concerne" : Puis sera la chose partie Par eulz [les juges], et en rendront sentence. Assez ont clergie et science, Et si ne leur est rien *touchable* (Mir. st Sev., 1362, 224). [R. M.]

TOUCHABLEMENT, **adv.** (touchablement)
[*FEW XIII-2, 6b : *tokk-*]
"En touchant" : Palpabiliter (...) : maniablement, *touchablement* (LE TALLEUR, Vocab. E.M., c.1490, 274). Tangibiliter (...) : *touchablement* (LE TALLEUR, Vocab. E.M., c.1490, 387). [R. M.]

TOUCHABLETÉ, **subst. fém.** (touchableté)
[*FEW XIII-2, 6b : *tokk-*]
"Propriété de ce qui peut être touché" : Palpabilitas (...) : *touchableté* (LE TALLEUR, Vocab. E.M., c.1490, 274). Tangibilitas (...) : *touchableté* (LE TALLEUR, Vocab. E.M., c.1490, 387). [R. M.]

TOUCHANT, **prép.** (touchant)
"En ce qui concerne" : Pour tremble-terre escheust le temple, Et c'est fait naturelement, Mes *touchant* le succistement Des mortz, ne sçaroys que respondre. (Pass. Auv., 1477, 274). [J.-L. R.]

TOUCHAU, **subst. masc.** (touchau)
[GDC : *touchau* ; FEW XIII-2, 7b : *tokk-*]
"Petites plaques d'alliage d'or ou d'argent, disposées sur un support en étoile, permettant de reconnaître le titre d'un objet en or ou en argent par la comparaison des empreintes laissées sur la pierre de touche"
REM. Doc. 1399 (*toucheaux d'or*) ds DU CANGE VIII, 138c, *touchus*. Doc. 1461 (*touchaulx d'or a la loye*) ds GDC X, 782b. [R. M.]

TOUCHE-CHEVAUX, **subst. masc.** (touche-chevaux)
[Ø]
"Palefrenier" : (Cheriotz, charrettes, brouettes, et autres ustencilles.) Consequemment gros varletz, muletiers, Rustaulx du train, conduyseurs de brouettes, *Touche chevaulx*, gros paillars, charretiers, Pietons, laquais, petiz flairemeuretes, Adventuriers,

courretiers d'amourettes Qui n'avoyent pas dessous eulx grans tresors (LA VIGNE, V.N., p.1495, 219). [A. B.]

TOUCHE, **subst. fém.** (touche)
[T-L : *toche* ; GD : *touche*[1] ; GDC : *touche* ; FEW XIII-2, 7 : *tokk-* ; TLF XVI, 370a : *touche*]
A. - "Fait de toucher ; ce qui permet de toucher ou ce que l'on touche"

1. "Fait de toucher qqc." : Et tant s'amerent d'ardant raige Que l'un devant l'autre buvraige Ne preist, que chascune bouche N'eust au vessel chascun sa *touche*, Aussi tost l'autre comme l'une (DESCH., M.M., c.1385-1403, 176).

Rem. GD VII, 772a ; T-L X, 342. LE FÈVRE, *Lament. Math.* V.H., c.1380, 967.

- En partic. "Fait de toucher, d'atteindre l'ennemi" : Adonc il leur dit que le plus tost qu'il pourroit il retourneroit en Canare, et leur dist son intencion et qu'il emmeroit le plus des gens du pais de Normendie qu'il pourroit, et que son intencion estoit qu'il conquerroit, s'il pouoit, la grant Canare, au mains il lui bailleroit vne *touche*. (BÉTHENCOURT, Canarien G., c.1490, 158).

- *Touche à touche* d'un endroit. "Dans un endroit qui touche à un autre, qui est en bordure d'un autre" : ...il est enterré *toiche* a *toiche* dudit cemestiere (Doc. 1391. In : M. Bubenicek, Entre rébellion et obéissance, 2013, 629).

2. "Ce qui permet de toucher, ce que l'on touche"

a) "Bâton pour faire avancer un animal"

Rem. Doc.1386 ds DU CANGE, *s.v. touchia* (*esperons ou touches pour mener et conduire le cheval*) ; GD VII, 772b ; TLF. *Cf.* le mot composé *touche-chevaux* "celui qui fait avancer les chevaux, qui conduit les chevaux" : Consequemment gros varletz, muletiers, Rustaulx du train, conduyseurs de brouettes, *Touche* chevaulx, gros paillars, charretiers... (LA VIGNE, V.N., p.1495, 219).

b) *Touche de bois.* "Lisière ?" : Item vous aurés trois cens hommes de cheval en une embuche vollant, que vous mettrés sur celle *touche* de bois qui est au hault des champs du costé que n'est pas le fumyer et au plus près (BUEIL, I, 1461-1466, 116).

c) MUS. "Lieu de l'instrument où s'appuient les doigts pour produire le son musical" : N'instrument n'a en tout le monde Qui seur musique ne se fonde, Ne qui ait souffle ou *touche* ou corde Qui par musique ne s'acorde. (MACH., Prol., c.1377, 9).

B. - "Fait de toucher pour éprouver, pour mettre à l'essai, en partic. à l'aide de la pierre de touche"

1. "Épreuve qui vise à faire connaître la qualité d'une chose"

a) [La pureté des métaux précieux, à l'aide de la pierre de touche] : Ceste pierre de taille, ainsi transmuee, comme dit est dessus, a en lui une grant apparence ; mais quant a l'existence de la forge de ma suer Existence a la *touche* et au feue, par les arquemistes de mes dames la dicte pierre de taille en la fin de l'examen certainement tout autrement sera muee, car elle sera convertie en fumee (MÉZIÈRES, Songe vieil pèl. C., t.1, c.1386-1389, 587). ...deux délivrances des deniers d'or (...) desquelles délivrances les deniers n'estoient de tel poiz ne de tel loy qu'ilz devoient estre (...). Duquel loy les dessusdiz supplians ne povoient avoir point la vraye cognoissance pour ce que c'est chose moult soubtile et que on ne puet jugier fors que à veue d'ueil, se ce n'est à la *touche*, où ilz n'ont point de cognoissance. (Ch. VI, D., t.1, 1399, 160).

Rem. Doc.1394 ds TLF (*faire les touches et essaiz des d. monnoies*).

- *Essai (de la pierre) de touche* : De ce je me taiz a tant, car je pense bien que par longue composicion deux elemens, l'eauue et la terre, en deux metaulx, plomb et estaing, Mars et Mercure se conjoindroient bien ensemble. Mais quant ce viendra a l'assay du feue, du cyment, et de la *touche*, les elemens et les metaulx en leur propre espece et matiere seront plainement recongnuz. (MÉZIÈRES, Songe vieil pèl. C., t.1, c.1386-1389, 194). Et en presence de tous les assistens fu fait l'essay de ladicte monnoye, c'est assavoir au feue, au cyment et a la pierre de *touche*, et fu trouve que la monnoye estoit assez de bon aloy, et que es besans du grant pasteur cornu, appelle Debonnayre, estoit le signe de Thau bien forme et sa descripcion. (MÉZIÈRES, Songe vieil pèl. C., t.1, c.1386-1389, 307).

- [D'un métal, d'un objet métallique...] *De touche.* "Qui a un bon titre, qui est de bon aloi"

. *Argent/or de touche* : Pour faire et forger le tuyau du pié de la couppe St Louys, et le reburnir tout de nouvel ; pour croissance d'or de *touche*, 6 esterllins, rendu à Symon des Landes environ Pasques ; pour déchè et façon, 48s. p. (Comptes argent. rois Fr. D.-A., I, 1352, 125). ...or (...) de *touche* (DESCH., Oeuvres Q., t.2, c.1370-1407, 217). Toutes lesquelles parties font en somme quinze cens huit marcs une once un quart d'argent blanc, pareil au pointzon de Paris, et quarante deux mars quatre onces et demie d'or de *touche* à dix huit caratz et huit mille neuf cens seze escuz d'or. (Doc. Poitou G., t.7, 1423, 410). Nappes, linceulx, lit, couverture et couche, Grosse vaisselle d'argent et d'or de *touche*, Fardeaux, pacquetz, grans bahus, malles, coffres, Broches, chenetz, poilles, potz, fer aux gauffres (LA VIGNE, V.N., p.1495, 147).

- *À la touche de* (Paris). "À l'aloi de"

Rem. *Ordonn. rois Fr.* P., t.17, 1413, 381 (GDC X, 782c).

b) "Ustensile qui sert à toucher les viandes pour y déceler la présence de poison"

Rem. Doc.1416 ds GD VII, 772b.

2. P. ext.

a) "Tout ce qui permet de faire l'essai"

Rem. GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum.* S., c.1330-1331, 10412 (pour désigner ici le sens du goût) ; GUILL. DIGULL., *Pèler. âme* S., c.1355-1358, 4806.

b) "Épreuve, appréciation"

- *À la touche.* "En guise d'épreuve (?)" : Juge je te dis tout en somme Que se cent fois tu me doublois Tous ces tormans et les mettois Tout autour de moy a la *touche* Que le roy jhesus de ma bouche Ne de mon cueur tu n'ousteras (OUDIN, St Genis M.S., c.1490, 91).

- *À la touche de qqn.* "À l'appréciation, à la faveur de qqn" : Le filz toutevoies estoit ung prince de haulte estoffe (...) et le bon chevalier de Croy ung bon preudomme en samblant de dehors, mes non a la *touce* dudit conte [de Charolais] pour cause de son hault vol emprés son pere [le duc de Bourgogne] (CHASTELL., Chron. IV, D., c.1461-1472, 284). [R. M.]

TOUCHEMENT, **subst. masc.** (touchement)
[T-L : *tochement* ; GD : *touchement* ; FEW XIII-2, 7b : *tokk-*]
A. - "Contact"

1. [À propos de choses] : Item, je pouse [que] la roe appellee ..d.. soit tellement atiutee ou dispousee par contrepoys et autrement que elle soit encline a estre meue, et que elle ne soit meue jusques a tant qu'elle soit touchiee par la roe ..c.. et que par ce *touchement* soit

osté l'empeeschement, et que ..d.. commence estre [meue] regulierement. (ORESME, C.M., c.1377, 200). ...si comme il puet apparoir es sons des cloches mises en divers orloges, lesqueles par le *touchement* des marteaulx donnent sons (DESCH., Art dictier R., 1392, 270).

2. [Par les sens] : Car toute leur delectacion est en le usage de ce que est fait par *touchement* en viandes et en boires et en delectacion charnel. (ORESME, E.A., c.1370, 222).

- [Par le toucher, par les doigts...] : ...musique, par la douçour de sa science et la melodie de sa voix, leur chante par ses ..%VI.. notes tierçoyées, quintes et doublées, ses chans delectables et plaisans, lesquelz elle fait aucunefoiz en orgues et chalumeaux par souflement de bouche et *touchement* de doiz (DESCH., Art dictier R., 1392, 269). Et ainsi puet estre entendu des autres instrumens des voix comme rebebes, guiternes, vielles et psalterions, par la diversité des tailles, la nature des cordes et le *touchement* des doiz, et des fleutes et haulx instrumens semblables, avecques le vent de la bouche qui baillié leur est. (DESCH., Art dictier R., 1392, 270). ...et fut signifié le *touchement* qu'iceluy de Chandio avoit fait à la targe blanche (Faits Lalaing K., c.1470, 203).

- [Au goût] : La tierce [chose] est que le vin bien flairent est grandement confortatif et generatif d'esperis subtil, comme il est declaré. La quarte est que le vin doit estre froit quant au *touchement* ou saveur et non pas quant a son effect (Rég. santé corps C., 1480, 36).

- *Touchement (charnel).* "Rapport sexuel" : Ce le mariage de Joseph avec Marie a esté conjonction Sanz *touchement* et union (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 100). Mais le Filz du Pere eternel, Sans aucung *toichement* charnel, Meu d'amour et de charité, Vint ça juz prandre humanité En la doulce vierge Marie, Qui conceut ce vray fruit de vie Sans corrupcion virginelle (Myst. st Adr. P., c.1450-1485, 93).

3. Au fig. "Fait d'être touché par qqc." : Car, aussi com par le buvraige Se purge l'ardeur et la raige Que l'omme a dedans les bouiaulx, Semblablement se purgent ciaulx Par confession nette et pure De l'orde pensée et obscure Et du *touchement* des pechiez Dont ilz sont dedenz entechiez, Car tousjours par chose contraire Fault maladie des corps traire (DESCH., M.M., c.1385-1403, 238). Estant couché soubz ung myrthe plaisant Et maintz chasteaulx en Espaigne faisant, Triste et pensif sans raison evidente, Senty naguiere douleur tresvyolente Par *touchement* d'invisible action, Qui me picqua et donna passion Si griefve au cueur qu'en fuz presque transy, Et ne sçavois dont procedoit cecy (ROBERTET, Oeuvres Z., c.1450-1500, 159).

B. - "(Sens du) toucher" : Mais bien sont aucunes delectacions selon le sens corporel de *touchement* qui en sont exceptees et sont tres liberales, si comme sont celles que l'en a en certains esbatemenz, comme luites ou coursses [sic] pour soy eschauffer et excerciter. (ORESME, E.A., c.1370, 222). Item, le sens de voiement differe du sens de *touchement* en ce que il est plus pur et plus esperituel et moins materiel que n'est *touchement* (ORESME, E.A., c.1370, 512). Et le *touchement* sent chaut et froit, etc. (ORESME, E.A.C., c.1370, 276). Or traictons a present du sens du *touchement*, ou quel concupiscence domine, mesmement Venus et luxure, laquelle aucuns qui les choses ignorent se confient que es cours elle soit blande et souefve, errans en ce que les femmes ont a coustume ceulz aymer qui sont de vestemens ornéz... (PICCOLOMINI, De curialium miseriis epistola L., c.1458-1477, 94). Et si ces choses icy sont aux hommes privéz griefves, certes elles sont aux curiaulx importables ; ne n'a le *touchement* en quelconque autre lieu delectation moindre qu'il y a aux sales et aux palais des roys. (PICCOLOMINI, De curialium miseriis epistola L., c.1458-1477, 95). [R. M.]

TOUCHEPIERRE, **subst. fém.** (touchepierre)
[GD : *touchepierre* ; FEW XIII-2, 8a : *tokk-*]
"Pierre de touche"
REM. Doc. 1474 (*une touchepiarre d'or*) ds GD VII, 773a. [R. M.]

TOUCHER, **verbe** (toucher)
[T-L : *tochier* ; GDC : *touchier* ; DÉCT : tochier ; FEW XIII-2, 3a : *tokk-* ; TLF XVI, 372a : *toucher*[1]]
I. - Empl. trans.
A. - Au propre "Entrer en contact physique avec qqn ou qqc., particulièrement par la main"
1. [D'une pers.]
a) "Poser la main sur qqn ou qqc." : Et ainsi les sages de Troye n'estoient pas contenz de deffendre que Helene ne fust *touchié*, mais avec ce deffendoient que elle ne fust veüe. (ORESME, E.A.C., c.1370, 173). ...le nain (...) se couchat en lit deleiz la damme, qui dormoit, maiz il ne l'osat *touchir* (JEAN D'OUTREM., Myr. histors G., a.1400, 118). Est ce chose que on puisse *toucher*, taster ou embrasser ? (GERS., Trin., 1402, 157). ...lors en soy fort inclinant lui *toucha* la main et au mieulx qu'il peust l'acola (LA SALE, J.S., 1456, 120). Il regarde ce mal, puis d'un costé, puis d'aultre ; maintenant le *touche* d'un doy (C.N.N., c.1456-1467, 35). Pour vous est ce doulx oignhiment. Jhesus, m'amour et ma plaisance, Ne prenés pas en desplaisance Ma seule joye, si vous *touche*. (Pass. Auv., 1477, 152). ...entre lesquelles avoit une herbe appellée Herba lucis, de telle vertu que tous ceulx qui la *touchoient* avoient incontinent acutissime veue. (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 70 v°).

- "Tâter" : Luy voy tu point les vaines batre ? Advise y ! *Touche* le ung peu. (Pass. Auv., 1477, 250).

- Empl. abs. : ...pour ce sont les corps mieuls oyans et veans et *touchans* (SAINT-GILLE, Comment. A.Y. L., 1362-1365, 348).

- *Toucher la main sur qqn.* "Mettre la main sur quelqu'un" : Ho ! je sçaray Assez tost se vous distes vray. Je *toucheray* ma main sur lui Et s'il est Dieu, tant qu'est a my, Je veul qu'il me face aucun signe. (MARCADÉ, Myst. Pass. Arras R., a.1440, 24).

- [Dans un geste de salutation] *Toucher qqn en la main / toucher en la main de qqn* : LE ROY DE PARTHE. Messaigier, bien puissiez venir ! Hurfin, *toichés* en nostre main. De vous veoir avions grant fain. (Myst. st Adr. P., c.1450-1485, 23). ...et les remercia de leur visitation, et les principaux *toucha* en la main (CHASTELL., Chron. K., t.4, c.1456-1471, 385).

. [Pour marquer un accord] : *Touchez* cy, vous estes mon maistre ! (Myst. Résurr. Angers S., 1456, 257).

. *Toucher son bonnet* : ...puis prindrent congiét à monseigneur l'archiduc, lequel tint magnanimité honorable en congiant chescun d'eulx selon sa vocation et appartenir, à l'ung otant son bonnet, à l'autre y *touchant* seullement, et aux aultres les prenant par la main. (MOLINET, Chron. D.J., t.1, 1474-1506, 620).

- [Dans l'imposition des mains] : En seignant li *touchay* les yex, Dont il [l'avugle] voit aussi bien ou miex Conme il fist onques (Mir. st Panth., 1364, 329). DIEU. Mére, je vueil (...) Que ces deux enfans mors couchiez, Present moy, de voz mains *touchiez*, Si qu'aient vie. (Mir. Amis, c.1365, 63). Dymenche, .XIX. d'avril, jour de Pasques, le roy fut confessé a Sainct Pierre, joignant son logis, et

toucha les malades des escrouelles la deuziesme foys (LA VIGNE, V.N., p.1495, 260).

- "Mettre la main sur un livre sacré, sur une croix, en prêtant serment" : A congneu le dit Harpin les dictes choses estre vraies, et a juré et promis aus sains evangilles nostre Seigneur, *touchié* le livre (Doc. Poitou G., t.5, 1378, 111). ...lesdiz seigneurs ont fait, promiz et juré solennelment, les Sains évangiles et la croix *touchés*, paix entr'eulx (BAYE, II, 1411-1417, 83). ...lesdis seigneurs dessusnommez firent, promitrent et jurèrent solennelement les sains évangiles et la Croix *touchez*, paix entr'eux (Ch. VI, D., t.1, 1412, 355).

- P. ext. "Entrer en contact physique avec qqc." : ...et n'est pas le ciel chaut formeement mais seulement en vertu aussi comme le vin ne samble pas chaut a *touchier* et si a vertu de eschaufer. (ORESME, C.M., c.1377, 440).

- *Toucher de qqc. sur qqc.* : Coment, dea ? Je y voy clerement ! (...) C'est la vertu du sang precieux De ce prophete glorïeux, Duquel j'ay sur mes yeulx *touché*. (Pass. Auv., 1477, 231).

b) "Frapper, porter la main sur qqn / sur un animal" : Si tu le *touches* hasprement En le chastient par rigueur, Il perdra toute sa vigueur (Pac. Job M., c.1448-1478, 232). Dya, dit elle, ostez vous hors d'ymaginacion de ceste baterie, car vous ne me *touchastes* oncques, vous le povez veoir (C.N.N., c.1456-1467, 266). ...et puis apprés le veoir cheu en miserable tribulation, *touchié* de la main de Dieu, comme habandonnné (CHASTELL., Temple Boc. B., 1463-1464, 107). Si fault, par Dieu, que je vous *touche*, De cela je vous fairé taire. (Jen. filz de rien T., c.1475-1500, 323).

- Empl. abs. : ...s'il presume *touchier* ainsi vyolentement qu'il a commencié, il sache que je le destruiray et le precipiteray en totale ruyne (COLART MANS., Dial. créat. R., 1482, 99).

- *Toucher des coups à qqn.* "Porter des coups à qqn" : ...et est assavoir que d'orbes cops et des cops *touchiés* à mes officiers, mon bailli a et doibt avoir la court et cognoissance (Trés. Reth. S.L., t.2, 1408, 566).

- "Frapper un animal pour le faire avancer, pour le mener qq. part" : Robin, *touschons* sans arrester Noz brebis et les menons paistre Es champs (Pac. Job M., c.1448-1478, 215). Adont le charreton *toucha* ses chevaulx et se mist au chemin (Percef. IV, R., c.1450 [c.1340], 255).

. *Toucher* un animal *qq. part.* "Mener un animal qq. part" : *Touchons* doncquez appertement Noz brebis en ceste vallee (Pac. Job M., c.1448-1478, 215).

Rem. G.-G. Nicholson, *R. Ling. rom.* 5, 1929, 37, note un ex. de COMM. où le sens pourrait être "conduire son cheval" ; mais leçon *chevauchoit* et non *touchoit* ds COMM., III, 1495-1498, 209 (*Le roy partoit avant jour, et ne sceüz oncques qu' il y eust guyde, et chevauchoit jusques à mydi, là où il repaissoit*).

c) *Toucher* (une femme). "Avoir des relations charnelles (avec une femme)" : ...ja Dieu ne me doint espace Que si laide mesprison face Que vous, dame, charnelment *touche* (Mir. Amis, c.1365, 22). Treschier sire, verité dy ! Oncques homme ne me *toucha* Charnellement. (Myst. jeune fille L., c.1413-1445 [c.1530], 32). Qu'il est chose désagréable, Moult périlleuse et détestable, Nom pas en meurs tant seulement, Maiz aussi bien naturelment Par charnalité à couchier O femmes lors et les *touchier*, Se n'est à ceulx, par saint Eloy, Auxquelz est permiz par la loy (LA HAYE, P. peste, 1426, 106). ...et demourerent couchiez ensemble celle nuit sans *touchier* lun a lautre charnelement (MIÉLOT, Mir. N.D. W., 1456, 43).

- *Toucher avec qqn* : "Ho, dist il, ma belle fille, pardonnez moy ; car je ne puis *touchier* auec vous charnelment (...)". Celle fist samblant den estre contente ; et demourerent couchiez ensemble celle nuit sans touchier lun a lautre charnelement (MIÉLOT, Mir. N.D. W., 1456, 42).

d) "Jouer de (un instrument de musique)" : ...quant je musoie et *touchoye* [var. sonnoye] ma musete, vous ne vouliés dancer (MACHO, Esope R., c.1480, 197).

- Empl. abs. : Sus, menestriers ; accop *touchés* ! (Pass. Auv., 1477, 91).

- Part. passé "Joué" : ...je ouy chanter les bruyans tabours et cleres trompettes (...). Et tant me fut leur son plaisant, leurs tourdeons et nouveaulx bransles si bien *touchées* que... (SAINT-GELAIS, Séj. honn. J., c.1490-1495, 107).

e) "Faire l'essai d'un métal précieux avec la pierre de touche" : Hely fut de pierres vendeur, Mais plus ne sçaroit l'or *touchier*, Car il y a nouveau fondeur (DESCH., Oeuvres Q., t.6, c.1370-1407, 108). ...a esté monstré aux dessusdiz et a Loys Juré, changeur, une salière d'or à ung personnage de compaignon, vestu en figure, de drap d'or garnie de pierrerie, laquelle ilz ont *touchée* et pesée, et ont rapporté que l'or est à 18 caratz et pèse le tout ensemble, en ce compris le jaspe et l'esmail (Aff. Jacques Coeur M., 1453-1457, 26). Laquelle ferreure, veue et visitée par lesdiz de Belin, Gillebert, Jehan Berthelot, et par eulx *touchée* et raclée, fut trouvé qu'elle n'estoit point d'or, mais estoit d'argent (Aff. Jacques Coeur M., 1453-1457, 36).

f) *Toucher feu.* "Allumer du feu"

Rem. Scheler, *Gloss. Geste Liège*, 295 (v.893 : *Que il ne toque feux* ; II, 12302 : *Que grans feux ... on toquat*). G.-G. Nicholson, *R. Ling. rom.* 5, 1929, 37.

2. [D'une chose] "Être en contact avec qqc." : ...Conme celle que Jacob fu veans En samblance d'une eschielle ordenée Si haulte qu'elle estoit les cieulx *touchans* (Mir. nat. N.S.J.C., c.1343, 246). Mais ce ne est pas fort a respondre qui considere comment une chose pesante, aussi comme une pierre, seroit meue au milieu se elle ne avoit arrestement, car elle ne descendroit pas seulement tant que une partie de elle *touchast* le centre ou le milieu, mais tant que le milieu de elle fust ou milieu du monde et que il eust autant de pesanteur d'une part comme d'autre. (ORESME, C.M., c.1377, 560).

- GÉOM. "Tomber sur" : En pendant a la main l'instrument devantdit, regarde par les deux partuys la syme de la chose de laquelle veulx sçavoir la haulteur et advise sus quantz pointz de l'une des umbres l'alidade *touche*... (NIC. CHUQUET, Géométrie H., 1484, 189).

- *Toucher ensemble* : ...elle se aproucha sy pres du pacient que leurs deux viaires *toucherent* enssamble (Percef. III, R., t.1, c.1450 [c.1340], 116).

B. - Au fig.

1. [D'une pers.]

a) *Toucher qqn.* "Atteindre, émouvoir qqn" : Veritablement celuy est ton vrai espoux et toute ton amour qui te vivifie, et a toy vient invisiblement et occultement ; il vient inconprehensiblement ; il vient pour toy *touchier* et pour toy amoneter, non pas pour acomplir ton desir, mais pour a luy attraire ton desir, que soit avec son desir. (CRAP., Cur Deus, De arrha B.H., c.1450-1460, 290).

- *Toucher qqn au vif.* "Atteindre qqn au plus profond de lui-même" : S'il estoit bien feru auparavant, encores fut il plus *touché* au vif quand il eut dit son fait. (C.N.N., c.1456-1467, 315).

- *Toucher qqn de tel langage.* "Parler à qqn de telle façon, lui dire telle chose" : L'ONCLE. (...) Qui vous meut que vous me

touchiez De tel langaige ? LE VOISIN. Vous me demandez conme sage, Si le vous diray voulentiers. (Mir. chan., c.1361, 148).

- "Réprimander qqn" : Le jeune est mal embouché Et acroché A tout mal faire et mal dire. Jamais ne veult estre *touché* Ne reprouché. Qui le reprent, il croyst en yre. (Pass. Auv., 1477, 118).

b) *Toucher qqc.* "Mentionner qqc." : Et veritablement, comme il appert es paroles de saint Augustin dessus *touchies*, nulz ne pourroit passer adolescence sans pechié, se n'estoit par l'aide et conduite de la grace de Dieu. (DAUDIN, De la erudition H., c.1360-1380, 290). Et les manieres de la provision et comment l'en puet justement obvier a ce que nul ne soit fait trop grant furent *touchiés* en glose ou .XIXe. chapitre du tiers. (ORESME, Pol. Arist. M., c.1372-1374, 208). Mais en recompensacion de ce, ceste partie ou nous sommes a, ou regart du ciel, .III. differences ou condicions plus que equivalentes a celle que dite est : une est car en la partie du ciel laquelle est vers nostre pole artique est plus grande multitude de estoilles fichies grosses et belles que en l'autre partie, et selon Aristote, l'estoille est la plus noble partie de son ciel, et ceste difference *touche* Averroïz. (ORESME, C.M., c.1377, 352). ...Et c'om me ramentoive et *touche* Sans cesser le nom de ma Dame. (HAUTEV., Conf. Test. am. tresp. B., c.1441-1447, 91). Ung peu plus avant vueil *touchier* La redempcion qui sera. (GRÉBAN, Pass. J., c.1450, 47). ...la dolente assemblée (...) fut a ce point quelque pou consolée, esperant l'effect sortir tel que a sa parolle le *touchoit*. (C.N.N., c.1456-1467, 34).

- Empl. abs. "Dire" : Ainsoys tournons nostre langaige a prendre aucune moralité sur ce qui est dit, et sur le mistere de la feste presente, et finons la premiere partie pour venir a la seconde, comme j'ay *touché* au commencement. (GERS., Purif., 1396-1397, 63).

- "Aborder, traiter (une matière, un point)" : Es quéles paroles sont *touchées* troys choses : premiérement, la vierge enfantant tresfine purté... (Mir. prev., 1352, 231). ...ces choses *touchoit* Halyabellangel ou commencement de son livre la (SAINT-GILLE, Comment. A.Y. L., 1362-1365, 382). Et ce point que j'ay cy *touchié*, Je l'entens de mortel pechié. (Mir. Berthe, c.1373, 222). ...recita ledit de Marle en *touchant* la maniere comment le Roy lui avoit octroyé [l'office de premier président] (BAYE, I, 1400-1410, 63). ...avant que nous passions plus oultre, afin que oublié ne soit, nous convient ycy *touchier* deux questions par especial qui nous pourroient estre faictes sur deux poins que *touchié* avons (CHR. PIZ., Trois vertus W.H., c.1405, 80). ...et jugea de sa vie moult precisement, et dist l'an de sa mort et ne fut onques nul qui *touchast* icelui chappitre de mort si vrayement (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 81 v°).

. En partic. [Dans le fil du texte] : D'autres viandes, exceptées Celles qui sont dessus *touchées* (...), Pouez user sanz vo dommaige (DESCH., Oeuvres R., t.8, c.1370-1407, 342). Si avoit trop meilleur et plus seur loysir sa dame nouvelle de venir gaigner les pardons en sa chambre et paier le disme, comme les femmes d'Osteleric, dont cy dessus est *touché*. (C.N.N., c.1456-1467, 274). ...le chapellain de leens (...) se vint bouter auprès d'elle pour (...) prendre le disme advenir, comme firent les cordeliers dont dessus est *touché*. (C.N.N., c.1456-1467, 333). ...au surplus luy dist au plus près qu'il peut toutes les parolles qui alors touchant le propos furent dictes, et comme dessus est *touché*. (C.N.N., c.1456-1467, 409).

- *Toucher des mots / des termes.* "Prononcer des mots" : Car a grant tort et contre vray il *touche* Les aigres motz procedans de sa bouche (MICHAULT, Procès honn. F., p.1461, 50). Si n'entandons pas si haux termes N'a quel propox vous les *touchés*. (Moralité cincq pers. B., 1484, 46).

- *Toucher beau son parler.* "Bien manier sa langue" : LE QUEREUR DES SERMON. (...) Onques n'oistes telle bouche. C'est merveille conment il *touche* Biau son parler. THEODORE. Atens moy ; je vueil donc aler A son sermon. (Mir. Theod., 1357, 78).

- Au passif empl. impers. *(Il) est touché.* "Il est fait mention" : ...et par vertu de lettres royaux estans devers la Court, comme dessus est *touché*. (BAYE, II, 1411-1417, 197).

. *Comme il est touché.* "Comme il est mentionné" : ...comme il a esté *touchié* ou septiesme Chapitre (ORESME, Monnoies W., c.1365, XXIX). Et selon Aristote, ceste volenté ne peut estre meue et meut le ciel telement perpetuelment par neccessité - non pas de constrainte, mes de complaisance. Mes selon verité, ce n'est pas impossible, si comme il fu *touché* ou chappitre precedent, que le ciel soit meu par une vertu ou qualité corporelle qui est en lui et sanz violence et sans travail, car la resistence qui est ou ciel ne l'encline pas a autre mouvement, ne a repos, mes seulement a ce que il ne soit meu plus isnelement. (ORESME, C.M., c.1377, 298). Et combien que ledit povre suppliant n'en soit aucunement coulpable (...) mais feust en un autre hostel d'icelle ville où il brassoit du sisdre, come dessus est *touchié*... (Chancell. Henri VI, L., t.1, 1425, 196). ...comme il est *touché* cy dessus (Percef. III, R., t.1, c.1450 [c.1340], 71).

c) *Toucher qqc. à qqn.* "Dire qqc. à qqn, lui faire part de qqc." : Et en oultre la Court, qui avoit mandé lesdiz religieux, leur *toucha* aucunes choses sur l'estat du procès de la foy, commencié contre Robert Faudin (FAUQ., II, 1421-1430, 46).

- *Toucher à qqn que* : Si ala parler au roy d'Irlande et lui monstra... Et puis lui *toucha*, se il se pouoit faire, qu'il eust la fille deuxiesme du roy et que le debat d'entr'eulx lui fust donné et sa raenchon. (Ponthus Sidoine C., c.1400, 100). Maintenant, *toucher* vous vouldray Qu'il est force qu'il ressucite. (GRÉBAN, Pass. J., c.1450, 411).

- *Toucher à qqn* + interr. indir. : En verité, sire, dist elle, je vous *toucheray* quelle est celle monstre. (Percef. IV, R., c.1450 [c.1340], 102).

- *Toucher mot à qqn* : ...oncques mot ne lui *touchas* (Percef. IV, R., c.1450 [c.1340], 1035). Je l'ay tant desiré a veoir, Et il m'a cy voulu pourveoir De sa presence qui vault moult, Car je vous dy qu'il c'est semout [l. semont] De venir cëans hosteler, Ce de quoy, au vray reveler, Ne luy eusse osé *toucher* mot. (Myst. Pass. Troyes B., a.1482, 479).

- *Toucher une question à qqn.* "Poser une question à quelqu'un, aborder une question avec quelqu'un" : Je ne sçay apparence querre Dont vient l'ymaginacion. Maistre, sauvez la question Que ce seigneur vous a *touché*. (Myst. Pass. Troyes B., a.1482, 425).

d) "S'intéresser à qqc., prendre acte de qqc." : Telles menasses m'espantent pou, je ne vous crain[s]. *Touchez* cela ; si j'en desmarche, je veil qu'on me tonde en croix (C.N.N., c.1456-1467, 519).

2. [D'une chose]

a) *Qqc. touche qqn.* "Atteindre, affecter, préoccuper qqn"

- [Physiquement]

. [Le sujet désigne une maladie] : BLANCHEFLOUR. (...) Mais pour certain n'en partiray (...) S'aray baisié ma fille Berthe Enmy la bouche. LE ROY. Dame, se le mal qui la *touche* Vous fait mal, si que le portez, Pour Dieu que vous en deportez (Mir. Berthe, c.1373, 211). ...en la garenne que plus chere tenoient lesdictz parens, avoient osé lascher les levriers et limiers ce desplaisant mal, et que

plus est, *touché* sa proye en dangereux et dommageable lieu. [D'une jeune fille atteinte d'hémorroïdes] (C.N.N., c.1456-1467, 32).

- [Moralement] : Sire, je ay pechié de bouce, Une chose qui monlt me *touce* (Renart contref. R.L., t.2, 1328-1342, 147). Filz, tantost le vous aray dit, Car la besongne au cuer me *touche*. (Mir. enf. diable, c.1339, 28). D'autre partie, se nous disons que sa felicité pour ce ne remue, c'est inconvenient dire que les biens et les maulx qui adviennent as enfans ne *touchent* en rien leurs peres et que il n'y redondent en aucune maniere. (ORESME, E.A., c.1370, 132). Et comme teles fortunes qui pueent avenir as amis charnels ou autres soient de moult de manieres et differentes et pueent estre les unes grandes, les autres petites, et pueent *touchier* les personnes, les unes plus ou de plus prés, les autres moins ou de plus loing en diverses manieres, qui voudroit particulierement diviser et parler de toutes les differences qui y peuent estre, ce sembleroit une chose infinie. (ORESME, E.A., c.1370, 137). Car ce qui advient a filz ou a neveus ou amis *touche* plus les vis que il ne fait les mors. (ORESME, E.A.C., c.1370, 137). ...sy avons nous une besongne a achever qui nous *touche* moult (Percef. III, R., t.2, c.1450 [c.1340], 321). ...vous estes le seul homme en ce monde a qui je vouldroye faire plus de plaisir, et de qui plus près me *toucheroit* l'ennuy et le desplaisir (C.N.N., c.1456-1467, 231). ...sa concupiscence et desir charnel la vaincquirent, et fut du dart amoureux bien avant *touchée*. (C.N.N., c.1456-1467, 567). Tu te pourras trop avancer De nommer si souvent Jésus. Sais-tu quoy, ne le nomme plus Devant nous, car le fait nous *touche*. (Myst. ste Barbe P., 1493, 45). SAINCT MARTIN. (...) Mes freres de vouloir parfaict, Notez bien ce que vous viens dire : Quelque chose prandra effect Que l'on ne pourroit contredire. Pour ce, ne soyez surpris d'ire Si le cas ung petit vous *touche* ; De ce que cueur ne peult desdire, Faire n'en fault petite bouche. (LA VIGNE, S.M., 1496, 557).

- "Intéresser, émouvoir qqn" : La figure vi qui me *touce* [var. *touche*] (FROISS., Espin. amour. F., c.1369, 130). La darreniere interrogacion de mes peticions, je te prie de la longuement recovrir : c'est car je demande qu'est celle chose doulce que nous *touche* en sa recordacion et que suavement nous actrait tellement que aucunement [m'est advis que] de mon espoux soye toutalement amee et tellement [que] m'est advis que je soye alegiee de mon vivre et m'est advis que je commance estre abstraite et eslevee (CRAP., Cur Deus, De arrha B.H., c.1450-1460, 290).

- Empl. impers. *Il touche qqn.* "Cela pèse à qqn, cela affecte qqn" : BON RENON. N'y pense plus, prens en toy joye. POVRE PEUPLE. Par mon ame, je ne saroye. BON RENON. Et pourquoy es tu lamantant ? POVRE PEUPLE. Hé ! pource qu'il me *toiche* tant. BON RENON. Te *toiche* il tant que tu conclus ? POVRE PEUPLE. Oy, par Dieu, mille fois plus ! BON RENON. Tu te pers et ton sens desfais. (Pouvre peuple H., c.1450-1492, 176).

- Empl. abs. "Presser" : Il convient, car li besoins *touce* [var. le besoing *touche*], Q'un peu d'arest ait nostre vie (FROISS., Espin. amour. F., c.1369, 159).

b) *Qqc. touche qqc.* "Porter atteinte à qqc." : Ton offense trop la loy *touche* (GRÉBAN, Pass. J., c.1450, 168).

c) *Qqc. touche qqn / qqc.* "Concerner, intéresser qqn ou qqc."

- *Qqc. touche qqn* : ...[elle] fu menée ou pillory ès hales, illec tournée, et, en après, le seurplus dudit jugement executé en tant qu'il *touche* icelle Margot. (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 361). Ce jour, ont esté conseilliez et reconseilliez IIJ arrests *touchans* l'archevesque de Senz et sa mere à l'encontre de messire Guillaume de Neelle (BAYE, I, 1400-1410, 43). ...veu que la matiere *touchoit* très grandement le Roy et son royaume (FAUQ., I, 1417-1420, 262). ...[la Court] ordonna que ledit archevesque, qui à ce s'estoit offert, pour ceste fois, sans prejudice de tous ceulz qui ce puet *touchier*, feroit et celebreroit lesdis sains ordres. (FAUQ., II, 1421-1430, 8). Ce n'est pas a toy, dit elle aussi, que de prinsault ce doulx message s'adresse, combien qu'il te *touche* beaucoup. (C.N.N., c.1456-1467, 99). ...pensez comme je vous ay dit aux afferes de nostre eglise, qui me *touchent* près du cueur (C.N.N., c.1456-1467, 142).

- Empl. impers. *(Il) touche qqn.* "Cela concerne, intéresse qqn" : ...et requierent que on leur assigne jour pour dire les causes de leur opposition, chascun en droit soy en tant que ung chacun d'eulz puet *toucher*. (FAUQ., I, 1417-1420, 174). Par ma foy, ma mere, il ne me *toucha* oncques (C.N.N., c.1456-1467, 134). Pour ceste foiz il vous est pardonné, mais de rencheoir gardez vous en, pour autant qu'il vous *touche*. (C.N.N., c.1456-1467, 411).

. Prov. : ...dont me *touche* si me tient ["Ce dont il m'importe, c'est ce qui me tient"] (Tomb. Chartr. W., c.1337-1339, 6).

- *Qqc. touche qqc.* "Concerner qqc., se rapporter à qqc." : Guillaume, nous t'avons prié (...) Quant de ce que *touche* la pais De l'eglise, mais tu ne fais Fors nous refuser et despire. (Mir. st Guill., c.1347, 19). ...sur certains cas qui *touchoient* le fait de l'emprisonnement de maistre Jaques de L'Espoisse (BAYE, I, 1400-1410, 268). Les sains docteurs en matiere *touchant* la foy et la religion crestienne ont toudis procedé meurement (GERS., Concept., 1401, 422). Ce jour, la Court fist certains advis *touchans* la paix, transquilité et conservacion de la ville et habitans de Paris (FAUQ., I, 1417-1420, 130). ...pour ce que lesdictes lettres *touchoient* aucunement la matiere des libertés de l'Eglise (FAUQ., I, 1417-1420, 309). Se ce miracle sy est vray, Il *touche* mistere excellent. (GRÉBAN, Pass. J., c.1450, 415). SAINCT MARTIN. Honneur de moy n'est poinct amé, Sinon d'aultant que l'ame *touche*. J'ayme mieulx estre reclamé Moyne sur une povre couche, Vivant sans faire a Dieu reproche Qu'estre pape ne cardinal Qui trop aux biens mondains se couche. (LA VIGNE, S.M., 1496, 405).

. En partic. [Du thème d'une nouvelle] : Combien que nulle des histoires precedentes n'ayent *touché* ou racompté aucun cas advenu es marches d'Ytalie, mais seullement face mencion des advenues en France (C.N.N., c.1456-1467, 302).

. [Une pièce de monnaie, avec valeur minimale] "Concerner, d'où valoir" : Je n'ay plaie qui *touche* ung parisis. (JEAN D'OUTREM., Myr. histors G., a.1400, 111).

. *Il touche qqc.* "Cela concerne qqc." : Et tant qu'il *touche* sa chevallerie, j'en puis franchement parler (Percef. IV, R., c.1450 [c.1340], 55). Si (...) vous ne povez garder chasteté, au mains mettez peine de la garder tant qu'il *touche* fame et commune renommée. (C.N.N., c.1456-1467, 563).

. *En tant que (il) touche qqn / qqc.* "En tant que cela concerne qqn ou qqc." : ...ledit Jehannin Drouet, prisonnier, auquel fu leue et recitée sa confession cy-dessus escripte, en laquelle il continua et persevera en tant que *touche* la croix d'argent et mantel et le chapperon ; et en tant que *touche* le fait de l'omme qui fu tué, il nya pleinement et absolument ledit fait (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 216). ...ledit mons. le prevost demanda ausdiz presens conseilliers leurs advis et oppinions qu'il estoit bon de faire d'iceulx prisonniers en tant qu'il *touche* justice, et quele pugnicion estoit à faire d'iceulx (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 245). ...et aussi, en tant qu'il *touche* sa personne, il est clerc, non marié (Ch. VI, D., t.2, 1400, 18). ...quant il vouldroit d'aucune chose chargier les compaignons ou lui devant les juges qu'il appartendroit, en tant que *touche* son fait il lui respondroit par raison (Chancell. Henri VI, L.,

t.1, 1425, 193). Sachiez de vray qu'il n'a pas mis En oubli tous ses bons amis, Et aussi en tant qu'il me *touche*, De cuer, de vouloir et de bouche, Humblement je vous remercie. (MARCADÉ, Myst. Pass. Arras R., a.1440, 27). Mais, en tant qu'il *touche* la feste, Nous la lairrons passer ainçois. (GRÉBAN, Pass. J., c.1450, 377). Et en tant que *touche* une partie de 27 queues de vin tant bastart que de Romménie, dont mencion est faicte en l'inventoire de Villemor et Regis, ledit Huguet, et aussi Raolet Toustain nous ont affermé et certiffié que lesdiz vins appartenoient audit Toustain (Aff. Jacques Coeur M., 1453-1457, 121).

- *Qqc. touche contre qqc.* "Se rapporter à qqc. (en allant à l'encontre de cette chose)" : Mais d'elle sceu pluseurs parolles Qui *touchoient* fort contre mon cas (VAILLANT, Oeuvres D., c.1445-1470, 115).

3. [D'une chose] *Toucher qqc. à qqn.* "Causer, procurer qqc. à qqn" : Ains m'a dit que die de bouche Que vostre garison li *touche* Grant leesce et grant joie au cuer Et de ce qu'avez jetté puer Et relenqui ydolatrie (Mir. st Sev., 1362, 217).

Rem. À rapprocher de l'ex. du *Chevalier de la Charrette* cité par T-L (vers 5326 de l'éd. de W. Foerster et p. 223 de son lexique) : *Et de son neveu li retoche Granz joie au cuer*, où il s'agit d'un empl. trans. indir. *toucher à qqn au coeur* "aller droit au coeur de qqn, lui toucher le coeur", avec un premier compl. introd. par *de*, marquant la cause [Pierre Kunstmann].

II. - Empl. trans. indir.

A. - *Toucher à qqn ou qqc.*

1. Au propre

a) [D'une pers.] "Entrer en contact physique avec qqn ou qqc." : MAGDALENA. Mon seigneur, mon maistre ! DEUS. Tay toy ! Garde ne *touche* point a moy. (Pass. Semur D.M., c.1420 [1488], 257). [Réf. à Jean 20, 17] ...car ma bouche est celle qui luy a juré et promis de luy estre bonne, je suis telle qui luy veil entretenir, et ne souffreroye pour mourir qu'aultre de luy y *touchast*. (C.N.N., c.1456-1467, 317). ...leur donna à tous à boire en ladicte coupe et incontinent que le premier ot beu et, en beuvant, ot *touché* de ses levres à ladicte pierre, sa bouche lui fut souldée (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 34 r°). Icy s'en viennent les deables jusques a l'oratoire de sainct Martin qui sera en priere, hurlans, cryans et braillans, mais ilz ne luy *toucheront* poinct. (LA VIGNE, S.M., 1496, 516).

- En partic. [Dans l'acte de salutation] : Sy *toucha* à tous eux, et après devises particulières prises à chacun, se fit accointe de tous (CHASTELL., Chron. K., t.3, c.1456-1471, 198). Et en effet vinrent tous (...) en la chambre du duc qui un après autre *toucha* aux plus parans et les bienveigna (CHASTELL., Chron. K., t.4, c.1456-1471, 373).

- [Dans l'acte sexuel] : ...je vous ose bien dire a la verité que l'enfant est vostre, et que aultre que vous a moy n'a *touché*. (C.N.N., c.1456-1467, 128). ...luy demandez la courtoisie, et faictes tant qu'elle le vous accorde. Mais toutesfoiz ne me trompez point : gardez bien que vous n'y *touchez*. (C.N.N., c.1456-1467, 409).

- [De deux adversaires dans une joute] *Toucher l'un à l'autre.* "Se serrer la main ; se toucher dans la main en signe d'amitié" (*cf.* Heilemann, *Gloss.*, 152) : ...et la, present tout le monde, leur ordonna et commanda que *touchassent* a l'un l'autre. Lesquelz le firent et *toucharent* amiablement et par grant reverence l'un a l'aultre, et s'entraccolerent bras a bras (CHASTELL., Chron. IV, D., c.1461-1472, 170).

. [Constr. dir.] *Toucher ensemble* : ...ils firent cesser lesdites armes, et remonstrant que bien et duement estoient accomplies à tous lez, les firent *toucher* ensemble et entre-parler gracieusement à visière tenue (CHASTELL., Chron. K., t.1, c.1456-1471, 247).

- [Pour indiquer qu'un chevalier accepte le combat]

. *Toucher à l'emprise (de qqn).* V. *emprise* v. Lexiques

. *Toucher à l'enseigne (de qqn).* V. *enseigne* v. Lexiques

. [Constr. dir.] : ...ladicte contesse (...) donna congié que le More desployast son emprinse, et que cescun y touchast qui voulsist. Lors y avoit appresté une chaiere (...), en laquelle (...), les officiers d'armes menerent seoir le More, et la assiz, vindrent *touchier* XII ou XIII nobles hommes (CHASTELL., Chron. IV, D., c.1461-1472, 128).

- *Ne toucher goutte à qqc.* "Ne faire qu'effleurer qqc." : ...il ne font, Nul qui y soit, si biau servise Conme il [cest escuier] fait, ne de telle guise. (...) Quelque chose qu'il face, il pert Et semble qu'il n'i *touche* goute. (Mir. Oton, c.1370, 365).

- "Frapper, battre, porter la main sur qqn / sur un animal" : Ho ! seigneurs, ho ! laissiez le coy, Gardez que plus ne li *touchiez* ; D'aucune chose est empeschiez, Qu'il me veult dire. (Mir. Rob. Dyable, c.1375, 37). Et avient souvent que, quant ilz se courrocent ensemble, elle lui dit par maniere de menaces que ses amis ne la lui baillerent pas pour la paillarder et qu'elle scet bien dont elle est venue et dit que, quant elle vouldra escripre a ses freres ou a ses cousins, qu'ilz la vendront tantoust querir, et pour ce ne lui ouse *toucher* de la main, quoy qu' il die de la bouche. (Quinze joies mar. R., c.1390-1410, 33). Vous devez saver que les enfans sont mal instruiz et mal enseignez ne le bon homme ne leur ouseroit *toucher* et convient qu' ilz aient tout ce qu'ilz demandent et quanque ilz font est bien fait, et eussent ore trait ung oeil a leur pere en getant leurs pierres quant ilz jouent ensemble. (Quinze joies mar. R., c.1390-1410, 93). GABRIEL. Bien vous gardaré de y *toucher* [à l'âme de Jean Baptiste], Dyables maulvais et maleureux ! (Pass. Auv., 1477, 112).

b) [D'une chose]

- "Être en contact avec qqc." : Si come la terre *touche* a l'eaue et a l'air et nouz touchons a l'air et l'air au corps en quoy il est contenu, et ainsi de chascun jusques au derrenier ciel qui n'est contenu en nul autre corps mais encore touche il au corps qu'il contient. (ORESME, C.M., c.1377, 54). Appert aussi en l'istoire de Josephus De Judaico Bello que lui, qui fist le Temple en Jherusalem, le fist par constellacions en evitant les infortunes de Saturne et de Mars, car onques fer n'y *toucha* en l'appareil d'icelui (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 34 r°).

- "Être contigu de, s'étendre à" : ...et du costé de la terre des Belges elle [la Gaule] *touche* a la grant mer qu'on dit Occean (GAGUIN, Comment. César, 1485. *In* : *Chrestom.* R., 250). ...et vint au mont de Belgis, auquel mont *touchoit* la mer parfonde à merveilles (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 102 v°).

2. Au fig.

a) [D'une pers.]

- *Toucher à qqc.* "S'occuper de qqc., s'intéresser à qqc., se mêler de qqc." : Ne nul des sept ars, s'il ["si le fou"] y *touce*, N'est si fondé que il ne loche (Renart contref. R.L., t.1, 1328-1342, 4). L'Université dit au contraire que lesdiz prisonniers sont jà requiz par leur ordinaire, car ilz sont gens d'eglise et si sont prisonniers pour crime de lese majesté et pour scisme de l'Eglise, à quoy ne voudroit *toucher* la Court. (BAYE, I, 1400-1410, 233). ...je diroye que ce ne siet a homme de enquerir, ne d'y volloir *touchier* (CHASTELL., Temple Boc. B., 1463-1464, 155).

- *Ne pas y toucher*. "Ne pas être concerné, se désintéresser de qqc., rester inactif" : Helas ! quel serviteur d'ostel ! Fait il bien la petite boiche ? Il semble, a le veoir, qu'il n'y *toiche*, Et c'est celluy qui fait le trouble. (Pouvre peuple H., c.1450-1492, 185). Maiz il caquecte par derriere Et sy fait semblant qu'il n'y *touche* (MICHAULT, Doctr. temps prés. W., 1466, 78).

- *Toucher à qqn ou qqc*. "S'en prendre à qqn, porter atteinte à qqn ou qqc." : Lequel prisonnier, ce fait, dist qu'il estoit clert, en possession et habit de tonsure, et que l'en se gardast bien de *touchier* à sa personne. (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 204). A vostre honneur, dit l'escuier, point je ne *touche* ; gardez le autant que vous l'amez. (C.N.N., c.1456-1467, 124). Dieu scet qu'il le fait bon oyr maudire ces gens qui vous retiennent, excepté monseigneur : a luy ne vouldroit il *toucher*. (C.N.N., c.1456-1467, 270).

- "Avoir qqc. de commun avec, être proche de qqc." : Tout luy passe par my la bouche : Thirus a tel nature *touche*. (Renart contref. R.L., t.1, 1328-1342, 38).

b) [D'une chose]

- *Qqc. touche à qqn*

. "Concerner, intéresser qqn" : Vezci pain, ci est vin de bouche. Dire après m'en vois a qui *touche*, Sire, qu'a mengier demandez. (Mir. Rob. Dyable, c.1375, 49). Et se ne feust ce que le roy m'a enchargé faire trop d'autres besongnes qui lui *touchent*, je feusse alé devers vous ; mais, pour la haste que j'ay, je ne puis ad present. (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 524). Le prophete Ysaïe dit une parole au roy Ezechias, laquele *touche* a chascun, c'est asavoir : "Ordene et dispose de ta maison, car tu morras". Pour laquele disposicion le philosofe naturien dit une notable parole (MÉZIÈRES, Test. G., 1392, 299). Si donnons en mandement au verdier et tous autres sergens et officiers à qui ce peult *touchier* et appartenir, que desdits usages, droitz, franchises et libertés souffrent et laissent joïr et user plainement et paisiblement sans aucun contredit, reservé le bois d'entrée, la sye et les chievres (HECTOR DE CHARTRES, Cout. R., 1407, 344). Et en y avoit aucuns venus a qui la querelle ne *touchoit* en riens (Percef. III, R., t.2, c.1450 [c.1340], 259). ...pour avoir aide d'un sien desirier qui lui *touche* grandement (Percef. IV, R., c.1450 [c.1340], 91). ...des besongnes qui plus lui *touchoient* au cuer (Percef. IV, R., c.1450 [c.1340], 515). ...et d'autre part se plaignoient de Madame qui ainsin rigoreusement, sans ce que la chose ly *touchast*, vouloit tant savoir de son fait. (LA SALE, J.S., 1456, 63). ...a mains de crainte et de regret se passa maintesfoiz depuis ladicte posterne, sans que l'embusche fust jamais descouverte a celuy a quy plus *touchoit*. (C.N.N., c.1456-1467, 30). Il, a qui ceste haste plus *touche* que a nul de ses gens, est tousjours le premier descouchez (C.N.N., c.1456-1467, 110). Et car le cas beaucop me *touche* et plus que a vous, quant au dangier qui sourdre s'en pourroit, sans vous desdire je vous diray mon opinion. (C.N.N., c.1456-1467, 166). Jasoit que es nouvelles desusdictes les noms de ceulx et celles a qui elles ont *touché* et *touchent* ne soient mis n'escripz, si me donne mon appetit grand vouloir de nommer, en ma petite ratelée, le conte Walerant (C.N.N., c.1456-1467, 154). ...mais, d'avoir raison de telz gens ignorans, je ne voy moyen que le vostre, mesmement sur leur fumier, qui veullent estre juges et parties en chose qui riens ne leur *touche*, et juges de la science dont ilz sont ignorans et formellement ennemis (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 6 v°). LA MERE. (...) Touchant puissance paternelle, La vostre dessus luy se couche ; Mais quant a l'amour maternelle, Je suis celle a qui le cas *touche*. Pour ce, chier sire, je vous prye Qu'a bien le vueillez introduyre Et, oultre plus, je vous supplie Que, sur tout, le vueillez produyre A l'empereur (LA VIGNE, S.M., 1496, 162).

. Empl. impers. *(Il) touche à qqn*. "Cela concerne, cela intéresse qqn" : ...ouyes les requestes des evesques de Paris et de Meaux, qui vouloient et requeroient ycelles femmes prisonnieres leur estre rendues, chascun pour tant comme il lui *touche* (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 314). ...après ce, a requiz l'Université que, pour ce que ladicte espitre est notoirement diffamatoire (...) requierent que s'il y a aucuns à qui il *touche* et qui weillent aucune chose dire que comparient audit jour (BAYE, I, 1400-1410, 158). Sur quoy ledit de la Marche, en tant que à lui *touchoit*, respondi qu'il avoit esté et estoit d'acord de seeller ledit extrait (FAUQ., I, 1417-1420, 308). ...s'il n'eust eu les yeulx bandez et couvers, il povoit veoir apertement ce dont ung aultre a qui rien ne *touchoit* se perceut a l'oeil. (C.N.N., c.1456-1467, 253). Je n'oseray sans licience De l'empereur car il luy *touche* (OUDIN, St Genis M.S., c.1490, 78).

. *Comme il touche à qqn*. "Comme cela concerne qqn" : ...renvoier les dessus diz bourgoiz et soubzmanans par devers les diz supplians et à amander à nous et aus diz supplianz, et aus diz bourgoiz et soubzmanans, pour tant comme à chacun peut *touchier*, les dessus dis griefs, meffaiz (Hist. dr. munic. E., t.3, 1344, 387). Toutes lesquelles choses dessus dites Jehan, frere doudit vendeur, ratefia et adcorda et de fait s'en devesti en nostre main au pourfit doudit achateur, en tout comme il li pooit *touchier* (Trés. Reth. S.L., t.2, 1358, 151). ...chascun pour tant comme *touchier* ly povoit es noms que dessus, relatarent, ratiffiarent et accordarent ledit appointement et toutes les subzmonitions, cognoissances, promesses et obligations (Trés. Reth. S.L., t.2, 1395, 427).

. "Atteindre, frapper qqn" : Ceste mort li *toucha* forment (FROISS., Espin. amour. F., c.1369, 149).

- *Qqc. touche à qqc*. "Avoir un rapport avec qqc., avoir trait à qqc., concerner qqc., relever de qqc." : L'EMPERIÉRE. (...) a mengier m'apportez Delivrement. L'ESCUIER. Voulentiers (...) : Mais je te fais une demande, Qui a ce fait ne *touche* mie (Mir. abbeesse, 1340, 68). Et puisque les choses sont ainsi, il est cler et manifeste que a celui qui veult savoir politiques, il convient que il sache aucunement des choses qui *touchent* et appartiennent a la science de l'ame. (ORESME, E.A., c.1370, 141). Or avons dit ce que apertient et *touche* a la largece de la sage princepce (CHR. PIZ., Trois vertus W.H., c.1405, 80). Monseigneur, je suis celuy qui vous vouldroye advertir, comme je doy, de tout ce qui peut especialement *toucher* a vostre honneur. (C.N.N., c.1456-1467, 311). ...pour cause des conséquences qui *touchent* à toute la cristienté (CHASTELL., Chron. K., t.3, c.1456-1471, 72).

c) Au passif empl. impers. *(Il) est touché de qqc*. "Il est fait mention de, il est fait allusion à qqc." : ...de quoy est cy dessus mercredy derrain passé *touché* (BAYE, I, 1400-1410, 2).

- *(Il) est touché de* + inf. "On parle du fait de" : Et si a esté *touchié* de requerir provision pour la ville de Paris où pluseurs gens d'armes doivent arriver en brief (BAYE, I, 1400-1410, 220).

B. - *Toucher de qqn ou qqc.*

1. "Parler de qqn ou qqc." : Aprés il [Aristote] declaire particulierement comment le vertueus a les .IIII. choses devant dites et *touche* premierement de concorde. (ORESME, E.A.C., c.1370, 464). Pres de ma chambre ung pou a part Ouÿ deux seurs d'Amours *toucher*. (VAILLANT, Oeuvres D., c.1445-1470, 115). ...tant vindrent d'unes parolles en aultres par motz couvers, que leurs devises vindrent a *toucher* du train de derriere. (C.N.N., c.1456-1467, 358). Le chevalier aussi dont j'ay *touché* et m'en suis encoulpée, par ma foy, vous estes celuy (C.N.N., c.1456-1467, 465). ...et dyrons du commencement de ladite guerre (...), ja soit que nous en ayons aulcunement *touchie* par cy devant. (WAVRIN, Chron. H.,

t.3, p.1471, 163). De ces compositions *touche* Saint Bernard : "En Dieu ne sont aucunes parties, car pas n'est, ne consiste par parties comme ung corps..." (Somme abr., c.1477-1481, 148).

- *Il sera touché de qqc.* "Il sera fait mention de qqc." : Item, de là en avant le dit pays et conté d'Artois, saulf la ville, chastel et bailliage de Saint Omer, dont cy après sera *touché*, sera regi et gouverné en ses droiz, usaiges et previleges acoustuméz (Hist. dr. munic. E., t.1, 1482, 9).

- *Toucher de qqc. à qqn.* "Parler de qqc. à qqn" : Et de ton secret m'as *touchié* (Renart contref. R.L., t.1, 1328-1342, 27). Car de mon fait lui voeul *touchier* (Renart contref. R.L., t.2, 1328-1342, 3). En ce voiage dont vous *touce* [var. *touche*] Estoit avoec nous Male Bouce (FROISS., Espin. amour. F., c.1369, 158). ...et s'elle cognoist que ce soit le meilleur de lui en dire quelque chose, elle lui en *touchera* a part, doulcement et benignement. (CHR. PIZ., Trois vertus W.H., c.1405, 55). ...puis lui *toucha* aucun pou de son fait (Percef. III, R., t.2, c.1450 [c.1340], 104). ...j'ay grant desir De luy en *touchier* et parler (FLAMANG, Vie Pass. st Didier S., 1482, v.7422).

2. *Toucher de qqc.* "Concerner qqc., être du domaine de qqc." : Mais d'autre chose que d'amours *touchast* ne s'en osoit ou ne vouloit descouvrir. (LA SALE, J.S., 1456, 6).

C. - *Toucher en fuie.* "Prendre la fuite" : Cude donc vostres rois que pour paroules fuye ? Ce n'est pas mes droiz nons certes de [que ?] *toiche* en fuye (Gir. Ross. H., c.1334, 223).

Rem. G.-G. Nicholson, *R. Ling. rom.* 5, 1929, 37.

III. - Part. prés. en empl. adj. ou subst.

A. - Empl. subst. "Celui qui est concerné, intéressé par qqc." : Le nombre des *touchans* a ceste emprinse du More furent XXV en tout, XII à Aras et XIII devant les dames. (CHASTELL., Chron. IV, D., c.1461-1472, 129).

B. - [Proche d'un empl. prép.] "Concernant qqn ou qqc., en ce qui concerne qqn ou qqc., au sujet de qqn ou qqc." : Et *touchant* la course de la monnoie d'argent, à la évaluacion du marc, il est aussi à doubter la diminucion du Royaume (ORESME, Monnoies W., c.1365, IV). Et, ce fait, fu recité et leu le procès, accusacion, confession et denegacions *touchant* ledit Perrin, prisonnier, en la presence des dessus diz conseillers (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 166). ...il dist et confessa ce que cy-dessus a dit et confessé, ou parolles semblables en substence, ou au moins tout ce dont il estoit pour lors record, *touchant* le fait desdites poisons (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 463). ...la matiere dont l'en traitte ad present, qui est chose très-hayneuse, *touchant* crime de lese-magesté, et regardant le bien et chose publique (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 487). ...et ne puet icelle abbéesse faire aucune consultacion *touchant* son abbaye que il ne soit le premier au conseil appellé. (Ch. VI, D., t.1, 1390, 102). ...vous, ou aucun de vous, avez esté et estes de jour en jour refusans et contredisans de renvoyer en nostredit Parlement les causes qui sont pendans par devant vous, *touchans* nostredit oncle (Trés. Reth. S.L., t.2, 1396, 432). Et pour ce que en parlant nagaires de la matère *touchant* les dictes gardes en la présence du Roy, se meurent lesdictes paroles entre noz seigneurs de Berry et de Bourgongne, d'une part, et ledit monseigneur d'Orléans d'autre part (Ch. VI, D., t.1, 1402, 233). S'il avenoit qu'on eust mestier De moy, *touchant* vostre personne, Seurement ce mot cy vous sonne : Guere languir ne vous feroye. (Myst. jeune fille L., c.1413-1445 [c.1530], 53). ...et sur tous aultres il represente la personne du roy, comme le seigneur plus saige en armes et le plus vaillant ; auquel office tous aultres officiers royaulx *touchans* le fait de la guerre sont obeïssans. (LA SALE, Salade, c.1442-1444, 235). Et quant au surplus, *touchant* l'autre sauvement du corps, le vray amoreux gentil homme (...) ce est cellui qui se monstre et qui se presente le premier (LA SALE, J.S., 1456, 29). ...il estoit retourné de son chemin pource qu'il avoit oublyé la lettre principale *touchant* le fait de son voyage. (C.N.N., c.1456-1467, 29). ...le bon macquereau va faire une grand premisse *touchant* les biens et les honneurs que son maistre luy vouloit [à une jeune fille] (C.N.N., c.1456-1467, 155). ...il n'avoit encores rien meffait *touchant* sa femme. (C.N.N., c.1456-1467, 402). ...luy dist au plus près qu'il peut toutes les parolles qui alors *touchant* le propos furent dictes (C.N.N., c.1456-1467, 409). [Maistre Jehan de Clugny, ambassadeur du duc de Bourgogne, au roi de France :] ...il [le dauphin] vous signifia son allee par devers mondit seigneur le duc pour deux causes : l'une pour savoir son intention *touchant* le voyaige de Turquie (CHASTELL., Chron. IV, D., c.1461-1472, 39). [Messire Jehan de Rebremettes :] Messire Henry, vous estes ung chevalier de bien, et me samble que vous portez enseigne a vostre bras (...). Je suis ycy venus devers vous pour y touchier a tel entendement que, se vous avez riens en ceur *touchant* ceste enseigne, je le vous accompliray a l'ayde de Dieu et pour l'onneur de vostre dame. (CHASTELL., Chron. IV, D., c.1461-1472, 137). Mais deux motz fault que je vous dye *Touchant* le fait de ceste guerre, Comment les seigneurs ont envye Pour aller le pays conquerre. (Myst. siège Orléans H., c.1480-1500, 135). ...il fist condescendre les Egipciens à son oppinion *touchant* la quantité des jours de l'an, lesquieulx il reduisit à trois cens soixante cinq jours et VI heures ou environ (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 3 v°). ...et seroit accusé devers le roy, s'il ne pourveoit à son cas, *touchant* aucunes rapines où il estoit incliné, ce que advint. (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 133 v°). ...auquel lieu il parla longuement a ma dicte dame, et bien familierement, de toutes les affaires qu'ilz avoient a besongner ensemble *touchant* leur pays et autres negoces (LA VIGNE, V.N., p.1495, 299).

- *Touchant de* : ...elle fist pluiseurs regrets *touchant* du maltalent qu'elle avoit eu (Percef. IV, R., c.1450 [c.1340], 1087). C'est de Jhesus la parabolle *Touchant* du riche ensevely En feu (VILLON, Test. R.H., 1461-1462, 75).

IV. - Part. passé en empl. adj.

A. - "Mentionné, abordé" : ...lequel executoire avoit esté souspendu pour aucunes causes *touchées* en certeines lettres (BAYE, I, 1400-1410, 7). Le Chancelier, presidens et aucuns des conseilliers de la Court vindrent en la Chambre de Parlement pour deliberer sur les choses *touchées* en la Chambre de Parlement le jour precedent (FAUQ., I, 1417-1420, 282). ...ou cas que ne paierions lesdits IIIIc mil escuz aux termes, soubz les condicions et en la manière dessus *touchée*, et que faulte ou délay y auroit en tout ou en partie, en ce cas, après chascun desdits termes escheuz et non acquictez en la manière que dit est, ils vendront en personne eulx et chascun d'eulx tenir hostaiges es villes cy après déclarées (Roi René vie L., 1437, 228).

B. - *C'est touché.* "C'est exactement cela" : SCIENCE. Si ce n'est... EXCELLENCE. ...par pecher. SCIENCE. De qui ? EXCELLENCE. De chascun. SCIENCE. C'est *touché*. (Exc., Science A.R., c.1465-1468, 27).

V. - Inf. subst.

A. - "Fait de toucher" : Et sont les delectacions qui sont en *touchier* et en gouster. (ORESME, E.A., c.1370, 221).

B. - "Un des cinq sens" : Et ainsi en demeure deux [sens naturelz] qui sentent senz moien qui soit dehors, c'est assavoir, *touchier* et gouster. (ORESME, E.A.C., c.1370, 220). ...et qui plus est, [par l'excellence] de ceste vertus et heritaige, Justice originele, l'omme

eust toudis vray jugement sans errer, bonne voulenté sans pechier, la sensualité bien gouverne[e] sans mouvement ou passion detestable, en veoir, en oÿr, en gouster ou en *toucher* (GERS., Concept., 1401, 397).

C. - "Rapport sexuel" : ...et toutes les prieres et beles paroles qui s'enssivent aprés dont on poursuit s'amie, sont toutes ordenees pour le *touchier* actaindre dessusdit, car on ne touche pas s'amie pour le veir ne pour parler a ly a proprement parler ; maiz on le eslit et voit on voulentiers et la poursieut on par beles paroles et les doulces prieres dessusdites pour le *touchier* actaindre dessusdit, en laquelle chose gist la fin d'amours et la perfection (EVR. CONTY, Eschez amour. mor. G.-T.R., c.1400, 242). [R. M.]

TOUCHET, **subst. masc.** (touchet[1])
[GD : *touchet*[1] ; FEW XIII-2, 10b : *tokk*-]
Région. (Picardie)

A. - "Coin, angle" : ...tenans au tenement Jehan Boudare (...) d'une part (...) et faisans *touquet* au warescais et tenant as fosséz de le ville, d'autre part... (Vie urbaine Douai E., t.4, 1384, 596). Le conte de Sain Pol fu logie a une grande maison qi fet le *touquet* du dit Charenton enpres la crois devant lospital (JEAN DE HAYNIN, Mém. B., t.1, 1466-1477, 92). [1465] ...et firent .II. portes (...), l'une delà le beffroy, l'autre au *toucquet* du marchiét [var. au coing du marchié] tirant vers la Salle. (MOLINET, Chron. D.J., t.2, 1474-1506, 373). [Autre ex. t.1, 65 ; N. Dupire, *Molinet*, 1932, 237]

Rem. Doc. 1387 (*sur le touchet de l'autel*) ds GD VII, 773a.

- En partic. "Angle d'une rue"

Rem. Doc. 1326 (Tournai, *le toukait de le ditte ruyelle*), 1337 (Corbie, *le touquet de le rue*), 1378 (Tournai, *faisant toucquait de le rue de*...) et FROISS. (éd. Kervyn) ds GD VII, 773a.

B. - "Dans un moulin, chacun des quatre poteaux qui forment les angles de la cage"

Rem. Doc. 1422 et 1467 (*touqués*, *toucqués*). In : Y. Coutant, *Terminol. du moulin médiév. dans le comté de Flandre*, 1994, 912. [R. M.]

TOUCHET, **subst. masc.** (touchet[2])
[GD : *touchet*[2] ; FEW XIII-2, 4a : *tokk*-]

A. - "Bâton pour donner un coup" : Je lui bailleray d'un *touchet* (Myst. Viel test. R., t.6, c.1450, 100).

B. - "Baguette pour toucher les cordes de la lyre" : Plectrum : plectre, *touchet* (Abavus IV, R., c.1350, 434). [R. M.]

TOUCHIN, **subst. masc.** (touchin)
[GD : *touchin* ; FEW XIII-2, 439b : *tuscus*]
Région. (Sud) "Dans les provinces du Sud (Languedoc, Guyenne...), rebelle qui se livre au brigandage, au pillage"

REM. Doc. 1389 (*touchin*), 1390 (*tuchins*), 1417 (*touchien*) ds DU CANGE VIII, 203c, *tuchinus* (GD VII, 773a). Doc. 1393 (*touchins*) ds DU CANGE VIII, 204a, *tuchinus* (GD VII, 773a, *s.v. touchiner*). *Cf.* n.4, p.440a ds FEW. [R. M.]

TOUCHINAGE, **subst. masc.** (touchinage)
[GD : *touchinage* ; FEW XIII-2, 439b : *tuscus*]
Région. (Sud) "Comportement de *touchin*"

REM. Doc. 1393 ds DU CANGE VIII, 204a, *tuchinus* (GD VII, 773a). [R. M.]

TOUCHINER, **verbe** (touchiner)
[GD : *touchiner* ; FEW XIII-2, 439b : *tuscus*]
"Se comporter en *touchin*"

REM. Doc. 1393 ds DU CANGE VIII, 204a, *tuchinus* (GD VII, 773a). [R. M.]

TOUCHINERIE, **subst. fém.** (touchinerie)
[GD : *touchinerie* ; FEW XIII-2, 439b : *tuscus*]
Région. (Sud) "Comportement de *touchin*"

REM. Doc. 1385 (*tuchineries*) et 1392 (*touchineries*) ds DU CANGE VIII, 204a, *tuchinus* (GD VII, 773a-b). [R. M.]

TOUCQUETEAU, **subst. masc.** (toucqueteau)
[GD : *toucqueteau* ; *FEW XIII-2, 10b : *tokk*-]
[Diminutif de *touchet*[1]]

REM. Attesté seulement ds un nom propre (*la terre Guille Toucqueteau*, GD VII, 773b). [R. M.]

TOUDIS, **adv.** (toudis)
[T-L : *di* ; GD : *toudis* ; FEW III, 72a : *dies*]

A. - "Toujours, à tout moment" : Sire, vous savez la fin que nous vous avons *toudis* dit : que vostres ennemis se laisseroient et degasteroient (FROISS., Chron. M., XIV, c.1375-1400, 106). ...les seigneurs n'ont mye *toudis* argent quant il leur besoingne. (FROISS., Chron. M., XIV, c.1375-1400, 157). ... ce dessusdit roy, tout son vivant, avoit *toudis* amé femmes, et encoires, en ces jours, il avoit une très belle damoiselle à amie (FROISS., Chron. M., XIV, c.1375-1400, 187). "Vous y estes cy venus pour querir argent et leur delivrance, n'estes pas ?", [dist le] cappitaines ? - "Oyl", respondirent-ilz, "on ne gaaingne pas *toudis*." (FROISS., Chron. M., XIV, c.1375-1400, 202). Et dura ceste plueve et ceste froidure jusques à soleil levant, et *toudis* plouvina il jusques à prime (FROISS., Chron. R., IX, c.1375-1400, 41). ...*toudis* y pleut, nege et giele (CHR. PIZ., M.F., I, 1400-1403, 128). Et à chascune [planète] vraiement Assigna propre mouvement, Lequel ne pevent translater Par pou mouvoir ne trop haster, Dont leur fault, selon l'ordonnance, Continuer *toudis* leur dance (LA HAYE, P. peste, 1426, 39). DIEU. J'ay entendu les pleurs et piteux diz De Nathalie, que j'ayme chierement, Laquelle voy perseverer *toudix* Ferme en la foy, du cueur entierement (Myst. st Adr. P., c.1450-1485, 90).

- [À propos de Dieu] "Toujours, éternellement" : Et par ainsi appert que en Dieu est parfaite unité pour la simpleté de sa nature, pour la fermeté de sa nature, car sans muance *toudis* est ung (Somme abr., c.1477-1481, 105). En paradis Dieu est *tousdis*, En paradis sont grans louenges, En paradis est le tauldis De la Trinité et des anges. (LA VIGNE, S.M., 1496, 422).

B. - "En tous cas, de toute façon" : Dont fu respondus li contes, et li fu dit : Sire, *toudis* convient il que on voist parler à eux, tant pour avoir sauf conduit pour aller à Calais et en Engletière que pour savoir quel cose il vous demandent (FROISS., Chron. R., XI, c.1375-1400, 97). Bien dissoient li aucun signeur que li rois estoit mal consilliés... de ce que il ne poursievoit les Escos jusques en Galles, car *toudis* en faissant che cemin raproçoit il Engletère (FROISS., Chron. R., XI, c.1375-1400, 274). [R. M.]

TOUE, **subst. fém.** (toue[1])
[GDC : *toue* ; FEW XVII, 342a : **togôn* ; TLF XVI, 377b-378a : *toue*]

A. - "Bateau plat qui sert de bac ou de barque de pêche" : [Contexte métaph.] Mort vint par homme, et par eulx touz

Trespasse Mort avec sa *toux* [*toue*] (DESCH., Oeuvres R., t.7, c.1370-1407, 144).

B. - "Action de touer"

Rem. Doc. 1469 (Orléans, *pour avoir tiré a toue la galiote*) ds GDC X, 783c. [R. M.]

TOUE, **subst. fém.** (toue[2])

[FEW XIII-2, 391a : *tubus*]

"Branche (d'un chandelier)" : Ung grant chandelier de cuivre a six *touez* que l'en dit estre en la façon de Flandre (...) Item cinq candeliers a deux *toues* et .XII. a pouche (Doc. 1435. In : A. Delboulle, Romania 35, 1906, 412). [R. M.]

TOUE, **adj. poss.** (toue[3])

[T-L : *ton*[4] ; GD : *ton* ; FEW XIII-2, 452a : *tuus*]

"Ta"

- [Précédé d'un art. déf.] : Vous, dame, en pitié me regarde regarde(s) Et nous met en la *toue* garde Et trestouz ceux qui t'ont amée. (Jour Jug. R., c.1380-1400, 246). [J.-L. R.]

TOUEE, **subst. fém.** (touee)

[GDC : *touee* ; FEW XVII, 342a : **togôn* ; TLF XVI, 378a : *touée*]

"Câble pour touer"

REM. Doc. 1415 (*touée*, *thouée*) ds DU CANGE VIII, 102c, *thouma* (GDC X, 783c). V. aussi *thonee*. [R. M.]

TOUER, **verbe** (touer)

[GDC : *touer* ; FEW XVII, 342a : **togôn* ; TLF XVI, 378a : *touer*]

"Faire avancer une embarcation en tirant à bord sur un câble dont l'autre bout est amarré au point que l'on veut atteindre, touer"

REM. Doc. XVe s. (Oléron) ds TLF. [R. M.]

TOUET, **subst. masc.** (touet)

[FEW XIII-2, 391a : *tubus*]

[Partie d'un *cornet*] : Pour un cornet d'or ou en a fait deux bandes autour et cinq chesnons, un *touet* tors, une boucle et un mordant (Doc. 1394. In : A. Delboulle, Romania 35, 1906, 412). [R. M.]

TOUFFE, **subst. fém.** (touffe)

[T-L : *tofe* ; GDC : *touffe* ; FEW XVII, 346b : **topf* ; TLF XVI, 378a : *touffe*[1]]

A. - "Assemblage naturel, touffe" : Ilz ont leurs levretiaus en aucuns petiz buissonnez ou haietes ou es *toufes* des bruieres (GAST. PHÉBUS, Livre chasse T., 1387-1389, 81). Item , quant elle est bien reprinse adonc la doiz arracher par *touffes* et replanter a large en potz. (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 119).

- [Représentation] : ...le champ brodé de 44 arbreciaux à grans *touffes* de fueillaiges de brodeure, dont les tiges sont de grosses perles, à un pymart de broderie d'or nue sur chascune tige, et le tour dudit chaperon brodé à une roe d'une orbevoie à 14 chapiteaux, tout de perles grosses et menues, ès quelx chapiteaux a hommes sauvages de brodeure montez sur diverses bestes (Comptes argent. rois Fr. D.-A., I, 1352-1360, 146).

- "Assemblage de végétaux de même nature dont les tiges sont liées ensemble, botte" : ...et en cas qu'il avendroit que ledit cerf passast par deffault et [l. de] garde dudit seigneur d'Estellant, il en seroit tenu païer au roy notre sire un blanc beuf et une *touffe* d'aux ou LX s. (HECTOR DE CHARTRES, Cout. R., 1398-1408, 138).

Rem. *cf.* aussi : Il a bien pres de lui veü Une tasse de bois [leçon *toffe* de bois [ds GDC X, 784a, éd. Blin]] (Vie st Evroul S., c.1350, 159).

B. - P. anal. "Petit groupe" : Ainsi commancasmes a chevaucher par brandes bien cleres et a *touffes*, l'une ca et l'aultre la, ou tant y a de ratz que merveilles, gros comme demyz congnilz (Pèler. D., 1486, 400). [R. M.]

TOUFFEAU, **subst. masc.** (touffeau)

[GD : *touffel* ; FEW XVII, 346b : **topf*]

"Touffe, bouquet" : Ces violeurs de bonnes filles, Ces dorelos, ces affiquez Qui portent *toufeaux* et bouquez... (Myst. Incarn. Nat. L., t.2, c.1454-1474, 240).

REM. Doc. 1420 (*un toffel d'ortyes*) ds DU CANGE VIII, 204c, *tufa* (GD VII, 773c). H. Lewicka, *La Dér.*, 1960, 287. [R. M.]

TOUFFELET, **subst. masc.** (touffelet)

[*FEW XVII, 346b : **topf*]

"Petit bouquet"

REM. H. Lewicka, *La Dér.*, 1960, 320. [R. M.]

TOUFFENER, **verbe** (touffener)

[*FEW XII, 315a-b : *stuppa* (?) (?)]

"Calfeutrer ?" : ...un gran trou au mur d'iceluy, du leit devers la cour, de huict pieds de quarrure pour faire en iceluy une fenestre à moyen, bien ordonnée et *touffenée* (Trés. Reth. S.L., t.2, 1409-1410, 598). [R. M.]

TOUFFU, **adj.** (touffu)

[GD : *touffu* ; GDC : *touffu* ; FEW XVII, 346b : **topf*]

"Qui est en touffe" : Cest esglantier dont je sermonne Trouva ceste terre tant bonne Que ses racines avança Et tres fort croistre commancza. Si devint tant grant et (tant) *toffu*, Quant multipliast, tantost fu Espandu par toute la terre (Moralité cincq pers. B., 1484, 57).

Rem. Doc. 1438 (Tournai, *tuffu*) ds GD VII, 773c. [R. M.]

TOUIL, **subst. masc.** (touil)

[T-L : *töeil* ; GD : *tooil* ; DÉCT : töeil ; FEW XIII-2, 393a : *tudiculare*]

A. - "Massacre" : Adonques li respondi Sathan et li dist : "Amis, nous n'en peut autre chose faire. Lessiés faire ! U *toul* [var. *touail*, *tuail*, *touil*] gist le gaain. Fors que bon seroit que l'en criast bien fort a l'arme pour faire yssir les Visses qui en la ville sont logiés, afin que par eulz et par leur forche fust la meslee depechiee." (HENRI FERR., Modus et Ratio, Songe pest. T., c.1354-1377, 169). [Morawski, 1573 ; éd. : «Sathan avait intérêt à ce que les gens se tuassent, car il prenait leurs âmes»]

Rem. FROISS., *Chron.* L., II, c.1375-1400, 178, III, 47 et IV, 255, ds GD VII, 744b-c.

B. - "Trouble, confusion, embarras" : Ne tel conseil ne m'abelit, N'au faire ne pense, ne veil ; Mon cuer du tout le me desdit, Qui congnoist bien en quel *toueil* Se boute amant qui le traveil Prent d'estre a lui abandonné, Car en fin honteux et blasmé Est par lui (Cent ball. R., c.1388-1396, 188). Si se doubta li dis dus de Braibant que toutes ces coses n'avenissent, qui trop legierement pooient avenir, et avisa que il i meteroit un tel *touel* que il romperoit et briseroit tout. (FROISS., Chron. D., p.1400, 637). [R. M.]

TOUILLEMENT, **subst. masc.** (touillement)
[T-L : *töeillement* ; FEW XIII-2, 393b : *tudiculare*]
A. - "Mêlée" : Ou moillon dou tornoy vit ung *touellement* Dou filz le roy ermin qui ot moult herdement Et de l'oir de Honguerie que l'ayert tangrement. (Lion Bourges K.P.F., c.1350, 211).
B. - "Presse, brouhaha" : La ot en celle feste sy grant *toueillement* C'on n'y ouÿst tonner des sains cieulx nullement. (Tristan Nant. S., c.1350, 243).
C. - "Trouble, confusion, embarras" : Bien set que si fillastre si ne l'aiment noïent ; Et s'il y esmouvoit aucun *tueillement*, Gaufrois n'a en Nimaye des amis pas grantment (Baud. Sebourc B., t.1, c.1350, 54). Mais vous faites Rolant partir apertement, Car esmouvoir pouroit ung grant *touellement* ! (Renaut Mont. B.N. V., c.1350-1400, 210). [R. M.]

TOUILLER, **verbe** (touiller)
[T-L : *töeillier* ; GD : *tooillier* ; DÉCT : töeillier ; FEW XIII-2, 392b : *tudiculare* ; TLF XVI, 379a : *touiller*]
I. - Empl. trans.
A. - "Salir, souiller" : Or vous diray que ceulx que le bacheler merqua avoient plus grant merque ou front que cellui que Milie avoit merqué et, avec ce, avoit son poulse *toullié* et honny, et par ce on l'eüst certainement recongneü, qui bien s'en feust donné garde (Bérinus, II, c.1350-1370, 52). Ce est quelcunque artifice ou office ou l'en *toulle* ou soulle son corps. (ORESME, Pol. Arist. M., c.1372-1374, 171). ...une femme passeroit Le gué, sanz ses genoulz moullier, Ne le gros des jambes *toullier*. (CHR. PIZ., M.F., II, 1400-1403, 200).
- *Touillé de/du sang* : Et quant il le vit, il le congnut bien et le voit tout senglant et *toillié* de sang. Si lui demanda qui ainsi l'avoit attourné. (ARRAS, c.1392-1393, 201). Et se vos doiz ou vos mains sont *toullees* du sang, si les lavez, et la playe aussi, de vinaigre, et faictes couler dedens le plat (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 235).
- "Salir qqn en le renversant, en le malmenant"
Rem. Doc.1332 (*toellier*), 1334 (*touwellier*), 1386 (*touwelier*), 1421 (*touillie*) ds GD VII, 745b.
B. - "Tourner, agiter, embrouiller"
1. "Tourner pour mélanger" : Et puis *toulliez* les lesches de frommage dedans la paste, et puis la frisiez dedens une paelle de fer, et du saing dedens. (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 256). ...que yceulx brasseurs puissent mesler ne *toullier* leurs grains en leurs maisons, mais le doivent envoyer aux molins chascun grain à par soy et illecq le mesler (Hist. Lille T., t.2, 1443, 528).
- "Mélanger"
Rem. Doc.1335 et 1421 (*pour avoir mellé et touillié les vins*) ds GD VII, 745c.
- "Tourner pour enduire" : Lesdictes cuisses ainsi lavees et essuictes soient en farine *toullees* (id est enfarinees) et puis frictes en huile, sain ou autre liqueur (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 253).
- "Agiter (pour abîmer, pour détruire)" : ... li Gantois... conquisent par force et par armes le banière des orfèvres de Bruges, et fu jettée en l'aighe et là dedens *touellie* (FROISS., Chron. R., X, c.1375-1400, 62).
2. "Embrouiller, emmêler" : Ses besoignes vont a rebours Et sa quenoille est fort *toillee*. Amours l'ont tant enfatrollee Qu'elle ne scet comme il luy est. En son cueur n'y a point d'arrest : Desir en sa pance bourbaille... (Narcissus, p.1426, 284).
- Au fig. : La guerre n'a pas encores tant duré comme elle durra... Se la cose est entouellie, encore la voel jou mieux *touellier* (FROISS., Chron. R., X, c.1375-1400, 148). Vous avés souvent oi dire et recorder que envie et discorde se boutent volentiers en maison ou paix est, pour tout *touellier*. (FROISS., Chron. D., p.1400, 182).
II. - Empl. intrans. ou pronom.
A. - *Se touiller de qqc.* "S'enduire de qqc." : D'un oignement s'est tout *toulliez* (CHR. PIZ., M.F., III, 1400-1403, 42).
B. - *Se touiller dans la boue.* "Se rouler dans la boue" : C'est propre figure de la personne luxurieuse qui, apres qu'elle est remplye de vins et de vyandes delicieuses par sa cuisinere glotonnie, elle se *touille* en la boue de luxure et la s'endort, aucunesfoiz jusques a la mort, en dampnacion de son ame. (MÉZIÈRES, Songe vieil pèl. C., t.1, c.1386-1389, 313).
C. - "S'agiter" : Qui l'endemain, si tost que jours fu, peuist veoir tentes abatre, chars chargier, gens fourhaster, emblaver et *toueillier* bien peuist dire : "Je voi un nouvel siècle." (FROISS., Chron. L., II, c.1375-1400, 82). [R. M.]

TOUILLIS, **subst. masc.** (touillis)
[T-L : *töeillëiz* ; GD : *tooilleis* ; FEW XIII-2, 393b : *tudiculare*]
"Mêlée, massacre" : Si en reversèrent à celle première empainte pluiseurs par terre. Là eut grant riflie et grant *touellis* des uns et des aultres (FROISS., Chron. L., VI, c.1375-1400, 69). La commenca fort le bouteiz de lances. Uriien fiert un Sarrasin de la lance tellement par my le piz qu'il lui perce le foye et le poumon. La veissiez fier *touilleiz*... (ARRAS, c.1392-1393, 102). Et quant vint a primsomme les deux freres firent crier a l'arme moult effreement tout parmy l'ost. Lors veissiez grant *toilliez*, et se arma chascun de toutes pars, et se mist en bataille par dessoubz sa banniere. (ARRAS, c.1392-1393, 156). Et y ot vilaine occision, car il en y ot occiz de XXV. a XXX^{m}. des Ostrissiens que de leurs aidans. Ceulx du fort furent moult esbahiz quant ilz apperceurent dehors tel *toilleiz*. Mais tost fu qui leur vint dire que c'estoient les freres de Lusegnen. (ARRAS, c.1392-1393, 287). ...en soustenant ce *tolléïs*, morurent à celle barrière des gens au duc de Bourbon Himbert de Couture, et aussi Baulseurre et Jehan Foucault (CABARET D'ORV., Chron. Loys de Bourb. C., 1429, 52). Et durant ce *toulléïs*, parmi la bresche du palis passa le pennon du duc de Bourbon (CABARET D'ORV., Chron. Loys de Bourb. C., 1429, 101). ...et en ce *toulléïs*, y ot mors bien cent Bretons de la partie du duc (CABARET D'ORV., Chron. Loys de Bourb. C., 1429, 212). [R. M.]

TOUILLON, **subst. masc.** (touillon)
[GD : *touillon*[1] ; FEW XIII-2, 393b : *tudiculare*]
"Souillon" : Certes tu n'es qu'un droit *touillon* (DESCH., Oeuvres R., t.7, c.1370-1407, 178). [R. M.]

TOUILLURE, **subst. fém.** (touillure)
[GD : *tooillure* ; FEW XIII-2, 393b : *tudiculare*]
A. - "Action de souiller, de rouler dans la boue"
Rem. Ex. d'a.fr. et doc.1334 (*toullure*), 1335 (*touellure*), 1384 (*touwellure*), 1385 (*touelliure*) ds GD VII, 746a.
B. - "Souillure" : Cil qui songe qu'il ait, sur le rivage, touillié ses piez, signifie qu'il ara tribulacion de par le roy, selon la *toilleure*. (Expos. songes B., 1396, 193). Maille, c'est à dire tache ou touilleuse [l. *touilleure*]. (LA HAYE, P. peste, 1426, 213).
- "Souillure morale, impureté" : ...de *toullure* Ne convint que deshonnourer (MARTIN LE FRANC, Champion dames D., t.5, 1440-1442, 62). [R. M.]

TOUIN, **subst. masc.** (touin)
[FEW XXIII, 190b : o.i.]

Région. (Normandie) "Saligaud, cochon" : Ne me dy *touy[n]* ne mouyn, Saudret, et je te le conseille, Car se j'ay la puce en l'oreille, Je te monstreray qui je suy A tes despens. (Myst. Résurr. Angers S., 1456, 277). [*Cf. R.. Ling. rom.* 58, 1994, 274 (G. Roques)] [R. M.]

TOUISON, **subst. fém.** (touison)
[GD : *touyson* ; FEW XVII, 409b : **thwahlja*]

"Serviette"

REM. Doc. 1343 (Lille, *touwison a esuer les mains*) et 1350 (Tournai, *touysons et ... napielles*) ds GD VII, 780c. [R. M.]

TOUJOURS, **adv.** (toujours)
[GD : *tosjorsmes* ; GDC : *tozjors* ; DEAF, J564 : toz jors ; FEW III, 104a : *diurnum* ; FEW XIII-2, 122a : *totus* ; TLF XVI, 379b : *toujours*]

A. - [Idée de permanence] "À tout moment, sans cesse, toujours" : Si prie a ceste fin au sauveur de tout le monde qu'il doint honneur et bonne avanture a tous ceulx qui ce livre cy diligemment lyront et entendront, et en bonne patïence jusques a la fin *toujours* vivront. (Bérinus, II, c.1350-1370, 185). Quant le roy Richard d'Angleterre qui se tenoit en la marche de Galles sceut la mort de messire Symon Burlé, son chevalier et l'un de ses maistres, qui *toujours* l'avoit nourry et introduit, si en fut durement courrouciez (FROISS., Chron. M., XIV, c.1375-1400, 42). ...il ne moroit nul prisonnier en la cour dudit official, et que *tousjours* l'en en yssoit par detencion de longue prison, nouvel advenement d'arcevesque ou autre grant seigneur, qui faisoient delivrer yceulx prisonniers (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 90). ...ycellui Baudet (...) la jetta en la ruelle de son lit où ilz furent eulz deux bien le quart d'une heure, ledit Baudet *touzjours* soy efforçant d'entrer ès jambes d'elle qui parle pour la charnelment congnoistre (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 511). ...et par grace il met tous ses pechiés et offences en la pissine et galice du precieus sanc de Jesucrist espandu pour le salut de son ame, recommandant soy *toujours* a la Vierge Marie et a ses sains devos (MÉZIÈRES, Test. G., 1392, 318). Car l'en doit *toujours* tendre a faire le plaisir de son mary quant il est sage et raisonnable (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 191).

- *À toujours.* "Pour toujours, à jamais" : Plus sceure et plus ferme pais demorroit et seroit entre'iaux à *tousjours* (FROISS., Chron. R., IX, c.1375-1400, 117). ..[ils] .furent d'oppinion qu'il feust mené au cul d'une charrete, tout batant, jusques à la justice, et, illec, bany de la ville, viconté et prevosté de Paris à *tousjours*, sur peine de la hart (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 237). Item, les deux portes par lesquelles ilz se partirrent de ladicte ville de Gand, le joeudi aprez Pasques, quant ilz allèrent mettre le siége devant la ville d'Audenarde, seroient à *tousjours* fermées et condempnéez, sans les ouvrir, les jours de joeudy. (Doc. 1452. In : ESCOUCHY, Chron. B., t.2, a.1465, 24).

. *À toujours mais* : Et vous amerai mieus que devant à *tous jours* mès, se par ensi faites que je soie sires de Haimbon, de le ville et dou chastiel (FROISS., Chron. L., II, c.1375-1400, 97). Et dire que le monde fu fait et qu'il sera corrompu a *touzjours* mais sanz retourner, ce est du tout impossible (ORESME, C.M., c.1377, 186). Disoit oultre ledit procureur que ilz fussent forcloz et deboutez a *tousjourmais* de plus y avoir droit de mener ne faire mener leursdiz bestaulx (Chartes Abb. St-Magl. T.F., t.3, 1397, 711). Ma dame a *tousjours* mais serés (CHR. PIZ., M.F., III, 1400-1403, 40). A *tousjours* mais la servira, Ne jamais ne desservira Vers elle fors grace et service (CHR. PIZ., M.F., III, 1400-1403, 133). ...ceulx de ladicte cité ou autres d'iceulx pays, dès maintenant et à *toujours* mais, ne seront, ne se porteront en armes contre le roy ou roys de France (Doc. 1408. In : MONSTRELET, Chron. D.-A., t.1, c.1425-1440, 378). ...à *tousjoursmais* il en sera memoire. (ROBERTET, Oeuvres Z., c.1450-1500, 163). Et que bien autant au cueur me touche, s'en ce faisant ma vie esloignoie, ne viveroys je pas deshonorée et a *toujoursmés* reprochée, et diroit on : Veez la dame, etc...? (C.N.N., c.1456-1467, 143). Car si par adventure, comme il advient chacun jour, elle faisoit ung enfant, elle seroit a *tousjoursmés* femme deshonorée et reprouchée de son pere, de sa mere, [de] ses freres et de tout son lignage. (C.N.N., c.1456-1467, 293).

B. - [Idée de persistance] : Et *toujours* demouroit le chancellier en son office (FROISS., Chron. M., XIV, c.1375-1400, 44). Ja ot le roy, cuidant *tousjour* Desmouvoir, Jason a sejour Tenu lonc temps (CHR. PIZ., M.F., III, 1400-1403, 37). Après ces choses, ledit de Bourgongne, en perseverant *toujours* en ses dyableries, foles obstinacions et mauvaistiez, comme devant avoit fait, le jeudi, XIe jour de juing oudit an LXXII, envoya devant la ville de Neesle... (ROYE, Chron. scand., I, 1460-1483, 268). Le mareschal Joachin, mareschal de France, estoit *tousjours* envyron de luy (qui estoit party de Peronne), mais il ne luy faisoit point de dommaige, parce qu'il avoit peu de gens, et se mist dedans Paris quant ledict conte en approcha (COMM., I, 1489-1491, 14). Le roy estoit à Compiengne, et son armée *tousjours* en Bretaigne. (COMM., I, 1489-1491, 122).

- *Toujours plus* : Mais elle l'a mis ou plus hault lieu de sa roe et l'a si bien estoré que jamais nul jour il n'a pouoir de tourner en sa grevance, ains monta *toujours* plus en plus jusques en la fin. (Bérinus, II, c.1350-1370, 184). Si com li feux la buche avance Et la couvoite pour ardoir, Et avarice quiert l'avoir, Et n'en puelent estre assovis, Par ce semblable et plus envis Ne sera du vice de vie A nul jour la femme assevie, Ne delit ne lui souffira, Mais *toujours* plus le desirra. (DESCH., M.M., c.1385-1403, 185).

- [Idée qu'une action se poursuit, mais sans persistance réelle, sans conséquence] : Maistre moyne, chantez *toujours* Et faictes bien a vostre guise, Car voz champs tourneront en pleurs, Se je viens a mon entreprinse (P. moyne, a.1500, 49). [R. M.]

TOUJOURSMAIS, **adv.** (toujoursmais)

À toujoursmais. "Pour toujours, pour l'éternité" : ...s'en ce faisant ma vie esloignoie, ne viveroys je pas deshonorée et a *toujoursmés* reprochée (C.N.N., c.1456-1467, 143). ...si par adventure, comme il advient chacun jour, elle faisoit ung enfant, elle seroit a *tousjoursmés* femme deshonorée (C.N.N., c.1456-1467, 293). ...s'ainsi le faisiez, vous m'obligeriez a *tousjoursmés* a vostre service. (C.N.N., c.1456-1467, 297). [R. D.]

TOULE, **(?)** (toule)
[Ø]

[Lire *toulte* ? *Tote*[2] v. Lexiques] : ...nouveaulx trouages, *toules*, péages, passaiges... (Ordonn. rois Fr. V.B., t.13, 1441, 353). [R. M.]

TOULLETÉ, **(?)** (toulleté)
[Ø]

"?" : ...le plon de la chappele de Sainte-Katherine fut reversé par devers Saint-Pol et *toulleté* comme J. roullet (COCHON, Chron. norm. B., c.1430, 318). [**roulleté* sur *rouelle* ?] [R. M.]

TOULOIRE, **subst. fém.** (touloire)
[*FEW XIII-2, 18b : *tollere* (?) (?) ; FEW XXI, 318b : o.i.]
Arg. "Table à jeu" (Éd.) : ...Pour mieux hÿer desriver la *touloire* ["pour mieux gagner, donner à la table de jeu de l'inclinaison (faussant ainsi le jeu)"] (VILLON, Ball. jarg. T., c.1455-1460, 347).
REM. VILLON, *Ball. jarg.* S., c.1455-1460, II, 38 : var. *couloire* ("braguette ?"). [R. M.]

TOULOIS, **subst. masc.** (toulois)
[GD : *tolois* ; FEW XIII-2, 131a : *Toul*]
"Monnaie de l'évêché de Toul" : ...vingt et un *toloiz* (Ordonn. rois Fr. S., t.6, 1381, 632). Et est assavoir (,) que s'aucuns de la Commune dou Nuef-chastel (,) vient paier X. Livres de *Toulois* en l'an, il sera quittes dou Sarement (Ordonn. rois Fr. S., t.7, 1390, 363). [R. M.]

TOULON, **subst. masc.** (toulon)
[GD : *toulon* ; *FEW XIII-2, 402b : **tullo-*[2] (?) (?)]
"Tonneau"
REM. Doc. 1425 (*toulon*) et 1452 (*toullon*) ds DU CANGE VIII, 209b, *tonnellus, s.v. tunna*. Doc. 1403 (Tournai, *toulons*) ds GD VII, 774a. [R. M.]

TOULOUSIEN, **adj. et subst. masc.** (toulousien)
[*FEW XIII-2, 20b : *Tolosa*]
"De Toulouse"
- *Toulousienne.* "Habitante de Toulouse" : Brectes, Souyssez ne scevent guerres, Gasconnes ne *Toulousïennes* : De Petit Pont deux harengieres Les concluront, et les Lorraines, Angleches et Callesïennes - Ai ge beaucoup de lieux compris ? (VILLON, Test. T., 1461-1462, 120).
REM. *Cf.* TLF XVI, 381b-382a : *toulousain* (ex. d'a. fr.). [R. M.]

TOUOTE, **(?)** (touote)
[Ø]
"?" : Ung soillon, ung bacin, une *touote*, ung couteau... (Invent. mobiliers ducs de Bourg. P., t.2, 1381, 89). [Lire *tonote* pour *tonnette* "petit tonneau" ?] [R. M.]

TOUP, **subst. masc.** (toup)
[FEW XXII-1, 284b : o.i.]
Région. (anglo-normand) "Bélier" : ...berbys, motouns et berbys du mere, *toups*, agnelx... (Man. lang. K., 1415, 76). [R. M.]

TOUPEBRAS, **subst. masc.** (toupebras)
[FEW XIII-2, 38a : *topp-*]
"Balancine" (FEW) : Item .II. *touppebras* a mast (Doc. 1382. In : A. Delboulle, Romania 35, 1906, 412). [Bréard, *Comptes du Clos des galées de Rouen*, 154. Seul ex.] [R. M.]

TOUPELIN, **(?)** (toupelin)
[Ø]
[Embarcation ?] : ...2 *touppelins* a mast (Clos galées Rouen M.-C., t.2, 1387, 180). [R. M.]

TOUPEQUIN, **subst. masc.** (toupequin)
[GD : *touppequin* ; FEW XVII, 348a : **toppin* ; FEW XVII, 382b : *tubbe*]
"Cuvier (pour le raisin) ; mesure de capacité correspondante" : ...quatre *toupequin* de raysin (Commerce marit. Rouen F., Pièces justif., 1474, 367).
REM. Doc. 1446 (Tournai, *ung touppequin de roisin*) ds GD VII, 774b. Sous deux étymons distincts ds le FEW. *Cf.* aussi l'éd. de *Comptab. Dieppe* M., 30 (néerl. *tobbecken*). [R. M.]

TOUPET, **subst. masc.** (toupet)
[T-L : *topet*[1] ; GD : *topet*[1] ; GDC : *toupet* ; FEW XVII, 343b : **top* ; TLF XVI, 382b : *toupet*]
A. - "Touffe de poils" : ...elle toute eschevelee de luy s'aproucha, ses cheveulx si fort escouy qu'elle lez y mist au travers du visage de luy, et tantost a sa main lez print et fort lez tint. Lez commença a tyrer pour la faire parler, mais elle le print par la barbe, si en tyra ung *toupet* (Nouvelles inéd. L., p.1452, 28).
B. - "Touffe de cheveux en haut de la tête ; extrémité supérieure de la coiffure" : Je vois mettre en lieu de banniére A ce fol dessoubz son chapel Ce viez panuffle de drapel, Et li sacheray le *toupet* (Mir. Rob. Dyable, c.1375, 48). Mettre li vois soubz son chappel Ce viez panufle de drappel, Et li sacheray le *toupet*. (Mir. Rob. Dyable, c.1375, 50). Lors la prent par le *touppet* de son atour, haussa la paulme pour ly donner une coupple de soufflez (LA SALE, J.S., 1456, 296).
Rem. Ex. d'a.fr. et FROISS. ds T-L X, 387.
- "Sommet de la crinière" : ...et avoit ledit coursier la creingne, le *toupet* et la quehue tout de fil d'or, et fut le cheval ensellé de selle estoffée de mesme, et d'ung petit harnois de velours cramoisy, assiz à la maniere d'un harnois de cheval d'Allemaigne, et fut celle nouvelle parure moult aggreable et fort regardée (LA MARCHE, Mém., II, c.1470, 76).
- "Sommet du crâne" : Il y pert, un chascun matin, Car il en a chault le *touppet* (CH. D'ORLÉANS, Ball. C., c.1415-1457, 145). [R. M.]

TOUPIE, **subst. fém.** (toupie)
[GDC : *toupie* ; FEW XVII, 344a : **top* ; TLF XVI, 382b : *toupie*]
"Jouet de bois en forme de cône qu'on fait tourner sur sa pointe, toupie" : Dit un garçon à son compaignon ainsi : "Laisse ta ju à le *tourpie* maishuy, et va t'en à esgarder à tes chivalx, car se ton maistre te trouveroit icy esbatant, il te torcheroit tres bien sur la teste..." (Man. lang. G., 1396, 77). Et de ce met Boece un exemple de la *touppie* ou du sabot dont les enfans se jouent. Car qui feroit un point tant seulement sur le sabot d'une couleur notable et puis feist le sabot mouvoir isnelment comme les enfans font, il sembleroit d'un seul point que ce feust un droit cercle tout entier qui feust paint tout entour par dessus le sabot de la couleur mesmes dont le point seroit paint. (EVR. CONTY, Harm. sphères H.P.-H., c.1400, 44). Joueroit il point a la *touppie* ? (Sots, c.1480-1500, 267). Nous y alons tous agregis, Plus remouvans q'une *toupie*. (MOLINET, Myst. st Quentin C., c.1482, 81).
Rem. Ex. d'a.fr., *cf.* TLF. FROISS., *Espin. amour.* F., c.1369, 55, v.241, var. (*tourpie*) ; v. *tourpoie*. [R. M.]

TOUPIER, **verbe** (toupier)
[T-L : *topiier* ; GD : *topier* ; FEW XVII, 344b : **top*]
I. - Empl. trans.

A. - "Faire tourner (comme une toupie)" : Certes les loups trop bien espient Ou les brebis sont mal baillies, Et pour ce souvent la *toupient* Ou de legier sont assaillies. (MARTIN LE FRANC, Champion dames IV, D., 1440-1442, 143).

Rem. Ex. d'a. fr. et *Baud. Sebourc* B., c.1350, VII, 694, ds T-L X, 387. *Myst. siège Orléans*, c.1480-1500, éd. Guessard, Append., ds GD VII, 746c.

B. - "Faire le tour de, contourner" : Cellui qui les herbes cueilla Sur sa loy me dist et jura Que le pays d'Inde Majour Il l'en *touppia* tout autour Le grant pays de Tartarie Avant qu'il eust l'herbe cueillie Et cercha plus de cent contrée (MARCADÉ, Myst. Pass. Arras R., a.1440, 247). ...et que n'avoient rien fait que *tourpier* la mer pour estre venus à Marseille (CHASTELL., Chron. K., t.5, c.1456-1471, 50).

II. - Empl. intrans. "Tourner (comme une toupie), tournoyer" : ...il *touppia* autour du lieu pour voir s'il n'y demouroit personne (Percef. IV, R., c.1450 [c.1340], 1071). ...les clercz en laisseront le chanter et le curé pendant ce bruit courra aval l'eglise, *toupiant* comme ung fol autour des pilliers (MOLINET, Faictz Dictz D., 1467-1506, 890). [*Cf.* N. Dupire, *Molinet*, 1932, 237] ...et tantost partit, d'ung aultre bout de la salle, ung faulcon qui vint *toupier* et prendre son vent, et d'ung aultre costé partit ung aultre faulcon, qui vint de si grant roideur et ferit le hairon si rudement, qu'il l'abatit au millieu de la salle (LA MARCHE, Mém., II, c.1470, 360). ...en gectant ung merveilleux cry se vindrent en *tourpiant* mettre au front devant de leur battaille (WAVRIN, Chron. H., t.3, p.1471, 115). Planettes sont estoilles entre le ciel et terre errans, faisans leur cours au contraire du firmament. Selon le cours qu'ilz ont et font par le influence ou par l'infusion d'icellui ilz se meuvent directement, mais selon leur cours propre, ilz se meuvent obliquement en *toupiant* (Somme abr. M., II, c.1477-1481, 83).

Rem. Ex. d'a. fr. et *Baud. Sebourc* B., c.1350, V, 670, ds T-L X, 387. *Cf.* aussi TLF XVI, 383a-b : *toupiller*.

- [Dans un contexte métaph.] : Cuer qui de dame en dame saulte, A l'une tire, a l'autre court, Et sans arrest, *toupie* et vaulte, N'aura ja honneur a la court. (MARTIN LE FRANC, Champion dames III, F., 1440-1442, 162).

- *Toupier autour de.* "Tourner autour de (en faisant ainsi des détours)" : Et fit on ung tresgran trette et gran chemin, en *tourpiant* autour de Peronne (JEAN DE HAYNIN, Mém. B., t.1, 1466-1477, 29).

- "Tourner, faire des détours" : ...mais elle n'est pas sy roidde, et n'y fait on que *tourpier*, et dure beaucop. (LENGHERAND, Voy. G., 1486-1487, 157).

Rem. Doc. 1477 et *Mer des hist.* (éd.1488) ds GD VII, 746c.

- [Idée de vertige] *La teste lui toupie* : Du vin fort et poissant a sy pris se partie Que, quant il se drecha, le teste ly *toupie*. (Belle Hélène Const. R., c.1350, 229). [R. M.]

TOUPILLON, **subst. masc.** (toupillon)
[GD : *toppillon* ; GDC : *toupillon* ; FEW XII, 315b : *stuppa* ; FEW XVII, 344a : **top*]

A. - "Petite touffe" : ...elle lui arracha ung petit *toupillon* de sa barbe. (PREMIERFAIT, Décaméron D., 1414, 840). ...adonc on doit clore tous les pertuis de l'ostel et mettre a sa bouche ung *toupillon* de laine, charpie ou de couton, et se la laine ou le couton se meut, il vit (GORDON, Prat., c.1450-1500, II, 25).

B. - "Bouchon"

Rem. Doc. 1494 (*le toppillon de l'un des flacons*) ds GD VII, 747a-b. [R. M.]

TOUPIN, **subst. masc.** (toupin)
[T-L : *topin* ; GDC : *toupin* ; FEW XVII, 345a : **top* ; TLF XVI, 383b : *toupin*]

"Toupie ; cerceau" : Et en ce palais se jouoit Salomon, son filz, et sieuoit Ung beau *toupin* que il menoit A escorgies qu'il tenoit (Renart contref. R.L., t.2, 1328-1342, 84). Trocus : *toupin* uel tronpe (Abavus IV, R., c.1350, 502). Il est enroué devenu, Car une pouldre de raisin L'a tellement en l'ueil feru Qu'endormy l'a comme un *touppin* (CH. D'ORLÉANS, Ball. C., c.1415-1457, 145). [D. Poirion, 130 : «Cette comparaison rejoint l'image courante qui fait dire d'une toupie "qu'elle dort" quand elle tourne sur elle-même, sans changer de place»]

REM. J. DE COURCY, 1416-1422 (ms. du XVe s.), ds GDC X, 784b. *Cf.* H. Lewicka, *La Dér.*, 1960, 324 (*toupinet*) et Ph. Contamine, *in* : Fleckenstein, *Turnier im Mittelalter*, 1985, 431 (*toupinure* ; GD VII, 774b : *toupineure*). [R. M.]

TOUPIR, **verbe** (toupir[1])
[FEW XVII, 344b : **top*]

Empl. intrans. "Aller et venir" : Cueur qui de dame en dame saulte ; A l'une tire, a l'aultre court Et sans arrest *toupit* et vaulte, N'aura ja honneur a la court. (MARTIN LE FRANC, Champion dames III, D., 1440-1442, 130). [R. M.]

TOUPIR, **verbe** (toupir[2])
[*FEW XIII-2, 37b : *topp-* (?) (?)]

Empl. pronom. "Se placer, se grouper" : ...si se retraierent tous près de l'ymage et se *toupirent* tout autour en faisant leur deffense d'elle. (MIÉLOT, Mir. N.D. L., 1456, 126).

REM. Ou est-ce *toupir*[1] ?

V. aussi *toper* [R. M.]

TOUPON, **subst. masc.** (toupon)
[*FEW XII, 317a : *stuppa*]

"Bouchon" : Ung flascon d'or à ung balay en milieu, et une petite perle sur le *toupon* pendent (Invent. Orléans II, G., 1408, 107). [Éd. : "couvercle"] [R. M.]

TOUPOT, **subst. masc.** (toupot)
[*FEW XVII, 344a : **top*]

"Touffe" : ...il avoit mis la main malicieusement à Guillaume de Marrey, prevost de Vergey, et icelli avoit pris pour [l. par] la barbe et l'an araichit ung *toupot* ; pour ce condenné en 5 franz (Invent. mobiliers ducs de Bourg. P., t.1, 1371-1372, 272). [R. M.]

TOUQUE, **subst. fém.** (touque)
[GD : *toche*[2] ; FEW XXII-2, 104a : o.i. ; TLF XVI, 383b : *touque*]

[Pièce de vaisselle, récipient] : Et sy te mande par ledit ambaxadeur ung present, c'est assavoir du baulme fin de nostre saincte vigne, ung bel lupart, trois escuelles de pourcelaine de Sinant, ung plat de pourcelaine de Sinant, deux grans platz ouvertz de pourcelaine, deux *touques* verdes de pourcelaine, deux bouquetz de pourcelaine, ung lavoir ès mains et ung garde manger de pourcelaine ouvré, une jatte de fin gingembre vert, une jatte de noiaux d'amandes, une jatte de poivre vert, des amandes, et cinquante livres de nostre fin bamouguet, ung quintal de sucre fin de trois quittes. (ESCOUCHY, Chron. B., t.1, c.1453-14, 124).

REM. Ex. 1500 (*toche*) ds GD VII, 732c. [R. M.]

TOUQUESCHE, **(?)** (touquesche)
[*FEW XIII-2, 4a : *tokk-* (?) (?)]

"Bâton (?)" : Et pour ce les diz Jehannin, Jehannot et Atrape, courouciez et emeuz de ce que le dit Torroil ne se vouloit deporter de solliciter la dicte Jehannette, coururent sus au dit Torroil, et prinst le dit Jehannin une *touquesches* et le dit Atrape un bourdon ferré, et le dit Jehannot avoit un bazelaire tout nu, et incontinent pristrent le dit Torroil et le gecterent à terre et le foulerent aux genoulx et aux poins. (Doc. Poitou G., t.6, 1400, 360).

V. aussi *tocq* [R. M.]

TOUR, **subst. fém.** (tour[1])
[T-L : *tor*[2] ; GDC : *tour*[2] ; DÉCT : tor[2] ; FEW XIII-2, 435a : *turris* ; TLF XVI, 384a : *tour*[1]]

A. - Au propre

1. "Bâtiment construit en hauteur, carré, rond ou polygonal, dominant l'enceinte d'une ville ou d'un château, à fonction défensive" : Si en choisi en l'air un [oiseau] voletant Qui dessus tous s'en aloit glatissant : "Oci ! oci !" Et je le sieui tant Qu'en un destour, Sus un ruissel, près d'une belle *tour*, Ou il avoit maint arbre et mainte flour Souëf flairant, de diverse colour, S'ala sëoir. (MACH., J. R. Beh., c.1340, 58). ...M'en alai devers le vergier Qui fu de la riviere enclos Tout environ sans autre clos, Qu'autre fortresce n'ot entour, Donjon, muraille n'autre *tour*. Et quant je vins seur le rivage, N'i vi pont, planche ne passage Par ou je peüsse passer. (MACH., D. Lyon, 1342, 163). Et vous les assauterez À ces murs où il sont montez ? Il sont haus, larges et espès, Et s'a bonnes *tours* près à près, Bien garnies d'artillerie Et de gens qui ont la maistrie De bien traire ; car ce sont gent Qui de ce sont trop diligent, Si que de toutes pars trairont Et vostre gent mehaingneront. (MACH., P. Alex., p.1369, 81). Un en y ot qui se leva Et qui audience rouva ; Et il fu tres bien escoutez. Si li dist : "Sire, ne doubtez Que ceste ville a si grant *tour* Que s'on voloit chascune tour Garnir, les murs et les creneaus De gens d'armes bons et yniaus, Vous n'avez mie le vintisme, Non, se Dieux me gart, le centisme, De gens d'armes qu'il convenroit Au garnir..." (MACH., P. Alex., p.1369, 101). ...il avoit nom Girart Emmelart, nez en la *tour* de Tester, à une lieue près de Marcillac, à trois lieues prez de Rodès, laquelle *tour* lui appartenoit par succession de ses pere et mere (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 254). ...icellui fort estoit prenable par eschielement entre le pal et la *tour* neufve, pour ce que l'en n'y faisoit point de guet (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 190). ...car aussi sont-ce IJ offices, desquelx chascun requiert residence de IJ personnes notables, car aussi y a-il un chastel grant et fort à IIIJ grosses *tours* (BAYE, II, 1411-1417, 258). ...il y a ung moult fort chastel du costé devers occident qui s'appelle le chasteau Saint-Ange, et est tout ront comme une *tour*, et est tout marcif de pierre (LE BOUVIER, Descript. pays H., p.1451, 84). Chacun voise en ses garnisons, En son creneau ou en sa *tour*, Et faire comme le butour De nuyt fait ces provisions. (Myst. siège Orléans H., c.1480-1500, 150). ...et fist si très bonne dilligence que en deux ans et IIII mois [Jérusalem] fut close de *tours* et de muraille, aussi bien que oncques avoit esté (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 48 r°). Fist ung fossé de dix piez de perfont et XVm pas de circuit, en la durée de trois lieux et cent et XX *tours* de deffence de merveilleuse haulteur (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 69 v°). Ceulx qui estoyent sur les *tours* du chasteau commencerent a getter javelines, dars et pierres qui riens ne prouffiterent, car de cest assault la dicte Citadelle fut vertueusement prise. (LA VIGNE, V.N., p.1495, 251).

- *La Tour criminelle*. "Tour du Palais de justice de Paris, appelée aussi la Tournelle, où se traitent les affaires criminelles" : Et pour en savoir quelque chose, je montay au plus hault de la *Tour* criminelle de ceans et viz lesdiz gens d'armes es champs d'entre le Role et Montmartre. (BAYE, II, 1411-1417, 168).

- *La (grosse) tour du Palais.* "Tour principale du Palais de justice de Paris, qui sert de prison" : Le jour dessusdit, le conte d'Armaignac fu amené du Petit Chastellet de Paris en la grosse *tour* du Palais pour tenir prison. (FAUQ., I, 1417-1420, 134). ...près de Paris estoient venuz et venoient gens d'armes pour favorisier et aidier au conte d'Armaignac, qui estoit prisonnier en la *tour* du Palais à Paris (FAUQ., I, 1417-1420, 135).

- *Tour de Londres* : Ainsi le roy adverti fist premier prandre sondit oncle, le duc de Glocestre et les contes d'Arondel et celui de Warvik et furent mis en la *Tour* de Londres et furent decapitez et l'arcevesque de Cantorbiere bani. (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 144 r°).

- *Entrer dans les tours.* "Entrer dans la place" : EMPEREUR. (...) A le voir ainsi contenir, Il me faict quasi souvenir De Martin, evesque de Tours. PREMIER. Gardez pour vous entretenir Que poinct il n'entre dens voz *tours*. EMPEREUR. Voise aultre part faire ses tours, Car ceans pas ne le demande. SECOND CONSEILLIER. Faictes luy faire ses retours, Sur payne de payer l'amende, Aultre part. (LA VIGNE, S.M., 1496, 501).

- HÉRALD. "Meuble en forme de tour" : Chasteaulx *tours* et tourelles ont vne mesme senefiance et senefie que cellui qui premier porta chastel en armes estoit fort et grant et puissant et de grant haultesce (Best. hérald. H.E., c.1435-1450, 507).

2. [Comme terme de compar. ou en cont. métaph. (idées de solidité, de résistance ou de protection)] : Nen plus ne le remuent que se feust une *tour* (Tristan Nant. S., c.1350, 411). Et ja souloient les greigneurs Avoir parolle aussi tenant Comme une *tour* (CHR. PIZ., M.F., II, 1400-1403, 25). ...il ne daigna guenchir, anchois se prist a serrer sez cuissez et mettre a deffence et lez attend comme une *tour* (Comte Artois S., c.1453-1467, 44).

- *Ferme comme une tour*

. [D'une chose] "Solide, stable" : Fondée est ferme conme *tour* Ici endroit ceste chappelle. (Mir. mère pape, c.1355, 400). BOURREAU. Va me lyer tout alentour L'eschielle pour mieulx l'assurer. VALLET. Ell'est ferme comme une *tour*. (LA VIGNE, S.M., 1496, 318).

. [D'une pers.] "Inébranlable, sûr (dans sa résistance, dans ses convictions...)" : Tu es lassus et si entour Ferme, constant comme la *tour* Que on ne peut en bas giter. (Myst. st Sébast. M., c.1450-1500, 88). BURGIBUS. (Il s'enfuyt.) Plus ne fault venir alentour, Je m'en voys plus tost que le pas. Il est plus ferme c'une *tour* ; Le grant deable ne l'auroit pas. (LA VIGNE, S.M., 1496, 486).

- [Dans un cont. métaph.] : Je n'y puis vëoir nul retour. Ses cuers est fermez en la *tour* D'Amours, sous la clef de Tristesse, Ou elle sueffre grant destresse, Si que morir la couvenra Briefment ; ja n'en eschapera. (MACH., J. R. Nav., 1349, 205). Et sa haute valour Qui n'a per ne gringnour, Sans faire en moy retour, Tient mon cuer en la *tour* De joie et de baudour (MACH., Vez ci, 1364, 274).

- [Comme symbole de protection, de refuge] : Si qu'armez sui de tres bonne Esperence, Et Souvenirs si portera ma lance, Et Amours m'iert donjons, *tour* et deffense Contre Tristece, Et Dous Pensers en qui j'ay grant fiance L'enchassera, je n'en fais pas doubtance, Et dedens moy mettra par sa puissance Joie et leesse. (MACH., Compl., 1340-1377, 259). ...car en mortel travail Fui entre le coing et le mail, Si que je ne donnasse un ail De ma vie ; mais

soustenail Me fu, dame, amie et murail, *Tour* et deffense. (MACH., R. Fort., c.1341, 120). ...Mon cuer d'une amoureuse ardour. C'est ce qui garit ma dolour ; C'est ce qui me tient en vigour ; C'est mon refuge ; c'est ma *tour* ; C'est celle ou sont tuit mi retour ; C'est ma fiance. C'est celle qui m'a congneü Par tout ou elle m'a sceü Nu de joie et depourveü. (MACH., R. Fort., c.1341, 121). Jhesus en grant joye receu, Jhesus, vous donnés ad moy vie, Jhesus m'amour et moy s'amie, Jhesus mon filz et moy sa mere, Jhesus ma *tour* et moy sa crie, Jhesus mon ris et moy sa chere (Pass. Auv., 1477, 166). [La motivation du rapport entre *tour* et *crie* n'apparaît pas clairement. Peut-être s'agit-il d'une réminiscence biblique ? *Cf.* p. ex. *Ps.* 61, 2 et 4 : "Écoute, ô Dieu, mes *cris*, sois attentif à ma prière ! (...) Car tu es pour moi un abri, une *tour* forte devant l'ennemi". Selon une autre hypothèse, suggérée par la lecture d'une citation de 1459 ds GD, *s.v. crie*, la *tour*, comprise au sens de "clocher", et la *crie*, "crieur public", pourraient représenter deux modes de propagation des nouvelles importantes : à son de cloches et par la voix du crieur public [J.-L. Ringenbach]]

. RELIG. [À propos de Marie] : Ou fonda foy si ferme *tour* ? Ou maint charité sanz mesure ? C'est en vous, doulce vierge pure. (Mir. mère pape, c.1355, 400). RAPHAEL. Fontaine de touz biens et *tour*, Nous ferons vostre voulenté. (Mir. parr., 1356, 63).

B. - P. ext. "Toute construction verticale, beaucoup plus haute que large, en partic. le clocher d'une église" : ...l'en ne pourroit faire une *tour* qui ataingnist ou ciel : Turrim construxit que celum tangere possit fabula est (ORESME, C.M., c.1377, 242). Haulx menestriers, trompettes et clerons Furent illec en sons impetüeux Pour reveiller les espriz vertüeux Des chevaliers et notables barons. Cloches sonnoyent par *tours* et par clochiers, Prestres, prelatz et seigneurs auctentiques Sortirent hors a tout riches reliques Et revestuz d'ornemens assez chers. (LA VIGNE, V.N., p.1495, 198).

- *Tour du moutier.* "Clocher" : Item, et quant ilz furent dedens, certains chappellains, veans la force d'iceulx malfaitteurs, comme tous esbayz, s'enfuirent et monterent en la *tour* dudit monstier, afin d'eschever plus grant inconveniant. (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 222).

- *Tour à vis.* "Tour avec un escalier n colimaçon" : Bien sera cy la *tour* a viz, A archeres et a degrez, De pierre de taille ou de grez ; Et bon est que l'esglise toute Soit a bons pilliers et a voute. (Mir. ste Genev. S., c.1410-1420, 136).

- *Tour (de) Babel* : Et la est le commencement de la merveilleuse *tour* de Babel (LA SALE, J.S., 1456, 213). ...et cestui chassa Assur du champ de Sennor et y fist la grande *tour* Babel, de quoy parle saint Jerosme sur Ysaye (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 15 r°).

- *Tour (de) Dédale.* "Labyrinthe de Crète" : ...Tenant prison en la *tour* Dedalus (VILLON, Poèmes variés R.H., c.1456-1463, 58).

- P. anal. "Objet édifié verticalement" : Quant tu estoies ou siecle, tu amoies les choses du siecle, asscavoir la face polir et paindre, aorner tes cheveulx et de extrange chevelure faire comme une *tour* sur ta teste. (DAUDIN, De la erudition H., c.1360-1380, 378). [R. M.]

TOUR, **subst. masc.** (tour[2])

[T-L : *tor* ; GDC : *tourn* ; DÉCT : tor[4] ; FEW XIII-2, 80b, 82b : *tornus* ; TLF XVI, 384b : *tour*[2]]

A. - "Instrument ou dispositif tournant sur lui-même"

1. "Tour du potier"

- *Fait à (droit) tour*

. [D'une chose] "Fait avec art, bien tourné" : Il s'assist et me fist sëoir Pour escouter et pour vëoir L'ordenance de la fonteinne Qui n'estoit rude ne villeinne, Et le lieu qui estoit entour Compassez et fais a droit *tour*. (MACH., F. am., c.1361, 192). Il portoit entre toute gent Une espée de fin argent, Qui avoit le pommel desseure, En signe de crois qu'on aeure, Assise en un champ asuré, De toutes coulours espuré. Et s'avoit lettres d'or entour, Qui estoient faites à *tour*, Disans, bien m'en doit souvenir, "C'est pour loiauté maintenir," Car je l'ay mille fois veü Sus les chevaliers, et leü. (MACH., P. Alex., p.1369, 12). Pour ce, dame, je me destour De vostre atour, Fait à droit *tour*, Ne mon retour Ne ferai, se soit retournés Vos gentis cuers en autre tour, Qui en destour Fait meint estour Au mien, dont mal sui atournés. (MACH., Lays, 1377, 283).

. [Du corps de la dame, de sa manière d'être...] "Bien fait, admirable, parfait" : Et s'il eüst en son atour, En son gentil corps, fait a *tour*, Et en son cuer tache ne vice Ou pensée d'aucun malice, Ja ne fust si fort reponnue Qu'en mirëoir ne fust veüe. (MACH., J. R. Nav., 1349, 177). Aussi bien te pues tu mirer En ton ymage et remirer Sa grant biauté, son cointe atour Et son gentil corps fait a *tour*, Et esperer qu'encor sera Li bons jours qu'elle te fera Joie par parole et par fait De cuer fin, loial et parfait. (MACH., C. ami, 1357, 98). Mais quant je le vi en ce point, Je li ramentu trop a point Qu'il li souvenist de l'image Et dou tres gracieus langage, Dou faitis point, dou cointe atour Et dou gentil port fait a *tour* De sa dame qui tant l'amoit Que son dous amy le clamoit, Et dou biau rubis d'Oriant Qu'elle li changa en riant (MACH., F. am., c.1361, 239). Son gent corps fait à *tour* Et son faitis atour, Son regart sans folour M'ont et toute m'amour. (MACH., Vez ci, 1364, 273). Si croy, pour ce que j'aour Par si grant savour Sa fine douçour, Sa fresche coulour, Son corps fait à *tour*, Et son gent atour, Qui seur tous est flour, Qu'Amours vuet par sa rigour Que perde vigour Et que mi bon jour Avuec ma baudour Finent sans sejour. (MACH., Lays, 1377, 325).

- *Compassé à tour.* "Fait avec art, bien tourné" : Mais son gent atour, Compassé à *tour*, Me fait meint estour, Quant à li pense en destour (MACH., Lays, 1377, 309).

2. "Machine servant à façonner (le bois, les métaux...)" : ...[aide levée] Sur la mercherie, bonneterie et aumucerie, (...) toutes chausses, pourpoins et paletoz ; (...) cuirs fraiz et cordouennerie (...), parche et mesguis (...), l'oeuvre du *tour* (Pol. Louis XI, G., Pièces justif., 1465, 428).

B. - "Treuil, roue"

1. "Treuil" : Aussi doit il avoir un maillet pour fichier les chevilles ou les roiz s'astaichent, aussi un petit *tour* pour tirier les cordes, quar un homme les tirera mieulx a aise que ne feroient sis sanz *tour*. (GAST. PHÉBUS, Livre chasse T., 1387-1389, 253).

- "Treuil utilisé dans les puits de mine" : Item, ont esté estimés les 12 *tours* desdiz 12 puys garnis de torilhons et de cerches de fer, ensemble trois autres *tours* garniz de leurs torilhons et cercles, qui encores ne sont en euvre, à la somme de 20 l. tournois. Item, ont esté estimez 16 barreaux et 14 basnes estans èsdiz 12 puys pour tirer l'eaue, la mine et terre de la dicte montaigne, à la somme de 7 l. tournois. (Aff. Jacques Coeur M., 1453-1457, 263).

2. "Petit treuil servant à bander une arbalète" : ...une arbaleste a tour, le *tour* pour tendre la et une casse de carreaux pour le tret d'icelle (Clos galées Rouen M.-C., t.1, 1340, 147).

- *Arbalestre à tour* : ...une arbaleste a *tour* (Clos galées Rouen M.-C., t.1, 1340, 147). Quant il furent dedens la ville, Li Sarrazin, plus de XX. mille, Monterent par dessus les murs, Qui estoient haus et seürs, Et n'i avoit porte ne tour Qui n'eüst arbalestre à *tour*, Et qui ne fust tres bien garnie De trestoute autre artillerie ; Et se mirent à

grant deffense. (MACH., P. Alex., p.1369, 78). ...XXIV. bons arbalestres à tillale, six autres à *tour*, (six grosses douzaines de fil d'anvers, dont la grosse douzaine fait douze), XXIV. arbalestres à crocs (CHR. PIZ., Fais armes cheval., 1410, 54 v°).

3. "Petite roue sur laquelle se fixe une chandelle" : La Chandelle Nostre Dame : (...) pour la descente du *tour*, apportaige, rapportaige et remontaige, 4 s. p. (Comptes Paris V.L.D., t.1, 1425-1426, 96). ...pour le portaige, rapportaige et montaige du *tour* où se met ladite chandelle, 4 s. p. (Comptes Paris V.L.D., t.1, 1425-1426, 96).

C. - *Tour du genou.* "Rotule du genou" : ...l'os qui est sus le *tour* dou genoill darriere. (GAST. PHÉBUS, Livre chasse T., 1387-1389, 123). [R. M.]

TOUR, **subst. masc.** (tour[3])

[T-L : *tor*[5] ; GDC : *tourn* ; DÉCT : tor5 ; FEW XIII-2, 50a : *tornare* ; TLF XVI, 385a : *tour*[3]]

I. - "Ligne circulaire, courbe"

A. - "Limite, circonférence d'un corps ou d'un lieu plus ou moins circulaire"

1. "Ligne courbe qui limite qqc." : ...il donna ung coup de baston sur le *tour* de l'oreille à ung jeune homme lors demourant à Melle, qui fut gendre Jehan Valée, tellement qu'il en fut grandement malade et y espera l'on la mort (Doc. Poitou G., t.11, 1465, 4).

- *Le tour du firmament.* "La voûte céleste" : Ne qu'on porroit les estoiles nombrer, Quant on les voit luire plus clerement, Et les goutes de pluie et de la mer, Et l'areinne seur quoy elle s'estent, Et compasser le *tour* dou firmament, Ne porroit on penser ne concevoir Le grant desir que j'ay de vous veoir. (MACH., L. dames, 1377, 209).

2. "Circonférence, périmètre" : [Polyphème] Un seul oeil ha emmi le front, Grant et gros, orrible et parfont ; Com(me) feu rouge e[s]t soubz la paupiere ; Ha plus dou *tour* d'une paviere. Si surcil sont de tel façon Com de la pel d'un heriçon. (MACH., Voir, 1364, 620). ...[elle] lui monstra une petite paele d'arain ronde, du *tour* d'une petite escuele d'estain (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 306). Ce lac est, en mon semblant, du *tour* de la ville de Saumur. (LA SALE, Salade, c.1442-1444, 70). [Chez le cerf] ...Grant *tour* de meusles pres du test. (BRÉZÉ, Chasse T., c.1481-1490, 36). ...fonda aussi icelui Nembrod une ville jouxte icelle tour qui, selon saint Jerosme, fut à merveilles grande, qui de *tour* avoit LXIII mil, et pour la confusion des langues la fist Babillone nommer. (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 15 r°). Cestui Arthemidoro, comme recite Pline en son second livre, escripvit que la terre avoit de *tour*, c'est assavoir de Inde jusques aux bornes de Hercules où : "Gadibus sacratas, octoginta quinque millia LXVIII millia passuum". (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 53 r°).

- Tant *de tour* : Eu my lieu a IJ. montaingnettes, Qui sont rondes et hautelettes, Dont seur l'une a un chastelet Qui n'i est messéant ne let ; Maisonnez sont toutes entour, Et tient bien IIJ. lieues de *tour*. (MACH., P. Alex., p.1369, 210). ... cilz qui livroient la place furent moult esbahiz, tant du ruissel qu'ilz virent courre soubdainement comme de l'enceinte que ly cuirs de cerf tenoit, car il comprenoit deux lieues de *tour*. (ARRAS, c.1392-1393, 34). ... une montaigne qui tenoit enuiron une lieue de *tour*. (ARRAS, c.1392-1393, 134).

B. - "Ce qui entoure"

1. "Objet plus ou moins circulaire (qui entoure un autre)" : ...un eschanteillon de bois, qui est par maniere de compas, à prendre et faire le *tour* de cloches (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 264).

- "Garniture qui entoure une partie d'un vêtement" : Ledit Simon, pour la fourreure d'un seurcot court de drap blanc (...) 566 ventres de menu vair. (...) Et pour les pourfilz de dessoubz, manches, *tours* de bras et amigaux, de garnison, sans prix. XIIIJ douzaines X lettices. (Comptes argent. rois Fr. D.-A., II, 1387, 163).

2. "Ce qui entoure une construction, enceinte" : Et pour ce sont tennus faire le *tour* du moulin du roy à Arnieres (HECTOR DE CHARTRES, Cout. R., 1398-1408, 269-270).

3. "Taille (partie du corps humain)" : [Il est question du pèlerin] Car celui qui porte la bourse a son *tour* a un pou d'auctorité sus les autres. (ORESME, E.A.C., c.1370, 437).

4. *Faire / donner des tours de la corde.* "Ligoter qqn au moyen d'une corde" : Cinelle, fay de lay deux *tours* De la corde ; puis la me balhe ! (Pass. Auv., 1477, 207). De la corde luy fault donner Deux *tours*, Janus, de ta partie. (Pass. Auv., 1477, 208).

II. - "Mouvement, déplacement, parcours circulaire, mouvement qui revient sur lui-même"

A. - "Mouvement circulaire"

1. "Mouvement circulaire de qqc." : Je say quel(que) *tour* le Soleil va ["je connais l'orbite du soleil"] ! Dez estoille say la nature (Jeu Etoile T., c.1400-1500, 103). HANNEQUIN LE HASARDEUR. (...) Faulce Fortune, mon engin capital A te mauldire trop ne puis adonner D'avoir ainsi ta roe de metal Villaynement faict dessus moy tourner. Ne sçavoye tu sur aultruy retourner Le *tour* tournant qui en ce tour m'atourne, Et le tourneur restournant destourner Pour m'atourner ou tu me desatourne ? (LA VIGNE, S.M., 1496, 374).

- "Mouvement circulaire (d'un mécanisme d'horlogerie)" : ...et fera la roue du mouvement ung tour et ung quart et la roue du foliot 20 *tours* par heure, et frappera a ung des boutz de la rencontre 540 cops. (Traité d'horlogerie Z., c.1380, 276).

2. "Mouvement circulaire du corps (sur soi-même), d'une partie du corps, de ce que l'on tient" : Dyable, tourne moy quatre *tours* La teste sen davant deriere. Ne me saura tu la bandiere Du col tranchier, dyable d'anfer ? (Myst. st Sébast. M., c.1450-1500, 296).

- *À tour de bras.* "En faisant tourner le bras pour lui donner plus de force, de toute la force du bras" : ...Jehan Bruneau, son filz, qui portoit à son col ung baston, appellé ung vollant, lequel ledit Guillaume print en sa main, en regniant Dieu qu'il en turoit ung, et à *tour* de bras en donna sur la teste de Jehan Martin (Doc. Poitou G., t.12, 1476, 94). ... elle frappe a *tour* de bras (Myst. siège Orléans H., c.1480-1500, 460).

- Fam. *Tour (de bec). Tour de groing.* "Baiser" : Elle me bailla deux fins *tours* (COQUILL., Oeuvres F., 1478-p.1494, 299). ...Ung *tour* de bec, dire ung tatin... (COQUILL., Oeuvres F., 1478-p.1494, 321). Ha ! m'amyë, ung *tour* de groing. (P. Jouh. D.R., a.1488, 25).

- *Faire tour.* "Se tourner" : Tout mon penser, tout mon plaisir, Tout mon voloir, tout mon desir A si que riens ne me destourne Qu'a li ne pense, ou que je tourne ; Ne je ne fais celle part *tour* Qu'adès ne voie son atour Et que sa grant douceur ne sente Toudis dedens mon cuer presente. (MACH., D. Lyon, 1342, 167). Veoir n'oïr ne puis riens qui destourne Moy ne mon cuer, quel part que face *tour*, Qu'à vous toudis ma pensée ne tourne Et que vostres ne soie sans retour. (MACH., L. dames, 1377, 211). Ces .IJ. me confortent mout fort Et me font amour et servise ; Plus n'en y a qui tant me prise Qu'i[l] deingne vers moy faire *tour*. (MACH., L. dames, 1377, 235).

- *Faire demi-tour* : ...De sa bonté tant m'enrichist Que ses dous yeus vers moy guenchist. Mais ce fu si trés doucement Qu'il me sambla, se Dieus m'ament, Qu'elle m'amast de fine amour. Et quant elle ot fait demi *tour*, Que plus de moy fu aprochie, En riant de sa courtoisie, Moult courtoisement m'apella, En disant : "Que faites vous la, Biau sire ? Danciez avec nous !" (MACH., R. Fort., c.1341, 125).

- En partic.

. "Mouvement de danse" : Elle a fait les plus nouveaulx *tours* Que vis onc en dance faire. (Pass. Auv., 1477, 91).

. "Mouvement circulaire constituant une séquence dans un combat" : Ces parolles finees, damp Abbés et le seigneur de Saintré s'entreprindrent et tournerent un ou deux *tours* (LA SALE, J.S., 1456, 281). Et a ces parolles au seigneur de Saintré vint par le *tour* d'une estrappe, a bien (...) mais tant virerent et tournerent que d'une autre trousse assez plus forte que la premiere le seigneur de Saintré abbatist (LA SALE, J.S., 1456, 283).

. *Tour françois.* "Virage (réalisé à cheval)" : Si ait fait ung eslais tout permy lez cortis, Et pués au *tour* fransois est arier revertis. (Lion Bourges K.P.F., c.1350, 127).

. [De l'oiseau de proie] *Voler à tour.* "Voler très haut et se lancer sur la proie en descendant rapidement en spirale" : ...oisiaus (...) qui volent a *tour* (HENRI FERR., Modus et Ratio, Livre deduis T., c.1354-1377, 173). [*Cf.* gloss. de l'éd., p.343, 90]

B. - "Déplacement, parcours circulaire (autour d'un lieu, autour de qqc. ...)" : Si regarday que ce seroit Et ce que li lions feroit, Car il fist, se Dieus me consaut, Entour moy maint *tour* et maint saut, Et longuement me conjoy, Dont mes cuers moult se resjoy. Il me regarda environ Et prist le pan de mon giron A ses dens (MACH., D. Lyon, 1342, 171). Et tant ala qu'elle [Mélusine en guise de serpent] vint a Lusegnen, et l'avironna trois *tours*... (ARRAS, c.1392-1393, 260). Et ainsi soy signant de pas a pas entra dedens les lices a son renc ordonné (...) et fist son *tour* d'aler et de venir tout le long de la toille qui tendu estoit de fin drap vermoil. (LA SALE, J.S., 1456, 114).

- *Faire* n *tours* : Lors a fait la dame, en guise de serpente, comme j'ay dit dessuz, trois *tours* environ la forteresse. (ARRAS, c.1392-1393, 260).

. *Faire* n */ maints tours autour de.* "Décrire des cercles, tourner autour de" : Et ce faict, le roy avec sa suyte fist neuf *tours* autour du dict feu, dont la Seigneurie du dict Luques, tant en hommes qu'en femmes, fit merveilleuse feste et joye solemnelle. (LA VIGNE, V.N., p.1495, 276). SAINCT MARTIN. (...) Tes grans secours Ne me sont cours, Mais le grant cours Se viennent rendre A moy qui cours, Trote et recours, Faisant mains *tours* Autour de Tours, Pour toy actendre (LA VIGNE, S.M., 1496, 474).

- *Faire son tour* : ...et donques ne pourra faire tout son *tor* ou circuite. (ORESME, C.M., c.1377, 102).

- *Faire un faux tour.* "Contourner (un obstacle, une troupe...)" : Il a fait .j. faus *tour* vers le porte Morciau. Si coiement ala chevauchant par les vaus Qu'a le porte est venus ; la fist pluiseurs assaus (Bât. Bouillon C., c.1350, 107).

- CHASSE [Des chasseurs] *Mettre une beste au tour. Traire au tour.* "Cerner la bête traquée" : Le secont chapitre d'archeerie est comme l'en mait les bestes u *tour*. L'en les met u *tour* en deus manieres : ... (HENRI FERR., Modus et Ratio, Livre deduis T., c.1354-1377, 128). [*Cf.* gloss. de l'éd.] Ci devise comme on puet metre les bestes au *tour* pour trere. (GAST. PHÉBUS, Livre chasse T., 1387-1389, 50). [*Cf.* gloss. de l'éd.]

- [Des chiens] *Faire leurs tours.* "Cerner le lieu où la bête traquée s'est réfugiée" : Adont se mettent en requeste Chiens pour mieux retrouver leur beste En faisant leurs *tours* saigement (LA BUIGNE, Rom. deduis B., 1359-1377, 380).

C. - P. ext. [Idée d'aboutissement, de déplacement ou de mouvement clos sur lui-même]

1. "Déplacement qui aboutit"

- *Aller / venir le grand / long tour.* "Suivre le chemin le plus long" : Il fut au fort content de saillir par la porte de devant et d'aller le grand *tour* a sa maison. (C.N.N., c.1456-1467, 27). ...[elle] ne fist que ung sault en sa maison, ou elle attendoit son mary, qui le long *tour* viendroit (C.N.N., c.1456-1467, 27).

- *S'en aller un tour qq. part* : Je m'en vois a l'ostel un *tour* Et assez tost cy revenray. (Mir. ev. arced., c.1341, 116). ...il est bon qu'un *tour* en aillons Devers le roy. (Mir. Amis, c.1365, 15).

- *Faire grand tour* : Grant chemin ay fait et grant *tour* Puis que sejour n'oy ne repos. (Mir. parr., 1356, 47).

- *Prendre bon tour.* "Faire un long chemin" : A aller suis aspre et leger Pour errer vingt lieues le iour Nous auons desia prins bon *tour* Monseigneur et vous descendez Voz cheuaulx seront acoustrez Et allez deuers le sainct Pere. (Myst. st Martin K., a.1500, 291).

- *Prendre le tour de fuir.* "Prendre la fuite" : CINQUIESME SODOIER. Prenons touz de fouir le *tour* : C'est le meilleur. (Mir. ste Bauth., c.1376, 140).

- P. méton. *Tour de foin.* "Transport de foin" : Et après ce, ha dist icelui Bonnet que le sire de Germain, de qui il estoit sergent et officier lui prioit qu'il lui aidast à mener jusques à Melle un *tour* de foing. (Doc. Poitou G., t.7, 1416, 299).

2. "Déplacement de courte durée" : Aler m'en fault un *tour*, ma doulce dame, Je revendray assez prouchainement (CHR. PIZ., Cent ball. amant dame C., c.1409-1410, 107).

- *Faire un / son / ses tour(s)* : Puis en son païs retourna, Que fait ailleurs autre *tour* n'a. Et au tiers an s'aparilla, Com cils qui jour et nuit veilla, Comment il se porroit chevir, Pour ce saint passage assevir. (MACH., P. Alex., p.1369, 21). Je lo que vous alez par la, Sire, et Gençon par cy ira Et je ce hault, (...) Et nous rencontrerons ensemble La endroit en ce quarrefour, Quant chascun ara fait son *tour* (Mir. st J. Paulu, c.1372, 106). Et ladicte Rousse respondit qu'elle le vouloit bien, mais qu'elle eust fait ung *tour* jusques chiés elle. Et ledit suppliant lui dist qu'elle y alast, mais qu'elle revint tantost (Doc. Poitou G., t.10, 1460, 214). PREMIER. Gardez pour vous entretenir Que poinct il n'entre dens voz tours. EMPEREUR. Voise aultre part faire ses *tours*, Car ceans pas ne le demande. SECOND CONSEILLIER. Faictes luy faire ses retours, Sur payne de payer l'amende, Aultre part. (LA VIGNE, S.M., 1496, 501).

- *Faire des tours.* "Se déplacer (en repassant au même endroit)" : ...le pouvre Escossois amoureux fist tant de *tours* qu'il vit en place nostre merciere (C.N.N., c.1456-1467, 49).

. *Faire les tours et demi-tours.* "Aller et venir (ici pour séduire, avec peut-être une idée de prestidigitation)" : Item, laisse a ces vestuz cours A chascune prier d'amours, Promectre et en bailler de belles, Faire les *tours* et demys *tours* Et puis exposer leurs clamours Es girons de ses damoiselles. (HAUTEV., Conf. Test. am. tresp. B., c.1441-1447, 60).

3. "Mouvement (clos sur lui-même) réalisé avec adresse, exercice d'adresse" : Seigneurs, vous soiés les bien venus, car vous avez monstré a mon filz aucuns *tours* en chevallerie. (Percef. IV, R., c.1450 [c.1340], 973).

- *Tour du baston.* "Tour d'adresse exécuté avec un bâton"

. Loc. fig. *Donner à qqn un tour du baston.* "Donner le change à qqn, user d'artifice pour duper qqn" : ...puisqu'il vouloit faindre estre son ami, il se faindroit aussi et lui donroit un *tour* du baston, comme il lui vouloit baillier (Chron. Jean II Ch. V, D., t.2, c.1378, 304).

. *Savoir le tour du baston.* V. *baston*

- *Tour de patte.* V. *patte* "Tour d'adresse, mouvement accompli avec habileté"

- *Tour de quille* : Nous jeues tu d'un *tour* de quille Par moquerie ? (Mir. Oton, c.1370, 384).

- *Tour de billart* : Fortune entretient le pillart Tant que assez ait prins et emblé : Puis, quant il a tout assemblé, El luy baille ung *tour* de billart. (ALECIS, Passetemps Alecis frères P.P., a.1451, 16).

- *Tour de souplesse.* V. *souplesse*

III. - Au fig.

A. - [Idée d'une action, d'une façon de faire close sur elle-même] "Façon de tourner les choses, façon de faire"

1. "Action close sur elle-même, qui réussit en dépit de sa difficulté, action habile" : C'est bien dit, et je suis apprise D'un tel *tour* que je ne doubt pas Du voir savoir ysnel le pas. (Mir. abbeesse, 1340, 73). Car petite esperance arez, Ne bon *tour* ne sarez eslire En vostre fait (Cent ball. R., c.1388-1396, 154). Mais par tel *tour* sont compassez Que l'un l'autre point n'enlaidist (CHR. PIZ., M.F., I, 1400-1403, 109). Laquele exposant respondi a ladicte chamberiere que tres bien garderoit le conseil et que le *tour* estoit bien et soutillement ymaginé. (Chancell. Henri VI, L., t.2, 1429, 124). ...il n'est *tour* ne engin que les dictz medicins sachent pour alleger quelque pou de ce destresseux mal. (C.N.N., c.1456-1467, 33). ...Ains ay fait *tour* de loyalté [Éd. : "bonne action"] (Prisonn. desconf. C., c.1488-1489, 16).

- *Tour d'armes.* "Passe d'armes" : ...ot mainte forte escarmoche, maint *tour* d'armes, mainte fuite et mainte suitte (CHR. PIZ., Faits meurs Ch. V, S., I, 1404, 130).

- *Tour de chasse.* "Partie de chasse" : Le vendredy avec son ost sans crainte Aprés la messe, il se partit de Masse Et luy disné, faisant ung *tour* de chasse, Il s'en alla coucher a Petre Saincte. (LA VIGNE, V.N., p.1495, 196).

- *Tour de l'escremie.* "Partie de lutte au bâton" : [Contexte métaph. grivois] Et quant femme oit sa beauté dire, Lors rogist, lors taint, lors fremie, Et fait le *tour* de l'escremie, Et se consent comme une beste A l'ort pechié (DESCH., M.M., c.1385-1403, 57).

- *Faire des (petits) tours.* "Faire de bonnes parties (en partic. sexuelles)" : MUNYER. Aux jours ouvriers et jours de festes, Je foys tout ce que vous voulez, Et tant de petis *tours*. (LA VIGNE, Munyer T., 1496, 197). FEMME. Vous me verrez bonne galoise. CURÉ. Et moy, gallois. FEMME. Sans bruyt. CURÉ. Sans noyse. FEMME. Des *tours* ferons ung million. CURÉ. De nuyt et de jour. (LA VIGNE, Munyer T., 1496, 208).

Rem. *Cf.* DI STEF., 846c.

- "Action réussie" : Vous, qui estes de Dieu pastours, De faultes ne faictes pas *tours*. (MESCHIN., Lun. princes M.-G., c.1461-1465, 53).

- "Épreuve, expérience" : LE PÉRE. Or me fault faire un autre *tour*. Sa, belle fille, vien avant : Est il nul a qui convenant Aies ne de foy ne d'amour ? (Mir. chan., c.1361, 158).

2. P. méton. "Façon de faire, procédé, moyen (plus ou moins habile)"

a) [En tournure positive] : Mais Fine Amour Qui vit que pris estoie par le *tour* De Plaisance qui m'ot mis en sa tour, En remirant son gracieus atour, Sans menacier Un dous regart riant me fist lancier Par mi le cuer, et moy si enlacier, Qu'il me sousmist en son trés dous dangier (MACH., J. R. Beh., c.1340, 73). DEUXIESME VENEUR. (...) Je la vois [celle beste] hors par quelque *tour* De ce creux mettre. (Mir. st J. Paulu, c.1372, 128). Se nous la pouons par ce *tour* Mener que se mette au retour De raler s'en son pais, N'arons garde d'estre esbahis De riens qu'aviengne (Mir. Berthe, c.1373, 205). Malgré Fortune et son *tour* Mon amoureuse clamour Publieray Et par tout me pleinderay De fine Amour Qui sueffre en moy tel tristour Et tel esmay Que jamais joie n'aray, S'einsi demour. (MACH., Lays, 1377, 434). Achillés, qui savoit maint *tour* (CHR. PIZ., M.F., III, 1400-1403, 87). C'est la vengeance et le recours Qu'il [Amour] donne souvent en ses *tours* Aux faulx, fainctis et desloyaulx. (Narcissus, p.1426, 305). ...je vous vueil apprendre Les *tors* par quoy briefment l'arez. (GRÉBAN, Pass. J., c.1450, 232). LUCIFER. Et toy, en sces tu riens, Sathan ? Si bien l'as espïé tousjours Et essayé par tant de *tours*, Tu en dois sçavoir quelque chose (GRÉBAN, Pass. J., c.1450, 384). Si s'advisa d'un tresbon *tour* pour contenter tous ses parens, sans enfraindre la loyaulté qu'elle veult tenir a son serviteur (C.N.N., c.1456-1467, 170). C'est ung grant *tour* d'abilité Que de bien faire ung sobressault. (Est., p.1460, 24). Pour ma foy vous este bien joulie, Honeste, gracieuse e belle, E savés bien le *tourn* D'amouretes, de joye e d'amour. (Trois comm. M., c.1475, 539).

- "Manière, savoir-faire, art" : La marine y couvient hanter, Qui y veult en grant pris monter Et savoir le *tour* de bien duire Nefs et galees (CHR. PIZ., M.F., I, 1400-1403, 41). ...sy tres jolie bregiere (...) n'a qui affiere Sy bel ne chainse ne chainture Ne chapeau de gris sans tainture, Ne qui sache sy bien le *tour* d'aler et de faire retour Parmy ung champ tout pasturant (Pastor. B., c.1422-1425, 67).

- *Savoir les tours.* "Savoir s'y prendre" : Et si m'ose bien porter fort Qu'il n'y a de Paris juqu'a Tours Celle qui saiche mieulx les *tours* Que je saye, ne en toutes places. (Pipée R., c.1470-1480, 177).

. *En savoir malement le tour.* "Mal s'y connaître" : SAINCT MARTIN [à Burgibus]. (...) Besoing n'est que te soit redit La sentence de la matiere, Car tu entens bien mon esdit Et congnois ma substance entiere ; De m'empongner a ta ratiere Tu en sces mallement le *tour* ; Ennemy plain de vitupere, Faiz soubdain en enffer retour ! (LA VIGNE, S.M., 1496, 485).

- *Avoir le tour de qqc.* "Être habile en qqc." : ...i n'est ouvriers, tant ait le *tour* De painture ne d'autre atour, Qui le puist ressambler. (FROISS., Dits Débats F., 1363-1393, 139).

b) [Plus souvent en tournure nég. ou "forclusive" (interrogative, hypothétique...)] : Par autre *tour* ne puet nos maus trere a respas (BRIS., Restor paon D., a.1338, 91). Or a trouvé, s'il vous plaist, consillier Bon et loial ; laissiez le consillier ; Si ferez bien. Car il est pris en si estroit lïen Qu'il n'i scet *tour* d'eschaper, ne engien. (MACH., J. R. Beh., c.1340, 129). Mais se je puis trouver voie ne *tour*, Par quoy puisse veoir vo cointe atour, Einsois que parte ou face mon retour, Je le feray. (MACH., Compl., 1340-1377, 258). Je n'i voi autre chose, ne nul *tour*, che m'est vis, Que d'un coustel me fiere au coer delés le pis. (Bât. Bouillon C., c.1350, 83). Adoncques le juge s'en va Vers Priere et voit que *tour* n'a Fors lui otroier sa requeste ["qu'il n'y a pas d'autre façon, d'autre issue que"] (LA BUIGNE, Rom. deduis B., 1359-1377, 138). Je n'y say *tour* (...) Ne maiz que tantost je m'en fuie (LA BUIGNE, Rom. deduis B., 1359-1377, 252). Ce fait, d'ilueques me levay, Mon vis seignay, mes mains lavay, Et puis j'issi hors sans attendre Pour enquester et pour aprendre Comment ne par quel *tour* saroie Qui cils estoit qu'oy

avoie. (MACH., F. am., c.1361, 180). Vous veez bien ma maladie. Regardez se par nesun *tour* De santé puis avoir retour (Mir. st Sev., 1362, 193). Secourez moy, lasse ! ou je ne voy *tour* (DESCH., Oeuvres Q., t.1, c.1370-1407, 295). ...Einsi lonteins et près langui toudis, Dont changiés sui et muez tellement Que je me doubt que n'en soie enhaïs De meinte gent et de li proprement. Et c'est toute ma paour ; Car je n'i sçay moien, voie ne *tour*, Ne riens n'i puet valoir n'aidier aussi Fors li qu'aim miex cent mille fois que mi. (MACH., Bal., 1377, 552). Mors sui, se je ne vous voy, Dame d'onnour. Dame, pour ce me desvoy, Car quant en vous tous m'employ Et je n'ay *tour* Pour vous veoir, j'y congnoy Ma mort. (MACH., Ch. bal., 1377, 618). Amis, je n'ay *tour* ne voie Qui m'aport Riens dont mes cuers se resjoie. (MACH., Ch. bal., 1377, 633). ...considerons par quel *tour* Nous pourrons touz jours, sans retour, Avant aler (Mir. Clov., c.1381, 262). Dame royne, nous n'y savons trouver *tour* de reparer cestuy demaine, car pour les guerres et mortalitez de toutes pars il est venuz a nyent. Et pour les grans seigneurs aussi et eglises qui y sont assignez ; c'est assavoir les rentes des eglises et fiez et les aumosnes, emportent tout. (MÉZIÈRES, Songe vieil pèl. C., t.2, c.1386-1389, 356). *Tour* n'y voy, c'est chose fermée : Ja d'elle ne serez amé. (Cent ball. R., c.1388-1396, 145). Du secourir n'y avoit *tour*. (CHR. PIZ., M.F., I, 1400-1403, 48). ...c'est la chose au monde qui me touche plus pres du cuer que les delivrer, au moins se je puis *tour* ou maniere y trouver. (Percef. III, R., t.1, c.1450 [c.1340], 197). ...la pucelle, qui moult lui pria qu'il retournast par illecq, s'il pouoit par nul *tour* du monde (Percef. III, R., t.2, c.1450 [c.1340], 81). Ne sçaurois-tu trouver maniere Ne *tour*, pour avoir à mouller ? (Pasté T., c.1475-1500, 193). La me sembla que le jeune pastour S'esbaïssoit, le lyon regardant, Comme celuy qui ne sçavoit pas *tour* D'ancienneté d'estre brebis gardant ["comme celui qui ne savait pas depuis longtemps la façon de garder les brebis"] (DU PRIER, Songe past. D.-M., c.1477-1508, 98). Je ne sçay comment trouver *tour* De cuillir ce fruit tout entier (MICHEL, Myst. Pass. J., 1486, 47).

- *Ne ... par aucun tour.* "Ne ... en aucune façon" : Nostre parc si est fosoyé, Bien clos de charroy a l'entour, De paux esguz fortiffié, Qu'i n'y pevent par aucun *tour* N'y entrer par aucun destour. (Myst. siège Orléans H., c.1480-1500, 337).

- *Ne savoir tour ne voie.* "Ne trouver aucun moyen (de faire qqc.)" : Et sans faulte il nous mescherra, Je me doubte tres fort desja Car je n'y sçay plus *tour* ne voie. (MARCADÉ, Myst. Pass. Arras R., a.1440, 82).

- *Ne voir tour ne voie.* "Ne trouver aucun moyen (de faire qqc.)" : La en la croix vous ay laissiet, Par moy ne serez destacquiet, Mon tres doulx filz, je ne pourroie, Lasse ! je ne voy *tour* ne voie Par quoy mis jus de la fussiez ! (MARCADÉ, Myst. Pass. Arras R., a.1440, 211).

- *Par nul tour*

. [En tournure "forclusive"] "En quelque façon" : Si n'est voie Qui m'avoie Comment descouvrir li doie Par nul *tour* ; Car sans retour Je morroie, Se j'avoie Refus, et, se je vivoie, Ma baudour Seroit tristour. (MACH., R. Fort., c.1341, 21). [Vains efforts pour retenir encore les croisés dans le port] "Alons de galée en galée, Sire, fait-il, et les prions Pour veoir se nous les pourrions Faire demourer par nul *tour*, Et plus ne soiez en tristour." Li roys y ala sans attendre ; Mais onques ne vorrent descendre, Pour parole, ne pour priere, Ne n'en firent semblant ne chiere. (MACH., P. Alex., p.1369, 109). S'il avient que parler a elle Ne puissiez, trop arez doulour, Ou, s'il ne plaisoit a la belle Vostre accointance par nul *tour*, Vous mourrïez de desplaisance. (Cent ball. R., c.1388-1396, 147).

. [En tournure nég.] "D'aucune façon" : ...Et toudis croist li ruissiaus de mon plour, N'avoir ne puis pensée par nul *tour*, N'esperance de recouvrer m'amour. (MACH., J. R. Beh., c.1340, 91). Et vostre amour, Qui tant avoit de pris et de valour, Ne pouez mais recouvrer par nul *tour*, Dont vous avez veinne et pale colour. (MACH., J. R. Beh., c.1340, 93). ...on ne pourroit penser ne cuidier par nul *tour* Le hardement du princhе ne sa grande fierour. (Bât. Bouillon C., c.1350, 15). De chaiens ne poés eschaper par nul *tour*. (Bât. Bouillon C., c.1350, 177). Quant il la tint, moult longuement La resgarda, et vraiement De la pomme faisoit grant feste, Et ce n'estoit pas scens de beste, Qu'onques mais n'avint par nul *tour* Si grant honnour a un pastour. (MACH., F. am., c.1361, 215). Ne quier vëoir la biauté d'Absalon, Ne de Ulixes le sens et la faconde, Në esprouver la force de Sanson, Ne regarder que Dalida le tonde, Ne cure n'ai par nul *tour* Des ieus Argus ne de joie grignour, Car pour plaisance et sans aÿde d'ame Je voi assez, puis que je voi ma dame. (MACH., Voir, 1364, 590). Mais tost m'aroient par franchise gari Grace et Pité de toute ma langour, S'.J. ferme espoir avoie de merci Dont je me truis plus loing de jour en jour. Mais je n'en quier garison par nul *tour*, Se ce n'est dont que je l'aie sans blasme, Au gré d'Amours et à l'onneur ma dame. (MACH., L. dames, 1377, 22). Trop grant folour Seroit de rouver s'amour Ou sa mercy, Car je n'ay pas desservi Si grant honnour Et si n'en sui, par nul *tour*, Dignes aussi. (MACH., Lays, 1377, 430).

c) [Avec un adj.]

- *Faux tour.* "Procédé déloyal, mauvais coup, tromperie" : Pour ce maudi Fortune et son faus *tour*, Li lieu, le jour, la bataille et l'estour, Par qui je pers la douce compaingnie, Amis, de vous, à qui Dieus doint honnour Et moy la mort, que trop dure ma vie. (MACH., Compl., 1340-1377, 254). Or viennent cil faus traïtour Qui de leurs langues par faus *tour* Vuelent tel estat desnuer D'onneur, par celle aigle tuer ; Dont bien y a tel qui la tue, Car sa langue s'i s'esvertue Que pluseurs y a qui le croient (MACH., D. Aler., a.1349, 360). Mais ne laissa pas son emprise ; Pour fortune qui riens ne prise, Qui par son faus *tour* a deffait Tout ce qu'il avoit quis et fait, Ne pour la mort dou roy de France, Ne dou cardinal ; qu'esperance Avoit en Dieu et ferme foy Que Dieus seroit ades pour soy. (MACH., P. Alex., p.1369, 24). Et si maudi Fortune et son faus *tour*, La planette, l'eür, la destinée Qui mon fol cuer mirent en tel errour Qu'onques de moy fu servie n'amée. (MACH., L. dames, 1377, 192). Elles sont si malicieuses et si soutils leur fait que ne hommes ne chiens n'i peuent mettre remede ne ne se peuent gaitier de ses faulx *tours*. (GAST. PHÉBUS, Livre chasse T., 1387-1389, 101). Or vous diray com fu trahie Par gent, dont deust avoir aye, Et compteray des traïtours, Comment ouvrerent de faulx *tours*. (CHR. PIZ., M.F., III, 1400-1403, 153). Combien que Dangier, par faulx *tours*, De le m'oster souvent s'avance... (CH. D'ORLÉANS, Ball. C., c.1415-1457, 73). J'ay pour loyauté le rebours De ceulx qui usent des faulx *tours*, Et bien leur vient. (CHART., L. Dames, 1416, 207). Mon deulh croistra de jour en jour, Tant que vivré. Cy tout entour, Sens soubjour, En deul ma vie useré, Quant me souvendra de l'atour De faulx *tour* ["occasionné par un vilain tour"] Ou voustre corps avons trouvé. (Pass. Auv., 1477, 104). Helas, mauldite soit envie Que chescun crie Estre la mere de faulx *tours*. (Pass. Auv., 1477, 181).

. *Faire faux tour à qqn.* "User à l'égard de qqn d'un procédé déloyal destiné à l'abuser" : Dieu scet se j'en vi, la entour, A plusieurs faire maint faulx *tour* (CHR. PIZ., M.F., II, 1400-1403, 59).

. *Jouer d'un faux tour* : Une part de l'ost est alee Embuchier es courtilz d'entour Troye, pour jouer d'un faulx *tour*. (CHR. PIZ., M.F., III, 1400-1403, 49).

. *Sans faux tour*. "Franchement" : Pour l'amour de vo fille qu'il aime sans faus *tour*. (Bât. Bouillon C., c.1350, 159). Car loyal, secrée, De bonne renommée, Sans faus *tour*, Franche et esmerée, Nette, pure, affinée, La millour De toutes et la flour, Sans mal, sans deshonnour, Estes apellée. (MACH., Ch. bal., 1377, 592). Mais ja pour mal ne pour peinne endurer Je ne lairay qu'adès, sans deshonnour, Je ne vueille ma douce dame amer Et honnourer et servir sans faus *tour*, Car je penray cuer, maniere et vigour En bien amer et loiaument servir, Puis qu'il m'estuet de ma dame partir. (MACH., L. dames, 1377, 119). Dame, lonteins de vostre noble atour, Tres loyaument de vous servir me peinne, Et se vous aim de fin cuer, sans faus *tour*, Dame, lonteins de vostre noble atour. (MACH., L. dames, 1377, 128). Or me tolt ses biens gentils Et me tient en plour, Quant elle scet que j'aour Son gracieus vis Et que je l'aim sans faus *tour*. (MACH., Motés, 1377, 508). Dont sans faulx *tour*, Qui pert en champ son servitour, L'onneur, la bonté, la haultour Qui demeure, abat la tristour. (CHART., L. Dames, 1416, 291).

- *Mauvais tour*. "Procédé déloyal, mauvais coup, tromperie" : ...onques ne quis deshonnour Vers vous, ains ay sans sejour Fait vo dous plaisir Et feray sans mauvais *tour* Jusques au morir. (MACH., Ch. bal., 1377, 583).

- *Vilain tour*. "Procédé déloyal, mauvais coup, tromperie" : Franchise est tout entour Et autres biens plusour, Qui gardent le contour Qu'il n'i veingne laidour, Ordure ne puour, Espine ne liquour, Ne racine ne humour, Qui le mette en errour De penser villain *tour* Contre mon droit signour À qui toudis retour. (MACH., Vez ci, 1364, 274).

. [Lang. de l'amour] : Pour ce, dame, je m'atour De trés toute ma vigour A vous servir Et met, sans nul villain *tour*, Mon cuer, ma vie et m'onnour En vo plaisir. (MACH., R. Fort., c.1341, 127). Gentilz dame, douce, plaisant et sage, Bonne, belle, gracieuse et jolie, D'umble voloir et de loial corage Vous vueil servir tous les jours de ma vie, Sans penser nul villain *tour* (MACH., L. dames, 1377, 36).

3. En partic. "Moyen employé pour tromper, ruse, manoeuvre, action habile et rusée" : De fausseté a faire n'ama onques le *tour*. (Bât. Bouillon C., c.1350, 15). Sire, crestien sont en lor fait traïtour, Engigneus et soutil, pour nous prend(e)re a leur *tour* (Bât. Bouillon C., c.1350, 190). Aussi vueil je veoir les quictances de cellui a qui vous paiez les X. s. de rente, que vous dictes que vous paiez pour le pommel de ma tour. Par les dens Dieu, vous ne me aurez pas de ce *tour* cy ; car, se je puis savoir qui il est, il me monstrera comment je lui doy, ou il me rendra mes arrierages du temps passé, ou vous les me rendrez. (ARRAS, c.1392-1393, 295). Le bon Thideüs debonnaire (...) Fu mors et occis en l'estour, Par moult estrange et divers *tour* (CHR. PIZ., M.F., II, 1400-1403, 318). ...il n'est personne vivant qui puist croire les subtilz *tours* et malicieux que femmes treuvent au besoing ains qu'elles ne parviengnent a leur intencion [Éd. : "subterfuges"]. (Percef. III, R., t.2, c.1450 [c.1340], 228). DOYEN. (...) Ou nom de Dieu, devostement De l'onction je vous conferme En ce mistere seullement, Aussi du tressaint, sacré cresme Dont chascun est oinct au baptesme Pour vaincre du deable les *tours*, Affin que soyez tousjours ferme Et vray arcevesque de Tours. (LA VIGNE, S.M., 1496, 417).

- *Faire ce tour*. "Faire une supercherie" : BOURREAU (en admenant l'autre tout lyé et garroté, prest pour l'espedier). Que grant deable esse que tu foille Au pourpoinct në a ce bonnet ? LE VALET. Rïen, mon maistre. BOURREAU. Quel vallet ! PREMIER [SERGENT]. Ventre bieu, cella n'est pas let ! A, gallant, faictes vous ce *tour* ? (LA VIGNE, S.M., 1496, 318).

- *Faire un tour à qqn* : ...car il le fut oultre l'enseigne, je ne le saroie passer sans vous faire savoir le gracieux *tour* qu'on luy fist. [D'un jaloux puni pour sa jalousie] (C.N.N., c.1456-1467, 255).

. *Faire tour de non.* "Littér. jouer le tour de non ; refuser d'accorder qqc. (?)" : Quant de mon convenant me faites *tor* de non, Et je vous jure Dieu qui souffry passion Car se je l'eusse seu point n'ust tel contenchon ! (Renaut Mont. B.N. V., c.1350-1400, 346).

- *Jouer un tour à qqn* : Or sus, anffans, c'om estudie Legierement, sans nul sejour, A trover quelque joly *tour* C'om joera ad ce Povre Peuple Pour luy faire perdre son meuble Et tout tant qu'il tient a la ronde. (Pouvre peuple H., c.1450-1492, 189). ...a Dieu le commenda tout en basset, en plorant tendrement, pour le grand dueil qu'elle avoit du tresfaux *tour* qu'il luy avoit joué. [Malgré ses promesses il n'est pas resté fidèle à son amie] (C.N.N., c.1456-1467, 180). ...creez que le *tour* qu'elles m'ont joé leur sera cher vendu. (C.N.N., c.1456-1467, 188).

. *Jouer d'un tour (à qqn)* : Et quant Holland vey que le chevalier lui avoit joué de ce *tour*, il lui dist : ... (Percef. IV, R., c.1450 [c.1340], 114). Qui fut bien mal content, ce fut nostre homme, qui se pensa (...) qu'il jouera d'un *tour*. (C.N.N., c.1456-1467, 122). Ha, dit il en soy mesmes, je voy bien que c'est. On m'a joué d'un *tour*, et j'en bailleray ung aultre. (C.N.N., c.1456-1467, 250). Je vous eusse joué d'un *tour* Que j'eusse fait a ma plaisance (Myst. siège Orléans H., c.1480-1500, 575).

- *Jouer un tour de finesse*. "Prendre par ruse" : PROSERPINE. (...) Grosses truandes, desriglees abbesses, Putains nonnains, ypocrites loudieres, Pour leur jouer ung beau *tour* de finesse, Je les mectray par dessoubz noz chauldieres. (LA VIGNE, S.M., 1496, 222).

- *Tour d'escole.* "Astuce, ruse" : Autre voye y convient que ceste , Car vous voiez, quant a ce point, Qu'il ne parle ne respont point ; Et est, puet estre, ung *tour* d'escolle Affin qu'il ne dye parolle Qui luy soit prejudicïable (GRÉBAN, Pass. J., c.1450, 272). Item, j'ay sceu en ce voyaige Que mes troys povres orphelins [trois vieux usuriers] Sont creuz et deviennent en aage Et n'ont pas testes de belins, Et qu'enffans d'icy a Salins N'a mieulx saichant leur *tour* d'escolle. Or, par l'ordre des Mathelins, Telle jeunesse n'est pas folle. (VILLON, Test. R.H., 1461-1462, 104).

- *Tour de Breton.* "Mauvais tour, procédé nuisible" (HUG.) : LE BOURREAU. Ce n'est pas ung *tour* de breton, Mais c'est ung gent tour de souplesse. Se de maistre porte le nom, Esse a tort ? Vous voyez bien qu'esse. (Myst. jeune fille L., c.1413-1445 [c.1530], 76).

- *Tour de Lombart* : Vous me faittes *tour* de Lombart, Qui par engin et par son art Veult savoir d'autruy la pensée Et la sienne tenir celée. (BOUVET, Appar. Meun A., 1398, 40).

B. - [Idée de tournure que prend qqc. ou que prennent les choses] "Tournure, façon d'être"

1. "Tournure, manière d'être, allure de qqc." : De son sain a il hors jetté Une tablette de beau *tour* Dorée a trois cercles entour. (Renart contref. R.L., t.1, 1328-1342, 100). Car esprouver voloit le *tour* de sa maistrie. (BRIS., Restor paon D., a.1338, 75). ...et puis s'en ala Sus le Tybre, et si fonda la Une cité de moult beau *tour* (CHR. PIZ., M.F., III, 1400-1403, 179). ...congnoistre par le

jugement des planettes et *tours* du ciel la disposicion et qualité du temps ad venir (LA SALE, Sale D., 1451, 5).

- [D'une chose] *N'y avoir tour.* "Ne pas être en usage (littér. n'avoir aucune manière d'être)" : Bride ne frain n'y avoit *tour*. (Renart contref. R.L., t.1, 1328-1342, 143).

2. "Allure, façon de qqn"

a) "Allure physique" : L'EMPEREUR. Alons, que selon mon cuidier De guerre est duit et bien apris, Au *tour* que je voy qu'il [le maréchal] a pris Et conmencié. (Mir. fille roy, c.1379, 75).

- "Corpulence" : ...lui et un jeunes homs de son aage et de son *tour* (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 89).

b) "Façon d'être morale, disposition d'esprit" : MAQUERELLE. (...) Et s'en tel *tour* ne la te met Qu'en jouiras com de t'amie, Si di que ce ne suis je mie (Mir. Theod., 1357, 72). Est ce le *tour* ou vostre cuer s'avoye Pour estaindre le parler mesdisant ? (CHR. PIZ., Cent ball. amant dame C., c.1409-1410, 119).

- [De Dieu] : Si vauriemes moult bien a savoir le valour Et le predicament de vostre Creatour. Se vous nous em poés enseignier le droit *tour*, Bien s'i assentiroit auquant et li pluisour (Bât. Bouillon C., c.1350, 78).

3. "Tournure des choses"

a) "Circonstance" : Car il nous dist ensi, en boine loyauté, Que sa fille est trop jouene, ce nous a il moustré, Quel que soit par ce *tour* se tient a excusé. (BRIS., Restor paon D., a.1338, 73). Li bons roys Bauduins, qui tant ot de valour, Ot moult le coer dolant quant il oï la *tour* [*la* est peut-être une forme hypercorrecte picarde], Que ["à savoir que"] Sarrasin ont pris Richart le pongneour (Bât. Bouillon C., c.1350, 15). Belle cousine, dist Lyonnel, ne vous desplaise se nous vous venons traveillier a ce *tour*, car nous ne fussions point voulentier party sans vous avoir veue. (Percef. III, R., t.2, c.1450 [c.1340], 180).

- *Bon tour.* "Circonstance favorable, issue favorable" : Sy en voulsist bien estre delivres, ne il ne pouoit appercevoir nul bon *tour* a son desir, et si se advisa en pluseurs manieres comment il porroit respondre pour le mieulx. (Bérinus, I, c.1350-1370, 100). Il me va venir au devant, Comment ce monde n'est que vent, Pou durable, plain de tristour, Ou na [l. n'a] seurté ne bon *tour*, Ou les plus grans ne sont asseur De fortune et de meseur, Comment si corroupt est le monde Qu'a paine y a personne monde. (CHR. PIZ., Chem. estude P., 1402-1403, 14).

b) "Occasion" : HANNEQUIN LE HASARDEUR. (...) Faulce Fortune, mon engin capital A te mauldire trop ne puis adonner D'avoir ainsi ta roe de metal Villaynement faict dessus moy tourner. Ne sçavoye tu sur aultruy retourner Le tour tournant qui en ce *tour* m'atourne, Et le tourneur restournant destourner Pour m'atourner ou tu me desatourne ? (LA VIGNE, S.M., 1496, 374).

C. - [Idée de réitération ou de moment dans une séquence réitérée de faits de même nature, dans une série réitérée]

1. "Fois" : ...puis pren l'erbiere (...) et la boute parmi la fente un *tour* ou deux (HENRI FERR., Modus et Ratio, Livre deduis T., c.1354-1377, 53). Il [le cerf] entrera dedans l'estanc et se baignera un *tour* ou deux par tout l'estanc (GAST. PHÉBUS, Livre chasse T., 1387-1389, 63). ...le galand (...) passa ung *tour* ou deux par devant l'ostel de la belle et regarda a l'huys (C.N.N., c.1456-1467, 379). Certes, j'ameroye plus cher Estre pilorïé troys *tours* Ou batu par les carrefours Que faire si vilain office. (MICHEL, Myst. Pass. J., 1486, 395).

- *À ce tour.* "Cette fois" : Il li couvient son cuer tourner Et sa pensee en autre tour, S'il vuet issir de ceste tour. Einsi pense, muse et tournoie, Mais il couvient qu'a ce *tour* noie Les ydoles qui bestourné Ont son scens et si mal tourné Que ja sans mort n'en tournera, Se sa pais a ce tour ne ra. (MACH., C. ami, 1357, 51).

- *Pour ce tour.* "Pour cette fois" : CAYPHE. (...) Je sui evesque pour ce *tour* (MARCADÉ, Myst. Pass. Arras R., a.1440, 147). [Il s'agit ici d'une fonction annuelle (Jean 18, 13 : Caïphe, qui était grand prêtre cette année-là)]

- *Encore un tour.* "Encore une fois" : L'ASNIER. (...) Pour ce la vueil aler veoir [celle bonne femme] Encore un *tour*. (Mir. mère pape, c.1355, 400).

- [D'une chose] *Venir à tour.* "Se reproduire, se produire" : De moi leur souviegne, Quant ensi venra a *tour*, Car il sont d'un bel atour [Littér. "Quand cela tournera ainsi" (Scheler)] (FROISS., Joli buiss. F., 1373, 138).

Rem. *Cf.* aussi Scheler, *Gloss. Geste Liège*, 296 (II, 4668 : *Encor s'en vengerat se li colps vint à tour* ; "ou faut-il corriger *à cour* (en justice) ?").

2. [Dans une séquence réitérée de faits de même nature, dans une série réitérée]

a) "Moment où se fait une chose dans succession d'actions de même type" : ...siques a tant que le *tour* soit passé par toutes les civiles personnes de la communité. (ORESME, Pol. Arist. M., c.1372-1374, 199).

- [À propos de la vente du sel] "Moment où le sel descendu dans les greniers est mis à la vente" : ...ou grenier de ceste ville de Bourges y avoit quatre-vintz ung muy dix sextiers ung minot et demy de sel, dont la moitié appartenoit audit Cuer, j'ay mandé venir vers moy les grenetier et contreroleur de cestedicte ville pour savoir d'eulx quant et en quel temps ledit sel sera à son *tour* pour estre vendu. (Aff. Jacques Coeur M., 1453-1457, 576). ...en moy remonstrant par ledit Raoulet que oudit sel y a eu grant deschect et que les louages des greniers ont beaucop costé, et aussi que le *tour* de la vente dudit sel n'est pas encores escheu et mesmement ne escherra la vente dudit sel de Montrichart jusques à deux ans et plus. (Aff. Jacques Coeur M., 1453-1457, 638).

- *À tour.* "Successivement" : La li moustra de l'avoir tant Qu'onques veu n'en ot autant. Et quant ot veu tout a *tour*, (...) le preudomme (...) Tout li donne (Mir. Barl. Josaph., c.1363, 272). Item, les .VI. membres ou les institués sunt pris de tous, pevent estre divisés chescun en .II. membres, selon ce que il sunt pris de tous ensemble ou diviseement et a *tour*, si comme il est dit au texte. (ORESME, Pol. Arist. M., c.1372-1374, 199).

. *À tour de* + inf. : ...il ne requeroit seulement que la grace d'elle, et qu'on l'eust recommandé a *tour* de paier come ung autre ["quand son tour viendrait d'être payé"]. (MART. D'AUV., Arrêts Am. R., c.1460-1466, 126).

- *Tour à tour* : Vous savez, dist le derrenier venu, que nous allons vers elle *tour* a *tour*. (C.N.N., c.1456-1467, 230).

- *À son tour* : Mais dancié n'os pas longuement, Quant elle me dist doucement Qu'il couvenoit que je chantasse Et que de chanter m'avisasse ; Car venu estoit a mon *tour*. Je li respondi sans demour : "Ma dame, vo commandement Vueil faire ; mais petitement Me say de chanter entremestre..." (MACH., R. Fort., c.1341, 126). G'y vois a mon *tour* pour savoir Se g'i feray rien miex que vous. (Mir. st Guill., c.1347, 39). ...l'en a trouvé que de VJ huissiers de ceans qui à leur *tour* estoient de servir pour ce moiz (...) n'en avoit presens que IJ qui servissent (BAYE, II, 1411-1417, 20).

. *À son tour de role* : Ce procés (...) fut en suspens tenu et maintenu assez et longuement ; non pas que a son *tour* de rolle ne

fust bien renvoyé et mis en jeu, mais le juger fut differé [Vocab. judiciaire] (C.N.N., c.1456-1467, 37).

. *Chacun à son tour* : Mais onques homs serpent ne vit Si fel, si crueus ne si fier Com le serpent qui m'escondit, Quant à ma dame merci quier. Il ha sept chiés, et vraiement, Chascuns à son *tour* contredit La grace, où mon vray desir tent, Dont mes cuers an doleur languit : Ce sont Refus, Desdaing, Despit, Honte, Paour, Durté, Dangier (MACH., Bal., 1377, 563). Ainsi que avez oy fut la belle damoiselle (...) contraincte d'obeyr au chevalier et a l'escuier, chacun a son *tour* (C.N.N., c.1456-1467, 214). La conclusion fut telle toutesfoiz qu'ilz ne l'abandonneroient point, mais par accord doresenavant chacun a son *tour* ira. (C.N.N., c.1456-1467, 240). ...[des dames] allerent veoir une procession qui se fait tous les ans par maniere d'une feste par quartiers de la ville, chescun quartier a son *tour*. (CHASTELL., Chron. IV, D., c.1461-1472, 244).

. *À nul tour.* "Jamais" : Amer devez bien (...) mon seigneur. Car il vous a fait la grengneur Dame qui soit ici entour. Jamais ne devez a nul *tour* A sa voulenté contredire (Mir. nonne, 1345, 337).

- *C'est le tour de* : Or ça, dist le gentil chevalier, mon compaignon, je vous lairray cy besoigner bien, c'est vostre *tour* aujourduy, le mien sera demain, si Dieu plaist. (C.N.N., c.1456-1467, 214).

- *Avoir son tour* : Par mon serment, c'est bien joué. Or laissez moy avoir mon *tour* (C.N.N., c.1456-1467, 233).

. *Avoir son tour de* + inf. : ...je ne sçay quans jours après, le derrenier venu eut son *tour* d'aller besoigner ; si se mist au chemin (C.N.N., c.1456-1467, 231).

- *Le tour de qqn vient* : A chef de piece son *tour* vint, et se tourna vers la gouge (C.N.N., c.1456-1467, 233).

- *Demander son tour d'audience* : ...les deux vindrent devers elle, comme ilz avoient de coustume, non sachans l'un de l'autre, demandans lieu de cuyre et leur *tour* d'audience. [Phraséologie galante] (C.N.N., c.1456-1467, 241).

- *Sans tour tenir.* "Sans attendre son tour, c. à d. : en se jetant tous dans la mêlée (?)" : Tuez, murdricés, combattés ! Dedans ! ribaulx, ilz sont mattés ; Nous les aurons sans *tour* tenir. (Myst. st Laur. S.W., 1499, 158).

- *Un tour de verre.* V. *verre* v. Lexiques "Un coup à boire"

b) En partic. "Moment dans l'exécution de qqc." : SECOND ANGE. Gabriel, il me plaist. Disons Ce rondel faisant nostre *tour*. (Mir. mère pape, c.1355, 398). Or avant : chantons par musique Ce premier *tour*. (Mir. Oton, c.1370, 356).

c) *Au tour de.* "En comparaison de, à côté de (comme si c'était au tour de)" : De s'amour seras si refais Qu'il te rendra tout ton païs ; Et ceaus de qui tu es haïs T'ameront au *tour* d'un soleil, S'a s'amour as le cuer et l'ueil, Car autre chose ne demande. Or as response a ta demande. (MACH., C. ami, 1357, 73). Qui en auroit plaine une seille, Au *tour* de vous seroit perdu. (Abuzé D., c.1450-1470, 80).

d) *Tour de papier.* "Ordre d'inscription sur un rôle" : Lequel sel, tant de ladicte coustume que des mannées, montans 3 muyz 5 sextiers 2 minoz, lesquelz ont esté mis à part et venduz en rompant *tour* de papier en la manière acoustumée. (Aff. Jacques Coeur M., 1453-1457, 589). Ouquel sel Jacques Cuer avoit les trois quars, et lequel sel a esté vendu à *tour* de papier par lesdiz grenetier et contreroleur (Aff. Jacques Coeur M., 1453-1457, 593).

- P. méton. *Tour d'escrit.* "Bon avec lequel on touche de l'argent qui est tiré sur un fonds destiné à un autre emploi" : ...nous voulons que nul *tour* d'escript ne soit doresenavant fait par lettres ou cédules, mais par capiatis de nostre chambre des comptes, pour ceulx qui ont acoustumé avoir compte oudit trésor, et pour les autres en la manière anciennement acoustumée (Ch. VI, D., t.1, 1406, 293). [R. M.]

TOURADE, **subst. fém.** (tourade)
[*FEW XIII-2, 435b : *turris* (?) (?)]

"Tour, manière (?)" : Muse n'y a qui ne soit achoppee Ou escloppee, encheppee ou happee ; Clyo frappee est boutee en *tourade* (MOLINET, Faictz Dictz D., 1467-1506, 210). Or dictes moy, en quel *tourade* Il est besoing que je l'entoure ? (MOLINET, Myst. st Quentin C., c.1482, 132). [Éd. : "manière"]

REM. FEW XIII-2, 60b, *s.v. tornare*, enregistre chez MOLINET *tournade* "tour" (p.79b, n.47 : «genaue bed. schwer zu fassen») ; s'agit-il, par erreur, de ce *tourade* ? [R. M.]

TOURAGE, **subst. masc.** (tourage)
[GD : *torage* ; FEW XIII-2, 435b : *turris*]

A. - "Emprisonnement dans une tour" : Adieu, mon maistre, nommé Pierre Du Puis, Adieu, no dame et trestout le mesnage, Je vous supply, si fort comme je puis, Qu'il vous plaisë a faire mon message Aux prisonniers qui sont en ce *tourage*, Qu'ilz prient pour moy se la mort si maintient (RÉGN., F.A., 1432-c.1465, 137). Et du premier je pris ma voye Pour m'en venir tout droit Aucerre Mes parens prier et requerre Qu'il leur plaisë a moy aider, Affin que je peusse vuider Mes ostages hors du *tourage* Qui estoient en grant servage. (RÉGN., F.A., 1432-c.1465, 157). [Aussi p.139 et 161]

B. - "Frais d'emprisonnement réclamés à un prisonnier" : De Guillot de Buissieres, qui fu tourier de Troyes en ce temps, suz la somme de (...) qu'il devoit encores dou dit *touraige*... (Comté Champ. Brie L., t.3, 1340-1341, 276). Le *tourage* des prisonniers de Moÿmer croist et avalle ; prisié par an c s. t. (Comté Champ. Brie L., t.2, 1368, 533). De Jehan Carbonnier, amené le XXIIe jour de juillet et delivré le derrenier jour dudit mois comme innocent et non coulpable de ce que on lui mettoit sus, et s'en ala par poureté, 8 livres, et pour le *tourage* 20 gros, pour ce 9 livres (Comptes Etat bourg. M.F., t.3, 1416-1418, 280). ...la somme de 56 livres 11 solz, de quarante gros nouvelle monnoie de Flandres la livre, (...) delivree à Jehan Piquart, tourier du chastel de Lille (...), à cause de messire Morlet de Betencourt, chevalier (...), prisonnier oudit chastel, pour le droit du *touraige* depuis le XIIIIe jour d'avril CCCCXIIII apres Pasques jusques au XIXe jour de janvier mil CCCC et quinze (Comptes Etat bourg. M.F., t.3, 1418-1420, 682).

Rem. Doc.1405 et 1424-1425 ds GD VII, 747c.

C. - "Ferme de ces droits de garde" : De la mairie d'Ardembourc et du *tourage* illec, que Jehan de Thielt a prins à ferme trois ans (Comptes Etat bourg. M.F., t.3, 1416-1418, 72).

Rem. Doc.1331 et 1395 ds GD VII, 747b. [R. M.]

TOURAILLE, **subst. fém.** (touraille[1])
[T-L : *torail* ; GD : *toraille* ; FEW XIII-2, 108a : *torrere* ; TLF XVI, 388b : *touraille*]

"Étuve dans laquelle le brasseur fait sécher le grain" : Mais si tost que de la muraille Elle l'eust veu, plus tost que paille N'est dedens ung grand feu brulee N'estoupe dedens la *touraille*, De son amour fust affolee. (MARTIN LE FRANC, Champion dames II, D., 1440-1442, 259). Chascun va gratter son poitron Au carbon de *toreille* (MOLINET, Faictz Dictz D., 1467-1506, 727).

REM. Ex. d'a. fr. et doc. 1404 (Tournai, *toraille*) ds GD VII, 747c. Doc. 1301 (*toraille*) ds DU CANGE VIII, 133a, *torra* (T-L X, 397). [R. M.]

TOURAILLE, **subst. fém.** (touraille[2])
[GD : *toraille* ; *FEW XIII-2, 55b : *tornare* (?) (?)]
"Monture (de lunette, de loupe)"
REM. Doc. XVe s. (Flines, *touraille de bericle*) ds GD VII, 747c (assurément mal classé sous *toraille* = *touraille*[1]). [R. M.]

TOURAILLON, **subst. masc.** (touraillon)
[*FEW XIII-2, 82a : *tornus* (?) (?)]
"Dévidoir (?)" : Jtem, et ne pourra ouurer aulcun maistre tessier, tessière [,] ne besongnier en ladicte ville et banlieue de Bloys sinon en troys lez, c'est assauoir en trois quartiers et demy et en plaine oeuure qui est de quatre quartiers, comme dessus est dict, excepté en quatre tiers et en laise de ["en largeur de"] *tourallons* et qui fera ou vouldra faire le contraire sans le congé de justice, jl payera dix solz d'amande (Mét. Blois B., t.2, 1494, 66). [R. M.]

TOURANGE, **subst.** (tourange)
[Ø]
"?" : Je laisse aux amoureulx transis Jecter l'ueil tousjours es chassis Pour veoir par les troux et *touranges* [var. lozenges, lorenges] Celle ou leur cueur si est assis (HAUTEV., Conf. Test. am. tresp. B., c.1441-1447, 58). [Éd. : "terme d'architecture"]
REM. Lire *louranges* ("losanges", *cf.* les var.) et rattacher à FEW V, 212a : **lausa* ? [R. M.]

TOURAYÉ, **(?)** (tourayé)
[GD : *toraille* ; *FEW XIII-2, 55b : *tornare* (?) (?)]
Tourayé de. "Orné tout autour (?)"
REM. Doc. 1498 (*une boucle tourayé d'argent doré*) ds GD VII, 747c (assurément mal classé sous *toraille* ; mais de quoi s'agit-il ?). [R. M.]

TOURBE, **subst. fém.** (tourbe[1])
[T-L : *torbe*[1] ; GD : *torbe* ; DÉCT : torbe[1] ; FEW XIII-2, 420a : *turba* ; TLF XVI, 389a : *tourbe*[1]]
A. - "Multitude de gens, foule, troupe" : Car einsi comme on la menoit A sa mort, li pueples venoit Vëoir la dure destinee De la lasse desconfortee. En la *tourbe* avoit une fame Dont le nom ne say ne la fame, Qui un juene enfançon portoit, Et au porter se deportoit, Qu'aler ne parler ne savoit Pour la juenesse qu'il avoit. (MACH., C. ami, 1357, 11). ...la *tourbe* des gens (Internele consol. P., 1447, 324). ...saint Jehan Baptiste, les apostres et evvangelistes, les martirs, confesseurs, vierges et sainctes matrones et la *tourbe* populaire innumerable. (Déclar. Hyst. S., a.1449, 182). Rememorant les *tourbes* magnanimes, Les graves faitz, les diaphanez scismes Du perpotent celeste Jupiter (LA VIGNE, Honn. dames H., c.1500, 89).

Rem. *Renart contref., 1ère réd.* R.L., t.2, c.1319-1322, 279 ; *Expos. songes* B., 1396 (*turbes*) ; *Vie J.-C.* M.B., c.1429-1458, 89 (*turbe*) ; MIÉLOT, *Spec. hum. Salv.* L.P., 1448, 162 ; DU PRIER, *Roy Adv.* M., 1455, 608 ; *Droiz Cour. Fr.* H., 1460, 445 ; CHASTELL., *Temple Boc.* B., 1463-1464, 63 ; MOLINET, *Faictz Dictz* D., 1467-1506, 97 (*turbe*) ; 840 (*turbes*) ; COLART MANS., *Dial. créat.* R., 1482, 202 ; MICHEL, *Myst. Pass.* J., 1486, 79 ; 90 ; 345 ; 372 (*tourbe, tourbes, turbes*) ; *Beufves Hant.* I., c.1499-1503, 33 ; SAINT-GELAIS, *Enéide* VI, B., c.1500, 316 ; 345 (*turbe*)...

- *Tourbe de / des* : Et, quant la grant *tourbe* et tempeste des veneurs s'en depart... (FOUL., Policrat. B., I, 1372, 111). SATHAM. (...) Car j'ay amassé le *tourbe* Des Juïfz quil l'ont mis a mort (Pass. Semur D.M., c.1420 [1488], 237). ...la *tourbe* des gens (Internele consol. P., 1447, 324). ...la *tourbe* des pastours fut devisee, et se saindrent des peaulx sacreffiees et couroient en jouant les ungs contre les aultres (LA SALE, Sale D., 1451, 176).

- *À grande(s) tourbe(s).* "En grand nombre" : Joachim avoit un vergier Les sa maison, qu'onques bergier Ne fist, car trop fu delitables Et a tous fruis de delit ables. Pour ç'a grans *tourbes* y aloient Li Juïf et s'i esbatoient. (MACH., C. ami, 1357, 4). Lors s'i esbatent a grant *tourbe* et confusion les soldoyers de l'ennemy d'enfer pour mettre a perdicion la povre perrochienne de ceste eglise, c'est assavoir nostre ame. (GERS., Purif., 1396-1397, 65). Au temple, a grans *tourbes*, coururent Moult effroyé (CHR. PIZ., M.F., III, 1400-1403, 156). Sus les murs anuyt, sans mesprandre, Ay fait le guet toute la nuyt ; Mes nul ne pourroit pas comprandre Comment Anglois ont fait de bruit. Les ay veuz aller et venir Toute la nuyt a grandes *tourbes*. Sy pensent quelque desplaisir Nous faire, ou donner des coups orbes. (Myst. siège Orléans H., c.1480-1500, 492).

- *En tourbe*

. "En nombre" : L'EMPEREUR. C'est mon vouloir et mon desir Que cel homme que voy la courbe Faciez ci avec vous en *tourbe* Venir bonne erre. (Mir. st Panth., 1364, 346). Chascun (...) Produira ses tesmoingz en *turbe* (COQUILL., Oeuvres F., 1478-p.1494, 47). En *tourbe* et congregacion Nous fault sortir de cest enfer, Pour ouÿr la conclusion De nostre maistre Lucifer. (Myst. Pass. Troyes B., a.1482, 167).

. DR. [À propos d'une enquête] "En prenant le témoignage d'un grand nombre d'habitants (pour constater les usages et les coutumes d'un lieu)" : Coustume qui est proposée principallement soit en demandant ou en deffendant doit estre prouvée plainement, c'est assavoir en *turbe* où il n'ayt point moins de dix hommes, si elle n'est noctoire (Cout. instit. Anjou Maine B.-B., t.2, 1437, 457). Declairé pour la dame d'Assé en *tourbe* contre la dame de Quintin. (Cout. instit. Anjou Maine B.-B., t.4, 1464, 221). ...se mestier est, adjournez a estre et comparoir par devant nous (...), tous et chascun les tesmoingz tant particulierement comme en *tourbe* (Trés. Reth. L., t.3, 1473, 471).

Rem. F. Lot, R. Fawtier, *Hist. des instit. fr. au Moy. Âge*, t.2, 1958, 440 ; J. Gilissen, *La Coutume*, Brepols, Turnhout, 1982, 56.

. "Dans le tumulte" : Au jour d'ui a esté esleu en *tourbe* en la Chambre, les IJ Chambres assemblées (...) maistre Guillaume Aymeri, advocat escoutant ceans (BAYE, II, 1411-1417, 182).

. *(Mettre) en tourbe.* "Grouper" : En ce troisieme aage ay trouvé avoir esté plusieurs autres hommes clercs, desquieulx n'ay congnoissance de leur temps, ne aussi de leurs euvres ou predicions, par quoy en *tourbe* les ay cy voulu [inserer] (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 32 v°). ...pour ce que je n'ay trouvé bonnement le temps qu'ilz ont esté et aussi de leurs lieux, au moins de plusieurs, je les ay voulu icy mectre en *tourbe*, car ilz ont esté astrologiens purement, et premierement Aremydoro, Alexandro, Anciochense (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 43 v°). ...desquelx je n'ay peu proprement avoir les temps presiz, ne congnoissance de leurs faiz, par quoy je les metz en *tourbe*, car se seroit à moy impossible de chacun d'iceulx aller investiguer leurs lieux et leurs faiz (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 72 v°).

- *Par tourbes.* "En foule, en nombre" : ...par *tourbes* çà et là les gens du pays se cuidoient assambler pour eux deffendre (CHASTELL., Chron. K., t.3, c.1456-1471, 352). Sy se levèrent grans et menus, et par *tourbes* et multitudes s'en vinrent en ladite église (CHASTELL., Chron. K., t.4, c.1456-1471, 202).

B. - P. anal.

1. "Multitude de bêtes" : ...Oyseaulx de diverses especes, A grosses *tourbes* et especes (GRÉBAN, Pass. J., c.1450, 16).

2. "Multitude de choses (concr; ou abstr.)" : "...Car adonques sui je acompaigné d'une grant *tourbe* de bonnes cogitacions et de nobles pensees." (ORESME, E.A.C., c.1370, 465). ...aux vestemens des povres et aux *tourbes* appartenans aux escoliers estudians a Paris (Ordonn. Ph. le Hardi, Marg. de Male B.-B., t.2, 1400, 427). [R. M.]

TOURBE, **subst. fém.** (tourbe[2])
[GDC : *tourbe*[2] ; FEW XVII, 387b : **turba* ; TLF XVI, 389a : *tourbe*[2]]

A. - "Matière noirâtre formée de la décomposition de débris végétaux, utilisée comme combustible ou pour amender les terres" : ...et doit chacun qui prent *tourbe* ou qui les entame du mame [sic] [l. "marais" ?] chacun IIII d. au fermier du roy. Et oultre en ne doit lever la tourbe des dis marests jusques à ce que le dit fermier et les jurés l'aient veue, affin que le dit fermier soit paié de son droit par leur rapport. (HECTOR DE CHARTRES, Cout. R.B., 1398-1402, 121). ...a Nicolas Verein, jardinier, pour avoir ouvré es jardins de l'ostel (...) pour *turbe*, poyne, boys, ozier et autres choses (Comptes Archev. Rouen J., 1437, 160).

- *Lever la tourbe* : Et oultre en ne doit lever la *tourbe* des dis marests jusques à ce que le dit fermier et les jurés l'aient veue (HECTOR DE CHARTRES, Cout. R.B., 1398-1402, 121).

B. - P. méton. "Motte de tourbe" : Pour une establie, achetée pour ledit Tassin, à ouvrer oudit hostel, 8s. (...) Pour bûche et *tourbes* pour ledit Tassin et les ouvriers dessus diz, despensées en faisant les besoignes dessus dictes, 4s. (Comptes argent. rois Fr. D.-A., I, 1359-1360, 224). Aud. Herbier pour sa paine de lui et de ses compaignons d'avoir mis des *tourbes* au jardin des vicaires (Comptes Archev. Rouen J., 1431-1432, 112). À Raoul Herbier pour demi cent de *tourbe* et XX *tourbes* a refaire le préel de l'ostel archiépiscopal, pour les avoir assises et pour avoir fauqué led. prael (Comptes Archev. Rouen J., 1446-1447, 247). ...marais où on prend *tourbes* (CHASTELL., Chron. K., t.2, c.1456-1471, 324).

- *Porteur de tourbes* : À Hughe, porteur de *tourbes*, pour son salaire d'avoir porté lesdiz vint sept heux de chaulx oudit chastel, à un gros pour chascun heult, 27 solz ; à lui, pour avoir payé l'estuertghelt, 2 solz (Comptes Etat bourg. M.F., t.3, 1418-1420, 626). [R. M.]

TOURBE, **subst. fém.** (tourbe[3])
[*FEW XIII-1, 315a : *thrombos*]

MÉD. *Tourbe de sang.* "Caillot" : Se aucuns pissent sang ou *tourbes* de sang, et ont strangurie, et doleur ou peritoneum, c'est signe de douleur de la vessie. (SAINT-GILLE, A.Y., 1362-1365, 80). Quant aucun pisse sang par *troubes*, et a strangurie, et la douleur vient soubz le nombril et ou panil, c'est signe que la vessie et les voies de l'orine ont maladie. (SAINT-GILLE, A.Y., 1362-1365, 100). [R. M.]

TOURBE, **(?)** (tourbe[4])
[Ø]

"?" : ...pour *tourbes*, rimes, scottes, compas, guettres et autres parties necessaires pour lesdictes deux barques (Comptes argentier Ch. le Téméraire G.L., t.1, 1468, 139). [Lire *courbes* "pièces de bois cintrées, coudées", FEW II-2, 1590a : *curvus* ?] [R. M.]

TOURBEL, **subst. masc.** (tourbel)
[T-L (renvoi) : torbel ; GD : *torbel* ; *FEW XIII-2, 420a : *turbare*]

"Trouble, difficulté" : ...Bertran, qui ama le *tourbel*. (CUVELIER, Chans. Guescl. F., c.1380-1385, 331). ...Car de tout mon paiis, qui est I grant roiel, Sire esperitueis sereis sens nul tourbelle [l. *tourbel*] (JEAN D'OUTREM., Geste Liège B.B., t.1, a.1400, 630). [R. M.]

TOURBELON, **subst. masc.** (tourbelon)
[GD : *tourbelon* ; FEW XIX, 188a : *tülbend*]

"Turban" : Ly Sarrasin portoient de toille ung *tourbelon* Endeseure leurs coiffes d'acier et de laiton. (God. Bouillon R., t.2, c.1356, 509).

REM. *Cf.* TLF XVI, 744b : *turban*. [R. M.]

TOURBEMENT, **subst. masc.** (tourbement)
[T-L : *torbement* ; GD : *torbement* ; FEW XIII-2, 420b : *turbare*]

"Trouble"

REM. Ex. d'a. fr. et Fr. EXIMINES, *Livre des saints anges*, éd. 1478, ds GD VII, 748b.

V. aussi *troublement* v. Lexiques [R. M.]

TOURBER, **verbe** (tourber)
[T-L (renvoi) : torber[2] ; GDC : *tourber* ; FEW XVII, 388a : **turba*]

A. - "Extraire la tourbe"

Rem. Ex. d'a. fr. et doc. 1313 (Abbeville, *tourber*) ds GDC X, 784c.

B. - "Mettre de la tourbe sur une terre pour l'amender" : ...a Nicolas Verein, jardinier, pour avoir ouvré es jardins de l'ostel, avoir redressié la grant treille qui estoit cheute, *turbé* les préaux, pour turbe, poyne, boys, ozier et autres choses (Comptes Archev. Rouen J., 1437, 160). [R. M.]

TOURBEREZ, **adj.** (tourberez)
[T-L (renvoi) : torberez ; GD : *tourberet* ; FEW XVII, 388a : **turba*]

"À tourbe"

REM. Doc. 1310 (*tourbereç*, "(fossé) à tourbe") ds FEW. Doc. 1340 (Corbie, *fossez tourberes*) ds GD VII, 774b. [R. M.]

TOURBIERE, **subst. fém.** (tourbière)
[GD : *tourbiere* ; GDC : *tourbiere* ; FEW XVII, 387b : **turba* ; TLF XVI, 389b : *tourbière*]

"Marécage dans lequel se forme la tourbe" : Et tant les mena celle tempeste volans par les ondes de la mer qu'en parfin celle nef alla ferir en une grande *tourbiere* que la force de la tempeste avoit eslevee. Et quant les mariniers veirent leur nef fichee en la *tourbiere*, ilz furent moult desesperez. Mais Fortune leur fut telle que le vent bouta tellement la *tourbiere* qu'elle [la nef] trouva terre en ung païs que l'en nomma depuis Flandres, et la s'arresta (Percef. III, R., t.2, c.1450 [c.1340], 286). Hennez est ung gros village assez

long où sont .II. eglises, l'une arrière de l'autre l'espasse d'une lieue, située lez sur la mer et de l'autre sur les *tourbières*. (MOLINET, Chron. D.J., t.1, 1474-1506, 349). [R. M.]

TOURBIL, **subst. masc.** (tourbil)
[*FEW XVII, 344b : **top*]
"Toupie (?), sabot (?)" : Trocus (...) : sabot, *tourbil*, estourbant (Aalma R., c.1380, 426).
V. aussi *toupin* [R. M.]

TOURBILLER, **verbe** (tourbiller)
[T-L : *torbeillier* ; GD : *torbeillier* ; *FEW XIII-2, 421b : *turbo*]
"Mettre en désordre (comme par un tourbillon) (?)" : Cons morfondus, rebourlés, *tourbellés*... (MOLINET, Faictz Dictz D., 1467-1506, 735). [R. M.]

TOURBILLET, **subst. masc.** (tourbillet)
[*FEW XIII-2, 421b : *turbo*]
"Tourbillon" : Ce n'est c'ung *trubillet* de vent [var. *turbillet*, *tourbilet*] (DUPIN, Mélanc. L., c.1324-1340, 213). [R. M.]

TOURBILLON, **subst. masc.** (tourbillon)
[T-L : *torbillon* ; GD : *torbeillon* ; GDC : *tourbillon* ; DÉCT : torbillon ; FEW XIII-2, 422a : *turbo* ; TLF XVI, 389b : *tourbillon*]
A. - "Masse d'air qui tournoie, tourbillon" : Comme *tourbillons* de vent qui vienent d'Affrique... (DAUDIN, De la erudition H., c.1360-1380, 99). Et Fortune m'a dou vent D'un *tourbillon* Tumé jus de sa maison En fondement. (MACH., Lays, 1377, 415). ...et à l'issir dudit hostel, fist icellui ennemi grant noise et en maniere de *tourbeillon* de vent, dont elle qui parle ot moult grant paour et freour. (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 356). Ou gist, il n'entre escler ne *tourbillon* (VILLON, Poèmes variés R.H., c.1456-1463, 68). Tantost que Appolo eut finé sa priere, soudainement un grant *tourbillon* de vent le frapa ou visage (LEFÈVRE (R.), Hist. Jason P., c.1460, 177). Et adont grans *tourbillons* de vent leverent d'occident qui tourmenterent la mer, puis vindrent de l'aer grandes esclaires qui se lancerent entre Appollo et ceulx de sa nef. (LEFÈVRE (R.), Hist. Jason P., c.1460, 183).
- "Masse (de fumée, de feu...) qui tournoie dans l'air" : Puis quant se viendra a la levacion du corps de Dieu jusques a la poitrine seulement, il doibt venir dessus son chief ung *tourbillon* de feu subtillement fait sans toucher à sa teste et y demeurer une petite espace de temps, radiant et esclairant, puis s'en aller et perdre par subtil moyen. (LA VIGNE, S.M., 1496, 473).
B. - P. anal. "Agitation, trouble" : Et s'il fait le contrayre, Dieu mandera en la nef, par maniere d'une division, un si fort *tourbilon* que a maintes persones fera perdre le sens et plusieurs fera cheoir en desesperacion (MÉZIÈRES, Songe vieil pèl. C., t.1, c.1386-1389, 583). Par devant le chastel font telle ochisïon, Que la endroit avoit ung si grant *tourbeillon* C'on ne fust point alé le tret de deux bougon, Que la on n'eust [n'eust] trouvé payen ni Esclavon Que tous ne fussent mors ou pris a le rençon. (Huon Bordeaux B., c.1400-1450, 60). ...et cesseroient en ton royaume les *tourbillons* de tes persécucions faictes contre nostre mère saincte Église. (Doc. 1408. In : MONSTRELET, Chron. D.-A., t.1, c.1425-1440, 246). [R. M.]

TOURBISSEMENT, **(?)** (tourbissement)
[Ø]
"?" : ...pour la drechier [la bricolle], s'ensonnient forment Et carpentent si fort que le *tourbissement* Ooient dedens Hem et le carpentement. (Geste ducs Bourg. K., c.1410-1419, 460). [Sans doute à lire *fourbissement*] [R. M.]

TOURD, **subst. masc.** (tourd)
[GDC : *tourd* ; FEW XIII-2, 428a : *turdus* ; TLF XVI, 391a : *tourd*]
"Tourd, variété de grive" : Fieurne c'est un oysel laquelle aucuns dient que est ycaerem, les autres l'apellent malvis et est grande come un *tour* ou un passer. (Livre secrets nature D., a.1400, 332). [J.-L. R.]

TOUREL, **subst. masc.** (tourel[1])
[T-L : *torel* ; FEW XIII-2, 436a : *turris*]
A. - "Petite tour" : Moult en ot la roïne a sen cuer grant revel Qui regardoit l'estour par dedens .I. *tourel*. (Hugues Capet Lab., c.1358, 108).
B. - "Pièce en forme de tour" : Quant on lieve le pierre qui est faite en canteil, Li huissés se defferme par engin a *tourel*. (Renaut Mont. B.N. V., c.1350-1400, 567). [R. M.]

TOUREL, **adj.** (tourel[2])
[GD : *torel*[2] ; FEW XIII-2, 435b : *turris*]
"Qui supporte une tour" : ...veu et regardé la grant charge qui est sus les quatre pilliers *touraulx* et sus lez quatre grans ars doubliaux ; lesquelz pilliers *touraulx* ne sount point contreboutés de leurs bendes et fourmeemens devers leur croysie (Doc. 1441. In : André Masson, "Le bouclement des piliers de la croisée à Saint-Ouen de Rouen en 1441" dans Bulletin monumental, Paris, t. 85, 1926, 308). [R. M.]

TOURELETTE, **subst. fém.** (tourelette)
[GD : *torellete* ; FEW XIII-2, 436a : *turris*]
[Diminutif de *tourelle* v. Lexiques]
REM. Doc. 1411 (Lille, *tourlettes d'une avant porte*) et 1452 (Péronne, *tourellettes*) ds GD VII, 753a. [R. M.]

TOURELLE, **subst. fém.** (tourelle)
[T-L : *torele* ; GDC : *tourele* ; FEW XIII-2, 435b : *turris* ; TLF XVI, 391a : *tourelle*]
"Petite tour, tourelle" : Car enclose est dedens une *tourelle*, S'a une haie au devant de li fette, Qui nuit et jour m'empece et contrarie. (FROISS., Ball. B., c.1362-1377, 14). ...la *tourelle* qui est en la moienne du pont derriere ledit hostel (Comptes Etat bourg. M.F., t.3, 1416-1420, 617). Touteffois il monta sur une *tourelle*, et au son d'une trompete de letton il convoca pluseurs gens d'armes (BAGNYON, Hist. Charlem. K., c.1465-1470, 133). Venu suis de l'oust des Anglois Qui vous sont rudes et rebelles. Que les nouvelles sont ytelles : Conclud si ont assemblement, Vostre ville, tours et *Tourelles*, Mectront du tout a finement. (Myst. siège Orléans H., c.1480-1500, 140). Tousjours aurez de mes nouvelles En mes chasteaulx et mes *tourelles* (Sots gard., a.1488, 114). Car il y a l'une des belles places, Des gorgïases et des bien acoustree De grosses tours, rivieres, boys et chasses Qu'on saiche point en toute la contree ; Chambre a devis, salles, haultes *tourelles* Constituees a plusieurs fenestraiges Pour regarder devant et autour elles Rivieres grandes, praieries, labouraiges. (LA VIGNE, V.N., p.1495, 178).

- HÉRALD. "Figure stylisée en forme de petite tour" : Chasteaulx tours et *tourelles* ont vne mesme senefiance et senefie que cellui qui premier porta chastel en armes estoit fort et grant et puissant et de grant haultesce recueillant les despourueuz et homme de grant refuge comme l'en fait par besoing gens en forteresce qui vont a secours pour doubte de ses ennemis. (Best. hérald. H.E., c.1435-1450, 507). [R. M.]

TOURER, **verbe** (tourer)
[GD : *tourer* ; FEW XIII-2, 436b : *turris*]
"Flanquer de tours, fortifier" : ...et de son temps ediffia de ses deniers une bonne ville sienne, que l'on nomme Mandelbourg en Flandres, et la fit clorre, *tourer* et murer, et habiller moult notablement. (LA MARCHE, Mém., II, c.1470, 85).
- Part. passé en empl. adj. *Touré.* "Flanqué de tours, fortifié" : ...et les murs et portes de la ville, qui moult estoient belles et fortes et bien *tourrées*, fist le conte Loys en terre myner et bouter le feu tellement que tout tomba ès fossés. (Hist. chron. Flandres K., t.2, c.1342-1383, 244). Laditte ville est fort bien *tourée*, murée et avironnée de fosséz (MOLINET, Chron. D.J., t.1, 1474-1506, 333).
. [Représentation]
Rem. *Chron. et hist. saintes et profanes*, 1430, ds GD VII, 775a (*la couronne tourree dont elle est anoblie*). [R. M.]

TOURERIE, **subst. fém.** (tourerie)
[T-L (renvoi) : torerie ; FEW XIII-2, 435b : *turris*]
"Ferme de la garde d'une tour" : ...et pour la cappitainerie a XXIIII livres de gages sur les habitans et pour la *tourerie* C sols sur la recepte. (LE FÈVRE, Journ. M., c.1380-1390, 90). Collesson Guellette, de Warc, pour la sergenterie et *tourrerie* de Warc, qui tient en fief de monseigneur, à cause dudit chastel, et ne vault que l'exercice. (Trés. Reth. S.L., t.2, 1397, 453). [R. M.]

TOURET, **subst. masc.** (touret[1])
[T-L : *toret*[3]/*toret*[5]/*toret*[6] ; GD : *toret*[1] ; FEW XIII-2, 58b : *tornare* ; TLF XVI, 391b : *touret*[2]]
A. - "Action de tourner, de danser"
Rem. *Renart contref.* R.L., t.2, 1328-1342, 39315 (T-L X, 416).
B. - "Ce qui entoure"
1. "Cadre, bordure" : À Jehan Mainfroy, orfèvre de MdS, demourant à Paris, - pour avoir refait le *touret* des tableaux de MS (Comptes Lille L., t.1, 1405-1406, 18).
2. COST. "Ruban, bandeau entourant la tête, en partic. bandeau qui sert à retenir et à envelopper les cheveux ; pièce d'orfèvrerie servant de parure, montée en rond" : Et, pour chou qu'on ne le vous hoste, Ly meterez de mes *tourés* Et coeuvrequiez et bendelés, Sy vestira me viesle cappe (Dit prunier B., c.1330-1350, 87). Cueuvrechiefs, gorgières, *tourez* et autres atours pour le chief de madicte dame. Pour plusieurs pièces de cueuvrechiefs, gorgières, *tourez*, espingles et autres atours, achatez par l'Argentier en la présence de Othebon, maistre d'ostel de ladicte dame, et pris en la manière, de plusieurs marchans, 80 escuz (Comptes argent. rois Fr. D.-A., I, 1352, 293). ...je vous envoie la coiffe et le cuevrechief et le *touret* que je avoie affublé le jour que je reçui vos lettres [*Cf.* Éd., P. Paris, 395, note]. (MACH., Voir, 1364, 434). Adonc le roy devalla bas et aussi fist la royne, aprés ce qu'elle eut mis ses *touretz*, et toutes les dames avecques elle. (Cleriadus Z., c.1440-1444, 488). Laisés vous atours et aneaulx, Chaines, camailz, bagues, *tourés*, Veloux et soyes osterés, Pour faire de vous pechés deul. (Pass. Auv., 1477, 149). ...XXIIII paulmes de veloux, (...) pour faire *touretz* et callotes nouvelles, contre le vent (Comptes roi René A., t.2, 1478, 96). Le *touret* de dessus estoit couvert de larges, cleres et nectes tables de diamans toutes pareilles et en perfection naturelle, estimées à trente mil escuz ou environ. (LA VIGNE, Sacre Anne Bret. S., 1505, 272).
- "Atour qu'on met sur le visage" : Orarium (...) : orlet de robe ou *touret* a mestre sur le visage (Aalma R., c.1380, 291).
Rem. *Cf.* LE TALLEUR, *Vocab*. E.M., c.1490, 266, *s.v. orarium* : *gimple, atour, moult delié, de quoy damoyseles coeuvrent leur visaige.*
. *Touret de nez.* "Petit masque qui ne cache que le nez" : Adont vesti mon vestement, Si m'atournay d'un atour simple, *Touret* de nes je mis et guimple (CHR. PIZ., Chem. estude P., 1402-1403, 30).
- *Touret de col.* "Atour qui entoure le cou" : ...des *thoretz* et couvrechiefz de coul (Comptes roi René A., t.2, 1471, 14). ...cinq paulmes et demy satin noir (...) pour faire des *touretz* de col pour nostre petite-fille de Lorraine (Comptes roi René A., t.3, 1479, 222).
C. - "Anneau" : Un grant cor, pendant à une sainture tannée, duquel la bouterole d'embas, le *touret*, les boucles et garnisons d'icellui *touret*, la boucle de la dicte sainture, le mordant et IIII fermouers sont d'argent doré. (Comptes Lille L., t.2, 1420, 260).
- En partic.
. "Anneau par lequel passe la corde de l'oiseau de chasse" : Toutesvoyes, quel qu'il soit, puis que vous le vouldrez nourrir pour vous, au commancement qu'il sera mis sur le poing si lui baillez beaulx gectz sur longes que l'en dit " petites longes ", " *touret* " et " grans longes " et l' acoustumez de petit a petit et de plus loing en loing a voler a vous sur vostre poing querir sa proie pour soy paistre (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 152). Et à George de Lille, lieutenant du maistre faulconnier de Flandres, pour despence qu'il a faiz à visiter les tendues ausdiz oyseaulx es lieux dessus diz, pour loingnes, *tourets*, chapperons et autres menues choses appartenans ausdiz oyseaulx, 10 livres (Comptes Etat bourg. M.F., t.3, 1416-1418, 290). Unes longes à esprevier, de fil d'or de soye, desquelles le *touret* est d'une grosse perle garnie de deux gros boutons de perles brutes et d'un petit bouton de menues perles. (Comptes Lille L., t.2, 1420, 253). ...*tourez* et vervelles d'argent dorées et esmaillées aux nom et armes de MdS que ou mois de décembre icellui MS a fait prendre et acheter de lui pour sesdits oyseaulx de loire (Comptes Lille L., t.1, 1421-1422, 192). Alors la pucelle couru l'esprevier querir, sy l'apporta a Gerart. Les jes et les longes estoyent moult riches, le *touret* estoit de fin or ; dessus avoit ung moult riche ruby. (Gérard de Nevers L., c.1451-1464, 51).
. "Anneau propre à empêcher une corde de s'embrouiller" : Pour un collier de cuir rouge ferré et garni de bloucles, mordant, et d'un *toret* de laton douré, avecques une bolle de boys tournant en un sercle de fer avec une grant corde pour pendre au col dudit cinge, 9 sous (CHART. J., Chron. Ch. VII, V., t.3, Fragm. hist., 1417, 283).
. "Anneau reliant les branches du mors aux rênes" : ...pour avoir reblanchi trois mors de chevaulx et y avoir mis des gourmettes, *tourez* et autres choses XII s. VI d. (Comptes roi René A., t.2, 1451, 172). Et premierement, oudit mois d'octobre pour une chainne a gormette, deux *tourez* et une pillonette, 18 d. (Comptes argentier Ch. le Téméraire B.F.L., t.3/1, 1470, 523). [R. M.]

TOURET, **subst. masc.** (touret[2])
[T-L : *toret*[2]/*toret*[4] ; GD : *toret*[1] ; FEW XIII-2, 81a,82b : *tornus* ; TLF XVI, 391b : *touret*[1]]
A. - "Instrument à roue, rouet à filer" : Unes quardes à quarder draps, 2 paires de pignes à pignier draps, 1 *thorot* à filler laingne. (Invent. mobiliers ducs de Bourg. P., t.1, 1366, 83). ...durant les XV jours, elle l'a veu ouvrer de layne au *touret* bien et soigneusement (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 526). ...elle ala demourer seule en une chambre en la rue du Four où elle a gaigné depuis sa vie à filler au *touret* (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 529). Sur ce se commencerent toutes a elles lever et prendre leurs quenoilles, fuiseaux, fuseez, hepples, vertoiles, *tourés* et autres bagaiges appartenans a l'art de filerie (Ev. Quen., I, c.1466-1474, 99).
Rem. Doc.1366, 1372, 1450 ds GD VII, 753b.
B. - "Treuil, poulie"
Rem. Doc.1382-1383, 1385, 1392 et 1440 ds GD VII, 753a-b.
- "Pièce de fer (poulie ?)" : ...quarante cinq pieces d'ouvraige de fer appellez *tourets* emploiez en pluseurs lieux dudit hostel (Comptes Etat bourg. M.F., t.3, 1418-1420, 598).
- *Touret à lever les pierres.* "Appareil servant à soulever les pierres" : Pour faire les allours pour lever la maçonnerie au long doudit jubé et faire ung *touret* à lever les pierres amont (Doc. cathédr. Troyes A., 1386-1387, 234).
C. - "Instrument pour percer"
Rem. MONDEVILLE ds T-L X, 416. [R. M.]

TOURETTE, **subst. fém.** (tourette)
[T-L : *torete* ; GD : *torete* ; FEW XIII-2, 436a : *turris*]
A. - "Petite tour" : ...unc oyseal vollant qui soy assist sor une des *toretes* des murs (JEAN D'OUTREM., Myr. histors B.B., t.1, a.1400, 57). ...une *tourette* de la garde qui descoeuvre toute la ville, les pors et la circuitté autour. (LANNOY, Voy. amb. P.H., p.1450, 100).
Rem. Doc. 1465 (*tourete*) ds GD VII, 753c-754a.
B. - (Synon. de *touret* v. Lexiques) : Dames plourez voz gorgerettes Il n'est plus temps de vous farder Voz *tourectes* froncteaux bauectes Ne vous peuent de presant ayder (MART. D'AUV., La Dance des Femmes, éd. L. Götz, 1460-1508. In : Z. fr. Spr. Lit. 57, 1933, 320). [Leçon *touret* (bien préférable, ne serait-ce que pour des raisons métriques) ds GD VII, 753c : *Dames, ployez voz gorgerettes, Il n'est plus temps de vous farder, Voz toretz, fronteaulx et bavetes Ne vous porroient icy aider*. Autre lecture, v. *torteret*]
V. aussi *torteret* [R. M.]

TOURIER, **subst. masc.** (tourier)
[T-L (renvoi) : torier ; GD : *torier* ; FEW XIII-2, 435b : *turris*]
"Gardien d'une tour, geôlier" : ...vous en irez Au *tourier* qui celle tour garde Dire qu'il l'euvre (...), Et que g'y vueil en l'eure aler (Mir. emper. Romme, 1369, 266). GOUBERT LE *TOURRIER*. Sire, par le doulx roy celestre, Voulentiers la vous ouvreray tour. (Mir. emper. Romme, 1369, 266). ...pour les despens du *thourier* du chastel de Rethest (Trés. Reth. S.L., t.2, 1384-1405, 323). ...la somme de 56 livres 11 solz, de quarante gros nouvelle monnoie de Flandres la livre, (...) delivree à Jehan Piquart, *tourier* du chastel de Lille (...), à cause de messire Morlet de Betencourt, chevalier (...), prisonnier oudit chastel (Comptes Etat bourg. M.F., t.3, 1418-1420, 682). Ribaut *tourier*, es tu yci ? Tu en as dom leissé fouyr Les prisomnyers que t'ay baillié ? (Myst. st Sébast. M., c.1450-1500, 173). ...huit gros pour le droit du *torier* (Lettres rémission René II P.D.H., 1486, 153). [R. M.]

TOURILLON, **subst. masc.** (tourillon)
[T-L : *toreillon* ; GD : *toreillon* ; FEW XIII-2, 81a-b : *tornus* ; TLF XVI, 392a : *tourillon*]
A. - "Partie cylindrique autour de laquelle une pièce reçoit un mouvement de rotation, pivot" : Item, ont esté estimés les 12 tours desdiz 12 puys garnis de *torilhons* et de cerches de fer, ensemble trois autres tours garniz de leurs *torilhons* et cercles, qui encores ne sont en euvre, à la somme de 20 l. tournois. (Aff. Jacques Coeur M., 1453-1457, 263).
- [Dans un mécanisme d'horlogerie]
Rem. Doc. 1395-1398 (Tournai, *torellon*) ds GD VII, 752c.
- "Gros pivot sur lequel tourne une porte" : A Jehan Dou Caisnoit pour 15 lb. de fier pour laches et kevilles et I *torignon* pour le porte Thupiniaul... (Comptes Mons P., t.1, 1332, 372).
Rem. Doc. 1399-1400 (Orléans, *thorillon*) et 1474 (Tournai, *torelongs*) ds GD VII, 752c. Doc. wallon 1435 (*torignon*) ds FEW XIII-2, 81b.
B. - En partic.
1. "Partie du fût de la cloche sur laquelle elle se meut"
Rem. Doc. 1373 (Valenciennes, *toregnons*) et 1419 (Tournai, *tourelons*) ds GD VII, 752c.
2. "Dans un moulin, tourillon introduit dans l'extrémité intérieure de l'arbre moteur"
Rem. Doc. 1437 (*torrelon*), 1440 (*toreillon*), 1440 (*torillon*). In : Y. Coutant, *Terminol. du moulin médiév. dans le comté de Flandre*, 1994, 912. Doc. 1457 (Valenciennes, *torignons*) et 1464 (Tournai, *thourillon*) ds GD VII, 752c. [R. M.]

TOURIN, **subst. masc.** (tourin)
[GD : *torin* ; FEW XIII-2, 60a : *tornare*]
[Danse] : ...Le grant *tourin* (COQUILL., Oeuvres F., 1478-p.1494, 201). [R. M.]

TOURLOUC, **adj.** (tourlouc)
[T-L : *torlouc* ; GD : *tourlouc* ; FEW XVI, 478b : *loeken*]
"Qui louche (littér. qui regarde autour)" : Strabo : *tourlouc* (Abavus IV, R., c.1350, 484).
REM. Doc. XIVe s. (*toullouque*) ds FEW. [R. M.]

TOURMELÉ, **adj.** (tourmelé)
[Ø]
"Qui a reçu de mauvais traitements ; blessé (?)" : Et se che sont bestes à cornes, et elles ont fié ou pourfit, ou qu'elles soient dohées ou *tourmelée* et aussi qu'elles n'aient livre et demie de sieu du mains, cheulx qui les tueroient et mettroient à hestal, il en seroient pugny par les dis maire et eschevins (Hist. dr. munic. E., t.3, 1390, 253). [E. P.]

TOURMENT, **subst. masc.** (tourment)
[T-L : *torment* ; GD : *torment* ; GDC : *tourment* ; DÉCT : torment ; FEW XIII-2, 44b : *tormentum* ; TLF XVI, 394b : *tourment*]
A. - "Tourmente"
1. "Tourmente des éléments, tempête, orage" : Tu vois la mer quoie et paisible Aucune fois, et puis horrible La vois et pleinne de *tourment*, Pour ce que le vent si forment Y fiert, que ce sont mons

et vaus, Plus tost courans que nuls chevaus, Ne tous li mondes contrester Ne porroit pas pour l'arrester. (MACH., R. Fort., c.1341, 98). Maiz ung grand *tourment* de vent les sourprit sur mer (LE BEL, Chron. V.D., t.1, 1358, 305). I. petit avant ce que mesires Robers d'Artois et la contesse de Montfort se departesissent dou havene de Plumude, uns grans *tourmens* se mist sus mer, qui espardi tous ou en partie les vassiaus a mesire Lois d'Espagne et a Othon Doriie et a Toudou, et furent plus de .XV. jours waucrant sus la mer et prendans terre de isle en isle, avant que il se peuissent tout remetre ensamble. (FROISS., Chron. D., p.1400, 567). ...veu l'orage et tempesteux *tourment* qui tant de nobles cuers a troubléz par divers meschiefs (CHR. PIZ., Paix W., 1412-1413, 90). Terre trambler, L'aer deust toner - et l'eau corant Et la dorment deussent falhir [;] Le feu ardent Par grief *torment* - deust tout morir. Les elemens deussent perir, A neant venir, Sentent la mort de leur createur. (Pass. Auv., 1477, 247).

2. "Tourmente, agitation, vacarme" : Quant Phelippes ot parlé, ce fut grant pités de veoir hommes, femmes et enffans plorer et tordre leurs poins... Après ce *tourment* de noisse, Phelippes reprist la parolle et dist : "Or, paix ! paix !" Et on se teut tout (FROISS., Chron. R., X, c.1375-1400, 216). ASTAROTH. (...) Ce paillardeau, filz de putain, Martin, Ainsi c'un fol si s'est faict baptiser ; La loy Jhesus tient en son advertin. Que feu d'enffer le nous puisse embraser ! (Pause cris, hurlemens et *tourmens* orribles.) (LA VIGNE, S.M., 1496, 224).

- *Tourment d'assaut* : "C'est impossible", ce distrent le mareschal messire Richart Burlé et messire Thomas Moriaulx, "de prendre ce fort chastel de Noye, ce se n'est par trop loing siege et par grant sens et advis et par force d'angiens et grans fuissons de *tourmens* d'assaulx." (FROISS., Chron. M., XIV, c.1375-1400, 83).

B. - "Supplice ; p. méton., instrument ou lieu de supplice ; p. ext., très vive souffrance imposée à qqn"

1. "Supplice, torture, martyre" : L'EMPEREUR. (...) Ou tu noz diex aoureras, Ou par divers *tourmens* mourras, Je te promet. (Mir. st Val., c.1367, 160). Et requist que, pour Dieu et en aumosne, l'en ne lui volsist faire ou donner pour ce aucun destourbier, *tourment* ou empeschement de son corps. Et, pour ce, fu fait remettre en la prison dont il estoit partiz, sanz faire autre chose. (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 446). Helas, helas, le grant *tourmant* Que vous souffrés, Jhesus mon filz ! (Pass. Auv., 1477, 198). Maulditz Juïfz, pleins de maleur, Vostre seigneur Advés tüé en vil *torment*. (Pass. Auv., 1477, 247).

- [À propos de l'enfer] : Alez : es *tourmens* vilz et ors D'enfer menez et ame et corps Entre vous deux. (Mir. ev. arced., c.1341, 139). Car le grant pechié que fait a (...) Requiert peine et *torment* sanz fin (Mir. ev. arced., c.1341, 139). Sa harpe acorda sans delay Et joua son dolereus lay Et chanta de vois douce et seinne, De si grant melodie pleinne, Qu'a sa vois, qu'a ses instrumens, Fist cesser d'enfer les *tourmens* ; Car les infernaus s'esjoïrent De la douceur, quant il l'oïrent. (MACH., C. ami, 1357, 82). ...et pria a Dieu qu'il envoyast ung mort a eulz pour les ammonester et advertir que ilz se gardassent de venir en ce lieu de *tourmens*. (GERS., Déf., 1400, 241). ...il apertient que elle aime son mary et vive en paix avec lui, ou autrement elle a ja trouvéz les *tourmens* d'enfer, ou n'a fors toute tempeste. (CHR. PIZ., Trois vertus W.H., c.1405, 52). La souffrirés paine et *torment* [en enfer]. (Mart. st Pierre st Paul, fragm. Anholt R., c.1480-1500, 185). SATHAN. (...) Ains que jamais eschappent de mes mains, Semblablement je n'en feray pas mains A ces bigotz et ses faulces bigotes ; Aux corps feray des *tourmens* inhumains Et, au surplus, des testes, soirs et mains, J'en joueré ainsi que de pelotes (LA VIGNE, S.M., 1496, 220).

. *Les sept tourments infernaux* : Que tous les menistres d'enfer vous puissent convoier et martirer de VII. *tourmens* infernaulx. (ARRAS, c.1392-1393, 242).

- [À propos de la maladie et de la mort] : Là furent jugiet à mort... tout cil qui avoient esté de la secte dou dit prevost. Si furent tout executé en divers *tourmens* de mort (FROISS., Chron. L., I, c.1375-1400,). ...tant qu'il [le sort] seroit sur le feu, le mary de celle, ou celui, ou ceulx en quel entente elle feroit ces choses, soufferroient autant et teilz ou samblables, et pieurs *tourmens* de maladie, et leur esmouveroit tout le corps et les membres. (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 325). ...et pour laissier joyes et plaisances, honneurs et delices acoustumez, et venir a labeur, a *tourmens* et a mort, et tout cecy aucunes fois soudainement et comme en ung moment (GERS., P. Paul, a.1394, 496). Le roy l'avoit par sa vertu hault mis Et eslevé sur tous les chefz de guerre Pour pugnatif de tous ses ennemis, Comme ung lyon de force et de vaillance. Joyeulx estoit de sa convalescence ; Mais tost après, comme en ung mouvement, La mort luy fit grand courroux et *torment*. (LE CLERC, Interp. Roye, c.1502, 396).

- [Comme procédure de justice]

. *Proceder aux tourments.* "Appliquer des peines corporelles" : ...ou il est vehemente presumpcion contre le deffendeur et, adonques, selon l'ordre de Droit et selon rayson, l'en doit proceder aux *tormens* (Songe verg. S., t.1, 1378, 351).

. [D'un condamné] *Estre mené à son dernier tourment.* "Être conduit à son dernier supplice" : Et, ce fait, ledit prisonnier fu mené à son derrenier *tourmant*, et illec persevera et continua ès confessions dessus escriptes (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 119). Cedit IIIJe jour de decembre, fu ledit Robinet de Gournay mené à son derrenier *tournement*, et ne confessa autre chose que dessus est escript (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 136).

. *Estre mis à son dernier tourment.* "Être exécuté" : Pour lequel fait et pour autres cas confessez par ledit Jaquemin, il ait esté mis à son derrenier *tourment*. (Ch. VI, D., t.2, 1382, 235).

2. P. méton.

a) "Instrument de torture" : MALENGRONGNÉ, en monstrant les *tourmens* l'ung après l'autre. Seigneurs, veez cy *tourmens* assez : Voicy courgees bien trenchans Et plommees grasses et pesans, Cloups de fer et bonnes tenailles Et crocs pour tirer les entrailles (Myst. st Laur. S.W., 1499, 222).

b) "Lieu où l'on subit des supplices, l'Enfer" : Mais ceulz qui en ly ne croiront Ou qui son vouloir ne feront Yront en *tourment* pardurable. (Mart. st Pierre st Paul R., c.1430-1440, 125).

3. P. ext. "Très vive souffrance imposée à qqn" : Vray Dieu, vous soiez aourez Et vous, doulce vierge poissans, Des grans *tourmens* et des ahans Que j'ay souffert en ceste voie. (Mir. enf. diable, c.1339, 35). Einsi souvent avoie pour amer Joie et *tourment*. Si demouray en ce point longuement, Une heure liez et l'autre heure dolent, Qu'onques n'osay requerre aligement De ma dolour. (MACH., J. R. Beh., c.1340, 75). Mais par servir, Par honnourer, par celer, par cremir, Par endurer liement et souffrir, Par bien amer de cuer et obeïr Trés humblement Pouez encore avoir aligement, Joie et l'amour de celle ou vos cuers tent. Si que je di que j'ay plus de *tourment*. Et moult visible Est la raison, ce m'est vis, et sensible : Car de ravoir vo dame, c'est possible ; Mais mon ami ravoir, c'est impossible Selonc nature. (MACH., J. R. Beh., c.1340, 92). Car ensement Vueil liement, Joliement Et gaiement, En ma dame amer loyaumen User toute ma vie Si franchement, Que vraiement, Se j'ay

tourment, Aligement N'en vueil, fors souffrir humblement Ma douce maladie. (MACH., R. Fort., c.1341, 23). Mais tout aussi com la clarté De ceste dame l'obscurté De mon cuer avoit esclarci Qu'Amours avoit teint et nercy, Et que sa douceur doucement Avoit adouci mon *tourment*, Tout einsi le trés dous parler De li, quant je l'oy parler, Me remist en cuer la parole, Dont ci presentement parole, Car de tous poins perdu l'avoie. (MACH., R. Fort., c.1341, 77). Si que, Guillaume, vraiement, Il me samble tout autrement, Veües et considerées Mes raisons devant devisées. Car on puet vëoir clerement Que grieté, peinne, ne *tourment* Ne se porroient comparer Ad ce que celle comparer Volt pour le grief de son amy. (MACH., J. R. Nav., 1349, 210). LA DAME. (...) La douleur, que sa mort sentir Me fait, m'est grief *tourment* et rage. (Mir. enf. ress., 1353, 37). Nuit et jour en tel traveil Est le povre cuer de moi, Car onques *tourment* pareil Ne senti, si com je croi, Car sans cesser, en recoi, De celli cui sui amie Regrette la compagnie. (MACH., Voir, 1364, 512). Si puis prouver, et par bonnes raisons, Qu'il n'est si grant doleur ne tel *torment* Com le meschief que d'avoir pou d'argent. (MACH., App., 1377, 646). Ma chiere dame, à vous mon cuer envoy Qui vous dira les maus que je reçoy, La grant doleur, la tristesse, l'anoy Et le *tourment* Que liement et humblement conjoy Pour vo gent corps cointe et de bel aroy Que j'aim cent fois plus qu'autre ne que moy, Tres loyaument. (MACH., Bal., 1377, 564). Et je li vueil descouvrir ma dolour, Honte m'assaut, paour me fait trambler, Amour m'esprent, biauté et grant douçour Me font perdre sens, maniere et vigour ; Si que je sui en .J. transissement, Ne je ne sens ne joie ne *tourment*. (MACH., L. dames, 1377, 19). ...en mon dolent Cuer souvent Morte m'esperence truis, Quant souvenirs ne me rent Nul aligement Fors grief *torment* Qui m'aprent Haïr mes jours et mes nuis (MACH., Lays, 1377, 354). Et lors lui qui deppose demanda à ycelle Jehennete se elle savoit bien qui estoit la femme qui lui faisoit souffrir tel *tourment* (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 287). Et se tu es dessevree de ton mary, saiches que tu retourneras ou *tourment* [être transformée en serpente] de devant, sans fin, tant que le Hault Juge tendra son siege. (ARRAS, c.1392-1393, 13). Las ! Tant mal le firent, car ilz les mirent tous deux [Remond et Mélusine] en grief *tourment* et en grief misere. (ARRAS, c.1392-1393, 254). Las ! Mon amy, se tu ne m'eusses faussee, je estoye gettee et exemptee de paine et de *tourment*, et eusse vescu le cours naturel comme femme naturelle, et feusse morte naturelement, et eu tous mes sacremens, et eusse esté ensevelie et enterree en l'eglise de Nostre Dame de Lusegnen, et eust on fait mon unniversaire bien et deuement. (ARRAS, c.1392-1393, 256). ...ce *tourment* ou nous sommes (GERS., Déf., 1400, 241). ...ne il n'est povreté, tribulacion, ne quelconques *tourment*, de quoy autre creature puist estre grevee, qui au cuer droit contemplatif puist estre empeschement ne de quoy il feist compte. (CHR. PIZ., Trois vertus W.H., c.1405, 23). Ja Dieu ne veille que pour le ventre d'une femme je prende si estroicte cure ne soing dont aultre loyer ne salaire ne recevroye que *tourment* de corps et de ame ! (C.N.N., c.1456-1467, 560). Plus ne porroye cy demeurer Ne souffrir le tarrible *torment* Lequel me fait mon pouvre enfant, Quant le diable ainsi le tormente. (Pass. Auv., 1477, 157). Si ay, de vray, j'en ay eu ung [un enfant], Le pire de tout le commun Que j'ay portay fort longuement, Lequel m'a donné du *tourment*, De l'ennuy et douleur amere Et ne faisoit rien pour sa mere, Tant est mauvais et detestable. (Sots mal., c.1480, 88).

- *Amoureux tourment* : Car vraiement Loing et pres plus aaise en serons Et meins assez en doubterons Des mesdisans faus et felons Le parlement. Et par ce l'amoureus *tourment* Et les pensees qui forment Puelent grever, legierement Oublierons, Et s'en vivrons plus liement Et assez plus joliement, Et trop plus amoureusement En amerons. (MACH., F. am., c.1361, 224). ...Pour qui je vueil liement Souffrir la maladie Qui en amoureus *tourment* Nuit et jour mouteplie, Pour ce que sans finement L'aim et tres finement La serf humblement, Sans penser folie. (MACH., Ch. bal., 1377, 589). Eins vous sert en loyal entente, Ma dame gente, Qu'Amours l'en tente En longue attente De veoir vo viaire gent, À qui mes las cuers se demente, Sans ce qu'il mente, Qui le tourmente Souvent de l'amoureus *tourment*. (MACH., Lays, 1377, 281). [R. M.]

TOURMENTABLE, **adj.** (tourmentable)
[T-L : *tormentable* ; GD : *tormentable* ; FEW XIII-2, 45b : *tormentum*]

"De torture, qui tourmente" : ...Ou feu ardant, penible et *tourmentable* (DESCH., Oeuvres Q., t.2, c.1370-1407, 102). Tortilis (...) : *tormentables* ou tertillé (Aalma R., c.1380, 420). Mais aux bons vient continuele Vie et joye perpetuele, Et aux mauvais mort *tourmentable* (LE FÈVRE, Lament. Math. V.H., c.1380, 223). ...et l'ennemy esperit de jalousie, plus que nul autre greveux et *tourmentable* et sans nul repos (...), commença a sentir (BEAUVAU, Troyle B., c.1455, 631).

REM. JEAN D'OUTREM., *Myr. histors* B.B., t.5, a.1400, 356 (*instrumens tormentables*) et VIGNAY (éd. 1531) ds GD VII, 755c. [R. M.]

TOURMENTABLEMENT, **adv.** (tourmentablement)
[GD : *tormentablement* ; FEW XIII-2, 45b : *tormentum*]

"En torturant" : Tertiliter : *tormentablement* (Aalma R., c.1380, 420). [GD VII, 755c] [R. M.]

TOURMENTANCE, **subst. fém.** (tourmentance)
[*FEW XIII-2, 45b : *tormentum*]

"Tourment, torture" : Afflictio (...) affliction, *tormantance* (LAGADEUC, Catholicon G., 1499, 199). [R. M.]

TOURMENTE, **subst. fém.** (tourmente)
[T-L : *tormente* ; GD : *tormente* ; DÉCT : tormente ; FEW XIII-2, 45b : *tormentum* ; TLF XVI, 395b : *tourmente*]

A. - "Tempête subite et violente" : Il avint l'autre sepmaine, comme nous estions en mer, que une grant *tourmente* nous prist, et cuidasmes bien noier et mourir, par quoy nous promeïsmes a aler au Sepulcre (Bérinus, I, c.1350-1370, 92). ... vous diray des VIII. vaisseaux qui furent esgarez par la *tourmente*, quel chemin ilz tindrent. (ARRAS, c.1392-1393, 128). Le temps s'obscurcy, sanz targier, *Tourmente* moult grant commença (CHR. PIZ., M.F., II, 1400-1403, 297). Et droytemant quant vint sur le mye nuyt, le vent se comensse moult mallemant a refresquer et quant fut le jour nous eumes tant de *tourmente* que par force nous fit retorner jusques au royaume de Calabrie (CAUMONT, Voy. N., p.1420, 58). Et en celle grant *tourmente* fusmes toute celle nuit, gettans VII gros ancres en la mer pour retenir la nave (LA SALE, Salade, c.1442-1444, 155). Il eut grand *tourmente* et vent contraire, et retourna à Dyeppe (COMM., II, 1489-1491, 234). Premierement fut la grant nef de France Dicte Charlotte (...), Tant equippee de toute sa deffence Qu'autre n'estoit qui sceüst faire offence, Veu sa grandeur qui estoit chose horrible. Et pour monstrer qu'elle estoit invinsible, Vingt deux cens pippes de vin portoit, Sans l'appareil d'elle, qui comportoit Le tiers d'autant ou peu moins, que ne mente, Et ne craignoit oraige ne *tourmente*. (LA VIGNE, V.N., p.1495, 135).

B. - P. anal.

1. "Assaut violent" : Et fut tant batu le dit chasteau de bombardes, gros canons, gros faulcons et grosses coulevrines, qu'ilz abatirent en la mer l'une des plus grosses tours qui y fust : tellement que on veoit dedens le dit chasteau partout : et telle *tourmente* fut du ton de la dicte artillerie, que les gros poissons venoient tous mors sur la mer, par l'impetuosité et l'abondance des grosses pierres qui cheoient dedens. (LA VIGNE, V.N., p.1495, 256).

2. "Tourment, supplice, torture" : Car Fromon le manache de livrer a *tourmente* (Jourd. Blaye alex. M., a.1455, 54). Trop mespris Yvorin a le face pulente De faire a ceste gent ny anoy ne *tourmente*. (Jourd. Blaye alex. M., a.1455, 721).

- *À tourmente.* "Par la torture" : ... je tiens plus de quarante En mes mains de leurs prisonniers, Que morir feray a *tourmante* S'i ne le m'envoyent voulantiers [le messager retenu en otage]. (Myst. siège Orléans H., c.1480-1500, 426).

- Au fig. : Plains sont mes jours d'ennuy et de *tourmente* (DESCH., Art dictier R., 1392, 277). [R. M.]

TOURMENTEEMENT, **adv.** (tourmentément)
[*FEW XIII-2, 45b : *tormentum*]

"En tourmentant, en torturant" : Affl[i]ctive (...) : *tormenteement* (LE TALLEUR, Vocab. E.M., c.1490, 10). [R. M.]

TOURMENTER, **verbe** (tourmenter)
[T-L : *tormenter* ; GD : *tormenter* ; GDC : *tourmenter* ; DÉCT : tormenter ; FEW XIII-2, 44b : *tormentum* ; TLF XVI, 396a : *tourmenter*]

A. - [Correspond à *tourment* A]

1. Empl. trans. "Soumettre à la tourmente, agiter, balloter dans la tempête" : ... li maronnier ... demanderent a la roine et as signeurs ... se il prenderoient terre a l'aventure en Engleterre, car il disoient que il estoient trop en sus de Orvelle et de Clocestre et des pors et des havenes de celle bende. Il dissent : "Oil", et presissent terre ou que fust, au plus tos que il peuissent, car prendre lor convenoit pour euls rafresqir et lors chevaus. Et vous di que tout chil maronnier estoient de Hollandes et de Zellandes et ne connissoient pas bien tout le pais et encores ce que la mer les avoit *tourmentés*. (FROISS., Chron. D., p.1400, 73).

2. Empl. pronom. "Être agité par la tourmente, par la tempête" : Et lors noz barons se remettent en mer pour retourner en Chippre ; mais, par force de vent et de la mer qui se *tourmenta* un petit ilz arriverent au Cruq en Armenie. (ARRAS, c.1392-1393, 124).

B. - [Correspond à *tourment* B]

1. Empl. trans. "Mettre au supplice, torturer ; soumettre à de très vives souffrances"

a) "Mettre au supplice, torturer, martyriser" : Je voy les ennemis venir, Qui en enfer m'emporteront, Ou sanz fin me *tormenteront* (Mir. ev. arced., c.1341, 137). Nous sommes les dolentes méres Qui avons (...) norriz ces petiz enfans Que mettre voulez a martire. Sire, c'est ce qui nous martire Et nous *tourmente* ainsi pour voir. (Mir. st Sev., 1362, 198). ...lors ceulx qui sont en fiévre ague sont moult *tourmentez*, tant pour la chaleur du temps conme pour la chaleur de la fièvre. (Mir. st Ign., 1366, 73). Et là le Aymery fit le mareschal si *tourmenter* que à grans tenailles de fer l'en luy ostoit et evrachoit la char et ainsi mourut de dure mort (Chron. Valois L., c.1377-1397, 30). DACIEN. Seigneurs, par un tourment divers Que vous diray le *tourmentez* [Lorens]. (Mir. st Lor., 1380, 180). ...Esperit, l'amour, bonte et debonnairete du Saint Esperit est si grande qu'elle n'eust ja souffert que ledit Terrible en l'eglise de Dieu eust fait chose si terrible et horrible comme dessus est escript de six cardinaulx, lesquelx il fit crueusement *tormenter*, martiriser et tyrer a la corde (MÉZIÈRES, Songe vieil pèl. C., t.1, c.1386-1389, 373). Et dit, sur ce requise, que à toutes chascune des fois que elle mettoit ladite paile et eaue sur le feu, et aussi ledit voult, elle faisoit autant de misteres à une fois comme à l'autre, et *tourmentoit* aussi ycellui voult (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 330). ...et, de fait, fist et mist sur le feu ledit voult de cire, le *tourmenta*, et, en après ce, lui monstra yceulx deux botereaux, et lui dist comment elle les piquoit d'aguilles (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 332). Nul n'a plus grande charité, ce dit Jhesus, que mettre son ame pour ses amis : saint Pol livra son ame non pas seulement pour ses amis mais mille foys pour ceulz qui le persecutoient, batoyent et *tourmentoyent* (GERS., P. Paul, a.1394, 493). ...fut fait serf a tribulacion, le livra a tres crueux sergens pour le *tourmenter*, qui sont Fain, Soif, Angoisse, Misere, Tristesse et Maladies sans nombre. (GERS., Purif., 1396-1397, 61). La seconde question : Ou est purgatoire et se les ennemis les *tormentent* ? Response : Purgatoire est ou Dieu veult car on treuve par les hystoires que aucunes ames font leur purgatoire en divers lieux, comme recite saint Gregoire ou Dyalogue en la fin, et est a mieulz tenir que les ennemis ne les *tormentent* pas. (GERS., Déf., 1400, 232). Et la habitent les anemis de Dieu, qui par leur orgueil furent condempnez en la proffondeur d'enffer ; et la *tormenteront* les maleureuses ames que, par leurs pechiez, sans remission ne fin seront en ces trescruelles painnes mauditte et *tourmentees*. (LA SALE, Salade, c.1442-1444, 139). ...il estoit celuy qui lui vouloit garder son honneur jusqu'a la mort, et aymeroit mieulx estre pery, et en l'autre siecle *tourmenté*, que par sa coulpe elle eust deshonneur (C.N.N., c.1456-1467, 387). Oudit temps, fut grandes nouvelles par tout le royaume de France et en autres lieux de une jeune fille de l'aage de XVIII ans ou environ, qui estoit en la ville du Mans, laquelle fist plusieurs folies et grandes merveilles, et disoit que le dyable la *tourmentoit*, et sailloit en l'air, crioit, escumoit et faisoit moult d'autres merveilles, en abusant plusieurs personnes qui l'aloient veoir. (ROYE, Chron. scand., I, 1460-1483, 13). Plus ne porroye cy demeurer Ne souffrir le tarrible torment Lequel me fait mon pouvre enfant, Quant le diable ainsi le *tormente*. (Pass. Auv., 1477, 157). LUCIFER. (...) Lame de luy nous apporterez Et apres ce vous *tourmenterez* Vn filz qui est plus fol que sage Destre alle en vn hermitage Et veut deuenir Chrestien (Myst. st Martin K., a.1500, 180).

- *Tourmenter qqn de mort cruelle.* "Mettre qqn à mort dans de grandes souffrances" : Je requier treshumblement a Dieu (...) qu'il face et commende ung abysme ouvrir ou je soye jectée, les membres tous erachez, et *tormentée* de mort cruelle (C.N.N., c.1456-1467, 565).

b) "Soumettre à de très vives souffrances" : ...Pour ce mes dolens cuers souspire, Quant il sent que son mal empire Et qu'adès ha de mal en pire Sans aligence Et sans confort dou grief martire Qui le *tourmente* et le martire ; Si que ne sçay le mieus eslire De ma grevance. (MACH., Compl., 1340-1377, 241). ...mes dolens cuers tant s'esmaie, Pour ce que m'esperence vraie N'est pas, qu'il n'est joie que j'aie. Ce me *tourmente* ; Ce me fait meinte mortel plaie ; Ce me confont ; ce me deplaie ; Si qu'il n'est maus que je ne traie Qu'autre amis sente. (MACH., R. Fort., c.1341, 49). LE MARI. (...) Et que mon cuer parmy ne creve, Tant me *tourmente* et tant me greve La paine qu'il ly fault encourre. (Mir. enf. ress., 1353, 60). La fu li chetis si estrains, Si *tourmentez* et si destrains, Qu'il savoit bien qu'il avoit tort. La se bestourne et se detort (MACH., C. ami, 1357, 84).

Helas ! dolens ! et que vaut ceste attente, Ne ce qu'en vous ay mis toute m'entente, Quant je ne say, ma douce dame gente, S'il vous souvient Comment desirs pour vostre amour me tente, Comment il m'art et m'assaut et *tourmente*, Comment je vif en pensee dolente (MACH., F. am., c.1361, 156). Il est tel que grant joie aroie S'a mes ieulx morir le veoie [mon fils], Tant me courrouce et me *tourmente*. (Mir. Rob. Dyable, c.1375, 16). Car je t'aim en vraie entente Et tu moy, Et pour ce einsi nous *tourmente* Le desroy De Fortune qui n'a loy Que m'eslongne ta jouvente, Dont tous les jours en requoy, Sans arroy, En guises plus de cinquante Me desvoy. (MACH., Lays, 1377, 354). ...plus te ficheras es delices du monde et plus te survendra de divers desirs, lesquelz te *tourmenteront* le cuer pour ce que acomplir ne les pourras (CHR. PIZ., Trois vertus W.H., c.1405, 20). Par les choses que aucun peche il est et sera *tourmenté*. (CHR. PIZ., Paix W., 1412-1413, 98). Ces trois grans maulx desquelz vous compte, Plains de douleur, dommage et honte, Et mesmement grant pestillence, Abondèrent jadiz en France Et ailleurs en Crestienté, Dont le Monde fut *tourmenté*. (LA HAYE, P. peste, 1426, 11). ...les medicins virent apertement le grand meschef qui fort la *tormentoit*. (C.N.N., c.1456-1467, 33). ...me plaist bien pour vostre garison et santé, et vous oster de la terrible angoisse qui vous *tourmente*, que je vous preste le lieu pour bouter vostre doy malade. (C.N.N., c.1456-1467, 537). Or ça, il ne m'est desormais mestier, obstant le nombre de mes ans, *tourmenter* ne troubler de doleurs, d'angoisses ne de pensemens. (C.N.N., c.1456-1467, 557). Ceste parolle me *tourmente* fort le courage, et me fait trembler toute, et ne sçay quelle chose je doye maintenant dire [P. méton.] (C.N.N., c.1456-1467, 565).

- [Par atténuation] "Taquiner qqn méchamment" : Et ilz, pour encores plus le *tourmenter* et faire enrager, faisoient semblant de le non croire, et tenoient termes comme s'ilz fussent mal contens (C.N.N., c.1456-1467, 263).

- *Tourmenter la teste à qqn.* "Causer un grave souci à qqn, l'inquiéter vivement" : BERITH. Vecy deables qui a ton gré feront Ce qui ainsi te *tourmente* la teste ; Ou gist ton dueil ? LUCIFFER. Ce paillart, deshonneste, Coquin Martin, villain filz de putain, La cervelle de tous poincts me tempeste (LA VIGNE, S.M., 1496, 351).

2. Empl. intrans. ou pronom. *(Se) tourmenter*. "S'angoisser, être en proie à une violente agitation" : Et se tu dis qu'Amours te blesse, Tu vues ressambler a celui Qui ne se loe de nelui, Eins se *tourmente* et se courresse, Quant sa besongne bien adresse. Et certes, tu li fais injure De dire a li qu'elle t'est dure, Et c'est pechiez d'ingratitude Et maniere mauvaise et rude. (MACH., R. Fort., c.1341, 61). Après, s'elle a sa face double, Qui en fait et en dit se double, Tourné vers toy a meins dou quart Et fait de travers un regart, T'en faut il einsi dementer, Pleindre, plourer et *tourmenter* ? Tu deüsses en sa muence Penre cuer et bonne esperence De mieus avoir, se fusses sages. (MACH., R. Fort., c.1341, 99). Elle cria a haute vois : "Hé ! douce mere, je m'en vois. A Dieu vous commant, douce dame !" Et droit a ce point rendi l'ame. Elle fut de la gent criée, Et sa mere en fu *tourmentée*. (MACH., J. R. Nav., 1349, 206). ...des dangiers de Fortune Ne donroit jamais une prune - Car nuls ne se doit *tourmenter* De ce qu'il ne puet amender (MACH., F. am., c.1361, 240). Quant Phebus oÿ la nouvelle Du corbel qui dist que la belle Qu'il aime de fin cuer entier Le laist pour un autre accointier, De son chief cheÿ sa couronne, Et sa harpe qui souef sonne De ses mains cheï a ses piés. (...) Phebus trop forment se *tourmente*, Trop se complaint, trop se demente, Trop ha de mal et de dolour. En sa rage et en sa furour D'aventure la belle vid. Or orrés com il se chevit. L'arc prist, la fleche mist en coche Et si roidement la descoche C'a Coronis l'a traite ou pis Pour ce qu'il estoit acoupis. (MACH., Voir, 1364, 700). Or ne se vuet de moy travillier feindre, Einsois me fait *tourmenter* et destreindre ; N'un seul espoir ne laist en mon cuer meindre Qu'Amours entame, Quant je ne puis à mon desir ateindre Qui est sans blame. (MACH., Lays, 1377, 320). Et se pour li me *tourmente* Et demente, Quant elle ne m'est presente, Ce fait, sans mentir, Desirs qui me represente Plus de trente Pensers, voire de sexente, D'un seul souvenir. (MACH., Lays, 1377, 336). Se le dous viaire cler Qui n'a point d'amer, Qu'est nomper Et sans per, À veoir te tarde, C'est Desirs qui dementer Fait et *tourmenter*, Souspirer Et plourer Maint cuer ; maus feus l'arde. (MACH., Lays, 1377, 420). Si n'en puis mais se me *tourmante* Et me complaing et me lamante. (Mir. march. juif, c.1377, 203). Pouvre coquard, qui ainsi vous *tourmentez*, savez vous bien au mains pour quoy ? (C.N.N., c.1456-1467, 465). ASTAROTH. (...) O miserable, infernal Anthecrist, Dÿabolique, gouffrineuse caroigne, Mauldit paillart, tout nostre enffer est frit Se tu n'entens a ceste orde besongne. LUCIFFER (en se *tourmentant*). Haro, haro, brou, j'enraige, je foigne, Deables d'enffer, je creve de despit ! Levez vous sus ! Que la maudicte roigne, Grayne de Naples, vous tiengne sans respit ! (LA VIGNE, S.M., 1496, 224). [R. M.]

TOURMENTERIE, **subst. fém.** (tourmenterie)
[GD : *tormenterie* ; FEW XIII-2, 45b : *tormentum*]
"Torture (en partic. celle du bourreau)"
REM. Doc. 1427 (*A Jehan le bateur, tourmenteur, la somme de ... a cause du dit fait de tourmenterie*) ds GD VII, 756a. [R. M.]

TOURMENTEUR, **subst. masc.** (tourmenteur)
[T-L : *tormentëor* ; GD : *tormenteor* ; FEW XIII-2, 45b : *tormentum* ; TLF XVI, 397b : *tourmenteur*]
"Celui qui tourmente, bourreau" : Ce n'est quë un *tourment[ë]eur* De gent et un travell[ë]eur. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. S., c.1330-1331, 209). Et de yceulz tourmens et des *tourmenteurs* des simples et innocens est la court plus plaine et plus perilleuse tant comme elle est plus haute, plus noble et plus puissant. (FOUL., Policrat. B., V, 1372, 369). Tortor (...) : *tormenteur* (Aalma R., c.1380, 420).
REM. Doc. 1427 (*A Jehan le bateur, tourmenteur, la somme de ... a cause du dit fait de tourmenterie*) ds GD VII, 756a, *s.v. tormenterie*. [R. M.]

TOURMENTEUX, **adj.** (tourmenteux)
[T-L : *tormentos* ; GD : *tormentos* ; FEW XIII-2, 44b : *tormentum*]
"Riche en souffrances, en soucis" : ...nostre vye est en ce monde vainne, *tourmenteuse* et briefve (LA SALE, Sale D., 1451, 32). [P. D.]

TOURNABLE, **adj.** (tournable)
[GD : *tornable* ; FEW XIII-2, 60b : *tornare*]
A. - "Qui peut se tourner, tournant" : Nostre Dame si est le pont Par cui mout en paradis vont. (...) la dame est un pont *tournable* : Reçoit le bon, esclot le dyable. (Propr. choses Rosarius Z.S., c.1330, 69). Uersilis (...) : *tournables* (Aalma R., c.1380, 437). Uolubilis (...) : volvables, *tournables* (Aalma R., c.1380, 448). Ly chiel est rondeche, *tournable*, comble, haus et grans, terre des vivans. (JEAN D'OUTREM., Myr. histors B.B., t.1, a.1400, 542). Versilis (...) : *tournables* (LE VER, Dict. M.E., c.1420-1440, 524). Vertibilis (...) : *tournables*, mouvables (LE VER, Dict. M.E., c.1420-1440, 525).

Volubilis (...) : *tournables*, muables (LE VER, Dict. M.E., c.1420-1440, 536). *Tournable* : volubilis (Gloss. gallico-lat. M.M., c.1425-1450, 266). Versilis (...) : *tournable* (LE TALLEUR, Vocab. E.M., c.1490, 414). Volubilis (...) : *tournable* (LE TALLEUR, Vocab. E.M., c.1490, 421).

B. - Au fig.

1. "Qui peut changer, être changé"

- *Tournable à* : ...ores suis un divin exemplaire, Cler et *tournable* à scïence infinie. (CHASTELL., ROBERTET, MONTFERRANT, Douze dames rhétor. C., 1462-1463, 148).

- *Tournable (de) ... en* : ...car l'ame est *tournable* de bien en mal et de mal en bien (Somme abr. M., II, c.1477-1481, 92). [aussi p.98] ...se Dieu n'eust fait la creature *tournable* en mal. (Somme abr. M., II, c.1477-1481, 145).

2. "Changeant, versatile" : ...fraisles et legieres Et *tournables*, nices et pou entieres Sont les femmes (CHR. PIZ., Ep. dieu d'amours F.E., 1399, 52). ...et se bien y pensez, ce vous apprendra a estre pacientes - qui est chose qui bien vous a besoing - et vous conduira en point se a droit y mettez le cuer, que pou tendrez de compte du pris et de l'onneur du monde : car or a primes pourrez aprendre comment les choses du siecle sont *tournables* (CHR. PIZ., Trois vertus W.H., c.1405, 189).

Rem. DAUDIN, *Remede Fort.*, a.1374, ds GD VII, 756c. [R. M.]

TOURNABLEMENT, **adv.** (tournablement)
[GD : *tornablement* ; FEW XIII-2, 60b : *tornare*]

"(Comme) en tournant" : Uolubiliter : volvablement, *tournablement* (Aalma R., c.1380, 448). *Tournablement* : volubiliter (Gloss. gallico-lat. M.M., c.1425-1450, 266).

REM. GARBIN 1487 ds GD VII, 756c. [R. M.]

TOURNABLETÉ, **subst. fém.** (tournableté)
[T-L (renvoi) : tornableté ; GD : *tornableté* ; FEW XIII-2, 60b : *tornare*]

"Mouvement giratoire, rotation" : Uolubilitas (...) : volubilitez, *tournabletés* (Aalma R., c.1380, 448). *Tournableté* : volubilitas (Gloss. gallico-lat. M.M., c.1425-1450, 266). [R. M.]

TOURNAGE, **subst. masc.** (tournage)
[GD : *tornage* ; *FEW XIII-2, 435b : *turris*]

"Droit dû au *tourier*" (synon. *tourage* v. Lexiques)

REM. Doc. 1360 (*quite du tornaige*) ds GD VII, 756c. [R. M.]

TOURNAILLE, **subst. fém.** (tournaille)
[T-L : *tornaille* ; GD : *tornaille* ; FEW XIII-2, 60a : *tornare*]

"Bout d'un champ (où l'on tourne la charrue)" (synon. *tourniere*)

REM. Doc. 1308 et 1480 (*tornailles*, *tournailles*) ds GD VII, 756c-757a. [R. M.]

TOURNAL, **adj. et subst. masc.** (tournal)
[GD : *tornal* ; FEW XIII-2, 60b : *tornare*]

I. - Adj. "Tournant"

Rem. *Gloss.*, Paris B.N. lat. 7679, c.1400-1500 (*tornalis* : *tournal*), ds GD VII, 757a.

II. - Subst. "Contour" : Et la belle Esglentine au corps especial Droit en le tour David monta sur le *tournal* Pour regarder l'estour et le crueux estal Des deux nobles barons qui furent principal (Renaut Mont. B.N. V., c.1350-1400, 511). [R. M.]

TOURNANCE, **subst. fém.** (tournance)
[FEW XIII-2, 55a : *tornare*]

Faire tournance. "Tourner le dos à qqn comme pour le fuir" : Reson, espoir se vont lors assemblant, Quant me virent languir en tel balance, Et povreté vont de moy dessamblant ; Vousist ou non elle m'a fait *tournance*. Si pri Amours, s'onques fist secourance À nul amant, que j'en soie vengé. (MACH., App., 1377, 645). [N. M.]

TOURNANT, **subst. masc.** (tournant)
[T-L : *tornant* ; GDC : *tournant*[2] ; FEW XIII-2, 54b : *tornare* ; TLF XVI, 398b : *tournant*[2]]

A. - "Endroit où qqc. prend une nouvelle direction, virage, détour" : ...li coursiers s'enfui jusques à l'escuier qui l'attendoit au *tournant* d'une rue sus les camps (FROISS., Chron. L., VII, c.1375-1400, 247). Si trouverent, au *tournant* de une longe haie, l'une des enbusques ou gens avoit assés pour euls atendre et combatre. (FROISS., Chron. D., p.1400, 371).

- P. méton. "Objet en coude, coude"

Rem. Doc.1418 ds GDC X, 788c (*un grant tournant de ploncq descendant en un bachin et noghe de piere*).

B. - "Élément qui tourne ou qui permet la rotation"

1. "Ce sur quoi qqc. tourne, pivot"

Rem. Doc.1401-1404 et 1421-1423 ds GDC X, 788c.

- "Rouleau auquel on suspend une serviette"

Rem. Doc.1419 ds GDC X, 788c (*deux tournans d'essuoirs*).

- En partic. "Dans un moulin, ensemble des éléments qui tournent, système d'engrenage qui fait tourner les meules" : Les religieux, abbé et couvent de Saint Ouen de Rouen ont es forests de Lions, à cause de leur manoir et terre de Periers, tout le mesrien qui fault à faire tout le *tournant* de leurs deux moulins de Periers (HECTOR DE CHARTRES, Cout. R., 1398-1408, 3). Et pour ce que ledit Bertrand se dit avoir plus grans droiz en ladicte forest que descleré n'est cy dessus, comme boiz pour son moulin seant en la rivere de Conchez en tant qu'il luy en fault tant pour cavée d'iceluy comme pour le *tournant*... (HECTOR DE CHARTRES, Cout. R., 1398-1408, 311). Pour deniers rabatus audit Jehan Bayart pour la valeur de la prisée de certaines reparacions qu'il a faites ès *tournans* et travaillans dudit moulin en admendement d'icelluy (Comptes Paris V.L.D., t.1, 1440-1441, 232).

Rem. Doc.1385 ds GDC X, 788c. *Cf.* A. Roquelet, *Lex. des termes rel. aux métiers liés à la forêt au déb. du XV*e s., 1981, 25.

2. "Articulation" : Cestui serpent se nomme, à blasonner, un bice, et doit avoir sept *tournans*, dont l'ung est noué près de la teste, saillant de la gorge ung enfant marrissant de gheulles. (LA MARCHE, Mém., I, c.1470, 28).

- "Articulation de l'épaule"

Rem. JEAN D'OUTREM., *Myr. histors* B.B., a.1400, IV, 547 (GDC X, 788c).

- MÉD. *Tournant de la hanche.* "Tête du fémur" : Sciatique c'est quant la matiere court aux liguemens des hanches ou lieu que on appelle le *tournant* ; cestui liguement lye les deux os ensemble (GORDON, Prat., c.1450-1500, VII, 19). Et note que aulcuneffois tant grant humidité court aux joinctures que le *tournant* reboute la hanche et cloche, se on n'y fait cautere. (GORDON, Prat., c.1450-1500, VII, 19).

3. "?" : Item, chacune masure ou il [y a] charue doit XII guerbez de blé ; et pour ce, doivent avoir leur harras à charue, hostel et

charrete, reservé le *tournant*. (HECTOR DE CHARTRES, Cout. R., 1398-1408, 209). ...tout harnas à charue et à charette et d'ostel, reservé le *tournant*, et pour edifiier maison ou granche neufve. (HECTOR DE CHARTRES, Cout. R., 1398-1408, 212). [R. M.]

TOURNATIL, **adj.** (tournatil)
[T-L (renvoi) : tornatil ; GD : *tornatil* ; FEW XIII-2, 61a : *tornare*]
"Comme fait au tour, arrondi"
REM. GUILL. DIGULL. (impr. du XVIe s., *il* [le nombril] *est tournatil*) ds GD VII, 757a. [R. M.]

TOURNE, **subst. masc.** (tourne)
[T-L : *torne* ; GD : *torne* ; FEW XIII-2, 55b, 56a : *tornare*]
"Dédommagement, soulte" : ...maistre Pierre Granier, par vertu d'une cédulle condicionnele par lui faicte et baillée à Pierres Jobert, de Bourges, jadiz clerc et facteur de Jacques Cuer, pour ce que ledit Jobert, par ses comptes de l'administracion qu'il a eu pour ledit Cuer, a baillé en *tourne* en paie au Roy la somme de quatre cens quatre vintz onze escuz (Aff. Jacques Coeur M., 1453-1457, 478). ...par pris de dix et sept florins le trentenier, dont na heu ung de *tornes* par dessus (Comptes roi René A., t.1, 1478, 137).
Rem. Doc.1395-1396, 1408-1409 et 1450 ds GD VII, 757a-b. Doc. XIVe s. ("somme payée en retour, probablement celle qu'on accordait aux changeurs qui se chargeaient de mettre une nouvelle monnaie en circulation"). [E. P.]

TOURNEBASTON, **subst. masc.** (tournebaston)
[GD : *tournebaston* ; *FEW XIII-2, 70a : *tornare*]
"?"
REM. Doc. XVe s. (Lille, *deux grosses pieces de bois de fraisne a faire le tournebaston*) ds GD VII, 775a. V. aussi *tournois*[2]. [R. M.]

TOURNEBOUELE, **subst. fém.** (tournebouele)
[T-L : *torneböele* ; GD : *torneboele* ; DÉCT : torneböele ; FEW XIII-2, 70a : *tornare*]
"Culbute (qui fait tourner les entrailles)" : Et tant fait la *tournebouele* Que... (Jeu st Den. S., c.1380-1400, 127). Vous faites la *tourne-bouele*. A quel pié dea va celle dance ? (Mir. ste Genev. S., c.1410-1420, 114). ...pour se jour Se rompre le col nuict et jour, A faire la *tournebouelle*. (Mère Ofic. T., c.1500, 108).
REM. H. Lewicka, *Les Comp.*, 1968, 48. *Cf.* aussi TLF XVI, 399b-400a : *tournebouler* [R. M.]

TOURNEBRAS, **subst. masc.** (tournebras)
[GD : *tournebras* ; *FEW XIII-2, 70a : *tornare*]
A tournebras. "A tour de bras" : Et pour ce qu'ilz voulloient congnoistre l'un l'autre, il est besoing qu'ilz s'entreassaient, mais a l'encontrer les deux chevaliers, quy sont preux et hardis, haulcent, frapent, deschargent et ruent a *tournebras* le plus radement qu'ilz peurent (Jehan d'Avennes F., c.1465-1468, 96). [R. M.]

TOURNEBROCHE, **subst. masc.** (tournebroche)
[GDC : *tournebroche* ; FEW XIII-2, 70a : *tornare* ; TLF XVI, 400a : *tournebroche*]
"Celui qui est chargé de tourner la broche, rôtisseur à la broche" : Ce m'est tout ung : gaigne denier, Porte baquet ou *tourne brocque* ; Tout revient en ung equivoque, Qu'on nomme soullart de cuisine. (Menus propos P., 1461, 102). NYVELET LE LARDEUR. Il y a tousjours ung fer qui loche. MALOSTRU. Où fait-il bon ? NYVELET. Où ? (des)soubz les arches, Il fait bon estre *tournebroche*. (Copp. lard., a.1488, 153).
Rem. H. Lewicka, *Les Comp.*, 1968, 129.
- [Nom d'un bourreau] : *TORNEBROCHE*. (...) Ilz ont tresmal ouvré, Donc batus seront bien. (Mart. st Pierre st Paul, fragm. Anholt R., c.1480-1500, 197). [R. M.]

TOURNECUS, **subst. masc.** (tournecus)
[Ø]
"Souci ?" : ...Bleux *tournecus* [var. *tournecos*] et gringaudes [var. grigaudes] fenees (MOLINET, Faictz Dictz D., 1467-1506, 614). [R. M.]

TOURNEDOUERE, **subst. fém.** (tournedouere)
[Ø]
"Guide d'un cheval de labour, rêne" : ...jou susdit, pouse avoir poyé et pour une *tornedouere* que j'ay comprat à cause de labourer (Comptes roi René A., t.1, 1472, 89). [L'Éd. renvoie à *tournadouiro* (Mistral)] [R. M.]

TOURNEE, **subst. fém.** (tournée)
[T-L : *tornee* ; GD : *tornee* ; FEW XIII-2, 55a-b : *tornare* ; TLF XVI, 400b-401a : *tournée*]
A. - "Instrument pour tourner et remuer la terre, houe"
Rem. Doc. 1395 (*une petite hoe, appellée tournee*) et doc. 1471 (*la tournee ou pioche que tenoit Jehan Robin*) ds DU CANGE VIII, 128a, *tornaglium* (GD VII, 757c).
B. - "Échange, compensation"
Rem. Doc. 1376 ds DU CANGE VIII, 128c, *tornare* ; GD VII, 757c ; T-L X, 426.
C. - "Tour de rôle"
- *À la tournee.* "À tour de rôle, l'un après l'autre" : En après, te donne ung quartier, Sur tous ceulx qui sont de mestier, Qui gaignent deniers a journée ; Visite les a la *tournée*, Et leur faiz faulce journée faire. (Myst. st Adr. P., c.1450-1485, 7). [R. M.]

TOURNEFICHE, **subst. fém.** (tournefiche)
[*FEW III, 510a : **figicare*]
"Tourniquet ?" : Faire fermante la *tornefiche* du dehors de la porte de Tailhebourg (Doc. 1416. In : P. Rézeau, R. Ling. rom. 78, 2014, 435). [Archives hist. de la Saintonge et de l'Aunis] [R. M.]

TOURNELETTE, **subst. fém.** (tournelette)
[T-L : *tornelete* ; GD : *tornelette* ; FEW XIII-2, 436a : *turris*]
"Petite tour" : Lequel pillier [auquel le Christ a été attaché] est encore en icelle eglise en une petite *tournelette* [var. anglisson] ou il ne peut tenir que deux personnes a une fois, et est tout près du grant autel a destre main. (Voy. Jérus., c.1395, 22). [Seul ex. Éd. : "sorte de cage en maçonnerie ou en bois entourant un pilier"] [R. M.]

TOURNELIEU, **subst. masc.** (tournelieu)
[GD : *tornelieu* ; FEW XIII-2, 70b : *tornare*]
"Éclaireur" : Et quant il vit la bonne ordonnance des Crestiens, lui qui estoit ung des sages hommes du monde, et il congnut par ses *tornelieux* les banieres du roy Richart et des chevaliers de France, il dit à ses hommes (Chron. Valois L., c.1377-1397, 95). [Seul ex.] [D. L.]

TOURNELLE, **subst. fém.** (tournelle[1])
[T-L : *tornele*[1] ; GD : *tornele*[1] ; DÉCT : tornele ; FEW XIII-2, 436a : *turris*]
A. - "Petite tour" : Quant m'ot ce dit tantost me lait Et vers sa *tournelle* s'en vait. Triste en la place me laissa Et triste en sa tour s'en ala. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. S., c.1330-1331, 47). Tours et *tournelles* a grant tas, Galeries et galatas Y a moult bien barbakanees. (CHR. PIZ., M.F., I, 1400-1403, 107). ...en telx cas aventure seroit que les chambellans du Roy nostre dit Seigneur ne preissent les *tournelles* de ceans, esquelles a procès sans nombre (BAYE, I, 1400-1410, 335). ...une *tournelle* qui joint à la porte du Bourg l'Abbé, que soulloit tenir feu Pierre Vinaise, laquelle a esté baillée à vie à Me Andry Courtevache, clerc des Comptes du Roy nostre sire (Comptes Paris V.L.D., t.1, 1424-1425, 14). À Fristequay, marchant de clou, pour clou livré par lui pour couvrir la *tournelle* du pallès, premièrement pour clou de V l., clou a late (...) Item pour IIII milliers de clou a paille (...) Item de clou a plon (Comptes Archev. Rouen J., 1440, 221). ...faire faire foussez, murailles, tours, *tournelles*, garites, ponslevys et toutes manières de fortifficacions (Doc. Poitou G., t.12, 1478, 209).

- [Servant de prison] : Goguery, or tost va, cy prem Tantost les clerfz de la *tournelle*, Le larron Barraban appelle, Amene le par devant moy. (Pass. Semur D.M., c.1420 [1488], 194).

B. - "Tour du Palais de justice de Paris" : ...en laquele court de parlement ledit mons.le prevost, par devant honorable homme et saige maistre Simon Foison, president en parlement, et par autres nosseigneurs dudit parlement, assemblez en la *tournele* de derriere ladite court de parlement, dist et desclaira les causes pourquoy il ne avoit voulu icelles femmes rendre audit mons. l'evesque (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 313).

- *La Tournelle civile.* "Tour du Palais de justice de Paris où se traitent les affaires civiles" : ...il [maistre Jehan de l'Espine] receust les registres, procès, depostz et autres choses estans oudit greffe civil avecques les clefz des huis de la *Tournelle* civile (FAUQ., III, 1431-1435, 173).

- *La Tournelle (criminelle).* "Tour du Parlement de Paris où sont jugées les affaires criminelles ; chambre du Parlement de Paris qui juge des matières criminelles" : ...le mercredi, veille sainte Katherine, presens monseigneur Guy Chevrier, monseigneur Hugues de Crusy, chevaliers, le prevost de Paris, en la *Tournelle* du Parlement, ledit Durant Robert confessa et congnut que, ou temps desdites guerres, il s'en parti de Saintes et s'en ala par devers les Anglois (Conf. Jug. Parlem. Paris L.L., 1333, 87). Aujourdui, j'ay esté sur monsr le Chancelier pour enregistrer le residu du scrutine qui hier avoit esté imparfait en la *Tornelle* criminelle (BAYE, I, 1400-1410, 12). Ce jour, monsegneur le Chancelier manda et fist à lui venir en la *Tournelle* criminele du Palais maistres Jehan de Troyes et Ja. de Rouen, commissaires sur le fait de la reformacion (FAUQ., I, 1417-1420, 197). À Me Jehan Doulsire, clerc civil de la Prevosté de Paris, pour avoir fait cherchier en la *Tournelle* tous les papiers et registres estans en la dite *Tournelle* depuis l'an 1425 jusques en l'an 1429, pour trouver la renonciation faite par les escolliers du College de Bourgogne sur l'opposition faite par eulx aux criées sur l'ostel du Berceau (Comptes Paris V.L.D., t.1, 1447-1449, 616).

C. - P. anal. "Ornement en forme de petite tour" : Deux gobelez de critail (...) chascun sur un pillier d'argent à trois carres où sont trois *tournelles* (Ch. VI, D., t.2, 1418, 296). Ung relicquaire d'argent doré à pié, à une *tournelle* dessus et II relicques au milieu (Comptes Lille L., t.2, a.1467, 5).

- *Porte (faite) à tournelles* : ...et à l'aultre bout à l'opposite, contre l'hostel de ville, avoit une aultre grant porte, pareillement à l'arbre d'or, et ceste porte estoit faicte à *tournelles* moult gentement [ou *tournelle*2 ?] (LA MARCHE, Mém., III, c.1470, 124). [R. M.]

TOURNELLE, **subst. fém.** (tournelle[2])
[T-L : *tornele*[2] ; GD : *tornele*[2] ; FEW XIII-2, 59a : *tornare*]
A. - "Élément qui tourne ou qui permet la rotation"

- "Dans un moulin, ensemble des éléments qui tournent, système d'engrenage qui fait tourner les meules" (synon. *tournant*)

Rem. Doc.1498 ds GD VII, 758b-c.

- [Engin pour la chasse aux oiseaux]

Rem. LE FÈVRE, *Vieille* C., a.1376, 41 (T-L X, 428) ; doc.1457 ds GD VII, 758c.

B. - "Escalier tournant" : A monter y a maint degré, *Tournelles*, vis entortillees, De marbre fin bien entaillees (CHR. PIZ., M.F., I, 1400-1403, 107). En celle grant court devant dicte, Ou nul, s'il n'est riche, n'abite, A plusieurs *tournelles* et vis (CHR. PIZ., M.F., I, 1400-1403, 111). [R. M.]

TOURNEMENT, **subst. masc.** (tournement)
[T-L (renvoi) : tornement ; GD : *tornement* ; FEW XIII-2, 57a : *tornare* ; TLF XVI, 406b : *tourner* (*tournement*)]
A. - "Mouvement de ce qui tourne, rotation" : C'est un *tournement* [var. tournoiement] de roe Qui prestement de la boe Se gecte hors par derriere Et devant s'i met arriere (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 76). Grant chose est d'un seul *tournement* de roue Ou d'un circulier mouvement, Car mains autres *tour[ne]mens* fait (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 165). Les petis paignons font les grans Tourner par lons delaiemens Et les grans les petis tourner Font isnelement sens tarder Et maintes fois obliquement Selon le divers *tournement* Si com horloges et moulins Se monstrent avoir tels engins. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 165). Les sphères erratiques Qui faisoient mains mouvemens Par pluseurs divers *tournemens* Que es epicicles faisoient Et quë ainsi leur donnoient Les epicicles tournians Sens cesser mëus et mouvans, Diversifians si leur tours Que ne pourroit savoir leur cours Nul astronomian mondain (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 289). Astronomie Est dicte, qui nous est amie, Car contient la conversion Du ciel, son esparacion Et le lever et le couchier Du luminaire noble et chier, Des planettes le mouvement, Qui excercite seulement, Le cours et de souleil et lune Et des estoilles en commune, De toutes autres stacions De temps et des mutacions Par le naturel *tournement* (CHR. PIZ., M.F., II, 1400-1403, 121). Il n'est homs qui peust penser Ne dire, et deist sanz cesser, La melodie et le doulz son, L'armonie et belle chancon Que la font ces biaux mouvemens Celetiaux aux *tournemens* De ces clers cercles mesurez (CHR. PIZ., Chem. estude P., 1402-1403, 86).

- "Supplice de la roue (ou "tourment" ?)" : CEDIT IIIJe jour de decembre, fu ledit Robinet de Gournay mené à son derrenier *tournement*, et ne confessa autre chose que dessus est escript (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 136).

B. - P. méton. "Ce qui tourne"

1. [À propos d'un dispositif]

Rem. Doc.1447 ds GD VII, 759a (et GAY II, 416a) : *A Karle de Plains, fustier, (...), pour ung tournement et certaine autre planche qu'il a fait en ung des retraiz du roy*. Ou lire *tournevent* "paravent" ?

2. "Sinuosité" : Or y avoit-il en vuidant l'oratoire bonne distance, premier que l'on venist à un huys dont le clerc aussi duisable comme le tornesoc, qui en peult finer, pour cause qu'il n'a pas si vive couleur que le tournesoc de chapelle porta la clef et n'en pouvoit nul dehors, sinon par son dangier. Y avoit divers *tournemens* aussi, premier que venir on pust jusqu'au dit huys, par quoy ceux qui estoient en l'oratoire ne pouvoient voir ceux qui là se reposoient. (CHASTELL., Chron. K., t.3, c.1456-1471, 233). [R. M.]

TOURNER, **verbe** (tourner)

[T-L : *torner* ; GDC : *tourner* ; DÉCT : torner ; FEW XIII-2, 46b : *tornare* ; TLF XVI, 401b : *tourner*]

I. - Empl. intrans. ou pronom.

A. - Au propre [Mouvement de rotation] "Effectuer un mouvement circulaire, un mouvement de rotation (total ou partiel), se mouvoir en rond"

1. Empl. intrans.

a) [D'une chose] : Et cest epicicle est fichié ou ciel de la lune et est meu en son lieu environ son centre, et par ce la lune *tourne* environ le centre de l'epicicle. (ORESME, C.M., c.1377, 286). Item, pour ce miex entendre, je pose que une carole de honmes *torne* en circuite selon le mouvement journal, car ainsi va elle naturelment. (ORESME, C.M., c.1377, 342). Item, les choses ne sont pas pesantes et legieres pour la giracion du ciel, car, selon Empedocles, avant que le ciel *tournast* estoient les elemens pesans et legiers. (ORESME, C.M., c.1377, 548). Abel et Seth furent après Adam et n'est de demander s'ilz furent point esmerveillez, quant ilz virent *tourner* si très velocieusement les cieux en ceste grande machine celeste (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 11 v°).

- [Mouvement de rotation partiel] "Effectuer un mouvement de rotation incomplet" : Et donques quant la ligne .age. *tornera*, elle passera toute la ligne .bb. (ORESME, C.M., c.1377, 100). Item, en prenant desus et desous en la seconde maniere desus dite, je di que en tout corps meu circulairement, encore posé que il ne soit pas vif, l'en peut assigner les differences desus mises. Car posé que une roe estante, aussi comme est la roe du moulin, fust devant moy et fust meue en *tornant* droit vers moy ; je di que, selon droit ordre de mouvement, le desus de ceste roe - a prendre desus en la seconde maniere - seroit devant moy a main destre. (ORESME, C.M., c.1377, 322).

- *Faire tourner qqc.* : HANNEQUIN LE HASARDEUR. (...) Faulce Fortune, mon engin capital A te mauldire trop ne puis adonner D'avoir ainsi ta roe de metal Villaynement faict dessus moy *tourner*. (LA VIGNE, S.M., 1496, 374).

- *Tourner de* (un endroit) *en* (un autre) : La tierce [experience] est que met Ptholomee : car qui seroit en une naif meue isnelement vers orient et trairoit une seëtte tout droit en haut, elle ne charroit pas en la naif mes bien loing de la naif vers occident. Et semblablement, se la terre est meue si tres isnelement en *tournant* de occident en orient, posé que l'en gectast une pierre tout droit en haut, elle ne cherroit pas ou lieu dont elle parti mes bien loing vers occident ; et le contraire appert de fait. (ORESME, C.M., c.1377, 520).

- Part. passé en empl. adj. *Banc tourné.* "Banc à dos mobile qui se renverse suivant les besoins" : ...achapt fait de (...) deux bans *tournés*, à raison de cinq florins et six gros la pièce (Comptes roi René A., t.2, 1457, 330).

. *À bras tournés.* "Avec vigueur, en y mettant toute sa force" : Lequel Lyonnel l'assaillit vigeureusement, en gectant plusieurs coups de sa hache à bras *tourné* contre icellui Pothon, et aucunes fois frappoit de estoc, sans cesser, ne refrener son alaine. (MONSTRELET, Chron. D.-A., t.4, c.1444-1453, 153). A bras *tournez* de foiz plus d'une ; Nous les mettrons tous [les martyrs] em poussiere, Car vous savés que l'emperere L'a ordonné (Myst. st Adr. P., c.1450-1485, 155).

b) En partic. [Dans un mécanisme] "Fonctionner par un mouvement de rotation" : ...sera sceu par certains commissaires de la Court ausdis defendeurs se lesdis molins contencieux, ou aucuns d'iceulz, sont en disposition de *tourner* à plaine moulture (FAUQ., III, 1431-1435, 130). ...et ce pendant, par maniere de provision, lesdiz molins contencieux *tourneront* et mouldront en et soubz la main du Roy et jusques à ce que autrement en soit ordonné par la Court. (FAUQ., III, 1431-1435, 131).

- [D'un moulin] *Estre sans tourner.* "Être arrêté"

Rem. Y. Coutant, *Terminol. du moulin médiév. dans le comté de Flandre*, 1994, 915 (doc. 1387).

c) [D'une pers., d'un animal] : On ne peüst plus fort en tournoy encontrer, Car .j. cheval faissoit *tourner* et retourner (Brun de la Mont. M., c.1350-1400, 62).

- [D'une pers. atteinte par une maladie pénible] : Je suis en tel point de la teste Que je *tourne* comme une beste Qui n'a sens ne entendement. Tousjours languis en ce tourment Sans avoir aucun reconfort. (Myst. st Laur. S.W., 1499, 200).

d) "Combattre en tournoi" : *Tourne* souvent, la jouste quieres (Cent ball. R., c.1388-1396, 20).

2. Empl. pronom.

a) [D'une chose] : ...une maison (...) que le duc avoit fait faire propre pour luy, qui se *tournoit* sur quatre roues vers tous endroits du ciel où on vouloit (CHASTELL., Chron. K., t.4, c.1456-1471, 381). Item, au plus hault d'icelui lieu, estoit une ymage de cuyvre, tenant en sa bande [l. bouche] une trompe, laquelle, touttefois que le vent de Auster ventoit, par certain object entroit en icelle et par ce se *tournoit* (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 69 v°).

b) [D'une pers.] : Sur ce costé me vueil *tourner* Pour savoir s'il m'en sera miex. (Mir. Pierre Changeur, c.1378, 240). ...je me *tourne* et retourne en nostre lit, quand je ne puis dormir. (C.N.N., c.1456-1467, 134).

- [De l'enfant à naître] : Je sai bien que piecha Que sui grosse d'enfant, que mon corps sentu l'a. Encore n'a il gaires qu'en men corps se *tourna*. (Voeux héron G.L., c.1346, 94).

- *Ne pas pouvoir se tourner.* "Ne pas pouvoir bouger" : Aussi luy estant au dict Ast et toute son armee, vivres vindrent de toutes pars a grant habondance, tellement que sur le marchié les chars et cheriotz estoyent si espés qu'on ne s'i povoit *tourner*, plains et chargez de bledz, de vins, pain, chair, poulailles, volailles, foin, estrain, avoyne, blave et generallement de toutes autres choses appartenans tant aux hommes qu'aux chevaulx. (LA VIGNE, V.N., p.1495, 295).

. *Ne pas savoir où (se) tourner* : Si tost que Lyonnel arriva en la chambre du roy, il y trouva les treize roys et avecq ce tant de nobles hommes que l'en ne sçavoit ou *tourner*. (Percef. IV, R., c.1450 [c.1340], 38).

B. - P. ext. [Mouvement en sens inverse] "Revenir dans l'autre sens, retourner"

1. Empl. intrans.

a) Au propre "Retourner qq. part" : ...il [les pinsons] font du tout refus de *torner*. (HENRI FERR., Modus et Ratio, Livre deduis T., c.1354-1377, 302). Atant *tornat* pour retraire ses gens (JEAN D'OUTREM., Myr. histors G., a.1400, 99). Laissa Ytalle et s'en ala, Ne onques puis ne *tourna* la. (CHR. PIZ., M.F., III, 1400-1403,

207). ... quand vous *tornerés* A mon oste, receu serés Et aurés bonne compaignie. (Myst. st Bern. Menth. L., c.1450, 54). He ! Sebastient, amy treschier, N'y *tournés* plus, je vous en prie. (Myst. st Sébast. M., c.1450-1500, 279). Et quant le dictateur fut *tourné* a Romme, il lui souvint bien de ce qu'il avoit promis au poeuple (LA SALE, Sale D., 1451, 184). SAINCT MARTIN. (...) Ou nom de la puissance toute De Jhesucrist, je vous conjure Et de par luy je vous adjure Que tost en enffer retournez Pour faire ceste grant laidure, Et que jamais plus ne *tournez* ! (Ilz s'en retournent tous soubdain, cryans et braillans comme devant.) (LA VIGNE, S.M., 1496, 516).

Rem. BAGNYON, *Hist. Charlem.* K., c.1465-1470, 31. J.-P. Chambon (*Vox rom.* 54, 1995, 108 ; *Z. rom. Philol*. 112, 1996, 390 ; *R. Ling. rom.* 62, 1998, 172-173) considère que ce sens vient d'une aire dialectale saintongeaise, occitane et francoprovençale.

- *Tourner* + inf. "Retourner + inf." : Et puis *tourne* querre le chou (NIC. CHUQUET, Triparty, 1484. *In* : *Chrestom.* R., 241).

- *Tourner arriere.* "Retourner, rebrousser chemin" : ...lors doit il *tourner* arriere sanz crier (GAST. PHÉBUS, Livre chasse T., 1387-1389, 132). Et, quant le veneur verra que les chienz veulent *tourner* arriere... (GAST. PHÉBUS, Livre chasse T., 1387-1389, 200). Or me convient *tourner* arriere (CHR. PIZ., M.F., I, 1400-1403, 122). Si me convient presentement Au hault donjon *tourner* arriere (CHR. PIZ., M.F., II, 1400-1403, 99).

- [D'une chose] *Estre tourné ce dessus dessous.* "Être retourné" : Mais aucun pourroit obicier encontre, quar se une mousche montoit contremont une lance, et cependant la lance fust *tournee* ce dessus dessous, la mousche descendroit, et donques ces .II. mouvemens, monter et descendre, sont en ce cas un apres l'autre sanz descontinuacion et non pas sanz moien. (ORESME, C.M., c.1377, 94).

b) Au fig. *Tourner à.* "Retourner à" : ... il nous vullient feyre *tourner* De rechief a la loy paÿne, Et leissier la loy crestïenne (Myst. st Sébast. M., c.1450-1500, 109).

- *Tourner à rebours.* "Se présenter mal" : Et tous mes faiz *tourneront* a rebours (Au grey d'amours F.-H., c.1400-1500, 224).

2. Empl. pronom.

a) Au propre "Se retourner" : Je li vois donner par derriére De mes cinc doiz un bobelin. *Tournes* toy, tourne, Jobelin. Qui t'a feru ? (Mir. parr., 1356, 46). ...ja ne s'en esveillera Pour remuer ne pour *tourner*. (Mir. Oton, c.1370, 347). Porrus se *tourna*, pour veoir Que c'yert (CHR. PIZ., M.F., IV, 1400-1403, 54).

- "Faire demi-tour" : ...la damme [menacée d'être jetée au feu] commensat a crieir. Ogier l'entent, sy se vat *tourneir*. Quant voit le fait, bien quidat enraigier. (JEAN D'OUTREM., Myr. histors G., a.1400, 122). ...mais pour son honneur et pour la pitié de son pays, il voult morir que luy *tourner*. (LA SALE, Sale D., 1451, 101).

- *Se tourner arriere.* "Retourner, rebrousser chemin" : Et, s'il voit qu'il refuie sus soy arriere, il doit touz jours geter ses brisees et se *tourner* arriere en criant et disant a ses chienz (GAST. PHÉBUS, Livre chasse T., 1387-1389, 199).

- *(S)'en tourner.* "Retourner, revenir" : Lors ly enfant Seth s'en *tourna* (Renart contref. R.L., t.1, 1328-1342, 80). Et ainsi s'en *tourna* Jason Moult joyeux, atout la toison (CHR. PIZ., M.F., III, 1400-1403, 44). Le message arrier s'en *tourna* (CHR. PIZ., M.F., III, 1400-1403, 118). Acoup il nous en faut *tourner* Ver l'empereur tous d'une voye. (Myst. st Sébast. M., c.1450-1500, 207). Prenant congié de la royne et ses gens, Qui s'en *tournoyent* en France sans demeure, Luy et les siens, frisques et diligens, Alla disner en ung lieu dit La Meure. (LA VIGNE, V.N., p.1495, 155).

- *Se tourner de.* "Se détourner de" : Si Fortune perverse tu soustiens, Qui t'a grevé pour autruy, longuement, Par grant vertu de cueur, pacïenment, Comme honteuse, se *tournera* des tiens. (BAUDE, Dictz moraulx S., p.1450, 93).

b) P. anal. [Du vent] *(Se) tourner.* "Changer de direction" : Mais quant je me fu mis en mer, Le vent tellement se *tourna* Que de Tarse me destourna (Mir. st Alexis, 1382, 365). Tant *tourne* vent qu'il chiet en bise (VILLON, Poèmes variés R.H., c.1456-1463, 53).

c) Au fig. *Tourner à qqc.* "Retourner à qqc." : A mon propos *tourner* couvient (GARIN, Compl., 1460, 121). N'esse raison se droit doit *tourner* a droit, que... (CHASTELL., Temple Boc. B., 1463-1464, 153). Maulbec, *tournons* ad nous assaulx ! Quelcune de ses bestes prendrons. (Pass. Auv., 1477, 142).

- *S'en tourner* + inf. : Il fault donc croire seurement Que si je guaryz demoniacle, Qu'en moy est Dieu que fait miracle, Qui est plus fort que l'enemy, Qui contre moy est jour et nuyt. Ha, si au diable n'estoye contraire, Tantost s'en *tourneroit* retraire Es corps desqueulx je le mectz ors. (Pass. Auv., 1477, 165).

- *Se tourner à l'envers.* "Se renverser, devenir contraire" : Mes comme fortune l'avoit mené au sommet de la perilleuse roche (...), se *tourna* a l'envers (CHASTELL., Temple Boc. B., 1463-1464, 57).

- *Se tourner contre qqn.* "Se retourner contre qqn" : ...pour doubte que l'en a que messire Raoul de Loire ne se *tourne* contre le Roy ou païz de Rouergue (BAYE, II, 1411-1417, 98). ...leurs allyez se sont *tournez* contre eulz (FILLASTRE, Traité Conseil H., c.1472-1473, 228). Aussi le roy ouyt nouvelles de toutes pars, c'est assavoir tant de ceulx de Napples qui s'estoyent *tournez* contre luy pour recepvoir le roy Ferrant, que du pape, des Venyciens, de Ludovic, duc de Millan, de la grant assemblee de gens qu'il avoit faicte contre monsieur d'Orleans, lequel estoit entré dedens Noarre, et de toutes autres choses dont saigement et brief y fut pourveu. (LA VIGNE, V.N., p.1495, 295).

- [D'une chose] *Tourner sur qqn.* "Se retourner contre qqn, atteindre, affecter qqn" : ...Que fortune sus ly tourp ["trop"] rudement *tourna* (Vie st Eust. 1 P., c.1350-1400, 141). Dure et pesme en fu la bataille, Mais, en la fin, *tourna*, sanz faille, La meschance sur ceulx d'Egipte. (CHR. PIZ., M.F., III, 1400-1403, 6). ...c'est belle chose que de dyre verité, car ung menteur est tousjours trompé et sa mensonge est manifeste et *tourne* sur luy et est son dommaige. (MACHO, Esope R., c.1480, 190).

C. - P. ext. [Mouvement en direction de]

1. Au propre

a) Empl. intrans.

- [D'une pers.] "Aller, se diriger" : Lui tiers en un verger *tourna*. (Renart contref. R.L., t.1, 1328-1342, 30). Quant des chiens perdites la vois, Mon seigneur, ou *tournastes* vous ? Puis que vous partistes de nous Que vous advint ? (Mir. femme roy Port., c.1342, 167). Il ne vint pas avecques moy, (...) Je ne sçay quel part il *tourna*. (Mir. femme roy Port., c.1342, 178). Et pour ce que il ne retournoit pas, il qui parle commença à demander où il estoit, et quelle part il estoit *tournez* ; mais point n'en pot oyr nouvelles (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 557). ...il sailli sus son cheval sans selle et *tourne* vers le behourt (Percef. III, R., t.1, c.1450 [c.1340], 38). Sy nous departons afin que chascun *tourne* la ou il pensera mieulx exploitier de ceste besongne. (Percef. IV, R., c.1450 [c.1340], 802). ...dittes moy auquel lez le damoisel est *tourné* (Percef. IV, R., c.1450 [c.1340], 858).

. [Lieu fig.] : Adont *tournai* sus une glose Qui... (FROISS., Pris. am. F., 1372-1373, 83). ABBÉ. (...) Or sa, mon filz, en

ensuivant Le cas de l'ordre singuliere, Vous promectez d'estre servant De Dieu, en faict et en manyere, Et tenir mode reguliere Avecques toute obeÿssance, Sans jamais avant ny arriere *Tourner* a mondayne boubance. (LA VIGNE, S.M., 1496, 362).

. [À une pers.] : Du droit chemin ne destournay Onques, fors tant que je *tournay* A vostre mére pour li dire Que ma dame avoit un filz (Mir. fille roy Hongrie, c.1371, 70). Acoup il nous en faut *tourner* Ver l'empereur tous d'une voye. (Myst. st Sébast. M., c.1450-1500, 207).

. "Se diriger vers (faire un détour par)" : Et le Danois, en alant vers Ays, *tournat* a Tongre (JEAN D'OUTREM., Myr. histors G., a.1400, 84).

. *Aller tournant.* "Aller çà et là" : [D'un cerf] Par son pais il va *tournant* [var. tournyant] (BRÉZÉ, Chasse T., c.1481-1490, 35).

. *Tourner en fuite.* "Fuir" : Mais s'il fault que aucun *torne* en fuite, Vela nostre armée destruite (Myst. Viel test. R., t.1, c.1450, 318).

Rem. FROISS., *Chron.*, III, c.1375-1400, 334 (*tourner en fuie* ; G.-G. Nicholson, *R. Ling. rom.* 5, 1929, 37).

. *Tourner vers qqn.* "Venir se placer en face de qqn, s'adresser à qqn" : Sy tost que le mauvais esperit entendy qu'il estoit du royaume d'Escoce, il *tourna* vers ceulx qui l'emportoient et leur dist ainsi : ... (Percef. III, R., t.1, c.1450 [c.1340], 91). Donc, ce fait, on *tourna* vers Mahienot qui pareillement jura et dist que... (CHASTELL., Chron. K., t.3, c.1456-1471, 46).

. [D'une armée] *Se tourner contre qqn.* "Se diriger, marcher contre qqn, l'attaquer" : A Romme ne sont pas tourné Rommains, ainçoiz se sont *tourné* Contre Cicambrins et Thïoiz, Qui venoyent contr'eulx ainçoiz. (CHR. PIZ., M.F., IV, 1400-1403, 3).

- [D'une chose] *Tourner qq. part.* "Se diriger qq. part" : Car il [l'amour] y mist pour bien la gouverner [l'arche] Set avirons *tournans* a port de vie (Mir. nat. N.S.J.C., c.1343, 244). ...quant les glaces peurent *tourner* soubz ledit Grant Pont, encontrerent les molins de l'evesque (BAYE, I, 1400-1410, 214). SAINCT MARTIN. (...) De ce ne soyez maulx contens, Car, puisqu'en cendre je retourne, Dessus la cendre je m'estens : Cendre ainsi de cendre s'atourne ; A la fin convient que tout *tourne*, Quoy qu'il tarde, dedens la terre (LA VIGNE, S.M., 1496, 561).

. *Tourner une autre voie, un autre chemin.* "Se diriger ailleurs" : Et donques convient il, se il [cest arbre] est meu selon droite ordenance, que il soit meu selon le mouvement journal ; mais se son desus et son chief ou racine est contremont, il *tourneroit* l'autre voie. (ORESME, C.M., c.1377, 344). Ilz commencerent a voguier aprés la barcouse affin que a l'oeul le peussent choisir et que elle ne *tournast* autre chemin que cellui de Constantinoble, car se autre chemin feust *tournee* il se fust avanchié pour le faire savoir aux Sarrasins qui l'attendoient. (Hist. seign. Gavre, c.1456. *In* : *Chrestom.* R., 160).

- [D'une chose] "Aller à, revenir à" : Et les biens que ilz en rechoipvent, Qui des mors sont et *tourner* doivent Ou douaire du crucefix (Renart contref. R.L., t.1, 1328-1342, 4). ...et depuis morte senz hoirs de corps, cella doit *tourner* à l'esné (Très anc. cout. Bret. P., Textes divers, 1366, 486). Item, que de touz les prouffiz et emolumens qui ystront ou pourront issir de la juridicion desdiz maistre et jurez, soit en deffaux, soit en amendes ou autrement, le tiers en *tournera* pardevers et au prouffit dudit maistre ; et les deux pars *tourneront* au prouffit du commun, a paier le conseil ou autrement, selon ce que l'en verra que bon soit (Mét. corp. Paris L., t.1, 1381, 267).

b) Empl. pronom. *Se tourner qq. part.* "Aller qq. part, se diriger qq. part"

- [D'une pers.] : Mais j'ay toute jour entendu Aus besoingnes de nostre hostel (...) ; Et s'ay si grant fain de dormir Que je ne me say ou *tourner*. (Mir. abbeesse, 1340, 71).

. *Se tourner à qqn.* "Venir se placer en face de qqn" : Et quant messire Enguerrant vist ce tresbel gros diamant (...) se *tourna* aux autres seigneurs prouchains et en son langaige castellam leur dist... (LA SALE, J.S., 1456, 120).

. *Se tourner vers* (un lieu) : ...lors se *tourne* vers son lit et leve la couverture (C.N.N., c.1456-1467, 200).

. *Se tourner devers qqn* : ...ce dit, devers les aultres se *tourna*. (C.N.N., c.1456-1467, 468).

. *Se tourner par devers qqn* : Mais Oroison ne feist pas grant compte de Nature ne de ses paroles, ains s'en *tourna* feablement par devers Charité et tout le college des Vertuz en leur demandant ayde (GERS., Concept., 1401, 396).

- [D'une chose] : ...la riviere (...) estoit encor gelée vers S. Pol, et par ce faloit que les glaces se *tournassent* d'autre costé (BAYE, I, 1400-1410, 214).

2. Au fig.

a) [D'une pers., de son action ; idée de conduite] "Se diriger, se conduire" : Au fort aler, je [Juda] considere Par quel moyen je *tourneray* [Éd. : "poursuivre sa vie"]. Jamais je ne sejourneray Tant que Jhesus aye trouvé Et luy mon fait tout approuvé, Car s'il est, par vent et par voye, Que de sa compaignie soye, Mes pechiéz me seront remis. (GRÉBAN, Pass. J., c.1450, 149).

- *Tourner d'un et d'autre côté.* "Aller d'un côté ou d'autre, adopter des opinions diverses" : Soiez trompeur et plain de flaterye, *Tournez* souvent d'un et d'autre costé, Et vous serez des seigneurs escouté (Au grey d'amours F.-H., c.1400-1500, 153).

- Empl. abs. "Oeuvrer, agir" : Bien voire car en tout et partout il veoit *tourner* et reluyre la puissance de Dieu, sa saigesse et sa benivolence. (GERS., P. Paul, a.1394, 514).

- Part. prés. en empl. adj. "Agile, habile, souple" : Haÿ, dist il, le bon Hector, Hardy com lion, fort que ung tor, *Tournans* estoies que lupars En tous tournois, en toutes pars (Renart contref. R.L., t.1, 1328-1342, 134). Et ceulz qui en giex se portent modereement et se contiennent actrempeement, il sont appeléz eutrapeles, c'est a dire, bien *tournans*. (ORESME, E.A., c.1370, 270).

b) [D'une pers. ; idée de changement, éventuellement jusqu'à l'opposé]

- "Changer" : Femme *tourne* et vire Et souvent se mire Quant on l'aguillonne. (MICHAULT, Procès honn. F., p.1461, 81). [K. Baldinger, *R. Ling. rom.* 46, 1982, 94]

- "Prendre une option, prendre tel ou tel parti" : ...au temps que par le feu roi Jehan le pays de Limosin fu baillié et livré aus Engleiz, le pere de lui qui parle se *tourna* et print le parti du roy de France (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 185). ...attendues les mutacions de villes et païs qui depuis nagaires se sont *tournez* à l'autre obeissance et delaissié ceste obeissance (FAUQ., III, 1431-1435, 168). ...mais cogitacion pres que a chascun moment se *tourne* a choses inutiles ineptes et friuoles (CIB., p.1451, 182). ...jamais toutevoies [le roi] n'eust pensé que [son fils] *tourné* fust vers le parti de Bourgongne (CHASTELL., Chron. K., t.3, c.1456-1471, 185). ABBÉ. (...) Je l'ay bien cuydé introduyre A recevoir la dignité ; Mais, quasi comme remply de ire, C'est *tourné* d'un aultre costé. Quant il a heu tout escouté, Il m'a dit a parolle

ronde, Tretout rabatu et compté, Qu'il ne veult nulz bien de ce monde. (LA VIGNE, S.M., 1496, 407).

- *Se tourner à mal.* "Mal tourner, avoir une mauvaise conduite" : ...et, par le contraire, n'est mal qui ne vienne en un royaume quant femmes d'estat se *tournent* a mal. (GERS., Annonc., a.1400, 239).

- *Se tourner* + attr. "Devenir, se mettre du côté de, prendre le parti de" : ...il lui a esté rapporté que, pour cause de sa prinse, sondit frere s'est *tourné* Engleiz, et tenu le parti d'iceulx, au temps que lui qui parle fu prins et arresté prisonnier ou pays de Limosin. (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 185). Ceulx de Troies, pour lors que par avant ilz eussent esté Bourgoignons, s'estoient *tournez* Ermignacz (C.N.N., c.1456-1467, 449).

. *Se tourner (chrestien).* "Se convertir au christianisme" : Et, s'il en y a qui *tourner* Se vueillent par quelque bonté, De nous seront endoctriné (DU PRIER, Roy Adv. M., 1455, 75). Sachiez qu'i s'est crestien *tourné* (DU PRIER, Roy Adv. M., 1455, 347).

- *Se tourner à* + inf. "Se mettre à" : ...lors est bon que on se *tourne* a prier pour les mors, soit en son lit soit ailleurs, en disant Pater noster ou De profundis (GERS., Déf., 1400, 234). ...quant de rechief je escoutay l'Ame devote et Raison la saige, qui se estoyent *tournees* a parler de la benoite Trinité, aprés ce qu'elles avoyent parlé de la divine unité. (GERS., Trin., 1402, 166). *Tourne* toy apres a mediter les puissances de lame, tant en la partie vegetatiue que en la sensitiue (CIB., p.1451, 186).

- *Se tourner de* + inf. "Cesser de" : Mais quant il fut de se plaindre *tourné* Et par conseil d'y penser retourné, En deslayant de tous pointz son affaire, Pour son devoir vers Dieu et luy parfaire, Le lendemain fist chanter son office (LA VIGNE, V.N., p.1495, 191).

c) [D'une chose ; idée de changement, éventuellement jusqu'à l'opposé] "Changer" : ...par la coustume de France, l'appellant se doit presenter dedens le champ dedans l'eure de midy et avant que midy soit *tourné* ; et l'appellé se doit presenter dedens nonne et au commencement de nonne. (Cout. bourg. glosé P.M., c.1380-1400, 307).

- "Vaciller" : ...car l'amour de bien (...) quiert tousjours a monter, et aussi par le contraire l'amour de vice *tourne* tousjours quant est de soy et tent a trebuchier. (FOUL., Policrat. B., I, 1372, 109).

- [De la fortune, de la chance] : Mais quant fortune *tourne* ensi com je devin... (Voeux héron G.L., c.1346, 68). Bien a *tourné* la chance, Et m'a on fait ronger mon frain. (B. veoir, p.1480, 19).

Rem. DI STEF., 139a, *s.v. chance*.G. Roques, *R. Ling. rom.* 62, 1998, 540. MICHAULT, *Doctr. temps prés.* W., 1466, LXVIII, 30 ; ALECIS, P.P., II, 44, 91...

- "Se gâter" : ...Nicole Potier, en son vivant (...), avoit prié audit Thomas de Percy que, se le temps *tournoit*, il essoiast a sauver le corps dudit vicomte envers les gens de son party. (Chancell. Henri VI, L., t.2, 1429, 148). Je luy feray le corps *tourner* Tant aura de coups et de paine (Pac. Job M., c.1448-1478, 322).

- *Tourner en.* "Se changer en" : Mais *tournez* sont mes pleurs en joie, Quant je vous voy. (Mir. fille roy Hongrie, c.1371, 81). Et semblablement, les angelz et le monde quant est de soy seroient reduis ou *tourneroient* en rien se eulz n'estoient maintenus en estre par l'influance de Dieu duquel est aus autres choses dirivé et communiqué estre et vivre, as unes plus clerement et as autres plus obscurement, si comme dit Aristote ou .XXIIIIe. chappitre. (ORESME, C.M., c.1377, 216). ...et les bestes apres leur mort nont point de peine car cest leur condicion de *tourner* en terre corps et ame... (CIB., p.1451, 200). De terre vint, en terre *tourne* ! (VILLON, Test. T., 1461-1462, 159). ...fortune (...) Qui fait *tourner* mondaine gloire en rien (CHASTELL., Temple Boc. B., 1463-1464, 17). Elle luy appreste du ris, Qui en brief *tornera* en pleurs. (Pass. Auv., 1477, 183).

- *Se tourner en.* "Se changer en" : Et la matière du tonnoirre Souventesfoiz se *tourne* en pierre De dure nature ou substance (LA HAYE, P. peste, 1426, 7).

- [D'une couleur] *Tourner sur.* "Se rapprocher de ; ressembler à (une autre couleur)" : Lapdanum est gomme qui *tourne* sur le noir, et est de chaulde nature et mollifie de sa nature. (LA HAYE, P. peste, 1426, 210).

- *Tourner* + attr. "Devenir" : Ilz [les cerfs] naissent eschaquetez et durent en cel poill jusques a la fin d'aoust qu'ilz *tournent* rous comme leur pere et leur mere (GAST. PHÉBUS, Livre chasse T., 1387-1389, 60). ...la chair *tourne* blanche (GUILL. VILLIERS, Hipp. P.-D., a.1456, 132). Tout m'est *tourné* contraire, ciel et fortune (CHASTELL., Temple Boc. B., 1463-1464, 95).

- [Du vin, du lait...] "S'altérer" : ...et gettent les cendres au vin, avecques semence de fenoil broyee : et point ne *tourne*. (Rustican H., 1373-1374, 103). Fenugrec broyé et meslé avecques sel ars, se on le met en vin qui voulentiers se *tourne*, et le vin est osté de sa mauvaise lie et mis sur lie de bon vin, si fait le vin durant et sans *tourner*. (Rustican H., 1373-1374, 103).

. Part. passé en empl. adj. "Altéré" : ...orine troublee et *tournee* (SAINT-GILLE, Comment. A.Y. L., 1362-1365, 348).

. *Lait tourné.* "Lait aigre" : Item, aussi ne pourront faire flannez de lait *tourné*, ne escresmé, ne les tartelettes que de bon fromaige (Mét. corp. Paris L., t.1, 1440, 377).

. *Vin tourné.* "Vin aigre" : ...le vendanges estiont [sic] fort petites et n'y trouvoit l'on ès vignes comme riens au regart des bonnes années ; et n'estoit point de vin vielx, et ce qui en estoit fust tout *tourné*. (Journal Dupré L.B., 1486, 56).

- Part. prés. en empl. adj. "Changeant, instable" : ...car toute gloire mondaine est voluble et tost *tournant*. (COLART MANS., Dial. créat. R., 1482, 210).

d) [D'une chose ; idée d'aboutissement] *Tourner à.* "Aboutir à" : Mais pou lui *tourna* a prouffit Son engin (CHR. PIZ., M.F., II, 1400-1403, 192). ...maistre Pierre de l'Esclat, maistre des Requestes de l'Ostel du Roy et conseiller de la Royne, feroit avoir lettres à la Court que ce ne *tournast* point à prejudice d'icelle Court (BAYE, I, 1400-1410, 224). ...et que se aucune chose avoit esté ou estoit ou temps avenir entreprinse ou prejudice d'iceulz, pour occasion des guerres et divisions de ce royaume, que ce ne *tournast* à prejudice ne à la diminucion ou abolicion desdiz privileges. (FAUQ., I, 1417-1420, 226). ...ne vouldroye faire chose qui *tournast* a vostre deshonneur ne blasme (C.N.N., c.1456-1467, 388). ...tout ce qui est au monde *tourneroit* a confusion et a desordre (CHASTELL., Temple Boc. B., 1463-1464, 175).

- *Tourner à qqn à.* "Aboutir pour qqn à" : Ce nous pourra plus a doulour *Tourner* qu'a joye. (Mir. emp. Julien, 1351, 177). N'est il donc alé autrement ? N'est pas faicte nostre besoigne ? Ce me poise dont tant s'esloigne, Car ce nous *tourne* a grant contraire. (Myst. Adv. N.D. R., c.1360-1365, 61). Sire, pour moy garder de faire Chose qui a annuy vous *tourne*, (...) Faire l'iray. (Mir. st Alexis, 1382, 299). Ceulz au monde sont bieneureux Qui les cuers ont doloreux. Helas ! veez que leur *tourne* maintenant a prouffit plaisir mondain, fut en richesses, fut en beauté, fut en delices, fut en vengence faire, fut en honneur recevoir. (GERS., Déf., 1400, 244). ...le bon curé se mettoit a point pour faire la farse, qui ne luy *tourna*

pas a jeu (C.N.N., c.1456-1467, 404). Ainsi le bon marchant aprint a garir sa femme, qui luy *tourna* a grand prejudice. (C.N.N., c.1456-1467, 517).

. *Tourner à louange à qqn.* "Être à son honneur" : Pourquoy doncques ne le puet ainsi faire saint Pol, attendu qu'il monstre clerement que par contrainte des autres et maugré luy il disoit aucunes choses qui *tournoyent* a sa louange, non pas pour soy louer, (...) mais estoit ce pour les autres edifier en bonne creance, contre la faulseté des adversaires ? (GERS., P. Paul, a.1394, 502).

- Empl. impers. : Mére, le voir vous compteray, Combien qu'il me *tourt* a ahan (Mir. st J. Cris., c.1344, 272). Se au dit tournoi je ne sui, Il me *tourra* a grant anui. (FROISS., Méliad. L., t.1, 1373-1388, 176). Il me *tourroit* a deshonneur (FROISS., Méliad. L., t.3, 1373-1388, 76).

. *Que à grevance ne me tourne.* "Que cela n'ait pas pour moi de conséquences fâcheuses" : Et se folement me sui pleins En moy dementez et compleins De toy et des amoureus pleins Dont j'estoie chargiez et plains, Je te depri a jointes mains Que a grevence Ne me *tourt*, et que plus ne meins Ne t'en soit, car tiens suis remeins. Si m'en dois estre plus humeins ; Et se vois bien et yes certeins Que tu yes mes chiés souvereins Et ma crëance. (MACH., R. Fort., c.1341, 119).

. *(Il) tourne à qqn à courroux.* "Cela provoque son irritation" : Ses ouvriers (...) Ont ouvré une heure sans plus, Sy nous *tourne* bien a courroux Qu'i gaignent autant comme nous, Qui avons eu toute la peine Et l'ardeur du souleil grevaine. (Myst. Pass. Troyes B., a.1482, 596).

. *Il tourne à qqn à grief.* "Cela provoque son mécontentement, cela le contrarie" : Il m'est *torné* a tres grant grief D'aler en Bethlëen si bref (Myst. Pass. Troyes B., a.1482, 190).

. *(Il) tourne à qqn de qqc. en qqc.* "Qqn voit qqc. se transformer en qqc." : Et de tymocratie par transgression et corrupcion leur *tourne* et vient en democratie. (ORESME, E.A., c.1370, 435).

. *À qui qu'il tournast prejudice.* "Quels que soient les préjudices occasionnés" : Jamais ne m'y consentiroye Jusques a ce (...) que de mon droit et mon deu Je seroye satiffïee (...) Et tant que de tout leur escript [des prophètes] N'auroit mot qui ne fust remply Et plenierement accomply, A qui qu'il *tournast* prejudice. (Myst. Pass. Troyes B., a.1482, 1075). [GRÉBAN, *Pass.* J., c.1450, 452, 34146]

- *Tourner en.* "Aboutir à" : ...pour l'entretenement de la police ecclesiastique et des eglises de ce royaume, qui autrement de legier *tourneroient* en plus grant ruine et confusion (FAUQ., II, 1421-1430, 196). Aucunefoys vient charnel mouvement Qui par aprés *tourne* en consentement (J. MESCHINOT, Trois ballades, 1493. In : Romania 49, 1922, 430).

- *Tourner à qqn en.* "Aboutir pour qqn à" : ...et senz ce que le exercice que fera ledit Raart *tourne* audit Raoul en prejudice en quelque maniere une autre foiz (BAYE, I, 1400-1410, 40).

. "Advenir à qqn" : Helas ! on voit en quel point luy va l'heur Ne en quel cas luy est *tourné* fortune Qui jusques cy luy a esté fort une Pour sa haulteur et grant perfection (LA VIGNE, V.N., p.1495, 315).

II. - Empl. trans.

A. - Au propre [Mouvement de rotation]

1. "Imprimer à qqn ou qqc. un mouvement circulaire, un mouvement de rotation (total ou partiel)"

a) *Tourner qqc.* : ...et [à] l'aide d'une cuillier d'arain, *tourna* plusieurs fois et tourmenta icellui voult de cire parmi ladite paile et eaue (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 330). ...sy *tourna* son escu au derriere de son doz adfin d'avoir ses bras plus a delivre (Hist. seign. Gavre, c.1456. *In* : *Chrestom.* R., 161). Le medicin prend l'orinal et contremont le leve, et *tourne* et retourne l'urine (C.N.N., c.1456-1467, 135). Icelle estoille ne tend jamais a aucune partie du ciel ne a circuir le ciel comme font les autres estoilles, mais, seant ou milieu de l'axil du ciel, *tourne* ["fait tourner"] et gouverne toutes les autres. (COLART MANS., Dial. créat. R., 1482, 92). En regardant par les deux partuys des pinules, *torne* l'allidade tant que puisses veoir .h. (NIC. CHUQUET, Géométrie H., 1484, 178). L'autre (...) nomma IXe spere ou zodiacque immobil, car tel entends je qu'il soit, sinon par la violance et rapt du premier mobil qui elle et toutes les autres speres *tourne* et circumvolue d'Oriant en Occident et iterum en Oriant en ung jour et une nuit naturel (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 12 r°).

- *Tourner le rost.* V. *rost* v. Lexiques

- [Les pages] : Qui se jeu vourra continuer (...) *Tourne* .V. fueilles et vois A la clause ou saint Rieule parle A saint Denis (Cycle myst. prem. mart. R., c.1430-1440, 121).

- [Du potier] : ...pour *tourner* sur roue (Ordonn. rois Fr. B., t.14, 1456, 415).

- "Courber" : Vieillesse m'a de tous pointz estonné, *Tourné* le dos et amesgri la face. (SAINT-GELAIS, Séj. honn. D., c.1490-1495, 380).

b) *Tourner qqn.* "Faire effectuer à qqn un mouvement sur lui-même, le mettre dans une autre position" : ...pour la bien veoir a son aise et sa beaulté regarder, la *tourne*, et sus son gros derriere par trois, par quatre foiz sa rude main il fait descendre (C.N.N., c.1456-1467, 89). SAINCT MARTIN. Las, entremectre De cella ne vous veillez poinct, Car je m'en veulx du tout desmectre ; Mais *tournez* moy si bien a poinct Que puisse voir, de poinct en poinct, Le ciel que je desire tant, Car d'y aller le cueur me poinct. (LA VIGNE, S.M., 1496, 561).

- *Tourner* un animal *à ventrillons.* "Mettre sur le ventre" : Puis doit *tourner* le sangler a ventrillons et lever l'eschine et doit commencier a lever l'eschine au bout dessus vers le col (GAST. PHÉBUS, Livre chasse T., 1387-1389, 187).

2. "Contourner qqc., faire le tour de qqc." : Atant se part Basin et *tourne* l'oust - et nulz ne le veoit -, et se ferit en boix. (JEAN D'OUTREM., Myr. histors G., a.1400, 226).

- *Tourner un pays.* "Parcourir un pays, en faire le tour" : ...et chevauchèrent en *tournant* ledit pays jusques à une lieue de Mourbecque (CHASTELL., Chron. K., t.2, c.1456-1471, 312).

B. - P. ext. [Mouvement en sens inverse]

1. *Tourner qqc.* "Mettre, présenter qqc. en sens inverse, sur une face opposée" : Dessus eulx fut le cuir [du cerf] *tourné* (BRÉZÉ, Chasse T., c.1481-1490, 48).

- [De marins en mer] *Tourner voiles.* "Faire virer de bord un ou plusieurs navires ; rebrousser chemin, faire demi-tour" : Or s'en va Corsabrins par mi la mer salee ; Jusques a Mont Oscur n'i ot voile *tournee*. (Bât. Bouillon C., c.1350, 172). Lesquelz Bretons, ainsi que s'en retournerent ayans habandonné les François, trouverent les Espaignos qui s'en alloient rifflans aprés eulx et pour avecques eulx descendre ; mais voians que les Bretons les avoient habandonnéz et relenquis, qui faisoient aucques prés la plus saine part de leur force, *tournerent* voiles aussi en arriere d'Angleterre et lesserent François en ce dangier et en leurs

adventures et perilz. (CHASTELL., Chron. IV, D., c.1461-1472, 294).

- Au fig. *Tourner (la) bride.* "Mettre la bride en sens contraire ; renoncer à qqc." : Si *tourne* bride et print garin, et aux aultres la queste abandonna. [D'un galant ruiné par les exigences de son amie] (C.N.N., c.1456-1467, 462). "Tourne, tourne", ce me dist lors Sensualité, qui me guyde, "Prens ce chemin, car tu detors". Je la creu et *tourné* alors De mon propos soubdain la bride. (SAINT-GELAIS, Séj. honn. D., c.1490-1495, 153).

2. *Tourner la chiere / la face.* "Détourner le regard" : ...nulz n'a m'acointance chiére, Ains me *tourne* chascun la chiére (Mir. march. juif, c.1377, 189). O Jesus, Jesus, Qui prins et receus Magdaleine a grace, A toy me conclus, Car onques a nulz Ne *tournas* ta face ! (MICHEL, Myst. Pass. J., 1486, 185).

3. "Rapporter qqc." : Lors l'escuier *tourna* sa responce [la réponse de la dame] a son maistre (Cardenois C., c.1380-1400, 133). Malliferas, sans plus parler, Reprent ce chief [la tête de Jean Baptiste] ; va le *tourner* Pres de son corps, que ne le voye. (Pass. Auv., 1477, 108). *Tornés* ces joyaulx la où pris Les avés par bonne magniere (OUDIN, St Genis M.S., c.1490, 70).

- "Rendre, restituer qqc." : Or parle JHESUS a Mercus. Tyre toy sçay, Et ta oreylie te *torneray.* (Pass. Autun Roman F., c.1400-1500, 182). [Réf. à Luc 22, 50-51]

- "Faire revenir, ramener qqc." : Amés vertus et le filz de Dieu, Que a pris humaine nature Pour la *tourner* en son hault lieu. (Pass. Auv., 1477, 125).

4. *Tourner qqn / son coeur de / hors de qq. part.* "Détourner qqn de qq. part" : Alons men, puis qu'on ne le peut De cy *tourner*. (Mir. st Guill., c.1347, 42). ...plus sert et plus a plaisance En servir la vierge Marie, Et plus son cuer *tourne* et varie Hors des affeccions du monde (Mir. ev. N.D., c.1348, 62).

- *Tourner qqn de son opinion.* "Détourner qqn de son opinion" : ...c'est a dire, gens de forte sentence, affichiéz et ahurtéz, qui sont fors a persuader et ne sont pas legierement *tournéz* de leur opinion. (ORESME, E.A., c.1370, 395).

5. Au fig. *Tourner une loi / une parole.* "Détourner une loi, une parole" : Cel clerc (...) Froissa aussi com anormales Lois et decrez et decretales. Et en tant de pleiz les *tourna* Que comme droit en aourna Sa desloiauté et poli. (Tomb. Chartr. W., c.1337-1339, 122). Je te requier, mon redempteur, Que soit en moy enterinée Ta parole, mon doulx saulveur. Pour moy ["à cause de moi"] ne doibt estre *tournée*["elle ne sera pas détournée de ce qu'elle doit être"] : Avant que soit habandonnée Le ciel et la terre fauldra. (Prisonn. desconf. C., c.1488-1489, 52).

C. - P. ext. [Mouvement en direction de]

1. *Tourner qqn ou qqc. qq. part.* "Diriger qqn ou qqc. qq. part" : ...par divin aspirement luy soit [le sceptre] *tourné* en main (CHASTELL., Temple Boc. B., 1463-1464, 149).

- [D'une pers.] *Estre tourné au pilori* : ...l'en ne le povoit ou devoit espargnier qu'il ne feust *tournez* ou pillory ayant une mittre de papier mise sur sa teste, en laquele soit escript ces moz : faussaire (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 492).

- *Tourner sa voie qq. part* : DEUXIESME CHEVALIER. (...) Sire, se bon vous semble ainsi, Par ma dame nous en irons (...). CLOVIS. Soit y vostre voie *tournée* : Il me plaist bien. (Mir. Clov., c.1381, 260).

- *Tourner sa parole / son langage sur / vers qqn.* "S'adresser à qqn" : ...et *tournant* son langage sur le maistre d'hostel, lui dist : ... (CHASTELL., Chron. K., t.3, c.1456-1471, 323). ...et à chief de pièce *tournant* sa parole vers l'adjournant, commença à parler des seigneurs du parlement (CHASTELL., Chron. K., t.3, c.1456-1471, 419).

- *Tourner le moulin au vent / à ses vents / vers le vent.* "Orienter le moulin face au vent"

Rem. Y. Coutant, *Terminol. du moulin médiév. dans le comté de Flandre*, 1994, 915 (doc. 1404, 1415, 1449, 1451, 1481).

- Au fig. "Orienter, diriger qqn ou qqc. vers, sur" : ...et tele multitude est comme une chose impetueuse, et est tantost *tournee* d'une part et puis d'autre a la persuasion de tels demagoges. (ORESME, Pol. Arist. M., c.1372-1374, 174). Puis qu'Amours ma doulce anemie A *tournée* en benignité, Je vivray en plaisant cremour (CHR. PIZ., Cent ball. amant dame C., c.1409-1410, 58). ...le roy tout puissant (...) qui cree et establist les rois terriens et qui tient en sa main leurs coeurs et les *tourne*, comme dist le sage, la ou il veult (CHASTELL., Temple Boc. B., 1463-1464, 157). [Lors de la crucifixion, la Vierge demande la mort pour elle-même] Haa, dure mort, *tourne* moy ta rudesse (MICHEL, Myst. Pass. J., 1486, 409).

- *Tourner qqc. sur qqn* : Mais Dieux du ciel qui fait vrays jugemens *Tourna* la mort sur les faulx accusans. (BOUVET, Appar. Meun A., 1398, 67).

- Part. passé en empl. adj. "Orienté" : Helas ! messeigneurs, puis que vostre mauvaise volunté est ainsi *tournée* (...) au mains aiez en vous ceste honesteté que (C.N.N., c.1456-1467, 552).

2. En partic. [L'obj. désigne une partie du corps]

- *Tourner le dos à qqn / à qqc. / contre qqc.* V. *dos* "Se placer de façon à présenter le dos à qqn ou qqc." ; d'où "ignorer qqn ou ne pas voir la réalité, l'ignorer" : En Grece Ulixés s'en tourna, Mais sa femme ne lui *tourna* Mie le dos, ains, a grant joye, Le receut la vaillant et quoye Peneloppe (CHR. PIZ., M.F., III, 1400-1403, 163). Notez de celuy qui fut roy pour ce que premier il vit le soleil en la haultesse de la maison, en *tournant* le dos contre Orient. (GERS., Trin., 1402, 169). Adont elle *tourna* le dos a la marine, puis print le hault chemin vers la forest (Percef. III, R., t.2, c.1450 [c.1340], 249). ...luy, qui oncques sur beste crestiane n'avoit monté, tantost luy *tourna* le doz, après je ne sçay quants simples baisiers (C.N.N., c.1456-1467, 132). Malque, *tourne* de la le dos ! Tien la main et je frapparey. (Pass. Auv., 1477, 197). La veue corporele est empeschié par trois manieres : par tenebres, par faulse lumiere et par aversion de la chose visible, come cellui qui *tourne* le doz au soleil ou a la chandeille (Somme abr., c.1477-1481, 134).

. [Dans un cont. fig.] : ...ceulz ne monstrent que iceulz ayent grant cure ou memoire de leurs amis ne de leur delivrance, qui leur font aynsi la sourde oreille, qui leur *tournent* le dos de la pensee comme s'ilz les contredaignassent. (GERS., Déf., 1400, 226).

. *Tourner le dos.* "S'enfuir" : ...devant eulz, ont *tourné* le dos aucuns princes, nobles, et autres gens armés des Alemaignes (...) qui ne les ont ozé attendre ne combatre (FAUQ., III, 1431-1435, 47).

- *Tourner l'épaule à qqn* : ...elle luy *tourna* l'espaule, et ne sceut tout ce jour ne oncques puis trouver maniere ne fasson d'avoir devises avec elle. (C.N.N., c.1456-1467, 181).

- *Tourner les talons* : Elle n'eut pas si tost *tourné* les talons que sa maistresse ne fut guidée en la chambre ou son serviteur estoit (C.N.N., c.1456-1467, 260).

- *Tourner la face / le visage vers* : Mez moy, qui doy aler au ciel Et m'ame rendre a saint Michiel, Doy mourir en crois bestournee, La face vers le ciel *tournee*, En hault les piez, en bas les mains. (Mart. st Pierre st Paul R., c.1430-1440, 148).

. [De chiens] : ...le visaige de ses chienz *tourné* la ou le cerf fuit (GAST. PHÉBUS, Livre chasse T., 1387-1389, 196).

- *Tourner le cul* : ...Paresse Qui *tourne* le cul à Richesse (JACQUES BRUYANT, Voie pauvreté richesse P., 1342, 40).

. *Tourner le cul devers la bise.* V. *cul* v. Lexiques

- *Tourner les yeux qq. part.* "Diriger le regard qq. part (au propre ou au fig.)" : Trop m'a fait estre en cuer marrie, Dont plus saluer ne la vueil, Ne *tourner* devers li mon oeil. (Mir. nonne, 1345, 333). ...en aultre toute nouvelle matere ay a *tourner* mes yeux (CHASTELL., Temple Boc. B., 1463-1464, 25). ...encore se tu veux par plus vif exemple entendre a plus vive salut, *tourne* tes yeulx doncques envers le roy Charles (CHASTELL., Temple Boc. B., 1463-1464, 131).

. [Dans un cont. métaph.] : Mes yeux sont *tournez* en tristesse (GARENC., Poésies N., 1389-1415, 103). Ainsy me sembloit parler Orgueil, quant je apparceu en *tournant* les yeulz de la pensee vers Male Voulenté que elle se muoyt en maintes guises, especialment en IIII qui sont ou lieu ou je presche. (GERS., Noël, p.1404, 304).

- *Tourner les jambes.* "Arquer les jambes (sur la monture)" : Et, quant il fut monté à cheval, il fu si bel à voir, si droit et si fendu, les jambes et les piés si *tournez* et si crochiez et sist si bien à cheval que c'estoit belle chose à voir. (Ponthus Sidoine C., c.1400, 25).

3. Au fig.

a) "Transformer, changer" : Nulx hons ne puet *tourner* jugence (DUPIN, Mélanc. L., c.1324-1340, 98). ...et laquele cedule, avec partie d'icelle somme par lui *tournée* et convertie par le moïen dudit changeur, est en son coffre en son hostel à Paris. (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 490). Mais ne *tournastes* vostre advis (Percef. III, R., t.2, c.1450 [c.1340], 360). Joye vous fu desjoincte, Peleüs, et *tournee* (Percef. IV, R., c.1450 [c.1340], 1104).

- "Façonner" : Or appert donques par ces raisons que le monde est sperique et que il est *tourné* selon diligence en telle maniere que il n'est chose faite par main d'onme *tournee* ou polie samblablement (ORESME, C.M., c.1377, 398).

- *Tourner qqn chrétien.* "Convertir qqn au christianisme" : ...les moines (...) Avoient des paiens *tourné* Crestiens (DU PRIER, Roy Adv. M., 1455, 5).

- *Tourner qqn pour son ami.* "Faire de qqn son ami" : Et tant viveroit en leëche Qui vous *tournés* pour [vostre] ami. (ACART, Prise am. H., 1332, 50).

b) *Tourner qqc. à / en*

- "Changer qqc. en" : ...que ceste voye M'a esté diverse et penable ! Royne, vierge esperitable, *Tournez* le nous a penitence Et nous destournez de grevance (Mir. enf. diable, c.1339, 11). En grec "eu" c'est bon ou bien et "trapeles" c'est tournant, siques "eutrapeles" est celui qui scet bien a point *tourner* les faiz et les paroles a solaz et a esbatement. (ORESME, E.A.C., c.1370, 167). Venons a l'umilité saint Pol, laquelle aucuns ont voulu *tourner* a vice ou a menconge, et disons voirement que on ne se doit point blasmer sans cause : ce seroit folie ou vanité pire aucunes foys que n'est de soy louer. (GERS., P. Paul, a.1394, 503). ...adfin que la prenosticacion soit *tournee* a menterye. (Flor. Octav., a.1454. *In* : *Chrestom.* R., 142). Ton plaisir Tantost sera *tourné* en desplaisir (MESCHIN., Lun. princes M.-G., c.1461-1465, 86).

- [D'une chose] : Et quant il [l'air] treuve humeurs disposees a putrefaction environ ledit cueur (...), il les *tourne*, change et mue a sa nature (LE FORESTIER, Rég. épid. pest., 1495. *In* : *Chrestom.* R., 278).

- "Convertir qqc. pour faire servir à, échanger contre" : ...la somme de (...) pour *tourner* et convertir en l'achat d'icelle maison (Mand. Ch. V, D., 1375, 617). Ce jour, la Court a condempné par arrest l'evesque de Lisieux à paier à l'evesque de Meaux la somme contenue en certeinne ordonnance (...) pour *tourner* et convertir es reparations de l'eveschié de Meaulx (BAYE, II, 1411-1417, 256). ...pour *tourner* l'argent qui ystra de ce es reparacions, emparement et defense de ladicte Ville. (FAUQ., I, 1417-1420, 24). À Huguenin Ranviaul, chastellain de Talent, la somme de vint cinq frans, en deniers payez audit Huguenin, par la main de Huguenin Passart, tresorier de la saulnerie de Salins, pour icelle somme *tourner* et convertir en achat de plong pour plomber les plommeaulx et faire les nohes de la tour aux arbalestriers dudit chastel de Talent (Comptes Etat bourg. M.F., t.1, 1419, 22). ...pluseurs parties de pluseurs draps de pluseurs coleurs, soye tant blanche, noire, verde que rouge, prins et achetez d'eulx pour *tourner*, employer et convertir en la façon de douze selles garnies de harnoiz, c'est assavoir brides, culieres et poitraulx que a faictes Jaquot Chauchart, sellier (Comptes Etat bourg. M.F., t.2, 1420, 826).

- *Tourner qqc. à son profit.* "Agir de manière à être bénéficiaire de qqc." : ...il avoit fait prendre garnisons de blés et de farines pour la garnison du chastel de Fontenay et en avoit vendu et *tourné* l'argent à son proufit. (Doc. Poitou G., t.3, 1350, 14).

- *Tourner qqc. à fable.* "Se moquer de" : Que diray je de Gloutonnie qui fait l'ame toute yvre de vins et de viandes, tellement que elle oublye Dieu et soy meismes, et *tourne* tout a fable et moquerie tout ce que on luy dit des joyes de paradis et des peines d'enfer, car a riens ne peut penser fors a sa panse ? (GERS., Purif., 1396-1397, 65).

- *Tourner qqc. à jeu.* V. *jeu* v. Lexiques

- *Tourner qqc. à risée.* V. *risée* v. Lexiques

- *Tourner son langage à qqc.* "Abandonner un sujet pour parler d'autre chose ; changer de sujet pour" : Ne nous arrestons pas aussy a questions curieuses qui peu proffiteroyent a nostre edifficacion. Ainsoys *tournons* nostre langaige a prendre aucune moralité sur ce qui est dit, et sur le mistere de la feste presente, et finons la premiere partie pour venir a la seconde (GERS., Purif., 1396-1397, 63).

- *Tourner qqc. en bon pli / en juste pli / en divers plis.* "Transformer qqc. en une bonne chose, une chose positive, l'envisager de telle ou telle façon" : ...et si les ammirations en estoient grandes entre le peuple, encore devoient-elles bien estre plus entre les haulx et grans barons de la court et souverainement au duc qui en maints et divers ploys *tournoit* et viroit ceste venue et l'estimoit de grant pois et bien digne d'estre digérée en grans sens (CHASTELL., Chron. K., t.3, c.1456-1471, 193). ...et en fut ri et *tourné* en bon ploy et en noble courage de jeusne homme. (CHASTELL., Chron. K., t.5, c.1456-1471, 36). Enten et digere ces mos et appren a *tourner* ["voir le bon côté de qqc."] en bon ploy ce que tu ne peux muer par murmurer a l'encontre ! (CHASTELL., Temple Boc. B., 1463-1464, 163). Gens ententifz, discretz, bien advertis (...) Qui droitz et loix *tournent* en justes ploix... (MOLINET, Faictz Dictz D., 1467-1506, 354).

- GRAMM. *Tourner à / en* une voix. "Mettre à telle ou telle voix" : ...sachez q'il y a trois geners de verbez et ces sont ces trois, actif c'est a dire faisant qu'aussi se poet *tourner* en seufferant, si come *je ayme*, *je suys ame*, passif c'est a dire seufferant qu'aussi se poet *tourner* en faisant, si come *je suis ame* et *je ayme*, le troisiesme genre, c'est du neutre, c'est a dire qui signifie chose a faire et ne se poet bien *tourner* en seuffreant, si come *je dors* (Doc. 1400-1420. In : E. Stengel, Z. frz. Spr. Lit. 1, 1879, 33-34). [Continuation du Doant d'Oxford]

c) *Tourner qqn à / en.* "Changer qqn (pour le conduire à telle ligne de conduite)" : Et sachiez par toute Acquittaine *Tourne* il l'eglise a son accort, Et tout ce cisme (...) A il mis ou pais par Gille De Tusculan (Mir. st Guill., c.1347, 15). ...a li est venuz de fait Un hermite nommé Barlaam, (...) Qui tellement l'a atourné Qu'a la loy du tout l'a *tourné* Des crestiens. (Mir. Barl. Josaph., c.1363, 275). Car j'espoir quant il parlera Ja a li qu'il le *tournera* A nostre loy. (Mir. Barl. Josaph., c.1363, 286). ...par le moien desqueles [lettres] il a depuis *tourné* en desobeissance aucunes villes, citez et subgez de ce royaume (FAUQ., I, 1417-1420, 31). ...il esperoit par ce point mieulx la duyre et *tourner* a la fasson qu'avoir la vouldroit. (C.N.N., c.1456-1467, 278).

- *Tourne qqn en folie.* "Rendre qqn fou, faire perdre la tête à qqn" : C'est comme l'enchanteur du dyable qui fait apparoir ce qui n'est pas, dit de blanc noir et de noir blanc, et *tourne* en folie et frenesie ceulx et celles qui le recoivent, quer il occist Verité (GERS., Annonc., a.1400, 234).

- *Tourner qqn de mort à vie.* "Ressusciter qqn" : Pour le pechier du premier homme, De Adam qui mangea la pomme, Fust le monde lyvrer a mort, Mais ly sire pour donner confort Naisqui de la Vierge Marie Pour nous *tourner* de mort a vie. (Pass. Autun Biard F., 1470-1471, 67). [R. M.]

TOURNERESSE, **adj. fém.** (tourneresse)
[*FEW XIII-2, 56b : *tornare*]

Tenaille tourneresse. "Dans une forge, tenaille qui sert à tourner (à tordre ?) la pièce que l'on travaille" : Et y doient [à la forge à installer] ancor faire et metre une bonne ruee [roue (à aubes)] que fesset [qui fasse] soufleir lez fous [les soufflets] et une bonne ruee a rouwat [à rouet] que fesset baitre les martelz, une paire de boin fous astouffeis [*étoffés*, équipés], une bonne enclume, I boin mertel astouffeis de toutes astouffes [équipés de toutes *étoffes*, de tous matériaux, de tout ce qu'il faut], II boin pauffeir [leviers de fer], une paile de fer [une pelle de fer], I crachon [crochet ?] de fer, une cliche de fer [?], une tenelle [tenaille] xafferesse [*chaufferesse*, destinée à tenir au feu la pièce que l'on travaille], une grande tenelle *torneresse*, II tenelles baiteresse, un grand mertel et I petit pour brixier la mine [le minerai], un thoveire [une *tuyère*] de fert (Bail de forge, a.1391, 284). [R. M.]

TOURNERIE, **subst. fém.** (tournerie)
[T-L (renvoi) : tornerie ; GD : *tornerie* ; FEW XIII-2, 56b : *tornare* ; TLF XVI, 406b : *tourner* (*tournerie*)]

"Manière de tourner, de se tourner (vers)" : A pechié s'est tour[né]. Ici a male *tournerie*, Quant par pechié on pert la vie (...) Quant a Dieu font tel *tournerie*... (Best. lap. Rosarius S., c.1330, 60).

REM. GUILL. DIGULL., *Pèler. âme* S., c.1355-1358, 290 (*tournerie*, var. *tournoirie*) = GUILL. DIGULL. (imprimé XVIe s.) ds GD VII, 759a. [R. M.]

TOURNESOL, **subst. masc.** (tournesol)
[T-L : *tornesol* ; GDC : *tournesol* ; FEW XIII-2, 75b : *tornare* ; TLF XVI, 407a : *tournesol*]

"Lichen de la famille des oseilles (plutôt que fruit de l'héliotrope, tournesol)" : Jehanin l'espicier, pour 2 paires de tables blanches pour le Roy, 2s. ; pour 2 greffes d'argent, 2s. 5d. ; et pour une livre de *tournesel*, 6s. (Comptes argent. rois Fr. D.-A., I, 1359-1360, 213). Berthélemi Mine, pour demie livre de *tornesol*, 2s. (Comptes argent. rois Fr. D.-A., I, 1359-1360, 258). Et prenez sur ung espicier deux onces de *tournesot* et le mectez boulir avec, tant qu'il ait bonne couleur, puis l'espraignez et ostez, et puis prenez une pinte de loche et le cuisiez autre part. (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 252). ...et qui le veult faire vert, si prengne du *tournesot*. (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 255). ...et pour donner couleur convient avoir *tornesoc* et orcanet - et est l'orcanet aussi duisable comme le *tornesoc*, qui en peult finer, pour cause qu'il n'a pas si vive couleur que le *tournesoc* (Viand. Taillev. Vat. S., c.1400-1450, 244). [aussi p.252] ... .XVIII. livres de *tornesautz*[Éd. : "à ne pas confodre avec la fleur tournesol (genre *Helianthus*), connue en Europe à partir du XVIe s. seulement. C'est ici un lichen de la famille des oseilles (...) la teinte produite par ce lichen varie entre le bleu et le rouge selon l'acidité de la substance avec laquelle il est mêlé"] (CHIQUART, Cuis. S., 1420, 133). Et pour faire la potagerie de l'azur, prennés de *tornesaut* grant foyson (CHIQUART, Cuis. S., 1420, 145). [aussi p.167]

Rem. *Trav. Ling. Philol.* 27, 1989, 197 (Delboulle, doc.1442 , et non de 1291). [R. M.]

TOURNESSE, **subst. fém.** (tournesse)
[FEW XIII-2, 436b : *turris*]

À la tournesse. "Autour de soi" : Un jour que j'estoie sans presse En ung jardin tout privement, Je regarday a la *tournesse* [var. a la traverse] Et vy voler si gentement Ung esprevier, en menassant Trestous les oyseaulx du pourpris, Car j'y prins grant soulassement. (GRANDSON, Poés. P., c.1360-1397, 429). [Seul ex.] [R. M.]

TOURNET, **subst. masc.** (tournet[1])
[GD : *tornet*[1] ; FEW XIII-2, 58b : *tornare*]

A. - "Plat (rond ?)" : ...ilz voient sur la nape deux *tournés* d'argent plains de trois manieres de rostz (...). Aprés voient (...) ung *tournet* d'argent de trois manieres de fruictz. (Percef. I, T., c.1450 [c.1340], 339).

Rem. Doc. (Tournai) 1331 (*tournet d'estain*), 1371 (*.I. tournet et .VII. platiauls d'estain*) et 1419 (*.III. tournez, trois moyens plas, .VIII. aultres tournez*) ds GD VII, 759b.

B. - "Pièce qui tourne"

Rem. Doc. 1345 (*une clenque a tournet*) ds GD VII, 759b. [R. M.]

TOURNET, **adj.** (tournet[2])
[GD : *tornet*[2] ; FEW XIII-2, 58b : *tornare*]

"A dossier tournant" (synon. *tournoir*[2])

REM. Doc. 1356 (*siege tournet*) et 1420 (Tournai, *bancq tournet*) ds GD VII, 759b. [R. M.]

TOURNETION, **subst. fém.** (tournetion)
[*FEW XIII-2, 56b : *tornare*]

"Vertige (?)" : ...*tournecion* ou troublement (SAINT-GILLE, Comment. A.Y. L., 1362-1365, 348). [R. M.]

TOURNETTE, **subst. fém.** (tournette)
[T-L (renvoi) : tornete ; GDC : *tournette* ; FEW XIII-2, 58b : *tornare* ; TLF XVI, 407a : *tournette*]

"Dévidoir" : J'ay pour vous soie a desvuidier, Mes *tournettes* en vois vuidier (Mir. Berthe, c.1373, 196). ...iceulx maistres vaniers à Paris ont accoustumé joyr et user de vendre et detailler avec leurdict mestier, seaux, lanternes, soufflets, berceaulx, chaaliz, *tournectes*, touretz, poulies... (Ordonn. rois Fr. P., t.16, 1467, 598). [même doc. ds *Mét. corp. Paris* L., t.2, 742]

Rem. Doc.1384 ds GDC X, 790b. [R. M.]

TOURNEUR, **subst. masc.** (tourneur)
[T-L : *tornëor* ; GDC : *tourneur* ; FEW XIII-2, 56a : *tornare* ; TLF XVI, 407b : *tourneur*]
A. - "Celui qui façonne des ouvrages sur un tour" : ...deux bourreliers, deux charetons, deux *tourneurs* (CHR. PIZ., Fais armes cheval., 1410, 61r°). ...Pierre de Prost, *tourneur* d'instrumens pour menestriers (Comptes Lille L., t.1, 1413-1415, 96). À Jehan Le Boucier, *tourneur*, demourant à Dijon, pour XLIII pommeaulx de bois mis et assis oudit chariot neuf et en deux autres charioz pour XII billons et quatre atheloires de bois pour atheler les chevaulx desdiz charioz, 55 solz tournois (Comptes Etat bourg. M.F., t.2, 1419, 504). ...Jehan Dolet, *tourneur* de blanc boys (Comptes Paris V.L.D., t.1, 1440-1441, 209). ...des cordiers, des charrons, *tourneurs* à faire tappons de canons et aultres choses (BUEIL, II, 1461-1466, 48).

Rem. Ex. d'a.fr., *cf.* TLF.

B. - "Celui qui fait tourner qqc." : HANNEQUIN LE HASARDEUR. (...) Ne sçavoye tu sur aultruy retourner Le tour tournant qui en ce tour m'atourne, Et le *tourneur* restournant destourner Pour m'atourner ou tu me desatourne ? (LA VIGNE, S.M., 1496, 374).

- *Tourneur de broche.* (Synon. de *ruffien*) : Encore, dy je, ilz sont infames Tant ou plus que ces macquereaulx Ruffiens, meschans lappereaulx, Happeloppins, *tourneurs* de broche... (Sots mal., c.1480, 87). [R. M.]

TOURNEVENT, **subst. masc.** (tournevent)
[GD : *tornevent* ; FEW XIII-2, 71a : *tornare*]
A. - "Tuyau recourbé et mobile qu'on met au-dessus d'une cheminée" (GD)

Rem. Doc.1390 (*tournevent*), 1412-1413 (*tournevans*), 1438-1439 (*tornevant*) ds GD VII, 760a.

B. - "Paravent" : Que nul ne face *tournevans* où il ait point d'aubey tant en membrures que en panneaulx ne en lieu qui pourte préjudice, sur la peine que dessus. (Anc. corp. dijonn. C., 1466, 460). ...plus le dit jour, pause jou susdit avoir poyé à maistre Phillebert, mytadier et sarrailher d'Aix, et pour quatre locqués, garnis de ce que apartient et honnestes, lesquels ay compras par lesdits *tournevens* (Comptes roi René A., t.1, 1472, 82). À maistre Jeuvin, fustier, I f. III g., pour le *tournevent* qu'il a fait en la chambre là où le roy mangust (Comptes roi René A., t.2, 1476, 345).

Rem. À rattacher aussi à FEW XIV, 268a : *ventus* où se trouve la forme anc. provençal *tornavent*. [R. M.]

TOURNIER, **subst. masc.** (tournier)
[GD : *tornier*[1] ; *FEW XIII-2, 435b : *turris*]
(Synon. de *tourier* v. Lexiques)

REM. Doc. 1360 (*que chescun ... doit au tournier ... une gerbe de blef*) ds GD VII, 760a. [R. M.]

TOURNIERE, **subst. fém.** (tournière)
[GD : *tourniere* ; FEW XIII-2, 56b : *tornare* ; TLF XVI, 408a : *tournière*]
"Bout d'un champ (où l'on tourne la charrue)" (synon. *tournaille*)

REM. Doc. 1350 ds TLF. Doc. 1497 ds DU CANGE VIII, 128a, *torna*[4] (GD VII, 775c). [R. M.]

TOURNIOLE, **subst. fém.** (tourniole)
[T-L : *tornïole* ; GD : *torniole* ; FEW XIII-2, 62a : *tornare*]
"Détour, bouleversement"

REM. VIGNAY (éd. 1531) ds GD VII, 760a. *Cf.* aussi TLF XVI, 408b : *tourniole* pop. "panaris". [R. M.]

TOURNIOUR, **subst. masc.** (tourniour)
[FEW XIII-2, 62a : *tornare*]
"Endroit où l'on place les *haubergeons*" : Pour la serreure mise au *tourniour* ou l'en met les haubergeons (Doc. 1340. In : A. Delboulle, Romania 35, 1906, 413). [Normandie ; seul ex.] [R. M.]

TOURNIQUEAU, **subst. masc.** (tourniqueau)
[]
HERALD. "Cote d'armes" : ...il ne cessoit point de plouvoir, par quoi lors selles, penniauls et contreçaingles furent tout pourit, et tout li cheval, en la plus grant partie, quassé sus le dos ; et ne savoient de quoi cheuls ferrer qui estoient desferret, ne de quoi couvrir fors que de leurs *tourniqiaus* d'armes. (FROISS., Chron. D., p.1400, 136). Et furent au dit passage ... bien douze mil hommes... dont il y avoit bien deux mil combatans à *tournikiaus* (FROISS., Chron. L., III, c.1375-1400, 158). [J. P.]

TOURNIQUET, **subst. masc.** (tourniquet[1])
[GD : *tourniquet*[1]/*turniquet* ; FEW XIII-2, 413a : *tunica*]
"Vêtement de dessus porté par les hommes, sorte de bliau" : L'empereur avoit chausses brodées, *tornicquet*, amit, chappe et coronne d'or aornee de... (MOLINET, Chron. D.J., t.1, 1474-1506, 486).

Rem. Doc.1433 (*tourniques*) ds GD VIII, 108c. L'ex. de MOLINET que cite GD d'après l'éd. Buchon correspond à MOLINET, *Chron.* D.J., t.1, 1474-1506, 489, leçon *tunicque*.

- "Sorte de bliaut recouvrant l'armure" : ...et devestit sa cotte qu'il avoit vestit sour che *tornequeit*, et defublat sa targe (JEAN D'OUTREM., Myr. histors B.B., t.4, a.1400, 32). Guilheame les voit, si soy muchat en l'estour, car ilh oit paour del morir, et Eustase prist son propre *tourniquet* et s'en fist IIII ou VI pieches (JEAN D'OUTREM., Myr. histors B.B., t.5, a.1400, 27).

. *Tourniquet d'armes* : ...les heaumes couronnés, dont on se souloit parer, les plates, les *tourniquès* d'armes de congnoissance sont alez à neant (LE BEL, Chron. V.D., t.1, 1352-1356, 127). [R. M.]

TOURNIQUET, **subst. masc.** (tourniquet[2])
[GD : *tourniquet*[2] ; GDC : *tourniquet* ; FEW XIII-2, 57b : *tornare* ; TLF XVI, 408b : *tourniquet*]
"Pivot (?)"

Rem. Doc.1455 ds GAY II, 416b. Ou est-ce *tourniquet*[1] ? [R. M.]

TOURNIS, **adj.** (tournis)
[T-L : *tornëiz* ; GD : *torneis* ; DÉCT : tornëiz ; FEW XIII-2, 57a : *tornare*]
A. - "À dossier tournant"

- *Banc tournis* : Ung banc *tourneiz*. Item, ung buffect ferré à deux aumères. (Aff. Jacques Coeur M., 1453-1457, 407). Ung buffet de pin ouvré, avec deux serreures, et deux layetes sive tiradors. Item, ung banc *tornis* avec la barre. (Comptes roi René A., t.2, 1488, 281). Table n'avons ne banc *tournis* [éd. : "façonné au tour", d'après Jannet et HUG., mais qui reprend cette interprétation avec un point d'interrogation] (Colin loue dép. Dieu T., c.1485, 133).

Rem. Doc.1397 ds GD VII, 758a.

- *Chaire tournisse*

Rem. Doc.1484 ds GD VII, 758a.

B. - *Pont tournis.* "Pont-levis" : Mais Jehan Tristan fut sy hatif et sy entreprenant qu'il entra en la cité aveucquez les Sarrasins sans aveucquez luy nul de ses compaignons et tantost les Tarsiens leverent le pont *tourneys*. (Baud. Flandre P.-M., c.1443-1452, 318).

Rem. Ex. d'a.fr. et *Lancelot du Lac* (éd. 1488) ds GD VII, 758a-b. [R. M.]

TOURNISIEN, **adj.** (tournisien)
[GD : *tornisien* ; FEW XIII-2, 131a : *Tournai*]
"De Tournai"

REM. Doc. (Tournai) XIVe s. (*rasieres et ... havot tournisiens*) et doc. 1460 (*mesure tornisienne*) ds GD VII, 760b. [R. M.]

TOURNOI, **subst. masc.** (tournoi)
[T-L : *tornoi* ; GD : *tornoi* ; GDC : *tournoi* ; DÉCT : tornoi ; FEW XIII-2, 61b : *tornare* ; TLF XVI, 409b : *tournoi*]
I. - "Tour, mouvement de rotation circulaire" : HANNEQUIN LE HASARDEUR. (...) Faulce Fortune, mon engin capital A te mauldire trop ne puis adonner D'avoir ainsi ta roe de metal Villaynement faict dessus moy tourner. Ne sçavoye tu sur aultruy retourner Le tour tournant qui en ce tour m'atourne, Et le tourneur restournant destourner Pour m'atourner ou tu me desatourne ? Autour de toy tu me tourne et retourne, En tournoyant le long de ton *tournois*. (LA VIGNE, S.M., 1496, 374).

Rem. GD VII, 760b ; T-L X, 437.
II. - "Joute (guerrière)"
A. - "Joute guerrière au cours de laquelle des chevaliers s'affrontent en champ clos, tournoi" : Par les voyes fist demander As hiraux et as menestreux, Et as hostes par les hosteux, Ou ly *tournoy* estoit criez. (Dit prunier B., c.1330-1350, 72). Biaus homs seroit, a grant devis, De membres, de corps et de vis Renommez, de grace parfais, Et si bien esprouvez par fais D'armes, comme nuls homs puet estre Qui a mis sa vie et son estre En sieuir joustes et *tournois* Et tous amoureus esbanois. (MACH., J. R. Nav., 1349, 169). De lui nouvelles li venirent Qui forment au cuer la poingnirent Qu'il estoit a un *tournoy* mors. "Lasse !" dist elle, "quel remors Puis avoir de ceste nouvelle !" A cest mot chey la pucelle A la terre, toute estendue. (MACH., J. R. Nav., 1349, 201). Elle [Bonneürté] est a tous biens mettre a point ; S'en est moult plus gaie et plus cointe ; Elle est de tous les bons acointe. Elle appert en mains esbanois, Tant en joustes comme en *tournois*, Pour chevalerie essaucier Et les fais des bons avancier A la congnoissance des dames. (MACH., J. R. Nav., 1349, 272). Encor faut il que je t'aprengne Le dit au bon roy de Behaingne. Il disoit que prince a toute heure Soit pour la guerre a son desseure Et a son dessous au *tournoy*, Dont mais parler a ce jour n'oy. Mais riens ne prisoit grant puissance Ne gens d'armes sans ordenance Et qui des chiés entierement N'estoient en commandement. (MACH., C. ami, 1357, 114). Li roys vost dou duc congié prendre, Mais li dus ne le vost entendre Einsois li dist à chiere lie : "Einsi ne partirez vous mie." Qu'encor le voloit honnourer Et, pour li faire demourer, Fist crier joustes et *tournois*, Et pluseurs autres esbanois. Si fust hontes de li partir, Sans cops de lance departir. (MACH., P. Alex., p.1369, 45). Et s'oy dire, en Alemaingne, Au noble et bon roy de Behaingne, C'uns sires doit en toute terre Estre à son dessus de sa guerre. Et à son dessous au *tournoy*. (MACH., P. Alex., p.1369, 149). Savoir vous fas (...) Qu'a quinzaine de Penthecouste Lez Senliz le *tournay* sera (Mir. fille roy Hongrie, c.1371, 32). Selon mon estat me tenray (...), Tant que mon seigneur du *tournoy* Retourné sera cy a moy (Mir. fille roy Hongrie, c.1371, 36). ...ce conte [de] Guerles ..., joenne homme et de grant voulenté pour bien despendre, ... sievoit joustes, *tournois*, festes, reviaulx et longs voyaiges à grant renommée et à grant frait. (FROISS., Chron. M., XIV, c.1375-1400, 144). ...un chevalier Alemant, qui porte aussi samblables armes, vient en France au joustes ou au *tournays* ; certes, pour tant, il ne fait aucune injure au chevalier Françoys, posé que il ait darrenierement enleüe telles armes, pour la tres grant distance laquelle est entre leurs maysons, et pour ce que ilz ne se trouverront mie souvente foys en guerre, en joustes ne en *tournoys*. (Songe verg. S., t.1, 1378, 289). ...ja soit ce que, selon Droit canon, lez *tournays* soient deffenduz et se aucun y muert il ne doit mie estre en terre benoiete (Songe verg. S., t.1, 1378, 353). Il est autre manière de assaut et de ost et de chevauchée qui n'est pas appellée guerre comme celuy que nous avons dit, ainz est appellé *tournoy*. Et est assemblée ou semblable de ost pour monstrer et esprouver la proesce (...). Et cest *tournoy* est deffandu de droit (Cout. instit. Anjou Maine B.-B., t.1, 1385, 260). Et se tes filz est chevaliers, Il lui couvient les trois mestiers D'armes, la guerre et le *tournoy* Poursuir et jouster par soy, Et emprandre divers voyages, Et passer par divers passaiges, Par desers, par mer et par terre, Et par tout ou il sera guerre (DESCH., M.M., c.1385-1403, 74). Et les amoient tant les nobles enfans du pays, et eulx aussi les nobles et les enfans, qu'ilz ne povoient plus, et fesoient armes bien souvent en joustes, en *tournois* et en bouhours. (ARRAS, c.1392-1393, 81). Ne luiteray je aux pastoureaux Quant vouldray en lieu de *tournoy* ? Je pense estre de tel conroy Que g'y conquerray belle amie. (Gris., 1395, 47). Noble fut l'assamblee au *tournoi* commencher ; Tout premier vint avant dessus le sablonnier Ung conte d'Alemengne (Cip. Vignevaux W., p.1400, 13). li rois de Behagne, ..., avoit fait criier .I. *tournoi* et assis a estre sus le sabelon, a Condet en Hainnau. (FROISS., Chron. D., p.1400, 104). Chils rois Phelippes aucgmenta grandement l'estat roial de France et ama a faire joustes et *tournois* et tous esbatemens. (FROISS., Chron. D., p.1400, 181). ...Chils rois Phelippes, en son jone temps, avoit esté uns rustes et poursievoit joustes et *tournois* ; (FROISS., Chron. D., p.1400, 182). Si se tint li *tournois* a Condet sus Escaut, ensi que nonchiet et criiet fu (FROISS., Chron. D., p.1400, 106). ...c'est assavoir, pour eulz monstrer en armes, en *tournois*, en joustes et en toutes nobles assemblees (LA SALE, J.S., 1456, 22).

- [Cont. métaph.] : Adont vers le ciel se tourna Et devotement s'aourna Pour congnoistre son creatour Qu'est signeur dou munde et actour, Qui les mauvais einsi chastie. Lors son delit et sa sotie Congnut, pour veintre le *tournoy*, Et dist : "De mon creatour n'oy Onques mais vraie congnoissance, Mais or congnois bien sa puissance, Et qu'il est dieus et souverains Pardurables et premerains." (MACH., C. ami, 1357, 52).

B. - P. ext.

- "Joute" : Olimpus est une montaigne en Archade ou l'en faisoit jadis certains esbatemens, luttes, courses et comme joustes ou *tournois* en le honneur de Jupiter et pour soy excerciter (ORESME, E.A.C., c.1370, 126).

- [Aux funérailles du comte de Flandres, énumération de ceux qui jouent un rôle dans la cérémonie] : Item s'enseuwent chil ordonné pour le *tournoi*... Item s'enseuwent cil qui portèrent les banières de le bière et du *tournoi*... item pour les escus dou *tournoi*... Item s'enseuwent chil qui offrirent les destriers dou *tournoi* (FROISS., Chron. R., XI, c.1375-1400, 159-161). [R. M.]

TOURNOIEMENT, **subst. masc.** (tournoiement)
[T-L : *tornoiement* ; GD : *tornoiement* ; DÉCT : tornoiement ; FEW XIII-2, 62a : *tornare* ; TLF XVI, 409b : *tournoiement*]
A. - "Fait de tourner"
- [À propos d'une chose] "Fait de tourner sur soi-même" : Et pour ce, se les estoilles sont meues par elles en leur lieu, il convient que ce soit par une de ces .II. manieres ; et il n'est pas ainsi, car se elles fussent meues seulement par circumgiracion ou *tourniement*, elles demourassent en un lieu et ne fussent pas translatees d'orient en occident, et touz dient le contraire. (ORESME, C.M., c.1377, 448). Et neantmoins tous ces mouvemens Sont causes de *tournyëmens* de la terre par ou ilz passent, Quant entr'eulx ensemble s'amassent. (Böece Conf. reman. C., c.1400-1500, 150).
- "Ensemble de gens en mouvement dans un espace donné" : Là véissiés bataille et grand *tournoyement* (God. Bouillon R., t.2, c.1356, 108). En telle manière , comme elle l'avoit oï, Phelippes l'oï , et lui sambloit que il i euist un grant *tournoiement* ... Tantost fist faire friente et sonner sa trompète de resvellement (FROISS., Chron. R., XI, c.1375-1400, 42).
- [À propos de Fortune] : AINSI COMME PAR DIVERSES SUCCESSIONS ET GENERATIONS d'ommes et femmes l'umain lignage, qui se espandi ça et la, avoit presques occupé toute espace de terre, aussi fortune a monstré que elle estoit dame des choses perissables et mondainnes par les divers *tournoiements* et par la misere et pouvreté dont elle a traveillié et batu pluseurs hommes et femmes. (PREMIERFAIT, Cas nobles hommes G., 1409, 126). Afin donques que nous monstrions plus largement les *tournoiemens* que fortune fist a l'environ de ces deux roys (PREMIERFAIT, Cas nobles hommes G., 1409, 190).
B. - "Fait de faire un tour, un déplacement, un circut (en mer, sur terre)" : Aprés pluseurs *tournoiemens* faiz en la mer, elle [avec Jason] vint en Thesalie. Jason finablement delaissa Medea et prist Creusa fille de Creon roy de Corinthe. (PREMIERFAIT, Cas nobles hommes G., 1409, 127).
C. - "Jeu d'armes, de combat" : Et est une telle chose comme ce qui advient a ceulz qui se combatent tous nuz en certains esbatementz et excercitacions, comme seroient par aventure *tornoiemenz*, car la fin pour quoy en esperance il seuffrent tel labeur, elle leur est delectable, si comme est avoir une coronne ou aucuns honneurs (ORESME, E.A., c.1370, 217). Ce estoit un esbatement ou excercitation ou mont dit Olympus de V. ans en V. ans, et estoit aussi comme sunt *tournoiemens* et joustes et luites, etc. (ORESME, Pol. Arist. M., c.1372-1374, 113).
- "Tournoi" : Pour Dieu, beaux filz, souffrez vous, il me semble que vous vous appareilliez pour aler au *tournoiement*, maiz sachiez que vous ferez trop grant folie, car Courroux que vous avez blecié a moult grant planté de parens et d'amiz qui vous heent tous de mortel haÿne et seront a ce tournoy. (Bérinus, I, c.1350-1370, 376). Il fault roncins et granz chevaulx Couvers et armez richement, Pour joustes, pour *tournoiement* Et pour guerre du temps passé (DESCH., M.M., c.1385-1403, 80). Joustes, essais, bouhours, *tournoiemens*... (CHART., D. Fort., 1412-1413, 177). Ces deux aloient ensemble par France et par Engleterre, faisans joustes et *tornoyemans* par toutes pars ou ilz se trouvoient (LA CÉPÈDE, Paris Vienne K., 1432, 76). Au lendemain le dauphin fist apariller le champ, ou le *tornoyement* devoit estre. Et fist fayre pluseurs chaffaux, et en fist fayre ung ou Vienne devoit demorer avecques ses damoiselles. (LA CÉPÈDE, Paris Vienne K., 1432, 86). ...il avoit grant desir de savoir qui estoit le chevalier qui avoit vencu le *tornoyment* (LA CÉPÈDE, Paris Vienne K., 1432, 92). La veissés venir toutes gens tant a cheval que a pié. Les nobles pour l'amour de Pierre firent joustes et *tournoiemens*. Les communes dancerent et firent esbatemens (Belle Maguel. C., 1453, 58). ...et se marierent en la ville de l'Isle, où furent faictes joustes et *tournoiemens* (LA MARCHE, Mém., II, c.1470, 211).
Rem. *Renart contref.* R.L., 1328-1342, gloss. ; FROISS., *Méliad.* L., 1373-1388, gloss. ; *Percef.* I, R., c.1450 [c.1340], gloss. ; *Percef.* IV, R., c.1450 [c.1340], gloss. ...
- P. méton. "Espace réservé à ces jeux, aux tournois" : Et dehors la cité, devers la terre, a une tresbelle fonteine d'eaue doulce devant laquelle a ung *tournoyement*, par lequel appert bien qu'il fut jadis moult bel et fait de grant richesses et seignorie. (Voy. Jérus., c.1395, 6). [R. M.]

TOURNOIERIE, **subst. fém.** (tournoierie)
[T-L : *tornoierie* ; *FEW XIII-2, 62a : *tornare*]
"Bruit des armes (ici produit par une troupe à cheval)" : Lors escouta ; s'oï grande *tournoiërie* De chevaucheurs qui viènent, bannière desploïe (Baud. Sebourc B., t.1, c.1350, 282). [R. M.]

TOURNOIR, **subst. masc.** (tournoir[1])
[GD : *tornoir*[2] ; FEW XIII-2, 59a : *tornare*]
A. - *Tournoir de mains.* "Rouleau pour suspendre les serviettes, les essuie-mains"
Rem. Doc. 1449 (Tournai) ds GD VII, 762b.
B. - *Tournoir de gants.* "Petit bâton que l'on introduit dans les gants pour les arrondir"
Rem. Doc. 1380 (Tournai) ds GD VII, 762b.
C. - "Tournebroche"
Rem. Doc. 1316 ds GD VII, 762b. [R. M.]

TOURNOIR, **adj.** (tournoir[2])
[GD : *tornoir*[1] ; FEW XIII-2, 59b : *tornare*]
"A dossier tournant" (synon. *tournet*[2])
REM. Doc. sans date (Béthune, XVe s. (?), *un banc tournoir*) ds GD VII, 762b. [R. M.]

TOURNOIR, **verbe** (tournoir[3])
[Ø]
Empl. trans. "Donner à titre de soulte" : Comme le prieur et les frères prescheurs de Coustances fussent tenuz et obligiez a *tournoir* et assoir afin de héritage au priour et es frères de l'ostel Dieu de Coustances quarante et cinq solz tournois de rente chacun an à la feste Saint Michiel, comme plux a plain peut apparoir par un instrument sur ce fait, parmi lequel ces présentes sont annexées (Cartul. Hôtel-Dieu Cout. L., 1391, 195).
REM. Cette forme est probablement due à une erreur du scribe provoquée par la proximité de *assoir*. À rattacher à FEW XIII-2, 49 : *tornare*. [E. P.]

TOURNOIRE, **subst. fém.** (tournoire)
[T-L : *tornëoire* ; GD : *tornoire* ; FEW XIII-2, 59b : *tornare*]
A. - "Objet tourné"
Rem. *Gloss.*, Paris B.N. lat. 7679, c.1400-1500 (*torreuma* : *tournoere*), ds GD VII, 762c.
B. - "Rouleau de pâtissier"
Rem. Doc. 1395 ds GD VII, 762c. [R. M.]

TOURNOIS, **adj. et subst. masc.** (tournois[1])
[T-L : *tornois* ; GDC : *tournois* ; FEW XIII-2, 131a : *Tours* ; TLF XVI, 410a : *tournois*]
I. - Adj. [D'une monnaie] "Frappé à Tours" : Demandé mil livres en a Parisis, *tournoys* les ara (Mir. pape, 1346, 391). Certes, ne le donrray pour mains De vint livres petiz *tournois* (Mir. Pierre Changeur, c.1378, 259). Cogneut aussi que, ou jour mesmes qu'il fu à prendre les deux frans en gros *tournoiz* dont mencion est faite plus à plain ès confessions cy-dessus escriptes (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 273). ...exepté les gens demourans ou banc de la dicte ville qui ne poient ne pasnage ne herbage, mais en sont frans par poiant cinq soulz *tournois* de bourgage par an (HECTOR DE CHARTRES, Cout. R.B., 1398-1402, 120). ...item [lezdis habitans sont tenus rendre et païer au roy] IIII livres *tournois* ; avec autres menus droiz acoustumés. (HECTOR DE CHARTRES, Cout. R., 1398-1408, 16). Et pour ce, sont tenuz païer au roy en la ferme de la prévosté de Lions XL s. t., et un pain à Noël qui fournie, et qui ne fournie un denier *tournois*, trois oefs à Pasques, et chacun doit trois deniers *tournois* à la saint Jehan pour feu et closture, et pour chacune vache obole *tournois* ; et chacun hostel qui gaignage, trois garbe de tel gaignage comme il a (HECTOR DE CHARTRES, Cout. R., 1398-1408, 22). Ce jour, la Court (...) a delivré aux Carmes de Paris par requeste la somme de CCCC libvres *tournois* (BAYE, I, 1400-1410, 136). Ce jour, la Court a tauxé le salaire de Thomas Duquesne, messagier, à la somme de neuf livres *tournois* pour avoir esté à Tournay devers maistre Henry de Monstereul (FAUQ., I, 1417-1420, 364). ...item, 18178 escus monnoye royal de 22 solz 6 deniers *tournois* la piece ramenez à tournois valent 20430 livres 5 solz *tournois* (Comptes Etat bourg. M.F., t.1, 1419, 16). ...une obligacion (...) par laquelle il confesse devoir à Pierre de La Garmoise, changeur et bourgois de Troyes ou au porteur, la somme de trois cens livres *tournois* (Comptes Etat bourg. M.F., t.1, 1419, 202). Oudit temps, le roy fist ordonnance sur le fait de ses monnoyes et ordonna ses grans blans courir pour XI tournois, qui par avant n'en valoient que dix ; les targes XI *tournois*, qui en valoient XII (ROYE, Chron. scand., I, 1460-1483, 306). ...l'escu XXX sous IIII deniers *tournois*, et ainsi de toutes les autres especes de monnoies, tout fu changé. (ROYE, Chron. scand., I, 1460-1483, 307). Et fut ordonné que les escuz d'or du roy, qui par avant avoient eu cours pour XXIIII sous parisis et trois tournois, auroient cours pour trente-cinq unzains, valans XXV sous VIII deniers parisis, et que on feroit des autres escuz d'or qui auroient ung croissant ou lieu de la couronne qui estoit es autres escuz, qui vauldroient XXXVI unzains du pris de XXVI sous et VI deniers *tournois*, et des douzains neufz de XII tournois piece. (ROYE, Chron. scand., II, 1460-1483, 1). Et aussi, d'autre part, ung religieux hostelier, nommé frere Raymon Gautier, pour usures manifestes deffendues de droict, exactions indeues et illicites, voyes de faict et crimes par luy commis, fut par ledit grant maistre condempné en mil livres *tournois* d'amende envers le roy, et toutes ses debtes despendans d'usure declairés confisquées au roy, et fut dict par la sentence que tous les heritaigez par luy acquis par tel tiltre seroient rendus à ceulx à qui ilz appartenoient de droit, et seroit contrainct faire absouldre à ses despens tous ses debteurs (LE CLERC, Interp. Roye, c.1502, 250).

- [Par abrév.] : ...et en ycellui coffre print lX sols *t.* en menue monnoye (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 5). ...print en la chambre d'icellui son maistre unes vielles chauces de brunette et une dague, sanz aucune estoffe d'argent, et povoit ce valoir environ X sols *tour.* (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 499).

II. - Subst. masc. MONN. "Monnaie frappée à Tours (sou, denier, livre)" : Je les aime bien [ces escharboucles] mille livres, Et s'en voulsisse estre delivres, Ains que les eussiez veu, J'en eusse bien tant eu De bons *tournoys*. (Mir. pape, 1346, 391). Et tenoit la lemelle de son coutel par sa pointe que il n'en y avoit pas hors de ses dois la longueur de l'espesseur d'un gros *tournois* (FROISS., Chron. M., XII, c.1375-1400, 88). PREMIER POVRE. Nous yrons chiez Robert de Ruffes (...). A trois *tournois* y arons vin Et bon et gent. (Mir. march. juif, c.1377, 179). ...et en ycellui lieu copa une bourse de cuir à usage de femme, en laquelle avoit en blans de IIIJ d. piece, IIIJ s., et en *tournois* et parisis, autres IIIJ s. (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 79). ...et burent vin vermail à quatre *tournois* la pinte, et despendi chascun quatre deniers parisis. (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 427). ...item, 18178 escus monnoye royal de 22 solz 6 deniers tournois la piece ramenez à *tournois* valent 20430 livres 5 solz tournois (Comptes Etat bourg. M.F., t.1, 1419, 16). Oudit temps, le roy fist ordonnance sur le fait de ses monnoyes et ordonna ses grans blans courir pour XI *tournois*, qui par avant n'en valoient que dix (ROYE, Chron. scand., I, 1460-1483, 306). Ceste bourgoise est cy venue Qui de parler est dissolue, [A] qui pour ses souliers reffaire [Qu'il] ne vous vueille [point] desplaire [...] seize *tournois* Pour cuir et peine (lui) demandoy[s] (Sav. serg. D.L., c.1480-1490, 33).

- [Comme valeur minimale] : ... i s'en pourront aller [les Anglais vaincus]A tout leurs chevaux et harnois, Et sans autre chose emporter De leurs biens qui vaille ung *tournois*. (Myst. siège Orléans H., c.1480-1500, 624). HANNEQUIN LE HASARDEUR. (...) Pour le retour, en chasteau et tour në En aultre lieu n'ay vaillant ung *tournois*. Conclusion : personne ne congnois Plus maleureuse que la myenne sur terre : Pour quoy ma vie je ne prise une noix. Pendre me vois et estrangler grant erre. (LA VIGNE, S.M., 1496, 374). [R. M.]

TOURNOIS, **adj.** (tournois[2])
[GD : *tornois* ; *FEW XIII-2, 82b : *tornus* (?) (?)]
"Façonné au tour ?"
REM. Doc. 1450 (Tournai, *.II. bastons tournois*) ds GD VII, 762c. Ou faut-il rapprocher de *tournebaston* ? [R. M.]

TOURNOT, **subst. masc.** (tournot)
[T-L : *tornot* ; GD : *tornot* ; FEW XIII-2, 81a : *tornus*]
"Levier"
REM. Doc. 1374 (*un baston, appellé tournot ou levier*) ds DU CANGE VIII, 132a, *tornus*[1] (GD VII, 762c-763a ; T-L X, 444). [R. M.]

TOURNOYER, **verbe** (tournoyer)
[T-L : *tornoiier* ; GD : *tornoier* ; GDC : *tournoyer* ; DÉCT : tornoiier ; FEW XIII-2, 61a : *tornare* ; TLF XVI, 410a, 410b : *tournoyer*[1]/*tournoyer*[2]]
I. - [Intensif de *tourner*]
A. - "Tourner sur soi-même"
- [D'une chose] : Et se aucun disoit que elles [les estoilles] sont meues ainsi en tourniant et, non pas seulement mes aveques ce, elles sont meues au mouvement du ciel environ le centre du monde aussi comme le bacin qui *tournie*, et avecques ce est porté de lieu en autre - a ce improuver Aristote met la seconde raison. (ORESME, C.M., c.1377, 448). Et donques la lune n'est pas meue par soy ne en *tourniant* ne en rouellant et, par consequent, ainsi est il de toutes les estoilles et planetes ; car, selon Averroïz, c'est l'intencion d'Aristote que elles sont toutes d'une espece. (ORESME, C.M., c.1377, 450).

- "Tourner" : Toute la teste me *tournoye* De corner fort a longue alaine (Mir. roy Thierry, c.1374, 299).

- [D'une rivière] "Faire des méandres" : ... la rivière de Tuyde qui anciennement suelt departir Escoce et Engleterre... *tournie* ... en pluiseurs lieux en Escoce et en Engleterre (FROISS., Chron. L., IV, c.1375-1400, 158).

- *Se tournoyer.* "Tourner sur soi-même" : Li sires de Biaujeu, de la grant angousse qu'il eut, se *tournia* deux tours ou pret, et puis si s'arresta sus son costé (FROISS., Chron. L., IV, c.1375-1400, 118).

- [D'un animal] "S'agiter de façon désordonnée" : Li chevaus de celui... commencièrent à *tourniier* si diversement et à demener tel tempeste que nulz ne les osoit approcier (FROISS., Chron. L., V, c.1375-1400, 176).

B. - "Tourner (autour)"

1. "Décrire un mouvement circulaire, tourner"

a) "Tourner (dans un certain espace)" : Et les natures de chascune M'aprist et de souleil et lune Les mouvemens et les eclipses, Et comment par sus les eclipses Des cercles le souleil s'en monte Et va tout parmi l'orizonte Des douze signes *tournoiant,* Et fait son tour tout en roiant Environ le ciel en un jour Et en une nuit sanz sejour. (CHR. PIZ., Chem. estude P., 1402-1403, 80).

- "Décrire plusieurs fois un mouvement circulaire" : ...et lorsque li vaissiaux s'en fu departy, il fu advis a Aigre qu'il veoit en l'air *tournoier* grant plenté de gent qui venoient tout entour lui et tenoient en leurs mains glaives et espees et menaçoient Aigre par nom moult durement, et lançoient a lui par grant aïr (Bérinus, I, c.1350-1370, 243). ...comme chiens quant ilz ont soif, boutent hors la langue a chaschune fois qu'ilz font quelque chose, comme s'ilz volsissent en *tournoiant* lecier ung pot (DAUDIN, De la erudition H., c.1360-1380, 248).

b) Au fig.

- "Faire un parcours circulaire, cyclique" : L'eage *tournoiant* dechoipt et glache secretement, et est ung an tantost passé a cheulx qui vivent en sancté. (DAUDIN, De la erudition H., c.1360-1380, 302).

- [Pour qualifier des *assises*] *Tournoyant.* "Tournant (p. oppos. aux assises ordinaires, dans un lieu fixe)" : Item, sur le fait des assises de patronage d'eglise descordable dont l'en procede en assize que l'en appelle *tourneans,* pour le plet abreger, pour quoy l'en terme autres assises que les ordinaires, ou prejudice des parties et des causes et dez diminucions du bien de justice et dont dommage et inconvenient vient souvent, comme bien sera declairé, qu'il y soit pourveu, il est ordonné que pour tous sieges, le siege ordinaire ou l'eglise siet est le plus consonable et le plus proffitable (Echiq. Normandie S., 1398, 101).

2. "Tourner autour"

a) *Tournoyer autour de qqc.* : Quant il vei que il ne passeroit point à sen aise, il commença à *tourniier* autour du fosset pour trouver le plus estroit, et tant ala qu'il le trouva (FROISS., Chron. L., IV, c.1375-1400, 118). Adonc s'en vont les anges querir l'ame de Sixte, et puis, quant ilz sont a terre, *tournoyent* autour du champ sans faire noyse, jusques a tant qu'il soit decollé. (Myst. st Laur. S.W., 1499, 208).

b) *Tournoyer qqc.* "Tourner autour de qqc." : ...aucuns larrons et malfaicteurs avoient prins et furtivement emporté de son molin ung quartier et demi de lart, trente cinq solz tournois, deux aulnes de drapt de bureau camelin et neuf boisseaulx de mousture appartenans à ses beauffrères, et comme le lendemain au matin on avoit dit à Jehan Chevreau le jeune (...) que le jour precedant on les avoit veuz *tournoyer* et visiter ledit molin (Doc. Poitou G., t.12, 1482, 544).

- "Contourner qqc." : "Or, nous trayons dont sus ung elle", respondirent les deux chevaliers, ... Ce conseil fut tenu. Le duc d'Irlande se rafresqui de coursier bon et appert, et ossi firent les chevaliers, et depuis chevaulchierent en *tourniant* la bataille et en monstrant bon visaige, et en disant : Tenez vos bataille en bon convenant. (FROISS., Chron. M., XIV, c.1375-1400, 70). Et monterent et estoient tous a cheval, archiers et aultres ; et puis chevauchierent et *tourniierent* le bois, dont li une des qoues dou bois est et estoit a demi lieue priés d'Auberoce. (FROISS., Chron. D., p.1400, 619).

- *Se tournoyer de.* "Se détourner de" : Ains les ay eu en desdaing et en despit, et pour ce qu'ilz me sembloient tous desfigurez et tous puans je ne les laissoie aprouchier de moy, ains me *tournoie* de l'autrepart afin que je ne les veisse (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 23).

c) "Entourer" : Item de Ger au Chastel de Pau IIII lieues, lequel chastel est pour le dit dez gens le plus bel du monde fait de main d'ome, car il est *tournoié* alentour desson pié d'un beau talu fait de bone massonerie de pierre carnelé tout alentour (CAUMONT, Voy. N., p.1420, 78).

C. - [D'une pers.] "Aller çà et là, tourner de côté et d'autre, errer sans but précis" : Or est Manassès en prison (...) Si muse, pense et se retourne Et sa pensee en maint tour tourne, Mais riens n'i vaut le retourner : Il li couvient son cuer tourner Et sa pensee en autre tour, S'il vuet issir de ceste tour. Einsi pense, muse et *tournoie,* Mais il couvient qu'a ce tour noie Les ydoles qui bestourné Ont son scens et si mal tourné Que ja sans mort n'en tournera, Se sa pais a ce tour ne ra. (MACH., C. ami, 1357, 51). Or dient li aucun que che estoient li diable d'infier, qui là jeuoient et *tournioient* où la bataille devoit estre, pour la grant proie que il atendoient (FROISS., Chron. R., XI, c.1375-1400, 42). Les banieres dou roi de Boesme, li rois et ses gens *tourniierent* tant que il vinrent la ou les gens d'armes estoient, et conmenchierent la bataille a euls, et qant il i entrerent, il estoit ja tart. (FROISS., Chron. D., p.1400, 731). Il n'y a ne bestes ne gens, Nous y avons beau *tournoyer*. (Myst. Pass. Troyes B., a.1482, 819).

- "Aller çà et là, manigancer (?)" : PREBSTRE. De Mahon, plus doulx c'un colon Va tu les haulx faiz desnyant ? Veulx tu trancher du subtil on ? Que nous viens tu cy *tournoyant* ? SAINCT MARTIN. Pour quoy allez vous manyant Ainsi ces deablesses d'ydolles ? (LA VIGNE, S.M., 1496, 434).

- [D'un animal] "Courir çà et là"

Rem. GAST. PHÉBUS, *Livre chasse* T., 1387-1389, gloss., *s.v. tounier* (nombreux ex.).

- *Tournoyer* un lieu. "Parcourir (un lieu) en tous sens, sans but précis" : Ensi *tourniant* tout le pays, cheminoient li rois d'Engleterre et ses gens qui destruisoient tout devant yaus (FROISS., Chron. L., V, c.1375-1400, 227). ...ladite Pucelle retourna au pays de France, où estoient demourez grant partie des gens du roy, tant à Compiègne que èz placez qu'il avoit conquises, et après ce qu'ele eust *tournyé* et veu partie du païs, se retira audit lieu de Compiengne. (CHART. J., Chron. Ch. VII, V., t.3, Fragm. hist., c.1460-1470, 205-206).

II. - "Prendre part à un tournoi, combattre, jouter" : ...que nul baron ni autre noble ne soit si hardiz, sur poine d'estre reputez pour ennemi et traiteur du roy nostre seigneur, de soy partir ny aler de ses marches, ne jouster ne *tournoier* (Doc. Poitou G., t.2, 1334-1348, 168). Quant lonc temps orent festié, Dancié, jousté et *tournié,* On

donna le pris au milleur. Et le fist faire l'empereur, Si que le pris et la loange Fu donnée à ce roy estrange (MACH., P. Alex., p.1369, 39). ...Si bien jousta et *tournya* Que mieus faisant de li n'i a, Si que l'onneur li fu donnée Et le pris de ceste journée. (MACH., P. Alex., p.1369, 46). ...qui acquerre voulra Honneur viengne, et il trouvera A qui se pourra donoier, S'il a desir de *tournoier* Ne d'avoir pris. (Mir. fille roy Hongrie, c.1371, 32). Et excercitative est art de aprendre et frequenter aucun mouvement corporel pour santé garder ou recouvrer ou pour esbatement ou pour soi habiliter a faiz d'armes ou a aucune autre chose, si comme courir, luiter, jecter dars ou saites, jouster, *tournoier* et teles choses (ORESME, Pol. Arist. M., c.1372-1374, 165). ...nous povons mettre exemple en deux personnes qui luytent, qui *tournaient* ou qui joustent, pour soy exerciter et pour essaïer leur force et leur vertu corporele. Teux ebas puent estre appellés une maniere de champ de bataille et sont assez lysibles, selon Droit civil, pour soy exerciter et pour la recreacion du pueple (Songe verg. S., t.1, 1378, 353). Si se tint li tournois a Condet sus Escaut, ensi que nonchiet et criiet fu ; et i ot .IIc. et .LX. chevaliers *tournians*. (FROISS., Chron. D., p.1400, 106). ...mesire Gautier ... fu en son temps chevaliers durs, fors, rades et bien *tournians*. (FROISS., Chron. D., p.1400, 628). Le primier jour, qu'ilz *tournoyerent*, Desconfit furent li Romain (CHR. PIZ., M.F., III, 1400-1403, 260). Lors commensserent les chivaliers a jouster et a *tornoyer*, les ungs contre les autres. Lors eussiés vous veu en peu d'eure versser chevaulx et chivaliers a terre. (LA CÉPÈDE, Paris Vienne K., 1432, 87). ...la houssure des dits IX chevaliers et escuiers qui ont *tournoyé* soubz MdS (Comptes Lille L., t.1, 1438-1439, 370). ...VI escuz, huit livres cinq solz (...), pour ung heaulme doré pour *tournoier* et pour ung bicoquet ad ce nécessaire (Comptes roi René A., t.1, 1451, 182). ...gentillesse quiert son samblable et aime le deduit de jouster et *tournoier* et soy usiter ou noble mestier d'armes (Jehan d'Avennes F., c.1465-1468, 92). ...et moult bien joustoit et *tournoioit* et amoit le deduit des chiens et d'oyseaulx (LA MARCHE, Mém., I, c.1470, 164). ...mais continua la bataille entre eulx deux forte et dure, et *tournoierent* parmy la lice, chascun gardant sa place et l'advantaige du souleil, et ne sauroye dire ne juger que l'ung gaignast sur l'aultre un pied de la lice (LA MARCHE, Mém., II, c.1470, 196).

- *Se tournoyer* : ...ilz se *tournoioient* l'ung l'aultre parmi la lice à force de bras (LA MARCHE, Mém., II, c.1470, 108).

- Inf. subst. : S'en y avoit qui renoier Le jouster, ne le *tournoier*, Le dancier, ne le caroler Ne pooient, ne le baler, Mais si forment se delitoient Qu'en tous lieus ou elles estoient Ne leur chaloit d'autres reviaus (MACH., D. Lyon, 1342, 216). Mais einsois grans joustes crierent, Car il le vuelent festier De jouster et de *tournier*. Briefment, il jousterent ensamble Et l'emperere, ce me samble, Jousta avec les autres roys, Qui estoient en grans arrois. (MACH., P. Alex., p.1369, 42). [R. M.]

TOURNOYEUR, **subst. masc.** (tournoyeur)
[T-L : *tornoiëor* ; GD : *tornoieor* ; DÉCT : tornoiëor ; FEW XIII-2, 61b : *tornare*]

"Celui qui participe à un tournoi, combattant" : Et dit un expositeur yci endroit que il a en France un tel proverbe : "de bon *tournëeur*, couart guerrier." (ORESME, E.A.C., c.1370, 205). ...les *tournoieurs* aussi pareillement s'en revindrent au palais, qui estoient las et travaillez de la paine qu'ilz avoient eue le jour. (Cleriadus Z., c.1440-1444, 668). Venez plourer par cens et par milliers, Francz champions, suppostz et familiers, Palacieux *tournoyeurs* de piliers, Gens vertueux, se pitié vous anime, Adventuriers, plaisans, rustes, galiers [Semble jouer sur le sens de "celui qui prend part à un tournoi" et sur un sens étymol. de "celui qui fait le tour de"] (LA VIGNE, Compl. roy Bazoche M.R., 1501, 395). [R. M.]

TOURNURE, **subst. fém.** (tournure)
[T-L : *tornëure* ; GD : *torneure* ; GDC : *tournure* ; FEW XIII-2, 60a-b : *tornare* ; TLF XVI, 410b-411b : *tournure*]
I. - [Sens concret]
A. - "Objet tourné" (synon. *tournoire*) : Toreuma : *torneure* ou vaissel torné ou tout ce qui est fait a tour (Aalma R., c.1380, 419).

Rem. Ex. du XVe s. (*Olla, torneure ou vaissel ou lit tourné*) ds GD VII, 759c.
B. - "Rouleau de pâtissier" (synon. *tournoire*)

Rem. Doc. (Dijon) 1396 (*mait a prestir, unetourneure*) et 1400 (*une fourme et une petite tourneure*) ds GD VII, 759c.
C. - "Mécanisme qui fait tourner"

Rem. Doc. 1324 ds TLF. Doc. 1328 et 1479 ds GD VII, 759c.
D. - "Présure, caillette" : ...*torneure* pour faire leuer le lait (...) coagulum (LAGADEUC, Catholicon G., 1499, 203). [GD VII, 759c]
II. - [Sens abstrait]
A. - "Action de donner forme, façonnage"

Rem. Doc. 1472 (*Et odronner faire certaines histoires, tourneure et enlumineure d'or et d'azur en unes heures*) ds GAY II, 416b.
B. - "Maintien, allure" : Le jeune duc de Clèves voyant Jacquet de Lalaing estre ainsi comme de son eage, d'une hauteur, d'une *tournure*, de manière et de contenance tant assurée, il prenoit plaisir à le voir (Faits Lalaing K., c.1470, 12). [R. M.]

TOURNUT, **adj.** (tournut)
[GD : *tournut*]

[Qualifie un vin] "De Tournus" : ...de trois keues de vin, est assavoir les deux queues de vin *tournut*, et le IIIe de vin de Beaune (Entrées roy. G.L., 1464, 197).

REM. Doc. 1461 (Tournai, *vin vermeil, nommé vin tournut*) ds GD VII, 776a. *Cf. Vin de Tournus, vin de Digon* (COUDRETTE, *Mélus.* R., c.1401-1402, 146) et *2 queues de vin vermeil de Tournus* (*Comptes Paris* V.L.D., t.1, 1456-1457, 916). [R. M.]

TOURPOIE, **subst. fém.** (tourpoie)
[T-L : *topoie* ; GDC : *toupie* ; FEW XVII, 344a : **top*]

"Toupie" : De la *tourpoie* [var. tourpie] as amantins M'esbatoie soirs et matins (FROISS., Espin. amour. F., c.1369, 55).

REM. Une des formes du mot *toupie* ; *toupie* v. Lexiques. [R. M.]

TOURSE, **(?)** (tourse)
[GD : *tourse*]

[Mot fantôme]

Rem. L'article de GD VII, 776b, est à supprimer ; l. *tourets*, v. *touret*[1] ; *cf.* MotsFantomes : *tourche*. [R. M.]

TOURSEMENT, **subst. masc.** (toursement)
[GD : *toursement* ; FEW XIII-2, 94a : *torquere*]

"Ornement architectural en forme de renflement"

REM. Doc. 1391 (Lille, *les toursemens des tourielles*), 1412 (Béthune, *des maçons taillent les tourssemens de deux tourelles*) et 1447 (Béthune, *tourssemens*) ds GD VII, 777c (sans définition). [R. M.]

TOURTE, **subst. fém.** (tourte[1])
[T-L : *torte*[1] ; GD : *torte*[1] ; FEW XIII-2, 109b,110a : *torta* ; TLF XVI, 411b-412a : *tourte*]
A. - "Pain ou tarte de forme ronde"

1. "Pain commun de forme ronde" : ...en la maniere de pain que l'en appele *tourte* (Chir. chevaux P., c.1325-1350, 382). Du pain li donne et de la *torte* ! (Propr. choses Rosarius Z.S., c.1330, 51). ...de la *tourte* bise (Tomb. Chartr. Souvain S., c.1337-1339, 28). Tant y met de pain et de *tourte*... (DESCH., Oeuvres R., t.8, c.1370-1407, 234). Rost le meilleur que on pourra avoir, oes grasses a la dodine, poisson d'eaue doulce, blanc mengier, une arbolaste, pastez noirroiz, crespes, lait lardé, *tourtes* de lait. (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 179). La *tourte* et fouasse de XXX onces... (Anc. corp. dijonn. C., 1400, 38). Qui que mengast le char et le poisson, Oncques a Guillaume n'en passa le menton ; Ains menga *tourte* et beu eawe a foison. (Gérard de Nevers L., c.1451-1464, 34). ...je n'ay que de la grosse *tourte* et du fromage (CHASTELL., Chron. K., t.3, c.1456-1471, 258).

Rem. Doc. XIVe s. (*tourte*) ds T-L X, 457. Doc. 1326, 1366, 1393, 1408, 1420 (*tourte*, *torte*, *tortre*) ds GD VII, 764b. F. Möhren, *Renforcement nég.*, 1980, 226 (*ne priser mie une tourte*).

- P. méton. "Blé méteil dont on fait les *tourtes*"

Rem. Doc. XIVe s. (*tourte*) ds T-L X, 457.

2. "Tarte de forme ronde (au fromage, à la viande, au poisson...)" : Pour faire une *tourte*. Prenez .IIII. pongnees de bectes, .II. pongnees de percil, une pongné de cherfeuil, ung brain de fanoul et deux pongnees d'espinoches, et les esliziez, et lavez en eaue froide, puis hachiez bien menu. Puis broyez de deux paires de frommage ; c'est assavoir du mol et du moyen ; et puis mectez des oeufz avec ce -- moyeul et aubun -- et les broyez parmy le frommage. Puis mectez les herbes dedens le mortier et broyez tout ensemble, et aussi mectez y de la pouldre fine ; ou en lieu de ce ayez premierement ou mortier .II. cloches de gingembre et sur ce broyez vos frommages, oeufz et herbes. Et puis gectez du vieil frommage de presse ou autre gratuisié dessus celles herbes, et portez au four, et puis faictes faire une tarte et la mengiez chaude. (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 250). ...les *tortres* parmeysines de poyssons (CHIQUART, Cuis. S., 1420, 171). [Nombreux autres ex. ds ce texte, *cf.* gloss.]

3. "Tourteau, résidu de grains, de fruits oléagineux dont on a extrait l'huile, gâteau cylindrique fait de ce résidu" : ...quand les huilliers de Paris font quelques huilles pour le peuple, ils ou aulcuns d'eulx retiennent et aplicquent a leur prouffit les *tourtes* ou pains de noix, pavots, chenevis et autres matières que le peuple leur baille pour faire huille, et les vendent bien chères, et neantmoins se payent de leurs sallaires de faire ladite huille, laquelle chose est contre raison. (Mét. corp. Paris L., t.1, 1431, 554).

B. - P. anal. "Furoncle... (dont la forme est ronde)" : *Tortes* sont clouz et boces qui naissent dedens la char desouz le cuir en la maniere de pain que l'en appele tourte dont il retient le non. (...) trenchiez le cuir enmi la *torte* (...). Més se vous cuidiez que la *tourte* soit meure... (Chir. chevaux P., c.1325-1350, 382). [Autre ex. p.364 ; éd. : "hématome"] [R. M.]

TOURTE, **subst. fém.** (tourte[2])
[T-L : *torte*[2] ; GD : *torte*[2] ; FEW XIII-2, 87b : *torquere*]
A. - "Chacun des deux plateaux de la lanterne (roue d'engrenage) d'un moulin ; cette roue" : Item, paiiet a pluseurs frais d'ouvrages au moulin de Ville (...). Item, a fer les arcures et *tourtres*... (Comptes Mons P., t.1, 1342-1343, 774). ...les *tourtes* fierées de quatre chiercles de fier et le semuse du dit molin... (Vie urbaine Douai E., t.4, 1389, 642). Pour refaire le roue du molin et redrechier les volans et revisiter les autres habillemens et harnasch, le courte [l. *tourte*] et autres et pour y remectre des fuisiaux noeux ou lieu des autres qui furent usez et y livrer les materes et estoffes ad ce necessaires et et abilles, ...XVIII livres. (Arch. Nord, 1393, B 5171, f° 13, IGLF). ...deux plateaux de bois d'ourmel servant à unes noeufves *tourtes* pour le molin dudit Lucheu (Comptes seigneurie Lucheux D.W., 1473-1474, 153).

Rem. Nombreux ex. ds Y. Coutant, *Terminol. du moulin médiév. dans le comté de Flandre*, 1994, 915 (*tourte*, *tourtre*), *toerte*, *tortre* ; propose le rattachement à FEW XIII-2, 110a : *torta*. Ex. d'a. fr., JEAN D'OUTREM., *Geste Liège* B.B., t.3, a.1400, 297 (*tortre*) et t.5, 113 (*tourtre*) et doc. 1459-1460 (Tournai, *tourtes*) ds GD VII, 764c. *Mense épisc. Cout.* D., 1440, 13v.

B. - "Rouage"

1. [Partie du mécanisme d'une horloge]

Rem. Doc. 1398 (Tournai, *l'arbre et le tourte*) et 1480-1481 (Mézières, *pour avoir fait a l'orloge Nostre Dame dudit Maisieres une tourte et ung volant*) ds GD VII, 764c. Doc. 1408 (Lille, *tourte*) ds GAY II, 417a.

2. "A Tournai, rouage servant à manoeuvrer une écluse"

Rem. Doc. Tournai 1397 (*le tourte qui siert audit ventelle*) et 1432-1433 (*pour refaire le touret et le tourte servant a le grant roye des trappes des Arcqs desoubz*) ds GD VII, 764c. [R. M.]

TOURTE, **subst. fém.** (tourte[3])
[FEW XIII-2, 437b : *turtur*]

[Espèce de poisson] : Pourquoy y nombreroie pluseurs autres poissons comme *tourtes*, barbues et soles ? (PICCOLOMINI, De curialium miseriis epistola L., c.1458-1477, 100). [H. G.]

TOURTEAU, **subst. masc.** (tourteau[1])
[T-L : *tortel* ; GD : *tortel*[1] ; FEW XIII-2, 110a : *torta* ; TLF XVI, 412a : *tourteau*[1]]
A. - "Pain ou gâteau de forme ronde" : ...et destrempent ung petit de leur farine d'yaue, (...) et en font ung petit *tourtel* à maniere d'une ovlée de beguine et le mengent pour reconforter leur estomac. (LE BEL, Chron. V.D., t.1, 1352-1356, 51). Lors le prophete lui dist : "Va hardiement et faiz premierement a moy de la dicte farine un petit *tourtel* desoubz la cendre et le m'aporte, car Dieu a dit que la farine ne fauldra ou vaissel..." (MÉZIÈRES, Songe vieil pèl. C., t.2, c.1386-1389, 270). ...XL s. t. pour ples annuis, avecques certaines redevances et faisances comme advaines, guélines ou eufs, garbes et *tourteaux* et rentes d'argent apellées les convenans de Pasques, deubz à plusieurs termes de l'an. (HECTOR DE CHARTRES, Cout. R., 1398-1408, 99). Desquellez avoinez Jehan Baudry, pour son affouage paie par chacun an au roy notre sire au terme saint Michiel une rasiere d'avoine, à Noël un *tourtel* ou deux deniers (HECTOR DE CHARTRES, Cout. R., 1398-1408, 103). ...il tourse derriere lui unes besaces plainnes de farine, en celle entente, qant il ont tant mengié de char mal quite que lor estomac samble estre wape et afoiblis, il jettent celle plate piere ou feu et destemprent un petit de leur farine de iaue. Et qant leur piere est escaufee, il jettent de celle clere paste sus celle caude piere et en font un petit *tourtiel* a maniere de une oublie de begine, et le menguent pour conforter lor estomach. (FROISS., Chron. D., p.1400, 127). Oïl voir, vecy ung *tourteaul* Ou

il n'y a ne seel ne sauge, Je l'ay petry dedans ung auge. (Pass. Semur D.M., c.1420 [1488], 166). ...il doit fuyr tout pain alis et toute viande froide, pasté et crostes de pasté ou *tourteaux* et tartres (GORDON, Prat., c.1450-1500, VI, 9).

- *Faire tourtel d'autrui paste.* "Faire un pain avec le levain d'un autre" : Mais quant li homs est mis en terre, Avec li pas ne les emporte [les richesses], Qu'autres les a qui s'en deporte Et les despent, espoir, et gaste Et fait grant *tourtel* d'autrui paste. Mais aussi comme les estoiles Raidient plus cler que chandoiles Et sont mises en firmament Pour luire pardurablement, Les vertus luisent et luiront. (MACH., C. ami, 1357, 70).

B. - P. ext. "Masse ronde"

1. *Tourteau de cire* : ...deux *torteaux* de sire pesans environ XVI livres (Lettres rémission René II P.D.H., 1487, 164).

2. DRAP. "Pain de pastel" : ...toute maniere de wedde conré et vendu en notre dicte ville ou cuis en *tourtel* (Hist. industr. drapière Flandre E.P., t.3, 1375, 342). ...leur octroier que d'oresenavant nuls ne puissent vendre ne achepter waiddes conréz n'en *tourtel* à deux lieues à le ronde de la ditte ville de Lens que premierement ils n'ayent tenus estappe au marchiet d'icelle ville par trois jours (Hist. dr. munic. E., t.3, 1478, 124).

3. "Motte d'une masse combustible (qu'on met dans les falots)" : ...suif, lanternes, chandelles, falos, *tourteaulx*, à y mettre lit, linge, couvertures, cuivers, seaulx à puisier eave, chaudieres, payelles, cuves, cuviers à mettre eaue à grant foison, aiz grosses et menues cloyes et cordes, fil, cuveres et toutes si faites choses. Et est assavoir que là ou sel fauldroit et vin seroit habondant, que toute char cuitte en vin et mesmement sans sel se garde sans jamais corrumpre. Et se courtillages a dedens la closture, doivent estre dilligemment cultivéz. (CHR. PIZ., Fais armes cheval., 1410, 52 r°). Premierement .XIII. cens pavais. Item deux cens falotz et trente autres grans falos de .XVI. piéz de hault, ferréz de grans bendes de fer pour fichier en terre. Item .XXVIm. courteaulx (ou *tourteaulx*) pour ardoir es dis falos. (CHR. PIZ., Fais armes cheval., 1410, 61 r°). ...pluseurs abillemens pour les dessus diz, charpentiers, maçons, artilleurs, canonniers et fevres, avec *tourteaulx* de falos par marchié fait au dessus dit de Lille, 39 frans (Comptes Etat bourg. M.F., t.1, 1420, 490).

C. - P. anal. HÉRALD. "Meuble d'armoirie rond et plat, nom du *besant* lorsqu'il n'est ni d'or, ni d'argent" : *Tourteaulx* et gasteaulx se doiuent faire en armoirie de couleur et non point de mettal et representent le pain de quoy l'en consacre le corps de Nostre Seigneur. (Best. hérald. H.E., c.1435-1450, 506). Le seigneur de Marne [l. Marueil] en Brie, de gueulles a trois *torteaulz* d'or (LA SALE, J.S., 1456, 191). ...le seigneur d'Estonnenosse, qui portoit d'argent a *torteaux* de gueulles (LA SALE, J.S., 1456, 263).

Rem. D'apr. M. Pastoureau, *Traité d'hérald.*, 1979, 329. [R. M.]

TOURTEAU, **subst. masc.** (tourteau[2])
[GD : *tortel*[2] ; FEW XIII-2, 88b : *torquere*]
"Vertige ou contorsion"
Rem. Doc.1419 ds GD VII, 765c. [R. M.]

TOURTELET, **subst. masc.** (tourtelet)
[T-L : *tortelet* ; GD : *tortelet* ; FEW XIII-2, 110a : *torta*]
I. - [Correspond à *tourte*[1]]
A. - "Petite tourte" : ...par faire *tourtelles* de paste de frommage frit ensemble (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 131).

B. - P. anal. HÉRALD. "Meuble de forme ronde" (synon. *tourtelette*) : ...qui portoit les armes de Lemborg, assavoir d'argent à on lyon de gueles, et en la poytrine do lyon trois *tortelés* d'argent (HEMRICOURT, Miroir Hesb. B.B., 1353-1398, 13).

II. - [Correspond à *tourteau* "motte d'une masse combustible qu'on mettait dans les falots" (FEW XIII-2, 110b)] "Brûlure (?)" (Éd.) : Arriere, pour les espringures, Que vous n'aiés ung *tourtelet*, Car elles sont chaudes et dures. (MOLINET, Myst. st Quentin C., c.1482, 236). [R. M.]

TOURTELETTE, **subst. fém.** (tourtelette)
[*FEW XIII-2, 110b : *torta*]
HÉRALD. "Meuble de forme ronde" (synon. *tourtelet*) : Item une *tourtelete* d'argent doré asis sur une M. (Doc. 1407. In : F. Bruel, Bibl. Éc. Chartes 66, 1905, 222). [Inventaire de meubles et de titres trouvés au château de Josselin, à la mort du connétable de Clisson, Arch. des Basses Pyrénées] [R. M.]

TOURTELIER, **subst. masc.** (tourtelier)
[T-L (renvoi) : tortelier ; GD : *tortelier* ; FEW XIII-2, 111a : *torta*]
"Celui qui fait des tourtes, des tourteaux"
REM. Doc. (Tournai) 1372 (*tourteliers de pain d'espessez*) et 1483 (*tourteliers*) ds GD VII, 765c-766a. [R. M.]

TOURTELLE, **subst. fém.** (tourtelle)
[*FEW XIII-2, 87b : *torquere*]
"Lanterne (roue d'engrenage) d'un moulin" (synon. *tourte*[2]) : ...une nouvelle *tourtelle* au mollin d'Ostricourt, estoffee de plateaux et fuseaulx (Doc. 1461. In : Y. Coutant, Terminol. du moulin médiév. dans le comté de Flandre, 1994, 916).
REM. Dans le même ouvrage, doc. 1354, 1399, 1459 (*tourtele*, *tourtelle*, *tortele*). [R. M.]

TOURTERELLE, **subst. fém.** (tourterelle)
[T-L : *tortrele* ; GDC : *tourterelle* ; FEW XIII-2, 437b : *turtur* ; TLF XVI, 412b : *tourterelle*]
"Tourterelle" : Et vraiement bien dire puis Que d'umblesse est fonteinne et puis ; Qu'onques turtre ne *turterelle*, Aingnaus, coulons, ne coulombelle, Damoiselle, ne pucelette Ne pot estre d'orgueil plus nette, Ne plus pleinne d'umilité (MACH., R. Fort., c.1341, 7). Vous savez que la *turterelle*, Qui est faitice, gente et belle, Cointe, gaie, douce et jolie, Tant com ses males est en vie, Et s'il avient qu'elle le pert Par mort, on scet tout en appert Que jamais joie n'avera, Et par signes le moustrera. (MACH., J. R. Nav., 1349, 193). Et ce nous segnefie assez la *teurtrerelle* que le roy des eschés dessusdiz de la partie a la jone pucelle portoit en son escu par maniere d'enseigne, (...) laquelle *teurtrerelle* secretement nous moustre par ses proprietés quel doit estre le cuer d'une dame amoureuse ou d'une damoiselle honnourable et vaillant. Les anciennes escriptures, entre pluseurs propriétés que la *teurtrerelle* a, dient que elle aime merveilleusement chasteté (EVR. CONTY, Eschez amour. mor. G.-T.R., c.1400, 677). Or povons nous pour le present Bien assieger tout a l'entour, La ville et les habitans Enfermer comme en une tour. Y sont pris comme le butour Qui est dedans la sauterelle. Il n'en sauldront ne nuyt ne jour, Non feroit une *torterelle*. (Myst. siège Orléans H., c.1480-1500, 240).

- [Comme terme de compar.] : [A la dame]...en douceur douce com coulombelle, En loiaulté loial com *tourterelle* (MACH., Voir, 1364, 550). Dame, que chacuns apelle, Par droit, tres bonne et

tres belle, Douce, humble com *turterelle*, En qui grace se revelle, Com rose fresche et nouvelle, Recevés mon lay Où ma dolour renouvelle (MACH., Lays, 1377, 313). ...je seray celle Qui seray com la *turterelle*... (Mir. st Alexis, 1382, 315). Si ay advisay prestement Que je m'en yray promptement Presenter devant la Pucelle, A laquelle tout plainement Luy diray mon encombrement, Et me mectre a mercy d'elle, Laquelle est gracieuse et belle, Humble comme la *torterelle* (Myst. siège Orléans H., c.1480-1500, 606).

- [Allusion à l'offrande en sacrifice de deux tourterelles lors de la présentation de Jésus au Temple (*cf.* Luc 2, 24)] : Joseph, beaul doux sire, il est hoire (...) Que mon filz au Temple presente, Ansin que la loy le devise, Que nous faisons pour le service De *teurterelles* et d'ung sierge. (Pass. Semur D.M., c.1420 [1488], 89). Car en ce joyeulx edifice Volroy je faire sacrifice A Dieu mon pere souverain Qui regne en son trone haultain, Et avecques nous porterons Une paire de pinions Avec aultant de *tourterelles*, Ce sont deux offrandes moult belles Et lesquelles on doit amer (MARCADÉ, Myst. Pass. Arras R., a.1440, 50).

V. aussi *tourtre* [R. M.]

TOURTERETTE, **subst. fém.** (tourterette)
[*FEW XIII-2, 438a : *turtur*]

"Tourterelle" : ...Merenges, suectes ["chouettes"], Couquoux, *tourteurectes*, Chantans doulx en may (MART. D'AUV., Mat. Vierge L.H., c.1477-1483, 156). [R. M.]

TOURTERIE, **subst. fém.** (tourterie)
[GD : *tourterie* ; FEW XIII-2, 111a : *torta*]

"Lieu où l'on fait les tourtes, les tourteaux, pâtisserie" : Et ne puet nuls ne nulle faire Boulengherie ne *Tourterie*, ne pain à vendre, ne tenir Four, s'il n'est en le Gheude (Ordonn. rois Fr. S., t.5, 1372, 509).

REM. Doc. 1355 (Arras, *faire boulengherie ne tourterie*) ds GD VII, 779a. [R. M.]

TOURTRE, **subst. fém.** (tourtre)
[T-L : *tortre* ; GD : *tortre*[3] ; FEW XIII-2, 437b : *turtur*]

"Tourterelle" : ...il vous convient Que vous m'alliez deux *turtres* querre Ou deux jeunes coulons (Mir. nat. N.S.J.C., c.1343, 222). Nous dison que le porc est desactrempé en rudesce et ordure plus que le brebis, et le moineau en luxure plus que la *tuertre*, et le louf en devourer plus que le buef, etc. (ORESME, E.A.C., c.1370, 386). Item, nature le monstre, ce semble, en aucuns oyseaus, si comme sont les *turtres* qui ainsi sont ensemble. (ORESME, E.A.C., c.1370, 444). A Jacquet Saulnier, garde-harnois, pour avoir et acheter du blé, millet, chanevis et navette pour les *turtes* et petits oiselez de la royne, le 7 mars, 4sous. (CHART. J., Chron. Ch. VII, V., t.3, Fragm. hist., 1416, 275). [L]a *teurtre* est vng oysel doulx et simple et chaste et a doulx chant et a celle proprieté que quant elle pert sa compaignie, elle se tient sollitairement (Best. hérald. H.E., c.1435-1450, 486). À Gabriel Bertran, escuier - en faveur de ce qu'il luy a apportez du pays d'Oultremer, ung oyseau thunissien et deux *tourtres* blanches (Comptes hôtel rois Fr. D.-A., 1478-1481, 377). Et fault eviter les coulons antiques a cause de leur chaleur et secheresse suparflues et qu'il sont difficiles a digerer, et semblablement les *tourtres* antiques. (Rég. santé corps C., 1480, 69).

- [Comme terme de compar.] : Et vraiement bien dire puis Que d'umblesse est fonteinne et puis ; Qu'onques *turtre* ne turterelle, Aingnaus, coulons, ne coulombelle, Damoiselle, ne pucelette Ne pot estre d'orgueil plus nette, Ne plus pleinne d'umilité (MACH., R. Fort., c.1341, 7). Mon tresdoulz cuer et vrai ami, je me recommende a vous tant comme li cuers de moy puet plus penser, come celle qui est toute vostre et qui plus regrette vostre compagnie que ne fist onques *turtre* son per. (MACH., Voir, 1364, 510). Il n'est felons ne despiteus, Einsois est humbles et piteus, Plus que *turtre* ne colombele, N'amis vrais à s'amie bele. (MACH., P. Alex., p.1369, 31).

- [Allusion à l'offrande en sacrifice de deux tourterelles lors de la présentation de Jésus au Temple (*cf.* Luc 2, 24)] : Je veul offrir cy offerande, Selom ce que la loy commande, De deux *teurtres* avec ung sierge. (Pass. Semur D.M., c.1420 [1488], 91). Seulement deux *turtes* devons Pour offrir vouee, ou deux pijons, S'i nous en fault faire l'appreste. (Myst. Pass. Troyes B., a.1482, 320). [R. M.]

TOURTRER, **verbe** (tourtrer)
[T-L : *tortrer* ; GD : *tourtrer* ; FEW XIII-2, 112a : *torta*]

"Pétrir" : ...De *tourtrer* pain blanc ne pain bis... (DESCH., M.M., c.1385-1403, 180). [Seul ex.] [R. M.]

TOUS, **indéf.** (tous)
[T-L : *tot* ; GD : *tot* ; FEW XIII-2, 123b : *totus* ; TLF XVI, 416a : *tout*[1] (*tous*)]

[Indéf. de la totalité sans exception] "Tous"

I. - Adj. indéf.

- *Tous* + dét. + subst. : ...mandons a *touz* nos subgiez et requerons a *touz* autres que a vous et a chascun par soi en ce faisant et en tout ce qui en despendra obeissent diligaument. (Chartes Abb. St-Magl. T.F., t.3, 1330, 14). A *tous* ceus qui ces lettres verront... (Chartes Abb. St-Magl. T.F., t.3, 1330, 22). [nombreux ex. de cette formule jur.] ...seur l'obligacion de *tous* ses biens meubles et nommeubles (Chartes Abb. St-Magl. T.F., t.3, 1330, 26). Tant fist qu'il l'eult et espousa Par le gré de *tous* ses amis (Dit prunier B., c.1330-1350, 88). Mais encor vi je derechief Que *tuit* li gentil damoisel, Qui estoient plein de revel, Et les damoiselles aussi, Tous ensamble et chascun par li, Li faisoient feste et honnour Comme a leur souverein signour (MACH., D. verg., a.1340, 19). Ces damoiselles devant mi Viennent et m'ameinnent l'ami, Et aussi *tuit* cil damoisel Qui sont juene, gent et isnel. (MACH., D. verg., a.1340, 48). Vierge, ou Dieu prist humain corps, Vous doivent *tuit* li humain Gracier et soir et main. (Mir. abbeesse, 1340, 88). C'est celle ou sont *tuit* mi plaisir (MACH., R. Fort., c.1341, 48). Es fievres, ceulx qui ont grant embrasement environ le ventre et mordicacion ou mouvement tremblant du cuer, *tous* ces signes sont mauvaiz. (SAINT-GILLE, A.Y., 1362-1365, 78). O dame de patriarches, de prophetes, des apostres, des martirs, des confesseurs, des vierges, et de *tous* les sains et saintes ! (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 8). Aussi doivent *tuit* li greigneur Princes leur peuple en paix tenir (CHR. PIZ., M.F., I, 1400-1403, 141). Trois jours ou quatre jours après le partement dudit duc d'Orleans dudit Novarre fut accordé de deux coustés que *tous* les gens de guerre pourroient saillir (COMM., III, 1495-1498, 236).

- *Tous* + subst. (sans dét.) : J'ay seur *tous* cuers humeins puissance (MACH., D. verg., a.1340, 23). ...et ainxin le bon homme, soy voiant acullé de *toz* coustés... (Quinze joies mar. R., c.1390-1410, 32).

- *Tous deux / tous trois...* : ...ja seürté que je vous aie faicte ne vous garantira que je ne vous face *tous* deux pendre et traÿner comme traïtres (Bérinus, II, c.1350-1370, 59). Si vous pry que vous les donnez *tous* trois a ce povre homme qui pour Dieu nous a demandé (Bérinus, II, c.1350-1370, 106).

- *Tous jours.* V. *toujours*

II. - Pron. indéf. : Et *toz* eurent blanches ensaignes Et chevaucherent les campaignes Merveilles ordeneement. (Tomb. Chartr. Trois contes S., c.1337-1339, 78). De *tous* est seur *toutes* prisie, Et c'est drois, que je ne cuit mie Que Nature qui tout conçoit Soutieument si soutive soit Qu'onques figurer la sceüst, Se Dieus proprement n' i eüst Mis la main a la figurer (MACH., D. verg., a.1340, 16). Il sont *tuit* en m'obeïssance (MACH., D. verg., a.1340, 23). Et sa maniere asseürée, De *tous* et de *toutes* loée, Son biau port, son gentil maintieng... (MACH., R. Fort., c.1341, 8). Droiz est que de ci departons : Alons nous ent *tuites* et *tuit*. (Mir. femme roy Port., c.1342, 84). Et quant ceulx du chastel ont veü que les nefz estoient venues au rivage, si se muça chascun en son hostel, car *tous* furent esbaÿ (Bérinus, I, c.1350-1370, 39). ...presque *tous* sont d'un acort et confessent que... (ORESME, E.A., c.1370, 108). *Tous* furent de l'accord et se cueillierent plus de mille combatans, et aprouchierent Saint-Fagon et entrerent en la ville sans nul gait que les chitoiens firent sur eulx (FROISS., Chron. M., XIV, c.1375-1400, 130). ...mais les Ermins et ceulx de Rodes en retindrent la plus grant partie, qui *tous* furent mors et gettez a bort. (ARRAS, c.1392-1393, 219). Et *tous* sont comme d'une nature et d'une saveur. (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 238). *Tuit* a lui se venoient rendre Les haulx barons (CHR. PIZ., M.F., II, 1400-1403, 216). Je vouldroit bien qu'il fussent *tuit* Desmarié (Myst. st Bern. Menth. L., c.1450, 68). Adonc respondirent *tuit* a une voye : ... (Pass. Autun Biard F., 1470-1471, 127).

- DR. *Sachent tuit que...* : Sachent *tuit* que... (Chartes Abb. St-Magl. T.F., t.3, 1330, 17). [nombreux ex. de la présente formule dans ce texte, jusqu'en 1402] Sachent *tuit* que... (BAYE, I, 1400-1410, 38).

- *Nous/vous tous / elles toutes...* : Ce fu fait en nostre dit chappittre general, du commun assentement de nous *tous*, en l'an de grace mil CCC quarante et six (Chartes Abb. St-Magl. T.F., t.3, 1346, 147). Mais j'en ay dit ce qu'il m'en samble, Present elles *toutes* ensamble (MACH., J. R. Nav., 1349, 253). ...car bien sachiez que vous *tous*, qui nous emplaidiez, serez par moy honny et destruit, et sera voz grans orgueulx abatuz, se combatre je m'en devoye a l'un de vous. (Bérinus, I, c.1350-1370, 87). Or, dit le conte, cappitaine de Crathor, je vouldroye faire service au Roy et au royaulme et à vous *tous* autres, Messeigneurs, se je povoye et savoye. (BUEIL, I, 1461-1466, 91). Se nous Jhesus pouvons abatre, XXV, vin six, XX sep, vin huit, Mal il aura de nous *tuit* (Pass. Autun Biard F., 1470-1471, 81).

- *Tous ensemble* : Mais encor vi je derechief Que tuit li gentil damoisel, Qui estoient plein de revel, Et les damoiselles aussi, *Tous* ensamble et chascun par li, Li faisoient feste et honnour Comme a leur souverein signour (MACH., D. verg., a.1340, 19). Et renuncerent en ce fait ycelles parties (...) a tous drois octroiés et introduis pour les fenmes et en leur faveur, et *tuit* ensemble et chascun par soy au droit disant general renunciacion non valoir. (Chartes Abb. St-Magl. T.F., t.3, 1359, 235).

REM. *Tuit* est l'ancienne forme du cas sujet. [R. M.]

TOUSE, **subst. fém.** (touse)

[T-L : *tose* ; GD : *touse* ; FEW XIII-2, 32b : *tonsus*]

"Jeune fille" : Mais vers li mesprist si forment Qu'Adriane laissa dormant Seulette en estrange contrée, Lasse, dolente et esgarée, Et en mena la juene *touse*, Phedra sa suer, s'en fist s'espouse. (MACH., J. R. Nav., 1349, 232). Ta cousine Aliste la *touse*, Se je puis, royne sera (Mir. Berthe, c.1373, 163). Pluseurs enfens ot d'une *touse*, Pluseurs concubines maintint (DESCH., M.M., c.1385-1403, 13). Trés que joenne *touse* estoie, Parmi bouscages hantoye (CHR. PIZ., Dit Pastoure R., 1403, 225). [R. M.]

TOUSEL, **subst. masc.** (tousel)

[T-L : *tosel* ; GD : *tousel* ; FEW XIII-2, 32b : *tonsus*]

"Jeune homme, garçon" : "Par ma foi", ce dist li *tousiaus*... (FROISS., Past. M., c.1362-1394, 173). Pheton, qui tant fu gens *tousiaus* [var. *touseaus*]... (FROISS., Pris. am. F., 1372-1373, 96). O Souvenirs, faitis *tousiaus*, Aprester te faut tes housiaus Et faire ton cheval ferrer, Car temprement te faut errer Chemins et voies et sentiers. (FROISS., Pris. am. F., 1372-1373, 135). Mes li *tousiaus* en ceste ardure Persevera, et rendi ame. Ensi est escript sus se lame. (FROISS., Joli buiss. F., 1373, 160). Et j'estoie uns jones *tousiaus*, En l'eage espoir de .IX. ans (FROISS., Méliad. L., t.2, 1373-1388, 351). ...tant y morront Jones *tousiaux* fors et haitiés Que ce sera droite pitiés. (Pastor. B., c.1422-1425, 203). [R. M.]

TOUSER, **verbe** (touser)

[T-L : *toser* ; GD : *touser* ; FEW XIII-2, 29b : **tonsare*]

A. - Empl. trans. "Tondre"

- [Une brebis] : ...mainte brebis bien *tousee* (FROISS., Past. M., c.1362-1394, 175). Tendres sont comme une espousee, Tremblans comme brebiz *tousee*. (CHART., L. Dames, 1416, 226). Mes brebis ce sont morfondues Puis l'heure que je les *tousay* (Myst. Viel test. R., t.2, c.1450, 186). ...comme ung agnel *tousé*. (Enfances Doon de Mayence P., c.1450-1500, 281). Dont s'aulcun garde ma brebis, Puis la *touze*, escorche ou la tue (MESCHIN., Lun. princes M.-G., c.1461-1465, 53). Absalon (...) Fist ung disner de grant arroy Au jour qu'on *touzoit* ses oueilles (ALECIS, Passe temps P.P., 1480, 210). ...Si le belier est bien *touzé*. (MICHEL, Myst. Pass. J., 1486, 111). ...une brebis *tousee*. (TARDIF, Apologues R., c.1493-1498, 89).

- [Un animal] : ...Et puis me *touzés* ung viel rat (MICHEL, Myst. Pass. J., 1486, 109).

- [Une pers. ; les cheveux, les poils, le crâne...] : ... ilz distrent audit Michault que (...) l'avoient à l'endroit de la bleceure un pou *tousé* et y mis de la chanvre (Chancell. Henri VI, L., t.1, 1425, 243).

Rem. G. LE MUISIT, c.1347-1353, ds T-L X, 468. Doc. 1477 (*forsetes pour touzer les cheveuz autour de la playe*) ds DU CANGE VIII, 123b, *tonsorare* (GD VII, 779b).

- "Battre, frapper (sur le crâne, au point de le tondre)" : [Un bourreau frappe Vincent] Tu es *touzé* dessus la teste (Myst. st Vincent L., 1471 (1476), v.7282, X. Leroux, R. Ling. rom. t.77, 2013, 506).

- P. anal. : Tout est *touzé*, fors le belin ["le mouton"] (Menus propos P., 1461, 102).

B. - Empl. intrans. "Se couper, se moissonner" : Ou moys d'aoust que le blef *touse*. (DESCH., Oeuvres R., t.7, c.1370-1407, 331). [R. M.]

TOUSERESSE, **subst. fém.** (touseresse)

[GD : *touseresse* ; FEW XIII-2, 30a : **tonsare*]

"Échoppe du barbier" (synon. *tonstrine*) : Or estoit qui nous faisoit pressé Vis a vis une *touseresse* [trad. lat. *tonstrina*] (Therence en fr., 1488, f° 295b [BnF/Gallica]). [Phormio 89] [R. M.]

TOUSET, **subst. masc.** (touset[1])
[GD : *touset*[1] ; FEW XIII-2, 32b : *tonsus*]
[Étoffe qui sert à garnir l'intérieur d'un vêtement]
REM. Doc. 1453 (Tournai, *hupplande a homme fouree de touzez*) ds GD VII, 780a. [R. M.]

TOUSET, **adj.** (touset[2])
[*FEW XIII-2, 32b : *tonsus*]
"Tondu, coupé court" : De cheveleüre *tousete*, Sans art naturel(e)ment blondete (ACART, Prise am. H., 1332, 29). [R. M.]

TOUSETTE, **subst. fém.** (tousette)
[T-L : *tosete* ; GD : *tousete* ; FEW XIII-2, 32b : *tonsus*]
"Jeune fille" : La *tousette* a mate chiere Respondy en plourant : ... (Recueil galant. V.-B., c.1350-1400, 101). ...qu'avoir poes la *tousete* (FROISS., Past. M., c.1362-1394, 157). Mais cheste est maintenant *tousete*, Gratieuse, friche et douchete (FROISS., Joli buiss. F., 1373, 116). Et pour ce, par grant reverie, Ma musette accorder feray, Et avecques toy y diray, S'aidier me vuelt ceste *tousette*, Une amoureuse chançonnette. (Gris., 1395, 100). ...sa *tousette* ung saultet Fist soubz le may lés la fontaine (Pastor. B., c.1422-1425, 53). Les *tousettes* bien atournees S'esbatent en tubes cornees (...) Et ont flehutes et tabours (Pastor. B., c.1422-1425, 162). [R. M.]

TOUSPAS, **subst. masc.** (touspas)
[GD : *touspas*]
[Monnaie] : ...grant planteit De *touspas* et winglans et vies gros coroneis Awecque altre monoie. (JEAN D'OUTREM., Geste Liège B.B., t.6, a.1400, 691). [Seul ex.] [R. M.]

TOUSPIN, **subst. masc.** (touspin)
[FEW XVII, 344a : **top*]
"Cime d'un arbre" : ...c'est assavoir que nul ne peust ne ne doibt les IIII arbres derrainiers nommés coupper par sec se il ne sont secs à *touspin*, c'est assavoir tout autour. (HECTOR DE CHARTRES, Cout. R., 1398-1408, 248). [H. G.]

TOUSSAINT, **subst. fém.** (toussaint)
[T-L : *Tozsainz* ; GDC : *toussaint* ; FEW XI, 150b : *sanctus* ; TLF XVI, 413b : *toussaint*]
LITURG. "Fête en l'honneur de tous les saints célébrée le 1er novembre, Toussaint" : Si rapassèrent tout cil signeur ensamble la mer ... ce fu l vigile de *Toussains* l'an mil trois sens et soissante (FROISS., Chron. L., VI, c.1375-1400,). Il avoit accordé son frère à estre contre celle *Toussains* à Saint Omer, ca le dus de Lancastre devoit estre à Calais (FROISS., Chron. R., VIII, c.1375-1400, 181). ...IIJ ou IIIJ jours avant la feste de la *Tousains* derrerement passée, ladite Jehennete de Valenciennes, s'amie, vint et arriva en icelle ville de Vaily (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 155). ...en laquelle ville de Paris il, environ IIJ sepmaines avant la *Toussains* derrenierment passée, s'est mariez à une femme vefve, de la compaignie de laquelle il se parti entre ladite feste de *Toussains* et Saint-Martin d'iver derrenierement passée (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 377). Et tant ceminerent que il vinrent en une bonne chité, laquelle on appelle Harfort, et la s'aresterent et rafresqirent et i tinrent la roine et lors gens la solempnité de la feste de la *Toussains*. (FROISS., Chron. D., p.1400, 91). Ce fu la nuit de une *Tousains* que on compta l'an de grasce mille trois cens .XLI. Et le jour de la *Tousains* tint li dus de Normendie court pleniere de tous les signeurs ens ou chastiel de Nantes, (FROISS., Chron. D., p.1400, 500). ...parmi ce qu'il rendra tout prest et assiz à ses despens hors ferreures dedans la *Toussaint* prouchain venant (BAYE, I, 1400-1410, 155). Et fu le Parlement, quant aux consultacions, continué jusques à la *Toussains* prouchain venant. (FAUQ., I, 1417-1420, 321). Après lequel pourparlé, le roy envoya à Paris monseigneur le chancellier, messeigneurs les gens des finances et autres pour avoir prest d'argent de ceulx de ladicte ville, ausquelz fut fait promesse et obligacion de leur restituer leur prest dedens le jour de *Toussaint*. (ROYE, Chron. scand., I, 1460-1483, 341). Cestui fist à Rains une revolucion sur la nativité du roy Henri d'Angleterre, (...) duquel ledit maistre Jaques avoit faicte la figure et ellection du jour, et fut le jour de la *Toussaint* et du vivant de son pere, prenostica sur la nativité de Saladin, qui soubzmetroit à lui tout orient. (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 118 r°). Si prins femme et en eulz IIII filz et une fille. Tins estude ouverte de astrologie de parler et respondre de toutes questions, tant que le roy Charles VIIIe de ce nom fut meu ung jour de *Toussains* de venir veoir ma dite estude et oyr de mes jugemens (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 156 v°). Avecques ses gens tant malades que sains, Six jours entiers leans se reposa, Ne de marcher oultre ne disposa Pour reverence du jour de la *Toussaincts* (LA VIGNE, V.N., p.1495, 196).
- *Mettre la teste de qqn au lendemain de la Toussaint*. "Faire mourir qqn" : Je ne veulx c'une buche torte Ou un baston emmy mes mains Pour mettre vostre teste sote Au lendemain de la *toussainctz*. (LA VIGNE, Honn. dames H., c.1500, 97).
Rem. *Cf.* DI STEF., 848a. [R. M.]

TOUSSE, **subst. fém.** (tousse)
[GD : *tousse* ; FEW XIII-2, 443b : *tussis*]
"Toux" : ...et avoit I altre maladie qui li purissoit tout son fondement, et si avoit unc si doloreuse *tousse* qu'ilh sembloit, quant ilh li prendoit, que toutes les entralhes li rompissent (JEAN D'OUTREM., Myr. histors B.B., t.1, a.1400, 368). ...toute matiere esmeue par *tousse* qui n'a point de yssue, de vertu foible, c'est signe mortel, car elle estouffe et fait venir oregnion (GORDON, Prat., c.1450-1500, IV, 4). Le .iii. chapitre de la *tousse*. *Tousse* c'est mouvement de vertu naturelle expulsive (GORDON, Prat., c.1450-1500, IV, 4). ...toute *tousse* avec I. petit de efforcement et grande alienation et legiere expulsion et sans labour et sans fatigacion, elle est tres bonne et salvable (GORDON, Prat., c.1450-1500, IV, 4). [Nombreuses autres occurrences dans ce chapitre ; GD VII, 780a (*tousse et asmat*)] [R. M.]

TOUSSEMENT, **subst. masc.** (toussement)
[T-L : *tossement* ; GD : *toussement* ; FEW XIII-2, 442b : *tussire*]
"Toux" : Je pri a Dieu que grant meschance Puist avoir qui tant esternue ! J'ay par vous ma chance perdue, Et par vostre beau *toussement* ! (DESCH., Oeuvres R., t.7, c.1370-1407, 259). Tussitus : *toussemens* (Aalma R., c.1380, 429).
REM. GARBIN 1487 ds FEW. [R. M.]

TOUSSER, **verbe** (tousser)
[T-L : *tosser* ; FEW XIII-2, 441b : *tussire* ; TLF XVI, 413b : *tousser*]
"Faire entendre un bruit de raclement de la gorge pour dégager les voies respiratoires, tousser" : On n'i oit coc ne geline qui glouche N'abay de chien ; Ne li faloit mire ne fisicien, Endormie ne pavaut n'autre engien Pour bien dormir, car au lieu n'avoit rien Qui *tousse* ou mouche. (MACH., F. am., c.1361, 165). Encores le roy nostre seigneur vous commande et deffend que nul ne parle, ne

signe, ne *tousse*, ne crache, ne crye, ne face aucum semblant (LA SALE, Salade, c.1442-1444, 214). ...[elle] dist a son amy pour Dieu qu'il se gardast d'ainsi *tousser* (...). Et bon escuyer de recommencer sa chanson de *tousser*, voire si treshault qu'on l'eust bien peu oyr de la chambre (C.N.N., c.1456-1467, 436). Laquelle en toute humilité, doulceur, benigne reverence et honneur fist et dist par cueur tenant les meilleurs gestes du monde, et si saigement que l'on ne pourroit mieulx sans flechir, *tousser*, cracher ne varier en nulle maniere la harengue qui cy aprés ensuyt. (LA VIGNE, V.N., p.1495, 296). [R. M.]

TOUSSERIE, **subst. fém.** (tousserie)
[GD : *tousserie* ; FEW XIII-2, 442b : *tussire* ; TLF XVI, 414a : *tousser* (*tousserie*)]

"Toux prolongée et fatigante" : ...en la chambre de Parlement, aux jours des Plaidoiries, a telle *tousserie* de touz costez que à peinne le graphier (...) puet enregistrer au vray. (BAYE, I, 1400-1410, 90). ...en icelle année, ou mois de mars, regna une grant maladie de ryeume par *tousserie*, par tout le royaume de France. (COCHON, Chron. norm. B., c.1430, 338). [D. L.]

TOUSSEUR, **subst. masc.** (tousseur)
[GDC : *tousseur* ; FEW XIII-2, 442b : *tussire* ; TLF XVI, 414a : *tousser* (*tousseur*)]

"Celui qui tousse souvent" : ...après ce venoit une toux si tres mauvaise à chascun que quant on estoit au sermon, on ne povoit entendre ce que le sermonneur disoit, pour la grant noise des *tousseurs*. (Journal bourgeois Paris T., 1427, 223). [R. M.]

TOUSSEUX, **adj.** (tousseux)
[GD : *tousseux* ; FEW XIII-2, 442b : *tussire* ; TLF XVI, 414b : *tousser* (*tousseux*)]

"Qui tousse souvent" : [Sur le mauvais temps] Mal gouverner en a fait maint *tousseus* Plus que le temps (DESCH., Oeuvres Q., t.1, c.1370-1407, 310). [R. M.]

TOUSSIR, **verbe** (toussir)
[T-L : *tossir* ; GD : *toussir* ; DÉCT : tossir ; FEW XIII-2, 441b : *tussire*]

"Tousser" : ...[ma dame] Moult doucettement s'esvilla Et moult bassettement *toussi* Et dist : "Amis, estes vous cy ? Acolés moi seürement." Et je le fis couardement : Mais moult le me dist a bas ton. Pour ce l'acolai a taston, Car nulle goute n'i veoie (MACH., Voir, 1364, 340). ...et y ait du son dedens une toille, car sans toille le cheval *toussiroit* comme s'il eust mengié plume. (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 140). Item, ayez boite ou autre vaissel ou il ait encens et du feu, et faictes que la fumee luy adresse au becq, et lors il [l'épervier] *toussira* et esternuera et hochera la teste et gectera la rume. (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 166). Et pensez comment elle, qui est jeune et tendre et de doulce alaine, puisse endurer veil home qui *toussira*, crachera et se plaindra toute la nuit, poit et esternue : c'est mervoille qu'elle ne se tue ! (Quinze joies mar. R., c.1390-1410, 101). Et commença a *toussir*, car elle sy eut bien voulu qu'il se fust esveillié. (Percef. I, R., t.1, c.1450 [c.1340], 306). ...il oÿt *toussir* une personne et bien luy fut advis qu'elle estoit ancienne au son. (Percef. I, R., t.1, c.1450 [c.1340], 345). Et ainsi pouons nous entendre de sternutacion et de sengloutir et de *toussir* et des semblables (GORDON, Prat., c.1450-1500, V, 6). ...et deffendoient, sur peine d'estre corporellement puni à la voulenté du prince, que nul, de quelque estat qu'il fust, ne parlast, *toussist* ou fist signe pour advantaiger ou advancer nul des champions, en faisant et fournissant la bataille de leurs armes. (LA MARCHE, Mém., I, c.1470, 300). ...celle femme voyant le mal qu'il souffroit le voua a madame sainte Katherine, et sitost qu'elle l'eut voué commença a *toussir* et a s'en revenir (Mir. ste Cath. Fierbois C., 1470-1483, 138).

Rem. T-L X, 469. GD VII, 780b : le passage cité de MART. D'AUV., *Arrêts Am.*, est lu *tousser* ds l'éd. R., p.112. GRÉBAN, *Pass.* J., c.1450, 294, v.21974.

- Inf. subst. : De son *toussir* est grant pité (DESCH., Oeuvres R., t.7, c.1370-1407, 228). ...et vault en toute passion de la poitrine de cause froide et moiste, si comme en raucedine, asmat et en *toussir* (GORDON, Prat., c.1450-1500, IV, 3).

- *Laisser toussir*. "Faire attendre" : Il vous laissera bien *toussir*, S'il va hors, ains qu'il s'en retourne (Myst. Résurr. Angers S., 1456, 134). [R. M.]

TOUSSIS, **subst. masc.** (toussis)
[GD : *toussis* ; FEW XIII-2, 442a : *tussire*]

"Toux"

REM. *Therence en franç*. (éd. 1500-1503, *toussis, soubzris et crachemens*) ds GD VII, 780c. [R. M.]

TOUSSU, **adj.** (toussu)
[*FEW XIII-2, 442b : *tussire* (?) (?)]

"Tousseux (?)" : ...Diables tondus (...), Diables *toussus*, diables maudis (MOLINET, Myst. st Quentin C., c.1482, 15). [R. M.]

TOUT-PUISSANT, **adj.** (tout-puissant)
[GDC : *toutpuissant* ; FEW IX, 234a : *posse* ; TLF XVI, 425b-426a : *tout-puissant*]

[De Dieu] "Tout-puissant" : ...Dieu *tout puissant* (Chartes Abb. St-Magl. T.F., t.3, 1335, 110). Mére au vray Dieu *tout puissant*, Source de grace et fontaine Estes et de pitié plaine. (Mir. femme roy Port., c.1342, 195). Roy, je te salue de Dieu le pere *tout puissant* (Bérinus, I, c.1350-1370, 345). Vierge royal, fille et mére Au *tout puissant* createur Du monde (Mir. prev., 1352, 259). Estre Dieu que proufiteroit, Puisque tout puissant ne seroit. A la déité adjoustée, Pou vauldroit quant seroit ostée Toute puissance en verité ; Riens n'est plus propre à déité (,) Que tout pouvoir, nil n'est point digne D'estre Dieu et d'en porter signe, S'il n'est *tout puissant* et parfait (LE FÈVRE, Vieille C., a.1376, 192). *Tout-puissant* : omnipotens (Gloss. gallico-lat. M.M., c.1425-1450, 264).

Rem. Nombreux ex. ds la doc., tous appliqués à Dieu.

- Subst. : Dieux est li *tous-poisans* qui ce mal m'otria. (Baud. Sebourc B., t.2, c.1350, 256). Neantmoins la dignité du *Tout Puissant* demeure inviolable, et les lieux qu'il a saintiffiez n'empirent pas leur dignité par l'indignité dez hommes. (CHART., L. Esp., c.1429-1430, 60). Bien sçay qu'en toy, dame prisie, Prent le *tout puissant* son repos. (MARCADÉ, Myst. Pass. Arras R., a.1440, 14). Crien les jugemens de Dieu, aiez paour de l'ire du *Toutpuissant*. Ne discute ja les euvres du Treshault, mais escrutine tes iniquitez en quantes choses tu as delinquié et quans biens tu as mis en negligence. (Internele consol. P., 1447, 75). Je vous commande au *Tout-Puissant*. (Myst. st Bern. Menth. L., c.1450, 126). [R. M.]

TOUT-PUISSAUMENT, **adv.** (tout-puissaument)
[*FEW IX, 234a : *posse*]

"En étant tout-puissant" : *Tout puissaument* : omnipotenter (Gloss. gallico-lat. M.M., c.1425-1450, 264). [R. M.]

TOUT-VENANT, **adv.** (tout-venant)
[FEW XIV, 242a : *venire* ; TLF XVI, 426a : *tout-venant*]

Toute venant. "A la minute" : EUFEMIAN. Conment ! n'est il pas couchié, dame ? Pour certain vous puis affichier Depuis que l'envoyay couchier Et qu'il y aloit, ce me dit, Je feusse alé sanz contredit Tout a loisir et a mon erre, Ce m'est vis, deux milles de terre, Ou l'avenant. AGLAIS. Sire, j'en vien *toute venant* : N' y a ne vallet ne meschine En la chambre avecques Sabine Qu'elle sanz plus. (Mir. st Alexis, 1382, 310). [R. M.]

TOUT, **subst. masc.** (tout[1])
[T-L : *tot* ; GD : *tot* ; AND : *tut* ; FEW XIII-2, 123b : *totus* ; TLF XVI, 422b : *tout*[3]]

A. - *Le tout.* "L'ensemble, la totalité" : Et verité est que le *tout* et sa partie sont meus selonc nature a un meisme lieue si comme toute la terre et une petite mote. (ORESME, C.M., c.1377, 78). ...quant les parties sont de tele especе comme est le *tout* (ORESME, C.M., c.1377, 620). ET DIT, sur ce requis, que audit de Vauxeaux il a plusieurs fois promis lui faire grant quantité de biens, et aussi aucunes fois lui a donné le *tout* ou partie des patis que lui qui parle prenoit sur la terre d' icellui de Vausseaux. (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 196). ...le *tout* est plus perfait que n'est sa partie (GERS., Trin., 1402, 156). ...sy s'esvertuerent et, avecquez leurs gens qui tous estoient garnis de hardiesse, mirent tout pour le *tout*, c'est a dire se habandonnerent pour morir ou estre victoriens de telle heure que par vive puissance ilz se vindrent arrester au lieu ou le conte faisoit morir payens par monceaulx (Comte Artois S., c.1453-1467, 77). ...et y aura mis par adventure la pluspart de son vaillant ou le *tout* (BUEIL, II, 1461-1466, 29).

- *Le tout de.* "La totalité de" : La guerre en dura soixante deux ans, mesléz les Angloys parmy, qui en cuydèrent posseder le *tout* du royaulme. (COMM., II, 1489-1491, 334).

- "L'ensemble de ce qui est juridiquement en cause" : Et estoit ycelle granche assise en la haute justice, basse et moienne des diz religieus, seulz et pour le *tout* (Chartes Abb. St-Magl. T.F., t.3, 1330, 24). ...cest adcensement fait sur le *tout* et pour toutes charges pour et parmy dix huit soulz et quatre den. par. que les diz preneurs en gaigerent et promistrent, chascun pour le tout, par eulx et leurs hoirs, rendre et paier en et sur le dit lieu adcensé (Chartes Abb. St-Magl. T.F., t.3, 1366, 353). ...delibererent et furent d'oppinion que au roy seul, et pour le *tout*, appartenoit la cognoissance de ce (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 311). ...la Court tient et repute lesdiz defaillans pour conveincus et attains des crimes et malefices à eulx imposez, et iceulx et chascun d'eulx, pour le *tout*, condempne à rendre et mettre reaument et de fait en la main du Roy tous et chascuns les prisonniers nommez ou proufit requiz desdiz defauz, c'est assavoir... (BAYE, II, 1411-1417, 75).

- "L'ensemble de ce qui est évoqué" : ...et elle lui a respondu que c'est il qui l'i fait venir et li repplique sur le *tout*. (Quinze joies mar. R., c.1390-1410, 54). ...et, après avoir despesché les choses dessusdictes, alla là où estoit son enseigne compter le *tout* au roy [l'ensemble de ce qui s'est passé], lequel en fut très joyeulx, car le contraire luy eust peü porter dommaige. (COMM., I, 1489-1491, 150). ...mieulx sembloit deesse Que femme humaine, le *tout* bien advisé. (LA VIGNE, V.N., p.1495, 159).

- "L'ensemble des personnes en cause, tout le monde" : Le chief des Bourguygnons estoit monsr de Neufchastel, mareschal de Bourgongne, joinct avec luy son frère, le seigneur de Montagu, le marquis de Rothelin et grant nombre de chevaliers et escuyers, dont les aucuns avoyent esté en Bourbonnoys, comme j'ay dit au commencement de ce propoz. Le *tout* [la totalité de ces chefs de guerre] ensemble s'estoit joinct pour venir plus seurement avecques mondict seigneur de Calabre, comme j'ay dit, lequel sembloit aussi bien prince et grant chef de guerre que nul autre que je veisse en la compaignie. (COMM., I, 1489-1491, 48). ...car le *tout* [tout le monde] en ceste maison de Bourgongne estoit mort ou tourné des nostres, ou peu s'en failloit (COMM., II, 1489-1491, 300). ...ilz en eurent maintes batailles et, fin de compte, le *tout* presque [presque tout le monde] y mourut d' une part et d'autre. (COMM., II, 1489-1491, 333).

- *Un tout.* "Un ensemble, une totalité" : Item, le chose qui est la partie d'un *tout* approuche plus de son *tout* que le *tout* ne approuche de la partie (ORESME, E.A., c.1370, 441).

- Au plur. [Rare] : Et avon dit que injustice inequal n'est pas une meïsme chose avecques injuste illegal, mais chose injuste inequal et injustice inequal sont comme parties, et chose injuste et illegal et injustice illegal sont comme les *touz* et contiennent tout (ORESME, E.A., c.1370, 282).

B. - *Du tout.* "Entièrement, pleinement" : Et sui dou *tout* à vostre acort, Si qu'en l'onneur de Dieu le pere, Et de sa glorieuse mere, Et de la court de paradis, Où j'aray fiance toudis, Nous penrons demain nostre voie Vers Alixandre (MACH., P. Alex., p.1369, 63). ...je li feray faire De point en point, sans nul contraire, Dou *tout* à vostre volenté (MACH., P. Alex., p.1369, 240). Il rompt la cire, et voit comment le roy lui mande comment il mette la ville toute ens ou commandement des deux freres, et qu'il commande a toutes les forteresces, villes, bours, chasteaulx, pons, pors et passaiges qu'ilz laissent passer et sejourner les freres et leurs gens, et que ilz obeissent du *tout* à eulx. (ARRAS, c.1392-1393, 98). ...et pour ce je m' en remectz du *tout* à vous (LE CLERC, Interp. Roye, c.1502, 382).

- [Dans une phrase qui comporte un aspect nég.] "Pleinement" : ...ch'est folie de soy du *tout* fier es sentences de son maistre (DAUDIN, De la erudition H., c.1360-1380, 58). Avecques ce je n'ay point d'omme En qui du *tout* fier m'osasse (Mir. emper. Romme, 1369, 300).

- *Ne ... pas du tout.* "Nullement" : ...par la miseration ou gubernation divine qui ne veult pas du *tout* delaissier cheulx qui estoient en voie de dampnement (DAUDIN, De la erudition H., c.1360-1380, 195). Mais ceste verité n'est pas du *tout* certainne ne fermement seüre (ORESME, E.A.C., c.1370, 137). Si ne les doivent pas complaire Du *tout* (CHR. PIZ., M.F., II, 1400-1403, 53). Car ilz se doubtoient d'estre surprins et ne s'attendoient pas du *tout* aux parolles du Jouvencel, et pour cause. (BUEIL, I, 1461-1466, 73).

- *Du tout en tout.* "Entièrement, pleinement" : Pour ce l'ameray loyaument Et serviray celéement Com vrais amis loyaus, parfais, Qui vueil et par dis et par fais Dou *tout* en *tout* son voloir faire (MACH., D. verg., a.1340, 55). ...et confesserent en droit, pardevant nous, eulx avoir vendu, quictié, cessé, ottroyé, mis, transporté et du *tout* en *tout* delaissié desmaintenant a touz jours mais, perpetuelment et heritablement, a Jehan Voisin, changeur, bourgois de Paris, et a Guillaume, sa fame, acheteurs... (Chartes Abb. St-Magl. T.F., t.3, 1344, 126). ...pour ces lettres et les choses dedens contenues et leurs deppendances du *tout* en *tout* enteriner, tenir, garder et loyalment acomplir. (Chartes Abb. St-Magl. T.F., t.3, 1345, 143). En la mienne foy, il me semble que jamaiz bien ne m'avendra, car du *tout* en *tout* me meschiet (Bérinus, I, c.1350-1370, 405). [R. M.]

TOUT, **indéf., adv. d'intensité** (tout[2])
[T-L : *tot* ; GD : *tot* ; AND : *tut* ; FEW XIII-2, 122a, 122b, 123b : *totus* ; TLF XVI, 414b : *tout*[1] ; TLF XVI, 420a : *tout*[2]]
I. - Indéf.
A. - Adj. indéf.
1. [Indéf. de l'intégralité]
a) *Tout le/la* + subst. "Le/la ... en entier, le/la ... tout entier/entière" : Si n'y say je en *tout* le clergié De ce pais, par saint Sauveur, De l'archediacre meilleur Nul, quel qu'il soit. (Mir. ev. arced., c.1341, 125). Or est la nuittie venue Qu'il me devoit en ses braz nue Ennuit *toute* la nuit tenir Pour sa volenté acomplir. (Mir. femme roy Port., c.1342, 174). ...et demourarent le lendemain *tout* le jour au lieu de Sainct Saingne (LA MARCHE, Mém., II, c.1470, 12).
- *Tout le chemin.* "Le chemin entier, tout le long du chemin" : Mais ilz se partent de lui, car ilz ne l'osent reffuser, et il tourne le frain du cheval et se met les grans eslaiz *tout* le chemin qu'il avoit veu la dame tourner. (ARRAS, c.1392-1393, 8). ...et chevaucha le roy ou mislieu d'eulx deux *tout* le chemin (CHR. PIZ., Faits meurs Ch. V, S., II, 1404, 100).
- *Tout le monde.* V. *monde*[1]
. "Le monde entier" : Car, s'elle amast ma vie, ne m'onnour, En la doleur ou je vif et demour Ne me laissast languir l'eure d'un jour Pour *tout* le monde (MACH., J. R. Beh., c.1340, 94). Ceste sale estoit du plus merveilleux ouvrage et du plus soubtil que on trouvast en *tout* le monde (Bérinus, I, c.1350-1370, 110).
. "Le monde entier (et tous ceux qui le peuplent)" : Car *tout* le monde et par conseil Si tient pour droit pape Innocent, Fors ce pais et vostre gent. (Mir. st Guill., c.1347, 17). Mais treuve l'en en escript que cil Romulus conquist par force pluseurs royaumes et pluseurs pays et les subzmist a la loy de Romme, si qu'il fu ja telle heure et tel temps que toutes terres rendoient treü a la cité de Romme, si que l'en l'appeloit le chief de *tout* le monde et avoit la seignourie du tout. (Bérinus, I, c.1350-1370, 4).
. "L'ntégralité des personnes en cause" v. *monde*[1] : Las ! sire, j'ai veu ma dame Bailler au bourrel en ses mains, Et il n'en fait ne plus ne mains Qu'il feroit d'une povre garce : Mener la veult ou sera arsse. *Tout* le monde la plaint et pleure. (Mir. marq. Gaudine, 1350, 161).
b) *Tout un/une* + subst. "Un/une ... en entier, tout entier/entière" : Et si vous dy que un cuer mauvais empire *tout* un grant païs et envenime, si vault mieulx que la place en soit delivree que plus longuement en soit encombree de lui (Bérinus, I, c.1350-1370, 142). De quoy, sire, il avint qu' il me firent porter a un carrefour, et me laissa on la *toute* une nuit. (Bérinus, I, c.1350-1370, 268). Car, se le bien d'un tout seul est chose qui fait a amer, il est certain que ce est meilleur chose et plus divine amer et procurer le bien de *toute* une cité, et encore plus le bien de *tout* un pays ou d'un royaume ou il a pluseurs citéz. (ORESME, E.A., c.1370, 105). Quant on le chasce a force, il fuira *tout* un jour, se levriers ne li sont leissez. (GAST. PHÉBUS, Livre chasse T., 1387-1389, 97). Et dirent les pluseurs que bien estoit digne ung tel homme comme le Jouvencel de gouverner ung royaume et *tout* un pueple (BUEIL, I, 1461-1466, 114).
- [Sans accord au fém. (en raison de la proximité de l'empl.adv., v. *tout*[2])] *Tout une* + subst. fém. : ...en art de gouverner une naif ou *tout* une navie [une flotte], il convient... (ORESME, E.A., c.1370, 190). Et j'ay veü [l. veu] cerf qui batoit un petit ruissel par my l'yaue *tout* une lieue sanz venir hors ne d'une part ne d'autre (GAST. PHÉBUS, Livre chasse T., 1387-1389, 208).
c) *Tout* + poss. / dém. / ... : Faites *toute* sa voulenté Et son conmant. (Mir. femme roy Port., c.1342, 159). Diex vous doint bon jour, mon seigneur, Et *toute* vostre compagnie. (Mir. femme roy Port., c.1342, 178). Aime l'ainçois de *toute* t'ame, Et aussi de *tout* ton pouoir. (Mir. nat. N.S.J.C., c.1343, 238). Et *tout* ce cisme et ce descort A il mis ou pais... (Mir. st Guill., c.1347, 15). ...il mesprisoit *tout* autre conseil du monde sauf le sien seul. (COMM., I, 1489-1491, 79).
- *Tout ce qui / tout ce que* : ...veue laditte enqueste et *tout* ce qui s'en depent... (Chartes Abb. St-Magl. T.F., t.3, 1330, 27). ...elle croist et abunde Plus que dame qui soit ou munde En *tout* ce qu'on puet bon nommer (MACH., R. Fort., c.1341, 59). Mais en *tout* ce que tu proposes Dois resgarder la fin des choses (MACH., R. Fort., c.1341, 100).
d) *Tout* + subst. (sans dét.) : Et pour ce de *toute* Judée [de toute la Judée] A ceste solempnel journée En Jherusalem leur offrande Portent tuit. (Mir. nat. N.S.J.C., c.1343, 228). Alons men dyner par deport Au meilleur vin que nous sarons, Et illec nous desgoiserons *Toute* vesprée [toute la soirée]. (Mir. pape, 1346, 362).
2. [Indéf. de la plénitude] "Entier, plein"
a) *Tout* + subst. (sans dét.) : ...en disant que au dit lieu les diz religieus de Saint Magloire avoient *toute* justice (Chartes Abb. St-Magl. T.F., t.3, 1330, 18). Mais quant je voy Le trés bel arroy Simple et coy, Sans desroy, De son corps, le gai, Et que je l'oy Parler sans effroy, Par ma foy, Si m'esjoy Que *toute* joie ay. (MACH., R. Fort., c.1341, 19).
- *Ce n'est pas tout acquest.* V. *acquêt*
- *Estre tout vent.* V. *vent*
- *Toute somme.* "La somme entière, la somme totale"
Rem. Doc.1352 et 1359 ds GD VII, 770a.
b) [En empl. d'adj. qual.] : Et seur ce que Douce Pensée S'est dedens mon cuer enfermée, Souvenirs et Bonne Esperance Et Loiauté, ou ma fiance Ay si *toute* qu'ailleurs ne l'ay, Fis je ce dit qu'on claimme lay (MACH., R. Fort., c.1341, 16).
3. [Indéf. de l'intégralité distributive, comme *chacun* ; mais contrairement à *chacun*, *tout* est intensionnel (comme *le*générique) et il opère sur une classe virtuelle (ouverte à ce qui pourrait exister), en partic. sous la nég. (*cf.* TLF XVI, 417a, rem.)] *Tout* + subst. (sans dét.) : Et renoncerent en ce fait expressement par leurs sermens et fois dessus diz a *toute* excepcion de decepcion, de mal, de fraude, de lesion, de barat et de circonvencion (Chartes Abb. St-Magl. T.F., t.3, 1331, 37). Nompourquant, quant de son regart Sentoie le trés dous espart, Je perdoie *toute* vigour Par sa force et par sa rigour, Et me faisoit teindre et palir, Fremir, trambler et tressaillir. (MACH., R. Fort., c.1341, 14). Sire, en *tout* temps et en *tout* lieu Aiez en vous la paour de Dieu (Mir. ev. arced., c.1341, 106). Je sui hors de *toute* tristesce Et plain de joie et de leesce. (Mir. nonne, 1345, 334). Il appert par les raysons qui ensuient que *tot* cors meu circulairement est fini (ORESME, C.M., c.1377, 98). ...et puis fist on crier que *tout* homme grant et petit portast la croix blanche sus robe ou sus chaperon. (LE BOUVIER, Chron. Ch. VII, C.C.J., c.1451-1455, 320).
B. - Pron. indéf.
1. [Pour désigner l'intégralité de ce qui est évoqué] : Le roy tint *tout* à bon et à ferme (FROISS., Chron. M., XIV, c.1375-1400, 32). ...lesdiz Mathelart et lui qui parle apporterent *tout* à Paris (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 34). ...non obstant que de sa seigneurie et autorité peust faire et ordener de *tout* à son bon plaisir (CHR. PIZ., Faits meurs Ch. V, S., II, 1404, 28).
- *À tout.* V. *atout*

- *À tout regarder.* V. *regarder*

- *À tout comprendre.* V. *comprendre*

- *En tout.* "Au total" : Beaux hostes, or regardés largement que nous avons despendu en *tout*, et puis metez en escript ou en taille (Bérinus, II, c.1350-1370, 112).

. "À tous égards, à tout point de vue" : ...et requis sur les faiz dessus diz, dit par son serement que il se concorde et rapporte en *tout* aus diz et depposicions dudit Guillaume Haguenot, tesmoing precedent. (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 22).

. *En tout et par tout.* "À tous égards, à tout point de vue" : HENNEQUIN Malandrin, varlet d' un des grans chevaulz de mons.., IIIJe tesmoing, en l'aage de XL ans ou environ, juré et diligemment examiné sur les faiz dessus diz, dit et depose par son serement en *tout* et par *tout* sur le fait de la tasse perdue à Molins comme Gerardin Serin premier tesmoing. (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 445). Car en *tout* et par *tout*, soit bien soit mal que vous aiez fait, vous estes quictes et delivres (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 79).

. *En tout ou en partie* : ...se la vente estoit retraite en *tout* ou en partie. (Chartes Abb. St-Magl. T.F., t.3, 1348, 154). ...et rendra et paiera a plain tous cous, frais, despens, domages, journees, sallaires et interez qui faiz seroient en son deffaut et de ce que dit est en *tout* ou en partie non acompli (Chartes Abb. St-Magl. T.F., t.3, 1366, 325).

- *Par tout.* V. *partout*

- *C'est tout* : C'est *tout* en somme. (Mir. st Val., c.1367, 130).

2. "L'intégralité de ce qui est"

- *Dieu est tout.* V. *Dieu*

- *Tout vient de Dieu.* V. *Dieu*

II. - Adv. d'intensité

A. - "Entièrement, pleinement"

1. [Portant sur un adj.] : A table seoit sy crochus Que il en sambloit *tous* bochus. (Dit prunier B., c.1330-1350, 54). Ce sambloit ung homs *tous* nouveaux A chascun qui le regardoit (Dit prunier B., c.1330-1350, 59). ...*tous* seus, sans conduit, M'en alay parmi le vergier (MACH., D. verg., a.1340, 14). Se vous venez au deseure de moy et me conquerez, c'est *tout* cler que vous avez paix, car je n'ay nully de ma partie qui nul dommage vous puist faire (Bérinus, I, c.1350-1370, 286). *Tout* seul faire ne l'oseroie (Mir. mère pape, c.1355, 366). Vous estes *tout* vaillant et sage ! (FROISS., Pris. am. F., 1372-1373, 120). ...lequel avoit esté miz *tout* seul en une prison (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 204). Despeciez le *tout* cru (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 206). Vous me semblé *tot* esperdu, Dyables d'enfert (Myst. st Bern. Menth. L., c.1450, 131). ...il fut *tout* notoire qu'il estoit le conte d'Artois (Comte Artois S., c.1453-1467, 20). Charles, *tout* triste, respond : ... (BAGNYON, Hist. Charlem. K., c.1465-1470, 137).

- *Tout autre* : ...car certes l'abit et la fourme d'Italie li eust semblé *tout* autre que cellui d'Ynde (BERS., I, 9, c.1354-1359, 17.17, 32). Je suis *tout* autre que je sueil (CH. D'ORLÉANS, Rond. C., 1443-1460, 379).

- *Tout beau.* V. *beau*

- [Avec accord au fém.] : Nompourquant il ont des regars Et des biaus parlers bonnes pars, Dous ris et bel acointement, Plus que n' en aroit vraiement Uns vaillans homs qui la banniere Porteroit d'onneur *toute* entiere. (MACH., D. Lyon, 1342, 205). Ceste forment me desconforte, Que je voi qu'elle est *toute* morte (Mir. nat. N.S.J.C., c.1343, 214).

- [Portant sur un adj. subst.] : ...en pensees, en soupirs, en paroles et en escriptures desiroient et reclamoient celuy qui est le *tout* desirable (GERS., Annonc., a.1400, 229).

- [Portant sur un subst. attr.] : ...c'est *tout* tourment que mariage (DESCH., M.M., c.1385-1403, 60).

- [Avec une valeur exceptive ou restrictive] *Un tout seul.* "Un seulement" : Biaux seigneurs, or ne vous mouvez Tant que j'aye un *tout* seul mot dit. (Mir. ev. arced., c.1341, 122). Car, se le bien d'un *tout* seul est chose qui fait a amer, il est certain que ce est meilleur chose et plus divine amer et procurer le bien de toute une cité, et encore plus le bien de tout un pays ou d'un royaume ou il a pluseurs citéz. (ORESME, E.A., c.1370, 105).

- [Dans une formule de politesse] *Tout vostre* : Plus n'avoit escript en la lettre, Fors desous, en sus de le prose : Le *tout* vostre grant ami Rose, Et une balade petite, Qui assés bien estoit escripte. (FROISS., Pris. am. F., 1372-1373, 58). Escript à Corbeil, le mercredi premier jour de mars. Le *tout* vostre. JEHAN MARCEL, licencié en lois. (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 56). Et au dessoubz : " Le *tout* vostre Phelippez de Crevecuer. ..." (LE CLERC, Interp. Roye, c.1502, 276).

2. [Portant sur un adv.] : Chevauchiez *tot* hardïement Et voz eschelles arroiez (Tomb. Chartr. Trois contes S., c.1337-1339, 79). Quant li roys vit *tout* clerement Qu' il ne les porroit nullement Retenir par son biau parler... (MACH., P. Alex., p.1369, 107). Il n'y ot adont celuy qu'il ne deist *tout* plainement qu'il avoit bien parlé (Comte Artois S., c.1453-1467, 70). ...quant on peult passer *tout* oultre... (BUEIL, II, 1461-1466, 199).

- *À tout jamais.* V. *jamais*

- *Tout autour (de).* V. *autour*

- *Tout entour (de).* V. *entour*

- *Tout environ.* V. *environ*

- *Tout partout* : Quant Dieus vit de sa mansion Dou monde la corruption Qui *tout* partout estoit si grans, N'est merveilles s'il fu engrans De penre crueuse vengence De ceste grant desordenance (MACH., J. R. Nav., 1349, 149). ...je lui tendray bonne compaignie *tout* partout ou il yra (Bérinus, II, c.1350-1370, 82). *Tout* partout ou fut demourant Pour choppiner fut esprouvé. (Vig. Trib., c.1480, 229).

- *Tout ainsi que/comme.* "Ainsi que" : ...car il estoit si soupris de l'amour d'elle, que tousjours convenoit il qu'il fust en lieu ou il la peüst veoir, et pensoit et soupiroit en la regardant, *tout* ainsi que s'il ne la peüst avoir a sa volenté, et en perdi le repouser et le boire et le mengier (Bérinus, I, c.1350-1370, 22). ...car, *tout* ainsi comme a ce que .I. homme ait bons yex et bonne veüe par quoy il juge bien des couleurs et que est bel ou lait, il convient que... (ORESME, E.A., c.1370, 201). ...aux termes et *tout* ainsi que contenu est es dictes lettres et brevet (Chartes Abb. St-Magl. T.F., t.3, 1405, 797).

. *Tout ainsi comme.* "Comme si" : ...ne tant comme sa mere fu sur terre, il ne regarda onques vers elle, ains faisoit *tout* ainsi comme se riens ne lui en fust (Bérinus, I, c.1350-1370, 18).

- *Tout aussitost que.* "Aussitôt que" : ...lequel y fut incontinent mené et, *tout* aussitost qu'il fut vers lui arrivé, le fist pendre et estrangler à la Justice estant près du pont de Charenton. (ROYE, Chron. scand., I, 1460-1483, 125).

. *Tout incontinent que.* "Aussitôt que" : Et, *tout* incontinent qu il ot mis le pié à terre... (ROYE, Chron. scand., I, 1460-1483, 245).

3. [Portant sur un compl. circ.] : ...il m'esteut Retourner icy *tout* en l'eure Sanz faire goute de demeure (Mir. pape, 1346, 359). Et

si trestost qu'ilz veirent qu'ilz estoient maistres de la ville, ilz se logioient par les hostelz, *tout* à leur ayse, sans bouter feu ne faire nulle violence (FROISS., Chron. M., XIV, c.1375-1400, 217). Roy Salemon, qui tant ot de science Que tuit acteur si retienent de li, Il cuida bien par sa grande puissance Oil en grenier avoir *tout* à par lui. (MACH., App., 1377, 644). ...ledit larrecin fut fait, par ladite confession, *tout* à une fois (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 309). ...et *tout* le mieulx qu'il sceut se confessa (C.N.N., c.1456-1467, 349). ...et n'avoit que une entrée bien barrée, et fossillée de grands fossez et de pertuis *tout* à l'entour (LA MARCHE, Mém., II, c.1470, 277).

- *Tout à cheval.* V. *cheval*
- *Tout à coup.* V. *coup*

. *Tout à un coup* : *...tout* à un cop les fist prendre (MACH., P. Alex., p.1369, 119).

- *Tout à fait* : Si les vous diray *tout* à fait. (MACH., P. Alex., p.1369, 81).
- *Tout à une fois.* V. *fois*
- *Tout à loisir.* V. *loisir*[1]
- *Tout à plein.* V. *plein*
- *Tout à/au/du long de.* V. *long*
- *Tout à la ronde.* V. *ronde*
- *Tout à un saut.* V. *saut*[1] "En hâte"
- *Tout au clair/de clair.* V. *clair*[1]
- *Tout au travers.* V. *travers*[1]
- *Tout d'un accueil.* V. *accueil*
- *Tout d'un alliement.* V. *alliement*
- *Tout d'un arroi.* V. *arroi*
- *Tout d'une boutee.* V. *boutée*
- *Tout de/en compte.* V. *compte*
- *Tout d'une haleine.* V. *haleine*
- *Tout d'une main.* V. *main*[1] "D'affilée"
- *Tout d'une suite.* V. *suite*
- *Tout d'un tenant.* V. *tenir*
- *Tout d'une tire.* V. *tire*[1]
- *Tout d'une traite.* V. *traite*
- *Tout d'une voix.* V. *voix*
- *Tout de ce pas.* V. *pas*[2] "À l'instant"
- *Tout en l'heure.* V. *heure*
- *Tout le beau/grand/petit pas.* V. *pas*[2]
- *Tout le cours de.* V. *cours*[1]
- *Tout son bon.* V. *bon* "De son mieux"
- *Tout mon/ton/son saoul.* V. *soûl*
- *C'est tout le meilleur de.* V. *meilleur*
- *C'est tout par...* "C'est entièrement par..." : Certes trop m'avez courrouciee, car bien sçay que le blasme en retournera sur moy, et diront les gens que c'est *tout* par mon fait et par mon conseil que il s' st departi de vous, si que j'en redoubte trop le diffame (Bérinus, I, c.1350-1370, 32).
- *Estre tout à qqn* : Et le plaisant viaire dous De ma dame a qui je sui *tous*. (MACH., D. verg., a.1340, 17).

4. [Portant sur un verbe ou sur un part. passé] : Dont il avient auques souvent Qu'il le presse si durement Que *tous* desesperez morroit, S'Espoirs ou Souvenirs n'estoit. (MACH., D. verg., a.1340, 37). Le vostre *tout* rarez [ce qui est à vous, vous le récupérerez entièrement], c'est droiz. (Mir. Rob. Dyable, c.1375, 36). ...et la tira si rudement, *tout* courroucé qu'il estoit, qu il la fist crier beaucop plus hault qu'elle n'avoit fait devant (C.N.N., c.1456-1467, 195).

- [Avec accord au fém.] : ...après, aussi conme le lis est de grant odeur mesmement quant il est enraciné en grant humeur, aussi la virginité de la benoite vierge Marie, qui *toute* estoit fondée en humeur de devocion, fu moult souef flairant devant Dieu. (Mir. femme roy Port., c.1342, 150). Lie et loyaux se voult *toute* a Dieu rendre (Mir. nat. N.S.J.C., c.1343, 246). Et vez me ci *toute* aprestée D'aidier a faire le service (Mir. nonne, 1345, 338).
- *C'est tout* + part. passé "C'est entièrement..." : ...c'est *tout* perdu quanque on lui fait (Bérinus, I, c.1350-1370, 26).
- *Se chevir tout.* V. *chevir* "Suffire à ses besoins"

5. *Tout en* + gérondif : Si s'en alerent, *Tout* en parlant, la ou il les menerent, Par les degrez de marbre qu'il monterent, Tant qu'en la chambre au bon roy s'en entrerent. (MACH., J. R. Beh., c.1340, 112). Grant entente mirent li Rommain au regarder *tout* en alant, car nul point n'y arresterent, et alerent tant qu'il vindrent en la chambre Ysopes (Bérinus, I, c.1350-1370, 135).

6. [Portant sur un num.] *(Estre) tout un / tout une.* "(Être) la même chose, une seule chose" : Mais pour ce que j'ay oy dire C'on ne pourroit choisir n'eslire Entre hommes, et fussent cent mille, Telz deux hommes com cel Amille Et moy sommes quant a samblance, Et c'on n'i scet descongnoissance Trouver en privé n'en commun, C'on ne die que c'est *tout* un [impossible qu'on y trouve une différence et qu'on ne dise que...] (Mir. Amis, c.1365, 4). L'en dit par toute ceste ville Qu'aussi conme avec vostre fille Vostre gendre avec vous s'esbat Et gist, quant li plaist, sanz debat, Et que c'est de vous deux *tout* un (Mir. femme, 1368, 184). Item, eslire tres bonnes choses et avoir de telles choses vray opinion, ce n'est pas *tout* un. (ORESME, E.A., c.1370, 187). Et ceuls qui sont parfects amis sont comme *tout* un. (ORESME, E.A.C., c.1370, 414). Et donques n'est ce pas *tout* un suppouser une chose false et la suppouser impossible. (ORESME, C.M., c.1377, 210). Considere une fonteinne, Le ruissel, la duis ; Ce sont .IIJ., mais ces .IIJ. truis [je trouve] *Tout* un, soit petite ou pleine, Soit par pintes ou par muis (MACH., Les lays, 1377, 408). Et aussi li vueill aprendre que routes et erres vuelent dire, quar ce est *tout* un. (GAST. PHÉBUS, Livre chasse T., 1387-1389, 151). ...et que aucun ne puist cuidier qu'ilz soient synonimes, c'est assavoir, qu'ilz segnefient *tout* un (CHR. PIZ., Faits meurs Ch. V, S., II, 1404, 10). Semblablement ceulx du chapitre Sont d'une oppinion *tout* une. (LA VIGNE, S.M., 1496, 415).

- [Avec accord au fém.] : Et dit Prosper en son livre Epygramaton que apres la mort aux bien mourans sera joye sans fin, lumiere sans tenebres, voulenté *toute* une, santé sans maladie. (CHR. PIZ., P.V.H., 1416-1418, 42).
- *Tout un* + subst. "Le même" : Et parlent tous deux *tout* un langaige, et bien attrait et largement, et disoient que ilz estoient de Touraine ou de Berry, il qui parle n'est pas bien record lequel. (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 463).
- *Tout une* + subst. "La même" : Car ce n'est pas *tout* une chose en tous cas faire juste et faire justement, ne souffrir juste et souffrir justement. (ORESME, E.A.C., c.1370, 311). Eins ont *tout* une volenté, Une plaisence, une santé, Une vie et un parfait bien Qui n'a deffaut de nulle rien (MACH., Les lays, 1377, 340).

. [Avec accord au fém.] : De deus cuers puis et de deus corps Qui seront plein de tous descors Et en tous cas seront contraire : Feray tant l'un a l'autre plaire Que c'iert *toute* une volenté, Une doleur, une santé, Uns cuers, uns corps et une vie, Une mort, une maladie, Uns desirs et une pensée, Par moy conjointe et aünée. (MACH., D. verg., a.1340, 23).

- Verbe + *tout un.* "De la même manière" : Après les prelaz et leur route venoient les grans destriers de parement du roy menez en destre, enselez moult richement de veloux à brodeures de perles,

les varlés qui les menoient vestus *tout* un, en escherpe les paremens de France, en la maniere acoustumée (CHR. PIZ., Faits meurs Ch. V, S., II, 1404, 99).

B. - [Avec une valeur concessive]

- *Tout soit il/elle/ce...* "Même si" : Il en feront hommage a nous et tous aultres services et devoirs deus a cause de leurs terres et lieus, en le maniere qu'il les ont fais dou temps passé, *tout* soit ce que nous ou aucuns des rois d'Engleterre anciennement n'i aions rien eu (FROISS., Chron. L., VI, c.1375-1400, 7). Si est haulte et poissant roÿne, *Tout* soit elle d'estrange orine, Dame Fortune est appellee (CHR. PIZ., M.F., I, 1400-1403, 23). Et s il est duc ou connestable, *Tout* soit il moult entremettable D'armes et en sache l'usage Et en tous cas prudent et sage, Si ne peut il riens a chief traire, Se Fortune lui est contraire (CHR. PIZ., M.F., II, 1400-1403, 88). Et par vive raison monstra Philosophie et demonstra Par pluseurs poins que plus doubtable Et mains seure et mains prouffitable Est bonne fortune que male, *Tout* soit elle diverse et male. (CHR. PIZ., Chem. estude P., 1402-1403, 12). ...pour ce que ilz, comme bien avisiez, considerast chose estre impossible à l'entendement et memoire d'un tout seul homme, *tout* soit il savant, de si cler veoir... (CHR. PIZ., Faits meurs Ch. V, S., I, 1404, 113). Le .IIIIe. enseignement de Prudence a la saige princepce est tout d'autre matiere, et *tout* soit il differenciéz du susdit, si n'est il mie de meindre maistrise a le savoir bien conduire. (CHR. PIZ., Trois vertus W.H., c.1405, 61). Et *tout* soit ce la proprieté des sages ouvrer par conseil, garde soy un chascun qu'il soit bien conseilliéz. (CHR. PIZ., Paix W., 1412-1413, 93). [R. M.]

TOUTE-BONNE, **subst. fém.** (toute-bonne)
[T-L : *totebone* ; FEW I, 434b : *bonus* ; TLF XVI, 423b : *toute-bonne*]

"Variété de sauge, toute-bonne" : Encores en janvier et fevrier sauge, lavende, coq, mante, *toutebonne* soient plantez jusques a juing. (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 118). [R. M.]

TOUTE-PUISSANCE, **subst. fém.** (toute-puissance)
[T-L : *totepuissance* ; GDC : *toutepuissance* ; FEW IX, 234b : *posse* ; TLF XVI, 424b-425a : *toute-puissance*]

"Toute-puissance"

- [A propos de Dieu] : Estre Dieu que proufiteroit, Puisque tout puissant ne seroit. A la déité adjoustée, Pou vauldroit quant seroit ostée *Toute puissance* en verité ; Riens n'est plus propre à déité (,) Que tout pouvoir, nil n'est point digne D'estre Dieu et d'en porter signe, S'il n'est tout puissant et parfait (LE FÈVRE, Vieille C., a.1376, 192). ...combien que Dieu pourroit faire, et peust avoir fait tellement de sa *toute-puissance* ou du tout anichiler ce monde et apres creer un autre. (ORESME, C.M., c.1377, 166). [Autres ex. p.272, 294, 642] ...dont Dieu par sa *toutepuissance* vous en rende recompense (Lettres agn. L., 1401, 109). Mon Dieu, ou est *toute puissance*, Formé suis a vostre samblance. (Pass. Semur D.M., c.1420 [1488], 13). *Toute puissance* : omnipotencia (Gloss. gallico-lat. M.M., c.1425-1450, 264).

- [A propos d'une pers.] : ...et Girard n'est point homme que ainsi il conviengne menasser, car c'est l'un des plus nobles et plus puissant de toute la maison de France de généracion, de lignye et de *toute puissance* (WAUQUELIN, Gir. Ross. M., 1447, 88). [R. M.]

TOUTEFIN, **subst. fém.** (toutefin)
[*FEW III, 561a : *finis*]

A toutefin. "Finalement" : Item, et s'il advient à *touteffins* que, par force, soit le mur percié ou priz, ceulx de la forteresse, bien garniz de toutes estoffes, tantost et appertement facent et bastissent ung aultre mur de celle part et encloent, s'ilz pevent, leurs ennemis entre deulx murs où, se ilz s'y viennent embatre, si les occient. (BUEIL, II, 1461-1466, 52). [R. M.]

TOUTEFOIS, **adv.** (toutefois)
[T-L : *foiz* (*totesfoiz*) ; GD : *totevoies* ; GDC : *toutefois* ; FEW XIV, 411a : *vices* ; TLF XIV, 423b : *toutefois*]

A. - "Cependant, néanmoins, en tout cas, toutefois" : *Toutefois* il entra dedens le dromont, qui moult estoit nobles et gens et plains de grans richesses (Bérinus, I, c.1350-1370, 245). ...*toutefois* chascuns avoit volunté de regner, car encorez n' avoient pas asseyé quele douceur il a en liberté (BERS., I, 1, c.1354-1359, 17.3, 27). Comme dont en celui tamps je eusse encommencié a faire, pour l'amour et honneur de tres noble nostre sire le roy, ung oevre universel de l'estat du prinche et de toute la court ou famille royale et de la administration de la chose publique et de tout le gouvernement du royaume, non seulement des divines Escriptures, mais aussi des sentences des docteurs catholiques et des dis de phisique et de poetrie, *toutefois* pour satisfaire a vostre requeste, laquelle envers moy a bon droit obtient vigeur de commandement, en delaissant l'ordre que j'avoie encommencié, je me sui hasté de composer icelle partie de l'euvre susdite qui appartient a la instruction et doctrine des enfans royaulx. (DAUDIN, De la erudition H., c.1360-1380, 3). Je croi bien que, à le monition et resqueste dou dit mareschal, aucun bon chevalier et escuier dou royaume de France s'avancièrent pour traire celle part. *Toutes fois* sçai je bien que li gouvrenères de Blois... y vint (FROISS., Chron. L., VII, c.1375-1400, 216). Là ot grant poussieu et boutois de lances, et renversé des nostres et des leurs, et dura la bataille ung grant temps sans branler ne d'une part ne d'aultre. Au voir dire, nous estiemes tous gens d'armes d'eslite ; mais entre eulx en y avoit-il de mal armez grant plenté et de pillars. *Touttesfois* ilz nous donnoient moult affaire (FROISS., Chron. M., XIV, c.1375-1400, 7). Si regarderent li signeur d'Engleterre que li Hainnuier averoient trop de painne a aler si lonch, et en furent deporté, et la donnés et pris li congiés de toutes parties. Et plora la jone roine Phelippe assés, qant son oncle et li cevalier de Hainnau le laissierent. *Toutesfois* ensi fu fait. (FROISS., Chron. D., p.1400, 160). A grant painne peurent les gens de ces signeurs estre armé ne pourveu, pour euls desfendre. *Toutesfois* Dieus ne volt pas consentir que li signeur fuissent la desconfi de tel merdaille. (FROISS., Chron. D., p.1400, 179). Du payer soit a l'adventure, combien *toustefoiz* qu'il me fut dit depuis que le blé fut payé (C.N.N., c.1456-1467, 292). ...si penserent pluseurs foiz qu'il fust mort. Il revint après *toutesfoiz*, et Dieu scet la joye qui fust a l'ostel (C.N.N., c.1456-1467, 324). ...[son père] eut tresgrande volunté de la donner a ung chevalier son voysin, tresriche, non *toutesfoiz* noble de parentage comme de richesses et puissances temporelles (C.N.N., c.1456-1467, 545). Je vous rans graces humblement, Cher sire, d'un si tresgrant bien. *Toutesfoiz*, sire, ne veulx rien Sans le bon vouloir de ma dame. (Pass. Auv., 1477, 95).

- *Mais toutefois* : Enfer est ung torment intolerable, mais *toutefois* s'il estoit mille Enfers, se n'est che rien au regart d'estre rebouté de l'onneur d'icelle gloire beneuree et estre en la hayne de Dieu. (DAUDIN, De la erudition H., c.1360-1380, 352). Mais *toutesfois*, ceulz qui les font [ces faits] ne sont pas pour ce injustes ne mauvais (ORESME, E.A., c.1370, 308). Nostre curé fut bien esbahy, mais *toutefois* il faillit qu'il passast par la. (C.N.N., c.1456-1467, 532).

- *Neanmoins toutefois* : ...ne savoient que penser ces bonnes femmes, qui mouvoit leurs mariz de si tost rompre et casser leur promesse. Neantmains *toutesfoiz*, elles qui doivent obeir, le prindrent bien en pacience (C.N.N., c.1456-1467, 203).

- En partic. [Dans une formule impliquant une exclusion] : Si me semble bon, sauve *toutesfoiz* vostre bon plaisir, que me faissez faire ung habillement d'homme (C.N.N., c.1456-1467, 171). ...il faut que je face quelque chose pour vous, sauf *toutesfois* tousjours mon bon honneur (C.N.N., c.1456-1467, 387).

B. - Loc. conj. *Toutefois que*. "Chaque fois que" : ...envers et contre tous, en jugement et dehors, aus propres cous et despens des diz enfans, *toutefois* que mestier sera (Chartes Abb. St-Magl. T.F., t.3, 1365, 289). ...[elle] ne prestoit pas l'oreille a son seigneur *toutesfoiz* qu'il eust bien voulu. (C.N.N., c.1456-1467, 73). ...pluseurs femmes ont larmes a commendement qu'elles espandent *toutesfoiz* ou le plus souvent qu'elles veulent (C.N.N., c.1456-1467, 93). Si vous n'estes bien gary, si retournez *toutesfoiz* qu'il vous plaist (C.N.N., c.1456-1467, 538).

- *Toutefois et quantes que* : [Cont. grivois] ...fut abandonnée au bon compaignon garenne, connin et duyere, *toutesfoiz* et quantes que chasser y vouldroit. (C.N.N., c.1456-1467, 162).

V. aussi *fois*, *toutevoie* [R. M.]

TOUTEVOIE, **adv.** (toutevoie)
[GD : *totevoies* ; FEW XIV, 378a : *via*]

A. - "En même temps" : ...tu dois ton maistre doubter, Et s'il te laidenge, escouter Sans ce que contre lui t'orgueilles ; Faire lui dois grandes oreilles, Et faire semblant *toutesvoies* Que tu n'ois adonc, ne ne vois [le serviteur doit être tout à la fois attentif et discret]. (JACQUES BRUYANT, Voie pauvreté richesse P., 1342, 23).

B. - "Toutefois, cependant" : Et combien que ce soit faulz, quar le monde n'a pas tant duré que ce peust avoir esté, *toutevoies*, se le mouvement du ciel duroit perpetuelment, ce seroit bien possible, pour ce que le pole artique vendroit la ou est le pole antartique par un mouvement si tardif que il n'est encor pas apparceu. (ORESME, C.M., c.1377, 96). Et *toutevoies*, aucune fois en tenant un faulz opinion l'en sent et est l'en aussi comme contraint a confesser aucune verité ; et pour ce, Aristote amaine cez ici en tesmoing de ce que il a dit. (ORESME, C.M., c.1377, 382). Et tout le pays d'Auvergne fut mieulx sus sa garde que il n'euist esté en devant. *Toutesvoyes* le conte d'Armignac et le conte daulphin envoierent par devers Perrot de Berne, en disant que faulsement et traiteusement il avoit pris et emblé la ville de Montferrant (FROISS., Chron. M., XIV, c.1375-1400, 226). Le cervel, le cuer et le foye Sont par dedens ; et *toutevoie* Ces .IIJ. gardent la vie ou corps. (LE FÈVRE, Respit Mort H., 1376-1380, 35). Une [maniere de trinité] est celle que mettoient les Pythagoriens et est que toute creature a commencement et moyen et fin, quar combien que aucunes soient perpetueles, *toutesvoies* selon Plato ce n'est pas de leur nature ne par elles, mais seulement du maintieng et de la volenté du createur. (ORESME, C.M., c.1377, 54). Pousé que le ciel n'ait pas matiere - a prendre matiere proprement ou telle comme est la matiere des elemens - *toutesvoies* a prendre matiere largement, les parties integrales du monde sont matiere de luy comme sont le ciel, les elemens et les choses mixtes. (ORESME, C.M., c.1377, 156). ...car, puisque le principe et la cause de telles operacions est en celui qui les fait, combien que ilz soient selon elles involuntaires, *toutesvoies* pour le temps et pour les causes que l'en les fait, elles sont voluntaires. (ORESME, E.A., c.1370, 178). Et pour ce que science naturele est de mouvement et choses pesantes et legieres ont en elles principe de mouvement, tous naturiens usent en leur parler de leurs vertus ; mais *toutevoies*, il ne en determinent fors pou de choses. (ORESME, C.M., c.1377, 658). Par ypocrisie je me suis fait le saint homme ou sainte femme et monstré grant semblant de l'estre, et mis grant paine d'acquerir le nom devant les gens, et *toutesvoies* ne me suis je point tenu de pechier (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 24). Et combien que lez ydolatres attribuassent divinité a choses vaines, *toutesvoiez* n'a il pas voulu que mesprix ou force fut faicte sans paine en lieu dedié par eulx au tiltre de deité (CHART., L. Esp., c.1429-1430, 62). Et lors il y eut ung compaignon qui dit que ceulz estoient bien folz qui cuidoient que ledit philosophe eust fait ung livre par lequel paix peust estre gardee en la cité, car en son hostel il n'avoit que luy, sa femme et sa chambriere, et *toutevoie* il ne savoit trouver moyen d'acort en son dit hostel, que tousjours n'y eust noise (JUV. URS., Aud. celi, 1435, 231). Or ça, je voy bien que vous ne m'estes pas telle que vous deussiez estre par raison. *Toutesvoies*, esperant que jamais ne vous adviendra, de ce qui est fait ne soit il plus parlé (C.N.N., c.1456-1467, 419). *Toutes-voies* le duc Philippe de Bourgongne, tirant à la haute nature de son rang, le visita souvent, et avec dues révérences (CHASTELL., Chron. K., t.1, c.1456-1471, 160). Exemple nous avons en la mer lequel se offre et presente selon sa grandeur totale a nostre veue, et *toutevoies* selon la reondeur et circuité de lui ne puet du tout estre veu de nous. La cause si est pour sa lueur et pour l'indisposition non proportionnee a tant grande et ample lueur et extencion au regard de nostre veue. (Somme abr., c.1477-1481, 134). ...lesquelles foyres et marché (...), de nouvel creons et erigeons par ces mesmes presentes, pourveu *toutesvoies* que ausdiz jours n'ait aucunes foyres à quatre lieues à la ronde dudit lieu de Montdion (Doc. Poitou G., t.12, 1479, 268).

Rem. V. aussi *voie* D 3 d.

V. aussi *toutefois* [R. M.]

TOUTLEMBOURC, **subst. masc.** (toutlembourc)
[Ø]

"Planche de chêne doublant intérieurement le bateau à sa partie inférieure" : Pour une nef de tire, sans *toutlembourc* (...). ...pour une nef de pire à *toutlembourc* (...) ...pour une nef de pire à *toutlenbourk* (Vie urbaine Douai E., t.4, 1392, 663).

REM. *Cf.* JAL 1998, 1076 : *lembourg*. [R. M.]

TOUX, **subst. fém.** (toux)
[T-L : *tos*[2] ; GDC : *tous* ; FEW XIII-2, 443b : *tussis* ; TLF XVI, 426a : *toux*]

"Toux" : Choses froides, si comme noif ou cristal, sont anemies et nuisans a la poitrine, car esmeuvent les *toux*, font decourir le sang, et si font les catarres. (SAINT-GILLE, A.Y., 1362-1365, 83). As tu nulle poires d'angoisses Quil aient les queuhez bien aguez ? J'an veul donner mangier des cruez A mon mary quil a la *tous* (Pass. Semur D.M., c.1420 [1488], 158). *Tousse* c'est mouvement de vertu naturelle expulsive esmouvant et aidant par vertu animale sensible et motive (GORDON, Prat., c.1450-1500, IV, 4). ...une *toux* le va prendre, si grand et horrible que merveille (C.N.N., c.1456-1467, 436). Que vous puissez avoir la *toux*... (Feste roys, c.1475-1500, 305). Et semblablement il [le lait] est nuysable a ceulx qui ont douleur de teste et a ceulx qui ont la *toust*, et a plusiers aultres, desquelz parle Ypocras (Rég. santé corps C., 1480, 18).

- *Seche toux* : Contre le sech *tous*, R. le semenche d'ache .I. semen apii et le semenche de fenoilh, se lez destrenpreis de vin et lez buveis a enjune. (Méd. nam. H., c.1400-1500, 195).

Rem. *Cf.* recette semblable ds T-L, *s.v. tos*. [R. M.]

TOYRE, **(?)** (toyre)
[Ø]
"?" : Ceste vie est transitoire, Incertaine, obscure, noire. Tel estoit naguere en gloire Qui ores n'a une poire Et dont n'est plus memoire. (...) Sentence interlocutoire Avéz que ne doyéz croire Au monde, ne son miel boire, En fin amer plus que *toyre*. (MARTIN LE FRANC, Estrif D., 1447-1448, 152). [Éd. : "peine, ennui" ; GD VII, 726c-727a : *tire* ? Lire *poyre* (la poire d'angoisse) ? Ou *foyre* "diarrhée" ?] [R. M.]

TRAB, **subst. masc.** (trab)
[*FEW XIII-2, 135a : *trabs*]
"Mât (?)" : ...Au navire (...). Ne donne ses dures encontres, Tempestes et grans mallencontres, Car la mer qui a fort miné Les *trabs*... (RIVIÈRE, Nef folz D., 1497, 796). [R. M.]

TRABE, **subst. fém.** (trabe)
[GD : *trabe* ; FEW XIII-2, 138b : *trabs*]
"Longue pièce rigide, barre" : Un *traib* ardant cheï sur lui (Mir. N.D. Rosarius K., c.1330, 180). ...ledit receveur sera tenu de pourveoir audit maistre Jehan Brouart dudit martinet de Brucieu garny de meubles de molin, soufflets, tuyères de fornèses casses, cuilliers à faire le plomb, deux grosses barres de fer et trois *trables* espèces de fer, les formes et patrons pour faire ses affinaisons, de bois et de charbon à lui néccessaires pour faire lesdiz ouvrages au despens du Roy seulement (Aff. Jacques Coeur M., 1453-1457, 312).
- "Poutre" : Et saint Augustin, en l'exposition de l'Ewangile saint Mathieu, dit que yre, qui est grave pechié, n'est que ung festu, mais hayne est une grosse *trabe* en l'eul du pecheur. (FILLASTRE, Traité Conseil H., c.1472-1473, 248). [R. M.]

TRABLEL, **subst. masc.** (trablel)
[GD : *trablel* ; FEW XIII-1, 17b : *tabula*]
"Pierre concassée (utilisée dans la construction de terrasses)"
REM. Doc. 1429 (Lyon, *trableaux*) ds GD VII, 781a. *Cf. Mél. A. Planche*, 1984, 441. FEW XIII-1, 25b, n.7. [R. M.]

TRABS, **subst. masc.** (trabs)
[FEW XIII-2, 138b : *trabs*]
A. - Au propre. "Poutre" : ...en la maison ou demouroit Li feus si prist (...).Un *traib* ardant cheï sur lui (Mir. N.D. Rosarius K., c.1330, 180). ...et la couverture de l'eglise Saint Perre en la plus grande partie, avecques les *trabs* furent tumbez et gectez par terre (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 106 r°). ...les voltes et murs et aussi les *trabs* de la tour tous tumberent et y demoura une terrible et fetide odeur que nulle bonne oudeur ne povoit surmonter (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 114 r°).
B. - P. ext. ASTR. "Corps céleste enflammé, en forme de poutre, météore qui traverse l'atmosphère terrestre" : ...si advint que le VIIIe des ydes de avril fut veu ou ciel, entre orient et midi, un grand *trabs* ardent en l'air, courant après le Soleil, qui jà tendoit à son coucher et tumba en terre, duquel les vestiges se monstrerent longtemps après (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 109 r°).
Rem. *Cf.* A. Le Boeuffle, *Astr.*, 1987, *s.v. trabs* : «"Poutre", nom de comète» ; FEW : «"météore en forme de poutre ou de cylindre" (Fur 1690 - Trév 1771)». [R. M.]

TRAC, **interj.** (trac[1])
Faire tric trac. V. *tric* [A. B.]

TRAC, **subst. masc.** (trac[2])
[GD : *trac* ; FEW XIII-2, 190a : *trak*-]
A. - "Trace, marque laissée par le passage (d'une pers., d'une troupe, d'un animal)" : LE CHASTELAIN. Faire grant debvoir nous fauldra Pour trouver bestes. PETIT BON. N'en doubtez, Si tost qu'auray les chiens boutez Sur le *trac*, nous ne fauldron point. (Myst. jeune fille L., c.1413-1445 [c.1530], 27). ...à quoy fut dit par aucuns d'eulx, qu'il seroit bon de poursieuvre lesdis Anglois. Autres y avoient qui disoient que mieulx valoit retourner (...) et autres respondirrent : qu'il estoit bon de les chevaulchier sur leur *trac*, et que, sans faulte, les rencontreroient. (ESCOUCHY, Chron. B., t.1, a.1465, 275-276). ...et tirrèrent tous ensamble par belle ordonnance sur le *trac* d'iceulx Anglois, et tellement qu'ilz les trouvèrent en ung champ estant entre ledit Mortaing et une Crois, nommée la Crois de Vergion (ESCOUCHY, Chron. B., t.1, a.1465, 276). Plusieurs gentilzhommes de court, quy avoient des levriers, chevauchoient travers champs pour troouver des lievres et tant qu'ilz vindrent sur le *trac* de leurs ennemis. (Trois fils rois P., c.1454-1463, 132). Lors le seigneur de Chimay fit avanchier ses coureurs, lesquels se mirent sur le *trac* des Gantois, qui s'estoient retraits en un bois et furent trouvés en ordonnance de combattre. (CHASTELL., Chron. K., t.2, c.1456-1471, 347). Et se mist en une petite vallée au couvert et laissa les grans chemins pour y aler et passa landes et boys tellement qu'il ne traversa nul grant chemin, par quoy on sceut riens trouver de son *trac* (BUEIL, II, 1461-1466, 16). ...ilz trouverent le *trac* des trois roys et de la damoiselle Gloriande, laquelle chevaulchoit ung palleffroy bel et riche (Mabrien V., 1462, 210). Si s'en alla de nuyt ou lieu ou estoient les beufs et fist tant qu'il en tyra par les queues dedans sa caverne ; et les menoit en ceste façon, affin que par le *trac* [var. trait] l'on ne sceust congnoistre quelle part ilz estoient allez. (...) Trop bien trouvoit on le *trac* et la route des beufs qui sembloient yssir de la fosse, mais qu'ilz y fussent entrez, on ne le sceust congnoistre. (Hist. prem. destruct. Troie R., c.1470-1480, 179).
B. - "Piste, route" : Qui veult d'amour suivre le *trac* ? (COQUILL., Oeuvres F., 1478-p.1494, 183).
C. - *Tout d'un trac*. "D'un trait, sans s'arrêter" : ...lequel, tout d'ung *trac* et sans descendre, chevaucha jusques à Nasaret (MOLINET, Chron. D.J., t.1, 1474-1506, 140).
Rem. MART. D'AUV., éd. 1493 (*en procedant tout d'un trac Le ray fist*), ds GD VII, 781a-b.
V. aussi *tract* [R. M.]

TRAÇABLE, **adj.** (traçable)
[GD : *traçable* ; *FEW XIII-2, 145b : **tractiare*]
"Qui peut être dégrossi, tracé (en le fendant, en le taillant)"
REM. GARBIN 1487 (*proscius et proscivus, roignable, trassable, roigné comme superflu d'aulcune matiere*) ds GD VII, 781a. [R. M.]

TRAÇANT, **subst. masc.** (traçant)
[GD : *traçant*[2] ; FEW XIII-2, 145b : **tractiare*]
"Instrument servant à tracer"
REM. GUILL. DIGULL. (imprimé XVIe s.) ds GD VII, 781c : *Comme la trace D'aucun seel et l'impression, Toute une est la formation De la tracee et du trassant*. Correspond à GUILL. DIGULL., *Pèler. J.-C.* S., 1358, 159, où c'est un part.

prés. (*Dont une la formation Est, tant traciee com tracant*) [R. M.]

TRACASSER, **verbe** (tracasser)
[GDC : *tracasser* ; FEW XIII-2, 191b : *trak-* ; TLF XVI, 432a : *tracasser*]
I. - Empl. trans.
A. - "Traquer (les bêtes)" : Lors sans cesser Fist amasser Les chiens, dont il avoit foison, Et quand vint au bois *tracasser*, Ses gens le voulurent laisser Devant qu'il fust longue saison. (Vie st Eust. 2 P., c.1400-1450, 194).
B. - "Transporter, déplacer qqc. çà et là" : Plomb, fer, estain, tant en lingot qu'en masse, Heris en casse, poix, ciment, terre grasse, Pont qu'on *tracasse*, cloux, chevilles et broches, Sacz, toilles, poches, contrecarres de porches, Flambeaux et torches a faire les approches Par grosses troches, boys long, ront et carré (LA VIGNE, V.N., p.1495, 133).
- *Tracasser pays.* "Parcourir, courir le pays" : Ainsi que le roy *tracassoit* paiis... [var. C, 1459-1460] (Percef. III, R., t.3, c.1450 [c.1340], 285). Ce devoye *tracasser* pays Et bien cheminer ça et là, Pas ne seroys [des] plus hays Des dames. (B. veoir, p.1480, 19).
C. - Au fig. "S'agiter intérieurement pour imaginer, inventer qqc." : Je *tracasse* deux, trois cens tours Pour l'amour de la godinette. (COQUILL., Oeuvres F., 1478-p.1494, 355).
II. - Empl. intrans.
A. - "Courir, se dépêcher" : LE PREMIER COMMISSAIRE (...). Pharaon, nostre roy d'Egipte, Se meurt, ne doubtez qu'il ne meure. Je croy qu'il soit mort de ceste heure, Et si ay *tracassé* bien vite. (Myst. Viel test. R., t.3, c.1450, 207).
B. - "Aller, courir çà et là, se démener, s'agiter" : En la forest tant *tracassé* Que d'ung sommeil je fuz surprins... (ALECIS, Martyrol. faulses langues P.P., c.1475, 316). *Tracassant*, traignant le patin... (COQUILL., Oeuvres F., 1478-p.1494, 302). *Tracasser* par mons et par vaulx, Aller, retourner par chemins... (COQUILL., Oeuvres F., 1478-p.1494, 305). Bayart *tracasse* Dur et me casse. (ALECIS, Blas. faulses am. P.P., a.1486, 186). MAGDALEINE. Gent escuier, qui trop a cop se casse Par son excés ou folle volunté, Aprés les autres tout bellement *tracasse* : On n'a jamais ce que amours ont cousté. (MICHEL, Myst. Pass. J., 1486, 133). Voila comment nous *tracassons* Soubz Esperance, qui nous haste A faire grant pain de peu de paste. (SAINT-GELAIS, Séj. honn. D., c.1490-1495, 120). LE PERE. (...) Vecy Martin, lequel est parvenu A recevoir de l'empereur la grace Et, oultre plus, chevalier devenu, Qui chose n'est de petite efficace. En son harnoys gayement il *tracasse* ; Vela commant l'empereur le m'a mys : La chesne au col, l'espee et la curace. (LA VIGNE, S.M., 1496, 180). [Aussi p.276] Je luy forgeay l'anneau, a mon entente Empoisonné, dont il mourut lassé, Orbe des yeulx, en diffidence lente, Aprés qu'il eut couru et *tracassé*. (ANTITUS, Poés. P., c.1500, 13).
C. - Au fig. "S'agiter intérieurement, se tourmenter" : Gens mariez ont assez peine, A bien considerer leur cas. L'ung *tracasse*, l'autre pourmaine ["se tourmente"] : Gens mariez ont assez peine. (Obstin. femmes T., c.1480-1500, 36). [R. M.]

TRACE, **subst. fém.** (trace[1])
[T-L : *trace* ; GD : *trace* ; GDC : *trace* ; DÉCT : trace ; FEW XIII-2, 144b : **tractiare* ; TLF XVI, 433a : *trace*]
A. - "Marque, empreinte laissée par qqn ou qqc."
1. "Marque laissée par le passage (d'une pers., d'une troupe, d'un animal), trace" : ...puis, comme il eussent passé la cloison et troveez toutez chosez desertez, il commencierent a suir les ennemis par les *traces* que il virent. (BERS., I, 9, c.1354-1359, 45.16, 86). Les aultres en alant cuident de leur robe torner la terre et, a maniere des renars, ceuvrent les *traches* ou ilz ont marchié de leur ceue (DAUDIN, De la erudition H., c.1360-1380, 248). Qant casquns ot pris pieche de terre pour logier, li signeur se traissent ensamble pour avoir consel conment ils se poroient maintenir ne trouver la *trace* des Escos, lesquels il desiroient au veoir et a combatre. (FROISS., Chron. D., p.1400, 130). ...il lor fu avis que temprement il averoient nouvelles des Escos, car il convenoit que il fuissent passet par la ; et en trouvoient les *traces*. (FROISS., Chron. D., p.1400, 130). Mais, quant nous fusmes oultre, il print une espine et ung grant raymeau et le traigna par dessus nostre *trace*, si que oncques n'y parut (BUEIL, I, 1461-1466, 34).
- *Perdre la trace de* : Mais le porc tourne et se met au cours par telle maniere qu'il n'y ot chien ne chevalier ne homme qui n'en perdist la *trace* et veue, fors que le conte et son nepveu Remondin... (ARRAS, c.1392-1393, 19).
- *Suivre la trace de* : Mais en ce meisme jour, sur le vespre, le seigneur de Gaucourt, qui estoit demouré derrière, fut prins de environ dix-huit Anglois qui sievoient leur *trace*. (MONSTRELET, Chron. D.-A., t.5, c.1444-1453, 420).
- *Suivre à (la) trace* : Las ! dolens ! c'est ce qui efface En moy d'esperence la grace ; C'est ce qui a la mort me chace Et fait penser Qu'ensement comme uns chiens de chace Après sa beste fuit et chace Et la sieut partout a la *trace* Pour li tuer, Einsi Desirs de saouler Mes fols yeus d'assez remirer De la bele et bonne sans per La douce face Me berse et chasse sans cesser Et me cuide a la mort mener. (MACH., R. Fort., c.1341, 51). PREMIER SERGENT. Puis que c'est pour quoy cy venez, Alez ; nous vous suivrons a *trace*. (Mir. st Ign., 1366, 79). Sus les champs y font la grimasse (...) On les peut bien suyvre a la *trasse* De leur sang qu'ilz ont respanduz. (Myst. siège Orléans H., c.1480-1500, 345).
. *Suivre qqn qu'à trace qu'à vue.* "Suivre qqn tantôt à vue, tantôt en se fiant à ses traces" : Mais Remondin (...) le suit asprement [le sanglier], et il estoit bien montez, et tousjours le suit le conte qu'a *trace* qu'a veue. (ARRAS, c.1392-1393, 19).
- *À trace.* "À la suite de, derrière" : Car trois grans loups en la cité Entrerent et enmy la place De la ville, trainant a *trace*, Alerent (CHR. PIZ., M.F., III, 1400-1403, 209).
- CHASSE : Ensement le sievra que li quiens le sengler Flairant de *traiche* en *trache*. (Jourd. Blaye alex. M., a.1455, 643).
Rem. HENRI FERR., *Modus et Ratio* T., c.1354-1377, gloss.
. *Beste à trace.* "Bête traquée à courre" : LE PREMIER VENEUR. (...) or vouldroie Que par cy venist beste a *trasse*, Si que mes chiens aler laissasse Pour courre aprés. (Mir. st J. Paulu, c.1372, 101).
. *Chien de trace.* "Chien courant" : Nous vous faisons conmandement, Seigneurs, que voz roiz, voz levriers Voz chiens de *trace* et voz lemiers Menez au bois tost sanz laissier [l. laissier.] Il nous convient aler chacier (Mir. st J. Paulu, c.1372, 100).
2. "Marque laissée par qqc." : Bien vous sarai connoistre, car vous estes saigniés D'une *trache* de sang qui va jusques au piés (Renaut Mont. B.N. V., c.1350-1400, 514). Puis se meïrent en bataille ; Chascuns l'espée qui bien taille Tenoit en sa main toute nue. Adonc n'i ot resne tenue, Tant qu'il veinrent en la place Où de sanc avoit mainte *trace*, Puis crierent : "à mort ! à mort ! Mauvaise gent, vous estes mort !" (MACH., P. Alex., p.1369, 77). Lors dist Gieffroy au maistre de Rodes qu'il conduisist l'avant garde et qu'il

boutast le feu par tout, par quoy il les peust retrouver par la *trace* de la fumee. (ARRAS, c.1392-1393, 225).

- *La trace d'un chemin* : Aultre chose ne ramenoient-ilz en leur fort, car ilz ne peurent pour les estroittes montaingnes et divers passages où ilz passoient (...). Et, quant ilz estoient rentré en la *trace* de leur chemin, qui bien duroit troix lieues, ilz estoient aussy asseur que dont qu'ilz fussent dedens leur garnison. (FROISS., Chron. M., XIV, c.1375-1400, 191).

- "Odeur qui subsiste" : A fy ! l'ung de vous a vecy, Ou c'est moy, j'en sens la *trace*. (Myst. Pass. Troyes B., a.1482, 210).

3. "Ce qui reste d'une action, de ce que qqn fait, marque" : Souvent regardoit son anel Et moult tenoit le don a bel, De fois a autre le baisoit Et a son coutel assaioit, Qui moult estoit de dur affaire, S'il y poroit le *trache* faire Ainsi que ly dyamant font Par dedens le fier quant vray sont (Dit prunier B., c.1330-1350, 66). ...Dont cinc cent mil hommes et femmes Perdirent les corps et les ames, Se cils qui a tous biens s'acorde Ne les prent a misericorde ; Et maint païs destruit en furent, Dont encor les *traces* en durent (MACH., J. R. Nav., 1349, 144). Li quars qui en milieu estoit Angles de Dieu le pere estoit, Qu'envoié avoit et tramis Pour reconforter ses amis. N'il ne paroit coulour ne *trace* En la fournaise n'en la place Dou feu, car il estoit estains Qui si mervilleus estoit ains. (MACH., C. ami, 1357, 23). Mais garde le contremander, Car li contremant dou roiaume Ont fait ardoir maint toit de chaume, Dont encor apperent les *traces* En mains lieus et en maintes places. (MACH., C. ami, 1357, 110). Des fais duquel ne fault pas demander, car ou qu'il voist ne viengne appert bien la sienne *trace* : s'il fiert aulcun de lance il faut qu'il voist a terre et se c'est d'espee, encores pis (Jehan d'Avennes F., c.1465-1468, 95). Le Messïas es de la loy, Des Juïfz roy. Dieu t'a tramis en ceste place ; Tu es son filz ; j'en voy la *trasse* A ta face, Venu des cieulx pour tous saulver. (Pass. Auv., 1477, 131).

- "Blessure, plaie" : Mais le fer ardant de la flesche Qui le cuer toudis art et seche, Saches certeinnement qu'il art Et bruïst par si soutil art Qu'il n'i pert tache ne arsure, *Trace*, plaie, ne blesseüre, Et einsi se keuve et engendre Com li charbons dessous la cendre. (MACH., R. Fort., c.1341, 69). ...ou que la mere a esté blecee en la bouche de la matrice par dehors et y a une *trache* et une duresse (GORDON, Prat., c.1450-1500, VII, 16).

- DRAP. "Claire-voie dans la chaîne d'un tissu, provoquée par un un fil non renoué au moment de la fabrication" : ...doivent li peseur rewarder tous les dras et couvretures a pierche bien et loyalment, et vir s'il i a *trache*, double, rebat ne gieters encontre, plus d'un quartier de lonc. (Drap. Valenc. E., 1344, 286).

Rem. *Cf.* G. de Poerck, *La Drap. médiév. en Flandre et en Artois*, t.2, 1951, 206.

B. - P. anal.

1. "Quantité très faible d'une substance qui demeure qq. part" : Tantost aprés, maulgré leur resistence, Si bien ne sceurent eulx conduire en deffence, Car assiegez estoient tout autour, Que par la bresche d'une moult forte tour, La ou avoit quelque *trace* de sang, Qu'on n'y entrast soudain de ranc en ranc, A si horrible et dure inimitié, Que c'estoit trop execrable pitié (LA VIGNE, V.N., p.1495, 244).

Rem. Ex.1377 ds TLF.

2. "Indice de qqc."

a) "Indice qui permet de reconnaître qqc." : Lors Serche, quiert *trace* et partout va, Et fait tant que les clefs trouva (COUDRETTE, Mélus. R., c.1401-1402, 279).

b) "Indice de la présence de qqn ou de qqc." : Quelle doleur a nous se ainsi nous volons decliner a repoz comme s'il fust ja paix et seurté, combien que encore ne appere *trace* de vraie sainteté en nostre conversacion (Internele consol. P., 1447, 337).

- [Dans une phrase négative] : Vous partirez de ceste place, Tant du pont, du chasteau et tour : D'Anglois n'y en demorra *trace* (Myst. siège Orléans H., c.1480-1500, 630).

- *Plus trace de* + subst. "Plus aucun" : Nous avons guangné ceste place Qui estoit pour ung petit lieu Fortiffiee par grant odasse. Si veil que on la detarasse Sans y lesser riens que la terre, Afin que desormais plus *trasse* D'Anglois n'y puisse rien conquerre. (Myst. siège Orléans H., c.1480-1500, 594).

C. - Au fig.

1. "Exemple à suivre ; p. ext. façon de se conduire"

a) "Exemple, modèle" : LE PERE. (...) Mon chier enffant, je te supplie, ensuys La voye et *trace* De moy, ton pere, et de ceulx de ta race. S'ainsi le faiz, pence que sera ce De toy, apprés. Mahon t'en doinct la grace Et le vouloir, Car grant honneur t'en pourra revaloir ! (LA VIGNE, S.M., 1496, 164).

- *Suivre/ensuivre la trace/les traces de qqn.* "Suivre l'exemple de qqn" : ...et, suivant les *traces* de ceulz et de celles qui estoient devant selon la foiblesce feminine, elle donna a ceulz de son païs pour duc un homme tres noble en armes et en pitié (FOUL., Policrat., IV, 1372, 78). De beaulz enfens a eus, pluseurs filz et filles, des quelz sanz plus .II. belles et bonnes dames sont en vie, l'une contesse de Savoye, l'autre mariée au premier né filz du duc de Bourbon, à present conte de Clermont, laquelle est dame de grant devocion et bonté, suivant la *trace* de sa bonne mere (CHR. PIZ., Faits meurs Ch. V, S., I, 1404, 144). Or est il ainsi, et n'est nulle doubte, que il convient que tout cuer qui bien aime Dieu le demonstre par oeuvre, si comme il meismes dit en l'Euvangile : Les oveilles qui sont de mon parc m'aiment et je les garde, c'est a dire que les creatures qui l'aiment suivent ses *traces*, qui sont de vertu, et il les garde de tous perilz. (CHR. PIZ., Trois vertus W.H., c.1405, 11). LAZARUS. (...) Quant hors en suis [de l'enfer], je t'an randz graces, Des cy toujours suyvray tes *traces*. Bien te doix louer et servir Pour ta grant amour desservir (Pass. Semur D.M., c.1420 [1488], 146). ...car de la maison de Lalaing sont issus maints bons chevaliers et escuyers, desquels nous et nos ancestres avons esté bien servis, et je crois que celuy qui vous doit venir servir, ne forlignera point, mais suivra la *trace* de ceux dont il est issu (Faits Lalaing K., c.1470, 13). C'est l'aultre bien qu'après je te poursuis Et s'une fois ce degré aconsuys, Mon chier enffant, je te supplie, ensuys La voye et *trace* De moy, ton pere, et de ceulx de ta race. (LA VIGNE, S.M., 1496, 164).

- *Fuir la trace de qqc.* "Éviter l'exemple de qqc." : Et pour ce que suivre la voye de ceste vertu pour sa noblesse, et fuir la *trace* de mençonge pour sa grant vilté et lait non est chose propre plus à prince qu'à quelconques autre homme (CHR. PIZ., Paix W., 1412-1413, 162).

- *Maintenir la trace de qqc.* "Maintenir l'exemple de qqc." : Dieu part sa grace A tous nous aultres qui maintenons la *trace* De ces vertus (MESCHIN., Lun. princes M.-G., c.1461-1465, 91).

b) P. ext. "Façon de se conduire, d'agir, conduite, mode d'action" : Les condicions et la *trace* De maint, qui y sont, ay compté (CHR. PIZ., M.F., II, 1400-1403, 79). M'ame est entré en la *trasse* Qui me casse ; Pour quoy a toy me complains. (Myst. st Bern. Menth. L., c.1450, 35). Nous prierons Dieu devotemant Qu'il nous doint par sa digne grace Avoir si bom advisemant Que de pechié

fuyons la *trasse* (Myst. st Sébast. M., c.1450-1500, 14). SATHAN [aux diables]. (...) Pour les agraver [le juif et le chrétien], Fainctes eslever Et me preserver, Monstres, espouentables faces, Pour vous abruver, Venez approuver Icy voz tirannicques *traces* ! (Mir. st Nic. juif, c.1480-1500, 123).

2. "Ce qui reste de qqc. (d'une chose abstr.), conséquence perceptible de qqc." : ...N'il ne voloient pas avoir Merci par scens, ne par avoir, Par jousteries, par karoles (...), Ne par leur dames anoier De requerir et de proier, Einsois les voloient servir, Tant qu'il peüssent deservir, Sans plus, qu'il eüssent leur grace, Et que partout alast la *trace* De leur valour, de leur bonté, De leur pris, de leur loyalté, Ne nulle merci ne voloient Recevoir, s'il ne le valoient. (MACH., D. Lyon, 1342, 211). Qant messires Robiers d'Artois se vei ensi aquelliés dou roi Phelippe et de la roine, et que a la priiere dou duch de Braibant, dou conte de Hainnau et dou conte de Blois, il ne pooit venir a paix, et estoient sa fenme et si enfant enprisonné, il li deubt tenir et tourner a grant desplaisance, car encores n'avoit il de quoi vivre, se li signeur ne li aidoient. Si s'avisa, puisque ensi estoit, il honniroit tout et meteroit tel tourble et descort en France que les *traces* i demorroient .CC. ans a venir. (FROISS., Chron. D., p.1400, 198). En Ytalie, en mainte place, De son renom en est la *trace* (CHR. PIZ., M.F., II, 1400-1403, 41). Certainement vertu qui vient du ciel, ou habitent les choses pardurables, retient la *trace* et la semblance du lieu de sa nativité (CHART., L. Esp., c.1429-1430, 46).

Rem. FOUL., *Policrat.* B., V, 1372, gloss.

- *De fraische trace.* "Sans attendre les conséquences, tout de suite" : ...et sans barguegnier les assault de fresce *trace* (Cligès C.T., 1455, 121).

Rem. *Erec* C.T., c.1450-1500, gloss. [R. M.]

TRACE, **subst. fém.** (trace[2])

"Origine, famille" : Cellui vi je de haulte attrace, Du roy Frigia en vint la *trace*. (CHR. PIZ., M.F., II, 1400-1403, 24). [J. Bl.]

TRACEE, **subst. fém.** (tracée)

[T-L (renvoi) : tracee ; GD : *tracee* ; FEW XIII-2, 145b : **tractiare*]

"Ensemble de lignes tracées"

REM. GUILL. DIGULL. (imprimé XVIe s.) ds GD VII, 781c : *Comme la trace D'aucun seel et l'impression, Toute une est la formation De la tracee et du trassant*. Correspond à GUILL. DIGULL., *Pèler. J.-C.* S., 1358, 159, où c'est un part. passé (*Dont une la formation Est, tant traciee com tracant*) [R. M.]

TRACEMENT, **subst. masc.** (tracement)

[GD : *tracement* ; GDC : *tracement* ; FEW XIII-2, 146a : **tractiare* ; TLF XVI, 437a : *tracer* (*tracement*)]

"Action de tirer un trait sur qqc., de rayer, de radier"

REM. Doc. 1476 (Tournai, *trachement de la caucion*) ds GD VII, 781c. [R. M.]

TRACER, **verbe** (tracer)

[T-L : *tracier* ; GD : *tracier* ; GDC : *tracier* ; DÉCT : tracier ; FEW XIII-2, 143b, 145b : **tractiare* ; TLF XVI, 435a : *tracer*]

A. - "Aller sur la trace de ; chercher"

1. Empl. trans.

a) *Tracer qqn*/un animal. "Aller sur la trace de, suivre la trace de ; suivre ; rechercher" : Ly escuierz au mieux qu'il pot L'ala partout querre et *trachier*, Huer, appeller et huchier (Dit prunier B., c.1330-1350, 79). S'attendre me voulez mon corps les *tracera* Et les feray venir devers vous par deca (Gir. Vienne D.B., c.1350-1400, 207). Mais en son hostel droit le suyvés et *traichiés* (Flor. Octav. L., t.1, c.1356, 42). En maint divers estre M'a convenu querre et *tracier* L'ermitte que le penancier Me dit qu'en Egipte manoit (Mir. parr., 1356, 40). Dieu (...) Me doint que bien aie adressié A celui que j'ay tant *tracié* (Mir. parr., 1356, 50). Or chevauche li roys de Chipre, Qui n'est pas vestus de drap d'Ipre, Mais d'un drap d'or fait à Damas. Il n'est remes piteus ne mas De sa besongne pourchacier, Eins ne fait qu'aler et *tracier* Les signeurs partout, et querir, Pour leur aïde requerir. (MACH., P. Alex., p.1369, 43). Nuls n'en trouvèrent, car il estoient ja parti. Si furent il quis et *trachiet* dedens leurs hortels de trau en trau, et quant Jehan Lionveï que nuls n'en aroient, si fu grandement courouchiés (FROISS., Chron. R., IX, c.1375-1400,). Povre je suis de ma jeunesse, De povre et de peticte extrasse ; Mon pere n'eust oncq grant richesse, Ne son ayeul nommé Orrace ; Povreté tous nous suit et *trace*. Sur les tumbeaux de mes ancestres, Les ames desquelz Dieu embrasse, On n'y voit couronnes ne ceptres. (VILLON, Test. R.H., 1461-1462, 40). SECOND BRIGANT. (...) Lors je trouvay ces deux marchans. Et noz trois, par les boys marchans, *Trassant* et chassant noz lippees, S'il venoit riches ne meschans, Tout passoit dessoubz noz espees. (LA VIGNE, S.M., 1496, 314).

- [Du chien de chasse] "Suivre les traces, traquer" : LE PERE. (...) Plus cruel sera c'un lyon Et plus fier que poisson en nasse, Pour despendre escu et lyon, Car par nature le chien *trace*. (LA VIGNE, S.M., 1496, 161).

b) *Tracer qqc.* "Suivre qqc. à la trace, rechercher qqc." : Ce que li corps ne puet *tracier*, Puet il par pensée embracier, Et s'assez gens n'a en son lieu, Il puet tous seulz parler à Dieu (DESCH., M.M., c.1385-1403, 68). Qui n'aura soufflet, si en *trasse* (Myst. st Laur. S.W., 1499, 245).

- Empl. abs. "Chercher" : Mais enquerez tant et *trachiez* Que vous a cel homme sachiez De son estat toute la voire (Tomb. Chartr. Trois contes S., c.1337-1339, 116). Moult y fu li rois d'Engleterre long tamps, que nuls ne sçavoit qu'il estoit devenus, tant qu'un sien ménestrieux de vieille, qu'on appeloit : Blondel, voua que jamais ne finiroit de *trachier*, se l'aroit trouvé (Hist. chron. Flandres K., t.1, c.1342-1383, 74). Mais ne savez pour coy në a coy mes cuers cache [var. mes cors *trache*] (Jourd. Blaye alex. M., a.1455, 620). Je quiers cy toute jour et *trace*, Regardans moyens et cautelles Pour parvenir a mes querelles ; Mais je n'y sçay trouver moyen A quoy je puisse gaigner rien (Myst. Pass. Troyes B., a.1482, 329). *Trassons* tout autour de la place, Que le corps ne nous soit osté ! (Myst. Pass. Troyes B., a.1482, 816). Ma dame, Dieu soit en ce lieu ! Nous venons a vous en reffuy, Car l'empereur, je vous affy, Faict *trasser* tous les crestiens Pour les mettre en durs liens (Myst. st Laur. S.W., 1499, 200).

- *Tracer* + interr. indir. : ...et toutevoyes [malgré ses blessures] ne se voeult il refraindre qu'il ne *trace* tousjours ou il puist trouver a qui combatre. (Percef. I, R., t.1, c.1450 [c.1340], 377).

- *Tracer à* + inf. "Chercher à" : Ainsy que fait le jacopin Qui a remplir sa pouque *trache*... (MARTIN LE FRANC, Champion dames D., t.3, 1440-1442, 40).

c) *Tracer* (un lieu). "Parcourir (un lieu, souvent à la recherche de qqc.)" : Et furent pendu et décolé aucun povre varlet qui n'estoit mie bourgois, ne manant, et sy s'estoient aliet avec le commun pour fourrer et pour le pays *trachier*. (Hist. chron. Flandres K., t.2, c.1342-1383, 203). ...par dedens ma tierre n'avés nulle actïon,

Pour mes foriés *trachier* ne prendre venison (Chev. cygne P., c.1356, 4). Sire, je lo qu'alons *treschier* Par le bois haies et buissons, Tant que le roy trouver puissons En quelque part. (Mir. roy Thierry, c.1374, 309). Galien le hardi en Rainchevaulx estoit, *Trachant* va la bataile, la ou les mors perçoit (Galien D.B., c.1400-1500, 69). Lesquelz (...) ont puis long temps *tracié* la terre pour savoir et enquerir nouvelles de Helayne (WAUQUELIN, Belle Hélène Const. C., c.1448-1452, 317). Ainsi qu'ilz se devisoient ensemble en la prison, estoient ja noz gens parmy la ville, qui queroient et *trassoient* partout à leur voulenté et demandoient à chascun où estoient les prisons. (WAUQUELIN, Belle Hélène Const. C., c.1448-1452, 361).

2. Empl. intrans. "Aller, errer" : Sire, de voie aventurable Sui cy arrivé par endites, Car si bonnes nouvelles dites M'ont esté de vous que *tracié* Ay tant que g'y suy adressié (Mir. parr., 1356, 7). De ce t'avis Sans plus, par maniere d'avis, Qu'il n'apartient en nulle guise Qu'uns princes en sa ville assise Soit, car il se doit pourchacier, Tant aler, venir et *tracier*, Qu'il puist lever ses annemis Par force d'armes et d'amis. (MACH., C. ami, 1357, 119). LE SENAC. Racoupler me convient arriére Mes lions (...) ; Ne les larray pas demener A leur voloir, que mal ne facent Ny afin qu'entre ces gens *tracent* A leur vouloir. (Mir. st Ign., 1366, 113). ...de tieulx marchans vi foison, (...) Les uns plus grans, autres meneurs *Tracer* et par mons, et par vaulx (CHR. PIZ., M.F., II, 1400-1403, 72). Je *trasse*, je vois, je passe, Je tourne, je vire, je rapasse, Tousjours veil vivre plaisamment. (Sots mal., c.1480, 77). ...le larron qui de nuit *trasse*. (Paraboles Maistre Alain H., 1493, 80).

- [Du regard] : ...ne soit leur regart vague, ne *trassant* ça ne la, mais bas et simple (CHR. PIZ., Trois vertus W.H., c.1405, 195).

B. - "Faire une trace, des traces ; laisser des traces"

1. "Faire une trace, marquer"

a) *Tracer une ligne* : *Traces* une ligne orthogonale de .h. en tyrant vers .g., de longueur indeterminee et soit equedistant a la ligne .j.k. (NIC. CHUQUET, Géométrie H., 1484, 176).

- "Délimiter (l'emplacement d'un terrain) par des marques sur le sol" : Puis vous faictes venir delivrer vostre place laquelle vous trouverez toute *tracee* et ordonnonee ou il me plaira que vostre place se comporte. (ARRAS, c.1392-1393, 31).

- Empl. abs. "Dessiner" : Et se vous voulez faire armoirie dessus la gellee, prenez or ou argent, lequel que mieulx vous plaira, et de l'aubun d'un oeuf *tracez* a une plumecte, et mectez de l'or dessus a une pincecte. (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 252).

b) Au fig. "Retracer, évoquer qqc." : La veissiez tous leurs fais [de chevaliers] *tracez* Proprement (CHR. PIZ., Chem. estude P., 1402-1403, 102).

2. "Faire une trace pour en effacer d'autres, biffer, rayer"

- *Tracer qqc. de qqc.* "Biffer, rayer qqc. de qqc." : ...que pour contemplacion de son mariage [d'Antoine, comte de Rethel, fils du duc] ilz [les députés de Gand] feissent *tracier* des registres d'iceulx eschevins messire Jaques de Lichterfelde, Oemaer de Croveld et Volmaer Willay [bannis], a quoy fu respondu par lesdiz deputéz que il ne se povoit faire se non que mondit seigneur de Bourgongne, son pere, leur feist premierement grace. (Ordonn. Ph. le Hardi, Marg. de Male B.-B., t.2, 1402, 569). Sur certaine requeste et articles à moy bailliez par escript par Jehan Cherourier, par lesquelx il disoit et maintenoit que certains ustencilles et mesnagie estans en l'ostel de l'Argenterie, cy-après déclérez, luy compectent et appartiennent, en me requérant les luy randre et délivrer ou faire rendre et délivrer, et iceulx faire rayer et *tracer* de l'inventoire qui autresfoiz en avoit esté fait (Aff. Jacques Coeur M., 1453-1457, 55). ...et par icelui accord fut declairé que lesdictes treves seroient mises jus [seraient annulées, comme s'il n'y avait jamais eu aucun différent], et promist ledit Jehan Martin les faire *trachier* desdits registres (Doc. 1456. In : Ch. Petit-Dutaillis, Doc. nouv., 1908, 167). L'aultre page est de la disposition et ordonnance eternele, de laquelle nulz sera plané ne *trachié*. (Somme abr., c.1477-1481, 168).

Rem. Doc.1439 ds GD VII, 782a.

- *Tracer qqc.* "Biffer, rayer qqc."

Rem. Ex. d'a.fr. et doc.1486 ds GD VII, 782a. CAULIER, *Cruelle femme* M., p.1430, 629.

. *Tracer qqn de qqc.* "Biffer, rayer qqn de qqc." : Je suis fourbanie et *trassee* De leurs grands et privés consaux (MOLINET, Faictz Dictz D., 1467-1506, 197).

3. "Laisser des traces (qui altèrent, qui détruisent)" : Tantost fust l'erbe revenue Qui estoit foulee et *tracie* (Pastor. B., c.1422-1425, 130).

- "Ravager"

Rem. CHASTELL., *Oeuvres* K., t.7, c.1435-1475, 40. [R. M.]

TRACERON, **subst. masc.** (traceron)
[GD : *traceron* ; FEW XIII-2, 146a : **tractiare*]

"Grain de chapelet (pour garder la trace des prières déjà faites ?)"

REM. Doc. 1381 (Douai, *un traceron de patrenoste d'ambre*) ds GD VII, 781c. Même ex. ds GAY II, 417b. [R. M.]

TRACHEDEOUR, **subst. masc.** (trachedeour)
[Ø]

"Escamoteur, jongleur faisant des tours d'adresse" (Éd.) : Cil menestrel, cil jonglëour, Cil herault, cil *trachedëour*... (Renart contref. R.L., t.2, 1328-1342, 141). [R. M.]

TRACHEE, **subst. fém.** (trachée)
[T-L : *trachee* ; GDC : *trachee* ; FEW XIII-2, 140a : *trachia* ; TLF XVI, 439a : *trachée*]

MÉD. *Trachee (artere). Artere trachee.* "Trachée artère" : ...et le chief de ceste arthere *trachee* ou canne du poulmon est appellee epiglotum, et la voye qui est entre ces deux conduis est apellee la gorge ; et une chose qui pent sur ces II conduis, a maniere d'un doit, est apelé uvette ou uvula, et II petites pieces qui sont adjoustees en la racine de la langue sont appellees duo amigdala, amendes, car elles sont en maniere de II amendes (SAINT-GILLE, Comment. A.Y. L., 1362-1365, 192). ...et en la fin il met une autre auctorité de Johannice, qui dit que par (le poulmon Ypocras entent) les cannes espartis par le poulmon, il entent la gorge ou la *trachee* artere. (SAINT-GILLE, Comment. A.Y. L., 1362-1365, 190). Les arterez et le pommon, Et ce que *trachee* nommon... (LE FÈVRE, Respit Mort H., 1376-1380, 35). [même texe ds LE FÈVRE, *Vieille* C., a.1376, 206, mais forme erronée *crachée*] Je sens ma *trachée* harler [var. haller], Enfes suy, si ne sçay parler. (LE FÈVRE, Lament. Math. V.H., c.1380, 6). ...[la bouche] va jusques a ysophagus a la *trachee* artere (GORDON, Prat., c.1450-1500, III, 23). Ysophagus, c'est la voye de la viande et la *trachee*, c'est voye de respirer (GORDON, Prat., c.1450-1500, III, 23). Secondement note que quant on parle la vule ou la lunette clot le ysophagus et quant on menge, elle clot la *trachee* et pource ne doit on pas parler quant on mengue (GORDON, Prat., c.1450-1500, III, 24). La voie de respirer on l'appelle *trachee* artere et le chief on l'appelle epiglote, la voie de la viande on l'appelle meri ou ysophagus et la voye moyenne entre ces deux conduis, on l'appelle gorgeron et la languette qui est sur ces

deux conduis, on l'appelle la vule ou luette (GORDON, Prat., c.1450-1500, IV, 1). ...la canne du polmon qu'on appelle la *trachee* artere (PREVOST, Cir. Guill. Salicet, 1492, II, 7).

Rem. Ex. d'a.fr., *cf.* TLF. [R. M.]

TRACHTEUR, **subst. masc.** (trachteur)
[FEW, Ø néerl. *trachter*]

"Entonnoir"

REM. Doc. 1432 (*pour ung trachteur ... employé au dit molin d'ole*). In : Y. Coutant, *Terminol. du moulin médiév. dans le comté de Flandre*, 1994, 916. Forme francisée du néerl. *trachter*. [R. M.]

TRACT, **subst. masc.** (tract)
[*FEW XIII-2, 149b : *tractus*]

"Passage" : Puis partirent du chasteau après porte fermée, ainsi que avoit fait le jeune homme, duquel touche principallement ce present traictié, et tindrent la manière de trayner ung rameau pour couvrir leur *tract*. (BUEIL, I, 1461-1466, 35).

REM. Ou est-ce *trac*[2] ? [R. M.]

TRACTABLE, **adj.** (tractable)
[GD : *traitable* ; FEW XIII-2, 143a : *tractare*]

A. - [D'une pers.] "Abordable, aimable" : ...tousjours trouvoit sa dame dure et mal *tractable* (C.N.N., c.1456-1467, 473). ...autres fois les Picards les avoient galonnés ["inquiétés"] en leur marche (...), car ce sont gens non *tractables* (CHASTELL., Chron. K., t.1, c.1456-1471, 288).

B. - [D'un animal] "Docile" : Le sacre est des oyseaux de proye le plus labourieux, paisible et *tractable* (TARDIF, Art faulconn. J., t.1, 1492, 23).

C. - [D'une chose] "Qui peut être traité, arrangé" : Ouy, vostre paix est *tractable* Envers Dieu (Myst. Viel test. R., t.1, c.1450, 68). ...car ainsi le bois dessusdict en seroit plus *tractable* (PREVOST, Cir. Guill. Salicet, 1492, III, 1).

V. aussi *traitable* v. Lexiques [R. M.]

TRACTANCE, **subst. fém.** (tractance)
[GD : *tractance* ; FEW XIII-2, 142b : *tractare*]

A. - "Action de manier, de traiter" : Tractatio : *trectance* (Aalma R., c.1380, 499). J'ay en ma charge et *tractance* parfonde Le fais total, le pois de l'entier monde (CHASTELL., ROBERTET, MONTFERRANT, Douze dames rhétor. C., 1462-1463, 143).

B. - "Manière d'agir" : ...nostre orgueil et hautaines manières, nos élations en nos nouvelles fortunes, avec le mespris que nous faisons d'eux, tous ces points-cy lui ont esté cause d'entrer en ceste aigre *tractance* (CHASTELL., Vérité mal prise K., c.1460, 340). [R. M.]

TRACTAT, **subst. masc.** (tractat)
[*FEW XIII-2, 143a : *tractare*]

"Traité" : ...l'abbé Raban donna à Ochgarium l'archevesque ung *tractat* ou livre de Sapience et en Ecclesiastico. Almarius aussy escripsi ung livre des offices ecclésiasticques à l'empereur Loys, et ung aultre pareillement, qui s'apelloit Angelomus, donna audit empereur ung *tractat* faict sur le livre des Roys. (WAUQUELIN, Chron. ducs Brabant R., t.1, c.1447, 406). [R. M.]

TRACTATION, **subst. fém.** (tractation)
[FEW XIII-2, 143a : *tractare* ; TLF XVI, 441b : *tractation*]

A. - "Action ou manière de traiter qqc." : Le *tractation* des questions, s'elle ne instruit pas le corage de chely qui treuve, toutefois elle excercite ou abilite l'engin du querant (DAUDIN, De la erudition H., c.1360-1380, 139).

B. - "Manière d'agir" : ...non pas d'orgueil et de jactance, non pas de confidence et de présumption en propres vertus, non pas de menaces et contemptions de leurs voisins, non de rigoureuses et roides *tractations* sur ses amis... (CHASTELL., Vérité mal prise K., c.1460, 341).

C. - "Négociation" : ...par longues *tractations* bien pesantes, finablement toutesvoies, toutes questions et rumeurs sont cessées et finées (CHASTELL., Chron. K., t.4, c.1456-1471, 7). [R. M.]

TRACTER, **verbe** (tracter)
[T-L : *tracter* ; GD : *tracter* ; FEW XIII-2, 142b : *tractare*]

A. - *Tracter qqc.* "Mener des tractations en vue de qqc." : ...en *tractant* et conseillant divers mariages pour attraire les Alemans à ffin de bien. (CHR. PIZ., Faits meurs Ch. V, S., I, 1404, 146). ....mes oures est avenu que monseigneur le dauphin, vostre pere, fait *tracter* le mariage de vous au fil de Bergoigne, (...) selon que dient aucunes gens le marché en est desja adferme (LA CÉPÈDE, Paris Vienne K., 1432, 158). ...je n'entens pas que, pour mectre la chose en seureté, il face chose qui soit deshonneste (...). Mès, si honnestement elle se peut mectre en seureté pour lui et pour moy, ce qu'il se peut trés bien faire en *tractant* une bonne paix (...), il le doit desirez aussi bien que moy (Lettres Louis XI, V., t.4, 1469-1472, 277). ...le mariage de vous et de nostre (...) cousine, la fille du feu duc Charles de Bourgongne, a esté *tracté* et, après son trespas, ratiffié et confermé par ceulx à qui il appartient (Lettres Louis XI, V., t.6, 1475-1478, 218).

- *Tracter de* : ...pour passer certain accort et *tracter* de l'accort d'entre lui et monseigneur le marquiz (BAYE, I, 1400-1410, 264).

- *Tracter que* : ...quar je me dobte qu'il ne face *tracter* que l'om vous face honte et dommaige (LA CÉPÈDE, Paris Vienne K., 1432, 176).

- Empl. abs. "Être en tractations" : Tous les capitaines et gens de guerre estoient bien desplaisans qu'ilz ne faisoient de grans courses es marches de Picardie ; mais monseigneur le connestable ne vouloit, pour ce que tousjours *tractoit* et desiroit faire la paix entre le Roy et monseigneur de Bourgoigne (GRUEL, Chron. Richemont L., c.1459-1466, 90-91).

B. - *Tracter de/sur qqn/qqc.* "Traiter de, parler de, discourir sur" : Et ceste science *tracte* de telx faiz et par raisons fondees sus telx faiz. (ORESME, E.A., c.1370, 107). Des très nobles et puissans Dieux S'assemblèrent en Parlement Dont est touchié aucunement, Sur quoy illeques ilz *tractèrent* Et comment ilz y raisonnèrent, Et, en oultre, de la sentence Qui fut donnée en leur présence (LA HAYE, P. peste, 1426, 31). Or est il temps, comme je tiens, *Tractier*, selon les Anciens Et leurs belles tradicions, Des accidens et passions Ausquelz l'âme est tousdiz subjecte (LA HAYE, P. peste, 1426, 108). Herodotus le Grecq en ce temps fut à preserver devant tous ceulx de Grece ; pour ce fut il ou conseil d'Athenes moult aprecié. De lui *tractent* Pline et Quintillian, mais ilz taisent, que ne font autres, que il fut souverain en la science des estoilles (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 47 v°).

- *Tracter* un thème, un sujet... "Traiter de" : ...si comme il peut apparoir par le sixte chapitre et par les autres ou est *tractee* la matiere comment les .VI. differences de posicion sont ou ciel (ORESME, C.M., c.1377, 408).

- Part. prés. en empl. subst. "Celui qui traite de" : ...les *tractans* de la generacion des choses se consentent que... (FOUL., Policrat. B., II, 1372, 164).

C. - *Tracter qqn*

1. "Traiter qqn (de telle ou telle manière)" : ...ledit Jehan Bonnemyn s'est gouverné rudement et mal gracieusement envers ladicte suppliante, en la *tractant* très mal, quant elle estoit couchée en sa compaignie, en luy voulant desnyer le boire et le menger, et tellement l'a *tractée* qu'il a convenu à ladicte suppliante de delaisser de coucher avec ledit feu Jehan, son mary, fors par demy nuit seulement (Doc. Poitou G., t.11, 1465-1474, 460). Et voyant ledit Savary que sadicte femme ne lui vouloit en ce obeyr, et qu'il estoit jeune et elle estoit ancienne, l'a *tractée* très durement en la batant et mutilant et avec ce en tenant plusieurs autres femmes, ses concubines emprès elle (Doc. Poitou G., t.12, 1475-1483, 618).

2. "Guider, conseiller qqn" : ...vous veullez avoir en singuliere recommandacion icelle Françoyse nostredicte escolliere, et, pour amour de nous, la *tracter*, porter et favoriser en tous ses faitz (Lettres Ch. VIII, P., t.4, 1495, 141).

D. - P. ext. "Agir" : Car le mari *tracte* et fait les plus grans choses et celles de dehors. (ORESME, E.A.C., c.1370, 444). L'aventure aveuglee si *tracte* ["agit ainsi"] et retourne les folz et cornars labour des hommes (FOUL., Policrat. B., III, 1372, 223).

Rem. DESCH., *Oeuvres* Q., t.3, c.1370-1407, 36 (GD VII, 783a). [R. M.]

TRACTEUR, **subst. masc.** (tracteur)
[GD : *traiteor* ; *FEW XIII-2, 143a : *tractare*]

"Négociateur" (synon. *traiteur*) : La teneur d'une des lettres donnée par le regent, de l'adveu des *tracteurs* de la paix, de la partie du roy de France et de luy. (Chron. Jean II Ch. V, D., t.1, c.1375, 13). Et envoya le Pape messages par devers les diz roys sur une autre voie de traictié que celle qui avoit esté pourparlée autre foiz entre les diz *tracteurs*. (Chron. Jean II Ch. V, D., t.1, c.1375, 49). ...celluy traitié [de Bretygny] ne fust onques aconpli ne parfait, mez se raporterent lez *tracteurs* a tout ce que lez Roys y voudroient ajouster ou dyminuisier (Songe verg. S., t.1, 1378, 277). La besoigne fut commise aux *tracteurs*, et leur fut commandé et ordonné que ilz le deussent dire au roy Priamo (BEAUVAU, Troyle B., c.1455, 597).

V. aussi *traiteur* [R. M.]

TRACTION, **subst. fém.** (traction)
[GDC : *traction* ; FEW XIII-2, 184b : *trahere* ; TLF XVI, 442b-443a : *traction*]

"Traction (ici souffle)" : ...*traction* de l'air (SAINT-GILLE, Comment. A.Y. L., 1362-1365, 348). [R. M.]

TRACTURE, **subst. fém.** (tracture)
[GD : *traiture* ; *FEW XIII-2, 142b : *tractare* ; *FEW XIII-2, 184b : *trahere*]

"Action de tirer, d'exercer une traction" : La eussez veu ses povres nerfz Touz rompre par les contractures [var. rompus par fortes *tractures*] (GRÉBAN, Pass. J., c.1450, 409). [GD VIII, 8c] [R. M.]

TRACULER, **verbe** (traculer)
[GD : *traculler* ; FEW II-2, 1513a : *culus*]

"Agir avec hésitation"

Rem. *Therence en franç.* (éd. 1500-1503) ds GD VII, 783a.

V. aussi *tresculer* [R. M.]

TRAÇURE, **subst. fém.** (traçure)
[GD : *traceure* ; FEW XIII-2, 146a : **tractiare*]

"Trace, marque"

REM. Doc. (Tournai) 1444 (*taillant le plus pres qu'on porra sans y avoir trachures*) et 1460 (*sans cop de martiel, sans traçures*) ds GD VII, 782a. [R. M.]

TRADICIEUSEMENT, **adv.** (tradicieusement)
[FEW, Ø lat. *traditiosus*]

"Traîtreusement" : ...et fut celui qui descouvrit l'entreprise desloyalle que aucuns seigneurs d'Angleterre traictoient *tradicieuseuent* contre le roy Richard (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 143 v°).

Rem. Formé sur l'adj. lat. *traditiosus* att. par DU CANGE VIII, *s.v. tradere*. [H. G.]

TRADIONNE, **(?)** (tradionne)
[Ø]

"?" : Quant à la *tradionne* maniere de parler abregé,... (MILET, Épître épilogative, éd. M.-R. Jung, 1452. In : Trav. Ling. Litt. 16-1, 1978, 254). ["Le monstre *tradionne* ou l'abréviation qui devait se trouver dans l'original n'ont pas été compris" dit l'Éd.] [R. M.]

TRADITEUR, **subst. masc.** (traditeur)
[GD : *traditeur* ; FEW XIII-2, 153b : *traditor* ; TLF XVI, 443b : *traditeur*]

"Traître" : Or parle UNG JUIS. Voyé vous, sire, se *traditeurs*, Que met la mort entre nous Et defait foy droiturier. (Pass. Autun Roman F., c.1400-1500, 188). JHESUS. (...) Le *traditeur*, qui ma mort vueult, S'aprouche d'icy tant qu'il puet Et toute sa puissance monstre. (GRÉBAN, Pass. J., c.1450, 252). ...Judas, le mauvais *traditeur*... (GRÉBAN, Pass. J., c.1450, 290). Joab est mort a grant doulleur. Je l'ay pugny de son desroy ; Jamais ne sera *traditeur*. (Myst. Viel test. R., t.4, c.1450, 312). Il fait bon estre garny pour son corps deffendre encontre les *traditeurs*. (Percef. I, T., c.1450 [c.1340], 302). ...Ou sinon il sera *traditeur* [.] Lun et lautre en perdr[a] la vie (Myst. st Martin K., a.1500, 229-230).

Rem. FROISS. (ms.) et GERS. (éd. 1488) ds GD VII, 783b-c. GRÉBAN, *Pass.* J., c.1450, gloss. ; *Percef.* I, R., c.1450 [c.1340], gloss. ; MICHEL, *Myst. Pass.* J., 1486, 198 et 281.

- Adj. : NOSTRE DAME. O mauvais Juïfz *traditeurs*... (GRÉBAN, Pass. J., c.1450, 206). O mauvais Juïfz *traditteurs*, O tres deslëaux detracteurs, Peuple deffait, Qu'a mon filz envers vous meffait, Qui par tant de biens vous a fait, Et ores querez Sa mort et la deliberez ? (Myst. Pass. Troyes B., a.1482, 523). Judas, le traistre *traditeur*... (MICHEL, Myst. Pass. J., 1486, 293). Judas, le larron *traditeur*... (MICHEL, Myst. Pass. J., 1486, 342). [R. M.]

TRADITION, **subst. fém.** (tradition)
[T-L : *tradicïon* ; GD : *tradicion* ; GDC : *tradition* ; FEW XIII-2, 152a, 152b : *traditio* ; TLF XVI, 443b : *tradition*]

I. - "Transmission ; ce qui se tranmet"

A. - "Transmission"

1. "Action de transmettre (des conceptions, des usages...)" : La langue des Hebrieux est mere des autres pour la *tradicion* de la loy, car elle fu baillee de Dieu. (JEAN GOLEIN, Rational B.D., c.1370-1372, 271).

2. "Action de livrer qqc. à qqn, transmission de qqc. à qqn" : Ypothecque est une obligacion generale contenant une convencion de gaige sans *tradicion* promisse et actordée de debteur

à son crediteur en seurté de la debte. (Cout. instit. Anjou Maine B.-B., t.2, 1437, 414).

- *Tradition d'argent.* "Paiement" : ...soubz umbre des dites promesses et *traddition* d'argent, les firent partir, affin qu'ilz ne peussent dés lors en avant estre esleux (Hist. dr. munic. E., t.1, 1481, 488).

- "Transmission prévue par une lettre, un document..." : ...les quelz notaires, a la requeste doudit procureur, en baillerent la possessyon et saisine aus diz religieux par le bail et *tradicion* de ces presentes (Chartes Abb. St-Magl. T.F., t.3, 1345, 142). ...ycellui Jehan s'en dessaisy des diz heritaiges en la main du dit tabellion juré comme en main souveraine, et voult et acorda et ad ce se consenti que les diz religieux en soient et feussent vestuz et saisiz tant par le bail et *tradicion* de ces presentes comme par la teneur d'ycelles et autrement, se mestiers est, par ceulx a qui il pourroit et devroit appartenir (Chartes Abb. St-Magl. T.F., t.3, 1354, 194). [Autres ex. p.237, 304, 375, 534] ...et dès maintenant par la *tradition* de ces dictes presentes l'en laissons et faisons vray seigneur, proprietaire et ususfruitier (Doc. Poitou G., t.8, 1431-1447, 150). Et affin que nostre dicte fille soit investie des dictes terres (...), nous, par la *tradicion* de ces presentes, nous en sommes desvestuz et dessaisiz et en avons nostre dicte fille vestue et saisie, constituée et constituons, par ces presentes, vraye possesserresse et dame incommutable (Doc. Poitou G., t.11, 1465-1474, 252).

- "Titre garantissant une transmission" : Or est vray que le roy d'Angleterre n'ot onques titre, ne aucune *tradiction*, ou assignacion, de la souveraineté et du ressort (Songe verg. S., t.1, 1378, 277).

B. - "Ce qui se transmet, ensemble de conceptions qui se transmettent dans une communauté donnée, tradition" : ...selon la *tradicion* des anciens peres (FOUL., Policrat. B., V, 1372, 283). Or est il temps, comme je tiens, Tractier, selon les Anciens Et leurs belles *tradicions*, Des accidens et passions Ausquelz l'âme est tousdiz subjecte (LA HAYE, P. peste, 1426, 108).

- En partic. [Dans le domaine de la religion] : ...en l'institucion de l'office de l'eglise furent prises aucunes choses de la *tradicion* et ordenance des apostres (JEAN GOLEIN, Rational B.D., c.1370-1372, 672). ...ilz trespassoient la religion de leurs peres et les *traditions* de leurs majours (CHART., L. Esp., c.1429-1430, 115). Maistre, a toy parler volons, Grande merveille nous donnons Pour quoy, n'a quelle occasion Trespassent la *tradition* Tes disciples des anciens (MARCADÉ, Myst. Pass. Arras R., a.1440, 114).

II. - "Action de livrer qqn, une communauté, abandon, trahison" : Et pendant ycelles trêves, ne pourra l'une d'ycelles parties, ne ses gens, prendre, ou parti et obéyssance de l'autre, aulcunes villes, places, forteresces ne aultres lieux, par force, par emblée, eschellement de jour ne de nuit, pour vendicion, *tradicion*, séduction, ne aultrement en quelque manière, ne soubz quelque couleur ou moyen que ce soit. (Doc. 1444. In : MONSTRELET, Chron. D.-A., t.6, c.1444-1453, 101).

Rem. MAUPOINT ds GD VII, 783b. [R. M.]

TRADITIVE, **subst. fém.** (traditive)
[GD : *traditive* ; FEW XIII-2, 151b : *tradere*]

"Tradition, enseignement qui s'y réfère" : Or retenez ma *traditive* : De quant plus de paine mettez A faire la copulative, De tant plus de mal commettez. (MARTIN LE FRANC, Champion dames II, D., 1440-1442, 149). La tindrent elles leurs escoles De science contemplative, Et la ne fussent gens si foles, Si peu eussent de retentive, Que par leur saincte *traditive* Ne fussent tantost infourmees (MARTIN LE FRANC, Champion dames IV, D., 1440-1442, 149). Mais ton George, c'est leur bras dextre [des Douze Dames] executif de leur *traditive*, leur consistorial decretaire, cil qui en euvre met les gemmes de leur precieuse mine ; c'est l'inquisiteur et lustrateur de leurs infinis abismes et parfons secres qui est de leur conclave et estroit conseil. à qui elles sont non pas sereurs ne nourrices seulement, mais vraies espouses et à lui inseparablement conjoinctes (ROBERTET, Oeuvres Z., c.1450-1500, 130). Noz sciences vous sont duisantes Et noz *traditives* plaisantes (COQUILL., Oeuvres F., 1478-p.1494, 128). [R. M.]

TRADITUS, **subst. masc.** (traditus)
[*FEW XIII-2, 151b : *tradere*]

"Document comptable" : ...et que les autres qui seront [à] expédier ["dont on aura à examiner le compte"], attendent au dehors de la Chambre des Comptes, qu'ils soient appellez ; jaçoit ce que le *Traditus* soit écrit sur leur compte... (Ordonn. rois Fr. S., t.7, 1388, 261). Que aulcun *traditus* ne soit escript en compte principal d'un Officier comptable quel qu'il soit, se il ne présente ensemble le double d'iceluy compte (Ordonn. rois Fr. B., t.14, 1454, 343). [R. M.]

TRADUIRE, **verbe** (traduire)
[FEW XIII-2, 153b : *traducere* ; TLF XVI, 449a-450b : *traduire*]

Traduire en cause ou procès. "Citer, déférer devant la justice" : [...ils ne puissent être] tenuz ou *traduits* en cause ou procez (Ordonn. rois Fr. P., t.18, 1480, 614). [R. M.]

TRADUITEUR, **subst. masc.** (traduiteur)
[GD : *traduiteur* ; FEW XIII-2, 154a : *traducere*]

"Guide, conducteur" : Mais que vault exhortation humaine ! je croy que je jette mes parolles ou vent, se Dieux proprement, de sa grace, n'esmuet les coers des poissans et catholiques prinches qui leur soit vray et certain *traduiteur*. (WAVRIN, Chron. H., t.2, p.1471, 8). [R. M.]

TRAFIC, **subst. masc.** (trafic)
[GDC : *trafic* ; FEW, Ø ital. *traffico* ; TLF XVI, 451a : *trafic*[2]]

"Commerce" : ...illec à Marseille deschargeront leursdictes denrées et marchandises, pour aprés les tirer et faire traverser par tous noz royaume et seigneuries (...) dont pourront venir innumerables biens, prouffitz et advantaiges à tous les marchans qui vouldront frequenter ledit navigaige et *trafficq* de marchandise (Lettres Louis XI, V., t.9, 1481-1482, 123).

Rem. Doc.1339 (*traffic*) ds TLF. Doc.1441 (*traffitz*) ds GDC X, 793b.

V. aussi *trafique* [R. M.]

TRAFIENS, **subst. masc.** (trafiens)
[GD : *trafiens* ; *FEW III, 544b : *fimus*]

"Fourche à fumier"

REM. Doc. 1409 (*un crochet a fiens appellé au pays* [Nivernois] *un trafiens*) ds DU CANGE VIII, 149a, *trahanderius* (GD VII, 783c) ; croisement de *fiens* et de *tranc*.

V. aussi *tranc* v. Lexiques [R. M.]

TRAFIQUE, **subst. fém.** (trafique)
[GD : *trafique* ; FEW, Ø ital. *traffico*]

A. - "Commerce" : ...lesdiz Noir et Mazino (...), et eulx estans ou comptouer de sondit logeis, il qui parle présent, firent certaine

compaignie de marchandie sur le fait de *traficque* d'argent, par laquelle compaignie ledit Noir devoit baillier audit Mazino 3.760 ducatz ou environ. (Aff. Jacques Coeur M., 1453-1457, 480).

B. - "Intrigue, manoeuvre" : ...les dessusdicts roys, princes, seigneurs, leurs adherens, alliez et consors, noz adversaires, nous ont suscité et suscitent chacun jour nouvelles *traffiques*, traisons, invasions, guerres et divisions. (Lettres Ch. VIII, P., t.3, 1491, 146). ...ilz veullent oster et eslongner de vostre royaume celle des sept ars liberaulx qui desqueuvre toutes *traffiques* et qui vous est la plus utille assavoir (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 7 r°). [Atropos] Triste truande, triple trouble tibroque, Très vil trect traict, *traffigue* tripliarque, Trace trouvée, tribullante trymarque [ou adj. qualifiant *tripliarque* ?] (LA VIGNE, Compl. roy Bazoche M.R., 1501, 393).

Rem. MOLINET, *Faictz Dictz* D., 1467-1506, 337 ; 822 ; COQUILL., *Oeuvres* F., 1478-p.1494, 190. Empr. à l'italien *traffico*, *cf.* FEW XXII-2, 255a, 257b. *Cf.* aussi TLF XVI, 450a, *s.v. trafic*[1]. [R. M.]

TRAFIQUER, **verbe** (trafiquer)

[GDC : *trafiquer* ; FEW, Ø ital. *trafficare* ; TLF XVI, 452a : *trafiquer*]

A. - "Faire du commerce lointain" : ...Palatia, terre de marine, là que navilz de Genevois *traffiguent* avecques draps, savon, estain, plonc, et aultre simillante marchandise. (Passage Terre Sainte Piloti D., 1441, 156). Lequel Grichault, pour ledit Noir, son maistre, avoit mis en ladicte compaignie la somme de dix-huit cens ducatz, laquelle somme il avoit baillée et délivrée audit Mazino pour *traficquer* en fait de change et d'argent. (Aff. Jacques Coeur M., 1453-1457, 472).

Rem. Doc.1456 ds GD VI, 42c, *s.v. patroniser*. Doc.1459 ds GDC X, 793c.

B. - Au fig.

1. "Entretenir des relations plus ou moins secrètes et douteuses" : ...car ce peult estre quelque mauvais traitre qui a aultreffoys fait quelque traison et encore pourroit faire, ou pourroit estre une guide ou ung homme par qui entreprise peult estre descouverte, par quoy on peult savoir beaucoup de nouvelles, qui peult avoir porté messaiges ou *trafiqué* entre mains, ou ung homme artificieulx qui peult savoir subtillitez, qui seroient moult prejudiciables au prince, à la chose publique et à tout le party. (BUEIL, II, 1461-1466, 215). Item, nous avons en oultre promis et promettons que, se cy aprèz aucun, quel qu'i fust, voulsist praticquier et *trafficquier* au prejudice de cedit gouvernement et aliance, en tenant de ce parolles ou communications aveuc qui que ce soit, recepvant aucunes lettres secrettes ou messages concernans ceste matière, sans le donner à congnoistre où il apertient et dont il apparust à souffisance, que la pugnition et correction s'en fache par les loix et justices où il appertiendra. (MOLINET, Chron. D.J., t.2, 1474-1506, 27). [aussi p.51]

2. "Négocier par l'intrigue" : Lesdis capitaines franchois envoyèrent de rechief le bailli de Sens, lui XVe, vers ledit sire Glaude pour *trafficquer*, en lui offrant .IIIc. escus affin que, en autant d'espasse que ung disner pooit durer, il peusist aucunement communicquer aveuc ceulx de la ville pour les reduire par beau parler, adulations et promesses, ce qui lui fut ottroyét. (MOLINET, Chron. D.J., t.1, 1474-1506, 202).

3. *Trafiquer qqc.* "Susciter qqc. par l'intrigue" : ...et, durant ces choses, le Roy Loys de France ne recognu pas bien les biens et les honneurs qu'il avoit receu en ceste maison, mais *traficqua* debas entre les serviteurs du duc et de monsieur de Charolois, son filz, [dont le debat vint entre le pere et le filz], qui fort estonna ceste maison. (LA MARCHE, Mém., I, c.1470, 104).

REM. *Cf.* FEW XXII-2, 252b.

V. aussi *trafique* [R. M.]

TRAFIQUEUR, **subst. masc.** (trafiqueur)

[GDC : *trafiqueur* ; FEW XXII-2, 255b : o.i. ; TLF XVI, 452b : *trafiquer* (*trafiqueur*)]

A. - "Celui qui colporte des informations secrètes" : Et se departit icelle assamblée plus en disidence l'un de l'autre qu'en apparence d'amour, et [ce] par *traficqueurs* et rapporteurs d'une part et d'aultre, dont tous saiges princes se doivent [bien] garder sur toutes choses. (LA MARCHE, Mém., I, c.1470, 136). ...les *trafficqueurs* seduisans, les seducteurs trafficquans (MOLINET, Chron. D.J., t.1, 1474-1506, 26).

B. - "Celui qui trafique, qui trompe, qui cherche à tromper" : ...les *trafficqueurs* seduisans, les seducteurs trafficquans (MOLINET, Chron. D.J., t.1, 1474-1506, 26). ...et les Franchois (...) lui firent copper la teste se [l. et ?] rechut les gaiges telz que ung *traficqueur*, trompeur et pipeur doibt recepvoir pour son infidelité. (MOLINET, Chron. D.J., t.1, 1474-1506, 371). Le roy lui disoit que, touchant les Suisses, il n'ajoustat à iceulx grand fidelité, car il les sentoit variables et grans *trafficqueurs*, mais voulsist attendre l'expiration des trèves. (MOLINET, Chron. D.J., t.2, 1474-1506, 459). [R. M.]

TRAFIR, **verbe** (trafir)

[*FEW XIII-2, 203a : *transfigere*]

"Transpercer" : [Venus] plusieurs *actraffix* [l. a *traffix* ?] Des dars de Cupido [Locher : homines (...) transfixerit] (RIVIÈRE, Nef folz D., 1497, 100). [R. M.]

TRAGAIRÉ, **subst. fém.** (tragairé)

[*FEW XIII-2, 233b : **trebare* (?) (?)]

[Franc-comtois] "Linge ouvré ? Toile ouvrée (chemin de table) ?" : Item encore donne et legue a ladite Isabelle, comme dessus est devisé, un lit garni de serge chevetier, deux oreilliers, (...) deux *traigairey* de fil de chanvre de cinq aulnes et une *traigaire* de lin de cinq aulnes, doze ecuelles, deux plats, deux pintes et un chavelot, tous d'étain, (...) une corroye d'argent que fut a la femme Jehan Brouhetot, un bon escrain de chapelet bon et suffisant (Test. Besanç. R., t.2, 1464, 135). [R. M.]

TRAGEDE, **subst. masc.** (tragède)

[GD : *tragede* ; FEW XIII-2, 171b : *tragoedus*]

"Auteur dramatique" : Plaut, Menandre, Terence si sont noms de aucteurs ; item comiques sont chans de joie ; *tragedes* plus soutillement descrisent chans de pleur ; comedians et tragedians sont ceuls qui les chantent. Et certes, quant les comiques et les *tragedes* s'en furent departis... (FOUL., Policrat. B., I, 1372, 119). ...aucuns poetes estoient nomméz liriques, pour tant que leurs dis se chantoient a un instrument nommé lire ; et les autres estoient nomméz *tragedes*, pour tant que on leur donnoit un bouc pour salaire, lequel bouc en grec est appellé "trage", et de la vient leur nom. (LEGRAND, Archil. Sophie B., c.1400, 151).

REM. Sens obscur (nom propre ?) ds DESCH., *Oeuvres* Q., t.5, c.1370-1407, 155 (*Par orgueil finerent Gregois Par trop grans estas li Tragede*) ; GD VII, 784a. [R. M.]

TRAGEDIE, **subst. fém.** (tragédie)
[GDC : *tragedie* ; FEW XIII-2, 171a : *tragoedia* ; TLF XVI, 453a : *tragédie*]

"Fiction dramatique, pièce de théâtre qui met en scène des situations dramatiques, tragédie" : Mais il a difference entre les fortunes qui adviennent as amis des vis et celles qui adviennent as amis des mors, et est moult plus grande que n'est la difference des mauvaistiéz et injustices que l'en raconte es *tragedies* jadiz estre faictes ou resgart des vis ou des mors, et par ceste difference povons nous argüer a cest propos. (ORESME, E.A., c.1370, 137). Mais pour ce que nous avons parlé de *traigedie* et comedie, tu dois savoir que, si comme dit Ysidore ou dit .xviii.e livre de ses ethimologies, *traigedie* est faicte de fais enormes des grans roys et des princes et de leurs crualtez et mauvestiés. (RAOUL DE PRESLES, Cité de Dieu, 1371-1375, ms. Paris, B.N., fr. 22912, I.31, glose, f° 37d). Queles choses sont commedies et *tragedies*, nous l'avons mis cy dessus en l'exposition du .xxxii.e chapitre du premier livre, mais des poëttes tu dois savoir que, si comme dit Ysidore ou .viii.e livre des Ethimologies ou chapitre des poëttes il en y ot de pluseurs manieres, c'est assavoir "lirica, comedi, tragedi, theologi". (...) "Tragedi" estoyent dis pour les *tragedies* que il faisoyent du trebuchement de grans roys, princes et barons, et toudis commençoyent par ris et finoyent par plour ; et estoyent ainsi nommés pource que leur loyer estoit proprement .i. bout, et est dit de "tragos" en grec qui vault autant a dire comme bout en françoys et "odos", qui vault autant comme chant. (RAOUL DE PRESLES, Cité de Dieu, 1371-1375, ms. Paris, B.N., fr. 22912, II.8, glose, f° 49d-50a). Car en tel apparat que ont le homme et la femme qui sunt ensemble par mariage, tel aournement ne differe en rien des parlers que l'en seult faire es *tragedies*. (ORESME, Ycon. Arist. M., 1374, 817). ...et est *tragedie* charme ou ditié qui fait mencion et recite en stile autentique les fais crueulx et iniques des roys et des grans seigneurs et aussi leurs lamentables doleurs et infortunes, si comme il appert es *tragedies* Seneque (SIM. HESDIN, Val. Max., 1375-1383, III.4.Ext.2, glose, f° 166a). Toute histoire piteuse et doloreuse en la science de poetrie est appellee *tragedie*, comme il appert par les *tragedies* de Seneque, de Tulius et des aultres poetes et philozophes (MÉZIÈRES, Vertu sacr. mar. W., c.1384-1389, 377). Voulez vous que verté vous dye ? Il n'est jouer qu'en maladie, Letre vraye que *tragedye* (VILLON, Poèmes variés R.H., c.1456-1463, 57). Dit premierement qu'il s'appliqua à l'art de pourtraicture, puis à poeterie et *tragedies*, puis se mist à arismetique, à philozophie et au derrenier à astronomie (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 51 r°).

Rem. *Consol. Boèce* C., c.1350, gloss.

- "Dialogue malheureux" : De Jhesu Crist ne parloient mie Ne de la roÿne Marie, Mes toute estoit leur *tragedie* De luxure et de ribaudie. (Mir. N.D. Rosarius K., c.1330, 142). [R. M.]

TRAGEDIEN, **subst.** (tragédien)
[GDC : *tragedien* ; FEW XIII-2, 171a : *tragoedia* ; TLF XVI, 453b : *tragédien*]

A. - "Acteur qui joue la tragédie" : Pour entendre plus a plain ceste lectre est assavoir que (...) scene estoit un habitacle aussi comme une petite maison ; et estoit en mi le teatre ; et ylluec recitoient les poëtes leurs ditiés, especiaument trois manieres de telx gens. Les uns estoient *tragedien*, et qu'est tragedie je ay tantost desclarié ci dessus en l'exemple precedent. (SIM. HESDIN, Val. Max., 1375-1383, III.7.Ext.2, glose, f° 174b). [Ou sens B ?]

- Au fém. : Nymphes de bois et de rivieres, Satireaus de toutes manieres. Les *tragedianes* y vindrent, Qui mult humblement se contindrent ; *Tragedianes* sacrefice Font aus diex, et devin office ; Et nymphes en poéterie, Ce sont fees, je n'en doubt mie. (MACH., P. Alex., p.1369, 2). Vesta qui estoit la prestresse Et la souverainne maistresse Des nymphes, des *tragediannes*, Des juenes et des anciennes, Et de leurs temples ensement, Prioit là moult devotement, À tous dieus, à toutes deesses, Que, de leurs courtoises largesses, À ceste creature née Donnassent bonne destinée. (MACH., P. Alex., p.1369, 4).

B. - "Auteur de tragédies" : ...car tragedie est charme ou dictié fait et composé en noble stille des meffais et grans infortunes des roys et des grans princes, si comme on aroit bien matere en ce temps present. Et ceulx qui tels ditiés faisoient estoient appelé poëte tragique ou *tragedien* (SIM. HESDIN, Val. Max., 1375-1383, III.7.Ext.1, glose, f° 174a).

Rem. DESCH., *Oeuvres* Q., t.2, c.1370-1407, 28 ; t.3, 331.. [R. M.]

TRAGEDIOGRAPHE, **subst. masc.** (tragédiographe)
[GD : *tragediographe* ; FEW XIII-2, 171a : *tragoedia*]

"Celui qui écrit sur le théâtre"

REM. *Chron. et hist. saintes et profanes*, 1430, ds GD VII, 784a (*Aristarchus le tragediographe*). [R. M.]

TRAGEDIQUE, **adj. et subst. masc.** (tragédique)
[GD : *tragedique* ; FEW XIII-2, 171a : *tragoedia*]

I. - Adj. "Tragique, à la manière des fictions tragiques, fatal"

Rem. EVR. CONTY, *Probl. Aristote*, 1380 (ms. du XVe s.) ds GD VII, 784a (*tragedie ou tragedique maniere de parler*).

II. - Subst. "Acteur de tragédie"

Rem. *Chron. et hist. saintes et profanes*, 1430, ds GD VII, 784a (*tragedicque*). [R. M.]

TRAGELAPHUS, **subst. masc.** (tragelaphus)
[FEW XIII-2, 158b : *tragelaphus* ; TLF XVI, 454a : *tragélaphe*]

"Animal fabuleux, moitié bouc, moitié cerf" : Du *tragelaphus* machon [maçon dans la fable]. *Tragelaphus* ou yrcocervus (...) est une beste comme ung cerf. Il a le poil villain et le menton barbé, cornes bien branchees. (COLART MANS., Dial. créat. R., 1482, 238).

V. aussi *hircocerf* [R. M.]

TRAGETEUR, **subst. masc.** (trageteur)
[GD : *trageteur* ; *FEW XIII-2, 188b : *trajectus*]

"Celui qui fait traverser ; aide, soutien"

REM. P. FARGET, *Miroir vie humaine* (éd. 1482) ds GD VII, 784a (*trageteurs de nostre sainct pere le pape ... cardinaulx a cardinerite*). [R. M.]

TRAGICENIS, **(?)** (tragicenis)
[*FEW XIII-2, 160b : *tragicus*]

"Acteur de tragédie (?)" : ...comme ont fait les *tragicenis*, et les aultres ont prise [prisé ?] et honnouré les comedies (RIVIÈRE, Nef folz D., 1497, 5).

REM. *Tragi* + *scaenicus* "acteur, comédien tragique" ? Ou lire *tragiciens* ?

V. aussi *tragicien* [R. M.]

TRAGICIEN, **subst. masc.** (tragicien)
[*FEW XIII-2, 160b : *tragicus*]

"Auteur de tragédies" : ...si que li *tragisien*, c'est a dire les menterex, en porrent faire leur lays et leur chanssons. (BERS., I, 1, c.1354-1359, 46.3, 77). Aucteur : Certainnement Esopus *tragicien* [trad. lat. *tragoedus*] deubst mieuls avoir donné son filz en adopcion a cestui ci (NIC. GONESSE, Val. Max., 1383-1401, IX.1.2, f° 346c). Il est assavoir que *tragicien* est un poëte qui traite des fais des grans signeurs qui ont eu fin triste et infortunee en stile grant et noble, si comme il puest apparoir es tragedies Seneque (NIC. GONESSE, Val. Max., 1383-1401, IX.1.2, glose, f° 346c). [R. M.]

TRAGIQUE, **adj.** (tragique)
[GDC : *tragique* ; FEW XIII-2, 160b : *tragicus* ; TLF XIII-2, 454a : *tragique*]

"Qui appartient à la tragédie, qui est propre à la tragédie" : Mes dance *tragique* est faicte plus artificielment et plus noblement, si comme l'en fait a Paris. (ORESME, Pol. Arist. M., c.1372-1374, 119). Aucteur : A tresgrant ris et moquerie des hommes il fust regardés traians ou marchié la vesteure toguee comme une vesture *tragique*. ["vesture tragique" trad. lat. *vestis tragica*] (NIC. GONESSE, Val. Max., 1383-1401, VII.8.1, texte, f° 300a).

- *Poete tragique.* "Auteur de tragédies" (synon. *tragedien*, *tragicien*) : ...car tragedie est charme ou dictié fait et composé en noble stille des meffais et grans infortunes des roys et des grans princes, si comme on aroit bien matere en ce temps present. Et ceulx qui tels ditiés faisoient estoient appelé poëte *tragique* ou tragedien (SIM. HESDIN, Val. Max., 1375-1383, III.7.Ext.1, glose, f° 174a). Tiexte : ce que Euripidés respondi a Alchetidés qui estoit poëte *tragique* [trad. lat. *tragicus poeta*] fu chose a loer (SIM. HESDIN, Val. Max., 1375-1383, III.7.Ext.1, f° 174a). Et assez aussi appert que cestui Livre des Cent Nouvelles est moult autre et different des fables des poetes, soient comiques ou satiriques ou *tragiques*, qui seulement servent aux delitz ou prouffis des personnes populaires a parsoy ou aux reprouches ou diffames des personnes haultains ou moiens a parsoy ou en commun (PREMIERFAIT, Décaméron D., 1414, 3). [R. M.]

TRAHAN, **subst. masc.** (trahan)
[GD : *traiant*[2] ; FEW XIII-2, 269a : *tridens*]

"Fourche à trois dents, trident" : ...une besoche, une fourche de fer a trois brains, un *trahan* de fer (Doc. 1406. In : P. Rézeau, R. Ling. rom. 78, 2014, 409). [Archives hist. de la Saintonge et de l'Aunis]

Rem. Doc.1329 (*trahanz*), 1399 (*trehant*), 1409 (*treant*), 1479 (*trahant*) ds GD VII, 784b.

V. aussi *trident* [R. M.]

TRAHANDIER, **subst. masc.** (trahandier)
[GD : *trahandier* ; FEW XIII-2, 184a : *trahere*]

"Ouvrier qui tire la soie"

REM. Doc. 1340 (Paris, *Lesquelz trahandiers refusoient à enteriner et à acomplr lesdites convenances, selon ce que promis li avoient et à ce s'estoient obligiez, et avecques ce avoient commis et commectoient plusieurs inconveniens et mauvaistiez audit mestier de traire ladite soie*) ds DU CANGE VIII, 149a, *trahanderius* (GD VII, 784a-b). [R. M.]

TRAHIDEUSE, **subst. fém.** (trahideuse)
[GD : *trahidose* ; *FEW XIII-2, 151b : *tradere*]

"Traîtresse"

REM. Doc. 1447 (*trahidose*) ds GD VII, 784b. [R. M.]

TRAHIN, **subst. masc.** (trahin)
[GD : *traiin* ; *FEW XIII-2, 151a : *tradere*]

A. - "Traître" : Li vingnerons ont parleit, en jurant sains Fremien Que ils tienent Johan à I mult mail *traiin*, Car diffameis astoit de signours et mastiens Qu'il avoit por argent son cuer mis en traiien. (JEAN D'OUTREM., Geste Liège B.B., t.6, a.1400, 651).

B. - "Trahison" : La fu Baiart long temps (...) Puis vint il a Tremongnie (...) Veoir le duc Regnaut qu'il amma sans *trahyn* (Renaut Mont. B.N. V., c.1350-1400, 473). Li vingnerons ont parleit, en jurant sains Fremien Que ils tienent Johan à I mult mail traiin, Car diffameis astoit de signours et mastiens Qu'il avoit por argent son cuer mis en *traiien*. (JEAN D'OUTREM., Geste Liège B.B., t.6, a.1400, 651).

REM. GD VII, 786a. *Cf.* aussi GD VII, 787b-c : *traine*[2]. [R. M.]

TRAHIR, **verbe** (trahir)
[T-L : *träir* ; GDC : *trahir* ; DÉCT : träir ; FEW XIII-2, 151a : *tradere* ; TLF XVI, 455b : *trahir*]

Empl. trans.

A. - "Livrer, abandonner"

1. "Livrer, abandonner qqc." : Li castiaulx de Mont Ventadour en Auvergne... fu *trahis* et vendus à un Breton... qui s'appelloit Joffrois Teste Noire (FROISS., Chron. R., VIII, c.1375-1400, 140). Et dist ledit Fournet que l'en lui avoit rapporté un grant rolle ouquel estoient contenues plusieurs choses, lesquelles il confessa toutes, et par force de gehine, comme il disoit et encores dit ledit Fournet, que qui de rechief li vouldroit mettre, il diroit que il avoit vendu et *trahy* tout le royaume de France (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 539).

2. "Livrer, abandonner qqn (à son sort, comme prisonnier...)" : [Fortune] Moy renoia et me tourna la joe, Quant elle m'ot assis dessus sa roe, Puis la tourna, si cheï en la boe. Mais ce fist elle, La traïtre, toudis preste et isnelle De ceaus *traïr* qu'elle met dessous s'elle, Pour ce que Dieus et Nature la belle, Quant il formerent Celle que j'aim, si fort se deliterent En la trés grant biauté qu'il li donnerent Que loyauté a mettre y oublierent. (MACH., J. R. Beh., c.1340, 83). Car il m'est vis, se par Fortune sui Jus dou degré ou jadis montez fui Par li en qui je ne me fi, n'apui, A dire voir, Que nul mal gré ne li en doy savoir, Car elle fist dou faire son devoir, N'elle ne doit autre mestier avoir Fors de *traïr* Ceaus qu'elle voit monter et enrichir, Et de faire le bas en haut venir (MACH., J. R. Beh., c.1340, 84). ...ne vous porroye dire le grant doeul qui estoit en la cité par les peres, par les meres et par les amys des enfans qui ainsy avoient esté *traÿs*, pensant que a tousjours mais fussent en servaige (LA SALE, Sale D., 1451, 94). L'ung veult faire l'autre *trahyr* Et morir. (Pass. Auv., 1477, 111). ...avoient deliberé et juré sur le Saint Sacrement de l'autel, à eulx baillé par l'arcevesque de Cantorbiere, qui estoit de leur bende, que tous ceulx qui estoient du conseilh dudit roy Richard seroient tous *trahiz* et penduz (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 144 r°). ...au moïen de laquelle sedicion il suborna tout le peuple et tant fist qu'il fist *trahyr* et prandre prisonnier le bon roy Richard (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 148 v°).

- [Cri d'alarme poussé lors d'une attaque-surprise] *Trahi ! Trahi !* : ...jamais ilz n'eussent pensé, ne ymaginé que ce fussent Anglois que à ceste heure les fuissent venus resveillier ; ... les gardes de la porte ... quant ilz oyrent l'effroy et le buschier et gens parler et chevaulx hannir, cogneurent tantost qu'ilz estoient deceus et souspris. Si se leverent et vindrent aux fenestres de la porte et commenchierent à cryer : "*Trahy* ! *trayhi* !", à haulte voix. (FROISS., Chron. M., XIV, c.1375-1400, 216). Et Gieffroy fait yssir toutes ses gens après, et les enchasse jusques a la ville de Japhe ; et tous ceulx qui furent attains furent ruez mors par terre. Et les fuyans entrerent en la ville criant : *Trahy* ! *Trahy* ! Lors furent les portes fermees et vint chascun a sa garde. (ARRAS, c.1392-1393, 220).

B. - "Tromper, duper qqn" : Bien savez que je fui *trahie* Et que pucelle ne sui mie. (Mir. femme roy Port., c.1342, 182). Car un sage apellé Ticias disoit que l'en devoit espargnier a une femme qui avoit fait adultere aveques un tyrant pour le tyrant *trahir* et tuer. (ORESME, E.A.C., c.1370, 163). Ce peuple judayc mauldit M'a *trahit* Par son lenguacge desolable, Ensemble le palhart dïable, Qui nuysable Est es justes sans cesser ; Et car suis esté müable Comme sable, Ce m'a fait le juste presser. (Pass. Auv., 1477, 278).

C. - "Ne pas être fidèle à qqn, tromper la confiance de qqn, trahir" : Ha ! ma chiére dame et amie, Deceu m'avez et *trahy* Se vous n'avez de moy mercy (Mir. abbeesse, 1340, 72). Car ja soit ce qu'amie appere, Douce com miel, vraie com mere, La pointure d'une vipere Qu'est incurable En riens a li ne se compere, Car elle *traïroit* son pere Et mettroit d'onneur en misere Desraisonnable. (MACH., R. Fort., c.1341, 34). En ce monde n'a gent si fausse, Si traïtre, ne qui tant fausse Comme la gent de ce païs. Si doubt que ne soie *traïs*, Car vraiement si fort me heent Qu'à moy destruire et honnir beent. (MACH., P. Alex., p.1369, 264). Dedens la chambre sont entré Et le vallet ont encontré Qui dist moult haut tous esbahis : "Elas, messires est *trahis* !" À ce mot, li roys s'esvilla, Qui onques puis ne sommilla, Car doubtance avoit et freour, Con cils qui de mort a paour. (MACH., P. Alex., p.1369, 268). ...par vos pères, avoech aultres consilleurs, fu *traïs* à mort messires mes pères, dont il me doit bien desplaire, et l'amenderai quant je poray (FROISS., Chron. R., VIII, c.1375-1400, 49). Hay, dist il, m'amour, or vous ay je *trahie* par le faulx enortement de mon frere, et me sui parjurez envers vous. (ARRAS, c.1392-1393, 242). Las, ma tres doulce amie, je sui le faulx crueux aspis et vous estes la licorne precieuse. Je vous ay par mon faulx venin *trahie*. (ARRAS, c.1392-1393, 243). Haa, Remond, la journee que je te vy premiers fu pour moy moult douleureuse. Mal vy oncques ton gent corps, ta facon, ne ta belle figure, mal convoitay ta beauté, quant tu m'as si faussement *trahie*. (ARRAS, c.1392-1393, 256). Je me confioie en ma gent, et il m'ont *trahi*. (FROISS., Chron. D., p.1400, 499). Sire, li François folient et abusent trop grandement, qui, en bonnes trieuves jurees et donnees, marceandent de vous *trahir*, et voellent avoir la ville et le chastiel qui tant vous ont cousté : il ne fait point a souffrir (FROISS., Chron. D., p.1400, 863). Signeur et compagnon, nous sonmes *trahi*. Chils faus Lombars m'a deceu, (FROISS., Chron. D., p.1400, 868). Et, le mercredi septiesme jour d'avril, avant Pasques, oudit an LXXII, le Cabdet d'Albret, filz du conte d'Albret, qui avoit esté avecques mondit seigneur de Beaujeu audit lieu de Lestaure, et qui avoit *trahy* et baillé ledit seigneur au conte d'Armaignac, fut icellui Cabdet prins prisonnier audit lieu de Lestaure après la mort dudit d'Armaignac et amené prisonnier à Poictiers, où ilec fut fait son procès et condempné à estre decapité ; laquelle [chose] il fut, ledit jour de mercredi VIIe avril. (ROYE, Chron. scand., I, 1460-1483, 295). Il [Judas] a *trahit* nostre bon maistre, Et l'a mis a ung si mal estre Qu'il est jucgé a pendre en croix Entre deux faulx larrons maulvaiz. (Pass. Auv., 1477, 184). Helas sire, Jupiter en presence Nous a *trahis*, comme faulx apostat, A l'appetit de ce vilain p[re]lat, Dit Saturnus, il a sa foy faulsee, Et luy mesme, comme traitre, debat Ma requeste n'estre point exaulcee (Cene dieux, c.1492, 117). ...Pauton de Sentrailles, qui fut ung très loyal capitaine gascon pour le royaume de France, qui estant à Couci fut *trahy* par une chambriere (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 153 r°). ...et, tantost après, les Turcs prinrent celle noble et imperialle cité Constantinoble, *traye* par ung de Gennes, qui au quart jour fut decapité. (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 153 v°). Lesquelles lettres veuez par ledit grand maistre de France et meurement dirigées, dist à ung nommé maistre Nicole Boysseau, de la maison du duc de Bourgoigne, qui estoit venu avec ledit du Maz, qu'il s'esbaïssoit comment une mauvaistié si fiere avoit occupé le couraige du duc de Bourgoigne de *traÿr* le roy auquel il estoit tenu tant que plus ne pourroit. (LE CLERC, Interp. Roye, c.1502, 217).

- [Domaine de l'amour] : Si que je sui trop esbahis, Par qui je sui einsi *trahis*. Amours, que de toy sui haïs ! Car tu sces bien Que je sui ses loyaus amis Ne je n'en puis estre remis. (MACH., Compl., 1340-1377, 243). Einsi est il d'un vray amant Qui est *trahis* en dame amant, A tel fin com devant est dit. (MACH., J. R. Nav., 1349, 208). Je l'ay servie longuement Loyaument N'onques je ne li failli ; Or me tient dolereusement En tourment, Quant son cuer mort et *trahi* M'a, par samblance d'ami, Et en ottriant mercy Ma mort m'a jurée. (MACH., Ch. bal., 1377, 587). Car il n'est riens qui tant me puist detraire Com le refus dou haut don de merci ; Car se je l'ay, si vair oueil ont *trahi* Moy et mon cuer, par le consentement Celle que j'aim de cuer entierement. (MACH., L. dames, 1377, 17). Mais se vous oez mon depri, Par amours de vo douce chiere, Secourés moy, ma dame chiere. Et se vo douce chiere ment, Dont m'ara bonne Amour *trahi*, Car je vous aim si loyaument Que pour loiauté je langui. (MACH., L. dames, 1377, 129). Et s'il avient que cuer aiez volage, Onques amans ne fu si fort *trahis* Com je seray ; mais vous estes si sage, Et s'est vo cuers si gentieument norris Qu'il ne deingneroit einsi Moy decevoir pour amer. (MACH., L. dames, 1377, 208). [R. M.]

TRAHISEMENT, **subst. masc.** (trahisement)

[T-L : *träissement* ; GD : *traissement* ; FEW XIII-2, 151b : *tradere*]

"Trahison, ruse" : Il quierent ochoison d'aucun *traïsement*. (Renaut Mont. B.N. V., c.1350-1400, 410). [R. M.]

TRAHISON, **subst. fém.** (trahison)

[T-L : *träison* ; GDC : *trahison* ; DÉCT : träison ; FEW XIII-2, 151b : *tradere* ; TLF XVI, 457a : *trahison*]

"Action de trahir, de manquer au devoir de fidélité, acte de déloyauté, trahison" : Car Envie si n'est pas seule, Eins vomist souvent par sa gueule Contrueves, baras, jengleries, Meffais, *traïsons*, tricheries, Murtres, detractions, haïnes, Ou tant a de maises racines Qu'onques nul n'en dit bon exemple, N'en siecle n'a ordre ne temple (MACH., D. Lyon, 1342, 224). Et se tu me respons : "Je pense Que chascuns me maudist et tense Et dit que je sui en prison Mis pour murdre ou pour *traïson*, S'ai en ce si grant deshonneur Qu'avoir ne puis jamais honneur", Je te vueil a tout ce respondre, Sans riens enclorre ne repondre (MACH., C. ami, 1357, 64). Là fu la *traïson* mortel [le projet de tuer le roi] Tout de nouvel recommencie, Traitie, jurée et plevie, Et furent trestuit d'un acort Que le landemain, sans deport, Li roys seroit ocis et mors. (MACH., P. Alex., p.1369,

263). Il entent par tres mauvais et felons ceuls qui se delictent et excitent en homicides, en *trahisons* et larrecins et teles choses. (ORESME, E.A.C., c.1370, 467). Et ce qui empeschoit trop grandement les deux dessus dis, estoit ce qu'ilz avoient prins argent de rendre Bourbourq et Gravelines. Et vouloient les aucuns en Angleterre ce fait approprier à *traïson* (FROISS., Chron. M., XIV, c.1375-1400, 36). ...que audit prisonnier, qui n'est pas chief de guerre, le roy n'a aucune guerre formele ou deffiances precedans, mais par maniere de *traïson* veult prendre, exiger et lever en son royaume patis et raençons, comme desjà a fais depuis le temps d'icelles treves criées (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 207). Ceulx de la ville entendirent l'effroy, si coururent aux armes et chascun a sa garde, car fort se doubtoient de *trahison*. (ARRAS, c.1392-1393, 162). ...homme, qui qu'il soit que habonde en vice de mentir n'est pas sans les autres crimes, et de *traison* doit estre souspeçonné, comme mençonge soit sa droite couverture. (CHR. PIZ., Paix W., 1412-1413, 163). ...et ce signiffie la clause ou il apparra esvidence homicide, *traÿson* ou aultre vraysemblable malefice par esvidente suspection, etc. (LA SALE, Salade, c.1442-1444, 209). De laquelle *traÿson* de flatterie me delaisse ; car chascun la doit haÿr. (LA SALE, Sale D., 1451, 41). PRIEUR. Que chascun face son debvoir D'aller d'un et d'aultre costé Pour le sercher. CHANTRE. Rien ne puis voir. SOUBPRIEUR. Quelz *trayson* ! PRIEUR. Mais quelz faulceté ! SOUPRIEUR. Les chanoynes l'ont emporté Tout maintenant en leur eglise. (LA VIGNE, S.M., 1496, 583).

- *En trahison.* "Avec traîtrise, par traîtrise" : ...Comment il met toute sa cure Si qu'il les puist en gré servir, Comment il se vuet asservir Devers elles, si qu'elles l'aimment, Comment elles de li se claimment En *traïson* et faussement, Comment leur jangle fausse ment, Comment tour, murail ne fortresse N'a, fors de sa haute noblesse, Retour, refuge ne ressort (MACH., D. Lyon, 1342, 178). ...si comme larrecin, adultere, malefice ou empoisonnement, paragogie, seducion ou substraccion cauteleuse de autrui servant, occision faite en *traïson* et faux tesmoignange [l. tesmoignage d'apr. ms. B]. (ORESME, E.A., c.1370, 283). ... icellui Hervy occist le nepveu du roy vostre predecesseur, en *trahison*, et s'en fouy hors du pays... (ARRAS, c.1392-1393, 56). ... il avoit prins vengence des traitres qui l'avoient voulu murtrir en *trahison*... (ARRAS, c.1392-1393, 73). ...Joab en *traison* et par maniere de treves tua Abner (CHR. PIZ., Paix W., 1412-1413, 144). Que vault piper, flater, rire en *trayson*, Quester, mentir, affermer sans fïance, Farcer, tromper, artifier poison, Vivre en peché, dormir en deffïance De son prouchain sans avoir confience ? (VILLON, Poèmes variés R.H., c.1456-1463, 62).

- *Par trahison* : Et se voit on tout en appert Qu'une ville souvent se pert Par mal song ou par *traïson*, Par famine ou discention. Qui de ces quatre poins se garde En fort ville assise, il n'a garde, S'elle est de bonne gent garnie, D'engiens et d'autre artillerie. (MACH., C. ami, 1357, 120). ...comment approuvera-il la maniere du fait qui fu par aguet, par fait pourpansé, par *trayson*, par flaterie, par ambition, par convoitise, par envie, par feintise et simulation (BAYE, II, 1411-1417, 261). Et, au commencement, lesdiz de Dynam firent de grans maulx et dommage ausdiz Bourguignons, et y en demoura plusieurs mors, qui gueres ne furent plains. Mais, en la fin, ceulx de ladicte ville de Dynan, par *traïson* et autrement, furent surprins, et entrerent lesdiz Bourguignons dedens icelle ville, qui d'icelle en gecterent et bouterent dehors hommes, femmes et enfans, et retindrent prisonniers les plus notables gens d'icelle ville, et puis la pillerent tellement qu'il n'y demoura rien. (ROYE, Chron. scand., I, 1460-1483, 164).

- *(Il) seroit grant trahison à qqn* : LE JUIF. (...) Je n'y voy rime ne raison De vouloir nostre loi desdire. Jamais n'y vouldroye contredire : A moy seroit grant *trahison*. Toute ma maison En est soubtenue ; Parquoy mesprison Auroye encourue. Ma foy est ferue En ung tres fort las (Mir. st Nic. juif, c.1480-1500, 78).

- *Accuser qqn de trahison* : ...li dus de Normendie et li François n'orent point sis ne esté devant Escauduevre sept jours, qant li chastiaus fu rendus sains et entiers et bien garnis de pourveances. De quoi tous li pais fu moult esmervilliés, et en furent acusé de *trahison* li dis mesires Gerars et uns siens esquiers qui s'apelloit Robers Mariniaus. (FROISS., Chron. D., p.1400, 390).

- *Commettre une trahison* : ...la *traïson* et faulseté par lui commise esdites lettres royaux, soubz umbre et par vertu desqueles il avoit exigé et levé icelles sommes d'argent dessus escriptes, ou partie d'icelles (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 70).

- *Connoistre sa trahison.* "Reconnaître avoir trahi" : Messires Gerars de Rocefort, qui chastellains en estoit, fist enqueste par ou ne conment la ville estoit prise. On li dist : "Par la porte dont tels homs gardoit les clefs." Li uns fu pris tantos, car il s'estoit la dedens enclos avoecques euls. Il fu questionnés et si bien examinés que il congneut toute la *trahison*. (FROISS., Chron. D., p.1400, 559).

- *Defendre qqn d'une trahison.* "Défendre qqn d'une accusation de trahison" : Et sachiez que je ne doy ne ne vueil reffuser a faire droit en ma court. Olivier, dist le roy, voulez vous vostre pere deffendre de ceste *trahison* ? Sire, dist Olivier, oïl, certainement. Dont, respondy le roy, les lices sont toutes faictes. Je vous ordonne a demain la bataille. (ARRAS, c.1392-1393, 61).

- *Faire (une) trahison (à/envers qqn)* : ...Je vueil estre ses advocas Et te vueil prouver par raison Qu'onques ne te fist *traïson*, N'onques ne te fu annemie, Einsois t'a esté bonne amie, Selonc ce qu'elle scet amer Et estre douce en son amer. (MACH., R. Fort., c.1341, 92). ...et le meskerdy après fut un Bernard d'Espaygne, marchant de vines, pur *treson* qe il fit, descolé à Loundres (Chron. London A., c.1350, 56). Et briefment Ces IJ. avoient entrepris À destruire le roy de pris Qui de Chipre a la signourie. Or vous diray la renardie, La *traïson*, la mauvaitié Qu'il avoient fait et traitié, Qu'elle ne doit estre celée, Eins doit bien estre revelée. (MACH., P. Alex., p.1369, 183). ...trop ouvreroit folement Et trop griefment se mefferoit Li homs qui *traïson* feroit, Comment qu'en nul cas rien ne vaille. (MACH., P. Alex., p.1369, 264). Ou l'en pourroit dire que delectacions sont eslisibles et bonnes ; mais non pas en les prenant de toutes choses en toutes manieres ; en la maniere que nous dison que estre fait riche est bonne chose, mais ce n'est pas bon de soy enrichir en faisant *trahison* a son voisin. (ORESME, E.A., c.1370, 502). Le chevalier, qui estoit saige et loyal, n'y voult entendre et dist que de telz choses on ne luy parlast plus, car, pour en recepvoir la mort, on ne trouveroit ja fraude en luy, ne que il voulsist faire nulle *trahyson* envers sa naturelle damme. (FROISS., Chron. M., XIV, c.1375-1400, 175). ...tous lesquelz, veues lesdites confessions et perseveracions par lui faites, delibererent que ledit prisonnier estoit larron, et aussi avoit fait plusieurs *traysons* à sesdiz maistres en tant comme il confessoit estre leur varlet et serviteur, et que depuis il les avoit fait plusieurs roberies (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 194). ...les *traïsons* par lui faites, tant en l'ostel dudit sire de Roussay comme en cellui du tondeur son hoste, en commettant les larrecins par lui faites (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 137). Lors respondy Remondin que jamais ne le pourroit croire que tel chose feust veritable, car ce seroit contre raison que nulz homs peust avoir bien ne honneur pour faire mortelle *trahison*. (ARRAS, c.1392-1393, 21).

Par l'ayde et accointtance de ces deux vous ferez appeller Josselin du Pont le Leon par devant le roy, et lui mettrez sus de fait comment il fist la *trahison* de quoy le nepveu du roy vint courir sus a vostre pere. (ARRAS, c.1392-1393, 50). Faisons pendre tous ceulx qui sont du lignaige Josselin environ ce recept, et le chastellain et les autres nous envoierons au roy de Bretaigne pour tesmoingnier la *trahison* qu'ilz nous ont faicte. (ARRAS, c.1392-1393, 73). Et le samedi ensuivant [21septembre], au point du jour, ung nommé Loys Sorbier, qui estoit à Pontoise lieutenant de Joachin Rouault, mareschal de France, par faulse et mauvaise *trahison* qu'il fist et conspira contre le roy son souverain seigneur, bouta dedens ladicte ville les Bretons et autres ennemis du roy. (ROYE, Chron. scand., I, 1460-1483, 108). Jamaiz ne fites *trayson*. A Dieu soyés, nostre bon maistre. (Pass. Auv., 1477, 103).

- *Pourchasser une trahison (à qqn)* : ...entendez la deception mauvaise et horrible *traïson* que ces faulx ypocrites pourchasserent a ceulx et celles qui tant de biens de jour en jour leur faisoient. (C.N.N., c.1456-1467, 216).

- En partic. [Domaine de l'amour] : Si me merveil comment Amours endure Qu'amans ha cuer plain et enveloppé De *traïson*, de fausse couverture, Et fait cuidier qu'il die verité. De ce me plain ; car bien voy Qu'Amours, mon cuer et Faus Samblant, cil troy, M'ont deceü ; dont je pleure et gemi, Pour ce qu'il m'a mauvaisement tray. (MACH., L. dames, 1377, 231). Faulse et desloyale, or voiz je et cognois bien vostre grand *trahison* ! (C.N.N., c.1456-1467, 465).

. *Sans penser trahison* : Si que, s'Amours vous a d'amer espris, Son guerredon Vous en rendra en temps et en saison, Se vous l'amez sans penser *traïson*. (MACH., J. R. Beh., c.1340, 77).

. *Sans faire trahison* : Mais ja pour bien ne pour mal endurer Je ne lairai qu'adès, sans mesprison, De cuer, de corps, de desir, de penser Je ne serve, sans faire *traïson*, Ma douce dame humblement. (MACH., L. dames, 1377, 50).

- [P. personnif. ou dans un cont. métaph.] : Encor y ot une cautelle Qui est de *traïson* ancelle, Pour mieux la fausseté couvrir, Que je vueil dire et descouvrir. (MACH., P. Alex., p.1369, 185). Du monde la nature est telle ; *Trayson* y est et cautelle, Qui sans celle Vont a cheval par tout pays. (Pass. Auv., 1477, 111). [R. M.]

TRAHISONNER, **verbe** (trahisonner)
[T-L : *träisonner* ; GD : *traisonner* ; FEW XIII-2, 151b : *tradere*]

"Trahir" : Je voy es cours l'un l'autre decevoir, *Traisonner* (DESCH., Oeuvres Q., t.5, c.1370-1407, 236). [Seul ex.] [R. M.]

TRAHISSEUR, **subst. masc.** (trahisseur)
[GD : *traisseur* ; FEW XIII-2, 151b : *tradere* ; TLF XVI, 457a : *trahir* (*trahisseur*)]

"Traître" : Traître qui dieu d'Amours te nommes (...), N'es-tu pas *traïsseur* des hommes, Le murdrier qui les corps assommes, Dont au coeur tu promets les joies ? (CHASTELL., Outré am. K., 1449, 82).

REM. *Gloss. lat. fr.* (Montp., c.1380, *traisseur*) et GARBIN 1487 (*Proditor*, *traysseur*) ds GD VIII, 4b. [R. M.]

TRAHITEUR, **adj. et subst. masc.** (trahiteur)
[T-L : *träitor* ; *FEW XIII-2, 151b : *tradere*]

I. - Adj. "Traître" : Or me faut taire et muchier Pour le *traÿtour* mourdrier, Le villain, le pautonnier... (FROISS., Pris. am. F., 1372-1373, 160). ...un *trahiteur* varlet (PREMIERFAIT, Cas nobles hommes G., 1409, 110). Ha ! Fortune mauvaise et *traÿteuse*, comment tu m'as deceu en monstrant ton plaisant viaire ! (Percef. II, R., t.1, c.1450 [c.1340], 53). ...lez *trahiteurz* murtriers (Erec Brux. C.T., c.1450-1460, 175).

- [D'une chose] "De trahison, de traître" : ...de justification et non pas de excusation sur la mort inhumaine, *trahiteuse*, advisée, pourpansée du duc d'Orleans (BAYE, II, 1411-1417, 261). ...une faulse et *traÿteuse* amour (Percef. II, R., t.2, c.1450 [c.1340], 108). ...de malicieuse et trahytreuse [var. *trahiteuse*] deception (FILLASTRE, Traité Conseil H., c.1472-1473, 161).

II. - Subst. "Traître" : Orchas donna un tel coup au *traÿtour* qu'il lui lança l'espee parmi le corps et cheÿ a terre sanz arme jus du cheval. (Bérinus, II, c.1350-1370, 74). Il entoise l'espee et l'escu acola, Et fiert ung *trahiteur* qui fort l'estrivia (Renaut Mont. B.L. V., c.1350-1400, 68). Et vous, que faites, *trahiteurs*, Fausse gent et mauvais flateurs ? (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 154). Or ca, tresmauvais *trahiteur* Qui aves trahi vo seigneur En ostant sa bonne amie, Venes avant, vous (je) vous deffie ! (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 280). N'en sçai a qui faire clamour Fors a toi, ou pour *traytour* Te tenrai voir. (FROISS., Par. am., c.1361-1362, 43). ...Sur peinne d'estre desleal Et *trahiteur* a tout l'empire. (Myst. st Adr. P., c.1450-1485, 55).

- Au fém. "Traîtresse" : Et quant je le voi si diverse, Le *traÿteuse* [var. *La trahitouse*] et le perverse... (FROISS., Pris. am. F., 1372-1373, 43).

Rem. *Percef.* II, R., t.1, c.1450 [c.1340], 97, 14.

V. aussi *traîtreux* [R. M.]

TRAHITEUSEMENT, **adv.** (trahiteusement)
[*FEW XIII-2, 151b : *tradere*]

"Traîtreusement"

REM. *Percef.* II, R., t.2, c.1450 [c.1340], 195, 18 ; 199, 6 (*traÿteusement*).

V. *traîtreusement* v. Lexiques [R. M.]

TRAIEL, **subst. masc.** (traiel)
[*FEW XIII-2, 135a : *trabs* (?) (?)]

"Soliveau" : ...les estacquemens d'estacques, de sommiers, de *traiaus* (Doc. 1398. In : Y. Coutant, Terminol. du moulin médiév. dans le comté de Flandre, 1994, 916). [R. M.]

TRAIEMENT, **subst. masc.** (traiement)
[T-L : *traiement* ; GD : *traiement*[1] ; FEW XIII-2, 179a : *trahere*]

I. - "Action de traire, traite" : Mulsio (...) : actio mulgendi, *traiemens* de vaches (LE VER, Dict. M.E., c.1420-1440, 312). *Traiment* de vaches : mulsio (Gloss. gallico-lat. M.M., c.1425-1450, 264). Mulsio (...) : *traiement* de vaches quant on trait hors le lait (LE TALLEUR, Vocab. E.M., c.1490, 233).

II. - "Arme de trait" : Le nombre des centuriez fu creu, car il y en ot trente de veyllars et trente des juvenceaus, et ces ci n'eurent autres armez mez que de fondes et darz et autres *traiemens*. (BERS., I, 1, c.1354-1359, 43.7, 72). [R. M.]

TRAIERE, **subst. fém.** (traière)
[*FEW XIII-2, 183b : *trahere* (?) (?)]

[Amende, redevance ?] : ...le surplus quy peut escheoir de los de ventes, de grosses amendes, fourfaictures ["amende qui punit un délit"] et *traieres*, treuves et aultrez choses, quy peuent valoir par an au pardessus du droit du maieur... environ soixante soubz parisis. (Trés. Reth. L., t.3, 1429, 91). [R. M.]

TRAIERIE, **subst. fém.** (traierie)
[T-L : *traierïe* ; GD : *traierie* ; FEW XIII-2, 179a : *trahere*]
A. - "Tir (à l'arc, à l'arbalète...)" : Adont recommencièrent une grande *trairie*. (God. Bouillon R., t.2, c.1356, 468). Quant vint a l'asembler, grant fu la *treerie*. (CUVELIER, Chans. Guescl. F., c.1380-1385, 334). LE PREMIER SATRAPPE. Suz, galanz, suz, a la *trayrie* ! (FLAMANG, Vie Pass. st Didier S., 1482, v.5188). ["Tirez des volées de flèches" (Éd.)]

Rem. Ex. d'a. fr. et *Chev. cygne* R., c.1356, v.16635, FROISS. et doc. 1467 ds GD VII, 785c.

- P. méton. "Lieu où l'on tire à l'arc, à l'arbalète"

Rem. Doc. 1370 (*trayerie*) et 1410 (*trairie*) ds GD VII, 785c.

B. - "Lieu de traite, étable"

Rem. Doc. 1396 (*une trairie de brebis*) ds GD VII, 785c. [R. M.]

TRAIEUR, **subst. masc.** (traieur)
[T-L : *traiëor* ; GD : *traieor* ; FEW XIII-2, 179a,b : *trahere* ; TLF XVI, 472b : *traire* (*trayeur*)]
A. - "Celui qui tire (à l'arc, à l'arbalète...)" : *Trayeur* : iaculator (Gloss. gallico-lat. M.M., c.1425-1450, 263).

- *Traieur de dards.* "Soldat armé de lances ou de javelots" : ...et puys mist toute sa force des Macedoniens davant les munimens, et puis ou senestre corn, droit au pié des monteignez *troayers* de seytez, de dars et de fondez... ["troayers... de dars" trad. lat. *jaculator*] (BERS., XXXVI.18, c.1354-1359, ms. Paris, B.N.F., nouv. acq. fr. 27401, f° 72d).

Rem. JEAN D'ARKEL, *Ars d'Amour*, c.1350 (*traiheur*), BERS. (*traieurs de javeloz*) et *Ancienneté des Juifs* (ms. fin XVe s.) ds GD VII, 785b.

B. - "Celui qui étire (le fil de fer, le fil de laiton...)" : ...Maistres, Ouvriers et commun du Mestier de *Treours* de fil de fer... (Ordonn. rois Fr. S., t.7, 1382, 742). ...Ouvriers du mestier de *treours* de fil de fer (Ordonn. rois Fr. P., t.19, 1485, 567).

Rem. Doc. 1392 (Tournai, *trayeurde fil de laiton*) ds GD VII, 785b.

C. - "Celui qui trait (les vaches, les brebis...)" : Mulsor (...) : *traieur* de vaches (LE VER, Dict. M.E., c.1420-1440, 312). *Trayeur* [de] lait de vaches : mulsor (Gloss. gallico-lat. M.M., c.1425-1450, 264).

D. - "Celui qui tire le vin, la bière... ; marchand de vin, de bière"

Rem. Ex. d'a. fr. et doc. 1343-1451 (*traieur de goudale*) et 1430 (*que tous li trayeur de vins traient a bonne et loyale mesure*) ds GD VII, 785b.

E. - *Traieur de dents.* "Arracheur de dents" : ...soit donques envoiez querre ung maistre *traiheur* de dens (PREMIERFAIT, Décaméron D., 1414, 842). [R. M.]

TRAIL, **subst. masc.** (trail)
[FEW XIII-2, 135a : *trabs*]

"Poutre, solive" : ...et lors furent sur les murs de ceulx de la ville autres soixante qui gectoient pierres aval et *traulx* (CABARET D'ORV., Chron. Loys de Bourb. C., 1429, 295).

REM. Différent de l'a.fr. *trail* "appareil pour faire descendre et remonter le seau d'un puits", T-L X, 491, et FEW XIII-2, 172a, *tragula*. [R. M.]

TRAILLE, **subst. fém.** (traille)
[GDC : *traille* ; FEW XIII-2, 172a : *tragula* ; TLF XVI, 457b : *traille*]
A. - "Corde, câble pour haler un bateau"

Rem. Doc.1409 (Tournai, *trele*) et JEAN BOUTILLIER, *Somme rural*, 1393-1396 (éd. 1486, *trailles de nefz*), ds GDC X, 794b.

- P. ext. "Corde, câble" : Ung mortier et une traille à *traire* char [pour tirer les voitures]... (Invent. mobiliers ducs de Bourg. P., t.2, 1378, 7). À Lagasse, cordier, pour six chiefs de cordes de fille et quatorze douzaines de *trayes* de chanvre pour faire les hours (Trés. Reth. S.L., t.2, 1409-1410, 606).

B. - "Halage"

- *Voie de traille.* "Chemin de halage"

Rem. Doc. Lille 1440 ds FEW (*Vie écon. Lille* M., 1940, 95). [R. M.]

TRAILLEBASTON, **subst. masc.** (traillebaston)
[GD : *traillebaston* ; *FEW XIII-2, 173a : **tragulare*]

"Juridiction anglaise" : Comment la paix fut affermee entre les Anglois et les Escochoys, et de la justicerie de *Traillebaston*. [...il [le roi Edouard] ordonna gens de justice, laquelle justice l'en appella *Traillebaston*] (WAVRIN, Chron. H., t.1, p.1471, 58). [GD VII, 786a] [R. M.]

TRAILLEUR, **subst. masc.** (trailleur)
[GD : *trailleur* ; FEW XIII-2, 172a : *tragula*]

"Celui qui hale, qui remorque (des bateaux)"

REM. Doc. 1393-1401 (Tournai, *traieleur de nefs*) et 1399 (Tournai, *trayeleur de nefs*) et JEAN BOUTILLIER, *Somme rural*, 1393-1396 (éd. 1539, *trailleurs*) ds GD VII, 786a-b (éd. 1486, f°113a : *Et s'ilz ne le faisoient, les trailleurs le pourroient faire et copper si avant que pour leur dicte traille porter*). [R. M.]

TRAILLIEL, **subst. masc.** (trailliel)
[GD : *trailiel* ; FEW XIII-2, 172a : *tragula*]

"Corde"

REM. Doc. (Tournai, *traeliel*, *trailliel*, *trailiel*) 1399, 1432, 1432-1433, ds GD VII, 786a. *Cf.* aussi T-L X, 491 : *traillier*[1].

V. aussi *traille* v. Lexiques [R. M.]

TRAILLIER, **verbe** (traillier[1])
[GDC : *trailler* ; FEW XIII-2, 172a : *tragula*]

"Haler, remorquer (un bateau)"

REM. JEAN BOUTILLIER, *Somme rural*, 1393-1396 (éd. 1486), ds GDC X, 794b-c. [R. M.]

TRAILLIER, **verbe** (traillier[2])
[T-L : *traillier*[2] ; FEW XIII-2, 173a : **tragulare*]

CHASSE [De chiens] "Chercher la bête sans avoir aucune piste et sans avoir quêté au préalable avec le limier" : ...et ycheus chiens (...) les vont trouver en *trelant* [var. *treillant*, *tralant*, trachant, tressant] (HENRI FERR., Modus et Ratio, Livre deduis T., c.1354-1377, 86). Merveilleusement est saiges un viell cerf en garentir sa vie et en garder son avantaige, quar, quant on le chasce et il est laissié courre dou limier ou chiens le treuvent en *traillant* sanz limier, s'il a un cerf qui soit son compaignon, il le baillera aux chiens affin qu'il se puisse garentir, et que les chiens aillent aprés l'autre, et

il demourra tout coy. (GAST. PHÉBUS, Livre chasse T., 1387-1389, 62). [Autres ex. p.134, 212, 218, 228, 249] [R. M.]

TRAIN, **subst. masc.** (train)
[T-L : *träin* ; GD : *train* ; GDC : *train* ; DÉCT : träin ; FEW XIII-2, 163b, 164a : **traginare* ; TLF XVI, 457b : *train*]
A. - "Traînée ; p. anal., tracé, file..."

1. "Traînée, trace" : Et le lendemain prist congié de ses gens et s'en va après l'ost au *train* de la fumiere... (ARRAS, c.1392-1393, 225). Moult fut le noble roy Pepin dolant quant il se trouva ainsi seulet au plus parfont de la forest, et quant il ne sceut plus nouvelles de la beste et il eut son *train* perdu (Hist. Berthe Pépin T., c.1400-1500, 230). ...et n'en sceurent ceulx de la garnison nulles nouvelles, jusques ilz veirent la fumée et le *train* à près d'une lieue dudit Courtray (LA MARCHE, Mém., II, c.1470, 295). ...je n'apperceu Le *train* de nul comme j'ay veu Ailleurs en chemin de frontiere. (SAINT-GELAIS, Séj. honn. D., c.1490-1495, 149).

- *Faire train de blé.* "Jeter du blé en traînée par terre jusqu'à l'endroit où l'on veut allécher les oiseaux"

Rem. HENRI FERR., *Modus et Ratio* T., c.1354-1377, gloss.

2. P. anal. "Tracé, file..."

a) "Tracé, chemin" : Et [Mélusine en guise de serpent] lors prist son chemin par my l'air, et s'en va le droit *train* d'Arragon, et avoit la queue longue a merveilles, et toute burlée d'azur et d'argent. (ARRAS, c.1392-1393, 289). Et pour ce que audit puis de Ysmant n'avoit point d'air ne vent, a esté fait ung voiage suivant le *train* de la mine traversant jusques audit puis de maistre Claux, par lequel voiage le vent entre dudit puis de maistre Claux dedens ledit puis hault de Ysmant et par conséquant dedens le petit puis bas dudit Ysmant et autres lieux et parties de ladicte montaigne de la Giraudière. (Aff. Jacques Coeur M., 1453-1457, 274). ...nous meismes au *train* et sentier qui droit conduict les pellerins a la forest (SAINT-GELAIS, Séj. honn. D., c.1490-1495, 93). ...et au partir de l'eglise le roy alla par sur le bort de la mer, jusques au commencement de la montaigne de la crote que Virgille fist percer bien subtillement ; car celle montaigne est moult haulte joygnant de la mer, et n'y a autre chemin selon le *train* de la mer que celluy la. (LA VIGNE, V.N., p.1495, 264).

b) "File, suite"

- "Suite de navires" : ... il se desancrèrent. Et estoient quarante grosses nefs tout d'un *train* , si fortes et si belles que plaisant le faisoit veoir et regarder (FROISS., Chron. L., IV, c.1375-1400, 90).

- "Suite d'un personnage en déplacement, suite, compagnie" : Donc retourna li rois de France... et s'en vint ce joedi jesir à Abbeville. Et toutes ses gens sievirent son *train* (FROISS., Chron. L., III, c.1375-1400, 163). Dont sieuvirent les hostz l'avant-garde et le *train* du connestable et des mareschaulx. (FROISS., Chron. M., XIV, c.1375-1400, 89). Le duc d'Anjoo parmi Crescyn Chivacha a moult grant *trahin* [accompagné de troupes *par milliers et par centz*] (HÉRAUT CHANDOS, Vie Prince Noir T., c.1385, 159). Et, en après, aussi se deslogerent les dames et damoiselles et leur *train*, et s'en alerent à Valongnes, où leur logis leur fut ordonné. (ROYE, Chron. scand., I, 1460-1483, 239). ...car j'ay veü un duc de Cestre aller à pied sans chausses, après le *train* dudict duc, pourchassant sa vie de maison en maison, sans se nommer. (COMM., I, 1489-1491, 191). Et alla ledict seigneur de Chaumont avec bon nombre de gens jusques à Rouvres, sans porter dommaige au pays, et amena madame de Savoye et tout son *train* en la plus prochaine place en l'obeissance du roy. (COMM., II, 1489-1491, 126). Laz vy aussy sa mesgnye et son *train* (SAINT-GELAIS, Séj. honn. D., c.1490-1495, 217). Et par ung mardi matin, le roy fut monté a cheval et la royne en une lectiere ; la royne de Duglouse, la duchesse de Tournances, celle de Romances, celle d'Auvremaine et sa mere furent en ung beau chariot ; dammes et damoiselles, tant en chariots que a hacquenees, estoient a acompaigner la royne de Hongrie, et duroit bien le *train* ung quart de lieue, tant y avoit de monde (Charles de Hongrie C., c.1495-1498, 184). Et y pouvoit avoir mil et cinq cens hommes de deffence, suyvant le *train* de la court comme serviteurs (COMM., III, 1495-1498, 139).

- "File (d'animaux)" : Loups, regnars se sont tenus prés, Louves, louveaulx si vont aprés Et herissons suyvans le *train*. (Gaud. sot, c.1450, 13).

- "File de chariots qui suit l'armée avec bagages et ravitaillement, file de bêtes de somme transportant des vivres, des marchandises, du butin, convoi..." : ... le daarain *trahin*... avoient chevaus si chargiés d'avoir que à grant mesaise pooient il aller avant (FROISS., Chron. L., II, c.1375-1400, 125). Moult ove lui menoit grant *traim* Car moult eurent fait de damage En France, par lour grant baronage. (HÉRAUT CHANDOS, Vie Prince Noir T., c.1385, 68). Ainsy que je vous devise, furent lez contez de Boulongne, celuy d'Artois avecquez le *train* de charioz et chevaulx, aconduis jusquez en la court le conte dez habitans de la ville d'Arras (Comte Artois S., c.1453-1467, 18). Puis gentilz hommes, tant long vestu que court, De logis furent tenuz assez de court Parmy la ville ; raison fut pour ce qu'elle Est de grandeur petite, et telle quelle ; Mais tant la suyte que l'ordinaire *train* Des vins, vïandes, avoyne, paille, estrain Et d'autres choses si tres bien on repeut, Qu'on contenta chascun le mieulx qu'on peut. (LA VIGNE, V.N., p.1495, 146). Je allay en six jours à Venise, avecques muletz et *train*, car le chemin estoit le plus beau du monde (COMM., III, 1495-1498, 46). Et povez considerer que les canons ne peuvent servir audit Guise sans pouldre, sinon pour les perdre. Sy vous prie qu'il vous plaise envoyer en toute diligence de la pouldre, car, attendu le *train* des Bourguignons, ilz font acroire qu'ilz tyrent droit audit Guise. (LE CLERC, Interp. Roye, c.1502, 325).

Rem. *Guill. Orange* T.H.G., p.1450, gloss.

- *À long train.* "Sur une longue file" : Mais les assaillans n'estoient point ensamble, et chevaulchèrent à long *trayn*. (MONSTRELET, Chron. D.-A., t.5, c.1444-1453, 236).

c) "Disposition, ordre"

- *Mettre qqc. en son train.* "Ranger, ordonner, disposer qqc." : Or il est assavoir que aprés que la bataille fut ordonnee et l'artillerie mise en son *train*, on commença a marcher en tel ordre et maniere que le cas le requeroit contre les ennemys. (LA VIGNE, V.N., p.1495, 283).

- *Mettre qqc. hors de son train.* "Mettre qqc. en désordre" : Car les ennemys, voyant la bataille marcher et estre en conduite de toute perfection ne bougoyent, mais regardoyent et advisoient comment ilz pourroient trouver le moyen de la desrigler et mettre hors de son *train*. (LA VIGNE, V.N., p.1495, 284).

B. - "Action de traîner qqn" : Et en oultre fut faite ordonnance de la tauxacion des drois des aultres bateures et malfaichons qui ensieuvent, c'est assavoir : De coup de baston sans sanc et sans cable, X s. De playe a test descouvert, LXXII s. D'un coup d'espée de plat et de taille, XVIII s. Et s'il y a sanc muldry, XVIII s. De test fendu, VII l. IV s. De jambe et de bras rompus, sans mehaing, VII l. IIII s. D'un coup de pié, X s. De prinse a la gorge a deux mains, X s. Pour chacune main, V s. De bengnis, V s. De fouller a deux genoux,

X s. De *train*, XVIII s. De barbousquet, V s. De une dent rompue, VII l. IIII s. (Echiq. Normandie S., 1386, 49-50).

- DR. "Peine consistant à traîner qqn" : ...le conte et ses successeurs auront la cognoissance et toute juridicion des cas de murtre, rapt et arsin et de tous autres cas qui par la coustume du pais emporte paine senlable, c'est assavoir de *train* et de pandre, ensamble de coper testes, de ardoir ou de boulir (Hist. dr. munic. E., t.1, 1389, 410).

C. - P. ext. "Manière de progresser (au propre ou au fig.), progression, mouvement, allure"

1. Au propre

a) [À propos d'une pers.] "Mouvement, allure" : ...la court se partit du païs, et il suyvit le *train*. (C.N.N., c.1456-1467, 481). Sire, par le *train* que lesdicts Bretons tiennent, il puelt sembler qu'ilz ne quierent que gaigner temps pour veoir l'issue de l'affaire de Flandres (Lettres Ch. VIII, P., Pièces justif., t.3, 1488, 375).

- *En train de tire.* "Sans s'arrêter" : ...tous ensamble, en bonne ordonnance, chevaulchèrent en *train* de tire vers les parties où ils tendoient aler. Et sur la brune rencontrèrent sur leur chemin de cinq à six cens combatans de leurs ennemis, qui tantost se mirent à fuite (MONSTRELET, Chron. D.-A., t.5, c.1444-1453, 98).

- *Accueillir son train.* "Se mettre en route" : Il yssy hors du tref et monta en roncin, Pour aller vers Paris a accueully son *trayn*. (Flor. Octav. L., t.1, c.1356, 101).

- *Aller tout son train.* "Aller au plus vite" : Venez tout a vostre aise, et ne vous chaille de moy suyvir ; je m'en iray tout mon *train* pour trouver ma femme au lict. (C.N.N., c.1456-1467, 111).

- *Estre en train.* "Être en route" : Et comme ledict conte fut en *train*, le roy vint à luy et le conduysit jusques à Villiers le Bel, qui est ung villaige à quatre lieues près Paris, monstrant par effect avoir ung grant desir de l'amitié dudict conte, et tous deux y logèrent ce soir (COMM., I, 1489-1491, 86).

- *Exploiter son train.* "Hâter, accélérer son allure"

Rem. *Percef.* IV, R., c.1450 [c.1340], gloss.

- *Mettre son train à qqc.* "Se mettre en marche, en route vers qqc." : Tan qe ils mirent lour *trahim* A la bataille du dauffyn Qui fuist a pas d'une haiette [Ou sens A2b ?] (HÉRAUT CHANDOS, Vie Prince Noir T., c.1385, 81).

- *Se mettre en train.* "Se mettre en route" : Il se leva neantmains (...) et se mect en *train* pour aller veoir si sa mere feroit la derreniere et finale grimace. (C.N.N., c.1456-1467, 459).

- *Se mettre sur le train.* "Se mettre en route" : Lesquelz Anglois là venus, sachans la départie des Daulphinois, se mirent hastivement sur le *train* et les poursuivirent tant et si roidement qu'ilz les ataingnirent environ à quatre lieues de Roye (MONSTRELET, Chron. D.-A., t.3, c.1425-1440, 368-369).

. *Se mettre sur son train.* "S'élancer (à cheval)"

Rem. *Mabrien* V., 1462, gloss.

. *Se mettre sur le train de qqn.* "Se mettrre à la poursuite de qqn" : ...et adonc partirons de nostre embusche et nous mettrons sur leur *train* (BUEIL, I, 1461-1466, 36).

- *Suivre le train.* "Suivre le mouvement, emboîter le pas" : Lors se mit en la voye, cilz suyoit le *traïn*, Tous hors de la cité les a mis sans hutin. (Flor. Octav. L., t.1, c.1356, 253).

b) [À propos d'animaux] "Mouvement, déplacement" : Il entendit le *train* de la chevaucherie (Renaut Mont. B.N. V., c.1350-1400, 228).

- "Allure (d'un cheval)"

Rem. FROISS., *Méliad.* L., 1373-1388, gloss. (*trahin*).

2. P. méton. [Désignant un objet concr.] "Partie de la voiture où sont fixées les roues, charronnage qui porte le corps du véhicule"

Rem. Doc.1467 ds GDC X, 795a.

3. Au fig.

a) "Cours de qqc." : ...se trouveroient lesdits marchans estrangiers desceuz qui ont delayssé le *train* desdites foyres de Genève (Pol. Louis XI, G., Pièces justif., 1471, 434). ...garder la dicte ville, (...) en leurs droiz, franchises, libertéz, usaiges et previleges acoustuméz, comme le predecesseurs, (...) ont fait, sans les desrigler ne mectre le gouvernement et pollicie de la dicte ville ne autres villes d'Artois en autre *train* que par ci devant a esté. (Hist. dr. munic. E., t.1, 1482, 10).

- "Déroulement, tournure de qqc." : ...pluseurs fois, le *train* de justice a esté retardé et empeschié et pluseurs delincquans sont demouréz impugnis (Hist. dr. munic. E., t.1, 1475, 115). Je me passerois bien de parler de ce fait de Nuz, pour ce que ce n'est pas selon le *train* de nostre matière, car je n'y estoye pas, mais je suis forcé d'en parler pour les matières qui en deppendent (COMM., II, 1489-1491, 7). ...mais la chose a prins aultre *train*, dont sera parlé après. (COMM., III, 1495-1498, 68).

- *En train de* : ...plus de six En *train* de rencheoir sur ma honte (SAINT-GELAIS, Séj. honn. D., c.1490-1495, 360).

. [D'une pers. ou d'une chose] *Estre au/en train de* + inf. "Être en voie de, en passe de" : ...la matere sambloit estre assez en *train* et en bonne disposition de venir a joieuse fin (CHASTELL., Chron. IV, D., c.1461-1472, 72). Et ja estoys au *train* d'estre perdu. (SAINT-GELAIS, Séj. honn. D., c.1490-1495, 231). Ores seras au *train* de parvenir Ou tu pretendz (SAINT-GELAIS, Séj. honn. D., c.1490-1495, 274).

. *D'un train.* "D'une seule traite"

Rem. MOLINET, *Faictz Dictz* D., 1467-1506, 332.

- [D'une action] *Estre en bon train.* "Être bien engagé, être en bonne voie" : ...tout a son aise et beau loisir vit et cogneut l'estat de sa besoigne, qui luy sembloit estre en bon *train*. (C.N.N., c.1456-1467, 258).

- *Laisser qqc. en train.* "Abandonner la poursuite de qqc." : ...[la dame] vit bien que le refus n'estoit pas de saison, et fut contente que le [fruictier] fist ce que frere Aubry avoit laissié en *train*. (C.N.N., c.1456-1467, 309).

- *Mettre qqc. en (bon) train.* "(Bien) commencer la réalisation de qqc." : Et pour ce prioit ledit Guillaume il qui parle qu'il print la charge d'aler ung jour jusques là pour veoir s'il les pourroit vendre ou au moins pour mectre en *train* la vendicion desdictes laynes, car ledit Huguet estoit ung petit grossier. (Aff. Jacques Coeur M., 1453-1457, 510). Tout fut rassemblé et mis en bon *train* (C.N.N., c.1456-1467, 483). ...ait esté la chose [la levée d'un impôt] aucunnement mise en *train* (Pol. Louis XI, G., Pièces justif., 1463, 421).

- *Remettre qqc. en train.* "Réactiver la réalisation de qqc." : ...il vous fault trop bien remectre en *train* mes besoignes a telle, et a telle, et a telle, trop long temps sans pourchaz abandonnées (C.N.N., c.1456-1467, 80).

b) "Manière de faire, conduite" : Et ce qui a mestier de greigneur conseil et plus grant *train* doit on proloignier (FOUL., Policrat. B., V, 1372, 391). ...s'il parsieut son *train*, il avra la pucelle ! (Percef. III, R., t.1, c.1450 [c.1340], 38). Et generallement voeult le Roy que mondit seigneur se conduise bien et honnourablement en ensievant le *train* de ses predecesseurs tres crestiens Roys de France (Doc. 1452. In : ESCOUCHY, Chron. B.,

t.1, c.1453-1460, 433). Se l'a mis Fromons hors sans penser faux *traïn* (Jourd. Blaye alex. M., a.1455, 52). ...laquelle chose il ne voult faire, et s'excusoit ; mais son maistre a son premier *train* le ramena par le faire servir de pastés d'anguilles. [D'un gentilhomme qui refuse de continuer à servir d'entremetteur à son maître, récemment marié] (C.N.N., c.1456-1467, 3). Si pensa le chevalier par quel *train* et moien il perviendroit a la joissance de son hostesse (C.N.N., c.1456-1467, 432). Il vous convient ce *trayn* choisir Pour avoir generacion, Affin que sans plus de loisir Faciés bonne operacion. (Myst. Pass. Troyes B., a.1482, 80).

Rem. *Erec* C.T., c.1450-1500, gloss. ; *Myst. process. Lille* K., t.1, a.1485, 9/243.

- *Entretenir un train* : LA FEMME [au chrétien]. Il [le juif] est servy d'ung quolibet. Entretenons tousjours ce *train* Et luy faisons renger son frain Par ung serment ne plus ne moins. LE CRESTIEN. Il nous fault maintenir ces poin(g)s Et bien garder de varier. (Mir. st Nic. juif, c.1480-1500, 112).

- *Hanter un train.* "Se comporter de telle ou telle manière" : PREVOST. (Il est en son siege de justice et les brigans devant luy.) Or sa, sa, que ce train on laisse ! Combien av'ous ce *train* hanté ? Puisque tous trois vous tiens en laisse, Confesser vous fault verité. (LA VIGNE, S.M., 1496, 313).

- *Mettre qqn en train.* "Inciter, entraîner qqn (à faire qqc.)" : ...ilz furent contens de soy gouverner a l'appetit de celuy qui les avoit mis en *train*, et passerent le temps querans les lievres (C.N.N., c.1456-1467, 475). A Dieu, hau, nous prenons congié, (Noz) Rapporteurs avons mis en *train*. (Rapp., c.1480, 70).

- *Prendre un autre train.* "Se comporter, agir autrement" : SAINCT MARTIN. Je sçay assez que la loy soubstenons De Mahommet. Mais quoy ? Nous nous dampnons Evidamment, se je l'osoye dire, Et s'aultre *train* en brief temps ne prenons. Pour maintenant nous allons et venons, Mais a la fin trop y aura a dire. (LA VIGNE, S.M., 1496, 143).

- *Prendre long train.* "Prendre beaucoup de temps pour faire qqc." : ...il soit ainsi que le procès à present pendent par devers vous, ou par devers commissaires vos deleguez, pour raison desdits arrests, soit en voye de prendre long *traint* (Comptes Paris V.L.D., t.1, 1449-1450, 635).

- *Revenir en train.* "Revenir à son comportement ordinaire" : ...et fit le roy mauvais visaige audit general trois ou quatre jours, puis il se revint en *train* (COMM., III, 1495-1498, 35).

- *Tenir le train* : SATHAN. Se je puis, [le chrétien] se parjurera (...) si fort le tempesteray Et vivement le presseray Qu'il sera mien, quoy qu'il attende. A Lucifer payera l'amende, Veu le *train* que je voy qu'il tient. (Mir. st Nic. juif, c.1480-1500, 128).

- En partic. "Activité sexuelle"

. *Amoureux train* : Quant a moy je vueil soustenir Qu'il a desjà son temps passé Et qu'il est rompu et cassé Pour suivir les amoureux *trains*, Et qui pis est, le jeu des rains Ne luy est duisant ne propice. (P. moyne, a.1500, 49).

. *Le train de derriere* : Quelque semblant que la maistresse long temps a son clerc eust monstré, qui tiroit fort au *train* de derriere, si luy avoit jeunesse et crainte les yeulx (...) bandez (C.N.N., c.1456-1467, 151). ...tant vindrent d'unes parolles en aultres par motz couvers, que leurs devises vindrent a toucher du *train* de derriere. (C.N.N., c.1456-1467, 358).

- *Le train de* + subst. abstr. : Sire roy, par droit et raison, Vous debvons en tout obeïr, Suyvans sans aulcune achoison Le *train* d'honneur pour vous servir. (Myst. Pass. Troyes B., a.1482, 229). Tenez nous tousjours loyaulté, Car en *train* de fidelité Vous donnons ceste somme cy, Mais ne nous trompez point aussi, Cecy ne gist qu'en vostre vie. (Myst. Pass. Troyes B., a.1482, 903).

c) "Situation ; état de choses"

- "Situation (dans laquelle on s'est laissé entraîner)" : Si le bon chevalier fut esbahy et courroucé se voyant en ce *train*, ce n'est pas de merveilles. (C.N.N., c.1456-1467, 77).

- "État de choses" : Et estans les choses en ce *train*, mourut la marquise de Montferrat, et y eut quelque division leans pour le gouvernement (COMM., III, 1495-1498, 222). [R. M.]

TRAINAGE, **subst. masc.** (traînage)
[GD : *trainage* ; FEW XIII-2, 166b : **traginare* ; TLF XVI, 463a : *traînage*]

"Transport"

- REDEV. "Droit dû au seigneur sur tout transport de marchandise, à l'entrée d'un ville" : ...pour chascun char entrant par ladite porte à Reins, menant vin, ung denier parisis (...) ; item, pour chascune charrette menant bois ou marrien, une maille (...) ; lesquelz gens nobles, s'ilz ne sont marchans ou bourgeois de Reins, ne doient riens des *tregnaiges* dessus nommés à ladite porte. (Trés. Reth. S.L., t.2, 1400, 480).

REM. Ce mot n'est att. par GD VII, 786c-787a, par le FEW et par le TLF qu'au XVI^{e} s. [E. P.]

TRAINANCE, **subst. fém.** (trainance)
[*FEW XIII-2, 162a : **traginare*]

"Action de traîner, de se traîner" : ...le feu qui, par traynee [var. *traÿnance*] de lieu en aultre, ala jusques au lieu ou il gisoit... (Guill. Orange T.H.G., t.2, p.1450, 877). [R. M.]

TRAINASSER, **verbe** (traînasser)
[GDC : *trainasser* ; FEW XIII-2, 167b : **traginare* ; TLF XVI, 464b-465a : *traînasser*]

Trainasser le patin. "Fréquenter des compagnies légères" : ...pour *trainacer* le patin, Il est de grans clers en françoys Qui ne sont que asnes en latin (COQUILL., Oeuvres F., 1478-p.1494, 132). [R. M.]

TRAINC, **subst. masc.** (trainc)
[Ø]

"?" : [Atropos] Tric, trat, troc, trop, trousselant triquetroque, *Trainc* très terreux, trep de triquenoque, Traistre trousson, triquenique tribrarque, Truye troussine, triquedondayne troque (LA VIGNE, Compl. roy Bazoche M.R., 1501, 393).

REM. Forme pour *train* ? [A. B.]

TRAINE, **subst. fém.** (traîne)
[T-L : *träine* ; GD : *traine*[1] ; FEW XIII-2, 165a : **traginare* ; TLF XVI, 465a : *traîne*]

A. - "Voiture très basse utilisée pour le transport des fardeaux" : À Jarret, le XIIIe d'aoust, en Avignon, la somme de six ducaz d'une part, et douze florins d'autre, qu'il dit avoir payéz pour le boys de la *trayne*, que le roy fist faire à Aix, pour ce icy, par les mains de Corsin, le paige XXVIII fo (Comptes roi René A., t.1, 1478, 19). À l'escuier Jarret, le premier jour d'avril, douze ducaz, que le roy lui a fait délivrer pour commencer une *trayne* à façon d'un petit chariot (Roi René vie L., 1478, 382).

Rem. Doc.1457 et 1467 ds GD VII, 787b.

B. - CHASSE "Bête morte qu'on traîne au sol pour produire des pistes propres à allécher des proies" : Et en celui bois fai une

traine [var. trainee] d'une beste nouviau morte (HENRI FERR., Modus et Ratio, Livre deduis T., c.1354-1377, 159).

- "Oiseau blessé servant à dresser les oiseaux de proie" : ...l'autre, que tu aies un heron vif, de quoi tu feras *traine* [var. trainee] a ton faucon (HENRI FERR., Modus et Ratio, Livre deduis T., c.1354-1377, 194). ...et aussi que tu li aies fait *traine* [var. trainee] d'un pingon ou de deulz [à l'épervier] (HENRI FERR., Modus et Ratio, Livre deduis T., c.1354-1377, 225).

C. - "Grosse poutre (que l'on ne peut que traîner ?)" : ...pour avoir préparé en l'ostel dud. maire le lieu où fut mise une cage de fer en une tour qui estoit basse, où il convint mectre grosses *trainnes* de boys pour icelle haulser et le tout foncer d'ayes, où lad. cage fut mise et depuis ostée, où il a depuis convenu oster lesd. *trainnes* et ayes (Doc. 1480. In : A. Salmon, Bibl. Éc. Chartes 14, 1842-1843, 388). Et telles gens voient l'espine L'oeil de leur voisin la porter Et ne se regardent porter Une grant traifne [l. *traisne*] dedens leurs yeulx [peut-être *traive*, v. *trave*[1]] (RIVIÈRE, Nef folz D., 1497, 137). ...Plus ferme que la forte *traine*. (RIVIÈRE, Nef folz D., 1497, 751).

Rem. FEW XIII-2, 170b, n.19 : "weil der tragbalken grosse spannungen zu ertragen hat" ; l'idée serait donc celle de grande tension qui s'étend de bout en bout sur la poutre de travée. Doc.1466, 1468, 1480 ds GD VII, 787a. L. Sainéan, *La langue de Rabelais*, 2, 1923, 166.

D. - "Herse sur laquelle on traîne un condamné" : [Le coupable est] condempne estre trayne et mene des prisons dudit lieu les mains liees davant luy en signe de mutrier sur une *trayne*, [avant d'être] par le bourreau pendu tellement qu'il receust mort cappital (Comptes Lamballe C.-L., 1480, 266).

- "Menotte (?)" : Une chainne faulse c'est une *trainne* ou une tirasse (Procès Coquill. S., 1455, 97).

E. - [Désigne un filet de pêche] : ...a l'heure que le dit supliant aloit pescher le poisson qui estoit prins en ses retz qu'il avoit mis es dictes pescheries, (...) il trouva (...) le dit Rutelant, ung retz appellé *trayne* a son col, duquel luy et un sien compaignon avoient voulu prendre (...) du dit poisson (Doc. 1491. In : P. Rézeau, R. Ling. rom. 78, 2014, 436). [Archives hist. de la Saintonge et de l'Aunis]

REM. Sans doute autre mot ds l'ex. suiv. (à rapprocher de *trahir* ?) : ...il l'ont trouvé muciet de *traine* [éd. "par surprise ?"] (Pastor. B., c.1422-1425, 225). [R. M.]

TRAINEAU, **subst. masc.** (traîneau)

[T-L : *träinel* ; GD : *trainel*[2] ; GDC : *trainel* ; FEW XIII-2, 165b : **traginare* ; TLF XVI, 466b : *traîneau*]

A. - "Voiture sans roues servant au transport des fardeaux, traîneau" : Lesdits Hongres estans à Paris, faisoit de grans gellées, glaces et verglas parmy Paris, (...). Pourquoy les seigneurs n'osoient aller parmy la ville ne a pié ne à cheval ; maiz aucun d'iceulx avoient un *traisneau*, ou tonneau tout carré sans roues, où qu'il se faisoient trayner à ung cheval ou à deux, eulx assis dedens, partout où ils avoient à besongner (CHART. J., Chron. Ch. VII, V., t.3, 1437-1464, 78). À Jehan Roussel pour avoir embroché le *trainel* en quoy on traine le fiens aux chevaulx a l'eaue (Comptes Archev. Rouen J., 1447-1448, 249). ...chariotz et charettes en beneaulx, *traineaux* et browettes. (MOLINET, Chron. D.J., t.1, 1474-1506, 322). ...Reverser *traneaulx* et charettes. (MOLINET, Myst. st Quentin C., c.1482, 318).

Rem. Ex. d'a. fr., *Gloss.*, Paris B.N. lat. 4120, c.1400-1500 (*trahale*, *traineil*), et doc. 1389-1390 (Nevers, *trainneaul*) ds GDC X, 795b.

B. - "Chausse-pied" : Parcopollex (...) : *traynel* pour aidyer a chaucer (Aalma R., c.1380, 299).

C. - "Long filet de pêche" : ...I *traynel*, trublez et autres harnois à peschier (Comté Champ. Brie L., t.3, 1347-1348, 454). ...roiz à prendre vendoises, *trainaux*, teniaux, nasses cleres et espesses à prenre veirons (Ordonn. rois Fr. S., t.6, 1380, 471). ...que sur paine de la hart jlz ne poichent à *traineaux* ne à trubles en la ripuière de Loire en ladicte chastellenie (Mét. Blois B., t.1, 1402, 352).

D. - "Branche ou bâton attaché au bout de la corde d'un lacs et entraîné par l'animal pris, empêché ainsi de courir vite" : ...le cerf ne pourra gueres fuyr quant il enportera le *traynel* (GAST. PHÉBUS, Livre chasse T., 1387-1389, 253). [R. M.]

TRAINEE, **subst. fém.** (traînée)

[T-L : *träinee* ; GD : *trainee* ; GDC : *trainee* ; FEW XIII-2, 162a : **traginare* ; TLF XVI, 467a : *traînée*]

I. - [Déverbal de *trainer*]

A. - "Chose qui s'étire sur une certaine longueur"

1. "Trace, traînée" : Et à chascune fois portoit ung sac plain de poudre à canon, laquelle il espandit et semit sur ledit pont de claies, et d'icelle feist une *trainnée* jusques à laditte breche, en quoy faisant il se mist en très grant dangier (LE CLERC, Interp. Roye, c.1502, 291). Et, au pont qui avoit esté fait par les Bourguignons de cloies et fagotz sur la bourbe desditz fossez le jour de devant, ainsi que dessus est dit, où avoit esté fait une *traynnée* de pouldre à canon par l'ordonnance dudit grant maistre, fut mys le feu à l'eure que lesdits Bourguignons donnoyent l'assault sur ledit pont ; et y mourut en la place grant quantité d'iceulx Bourguignons. (LE CLERC, Interp. Roye, c.1502, 292).

2. CHASSE "Trace que l'on fait avec des morceaux d'une bête morte pour attirer le loup dans un piège"

Rem. HENRI FERR., *Modus et Ratio, Livre deduis* T., c.1354-1377, 115, 165.

- Loc. fig.

. *Faire la trainee.* "Tendre le piège" : Mais pour mieulx faire la *trainnee*, Il fault que vous soiés mussee. De mon manteau serés couvert. Et ne serés point descoverte, Jusques ce que je le vous die. (Pouvre peuple H., c.1450-1492, 175).

. *Se percevoir de la trainee.* "Ne pas tomber dans le piège" : Je croy, dit le mary, qui la veoit a genoux, plorant et gemissant, qu'elle scet bien faire la chate moillée, et, qui la vouldroit croire, elle sceroit bien abuser gens ; et ne doubtez, je me suis pieça perceu de la *traynée*. (C.N.N., c.1456-1467, 383).

. *Savoir la trainee.* "Connaître le dessous des choses" : ...tous ceulx de l'ostel dirent chacun sa rastelée de ce dyable, cuidans a la verité que la chose fust vraye. Mais la bonne dame savoit bien la *trainnée*, qui fut bien joyeuse de les veoir tous en ceste opinion. (C.N.N., c.1456-1467, 438). ...[le mari] mist son chariot en la cour du dit amy, qui savoit toute la *traynnée*, et lequel il envoya pour faire le guet et escouter a l'entour de sa maison pour veoir si quelque larron y viendroit. [Il a feint de partir livrer un chariot de blé] (C.N.N., c.1456-1467, 442).

B. - "Fait de traîner, retard"

- *Sans plus longue trainee.* "Sans plus tarder" : LE CHASTELLAIN. Acoup, sans plus longue *trainee* Mener la convient en justice. Ce seroit mal fait que ung tel vice Ainsi demourast impugny. (Myst. jeune fille L., c.1413-1445 [c.1530], 41).

- "Pomenade"

Rem. GRÉBAN, *Pass.* J., c.1450, gloss.

C. - [Synon. de *train* ?] "Manière de faire, conduite" : Et n'ont pour passer la journee Pourpoint de satin, quel *trainee*, De taffetas ou camelot. (S. fol, c.1480-1490, 7).

- "Course de lances ?" : ...lequel joustera trois courses [var. *traynees*] [autres var. *lances*, *ravines*...] (Ponthus Sidoine C., c.1400, 53).

II. - "Femme désoeuvrée, femme de mauvaise vie" : ...ouquel hostel icellui Cousin a acoustumé faire taverne et vendre vin de hault pris et de fort foulages, et là en la compaignie d'autres gens, le dit Nicolas Roy commença à boire fort vin (...) et eust tant beu qu'il eust esté yvre, et ainsi yvre se feust party du dit hostel et assez près d'icellui eust trouvé Hylaire Lamy, à la quelle il, embeu comme dit est, eust dit qu'elle estoit putain, *traynée*, moynesse (Doc. Poitou G., t.7, 1408, 154). Quelle *trainee* ! (...) Jehan laisse aller sa femme Par tout où y luy agree Et n'en ose dire mot. (P. Jouh. D.R., a.1488, 26). [R. M.]

TRAINEGAINE, **adj.** (traînegaine)
[GD : *trainegaine* ; *FEW XIV, 122a : *vagina*]

"Qui traîne son épée ; belliqueux et fanfaron" : ...Terre sans fruict, terre prophane et vaine, Terre sterile et ville *traine waine* [var. *traine waingne*, *traine gaigne*]. (MOLINET, Faictz Dictz D., 1467-1506, 133).

V. aussi *trainegainer* [R. M.]

TRAINEGAINER, **verbe** (traînegainer)
[GD : *trainegainer* ; *FEW XIV, 122a : *vagina*]

"Trainer son épée, comme un fanfaron" : Il va tousjours *trainegainant* Sur son cheval emmy les rues, Tout en songeant, le bec au vent, Sçavoir s'il verroit nulles grues. (COQUILL., Oeuvres F., 1478-p.1494, 276).

REM. Seul ex. Le FEW enregistre le subst. *traineguaines* (Rab.) "traîneur d'épée, fanfaron, vantard".

V. aussi *trainegaine* [R. M.]

TRAINEL, **subst. masc.** (trainel)
[GDC : *trainel* ; FEW XIII-2, 342a : *trutina*]

"Balance romaine" : ...ung *traniel* (...) pour peser escorche (Doc. 1419. In : Y. Coutant, Terminol. du moulin médiév. dans le comté de Flandre, 1994, 917). ...pour ung *tranneau* a peser les sacqs au blé (Doc. 1481. In : Y. Coutant, Terminol. du moulin médiév. dans le comté de Flandre, 1994, 917).

REM. Autre ex., même page, 1456 (*traynel*). [R. M.]

TRAINEL, **subst. masc.** (traînel)
[GD : *trainel*[1] ; FEW XIII-2, 165b : **traginare*]

"Celui qui conduit un traîneau" : ...les deschargeurs avront douze deniers et le *trainel* huit deniers (Ordonn. rois Fr. S., t.8, 1397, 187). [Seul ex.] [R. M.]

TRAINEMENT, **subst. masc.** (traînement)
[GD : *trainement* ; FEW XIII-2, 166b : **traginare* ; TLF XVI, 471a : *traîner* (*traînement*)]

"Action de tirer (qqn ou qqc.) sur le sol ; trace laissée par ce qui a été traîné" : Et le lendemain vindrent ceulx de la garnison de Gaillart par le pais et trouverent le *traingnement* et le corps (Chancell. Henri VI, L., t.2, 1429, 143).

Rem. Doc.1501 ds GD VII, 788b. [E. P.]

TRAINER, **verbe** (traîner)
[T-L : *träiner* ; GDC : *trainer* ; DÉCT : träiner ; FEW XIII-2, 161a : **traginare* ; TLF XVI, 467a : *traîner*]

I. - Empl. trans.

A. - "Tirer après soi un être ou une chose qui reste en contact direct avec le sol"

1. [Une pers., son corps, un cadavre..., gén. dans un contexte de violence] : [D'un animal monstrueux] Tous ceulx qu'ellë ataint, a terre *traÿnoit*. (Tristan Nant. S., c.1350, 206). [Autres ex. v.8362 et 12090] Hé Dieus ! qu'on doit telz gens haÿr Qui pensent tele deshonnour En signe de paix et d'onnour ! On devroit telz gens a chevaus *Traïner* par mons et par vaus. (MACH., Voir, 1364, 300). Ma dame l'enseveli Et Amours, par si Que s'ame fu tost plouree, N'onques Honneur ne souffri, Dont je l'en mercy, Que messe li fu[st] chantee : Sa charogne *traïnnee* Fu sans demouree En un lieu dont on dit : fy ! (MACH., Voir, 1364, 362). Ains me fault tenir deux eschaces Et mon corps *trainer* par les flaches Se je vueil nulle part aler. (Mir. st Panth., 1364, 330). Et d'un autre aussi que son filz *trahinoit*, le pere li dist quant il fu *trahiné* ou trait jusques a l'uis : "Repose toy," dist il, "laisse seuffre toy, car jusques ici *trahiné* je mon pere." (ORESME, E.A., c.1370, 384). "Or pleust a Dieu", dit lors la contesse d'Alençon, "que en remission de mes pechiés tous les chevaliers et escuiers et tous les autres qui furent au grant tournoy a Paris et venoient en pourcession pour veoir ma biaulté fussent tous en vie a Paris et on me deust *trainer* toute nue en l'estat que je suy parmi toutes les rues de Paris..." (MÉZIÈRES, Vertu sacr. mar. W., c.1384-1389, 295). ...sy le prist par les cheveulx et l'at *trahinéz* jusques par devant le pape (JEAN D'OUTREM., Myr. histors G., a.1400, 69). Lors la *traïne* par les tresses par toute la chambre, batant la et la defoulant aux piez, et elle luy crie adés "Pour dieu mercy" en plourant (Chev. papegau H., c.1400-1500, 35). Comment ilz combattent et comment l'un est vaincu et *trayné* hors des lisses, et par quantes manieres gaige de battaille se dist oultre. (LA SALE, Salade, c.1442-1444, 222). Et si ne vient de son bon gré Faictez qu'il me soit *trahinné*. (Pac. Job M., c.1448-1478, 386). Il fist aussi prandre et tuer Joachin et le corps *trayner* aux champs, affin que les chiens le mengeassent. (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 44 r°). L'homme voyant estre en ce point blessé Soy deffendant ung petit eschappa ; Mais quant son sang le poisson eult succé, Apres courut tant fort qu'il l'atrappa. Quant il le tint lors pour le consommer, Il le mordit en plusieurs lieux, et puis Par belle forse le *trayna* dens la mer, Ne n'en vit onc jamais pieces depuis. (LA VIGNE, V.N., p.1495, 177). Et puis me faictes atteler A ces deux piedz deux fors chevaux, Et soit *trainé* par mons et vaulx Si terriblement que il meure (Myst. st Laur. S.W., 1499, 271).

- En partic. [Un ennemi vaincu] : Car a la cueue du cheval L'attache, et amont et aval Le va *trainant* devant la ville. (CHR. PIZ., M.F., III, 1400-1403, 127).

- [Dans un cont. métaph.] : Avarice ne s'i oublie pas, qui *trayne* et detrait ceste povre parrochienne, nostre ame, par mer, par terre, per feu, par pierres, par tous perilz de mort. (GERS., Purif., 1396-1397, 65).

- *Trainer qqn qq. part.* "Forcer qqn à aller quelque part" : PREMIER DYABLE. (...) Sa, prevost, en enfer le chaut Vous porterons. SECOND DYABLE. Non pas, mais nous l'i *trainnerons*. (Mir. prev., 1352, 247). *Trainé* au gibet et pendu Sera demain. (Mir. Berthe, c.1373, 221).

- *Trainer les reins.* "Tirer qqn le dos au sol" : Sy [le garçon rusé que j'aime] ne me sceust tant detrainer, Fouller aux piez, que [moi, la belle Heaumière] ne l'aymasse, Et m'eust il fait les rains

trayner, S'il m'eust dit que je le baisasse, Que tous mes maulx je n'oubliasse. (VILLON, Test. R.H., 1461-1462, 54).

. *Ne pouvoir trainer les reins.* "Être dans l'impossibilité de se déplacer (par suite de la fatigue)" : ...faisons tant la folye que nous ne puissons les rains *traisner* (C.N.N., c.1456-1467, 363). ...nostre chevalier, qui pour ce jour avoit chevauché XV ou XVJ grosses lieues, estoit tant las qu'il ne povoit les rains *traynner* (C.N.N., c.1456-1467, 436).

2. [Une chose] : Et, quant le veneur voudra chascier le lou, il doit encharner les loux par ceste maniere. Premierement, il doit regarder un biau buisson, a une lieue et demie pres d'autres grans forestz, ou il ait biau titre de levriers et belle plasce a l'environ et yaue dedanz. Et la doit tuer un cheval ou un buef ou autre beste grosse et prendre les quatre membres, cuisses et espaules et les porter et non pas *trayner* es grans forestz par les quatre parties du buisson. Et, quant chascun de ces quatre compaignons seront es forestz la ou chescun doit fere son trayn [l. traÿn], si doivent abatre leur char et lier a la cueue de leurs chevaux et *trayner* par les voyes et carrefours des forest[z] et puis revenir touz jours en *traynant* juques la ou la beste est morte et laissier yqui chascun son traïn. (GAST. PHÉBUS, Livre chasse T., 1387-1389, 236-237). [Pour *trainer la teste d'un cerf*, *cf.* gloss. de l'éd.]

- [Un vêtement, la couverture d'un cheval...] "Laisser pendre au sol" : Comme celui qui *trahine* son vestement pour ce que il ne ait labeur et poine ou tristece a le souslever et faint que il a grant labour a le *trahiner* et que il en est grevé. (ORESME, E.A., c.1370, 389). ...et fut monté sur une blanche haquenée, harnachée d'un harnois large, à trois pendans de velours cramoisy, et par dessus estoit le cheval couvert d'ung delié volet, tel que l'on veoit le cheval et le harnois parmy, et *traignoit* la couverte jusques à terre (LA MARCHE, Mém., II, c.1470, 182).

- Au fig. *Trainer maladie.* "Souffrir d'une longue maladie" : ...le duc Franchisque de Milan avoit longuement langui et *traîné* maladie (CHASTELL., Chron. K., t.4, c.1456-1471, 231).

B. - En partic. "Traîner un condamné sur une claie ou une charrette comme marque d'infamie avant l'exécution, ou bien à la queue d'un cheval, comme supplice" : Et dit qu'assez mieus ameroit, Qui de ce a chois le mettroit, Qu'on le pendist ou *traïnast*, Qu'on l'ardist vif ou escorchast, Que ce qu'il fust en la saisine De la joie qui tant est fine. (MACH., D. verg., a.1340, 40). Si comme en aucune cité ou policie il est ordené que les corps de ceulz qui sont homicides de eulz meïsmes soient *trahinéz* et pendus ou jectés es champs senz sepulture. (ORESME, E.A.C., c.1370, 326). ...ycellui Jehan Le Brun, prisonnier, estoit dignes de souffrir mort, comme traittes du roy nostre sire, c'est assavoir : qu'il feust *traynez*, decapitez, et, après ce, le corps et la teste d'icellui pendus à la justice du roy nostre sire. (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 68). ...et afin qu'il en soit perpetuel memoire, et que tous autres y preignent exemple, en la maniere qui ensuit, c'est assavoir : que icellui Merigot, prisonnier, soit *trainé* sur une claye, comme gentilhomme (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 208). ...après ce que ledit prisonnier ot esté *trainé* sur les carreaux au devant du Chastellet et qu'il fu à la justice à son derrenier tourment (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 514). Guecteurs de chemins, desrobeurs et desserpilleurs des trespassans doibvent estre pugniz corporellement, comme *trainez*, penduz, et confiscacion de meubles (Cout. instit. Anjou Maine B.-B., t.1, 1411, 434). ...messire Pierre des Essars (...) avoit esté par certains commissaires condempné à estre *trayné* et decapité et pendu (BAYE, II, 1411-1417, 245). Que se je la tiens, je vous jure, *Trayner* je la feray es champs, Et morir de mort laide et dure, Et estrangler a mes chiens. (Myst. siège Orléans H., c.1480-1500, 531). Se jamais jour, au descouvert, Je vous puys en ung meffait prandre, Je vous feray *trayner* et pendre Et (...) Tout a cop vous feisse les testes Voller des espaules a tous trois. (Myst. Pass. Troyes B., a.1482, 911). Si je mens, faictes moy *trayner*. (MICHEL, Myst. Pass. J., 1486, 242). Il predist longtemps devant, sur la revolucion de la nativité, la honteuse mort seigneur Perre de la Broce, gouverneur principal de toute France, lequel fut *trayné* et pendu en l'an mil IIcLXXVIII (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 128 r°). ...car lesdits deux chevalliers furent escorchez tout vifz et leurs genitoires couppées et puis *traynez* et penduz (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 130 r°). Sur la revolucion d'un escuier de Normandie, qui moult fut de hault courage, jugea il que seroit *trayné* et pendu (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 140 v°). Adonc attellent encore deux chevaulx aux mains avec les deux qui sont aux piedz d'Ypolite, et dit il après que on l'a *trainé* sur une claye parmy le champ aux deux premiers chevaulx ce qui s'ensuyt ... (Myst. st Laur. S.W., 1499, 272).

Rem. JACQUES BRUYANT, *Voie pauvreté richesse* P., 1342, 18 ; *Tristan Nant.* S., c.1350, 182 ; 431 ; 572 ; LA BUIGNE, *Rom. deduis* B., 1359-1377, 300 ; GAST. PHÉBUS, *Livre chasse* T., 1387-1389, 111 ; JEAN D'OUTREM., *Myr. histors* G., a.1400, 62 (*trahineis*) ; *C. Riffl.*, c.1480-1520, 59...

- Empl. abs. : J'ay veu grain, blet et paille Par les champs rapiner, Tous biens a la harpaille, Sans pendre et sans *traisner* (MOLINET, Faictz Dictz D., 1467-1506, 306). Puisqu'on pent, *traine* et escorche... (MOLINET, Myst. st Quentin C., c.1482, 68).

II. - Empl. intrans. ou pronom.

A. - [D'une pers.] *Se trainer.* "Avancer, marcher avec peine" : ...le pont crolloit si fort qu'il ne s'i pouoit tenir en estant, ains ala a paumetons, encores bien bellement, pour la paour qu'il avoit de cheoir, et c'est *traïnés* au mieulx qu'il pot, tant qu'il est venu pres de la roe (Chev. papegau H., c.1400-1500, 73).

- [D'une femme] *Se faire trainer à qqn.* "Se laisser entraîner à la suite de qqn, aller avec qqn" : ...Pierre d'Aunay, le dimanche ensuiant sur le tart, en la cohue du dit lieu de Fontenay, commença à tancer et rioter aus diz exposans, (...) disant au dit Guillaume que il estoit larron (...) et à sa dicte femme que elle estoit putain et que elle alast soy faire *trayner* par les mareschaussies à ses valez (Doc. Poitou G., t.4, 1375, 378).

B. - [D'une chose] "Pendre à terre en balayant le sol" : [D'un animal monstrueux] La queue luy *traÿne* tout contreval les piés (Tristan Nant. S., c.1350, 308). ...on voioit de leurs corps les boyaulx *traïner* (Tristan Nant. S., c.1350, 476). Et les laz, einsi come d'un cerf, se doivent tendre un pié de haut sus terre. Du sangler et du lou et de l'ours si doivent *trayner* deux piez par terre, come dit est, affin qu'ilz ne puissent passer par dessoubz les laz, quar le cerf ne se baisseroit jamais tant. (GAST. PHÉBUS, Livre chasse T., 1387-1389, 255). Ces destriers braidissoient, et pluseurs s'en aloient par le champ, sans maistre, leurs resnes *traynans*. (ARRAS, c.1392-1393, 161).

- [D'un vêtement, d'une chaîne que qqn porte...] : Les femmes sont belles et honnestement vestuez de grans houpelandes de cuers *trinant* [l. tr[a]inant ?] jusquez a terre (GADIFER DE LA SALLE, Canarien, c.1404-1406. *In* : *Chrestom.* R., 65). Se la robe *trainne* deux piez par terre... (GERS., Réf. roy. G., 1405, 1169). ...il fist hucher le drapier et le parmentier, si fist tailler une robe qui luy *traisnoit* plus de trois quartiers (C.N.N., c.1456-1467, 531).

- [D'une entrave] "Être tiré au sol" : [Contexte métaph. ; la religieuse doit toujours penser à ses péchés] car au plus sain *trayne* la boelle. (FRÈRE ROBERT, Chastel perill. B., c.1368, 301).

- [D'un râteau ; dans une comparaison avec un vêtement] : Qu'est ce quy est pendu et *traynne* ou riens ne prouffite ? - C'est ung rasteau. (Devin. R., c.1470, 425). [K. Baldinger, *Z. rom. Philol.* 100, 1984, 305]

C. - [D'une chose] "Être laissé sans être rangé" : ...soient nettement tenus et rigleement gouvernéz, ne que drappiaulx a nourrices ne riens qui leur apertiengne ne *traine* point avaul l'ostel. (CHR. PIZ., Trois vertus W.H., c.1405, 174).

D. - Au fig. [D'une affaire, d'une action] "Tarder" : Ce voyage-ci du duc de Bourgongne, qui avoit *traîné* depuis l'an cinquante-quatre, sous le pape Nicolas, jusques à soixante-quatre, sous Calixte et Pius, avoit esté empris d'iceluy duc de noble et haut vouloir par dévotion (CHASTELL., Chron. K., t.5, c.1456-1471, 60). ...le conte de Charolois, qui avoit esté durement maladde a Mons, (...) avoit voué a Nostre Dame de Lience que, si tost que porroit aller a cheval, il corporelement lui yroit porter son offrande (...). Si en prist congié a son pere, lequel le luy accorda, jasoit ce qu'il y eust des dangiers beaucop (...), souverainement pour les materes que *trainoient* entre le roy et le duc a cause du daulphin (CHASTELL., Chron. IV, D., c.1461-1472, 216).

III. - Part. prés. en empl. adj. ARCHIT. *Colonne trainante.* "Colonne façonnée au moyen d'un calibre traîné sur la surface" : ...un pallis de XXIIII piez de long ou environ, revestu de solles, de pargne, de coulombes *trainnantes* pour l'uisserie (Comptes Archev. Rouen J., 1412-1413, 80). [R. M.]

TRAINERESSE, **subst. fém.** (traîneresse)

[T-L : *träinerresse* ; GD : *traineresse* ; FEW XIII-2, 167a : **traginare* ; TLF XVI, 471b : *traîneur*]

"Celle qui traîne qqn" : La corde au bourrel te metrai Entour le col et lacerai Et (puis) apres *trahinerresse* Ier de toi et penderresse, En ce fait bien m'avouera Le bourrel et bien li plaira. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. S., c.1330-1331, 227). [Même ex., mise en prose, J. Gallopez, ds GD VII, 788b] [R. M.]

TRAINEUR, **subst. masc.** (traîneur)

[FEW XIII-2, 166b : **traginare* ; TLF XVI, 471b : *traîneur*]

"Celui qui traîne" : ...aïde vous mandons, Fremiers de bois, larronceaux et bringans, Fars papillans, sus le minche, fringans, Pendeurs, *traineurs*, putiers, houlliers, paillars (MOLINET, Faictz Dictz D., 1467-1506, 733). [R. M.]

TRAIOIR, **subst. masc.** (traioir)

[GD : *traioir*[1] ; FEW XIII-2, 179a : *trahere*]

"Lieu où l'on tire à l'arc"

REM. Doc. 1410 (Tournai, *trayoir*) ds GD VII, 788c. [R. M.]

TRAIRE, **verbe** (traire)

[T-L : *traire* ; GD : *traire* ; GDC : *traire* ; DÉCT : traire ; FEW XIII-2, 177a : *trahere* ; TLF XVI, 472a : *traire*]

I. - Empl. trans.

A. - Au propre

1. *Traire qqn* / un animal / *qqc.*

a) "Tirer, mouvoir vers soi ou après soi (en se déplaçant ou en restant immobile), exercer une traction sur" : ...il *trait* et tire ceste peau embas (SAINT-GILLE, Comment. A.Y. L., 1362-1365, 348). Moult se tenirent closement Et li Sarrazin ensement Qu'en VIIJ. jours onques n'issirent, Ne Sarrazin ne descendirent. Et, nompourquant, toudis *traioient* Engins et canons qu'il avoient, N'en faisoient point de sejour. (MACH., P. Alex., p.1369, 160). Et est aussi comme se .XI. honmes povoient *traire* une nef et, le .XIIe. adjousté, il la trairoient et, adjousté le .XIIIe., il la trairoient plus isnelement. (ORESME, C.M., c.1377, 594). ...Sampson (...) *trahit* a lui si rudement le pillier que la salle cheit sur lui et sur les Philistiens dessus nommés. (Voy. Jérus., c.1395, 42).

- "Faire avancer, préparer"

. *Traire chevaux* : ...commande à sonner trompettes, *traire* chevaux et armer gens (CHASTELL., Chron. K., t.1, c.1456-1471, 92).

. *Traire les chariots* : ...et quant le maistre d'ostel eust disné, Madame commanda les charios *traire*. (LA SALE, J.S., 1456, 250).

- [L'air] "Attirer (l'air) dans ses poumons" : Hommes, femmes, jeunes et vieulx, Moult travaillans, en cellui temps, Soit en hostel ou soit es champs, Sont en dangier d'en encourir L'encombrement et de mourir, Pour l'abondance que leur fault *traire* De l'air infect et tout contraire. (LA HAYE, P. peste, 1426, 60).

- [Une partie du corps] : Pencez, si vous voulez, de *traire* (...) Vostre cul au dehors du lit (LA VIGNE, Munyer T., 1496, 238).

. *Traire la langue* : Il va et vient a langue *traitte*, Ainsy q'ung arragié mastin. (MARTIN LE FRANC, Champion dames I-II, P., 1440-1442, 37). ...jusques au *traire* la langue. (Percef. III, R., t.2, c.1450 [c.1340], 121). Il s'en venront les langues *trettes* En nostre infer (MOLINET, Myst. st Quentin C., c.1482, 318).

Rem. *Devin.* R., c.1470, 332.

- [D'un animal de trait] : ...si comme (...) un buef quant il *trait* bien, un chien quant il chace bien et ainsi des autres. (ORESME, E.A.C., c.1370, 120).

. Part. prés. en empl. adj. *Trayant.* "De trait" : ...les bestes *traians* (Comté Champ. Brie L., t.2, 1341, 449). ...la taille du lieu que l'on dit eschief (...) est deue sur bestes *trayans* (Comté Champ. Brie L., t.2, 1341, 453). Quant les Espaignoz se combatirent contre Almicar, duc de Cartaige, ilz eurent grant plenté de boeufz *trayans* et les acoupplerent deux a deux (LA SALE, Salade, c.1442-1444, 52).

. Prov. : Plus *trait* Nature aux champs que cent chevaux. (MOLINET, Faictz Dictz D., 1467-1506, 281).

- *Traire qqn par la main.* "Conduire qqn par la main" : Mes chiers amis, vueilliez moy *traire* Par la main, car je ne voy goute [Saulus est aveugle] (Cycle myst. prem. mart. R., c.1430-1440, 89).

- *Traire qqn arriere.* "Retirer un accusé du lieu où il a subi l'interrogatoire" : Et, pour ce, fu fait *traire* erriere sur lesdiz carreaux, et par ledit mons. le prevost demandé auxdiz presens conseillers leurs advis et oppinions qu'il estoit bon estre fait de la personne dudit Voirrier, prisonnier. (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 188). Et, ce fait, fu ledit prisonnier fait *traire* arrieres, et aus dessus nommez fu par ledit lieutenant demandé leurs oppinions (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 462).

- *Traire qqc. arriere.* "Écarter, repousser qqc." : Il convient que ceste main baise, Et *trairay* ce mantel arriére (Mir. Clov., c.1381, 205).

- *Traire qqn à chevaux.* "Écarteler par des chevaux" : ...il ne cessera jamais tant qu'il te avra fait *traire* a chevaulx. (Percef. III, R., t.2, c.1450 [c.1340], 318).

- [Au jeu d'échecs] "Déplacer une figure" : Je *tray* d'un päonnet aussy (Echecs amour. K., c.1370-1380, 125). Or fu le ber Jourdain (...) Rasis a l'esquequier (...). ...sy *trait* par droit usage,

Mais au tierch trait y lait le pucielle son gage (Jourd. Blaye alex. M., a.1455, 260).

. [L'*aufin*, le fou au jeu d'échecs] *Traire l'aufin en travers.* "Déplacer le fou en diagonale" : ...a un seul jeu d'eschez, *trayant* un auffin en travers, macta le Grant Serpent en l'anglet, et fu seigneur de l'eschequier commun, c'est assavoir de la droicte moitie du royaume de Lombardie (MÉZIÈRES, Songe vieil pèl. C., t.1, c.1386-1389, 281).

- DRAP. "Tirer à travers la carde, carder"

Rem. G. De Poerck, *La Drap. médiév. en Flandre et en Artois*, t.2, 1951, 207-208 (doc. 1368-1359). Ch.-Th. Gossen, *R. Ling. rom.* 24, 1960, 109 (XIVe s.)

- *Or trait.* "Or passé à la filière, fil d'or" : Aux deux costez du chevet de son lit On avoit mis deux grans carreaux d'or *tret* (LA VIGNE, V.N., p.1495, 168).

b) *Traire les vaches / les brebis.* "Tirer sur le pis des vaches, des brebis, pour obtenir le lait" : Mulsus (...) : trait, come on *trait* bestes (LE VER, Dict. M.E., c.1420-1440, 312).

Rem. Doc. 1308 ds *Trav. Ling. Philol.* 26, 1988, 189.

- *Traire le lait* : Mulgeo (...) : *traire* lait hors de mamelles ou *trai[re]* lait de bestes, moudre (LE VER, Dict. M.E., c.1420-1440, 312). Mulsio (...) : traiement de vaches quant on *trait* hors le lait (LE TALLEUR, Vocab. E.M., c.1490, 233).

- [D'une femme] *Traire son lait.* "Allaiter" : Item, au partir de ladicte eglise en ladicte ville de Bethleem, a destre main, a une eglise de Saint Nicolas, en laquelle place la doulce vierge Marie se cacha pour *traire* son lait de ses dignes mamelles quant elle s'en volt fuir en Egipte. En celledicte eglise a un pillier de marbre auquel elle se appuyoit quand elle *trayhoit* son digne lait (Voy. Jérus., c.1395, 33).

c) [D'une chose] *Qqc. trait qqc.* "Tirer à soi, attirer qqc." : D'autre partie, je demande a Aristote quelle vertu meut le feu en son espere de mouvement journal, car l'en ne peut pas dire que le ciel le *traie* ainsi ou ravisse par violence (ORESME, C.M., c.1377, 530).

d) Empl. abs.

- *Traire aux festus* : ...aucuns si ont a dyviser heritage, ou aultre chose et ne puent bien estre d'acort. Adonques ilz puent bien user de sort, car ilz puent *traire* aux festus ou, samblablement, en plusieurs aultres manieres soy exposer a fortune. (Songe verg. S., t.1, 1378, 385).

- *Traire au plus court / traire au plus long* : Et, aussi, le Pape Innocent le Quart dist (...) que l'en puet user de sort pour lez plays finer (...) ; laquelle chose doit estre entandue (...) de simple sort, conme est de gester aux los ou de *traire* au plus court et au plus lonc, sanz aucune pensee supersticieuse ne mauvaise. (Songe verg. S., t.1, 1378, 387).

2. *Traire qqn / qqc. de*

a) *Traire qqn /* un animal *de qq. part.* "Faire sortir de" : ...se tu as *tret* ton faucon de la mue ["de la cage où on le garde pendant qu'il mue"] (HENRI FERR., Modus et Ratio, Livre deduis T., c.1354-1377, 203). Et au tiers jour prist resurreccion Pour ses amis *traire* de chartre obscure (Mir. femme, 1368, 234). Et, ce fait, fu remis en la prison de laquelle il avoit esté *trait* et mis hors. (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 93).

- *Traire hors de* : Je croy que s'ame soit alée *Traire* hors d'enfer ses amis. (Mir. ev. arced., c.1341, 131). ...il voloit ses chevaus *traire* Hors des vaissiaus, car nul contraire Li Sarrazin ne li faisoient, Qu'en Alixandre l'atendoient. (MACH., P. Alex., p.1369, 78). ...il [l'evêque de Paris] avoit *trait* hors de l'eglise de Nostre Dame de Paris aucuns prisonniers qui estoient eschappés de ses prisons (BAYE, I, 1400-1410, 276). ...lesdiz citez se sont aidiez du privilege de l'Université de Paris, par lequel l'en ne puet *trayre* les suppostz d'icelle hors de la ville de Paris (FAUQ., II, 1421-1430, 230). Le Createur (...) a voulu, pour toy hors d'enfer *traire*... (Myst. Incarn. Nat. L., t.2, c.1454-1474, 381). ...ilz enuoyerent a celle riuiere et feirent *traire* hors de leaue le corps de leur frere. (MIÉLOT, Mir. N.D. W., 1456, 35). ...le dyable m'a (...) *trait* hors de ma cele. (COLART MANS., Dial. créat. R., 1482, 113).

- Empl. abs. [Du chasseur] *Traire d'un limier.* "Quêter avec un limier" : *Traire* sauroit mieux d'un limier Qu'il ne scet parler d'esprevier (LA BUIGNE, Rom. deduis B., 1359-1377, 493).

- Prov. : Car on ne puet le leu de sa piau *traire*, Sans l'escorchier, n'on ne puet d'un buef faire Un esprivier, ne aussi le contraire. (MACH., J. R. Beh., c.1340, 99).

b) *Traire qqc. de qqc.*

- *Traire qqc. de / hors de qqc.* "Faire sortir qqc. de qqc., extraire qqc. de qqc." : ...Je croy que ce seroit profis, S'il les savoit si bel attraire Qu'il peüst de leur bouche *traire* La clef pour leurs frans cuers ouvrir, Et puis, se ce sceüst couvrir Tant en son fait comme en parole, Je croy qu'il seroit a l'escole Qui le metteroit en la voie D'onneur, de soulaz et de joie (MACH., D. Aler., a.1349, 246). Car la langue te *trairay* hors De la gueule et le cuer du corps (Mir. Barl. Josaph., c.1363, 282). ...je ferai *traire* hors [var. tirer hors] Le sanc de moi (FROISS., Espin. amour. F., c.1369, 101). ...Amours par mi le cuer m'a trait Et feru d'un amoureus trait, Plein de gracieuse plaisence. Mais au traire n'a pas mestrait, Ne riens n'i vaut mire n'entrait, Car sans mort li fers n'en yert *trait*, Pour ce que c'est ma soustenance. (MACH., Lays, 1377, 369). Mais quant .I. element est mis hors de son lieu et de son ordre naturel *trait* par violence, et l'autre l'ensuit pour reemplir le lieu que il ne soit vieu, tel mouvement est violent. (ORESME, C.M., c.1377, 706). Et puys en *trait* fors [d'un écrin] une couronne toute ovree ainsy et y avoit troy petitez escharbouclez. (JEAN D'OUTREM., Myr. histors G., a.1400, 8). ...*traysés* dehors ladicte poulaille en beaulx platz (CHIQUART, Cuis. S., 1420, 193). Car Jupiter, à ce tout prest Qui chaloureux et moistes est, Si *trait* de l'Eaue et de la Terre Plusieurs vapeurs, et par grant erre Les fait là suz en l'air monter (LA HAYE, P. peste, 1426, 27). Si vous vueil a ce proupos dire vng exemple du fournier qui *traict* la breze chaude hors de son four (MIÉLOT, Mir. N.D. W., 1456, 80).

. *Traire qqc.* "Sortir qqc. (de l'endroit où on le tient)" : Atant *trait* sa viele et sonat ung lay breton (JEAN D'OUTREM., Myr. histors G., a.1400, 5).

. *Traire* (un mets). "Retirer" : Item, il couvient cuire le veel tout en vin et vinaigre, et escumer, et mectre du sel dedens, puis *traire*, et cuire les lapereaulx et poucins, et escumer (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 252). Mectre cuire le chauldun, et puis *traire*, et copper bien menu. (Recueil Riom L., c.1466, 77).

. *Traire qqc. arriere du feu.* "Retirer qqc. du feu" : ...et filer dedens le lait apres ce qu il a bien boulu et qu'il est *trait* arriere du feu (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 214).

. *Traire qqc. en sus.* "Enlever qqc." : Hellas, qui est cil qui a mis Hors du tombeau et *trait* enssus Le corps de mon maistre Jhesus (...) ? (GRÉBAN, Pass. J., c.1450, 391).

. *Traire le sang.* "Faire jaillir le sang" : Myeulx ameroye d'une chate, Me deust aulx onglez le sang *traire*, Que compaigne lui deusse faire (Renart contref. R.L., t.1, 1328-1342, 39).

- "Faire sortir qqc. d'un contenant" : Cupido a pris l'arc turquois ; La saiette *trait* dou carquois, Qui fu tranchans et affilee,

Longue, droite et bien empanee. La saiette mist en la coche, Moult fort tire et elle descoche (MACH., C. ami, 1357, 86). ...ledit hermite *trey* d'une bourse qu'il avoit trois autres noëz semblables au premier qui lui avoit baillé (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 473). ...je lui vi *traire* De ses coffres les grans tresors (CHR. PIZ., M.F., I, 1400-1403, 66).

- [Une boisson] "Faire sortir (une boisson) du tonneau" : ...et, ce fait, s'en retournerent oudit hostel du Pot d'Estain, boire ladite pinte de vin qu'ilz avoient fait *traire* (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 139). ...auquel pontonnier fu dit par icellui Paradis (...) qu'il leur donnast et *treist* de son vin pour eulx boire. Par lequel pontonnier leur fu de rechief *trait* du vin (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 267). ...pour boire tout d'ung traict Ung pot de vin, quant il est *traict* (Gaud. sot, c.1450, 8). Sus ! tavernier, venez avant. Allez nous bien tost du vin *traire*. (Chaulder. T., c.1500, 209).

. "Faire sortir (une boisson) de son récipient, boire" : DAN GENESE. Or tien, boif pour la goute crampe ! LE CHARPENTIER. Metez, metez, je vueil bien *traire*. DAN GENESE. Tien, tien, mal bien te puist il faire ! LE CHARPENTIER. Je vueil oindre mon gavïon. (Mir. ste Genev. S., c.1410-1420, 140).

. Prov. : Puisqu'il est *trait*, il le fault boire. (CH. D'ORLÉANS, Compl. C., 1433-p.1451, 273). Puis qu'il est *trait*, il sera beu (CH. D'ORLÉANS, Rond. C., 1443-1460, 400).

- [Une arme (hors du fourreau)] "Tirer" : Touz jours *trait* coustel ou baston. (DUPIN, Mélanc. L., c.1324-1340, 126). Je sui prest de l'espée *traire* Et moy combatre. (Mir. marq. Gaudine, 1350, 163). Quant sus luy as l'epee *traite*... (Myst. Pass. N.S. R., c.1350-1370, 143). Tant y avoit d'espees *traittez*... (LA BUIGNE, Rom. deduis B., 1359-1377, 431). Il vient l'espée nue *traicte* (Mir. Rob. Dyable, c.1375, 25). Il *trait* atant ung coutel et fiert Vauquetin en la cuisse (JEAN D'OUTREM., Myr. histors G., a.1400, 27). ...De glaives (...) Qui furent *traiz* hors de gayne. (ROBINET, Compl. François H., p.1420, 102). ...à espée *traite* (CHASTELL., Chron. K., t.4, c.1456-1471, 300).

Rem. *Cf.* aussi Scheler, *Gloss. Geste Liège*, 297 (*s.v. traie*) et 299 (*s.v. treht*).

- "Produire qqc. à partir de qqc. d'autre" : Et faict grant mal qui lors n'abstine De toute chose lacticine, Fors de formage en fin de table, Duquel user est tolérable, Et sauf qui veult boire lait aigre, *Trait* du beurre poignant et maigre (LA HAYE, P. peste, 1426, 95).

c) "Arracher qqc." : Quant cheval a vives, *traiez* luy ["les lui"] et mectés du sel dessus, si guarra. (Chir. chevaux P., c.1325-1350, 369). Comment osas tu faire A ta mere les membres du corps *traire*, Pour vir le lieu de ta concepcion ? (DESCH., Oeuvres Q., t.6, c.1370-1407, 145). ...et eussent ore *trait* ung oeil a leur pere en getant leurs pierres (Quinze joies mar. R., c.1390-1410, 93).

3. *Traire qqn /* un animal */ qqc. qq. part*

- *Traire qqn /* un animal *qq. part.* "Amener qq. part" : ...icellui Oudot et un autre d'iceulz quatre compaignons, n'est record lequel, la *trairent* [Perrette] assez loings d'eulz et de la place où ilz estoient ; mais qu'ilz firent lors il qui parle ne scet, pour ce qu'il n'estoit pas present. (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 512). ...ou ciel montera, Ou tous ses bons amis *traira*. (GRÉBAN, Pass. J., c.1450, 35).

- *Traire qqn à part.* "Mettre qqn à l'écart" : Et dit que quant ilz orent passé la porte, ilz le *treyrent* à part près d'un mur, et lui baillerent quatre soulz en blans nuefs et quatre noëaux de poisons (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 430).

- *Traire qqc. qq. part.* "Mettre qqc. qq. part (?)" : ...et puis prennés du boullon en quoy ont boullir lesditz porriaux et y *traysent* ses amendres (CHIQUART, Cuis. S., 1420, 152). [Éd. : "délayer" ; mais comment arriver à ce sens ? Nombreux autres ex. du même type ds ce texte, *cf.* gloss. de l'éd.]

B. - En partic. "Envoyer un projectile"

1. *Traire une fleche / des coups d'epee / des carreaux...* "Tirer" : Cupido entent sa requeste, Si li ottroie et tost s'apreste Pour *traire* au dieu une saiette De trop grant force et trop bien faite. Cupido a pris l'arc turquois ; La saiette trait dou carquois, Qui fu tranchans et affilee, Longue, droite et bien empanee. (MACH., C. ami, 1357, 86). Mais li nostre petit gaingnoient, Que Sarrazin maint en blessoient, De cops de pierre et de trais, Qui d'eaus estoient souvent *trais*. (MACH., P. Alex., p.1369, 86). Car les Sarrazins des creniaus Li ont *trait* plus de C. quarriaus ; Et li autre n'en sont pas quite, Car li Sarrazin grant merite Attendent des nostres tuer. Si ne font que *traire* et ruer Pierres, sajettes et garros. (MACH., P. Alex., p.1369, 88). La tierce est que met Ptholomee : car qui seroit en une naif meue isnelement vers orient et *trairoit* une seëtte tout droit en haut, elle ne charroit pas en la naif mes bien loing de la naif vers occident. (ORESME, C.M., c.1377, 520). ...à une certaine bataille ou assault qui fu au devant du fort de Macere en Lymosin, que tenoient lors et occuppoient les François, icellui messire Gouffier fu tué et occis d'une flesche qui lui fu *traitte* dudit fort. (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 186). Mais en oultre je considere que saint Pol ne pot en plus estre obscurcis ne empeschié d'espandre [l]es rays de sa doctrine par les persecucions des tirans nez que le soleil materiel pot estre blecié par le roy duquel recite Seneque qu'il *trayoit* ses sayettes encontre le soleil. (GERS., P. Paul, a.1394, 499).

- Au passif. [Part. passé *tracte* mis pour *traicte / traite*] : ...les autres mouvemens sont purement violens, si comme quant chose pesante monte droit en haut ; les autres sont violens non pas purement, si comme quant une chose est gectee ou *traicte* en travers comme seroit une secte ; les autres sont faiz par vertu d'ame de beste ou de honme, si comme aler, voler, noer. (ORESME, C.M., c.1377, 414). Mais je tien que tel moien ne est en rien cause efficiente de tel mouvement, soit naturel, soit violent, et ceulz qui tiennent le contraire ne pourroient par ce salver pluseurs experiences ; si comme d'une secte qui seroit *tracte* fort parmi une fieble pel, elle seroit meue bien oultre non-obstant que la pel eust arresté le aer qui la suivoit (ORESME, C.M., c.1377, 610).

- [Dans un cont. métaph.] : Et pour ce que tu m'ies contraire, Si te pri, pour tout mon salaire, Que tu me vueilles tost deffaire Et que le dart Mortel faces dedens moy *traire* Par son dous regart debonnaire, Qui mon dolent cuer plus n'esclaire De son espart. (MACH., Compl., 1340-1377, 245). Si me mis briefment au retour Vers son gent et faitis atour Cointe et bel ; s'i vins a tele heure Que je cuidai, se Dieus m'onneure, Que li cuers me deüst partir. Car je vi de moy departir Ses trés dous yeus, et autre part *Traire* et lancier leur dous espart ; Et ne sceus se ce fu a certes (MACH., R. Fort., c.1341, 152). Amours puet ses rais partout *traire*, Mais qui n'a souffissant regart, Dou regarder moult bien se gart. (MACH., D. Aler., a.1349, 347). Las ! or ne sai se je verrai jamais De son espart la douceur et les rais Par qui je fu au cuer ferus et *trais* Et mis en voie De soustenir les dous amoureus fais, Qu'il me couvient aler loing de li, mais Je garderai son honneur et sa pais, Ou que je soie. (MACH., F. am., c.1361, 153). D'un douls regart amoureusement *tret* Se doit amans en coer moult resjoïr (FROISS., Espin. amour. F., c.1369, 153).

2. *Traire qqn.* "Lancer un projectile à qqn, le transpercer d'un projectile" : [Orisons a sains Sebastiien] ...Comment a tous lés fuistes *trays* de sajettes (Prières saints R., t.2, 1349, 450). [L'auteur

de cette prière est Gilles Le Muisit] ...mout en i ot d'ochis De chiaus qui par desseure les *traioient* toudis, Et getoient qualliaus et pieres a devis (Bât. Bouillon C., c.1350, 180). ...aprés, fut *trait* par XXX josveceaulx a arch ainglois et puys trahineis (JEAN D'OUTREM., Myr. histors G., a.1400, 62). ...aucuns ses vallés et autres qui avoient batu d'espées et *trait* de ars et saiettes pluseurs escoliers de la dicte Université (BAYE, I, 1400-1410, 94).

- [Dans un cont. métaph.] : ...elle m'a par le riant attrait De son dous oueil droit parmi le cuer *trait*. Mais ne sont l'arc, la saiette et le trait D'if ne d'erable. (MACH., F. am., c.1361, 171). Li diex d'Amours me courri seure Et me *traist* de la droite flece (FROISS., Espin. amour. F., c.1369, 69). Pour moy le di, qui de ses dars sui *trais* ; Et si m'a fait de ma dame estrangier Si cruelment que je ne la voy mais Ne que mes maus ne li puis anoncier. (MACH., L. dames, 1377, 39). Mout me tient estret En aspre destret Son regart qui *tret* M'a et navré sans retret, Où ne faut entret, Fors qu'.J. dous attret De sa bouche tret, Par amours pourtret. (MACH., Lays, 1377, 309). S'un petit ay esté mus, Je n'en puis mais, Car pris sui et retenus Et au cuer *trais* Tout en un lieu de .IJ. trais D'un yex fendus, Vairs, dous, poingnans, ses, agus, Rians et gais. (MACH., Lays, 1377, 425).

3. Empl. abs. "Tirer (principalement à l'arc)" : La veïssiés bataille, l'autre *traire* et berser (Tristan Nant. S., c.1350, 142). Et tant ama l'arc et le mestier de *trere* que... (HENRI FERR., Modus et Ratio, Livre deduis T., c.1354-1377, 120). ...*traire* a veue (...) ...*traire* a aguet... (HENRI FERR., Modus et Ratio, Livre deduis T., c.1354-1377, 122). Ecuba li avoit fait faire Pour esbatre et apenre a *traire*, Et il fu archiers vraiement Tres bons, se l'istoire ne ment. (MACH., F. am., c.1361, 210). L'arc de quoi tu *tres*, rent moi (FROISS., Espin. amour. F., c.1369, 94). ...lances, sajettes et dars Volent en l'air de toutes pars, Pour nos Crestiens damagier. Mais bien se savoient targier, Car autrement il fussent mort Et occis de piteuse mort. Et aussi moult forment *traioient* Les nostres qu'en vaissiaus estoient. (MACH., P. Alex., p.1369, 69). Mais merveilles fu de leur trait ; Car chascuns rue et lance et *trait* Par tel guise et par tel effort Qu'onques ne *treïrent* si fort. N'onques si viguereusement, Ne si tres orguilleusement On ne vit Sarrazins combatre. (MACH., P. Alex., p.1369, 74). "Fi, Mauvaise gent, mors y serez, Si que ja n'en eschaperez ; Ne ja pour lancier, ne pour *traire*, Ne porez à garison traire." Et li roys dist : "Or y parra Qui au jour de hui bien le fera. Certes li plus acouardis Doit estre ci preus et hardis, Car il sont anemi de Dieu..." (MACH., P. Alex., p.1369, 75). Li Sarrazin les assaillirent, Et si dur assaut leur feïrent De ferir, de lancier, de *traire*, Que ne le saroie retraire ; Mais la contenance diray Dou roy, que ja n'en mentiray. (MACH., P. Alex., p.1369, 94). C'est la maniere, c'est la guise, Comment Alixandre fu prise Dou second assaut, sans retraire ; Qu'onques pour lancier ne pour *traire* N'i ot celui qui se treïst Arrier, ne qui se retreïst Vingt piez de terre (MACH., P. Alex., p.1369, 95). Li roys fist mettre en ordenance Toute sa gent et recueillir, Car il les voloit assaillir ; Mais il ne les pot aprochier Ne grever dedens le rochier, Car il *traioient* si forment Et si très mervilleusement Que tous ses chevaus ocioient Et à terre les abatoient. (MACH., P. Alex., p.1369, 214). En *traiant* et en combatant Le feu y bouterons batant De bonne guyse. (Mir. Oton, c.1370, 332). Aussi comme quant l'en trait a un signe, ce n'est pas fort de *traire* mal et de faillir, mais c'est fort chose de actaindre ou ferir le signe. (ORESME, E.A., c.1370, 162). Et ses archiers genevois qu'il avoit avecques luy *trahoient* durement (JEAN D'OUTREM., Myr. histors G., a.1400, 142).

- [D'une arme] : ...De longueur plus q'un arc ne *treïst* (Tristan Nant. S., c.1350, 478).

- [Dans un cont. métaph.] : En *traiant* m'ont voulu navrer Jusqu'au cuer, par leur regarder Tresperilleux (DESCH., Oeuvres Q., t.3, c.1370-1407, 382). Lors recommancent leurs archiers d'amours plus fort a *traire* (LA SALE, J.S., 1456, 250). Quant elle [la lune] ot ses gens apprestez, elle commença a *traire* et a lanchier a l'encontre du soleil et s'efforcea de tout son pouoir le mettre a neant (COLART MANS., Dial. créat. R., 1482, 90).

- *Traire à / de l'arc.* "Tirer à l'arc" : Et commenceray premierement en quantes manieres de laz et de cordes et en quantes manieres de *trayre* a l'arc et autres engins on puet prendre le cerf. (GAST. PHÉBUS, Livre chasse T., 1387-1389, 251). ...de la senestre [mamelle] Les non nobles dessaisissoient, Tantost qu'elles nees estoient, Affin que ne leur fist contraire A legierement de l'arc *traire* (CHR. PIZ., M.F., III, 1400-1403, 10).

- *Traire à qqc.* : *Traiez* aux murs, seigneurs archiers Et nous irons endementiers Celle porte la assaillir (Mir. Oton, c.1370, 332). Aussi comme quant l'en *trait* a un signe, ce n'est pas fort de traire mal et de faillir, mais c'est fort chose de actaindre ou ferir le signe. (ORESME, E.A., c.1370, 162).

- *Traire à qqn / à* un animal : ...l'en doit *traire* a la beste qui vient a fust (HENRI FERR., Modus et Ratio, Livre deduis T., c.1354-1377, 125). Il veoient le grant desroy Des annemis Dieu qui *traioient* À eaus, et pierres leur gettoient Fort et dru et espessement, Et si très felonessement Que ne le vous saroie dire. (MACH., P. Alex., p.1369, 154). Ci devise comme on puet *trere* aus bestes a l'arbaleste et a l'arc de main. (GAST. PHÉBUS, Livre chasse T., 1387-1389, 50). ...ses anemis qui les attendoient pour assembler a eulx, voyans venir les Rommains de sy près, pensserent qu'ilz venissent comme ennemis, furent contrains de lancer et de *traire* a eulx (LA SALE, Salade, c.1442-1444, 54).

. [Dans un cont. métaph.] : Cupido (...) pas ne *traist* parellement A ma dame, sicomme a moi. (FROISS., Espin. amour. F., c.1369, 70).

- *Traire sur qqn* : ...et, qui pis est, les poursuirent et chacerent à espées, dagues, couteaux, ars et saiectes en *traiant* sur eulx et jusques en l'eglise de S. Caterine (BAYE, I, 1400-1410, 101).

. [Dans un cont. métaph.] : Car de ses yeulx a daigné sur moy *traire* Si doulcement, com pour mon cuer atraire (Recueil galant. V.-B., c.1350-1400, 90).

- *Occire qqn à traire*. "Tuer qqn en tirant" : Nessus estoit un sagittaire Que Herculès occist a *traire*, Si qu'il fu a sa mort tendant. (MACH., C. ami, 1357, 96). Par dedens estoit la bataille, Comment Achillès en l'estour Se combatoit encontre Hectour, Mais n'i pooit rien conquester N'a ses mortels cops contrester ; Et le mervilleus sagittaire Occioit tant de gens a *traire* Que c'estoit une grant merveille ; Et Troïllus moult se traveille Pour la fille Calcas de Troie, Briseyda. (MACH., F. am., c.1361, 191).

4. Inf. subst. "Action de tirer" : ...il traioient si forment Et si très mervilleusement Que tous ses chevaus ocioient Et à terre les abatoient. Li roys vit bien le grant meschief Et que d'eaus ne venroit à chief, Se longuement leur *traire* dure ; Car s'il perdoit sa monteüre, En peril seroit de sa vie, Et toute sa chevalerie. (MACH., P. Alex., p.1369, 214). Et pour ce, par soutil attrait, Amours par mi le cuer m'a trait Et feru d'un amoureus trait, Plein de gracieuse plaisence. Mais au *traire* n'a pas mestrait, Ne riens n'i vaut mire n'entrait, Car sans mort li fers n'en yert trait, Pour ce que c'est ma soustenance. (MACH., Lays, 1377, 369). Quant le *traire* failli, bataille ont commencie, Et viennent main a main en faisant envaïe. (CUVELIER, Chans. Guescl. F., c.1380-1385, 334).

- *Faillir au traire.* "Manquer son coup" : Je luy bailleray ung ostaicle, Par Dieu, ou je fauldray au *traire*. (Pouvre peuple H., c.1450-1492, 172). [HUG. VII, 299a.]

C. - [Le mouvement imprime une forme à un objet ou crée une forme]

1. "Tendre qqc."

- "Tirer, tendre, bander (la corde de l'arc)" : ...l'en doit *traire* et tirer son arc fort (HENRI FERR., Modus et Ratio, Livre deduis T., c.1354-1377, 131).

2. "Tracer" : Item, en la seconde figure, ce est quadrangle, sont .II. triangles en *trahant* une ligne dyametral (ORESME, C.M., c.1377, 636). Si du centre .g. est *traicte* une ligne jusques a chascun des 8 angles de l'octogone, l'on aura 8 triangles egaulx... (NIC. CHUQUET, Géométrie H., 1484, 275).

- "Représenter" : N'en peurent ces paintres tant *traire* Que mes beaultez peussent pourtraire. (COURCY, Chem. vaill. D., 1406, 38). ...nous *trairons* son escu en tous les grans arbres que nous trouverons la pointe dessoubz (Percef. I, T., c.1450 [c.1340], 235).

- "Décorer, orner" : Ung riche poille, hault et droit sur sa teste De drap d'or *trect* a la mode de France, Le tout en signe de victoire et conqueste, De tout triumphe et de toute excellence, Quatre seigneurs des plus grans de Florence Luy comportoient tres magnifiquement (LA VIGNE, V.N., p.1495, 216).

D. - Au fig.

1. *Traire qqn*

a) *Traire qqn /* un animal. "Montrer, produire" : A batelleurs *trayans* [var. trainans] mermoctes [des guenons]... (VILLON, Test. R.H., 1461-1462, 148).

b) *Traire qqn à / en*

- *Traire (qqn) à.* "Entraîner, conduire qqn à, vers qqc., mener ou mettre à, en" : Vous semble il que je soie femme Que vous doiez *traire* a diffamme Pour vostre lechois acomplir ? (Mir. emper. Romme, 1369, 263). Mais concupiscence maine et *trait* au contraire, car concupiscence peut mouvoir chascune des parties de l'ame. (ORESME, E.A., c.1370, 374). Maiz [le roi] le *trait* [Ogier] a grant vilonie, et luy dist qu'il luy faisoit trop grant blasme (JEAN D'OUTREM., Myr. histors G., a.1400, 223). [La mortel gueule d'Atropos] ...ne cesse d'aler tant qu'elle le *trait* [la creature] a ce qu'elle desire. (COURCY, Chem. vaill. D., 1406, 42). ...et de vouloir commun Trouvasmes maniere de *traire* Nature humaine a grant contraire (GRÉBAN, Pass. J., c.1450, 56).

- *Traire qqn en.* "Conduire qqn en, mettre qqn en" : Car de petit me puet on *traire* En grant peril. (FROISS., Espin. amour. F., c.1369, 101). ...de maint dollereux meschiefz en quelz fortune les avoit *trais* (CHASTELL., Temple Boc. B., 1463-1464, 63).

- *Traire qqn à sa volonté.* "Amener qqn à faire ce que l'on désire" : Et depuis icellui Valois se trahy par aucunes fois par devers icellui suppliant pour le cuider *traire* a sa voulenté (Chancell. Henri VI, L., t.1, 1423, 18).

- *Traire qqn à tesmoin.* "Prendre qqn à témoin" : ...Chose qui vous puist anuier, Vueilliés mon deffaut supplier, Et vous pri qu'escusez en soie ; Car volentiers pas ne diroie Chose qui vous deüst desplaire. De ce Dieu vueil a tesmong *traire*. (MACH., R. Fort., c.1341, 130). Mon treschier seigneur, il n'est qu'un Qui le voir en sache, que Diex, Et celi en plorant des yex *Tray* a tesmoing. (Mir. marq. Gaudine, 1350, 146). Et si l'ay fait toudis si loyaument Que pour la mort dont je sui en paour Onques en moy n'ot .J. seul pensement Contre l'onneur ma dame de valour ; Et de ce *tray* je à tesmoing vraie Amour Qui scet comment ma dame me maistrie, Sans esperer garison ne aïe. (MACH., L. dames, 1377, 86).

- *Traire qqn à garant* : Bon vous fait *traire* a garant (Mir. femme roy Port., c.1342, 195). ...je *tray* Dieu a garant (JEAN D'OUTREM., Myr. histors G., a.1400, 120). Plusieurs en *trairoie* a garant Comme d'Alixandre le grant Qui... (GRÉBAN, Pass. J., c.1450, 117).

. Empl. pronom. réfl. : Je mesme m'en *tray* a garant (Mir. st Ign., 1366, 107).

- *Traire qqn en amende.* "Exiger de qqn un dédommagement" : ...se celluy qui est tellement arresté appelle au prelat du lieu, son official veult avoir la cognescence de tel arrest, et se aucune chose est attemptee ou innovee contre tel appel, il se efforcent de *traire* en amande la justice seculiere du lieu, et se lez gens du Roy contrainent lez officiaux a desister, ilz lez excomunient, laquelle chose est grandement contre la juridiction seculiere. (Songe verg. S., t.2, 1378, 172).

- *Traire qqn en cause.* "Citer qqn en justice" : Voz officiaux si traveillent lez subjés du Roy, pur lays, en donnent cytacions contre plusieurs personnes layes et sanz y mettre aucun nombre, pour donner asseürement a personnes lezquelles ne sont mie nommees en la citacion, et se ellez y sont nommees, l'en fait conmandement a telles personnes amonestees, sur aucune grant poyne, que durant celle amonicion ilz ne lez *traient* en cause en la court seculiere. (Songe verg. S., t.2, 1378, 189).

- *Traire qqn en jugement* : Quar je vi ennuit en mon songe Que je fu *trait* en jugement Et m'accusoient malement Juges de grant auttorité (Tomb. Chartr. Trois contes S., c.1337-1339, 116).

- *Traire qqn devant un juge* : Et se ung lay *trait* ung lay devant le juge ecclesiastique ou ung clerc ung lay, il le *trait* devant son juge ordinaire (JUV. URS., Verba, 1452, 365).

- *Traire qqn /* un animal *à mort.* "Tuer" : C'est une chose forte a croire C'un petit oisel puisse *traire* Une grue ou un cigne a mort (HENRI FERR., Modus et Ratio, Livre deduis T., c.1354-1377, 245).

. *Traire l'ame à mort.* "Condamner l'âme" : ...et les appelle l'on mortelz [ces péchés] pour la mort a quoy l'ame est traictié [l. *traictie*] quant l'ennemi [le diable] peut le cuer embesoingnier a l'ouvraige d'iceulx. (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 20).

- *Traire son coeur à* : ...les Juïfz ont les cueurs *traictz* A senglante envye (MICHEL, Myst. Pass. J., 1486, 404).

- *Traire qqn à soi.* "Attirer qqn à soi, se rallier qqn" : C'est .i. glout sanz nulle bonté (...). Nostre gent vouloit a luy *traire* (Myst. Pass. N.S. R., c.1350-1370, 145). ...le roy [d'Itale] Archades at *trait* grant partie des Romains a luy pour mal faire (JEAN D'OUTREM., Myr. histors G., a.1400, 69).

c) [D'une chose] *Traire (qqn) à qqc.* "Amener qqn à qqc." : Vous dites que mal ne sentoit, Pour ce que desvoiez estoit De maniere et d'entendement ; Mais il est bien tout autrement : Car avant que homs son sens perde, Ne que forsens a lui s'aërde, Le prent et seurprent maladie Qui le *trait* a forcenerie. Si vueil faire un po d'argument Qui vous moustrera vivement Comment m'entente prouveray Dou droit que pour moy trouveray. (MACH., J. R. Nav., 1349, 227). Desespoir me *traira* a nient (FROISS., Dits Débats F., 1363-1393, 134). Mais toutesvoies, se il a opinion et non pas science et la suspicacion ou opinion ou assentement n'est pas fort contre ce a quoy l'appetit *trait*, mais est foible et remis, aussi comme ont ceuz qui doubtent ; donques li devroit il estre pardonné se il ne demeure pas en tel opinion doubteus et se il en ist hors par tres fortes concupiscences. (ORESME, E.A., c.1370, 366). Cy finent les admonicions *traians* aux choses interneles (Internele consol. P., 1447, 53). ...sans cheoir et rudement verser en desespoir le terrible

qui tost me *traira* a la desiree fin que je desire. (Comte Artois S., c.1453-1467, 114). Ainsi doncques l'abondance des richesses fait l'avaricieux familleux et le *trait* a sa fin et a sa mort par sa grande sollicitude. (COLART MANS., Dial. créat. R., 1482, 219). O quel grief contraire Nous doit la mort *traire* A tel accident ! (Myst. Pass. Troyes B., a.1482, 116).

- *Traire (qqn / sa raison) à faire qqc.* "Pousser, amener qqn à faire qqc." : ...mais pour l'eure que il peche, ce jugement universel est absorbé par concupiscence ou autre passion qui le *trait* a faire contre tel jugement (ORESME, E.A.C., c.1370, 312). ...quant sa raison ne pot estre *traicte* a sacrefier en fait où il eust coulpe ou pechié (FOUL., Policrat. B., II, 1372, 198). Mais aucunes choses *traient* a amer, autres a despriser. (Internele consol. P., 1447, 127). ...amour de pure verité te *traie* a lire. (Internele consol. P., 1447, 283).

- *Traire qqn (à qqc.).* "Pousser qqn" : ...et qu'il ne soit *trait* de divers desirs de quelconcque chose vil ou precieuse (Internele consol. P., 1447, 152).

- Part. prés. en empl. adj. [D'une chose] "Qui incite à, incitatif" : Filz, je suis du ciel descendu pour ton salut. J'ay prins tes miseres non mie par necessité mais par *traiant* charité (Internele consol. P., 1447, 119).

d) *Traire qqn* (*hors*) *de qqc.* "Délivrer qqn d'un état pénible" : ...bonne esperence Qui li fait une couvenance Que celle nuit a jour traira, Et de ce grief hors le *traira*. (MACH., D. Aler., a.1349, 288).

- Empl. abs. "Délivrer" : Et celx qui se peinent de *traire* Les ames qui illec labourent, Qui donnent aumosnes et ourent Que Dieu les mette en son repeire... (Tomb. Chartr. Trois contes S., c.1337-1339, 73).

2. *Traire qqc.*

a) "Mettre qqc. en oeuvre" : Mais briefment, je di que nulle ignorance de ce que l'en est tenu a savoir ne excuse et chascun doit savoir que il doit *traire* et que il doit faire et que il doit eschiver et en cas de doubte il s'en doit enformer. (ORESME, E.A.C., c.1370, 180).

b) "Retenir, considérer qqc." : Dont se li gerfaus fu prisiez De moy, et bien auctorisiez, Einsois que je le congneüsse Et que bien esprouvé l'eüsse, Dès qu'on puet ce point *traire* et dire, Et je le pos pour bon descrire Par crëance, et pour bien le fis, Je croy que de rien ne meffis Dont je deüsse blasmés estre Des gens dou dous amoureus estre, Et se fu bien chascuns certeins Que dou contraire fusse ateins. (MACH., D. Aler., a.1349, 377). Je *trairay* les principaulx fais, Qui furent par les Rommains fais (CHR. PIZ., M.F., III, 1400-1403, 194).

c) *Traire qqc. à*

- *Traire qqc. à soi.* "Accaparer qqc." : Et faire injuste, c'est prendre ou *traire* a soy plus des choses qui sont simplement biens et moins des choses qui sont simplement mauls. (ORESME, E.A., c.1370, 301).

- *Traire qqc. à qqc.* "Amener qqc. à qqc." : ...bonne esperence Qui li fait une couvenance Que celle nuit a jour *traira*, Et de ce grief hors le traira. (MACH., D. Aler., a.1349, 288).

- "Appliquer qqc. à qqc." : Quant vous dittes, donques, que la ierarchie mundaine est a l'exemple et a la similitude de la ierarchie celeste, je dis et vous autroy que c'est chose vraie, mez, pour tant, cest exemple ne doit pas estre *trait* es choses temporeles. (Songe verg. S., t.1, 1378, 70). De ces noms est a scavoir que le nom essenciel, substantif et abstract, c'est a dire consideré simplement selon lui, nullement puet estre *trait* ou appliquié a supposer ou a estre mis ou submis ou lieu de persone ou pour personne. (Somme abr., c.1477-1481, 152).

. "Appliquer, livrer qqc. à qqc." : Pour ce cas cy je doy au doulx lis *traire* Mon temps, mon sens, mon vouloir, ma plaisance. (Mir. st Ign., 1366, 115).

- *Traire qqc. à conséquence.* "Faire de qqc. une conséquence" : Car, en tel cas, il se puet sanz aucun blasme faire soy par aultre couroner ; car ce qui se fait de grace pour une foys, ou pour deux, (...) ne doit pas estre *trait* a consequance, (...). Et, en un aultre cas aussi, il pourret estre par aultre couroné, c'est assavoir se le siege de l'arcevesque vaque (Songe verg. S., t.1, 1378, 138).

- *Traire qqc. à chef.* "Mener qqc. à bien, réussir qqc." : Si ne peut il riens a chief *traire*, Se Fortune lui est contraire (CHR. PIZ., M.F., II, 1400-1403, 88).

- *Traire qqc. à (la) fin.* "Conduire qqc. à son terme, achever qqc." : ...mais, a ffin Me couvient l'une istoire *traire* (CHR. PIZ., M.F., III, 1400-1403, 13). Car me couvient a la fin *traire* Mon oeuvre, se a ce je puis traire. (CHR. PIZ., M.F., III, 1400-1403, 119).

- *Traire qqc. en qqc.* "Transformer qqc. en qqc." : Ung homme pationneux *trait* le bien en mal et croit legierement le mal. (Internele consol. P., 1447, 11).

- *Traire qqc. contre / vers qqc.* "Orienter qqc. en direction de" : Doncquez à present que me loist il, qui suis aveuglé de sa clarté, telement que ne puis *traire* mon regard contre la lumiere de ses clariscentes euvres et rescriptions ? (ROBERTET, Oeuvres Z., c.1450-1500, 130). ...je n'ay sens ordonné par nature Qu'il ne soit *traict* vers vo doulce figure (MOLINET, Faictz Dictz D., 1467-1506, 469).

d) *Traire qqc. (de)*

- "Faire sortir qqc. de, extirper qqc. de, faire disparaître qqc." : Et aussi com le dous entrait La doleur d'une plaie *trait* Et adoucist, sa grant douçour Faisoit adoucir la dolour Qu'Amours et Desirs me faisoient, Qui maint grief estour me donnoient, Desquels je ne me pleing ne dueil (MACH., R. Fort., c.1341, 11). Sire, je te pri humblement que les desiriers de la char vueilles *trayre* hors de moy. (GAST. PHÉBUS, Livre oraisons T., c.1380-1383, 45).

- "Obtenir (en profit)" : ...pour ce que plusieurs abus se faisoient et font ou Chastellet de Paris (...) par les notaires qui prennent d'une procuration tant que *traire* et exiger puent (BAYE, I, 1400-1410, 15). ...en telle quantité et manière que Dieu (...) puist *traire* loenge et service et la sainte cristienté vaucrant en péril, fruit et salut. (CHASTELL., Chron. K., t.3, c.1456-1471, 77).

- "Tirer qqc. de, dégager qqc. de" : Guillaume, assez souffissanment, Selonc le vostre entendement, Avez vostre propos baillié ; Mais vous l'avez trop court taillié Pour avoir droit pour vous si tost ; Car uns autres poins le vous tost. Vous avez de Nature *trait*, Pour prouver, un assez biau trait, Lequel on a bien entendu. Mais j'ay un autre las tendu Contre celui, de plus grant pris, Par lequel vous serez soupris, D'un exemple ancien de fait Qui bien a ramentevoir fait. (MACH., J. R. Nav., 1349, 208). A ce propos de desobeissance et dont il vient bien a la femme qui est obeissant a son mary, puis je *traire* ung exemple qui fut ja pieça translaté par maistre François Petrac qui a Romme fut couronné pouete. (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 72). ...me suis delicté a *traire* de mains livres, que j'ay pris plaisir a lire, les tresnotables exemples (LA SALE, Salade, c.1442-1444, 3). Mais elle scet mal de contraire *traire* Et faulx semblant de doulx affaire faire. (Lyon cor. U., 1467, 61).

- *Traire qqc.* (une conclusion) *de qqc.* "En tirer (la conclusion), en déduire" : ...si comme l'on peut *traire* et veoir de

leurs diz (SAINT-GILLE, Comment. A.Y. L., 1362-1365, 383). Et saint Augustin, en son livre "De l'esperit et de l'ame", si dit que l'ame est une participacion de raison qui est prestee au corps pour lui gouverner. De ceste description, nous povons *traire* que l'ame est naturelment enclinee au corps, a qui elle est unie par une necessité d'amour pour lui gouverner. (CORBECHON, éd. B. Ribémont, 1372. *In* : *Bien dire et bien aprandre* 11, 1993, 385).

- "Traduire de" : Es nobles livres que on appreuve, Fist il pour celle entencion Mainte noble translacion, (...) Faire, en francois du latin *traire* (CHR. PIZ., Chem. estude P., 1402-1403, 214).

- "Tirer de (d'une langue)" : Sainte Eglise est ung mot *trait* de grec ; autant vault a dire sainte Eglise comme sainte assemblee. (Nouvelles inéd. L., p.1452, 132).

- *Traire qqc. arrière de soi.* "Éloigner qqc. de soi, se distancer de qqc." : Et se en ceste maniere mectons et *traions* arriere de nous delectacion, nous en pecherons moins. (ORESME, E.A., c.1370, 173).

e) [D'une chose] *Traire qqc.* "Produire, entraîner qqc." : ...dont il s'ensieut que jeusnes jours persecutéz et hausteres en tribulation coustumierement *traient* glorieuses fins, et les mollés et doullés en adoption de ceur le contraire en viel eage. (CHASTELL., Chron. IV, D., c.1461-1472, 322).

- *Traire qqc. au contraire de qqc.* "Pousser qqc. dans le sens contraire de qqc." : Car, puisque un homme a en soy science et raison, nulle autre chose ne peut *traire* sa volenté au contraire de ce que il scet estre bon a faire. Ainsi disoit Socrates. (ORESME, E.A.C., c.1370, 366).

3. [À partir de l'idée d'une chose pénible que l'on tire de telle ou telle situation, qui vient de telle ou telle situation, le compl. d'obj. désignant qqc. de pénible] "Endurer, subir, souffrir" : ...La peine et la doleur qu'ilz *trayent* (Tomb. Chartr. Trois contes S., c.1337-1339, 73). ...Qu'il vous plaise qu'en cel demaine Conme vous ma vie use et maine Pour plus faire a mon corps contraire ; Car jamais ne quiers ailleurs *traire* Ma penitence. (Mir. parr., 1356, 64). ...La dolour que *trai* (FROISS., Pris. am. F., 1372-1373, 157). Einsi me fait son gracieus viaire Vivre en morant, car nulz homs ne croiroit La tres dure dolour qu'il me fait *traire*. Mais nompourquant, se mes cuers morir doit Pour li amer, il li plaist bien ; s'a droit, Ne je à nul fuer ne m'en descorderoie : .C. fois pour li miex morir ameroie. (MACH., L. dames, 1377, 55). Einsois toudis loiaus amis seray, Car j'ay espoir que bien guerredonnée M'ert la peinne que pour ma dame *tray*. (MACH., L. dames, 1377, 95). Dame d'onnour, plaisant et gracieuse, Douce et courtoise, en qui tous biens repaire, Ne soiez mie envers moy orguilleuse ; Car nulz amis ne puet plus de maus *traire* Qu'Amours m'en fait pour vostre dous viaire Qui m'esprent si Qu'il m'estuet à vous retraire, Dame, merci. (MACH., L. dames, 1377, 102). Aucuns parlent des .X. plaies d'Egipte Et des meschiés qu'Alixandres fist Daire, Mais vraiement, c'est chose tres petite Contre ce que ma dame me fait *traire*, Qui me fait tant de grieté Que de tous ceaus qui sont et ont esté Onques nuls n'ot tel dolour com la moie ; Dont je me tieng pour mort où que je soie. (MACH., L. dames, 1377, 180). Ne riens ne li doit desplaire Qu'il puist pour sa dame *traire*, Ne dire qu'il ait contraire ; Car bonne esperence Li donne .J. dous laituaire De pensée solitaire, Prise en .J. tres dous viaire, Qui son cuer de joie esclaire Par douce plaisance. (MACH., Lays, 1377, 387). Or te pri que tes cuers m'aint : Par ce gariray Des maus que je *tray* Et oublieray Le dueil et l'esmay, Dont si durement m'esmay Qu'adès mes cuers se complaint. (MACH., Lays, 1377, 448). Car, par terre, lui fu contraire Fortune, ou mains maulx lui fit *traire* (CHR. PIZ., M.F., II, 1400-1403, 249). Hen, hen, Neron ! Dieu te confonde ! Le monde chierement compere La mort qu'as fait *trere* a saint Pere. (Mart. st Pierre st Paul R., c.1430-1440, 151). Regardés quelles peinne il *trait*. (Pass. Autun Biard F., 1470-1471, 129).

II. - Empl. intrans. ou pronom.

A. - Empl. intrans.

1. Au propre

a) [D'une pers., d'un animal]

- *Traire qq. part.* "Se rendre, aller qq. part" : ...et regarde a l'ueil se c'est de bestes noires et regarde quel part il *traient.* (HENRI FERR., Modus et Ratio, Livre deduis T., c.1354-1377, 106). Savoir vueil quel part il veult *traire* (Mir. parr., 1356, 50).

- *Traire près de qqn* : Et la dame parfondement souspire Et dist : "Pour Dieu, laissiez m'en pais, biau sire ; Car mestier n'ay que me faciez plus d'ire Ne de contraire Que j'en reçoy". Et cils se prist a *traire* Plus près de li, pour sa pensée attraire, Et li a dit : "Trés douce debonnaire, Triste vous voy. Mais je vous jur et promet par ma foy, S'a moy volez descouvrir vostre anoy, Que je feray tout le pooir de moy De l'adrecier". (MACH., J. R. Beh., c.1340, 60).

- *Traire devers qqn* : Si que, tres bele, où j'ay toute m'atente, Qui me poez dou tout faire ou deffaire, Pour Dieu merci, ne soiés d'otroy lente, S'à mon voloir ne puis devers vous *traire* ; Car je n'oy riens ne voy qui me puist plaire, Eins avès tous mes regrés et mes pleins, Dame, comment que vous soie lonteins. (MACH., L. dames, 1377, 125).

- *Traire à qqn /* un animal : ...lesse aler tes autres chiens, et il *trairont* as autres (HENRI FERR., Modus et Ratio, Livre deduis T., c.1354-1377, 80). Les autres chiens l'ont entendu, Qui *traient* a lui vistement (LA BUIGNE, Rom. deduis B., 1359-1377, 380).

- *Traire à / en.* "Se rendre, aller à" : "...Nous penrons demain nostre voie Vers Alixandre ; et toute voie, Nous ferons samblance de *traire* En Chipre, qui est le contraire ; Par quoy des annemis sceüe Ne puist estre nostre venüe." À tant la parole laissierent, Si dormirent et reposerent. (MACH., P. Alex., p.1369, 63).

- *Traire à.* "Partir à, s'élancer à" : Le XI^{e} est que, entre toutes choses dessusdictes, est tresneccessaire soy bien garder de ne laissier point son ost *traire* a la chasse, a requeste de ses anemis ; car maintz ostz et garnisons en ont esté desconffiz. (LA SALE, Salade, c.1442-1444, 243). [Empl. ponom. ?]

- *Traire de qq. part.* "Sortir de" : Et pour ce que rumeur fut que l'en tuoit les gens de Savoisy en son hostel, aucunes gens d'entour le bordeau de Tyron *trairent* et issirent de la taverne (BAYE, I, 1400-1410, 107).

- *Traire hors de* : Et se tu n'as de guerre point, Tu pues mettre dou tien a point, Bien acquis, et non autrement, Pour servir bien et richement Tes bons amis, s'il ont a faire ; Ou se hors dou païs vues *traire* Et aler en estrange terre Honneur et vasselage aquerre, Soit en Castelle ou en Grenade, Qui est une voie moult sade, En Alemaingne, en Rommenie Ou en Prusse ou en Lombardie, Plus priveement t'aideras Dou tien que ne l'emprunteras. (MACH., C. ami, 1357, 116).

- *Traire arriere.* "Se retirer" : J'en os en moy moult grant frëour Pour le feu, doubtance et paour, Qu'adès vraiement me sambloit Que vers moy lancier le voloit. Pour ce ne savoie que faire, D'aler avant ou d'arrier *traire*. Mais je m'avisay toute voie Que vers la compaingnie iroie, Pour ce que savoir de leur estre Voloie (MACH., D. verg., a.1340, 20). ...*tray* arriere le païs par ou tu seras venu (HENRI FERR., Modus et Ratio, Livre deduis T., c.1354-1377, 42).

- *Traire loin.* "S'éloigner" : Premierement, il convient departir soy et *traire* loing et resister a plus grant effors au vice qui est plus contraire a la vertu que l'en quiert. (ORESME, E.A., c.1370, 172).

- *Traire amont.* "S'élever en l'air" : Car n'est esprevier estuerssier, Ne faucon si bon heronnier Qui plus tost peüst amont *traire* Que ce faucon le savoit faire. (LA BUIGNE, Rom. deduis B., 1359-1377, 427).

- Empl. abs. "Aller" : ...ung chevalier monté erroit a l'autre lez de la riviere, et tant que son cheval pouoit *traire* (Percef. IV, R., c.1450 [c.1340], 183).

b) [D'une chose en mouvement] "Aller dans telle ou telle direction, se déplacer" : Briefment, ainsy est il du ciel, qui bien parfaictement le congnoistroit, car les estoilles *traient* et se meuvent tousjours tres ordonneement sans lessier leur mesure. (EVR. CONTY, Harm. sphères H.P.-H., c.1400, 24).

- [D'une figure aux échecs] "Se déplacer sur l'échiquier" : Et ce nous est aussi assez segnefié par les rocs dessusdis qui aucunesfoiz *traient* du bout de l'eschiquier dusques a l'autre. (EVR. CONTY, Eschez amour. mor. G.-T.R., c.1400, 8). ...[le jeune amant] avoit son roy (...) par force cachié ou senestre angle, (...) et son alphin senestre (...) en son point premerain, c'est a dire en .cq., combien qu'il en eust ja *trait* par devant pluseurs fois, et le paon aussi (...) estoit *traiz* et assiz en .fm. Sans faille, il y avoit un paon contre lui si qu'il ne povoit *traire*. (EVR. CONTY, Eschez amour. mor. G.-T.R., c.1400, 763). Et pour ce que le roy qui est ainsy encloz n'a point ou il puist *traire*, se ce n'est de .aq. en .bq. et de .bq. en .aq. retourner (EVR. CONTY, Eschez amour. mor. G.-T.R., c.1400, 763).

2. P. anal. [Idée de ressemblance] "Ressembler à"

- [D'une couleur] *Traire à* : Item ly millour dyamant sont samblant a cristal de coulour clere et tourble, jaunastre *traihans* a coulor d'oyle (MANDEVILLE, Lap. M., c.1350-1390, 175). Alectoire est une pierre blanche pale, *traihant* un pau a jauneur. (MANDEVILLE, Lap. M., c.1350-1390, 181).

Rem. A. Henry, *Romania* 107, 1986, 25, n.75.

- [D'une couleur, d'un parler, d'un objet...] *Traire sur.* "Avoir quelque ressemblance avec (une autre couleur, un autre parler...), se rapprocher de" : ...yceulx deux estuiz, et chascun d'eulx, estoient tous plains de poudre *trayant* sur la couleur de poudre de poivre. (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 423).

- Part. prés. *Trayant de qqc.* "Qui, par similitude, se rapproche de qqc." : Item, en la cité de Nicho olygarchie fu faite plus politique. Ce est a dire, plus *traiante* et plus appropinquante de commune policie. (ORESME, Pol. Arist. M., c.1372-1374, 218).

3. Au fig.

a) [D'une pers.]

- *Traire à qqc.* "Viser à qqc., aspirer à qqc., tâcher d'atteindre, rechercher qqc." : Cils drois est de si lonc temps nez, Qu'il n'est memoire dou contraire. Or vëons a quoy je vueil *traire*, Et s'entendez bien a mon dit : De quanque la dame vous dit De son fait, vous vous opposastes Et dou prouver vous avansastes. Mais vous avez si mal prouvé Qu'il vous doit estre reprouvé A vostre condempnation, Selon la mienne entention (MACH., J. R. Nav., 1349, 274).

- "Parvenir à qqc." : Roy qui se tient si seulement Sans ses barons a lui attraire, Envis peut a bonne fin *traire* (Renart contref. R.L., t.1, 1328-1342, 5). "Fi, Mauvaise gent, mors y serez, Si que ja n'en eschaperez ; Ne ja pour lancier, ne pour traire, Ne porez à garison *traire*." Et li roys dist : "Or y parra Qui au jour de hui bien le fera. Certes li plus acouardis Doit estre ci preus et hardis, Car il sont anemi de Dieu..." (MACH., P. Alex., p.1369, 75). Car me couvient a la fin traire Mon oeuvre, se a ce je puis *traire*. (CHR. PIZ., M.F., III, 1400-1403, 119).

- "Aller dans le sens de qqc." : ...lequel peuple tout se adheroit avec les commandemens du roy et destituoit arguamment cely [l'évêque] de Toul de toute sa force, comme la nature de cely peuple *trait* anciennement et de tout temps a celui parti. (CHASTELL., Chron. IV, D., c.1461-1472, 266).

- *Traire à guerison.* "Parvenir à la guérison, guérir" : Desirs m'assaut et Plaisance m'enflame Et si n'en sçai ou *traire* a garison. (FROISS., Rond. B., c.1365-1394, 59). ...et par ce voit on *traire* Aucun malade a garison. (CHR. PIZ., Chem. estude P., 1402-1403, 241).

- *Traire à la mort.* "Approcher de la mort, être à l'agonie" : Souvent me fait souspirer, Dementer, pleindre et gemir, Et grief doleur endurer L'ardure dou grant desir Qui me fait à la mort *traire* Et dire adès main et soir : "Hé ! tres douce, debonnaire, Quant vous porray je veoir ?" (MACH., L. dames, 1377, 46). Car je sui cilz qui cuer et corps ottry Tres humblement pour vo service faire, Ne ja pour bien ne pour dolour aussi Ne verra nulz mon cuer d'amer retraire ; Et se vous me faites à la mort *traire*, Par deffaut de vo douce chiere, Oncques amour ne fu si chiere. (MACH., L. dames, 1377, 132). Et cil qui est victeur au main, Au soir vaincu a la mort *trait*. (ROBINET, Compl. François H., p.1420, 147).

- *Traire à chef de qqn.* V. *chef* v. Lexiques "Venir à bout de"

- *Traire de* (d'une lignée) : Cilz qu'est *trait* de bonne lignie Doit par droit mener bonne vie (DUPIN, Mélanc. L., c.1324-1340, 99). ...Fille de son cler sang extraicte, Du dextre costé Clovis *traicte* (VILLON, Poésies diverses T., c.1456-1463, 281).

b) *Traire à / de* + inf. "Chercher à, viser à, tendre à" : ...il *traient* a aler amont ou aval (...) ...il *tree* d'aler amont ou aval (HENRI FERR., Modus et Ratio, Livre deduis T., c.1354-1377, 94). ...semblablement quant aucun tent ou *trait* a estre incivil par malice (ORESME, Pol. Arist. M., c.1372-1374, 50).

c) [D'une chose] *Qqc. trait à qqc.* "Tendre à, arriver à" : ...que alliez en une isle pres d'icy ou rien ne *trait* a pourreture (Percef. IV, R., c.1450 [c.1340], 1007).

- "Se rapprocher de" : ...il *trait* a couleur de pourpre (SAINT-GILLE, Comment. A.Y. L., 1362-1365, 348).

- [Dans une tournure factitive] : Le soleil, qui le monde esclaire De son luminaire, À meürté *traire* Fait tous biens et les fleurs parfaire, Tant les petitez com les grans ; Tout ainsi chascun qui repaire En tres doulz repaire De la debonnaire, Il li convient à bien attraire : Tant soit de faire mal engrans. (MACH., Lays, 1377, 393).

- *Qqc. trait qqn à qqc.* "Pousser qqn à qqc." : ...la cause qui à ce les *traioit* (CHASTELL., Chron. K., t.3, c.1456-1471, 38).

. *Qqc. trait qqn* de + inf. "Inciter qqn à" : Vinrent à court aucuns notables citoyens à qui nature *trayoit* de aller voir et visiter en un tel jour leur souverain et naturel seigneur (CHASTELL., Chron. K., t.1, c.1456-1471, 201).

B. - [Empl. trans. avec objet "interne"] *Tirer* + compl. d'obj. désignant un lieu. "Parcourir" : *Trai* donques tout l'embouchement entre les champs et le bois, et met ton limier devant toi. (HENRI FERR., Modus et Ratio, Livre deduis T., c.1354-1377, 28). ...pour mieux savoir s'i demeurent ensemble en un païs peut on *traire* atout son limier les voies qui vont a travers le buisson (HENRI FERR., Modus et Ratio, Livre deduis T., c.1354-1377, 106).

C. - Empl. pronom.

1. Au propre

a) *Se traire qq. part.* "Se rendre, se diriger qq. part" : ...Afin de juer d'aucuns jeux, As dez, as tables et eschez. Ly escuiers se *traioit* prez Pour aprendre le cours de trais (Dit prunier B., c.1330-1350, 64). Mais n'i vi voie ne sentier Qui fust froïe ne batue, Fors l'erbette poingnant et drue. Si pensay que petit repaire Avoit la ; pour ce m'i vos *traire*. Si me mis outre la haiette Sus la fonteinne clere et nette Ou mon vis lavay et mes yeus ; Et puis je m'assis (MACH., R. Fort., c.1341, 31). Cha, Guillaume Panchepelue, *treés* vous cha ! (HENRI FERR., Modus et Ratio, Songe pest. T., c.1354-1377, 130). ...ilz ont volunté d'eulx *traire* Celle part ou leur cuer lez tire (GRANDSON, Poés. P., c.1360-1397, 321). *Traions* nous un po vers Paris (Mir. Amis, c.1365, 43). Tantost fist sonner la trompette Li roys, en signe de retrette ; Si que chascuns se retrey Long de la porte, et se *trey* En une place grant et lée, Seur le lieu où fu la meslée, Entre la ville et la marine, Et n'i avoit ronce n'espine. (MACH., P. Alex., p.1369, 78). ...je voy Vostre gent qui se sont retrait Pour la deffense et pour le trait Pour la deffense et pour le trait Des Sarrasins, qui se deffendent Moult fort, et à bien traire entendent ; Et, sire, se Dieux me doint joie, Pour le milleur conseilleroie Qu'à la porte vous *treïssiez*, Et vos gens y amenissiez. Car tel y a, qui se repose, Et qui ne vuet aler ou n'ose À l'assault, qui s'avanceroit, Et qui bons et hardis seroit. (MACH., P. Alex., p.1369, 87). Quant li roys perçut le barnage, Il tourna vers eaus son visage, Et tantost à sa gent commande Que chascuns à bien faire entende, Et que vers la porte se *traient*, En combatant, et ne s'esmaient, Que là Dieux se combatera Et de leur partie sera. (MACH., P. Alex., p.1369, 94). Et li autre pas ne se faingnent ; Moult en ocient et mehaingnent, Et tant ont fait qu'il se sont *trais* À la porte parmi leurs trais, Et que la porte ont conquestée Par vive force et bien fermée, Maugré toute la compaingnie Des Sarrazins, que Dieus maudie. (MACH., P. Alex., p.1369, 94). Et nostre gent se retreïrent Tout bellement, car bien savoient Que le pas gaingnier ne pooient ; Et sans doubte il estoit si fors Que riens ne vausist leur effors. Si se *treïrent* en la place ; Mais adès avoient la face Tournée vers les annemis Tous ensamble, com bons amis (MACH., P. Alex., p.1369, 153). LE PAPE. *Trai* te ça, ma fille, s'acoute : Ou fuz tu née ? dy le moy (Mir. fille roy Hongrie, c.1371, 85). Et atant se departirent d'ensamble et de leur compaignie eulx tous cinq dessus nommez, disans que ilz ne se vouloient plus entremettre de faire ce qu'ilz avoient fait, et que chascun se *trairoit* et yroit en son pays ou aillieurs faire son prouffit au mieulx qu'il pourroit et sauroit. (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 270). De par Dieu doncques, quant vous serez là, vous vous *traiherez* vers l'occident à darrere le moustier, si vous passerez une ruete, et tost après vous verez devant vous en la haute rue une haute maison et une grosse pierre gisant à l'huys (Man. lang. G., 1396, 82). Si luy fault vers son pays *traire* ! (CHR. PIZ., M.F., III, 1400-1403, 231). ...lesquelx incontinent y alerent et se *trahirent* par devers iceulx seigneurs (BAYE, II, 1411-1417, 120). ...les seigneurs qui sont à Vernueil se *trairoient* à Vernon qui seroit mis en la main du roy de Sicile par bonne seureté de le rendre l'assemblée passée, et mesdis seigneurs de Berry et de Bourgoigne se *trairoient* à Mante et lors adviseroient place moyenne pour eulx assembler (BAYE, II, 1411-1417, 120). Et, en effet (...), se *trahy* devers Paris au parlement du roy (CHASTELL., Chron. K., t.3, c.1456-1471, 84).

- "S'adresser qq part, au siège de telle instance" : Si ne fut pas la requeste moult entrant en l'affection du roy, et fit respondre que la journee ne s'en tiendroit de par luy, mes de la pluspart des articles la court de Parlement en aroit la cognoissance et que la on se *trayst* quy en aroit besoing. (CHASTELL., Chron. IV, D., c.1461-1472, 126).

- *Se traire à conseil.* "Se réunir en conseil" : Puys sont *trais* a conseilhe (JEAN D'OUTREM., Myr. histors G., a.1400, 114).

- *Se traire arriere*

. "Reculer, se retirer" : Cilz se brullera Qui arriere ne se *traira*. (LA BUIGNE, Rom. deduis B., 1359-1377, 260). Quant les nostres ce cop veïrent Li pluseur arrier se *treïrent*, Car il y en avoit assez Et de bleciez et de lassez. Quant Percevaus vit la retraite, Comme cils qui desire et gaite Le bien, le profit et l'onnour Et la grace de son signour, Il n'ot en li que couroucier. (MACH., P. Alex., p.1369, 86). *Traiez* vous un petit arriére. Quant ceste lettre escript aray, Tout a temps vous appelleray A ci venir. (Mir. st Alexis, 1382, 351). *Trais* tost arier[e], ou tu avras hontaige ! (JEAN D'OUTREM., Myr. histors G., a.1400, 47). Maistre Symon, *traiez* vous arriere ! (Mart. st Pierre st Paul R., c.1430-1440, 127). Atant le roy Lyonnel se *traÿ* arriere (Percef. IV, R., c.1450 [c.1340], 47). ...monseigneur se *trait* arriere et mande venir vers luy ses maistres d'hostel (C.N.N., c.1456-1467, 81). ...le leopart se *trairra* arriere (COLART MANS., Dial. créat. R., 1482, 219).

. "Reculer, se dérober" : C'est la maniere, c'est la guise, Comment Alixandre fu prise Dou second assaut, sans retraire ; Qu'onques pour lancier ne pour traire N'i ot celui qui se *treïst* Arrier, ne qui se retreïst Vingt piez de terre (MACH., P. Alex., p.1369, 95).

- *Se traire avant.* "S'avancer" : Avant s'est *tres* (FROISS., Dits Débats F., 1363-1393, 159). Avant se *traist* li advocas (FROISS., Dits Débats F., 1363-1393, 191). Ogier se *trait* atant avant et dist... (JEAN D'OUTREM., Myr. histors G., a.1400, 61). Quant Jaques de Voisines ce entendy, avant se *tray*, a genoux se flechy, dist : ... (Nouvelles inéd. L., p.1452, 2).

- *Se traire à part / à une part.* "Se mettre à part" : *Trayon* nous apart (LA BUIGNE, Rom. deduis B., 1359-1377, 183). Et dit que, lui et les trois autres compoingnons champenois à qui il avoit parlé ès halles, comme dit est, se *treyrent* à part hors des autres trois (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 435). ...et le lignaige s'est *trait* a une part et dist Basin : ... (JEAN D'OUTREM., Myr. histors G., a.1400, 177). Si fu temps de soy *traire* a part (CHR. PIZ., M.F., III, 1400-1403, 74).

- *Se traire en sus.* "Se lever" : Mais je n'ay pas fait einsi, Que moult longuement Ay en sa prison langui Sans departement, N'onques .J. aligement Amours ne me volt donner : Telz en est li jus ; Et qui ne se vuet bruler, Si se *traie* ensus. (MACH., L. dames, 1377, 111). Seigneurs, faictes lay en sus *traire* [le mort] ; Sy verra on s'il yra point. (Mart. st Pierre st Paul R., c.1430-1440, 127).

- *Se traire à qqn* : ...Chil a cui [var. vers qui] je m'estoie *tres* Pour mes regrés Dire et monstrer. (FROISS., Pris. am. F., 1372-1373, 59). LE FILZ. (...) Mais quoy ? Ma mere, ne vous chaille ; Pencez au sainct homme vous *traire*, Qui dira, sans denyer ne maille, Commant pourrez cecy parfaire. (LA VIGNE, S.M., 1496, 523).

- *Se traire près de qqn* : Belles dames, *trayez* vous prez De nous (Dit prunier B., c.1330-1350, 53). Lors près de la dame se *trait*, Et Raison aussi, tout a trait, A leur secret conseil se mist Et de bas parler s'entremist. (MACH., J. R. Nav., 1349, 276). Jacque, pres de moy te fault *traire*, Car je te vueil laver les piez. (Myst. Pass. N.S. R., c.1350-1370, 130). Adonc Yre si se *trait* pres De li (LA BUIGNE, Rom. deduis B., 1359-1377, 186). ...et ainsy comme icelle femme entendoit à acheter du fruit, se *trehi* près d'icelle, à laquele (...) il coppa ladite bourse (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 12).

- *Se traire vers qqn / vers* un animal : Lors se *treï* vers moy la simple et coie, Pour qui Amours me destreint et maistroie (MACH., J. R. Beh., c.1340, 77). Si n'est pas bon que plus demeures, Que vers ta dame ne te *traies*. Mais garde bien que ne t'esmaies ; Car ja ne te sera si fiere Qu'elle te laidenge ne fiere, Se ce n'est de ses trés dous yeus Rians, attraians et soutieus. (MACH., R. Fort., c.1341, 104). Lors se sont vers leurs chevaus *trais*, Et IJ. amiraus les menerent En leurs hostelx et convoierent. (MACH., P. Alex., p.1369, 198). ...et quant Saintré fut a cheval monté incontinent se *traÿ* vers messire Enguerrant, qui pour la doleur de sa main se faisoit aucun peu abillier (LA SALE, J.S., 1456, 132). ...ne tant lui sçust-on promettre, qui l'en pust asseurer, ne par quoy il voulsist soy *traire* vers son père (CHASTELL., Chron. K., t.3, c.1456-1471, 53).

- *Se traire devers / par devers qqn.* "S'avancer vers qqn" : Mais encor fait un eslais a Li lions, et puis me laissa Et sans attendre, doucement, Humblement et courtoisement, Devers la dame se *trey* Qu'il ama moult et oubey, Et devant li s'ageloigna : Bien vi que moult la ressoingna, S'avoit sa queue entre ses gemmes. (MACH., D. Lyon, 1342, 177). Et depuis icellui Valois se *trahy* par aucunes fois par devers icellui suppliant pour le cuider traire a sa voulenté (Chancell. Henri VI, L., t.1, 1423, 18). Et pour ce que ledit Conteville doubta qu'il ne le frappast, afin de eschever a plus grant inconveniant, se *trahy* devers ledit suppliant (Chancell. Henri VI, L., t.1, 1426, 374). ...mes au regard de retourner dont il [le dauphin] estoit venu ne de soy *traire* devers luy [le roi de France], il n'en estoit pas encoire avisé. (CHASTELL., Chron. IV, D., c.1461-1472, 87).

- *Se traire en sus de qqn.* "Quitter qqn" : Dame, je sui cils qui vueil endurer Vostre voloir, tant com porray durer ; Mais ne cuit pas que longuement l'endure Sans mort avoir quant vous m'estes si dure Que vous volés qu'ensus de vous me *traie*, Sans plus veoir la tres grant biauté vraie De vo gent corps qui tant a de valour Que vous estes des bonnes la millour. (MACH., Motés, 1377, 503).

b) [D'une chose] "Se mouvoir" : Celle estoille assez bas se *trait* Et vers Judee prent son traict (GRÉBAN, Pass. J., c.1450, 76).

- *Se traire haut.* "S'élever" : ...li quatre element Furent ordené tellement Qu'adès se tient en bas la terre, Et l'iaue près de li se serre, Li feus se *trait* haut a toute heure, Et li airs en moien demeure. (MACH., J. R. Nav., 1349, 180).

- [D'un élément de la nature] *Se traire de qq. part.* "Sortir de qq. part, provenir de qq part" : ...comme de loingtaines places souvent et bien disperses se *trayent* les racines dont en ung petit courtillon s'essourt ung arbre... (CHASTELL., Chron. IV, D., c.1461-1472, 276).

2. P. anal.

- [D'une couleur, d'une figure...] *Se traire à.* "Ressembler à" : Premiers ly fin dyamant soy *traihent* tout al regarder, à coulour de fier poly, quant il sont assis en ouvrage. (MANDEVILLE, Lap. M., c.1350-1390, 175). Et maintenant, pour ce que il [le ciel] est de figure sperique perfetement, il est touzjours en un meisme lieu et est meu en son lieu et non pas meu de son lieu. Mais contre ce semble estre une instance : car se le ciel estoit de figure qui fust besloingne et sanz angle en se *trahant* a figure de oeuf, et il fust meu circulairement environ le plus long dyametre de lui, et que les poles de cest dyametre ou de cest essel et de cest mouvement soient .a. et .b. qui sont aussi comme les bous de ceste figure, il s'ensuit que le ciel pourroit estre meu ainsi en son lieu sanz ce que il le lessast ou en issist ne en tout ne en partie (ORESME, C.M., c.1377, 388).

3. Au fig. "Aller, se diriger vers" : Et en ostage Suis, ou petit puis de mon honneur faire, Car juenes sui, si me deüsse *traire*, Pour mieux valoir, ou vaillance repaire. (MACH., F. am., c.1361, 157).

- *Se traire à qqc.* "Se tourner vers, rechercher qqc." : Se tu te veulx au mestier *traire* Qui te gardera de pechier... (LA BUIGNE, Rom. deduis B., 1359-1377, 116). Et se cestes gens ne treuvent pas goust ne plaisance es operacions vertueuses qui sont plaines de delectacion pure et liberal, et se pour ce ilz refuient et se *traient* as delectacions corporeles, l'en ne doit pas pour ce estimer ne cuidier ou jugier que teles delectacions corporeles soient plus eslisibles que ne sont celles qui sont en operacion de vertu. (ORESME, E.A., c.1370, 516). ...je cuidoie que *traire* vous deussiez a repos, mais vous avés emprins haulte queste. (Percef. IV, R., c.1450 [c.1340], 977).

. "Se tourner vers, adhérer à" : Mes j'ai tant de congnissance Qu'elle sance [var. change] En partie ma souffrance ; Si m'i doi *Traire* en fiance ["je dois adhérer à cela en toute confiance"]. (FROISS., Espin. amour. F., c.1369, 170). Damps roy, pour Dieu, vous veulhiéz *traire* a nostre loy (JEAN D'OUTREM., Myr. histors G., a.1400, 113).

- *Se traire à* + inf. "Commencer à + inf." : L'EMPERIÉRE. Seigneurs, a avoir fain me *tray* ; Faites maishuy ceulx entremettre A qui il duit des tables mettre, Car diner vueil. (Mir. Rob. Dyable, c.1375, 47).

- *Se traire en qqc.* "Se laisser entraîner à qqc." : Ja ne vous fault en tel dueil *traire* (GRÉBAN, Pass. J., c.1450, 407).

- *Se traire vers qqn.* "Se tourner vers qqn, s'adresser à qqn" : Tu adoreras Ton seul Dieu et le serviras De cueur sans toy vers autre *traire* (GRÉBAN, Pass. J., c.1450, 144).

- *Se traire en sus de* + inf. "S'élever à + inf." : Telz biens donne Amours et aüne A celui qui se *trait* en sus De se tenir du tout a une. (Cent ball. R., c.1388-1396, 173).

- *Se traire arrière de qqc.* "S'éloigner de qqc." : ...car, en nous *traiant* bien loing et grandement arriere de tel pechié, nous pourrions venir au moien et a vertu. (ORESME, E.A., c.1370, 173).

- *Se traire hors de qqc.* "Se retirer de qqc." : Mais celui qui passe un peu le moien n'est pas a blasmer ou vituperer pour ce, se il se *trait* hors du moien vers le plus ou vers le moins fors, toutesvoies, que ce ne soit que un peu. (ORESME, E.A., c.1370, 174).

- [D'un fait] *Se traire de qqc.* "Se conclure, se déduire de qqc." : ...plus alloit le temps avant, plus [le dauphin] s'engluoit ou pays (...). Ne declina mie toutevoyez lesdis ambassaeurs daulphinois (...) ; mes eulx oÿs, les delivra et les envoya aveuques belles parolles, sans aulcun fruit toutevoyez en leur peticion, comme se peut *traire* assez de la parfundité de la matere tant et tant amplement cy devant deduite. (CHASTELL., Chron. IV, D., c.1461-1472, 89). [R. M.]

TRAIT, **subst. masc.** (trait[1])

[T-L : *trait* ; GD : *trait* ; GDC : *trait* ; DÉCT : trait ; FEW XIII-2, 148a, 149a, 150a : *tractus* ; TLF XVI, 473a : *trait*]

A. - [Idée de tirer, d'exercer une traction sur qqn ou qqc.]

1. Au propre "Action de tirer, d'exercer une traction sur"

- "Halage" : ...une nasselle par mer vint Sanz gouvernement par mer nul, Sanz *trait* de cheval ne de mul (Mir. fille roy Hongrie, c.1371, 23).

- *Cheval de trait* : ...si a voulu maintenir tous acheteurs et vendeurs de chevaulx mesmement de *trait* audict lieu de Seurre, à iceulx mettre en trait ou en limon (Chartes communes Bourg. G., t.2, 1435, 248).

- "Traite (des vaches)" : Mulsus (...) : *trait*, come on trait bestes (LE VER, Dict. M.E., c.1420-1440, 312).

2. En partic. [Échecs] "Manière dont une pièce est déplacée sur l'échiquier, déplacement d'une pièce sur l'échiquier" : ...Sans plus atendre, ala retraire, Pour conforter son premier *trait*, De un päonnet de doulz atrait (...). Che *trait* vi je aussy volentiers (Echecs amour. K., c.1370-1380, 126). Ung saige philosophe fit et composa le gracieux livre des eschez, ou quel il descript quelx *traiz* le roy et la royne, les rocs et les offins, les chevaliers et les pions en l'eschequier doivant faire (MÉZIÈRES, Songe vieil pèl. C., t.2, c.1386-1389, 200). Nous devons savoir donc, pour mieulx la chose entendre et ramener aux droiz *traiz* du droit jeu des eschez (...) que le jeu dessusdit, aprés pluseurs *traiz* faiz et pluseurs eschez prins d'une partie et d'autre, (...) finablement fu ramené a ce que le jenne amant (...) avoit son roy (...) par force cachié ou senestre angle (EVR. CONTY, Eschez amour. mor. G.-T.R., c.1400, 763). Il est tout evident que celui qui est ainsy atrapez et tenuz ne peut fouyr qu'il ne soit a .V. *traiz* de neccessité mat maiz qu'il vueille atendre. Pour ce fist celle damoiselle, de son paonnet dessusdit qu'elle avança, deux *traiz* dont le premier fu de .am. en .an. (EVR. CONTY, Eschez amour. mor. G.-T.R., c.1400, 763). Or fu le ber Jourdain (...) Rasis a l'esquequier (...). ...sy trait par droit usage, Mais au tierch *trait* y lait le pucielle son gage (Jourd. Blaye alex. M., a.1455, 260).

- *Cours de trait.* "Manière dont une pièce doit être déplacée sur l'échiquier" : ...Afin de juer d'aucuns jeux, As dez, as tables et eschez. Ly escuiers se traioit prez Pour aprendre le cours de *trais* (Dit prunier B., c.1330-1350, 64).

- Au fig. *Faux trait.* "Déplacement erroné d'une pièce, d'où tromperie, tricherie" : Et sil [cil] ne doit par aulcuns fait Faire ne sustenir faulx *trait* (DUPIN, Mélanc. L., c.1324-1340, 103). Et luy, qui sçavoit du faulx *trait* (CHR. PIZ., M.F., III, 1400-1403, 268). L'un disoit que le chevalier estoit bien pris et l'autre disoit qu'il estoit pris par faulz *trait.* (LA MARCHE, Mém., I, c.1470, 61). Il est malicieux et cault, Et scay bien pour quoy il le fait ; Mais tout cela riens ne nous vault, Pour luy n'en feroie ung fault *trait*. (Myst. siège Orléans H., c.1480-1500, 366).

. *Jouer d'un faux trait.* "Tricher, avoir un comportement louche, jouer un mauvais tour" : ...[il] oy dire audit Guespin que une foiz mons. le connestable avoit esté en male grace et amour de nosseigneurs les ducs de Berry et de Bourgongne, et que se aucun d'eulz l'eussent peu lors tenir, qu'ilz li eussent fait amender ce qu'il leur avoit meffait, et que icellui mons. le connestable avoit joué à nosdiz seigneurs d'un faulz *trait* (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 517).

3. P. méton.

a) "Ce qui permet de tirer"

- "Corde, lanière permettant au cheval de tirer un attelage, un instrument aratoire" : ...et [les chevaux] rompent leurs *tres* et reversent le kar (FROISS., Pris. am. F., 1372-1373, 174). ...II paire de *traiz* (...) pour les chevaux desdiz charioz (Comptes hôtel rois Fr. D.-A., 1380-1381, 84). Berthault de Monieaux, pour une paire de *trez* cuiriez, achetez de lui 5 s. 4 d. la paire. (Comptes hôtel rois Fr. D.-A., 1401, 169). À Pierre Maillot, bourrelier, demourant à Dijon (...) pour trois paires de fourreaulx de cuir neuf pour *traiz* garniz de dossieres et ventrieres, 50 solz (Comptes Etat bourg. M.F., t.2, 1419, 503). ...si a voulu maintenir tous acheteurs et vendeurs de chevaulx mesmement de trait audict lieu de Seurre, à iceulx mettre en *trait* ou en limon (Chartes communes Bourg. G., t.2, 1435, 248). A Boniface, cordier, XII s. p. pour avoir livré trois paires de *tres*, une avallouere de sel, cinq toises de cordeaulx pour conduire les chevaulx à la charrete desdis frans archers, et XXVII toises de corde pour... (Fr. arch. Compiègne B.H., 1475, 177).

. [Contexte métaph.] : ...maistre Symons, Plus n'irez n'en *tres* n'en lymons, Avant, avant, suz ly, Rommains ! (Cycle myst. prem. mart. R., c.1430-1440, 129).

- "Corde, cordage" : Item, on ne pourra faire *traiz* que par quatre cordons et de bonnes estoffes (...). Item, on ne pourra faire caables, hunes, cordes à puiz, cordes à chalans, cordes à mouffles, cordes à couureurs ne cordes à deschargeurs de vins, qui ne soient de bonnes estoffes (Mét. Blois B., t.2, 1449, 27). Ung compaignon de trait Doit, selon son povoir, Estre garny de *trait* Et a son fait pourvoir Pour la fasson savoir De bien garder ung parcq ; Car il fait bon avoir Deux cordes a son arcq. (Prov. rimes F.M., c.1485-1490, 76). ...car, IIII heures durant, les deux roys estans ensemble, fut vent si vehement à Ardere où ilz estoient convenuz, qu'il rompit plusieurs *traitz* des tentes et fist moult de dommage. (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 148 v°).

- "Longe, laisse" : Si a son chien a son bandon Qu'il maine ou *trait* (LA BUIGNE, Rom. deduis B., 1359-1377, 371). Et doit avoir le couple d'un chien, entre l'un chien et l'autre, quant ilz sont acouplez, un pié, et le *tret* dou limier trois toises et demie. (GAST. PHÉBUS, Livre chasse T., 1387-1389, 142). Lors je fiz par mon veneur mettre A ung de mes limiers le *trait* (TAILLEV., Deb. cuer ueil D., c.1444, 192). Mon chien en eust le vent si fort Que a bien peu le *traict* ne cassa. (BRÉZÉ, Chasse T., c.1481-1490, 28).

. *Tenir son chien en trait* : ...le filz dudit suppliant qui gardoit les menues bestes de la ville, tenant son chien en *traict* et son baston a massuette, comme il est de usaige et acoustumé a pastre... (Lettres rémission René II P.D.H., 1488, 172).

- CHASSE "Corde (fourchue) avec laquelle on tire le *rets*" : Le *trait* doit estre fourchié (...) et doit venir le neu du fourc endroit les deux pieus des cordes qui tiennent la roi par dessus. (HENRI FERR., Modus et Ratio, Livre deduis T., c.1354-1377, 284). [Nombreux ex. ds ce texte, *cf.* gloss. de l'éd.]

- [Contexte métaph.] *Charmer le trait.* "Savoir jouer d'un lien (?)" : Pour ce nous fault le *trait* charmer Et de traïson nous armer... (Au grey d'amours F.-H., c.1400-1500, 151).

b) "Ce que l'on tire, ce que l'on retire"

- [Pêche] "Ce que l'on tire d'un jet de filet" : ...droit de peschier en la riviere d'Eure durant le temps de ladicte sepmaine en toute ladicte chastellerie à tous engins licites et convenables, et le baillier à ferme pour le croissement de leur eglise tout le *trait* de ladicte pescherie. (HECTOR DE CHARTRES, Cout. R., 1398-1408, 217). La sourvindrent marchans, qui achetterent des pescheurs le premier *trait* qu'ilz feroient pour ung pris d'argent (LA SALE, Sale D., 1451, 73). Et s'ilz ne faisoient que ung *trait* (...) auront la moitié du poisson qui sera peschié. (Commerce marit. Rouen F., Pièces justif., 1459, 349). En la region de Milesie fut achapté ung traict d'aucuns pescheurs et advint qu'ils tirerent une table d'or à leur fille et les achapteurs la vouldrent avoir, ce que contredirent les pescheurs, disans qu'ilz n'avoient achapté que le *traict* de poisson. (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 39 v°).

- "Ce que l'on tire du récipient en buvant, gorgée" : Et si boit bien [ce géant] (...) L'eaue d'un estanc a .i. *tret*. (Dame Lycorne G., c.1349-1350, 359). En ma bouteille a de bon vin Et j'ay grant soif ; si en buray Ici un *trait*, puis m'en iray (Mir. Barl. Josaph., c.1363, 251). ...de ci me fault lever, voire, Pour aler un *trait* d'yaue boire (Mir. st J. Paulu, c.1372, 114). Ung *traict* but de vin morillon (VILLON, Test. R.H., 1461-1462, 151).

Rem. *Bât. Bouillon* C., c.1350, v.2370 ; *Percef.* IV, R., c.1450 [c.1340], 369... K. Baldinger, *Z. rom. Philol.* 100, 1984, 257.

. *Boire d'un trait* : ..., pour boire tout d'ung *traict* Ung pot de vin (Gaud. sot, c.1450, 8).

4. P. anal.

a) "Étendue de terrain"

Rem. Scheler, *Gloss. Geste Liège*, 297 (v.12252 : *dessus l'agait C'on dist Sainte Walbeure, ù ilh at I halt trait*).

b) "Cours, parcours" : Regardons ung peu son conduict [de l'étoile], Et quel part regarde son *traict*. (Myst. Pass. Troyes B., a.1482, 246).

c) "Durée, longueur de temps" : Car il n' est si dure ne tant violente introdution que *trait* de temps ne ramaine a semblance de nature, ne si grant erreur a qui impression de parabolle continuele ne donne face de verité. (CHART., L. Esp., c.1429-1430, 115). ...le procés que ja est pendant en nostre court par devant vous entre nostre procureur general et iceulx opposans, qui pourroit peut estre porter long *traict*, le puisse empescher ne retarder (Lettres Ch. VIII, P., t.2, 1488, 142).

- *À long trait de temps.* "À long terme" : Et à long *trait* de temps cela pourroit estre cause de retarder voz vivres (Lettres Ch. VIII, P., t.2, 1488, 4).

- *En long trait de jours.* "Très longtemps" : A ce temps dez siecles dorez les creatures parduroient en long *trait* de jours. (LEFÈVRE (R.), Hist. Troyes A., c.1464, 131).

- *À / par trait de temps.* "Au fil du temps, à la longue" : Qui est celui qui est tant rude et mal entendant et tardif qui par le *traict* de si lonc temps ne se lieve aucunement a considerer les choses qui sont a venir ? (FOUL., Policrat. B., II, 1372, 200). ...adjoustant foy (...) aux paroles dudit juif, marchanda avecques lui à quatre frans d'or pour ce avoir de lui. Et par *trait* de temps lui en bailla une sienne ceinture en gaige. (Ch. VI, D., t.2, 1382, 226). Car il n'est fer, achier, n'autre matiere Qu'à *trait* de temps ne consume viellesse (ROBERTET, Oeuvres Z., c.1450-1500, 126). ...et lui sembla que par *trait* de temps ces choses seroyent sceues (MIÉLOT, Mir. N.D. L., 1456, 44). ...par *trait* de temps [ces habillemens de guerre] se pourroient perdre (Fr. arch. Compiègne B.H., 1486, 203). Achias Silonites fut homme experimenté en la science des estoilles et predist à Hieroboam qu'il resneroit sur Israël, tant qu'il seroit bon, mais il fut par *traict* de temps très mauvais et induisit le peuple à ydollatrie (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 34 v°).

- *Prendre long trait.* "Prendre du temps, être retardé" : Et ces choses voluntiers vous signiffions, qui requièrent toute haste et scelerité et ne se pevent delayer ne prendre long *trait*, pour ce que pour riens ne entendons rompre ne differer nostre voyage et emprise de Tartas (ESCOUCHY, Chron. B., t.3, Pièces justif., 1442, 39).

- *À trait.* "Lentement, posément, à loisir" : Et la dame ou Nature volt entendre, Si qu'on ne puet sa grant biauté comprendre, Vers moy se trait Moult humblement, doucement, et a *trait*. Car elle avoit moult gracieus attrait Et le maintien humble, dous et parfait, Et cheveus blons, Les yeus rians, plus vairs que nuls faucons (MACH., J. R. Beh., c.1340, 103). Si dit a *trait* : ... (Lion Bourges K.P.F., c.1350, 941). Et ainsi fu la tout pourtraict En la sale et escript a *traict*. (CHR. PIZ., M.F., II, 1400-1403, 138). Car c'est l'eaue contemplative, Si pure, si nette, sy vive, Quë a nul ne fait desplaisir Tant va a *trait* et a loisir (COURCY, Chem. vaill. D., 1406, 46). Et se retrait Et s'enfermë en chambre ou en retrait Pour escripre plus a l'aise et a *trait*, Et met une heure a faire un tout seul trait De lettre close. (CHART., D. Fort., 1412-1413, 167). ...aussi ceulx qui se donnent a estude ou a contemplacion et mesmes a indiscrete oroison sans prudence et cuident acoup et tantost y estre parfais et ne procedent pas saigement et *atrait* en faisant grief a leur ymaginatiue qui se doit conduire tout en paix, car de soy elle na point d'arrest, telles gens cheent souuent en inconuenient. (CIB., p.1451, 213). On doit sievir a *traict* la droicte roie. (MOLINET, Faictz Dictz D., 1467-1506, 369). Ce cler miroir de vie fut pourtrait, Pour remirer Adam le premier pere, Affin aussy qu'Eve en presist ung traict A soy parer gentement et a *traict* Et que sa fache en dedens s'y appere (MOLINET, Faictz Dictz D., 1467-1506, 673).

Rem. VIGNAY, *Théod. Paléol.* K., c.1333-1350, 96 ; *Renart contref.* R.L., t.1, 1328-1342, 67 (*bien et attrait*) ; 179 (*a trait*) ; 215 ; *Echecs amour.* K., c.1370-1380, v.5389 ; FROISS., *Pris. am.* F., 1372-1373, 146 ; FROISS., *Joli buiss.* F., 1373, 4632 ; *Ménagier Paris* B.F., c.1392-1394, 105 (*atrait et simplement*) ; *Livre amour. all.* F., c.1398-1430, 56 ; COUDRETTE, *Mélus.* R., c.1401-1402, 850 ; 3986 ; *Mir. ste Genev.* S., c.1410-1420, 154 ; *Coeur sens* M., a.1433, 84 (*attrait*) ; TAILLEV., *Deb. cuer ueil* D., c.1444, 192 ; *Percef.* III, R., t.1, c.1450 [c.1340], 71 (*mout attrait*) ; MICHAULT, *Doctr. temps prés.* W., 1466, 22, 318 ; COQUILL., *Oeuvres* F., 1478-p.1494, 363...

. *Bien à trait* : En après luy raconta mot à mot bien à *trait* tout quanques il avoit ouy (MIÉLOT, Mir. N.D. L., 1456, 115). Car vous scavez bien, ma doulce seur, que qui me salue bien à *trait*, il me fait une telle joye et si grant doulceur au cuer, qu'il n'est bouche humaine qui le sceust dire. (MIÉLOT, Mir. N.D. L., 1456, 125). ...la loquence de Dieu le Pere se peut pronuncer entendiblement et bien a *traict* en troys voyx (MICHEL, Myst. Pass. J., 1486, 26).

. *Tout à trait* : E ! biau sire Diex, je voi terre, Ou ce batel va tout a *trait* Aussi conme s'il y fust trait. (Mir. roy Thierry, c.1374, 290). Mais or avisons tout a *trait* Ou nous ferons nostre retrait : C'est neccessaire. (Mir. Clov., c.1381, 262). Baiser vous veulx, las, tout *atrest*, En grant regré, Et en destret, - et voz playes acoler veulx ! (Pass. Auv., 1477, 257).

. *À long trait* : Et quant ledit Jacotin percheut icellui Mahiot, et qu'il vit que aultrement ne pooit eschapper, froidement, à long *trait* et de longue pensée, jetta ung petit de gaige devant ledit Mahiot (ESCOUCHY, Chron. B., t.2, a.1465, 299).

5. Au fig.

a) "Action, acte, coup" : Guillaume, assez souffissanment, Selonc le vostre entendement, Avez vostre propos baillié ; Mais vous l'avez trop court taillié Pour avoir droit pour vous si tost ; Car uns autres poins le vous tost. Vous avez de Nature trait, Pour prouver, un assez biau *trait*, Lequel on a bien entendu. Mais j'ay un autre las tendu Contre celui, de plus grant pris, Par lequel vous serez soupris, D'un exemple ancien de fait Qui bien a ramentevoir fait. (MACH., J. R. Nav., 1349, 208). S'il s'ocist, il fist son devoir, Qu'autre mort deüst recevoir, N'il ne fist fors meins que justice, S'il s'ocist pour punir son vice ; Qu'avoir le deüssent detrait Chevaus enragiez pour ce *trait*. Si m'est vis que la Chastelainne Ot plus de meschief et de peinne, Quant sans cause reçut la mort, Que n'ot cils qui se fu la mort Qui avoit desservi le pendre (MACH., J. R. Nav., 1349, 238). Faire ne pouez plus biau *trait* Que de traitablement attraire Bon conseil, et puis de retraire Les articles dou jugement, Selonc le vostre entendement, En gardant toudis vostre honneur. (MACH., J. R. Nav., 1349, 253). Oncle, vous ay j'a moy attrait Pour moy faire sy vilain *trait*, Qui me vouliez faire a mort Mettre ma propre femme a tort ? (Mir. marq. Gaudine, 1350, 168). Aux sours il refait les oreilles, Contrefaictz il fait droit aller, Aveugles veoir cler, Parler les

muetz, Tous maulx met au cler. Qui luy fait regretz, Autant loings que pres, Donne ces soulas. Le plus qui m'esmeut en ces *trés*, C'est des faictz de sainct Nicolas. C'est tout le meilleur De moins en parler. (Mir. st Nic. juif, c.1480-1500, 79).

- *Par longs couverts traits.* "Par des actions secrètes longuement menées" : ...et se doloit et complaignoit à Dieu et au monde du meschief que ces gens-ci luy brassoient et préparoient par longs couverts *traits* (CHASTELL., Chron. K., t.4, c.1456-1471, 444).

- *Mal trait.* "Mauvais coup, mauvais traitement" : Tout le blasme en soit sur Hersens (...), Dont Ysengrin a eu mal *trait* (Renart contref. R.L., t.1, 1328-1342, 40).

- *Faillir à ses traits.* "Échouer" : Lourdement faillons a nos *traiz*. (GRÉBAN, Pass. J., c.1450, 332).

- *Jouer d'un trait.* "Faire un mauvais tour, une farce" : BOITEUX. (...) Six jours a, par sainct Nycolas, Que bien ne fus a mon retrect. AVEUGLE. Et m'av'ous joué de ce *trect* ? Par mon serment, vous descendrez Et yrez faire aulcun pourtraict D'un estron ou que vous vouldrez. (LA VIGNE, Aveugle boiteux D., 1496, 62).

- *Prendre son trait.* "S'avancer" : Celle estoille assez bas se trait Et vers Judee prent son *traict* (GRÉBAN, Pass. J., c.1450, 76).

- *Prendre un trait de qqc.* "Prendre qqc. à son tour" : Ce cler miroir de vie fut pourtrait, Pour remirer Adam le premier pere, Affin aussy qu'Eve en presist ung *traict* A soy parer gentement et a traict Et que sa fache en dedens s'y appere (MOLINET, Faictz Dictz D., 1467-1506, 673).

- *Tout d'un trait.* "D'un seul coup" : Magdaleine a gasté de basme Pour troys cens deniers tout d'ung *trait* (MICHEL, Myst. Pass. J., 1486, 209).

- *À grant trait.* "À grands coups (en tirant fort sur la corde de la cloche ?)" : Et sonnera l'en tousjours XXXX cops à grant *trait* à l'ancommencement de ladicte messe (Journal Dupré L.B., 1418, 33).

- *(Fait) à trait.* "(Fait) d'un seul coup" : ...ce vaillant trenchecoille garny a la couverte main de son petit rasoir, et commença a vouloir mectre les mains aux coillons de monseigneur le curé : "A dya ! dit monseigneur le curé, faictes a *traict* et tout beau..." (C.N.N., c.1456-1467, 405).

- *Mesme trait.* "D'un coup, tout d'une traite" : Et cedict jour d'huy, mesmes *trait*, Le soir, au son de une flutte, Fut ouy ce tesmoing de fait Qui de tout le cas nous dispute. (COQUILL., Oeuvres F., 1478-p.1494, 81).

b) "Manière"

- *À trait* + adj. : Tien la [la lettre], puis que c'est ton mestier, Lis hault, a *tret* cler et a plain. (MOLINET, Myst. st Quentin C., c.1482, 22).

- *Tout à trait.* "De la même manière, semblablement" : Bon conseil avez et seür, Bien attempré et bien meür. S'alez, s'il vous plaist, a conseil, Je le lo einsi et conseil, Et vous consilliez tout a *trait*. Faire ne pouez plus biau trait Que de traitablement attraire Bon conseil, et puis de retraire Les articles dou jugement, Selonc le vostre entendement, En gardant toudis vostre honneur. (MACH., J. R. Nav., 1349, 253). Lors près de la dame se trait, Et Raison aussi, tout a *trait*, A leur secret conseil se mist Et de bas parler s'entremist. (MACH., J. R. Nav., 1349, 276).

c) DR. FÉOD. "Fait de retirer qqc. à qqn, imposition, sorte de dîme" : Item. Pourront, devront et auront auctorité lidit Eschevin, de faire *trais* et geis et provision sur lesdiz habitans, pour faire clousons et fermetez dessusdictes, et autres neccessitez de la Ville (Ordonn. rois Fr. S., t.4, 1354, 298). Nous avons à Belloy en Weulquessin les deux parts de la disme et le curé de lad. ville le tiers. Item nous avons deux fois le *tret*, et le curé une fois ; et quant nous avons eu VII fois le *tret*, mestre Lorens Lami, seigneur de lad. ville, prent la VIIIe fois, qui eschet sur nostre part une fois en XII ans. (Livre raison St-Martin-de-Pontoise D., c.1412, 143).

- *Disme du trait* : ...les deux pars de la disme du *tret* de Beauquesne, assises en ladite parroisse de Trely (Cartul. Hôtel-Dieu Cout. L., 1408, 220).

B. - [Idée de trace]

1. "Ligne tracée" : Et du pyé qui est sus .b. je faiz le point .g. et encores un *trayt* volant vers .k. ; puis je metz une riglette sus .g. et sus le point .d. et faiz une intersection sus le *trayt* volant .k. (NIC. CHUQUET, Géométrie H., 1484, 387).

- "Ligne écrite" : Et se retrait Et s'enfermë en chambre ou en retrait Pour escripre plus a l'aise et a trait, Et met une heure a faire un tout seul *trait* De lettre close. (CHART., D. Fort., 1412-1413, 167).

- "Particularité d'une écriture" : SECOND CLERC. Sire, je sui certains et fis Que c'est de la vostre escripture ; Je la congnois a la mesure Des *traiz* qu'elle a. (Mir. st J. Cris., c.1344, 296).

- *Trait de scie.* "Entaille faite sur une pièce de bois servant à guider la scie" : ...èsquelles 6 solives ils ont fait 8 *traits* de sie, dont ils ont eu pour chacun *trait* de sie 16 d. p., qui font en somme pour iceulx 8 *traits*, 5 s. 8 d. p., lesquelles solives servent et font rengresses en aucuns lieux sous les poutres dessus dites (Comptes Paris V.L.D., t.1, 1449-1450, 675).

- "Borne, limite" : Hor dou *trait* de la ville sus ung hault mont monta (Lion Bourges K.P.F., c.1350, 49). ...ilhs habitoient dedens les bommes et les *trais* des montangnes ["dans l'espace délimité par les montagnes"] (JEAN D'OUTREM., Myr. histors B.B., t.1, a.1400, 19).

- "Trace laissée" : Dont miex siut Ydorus ses traches et ses *trais*... (BRIS., Restor paon D., a.1338, 124).

Rem. Peut-être même sens ds l'ex. suiv. : Peu pense le pecheur de bien faire retrait, Pour quoy Dius nous monstra son coeur par doulz attrait Sur l'esle de la croix, ne ne pense le *trait* ["le pécheur ne panse pas la blessure et sa trace ?"] (Livre Rossignol. N., c.1400-1420, 253).

2. P. anal. "Ligne musicale, chant de la messe qui prend la place de l'*Alleluia* au temps où celui-ci est prohibé (entre la septuagésime et Pâques, à certains jours pénitentiels, aux messes des morts)" : ...et s'alons chantant A l'onnour de la vierge dame (...) Un *trait* d'une prose ou il a : Ave Maria (Mir. abbeesse, 1340, 100). Sire, cest enfant vous amaine Pour estre de vostre chappelle. Il a voiz gracieuse et bele Et scet chanter respons et *traiz* (Mir. st J. Cris., c.1344, 266). Mes amis, sanz faire descort, Je vous pri, chantons par accort Et de doulx *traiz*. (Mir. enf. ress., 1353, 81). Aprez ce chante l'en le gree ou l'allelye, ou le *traict* en Karesme (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 13).

Rem. *Dict. encyclop. du Moy. Âge*, t.2, 1997, 1528.

- "Modulation" : Des oizellons entendoit les douls *trais* (FROISS., Dits Débats F., 1363-1393, 159). [R. M.]

TRAIT, **subst. masc.** (trait[2])

[T-L : *trait* ; GDC : *trait* ; FEW XIII-2, 178b : *trahere* ; TLF XVI, 473a : *trait*]

A. - "Action de lancer un projectile (des flèches, des traits d'arbalète...), action de tirer à l'arc, à l'arbalète" : Ne peurent a chelle heure as Sarrasin venir Pour le *trait* qui fu grans (Bât. Bouillon C., c.1350, 103). Si faisoit asaillir de telle maniere, tant de

tret comme par ses bonnes gens d'armes, que nulz de ceulz dedens ne pouoient durer sus les murs. (HENRI FERR., Modus et Ratio, Songe pest. T., c.1354-1377, 219). ...il y eut *trait* et lanchié et en y eut de mors et de navrez d'ung costé et d'aultre (LE BEL, Chron. V.D., t.1, 1358, 268). Chascuns disoit : "Se Dieus me faut, Jamais ne l'ariens par assaut, Ne par siege, ne par famine, Par angien, par *trait*, ne par mine ; Ne nous ne li poons grever, N'on ne se doit pas esprouver À ce qui ne puet avenir..." (MACH., P. Alex., p.1369, 79). Mais ne fu pas à la bonne heure, Qu'il et sa gent furent blecié Et villainnement rachacié, De *trait* fu bleciez en la main ; Et messire Jehans Sovain Y fu bleciés par mi le pié D'une sajette ou d'un espié. (MACH., P. Alex., p.1369, 147). Là commença moult forte chasse. Il s'en fuient, li rois les chasse ; Et tant les chassa longuement Qu'il en fu repris durement. Sarrazin s'estoient retret En un trop bon lieu pour le *tret*. C'estoit en un rochier sauvage, Pour porter au bon roy damage. (MACH., P. Alex., p.1369, 214). Et aussi a esté present à assaillir et prendre le chastel de Moustiers, où il y ot deux hommes dudit chastel qui furent tuez par ceulx de Ventadour, l'un de *trait* et l'autre à la barriere. (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 19). Et entre les autres fu blecée en la jambe, de *trait*, une femme que on appelloit la Pucelle, qui conduisoit l'armée avec les autres capitaines dudit messire Charles de Valois (FAUQ., II, 1421-1430, 323). Et d'eulz en y ot pluiseurs mors et navrez de *trait* et de canons. (FAUQ., II, 1421-1430, 323). Mais quant ilz se sentirent et furent du *trait* si merveilleusement touchiés, n'y eust cellui qui osast approuchier et qui ne reculast. (LA SALE, J.S., 1456, 217). Et incontinent qu'ilz sentirent le *trait*, se rompirent et mirent en fuite. (LA SALE, J.S., 1456, 220). ...car mortellement dru venoit le *trait* de dedens sur eux tant de canons comme de colevrines (CHASTELL., Chron. K., t.2, c.1456-1471, 53). ...lesquelz [des combattants anglais], voians François prendre pays et venir contre eulx fellement, commencerent a courir sus ausdiz François et a les envaÿr en tout aÿr de mort de leur *trait* ; mes le premier cop fait et le second, firent semblant lesdiz Anglois de reculler arriere et de eulx en fuir (CHASTELL., Chron. IV, D., c.1461-1472, 294).

- *Trait de* + nom d'une arme ou d'un projectile : Mais l'ost des Grieux trop y endure, Nonobstant leurs barons poissans Et leur *traict* de fleches persans (CHR. PIZ., M.F., III, 1400-1403, 50). Mais quant il vist que l'avangarde ne bougoit ou mouvoit et que le grant *trait* des canons et coulevrines, des ars et des arbelestes des deux esles grandement les dommaigoient, lors s'apensa de rompre son propos (LA SALE, J.S., 1456, 217). ...qui fut féru en la cuisse du *trait* d'une arbalète (CHASTELL., Chron. K., t.2, c.1456-1471, 328). ...le *trait* des canons (CHASTELL., Chron. K., t.2, c.1456-1471, 329).

- *Homme / gens de trait.* "Celui qui tire de l'arc, de l'arbalète" : Et y ot pour occasion de ladicte execution de justice pluiseurs gens d'armes et bourgois de Paris armez avec gens de *trait* assemblez es quarrefours (FAUQ., I, 1417-1420, 156). ...il sembloit que le Roy devoit laissier à Paris ung de ses capitaines qui eust charge de IJc hommes d'armes et de IJc hommes de *trait* pour faire venir et conduire les vivres à Paris (FAUQ., I, 1417-1420, 186). ...la somme de quarante frans, pour leurs gaiges d'un mois entier (...) à desservir à la garde dudit chastel, à la tauxe que dessus pour chacun desdiz hommes d'armes et de *trait* (Comptes Etat bourg. M.F., t.2, 1419, 586). ...ordonnons que quelzconques noz vassaulx, ne tiengnent d'ores en avant quelconques garnisons de gens d'armes et de *trait* en aucunes villes ou forteresses de nostre dit royaume (Doc. Poitou G., t.8, 1431, 4). Et des deux costez de la battaille seront les deux esles et leurs gens de *trait*, conduittes par deux princes ou l'admiral et le mareschal ou maistre des arbalestriers (LA SALE, Salade, c.1442-1444, 236). Saintré, atout sa compaignie de gens d'armes et de *trait*, par leurs journees errerent tant qu'ilz sont venus en Prusse (LA SALE, J.S., 1456, 206). L'arcevesque de Treves, a IIJ^{M} chevaulz, IJ^{M} hommes de *trait* et autres IIJ^{M} combatans a pié. (LA SALE, J.S., 1456, 211). Et, ledit jour de samedi, les gens d'armes et de *trait* de l'ordonnance du roy, estans en icelle ville, firent leurs monstres au long de ladicte ville (BUEIL, I, 1461-1466, 92).

- *Compagnon de trait* : Ung compaignon de *trait* Doit, selon son povoir, Estre garny de trait Et a son fait pourvoir Pour la fasson savoir De bien garder ung parcq ; Car il fait bon avoir Deux cordes a son arcq. (Prov. rimes F.M., c.1485-1490, 76).

- "Groupe de combattants chargés de lancer des projectiles" : Après viennent les mareschaulz des logis, les maistres d'ostelz, les fourriers, prevostz et sergens pour deppartir les logis. Après vient l'avangarde, de laquelle le connestable est chief, qui a devant son *traist* ordonné. (LA SALE, Salade, c.1442-1444, 235). ...tant qu'ilz peurent courre, les lances couchies sur les arrestz, frapperent au travers, et les deux esles du *trait*, a ce grant nombre de chiennaille de gens maudiz. (LA SALE, J.S., 1456, 220). ...et par avant que son *trais* fust arrivé, ne que ses chevaulx fussent refroidis de leur sueur, commanda aux Jennevois qu'il avoit qu'ilz tirassent de leurs arbalestres : ainssi le firent tant que leur traict fut tout failli (Droiz Cour. Fr. H., 1460, 413).

. [Empl. partitif] : Apprés eulx, ung mareschal ou aultre vaillant homme conduissant une esquiere de bonnes gens, ou ait du *trait* souffissanment pour le secours des descouvreurs, s'il est besoing. (LA SALE, Salade, c.1442-1444, 235).

B. - P. ext. "Coup porté au moyen d'une arme blanche" : Le XIII^{me} est comment ilz doivent frapper de lance, de hache, d'estoc et de taille et leur *trait* bien emploier (LA SALE, Salade, c.1442-1444, 244).

C. - P. méton.

1. "Projectile (lancé à l'aide d'un arc, d'une arbalète)" : Chascuns disoit : "Se Dieus me faut, Jamais ne l'ariens par assaut, Ne par siege, ne par famine, Par angien, par *trait*, ne par mine ; Ne nous ne li poons grever, N'on ne se doit pas esprouver À ce qui ne puet avenir..." (MACH., P. Alex., p.1369, 79). Mais li nostre petit gaingnoient, Que Sarrazin maint en blessoient, De cops de pierre et de *trais*, Qui d'eaus estoient souvent trais. (MACH., P. Alex., p.1369, 86). Et li autre pas ne se faingnent ; Moult en ocient et mehaingnent, Et tant ont fait qu'il se sont trais À la porte parmi leurs *trais*, Et que la porte ont conquestée Par vive force et bien fermée, Maugré toute la compaingnie Des Sarrazins, que Dieus maudie. (MACH., P. Alex., p.1369, 94). Semblablement le puissant Achilés Luy a laissé *trez*, dars et archeletz, Trousse, raquetz, dague et taloche ronde, A celle fin qu'en tous les lieux du monde Memoire fust, tant en paix comme en treves, Du vertueulx Engillebert de Cleves. (LA VIGNE, V.N., p.1495, 151).

Rem. *Myst. st Sébast.* M., c.1450-1500, 5856 (*trac*).

- [Sing. à valeur coll.] : Le maire et les eschevins doivent savoir la garnison de la ville et faire mettre en escript le *trait*, la banniere au maieur, les crochéz pour porter à essoine de feu, les garnisons des prisons, des chaynes, des portes et des barres. (Cout. bourg. glosé P.M., c.1380-1400, 37). À Jehan Mehault, demourant à Arras, pour cent douzaines de flesches entre lesquelles en y a 46 douzaines de *trait* d'espreuvre, au pris de 8 solz la douzaine, et les autres 54 douzaines de *trait* commun, au pris de 4 solz la douzaine, valent 36 frans et demi (Comptes Etat bourg. M.F., t.1, 1420, 497).

Et entre les autres vint ung archier escoçoys vers ledit boulevart, pour savoir se il pourroit avoir du *trait* pour porter a ses compaignons, qui estoient en grant neccessité par deffault d'icellui *trait*. (Chancell. Henri VI, L., t.1, 1424, 148). Trois ars bendez apporteras Et du *tret* (Myst. Viel test. R., t.4, c.1450, 371). Le myen [arc] est bom, je vous affie, Et suis tresbien garnis de *trec*. (Myst. st Sébast. M., c.1450-1500, 264). ...car *trait* et plommées envoyèrent par les champs, si dru entre ces coureurs que... (CHASTELL., Chron. K., t.1, c.1456-1471, 94). ...et les chassèrent très-asprement hors de leurs fossés, pour cause du *trait* qui y voloit mortel autour d'eux (CHASTELL., Chron. K., t.1, c.1456-1471, 127). ...et par avant que son trais fust arrivé, ne que ses chevaulx fussent refroidis de leur sueur, commanda aux Jennevois qu'il avoit qu'ilz tirassent de leurs arbalestres : ainssi le firent tant que leur *traict* fut tout failli (Droiz Cour. Fr. H., 1460, 413). Prepare mon arc et du *trait*, Sy nous en irons sans distrait Chasser ung peu pour nous esbattre. (Myst. Pass. Troyes B., a.1482, 120).

. "Artillerie" : Mais noz gens ne leur ganchirent mie, ains lancierent vers eulx de bombardes et de *trait* sans nulle espargne (Bouciquaut L., 1406-1409, 263).

. *Trait à main* : À Jehannin, l'artilleur, et quatre autres artilleurs ses compaignons que MdS leur a ordonné estre baillié comptant pour cinq jours entiers qu'ilz ont vacquez à hoster de certaines queues, pluseurs *trait* à main tant dondaines, demie dondaines comme autres fustes de fleiches (Comptes Lille L., t.1, 1438-1439, 368). ...à force de *trait* à main et de pouldre... (LA MARCHE, Mém., I, c.1470, 92).

. *Trait à poudre* : Et ainsi que ladicte escarmuche duroit, tiroient ceulx de ladicte ville par dessus leur muraille et de dessus ladicte porte, au travers et du long de ladicte cauchie, grant foizon de *trait* à pouldre, comme de veuguelaires et cullevrinnes (ESCOUCHY, Chron. B., t.1, 1453-1460, 406). ...par bleceure de cop à main, de *trait* à pouldre ou aultrement (LA MARCHE, Mém., IV, Pièces annexées, 1474, 17). ...combien que pluseurs d'iceulx fussent attains de *trait* à pouldre, sy ne furent ilz bleschiéz (MOLINET, Chron. D.J., t.2, 1474-1506, 149). ...comme un *trait* a pourre (Serm. plaisant K., c.1500, 473).

- *Trait de passe.* V. *passe* "Trait que lance une arbalète de passe" : ...*trés* de passe Pour faulcer franc une curasse (MICHEL, Myst. Pass. J., 1486, 264).

2. "Point d'impact du projectile" : Son arc mist jus, au *tret* vint dou bougon (FROISS., Espin. amour. F., c.1369, 132).

3. "Distance à laquelle porte une arme donnée, portée d'une flèche"

- *Trait d'arbalete.* "Portée d'un trait d'arbalète" : ...et dit que au dehors de la ville, environ le *trait* d'une arbalestre, encontra, en une ruelle enclavée entre vingnes, un compoingnon tout seul (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 425). ...ceste premiere cave estroicte dure environ ung bon *trait* de arballestre (LA SALE, Salade, c.1442-1444, 81).

. *Trait d'arbaletier* : Et puis si a hurté des esperons le courcier : A troys saus li fist faire .j. *trait* d'arbalestier. (Brun de la Mont. M., c.1350-1400, 106).

. *À un trait d'arbalete* : ...il est icy près voirement à un *trait* d'arbaleste et non plus. (CHASTELL., Chron. K., t.3, c.1456-1471, 361).

- *Trait d'arc.* "Portée d'un trait d'arc" : ...tantost m'acheminay Par la sente, et mon chemin ay Pris, en bon espoir, vers la tour Ou maint ma dame au gent atour. Mais n'alay pas le *trait* d'un arc Que près de la tour vi un parc Ou prëaus ot et fonteneles, Dames, chevaliers et pucelles, Et d'autre gent grant compaingnie, Moult joieuse et moult envoisie (MACH., R. Fort., c.1341, 123). Au main d'un *trait* d'un arc ait lez gens avisee [l. a visee] (Lion Bourges K.P.F., c.1350, 275). ...et se retrairent tout en brouse sus un grant sablonniere qui là estoit et eslongierent le rieu, ainsi que le *trait* de troix arcz arriere. (FROISS., Chron. M., XIV, c.1375-1400, 95). Le quel Sazillé, semblant estre iré et courroucié, les poursuy un *trait* d'arc ou environ (Doc. Poitou G., t.7, 1408, 152). Et quant les ungs des autres furent approuchiez ainsin comme le *trait* d'un arc, le Turcq fist sa bataille arrester (LA SALE, J.S., 1456, 217).

. *À un / à demi trait d'arc* : L'ost, qui veult assigier, se doit logier comme à un *trait* d'arc loings du chastel (CHR. PIZ., Faits meurs Ch. V, S., I, 1404, 229). ...et lesdis suppliant et Noel les convoyerent sur le perroy de la mer, qui est a ung *trait* d'arc dudit hostel (Chancell. Henri VI, L., t.1, 1425, 268). ...et l'une et l'autre des maisons (...) a demi *trait* d'arc loing l'une de l'autre (LA SALE, J.S., 1456, 175). Conte de Suffort, vous serez Comme a ung *trait* d'arc de l'armee (Myst. siège Orléans H., c.1480-1500, 401).

- *Trait à un boujon* : Romain fist reculler le *trait* a ung bougon. (Lion Bourges K.P.F., c.1350, 97). ...bien prez de la tour, le *trait* à ung bougon, Firent faire ung grant feu ly traytre laron. (Hugues Capet L., c.1358, 193).

- *Trait de pierre / trait d'une pierre.* "Portée d'un jet de pierre" : Et a chascun feu ait un homme ou deux, et ait de l'un feu a l'autre le *tret* d'une petite pierre. (GAST. PHÉBUS, Livre chasse T., 1387-1389, 239). ...einsi comme le *tret* d'une pierre loing de la charroigne (GAST. PHÉBUS, Livre chasse T., 1387-1389, 264). ...ainssi comme nous estiomps a ung *trait* de pierre de le ditte roche (CAUMONT, Voy. N., p.1420, 59).

D. - P. métaph. [Idée de tir ou de projectile] : Amours, Amours, ce m'as tu fait Qui m'as fait faire le meffait Qui toute ma joie deffait ! Car bien puis dire Que si estraingnis de ton *trait* Mon cuer, qu'on n'en eüst mot trait, S'avoir deüsse sans retrait Toute l'empire. (MACH., R. Fort., c.1341, 44). Du *traict* d'un doulx et mygnot oeil... (Au grey d'amours F.-H., c.1400-1500, 223). Fuyes le *trait* de doulx regard, Cueur, qui ne vous savez deffendre (CH. D'ORLÉANS, Chans. C., c.1415-1440, 234). Gardez le *trait* de la fenestre, Amans, qui par ruez passez, Car plus tost en serez blessez Que de trait d'arc ou d'arbalestre. (CH. D'ORLÉANS, Chans. C., c.1415-1440, 248). J'apperceu le *trait* de ses yeulx, Tout empenné d'umbles requestes (CHART., B. Dame, 1424, 335). D'un *trait* d'ueil fut prins et frapé (ALENÇON. In : CH. D'ORLÉANS, Rond. C., 1443-1460, 303). ...voicy un *tret* Qui me prent quand m'en souvient ; Il m'est venu et si me frappe D'une dague au travers du corps. (Nouv. mar. T., c.1490-1500, 95).

- *L'amoureus trait* : Et pour ce, par soutil attrait, Amours par mi le cuer m'a trait Et feru d'un amoureus *trait*, Plein de gracieuse plaisence. (MACH., Lays, 1377, 369).

- *Les traits de la mort* : Or soit le seigneur trespassé Et de mort ayt les *traictz* passé (MESCHIN., Lun. princes M.-G., c.1461-1465, 44).

. *Estre sur les traits de la mort.* "Être à l'article de la mort" : ...le dit Guichart estoit sur les *traiz* de la mort (Doc. Poitou G., t.7, 1421, 368).

Rem. Gilles Roques, *R. Ling. rom.* 61, 1997, 583. J.-P. Chambon, *Trav. Ling. Philol.* 31, 1993, 322. [R. M.]

TRAITABLE, **adj.** (traitable)
[T-L : *traitable* ; GD : *traitable* ; FEW XIII-2, 143a : *tractare*]
A. - [Sens actif ; d'une pers., de son comportement, de ses paroles...] "Qui est accommodant, conciliant, aimable" : Tu dois vivre sotialement affin que tu estudies de estre amés et de amer, de toy doulx et *traitable* demoustrer, et non pas supporter seulement patianment les enfermetéz de tes freres ou de tes compaignons mais aussi voluntairement (DAUDIN, De la erudition H., c.1360-1380, 255). ...ilz [les chrétiens] ont (...) Une paroles si *traittables*, Si doulces et si amiables Qu'en parlant il semble qu'ilz oingnent Les cuers des gens (Mir. st Ign., 1366, 88). Encor y a une autre chose, Biaus fils, vraiement je suppose Que qui sagement traiteroit Au soudan, qu'il acorderoit Legierement un bon acort. Si que je conseille et acort Que nous prenons gens couvenables, Sages, avisez et *traitables*, Et que très bien les enfourmions Et au soudan les envoions. (MACH., P. Alex., p.1369, 220). Car toutes vos monitions Ont si douches initions Qu'il n'est riens si *traitable* cose. (FROISS., Joli buiss. F., 1373, 62). ...ce duc Winchelant fut largues, doulx, courtois et amiables, ... j'ai veu en mon temps que j'ay travailliet le monde CC haulx princes ; mais je n'en vey oncques plus humble, plus debonnaire, ne plus *traittable* (FROISS., Chron. M., XIV, c.1375-1400, 159). Ces parolles doulces et *traittables* amolierent grandement le pointe de la ire que l'empereur avoit avant sa venue. (FROISS., Chron. M., XIV, c.1375-1400, 169). ...il envoyoit et escripsoit souvent en Angleterre, et raffreschissoit le roi d'Angleterre et son conseil de parolles et de promesses *traittables* grandement, à amour et à reformation d'aliance, et à durer à tousjours, (FROISS., Chron. M., XIV, c.1375-1400, 231). En ce temps estoit li dus de Bretagne en Flandres dalés son cousin le conte Loeis de Flandres, le quel il trouvoit assés *traittable* et amiable, mès point ne s'ensonnioit de ces trettiés (FROISS., Chron. R., VIII, c.1375-1400, 225). Moult de belles paix se fissent, les penans alans entre les honmes, tant que de cas d'ocisions liquel estoient avenu et desquels cas en devant on ne pooit venir a paix, mais par le moiien de l'afaire des penans, on en venoit a paix. En lors ordenances avoit pluissours coses assés raisonnables et *traitables* et la ou nature humainne s'enclinoit que del aler ou voiage et de faire la penitance (FROISS., Chron. D., p.1400, 895). ...benigne en parole et response, joyeux en conversacion, et en toutes choses tres *traittable*. (CHR. PIZ., Faits meurs Ch. V, S., I, 1404, 142-143). Point ne saroit Estre autre que doulz, et n'aroit Jamaiz cuer que rien lui plairoit Qu'il sceust qu'a autre desplairoit, Car raisonnable Est, courtois, doulz et amïable, Pacïent, piteux et *traictable* (CHART., L. Dames, 1416, 234). DIEU. Gabriel, j'och bien que tu dis J'ay voulentiers oy tes dis Qui sont grandement caritables Pour le fait del homme et *tractables*. (MARCADÉ, Myst. Pass. Arras R., a.1440, 8). ...humble et *traictable* (SAINT-GELAIS, Séj. honn. D., c.1490-1495, 124).

Rem. *Percef.* I, R., c.1450 [c.1340], gloss.

- *Estre traitable à/vers qqn* : Mais tu dois savoir qu'il ne souffist mie que prince soit seulement vers les grans et puissans hommes doulz, benigne, humain et *traictable*, mais meismement à ses plus petis subgiéz (CHR. PIZ., Paix W., 1412-1413, 141). L'OSTE SAINCT MARTIN. (...) Vien ça, vien ! Ou est ce garson ? Mayne ces chevaulx en l'estable, Puis apprés, par bonne façon, Pence d'aller mectre la table. HANNEQUIN LE VALET. A iceulx seray bien *traictable*, De cela ne vous soucïez : Avayne et fain ay proffitable ; Du surplus fïance faciez. (LA VIGNE, S.M., 1496, 201).

- *Mal traitable.* "Désagréable" : Car rien n'est plus desconvenable Que femme fole et mal *traictable*, Et si n'est chose plus plaisant Que femme doulce et appaisant (CHR. PIZ., M.F., II, 1400-1403, 82). ...autant faisoit pour elle qu'oncques serviteur fist pour sa dame (...) et neantmains, comme dit est, tousjours trouvoit sa dame dure et mal *tractable*, et luy monstrant mains de semblant d'amour que par raison ne deust (C.N.N., c.1456-1467, 473).

B. - [Sens passif]

1. [D'une chose concr.] "Qui peut être travaillé, qui est malléable" : ...se en l'orine sont gravelles, nous coulerons l'orine et ferons secher la gravelle ; se elle est molle et *traictable*, c'est moult grant esperance de rompre la pierre (GORDON, Prat., c.1450-1500, VI, 12). ...que la bouche du malade soyt ouverte devant le souleil et soyt consideré la ranulle et se elle est noire ou brune ou dure et sans sentiment ne soyt point touchee car elle est chancreuse et se elle n'est telle mais est blanche et bien *traictable*, lors soyt prinse avecques ung crochet (...) et soyt tranchee et tiree hors (PANIS, Guidon, 1478, tr.II, doct.2, chap.6). ...car ainsi le bois dessusdict en seroit plus *tractable* (PREVOST, Cir. Guill. Salicet, 1492, III, 1).

- [D'une chose abstr.] "Qui est susceptible d'être traité" : Mais li coragez l'art despite Quant il a maniere despite Et qu'il n'a point de pacience Et n'est *traitable* par science (Ovide remede amours H., p. 1300 [1400-1430], 52).

2. [D'une pers.] "Susceptible d'être traité, soigné" : Dont puis que tu seras *traitablez* Et par mon art medechinablez, Wiseuse tout premierement Fuy par mon amonnestement, Car par wiseuse est engenree L'amour qui est desordonnee. (Ovide remede amours H., p. 1300 [1400-1430], 53). [R. M.]

TRAITABLEMENT, **adv.** (traitablement)
[GD : *traitablement* ; FEW XIII-2, 142a : *tractare*]
A. - "Aimablement" : Bon conseil avez et seür, Bien attempré et bien meür. S'alez, s'il vous plaist, a conseil, Je le lo einsi et conseil, Et vous consilliez tout a trait. Faire ne pouez plus biau trait Que de *traitablement* attraire Bon conseil, et puis de retraire Les articles dou jugement, Selonc le vostre entendement, En gardant toudis vostre honneur. Faire le devez, mon signeur. (MACH., J. R. Nav., 1349, 253).

B. - "De façon à toucher, à être touché"

Rem. RAOUL DE PRESLES (c.1375, éd.1531) ds FEW (éd.1486 sur *Gallica*, vue 89/654, *traictablement* ; ms. BNF, fr.22913, 507b, *tractablement*). [R. M.]

TRAITANCE, **subst. fém.** (traitance)
[FEW XIII-2, 141b : *tractare*]
"Négociation" : Donques, après longues *traitances* et journées tenues, et après maints recullemens et refus de grans offres... (CHASTELL., Chron. K., t.3, c.1456-1471, 128). [R. M.]

TRAITÉ, **subst. masc.** (traité[1])
[T-L : *traitié* ; GDC : *traitié* ; FEW XIII-2, 141a : *tractare* ; TLF XVI, 477b : *traité*[2]]
A. - "Négociation entre deux parties ou deux autorités" : Et ont les genz estimacion que as *traictiéz* des mariages se doient pour ce assembler ceulz qui sont d'un lignage. (ORESME, E.A., c.1370, 458). ...ilz ne queurent pas si songneusement sus le pays comme ilz souloient faire avant que les *traittiez* fuissent entamez. (FROISS., Chron. M., XIV, c.1375-1400, 141). ...le duc de Bretaigne...raffreschissoit le roi d'Angleterre et son conseil de parolles et de promesses ... et tout ce par especial ymaginoient et presumoient les oncles du roy. Or ne savoient-ilz bonnement

comment entrer en ces *traittiez* pour brisier le duc de Bretaigne, (FROISS., Chron. M., XIV, c.1375-1400, 231). ...sachans que leurdit maistre avoit, en un certain jour dont il n'est record, receu très-grant quantité de finance, après plusieurs paroles et *traitez* par entre eulz fais ensamble, et eulx estans couchiez en la chambre de leurdit maistre, en un petit lit assez prez de celui où ilz estoient couchiez, se leverent de nuit, prindrent la tasse de leurdit maistre (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 292). Ne faictez ja long *traictié* a voz ennemis, car en longs *traictiez* gist aucunes foiz grant decepcion et grant perte pour la plus puissant partie, car les saiges reculent pour plus loing saillir. Et aussi le saige, quant il voit qu'il n'a pas puissance de resister a la force de son adversaire, il pourchasce longs *traictiez* pour dissimuler tant qu'il se voye en puissance qu'il puist nuire a son ennemy, et lors en pou d'eure treuve voye dont le traictié soit nul. (ARRAS, c.1392-1393, 87). Departez a voz compaignons loyaument de ce que Dieu vous donrra. Soiez doulz et debonnaire a voz subgiez, et a voz ennemis fiers et crueulx, tant que ilz soient soubzmis en vostre obeissance, se par force le fault faire. Et se c'est par *traictié*, si traictiez amiablement et prenez raison et l'offrez aussi selon le cas. (ARRAS, c.1392-1393, 153). La ot grans *tretiés* et lons et pluisseurs paroles proposees et remonstrees (FROISS., Chron. D., p.1400, 366). ...li contes d'Alençon et li contes de Flandres furent esleu pour estre a ces parlemens et *tretiés* a l'encontre de ces signeurs desus nonmés. (FROISS., Chron. D., p.1400, 456). Et fu ordonné que chil signeur, ... tenroient lors parlemens et lors *trettiés* en une chapelle que on dist a Esplecin, (FROISS., Chron. D., p.1400, 456). ...li bourgois se missent en *trettiet* deviers le conte Derbi. (FROISS., Chron. D., p.1400, 627). En ce temps enorta li rois d'Engleterre les Flamens, lesquels li rois de France voloit mettre en *tretié* deviers li et le jone conte leur signeur, ... que il vosissent issir hors et faire guerre avoecques lui. (FROISS., Chron. D., p.1400, 825). ...la ot grans parlemens et *trettiés* secrés entre le duch de Braibant et le jone conte de Flandres et son consel. (FROISS., Chron. D., p.1400, 879). ...les Anglois faisoient grant appareil de guerre et avoient delayé par IIJ mois de venir au *tractié* où devoient venir ou envoier, comme avoient promis (BAYE, I, 1400-1410, 306). Et pour entretenir ledit *traictié*, demourerent audit lieu de Charenton les ambassadeurs de monsegneur le Dauphin et des autres segneurs dessusdis (FAUQ., I, 1417-1420, 169). ...onques n'y ot d'assaut ne de *traitiet* parlé. (Jourd. Blaye alex. M., a.1455, 178). ...il convint que la paix et *traictié* en fussent refaiz par les plus notables de la ville [Après une violente dispute] (C.N.N., c.1456-1467, 384). ...la dite fille (...) des assemblées, promesses et *traictiez* ne savoit rien, et n'y pensoit aucunement. [Ses parents viennent de négocier son mariage à son insu] (C.N.N., c.1456-1467, 545).

- *Le traité de la paix.* "La négociation de la paix" : ...se le pays de Limosin, par le *traittié* de la paix que l'en espere qui se doit faire entre les deux roys, est rendu aus Engloiz ou au duc de Lenclastre, que tousjours il, par ce, demourast en sa bonne grace et amour (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 201). Et donna le roy d'Ausay a ses hommes congié d'aler en leurs pays et demoura avecques Anthoine a privee mesgnie, pour acomplir ce qu'il avoit en convenant au *traictié* de la paix. (ARRAS, c.1392-1393, 171). Ce jour, monseigneur le Chancelier vint en la Chambre de Parlement, et fist publier les lettres faictes sur le *traictié* de la paix et union de ce royaume (FAUQ., I, 1417-1420, 171).

- *Estre en traité avec qqn.* "Être en négociation avec qqn" : Mais l'onneur seroit trop blecie Et doublee ta villenie, Se tu estoies en *traitié* Avec eaus [tes ennemis] d'aucune amitié, Puis qu'il yroient mal traitant Toy et ton païs en traitant. (MACH., C. ami, 1357, 115).

B. - "Sujet de négociation, disposition négociable" : Et leur fist on a savoir par hiraus que, se il voloient passer la riviere et venir combatre au plain, on se retrairoit arriere et lor liveroit on bonne place, pour lors batailles rengier, fust tantos ou a l'endemain au matin ; et se ce ne leur plaisoit, il vosissent faire le cas parel. Qant il oirent ces offres et ces *trettiés*, il orent consel. (FROISS., Chron. D., p.1400, 143). Qant li Escoçois oirent ceste response, il furent tout abus et veirent bien que li Englés voloient la guerre. Toutesfois, il respondirent et dissent que il n'estoient pas cargié de proceder sus tels *trettiés*, et que les paroles que il avoient oy et entendu, seroient reportees au pais. (FROISS., Chron. D., p.1400, 206).

C. - "Convention débattue entre deux parties, déterminant par articles ce qui dans une négociation a été stipulé de part et d'autre"

1. "Convention entre des particuliers (entre eux ou avec une autorité), contrat, accord" : ...pour bien de paix et d'accort, par conseil de bonnes gens, ayant fait et parfait certain *traictié* et accort, ainsi comme il est plus à plain contenu en lettres sur ce faictes seellées de nostre seel et des seaux desdis religieux, et li habitans et communautéz de la ville de Chaine (Trés. Reth. S.L., t.2, 1332, 16). À Messire Jehan Stockes, cappitaine et lieutenant à St Sauveur le Viconte, qui donnez li furent pour une foiz secretement par lez genz du conseil de Monseigneur estanz en Constantin, pour aider à estre gracieux à faire le *traitié* des restez des raencons ottroiés aus Angloiz pour le temps passé, lesquieulx il demandoient moult riguereusement (Compte Navarre I.P., 1367-1371, 128). Si retourne à celle tour et envoye son pere parler à lui et lui dit que, se il ne peult autre *traictié* trouver, que... (Ponthus Sidoine C., c.1400, 163). Item, je lessë en pitié A troys petis enffans [Colin Laurens, Girard Gossuïn et Jehan Marceau, trois vieux usuriers] tous nudz Nonmés en ce present *traictié* (VILLON, Lais R.H., c.1456-1457, 23).

- *Faire traité avec qqn.* "Conclure un accord avec qqn" : ...elles respondirent qu'elles avoient faict *traicté* avec les cordeliers. (C.N.N., c.1456-1467, 224). Saint Jehan ! dirent les aultres veilles, nous avons converty par *traicté* fait avec eulx [les moines] le disme que devons en toille (C.N.N., c.1456-1467, 225).

2. "Convention entre deux autorités, entre deux souverains, traité" : Et se ti annemi si fort Sont qu'il gisent par leur effort, Maugré toy, dedens ton païs, Ne soies pas si esbahis Pour riens qui te puist avenir, Que paroles faces tenir De *traitié*, de pais ou de trieves. Y te vaurroit mieus estre a Trieves Ou a Romme, sans revenir. Laisse Fortune couvenir, Qu'après seur eaus chevaucheras Plus fort : einsi t'en vengeras. (MACH., C. ami, 1357, 115). Li soudans en ot moult grant joie ; Si leur dist : "Seigneurs, je vorroie Que oubliez fussent tous meffais, Et qu'aucuns bons *traitiés* fust fais Ou bons acors, c'est mes consaus." (MACH., P. Alex., p.1369, 123). Premiers vous diray le *traitié* Qu'il ont acordé et traitié. (MACH., P. Alex., p.1369, 172). Si deïrent en leur presence, Devant tous et en audience : "Sire, cil est mors qui traitié Avoit l'acort et le *traitié* ; Si que cils qui a la puissance Dou soudan et sa gouvernance Dit qu'il ne le vuet pas tenir. Pour ce nous a fait ci venir, Et vuet qu'autre traitiés se face Qui cestui-ci planne et efface..." (MACH., P. Alex., p.1369, 203). Pourveu toutevoies que les *traictiez*, confédéracions et alliances qui, comme dit est, sont entre nous et nostre dit frère, demeurent tousjours en leur estat, force et vertu, selon leur fourme et teneur (Ch. VI, D., t.1, 1386, 75). "Sire, delivrés vous et nous enmenés deviers le roi d'Engleterre, ou point et en l'estat que vostres

trettiés devise ; car nous volons tout morir se nous sonmes a ce destiné, et prenderons la mort en bon gré." (FROISS., Chron. D., p.1400, 844). Ce jour, vindrent à Paris certaines nouvelles du *traictié* fait entre monsegneur le Dauphin et le duc de Bourgoingne (FAUQ., I, 1417-1420, 306). ...en intencion d'entretenir lesdiz *traictiez* des aliances, paix et union (Ch. VI, D., t.1, 1419, 404). Mais quant vient a un *traicté*, Mieulz vaut Boussicault que Saintré. (LA SALE, J.S., 1456, 143). LE ROY. (...) Pensez bien de ce faict conduire, Car je vous donne auctorité De faire vers ceulx de l'empire Comme moy, c'est ma voulenté, Ou soit de guerre ou de *traictié*, Ainsi que bon vous semblera. (Myst. st Laur. S.W., 1499, 156).

- *Amiable traité* : Et cependant, d'un commun accort, vous adviserez la place ou la bataille se fera ; et, par adventure, quant vous aurez veue leur puissance, vous trouverez aucun amiable *traictié* a messeigneurs, car a leur force ne povez vous contrester. (ARRAS, c.1392-1393, 222).

- *Traité de paix* : ...le *traittié* de paix et accord fait à Bretigny, prés de Chartres, le 8 jour de may darein passé, entre nous et nostre très cher frere, le Roy d'Engleterre (Hist. dr. munic. E., t.2, 1360, 285). Je me partiray de cy et m'en yray a Montfrin, a Girart, mon nepveu, et a mes autres amis, pour avoir avis comment nous pourrions exploictier ne se nous pourrions avoir *traictié* de paix avec Gieffroy. (ARRAS, c.1392-1393, 206). Et ce faict, les dictz seigneurs firent ou dict camp des Venyciens publier a son de trompe le *traicté* de paix comme il avoit esté accordé entre le roy de France d'une part, et la seigneurie de Venise avec le duc de Millan d'autre, dont les gens d'armes venyciens et lombars furent moult joyeux, et bien le monstrerent par leur effect ; car si tost que le dict *traicté* fut publié, incontinent, sans aucun delay, ilz commencerent a lever leur camp et s'en aller chascun chez soy. (LA VIGNE, V.N., p.1495, 319).

- *Traité de* + nom de ville : En faisant laquelle paix le roy lui conferma le *traictié* d'Arras et autres choses, ainsi que depuis il le manda et fist assavoir aux nobles, gens d'eglise, à sa court de Parlement et autre populaire de sa ville de Paris, qui, pour cause de ce et par son ordonnance firent processions generales, chantans aux eglises Te Deum laudamus et autres belles louenges à Dieu (ROYE, Chron. scand., I, 1460-1483, 214). ...le roy nous bailla, ceda et transporta laditte ville d'Amyens et autres villes et terres estans sur la riviere de Somme, que feu nostre très chier seigneur et pere, que Dieu absoille, avoit possedé depuis le *traicté* d'Arras, et lesquelles le roy en sa ville de Tours nous avoit promis et juré en parolle de roy non racheter du vivant de nostredit feu seigneur et pere. (LE CLERC, Interp. Roye, c.1502, 258). Lesquieulx transportz le roy, par lesditz traictez de Conflans et aussi par ledit *traicté* de Peronne, fait et juré sur la vraye croix, a promis et juré en parolle de roy et sur son honneur garder, entretenir et acomplir, sans aller au contraire en aucune maniere et sur les peines contenues oudit traicté de Peronne. (LE CLERC, Interp. Roye, c.1502, 258). Lesquieulx transportz le roy, par lesditz *traictez* de Conflans et aussi par ledit traicté de Peronne, fait et juré sur la vraye croix, a promis et juré en parolle de roy et sur son honneur garder, entretenir et acomplir, sans aller au contraire en aucune maniere et sur les peines contenues oudit traicté de Peronne. (LE CLERC, Interp. Roye, c.1502, 258).

- *Estre en traité (ensemble).* "Être liés par une convention, par un traité" : ...vous avez aulcuns prisonniers de la terre au conte daulphin, et vous savez que nous sommes en *traittiez* ensamble, par le moien du conte d'Ermignac. Si vouldroye bien ces prisonniers eschangier a aulcuns aultres que j'ay en ma garnison, car j'en suy trop fort requis de la contesse daulphine, qui est trop bonne dame et pour qui on doit moult faire. (FROISS., Chron. M., XIV, c.1375-1400, 209). Perrot respondy à ces parolles et dist que, ... quant ilz seroient en *traittié* juré et sceelé ensamble, ilz le tenroient de leur partie bien et loyaulment, mais ilz n'avoient pas intencion que ilz se deussent encoires mettre. (FROISS., Chron. M., XIV, c.1375-1400, 226).

- *Rompre un traitié* : Si vous diray autre nouvelle, Et vous feray un incident, Pour un mervilleux accident Qui adonques avint au Quaire Pour le *traitié* rompre et deffaire. (MACH., P. Alex., p.1369, 182).

- *Tenir un traitié* : Et cils qui estoit en son lieu Jura plus de C. fois son dieu Que ja le *traitié* ne tenroit En la guise que fais estoit ; Dont il avint que le tricople Vosist estre en Constentinoble, Car Sarrazin pour cest acort Estoient en si grant descort Et en si grant contreversie Qu'en grant peril fu de sa vie (MACH., P. Alex., p.1369, 187). [R. M.]

TRAITÉ, **subst. masc.** (traité[2])

[T-L : *traitié* ; GDC : *traitié* ; FEW XIII-2, 143b : *tractatus* ; TLF XVI, 477b : *traité*[1]]

A. - "Ouvrage didactique qui expose un sujet ou une matière" : Mais en la fin de ce *traitié* Que j'ay compilé et traitié Vueil mon nom et mon seurnom mettre, Sans sillabe oublier, ne lettre ; Et cils qui savoir le vorra De legier savoir le porra : Car le quart ver, si com je fin, Commencement, moien et fin Est de mon nom, qui tous entiers Y est, sans faillir quars ne tiers. (MACH., R. Fort., c.1341, 156). C'est une villette en l'Empire, Qui n'est gueres dou Bourget pire. La trouveras qui te dira Mon nom, et ja n'en mentira, Et pour qui j'ay fait ce *traitié* Que j'ay mis en rime et traitié. Va y, qu'il y fait bon et chaut, Et s'aler n'i vues, ne m'en chaut. Explicit Confort d'amy. (MACH., C. ami, 1357, 141). Et aussi est il aucune matiere qui est de sa nature plus propre a faire monnoie que une autre, si comme je declaray en un *Tractié* de Mutacions de Monnoies. (ORESME, E.A.C., c.1370, 295). Et la maniere de l'union de ceste intelligence et du ciel declaira Averroïz en un *tracté* appellé De substantia orbis. (ORESME, C.M., c.1377, 314). Et donques la plus haute espere soneroit le plus gros ou le plus bas, mes elle sonneroit plus fort que celle qui est plus basse. Item, selon verité, il est vraisamblable que aucuns des mouvemens du ciel soient incommensurables, si comme je ay monstré autrefois en un *tracté* pour ce fait. (ORESME, C.M., c.1377, 480). Il a fait maint noble *traitié* Et mainte notable responce, N'oncques le sage roy Alphonse Tant du cours du ciel ne sot mie. (CHR. PIZ., Chem. estude P., 1402-1403, 147). ...elle [ladicte escripture] est digne d'estre dessirée, comme l'en a veu autre foiz de pluseurs escriptures, comme de l'evangile de S.. Thomas et autres *traictiez* antitulez des sains (BAYE, II, 1411-1417, 263). ...Tant que subtilz Phisiciens Que sages Astrologiens, Qui cellui *Traicté* composèrent Et la doctrine ordonnèrent, Dont fut translaté et retrait Ce petit Livre et ainsi fait (LA HAYE, P. peste, 1426, 16). Fist ung autre *traicté* de astrologie (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 29 v°). ...fist, entre ses euvres, ung *traicté* de medecine sur douze herbes seullement. (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 56 v°). ...item composa ung autre *traicté* sur le Quart de l'astrolabe qui se commance : "Nostra presens intencio est artem dicere". (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 117 v°).

B. - P. ext. [Sans qu'il y ait nécessairement une portée didactique]

1. "Développement écrit, notamment développement narratif" : Nous nous souffrerons à parler de ces besoingnes

longtaines tant que nous aurons cause de retourner sus, et nous raffresquirons des besoingnes prochaines tant qu'à ma nacion, si comme il est contenu en le prose du premier fueillet du tiers livre qui se reprent en la fin de la guerre de Flandres et de la chartre de la paix ..., et entrerons en nos *traittiez* pour remforchier nostre matiere et hystoire de Guerles et de Brabant. (FROISS., Chron. M., XIV, c.1375-1400, 142). Marie, fille de Jehan, roy de France, (...) avoit supplié d'avoir la dicte hystoire à mon dessusdit seigneur, son tres chier et amé frere, lyquelz a tant fait qu'il en a sceu au plus prez de la droite verité qu'il a peu, et m'en a commandé a faire le *traictié* de l'ystoire qui cy après s'ensuit. (ARRAS, c.1392-1393, 1). Je, qui au commandement de mon tresredouté seigneur devant dit ay a traitier et mettre en nostre langage maternel les fais et conquestes du trespuissant et tresredoubté empereur Alixandre lequel comme la commune falme et renommee tesmongnent fu roy et seigneur par sa proeche de toutte la terre d'Orient et d'Occident, dont il s'ensieult par ceste parolle que il fu seigneur de toutte France et de touttes les marces adjacentes et pource que point ne m'est apparut par l'istoire que en ce *traitié* je ay aleguie ne ossy par aultres, comme de Vincent le Jacopin et de Guillame qui les fais dudit Alixandre traiterent... (WAUQUELIN, Faits conq. Alexandre Hé., a.1440, 322).

- [Dans une formule narrative de transition] *Faire long traité de qqc.* "S'attarder longuement sur un sujet" : Et furent espousez et la messe dicte moult solennelment, et fu ramenee ou maistre paveillon. Le disner fu prest, ilz ont lavé et sont assiz a table. Or ne vous feroye je long *traictié* de ce... (ARRAS, c.1392-1393, 191).

2. P. méton. "Partie d'un ouvrage formant un tout" : Cy s'ensieult l'istoire du noble et vaillant empereur Cligés, laquelle est devisee en deux petitez parties... Cy s'ensieut le premier chapiltre du petit *traictié* d'Alixandre pere de Cligés... [la première partie de l'ouvrage consacrée à Alexandre] (Cligès C.T., 1455, 65-66). Et ainsi fina sa vie Alixandre, pere de Cligés, duquel nous avons fait ung petit *traittié*, et maintenant commencerons le second en la maniere qui s'ensuit. S'ensuit la seconde partie de ceste histoire [celle qui est proprement consacrée à Cligès]... (Cligès C.T., 1455, 102). Et je, qui estoye ravy ainsi, aprés que je fus hors de mon somme et que je fus retourné en mon domicile, me print voulenté et devocion d'escripre tous les faitz et contempnemens des bestes et les mettre en deux petis *traictez* [les deux parties de l'ouvrage] selon mon petit entendement (Livre Regnart S.-H., c.1460, 4).

REM. *Cf.* Maria Colombo Timelli, "Qu'est-ce qu'un *traité* en moyen français ?", *Carte Romanze* 2/1 (2014), 91-101. Nombreuses autres attestations pour le sens B. [R. M.]

TRAITE, **subst. fém.** (traite)

[T-L : *traite* ; GD : *traite* ; GDC : *traite* ; FEW XIII-2, 184b : *trahere* ; TLF XVI, 476b : *traite*[1]/*traite*[2]]

I. - [Correspond à *traire*]

A. - [Dans l'espace] "Étape, parcours ; distance parcourue en une fois" : Et nous irons là où sont les gens d'armes logiés, et ferons une grande *traicte* et, à la grace de Dieu, nous les surprendrons et les destrousserons. (BUEIL, I, 1461-1466, 150). Et, pour ce que la *traicte* estoit longue, les autres debatirent à l'encontre et disoient que à peine povoient-ilz aller jusque là sans estre descouverts, principallement pour ce que la *traicte* estoit longue et que c'est ung des plus grans dangiers qui soyt en la guerre que de aller surprendre gens loing et de faire ces *traictes*. (BUEIL, II, 1461-1466, 242). ...car ilz avoient faict grant *traicte* (TRING., c.1477-1483, 292). Le lendemain aprés la messe dicte Passant par boys, par buysson et par haye, Le bon seigneur par *traicte* assez petite Disner s'en vint a l'abbaye d'Aye Pres d'un grant lac bien assise, bien gaye (LA VIGNE, V.N., p.1495, 222).

- "Chemin (?)" : Apprès [adv.] la *traitte* se partist ; mais, ou qu'il allast, Claudius le sievit. (LA SALE, Salade, c.1442-1444, 42).

Rem. *Cf.* GD VIII, 6b.

- *De longue traite.* "De loin" : Venu somme de longue *traicte* Et de bien longue region, Jusques cy ; loués en debvons Le Sauveur de trestout le monde (Myst. st Adr. P., c.1450-1485, 184).

- *Tout d'une traite.* "En une seule étape, directement" : Pour ce, je desiroye, se voz oppinions se y accordent, que demain aprez la messe nous en allassions tout d'une *traicte* jusques à Francheville et, là, nous saurons toutes nouvelles et, selon les nouvelles que trouverons, nous besongnerons (BUEIL, II, 1461-1466, 87). Les ungs furent d'oppinion qu'on y allast tout d'une *traicte*, pour le surprendre où il estoit logié. (BUEIL, II, 1461-1466, 242). Aprés qu'il eult son oraison parfaicte Devotement devant le crucifix, Au chasteau fut mené tout d'une *traicte* Ou l'attendoient la duchesse et son filz. (LA VIGNE, V.N., p.1495, 189).

. *D'une belle traite* : Je vous diray que nous ferons: nous irons tous d'une belle *traicte*, et envoyerons deux ou trois cens chevaulx legièrement habilliez pour courre la praerie et prendre les chevaulx (BUEIL, I, 1461-1466, 150).

B. - [Dans le temps]

- *En traite de temps.* "En peu de temps, dans un court délai" : A toutes cestes charges donques partirent de Mons ces deux chevaliers, ensemble tous les aultres, baggues et estoffe, honnorablement comme au cas seoit. Prindrent leur chemin le plus addressant que porent (...), et tant firent qu'en *traite* de temps passerent les mons, Senne la Vielle, la ou evesquez et prelas vindrent au devant de eulx en grant chiere. (CHASTELL., Chron. IV, D., c.1461-1472, 215).

- *Par traite de temps.* "Au bout d'un certain temps" : [Messire Jehan de Croy, ambassadeur du duc de Bourgogne, au roi de France :] Vous poez premierement considerer, sire, se le traitié de la paix qu'il a aveuc vous est furny et accompli ; et certes il est que non. Et neantmoins mondit seigneur a tousjours souffert et dissimulé sans soy plaindre ou doloir, esperant que par *traite* de temps tout se parferoit (CHASTELL., Chron. IV, D., c.1461-1472, 186). ...et advint que le josne duc vint veoir monseigneur de Bourgoingne, qui le fit prandre et arrester, pour le contraindre à luy rendre son pere le duc Arnoul. Ce qui fut faict par *traitte* de temps, mais le duc Adolf fut tousjours detenu prisonnier du duc de Bourgoingne. (LA MARCHE, Mém., III, c.1470, 202).

. *Par longue traite de temps.* "Depuis longtemps" : Et n'avoit encoire cause le roy d'avoir ymagination alencontre dudit ordre [la Toison d'or] quand le duc establisseur d'iceluy, ennemy encore dudit roy et portant la querelle du roy anglés son adversaire, (...) le mist sus (...) en deffaveur et tanance de ceulx a quy s'estoit adjoint comme ses amis, lesquelz par longue *traite* de temps et par mainte presse et labeur s'efforçoient envers luy de l'attraire en l'ordre de Gerreture (CHASTELL., Chron. IV, D., c.1461-1472, 124).

- [La durée est précisée par un compl. de nom] : ...en la *traite* de quarante ans que fortune et les pervers hommes t'avoient nourri en souspeçon tousjours envers ton humble parent (CHASTELL., Chron. IV, D., c.1461-1472, 304).

- *D'une traite.* "Sans marquer d'arrêt" : Puis se partit le vendredi matin Acompaigné d'excellente noblesse, Et d'une *traicte* alla jusqu'a Thurin, Ou il trouva madame la duchesse. (LA VIGNE, V.N., p.1495, 295).

Rem. Ex. de 1394 (HARDOUIN) ds T-L X, 514.

C. - "Récit" : ...Comme orrés reciter en ceste *traitte* cy. (Flor. Octav. L., t.2, c.1400, 428).

D. - "Course, attaque" : Se pour garder la maison moratine Du fier lyon le serf y feist sa *traicte*, Cela n'est riens (ROBERTET, Oeuvres Z., c.1450-1500, 94). Quant au seurplus, bien dire l'ose, Incontinant la treve faicte, Que nul de nous ne se repose, Mes sur eulx [les Anglais] soit faicte une *traicte*. (Myst. siège Orléans H., c.1480-1500, 267).

- "Taquinerie (?)"

Rem. GILLES LE MUISIT, *Poésies* K., t.2, c.1347-1353, 182 (T-L X, 514).

- "Trait, action de tirer (ou "attaque" ?)" : SATHAN. (...) En desarroy mectray les elemens ; La terre fendré, aussi dangereux vens Par my le monde et toutes ses retraictes. De cella faire au jour d'uy je me vens Et, qui pis est, eglises et convens Fouldroyeray par mes dampnables *traictes* ; Regner feray dangereuses comectes, Bransler le ciel, faire choir les planetes, En esloydant et faisant grant tonnerre (LA VIGNE, S.M., 1496, 219).

II. - [Correspond à *traire*, avec influence de *traiter*]

A. - "Transport de marchandises, commerce (de pays à pays, de province à province)" : ...donner lettres de *traicte* des bles et autres grains et vivres, hors de nostre royaume (Ordonn. rois Fr. S., t.7, 1394, 701). [GDC X, 796c]

Rem. *Invent. mobiliers ducs de Bourg.* P., t.1, 1375, 408.

B. - REDEV. "Droit sur les marchandises à l'entrée et à la sortie du pays, de la province" : Des gros XIIIes, quint de sel et impositions, tant de vins comme de toutes autres denrées arrivez au port de Cherebourg, avec ce du passe-porte des diz vins et de la *traitte* des blés portez hors par ledit port (Compte Navarre I.P., 1367-1371, 24). Dune aide appellée sacque et *traite* de grains menez hors par mer (Compte Navarre I.P., 1367-1371, 28). Jehan, par la grace de Dieu duc de Bretaigne (...) aux recepveurs commis et ordonnez a recepvoir la *traitte* de vingt soulz par pippe de vin passans et issans hors des pais d'Anjou et du Maine (Chron. Mt-St-Mich. L., t.1, Pièces div., 1418-1432, 212). ...souffrez et laissez nostre dicte cousine joïr et user plainement et paisiblement, en la faisant tenir quitte du dict droit de la dite *traicte* de la dite quantité de deux cens queues ou pipes de vin (Cartul. Laval B., t.3, 1424, 68). ...nous avons (...) donné à nostre trés cher et amé oncle le conte de Foix la *traicte* de deux mille tonnaulx de vin, à les prendre et enlever du creu bourdeloys (Lettres Ch. VIII, P.M., t.5, 1489, 224). ...et eut ung très bon office en la ville dont il estoit né et la *traicte* des vins qu'il demandoit et mil francs contant pour faire venir sa femme (COMM., II, 1489-1491, 72).

Rem. *Ordonn. rois Fr.* L.S., t.2, 1350, 340.

- *Droit de traite* : ...nostre droit de *traicte* que avons acoustumé d'avoir, prandre, cueillir et lever au port de Caunac (Doc. Poitou G., t.11, 1473, 398).

- *Receveur de (la) traite* : ...Symon Poumier, receveur de la *traicte* (Comptes roi René A., t.3, 1451, 88).

Rem. Doc.1373 ds GDC X, 796c. [R. M.]

TRAITEL, **(?)** (traitel)

[Ø]

"Chausse-pied" : Parcopollex (...) : *traitel* de cuir par quoy on cauche plus legierement le solers (LE VER, Dict. M.E., c.1420-1440, 356).

REM. Lire *trainel* ? V. *trainel*[2], B. [R. M.]

TRAITEMENT, **subst. masc.** (traitement)

[T-L : *traitement* ; GD : *traitement* ; GDC : *traitement* ; FEW XIII-2, 141b : *tractare* ; TLF XVI, 478a-479a : *traitement*]

A. - "Négociation, délibération" : ...une journee de *tretement* fu acordee et assise. Et devoient li doy roy de Franche et d'Engleterre chascuns envoiier .IIII. personnes souffissans pour traitier touttez bonnes voies pour acorder les parties (FROISS., Chron., [Amiens] D., t.2, c.1375-1400, 91). ...et apriés il entrerent en leur *traitement*. Toutte celle premiere journee, chil traitieur traitierent sus pluiseurs viues d'accort (FROISS., Chron., [Amiens] D., t.2, c.1375-1400, 92). Et non obstant toutevoies ces *traitemens* et les fréquentes allées et venues qui se faisoient tous les jours entre deux... (CHASTELL., Chron. K., t.3, c.1456-1471, 128).

Rem. Doc. 1494 (*traictement*) ds GD VIII, 6b-c.

- "Accord, convention, traité"

Rem. Doc. 1340 (*traictement et accort dudit mariage*) et 1376 (Neuchâtel, *par amiable traitemant*) ds GD VIII, 6c.

B. - "Manière dont une chose est traitée"

Rem. Doc. 1321 (*comment nous poriens mieux savoir le tractamentet le demenement de la mort dudit Tridot* ; *savoir le trauctament et demenement de la mort des diz enfans*) ds GD VII, 6c.

- "Manière de traiter qqn, une communauté" : ...ung conseiller au parlement du Daulphiné appellé Rabot, ou pour promessse ou pour n'entendre ce qu'ilz demandoient, dist au roy que c'estoit chose piteuse et qu'il leur devoit octroïer et que jamais gens ne furent si durement traictéz. Et le roy, qui n'entendoit que ce mot valoit, et qui, par raison, ne leur pouvoit donner liberté (car la cité n'estoit point sienne, mais seullement y estoit receü par amytié et à son grant besoing) et qui commençoit de nouveau à congnoistre les pitiéz d'Italie et du *traictement* que les princes et communaultéz font à leurs subjectz, respondit qu'il estoit content (COMM., III, 1495-1498, 59). Ilz me conduisoient jusques à l'hostellerie et commendoient à l'hoste que habundanment fusse traicté et me faisoient defraier avecques toutes honnourables parolles. Mais qui compteroit bien ce qu'il fault donner aux trompètes et tabourins, il n'y a guères de gaing à ce deffray ; mais le *traictement* est honnourable. (COMM., III, 1495-1498, 107). [R. M.]

TRAITER, **verbe** (traiter)

[T-L : *traitier* ; GD : *traitier*[1] ; GDC : *traitier* ; FEW XIII-2, 140b : *tractare* ; TLF XVI, 479a : *traiter*]

I. - [Correspond à *traire*, par le biais de *trait*, *traite*, part. passé de *traire* (lat. *tractus*, de *trahere*)]

A. - Empl. trans.

1. *Traiter qqc.* "Mener, réaliser, accomplir qqc. ; causer qqc." : Chascun selon sa facultey De son estat se doit pener A Dieu *traittier* parfette vie. (DUPIN, Mélanc. L., c.1324-1340, 180). Sus tou pueple ont pourpanceit et *traitieit* mauuais consoil (Psaut. lorr. A., 1365, 86). Car leur vie est malvese et ne *traicte* nulle oeuvre avec vertu, si comme est multitude des bannauses (ORESME, Pol. Arist. M., c.1372-1374, 264). Adonc les fist le ber estroittement lïer Et dedens le palaiz amener pour jugier (...). Quant ly traïtteurs veirent la cose ainsi *traittier*, Adonc davant Florent se vont agenouller (Flor. Octav. L., t.2, c.1400, 511). Car il le tient en secret et commun Grand boucquoniste, aincores pis, comme ung Tirant matin, *traictant* maulx inhumains (MOLINET, Faictz Dictz D., 1467-1506, 185).

- "Développer, présenter qqc." : O advocas de violette, Venés avant, car on vous *trette* Articles d'opposition (FROISS., Dits Débats F., 1363-1393, 197).

- "Machiner, manigancer qqc." : Et en ce nous ne considerons point la grandeur, en regardant de quante bonté est la vie de Jhesu Crist, mais considerons que ignoranment fut *traittiee* celle mort, car scientement il ne le eussent pas fait, voulu ne peu faire. (CRAP., Cur Deus, De arrha B.H., c.1450-1460, 233). ...où lors se tenoit ledit messire Gilles, qui de ce que on lui tramoit [var. *traictoit*] n'estoit aucunement adverty. (ESCOUCHY, Chron. B., t.1, 1453-1460, 98).

- *Traiter mal à qqn.* "Infliger des souffrances à qqn" : ...pour de Fortune Parler, comme elle est tres commune De nuire aux uns et leur *traictier* Mal assez (CHR. PIZ., M.F., II, 1400-1403, 83).

- *Traiter des parlers à qqn.* "Adresser des paroles à qqn" : Et quant li rois ooit telz doulz Parlers *trettier* a sa fille... (FROISS., Méliad. L., t.1, 1373-1388, 48).

- *Traiter qqc. contre qqn.* "Machiner, manigancer qqc. contre qqn" : Dy nous laquelle traÿson Cuides *traitter* contre crestiens. (BOUVET, Appar. Meun A., 1398, 33).

- Part. passé en empl. subst. "Façon d'accomplir qqc., de conduire les choses" : AMILLE. Hardré, sire, en vostre *traittié* N'a touz jours que haine et plait. (Mir. Amis, c.1365, 28).

2. *Traiter qqn / qqc. de.* "Tirer de" : "A Dieu suis ancellë et amye, Faire peut son voloir et je l'ottrie." Vierge, celle parole de vo bouche *traitie* ["une fois cette parole prononcée"] [,] Fut en char et en sanc en vo corps herbergie Le doulx saulveur du monde (Flor. Octav. L., t.2, c.1400, 420). ...de grant lignage elle a esté *traittie* (Flor. Octav. L., t.2, c.1400, 494).

- "Retirer, ramener" : Mais quant [en cas d'inondation] le souleil raye cler, En trois jours est l'eaue retraicte, Et en retournant o lui *traicte* Le cours du fleuve et amenrist (DESCH., Oeuvres R., t.8, c.1370-1407, 254).

3. *Traiter qqn / qqc. à.* "Conduire, mener, traîner qqn ou qqc. à" : ...que piteux Soit Diex a ceulx qui a tel point M'ont *traictée*, et si leur pardoint, S'il ont mespris. (Mir. abbeesse, 1340, 93).

- *Traiter qqn à martyre.* "Mener qqn au martyre" : Les traïteurs a fait a martire *traitier* (Jourd. Blaye alex. M., a.1455, 399).

- *Traiter qqn à mort.* "Mener qqn à la mort" : Au riche roy Ector vont dire chevalier Dou Bastart qui a fait son fil a mort *traitier*. (Bât. Bouillon C., c.1350, 131). ...je cuidoye que ma mere florie Eüst esté par vous a malle mort *traittie*. (Tristan Nant. S., c.1350, 201). Vezci noz filz sains et haitiez, Qu'orains avoie a mort *traittiez* Et mis a fin. (Mir. Amis, c.1365, 66). ...son sire fu par elle a mort *traitiés* (Flor. Octav. L., t.2, c.1400, 474). Et la sera a mort villainement *traitié* (Flor. Octav. L., t.2, c.1400, 538). Dieu fut traveilhéz et *traitiéz* a mort en Jherusalem (JEAN D'OUTREM., Myr. histors G., a.1400, 72). Car son grant anemy [Hérode]est mort Qui le vouloit *traictier* a mort [Jésus] (MARCADÉ, Myst. Pass. Arras R., a.1440, 65). [Réf. à Matth. 2, 20] ...le fel mourdrier Qui son pere et sa mere a fait a mort *traitier* (Jourd. Blaye alex. M., a.1455, 416). [Autres ex. v.2579, 9471 (*a le mort*), 11467, 13788]

. *Traiter qqn jusqu'à la mort* : ...et se il euist esté congneus que ce euist esté li rois de Boesme, on ne l'euist pas *tretiiet* jusques a mort. (FROISS., Chron. D., p.1400, 731).

- *Traiter qqn à la raison.* "Amener qqn à la raison" : RUSTAULT. (...) Lors voulra la voye entreprandre De venir jusque en ma maison ; Par ainsi vous le pourrez prandre Et le *traicter* a la raison. (LA VIGNE, S.M., 1496, 409).

B. - Empl. intrans. "Aller, se déplacer" : Enaprés par les pays des dessus diz ociz *traittant*, il destruist les citez et les villes et soubmist le peuple dessoubz sa puissance (Percef. I, T., c.1450 [c.1340], 101).

- Inf. subst. *Traiter d'arc.* "Portée d'un arc" : ...plus d'un *traittier* d'arc s'eslongerent de leur porte (Gérard de Nevers M., c.1451-1464, 218).

II. - [Lat. *tractare*, fréquentatif de *trahere*]

A. - Empl. trans. au propre

1. "Manipuler, manier qqc." : Les porcions de monnoie que on dit deniers doivent estre de figure et quantité habilles à *traicter* et à nombrer (ORESME, Monnoies W., c.1365, XVIII). ...et en les prenant et *traictant* assez durement, avoient esté rompues lesdictes lettres requisitoires en la queue. (BAYE, I, 1400-1410, 52).

2. "Soigner"

- [Le visage] : ...Ces juenes hons bealx et gentilz, Courtois, appers, de grant coraige, Frés et bien *traitié* le visaige (DUPIN, Mélanc. L., c.1324-1340, 153).

- [Qqn / un animal] : Au dit lieu de Fournoue, plusieurs gendarmes, seigneurs et gentilz hommes se refraichirent et firent menger, penser et *traicter* leurs chevaulx, mesmement ceulx de l'artillerie. (LA VIGNE, V.N., p.1495, 282).

B. - Empl. trans. au fig.

1. *Traiter qqn*

a) "Agir avec qqn de telle ou telle manière, en user de telle ou telle manière avec qqn" : Là avoit il Venitiens Et pluseurs autres Crestiens Qui furent pris et enserré, Feru, batu et aterré Des Sarrazins villeinement, Et *traitié* moult honteusement, Non contrestant la marchandise Qui avoit là moult grant franchise. (MACH., P. Alex., p.1369, 116). Et si [le roi] tient Que toutes vefves, de son droit, Et pucelles marier doit, Qui demeurent en son roiaume. Pour Vc mille muis de baume Ne les devroit einsi *traitier*, Et si se doit moult bien gaitier Qu'il met sa vie en aventure, S'ame, s'onneur ; et c'est laidure Et pechié fait et mal aussi, Tous princes qui le fait einsi. (MACH., P. Alex., p.1369, 262). Un mortel lay vueil commencier Et à tous amans anoncier Comment Amours me vuet *traitier* Et mettre de joie en misere, Par Fortune qui detaillier Fait mon cuer et en plours baingnier Par un faus traitre murtrier Qui de tous maus faire se pere (MACH., Lays, 1377, 371). Vrayment [c]e seroit meilleur a plusieurs enfans que leurs parens les esservelassent contre I mur, que lez *traitier* comme ilz les *traitent*. (GERS., Pent., p.1389, 80). ...l'en ne povoit espargnier ledit prisonnier à estre mis à question afin de savoir la verité de ses autres mesfaiz, sauf tant que, pour sa vieillesce, il feust une seule foiz et doulcement *traitié* et questionné. (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 523). ...chascun d'eulx *traictera* ladicte dame, leur mere, comme dame d'onneur et ne ly meffera (BAYE, I, 1400-1410, 254). Que les curez et gens d'Eglise, qui a ce sont ordonnez, mettent bonne diligence a *traitier* doulcement tous ceulz qui se confessent, et a [s]e maintenir honnestement. (GERS., Concept., 1401, 429). Ce mesme jour, la Court a enjoint audit de Besze qu'il *traicte* sa femme amiablement et ainsi que mary doit *traictier* sa femme, et non autrement. (FAUQ., I, 1417-1420, 308). ...pour Dieu mercy, oiez mon aventure et sur ce me *traittiez* (Percef. III, R., t.2, c.1450 [c.1340], 363). ...doubtant que la dame ou la brigade estoit ne joyst de celuy que tant avoit *traicté* durement, [elle] escripvit unes lettres de sa main a son serviteur (C.N.N., c.1456-1467, 479). ...par l'espace de deux mille ans, Dieu a ainsi *traité* les Juifs entre chaud et froid, puis chus, puis relevés, puis

oubliés, puis rappelés (CHASTELL., Chron. K., t.1, c.1456-1471, 4). Je suis en cest estat que je vous di *troitté* [var. *traicté, traité* ; "dans l'état que je vous dis"] (BRÉZÉ, Dits chien Souillard T., c.1483-1490, 58). L'on peut penser quelle discension il y avoit entre les nobles et comme le commun estoit aise et bien *traictié* de telz seigneurs. (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 149 r°).

- En partic. "Recevoir qqn" : Lundi suivant d'Ast partit voluntiers, Et s'en alla pour ce jour gayement A Ville Neufve, puis le soir a Quiers, Ou receu fut moult honorablement ; Aussi ses gens *traictez* humainement A force vivres de chairs, de pain, de vin. (LA VIGNE, V.N., p.1495, 295). L'OSTE. Monsieur, en ceste hostellerie N'a pas esté certaynement *Traictee* vostre seigneurie, Se me semble, tant proprement, Tant bien ne tant honnestement Comme il vous affiert en effect ; Mais le bon vouloir seulement Vous reputerez pour le fait. (LA VIGNE, S.M., 1496, 212).

- *Traiter qqn de qqc.* "Pourvoir qqn de qqc." : Item, au dit logis de la Paille furent beaucoup de gens mal *traictez* de logis, mais il y eut force vivres a l'ayde de la seigneurie de ceulx de Senes (LA VIGNE, V.N., p.1495, 272).

- "Maltraiter" : ...et de le avoir ainsin *traictié* et blessié a ce esté bien fait (LA SALE, J.S., 1456, 299). ...veü que vous, qui estes filz de sa soeur et son propre nepveu, luy avez fait les tors si grans que de luy avoir prins les chasteaulx d'Angiers et de Bar et si mal *traicté* en tous ses autres affaires. (COMM., II, 1489-1491, 113).

. [D'une chose] : LE PRESTRE. Beau doulx amy, que veulx tu faire ? Veulx tu doncques vestir la haire Sans plus, (tout) au large de ton ventre ? RIFFLART. Nenny, dea, j'ay la chair trop tendre, Je seroye trop mal *traicté*, Elle escorcheroit mon costé. (C. Riffl., c.1480-1520, 60).

- Part. passé en empl. adj. *Estre mal traitié.* "Être dans un triste état" : Car l'air (...) Fu ors et vils, noirs et obscurs, Lais et puans, troubles et pus, Si qu'il devint tous corrompus, Si que de sa corruption Eurent les gens opinion Que corrumpu en devenoient Et que leur couleur en perdoient. Car tuit estoient mal *traitié*, Descoulouré et deshaitié : Boces avoient et grans clos Dont on moroit, et a briés mos, Po osoient a l'air aler, Ne de près ensamble parler. (MACH., J. R. Nav., 1349, 148). ...il n'avoit pas grant quantité De gent qui fussent bien haitiez ; Einsois estoient mal *traitiez*, Lassé, foulé et travillié, Mal peü et mal abillié, Pour le chaut et pour la bataille. (MACH., P. Alex., p.1369, 95). Il avoit là, de la galée Monstry, VJxx. hommes armez, Mais si estoient entamez, Si bleciez et si mal *traitiés* Qu'il n'en y ot pas XX. haitiés. Chascuns fist remuer sa plaie, Po en y a qui ne s'esmaie Pour le chaut qui trop les grevoit ; Et po de mires y avoit. (MACH., P. Alex., p.1369, 157).

b) "Gouverner, diriger qqn" : ...et aient grant joie quant sages gens les *tractent*, car quant les sages faillent les citez viennent a nient. (FERRON, Jeu eschaz mor. C., 1347, 281). Et pour ce, ceulz qui *traictent* les agonisateurs, ce est assavoir ceulz qui sunt maistres des exercitations teles comme sunt joustes et tournois, doivent mettre la musique de laquele il usent en tels armonies et en tels melodies. (ORESME, Pol. Arist. M., c.1372-1374, 356). Qui weult considerer lez paines D'enfans avoir et alaittier, D'instruire, nourrir et *traictier* Et alever jusque en aage, Paier y convient grant paage. (LE FÈVRE, Respit Mort H., 1376-1380, 88).

- [Un pays, un royaume...] : ...et *traicta* le royaume en paix par quarante ans. (Percef. I, T., c.1450 [c.1340], 90). ...et *traicta* le royaume de Bretaigne quarante ans tresfortement. (Percef. I, T., c.1450 [c.1340], 91). Cunedagius saisy la monarchie de toute l'ylle, laquelle il *traitta* glorieusement trente trois ans. (Percef. I, T., c.1450 [c.1340], 99). [Autre ex. p. 100]

c) DR. "Traduire qqn en justice" : ...pendant lequel temps ledit visconte c'est informés dudit Hennequin, et de sa vie et estat, à plusieurs personnes, chevaliers et autres, qui le cognoissoient, adfin qu'il le peust *traitier* et mener par voye de justice ressonnable (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 382). Si requierent que defense leur soit faicte qu'ilz ne les *traictent* ailleurs que en la Court de ceans, ou regard de ce dont est procès ceans et de ce qui en depend (FAUQ., II, 1421-1430, 225). Et defend la Court à ycellui du Fossé, sur peine de cent marcs d'argent (...) qu'il ne *traitte* ycellui de Fauquembergue en Court d'eglise ne ailleurs que en la Court de ceans pour occasion desdictes chanonie et prebende (FAUQ., II, 1421-1430, 354). ...nous voullons et ordonnons que aucun ou aucuns des dis manans et habitans de nos dites ville, Cité et banlieue de Franchise ne puissent doresenavant estre *traictéz*, citéz, convaincu ou adjournéz en premiere instance par commictimus, privilleges de noz officiers ordinaires et commensaulx, privilleges de scollarité, cognoissance de scelléz (Hist. dr. munic. E., t.1, 1481, 470). Oncques il ne fust *traité* roy, Ne pape excommunié. (Prisonn. desconf. C., c.1488-1489, 8).

d) Inf. subst. "Fait de traiter l'adversaire de telle ou telle manière, de l'affronter" : Qu'ilz ont si grant ost assemblé Que (...) ne me semble pas encore Que pour aide qu'aiez ore Vous puissiez a eulx contrester, Quant ce venra au fort *traicter*, Que sur vous ne chiée la perte (Mir. ste Bauth., c.1376, 134).

2. *Traiter qqc.*

a) "Régler qqc. en discutant, en négociant" : "...En Cracoe la metterons [la conférence], Et, se Dieus plaist, nous y serons Sans querir essoinne, n'alongne Pour parler de ceste besongne ; Car la matiere est grosse et grande. C'est bien raison qu'on y entende, Et qu'on la *traite* sagement, Si qu'elle ait bon definement." Quant il ot finé sa parole, Chascuns dit : "Sagement parole." (MACH., P. Alex., p.1369, 39). Partez vous demain sans demeure, Car il convient que je demeure Pour parfaire tout le traitié Que nous avons yci *traitié* ; Et se convient que je delivre Ces IJ. amiraus à delivre. (MACH., P. Alex., p.1369, 136). Premiers vous diray le traitié Qu'il ont acordé et *traitié*. Je vous di tout premierement Qu'il acorderent telement, Que tous les prisons d'Alixandre Que li bons roys prist ou fist prendre, Quant elle fu prise et conquise, Leur renderoit par tele guise, Que li soudans li renderoit Tous les Crestiens que pris tenoit. (MACH., P. Alex., p.1369, 172). ...premiérement de lignie divine les entrailles de la vierge raemplir et feconder, espousailles par aliances de mariage *traitter*... (Mir. fille roy, c.1379, 6). Conment l'ange *traictant* les divines espousailles apparut a la vierge... (Mir. fille roy, c.1379, 7). ...ains aura veu Scipïo, et de luy sceü Se quelque paix pourra *traictier* (CHR. PIZ., M.F., III, 1400-1403, 232). Item, adviseroient maniere par laquelle tous nosdis seigneurs pourroient seurement venir ensemble devers le Roy pour le veoir et visiter, ainsi qu'il appartient, et confermer les choses qu'ilz auroient *traictées* et advisées ensemble. (BAYE, II, 1411-1417, 121). Et a dit la Court que ceste matiere devoit premierement estre *traictée* ou Grant Conseil du Roy (FAUQ., I, 1417-1420, 30). Laquelle nouvelle armee sceue, ledit roy Lancelot, doubtant la venue de ladicte armee, incontinent fist *traictier* le mariage de lui et de ladicte dame princesse (LA SALE, Salade, c.1442-1444, 190). Mais les Rommains (...) ne tarda gueres qu'ilz envoyerent au roy Anthiocus une très notable ambassade (...) pour *traictier* la paix (LA SALE, Sale D., 1451, 38). Dont par ces doulces et belles parolles Menenyus fist tant qu'il *traitta* l'acord. (LA SALE, Sale D., 1451, 186). ...et *traitier* avecques son beau-frère de Bourbon le mariage jusques à son parfait (CHASTELL., Chron. K., t.3, c.1456-1471, 7). LE SECOND. Martin, mon filz, maintenant je t'aporte La delivrance de

ta captivité, (Icy le portier mect dehors de la prison sainct Martin.) Car la guerre si bien a poinct se porte Que Barbarins ont leur acort *traicté*, Dont l'empereur est moult fort contenté, Car a son gré a il la paix passee Et si maintient pour toute verité Que c'est par toy que la guerre est cessee. (LA VIGNE, S.M., 1496, 255).

- *Traiter qqc. au Parlement.* "Régler (une affaire) par voie juridique" : ...et, par especial, prenostica sur la revolucion de l'an et dit que les matieres seroient faulsement *traictées* ou Parlement de Londres, ce qui fut car, jaçoit ce qu'il y eust, entre autres gens, XVIII evesques et XXXII abbez royaulx et autres prelatz, sans aucune cause fut degradé le bon roy Richard par faulx jugement (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 149 r°).

- "Régler qqc." : Se li recorde bellement La besongne, tout telement, Que par devers li on *trettie*. (FROISS., Méliad. L., t.2, 1373-1388, 61).

- Empl. pronom. à sens passif. : Leens se *tractera*, je n'en doubte point, quelque chose a mon prejudice. (C.N.N., c.1456-1467, 479).

- *Traiter à qqn que.* "Négocier avec qqn que, faire avec qqn la convention que" : Je vueil *traitier* a vous que vous ne laissiéz mye morir noz gens ne lez vostrez. (JEAN D'OUTREM., Myr. histors G., a.1400, 47).

b) "Élaborer, étudier, exposer qqc."

- "Élaborer, étudier qqc." : Question pourroit estre, puisque nous avon dit souffisanment et grossement et en figure, si comme l'en puet parler en tele matiere des choses appartenantes a felicité et des vertus et avecques ce d'amistié et de delectacion, a savoir mon se ce que nous avion esleü a *traictier* et determiner devroit ici avoir fin. (ORESME, E.A., c.1370, 530). Et donques pour ce que nos predecesseurs ont laissié a *traictier* ce qui doit estre *traictié* de mectre les loys ou ne le ont pas souffisanment baillé, il nous convient a ce plus vaquer et entendre. (ORESME, E.A., c.1370, 540). ...pour me estre tesmoings que ces debilles cervelles, nées ez lieu obscur, ne sont pour adnichiller et mectre à ruyne ce que par cy longtemps a esté pousuivi, *traicté*, pratiqué et experimenté (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 8 v°).

- En partic. "Étudier qqc., discuter de qqc. (dans un texte)" : Et pour ce dit il ou livre dessus dit et en pluseurs autres, contre l'opinion d'aucuns, que c'estoit bien de translater les sciences de grec en latin et de les baillier et *traiter* en latin. (ORESME, E.A., c.1370, 101). Et de ce ay je autrefois dit plus a plain ou sixte de Phisique ou ceste matiere est principalment *tractie*, et me souffist a present mettre ici un arguement jouste l'imaginacion que fait Aristote ou .XXVIIIe. chapitre du secont. (ORESME, C.M., c.1377, 598). Ou secont chapitre il *tracte* aucuns opinions anciens des choses desus dites qui sont pesant et legier. (ORESME, C.M., c.1377, 660). En la cinquime partie on *tractera* Comment chascun estat si devera Par le chemin de nostre foy aller (BAUDOUIN, Instruct. vie mortelle B., c.1431-1439, 538). ...la faulse subtillité que Titus Livius *traitte* ou second livre de la fondacion de Romme (LA SALE, Salade, c.1442-1444, 35). Cest aultre estrantegement ne vouldroit riens ; car au jour d'uy la malice du monde est creue. Touteffoiz le *traicte* Titus Livius, et aussy Frontin la mect en son tiers livre (LA SALE, Salade, c.1442-1444, 38). ...car aucunement a tres grant peine pourrons acomplir entierement la matiere que nous commenchons *traictier* (CRAP., Cur Deus, De arrha B.H., c.1450-1460, 166).

- "Exposer qqc." : ...ose et presume ce present petit oeuvre (...) vous presenter et offrir (...) qui en soy contient et *traicte* cent histoires [Dédicace du recueil] (C.N.N., c.1456-1467, 22).

- "Composer (un texte)" : Mais en la fin de ce traitié Que j'ay compilé et *traitié* Vueil mon nom et mon seurnom mettre, Sans sillabe oublier, ne lettre ; Et cils qui savoir le vorra De legier savoir le porra : Car le quart ver, si com je fin, Commencement, moien et fin Est de mon nom, qui tous entiers Y est, sans faillir quars ne tiers. (MACH., R. Fort., c.1341, 156). C'est une villette en l'Empire, Qui n'est gueres dou Bourget pire. La trouveras qui te dira Mon nom, et ja n'en mentira, Et pour qui j'ay fait ce traitié Que j'ay mis en rime et *traitié*. (MACH., C. ami, 1357, 141). ...Rondeaulx, balades ouyr, *traicter* et dire (Au grey d'amours F.-H., c.1400-1500, 288).

- Inf. subst. : ...la maniere du *traictier* ou du proceder ou du livre si est briefve et emforistique (SAINT-GILLE, Comment. A.Y. L., 1362-1365, 382). ...maniere du proceder ou du *traicter* qui n'est autre chose que deviser le livre en traictiez et les traictiez en chapitres (SAINT-GILLE, Comment. A.Y. L., 1362-1365, 383).

c) "Décider qqc." : Or vous diray la renardie, La traïson, la mauvaitié Qu'il avoient fait et *traitié*, Qu'elle ne doit estre celée, Eins doit bien estre revelée. (MACH., P. Alex., p.1369, 183). Là fu la traïson mortel Tout de nouvel recommencie, *Traitie*, jurée et plevie, Et furent trestuit d'un acort Que le landemain, sans deport, Li roys seroit ocis et mors. (MACH., P. Alex., p.1369, 263). ...se je *traictoye* Son mal ou a mort le metoye (GRÉBAN, Pass. J., c.1450, 162).

- *Traiter qqc. avec qqn* : Si revenray à ma matiere Pour ce qu'elle soit tout entiere ; Et vous diray de point en point, Si que je n'en mentiray point, Ce que les amiraus *traitierent* Avec le roy et ordenerent, Car certeinnement mal feroie S'à dire le vous oublioie. Premiers vous diray le traitié Qu'il ont acordé et traitié. (MACH., P. Alex., p.1369, 172).

- *Traiter* + inf. "Décider, entreprendre de" : Apprès grant intervalle de temps, ledit monseigneur Charles, son nepveu, *traitta* la prendre et en faire son voulloir, pour soy faire roy, comme il fist. (LA SALE, Salade, c.1442-1444, 184).

- *Traiter que.* "Décider que" : Apres ce fu di et *traitié* Que li rois aroit la moitié En tout le profit dou commerque Que marchandise paie et merque. (MACH., P. Alex., p.1369, 173). Sire Diex, par qui fu vengiez Daniel de ses ennemis Qui orent *traittié* qu'il fust mis Avecques les lions sauvages... (Mir. emper. Romme, 1369, 291). Et de la en hors *traicta* que le trespuissant prince monseigneur Loÿs, duc de Anjou et frere du roy Jehan de France, fust son filz adoptif, heritier et successeur (LA SALE, Salade, c.1442-1444, 184).

- *Traiter* + interr. indir. "Décider + interr. indir." : On li dit, et c'estoit raison, Que uns roys qui moult se doit amer Venoit à li d'outre la mer, Pour li veoir et acointier ; Et pour ce qu'il voloit *traitier* Comment il li feïst aye De gens, d'avoir ou de navie, Pour le tres saint pelerinage, Qu'on appelle le saint passage, Car cils roys l'avoit entrepris (MACH., P. Alex., p.1369, 33). Il va et vient a langue traitte, Ainsy q'ung arragié mastin. Et, en la fin, conseille et *traitte* S'il feroit encor ung tatin. (MARTIN LE FRANC, Champion dames I-II, P., 1440-1442, 37).

C. - Empl. trans. indir. *Traiter de / sur qqc.*

1. "Discuter de qqc., être en pourparlers au sujet de qqc." : A Vernon ou le roy estoit, Et du realme ilec *trestoit*... (Vie st Evroul S., c.1350, 149). ...la matiere dont l'en *traitte* ad present, qui est chose très-hayneuse, touchant crime de lese-magesté, et regardant le bien et chose publique (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 382). ...de la terre dudit pays de Limosin, lequel chascun dit à soy appartenir, saichant que l'en *traitte* de la paix d' iceulx deux roys (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 188). ...à ycelles causes ont esté assignées et tenues plusieurs journées audit lieu de Tournay par les

dessusdis commis de monseigneur le Roy et de nous, aians puissance et auctorité plainement de *traitiier*, pacifiier, ordonner et accorder des cas et coses dessusdictes. (Ch. VI, D., t.1, 1407, 303). ...et pluseurs des bourgois de Paris et du Conseil du Roy, qui là estoient pour le Roy alez pour *tractier* de ladicte paix (BAYE, II, 1411-1417, 123). Et, neantmoins, lesdictes deffenses non obstans, ilz avoient fait aucunes assemblées pour *traictier* de ladicte election ou obeissance (FAUQ., I, 1417-1420, 61). ...[à cette] assanblée estoient plusieurs princes et grands seigneurs (...) pour adviser et *traicter* de la rençon de monseigneur d'Orleans, estant lors prisonnier du roy d'Angleterre (C.N.N., c.1456-1467, 385).

- *Traiter avec qqn de qqc.* : Toutesfois, que un seigneur *traicte* avecques son serf du pris ou d'autre chose, il chiet entre euls justice et puet estre amistié. (ORESME, E.A.C., c.1370, 439).

2. "Prendre qqn ou qqc. comme thème de son propos" : Item, il me semble que les aucteurs qui ont *tractié* de la science des pois mettent que nul element en son lieu ne est legier ne pesant. Item, par samblable l'en diroit que touz elemens en leur region ont legiereté fors la terre, aussi comme tous ont pesanteur fors le feu. (ORESME, C.M., c.1377, 688). Or nous faut le susdit propos Changier en un autre subpos, Car tousdis d'une rien *traictier* N'est mie besoing, ne mestier. (CHR. PIZ., M.F., II, 1400-1403, 82). Cy commence le siziesme livre, qui *traitte* des sacremens. (Somme abr., c.1477-1481, 95). Tous telz nombres tant en addition que soustraction se peuvent investiger par la rigle de troys dont cy après est *tracté* (NIC. CHUQUET, Triparty M., 1484, I, 615). Dient oultre que cestui Messehalac *traicta* sur toutes les VIII parties de astrologie (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 31 v°). Romulus, premier roy et fondateur de la cité de Romme, fut environ ce temps, très erudicq en philosophie, et fut ung des premiers qui *traicta* du compost (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 40 v°). Trax, l'archediacre, fut en ce temps, qui si compedieusement *traicta* de la puissance du Soleil en Aries. (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 112 r°).

- [D'un texte] : La premiere nouvelle *traicte* d'un qui trouva façon d'avoir la femme de son voisin (C.N.N., c.1456-1467, 1). Le xxiiij. apologue et fable *traicte* d'ung homme qui avoit esté mors d'ung chien. (TARDIF, Apologues R., c.1493-1498, 80).

- [D'une science] : C'est la tierce cause, car aucune fois pluseurs sciences considerent et *traictent* d'une meïsme chose a diverses fins. (ORESME, E.A.C., c.1370, 122). Il dit presque toute [la science naturele], par aventure, pour ce que une partie de celle science *traicte* de l'ame intellective laquele n'est pas chose corporele, ou pour ce que elle traicte de lieu et de vieu et de infini, si comme ou tiers et ou quart de Phisique. (ORESME, C.M., c.1377, 44).

- *Traiter de* + inf. "Discuter sur le fait de" : Et dit que ainsi doit estre fait, veu que on *traicte* de aliener le demaine du Roy (FAUQ., I, 1417-1420, 161). ...ceulz qui, par avant, tenoient ycelle forteresse, avoient *traictié* et esté d'accord de la baillier et delivrer audit roy d'Angleterre ou à ses gens. (FAUQ., I, 1417-1420, 350).

- *Traiter de qqc. à qqn.* "Parler de qqc. à qqn" : Adont le roy vouloit *traittier* d'aucunes choses au chevalier (Percef. III, R., t.2, c.1450 [c.1340], 77).

3. "S'occuper de qqc." : Car aujourduy il y a plus à faire entre les marchands d'estre d'accord du pris de la Monnoie et la évaluacion, qu'il n'y a de marchandise dont ilz *traictent*. Parquoy l'or et l'argent sont à present venuz à si hault pris, que, si de brief n'y est pourveu de remède, il est à doubter de plusieurs inconvéniens grans et moult dommaigeables en la tollerance et souffrance d'icelle, comme des matières, à savoir, or et argent, estre transportez ès pays voisins, là où le cours est plus hault (ORESME, Monnoies W., c.1365, III).

D. - Empl. intrans. "Négocier" : [Négociations entre le roi et le sultan ; insuffisance des pouvoirs donnés aux messagers égyptiens] Signeurs, je say certeinnement Que vous desirez bonne pais ; Et en verité je si fais, Sauf m'onneur et mon heritage. Mais trop seroit chose sauvage, De traitier à vous qui n'avez Point de pooir, bien le savez. Et, sans doubte, se je veoie Gens de par lui, je *traiteroie* ; Et mieus vorroie par amour Avoir le mien que par rigour. (MACH., P. Alex., p.1369, 123). Il dirent leur legation, Et dou soudan l'oppinion, Et commencierent à *traitier*. Li uns d'eaus dist que sans gaitier *Traitassent* amiablement, Pour pais avoir et pleinnement. Moult longuement parlementerent, Et finablement s'acorderent. Li amiraut ont acordé, Ottroié, promis et juré, Comme procureur dou soudan (MACH., P. Alex., p.1369, 134). Se faire pooie une cause Devers la dame de Montrose Et devers le bleu chevalier, Que si bien peüsse *trettier* Que mi trois frere revenissent... (FROISS., Méliad. L., t.2, 1373-1388, 60). ...il fist secretement *traicter*, environ ung an après, pour avoir en mariage la fille d'un notable et riche bourgois de Paris. (C.N.N., c.1456-1467, 416).

- *Traiter à / avec qqn.* "Négocier avec qqn" : Mais trop seroit chose sauvage, De *traitier* à vous qui n'avez Point de pooir (MACH., P. Alex., p.1369, 123). ...je me contente (...) De *traytier* avec le seignieur Qui les larrons soubstient (Poés. lyr. court. XVe I., c.1454-1456, 133).

. *Traiter à l'ennemi.* "Négocier avec l'ennemi" : Aprés, l'en doit penser, querir et trouver les moiens prouchains de venir a telle fin, comme seroit ou *traictier* as ennemis ou les combatre ou ordener son païs et gouverner, si que il n'y puissent mal faire. (ORESME, E.A.C., c.1370, 191).

- *Traiter contre qqn.* "Machiner contre qqn" : ...et fut celui qui descouvrit l'entreprise desloyalle que aucuns seigneurs d'Angleterre *traictoient* tradicieuseuent contre le roy Richard (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 143 v°).

- *Traiter pour qqn.* "Intercéder pour qqn" : En la Vierge très parfaicte, Qui jour et nuyt pour nous *traitte* En priant la Trinité (LA SALE, Sale D., 1451, 3). [R. M.]

TRAITERESSE, **subst. fém.** (traiteresse)

[GD : *traiteor* (*traicteresse*) ; FEW XIII-2, 141b : *tractare*]

"Celle qui négocie qqc." : ...la dame de Giac (...) avoit esté en partie *traicteresse* de celle assemblée. (LEFÈVRE ST-RÉMY, Chron. M., t.1, c.1462-1468, 364). ...la dame de Gyac (...) qui en partie avoit este *traiteresse* de ceste assamblee... (WAVRIN, Chron. H., t.2, p.1471, 271).

REM. MONSTRELET (*traictaresse*) ds LA CURNE. [R. M.]

TRAITEUR, **subst. masc.** (traiteur)

[T-L : *traitor* ; GD : *traiteor*/*traitieor* ; FEW XIII-2, 141b : *tractare*]

A. - [Dans le domaine pol.] "Négociateur" : ...lez procureurs et *traiteurs* de nostre neveu le prince de Galez, filz ainsné du dit roy d'Angleterre, nostre frere, aiant povoir et auctorité de son dit pere en ceste partie (Doc. Poitou G., t.3, 1361, 312). ...ce est assavoir que les causes qui sunt entre les subjects des princes toutes prennent fin en leur souveraines cours, et que les causes seulement viennent devant le souverain monarche qui sunt entre les princes et qui ne pevent estre terminees par *traicteurs*. (ORESME, Pol. Arist. M., c.1372-1374, 291). Et envoya le Pape messages par devers les diz

roys sur une autre voie de traictié que celle qui avoit esté pourparlée autre foiz entre les diz *tracteurs*. (Chron. Jean II Ch. V, D., t.1, c.1375, 49). Si s'avisa le duc de Berry que de rechief il y envoieroit son cousin, le conte d'Estampes, lequel il tenoit à doulz homme et grant et saige *traitteur*. (FROISS., Chron. M., XIV, c.1375-1400, 232). ...et apriés il entrerent en leur traitement. Toutte celle premiere journee, chil *traitieur* traitierent sus pluiseurs viues d'accort (FROISS., Chron., [Amiens] D., t.2, c.1375-1400, 92). Et est le intention des *traiteurs* que li soubzmanant non bourgois doivent estre entendu (Hist. dr. munic. E., t.3, 1385, 459). Et ot li dus en convenant au roi d'Engleterre, pour tant que il estoit grans *tretiieres* et bien enlangagiés, que de euls remonstrer et attraire il feroit son plain pooir. (FROISS., Chron. D., p.1400, 338). ...il parlementerent tant et alerent de l'un a l'autre que, sus certains articles et trettiés d'acord et de paix, ils procurerent que uns respis fu pris entre ces deus rois et lors gens la estans au siege et sus les camps, a durer tant seullement trois jours. Et furent ordonné [par] euls, .VIII. nobles signeurs, quatre de par le roi de France, et quatre de par le roi d'Engleterre .... Et li doi cardinal estoient *traitieur* et moiien et alant de l'un a l'autre. (FROISS., Chron. D., p.1400, 832). Et mandèrent, les deux *trectours*, De par le roy, à noz seignours Qu'ilz vensissent faire ligences Homages et oboïssances à nostre duc comme ilz devoint. (SAINT-ANDRÉ, Livre Jean de Bret. C., c.1400, 478). ...le prothonotaire vous a dit que je traitois partout ; par ma foi, je n'ai ambassadeurs que vous, et par les paroles que monseigneur de Bourgongne vous a dictes vous lui pourez bien soudre sa question, car il ne vous a dit offre qu'il vous ait dicte avant [la main], quant les choses seroient appointctées ; et me semble qu'ilz ne sont pas sans *traiteurs*, puisqu'ilz ont l'abbé de Begars et maistre Ythier Marchant. (Lettres Louis XI, V., t.4, 1469-1472, 288).

Rem. FROISS. (ms., *traictierres*) ; FROISS., *Chron.* L., I, c.1375-1400, 479 (*tretiieres*) ; II, 81 (*trettieur*) ; V, 30 (*trettieres*) et FROISS., *Chron.* R., VIII, c.1375-1400, 27 (*trettieurs*), ds GD VIII, 7b.

- *Traiteur legal* : Si vint li dus d'Ango à Saint Omer en grant arroy et cil doy legal *trettieur* avoecques lui (FROISS., Chron. R., VIII, c.1375-1400, 190).

- *Traiteur de qqc.* (de la paix, d'un accord...) : Il avoit de bons chevaliers Et de notables escuiers, Riches gens et de grant arroy En la compaingnie dou roy, Qui moult humblement li prierent Par pluseurs fois et supplierent Qu'avecques les embassadeurs, Qui de la pais furent *traiteurs*, Peüssent aler pour veoir Le Quaire et le païs ; qu'espoir Par le sepulchre revenroient, Car grant devotion avoient De tous les sains lieus visiter. (MACH., P. Alex., p.1369, 177). La teneur d'une des lettres donnée par le regent, de l'adveu des *tracteurs* de la paix, de la partie du roy de France et de luy. (Chron. Jean II Ch. V, D., t.1, c.1375, 13). Il jura... sur certainnes compositions qui furent là ordonnées, desquèles li princes de Galles fu moiiens, *trettières* et devisères (FROISS., Chron. L., VI, c.1375-1400, 209). Nul article n'i avoient li *trettieur* de le pais pour le roi de France reservé (FROISS., Chron. L., VII, c.1375-1400, 84).

. *Traiteur de* + inf. : ...il avoit esté *trettières* de apaisanter, se il peuist, l'une partie et l'autre (FROISS., Chron. L., V, c.1375-1400, 30).

B. - "Celui qui traite de qqc., qui est expert en qqc." : J'aroie tous lé volumes ou livres des *traiteurs*, afin que, par la diligence de erudition, je peusse oster la tardiveté de mon engin (DAUDIN, De la erudition H., c.1360-1380, 114). ...appert dont que, combien que les *traiteurs* ou expositeurs des divines Escriptures ont preeminense sur les souverains evesques, toutefois, pour che que ilz n'ont pas acquis tel haultesse de dignité es expositions des saintes Escriptures, a eulx sont devant mis, mais en causes traitier et ordonner ilz ont le second lieu aprés eulx (DAUDIN, De la erudition H., c.1360-1380, 119). Et la cognoiscence parfaicte De ceste discipline [la rhétorique] est faicte Par le bien parfaict orateur, Qui, selon cest art, est *traicteur* (CHR. PIZ., M.F., II, 1400-1403, 132). [R. M.]

TRAITIBLE, **adj.** (traitible)
[FEW XIII-2, 142a : *tractare*]

"Qui peut être traité (par telle juridiction)" : ...lesquelx apeaux de bonne raison sont *troictibles* à ced. Parlement (Très anc. cout. Bret. P., Textes divers, 1455, 430). [R. M.]

TRAITIEE, **subst. fém.** (traitiée)
[T-L : *traitiee* ; GD : *traitie*/*traitiee* ; FEW XIII-2, 179a : *trahere*]

"Portée d'un trait, d'un tir" : Or diray d'Agrappart, le riche roy d'Orbrie, Qui pres de l'ost estoit, n'y ot qu'une *traittie*. (Tristan Nant. S., c.1350, 473). ...il se partirent de leur logeis (...) et vinrent enssus, environ le *tretie* de trois ars. (FROISS., Chron., [Amiens] D., t.1, c.1375-1400, 132). ...sus le point de XI. heures ilz vindrent assez prez de Montferrant. Quant ilz veirent la ville, ilz s'arresterent tout quoy, ainsi comme à la traittié [l. *traittie*] de deux ars prez (FROISS., Chron. M., XIV, c.1375-1400, 212).

Rem. FROISS., *Chron.* L., I, c.1375-1400, 333, et IV, 158 ds GD VIII, 7a. [R. M.]

TRAITIEL, **subst. masc.** (traitiel)
[Ø]

[Dans le mécanisme du moulin, élément du frein ?] : ...pour avoir rapointié un frain et un neuf *traitiel* (Doc. 1413. In : Y. Coutant, Terminol. du moulin médiév. dans le comté de Flandre, 1994, 917). [R. M.]

TRAITIEMENT, **subst. masc.** (traitiement)
[GD : *traitiement* ; FEW XIII-2, 141b : *tractare*]

"Négociation, délibération" (synon. *traitement*)

REM. FROISS., *Chron.* L., II, c.1375-1400, 81 (*trettiement*), ds GD VIII, 7a-b. [R. M.]

TRAITIER, **subst. masc.** (traitier)
[GD : *traitier*[3] ; FEW XIII-2, 141b : *tractare*]

"Celui qui négocie qqc., ambassadeur"

REM. Doc. 1375 (*messages et traitiers envoiez ... sur le fait de la paix*) ds GD VIII, 7c. [R. M.]

TRAITIEUX, **subst. masc.** (traitieux)
[FEW XIII-2, 141b : *tractare*]

"Allié" : ...les gens de guerre dauphinois (...) se tenoient toutesfois bien derrière, quand se virent ainsy enclos de leur ennemi qui estoit malement dur et de fier estomac ; et estoient ses *traitieux* vigoreux beaucoup et austères, ce savoient bien. (CHASTELL., Chron. K., t.1, c.1456-1471, 279). [R. M.]

TRAITIF, **adj.** (traitif)
[T-L : *traitif* ; GD : *traitis*[2] ; FEW XIII-2, 183a : *trahere*]

"Allongé et fin, bien dessiné, bien formé" : Net, odorant, Lonc et *traitif*, de taille bien sëant Avoit le nés au viaire afferant ; Car il n'estoit trop petit, ne trop grant. Mais sa bouchette, Petite a droit, vermillette, grossette, Toudis riant, savoreuse, doucette, Me fait languir, quant mes cuers la regrette. (MACH., J. R. Beh., c.1340, 70). Corps *traitif* plus droit que sapin... (MARTIN LE FRANC,

Champion dames D., t.2, 1440-1442, 57). Vous en jourez tresbien la femme ["vous tiendrez fort bien le rôle d'un personnage féminin"], Vous avez le corps tant faictifz, Les yeulx rians, le nez *traitifz*, Il semble que (vous) soyez fardé. (Copp. lard., a.1488, 165). Une bouchette, ungs rïans yeulx petiz, Ung cler vïaire pour roynes ou princesses, Ungs blancs tetins, ungs long bras et *traictifz* : Je ne croy point qu'il soit d'autres deesses. (LA VIGNE, V.N., p.1495, 170).

REM. La finale *-tis* (*traitis*, *traytis*, *traictis*...) relève autant de *traitif* que de *traitiz* ; elle est placée conventionnellement sous *traitiz*. [R. M.]

TRAITIN, **subst. masc.** (traitin)

[T-L : *traitin* ; GD : *traitin* ; FEW XIII-2, 141b : *tractare* ; *FEW XIII-2, 178a : *trahere*]

A. - "Affaire, fait" : Vous m'i prisiés petit, et ch'est pour ce *traitin* Que je me rench a vous de loial coer et fin. Trop sui abandonnee (Bât. Bouillon C., c.1350, 90). Quant Corbarans entent l'istore (,) et le *traitin*, Il prisa pau la loy Mahommet Jumelin. (God. Bouillon R., t.2, c.1356, 337). [Gérard, qui allait épouser une reine sarrasine, tend la main lorsque sa fiancée reçoit le baptême ; il apparaît ainsi comme le parrain, et le mariage lui est interdit] Dont dist ly archevesque c'on appella Turpin : "Vous ne l'averés ja, sire, par saint Orbin, Car lever le vous vy de fons sur le bachin." Quant Gerart l'entendy, il tint le chief enclin, A decheü se tint quant oÿ le *traitin* [var. *traictin*, traïn] (Ami et Amile en alexandrins, c.1400-1500. In : T. Matsumura, R. Ling. rom. 56, 1992, 484).

- *Sans nul traitin.* "Sans en faire une affaire, sans réticence" : Tout y seront ossis li felon barbarin. Ferés liement Fransois san nulz *traitin* (Lion Bourges K.P.F., c.1350, 709).

B. - "Entreprise" : ...Car adés redoubtoient des paiens le *traitin* (Bât. Bouillon C., c.1350, 10).

- *Faire son traitin.* "Réaliser son entreprise, accomplir son projet" : A V. portez fu Huez pour faire son *traitin*, Mais il trouva responce trestoutez d'un latin. (Hugues Capet Lab., c.1358, 134). [le projet est de sortir de Paris pour aller combattre]

- *Faire un faux traitin à qqn.* "Jouer un mauvais tour à qqn" : Fedris le conte avez trouvet mauvais voisin Et ly dus de Bourgongne m'a fait .I. faus *traitin* (Hugues Capet Lab., c.1358, 283).

C. - "Suite, train" : Atant es vous venus le bon roy Bauduin - .Xm. crestiens avoit en son *traitin* (Bât. Bouillon C., c.1350, 10). Bauduins Cauderons et chil de son *traitin* Encontre .j. amustant furent ce jour voisin. (Bât. Bouillon C., c.1350, 11). Et ly roys Corbarans et cil de son *traitin* Viers Olifierne vont le grant fiéré chemin. (God. Bouillon R., t.2, c.1356, 337).

REM. Plusieurs ex. de *Baud. Sebourc* B., c.1350, ds GD VIII, 7c, et ds T-L X, 517-518. Uniquement dans l'épopée tardive, surtout picarde. [R. M.]

TRAITIZ, **adj.** (traitiz[1])

[T-L : *traitiz* ; GD : *traitis*[2] ; FEW XIII-2, 183a : *trahere*]

A. - Rare [D'un objet manufacturé] "Fabriqué avec art, bien fait" : Tout oultre ly pierça ly fiers qui fu brunis, Et le rice haubiert qui fu bons et *trestis* (God. Bouillon R., t.2, c.1356, 288). [= *Chev. cygne* R., c.1356, v.11154 (*Et le rice haubiert qui fu bons et trestis*) ds GD VIII, 8a.] Que ce drap ycy est bien fait, Qu'il est souëf, doulx et *traictis* ! (Path. D., c.1456-1469, 64).

B. - [D'une partie du corps, surtout dans des portraits féminins] "Bien tourné, fait à souhait" : Damme (...) vous yeulx biaulz et *traitis*... (Lion Bourges K.P.F., c.1350, 305). C'est Florine la belle qui les yeulx ot *traittis* (Tristan Nant. S., c.1350, 544). ...son gent corps qui a merveille Estoit lons et drois et *traitis* ["svelte" dans Éd., P. Paris], Envoisiez, cointes et faitis (MACH., Voir, 1364, 208). Ce fu de ses deulz bracelés Lons et *traitis*, plus blans que lés, Et par mi mon col les posa (MACH., Voir, 1364, 246). [Galathee] Plus jolive et plus deduisans Que chevriaus tendres et petis ; Corps plus soués et plus *traitis* De quoquille[s] qui sont en mer ! (MACH., Voir, 1364, 630). Très dous amis, Ce m'ont tramis Et en moy mis Amour vraie et entiere, Tes corps faitis, Lons et *traitis*, Tes cuers gentils Et ta douce maniere. (MACH., Les lays, 1377, 356). Moult estoit Hulin beaux, (...) La barbe lui pendoit, s'avoit les ieulx *traittis* (Huon Bordeaux B., c.1400-1450, 199). Ses mains blanches, ses dois *traittis*, Ses jambes et ses piés faittis... (Pastor. B., c.1422-1425, 239). [Que sont devenus] Ces gentes espaulles menues [que j'avais moi, la belle Heaumière, dans ma jeunesse], Ces braz longs et ces mains *traictisses* (...) Qu'est devenu ce front poly, Cheveux blons, ces sourciz voultiz, Grant entreuil, ce regard joly, Dont prenoie les plus soubtilz, Ce beau nez droit, grant ne petiz, Ces petites joinctes orreilles, Menton fourchu, cler viz *traictiz*, Et ces belles levres vermailles (VILLON, Test. R.H., 1461-1462, 55). ...dois *traictis*, gresle corps et mamelles poindans (MOLINET, Faictz Dictz D., 1467-1506, 89).

Rem. *Baud. Sebourc* B., c.1350, ds T-L X, 518.

- *Nez traitiz.* "Nez bien droit, bien fait" : ...les yex vairs comme uns faucons, Nés *tretis* (FROISS., Lays am. M., c.1362-1394, 69). ...Le chief blont, le nez *traitis*, Ront menton, blanche gorgette (DESCH., Oeuvres Q., t.4, c.1370-1407, 8). ...le neiz *tratis*, boche delie [il s'agit de Béatrice de Hongrie] (JEAN D'OUTREM., Myr. histors G., a.1400, 5). Yeulx ont rians et tresplaisans visaiges, Nez bien *traictez* (Neuf unica du ms. de Stockholm, éd. F. Lecoy, c.1400-1500. In : Trav. Ling. Litt. 16-1, 1978, 299). Le nez avoit *traitiz* (...), le bouche et levres rondeletes et vermeille (WAUQUELIN, Faits conq. Alexandre Hé., a.1440, 431). ...[Bouche] riant, plaisant visaige, Nez *traictiz*... (MART. D'AUV., Mat. Vierge L.H., c.1477-1483, 120). ...son néz *traictiz* (SAINT-GELAIS, Séj. honn. D., c.1490-1495, 124).

C. - Au fig. [D'une pers., de son coeur, de son maintien, de son comportement...] "Doux, agréable" : ...cuer *traitis* et debonnaire Aies com ton exemplaire ! (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. S., c.1330-1331, 22). [T-L X, 518] Il avint a un certein jour Qu'il me plut qu'a moult grant sejour Prenisse un *traitis* esbanoy, Paisiblement, sans point d'anoy, Et je savoie un lieu quillet, Noble, faitis et gentillet Pour le deduit des damoiseaus Qui bien aimment chiens et oiseaus (MACH., D. Aler., a.1349, 382). Tous prisonniers vous recommande Que leur soyez douz et *traytis* (Myst. siège Orléans Ha., c.1480-1500, 775).

Rem. LA VIGNE (éd. 1507) ds GD VIII, 8a.

REM. La finale *-tis* (*traitis*, *traytis*, *traictis*...) relève autant de *traitif* que de *traitiz* ; elle est placée conventionnellement sous *traitiz*.

V. aussi *traitif* [R. M.]

TRAITIZ, **adj.** (traitiz[2])

[*FEW XIII-2, 178a : *trahere*]

"Lié à la traction musculaire (?)" : ...les nerfz sensitifz ou *traitiz* (SAINT-GILLE, Comment. A.Y. L., 1362-1365, 348).

V. aussi *traitif* v. Lexiques [R. M.]

TRAITOIR, **subst. masc.** (traitoir)
[*FEW XIII-2, 147a : *tractorius*]

"Cuve, abreuvoir (?)" : Tant va li boes as cans et li vacque en le pree Qu'il vient a le *traitoir* (Jourd. Blaye alex. M., a.1455, 835). [Éd. : "entonnoir ?" ; *Trav. Ling. Philol.* 37, 209, n.8] [R. M.]

TRAITOIRE, **subst. fém.** (traitoire)
[T-L : *traitoire* ; GD : *traitoire* ; FEW XIII-2, 147a : *tractorius*]

"Cuve"

REM. G. LE MUISIT, c.1347-1353, ds T-L X, 519, "Weinbottich". Le FEW donne le sens de "voiture", mais admet comme possible (148a, n.1) le sens de "cuve" proposé par GD VIII, 8b, qui cite ce même et seul ex. [R. M.]

TRAITRE, **adj. et subst. masc.** (traître)
[T-L : *träitor* ; GDC : *traitre* ; DÉCT : träitor ; FEW XIII-2, 152b : *traditor* ; TLF XVI, 481b : *traître*]

A. - [À propos d'une pers., de son comportement]

1. "(Celui) qui trahit, qui se rend coupable de trahison, traître" : ...elle [Amours] scet bien qui aimme sans fausser, Scet bien paier aus amans leur droiture : C'est les loiaus de joie saouler Et d'eaus faire savourer Ses douceurs en habundance ; Et les mauvais par sentence Sont com *traïtre* failli De sa court bani. (MACH., R. Fort., c.1341, 73). L'amant savoient trop bien feindre, Sans mal sentir gemir et pleindre, Et si savoient trop bien faire Faus samblant et eaus contrefaire, Com mauvais desloial truant. Mais li faus *traïtre* puant En un cas trop se decevoient, Car muër coulour ne savoient. (MACH., D. Lyon, 1342, 198). Celle aigle, je l'appelle honneur Qui tient le grant et le meneur, Gens d'Amours, sous sa rëauté En paisible societé. Or viennent cil faus *traïtour* Qui de leurs langues par faus tour Vuelent tel estat desnuer D'onneur, par celle aigle tuer (MACH., D. Aler., a.1349, 360). ...le riche roy Me mescrut et se print a moy En disant que *traistre* estoye Quant sa femme li fortreoye. (Mir. marq. Gaudine, 1350, 153). Tant fut le chevalier agrevé que onques excusances qu'il sceust ne peust dire ne monstrer, ne lui aydierent de riens. Mais fut ung jour mis hors de la tour du chastel de Londres et decollez en la place devant le chastel en fourme de *traittre*. (FROISS., Chron. M., XIV, c.1375-1400, 41). Encores ne souffit pas a sa tresgrant cruaulte nostre torment et prison et nostre extreme pauvrete, mais en publique et par tout en l'estat que nous sommes il nous trahine apres lui prisonniers, comme se nous fussons *trahitres* et larrons ou publiques murtriers. (MÉZIÈRES, Songe vieil pèl. C., t.1, c.1386-1389, 289). ...le *trahitre* ou homicide par force d'argent sera purgie et repute par preudomme, voire par le baillif, viconte ou prevost, qui scet bien le contrayre, et sera remis sus les piez. (MÉZIÈRES, Songe vieil pèl. C., t.1, c.1386-1389, 472). Et ce que je diray est en partie pour vostre prouffit et honneur, car roy qui est acompaigniez de *traicteur* n'est mie bien logiez, ne ne doit pas estre trop asseur. (ARRAS, c.1392-1393, 56). Haa, *traitre*, dist Remondin, tu ensuiz bien la fausse progeniee dont tu es yssus, mais ce ne te puet riens valoir. (ARRAS, c.1392-1393, 62). Seigneurs, je vous doy bien mercier du noble secours que vous m'avez fait a ceste journee, car je scay bien, se ne feust l'aide de Dieu et de vous, ces *traicteurs* m'eussent mis a mort en trahison. (ARRAS, c.1392-1393, 73). Par mon chief, dist ly roys, c'est mauvaise compaignie que de *traitours*. Il fait bon fermer l'estable avant que le cheval soit perdu. Sachiez que jamais ne vouldrez occire noble homme en trahison, car je ne mengeray jamais tant que vous serez penduz avec vostre oncle et tous ceulx qui cy ont esté admenez. (ARRAS, c.1392-1393, 74). Mal y venoyent pecheurs, *traites* et malfaiteurs qui forfaysoyent contre la magesté royale de Dieu, en trespassant sa loy et ses commandemens (GERS., Purif., 1396-1397, 61). Concluons que [c]e *traitre* flateur ne nous gette en excommeniement, affin que nous, en saluant Nostre Dame, soions d'elle resaluez, quant nous disons de cuer ou de bouche : Ave, Maria, gracia... Parlons aprés du second *traitre*, Delit luxurieux, qui occist ou deboute pure et nette chasteté (GERS., Annonc., a.1400, 236). ...renonmee puble parmi le roiaume de France couroit sus euls, que il estoient *traite*, et que par traison il avoient perdu la journee. Et mieuls lor valoit a morir sus la place que estre pris ne retourner ; car qant il retournoient, il estoient pendu conme *traitte*. (FROISS., Chron. D., p.1400, 630). Et leur sambloit dure cose et estragne de deshireter lor signeur ; et se il faisoient ce, a tousjours mes, il seroient tenu et reputé pour *traittes* et infames. (FROISS., Chron. D., p.1400, 635). ...ils ... traissent lors espees et escriierent : "A la mort ces *traitours* englois ! Jamais piés n'en retournera en Engleterre !" (FROISS., Chron. D., p.1400, 725). Car aucune pitié nul ame Ne doit avoir d'un *traicteur*, Qui de tel meffait est traicteur (CHR. PIZ., M.F., I, 1400-1403, 148). Et se vous voulez - que ja n'aviengne, Sire ! -, se vous voulez user envers moy de justice, comme ung juge droiturier envers ung *traitte* et malfaicteur pris et prouvé, vrayement, Sire, je l'ay bien desservi (GERS., Trin., 1402, 165). Mais de machinacion et de faulse oeuvre de *traÿteur* le vueille Dieux deffendre (Bouciquaut L., 1409, 437). ...ceulx qui gouvernent à present par deça et entour le Roy, qu'il appelle rapineurs, dissipeurs, tirans, *traistres*, empoisonneurs et murtriers (FAUQ., I, 1417-1420, 18). Voire, dist elle, le *traistre* m'a il en ce point deceue ? il m'a laissée soubz umbre d'aller servir Dieu (C.N.N., c.1456-1467, 416). Tiercement se le fait contredist a sa bonté come de dampner Saint Pierre et saulver Judas le *traytre*. (Somme abr., c.1477-1481, 161). ...jaçoit ce que à la fin par traïson le deffist et lui osta XXm jumens, qu'il envoya en Macedone pour porter poullains pour la guerre, car à *traicter* ne peut l'en obvier. (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 60 v°). Le filz du pape secrettement par nuyt Se desroba et de fait s'enfuÿt Devers le pape, dont tous deux mal garderent Leur foy promise, car ils se parjurerent Et ne tindrent leur grant accord parfait ; Qui fut a eulx tres vilaynement fait. Le samedi trente et ungiesme jour De ce dit moys, voyant le vilain tour Qu'avoit commis le tres deloyal *traïstre* Le roy se tint au dit lieu de Belistre (LA VIGNE, V.N., p.1495, 241). Qui est à dire en françois ce qui s'ensuit : "La traïson conspira qui n'a point eu de pouvoir, et la jeunesse des *traistes* qui n'ont peu penser fors à fouyr, a descouvert les lasches courages de leurs folles entreprinses." (LE CLERC, Interp. Roye, c.1502, 354).

Rem. *Hist. prem. destruct. Troie* R., c.1470-1480, gloss. (*tristre*).

- Empl. adj. : Gentils sires et nobles roys, Ne le crees contre vos gens, Car il se ment parmi ses dens. C'est uns Angles deshonnourez, Faus, mauvais, *traïtres*, couez. Il est parjurs et s'est infames, Diffames d'ommes et de fames, Si ne le deves de riens croire. (MACH., P. Alex., p.1369, 251). Il avoit là IJ. amiraus Faus, *traïtes* et desloiaus. L'un avoit à non Sedamour ; L'autre Julep, à po d'amour. (MACH., P. Alex., p.1369, 199). De son lit en gisant [le roi] li dist : "Estes vous là, sires d'Absur, Faus garson, *traïtre*, parjur. Qui vous fait entrer en ma chambre ?" Et il respondi sans attendre : "Je ne sui mauvais ne *traïtes*, Mais tel estes vous, com vous dites ; Dont vous morrez, sans nul respit, De mes mains." Et en ce despit Lors en son lit sus li coury Et IJ. cos ou IIJ. le fery (MACH., P. Alex., p.1369, 269). ...la faulce vielle *trahistre* Margiste (Hist.

Berthe Pépin T., c.1400-1500, 142). ...Philippe Musnier, dit Josquin, faulx et *traitre* (Comptes Etat bourg. M.F., t.1, 1419, 49). Et quant lesdiz *traistres* habitans du Liege virent leurdit evesque es mains dudit La Marche son ennemy, luy tournerent le dos et, sans coup ferir, s'en retournerent en ladicte cité de Liege. (ROYE, Chron. scand., II, 1460-1483, 119). Haa, *traitre* Judas ! De celluy ne me parlés plus ! (Pass. Auv., 1477, 184). Puis adreça sa parolle au conte de Rotheland et à ung nommé Arpihen : "Vous deux comme faulx et *traictres* je vous appelle devant la face de Jhesu Crist, pour respondre de la grande traïson que vous avez faicte contre nostre souverain, le roy Richard". (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 150 r°). LE PREMIER PAYEN. O faulce loy rude et parverse, Desloyal, *traistre* Mahommet, Celle et celluy qui te converse En ung moult grant dangier se mect (LA VIGNE, S.M., 1496, 493).

- *Traitre à/à l'encontre de/contre/envers qqn.* "Celui qui se rend coupable d'une trahison envers qqn" : Et emplirent couvertement cil bourgois, *trahitte* envers chiaus de le cité, leurs cambres et leurs celliers de Navarois qui devoient aidier à destruire le ville (FROISS., Chron. L., V, c.1375-1400, 127). ...nous ... volons expressement que punitions en soit faite comme de *traittes* et rebelles à nous (FROISS., Chron. L., VI, c.1375-1400, 49). ...se nous leur souffrions à faire, nous serions *traitte* et parjure envers le roy nostre signeur qui ci nous a establi pour garder sa terre (FROISS., Chron. L., VI, c.1375-1400, 222). ... je vous feray pendre devant Valbruyant, voyant vostre cousin Garnier, qui est *traistre* comme vous envers monseigneur mon pere. (ARRAS, c.1392-1393, 205). ... il devoit morir de la mort parelle a messire Hue l'Espensier, car il estoit fauls, mauvais et *traites* contre son signeur. (FROISS., Chron. D., p.1400, 186). ...ycelui Laurens a esté appellé aus drois dudit évesque, et par jugement et sentence dudit pais, banny comme *traictre* à sondit souverain seigneur, et plusieurs de ses complices dudit pais décapitez et décolez pour ceste cause (Ch. VI, D., t.1, 1404, 265). Et ainsy ledit Sanglier les mena jusques audit pays de Liege ; et luy illec arrivé, trouva façon et moien d'avoir intelligence avecques aucuns *traistres* Liegois de ladicte ville à l'encontre de leur seigneur de dechasser, tuer et meurdrir leurdit evesque, et le mettre hors de la cité avecques ce qu'il avoit de gens : ce que firent lesdiz Liegois. (ROYE, Chron. scand., II, 1460-1483, 119).

- *Traitre de qqn.* "Celui qui trahit qqn" : ...que nul baron ni autre noble ne soit si hardiz, sur poine d'estre reputez pour ennemi et *traiteur* du roy nostre seigneur, de soy partir ny aler de ses marches, ne jouster ne tournoier (Doc. Poitou G., t.2, 1340, 168). Si escripsi tantos li dis rois devers le dit chevalier, en lui mandant qu'il li envoiast son ennemi et *trahitte* , monsigneur Raymon de Marueil (FROISS., Chron. R., VIII, c.1375-1400, 7). ...que ycellui Guillaume de Bruc, pour les causes devant dites, feust traynez, et d'illec menez ès halles, et en l'eschaffaut feust, comme *traittres* du roy nostre sire et de son royaume, decapitez (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 25). ...ycellui Jehan Le Brun, prisonnier, estoit dignes de souffrir mort, comme *traittes* du roy nostre sire, c'est assavoir : qu'il feust traynez, decapitez (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 68). ...il diroit verité de tout ce qu'il avoit fait, et, par especial, de ce qu'il avoit esté *traitre* du roy. (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 122). ...que icellui prisonnier, comme *traytres* du roy et larron, fust punis, c'est assavoir: trainé, decolé, et le corps et teste d'icellui pendu à la justice du roy nostre sire. (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 125). ...[ils] delibererent et furent d'oppinion que il estoit *traites* du roy, et que, comme tel, il feust executez (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 392). Elle ot avec soy, comme pour son principal capitaine, Orgueil, le fol presumptueux, *traite* de Dieu, son droiturier seigneur (GERS., Noël, p.1404, 303).

- [Par référence à la suspicion que les Bourguignons nouent des alliances hostiles au royaume] *Estre plus traitre qu'un Bourguignon* : [Messire Jehan de Croy, ambassadeur du duc de Bourgogne, au roi de France :] En vostre propre ostel, [les gens du duc de Bourgogne] ne treuvent comme nulz qui les veulle converser, et les communs langages de pluseurs des vostres sont l'un a l'aultre : "Tu es plus *traitre* que ung Bourguignon". (CHASTELL., Chron. IV, D., c.1461-1472, 187).

- [À propos de Fortune] : ...elle [Fortune] n'est ferme n'estable, Juste, loyal, ne veritable ; Quant on la cuide charitable, Elle est avere, Dure, diverse, espouentable, *Traïtre*, poignant, decevable ; Et quant on la cuide amiable, Lors est amere. (MACH., R. Fort., c.1341, 34). Or le me fault perdre par toy, faulse borgne, *traitre*, envieuse. Bien est fol qui en tes dons s'affie. Or hès, or aimes, or fais, or despieces, il n'a en toy de seurté ne d'estableté ne qu'en un cochet a vent. (ARRAS, c.1392-1393, 243).

- [D'un aspect de la pers., d'un comportement...] "Qui a le caractère de la trahison, de la perfidie" : L'ennemy tout ce me faisoit Par sa *traistre* decepvance. (Mir. parr., 1356, 25). ...vous me avez fait par vostre faulx *traitre* rapport parjurer contre la meilleur et la plus loyal dame qui oncques nasquist après celle qui porta Nostre Createur. (ARRAS, c.1392-1393, 242). ...par son *traitte* et faus consel et enort, li rois avoit honni son roiaulme et mis a mort les vaillans honmes, dont toute Engleterre estoit afoiblie. (FROISS., Chron. D., p.1400, 92). ...sur la mort inhumaine, *trahiteuse*, advisée, pourpansée du duc d'Orleans, frere germain du Roy (BAYE, II, 1411-1417, 261). ...amours tres faulses, mauvaises et *traitres*, semblerez vous tousjours enfer qui de angloutir ames onques ne fut saoul ? (LA SALE, J.S., 1456, 300).

2. P. ext. [Comme terme d'injure] : Sus, *traistre*, ce champ vuidiez ; N'estes pas pour ce, ne cuidiez, Quitte de mort. (Mir. Oton, c.1370, 383). Sachiez que l'endemain, par matin, le nepveu du roy s'arma, et guetta vostre pere en un petit bois ou il s'en aloit esbatre dessoubz Leon. Et l'escria : A la mort ! Faulx *traitre*, me veulz tu tollir mon heritaige ? (ARRAS, c.1392-1393, 50). ...si le vouloit il punir et luy dist : "*Traistre* ribauld, comment avez vous osé rober l'église oultre mon commendement et ma defense ?..." (C.N.N., c.1456-1467, 58). "...dictes moy qui est la dedans ? - Vous le savez bien, *traistre* mauvais, dit elle, que vous estes." (C.N.N., c.1456-1467, 212).

B. - [À propos d'une chose] "Dangereux, qui réserve des embûches" : Le vendredi son ost de grant renom, En faict de guerre soubdain et valeureux, Au giste vint dedens Valemonton, Qui estoit lieu *traistre*, souspeçonneux, Car la avoit force gens noz hayneux. (LA VIGNE, V.N., p.1495, 270). [R. M.]

TRAITREMENT, **adv.** (traîtrement)

[T-L : *träitrement* ; GD : *traitrement* ; FEW XIII-2, 153b : *traditor*]

"Traîtreusement" : Et tantost vers son ny s'est trais. Ses oiseaulx n'y a point trouvés ; Lors s'escrie : "Lerres prouvés, Mengié tu [Renart] les as *traittrement* ! ..." (Renart contref. R.L., t.1, 1328-1342, 50). Chascuns voelt illoec sa gravance Et chascuns sa fin lui avance En querant cause faussement Contre lui et *traÿtrement*. (Pastor. B., c.1422-1425, 251). ...je le trahiray ; Lequel, trahy, sera surpris Et par mon fait *traitrement* pris (MICHEL, Myst. Pass. J., 1486, 246). [Autres ex. p.291, v.20369 ; p.292, v.20420 ; p.297, v.20859 (*traytrement*) ; p.299, v.20984] [R. M.]

TRAITRESSE, **adj. et subst. fém.** (traîtresse)
[GDC : *traitre* (*traitresse*) ; FEW XIII-2, 153a : *traditor* ; TLF XVI, 481b : *traître* (*traîtresse*)]

"(Celle) qui trahit" : Hellas, mon tres doulx amy, fait elle en l'accollant, moult seroye *traistresse* si je vous fasoie mauvestié ne traïson, qui estez si bel, si bon, si doulx et si gracieux et voulez tout ce que je veil ! (Quinze joies mar. R., c.1390-1410, 64). ...Jehanne du Peschin, dame de Giac et de Chasteaugay, faulce et *traiteresse* (Comptes Etat bourg. M.F., t.1, 1419, 49). Trop faulse estes, *traitresse* et desloyalle, En vous jamais n'eut de pitié une once, Mais cruaulté plus qu'en tigre et leonce. (ROBERTET, Oeuvres Z., c.1450-1500, 169). Mais Fortune, la *traitresse*, Comme dit le bon Boece, A sa destre plaine d'orgueil, Veult ses sergens mectre en dueil. (LA SALE, J.S., 1456, 303). Ainsi fut le pouvre amoureux curé salarié du service qu'il feist a amours, par le moien de la faulse et *traistresse* jalousie du varlet (C.N.N., c.1456-1467, 495). LA VEFVE [s'adressant à la mort]. (...) *Traistresse* de dueil assouvie, Qui les vifz en vivant desvie, Qu'ai ge meffaict ? Qu'ai ge mespris ? Pence a quel mal tu me convie Quant tu as la vie ravie De mon filz lequel tu as pris. (LA VIGNE, S.M., 1496, 488).

Rem. Ex. d'a.fr., *cf.* TLF XVI, 482a. [R. M.]

TRAITRESSEMENT, **adv.** (traîtressement)
[GD : *traitressement* ; FEW XIII-2, 153a : *traditor*]

"Traîtreusement"

Rem. Ex. d'a. fr., doc. 1310, *Chron. et hist. saintes et profanes*, 1430 (*traitressement*), et *Mir. histor.* (éd.1479, *tr[a]istressement*) ds GD VIII, 8c. [R. M.]

TRAITREUSEMENT, **adv.** (traîtreusement)
[T-L : *träitros* (*träitosement*) ; GDC : *traitreusement* ; FEW XIII-2, 153a : *traditor* ; TLF XVI, 482b : *traîtreux* (*traîtreusement*)]

"Par trahison, en traître, traîtreusement" : Et en une autre [cité] appellee Amphipolis, un qui estoit nommé Thotimus entreduist gens estranges qui estoient venus de Calcide ; et quant il furent venus, il les fist mover seditiosement et *traiteusement* contre les riches de celle cité. (ORESME, Pol. Arist. M., c.1372-1374, 219). ...le conte d'Armignac et le conte daulphin envoierent par devers Perrot de Berne, en disant que faulsement et *traiteusement* il avoit pris et emblé la ville de Montferrant et levé le pillaige et emmené les bonnes gens, (FROISS., Chron. M., XIV, c.1375-1400, 226). Telz crimes fait moult a reprandre, Qui *traitreusement* fut fet L'an mil .CCC. cinquante et sept, .XXII. jours dedenz fevrier (DESCH., M.M., c.1385-1403, 369). Herode est mort honteusement Qui voloit *trayteusement* Faire morir vo doulz enfant (MARCADÉ, Myst. Pass. Arras R., a.1440, 67). ...je tel, diz et vueil dire, maintenir et soustenir que le tel a *traytreusement* tué ou fait tuer le tel (LA SALE, Salade, c.1442-1444, 210). Adam, mon amy, s'en est fait ! Il n'y a remede aulcunement, Car le diable puant, infait, Nous a deceu *traisteusement*. (Myst. Pass. Troyes B., a.1482, 72). ...et assez tost après fut tué le duc Loys d'Orleans, frere du roy, à Paris *traicteusement*, qui fut cause de plusieurs et infiniz maulx. (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 141 v°).

Rem. *Percef.* IV, R., c.1450 [c.1340], gloss. (*trahiteusement*). [R. M.]

TRAITREUX, **adj.** (traîtreux)
[T-L : *träitros* ; GD : *traitos* ; FEW XIII-2, 153a : *traditor*]

"Traître, de trahison, de traître" : Quant laisseras tu la compaignie decevable des *traïteux* larrons, des murtriers crueus ou tu es embatus , (GERS., Trois prières O., c.1400, 33). O main de traitre et entencion *traitreuse*, tu soies maudite, tant de maulx sont venus à ton occasion (CHR. PIZ., P.V.H., 1416-1418, 20). ...la *traicteuse* et desloial mort de feu mondit seigneur (Comptes Etat bourg. M.F., t.2, 1419, 356). ...le cas du *traicteux* et desloial murdre perpetré en la personne de feu mondit seigneur (Comptes Etat bourg. M.F., t.2, 1419, 489). ...plusieurs lettres et escriptures qui ont esté envoyees au pape, à l'empereur, et autres roys, princes et seigneurs, et aux bonnes villes de ce royaume pour leur signifier le *traicteux* murdre de feu mondit seigneur (Comptes Etat bourg. M.F., t.2, 1419, 521). Ha ! faulse Fortune et traistresse [var. *traiteuse*, *traistreuse*]... (Percef. I, R., t.2, c.1450 [c.1340], 874). ...telle destresse ay au coeur pour ceste *trahiteuse* departie que... (Percef. VI, R., c.1450 [c.1340], 281). ...l'inhumanité du faux *traîteux* homme (CHASTELL., Chron. K., t.4, c.1456-1471, 251). ...de malicieuse et *trahytreuse* [var. trahiteuse] deception (FILLASTRE, Traité Conseil H., c.1472-1473, 161).

Rem. VIGNAY ms. (*traiteus*, *traitreus*) ds GD VIII, 8b.

- Empl. subst. "Traître" : Cil vault pis que Macaire Le *traitreux* [l. *traïtreux*], quant il point par derriere (DESCH., Oeuvres Q., t.5, c.1370-1407, 403). Or entendeis coment se maintient li *traitois* [rime avec *fois* ; Scheler, *Gloss. Geste Liège*, 298 ("forme forcée")] (JEAN D'OUTREM., Geste Liège B.B., t.5, a.1400, 618).

V. aussi *trahiteur* [R. M.]

TRAMAIL, **subst. masc.** (tramail)
[T-L : *tramail* ; GDC : *tremail* ; FEW XIII-2, 236b : *tremaculum* ; TLF XVI, 484a : *tramail*]

"Filet de pêche, tramail" : ...Bresmes, gardons, carpes, carpeaux et Chevesnes à grans escailles, Quant ilz se boutoïent es mailles Des *tramailz* [var. *tramaulx*], gros ou menus Estoient prins et retenus (LE FÈVRE, Vieille C., a.1376, 54). Vecy noz rethz et noz filéz Qui sont tous de neuf enfilléz, Nostre *tramail* et nostre seyne. (MICHEL, Myst. Pass. J., 1486, 52). *Tramaill*, c'est une rez a pecher (LAGADEUC, Catholicon G., 1499, 200).

Rem. Doc. 1458 (*trasmal*) ds GDC X, 804b.

- "Piège à oiseaux"

Rem. Doc. 1357 (*un tramel à prendre oyseaux*) ds DU CANGE VIII, 151b, *tramallum* ; FEW. [R. M.]

TRAMAILLIÉ, **subst. masc.** (tramaillié)
[GD : *tramaillié* ; FEW XIII-2, 237a : *tremaculum*]

"Lieu où il est permis de pêcher avec le tramail"

REM. Doc. 1353 (*tramailliez de mer*) ds DU CANGE VIII, 151b, *tramallum* (GD VIII, 9a). *Cf.* aussi GDC X, 804b : *tremaillé*, adj., "en forme de tramail" (1583). [R. M.]

TRAME, **subst. fém.** (trame)
[GDC : *traime* ; FEW XIII-2, 195a : *trama* ; TLF XVI, 484b : *trame*]

A. - DRAP.

Rem. *Cf.* G. De Poerck, *La Drap. médiév. en Flandre et en Artois*, t.1, 1951, 55, 59, 64.

1. "Laine arçonnée prête à être cardée" : ...que nulz ne puist vendre ne accater lui, ne peser en maison ne hors maison, u que ce soit dedens le banliuwe de Valenchiennes, filet de *traime*, d'estain ne de baterie, se ce n'est le venredi (Drap. Valenc. E., 1358, 320). ...qui aroit pau d'estain y pora en chascune demy portée ourdir un fil de *traime*, et qui plus en y mettroit, ce sera sour chascun fil 1 denier à l'amende. (Hist. industr. drapière Flandre E.P., t.3, 1395, 41).

2. "Fil conduit par la navette entre les fils de la chaîne pour faire un tissu" : Trama (...) : *trayme* de telle ou de drap (Aalma R., c.1380, 421). *Traime* de toille ou de drap : trama (Gloss. gallico-lat. M.M., c.1425-1450, 365). Tramosericus (...) : drap ou toille qui a la *traime* de soye (LE TALLEUR, Vocab. E.M., c.1490, 399).

Rem. Ex. d'a.fr. et doc.1404 ds GDC X, 794c.

- P. méton. "Bobine sur laquelle est enroulé ce fil" : ...ledit Bernard ouvrant et faisant son mestier de tisserant en son teillier ou ouvrouer avecques un de ses varles (...) Pour lesquelz ouvrans sadicte femme faisoit des canels ou *trames*. (Ch. VI, D., t.2, 1418, 169).

Rem. Doc.1418 (*tresmes*) ds GDC X, 794c

B. - Au fig.

1. "Fondement (trompeur)" : Nulz qui sert l'Ennemi ne l'aime [Dieu] ; Mais il y met une autre *traime* ; L'amour que on a a lui se fonde Sur ce qu'il est prince du monde. (LE FÈVRE, Respit Mort H., 1376-1380, 96).

2. "Récit, intrigue" : Cestui composa le Rommant de la Rose où il monstre bien son sçavoir, actendu le jeune aage de XIX ans, ouquel il le fist. Cestui romant est tissu de si très diverses *tremmes* que peu de gens entendent la profondité d'icelui. (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 139 v°). [R. M.]

TRAMEE, **subst. fém.** (tramée)
[GD : *tramee* ; FEW XIII-2, 195b : *trama*]

"Trame"

REM. Doc. 1408 (Tournai, *toille a tramee d'estoupes*) et 1479 (Tournai, *toille a tramee moittie blancque*) ds GD VIII, 9b. [R. M.]

TRAMEILLEUR, **subst. masc.** (trameilleur)
[GD : *trameilleur* ; FEW XIII-2, 237a : *tremaculum*]

"Bateau plat (primitivement de pêche), qui fait la navigation de la basse Somme"

REM. Doc. 1488 (Abbeville, *trameilleur*) ds GD VIII, 9b. [R. M.]

TRAMER, **verbe** (tramer[1])
[GDC : *tramer* ; FEW XIII-2, 195b : *trama* ; TLF XVI, 485a : *tramer*]

"Tramer (au fig.)" : ...où lors se tenoit ledit messire Gilles, qui de ce que on lui *tramoit* [var. traictoit] n'estoit aucunement adverty [Forme de l'éd. de Godefroy, XVIIe s.]. (ESCOUCHY, Chron. B., t.1, c.1453-14, 98).

REM. Pour le sens propre, *cf.* TLF (ex. d'a. fr.). *Cf.* aussi TLF XVI, 485a : *trameur* "tisserand", doc. 1313 (nom propre). [R. M.]

TRAMER, **(?)** (tramer[2])
[Ø]

"Mener ?" : Or pleust a Dieu, dit lors la contesse d'Alençon, que en remission de mes pechiés tous les chevaliers et escuiers et tous les autres qui furent au grant tournoy a Paris et venoient en pourcession pour veoir ma biaulté, fussent tous en vie a Paris, et on me deust *tramer* toute nue en l'estat que je suy parmi toutes les rues de Paris... (MÉZIÈRES, Vertu sacr. mar. G.-K., c.1384-1389, 49).

REM. Lire *trame[ne]r*, sur *mener* ? [R. M.]

TRAMÈS, **subst. masc.** (tramès)
[FEW, Ø lat. *trans medium*]

"Barre transversale de la croix" : ...le travers [var. *tramès*] de la sainste et vraye Croix (Voy. Jérus., c.1395, 35).

- *Au tramès.* "En travers" : ...ce vous coppés cellui fruit au travers [var. au *tramelz*] en .X. coppons ou en plus ou en moings, tousjours y verrés vous l'empraintte du Crucify figurée en chescun cospon. (Voy. Jérus., c.1395, 38). [R. M.]

TRAMETTRE, **verbe** (tramettre)
[T-L : *trametre* ; GDC : *transmettre* ; FEW XIII-2, 210a : *transmittere*]

A. - *Tramettre qqc. (à qqn)*

1. "Envoyer, transmettre, faire parvenir qqc. (à qqn)" : Et si vous donray de cuer baut Les mès que Dieu nous a *tramis*. (Mir. enf. diable, c.1339, 36). Si dist : "Amis, foy que li doy, Avuec l'anel ara mon doy, Car ja par moy n'en partira." Si que lors un coutel tira, Son doy copa et li *tramist* Aveques l'anel qu'elle y mist. Puet on faire plus loiaument Riens, ne plus amoureusement ? Certes, nennil ! Ce m'est avis. Car trop fu loiaus ses amis. (MACH., J. R. Nav., 1349, 236). . Ce sont .III. chansons baladees Qui ne furent unques chantees ; Une balade y ha aussi Qu'en joie fis et en soussi. Je les *tramis* par le vallet Qui vers ma dame s'en alet. (MACH., Voir, 1364, 110). Ceste complainte me *tramist* Dedens sa lettre, et se me mist En grant joie et en grant tristesce (MACH., Voir, 1364, 164). Je vous ay cest ditié *tramis* (LE FÈVRE, Respit Mort H., 1376-1380, 5). ...desoubz fut trouvé le mieulx armé chevalier, le plus bel des aultres (...) ; et mis en celuy estat, lui fut apporté ung beau volet *tramis* de main de dame, lequel il attacha a son healme. (CHASTELL., Chron. IV, D., c.1461-1472, 131).

- Au fig. : Car quant je pense à sa haute valour Et aus dous yex de son gracieus vis Et as parlers qui par si grant douçour En riant m'ont de li esté *tramis*, Je m'entroublie et sui si esbahis Qu'il me convient ma dolour dolouser Et en plaingnant sa douceur regreter. (MACH., L. dames, 1377, 95). Plaisant accueil et gracieus attrait Me font amer ma douce dame gente, En qui je vueil de sentement parfait Mettre mon cuer et mon corps et m'entente ; Car vrais desirs et fine amour m'en tente Qu'en regardant ma dame m'a *tramis*. Si l'en mercy com ses loiaus amis. (MACH., L. dames, 1377, 114).

. Part. passé : Plus n'i a, se Diex me gart, Fors amiable langage, Doucement *tramis*, Plaisance, riant regart, Franc cuer et joli corage, Pensers volatis ; Si que, s'il est vrais amis Et en l'amoureus servage Vuet mettre vie et usage De cuer, com loyaus sougis, Folour feroit et oultrage De plus voloir ; ce m'est vis. (MACH., Les lays, 1377, 385).

. *Secours tramettre à.* "Apporter un secours à" : Quant Daniel parler l'oy, Moult durement se resjoy Et dist : "Voirement, li vrais Dieus Qu'est rois des rois et dieus des dieus N'oublie onques ses bons amis. De moult long m'a secours *tramis*, Les bons aimme qui le mal fuient, Et ceaus secourt qu'a li s'apuient." (MACH., C. ami, 1357, 43).

- Empl. abs. "Envoyer un message"

. *Tramettre à* : Et pour ce que marcheandise Estoit toute perdue à Pyse, À Venise, à Romme et à Gennes, De dras d'or, de soie et de pennes, D'avoir de pois, d'espisserie, Et ensement en Rommenie, En Puille, en Calabre, en Sesille, Et en mainte autre bonne ville, Pluseurs citez *tramis* avoient Au Saint Pere et li supplioient Très humblement que bon acort Mettre li pleüst au descort Dou roy de Chypre et dou soudan. (MACH., P. Alex., p.1369, 221).

. *Tramettre vers* : Aussi gaires ne m'abelli Ce qu'elle s'estoit departie, Pour cause de l'epidimie, Dou lieu ou fu sa demouree, Ains

ala en autre contree ; Et au lieu je ne congnoissoie Creature, se Dieus me voie, A qui rien deüsse prier N'en qui je m'osasse fier ; Et s'on me dist que j'envoiasse Devers li, faire ne l'osasse, Car elle m'avoit deffendu, Se sa lettre avés entendu, Que vers li point ne *trameïsse*, Tant que nouvelles en oÿsse. (MACH., Voir, 1364, 470).

2. "Remettre, donner qqc. (à qqn)" : DIEU. Mi ange, alez (...) En la chartre ou Ygnace est mis, Et de par moy ly soit *tramis* Ce pain et ce pot de buvrage. (Mir. st Ign., 1366, 104). Atant esvous venir Remondin, monté sur un riche destrier liart, que sa dame lui ot *tramis*, et fut tout couvert de blanc, cheval et harnoiz. (ARRAS, c.1392-1393, 40).

3. [D'une chose] "Procurer, causer qqc." : Voz felonnies et luxures Vous *tramectront* pesances sures. (CHR. PIZ., M.F., II, 1400-1403, 16).

B. - *Tramettre qqn*

1. "Envoyer, faire aller qqn (qq. part)" : Li quars qui en milieu estoit Angles de Dieu le pere estoit, Qu'envoié avoit et *tramis* Pour reconforter ses amis. (MACH., C. ami, 1357, 23). De Coustantinoble, là mis Avoit li papes et *tramis* Com legat, le bon patriarche ; N'est plus preudomme, que je sache. (MACH., P. Alex., p.1369, 106). Messigneurs, pour ce fus-je envoié querre et *tramis* en Engleterre par devers vous que le roy de Portingal, monseigneur, quelle part que vous arrivez en son pays, vous serez les bien venus et en ara grant joye (FROISS., Chron. M., XII, c.1375-1400, 308). Et vous, damp roy, vous jurrez par vostre loyauté que vous ne vous partirez point de ceans sans le gré des nobles damoisiaux qui ceans vous ont envoyé par devers nous ; car je feroye villenie de vous mettre en prison fermee, non pas pour l'amour de vous, mais pour l'onneur de ceulx qui vous ont envoyé et *tramis*. (ARRAS, c.1392-1393, 164). ...comme me recorderent les propres chevaliers et les aultres droit la *tramis*, onques ne furent gens de tel estat ne a tel maistre si froidement receuz comme droit la se trouverent. (CHASTELL., Chron. IV, D., c.1461-1472, 122). Et en furent plusieurs et diverses ambassades pour ceste cause en Angleterre de la part du roy, et autres *tramises* aussi en France de la part des parties angloises (CHASTELL., Chron. IV, D., c.1461-1472, 262). Mon enfant, c'est nostre seigneur, C'est Dieu *tramis* en Israël. (Pass. Auv., 1477, 129). Or chantons, anges, mes amis, Puis que sa bas estes *tramis* Pour compaignher ma deyté. (Pass. Auv., 1477, 225).

- "Envoyer qqn (qq. part) de qq. part" : Centurion m'a *tramis* de la sus, Car son enfant est fort grevé. Plaise vous luy donner sancté ! (Pass. Auv., 1477, 128).

2. "Envoyer qqn (à qqn, pour telle ou telle mission...)" : Ce te doit moult reconforter Et aidier tes maus a porter. Aussi as tu des bons amis Que Dieus t'a donné et *tramis* Qui si fort pour toy prieront Que leurs prieres t'aideront Envers le Dieu qui a droit juge. (MACH., C. ami, 1357, 65). Car en dormant il li *tramist* Sa dame qu'il desiroit si (FROISS., Joli buiss. F., 1373, 120). Ou vous varrés les sanctz prophetes Et les sanctz peres, esqueulx estes *Tramise* pour denuncïer Leur saulveur. (Pass. Auv., 1477, 102). Pour ce, ma dame m'a *tramis* Ad vous disent qu'elle vous prie Qu'a Jhesus, qu'est de saincte vie, En riens ne nuises par sentence (Pass. Auv., 1477, 169).

- *Tramettre qqn* (une troupe) *contre qqn* : ...contre eulx *tramirent* Rommains moult grant ost (CHR. PIZ., M.F., IV, 1400-1403, 2).

- *Tramettre qqn à qqc.* (une mission) : Son conestable fu *tramis* A ce message (CHR. PIZ., M.F., IV, 1400-1403, 11).

- [Avec effacement du compl. d'obj.] *Tramettre* + inf. : Ung grant pleisir certes aré Si je puis avoir le prophete A disner. Je m'y assayeré, Mes il fault premier que *tramecte* Chasser pour avoir viande necte. (Pass. Auv., 1477, 139).

- Empl. factitif. *Tramettre mander qqn.* "Faire appeler qqn" : Pour Dieu ne vous desplaise point S'encore un petit attendez Que ceulx qu'avons *tramis* mandez Soient venuz [Cette interprétation suppose que *mandez* est une simple graphie pour la rime]. (Mir. st Lor., 1380, 147).

V. aussi *transmettre* [R. M.]

TRAMISON, **(?)** (tramison)

[*FEW XIII-2, 196a : *trama* (?) (?)]

"Vie, genre de vie ?" : Vrai, Dieu, pour cest cause suis en ce *tramison* (Enfances Doon de Mayence P., c.1450-1500, 398).

REM. Éd., 771 : «On lit aussi bien *tramison* que *trainison* (...) ; *trainison* signifierait "genre de vie"» (*FEW XIII-2, 163b : **traginare*). [R. M.]

TRAMONTANE, **adj. fém.** (tramontane)

[T-L : *tramontaine* ; GD : *tramontan* ; GDC : *tramontane* ; FEW XIII-2, 211a : *transmontanus* ; TLF XVI, 485b : *tramontane*]

(Estoile) tramontane. "(Étoile) qui est au delà des monts, (étoile) polaire" : ...car se ung homme chemine de septentrion vers midi, il verra des estoilles lesquelles il n'avoit oncques veues ; et aussi vers la *tramontaine* y avra des estoilles qui se coucheront dessoubz l'orizon, lesquelles ne s'estoient oncques couchees au devant. Et aussi la *tramontaine* ne sera pas tant eslevees sur l'orizon que elle estoiet devant, et de tout cecy est cause (de) la rondeur de la Terre. (FUSORIS, Traité cosmogr. G., 1432, 8).

V. aussi *transmontain*, *tresmontain*, *tresmontaine* [R. M.]

TRAMUE, **subst. fém.** (tramue)

[GD : *tramue* ; FEW XIII-2, 275b : *trimodia*]

"Trémie" : ...brulé la coppe du batant dudit molin, despeciez les huisseriez et fenestres d'icellui molin, les arches et *tramues*. (Ecorch. Ch. VII, T., 1444, 330). [Seul ex.]

V. aussi *trémie* v. Lexiques [R. M.]

TRAMURE, **subst. fém.** (tramure[1])

[GD : *trameure* ; *FEW XIII-2, 196a : *trama* (?) (?)]

DRAP. [Collectif de *trame* "laine prête à être cardée ou fil pour la trame"]

REM. Doc. 1335 (Tournai, *dras de tramure*), 1345 (Tournai, *que nuls laniers ... ne puist meller tramure de barbe, ne de molet, avoec tramure de houppelon*) et 1363 (Lille, *draps que tramurez que de aingnelins*) ds GD VIII, 9b. Doc. 1393 (*tremure*) ds GD VII, 147b-c, *s.v. reton*. G. De Poerck, *La Drap. médiév. en Flandre et en Artois*, t.2, 1951, 210. [R. M.]

TRAMURE, **subst. fém.** (tramure[2])

[T-L (renvoi) : tramëure ; GD : *trameure* ; FEW XIII-2, 275b : *trimodia*]

"Trémie" : ...Et devrai estre ladicte escuelle enchainée sur la *trammeur[e]* et à ycelle panrrant [l. panrront] touzjours lesdiz Muniers (,) sa mousture (Ordonn. rois Fr. S., t.4, 1354, 298).

REM. Doc. 1398-1401 (Meuse, *en la trameure du moulin*) ds GD VIII, 9b. [R. M.]

TRANAINE, **subst. fém.** (tranaine)
[GD : *tranaine* ; FEW XIII-2, 168b : **traginare*]

"Trèfle" : Qui treuve la *trannine* a quatre fueilles, il est eureuz et riche toute sa vie (Ev. Quen., II, c.1466-1474, 125).

- [Représentation sur l'écu] "Feuille de trèfle" : ...et en la champaigne asuree [de l'écu] avoit une *trannine* d'argent. (Percef. III, R., t.2, c.1450 [c.1340], 3). ...et en chascune champaigne [de l'écu] avoit une *transnine* volant de fin argent (Percef. III, R., t.3, c.1450 [c.1340], 310). [var. ms. C, 1459-1460] Et devant elle l'en portoit l'escu azuré, semencé de *transnines* d'or (Percef. III, R., t.3, c.1450 [c.1340], 311). [var. ms. C, 1459-1460] ...ung boucler de fer, garny d'or, et au millieu ung camahieu d'ung lyon entre trois fusilz et douze *trannisnes* garnies chascune d'un dyamant (Comptes Lille L., t.2, a.1467, 176).

V. aussi *tranline* [R. M.]

TRANC, **subst. masc.** (tranc)
[GD : *tranc* ; FEW XIII-2, 268a : *tridens*]

"Fourche à trois dents, trident" : ...ledit Marcial suppliant, qui illec survint au bruit en icelle heure, voyant qu'on pressoit sadicte mère, esmeu d'amour naturelle en venant vers elle trouva en son chemin ung petit *tranc*, duquel on a acoustumé oster le fiens des bestes, duquel il donna audit Clemençon de Montmaigner, ung seul coup sur la teste (Doc. Poitou G., t.12, 1483, 607). [Seul ex.] [E. P.]

TRANCHABLE, **adj.** (tranchable)
[T-L (renvoi) : trenchable ; GD : *tranchable* ; FEW XIII-2, 282a : **trinicare*]

"Qui peut être coupé, taillé" : Prosicius (...) : rongnables, *tranchables* (Aalma R., c.1380, 334).

REM. Doc. 1312 ds GD VIII, 10a. [R. M.]

TRANCHAISON, **subst. fém.** (tranchaison)
[T-L : *trenchaison* ; GD : *tranchaison* ; FEW XIII-2, 280b : **trinicare*]

"Douleurs aiguës au ventre, colique" : Doleur de chief et mal de *trenchoisons*, Rage de dens, angoisse de froidure, Fievres tierces, quartes ne menoisons Apostumes, clouz, boces, enfonture Ne mal des yex, qui clarté fait obscure, Tout ce n'est que soulas, à droit jugier, Envers soussi de povre mesnagier. (MACH., App., 1377, 645). C'est grant doleur que d'estre en maladie, D'avoir les fievres, froidures ou frissons, Rage de dens et mal d'espidemie, Estre batu souvent de gros bastons, Avoir gravelle et mal de *trenchoisons*, Si n'est il mal tel, à mon jugement, Com le meschief que d'avoir pou d'argent. (MACH., App., 1377, 646). Lundi XVIIe jour, tout le jour je demouré en mon hostel sanz aler devers Madame pour *trenchoisons* qui me tenoient ou ventre. (LE FÈVRE, Journ. M., c.1380-1390, 143). Quant cheval a *tranchoisons*, faictes le mectre par terre, et puis luy faictes mectre a ung cornet ung quarteron de quelque huille dedens le cul, et puis le faictes chevauchier tant qu'il sue, et il garira. (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 141). Faictes basse noyse, la royne est malade de *tranchaisons*, si fort que merveilles. Je cuide que elle ait eu froit a ces festes. (Charles de Hongrie C., c.1495-1498, 148).

Rem. DESCH., *Oeuvres* Q., t.4, c.1370-1407, 315 ; t.5, 27.

- "Douleur aiguë" : Pyatine le Verde dist a ce propos que cellui qui ce fait, il n'aura jamais les *trenchoisons* en la teste mais en ce lieu, il aura souvent sa chemise doree. (Ev. Quen., I, c.1466-1474, 92). [R. M.]

TRANCHAL, **adj.** (tranchal)
[GD : *trancal* ; *FEW XIII-2, 282a : **trinicare*]

"Propre à trancher, qui coupe bien" : Il tint entre ses poings le rice branc *trencal* (Jourd. Blaye alex. M., a.1455, 560). [R. M.]

TRANCHAMMENT, **adv.** (tranchamment)
[GD : *tranchamment* ; FEW XIII-2, 280a : **trinicare*]

"D'une manière tranchante" : Qui porroit bien ces poins entendre Et il y voloit garde prendre, Il porroit vëoir clerement D'Amours le juste paiement Sus ceste comparison faite, Qui de l'alerion est traite, Des peles qui *tranchamment* taillent, Tant que juste partie baillent A chascun selonc ce qu'il pense, Dont Amours de droit recompense Ce qu'on a fait ou qu'on vuet faire, Et selonc l'uevre le salaire. (MACH., D. Aler., a.1349, 339).

- "Férocement, de manière à donner la mort" : [Du visage d'un diable dans la Vallée Ténébreuse] il n'est homme tant soit hardis, qui n'ait paour se il le resgarde, tant est hideux et si *trenchanment* esgarde toutes personnes... (Vers. liég. Livr. Mandeville T.R., c.1375-1390, 153). Concise, adverbium : occisement, *trenchement* (LE TALLEUR, Vocab. E.M., c.1490, 59).

- Au fig. : ...tant le luy dit aigrement et *tranchamment*, que... (CHASTELL., Chron. K., t.4, c.1456-1471, 262). ...vous estes ministres et officiers de Dieu ordonnéz a faire roide vengance de ceulx qui meffont et *trenchamment* punir les delinquans. (Inv. secte vaud. V.B. D., p.1460, 75).

Rem. GOULAIN 1374 ds GD VIII, 10b. [R. M.]

TRANCHANT, **adj. et subst. masc.** (tranchant)
[T-L : *trenchant* ; GD : *tranchant* ; GDC : *tranchant* ; DÉCT : trenchant ; FEW XIII-2, 279b : **trinicare* ; TLF XVI, 486b : *tranchant*]

I. - Adj.

A. - [D'un outil, d'une arme...] "Qui coupe bien, coupant, tranchant" : Et en sa destre main tenoit Un dart qui bien estoit ferré De fer *tranchant* et aceré ; Et en l'autre avoit un brandon De feu qui getoit grant randon ; Et s'avoit pour voler deus eles Si belles qu'onques ne vi teles. (MACH., D. verg., a.1340, 19). Tranchez li le chief de s'espée. Elle est assez *tranchant* et lée Pour tel fait faire. (Mir. femme roy Port., c.1342, 175). Sire, dist Aigres, pour ce, se mon escu est despecié, ne suis je mie vainqus, ains avrez sentu le *trenchant* de ma bonne espee (Bérinus, II, c.1350-1370, 143). Cupido a pris l'arc turquois ; La saiette trait dou carquois, Qui fu *tranchans* et affilee, Longue, droite et bien empanee. La saiette mist en la coche, Moult fort tire et elle descoche (MACH., C. ami, 1357, 86). Et cil qui se doit occirre a vn coutel bien *trenchant* en sa main et coppe vne piece de sa char et la giete en la face de lydole en disant ses oroisons ; et le recommandent a ce dieu, et puis se fiert et plaie tant par deca et par dela, quil chiet mort (MANDEVILLE, Voy. L., p.1360, 329). ... cil Escot tenoient haces dures et bien *trençans* , et en donnoient trop biaus horions (FROISS., Chron. L., IV, c.1375-1400, 23). Mon fauchon est il bien *trenchans* ? (Mir. st Lor., 1380, 166). ...il, estant en l'ostel d'un sien oncle demourant audit lieu de Marigny, trouva un certain cisel bien *tranchant*, et ycellui mussa en son sain (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 4). Et cil tira un costel *trenchant* et agu, et l'en cuida ferir... (ARRAS, c.1392-1393, 50). Et se viennent ferir des fers des lances aguz et *trenchans* sur le comble des escuz par telle maniere qu'il n'y ot nerf ne aiz qui ne feust perciez de part en part (ARRAS, c.1392-1393, 231). D'olive une branche en sa destre Main tenoit et en la senestre Une *trenchant* espee nue. (CHR. PIZ., Chem. estude P., 1402-1403, 110). Haches

dolleures faulx sont volentiers *trenchantes* et fort aidantes a seruir corps humain (Best. hérald. H.E., c.1435-1450, 509). ...mais ilz avoient couvertement cousteaulx moult *trenchans*, desquelz coppoient les gambes aux Rommains qui se combattoient, tant que la battaille fust vaincue (LA SALE, Salade, c.1442-1444, 48). Item, a maistre Ytier Merchant, Auquel je me sens tres tenu, Laisse mon branc d'acier *tranchant* (VILLON, Lais R.H., c.1456-1457, 16). ...et fut atteint entre l'avant-bras et le gantelet, et tant qu'il eut le bras senestre percé tout outre et veines et nerfs coupés ; car la dague de la hache d'iceluy Anglois estoit à merveille large et *tranchante* (Faits Lalaing K., c.1470, 185). ...et la dague, *tranchante* et aguë, luy percea le bras senestre (LA MARCHE, Mém., II, c.1470, 126).

- [D'un objet coupant (épine, ongle, griffe...)] "Coupant" : Le dos on te descirera A ongles d'acier bien *tranchans* (Mir. st Ign., 1366, 97). Grant fu [Antoine] et bien formez de tous membres. Mais il apporta en la senestre joe une pate de lyon, et, ains que il eust VIII. ans, elle fu velue et les ongles *trenchans*, et fist cel Anthoine moult a doubter. (ARRAS, c.1392-1393, 79). Velu fut et l'ongle ot *trenchant* (COUDRETTE, Mélus. R., c.1401-1402, 155). Ces deux cy [clous] ay fait erranment Quil sont fors et durs et *trainchans*, Il perceront tresbien ces paulmes (Pass. Semur D.M., c.1420 [1488], 205). ...Une couronne moult cruelle D'espines *trenchans* com rasoir (MARCADÉ, Myst. Pass. Arras R., a.1440, 196). ...il vit devant luy ung grand monstre, horrible et terrible, ayant grandes et longues cornes, les yeux plus alumez que flambe de fornaise, les braz gros et longs, les griffes agues et *trenchans* (C.N.N., c.1456-1467, 428). ...la solucion des os qui est faicte en os par incision d'espee ou son semblable *tranchante* ou pertuisante... (PANIS, Guidon, 1478, tr.III, doct.1, chap.5).

- [Dans un cont. métaph.] : Adonc Desir lui bailla en son poign ung planson de cyprez, gros a merveilles et long a l'advenant, au fer agu de dons et *trenchant* de promesses, pour tous confondre les ennemis d'Amours. (RENÉ D'ANJOU, Cuer am. espris W., 1457, 29).

B. - [D'une pers.] "Qui tranche"

- *Valet/chevalier/escuyer tranchant.* "Celui qui est chargé de découper les viandes servies à la table d'un grand seigneur" : Qui d'autre part veïst pingnier, Polir, cointoier, alignier Vallès *tranchans* et eaus parer Et pour leur maistre pain parer, Faire tailloirs, demander napes Et de leurs mains oster les rapes, L'un sëoir jus, l'autre troter, Et l'autre ses crotes froter, (...) C'estoit merveilles a vëoir. (MACH., R. Fort., c.1341, 144). Messire Huistasse de Campremy, chevalier *tranchant*, pour ses droiz et services du jour de Noël qu'il servi le Roy au Bois de Vincennes (Comptes hôtel rois Fr. D.-A., 1380-1381, 17). Ainsi comme les varlés *trenchans* orent commencié a trancher, la dame entortille ses clefz es franges de la fin de la nappe. (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 95). ...Regnault de Pouville, dit Le Chat, escuier *tranchant* (Comptes Etat bourg. M.F., t.1, 1419-1420, 19). Je vouldroie qu'il eust plus IIJ ou IIIJ de mes ans : il seroit mon varlet *tranchant*. (LA SALE, J.S., 1456, 54). Jehan Stotton, escuier *trenchant*... (C.N.N., c.1456-1467, 385). Doncques ly (...), ung jour s'alla seoir a table (...) ; et alors servi de plusieurs mes comme avoit apris, entre autres en y avoit ung duquel son vallet *trenchant* lui fit presse d'en mengier, et par plusieurs fois lui dist : "Sire, mengiez de cecy, car moult y a bonne viande" (...). Dont le roy, le regardant d'un aspre oeil (...), prist ung pain en sa main et fellement le rue ou visage du vallet *trenchant* (CHASTELL., Chron. IV, D., c.1461-1472, 309). Et en ce temps le bon duc et la duchesse, de leur grace, me misrent et ordonnarent en estat d'escuyer *tranchant*, avecques monseigneur le conte de Charrolois, leur seul filz, et à present mon souverain seigneur et maistre (LA MARCHE, Mém., II, c.1470, 118). Il en fut fort esbahy, car il ne cuydoit point qu'il y eust plus ame de deffence, et tourna à costé pour gaingner le champ, où luy vindrent courre sus quinze ou seize hommes d'armes ou environ (une partye des siens s'estoient ja separéz de luy) et d'entrée tuèrent son escuyer *tranchant* qui portoit ung guydon de ses armes, lequel s'appelloit Philippes d'Oignis (COMM., I, 1489-1491, 30). Et les officiers qui avoient acoustumé servir ledit seigneur de Beaujeu, comme escuyers *tranchans* et autres, furent contrainctz le servir nudz, sans chausses, bonnéz ne autres abillemens (LE CLERC, Interp. Roye, c.1502, 326).

. [P. ell.] : ...[il] fu audit lieu encontré par Richart Le Chartier, *tranchant* de Linois, avecques plusieurs autres qui estoient en la compaignie dudit Richart (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 504).

C. - P. anal. "Perçant" : L'un lui presente beaux moz plaisans et gracieux, l'autre lui marche dessus le pié ou lui estraint la main, l'autre la regarde d'un regart *trenchant* et piteux de cousté, l'autre lui presente ung ennel, ung dyamant ou ung rubi, par lesquelles choses la dame peut assez savoir de leurs voulentés, si elle est telle que elle entende raison aucunement (Quinze joies mar. R., c.1390-1410, 16).

- P. métaph. : Car s'il est ainsi que vous m'aiez esleu et je soye demouré empereur, sachez de certain que dela en avant mes paroles seront *tranchans* comme rasouers de nouvel esmoluz (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 71). ...les parolles qu'elle descocha ne furent pas mains *trenchans* que rasoirs de Guingant bien affilez. (C.N.N., c.1456-1467, 28).

II. - Subst. masc. "Côté affilé de la lame (d'un instrument, d'une arme...), tranchant" : Parmi la ville chevaucha Li gentis roys qui detrancha Maint Sarrazin en combatant, Qu'il en y avoit encor tant, Qui laiens estoient tapis, Qu'à merveille ; mais l'un n'a pis Que li autres, car sans doubtance Tuit sont puni d'une sentence, C'est par le *tranchant* de l'espée ; Autre grace n'i est donnée. Et si s'estoient rafreschis, Li uns mieus et li autres pis. (MACH., P. Alex., p.1369, 99). Et pour ce que le dit Jobert en fu refusant, le dit chevalier (...) feri le dit Jobert du poing par le visaige (...) et avecques ce sacha son espée et le feri du *tranchant* (...) et l'eust le dit chevalier mis à mort, si comme il apparu à son semblant, se le dit Jobert n'eust crié harou. (Doc. Poitou G., t.5, 1377, 58). Bien tost il sera desmarchant Ou courra plus fort que ung levrier, S'il n'essaye de ce *trenchant*. (Myst. jeune fille L., c.1413-1445 [c.1530], 7). Et lors ledit Dutay se mist en l'eaue et d'une espée leur donna du *trenchant* cinq ou six coups sur la teste, et à la pointe de l'espée les fist afondrer telement qu'ilz furent noyez. (Doc. Poitou G., t.9, 1447, 32).

- *Espee à deux tranchants.* "Épée à double tranchant" : ...ma dame Bonne Adventure, qui par l'espee a deux *trenchans* a acostume de publiquement faire juste sentence. (MÉZIÈRES, Songe vieil pèl. C., t.1, c.1386-1389, 465).

- [Dans un cont. métaph.] : Et li IJ. *trenchans* [de l'épée] se t'enseignent Qui en sanc des hommes se baingnent. La pointe pongnant et agüe Les paresseus point et argüe (MACH., P. Alex., p.1369, 14). ...et lez deulx *trenchans* qui sont en l'espee vous enseignent loyaulté et droiture, c'est a dire que vous devés garder le foible contre le fort et le povre contre le riche, en tenant droite justice lealment et droiturierement (Saladin C., c.1465-1468, 75).

- *Au tranchant de l'espee.* "Par la force des armes" : ... jadis il le conquesterent [ce pays] (...) Par force au *tranchant* de l'espée (MARCADÉ, Myst. Pass. Arras R., a.1440, 110).

V. aussi *taillant* [R. M.]

TRANCHANTE, **subst. fém.** (tranchante)
[FEW XIII-2, 281a : **trinicare* ; FEW XIII-2, 157a : *tradux*]

(Synon. de *tranchure*[2]) : La teste [du cerf] qui est apellee teste contrefaite est celle qui a les perches boiteuses et acoutees et qui n'a mie la troucheure [var. torcheure, crocheure, trencheure, *trenchante*] belle ; celle est apellee contrefaite. Celle qui est apellee teste de belle façon, c'est celle qui est haute et bien enarchiee et qui a la troucheure [var. trencheure, troncheure, crocheure, trouceure] bien drue et les andoliers bien longs. (HENRI FERR., Modus et Ratio, Livre deduis T., c.1354-1377, 34). [R. M.]

TRANCHE-FIL, **subst. masc.** (tranche-fil)
[FEW XIII-2, 283a : **trinicare*]

"Corde renforçant la partie de l'arbalète à l'endroit où elle reçoit l'encoche du trait (?)" : À Jehan Le Menu, pour douze livres de fil de chanvre a faire les cordes, lieures, *tranchefils* et nois filees d'icelles [arbalestres], trois s. 6 d. la livre, valent quarante deus s. t. (Clos galées Rouen M.-C., t.1, 1367, 97). [E. P.]

TRANCHE-MONTAGNE, **subst. masc.**
(tranche-montagne)
[T-L (renvoi) : tranchemontagne ; GDC : *tranchemontagne* ; FEW XIII-2, 283b : **trinicare* ; TLF XVI, 490b : *tranche-montagne*]

"Matamore qui prétend tout pourfendre"

REM. Doc. 1389 (nom propre, *Trenchemontaigne*) ds TLF. Nom d'un cheval : Mais j'ai ung tres vaillant cheval Qui se nomme *Trenchemontaigne* (MOLINET, Myst. st Quentin C., c.1482, 379). [R. M.]

TRANCHE-PAIN, **adj. et subst. masc.** (tranche-pain)
[GD : *tranchepain* ; *FEW XIII-2, 283b : **trinicare*]

I. - Adj. "Qui sert à couper le pain" : ...un petit coustel *trenche pain* (Doc. Poitou G., t.5, 1384, 218). ...tempté de l'ennemi, comme dit est, mal print sur ledit estal un coustel *tranchepain* à femme, sanz gueine, et garny à deux viroles d'argent, duquel coustel il a esté trouvé saisy (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 72). ... [il] tira ung petit coustel *tranchepain*, qu'il avoit, et en fery ledit feu Colin par la poictrine. (Chancell. Henri VI, L., t.1, 1426, 314).

II. - Subst. masc. "Celui qui est chargé de découper le pain servi à la table d'un grand seigneur, panetier" : Et garde bien que nul, quel qu'il soit chambellain ou varlet, eschaucon, *trenchepain*, chevalier ou clerc, ne soit si hardy d'entrer en tes courtines (MÉZIÈRES, Songe vieil pèl. C., t.2, c.1386-1389, 259). [R. M.]

TRANCHE-PLUME, **subst. masc.** (tranche-plume)
[GD : *trancheplume* ; GDC : *trancheplume* ; FEW XIII-2, 283b : **trinicare*]

"Canif (servant à tailler les plumes)" : Si print le *trenche-pleume* et effassa "virgo" et mist "Ecce sancta concipiet". (Vie J.-C. M.B., c.1429-1458, 22).

REM. Doc. 1463 ds GDC X, 798b. [R. M.]

TRANCHE-TESTE, **subst. masc.** (tranche-teste)
[T-L (renvoi) : trencheteste ; GD : *trancheteste* ; FEW XIII-2, 283b : **trinicare* ; TLF XVI, 489b : *tranche-* (*tranche-tête*)]

"Bourreau"

REM. FROISS. (ms., *celui estoit le trencheteste, et fist la decoller deux chevalliers*) ds GD VIII, 12a. [R. M.]

TRANCHE-VOILE, **subst. masc.** (tranche-voile)
[Ø]

MAR. "Instrument destiné à couper les voiles (de l'ennemi)" : ...pour bailler de respit aux patrons et gouverneurs de deux galees et d'une galiote qui furent armees (...) pour aler sur mer (...) 18 *trenchevoilles* (Clos galées Rouen M.-C., t.2, 1388, 187).

REM. À rattacher à FEW XIII-2, 283b : **trinicare*. [E. P.]

TRANCHE, **subst. fém.** (tranche)
[T-L : *trenche* ; GD : *tranche* ; GDC : *tranche* ; FEW XIII-2, 279a : **trinicare* ; TLF XVI, 487b : *tranche*[1]]

A. - "Fait de couper, de trancher"

Rem. *Mer des hist.* (éd.1488) ds GD VIII, 40c.

B. - "Ce qui tranche"

1. "Côté affilé de la lame" : Et lors lui dit qu'il mentoit et tira s'espée et lui en donna deux ou trois cops de *trenche* parmi la teste, dont l'un des cops descendi sur son bras (Doc. Poitou G., t.6, 1394, 154).

- *De tranche.* "De taille" : La maniere de ferir en bataille est la plus convenable d'estoc, pour ce que plus tost ataint en char et moins coste à cellui qui fiert, et plus est de grant force ferus que cellui de *trenche* (CHR. PIZ., Faits meurs Ch. V, S., I, 1404, 223).

Rem. Trad. de Gilles Colonne, *Gouvernement des Princes*, 1444 (ms. déb. XVIe s.), ds GDC X, 798b.

2. "Outil servant à trancher (bêche, houe...)" : Lequel supliant, incontinent après lesdictes parolles dictes, ala ou prieuré dudit lieu de Venez querir une *tranche* et se mist en pourpoint, et s'en ala au lieu dont estoit ledit debat (Doc. Poitou G., t.10, 1456, 2). ...lesdiz supplians s'en alèrent besoigner dans ladicte masure et la rebastir desdits murailles. Et ainsi qu'ilz y besoignoient, y survint ledit Jehan Aymar, père dudit Huguet, qui semblablement y besoigna, et print la *trenche* dudit Huguet son filz, pour en besoigner. (Doc. Poitou G., t.12, 1480, 335). . [il] demande que luy facyons delivrer partie de nostre artillerye qui est à Avranches, et aussi des plombs, bouletz de fer, pierres de grés, et pareillement du traict, des pelles, picqs, *tranches* (Lettres Ch. VIII, P., t.1, 1488, 301).

Rem. Doc.1416 (sorte de couteau) ds DU CANGE, *s.v. tranchetus* (TLF).

C. - "Ce qui est tranché"

1. "Morceau prélevé avec un instrument tranchant"

Rem. Doc.1394 ds DU CANGE, *s.v. trenchia* (TLF).

2. "Coupure, balafre" : Et à icelle saillie fut tué ledit seigneur de Talbot, qui estoit armé d'une bringandinnes couvertes de velours vermail, d'un cop de dague en la gorge, jassoit ce que il eust une *trenche* au travers du visage, et qu'il fust fort blechiez de trait par les cuisses et les gambes. (ESCOUCHY, Chron. B., t.2, a.1465, 41). "Regardez se c'est vostre maistre." Lors lui changa la coulleur, sans de prime face en faire le jugement, car il estoit fort deffait par la *trenche* qu'il avoit ou visage (ESCOUCHY, Chron. B., t.2, a.1465, 42). Estens le col, gars morferu : De moy tantost seras feru De ceste espee qui bien trenche. Present je te feray tel *trenche* (En frapant.) Qu'on te verra le chef voller. (Myst. st Laur. S.W., 1499, 267).

3. "Percée, tranchée, voie rectiligne ouverte dans une forêt" : Lors desvoleppent le cuir en un luissel et le portent ou fons de la valee, au plus prez du rochier que ilz porent ; et y fichent un pel fort et gros, et puis y lient l'un des boux du cuir, et avoit ly uns un grant fais de paulx qu'il fichoit de lieu en lieu en avironnant le

rochier ainsi qu'il trouvoit la trenché [l. *trenche*] faicte... (ARRAS, c.1392-1393, 34).

Rem. Doc.1415-1416 ds GD VIII, 10c.

4. "Division, groupe" : ...par diverses *trenches* de nombres (FOUL., Policrat. B., I, 1372, 114). Et y est tout clerement legiereté de monter et d'avaler diverses notes, et tele *tranche* de mesure (FOUL., Policrat. B., I, 1372, 116). [R. M.]

TRANCHECOUILLE, **subst. masc.** (tranchecouille)

"Hongreur" : ...veez cy leens venir ung homme qui s'appelle *Trenchecoille*, lequel se mesle de tailler gens, d'arracher dens, et d'un grand tas d'aultres brouilleries (C.N.N., c.1456-1467, 402). D'ung curé qui se vouloit railler d'ung chatreur nommé *Tranchecouille* (C.N.N., c.1456-1467, 763).

Rem. Confusion entre la profession de l'homme et son patronyme. [R. D.]

TRANCHEE, **subst. fém.** (tranchée)

[T-L : *trenchiee* ; GD : *tranchiee* ; GDC : *tranchiee* ; DÉCT : trenchiee ; FEW XIII-2, 280a : **trinicare* ; TLF XVI, 489b : *tranchée*]

"Excavation pratiquée en longueur dans la terre, fossé, tranchée" : ...de aler esdictes villes ainsi nouvellement reduictes au roy, dont on bailla la charge au regard desdiz pionniers à maistre Henry de la Cloche, procureur du roy au Chastellet de Paris, qui estoit bon françois, qui les mena et conduisy jusques audit lieu de Roye, où ilec fut fait de grans boulevers, fossez, *trenchées* et autres fortificacions ; et aussi en furent faictes d'autres en autres et divers lieux. (ROYE, Chron. scand., I, 1460-1483, 256). ...l'aprouchement desdiz Bourguignons ainsi venus à Beauvais, furent faictes à Paris de moult belles ordonnances par sire Denis Hesselin, pennetier du roy nostre sire, esleu de Paris et prevost des marchans de ladicte ville, comme de faire reedifier la muraille et gardes de dessus les murs, faire faire belles et grans *trenchées*, mettre en point les chaynes, reedifier les fossez, boulevers et barrieres des portes, en faire murer d'aucunes, faire faire de moult belles serpentines toutes neufves ; et d'autres belles ordonnances y furent faictes. (ROYE, Chron. scand., I, 1460-1483, 274). ...car il estoit plus puissant qu'eulx pour les combatre aux champs ou en la ville, Et ce cas advint, pour ce qu'il n'y avoit pas aux champs guet souffisant pour les arrester, et aussi pour faulte d'avoir fait une *trenchée* devant la porte du chastel. (BUEIL, II, 1461-1466, 119). Cestui maistre Eustache predist les feux soubz terre qui s'estoient mis aux gestz, qui firent plusieurs subversions de villages et de terres avant que par *tranchées* l'on y peust obvier en Angleterre (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 159 v°). Et luy estant au dit siege aux *trenchees* de son artillerie, le prince de Tharante vint par devers le roy pour parler a luy (LA VIGNE, V.N., p.1495, 254). [R. M.]

TRANCHEFILE, **subst. fém.** (tranchefile)

[GD : *tranchefile* ; FEW XIII-2, 283a : **trinicare* ; TLF XVI, 490a : *tranchefile*]

A. - [Corde] : Je reprendray, tant soit habille, Le flateur en sa flaterie Qui, pour flater, tousjours varie [,] Avecques une *tranchefille* [pour le corriger]. (BAUDE, Dictz moraulx S., p.1450, 101).

Rem. Doc. 1411 (Lille, *trenquefilles*, *trencquefilles*) et 1436-1437 (*trenquefilles*) ds GD VIII, 11a.

- [Instrument employé par le bourreau] : ...licol, crochetz et *tranchefilles* Pour estrangler soudainement. J'ay d'aussi bon estorement Que boureau de nostre mestier. (Myst. Viel test. R., t.3, c.1450, 89).

B. - "Chaîne attachée au mors de la bride" : L'on vous affille et forge *trenchefille* A vous garder de loing courir (MOLINET, Faictz Dictz D., 1467-1506, 61). [Autre ex. p.71]

C. - "Couteau pour couper le fil (?)" (Éd.) : Saincte sang bieu, quelz motz cuisans, Quel double mors, quelle *tranchefille* ! El desvide plus qu'elle ne fille De babil, sans comparaison. (Pont aux ânes T., c.1480-1500, 92). [Fournier : "Comme elle mord à double rangée de dents ! Quel filet de langue bien coupé !" ; même traduction ds H. Lewicka, *Les Comp*., 1968, 129 ; il pourrait s'agir aussi du sens B (idée de paroles qui brident le destinataire)]

V. aussi *Tranche-fil* v. Lexiques [R. M.]

TRANCHELARD, **subst. masc.** (tranchelard)

[GDC : *tranchelard* ; FEW XIII-2, 283b : **trinicare* ; TLF XVI, 490b : *tranchelard*]

"Gros couteau de cuisine"

REM. Doc. 1463 (*un grant cousteau de cuisine, nommé tranchelart*) ds DU CANGE VIII, 152b, *tranchetus* (GDC X, 798b). [R. M.]

TRANCHEMENT, **subst. masc.** (tranchement)

[T-L : *trenchement* ; GD : *tranchement*[1] ; FEW XIII-2, 281a : **trinicare*]

A. - "Action de trancher, de couper, incision" : *Trenchement* : concisio (Gloss. gallico-lat. M.M., c.1425-1450, 263). *Tranchement* : incisio (Gloss. gallico-lat. M.M., c.1425-1450, 263).

Rem. GOULAIN 1374 ds GD VIII, 11c (*le trenchement des cheveux*).

- "Action de trancher pour donner la mort" : Concisio (...) : *trenchemens*, ochision (LE VER, Dict. M.E., c.1420-1440, 80). Concisio (...) : occision, *trenchement* (LE TALLEUR, Vocab. E.M., c.1490, 59).

- "Instrument d'incision du chirurgien"

Rem. MONDEVILLE ds T-L X, 581.

B. - ASTR. "Intersection" : Et li *trenchement* par le quel li ecentriques de le Lune hors de le voie dou Soliel viers septentrion est apiellés li chiés dou Dragon. (Compil. sc. étoiles C., a.1324, 79). [R. M.]

TRANCHEEMENT, **adv.** (tranchément)

[GD : *tranchiement* ; FEW XIII-2, 280a : **trinicare*]

"D'une manière tranchée, décisive, catégorique, carrément, catégoriquement" : Puis que j'ay vostre opinion Oy et son entencion, Response rendre me fauldra A sire Aubert quant il vendra *Tranchéement*. (Mir. chan., c.1361, 158). ...journée fu assignée et agrée par ledit Guillaume et audit Guillaume par devant le bailli à respondre *trancheement* audit fief, à laquelle journée ledit Guillaume envoia. (Cout. bourg. glosé P.M., c.1380-1400, 204). Savoisy propose et dit que, attendu l'appointement hier fait par la Court, se l'Université eust respondu formaliter, eust aussy respondu *trancheement* (BAYE, I, 1400-1410, 110). ...en la fin, s'il leur semble bon après la response du Pape, pourront dire *trancheement* que le Roy et monseigneur le Daulphin ne le souffreront mie. (FAUQ., I, Pièces diverses, 1418, 105). [R. M.]

TRANCHER, **verbe** (trancher)

[T-L : *trenchier*[1] ; GD : *tranchier*[1] ; GDC : *tranchier* ; DÉCT : trenchier[1] ; FEW XIII-2, 277b, 278a : **trinicare* ; TLF XVI, 490b : *trancher*]

Empl. trans.

A. - "Séparer en coupant, séparer avec un instrument tranchant, trancher"

1. *Trancher qqc.* : Ly haubers jaserans n'y vally I. tournois ; De l'achier ly *trencha* lez maillez et lez plois (Hugues Capet L., c.1358, 151). Le soudant estoit embrunchiez, et le heaume estoit court par derriere, l'espee trouva le col nu, excepté le gambison de la gorgerete, et *trencha* l'espee le ganbison tout oultre et les deux maistres vainnes et les tendans jusques au gorgeron. (ARRAS, c.1392-1393, 113). Et Gieffroy le fiert de l'espee sur l'espaule, car il ne pot actaindre sur la teste, et lui *trenche* les mailles du jaserant, et lui entra bien plaine paulme en la char. (ARRAS, c.1392-1393, 264). Escu, hëaume et coiffe lui a parmy *trenchee*, De la char et du test lui oste une partie (Galien D.B., c.1400-1500, 119). Combien que l'omme soit chaste et tout pudicque, Les seurs fatalles par leur loy auctentique *Tranchent* les nerfz et filletz de la vie (ROBERTET, Oeuvres Z., c.1450-1500, 181). Eulx deux, chascun l'espee au poing, ferirent les destriers des esperons et se vindrent entreferir de leurs espees, que moult estoyent trenchans et afilés, de sy grans et merveilleux cops que de leurs healmes et escus en *trenchoyent* grans pieches (Gérard de Nevers L., c.1451-1464, 60). Gallafre les va veoir de loing et se va arrester prés de la premiere porte, et tenoit en sa main une grosse hache de fin acier bendee et affilee, qu'il n'estoit riens qu'elle ne *tranchast* (BAGNYON, Hist. Charlem. K., c.1465-1470, 143).

- *Trancher un arbre.* "Couper un arbre" : Tout arbre qui ne fait bon fruit sera *trenchee* et ou feu envoiee (DAUDIN, De la erudition H., c.1360-1380, 352). ...les arbres qui sont *trenchiéz* recroissent (CHR. PIZ., Paix W., 1412-1413, 93).

- *Trancher qqc. en deux.* "Couper ou, p. ext., briser qqc. en deux" : Quant Cephalus vid le meschié, Il a son arc en .II. *trenchié* Et ses saiettes depecié ; Tous ses dieus jure Qu'il s'ocirra pour ce pechié. (MACH., Voir, 1364, 532). Moult fu le jayant esbahy quant il ot perdu son bras. Nonpourtant il haulse le pié et cuide ferir Gieffroy ou pitz. Mais il l'en garda bien et le fery de l'espee sur la jambe, dessoubz le genoil, par telle puissance qu'il lui a *trenchié* en deux. (ARRAS, c.1392-1393, 247).

2. *Trancher* une partie du corps/la tête *(à qqn)* : Je lo qu'il ait le chief *tranchié* En son dormant. (Mir. femme roy Port., c.1342, 175). ...Li soudans sa mort li procure, Dont il est en grant aventure, Qu'il n'en soit destruis ou peris ; Tourblés en est ses esperis Et ses cuers a si grant meschié, Comme d'avoir le chief *tranchié*, Ou qu'il ne soit procheinnement Essiliez perpetuelment, Se li bons roys ne le secourt. (MACH., P. Alex., p.1369, 211). Et se un cirurgien fendoit ou *trenchoit* aucun membre pour garir .I. homme et il le occioit et se aucun vouloit monstrer a un autre comment champions se doivent combatre, et en ce faisant, il le ferist par quoy il le bleçast malement contre son entencion. (ORESME, E.A., c.1370, 182). Il fut jugié à morir et fut amenez à Ville-Arpent et là eubt-il *trenchié* la teste. (FROISS., Chron. M., XIV, c.1375-1400, 90). ...Gomme de Garilles, le quel fuist trayné parmi l'oost et la goule *trenchée* (HÉRAUT CHANDOS, Vie Prince Noir T., c.1385, 144). ... un Sarrasin, qui venoit de celle part et avoit la dextre partie de toute la teste *tranchie*, tellement que l'oreille lui pendoit sur l'espaule, lui dist : Sire, ce sont deables qui sont entrez en vostre ost, qui tuent et abatent tout quanqu'ilz treuvent en chemin. (ARRAS, c.1392-1393, 229). Et Gieffroy couppa au jayant les laz du heaume, et puis lui *trencha* la teste. (ARRAS, c.1392-1393, 247). L'espee fu bonne et bien trenchant ; si lui *trencha* le braz devant le coute, si que il vola par terre. Moult fu le jayant esbahy quant il ot perdu son bras. (ARRAS, c.1392-1393, 247). ...son frere, qui lors ert roy, Ot l'oreille, par son desroy, *Tranchiee* (CHR. PIZ., M.F., II, 1400-1403, 233). ...bon moyne, sans demander qui vive, frappe sus et le navra et affola ; car de prinsault il luy *trancha* le jaret (C.N.N., c.1456-1467, 487). Mais je luy *tranchy* une jambe D'ung revers jusques a la hanche. (Fr. arch. B., c.1468-1480, 36). Jaçoit qu'il advertit Theseus de l'infortune qui estoit aadvenue à son filz, si ne l'en garda il pas, car la mere, par ung despit de l'outrage que Theseus fist à Philomene, sa seur, lui *trencha* la teste et le lui fist menger. (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 23 r°). ...et firent moult de inhumanités ; entre les unes, coupperent les doiz sacrez à ung prebtre et lui *trencherent* la courone et la lui brullerent (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 150 r°). Et eurent iceulx roys plusieurs parolles par longue espace de temps ensemble ; entre lesquelles parolles le roy d'Angleterre dist au roy que jamais ne seroit asseuré en son royaulme jusques ad ce qu'il eust fait *transcher* les testes à aucuns des seigneurs de son royaulme à qui trop il se fioit ; et luy monstra aucuns scellés et convenances qu'il avoit desditz seigneurs à l'encontre de la personne du roy. (LE CLERC, Interp. Roye, c.1502, 344). Auquel lieu d'Arras, maistre Antithus, nommé maistre Denis Cousin, fist ungne merveilleuse et grande execution d'aucunes gens, es festes de la Penthecouste, qui se vouloient mettre devant ledit siege dedans laditte ville, et y eut des testes *tranchées* ung grant et piteable nombre ; et me fut dict que ceulx qui povoient payer six escus au gouverneur de Daulphiné, nommé Jehan Daillon, rechappoient. (LE CLERC, Interp. Roye, c.1502, 365).

- "Couper, briser (un os)" : Quant l'oz est *trenché*, ou le cartillage, ou le nerf, les maxilles tenues, ou le prepuce, telz membres ne croissent, et si ne pevent estre englutinez. (SAINT-GILLE, A.Y., 1362-1365, 91).

- *Trancher son chief.* "Se faire couper les cheveux et la barbe"

Rem. *Renart contref.* R.L., 1328-1342, gloss.

- *Trancher de* : Ou livre Deuteronome, comme il dist, est commandé de Nostre Seigneur "de raser la teste de la fenme prisonniere et les sourcilz et tous lese cheveulx et de *tranchier* les ongles du corps..." (DAUDIN, De la erudition H., c.1360-1380, 113).

- *Trancher parmi* : Et tenoit chascun en sa main une espee. Et les branlerent sus l'evesque en tel maniere comme se il le vousissent *trenchier* parmi. (VIGNAY, Merv. Terre Outr. T., c.1331-1333, 21).

- *Trancher qqn.* "Décapiter qqn" : Et feit ledit conte d'Armignac mettre ledit seigneur de Beaujeu prisonnier ou chasteau de Lestore, et luy bailla pour le servir et *tranchier* devant luy ung gentilhomme basque, nommé Jehan de Chigon, qui estoit paige audit conte d'Armignac, lequel, depuis le decès de sondit maistre d'Armignac, fut au service dudit seigneur de Beaujeu, duquel il acquist beaucop de biens (LE CLERC, Interp. Roye, c.1502, 327).

- *Tranche-teste.* "Bourreau" : Il fist appeler ung Ansselin ; cil estoit la *trenche teste*, et fist la decoler deux chevaliers et deux escuiers, dont on eut grant pitié (FROISS., Chron. M., XII, c.1375-1400, 38).

- *Se trancher* une partie du corps/la gorge : ...Saturne qui menga Ses enfans et si se *trencha* Les genitailles et en mer Les jetta (Mir. Barl. Josaph., c.1363, 284). ...la pucelle sacqa ung petit cousteau qu'elle avoit pendu a sa cincture, se *trencha* la gorge et rendit l'ame. (C.N.N., c.1456-1467, 553).

- Part. passé en empl. adj. "Qui porte une blessure, la cicatrice d'une blessure, une balafre, balafré" : Et si dit oultre Valere (...). Refert Pericles non purpuram, non aurum et lapides sed scutum divulsum, flectam galeam, ebetem gladium, faciem

vulneratam militibus adornatam (...). La belle robe, pierres precieuses ne font pas le chevalier ou le vaillant homme d'arme, ne par ce il ne appert point de l'estre, mais l'escu despessé, le heaume froissé, le glaive ebetté, le visage *tranchié* (JUV. URS., Verba, 1452, 254).

3. Empl. abs. *Bien trancher.* "Bien couper" : Et Aigres, qui la mort doubtoit, se mist a deffense et frapa entour soy de Pleuresanc son espee, qui *trenchoit* moult bien, et tout ce qu'il en ataingnoit, il en abatoit. (Bérinus, I, c.1350-1370, 306). ...le cousteau nu sanz gaigne qui sur lui fu trouvé, lequel estoit moult affilé et *trenchoit* moult bien (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 219).

- *Trancher comme un rasoir.* V. *rasoir*

B. - En partic.

1. "Découper"

a) "Découper en tranches" : La char d'une joe de beuf *trenchee* par lesches et mise en pasté, et puis, quant le pasté est cuit, couvient gecter de la saulse d'un halebran dedens (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 231). Escrevisses de mer doivent estre cuictes en four, et dit l'en langoustes, et couvient estouper tous les pertuiz a la guise du fournier, et mengier *trenchee* au vinaigre et a la ciboule (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 243). Prenez des moyeux d'oeufz et de la fleur et du sel et ung pou de vin et batez fort ensemble, et du frommage *trenché* par lesches (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 256). Un pastour, *tranchiant* un gastel, Perdi un sien petit coutel (CHR. PIZ., M.F., II, 1400-1403, 194). Or apourte donc en ta main, Le trainchet pour *trainchier* nous souppez. Nous y mectrons de grosses louppes, Car tantost trampee seront. (Pass. Semur D.M., c.1420 [1488], 73).

- Empl. abs. "Découper les viandes (en partic. faire office d'écuyer tranchant)" : L'EVESQUE. Biaux seigneurs, ne me mentez mie : *Trenche* bien messire Guillaume ? (Mir. ev. arced., c.1341, 130). Nous serons en se court trestous grant officier, Il fera l'un de nous par devant lui *trenchier* (Hugues Capet Lab., c.1358, 165). Or mengiez et je *trancheray* Devant vous, et si mengeray Avec vous, frére. (Mir. Theod., 1357, 96). Là avoit un escuier, qui s'appelloit Colinet de Bleville, et *trençoit* devant le roy de Navare (FROISS., Chron. L., IV, c.1375-1400, 178). Ainsi comme les varlés trenchans orent commencié a *trancher*, la dame entortille ses clefz es franges de la fin de la nappe (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 95). ...une paire de grans coulteaux emmanchez d'yvoire, pour *trancher* à table (Comptes roi René A., t.1, 1452, 370). Le roy de sa grace m'a osté de paige et me fist hier *tranchier* devant lui (LA SALE, J.S., 1456, 70). Et bon evesque d'assaillir ces perdrix (...) et commença a *trencher* et menger, car tant avoit haste que oncques ne donna loisir a son escuyer, qui devant luy *trenchoit*, qu'il eut mist son pain ne ses cousteaux a point. (C.N.N., c.1456-1467, 582). ...et monseigneur de Montauban luy bailla Raoul Gruel pour *trencher* devant luy (GRUEL, Chron. Richemont L., c.1459-1466, 21).

Rem. WAUQUELIN, *Faits conq. Alexandre* Hé., a.1440, 252/43 ; *Myst. process. Lille* K., t.3, a.1485, 30/321...

- *Trancher (le) pain.* "Couper le pain en tranches" : ...et quant il qui parle le vit à terre, tira un petit coustel à *trancher* pain qu'il avoit sur lui, duquel il copa la gorge audi[t] homme (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 72). Item, pour un annel d'argent et un petit costel à *trenchier* pain, à un manche de letton, IIJ s. (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 117).

b) *Trancher menu/menuement.* "Découper en fines lamelles" : Conment le boin morsel queroient En pluseurs mes dont ilz *trenchoient* Sy tenve et sy menuement Que pau s'y grevoient ly dent A l'avaler et au masquier, Et, sans le viande atouchier, Le metoient, au dire voir, Par les couteaux sur leur trenchoir. (Dit prunier B., c.1330-1350, 61). ...et la pansce fere vuidier et laver et *tranchier* menuement dedanz (GAST. PHÉBUS, Livre chasse T., 1387-1389, 181). ...par l'industrie duquel Dido achapta de la terre oudict lieu de Libe, autant que pourroit enclore le cuir d'un beuf, ce qu'elle obtint, si le fist *trencher* menu et lier l'un à l'autre (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 40 r°).

c) "Découper une étoffe pour confectionner qqc." : ...pour avoir *trenché*, es feriers de pasques, deux paremens d'aultiers (Comptes roi René A., t.2, 1453, 417).

2. MÉD. "Inciser" : Et dit ainsi, que tous ydropiques ou empiques qui sont bruslez, adust, ou cauterizez, qui est tout un, ou qui sont incisez, ou *trenchez*, se soudainement il decourt et vient hors moult de sanie (SAINT-GILLE, Comment. A.Y. L., 1362-1365, 176).

3. "Pratiquer une tranchée" : ...le chien q'entre devant en le pertuz, et puis si boute homme la verge, et donqes si fait homme les fossees et les *trenche* ou piks, paeles, et beches (HENRI LANC., Seyntz medicines A., 1354, 110).

4. [D'une chose] "Faire ressentir à qqn une *tranchaison*, une douleur aiguë" : ...de nuit ilz ne povoient souffrir couverture sus eulx et s'endormoient tout nus en celle chaleur et ardeur de vin. Or venoit le froit du matin qui les happoit et les *trenchoit* de ventrainement, dont ilz entroient en fievres et en maladie, et ou corps ilz avoient le cours du ventre dont ilz mourroient sans remede (FROISS., Chron. M., XIV, c.1375-1400, 98).

C. - P. anal.

1. "Couper (une ligne, un tracé)"

- [D'une ligne] : Puis fay une ligne de a jusques a c et de b jusques a d, lesquelles lignes *trenchent* l'une l'autre a esquierre sur le centre, lequel centre tu signeras par ceste lettre e. (FUSORIS, Astrolabe P., c.1407-1412, 97). ...le vray orient est le point de l'orizon ou lieu qu'est le soleil quand il est au commencement d'aries ou de libra, et le vray occident est le point ou ilz se couchent en l'orizon, adoncques briesvement parler par 2 poins sont en l'equinocial *trenché* et intersequé vers orient et vers occident (FUSORIS, Astrolabe P., c.1407-1412, 118). Et sus .a.x. soit fait ung semycercle, et du lieu ouquel il *tranchera* la ligne orthogonale jusques a .b. est R^4.5. (NIC. CHUQUET, Géométrie H., 1484, 284).

- [D'un chemin] : ...ès demoines et feyages de la dite maison d'Ansigny, enclos dedens les mettes ci-après declairés, c'est assavoir du pontereau qui est ou chemin par ou l'en vet de Pontieux à Saint-Ligier près d'Aunay, (...) et d'ilec *tranche* le dit chemin au travers et s'en va la dite division entre la dite riviere et les terres gaaignables droit à Laubespin, qui est au chief des terres de Guillaume Roilh (Doc. Poitou G., t.2, 1341, 194). ...et s'en va celle divise jusques au chemin qui vient de Ré à Ansigny, et *tranche* celui chemin et s'en vet entre le fief des vignes de la Chauviere (Doc. Poitou G., t.2, 1341, 196).

- [D'une pers.] : ...ainsi qu'ilz labouroient, survint ledit Denis du Vergier avecques ses beufz, charue et areau et de fait se print à *trencher* le labouraige desdiz supplians. (Doc. Poitou G., t.12, 1475, 12).

2. "Barrer ; p. ext. éliminer ou mettre fin à"

a) "Barrer" : Puis dire .2. foiz .4. font .8. levez de .9. reste .1. sus .9. et les .9. se doivent *trancher* d'une ligne (NIC. CHUQUET, Triparty M., 1484, I, 600).

- *Trancher (un) chemin.* "Empêcher l'accès d'un chemin" : Qui *trenche* chemin publique en le voulant atribuer à soy. (Cout. instit. Anjou Maine B.-B., t.4, 1464, 275).

- *Trancher le chemin à.* V. *chemin* "Barrer le chemin à" : Li sires de Pinon et ses gens les perçurent de lonc nestre et approcier viers yaus, et que il leur voloient *trenchier* le chemin cesti qu'il tenoient (FROISS., Chron. L., V, c.1375-1400, 138). ...et le bastard, quant il avoit oy novelles de ceste emprise, voilloit avoir emcombrez les Englois et fist *trencher* lour chemyns q'ils ne deussent avoir passez vers le Prince. (HÉRAUT CHANDOS, Vie Prince Noir T., c.1385, 102). Je sçay ung chemin, par où nous yrons tout le couvert *trencher* le chemin à ceste arrière-garde (BUEIL, I, 1461-1466, 216). ...et puys se mit à courir au devant d'un lièvre, cuydant lui *tranchier* le chemin, dont les chians et levriers vindrent passer par devant les mulles, lesquelles eurent paour et se myrent à fouyr, dont n'y eut une enreilhade (Comptes roi René A., t.3, 1479, 289).

b) MÉD. "Éliminer qqc." : ...car la cause de allopicie, c'est male humeur eschauffee qui *trenche* la vapeur (GORDON, Prat., c.1450-1500, II, 1). Le tiers [aide] est qu'il [le vin] *tranche* la colere rouge et le evacue par l'orine, par sueur et egestion, et par resolution insensible, et icelle ayde se doit entendre de vin subtil, claret ou blanc, debile de sa nature, ou par eaue melee avec luy (Rég. santé corps C., 1480, 48).

c) "Mettre fin brutalement à (qqc.)" : Pas ne doys mettre a nonchaloir Vo loyaulté d'amitié franche, Plus forte que mort qui tout *tranche*, Dont je suis moult tenus a vous. (Myst. st Adr. P., c.1450-1485, 47).

3. *Trancher la bise.* "Aller en fendant la bise (en ayant la bise en face, en cheminant vers le Nord)"

Rem. *Percef.* IV, R., c.1450 [c.1340], gloss. (*trenchant la bise*).

D. - Au fig.

1. "Diviser" : Et toutes voies fu son royaume *trenchié* quant les .x. ligniees se departirent de lui (FOUL., Policrat. B., V, 1372, 307).

- *Trancher qqc. de qqc.* "Séparer qqc. de qqc." : Aux autres, pour nature aidier, Pluseurs divers sirops apprestent, Et aux autres qui ja s'apprestent A pourriture faire en cher, Scevent le mal du bon *trencher*. (CHR. PIZ., Chem. estude P., 1402-1403, 242).

2. "Décider"

- Part. passé en empl. adj. "Décisif" : ...se aucunes choses sont contenues en lettres, des quelles le crediteur demande que l'en lui en face droit, lesquelles lettres sont seellées du seel monseigneur le duc, l'en lui donrra execucion *tranchée*, pour executer sur les obligiéz (Cout. bourg. glosé P.M., c.1380-1400, 136). ...dix quartiers de froment, mesure de Saint Paer, de rente chacun an, (...) a prendre (...) sur ledit fief, (...) appartenant à ladite dame par voye et manière d'exécucion *trenchie*, dont lesdits prieur et frères, leur procureur ou porteur de leursdites lettres ne pourront demander ne requérir les arrérages de ladite rente que de troys ans à la foiz (Cartul. Hôtel-Dieu Cout. L., 1468, 314).

. *Dire un mot tranché.* "Trancher d'un mot" : ...après pluseurs parolles et devises d'entre elle et luy, elle luy dist ung mot *tranché* (C.N.N., c.1456-1467, 121).

3. *Trancher du* + groupe nom. désignant un type hum. "Se donner des airs de" : Il cuida *trancher* de l'Ogier, Mais on le fist bien de legier Trompeter dehors le porpys. (Pipée R., c.1470-1480, 146).

- *Trancher du gentilhomme.* "Se donner des airs de gentilhomme" : SOTIE. (...) Qui a il de nouveau ? TESTE. Brief et somme, Chascun *trenche* du gentilhomme. (Sots triumph., c.1475, 40).

- *Trancher du gros bis.* "Faire l'important" : Pour le gallant qui ne s'en garde Je m'esbatz, je raille, je larde, Je sers de lardons et brocards, C'est ce que fault ad ces coquars Qui veullent *trencher* du gros bis [Comparaison avec le chat qui fait le gros dos (Faire du raminogrobis)]. (Copp. lard., a.1488, 168).

- *Trancher du sage.* "Faire le sage" : MARTIN. A noblesse, foy et hommage ; Mais telz gaudisseurs, je suis seur, Ne pensent rien que de lengaige. GAUTIER. Flater en court. MARTIN. *Trancher* du saige. MARTIN. Les ungz gours. GAUTIER. Aultres droguellés. (Gaut. Mart. A., c.1480-1500, 180).

- *Trancher du seigneur.* "Se comporter en seigneur" : Mais escoutés ce villain la ! Pource qu'il se voit a Honneur, Il veult ja *trancher* du seigneur A mains que luy n'ait audiance. (Pouvre peuple H., c.1450-1492, 226).

- *Trancher du subtil homme.* "Jouer au malin, au savant" : PREBSTRE. De Mahon, plus doulx c'un colon Va tu les haulx faiz desnyant ? Veulx tu *trancher* du subtil on ? Que nous viens tu cy tournoyant ? (LA VIGNE, S.M., 1496, 434).

4. *Tranché à/de.* "Taillé pour, fait pour" : ...et est riche et bien *trenché* d'amer leaument et feroit assez de biens a sa dame [éd. : décidé à] (Quinze joies mar. R., c.1390-1410, 42). ...et estes bien *trenchié* à servir la plus grant damoiselle et la plus belle de Bretaigne. (Ponthus Sidoine C., c.1400, 21). Dieu me doint fere aucun bien qui vous soit plaisant et à toutez voz dames, més je en suy petitement *trenchié*, car le fait d'un povre homme est bien pou de chose. (Ponthus Sidoine C., c.1400, 22). Haa, dit le roy, sauf vostre grace, qui a la noblesche avec la beauté et la bonté, et bonnes meurs avec la grant vaillance qui est en vous, ce vault mieulx que nul royaume, car vous estes *trenchié* à conquerre le vostre et plus encore. (Ponthus Sidoine C., c.1400, 115). [autres ex., *cf.* gloss. de l'éd.]

- *Tranché que.* "Fait en sorte que" : ...vous estes *tranchee* Que par eulx soiez descouverte (VAILLANT, Oeuvres D., c.1445-1470, 151). [R. M.]

TRANCHERESSE, **subst. fém.** (trancheresse)

[GD : *trancheor* (*trancheresse*) ; FEW XIII-2, 281a : **trinicare*]

"Celle qui coupe, qui tranche"

REM. *Gloss. lat.-fr.* (1448) ds DU CANGE I, 485a, *auricae* : *trancheresse* (GD VIII, 11c). [R. M.]

TRANCHET, **subst. masc.** (tranchet)

[T-L : *trenchet* ; GDC : *tranchet* ; FEW XIII-2, 281a-b : **trinicare* ; TLF XVI, 493a : *tranchet*]

"Outil pour couper, instrument tranchant (en partic. outil de cordonnier pour couper le cuir)" : Or apourte donc en ta main, Le *trainchet* pour trainchier nous souppez. Nous y mectrons de grosses louppes, Car tantost trampee seront. (Pass. Semur D.M., c.1420 [1488], 73).

Rem. Doc. 1364 (*tranchet*) et 1407 (*trenchet*) ds DU CANGE VIII, 152b, *tranchetus* ; doc. 1434 (Tournai, *trenquet*) ds GDC X, 798b. Doc. XVe s. (*un petit coutel a pain autrement trenchet*) ds T-L X, 582. [R. M.]

TRANCHEUR, **subst. masc.** (trancheur[1])

[T-L : *trenchëor*[2] ; GD : *trancheor*[1] ; FEW XIII-2, 281a : **trinicare*]

"Celui qui tranche, en partic. celui qui est chargé de découper la viande à table" : Et entre les langues la langue du pourciau, quant la piau est rotye, est equiparee a la chair d'un ver,

comme sçavent les *trancheurs* des roys et des grans princes. (Rég. santé corps C., 1480, 96).

Rem. Doc.1486 ds GD VIII, 11c. A.fr. "pionnier" (T-L X, 582).

- *Trancheurs de gros bis.* "Ceux qui font les importants, qui se donnent des airs d'importance" : Farsasmes nous pas lourdement Trestous noz *trencheurs* de gros bis ? (Sots Magn., a.1488, 193). [R. M.]

TRANCHEUR, **subst. masc.** (trancheur[2])
[GD : *trancheor*[2] ; FEW XIII-2, 281b : **trinicare*]
A. - "Tranchoir, support, tablette sur lesquels on tranche, on coupe" : Item, six très petiz *tranchoers* d'argent doré, en ung estuy de cuir à ung laz de soye (Invent. mobilier Ch. V, L., 1379-1391, 260). ...si la assiee [l'anmolle] sur ung *trencheur* de boys ou postete petite (CHIQUART, Cuis. S., 1420, 188). Item y a des chardons que les gens du pays nomment le chardon benist de Charlemaine. Ilz sont largez comme ung *trencheur* et l'atachent a leurs huys et a ce congnoissent quant il doibt plouvoir ou faire beau temps. (BARBATRE, Voy. T.-C. P., 1480, 93).

Rem. Doc. 1380 ds TLF *s.v. tranchoir* (*trancheora pié doré*) ; doc 1480 (*escuelles et trancheurs de bois*) ds GD VIII, 12a. H. Lewicka, *La Dér.*, 1960, 161.
B. - "Outil pour couper, instrument tranchant ?" : ...60 *trancheeurs* (Clos galées Rouen M.-C., t.1, 1370, 215). ...en allant querir ung *trancheur* sur le dressouer estant en la maison de sadicte ante (Doc. Poitou G., t.10, 1462, 374).

Rem. Doc. 1473 (Normandie, *une douzaine de trencheurs*) ds GD VIII, 12a.
C. - "Jeu du palet"

Rem. Doc.1443 (*lesquelz compaignons se mirent à jouer pour le vin à ung jeu, appellé le jeu du tranchoer*), 1455 (*commancerent à jouer pour le vin aux tranchouers*) et 1467 (*se prindrent à jouer au jeu du transcheur*) ds DU CANGE VIII, 167b, *trencheator* (GD VIII, 12a).

V. aussi *tranchoir* v. Lexiques [R. M.]

TRANCHEUR, **adj.** (trancheur[3])
[FEW XIII-2, 282b : **trinicare*]
"Qui tranche, qui coupe"

REM. Ex. de 1343 (*brant trenceour*) ds TLF XVI, 493b, *s.v. trencheur*. [R. M.]

TRANCHIER, **subst. masc.** (tranchier)
[T-L (renvoi) : trenchier[2] ; GD : *tranchier*[3] ; FEW XIII-2, 281a : **trinicare*]

"Tranchée" : Et sachiez que tous les trencheiz [var. *trenchiers*] [ds GD VIII, 13a ; Bibl. elz. (qui reproduit en gén. l'éd. de 1478)] d'entour le bourc furent esrachiez la ou il en fu besoing, comme encore y est apparant. (ARRAS, c.1392-1393, 67).

REM. Doc. 1477 (Tournai, *pont* (...) *fortiffié de tranchiers et de bolvaires*) ds GD VIII, 13a. [R. M.]

TRANCHIS, **subst. masc.** (tranchis)
[T-L : *trenchëiz* ; GD : *trancheis* ; FEW XIII-2, 280b : **trinicare*]
A. - *Tranchis de bois.* "Coupe de bois" : *Tranchais* de bois sont deffensables jusques à trois ans. (Cout. instit. Anjou Maine B.-B., t.4, 1464, 362).
B. - "Percée, tranchée"

1. "Percée, ouverture" : Et fisent le Valenciennois tous leurs arbalestiers traire avant et approcier les barrières ; mais il y avoit si grant *tranceis* de fossés qu'il n'i pooient avenir (FROISS., Chron. L., II, c.1375-1400, 63). Et apprez qui fut mené en ladicte ville, fut mandé aler devers lesdis hosmans, par devant lesquelz fut accuzé qu'il avoit fait copper certains *trenquis* de fossez qui estoient fort prejudiciables à ladicte ville de Gand : et quelque excuzacion qu'il seut prendre, neantmoins iceulx hosmans lui firent trenchier la teste (ESCOUCHY, Chron. B., t.1, c.1453-14, 382).

2. "Percée, tranchée, voie rectiligne ouverte dans une forêt" : Tant vont ensemble qu'ilz monterent la montaigne et virent les grans *trancheiz* qui y furent fais soubdainement, et le ruisseau qui y sourdoit habondamment, dont chascun s'esmerveilla fort comment tele chose povoit estre si soubdainement. (ARRAS, c.1392-1393, 37). Et apperceurent sur la roche de la Fontaine de Soif grans *trencheiz* et arbres abbatus d'une part et d'autre, dont ilz se prindrent fort a merveiller, car oncques mais n'y avoient veu *trencheiz*. (ARRAS, c.1392-1393, 33).

3. "Fossé, tranchée" : Li rois Phelippes acorda ces trieuwes, et en celui termine Englès et Flamenc firent fossés et *trenchis* entour leur ost et sur les dunes de le mer (Hist. chron. Flandres K., t.2, c.1342-1383, 55). Si s'en vindrent ces seigneurs et ces gens d'armes mettre le siege au plus prez que ilz peurent de Ventadour, et misrent bastides en IIII. lieux, et firent, par les hommes du pays, faire grans *trenchois* et roulleis sus les destrois par là où ilz avoient usaige de passer et de rapasser, et leur furent faictes moult de destraintes. (FROISS., Chron. M., XIV, c.1375-1400, 191). Melusigne fist bastir la ville de Lusignen et fonder les murs sur la vive roche, et la fit estoffer de fortes tours ; drues, machicolees et a terrace, et les murs machicolez, et alees au couvert dedens la muraille pour deffendre a couvert par les archieres autant bien par dehors comme par dedens, et parfons *trencheiz* et bonnes brayes. (ARRAS, c.1392-1393, 67). Et y avoit *trenquis* et petit fossés tout le long desdictes bailles et pallis par dedens ledit parc (Chron. anon. Ch. VI, D.-A., c.1431, 268). Et adonc, noz bons Liègois mirent la main à l'oeuvre, et vuidièrent grand partie de l'eaue des fossés par *trenchis* qu'ilz firent, et les aultres apportèrent une grand monjoie de fagos pour yceulx fossés remplir. (MONSTRELET, Chron. D.-A., t.5, c.1444-1453, 226). ...et y avoient fait, aux entréez d'icellui village, pluseurs fossez et *trencquis*, aveuc grosses et puissans barrières de bos pour la fortificacion d'icellui (ESCOUCHY, Chron. B., t.1, c.1453-14, 417). ...il fist faire chaz, grues et aultres engins, comme *trenchis*, rollans, bastillons et toutes manieres dont on peut villes approchier (LA MARCHE, Mém., I, c.1470, 137). ...et par une noyre nuyct envoya les francz archiers normans faire ung *tranchis* garny d'artillerie tellement, qu'il batoit du long de la riviere et du travers, et se pouvoit on tenir à grant paine à Conflans. (LA MARCHE, Mém., III, c.1470, 22). [R. M.]

TRANCHOIR, **subst. masc.** (tranchoir[1])
[T-L : *trenchëoir* ; GD : *tranchoir*[2] ; GDC : *tranchoir* ; FEW XIII-2, 281b : **trinicare* ; TLF XVI, 493b : *tranchoir*]
A. - "Planchette, plateau sur lequel on découpe (à table ou à la cuisine), plateau sur lequel on présente la viande découpée" : ...*Trenchouërs* d'or ou d'argent fin (BOUVET, Appar. Meun A., 1398, 39). Une demie XIIne de *tranchoirs* d'argent doré, servans à la nef du roy (Comptes Lille L., t.2, a.1467, 87). ...cuilliers, cribles, jates, *tranchouers* (Mét. corp. Paris L., t.2, 1467, 742). ...et va le panetier après l'huissier de la salle, la teste nue ; et après luy va le sommellier, qui porte en ses bras la nef d'argent qui

sert à l'aumosne ; et dedans icelle nef sont les *trenchoirs* d'argent et la petite salliere, et une autre petite nef ; ensamble le baston et lycorne dont on faict l'espreuve en la viande du prince. (LA MARCHE, Mém., IV, Pièces annexées, 1474, 22). À Jacquemin, de la paneterie, la somme de douze escuz qui deuz lui estoient pour avoir fourny le roy de *tranchouers* de boys et autres mesmes choses en la paneterie (Comptes roi René A., t.2, 1478, 354). ...on portoit quatre bastons de laton doré, ou au boult y avoit ung rondeau comme ung *tranchouer* [Ou sens B ?] (Pèler. D., 1486, 384).

Rem. Doc.1393 ds GDC X, 799a. HAUTEV., *Conf. Test. am. tresp.* B., c.1441-1447, 62, v.983 (*tranchouez*) ; *Devin.* R., c.1470, 53 (*trenchoir* ; sur l'interprétation (grivoise) du passage, *cf.* K. Baldinger, *R. Ling. rom.* 46, 1982, 331-335) ; MOLINET, *Myst. st Quentin* C., c.1482, 18572 (*trenchoir*)...

B. - "Tranche de pain (sur laquelle on sert la viande découpée)" : Son sourcot ala despouillier Sy tost que messe fu fenye, Se mist en le paneterye Pour une nappe demander, Pour *trenchoirs* faire et pain parer Et pour faire clerz ses couteaux. (Dit prunier B., c.1330-1350, 59). Conment le boin morsel queroient En pluseurs mes dont ilz trenchoient Sy tenve et sy menuement Que pau s'y grevoient ly dent A l'avaler et au masquier, Et, sans le viande atouchier, Le metoient, au dire voir, Par les couteaux sur leur *trenchoir* (Dit prunier B., c.1330-1350, 61). A mectre sur table : esguieres et hanaps a pié, deux dragouers, salieres d'argent, pain de deux jours chappeller et pour *tranchouers* (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 183). Pain de *tranchouers* (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 184). ...pain pour *tranchouers* (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 185). Item, deux portechappes, dont l'un chappellera pain et fera *tranchouers* et salieres de pain, et porteront et le sel et le pain et *tranchouers* aux tables. (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 187). Et fineront pour la sale de deux ou troiz couloueres pour gecter le groz relief comme souppes, pain trenché ou brisié, *tranchouers*, char et telles choses, et deux seaulx pour gecter et recueillir brouet, saulses et choses coulans. (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 187). Au varlet de l'ostellerie de la Pomme pour avoir du pain blanc et noir pour faire *transchouers* [,] harenc sor et blanc, figues et resins pour le petit disner (Doc. 1450. In : P. Cavailler, Bibl. Éc. Chartes 114, 1956, 112). ...et doibt le varlet servant aller d'heure à la paneterie et demander le pain, les coutteaux et les serviettes ; le sommellier luy baille le pain et le garde linge les coutteaux et trois serviettes ; le varlet servant en doibt prendre l'une, et envelopper la main dont il doibt tenir le pain de bouche, et doibt chapeller iceluy pain, et donner et bailler l'essay au sommellier, et pareillement des pains bis, dont il doibt faire les *trenchoirs* et les essays pour le prince. (LA MARCHE, Mém., IV, Pièces annexées, 1474, 26). ...le regnard luy mist sa viande dessus ung *tranchoueur* [var. *tranchouer*] (MACHO, Esope R., c.1480, 103). Jectiés vous point vostre *trenchouer* Par despit ou par vengement ? Mengiés vous tost, ou bellement (...) Ou quelle viande ? Nullement goust n'aviés, tant estiés malade. (Amant cord. M., 1490, 31).

Rem. Doc.1388 et 1390 ds TLF. GDC X, 799a. Aussi *Ménagier Paris* B.F., c.1392-1394, 101, *transsouers*, var. *tranchoirs*.

C. - P. anal.

1. JEUX "Palet" : ...lequel suppliant et les dessusnommez, après ce qu'ilz furent oudit hostel, se mirent à jouer pour le vin à ung jeu appellé le jeu du *tranchoer* (Doc. Poitou G., t.8, 1443, 161). ...lesquelz ainsi assemblez commancèrent par esbat à jouer pour le vin aux *transchouers*, pour les mettre et gecter au plus près d'une merche qui estoit sur une table ; avec lesquelz ledit suppliant joua par aucun temps et y guaigna plusieurs alées (Doc. Poitou G., t.9, 1455, 413).

Rem. Doc.1455 ds GAY II, 418b.

2. "Plaque servant à parer les caparaçons des chevaux" : Et, au regard dudit Sallezart, pour difference de ses gens, il estoit monté dessus ung beau coursier à une moult belle housseure toute couverte de *trenchouers* d'argent, dessur chacun desquelz y avoit une grosse campane d'argent dorée. (ROYE, Chron. scand., I, 1460-1483, 127).

Rem. Doc. c.1470 ds FEW. HAVARD 4, 1509.

3. "Flanc à battre monnaie"

Rem. Doc.1421 (Béthune) ds FEW ; GAY II, 418b : 1521.

V. aussi *trancheur*[2] [R. M.]

TRANCHOIR, **adj.** (tranchoir[2])

[GD : *tranchoir*[1] ; *FEW XIII-2, 280a : **trinicare*]

"Pour trancher, tranchant"

Rem. Doc.1410 (Tournai, *coutiaux trenchoirs*) ds GD VIII, 13a-b. [R. M.]

TRANCHOIRE, **subst. fém.** (tranchoire)

[GD : *tranchoire* ; FEW XIII-2, 282a : **trinicare*]

"Tranchoir" : FRANCEQUIN. (...) Sus, qu'on relieve La nappe, serre ces cousteaux, Emporte *tranchoire* et plateaux, Ces pussins, ces vïandes grasses, Et de pain ces petis chanteaux, Puis nous aurons deux motz de graces. (LA VIGNE, S.M., 1496, 206).

Rem. Doc.1363 et 1472 ds GD VIII, 13b. [A. B.]

TRANCHONNET, **subst. masc.** (tranchonnet)

[Ø]

"?" : A la mer est venus, si fist ung *tranchonnet*, Car il se lança ens ainsy c'ung pissonnet. (Huon Bordeaux B., c.1400-1450, 148). [R. M.]

TRANCHURE, **subst. fém.** (tranchure[1])

[T-L (renvoi) : trenchëure[1] ; GD : *trancheure* ; FEW XIII-2, 281a : **trinicare*]

A. - "Coupure, incision" : Scissura : *trancheure*, division, separacion (Aalma R., c.1380, 368). ...*trancheure*, couppeure (LAGADEUC, Catholicon G., 1499, 189).

Rem. GUILL. ORESME, *Quadrip.*, c.1360 (*trancheure des membres*), et *Jardin de santé*, c.1500 (*incisions et trencheures*), ds GD VIII, 12a-b.

B. - "Rognure, morceau découpé" : ...*trenceüres* de sollers (Chir. chevaux P., c.1325-1350, 392).

C. - "Ligne transversale" : Et sur chascune plume ou lignes noires qui sont sur la queue a aucune *tranchure*. (TARDIF, Art faulconn., 1492. *In* : *Chrestom.* R., 236). [R. M.]

TRANCHURE, **subst. fém.** (tranchure[2])

[T-L (renvoi) : trenchëure[2] ; FEW XIII-2, 281a : **trinicare* ; FEW XIII-2, 157a : *tradux*]

"Cors au sommet du bois du cerf" : La teste [du cerf] qui est apellee teste contrefaite est celle qui a les perches boiteuses et acoutees et qui n'a mie la troucheure [var. torcheure, crocheure, *trencheure*, trenchante] belle ; celle est apellee contrefaite. Celle qui est apellee teste de belle façon, c'est celle qui est haute et bien enarchiee et qui a la troucheure [var. *trencheure*, troncheure, crocheure, trouceure] bien drue et les andoliers bien longs. (HENRI FERR., Modus et Ratio, Livre deduis T., c.1354-1377, 34).

V. aussi *trochure* [R. M.]

TRANFIGUE, **subst. fém.** (tranfigue)
[FEW XXII-2, 255a : o.i.]

"Manoeuvre, intrigue" (Éd.) (synon. *trafique*) : Les Florentins par leur cruelle audace Disoient avoir sur Pyse seigneurye ; Et par accord, *tranfigue*, tromperie, Par vïolence et par guerre tres rude, Ilz vouloient mettre soubz trouble et broillerie Tous les Pisains en trop grant servitude. (LA VIGNE, V.N., p.1495, 201). [A. B.]

TRANGULIER, **subst. masc.** (trangulier)
[*FEW XIII-2, 172a : *tragula*]

ANTIQ. ART MILIT. "Arbalétrier" : Aprés estoient ceulz qui gectoient les fondes ou fustibales et y estoient li *trangulier* [trad. lat. *tragularius*] qui tendoient les arbalestes prestement a la main (VEGECE, 1380, II.15). [F. D.]

TRANIERE, **subst. fém.** (tranière)
[GD : *traniere* ; FEW XIII-2, 168b : **traginare*]

"Trèfle" (synon. *tranaine* v. Lexiques)

REM. Doc. 1343 (Tournai, *semer traniere, veiche u autre cose, pour ses kevaus mignier*) ds GD VIII, 13c. [R. M.]

TRANINE, **subst. fém.** (tranine)
[GD : *trannine*[2] ; FEW XXIII, 15b : o.i.]

"Sablière"

REM. Doc. 1432 (Tournai, *trannines*) et 1449-1450 (Tournai, *trannynnes*) ds GD VIII, 14a. [R. M.]

TRANLINE, **subst. fém.** (tranline)
[T-L : *tran(s)line* ; GD : *transline* ; FEW XIII-2, 168b : **traginare*]

Région. (Picardie, Wallonie) "Trèfle" (synon. *tranaine* v. Lexiques) : Glais, *tranlines*, aubespines, mugués... (MOLINET, Faictz Dictz D., 1467-1506, 105).

Rem. *Cf.* N. Dupire, *Molinet*, 1932, 237.

- "Feuille de trèfle (en partic. représentée sur l'écu)" : ...Et l'escu aux *translines* (Percef. IV, R., c.1450 [c.1340], 1101). [*cf.* note de l'éd. ; même ex. ds Percef. lyr. L., c.1450 [c.1340], 66, v.40] ...il despoullera les foeullars de leurs viés habis et leur fera porter sa livree et ses armes : une face de sable, endentee de gueulle, semee de *tranlines* [var. tramblines] a ung champ de cristal (MOLINET, Faictz Dictz D., 1467-1506, 898).

V. aussi *tranine*[1], *trembline* [R. M.]

TRANMUE, **subst. fém.** (tranmue)
[FEW XXI, 42b : o.i.]

[Pierre précieuse] : Et ou dit couvercel .III. casmahieus avec autres pierres de cassidonne et *tranmues*. (Doc. 1476. In : A. Delboulle, Romania 35, 1906, 414). [Seul ex.] [R. M.]

TRANNIQUE, **subst.** (trannique)
[Ø]

MUS. "Sorte de flûte" : T. (...) Et est car il confessent que la musique des instrumens appellés *jambiques* ou *tranniques* sunt de meuf frigie ou frigiste. G. Et telz instrumens estoient une maniere de fistule. (ORESME, Pol. Arist. M., c.1372-1374, 357).

REM. Mot non identifié. Même graphie dans l'éd. de 1489, 2e partie, f° 110 r° b : *tranniques*. [J.-L. R.]

TRANQUILLATION, **subst. fém.** (tranquillation)
[GD : *tranquillation* ; FEW XIII-2, 197a : *tranquillus*]

"Paix"

REM. Doc. 1338 (Neuchâtel, *pais, acors et tranquillations en est faite entre nous et les parties dessus dites*) ds GD VIII, 14a. [R. M.]

TRANQUILLE, **adj.** (tranquille)
[GDC : *tranquille* ; FEW XIII-2, 197a : *tranquillus* ; TLF XVI, 494a-495a : *tranquille*]

[D'une pers. ou d'une chose] "Calme serein" : Les chosez des Etrusquez, lesquelez estoient ja *transquilles* et paisiblez, troubla soudainement la bataille des Ombrez (BERS., I, 9, c.1354-1359, 41.8, 76). Certes droit-cy ne reste riens qui désormais te puisse prester los, sinon que ta fortune te soit un resconfort de mort briefve et que ta mort te rende patience *tranquille*, et ta patience monstrée, rémission de tes péchiés par mérite que Dieu t'ottroye. (CHASTELL., Chron. K., t.3, c.1456-1471, 490). ...en la terre n'avoit prince alors qui plus fust curieux de bien faire ne plus mettant dangier en la garde de son honneur, et souverainement droit cy dont le fardeau luy pesoit plus que le remanant du monde, car ne luy faisoit besoing alors, qui avoit sa maison *transquille*, que pour le debat du pere et du filz il s'allast boutter parcial entredeux (CHASTELL., Chron. IV, D., c.1461-1472, 92). Quant donques le duc attempreement avoit oÿ le recort de ses chevaliers et leur avoit donné espace de vuider leur estommac, en toutes choses se contint *transquille* et amoderé (CHASTELL., Chron. IV, D., c.1461-1472, 153). ...par icelles lettres dit ledit seigneur Roy de Portugal que, moyennant lesdictes choses et les royaumes de Castelle par lui aquis, gardée sa foy et royale verité, se pourra faire et tracter *transquille* paix et indissoluble confederacion entre eulx (Lettres Louis XI, V., Pièces justif., t.5, 1475, 389). La lune suis, preste de nuyre a mains, Pour obeyr au vouloir de Saturne, Lequel entent faire ung de ses demains Une grant cene en son orbe nocturne, Et là sera *transquille* et taciturne, Où Flora doibt produire ses effectz. (Cene dieux, c.1492, 107). ...n'ayant regart d'amoureuse benignité a sa refulgente plasmation, *transquille* collaudacion, habundante plenitude (LA VIGNE, Ress. chrest. B., 1494, 168). [R. M.]

TRANQUILLEMENT, **adv.** (tranquillement)
[GDC : *tranquillement* ; FEW XIII-2, 197a : *tranquillus* ; TLF XVI, 494a-495a : *tranquillement*]

"Calmement, sereinement" : Acertes cheux qui aime dieu parfaitement il demeure en soy meismes *tranquillement* et paisiblement (Psaut. Ludolphe le Chartreux D., c.1495, 112). [R. M.]

TRANQUILLER, **verbe** (tranquiller)
[GD : *tranquiller* ; FEW XIII-2, 197a : *tranquillus*]

A. - "Calmer qqc." : Le peuple trancille ["s'agite (est dans les transes)"] et labeure, Et est de tous costez pillé. Quant labeur est bien *tranquillé*, Il vient ung tas de truandailles, Qui prennent moutons et poulailles. Marchandise ne les marchans N'osent plus aller sur les champs. (Gens nouv. T., c.1461-1500, 327).

Rem. *Jardin de santé*, c.1500, ds GD VIII, 14a (*bitumen transquille et appaise la toux*).

B. - "Rendre serein (qqn., une collectivité...)" : Lesquelz faculté et exercice de gouverner ainsi estant pardevers nostre dit filz le roy Henry, il labourera affectueusement, diligemment et loyaument à ce que puist estre à l'onneur de Dieu, de nous et de nostre compaigne, et aussi au bien publique dudit royaume et à défendre, *transquiller* et

apaiser, et gouverner icellui royaume selon l'exigence de justice et équité, avec le conseil et aide des grans seigneurs, barons et nobles dudit royaume. (MONSTRELET, Chron. D.-A., t.3, c.1425-1440, 392).

Rem. Doc. 1420 (*tranquiller, apaiser et gouverner icelluy royaume*) ds GD VIII, 14a. [R. M.]

TRANQUILLISER, **verbe** (tranquilliser)
[GDC : *tranquilliser* ; FEW XIII-2, 197a : *tranquillus* ; TLF XVI, 495b : *tranquilliser*]
A. - "Calmer qqc."

Rem. SAINT-GELAIS (*Enéide*) ds GDC X, 799a-b.
B. - "Rendre serein (qqn., une collectivité...)"

Rem. Doc. 1420 (Traité de Troyes, *deffendre, tranquiliser, appaiser et gouverner icelui royaume*) ds GDC X, 799a-b. [R. M.]

TRANQUILLITÉ, **subst. fém.** (tranquillité)
[T-L : *tranquilité* ; GDC : *tranquillité* ; FEW XIII-2, 197a : *tranquillitas* ; TLF XVI, 495b : *tranquillité*]
"État caractérisée par l'absence d'agitation, de trouble"

- [À propos des éléments] "Calme" : Dont nous supplierent ces mescreans que nous feissions nos oroisons a nostre Dieu pour *transquillité* et vent agreable (JEAN LE LONG, Voy. Odoric C., 1351, 83). ...serenité ou *transquilité* d'air n'est aultre chose que l'air estre coys et en estat paisible sans estre debatus de vens ne d'aultre chose (EVR. CONTY, Probl. Aristote, 1380, XXV, 4, 188 v°).

- [Dans les rapports humains, dans la société (souvent associé à *paix*)] "Calme, paix, tranquillité" : Et s'en ala ainsi du long du royaume, que oncques ne trouva qui lui deïst piz de son nom, ains estoit partout ou il venoit conjoïz et festïez, pour ce que la voix estoit ja par toute la terre, que c'estoit cellui qui le païs avoit apaisié et miz a point, et avecques ce l'avoit mis en grant *transquillité* (Bérinus, I, c.1350-1370, 293). ...la noble eloquence que tu as en toy tu voeilles mettre et enploïer, tant pour l'oneur de nostre foy que pour la singuliere devocion que tu as a Sainte Eglise, et pour tout le bien comun, afin que noz diz officiers soient, touz a un, en pais et en *transquilité* (Songe verg. S., t.1, 1378, 5). ...le vavasseur doit baisier le prince en la bouche et le prince le vavasseur, pour estre plus fermes en amour, en *tranquilité* et en loyaulté, sanz nulle corrupcion (Cout. bourg. glosé P.M., c.1380-1400, 62). Vive la bonne Phelippe de Hainnau, la roine d'Engleterre, nostre chiere et redoubtee dame, car elle amena et aporta entre nous et en Engleterre, honnour, pourfit, grace et *tranqillité* ; et tant conme elle vivra, biens, honnours, largueces et pourfis nous habonderont. (FROISS., Chron. D., p.1400, 788). Ainsi soit il a tous nos parens et amis, aux trespasséz pardon, et a noz subgiéz paix et *transquillité*. (CHR. PIZ., Trois vertus W.H., c.1405, 47). ...certeinnes choses qui, au plaisir de Dieu, seront à la paix et *transquillité* de nostredit royaume (BAYE, II, 1411-1417, 79). Ce jour, la Court fist certains advis touchans la paix, *transquilité* et conservacion de la ville et habitans de Paris (FAUQ., I, 1417-1420, 130). ...de ce temps la peus tu avoir remembrance, car Dieu sceit le bruit, la rumeur et l'esclandre obprobrieux, que tu donnoyes a ceulx qui en plantureuse union et *transquilité* te gouvernoient (CHART., Q. inv., 1422, 26). Voulentiers reçoivent les reverences et la crainte dez subgietz avec l'emolument des terres, maiz lez faitz de bon gouvernement et la charche de *transquilité* et de justice, qui sont lez faitz de leur principal charge et office, ont ilz abandonné. (CHART., L. Esp., c.1429-1430, 66). Mais la *transquilité* de la paix benoite est commun desirer de toutes bonnes gens (LA SALE, Salade, c.1442-1444, 11). Ou royaume des cieulx puisse estre l'ame de lui en bon repos ! car, quant il vivoit, c'estoit ung moult sage et vaillant seigneur et qui laissa son royaume bien uny et en bonne justice et *transquilité*. (ROYE, Chron. scand., I, 1460-1483, 16). Et, pour ce, le Roy vous fait advertir par moy que soyez songneux et diligent de servir et amer Dieu, de faire obéissance à l'Eglise, de entretenir et nourrir vostre peuple et subgectz en paix et en *tranquillité*, que soyez virille et courraigeux pour le peuple et l'Eglise deffendre, au peuple piteux et misericors, large et habandonné envers tous. (BUEIL, II, 1461-1466, 77). CHANTRE. En sa personne humilité Avec paix et doulce concorde Se nourrist par *transquillité* : Pour quoy ma voix je luy acorde. (LA VIGNE, S.M., 1496, 396).

Rem. *Percef.* I, R., c.1450 [c.1340], gloss. (*transquilité*).

- [Dans l'état intérieur, dans la conscience] "Calme intérieur, sérénité" : ...*transquilité* ou repos de corage (DAUDIN, De la erudition H., c.1360-1380, 90). ...et ceulx aussi qui sont venuz dudit Terrible, en *transquilite* de conscience et sans aucun scruple sicomme ilz dient et de fait moustrent fermement et benignement, obeissent a Clement comme s'il regnast universalement et sans scisme en l'eglise par toute la Crestiente (MÉZIÈRES, Songe vieil pèl. C., t.1, c.1386-1389, 372). ...en une page De *transquillité* de courage Redit Seneque et nous raconte D'un philosophe qui pou compte De vaines richeces tenoit (CHR. PIZ., Chem. estude P., 1402-1403, 206). [R. M.]

TRANQUILLOIRE, **subst. fém.** (tranquilloire)
[GD : *transquilloire* ; FEW XIII-2, 197a : *tranquillus*]
"Sérénité" : Nous ne pouvons gouverner ne nourrir noz subjectz en paix et *transquilloire*, ne les relever des griefz et oppressions dessus touchées, sans grand nombre de gens d'armes et de traict (Ordonn. rois Fr. S., t.5, 1420, 111). [Seul ex.] [R. M.]

TRANSACTION, **subst. fém.** (transaction)
[T-L : *transactïon* ; GDC : *transaction* ; FEW XIII-2, 199b : *transactio* ; TLF XVI, 498b : *transaction*]
A. - "Passage" : Car ce monde n'est que *transaction* De tout travail et de toute meschance (DESCH., Oeuvres Q., t.1, c.1370-1407, 240).
B. - "Arrangement fait entre deux parties grâce à des concessions réciproques, pour prévenir ou terminer une contestation" : ...les dites parties de leur bon gré, pour bien de pais, sur les diz debaz ont fait entre euls *transaction*, pais et accort (Doc. Poitou G., t.2, 1341, 194). Et par ceste *transaction* et accort retournent les diz religieus à l'obeissance du dit viconte, affiez de touz despens et domages, amandes et restitucions de fruiz (Doc. Poitou G., t.3, 1351, 82). *Transaction* est une paction et actord sur certain plait pendant en jugement entre parties, par my donnant ou retenant aucune chose de l'une des parties. (Cout. instit. Anjou Maine B.-B., t.2, 1437, 91). ...lez convennances, traictiez, *transaction* et accort dessus diz. (Chartes communes Bourg. G., t.1, 1444-1445, 562). ...par manière de composition ou *transaction* (Chartes Bourbonn. M.F., 1446, 341). ...nous envoyons par dela les lectres de la *transaction* nagueres faictes entre nous, (...) et (...) Pierre de Rohan (...) et (...) sa femme, (...) touchant la viconté de Fronsac et la terre et seigneurie de Fontenay le Conte. (Lettres Louis XI, V., t.6, 1475-1478, 317). ...pour pervenir à ce mariage fist une fainte vendition audit de Pompignac de certaines terres qui sont en la conté de Castres et des miennes ; mais jamais ledit de Nemours ne lui en bailla la joissance (...) et aussi ladicte vendition estoit faicte depuis la *transaction* que ledit de Nemours fist, par quoy de la en

avant il ne povoit riens aliener. (Lettres Louis XI, V., Pièces justif., t.7, 1478-1481, 322). Item, touchant Mons. de Nemoux, je vous prye, mettez y conclusion le plus tost que vous pourrez pour vous en venir et qu'il face la *transaction*, car c'est le plus seur point que je puisse avoir. (LE CLERC, Interp. Roye, c.1502, 247). ...de luy quitter, abolir, remettre et pardonner toutes les faultes, crimes, delictz et offences passés, le reprandre et remettre en nostre bonne grace, luy rendre et restituer toutes sesdittes terres, seigneuries et biens meubles et immeubles quelconques, et generallement de faire telz accordz, *transactions*, traictez, promesses et convenancez, et besongner en tout ce que dict est et les dependences pour et ou nom de nous avec icelluy Jaques d'Armignac, duc de Nemours, et en passer telles lettres, tous actes, contractz et promesses et prandre telles seuretés d'icelluy de Nemours qu'il verra estre licites (LE CLERC, Interp. Roye, c.1502, 245).

Rem. Ex. d'a.fr., *cf.* TLF et GDC. Doc.1343 (*transaccion*) ds GDC X, 799b. Aussi *Ordonn. rois Fr.* P., t.16, 1430, 464 ; *Ordonn. rois Fr.* B., t.14, 1460, 500... [R. M.]

TRANSAGE, **subst. masc.** (transage)
[GD : *transaige* ; *FEW XIII-2, 197b : *trans*]
"Droit de passage"
REM. Doc. 1387 (Bourg., *le peage, le passaige*, *transaige*) ds GD VIII, 14a. [R. M.]

TRANSALPIN, **adj.** (transalpin)
[GDC : *transalpin* ; FEW XXIV, 350a : *Alpinus* ; TLF XVI, 499b : *transalpin*]
[Pour les Romains, p. oppos. à *cisalpin*] "Qui est de l'autre côté des Alpes" : HONORIUS, empereur de Romme. Les Wandres sont yssuz de leur contree Pour usurper regïons *transalpines* (FLAMANG, Vie Pass. st Didier S., 1482, v.5054).
REM. JEAN D'OUTREM., *Myr. histors* B.B., t.1, a.1400, 218, ds GDC X, 799b. [R. M.]

TRANSBAILLER, **verbe** (transbailler)
[GD : *transbailler* ; *FEW I, 206b : *bajulare*]
"Transférer"
REM. Doc. 1386 (Morbihan, *transbaillant esdiz religious la seisine*) ds GD VIII, 14a. [R. M.]

TRANSCENDANT, **adj.** (transcendant)
[GDC : *transcendant* ; FEW XIII-2, 200b : *transcendere* ; TLF XVI, 501a-b : *transcendant*]
"Qui dépasse le naturel, qui se situe au delà du monde sensible" : ...en choses superficieles et *transcendans* jusques a la celique ierarchie (Lettre Philippe, c.1450. *In* : *Chrestom.* R., 113). Je te prie dont ne te plaindre point de la socialité et communion qu'est entre les bons et les mauvailz, ne de la felicité mondaine qu'est es mauvailz, ne ne croire point que il aient se previliege de singuliere amour, ne que soient escrips avec toy en l'usaige et auxi dominacions dé choses *transcendans* et eternelles. (CRAP., Cur Deus, De arrha B.H., c.1450-1460, 269). [R. M.]

TRANSCENDER, **verbe** (transcender)
[GD : *transcender* ; FEW XIII-2, 200a : *transcendere* ; TLF XVI, 502b : *transcender*]
Empl. trans.
A. - "Aller au-delà de qqc., dépasser, surpasser qqc." : Mes se estat de mendicité est, ou se il est, est requis en bonne policie de l'especial ordenance ou conseil du Saint Esperit et selon l'Evangile, et se il est digne de honneur sacerdotal par la divine dispensation ou non, ceste chose est par desus raison naturele et *transcende* ou passe ceste philosophie. (ORESME, Pol. Arist. M., c.1372-1374, 308). O lueur perpetuele *transcendent* toutes lumieres crees, envoie choruscacion du ciel penetrant, purifie toutes les choses de dedens mon cuer ! Letifie, clarifie et vivifie mon esperit avec toutes ses puissances pour soy joindre a toy en jubileux excès ! (Internele consol. P., 1447, 171). Mon voil ja estoit tout tendu Sur le port au bout de la mer, Pour *transcender* tout le grant mer. (RIVIÈRE, Nef folz D., 1497, 378). [aussi p.320 et 672]
Rem. GOULAIN 1374 ds GD II, 224b, *s.v. concupiscibilité*. *Mer des hist.* (éd.1488) ds GD VIII, 14a-b.
- *Transcender sur* : Quant le cheval fayé [var. fatal] par jeux et saultz Fut *trascendé* sur les Pergamés haulz... (SAINT-GELAIS, Enéide VI, B., c.1500, 335).
B. - PHILOS. "Se situer au delà (du monde sensible)" v. *transcender* : Et pour ce que ceste science considere ainsy les choses supernatureles qui *transcendent* et surmontent les choses natureles, corporeles et muables (...) pour ce fu elle appelee methaphisique. (EVR. CONTY, Eschez amour. mor. G.-T.R., c.1400, 230). ...c'est vertu sur toutes vertus, *transcendent* sur toutes simpleces, eslongnée de nostre cognoisscence par sa subtillece (CHR. PIZ., Faits meurs Ch. V, S., II, 1404, 18). Puis doncques que le demourant des cielz transcède [l. *transcende* ?] nostre entendement... (MOLINET, Chron. D.J., t.1, 1474-1506, 533). Car sa valleur [de Grace divine] *transcende* entendement D'homme mortel (SAINT-GELAIS, Séj. honn. J., c.1490-1495, 143).
- *Transcender sur* : ...c'est vertu sur toutes vertus, *transcendent* sur toutes simpleces, eslongnée de nostre cognoisscence par sa subtillece (CHR. PIZ., Faits meurs Ch. V, S., II, 1404, 18).
REM. Certaines des fomes relevées peuvent appartenir aussi bien à *transcendre*.
V. aussi *transcendant* [R. M.]

TRANSCENDEUR, **subst. masc.** (transcendeur)
[*FEW XIII-2, 200a : *transcendere*]
"Celui qui franchit qqc." : Si fist Romulus des atours Et loix en la noble cité, Et sans faire long recité, Estoit pugni chacun esgal De mesmes baston pastoral (;) Qui d'icelle transsenderoit Les murailles en nul endroit. Son frere pensant estre exempt De cest edict mist en contempt Et d'iceulx murs fut *trancendeur*. Lequel apres en grant maleur Son frere au lieu le pugnit (RIVIÈRE, Nef folz D., 1497, 320). [R. M.]

TRANSCENDRE, **verbe** (transcendre)
[T-L (renvoi) : transcendre ; GD : *transcendre* ; FEW XIII-2, 200a : *transcendere*]
PHILOS. "Se situer au delà (du monde sensible)" v. *transcender* [R. M.]

TRANSCOUPER, **verbe** (transcouper)
[GD : *transcoupant* ; *FEW II-2, 873b : *colaphus*]
"Traverser" : Du ciel d'or d'une part issoit le cercle merveilleux Et de l'autre part y entroit Par dedens li son tour faisant Et li aussi com trescoupant [var. contrescompant, contrecoupant, *transcoupant*]. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 312). [Seul ex.] [R. M.]

TRANSCOURIR, **verbe** (transcourir)
[T-L : *transcorre* ; GD : *transcorir* ; FEW XIII-2, 201b : *transcurrere*]
A. - "Traverser en courant, traverser vite" : ...pour aussy bien plus sainement et mieulx sans paine peregrer et *transcourir* ou vous tyrés, ce beau bourdon de moy aurés (SAINT-GELAIS, Séj. honn. D., c.1490-1495, 163). [GD VIII, 14b]
B. - "Parcourir" : Elle [la lune] est cause de la venue et du retrait de la mer. Les enseignes du zodiac que le soleil *transcourt* en ung an, elle ["elle le"] *transcourt* [var. trestournent] en ung mois completement. (Somme abr. M., II, c.1477-1481, 86).
C. - *Transcourir à* + inf. "Aller jusqu'à" : Et pouez veoir de quantes et queles chaines doyvent ceulx estre loyez comme folz qui *transcourrent* a croire le contraire de ceste oppinion. (PREMIERFAIT, Décaméron D., 1414, 1174). [R. M.]

TRANSCRIRE, **verbe** (transcrire)
[T-L : *transcrire* ; GDC : *transcrire* ; FEW XIII-2, 201a : *transcribere* ; TLF XVI, 504a : *transcrire*]
A. - "Copier, recopier, transcrire (surtout un document officiel, un acte...)" : Et les dites lettres leues, fu de par le dit frere Jehan de Rosoy, prevost moigne de Saint Magloire, monstré l'arrest donné ou Parlement du roy noseignieur et seellee du grant seel d'icelui seignieur, dont mencion est faite es lettres dessus *transcriptes*, duquel arrest fu leue la clause contenant ceste fourme : ... (Chartes Abb. St-Magl. T.F., t.3, 1330, 18). A tous ceus qui ces lettres verront, Guillaume Gormont, garde de la prevosté de Paris, commissaire donné du roy nosire en ceste partie par ses lettres desqueles la teneur est ci aprés *transcripte*, salut. (Chartes Abb. St-Magl. T.F., t.3, 1341, 105). Quant est a *transcripre* ou a copier, deux choses sont necessaires, c'est asscavoir que l'exemple soit veritable et que l'escripvant soit homme sage et expert (DAUDIN, De la erudition H., c.1360-1380, 127). ...[il] dit par son serement sur ce de rechief fait aus sains Euvangiles de Dieu que les confessions et larrecins cy-dessus *transcriptes* par lui faites et à lui releues sont vrayes (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 454). Et furent faites certaines ordenances par le roy et aussi par monseigneur en [en] son pays de Bourgoingne sur la maniere du paiement des debtes acreues et deues depuis le temps du pié desdiz gros, et aussi des debtes deues paravant, ainsi que plus à plain est contenu esdictes ordenances *transcriptes* ou registre de la Chambre des comptes à Lille commencié l'an mil CCCCXVI (Comptes Etat bourg. M.F., t.1, 1419-1420, 220). Exortacion briefve du venerable Anselme [a tous ceulx] qui liront ou *transcripront* ceste oeuvre et operacion... (CRAP., Cur Deus, De arrha B.H., c.1450-1460, 162). ...par la forme et maniere qu'il est contenu ès articles dessus *transcripz* (LA MARCHE, Mém., I, c.1470, 237). Aujourd'huy VIIe jour d'avril aprés Pasques mil IIIIcIIIIxx et troys, collation a esté faicte en la Chambre des comptes du roy à Angiers de la coppie cy dessus *transcripte* à une autre coppie escripte en ung grant livre de parchemin relyé entre deux hées (Lettres Louis XI, V.M., Pièces justif., t.10, 1482-1483, 473).
B. - P. anal. "Noter avec exactitude" : Quand j'ay voulu parlire ton escript De mot à mot, où haultement descript As les vertus et des biens la grant somme D'Anne de France, dont jamais n'est prescript L'honneur naif qui d'elle est bien *transcript* Dedans le livre qui de vie se nomme, à my voye je m'endors et assomme (ROBERTET, Oeuvres Z., c.1450-1500, 104). LE PERE. (...) Tant qu'en effect les livres sont tous plains De mes vaillances Qu'ay excercees par espees et lances, Coagulant a plusieurs pestillences Pour loreer mes dignes excellences Qui pas petites Ne trouverez ou elles sont escriptes, Car pour memoire aulcun les a *tanscriptes* [forme dissimilée ou l. *transcriptes* ?] En librairie et volumes soubscriptes. (LA VIGNE, S.M., 1496, 164).
V. aussi *transcrit* [R. M.]

TRANSCRIT, **subst. masc.** (transcrit)
[T-L : *transcrit* ; GD : *transcrit* ; FEW XIII-2, 201a : *transcribere*]
A. - DR. "Copie d'un acte" : Et pour ce que laditte rente, dont laditte maison dudit Jaques est chargiee, est deue a plusieurs gens d'eglise et en divers lieux, et que chascun de ceulx a qui il baillera laditte rente en deschargant sa ditte maison ne pourra pas avoir l'original de ces presentes, nous voulons, de nostre dite grace, que au *transcript* de ces presentes, seellé du seel de nostre Chastelet de Paris, l'en adjouste plaine foy, aussy que l'en feroit audit original de ces presentes lettres (Chartes Abb. St-Magl. T.F., t.3, 1345, 131). ...au vidimus ou *transcript* de cez presentes, fait soubz seel royal, soit adjoustée plaine foy et obey comme à cez presentes. (Hist. dr. munic. E., t.2, 1366, 351). ...au porteur de ces lettres ou le *transcript* d'icelles fait souz le seel de la dite prevosté de Paris (Chartes Abb. St-Magl. T.F., t.3, 1368, 366). ...lesquelles [lettres], par le fait des guerres dou royaulme de France ont esté ars, destruit et gasté, lesquelles il monstroient par un *transcript* d'anchien temps d'yceuls privileges et franchises (Trés. Reth. S.L., t.2, 1372, 198). ...nous commandons que les bailliz, maires et eschevins, prevosts et autres justiciers de nostre duchié reçoivent noz commandemens reverenment et devotement et les mettent diligemment à execucion, se il n'ont cause leal et vraye par leurs seremens par quoy ilz ne le doivent faire, laquelle se il ont, ilz restitueront les lettres à ceulx qui les leur porteront, ou les *transcrips* soubz leurs seaulx (Cout. bourg. glosé P.M., c.1380-1400, 73). Nous avons receu les lettres du roy nostre dit seigneur, au *transcript* desquelles collationné ces présentes sont atachées soubz l'un de noz signez (Cartul. Hôtel-Dieu Cout. L., 1409, 227). Et pour ce que plusieurs de nos diz conseillers et officiers pourroient avoir à faire de ces presentes en diverses causes, en divers auditoires et en un mesme temps, nous voulons et ordonnons que aux vidimus ou *transcrips* d'icelles, deuement faiz et collacionnez soubz seaulz royaulx et autentiques, foy soit adjoustée par tout, comme à ce present original. (Doc. Poitou G., t.7, 1425, 422). ...fusmes tous d'oppinion que icelles lettres estoient escriptes et signées de la main dudit Cuer, et d'icelles fis collacion avec la coppie ou *transcript* dessus incorporé. (Aff. Jacques Coeur M., 1453-1457, 144).
B. - P. anal. "Récit fidèle" : SAINCT MARTIN. Or, mon filz, je vous veulx produyre La bonté du doulx Jhesucrist, Laquelle vous pourra prou duyre, Fuyssez vous pis c'un Anthecrist. Ne trouvons nous pas au *tanscript* [forme dissimilée ou l. *transcript* ?] De sa tresdigne passion Qu'on a redigé par escript, Qu'il a donné salvacion A ceulx qui, par devocion Et par tresbonne repentence, Ont remys leur affection A le servir sans nulle offence ? (LA VIGNE, S.M., 1496, 284). Aussi tost est ung Anthecrist Mys icy pour ydolatrie C'un homme sainct, quant le *transcrit* Ne pouez monstrer de sa vie. (LA VIGNE, S.M., 1496, 428). [R. M.]

TRANSCRIVAIN, **subst. masc.** (transcrivain)
[FEW XIII-2, 201a : *transcribere*]
"Copiste" (synon. *trescripteur*)
Rem. Ex. de c.1420-1435 et doc. 2e quart du XVe s. ds O. Delsaux, "Qu'est-ce qu'un *escripvain* au Moyen Âge ?",

Romania, t. 132, 2014, 57 (*Prologue du transcripvain de ce livre* [Guillebert de Mets]). Cotgr. 1611. [R. M.]

TRANSE, **subst.** (transe)
[T-L : *transe* ; GD : *transe* ; GDC : *transe* ; FEW XIII-2, 207a : *transire* ; TLF XVI, 505a : *transe*]
A. - "Passage de la vie à la mort, état intermédiaire entre la vie et la mort, agonie ou léthargie"

Rem. DESCH., *Oeuvres* Q., t.2, c.1370-1407, 213 ; t.4, 302 ; CAULIER, *Hôpital am.* H., a.1441, 624.

- *Transes de mort.* "Agonie"

Rem. WAUQUELIN, *Faits conq. Alexandre* Hé., a.1440, 261/3.

- *Gesir en transe.* "Rester étendu sans connaissance, rester évanoui" : Et quaunt le roy Henri vist tot la verité, pur graunt dolur à tere paumist et lungement jeust en *traunce* avant qe homme poeit avoir parole de luy. (Chron. London A., c.1350, 4).

- "État de léthargie" : Cueur endormy en pensee, En *transes*, moitié veillant, S'on lui va riens demandant, Il respont a la volee (CH. D'ORLÉANS, Chans. C., c.1415-1440, 251). Migraine de plaingnans ardeurs, *Transe* de sommeil mipartie, Fievres frissonnans de maleurs, Chault ardant fort en reverie, Soif que Confort ne rassasie, Dueil baigné en froides sueurs, Begayant et changeant couleurs, Par le vent de Merencolie. (CH. D'ORLÉANS, Ball. C., c.1415-1457, 173).

B. - "État de mortelle angoisse, de très vive inquiétude" : Le dimanche au matin, à set heures, vinrent les joieuses nouvelles en la ville de Gand que leurs gens avoient desconfi le conte... Vous poés bien croire et savoir que, à ces nouvelles à Gand, ce fu uns peuples resjouis , qui en *transses* grandes et tribulations avoient esté (FROISS., Chron. R., X, c.1375-1400, 234). Et n'osoit nuls homs issir hors de son hostel ne ouvrir huis ne fenestre que il euist, et furent en cel estat trois jours en grans *transes* et en peril, voirement, de rechepvoir plus grant damage que il ne fesissent (FROISS., Chron. R., XI, c.1375-1400, 79). LE CHRESTIEN commence. (...) Fortune par oultrance Me tient icy en *trance* Sans nulle recouvrance, Mais malheur a grant tas. (Mir. st Nic. juif, c.1480-1500, 73).

Rem. Aussi GRÉBAN, *Pass.* J., c.1450, 12338.

- *Choir en transe* : Et quant a part moy debatus Me fui assez et combatus, Et fait ma pleinte et ma clamour De Fortune amere et d'Amour, Des grans doleurs et des meschiés Dont j'estoie et sui entichiés, Qui m'orent volu travillier De geüner et de veillier, De soupirs en larmes noiez, Aussi fui com tous desvoiez De scens, de memoire et de force Et de toute autre vigour. Pour ce Estoie je cheüs en *transe* Aussi com cils qui voit et pense Sa mort devant li toute preste. (MACH., R. Fort., c.1341, 54).

C. - "État d'extase, d'exaltation" : Car lor joie tres exellente Lor parler retient et alente Et ravist lor entendement Qu'il sont en *transes* longhement. (Pastor. B., c.1422-1425, 232).

- *Ravi en transe* : Tousjours par contemplacion Tiennent leurs cueurs raviz en *transe*, Pour venir par perfection Au hault Paradis de Plaisance (CH. D'ORLÉANS, Ball. C., c.1415-1457, 158). Ainsi party en desplaisance D'Amour, faisant chiere marrie, Et, comme tout ravy en *transse*, Prins congié, sans que plus mot dye. (CH. D'ORLÉANS, Songe compl. C., 1437, 114). D'ennuy, comme ravy en *trance*, M'andormy lors, pour le meilleur, Dedens la maison de Doleur (CH. D'ORLÉANS, Rond. C., 1443-1460, 537). [R. M.]

TRANSFERER, **verbe** (transférer)
[GDC : *transferer* ; FEW XIII-2, 202a : *transferre* ; TLF XVI, 506a : *transférer*]
A. - "Faire passer, transporter qqn ou qqc. d'un lieu en un autre (au propre ou au fig.)" : Sachiez car j'ai en coraige et en volunté tout le peuple d'Albane *transferer* a Rome et de doner cité et habitation au peuple albain, et les plus suffisans eslire en perez et en cenateurs, et des deus peuples faire un peuple et une cité (BERS., I, 1, c.1354-1359, 28.7, 49). Et selonc la meniere des autres roys, ses predecesseurs, lesquelz avoient augmenté et acreu l'empire de Rome des anemis receus et *transferés* en la cité, il [a *transferé*] a Rome tout le peuple de la dicte cité de Policare (BERS., I, 1, c.1354-1359, 33.1, 57). Et li dirent en outre que son avenement leur estoit agreablez, que dedens brief avecquez son ayde il voirroit que la guerre serroit *transferee* dez païs des Gabins desous les murs de Rome (BERS., I, 1, c.1354-1359, 53.11, 89). ...et le sceptre de Juda *transferé* en autruy seigneurie (CHART., L. Esp., c.1429-1430, 107). Et est aucunesfoys cause pour quoy Dieu *transfere* les royaumes des roys en aultres (JUV. URS., Verba, 1452, 302). De ton hault et singulier bien Nous faiz huy participans estre, Et de la mansion terrestre Nous *transferes* a la plus haulte Ou jamais nul jour n'arons faulte. (Myst. Pass. Troyes B., a.1482, 1012).

- *Transferer qqc. (à qqn).* "Transmettre qqc. (à qqn), léguer qqc. (à qqn)" : Et a la decretale Venerabilem, De electione, qui a esté alleguee, je respons que lez paroles du Pape Innocent, en celle decretale, quant il dist que l'Eglyse de Ronme *transfera* l'Empyre dez Grés en la persone de Charlemaingne, devent estre exposees : c'est assavoir que le Pape, de l'auctorité dez Ronmains courona Charlemaingne Impereur. (Songe verg. S., t.1, 1378, 157). Notez que prises et tailles et injustices font *transferer* royaumes. Notez de l'erreur de ceulx qui dient que tout est au prince. (GERS., Annonc., a.1400, 239). ...pour ce que par avarice Laban voult decevoir Jacob et lui tresmuer son loyer, plusieurs fois Dieu *transfera* à Jacob toute la substance d'icellui Laban (CHR. PIZ., Paix W., 1412-1413, 152). ...et estoit chose impossible qu'elle peust *transferer* ne donner a son filz chose que elle n'avoit ou avoir povoit. (JUV. URS., Aud. celi, 1435, 161). ...et seroit ung erreur que le droit qui ne fut oncques acquis a la dicte Ysabeau feust *transferé* a son filz. (JUV. URS., T. crest., c.1446, 50). ...la vesture de ladicte rente estant en noz mains avons mise, baillie et *transferée* audit Alard et d'icelle rente l'avons mis en possession et saisine reelle et corporelle par la traddicion d'une vergete (Trés. Reth. L., t.3, 1453, 342). Item, a maistre Jehan Cornu, Autre nouveau laiz lui vueil faire, Car il m'a tousjours subvenu A mon grant besoing et affaire. Pour ce, le jardin lui *tranffaire* Que maistre Pierre Bobignon M'arenta, en faisant reffaire L'uys et redrecier le pignon. (VILLON, Test. R.H., 1461-1462, 86).

- *Transferer qqn.* "Faire changer qqn de lieu (dans les fonctions qu'il exerce), déplacer qqn" : ...en quoy faisant en *transférant* l'évêque de Valence à Arles, trés Saint Pere, nous ferez trés singulier et agreable plaisir, duquel, avec les autres par Vostre Saincteté à nous faiz, nous reputerons de plus en plus tenu et obligé à icelle (Lettres Louis XI, V.M., t.10, 1446-1483, 191).

- *Transferer qqc. à qqc.* "Faire aller qqc. à qqc." : ...quant ung clerc de certain propoux, malice et caudelité *transfere* ad ce totalement son estat et se porte aucune en abit de clerc (Cout. instit. Anjou Maine B.-B., t.4, 1426, 46).

- [D'une chose] *Se transferer qq. part.* "Se transporter qq. part" : Et semblablement pour ce que la terre a grant latitude et est bien lee, l'aer qui est desouz elle est comprimé et n'a lieu ou il se

puisse *transferer* pour faire voie a la tierce terre, et pour ce elle ne peut descendre outre. (ORESME, C.M., c.1377, 544).

B. - En partic.

1. MÉD. "Dériver" : ...est requis que le medicin *transfere* la matiere par une aultre voye a la plus basse partie du membre (PREVOST, Cir. Guill. Salicet, 1492, II, 27).

2. "Traduire" : ...de *transferer* de latin en françois le traittié que venerable et scientifique personne, de digne et bonne memoire, Anselme, plain de bonne science et parfont engin, a composé pour la instruction des personnes desirans resister contre pluseurs (CRAP., Cur Deus, De arrha B.H., c.1450-1460, 161).

- Part. prés. en empl. subst. *Transferant.* "Passage (d'une langue à une autre), traduction" : C'est le proheme du *transferant* de latin en françois sur aucunes erreurs de la foy catholique. (CRAP., Cur Deus, De arrha B.H., c.1450-1460, 161).

3. [D'un État, d'un royaume] *(Se) transferer (de ... en).* "Changer de main (en allant de .. à)" : ...il est escript, en l'Ecclésiastique, que le royaume se *transfère* et transmue de gent à autre et de peuple à autre, pour leurs injustices et injures, contumélies et diverses frauldes. (ORESME, Monnoies W., c.1365, LXXXIII). Notez que prises et tailles et injustices font *transferer* royaumes. (GERS., Annonc., a.1400, 239). ...je croy que oncques en royaulme on ne fist autant de injustices, fraudes et baraz que on fait aujourduy, et par ainsi on doit doubter que il ne se *transfere* (JUV. URS., Loquar, 1440, 386). ...pour deliz et injustices verrez ung royaulme se *transferer* de gens en gent (JUV. URS., Loquar, 1440, 386). [R. M.]

TRANSFICHER, **verbe** (transficher)

[GD : *transficher* ; *FEW III, 509b : **figicare*]

A. - "Ficher (de part en part)" : ...en son escu sont *transfichiez* les ongles des .II. piez au serpent et les jambes mesmes jusques a la premiere joincte, et sy y sont fichiez les .II. piez d'un des lyons qu'il conquist (Percef. II, R., t.2, c.1450 [c.1340], 67).

B. - "Transpercer (au propre ou au fig.)" : ...par une seule responce poingny et *transficha* l'avarice de sire Erminian (PREMIERFAIT, Décaméron D., 1414, 91).

REM. *Psaut. Ludolphe le Chartreux* D., c.1495. *In* : P. Demarolle, 4e Colloque, Amsterdam, 1985, 13 (*transfiquier*).

V. aussi *transfixer*, *tresfiche* [R. M.]

TRANSFIGER, **verbe** (transfiger)

[GD : *transficher* ; *FEW III, 491a : *ficatum* (?) (?)]

Empl. pronom. "S'accorder ?"

REM. *Therence en franç.* (éd. 1500-1503) ds GD VIII, 15a-b (*En la fin se transfigeront Ensemble et acorderont*). [R. M.]

TRANSFIGURATION, **subst. fém.** (transfiguration)

[T-L : *transfiguracïon* ; GDC : *transfiguration* ; FEW XIII-2, 203a : *transfigurare* ; TLF XVI, 507a : *transfiguration*]

A. - "Transformation, métamorphose" : ...de fol habit de jugleur et *transfiguracion* de port et estrange maniere (FOUL., Policrat. B., III, 1372, 211). Premierement, par le mouvement qui seroit fait en la *transfiguracion* ou transmutacion de figure en l'espace ou est l'ange, de laquelle est faite mencion tantost devant. (ORESME, C.M., c.1377, 292). Or demeurent les opinions qui mettent que les transmutacions des elemens sont autrement faites et de ce dient .II. manieres : une par *transfiguracion*, aussi comme de une meisme cire est faite une espere ronde ou un cercle plat (ORESME, C.M., c.1377, 636).

Rem. *Renart contref.* R.L., 1328-1342, gloss.

B. - RELIG. "Changement d'apparence du Christ qui se montra revêtu de gloire à trois de ses disciples, sur le mont Thabor (Matth. 17, 1-8) ; représentation iconographique du Christ ainsi transfiguré" : Saint Pol, se je n'en suy creü, Le tesmoigne par ses epistres, Et Jhesu Crist a ses menistres Plus procheins - Johan, Jaques, Pierres - En monstra assez bien les erres En sa *transfiguration* Un pou devant sa passion.. (Tomb. Chartr. Trois contes S., c.1337-1339, 88). Sur ce mont trouvasmes moult de grandes esglises de la *transfiguracion* N. S. toutez gastées et depechies. (JEAN LE LONG, Voy. Bieul B., 1351, 260). Mont m'est a ammiration Ceste *transfiguration*. En mainz lieuz Jhesus figuré Est es escris du tempz passé, Mez se *transfiguration* Dit plus que figuration, Jhesus est outre figuré Quë il ne fu u tempz passé. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 207). Et [est] ceste mutation de Jésus Plus que *transfiguration*, Quar du tout en tout est mué En li et transsubstancié [Et] pain et vin, si que plus n'est [Ne] pain ne vin, mez son cors est. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 253). Ung autre orfroiz de brodure d'or, à X ymaiges d'apostres, où il y a nues sur leurs testes et semences, ou champ, d'estoiles d'or et ou chaperon la *transfiguracion* de NS (Comptes Lille L., t.2, 1420, 247). Cy apres est la *transfiguration*, et est Jhesus au piet du mont avec ses apostles et dit a ses disciples ... (MARCADÉ, Myst. Pass. Arras R., a.1440, 95). Icy s'esvanouÿst Jhesus comme dessus, et s'en yra dessoubz la montaigne de Tabor qui se fera la ou fut le secret de la *transfiguration*. (Myst. Pass. Troyes B., a.1482, 968). [R. M.]

TRANSFIGUREMENT, **subst. masc.** (transfigurement)

[T-L (renvoi) : transfigurement ; GD : *transfigurement* ; FEW XIII-2, 203a : *transfigurare*]

"Transformation, métamorphose" : Au figurement un degre A fait de *transfigurement* Que plus que figuré j'entent ; Quar ausi com translatee Chose est en la figuree, Si que quant le pain muera En son cors et convertira Au dit jeudi, plus tost croiront Ses deciples qui ce ja ont En *transfigurement* vëu (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 208). [Autres ex. p.209 et 211] [R. M.]

TRANSFIGURER, **verbe** (transfigurer)

[T-L : *transfigurer* ; GDC : *transfigurer* ; FEW XIII-2, 203a : *transfigurare* ; TLF XVI, 507b-508a : *transfigurer*]

A. - "(Se) transformer, (se) métamorphoser" : Et d'un barbier rere se fist, Et puis fu si *transfigurés* Que de nul ne fut advisés (Renart contref. R.L., t.1, 1328-1342, 99). ...l'ennemi [le diable] est moult prest a decevoir et souvent se transforme en ange de lumiere et *transfigure* (FOUL., Policrat. B., II, 1372, 155). ...l'ennemy [le diable] qui, par sa mauvaise cautelle decepvable, se *tranffiguroit* comme et quant il vouloit (Hist. Berthe Pépin T., c.1400-1500, 53). Nous cheismes des lieux haultains Et avons esté descendu Et en cest infer confondu Et *transfigurez* laidement Plus noirs que ne soit airrement (MARCADÉ, Myst. Pass. Arras R., a.1440, 238). [Du maquillage des femmes] Vous poeut la femme plus hayr Que quant, despitant la figure De Dieu, pour vous mieulx envahir, Refait, recree et refigure, Non refigure, ains *transfigure* Ce qui n'estoit deffiguré, Non *transfigure*, ains deffigure L'oeuvre de Dieu bien figuré ? (MARTIN LE FRANC, Champion dames I-II, P., 1440-1442, 215).

- Empl. abs. : La scïence oublié n'ot mie Des estoilles, des congnoissances Des celestïaux influences, D'herbes et de conjuremens Et de trestous enchantemens, Meïsmes de *transfigurer*,

De toutes herbes conjurer, De tous aultres enchantemens, Selonc le cours des elemens (Renart contref. R.L., t.1, 1328-1342, 97).

- (*Se*) *transfigurer en.* "(Se) transformer, (se) métamorphoser en" : Et Sathan, qui estoit monté a cheval en l'estat d'un prinche, se *tranfigura* en sa fourme de espirit, et se mist en la cuve aveques Fausse Amour. (HENRI FERR., Modus et Ratio, Songe pest. T., c.1354-1377, 160). Car pris a grant alterement Sa fourme qui est muee En aultre et *transfiguree*. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 268). Ainxin est abesté le proudome et pest l'erbe et est *transfiguré* en une beste sans enchantement. (Quinze joies mar. R., c.1390-1410, 64). Lors [Mélusine] se *transfigura* en guise de serpente comme devant, et s'en ala debatant de sa queue autour du lit et sur leurs piez, sans nul mal faire... (ARRAS, c.1392-1393, 309). De ce ci dit saint Leon pape que l'ancien ennemi, qui se *transfigure* en ange de lumiere, ne cesse de tendre par tout les las de ses temptacions et de espier comment il puisse corrompre la foy des creans (CHR. PIZ., Ep. Othea L., c.1400-1401, 231). Et tout ainsi que haloÿe Mes chiens apres le sanglier, Et comme je le regardoye, Se *transfigura* en levrier. (Myst. siège Orléans Ha., c.1480-1500, 158).

B. - [Par allusion à la transfiguration du Christ sur le mont Thabor] "Se transformer, en revêtant un aspect glorieux et éclatant" : Apres .VI. jours Jésus S. Pierre prist Et Jaques et Jëhan, que fist Avec li en .I. mont monter La où se vout *transfigurer*. Et a euz se moustra luisant Com le soulel, et fu tout blanc Comme noif quanqu'avoit vestu. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 206). Mes amis, entendez a moy, Vous m'avez veu *transfigurer* Devant vous, qui vous a esté Chose non legiere a comprendre (MARCADÉ, Myst. Pass. Arras R., a.1440, 96). Et quant tout le commun fut illecq assamblé, le roy leur monstra son paradis et sa personne *transfiguree* comme en couleur de ciel ardant (Percef. III, R., t.2, c.1450 [c.1340], 96). Vela Pierre et aussy Jehan, Et la Jaques d'autre costé Qui, passé long temps, ont esté Ses secretaires des plus pres (...) Devant eulx se *transfigura* En la montaigne de Tabor (Myst. Pass. Troyes B., a.1482, 861).

REM. J. Renson, *Dénom. visage*, 1962, 381-383. [R. M.]

TRANSFINEABLE, **adj.** (transfineable)
[*FEW III, 559b : *finire*]

"Dont les limites peuvent être passées" : Et aussi com ma vëue Estoit par tout estendue [dit le pèlerin qui vient de quitter la terre] Et que tout m'estoit tresparant Plus que voirre ou souloil luisant, Aussi estoit tout sens fable Aus esperis transmeable [var. transmesable, transmuable, tresmuable, *transfineable*] (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 11). [R. M.]

TRANSFIXER, **verbe** (transfixer)
[GD : *transfixer* ; *FEW XIII-2, 203a : *transfigere* ; TLF XVI, 508b : *transfixer*]

"Transpercer"

REM. COLART MANS. (éd. 1493) ds GD VIII, 15b.

V. aussi *transficher* [R. M.]

TRANSFIXURE, **subst. fém.** (transfixure)
[GD : *transfixeure* ; *FEW XIII-2, 203a : *transfigere*]

"Plaie causée par un instrument qui transperce" : JHESUS. (...) Vous pouez regarder et voir, Dedens mes mains, les conclaveures Et, en mes piéz, les *transfixures* Que dedens la croix enduray. (GRÉBAN, Pass. J., c.1450, 415). [*tranffixures* ds *Myst. Pass. Troyes* B., a.1482, 939] [R. M.]

TRANSFLUER, **verbe** (transfluer)
[FEW XIII-2, 203b : *transfluere*]

[D'une chose] "Se transformer" : Car les volentéz de telz genz sont permanentes et ne se transmuent pas ou *transfluent* si comme fait Eurippus. (ORESME, E.A., c.1370, 472). [C. B.]

TRANSFONDRE, **verbe** (transfondre)
[GD : *transfondre* ; *FEW III, 865b, 866b : *fundere* ; *FEW XIII-2, 204a-b : *transfundere*]

A. - "Reverser du tout au tout" : Et tout ce qu'elle [la lune] rechoit ainsi du soleil, elle le refont ["reverse", de *refondre*, *cf.* GD IV, 58c : *fondre*[1]] et respand dessus et ez choses inferiores estans desssoubz et subjectes a elle. (...) ...quant la lune premierement est alumee, il fait tres bon semer, car adont les vertus des planettes qu'elle respant et *transfont* ez choses de dessoubz elle, et en les recueillant transvoie cy dessoubz. (Somme abr. M., II, c.1477-1481, 86).

Rem. *Cf.* GD IV, 58c : *fondre*[1] "verser".

B. - "Fondre du tout au tout"

Rem. GERS. (éd. 1488, contexte métaph., *mon ame est en toy amolie et transfondue*) ds GD VIII, 15b. [R. M.]

TRANSFORER, **verbe** (transforer)
[T-L (renvoi) : transforer ; GD : *transforer* ; *FEW III, 700a : *forare*]

"Transpercer"

REM. GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum.* S., c.1330-1331, 255 (v. 8219) ; GD VIII, 15b. [R. M.]

TRANSFORMATION, **subst. fém.** (transformation)
[T-L : *transformatïon* ; GDC : *transformation* ; FEW XIII-2, 203b : *transformare* ; TLF XVI, 509a : *transformation*]

"Fait de transformer, de se transformer" : Item, aucuns des autres premiers philosophes dient que toutes autres choses, fors une seule, sont continuelment autres et autres et fluent aussi comme le temps ou un son. Et n'est rien permanent ne fichié fors celle seule chose de laquelle toutes les autres sont faites par *transformacion*. (ORESME, C.M., c.1377, 588).

Rem. *Gloss.*, Paris B.N. lat. 7679, c.1400-1500, ds GDC X, 799c.

- RELIG. "Changement de l'âme (en vue de recevoir le Christ)" : La voix de joye se nomment autrement leesse, volupté, jocundité, hilarité, alacrité, liquefaction, deffeccion ; par joye, ebrieté, sacieté, *transformacion*, saulter, regracier, loer, glorifier, manifier, beneir. (GERS., Canticordum G., c.1425-1430, 130). Par quelconque excercice que la personne peut plus estre promeute a tele mortification de soy et vivification et *transformation* en Jhesu Crist, soit par lechon, meditation, oroison, euvre de misericorde corporele ou espirituele, par ce de tant plus est elle disposee a la sainte et sacree communion. (Traité S. Sacr. B., c.1450-1500, 176).

- "Transmutation eucharistique" : Item puet muer une chose complete en une aultre, comme il appert en la *transformation* du pain ens ou corps de Jhesu Crist. (Somme abr., c.1477-1481, 160). [R. M.]

TRANSFORMER, **verbe** (transformer)
[T-L : *transformer* ; GDC : *transformer* ; FEW XIII-2, 203b : *transformare* ; TLF XVI, 511a : *transformer*]

Empl. trans.

A. - "Changer qqc. en altérant sa forme ou sa nature, transformer"

- ALCHIM. *Transformer de ... en.* "Transmuer de ... en" : Cestui aussi s'entremist de alkemie et de composer divers metaulx ou *transformer* de nature en autre. (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 107 r°).

B. - "Changer qqn" : Et donques sermons ne pourroient teles gens *transformer* et convertir a bien (ORESME, E.A., c.1370, 531).

- *Se transformer en* : ...[Jupiter] souvent par son art soubtil Se *transfourma* en une beste Pour pechié faire deshonneste (Mir. Barl. Josaph., c.1363, 284). Autrement nous trebucherons legierement et serions deceuz par l'ennemy qui se mue et *transforme*, comme dit saint Pol, en l'ange de lumiere (GERS., P. Paul, a.1394, 501). ...le dyable, aucunesfoiz envieux d'aultruy, bien treuve tant de cautelles et se *transforme* en angel de lumiere. (C.N.N., c.1456-1467, 100).

- *(Estre) transformé* : Pourtant est il vray que quant l'ame vient en gloire et elle voyt et regarde la benoite Trinité qui est simple unité, elle est tant parfaittement esjoÿe et transportee et *transformee* en Dieu et beatifiee par fruicion et plaisance qui ne se peut dire ne raconter. (Horloge de sapience S., c.1389, 106). ...par socialité de dilleccion en icelle [semblance] tu es *transformés* (CRAP., Cur Deus, De arrha B.H., c.1450-1460, 263). Et se tu te contemple bien en toutes ces choses, tu [te] trouveras comment toute muee et *transformee* en ung vray amans (CRAP., Cur Deus, De arrha B.H., c.1450-1460, 284). [R. M.]

TRANSFRETER, **verbe** (transfreter)
[T-L : *transfreter* ; GD : *transfreter* ; FEW III, 779b : *fretum*]

I. - Empl. trans.

A. - "Traverser (la mer, un fleuve...)" : ...pour (...) *transfreter*, si mestier est, l'Occeane tresperilleux (SAINT-GELAIS, Séj. honn. D., c.1490-1495, 162).

B. - "Faire traverser qqn ou qqc. (qq. part)" : ...et seroient de ce jour en avant franc et quitte du tonlieu qu'il avoit en ses mains sur le Rin, et les en absoly et quitta en perpétuité, sans ce que jamais leur en peult estre riens demandé, c'est à entendre de toutes les denrées et choses que par là ceulx de ladite ville polroient ou povoient *transfréter* ou passer (WAUQUELIN, Chron. ducs Brabant R., t.2, c.1447, 368). ...lors estoit il pris et osté de sa seignorie, et comme tout nu le menoient par la ville, loyé et bresillé comme se ce feust ung larron ; et puis le *transfretoient* ou transmectoient en une isle de mer moult sauvaige (WAUQUELIN, Gir. Ross. M., 1447, 242).

- Empl. abs. : Lors quant Charon, le nautonnier immunde, Qui *transfretoit* en celle stigie unde, De loing les veit passer par boys tacite... (SAINT-GELAIS, Enéide VI, B., c.1500, 323).

II. - Empl. intrans. "Faire une traversée"

Rem. G. LE MUISIT, c.1347-1353, ds T-L X, 526. Sur ce mot, *cf.* aussi *Mél. M. Pfister*, 1997, 31-45 (C. Schmitt). [R. M.]

TRANSFUGE, **subst. masc.** (transfuge)
[T-L (renvoi) : transfuge ; GDC : *transfuge* ; FEW XIII-2, 204a : *transfuga* ; TLF XVI, 513a : *transfuge*]

"Celui qui abandonne son camp pour passer à l'ennemi" : ...il avint que .I. *transfuge* sorain s'en vint par nuit aus stacions rommainnes et a ceulz qui faisoient le guait, qui leur requist que il le menassent aus consulz, ausquelz il dit que se il vouloient il leur baudroit la ville (BERS., I, 9, c.1354-1359, 24.3, 44). Fugitis et *transfugez* estoient cil qui laissoient leur ost et leur partie et se transportoient de l'autre partie et devenoient anemis a ceulz propre qui estoient de leur premiere partie ou de leur païs, et ceulz quant il estoient repris estoient puni comme traitre. (BERS., Gloss. D., c.1355, 141). [*Romania* 118, 2000, 485-498, n°28] Car il fist crier en son ost que nul ne tenist pour malvais ne pour *transfuge* les vaillans chevaliers qui s'estoient la nuit partis de son ost (LA SALE, Salade, c.1442-1444, 61). Hanibal, par semblable maniere, se venga de pluiseurs *transfuges* qui estoient partis de son ost pour aller aux Rommains (LA SALE, Salade, c.1442-1444, 61). [R. M.]

TRANSFUIR, **verbe** (transfuir)
[*FEW III, 837a-b : *fugere*]

Transfuir envers qqn. "Avoir recours à qqn" : ...ne ne veulent *transfuir* pour garant qu'envers vous (CHASTELL., Chron. K., t.5, c.1456-1471, 300). [R. M.]

TRANSFUSION, **subst. fém.** (transfusion)
[T-L : *transfusïon* ; GD : *transfusion* ; GDC : *transfusion* ; FEW XIII-2, 204b : *transfusio* ; TLF XVI, 514a : *transfusion*]

"Action de fondre qqc. dans une autre chose ; fusion d'une chose avec une autre" : Novacion est transport et *transfusion* d'aucune premiere debte en autre obligacion. (Cout. instit. Anjou Maine B.-B., t.2, 1437, 444). [E. P.]

TRANSGLOUT, **subst. masc.** (transglout)
[T-L : *transglot* ; DEAF, G899 : transglot ; FEW IV, 172a : *gluttire*]

"Gouffre, tourbillon" (Éd.) : A trois choses puisse jeo bien comparer mon coer. La primere est un place en la mer, qe homme apelle *transglout* ; et homme l'appelle ensi pur ceo qe c'est com un pertuz en la mer qe transglout tout l'ewe qe se ratrait de la mere et hors d'illoqes vient tout le flote de la mer. (HENRI LANC., Seyntz medicines A., 1354, 90). [H. G.]

TRANSGLOUTER, **verbe** (transglouter)
[T-L : *transgloter* ; GD : *transgloter* ; DEAF, G898 : glotir ; *FEW IV, 172a : *gluttire*]

A. - "Engloutir (dans)" : Dieu ainsi permist (,) Que deslors la terre s'ouvrist (,) Et fussent dedens *transgloutez* (RIVIÈRE, Nef folz D., 1497, 597).

B. - "Engloutir, dévorer" : Anglois, peres d'occision, Les poures innocens ravissent, Pour leur corps paistre que ont tant chier, Et le sang *transgloutans* havissent Dont leur soif ne peuent estanchier. (ROBINET, Compl. François H., p.1420, 84). ...la lecherie qu'ilz [les Anglais] ont trouvée et trouvent en possidant noz biens qu'ilz ont ravis (...) les enflameroit plus ardenment a vouloir *transglouter* le surplus qui ["qu'ils"] nous veoient encor avoir, que delessier de leur gré ce qu'ilz en tiennent. (Droiz Cour. Fr. H., 1460, 450).

REM. Ex. d'a. fr. et P. FARGET, *Miroir vie humaine* (éd. 1482) ds GD VIII, 15c-16a.

V. aussi *transgloutir* v. Lexiques [R. M.]

TRANSGLOUTIF, **adj.** (transgloutif)
[GD : *transgloutif* ; *FEW IV, 172a : *gluttire*]

MÉD. *Vertu transgloutive.* "Faculté qui assure la déglutition" : Et pour ce, ce n'est pas merveille se la vertu appetitive ou attractive ou desiderative ou *trangloutive* deffaut, ou pour chaleur ou pour froidure (GORDON, Prat., c.1450-1500, V, 2). [Seul ex.] [C. T.]

TRANSGLOUTIR, **verbe** (transgloutir)
[T-L : *transglotir* ; GD : *transglotir* ; DEAF, G897 : transglotir ; FEW IV, 172a : *gluttire*]

Empl. trans.

A. - "Avaler d'un seul coup, engloutir" : ...sa nature [du cerf] li donne de querre une fourmiliere, ou il a dessous une coulleuvre blanche, si grate et espart tant la fourmilliere que il la treuve, puis la tue du pié et la *transgloutist* toute entiere (HENRI FERR., Modus et Ratio, Livre deduis T., c.1354-1377, 119). Las ! vez le cy [le serpent] gueule baée Ou me suit pour moy *transgloutir*. (Mir. st Panth., 1364, 318). ...une autre fois les descirent par pieces et mangüent et *transgloutissent* en leurs ventres (FOUL., Policrat. B., II, 1372, 157). ...et ces deux meschans seront si friandes de leur viande, qu'ils le *transgloutent* sans maschier, à cause d'estaindre plus tost leur grant fain. (Man. lang. G., 1396, 71).

Rem. Aussi PREMIERFAIT, *Décaméron* D., 1414, 978.

- MÉD. "Avaler ; déglutir" : Se aucun a fievre, et n'a point de boce au col, et suffocacion lui viengne soudainement qu'il ne puisse *transgloutir*, c'est signe de mort. (SAINT-GILLE, A.Y., 1362-1365, 102). S'aucun a fievre, [et] ou col soit t[um]eurs, si qu'il ne puisse *transgloutir*, et s'il *transgloutissoit* que ce feust a grant angoisse, et il n'apert tumeur ou col, c'est signe de mort (SAINT-GILLE, A.Y., 1362-1365, 102). Aussi ont chienz autre maladie qui leur vient en la gorge, et aussi fet il aux hommes, qui ne les leisse *transgloutir* ce qu'ilz menjuent, ainz convient qu'ilz le getent arriere. (GAST. PHÉBUS, Livre chasse T., 1387-1389, 120). ...car quant il souspire a grant peine et il escume par la bouche et *trangloutit* et respire a grant peine, c'est grant appoplexie (GORDON, Prat., c.1450-1500, II, 25). Transglucion de viande ou de beuvrage, c'est ung mouvement composé et fait de vertu animale sensible mouvant voluntairement et de mouvement naturel des membres et ceste operacion est faite par le meri qui sert a tout l'estomac en *transgloutissant* la viande (GORDON, Prat., c.1450-1500, V, 1).

- "Se gargariser de qqc." : Pour puor de boche, mangies de polioul sech avuec cherfuelh et *transglotiseis* aisil quant vos ireis cuichier. (Méd. nam. H., c.1400-1500, 193). Item por amendeir forte aleine, mangies polieul seche ou cerfuelh, ou vos *transglotiseis* aisil quant vous ireis doirmir (Méd. nam. H., c.1400-1500, 203).

- P. métaph. : Celui est benoist qui sapience avra devouré, le quel vertus avra *transglouti* et que justice avra receu. (FOUL., Policrat. B., I, 1372, 81).

B. - "Engloutir" : Si avint, ainsi qu'il plut a Nostre Seigneur, que la mer et la nef que la terre *transglouti*, ala tant par dessoubz terre que elle entra en la fosse ou Agriano languissoit et empli la fosse auques toute plaine d'eaue et la le convint noyer. (Bérinus, I, c.1350-1370, 133). Si dit au roy tout clerement "Que mal iroit de la bataille, Car n'en revendroit pié, sanz faille ; Lui meismes y yert *transglouti* [dans la bataille]..." (CHR. PIZ., M.F., II, 1400-1403, 311). Oyez messeigneurs et considérez la manière que tint partie adverse après la mort de monseigneur d'Orléans, et comment, lui vestu de noirs habits, compaigna le corps depuis l'église des Blans-Manteaulx jusques aux Célestins, démonstrant signe de pleur et de douleur. Considérez, messeigneurs, quelle trahison et quelle faulse simulacion. O sire Dieu ! quelz pleurs et quelz gémissemens ! O tu, terre, comment peuz tu soustenir ce péchié ? Oeuvre la bouche à *transgloutir* tous ceulx qui font semblables choses. (Doc. 1408. In : MONSTRELET, Chron. D.-A., t.1, c.1425-1440, 308). Ayez en memoire les punicions qui, pour les murmures et impaciences du peuple d'Israël encontre leurs chiefz, vindrent sur eulx es temps de Moyse et d'Aaron, dont les aucuns furent vifs *transgloutiz* en terre, les autres devourez de serpens et embrasez du feu qui du ciel descendy. (CHART., Q. inv., 1422, 27). Malebouche le faulx lerre Et tout son ost entierement Furent *transgloutis* de la terre. (MARTIN LE FRANC, Champion dames D., t.5, 1440-1442, 159). [aussi t.2, 227] Qui mal vouldroit au royaume de France ! D'Octovïen puist revenir le temps, C'est qu'on luy coulle [à celui qui mal voudroit au royaume de France] ou ventre son tresor, Ou qu'il soit mis entre meulles flotans En ung moulin, comme fut sainct Victor, Ou *transglouty* en la mer sans alaine, Pis que Jonas ou corps d'une ballaine (VILLON, Poèmes variés R.H., c.1456-1463, 59). Ou estoit Octeanus, et que ne faisoit il par une onde de la mer *transgloutir* et noyer iceulx maldis larrons, villains et inhumains ? (Fille comte Pontieu B., c.1465-1468, 82). Tous sont pourris et corps et biere, Tous a la terre *transgloutiz* (LA MARCHE, Chev. délib. C., 1483, 168).

- [Dans une formule de menace ou dans une lamentation, en parlant de la terre] : Mon enffant, ma douce personne ! Dolente, quel mortel guïerre ! Bien me deust *transglotir* la terre Quant je vous voy mort soutenir. (Pass. Semur D.M., c.1420 [1488], 94). Hee, faulx larron, com mortel fait ! Comment as tu fait telle guerre ? Que ne te *transglotit* la terre ? (Pass. Semur D.M., c.1420 [1488], 173). [R. M.]

TRANSGLUTION, **subst. fém.** (transglution)
[GD : *transglucion* ; *FEW IV, 172a : *gluttire*]

MÉD. "Déglutition" : ...avec difficulté de *transglucion* (SAINT-GILLE, Comment. A.Y. L., 1362-1365, 348). *Transglucion* de viande ou de beuvrage, c'est ung mouvement composé et fait de vertu animale sensible mouvant voluntairement et de mouvement naturel des membres et ceste operacion est faite par le meri qui sert a tout l'estomac en transgloutissant la viande (GORDON, Prat., c.1450-1500, V, 1). [R. M.]

TRANSGOULEMENT, **subst. masc.** (transgoulement)
[GD : *trangoulement* ; *FEW IV, 309a : *gula*]

"Engloutissement" : ...trangulo (...) trangloutir (...) trangulatio (...), *trangoulement* (LAGADEUC, Catholicon G., 1499, 192).

REM. *Cf.* DEAF, G 971 : *gole* (*transguler* "engloutir"). [R. M.]

TRANSGREDER, **verbe** (transgreder)
[GD : *transgreder* ; FEW XIII-2, 204b : *transgredi*]

"Transgresser" : Pour t'enrichir ne *transgrede* les termes Que tes parens ont tousjours tenuz fermes, Car la Fortune Change souvent et n'est tous dis fort une Et qui prent trop ne vit sans infortune, Dont procedent guerres, tansons, rancune. (MESCHIN., Lun. princes M.-G., c.1461-1465, 90). Et si je veulx or *transgreder* le convenant qu'a elle [Grace Divine] j'ay, forclus seray à tout jamais du service et sans rachat desherité du bien promis. (SAINT-GELAIS, Séj. honn. D., c.1490-1495, 159).

REM. *Mer des hist.* (éd.1488) ds GD VIII, 16b. [R. M.]

TRANSGREDIE, **subst. fém.** (transgredie)
[*FEW XIII-2, 204b : *transgredi*]

"Tragédie (le thème apparaissant comme une transgression (?), ici l'histoire tragique de la destruction de Troie)" : Vous doncques (...) roy des roys (...), veuillez recepvoir debonnairement ceste *transgradie*, non pas qu'elle soit digne d'estre veue ou lue de vos nobles yeulx, mais... (MILET, Épître épilogative, éd. M.-R. Jung, 1452. In : Trav. Ling. Litt. 16-1, 1978, 253). ...ceulx qui vouldront lire et bien concepvoir la presente *transgredie*, la quelle a esté composee dedans l'espace de deux ans inclusivement... (MILET, Épître épilogative, éd. M.-R. Jung, 1452. In : Trav. Ling. Litt. 16-1, 1978, 257). [R. M.]

TRANSGREDIENT, **subst. masc.** (transgredient)
[T-L : *transgredir* ; GD : *transgredient* ; *FEW XIII-2, 204b : *transgredi*]

"Celui qui transgresse (un commandement, une règle...)" : ...assigner jours certains aus opposans ou debat faisans, et aussi aux *transgrediens* (Ordonn. rois Fr. S., t.5, 1373, 634).

REM. G. LE MUISIT, c.1347-1353, ds T-L X, 527. Doc. 1368 ds GD VIII, 16b. [R. M.]

TRANSGREDIR, **verbe** (transgredir)
[T-L : *transgredir* ; GD : *transgredir* ; FEW XIII-2, 204b : *transgredi*]

"Transgresser (un commandement, une règle...), commetttre une transgression"

REM. Doc. XVe s. et P. FARGET, *Miroir vie humaine* (éd. 1482), ds GD VIII, 16b. [R. M.]

TRANSGRÈS, **subst. masc.** (transgrès)
[GD : *transgres* ; FEW XIII-2, 205b : *transgressus*]

"Transgression" : Jesus, ce meschant seducteur, Est de si grands *transgrés* acteur Que... (MICHEL, Myst. Pass. J., 1486, 200).

- En partic. "La transgression du péché originel" : Long temps fu humaine nature Soubmise a trop dure poincture Depuis celluy *transgrés* commis (GRÉBAN, Pass. J., c.1450, 32). Pater noster, vray amateur, Nostre Dieu, nostre plasmateur, Qui jadis fis ciel, terre et mer, D'humain genre le createur Et depuis comme viateur De son *transgrez* reparateur, Passant de mort le pas amer, Sur tous nous te devons amer (MOLINET, Faictz Dictz D., 1467-1506, 491). [R. M.]

TRANSGRESSANT, **subst. masc.** (transgressant)
[GD : *transgressant* ; FEW XIII-2, 205a : *transgredi*]

DR. "Celui qui transgresse la loi et commet un délit" : ...voullons ces dictes présentes estre enrégistrées en voz cours et auditoires affin de punir et corriger les *transgressans* et délinquans (Pol. Louis XI, G., Pièces justif., 1463, 424).

Rem. Doc.1403 ds GD VIII, 16c. [E. P.]

TRANSGRESSATION, **subst. fém.** (transgressation)
[GD : *transgressacion* ; FEW XIII-2, 205a : *transgredi*]

"Transgression"

REM. Doc. 1483 ds GD VIII, 16c. [R. M.]

TRANSGRESSE, **subst. fém.** (transgresse)
[*FEW XIII-2, 205a : *transgredi* ; *FEW XIII-2, 205b : *transgressus*]

"Transgression" : ...Justice souveraine Voulut pugnir la *transgresse* vilaine (MICHEL, Myst. Pass. J., 1486, 16). Il est digne qu'il soit occis Pour sa *transgresse* et son blaspheme. (MICHEL, Myst. Pass. J., 1486, 157).

- *Transgresse originelle.* "Péché originel" : MOYSE. O le souhait de mes sejours, A qui seul au besoing recours En ma *transgresse* originelle... (MICHEL, Myst. Pass. J., 1486, 372). [R. M.]

TRANSGRESSER, **verbe** (transgresser)
[T-L (renvoi) : transgresser ; GD : *transgresser* ; GDC : *transgresser* ; FEW XIII-2, 204b : *transgredi* ; TLF XVI, 514b : *transgresser*]

A. - "Aller au-delà de" : Dignes serons d'estre ditz recreans, Car desja sont si avant conquerans Que de mes terres tant mauvaises que bonnes Ont *transgressé* les lymites et bonnes. (LA VIGNE, Ress. chrest. B., 1494, 113).

B. - "Enfreindre, contrevenir à, ne pas respecter (ce qui doit l'être, une obligation, une prescription, une interdiction...), transgresser" : Mes filz, ne veulliés pas ainssi faire, la renommee de vous oÿe n'est pas bonne, vous faites au peuple *transgresser* ou trespasser la volenté de Nostre Seigneur (DAUDIN, De la erudition H., c.1360-1380, 188). Mez en quelle maniere nous disons et entendons les policies *transgresses* [l. *transgressés* pour *transgressees*] ou corrumpues, ce sera declaré apres. (ORESME, Pol. Arist. M., c.1372-1374, 116). Item, quiconques *transgressera* ou fera contre les articles dessusdiz ou aucun d'iceulx, il sera tenu de paier XX sols d'amende au Roy et V sols tournois aux maistres dudit mestier (Mét. corp. Paris L., t.1, 1397, 373). Si mandoit par ses mesmes lettres à messeigneurs de ses comptes à Lille (...), que icelle sa ordonnance, laquelle il vouloit estre enregistree en la Chambre desdiz comptes, ilz gardassent et entreteinssent et feissent garder et entretenir de point en point, sans les *transgresser* ne faire ou souffrir estre fait à l'encontre en aucune maniere (Comptes Etat bourg. M.F., t.3, 1418-1420, 500). Mais il ne tarda guères après le disner qu'ung grand murmure survint en la ville au sujet d'ung qui estoit du party et des gens du roy, lequel avoit *transgressé* le cry cy-dessus fait de par le roy. Lequel fut tout aussi-tost prins et amené devant justice, où il fut diligemment examiné. (CHART. J., Chron. Ch. VII, V., t.2, c.1437-1464, 311). Et puis dont je suis esbahy Le lit ou il estoit couchies Lui a fait porter tout sur pies, Et est venus a tout au temple Qui est ung tres mauvais exemple, Car le sabbat est violé Et n'est pas saintement gardé, Car il ne lui loist point saner Homme en sabbat, se *trangresser* Ne veult no loy. (MARCADÉ, Myst. Pass. Arras R., a.1440, 96). Et adonc (...) fut, par les officiers d'armes, seigniffié aux grans seigneurs, cappitainnes et nobles hommes que ung chascun d'eulx selon leur estat se missent bien en point, et fussent habilliez au mieulx et le plus honnestement que faire le porroient, pour acompaingnier le Roy à icelle journée ; et aussy, que nulx, de quelque estat qu'il fust, ne enfraingnist ou *trensgressast* les ordonnances qui estoient faictes pour ce jour (ESCOUCHY, Chron. B., t.1, c.1453-14, 229). ...combien (...) qu'il ne soit licite (...) a aucun de *transgresser* nosdites ordonnances (Pol. Louis XI, G., Pièces justif., 1462, 417). Et par diete on doibt entendre aministration de boyre et de mengier. Et la cause de celuy enseignement est car de *trangresser* la diete acoustumee nuyst grandement car coustume est la seconde nature, et pour ce come il fault garder nature, il convient de garder coustume c'elle est louable. (Rég. santé corps C., 1480, 104). Premier, est sceu en plusieurs pas Qu'il a commis plusieurs grans cas Contre la loy pour la casser, Comme du sabbat *transgresser* (Myst. Pass. Troyes B., a.1482, 420). Mais aucuns sont tousjours desordonnez Qui finement *transgressent* les deffences Dont ne se pevent pugnir toutes offences. (LA VIGNE, V.N., p.1495, 143). [R. M.]

TRANSGRESSEUR, **subst. masc.** (transgresseur)
[T-L : *transgressor* ; GDC : *transgresseur* ; FEW XIII-2, 205a : *transgressor* ; TLF XVI, 515a : *transgresseur*]

"Celui qui ne respecte pas (ce qui devrait l'être), qui enfreint (une obligation, une prescription, une interdiction...)" : ...et des *transgresseurs* et trespassans l'ordenance (FOUL., Policrat. B., V, 1372, 391). ...nostre premiere parente Mua trop le conseil de l'omme : Inobedient par la pomme Le rendit, foible et *transgresseur* Du commandement le Sauveur, Qui trespassa, quant le fruit mort, Dont nous fumes depuis tuit mort. (DESCH., M.M.,

c.1385-1403, 227). Et quant il sera expedient, il seront assistens aveuc le grant advocat de la Chevalerie et aussi aveuc lez grans protecteurs et le promoteur de la divine pitie de la Chevalerie, et soustendront es consaulz ceulz qui garderont et ameront la sainte regle et accuseront les *transgresseurs* en procedant contre eulz par le lien de la sainte regle. (MÉZIÈRES, Sustance H., 1396, 80). Ne nulle audience de cause ne sera donnée à telz pécheurs et *transgresseurs* de leurs sentences (Doc. 1408. In : MONSTRELET, Chron. D.-A., t.1, c.1425-1440, 254). ...fut conclud que, contre telz *transgresseurs*, appellans ou contradicteurs, pertinax d'icelles ordonnances royaulz, on devoit proceder et les punir comme crimineulz de lese magesté. (FAUQ., I, 1417-1420, 60). ...pour punir les *transgresseurs* qui feroient aucune chose ou prejudice d'icelles ordonnances. (FAUQ., I, 1417-1420, 80). ...et que, neantmoins, il soit puny comme *transgresseur* de l'ordonnance royal (FAUQ., I, 1417-1420, 109). Et gardez que en ce faisant n'ait aucune faulte ou negligence, en punissant les *transgresseurs* et ceulx qui le sauront et ne le denonceront, de tele punicion que ce soit exemple à tous autres. (Doc. Poitou G., t.7, 1419, 346). ...et que desdis *transgresseurs*, s'aucun en y a qui viengnent à sa cognissance, il faice ou faice faire prumpte justice et punicion sur les lieux (ESCOUCHY, Chron. B., t.3, Pièces justif., 1444, 97). Et commande la court a tous les juges royaulx dudit pays que chascun en droit soy cesdites ordonnances facent entretenir et garder doresenavant, sans avoir regard a chose qui par cy devant ait esté usée au contraire, et facent faire la punicion et reparacion des *transgresseurs* d'icelle. (Echiq. Normandie S., 1464, 148). ...de faire ordonnance ou ordonnances telle ou telles qu'il verra estre à faire, et les *transgresseurs* d'icelles pugnir et corriger de peine capital ou autres qu'il verra au cas appartenir (Roi René vie L., 1468, 328). ...tous ceulx qui seront trouvez faisant le contraire seront pugniz estroictement, comme *transgresseurs* de noz commandemens et ordonnances. (Lettres Louis XI, V., t.4, 1469-1472, 147). ...sur peine des *transgresseurs* de soixante solz parisis d'amende (Mét. corp. Paris L., t.1, 1489, 623). ...faictes entretenir et garder nostredicte ordonnance de point en point, et des *transgresseurs* faictes ou faictes faire pugnicion (Lettres Ch. VIII, P., t.3, 1490, 32). [R. M.]

TRANSGRESSION, **subst. fém.** (transgression)
[T-L : *transgressïon* ; GDC : *transgression* ; FEW XIII-2, 205a : *transgressio* ; TLF XVI, 515a : *transgression*]
A. - "Transfert"

Rem. Doc.1483 (*transgression de siege* [juridique]) ds GDC X, 800a.

B. - "Fait de transgresser (une obligation, une prescription, une interdiction...)" : Toutevoies par la grace Pas ne vueil quë on ne face Condigne satisfacion De toute la *transgression* Qui ara este trouvee En la balance et pesee, Car bien punis et corrigies Par droit doivent estre pechies (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 85). Obedience donc est deue aux parens par commandement et inobedience est le *transgression* (DAUDIN, De la erudition H., c.1360-1380, 232). Et de tymocratie par *transgression* et corrupcion leur tourne et vient en democratie. (ORESME, E.A., c.1370, 435). Les deables, devant leurs *transgressions*, si portoient corps celestiaulx et aprez ilz ont la force et la vigueur des corps de l'air. (CORBECHON, Mauvais anges S., 1372, 487). ...la *transgression* par pechié (FOUL., Policrat. B., II, 1372, 189). Pour la *transgressiom* Faicte ou mors de la pomme Perdi sa mansiom Et obliga tout homme Adam le premier pere, Et Eve, nostre mere, Et cy furent hors mys Du lieu de paradix. (Pass. Semur D.M., c.1420 [1488], 3). ...le Roy (...) approuva et eut pour agréable la paix devantdicte par la manière qu'elle avoit esté faicte, et pour ce, les rebellions et les *transgressions* passées par eulx faictes par ses oncles, nepveux et cousins, leurs aliez et complices quelzconques, il remist et pardonna (MONSTRELET, Chron. D.-A., t.2, c.1425-1440, 295). Saches que ta *transgression* N'ara recompensation Se n'est par pénitence faire Qui le pechiet fait puet deffaire. (MARCADÉ, Myst. Pass. Arras R., a.1440, 76).

- *Transgression de qqc.* : Et es *transgressions* ou corrupcions de bonnes policies, tout en la maniere que il y a peu de justice ou de juste, aussi y a il petit de amistié. (ORESME, E.A., c.1370, 439). C'est a savoir a tout pechié ou *transgression* des loys, et tel pecheur est appelé inequal a parler largement, pour ce que il fait plus ou moins que il ne doit et ne se amesure pas selon les loys. (ORESME, E.A.C., c.1370, 277). Et quelcunques policies entendent et querent seulement ce que est conferent, utile ou profitable pour les princes, toutes teles policies sunt corrumpues et vicieuses et sunt *transgressions* de droites policies, car teles policies sunt despotiques, et cité est communité de gens qui sunt frans. (ORESME, Pol. Arist. M., c.1372-1374, 127). ...la *transgression* de la loy et par especial en ydolatrie (CHR. PIZ., M.F., II, 1400-1403, 162). [R. M.]

TRANSGUEER, **verbe** (transguéer)
[GD : *transgueer* ; DEAF, G1545 : gué (*tresgaer*) ; *FEW XVII, 439a : **wað*]

"Traverser à gué" : Transuado (...) : *transgueer* (Aalma R., c.1380, 422). [R. M.]

TRANSIGER, **verbe** (transiger)
[T-L : *transiger* ; GDC : *transiger* ; FEW XIII-2, 205b : *transigere* ; TLF XVI, 516a : *transiger*]

Empl. intrans. "Faire des concessions pour obtenir un arrangement qui met fin à un litige" : ...nous avions eu conseil à aucuns de noz seigneurs de la Chambre des Comptes nostre seigneur le roy à Paris, que nous *transissions* et pacificions ou le dit Guillaume, si nous poions trouver o lui qu'il se vousist traire à bonne composicion et paceficacion (Doc. Poitou G., t.1, 1332, 392). ...donnens et ottroyens a leurs devant diz procureurs, ensemble et a chascun par soy pour le tout, plain povoir, auttorité et mandement especial de demander pour eulz et en leur nom, de estre pour eulz en jugement et hors, de plaidier, de plait ou plais entamer, de eulz deffendre et essoignier, de leurs essoignes proposer et dire, de demander jour d'avis et absence de conseil, de convenir, de reconvenir, de reppliquier, de duppliquier, de trippliquier, de excepter, de paceffier, de *transigier*, de compromettre, de compromis faire valoir par foy, par pleges et par peine... (Chartes Abb. St-Magl. T.F., t.3, 1345, 132). ...de tout ce qui par nostre dicte compaigne sera pris et accepté, de en donner, faire et passer lettre de quittence, tant soubz son scel comme soubz scel autentique, de *transiger*, paciffier, finer et accorder ès choses dessus dites et généralement de faire tout autant comme nous ferions (Cartul. Laval B., t.2, 1360, 261). Savoir faisons que, pour yceux eschever, et a greigneurs despens, frais et missions obvier, les parties devant nommees, pour ce presentes et comparens en jugement pardevant nous oudit Chastellet, le jour de la date de ces presentes, c'est assavoir ycelluy abbé en personne et Phelippot le Masurier, ou nom et comme procureur dudit abbé et du couvent de la ditte eglise Saint Magloire, d'une part, et ledit Delcy en sa personne, d'autre part, ont ensemble *transigé*, composé, pacifié et accordé de et sur ce que dit est en la maniere qui s'ensuit, c'est assavoir que toutes les pescheries

que a faites en la ditte riviere ycelluy Delcy et ses consors sont censees et reputees pour non faites et non advenues (Chartes Abb. St-Magl. T.F., t.3, 1400, 775). ...icelles parties ont sur leurdit descort esperé à mouvoir et sur toutes les choses dessus dites, leurs circonstances et despendences, *transigié*, pacifié et fait accort l'un avecques l'autre (Trés. Reth. S.L., t.2, 1403, 495). ...icelui messire Charles (...) ne pourra vendre, obliger, engager, aliener, ne transporter en autruy main aucunes des terres, heritages, seigneuries et possessions ou autres biens immeubles appartenans audit messire Jehan et à ladite curation, ne *transiger* ou accorder en quelque manière que ce soit, sans le conseil et consentement des dessus nommez evesques de Laon et de Paris (BAYE, II, 1411-1417, 150). ...avecques noz conseillers (...), avons sur ce traictié, *transigé*, paciffié, composé et acordé, ainsy et par la manière qui s'ensuit. (Cartul. Beauv. L., 1434, 720). ...à celluy nostre cousin de Dampmartin avons donné et octroyé, donnons par ces presentes plaine puissance, auctorité, commission et mandement especial de et sur toutes questions, poursuites et demandes faictes et que pourroit faire nostredit procureur à l'encontre dudit de Nemours, *transigier*, pacifier, appointer, traicter, conclure et accorder pour et au nom de nous avec icelluy Jacques d'Armignac, duc de Nemours, de luy quitter, abolir, remettre et pardonner toutes les faultes, crimes, delictz et offences passés, le reprandre et remettre en nostre bonne grace (LE CLERC, Interp. Roye, c.1502, 245). [R. M.]

TRANSILLER, **verbe** (transiller)

[GD : *transiller* ; FEW XIII-2, 207a : *transire*]

"S'agiter" : Le peuple *trancille* ["s'agite (est dans les transes)"] et labeure, Et est de tous costez pillé. Quant labeur est bien tranquillé, Il vient ung tas de truandailles, Qui prennent moutons et poulailles. Marchandise ne les marchans N'osent plus aller sur les champs. (Gens nouv. T., c.1461-1500, 327).

REM. Ex. de VIGNAY (éd. 1531), "tourmenter, vexer", ds GD VIII, 16c. [R. M.]

TRANSIR, **verbe** (transir)

[T-L : *transir* ; GD : *transir* ; GDC : *transir* ; FEW XIII-2, 206b : *transire* ; TLF XVI, 516b : *transir*]

A. - "Aller au-delà"

1. *Transir de.* "Aller au-delà de, disparaître de" : Ainsi *transist*, c'est chose voire, Du monde la joye et la gloire (CHR. PIZ., M.F., II, 1400-1403, 186).

- "S'en aller, disparaître" : ...et ainsi *transist* la gloire du monde (CHR. PIZ., Faits meurs Ch. V, S., I, 1404, 140).

2. "Mourir" : ...il n'avoit en lui sens ne contenance, ains estoit si esperdu qu'il estoit sur le point de *transir* (Bérinus, I, c.1350-1370, 113). Ainsy qu'il estoient a tel desconfort, uns homs maigres et descharnez entra coiement en leur nef sanz mot dire, et estoit moult richement vestus et atournez comme se ce fust le corps d'un roy, mais il avoit si grant fain qu'a pou qu'il ne *transissoit* (Bérinus, I, c.1350-1370, 217). Mais, non obstant, toutes ses peines Sont a ton salut necessaires Que m'ont baillé mes adversaires, Contendent a ce point venir, Pour moy de ta force bannir Comme oublié et mort *transsy* (Myst. Pass. Troyes B., a.1482, 759).

- P. exagér. : Messeigneurs et mes bons amis, Voicy ung moult piteux dommaige ; Qu'i me semble que je *transis* D'avoir veu fait ce vasselaige. (Myst. siège Orléans H., c.1480-1500, 341).

- "Faire mourir (?), tuer (?)" : Le leu est vne beste rauissante et de cruelle apperceuance et a le plus de sa vertu es piez en la maniere du leon et quelque chose qu'il empraingne de son pié, il ne le laisse aller et par rage de rapacide quelque beste qu'il treuue il la deuoure et *transsit* [ou calque du lat. *transcidere* "transpercer" ?] (Best. hérald. H.E., c.1435-1450, 471).

- *Transi.* "Rendu rigide par la mort ; mort" : Excusez nous, puisque sommes *transis*, Envers le filz de la Vierge Marie, Que sa grace ne soit pour nous tarie, Nous preservant de l'infernale fouldre (VILLON, Poèmes variés R.H., c.1456-1463, 66). Mors et *transis* par grief encombre... (SAINT-GELAIS, Séj. honn. D., c.1490-1495, 175). ...et aprés la grant messe alla voir le corps madame saincte Rose, qui repose au dit Viterbe en chair et en os et n'est que *transie*. (LA VIGNE, V.N., p.1495, 271).

B. - P. anal. "Rendre comme mort, glacer" : Il n'est homme ne femme née Que s'il estoit aux champs assis, Qui de froit ne fust touz *transis*. (Mir. mère pape, c.1355, 396).

- "Rendre comme mort, figer, paralyser" : Einsi fui *transis* longuement Sans avoir joie ne tourment, Fors tant qu'une joie me vint D'une vision qui m'avint Si trés plaisant, a grant merveille, Qu'onques mais ne vi sa pareille (MACH., D. verg., a.1340, 18). Haro, haro, haa ! Qu'esse cy ? Le feu me brusle, le feu m'art, J'ay le corps de chaleur *transsi*, Le cuyr me fend, la peau me part, D'icy me fault faire depart. (LA VIGNE, S.M., 1496, 507).

C. - Au fig.

1. "Glacer, saisir, pénétrer" : LE JUIF. Je suis en mon cueur tout *transis* De ce chrestien mauldit parjure. Que feray je s'i se parjure ? Mes cent escus seront perdus. (Mir. st Nic. juif, c.1480-1500, 117). Helas, que n'a il actendu Que nous trois eussions espendu Dessus son corps nostre unction ? J'en ay si grant compassion Que j'en sens mon cueur tout *transy*. (Myst. Pass. Troyes B., a.1482, 838).

- *Transi de/en (peur/douleur/deuil...).* "Glacé, saisi, pénétré de" : Car tant fui en mon mal pensis Que je fui en doleur *transis*, Si que je ne sos ou j'estoie, Ne bien ne mal je ne sentoie (MACH., D. verg., a.1340, 18). ...et si tenrement pleure Que qui n'en aroit tenrour, Trop dur aroit le cuer, car en mon plour De rechief sui par dolour si *transis* Que je ne sçay se je sui mors ou vis (MACH., L. dames, 1377, 149). Je suis totallement *transsis*, *Transsy* de dueil et d'esplaisance [l. desplaisance] (Myst. jeune fille L., c.1413-1445 [c.1530], 37). Et lors ledit Bouchart commença à crier au murtre et s'en fouir, et tous ses compaignons, excepté ledit Paler, qui estoit *transi* de paour, combien qu'il n'eust esté aucunement frappé. (Doc. Poitou G., t.9, 1451, 256). ARCEDIACRE. J'ay le cueur de dueil tout *transsi* ; Plus n'auray joye ne soulas. (LA VIGNE, S.M., 1496, 558).

2. "Transporter" : Mais quant mes maus retraire li cuidoie, Si paoureus, Si veins, si mas, si las, si engoisseus, Si desconfis, si tramblans, si honteus Estoit mes cuers et dou mal amoureus Si fort espris, Qu'en li n'avoit scens, maniere, n'avis, Einsois estoit com *transis* et ravis, Quant bien vëoir pooie vis a vis Sa biauté pure (MACH., J. R. Beh., c.1340, 75).

- *Transi de/en joie.* "Transporté de joie" : Sainct des saincts assis, Comme bien rassis, Sur la povre asnesse, A toy les mercis En joye *transis* Pour ta grant humblesse ! (Myst. Pass. Troyes B., a.1482, 571). OFFICIAL. J'ay apperceu de mes deux yeulx, Ainsi qu'avez peu voir aussi, Le miracle tresglorïeux Que Dieu a fait en ce lieu cy. ARCEDIACRE. J'ay le cueur de joye *transsi* D'avoir ung tel miracle veu. (LA VIGNE, S.M., 1496, 553). De joye est mon cueur *transy* Qu'en ce pays estes venu. (Myst. st Laur. S.W., 1499, 164). [R. M.]

TRANSIS, **subst. masc.** (transis)
[*FEW XIII-2, 207a : *transire*]
A. - "État de mortelle angoisse, de très vive inquiétude" (synon. *transe*) : Or, avint, le roi sejournant à Courtrai, que cil de Bruges, qui vivoient en grant *transis* et ne savoient lequel faire, ou vuidier leur ville, ou atendre l'aventure, s'avisèrent que il envoieroient deus Frères Meneurs devers le roi à Courtrai, pour empetrer un sauf conduit (FROISS., Chron. R., XI, c.1375-1400, 62).
B. - *Faire le transis d'amour.* "Faire l'amour" : Plus ne pensay doresnavant qu'aller es lieux ou puisse veoyr dames a gré et damoiselles, pour avecq elles me desduyre et faire le *transsy* d'amours (SAINT-GELAIS, Séj. honn. D., c.1490-1495, 207). [R. M.]

TRANSISSEMENT, **subst. masc.** (transissement)
[GDC : *transissement* ; FEW XIII-2, 207a : *transire* ; TLF XVI, 516b : *transir* (*transissement*)]
"État de celui qui est transi, saisissement" : Et quant je senti la froidure Qui chut de dessus la verdure, Elle me fist tout tressaillir, Si qu'a moy me fist revenir Et mist hors dou *transissement* Ou j'avoie esté longuement. Et quant a moy fui revenus, Certes, je fui tous esperdus Et si fui en moult grant effroy, Car je regarday entour moy Et de tout cela riens ne vi Que veü avoie et oÿ. (MACH., D. verg., a.1340, 53). Car, quant je voy son dous viaire cler Et je li vueil descouvrir ma dolour, Honte m'assaut, paour me fait trambler, Amour m'esprent, biauté et grant douçour Me font perdre sens, maniere et vigour ; Si que je sui en .J. *transissement*, Ne je ne sens ne joie ne tourment. (MACH., L. dames, 1377, 19). [R. M.]

TRANSITIF, **adj.** (transitif)
[T-L : *transitif* ; GD : *transitif* ; GDC : *transitif* ; FEW XIII-2, 207b : *transire* ; TLF XVI, 518a : *transitif*]
A. - "Transitoire, éphèmère" : Et la temptacion soubdaine Des mondaines mondanitez Et des soudaines vanitez De la char, du diable et du monde, Qui font l'ame passer par l'onde Des delis qui sont *transitis* Et des faulx biens vuis et fuitis... (DESCH., M.M., c.1385-1403, 239). ...que nous ne ayons nulle grande et forte affection à quelque chose temporelle et *transsitive* (LA SALE, Reconf. De Fresne H., 1457, 4).
Rem. Ex. d'a.fr., *cf.* TLF.
B. - "Inconstant" : L'engin ont elles si legier Et tant legier et tant actif Que par le benoit saint Legier Il n'est que trop penetratif. Trop l'est il et mal ententif A garder la loy chrestienne. L'omme qui n'est si *transitif* Treuve vertus en la moienne. (MARTIN LE FRANC, Champion dames D., t.2, 1440-1442, 44).
C. - GRAMM. "Transitif" : Facio (...) : faire et est neutres *transitis* (Aalma R., c.1380, 131). Quant le sans du nominatiz est gouvernés du verbe *transitis*... (GramM3, c.1400-1450. In : Th. Städtler, Zu den Anf. der frz. Grammatikspr., 1988, 140). Quant la diction que vient aprés ung verbe *transitis* signifie le terme et ceu en quoy est faicte ceste transition, elle doit estre de l'accusatis (GramM5, c.1400-1450. In : Th. Städtler, Zu den Anf. der frz. Grammatikspr., 1988, 151). ...il est assçavoir que tous verbe *transitif* gouverne aprés eulx li accusatif par force de transicion, signifiant la chose en laquelle action dou verbe trespasse (GramM4, c.1450. In : Th. Städtler, Zu den Anf. der frz. Grammatikspr., 1988, 293). [R. M.]

TRANSITION, **subst. fém.** (transition)
[T-L : *transicïon* ; GD : *transition* ; GDC : *transition* ; FEW XIII-2, 207b : *transire* ; TLF XVI, 519a-520a : *transition*]
"Passage" : ...telle *transsiscion* ou transsunpcion [de pleuresie a empisme] peut estre faicte en XX jours (SAINT-GILLE, A.Y., 1362-1365, 349). ...les choses passees n'ont point, a son regart [de Dieu], de quelconque *transiscion* ne de trespassement ne les choses a venir aussi ne ont point, en son regart, de succession. (FOUL., Policrat. B., II, 1372, 169). *Transicion*, oultre aleure : transicio (Gloss. gallico-lat. M.M., c.1425-1450, 266).
- En partic. GRAMM. "Passage du verbe transitif à son objet" : Quant la diction que vient aprés ung verbe transitif signifie le terme et ceu en quoy est faicte ceste *transition*, elle doit estre de l'accusatis, meisment s'elle eust le sens de queilque aultre case, si come "donne moy du pain" : "da michi panem". (Gramm. M5 S., c.1400-1450, 294). [Autre ex., c.1325, sur la même page] [R. M.]

TRANSITIVEMENT, **adv.** (transitivement)
[GDC : *transitivement* ; FEW XIII-2, 207b : *transire* ; TLF XVI, 518b : *transitif* (*transitivement*)]
A. - "De manière transitive (dans la construction d'un édifice, en passant d'une brique à l'autre, progressivement)" : Pour construire doncq *transitivement*, Convient avoir monceaulx pour fondement, Et convient faire edifices moult grans. (MICHAULT, Doctr. temps prés. W., 1466, 110). [GDC X, 800b]
B. - "Conséquemment" : Et incontinent ledit Petit Jehan saisy son espée, que sondit pere lui bailla, dont il lui fist voler la teste de dessus les espaules si tost et *transitivement* que son corps cheÿ à terre avant que la teste. (ROYE, Chron. scand., I, 1460-1483, 361). [Cité par GD VIII, 17b sous une entrée **transivement* "rapidement", corrigée ds GDC X, 800b] [R. M.]

TRANSITOIRE, **adj.** (transitoire)
[T-L : *transitoire* ; GDC : *transitoire* ; FEW XIII-2, 207b : *transire* ; TLF XVI, 520a : *transitoire*]
[D'une chose, d'un état] "Qui est passager, éphémère, qui ne dure pas" : ...la vaine gloire est *transitoire* (JEAN GOLEIN, Rational B.D., c.1370-1372, 298). ...elle [ceste hostie] n'est *transistoire* si comme la vieille loy, a laquele succeda la nouvelle, mais est permanant pardurablement (JEAN GOLEIN, Rational B.D., c.1370-1372, 490). ...les choses *transsitoires* (FOUL., Policrat. B., VIII, 1372, 123). Renommée est trop *transitoire* (DESCH., M.M., c.1385-1403, 260). Car povreté surmonte les mauvaises cauteles des hommes malicieux. Elle ne tient compte des honneurs *transitoires* et vaines, elle se moque de ceulz qui diversement trassent les honneurs (PREMIERFAIT, Cas nobles hommes G., 1409, 198). Pour lez haulx faitz meritoires, Lez renommees et gloires Des victoires, Les malfaitz et biens notoires, Ramener en noz memoires *Transitoires*, Et noz sens ediffier, Sont escriptes lez hystoires Et poesiez fictoires, Narratoires, Dez mauvaiz accusatoires, Des bons recommandatoires, Laudatoires, Pour leurs faitz justifier (CHART., L. Esp., c.1429-1430, 148).
- [Du monde d'ici-bas, de la vie sur terre et des biens qui y sont attachés ; p. oppos. à *eternel/pardurable*] : Estre devroient appelle(s) au jugement des pèlerins Qu'a chascun ëu avoue(z) En sa vie *transitoire* Et dont a plus fait memoire Ou a qui plus tenu estoit Par ce que promis li avoit (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 21). DIEU. Gabriel, va secretement A Theodore et li denonce (...) que le monde *transitoire* Enuit laira. (Mir. Theod., 1357, 117). Tes biens temporieux (...) Ne quier je point (...) Pour ce

qu'il sont bien *transitoire* (Mir. st Val., c.1367, 140). Ou non de la Vierge Marie Ay renoncié de bon memoire A toute chose *transitoire* (Vie st Fiacre B.C.P., c.1380-1400, 22). ...car a tous il [saint Pol] donna non pas seulement richesses ou biens *transsitoires* par dehors mais son corps et son ame non pas une fois mais chascun jour (GERS., P. Paul, a.1394, 512). C'est celle qui puet le mortel Faire muer en immortel, L'umaine et *transitoire* vie En gloire parfaite, assouvie. (CHR. PIZ., Chem. estude P., 1402-1403, 223). Je veul du tout laissier le monde. Ce n'est que le champ de la romde, Ce n'est fors c'ungne vanité. Quil c'y affie, en verité, Il a petit soustiennement. Le Dieu quil est néz bonnement, Nous gart du monde *transitoire* Et nous octroy a tous sa gloire (Pass. Semur D.M., c.1420 [1488], 78). Delaisse toutes choses *transitoires* et quiers les eterneles. (Internele consol. P., 1447, 64). ...mais est pelerin en une valee de lermes, plaine de joyes *transitoires* qui au jour d'uy sont joyes et demain pleurs, plaine de las et de temptations de l'ennemy, de tempestes et de tribulations, biens et maulx meslez ensemble, ou il n'y a point de stabilité. (Déclar. Hyst. S., a.1449, 176). Certes tu feroies de desers et essil terre de promission se en ceste vie, qui est toute *transitoire* et variable, voulroie faire et avoir amour eternelle (CRAP., Cur Deus, De arrha B.H., c.1450-1460, 260). Et laissez toute affeccion De ces richesses terriennes Qui sont *transsitoires* et vainnes, Ou plusieurs mettent leur fiance (Myst. st Adr. P., c.1450-1485, 107). Ceste vie n'est pas estable, Mais est *transitoire* et mortelle, Et l'autre vie n'est point telle ; En ceste n'a qu'aflixion, Misere et tribulacion, Et l'autre vie est adurée. (Myst. st Adr. P., c.1450-1485, 151). Encores veul (...) que bien vous gardez de non oblier les tres glorieuses et pardurables richesses des cielz, pour celle de ceste tenebreuse et *transsitoire* vie. (LA SALE, J.S., 1456, 46). Auquel [Louis XI] doint Dieu l'eur de Jacob Et de Salmon l'onneur et gloire - Quant de prouesse, il en a trop, De force aussi, par m'ame, voire -, En ce monde cy *transsitoire* Tant qu'il a de long ne de lé, Afin que de lui soit memoire, Vivre autant que Mathussalé (VILLON, Test. R.H., 1461-1462, 27). Et que plus est, comme dist Saint Augustin, tout le mal que l'homme seuffre est qu'il use des choses espirituеles et eterneles comme des choses materieles et *transitoires*. Et des choses *transitoires*, il en use comme se elles estoient perdurables. (Somme abr., c.1477-1481, 117).

- *Ages seculaires et transitoires* : Au roy des siecles immortel, invisible, seul et sans aultre Dieu, honneur soit et glore par tous les siecles et eages seculeres et *transitores*. (Somme abr., c.1477-1481, 131).

- Empl. subst. : Voir encor et deliberer Doibs que seurement esperer Parfait du crestien le memoire Et foy fait l'engien ingerer Jusques cha sus et digerer L'estre du royalme de gloire Par foy lui est fait plus notoire Que ja se par premisse voire Double le vaulsist inferer Pour ce delaist le *transitoire*. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., App., p.1358, 377). [R. M.]

TRANSITOIREMENT, **adv.** (transitoirement)
[FEW XIII-2, 207b : *transire* ; TLF XVI, 520b : *transitoire* (*transitoirement*)]

"De manière rapide" : ...a moy qui *transitoirement* estoie errant par yceulx assez legiere fu la voie (CHR. PIZ., Avision R.D., 1405, 91). ...venir vers ledit roy de France, esperant *transitoirement* veoir le roy (CHR. PIZ., Avision R.D., 1405, 96). Transitoire, legier, destruisible : perfunctorius. *Transitoirement*, legierement : perfunctorie (Gloss. gallico-lat. M.M., c.1425-1450, 264). [Lecture fautive *transtornement* ds GD VIII, 20c (de même pour *transtorné*)] [R. M.]

TRANSJETER, **verbe** (transjeter)
[GD : *transjecter* ; *FEW V, 21a : *jactare*]

"Lancer, jeter de côté et d'autre" : ...elle ne cessoit de *trangeter* ses mains puiz d'une part puiz d'autre en maudissand a soy, a sa vie, a son amant (PREMIERFAIT, Décaméron D., 1414, 940).

V. aussi *tresjet* [R. M.]

TRANSLATER, **verbe** (translater)
[T-L : *translater* ; GD : *translater* ; FEW XIII-2, 201b : *transferre* ; TLF XVI, 520b : *translater*]

A. - "Transférer, déplacer"

1. "Transférer qqn/qqc."

a) "Transférer qqn d'un lieu dans un autre" : Si fu en celle saison *translatés* et menés en Cambresis, et mis ou fort chastiel de Crievecoer, et sur lui bonnes et especiaulx gardes (FROISS., Chron. L., IV, c.1375-1400, 183). Un peu apriès, fu li rois de France *translatés* de l'ostel de Savoie et remis ou chastiel de Windesore, et tous ses hostelz (FROISS., Chron. L., V, c.1375-1400, 84). Les Hebrieux furent *translatez* Par toy en la grant Babiloyne (DESCH., M.M., c.1385-1403, 360). ...par lequel commandement et volenté fu puis ma mere, avec ses enfens, et moy, sa fille, *translatez* en ce reaume (CHR. PIZ., Faits meurs Ch. V, S., I, 1404, 41). Et depuis ce jour en avant, demoura ledit conte prisonnier toute la vie durant dudit messire Jaques. Mais il fut par plusieurs foiz *translaté* d'un chastel en autre. (MONSTRELET, Chron. D.-A., t.3, c.1425-1440, 259).

b) "Transporter, transférer"

- [L'âme portée aux cieux] : ...Afin que plus tost avoié Soit d'estre hors de purgatoire Mon pére et *translaté* en gloire. (Mir. st Lor., 1380, 158). Sire, je te pri de cuer fin Que (...) a m'ame ta gloire donnes, Si que par tes anges es cieulx Soit *translatée* (Mir. st Alexis, 1382, 357).

- [Le corps d'un défunt] : Seigneurs, a la bonne aventure St. Fïacre *translateron*, Du lieu ou il est l'osteron. En ceste chace sera mis, Car, voir, il est de Dieu amis. (Vie st Fiacre B.C.P., c.1380-1400, 34). ...et si leur seront baillez de present cent escus par ledit Moreau, curateur, sur le residu desdiz biens pour faire *translater* le corps dudit de Tours en l'eglise de Xainctes (BAYE, I, 1400-1410, 40). Le jour de son de Guillaume Larcevesque trepassement Fut ycellui jour proprement Que le chief du glorïeux roys, Saint Loÿs, prince des Françoys, Que l'en dit saint en paradis, Si fut *translaté* a Paris. (COUDRETTE, Mélus. R., c.1401-1402, 332). Le bon sainct martin de dieu amy *Translater* le nous fault dicy En vne caisse soit bien mis (Myst. st Martin K., a.1500, 363).

- [Une relique, un objet sacré...] : ...et est gardé [la *circoncision*, le prépuce] en l'eglise Nostre Dame en grant reverence ; mais aprés fu *translaté* par Charles le Chauf en l'eglise de Saint Sauveur (JEAN GOLEIN, Rational B.D., c.1370-1372, 515). ...et ilecques veoir, tenir et visiter, pour et on lieu de nous, ung escrin ou pluseurs, appartenans a nostre dit eschevinage, mis, consignez et bailliez en ladicte eglise de par nous et par maniere de garde et depost, dudict escrin ou escrins prendre, de fermer et ouvrir des clefs que baillié leur avons, les veoir et visiter avecques tout ce qui dedens est enclos, de les *translater*, prendre et emporter par tout ou il leur plaira, de faire inventoire de ce qui est esdiz escrins ou escrin (Chartes Abb. St-Magl. T.F., t.3, 1436, 808). Amy de Dieu, glorieux saint Martin, Qui de Cande *translaté* fus a Tours... (Prières saints R., t.1, c.1488, 40).

c) "Muter qqn (d'un bénéfice, d'un office... à un autre)" : ...et, pendent ce procès, s'il avient que aucuns desdiz

evesques, abbés et autres, dont le temporel estoit empeschié, soit *translaté* ou alé de vie à trespas, la Court pourverra auzdiz Barrau et Seguier, au regart du salaire que demandoient auxdiz evesques, abbez et autres. (BAYE, I, 1400-1410, 135). Ce jour, par lettres royaux a esté *translaté* de la Chambre de Parlement en la Chambre des Enquestes maistre Laurens Durey, conseillier du Roy, qui mesme ce a requis. (FAUQ., I, 1417-1420, 146). ...nous avons incontinant escript à nostre Saint Pere le pape en faveur et recommendacion de (...) l'evesque de Saint Papoul, en le suppliant qu'il luy pleust le *translater* à ladicte eglise de Tuelle (Lettres Louis XI, V., t.4, 1469-1472, 268). ...maistre Etienne Goupillon, qui de l'eveschié de Seez a esté contre son gré, vouloir et consentement, *translaté* audict eveschié d'Orenge, n'a voulu ne veult accepter ladicte translacion (Lettres Ch. VIII, P., t.1, 1483, 18).

d) "Transférer qqc. (une chose abstr., un pouvoir, une possession, un bien ...)" : ...le roy Petre d'Espaygne, qui estoit grant persecuteur de Sainte Eglise et de sez ministres, et faisset plusieurs aultres inhumanités, a esté soudainement, par ton aide et par ta puissance, de sa vie et de son royaume privé ; et est le royaume en son frere Henri *translaté*, qui a esté un fait assez marveilleux, consideré le grant pover et puissance que il avoit en Espaingne. (Songe verg. S., t.1, 1378, 7). Cy pouvés voir la maniere conment Jhesuchrist *translata* la seignorie de tout le monde, tant en espirituauté que en la temporalité, ou Saint Pere de Ronme (Songe verg. S., t.1, 1378, 80). Par ceste maniere, chascune en son tour et en son ordre, si changent, rabbaissent ou subvertissent, les eureuses fortunes et le bruit des royaumes, ainsi comme la monarchie du monde et la dignité du souverain empire fut jadiz *translatee* des Assiriens aux Persans et des Persans aux Grecs, des Grecs aux Rommains, des Rommains es mains des François et des Germains. (CHART., Q. inv., 1422, 4). Et le royaulme dez Assyriens fut *translaté* aux Perses et aux Medes en la fin du regne de Balthasar pour lez sacrileges de son pere (CHART., L. Esp., c.1429-1430, 61). ...a icelle [la cité de Constantinople] fut *translatee* toute la gloire de la dignité rommaine et le sige de l'empire rommain (LA SALE, Salade, c.1442-1444, 225). Après laquelle mort, l'empire fut lors *translatee* aux Saxons, c'est a dire aux Allemans, lesquelz l'ont longuement tenue par succession et hoerie, de pere en filz (LA SALE, Salade, c.1442-1444, 226).

- *Translater qqc.* (d'une date à une autre) "Remettre qqc. (à une date ultérieure)" : ...mais pourtant que audit jour saint Andrieu [le30 nov.] les jours sont cours et le temps non seur en beauté, *translata* icelle feste audit jour [au 2 mai]. (ESCOUCHY, Chron. B., t.1, c.1453-14, 346).

2. *Translater qqc. à/en qqn.* "Transmettre qqc. à qqn" : Laquelle election *translata* le pape Gregoire cinquiesme, filz au parent du troyziesme Octon, empereur des Rommains, ausditz Allemans. (LA SALE, Salade, c.1442-1444, 226). Matrin, tué (...), fut l'empire *translaté* en Helyogabalus c'on disoit estre filz de Bassian. (MAMEROT, Romuleon D., 1466, 400).

3. "Déplacer qqc." : Et pour ce, se les estoilles sont meues par elles en leur lieu, il convient que ce soit par une de ces .II. manieres ; et il n'est pas ainsi, car se elles fussent meues seulement par circumgiracion ou tourniement, elles demourassent en un lieu et ne fussent pas *translatees* d'orient en occident, et touz dient le contraire. (ORESME, C.M., c.1377, 448).

- *Translater (un mouvement).* "Transmettre" : Et à chascune [planète] vraiement Assigna propre mouvement, Lequel ne pevent *translater* Par pou mouvoir ne trop haster, Dont leur fault, selon l'ordonnance, Continuer toudis leur dance (LA HAYE, P. peste, 1426, 39).

4. Empl. pronom. *Se translater à* + inf. "Se mettre à" : Mes apres l'en se transporta et *translata* a aquerir pecunes par autres voies. (ORESME, Pol. Arist. M., c.1372-1374, 68).

B. - "Traduire (d'une langue dans une autre)" : Et fut cestuy livre *translaté* du latin en françoys par frere Jehan le Lonc (JEAN LE LONG, Voy. Odoric A.M., 1351,). ...je propose *translater* de latin en françois aucuns livres lesquelx fist Aristote le souverain philosophe, qui fu docteur et conseillier du grant roy Alexandre. (ORESME, E.A., c.1370, 97). Et [la doctrine d'Aristote] a esté *translatee* en pluseurs langages et exposee a tresgrant diligence de pluseurs docteurs catholiques et autres, et receüe en toutes lays et sectes renommees et tenue en grant auctorité des devant le advenement Nostre Seigneur Jhesu Crist environ cinq cens ans, et depuis jusques a maintenant par l'espace de mil trois cens soixante et dix ans. (ORESME, E.A., c.1370, 97). Et devez savoir que le demourant de cest chapitre est mal a entendre, fort a *translater* et aussi comme inutile a ceste science. (ORESME, E.A.C., c.1370, 113). Ou nom de Dieu, ci commence le livre d'Aristote appelé Du Ciel et du monde, lequel du commandement de tres souverain et tres excellent prince Charles, quint de cest nom, par la grace de Dieu roy de France, desirant et amant toutes nobles sciences, je, Nychole Oresme, doien de l'eglise de Rouen, propose *translater* et exposer en françoys. (ORESME, C.M., c.1377, 38). ...afin que ses freres et ceulx qui, le temps avenir, le succederoient, et tous autres gens laiz peussent avoir le bien d'entendre ce que les livres contiennent, fist *translater* par tres souffisans clercs, maistres en theologie, tous les plus notables livres, tant de la Sainte Escripture comme autres (CHR. PIZ., Paix W., 1412-1413, 142). Le Proesme dudit Livre, que ledit Roy fist compiler, *translaté* de mot à mot, à la lètre ou bien près. (LA HAYE, P. peste, 1426, 15). Ce jour, la Court, oye la relacion dez commissaires de ceans, a tauxé à la somme de XXJ livres XVIIJ sols VIIJ deniers parisis le salaire de maistre Gervaise Le Wuke, notaire du Roy, pour avoir *translaté* et escript de flameng en françois le procès (FAUQ., III, 1431-1435, 161). Penitentiam agite, Qui peut estre ainsy *translaté* : Il convient faire penitence (MARCADÉ, Myst. Pass. Arras R., a.1440, 86). Alors il [Ptolémée Philadelphe] dist que, vrayement, il ne cesseroit de les querir et puis escripre et *translater* en lettres grecques (LA SALE, Sale D., 1451, 25). À maistre Jehan Mielot, secrétaire de MdS le duc (...) Pour cinq cens jours entiers qu'il affirme avoir vacquié à continuellement estre occupé à *translater* livres pour MdS. (Comptes Lille L., t.1, 1454-1455, 437). ...puis se desdia à *translater* le Viel Testament de grecq en latin. (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 76 r°). ...et fut *translaté* son livre par l'ordonnance de ce noble roy de Castille et d'Arragon, Alphonce, excellant astrologien, de langue arabicq en lengue hyspanique (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 116 v°). Maistre Jehan de Londres florit en ce temps à Paris, grant astrologien, lequel *translata* de ebrieu en latin le livre de la Saphée (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 117 v°).

Rem. *Consol. Boèce* C., c.1350, gloss. ; *Percef.* I, R., c.1450 [c.1340], gloss.

- [P. plaisant. ; de *sots*] : Mais ilz sont ung pou *translatez* Quasi de latin en françois. (Sots triumph., c.1475, 36). [R. M.]

TRANSLATERAL, **adj.** (translatéral)

[GD : *translateral* ; *FEW V, 205a : *latus*[2]]

[D'un nom] "Qui est source d'emploi métaphorique (?)"

REM. GOULAIN (1374) ds GD VIII, 18b (sans définition). [R. M.]

TRANSLATEUR, **subst. masc.** (translateur)
[T-L : *translator* ; GDC : *translateur* ; FEW XIII-2, 209b : *translator* ; TLF XVI, 521a : *translateur*]
A. - "Celui qui transfère, qui déplace"
- *Translateur de qqn.* "Celui qui a contraint qqn à partir" : Et cestui baisier a la terre donna a nostre cité entiere liberalité et a Brutus le premier honneur de consulle, le *translateur* de Tarquinus. (LA SALE, Salade, c.1442-1444, 25).
B. - "Traducteur" : De l'umilité de l'interpreteur ou *translateur* a on exemple en saint Jherome sur Ysaÿe... (DAUDIN, De la erudition H., c.1360-1380, 129). Comme dient aucuns expositeurs, combien que ceste question soit bien exprimee en grec, toutesfois les *translateurs* ne la peürent pas bien mectre en latin (ORESME, E.A.C., c.1370, 310). Et puet estre que les textes en grec estoient corrompus en plusseurs lieux, ou que les *translateurs* ne les entendirent pas bien. Mais nientmoins, il est ja desclairié en partie et sera encor plus a plain que quelconque intencion Aristote ou Averroïz peussent avoir eue en ceste matiere, leurs raysons ne concluent pas. (ORESME, C.M., c.1377, 206). Apres sont .III. chapitres du *translateur* et sont comment les choses dehors ce monde sont en lieu et comment elles sont meues (ORESME, C.M., c.1377, 720). Et fait a notter, ce dit le *translateur*, ce que Valere appelle Fortune houlliere (Bouciquaut L., 1408-1409, 344). Il est tout vray, et le confesse Le *translateur* comme la Messe ; Car maintes foiz il a léu Et par effect appercéu Que pluseurs maulx, à dire voir, Aviennent bien de mauvaiz air (LA HAYE, P. peste, 1426, 159). Les excusations, supplications et autres regretz du *Translateur*. (LA HAYE, P. peste, 1426, 161). Item, s'aucun vouloit savoir, Combien que ce ne peut valoir, Le propre nom du *translateur*, Et quant à ce compilateur, Preigne l'abre, d'umble stature, Qui porte le fruit, par Nature Duquel on fait la commune huile, Qui est à vivre moult utile, (LA HAYE, P. peste, 1426, 167). ...maistre Jehan Mielot, secrétaire de MdS le duc, et *translateur* de ses liures. (Comptes Lille L., t.1, 1454-1455, 437).
Rem. MOLINET, *Faictz Dictz* D., 1467-1506, 411. [R. M.]

TRANSLATIF, **adj.** (translatif)
[T-L : *translatif* ; GDC : *translatif* ; FEW XIII-2, 209b : *translativus* ; TLF XVI, 521a : *translatif*]
[D'une chose] "Qui concerne la translation, le passage, en partic. le passage de qqc. d'une personne à une autre" : Mes une autre pecuniative est laquele est appellee *translative*. Elle est dicte *translative* car par lez autres dessus dictes l'en ne vendoit ou achetoit fors pour son user, et ce est le premier usage de pecune. Mes aprés l'en se transporta et translata a aquerir pecunes par autres voies. (ORESME, Pol. Arist. M., c.1372-1374, 68). La seconde partie de pecuniative *translative* est thakomes, c'est a dire par loer. (ORESME, Pol. Arist. M., c.1372-1374, 68). Translativus (...) : *translatif* (LE TALLEUR, Vocab. E.M., c.1490, 400). [R. M.]

TRANSLATION, **subst. fém.** (translation)
[T-L : *translacïon* ; GDC : *translation* ; FEW XIII-2, 209a : *translatio* ; TLF XVI, 521a : *translation*]
A. - "Action de transférer, de déplacer"
1. "Action de faire passer d'un lieu dans un autre (une personne, un groupe de personnes)" : Ce jour, ou Chastellet fu ordonné (...) que la lettre octroiées aux Freres Mineurs sur la reformation des dames de S.. Marcel, in juris subsidium, seroient limitées, que *translation*, s'aucune en faisoient, fust faicte hors la prevosté de Paris et bailliage de Senliz. (BAYE, I, 1400-1410, 190).
- "Action de transporter, de faire passer d'un lieu dans un autre (les restes de qqn, les reliques d'un saint)" : Ce jour, la Court s'est levée entre IX et X heures pour l'onneur de la feste de la *translation* de saint Nycolas et aussy de la messe solempnele de la confrarie de saint Nycolas (BAYE, II, 1411-1417, 64). Pour la digne *translacion* Du bon et devot saint Marcel... (Prières saints R., t.1, c.1488, 41). [aussi v.288]
- "Action de muter qqn en le faisant passer d'une charge, d'un office ou d'une dignité à une autre charge, office ou dignité" : Et n'y en mectrons doresenavant aucuns [officiers], jusques à ce que par leur trespas ou *translacions* à autres estaz ils soient ramenez à nombre suffisant. Et pour ce, quant aucuns d'eulx yront de vie à trespassement, leurs lieux seront non impétrables. (Ch. VI, D., t.1, 1406, 296). ...maistre Etienne Goupillon, qui de l'eveschié de Seez a esté contre son gré, vouloir et consentement, translaté audict eveschié d'Orenge, n'a voulu ne veult accepter ladicte *translacion* (Lettres Ch. VIII, P., t.1, 1483, 18).
- "Action de transférer (un pouvoir, une propriété, un bénéfice ecclésiastique...) d'une personne à une autre" : Car il samble que la primier[e] opynion veult dire et affermer que lez Impereurs qui ont esté aprés Cha[r]lemaingne n'ont eu aucun dret ou royaume dez Ronmains, ne ez aultres terres aussi, qui estoient subjectes a Charlemaingne devant la *translacion* de l'Ampyre, se ce n'est en tant que ilz sont successeurs de Charlemaingne, non mie seulement conme Impereur, mez aussi en tant que il fu roy de France de son heritage (Songe verg. S., t.1, 1378, 145). ...pour quoy il s'ensieut que la *translacion* fust faitte dez Grés ez Alemans en la persone de Charlemaigne par le pueple de Ronme, duquel pueple le Pape et le clergié de Ronme fait une partie. (Songe verg. S., t.1, 1378, 157). ...[les] bonnes personnes du peuple de France qui se doubtoient que par deffaulte de hoir masle, la couronne du royaume de Gaule n'yssist dehors de droicte ligne, par laque[lle] mutacion ou *translacion* et par adventure mauvais gouvernement [le royaume] n'alast a perdicion. (MÉZIÈRES, Songe vieil pèl. C., t.2, c.1386-1389, 136). Trespassa ycellui maistre Jehan Chevrot non evesque de Tournay, mes de Toul en Lorraine, par *translation* faitte de l'ung a l'autre, de cely de Toul a cely de Tournay, par pourvision eue entre les deux prelatz, avec l'avisement d'aucuns sages alentour du duc de Bourgoingne, pour eviter le discord qui pourroit ensievir pour cause de ce benefice de Tournay entre le roy et ledit duc (CHASTELL., Chron. IV, D., c.1461-1472, 264). ...et y fut trouvé cestui remede comme de faire hastivement ceste *translation* de l'une main en l'autre de leurs deux benefices et d'envoier prestement et a toute haste devers nostre Saint Pere le pape Pius affin de la confermer (CHASTELL., Chron. IV, D., c.1461-1472, 264). ...ledit maistre Jehan Chevrot n'estoit en apparence ne en nulle possibilité de pooir vivre gueires de jours aprés ceste *translation* possessant l'eveschié de Toul (CHASTELL., Chron. IV, D., c.1461-1472, 264). ...et predist la *translacion* du royaume des Medes aux Perses et la douloureuse combustion de Sardanapalus. (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 31 r°). Cestui, selon aucunes siennes escriptures, prenostica la *translacion* du resne de France de ligne en autre, c'est assavoir de ligne droite à colleteralle et dist vray, car Phelippe de Valoix, cousin des trois enfans du roy Phillippe le Bel, tous roys, il fut fait roy. (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 128 v°).
2. "Déplacement ; transposition ; changement"

a) ASTR. "Déplacement" : Et par tele *translacion*, les estoilles qui estoient droit sus la teste semblent estre grandement transmuees. Et quant l'en se transmue en alant droit vers le pole artique ou droit vers midi, l'en peut veoir autres estoilles que l'en ne povoit devant, car en Egypte et en Cypre aucunes estoilles sont veues lesquelles l'en ne voit pas es regions qui sont vers le pole artique ou vers septentrion. (ORESME, C.M., c.1377, 564).

b) GÉOM. "Transposition (en tant qu'opération)" : Et que la terre soit ou milieu il appert par ce que dient les mathematiciens en astrologie, car les figures et les *translacions* par quoy est determiné l'ordre des estoilles monstrent que la terre est assise ou milieu. (ORESME, C.M., c.1377, 556).

c) "Changement" : ...car par icelles il [le royaume] se prépare en toutes manières à diminution, *translation* ou perdition, mesmement en region temperée (ORESME, Monnoies W., c.1365, LXXVII). ...se par le défault de son peuple, il [le roy] souffroit tant de pestillences, tant de calamitez et de misères quantes et quelles soullent advenir en la distraction et *translation* des royaumes. (ORESME, Monnoies W., c.1365, LXXXIII).

B. - "Traduction d'une langue à une autre" : Et ce est plus a plain exprimé en la *translacion* arabique ou il dit que accion ou negoce politique parfait requiert fait et experience. (ORESME, E.A.C., c.1370, 538). ...la *translacion* d'un livre appellé *Policratiq* (FOUL., Policrat. B., I, 1372, 81). Et selon la *translacion* et exposicion d'Averroïz, Aristote fait ici similitude de ceste chose a la fable de Yxion, duquel les poëtes dient que il est en enfer en une roe ou il est contraint a tourner touzjours perpetuelment. (ORESME, C.M., c.1377, 304). Es nobles livres que on appreuve, Fist il pour celle entencion Mainte noble *translacion* (...) Faire, en francois du latin traire (CHR. PIZ., Chem. estude P., 1402-1403, 214). Lesdiz entons en bonne estraine, C'est à dire, en brieve parole, Cessant du tout la Parabole, Que j'ay tant fait et estrivé Que, Dieu mercy, j'ay achevé Ceste simple *translation* À ma povre discrétion (LA HAYE, P. peste, 1426, 162). ...*translatacions* de livres de latin en françois (Comptes Lille L., t.1, 1449-1450, 401). À Maistre Jehan Mielot, pour *translations* et escriptures de livres de latin en françois et en fassonc d'ystoires et autrement. (Comptes Lille L., t.1, 1449-1450, 469). ...car s'il vouloient bien considerer et veoir ce que souvant leur passe devant les yeulx, ilz trouveroient que en la *translacion* de la sainte Escripture y a plusieurs noms bien estranges qui sont demourez, puis en ebrieu, puis en grecq, et ne s'ensuit pas pourtant que ce soient noms incongneux, sinon à telz ignorans (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 7 r°).

C. - RHÉT. "Métaphore" : Aucuns [noms] se dient par maniere de *translation* comme les noms qui se dient de Dieu par maniere de signification et par proprieté, comme quant on dist de Dieu qu'il est agniel, leon, ver. (Somme abr., c.1477-1481, 154). Ceste division ou distinction n'est pas reale, mais vocale selon la voix, comme ire puet estre dicte proprement mouvement de ire, ou par methaphore, c'est a dire par *translation* et similitude, est dicte signe de ire. (Somme abr., c.1477-1481, 172).

Rem. FEW XIII-2, 209b : sens att. chez Malherbe. [R. M.]

TRANSLATIVEMENT, **adv.** (translativement)
[GD : *translativement* ; FEW XIII-2, 209b : *translativus*]

"En transportant (au propre ou au fig.)" : Translative : par translation [var. *translativement*] (Abavus V, R., 1388, 499-500). [GD VIII, 18b] [R. M.]

TRANSLATURE, **subst. fém.** (translature)
[*FEW XIII-2, 202a : *transferre*]

"Traduction" : Si mon stile ne dilige en ce *Translature* et du present livre, (...) Pardonnez la matiere et oeuvre, Qui tant d'enseignemens descueuvre (RIVIÈRE, Nef folz D., 1497, 727). [R. M.]

TRANSLUCENT, **adj.** (translucent)
[*FEW V, 432a : *lucere*]

"Translucide" : ...blancheur *translucente* (SAINT-GILLE, Comment. A.Y. L., 1362-1365, 349). [R. M.]

TRANSMAGNIFIQUE, **adj.** (transmagnifique)
[GD : *transmagnifique* ; *FEW VI-1, 49a : *magnificus*]

"Plus que magnifique"

REM. Doc. XVe s. (Valenciennes, *transmagnificque honneur*) ds GD VIII, 18b. [R. M.]

TRANSMARIN, **adj.** (transmarin)
[T-L : *transmarin* ; GD : *transmarin* ; FEW XIII-2, 209b : *transmarinus*]

"Qui vient d'au-delà des mers" : Une hystoire *transmarine* Dist de la gentil Katerine Qui fu fille Costi le roy... (Best. lap. Rosarius S., c.1330, 163).

- "Situé au-delà des mers" : Pour subjuguer les isles *transmarynes*... (LA VIGNE, Ress. chrest. B., 1494, 138). [R. M.]

TRANSMEABLE, **adj.** (transmeable)
[T-L (renvoi) : transmëable ; GD : *transmeable* ; *FEW VI-1, 592b : *mediare* (?) (?)]

"Qui peut être traversé" : Et aussi com ma vëue Estoit par tout estendue [dit le pèlerin qui vient de quitter la terre] Et que tout m'estoit tresparant Plus que voirre ou souloil luisant, Aussi estoit tout sens fable Aus esperis *transmeable* [var. *transmesable*, transmuable, tresmuable, transfineable] (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 11). [Seul ex.] [R. M.]

TRANSMENER, **verbe** (transmener)
[*FEW VI-2, 111a : *minare*]

"Mener d'un endroit à un autre"

REM. *Psaut. Ludolphe le Chartreux* D., c.1495. *In* : P. Demarolle, 4e Colloque, Amsterdam, 1985, 6 (*transmaine*, prés. indic. 3). [R. M.]

TRANSMETTANT, **subst. masc.** (transmettant)
[*FEW XIII-2, 210a : *transmittere*]

"Celui qui confie , qui transmet qqc. à qqn" : Or ne pourroit estre transmise Trinité ne d'autruy commise, Car point n'aroit de *transmetant* Qu'a ce l'envoyast (GRÉBAN, Pass. J., c.1450, 47). [R. M.]

TRANSMETTEUR, **subst. masc.** (transmetteur)
[GD : *transmetteur* ; FEW XIII-2, 210b : *transmittere* ; TLF XVI, 523a : *transmetteur*]

"Celui qui envoie (une délégation)" : ...cestui roy Loys, roy de France, le *transmetteur* de ceste ambassade à Lille. (CHASTELL., Chron. K., t.5, c.1456-1471, 141). [R. M.]

TRANSMETTRE, **verbe** (transmettre)
[T-L : *transmetre* ; GDC : *transmettre* ; DÉCT : trametre ; FEW XIII-2, 210a : *transmittere* ; TLF VI, 523a : *transmettre*]
A. - "Transporter qqc. qq. part" : Donc la matiere de pleuresis sinthomatique est *transmise* au cueur et le signe c'est sincopin (GORDON, Prat., c.1450-1500, IV, 9).

- [Le corps d'un défunt] : OFFICIAL. (...) Or, messieurs, ainsi que j'entens, Ses moynes illec assistans Comme pourceaux sont endormys. Dont, pour les faire maulxcontens, Sçav'ous que ferons, mes amys ? Le corps d'icy sera *transmys* En nostre eglise solempnelle ; Par ainsi, les moynes desmys Seront de leur faulce querelle. (LA VIGNE, S.M., 1496, 581).

B. - "Faire passer qqn/qqc. (qq. part, à qqn, dans tel état...)"

1. "Envoyer qqn (qq. part, à qqn...)" : Des cieulx m'a son ange *transmis* Qui m'a moult en leesce mis (Mir. fille roy, c.1379, 89). Et mains hommez prenans saudee *Transmist* sur la gent de Judee. (LE FÈVRE, Respit Mort H., 1376-1380, 125). Ses gens *transmict* pour de l'eau querir En la forest, dedans une fontaine (BAUDE, Dictz moraulx S., p.1450, 84). DIEU. Encour ne recevra la mort De present ; mais g'y envoyeray Mon doulx ange et le *transmettray*, Pour l'advertir qu'il soit content Dedans la peinne et ou torment Que pour moy luy sera donnée. (Myst. st Adr. P., c.1450-1485, 114). Sy *transmist* gens qui de tout ce luy devoient chertainez nouvellez rapporter. (Comte Artois S., c.1453-1467, 8). ...le roy de Castille, estant a Cordoue, avoit *transmis* deux de sez espiez en la ville de Grenade pour savoir le fait et couvine de sez adversairez (Comte Artois S., c.1453-1467, 81). ...ilz *transmirent* ung certain et secret messagier nonchier au conte, leur seigneur, leur venue (Comte Artois S., c.1453-1467, 145). Aiez pictié, aiez pictié de moy, A tout le moins, s'i vous plaist, mes amis ! En fosse giz, non pas soubz houz ne may, En cest exil ouquel je suis *transmis* Par Fortune, comme Dieu l'a permis. (VILLON, Poèmes variés R.H., c.1456-1463, 68). Rigueur le *transmist* [Villon] en exil Et lui frappa au cul la pelle, Non obstant qu'il dit : "J'en appelle !" Qui n'est pas terme trop subtil. Repoz eternel donne a cil (VILLON, Test. R.H., 1461-1462, 143). Dieu me *transmet* à vos yeulx, et vous mande Qu'à le servir sans sommeiller on veille, Et que m'ayez affin que je resveille Les lasches cueurs qu'on ne peut esmouvoir à travailler, pour tous les biens avoir. (LA MARCHE, Mém., II, c.1470, 376). Quant le roy sceut l'insulte et insolence, Le mareschal de Gÿé *transmit* la Acompaigné des archiers d'ordonnance, Pour s'enquerir dont procedoit cela (LA VIGNE, V.N., p.1495, 233).

2. "Envoyer qqc. à qqn" : Pourtant ce livre, Pour estre de charge delivre, A ma dame *transmet* et livre, Par qui je puis mourir ou vivre (CHART., L. Dames, 1416, 302). Pareillement, à dire voir, Peut-il *transmettre* à son vouloir En ce Monde mortalité Pour corrigier l'iniquité Ou autrement à l'avantage De mains suppostz d'umain lignage, Car ses vouloirs et ses décrèz Sont plus parfons et plus secrèz Que n'est abisme en nul endroit (LA HAYE, P. peste, 1426, 61). Mon amy, j'ay veu a loisir Le mandement a moy *transmis* Par vous (MARCADÉ, Myst. Pass. Arras R., a.1440, 19). Comme a celluy qu'en vertuz je congnois Tout assouvy, je *transmectz* ce present. (ANTITUS, Poés. P., c.1500, 22).

- *Transmettre un regard à qqn.* "Envoyer un regard à qqn" : ...ung regard me *transmist*, Qui me donna au cueur une poincture (MESCHIN., Lun. princes M.-G., c.1461-1465, 18).

- *Transmettre son ame à Dieu.* "Remettre son âme à Dieu, mourir" : DIEU. (...) Il est advenu que le noustre Archidyaque de l'eglise Nous a huy son ame *transmise* (Myst. st Bern. Menth. L., c.1450, 112).

3. "Faire entrer qqc. parmi les biens matériels ou spirituels de qqn" : ...pensant tousjours à la parolle de Nostre Seigneur disant au roy Ezechie : "Dispose de ta maison, car demain tu mourras," comme si ceste parolle nous feust singulierement *transmise*, non refusant icelluy mandement mais icelluy humblement recepvant puisqu'il plaist à Dieu, à l'ordonnance de qui toutes choses sont subjectes et à qui ne se peult rien tapir de nostre maison prinse en trois sens, c'est assavoir de nostre ame, qui d'icellui Dieu est dicte le sierge, mais qu'elle soit juste (LE CLERC, Interp. Roye, c.1502, 282).

4. "Faire passer d'un état à un autre" : Tout ainsy comment, se l'omme n'eust pechié, il fut esté, en son propre corps qu'il portoit et ouquel creé il fut, *transmis* en vraie inmortalité, ainsi convient que, quant il sera restaurez, que sa resurrection se face en ce propre corps ouquel il vit en ceste presente vie corporelle. (CRAP., Cur Deus, De arrha B.H., c.1450-1460, 209).

V. aussi *tramettre* [R. M.]

TRANSMIGRATION, **subst. fém.** (transmigration)
[T-L : *transmigracïon* ; GDC : *transmigration* ; FEW XIII-2, 210a : *transmigratio*]
A. - "Fait pour un peuple d'être contraint à abandonner son pays pour s'établir ailleurs, exil, exode" : Princesce qui de *transmigracion* Delivrez ceulx dont estes reclamée En vraie foy, mére de Dieu amée, Requerez li qu'en la fin nous ottroit Les biens qu'amant par bien amer reçoit. (Mir. nat. N.S.J.C., c.1343, 245).

- *Transmigration (de Babylone).* "Séjour forcé des Juifs à Babylone, captivité de Babylone" : "...Il a la science des dieus, Si te dira dont vient tes dieus Et de la main la vision Toute et la declaration. Ce est Balthasar Daniel. Trop a le scens cler et inel, Et en la *transmigration* Vint estre en ceste region." Li rois fist un commandement Qu'on l'alast querre inellement, Et on l'ala tantost querir Pour demander et enquerir S'il saroit sorre la demande Que li rois enquiert et demande. (MACH., C. ami, 1357, 27). Apres la vie de trois rois Vint Nabugodonosor le roys Et mist a destruction La terre de promission Et asseia Jherusalem Et la destruist, bien le sceit l'en. Lors fut la *transmigracion* En Babiloine en sa prison. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., App., p.1358, 370). Et ceste fin du royaume de Jherusalem est appellee en l'Evvangille la *transmigracion* de Babilone. (ORESME, Divin. C., c.1366, 76). Item , a ce propos nous trouvons escript ou .XIIIe. chappitre ou livre fait de Daniel que aprez la *transmigracion* de Babiloine (c'est adire aprez ce que Jechonias le roy de Jherusalem et le peuple de Ysrael furent menez en prison et chetiveté en Babiloine et que la cité de Jherusalem fut destruite par le roy Nabugodonosor) qu'il en ot en Babiloine ung juifz preudomme et riche lequel fut nommé Joachin. (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 48). ...et nous ottroye Genesis, qui la Bible escript Et le nombre nous en descript, Que le quart aage si dura Depuis David, qui endura Mainte grant persecucion, Par divine excecucion, Jusqu'a la *transmigracion* De Babiloine (CHR. PIZ., M.F., II, 1400-1403, 143). ...puis la *transmigracion* Jusques a l'Incarnacion Jhesu Crist (CHR. PIZ., M.F., II, 1400-1403, 144). Cy commence la quarte partie du livre des hommes clers astrologiens et commance au roy David et finera à la *transmigracion* de Babillonne. (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 33 r°).

Rem. Aussi DESCH., *Oeuvres* Q., t.5, c.1370-1407, 370 ; CHR. PIZ., *Paix* W., 1412-1413, 147 ; CHART., *L. Esp.*, c.1429-1430, 76 ; 108...

B. - "Fait pour l'âme de quitter le corps pour un autre monde" : ...et, en signe de ce, elle est dicte estre en Galilee, qui vault a dire *transmigration* ou mutation. (GERS., Annonc., a.1400, 238). Raison. Doncques est il neccessaire que toute chose cree tende a sa fin et que homme, qui est garny d'ame sensible et raisonnable, quiere sa vraye beatitude ou elle gist, et puisqu'au monde corruptible et defaillant elle n'est pas, force est que [n'est-il pas inévitable que] ailleurs *transmigration* se face pour en finer ? L'acteur. Las ! il est vray, mais le trespas est si doubteux qu'il n'est gros cueur, tant soit il dur, qui ne s'effroye seullement l'ouyr dire et ramentevoir (SAINT-GELAIS, Séj. honn. D., c.1490-1495, 392). [R. M.]

TRANSMISSION, **subst. fém.** (transmission)
[T-L (renvoi) : transmissïon ; GDC : *transmission* ; FEW XIII-2, 210b : *transmittere* ; TLF XVI, 525a-526a : *transmission*]

"Action de transmettre qqc." : ...*transmission* (SAINT-GILLE, Comment. A.Y. L., 1362-1365, 349). [pas de contexte cité]

REM. Ex. XIVe s. (1398 [TLF] ; *transmission n'est autre chose qu'un renvoy d'aucunes matieres fluantes ou contenues en aucun lieu, a autres parties du corps*) ds GDC X, 801a. [R. M.]

TRANSMONTAIN, **adj. et subst. masc.** (transmontain)
[T-L : *transmontain* ; FEW XIII-2, 211a : *transmontanus*]

I. - Adj. "Du Nord" : De son païs et terre *transmontaine* Il [Eolus] nous tresmist la gracïeuse alaine De Zephirus (SAINT-GELAIS, Séj. honn. D., c.1490-1495, 168).

- *(Estoile) transmontaine.* "Étoile polaire" : Je me departi de ceste contree, et m'en alai devers le midi, et ving .L. jornees par la grant mer, en une contree qui est apelee Lamori, et la commençai je a perdre l'estoile *transmontaine* pour la terre qui la me couvri. (VIGNAY, Merv. Terre Outr. T., c.1331-1333, 33). La perdeismes la veue de la *transmontaingne*, car la terre nous [en] toulit la veue. (JEAN LE LONG, Voy. Odoric A.M., 1351, 27). ...De beauté la souveraine, Comme estoille *trasmontaine*... (DESCH., Oeuvres Q., t.2, c.1370-1407, 183). ...tant que vous puissies veoir par le trou du mylieu de la dicte espere une estoille qu'on appelle *transmontaigne* et par le bout de la dicte espere le plus clere de deux qu'on appelle le deux frères qui sont asses loing de la *transmontaingne*. Et est veant la dicte *transmontaigne* par le dicte tru et le plus cler de deux freres par le bort, comme dit est, menes la languette de vostre espere tant qu'elle soit en droit le frere du coste ou est la plus longue. (FUSORIS, Maniére de trouver l'heure, éd. G. Arrighi, c.1407-1412, 348).

Rem. MARTIN LE FRANC, *Estrif* D., 1447-1448, gloss. (*transmontaine*).

II. - Subst. masc. "Celui qui habite au delà des monts, Lombard" : ...et tous les seigneurs françoiz et savoisiens et aultres *tramontains* (LA SALE, Salade, c.1442-1444, 194).

V. aussi *tresmontain* [R. M.]

TRANSMONTAINE, **subst. fém.** (transmontaine)
[GD : *transmontanie* ; FEW XIII-2, 211b : *transmontanus*]

"Nord" : Ceste terre respont au chief de Caldee vers la *transmontaingne*. (JEAN LE LONG, Voy. Odoric A.M., 1351,).

- "Étoile polaire (ou pôle nord ?)" : Les mariniers a tout leurs voiles Qui naigent par la haulte mer, Scevent bien la les noms nommer Des estoilles, de pluseurs vens, Et sçavoir en leurs nefs dedens Par la mousche [l'aiguille aimantée] a la *trasmontaine* [éd. "dans la direction de l'étoile polaire"] Ou le patron la nave maine. (DESCH., Oeuvres R., t.8, c.1370-1407, 277). La *transmontaine* est une estoille scituee et assise en la boudine du ciel en la partie du nort. (COLART MANS., Dial. créat. R., 1482, 92).

- "Vent du Nord" : Adont rabassa la *transmontanie* [éd. : ou *transmontaine* (qui devrait être la bonne leçon)], et fut la mere quoye et paisible. (JEAN D'OUTREM., Myr. histors B.B., t.4, a.1400, 509). [GD VIII, 18c]

V. aussi *tresmontaine* [R. M.]

TRANSMONTER, **verbe** (transmonter)
[GD : *transmonter* ; *FEW VI-3, 116b : **montare*]

"Traverser en remontant le cours de ; p.ext. traverser" : ...le roy de Hongrye voulloit conclurre de *transmonter* lesdites montaignes et aller yceulz Sarrazins envahir (WAVRIN, Chron. H., t.5, p.1471, 53). ...il fut conclu de lever les ancres et *transmonter* la riviere pour sen aller joindre auz Hongres (WAVRIN, Chron. H., t.5, p.1471, 53). [GD VIII, 19c]

- *Estoile transmontant* : O puissant ray, estoille tresmontaigne [var. *transmontant*], Noble arondelle... (MOLINET, Faictz Dictz D., 1467-1506, 601).

V. aussi *transmontain* [R. M.]

TRANSMORDRE, **verbe** (transmordre)
[*FEW VI-3, 129a : *mordere*]

"Mordre de part en part" : ...sy avoit [un serpent] la gueule tant grande comme pour *transmordre* la teste d'un cheval (Percef. IV, R., c.1450 [c.1340], 663).

V. aussi *tresmordre* [R. M.]

TRANSMORTIR, **verbe** (transmortir)
[GD : *transmorti* ; FEW VI-3, 136b : *mori*]

"Défaillir" : ...tout ainsi (...) fut Troyle feru de tres grant douleur ; et en celle façon terny et *transmorti*, chut a terre tout pasmé. (BEAUVAU, Troyle B., c.1455, 598). [Seul ex.]

REM. Adaptation de l'italien (*tramortire*) ? G. Roussineau, *Z. rom. Philol.* 114, 1998, 149. [R. M.]

TRANSMOTION, **subst. fém.** (transmotion)
[GD : *transmocion* ; *FEW VI-3, 161a : *motio*]

"Changement de place"

REM. Coust. de Normandie (éd. 1483, *transmocion*) ds GD VIII, 18c. [R. M.]

TRANSMUABLE, **adj.** (transmuable)
[GDC : *transmuable* ; FEW XIII-2, 214b : *transmutare* ; TLF XVI, 526a : *transmuable*]

A. - [D'une chose] "Qui est susceptible de changer, de se modifier, de se transformer" : Et aussi com ma vëue Estoit par tout estendue [dit le pèlerin qui vient de quitter la terre] Et que tout m'estoit tresparant Plus que voirre ou souloil luisant, Aussi estoit tout sens fable Aus esperis transmeable [var. transmesable, *transmuable*, tresmuable, transfineable] (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 11). Mais le principe ou la vertu motive est hors le corps meu, si comme de celui qui est alterable a santé et de celui qui est *transmuable* en quantité et en cressance (ORESME, C.M., c.1377, 678). Pour tant nulli ne peut nier, Qui ne vouldroit calumnier, Que les Cieulx et les sept Planètes N'aient grant povoir en leurs mètes Dessuz les choses variables Et par Nature *transmuables*. (LA HAYE, P. peste, 1426, 8).

- "Dont le statut est changeant ou éphémère" : ...il [le politique] est *transmuable* et non pas perpetuel. (ORESME, Pol. Arist. M., c.1372-1374, 71).

B. - [D'une pers.] "Changeant" : Car aussi comme un homme qui est mauvais est de legier *transmuable*, semblablement nature humainne a mestier de transmutacion pour ce que elle n'est pas simple ne parfaictement bonne. (ORESME, E.A., c.1370, 411). [R. M.]

TRANSMUANCE, **subst. fém.** (transmuance)
[*FEW XIII-2, 214b : *transmutare*]

"Changement, transformation (imposé à qqc.)" : Mont de miraclez sont venuz El lieu que n'ai pas retenuz ; Einseis sont mis en oubliance Et aussi par la *transmuance* Dez gens qui pas bien ne savoient escripre, Et aussi n'avoient Pas si grant sens ne tel memoire Que par cuer peüssent l'istoire Retenir (Vie st Evroul S., c.1350, 140). [R. M.]

TRANSMUEMENT, **subst. masc.** (transmuement)
[GD : *transmuement* ; *FEW XIII-2, 214b : *transmutare*]

"Changement, transformation (imposé à qqc.)" (synon. *transmuance*) : ...car donc mue l'en les gueitez, et par aventure en ce *transmuement* trouveroit l'en l'ost sans guetez, et tant est miex pour les assaillans. (VIGNAY, Théod. Paléol. K., c.1333-1350, 97).

REM. Doc. 1324 et MACHO, FARGET, *Nouv. Test. en fr.*, éd. c.1476-1478, ds GD VIII, 19a. [R. M.]

TRANSMUER, **verbe** (transmuer)
[T-L : *transmüer* ; GD : *transmuer* ; FEW XIII-2, 214b : *transmutare* ; TLF XVI, 526b : *transmuer*]

A. - "Faire changer de place, transporter ailleurs"

1. Au propre : Et donques ce qui est meu selonc lieu est fait ou *transmué* d'aucun lieu et en aucun lieu. Et pour ce convient il que le lieu ou terme dont tel cors est enclin a partir et le lieu auquel il est enclin a estre meu different en espesce, et aussi comme le cors qui garist n'est pas transmué a l'aventure en quelconque chose ne la ou weult ce qui le meut indifferenment. (ORESME, C.M., c.1377, 140).

- Empl. pronom. *Se transmuer qq. part.* "Se transporter, se rendre qq. part" : Je me vueil ore *transmuer* En mayson ; je suis tout pessant. (Myst. st Bern. Menth. L., c.1450, 105).

- *Se transmuer.* "Se déplacer" : Et par tele translacion, les estoilles qui estoient droit sus la teste semblent estre grandement transmuees. Et quant l'en se *transmue* en alant droit vers le pole artique ou droit vers midi, l'en peut veoir autres estoilles que l'en ne povoit devant, car en Egypte et en Cypre aucunes estoilles sont veues lesquelles l'en ne voit pas es regions qui sont vers le pole artique ou vers septentrion. (ORESME, C.M., c.1377, 564).

2. Au fig.

a) *Transmuer qqc. à qqn.* "Transmettre qqc. à qqn" : ...la avoit une tour belle et bonne et encores a, laquelle pour ce temps estoit a un bourgois de Valenchiennes qui s'apelloit Jehan Bernier, et puis fu elle *transmuee* a autres hoirs. (FROISS., Chron. D., p.1400, 385). Et qui list Ysaïe peult trouver l'exemple de ceste parolle, et noter en l'ystoire comme le royaulme des Assyriens fut le flael que Dieu appareilla pour amatir son peuple de Israël, et puis brisa il son flael, et destruit le royaulme de Assur, et en *transmua* la seigneurie aux Perses et aux Medes, et fist Babylone inhabitable, et ramena son peuple de servage en liberté. (CHART., L. Esp., c.1429-1430, 43).

- [D'une chose] *Se transmuer de ... à.* "Passer de ... à" : ...il est escript, en l'Ecclésiastique, que le royaume se transfère et *transmue* de gent à autre et de peuple à autre, pour leurs injustices et injures, contumélies et diverses frauldes (ORESME, Monnoies W., c.1365, LXXXIII).

b) "Muter qqn" : Et tantos li rois Phelippes envoia saisir la conté de Pontieu et la conté de Monstruel et toutes les terres que li rois d'Engleterre avoit relevé de la couronne de France, et qu'il tenoit au jour que les desfiances vinrent. Et *transmuerent* li officiier, qui conmis i furent de par le roi, tous officiiers, et i remissent aultres, selonch les ordenances des lieus (FROISS., Chron. D., p.1400, 301).

c) *Transmuer qqn de qqc.* "Détourner qqn de qqc." : ...car ce n'est pas possible, ou au mains n'est ce pas legiere chose de *transmuer* les genz par paroles des choses que ilz ont piece a et de lonc temps comprises ou aprises par acoustumances. (ORESME, E.A., c.1370, 531).

- *Estre transmué de qqc.* "Être amené à renoncer à qqc." : ...car le continent n'est pas *transmué* de son opinion pour passion et pour concupiscence de quoy il est tempté (ORESME, E.A., c.1370, 395).

d) *Transmué de* (de colère). "Emporté de colère"

Rem. *Percef.* IV, R., c.1450 [c.1340], gloss.

- *Transmué de son sens.* "Égaré"

Rem. *Percef.* IV, R., c.1450 [c.1340], gloss.

B. - "Transformer"

1. *Transmuer qqc.* "Transformer, changer qqc." : ...et ferons rendre et restablir ce qui seroit robé, pris, ravi ou pillié, ou l'estimacion d'icelles choses, se elles estoient *transmuées* ["changées"] (Organ. trêves D., 1360, 305). ...mais quant il avient et il appartient, il [le continent] est de legier *transmué* pour persuasion et pour raison. (ORESME, E.A., c.1370, 395). Et toute transmutacion est finie et terminee, si comme ce qui est en voie de guerir est *transmué* et vient de enfermeté en santé, et ce qui crest vient de petitesce en grandeur. (ORESME, C.M., c.1377, 140). Et pour ce convient il que le lieu ou terme dont tel cors est enclin a partir et le lieu auquel il est enclin a estre meu different en espesce, et aussi comme le cors qui garist n'est pas *transmué* a l'aventure en quelconque chose ne la ou weult ce qui le meut indifferenment. (ORESME, C.M., c.1377, 140). Et dire que alternativement le monde est une foys et autre foys est destruit et apres refait, ce n'est autre chose fors affermer qu'il est pardurable mais il *transmue* sa forme. (ORESME, C.M., c.1377, 184). ...qui tousdis tourne sa roe en *transmuant* les choses de ce monde. (PREMIERFAIT, Cas nobles hommes G., 1409, 76). Et le nuit fu au jour de par Dieu *transmuee* (Jourd. Blaye alex. M., a.1455, 397). ...le troisiesme de leur gré n'eust pas esté receu sans leur propos changer et *transmuer*. [Dans l'intimité de deux amants] (C.N.N., c.1456-1467, 164).

- *Transmuer qqc. en* : Il est trop fort a faire selon l'opinion d'aucuns philosophes et par espicial d'Aristote, de *transmuer* une espece en une autre. (MÉZIÈRES, Songe vieil pèl. C., t.1, c.1386-1389, 194). O combien dangereuse chose est a couraige d'omme qui descognoist sa condicion, vivre en multitude de biens mondains, mais plus forte chose est d'endurer grant aise a ceulx qui ne scevent penser que Fortune les peut de legier *transmuer* en douloureux mesaise. (CHART., Q. inv., 1422, 26). ...[les corps célestes] Font engendrer en ce bas Monde Les métaulx en terre parfonde Et *transmuent* clère eaue en glace En diverse saison et place (LA HAYE, P. peste, 1426, 6). Va ton yre en ton cuer en doucheur *transmuant* (Jourd. Blaye alex. M., a.1455, 460). ...le dur courage que tant rigoreux avoit envers son serviteur porté fut tout changé et alteré, et en trescordial et bon vouloir *transmué* (C.N.N., c.1456-1467, 479).

- "Transposer (un texte rimé en prose)"

Rem. *Mabrien* V., 1462, gloss.

. *Transmuer de rime en prose* : ...pour donner exemple aux nobles et vertueux hommes du temps present, ay voulu *transmuer* de rime en prose cest present traictiet (Messire Gilles de Chin L.-R., c.1400, 75). ...ceste presente histoire *transmuee* de rime en prose (Cligès C.T., 1455, 164).

Rem. *Erec* C.T., c.1450-1500, gloss.

. [À propos de la transsubstantiation] : ...quant le pain et le vin il *transmua* en son corps et en son sanc (JEAN GOLEIN, Rational B.D., c.1370-1372, 256). [autres ex., *cf.* gloss. de l'éd.]

- *Transmuer qqn* : Ainsi comme le fer mis ou feu pert son rouil et est fait tout embrasé, ainsi l'omme soy convertissant entierement a Dieu est devestu de torpeur et *transmué* en ung nouvel homme. (Internele consol. P., 1447, 15).

. *Transmuer qqn en* (par le titre que qqn porte) : Qant chils estas fu tenus, ... en aucgmentation de title et de nom le conte de Gerles fu *transmués* en duc et li marquis de Jullers en conte, et puis grant temps apriés fu il nonmés dus de Jullers. (FROISS., Chron. D., p.1400, 295).

. *Transmuer qqn à* + inf. "Changer qqn de manière à" : Et donques se par acoustumance ou par quelconque autre voie, il [tel prodige mis pour prodigue] povoit estre *transmué* a donner comme il appartient et bien, il seroit liberal et donneroit a ceus a qui il est convenable donner, et ne prendroit pas de la ou il ne appartient a prendre. (ORESME, E.A., c.1370, 237).

2. Empl. intrans. ou pronom. [D'une pers. ou d'une chose] *(Se) transmuer*. "Se transformer, évoluer" : Enssy senty mon cuer et mon corps *transmuer* (God. Bouillon R., t.2, c.1356, 378). Les mille fieus qui entour lui estoient, Et les filles aussi, se *transmuoient* A leur voloir, car les fourmes prenoient Des creatures, Si qu'en dormant, par songes, se moustroient Diversement (MACH., F. am., c.1361, 166). Car les volentéz de telz genz sont permanentes et ne se *transmuent* pas ou transfluent si comme fait Eurippus. (ORESME, E.A., c.1370, 472). Et quidoient li signeur et les dames partir après disner et venir jesir à Encre... mais cils consaulx se *transmua* (FROISS., Chron. R., XI, c.1375-1400, 231). Et le serviroient casquns a une qantité de hiaumes couronnés, car, pour lors, on ne parloit point de lances ne de bachinés, fors de hiaumes. Or sont les coses *transmuees* aultrement, et encores se *transmueront*. (FROISS., Chron. D., p.1400, 259). Et puiz tel air fait *transmuer* Les humeurs du corps et pourrir, Qui les membres doivent nourrir (LA HAYE, P. peste, 1426, 44). ...ou lieu de rire, elle se tourna a plourer par grosses larmes ; ou lieu de chanter, complaindre lui fu force. Que sçay je : Autant soudainement que la nef tourna, autant legierement se *transmua* la maniere d'Ysiphile (LEFÈVRE (R.), Hist. Jason P., c.1460, 216).

Rem. *Myst. process. Lille* K., t.2, a.1485, 25/397.

- *Se transmuer en.* "Se transformer, se métamorphoser en" : Mais tele espace peut estre indifferentement de quelcunque figure, et se peut en ceste maniere un ange *transmuer* de figure en figure ; et la cause est car pour tele transmutacion il ne convient onques que chose corporelle quelcunque soit par ce en rien transmuee. (ORESME, C.M., c.1377, 290). Quant elles [les exalaisons] viennent au lieu froit dessus dit, sont reboutees (...) des nues et repercutees vers terre et ainsi converties en vent ou se elles passent oultre, elles hors ne se peuent plus *transmuer* en vent proprement (EVR. CONTY, Probl. Aristote, 1380, XXVI, 35, 229 r°). Et ainsy avient il, sen on applique une pierre de cristal de certaine figure encontre le Soloil pour ce que les rays du Soloil s'assemblent fort derriere le cristal aussy que en un point, que l'air lors se assoubtille si pour la forte chaleur qui s'en engendre qu'il se *transmue* et convertist en feu. (EVR. CONTY, Harm. sphères H.P.-H., c.1400, 5). Et souvent bestes en seigneurs Fait *transmuer* [Fortune], quant il lui gree, Si grans que chacun les agree, Et chevaliers en bestes peut Faire tourner, quant elle veult (CHR. PIZ., M.F., I, 1400-1403, 42). Mon chier seigneur, oÿr de veoir, En femme me *transmueray* Et les decevray, tant feray. Ge voix tantost et sans demour. (Pass. Semur D.M., c.1420 [1488], 15). Colere et melancolie sont humeurs hayneuses et ne se peuvent *transmuer* en sang pour leurs mauvaises qualités (GORDON, Prat., c.1450-1500, VI, 7).

. *Se transmuer à* : ...aulcuneffois se *transmue* a ptisique, dequoy le signe c'est callefaction plus grande aprés menger que devant. (GORDON, Prat., c.1450-1500, IV, 9).

- [D'une pers.] "Changer de position, changer d'avis" : Et l'autre ist hors de raison et tent au moins, mais le continent ne demeure en raison et ne se *transmue* ne d'une part ne d'autre. (ORESME, E.A., c.1370, 396).

V. aussi *transmuter* [R. M.]

TRANSMUTATION, **subst. fém.** (transmutation)

[T-L : *transmutacïon* ; GDC : *transmutation* ; FEW XIII-2, 214b : *transmutare* ; TLF XVI, 527a : *transmutation*]

A. - "Passage (d'un bien, d'un héritage... de ... à)" : Laisse a Dieu ordonner de l'estat des royaulmez, et de la *transmutation* des puissances (CHART., L. Esp., c.1429-1430, 36).

- *Transmutation de lignee* : Se doncques la franche voulente de la femme sera efforcee, le sacrement sera viole et les grans maulx qui en sont advenuz et adviennent tous les jours ne se pourroient descripre, et fornicacions, adulteres et destructions et *transmutacions* de lignies pour ceste cause viennent souven[t] en place. (MÉZIÈRES, Songe vieil pèl. C., t.2, c.1386-1389, 347).

B. - "Changement, transformation" : Donques, se nous disons que la felicité de celui qui est bien mort est variee ou muee par teles *transmutacions*, il s'ensuit inconvenient, car il seroit aucune fois beneuré et aprés autre fois maleureus et mescheant. (ORESME, E.A., c.1370, 131). Teles passions et mouvemenz de l'appetit ne sont pas senz *transmutacions* corporeles. (ORESME, E.A.C., c.1370, 273). Et la cause de ce que dit est nous la diron apres quant nous traicterons les choses qui sunt vers les *transmutations* des policies. (ORESME, Pol. Arist. M., c.1372-1374, 187). Mais il couvient que vous raconte La moye *transmutacion*, Qui, par la visitacion De Fortune, fu remuee, De femme en homme tresmuee (CHR. PIZ., M.F., I, 1400-1403, 46). Et dist que puis qu'il enseigne phisique, il ne se doit plus entremettre de cecy, car comment que la besoigne voise, la cause prochaine, c'est tousjours melancolie, quiconques fait celle *transmutacion* (GORDON, Prat., c.1450-1500, II, 18). Lienterie, c'est flux de viande en laquelle nature n'a fait nulle action de quoy on doye faire compte ne nulle *transmutacion* ne chile et est expellee devant temps convenable (GORDON, Prat., c.1450-1500, V, 13). Et pour ce vng ange soit bon ou mauuais peult mouuoir et transmuter les especes qui sont en la fantasie, et par telle *transmutacion* quant il les met en ordre a sa fin a quoy il tent il fait representer plusieurs choses deuant toy (CIB., p.1451, 214). Comme dist Saint Jaque en sa canonique epistle : "En lui n'est aucune *transmutation* comme d'une qualité en aultre", aucune fois courrouciet, aucune fois apaisiet, car tousjours est paisible sans estre troublé. (Somme abr., c.1477-1481, 143).

- *Transmutation en* : En cel an fut le pape cause de la *transmutacion* de l'archeveschié de Rouen en l'archeveschié d'Aux

pour monseigneur Philippe d'Alençon (Chron. Valois L., c.1377-1397, 256). Le IIe [inconvénient] est facile *transmutation* en colere, et pour ce le miel sur toutes choses engendre colere, car il est doulz plus que toutes aultres choses, et aprés luy le vin doulz (Rég. santé corps C., 1480, 37).

- *Estre en transmutation.* "Être soumis au processus de transformation" : Autre [duracion des choses] est successive de choses transmuables et qui de fait ne sont pas en *transmutacion* (ORESME, C.M., c.1377, 162).

- En partic. "Changement (spontané ou provoqué) d'une substance en une autre" : C'est ou premier livre de Phisique et ou livre de Generacion, etc., ou il appert que en toute generacion et corrupcion il convient aucune matiere qui est le subjet de ceste *transmutacion* ; et est une meisme en la chose engendree qui estoit en la corrompue. (ORESME, C.M., c.1377, 82). Item, de ce qui est de present ou puet estre de futur par generacion ou *transmutacion*, et corruptible et incorruptible semblablement, quar corruptible est dit de ce qui est et apres cesse par *transmutacion* ou sanz *transmutacion*. (ORESME, C.M., c.1377, 188). ...et vault mieux que adonc en eaue froide ou ung petit de tiede ou que on les boute en son sain et loing du feu affin que on ne face *transmutacion* soudaine (GORDON, Prat., c.1450-1500, I, 30).

. [À propos de la transsubstantiation] : ...par ce sacrement l'en ha a Dieu union et devote *transmutacion* (JEAN GOLEIN, Rational B.D., c.1370-1372, 507).

. "Changement de nature" : ...car divine nature et humainne ne peuent estre ansamble par *transmutacion* tellement que divine nature soit faitte [humainne] nature, ne aussi tellement ne se peuent asambler que des deulx natures, c'est assavoir divinne et humainne, soit faite une tierce laquelle du tout en tout ne soit divinne ne humainne. (CRAP., Cur Deus, De arrha B.H., c.1450-1460, 213). [R. M.]

TRANSMUTER, **verbe** (transmuter)
[FEW XIII-2, 214b : *transmutare* ; TLF XVI, 526b : *transmuer* (*transmuter*)]

Empl. trans. "Transformer une chose" : Et pour ce vng ange soit bon ou mauuais peult mouuoir et *transmuter* les especes qui sont en la fantasie, et par telle transmutacion quant il les met en ordre a sa fin a quoy il tent il fait representer plusieurs choses deuant toy (CIB., p.1451, 214).

V. aussi *transmuer* [H. G.]

TRANSNAGER, **verbe** (transnager)
[GD : *transnagier* ; *FEW VII, 63b : *navigare*]
A. - "Traverser (un cours d'eau, la mer)" : Et aussi plusieurs Vallaques et Hongres qui la estoient (...), lesquelz scavoient nagier, se adventurerent de saillir en leaue et *transnagerent* la riviere (WAVRIN, Chron. H., t.5, p.1471, 114). [GD VIII, 19c]

Rem. *Cligès* C.T., 1455, 5v (*ja ayant longuement transnagié les divers flos de la mer*). *Cf.* aussi : ...laquelle chose nous avons sceu par certaine vérité par la venue d'aucuns piétons portans croix, lesquels ont naguères *transnagé* et passé la mer ès navires des Vénitiens (Doc.1453. In : CHART. J., Chron. Ch. VII, V., t.3, c.1437-1464, 36-37)

- *Transnager qq. part* : ...et *transnaga* en Egypte avec Mercure (PREMIERFAIT, Cas nobles hommes G., 1409, 116).

Rem. *Chron. et hist. saintes et profanes*, 1430, ds GD VIII, 19c.

- *Transnager par deça la mer* : ...tous ceulx qui par deça la mer ont *transnagié* (Mabrien V., 1462, 445).
B. - P. ext. "Traverser"

Rem. *Cligès* C.T., 1455, 4r (*transnageant l'anuyeux chemin*). [R. M.]

TRANSNATER, **verbe** (transnater)
[FEW VII, 40b : *natare*]

"Passer à la nage" : ...Et translater [var. Pour *transnater*] oultre la mer sallee (MOLINET, Faictz Dictz D., 1467-1506, 471). [Seul ex.] [R. M.]

TRANSPARENCE, **subst. fém.** (transparence)
[GDC : *transparence* ; FEW VII, 646b : *parere*[2] ; TLF XVI, 528a : *transparence*]

"Transparence" : Un autre siecle vois lassus Tout estellé de saphirs purs Par la *transparance* du quel Bien vois que c'est tresnoble hostel. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 307). ...car en l'arc reluisent les couleurs qui lui sont presentees et qui sont a l'opposite de luy et ce luy advient par sa clarté et sa *transparence* (CORBECHON, Propriétés, 1372, XI, 5, 186 v°).

Rem. EVR. CONTY, *Probl. Aristote*, 1380 (ms. du XVe s.), ds GDC X, 801a. [R. M.]

TRANSPARENT, **adj.** (transparent)
[GDC : *transparent* ; FEW VII, 646b : *parere*[2] ; TLF XVI, 529b : *transparent*]
A. - "Qui ne fait pas écran à la lumière, à la vision, transparent" : LE PÈLERIN. En l'air vi moult de merveilles (...) La terre *transparant* m'estoit Et quanque dedens il avoit. Emmi vëoie son centre Et quanqu'i est et y entre, Comment que li centres obscur Me fust moult et asses mains pur Que le remanant ne faisoit Qui cellui centre environnoit. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10). Noir estoit moult le feu du purgatoire et flamboiant, Et toutevoies *transparant* Me sembloit si que vëoie Aussi com par une toie Pluseurs autres pelerins ens Qui la souffroient grans tormens De feu ardant et embrase (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 104). Et la cause puet estre, si comme je cuide, car quant ceste beste adresce son voiement a une couleur, ceste couleur multiplie son espece par les yex de la beste en son corps, lequel se trait a nature de air et est *transparent* dedenz. (ORESME, E.A.C., c.1370, 133). Et quant Averroys dit que blancheur est engendree de feu clair meslé avec un element *transparant*, c'est a entendre de la clarté qui est souvent "blancheur" de Aristote et Averrois nommee. (CORBECHON, Couleurs S., 1372, 369). L'air par la soubtilleté de sa substance est cler et *transparant* (CORBECHON, Propriétés, 1372, XI, 1, 183 r°). Et ce peut l'en cuider parce que nous voions que, de tant comme feu est en matiere plus grosse et plus compacte et moins subtille, de tant est il plus violent et plus actif, si comme en un fer chaut plus que en un tison de busche et en un tison plus que en flamme. Or est ainsi que la matiere du feu en son espere est tres clere et tres soutille, et plus que celle de l'aer de tant comme l'aer est plus soutil et plus *transparent* ou plus cler que n'est l'eaue. (ORESME, C.M., c.1377, 402). ...plus cler et *transparant* que cristal (CHR. PIZ., P.V.H., 1416-1418, 49). Car par regards et moyens *transparans* L'en pourroit veoyr par dehors et par ens. (SAINT-GELAIS, Séj. honn. D., c.1490-1495, 167). ...et, j'ay qui parle, ay veu et encore ay devers moy une maniere de roche, en maniere de tallz fort *transparant* et luisant que jamais feu ne peut consumer et se peut filler comme alun de plume (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 98 v°).

B. - Au fig. "Resplendissant" : Laquelle estoit soubz le sexe femenin *transparante* de beaulté lumineuse (LA VIGNE, Ress. chrest. B., App., c.1502-1503, 167). [R. M.]

TRANSPARER, **verbe** (transparer)
[Ø]

"Parer au plus haut point" : ...elle estoit tant illucidee, garnye et *transparee* en triumphe solemphel de haultes vertus (LA VIGNE, Ress. chrest. B., App., c.1502-1503, 170).

REM. On pourrait aussi voir dans ce mot un dér. de *paroir*, *cf.* HUG. VII, 315a : «*Transparer*. Paraître à travers [un obstacle]. (...) Traverser». [A. B.]

TRANSPASSER, **verbe** (transpasser)
[GD : *transpassant* ; FEW VII, 721a : **passare*]
I. - Empl. trans.
A. - "Aller au-delà, dépasser" : ...selonc la haultesse et parfondesse de ton parler qui *transpasse* la faculté de tout engien humain (Psaut. Ludolphe le Chartreux D., c.1495, 115).

Rem. *Psaut. Ludolphe le Chartreux* D., c.1495. *In* : P. Demarolle, 4e Colloque, Amsterdam, 1985, 7.
B. - "Trangresser" : Pourquoy le diable eut envie a l'homme, et dela en avant le agaitta toudis et s'efforca de l'induire a *transpasser* le commandement de Dieu. (MIÉLOT, Spec. hum. salv. L.P., 1448, 122). [Même sens pour *trespasser* ds MIÉLOT, Mir. N.D. L., 1456, 139]
II. - Part. prés. en empl. adj. "Transparent (?)" : La premiere creature, c'est assavoir la pure corporelle, si est triple : c'est [var. c'est assavoir] obscure, *transpassant* et lucide [var. luisant] (BATALLIER, Lég. dorée D.-L., 1476, 147). [le mot est déjà ds VIGNAY, ms. BNF fr. 241, a.1348, tout comme les var. signalées]
III. - Part. prés. en empl. subst. "Celui qui traverse un pays, nomade"

Rem. ORESME (éd. 1489, *il n'est transpassant ou estrange*) ds GD VIII, 19c ; correspond à *trespassant* ds ORESME, *Pol. Arist.* M., c.1372-1374, 124 : *Car se l'en disoit que nul tel bannause ne est citoien, l'en ne savroit en quelle partie il doivent estre mis ; car il ne est sourvenu ne il ne est trespassant ou estrange*. [R. M.]

TRANSPERCER, **verbe** (transpercer)
[T-L : *transpercier* ; GDC : *transpercer* ; FEW VIII, 288a : **pertusiare* ; TLF XVI, 531a : *transpercer*]

Empl. trans. "Percer de part en part, transpercer" : Aucuns dient que ce fut d'un autre Juif, qui d'une flesche *transpersa* l'ymage du cruciffiz, de laquelle yssit sang. (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 97 r°).

- [Cont. métaph.] : Encores se peut dire que en procez de tamps, quant cestui precieux fondement, par le commandement de Dieu le Pere, fu mis en ruine corporele et temporele en l'arbre de la vraie crois, c'est a entendre la Passion du doulz Jhesu passione, lors ceste souveraine vierge et mere sur toutes autres personnes et trop plus, que escrire ne dire se porroit, fu *transperchie* au cuer du glaive de dolour non parelle (MÉZIÈRES, Sustance H., 1396, 72).

V. aussi *trespercer* [R. M.]

TRANSPILLER, **verbe** (transpiller)
[FEW VIII, 501b : *pilleum*]

"Écraser complètement, broyer" : ...de sa grosse pille, Qui tout *transpille* (MOLINET, Faictz Dictz D., 1467-1506, 171). ...comme dampnéz et condampnéz, comme confus et confondus, comme somméz et assomméz, en doeul confis et desconfis, en pleur noyéz et anoyéz, aux piedz piléz et *transpiléz*. (MOLINET, Chron. D.J., t.1, 1474-1506, 538). [R. M.]

TRANSPIRATION, **subst. fém.** (transpiration)
[GDC : *transpiration* ; FEW XIII-2, 215b : *transpirare* ; TLF XVI, 531b : *transpiration*]

"Transpiration, exhalation" : ...la *transpiracion* et l'exalacion des humeurs (SAINT-GILLE, Comment. A.Y. L., 1362-1365, 276). [R. M.]

TRANSPORT, **subst. masc.** (transport)
[GDC : *transport* ; FEW IX, 220a : *portare* ; TLF XVI, 533a : *transport*]
A. - "Action de transporter, de se transporter qq. part"

- "Action de se transporter qq. part" : ...luy [le dauphin réfugié auprès du duc de Bourgogne] de sa part a l'aultre léz se va doloir maintenant des durtéz que son pere avoit tenu envers luy, qui avoient esté cause de son absentement et du *transport* ou il estoit (CHASTELL., Chron. IV, D., c.1461-1472, 88).
B. - Au fig. "Transfert"

1. DR.

a) "Action de reporter sur qqn d'autre un droit que l'on possède (dans le domaine privé ou politique), transfert de propriété, acte par lequel se réalise la cession de biens, de droits, de créances" : Et pour soy dessaisir dou don, *transport* et delaissement dessus dit, et pour en faire saisir et mettre en possession et saisine yceulx religieux, sicomme et partout ou il appartendra, il fist, ordena et establi, pour lui et en son nom, son procureur et certain et especial messagé, sanz aucun rappel, Guillaume Bony, espicier, seul et pour le tout, monstrant ces lettres, et li donna et ottroya povoir, auctorité et especial mandement de ce faire et tout ce qui y appartient. (Chartes Abb. St-Magl. T.F., t.3, 1348, 164). Promettant ycelle Emeline, venderresse, par son serement fait solempnelment aus Sains Euvangilles de Dieu et par la foy de son corps pour ce bailliee corporelment es mains d'iceux notaires jurez comme en la nostre, que encontre ceste presente vente, *transport* et quittance ne contre aucunes des choses en ces lettres contenues n'yra, aler ne venir fera par elle ne par autres, jamez a nul jour ou temps a venir, pour raison de decevance, de erreur, d'ygnorance ou pour quelconques autre cause ou raison que ce soit (Chartes Abb. St-Magl. T.F., t.3, 1355, 207). ...et confessa pardevant les diz clers notaires jurez comme en droit pardevant nous avoir vendu, quictié, cessié, delessié et du tout en tout transporté, desmaintenant a tous jours, et promis a garantir par tout, a ses couz, de toutes debtes, obligacions, ventes, *transpors*, allienacions, arrerages et autres empeeschemens quelconques (Chartes Abb. St-Magl. T.F., t.3, 1365, 285). ...la dite Marguerite, femme à present de Simon Burelé, chevalier anglois, nostre ennemy, fist donnacion au dit Burelé de tous ses dis heritages, avant le mariage d'eulx deux, pour frauder et priver nostre dit chevalier du droit qui li devoit appartenir en yceulx, à cause de la dite Katherine, sa femme, au tiltre du quel don et *transport* (Doc. Poitou G., t.3, 1369, 382). ...sauf que le prince, de sa plaine puissance, pourret bien auctorizer tel *transport* ou alienacion dez armes, sanz le consentement de ceulx du lygnage. (Songe verg. S., t.1, 1378, 293). Et, par vertu de celle general puissance, il pourret revoquier toute prescripcion et chascun *transport* ou don fait ou prejudice de celle puissance limittee de laquelle nous avons pallé (Songe verg. S., t.2, 1378, 207). ...si se opposoit et opposa à ce que la chose ne sortist aucun effect, et que

ledit don et *transport* ne se feist (BAYE, I, 1400-1410, 5). ...item, le *transport* de ladicte debte fait par ledit Perceval audit mareschal (BAYE, I, 1400-1410, 307). Le procureur du Roy dit que lesdictes lettres sonnent et font mencion d'autres lettres et du *transport* de la conté de Mascon au duc de Bourgongne (FAUQ., II, 1421-1430, 150). Novacion est *transport* et transfusion d'aucune premiere debte en autre obligacion. (Cout. instit. Anjou Maine B.-B., t.2, 1437, 444). ...nous lui avons convenancé et promis, pour nous, nos hoirs, successeurs et aians cause, de bailler, quictier, transporter (...) les villes, chasteaulx, terres et seignouries de Cassel et du Bois de Niepe, (...) et les appartenances et appendences quelzconques et qui de long et ancien temps ont appartenu à noz prédécesseurs ducz de Bar, et desdites cession, bail, quictance et *transport* faire et passer lettres devant notaires et tabellions royaulx (Roi René vie L., 1437, 225). ...et quant aux terres que lesdiz monseigneur le chancellier et messire Loys avoient demandées, leur fut dit et remonstré comment elles appartenoient à monseigneur le conte d'Estampes : c'est assavoir, la conté de Gien, de son heritage ; et celle d'Auxerre, par don et *transport* que mondit seigneur de Bourgoingne ly en avoit pieça fait (ESCOUCHY, Chron. B., t.3, Pièces justif., 1442, 55-56). En cest an, par la subtilité et pourchas de messire Jehan de Luxembourg, le fort chastel de Clermont en Beauvoisis fut mis et transporté en la main et gouvernement de messire Thomas Kyriel, anglois. (...) Et consentit ledit duc, ycelui *transport*, par si, que ledit Thomas lui promist, et audit de Luxembourg, et de ce lui bailla son seel, à rendre à certain temps quand il en seroit requis. (MONSTRELET, Chron. D.-A., t.5, c.1444-1453, 18). ...par le moyen des dictes cession et *transport* faitz au roy par le roy d'Engleterre (JUV. URS., T. crest., c.1446, 99). Et lors lesdiz Cuer et Chabanes, qui estoient à Rion en une assemblée des trois estatz d'Auvergne, envoièrent quérir ledit Jehan Bonhomme, et firent tant avec luy qu'il fu content de baillier ladicte ferme audit Cuer pour lesdictes trois années, c'est assavoir pour cent réaulx pour chacune desdictes années, et fut fait le *transport* de ladicte ferme à lui qui parle et à Anthoine Grignon, pour et au prouffit dudit Cuer. (Aff. Jacques Coeur M., 1453-1457, 412). En *transport* de heritaige baillé à rente à touz jours mais, n'a point de retrait sy le preneur ne retournoit argent ou autre meuble (Cout. instit. Anjou Maine B.-B., t.3, 1463, 403). Et est à entendre que oudit *transport* et bail que fera le Roy, comme dit est, ne seront point comprins la cité de Tournay, et bailliages de Tournay, Tournesis et Saint Amant, mais demoureront icelles cité et baillages de Tournay, Tournesis et Saint Amant ès mains du Roy (LA MARCHE, Mém., I, c.1470, 226). Et après son trespas, ses enffans (...) ont succedez et euz tous lesdis heritaiges, desquelz ilz ou aucuns d'eulx ont fait *transport* par vendaige (Trés. Reth. L., t.3, 1473, 514). ...en quitant et dechargant tous les vassaulx et autres subjectz d'icelles villes et terres des fidelités et sermens qu'ilz avoient à luy, en leur mandant de nous faire les sermens et fidelités et nous estre bons, vrais et obeissans subjectz, ce qu'ilz ont fait, tant à la personne de noz commis ambassadeurs que à nostre personne. Lesquieulx *transportz* le roy, par lesditz traictez de Conflans et aussi par ledit traicté de Peronne, fait et juré sur la vraye croix, a promis et juré en parolle de roy et sur son honneur garder, entretenir et acomplir, sans aller au contraire en aucune maniere et sur les peines contenues oudit traicté de Peronne. (LE CLERC, Interp. Roye, c.1502, 258).

b) *Transport de juridiction.* "Transfert de compétence" : Item, une fame avoit fait semondre une aultre en cas de injures, et avoit partie donné contestacion en cause et procedé en court d'eglise longuement ; et après vint la defenssure et monstra aux gens du roy comment l'autre la tenoit en procès, en cas d'injures en la court de l'eglise, dont la congnoissance appartenoit a la court laye. L'acture en fust mise en prison, come de *transport* de juridicion, et l'amenda au roy, o intimacion de partie. (Echiq. Normandie S., c.1400, 203). ...en faisant aussi souventes fois plusieurs forces et violences, voyes de fait et oppressions, prisons privées, *transpors* de juridicions en autres, et autres plusieurs tors à plusieurs de nos subgiez (ESCOUCHY, Chron. B., t.3, Pièces justif., 1445, 126).

c) "En Flandres, quote-part des impositions pour chaque ville ou circonscription" : ...comme en temps passé certaine rente [,] appellee *transport*, eust esté ordonnee a lever chascun an sur noz villes, chastellenies et paroisses de nostre pays de Flandres... (Ordonn. Ph. le Hardi, Marg. de Male B.-B., t.2, 1394, 73). ...pour ledit aide imposer et asseoir sur nostredit pays de Flandres, selon l'estat et la faculté de chascune des villes et lieux d'icellui nostre pays, et non selon le *transport* ["sans observer l'assiette habituelle"] (Ordonn. Ph. le Hardi, Marg. de Male B.-B., t.2, 1397, 219). ...que lesdictes aydes seroient assises et imposees sur noz subgés et habitans dudit pays selon la faculté et puissance des villes et chastellenies de nostredit pays et non mie selon l'ancien *transport* et usage (Ordonn. Ph. le Hardi, Marg. de Male B.-B., t.2, 1399, 378). ...de leur quantité et porcion de nostre rente appellee le *transport* qu'ilz devoient de quatre annees d'arrerages (Ordonn. Ph. le Hardi, Marg. de Male B.-B., t.2, 1403, 636). ...rentes perpetuelles appellees *transport* de Lille, de Douay et de Bethune, qui se paient chascun an au jour de Noel. (Comptes Etat bourg. M.F., t.3, 1416-1418, 15). Les rentes du *transport* des villes dessus accouplees furent, des long temps a, bailliees en assiete de terre à feu messire Robert de Flandres (Comptes Etat bourg. M.F., t.3, 1416-1418, 21). ...toutes les autres rentes et revenues que mondit seigneur a audit lieu du Dam, assavoir est le *transport*, le tonnel de vin de Saint Jehan, les molins du Dam et les terres des viez molins avecques les appartenances, lesquelles parties icellui seigneur leur a transportees pour acquiter ladicte ville d'iceulx 208 escuz (Comptes Etat bourg. M.F., t.3, 1418-1420, 421).

Rem. *Cf.* F. Lot, R. Fawtier, *Hist. des instit. fr. au Moy. Âge*, t.1, 1957, 425.

2. RHÉT. "Transfert, métaphore" : Il est dont a tenir certainement que en Dieu proprement a parler, n'est ne longueur, ne layeur, ne haulteur, ne parfondeur, mais sont en Dieu ces quantités a parler par maniere de methafore, c'est a dire en attribuant a Dieu par *transport* des mots ce que proprement apartient aux creatures et choses corporeles et temporeles. (Somme abr., c.1477-1481, 131). Il est a scavoir que tous les noms et mots qui sont de perfection se dient veritablement de Dieu, ceulz qui contiennent imperfection ou point ne se dient de Dieu, ou se dient selon l'imperfection de la nature humaine, ou par maniere de *transport*. (Somme abr., c.1477-1481, 154). [R. M.]

TRANSPORTATION, **subst. fém.** (transportation)
[GDC : *transportation* ; FEW IX, 220a : *portare* ; TLF XVI, 534a : *transportation*]

"Transfert (de propriété)" : ...et promist ledit Pierre (...) que contre cest don, *transportacion*, cession et quitance ne vendra ne venir fera par lui ou par autres a nul jour ou temps avenir (PHIL. VI VALOIS, Doc. paris. V., t.1, 1332, 172). [R. M.]

TRANSPORTE, **subst.** (transporte)
[*FEW IX, 220a : *portare*]

"Acte par lequel se réalise le transfert d'un bien " : Nous, Roy de France, desirantz à accomplir le dit article en tant come à

nous appartient, volons et ottroions qe le dit contée et les chasteux, villes, forteresses desus noméz soient et demurront en autieles libertées et franchises, come ils estoient avant le bail, *transporte* et delaissements desus ditz (Hist. dr. munic. E., t.2, 1360, 286). [E. P.]

TRANSPORTEMENT, **subst. masc.** (transportement)
[T-L (renvoi) : transportement ; GD : *transportement* ; FEW IX, 220a-b : *portare*]

"Transport, transfert" : *Transportement* : translacio (Gloss. gallico-lat. M.M., c.1425-1450, 266).

REM. Ex. d'a. fr., BERS. et doc. 1418 (Bretigny) ds GD VIII, 19c-20a. [R. M.]

TRANSPORTER, **verbe** (transporter)
[T-L : *transporter* ; GD : *transporter* ; GDC : *transporter* ; FEW IX, 219b,220a : *portare* ; TLF XVI, 534a : *transporter*]

A. - "Déplacer ; assurer un transport"

1. "Déplacer"

a) "Déplacer qqc."

- [D'une force naturelle] : Mais, posé que la velocité ou isneleté de la giracion ou revolucion du ciel, ne aussi la latitude de la terre ne empeeschassent en rien le mouvement de elle, et que l'aer desouz elle peust estre meu et *transporté* sans estre en rien comprimé, il convendroit que la terre fust meue quelcunque part, car se elle fu meue au milieu par violence, elle y repose par violence ; et donques il convient que par nature et par neccessité elle ait aucun mouvement par lequel elle se partiroit du milieu. (ORESME, C.M., c.1377, 546). Dit une fable que quant Ulixes s'en retournoit en Grece apres la destruccion de Troye, grant orage de temps *transporta* sa nef en une isle ou ot un geant qui n'avoit que un seul oeil en my le front, d'orrible grandeur. (CHR. PIZ., Ep. Othea L., c.1400-1401, 186).

- [D'une pers.] : La nature du lait est telle que se le lait est trait et mis en ung tresbel et net vaissel de terre, ou de boiz, ou d'estain - et non mye d'arain ne de cuivre - et en iceulx vaisseaulx le tenir en repos sans remuer ou changier en divers vaisseaulx ne *transporter* ça ne la, il se garde bien jour et demy et ne se tourne point au boulir, maiz que l'en le remue quant il s'esmeut au boulir (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 224). Ce jour, a esté commendé à Jaques de Buymont, huissier, que les lettres estans en l'ostel me Loiz Blanchet (...) soient *transportées* et mises hors dudit hostel (BAYE, I, 1400-1410, 259). ...lesquelles finances l'en *transportoit* sans mesure en court de Romme pour eveschiez et autres gros benefices avoir. (BAYE, II, 1411-1417, 178). ...afin que les finances de ce royaume ne soient *transportées* hors en estranges païs et royaumes (FAUQ., I, 1417-1420, 110). ...autrement par telz ouvrages et vaisselle d'or on pourroit destruire les monnoies du Roy et *transporter* tout l'or de ce royaume. (FAUQ., II, 1421-1430, 233).

. *Transporter de.* "Déplacer de, sortir de" : ...cheulx de Lacedemone firent *transporter* de leur cité, nommee Achilocie, les livres qui y estoient, pour che qu'ilz trouvoient que les liçons en yceulx livres contenues estoient deshonnestes (DAUDIN, De la erudition H., c.1360-1380, 40).

. Empl. pronom. à sens passif. [D'une chose] : Par ceste tollérance, se part et diminue l'or d'ung pays et se *transporte* en ung autre où il se aloue à plus hault pris. (ORESME, Monnoies W., c.1365, XXII).

. P. ext. "Porter qqc." : SAINCT MARTIN. (...) J'ay souvant les armes portees, Mais, present, de cueur singulier Ont esté de moy deportees. Jamais ne seront comportees Sur mon dos ne sur mon visaige ; Par aultres seront *transportees* Que par moy ; j'en quicte l'usaige. (LA VIGNE, S.M., 1496, 259).

b) [D'une force naturelle ou d'une pers.] "Déplacer qqn (ou un animal)"

- [D'une force naturelle] : Mais Dieu qui fait toutes les choses a son plaisir fist lever ung grant vent froit et fort devers la terre qui *transporta* Pierre oultre sa voulenté, et sa barque fust dedens la mer, et sus sa barque ne valoit riens, car la mer estoit haulte et profunde et ne povoit advenir a la terre, et le vent le transportoit, voulsist ou non. (Belle Maguel. C., 1453, 32).

- [D'une pers.] "Déplacer qqn (ou un animal)" : Dont moult bien et moult bel mua, Et la mue continua Jusqu'a tant qu'il fu tous muëz, De sa vieil plume desmuëz Et de nouvelle revestis. Mais il en fu si parvertis Qu'arrier de moy fu *transportez*. S'en fu forment desconfortez, Quant par la mue le perdi. Car uns griés en moy s'aërdi Que mes cuers par force endura, Et moult longuement li dura. (MACH., D. Aler., a.1349, 283). ...Pierre d'Ay, escuier, que l'en disoit avoir *transporté* ou fait *transporter* hors ce royaume J. de Bremont, prisonnier (BAYE, II, 1411-1417, 208). La Court a defendu, à peinne de Xm livres, à Clignet de Breban qu'il ne *transporte* messire Lupart de Velus, ne n'attempte à sa personne. (BAYE, II, 1411-1417, 253). ...le peuple d'Israel murmura contre leur duc Moyse de ce que par voulenté de Dieu les avoit menéz es desers, disoit que là les avoir *transportéz* pour mourir de fain et pour estre privéz de mengier char (CHR. PIZ., Paix W., 1412-1413, 129). ...et aucune fois la mere [la perdrix] ses petiz *tramporte* d'un lieu en aultre pour engingner son masle. (Best. hérald. H.E., c.1435-1450, 484). Car quant les Cartageniens de son royaume eurent occuppé la plus grant partie, il prinst son ost et le *transporta* en Auffricque (LA SALE, Salade, c.1442-1444, 47). SECOND BRIGANT. (...) Oÿ, ma mere fu peu sage De m'avoir tant amygnoté ; Pleust a Dieu que de malle rage En son corps je fusse avorté ! Las, de m'avoir alymenté Du laict de sa doulce mamelle, Puisqu'au gibet suis *transporté*, Grant honneur ay aussi a elle ! (LA VIGNE, S.M., 1496, 321).

c) Empl. pronom. [D'une chose] "Se déplacer" : Et quant tu empreïs l'amer, Tu te meïs enmi la mer Entre les perilleuses ondes Cornues et plates et rondes Qui se *transportent* en po d'eure, L'une au dessous, l'autre au desseure, Dont la mer s'engroisse et se trouble, Si que toute l'iaue en est trouble (MACH., R. Fort., c.1341, 94).

- [D'une pers., d'un animal] "Se déplacer" : ...s'il estoit ainsi Que l'un de l'autre eust besoing Ou qu'il se *transportast* si loing Qu'en grant temps ne nous veissions... (Mir. Amis, c.1365, 45). L'aigle, quant il s'enviellist et ne puet plus prendre viande, il vole par dessus les nuees en approchant le soleil tant que puet. Et tant que estant tres eschauffé, se *transporte* et quiert une fontaine tres froide en laquelle il se plonge trois fois. (Somme abr., c.1477-1481, 179). Il congnoissoit les pays et les lieux Des Ytalies tant que de lieux en lieux Si bien appoint les logis pourgetta Et assiega, que l'on ne sçauroit mieulx. Puys aux gens d'armes et ceulx qui parmy eulx Se *transportoient*, esticquettes portoyt : Par ce moyen ung chascun contentoit En la presence des quatre mareschaulx. (LA VIGNE, V.N., p.1495, 147).

. *Se transporter qq. part.* "Se rendre qq part" : ...li Rommain hastivement a moult grandes journees se *transporterent* la pour vengier la mort de leurs cytoienz et pour recouvrer leur colonie (BERS., I, 9, c.1354-1359, 23.2, 41). Et ce fait et dit, je me voulz *transporter* incontinant avecques le dit procureur des dis religieux de Saint Magloire es dis terrouoirs de Chappellet, des Groes et des frontieres de Feuillencourt (Chartes Abb. St-Magl. T.F., t.3, 1369, 405). Li temps passa, li termes vint Qu'aler au soudan les couvint, Si

qu'à sa court se *transporterent* Et en droit estat le trouverent De l'autre fois, ne plus ne meins. (MACH., P. Alex., p.1369, 199). Secondement, un ange peust delessier du tout et soy departir du lieu ou il est et soy mouver et *transporter* en un autre lieu par l'espace moienne par laquelle il trespasse. (ORESME, C.M., c.1377, 292). ...et le lendemain bien matin s'en retourna à Paris, et se *transporta* en l'ostel d'un marchant de chevaux demourant près de Saint-Honoré, où il acheta un petit cheval gris (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 128). ...alors qu'il fist faire sadite tonsure, il qui parle, en sa compaignie Nicolas Boutin, se *trensporterent* en l'ostel du grant maistre de Rodes (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 248). Le jeudi XXVe jour du mois d'aoust, l'an dessus dit, nous *transportasmes* en ladite geole, et feismes venir par devant nous Jehan de Blois (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 440). [le pron. n'est pas exprimé] ...lundi derrenierement passé, l'andemain de Penthecouste, environ X heures de nuyt, les prisonniers dessus nommez furent et se *transporterent* en ladite ville de Rungy, et assamblerent devant le monstier (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 222). Item, que le Prevost de Paris commette et ordene XXX ou XL bons sergens et seurs qui se *transportent* souvent par la ville et es tavernes (BAYE, II, 1411-1417, 154). Ce jour, la Court a ordené que Lambert Cathelin, huissier de Parlement, se *transporte* au païs de Noyon pour executer l'accord passé (FAUQ., II, 1421-1430, 305). Ma dame s'i veult *transporter* Pour son fil à Dieu presenter. (MARCADÉ, Myst. Pass. Arras R., a.1440, 51). Et en ladicte desconfiture moururent XXIImVIIc hommes, qui y furent trouvez mors, tant dedens ledit parc que dehors, par le rapport fait des heraulx et poursuivans qui, pour ladicte estimacion faire, se *transporterent* audit lieu. Et, après ladicte desconfiture ainsi faicte que dit est, lesdiz de Lorraine et Suixes firent leur suite après ledit de Bourgongne et tuerent depuis plusieurs autres Bourguignons, qui ainsi se retiroient audit lieu de Joigne. (ROYE, Chron. scand., II, 1460-1483, 21). ...le roy a esté conseillié de soy *transporter* oudit pays (CHASTELL., Chron. IV, D., c.1461-1472, 67). Item [Dieu] ne se *transporte* ne mue de lieu en lieu, car par tout est present. (Somme abr., c.1477-1481, 143).

. *Se transporter à/devant/devers qqn.* "Aller vers qqn" : Se Morpheüs devant li se *transporte* Cinc fois ou sis, et se bien li enorte En ma fourme qui est a moitié morte, Croire ne puis, Se bien li dit que trop me desconforte Et qu'il n'est riens en quoy je me deporte, Que ma dame soit si dure ou si forte Que pité l'ui (...) N'uevre la porte (MACH., F. am., c.1361, 168). Sera ce bon (...) Qu'a la mére au roy me *transporte* Et que ces nouvelles li porte ? (Mir. fille roy Hongrie, c.1371, 40). ...icelli mons. le prevost dist, ordonna, appointa et commanda audit maistre Dreue d' Ars que il se *transportast* devers icelle dame et l'examinast sur les choses dessus dites (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 361). ...et pour ce ledit Jacob ce veant, ala et se *transporta* par devers ledit Bourgoiset (Berger Fr. K.-G., 1412, 171). SAINCT MARTIN. Le Sainct Esprit si vous veult enhorter Ad ce grant bien, selon que puis entendre ; Pour ce a l'abbé je me veulx *transporter* Et vous o moy, sans plus icy actendre. (LA VIGNE, S.M., 1496, 371).

. [Du chien, à la chasse] "S'éloigner trop"

Rem. HENRI FERR., *Modus et Ratio* T., c.1354-1377, gloss.

2. "Déplacer d'un lieu dans un autre par un moyen de transport" : J'ay veu de mes yeux à Padue ung puis, lequel puis le vulgal tient que icelui de Ebano fist *transporter* de lieu en autre et est à present en place publique et est fait en maniere d'une cuve à baigner. (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 132 r°).

- En partic. [Le corps d'un défunt, des reliques] : Ce jour, le corps du feu roy d'Angleterre, nagaires trespassé ou chastel du Bois de Vinciennes, fut *transporté* en l'eglise Saint-Denis en France pour d'ilec estre *transporté* en Angleterre. (FAUQ., II, 1421-1430, 58). ...le roy Charles VIe, dont le corps estoit encores en ycellui hostel enbasmé et mis en plonc, en intencion d'estre *transporté* et enterré à Saint-Denis (FAUQ., II, 1421-1430, 68). ...pour ce (...) qu'il avoit prins les reliques saint Fiacre en Brye, et avoit proposé les *transporter* en Angleterre (RAOULET, Chron. Ch. VII, V., c.1461-1467, 172).

3. P. anal. "Faire passer (les aliments dans le corps), les assimiler" : ...et pour ce le vin est *transporté* et fait mieulx penetrer la viande que l'eaue en laquelle n'est chaleur quelconques, mais atarde le trespassement de la viande. (Rég. santé corps C., 1480, 65-66).

B. - Au fig.

1. "Déplacer, transférer" : Mais a parler proprement, la tristece qui est en un home ne puet estre *transportee* en un autre, ne en tout ne en partie. (ORESME, E.A.C., c.1370, 491). Car l'amour qui est deue au païs et aus parens par dessus touz autres le pere *transporte* en ses enfans quant l'affeccion du filz si trait a soy tout ce qui est herbergié en la chambre du cuer du pere (FOUL., Policrat., IV, 1372, 78). Il dit que le royaume sera *transporté* de gent en gent pour injustices et injures et contumelies d'orgueil et divers baras. (FOUL., Policrat., IV, 1372, 83). Par ce *transporte* Dieu lez royaulmes de main en aultre. (CHART., L. Esp., c.1429-1430, 42).

- *Transporter en* (tel ou tel état). "Mettre en" : Mais lonc compte ne vueil tenir, Car je vueil au propos venir Par le quel je fu confortez Et de grief en pais *transportez*. (MACH., D. Aler., a.1349, 290). Jeremie par le decret du jugement des cieulx annonça en Jherusalem que les princes et les chiefz du peuple, les anciens et lez majeurs des villes seroient menés prisonniers en Babylone, le temple despouillé, et le peuple *transporté* en estrange servitude (CHART., L. Esp., c.1429-1430, 76).

- *Transporter qqc. à qqn.* "Reporter qqc. sur qqn" : Ains liberalement de cuer et franchement, sans force, contrainte, ne viollence aucune, [je] vous donne, cede et *transporte* toute la naturelle amour, l'affection et le droit que mere puelt et doit avoir à son seul et tresamé filz. (LA SALE, Reconf. De Fresne H., 1457, 13).

. "Céder qqc. à qqn"

Rem. *Hist. prem. destruct. Troie* R., c.1470-1480, gloss.

- *Se transporter à/en qqc.* "Se déplacer en pensée, se porter à qqc." : Les choses acoustumees de longtemps, et s'elles sont pyres des choses non acoustumees, si moins molestent ; car (qui auroit acoustumé une pire chose pour ung pou de temps) il vauldroit mieulx qu'il la lessast et se *transportast* a l'autre. (SAINT-GILLE, A.Y., 1362-1365, 64). Ainsy comme je me delictoye a regarder ce delicieux et celestiel champ et tres flourissant jardin de la divine Escripture, planté, anté et ordonné par la propre main du Saint Esperit, et que d'un lieu en l'autre par estude et meditacion plaisamment me *transportoye*, avint que je descendi en une partie de ce jardin (GERS., Concept., 1401, 388). [Marie d'Orléans] Some de benigne clemence Qui noz faultes toust et supporte, Se de vous louer me deporte, Ingrat suis, et je le maintien, Dont en ce refrain me *transporte* : On doit dire du bien le bien. (VILLON, Poèmes variés R.H., c.1456-1463, 43).

. *Se transporter à qqc.* "Se diriger vers qqc." : SAINCT MARTIN. (...) Faictes venir tous en presence Mes freres, sans dilacion Et qu'en grande devocion Le corps de Jhesucrist

m'apportent, Aussi ma dernyere uncion. A mort mes membres se *transportent*, En vigueur plus ne se deportent Tant suis foible et debilité ; Pour vivre plus, mal se comportent, Car mon jour si est limité. (LA VIGNE, S.M., 1496, 565).

. *Se transporter à* + inf. "Se porter à" : Mes apres l'en se *transporta* et translata a aquerir pecunes par autres voies. (ORESME, Pol. Arist. M., c.1372-1374, 68).

2. DR. "Transférer, reporter sur qqn d'autre un droit que l'on possède (dans le domaine privé ou politique), transfert de propriété, réaliser une cession de biens, de droits, de créances" : ...les quelles deux cenz livres de terre nous avions par noz lettres octroié que le dit cardinal ou les genz de sainte eglise, en qui elles seroient *transportées*, peussent tenir paisiblement à touz jours, sanz estre contrainz à les mettre hors de leurs mains (Doc. Poitou G., t.2, 1335, 125). Et pour ce que desclarciz n'estoient a plain yceulz heritages et possessions, vendus comme dit est, sicomme il disoit, es dittes lettres que passé en avoit comme dessus est dit, ycelli procureur par vertu des dittes lettres de procuracion, pardevant les diz notaires jurez comme pardevant nous, vendi ancores, quitta, cessa, *transporta*, ottroya et delessa par pure, vraye et loyal vente, desorendroit a touz jours, sanz rappel et sanz esperance de jamais venir, faire ou dire encontre, a religieus hommes et honestes l'abbé et le couvent de l'eglise Saint Magloire de Paris dessus diz, achetans pour eulz, pour leur ditte eglise, pour leurs successeurs et pour ceulz qui de eulz et de leur ditte eglise auront cause, tous les heritages, cens et possessions ci aprés devisez (Chartes Abb. St-Magl. T.F., t.3, 1345, 135). ...et parmi ce, la dite venderresse *transporta*, mist, cessa et du tout en tout delessa audit acheteur, pour lui, pour ses hoirs et pour ceuls qui de lui auront cause, tout le droit, toute la seigneurie, proprieté, possession, raison et action quelconques, reelle, personnelle, mixte, directe, taisible et expresse, et tout autre que elle avoit et povoit avoir es trente sept soulz et huit deniers par.. de cres de cens ou rente par an dessus diz (Chartes Abb. St-Magl. T.F., t.3, 1355, 207). ...se les roys d'Angleterre (...) en avoient aliené ou *transporté* aucunes choses en autres personnes que es roys de France (Lettres renonc. D., 1360, 50). ...en *transportans* et quittans du tout aus diz religieus et a leurs successeurs tout le droit que il y avoient (Chartes Abb. St-Magl. T.F., t.3, 1367, 362). Assés tost apriès traitta li rois Phelippes de France et fist traittier par le conte de Blois envers monsigneur Jehan de Haynau, que il vosist estre François, et il li *transporteroit* sa revenue qu'il avoit en Engleterre, en France (FROISS., Chron. L., III, c.1375-1400, 107). Item, est acordé que le roy de France et son ainsnet fil le regent... renderont et bailleront au dit roy d'Engleterre et à tous ses hoirs et successeurs, et *transporteront* en eulz tous les honneurs et regalités, obedienses, hommages... qui apertenoient ... as rois et à la couronne de France (FROISS., Chron. L., VI, c.1375-1400, 39). Et *transporteront* , cesseront et delaisseront li un roi à l'aultre, perpetuelement tout le droit que chascuns d'eux a ou peut avoir en toutes les choses qui par ce présent trettiet doivent demourer ou estre baillies à çascun d'eulx (FROISS., Chron. L., VI, c.1375-1400, 42). ...lui avons octroié que yceulx chastel et chastellenie il puisse eschangier ou *transporter* en autres, et que ceulx en qui il les *transportera* ou eschangera, les tiengnent et puissent tenir par la maniere et condicion dessuz dictes, ou aient les diz dix mille frans dessuz diz, deuz au dit sire de Mucidan, en lieu d'eulx, en cas de retrait ou de recouvrance (Doc. Poitou G., t.5, 1377, 7). ...par paraille raison, ou plus forte, devons nous dire que toutes possessions devent estre *transportees* avesques la charge que ilz devent a la chose publique (Songe verg. S., t.1, 1378, 44). ...le pueple de Ronme eleüt l'Impereur et *transporta* en luy tout le pover et toute la seignorie que il avoit, pour le temps, par tout le monde (Songe verg. S., t.1, 1378, 47). ...Jhesuchrist disoit que son royaume n'estoit mie de ce monde, par consequant, il ne *transporta* nul royaume temporel en saint Pierre, son vicaire, ne en sez successeurs. (Songe verg. S., t.2, 1378, 33). ...douaire ès terres que elle disoit que le dit messire Bertran tenoit en Espaigne et en Arragon au temps de leurs espousailles, le dit messire Bertran s'en estoit dessaisi et les avoit *transportées* en autres mains paravant leurs dites espousailles (Cartul. Laval B., t.2, 1384, 308). ...il avoit entendu que par importunité ou autrement le Roy avoit donné ou vouloit bailler et *transporter* l'ommage dudit marquisé au conte (BAYE, I, 1400-1410, 5). Le seigneur de Pise (...) prist adonc fort et ferme a continuer son traictié devers les Florentins de la vendicion de Pise, c'est assavoir de leur *transporter* son droit entierement (Bouciquaut L., 1408-1409, 325). ...ledit roy Jehan donna et *transporta* audit Loys toutes les terres (JEAN DE MONTREUIL, Traité Angl. III, G.O.O., 1416, 310). ...[certaines lettres] faisans mencion des drois, prouffis, rentes et revenues amorties que le Roy avoit cedé et *transporté* aux religieux, abbé et couvent de l'eglise de Saint Denis en France (FAUQ., I, 1417-1420, 122). ...nous lui avons convenancé et promis, pour nous, nos hoirs, successeurs et aians cause, de bailler, quictier, *transporter* (...) les villes, chasteaulx, terres et seignouries de Cassel et du Bois de Niepe, (...) et les appartenances et appendences quelzconques et qui de long et ancien temps ont appartenu à noz prédécesseurs ducz de Bar, et desdites cession, bail, quictance et transport faire et passer lettres devant notaires et tabellions royaulx (Roi René vie L., 1437, 225). En cest an, par la subtilité et pourchas de messire Jehan de Luxembourg, le fort chastel de Clermont en Beauvoisis fut mis et *transporté* en la main et gouvernement de messire Thomas Kyriel, anglois. (...) Et consentit ledit duc, ycelui transport, par si, que ledit Thomas lui promist, et audit de Luxembourg, et de ce lui bailla son seel, à rendre à certain temps quand il en seroit requis. (MONSTRELET, Chron. D.-A., t.5, c.1444-1453, 18). Et ne pourroit pas ung roy de France donner, vendre, ceder ou *transporter* son royaulme a aultre, non mie une partie de l'eritage ou demaine appartenant a la couronne, car c'est ung corps que luy, son peuple et la chose publique, et est le roy l'ame de la chose publicque, la quelle ne se peult abdicquer du corps et luy baillier aultre, au moins sans le consentement de tout le corps ou les membres sont comprins. (JUV. URS., T. crest., c.1446, 52). Et, oultre, nous *transporta* les prevostez de Vymeu, Feulloy en Beauvoisin en tous tels drois que les autres villes et terres dessus dittez, desquelles il nous fist bailler et delivrer la possession, en quitant et dechargant tous les vassaulx et autres subjectz d'icelles villes et terres des fidelités et sermens qu'ilz avoient à luy (LE CLERC, Interp. Roye, c.1502, 258).

- Empl. pronom. à sens passif. : ...et le droit que avoit le dit Edouard se *transporte* a ses prochains parens de par la mere, c'est asçavoir a ceulx qui sont descendus du roy Phelippe de Valois (JUV. URS., T. crest., c.1446, 146).

- "Faire un transfert de legs" : Et s'aucun [de mes légataires], dont n'ay congnoissance, Estoit alé de mort a vie, Je vueil et lui donne puissance [à Jehan de Calaiz, notaire au Châtelet], Afin que l'ordre soit suyvie Pour estre mieulx parassouvye, Que ceste aulmosne ailleurs *transporte*, Car s'il l'applicquoit par envye, A son ame je m'en rapporte. (VILLON, Test. R.H., 1461-1462, 141).

3. *Transporter qqn*. "Élever qqn (spirituellement)" : Car pou en y a que le juste Jupiter si aime ou que ardant vertus ait *transportez* aus cielz (FOUL., Policrat. B., V, 1372, 299).

- *Transporter qqn./Estre transporté.* "Ravir qqn, être ravi (spirituellement)" : Et par la grandeur de ioye en quoy elle est elle [l'âme] est *transportee* en une affection supermondaine et aussi comme sus humaine nature (CIB., p.1451, 191). Et ainsi seulement ont esté envoiéz au regard de la creature, et si non par adventure que l'en porroit dire que le Saint Esperit envoie, quant il prend ung homme et le *transporte* d'un lieu a l'aultre. Comme nous lisons ou livre des Actes des apostles que Saint Phelippe fu *transporté* et ravy par l'esperit de Dieu. (Somme abr., c.1477-1481, 119).

- *Se transporter à Dieu.* "S'élever à Dieu" : Quant donques par telle maniere il preschoit la doleureuse passion de la croiz a fin que petit a petit la folie des gens se departist, il se *transporta* et esleva sa parole et sa predication a la parole de Dieu, au filz de Dieu et a la sapience de Dieu, et par la parole de vraie foy il monta jusques au throsne et siege de la majesté divine (FOUL., Policrat., IV, 1372, 56). Quant Job si fut du tout en friche, Et plus a Dieu se *transporta*, Tant qu'a la fin ne fut pas triche, L'angë es cieulx l'ame porta (RÉGN., F.A., 1432-c.1465, 105).

- [De l'âme] *Se transporter.* "S'élever, être ravi" : ...tellement que la flambe de lamour quelle a des choses diuines la fait liquefier et fondre et decourir hors de soy comme la cire deuant le feu et se *transporte* de son premier estat et est comme toute resolue et satenuit (CIB., p.1451, 191).

4. "Transformer" : Et qui est plus laide chose que *transporter* sa face et varier sa chiere selon... (FOUL., Policrat. B., III, 1372, 213).

5. RHÉT. "Employer par métaphore"

- Empl. pronom. à sens passif. "Être employé par métaphore" : Est a scavoir que souvent ce nom substance se prend pour essence, mais essence jamais ne se *transporte* pour signifier la persone. (Somme abr., c.1477-1481, 129). [R. M.]

TRANSPORTEUR, **subst. masc.** (transporteur)
[GD : *transporteur* ; FEW IX, 220b : *portare* ; TLF XVI, 535a : *transporteur*]
A. - "Celui qui transporte, qui transfère" : ...tout le billon ou or que l'en vouldroit ainsi transporter (...) et tant les *transporteurs* et ceulx a qui la chose toucheroit que aussi les changeurs ou autres... (ODART MORCHESNE, Formulaire G.L., a.1427, 325). Translator (...) : *tran[s]porteur* de lieu en aultre (LE VER, Dict. M.E., c.1420-1440, 507). Translator : *transporteur* de lieu en aultre (LE TALLEUR, Vocab. E.M., c.1490, 400).

Rem. Aussi *Farce de la femme qui fut desrobée*, Cohen, 180, XXIII/74 (c.1480-1492). H. Lewicka, *La Dér.*, 1960, 139-140.

B. - "Celui qui tranfère à qqn un bien, un droit" : ...ceulx à qui telz dons ont esté faitz, ne les pourront d'oresénavant transporter en autres personnes que en leurs hoirs, et au moins en personnes qui en puissent plus largement user que iceulx *transporteurs* feissent se ilz les tenissent (Ordonn. rois Fr. S., t.8, 1402, 535). ...en tout abournement de fyé n'a point de rectraict aux lignagiers du *transporteur* (Cout. instit. Anjou Maine B.-B., t.3, 1463, 440).

C. - "Translateur, traducteur (ou sens A ?)" : Translator (...) : *transporteur*, translateur (Aalma R., c.1380, 422). *Transporteur* : translator (Gloss. gallico-lat. M.M., c.1425-1450, 266). [R. M.]

TRANSPOSER, **verbe** (transposer)
[T-L : *transposer* ; GD : *transposer* ; FEW VIII, 72a : *pausare* ; TLF XVI, 535b : *transposer*]
A. - "Déplacer, transporter qqc." : Et ainsi appert de ce que aucuns anciens disoient que la terre et les autres corps sont ainsi meuz pour ce que chascune chose est meue a son samblable ; mais il ne est pas tousjours ainsi, car qui *transposeroit* ou transporteroit la terre la ou est maintenant la lune, et une petite partie de terre fust ici, elle ne seroit pas meue vers la terre qui seroit la ou est la lune, mes seroit meue la ou est maintenant la terre. (ORESME, C.M., c.1377, 676).

Rem. Ex. d'a.fr., *cf.* TLF.

- Part. passé [D'une chose] "Déplacé" : Strabosité est vision tortue et oblicque : humeur cristalin est oblicque et *transposé* et par consequent tout l'ueil ou au costez ou au dessus ou en bas. (PANIS, Guidon, 1478, tr.VI, doct.2, chap.2).

B. - "Transférer (un bien, un domaine...)" : Li autre [monastère] sont destruit par grant antiquitei, Li autre *transposei*, autre desheritei. (Gir. Ross. H., c.1334, 265).

C. - *Transposer qqc. en.* "Transformer, changer qqc. en" : ...mes pensees En pluiseurs pourpos *transposees*. (FROISS., Espin. amour. F., c.1369, 118). Et quant le mari prent la dominacion sus toutes leur choses, adonques est *transposee* et muee la dominacion en olygarchie (ORESME, E.A., c.1370, 437).

- *Transposer qqc.* "Changer qqc." : ...De li raconter ou dire Ou d'ordener ou d'escripre (...) sens [sans] quelque rien *transposer*... (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 1).

Rem. Synon. de *translater* (traduire) ds *Le Facet en françoys* (fin XIIe, déb. XIVe s.), J. Morawski, 1923, 40. [R. M.]

TRANSPOSITION, **subst. fém.** (transposition)
[*FEW IX, 230b : *positio* ; TLF XVI, 537a-538a : *transposition*]
"Action de porter d'un lieu dans un autre"

REM. *Les aultres* [monstres] *ont transfiguration et transposition de lieu* (1491, *Mer des hist.* I, 346, ds Rom. Forsch. 32, 1913, 175). Lat. *transpositio*. [R. M.]

TRANSSIUTIVEMENT, **adv.** (transsiutivement)
[Ø]
"De manière figurée" (synon. *transsomptivement*) : ...il n'est nulle riens Qui soit plus sage que chiens sont (...). Je parle transomptivement [var. trop souptivement, tressumpteusement, *transiutivement*], Car aux hommes tant seulement Appartien[nen]t vertus et mours (LA BUIGNE, Rom. deduis B., 1359-1377, 291).

REM. Sur *suivre* ? V. *transsomptivement*. [R. M.]

TRANSSOMPT, **subst. masc.** (transsompt)
[GD : *transsumpt* ; FEW XIII-2, 218b : *transumere*]
"Transcription, copie" : ...le *transsumpt* ou vidimus des aliances ja pieça faictes entre nous et nostre tres chier et amé cousin le roy d'Arragon (Doc. 1409. In : J. Vielliard, R. Avezou, Bibl. Éc. Chartes 97, 1936, 341). Item, ung gros livre, couvert de parchemin, ouquel sont les extratz de plusieurs anciens registres de la court du bailliage d'Amont, *transumps*, copies de lettres, enquestes et informacions touchans la souveraineté de monsr le Duc et Conte de Bourgoingne (Ecorch. Ch. VII, T., 1445, 182). ...que nosdiz hommes cy-dessus déclairez puissent prendre et avoir (...) par soy (...) ung propre original de ces présentes lettres pour les garder et mettre par devers eulx à leur perpétuelle seurté, (...) et que sur icelles leur

puissions faire ung ou plusieurs vidimus, *transumps*, pour valoir et estre valable ainsi que de raison faire se devra. (Chartes communes Bourg. G., t.2, 1448, 580). ...qu'ilz en baillent *transumpt* à ladite garde (Doc. 1466. In : J. Richard, Bibl. Éc. Chartes 105, 1944, 167). ...la publication faisons d'icelles lettres ou de leurs *transumpt* autenticque (MOLINET, Chron. D.J., t.2, 1474-1506, 5). [Autre ex. p.6]

REM. *Lettres Louis XI*, V., t.9, 1481, 29 (*transsumpt*). [R. M.]

TRANSSOMPTER, **verbe** (transsompter)
[*FEW XIII-2, 218b : *transumere*]

"Transcrire, copier" : ...que nostre dit très honnoré et très redoubté seigneur (...) puisse faire *transumpter*, se bon lui semble [,] une fois ou plusieurs ces présentes lettres (Chartes communes Bourg. G., t.2, 1448, 580). ...je vous transmetz ceste cartulette cartuler, *transsumptee* et extirpee de ma judicative et sensitive raciocinacion (Lettre Philippe, c.1450. *In* : *Chrestom.* R., 112). [Jargon latinisant] [R. M.]

TRANSSOMPTIF, **adj.** (transsomptif)
[FEW XIII-2, 218a : *transumere*]

"Qui utilise la figure de rhétorique de la *transsomption*" : Ces .III. poetes dis par maniere de ficcions et de paroles *transsumptives*, parlans des choses de nature, disoient que Occean, c'est a dire le mer ou l'abysme ou a tres grant inondacion d'yaues, et Thetis qu'ilz disoient la deesse d'umeur sont parens de generacion. (CHR. PIZ., Avision T., 1405, 120). [J. Bl.]

TRANSSOMPTION, **subst. fém.** (transsomption)
[GD : *transsumption* ; FEW XIII-2, 218a : *transumere*]

A. - "Glissement de sens (métalepse, figure de rhétorique consistant notamment à passer du plan de la divinité au plan de la nature et de l'homme, ou inversement)" : Transunptio (...) : *transunption* [ou "fait de prendre ou de recevoir d'un autre" ?] (Abavus IV, R., c.1350, 500). Transumptio (...) : *transumption* (LE VER, Dict. M.E., c.1420-1440, 507). Mais aucunez qualités appropriés aux hommes principaument sont attribués a Dieu par *transsumption*, entre lesquellez je compte ire et fureur, qui sont passions humaines et tiltres de imperfection, et pour ce ne competent pas ces tiltres a Dieu veritablement. (CHART., L. Esp., c.1429-1430, 157). Combien que Dieu est toutpuissant, toutevoies on lui a donné point aucuns fais coulpables comme mentir et vouloir mal, ne aussi les passions penibles comme cremir et douloir, ne les corporeles come dormir, mengier et ambuler se non par adventure par maniere de *transsumption* (Somme abr., c.1477-1481, 161). Transsumptio (...) : *transsumption* (LE TALLEUR, Vocab. E.M., c.1490, 400).

Rem. CORBECHON, *Propr. choses*, éd. Lyon, 1485-1486, ds GD VIII, 20c.

B. - "Glissement, passage (d'un état à un autre)" : ...telle transsiscion ou *transsunpcion* [de pleuresie a empisme] peut estre faicte en XX jours (SAINT-GILLE, Comment. A.Y. L., 1362-1365, 349).

C. - "Transcription, copie" (synon. *transsompt*) : [Jean Juvénal des Ursins au roi :] Plaise vous sçavoir que je, Jehan Juvenal des Ursins, indigne evesque et duc de Lan per de France, ay reçeu vos lettres patentes par lesquelles vous a pleu moy mander et commander que je me transportasse en vos Chambres des comptes, du tresor de vos chartres, et ailleurs, pour veoir les lettres et chartres qui pourroyent estre necessaires a la convention que devés avoir avec tres hault et puissant prince Henry, vostre nepveu et adversaire soy disant roy d'Angleterre, et que d'icelles feisse *transumptions* soubz seel auttenthicque (JUV. URS., T. crest., c.1446, 14).

Rem. Doc.1419 ds FEW. Sans doute calque du latin médiéval : *cf.* A. Blaise, *Lexicon latinitatis medii aevi*, 1975, 925 « transsumptio (-tum), copie » et R. E. Latham, *Revised Mediev. Lat. Word-List from British and Irish Sources*, 1965, 491b « transumpt/io (...) copying ». [R. M.]

TRANSSOMPTIVEMENT, **adv.** (transsomptivement)
[T-L : *transsomptivement* ; GD : *transsumptivement* ; FEW XIII-2, 218a : *transumere*]

"De manière figurée" : ...il n'est nulle riens Qui soit plus sage que chiens sont (...). Je parle *transomptivement* [var. trop souptivement, tressumpteusement, transiutivement], Car aux hommes tant seulement Appartien[nen]t vertus et mours (LA BUIGNE, Rom. deduis B., 1359-1377, 291). ...A parler *transomptivement* [var. *transontivement*, tressontivement] (LA BUIGNE, Rom. deduis B., 1359-1377, 464).

REM. Mêmes ex. ds T-L et GD. [R. M.]

TRANSSUBSTANTIATION, **subst. fém.**
(transsubstantiation)
[T-L (renvoi) : transsubstantiaïon ; GDC : *transsubstantiation* ; FEW XII, 355b : *substantia* ; TLF XVI, 538b-539a : *transsubstantiation*]

"Transsubstantiation (eucharistique)" : La messe est le plus digne sacrement entre les autres, car il fu de Dieu homme, sans autre moien, institué et aussi en *transubstanciation* plus charitablement donné et plus amoureusement distribué quant Jhesucrist dist... (JEAN GOLEIN, Rational B.D., c.1370-1372, 255). ...la consecracion par divine puissance de pain en char et de vin en sanc est faite *transubstanciacion* (JEAN GOLEIN, Rational B.D., c.1370-1372, 499). [autres occurrences, *cf.* gloss. de l'éd.]

Rem. VIGNAY (éd. 1531, *transsubstentiation du pain et du vin*) ds GDC X, 801c-802a. *Dict. encyclop. du Moy. Âge*, t.2, 1997, 1530.

V. aussi *transsubstantion* [R. M.]

TRANSSUBSTANTIEL, **adj.** (transsubstantiel)
[*FEW XII, 356b : *substantialis*]

"Qui a le caractère de la transsubstantiation eucharistique" : ...Jhesu Crist (...) nous a donne ung pain *trassubstancial* et eternel (MIÉLOT, Spec. hum. salv. L.P., 1448, 135). [R. M.]

TRANSSUBSTANTIER, **verbe** (transsubstantier)
[GDC : *transsubstantier* ; FEW XII, 356a : *substantia* ; TLF XVI, 539a : *transsubstantier*]

"Accomplir la transsubstantiation eucharistique" : ...quant le pain sacré est mis ou vin *transsubstancié* en sanc... (JEAN GOLEIN, Rational B.D., c.1370-1372, 274). ...en Jhesucrist, dont le corps est la de pain sacramentelment ordené et *transsubstancié* (JEAN GOLEIN, Rational B.D., c.1370-1372, 446). [autres occurrences, *cf.* gloss. de l'éd.]

Rem. GUILL. DIGULL., *Pèler. J.-C.* S., 1358, 253 (*transsubstancié*). VIGNAY (éd. 1531) ds GDC X, 802a. [R. M.]

TRANSSUBSTANTION, **subst. fém.** (transsubstantion)
[*FEW XII, 355b : *substantia*]

"Transsubstantiation (eucharistique)" (synon. *transsubstantiation*) : ...il est de tous poins impossible que une espece, fors par la sacree et incomprehensible *transsubstancion* qui appartient seulement a la vertu infinie de la divine majesté, ... (Inv. secte vaud. V.B. D., p.1460, 97). [R. M.]

TRANSTORNÉ, **(?)** (transtorné)
[GD : *transtorné*]

[Mot fantôme]

Rem. L'article de GD VIII, 20c, est à supprimer ; l. *transitoire*, v. *transitoire* ; *cf.* MotsFantomes : *transtorné*. [R. M.]

TRANSTORNEMENT, **(?)** (transtornement)
[GD : *transtornement*]

[Mot fantôme]

Rem. L'article de GD VIII, 20c, est à supprimer ; l. *transitoirement*, v. *transitoirement* ; *cf.* MotsFantomes : *transtornement*. [R. M.]

TRANSUMER, **verbe** (transumer)
[GD : *transumer* ; FEW XIII-2, 218a : *transumere*]

"Transférer, transporter"

REM. *Lettres Louis XI*, V.M., t.10, 1482, 43 (*transummer*). [R. M.]

TRANSVADER, **verbe** (transvader)
[GD : *transvader* ; *FEW XIV, 118a : *vadere*]

"Passer au travers"

Rem. GARBIN 1487 ds GD VIII, 20c. [R. M.]

TRANSVERSAIN, **adj. et subst. masc.** (transversain)
[GD : *transversain* ; *FEW XIII-2, 222b, 226a : *transversus*]

I. - Adj. "Placé à la traverse, en plein milieu" : Si te feray en cest endroit une transgression traversaine [var. une *transversaine* digression] [éd. 1617 ds GD VIII, 21a] sans forme de response. (CHART., L. Esp., c.1429-1430, 170).

II. - Subst. "Barre transversale de la croix" : Et pouez sauoir que la crois nostre seigneur auoit de lonc VIII. cubites, et le *transuersain* auoit troiz cubites et demie. (MANDEVILLE, Voy. L., p.1360, 234).

V. aussi *traversain* v. Lexiques [R. M.]

TRANSVERSAL, **adj.** (transversal)
[GDC : *transversal* ; FEW XIII-2, 226a : *transversus* ; TLF XVI, 540a : *transversal*]

[D'une chose] "Disposé en travers" : Quant au premier point, celle figure ou obscurté ou tache qui appert en la lune et est appellee macula lune, selon ce que aucuns ont regardé et consideré ou temps seri et cler vers les matins environ plainne lune, si comme recite Albert sus Metheores, elle est telle : yleuques est aussi comme l'ymage d'un lyon qui a la teste vers orient, et sus le dos de ce lion aussi comme la figure d'un arbre *transversal* qui s'encline vers occident, et au costé de cest arbre aussi comme l'ymage d'un honme qui seroit appoué a cel arbre et qui avroit ses piés vers le derriere du lyon. (ORESME, C.M., c.1377, 454). [C. B.]

TRANSVERSALEMENT, **adv.** (transversalement)
[GDC : *transversalement* ; FEW XIII-2, 226a : *transversus* ; TLF XVI, 541a : *transversal* (*transversalement*)]

"Transversalement"

REM. GOULAIN (1374, l*a crois fut pourtraicte transversalement*) ds GDC X, 802a. Doc. 1490 (*La ratelle ... embrace transversallement l'estomac*) ds *Guidon en françois*, *In* : H. Vaganay, *Rom. Forsch.* 32, 1913, 178. [R. M.]

TRANSVERSE, **adj.** (transverse)
[GDC : *transverse* ; FEW XIII-2, 226a : *transversus* ; TLF XVI, 541a-b : *transverse*]

"Transversal" : ...quatre posicions de muscles sont, c'est assavoir droicte, *transverse* et deux oblicques. (PANIS, Guidon, 1478, tr.I, doct.1, chap.3).

REM. GOULAIN (1374) ds GDC X, 802a-b (*ligne transverse*). [R. M.]

TRANSVERSER, **verbe** (transverser)
[GD : *transverser* ; FEW XIII-2, 220b : *transversare*]

A. - "Traverser" : ...lesquelz luy dirent quil ne povoit passer oultre le destroit sans *transverser* devant le port de Dardanelle (WAVRIN, Chron. H., t.5, p.1471, 38). [GD VIII, 21a]

- [D'une chose] : ...faire es chambres aisies d'en costé icelles chambres deux parois *transversans* (Trés. Reth. S.L., t.2, 1409-1410, 613). Le premier os de la teste est de la partie de devant et est dit coronalle, lequel dure du millieu orbitarum jusques a la commissure qui *transverse* le crane (PANIS, Guidon, 1478, tr.I, doct.2, chap.1).

B. - *Transverser les yeux.* "Tourner les yeux" : ...il feigni soy estre en sanglouts de la mort et demena ses membres, *transversa* les yeulx ou chief... [var. et tournant ses oeilz...] (PREMIERFAIT, Décaméron D., 1414, 1082).

- Au fig. "Donner une autre direction à la pensée" : En cestuy endroit où j'ay cuidié avoir main arrestée en une matière, survient soudainement une autre qui me *transverse* les yeulx et me vient retraire l'entendement des faits de ce royaume pour l'appliquer en une autre nation nouvelle (CHASTELL., Chron. K., t.2, c.1456-1471, 56).

C. - "Transgresser" : ...contre eulx qui *transverserent* Nostre intendit par ung couvert mistere. (ANTITUS, Poés. P., c.1500, 21). [R. M.]

TRANSVERSIER, **adj.** (transversier)
[GD : *traversier*[1] ; FEW XIII-2, 221a : *transversarius*]

Vent transversier. "Vent transversal" : ...les dessusdiz mariniers desdiz vens *transverciers* saichent adroissier le voisle et la nef a orche et au lo (MÉZIÈRES, Songe vieil pèl. C., t.1, c.1386-1389, 592).

V. aussi *traversier*[3] [H. G.]

TRANSVERSIN, **subst. masc.** (transversin)
[GD : *traversin* ; *FEW XIII-2, 222b, 226a : *transversus*]

"Élément transversal" (synon. *transversain*) : Et le *transuersin* fut fait de palme, pour ce que ou vieil testament, quant aucun auoit victoire, on le couronnoit de palme. (MANDEVILLE, Voy. L., p.1360, 233).

V. aussi *traversin* [R. M.]

TRANSVOLER, **verbe** (transvoler)
[T-L : *transvoler* ; GD : *transvoler* ; *FEW XIV, 605a : *volare*]
I. - Empl. trans. "Traverser, franchir en volant" : [L'hirondelle] Quant l'iver vient la mer *transvole* (Best. lap. Rosarius S., c.1330, 12). [Autres ex. p.17, v.179, 197] Atant passa outre l'esprit en *transvollant* le lieu jusques au val (Percef. IV, R., c.1450 [c.1340], 748). Et n'est poisson en la mer plus legier de luy, car souvent, en saillant, ilz *transvollent* et passent par dessus les navires. (...) Ces poissons sont proprement appellez "symonnes". (COLART MANS., Dial. créat. R., 1482, 143). Et comme ung second Ycarus (...) avoye ja apresté mes esles de folle entreprinse pour *transvoller* non seulement cestuy grant fleuve, ains... (SAINT-GELAIS, Séj. honn. D., c.1490-1495, 162).

Rem. *Psaut. Ludolphe le Chartreux* D., c.1495. *In* : P. Demarolle, 4e Colloque, Amsterdam, 1985, 6.

- [Dans un contexte métaph.] : Et qu'est ore voler de nuit , C'est de pechié fuïr deduit. Ceste nuit *transvola* Marie. Grain ne pecha toute sa vie. Tu la nuit de pechié *transvoles* Ne en ton cuer point ne l'acoles ! (Best. lap. Rosarius S., c.1330, 61). [Le roi Louis] Qui tant bastist d'esglises et monstiers, Dont son renom *transvola* maints cartiers... (SAINT-GELAIS, Séj. honn. D., c.1490-1495, 177).

- Empl. abs. : Ebrieté semblablement, Defaillant de sens et raison, Plaine de toutes desraison, Furieuse comme une folle Par toutes regions *transvolle*, De tous maulx se veult entremectre, Sans en nulle chose fin mectre. (RIVIÈRE, Nef folz D., 1497, 119).
II. - *Transvoler qq. part.* "Voler jusqu'à (au propre ou au fig.)" : De ce fait cy la rumeur *transvola* A Eurial (SAINT-GELAIS, Eurial. Lucr. R., c.1490, 92). Doncques le fol qui saigement Veult vivre (...) *Transvollera* lassus es cieulx Sur les estoilles concieux. (RIVIÈRE, Nef folz D., 1497, 757).
III. - Part. passé en empl. adj. "Envolé" : Et moult y a de jours loingtains, par heures taciturnes *transvolees*, qui sur mon doz ont fait corvee (SAINT-GELAIS, Séj. honn. D., c.1490-1495, 140). [R. M.]

TRANSVOYER, **verbe** (transvoyer)
[*FEW XIV, 373b : *via*]
"Faire aller" : Et tout ce qu'elle [la lune] rechoit ainsi du soleil, elle le refont ["reverse", de refondre, cf. GD IV, 58c : fondre1] et respand dessus et ez choses inferiores estans desssoubz et subjectes a elle. (...) ...quant la lune premierement est alumee, il fait tres bon semer, car adont les vertus des planettes qu'elle respant et transfont [transforme] ez choses de dessoubz elle, et en les recueillant *transvoie* cy dessoubz. (Somme abr. M., II, c.1477-1481, 86).
V. aussi *voyer*[3] [R. M.]

TRANSYLVAIN, **subst. masc.** (transylvain)
[Ø]
"Habitant de Transylvanie" : ...les Valaques et les *Transilvans* (WAVRIN, Chron. H., t.5, p.1471, 8). [D.D.L., t.21, 262] [R. M.]

TRANSVERSÉ, **adj.** (tranversé)
[*FEW XIII-2, 220b : *transversare*]
"Qui regarde de travers, qui est hostile"
Rem. *Consol. Boèce* C., c.1350, gloss.
V. aussi *transverser* [R. M.]

TRAOIL, **subst. masc.** (traoil)
[T-L : *träoil* ; FEW XIII-2, 154a-b : **traduculus*]
"Dévidoir" : Mais, sauve sa grace, Robert, En *traoul* ou en escobert, Il parle mal des concubines. (LE FÈVRE, Respit Mort H., 1376-1380, 23). [Éd., p.156 : «*Escobert* n'est attesté nulle part ailleurs. Peut-être se cache-t-il sous ce mot une forme représentant le latin *scabellum* "écheveau". Le sens de l'expression *en traoul ou en escobert* "en dévidoir ou en écheveau" reste obscur. On peut toutefois penser, en transposant l'image ("que le fil soit sur le dévidoir ou mis en écheveau") et en l'appliquant aux propos de Robert Le Pelletier, à une interprétation telle que : "quelle que soit la manière dont Robert présente son histoire"»]
REM. Doc. XIVe s. (*travol*, Ch.-H. Livingston, *Skeinwinding reels*, 15) ds FEW. Ex. c.1450 ds GAY II, 419a : *travoul*. *Cf.* LITTRÉ, *travouil* "dévidoire pour mettre le fil en écheveaux". L'ex. suiv. (que T-L X, 534, place sous ce mot) pourrait appartenir plutôt au mot *treuil* : Mes pour ce le di que je vuel Qu'autrement soit tourne li *trueil*, Quë il tourne si com devant En mes honneurs destortillant, Que de rechief confermee rechief (soit) confermee Ma loenge et recitee (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. S., c.1330-1331, 236). [R. M.]

TRAOILLIER, **verbe** (traoillier)
[T-L : *träoillier* ; FEW XIII-2, 154b : **traduculus*]
Région. (Ouest) "Dévider, mettre le fil en écheveaux" : Elle lui fait porter les enfans jouer, elle les li fait bercier, elle lui fait tenir sa fusee quant elle *travoille* le sabmadi. (Quinze joies mar. R., c.1390-1410, 92).
REM. *Cf.* LITTRÉ, *travouiller*. [R. M.]

TRAPAN, **subst. masc.** (trapan)
[GD : *trapan* ; FEW XVII, 353b : *trappa*]
"Planche, ais de bois" : A Jaquet Rouliot, pour achat de mambrures pour laditte fontaine XVI s. VIII d., et V s. a ung autre pour *trapans* (...). Achat de bois... (Entrées roy. G.L., 1486, 284). ...pour louage de *trappans* pour les eschaffaux (Entrées roy. G.L., 1486, 287). ...pour mener le bois et *trapans* pour faire les eschaffaux au long de la ville (Entrées roy. G.L., 1486, 292).
Rem. Doc.1331 (*trapans*), 1360 (*traspans*), 1382-1383 (*trapens*), 1391 (*trapen*), 1398 (*trappan*), 1404 (*trapant*), 1409 (*trappent*), 1409-1410 (*trappens*), 1412-1413 (*trappans*), 1471-1472 (*trappens*) ds GD VIII, 21b-c.
- *Trapan de planches* : Item pour avoir fait ung petit cintre de gros *trapans* de planches, lequel a esté mis sur quatre pièces de bois debout pour soutenir la grant clef persée de ladicte darrenière volte. (Doc. cathédr. Troyes A., 1497-1498, 422). [R. M.]

TRAPELIE, **subst. fém.** (trapelie)
[*FEW III, 250b : *eutrápelos*]
"Finesse dans la discussion, plaisanterie fine" : Et eutrapelie [var. *trapelie*] se treuve Quant on se jue et qu'on s'espreuve En jeux honnestes sans perilz (MOLINET, Myst. st Quentin C., c.1482, 43). [R. M.]

TRAPEZETTE, **subst. fém.** (trapezette)
[GD : *trapezete* ; FEW XIII-2, 228b : *trapeza*]
"Petite table"
REM. *Gloss.*, Paris B.N. lat. 4120, c.1400-1500 (*trapezetum*, *mensa* : *trapezete*) ds GD VIII, 22b. [R. M.]

TRAPEZONDIOS, **adj.** (trapézondios)
[FEW, Ø n. de lieu *Trapézonte*]

MONN. *Aspre trapezondios.* "Petite monnaie d'argent turque frappée à Trébizonde sur le Pont-Euxin (?)" : Le dit Fastre Hollet a receu en cent ducas d'or venisian, en six vins dix ducas turcqs, en aspres *trapezondios*, la valeur de trente et ung perpre, font ces trois parties d'or et d'argent six cens perpres. (Arch. Nord, 1445, B 1997, n° 60127, IGLF). [H. G.]

TRAPPE, **subst. fém.** (trappe[1])
[T-L : *trape* ; GD : *trape*[2] ; DÉCT : trape ; FEW XVII, 353b : *trappa* ; TLF XVI, 542b : *trappe*[1]]
A. - "Piège" : De tus cheux qu'aueis pris à *trappe*, Bien gardeis nuls ne vus escape (Sept péchés C., c.1300-1350 [p.1478], 218). J'advanceré ung peu mes pas Pour tandre sy nous rects et las, Et puis nous ferons vune *trappe*. (Pass. Auv., 1477, 140).

Rem. *Myst. process. Lille* K., t.4, a.1485, 53/140.

- *Chaude trappe*. V. *chausse-trappe* : Et encores le duc de Bourbon fit semer, bien tard, autour de son palis, quatre tonneaulx de chauldes *trappes*, à deux lances entour près de son parc. (CABARET D'ORV., Chron. Loys de Bourb. C., 1429, 81).

- *Choir en trappe* : Celuy qui peu ou nient ne voit Les aveuglez mener ne doibt, Car se le meneur chiet en *trappe*, Le menet ossi n'en escappe. (THOMAS MAILLET, Prov. Alain H., c.1375-1400, 78).

- Au fig. *Estre pris à la trappe.* "Être pris au piège, se trouver dans une situation difficile, dangereuse" : ...et conviendroit qu'ilz se combattissent à meschief, ou ilz demourroient tous en Angleterre pris à la *trape* (LE BEL, Chron. V.D., t.1, 1352-1356, 55). Vous estes mieulx pris a la *trappe* Qu'un regnart, ort viel pautonnier. (Myst. Pass. Troyes B., a.1482, 795). Comant se feroit meschant homme T'es maintenant pris a la *trappe* Ta parolle mesme t'atrappe Et tantoust t'en vueil enformer (OUDIN, St Genis M.S., c.1490, 92).

B. - *Trappe (voliere).* "Volière" : BRUYT. Il nous fault de l'aglux avoir, Et nous serons pres maintenant. PLAISANT FOLLIE. Mais gardés qu'i soit bien tenant. CUIDER. Si bien tenant que s'il y frappe Verdier ni aultre oyseau de *trappe*, Hardiement que partir n'en peut. (Pipée R., c.1470-1480, 181).

- [Pour désigner la prison] : Item, et j'adjoinctz a la crosse Celle de la rue Saint Anthoine Ou ung billart de quoy on crosse, Et tous les jours plain pot de Seine Aux pigons qui sont en l'essoyne Enserrés soubz *trappe* voliere, Mon miroüer bel et ydoyne Et la grace de la geolliere. (VILLON, Lais R.H., c.1456-1457, 25).

C. - "Porte posée horizontalement, au niveau du sol, trappe" : ...un clef pour la *trape* du chelier dud. hostel (Comptes Archev. Rouen J., 1440, 216).

- [Pour désigner l'enfer] *Sous (la) trappe* : Pugny seras sans moderation O les damnez, soubz tresobscure *trape* (MESCHIN., Lun. princes M.-G., c.1461-1465, 26). AGRAPPART. Brou ! Je foys plus, car je suis chelz le pappe Ou maintes fois sa personne je palpe ; Et ses maistres cardinaulx dissolus, Par bou(r)gerons en mes las les actrappe, Puis je les mectz gentement soubz la *trappe* Ou ilz sont tous de leurs cas absollus Es chauldieres du loudier Tantallus Et es fours chaulx des infernaulx palus (LA VIGNE, S.M., 1496, 478). [R. M.]

TRAPPE, **subst. fém.** (trappe[2])
[GD : *trape*[3] ; FEW XXII-2, 105b : o.i.]
"Récipient de cuisine"

Rem. Doc.1395 (Dijon, *une* trappe *d'arain a fere tartres*) ds GD VIII, 22a.

- *Trappe de feu.* "Casserole"

Rem. Doc.1380 ds FEW. [R. M.]

TRAPPE, **adj.** (trappe[3])
[GD : *trape*[1] ; FEW XXI, 21b : o.i.]
"Trapu, ramassé, gros et court" : Gascons *trappes* et bien fondez Jouent la leurs nouvelles pratiques (COQUILL., Oeuvres F., 1478-p.1494, 252). ...tramblante, tromperesse, Tremebundeuse, *trape*, trousse, traistresse (LA VIGNE, Compl. roy Bazoche M.R., 1501, 393).

Rem. *Anticlaudianus* (ms. XIVe s.) ds GD VIII, 21c (*trappe*, mais une lecture *crappe* est sans doute préférable). *Cf.* TLF XVI, 544a : *trapu*. [R. M.]

TRAPPE, **subst. fém.** (trappe[4])
[]
"Chaîne" (Éd.), "Étrier" ? : Item pour une paire de vieses *trappes* 12 d. Item pour une paire d'esperons pour l'un des varletz de sommier de mondit seigneur et ung neuf mors aussi pour luy, ensemble 6 s. (Comptes argentier Ch. le Téméraire B.F.L., t.3/1, 1470, 502). [H. G.]

TRAPPÉ, **adj.** (trappé)
[Ø]
"?" : Assommeillé de l'aube taciturne, Sombre nocturne, querellé diuturne, Sort togaturne, mulceré de Saturne, *Trappé*, siturne, enucléant Titan (LA VIGNE, Compl. roy Bazoche M.R., 1501, 388).

REM. HUG. VII, 318b relève l'ex. sans donner de déf. Peut-on proposer "pris au piège" ? [A. B.]

TRAPPEL, **subst. masc.** (trappel)
[GD : *trapel* ; FEW XVII, 354a : *trappa*]
"Trappe, piège"

REM. Doc. 1499 (Lille, *deux trappiaux de fer*) ds GD VIII, 22a. [R. M.]

TRAPPEMENT, **subst. masc.** (trappement)
[*FEW XIII-2, 228b : *trapp*]
"Bruit" : Quant N[ostre] Dame oyt l'etrappement [l. le *trappement* ?] des chevaulx et le bruyt de la compaignie des roys qui venoient de si loingtain pais [,] si eut paour. (Vie J.-C. M.B., c.1429-1458, 21). [R. M.]

TRAPPER, **verbe** (trapper)
[FEW XVII, 355a : *trappa*]
"Attraper" : Le roy par nous vous mande qu'il a a Dieu voué Qu'il vendra assieger la vostre fermeté Et ne s'en partira jamais de son aigé Tant qu'il vous aura prins et *trappé* Et vous fera mourir a duel et a vilté. (Gir. Vienne D.B., c.1350-1400, 131). [R. M.]

TRAPPON, **subst. masc.** (trappon)
[FEW XVII, 354a : *trappa*]
"Planche (?)" : Ilz livreront tous les *trappons* qui convendra pour ledit coliz, depuis le semot jusques à la chanlatte (Doc. 1432. In : A. Delboulle, Romania 35, 1906, 414). [R. M.]

TRAQUER, **verbe** (traquer)
[GDC : *traquer* ; FEW XIII-2, 191a : *trak-* ; TLF XVI, 545a-b : *traquer*]

"Poursuivre" : Il y a quelque *traque* henne De nouvel (Myst. Résurr. Angers S., 1456, 107). [Faut-il rapprocher *henne* de *gehenne* ? «*Traque henne* signifierait alors "un piège pour le diable"» (éd.)]

REM. *Myst. siège Orléans* (éd. Guessard, 483, v.12379), c.1480-1500, ds GDC X, 802b (*traquer le feray*). Sans doute mauvaise lecture ; leçon *trayer* ds *Myst. siège Orléans* Ha., c.1480-1500, 505. V. *trayer*. [R. M.]

TRAQUET, **subst. masc.** (traquet[1])
[GDC : *traquet* ; FEW XIII-2, 189a : *trak-* ; TLF XVI, 545b-546a : *traquet*]

"Dans un moulin, pièce de bois passant au travers de la trémie et dont le mouvement fait tomber le blé sous la meule" : Ma langue va comme un *traquet* (Myst. Viel test. R., t.2, c.1450, 344). [Var. éd. 1538] Vostre langue n'a de repoz Non plus qu'un *traquet* de moulin. (GRÉBAN (S.), Myst. Actes Apôtres L., c.1475, 59v). [R. M.]

TRAQUET, **(?)** (traquet[2])
[*FEW XIII-2, 191a : *trak-* (?) (?)]

"Chien de chasse" (Éd.) : Je cours comme ung petit *tracquet* (Bataille st Pens. A., a.1485, 32).

REM. Lire *bracquet* (*braquet*, *brachet*) ? [R. M.]

TRARIL, **(?)** (traril)
[Ø]

"?" : Item sur son corps y a ung grant os du *traril* de l'echine de saincte Marie Magdalene, demy pié de large en quarre. (BARBATRE, Voy. T.-C. P., 1480, 105). [Obscur. Éd. : "le corps de la sainte avait une petite croix sur sa poitrine, croix faite avec le bois de la croix du Christ" ; comprendre "en travers" ? Ou lire *destraict de* (de *detraire* "enlever") ?] [R. M.]

TRASCE, **subst.** (trasce)
[FEW XXIII, 130b : o.i.]

"Entrave de bois (?)" : A tart venrront li prince a repentir D'eulx bailler frain qui a si longue resne, Auquel l'en deust donner *trasce* de chesne En hault levé et de corde une longe (DESCH., Oeuvres Q., t.5, c.1370-1407, 404). [Éd., note : "billot de bois de chêne" ; gloss. de l'éd. : "sorte de cep" ; FEW : "instrument de torture (?)"] [R. M.]

TRASNE, **subst. masc.** (trasne)
[GD : *trasne* ; *FEW XIII-2, 245a : *tremulus*]

"Tremble"

REM. Doc. 1445 (Tournai, *frasnes et trasnes*) ds GD VIII, 22b. [R. M.]

TRASNEL, **subst. masc.** (trasnel)
[GD : *trasnel* ; FEW XIII-2, 245b : *tremulus*]

"Tremble"

REM. Doc. 1447 (Béthune, *trasneaux d'allemarche pour le faux rain d'une fenestre*), 1491 (Tournai, *arbres appellez tranneaux*) et 1497 (Béthune, *transneaulx employes a faire les estanchons de cheminees*, *trasneaulx pour les chintres d'une vaulsure*, *transneau*) ds GD VIII, 22b-c. [R. M.]

TRASTOULER, **(?)** (trastouler)
[Ø]

"Prendre des chemins détournés (?)" : Et tant les menerent la dame et les .III. damoiselles en les adextrant parmy la forest qu[e]... [var. trois damoiselles en elles *trastoulant* par la forest] (Percef. II, R., t.2, c.1450 [c.1340], 81). [var. p.443 ; l'Éd. ajoute "sic" à sa lecture] [R. M.]

TRASTRE, **subst. masc.** (trastre)
[T-L : *trastre* ; GD : *trastre* ; GD : *terrace*[3] ; FEW XIII-2, 217a : *transtrum*]

A. - Région. (Normandie, Picardie, Wallonie) "Poutre, solive" : ...pour *traistres* (DU MAREST, Comptes L., 1412-1433, 119).

Rem. Ex. d'a. fr., JEAN D'ARKEL, *Ars d'Amour*, c.1350, doc. 1487 (*traestre*) et 1497 (*trates*) ds GD VIII, 22c. Doc. XVe s. (*traste*) ds T-L X, 536. Doc. 1411 (*trastre*). In : Y. Coutant, *Terminol. du moulin médiév. dans le comté de Flandre*, 1994, 917.

B. - En partic.

- [Dans le mécanisme d'un moulin] "Tratte, sommier de potence, chacune des poutres horizontales, placées au-dessus de la chaise : reliées par deux entretoises, elles encadrent le pivot et empêchent la cage de balancer" (Éd.)

Rem. Doc. 1436 (*traste*), 1492 (*traiste*), 1440 (*trastre*), 104 et 1467 (*trestre*). In : Y. Coutant, *Terminol. du moulin médiév. dans le comté de Flandre*, 1994, 917.

- "Poutre, gibet" : ...au *traistre* qu'il ot fait lever Pour Mardocheon encroer ["pendre"] (DESCH., M.M., c.1385-1403, 295).

C. - "Tréteau" : Mettez la table sur le *traistre* (Pont aux ânes T., c.1480-1500, 107).

Rem. Doc. 1402 (Tournai, *une table sans trestres*), 1412 (*unes traictes*) et 1452 (Tournai, *pour une table et trettes*) ds GD VIII, 22c.

REM. *Cf.* A. Henry, *Mél. Lecoy*, 1973, 208-209. GD VIII, 23a, enregistre par ailleurs un sens "machine à tondre, tondeuse" : il s'agit sans doute d'un autre mot ; v. *trettre*.

V. aussi *terrastre* [R. M.]

TRAULE, **subst. masc.** (traule)
[GD : *traule* ; FEW XXII-1, 156a : o.i.]

MÉD. "Bègue" : Et dit ainsi que *trauli*, c'est a dire les balbuciens, enchent tres grandement en dyarrie, c'est a dire en flux de ventre long et cronique. (SAINT-GILLE, Comment. A.Y. L., 1362-1365, 184). Si comme il a esté dit devant la cause de l'amphorisme est, selon Galien ou comment, que telz baubies ou *traules* si ont le cervel tres moiste (SAINT-GILLE, Comment. A.Y. L., 1362-1365, 185). Aulcuneffois elle [la parolle] est corrompue, sicomme es begues et es *traules* et es sincopans et c'est en diverse maniere, car *traules* et begues ce sont ceulx qui corrompent les lettres et mettent une pour aultre et ne peuvent nommer la lettre R (GORDON, Prat., c.1450-1500, III, 20). [R. M.]

TRAULINE, **subst. fém.** (trauline[1])
[GD : *trauline*[1] ; FEW XIII-2, 230a : **traucum*]

"Marque servant à poinçonner (?)" (GD)

Rem. Doc. 1407-1408 (Tournai, *une trauline*) ds GD VIII, 23a. FEW, n.8 : «Form und bed. unsicher». [R. M.]

TRAULINE, **(?)** (trauline[2])
[GD : *trauline*[2]]
[Mot fantôme]
Rem. L'article de GD VIII, 23a, est à supprimer ; *cf.* GD VIII, 364b ; l. *tranline*, v. *tranline*, *tranaine*, *trembline* ; *cf.* MotsFantomes : *traulline*. [R. M.]

TRAULLE, **subst. masc.** (traulle)
[*FEW XIII-2, 136b : *trabs*]
"Solive" : À Pierre Trucquet, 20 croustes de chenne mis et emploies à faire eschameaulx pour soir sus, pour chacune 4 solz, sont 4 livres ; à lui, pour 4 *traulles* employes à faire chandelliers du travers du cuer par dehors 4 solz pour piece, sont 16 solz ; pour tout à lui, monnoye dicte, 4 livres 16 solz (Comptes Etat bourg. M.F., t.1, 1420, 473). [E. P.]

TRAUMATISME, **subst. masc.** (traumatisme)
[FEW XIII-2, 232b : *traumaticus* ; TLF XVI, 547a : *traumatisme*]
"Traumatisme" : Les causes aulcunes sont extrinseques et aulcunes intrinseques. L'extrinseque est foraine, si comme trop grant chaleur ou froideur ou sufflacion de vens ou que on a receu aulcunes bruynes et fengas ou aulcun venin, mais par dedens il peut advenir [squinance] communement pour replecion de chief ou pour *treumatisme* (GORDON, Prat., c.1450-1500, IV, 1). [R. M.]

TRAVAIL, **subst. masc.** (travail[1])
[T-L : *travail* ; GDC : *travail*[2] ; DÉCT : travail ; FEW XIII-2, 288b : **tripaliare* ; TLF XVI, 547b : *travail*]
A. - [Sens passif (rarement sens actif)]
1. "Peine que l'on supporte, tribulation, souffrance, tourment que l'on endure" : Aussi doi je, se trop ne fail, Loër Esperence, a qui bail De moy et de mon cuer le bail, Et mercier ; car se riens vail Et s'a bien faire me travail, C'iert sans doubtance Par li ; car en mortel *travail* Fui entre le coing et le mail, Si que je ne donnasse un ail De ma vie ; mais soustenail Me fu, dame, amie et murail, Tour et deffense. (MACH., R. Fort., c.1341, 120). Vueilles sur moy ta grace espandre, Si que pacienment je port L'angoisse et *travail* de la mort Que je reçoy par ma desserte (Mir. femme roy Port., c.1342, 194). ...pluseurs de nos sergens de la baillie d'Amiens et d'ailleurs sont venus en la dicte ville d'Aire et, par vertu de commissions et autrement de leurs volenté, ont adjourné (...) pluseurs personnes (...), sanz appeller les diz maire et eschevins et sanz ce que iceuls sergens en soient requis de partie, qui est en tres grand lesion de justice et ou grant *traveil* et domage des diz habitans (Hist. dr. munic. E., t.1, 1347, 89). L'anffe croit et amande sans avoir nulz *trovalz*, Car ceu qu'il li failloit li estoit communalz. (Lion Bourges K.P.F., c.1350, 30). Nuit et jour en tel *traveil* Est le povre cuer de moi, Car onques tourment pareil Ne senti, si com je croi, Car sans cesser, en recoi, De celli cui sui amie Regrette la compagnie. (MACH., Voir, 1364, 512). Or soit benite La plaie et ossi la saiette Qui me tient en si douce dette Que mon *travel* [var. *traveil*] et ma souffrette Tieng pour merite. (FROISS., Espin. amour. F., c.1369, 116). Dezquellez choses il appiert que France est le lieu et le reffuge de l'Eglyse et Ronme si luy doit estre conme lieu de deluge ; France si luy est lieu de repos et de conseil, mez Ronme est lieu d'exil et de *travail*. (Songe verg. S., t.1, 1378, 334). ...lequel, venu à elle qui parle, lui dist que elle lui avoit fait et faisoit moult de peine et de *traveil*, sanz ce que elle lui donnast aucune chose du sien, ne ne feist aucun bien. (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 295). L'enfant moult haut crioit par destresse de faim, la mere se taisoit par *traveil* inhumain, l'enfant queroit sa vie ou sain de sa nourice, la mere queroit mort et derrenier supplice (MOLINET, Faictz Dictz D., 1467-1506, 139).
- [Dans ce sens, souvent au plur.] : Quant ses resgars me vint enamourer, J'estoie liez, gais et jolis et baus. Las ! or ne fais fors moy pleindre et plourer En acroissant les dolereus *travaus* ; Et se j'en muir, n'est pas par mes deffaus, Qu'Amours scet bien qu'onques mal ne folie Je n'i pensay qu'onneur et courtoisie. (MACH., L. dames, 1377, 110). Donques poons nous, de noz prelas, conclurre ce qui est escript : "Ilz ont regné mez ce n'a pas esté de moy" et n'ont pas esté ez labeurs ne ez *travaux* aveques lez Apostres. (Songe verg. S., t.1, 1378, 18). ...ce que je voy sur la terre de miseres et de tenebres et d'orrours, ou il n'a nulle perfection, mes tres grans *travaills* et tribulations (GAST. PHÉBUS, Livre oraisons T., c.1380-1383, 55). ...et lui feist aucuns biens, pour les peines, *travaux* et vexacions que prins avoit en sondit service faisant (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 188). Qui est la mere, je vous demande, qui vouldroit soustenir les perilz et les *travaux* pour nourrir ses enfans, lesquelz soustint saint Pol pour les hommes sauver (GERS., P. Paul, a.1394, 510). ...la somme de deux cens frans, à trente sept gros 4 deniers parisis monnoye de Flandres la piece, que mondit seigneur lui a donné de grace especial pour consideracion des bons et agreables services qu'il lui a fais longuement et loyalment et faisoit encores de jour en jour comme des grans peines, *travelz* et dangiers qu'il avoit eu en l'office de prevost des mareschaulx de l'ost et siege du roy estans lors nagueres devant Monstreau (Comptes Etat bourg. M.F., t.1, 1420, 400). ...il la fist (...) tresbien penser, dont elle avoit bon mestier, a cause des grans labours et *travaulx* qu'elle avoit eu en ceste queste. (C.N.N., c.1456-1467, 70). Las ; maintenant Vous voy a neant - aler pour ces crüelz *travaulx*. (Pass. Auv., 1477, 210).
- *Estre travail à qqn.* "Être un supplice pour qqn" : ...après ce bel passetemps, qui aucunement *traveil* luy estoit, [madame] arriere s'endormit. [Cont. érotique et valeur de litote] (C.N.N., c.1456-1467, 76).
- *Donner / faire (un) travail / travaux à qqn.* "Infliger un supplice à qqn, tourmenter, harceler qqn" : Mains *travalx* et mains grans ennuit Font pluseurs pour eulx hault monter. (DUPIN, Mélanc. L., c.1324-1340, 134). Amours, je t'ay donné le bail De moy, et encor le te bail. Mais bien voy qu'en vein me travail, Qu'adès te truis Preste pour moy faire *travail*. Si n'ay fortresse ne murail Que ne soie dessous le mail Dangier destruis. (MACH., Compl., 1340-1377, 244). ...les grans *travaulx* et les inhumains meschiefz (...) que les mauvais esperis lui avoient fait. (Percef. III, R., t.1, c.1450 [c.1340], 92). ...la femme qui nagueres au bailly d'Amiens se complaignit de son mary pour le tresgrand *traveil* qu'il luy donnoit de semblable cas n'avoit pas si bien matere de soy douloir que ceste cy. [D'une femme victime d'un mari trop ardent] (C.N.N., c.1456-1467, 87). ...et congnoissant que assez les povoit espovanter par leur donner continuel *traveil* par ses engins, les espéroit bien à vaincre (CHASTELL., Chron. K., t.1, c.1456-1471, 97). ...par ce que attif homme estoit [l'évêque d'Autun] et agu et de grant port a cause de son pere [le chancelier de Bourgogne], apliquoit a l'espiritualité beaucop de choses temporelles dont ne devoit avoir cognoissance, en foulle certes des nobles et vassaux qui s'en doloient et ausquelz par chescun jour il donnoit *traveil* sans que remedier y peussent. (CHASTELL., Chron. IV, D., c.1461-1472, 111).
- *Endurer / souffrir / soutenir (un) travail / travaux* : ...Les biens que Dieux a faiz por lui, Le *travoil* qu'a por lui soufert Et le bien qu'il li a ofert (Renart contref.,, 1ère réd. R.L., t.2, c.1319-1322, 216). ...icellui chevalier, pour cause du dit service, a souffert moult

grans paines et *travaulz* et s'est exposez en pluseurs perilz, en pluseurs lieux (Doc. Poitou G., t.2, 1348, 390). Mais sil furent gettés en une fosse aval Ou ilz souffrirent moult de paine et de *travail*. (Tristan Nant. S., c.1350, 674). Mais ains grans peines et *travaulx* Souffrirent, par mons et par vaulx. (CHR. PIZ., M.F., III, 1400-1403, 220). ...se Dieu de sa grace n'eust regardé son povre pueple, les biens de terre estoient en grant peril et par consequant le pueple, nonobstans les *travaulx* que sueffre en moult de manieres (BAYE, I, 1400-1410, 93). Je te afferme que tant de peine, de *travail*, de soucy et de honte ne te fault pas souffrir pour servir Dieu, ton bon et loyal amy, et paradis avoir (GERS., Concept., 1401, 412). ...des paines et *travaulx* que son fil Jhesu Crist avoit soustenu (MIÉLOT, Spec. hum. Salv. L.P., 1448, 144). ...Les peines, *travaulx* et oultraiges (...) Qu'il [Nostre Seigneur] voult endurer pour nous tous. (GRÉBAN, Pass. J., c.1450, 33). Mais ainchois qu'il l'eut concquis, il endura du *traveil* largement. (Percef. III, R., t.1, c.1450 [c.1340], 104). ...toutte la chevallerie estoit illecques assamblee, qui souffrirent ce jour paine et *traveil* a merveilles (Percef. III, R., t.1, c.1450 [c.1340], 174). ...il aprinst a souffrir coups et *travaulx* (Percef. IV, R., c.1450 [c.1340], 280). ...il se povoit vanter d'en avoir autant obtenu, sans faire gueres grand queste ne poursuite, que celuy qui mainte peine et foison de *travaulx* en soustint. (C.N.N., c.1456-1467, 228). Eco (...) Fut surprise de l'amour Narcissus, Parquoy depuis endura maintz *travaulx*. (COQUILL., Oeuvres F., 1478-p.1494, 113). LE PREMIER PAYEN. (...) Tu n'es bon qu'a desordonner Povres gens simples, bestïaulx Pour en enffer les emmener Souffrir grans paynes et *travaulx*. (LA VIGNE, S.M., 1496, 493).

- [D'une chose] *Tourner au travail de qqn.* "Devenir un tourment, une gêne pour qqn" : ...s'il chiet que Jhesus retourne Et a vostre *traveil* ne tourne, Vous lui pourrez signifïer Que... (GRÉBAN, Pass. J., c.1450, 150).

- "Épreuve douloureuse, malheur" : Leur *travail* commence encore Et leur penible adversité ! (CHR. PIZ., M.F., III, 1400-1403, 74).

- [À propos d'Hercule] "Épreuve difficile" : Depuis ala par mons et vaulx Herculés, en divers *travaulx*. (CHR. PIZ., M.F., III, 1400-1403, 22).

2. En partic. "Douleurs de l'enfantement" : Et puis, quant ce vint au destroit De son *travail* [de ta mère], quand tu fus nez, Le dyable vint abrivez, Qui te vouloit prendre et saisir (Mir. enf. diable, c.1339, 27). De ma jonne moillier ai .j. moult bel enfant, Et si n'a pas troys jors qu'elle en ot *travail* tant C'onc dame n'en ot plus en tretout son vivant. (Brun de la Mont. M., c.1350-1400, 17). Depuis lequel temps, et à l'enfantement que elle fist dudit enfant, et en ses plus grans maulx, peines et *travaulx*, elle dist publiquement aus femmes qui estoient presentes que icellui filz estoit et appartenoit audit feu Jehannin du Bois (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 126). Je scay que point ne le dira, car sans *travail* doit enfanter et en leesse. (GERS., Concept., 1401, 402). Le lundi quart jour de fevrier, après la departie de l'Empereur, comme dit est, la royne de France enfanta une fille, dont moult fu grevée du *travail*. (CHR. PIZ., Faits meurs Ch. V, S., II, 1404, 133). Et n'est pas de merveille car elle ne ot quelconque *travail*, ains naquit d'icelle cest benoist enfant sans blessure du corps virginel de nostre Dame (GERS., Noël, p.1404, 298). SARRA. Je sens bien mon terme abreger Et de mon *traveil* les undées (...). S'il fault que meure en enfantant... (Myst. Viel test. R., t.1, c.1450, 373). ...il convenoit que le jour naturel venist d'effanter (...) ...les dames d'entour avoient tres grant pitié pour le *travail* qu'elles lui veoient pourter. (Percef. IV, R., c.1450 [c.1340], 157). ...à l'heure du droit et grant *traveil* de la dame, un merveilleux et très-impétueux coup de tonnoire vint férir par-dessus la maison (...). Donc prestement après, la contesse se délivra d'une fille que le dauphin tint sur fons (CHASTELL., Chron. K., t.3, c.1456-1471, 297). Je m'esjouÿs moult grandement D'aler en vostre compagnye, Mais j'ay moult grant paour que, Marie Ensaincte, *traveil* ne se face. (Myst. Pass. Troyes B., a.1482, 191).

- *Travail d'enfant* : Comment la belle Priande en son *travail* d'enffant eut une vision tres mervilleuse (Percef. IV, R., c.1450 [c.1340], 155).

- *Travail d'enfantement* : Il lui estoit advis qu'elle estoit avecques son mary en une forest ou le *traveil* d'enffantement lui print (Percef. IV, R., c.1450 [c.1340], 193).

- *Estre en travail* : ...elle devoit ung pelerinage a quelque saint (...) que promis luy avoit quant elle avoit esté en *traveil* (C.N.N., c.1456-1467, 526).

3. "Fatigue que l'on ressent, épuisement" : Je sui en si grant maladie Et de *travail* si forment lasse Qu'il n'est riens de quoy je menjasse (Mir. st J. Cris., c.1344, 288). ...Assés plus grans m'est li *travauls* [dit le lévrier mené en laisse] Qu'a toi [le cheval qui croule sous la charge], qui es et grans et fors, Car je n'ai q'un bien petit corps. (FROISS., Dits Débats F., 1363-1393, 171). Et pour ce elle [la sensitive] se lasse et ennuye et a *travail*, labeur et fatigacion et ne puet longuement continuer son operacion. (ORESME, E.A.C., c.1370, 508). Aprés *travail* nous plaist plus le repos Et la grant soif fait boire enmy les pos, Et es perilz acquiert on les grans los. (CHART., D. Fort., 1412-1413, 166). Le VI^{e} est qu'il doit assaillir ses anemis, quant par ses espies il scet l'eure qu'ilz sont traveilliez en chevauchant, ou qu'ilz se logent, ou pour le *traveil* se reposent desarmez ou endormis (LA SALE, Salade, c.1442-1444, 243). Dont, aprés les dansses et maintes chançons dictes, pour le *travail* et blessure du seigneur de Loissellench, le roy manda le vin et les espices, et aprés ce tous prindrent congié. (LA SALE, J.S., 1456, 170).

- En partic. "Fatigue, peine d'un voyage, voyage" : Ceuls qui ne partent de l'ostel Sanz aler en divers pais, Ne scevent la dolour mortel Dont gens qui vont sont envahis, Les maulx, les doubtes, les perilz Des mers, des fleuves et des pas, Les langaiges qu'om n'entent pas, La paine et le *traveil* des corps (DESCH., Oeuvres R., t.7, c.1370-1407, 69). ...car il approce fort au terme de son pelerinage et a la fin de son grant *travel* qui a duré plus de .LX. ans, esquelz par la misericorde de Dieu il a passé maint grant peril et aventures sans nonbre (MÉZIÈRES, Test. G., 1392, 302).

- [À propos d'une chose] "Fatigue, usure de qqc." : Par incident, le pont Nostre-Dame de Paris, ensemble les maisons qui dessus estoyent esdifiies, churent en Saine par le jour Saint-Luc ; et ce vint par pourreture et *traveil* des pilotis sur quoy il estoit fondé. (MOLINET, Chron. D.J., t.2, 1474-1506, 471).

4. [Sens actif] "Action d'infliger la souffrance, le tourment, de s'infliger la souffrance" : Met en ton cuert bonne astinance, Jeunes, *travalx* et penitance, Quart ce fait luxure retraire. (DUPIN, Mélanc. L., c.1324-1340, 195). ...car battoient, tuoient, ravissoient à force, persécutoient le peuple par tel mauvaisté et *traveil* que nul ennemy mortel à autre n'en pourroit plus. (CHASTELL., Chron. K., t.3, c.1456-1471, 340).

B. - [Sens actif] "Activité pénible que l'on exerce en vue d'un résultat"

1. "Activité, effort physique" : ...mais tousjours a vescu bien et honnestement, sanz aucun reprouche, gaignié sa vie à la peine et *traveil* de son corps, et de sondit mestier de cousturier. (Reg. crim.

Chât., I, 1389-1392, 138). Et dit que faite yert de ses oz, Pour ce, a *travail* et a repos, A homs compaignie feroit La femme (CHR. PIZ., M.F., II, 1400-1403, 136). ...quand je suis par force de *travail* si rebouté qu'on ne tireroit point de moy une lyeuette de chemin, si je me treuve vers elle, je suis homme pour en faire trois ou quatre (C.N.N., c.1456-1467, 207). ...quoyqu'il fust et gros et gras, et ne se donnoit du *traveil* que bien a point, si n'en jeunoit il journée. (C.N.N., c.1456-1467, 580). Et en faisant gros chasteaulx en Espaine, Musant, trachant, a grant *traveil* de corps... (MOLINET, Faictz Dictz D., 1467-1506, 101).

- "Activité militaire" : ...ne ne cuidez point que le siege qui est devant ceste ville, ne *travail* d'armes ne paour que j'aye soit occasion de mon mal (BEAUVAU, Troyle, c.1455. *In* : *Chrestom.* R., 89). LE PERE. (...) Saichez que suis entalenté D'abandonner les grans exces Que j'ay soubstenu et porté ; Dont, puisque je suis transporté Par viellesse en aultre deduyt, Au *travail* sera depporté Mon filz et aux armes conduyt. (LA VIGNE, S.M., 1496, 162).

- *Travail des chiens.* "Activité de chasse avec les chiens" : Et aussi di je que onques ne vi homme qui amast *travaill* et deduit de chiens ou d'oisiaus qui n'eüst moult de bonnes coustumes en luy, quar celi vient de droite noblesce et gentilesce de cuer (GAST. PHÉBUS, Livre chasse T., 1387-1389, 57). Et, pour ce que moult de genz me blasmeroient, pour ce que de si pou d'age je met enfant au *travaill* des chienz ["au soin des chiens de chasse"], je leur respons que... (GAST. PHÉBUS, Livre chasse T., 1387-1389, 138).

2. "Activité exigeant un effort constant, effort soutenu en vue d'un résultat, peine que l'on se donne" : N'espagnerons *traveil* ne paine Pour vous, de ce soyez certaine. (Renart contref. R.L., t.1, 1328-1342, 15). ...consideré et resgardé la perseverance, les granz profiz et *trevails* que le dit Guillaume a faiz pour ycelui chevalier (Doc. Poitou G., t.2, 1343, 268). Vassal, se m'aïst Dieux, a grant paine et a grant *travail* nous avez delivré de ces perilleuses bestes. (Bérinus, I, c.1350-1370, 308). Mais princes qui fort se traveille Et qui dou cuer et de l'ueil veille Pour ses anemis resveillier, La se doit il bien travillier. Et certes, ce n'est pas *travail*, Ce samble a moy, qui petit vail, Eins est repos qui renouvelle Honneur, qui porte tel nouvelle, Que ses annemis trop aville Qui leur grieve a champ et a ville. (MACH., C. ami, 1357, 128). ...le fort labour et *traveil* (SAINT-GILLE, Comment. A.Y. L., 1362-1365, 349). [Polyphème à Galatée] Mais se tu bien me congnoissoies, Je croi tu te repentiroies De ce que tu me vas fuiant ; Si t'iroit sans doubte anoiant, Si mettroies paine et *traveil* A mettre ad fin ce que je vueil. (MACH., Voir, 1364, 634). ...pou leur chaloit de chevaulx, A pié pouoient grans *travaulx*, Sanz qu'aultre beste les portast, Ne qui plus leur erre hastast. (CHR. PIZ., M.F., II, 1400-1403, 179). Une riche cité assise A, et, par moult grant *travail*, prise (CHR. PIZ., M.F., IV, 1400-1403, 16). Car l'air mauvaiz ainsi attrait Grève le cuer et le deffait, Et tout *travail* est plus grevant Qui n'est amors de pardevant, Dont il appert évidemment À tout homme d'entendement Que nul ne doit lors s'avancier À nouveau *travail* commencier (LA HAYE, P. peste, 1426, 84). ...Porcius donna conseil, et pluiseurs aultres, que le consulle Claudius et ses gens, qui moult estoient las et traveilliez, resposassent par ce jour (...). Mais ad ce Claudius ne s'y accordoit point ; car il doubtoit que le bon advis et le grant *traveil* qu'il avoit eu ne fut perdu par trop tarder (LA SALE, Salade, c.1442-1444, 44). ...mais cestui ouvrage tent a sa fin desiree pour le *travail* de l'ouvrier (Percef. IV, R., c.1450 [c.1340], 405). ...il pensa que l'eure estoit venue de prendre salaire de son *travail* (Percef. IV, R., c.1450 [c.1340], 738). Noblesse de lignage vient de parens, sans *travail*, mais noblesse de cuer et de courage vient de la grace de Dieu, avecques *travail*. Nul ne l'a s'il ne traveille de cuer et de corps. (Nouvelles inéd. L., p.1452, 124). ...pource que dommage eust esté que telle devocion et *travail* n'eust esté cogneu, Fortune permist et voult que (...) l'embusche fut descouverte [Cont. érotique : les femmes prennent des habits de moines pour aller retrouver leurs amants, des frères mineurs] (C.N.N., c.1456-1467, 374). ...il entreprendroit de la ramener hardiement et de la conduire sous son *traveil* ["moyennant la peine qu'il se donnerait"] (CHASTELL., Chron. K., t.1, c.1456-1471, 213). Vous conclués que je pers donc ma painne Et mon *traveil*, ce lÿon poursuyvant ? (Lyon cor. U., 1467, 39). Tout le *traveil* que cent amis ont mis Ung ennemy renverse sans prouffit (Lyon cor. U., 1467, 54). Il vit Moyse qui seoit, du commencement du jour jusques a la nuyt, a ouyr les quereles et questions du peuple et se consommoyt de labour et *travail* qu'il prenoit pour discuter et jugier de leurs differens (FILLASTRE, Traité Conseil H., c.1472-1473, 184).

- [Même sens ou déjà sens de "activité par laquelle on gagne sa vie" ?] : Je n'auroye pas ung seul denier Ce ce n'est par *travail* et paine, Et ma femme tant me demaine Que merveilles, et de pis en pis. (P. Jouh. D.R., a.1488, 16). En sourriant, luy respondis Qu'il estoit permis quelque fois De soy recroire ["récréer"] entre amis, Fust aux champs, en ville ou en bois (...). *Travail* ront l'homme qui ne pose ["qui ne se repose"] (GAGUIN, Passe temps oisiv. T., 1489, 367).

3. [À propos de choses] "Effort" : Et le ciel est meu sanz labour ou *travail* pour ce que il n'est mestier de metre quelcunque neccessité violente qui le detienne en son mouvement et qui empeesche que il ne soit meu d'autre mouvement auquel il soit naturelment enclin. (ORESME, C.M., c.1377, 296). Car la cause pourquoy telles choses, comme sont honmes et bestes, ont labour et *travail* ou poine en mouvant elles meismes ou autres choses pesantes est pour ce que pesanteur les encline a reposer ou a estre meues d'autre mouvement aucunement contraire. (ORESME, C.M., c.1377, 296). [R. M.]

TRAVAIL, **subst. masc.** (travail[2])

[T-L : *travail* ; GD : *travail* ; GDC : *travail*[1] ; FEW XIII-2, 291b : *tripalium*]

A. - "Appareil utilisé pour immobiliser les chevaux, les boeufs, lors du ferrage" : Le mareschal a defoulé, Et s'a son vallet affolé ; Et à la force de ses reins Ha rompu .IJ. *travaus* à Reins, Dont le mareschal ha juré Que, foy qu'il doit saint Honnouré, Ja mais il ne le ferrera Ne près de lui n'aprochera, Qu'il a paour qu'il ne le tue. (MACH., Compl., 1340-1377, 264). Mais s'il avient qu'il [mon cheval] se desferre, .X. hommes faut, quant on le ferre : Li uns sache, li autres boute. Chascuns le fuit, chascuns le doubte ; Et loiez est à .IIIJ. estaches Dou *travail* ; et vueil que tu saches Qu'on n'i fait riens, s'on ne le pent. En Ynde n'a si mal serpent Qu'on ne ferrast plus de legier. (MACH., Compl., 1340-1377, 265). Ipocohercium (...) : *traveil* de queval .i. ou on les ferre (LE VER, Dict. M.E., c.1420-1440, 254). *Travail* a chevaux pour les chevaux ferrer : ipocohercium (Gloss. gallico-lat. M.M., c.1425-1450, 264). ...*travaulx* à mareschaux et moulins à brasseurs (Comptab. Dieppe M., 1474-1475, 114). Ipocohercium (...) : *travail* a chevaux ou on les ferre (LE TALLEUR, Vocab. E.M., c.1490, 183).

Rem. Doc. 1467-1468 (*ung traval a ferrer chevaulx*) et 1492 (*tradveau*) ds GDC X, 802b.

- [Contexte métaph.] : ...Selle est Venus, qui seuffre c'on la ferre Tout doulcement et sans metre au *traveil*. (Epître Romains M., c.1475, 183).

B. - "Dispositif semblable au travail du maréchal-ferrant servant à attacher un prisonnier" : ...le dit Gibelin se pandit entre deux *traveaulx* de la dicte prison (Chartes communes Bourg. G., t.2, 1373, 106). Et ce est figuré ou darrenier parquet ou quel est ung homme en ung *traveil*, lïé et mains et col, entre une fontaine et une table chargee de viandes, et n'y peut avenir. (Déclar. Hyst. S., a.1449, 196). Or l'estendés en ce *traveil*, Ysengrin, et toy, Claquedent : Puis le piet jusques au cheveil Sera batu. (MOLINET, Myst. st Quentin C., c.1482, 122).

C. - PÊCHE. "Support (fait de pieux) d'un filet de pêche installé dans une pêcherie" : ...ledit suppliant et ung nommé Thomas Charlot, bourdier dudit abbé et demourant en ladicte maison d'Asnières, environ l'eure de huit heures de matin, se partirent dudit lieu d'Asnières pour aller ès dictes pescheries lever sesdiz *travaulx* et engins pour savoir se il y avoit aucun poisson prins (Doc. Poitou G., t.12, 1482, 537). [R. M.]

TRAVAILLABLE, **adj.** (travaillable)
[T-L (renvoi) : travaillable ; GD : *travaillable* ; FEW XIII-2, 289a : **tripaliare*]

A. - "Fatigant, pénible" : Toutesvoyes ledit chevallier, par maladie d'amour aggravée, longuement norrye en son cueur, a souffert l'angoisseuse et *travaillable* paine qu'il n'estoit plus puissant de porter ne souffrir (LA MARCHE, Mém., III, c.1470, 155).

B. - "Qui éprouve de la fatigue" : Indefessus (...) : non *traveillables*, non lassables, non defaillans (Aalma R., c.1380, 200). Ja passe avoye la moitie du chemin de mon pelerinage. Comme un iour sus lavesprir me trouvasse pour la longue voye lassee et desireuse de heberge (...) entray en lit de repos *traveillable*. (CHR. PIZ., Avision T., 1405, 73). [R. M.]

TRAVAILLANCE, **subst. fém.** (travaillance)
[T-L (renvoi) : travaillance ; GD : *travaillance* ; FEW XIII-2, 288b : **tripaliare*]

"Travail, fatigue"

REM. CHR. PIZ. (ms.) ds GD VIII, 23b-c. [R. M.]

TRAVAILLANT, **subst. masc.** (travaillant)
[GD : *travaillant*[2] ; FEW XIII-2, 288b : **tripaliare*]

A. - "Partie du moulin qui met la meule en circulation" : Pour deniers rabatus audit Jehan Bayart pour la valeur de la prisée de certaines reparacions qu'il a faites ès tournans et *travaillans* dudit moulin en admendement d'icelluy (Comptes Paris V.L.D., t.1, 1440-1441, 232).

Rem. Doc.1376 ds GD VIII, 23c.

B. - "Ensemble d'instruments nécessaires à une activité donnée"

Rem. Doc.1409 (*tout le traveillant de l'esglise, c'est assavoir comme de cordes, de cloches, des vestemens, des livres...*) ds GD VIII, 23c. [R. M.]

TRAVAILLE, **subst. fém.** (travaille)
[T-L : *travaille* ; GD : *travaille* ; FEW XIII-2, 288b : **tripaliare*]

"Travail, fatigue"

REM. Ex. d'a. fr. ds T-L et GD. Le seul ex. de m. fr. (JEAN D'OUTREM., *Geste Liège* B.B., a.1400, v. 13098), est douteux ; Scheler, *Gloss.*, 298, propose de substituer à *tramilhe* la forme *travilhe*, mais en convenant que *tramilhe* peut être aussi une forme de *tremilhe* "crainte, peur" (*Milt fist auz Sarasins d'estour et de tramilhe*). [R. M.]

TRAVAILLEMENT, **subst. masc.** (travaillement[1])
[T-L : *travaillement* ; GD : *travaillement*[2] ; FEW XIII-2, 287b, 289a : **tripaliare*]

"Effort, fatigue" : Item, des agonies ou *travaillemens* gymnastiques... (ORESME, Pol. Arist. M., c.1372-1374, 276). [C. B.]

TRAVAILLEMENT, **adv.** (travaillement[2])
[GD : *travaillement*[1] ; FEW XIII-2, 288b : **tripaliare*]

"Avec beaucoup de travail, de peine"

REM. *Gloss. de Salins* [*Gloss.*, Salins 44, a.1436 ?] (*laboriose*, *travelliement*) ds GD VIII, 24a.

V. aussi *travailleusement* [R. M.]

TRAVAILLER, **verbe** (travailler)
[T-L : *travaillier* ; GD : *travaillier* ; DÉCT : travaillier ; FEW XIII-2, 287b, 288 : **tripaliare* ; TLF XVI, 551b : *travailler*]

I. - Empl. trans.

A. - [Idée de torture, de souffrance, de fatigue] *Travailler qqn / qqc.*

1. "Soumettre qqn à une torture, supplicier qqn" : Seigneurs, cil vous beneye qui sa mort pardonna Sur le mont de Calvaire quant on le *traveilla* ! (Tristan Nant. S., c.1350, 165). Aussi li roys des infernaus Getta jus craus et gouvernaus Et se cessa, pour la merveille, Que plus les ames ne *traveille*. (MACH., C. ami, 1357, 83). ...et pourtant que Dieu fut *traveilhiéz* et traitiéz a mort en Jherusalem (JEAN D'OUTREM., Myr. histors G., a.1400, 72). ...que le Filz de l'omme Fust es mains des pecheurs baillié, Et puis en la croix *traveillié* (GRÉBAN, Pass. J., c.1450, 388). Ne doubtez paine ne tourment Dont on puist noz corps *travaillier*. (DU PRIER, Roy Adv. M., 1455, 492). LE PREMIER MAISTRE. Frappez, frappez plus fierement ! C'est ung fol. SECOND TIRANT. Tire toy arriere ! Le sang courra par la charriere Du coup que je luy veulx bailler. L'EVESQUE. Or qu'il n'y ait coing ne carriere Que vous ne pencez *traveiller*. (Ilz frappent.) (LA VIGNE, S.M., 1496, 344).

- Au fig. : ...amours tres faulses, mauvaises et traitres, semblerez vous tousjours enfer qui de angloutir ames onques ne fut saoul ? Ne serez vous aussi jamais saoulez de *traveillier* cuers et les murtrir ? (LA SALE, J.S., 1456, 300). ...aultre opinion ou supposition ne puis de vous avoir fors que me querez et contendez *traveiller* et tenter ; car vous cognoissez ma simplesse, jeunesse et innocence (C.N.N., c.1456-1467, 565).

2. P. ext. "Faire souffrir, malmener, tourmenter qqn (au physique et au moral)" : Car quant il voit Que de s'amour, present li, autres joit, Qui son ami appeler le soloit, Il a le cuer si jalous, si destroit, Que c'est merveille Qu'il ne s'occist, ou qu'il ne s'apareille D'occirre ce qui einsi le *traveille* ; Et ce li met jalousie en l'oreille. (MACH., J. R. Beh., c.1340, 123). Vez que li las a perdu tout secours, Ne ses cuers n'a refuge, ne recours, Fors a la mort qui a li vient le cours. Car *travillier* Le volez trop, et dou tout essillier. (MACH., J. R. Beh., c.1340, 129). Pour quoy me veulz tu *traveillier*, Tirant fel, plain de cruauté ? (Mir. st Guill., c.1347, 23). Et leur imposons sur ce silence perpetuel, et deffendons estroictement que contre la teneur de nostre dicte grace ne les empeschent, molestent ou *travaillent*, ne seuffrent estre empeschez, molestez ou *travaillez* en corps en en biens aucunement (Doc. Poitou G., t.4, 1373, LXXII). Les pauvres hommes sont batuz et *travailliez* et les bonnes femmes

deshonnourees et les vierges efforcees publiquement et violees, contre les reigles de vray chevalerie... (MÉZIÈRES, Songe vieil pèl. C., t.1, c.1386-1389, 528). Elle est fille de l'ennemi de l'umain lignage, Sathan, par lequel il impugne, tempte et *traveille* toute ame devote qui veult servir a Dieu (GERS., Annonc., a.1400, 234). A la parfin, Romain vainquirent Et Tarente de fait conquirent, Qui moult leur fu riche conqueste. A bon droit, en firent grant feste, Car moult les avoit *travailliez* ! (CHR. PIZ., M.F., III, 1400-1403, 225). ...et autrement soubz umbre desdictes lettres de debitis s'efforçoit ledit de Besze de vexer et *travaillier* les subgiez du duc de Bourgongne. (FAUQ., II, 1421-1430, 156). ...et a fait citer ung grant tas de povres gens au païs, et les contraint à eulz composer, et les *travaille* tant et si notoirement que on l'appelle au païs le citateur de la campagne. (FAUQ., II, 1421-1430, 244). ...les notaires du Roy dient que les peageurs du peage de Conflans et de Maisons-sur-Seine, pendant le procès d'entre eulz, les *travaillent* au prejudice des arrestz donnez en ceste matiere (FAUQ., II, 1421-1430, 258). ..."Je vous supplie que ne me vueilliés plus *traveillier* sans cause, car en verité je ne le desservy onques." (Chancell. Henri VI, L., t.1, 1423, 46). Et [le roi Lancelot] avoit ses alliez le duc de Millan, les Venissiens (...) et generalment tous les seigneurs et communaultez d'Ytalie, excepté la cité de Florence, laquelle voulloit seignourir ; et pour ce le avoit moult *traveillee* par pluiseurs saisons et de puissance affoiblie (LA SALE, Salade, c.1442-1444, 190). Nycolas, il te fault aler La bas en Oste, sans demeure, Ou l'archydiaque labeure Pour le peuple, et sy ly dyras Que j'ay bien entennu le cas Coment Jupiter si *travaille* Le peuple, qui est grant merveille. (Myst. st Bern. Menth. L., c.1450, 121). ...que c'estoit le consule lequel et sa gent avoient ainsi *traveillié* Hanibal, par quoy leurs escus et leurs paremens estoient ainsi plains de sang (LA SALE, Sale D., 1451, 84).

- "Importuner qqn" : En laquelle église (...) fut fait et charpenté un hault plancher d'aiz (...). Et fut fait ledit solier afin que le peuple là venant, ne *traveillast* point lesdiz seigneurs, et afin que on peust veoir apertement ce qu'on devoit là besongner. (MONSTRELET, Chron. D.-A., t.1, c.1425-1440, 397). Quant ung escoutant sommeille Le prononçant le *traveille* (MICHAULT, Procès honn. F., p.1461, 72).

. *Travailler qqn de qqc.* "Importuner qqn par qqc." : ...sans se faire trop importuner ne *traveiller* de requestes (...) il avoit ung demourant de couvrechefz qu'il leur donna. (C.N.N., c.1456-1467, 523). ...dangier est pour nous de l'en *traveillier*, si la volenté ne lui vient de propre estomac. (CHASTELL., Chron. K., t.3, c.1456-1471, 405).

- [D'une chose] : Si que, dame, se je pleure et gemi Parfondement et di souvent : "Aimy !", N'est pas merveille, Quant sa fine biauté qui n'a pareille Et sa colour vive, fresche et vermeille, Et son trés dous regart qui me *traveille*, M'ont eslongié, Et qu'elle m'a dou tout donné congié Et de tous biens privé et estrangié. (MACH., J. R. Beh., c.1340, 84). La mon vis de larmes se mueille ; La n'est il riens qui me conseille, Ne qui me doint Confort dou mal qui me *traveille* ; La sens je doleur nom pareille ; La Pitez dort ; la Desirs veille Qui trop me point. (MACH., R. Fort., c.1341, 50). Et dès qu'Amours le me loa, J'eus droit, se mes cuers l'avoua. Quant d'Amours me vi conseilliez, Mes cuers, qui estoit *travilliez* En pensée de grief tristesse, Se mist tantost a une adresse D'entrer en un courtois propos Qui estoit voie de repos (MACH., D. Aler., a.1349, 292). Adont desirs asprement me *traveille*, Art et bruist et demainne à son vueil N'à riens qui soit il ne pense ne veille Fors au retour que tant desir et vueil. (MACH., L. dames, 1377, 160). Ha ! tresdoulce vierge Marie, Au sauvement de m'ame vaille Ce que mon corps peine et *travaille*, Si que de ce siecle muable Au repos viengne pardurable De paradis. (Mir. Pierre Changeur, c.1378, 278). ...et je te afferme que l'eaue de tes larmes, se elle est pure et nette sans laydure de pechié mortel, estaindra tout ou en grant partie l'ardent feu qui me *travaille* et brule. (GERS., Déf., 1400, 227). ...Car fain grandement les *traveille* (GRÉBAN, Pass. J., c.1450, 172). ...Chargié d'une croix grande et haulte Qui piteusement le *travaille* (GRÉBAN, Pass. J., c.1450, 323). Le sommeil tant fort me *traveille* Que me vela ja mis a part. (GRÉBAN, Pass. J., c.1450, 386). ...il avoit grant merveilles queles choses ce pouoient estre qui ainsi l'avoient *traveillié* (Percef. III, R., t.1, c.1450 [c.1340], 12). ...de mille penseez qui *traveillerent* une espace son entendement (Comte Artois S., c.1453-1467, 148). ...j'ay une maladie qui me *traveille* si durement qu'il me convient morir honteusement et à destresse (MIÉLOT, Mir. N.D. L., 1456, 127). ...et tellement furent *traveillié* de fain et de soif qu[e]... (COLART MANS., Dial. créat. R., 1482, 139). ...celle fievre qui tant me *traveille* (COLART MANS., Dial. créat. R., 1482, 231).

- *Travailler son corps / sa chair.* "S'imposer des souffrances" : ...je m'en vueil aler Aval le pais et la terre Conme pelerine requerre Les sains et *traveillier* mon corps (Mir. mère pape, c.1355, 372). Car tant hé celle joie vaine (...) Qu'aler le fol contrefaisant Vueil en povreté, (...) *Traveillier*, pener et despire Ma charongne (Mir. parr., 1356, 8). Il est es forestz de Sanar, Ou il va *travailler* sa char (DU PRIER, Roy Adv. M., 1455, 480).

- "Fatiguer, épuiser qqn" : ...ce bon chevalier, craignant qu'il ne *traveillast* sa treschiere amye, rompit son legier pas [Il vient d'enlever son amie et s'est enfui à cheval] (C.N.N., c.1456-1467, 547).

- *Travailler son corps.* "Se fatiguer" : Car celui qui est actif, il labeure aucunes fois corporelment et *travaille* son corps, par quoy il a plus mestier de nourrissement. (ORESME, E.A.C., c.1370, 525).

- Empl. pronom. réciproque "Se tourmenter l'un l'autre, se battre" : C'est bataille belle et villainne : Belle en ce que bien se combatent, Villaine en ce que trop se batent Et se *travellent* sans repos. (FROISS., Méliad. L., t.1, 1373-1388, 163). ...Se voeulent *travillier* De gent encontre gent, (...) Ou de cent contre cent adz champs dessus l'herbier (Cip. Vignevaux W., p.1400, 190).

3. "Malmener, endommager qqc." : Et y assis grosses bombardes dont ilz avoient fait battre et *travillier* la muraille d'icelle (MONSTRELET, Chron. D.-A., t.2, c.1425-1440, 119).

Rem. Doc. 1421 (Tournai, *emperier*, *travelier*, *grever*, *ne dommagier le dit mur*) ds GD VIII, 25a.

- [D'une chose] : ...vostre navreure est fort *traveillie* pour la paine de cheminer que vous avez prinse. (Percef. III, R., t.2, c.1450 [c.1340], 132). Achademie fut une cité laquelle estoit fort *traveilliee* de tremblement de terre (COLART MANS., Dial. créat. R., 1482, 246).

- *Travailler un mal.* "Faire disparaître un mal" : Incontinent le fault happer [le fou] Et de grands buffes luy bailler, Pour le mal rompre et *travailler*, Mesmes le lyer d'une corde (Coust. Esop. T., c.1500, 174).

B. - [Idée d'effort (en vue d'un résultat)]

1. *Travailler qqn de* + inf. "Faire effort pour que qqn fasse qqc., pousser qqn à" : ...il est foux qui *traveilhe* ses hommez de venir en Danemarche (JEAN D'OUTREM., Myr. histors G., a.1400, 28). Si celluy qui veult avoir asseurté d'aultre le trouve devant le juge et requiert au juge qu'il le adjourne à ung aultre jour pour luy venir donner asseurté, le juge ne le doit pas fayre, car ce seroit *travailler* la partie de venir à l'aultre jour ["imposer à qqn (sans

raison) de"], mais il le doit bien compeller à donner asseurté en présent (Vieux cout. Poitou F., c.1451-1454, 100).

Rem. *Chev. cygne* R., c.1356, 21652, GD VIII, 25a.

2. *Travailler* un animal. "Exercer, dresser un animal" : Lonc temps a qu'apris en Savoie Comment on doit le chien garder Par especial d'afoler (...) Et *travaillier* quant il est temps Et le souvent mener aux champs. (LA BUIGNE, Rom. deduis B., 1359-1377, 329). ...il [le faucon] n'a pas fain, mais il le fault veiller, Faire tirer, dompter et *traveiller* (Au grey d'amours F.-H., c.1400-1500, 152).

3. *Travailler que* + subj. "Faire des efforts pour que qqc. se fasse" : ...fors a *traveillier* qu'il parvenist a avoir celle Rommaine a femme. (Percef. IV, R., c.1450 [c.1340], 502). ...les dis keuriers se informeront aux voisins et en la dite ville et conté d'Arques et *traveilleront* par tous moiens à eulx possibles que la verité en soit congneue (Hist. dr. munic. E., t.1, 1469, 256).

II. - Empl. intrans.

A. - [Idée de torture, de souffrance, de fatigue]

1. "Souffrir" : Si vous fault un po *traveillier* Pour le sauvement de vostre ame : Portez le pacienment, dame (Mir. mère pape, c.1355, 356). Et les mauvais yront en Acheron, C'est en enfer, pour tous temps *traveillier* (DESCH., Oeuvres Q., t.1, c.1370-1407, 257). ...l'espace de .XL. ans, *traveillerent* les filz de Israel de batailles, par l'ordonnance de Dieu, pour le pechié de ydolatrie, auquel ilz estoient retournez. (CHR. PIZ., M.F., II, 1400-1403, 161). Et prieray, coment qu'il aille, Tres humblement le roy de gloire Pour mon amy qui tant *travaille* (Pac. Job M., c.1448-1478, 373). Et quant Holland vey que son homme [qu'il vient de blesser] *traveilloit* et que la terre estoit abeuvree de son sang... (Percef. IV, R., c.1450 [c.1340], 115). Mais tout ainsi que dolent cueur *traveille* Et que d'ennuy moult souvent se reveille, Ung soir m'avint que plus ne me chaloit De vie ou mort (MESCHIN., Lun. princes M.-G., c.1461-1465, 9). LA FILLE. De rien qui soit rien ne *travaille* ; Je ne sçay pas qu'est devenu Mon mal ; hellas, je suis guerye ! (LA VIGNE, S.M., 1496, 467).

- "Se tourmenter" : La face avoit trop gracieuse, Plaisant, gaie, simple et doucette, Mais elle estoit un po palette, Pour ce que il avoit veillié Toute la nuit et *travillié* ; Et s'avoit il couleur assez, S'il ne fust de veillier lassez. Sus son chief ot un chapelet Et en son doit un anelet Qu'il resgardoit songneusement. (MACH., F. am., c.1361, 183). Mais en *traveillant* comme dit est, elle s'endormy jusques a l'endemain (Percef. III, R., t.1, c.1450 [c.1340], 49).

- "Se fatiguer, se dépenser" : ...et il se coucha voulentiers, com cil qui avoit assés *travaillié* le jour. (Chev. papegau H., c.1400-1500, 23). Nous n'avons point apris tel chose Qu'il prengne asnes pour soy porter ; De riens ne se veult supporter, Tousjours *travaille*, tousjours paine Et sa doulce nature humaine Au monde n'a point de repos. (GRÉBAN, Pass. J., c.1450, 213).

. Prov. : Assés *travelle* qui labeure ["Le travail ne manque jamais de fatiguer"]. (FROISS., Pris. am. F., 1372-1373, 166).

- [Du corps] "Souffrir, se fatiguer" : Dormir sur la terre me fault, Car tant sens mon corps *traveiller*, Brief, que je ne puis plus veillier (GRÉBAN, Pass. J., c.1450, 386).

- *Travailler à la mort.* "Souffrir les douleurs de l'agonie, être à l'agonie" : Et ainsi parla l'hermite à ce roy Henry *traveillant* à la mort (CHASTELL., Chron. K., t.1, c.1456-1471, 341).

2. En partic. [D'une femme] "Être dans les douleurs de l'enfantement, accoucher" : ...elle ne peut enfant avoir, Et jour et nuit adès *travaille* (Mir. st J. Cris., c.1344, 281). [Contre le mal de dents] Tel meschief n'a femme pour *travailler*. Mal de teste telle doleur ne fait. (DESCH., Oeuvres Q., t.5, c.1370-1407, 4). ...pluiseurs de la ville de Paris et environ les aloient veoir et donnoient offrandes et aumosnes à ladicte eglise et à la mere acouchée, qui avoit moult *travaillié* en l'enfantement desdictes filles (FAUQ., II, 1421-1430, 311). Il me semble advis que Sarra *Travaille* ; Dieu, par sa puissance, Luy envoye bonne delivrance ! (Myst. Viel test. R., t.1, c.1450, 374). ...il convenoit que le jour naturel venist d'effanter (...) Et quant le jour fut venu, la bonne dame *traveilla* ung jour et une nuyt et lendemain jusques environ heure de nonne, dequoy les dames d'entour avoient tres grant pitié pour le travail qu'elles lui veoient pourter. (Percef. IV, R., c.1450 [c.1340], 157). Se la mere est forte et qu'il n'appaire nulles causes primitives ne autres, c'est signe qu'elle *travaille* fort pour la secondine (GORDON, Prat., c.1450-1500, VII, 16). Sy advint que ung jour encommencha de *travellier*, et tant que le plaisir de Nostre Seigneur fu qu'elle enffanta d'un filz (Hist. seign. Gavre S., c.1456, 183).

- *Travailler d'enfant.* "Souffrir des douleurs de l'enfantement" : Et se vous le mettés [le diamant] sur femme qui *travaille* d'enfant, elle delivera a sancté, et sera ly enfes euireus en sa vie (MANDEVILLE, Lap. M., c.1350-1390, 176).

B. - [Idée d'effort (en vue d'un résultat)]

1. "Prendre de la peine, faire effort en vue de qqc." : Car qui en Dieu voeult *travillier*, Il doit dormir sans esveillier. (Renart contref. R.L., t.2, 1328-1342, 97). Car commant qu'honneur soit et preus, S'est ce grant peinne d'estre preus, Et moult y couvient *travillier*, Moult jeüner et moult veillier, Meinte chaleur, meinte froidure, Meint grant peril, meinte aventure, Meinte dolour, meinte pensée, Pour garder bonne renommée. (MACH., D. Lyon, 1342, 211). Puis firent leurs vivres chargier Dedens leurs nez sans atargier, Armes, chevaus et toutes choses Necessaires que penser oses, Pour si grant fait comme de prandre La noble cité d'Alixandre. Tant ont pené et *travillié*, Qu'il ont chergié et abillié Et mis à point tout leur harnois. (MACH., P. Alex., p.1369, 56). ...et encores peneroit et *traveilleroit* sanz cause, s'il aloit par devers ledit mons. le duc, qui estoit au Merle, par delà ladite ville de Poitiers (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 521). Et si ne mainnent nulles pourveances de pain ne de vin, car lors usages est tels en guerre et en *travillant* ["dans l'effort"] que il sont moult sobre, et se passent bien deus ou trois jours a mengier char a moitié quite, sans pain, et de boire aige de rieu courant, sans vin ne cervoise. (FROISS., Chron. D., p.1400, 126). Grant desir hot de veoir l'ost De Daire Alixandres, si volt *Travailler* tant qu'il le veyst (CHR. PIZ., M.F., IV, 1400-1403, 43). ...la Court lui a dit que la fin pourquoy avoit esté esleu estoit à ce qu'il *traveillast*, laborast et besoignast en ladicte Chambre (BAYE, I, 1400-1410, 299). ...car la Court n'avoit point entention de le recevoir, si ne juroit de faire residense continuelle en ladicte Chambre et y besoigner et *traveiller*, comme il apartenoit (BAYE, I, 1400-1410, 299). Ce jour, a esté ordonné par la Court que chascun des seigneurs de ceans (...) paiera un escu pour satisfaire ceulx qui ont besoigné et *traveillié* à Court de Romme ou fait et poursuite d'icelles prerogatives (BAYE, II, 1411-1417, 202). Il vous fault ung peu *travailler* Pour aller au roy : il vous mande. (Myst. Viel test. R., t.4, c.1450, 191). Noblesse de lignage vient de parens, sans travail, mais noblesse de cuer et de courage vient de la grace de Dieu, avecques travail. Nul ne l'a s'il ne *traveille* de cuer et de corps. (Nouvelles inéd. L., p.1452, 124). Si me convient arrester et donner toute entente, veiller et *traveiller*, advisant ou je trouveray femme propice et convenable a moy. (C.N.N., c.1456-1467, 557). Lui mort, le quist [Magdeleine] au sepulcre, et tant le quist et *traveilla* ["fit tant d'efforts (ici pour retrouver le Christ)"] et de sy fervente amour qu'elle fut la premiere a qui s'aparut puis sa resurection. (LA

MARCHE, Triumphe dames K.-B., p.1488, 10). Durant le temps qu'on faisoit ce traicté, Le bon seigneur sans cesse *travailloit* En regardant d'un et d'autre costé, Comme son cas et tout son fait alloit (LA VIGNE, V.N., p.1495, 232). Et est a entendre que si ce n'eust esté la grant solicitude du dict seigneur de La Trimoylle qui faisoit boyre et menger souvent les gens *traveillans* en cest affaire et par les grans prouesses et vaillances sur ce faictes, a grant paine l'eussent voulu faire les dictz Allemans. (LA VIGNE, V.N., p.1495, 278).

- *Travailler en vain* : ...l'autre chevallier *traveilloit* en vain. (Percef. III, R., t.1, c.1450 [c.1340], 40). Lors le Tors et Troïlus monterent en la tour pour adviser comment ilz le pourroyent avoir, mais ilz *travaillerent* en vain, car il ne se pouoit aucunement faire. (Percef. IV, R., c.1450 [c.1340], 299).

- En partic. [Domaine érotique] : ...[elle] trouva la doulce paire, dormans a braz. Et luy sembla bien qu'ils avoient *traveillé* cette nuyt, car ilz dormoient si bien qu'ils ne s'esveillerent pour personne (C.N.N., c.1456-1467, 367).

- *Travailler à / après qqc.* : ...N'à riens plus ses cuers ne veilloit, N'à riens ne voloit *travillier* Fors qu'à Sarrasins essillier. (MACH., P. Alex., p.1369, 97). Et d'eulx aussi y avoit plusieurs qui du leur avoient assez et ne leur estoit besoing de *travailler* aprés la Court (Abuzé D., c.1450-1470, 69). Affin que ne soye seclus du treseureux et hault merite deu a ceulx qui *traveillent* et labourent a l'augmentacion et accroissement des histoires de ce present livre, je vous racompteray en bref une adventure nouvelle (C.N.N., c.1456-1467, 215). Et pour ce, maintenant je mect peine et *travaille* a ce que par les nopces fainctes j'aye cause de me courrocer s'il le denye (RIPPE, Andrienne, a.1466. *In* : *Chrestom.* R., 209). Cestui fut pur astrologien et *travailla* tout son temps après les jugemens particuliers. (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 41 v°).

- *Travaillier pour qqn* : Lors me levay, si l'aprochay Et a l'esprivier reprochay : "Amis, pour vous ay *travillié*. Nompourquant, se j'en ay veillié, Encor pour vous *travilleray*, Dont maintes nuis en veilleray ; Car desormais commence peinne, Mais c'est peinne qui joie mainne, Pour moy deduire et deporter. Se la porray aise porter." (MACH., D. Aler., a.1349, 274). Car j'ay fiance vraiement, Puis que pour elle [ma fille] *traveillié* Avez tant, que Diex le cuer lié Par vous m'en face. (Mir. st J. Paulu, c.1372, 136).

. *Travailler de* + inf. : Tu dois panser et *travaillier*, Des qu'ilz sont nez [tes enfants] d'eux adrecier (DUPIN, Mélanc. L., c.1324-1340, 207). Quoy qu'il me fust joieusement, Me couvint il songneusement Penser, viser et *travillier* De ma besongne apparillier. Mais si volentiers le faisoie, Qu'adès en acroissoit ma joie. (MACH., D. Aler., a.1349, 265). Il ne se convient pas, donques, trop *traveiller* de prouver conment le roy d'Angleterre, tant selon Droit escript que selon la coustume de France toute notoire, soit privé de la proprieté de toutes lez terres lezquellez il avoit par de ça la mer. (Songe verg. S., t.1, 1378, 280).

. *Travailler pour* + inf. : Si ne devons mie dormir, Ne nous à tel sejour tenir ; Eins devons toudis *travillier*, Quant einsi les veons veillier, Pour eaus porter honte et damage, Car il tiennent nostre heritage. (MACH., P. Alex., p.1369, 111). ...car bien parçoy Que ne finez de *traveiller* Pour acquerir l'amour de moy (LANNOY, WERCHIN, Ball. P., 1404, 362). Bien meschant est cil qui sommeille Quant son maistre peine et *traveille* Pour les temptacions fouïr. (GRÉBAN, Pass. J., c.1450, 248). ...le notable clercq, qui *traveilla* en son temps moult pour mettre par memoires les fais et adventures qui... (Percef. III, R., t.1, c.1450 [c.1340], 327).

- [D'un animal] : Hommë, oysel [oiseau de proie], cheval et chien, S'il ne *travaille*, ne vaut rien (LA BUIGNE, Rom. deduis B., 1359-1377, 119).

2. "Exercer une activité pour gagner sa vie" : ...Hommes, femmes, jeunes et vieulx, Moult *travaillans*, en cellui temps, Soit en hostel ou soit es champs, Sont en dangier d'en encourir L'encombrement et de mourir (LA HAYE, P. peste, 1426, 60). Comment on doit abstiner de *traveillier* excessivement et de baigner en eaue chaulde en temps de pestillence. (LA HAYE, P. peste, 1426, 83). Maiz aux accoustuméz, sans fable, Est assez bon et tolérable, *Travaillier* gracieusement En ce temps, nom pas asprement (LA HAYE, P. peste, 1426, 84). ...quand il vit sa femme qui avoit les jambes levées, il luy dist qu'elle n'avoit garde de user ses souliers, et que sans raison avoit *traveillé* le cordoennier (C.N.N., c.1456-1467, 529). ...les choses non naturellez comme sont l'aer, boire, manger, dormir, veiller, *traveiller*, reposser, inanition et replection et les accidens de l'ame car icelles sont causes de toutes maladies et de santé. (PANIS, Guidon, 1478, chap. sing.). ...qui bien *travaille* et laboure il a tousjours du pain a menger (MACHO, Esope R., c.1480, 204). Car qui en veult [de quoi vivre], pour abrigier, Fault *traveillier* tout la sepmaine (Prisonn. desconf. C., c.1488-1489, 32).

- Inf. subst. : Voulans aussi, de bon courage, Fouir excez et grant oultrage Tant en mengier qu'en *traveillier* Qu'en reposer et en veillier (LA HAYE, P. peste, 1426, 60).

3. Région. (Picardie, anglo-normand) "Se fatiguer, faire des efforts en voyageant, voyager" : ...Soit qu'on *travelle* ou qu'on sejourne (FROISS., Dits Débats F., 1363-1393, 91). [*Cf.* note de l'éd.] ...tous jours en *travillant* Cest ymage avoec moi portoie (FROISS., Joli buiss. F., 1373, 65). Sus le chemin ou je *travelle* [var. *traveille*] Oÿ nulle cançon parelle (FROISS., Méliad. L., t.1, 1373-1388, 216). ...car il cognoissoit trop mieulx les Alemens que nulz des aultres, pour tant qu'il avoit *traveilliet* et esté entre eulx pluseurs foys, tant pour le calenge de la ducié d'Osterice, dont on luy faisoit grant tort, que pour aultres incidences et actions que il avoit eues entre eulx. (FROISS., Chron. M., XIV, c.1375-1400, 230). Par mon serement, mon tres gentil sire, j'en ai grant joye de vous, que vous estez si bien *travaillee*, depuis que vous estez si jones ; car je pance bien que vous n'avez pas encore XXX ans. (Man. lang. G., 1396, 92). "Ore, sire, est Venyse une belle ville et grande ?" "Oïl vrayement, sire, c'est la plus belle ville et le plus noble port qui soit en tout le monde, si come m'a l'en dit en cel païs là qui ont *travaillee* partout..." (Man. lang. G., 1396, 93).

Rem. AND, *s.v. travailler* ; W. Rothwell, *Z. rom. Philol.* 109, 1993, 34-35.

- *Travailler par le monde travailler le monde* : ...j'ai veu en mon temps que j'ay *travailliet* le monde CC haulx princes (FROISS., Chron. M., XIV, c.1375-1400, 159).

Rem. FROISS., *Chron.* L., I, c.1375-1400, 209 (*en travaillant par le monde*) ; 378 (*travillans le monde*).

III. - Empl. pronom.

A. - [Idée de torture, de souffrance, de fatigue] "Se tourmenter" : Et Troïllus moult se *traveille* Pour la fille Calcas de Troie, Briseyda. (MACH., F. am., c.1361, 191). La nuit en la tour [le roi] reposa, Mais heü petit repos a, Fors que le repos que nature Puet donner en tele aventure, Qu'on dit que cils fait la dorveille Qui dort de l'ueil et dou cuer veille. Et sans doute il se *travilloit*, N'à riens plus ses cuers ne veilloit, N'à riens ne voloit travillier Fors qu'à Sarrasins essillier. (MACH., P. Alex., p.1369, 97). Sire, vueillez vous apaisier : Par trop se *traveille* de yre homs. (GRÉBAN, Pass. J., c.1450, 399).

- "Se fatiguer" : Le chemin est long a merveille Si crains que trop ne se *traveille* (GRÉBAN, Pass. J., c.1450, 116). O vous, folles et ydiotes, vous ne savez que vous demandez, car en vous gouvernant je me lasse et *traveille* moult (COLART MANS., Dial. créat. R., 1482, 92). ...je porte chascun jour les grans et pesans faiz et le sac. Si me *traveille* en toutes ses besoignes. (COLART MANS., Dial. créat. R., 1482, 260).

B. - [Idée d'effort (en vue d'un résultat)] "Prendre de la peine, faire effort en vue de qqc." : Que valent teles veilleries Et puis tels longues dormeries ? Certes, onques bien ordonnez Ne fu qui ad ce fu donnez. Mais princes qui fort se *traveille* Et qui dou cuer et de l'ueil veille Pour ses anemis resveillier, La se doit il bien *travillier*. (MACH., C. ami, 1357, 128). Là ot une feste si noble Que de Mes en Coustentinoble N'ot depuis C. ans la pareille, Plus gracieuse ne plus belle, Ne qui fust si très bien joustée, Ne si cointement karolée. Li roys forment se *travilloit*, Et li dus pensoit et veilloit Comment li roys fust bien armez, Bien parez et bien acesmez, Par quoy li rois si bien joustast, Que devant tous le forjoustast. (MACH., P. Alex., p.1369, 45). Li roy, Percevaulx et Bremons Se fierent dedens la bataille. Chascuns tint l'espée qui taille, Chascuns grans cops donne et depart ; De Sarrazins font grant essart. Mais li roys si fort se *traveille* Que chascuns en a grant merveille. Aussi Perceval de Coulongne, Qui a basti ceste besongne, Moult hardiement se combat ; Quan qu'il attaint tue et abat. (MACH., P. Alex., p.1369, 73). Donques aussi comme nous veons en force et en santé de corps que la superhabundance et excés de labourer corporelment et de soy trop excercer, *travaillier* et grever et, d'autre partie, deffaute de labourer, de soy excercer et trop soy reposer corrumpent ou apeticent la force du corps (ORESME, E.A., c.1370, 150). L'EMPERIÉRE. Sa, dites moy (...) Se savez de ce chevalier Qui tant s'est volu *traveillier* Qui il est, ne conment a nom (Mir. Rob. Dyable, c.1375, 63). Musehault, nous nous *traveillons* Et si grevons en vain noz corps. Sanz plus avant aler m'acors Qu'erriére a Romme retournons (Mir. st Alexis, 1382, 333). ...en soy regarda et advisa qu'il avoit perdu son voyage, et s'estoit pené et *traveillié*, et encores peneroit et traveilleroit sanz cause, s'il aloit par devers ledit mons. le duc (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 521). Mais endementiers que le josne homme se *traveilla* a la queue du povre cheval... (LA SALE, Salade, c.1442-1444, 27). ...quand son bien viendra, par ma foy, je me *traveilleray* pour elle, comme je doy. (C.N.N., c.1456-1467, 295). ...le dauphin respondi que n'estoit besoin de soy *traveiller*, ne de haster pour venir (CHASTELL., Chron. K., t.3, c.1456-1471, 197). Ne vous *travailhés* plus ; Trop estes courtois et benigne, Car, raby, je ne suis pas digne Qu'ad ma maison, sire, veignés. [Réf. à Luc 7, 6] (Pass. Auv., 1477, 128).

- *Se travaillier en vain* : Amours, je t'ay donné le bail De moy, et encor le te bail. Mais bien voy qu'en vein me *travail*, Qu'adès te truis Preste pour moy faire travail. Si n'ay fortresse ne murail Que ne soie dessous le mail Dangier destruis. (MACH., Compl., 1340-1377, 244). Car comment que Desirs m'assaille Et me face mainte bataille Et poingne de l'amoureus dart, Qui souvent d'estoc et de taille Celeement mon cuer detaille, Certes bien en vain se *travaille*, Car tout garist son dous regart Qui paist d'amoureuse vitaille Mon cuer et dedens li entaille Sa biauté fine par tel art Qu'autre n'est de quoi il me chaille (MACH., R. Fort., c.1341, 24). Et pour ce, dame de vaillance, Qu'en moy n'a pas sens ou science Pour vos biens et douceurs retraire, Si com je le deüsse faire Et com volentiers le feroie, Mais en vain me *travilleroie*, Ma dame, trés humblement ren ge A vous grace, mercis, loange Cent mille fois, et vous salu. (MACH., R. Fort., c.1341, 84). ...Car en vain me *travillerai* (Dame Lycorne G., c.1349-1350, 296). Li amiraus en geteroit Cinq cent mil hommes en une heure ; Nostres roy pour neant labeure Et si n'est pas bien consilliez, Einsois s'est en vein *travilliez* ; N'il n'a pas gens pour li combattre, Car il seront cent contre quatre. (MACH., P. Alex., p.1369, 65). Toute la route s'arresta Seur le corps des mors à esta, Car il les cuidoient lever Et eaus eu chastel raporter. Mais il en vain se *travilloient*, Qu'à force avoir ne les pooient, Car la force n'estoit pas leur, Dont il avoient grant doleur. (MACH., P. Alex., p.1369, 155). ...affin que les gentilz chevaliers du Francq Palais ne se *traveillassent* plus en vain. (Percef. III, R., t.1, c.1450 [c.1340], 218). ...pour fol on le devoit tenir, pour ce que en vain se *travelloit* (Hist. seign. Gavre S., c.1456, 25).

. *Se travailler pour neant* : ESPERENCE. Et comment te conseilleroie ? Pour nëant me *travilleroie*, Car je pers en toy mon langage. Uns oiselès en une cage N'a pas l'entendement si dur Com tu as. (MACH., R. Fort., c.1341, 115). Tu te *travaillez* pour nyant. (Pac. Job M., c.1448-1478, 321). ...pour neant me *travelloye* (Hist. seign. Gavre S., c.1456, 37).

- *Se travailler à / de qqc.* "Se préoccuper de qqc." : Cilz qu'a bonne perfection Vuet diffinir s'entention S'en doit *travaillier* et pener. (DUPIN, Mélanc. L., c.1324-1340, 182). A sa mort *travaillier* ne fault : Il est desja mort, autant vault. (GRÉBAN, Pass. J., c.1450, 309).

- *Se travailler à+* inf. "S'efforcer de" : Aussi doi je, se trop ne fail, Loër Esperence, a qui bail De moy et de mon cuer le bail, Et mercier ; car se riens vail Et s'a bien faire me *travail*, C'iert sans doubtance Par li ; car en mortel travail Fui entre le coing et le mail, Si que je ne donnasse un ail De ma vie (MACH., R. Fort., c.1341, 120). ...il (...) se travailla de la cognoistre charnelment, mais par chaleur qu'il avoit et nature habandonnée a l'ardeur charnelle, feist semence et laissa tout aler sans aulcunement congnoistre charnelment icelle fille, laquelle ne se demenoit pas moins fort, et depuis se *travailla* a sçavoir se pour la seconde fois il la pourroit congnoistre (Doc. 1463. In : H. Haustein, Z. frz. Spr. Lit. 52, 1933, 111).

- *Se travailler de* + inf. "S'efforcer de" : Si doy moult bien examiner Trestout le fait par ordenence Qui appert en vostre audience, Afin que loiaument en juge. Einsi doivent faire bon juge. Et vous vous devez *travillier* De moy loiaument consillier. S'en die chascuns son plaisir, Tandis com nous avons loisir. (MACH., J. R. Nav., 1349, 255). Si commanda qu'on l'i herberge, Et qu'on y prengne là herberge, Pour herbergier une partie De sa milleur chevalerie ; Et que l'autre partie veille Parmi la ville et se *traveille* De bien gaitier ; et que les gardes Ne soient lentes ne couardes, N'endormies, et que bon gait Face chascuns, car en agait Sont Sarrazins pour eaus destruire (MACH., P. Alex., p.1369, 96). Et li dist : "Bremont, chiers amis, Nous dormons, et nos annemis Ne dorment pas, mais toudis veillent, Et de nous grever se *traveillent*. Si ne devons mie dormir, Ne nous à tel sejour tenir..." (MACH., P. Alex., p.1369, 111). Si ne puis pas avoir longue durée Et ma dolour longuement endurer, Puis que desirs ne me laisse durer. Car j'ay desir qui se *traveille* et peinne De moy deffaire, et ma dame honnourée Ne scet mie que j'aie si grief peinne Pour li que j'aim plus que nulle riens née (MACH., L. dames, 1377, 133). ...tel cas avenant, le prince de la Chevalerie du Crucifix, en personne ou par ses grans officiaux, selonc l'estat et dignite dez personnes esquelles sera le debat, se *travellera* a son plain pooir d'estaindre lesdis debas (MÉZIÈRES, Sustance H., 1396, 50-51). Les plus sages se *travaillerent* D'enquerir ce qu'en ert le mieulx (CHR. PIZ., M.F., III, 1400-1403, 60). Il s'est *travaillé* de mettre le royaume en son

premier estat. (CHASTELL., Chron. K., t.1, c.1456-1471, 31). ...et se *traveilloit* le duc de luy complaire en tout son pouvoir. (CHASTELL., Chron. K., t.4, c.1456-1471, 294). Et, en allant a cheval parmy la ville, le duc milannois mist tousjours au dessus de ly le duc de Cleves, et se tenoit dariere ly deux ou trois pas par humilité et recognoissance de son estat ; de quoy toutevoies le duc de Cleves comme tout esvergondé estrivant alencontre, dru et souvent se *traveilla* de le faire venir coste a coste ; lequel, non le vueillant faire, s'excusa (CHASTELL., Chron. IV, D., c.1461-1472, 243). ...d'acquerre choses impossibles ne nous devons *traveillier*. (COLART MANS., Dial. créat. R., 1482, 88). SAINCT MARTIN. (...) Or, Francequin, mon amy, sur ce point, Je te supplie, vueille mon conseil prandre. FRANCEQUIN. A, je vous prie, ne vous *traveillez* point De me vouloir de vostre loy surprendre ! SAINCT MARTIN. Veulx tu pas bien en toy mesme comprendre Que Jupiter n'est c'un deable parfait ? (LA VIGNE, S.M., 1496, 217).

. [De chiens] : De le relancer [le cerf] se *travaillent* Et y mectent tout leur effort. (BRÉZÉ, Chasse T., c.1481-1490, 38).

- *Se travailler pour* + inf. "S'efforcer de" : ...tous les chevaliers de ceste assamblee se sont assez *traveilliez* pour acquerre honneur et loenge. (Percef. III, R., t.1, c.1450 [c.1340], 179). Peuple infiny de dames esveillees, Qui moult s'estoient en ce cas *travaillees* Pour recevoir les nobles pelerins (LA VIGNE, V.N., p.1495, 166).

IV. - Part. passé en empl. adj. [D'une pers.]

A. - "Accablé de fatigue, épuisé" : Sire, se Dieu me doint sancté, Je ne seray ja *traveilliez* ["fatigué, lent"] De vous servir, mes esveilliez. (Myst. Pass. N.S. R., c.1350-1370, 99). De loing vieng, pour quoy sui las touz Et *travailliez*. (Mir. Amis, c.1365, 4). ...il n'avoit pas grant quantité De gent qui fussent bien haitiez ; Einsois estoient mal traitiez, Lassé, foulé et *travillié*, Mal peü et mal abillié, Pour le chaut et pour la bataille. (MACH., P. Alex., p.1369, 95). Quant il y vint, il assailly Le chastel, mais il y failly, Car sa gent estoient lassé, Grevé, *travillié* et foulé Dou grant chaut et de la bataille, Et s'avoient po de vitaille ; Et li Sarrazin qui estoient Eu chastel, bien se deffendoient. (MACH., P. Alex., p.1369, 215). Les dessusdiz champions, pour la querelle de la chaere saint Pierre, s'estoient longuement combatuz, et tant que tous deux estoient *travaillez*. (MÉZIÈRES, Songe vieil pèl. C., t.1, c.1386-1389, 365). ...pour ce que elle estoit jà moult *traveilliée* et ne se povoit bonnement revenger contre eulz deux, congneut icellui Oudot elle qui parle charnelment une foiz (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 510). Tant chevaucha, par nuit obscure, Moult *traveillez*, qu'il arriva En la cité (CHR. PIZ., M.F., II, 1400-1403, 297). ...ledit David entra le premier, ilz trouverent ladicte femme, et lui dist icellui David qu'elle alast soupper avec eulx ; qui lui respondi qu'elle ne yroit de celle nuit et qu'elle estoit trop *traveillée*. (Chancell. Henri VI, L., t.1, 1426, 382). ...pour conforter, aider et secourir l'avangarde de noz gens qui lassez et *travaillez* estoient (LA SALE, J.S., 1456, 219). ...nostre chareton, jasoit qu'il fust las et *traveillé*, n'en avoit garde [de dormir]. (C.N.N., c.1456-1467, 66). ...mes au regard de retourner dont il [le dauphin] estoit venu ne de soy traire devers luy [le roi de France], il n'en estoit pas encoire avisé. Aussy il ne faisoit encoire que venir, et estoit laz et *traveillié* et venu de loingtaines marces (CHASTELL., Chron. IV, D., c.1461-1472, 87). ABBÉ. Frere, je suis si *traveillé* De tant cropir en ceste place Que je suis tout ensommeillé ; Brief, je ne sçay plus que je face. PRIEUR. Tournez ung bien petit la face ; En mon giron si dormyrez. ABBÉ. Il faut que mon sommeil se passe Cependant que vous veillerez (LA VIGNE, S.M., 1496, 580).

- [D'une femme enceinte] : Regardez ung peu en pitié Ma povre espouse tant enseincte, Qui est tant *traveillee*, sans feincte, Qu'a peinne se peult elle ayder. (Myst. Pass. Troyes B., a.1482, 196).

- [D'un organe] : ...mon estomac en est si *traveillé* que, tantost qu'il les sent, il a assez disné. [On ne lui sert que des pâtés d'anguilles] (C.N.N., c.1456-1467, 83).

- *Travaillé de qqc*. "Épuisé par qqc." : Prenez doncques confort en vous ; et affin qu'il vous souveigne de moy, prenez ma potence qui a nom Perseverance et la portez avecques vous au chemin, en vous appuyant quant vous serez aucunesfoiz *travaillez* de voler, et elle vous donra allegeance. (MÉZIÈRES, Songe vieil pèl. C., t.1, c.1386-1389, 197). Auquel de Moustereuil il qui parle dist qu'il demourroit en ycelle ville de Poitiers pour faire appareillier son cheval, qui estoit moult blecié et *traveillié* du chemin que fait avoit. (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 525). ...il fut tant *traveillié* de ferir que, s'il eust eu a besongnier, ses coups eussent estés de petite value. (Percef. III, R., t.1, c.1450 [c.1340], 12). Endementiers me vint au devant un varlet *travaillié* merveilleusement de chevauchier (Percef. IV, R., c.1450 [c.1340], 546). ...s'en alla coucher et reposer, car il estoit *traveillé* de la nuyt (C.N.N., c.1456-1467, 391). ...il estoyt lassé et *travaillé* de labourer (MACHO, Esope R., c.1480, 237).

- Part. passé en empl. subst. : Tant a nagié qu'en Chypre vint, Et là sejourner le couvint Pour ses gens d'armes reposer. Et vous devez bien supposer Que moult y avoit de bleciez, De lassez et de *travilliez* ; Et pour ses chevaus mettre à point, Qui estoient en petit point. (MACH., P. Alex., p.1369, 217). ...compassion es *travailliés*, aide es soufraiteus (GAST. PHÉBUS, Livre oraisons T., c.1380-1383, 39). Musique aussy relieve et reconforte les corps des *traveilliez*, non mie seulement des hommes, maiz des bestes, comme il est escript en Tacuin. (EVR. CONTY, Harm. sphères H.P.-H., c.1400, 88).

B. - "Malade, souffrant (ou blessé)" : Beau amys, vous esteiz *traveilhiéz*, maiz je vous feray sainier. (JEAN D'OUTREM., Myr. histors G., a.1400, 230). La il toucha et guerist les malades Des escrouelles et d'autres griefz maussades, Cinq cens personnes grandement *traveillees*, Dont les Ytalles de voir telles aubades Ne furent onc si tres emerveillees. (LA VIGNE, V.N., p.1495, 236).

C. - "Troublé, agité" : ...je me sens tant *traveillié* par la vertu de ce lay que... (Percef. III, R., t.2, c.1450 [c.1340], 15).

V. - Part. prés. en empl. adj.

A. - [D'une pers.] "Qui se donne de la peine, actif" : Li Escot sont dur et hardit et fort *travillant* en armes et en guerres. (FROISS., Chron. D., p.1400, 126). ...les histoires des vaillans, Qui furent preux et *traveillans* Et de soy gouverner par meurs Prudens et bons (CHR. PIZ., M.F., II, 1400-1403, 64). Scipïo tant fu *travaillant* Qu'il a toute conquise Espaigne (CHR. PIZ., M.F., III, 1400-1403, 228). ...cestuy roy si *travaillant*, Si craint, si sage et si vaillant (CHR. PIZ., M.F., III, 1400-1403, 242). ...vaillant et *traveillant* chevalier, plein de haut los (CHASTELL., Chron. K., t.5, c.1456-1471, 213).

B. - [D'une chose]

1. "Fatigant, pénible" : ...le riche homme de la dicte parabole, qui ala en pelerinage, n'est autre que Jhesuscrist, qui, empres son *travaillant* pelerinage de trente et troys ans ou environ, ala ou grant pelerinage ; c'est assavoir quant il monta ou ciel vestu de nostre humanite glorifiee. (MÉZIÈRES, Songe vieil pèl. C., t.1, c.1386-1389, 83). Cellui [chemin] a senestre est assez plus brief que l'autre a dextre, et par cestui je descendiz ; mais il est assez plus *traveillant* au monter, car il est tresroides et pierreux, et n'y porroit monter cheval nul. (LA SALE, Salade, c.1442-1444, 74).

2. "En mouvement, agité" : L'autre reson est come la mer est toutdis *travaillant*, ore a monter et puis avaler, ensi qe jammes ne repose (HENRI LANC., Seyntz medicines A., 1354, 91).

Rem. *Cf.* AND, *s.v. travailler*.

C. - Part. prés. en empl. subst.

1. Subst. masc.

a) "Martyr" : O vous, bien eureux confessours, De la loy de Dieu deffensours, Aidés le pouvre *traveillant* (Prières saints R., t.1, 1400-1500, 132).

b) "Celui qui s'efforce de faire qqc., qui peine à faire qqc." : ...ilz firent samblant que ledit batel fust féru en terre et qu'ilz ne peussent passer de là, ne eulz de là départir. Et meismement dix ou douze de leurs gens saillirent en l'eaue ; qui faisoient semblant de vouloir bouter ycelui batel par force du lieu où il estoit assis. Si faisoient moult fort l'embesongnié. Et alors Henry, Jehan, Richard et Thomas, véans de leurs murailles l'esbatement d'yceulx galans et la manière qu'ilz tenoient, désirans de les aler aidier et souscourir, mais non pas au plaisir d'yceulx *travillans*, mais pour vouloir conquerre proie, saillirent hors sans délay et coururent vers ycelui batel pour le prendre. (MONSTRELET, Chron. D.-A., t.5, c.1444-1453, 261).

2. Subst. fém. "Femme en travail, accouchée" : ...sur le commencement de février elle entra en traveil après midy une heure environ, et n'y estoient point, ne le dauphin, ne le duc, ains s'en estoient allés à Nivelles chasser pour donner lieu et place à la *travaillant*. (...) ...à l'heure du droit et grant traveil de la dame, un merveilleux et très-impétueux coup de tonnoire vint férir par-dessus la maison (...). Donc prestement après, la contesse se délivra d'une fille que le dauphin tint sur fons (CHASTELL., Chron. K., t.3, c.1456-1471, 297). [R. M.]

TRAVAILLEUR, **subst. masc.** (travailleur)
[T-L : *travaillëor* ; GD : *travailleor* ; GDC : *travailleur* ; FEW XIII-2, 288a, 290b : **tripaliare* ; TLF XVI, 554b-555b : *travailleur*]

"Celui qui fait souffrir, qui tourmente ; ennemi" : Ce n'est quë un tourment[ë]eur De gent et un *travell[ë]eur*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. S., c.1330-1331, 209). ...plusieurs de cestes meschans gens, *traveilleurs* du peuple... (CHASTELL., Chron. K., t.3, c.1456-1471, 340). ...son *traveilleur* et son haineux tendoit à la fin de sa vie (CHASTELL., Chron. K., t.3, c.1456-1471, 445). ...par la mort du roy son *traveilleur*, qui s'en repentit durement à son derrain (CHASTELL., Chron. K., t.4, c.1456-1471, 454). ...pour le servir encontre le molesteur de la foy, le *travailleur* des chrestiens, le Grand Turc (CHASTELL., Chron. K., t.5, c.1456-1471, 51). *Traveilleur* de mon esperit Monferrant, je t'envoye (...) ton longuement desiré object (...) ...juge de ta propre folie, qui t'ez vanté d'un ouvrier dont l'euvre mesmes et à toy et à lui fait confusion (CHASTELL., ROBERTET, MONTFERRANT, Douze dames rhétor. C., 1462-1463, 115). [R. M.]

TRAVAILLEUSEMENT, **adv.** (travailleusement)
[FEW XIII-2, 289a : **tripaliare*]

"Laborieusement" : Laboriose : *traveilleusement* (Aalma R., c.1380, 220). [R. M.]

TRAVAILLEUX, **adj.** (travailleux)
[T-L : *travaillos* ; GD : *travaillos* ; FEW XIII-2, 288b : **tripaliare*]

"Fatigant, pénible" : De Venus ne fais ta deesse, Ne te chaille de sa promesse ; Le poursuivre en est *traveilleux*, Non honnourable et perilleux. (CHR. PIZ., Ep. Othea L., c.1400-1401, 213). ...la couronne qui est sur vostre chief signiffie et represente a vous servaige et soing continuel. Servage, car elle sert a vous comme le *travailleux* gorreau sert a la jument du charreton. (Percef. IV, R., c.1450 [c.1340], 512). [Éd. 1528, *le travailleux collier*, ds GD VIII, 26a] [R. M.]

TRAVAILLURE, **subst. fém.** (travaillure)
[GD : *travailleure* ; FEW XIII-2, 288b : **tripaliare*]

"Fatigue"

REM. *Jardin de santé*, c.1500, ds GD VIII, 24a. [R. M.]

TRAVART, **subst. masc.** (travart)
[GD : *travart* ; FEW XIII-2, 291b : *tripalium*]

"Espace dans lequel le maréchal-ferrant fait entrer un cheval fougueux" (synon. *travers*[2])

REM. Doc. 1438 (Loiret, *travart*) ds GD VIII, 26a. [R. M.]

TRAVASÉ, **adj.** (travasé)
[*FEW XIV, 189a : *vas*]

"Transformé, bouleversé" : ...tant avons esté esbahis d'une nostre aventure que tous en estions *travasez*. (Percef. IV, R., c.1450 [c.1340], 857).

REM. *Cf.* FEW *transvasé* "changé, transformé" et T-L, GDC, TLF : *transvaser*.

V. aussi *tresvasé* [R. M.]

TRAVE, **subst. fém.** (trave[1])
[T-L (renvoi) : trave ; GD : *trave*[2] ; FEW XIII-2, 135b : *trabs*]

"Pièce de bois, poutre" : ...Pierre Aymar frere dudit supliant et Huguet Aymar filz d'icellui suppliant s'en allerent besoingner en ladicte masure pour amasser les pierres pour bastir (...). Et incontinant survindrent lesdiz Pierre Barriere et feu Martin Musnier, cousturier, lesquelz avoient chascun une *trave* (Doc. Poitou G., t.12, 1481, 441).

- [Pièce d'une bombarde]

Rem. Doc.1418 ds GD VIII, 26b. [R. M.]

TRAVE, **subst. masc.** (trave[2])
[GD : *trave*[3] ; FEW XXV, 1222a : *avia*]

"Trisaïeul" : Qui est ton per en fortune prospère ? Ce ne fu pas le *trave* de ton père, Ne roy régnant (CHASTELL., Ép. Phil. Bourg. K., 1456, 151). Messeigneurs, veez-ci vostre prince, vostre naturel seigneur d'ancienne hoirie, et qui ne l'est pas par acquest, ne par achat, ne par tyrannie, mais l'est d'ave, de *trave* et d'ancienne production de six cens ans (CHASTELL., Chron. K., t.5, c.1456-1471, 270). [R. M.]

TRAVEE, **subst. fém.** (travée)
[GD : *travee* ; FEW XIII-2, 136a : *trabs* ; TLF XVI, 555b : *travée*]

A. - "Espace entre deux poutres, garni par un certain nombre de solives" : Et quant ledit suppliant vit que lesdiz Pouvereau et autres dessus diz ne cessoient point de tirer lesdiz viretons et gecter lesdictes pierres, et aussi qu'ilz avoient jà descouvert et rompu deux *travées* de ladicte maison, icellui suppliant print ung vireton et le tira contre ledit Paluau (Doc. Poitou G., t.9, 1453, 322).

Rem. Doc.1356 (ou sens B comme le suggère GD ?) ds GD VIII, 26b. Doc.1376 ds GD V, 87b, *s.v. mairenier*[1] ; doc.1395, ds GD V, 3a, *s.v. lit*.

B. - "Meule de blé"

Rem. Doc.1423 ds GD VIII, 26b [R. M.]

TRAVEL, **subst. masc.** (travel)
[T-L (renvoi) : travel[1] ; FEW XIII-2, 136b : *trabs*]
"Solive" : ...planques de bachins, ventailles et *traviaus* (Arch. Nord, 1360, B 7881, f° 72, IGLF).
REM. Doc. 1448 (Dijon, *traveaulx*) ds GD VIII, 31a, *s.v. traveure*. [R. M.]

TRAVELLE, **subst. fém.** (travelle)
[T-L : *travele* ; GD : *travelle* ; FEW XIII-2, 136b : *trabs*]
"Solive"
REM. Doc. 1414 (Tournai, *travelles*) ds GD VIII, 26c. [R. M.]

TRAVERLIT, **subst. masc.** (traverlit)
[GD : *traverlit* ; FEW XIII-2, 224b : *transversus*]
"Traversin de lit" : ...ung lict de plume, et son *traverslict*. (Comptes roi René A., t.2, 1462, 237). À Georgin, nostre varlet de garde-robe, pour ung mathelas et *traverlit* (Comptes roi René A., t.3, 1479, 232). [E. P.]

TRAVERS, **adj. et subst. masc.** (travers[1])
[T-L : *travers* ; GD : *travers*[1]/*travers*[2] ; GDC : *travers* ; DÉCT : travers ; FEW XIII-2, 222a, 224b, 225a : *transversus* ; TLF XVI, 557a : *travers*]
I. - Adj.
A. - "Transversal" : ...ledit seigneur Don Henry (..) par sa grant vaillance en poursievant fust par une *traverse* rue tout enclos et à peu de gens. (LA SALE, Reconf. De Fresne H., 1457, 28).
- *Croix traverse*. "Croix de saint André" : ...et pour ce doivent estre les mains cancellees ou croiziees sur le piz en signe de croix *traverse* (JEAN GOLEIN, Rational B.D., c.1370-1372, 548).
B. - Au fig. "Mauvais, contrariant" : ...lors le doit l'advocat du demandeur moult courtoisement esmouvoir par parolles *traverses* affin de le tresbucher en responce. (Cout. instit. Anjou Maine B.-B., t.2, 1437, 96). ...pretendant en avoir confiscacion comme de *travers* forfait ... leur moustier (Chron. Mt-St-Mich. L., t.2, Pièces div., 1447, 211).
II. - Subst. masc.
A. - "Direction ou étendue transversale, étendue"
1. "Direction transversale, largeur" : Item, dedens la nef ainsi meue, comme dit est, peuent estre mouvemens du lonc, du *travers*, en haut, en bas et en toutes manieres, et semblent estre du tout comme se la nef reposast. (ORESME, C.M., c.1377, 524). Le champ de la baniere commune de la sainte Chevalerie sera blanc, et en milieu aura une crois vermelle, de III ducas de le ou environ, du lonc et du *travers* du champ. (MÉZIÈRES, Sustance H., 1396, 86). ...couvert de velours noir signé du long et du *travers* d'une grant croix blanche de drap de velours figuré moult riche (LE BOUVIER, Chron. Ch. VII, C.C.J., c.1451-1455, 417).
2. "Étendue d'une chose dans le sens de la largeur" : ...en chascune houppellande, grans losanges larges, ouvrées de broderie d'or de Chippre, à un point au *travers* d'icelles et aussi au *travers* des manches ; et en chascun coing desdictes losanges sont atachées et tenant une petite pallette d'argent dorée fin vermeil, faicte d'orfaverie en manière d'une losange. (Comptes argent. rois Fr. D.-A., II, 1387, 197). Le VJe. chapitre pour savoir mesurer le long d'une plane ou le *travers* d'une riviere. (...) Et est assavoir que pour plus precisement mesurer il seroit expedient qu'on fust plus esleve sur .a. que de sa haulteur car le ray visuel cherroit plus droitement sur .b. et pour ce qui seroit sur ses murs qui sont sur saine il pourroit bien precisement mesurer le *travers* de la riviere. (FUSORIS, Gnomo, éd. G. Arrighi, c.1407-1412, 346). ...a Guillaume Duglan et Jehan Mallet, maçons et plastriers (...) pour clorre IIII chambrettes en ladicte court près du parquet de monseigneur l'Official tant le costés [sic] que les *travers* (...) et pour refaire le lambrois de dessus le parquet de mond. seigneur l'Official lequel avoit esté despecé et rompu par les charpentiers et pour repparer les sièges joignant dud. parquet. (Comptes Archev. Rouen J., 1438-1439, 190).
- "Étendue d'une chose de bout en bout" : ...passa, par Saincte Menehoult, le *travers* de la basse Champaigne (LA MARCHE, Mém., II, c.1470, 13). Le tiers jours après, le prindrent et le passèrent en une pippe le *travers* de la ville de Millan (COMM., III, 1495-1498, 12).
- "Étendue d'une chose dans le sens de la profondeur" : De lonc, de lé et de *travers* Vueil regarder si venroit ame ; C'est nient, n'y voy homme ne femme. (Mir. roy Thierry, c.1374, 269).
- *Sus le travers.* "Sur le côté"
Rem. *Percef.* IV, R., c.1450 [c.1340], gloss.
B. - "Ce qui coupe transversalement, qui est placé transversalement"
1. *Travers d'un champ.* "Chemin coupant perpendiculairement un champ" : ...cellui qui estoit à pié s'avança et vint par le *travers* d'un champ ou forche au devant des diz Macé et Raoulet (Doc. Poitou G., t.7, 1408, 153).
2. "Pièce de bois qui est placée transversalement dans un ouvrage pour affermir les diverses pièces de charpenterie" : À Jehan Chouart, boscheron, pour avoir abatu en la forest de Rouvray et acharié oudit clos des galees durant ledit moiz d'avril 25 poieaux de haistre pour mectre soubz le *travers* de la carenne desdictes galees (Clos galées Rouen M.-C., t.2, 1389, 195). ...pause avoir payé à maistre Glaude Cordurier, et fustier de Gardane, et pour le travaille que lui fait tant en faisent le guibet que en le redressent, et y mectent et posent les fustes que y appartiennent, ambe ung pillon de boys, avecques le *travers* de dessus et aussi quatre pièces de boys, et tant par le plat en loqual ledit Delat aydut son poin, et tant pour une eschalle qu'il a mis au guibet, et aussi par ung cabrion duqual n'a fait ung pillori en local a esté mis la main dudit Delat (Comptes roi René A., t.2, 1474, 454).
- "Partie transversale de la croix" : Sy veuilliés savoir que dessoubz le grant autel d'icelle eglise est la place ou l'un des fustz de la Crois crut, c'est assavoir cellui fust dont le *travers* de la saincte et vraye Croix de Nostre Seigneur Jhesu Crist fut fait. (Voy. Jérus., c.1395, 35).
3. "Traversin de lit" : ...ung lict sans *travers* (Archives servit. Louis XI, T., 1481, 131).
C. - Au fig. "Empêchement, obstacle" : Nient mains il a esté veu de très long temps que entre si grans seigneurs a toujours eu de grans envies et discencions, et que les grans seigneurs ont souvent baillié l'un à l'autre des *travers*. (MONSTRELET, Chron. D.-A., t.5, c.1444-1453, 450).
III. - [Dans des loc. adv. ou prép.]
A. - Loc. adv.
1. *À travers*
- Au propre. "En traversant" : Et prist le calisse ou li prestre devoit consacrer Nostre Signeur et jetta le vin en voies. Et pour tant que li prestres en parla, cilz le feri de son gant, à *travers* se main, si fort que li sans en vola sus l'autel (FROISS., Chron. L., V, c.1375-1400, 175). La situacion de la cité sont montaignes et vallées, pays fort fertille, et y passe la rivière de Meuze à *travers*, et peult bien estre de la grandeur de Rouen. (COMM., I, 1489-1491, 151). ...se mist aussi son espée à *travers* le ventre, et ce lui fut reputé par

les Juifs à moult grande euvre. (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 74 v°).

. *À tort et à travers.* V. *tort* "En tous sens"

- "Obliquement" : Elle lui fait de si beaulx tours En lorgnant de l'ueil a *travers*, Et le meschant est si pervers Qu'il ne fait compte du semblant Qu'elle lui fait en souspirant ! (Narcissus, p.1426, 293). Quant eust fine ses parolles Ysabeau, lors Vienne se leva sus en estant et torna l'ueil a *travers* sur Ysabeau, si la regarda a chere molt corossee, et puis tout a copt sans dire mot elle luy torna le dos comme par despit. (LA CÉPÈDE, Paris Vienne K., 1432, 131).

- Au fig. "Autrement qu'il ne faudrait" : ...mais jugeans de ce à *travers*, comme aveugles font de couleurs (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 2 r°).

2. *Au travers*

- "En traversant" : ...li Englès... entrèrent en la forrest de Gravielle et le passèrent au *travers*, et s'i logièrent une nuit et un jour (FROISS., Chron. R., X, c.1375-1400, 3). Si m'assis derriere une treille Drue de fueilles a merveille, Entrelacee de saulx vers, Si que nul, pour l'espesse fueille, Ne me peüst veoir au *travers* (CHART., B. Dame, 1424, 326).

- "De part en part" : Au *travers* de celui flueve a un grant pont (JEAN LE LONG, Voy. Odoric A.M., 1351, 39). ...et au *travers* de cellui vivier a un tres bel pont. (JEAN LE LONG, Voy. Odoric A.M., 1351, 47). LA ROYNE. (...) il me semble C'om me rompe (...) Les reins au *travers* et le dos Au lonc. (Mir. fille roy, c.1379, 18). Melusigne, qui estoit moult enceinte, porta son terme, et, au plaisir de Dieu, elle enfanta un filz masle, qui fu de toutes figures bien formez, excepté qu'il ot le visage court et large au *travers*, et avoit un oeil rouge et l'autre pers. (ARRAS, c.1392-1393, 48). Ilz se y arrestèrent ung peu et donnèrent des coups de picque au *travers* et tuèrent quelque varlet. (COMM., I, 1489-1491, 155).

. *Tout au travers.* "De part en part" : La mort bieu ! vous serez batu ["frappé"], Tout au *travers*, de ceste espee ! (Fr. arch. B., c.1468-1480, 45).

. *Au large et au travers.* "En tous sens" : [TIERS SERGENT]. [Au large !] QUART SERGENT. Au large ! PREMIER. Et au *travers* ! BOURREAU. Ilz n'auront garde de songner S'ilz sont en mes lïens divers. (LA VIGNE, S.M., 1496, 305).

- "Latéralement" : Et estoit encores la fosse toute ouverte et bien maconnee. Et y avoit bons anneaulx de fer au *travers*, pour soustenir la biere... (ARRAS, c.1392-1393, 290). ...le roy print Guieffroy de Lezignen au *travers* et l'abatit. (Ponthus Sidoine C., c.1400, 141). ...tant qu'ilz peurent courre, les lances couchies sur les arrestz, frapperent au *travers*, et les deux esles du trait, a ce grant nombre de chiennaille de gens maudiz. (LA SALE, J.S., 1456, 220).

3. *De travers*

- "Obliquement" : Elle t'a laissié Ton sens qu'elle n'a point blecié, Et ce qu'aimmes plus et desires, C'est la vie dont tu yes sires. Après, s'elle a sa face double, Qui en fait et en dit se double, Tourné vers toy a meins dou quart Et fait de *travers* un regart, T'en faut il einsi dementer, Pleindre, plourer et tourmenter ? Tu deüsses en sa muence Penre cuer et bonne esperence De mieus avoir, se fusses sages. (MACH., R. Fort., c.1341, 99). L'autre si ne faisoit que rire A s'amie, sans riens plus dire, Et tout adès aloit après, En riant, de loing et de près, Ne contenence ne savoit Pour la grant joie qu'il avoit. Li autre regardoit s'amie De *travers* et ne rioit mie, Einsois li moustroit par sa chiere Que moult l'amoit et avoit chiere. Mais se s'amie l'apelast Li nices tantost s'en alast, Le dos li tournast et l'espaule (MACH., D. Lyon, 1342, 214). ...car je ne voy pere, Fil, ne fille, ne suer, ne frere Mere, marrastre, ne cousine, Tante, oncle, voisin, ne voisine, Mari, mouillier, amy, n'amie Que li uns l'autre ne cunchie ; Et s'un en y a qui s'en garde, Chascuns de *travers* le regarde, Et dit on qu'il est ypocrites, Et fust sains Jehans li Ermites (MACH., J. R. Nav., 1349, 139). LE FOL. (...) La moitié de mon destre flanc Est mipartie de *travers* : Je m'en vois vestir a l'envers (Mir. parr., 1356, 30). Cil cheval qui trait estoient ... ne voloient avant aller. Et se tournoient, li uns de *travers*, li aultres de costé, ou il cheoient et trebuchoient dessous leurs mestres qui ne se pooient aidier ne relever (FROISS., Chron. L., V, c.1375-1400, 36). Lors firent-il devers les champs abatre les arbres et couchier de *travers* , afin que de plain on ne peuist chevauchier sur eulx (FROISS., Chron. M., XII, c.1375-1400, 148). Et tant ala et tant vint de lonch et de *travers* , que sus son chemin d'aventure il trouva le signeur de Gommegnies (FROISS., Chron. R., VIII, c.1375-1400, 185). De ce jugement s'excusa, Mais neantmoins on opposa Que tant avoit par tout alé De long, de *travers* et de lé, Et avoit tant veu et apris, Que de ce ne seroit repris. (DESCH., M.M., c.1385-1403, 35). Et sembloit bien qu'ilz estoient ennemis l'un a l'autre, car ilz estoient en plusieurs lieux navrez, et regardoient aucunesfoiz l'un l'autre de *travers*. (MÉZIÈRES, Songe vieil pèl. C., t.1, c.1386-1389, 364). Le mouvement oblique, tortu ou de *travers* est composé du reond ou du droit. (Somme abr., c.1477-1481, 145).

- "Latéralement" : Vous deux frapperez de *travers*, Et nous deux frapperons de revers. (MARCADÉ, Myst. Pass. Arras R., a.1440, 167).

. *De tort et de travers.* V. *tort* "En tous sens"

- [Avec *ferir*] "En traversant (de taille)" : ...sy haulce, fiert et rue de l'espee de loncq et de *travers* et a toutes hurtes tant courageusement, qu'il trenca ung brach a moitié au conte d'Ormont (Jehan d'Avennes F., c.1465-1468, 88).

- Au fig. "Dans le mauvais sens, autrement qu'il ne faudrait" : ...qui a une chappe de *travers* vestue (JEAN GOLEIN, Rational B.D., c.1370-1372, 569). Car les sages, bons et loyaus prestres sont du prince dignes de estre oïz et escoutéz telement que le prince et tout preudomme et juste doit clorre toutes oreilles aus prestres desordenéz et de deshonneste vie et qui sont montéz de *travers* et autrement promeuz que selon Dieu. (FOUL., Policrat., IV, 1372, 63). S'il y a prestre ne convers Qui mot en die de *travers* Ou qui a groucer vueille prendre, Qu'en celle heure (...) Soit mis a mort. (Mir. Rob. Dyable, c.1375, 6). Et regarde a l'aventure la contenance de la dame, qui est male et diverse et ne fait compte de lui ne de faire aprester a souper, et tence et dit parolles de *travers*, cuisantes, qui tourjours chargent le pouvre home, qui ne sonne mot. (Quinze joies mar. R., c.1390-1410, 30). Belle, se vous prenez amy Par amour, au jour la journee, Vous serés vestue, aournee Autant a l'endroit qu'a l'envers, Et s'on vous dit rien de *travers*, A Dieu jusques au revenir. (P. moyne, a.1500, 46).

4. *Du travers*

- *Du long et du travers.* V. *long* "En tous sens"

- "Autrement qu'il ne faudrait" : Veéz du villain comme il baille ! Toujours parlera du *travers*. (Pass. Semur D.M., c.1420 [1488], 63).

5. *En travers*

- "En traversant" : Lors le conte Aimery et Raimon se prindrent a cheminer, Car la lune luisoit moult cler ; Parmy les boys vont en *travers* Ou treuvent des lieux moult divers. (COUDRETTE, Mélus. R., c.1401-1402, 117).

- "Transversalement, obliquement" : LE JUGE. (...) Un petit homme de corps grant, Vestu d'un royé en *travers*, Fait de pers rouge

et de blanc pers (Mir. enf. ress., 1353, 29). Et donques le mouvement qui seroit selonc quelconque autre ligne droite ou en *travers* ou en biés ne seroit pas symple, mais seroit composé de circulaire en tant comme aucunement et en partie il est environ le centre du monde (ORESME, C.M., c.1377, 60). Si fiert en *travers* qu'il se renverse prés de l'esperon (Ponthus Sidoine C., c.1400, 96). ...d'ancienne brodeure enrichi de moult precieuses pierres y estoient figurees les nobles fleurs de lis tout en *travers* semees de banieres, gonphanons et ensaignes des anciens roys et princes françois (CHART., Q. inv., 1422, 7).

- "En s'opposant (ouvertement)" : Vostre honneur perist puis que voz vaillances s'esprennent a mordre et a abayer l'un l'autre en *travers* et en tapinage, comme chiens et chas de chetif courage, et laissiez la protection de commun salut. (CHART., L. Esp., c.1429-1430, 82).

6. *Par le travers.* "Obliquement" : Son chemin print par le *travers* Sans tenir ne sentier ne voyes (RÉGN., F.A., 1432-c.1465, 112).

B. - Loc. prép. *Au travers de qqc.* "D'un bout à l'autre de ; de part en part de" : Mére Dieu, que peut ce ci estre ? Vostre ymage s'est venu mettre Si droit au *travers* de cest huis Que nullement passer ne puis. (Mir. nonne, 1345, 326). Ilz diffèrent en personnes car ilz ont grant visages et larges, et les yeulx si petis que ce semblent droitement petitez fenduretez ou *travers* du visage. (JEAN LE LONG, Voy. Bieul B., 1351, 278). Si se departirent chil dit esqumeur des bendes de France et ceminerent au *travers* de la mer, et vinrent, avoecques le vent et la maree, ou havene de Hantonne, (FROISS., Chron. D., p.1400, 306). ...ses blons cheveulx, qui a fin or estrivoient de couleur, veissez espanduz et degetiez sans aournement au *travers* de ses espaules (CHART., Q. inv., 1422, 7). Et ce mesme jour y ot ung fol Normant qui dist à la porte Saint-Denis que ceulx de Paris estoient bien folz de penser que leurs chaynes de fer, tendues au *travers* de leurs rues, leur peust valoir à l'encontre de eulx. (ROYE, Chron. scand., I, 1460-1483, 114). Et avoit ledit duc de Bourgongne ung cop d'un baston nommé halebarde à ung costé du milleu de la teste par dessus l'oreille jusques aux dens, ung cop de pique au *travers* des cuisses et ung autre cop de pique par le fondement. (ROYE, Chron. scand., II, 1460-1483, 41). Alors ceulx du chasteau se sauvoient le mieulx qu'ilz povoient : et en ce faisant, ung des gens du roy naigea au *travers* de la mer depuis le seige jusques au dit chasteau de l'Ouve pour veoir leur contremyne (LA VIGNE, V.N., p.1495, 256).

- *Du travers de.* "En traversant" : Ensi que il... baissoit le tieste, messires Guillaumes de Gauville entoise celle hace... et fiert le chastellain en le tieste telement que il le pourfent tout jusques es dens et l'abat là dou *travers* dou suel (FROISS., Chron. L., V, c.1375-1400, 92). [R. M.]

TRAVERS, **subst. masc.** (travers[2])

[T-L : *travers* ; GD : *travers*[1] ; FEW XIII-2, 219b : *transversare*]

A. - "Droit demandé sur les marchandises pour les faire traverser un endroit" : ...Aalips et Richart les genz dudit chevalier, desquels il a eu le fait pour agréable, imposèrent et mirent sus qu'il n'avoient pas paié leurs *travez* ou winage, et pour ce arestèrent (Cartul. Laval B., t.2, 1351, 251). ...deux cens livres tournois de rente annuelle et perpétuelle chascun an, au jour de la feste de Toussains tant seulement, sur le *travers*, paage, vinage et tout ce que li dis de Coucy a au pont de Nouvion (Cartul. Laval B., t.2, 1370, 271). Et iceulx leurs bourgeois francqz de tous *travers*, tant aulx lieux de Couchewade, Henin, Wienes, Ruminghem, jusque au pont de Nieuna comme alleurs, de toutes denrées et marchandises (Hist. dr. munic. E., t.1, 1402, 206). Le IIIe point que je prenoye sur le fait des finances estoit des aides ordinaires comme les greniers, *travers*, ports, passages, imposicions, VIIIes. (JUV. URS., Nescio, 1445, 530). ...toutes coustumes, *travers*, peages, passages, barrages, entrées, yssues et aides de villes, reves, traiotes et tous autres droiz et devoirs mis ou à mectre sus sur toutes denrées et marchandises (Hist. dr. munic. E., t.1, 1481, 465).

Rem. GD VIII, 27a-b.

- *Payer le travers.* "Subir des mauvais traitements" : Me fault il payer le *travers* ? C'est bien che que je doy avoir. (MARCADÉ, Myst. Pass. Arras R., a.1440, 28).

B. - "Lieu de passage, lieu où l'on acquitte un droit de passage (?)" : Tousjours Anglois, incessamment, Mais onques ne se sont offers De nous faire nul desplaisir Par passaiges, ports et *travers* (Myst. siège Orléans H., c.1480-1500, 373). [R. M.]

TRAVERS, **subst. masc.** (travers[3])

[GD : *travers*[3] ; FEW XIII-2, 225a : *transversus*]

"Espace dans lequel le maréchal-ferrant fait entrer un cheval fougueux" (synon. *travart*)

REM. Doc. 1472 (Noyon, *ung travers a ferrer chevaulx*) ds GD VIII, 27c. [R. M.]

TRAVERSAIN, **adj.** (traversain)

[T-L : *traversain* ; GD : *traversain*[1] ; FEW XIII-2, 222a : *transversus*]

A. - "Situé en travers, transversal" : ...vindrent toute la grant rue, à venir de la porte Saint Jaques jusques à une rue *traverssaine* (Conf. Jug. Parlem. Paris L.L., 1332, 69). Et pour ce telz corps, quant est de soy, seroient meuz droit en haut, mes par accident ou par aucune violence, leur mouvemens sont souvent obliques ou tortueus ou *traversains* et mixtes, si comme il appert par ce que dit Seneque ou livre des Questions naturelz. (ORESME, C.M., c.1377, 66). ...et hors le centre soit une autre ligne .ez. *traversaine* et infinie et ymagynee inmovable (ORESME, C.M., c.1377, 102). Item il y a ung esciu en ung pilier *traversain*, qui porte le dyal, qui maine ung paignon qui est en ung arbre ouquel sont deux paignons qui font haussier et baissier ledit soleil (Traité d'horlogerie Z., c.1380, 276). ...XIII toises de cahos qui sient tout au bout du mur vers les notaires et partent depuis le muret *traversain* fait de bloq et de plastre (Comptes Archev. Rouen J., 1412-1413, 80). ...à Jehan Doutre, charpentier (...), pour, par marchié à lui fait en tasche, avoir refait un planchier de grosses ais (...), et mis au dessoubz dudit planchier deux autres entretoises et un gros bauch *traversain* (Comptes Etat bourg. M.F., t.3, 1416-1418, 252). Le chevalier monseigneur Jehan d'Avennes s'en va passant les *traversains* chemins de la terre, tant qu'il passa la riviere de Saine, celle de Loirre, toute Sallongne, Berry, Limosin, Guienne. (Jehan d'Avennes F., c.1465-1468, 156).

- *Banc traversain.* "Poutre transversale, traverse (ici utilisée comme projectile contre des assiégeants)" : Qui lors veist Sarrasins saillir es fossés, et portent pics, houyaux, eschielles, piez de chievre. Mais ceulx de dessuz leur gettent pierres de fais, grans bans [l. baus] *traversains*, pieux aguisiez, huille chaude, plonc fondu, pocons plains de chaux vive, tonneaux plains d'estouppes engressiez et ensouffrees, tous ardans... (ARRAS, c.1392-1393, 110).

- *Brisee traversaine.* "Brisée faie à l'endroit où la bête s'est rembûchée et dont le bout brisé indique la direction de la bête" (éd.)

Rem. HENRI FERR., *Modus et Ratio* T., c.1354-1377, gloss.

- [Chez le cheval] *Mule traversaine.* "Fissure qui survient à la peau du paturon et du boulet" : [Mon cheval] est velus comme un louviaux, Et s'a les .IV. piez nouviaus, Espavins, courbes et moletes, Et s'a les jambes trop mal nettes, Car nuls nettoier ne li puet, Pour ce que souffrir ne le vuet. Et si a mules *traverseinnes* Qui ne sont pas en yver sainnes ; .IJ. seuros ha en ses genous : À l'ueil le voit chascuns de nous. (MACH., Compl., 1340-1377, 264).

- *Plumes traversaines.* "Plumes munies de tachetures transversales"

Rem. HENRI FERR., *Modus et Ratio* T., c.1354-1377, gloss.

- MUS. *Fluste traversaine.* "Flûte traversière (tenue parallèlement aux lèvres)" : ...Cymbales, citoles, naquaires, Et de flaios plus de X. paires, C'est à dire de XX. manieres, Tant des fortes com des legieres, Cors sarrasinois et doussainnes, Tabours, flaüstes *traverseinnes*, Demi doussainnes et flaüstes, Dont droit joues quant tu flaüstes, Trompes, buisines et trompettes, Guigues, rotes, harpes, chevrettes, Cornemuses et chalemelles (MACH., P. Alex., p.1369, 36).

Rem. DESCH., *Oeuvres* Q., t.1, c.1370-1407, 246 ; t.7, 233.

B. - "Qui est de travers, oblique" : De borgnes ieulz et *traversains* Ne puet estre regart bien sains. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. S., c.1330-1331, 361).

C. - Au fig. "Oblique, qui est une échappatoire" : Si te feray en cest endroit une transgression *traversaine* sans forme de response. (CHART., L. Esp., c.1429-1430, 170). Et aprés congié pris d'elles, me parti et m'en alay reposer car la teste avoie fort vuide pour les raisons *traversaines* d'elles que mon entendement n'avoit peut comprendre. (Ev. Quen., I, c.1466-1474, 111).

V. aussi *traversin* [R. M.]

TRAVERSAINE, **subst. fém.** (traversaine)

[GD : *traversaine* ; FEW XIII-2, 222b : *transversus*]

"Tringle qui traverse"

REM. Doc. 1360 (Loiret, *travesaine*) ds GD VIII, 28b. [R. M.]

TRAVERSAIRE, **adj.** (traversaire)

[GD : *traversaire* ; FEW XIII-2, 222b : *transversus* ; FEW XIII-2, 221a : *transversarius*]

A. - "Qui est en travers"

- Empl. subst. : Et se l'apostume estoit en la partie d'amont sur la lacerte ou sur le villis longitudinal, il appert de figure longue et ainsi des *traversaires* et s'il est en l'ung et en l'autre, il appert en maniere de croix ; se il est ou gilbus du foye, il appert en forme de lune nouvelle (GORDON, Prat., c.1450-1500, VI, 3).

B. - "Qui traverse" : ...entre les rues foraines et aultres petites ruelles *traversaires* (...) y avoit ung grant et ample marchié (MOLINET, Chron. D.J., t.1, 1474-1506, 56). ...les dars *traversaires* De nos ennemis adversaires (MOLINET, Myst. st Quentin C., c.1482, 2).

C. - "Qui s'oppose (à), adversaire (de)" : ...Sans que oubly viengne y estre *traversaire* (CHASTELL., ROBERTET, MONTFERRANT, Douze dames rhétor. C., 1462-1463, 148). ...tant pour resister aux assaulx *traversaires* que pour assaillir les vassaulx adversaires (MOLINET, Chron. D.J., t.1, 1474-1506, 64). J'ay fait maintenant decoler Ces deux cordonniers *traversaires* Aux dieux que devons immoler. (MOLINET, Myst. st Quentin C., c.1482, 305).

Rem. Aussi CHASTELL., *Oeuvres* K., t.6, 1458, 218 (*Grand gloire à lun, à l'autre est traversaire*). [R. M.]

TRAVERSAL, **adj.** (traversal)

[T-L : *traversal* ; GD : *traversal* ; FEW XIII-2, 222b : *transversus*]

"Transversal, qui traverse" : Aristotiles (...) apelle le zodiac le cercle oblique, c'est a dire qui va de travers, et dist ainsi que selon l'acces ou l'aprocement et le depart ou eslongement du soleil ou cercle oblique, crom et *traversal* se font les generations et corruptions ez choses. (Somme abr. M., II, c.1477-1481, 80).

REM. MONDEVILLE ds T-L X, 550. Sens de "collatéral" ds un doc. de 1501, GD VIII, 28c. [R. M.]

TRAVERSE, **subst. fém.** (traverse[1])

[T-L : *traverse* ; GD : *traverse* ; GDC : *traverse* ; DÉCT : traverse ; FEW XIII-2, 223b, 225a : *transversus* ; TLF XVI, 560a : *traverse*]

A. - "Ce qui coupe transversalement, qui est placé transversalement, qui agit transversalement"

1. "Rue transversale" : ...lesdiz escolliers frappèrent sur ledit Michelon et le recullèrent jusques deça la *traverse* qui va vers Nostre-Dame de la Chandellière dudit Poitiers (Doc. Poitou G., t.12, 1476, 106).

- "Voie qui traverse, chemin de traverse" : ...et lors leurs chevaucheurs pristrent une *traverse* entre les deux batailles et s'embatirent en la bataille en lieu de leurs peons (BERS., I, 9, c.1354-1359, 27.10, 50). ...mes li chevaucheur romain pristrent une *traverse* et leur furent au devant (BERS., I, 9, c.1354-1359, 35.7, 65).

- *Traverse de chemin.* "Chemin de traverse" : ...advint que ung homme ... cheval, de la compaignie d'icellui Salezart, passoit tout seul par ladicte viconté de Caramaing et tenoit une *traverse* de chemin qui est entre ledit lieu de Caramaing et le lieu de Saint Feliz. (Ecorch. Ch. VII, T., 1446, 475).

2. "Pièce de bois qui sert à porter ou à renforcer d'autres pièces" : ...Jehan Trotin et Thomas Le Pesqueur, varlés de bras, pour leur paine et salaire d'avoir servi les mestres d'aesse, calfas et rimolas qui appareillent de present les galees dessusdictes, avoir cuit et servi de bray, d'estouppes, aidié a remuer les *traverses* desdictes galees (Clos galées Rouen M.-C., t.2, 1389, 194).

3. "Coup de travers" : Ponthus estoit en aguet de ferir le payen par le visage, qui estoit descouvert, et tant qu'il va gecter une *traverse* tellement qu'il lui couppa tout le nez et la bouche et le menton (Ponthus Sidoine C., c.1400, 27). ...quant il vit que le geant venoit sur luy les bras estandus, Charles haulce l'espee et luy couppa le bras destre d'une *traverse*. (Charles de Hongrie C., c.1495-1498, 26).

B. - Au fig.

1. "Tout ce qui s'oppose à un dessein, à la réalisation d'une chose, empêchement, obstacle" : De tout ce estoit il si duis Que ce n'estoit c'uns drois deduis De li vëoir esbanier. Jamais ne li peust anuier, Car il en aprist tout le cours, Guanches, *traverses* et retours, Pour le gibier et pour la prise. Car meintes fois aucuns plus prise Le gibier que les oyseaus prendre. Pour ce fait bon de tout aprendre. Car il par moy tant en aprist Qu'onques nuls tors ne m'en

reprist. (MACH., D. Aler., a.1349, 279). Tout ce me vient par Mallebouche Qui më acrouche De sa voulenté tant perverse, Et sans causë elle m'approuche De faulx reprouche, Pour moy bailler une *traverse*. (RÉGN., F.A., 1432-c.1465, 193).

- *Faire des traverses à qqn.* "Mettre des obstacles à l'action de qqn, créer des empêchements, des ennuis à qqn" : Lequel roy, qui tousjours estoit assés enclin de croire conseil, pour ce que durant son règne on lui avoit fait et machiné par pluiseurs fois de grans *traverses* et assés semblables, crey légièrement tout ce qu'on lui dist des besongnes dessusdictes, estre véritables. (MONSTRELET, Chron. D.-A., t.5, c.1444-1453, 453). Et furent cestes lettres baillees et portees par ledit Rocelle audit messire Guillame ; lequel (...) les envoya au duc son maistre a Bruselles, qui assez les prist a aigre, car ja lui en avoit on fait beaucop de *traverses* et de hautaines bien estranges, lesquelles sagement avoit tollerees pour le bien de la paix (CHASTELL., Chron. IV, D., c.1461-1472, 229). ...ceulx qui vous ont fait ceste *traverse* en la prinse du Chasteau ne sont de nos gens, ains les avons faicts deschasser et bannir de nostre royalme (Lettres Ch. VIII, P.M., t.5, 1491, 240).

2. "Moyen détourné" : Ha Fortune, la tresdiverse, Pour doubte de toy converser Je prenoye longue *traverse* Affin que ne peusse verser, Mais tu m'es venu traverser Par ta voulenté si perverse Que tout jus m'as fait renverser (RÉGN., F.A., 1432-c.1465, 13). Qui point ne verse a la renverse Si fault il gesir dos envers, Il n'y a destour ne *traverse*, Car tous serons mangez de vers. (RÉGN., F.A., 1432-c.1465, 212).

C. - Loc. adv.

1. *À la traverse*

- "De travers" : Cleriadus tient sa lance en son poing, mais de mal ne fait il point au lion, car il sailloit à la *traverse* et si se savoit tresbien garder des coups de Cleriadus. (Cleriadus Z., c.1440-1444, 126). Mieulx luy vaulsist estre en Perse Tant le perse Au long et a la *traverse* Puis le berce En tresdeloyal deport (MESCHIN., Lun. princes M.-G., c.1461-1465, 68).

- "De travers, à côté du sujet" : Quant li sires de Couchi vey que ces gens que il avoit là amenés, ne vorroient aller plus avant , et que il ne faisoient que respondre à le *traverse* , si fu durement merancolieus (FROISS., Chron. R., VIII, c.1375-1400, 221).

- "De manière inconsidérée" : Quant je ly ramentoy, il samble qu'on le gerse : Il rechigne, il tempeste, pos et henas reverse, Et par mi son celier va et vient et traverse, Comme tous forsenez, quant son service exerce ; Et respont à chascun toudis à la *traverse*, Comme homs plus eschaufés c'un verras que l'en berse. (MACH., Compl., 1340-1377, 266). Et s'on t'aportoit a cautelle Ceste viande bonne et belle, Et puis tu en mengasses trop, Tu t'ociroies a un cop, Qu'on te donroit a la *traverse* Après d'une autre si diverse Et si anuieuse a mengier Que tu n'en porroies mengier. (MACH., C. ami, 1357, 60).

- "En se mettant de travers, en créant un empêchement" : ...le bastard luy demanda a part : "Messire Jehan, vecy ung chevalier de ceans, lequel sans congié et aveu de Monsieur s'est avancié par presumption de porter emprinse en ceste maison ; et Monsieur (...) vouldroit bien que quelq'un venist a la *traverse* touchier a son congié, sans aveu aussi et congié en publique. Qu'en dictes-vous ? Ozeriés vous riens dire ? Car au regard de la mesprison je vous asseure." (CHASTELL., Chron. IV, D., c.1461-1472, 135).

2. *De traverse.* "Obliquement" : Pierres de Montraboy, (...) Le fiert d'un roit apié ou vuit flanc de *traverse*. (Gir. Ross. H., c.1334, 240). [R. M.]

TRAVERSE, **subst. fém.** (traverse[2])

[GD : *traverse* ; FEW XIII-2, 219b : *transversare*]

"Traversée, parcours" : Einsi m'aloie esbanoiant, Que point ne m'aloie anoiant En ce biau lieu de toutes pars Ou li clers jours estoit espars. Si fis environs meins biaus tours, Des *traverses* et des retours, Et puis si m'adressay au chief. La m'assis et clinay mon chief Pour moy reposer un petit, Et j'en avoie l'apetit Qui m'estoit venus de veillier, Si pris tantost a sommillier. (MACH., D. Aler., a.1349, 257).

- "Course (?)" : ...et de celle atteinte fut parlé diversement, et disoient les uns que l'avantbras du conte avoit esté faussé, et d'aultres disoient, et croy qu'il fut ainsi, que ledit conte avoit accoustumé de courre d'ung coin de la lice et d'aborder sur son homme comme au millieu de la toille, et que de celle *traverse* ledit de Vauldrey, qui couroit du droit et du long de la toille, le veoit venir en croisée, le bras de la lance à la faulte de la garde, nu, et que de l'aultre course le luy avoit mandé le seigneur de Charny, luy conseillant qu'il courust du long de la toille (LA MARCHE, Mém., I, c.1470, 327). [R. M.]

TRAVERSEE, **subst. fém.** (traversée)

[FEW XIII-2, 219b : *transversare* ; TLF XVI, 561a : *traversée*]

"Pièce placée en travers, servant à porter ou maintenir d'autres éléments" : ...en cest estage (...) [Jehan Rose, charpentier] sur les deux filieres au dessus mettra deux doubles croissees appellez cruusbanden, la *traversee* où gist la pierre sus, et en oultre fera la roe de l'eaue, asse et camwiel de nouvel ainsi qu'il appartendra (Comptes Etat bourg. M.F., t.3, 1418-1420, 647). [E. P.]

TRAVERSEL, **subst. masc.** (traversel)

[GD : *traversel* ; FEW XIII-2, 222b : *transversus*]

"Traverse"

REM. GOULAIN (1374, *le pié de la croix est cypres. ...et de palme le traversel*) ds GD VIII, 29b. [R. M.]

TRAVERSER, **verbe** (traverser)

[T-L : *traverser* ; GD : *traverser* ; GDC : *traverser* ; DÉCT : traverser ; FEW XIII-2, 218b : *transversare* ; TLF XVI, 562a : *traverser*]

A. - "Mettre de travers, en travers"

1. Au propre *Traverser qqc.* "Mettre qqc. de travers, en travers" : ...pour refaire et réparer les chemins parmy forestz et autres lieux que les asségans avoient empeschez en pluiseurs parties, tant de gros bois qu'ilz avoient fait abatre et *traverser* èsdiz chemins, comme de fossés qu'ilz avoient fait faire, et autres empeschemens (MONSTRELET, Chron. D.-A., t.4, c.1444-1453, 409).

- *En traversant.* "Horizontalement" : Mais qui la gecteroit [une pierre] non pas tout droit en bas mais en *traversant*, ce mouvement seroit aucunement mixte de violent en tant comme elle ne descent pas tout droit. (ORESME, C.M., c.1377, 610).

- Part. passé en empl. adj. *Traversé.* "De travers" : Les levres palles et sechees, Les yeulx troubles et *traversez* Demy ouvers et ranversez (CHR. PIZ., M.F., I, 1400-1403, 103). ...les yeulx orribles en regars *traversez* et espoentables (CHR. PIZ., P.V.H., 1416-1418, 30).

2. Au fig. *Traverser qqn.* "Faire obstacle à qqn" : Puis qu'avoec euls voel converser, Il ne me pueent *traverser* Que je ne les mette a merchi (FROISS., Par. am., c.1361-1362, 52). Ha Fortune, la tresdiverse, Pour doubte de toy converser Je prenoye longue traverse Affin que ne peusse verser, Mais tu m'es venu *traverser* Par ta

voulenté si perverse Que tout jus m'as fait renverser (RÉGN., F.A., 1432-c.1465, 13).

B. - "Aller de part en part, de bout en bout"

1. Au propre

a) "Passer à travers, percer, pénétrer de part en part" : ...et tantost s'estrangla l'empereur d'un os qui lui *traversa* la gorge (Mir. st Val., c.1367, 124). Et, incontinent que ledit Breton ot ainsi navré ledit cheval, vint à lui ung archer de la compaignie de mondit seigneur d'Eu, qui le *traversa* tout oultre le corps d'une demie lance, et incontinent cheut à terre tout mort, et fut son cheval amené et habillement apporté à Paris et le corps laissié mort en chemise. (ROYE, Chron. scand., I, 1460-1483, 87).

b) "Franchir, parcourir de bout en bout" : ...Et nulle riens ne li disoie, Si que tantost m'en excusai Mieus que pos, ne plus ne musay, Eins li dis toute la maniere, Comment je vins sus la riviere, Comment outre la *traversay* Eu batel et pas ne versay, Comment le lyon seur moy vint, Com de ma dame me souvint Qui deus fois me sauva la vie (MACH., D. Lyon, 1342, 186). ...là se bouterent en ung battel messire Robers Ceny, Richart Helme et Richart Gille et Janekin Clercq. Ces quatre se sauverent et *traverserent* le Loirre et se bouterent en aultres fors que lors gens tenoient par delà Loirre, (FROISS., Chron. M., XIV, c.1375-1400, 7). ...messire Jehan de Hollande, ... et messire Thomas Moriaux, ... trouverent ung escuier de Castille ..., lequel *traversoit* le pays et avoit à passer celle riviere (FROISS., Chron. M., XIV, c.1375-1400, 89). ...de là poez-vous aler à Bourdiaulx ... et puis, quant vous aurez vent à voulenté, monter en mer et *traverser* le parfont, et prendre terre en Cornuaille ou à Hantonne, (FROISS., Chron. M., XIV, c.1375-1400, 116). Et samblablement feroit un homme qui *traverseroit* une nef quant elle est meue et va tot droit aval. (ORESME, C.M., c.1377, 62). ...en *traversant* et sallant un fosset, li coursiers tresbuça et cei et jetta le dit mesire Phelippe desous lui. (FROISS., Chron. D., p.1400, 749). Lors me mis a nou, *traversant* le port jusques a celle haulte pointe de Boulcan que voyez la. (LA SALE, Salade, c.1442-1444, 152). Saincte Marie de Populo passerent Luy et ses gens pour trouver leurs logis, Et toute Romme gayement *traverserent* En l'ordonnance qu'ilz estoyent regiz (LA VIGNE, V.N., p.1495, 231). Et, en ce faisant, ledit conte vit *traverser* ledit Voyau du Beau-Chesne, lequel lieu est constitué en Puisaye. (LE CLERC, Interp. Roye, c.1502, 179).

- Empl. abs. : Quant je ly ramentoy, il samble qu'on le gerse : Il rechigne, il tempeste, pos et henas reverse, Et par mi son celier va et vient et *traverse*, Comme tous forsenez, quant son service exerce ; Et respont à chascun toudis à la traverse, Comme homs plus eschaufés c'un verras que l'en berse. (MACH., Compl., 1340-1377, 266). Et toy qui vas cy *traversant*, Tu vois la fontaine versant A gros boullons l'iave qui coule (CHR. PIZ., Chem. estude P., 1402-1403, 47).

- [D'une chose] "S'étendre de part en part" : Ces chemins que vois *traversans*, Ou nulz ne passe, s'il n'a sens, Conduisent par trestous les lieux Ou gent vont au dessoubz des cieux (CHR. PIZ., Chem. estude P., 1402-1403, 38). Car en ce cas il fauldroit porter des clayes ou fagotz, ou une corde pour atachier à ung gros pal au pié du mur, qui *traversera* tout le fossé (BUEIL, I, 1461-1466, 88).

. [En barrant] : Et pour rompre la visée du traict à poudre et des crannequins, qui tiroient sur le marchié et blessoient beaucop de nos gens, l'on fit ung hault taudis de tonneaux plains de terre et de pierres, et de haultz aiz, qui *traversoient* tout ledit marchié. (LA MARCHE, Mém., II, c.1470, 42).

c) [D'une ligne] "Couper" : Encores des figures quandrangulaires dessusdictes, celles qui n'ont aulcun angle droit se pevent diviser en deux ou plusieurs porcions triangulaires par une ligne ou plusieurs lignes *traversans* d'ung angle a aultre. (NIC. CHUQUET, Géométrie H., 1484, 126).

- Empl. abs. : Dyametre est une ligne qui *traverse* de bïes d'un cuignet a l'autre en une figure quarree, si comme ci devant. (ORESME, E.A.C., c.1370, 294). Et se l'en ymagine une autre ligne *traversant* selonc spissitude ou parfondesce parmy cestes en cel point, et a angles escarrés ou drois, ces .III. lignes feront environ le point moyen .XII. angles droiz. (ORESME, C.M., c.1377, 48).

2. Au fig. "Envahir, pénétrer qqc." : ...leur vie estoit *traversee* de continuel regret (LEFÈVRE (R.), Hist. Jason P., c.1460, 126). ...homme a grant paine tire au chief de ses jours sans avoir sa vie *traverssee* de choses contraires (LEFÈVRE (R.), Hist. Jason P., c.1460, 161). [R. M.]

TRAVERSETÉ, **subst. fém.** (traverseté)

[*FEW XIII-2, 222b : *transversus*]

"Caractère de ce qui traverse, qui est oblique" : Oblique -adverbium- de travers, non recte (...). Obliquitas (...) : *traversetés*, inequalitas (LE VER, Dict. M.E., c.1420-1440, 334). [R. M.]

TRAVERSEUR, **subst. masc.** (traverseur)

[GD : *traverseur* ; FEW XIII-2, 219b : *transversare*]

"Celui qui traverse" : ...moy le *traverseur* de la terre (...), l'inquisiteur des monstres et des ysles occultes (CHASTELL., Compl. Hector K., c.1450, 173).

- *Traverseur de chemin.* "Batteur de pavé, oisif" : Noz fringans, noz perruquians, Noz gens *traverseurs* de chemin... (COQUILL., Oeuvres F., 1478-p.1494, 139). [GD VIII, 29b-c] [R. M.]

TRAVERSIER, **subst. masc.** (traversier[1])

[T-L : *traversier* ; GD : *traversier*[2] ; FEW XIII-2, 221a : *transversarius* ; TLF XVI, 563b : *traversier*]

A. - "Traverse, croisillon"

Rem. Doc.1435-1436 et 1438 ds GD VIII, 29c-30a.

B. - "Traversin de lit" : Ung lit de plume de deux lez avec deux *traverciers* garny le tout de coutiz de Can (Aff. Jacques Coeur M., 1453-1457, 111). Une lictière de fuste, ung mathelas, une couverte avec *traversier* de peu de valeur. (Comptes roi René A., t.2, 1461-1462, 225). [Aussi p.232 et 290]

Rem. Ex. d'a.fr. ds T-L X, 553 et GD. Doc.1336 et 1461 ds GD VIII, 30a.

C. - "Sorte de tonneau, demi-queue"

Rem. Doc.1340-1341, 1449, 1453, 1469 ds GD VIII, 30a. [R. M.]

TRAVERSIER, **subst. masc.** (traversier[2])

[GD : *traversier*[3] ; FEW XIII-2, 219b : *transversare*]

"Celui qui lève le droit de *travers*" : ...li *travessier* de Lens (...) meismement que lidit *travessier* n'ayent rechut que moienne monnoie... (Doc. 1344. In : A.-L. Courtel, Bibl. Éc. Chartes 135, 1977, 308). Pour ce que les *Traversiers* ou Peagiers (...) sont coustumiers d'aumenter et accroistre le Travers et Peages qu'ils tiennent des Seigneurs... (Ordonn. rois Fr. S., t.5, 1370, 356). ...dont le sergent en prent 10 s., le *travesier* 25s. (Comptes seigneurie Lucheux D.W., 1427-1474, 47).

REM. Ex. d'a. fr. et doc. 1426 (*traversiers et peageurs*) ds GD VIII, 30a-b. [R. M.]

TRAVERSIER, **adj.** (traversier[3])
[T-L : *traversier* ; GD : *traversier*[1] ; FEW XIII-2, 221a : *transversarius*]
"Transversal" : ...un gouvernail fourni de gons, de vertevelles et de cappestans, des antennes pour les vers obans et pour les obans *traversiers* (Clos galées Rouen M.-C., t.1, 1381, 270).
V. aussi *transversier* [R. M.]

TRAVERSIERE, **subst. fém.** (traversière)
[GD : *traversiere* ; FEW XIII-2, 221a : *transversarius*]
"Traverse, croisillon"
REM. Doc. (Tournai) 1408 (*un plat harnas et .II. traversieres*) et 1428 (*trevesieres*) ds GD VIII, 30b. [R. M.]

TRAVERSIN, **subst. masc.** (traversin)
[T-L (renvoi) : traversin ; GD : *traversin* ; GDC : *traversin* ; FEW XIII-2, 222a : *transversus* ; TLF XVI, 564a : *traversin*]
I. - "Coussin cylindrique qui est placé sur toute la largeur d'un lit, traversin" : Print aussi en icelle chambre un lit, le *traversain* et une couverture, qu'il porta en sadite chambre de la Jussienne, et lequel lit, *traversain* et couverture, il qui parle bailla à un nommé Robin du Mesnil, demourant à Saint-Marcel, pour le vendre (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 263). Item, encore plus, ung lict et *traversain* en queutis royez en eschaquier. (Archives servit. Louis XI, T., 1481, 134).
Rem. A Jehanne de Henneflou, pour .II. coustes pour le receveur, et .I. *traversain* pour son clerc, .IIII. franz (Doc. 1368. In : Théodose Bonnin, *Cartulaire de Louviers, documents historiques originaux du X^e^ au XVIII^e^ siècle ...*, Évreux, t. 2, 1re partie, 1871, 116).
II. - "Pièce transversale placée dans un élément de construction" : Item, li *traversains* [de la sainte croix] fu fait de palme, par ce que, en Viez Testamens, quant aucuns avoit vittoire, on le couronnoit de palme ; et il cuidoient avoir vittoire contre Nostre Seigneur, si firent le *traversain* de palme. (Vers. liég. Livr. Mandeville T.R., c.1375-1390, 6). ...pour ung parpoin pour faire les deux *traversains* de la croisée de lad. fenestre, pour VIII pièces de parpoins pour faire les seulles de lad. croisée et les dessoubz avecques une clef, pour IIII pierres dont on a fait les deux sommiers et les deux sièges de lad. fenestre (Comptes Archev. Rouen J., 1474-1475, 360).
III. - "Sorte de tonneau, demi-queue"
Rem. Doc. 1391-1393 et 1406-1408 (Orléans, *traversin, de vin*) ds GD VIII, 30b. *Cf.* aussi FEW XIII-2, 221a, *s.v. transversarius, traversier* "sorte de tonneau, demi-queue".
V. aussi *transversin, traversain* [R. M.]

TRAVERSURE, **subst. fém.** (traversure)
[T-L : *traversëure* ; GD : *traverseure* ; FEW XIII-2, 220a : *transversare*]
I. - "Effort pour faire opposition" : ...et ne pourront rompre leur place pour quelconques *traversures* qu'ils facent, ains iront en besogne chacun varlet pour tel prix qu'il pourra avoir (Ordonn. rois Fr. V.B., t.13, 1443, 380).
II. - "Sillon que le sanglier fait en fougeant" : ...et les bestes noires vont menjant et reversant droit devant eulz, et sont leur reverseures [var. *traverseures*, raseures, rasseures] plus longues, plus parfondes et plus droites que chelles des pors privés (HENRI FERR., Modus et Ratio, Livre deduis T., c.1354-1377, 78). [Seul ex.] [R. M.]

TRAVESCHE, **subst. fém.** (travesche)
[T-L : *travesche* ; GD : *travesche* ; FEW XIII-2, 220a : *transversare*]
"Expédition où l'on traverse une région"
REM. MART. D'AUV. (éd. 1493, *...la Rodrigues fist en Bourdellays des travesches*) ds GD VIII, 30c. [R. M.]

TRAVET, **subst. masc.** (travet)
[FEW XIII-2, 136a : *trabs*]
"Poutre" : ...et y a entre euvre, entre les *través* fournis de loison et ordonnéz à queue d'alonde bien et suffisament (Trés. Reth. S.L., t.2, 1409-1410, 610). [E. P.]

TRAVETÉ, **adj.** (traveté)
[GD : *traveté* ; *FEW XIII-2, 136b : *trabs* (?) (?)]
"Galonné de motifs en V renversé, de chevrons (?)" : ...et avoit vestu ung mantel blancq, tout *traveté* (Entrées roy. G.L., p.1461, 88). [Seul ex.] [R. M.]

TRAVETEL, **subst. masc.** (travetel)
[T-L : *travetel* ; GD : *travetel* ; FEW XIII-2, 136b : *trabs*]
"Poutre, traverse de bois, chevron"
REM. Doc. 1415-1416 (Meuse, *les soulmiers et les travetels de soubz la chambre*) et 1471 (*Comptes Roi René, une lanterne de verre pendue a traveteau*) ds GD VIII, 30c. [R. M.]

TRAVETTE, **subst. fém.** (travette)
[*FEW XIII-2, 136a : *trabs*]
"Soliveau" : ...despence, à cause de boucher les troux et pertuis des sommiers et *travetes* de la chambre dudit seigneur et d'autres trois chambres (Comptes roi René A., t.1, 1457, 52). ...achapt de quarente et quatre canes de *travetes*, de Jehan Cornet et de Jehan Vairal, à cause de faire les encastres de plusieurs cheminés et aussi d'aucuns soulliers du palaix et hostelz dudit seigneur, à raison de quatre patas la canne (Comptes roi René A., t.1, 1457, 55). [E. P.]

TRAVIE, **subst. fém.** (travie)
[GD : *travie* ; FEW XIII-2, 137b : *trabs*]
"Poutre"
Rem. Doc. 1416-1418 (Orléans, *...y* [à la porte] *mectre barres, travies* ; *pour avoir mis travies et coustons, tout a chevilles de fer, an la porte*) ds GD VIII, 31a.
- En partic. "Poutre horizontale (dans un moulin)" : *...travies* et aisselles d'escluses pour le molin a eaue (Doc. 1421. In : Y. Coutant, Terminol. du moulin médiév. dans le comté de Flandre, 1994, 919). [R. M.]

TRAVILLON, **subst. masc.** (travillon)
[GD : *traveillon* ; FEW XIII-2, 137b : *trabs*]
"Petite poutre" : ...rehauchiet le keuve et mis ung *travillon* devant (Doc. 1443. In : Y. Coutant, Terminol. du moulin médiév. dans le comté de Flandre, 1994, 919).
REM. Doc. (Tournai) 1411-1412 (*traveillons*), 1412, 1416 (*travillon*), 1419 (*travelon*), 1443 (*traveillons*) ds GD VIII, 26b-c. [R. M.]

TRAVISER, **(?)** (traviser)
[GD : *traviser*]
"?" : En ce tamps ce mouteplia la puissance du conte d'Armignac, et porterent les damoiselles de Paris, en grant sollempnité, la bende aux festes et ducasses de Paris, et les faisoient

traviser parmy les rues tant les faisoient longues et plentiveuses (Chron. anon. Ch. VI, D.-A., c.1431, 234). [Lire *traisner* "traîner" ?] [R. M.]

TRAVOISON, **subst. fém.** (travoison)
[GD : *travoison* ; FEW XIII-2, 137a : *trabs*]

"Ensemble de poutres, poutrage" : ...fustaille, *travayson*, portes, ferrures, clavayson, tyeulles, mortier, maczonnerie, journées des ouvriers et meneuvres qui ont besoingné à faire la gallerie (Comptes roi René A., t.2, 1478, 354).

Rem. Doc.1418 (*traveysons*), 1429 (*travesson*, *traveson*) ds GD VIII, 31b. Doc.1469 (*travoison*) ds *Gloss. pat. de la Suisse romande*, t.6, 358b, *s.v. enbordennez*. [R. M.]

TRAVURE, **subst. fém.** (travure)
[T-L : *travëure* ; GD : *traveure* ; FEW XIII-2, 137a : *trabs*]

"Poutres, poutrage" : ...jusques à la *travure* de la saulle (Doc. 1403. In : Mém. soc. d'archéol. lorr. 15, 1887, 155). [Éd. ; "travée, plafond"] ...rompuz le pavement d'une chemenée de sa maison du Chasne, et brulé les platons jusques aux *traveures*, lesquelx dommaiges, comprins trente journaux d'avoinne, XXIIII voitures de foing qu'ilz lui ont gaster, puent monter ... la somme de IIIIxx frans. (Ecorch. Ch. VII, T., 1444, 321). ...en une grant salle hault en laquelle y estoit le siège de mons^{r} de Triève, moult bien parez de tappicerie, depuis terre jusques à la *traveure*. (AUBRION, Journal L., 1492, 301).

REM. Doc. 1448-1449 (Dijon) ds GD VIII, 31a. [R. M.]

TRAYER, **verbe** (trayer)
[GD : *trayer* ; *FEW XIII-2, 178a : *trahere*]

I. - Empl. trans.

A. - "Tirer, traîner qqn ou qqc." : *Trayer* le feray (...), Desmembrer a quatre chevaulx [Cité par LITTRÉ et par GDC *s. v. traquer* d'après l'éd. F. Guessard, 483, 12379, qui lit *traquer*, d'où cette mention ds FEW XIII-2, 191a *s. v. trak-* : «Mfr. *traquer* (le corps d'une personne) "s'emparer de" (ca. 1460)». Une lecture *trainer* n'est pas non plus à exclure]. (Myst. siège Orléans Ha., c.1480-1500, 505).

Rem. FROISS. (éd. Kervyn) ds GD VIII, 31b.

B. - Au fig. "Amener, proposer qqc. dans une tractation" : ....il avoit machiné et marchandé avec aucuns des bannis de nostre païs de Flandres et autres noz ennemis qui se tenoient ou païs de Zelande, de *trayer*, vendre et delivrer pour argent en leurs mains nostredit chastel de Chaftinghes (Ordonn. Ph. le Hardi, Marg. de Male B.-B., t.2, 1400, 451).

II. - Empl. pronom. *Se trayer à*

A. - "Se rendre à" : ...le Roy nostre tresredouté seignur et pere nous a commandé de nous *treiher* a la ville de Wircestre (...) pur resister la malice de les rebelx. (Lettres agn. L., 1404, 359).

B. - Au fig. "Se tourner vers, adhérer à" : La seconde branche qui vient d'orgueil est jactence. C'est quant la personne est haulsee et eslevee par orgueil, ou des biens ou des maulx qu'elle a fais, ou fait, ou pourroit faire. Mais bien et mal ces deux choses ne viennent pas de nous ; car le bien que creature fait vient de Dieu qui est bon, et de sa grace. Et de la mauvaise condicion de creature vient le mal et de sa mauvaise nature pour ce que elle se *traie* a la condicion de l'ennemi qui est mauvaix (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 21).

REM. Verbe créé à partir de *traire* (sur *trayoit*, *trayant*...). V. aussi *treïr*. [R. M.]

TRAYOTTE, **(?)** (trayotte)
[*FEW XIII-2, 183a : *trahere* (?) (?)]

"Imposition levée sur les marchandises" : ...toutes coustumes, travers, peages, passages, barrages, entrées, yssues et aides de villes, reves, *traiotes* et tous autres droiz et devoirs mis ou à mectre sus sur toutes denrées et marchandises [sans doute mot fantôme ; leçon *traictes* ds Ch. de Wignacourt, *Observations sur l'échevinage de la ville d'Arras*, 1864, 462] (Hist. dr. munic. E., t.1, 1481, 465). [R. M.]

TRA-/TRANS-, **préf.** (tra-/trans-)
[*FEW XIII-2, 197b : *trans* ; TLF XVI, 496a : *trans*-]

A. - [Dans l'espace ; idée de limite franchie ou bien de traversée]

1. "Au-delà (de)"

Rem. V. *transpasser* "aller au-delà".

- [Dans des adj.]

Rem. V. *tramontane* "qui est au-delà des monts, polaire" ; *transalpin* "qui est de l'autre côté des Alpes" ; *transmarin* "au-delà des mers" ; *transmontain*.

2. "D'un endroit à un autre"

Rem. V. *transbailler* "transférer" ; *transferer* ; *tranfreter* ; *transfuge* ; *transjeter* ; *translater* ; *transmener* ; *transmettre* ; *transporter*, *transport*, *transportation*, *transportement*, *transporteur* ; *transposer*.

- "D'un endroit dans un autre"

Rem. V. *transfusion* "action de fondre qqc. dans une autre chose" ; *transglouter*, *transgloutir* "engloutir" ; *transglution* ; *transgoulement* "engloutissement".

- "D'un endroit à un autre, en traversant"

Rem. V. *transcouper* "traverser" ; *transcourir* "traverser en courant" ; *transgueer* "traverser le gué" ; *translucent* "translucide" ; *transmonter* "traverser en remontant le cours de" ; *transnager*, *transnater* "traverser à la nage ou en bateau" ; *transparent* ; *transpiration* ; *transvader* "passer au travers" ; *transverser* "traverser" ; *traverser*.

- "De part en part"

Rem. V. *transficher*, *transfixer* "transpercer"; *transforer* "transpercer" ; *transmordre* "mordre de part en part" ; *transpercer* "percer de part en part".

- P. ext. "Complètement"

Rem. V. *transfondre* "reverser complètement" ; *transpiller* "écraser complètement

B. - [Au fig.]

1. "Au-delà (de)"

Rem. V. *transaction* "arrangement qui permet de dépaser une contestation" (aussi *transiger*, lat. *transigere*) ; *transcender*, *transcendre* (v. *descendre*), *transcendant* (lat. *transcendere*) ; *transgreder*, *transgredir* "transgresser" ; *transgresser*, *transgression*, *transgresseur*, *transgressation* ; *transmortir* "défaillir".

- [Dans des adj.]

Rem. V. *transmagnifique* "plus que magnifique".

2. "D'une forme à une autre"

Rem. V. *traduire*, *traduction* ; *transcrire* ; *transfigurer* ; *transfluer* "se transformer" ; *transformer* ; *transmuer* ; *transmuter* ; *transsubstantiation*, *transsubstantion*.

V. aussi *tres-* [R. M.]

TREBLE, **adj.** (treble)
[T-L : *treble* ; GD : *treble* ; FEW XIII-2, 297a : *triplus*]
A. - "Triple" : Beneuré est bien donques le lieu ou regne ceste *treble* verité, c'est assavoir verité de vie en conversacion, verité de doctrine en predicacion et verité de justice en correccion. (Mir. st Panth., 1364, 309). ...et l'autre personne semblablement regarde l'autre chose en proporcion *treble*, et les personnes ensemble regardent les choses ensemble en proporcion treble. (ORESME, E.A.C., c.1370, 287). Si comme se une puissance est comme .III. et la resistence comme .I., c'est proporcion *treble* (ORESME, C.M., c.1377, 112). ...item, entre .ac. et .ae. est la moitié de proporcion triple ou *treble* (ORESME, C.M., c.1377, 484). ...ses chalemiaulx Qui sont *treble*, non pas jumeaux (TAILLEV., Prise Luxemb. D., 1443, 186). ...a *tresbles* murs (Cligès C.T., 1455, 82).

- [À propos de la Trinité] : C'est bien parfait et souverain Qui vient dou maistre premerain Qui est fin et commancement, *Trebles* en un conjointement, Uns en trois et un tout seul bien, Ou il ne failli onques rien. (MACH., R. Fort., c.1341, 103). Silvestres a bien declairé La *treble* eternelle unité (Mir. st Sev., 1362, 228). *Treple* concepcion... (MARTIN LE FRANC, Champion dames D., t.5, 1440-1442, 86). Par pluseurs manieres aucune chose est affermee de Dieu. Premierement par naturele raison (...). Secondement par foy, par laquelle nous disons que Dieu est une chose en substance, ou ung en substance et *tresble* en personnes. (Somme abr., c.1477-1481, 156).

- "Qui se présente sous trois formes" : La vie, si est *treble* espece (...). Animal est l'une partie (...). De l'autre weil que vous appaire, Qui est nommee naturelle. (...) La tierche est vital appellee (LE FÈVRE, Respit Mort H., 1376-1380, 48). La Ve. trinité est par laquelle nous sommes reparéz et recouvrons la grace de Dieu, c'est a scavoir la *tresble* substance qui est en Jhesu Crist, la divinité, l'ame et la char. (Somme abr., c.1477-1481, 126).

B. - MUS. "À trois voix"

- Empl. subst. "Une des trois voix (différente du tenor et du contretenor)" : Et semblablement les chançons natureles sont delectables et embellies par la melodie et les teneurs, *trebles* et contreteneurs du chant de la musique artificiele. (DESCH., Art dictier R., 1392, 272).

Rem. *Cf.* aussi TLF XVI, 636b, *s.v. triple*.

V. aussi *triple* [R. M.]

TREBLEMENT, **adv.** (treblement)
[T-L : *treble* (*treblement*) ; GD : *treblement* ; FEW XIII-2, 297a : *triplus*]

"Trois fois" : Après il ama sa char *treblement*, car il la fist plantureuse et la fecunda, c'est que fruit elle porta, d'estre violée la garda, et en la fin la glorifia. (Mir. st J. Paulu, c.1372, 93). Pour ce que .III. choses sont toutes choses, et que estre divisible .III. foys ou *treblement*, ce est estre divisible en toutes manieres. (ORESME, C.M., c.1377, 48). Le Saint Esperit est apellé l'amour de Dieu par IIJ. manieres et *tresblement*, c'est a scavoir selon l'essence et essencielement, personnelement et exemplairement. (Somme abr., c.1477-1481, 115).

Rem. Aussi *treiblement*, *tresblement* ds SAINT-GILLE, *Comment. A.Y.* L., 1362-1365, 349. *Chron. et hist. saintes et profanes*, 1430, ds GD VIII, 32a.

V. aussi *triplement* [R. M.]

TREBLER, **verbe** (trebler)
[T-L : *trebler* ; GD : *trebler*[1] ; FEW XIII-2, 297a : *triplus*]
A. - MATH. "Multiplier par trois, tripler" : ...et se c'estoient figures corporeles qui fussent regulieres et de formes semblables, il convendroit lors dire que leurs faces seroient d'autel proporcion que la proporcion doublee de leurs costes, come dit est des faces des figures superficieles, et la proporcion des figures ensamble comparee, quant a toute leur corpulence, seroit autelle que la proporcion tripliquie ou *treblee* des costes dessusdites. (EVR. CONTY, Eschez amour. mor. G.-T.R., c.1400, 186).
B. - MUS. "Chanter la troisième partie d'un motet" : SAINT JEHAN. Ensemble d'un assentement Nous fault d'un motet le recort Chanter : bon fol, a nostre accort Tost vous mettez. LE FOL. (...) Conmenciez, et je vous suivray. Je tenray ou je *trebleray*, Quel que vouldrez. (Mir. parr., 1356, 58).

- "Sonner (trois fois ? sur trois notes ?)" : Maistre fu du sonner (...) ; Bien i fait ses demaines, douchement le *trebla*. Bauduins de Surie, qui le cor escouta, Aussi tost qu'il [l'] oï, et le son c'on nota, Bien reconnut Huon (Bât. Bouillon C., c.1350, 118). [Note de l'Éd. p.249]

V. aussi *tripler* [R. M.]

TREBLETÉ, **subst. fém.** (trebleté)
[*FEW XIII-2, 297a : *triplus*]

"Caractère de ce qui est triple" : Ternio, ternionis eciam dicitur iactus trium punctorum cum deciis .i. ternes en deux dés ou *trebletés* (LE VER, Dict. M.E., c.1420-1440, 497). [R. M.]

TREBUC, **subst. masc.** (trébuc)
[T-L : *trebuc* ; GD : *trebuc* ; FEW XV-2, 4a : *buk*]
I. - "Trébuchet (machine de guerre), piège" : Et là se rengèrent et ordenèrent en une bataille moult grandement et ordenéement (...), et avoient devant ou front de leur bataille grant plenté de *trebus*. (Hist. chron. Flandres K., t.2, c.1342-1383, 214). ...et firent arouter grant caroy et grant foison d'aournemens d'assaulx, engiens, canons, *trebus*, espringales, brigoles et ars à toour (FROISS., Chron. M., XV, c.1375-1400, 19). LX et XV cars y ot (...) Trestous cargiés d'engiens qui furent fort et grant, De quevilles, de canons, de maint *trebus* poisant, De targes, de pavais, d'esquielles volans, De lances pour pouir et de haces autant. (Geste ducs Bourg. K., c.1410-1419, 439). Et pour ce se hastèrent-ils de asseir leurs *trébus* et canons, et de commenchier la bataille (Chron. anon. Ch. VI, D.-A., c.1431, 201). ...à l'assambler commenchèrent Liégois à traire leurs canons et *trébus*. (Chron. anon. Ch. VI, D.-A., c.1431, 201). ...il fit faire *tribus* de bois, c'est a entendre ung instrument jettant pierre par paire (MOLINET, Chron. D.J., t.1, 1474-1506, 340).

Rem. GAY II, 417, *trabuc*, et 419, *s.v. trébuchet*.
II. - "Incursion" : ...son frère Gebehard, à tout ce qu'il avoit peu assambler de gens et de compaignons très-bien armez, estoit en une ville qui s'apelloit Wetereiba, qui là attendoit la soubdaine irruption, c'est-à-dire le soubdain *trébucq*, que pensoit faire Adalbert. (WAUQUELIN, Chron. ducs Brabant R., t.1, c.1447, 476). [R. M.]

TREBUCHABLE, **adj.** (trébuchable)
[T-L : *trebuchable* ; GD : *trebuchable* ; FEW XV-2, 5a-b : *buk*]
A. - "Qui fait trébucher, périlleux" : Preceps (...) : *trabuchables* haistis [= *hastis* "hâtif"] (Aalma R., c.1380, 324).

Rem. VIGNAY (ms. XVe s. ; *lieux aspres et trebuchables*) ds GD VIII, 32b-c.

B. - "Qui trébuche, instable" : *Trebuchable* : labilis (Gloss. gallico-lat. M.M., c.1425-1450, 264). [R. M.]

TREBUCHAMMENT, **adv.** (trébuchamment)
[*FEW XV-2, 4 : *buk*]
"En s'effondrant" : Excidiose (...) : destruisamment ou *trebussamment* (LE VER, Dict. M.E., c.1420-1440, 153). [R. M.]

TREBUCHANCE, **subst. fém.** (trébuchance)
[T-L : *trebuchance* ; GD : *trebuchance* ; FEW XV-2, 4b : *buk*]
"Chute, effondrement"
REM. Ex. d'a. fr. et *Gloss. lat. fr.* (Montp., c.1380) ds GD VIII, 32c. [R. M.]

TREBUCHE, **subst. fém.** (trébuche)
[T-L : *trebuche* ; GD : *trebuche* ; FEW XV-2, 4b : *buk*]
A. - "Chute" : Et la y avoit grans *trebusches* De bergiers et grant fereïs Et de houles dur chapleïs. (Pastor. B., c.1422-1425, 137). [Éd. : "lutte, bataille (avec l'idée de faire tomber)"] ...lor compaignon (...) en font grans *tresbusches* De houles (Pastor. B., c.1422-1425, 152).
B. - "Machine de guerre (propre à abattre les murailles)" (synon. *trébuchet* v. Lexiques) : [Dans un contexte métaph.] ...les las et *tresbuches* et engins de toute leur mauvaistié furent rompuz et destruis quant l'en ot monstré le denier du cens (FOUL., Policrat. B., III, 1372, 230). ...et fist emeneir pires et mangoneals, et alat atout le grant *trebuche* Debemarle [nom de son inventeur ?] que li conte de Bollongne avoit fait faire à... (JEAN D'OUTREM., Myr. histors B.B., t.5, a.1400, 200). [R. M.]

TREBUCHEL, **subst. masc.** (trébuchel)
[T-L : *trebuchel* ; GD : *trebuchel* ; FEW XV-2, 5a : *buk*]
A. - "Machine de guerre (propre à abattre les murailles)" (synon. *trébuchet*)
Rem. Ex. d'anc. fr. ds GD VIII, 33a.
B. - "Piège (pour oiseaux)" : C'est quant on veult les oisiaux prendre Au gluy ou au *trebucel* tendre. (Ovide remede amours H., p. 1300 [1400-1430], 62).
Rem. Doc. 1434 (Tournai, ...*pour ung trebusquiel et une fourque*) ds GD VIII, 33a. [R. M.]

TREBUCHEMENT, **subst. masc.** (trébuchement)
[T-L : *trebuchement* ; GD : *trebuchement* ; FEW XV-2, 4b : *buk*]
A. - "Renversement, chute (de qqn ou de qqc.)" : Marie, certes, je te di Que candelabre et chandelier Ci apres ja si grant mestier Ne li [à Jésus] aront qu'apertement Ne soit mis en *trebuchement* Et en ressuscitation De mainz et resurrection Et en signe dont contredit De contrediseurs sera dit... (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 105). ...le *tresbuschement* du geant (Percef. I, R., t.1, c.1450 [c.1340], 28). Et eulx, bruys par l'embrasement des maisons, furent ensepveliz du *trebuschement*. (Percef. I, R., t.1, c.1450 [c.1340], 57). ...le *tresbuchement* du theatre de Romme (MAMEROT, Romuleon D., 1466, 307).
- En partic. *Trebuchement des anges/trebuchement du diable*. "Chute des anges, du diable" : Dame, tu es la gloire de Jerusalem, c'est a dire des anges desquelx tu as la ruine et le *trebuchement* reparé (Mir. femme, 1368, 180). De ces mauvais anges dist encore Damascene que ce que fait la mort entre les hommes, ce fist le *trébuchement* entre les anges. (CORBECHON, Mauvais anges S., 1372, 486). Du cas et *trebuchement* du deable.(...) Du cas et *trebuchement* local du deable. (...) De la restauration et du restor de la ruyne et *trebuchement* des angeles. (Somme abr., c.1477-1481, 89).
B. - Au fig. "Chute, ruine" : Saint Pol doncques qui avoit a enseignier toutes vertuz et par especial humilité qui est le fondement, et sans laquelle tout le monceau des vertuz n'est que ung *trebuchement* et poudre au vent, ne pouoit il et devoit en soy monstrer ceste humilité ? (GERS., P. Paul, a.1394, 503). ...et comme tel vice soit à Dieu ainsi comme insouffrable, avons en toutes escriptures exemples de leurs *trebuchemens* (CHR. PIZ., Faits meurs Ch. V, S., I, 1404, 75). ...le *tresbuschement* de la chevalerie rommaine (Percef. I, R., t.1, c.1450 [c.1340], 56). A ce propos te serviront les hystoires, qui sont toutes plaines dez ruynes miserables et *trebuchemens* dez grans conquereurs. (CHART., L. Esp., c.1429-1430, 139). ...le *tresbuchement* de Pompee (MAMEROT, Romuleon D., 1466, 209). [R. M.]

TREBUCHER, **verbe** (trébucher)
[T-L : *trebuchier* ; GDC : *tresbuchier* ; DÉCT : trebuchier ; FEW XV-2, 3,5b : *buk* ; TLF XVI, 566a : *trébucher*]
A. - "(Faire) tomber (au propre ou au fig.)"
1. Empl. intrans.
a) [D'une pers., d'un animal] "Perdre l'équilibre, tomber, chuter" : Moult fu li rois Robastre dolans et courouchiez De ce qu'il ot esté du cheval *tresbusquiés* (Renaut Mont. B.N. V., c.1350-1400, 513). ...ne ostes onques tes yex de la lueur de ceste estoille regarder, se tu ne veulz *trebuchier*. (Mir. Theod., 1357, 81). Mahom, qui que blasmer M'en doie, plus ne demourrez Ceens ; de la *trebucherez*. (Mir. st Panth., 1364, 333). ...ton paradis, Desquelx *trebuchiérent* jadis Les mauvais anges par orgueil (Mir. Clov., c.1381, 254). Car homme veoit gentz et chivalx, Qui moult y suffroient des malx, *Tresbucher* parmy la montaigne. (HÉRAUT CHANDOS, Vie Prince Noir T., c.1385, 111). Que requiert elle ? En nom Dieu ! elle chiet en soy en desesperacion de ayde quelconque, car tout lui fault au besoing, et *trebuche* dessoubz soy par eternelle dampnacion. (GERS., Pent., p.1389, 86). Autrement nous *trebucherons* legierement et serions deceuz par l'ennemy qui se mue et transforme, comme dit saint Pol, en l'ange de lumiere (GERS., P. Paul, a.1394, 501). La veissiés gens d'armes entouellies entre euls ferir et fraper sus euls et ocire, et moult de vaillans honmes, euls et lors cevaus, ceoir et *tresbuchier* parmi euls, que on ne pooit aidier ne relever. (FROISS., Chron. D., p.1400, 729). Quant Sipio le second Affricquant, alla par mer en Auffricque, au saillir de la mer qu'il fist, il *tresbucha* et cheit tout estendu a terre. (LA SALE, Salade, c.1442-1444, 56). Aussi de peur de *tresbucher* Il alloit son beau pas (Fr. arch. B., c.1468-1480, 37). SAINCT MARTIN. (...) Par son orgueil mal son cas advisant, Ja se vouloit a Dieu atribuer Et son siege du tout contribuer Par quelque inde(h)ue et maulvaise querrelle, Dont luy premier et toute sa sequelle Si *tresbucherent* au fin parfons d'enfer. Et, depuis lors, fut nommé Luciffer (LA VIGNE, S.M., 1496, 340). Il *tresbuchera* a grant tas Et si cherra du hault en bas (Myst. st Martin K., a.1500, 304).
- [D'un cheval] : Je te di qu'amont et aval, Sans faillir, au tiers pas [mon cheval] s'arreste, S'on n'a toudis la verge preste Ou l'esperon à son costé Dont cent mille fois l'ay osté ; Dont il *trebuche*, quant il marche. Je croy qu'il fu mis dedens l'arche Noël, car bien est garnis d'ans : On le voit trop bien à ses dans. (MACH., Compl., 1340-1377, 263). ...en traversant et sallant un fosset, li coursiers

tresbuça et cei et jetta le dit mesire Phelippe desous lui. (FROISS., Chron. D., p.1400, 749).

- *Trebucher qq. part* : Adonc le prinst Maugis par les espaulles et le bouta par si grant despit que il le fist *tresbuchier* dedens la chartre, et tantost ferma l'uis bien fort aprez eulx. (Bérinus, I, c.1350-1370, 305). Li chevaliers... *trebucha* parmi un fosset, car il estoit bleciés dou tret des arciers, et là chey (FROISS., Chron. L., III, c.1375-1400, 180). Les trebuchés mettent derriere ; Les oisiaux vont vers la lumiere Du feu, qu'il voient alumé ; Maintenant sont pris et plumé, Car il *trebuchent* es roisiaux ; Ainsi deçoivent les oisiaux. (LE FÈVRE, Respit Mort H., 1376-1380, 2). ...de pluseurs femmes qui cuident estre belles, et on s'en moque ; de Lucifer qui pour ce *trebucha* de si hault en bas. (GERS., Annonc., a.1400, 235). Ta maischant vie te costera bien chier ! Se tu ne change ton fol gouvernement, Il te fera en enffer *trabucher*, Ou a jamais auras peinne et tourmant. (Pouvre peuple H., c.1450-1492, 207). Car aussi bien n'est il pas saige Qui ne congnoist a ung passaige Le trebuchet ou il *trebuche* Mieulx qu'il ne fait une autre buche (CHAST., Temps rec. D., 1451, 56). Item, a maistre Andry Courault Les Contreditz Franc Gontier mande ; Quant du tirant seant en hault, A cestuy la riens ne demande : Le Saige ne veult que contende Contre puissant povre homme las, Affin que ses filletz ne tende Et qu'il ne *trebuche* en ses las. (VILLON, Test. R.H., 1461-1462, 116).

- Au fig. "Chuter" : Mais encor supplier te vueil Que seur tout te garde d'orgueil, Car de tous vices c'est li pires Et cils que plus het nostres sires, Et si fait l'omme *trebuchier*, Et paresse le fait mendier. (MACH., C. ami, 1357, 126). Sa contenance en vertu pas ne dure, Car c'est tous vens, ne riens qu'elle [Fortune] figure Ne puet estre fors de fausse figure ; Et li siens sont toudis en aventure De *trebuchier* ; car, par droite nature, La desloyal renoïe, parjure, Fausse, traïtre, perverse et mere sure Oint et puis point de si mortel pointure Que ceaus qui sont fait de sa norriture En traïson met à desconfiture. (MACH., Motés, 1377, 497). Qant messires Hues li Espensiers en fu enfourmés, si se doubta grandement que la poissance dou roi de France ne le fesist *tresbuchier* jus de ses estas, car bien imaginoit au fort [que] ses sires li rois d'Engleterre n'oseroit courouchier le roi de France. (FROISS., Chron. D., p.1400, 51). Las, bon Jhesus, j'ay *trabuché*, Car je t'ay frappé de ma lance. Pardonne moy ce grant peché ! (Pass. Auv., 1477, 231).

- *Trebucher à/en* (un état). "Chuter dans (un état désastreux, le péché...)" : ...et pour la presumpcion Dieu voult souffrir qu'il *tresbuchast* en telle negacion, pour soy mieulx congnoistre, et pour estre plus ferme aprés, non pas en soy et de soy mais en la vertus de nostre Seigneur. (GERS., P. Paul, a.1394, 489). ...car ilz *trebuchent* en ung mo(uve)ment a pardurable dampnacion. (GERS., P. Paul, a.1394, 491). Oiseuse est la fole qui enseigne toutes follez abhominations et telles que on ne les ose dire, de quoy avient que confession s'en empesche, et *trebuche* la personne, a bouche close, a dampnation. (GERS., Annonc., a.1400, 236). Tu scez que entre six manieres de racheter la plus parfaicte est preserver une personne tellement que point ne *trabuche* en la subjection de pechié quelconque, originel ou actuel (GERS., Concept., 1401, 401). On la garde que elle ne *trebuche* en la fosse d'orgueil, qu'elle ne se dessire par les espines d'ire, d'envie et de rancune, que elle ne soit roingneuse par paresce (GERS., Noël, p.1404, 297). Aprez, il doibt penser et soy examiner se depuis petit de temps et prouchainement il est pas *trebuschié* en quelque grief pechié mortel (Traité S. Sacr. B., c.1450-1500, 175). ...Je regarde Qu'il n'est sy saige ne discret, Et fut il docteur en decret, S'il est en amours *trabuchie*, Mais qu'il y soit ung pou fichié Trois piés dedans, et qu'il adviengne Que sa dame deus jours se tiengne De le regarder et l'oblie Ou de lui faire chiere lie, A son advis, lors se retrait En son secret, et crye, et brayt. (Lord. Tart Ab. L., a.1465, 165). Droit en ce lieu - le vaiz charcher. J'en ay le veu, Car par son feu - m'a fait lacher Ma meschant cher, Que *trabucher* - en mal m'a fait. (Pass. Auv., 1477, 151).

- Part. passé en empl. subst. "Celui qui est tombé" : De tout sui gouverneresse Et de tous maus (je) sui miresse, J'enlumine les non veans Et donne force aus recreans, Je relieve les *trebuchiez* Et radrece les fourvoiez. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. S., c.1330-1331, 11).

- Part. prés. en empl. subst. "Celui qui tombe, celui qui fait un faux pas" : Item par misericorde reduit les errans et fourvoians a soy, ceulz qui vont maine a lui, les *trebuchans* relieve, ceulz qui sont drois et estans, il les tient sans delaissier, les perseverans introduit en sa glore. (Somme abr., c.1477-1481, 180).

b) [D'une chose, d'un édifice] "S'effondrer" : Je ne tien pas celui pour kaut Qui vuet faire un ouvrage haut Seur fondement qui riens ne vaut, Sans grant damage. Car quant il est en plus grant saut D'ouvrer, li fondemens deffaut, Dont *trebuchier* et chëoir faut Tout le meinnage. (MACH., R. Fort., c.1341, 40). ... il veoit ses batailles ouvrir et branler, et banières et pennons *trebucier* et reculer (FROISS., Chron. L., V, c.1375-1400, 44). Sire, nous avons telement appareilliet nostre ouvrage que ceste grosse tour *trebuchera*, quant il vous plaira (FROISS., Chron. L., V, c.1375-1400, 221). Et qui adont veist gens lancier sus ce pont et *tresbuchier* l'un sus l'autre, diis ou douse en un mont, et qui veist ceuls de la porte d'amont, as desfenses, jetter pieres et blechier honmes, il peuist de toutes ces coses avoir grant mervelle ; et moult en i ot de *trebusciés* en l'aige. (FROISS., Chron. D., p.1400, 667). ...car ses gens d'armes minèrent la tour et la muraille du costé devers Sainct-Estienne, tellement que tout chut et *trabucha* à terre (CHART. J., Chron. Ch. VII, V., t.2, c.1437-1464, 218). ...à Saint-Augustin, qui estoit noble eglise et grande, laquelle, en ce mouvement [de terre], fu toutte *tresbuchée* et versée ; et furent les deux maistresses des voultes ouvertes, et tellement cheurent en bas que tout fut effondré, cassé et brisé, par telle foudre, que nulz ne oseroit ne saveroit penser. (ESCOUCHY, Chron. B., t.2, a.1465, 345). Et si fondirent et *tresbuchèrent* pareillement pluseurs autres grans ediffices et massonaiges, tant et tellement que les rues estoient emploiées, et sambloit à veoir estre tout ung des rues et desdictes maisons ainsy fondues (ESCOUCHY, Chron. B., t.2, a.1465, 346). Icy s'en vont loger et, auprés, doit estre un temple ou il y a plusieurs ydoles qui *trebuchent* a leur venue. (Myst. Pass. Troyes B., a.1482, 345).

- *Trebucher en ruine* : ...par leur vice tout le corps du bien commun si *trebuche* en ruine (FOUL., Policrat. B., V, 1372, 273).

- [D'une fleur] "Aller en s'inclinant, plier" : Gastés estois li surplus et destruis Par Fortune qui durement s'opose Contre ceste douce flour Pour amatir sa coulour et s'odour. Mais se cueillir la voy ou *tresbuchier*, Autre après li ja mais avoir ne quier. (MACH., Bal., 1377, 556).

- Au fig. "Échouer (?)" : Vous yrez descourvir l'ambuche, Monseigneur de Gres, s'i vous plaist, Et afin que riens ne *trebuche* D'Escalles sera au plus pres. (Myst. siège Orléans H., c.1480-1500, 401).

c) [D'une chose] *Trebucher sur qqn.* "Atteindre soudainement, frapper qqn" : Terrible vindicacion Est *tresbuschee* sur moy sans doubte, Quant tel mortifficacion Souffre en ma dextre ; somme toute, N'y a vivificacion, Je ne sens s'on la tire ou boutte (Myst. Pass. Troyes B., a.1482, 384).

2. Empl. trans. "Renverser, faire tomber, faire chuter qqn ou qqc."

a) *Trebucher qqn* : D'un des bras les met sus sa roe Plus legierement qu'une aloe ; De l'autre les fiert en la joe Si fierement Qu'elle les *trebuche* en la boe, Et puis elle leur fait la moe. Einsi Fortune tous ceaus doe Qu'elle entreprent. (MACH., R. Fort., c.1341, 39). Après ce roy Daires regna, Qui Daniel en son regne a Moult amé et moult tenu chier. Mais par envie *trebuchier* Le vorrent li prince et li conte, Si com la Bible le raconte, Pour ce qu'il pooit commander Seur eaus et leurs fais amender (MACH., C. ami, 1357, 35). ...Li sires qui droit regle et ligne Prent ses vengences si obscures Maintes fois sus les creatures Que nuls ne le porroit penser, Ymaginer ne recenser, Et par maniere trop diverse *Trebuche* l'un et l'autre verse. Son jugement est un abisme : N'est homs qui en sache la disme, N'aussi de sa misericorde Qui a toutes graces s'acorde. (MACH., C. ami, 1357, 67). ...ceste fortune perverse Qui ainsi me *trebuche* et verse... (Mir. Theod., 1357, 107). Vierge, que ta grace acquiere, Si que *trebuchier* Ne me puist en sa chaudiere Sathans n'accrochier. (MACH., Les lays, 1377, 413). Justice soudainement te lença et *tresbuscha* en [l']orrible prison d'enfer, de si hault si bas. (GERS., Purif., 1396-1397, 61). ...sur lequel serourge l'un d'iceulx malfaicteurs frappa un cop d'espée sur la teste, telement que a peu qu'il ne le *trebucha* a terre (Chancell. Henri VI, L., t.2, 1432, 181). ...les miracles a la predication Nostre Seigneur et comment les Juifz le vouldrent *trebucher* par la montaigne et il eschappa des mains des Juifz (Déclar. Hyst. S., a.1449, 148). BEZEBUR. J'en y vois, sans faire attandue ; Mas c'est tout malgré mon visaige. J'ay sy tresgrant deul que j'enraige Quant ainsi me fault obeir A celluy que tant doy haÿr, Qui de paradis me getta Et en enfer me *trebucha* A tort et sans nulle raison (Myst. st Adr. P., c.1450-1485, 161). ...et mort le *trebusce* a terre (Cligès C.T., 1455, 91). O tu homme qui par aventureuse force te esforces de monter es haulz estas de gloire et de richesse, prens garde que tes mesmes forces tu ne soies *trabuchiés* en bas (LA SALE, J.S., 1456, 47). Si vient nully qui nous oppresse, Incontinent qu'on le *trebuche* ! (Gaut. Mart. A., c.1480-1500, 181). SATHAN. Longuement en vain je labeure Sans trouver sentier ne moyen D'atirer quelque faulx crestien Pour *tresbucher* dedans mes las. (...) Mais, soit ou d'estoc ou de taille, Je feray a tel paillardaille Des griefz tant qu'ilz tresbucheront Et qu'en la fin dampnéz seront. (Mir. st Nic. juif, c.1480-1500, 107).

- Au fig. "Faire chuter qqn" : Selon la verité c'est impossible que personne gouverne profitablement les autres le quel si est *trebuschié* et gasté de sa propre erreur (FOUL., Policrat. B., V, 1372, 321). ...a fin que il *trebuchent* et acraventent les filz et les filles de celui qui gueri en la crois les doleurs et les langueurs des ames (FOUL., Policrat. B., V, 1372, 423). ...et qui ne boit de ce ruysseau de Logyque, puet, de lyger, estre *trabuché* et forvoyé. (Songe verg. S., t.1, 1378, 334). ...et mauldissans fortune qui de si hault lieu l'avoit en si bas fait cheoir, *tresbuchee* et amenee (Hist. Berthe Pépin T., c.1400-1500, 150). ...lors le doit l'advocat du demandeur moult courtoisement esmouvoir par parolles traverses affin de le *tresbucher* en responce. (Cout. instit. Anjou Maine B.-B., t.2, 1437, 96).

. *Trebucher qqn à/en* (un état). : ...regardez laquelle amour est plus desirable ou a eslire : celle de Dieu ou celle du monde, laquelle a *trabuchié* a honte et tourment ceulz qui l'ont tenue jusques a la fin (GERS., P. Paul, a.1394, 516). Et puis encore en quantes miseres nature humaine est *trebuchee* et asubiectee par le pechie originel. (CIB., p.1451, 197).

. *Trebucher qqn de* (d'un état [dans un autre]) : Et par ceste ficcion en maniere d'une nue et oscure semblance les poetes figuroient la representacion de l'ymage des gens de la court, qui ainsi les amolie et les *trebuche* de leur vertu et les pervertist (FOUL., Policrat. B., V, 1372, 370).

. *Trebucher qqn à mort.* "Causer la mort de qqn" : ...il [saint Pierre] ala sur la mer comme sur terre, il ressuscita mors, il *tresbucha* les vivans a mort par sa seule parole. (GERS., P. Paul, a.1394, 486).

b) *Trebucher qqc.* : Fortune m'est dure, amere et diverse, Qui ma cherrette einsi *trebuche* et verse. Pour ce m'en vois demourer en l'Empire, A cuer dolent qui tendrement souspire, Qu'en ce païs trop me gaste et essil. (MACH., Compl., 1340-1377, 252). ...le moustier que d'eulx as fait Feray *trebuchier* tout a fait ; Et l'image de ta Marie Feray ardoir (Mir. emp. Julien, 1351, 179). Les crestiens l'ont abandonee et leisiee as mescreans Sarrasins ; ses murs sont *trebuchies* et ses portes sont destruites, et ne se treuve qui li faice confort. (MÉZIÈRES, Sustance H., 1396, 46). ...Fortune, qui tout *trebuche* (CHR. PIZ., M.F., II, 1400-1403, 185). Au derrain, la victoire en horent Rommains, qui, au plus tost qu'ilz porent, Leur chasteaulx *trebuchent* par terre. (CHR. PIZ., M.F., III, 1400-1403, 248). ...et se mondit très redoubté seigneur a bataille au Grant Turcq (...) et que je soie en ma france liberté sans estre mehaingniez, je m'aborderay à la banière d'icellui Grant Turcq, si je la puis nullement congnoistre et la *trebucheray* par terre ou je morray (Doc. 1454. In : ESCOUCHY, Chron. B., t.2, a.1465, 185).

- Au fig. : ...et si *trebuche* et gaste son cuer et ses desirs et sa vie par avarice (FOUL., Policrat. B., V, 1372, 354).

3. Empl. pronom. "Se laisser tomber, tomber" : Et quant son pere mouroit, il se *trebucha* et s'occist (ORESME, E.A.C., c.1370, 378). Flateur mensongeux est comme menestrel du dyable qui tourne tousdis sa note selon la voulenté des escoutans ou dansans, tant se deussent *trebucher*, et est comme le mirouer qui rit au riant et pleure au plourant. (GERS., Annonc., a.1400, 235). ...et fit faire une treshaulte tour dont le pié du fondement estoit d'or et de riche piarrie, de laquelle il se *tresbucheroit*, disant que sa mort devoit estre precieuse (MAMEROT, Romuleon D., 1466, 403).

- *Se trebucher à sa mort.* "Causer sa propre perte, se vouer à la mort" : Et ainsi la barbarine gent, aspre et forte a gouverner, qui a force se voulloient *tresbuchier* a leur mort, vist de ses yeulx et apperceurent la utillité que ilz avoient reffusee par leurs oreilles. (LA SALE, Salade, c.1442-1444, 27).

B. - *Trebucher* une monnaie, un paiement... "Diminuer le poids (des monnaies) en faisant pencher le trébuchet par excès de poids" : ...et [il] avoyent souffert aus ouvriers et monnoyers à faire autres fautes qu'il ne devoyent faire de raison, les queles fautes estoyent converties en foiblages. Item, qu'il avoient aucune foiz payé aus diz ouvriers et monnoyers leur ouvrage et monnoye en flaons. Item, que quant il estoient marchans et changeurs et il avoyent receu leur payment de la monnoye, il le *trebuchoyent* et mettoyent le foiblage d'une part et le fort d'autre. (Doc. Poitou G., t.3, 1353, 128).

Rem. *Ordonn. rois Fr.* L.S., t.2, 1329, 39. [R. M.]

TREBUCHERIE, **subst. fém.** (trébucherie)

[T-L (renvoi) : trebucherie ; GD : *trebucherie* ; FEW XV-2, 4b : *buk*]

"Action de renverser, de faire chuter" : Toute iceste compaignie Gart de male *trebucherie*. Sathenas a mout grant envie Sur preudommes, sur preudefames, Que trebuchier face les ames En

pechié, par quoy on trebuche En enfer (Best. lap. Rosarius S., c.1330, 175). Il n'avoit Sairaisin jusques a Sallorie Que per nulz maltallant menist *trabucherie*. (Lion Bourges K.P.F., c.1350, 878). Quel dyable nous a aterré ? Voicy bonne *tresbucherie*. (GRÉBAN, Pass. J., c.1450, 253). [*Myst. Pass. Troyes* B., a.1482, 700]

Rem. VIGNAY (éd. 1531) ds GD VIII, 33b. [R. M.]

TREBUCHET, **subst. masc.** (trébuchet)
[T-L : *trebuchet* ; GD : *trebuchet* ; GDC : *trebuchet* ; DÉCT : trebuchet[1] ; FEW XV-2, 5b : *buk* ; TLF XVI, 567a : *trébuchet*]
I. - [Action] "Fait de trébucher, chute" : [Var.] ...par cestui *trebuschet* elle fut toute froissee (PREMIERFAIT, Décaméron D., 1414, 547).
II. - [Instrument]
A. - "Piège qui fait bascule" : ...et pour noient l'en gette la royz devant le regart des oysiaux, les las et *tresbuches* et engins (FOUL., Policrat. B., III, 1372, 230). Les *trebuchés* mettent derriere ; Les oisiaux vont vers la lumiere Du feu, qu'il voient alumé ; Maintenant sont pris et plumé, Car il trebuchent es roisiaux ; Ainsi deçoivent les oisiaux. (LE FÈVRE, Respit Mort H., 1376-1380, 2). ...trou, ne huys, Descendue, ne *trebuchet* (CHR. PIZ., M.F., I, 1400-1403, 133). Car aussi bien n'est il pas saige Qui ne congnoist a ung passaige Le *trebuchet* ou il trebuche Mieulx qu'il ne fait une autre buche (CHAST., Temps rec. D., 1451, 56). Je y ay esté gruppé Au *tresbuchet* et bien jougny, Maintes fois m'y suis attrappé, Helas, j'en suis tout desgarny. (B. veoir, p.1480, 19). SAINCT MARTIN. Ainsi que le poisson a l'ain Est pris a l'apast d'un achet, Vous prend le faulx dieu incertain, Par ses abus, au *trebuchet* ; Puis il renoue le sachet De vous ou ceulx qu'ainsi promayne Et soubdain, atout son crochet, A Luciffer les porte et mayne. (LA VIGNE, S.M., 1496, 297). Autour de luy tant allez et venez Qu'au *trebuchet* ung bon coup on l'agrappe Et, s'en voz las une foys le tenez, Gardez vous bien que jamais il n'eschappe. (LA VIGNE, S.M., 1496, 353).

Rem. LITTRÉ : "Piège à prendre les petits oiseaux, qui consiste en une cage dont la partie supérieure, couverte de grains, fait bascule, trébuche quand l'oiseau vient s'y poser, et l'enferme". HENRI FERR., *Modus et Ratio, Livre deduis* T., c.1354-1377, gloss. (pour prendre les cerfs ou les oiseaux).

- P. métaph. "Piège" : ...quel las ne *trebuchet* de greigneur engin pourroit l'en dire que ceste dispensation de ce conseil et de ce mistere ? (FOUL., Policrat. B., VIII, 1372, 109). ...par quoy chascun homme et femme puissent eulx affranchir et exempter des cas et des *trebuchetz* de fortune (PREMIERFAIT, Cas nobles hommes G., 1409, 76). Car ainsi comme aulcune chose mortele soubz le ciel n'est du tout bieneuree ne parfaitte, ains souffre chascune chose en soy aulcun default ou vice, aussi convient il que de celle partie vicieuse et imparfaite viengne le peril et *trebuchet* des choses. (PREMIERFAIT, Cas nobles hommes G., 1409, 165).

Rem. DESCH., *Oeuvres* R., t.8, c.1370-1407, 190 ; *Pastor.* B., c.1422-1425, v.8366 ; SAINT-GELAIS, *Séj. honn.* D., c.1490-1495, 376....
B. - "Pièce du moulin, peut-être un mécanisme à levier pour lever les vannes" : Item fault [au moulin] ung seul dormant à la teste du *trebuchet* lequel avera deux toyses de long et ung pié et plainne paume de forniture. (Industr. Paris F., 1393, 347).
C. - "Petite balance pour peser les monnaies" : ...ung *trebuchet* garny de pois acheté pour servir en la Chambre de messeigneurs, par leur mandement (Comptes Paris V.L.D., t.1, 1440-1441, 247). Item une 12e de *trabuchet* (Metz Comptes merciers S., 1461, 67).

Rem. Doc.1326 ds GD I, 488c, *s.v. atrebuchier* (TLF). [R. M.]

TREBUCHEUR, **adj.** (trébucheur)
[T-L (renvoi) : trebuchëor ; GD : *trebucheor* ; FEW XV-2, 5b : *buk*]
A. - "Qui trébuche, qui tombe" : ...par moy, obstiné pecheur, Es las de Sathan *trebucheur*, Ne poeult estre vostre doulcheur Assés prisie ne louee (MOLINET, Faictz Dictz D., 1467-1506, 485).
B. - "Qui fait trébucher, qui fait tomber"
Rem. *Gloss. lat. fr.* (Montp., c.1380) ds GD VIII, 33b. [R. M.]

TREBUCHEUSEMENT, **adv.** (trébucheusement)
[*FEW XV-2, 5b : *buk*]
"En chutant, en s'effondrant" : Anfractuose (...) : asprement, ruineusement, *trebucheusement*, creusement (LE VER, Dict. M.E., c.1420-1440, 21).
Rem. *Consol. Boèce* C., c.1350, gloss. (*trebucheusement*). [R. M.]

TREBUCHEUX, **adj.** (trébucheux)
[T-L (renvoi) : trebuchos ; GD : *trebucheus* ; FEW XV-2, 5b : *buk*]
"Qui fait trébucher, chuter, périlleux"
REM. BERS. ds GD VIII, 33c (*voies estroittes et tresbucheuses*). [R. M.]

TREBUCHURE, **subst. fém.** (trébuchure)
[GD : *trebucheure* ; FEW XV-2, 4a : *buk*]
A. - "Chute" : Ruina : *trebucheure* (Abavus IV, R., c.1350, 463). ...par la ruyne reparer des neuf ordres des angelz [var. pour ce que il rapareille la *trebucheure* et la nouviesme ordre] [Var. ds VIGNAY, ms. BNF fr. 241, a.1348] (BATALLIER, Lég. dorée D.-L., 1476, 280). De la *trebucheure* du premier homme. (Somme abr., c.1477-1481, 90).
Rem. *Chronique parisienne anonyme du XIVe s.* (c.1339), éd. A. Hellot, 1884, 122 (*xxvj ans aprez la mortalité et trebucheure du conte d'Artois Robert et dez Franchoiz faicte en la bataille de Courtray*). *Gloss. lat. fr.* (Montp., c.1380) ds GD VIII, 33c (*s.v. ruinosus*).
B. - "Creux, sinuosité" : Anfractus (...) : voies aspres et lieux plains de destours et de froissemens et de *trebusseures* (LE VER, Dict. M.E., c.1420-1440, 21). [R. M.]

TREC, **(?)** (trec)
[FEW XVII, 417a : *Utrecht*]
Florin au trec. [Monnaie] : ...les florins au *trect*, ausquelz nous donnons cours pour xxij sols vj deniers tournois par icelles ordonnances (Ordonn. rois Fr. P., t.17, 1473, 620). Troys cens soixante escuz au soulail, vingt neuf florins au *trec* et huit sols quatre deniers en monnoye (Doc. 1482. In : A. Delboulle, Romania 35, 1906, 415). ...ou il trouva deux florins, ne luy recorde s'ilz estoient florins au *trec* ou florins d'or ou florins de Bourgongne (Lettres rémission René II P.D.H., 1496, 278).
REM. Pour *florins d'Utrecht* ; *florins d'Utraict* ds *Ordonn. rois Fr.* P., t.17, 1473, 598. [R. M.]

TRECENS, **subst. masc.** (trécens)
[GD : *trecens* ; FEW II-1, 582b : *census*]
"Rente foncière" : ...XII sestiers froument, que pour rentes, que pour *trecens* (Trés. Reth. S.L., t.2, 1348, 104). Item, je lay a

madame ma mere les profits et *trecens* monsangnour de Liege (HEMRICOURT, Pièces div. B.P., 1364, 72). ...lesquels saize boniers il embaudit a donneir ensi que on les tient a present a *trescens*. (HEMRICOURT, Pièces div. B.P., 1386, 84).

Rem. Ex. d'a.fr. et doc.1384 (*trecens*) ds GD VIII, 34a-b. *Terre Jauche* D., 119, 132... (1444, *trescens*) ; 184 (1479, *trecens*), 207 (1481)... STAVELOT, *Chron.* B., a.1447, 318 (*treschens*), 514 (*trechens*).

- [En appos.] : ...à tenir hiretablement parmi payant II dos. de frument *treschain* mesure de Jache (Terre Jauche D., 1444, 147). [ajout] [R. M.]

TRECENSIER, **subst. masc.** (trecensier)
[GD : *trecensier* ; FEW II-1, 582b : *census*]
"Celui qui tient une ferme à *trecens*"

REM. Ex. d'a. fr. et doc. 1487 (Liège, *rechepvoir leurs grains et revenues de leurs trescensiers*, éd. 1750) ds GD VIII, 34b. *Cf.* aussi ds GD *trecenseur* (a. fr.). [R. M.]

TRECHE, **subst. fém.** (treche)
[GD : *treche* ; FEW XIII-2, 469a : *tripes*]
A. - "Poutre"

Rem. Doc. 1414 (Tournai, *treches, treichez*) ds GD VIII, 34c.
B. - "Culée (d'un pont)"

Rem. Doc. 1416 (Tournai, *trechez*) ds GD VIII, 34c. [R. M.]

TREF, **subst. masc.** (tref[1])
[T-L : *tref*[1] ; GD : *tref* ; FEW XIII-2, 135a : *trabs*]
A. - "Poutre" : Et n'est pas proprement pesanteur, quar se un pertuis estoit de ci jusques au centre de la terre et encor oultre, et une chose pesante descendoit par ce pertuis ou treu, quant elle vendroit ou centre, elle passeroit oultre et monteroit par ceste qualité accidentelle et aquise et puis redescendroit et yroit et vendroit plusseurs foys en la maniere que nous voions d'une chose pesante qui pent a un *tref* par une longue corde. (ORESME, C.M., c.1377, 144). ...les diz mariez ne pourront faire leur edifice au dessus dudit plaidouer plus bas que mettre ledit edifice sur une jambe de pierre qui soustient un *tref* qui est ou dit plaidouer (Chartes Abb. St-Magl. T.F., t.3, 1388, 585). ...le bois pour fere escarrie à leurs maisons par livrée, c'est assavoir IIII posts, II sommiers, II *trefs*, II pouchons, IIII soubs chevrons, un feste, et deux parnes, deux fillieres, deux pere de chevrons, et tous les liens au dessoubs des trefs. (HECTOR DE CHARTRES, Cout. R., 1398-1408, 39). ...a Pierre Bénard, serreurier, pour XV quevilles de fer pesans XIII l. I quarteron, lesquelles furent mises es *trefs* dessous la salle et soubz la vicairie (Comptes Archev. Rouen J., 1399-1400, 45). ...du mestier de charpenterie (...) pour avoir (...) revestu de IIII pos chascun de XII piez de long dont chascun post est revestu de III liens, d'une pargne de ladicte longueur de LXIIII piez, de IIII *trefs* chascun de XII piez de long, de IIII soubz chevrons chascun de XIIII piez de long, de IIII contrefiches séantes sur les *trefs* et allantes aux soubzchevrons, lesquieulx *trefs* et soubzchevrons se viennent fermer es longs posts de la ferme de la grant maison. (Comptes Archev. Rouen J., 1412-1413, 78). ...pour avoir recouvert sur icellui costé pour la descouverture qui fu faite a cause de la charpenterie Item pour avoir fait une quainne de pierre en la bucherie, revestu d'un corbel par haut pour soustenir un *tref* qui estoit pourry, pour pierre, mortier et peinne (Comptes Archev. Rouen J., 1412-1413, 85). LE CHARPENTIER. Ferir me convient en se *trey*. (Myst. st Clément Metz D., p.1439, 300).

- [Allusion évangélique] : Je vous requier et supplie une chose : vous qui, en nom du clergié, la vie dez chevaliers reprovés, jouxte lez paroles de l'Euvangile : "Ostés le *trief* de l'uyel dez clers, avant que vous efforciés d'oster le festu de l'ueil dez chevaliers". (Songe verg. S., t.1, 1378, 17). ...de son ami plus poise La charge du gros d'une boise, Dont voit sus son ami le grief Que sus un autre un tres grant *tref* (CHR. PIZ., M.F., II, 1400-1403, 80). Belle doulce amye, n'as tu pas toujours ouy dire que le fol apperçoit trop bien la petite buschete en la face de son voisin, mais il ne se donne de garde du grant *tref* quy [lui] pend a l'ueil (CHR. PIZ., Cité dames C., c.1404-1407, 891).

. *Faire d'un festu un tref.* V. *festu*
B. - En partic.

1. DRAP. "Poutre pour tendre les draps" : Liquels argens desere dis devera estre, a fait qu'il eskera, mis en une chiertaine boiste par les mestres dou dit mestier, pour retenir leur *tret* et pour acatter kaudiere, vaissiaux et hostieux a chou appertenans (Drap. Valenc. E., 1369, 42).

- *Tref banier* : Et avoec chou, poront-il cachier sur cascun ouvroir en le banlieuwe, ensi que on a fait par chi-devant, un d. tourn. cacune sepmaine. Et doit estre tous li argens desere dis mis, tournés et convertis en acquere un *tretbanier* et pingnons, caudieres, crasses et autres hostieux a chou appertenans, et devera estre mis en une boiste pour acquerre tout chou que dit est. (Drap. Valenc. E., 1372, 43).

2. "Poutre d'un engin de guerre, d'un bélier" : ...on fait un engin de merrien, que on appelle mouton et est comme une maison faitte de merrien, qui est couverte de cuir[s] crus affin que feu n'y puisse prendre, et devant celle maison a un grant *tref*, lequel a le bout couver de fer, et le lieve l'en à chaienes et à cordes, par quoy ceulz, qui sont dedens la maison, pevent embatre le *tref* jusques aux murs, et le retrait on arriere, quan on veult, en maniere d'un moton, qui se recule quant il veult ferir, et pour ce est il appellez mouton. (CHR. PIZ., Faits meurs Ch. V, S., I, 1404, 231). ...contre l'engin, que on appelle moton, on fait un autre, que on appelle loup. Ceulz du chastel font un fer courbe et à tres fors dens agus, et le lie l'en à cordes, par quoy ilz pren[en]t le *tref*, qui est appellé mouton ; adonc, quant il est pris, ou ilz le trayent du tout amont, ou ilz le lie[ve]nt si hault que il ne peut plus nuire aux murs du chastel (CHR. PIZ., Faits meurs Ch. V, S., I, 1404, 238). Celluy *tref* on tire à chaisnes et est fait en manière que on le puisse bouter et retirer, tellement que ceulx qui sont dedans l'engin, pevent par ce *tref* ferir grans coups contre le mur, si que tout l'estonnent (BUEIL, II, 1461-1466, 50).

- [Sur un navire de guerre] : Item, au mast de la nef on doit lier un *tref*, qui est ferré de touz les deux costez, et par ce *tref* on peut percier la nef par certain engin, par quoy on le retire et le reboute l'en de grant force, par quoy il va hurter la nef et la rompt, ainsi comme il est dit. (CHR. PIZ., Faits meurs Ch. V, S., I, 1404, 241). Item au mast de la nef doit avoir fort attachié un *tref*, lequel soit ferré de l'une part et de l'autre, et là miz par tel engin que on le puisse haulcer et abaisser et en ferir grans coups, qui viennent hurter contre la nef des ennemiz. (BUEIL, II, 1461-1466, 58). [R. M.]

TREF, **subst. masc.** (tref[2])
[T-L : *tref*[2] ; GD : *tref* ; DÉCT : tref[2] ; FEW XVII, 640a : **trabo*]
A. - MAR. "Voile (carrée)" : ...les masts, vergues, cordail, tymons baionnois et latins et *trefs* (Clos galées Rouen M.-C., t.1, 1355, 177). Par la mer vont singlant au *tref* sans aviron [à la voile, sans ramer]. (Flor. Octav. L., t.1, c.1356, 318). ...il la fist [la Vierge] vaissel de

trinité, Lequel on peut comparer par figure A une nef preste en toute ordenance. Cors ot de paiz, (...), *Tref* de force, chastel de seigneurie (Mir. Barl. Josaph., c.1363, 300). Auquel Jehannequin nous avons donné et donnons par ces presentes povoir, licence et auctorité de prendre toutes manieres de maistres calphas et rimolas, tous charpentiers, huchiers, charrons, fevres, cordiers, varlés de bras et mariniers, et aussi toutes charretes, charios, boys, fer, clou, chanvres fillees et non fillees et estouppes de chanvre et de lin, tout bray, goutren, suif, canevas, coutilz et toutes autres toilles a fere *trefs* (Clos galées Rouen M.-C., t.2, 1381, 167). ...par telle maniere que la zizannie en la souveraine nef tant creut et tant monta que du palays royal du millieu de la poupe on n'osoit pas partir pour aler devers le mast et adroissier le *tref*, sans avoir la teste armee. (MÉZIÈRES, Songe vieil pèl. C., t.1, c.1386-1389, 551). Encores, a la dicte vergue pendoit un grant *tref* quarre de saye blanche, ouquel *tref* avoit ou millieu une croix grande et vermeille (MÉZIÈRES, Songe vieil pèl. C., t.1, c.1386-1389, 556). Encores, par les quatre cornieres du *tref* blanc puet estre entendue la sainte doctrine des quatre evangelistes. (MÉZIÈRES, Songe vieil pèl. C., t.1, c.1386-1389, 556). O quel *tref* et voile du temple a l'eure de nonne fendu du hault jusques au bas, quant le soleil perdy sa couleur et obscurcy a l'eure de mydi. O doulz Jesus de cestui precieux *tref* quarre, sus le mast derompu et detrenchie et tout ensanglante, veuillez nous couvrir et armer encontre les sayectes perilleuses de la char, du monde, et de l'ennemy infernal (MÉZIÈRES, Songe vieil pèl. C., t.1, c.1386-1389, 556). Ja estoient en mer entrez Et, a plusieurs voiles et *trefs*, Devant Tarente la cité Passoient (CHR. PIZ., M.F., III, 1400-1403, 199). Or me fault arrester ma nef, Abaissier vueil cordes et *tref*. (COUDRETTE, Mélus. R., c.1401-1402, 340). Sus, hallez le *trait* ! Je suis ja de nager tout las. (Myst. Pass. Troyes B., a.1482, 959). *Trefz*, avirons, ancres, voilles, cordaiges, Barres, guindaiges, cabestans et bendaiges, Poupes, rodaiges, bauprez et escoustiles (LA VIGNE, V.N., p.1495, 134).

Rem. Sens de "mât" ds certains de ces ex. (et donc à rattacher à *tref*[1]) ? C'est possible, en partic. ds *Ponthus Sidoine* C., c.1400, 12, l.8 et 9.

- *À plein tref* : ...elle [Ysiphile] vey venir la nef desiree, c'est assavoir celle de Jason, de grant radeur et a plain *tref*. Elle la recongnut tantost, tant a sa grandeur comme aux banieres, qui volletoient au vent (LEFÈVRE (R.), Hist. Jason P., c.1460, 216).

B. - "Tente, pavillon" : Lors commanda l'empereur a tendre *trefz* et paveillons ou ilz reposerent toute la nuit. (Bérinus, II, c.1350-1370, 177). Voient devant le *trèf* au roy maint Sarrasin Et maint fel Moryen, qui font mal que venin : Surryen et Turquoys qui mainent grant hustin, Sonner maint riche cor et clicquier maint bacin (God. Bouillon R., t.2, c.1356, 155). A cez *trez* est venus qu'il avoit fait drechier (Hugues Capet Lab., c.1358, 126). La vit il mainte tentez maint *tret* et maint brehans (Hugues Capet Lab., c.1358, 138). Pour ce que la salle dou pallais estoit petite pour recevoir tel peuple, on avoit enmi la court dou pallais, où il i a grant place, tendu un hault et grant *tref* (FROISS., Chron. R., X, c.1375-1400, 11). Puis regardent contreval la prayerie, et y voient tendus *trefs*, tentes, paveillons, grans, beaulx et riches, a si grant foison que chascun s'en esmerveilloit. (ARRAS, c.1392-1393, 37). Lors commencent a ferir de lances et d'espees sur tout quanqu'ilz trouverent de Sarrasins, et couppent cordes de paveillons, de *trez* et de tentes, et font moult horrible occision de payens, selon la quantité que ilz estoient. (ARRAS, c.1392-1393, 95). Qant ce vint sus l'eure de mienuit ... evous le signeur de Fauquemont venant et sa route ...et entrant ens ou logeis des François sans sonner mot et conmenchierent a taillier et a decoper cordes de tentes et de *trefs* et a abatre et a blecier et mehagnier honmes a pooir (FROISS., Chron. D., p.1400, 380). Qant il veirent ce, il fissent tourser lor harnois et requellier tentes et *trefs* et tout ce qui lor estoit, et puis se missent au retour (FROISS., Chron. D., p.1400, 448). Si se logierent chil de l'avant-garde. Et puis vinrent li dus de Normendie et tout li signeur et le charoi. Et se logierent tout en bonne ordenance, et fissent tendre tentes, *trefs* et pavillons. (FROISS., Chron. D., p.1400, 495). Troyens les chacent devant eulx ; A garent a leurs *trefs* s'en fuient (CHR. PIZ., M.F., III, 1400-1403, 79). Urïens es *trefs* se loga (COUDRETTE, Mélus. R., c.1401-1402, 161). Alors sans conroy et sans ordonnance s'encommencherent a fuyr, en delaissant leurs *trefz*, tentes et pavillons et aucubes. (Gérard de Nevers L., c.1451-1464, 61). ...en abatant *trefz* et tentez (Comte Artois S., c.1453-1467, 31). Et mesmement le Bastard de Buillon quy estoit en son *tref* apuyé a une chaere dosiere, la main a son menton, soupirant la mort du bon roy Baudoyn et de ses onclez, ne se povoit appaisier (Saladin C., c.1465-1468, 49). [R. M.]

TREFEU, **subst. masc.** (trefeu)
[GD : *trefeu* ; FEW III, 656a : *focus*]

"Chenet, trépied" : Item, deux viez Trépiez, deux soulz. Item, deux *Treffeux*, deux soulz. (Doc. 1343. In : L. Douet d'Arcq, Bibl. Éc. Chartes 39, 1878, 108). Uertibulum : *trefeu* (Abavus IV, R., c.1350, 509).

REM. Doc. 1360 (Loiret, *trefeu*), 1389 (Reims, *treffu*), 1441 (*treffeu*, DU CANGE VIII, 164a, *treffus*) et 1471-1472 (*treffeu*, *Comptes Roi René*) ds GD VIII, 35b-c. *Cf. Z. rom. Philol.* 44, 1924, 411-416 (P. Benoit). V. *trefonier*, *trefoyer*, *trefoyere*.

V. aussi *tréfouel* v. Lexiques [R. M.]

TREFEUIL, **subst. masc.** (trefeuil)
[T-L : *trefueil*[1] ; GD : *trefeuil* ; FEW XIII-2, 295b : *triphyllon*]

"Trèfle" : Trifolium (...) : une herbe, *trefeuil* (Aalma R., c.1380, 424).

REM. *Gloss. rom.-lat.* du XVe s. ds GD VIII, 35c (*trifolium*, *trefeul*). Doc. XIVe s. (*trefuelh*, *trefuel*, *trefoil*) ds FEW. [R. M.]

TREFFAIT, **subst. masc.** (treffait)
[GD : *treffait* ; FEW III, 351a : *facere*]

A treffait. "A forfait" : Item que toutes gens de mestier, qui auront en covent à aultru de faire nulle ovraige, soit à *treffait* ou aultrement, accomplissent leurs covens entyrement sens detriier, sous paine de... (STAVELOT, Chron. B., a.1447, 227). [Seul ex.] [R. M.]

TREFFE, **(?)** (treffe)
[Ø]

"?" : Jehan de Trasignies fery ung esclavon ung cop si grant pardessous le heaume que la *treffe* ne les sercles ne le peurent garantir que mort ne labbatist par terre. (Gil. Tras. W., c.1450, 130). [Lire *tresse*, au sens de "courroie" ? S'agit-il du *traversain* "pièce de métal qui renforce le sommet du heaume" ?]

Rem. Leçon *choiffe* ds l'éd. S. Vincent, Brepols 2010, 250. [R. M.]

TREFIER, **subst. masc.** (trefier)
[GD : *trefier* ; *FEW XIII-2, 135a : *trabs* (?) (?)]
"Fabricant de *trefs*, de chevrons ?"
REM. Doc. 1418 (Noyon, *Jehan Guigny crossier* ["fabricant de crosses, de croix]" *ou treffier*) ds GD VIII, 35c-36a. [R. M.]

TREFILIER, **subst. masc.** (tréfilier[1])
[T-L : *trefilier* ; GD : *trefilier* ; FEW III, 532a : *filum*]
"Ouvrier de tréfilerie (opération qui consiste à tréfiler un métal), tréfileur" : Nul dudit mestier [de tréfilerie] ne pourra riens donner davantage ne prester à ses *Triffiliers*, sinon douze deniers, jusques à tant qu'il soit venu en son service (Ordonn. rois Fr. V., t.10, 1416, 391).
REM. Ex. d'a. fr. et doc. 1384 (Rouen, *treffilier*) ds GD VIII, 36a. [R. M.]

TREFILIER, **subst. masc.** (tréfilier[2])
[*FEW III, 532a : *filum*]
"Atelier où l'on tréfile" : Nul n'aura que une forge et un *treffillier*, sur paine de... (Ordonn. rois Fr. V., t.10, 1416, 391).
REM. *Cf.* T-L X, 569, et GDC X, 804a : *trefilerie* (Est. Boil.) et TLF XVI, 567b : *tréfilerie*. [R. M.]

TREFILIERE, **subst. fém.** (tréfilière)
[GD : *trefiliere* ; *FEW III, 532a : *filum*]
"?"
REM. Doc. 1404 (Tournai, *pour trefillierez royaux taillies et taules*) ds GD VIII, 36a. [R. M.]

TREFLE, **subst. masc.** (trèfle)
[T-L : *trefle* ; GDC : *trefle* ; FEW XIII-2, 293b : *triphyllon* ; TLF XVI, 567b : *trèfle*]
"Plante aux feuilles composées de trois folioles, trèfle"
Rem. MONDEVILLE (TLF).
- "Ornement d'orfèvrerie évoquant cette triple feuille" : Item le Roy li donna une coiffe de perles assise a maniere de *triffle* et de grosses perles. (Chron. Rich. II, W., App., c.1400, 111). Un très petit reliquiaire d'or d'un cuer, entre quatre florons de liz, et d'autre costé d'un balay environné de quatre *treffles* de perles (Ch. VI, D., t.2, 1418, 332).
- HÉRALD. "Petite figure stylisée en forme de trèfle" : Quinte feulle represente le *treffle* qui est de grant vertu et est dit quinte feulle pour ce qu'[e]lle a V. pampes les quelles representent les V. sens de nature par quoy homme se doit gouuerner. (Best. hérald. H.E., c.1435-1450, 502).
- *À maniere de trefle.* "En forme de trèfle, en trois parties" : ...une coiffe de perles assise à manière de *triffle* (Ch. VI, D., t.2, 1400, 276).
- *Trefle à quatre feuilles* : Cellui ou celle qui treuve le *treffle* a quatre fueilles, s'il le garde en reverence, sachiez pour aussi vray que euvangile qu'il sera eureux et riche toute sa vie. (Ev. Quen., I, c.1466-1474, 92). Cellui qui a les fievres quartaines, face tant qu'il treuve le *treffle* a quatre fueilles et s'en desjune par quatre jours, et pour vray elles le laisseront. (Ev. Quen., I, c.1466-1474, 113). [R. M.]

TRESFONCIER, **adj. et subst. masc.** (tréfoncier)
[T-L : *tresfoncier* ; GD : *tresfoncier*[2] ; FEW III, 876b : *fundus* ; TLF XVI, 568b : *tréfonds* (*tréfoncier*)]
I. - Adj. "De tréfonds" : ...en leur justice *très-fonciere* (...) ...entre les seigneurs *très-fonciers* (Ordonn. rois Fr. V.B., t.12, 1329, 10). ...enseurquetout, yceus vendeurs, tant communement comme divisement, de la dite auttorité, firent, ordenerent et establirent leur procureur general et certain messagé especial Jehan d'Andeli, et li donnerent plain povoir, auttorité et mandement especial de dessaisir, pour eus et en leurs nons, et devestir des diz vint solz par.. de rente de eus venduz es mains des seigneurs *treffonciers* ou de leurs lieutenans, de faire en saisir les diz acheteurs pour eus et pour ceus qui cause auront de eus, et de faire sur ce et de ce autant comme eus mesmes feroient, se presenz y estoient. (Chartes Abb. St-Magl. T.F., t.3, 1343, 122). ...soixante solz de rente *tresfoncière* anuelle et perpétuelle et emphitererse que ladicte Philippe a chacun an sur lesdictes deux maisons (Aff. Jacques Coeur M., 1453-1457, 505).
Rem. Ex. d'a.fr. et doc.1364, 1374, 1436, 1450 ds GD VIII, 49b-c.
II. - Subst. masc. "Celui qui détient un tréfonds" : ...anchois que ly offichiens de saingnour aiet mis warde en la maison del hommecyde, les amis de faytuel puelent, sens meffaire, oisteir des biens moibles tout che qu'ilh en poiront osteir et mettre ... warant. Mains, tantoist que ly offichiens de saingnour sierat saisis de maneur pour faire le haulteur, ilh porat ardre le maison et tous les biens qui ens seront adonc troveis, sens meffaire, saveis les restrantion qui s'ensiwent : ch'est assavoir que, se ly maison de dit hommecyde estoit si chairgie de treffons que ly pieche de terre vuide nel valsist, adonc nel poroit ardre ly sires, qu'ilh ne faiche bonne le rente que ly *tresfonsier* auroit sour cely hiretaige (HEMRICOURT, Patron Temp. B., c.1360-1399, 84). ...quant les *tresfonsiers* ont leur masuwiers demyneis et forjugiés... (STAVELOT, Chron. B., a.1447, 38).
Rem. Doc.1362, 1411, 1441, 1479 ds GD VIII, 49b. [R. M.]

TREFONS, **subst. masc.** (tréfonds)
[T-L : *tresfons* ; GD : *tresfons* ; FEW III, 876b : *fundus* ; TLF XVI, 568b : *tréfonds*]
A. - DR. "Sol et sous-sol dont on dispose comme un fonds" : Item, en la dicte forest boiz pour ediffieer à sa maison de Breouse qui est le *treffons* de son heritage. (HECTOR DE CHARTRES, Cout. R.B., 1398-1402, 42). ...j'ay es *treffons* qui sont enclavés oudit terroir desdites villes les esbonnages, et toute justice seule et pour le tout. (Trés. Reth. S.L., t.2, 1408, 566).
- "Cens qui pèse sur un tel fonds" : Chu ancors adjosteit que c'est nostre intention que todis soit la dicte court si bin decenseie de tos *treffons*, pensions et outres chouses et si acquitteie que... (HEMRICOURT, Pièces div. B.P., 1362, 70). ...ly offichiens de saingnour sierat saisis de maneur pour faire le haulteur, ilh porat ardre le maison et tous les biens qui ens seront adonc troveis, sens meffaire, saveis les restrantion qui s'ensiwent : ch'est assavoir que, se ly maison de dit hommecyde estoit si chairgie de *treffons* que ly pieche de terre vuide nel valsist, adonc nel poroit ardre ly sires, qu'ilh ne faiche bonne le rente que ly tresfonsier auroit sour cely hiretaige. (HEMRICOURT, Patron Temp. B., c.1360-1399, 84). ...la maison qu'Amours m'a preparee Entierement, la terre et le *treffons*... (TAILLEV., Edif. hôt. am. D., p.1440, 267).
B. - "Partie la plus profonde" : Je te prie, tant que je puis, D'ung point que tu me veilles croire Affin que plus n'en soit memoire, C'est qu'en ton sac nous le mectons Bien lyé, et puis le gectons Au

[*tresfons*] d'une chambre coie(s). (Sav. serg. D.L., c.1480-1490, 35). [R. M.]

TREFONIER, **subst. masc.** (trefonier)
[T-L : *trefonier* ; GD : *treffonier* ; *FEW III, 656a : *focus*]
"Chenet, trépied"
REM. *Gloss. rom.-lat.* du XVe s. ds GD VIII, 35c. *Cf. Z. rom. Philol.* 44, 1924, 411-416 (P. Benoit). V. *trefeu*, *trefoyer*, *trefoyere*.
V. aussi *tréfouel* v. Lexiques [R. M.]

TREFOUEL, **subst. masc.** (tréfouel)
[GD : *trefouel* ; FEW III, 656a : *focus*]
Région. (Normandie) "Grosse bûche qu'on met au feu la veille de Noël et qui doit durer pendant les trois jours de fête" : Henry de Montfiquet a es forestz du Bur le Roy, à cause de sa femme par raison de [sic] d'une maison seant en la rue aux Fevres, franc pasturage pour ses pors, franc herbage pour ses bestes ; un arbre à Noël pour son *treffouel* (HECTOR DE CHARTRES, Cout. R.B., 1398-1402, 75). Et avec ce sont tenus de paier au verdier pour le *trefouel* de Nouël chascun un denier. (HECTOR DE CHARTRES, Cout. R.B., 1398-1402, 109).
Rem. Doc.1399 et *Gloss.*, Paris B.N. lat. 7679, c.1400-1500, ds GD VIII, 36a ; DU CANGE VIII, 133b, *s.v. torres*. *Z. rom. Philol.* 44, 1924, 412-413 ; 414. Aussi O. Kajava, *Études sur deux poèmes français relatifs à l'abbaye de Fécamp*, Helsinki, 1928, 104 (c.1320) ; gloss. 152. [H. G.]

TREFOYER, **subst. masc.** (trefoyer)
[GD : *treffouyer* ; FEW III, 649a : *focarius*]
A. - "Plaque de cheminée" : Ipopregium (...) : chiement [l. chiennet] de fer ou *treffouyer* sur quoy l'en fait feu (Aalma R., c.1380, 214).
Rem. GARBIN 1487 (*ipopirgium, chiennet de fer, treffouyer sur quoy on fait le feu*) ds GD VIII, 35c. *Cf.* DU CANGE IV, 425c, *ipopigerium* et VIII, 423c, *ypopyrgium* (Dict. of medieval latin : *hypopyrgium*).
B. - "Chenet, trépied" : Les grans *treffoyers* de la cuisine et 2 autres petiz... (Chartes communes Bourg. G., t.1, 1370, 208).
REM. *Cf. Z. rom. Philol.* 44, 1924, 411-416 (P. Benoit). V. *trefeu*, *trefonier*, *trefoyere*.
V. aussi *tréfouel* v. Lexiques [R. M.]

TREFOYERE, **subst. fém.** (trefoyère)
[GD : *treffouiere* ; FEW III, 649a : *focarius*]
"Chenet, trépied"
REM. Doc. 1394 (Dijon, *treffouiere*) ds GD VIII, 35c. *Cf. Z. rom. Philol.* 44, 1924, 411-416 (P. Benoit). V. *trefeu*, *trefonier*, *trefoyer*.
V. aussi *tréfouel* v. Lexiques [R. M.]

TREGLIS, **(?)** (treglis)
[Ø]
"?" : ...huit aulnes et demye de veloux noir doublé à *tréglis* (Comptes roi René A., t.2, 1472, 22).
REM. Sans doute forme de *treslis* (GD VIII, 52a, "tissu à mailles entrelacées en forme de treillis").
V. *treillis*[2] v. Lexiques [R. M.]

TREGNAGE, **(?)** (tregnage)
[FEW XXIII, 121b : o.i.]
"Droit payé à la porte d'une ville pour le passage des charrettes et des marchandises" : ...lesquelz gens nobles, s'ilz ne sont marchans ou bourgeois de Reins, ne doient riens des *tregnaiges* dessus nommés à ladite porte. (Trés. Reth. S.L., t.2, 1400, 480). [*Cf.* Runkewitz, *Der Wortschatz der Grafschaft Rethel*, 1937, 182] [R. M.]

TREHOIGNIER, **(?)** (trehoignier)
[GD : *trehoigner* ; DEAF, H818 : hoingnier ; *FEW XVI, 184b : **haunjan*]
"Ne pas parler clairement, dans l'intention d'induire en erreur" : La quarte condicion de confession est que l'en se doit ordonneement confesser et dire ses pechiez par ordre et selon ce que la theologie les met ; et doivent estre mis l'un aprez l'autre sans *threhoignier* [*trehoigner* ds l'éd. "Biblioph. fr." que citent T-L et GD] ne entreveschier ne mectre ce derriere devant, sans riens polir ne farder, sans lui deffendre et sans autruy accuser. Et doit le pecheur dire la condicion du pechié : comment il le pensa, quelle fut la cause et le mouvement de son penser ; comment depuis il a pourchacié, fait, dit ou fait faire ; le temps, le lieu ; pourquoy et comment il le fist ; se le pechié qu'il fist est selon nature ou s'il est fait contre nature ; s'il le fist sachamment ou ygnoramment ; et doit icellui pecheur dire tout ce qui par icellui les circonstances et deppendances peut grever son ame. (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 19). [T-L suppose inutilement *treschangier*] [R. M.]

TREHOUER, **subst. masc.** (trehouer)
[GD : *trehouer* ; FEW XXIII, 220b : o.i.]
[Mesure de capacité pour le grain]
REM. Doc. XVe s. (Bretagne) ds GD VIII, 36b. [R. M.]

TREIBLE, **subst. masc.** (treible)
[*FEW II-2, 1334a : *cribrum*]
"Crible" : ...ung *treible* [var. crible] a purger le fourment (...) ...les pieces de ce *treible* [var. crible]... (BATALLIER, Lég. dorée D.-L., 1476, 351). [Var. ds VIGNAY, ms. BNF fr. 241, a.1348]
REM. Forme dial. *trible* (Creuse) ds FEW. [R. M.]

TREILLE, **subst. fém.** (treille)
[T-L : *treille* ; GD : *treille*[2] ; GDC : *treille* ; FEW XIII-2, 265 : *trichila* ; TLF XVI, 569b : *treille*[1]]
A. - "Berceau ou tonnelle de treillage sur lequel s'entrelacent des plantes grimpantes" : ...les jardins, *treilles* et parelouses du dit herbergement (Doc. Poitou G., t.2, 1334-1348, 160). ...pour sa paine et salaire d'avoir taillé et redrecié les *trailles* des jardins dudit clos, refait les tonnelles et paveillons, redrecié et monté les sieges desdiz tonnelles et paveillons... comme pour avoir baillié et livré, a ses propres coux et despens, par marchié fait a lui, tout le merrien, osier, motes, semences et autres choses appartenans et neccessaires a yceulx jardins. (Clos galées Rouen M.-C., t.1, 1380, 266). ...Prëaulx et *treilles*, Et tonnelles a courtine de fueilles. (CHART., D. Fort., 1412-1413, 178). À Philippe Quenebier, jardinier du jardin de Rouvre, à maistre Gille Testoris, maistre en ars (...) trois frans, pour les baillier à Colart de Saulon la Chapelle, auquel ilz estoient deuz pour mille javelles de perches, chacune javelle de vint perches, pour emploier es *treilles* et autres choses neccesseres dudit jardin ; audit maistre Gilles vint escus (Comptes Etat bourg. M.F., t.2, 1418, 148). Si m'assis derriere une *treille* Drue de fueilles a merveille, Entrelacee de saulx vers, Si que nul, pour l'espesse fueille, Ne me peüst veoir au

travers. (CHART., B. Dame, 1424, 336). ...et furent les vignes qui estoient en vallées et les marès touz gelez, et tous les bourdelays qui es *trailles* des jardins estoient, et tous les figuiers mors (Journal bourgeois Paris T., 1435, 303). Pres de la ville en ung beau grant palais Alla disner soubz verdures et *treilles* (LA VIGNE, V.N., p.1495, 207).

- *Treille (de(s) vignes).* "Cep de vigne élevé contre un treillage" : ...[ils] trouverent icelle prisonniere auprès et joignant des *treilles* de vignes, esqueles apparoit que l'en avoit cueilly et rompu du verjus et grappes qui illec estoient (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 254). À Pierre le Houd, manouvrier dudit hostel, pour avoir taillié les *trailles* des vignes (Comptes Lille L., t.1, 1411-1412, 30). Lesquelles vignes estoient haultes comme *treilles*. (MONSTRELET, Chron. D.-A., t.5, c.1444-1453, 355).

- *Treille de rosiers.* "Treillage sur lequel grimpent des rosiers" : ...en ung vergier clos de *trailles* de rosiers (ESCOUCHY, Chron. B., t.2, a.1465, 135).

. [Représentation] : ...couverture de lit tout seméz d'arbres et herbaiges et petiz enfans, et au bout d'en hault faiz de *trailles* de rosiers sur champ vermeil (Comptes Lille L., t.2, 1420, 268).

B. - "Grille, grillage" : Si entra une pière d'engien en celle tour par une *trelle* de fier que elle rompi (FROISS., Chron. R., VIII, c.1375-1400, 197). ...une *traille* de fil d'arein mise devant les dessus dictes deux derrenieres fenestres pour le sauvement d'icelles (Comptes Etat bourg. M.F., t.3, 1416-1418, 256). ...une petite *traille* de fer servant au conduit d'empres la cuisine (Comptes Etat bourg. M.F., t.3, 1418-1420, 591).

Rem. *Percef.* I, R., c.1450 [c.1340], gloss.

- "Grille qui ferme, en partic. fermant une fenêtre, fermeture à claire voie ou fenêtre grillagée" : Parmi les huis Gieffroy se lance, Moult hardiement tenoit sa lance. En une grant *traille* regarde, Mains prisonniers voit qu'on y garde (COUDRETTE, Mélus. R., c.1401-1402, 276). A Gieffroy les prisonniers prïerent adonc Qu'il les voulsist mettre dehors. Gieffroy dit: "Si feray je." Lors Serche, quiert trace et partout va, Et fait tant que les clefs trouva. Quant il les ot, a eulx revint Ou ilz estoyent plus de vint. De vint ? Voire, plus de deux cens. La *treille* defferme par sens Ou estoyent enprisonné. (COUDRETTE, Mélus. R., c.1401-1402, 279). ...et sy a une *traille* de fer au devant. (LA BROQUIÈRE, Voy. Outr. S., c.1455-1457, 64). Lors le roy et la reine se firent abillier, puis le roy atout son abillement de nuyt sur sa teste vint a la grant fenestre, et la royne aux *treilles*. (LA SALE, J.S., 1456, 236). ...elle luy baille jour, a douze heures de nuyt, devers elle venir et hurter a sa *treille* (C.N.N., c.1456-1467, 106). ...tout ce veoit a l'oeil son pouvre mary par une petite *treille*. (C.N.N., c.1456-1467, 320). Et ce fait, sans soy bougier du parc, s'alla presenter a ceulx de la loy et leur demanda s'il avoit souffissamment accompli son devoir ; et lui dirent que oy. Si se rua a genoux ou milieu du parquet et a jointes mains rendit graces a Dieu tout hault. Et pria au duc, qui estoit tousjours dariere la *treille*, qu'il lui pleust avoir agreable le povre devoir qu'il avoit fait en deffendant sa vie. (CHASTELL., Chron. IV, D., c.1461-1472, 326).

- *Treille de fer* : ...a Jehan Le Carpentier, fevre et serurier demourant a Lille, pour une *traille* de fer a boiste qu'il a faicte et assise a l'une des fenestres de sa salle par terre en l'ostel d'icellui seigneur (...) et ce oultre et par dessus autres quatres [sic] *trailles* aussi de fer qui ont esté aussi faictes et assises aux fenestres de la chambre de ladicte tapisserie (...) la somme de 23 £ 16 s. (Comptes argentier Ch. le Téméraire H.B., t.4, 1471-1475, 273).

- *Sans treille.* "Sans rien qui empêche la vue" : ...sans obstacles et sans *trailles*, Par fiers regars et par oeillies Verroies sourdre les batailles Encontre toi appareillies. (TAILLEV., Prise Luxemb. D., 1443, 174).

- "Clôture, grille faite de bois entrecroisé" : Bois pour leurs *trailles*, et autres menus drois acoustumés. (HECTOR DE CHARTRES, Cout. R., 1398-1408, 42). [R. M.]

TREILLEE, **subst. fém.** (treillée)

[*FEW XIII-2, 266a : *trichila*]

"Grille, grillage" : ...en la grand chambre de parement, une grand couche et une caige de *trillée* et ung dresseur. (Comptes Archev. Rouen J., 1437, 157). ...en la salle basses [sic] desasis les gons de deux croisées et rassis et hauchié de plastre les appuyes de II croisées de fenestres et assis deux *trillées* au compteur (Comptes Archev. Rouen J., 1437-1438, 163). [E. P.]

TREILLER, **verbe** (treiller[1])

[T-L : *treillier* ; GD : *treillier* ; FEW XIII-2, 266a : *trichila*]

[Correspond à *treille* et à *treillis*[1]]

A. - "Attacher à un treillis" : Autour et du long les hayes, lesquelles estoyent faictes de fleurs d'esbaulpins, eglantiers, loriers, grenadiers, guygnyers, serisiers, poriers, prunyers et pommyers fleuris (...), y avoit vignes artifficiellement *treuillees*, agencees, acoustrees et actintees [Éd. : «travailler»] (LA VIGNE, Ress. chrest. B., 1494, 114).

Rem. Doc.1333 ds GD VIII, 37b (*vignes ... traillies et estakies*).

B. - "Pourvoir de grilles, de grillage" : Pour ce est il que la dite Denise, tant en son propre et privé nom [que] conme garant des diz Pierre Godin et Pierre Chevalier (...), promist, gaiga et enconvenan[ç]a pardevant les diz notaires jurez les dites fenestres et deux petiz pertuiz dessus diz tenir et estre, desmaintenant a tous jours perpetuelment, ou point et estat que ilz sont ad present, conme dit est, du lonc, du lé, et *trelliz* de fer telz et en la fourme et maniere que il est cy dessus esclarci, a ses cous, perilz et despens (Chartes Abb. St-Magl. T.F., t.3, 1365, 304). ...une petite fenestre *treillee* d'oizilz [d'osier] (Hist. Berthe Pépin T., c.1400-1500, 153). Lors alerent aux fenestres *treillees* et incontinant au roy dirent : "A ! sire, sire !..." (LA SALE, J.S., 1456, 236).

Rem. Ex. d'a.fr. et doc.1340, 1393 et 1457 ds GD VIII, 37a. *Percef.* I, R., c.1450 [c.1340], gloss. [R. M.]

TREILLER, **verbe** (treiller[2])

[GD : *treillier* ; FEW XIII-2, 273b : *trilix*]

[Correspond à *treillis*[2]]

A. - "Former de mailles entrelacées"

- Part. passé en empl. adj.

. [D'un tissu] : ...6 aunes et demie de royé, *treillié* sur le pers, délivrées par ledit mandement, pour faire robe à Jehan le Piquart, qui porte la massue (Comptes argent. rois Fr. D.-A., I, 1352, 156).

. [Du haubert, de la cuirasse...] : Leurs escus sont trauwé et leur haubiers *trelis* (Flor. Rome W., c.1330-1400, 162). Gualien eüt mort, navré et mal bailli, Mais le coup devalla sus le haubert *treilli* (Galien D.B., c.1400-1500, 116). Son escu li percha et le brongne *trellie* (Jourd. Blaye alex. M., a.1455, 83). [aussi v.16905 var.]

Rem. *Galien Rethoré* K.K., c.1450, gloss. (*treillé*).

B. - "Tresser" : Il estoit vestu d'une cote large et longue jusques aux piez, nonpas d'escarlete ou de fin drap de Louviers, mais de longues feuilles de pommiers *treillees* ensemble comme on fait ung pannier. (MÉZIÈRES, Songe vieil pèl. C., t.1, c.1386-1389, 192).

- *Treillé à/de.* "Garni d'un canevas décoratif de, tressé de" : Lequel chapel estoit cointi par dessus de grans quintes fueilles

d'or soudé, *treillié* d'or de Chippre par dessus et dessoubs, et semé par my de grosses perles de compte, de pièces d'esmaux de plicte et de guergnas, garni, avec tout ce, de gros boutons de perles dessus et dessoubs, et d'un bon las de soye. (Comptes argent. rois Fr. D.-A., I, 1352, 298). La premiere vieille et l'ainsnee estoit vestue d'un riche drap de soye d'Alixandre, *treillie* a or et fort resplendissant, par tout seme de lyons et d'aigles d'or eslievez, qui sembloient tous en vie. (MÉZIÈRES, Songe vieil pèl. C., t.1, c.1386-1389, 308). Et avoit ledit seigneur sept chevaulx couvers ; le sien estoit houssié de damas blanc *traillié* de fil d'or, semé de a. e. partout en brodure, et avoit sur son heaulme ung long volet (LA MARCHE, Mém., IV, Pièces annexées, p.1468, 132). [R. M.]

TREILLETTE, **subst. fém.** (treillette)

[T-L : *treillete* ; GD : *treillette* ; FEW XIII-2, 266a : *trichila*]

"Petit treillis, grille qui sert de clôture" : Cy devise comment la belle Ydorye envoya sa maistresse pour regarder Loÿs de Gavres par une *traillette*, ainsy come ilz estoyent a table (...). Elle (...) ala tant de chambre en aultre qu'elle vint en une petite garderobe, ou il y avoit une petitte *traillette* par laquelle tout a plain on pooit voir sur la table du duc. (Hist. seign. Gavre S., c.1456, 100). [*Cf.* GAY II, 417b] Quant la orrent esté une espace, la maistresse issy de la chambre sy vint vers le palaix, ou le duc et ses barons estoyent. Grant espace le regarda par la *traillette* ou aultrefois avoit esté (Hist. seign. Gavre S., c.1456, 116).

REM. Doc. 1413 (Tournai, *treillette ... servans audit huis*), 1416 (Tournai, *treillettes de fer servans aux noghes de le maison ... pour warder que les ordures n'entraissent esdis noghes*) et 1422 (Tournai, *avoir fait au dit huis une trellette de fer*) ds GD VIII, 36c-37a. [R. M.]

TREILLICE, **subst. fém.** (treillice)

[GD : *treillice* ; FEW XIII-2, 266b : *trichila*]

"Treillis, grille qui sert de clôture" : ...en la court y a le parlouer Ou a *treillices* De fer doubles a fenestres coulices (CHR. PIZ., Dit Poissy R., 1400, 169). [Seul ex.] [R. M.]

TREILLIE, **subst. fém.** (treillie[1])

[T-L : *treillie* ; GD : *treillie* ; FEW XIII-2, 266a : *trichila*]

"Grille, grillage" : ...audit Pierre Bernart pour X fichez de fer mises es galeriez d'entre l'uys de la salle et le tinel et pour VIII quevilles de fer mises es prisons et pour rapparellier et resouder II *trilliez* du fenil et y mettre des barriaulx (Comptes Archev. Rouen J., 1399-1400, 42). ...a Pierres Bénard serurier pour une *trillie* de fer pesant III liv., I barre et I bougon de fer (Comptes Archev. Rouen J., 1399-1400, 48). ...les babuses Que vous dictes a leurs *treillies* [des *devotes rencluses*] (MARTIN LE FRANC, Champion dames D., t.2, 1440-1442, 143). [R. M.]

TREILLIE, **subst. fém.** (treillie[2])

[*FEW XIII-2, 273b : *trilix*]

[Correspond à *treiller*[2]]

- [Dans un cont. hérald.] "Canevas" : Frete est fait en maniere d'une *trillie* losengee. Et senefie que cellui qui premier le porta en armes vouloit connoistre auant qu'il fust congneu (Best. hérald. H.E., c.1435-1450, 507). [R. M.]

TREILLIS, **subst. masc.** (treillis[1])

[T-L : *treilliz* ; GDC : *tresliz* ; FEW XIII-2, 266b : *trichila* ; TLF XVI, 569b : *treillis*[1]]

A. - "Grillage, fermeture à claire voie (en partic. d'une fenêtre)" : ...unze fenestres a *treilliz* de fer (Chartes Abb. St-Magl. T.F., t.3, 1365, 303). Item, et ou dit jardin, une fenestre a *treilliz* de fer qui donne clarté a la cave de la dite maison (Chartes Abb. St-Magl. T.F., t.3, 1368, 368). ...et est ledit pillier enclos en une grant frenestre, et par devant a ung *trelis* de fer, et y peult l'en toucher de la main parmi ledit *trelis* (Voy. Jérus., c.1395, 28). ...et a par devant icelle aulmaire ung *trelis* de fer pour garder ledit saint corps (Voy. Jérus., c.1395, 64). ...mais le Roy fist adont faire ung gros *trelis* de fer, a quoy l'en ne peult approcher ladicte croix si comme l'en faisoit devant (...) ...et si n'est ouvert icellui *trelis* s'il n'y a aucun de par le Roy (Voy. Jérus., c.1395, 83). Sy aviens avec nous ung escuier du Roy qui icellui *trellis* nous fist ouvrir par les freres (Voy. Jérus., c.1395, 83). ...dan abbé ... apuigna la glave dou dit chevalier, si fort et si roit parmi le *trellis* de une porte coullans que on avoit avalé, que li dis mesire Henri n'en fu pas mestres. (FROISS., Chron. D., p.1400, 322). ...elle s'avança de venir veoir et regarder par les crevasses des fenestres et secretz *treilliz* d'icelles (C.N.N., c.1456-1467, 567). Et entre lesdiz deux appendis y avoit une cloison de bois, dont la moitié par hault estoit treillissée, tellement que chascun des deux roys povoient mettre leur bras par dedens ledit *treillis*. (ROYE, Chron. scand., I, 1460-1483, 342). Helas, qui pouroit cloire l'uys Et le *trelhis* A trayson et a malice ? Je croit que nul, tant soit soubtis. (Pass. Auv., 1477, 111). Au costé senestre contre ung pillier quarré clos d'ung *treillis* de fer ens une armariole est le corps Jesucrist, car dela les mons par toutes les eglise n'y a point tabernacles au grant autel maiz le plus mettent le corps Nostre Segnieur en une ausmoire a costé senestre du ceur. (BARBATRE, Voy. T.-C. P., 1480, 98). Ces vrays amoureux des dimenches Quant ilz regardent ung *trillis* Ilz s'en vont tous riant aux angelz. (Sots Magn., a.1488, 198). Tout à l'environ de la place du Plesseïz il feït faire ung *treilliz* de gros barreaux de fer et planter dedans la muraille des broches de fer ayans plusieurs poinctes, comme à l'entrée par où l'on eust peü entrer aux fosséz. (COMM., II, 1489-1491, 291). On fist oster enseignes, escussons Et du souleil condouffles et fiolles Perches a draps, boutz de boys, estanchons, Larges *trillis*, caiges et gabÿolles (LA VIGNE, V.N., p.1495, 181). ...mais l'oppinion dudit bastard et de Harmes estoit qu'il failloit avoir des lymes sourdes pour lymer cinq ou six barreaulx du *treilliz* de fer d'une fenestre. (LE CLERC, Interp. Roye, c.1502, 168). Je voy les roys et tout le Sainct Concille Te declairer [Venise] l'ennemye mortelle D'amour, de paix, d'union fraternelle, De grant trahyson la porte et le *trillis* (LA VIGNE, Libelle cinq villes B., 1509, 181).

- "Clôture, grille faite de bois entrecroisé" : ...et, ou millieu de ce pont, fut faict ung fort *treilleïz* de boys comme on faict aux caiges des lyons (COMM., II, 1489-1491, 60).

- "Enceinte délimitée par une grille"

Rem. *Percef.* I, R., c.1450 [c.1340], gloss.

B. - En partic. "Claire-voie séparant en deux parties le parloir d'un couvent" : ...à un certain jour que ledit Perrin feust alez en l'abbaye des Cordellières lez Prouvinz, qui sont religieuses encloses, pour (...) parler à une sienne cousine religieuse de ce lieu, laquelle vint parler à luy au *treillis* et parlouer de ladicte abbaye (Ch. VI, D., t.2, 1400, 15). [R. M.]

TREILLIS, **subst. masc.** (treillis[2])
[GD : *treslis* ; DÉCT : tresliz ; FEW XIII-2, 273b : *trilix* ; TLF XVI, 570a : *treillis*[2]]

DRAP. "Tissu formé de mailles entrelacées" : ...X aulnes de *treilliz*, à faire sacs en Cuisine et Sausserie (Comptes hôtel rois Fr. D.-A., 1380-1381, 76). ...pour les paiges avoir fait quatre pourpoins de *trilliz* (Archives servit. Louis XI, T., 1467-1472, 19). ...huit aulnes et demye de veloux noir doublé à *tréglis* (Comptes roi René A., t.2, 1472, 22). [R. M.]

TREILLISSE, **subst. fém.** (treillisse)
[GD : *treillice* ; FEW XIII-2, 266b : *trichila*]

"Treillis" : ...en la court y a le parlouer Ou a *treillices* De fer doubles a fenestres coulices, Et la en droit les dames des offices A ceulz de hors parlent pour les complices Et neccessaires Qu'il leur convient et fault en leurs affaires (CHR. PIZ., Dit Poissy R., 1400, 169).

- "Grande cage formée d'un treillis de fer" : Et quant Gieffroy sent le coup, qui fu durs et pesans, si le fery d'estoc de l'espee enmy le pitz, tellement qu'il lui bouta tout dedens jusques a la hendure. Et le jayant getta un moult horrible cry et chiet mort. Et quant ceulx qui furent enserrez en la *treilleisse* de fer le virent, si s'escrient a haulte voix en disant : Nobles homs, benoite soit l'eure que tu nasquis. (ARRAS, c.1392-1393, 267). [R. M.]

TREILLISSER, **verbe** (treillisser[1])
[GDC : *treslicier* ; FEW XIII-2, 266b : *trichila* ; TLF XVI, 570b : *treillissé* (*treillisser*)]

"Pourvoir d'un treillis, d'un grillage" : Item, un banc à dossier, *treillissie* par hault et à double assiete, de VIIJ piez de long ou environ (FAUQ., III, Pièces diverses, 138, LXIX). Et entre lesdiz deux appendis y avoit une cloison de bois, dont la moitié par hault estoit *treillissée*, tellement que chascun des deux roys povoient mettre leur bras par dedens ledit treillis. (ROYE, Chron. scand., I, 1460-1483, 342).

Rem. Doc.1382 ds TLF. [R. M.]

TREILLISSER, **verbe** (treillisser[2])
[*FEW XIII-2, 273b : *trilix*]

Empl. trans. "Garnir d'un canevas décoratif" : ...pour avoir ouvré et très bien *treillissez* une ferrure d'argent pour une gibessière (Comptes Lille L., t.1, 1431-1432, 264). [R. M.]

TREILLOIS, **subst. masc.** (treillois)
[*FEW XIII-2, 266b : *trichila*]

"Espace grillagé ?" : Item consideré que le curateur donné a une eschope ou ouvrouer, estant soubz l'ancienne niche du Chastellet, prez du *treilloiz* (?) qui fu Tasin la Bote, laquele est a present vuide et vague... (Sent. Chât. Paris M., II, 1406, 73). [R. M.]

TREÏR, **verbe** (treïr)
[*FEW XIII-2, 178a : *trahere*]

"Tirer" : Car nature lui fait le cueur de luy *treÿr* (Flor. Octav. L., t.1, c.1356, 104).

REM. Forme du verbe *traire* (à partir de formes du passé simple comme *trahirent*, *trehirent*..., T-L X, 503, l. 17 ; 506, l.4 ; *cf.* : ...il s'en ala en une de leurs citez appellee Gaza et se loga et *trehy* devers une folle femme (PREMIERFAIT, Cas nobles hommes G., 1409, 204).). V. *trayer*. [R. M.]

TREISME, **subst. fém.** (treisme)
[T-L : *treisme* ; GD : *treime* ; FEW XIII-2, 236a : *tredecimus*]

Région. (Wallonie) "Épiphanie (13e jour après Noël)" : Le droit jour de la *creime* [l. *treime*] sour l'an c'on fut comptans XIe (JEAN D'OUTREM., Geste Liège B.B., t.3, a.1400, 518).

REM. Doc. 1342, 1373, 1395 (Liège, *treme*, *treisme*, *treyme*) ds GD VIII, 37b. [R. M.]

TREIVE, **subst. masc.** (treive)
[GD : *treive* ; FEW XIII-2, 312b : *trivium*]

"Carrefour où se croisent trois chemins (ou plus)"

REM. Doc. 1421 (Lyon, *troive*), 1441 (Beaujol., *treywe*) ds GD VIII, 38a. Doc. 1447 (*au treyve ou carrefour*) ds DU CANGE VIII, 161c, *trebium*. [R. M.]

TREIZAIN, **subst. masc.** (treizain)
[T-L : *treizain* ; GD : *treisain* ; FEW XIII-2, 234b : *tredecim*]

A. - DR. FÉOD. "Droit dû au seigneur de la treizième partie du prix de vente d'un bien qui relève de lui" : À ceulx de Saint-Pierre d'Avignon, pour le los et *trézain* de ladite maison de Tronchin, la somme de vingt sept escuz et demy, icelle baillée audit Nicolas, pour les payer (Comptes roi René A., t.1, 1477, 25). Aux prévost, chanoines et chapitre de Saint-Didier d'Avignon, la somme de vingt escuz, pour les laux et *trezain* de ladite maison (Comptes roi René A., t.2, 1478, 432).

B. - [Désigne une monnaie] : Les deniers noirs appellez *tresins*, semblablement faicts à nosdites armes, ayent cours et soient prins et mis pour III deniers tournois la piece. (Ordonn. rois Fr. V.B., t.13, 1423, 29).

Rem. Ex. d'a.fr. et doc.1483 ds GD VIII, 37b. [R. M.]

TREIZAINE, **subst. fém.** (treizaine)
[GD : *treisaine* ; FEW XIII-2, 235a : *tredecim*]

"Ensemble de treize" : Item, li Maire a pour le clam treize deniers digenois ; si le sergent fait l'ajournement, il a un denier, et li Maires XII deniers sur cellui qui a tourt. Et qui fait le clam et gaiges ["cautionne ou fait l'avance"] de la *treizaine* jusques il soit cogneu qui a tort et celui qui a tort la doit. (Chartes communes Bourg. G., t.1, 1370, 243).

- [De treize jours] : Trop dure plus d'une *traizaine* Malheür qui durement maine. (Renart contref. R.L., t.2, 1328-1342, 112). [R. M.]

TREIZE, **adj. num.** (treize)
[T-L : *treize* ; GDC : *treze* ; FEW XIII-2, 234a : *tredecim* ; TLF XVI, 570b : *treize*]

"Douze plus un, treize" : JOSEPH. C'est une jonne damoiselle Qui m'a esté donnée a fame, Qui n'a pas plus de *treize* ans (Mir. nat. N.S.J.C., c.1343, 212). Savoir faisons que l'an de grace mil CCC soixante et *treze*, le mardi XIIIIe jour de juing, furent presens en jugement pardevant nous, ou Chastellet de Paris, Aubert de Havrechi, procureur des religieux abbé et couvent de Saint Magloire de Paris, d'une part, et Jehan le Courtillier, procureur de Pierre Girart et sa femme, d'autre part. (Chartes Abb. St-Magl. T.F., t.3, 1373, 439). ...iceulx escuïers et Guillot s'en retournerent vers eulx IIJ, et leur distrent qu'ilz avoient prins onze ou douze tasses, douze ou *treize* cuilliers et deux salieres d'argent. (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 406). ...la jone roine Phelippe d'Engleterre, en l'eage entre *trese* et quatorse ans, se departi de Valenchiennes en la compagnie de messire Jehan de Hainnau son oncle, (FROISS., Chron. D., p.1400, 597). Donné à Paris, le XXVe jour d'octobre, l'an

de grace mil CCCC et *treze*, et de nostre regne le XXXIIIJe. (BAYE, II, 1411-1417, 156). Et depuis ce mesme jour a baillié et mis devers ladicte Court *treze* frans XIJ solz parisis, dont il a requis avoir cedule. (FAUQ., II, 1421-1430, 250). Et aprés cela, il regarda en une partie de la sale et vist seoir a terre *treze* povres, qui se disnoient comme les aultres, car Charles de sa coustume ne preignoit de repas qu'il n'eust *treze* povres en l'onneur des *treze* appostres de Nostre Seigneur, et vist que ces pouvres estoient a terre sans touaille, en trespovre habit, et mengoient en maniere bien pouvre et doulente, et demanda quelx gens ilz estoient. (BAGNYON, Hist. Charlem. K., c.1465-1470, 190). Le jeudi absolu .XVI. jour d'avril, le roy en Napples ouyt le service a Sainct Jehan, qui est une eglise que les roys de Cecille ont fondee, moult riche et belle, et leans fist le roy sa cene moult devotement comme en France a *treze* povres, et a chascun son disner ainsi qu'il est de coustume (LA VIGNE, V.N., p.1495, 260).

- [Nombre considéré comme maléfique] : ANNE. [à Jésus] (...) Car tu en prans ung certain nombre [d'apôtres], Jusques a *treize*, ne plus ne meints, En quoy tu faicts des abus meints, Car a plusieurs gens sembleroit Que ce nombre te serviroit Pour faire aucunes sorceries En charmes ou enchanteries (Myst. Pass. Troyes B., a.1482, 727).

- [À Metz] "Membre du Conseil des treize (conseil de justice)"

Rem. AUBRION, *Journal* L., GDC X, 807b-c. *En plein treize* "en plein Conseil des treize". [R. M.]

TREIZENIER, **subst. masc.** (treizenier)
[FEW XIII-2, 235a : *tredecim*]

"Celui qui recueille le *treizain* (le treizième sur douze, le *treizain* du pain, *cf.* FEW)" : ...ne en baillier aucunes [les *salees* faites par les boulangers et non par les pâtissiers] à leurs *trezeniers* (Anc. corp. dijonn. C., 1489, 44). [R. M.]

TREIZERIE, **subst. fém.** (treizerie)
[GD : *treiserie* ; *FEW XIII-2, 235b : *tredecim*]

Région. (Lorraine) "Office tenu par treize membres" : ...et leur dirent qu'ils officessent en leur office de *tréserie* (AUBRION, Journal L., 1468, 34).

REM. Doc. 1324 (Metz, *treserie*) ds GD VIII, 37c. [R. M.]

TREIZIEME, **adj. num. et subst. masc.** (treizième)
[T-L : *treiziesme* ; GDC : *tresisme* ; FEW XIII-2, 234b : *tredecim* ; TLF XVI, 571a : *treizième*]

A. - "De rang treize, treizième" : La *treziesme* joie de mariage si est quant... (Quinze joies mar. R., c.1390-1410, 95). Pour lors estoit Phelippe de Hainnau ou *tressime* an de son eage. (FROISS., Chron. D., p.1400, 157). La *trezieme* euvangille Quiconques ne voeult estre assailly ne abbayé des chiens de jour ne de nuyt, si aist du bon frommage rosty et leur en donne en disant... (Ev. Quen., II, c.1466-1474, 137). Lundy, *tresziesme* d'octobre alla aux Granges (LA VIGNE, V.N., p.1495, 185).

- [Par référence à la valeur maléfique attribuée au nombre *treize*] : Encor t'es tu pris, toy *trezisme* De meschans avec qui tu mains, Et dis que n'en vueulx plus ne mains : Par quoy a plusieurs sembleroit Que ce nombre te serviroit Pour faire aucunes sorceries Ou charmes ou enchanteries Dont tu es ouvrier moult subtil. (GRÉBAN, Pass. J., c.1450, 260).

B. - REDEV.

1. Région. (Normandie) *Treiziesme denier*. "Droit perçu de trois ans en trois ans par le suzerain et se montant au treizième de la rente primitive due par l'usager à son seigneur immédiat" : Pour les quelles franchises et usages dessus declarés, eulx sont tenuz rendre et paier au roy notre seigneur de trois ans en trois ans chacun le *XIIIe* denier de la rente ancienne que eulx font aux sengneurs de qui eulx tiennent leur terre, lequel *XIIIe* denier est apellé charuage ; et se chacun an estoit pasnage en la dicte forest de Saint-Sever, chacun an paieront le dit *XIIIe* denier pour charuage. (HECTOR DE CHARTRES, Cout. R.B., 1398-1402, 94).

Rem. Déf. d'apr. L. Delisle, *La Classe agric. en Normandie*, [1851], 382.

2. Subst. "Redevance due au seigneur, qui se monte à la treizième partie des revenus d'un fief ou du prix de vente d'un bien" : Et furent remises sus sousides, gabelles, aides, fouages, dousimes, *tresimes* et toutes manières de tels coses, et li plas païs avoec che tous riflés (FROISS., Chron. R., XI, c.1375-1400, 80). Apres ce que le roy fut venu à Paris, aucuns nobles et ceulx de Paris ne vouldrent plus que les subvencions, comme de l'imposicion de douze deniers pour livre, la gabelle, le quatriesme et le *treiziesme*, courussent (Chron. Valois L., c.1377-1397, 291). Et pour ce, Beau Filz, il est expedient et de pure neccessite que les aides, et par espicial celles qui sont importables et pour lesquelles les pauvres gens s'en fuient du royaume, c'est assavoir gabelle oultrageuse, quatriesmes, tailles et *tresiesmes*, du tout soient abatuz. (MÉZIÈRES, Songe vieil pèl. C., t.2, c.1386-1389, 366). Et de ce, est deu au roy notre sire hommage, reliefz, *XIIIes* ["treizièmes"] quant le cas s'offre. (HECTOR DE CHARTRES, Cout. R., 1398-1408, 83). Item en debvon reliefs, *treiziesmes*, aides et sous aides coustumières, toutes et quantes fois que les cas s'offrent et adviennent. (Cartul. Hôtel-Dieu Cout. L., 1478, 324). [R. M.]

TREMATER, **verbe** (trémater)
[GD : *tremater* ; FEW XXIII, 108a : o.i. ; TLF XVI, 571b-572a : *trémater*]

"Prendre les devants (sur un autre bateau, sur son rang)" : Lesdis Batelliers garderont run l'un envers l'autre, sans entreprendre ne *tremater* le run l'un de l'autre, sur paine de paier cinq solz parisis d'amende, et de rendre à cellui qui aura esté *trematé* l'argent qui en aura esté receu. (Ordonn. rois Fr. V., t.10, 1415, 340). [R. M.]

TREMBLABLE, **adj.** (tremblable)
[T-L : *tremblable* ; GD : *tremblable* ; FEW XIII-2, 243b : **tremulare*]

A. - "Qui tremble de peur" : O bon Jhesu Crist, doncques me ficheray fiablement soubs la fontaine de ton costé, qui purifiera mon ordoiement : ainsi net seray, et ton yre ne me confondera, quoy que je soie *tremblable* et en grant paour. (CHR. PIZ., Psaumes allég. R., 1409, 95).

B. - "Qui fait trembler de peur" : Mais, benoite Trinité ou riens n'est premier ne derrenier, greigneur ou mendre, mais toutes les troys personnes sont a eulx coëternes et coëquales, ayes merci de moy a ycellui *tremblable* jour quant la terre ardera et le ciel se mouvra. (CHR. PIZ., Psaumes allég. R., 1409, 108). Celui [le souverain juge]a tres *tremblable* regard ouquel toute ferme chose est petite et tout secret lui aparoit, toute obscurté lui est clere (BATALLIER, Lég. dorée D.-L., 1476, 105). [Pas de var. ds l'éd. ; le mot est sans doute ds VIGNAY, ms. BNF fr. 241, a.1348]

Rem. Autre ex. du XVe s. (*De Vita Christi, jugement tremblable*) ds GD VIII, 38b. [R. M.]

TREMBLABLEMENT, **adv.** (tremblablement)
[GD : *tremblablement* ; FEW XIII-2, 243b : **tremulare*]
"En tremblant" : Trepide : *trenblablement* (Abavus IV, R., c.1350, 501). [R. M.]

TREMBLAGE, **subst. masc.** (tremblage)
[GD : *tremblage* ; FEW XIII-2, 243a : **tremulare*]
Tremblage de terre. "Tremblement de terre" : ...si avient qu'ilh y oit si grant *tremblage* de terre, que nuls hons vivants ne veit onques si grans, dont ilh chairent pluseurs edifiches (JEAN D'OUTREM., Myr. histors B.B., t.5, a.1400, 562). [R. M.]

TREMBLAIE, **subst. fém.** (tremblaie)
[GDC : *tremblaie* ; FEW XIII-2, 245b : *tremulus* ; TLF XVI, 572b : *temble* (*tremblaie*)]
"Lieu planté de trembles" : Item, [les coustumiers de la forest de Roumare] ont le tremble hors *trembloie*, le carme semblablement, et tout autre mort boiz semblablement, mais que l'en n'en voie sept d'une veue, hors deffens. (HECTOR DE CHARTRES, Cout. R., 1398-1408, 69). Item, ilz ont le boul hors boullaye, le carme, le tremble hors *tremblaye*, le saulx hors saussaye, sans amende et hors deffens. (HECTOR DE CHARTRES, Cout. R., 1407, 343).
Rem. Ex. d'a. fr. et doc. 1378 (Blois, *Tramblye*, toponyme) ds GDC X, 804b.
V. aussi *trembloi* [R. M.]

TREMBLAISON, **subst. fém.** (tremblaison)
[GD : *trembloison* ; FEW XIII-2, 243a : **tremulare*]
A. - "Tremblement, frisson" : ...j'ay eu une *tramblaison* si merveilleuse que je suis cuidé trespasser de froit. (TARDIF, Apologues R., c.1493-1498, 68).
Rem. *Jardin de santé*, c.1500 (*trambloison des membres*), ds GD VIII, 39a.
B. - "Palpitation"
Rem. *Jardin de santé*, c.1500 (*trambloison du cueur*), ds GD VIII, 39a. [R. M.]

TREMBLAMMENT, **adv.** (tremblamment)
[GD : *tremblanment* ; FEW XIII-2, 242a : **tremulare*]
"En tremblant" : Trepide : *trenblaument* (Abavus V, R., 1388, 501). [GD VIII, 38b] [R. M.]

TREMBLE, **subst. masc.** (tremble)
[T-L : *tremble* ; GDC : *tremble* ; DÉCT : tremble[2] ; FEW XIII-2, 245a : *tremulus* ; TLF XVI, 572b : *tremble*]
I. - "Tremblement" : Angre et archangre trenbleront (...), Fou ["feu"] et *tramble* assez aront. (Mir. N.D. Rosarius K., c.1330, 99).
II. - "Peuplier à écorce lisse (dont les feuilles frissonnent au moindre coup de vent), tremble (*populus tremula*)" : Se vous diray ce qui m'i fait doloir : Dame, il me samble Qu'une chose qui se part et assamble En pluseurs lieus, et avec c'elle tramble Et n'arreste ne que fueille de *tramble*, Et n'est estable, Eins est toudis changant et variable, Puis ci, puis la, or au feu, a la table, Et puis ailleurs, c'est chose moult doubtable, Car nullement On ne la puet avoir seürement (MACH., J. R. Beh., c.1340, 97). En ceste gent dont je vous conte Demouroient Paours et Honte ; Car einsi com la fueille en *tramble* Contre le vent fremist et tramble, Leur trambloit li corps et les james En la presence de leurs dames, Voire, dès le piet jusqu'en chief, Tant avoient il de meschief (MACH., D. Lyon, 1342, 196). ...certes le corps me tremble Aussi conme la fueille ou *tremble* (Mir. mère pape, c.1355, 391). Car puis n'a mengié ne beü, Eins li fremissent tuit li membre Toutes les fois qu'il se remembre De la main, et li corps li tramble Plus que ne fait la fueille en *tramble*. (MACH., C. ami, 1357, 26). ...ceulx qui auroient usage en un bois, comme l'usage du sarmain, du *tramble* ou de l'érauble, et ceulx qui sont trouvéz mesusant sont amendables (Cout. bourg. glosé P.M., c.1380-1400, 159). Item, [les coustumiers de la forest de Roumare] ont le *tremble* hors trembloie, le carme semblablement, et tout autre mort boiz semblablement, mais que l'en n'en voie sept d'une veue, hors deffens. (HECTOR DE CHARTRES, Cout. R., 1398-1408, 69). Item, ilz ont le houx qui peut porter trou de tarriere pour IX s. d'amende, et le houssel pour IIII s. ; l'espine blanche pour IX s. t., et le boul pour III s. d'amende, le tail, le charme, le fresne, et le *trembre*, par semblable amende comme le boul. (HECTOR DE CHARTRES, Cout. R., 1398-1408, 248). N'y a Lupalois qui ne tramble Autressy comme foelle en *tramble*. (Pastor. B., c.1422-1425, 225). ...il s'arresta soubz ung *transle* grant et estendu (Percef. III, R., t.1, c.1450 [c.1340], 298). [R. M.]

TREMBLEIS, **subst. masc.** (trembleis)
[*FEW XIII-2, 243a : **tremulare*]
Trembleis de la terre. "Tremblement de terre" : ...le *trembleiz* de la terre abatra voz murs (PREMIERFAIT, Cas nobles hommes G., 1409, 110). [R. M.]

TREMBLEMENT, **subst. masc.** (tremblement)
[GDC : *tremblement* ; FEW XIII-2, 242b : **tremulare* ; TLF XVI, 572b : *tremblement*]
A. - "Fait de trembler"
- *Tremblement (de (la) terre).* "Séisme" : Car se aucun estoit qui ne crainsist chose du monde ne mouvement ou *tremblement* de la terre ne inundacions ne autres choses terribles et horribles, il seroit forsené ou il seroit comme celui qui ne sentiroit nulle douleur. (ORESME, E.A., c.1370, 208). Laquele chose faicte, Amphiaraus ala en la bataille de Thebes et illeuc par un *tremblement* de terre il fut sanglouti (PREMIERFAIT, Cas nobles hommes G., 1409, 212). ...environ sur les trois heures avant le jour, se meut soudainement un mouvement et *tremblement* de terre (CHART. J., Chron. Ch. VII, V., t.3, c.1437-1464, 70). En la cité de Naples a eu, à cause dudit tremble -terre, aulcun dommaige, spécialement davantage aux églises qu'ès autres édifices de ladite ville, et dura ce *tremblement* de terre par l'espace de trois jours (CHART. J., Chron. Ch. VII, V., t.3, c.1437-1464, 71). ...par ung mouvement et *tremblement* de la terre, qui fut tel, que on porroit bien dire et certiffier icelle cité estre toute destruitte (ESCOUCHY, Chron. B., t.2, a.1465, 344). Tramble-terre pareilhement Ce fait par la force du vant, Que dessoubz terre s'est inclus, Et les pierres que sont dessus La terre, a force tramblent, Se romperent pour ce *tramblement* ; Par ainsi tout est naturel. (Pass. Auv., 1477, 274). ...predist aussi les portans des feux et *tremblemens* de terre qui furent en Chippre et en Roddes, par lequel furent abatues les ydolles de cuyvre de LXX couldées de hault (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 62 r°). Cestui prenostica à la verité de la tribulacion de l'Eglise et de la grande mortalité qui fut en Ytallie, et de la separacion de l'empire et de la confliction et corrucion de la cité de Nice, par *tremblement* de terre. (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 88 v°).
B. - P. anal.
1. [À propos de la vue] "Scintillement" : Et ainsi le *tremblement* de la veue fait sambler que l'estoille soit meue, car se la

chose que l'en voit est meue ou se le voiement est meu, ce ne fait difference. (ORESME, C.M., c.1377, 450).

2. [À propos des sons] "Résonance" : Item, touz corps qui resonent tremblent et fremissent, si comme il appert des campanes et des instrumens de musique, et ou ciel ne peut estre tel *tremblement* qui n'est pas mouvement simple, car le ciel est meu tant seulement de mouvement purement circulaire (ORESME, C.M., c.1377, 476). Car il convient que la percussion dessus dicte soit faicte en l'air et que l'air s'en esmeuve et fremisse violentement. De ceste percussion donc et du fremissement ou *tremblement* de l'air s'ensuit une murmure et une noise percevable a l'oÿe que nous appellons son. (EVR. CONTY, Harm. sphères H.P.-H., c.1400, 44).

C. - Au fig.

1. "Incertitude, crainte" : En humaine nature a tel faulte que quant le courage est conmus par aucun *tremblement*, il pert les yeulx de la congnoissance entre voir et faulx (CHR. PIZ., Paix W., 1412-1413, 172).

2. P. méton. "Celui qui fait trembler, qui inspire la crainte" : Au pays de Hainaut, (...) en estoit prince et seigneur le très-glorieux duc Philippe de Bourgongne, le très-chrestien champion de la foi, le patron et l'exemple des vertus, l'honneur de la chrestienté, le *tremblement* et effroi des marches infidèles (Faits Lalaing K., c.1470, 3). [R. M.]

TREMBLER, **verbe** (trembler)

[T-L : *trembler* ; GDC : *trembler* ; DÉCT : trembler ; FEW XIII-2, 241a : **tremulare* ; TLF XVI, 573b : *trembler*]

A. - Au propre

1. [D'une pers., de la main, du corps..., d'un animal] "Être agité par de petits mouvements convulsifs (sous l'effet du froid, de la maladie, d'une émotion, de la peur...), trembler" : Desirs l'esprent, Desirs l'assaut, Desirs li fait maint divers saut ; Sans froidure le fait *trembler* Et sans chaleur le fait suer ; Souspirer li fait maint souspir ; Dementer le fait et gemir ; Il l'art, il l'alume, il l'esprent (MACH., D. verg., a.1340, 37). La vertu de celui qui est en tremeur qui doit gouverner le mouvement de ses membres ne puet ce faire pour cause de la maladie, et pour ce *tremblent* les membres et vont puis ça puis la. (ORESME, E.A.C., c.1370, 143). Morant de fain et *tramblant* est De la froidure qu'a eu (Mir. Berthe, c.1373, 194). Et quant Fortune m'ot fait nu et *tremblant* Par povreté qui ses gens desavance, Lors vint Mauffé à Dangier ressamblant ; Quant l'aperçu, je perdi contenance : Honte m'assaut, Paour me fist grevance. (MACH., App., 1377, 644). Et si l'aim tant c'on ne puet amer plus. Car, quant je voy son dous viaire cler Et je li vueil descouvrir ma dolour, Honte m'assaut, paour me fait *trambler*, Amour m'esprent, biauté et grant douçour Me font perdre sens, maniere et vigour ; Si que je sui en .J. transissement, Ne je ne sens ne joie ne tourment. (MACH., L. dames, 1377, 19). Elle me fait *trambler* et tressuer, Taindre, palir, fremir en tressaillant, Quant pour ma mort voy en corps si vaillant Ouvertement, de fait et de pensée, Cuer de marbre couronné d'aïmant, Ourlé de fer, à la pointe asserée. (MACH., L. dames, 1377, 223). Sire, il a grant paour qui *tremble*. Cilz chevaliers, je croy, cuide prendre les grues en voulant. Par foy, il fauldra bien a ce qu'il pense. On ne prent pas tels chaz sans moufles. Sire roy, je vous dy qu'il a menty de quanqu'il vous a dit, car mon pere est preudoms et loyaulx. (ARRAS, c.1392-1393, 59). DEUS. [à Caïn] (...) Or escoute c'on te fera : Sur toy mectrons signe voiant Car toujours tu seras *trenblant* Et seras paralitique [Sur le tremblement dont fut affecté Caïn après le meurtre d'Abel, v. J. R. Smeets, *L'arme et le signe de Caïn* ds *Romania* 115, 1997, 552-562]. (Pass. Semur D.M., c.1420 [1488], 24). Item, je lesse aux hospitaux Mes chassis tissus d'arignie, Et aux gisans soubz les estaulx Chacun sur l'eul une grongnee, *Trambler* a chiere renfrongnee, Megres, velus et morfondus, Chausses courtes, robe rongnee, Gelez, murdriz et enfondus. (VILLON, Lais R.H., c.1456-1457, 25). Qui fut bien esbahie, ce fut la pouvre chambriere, qui a pou *trembloit*, tant estoit asserrée (C.N.N., c.1456-1467, 117). ...sa femme, la face rosée, se print a *trembler* quand deut donner responses aux requestes que son espoux luy avoit fait. (C.N.N., c.1456-1467, 564). ...pour la grand joye et ardent desir qu'elle avoit de tenir son clerc en sa maison, *trembloit* et ne savoit tenir maniere. (C.N.N., c.1456-1467, 571). Et puis il [l'aigle] retourne a son nid, et ses jones pouchins le soustiennent et nourrissent, et commence a *trambler* comme aiant les fievres, et commence aprez a suer. (Somme abr., c.1477-1481, 179). Et sur sa teste sont plumes longues. Et n'est pas ce que les medecins appellent quaterne et aultrement hoche cul car sa queue *tremble* ; c'est ung petit oyselet ayant longue queue, laquelle est hochant pareillement. (Rég. santé corps C., 1480, 71). Dist semblablement : "J'ay une plume de laquelle je escry et nul n'en peut escripre fors moy et, si l'on s'en efforce, la main *tremble* par merveilleuse maniere". (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 77 v°).

- *Trembler de* : Car je n'i savoie moien, Tant estoit en estroit loien Mes cuers qui de paour *trambloit*. (MACH., R. Fort., c.1341, 27). Et quant je vi ces aventures Si diverses et si obscures, Je ne fui mie si hardis Que moult ne fusse acouardis. Car tuit li plus hardi *trambloient* De paour de mort qu'il avoient. (MACH., J. R. Nav., 1349, 152). Adont durement me doubtay Et dedens mon lit me boutay. Il sambloit que j'eüsse fievres, Car je sui plus couars qu'uns lievres, Et si *trambloie*, et goute a goute Suoie d'effroy et de doubte. (MACH., F. am., c.1361, 146). ...si retourna en sa chambre tout fracheneux, et dist à l'un de ses varlez de chambre : "Appareillié-moy ce lit, car je m'y vueil ung petit couchier et reposer." Il fut fait ; il se despoulla et se mist en ce lit. Quant il fut couchiez, il commença à *trambler* de froit, et ne se povoit reschauffer, (FROISS., Chron. M., XIV, c.1375-1400, 187). ...cuer et corps et tuit li membre Me vont *tremblant* de grant hideur De sa tres orrible laideur. (CHR. PIZ., Chem. estude P., 1402-1403, 97). Lors veissiés femmes et moynnes de paour *tembler*, plorer et maudire l'eure que ilz estoient la assemblez. (LA SALE, J.S., 1456, 294). Or meurs je les membres tous sains, Et tout en bon point se me semble : Je n'ay mal sinon que je *tramble* De peur et de malle froidure. (Fr. arch. B., c.1468-1480, 41).

- Le corps/une partie du corps *tremble à qqn* : ...touz li corps me *tremble*, Ce m'est avis, de la paour Que je ne perde mon seignour (Mir. femme roy Port., c.1342, 177). Je muir ; certes le corps me *tremble* Aussi conme la fueille ou tremble, Et piez et mains, voire, et mi dent Me tremblent tuit (Mir. mère pape, c.1355, 391). Car puis n'a mengié ne beü, Eins li fremissent tuit li membre Toutes les fois qu'il se remembre De la main, et li corps li *tramble* Plus que ne fait la fueille en tramble. (MACH., C. ami, 1357, 26). ... le cueur me *tramble* De villiesse et de maladie. (Myst. st Sébast. M., c.1450-1500, 99). Estes vous la et nous moustrez Vostre pouoir ? Mais n'as semblant, Car tout ton corps te va *tremblant*. (Myst. Pass. Amb. R., c.1474-1500, 69). Pensez que tout le corps leur *tramble* Et ne savent plus ou fouyr. (Myst. siège Orléans H., c.1480-1500, 264). Vrayement je n'ay cueur, corps ne membre qui ne me *tremble* et ne sçay quel propos tenir quant me recorde de la grant entreprise que moy povre, simple et fragile fille ay conceue pour me trouver devant si tres hault et inestimable Royaulté. (LA VIGNE, V.N., p.1495, 297). Bricet ie cuide a mon pouuoir Que iay les fiebures vrayement

La peau me *tremble* et les os tant Et commence du tout a faillir Ie croy que ie me veux mourir (Myst. st Martin K., a.1500, 348).

- *Trembler dent à dent.* "Claquer des dents" : Je meurs de seuf auprés de la fontaine, Chault comme feu et *tremble* dent a dent (VILLON, Poèmes variés R.H., c.1456-1463, 46).

- *Trembler les fievres.* V. *fièvre* "Frissonner de fièvre" : Je l'ay trop bien garist de fievre ; Jamais plus ne les *tremblera.* (Myst. st Bern. Menth. L., c.1450, 45). Mais j'en *tremblay* les fievres blanches. (B. veoir, p.1480, 20).

Rem. *Cf.* T-L X, 576.

- *Trembler comme une feuille.* V. *feuille*

- Inf. subst. "Fait de trembler" : La loy Dieu, tu [Pierre] es de ces gens, Ne te vaul riens le *tranbler*. Je te viz bien a l'asanbler, Que ceste oreille me coppas. (Pass. Semur D.M., c.1420 [1488], 184).

2. [D'une chose]

a) "Être agité de petits mouvements d'oscillation" : Se vous diray ce qui m'i fait doloir : Dame, il me samble Qu'une chose qui se part et assamble En pluseurs lieus, et avec c'elle *tramble* Et n'arreste ne que fueille de tramble, Et n'est estable, Eins est toudis changant et variable, Puis ci, puis la, or au feu, a la table, Et puis ailleurs, c'est chose moult doubtable, Car nullement On ne la puet avoir seürement (MACH., J. R. Beh., c.1340, 97). En ceste gent dont je vous conte Demouroient Paours et Honte ; Car einsi com la fueille en tramble Contre le vent fremist et *tramble*, Leur trambloit li corps et les james En la presence de leurs dames, Voire, dès le piet jusqu'en chief, Tant avoient il de meschief (MACH., D. Lyon, 1342, 196).

b) "Être agité de secousses"

- [D'une construction, de pierres...] : Et un pou après vespres oit un grant escroiz, et voit tout le comble de la tour *trembler*. (ARRAS, c.1392-1393, 297). Tramble-terre pareilhement Ce fait par la force du vant, Que dessoubz terre s'est inclus, Et les pierres que sont dessus La terre, a force *tramblent*, Se romperent pour ce tramblement (Pass. Auv., 1477, 274).

- [De la terre] : Li ciel qui de leur haut vëoient Les meschiés qu'a venir estoient Au monde, en pluseurs lieus plourerent De pitié sanc et degouterent, Si que de leur mervilleus plour La terre *trembla* de paour, Ce dient pluseurs qui ce virent, Dont villes et citez fondirent En Alemaingne, en Quarenteinne, Assez plus d'une quaranteinne, Dont je n'en say mie la somme (MACH., J. R. Nav., 1349, 143). Les diex tant courrouciez s'en sont Que la terre ay senti *trembler* (Mir. st Panth., 1364, 363). ...lors fu l'arbre coupé Dont la terre *trembla* de grant pesance Et le soleil noircy de desplaisance (Mir. Berthe, c.1373, 253). Je Satan suis cilz par qui terre *tramble* (Jour Jug. R., c.1380-1400, 224). Et, avant son partement dudit Amboise, advint que, le jour veille d'Ascension Nostre Seigneur, la terre *trembla* à Tours, audit lieu d'Amboise et autres lieux en Touraine. (ROYE, Chron. scand., I, 1460-1483, 205). ...à l'heure que ladicte terre ainsy horriblement *trembla*... (ESCOUCHY, Chron. B., t.2, a.1465, 347). La terre *trambloit* par esfors ; Ressussité sont pluseurs mortz. [Cf. Matth. 27, 51-52] (Pass. Auv., 1477, 274). La terre briefment *tremblera* Quant ressuscitera mon filz (Myst. Pass. Troyes B., a.1482, 829).

- Empl. trans. *Trembler qqc.* "Agiter qqc."

Rem. *Percef.* IV, R., c.1450 [c.1340], gloss. (*trambler*).

B. - P. anal.

1. "Bouger, remuer" : Soit chault ou froit, mes qu'il ne *tramble*, Il le fault descendre de la [de la croix]. (Pass. Auv., 1477, 250).

- [Du pouls, du coeur] "Palpiter" : Es fievres, ceulx qui ont grant embrasement environ le ventre et mordicacion ou mouvement *tremblant* du cuer, tous ces signes sont mauvaiz. (SAINT-GILLE, A.Y., 1362-1365, 78).

. *Le pouls lui tremble* : Mon filz, le pouls plus ne vous *tramble*. Las, je ne m'en esbays pas, Car foés, verges et cloux ensemble Et la croix vous ont mis a bas. (Pass. Auv., 1477, 258).

2. [De la vue] "Scintiller" : Et de toutes les estoilles ou corps du ciel visibles, le soleil tout seul appert estre ainsi meu et seulement quant il lieve et quant il rescouse ou pres de cel temps. Et ce n'est pas pour ce que il soit ainsi meu, mais est pour ce que il est loing de nous, car pour la fleblesce de notre veue qui est loing du soleil a grant distance elle *tremble*. (ORESME, C.M., c.1377, 448).

3. [De la voix] "Osciller" : ...en ceste maniere causa sa gracieuse response, combien que voix *tremblant* la pronunçast (C.N.N., c.1456-1467, 565).

C. - Au fig. "Être pris de peur, être saisi de frayeur" : ...Devers la dame [le lion] se treÿ Qu'il ama moult et oubeÿ, Et devant li s'ageloigna : Bien vi que moult la ressoingna, S'avoit sa queue entre ses gemmes. Mais de toutes les autres dames Ne faisoit chiere ne samblant. Mais belement, a cuer *tremblant*, Devers la dame s'aprochoit, Si que sa robe a li touchoit, Si coucha sa teste desseure. (MACH., D. Lyon, 1342, 177). Et li a dit : "Vous ne savez, Li roy de Chypre vuet venir Seur nous ; plus ne s'en puet tenir. Toute sa gent a mis ensamble, Et nostre gent devant li *tramble* Et fuit ; certes il nous nuira Tant, s'il puet, qu'il nous destruira. Ottroions li ce qu'il demande, Si que jamais ne nous offende ; Car cils ne vit pas qui n'a pais..." (MACH., P. Alex., p.1369, 132). ...maiz en servage Chiet grant fortune, ce me semble, Et le plus fortuné plus *tramble* Et est le plus tost decheü. (Gris., 1395, 80). Tous li pais conmença a *trambler* pour la venue des Englois, car il ne savoient la pour ces jours que c'estoit de gerre, ne de trop lonch temps point n'en avoient eu. (FROISS., Chron. D., p.1400, 606). Et quant je entreoÿ la fin de [c]es paroles, lors parfondement je souspiray et *tramblay* (GERS., Trin., 1402, 164). ...car justice est de soy sy tresespoentable et rigoreuse qu'il n'est sy grant que ne face *trambler* (LA SALE, Salade, c.1442-1444, 9). PREMIER CHEVALIER. Treshault seigneur soubz qui tout *tremble*, Vostre chancellier dit tresbien (Myst. st Adr. P., c.1450-1485, 91). Considere apres comme ton ame est craintiue et *tremble* souuent quant elle voit les dangiers en quoy elle est. (CIB., p.1451, 198). Item, [pour mes obsèques] je vueil qu'on sonne a bransle Le groz beffroy qui est de voirre, Combien qu'il n'est cueur qui ne *tremble* Quant de sonner est a son erre. (VILLON, Test. R.H., 1461-1462, 144). Chescune creature *tramble*, Si me semble, Quand les pecheurs Dieu punit, Les bons et maulvaiz ensemble, Car fort ample La justice Dieu reluit. (Pass. Auv., 1477, 224). ...touttefois avoit dit que Romme jamais ne *trembleroit* (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 73 v°).

- *Faire trembler qqn.* "Inspirer à qqn une extrême frayeur" : Cestui predist, comme plaist à aucuns, la victoire que eut en Espaigne le duc Magone et partie des prodiges qui firent *trembler* les Rommains, c'est assavoir l'apetissement du Soleil et la bataille entre le Soleil et la Lune (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 65 r°). [R. M.]

TREMBLERIE, **subst. fém.** (tremblerie)

[GD : *tremblerie* ; FEW XIII-2, 243a : **tremulare*]

"Tremblement, frisson"

REM. CORBECHON (éd. 1522) ds GD VIII, 38c. [R. M.]

TREMBLET, **subst. masc.** (tremblet)
[*FEW XIII-2, 242b : **tremulare*]

"Chevrotement (ici ramage de l'alouette)" : A la saison que Silla renonvelle [l. renouvelle] Ses doulx *trambletz* pour mieulx cithariser... [var. Ce doulx trembler pour mieulx cythariser ; Ses doulx timbres pour mieulx cythariser] (Purg. am. T., 1463, 51). [*Cf.* note de l'éd. p.87] [R. M.]

TREMBLETERRE, **subst. masc.** (trembleterre)
[GD : *trembleterre* ; FEW XIII-1, 251a : *terra*]

"Tremblement de terre" (synon. *terretremble*) : En la cité de Naples a eu, à cause dudit *tremble-terre*, aulcun dommaige, spécialement davantage aux églises qu'ès autres édifices de ladite ville, et dura ce tremblement de terre par l'espace de trois jours (CHART. J., Chron. Ch. VII, V., t.3, c.1437-1464, 71). Item. Est allé en ruine par le mesme terre-mote ou *tremble-terre* la moitié du pays de la Pouille (CHART. J., Chron. Ch. VII, V., t.3, c.1437-1464, 71). Pour *tremble-terre* escheust le temple, Et c'est fait naturelement, Mes touchant le succistement Des mortz, ne sçaroys que respondre. (Pass. Auv., 1477, 274). *Tramble-terre* pareilhement Ce fait par la force du vant, Que dessoubz terre s'est inclus, Et les pierres que sont dessus La terre, a force tramblent, Se romperent pour ce tramblement ; Par ainsi tout est naturel. (Pass. Auv., 1477, 274). [R. M.]

TREMBLETTE, **subst. fém.** (tremblette)
[FEW XIII-2, 243b : **tremulare*]

Tremblette de terre. "Tremblement de terre" : ...grant *tremblete* de terre [var. VIGNAY, ms. BNF fr. 241, a.1348 : terre mote] fut en Bethanie (BATALLIER, Lég. dorée D.-L., 1476, 975). [R. M.]

TREMBLEUR, **subst. fém.** (trembleur)
[T-L : *tremblor* ; GD : *tremblor* ; FEW XIII-2, 243a : **tremulare*]

A. - "Tremblement" : Et aprés, si grant *trembleur* [var. VIGNAY, ms. BNF fr. 241, a.1348 : il out si grant paour] le print en la main qu'il ne povoit escripre (BATALLIER, Lég. dorée D.-L., 1476, 246). Et ceste chose est commune a chinq maladies, c'est assavoir a paralisie, a spasme, a *trambleur* [var. tremour], a stupeur ou endormissement de menbre et a torture. (Chirurgie Chauliac B.-T., p.1472, 789).

Rem. VIGNAY (ms. XVe s.) et ex. du XVe s. (*De Vita Christi, sa noble mere est en grant trembleur*) ds GD VIII, 39b.

B. - "Palpitation"

Rem. *Jardin de santé*, c.1500 (*la trembleur du cueur*), ds GD VIII, 39b. [R. M.]

TREMBLINE, **subst. fém.** (trembline)
[FEW XIII-2, 245b : *tremulus*]

"Feuille de trèfle (en partic. représentée sur l'écu)" (synon. *tranline*) : ...il despoullera les foeullars de leurs viés habis et leur fera porter sa livree et ses armes : une face de sable, endentee de gueulle, semee de tranlines [var. *tramblines*] a ung champ de cristal (MOLINET, Faictz Dictz D., 1467-1506, 898). [R. M.]

TREMBLISSEMENT, **subst. masc.** (tremblissement)
[*FEW XIII-2, 243a : **tremulare*]

"Tremblement de peur" : ...requerant ta bonté [de Dieu] que a moy mourant ne fust trouvé se non ung *tremblissement* [var. VIGNAY, ms. BNF fr. 241, a.1348 : que une chose que je doubte et tremble]. (BATALLIER, Lég. dorée D.-L., 1476, 259). [R. M.]

TREMBLOI, **subst. masc.** (trembloi)
[GD : *tremboi*[3] ; FEW XIII-2, 245b : *tremulus*]

"Lieu planté de trembles"

REM. Ex. d'a. fr. et doc. 1443 (*tremblay*) et 1461 (*Trambloy* [toponyme ?]) ds GD VIII, 39a. Nom propre : Pierre de *Tremblay* (Comptes Paris V.L.D., t.1, 1460-1451, 731).

V. aussi *tremblaie* [R. M.]

TREMEBUNDE, **adj.** (tremebunde)
[FEW XIII-2, 237b : *tremebundus*]

"Qui tremble" : ...*tremebunde* (MOLINET, Rom. Rose moralisé, c.1500. In : Dupire, Gloss., 283). [R. M.]

TREMEBUNDEUX, **adj.** (trémébundeux)
[*FEW XIII-2, 237b : *tremebundus*]

A. - "Qui fait trembler, terrifiant" : [Atropos] Tref triboillé, très orrible triarque Tribut troué, tramblante, tromperesse, *Tremebundeuse*, trape, trousse, traistresse, Qui suffiroit d'anathematizer Ton desarroy et mon theume atizer D'espitetons enormes et parvers ? Où prendroit-on, pour te mal baptiser, Vituperer et fantasmatiser, Assez d'opprobres et reproches divers ? (LA VIGNE, Compl. roy Bazoche M.R., 1501, 393).

B. - "Tremblant, terrifié" : Faisant mes plains de voix *tremebundeuse*, Plus que nulle aultre de tristesse habundeuse Qui vestibule sur mon cap tivité (LA VIGNE, Ress. chrest. B., 1494, 110).

V. aussi *crémébundeux* [A. B.]

TREMELER, **verbe** (tremeler)
[T-L : *tremeler* ; GD : *tremeler* ; FEW XXII-1, 183b : o.i.]

A. - Empl. intrans. "Jouer au *tremerel*" : ...et nuls qui jowe ne *tremelle* dedens la taverne as deis (JEAN D'OUTREM., Myr. histors B.B., t.6, a.1400, 243).

B. - Empl. trans. "Tromper qqn" : Barat et Hasart, Et Faintise avec Antroingnart, Ont maistre Trubert *trumelé* (DESCH., Oeuvres R., t.7, c.1370-1407, 174). [R. M.]

TREMELEUR, **subst. masc.** (tremeleur)
[T-L : *tremelëor* ; GD : *tremeleor* ; FEW XXII-1, 183b : o.i.]

"Celui qui joue au *tremerel*" : De *tremeleurs* ou huriers as tavernes. (JEAN D'OUTREM., Myr. histors B.B., t.6, a.1400, 243).

REM. Ex. d'a. fr. et doc. 1487 (éd. 1750, Liège, *tremeleur ne juweurs de faulx deis*) ds GD VIII, 39b. [R. M.]

TREMENDATION, **subst. fém.** (tremendation)
[*FEW XIII-2, 237b : *tremendus*]

"Fait de terrifier, de se faire redouter" : *Tremendacion* est chose espoentée. (Règles sec. rhétor. L., c.1411-1432, 55). [R. M.]

TREMENT, **adj.** (trement)
[FEW XIII-2, 237b : *tremendus*]

"Redoutable, terrifiant" : Que ne pense-tu a l'orreur Du jugement et grant terreur [,] Espoventable et merveilleux, *Trement* [,] terrible et perilleux, Que nous avons tous a souffrir ? (RIVIÈRE, Nef folz D., 1497, 712). [R. M.]

TREMEREL, **subst. masc.** (tremerel)
[T-L (renvoi) : tremerel ; GD : *tremerel* ; FEW XXII-1, 183b : o.i.]

"Jeu de dés (moyennant trois dés), variante de trictrac" : ...si aprint a jouer au hazart, ne autre jeu ne lui plaisoit que le jeu des dez et du *tremerel* (Bérinus, I, c.1350-1370, 11). [Autre ex. p.18] ...par la foy que je vous doy, il ne sera jamais revestus par moy. Or vous en courrouciez, se vous voulez, car il en despendroit plus en ses *tremeriaux* que je ne lui en pourroie livrer (Bérinus, I, c.1350-1370, 26).

REM. Ex. d'a. fr. et JEAN D'ARKEL, *Ars d'Amour*, c.1350, ds GD VIII, 39c. *Cf. Speculum* 12, 1937, 264-267 (G. R. Stephens). [R. M.]

TREMESEE, **subst. fém.** (tremesée)
[GD : *tremesee* ; FEW XIII-2, 275a : *trimensis*]

"Mélange de grains"

REM. Doc. 1384 (Reims, *tremesee*) ds GD VIII, 39c.

V. aussi *trémois* v. Lexiques [R. M.]

TREMEUR, **subst.** (trémeur)
[T-L : *tremor* ; GD : *tremor* ; FEW XIII-2, 240b : *tremor*]

A. - Au propre. MÉD. "Tremblement" : Litargie, quant *tremeur* vient, c'est mal signe. (SAINT-GILLE, A.Y., 1362-1365, 98). Et aussi comme les membres ou parties du corps d'un homme qui sont dissolutes et sont hors de leur bonne fermeté et disposicion par une maladie appellee *tremeur* ne sont pas menéz selon la volonté ou eleccion de celui qui est ainsi malade, mais aucune foiz quant il les cuide mouvoir a destre il tournent pour la maladie a senestre (ORESME, E.A., c.1370, 143). Se c'est du cueur on a *tremeur* et cardiaque (GORDON, Prat., c.1450-1500, II, 18). *Tremeur* c'est diminucion de vertu motive, si comme stupeur est diminucion de vertu active. Ou *tremeur* c'est bataille continue de vertu voluntaire mouvant le membre en haut et de vertu voluntaire abaissant en bas (GORDON, Prat., c.1450-1500, II, 28). *Tremeur* de cueur, c'est mouvement qui trambla sans matiere (GORDON, Prat., c.1450-1500, IV, 11). Et vecy chose que en chescune de ces deux causes resolve caseacion et douleur et *tremeur* de mammelles (GORDON, Prat., c.1450-1500, IV, 14). ...et quant la semence yst hors de la verge, on a rigueur et *tremeur* sans froidure ; aulcuns ont douleur de chief ainsi que manie et a on inquietude et gravité de tout le corps (GORDON, Prat., c.1450-1500, VII, 3). ...car le nuysement bien souvant vient d'iceulx lieux [la partie derrière la tête et la nuque] et est ce commun a cinq maladies, c'est assavoir a paralisie, a spasme, a *tremour*, a stupour et torcement. (PANIS, Guidon, 1478, tr.III, doct.1, chap.1). Et s'il [le cerveau] est aulcunement convenable, c'est par voye de medecine, come le cerveau des chevres contre venim, et le cerveau du lievre encontre le *tremeur* des membres, et come, selon aulcuns, le cerveau de poulles et chapons pour avoir bonne memoire et bon engin. (Rég. santé corps C., 1480, 32).

- *Estre en tremeur* : La vertu de celui qui est en *tremeur* qui doit gouverner le mouvement de ses membres ne puet ce faire pour cause de la maladie, et pour ce tremblent les membres et vont puis ça puis la. (ORESME, E.A.C., c.1370, 143).

B. - Au fig. "Peur, crainte (qui fait trembler)" : Ceste povreté d'esperit, ou fut elle doncques enracinee plus parfondement que en la saincte ame de saint Pol qui se reputoit le premier entre les pecheurs, qui estoit continuellement en paour et en *tremeur* (GERS., P. Paul, a.1394, 509). ...mais doibt tousiours estre gardée sainte vergoigne, *tremeur*, paour et doubte avecq la confiance de sa benignité ; car sans ceste confiance la paour seroit trop grande et empecheroit monter nostre montaigne (GERS., Montagne contempl. G., 1400, 44). ...ses yeulx esroullans tellement que les veans en avoient peur et *tremeur* (MAMEROT, Romuleon D., 1466, 333). ...affin que vous ayez tousjours en tous fais et affaires plus grant *tremeur* de Dieu, sans vous fyer en pouvoir ne en bon droit que en Dieu seulement. (LA MARCHE, Mém., I, c.1470, 83). Dieu n'est pas plus recongneu ne loué Qu'il estoit lors, mais sans *tremeur* et crainte Il est nié, juré, desavoay Et offencé par tout en façon mainte. (Cene dieux, c.1492, 114).

Rem. DESCH., *Oeuvres* Q., t.4, c.1370-1407, 345.

- *Faire tremeur à qqn.* "Inspirer de la crainte à qqn" : Devant le Roy de tous aultres le proesme, Le fier Saturne, ayant des adjointz mains, A fait *tremeur* moult perverse aux humains. (LA VIGNE, Epit. Royne M.R., 1514, 120).

V. aussi *cremeur* [R. M.]

TREMEUX, **subst. masc.** (tremeux)
[*FEW XIII-2, 274b : *trimensis*]

(Synon. de *trémois*) : En chel an, en mois de avrilh, que li terres furent bien resuée, si furent semeis li *tremeux* (JEAN D'OUTREM., Myr. histors B.B., t.3, a.1400, 335). [R. M.]

TREMIE, **subst. fém.** (trémie)
[GD : *tremie* ; GDC : *tremuie* ; FEW XIII-2, 276a : *trimodia* ; TLF XVI, 576a : *trémie*]

A. - "Entonnoir à grains dans un moulin" : Item fere une *tremee* et un augeul pour le dit moulin (Comptes Lamballe C.-L., 1423, 326). ...l'arqueure et la *tremue* dud. moulin (Mense épisc. Cout. D., 1440, 33).

Rem. Ex. d'a.fr., *cf.* TLF. Doc.1392 (*tiermuyes*) ds GDC X, 805c. Doc.1391, 1395, 1397, 1403, 1413... (*termuie*, *tremeye*, *tremieue*, *tremoge*, *tremoye*, *tremue*, *tremuye*, *tremuire*, *tremuise*, *tresmieue*, *trimoie*) ds Y. Coutant, *Terminol. du moulin médiév. dans le comté de Flandre*, 1994, 919-920. Peut-être faut-il lire *tremuie* ds JEAN D'OUTREM., *Geste Liège* B.B., t.6, a.1400, 676 (*Li evesque venoit bruant com tennure* ; rime en *-ue* ; Scheler, *Gloss. Geste Liège*, 292 ; éd. "tonnerre" ; cité par GDC, *s.v. tonnerre*).

- "Archure, coffre en bois entourant les meules"

Rem. Doc.1491 (*tremie de la pierre*) ds Y. Coutant, *Terminol. du moulin médiév. dans le comté de Flandre*, 1994, 920.

- "Anche, conduit par où la frine descend à l'étage inférieur"

Rem. Doc.1462 ds Y. Coutant, *Terminol. du moulin médiév. dans le comté de Flandre*, 1994, 920.

- "Conduite d'eau en forme de trémie de moulin, gouttière" : A Pierart Le Tourneur pour faire une *tremuye* et pour une polie a le capelle... (Comptes Mons P., t.1, 1336, 461).

Rem. Doc.1396, 1414 et 1423 ds GD VIII, 40a.

B. - "Remplissage entre les pendants d'une voûte"

Rem. Doc.1412-1413 et 1423 ds GD VIII, 40a.

C. - "Vide pratiqué dans un plancher ou un mur, pour recevoir l'âtre de la cheminée" : ...pour avoir fait un planchié tout neuf, revestu d'un tref de XVIII piez de long et de soliviaux de IX piez de long et d'autres soliviaux de VI piez de long, avecques une *tremuye* pour une cheminée. (Comptes Archev. Rouen J., 1412-1413, 79).

Rem. Doc.1437 ds GDC X, 805c. [R. M.]

TREMILLE, **subst. fém.** (tremille)
[GD : *tremilhe* ; *FEW XIII-2, 238a : *tremere*]

"Tremblement anxieux" : Et Richier chevalchat tant, qu'il voit la *tremilhe* Del porc de la fontaine, qui les chins agrawilhe, A ses dens les desquir (JEAN D'OUTREM., Geste Liège B.B., t.1, a.1400, 613). [Scheler, *Gloss.*, 299]

V. aussi *tremoigne* [R. M.]

TREMION, **subst. masc.** (tremion)
[FEW XIII-2, 276b : *trimodia*]

"Chacune des deux petites poutres horizontales qui supportent la trémie, trémion" : ...pour couvrir l'arcure et faire uns neufs treminois [l. *tremions*] (Doc. 1411. In : Y. Coutant, Terminol. du moulin médiév. dans le comté de Flandre, 1994, 920). ...pour avoir couvert l'arcure de le dicte meulle et y avoir fait neufs *tremions* (Doc. 1413. In : Y. Coutant, Terminol. du moulin médiév. dans le comté de Flandre, 1994, 920). [R. M.]

TREMIR, **verbe** (tremir)
[GD : *tremir* ; FEW XIII-2, 238a : *tremere*]

Empl. pronom. "Trembler" : Lors prindrent a doubter, Car forment se *tremirent* Comme femmes. (Percef. II, R., t.2, c.1450 [c.1340], 158).

REM. CH. D'ORLÉANS (éd. Champollion) ds GD VIII, 40a ; non retrouvé. *Cf.* aussi GD VIII, 9c : *tramoier* (a. fr. ; T-L *tramiier*). [R. M.]

TREMISAGE, **subst. masc.** (tremisage)
[*FEW XIII-2, 275a : *trimensis*]

"Mélange de grains" : ...au regart des dixmes et tierces de grains, tant froment, aveines, orges, seigles et *tremisaiges*... (Chartes communes Bourg. G., t.1, 1444-1445, 560).

V. aussi *trémois* v. Lexiques [R. M.]

TREMOIGNE, **subst. fém.** (tremoigne)
[*FEW XIII-2, 238a : *tremere*]

"Crainte" : Dont cis Robier (...) at grande *tremongne* De chu que Paris fait de leurs gens teil cocongne. (JEAN D'OUTREM., Geste Liège B.B., t.2, a.1400, 584).

V. aussi *tremille* [R. M.]

TREMOIS, **subst. masc.** (trémois)
[T-L : *tremois* ; GDC : *tremois* ; FEW XIII-2, 274b : *trimensis*]

A. - "Céréales semées en mars et arrivant à maturité au bout de trois mois" : ...avoine et *tremoys* (DESCH., Oeuvres R., t.8, c.1370-1407, 104). ...emblayé d'orge et *trem[o]is* (Invent. mobiliers ducs de Bourg. P., t.2, 1378, 8). ...en la saison du *tramois* (Ordonn. rois Fr. P., t.15, 1461, 93). Legumen (...) : leguns, *tramois*, potages, sicome feves, pois, vesche (LE VER, Dict. M.E., c.1420-1440, 69). ...avec tous les blez, *tramois*, blarisons, fruiz et proufiz estans sur icelles terres (Doc. 1470. In : G. de Lhomel, Nouv. rec. de doc. pour servir à l'hist. de Montreuil-sur-Mer, 1910, 41).

Rem. Ex. d'a.fr., *cf.* T-L. Doc.1337 (*tramoix*) ds GD III, 154a, *s.v. enforciement*. HENRI FERR., *Modus et Ratio, Livre deduis* T., c.1354-1377, gloss. (p.24, 69, 162 *tremois*) ; CUVELIER, *Chron. Guescl.* C., t.1, c.1380-1385, 209, v.5658 (*li blez et li tramois*).

- *Orge tremois.* "Orge semée en mars" : ...recepte d'orge *tremois*... (Comté Champ. Brie L., t.3, 1336-1337, 233).

B. - P. méton.

1. "Champ où cette céréale est semée" : Encore puet il quester aux champs et blez, vignes, vergiers et *tremois* et autres choses ou les cerfs vont viander aux champs hors du bois. (GAST. PHÉBUS, Livre chasse T., 1387-1389, 162).

2. "Mois où cette céréale est semée, mois de mars" : Des corvées illuec en wayn et en *tremois* (...) et en sombre (Comté Champ. Brie L., t.3, 1340-1341, 346). Li habitant de Braoux nous païront des corvées de charrües à trois saisons de l'an ; c'est assavoir en vomhy [wayn, voyn ?], en *tramois* et en sombre. (Ordonn. rois Fr. S., t.4, 1355, 335). Devront et païront les diz habitans chacun an audit seigneur leurs charruës deux jours à chascune saison ; c'est assavoir, deux jours en voyn ; deux jours en *tramois*, et deux jours en vorrerot [verserot]. (Ordonn. rois Fr. S., t.6, 1381, 630). ...nuef courvées de charrue (...) ; c'est asavoir, trois en vayn, trois en *tremois*, et trois au verserot (Ordonn. rois Fr. S., t.7, 1383, 32). Et pour ce, paient au roy chacune masure deux guarbes de forestage, un mausois à la saint Remy, un pain à Noël ou I d. qui ne fournie, deux oeux à Pasques, et ceulx qui ont charue doivent III journées l'an, l'une à guachière et l'autre à *tremois*, jusques à nonne, à ceulx qui ont cause du roy (HECTOR DE CHARTRES, Cout. R., 1398-1408, 18).

Rem. Doc.1497 ds GD VIII, 207a-b, *s.v. verserot*. Le sens méton. n'est pas att. ds FEW ; il s'agit du même procédé de transfert que pour *gachère*, le travail agricole désignant alors le moment ou le mois de l'année où il est effectué.

- "Corvée de mars" : ...les corvées des charrues (...) ...chascun anz, un jornaul de sombre, un jornaul de vaain et un jornaul de *trem[o]s* (Chartes communes Bourg. G., t.2, 1331, 197). [R. M.]

TREMOLER, **verbe** (trémoler)
[GD : *tremoler* ; *FEW XIII-2, 241b : **tremulare*]

"Trembler devant, craindre" (Éd.) : Celuy Dieu doit on aorer, Louer, servir et honorer, Et non pas les faulces ydoles Lesquelles tu sers et *tremoles*, Et si n'ont force ne vertu. (Myst. st Laur. S.W., 1499, 222). [J.-L. R.]

TREMORSE, **subst.** (tremorse)
[GD : *tremorse* ; FEW VI-3, 143b : *morsus*]

"Plante (*Scabiosa succisa*, vulg. mort-au-diable), utilisée comme remède"

REM. Doc. 1383 (Tournai, *yauwe de tremorse et diamaron pris a l'apoticaire en le maladie de le dicte testateresse*) ds GD VIII, 40b. V. *diamaron*. J. Camus "Un manuscrit namurois du XVe s.", *Rev. lang. rom.* 38, 1895, 203 (*tremorse*). P. Meyer, "Recettes médicales en français", *Bull. SATF* 1906, 37-52 et 83-87. Tilander, *Glan.* 1932, 265. *R. Ling. rom.* 2, 1926, 149. [R. M.]

TRESMOULETTE, **subst. fém.** (trémoulette)
[GD : *tresmoullete* ; FEW VI-3, 51a : *mollis*]

CUIS. "Salmigondis à base de fressure de volaille, servi en guise de sauce (p. ex. sur des perdrix rôties)" : Une *trimolette* de perdriz... [recette] (Viand. Taillev. Vat. S., c.1400-1450, 245). ...une *tresmollete* de perdrix (...) ; et par dessus [les perdrix], de ladicte *tremollete*. (CHIQUART, Cuis. S., 1420, 149). Pour la *tremollete* (...), prennés du mons [des gésiers], des feies de la poullaylle... [recette] (CHIQUART, Cuis. S., 1420, 149). Il fauldra largement boucter Cuyre de boilly et rosti, De blant mangier, pastez aussy De hasteriaulz et de luannes. Vous avés d'oisons et de cannes ; Et de livre on fera cyvés, Puis *tresmoulletes* en socrez. (Myst. st Bern. Menth. L., c.1450, 65). UNE *TRIMOLETE* DE PERDRIS, et de poulailhe routiez qui n'auroit

assez perdriz, et de l'ongnon mainssé menu le plus que on peut. (Recueil Riom L., c.1466, 76).

Rem. *Cf.* aussi *Viand. Taillev.*, éd. Pichon-Vicaire, 118. [R. M.]

TREMOUSSER, **verbe** (trémousser)
[GDC : *tremousser* ; FEW XVI, 586b : *mosa* ; TLF XVI, 577a-b : *trémousser*]

Empl. pronom. "S'agiter vivement, se trémousser" : Et verrons qui mieulx dencera Et qui mieulx ce *tremoucera*. (Pac. Job M., c.1448-1478, 399). [Relevé aussi par Y. Le Hir ds le *Myst. de Job, Trav. Ling. Litt.* 4, 1966, 304-305 (éd. 1529)] [R. M.]

TREMPANCE, **subst. fém.** (trempance)
[FEW XIII-1, 172a : *temperare*]

"Trempe" : ...et Huwe grant soffranche Li faisoit del espée à mult dure *tempranche* (JEAN D'OUTREM., Geste Liège B.B., t.5, a.1400, 591).

Rem. Scheler, *Gloss. Geste Liège*, 291. [R. M.]

TREMPE, **subst. fém.** (trempe)
[GDC : *trempe* ; FEW XIII-1, 169a : *temperare* ; TLF XVI, 578a : *trempe*]

I. - "Vin mouillé d'eau, piquette" : Item, de vin à X pastres, a chascun VII millerolles de vin pur sans *trempe* (Comptes roi René A., t.1, 1466, 114).

II. - "Fermeté d'âme" : ...concurent que nécessité estoit que eux-mesmes se missent en *trempe* et en semblant rassis (CHASTELL., Chron. K., t.1, c.1456-1471, 43). ...que tout le cas advenu leur estoit préparé ainsi de fortune pour leur donner *trempe* et mixtion bonne en leur nouvelle félicité (CHASTELL., Chron. K., t.3, c.1456-1471, 380). [R. M.]

TEMPRÉ, **adj.** (trempé)

A. - "Trempé" : Car la deesse honneree, Qui fait l'assamblee D'amours d'amie et d'ami, Coppa le chief de s'espee, Qui est bien *tempree*, A Dangier, mon anemi. (MACH., Voir, 1364, 360).

B. - *Acier trempé* : Trop sont et trop scevent de guile, S'il sont entre nous et la ville, À ce que nostre gent entendent À courir la ville, et il tendent. Se nous estiens d'acier *trempé*, Si seriens nous tui décopé, Et s'il entrent en la cité, Nos gens seront desbareté, Car sà et là les ociront, Pour ce qu'ensamble pas ne sont (MACH., P. Alex., p.1369, 92). [N. M.]

TREMPER, **verbe** (tremper)
[T-L : *temprer* ; GD : *temprer* ; GDC : *tremper* ; FEW XIII-1, 168b : *temperare* ; TLF XVI, 578b : *tremper*]

A. - Empl. trans. "Modérer (les effets d'un liquide) par mélange"

1. "Tempérer (l'eau du bain, par mélange), l'amener au degré de chaleur voulu" : DEUXIESME SERGENT. (...) vezci Tout prest : lavez. LE ROY. *Tempré* ceste yaue bien avez. Versse, verse. Diex ! qu'elle est bonne ! (Mir. roy Thierry, c.1374, 336).

2. "Mettre de l'eau (dans le vin, pour en modérer l'effet)" : ...ilz trouvoient petit de bonnes eaues ne de fresches pour *temprer* leurs vins ne eulx raffresquir. (FROISS., Chron. M., XIV, c.1375-1400, 85). ...vin cler et sain sanz grant fumée buvoit bien *trempé* et non foison (CHR. PIZ., Faits meurs Ch. V, S., I, 1404, 45).

3. "Mélanger (un liquide avec un autre)" : ...si eust apareilhé de bonnes viandes et d'espices et de bon vin, si leur fist manger des espices et leur fist mettre du vin blanc es ayguyeres pour *tremper* le vin rouge au lieu de eaue (LA CÉPÈDE, Paris Vienne K., 1432, 222).

- *Tremper* un liquide d'un autre

. [Cont. métaph.] : D'elle [de l'eau d'Espoir] *trempe* mon ancre d'estudie, Quant j'en escrips, mais pour mon cueur irer, Fortune vient mon pappier dessirer, Et tout gecte par sa grant felonnie Ou puis parfont de ma merencolie. (CH. D'ORLÉANS, Rond. C., 1443-1460, 478).

B. - "Immerger ou imbiber ; être immergé ou imbibé"

1. Empl. trans.

a) "Plonger qqc. (en partic. un aliment) dans un liquide (pour l'imbiber, pour le faire macérer...)" : Nota, la fraze c'est la caillecte, la pance et les boyaulx, lesquelz les tripiers vendent tous nectoyez, lavez et appareilliez, *trempans* en belle eaue necte. (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 194). Prenez du chaudeau de la char et ayez pain *trempé* ou maigre de l'eaue de la char, puis broyez, et .VI. oeufz (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 204). Et ou second cas l'en leur donne mouron ou lasseron, chardons de champs, *trempans* en eaue souvent renouvellee et tousjours fresche (rafreschie troiz foiz le jour) et en vaisseaulx de plonc qui est fraiz. (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 273). Or apourte donc en ta main, Le trainchet pour trainchier nous souppez. Nous y mectro[n]s de grosses louppes, Car tantost *trampee* seront. (Pass. Semur D.M., c.1420 [1488], 73). ...qui vouldroit apertement Prendre et couper menuement De bon oignon, ou de cybole, Et mettre *tremper*, sans frivole (.) En lait aigre par une nuit, Qui soit tout cru ou un pou cuit (LA HAYE, P. peste, 1426, 129). Mais une fois vous vourrïez N'avoir mangé que pain *trempé* En bel eaue (MESCHIN., Lun. princes M.-G., c.1461-1465, 64). Il fault *tramper* le pain en vin et vin aigre, et du percilh. (Recueil Riom L., c.1466, 82).

- *Tremper qqc. de qqc.* "Imprégner, imbiber qqc. de qqc. (d'un liquide)" : ...une escaille tendre qui soit *trempée* ou mouillée d'aucune chose tendra l'odeur de la matiere longuement. (CHR. PIZ., Paix W., 1412-1413, 175).

b) PEAUSS. "Immerger les peaux dans un bain pour les parer" : Pour foler 2 seurcoz et 1 chaperon et 2 paire de manches, 3 s. Pour oint, 12 d. Pour croie pour *tramper* lesdictes forreures, 6 d. Pour bran, 6 d. Pour fil pour lesdictes besoignes, 16 d. Pour cervoise pour lesdiz ouvriers, 3 s. 3 d. (Comptes argent. rois Fr. D.-A., I, 1359-1360, 263).

c) "Durcir (un métal, un objet en métal) par la trempe" : U monde n'a pointe d'acier Tant (soit) *trempee* ne moulue, (Tant) apointïe ne ague Qui cuer de homme pëust percier Ne ens entrer sans rebouquier (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. S., c.1330-1331, 238). Lors prent l'estrié qui pendoit a l'arcon de la selle, liquelz avoit trois pointes bien acerees, chascune de sept poux de long, et au retourner que Olivier cuida faire, il le fery sur le bacinet, qui fu durs et bien *trempez*, et l'une des pointtes coula aval et entra entre la coupe du bacinet et la vosiere. (ARRAS, c.1392-1393, 62). Et benoist Olivier celluy qui celle espee avoit forgié et *trempee* (BAGNYON, Hist. Charlem. K., c.1465-1470, 59). Bien sçay ouvrer de mon mestier, Le fert bien *tramper* et forgier. (Pass. Autun Biard F., 1470-1471, 103).

Rem. *Jourd. Blaye alex.* M., a.1455, gloss. (*temprer*)..

- *Acier/fer trempé* : À maistre Laurens Volvic, canonnier dudit seigneur - pour ungs grans fers *trampez*, à double fereure, et une grant chesne à sonnecte au bout (...) pour enferrer messire Lancelot de Berne (Comptes hôtel rois Fr. D.-A., 1478-1481, 360). ...ledit sel se augmente et croist et devient si très dur que nul acier *trempé* à

peine le peut rompre. (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 85 r°).

- [Du heaume] *Bien trempé.* "Dur, résistant" : Le cop chey sur son heaume, mais il estoit sy bien *tempré* qu'il ne l'empira en riens. (Percef. I, R., t.1, c.1450 [c.1340], 372). Et sachiez que se le heaume ne fust sy bien *tempré*, il l'eust fendu jusques aux dens (Percef. I, R., t.1, c.1450 [c.1340], 373).

- *Tremper qqc.* (un objet en métal) d'un liquide : ...et disoit on que ledit de Bonniface avoit *trempé* son harnois d'une eaue qui le tenoit si bon, que fert ne povoit prendre sus (LA MARCHE, Mém., II, c.1470, 159).

- [Cont. métaph.] : Et sachiez que Gieffroy ne leur puet eschapper, et feust de fin acier *trempez*, qu'il ne soit mort ou affollez. (ARRAS, c.1392-1393, 203). Et l'espee a faire ses armes Estoit en tristesse *tempree*. (TAILLEV., Deb. cuer ueil D., c.1444, 212). Tantost aprés Desir lui seint ung branc d'acier trenchant et aceré, fait et forgé tout a coups de treshumbles requestes et prieres et (...) fort *trempé* en larmes de pitié. (RENÉ D'ANJOU, Cuer am. espris W., 1457, 28).

2. Empl. intrans. "Être plongé, être immergé" : Et ce appert par .II. signes : un est car quant tel fust a longuement *trempé* en l'eaue, tant que le aer qui estoit en ces pores est hors et que il sont plains de eaue, lors le fust descent en l'eaue ; un autre signe est car aucun fust est de tele nature que il descent en eaue, et en a de tel assez pres de Paris. (ORESME, C.M., c.1377, 690). ...tout de chardons des champs dont le pié *trempe* en eaue (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 273). ...et mectre *tremper* du pain, sans asler (Recueil Riom L., c.1466, 72). Et prandre du boullon de beuf ou vin blanc et verjust, et mecte *tramper* du pain sans asler, et le coler. (Recueil Riom L., c.1466, 78). Fut lui qui trouva en Egipte le figuier duquel le bois va au fons de l'eaue ; touteffoiz s'il *trempe* longtemps en l'eau, il vient au dessus. (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 41 v°).

Rem. *Percef.* IV, R., c.1450 [c.1340], gloss. ("rester dans l'eau boueuse, dans la boue").

3. Empl. pronom. [D'une chose] "Absorber un liquide, s'imbiber, s'imprégner d'eau" : ...et, par la force des pluyes, les roches entre lesquelles estoit terre se *trempa* tellement et dissolvit que les plusieurs tumberent et corruerent et disruerent plusieurs villes et villages (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 112 v°).

4. Part. passé en empl. adj. [D'une pers.] "Imbibé de boisson"

- *Trempé comme un osier.* V. *osier*

C. - Au fig.

1. "Modérer (un tempérament, une passion...)"

- Part. passé en empl. adj. "Modéré, sage" : Maiz la commotion de joie Est volentiers *trempée* et quoie (LA HAYE, P. peste, 1426, 110). Mercure est aussi une Planète *trempée*, et participe volentiers en qualitez avecques celles Planètes auxquelles elle se joint, et dispose ceulx qui sont nez soubz sa domination à estre sages et éloquens. (LA HAYE, P. peste, 1426, 211).

2. [P. allusion à la trempe de l'acier] "Affermir" : Cil qui y ferme Son cuer, il le *trempe* et afferme, Et a mieulx souffrir le conferme, Dont il est en tous cas plus ferme Et asseuré, Rassiz de meurs et meüré, Ne trop baut ne trop espeuré, Et en bataille bien euré. (CHART., L. Dames, 1416, 287).

3. [P. allusion à l'aliment qui macère dans un liquide] *Mettre tremper une trahison.* "Mijoter une trahison" : Il eult bon geste, bonne myne, bon bec, Ferme propos, sans point se deschamper ; Et ne chantoit au doulx son du rebec La trahyson qu'il avoit mis *tremper*. (LA VIGNE, V.N., p.1495, 176).

V. aussi *temprer* [R. M.]

TREMPIS, **subst. masc.** (trempis)

[T-L (renvoi) : tempris ; GD : *trempis* ; FEW XIII-1, 170b : *temperare*]

"Lavage" : [Il est défendu aux vendeurs de poisson de mer pendant la menace de la peste] de faire aucun *trempis* ou lavemens [des poissons] (Ordonn. rois Fr. L.S., t.2, 1350, 386). [R. M.]

TREMPLE, **subst. masc.** (tremple)

[*FEW XIII-2, 242a-b : **tremulare*]

Arg. "Chant tremblé, trémolo" : Montigny y fut par exemple Bien ataché au halle grup ["au gibet"] Et y jargonnast il le *tremple* ["Eût-il entonné le grand trémolo"] (VILLON, Ball. jarg. T., c.1455-1460, 327). [R. M.]

TREMPOIR, **subst. masc.** (trempoir)

[T-L : *temproir* ; GD : *temproir* ; FEW XIII-1, 171a : *temperare*]

"Coupe, vase où l'on mélange l'eau et le vin" : Chieulx aporta claré en un pot d'argent, et porta un *temproir* pour la bouche de la royne ; et là burent à aise, et puis alèrent couchier. (Hist. chron. Flandres K., t.1, c.1342-1383, 351). ...et portoient chil esquier, deus et deus casquns, une grande corbille a deus aniaus, toutes plainnes de vaselle d'argent, de pos, de plas, de dragioirs, de coupes, de hanas, d'esquelles, de *temproirs* et de toute vasselle. (FROISS., Chron. D., p.1400, 98). Et pour ce fait cy conformer, Cayphas que vous veez cy present De ce *temproir* vous fait present Furni de fin or monnoyet (MARCADÉ, Myst. Pass. Arras R., a.1440, 261). [R. M.]

TREMPOIS, **subst. masc.** (trempois)

[GD : *trampois* ; FEW XIII-1, 171a : *temperare*]

"Eau dans laquelle on a fait dessaler qqc. (en partic. de la morue)"

REM. Doc. 1384 (*trampois*) ds DU CANGE VIII, 151c, *trampesius* (GD VIII, 9c). [R. M.]

TREMUIE, **subst. fém.** (tremuie)

[FEW XIII-2, 275b : *trimodia*]

A. - "Entonnoir sous la meule, trémie" (synon. *trémie* v. Lexiques) : ...la *tremuye*, les tremuions, l'archeure, l'auget, l'enchevestrure de la meulle... (...). ...les sonnettes de la *tremuye* et le crochet à tendre les sacs (Industr. Paris F., 1408, 157). Ce est dit pour blé : quant l'on le porte amont sur la *tremuie* pour mouldre, c'est ancoires blé ou fourment ; et quant il vient en bas, c'est farine. (Devin. R., c.1470, 122).

Rem. Doc. 1352 (*Farnicaptia, gallice tremouye*) ds DU CANGE III, 415a, *faricarpstia*. Doc. 1448 (*tremuye*) ds DU CANGE VIII, 166c, *tremuia*. *Cf.* aussi JEAN D'OUTREM., *Geste Liège* B.B., II, 11058, *tennure*, à lire *tremue*, Scheler, *Gloss.*, 292 (*bruant com tremue*).

B. - "Conduit de cheminée ?" : ...pour avoir fait un planchié tout neuf, revestu d'un tref de XVIII piez de long et de soliviaux de IX piez de long et d'autres soliviaux de VI piez de long, avecques une *tremuye* pour une cheminée. (Comptes Archev. Rouen J., 1412-1413, 79). [R. M.]

TREMUISE, **subst. fém.** (tremuise)
[GD : *tremuise* ; FEW XIII-2, 275b : *trimodia*]
"Entonnoir sous la meule, trémie" (synon. *trémie* v. Lexiques)
REM. Doc. 1415 (Corbie, *tremuyse*) ds GD VIII, 40b. [R. M.]

TREMULER, **verbe** (tremuler)
[GD : *tremoler*/*tremuler* ; FEW XIII-2, 246a : *tremulus*]
"Trembler de peur, craindre, redouter" : ...trembler ou *tremuler* (LAGADEUC, Catholicon G., 1499, 20). [GD VIII, 40c] Après tu veulx que les crestiens Soyent mys a mort et en liens, S'ilz ne sacrifient tes ydoles Que toy et les payens *tremoles*, Qui te mainent a dampnement. (Myst. st Laur. S.W., 1499, 195). [GD VIII, 40a-b] [R. M.]

TREMULEUX, **adj.** (trémuleux)
[GD : *tremuleux* ; FEW XIII-2, 246a : *tremulus*]
MÉD. "En proie à des tremblements" : Se aulcun le continue, il convient qu'il meure ou qu'il soit appoletique ou epilentique ou paralitique ou *tremuleux* ou gouteux car ja soit ce que le vin soit chault, se on en boit trop, il est cause de froides passions (GORDON, Prat., c.1450-1500, II, 20). [Seul ex.] [C. T.]

TREMUYON, **subst. masc.** (tremuyon)
[*FEW XIII-2, 276b : *trimodia*]
(Synon. de *tremion*) : ...la tremuye, les *tremuions*, l'archeure, l'auget, l'enchevestrure de la meulle... (Industr. Paris F., 1408, 157).
REM. Doc. 1427 (*tremuyons*). In : Y. Coutant, *Terminol. du moulin médiév. dans le comté de Flandre*, 1994, 920. [R. M.]

TRENQUELIN, **subst. masc.** (trenquelin)
[*FEW XIII-2, 281b : **trinicare*]
"Cheville de fer" : À Guillaume de Vendosme, pour 157 pernes fournies de rouelles et d'esquetiaux de fer, pour 3 chappons de fer et pour 125 quevilles de fer appellees *trenquelins* (Clos galées Rouen M.-C., t.2, 1389, 191).
Rem. *Cf.* FENNIS, *Gal.*, III, 1783. [E. P.]

TRENQUELLIER, **verbe** (trenquellier)
[]
"Tendre avec force" (Éd.) : ..duquel [enfant] elle ne se poit delivrer et morut ; et tantoist ly ont la bouche ouverte et *trenquellie*, et ens en costeit ly ont tailhiet la chair et l'enfant four trais. (JEAN D'OUTREM., Myr. histors B.B., t.3, a.1400, 4). [R. M.]

TRENTAGE, **subst. masc.** (trentage)
[T-L (renvoi) : trentage ; GD : *trentage* ; FEW XIII-2, 271b : *triginta*]
[Droit en nature (en partic. sur le vin)]
REM. Doc. 1340 et 1388 ds GD VIII, 40c-41a. [R. M.]

TRENTAIN, **adj. et subst. masc.** (trentain)
[T-L : *trentain* ; GD : *trentain*[1]/*trentain*[2] ; FEW XIII-2, 271b : *triginta*]
I. - Adj. *Vin trentain.* "Vin soumis au *trentage* ?"
Rem. Doc. 1486 ds GD VIII, 41a.
II. - Subst.
A. - [Mesure de capacité pour le vin]
Rem. Doc. 1398-1401 (Meuse, *deux trentains de vin*) ds GD VIII, 41a.
B. - "Ensemble de trente messes pour un défunt ou service funéraire célébré le trentième jour après l'inhumation" (synon. *trentel*, *trentaine*)
Rem. Doc. 1472 (Thouars, *pour troys trantains qui seront celebrez apres le trespas de ladicte dame*) ds GD VIII, 41a. [R. M.]

TRENTAINE, **subst. fém.** (trentaine)
[T-L : *trentaine* ; GDC : *trentaine* ; FEW XIII-2, 271a : *triginta* ; TLF XVI, 582a : *trentaine*]
A. - "Ensemble de trente" : ...cent beufs de haulte gresse, cent *trentaines* de moustons aussi d'aute gresse, .VIxx. porcs (CHIQUART, Cuis. S., 1420, 131). [Éd. : «comprendre "quelque cent trente moutons"»] Trigena (...) : *trentainne* (LE TALLEUR, Vocab. E.M., c.1490, 402).
Rem. Sur *trentaine* "compagnie de trente hommes", *cf.* F. Lot, R. Fawtier, *Hist. des instit. fr. au Moy. Âge*, t.1, 1957, 217.
- "Ensemble de trente messes pour un défunt ou service funéraire célébré le trentième jour après l'inhumation" (synon. *trentel*, *trentain*)
Rem. *Cf.* : Item, pour trois *trantaines* qui seront celebrez après le trespas de la dicte dame (Doc. 1472. In : J.-X. Carré de Busserolle, Dictionnaire géographique, historique et biographique d'Indre-et-Loire et de l'ancienne province de Touraine, dans Mémoires de la Société archéologique de Touraine, Tours, t. 29, 1880, 372).
B. - "Drap de dimensions standard entre le *drap* et le *quartier*"
Rem. G. De Poerck, *La Drap. médiév. en Flandre et en Artois*, t.2, 1951, 211 : doc. 1358-1359 (*on porra faire draps, trentaines et quartiers au foeur en plache*). [R. M.]

TRENTE-ET-UN, **num.** (trente-et-un)
[GDC : *trente* ; FEW XIII-2, 271b : *triginta* ; TLF XVI, 583a : *trente-et-un*]
"Jeu de cartes (où l'on gagne si l'on totalise exactement trente-et-un points)"
REM. Doc. 1464 ds GDC X, 805b, *s.v. trente* (*pour passer tamps* (...), *l'on joue aux cartes : est assçavoir a le roufle, a .XXXI.*). [R. M.]

TRENTEQUATRE, **adj. num.** (trente-quatre)
"Trente-quatre" : Au dit Viterbe y a une fontaine Qui rend son eau par *trentequatre* lieux (LA VIGNE, V.N., p.1495, 227). [A. B.]

TRENTE-SIX, **num.** (trente-six)
[FEW XIII-2, 271b : *triginta* ; TLF XVI, 583a-b : *trente-six*]
[Pour indiquer un nombre indéterminé, mais important] : En perspective est ung peu inutille, Pareillement à faire ung doulx visaige, Mais il m'a dit qu'à Sainct Lo est l'usaige D'ainsi le faire par les hostelleries, Et qu'au mestier fut en apprentissaige *Trente six* ans non compris les feries. (ROBERTET, Oeuvres Z., c.1450-1500, 186). Port asseuré, maintien rassiz Plus que ne peut nature humaine, Et eussiez [vous, Marie d'Orléans] des ans *trente six* (VILLON, Lais R.H., c.1456-1457, 44).
REM. Ex. c.1465 (*Jardin de Plaisance*) ds TLF. [R. M.]

TRENTE, **adj. num.** (trente)
[T-L : *trente* ; GDC : *trente* ; FEW XIII-2, 270b : *triginta* ; TLF XVI, 582b : *trente*]

"Trois fois dix, trente" : Il a bien *trente* ans, ce me semble, Que nous assemblames ensemble (Mir. nonne, 1345, 344). Et donna Vaspasien, emperiere de Romme, *XXX* Juifs pour un denier, en remembrance qu'ilz orent achaté le precieux corps Jhesucrist *XXX* deniers. (ARRAS, c.1392-1393, 237). Et la furent a ces joustes de Brousselles noncies et criies unes joustes de *trente* chevaliers et de trente esquiers a estre a Mons en Hainnau. (FROISS., Chron. D., p.1400, 88). ...Gilot Milon, marchant de la ville de Troies (...) a baillié et mis devers la Court *trente* et cinq frans en monnoie de blans doubles (FAUQ., II, 1421-1430, 250). JUDAS. (...) ... se puis ma pensée Acomplir, je leur venderay [Jésus], Mais *XXX* deniers en aray, Paier lui en feray le disme Des IIIc en aray mon disme, Comment il le m'avoit osté. (MARCADÉ, Myst. Pass. Arras R., a.1440, 120). ...il y ot cent et *trente* nefz flotans en mer et tenans aux ancres. (LA SALE, Salade, c.1442-1444, 33). Assez pour charger *trente* bas De quatorze asnes bien bastez. (Sots triumph., c.1475, 36). On y peult bien d'une veue adviser *Trente* ou quarante fontaines et ruisseaulx (LA VIGNE, V.N., p.1495, 186).

- [Postposé à un subst. qui est précédé d'un art. partitif] : Maulbec, j'ay vescu des ans *trante* Et ne fis oncques que chasser. (Pass. Auv., 1477, 141). Hé, mon filz, il a des ans *trente*. Quant jeune enfant vous norrissoye, Que j'estoys bien en aultre joye. Que maintenant Dieu soit loué ! (Pass. Auv., 1477, 200).

. *Des ans a trente.* "Il y a trente ans, depuis trente ans" : Pource que scet bien mon entente Jehan de Calaiz, honnorable homme, Qui ne me vist des ans a *trente* Et ne scet comment on me nomme, De tout ce testament, en somme, S'aucun y a difficulté, L'oster jusqu'au rez d'une pomme Je lui en donne faculté. (VILLON, Test. R.H., 1461-1462, 140).

- [En composition] : *Trante* deux ans a sanz mentir Qu'ame ne vy que ceste foiz. (Mir. enf. diable, c.1339, 36). ...il ot en sa compagnie et delivrance *trente* trois banerés dou pais de Bretagne, et bien .VIIc. chevaliers et esquiers, tous gentilshonmes. (FROISS., Chron. D., p.1400, 462). Mesire Hervi, je sçai bien que vous estes uns des rices chevaliers de Bretagne et que, se je vous voloie presser, vous paiieriés bien *trente* mille ou quarante mille esqus. (FROISS., Chron. D., p.1400, 599). ...et escouter des hystoires merveilleuses et choses advenues en divers lieux, tant de ce royaulme que d'aultres royaulmes christiens, au *trente* cincquiesme an de mon aaige me delectay, en lieu de passe temps et d'eschever oysiveté, à escripre et faire memoire de plusieurs choses advenues au royaulme de France et aultres royaulmes voisins, ainsy qu'il m'en est peu souvenir, et mesmement depuis l'an mil quatre cens soixante (ROYE, Chron. scand., I, 1460-1483, 1). [R. M.]

TRENTÉ, **subst. masc.** (trenté)
[FEW XIII-2, 271a : *triginta*]

"Ensemble de trente messes pour un défunt ou service funéraire célébré le trentième jour après l'inhumation" (synon. *trentel*) : ...pour fair celebrer unc *trenteit* à son intention (Terre Jauche D., 1481-1482, 224). [R. M.]

TRENTEL, **subst. masc.** (trentel)
[T-L : *trentel* ; GD : *trentel* ; FEW XIII-2, 271b : *triginta*]
A. - "Ensemble de trente jours" : ...l'Eglise a acoustumé a garder trois nombres de jours : le septennaire, le tricennaire [var. *trentel*] et l'anuel. (...) Le trentenaire [var. *trentel*] est gardé, qui est par trois disiennes, pource que ce qu'ilz ont trespassé en la foy de la Trinité des dix commendemens de la foy soit purgé en eulx. (BATALLIER, Lég. dorée D.-L., 1476, 1049). [Var. ds VIGNAY, ms. BNF fr. 241, a.1348]
B. - "Ensemble de trente messes pour un défunt ; service funéraire célébré le trentième jour après l'inhumation" (synon. *trentain*, *trentaine*) : Item je welz aivoir lou jour de mon *trental* trois messes. (Arch. dép. Vosges T., 1361, G404.01). Item encar le jour de mon obit je weulz c'on doinne au povres gens sus ma fosse dous resalz de soille et une moitiee de chair sallee pour Deu et en almonne Et altretant de messes d'offrandes et de soile le jour de mon *trentalz*. (Arch. dép. Vosges T., 1384, G404.09). Item je donne a monsignour Jehan Warnier curei de Saincte-Marguerite pour unc *trentalz* pour mi quinze solz (Arch. dép. Vosges T., 1384, G404.09). Tricenarium (...) : ung trentement, *trentel* (LE TALLEUR, Vocab. E.M., c.1490, 402).

Rem. Ex. d'a. fr. et doc. 1361, 1396, 1409, 1453 (*trentelx de messes*, *trenteux de messes*, *trengtel de messes*) ds GD VIII, 41a-b.

- "Montant de ce service funéraire" : Item de donne ai mon curei un *trental* pour faire commemoration de l'arme de mi. Item je donne ai mon englise douze deniers de bone monoie pour faire chaucun an mon anniversaire perpetuelment... (Arch. dép. Vosges T., 1327, G403.07). [R. M.]

TRENTEMENT, **subst. masc.** (trentement)
[*FEW XIII-2, 271b : *triginta*]

"Ensemble de trente messes pour un défunt ou service funéraire célébré le trentième jour après l'inhumation" (synon. *trentel*) : Tricenarium (...) : ung *trentement*, trentel (LE TALLEUR, Vocab. E.M., c.1490, 402). [R. M.]

TRENTENAIRE, **subst. masc.** (trentenaire)
[*FEW XIII-2, 271b : *triginta*]

"Ensemble de trente jours" : ...l'Eglise a acoustumé a garder trois nombres de jours : le septennaire, le tricennaire [var. VIGNAY, ms. BNF fr. 241, a.1348 : trentel] et l'anuel. (...) Le *trentenaire* [var. VIGNAY, ms. BNF fr. 241, a.1348 : trentel] est gardé, qui est par trois disiennes, pource que ce qu'ilz ont trespassé en la foy de la Trinité des dix commendemens de la foy soit purgé en eulx. (BATALLIER, Lég. dorée D.-L., 1476, 1049). [Reprend *tricennaire*] [R. M.]

TRENTENIER, **subst. masc.** (trentenier)
[GD : *trentenier* ; FEW XIII-2, 271a : *triginta*]
A. - "Trentaine"

1. [De têtes de bétail] : ...quarente et trois *tranteniers* et vingt et une beste de fedes et berbis en avoir (Comptes roi René A., t.1, 1459, 124). ...quatre *trentaniers* (Comptes roi René A., t.1, 1466, 109). Et primo, de vassieu, sive avoir mascle de toute mes tailhe et tant motons, segons, noveaulx, estropiers, que arez, vingt et six *trenteniers* et dix et sept bestes, et pour ce sont XXVI trent. XVII b.. Item, plus d'anouges, et tant mascles que femeaulx (Comptes roi René A., t.1, 1478, 133). ...quatre *trenteniers* de motons (...), esquelx y avoit beaucop d'ares vieulx et de moutons escuez (Comptes roi René A., t.1, 1478, 137).

2. [De messes dites pour un défunt ou messe dite le trentième jour après le décès] : ...pour l'anterraige dud. berger ; item, pour son *trantenier*, 2 gros (Invent. mobiliers ducs de Bourg. P., t.1, 1368, 134).

Rem. Ex. d'a.fr. et doc.1435 et 1469 ds GD VIII, 41b-c. Doc.1482 ds GD VII, 385b, *s.v. septainier*.

B. - "Chef de trente hommes" : ...et marchent par compaignies et par ordre de capitaine de centeniers et de *trenteniers* (LA MARCHE, Mém., IV, Pièces annexées, 1474, 88). [R. M.]

TRENTIEME, **adj. num.** (trentième)

[T-L : *trentisme* ; GDC : *trentisme* ; FEW XIII-2, 271b : *triginta* ; TLF XVI, 583b : *trentième*]

A. - "Trentième" : Aimerigos Marcel... cueilli de ses compaignons et se parti de son fort... lui *trentime* tant seulement (FROISS., Chron. R., XI, c.1375-1400, 141). Donnees a Eltem, le *trentime* jour dou mois de march, l'an de grace mille .CCC. et trente. (FROISS., Chron. D., p.1400, 195). En l'an de mon *trentiesme* aage, Que toutes mes hontes j'euz beues, Ne du tout fol ne du tout saige Non obstant maintes peines eues, Lesquelles j'ay toutes receues Soubz la main Thibault d'Aucigny... S'esvesque il est, signant les rues, Qu'il soit le mien, je le regny. (VILLON, Test. R.H., 1461-1462, 23). La *trentieme* euvangille. Quant ung puceau prent une vesve a femme, le premier enfant qu'ilz auront, se c'est ung filz, pour aussi vray que euvangille, il tiendra de sa mere et sera sage (Ev. Quen., II, c.1466-1474, 139). Le dimenche, *trentiesme* et dernier jour Du moys de may (LA VIGNE, V.N., p.1495, 270).

B. - Empl. subst. "Droit à acquitter, égal à la trentième partie d'un revenu" : Or faut paier pour .VIIJ. ans les *trentismes* Et sans delay pour le roy .IIJ. disismes. (MACH., Compl., 1340-1377, 251). ...et, se il avenoit que, durant la ferme des trois ans dessus diz, les diz religieus feussent amonestez et tenus de paier aucune chose, tant a Sens conme aillieurs, feust ou soit dixieme, *trentiesme*, subvencions, contribucions ou visitacions a officiers ou autres de court de Ronme, ycelui Jehan les paiera pour les diz religieus (Chartes Abb. St-Magl. T.F., t.3, 1366, 325).

Rem. Doc.1356 ds GDC X, 806a. [R. M.]

TRENTIER, **subst. masc.** (trentier)

[T-L : *trentier* ; GD : *trentier* ; FEW XIII-2, 271b : *triginta*]

"Ensemble de trente, trentaine" : Vous trouverez des hommes, sur ce pas, Pour ung chaste, .IIIc. preudefemmes (...). Au semblable, pour ung homme aumousnier Cincq cens femmes plaines de charité ; Pour ung devot, de femmes ung *trentier* (MICHAULT, Procès honn. F., p.1461, 58).

REM. "Ensemble de trente messes pour un défunt ou service funéraire célébré le trentième jour après l'inhumation", *cf.* GD VIII, 41c (a. fr.). [R. M.]

TREP, **subst. masc.** (trep)

[Ø]

"?" : [Atropos] Tric, trat, troc, trop, trousselant triquetroque, Trainc très terreux, *trep* de triquenoque, Traistre trousson, triquenique tribrarque, Truye troussine, triquedondayne troque (LA VIGNE, Compl. roy Bazoche M.R., 1501, 393).

REM. HUG. VII, 328a relève l'occurrence sans donner de déf. *Cf.* FEW XIII-2, 256b, *s.v. tribus* : «Apr. *trep* (...) "chacune des douze lignées patriarcales formant le peuple hébreu"» et FEW XIII-2, 298b, *s.v. trippa* : «Moselle *trep* (...) "tripes"». [A. B.]

TREPAN, **subst. masc.** (trépan)

[GDC : *trepan* ; FEW XIII-2, 246b : *trepanum* ; TLF XVI, 583b : *trépan*]

MÉD. "Trépan" : Les [instruments] propres sont comme *trepanes* a la teste et fauceoles ou fondement. (PANIS, Guidon, 1478, chap. sing.). ...et procede avecques ton *trepan* ou scavignatoire (PREVOST, Cir. Guill. Salicet, 1492, II, 1).

Rem. Ex. d'a.fr., *cf.* TLF. Aussi *Chirurgie Chauliac* B.-T., p.1472, gloss. (*trepanes*). *Trepana* ds PANIS, *Guidon*, 1478, tr.III, doct.2, chap.1 (*trepana qui sont pour faire pertuys pour eslever les os et sont de diverses manieres*). [R. M.]

TREPANATION, **subst. fém.** (trépanation)

[GDC : *trepanation* ; FEW XIII-2, 247a : *trepanum* ; TLF XVI, 584a : *trépaner* (*trépanation*)]

MÉD. "Trépanation" : Et a l'eure de la *trespanation* ou de la raspation est il convenable que tu bouches les oreilles du malade avecques un pou de coton (PREVOST, Cir. Guill. Salicet, 1492, II, 1). [R. M.]

TREPANER, **verbe** (trépaner)

[GDC : *trepaner* ; FEW XIII-2, 247a : *trepanum* ; TLF XVI, 584a : *trépaner*]

MÉD. "Trépaner" : ...indifferanment proceder en toutes fractures de la teste en descouvrant, en ruginant, en *trepanant* et en eslevant les os avec instrument de fer (PANIS, Guidon, 1478, tr.III, doct.2, chap.1). ...elevatoria a eslever l'os *trepané* (PANIS, Guidon, 1478, tr.III, doct.2, chap.1).

Rem. Aussi *Chirurgie Chauliac* B.-T., p.1472, gloss. [R. M.]

TRESPAS, **subst. masc.** (trépas)

[T-L : *trespas* ; GD : *trespas* ; GDC : *trespas* ; DÉCT : trespas ; FEW VII, 720b, 721a : **passare* ; TLF XVI, 584a : *trépas*]

A. - "Passage"

1. "Action de passer, passage" : ...la ville de Saint-Clementin, près de Thoars, qui est en grant chemin publique et en grant *trespas* de pouvres gens (Doc. Poitou G., t.2, 1345, 295). Les gens de Tournay avoient tout le *trespas* de ceulx de Lourde et de Mauvoisin. A celle ville de Tournay ne faisoient il nul mal ne nul dommage, pour tant que ils avoient là leur retour et leur passaige (FROISS., Chron. M., XII, c.1375-1400, 8). Il a esté pris au *trapas*, Car je l'ay bien senty crier. (Myst. st Bern. Menth. L., c.1450, 46). ...Fontenay le Conte, qui est assise en grant *trespas* et assez près de la mer, environné de bon païs et fertil au dedans de nostre païs et conté de Poictou, (...) au moyen (...) de la situation de ladicte ville y a très grant frequentacion du fait de marchandise et mesmement de draperie qui se y fait et oeuvre chacun jour (Doc. Poitou G., t.11, 1472, 295).

- "Passage, parcours" : Et quant le soleil se part du point de son cercle et il retourne a ycellui meïsme point, il passe par ces douze signes, et ce *trespas* est appellé "le cercle de l'an." (CORBECHON, Soleil Lune S., 1372, 345).

- "Passage, voyage" : Je, desireux doncques venir a rive Et droit au port de ce mondain *trespas*... (SAINT-GELAIS, Séj. honn. D., c.1490-1495, 167). ...Passer le port de la grant mer Mondaine Et voyager tout le mondain *trespas*. (SAINT-GELAIS, Séj. honn. D., c.1490-1495, 203).

- "Lieu de passage, pas" : Ja fu venu a un *trespas* Destroit decoste la montaigne (CHR. PIZ., M.F., II, 1400-1403, 306). Je ne

vueil riens [fors] que ma mort. Vienne bien tost ! celle m'amort : Je suis tout prest pour son repas. Mais Maleur garde le *trespas*, Qui m'empesche passer ce pas, Que mort ne me peut aprocher. (Narcissus, p.1426, 315). Je, pour certain, aprés bien peu de pas, Voys rencontrer illec en ung *trespas* Deux gens de nom (SAINT-GELAIS, Séj. honn. D., c.1490-1495, 315).

2. P. méton. REDEV. "Redevance exigée pour le passage d'un endroit" : Et en ce que touche les draps que lesdits supplians et marchans détailleurs de draps mèneront es foires et marchez du païs d'Anjou, iceulx seront tenuz payer pour la cloaison cinq soulz pour chascune charge ou fardeau, la coustume, le *trespas* de Loire (Roi René vie L., 1461, 295).

B. - En partic. "Passage ici-bas ; passage de la vie à la mort"

1. "Passage ici-bas" : ...chils mondes n'est q'uns *trespas*. (FROISS., Joli buiss. F., 1373, 105).

- *Au dernier trespas de sa vie.* "Au dernier passage de sa vie, au moment de sa mort" : O mon pere, mon createur, Mon sceul Dieu et mon redempteur, A jointes mains je te supplie Que au dernier *trapas* de ma vie Tu ne me vullies obblïer, Mes te pleyse moy pardonner Les grans offences que j'ey fet. (Myst. st Sébast. M., c.1450-1500, 212).

- *Jusqu'en la fin de son trespas.* "Jusqu'à la fin de sa vie" : NOSTRE DAME. (...) En un autre lieu t'enmenray, Et souvent te visiteray Jusqu'en la fin de ton *trespas*. (Mir. chan., c.1361, 182).

- *Le trespas de ses jours.* "Le passage de ses jours, la fin de sa vie, sa mort" : Laquelle dame, apprès le *trespas* de ses jours, ledit monseigneur Robert espousa Madame Sanse, fille du roy de Maillorque (LA SALE, Salade, c.1442-1444, 175).

2. "Passage de la vie à la mort, décès, trépas" : Vien veoir, vien, quelle chappelle Sur la bonne femme est fondée, Et coment Dieu l'a honnourée A son *trespas*. (Mir. mère pape, c.1355, 402). Dieux, en sa jonnesse, l'appella en sa compaignie, et tantost aprez son *trespas* il fist grans miracles et appers (FROISS., Chron. M., XIV, c.1375-1400, 184). Mais touz les jours pleureray, voir, Le sien *trespas*. (Mir. st Alexis, 1382, 368). Après le *trespas* de laquele Jehannete, il vint demourer à Paris et gaignier sa vie, au mieulx qu'il a peu (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 463). Et pour ce que nous ne vouldrions pas avoir autre seigneur que vous après le *trespas* du roy que vous en Bretaigne, le vous annoncons nous. (ARRAS, c.1392-1393, 49). Ce jour, vindrent nouvelles ou Palais de la mort et *trespas* de maistre Eustace de l'Aitre, chancelier de France (FAUQ., I, 1417-1420, 372). Ainsi par merveilleux compas Je n'ay vie ne n'ay *trespas* : Je suis transsi, sans mort toucher. (Narcissus, p.1426, 315). ...les femmes vesves, celles qui aprés le *trespas* de leurs premiers maris jamais plus ne se vouloient remarier (LA SALE, J.S., 1456, 3). ...avoit ung jeune filz orphenin, qui bien riche et puissant demoura puis le *trespas* de son pere et sa mere. (C.N.N., c.1456-1467, 131). ...et mesmement depuis l'an mil quatre cens soixante que regnoit à roy de France Charles, septiesme de ce nom, jusques au *trespas* du roy Loys, unziesme de ce nom, filz du dit roy Charles, qui fut le penultime jour du mois d'aoust mil quatre cens quatre vingtz et troys (ROYE, Chron. scand., I, 1460-1483, 1). Si fut advisé d'envoyer devant pour le secours du pays, et pour ce que, par le *trepas* du noble chevalier messire Cornille, bastard de Bourgoingne, le seigneur de Cry avoit eu le gouvernement d'icelle duchié, fut advisé que l'on y envoyroit deux des nepveurs dudit seigneur de Cry, moult bons chevalliers. (LA MARCHE, Mém., II, c.1470, 301). Ung peu d'enuy Nous est, maistre, vostre *trespas*. (Pass. Auv., 1477, 88). SAINCT MARTIN. (...) Pour ce, vous dis que brief s'aproche L'eure et le jour de mon *trespas* Qui ne m'est poinct chose farouche, Car ad ce ne contredis pas. (LA VIGNE, S.M., 1496, 557). Et, après son *trespas*, son corps fut ouvert et embalmé, ainsi qu'il avoit ordonné à tous ceulx qui avoient auctorité autour de luy, [et] fut sondit corps porté et inhumé en l'eglise Nostre-Dame de Clery. (LE CLERC, Interp. Roye, c.1502, 398).

- *Aller de vie à trespas.* V. *vie* "Mourir" : ... je vueil ... que ... s'il avenoit chose que le conte Regnault de Guerles alast de vie à *trespas* devant ma fille, sans hoir de sa char, que ma fille paisieublement tenist et possessast comme son bon heritaige la conté de Guerles tout son vivant (FROISS., Chron. M., XIV, c.1375-1400, 150). Le quart jour de ce mois, ala de vie à *trespas* monseigneur Alexandre quint, pape (BAYE, I, 1400-1410, 318). ...ouquel cloistre maistre Phelippe de Vitry, qui nagaires estoit alé de vie à *trespas* en Court de Romme, avoit son hostel et ses biens (FAUQ., III, 1431-1435, 138). ...au cas que ledit Bourracier seroit allé de vie a *trespas* et qu'il n'y eust aucun de ses compaignons qui vouloist prendre la charge (...) de ladite ferme générale [d'un impôt], vous, appelez esdits compaignons (...), commectez aucuns d'eulx (Pol. Louis XI, G., Pièces justif., 1463, 422).

- *Prendre trespas.* "Mourir" : Si vous plaist, vous en direz tous Voz oppinions en ce cas, Que plusieurs ont deul et couroux Dont Sallebry a pris *trespas*. (Myst. siège Orléans H., c.1480-1500, 186).

- "Moment du passage de la vie à la mort" : Et quant je sui ainsi pris en vos las, Se je vous pers, je perdrai tous soulas Et s'en morrai dolans, tristes et las. Mais, mon doulz cuer, certes je n'espoir pas Que vos doulz cuer ne veu[i]lle mon respas Et qu'en tous lieus ne soit mes advocas, Et que Pitié assés plus que le pas Ne viengne a vous, s'elle scet mon *trespas* (MACH., Voir, 1364, 546).

C. - Au fig.

1. "Ce qui se passe, aventure" : LE CRESTIEN. O glorieux sainct Nicolas, Quel *trespas* ! A tout jamais damné estoye. (...) Quel *trespas* ! De toy ay receu grant soulas Quant es las De Sathan possedé estoye. (Mir. st Nic. juif, c.1480-1500, 149).

- "Ce qui se passe de dangereux, danger mortel" : Et le roy les receupt moult liement, et les mercia de leur secours, et leur dist que, aprez Dieu, ilz estoient ceulx de quoy il et son royaume estoit ressuscitez de plus crueulx *trespas* que de la mort, car, se ilz ne feussent, les Sarrazins les eussent tous destruiz ou tournez a leur loy, qui vaulsist piz que mort corporelle, car ceulx qui a ce se feussent consentu de bon cuer eussent eu dampnacion perpetuelle. (ARRAS, c.1392-1393, 118).

2. "Transgression" : Le *trespas* du commandement... (MARTIN LE FRANC, Champion dames D., t.5, 1440-1442, 53). LE CRESTIEN. Avez veu par experience Les mondains dangereux *trespas*. Nettoyons nostre conscience Des merites sainct Nicolas. (Mir. st Nic. juif, c.1480-1500, 158). JHEROBOAN. [un pharisien] Mais n'esse pas ung grief *trespas* Et vient d'un bien felon courage Devant tous, faire tel oultrage, Noz vielz pechéz renouveller ? Jamais je n'osay reveler Ceulx que je voy ycy en couche (Myst. Pass. Troyes B., a.1482, 427).

3. "Digression ?" : Meün l'a dit en son *trespas* [éd. : allusion probable au *Roman de la Rose*, v.13253 et suiv.] (MARTIN LE FRANC, Champion dames D., t.2, 1440-1442, 180). [R. M.]

TRESPASSAGE, **subst. masc.** (trépassage)
[*FEW VII, 720b : **passare*]

REDEV. "Redevance exigée pour le passage d'un endroit" : ...ventes des boys et forestz, pasnaiges et autres devoirs

de coustumes et *trespassaiges* en celle seigneurie. (Cartul. Laval B., t.3, 1452, 150). [E. P.]

TRESPASSANT, **subst. masc.** (trépassant)
[T-L : *trespasser* (*trespassant*) ; GD : *trespassant* ; FEW VII, 720a : **passare*]
A. - "Celui qui passe par un endroit, qui traverse un endroit, qui est de passage qq. part" : Le *trespassant* lez lui s'acoste, Les pierres du panier lui oste (....). Dist le *trespassant* : ... (Renart contref. R.L., t.2, 1328-1342, 96). Es tu messier ou fauchonneur Ou des *trespassans* espïeur ? (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. S., c.1330-1331, 161). Rien ne set faire une des mains d'Avarice que rives Et pautonnieres et saches, Que la penthecouste porter Et moi aus buissonnes grater. Elle me maine aus grans chemins Ou *trespassans* ou pelerins Ou grans seigneurs doivent passer Pour leur aumosne demander (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. S., c.1330-1331, 303). ...pour recevoir oudit hospital les povres *trespassanz* et especiaument les povres pelerins alanz audit Saint Jaques (PHIL. VI VALOIS, Doc. paris. V., t.1, 1335, 220). ...pourveu qu'il face et laisse faire en sa terre profitables chemins pour les *trespassans*. (Doc. Poitou G., t.2, 1339, 162). ...afin que la flaireur de son corps ne greuast aus *trespassans*. (MANDEVILLE, Voy. L., p.1360, 233). Mes nous ne diron pas que pour ceste raison il s'ensuie aucun inconvenient car les sers ne lez franchis de nouvel ne sunt pas des devant diz, ce est assavoir des sourvenus ne des peregreins ou *trespassans*. (ORESME, Pol. Arist. M., c.1372-1374, 124). Marthe, qui ot la vie active, Fut adès dolente et chetive Pour ses terres, pour son labeur Et pour recevoir a honneur Les hostes et les *trespassans* (DESCH., M.M., c.1385-1403, 325). Mais je n'y yray pas desgarny de gens d'armes, car il y a males gens en ce pays la, et qui voulentiers desrobent le *trespassans*. (ARRAS, c.1392-1393, 279). Il y at des papegaiz bien parlans, qui saluent les *trespassans* (JEAN D'OUTREM., Myr. histors G., a.1400, 172). [5596] ...mais tout efface Sa beauté un petit d'orage, Car faicte est de tel maçonnage Que les murs n'en sont bons ne fors, Quoyqu'ilz semblent estre defors, Mais Fortune l'appercevent, Qui le monde va decepvent, L'a fait sembler estre imprenable Aux *trespassans* et tres durable, Mais sa beauté et s'aparance N'est fors que toute decepvence. (CHR. PIZ., M.F., I, 1400-1403, 61). Guecteurs de chemins, desrobeurs et desserpilleurs des *trespassans* doibvent estre pugniz corporellement, comme trainez, penduz, et confiscacion de meubles (Cout. instit. Anjou Maine B.-B., t.1, 1411, 434). Humaines oreisons sont comparables a la requeste d'un *trespassant* qui demande son chemin. (CHART., L. Esp., c.1429-1430, 154). ...au *trèspassant* (...) ...comme il désiroit estre asseuré de eux entrant en leur ville, pareillement les vouloit asseurer aussi de sa part que passant parmy et logeant ne leur souffreroit mesfaire (CHASTELL., Chron. K., t.3, c.1456-1471, 137). L'on doit loger les *trespassans*, Aleurs necessitez pourvoir. (Prisonn. desconf. C., c.1488-1489, 33).
B. - "Celui qui vient à décéder" : Et plaise sovenir as peres desusdis comment c'est grand merite d'executer a la lectre la darraine volenté, mais qu'elle soit catholique, des *trespassans* en Dieu et ausi le peril du contraire. (MÉZIÈRES, Test. G., 1392, 320).

V. aussi *trespasser* [R. M.]

TRESPASSÉ, **subst. masc.** (trépassé)
[GDC : *trespasser* (*trespassé*) ; FEW VII, 721a : **passare* ; TLF XVI, 584b : *trépassé*]

"Celui qui est décédé, défunt" : Et s'aucuns des eschevins trespassoit de cest siecle ançois que li tamps du dit eschevinage fust fenis, li autre eschevin esliroient ens, u lieu des *trespassés*, autres preudoumes souffissans par leurs seremens pour ce que le ditte ville ne demourast vaghue de Loy (Hist. dr. munic. E., t.2, 1334, 82). Pour le salu des *trespassez*... (Tomb. Chartr. Trois contes S., c.1337-1339, 75). [aussi p.83 ; 85] ...seule misericorde est la compaigne des *trespassés* (DAUDIN, De la erudition H., c.1360-1380, 351). Prestre vueil estre (...) Et prier pour les *trespassez* Qui ont acquis et amassez Les biens dont j'ay si largement (Mir. chan., c.1361, 144). Et pour ce, quant les filz du *trespassé* sont vaillans hommes, le memoire du pere en croist en bien et en diminue quant il sont mauvais. (ORESME, E.A.C., c.1370, 138). ...les biens des quelz *trespassez* assis ou asseans en nostre royaume ou ailleurs, (...) appartenans aus dis prelas, gens d'eglise, barons, (...) à aucuns d'eulx par la succession des dis defuns, ou autrement (Doc. Poitou G., t.4, 1372, 183). Et ce veu par ledit pelletier, il dist audit *trespassé* que puisqu'il vouloit grever son compere, il le comparroit ; et tenoit en sa main un baston de cotheret, dont il se efforça de ferir ledit *trespassé* ; mais il ne pot, pour ce que ledit baston lui fu osté par lui qui parle. (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 412). Et cy se taist Jehan d'Arras de la noble histoire de Lusegnen. Dieux doint aux *trespassez* sa gloire, Et aux vivans force et victoire, Que ilz la puissent conquerir. Cy vueil l'ystoire fenir. Deo gractias. (ARRAS, c.1392-1393, 312). Regardons en la clarté de vraye foy et creance les ames des *trepassez* qui sont en la prison de purgatoire (GERS., Déf., 1400, 226). Et veez comment n'est personne de quelconque estat, qui se puisse excuser d'aydier les mors : n'est celuy qui puisse vrayement dire : "Je ne puis plourer pour les *trespassez*, je ne me puis repentir pour prier devotement pour eulz". (GERS., Déf., 1400, 229). Dieu ait l'ame des *trespassés* ! (CHART., D. Her., p.1415, 423). Jhesus (...) aporta la maniere De pourchacier son sauvement, La quelle y monstra clerement Par sainte vie et par signacles, Par escripture et par miracles, En suscitant lez *trespassez* (Mart. st Pierre st Paul R., c.1430-1440, 124). Il me fault mectre au reng des *trespassez*, car je ne vaulx gueres mieulx, quelque langage qu'encores je pronunce. (C.N.N., c.1456-1467, 142). Cy demonstre a scavoir se indulgences proufittent et valent aux *trespasséz*. (Somme abr., c.1477-1481, 96).

Rem. Aussi *Un traité d'héraldique inédit*, éd. L. Houwen, M. Gosman, c.1435-1449. In : *Romania* 112, 1991, 504 ; MIÉLOT, *Spec. hum. salv.* L.P., 1448, 148 ; WAUQUELIN, *Belle Hélène Const.* C., c.1448-1452, 18/27 ; CHASTELL., *Chron.* K., t.3, c.1456-1471, 41 ; VILLON, *Test.* R.H., 1461-1462, 135, v.1768 ; MOLINET, *Chron.* D.J., t.1, 1474-1506, 407 ; MOLINET, *Epitaphe Josse de Lalaing* T., c.1483-1486, 62 ; *Myst. process. Lille* K., t.2, a.1485, 16/73...

- *Jour des trespassés*. "Jour des morts (lendemain de la Toussaint)" : ...et sy comparoir au pasnage de la dicte forest chacun an le jour des *Trespassés* pour a aidier à fere les jugemens. (HECTOR DE CHARTRES, Cout. R.B., 1398-1402, 115).

- *Messe des trespassés* : ...ilz [les religieux] seront tenus dire et cellébrer par chacun an perpétuellement en leur église à tel jour de caresme comme ilz regarderont estre espédient, ung obiit, c'est assavoir le ser vespres et matines des *trespassés* et l'en demain messe à notte des *trespassés*, c'est assavoir lesdites matines à neuf lichons, pour le salut et rédemption des ames des dessusdiz (Cartul. Hôtel-Dieu Cout. L., 1439, 252). ...a la messe des *trespasséz* (Lettres rémission René II P.D.H., 1489, 184).

V. aussi *trespasser* [R. M.]

TRESPASSEMENT, **subst. masc.** (trépassement)
[T-L : *trespassement* ; GD : *trespassement* ; FEW VII, 720b, 721a : **passare* ; TLF XVI, 584b : *trépasser* (*trépassement*)]
A. - "Fait de passer (d'un endroit en un autre), passage" : [La voix] de un *trespassement* tant legier comme invisible et tant soutil que l'en ne le puet declarer, si remplist l'ouÿe (FOUL., Policrat. B., I, 1372, 114). Et bien proprement il dit que il passeront par le glaive et non pas fineront par glaive pour ce que le glaive leur est aussi comme .i. *trespassement* au lieu ou quel, selon leur multitude de pechiez et de leur mauvestiez, "eulz qui sont puissanz seront puniz tres puissaument" (FOUL., Policrat. B., V, 1372, 320). ...il [le vin blanc] blesse moins la teste, car il est moins fumeux et vaporeux que tous aultres vins. Que il soyent plus provocatifz de l'orine et plus suptilz il appert par Ypocras en la troiziesme partie des Maladies agues en ung canon ou il parle du vin blanc ou il dit que le *trespassement* du vin blanc en la vescie est plus facile que tous aultres vin (Rég. santé corps C., 1480, 28).

- MÉD. "Passage des aliments à travers le corps, digestion" : ...et pour ce le vin est transporté et fait mieulx penetrer la viande que l'eaue en laquelle n'est chaleur quelconques, mais atarde le *trespassement* de la viande. (Rég. santé corps C., 1480, 66).

- "Passage (dans le temps)" : Cest monde n'est c'on movement Et ung petit *trespassement* (DUPIN, Mélanc. L., c.1324-1340, 162). ...les choses passees n'ont point, a son regart [de Dieu], de quelconque transiscion ne de *trespassement* ne les choses a venir aussi ne ont point, en son regart, de succession. (FOUL., Policrat. B., II, 1372, 169).

- *Trespassement en qqc.* "Passage à un autre état" : Et delectacion n'est pas fin, mais est voie et *trespassement* en autre chose. (ORESME, E.A.C., c.1370, 400).

- [À propos de l'âme] "Ravissement" : Et lors en un moment et soudain *trespassement* en samblant de l'espartissement des nuees, l'ame attaint que c'est de Dieu, et tantost rechiet. (GERS., Montagne contempl. G., 1400, 54).

B. - En partic. "Passage de la vie à la mort, décès, trépas ; moment de la mort" : DIEU. Or sus, mére, et vous, my affin. Je vueil estre au *trespassement* De Guillaume (...). NOSTRE DAME. Filz, c'est droiz que nous avançons Si que nous soions a sa fin. (Mir. st Guill., c.1347, 51). Si qu'einsi vit la belle clerement Le roy Ceïs et sot certeinnement La maniere de son *trespassement*. Mais de li pleins Fu, regretez et plourez longuement Par grans souspirs getez parfondement, Si que Juno y ouvra tellement Que pour ses plains En deus oisiaus mua leurs corps humains Qui sus la mer volettent soirs et mains. (MACH., F. am., c.1361, 167). ...le premier enfant emportera douaire de sa grant mere, pour ce que [sa] propre mere vivoit au jour du *trespassement* de sa grant mere ou ayeule (Cout. bourg. glosé P.M., c.1380-1400, 221). ...au jour du *trespassement* dudit defunct, il trouva d'aventure, sur une chaïere à doz, un petit sachet de cuir lonc d'un doy (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 85). Cellui roy ot a nom Elinas et fu moult puissant et preux chevaliers de sa main. Or advint que, après le *trespassement* de sa femme, que il chassoit en une forest prez de la marine, en laquelle forest il avoit une moult belle fontaine. (ARRAS, c.1392-1393, 5). Adam, ains son *trespassement*, Vesqui bien .IXc. et .XXX. ans (CHR. PIZ., M.F., II, 1400-1403, 139). Et furent presens à son *trespassement*, si comme on disoit, son frere, le duc de Betheford, le duc d'Exestre, son oncle, et autres pluiseurs grans segneurs du pais d'Angleterre (FAUQ., II, 1421-1430, 56). ...touchans matiere de collacions de benefices et dons de segnories, terres, rentes, revenues ou possessions, fais paravant le *trespassement* de feu le roy Charles derrainement trespassé (FAUQ., II, 1421-1430, 174). On dit que tout bon chrestien Quant vient a son *trespassement* Si doit or disposer du sien Et fairë aucun testament. (RÉGN., F.A., 1432-c.1465, 126). ...nonobstant que a son *trespassement* elle estoit enchaintte d'enffant. (LA SALE, Salade, c.1442-1444, 185). Souyés moy eydans Comme a voustre serviteur, Et me deffendés des lians Cy tresnuysans De l'ennemy qui tresgrant peur Me fet a mon *trapassemant*. (Myst. st Sébast. M., c.1450-1500, 219). Je doubte qu'il ne voulsist pas Vous dire, a son *trespassement*, Devant moy, si priveëment, Aucuns secretz, par aventure. (Path. D., c.1456-1469, 136). Tres doulx jhesu crist roy de gloyre Vueilliés de moy avoir memoyre Sire a mon *trespassemant* (OUDIN, St Genis M.S., c.1490, 97).

- *Aller à trespassement* : ...je dy et vueil encoires, ... que se ma fille ... voist à *trespassement*, que pour quelconque mariage que le conte Regnault face secondement, on ne puist tollir, eslongier, oster ne desheriter l'oir ou les hoirs qui de ma fille seront yssus (FROISS., Chron. M., XIV, c.1375-1400, 150).

- *Aller de vie à trespassement* : Car de vie à *trespassement* Li roys de France ala briefment ; Et aussi fist li cardinaus Qui en ce fait estoit legaus. Dont ce fu pitez et damages (MACH., P. Alex., p.1369, 23). ...quant l'un desdiz mariez sera aley de vie à *trespassement*, la moitié desdites livreisons et quarante soulz desdiz deniers mourront, et ainsi demourront à celi qui le plus vivra cinquante soulz et la moitié desdites livreisons. (Cartul. Hôtel-Dieu Cout. L., 1378, 183). ...les gens disoient qu'il estoit alez de vie à *trespassement* de sa mort naturele, et pour la feiblesce et grant aage d'icellui (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 180). Icellui Jaquotin, avant ce que ledit Rotisseur alast de vie à *trespasement*, vint seoir sur les quarreaux dudit Chastellet elle qui parle, et beurent ensamble. (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 267). ...sondit mary fu apporté oudit hostel moult grandement et enormement navré ; desquelles navreures, environ deux ou trois jours après icelles, il ala de vie à *trespacement*. (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 270). Mais advient que la dame va de vie a *trepassement*, dont le jeune home est en tel douleur qu'il n'est home qui le peust penser. (Quinze joies mar. R., c.1390-1410, 99). ... le roy d'Armenie avoit une tres belle fille qu'il avoit eu de sa moillier, laquelle estoit alee de vie a *trespassement* n'avoit pas encores deux ans, et n'avoit cellui roy plus d'enfans. (ARRAS, c.1392-1393, 126). Et avint que ou moiz de juillet ensuivant ou environ, ledit Jouvence ala de vie à *trespassement*. (BAYE, I, 1400-1410, 4). Ce jour, maistre Nicole de Baye, archidiacre de Chaalons et chanoine de Paris (...) grandement et notablement, ala de vie à *trespassement* et fu ce jour enterré en l'eglise Saint-Denys-du-Pas à Paris. (FAUQ., I, 1417-1420, 296). Et après tout ce ne tarda gaires que madicte dame Marie, leur mere, alla de vie a *trespassement* (...) et fust enterree a l'esglise de Sainte Clere. (LA SALE, Salade, c.1442-1444, 185). ..Nicolas Bourracier (...) est (...) alé de vie a *trespassement* ou au moins esté si griefvement malade que l'on n'y espère point de convalescence. (Pol. Louis XI, G., Pièces justif., 1463, 421).

- *Le dernier trespassement.* "La mort" : SAINCT MARTIN [à Dieu]. (...) En toy seul gist mon pencement Ad ce dernyer *trespassement*, Entierement, De cueur contrict, devocieux, Te priant singulierement Que mon ame presentement Soit mise en la gloire des cieulx. (LA VIGNE, S.M., 1496, 572).

- *Le trespassement du monde.* "La mort" : ...a son *trespassement* de ce monde il fut tenu des chevaliers le plus vaillant (LA SALE, J.S., 1456, 2).

- [À propos de l'assomption de Marie] : ...pour ce la vierge benoite en ce lieu la [le paradis] reposa en son glorieux

trespassement, lequel trespas ne li fu pas mort, mais repos, et que son *trespassement* on doye appeller repos [,] je le preuve ainsi. (Mir. march. larr., c.1349, 92). Item, en montant amonlt vers Galilée, a la senestre partie est le lieu ou les anges apporterent a la doulce vierge Marie la palme, le jour de son Assumption, en signe son *trespassement* (Voy. Jérus., c.1395, 17).

C. - Au fig. "Transgression, abus" : ...faire contraindre touz les nobles et non nobles des dites parties à venir à nostre besoing, de cognoistre sur les finances d'acquès faiz en fiez nobles et arrerefiez par non nobles personnes et personnes ecclesiastes, (...) sur contraiz, usures, *trespassemenz* de monnoies, sur collecteurs establiz ès parroiches, en chascune des parties dessus dites, à lever le succide (Doc. Poitou G., t.2, 1340, 167). [R. M.]

TRESPASSER, **verbe** (trépasser)

[T-L : *trespasser* ; GD : *trespasser* ; GDC : *trespasser* ; DÉCT : trespasser ; FEW VII, 720b : **passare* ; TLF XVI, 584b : *trépasser*]

A. - "Passer outre"

1. [Dans l'espace]

a) *Trespasser qqc.* "Aller au-delà de qqc., traverser, franchir qqc." : Si en alames Tout le chemin et le pont *trespassames*, Ne ça ne la nulle part n'arrestames Jusques a tant qu'a la porte hurtames. Mais li portiers La porte ouvri de cuer et volentiers. (MACH., J. R. Beh., c.1340, 111). Ils *trepassent* (...) Les villes, les chasteaulx, et les grans fermettez (Hern. Beaul. D.B., c.1350-1400, 12). Le Taure et le Joure passa ; Et puis son chemin *trespassa* Par le païs et la contrée Dou patriarche d'Aquilée. (MACH., P. Alex., p.1369, 47). Si chevaucièrent ces gens d'armes... et *trespassèrent* Poito et entrèrent en la ducé d'Ango (FROISS., Chron. L., VII, c.1375-1400, 168). Une de ces .II. lignes est ou corps qui seroit meu, et l'autre en l'espasce qui est ymaginee inmouvable laquelle il *trespasse* par son mouvement. (ORESME, C.M., c.1377, 100). L'ystoire dit que tant chevaucha Remondin qu'il vint a Coulombiers et *trespassa* la villette, et se mist sur la montaigne... (ARRAS, c.1392-1393, 29). Et quant ly messaiges perçoit l'effroy, si mist tout en adventure, et fiert cheval des esperons quanqu'il puet randonner, et s'en vint passer au dehors des logeis, et *trespasse* tout l'ost. (ARRAS, c.1392-1393, 96). Tant cheminent leurs ostz que ilz *trespassent* la Lorraine et se met es plains d'Ausaiz. (ARRAS, c.1392-1393, 284). Ilz ourent vent à gré et *trespasserent* l'isle d'Oleron. (Ponthus Sidoine C., c.1400, 136). Ainssy les Alpes *trespassa* (CHR. PIZ., M.F., III, 1400-1403, 214). Le fleuve Jourdain *trespassa* Et en Judee s'en passa (CHR. PIZ., M.F., IV, 1400-1403, 23). ...grant nombre de sez gens *trespassent* les fosséz (Cligès C.T., 1455, 86-87).

- Empl. abs. "Aller d'un bord à l'autre" : ...après ce que le roy d'Angleterre eut rafreschi ses gens en la ville de Calais, (...) monta sur mer et ala arriver à Douvres en Angleterre. Mais il advint que en *trespassant*, ladicte mer fut moult fort troublée, et tant que deux vaisseaulx pleins de gens du seigneur de Cornouaille furent péris (MONSTRELET, Chron. D.-A., t.3, c.1425-1440, 125).

- "Passer qq. part, parcourir (un lieu)" : Dont elle tenra closement Son secret, sans point reveler, Fors d'un point, qu'on ne puet celer, En la partie de maniere : Car il apparra en sa chiere Un po de maniere avivée ; Aussi comme un po de nuée Par dessus le soleil *trespasse*, Porra il paroir en sa face. Dont cils s'en porra percevoir Et un tel plaisir concevoir Que tous sera d'amours espris Et s'en rendera dou tout pris. (MACH., D. Aler., a.1349, 303). ...et n'est pas legiere chose de *trespasser* et courir en .i. moment tout le lonc et le lé des provinces. (FOUL., Policrat. B., V, 1372, 265). Environ petite nonne, uns lièvres s'en vint *trespassant* parmi les camps, et se bouta entre les François (FROISS., Chron. L., I, c.1375-1400, 181). Quant par le monde *trespassons*... (LE FÈVRE, Respit Mort H., 1376-1380, 95). ...encores aujourduy les Nubiens, toutes les fois qu'il leur plaist, passent parmy le Cayre en Babilonne portans en leurs mains une belle croix de fer bien taillee, *trespassans* parmy tous les Sarrazins et jusques en Jerusalem, sans payer nul truage. (MÉZIÈRES, Songe vieil pèl. C., t.1, c.1386-1389, 221).

- *Trespasser de ... à...* "Passer de ... à..." : ...l'un repute que on li oste ce que l'en donne a l'autre. Et certes ce descent et *trespasse* des greigneurs aus mendres (FOUL., Policrat. B., V, 1372, 360).

- *Trespasser en.* "Passer (et disparaître) dans" : Selon Aristote ou tiers de Phisique, l'accion du faisant ou agent et la passion du pascient ou de la chose meüe sont un mouvement et sont ou *trespassent* en la chose faite. (ORESME, E.A.C., c.1370, 474).

- *Trespasser outre.* "Aller au-delà" : ...alez tout bellement, Vous deux femmes qui la passez ; Gardez qu'oultre ne *trespassez* : Dieu vous mande ne sejournez Qu'a l'empereur ne retournez. (Mir. fille roy, c.1379, 103).

- *Trespasser par.* "Passer par" : Secondement, un ange peust delessier du tout et soy departir du lieu ou il est et soy mouver et transporter en un autre lieu par l'espace moienne par laquelle il *trespasse*. (ORESME, C.M., c.1377, 292). Et se partirent environ le prinsompme, montez, eulx et leur mesgnie, sur chevaulx d'avantaige, et yssirent par une poterne et *trespasserent* par l'un des corniers de l'ost, que oncques ne furent apperceuz, et s'esploittierent tant que ilz vindrent, environ soleil levant, a VIII. grosses lieues de la et se painnent de cheminer tant comme ilz pevent. (ARRAS, c.1392-1393, 149).

. "Passer par (en surmontant)" : Ulixes si *trespassa* par batailles, par lances, par feu, par divers pas de mer, par tant de commocions, par tant de traïsons et guerres et tant de aguettes de gens, par Cille, par Caribde, qui sont grans perilz de mer, a fin qu'il retournast en son païs, au moins en sa viellesce. (FOUL., Policrat. B., VII, 1372, 344).

- [D'une pers.] *Trespassant.* "Qui passe en un lieu, qui est de passage" : Et en ce party vagant, vint a Hervy, le filz Alain, un homme *trespassant*, qui venoit de Guerrande, et avoit passé par le recept ou ly chastellains estoit, et avoit entendu par aucuns des varlez d'icellui chastellain qu'ilz actendoient gens a qui ilz ne vouloient point de bien. (ARRAS, c.1392-1393, 69). ...et oultre celle villette environ deux milles a ung hauberge commun pour hauberger pelerins et autres gens *trespassans* (Voy. Jérus., c.1395, 38). ...soubz ombre et couleur de courtoisie et de liberalité recevoit joyeusement en son hostel tous hommes *trespassans* (PREMIERFAIT, Cas nobles hommes G., 1409, 162). Comment ! beau sire, estes vous commis a ce sçavoir et demander aux damoiselles *trespassans* ? (Percef. I, R., t.1, c.1450 [c.1340], 434).

. Part. prés. en empl. subst. "Celui qui passe en un lieu, passant" : Rien ne set faire [une des mains d'Avarice] que rives Et pautonnieres et saches, Que la penthecouste porter Et moi aus buissonnes grater. Elle me maine aus grans chemins Ou *trespassans* ou pelerins Ou grans seigneurs doivent passer Pour leur aumosne demander (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. S., c.1330-1331, 303). ...car les sers ne les franchis de nouvel ne sunt pas des devant diz, ce est assavoir des sourvenus ne des peregreins ou *trespassans*. (ORESME, Pol. Arist. M., c.1372-1374, 124). Marthe, qui ot la vie active, Fut adès dolente et chetive Pour ses terres, pour son labeur Et pour recevoir a honneur Les hostes et les *trespassans*. (DESCH.,

M.M., c.1385-1403, 325). Mais je n'y yray pas desgarny de gens d'armes, car il y a males gens en ce pays la, et qui voulentiers desrobent le *trespassans*. (ARRAS, c.1392-1393, 279). Humaines oreisons sont comparables a la requeste d'un *trespassant* qui demande son chemin.. (CHART., L. Esp., c.1429-1430, 154).

Rem. *Renart contref.* R.L., 1328-1342, gloss.

- Inf. subst. "Passage" : Une estraite porte a en my Le mur, si basse que gemy, Plaing et plouré au *trespasser* Ont maint (CHR. PIZ., M.F., I, 1400-1403, 103). ...et au *trespasser* qu'il fist sa lance rompit auprés de la doille (LA SALE, J.S., 1456, 116).

b) *Trespasser qqn*. "Passer outre, passer à côté de (en ignorant)" : Et, se il [les pilleurs] veissent aucuns defaillans par secheresse et maigres par fain, il les *trespassoient* comme par pardon aussi comme se en les occiant il perdissent leur poine, pour ce que par fain tantost il les convenoit mourir. (FOUL., Policrat. B., II, 1372, 140).

2. [Dans le temps] "Passer, s'achever" : ...car le prince qui n'a justice en soy ne misericorde, se puelt dire umbre sans corps, qui peu dure et *trespasse* comme riens. (LA SALE, Salade, c.1442-1444, 8). Li digners *trespassa*, se revint l'avespree. (Jourd. Blaye alex. M., a.1455, 156). Le nuit est *trespassee*, li aube est esclarie (Jourd. Blaye alex. M., a.1455, 304).

- [Du temps] "Passer" : Or avient que li temps *trespasse* Tant que li petis jouvens passe ; Se montent ses branches au vent Pour entrer en secont jouvent Qui est moiens temps appellez. (MACH., J. R. Nav., 1349, 221). N'ay que faire de tel delay : Le plus du jour est *trespassez*. (Mir. femme, 1368, 213). Le dimenche vint, chascun s'appareilla pour aler aux nopces. La nuit *trespassa* et ly jours vint. (ARRAS, c.1392-1393, 37). Quant la mie nuit fu *trespassee*, Derechief sont tournez au port (CHR. PIZ., M.F., III, 1400-1403, 158). En celle cité forte et belle Ot Hasdrubal mis les conquestes, Qu'avoyent fait, et les acquestes, En trestous les temps *trespassez* (CHR. PIZ., M.F., III, 1400-1403, 223). Et puis, *trespassez* .VII. ans, Ingenius trespassa. (Percef. I, R., t.1, c.1450 [c.1340], 66).

- *Trespasser qqc*. "Faire passer qqc." : Si luy *trespassoient* [la dame et ses filles qui soignent la reine] a par soy tous ses maulx et les mectoient en oubly (Hist. Berthe Pépin T., c.1400-1500, 162).

- *Trespasser* une période, un épisode... "Passer (en parvenant au bout)" : ...tres doulz saint Denis (...) Fai nous si *trepasser* ceste vie mondaine (Prières saints R., t.2, c.1400-1420, 190). En ce point le temps ne passoye Pour certain car il me passoit ; Quant ung jour de gaing *trespassoye* Jamais celuy ne rapassoit. (CHAST., Temps perdu D., a.1450, 32). LE CHRESTIEN commence. Consideré le cours du temps passé Que j'ay passé, de bon cueur *trespassé*, Mal compassé, d'honneur pou amassé, Tout bien pensé, ne sçay que doye faire. (Mir. st Nic. juif, c.1480-1500, 73).

3. Au fig.

a) *Trespasser qqc*. "Passer outre qqc., ne pas faire qqc." : De l'ostel vot partir par droit estraigneté Tant c'on euïst laiens le mengier *trespassé*. Mais le bielle li dist (...) Qu'il s'asieche a le table (Jourd. Blaye alex. M., a.1455, 509).

- "Omettre, négliger qqc." : Item, le cultiveur de la terre ne *trespasse* ou lesse rien qui lui convienne (ORESME, Ycon. Arist. M., 1374, 834). Toutes les nobles prophecies Dessus moy seront accomplies Et sus mon corps mat et lassé, N'en aura ja point *trespassé* Que tout ne porte et acomplisse Comme la divine justice L'a proposé et ordonné, Ains qu'en ce monde feusse né. (Myst. Pass. Troyes B., a.1482, 523).

- "Laisser passer (une date)" : Car s'il n'est paiez, bien puis dire Si tost qu'un jour *trespasseray*, Son serf de ma teste seray A touz les jours de mon aage (Mir. march. juif, c.1377, 193). Ainsi le m'eustes fiancé, Plus, se un seul jour *trespassiez* Que mon serf a touz jours seriez. (Mir. march. juif, c.1377, 213).

- "Passer qqc. sous silence" : Et pluseurs aultres droitures doit ly dis maier aux esquevins (...), qui seroiient trop long à mettre en escript, lesqueiles je *trespasse* por cauze de briefeteit. (HEMRICOURT, Patron Temp. B., c.1360-1399, 108). Il y a bien aussy aucunes autres experiences et aucunes raisons pour ce prouver que je *trespasse* pour cause de briefté. (EVR. CONTY, Harm. sphères H.P.-H., c.1400, 5). ...les noms je *trespasseray* De tous les consules, que nomme L'istoire (CHR. PIZ., M.F., III, 1400-1403, 193). Aultres signes d'amour passant T'a faiz, que je voy *trespassant*, Pour ce que mon engin labille Est en ce cas non pas habille. (Prières saints R., t.2, 1400-1500, 348). Et si ne veulx point *trespasser* en cest endroit la memoire du bon roy Robert (CHART., L. Esp., c.1429-1430, 168). Ses fais je volray *trespasser* Car vers nous tous il sont tous cler, Traictier ne vuel que de sa mort, Savoir se en sommes d'accort (MARCADÉ, Myst. Pass. Arras R., a.1440, 148). La response qu'il eut de prinsault, chacun la peut penser et savoir, que pour abreger je *trespasse* (C.N.N., c.1456-1467, 163). Damp moine (...) après ung grand tas d'excusances et de refus que pour estre bref je *trespasse*, dist a basse voix... (C.N.N., c.1456-1467, 536).

- "Omettre, sauter (un mot)" : En secré vueil savoir de toy [secretaire] Qu'il a escript en ceste lettre, Sanz *trespasser* ne sanz y mettre Mot ne demy. (Mir. fille roy Hongrie, c.1371, 44). J'ay voulu ses plaintes escrire Sans un seul mot en *trespasser* (CHART., E. Dames, 1425, 369).

b) *Trespasser qqn.* "Omettre qqn" : Douls Samblans pas ne me *trespasse* Au chanter, anchois m'en requiert. (FROISS., Joli buiss. F., 1373, 137).

- [D'une chose] : Dont mon respas N'espoire pas, Ne temprement ne me respasse ; Car joie m'oublie et *trespasse*, Dont je trespasse, Et moy depasse Doleur qui passe Toute autre : s'en ay, comme las, Pensée lasse Qui si me lasse Qu'a moy appasse La mort d'amer plus que le pas. (MACH., Les lays, 1377, 287).

B. - En partic. [Dans le passage de la vie à la mort] "Mourir" : Puis que ton pére *trespassa*, Leesce en mon cuer ne passa Ne jour ne heure. (Mir. st J. Cris., c.1344, 258). Lors ne le porroient taper Male errour, ne desesperence, Tant comme il aroit esperence ; Qu'esperence le conduiroit Jusqu'a tant qu'il *trespasseroit*. (MACH., J. R. Nav., 1349, 211). LE BOURGOIZ. (...) Si que s'a Dieu pleüst c'un fiex Ou une fille nous donnast, Qui aprés nous les possessast [les "biens temporiex"], Au moins quant je *trespasseroie* Que sceüsse a qui les lairoie (Mir. enf. ress., 1353, 1). LA DAME. (...) Car a plourer ara assez, Quant nous deux verra *trespassez*. (Mir. enf. ress., 1353, 70). ...Qui ont esté en mainte terre Pour demander (...) S'il peussent femme trouver C'on peust ressamblant prouver A la royne *trespassée*. (Mir. fille roy Hongrie, c.1371, 5). Dont mon respas N'espoire pas, Ne temprement ne me respasse ; Car joie m'oublie et trespasse, Dont je *trespasse*, Et moy depasse Doleur qui passe Toute autre : s'en ay, comme las, Pensée lasse Qui si me lasse Qu'a moy appasse La mort d'amer plus que le pas. (MACH., Les lays, 1377, 287). Je voy que ci *trespassé* gist Celui qui tant de bien me dist De l'estat de virginité. (Mir. st Alexis, 1382, 367). ...par feu mons. l'evesque de Therouenne, darrenierement *trespassé*, lui fu donné couronne (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 88). Beaulx cousins, je vous enjoing que vous faciez fonder une prieuré de la Trinité de VIII. moines, et renter, pour

chanter tous les jours pour l'ame de mon pere, pour le nepveu du roy et pour ceulx qui sont *trespassez* de ceste fole emprise. (ARRAS, c.1392-1393, 74). Par le temps regnoit en Aussay un moult puissant roy, lequel estoit vefves nouvellement, et ne lui estoit demouré de sa femme que une fille, de la quelle elle *trespassa* en sa gesine... (ARRAS, c.1392-1393, 146). ... et a jamais, tant que le siecle durroit, [Mélusine] s'apparroit trois jours devant que ceste forteresce devroit muer seigneur, ou que l'un des hoirs devroit mourir, icy et ou lieu ou il devroit prendre fin. Et sachiez de certain, selon le chemin que je lui ay veu prendre, vous trouverez monseigneur vostre pere *trespassé* quant vous vendrez la. (ARRAS, c.1392-1393, 289). En cel meisme an, *trespassa* aussi sus son lit li contes de Moret d'Escoce. (FROISS., Chron. D., p.1400, 170). ...et demonstrez que vous n'avez pas du tout oublié voz amis *trespassez* : Qui aime a vie, A mort n'oblie. (GERS., Déf., 1400, 226). Mais, fors trois ans, en ce parti Ne demoura, ains *trespassa*, Et sa femmeençainte laissa D'un beau filz preux et renommé (CHR. PIZ., M.F., III, 1400-1403, 174). ...pendent le temps que ledit Grimaut estoit en court de Romme, *trespassa* ledit Alexandre environ le XXIIIJe d'avril derrain passé (BAYE, I, 1400-1410, 323). Ce jour, à deux heures après mynuit, *trespassa* ou chastel du Bois de Vinciennes le roy d'Angleterre Henry, lors regent du royaume de France. (FAUQ., II, 1421-1430, 56). Ce jour, le corps du feu roy d'Angleterre, nagaires *trespassé* ou chastel du Bois de Vinciennes, fut transporté en l'eglise Saint-Denis en France pour d'ilec estre transporté en Angleterre. (FAUQ., II, 1421-1430, 58). Ce jour, maistre Henry de Bievre, dit de Mouson, a esté receu en office de conseillier clerc de ceans en la Chambre des Enquestes, ou lieu de feu maistre Guillaume de Gy, nagaires *trespassé*. (FAUQ., II, 1421-1430, 276). Lesquelz *trespasserent* sans nulz hoirs de leurs corps (LA SALE, Salade, c.1442-1444, 185). Et puis, trespassez .VII. ans, Ingenius *trespassa*. (Percef. I, R., t.1, c.1450 [c.1340], 66). Encore eusses de t'excuser couleur ; Si n'as tu soing, tout t'est ung, bel ou lait. Ou la teste as plus dure q'un jalet, Ou mieulx te plaist qu'onneur ceste meschance : Que respondras a ceste consequence ? - J'en seray hors quant je *trespasseray*. - Dieux ! Quel confort ! Quelle sage eloquence ! (VILLON, Poèmes variés R.H., c.1456-1463, 71). Il est vray que le curé de nostre vile est *trespassé* (C.N.N., c.1456-1467, 286). Et qu'est ce cy, dist il, m'amye ? et on m'avoit dit que vous estiez *trespassée*. (C.N.N., c.1456-1467, 287). Uneffois il fault *trespasser* (S. fol, c.1480-1490, 7). Mon cher filz Seth, selon droicture, Me fault de ce monde passer, Et par viellesse *trespasser* Selon le saint vouloir de Dieu. (Myst. Pass. Troyes B., a.1482, 127). ...et lui dist qu'il ne regneroit que trois ans et ainsi advint, car il *trespassa* ou mois de septembre l'an mil IIcXXVI (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 123 v°). Cestui prenostica la mort de messire Loys, conte de Flandres, d'Artois, de Bourgongne et de Nevers, qui *trespassa* le penultieme de janvier 1383 (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 145 r°). L'ABBÉ. (...) Saichez seurement Que nostre evesque est *trespassé* Et a le pas de mort passé (LA VIGNE, S.M., 1496, 575). ...qui fut en l'an mil quatre cens soixante et ung, que *trespassa* le bon roy Charles, septiesme de ce nom, pere dudict roy Loys (LE CLERC, Interp. Roye, c.1502, 139).

- *Estre trespassé.* "Mourir" : Cedit jour, a esté *trespassez* maistre Pierre Le Cerf, jadis procureur du Roy nostre Sire general. (BAYE, I, 1400-1410, 89).

- *Trespasser de ce siecle/de ceste vie.* "Mourir" : ...et se il avenoit nous *trespasser* de cest siecle devant nostre dit filz et après moroit nostre dit filz, la dite fille, sa fame, aura en douaire la tierce partie de toute nostre terre et des appartenances, non obstant quicunque coustume contraire, rabatu et descompté la partie que coustume de païs donne à noz filles et à noz filz puisnez (Doc. Poitou G., t.1, 1331, 376). Dieu te veult Oster de ce siecle mondain, Et te fait savoir que demain De ce siécle *trespasseras*. (Mir. st J. Cris., c.1344, 304). Je regarde Que ma loyal amie fine De ce siecle *trespasse* et fine (Mir. mère pape, c.1355, 397). *Trespassez* est de ceste vie, Et n'a q'un poy. (Mir. st Alexis, 1382, 361). Ma damoiselle, comment vous a il esté depuis que je me parti de cy ? Et celle lui respond : Sire, il ne me puet estre gueres bien, quant monseigneur mon pere est *trespassé* de ce siecle. (ARRAS, c.1392-1393, 144). Et *trespassa* de ce siecle li rois Robers de Brus en l'an de grasce Nostre Signeur .MCCCXXVIII., le .VIIe. jour dou mois de jullé, qui fu la nuit dou Saint Sacrement. (FROISS., Chron. D., p.1400, 166). Peu de temps avant *trepassa* de ce siecle le Roy Lancelot de Naples (LA MARCHE, Mém., I, c.1470, 190).

- [P. exagér.] *Trespasser de vie à mort.* "Éprouver une souffrance mortelle" : Hee, filz, beaulx filz, or est tu mors ! Mon cueur *trespaces* de vie a mors. Helas, comme suis en grand doleur, Quant je voy que je part mon seigneur ! (Pass. Autun Biard F., 1470-1471, 119).

- *Trespasser le/ce monde.* "Quitter le monde, mourir" : LA DAME. (...) il me fault Ce monde a honte *trespasser* ? (Mir. enf. ress., 1353, 67). De ce pas n'eschappera nulz Qu'il ne li faille *trespasser* Ce monde et par la mort passer (Mir. fille roy, c.1379, 30).

- Empl. pronom. *Se trespasser.* "Mourir" : Alons querre appertement l'ame D'Anthure, celle sainte femme Qui se *trespasse*. (Mir. st J. Cris., c.1344, 306).

- Part. prés. en empl. subst.

. *Trespassant en Dieu.* "Celui qui meurt en Dieu (muni des saints Sacrements)" : Et plaise sovenir as peres desusdis comment c'est grand merite d'executer a la lectre la darraine volenté, mais qu'elle soit catholique, des *trespassans* en Dieu et ausi le peril du contraire. (MÉZIÈRES, Test. G., 1392, 320).

- Inf. subst. "Mort, trépas" : ...ma loyal amie fine De ce siecle trespasse et fine, Si vueil estre a son *trespasser* (Mir. mère pape, c.1355, 397).

C. - Au fig.

1. "Se situer au delà de, dépasser, surpasser"

a) "Se situer au delà de qqc." : Il [Dieu] *trespasse* tous desirs et tous veux, car il est imcomparable sans comparoison. (Somme abr., c.1477-1481, 149).

- *Trespasser de ... en.* "Passer de (un état) à (un autre)" : ...tous leurs cueurs *trespassoient* de la douleur et courroux qu'ilz avoient eulz le temps passé en fine, amoureuse et parfaicte joie (Hist. Berthe Pépin T., c.1400-1500, 255).

b) "Dépasser qqn ou qqc."

- *Trespasser qqn.* "Dépasser qqn" : Mais quant amis, En qui Nature assez de biens a mis, Fu aprochiez de la dame de pris, Com gracieus, sages et bien apris La salua. Et la dame que pensée argua, Sans riens respondre a li, le *trespassa*. (MACH., J. R. Beh., c.1340, 59). ...cellui qui *trespasse* en toutez façons lez plus parfais hommes de la terre (Cligès C.T., 1455, 106).

- *Trespasser qqc.* : ...Sans *trespasser* de loyauté les bonnes (CHART., D. Fort., 1412-1413, 175).

. *Trespasser ignorance.* "Sortir de l'état d'ignorance" : J'amay les menus oselès, Gens, gais, jolis et nouvelès, Hui .I., puis un autre demain. Quant j'en tenoie un en ma main, Bien cuidoie valoir un roy. Je ne faisoie autre desroy. Einsi *trespassay* ignorance, Tant que je vins a congnoissance, Mon cuer de

bien entalenté. Lors muay je ma volenté Des menuz oiselès aus grans, Si fui desirans et engrans Et pensant comment j'aprendroie A garder un oisel de proie, L'esprivier especiaument. (MACH., D. Aler., a.1349, 243).

. *Trespasser mesure*. "Dépasser la mesure" : Einsi d'un fol desmesuré Fais un sage homme amesuré. Et si fais le sage mesure *Trespasser*, raison et droiture ; Car si tost com je le vueil prendre, Il ne se puet vers moy deffendre Qu'il ne face ma volenté, Tant soit pleins de soutiveté (MACH., D. verg., a.1340, 24). ...Et dou dire ne me doit nulz blamer Qu'amours, besoins et desirs d'achever Font *trespasser* mesure et scens outrer. (MACH., Motés, 1377, 496).

- [D'une chose] "Dépasser qqc." : En gardant le chapitre de saignee que toute antipasie soyt faicte (...) selonc le droit et non *trespassant* deux dyamectrez, comme es flux des nazilles, des esmorroÿdes et des me(n)strues est desclairé du dessus au dessoubz et du dextre au senestre, du devant au derriere. (PANIS, Guidon, 1478, tr.VII, doct.1, chap.1).

- *Trespasser outre*. "Dépasser (les limites)" : Mais quant elle [la benivolence] dure longuement et elle vient en acoustumance, adonques elle *trespasse* oultre et est transmuee et convertie en amistié. (ORESME, E.A., c.1370, 470).

c) "Surpasser qqn ou qqc."

- *Trespasser qqn*. "Surpasser qqn" : Pour ces raisons vous determine Que Bonneürtez dou tout passe Toutes roynes et *trespasse*. (MACH., J. R. Nav., 1349, 280).

- *Trespasser qqc*. "Surpasser qqc." : Car nourriture en lonc espace Meurs natureulx vaint et *trespasse*. (CHR. PIZ., M.F., II, 1400-1403, 52).

2. "Transgresser qqc." : Mére, ce pecheur la *trespasse* Le conmant que fait li avez. (Mir. pape, 1346, 380). ...ilz ne lui osent en riens contrester, ne son commandement *trespasser* (JEAN LE LONG, Etat Khan B., c.1351, 336). Mais moult tost message trouva Pour aler en Perse et en Mede Publier que sans nul remede Qu'en lac o les lions sauvages, Quels qu'il soit, soit sires ou pages, Sera cils qui *trespassera* L'edit dou roy ou brisera. (MACH., C. ami, 1357, 37). Je t'ai dit que Douce Pensee Est de Souvenir engendree, Dont toutes les fois qu'il avient Que de ta dame te souvient, Se tu n'as pas en temps passé Son commandement *trespassé*, Eins l'as servi sans decevoir, Tu dois en ton cuer concevoir, Ymaginer, penser, pourtraire La biauté de son dous viaire Et ses crins d'or, crespes et longs (MACH., C. ami, 1357, 77). Et fay a tous ce que vorroies Qu'on te feïst. Ce sont les voies Que Dieus vuet que si ami facent Qui son commant pas ne *trespassent*. Se tout ce fais, tu te reposes, Si lai de toutes autres choses Dieu, nostre pere, couvenir. (MACH., C. ami, 1357, 140). Et n'i avoit nului, com grans qu'il fust, qui de riens osast *trespasser* ses commandemens ne contredire (FROISS., Chron. L., I, c.1375-1400, 127). Mal y venoyent pecheurs, traites et malfaiteurs qui forfaysoyent contre la magesté royale de Dieu, en *trespassant* sa loy et ses commandemens (GERS., Purif., 1396-1397, 61). ...forfi[ren]t mou tost contre [t]a majesté royale, divine et imperiale, en *trespassant* ton commandement de non mengier la pomme (GERS., Concept., 1401, 398). Maudicte soit desobeissance qui tel mal engendra. Bien a icy, o createure humaine, espouentable exemple que les commandemens de Dieu, quelzconques ilz soyent, point ne enfraingne[s] ou *trespasse[s]*. (GERS., Concept., 1401, 398). Et pour ce, je qui l'ay faite et puis *trespassee*, combien que soit ygnorentement, sy feray je mon povoir de tousjours la maintenir. (LA SALE, Sale D., 1451, 122). ...[Talbot] faisoit merveilleuse discipline de ceulx qui, en ce faisant, son commendement *trespassoient*. (C.N.N., c.1456-1467, 58). En bonne foy, ainsi feray je, mais que je puisse en non *trespasser* le conseil de mon mary il me suffist largement. (C.N.N., c.1456-1467, 568). Il est bouté hors d'innocence Par son oultrageux hardement, Car il a, par oultrecuidance, *Trespassé* mon commandement. (Myst. Pass. Troyes B., a.1482, 60). PREMIER. Par ainsi donc, puisque Dieu avoit fait Premierement l'omme tant imparfait D'entendement, de sens et de scïence Que pour sa rude, folle inobedïence, Il *trespassa* ce qu'avoit deffendu, Lors, quant Dieu vit qu'il avoit offendu, Ne pouoit il soubdain Adam deffaire Et, de rechief, ung aultre corps reffaire Qui n'eust pas faict ce que le premier fit ? (LA VIGNE, S.M., 1496, 337).

- Empl. pronom. à sens passif : Et sans pechier mortelment ne se *trespasse* point ung commandement de Dieu (GERS., Concept., 1401, 410).

- Part. prés. [Syntagme participial substantivé] : ...et des transgresseurs et *trespassans* l'ordenance (FOUL., Policrat. B., V, 1372, 391).

V. aussi *trépassé* [R. M.]

TRESPASSEUR, **adj. et subst. masc.** (trépasseur)
[T-L : *trespassëor* ; GD : *trespasseor* ; FEW VII, 720b : **passare*]

"(Celui) qui transgresse la loi, infracteur" : ...pur seurtée de la ville et pur esée et profit de ceux qi y sont demorantz, le Roi ne voet mye que le capitagn ne le mareschal demandent ne preignent desore nul fee de nul soudoier, burgeis ne autre homme illoeqes conversant, pur chose touchante la garde de la ville ne pur trespas, mes en tiex cas soient les *trespassours* punitz par leur corps (Hist. dr. munic. E., t.2, 1347, 358). ...pecheurs et *trespasseurs* de toutes loys (FOUL., Policrat. B., III, 1372, 211). Preuaricator (...) : prevaricateur, *trespasseur*, enfreigneur (Aalma R., c.1380, 328). ...de tout le temps de ma vie t'ay a rendre rayson, rompeour de ta loy et sur touz negligent, desobeïssant et *trespasseur* de tes mandemens (GAST. PHÉBUS, Livre oraisons T., c.1380-1383, 31). ...et ne soyez inobediens a Dieu ne *trespasseurs* de sa loy. (GUILL. TIGNONV., Ditz moraulx philos. E., a.1402, 912). *Trespasseur* : pretergressor (Gloss. gallico-lat. M.M., c.1425-1450, 264). Helie prescha la foy de Dieu ou pays de Judee, et la reprint il et blasma hardiment les *trespasseurs* de la loy et les ydolatres aussi. (MIÉLOT, Spec. hum. salv. L.P., 1448, 151). ...et estoit *trespasseur* du commandement de Dieu (BATALLIER, Lég. dorée D.-L., 1476, 113). Transgressor (...) : transgresseur, *trespasseur* (LE TALLEUR, Vocab. E.M., c.1490, 400).

Rem. *Ordonn. rois Fr.* S., t.3, 1361, 562 (GD VIII, 56a). [R. M.]

TREPEIL, **subst. masc.** (trepeil)
[T-L : *trepeil* ; GD : *trepeil* ; FEW XVII, 365a : **trippon*]

"Vacarme de la mêlée, mêlée" : ...la veissiez banieres et pignons honnis de sang et de cervelles que c'estoit une grant orribleté a vir et a penser. Et ainsi comme il estoient en ce *trepiel*, leur saillirent par derriere eulx du costé devers la ville ceulx que Alixandre y avoit envoiez, qui leur firent ung tresgrant meschief (WAUQUELIN, Faits conq. Alexandre Hé., a.1440, 73). Et la, en ce *trepeil* fu ochis l'un des filz Clarvus (WAUQUELIN, Faits conq. Alexandre Hé., a.1440, 204). [Autre ex. p. 477] [R. M.]

TREPEILLIS, **subst. masc.** (trepeillis)
[GD : *trepeillis* ; FEW XVII, 365a : **trippon*]

A. - "Trépignement, bruit qui en résulte" : Les sergens ouyans les *tripeilleiz* des piez de Renuce, soubdeinemant monstrerent la

clarté de leur lanterne (PREMIERFAIT, Décaméron D., 1414, 1011).

- *Trepeillis d'un cheval, des chevaux* : Ces baleines soubdeinement effraiees du bruit et du *tripilleiz* des chevaulx retournerent soubdeinement dedans la mar (PREMIERFAIT, Cas nobles hommes G., 1409, 450). ...Et le *trepillis* et l'effroy Du cheval qui hault hennissoit (MARTIN LE FRANC, Champion dames I-II, P., 1440-1442, 25). ...nos escoutes commencerent à ouyr de bien loing le bruit et esmeute de l'armée des Angloys et le *trepeleys* des chevaulx (LESEUR, Hist. Gast. IV, C., t.1, 1477-1478, 88).

B. - P. ext. "Bruit, vacarme, tapage" : Car il veoit entour le lit de l'usurier bien Vc ou VIc chatz (...) et par leans avoit tel *trepeillis* et si grant noise qu'il sambloit au dyacre que on ne oioit leans goucte pour les dits chatz. (MIÉLOT, Mir. N.D. L., 1456, 121).

REM. *Cf.* aussi T-L X, 590, et GD VIII, 41c-42a : *trepeil* (a. fr.). V. *trepeis*. [R. M.]

TREPEIS, **subst. masc.** (trepeis)
[T-L : *trepëiz* ; GD : *trepis* ; FEW XVII, 365a : **trippon*]
A. - "Trépignement, bruit" : ...et le cheval de Mecius ot paour du *trepeys* [que] fesoient ceux qui le sivoient. (BERS., I, 1, c.1354-1359, 12.9, 21). ...car les escoutes des ennemys le ouyrent bien par le froissis des branches et *trepeiz* des chevaulx. (BUEIL, I, 1461-1466, 69).
B. - "Vacarme de la mêlée, mêlée" : Et à celle envahye commencèrent très fort les François à décliner et à bransler. Et en ce *trepis* furent occis, de la partie du conte Gérard, le roy de Sébille, le roy de Sezile... (WAUQUELIN, Gir. Ross. M., 1447, 320).

REM. T-L X, 591 : *trepëiz* et GD VIII, 43a : *trepis*.
V. aussi *trepeillis* [R. M.]

TREPELU, **adj. et subst. masc.** (trepelu)
[FEW VIII, 512b : *pilus*]
A. - "Gueux, sale, misérable"

Rem. Sermon joyeux, Montaiglon, VI, 201 (*Et moy le meschant trepelu*).
B. - "Misérable, sot (?)" : "Dont viens tu, meschant, dont viens tu ?" Doit elle dire a son mary, "Par Dieu, tu en seras batu Avant que tu partes d'icy !" Ceste loy cy est ordonnee De nouveau sur povres coquz, Et aux femmes abandonnee Qui font souvent fourbir leurs culz. Ilz sont des povres *trepeluz* [var. *turpelus*, *trupelus*] Qui souvent sont mis en ce point (COQUILL., Oeuvres F., 1478-p.1494, 375). Ung chascun [si] se contregarde Et a son faict si prengne garde, Car plusieurs povres *trepelus* En ce point sont souvent deceuz (Serm. fiancé K., a.1500, 253). Dont (...) Despucella maintes nourrisses, Car il estoit bon moine a cul ! Dont un bon frere *trupelu* [var. *trapelu*] Voyant ce et sçavant le cas Fist ce vers que que j'ay retenu : ... "Presbiter Andreas Qui viciabat eas." (Serm. st Velu K., c.1500, 80). [*Z. rom. Philol.* 102, 1986, 421 (K. Baldinger) ; "gaillard ?"]

REM. L. Sainéan, *La langue de Rabelais*, 2, 1923, 182-183. H. Lewicka, *La Dér.*, 1960, 238. *Cf.* aussi FEW VI-1, 417b : *martyrium* (*tiripelu* "coriace") et FEW VIII, 167b : *pellis* (*trepellu* "coriace"). [R. M.]

TREPER, **verbe** (tréper)
[T-L : *treper* ; GD : *treper* ; FEW XVII, 364b : **trippon*]
Empl. intrans.
A. - "Trépigner" : ...aussi comment ilz delivrent les pauvres gens qui ont acoustume de *treper* a la porte des enquestes aussi et requestes et de leur office particulier. (MÉZIÈRES, Songe vieil pèl. C., t.2, c.1386-1389, 368).

Rem. *Chev. papegau* C.V., c.1400-1500, 78/9.
- "S'agiter"

Rem. WAUQUELIN, *Faits conq. Alexandre* Hé., a.1440, 15/41.
B. - "Danser, sauter" : Jeunece sui, la legiere, La giberresse et coursiere, La sauterelle, la saillant Qui tout dangier ne prise un gant. Je vois, je vieng, sail et vole, Je espringale, je karole, Je *trepe* et queur, (et) dance et bale Et vois a la huitefale, Je luite et sail fossez piez joins (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. S., c.1330-1331, 369). Dessus l'erbette caroler, Saillir, *treper* et flajoler... (Pastor. B., c.1422-1425, 41). Car il fretille, saulte et *treppe* (MARTIN LE FRANC, Champion dames D., t.1, 1440-1442, 31). O felon cueur, de parole aigre, Menez Jhesu en celle place, Et de bonnes cordes le lace Extroitement a celle esteppe, Et puis, s'il peut *treper*, si *treppe* Trestout nu, que chascun le voie. (Myst. Pass. Amb. R., c.1474-1500, 50).

Rem. *Renart contref.* R.L., 1328-1342, gloss. ; SAINT-GELAIS, *Séj. honn.* D., c.1490-1495, gloss. [R. M.]

TREPETEIS, **subst. masc.** (trepeteis)
[GD : *trepeteis* ; FEW XVII, 367a : **trippon*]
"Trépignement"

REM. DAUDIN, *Remede Fort.*, trad. de Pétrarque, 1378, ms. XVe s., ds GD VIII, 42c (*le tripeteis et pesteleis des pies*). [R. M.]

TREPETER, **verbe** (trepeter)
[T-L : *trepeter* ; GD : *trepeter* ; FEW XVII, 366b, 367a : **trippon*]
"Trépigner" : Et quant Et (lors) quant j'o tex loberies, Tieus (Et) tieus venteuses sifleries, De joie le cuer me halete Et (me) sautelë et (me) *trepete*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. S., c.1330-1331, 237). Il va et vient, danse et *trippète* Plus dru cent fois que pois en pot (Résol. am. M.R., c.1480, 310).

REM. ORESME [Daudin], *Remede Fort.*, a.1374 (*trippetant*), et *Perceval* éd. 1530 (*trepeter*) ds GD VIII, 42c . [R. M.]

TREPEUX, **adj.** (trepeux)
[*FEW XVII, 365a : **trippon* (?) (?)]
"Foulé aux pieds (?)" : ...pour fouir les infernaulx criz Et grans fleuves phegetonticques, Les orbes tenebres cicisques Et la voye d'enfer umbreuse, Qu'est large, batue et *trepeuse*. (RIVIÈRE, Nef folz D., 1497, 282). [R. M.]

TREPHAS, **(?)** (trephas)
[Ø]
"Par tous les moyens, licites ou illicites" : Bref, il fault, par fas ou *trephas* [l. nephas], Poursuivre sy bien nostre cas Que soyons de sa retenue. (Pouvre peuple H., c.1450-1492, 163).

REM. Lire *par fas ou nephas*, lat. *per fas et nefas*, FEW III, 423b : *fas*. GD III, 725a-b : *fas*. [R. M.]

TREPIDATION, **subst. fém.** (trépidation)
[T-L (renvoi) : trepidacïon ; GDC : *trepidation* ; FEW XIII-2, 247a : *trepidatio* ; TLF XVI, 585a : *trépidation*]
A. - MÉD. "Choc, secousse" : ...l'en juge la reduction estre faicte quant l'on a ouy la *tripidacion* de l'os qui entre et l'en voit la figure

naturelle comparee a son semblable (PANIS, Guidon, 1478, tr.V, doct.2, chap.1).

B. - "Tremblement, frayeur" : La voix de paour se dit aultrement fuyte, desperacion, paresse, espouentement, admiracion, erubescence, vergoigne, horreur, resverie, *trepidacion*, formidacion, abhominacion, nauseacion, ennuy, resilicion dedens soy, ou exilicion a chose qui ne peut aidier a sa necessité. (GERS., Canticordum G., c.1425-1430, 130). Paour, c'est de instant peril ou advenir *trepidation* de la pensee. (Sacr. mar., c.1477-1481, 68).

Rem. Ex. d'a.fr., *cf.* TLF. [R. M.]

TREPIDE, **adj.** (trépide)

[FEW XIII-2, 247b : *trepidatio*]

"Tremblant, effrayé" : Lors Eneas, *trepide* et plein de craincte... (SAINT-GELAIS, Enéide VI, B., c.1500, 314). [R. M.]

TREPIDER, **verbe** (trépider)

[GD : *trepider* ; FEW XIII-2, 247b : *trepidatio* ; TLF XVI, 585b : *trépider*]

"Être agité de tremblements, trépider"

REM. VIGNAY (éd. 1531) ds GD VIII, 42c. [R. M.]

TREPIDITÉ, **subst. fém.** (trépidité)

[*FEW XIII-2, 247b : *trepidatio*]

"Tremblement, frayeur" : Par ennuyeuxse *trepididé* et negligence et pernicieuse oblivion, elle [l'âme] se voit advertie de divine cognition, dilection et union (Disc. amour divine, 1470, 49). [R. M.]

TREPIED, **subst. masc.** (trépied)

[T-L : *trepié* ; GDC : *trepied* ; FEW XIII-2, 292a : *tripes* ; TLF XVI, 585b : *trépied*]

"Support à trois pieds" : Ou comme faisoient les treves [l. trevés] ou *trepiéz* de Vulcan desquelz dit le poëte que il faisoient de leur bon gré contention divine. (ORESME, Pol. Arist. M., c.1372-1374, 51). Item, un *treppié* de fer (FAUQ., III, Pièces diverses, 138, LXX).

- [Comme ustensile de cuisine] : Qui véist les Taffurs pos et hanas quierkier ; Ly uns une caudière, ly autres ung mortier, Ly quars ung cauderon ou hastier ou *trépier* (God. Bouillon R., t.2, c.1356, 448). La est li amans entre piés ; Car, autressi com uns *trepiés* De quoi on fait moult grant essart Est tous les jours en feu et s'art, Et quant il advient qu'on l'en oste On le gette en un coing d'encoste, Mais quant li fus en est estains, Il est noirs et bruÿs et tains, Ainsi est il des amoureus, Qui sont plains de maulz savoureus : Quant leur deffensë est petite, Desirs les assaut et despite Et les fait a martire offrir, Si n'ont confort fors de souffrir. (MACH., Voir, 1364, 330). Item , prengne ung grant pot neuf et le mectre dessus ung *trepié* vuit. (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 134). ...une paelle de fer, .IIII. grans paelles a ance, .II. *tripiers* et une culier de fer. (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 187). ... .IIII. culliers de boiz, une paelle de fer, .IIII. grans paelles a ance, deux *trepiers* (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 190). Item, pour la cusine, dressouers, pos d'arrein, paelles, *troipiés*, grailles, hastes, crockes et lechefris de fer, souffletes, cackes et sielx pour le puus. (Man. lang. G., 1396, 49). Item, deux chanetz, une cramaillière, ung *tripié*, deux cuilliers et une escumoire de fer, 7 s. 6 d. (Aff. Jacques Coeur M., 1453-1457, 271). ...se une femme laissie son *trepié* ou son greil sur le feu sans y mettre ou baston ou tison ardant, sachiez qu'elle en envieillist fort et en a ridé le visage (Ev. Quen., I, c.1466-1474, 90).

- [En orfèvr.] : ...1 hennap greneté, esmaillié, assis sur un *trépié*, d'un chastel avironné de 3 sergens d'armes (Comptes argent. rois Fr. D.-A., I, 1352, 170). [Autre ex. p.306]

- [Instrument de musique (?)] : ...Cornemuses et chalemelles, Muses d'Aussay, riches et belles, Et les fretiaus, et monocorde, Qui à tous instrumens s'acorde, Muse de blé, qu'on prent en terre, *Trepié*, l'eschaquier d'Engletere, Chifonie, flaios de saus. (MACH., P. Alex., p.1369, 36).

- [En guise de couronne parodique] : ...et d'ilec s'en alèrent dansant au long de la grant rue Chaslon jusques au marchié. Et quant ilz furent devant la maison de Pierre Mynet, bourgois et esleu de ladicte ville, ilz trouvèrent maistre Thibault Gracien, Michau et Guillaume Cassez et plusieurs autres, et avec eulx ung nommé Bourguinion, lequel estoit crucifié et avoit ung *trepié* sur la teste. (Doc. Poitou G., t.10, 1456-1464, 99). Qu'il [Satan] soit d'ung *trepier* coronné ! (FLAMANG, Vie Pass. st Didier S., 1482, v.7208). LUCIFER. (...) Par ma pate point n'es lasche : Il n'y a dyable qui te vaille Et ma grant couronne te baille, Qui est d'un *treppié* tout ardant, Comme le diable mieulx gardant Les droiz de l'infernal palu. (Myst. Pass. Troyes B., a.1482, 971).

Rem. *Cf.* aussi *Cycle myst. prem. mart.* R., c. 1430-1440, 87 : «Sy me couronnez d'un *trepié* !».

- *En trepied. Comme un trepied.* "En forme de triangle" : Laquelle ville est en *trépier* assise sur la mer et a dix huit milles de tour. (LANNOY, Voy. amb. P.H., p.1450, 65). ...dont par ainsin l'hostel de Madame, l'abbaye et ladicte cité estoient ainsin comme un *trepié*. (LA SALE, J.S., 1456, 244).

Rem. HENRI FERR., *Modus et Ratio* T., c.1354-1377, gloss.

. *En triangle comme un trepied* : Car ilz n'avoient que une seule bataille, laquelle ilz avoient faicte en triangle comme ung *trepié* (Chron. Valois L., c.1377-1397, 306).

V. aussi *trevet* [R. M.]

TREPIGNER, **verbe** (trépigner)

[T-L (renvoi) : trepignier ; GDC : *trepigner* ; FEW XVII, 366a : **trippon* ; TLF XVI, 568a-b : *trépigner*]

"Tituber" : Nobles seigneurs, ne souffrez empescher L'ame du bon feu maistre Jehan Cotart. Comme homme beu qui chancelle et *trespigne* L'ay veu souvent, quant il s'alloit coucher, Et une foiz il se fist une bigne, Bien m'en souvient, pour la pie juchier. Brief, on n'eust sceu en ce monde sercher Meilleur pïon pour boire tost et tart. (VILLON, Test. R.H., 1461-1462, 103). [R. M.]

TREPIGNIS, **subst. masc.** (trépignis)

[T-L : *trepignëiz* ; GD : *trepignis* ; FEW XVII, 366a : **trippon*]

A. - "Trépignement, vacarme" : ...mais yceulz, meus par courages inanimez sanz espargne n'avoir regart a honneur maternele ne destournent le *tripignis* de leurs chevaulz contre sa reverence. (CHR. PIZ., Avision T., 1405, 86).

Rem. BERS. ds GD VIII, 43a (*le cheval ... ot paour du trepignis que faisoient ceuls qui le sivoient*).

B. - "Combat" (synon. *turpinoi*) : ...il semble a leur contenance qu'ilz doivent le tournoy sourjouster [var. car il est advis a leur contenance qu'ilz doivent le turpinoy fourjouster ; car il est advis a leur contenance qu'ilz doivent le *trepigny* fourjouster] (Percef. I, R., t.1, c.1450 [c.1340], 73). [var. p.1029] [R. M.]

TREPILLER, **verbe** (trepiller)
[GD : *trepiller* ; FEW XVII, 365b : **trippon*]
A. - [D'une pers.] "Sauter, danser" : ...entre les flateries et mestiers de la famille *trepillant* et baude et entre les exquises vyandes que la grant et ample maison de son pere bailloit et administrait habundamment, il appeta et desira le labeur de jeüne, l'aspreté de vestemens et continence de vivre comme s'il eust leu les paroles de nostre seigneur qui dist : ... (MIÉLOT, Vie st Josse J., c.1449, 37).
B. - [D'une cheval] "Trépigner" : ...jouxte les estables ou sont tes couches, dont tu oyes les chevaulz fremissans, *trepillans* et soy mordans (PICCOLOMINI, De curialium miseriis epistola L., c.1458-1477, 107).
V. aussi *trepeillis* [H. G.]

TREPLER, **verbe** (trepler)
[*FEW XVII, 364b : **trippon*]
"Trépigner, sautiller" : Demande. Entre deux jambes le vif [var. vis] amble, Entre deux fesses le vif *trepple* [var. tremble], Et quant il vient à la porte, Son maistre hurte a l'anel. Response. C'est ung chevallier qui est monté sur ung cheval venant de hors, qui treuve sa porte fermee. (Devin. R., c.1470, 70). [R. M.]

TREPOINTE, **subst. fém.** (trepointe)
[GD : *trepointe* ; FEW XIII-2, 216a : *transpungere* ; TLF XVI, 586b : *trépointe*]
"Bande de cuir mince placée entre deux cuirs plus épais qu'on veut coudre ensemble" : ...les brides et croisées cousues bien et souffisamment, et clouez les *treppointes* d'icelles galoches de quatre clous de chacun cousté (Ordonn. rois Fr. B., t.14, 1452, 232).
REM. Doc. (Tournai) 1408 et 1450 (*trepointes*, *trespointes*) ds GD VIII, 43b. *Cf. Fr. St.* 1, 1947, 121-122 (P. Barbier ; doc. c.1250). [R. M.]

TREPOYER, **verbe** (trepoyer)
[GD : *trepoier* ; FEW XVII, 366b : **trippon*]
I. - Empl. intrans. "Trépigner, danser, sauter" : Je ris, je folloye, Je saulte et *trepoye* Comme ung jeune veau. (Myst. Viel test. R., t.2, c.1450, 33). ...je ouy chanter les bruyans tabours et cleres trompettes (...). Et tant me fut leur son plaisant, leurs tourdeons et nouveaulx bransles si bien touchees que tout par moy, estant encores en la nef, alloye saultant et *treppoyant* au son d'iceulx (SAINT-GELAIS, Séj. honn. D., c.1490-1495, 195). La vy Tristan, le trespreux combatant, Avec Yseux, s'amye belle et blonde, Qui la alloyt *trepoyant* et saultant (SAINT-GELAIS, Séj. honn. D., c.1490-1495, 220).
II. - Empl. trans. "Flatter, tapoter de la main" : ...par l'art du dyable, une pucelle se gecte toute nue en son lit la ou il dormoit ; et quant il la sentit, il lui laissa tout en paix la partie du lit qu'elle avoit prise, et se tourna de l'autre partie du lit et se dormit. Et celle se tint la par aucune espace de temps et actendit. Et quant la miserable femme eut ung peu de temps actendu et qu'elle vit qu'il ne se mouvoit ne tournoit pour elle, si commença a le toucher et *trepoier* (BATALLIER, Lég. dorée D.-L., 1476, 771). [Pas de var. ds l'éd. ; le mot est sans doute ds VIGNAY, ms. BNF fr. 241, a.1348] [R. M.]

TREPPER, **verbe** (trepper)
[FEW XXII-2, 70b : o.i.]
"Couper la vigne au pied pour avoir de nouvelles pousses" (d'après Zeligzon) : Et furent les vignes toutes engellées ; et les faillit *trepper* (AUBRION, Journal L., 1480, 116). ...les vignes furent la plus part engellées, et lez autres estoient trépé ["piétinées"] pour la guerre ; et ainssy il faillit *trepper* plux dez ij part dez vignes de la terre de Metz. (AUBRION, Journal L., 1491, 271). Encore estoient lez maistres vignerons plux esmervilliez comment on feroit dez vigne, car lez anciens disoient qu'il les convenoit *trapper* ; et lez autres disoient que, se on lez *treppoit*, elles sécheroient (AUBRION, Journal L., 1494, 342).
REM. GD renvoie à *estreper* (III, 650c). [R. M.]

TRÈS, **adv. d'intensité** (très)
[T-L : *très* ; GD : *tres*[2]/*tres*[3] ; AND : *tres*[1] ; FEW XIII-2, 197b : *trans* ; TLF XVI, 587a : *très*]
I. - [Marque l'idée d'un au-delà par rapport à une limite]
A. - [Dans l'espace] "Au-delà" : Oultre le flun Jourdain tramist Les messages, qu'il y commist, En la terre de Samarie, Et partout au lonc de Jurie, En Jherusalem ensement, Et es montaignes mesmement, Dessus Triple et en ses contrees, Et en la fin, et aux entrees, En Damas, et jouxte le mont De Libans, qui hault est moult, A ceulx, qui Celice tenoient, Et a trestous ceulx, qui manoient *Tres* depuis le fleuve Jourdan (CHR. PIZ., M.F., II, 1400-1403, 214).
B. - [Dans le temps]
1. "Depuis" : Sire, il a bien set ans ou huit entiers, Que mes cuers a esté sers et rentiers A Bonne Amour, si qu'apris ses sentiers Ay *trés* m'enfance. (MACH., J. R. Beh., c.1340, 62). Dame, *trés* dont que je me sos entendre, Et que mes cuers pot sentir et comprendre Que c'est amer, je ne finay de tendre A estre amez (MACH., J. R. Beh., c.1340, 67). Adont respondy Bertran de Malignes et dist ainsi, lequel *très* le jour devant avoit jetté tout son fait et s'ordonnancé par quelle maniere il responderoit, et dist : ... (FROISS., Chron. M., XIV, c.1375-1400, 149). ...et ont tousjours esté les terres en disferent, et les honmes, l'un contre l'autre, *tres* le premier temps que elles furent habitees. (FROISS., Chron. D., p.1400, 237).
- "Dès" : ...de grant fuison de roches rompues et nées *très* le commencement du monde (FROISS., Chron. M., XIV, c.1375-1400, 88). Et, pour ce que mon sentement Je pris, *tres* le commencement De ce dictié, pour de Fortune Parler... (CHR. PIZ., M.F., II, 1400-1403, 83). Cellui Bertran de Clequin *tres* en l'aage de .XV. ans, si comme il est recité de lui, se prist par droite nature, malgré ses parens, à l'excercite des armes et tousjours puis si les continua que sanz faille il [en] estoit tres souverain maistre (CHR. PIZ., Faits meurs Ch. V, S., I, 1404, 195).
- "Désormais" : Sus, Richece, dites apres, Dist Raison, car je desir *tres* La sentence diffinitive. (CHR. PIZ., Chem. estude P., 1402-1403, 165).
- "Au terme de" : Chils rois Edouwars eut de sa fenme la roine Issabiel, fille au biau roi Phelippe, deus fils et deus filles, des quels fils, li ainnés ot nom Edouwars et fu rois d'Engleterre par l'acort de tous les barons, prelas et conmunautés d'Engleterre, *tres* le temps vivant le roi Edouwart son pere (FROISS., Chron. D., p.1400, 45).
2. *Tres dont.* "À partir de ce moment-là, dès ce moment-là" : Et *tres* dont se conmenchierent a engendrer et nourir haines entre les Alemans et les François (FROISS., Chron. D., p.1400, 243). Grans massues et brouçonneuses De bois sec grosses et noueuses Orent pour espees et lances, Mais ilz avoient cognoiscences *Tres* dont sur eulx, pour apparence L'un de l'autre et par differance. (CHR. PIZ., M.F., II, 1400-1403, 178).
- *Tres or.* "Désormais" : Je vueil que tu ailles *tres* or Avec eulx (CHR. PIZ., M.F., II, 1400-1403, 219).
3. *Tres que.* "Depuis que, à partir du moment où" : Briefment a parler, il convint en la fin que Gieffroy feïst

Berinus chevalier, car il le estoit *tres* qu'il estoit de la mesnie du roy Ysopes. (Bérinus, I, c.1350-1370, 160). Et *tres* que les Englois se departirent de Bourdiaus, avoient ils jetté lor visee de venir a Poitiers, et de euls mettre en painne dou prendre, sus la fiance de avoir i un tres grant pourfit. (FROISS., Chron. D., p.1400, 766). Dieu lui donna le regiment Du monde accroistre et maintenir, *Tresqu'* il l'ot fait, pour soustenir En vie humaine creature On l'appelle dame Nature (CHR. PIZ., M.F., I, 1400-1403, 19). Et tant qu'ainsi les Rommains firent, Empires et regnes conquirent, Mais, *tres* qu'au bien propre tacherent, Leurs plus grans honneurs estancherent. (CHR. PIZ., M.F., II, 1400-1403, 44). ...es anciens aages, *tresque* la semence humaine prist à peupler et à reemplir les contrées de la terre, assez tost apprès... (CHR. PIZ., Faits meurs Ch. V, S., I, 1404, 112). ...l'admenistracion et garde de lui commist à une bonne et sage dame, appellée Madame de Roussel, qui par grant soin le nourry, et la bonne dame, *tres* qu'il sceut apprendre à parler, les premieres paroles que elle lui apprist fu son «Ave Maria» (CHR. PIZ., Faits meurs Ch. V, S., I, 1404, 170).

- "Aussi longtemps que" : ...et, comme l'Empereur eust fait dire au roy que *tresqu'*il seroit à Paris il ne vouloit estre servi ne mès des gens du roy, en laquel garde il se mettoit, le roy lui ottroya (CHR. PIZ., Faits meurs Ch. V, S., II, 1404, 100).

- "Jusqu'à ce que" : Ne Euffrates mains ne possede : Armenie, Persie et Mede Tient, ses flos me furent monstrez Et mains divers lacs demonstrez, Maintes fontaines merveilleuses, Maintes valees perilleuses, Mainte montaigne haulte et fiere Si qu'il pert que jusqu'au ciel fiere, *Tres* que nous fusmes par de la. (CHR. PIZ., Chem. estude P., 1402-1403, 63).

- *Tres dont que.* "À partir du moment où" : Et pour ce, par exemple, fait bien à ce propos de rechief ramentvoir le susdit roy Charles, lequel sans faille par effect ne failli mie à demonstrer son noble et hault courage *tres* dont qu'il fut couronnéz qui fu en assez juene aage. (CHR. PIZ., Paix W., 1412-1413, 108).

II. - [Marque le haut degré, le degré au-delà duquel on ne peut aller, le superlatif]

A. - *Tres* + adj.

1. [Adj. qualificatif]

a) [Comme mot séparé] : ...il estoit grans et haulz desmesureement et estoit de *tres* laide figure (Bérinus, I, c.1350-1370, 252). ...il en y a de telles [des cerises] qui sont *tres* aigres et sures, qui aucunement traient a saveur amere avec celle aigreur (Grant herb. C., c.1450, 97).

- [Avec une autre marque d'intensité, voire une marque superlative]

. *Le plus tres* + adj. : La plus *trés* belle compaingnie Qu'onques fust veüe n'oïe. (MACH., D. verg., a.1340, 18). J'aim loiaument de cuer et sans retraire La plus *trés* belle et le plus dous viaire Qu'onques encor Nature peüst faire (MACH., J. R. Beh., c.1340, 116). ...a li m'ottri, Comme au plus *trés* noble tri Que peüsse eslire (MACH., R. Fort., c.1341, 23). Par la fiance de son pooir creu a li roys Tulles meu guerres aus Sabins, qui a celi temps estoient li plus *tres* puissant du pueple d'Estrurie en gens et en armes. (BERS., I, 1, c.1354-1359, 30.4, 51). Et des vertus ou operacions de vertus, celles qui sont les plus *tres* honorables ce sont les plus permanentes. (ORESME, E.A., c.1370, 134). ...la plus *tres* haulte des choses (CHR. PIZ., Faits meurs Ch. V, S., I, 1404, 31).

. *Moult tres.* V. *moult*

. *Si tres* : De quoy les damoiselles avoient si *tres* grant duel et si grant maltalent que a pou que le cuer ne leur crevoit de meschief et d'angoisse (Bérinus, I, c.1350-1370, 325). ...ycelle place wide est tres malvaise et perilleuse et en tres grant peril de cheoir tout en un tas, et si *tres* ruyneuse que (Chartes Abb. St-Magl. T.F., t.3, 1363, 262). ...je l'apparceu muer en figure si *tres* horrible, si *tres* hideuse et abhominable a regarder, que je ne la pourroye dire (GERS., Noël, p.1404, 308). La matiere est si *tres* notable Qu'elle admende tout le meffait (VILLON, Test. R.H., 1461-1462, 78). ...et il sera d'elle si *tres* amoureux qu'il n'aura aucun repos se d'emprez elle n'est. (Ev. Quen., I, c.1466-1474, 89).

- [Avec un adj. qui marque lui-même le haut degré] : Comme en une cause pieça meue en l'assise de Poissy par devant le baillif de *tres* excellent, tres nobles et tres puissante dame, de bonne memoire ma dame la royne Jehanne de Bourgoigne... (Chartes Abb. St-Magl. T.F., t.3, 1334, 58). ...de *tres* parfette loyauté (FROISS., Orl., 1368, 90). Car il est dit que en chascun art le ouvrier qui est *tres* excellent et tres certain, il est sage en tel art. (ORESME, E.A.C., c.1370, 341). Tres hault, *tres* excellent, tres puissant, tres crestien roy et empereur... (JUV. URS., Verba, 1452, 185).

b) [Souvent agglutiné, se rapprochant alors d'un empl. préf. (v. *tres*-), p. ex. dans des formations comme celles qui suivent, parmi un grand nombre d'autres]

- *Tresamiable.* "Marqué au plus haut point par l'amabilité" : De ceste tressainte, tresdoulce et *tresamiable* condicion parle Tullès (LA SALE, Salade, c.1442-1444, 11).

- *Tresbeau* : ...une *tresbelle* pucelle (Gris., 1395, 79). Item, en alant hors de ladicte eglise, a destre partie, a ung *tresbeau* lieu en maniere de cloistre. (Voy. Jérus., c.1395, 33).

- *Tresdouteux.* "Qui ressent une forte peur" : De laquelle chose se monstre ygnorant et tresjoyeulx de celle subtillité, par laquelle il [Sertorius] resconforta ses chevaliers, qui *tresdoubteux* estoient, par la grant multitude de ses anemis que eschiever ne povoient, les confortant par ce prodige (LA SALE, Salade, c.1442-1444, 56).

- *Tresexcellentissime.* "Tout à fait excellent" : ...priant au *tresexcellatissime* et souverain Dieu (LA SALE, Salade, c.1442-1444, 21).

- *Tresgrand* : Si ont eu *tresgrand* froid aux dens (Roy sotz, c.1450-1500, 217).

- *Tresgrandisme.* "D'une ampleur exceptionnelle" : Mais par la grace de Dieu il [Charles Ier d'Anjou] passa sans empeschement de ses anemis, fors que de *tresgrandismes* fortunes de mer qui les deppartist longuement (LA SALE, Salade, c.1442-1444, 174).

- *Tresgrief.* "Très fort" : ...car combien qu'elle s'esforçoit, sa nature et la *tresgrief* passion qu'elle avoit en regardant Saintré, a bien peu que ne se panma (LA SALE, J.S., 1456, 203).

- *Tresirreparable.* "Auquel on ne peut absolument apporter aucun remède" : ...et les *tresinreparables* maulx que, par deffault de ce, sont maintteffoiz advenus. (LA SALE, Salade, c.1442-1444, 16).

- *Treslié.* "Très joyeux" : ...dont pour obeïr et pour l'amour de lui qui le vouloit, tous furent *tresliez* et contens. (LA SALE, J.S., 1456, 190).

- *Tresmal.* "Très éprouvant" : ...ilz y sont pluiseurs gens en escript, qui a *tresmalle* paynne se puelt lire. (LA SALE, Salade, c.1442-1444, 111).

- *Tresmiserable* : ...aprés la *tresmiserable* bataille de Cannes (CHART., Q. inv., 1422, 16).

- *Trespiteux.* "Susceptible d'éveiller une vive compassion" : Lors commença son dueil, comme ilz me ont

compté, qui estoit *trespiteuse* chose a oïr (LA SALE, Salade, c.1442-1444, 118).

- *Tresrempli.* "Très copieux" : ...aprés le *tresremply* bancquet ou fut faite moult bonne chiere (LA SALE, J.S., 1456, 170).

- *Tresvrai.* "Pleinement authentique" : ...ainssy que j'ay eu du *tresvray* proudomme, le reverend pere en Dieu monseigneur messire Jehan Michiel, presentement evesque d'Angiers (LA SALE, Salade, c.1442-1444, 5).

2. [Part. passé ou part. prés. en empl. adj.] : ...se li Rommain y menoient nul oust, leur entencion estoit de cloire portes *tres* obstinees [leur intention obstinée ?] (BERS., I, 9, c.1354-1359, 25.6, 46). ...France, frice, faitice et *tres* plaisans (FROISS., Ball. B., c.1362-1377, 5).

- *Tresamant qqc.* "Qui aime beaucoup qqc." : ...et tant d'aultres sy vaillans en armes et sy *tresamans* le bien de la chose publicque (LA SALE, Salade, c.1442-1444, 19).

- *Tresdesirant de* + inf. "Très désireux de" : Dont par ceste conqueste (...) ledit roy Lancelot reconcquesta tout le surplus dudit royaume et assiega le Chastel Neuf par l'espace de entour deux ans, ains que il le eust, alors *tresdesirant* de tousdiz accroistre le empire de sa seignourie. (LA SALE, Salade, c.1442-1444, 190).

- *Si tres* + part. passé : Si *tres* esbahi me trouvay Que... (CHR. PIZ., M.F., I, 1400-1403, 60). Es prisons ma dame mené Sera et si *tres* malmené De Meseür, qui les clefs porte, Qu'il jamais n'istra de la porte. (CHR. PIZ., M.F., I, 1400-1403, 133). Car surpris de mal fu si *tres* [si tres surpris]Qu'il mouru (CHR. PIZ., M.F., II, 1400-1403, 231). ...et dès ja est le monde sy *tresenrachiné* a exurper, par quelque maniere que soit, les drois des ungs et des aultres (LA SALE, Salade, c.1442-1444, 18). Sy estoient ses gens sy *tresmerveilliez* et ennuyez du grant traveil que ilz avoient. (LA SALE, Salade, c.1442-1444, 42). Et quant le plaisir de Jhesucrist vault qu'il fust revenus de paumoisons a tous les remedes que ilz lui firent, lui fust proprement advis qu'il avoit veu son frere a table, mengant et assiz entre ses deux sereurs. Sy en fut sy *tresadcertenez* que, ainssy comme la dolleur avoit esté grande, fut sa joye cent mille foiz plus. (LA SALE, Salade, c.1442-1444, 120). Et je me voy si *tres* changee, Povre, seiche, maigre, menue, Je suis presque toute enraigee. (VILLON, Lais R.H., c.1456-1457, 54).

3. [Avec un subst. en empl. adj.] *Tres ami de qqn.* "Lié à qqn par un très fort sentiment d'amour" : ...il ne semble pas que .I. homme puisse estre *tres* amy a pluseurs pour ce que il ne puet pas amer pluseurs. (ORESME, E.A., c.1370, 490). Et celui qui oeuvre selon entendement et qui met sa cure en entendement par speculacion, il semble estre tres bien disposé, et *tres* ami ou tres amé de Dieu. (ORESME, E.A., c.1370, 529). Car, selon que je treuve en la Cronicque de Florence, que il [Robert Guiscard] fust *tresamy* de Dieu, actendu l'experience qu'il lui fist. (LA SALE, Salade, c.1442-1444, 166). Joseph, *tres* amy chier... (Pass. Autun Biard F., 1470-1471, 124).

B. - *Tres* + adv.

1. [Adv. de manière]

a) [Comme mot séparé] : Ly vregierz qu'on doit moult cierir, Ens ouquel Proeche est trouvee Et *tres* seürement plantee, Est Honnours (Dit prunier B., c.1330-1350, 41). ...*tres* horriblement et a terrible noise... (Percef. V, R., c.1450 [c.1340], 391).

- *Si tres* : ...Des oisillons qui ens estoient Qui si *trés* doucement chantoient (MACH., D. verg., a.1340, 14). ...si acesmées Et si *tres* richement parées (MACH., P. Alex., p.1369, 35). Là se combatent fierement Et si *tres* orguilleusement, Que... (MACH., P. Alex., p.1369, 72). ...se la terre est meue si *tres* isnelement en tournant de occident en orient... (ORESME, C.M., c.1377, 520). Le pape fut quelque peu estonné D'ouyr parler si *tres* humainement En ung latin si parfait et orné (LA VIGNE, V.N., p.1495, 231).

b) [Souvent agglutiné, se rapprochant alors d'un empl. préf. (v. *tres-*), p. ex. dans des formations comme celles qui suivent, parmi un grand nombre d'autres]

- *Tresamiablement.* "Avec la plus grande amabilité" : Et peu de temps apprès, retourna ledit roy Loÿs tiers en leur royaume et en la cité d'Averse, ou madicte dame estoit, qui le recepust *tresamiablement* (LA SALE, Salade, c.1442-1444, 197).

- *Tresdoucement* : Si les devons en leur vieillesse Servir, supporter leur destresse, Amer, honourer de cuer fin *Tresdoucement* jusqu'a la fin. (DESCH., M.M., c.1385-1403, 210). Je vous en requier, dit elle ; et en ce disant le baisa *tresdoulcement*. (C.N.N., c.1456-1467, 300).

- *Tresexcellentement.* "Au plus haut point" : Ung homme qui *tresexcellentement* amoit son filz (LA SALE, Salade, c.1442-1444, 29).

- *Treshautement.* "Au plus haut point" : ...mais de tous les seigneurs et dames royaulx, de leurs maris et de tous aultres furent elles *treshaultement* honnourees (LA SALE, Salade, c.1442-1444, 184).

- *Tresliement.* "De manière à éprouver une grande joie" : ...quant tous furent ainsin ordonnez et que tous furent desgeunez et tous *tresliement* reconfortez par leurs conduiseurs et princes (LA SALE, J.S., 1456, 216).

- *Trespiteusement.* "De manière tout à fait pitoyable" : Mais quant ilz eurent aultre piece chevauchié, le ladre a complaindre *trespiteusement* se prist. (LA SALE, Salade, c.1442-1444, 167).

2. [Adv. d'intensité, adv. de temps...] : Et moult *tres* bien aperchevoit Que... (Dit prunier B., c.1330-1350, 55). ...et descendi si *tres* bien le coup a point qu'il coupa a un des lions les deux piez de devant (Bérinus, I, c.1350-1370, 316). Tu dis *tres* mal, ma seur, car par moy es gardee et deffendue. Et, se tu me veulz jetter de toy, sachiez que tu seras abjecte et rompue et de toy ne tendront aucun compte. (COLART MANS., Dial. créat. R., 1482, 123).

- *Le tres plus* + adj. : ...la *tres* plus belle damoiselle que l'en peüst dire ne penser (Bérinus, I, c.1350-1370, 255). ...la mort est la *tres* plus terrible chose qui soit (ORESME, E.A., c.1370, 205). Apres il met comment le monde est de touz corps le *tres* plus parfait. (ORESME, C.M., c.1377, 54). Tu scez bien, mon Ame, que nostre Dieu doit avoir toute puissance et toute perfection car il doit estre la *tres* plus parfaicte chose que on puisse penser ou trouver (GERS., Trin., 1402, 159).

- *Tres fort* : Si retournerent Et raporterent Rochefort, Qui estoit bleciez si *très* fort Qu'il ne se pooit soustenir Ne sans aïde revenir (MACH., P. Alex., p.1369, 157). Il est vray que depuis que le feu roy Charles, que Dieu absoille, est trespassé, il a esté faicts aucuns rappors à monseigneur mon maistre que le roy l'avoit *tresfort* en hayne, et que, s'il le povoit tenir, qu'il le feroit mengier aux chiens. (LE CLERC, Interp. Roye, c.1502, 149).

- *Tres tant*

. "Une grande quantité" : Riches citez a force prist, Ou *trestant* d'avoir y conquist Que nul ne le pourroit numbrer (CHR. PIZ., M.F., IV, 1400-1403, 23).

. "Un grand nombre" : Car en temps de guerre adviennent tant tant tant et de sy *trestant* de merveilleux cas et estranges adventures, qu'il n'est cuer qui pensser les peust ne langue dire. (LA SALE, Salade, c.1442-1444, 10). ...tant et si *tres* tant sont les angoisseuses

peines et dengiers par les grans perilz qui s'en peuent ensuir... (LA SALE, J.S., 1456, 28).

. "À un tel point" : ...quant le chevalier eust bien penssé a ces grans delis mondains, qui *trestant* estoient desplaisans a Jhesucrist Nostre Sauveur (LA SALE, Salade, c.1442-1444, 97). ...la pouvre femme qui *trestant* vous amoit (C.N.N., c.1456-1467, 314).

- *Trestost.* V. *trèstôt*

V. aussi *tresque*[3], *trestous*, *trestout*[1], *trestout*[2] [R. M.]

TRESALLÉ, **adj.** (trésallé)

[T-L : *tresaler* (*tresalé*) ; GD : *tresaler* (*tresalé*) ; FEW XXIV, 424a : *ambulare*]

[D'une chose] "Passé, gâté" : Ou monde n'a fer ne acier, Esparre, roche ou en rochier Ne diamant ne aÿmant Qui y durrassent dans le feu de l'enfer tant ne quant. N'est rien qui dedens fust gete Que tantost ne fust *tresale*. (...) N'est fontaine ne riviere Qui n'y devenist cendriere. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 110). Va faire laver tes barriz Qui *tresalés* [var. tressales] sont, ors et vuiz Et ton cuvier a la vaisselle Ou l'eaue d'un mois s'ancuvelle (DESCH., Oeuvres R., t.7, c.1370-1407, 180). Dont ma coulour fu muée Et ma vigour *tresalée*, Comme se chose fa(c)ée M'eüst troublé à journée Tous mes esperis. (MACH., Les lays, 1377, 468).

- "Gâté, périmé" : Et que tu les contraignes à montrer ausdits Maistres les Medecines laxatives, et les opiates, qui se gardent par long temps, pour les voir, avant que elles soient confites, et sçavoir qu'elles soient bonnes et fraiches et non corrompuës et *tresallées* (Ordonn. rois Fr. L.S., t.2, 1336, 116). ...il ne le confiront pas [une médication], jusqu'à tant qu'ils l'auront montrée au Maistre du mestier, et quand ils l'auront confite, ils écriront dessus le mois qu'elle fut faite, si que quand elle sera *tresalée*, l'en la jettera et desgastera comme cy-dessous sera dit. (Ordonn. rois Fr. L.S., t.2, 1353, 533). Item XVII sextiers de farines, qui estoient *tresalées*, VII fr. et demi (Compte Navarre I.P., 1367-1371, 52).

V. aussi *tresaller* [R. M.]

TRESALLER, **verbe** (tresaller)

[T-L : *tresaler* ; GD : *tresaler* ; FEW XXIV, 424a : *ambulare*]

Empl. intrans. ou pronom.

A. - [D'une chose]

1. "Passer tout à fait, disparaître, se dissiper" : Et pour ce, quant le roy Pharon la veoit en icellui estat, la voulanté et le desir qu'il avoit d'elle si *tresaloit* et changoit, et ainsi la laissoit. (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 59). A ma droite matiere vuit reson que *tresalhe* (JEAN D'OUTREM., Geste Liège B.B., t.1, a.1400, 610). Et Desir Espoir use et gaste Au long aler Sans y lessier que regaler, Tant qu'il le fait tout *tresaler* (CHART., L. Dames, 1416, 261). LE JUIF. (...) Ce Nicolas si fait merveilles. De ces miracles m'esmerveilles. Le grant Dieu me garde d'errer, Oncques ne vy choses pareilles. Aux sours il refait les oreilles, Contrefaictz il fait droit aller, Aveugles veoir cler, Parler les muetz, Tous maulx met au cler. (...) Mon mal *tresaler* Ne ce peult du cas Qui des juifz m'en feroit aler, C'est des faictz de sainct Nicolas. (Mir. st Nic. juif, c.1480-1500, 79).

2. "Se gâter" v. *tresallé* : Je ne lairé mie *tresaler* Le vin qui est dedans ma bouteille (Myst. st Clément Metz D., p.1439, 329).

B. - [D'une pers.]

1. "S'évanouir" : Quant la belle le vit, si s'alla esmayer [var. *tresaler*] (Flor. Octav. L., t.1, c.1356, 247). Maiz le cueur Esclamonde en fut molt eshidés De paour qu'elle avoit qu'ilz ne fussent tüés [var. De paour est ses cuers et ses cors *tresalés* / est ses corps tressalis et paumez] (Flor. Octav. L., t.1, c.1356, 257).

2. *Tresaller en qqc.* "Se situer au-delà de qqc., être éloigné de qqc." : Et le corps, palle comme yvire, Remaint deça Sans cuer et sans joie pieça, Qui puis vers moy ne s'adreça Que Fortune tant le bleça. Si suis alee, En toute joie *tresalee*, De cuer dela la mer salee (CHART., L. Dames, 1416, 237).

3. *Estre tresallé de.* "Être emporté par" : Si n'aiez pas merveille se je ne vous en sçay rien dire, car j'ay eü si grant dueil de ce que j'en estoie assailiz sanz deserte, que je ne pouoie entendre a riens que on me dist, ains estoie tous *tresalez* de grant ire et de maltalent (Bérinus, I, c.1350-1370, 63). Cest enfant me semble amiable. Mon pére en est fort consollé ; De plaisir est tout *tresallé*. (Myst. Viel test. R., t.5, c.1450, 120).

V. aussi *tresallé* [R. M.]

TRESARDOIR, **verbe** (tresardoir)

[FEW XXV, 145a : *ardere*]

A. - "Brûler, être tout pénétré de chaleur" : [Il trouve] L'erbe tot arse en crois, et la terre en *tresart* (JEAN D'OUTREM., Geste Liège B.B., t.2, a.1400, 581). [Autre ex. t.6, 661, v.10141]

B. - Au fig. "S'échauffer" : Le roy sentit le cop, sa grant vigour *tresart* (JEAN D'OUTREM., Geste Liège B.B., t.2, a.1400, 609).

- *Tresardoir de.* "Brûler de" : Quant dus Prians l'entent tous de joie *tressart* (JEAN D'OUTREM., Geste Liège B.B., t.1, a.1400, 603). Ly jovenes cuens de Viane, qui d'angosse *tresart*... (JEAN D'OUTREM., Geste Liège B.B., t.3, a.1400, 414). [R. M.]

TRESBATTRE, **verbe** (tresbattre)

[GD : *tresbatre* ; FEW I, 293a : *battuere*]

I. - Empl. trans. "Battre"

Rem. FROISS. (éd. Kervyn) ds GD VIII, 46b-c [de la pluie].

II. - Empl. intrans. [De l'eau qui s'échappe] "Battre violemment l'obstacle qui s'oppose à l'écoulement"

Rem. Doc. (Tournai) 1422 (*tresbatre*) et 1439 (*tresbattent*) ds GD VIII, 46b-c. Dans *le queminee tresbatoit* (doc. Tournai, 1449), le sens pourrait être "la cheminée refoulait (la fumée)". [R. M.]

TRESBOULER, **verbe** (tresbouler)

[*FEW I, 610b : *bulla*]

"Précipiter" : ...Jà les semble que diable en infier le *tresbolle*, Qui les tue et ochist [les paiens] et leurs armes ["âmes"] engolle (JEAN D'OUTREM., Geste Liège B.B., t.2, a.1400, 659). [R. M.]

TRESCASSER, **verbe** (trescasser)

[*FEW II-2, 1434a : *quassare*]

"Briser, anéantir (un effort)" : En abatant tout devant lui comme se ce eust esté ung orage, il fist ung tel exploit sur ses ennemis qu'onques ne fu veu le pareil, car si grant effort n'y eut qu'il ne *trescassast* par vive force (Mabrien V., 1462, 453).

REM. *Cf.* GDC X, 792b : *tracasser*.

V. aussi *Tracasser* v. Lexiques [R. M.]

TRESCHANCELER, **verbe** (treschanceler)

[*FEW II-1, 172b : *cancellare*]

"Chanceler (au fig.), s'émouvoir" : Vous estes ysnelle, Gracieuse et belle, Bien faitte en gonnelle ; Mon cuer *treschancelle* De joye qui prent. (Jeu quatre pers. L., a.1465, 186). [R. M.]

TRESCHANGEMENT, **subst. masc.** (treschangement)
[FEW II-1, 124a : *cambiare*]

"Transformation" : ...il adonc toutevoies la congneut par l'odeur de filz a mere, et blasma soy pour ce qu'il n'avoit congneu par avant le *treschangemant* d'elle (PREMIERFAIT, Décaméron D., 1414, 190). [R. M.]

TRESCHANGER, **verbe** (treschanger)
[T-L : *treschangier* ; GD : *treschangier* ; FEW II-1, 124a : *cambiare*]

I. - Empl. trans. "Changer, bouleverser" : Et pour ce que lesdictz Priam et Hecube ont esté a tout le monde le noble mirouer et exemple commant fortune bestourne et *treschange* les haultains et grans estatz des hommes, je ay deliberé avec moy de racompter leurs cas. (PREMIERFAIT, Cas nobles hommes G., 1409, 173).

II. - Empl. intrans. ou pronom. "Changer, se transformer" : Sitos que Melyador sent Qu'il veoit devant li sa dame, Li sans li *trescange* (FROISS., Méliad. L., t.2, 1373-1388, 85). ...quoy que les corps demeurent, ne pueent les ames mourrir ne mal avoir, mais se *treschangent* et remuent de corps en corps. (Ovide mor. B., 1466-1467, 379). [R. M.]

TRESCHE, **subst. fém.** (tresche)
[T-L : *tresche* ; GD : *tresce* ; FEW XVII, 401b : **threskan*]

"Ronde, danse, sarabande, farandole" : Or y a aultres pourveances Dont Regnart aprent les chevances (...) Si com la danse et com la *tresche* Et bien jouer a la grïesche (Renart contref. R.L., t.2, 1328-1342, 176). ...De carolle et de *tresque* fuit li feste menee (Lion Bourges K.P.F., c.1350, 753). Messaigier, dit li clerc, voullez vous caroller ? Avis m'est que de nouvelz ais aprins a danser : Je te voy si androit bien le *trisque* mener ! (Lion Bourges K.P.F., c.1350, 1025). Devant toutes les dames une *tresche* mena (Tristan Nant. S., c.1350, 236). Et en après ce qu'ilz ce prindrent à dancer à la *tresche*, et que ledit Hainsselin, son ami, et sa femme espousée, danssoient ensemble et s'entretenoyent par les mains, elle qui parle (...) mist à terre iceulx deux chapeaux par entre les piez de ceulx qui danssoient illec (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 341). Lors veissiés *tresches* mener Par sale, et chacun pener De dancier en gaye guise. (CHR. PIZ., Duc vrais amans F., a.1405, 103). ...Et des sos le *tresque* menoit. (MOLINET, Faictz Dictz D., 1467-1506, 763). [*Cf.* aussi p.678, v.291 ; gloss. "bande" ; cependant devrait appartenir non pas à ce mot, mais au mot *tresse*] LE FOL. (...) Il me faura sievyr la *tresque* (MOLINET, Myst. st Quentin C., c.1482, 108).

Rem. DESCH., *Oeuvres* R., t.7, c.1370-1407, 126 ; LE FÈVRE, *Respit Mort* H., 1376-1380, 3079 ; GRÉBAN, *Pass.* J., c.1450, gloss. (*tresque*) ; *Percef.* II, R., t.2, c.1450 [c.1340], 289, 21... Forme *trouche* : Mon seigneur vous manréz la *trouche*, Je veul dansier pour ces novelles, Hay, hay, hay qu'elles sont belles ! Cornéz, cornéz, venéz danser. (Pass. Semur D.M., c.1420 [1488], 21).*Trouche* est la forme bourg. de *tresche*, comme l'a signalé A. Jeanroy ds *R. Lang. rom.* 49, 1906, 226 (v. aussi E. Langlois ds *Bibl. Éc. Chartes* 66, 1905, 316), et rime avec *ouche* (v. *esche*). *Trouche*, défini erronément par "troche, troupe" ds l'éd. É. Roy, figure à tort ds FEW XIII-2, 92b : *torquere*.

- [Dans un contexte métaph.] : Des maleureux doit bien mener la *tresche* (DESCH., Oeuvres R., t.7, c.1370-1407, 126). Je fis de Macabré la dance Qui toutes gens maine a sa *tresche* Et a la fosse les adresche (LE FÈVRE, Respit Mort H., 1376-1380, 113). MALCUIDANT. Ce paillard ne vueult cheminer (...). ROULLART. Il vient bien envis a la *tresque* (GRÉBAN, Pass. J., c.1450, 256).

- *Suivre la tresche.* "Suivre le mouvement" : Vien avant et sievons le *tresque*, Nous devons gaingnier crouste et mie A la venue de l'evesque. (MOLINET, Myst. st Quentin C., c.1482, 384).

REM. Doc. 1381 (*menoient chascun une treque ou dance*) et 1400 (*on commança à danser à la tresche*) ds DU CANGE VIII, 187b, *triscare* (GD VIII, 47a). *Cf. Medium Aevum* 59, 1990, 248. [R. M.]

TRESCHER, **verbe** (trescher)
[T-L : *treschier* ; GD : *treschier*[2] ; FEW XVII, 401a : **threskan*]

"Danser" : L'ABBEESSE. Vous amissiez miex a *treschier*, Suer Ysabel, qu'oyr sermon. (Mir. abbeesse, 1340, 60). Puis vorent a Monmiral grande feste mener De geus, d'esbatemens, de *treschier* et canter. (Hugues Capet Lab., c.1358, 278). Par saltation il entent tripudier ou *trescher*, caroler, dancier. Et dit Albert que Pithagoras fist un livre de teles choses, qui est appellé Liber de Tripudio et Gesticulacione (ORESME, Pol. Arist. M., c.1372-1374, 346). A ce tympane ou bedon se joignent toutes manieres de gesticulacions ou jubilacions ou exultacions qui se monstrent es personnes enseignees par dehors comme sont ces bastelleurs et ceulz qui *treschent* ou dansent ou mainnent les mains, les piés et les aultres membres en maintes manieres. (GERS., Canticordum G., c.1425-1430, 128).

Rem. *Baud. Sebourc* B., c.1350, II, 847 ; CUVELIER, *Chron. Guescl.* C., t.1, c.1380-1385, 19911. [R. M.]

TRESCHERIE, **subst. fém.** (trescherie)
[T-L : *trescherie* ; GD : *trescherie* ; FEW XVII, 401b : **threskan*]

"Ronde, danse, sarabande, farandole" (synon. *tresche*) : Encoire eumes nous le mouton Avant hier, par no *tresquerie* (Dit prunier B., c.1330-1350, 51).

REM. GILLES LE MUISIT, *Poésies* K., t.2, c.1347-1353, 87 (*carolles*, *treskeries*) ; T-L X, 601 ; GD VIII, 47b. [R. M.]

TRESCOUPER, **verbe** (trescouper)
[T-L : *trescouper* ; GD : *trescolper* ; FEW II-2, 873b : *colaphus*]

I. - Empl. trans.

A. - "Traverser (une rue, une rivière, la mer...)" : Cil qui le virent avaler L'envoient incontinent querre D'un passagier a l'autre terre [.] N'i avoit, selonc la maniere, Fors a *trescoper* la riviere ; Ensi sont entré en Irlande. (FROISS., Méliad. L., t.2, 1373-1388, 280). Certes mon intencion a tousjours esté de eslire et de monstrer à chascun ost qui sera la plus courte, la plus legiere, la plus prouffitable et la plus loingtaine de tous les dangiers et perilz de mer cy dessus nommez, où on aura à passer sy pou de mer que à paines y aura il trois milies de mer à *trescoper* ; et par ainsy jusques en la sainte cité de Jherusalem l'ost n'aura à passer que ce très estroit bras de mer (MIÉLOT, Advis directif M.-L. S., 1455, 418). ...et envoya ceulx de sa garde, qui *trescoppèrent* une rivierette (MOLINET, Chron. D.J., t.1, 1474-1506, 104).

- Empl. abs. *Trescoupant.* "Traversant" : Du ciel d'or d'une part issoit le cercle merveilleux Et de l'autre part y entroit Par dedens li son tour faisant Et li aussi com *trescoupant* [var. contrescompant, contrecoupant, transcoupant]. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 312).

B. - "Couper (la route, la voie), l'interdire" : Volentiers leur heüssent la voye desveee [var. leur voie *trescopee*] (Flor. Octav. L., t.2, c.1400, 399). ...la ou ilz pensoient aler secretement, la roine et sa compaignie lui *trescouperent* la voie. (Percef. VI, R., c.1450 [c.1340], 696).

- Au fig. : ...toute esperance de misericorde sera *trescoppee* (Somme abr. M., III, c.1477-1481, 156).

C. - "Couper (les eaux)" : Et proue fait les undes *trescouper* (DESCH., Oeuvres Q., t.1, c.1370-1407, 188).

II. - Empl. intrans. "Aller de travers"

Rem. FROISS. (éd. Kervyn) ds GD VIII, 47c-48a. [R. M.]

TRESCRIPTEUR, **subst. masc.** (trescripteur)
[*FEW XI, 338a : *scriptor*]

"Copiste" (synon. *transcrivain*)

Rem. Ex. de BERS. ds O. Delsaux, "Qu'est-ce qu'un *escripvain* au Moyen Âge ?", *Romania*, t. 132, 2014, 60. [R. M.]

TRESCULER, **verbe** (tresculer)
[T-L : *tresculer* ; FEW II-2, 1513a : *culus*]

A. - "Reculer"

- Inf. subst. : Aprez moi a(tout) sa coingnïe S'en vint et me retint aus las Dont despechie n'estoie pas. "Arriere, arriere ! a elle dit, Ne t'en vas pas encor, ce cuit. Rien ne t'i vaut le *tresculer*..." (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. S., c.1330-1331, 228). [Seul ex.]

B. - "Tomber" : Mais li couars falis *trecule* au daarrains ["en dernier lieu"]. (BRIS., Restor paon D., a.1338, 113).

V. aussi *traculer* [R. M.]

TRESDOS, **subst. masc.** (tresdos)
[T-L (renvoi) : tresdos ; GD : *tresdos* ; FEW III, 145b : *dorsum*]

A. - "Dossier" : ...y aura encores deux autres sieges garniz de *tres doux* qui serviront d'acoudouere ausdiz deux haulx sieges. (Cout. instit. Anjou Maine B.-B., t.3, 1462, 163).

Rem. Doc.1427 et 1471-1472 ds GD VIII, 48b.

B. - "Tenture placée derrière un lit" : ...ung ciel garny de rideaulx et de *traidous* (Archives servit. Louis XI, T., 1481, 131).

Rem. Doc.1389 ds GD VIII, 48b. Doc.1498 (*le ciel, tredoux et couverture*) ds Le Roux de Lincy, *Vie de le reine Anne de Bretagne*, t.4, 1861, 79. [R. M.]

TRESEAU, **subst. masc.** (tréseau)
[GD : *tresel* ; FEW XIII-2, 235a : *tredecim*]

MES. "Mesure de poids représentant une fraction de l'once" : ...une once et deux *trezeaulx* de soye tennée, baillée à Gillebert Guérart, somelier de corps de ladicte dame, pour la necessité de ladicte garde-robe. (Comptes argent. rois Fr. D.-A., II, 1387, 150). Item, ès Champeaux de Paris, deux *treseaux* de soye vert venduz XIIJ blans. (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 438). ...une aiguiere veree et marthelee et six gobeles marthelez pesans six mars sept onces ung *treseal* demi d'argent fin (Comptes Etat bourg. M.F., t.2, 1418, 150). À Oudot de Douay, changeur, demourant à Dijon, pour une once et ung *treseau* d'or fin que semblablement MS a fait prendre et achetter de lui pour faire deux signets d'or à cadran (Comptes Lille L., t.1, 1431-1432, 262). Item demey *trézel* de soie fillé (Metz Comptes merciers S., 1461, 64). Item une once de poiure et 1 *trésé* de cloz (Metz Comptes merciers S., 1461, 80). Item demey once de chaude poulre Item 2 *trésé* de jalne poulre (Metz Comptes merciers S., 1461, 80). [R. M.]

TRESEIGNE, **(?)** (treseigne)
[Ø]

"Très sainte ?" : ...Pour venerander en cest atre Les dieux des glorieux patres, Tres sains en leur *treseigne* enclastre, Tres glorieux... (MOLINET, Myst. st Quentin C., c.1482, 158). [R. M.]

TRESELE, **(?)** (tresele)
[Ø]

"?" : Item il courra aultres laines de quatorze cens *treseles* tenans deux aulnes demi quartier, les cordeaux frans (Doc. 1396. In : A. Delboulle, Romania 35, 1906, 415).

REM. Dieppe ; à rapprocher de *treslis* ? *Treillis*[2] v. Lexiques. [R. M.]

TRESFENDRE, **verbe** (tresfendre)
[*FEW III, 552a : *findere*]

"Pourfendre" : ...Car rien n'y eust valu le sien vielz escus, Qu'il ne l'eust tout couppé et tout *treffendus* [ms. *treffondus*] (Flor. Octav. L., t.1, c.1356, 95). [R. M.]

TRESFICHE, **subst. fém.** (tresfiche)
[GD : *tresfiche* ; *FEW III, 509b : **figicare*]

"Clou ? Attache ?"

REM. Doc. 1355 (Lille, *tresfiche*) ds GD VIII, 48c. *Cf.* aussi GD : *tresfichier* "transpercer". V. aussi *transficher*, *transfixer*. [R. M.]

TRESFONCIEEMENT, **adv.** (tresfonciément)
[T-L (renvoi) : tresfoncieement ; GD : *tresfonciement* ; FEW III, 876b : *fundus*]

"A titre de tréfonds"

Rem. Doc. 1418 (*...vendent et acquitent* [les biens] ... *treffonsiement*) ds GD VIII, 49a. [R. M.]

TRESFONDEUR, **subst. masc.** (tresfondeur)
[T-L (renvoi) : tresfondëor ; GD : *tresfondeor* ; *FEW III, 876b : *fundus*]

"Propriétaire du fonds et du tréfonds"

REM. Doc. (Metz) 1350 et 1392 (*treffondours desdites teires, trefondours de la riviere*) ds GD VIII, 49c. [R. M.]

TRESFONDRE, **verbe** (tresfondre)
[GD : *tresfondre* ; *FEW III, 876b : *fundus* (?) (?)]

"Céder à titre de tréfonds (?)"

REM. Doc. 1382 (Metz, *li dis Bertrand l'eust treffondue* [une maison]) ds GD VIII, 49c-50a. [R. M.]

TRESFORER, **verbe** (tresforer)
[T-L : *tresforer* ; GD : *tresforer* ; FEW III, 700a : *forare*]

Empl. trans. "Transpercer"

- Au passif : L'autre vielle en sa main tenoit Un glaive qui tout plain estoit D'oreilles d'ommes *tresforees* Qui i estoient enhantees (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8220).

REM. À cette citation correspond celle de GD VIII, 15b (Impr. c.1500 : *transforees*). Archaïsme. [B. St.]

TRESGRANDEUR, **subst. fém.** (tresgrandeur)
[DEAF, G1230 : tresgrandeur ; *FEW IV, 220b : *grandis*]

"Propriété de ce qui est très grand, ce qui est très grand"

Rem. *Renart contref.* R.L., t.2, 1328-1342, 36261 (*nul ne porroit regarder La tresgrandeur qui est lassus* [au firmament]). [R. M.]

TRESJA, **adv.** (tresjà)
[*FEW V, 26b : *jam*]
"Déjà" : *Tresja* dolours au coer me vient Toutes les fois que m'en souvient. (JEAN DE LE MOTE, Regr. Guill. S., 1339, 117). [R. M.]

TRESJET, **subst. masc.** (tresjet)
[T-L : *tresjet* ; GD : *tresgiet* ; DEAF, J311 : jeter (*tresjet*) ; FEW V, 21a : *jactare*]
"Action de lancer, de transpercer, tir" : Soubtilité (...) Se tient de Covoitise pres Comme s'amye et sa chamberere, Par qui consail l'autry descres Compasse, dont son propre encres Pourra tenir, car a son piere Ferroit *tresget* en sa maniere : Car elle ad Guile a sa baniere, Qui de sa cause tout le fes Enporte (GOWER, Miroir homme M., c.1376-1379, 74).
REM. "Arme qui sert à lancer des projectiles", doc. 1373 ds DEAF, AND, 813b. Pas d'ex. du sens de "enchantement, magie" (a. fr., *cf.* T-L, GD et DEAF). V. *tresjeteur*.
V. aussi *transjeter* [R. M.]

TRESJETANCE, **subst. fém.** (tresjetance)
[*FEW V, 21a : *jactare*]
"Action de lancer, de transpercer, tir" : Traieccio (...) : trespersance, *tresgitance* (Aalma R., c.1380, 421). [R. M.]

TRESJETER, **verbe** (tresjeter)
[T-L : *tresjeter* ; GD : *tresgeter* ; DEAF, J308 : jeter (*tresjeter*) ; FEW V, 21a : *jactare*]
I. - "Parsemer (d'éléments décoratifs)" : Devant celle chambre a un arbre fait et *tresjeté* de fin or par grant soutiveté. Et bien y a .IIIIm. branches, les unes courtes et les autres longues, ainsi comme il appartient a la quantité de l'arbre, et tout par deseure il y a une ymage ouvree par astronomie qui tient un cor en sa main, si parfaitement compassé, que chascune heure corne en hault, et cognoist on par son corner toutes les heures du jour et de la nuit (Bérinus, I, c.1350-1370, 69). Charlez asis Jourdain d'encoste son costé Au fauxdestuel c'on ot a pierez *tresjeté* (Jourd. Blaye alex. M., a.1455, 463). [Autres ex., *cf.* gloss.] ...si estoiient ses cheveulx telz qu'ils sambloiient de fin or *tresgitté* (WAUQUELIN, Manequine C.T., a.1448, 125).
II. - "Transformer qqc. par enchantement, par magie (le jeter comme hors de lui-même)" : Gloriande (...), qui merveilleusement sçavoit de nigromancie, fist plusieurs ymaiges en telle maniere *tresjectees* par art de nigromancie que... (Percef. II, R., t.1, c.1450 [c.1340], 229).
REM. Sens divers et nombreux ex. en a. fr., *cf.* T-L, GD et DEAF. [R. M.]

TRESJETEUR, **subst. masc.** (tresjeteur)
[T-L : *tresjetëor* ; GD : *tresgeteor* ; DEAF, J313 : jeter (*tresjeteor*) ; FEW V, 21a : *jactare*]
"Jongleur, magicien" : ...quant le marchant le vit si difforme et si lait, dit : "Dont est venu cestuy tuppin ? C'est la trompette des *trageteurs* ! [var. de tragetenus]..." (MACHO, Esope R., c.1480, 9).
REM. Ex. d'a. fr. ds T-L, GD et DEAF. *Cf.* aussi H. Lewicka, *La Dér.*, 1960, 37 (*trageteux*). [R. M.]

TRESJOUER, **verbe** (tresjouer)
[T-L (renvoi) : tresjoer ; GD : *tresjouer* ; DEAF, J398 : tresjoër ; FEW V, 39a : *jocari*]
Tresjouer à. "Jouer à (tel jeu)"
Rem. Attestation de 1330 ds GD VIII, 51c, et ds DEAF. [R. M.]

TRESLANGORÉ, **adj.** (treslangoré)
[GD : *treslangoré* ; FEW V, 163b : *languor*]
"Alangui"
REM. Ex. d'A. CHARTIER (éd. 1617) ds GD VIII, 52a ; non retrouvé. [R. M.]

TRESLATER, **verbe** (treslater)
[GD : *treslater* ; *FEW XIII-2, 202a : *transferre*]
"Transporter, tranférer" : Cil qui songe qu'il voit que aucun vivant soit mort et *treslaté* sain en un lit... (Expos. songes B., 1396, 141).
V. aussi *translater* v. Lexiques [R. M.]

TRESLE, **(?)** (tresle)
[Ø]
[Lire *creste*] : ...ung viez pot d'argent blanc, le manche à *tresle* (Comptes Lille L., t.2, a.1467, 61).
REM. V. *manche* v. Lexiques. L. *manche à creste* (attesté dans le même texte). [R. M.]

TRESLUIRE, **verbe** (tresluire)
[T-L : *tresluire* ; GD : *tresluire* ; GD : *tresluisant* ; FEW V, 431a : *lucere*]
"Resplendir" : Cest nuyt de clarté novelle *Tresluyt* par toy, vierge pucelle ; En nous cueurs iugiter luceat. (Pass. Semur D.M., c.1420 [1488], 69). Quil est ce roy quil est cy beaulx, Qu'a telz pompez et telz sanbeaulx Est venu nostre enfert destruire ? Quil es tu quil tant peux *tresluire* ? Quil es tu, prince coronné, Quil es d'anges environné ? (Pass. Semur D.M., c.1420 [1488], 244).
- Part. prés. en empl. adj. "Resplendissant" : Vierge remplie de doulceur, Mére de Dieu, sanz nul amer, *Tresluysant* estoille de mer, De ta bonté tresexcellente Est il nulz homs qui ne se sente ? [ou *tres luysant* ? Sens de "translucide" en a.fr.] (Mir. prev., 1352, 266). [R. M.]

TRESMAILLIER, **verbe** (tresmaillier)
[*FEW VI-1, 14a : *macula*]
"Serrer les mailles (du filet de pêche)" : ...que des lors en avant nulz ne peschast desdictes reys *tresmaillés* sur la paine de soixante livres parisis (Ordonn. Ph. le Hardi, Marg. de Male B.-B., t.2, 1395, 100).
- "Filet aux mailles trop serrées" : Comme a nostre cognoissance soit venu que pluseurs pescheurs (...) aient depuis aucun temps acoustumé de peschier en la mer sur ladicte costiere de certains reys appellés *tresmaillers* (...) par lesquelles reys, pour ce qu'elles sont si estroites de mailles et si fort pleinees, lesdiz pescheurs gastent et destruisent si grant quantité de menuz poissons, que la pescherie de la mer sur la costiere dessusdicte en est a present tres fort diminuee... (Ordonn. Ph. le Hardi, Marg. de Male B., t.1, 1393, 584). [R. M.]

TRESMANCHER, **verbe** (tresmancher)
[*FEW VI-1, 224b : *manicus*]
"Pourvoir d'un manche" : ...d'un bedoilh ou serpe *tremenchee* en ung baston qu'il portoit donna un seul coup sur la jambe au dit

Rousseau (Doc. 1443. In : P. Rézeau, R. Ling. rom. 78, 2014, 436). [Archives hist. de la Saintonge et de l'Aunis] [R. M.]

TRESMARCHER, **verbe** (tresmarcher)
[FEW XVI, 529b : **markôn*]
A. - Empl. pronom. [D'un animal (d'un cerf)] "Mettre les pieds de derrière devant les traces de ceux de devant" : Pren te garde se il s'entremarche [var. soy *tremarche*, s'il entremarche], c'est a dire s'il met le pié derriere oultre celui devant... (HENRI FERR., Modus et Ratio, Livre deduis T., c.1354-1377, 27).
B. - Empl. intrans. [Du coeur] "S'emballer ?" : Ung jour ainsi comme change eur Et que le cueur va *tremarchant*, Je cuidé devenir changeur (CHAST., Temps perdu D., a.1450, 34). [Éd. : "fouler aux pieds" ; empl. trans., *eur* étant sujet ?] [R. M.]

TRESMETTRE, **verbe** (tresmettre)
[*FEW XIII-2, 210a : *transmittere*]
"Envoyer qqn ou qqc." : ...je voys ycy une geline, que l'om nous ha *tremys* pour nostre disner. (LA CÉPÈDE, Paris Vienne K., 1432, 231). LE MESSAGER. (...) Et puys m'a *tremys* devers vous (Pac. Job M., c.1448-1478, 255). Dieu, qui ce mal vous a *tremys*... (Pac. Job M., c.1448-1478, 341). Dieu veult qu'il soit de ses amys Car ses anges luy a *tremis* Pour le giter hors de misere. (Pac. Job M., c.1448-1478, 390). [Autres ex., *cf.* gloss.]
V. aussi *transmettre* v. Lexiques [R. M.]

TRESMINER, **verbe** (tresminer)
[GD : *tresminer* ; *FEW VI-1, 644a : **meina*]
"Exterminer"
REM. LA VIGNE (éd. 1507) ds GD VIII, 52c. [R. M.]

TRESMONTAIN, **adj. et subst. masc.** (tresmontain)
[T-L : *tresmontain* ; GD : *tresmontain* ; FEW XIII-2, 211a : *transmontanus*]
I. - Adj. *(Estoile) tresmontaine*. "Étoile polaire" : Mon cuer, m'amour, ma dame souvereinne, Arbres de vie, estoile *tresmonteinne*, Rose de may de toute douceur pleinne, Gente et jolie, Vous estes fleur de toute fleur mondeinne Et li conduis qui toute joie ameinne, Ruissiaus de grace et la droite fonteinne (MACH., Compl., 1340-1377, 256). ...la *tresmontaine* estoille est LIII. degres de haut (MANDEVILLE, Voy. L., p.1360, 331). ...finablement la pointe de la dicte aguille, ainsi touchie, comme dit est, a son droit, regart a l'estoille fixe et non erratique qui est appellee l'estoille *tremontane*, par laquelle estoille tous les maronniers cognoissent leur chemin. (MÉZIÈRES, Vertu sacr. mar. W., c.1384-1389, 316). Ledit pais est dessoubz l'estoile *tresmontaigne*, et a nom Godlant. (MÉZIÈRES, Songe vieil pèl. C., t.1, c.1386-1389, 247-248). C'est l'estoille *tresmontaine* (DESCH., Art dictier R., 1392, 289). O puissant ray, estoille *tresmontaigne* [var. transmontant], Noble arondelle... (MOLINET, Faictz Dictz D., 1467-1506, 601). ...Plus reluisant qu'estoille *tremonteine*. (MOLINET, Faictz Dictz D., 1467-1506, 672).
- [Dans une compar.] : Car vraiement tuit la comperent A la fleur de lys en blancheur, A la rose en fine douceur, En honneur a la *tresmontaine* Et en chanter a la seraine. (MACH., Voir, 1364, 136). ...A Dÿane la *tresmontainne* Qui s'ombrioit a le fontainne. (FROISS., Joli buiss. F., 1373, 123). ...La clarté de vostre bonté Resplent plus que la *tresmonteinne* Seur toute creature humeinne. (MACH., Bal., 1377, 559). Hé ! royne souvereinne, Qui seur toutes luis Plus cler que la *tresmonteinne* Es obscures nuis, Aussi l'iaue et li dous fruis De vie prist char humeinne Et fourme en tes costés vuis. (MACH., Les lays, 1377, 408).
- P. métaph. "Guide" : Aux desvoiez estes la *tresmontaine*, Vo doulx parler leur rent si tresdoulx son Qu'au port d'onneur les radresce et ramaine (DESCH., Oeuvres Q., t.3, c.1370-1407, 287).
. [Comme symbole de la femme aimée, qui est un guide pour celui qui lui est tout dévoué] : Tel fu l'amoureux guerredon Que j'euz pour loialment servir La belle qui me fist le don De mes pensées seigneurir Et de moy tout sien retenir ? Celle fu dame et *tresmontaine* Des biens qu'Amours [l. amours] peuent merir Et de beauté la souveraine. (Cent ball. R., c.1388-1396, 7). Adieu, trop plus belle qu'Elaine (...) ; Adieu, bonne de corps et d'ame ; Adieu tres gracïeux demaine ; Adieu, joyeuse *tresmontaine* (CHR. PIZ., Duc vrais amans F., a.1405, 115).
Rem. Aussi CHR. PIZ., *Oeuvres poétiques*, éd. M. Roy, t.1, 155 (*ma princepse Tresmontaine*) ; 253 (*L'amour certaine, Dont je vous aim, trés doulce tresmontaine*).
. [Comme symbole de la Vierge Marie, qui est guide] : Vierge, estoille *tresmontaine*, Corps de parfaite purté... (Mir. ev. arced., c.1341, 143). Prions ent la souverainne Vierge, estoile *tresmontainne* La mere d'umilité (DESCH., Oeuvres Q., t.2, c.1370-1407, 304). O quans en sont et perilz et noyés (...) qui l'aguille de leur boiste n'avoient pas touchie a la Pierre d'aymant, a la Vierge Marie, de ceste vertueuse Estoille *tremontane* doulcement ravoyans les maronniers desvoyans. (MÉZIÈRES, Vertu sacr. mar. W., c.1384-1389, 321). O estoille *tres montaine* (...), Fleur virgine, Marie tres souveraine (MOLINET, Myst. st Quentin C., c.1482, 265).
II. - Subst. masc. "Celui qui habite au delà des monts, Lombard" : ...que nulz *tremontains* ne puissent ouvrer ne faire ouvrer secretement ne en appert, en leurs hostiex, se il n'est orfevre (Mét. corp. Paris L., t.2, 1355, 11).
Rem. Doc. 1380 (*Lombars et tresmontains*) ds GD VIII, 52c.
V. aussi *transmontain* [R. M.]

TRESMONTAINE, **subst. fém.** (tresmontaine)
[*FEW XIII-2, 211a : *transmontanus*]
A. - "Nord, pôle" : ...pour 3 orloiges de sablon et 2 boissettes, esquelles sont 2 aguilles aymentrées pour la *tremontaine* (Invent. mobiliers ducs de Bourg. P., t.2, 1386, 247). Et ainsi comme Ardant Desir les menoyt, les dames entrerent en une region devers la *tresmontaigne*, la ou il faisoit si froit que tout estoit plain de glace. Ladicte region est moult loingtaine de toutes autres terres habitees. Ledit pais est dessoubz l'estoile tresmontaigne, et a nom Godlant. (MÉZIÈRES, Songe vieil pèl. C., t.1, c.1386-1389, 247-248).
- *Vers tresmontaine*. "En direction de l'étoile polaire, du nord" : ...on voist bien clerement la mer de Romme devers le midy, et du costé vers *tresmontaine* voist on bien clerement le gouffre de Venise (LA SALE, Salade, c.1442-1444, 69).
- *Vent de (la) tresmontaine*. "Vent du Nord" : ...par le vent de *tresmontaigne*, c'est d'aquilon, se puet entendre vostre desmesure orgueil et appetit de seigneurie desordonne. (MÉZIÈRES, Songe vieil pèl. C., t.1, c.1386-1389, 301).
Rem. LE BOUVIER, *Descript. pays* (éd. Schefer), p.1451, 102, ds L. Sainéan, *La langue de Rabelais*, 1, 1922, 120 (*...le vent de galerne que les Estalliens appellent le vent de la tresmontaine*). V. *transmontanie*.
B. - "Vent du nord" : Mais de present et de long temps en vostre mer les vens sont bestournez et de blanc en noir le temps est derivez,

c'est assavoir du doulx vent d'orient, qui est appelle lievant, chalme et bonasse, doulcement nourrissant, en un vent chault et austral et en une froide *tresmontaigne*. (MÉZIÈRES, Songe vieil pèl. C., t.1, c.1386-1389, 301).

V. aussi *transmontaine* [R. M.]

TRESMORDRE, **verbe** (tresmordre)
[T-L : *tresmordre* ; *FEW VI-3, 129a : *mordere*]
I. - Empl. trans.
A. - "Mordre de part en part" : ...*tresmors* De morsure vilaine (JEAN D'OUTREM., Geste Liège B.B., t.2, a.1400, 716).
B. - "Pénétrer, remplir" : Loyalteit et honour todis son cuer *tresmort* (JEAN D'OUTREM., Geste Liège B.B., t.1, a.1400, 609). [Autres ex. v.9102 et 9461, *cf.* Scheler, *Gloss.*, p.300]
II. - Part. passé en empl. adj. *Tresmort de.* "Acharné à" : Li homme (...) que *tresmort* Est de meffaire à Dieu (JEAN D'OUTREM., Geste Liège B.B., t.2, a.1400, 566). [Autres ex., *cf.* Scheler, *Gloss.*, p.300]

V. aussi *transmordre* [R. M.]

TRESMUABLE, **adj.** (tresmuable)
[*FEW XIII-2, 214a : *transmutare*]
A. - "Ouvert au passage, qui peut être traversé" : Et aussi com ma vëue Estoit par tout estendue [dit le pèlerin qui vient de quitter la terre] Et que tout m'estoit tresparant Plus que voirre ou souloil luisant, Aussi estoit tout sens fable Aus esperis transmeable [var. transmesable, transmuable, *tresmuable*, transfineable] (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 11).
B. - "Changeant, passager, transitoire" : Et, pour ceste mondanité Qui est caduque et *tresmuable*, Auray le regne perdurable Ou il n'a plaintes ne doulours. (Myst. Pass. Troyes B., a.1482, 1007). [R. M.]

TRESMUER, **verbe** (tresmuer)
[T-L : *tresmüer* ; GD : *tresmuer* ; DÉCT : tresmüer ; FEW XIII-2, 214a : *transmutare*]
I. - Empl. trans.
A. - "Transporter qqc." : ...ledit prieur disoit et maintenoit lesdiz habitans aux reparacions du dessusdit pont faire et soingnier toutes forces quelxconques comme a ayder, a *tresmuer* et asseoir lesdictes parties de bois, ayder a tourner l'engin pour batre et asseoir les estoctz en la riviere (Trés. Reth. L., t.3, 1481, 566).
B. - "Changer, modifier, transformer qqn ou qqc." : Donques par une argumentacion qui appelle de proporcion *tresmuee*, il convient que il ait tele proporcion de .XII. a .IIII. comme il a de .VI. a .II. (ORESME, E.A., c.1370, 287). Ne m'ot pas Fortune enhaÿe Adont, qui si me *tresmua*, Car tout soubdainement mua Celle grant paour et la doubte, Ou je me confondoie toute. (CHR. PIZ., M.F., I, 1400-1403, 51). Or voit bien *tresmué* l'affaire, Car au ciel n'yra pas par la. (CHR. PIZ., M.F., II, 1400-1403, 154). ...Aristote ou second livre de Politiques, demande se c'est proffit aux royaumes et cités de souvent les loys et coustumes *tresmuer* (CHR. PIZ., Faits meurs Ch. V, S., II, 1404, 23).

- *Tresmuer qqn/qqc. en.* "Changer qqn ou qqc. en" : Ces miracles Ovide conte, Mais il couvient que vous raconte La moye transmutacion, Qui, par la visitacion De Fortune, fu remuee, De femme en homme *tresmuee* (CHR. PIZ., M.F., I, 1400-1403, 46). ...pour laquel chose la divine poissance tant l'umilia que son corps humain .VII. ans fut *tresmué* en figure de beste mue, paiscent en cel espace aux champs avec les oisons et bestes villes, mais, par la priere de Daniel, le prophete, qui lors flourissoit en vertu, empetra devers Dieu que cellui contritt et humilié fut retournez à sa fourme humaine et à son reaume restitué (CHR. PIZ., Faits meurs Ch. V, S., I, 1404, 76). ...oncques la marine apres l'aspreté de tempesteux orage qui l'a troublés redevenue paisible ne le ciel esclarcy de nuble et obscur temps ne quelconques autres compairisons que on y peust mectre ne sont souffisans à la multitude des joyes que aporte guerre *tremuée* en paix (CHR. PIZ., Paix W., 1412-1413, 91).

- "Modifier, transgresser qqc." : ...se ne fussiez Si grant dame, tost eüssiez La guerre et à vous me preisse Et puis ainsi vous apreisse à mes usages *tresmuer*, Sans moy sommer ne apeller. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. S.C., c.1330-1331, 265).

II. - Empl. intrans. ou pronom. "Changer (de mine, d'apparence...) ; se troubler" : ...si li dis humblement, Moult *tresmuez* et paoureusement : "Ma chiere dame, Vostre biauté mon cuer art et enflame, Si que seur tout vous aim, sans penser blame, De cuer, de corps, de vray desir et d'ame..." (MACH., J. R. Beh., c.1340, 76). Lors se fiert du coutel par itel avenue, Que son cour pourffendi, devant sa gent *tresmue* (Galien D.B., c.1400-1500, 142). Quant a la feste fu venus, dame ne damoiselle n'y avoit que de le regarder ne se *tremuast* ou changast coulour [var. qui ne fussent esbaÿes et ne changessent couleur]. (Gérard de Nevers M., c.1451-1464, 111).

- *Le sang me tresmue au corps.* "J'éprouve une vive agitation" : PREMIER SERGENT. Desja tout le sanc me *tresmue* Au corps de ce que ne le tien [le prisonnier] ! (Myst. st Adr. P., c.1450-1485, 130).

- *Tresmué.* "Troublé, bouleversé"

Rem. *Percef.* IV, R., c.1450 [c.1340], gloss. [R. M.]

TRESNAGER, **verbe** (tresnager)
[*FEW VII, 63b : *navigare*]
"Traverser (un cours d'eau, la mer)" (synon. *transnager*) : ...avec celui navire transnagea [var. *tresnaga*] en Chipre (PREMIERFAIT, Décaméron D., 1414, 147). [R. M.]

TRESONNER, **verbe** (tresonner)
[*FEW XII, 100a : *sonare*]
"Faire entendre un son éclatant" : ...un paon faisant la roe par maistrie et taburant des pennes les unes contre les autres [var. ...et *tresonnant* des pennes de sa queue l'une contre l'autre ; ...branslant et tabourinant les pennes de la queue les unes contre les autres] (Percef. I, R., t.2, c.1450 [c.1340], 810). [var. p.1044] [R. M.]

TRESOR, **subst. masc.** (trésor)
[T-L : *tresor* ; GDC : *tresor* ; DÉCT : tresor ; FEW XIII-1, 310b : *thesaurus* ; TLF XVI, 588b : *trésor*]
A. - "Bien ou ensemble de biens ou de choses de grande valeur, trésor"

1. Au propre "Avoir, bien (constitué d'or, de monnaies, de joyaux, d'objets précieux...)" : PREMIER BOURGOIS. Sire, (...) Vezci quanque g'ay de *tresor* Ne de joyaux d'argent ne d'or, Que vous apport. (Mir. emp. Julien, 1351, 190). Trespassez est mon pere (...) Grant *tresor* me laissa et de terre a foison. (Hugues Capet Lab., c.1358, 81). Item, l'en ne conseille pas des choses qui adviennent a la fortune, si comme seroit trouver un *tresor* a cas d'aventure. (ORESME, E.A., c.1370, 189). RIGOLET. (...) Je sui certain que grant avoir Y trouverons [en celle abbaie] (...). BOUTE EN COURROIE. Certainement il ne peut estre Qu'il n'y ait leens grant *tresor* De joiaux et d'argent et d'or (Mir. Rob. Dyable, c.1375, 10). ...maistre, l'en m'a donné A entendre que detenteur Estes et conme recepteur Des *tresors* qui sont de l'empire (Mir. st Lor., 1380, 165). Et tu, Palestine, tu seras enclose en la montaigne de Coingo, atout le

tresor de ton pere, tant que uns chevaliers de vostre lignie y vendra, ly quelz aura le *tresor* et en aidera a conquerir la terre de promission et te delivrera de la. (ARRAS, c.1392-1393, 13). Li contes de Montfort, ...cevauça a poisance de gens d'armes viers la chité de Limoges, dont li dus, son frere, avoit esté sires et contes ; et bien savoit que son grant *tresor* estoit la, et de lonch temps l'avoit assamblé. (FROISS., Chron. D., p.1400, 465). Une autre pierre en son *tresor* Avoit mon pere riche et fine (CHR. PIZ., M.F., I, 1400-1403, 17). Et les grans proyes, qu'il emporte, Tout perdi et le grant *tresor*, Ou tant avoit argent et or (CHR. PIZ., M.F., II, 1400-1403, 254). Tout l'or, le *tresor* et l'avoir, Que roy Hanibal pot avoir En Ytale (CHR. PIZ., M.F., III, 1400-1403, 225). Leur roy et eulx tous enchaynez Les envoye a Romme, en leur nefz, Et de *tresor* grant quantité (CHR. PIZ., M.F., III, 1400-1403, 230). ...entre ses riches bagues et *tresors* innombrables s'esjoissoit plus enrichy d'une belle fille que Dieu luy avoit envoyée que du bien grand surplus de sa chevance (C.N.N., c.1456-1467, 31). ...[le marchand] vacca et entendit au gouvernement de navires, a entasser *thesaur* et amonceler grandes richesses (C.N.N., c.1456-1467, 554). Ta grand richesse et tes comblés *thesors* sont bien vains (C.N.N., c.1456-1467, 555). LE CRESTIEN. (...) il [le juif] m'a presté cent escus d'or. (...) LA FEMME. Quel *tresor* ! C'est bien besongné, par mon ame ! (Mir. st Nic. juif, c.1480-1500, 96). LE JUIF. Que deviendront mes cent escus Que vous ay prestéz en fin or ? LE CRESTIEN. Cent escus ? LA FEMME. C'est ung grant *tresor* Pour preste[r] qui n'auroit bon gaige. (Mir. st Nic. juif, c.1480-1500, 110). LE CRESTIEN. Je mettray En ung creux baston tout son or [au juif]. LA FEMME. Voulez vous perdre ce *tresor* ? (Mir. st Nic. juif, c.1480-1500, 125). Despendu avons bas et selles Et ainsi q'un million d'or ; Puis, par ces façons et cautelles, Nous veult tollir un tel *tresor*. (Myst. siège Orléans H., c.1480-1500, 366). Chevaulx houssez de veloux, de drap d'or, Bardés d'acier, d'asur, d'acre et pointure, Ung songe estoit de voir le grant *tresor* Qu'ilz comportoient sur leur riche vesture (LA VIGNE, V.N., p.1495, 218).

- *Compter son tresor.* "Compter son argent" : Quant le petit Saintré fut partis de Madame, il s'en ala tantost compter son *tresor* (LA SALE, J.S., 1456, 61).

- *Faire tresor de qqc.* "Conserver précieusement qqc. de manière à se constituer un trésor" : ...je n'ay pas en masse Joyaux n'argent que li donnasse, Ne je ne pense point encor De telz choses faire *tresor* (Mir. emp. Julien, 1351, 176). ...je suis prest De vous donner trente mars d'or Dont vous pourrez faire *tresor* (Mir. Oton, c.1370, 346).

- *Le tresor de qqn/*d'un lieu. "Ensemble des richesses de qqn/d'un lieu" : LE PREMIER BOURGOIS. Sire, en ta voulenté je met Tout mon *tresor* ; je le vois querre (Mir. emp. Julien, 1351, 189). ROBERT. (...) Dans abbes, (...) vostre tresor me monstrez Appertement. LE MOINE. Vous qui voulez si fiérement Le *tresor* de ceens veoir, Qui estes vous ? (Mir. Rob. Dyable, c.1375, 11). De tout l'avoir et *tresor* de monsigneur Jehan Chandos , où bien avoit quatre cens mil frans , fu hoirsq et successères li princes de Galles , car li desus dis ne fu onques mariés , et si n'avoit nul enfant (FROISS., Chron. L., VII, c.1375-1400, 208). ... il y avoit ou devoit avoir très grant finance ens ou *tresoir* du roy (FROISS., Chron. M., XIV, c.1375-1400, 24). Demander venons et requerre Le *tresor* Clotilde qu'avez, Et qu'avoir doit (...) De la succession son pére (Mir. Clov., c.1381, 232). "Nous volons que tu nous rendes compte dou grant *tresor* de Flandres, que tu as eu et levé, depuis sept ans, a ta volenté, et nous di quel cose tu en as fait ne ou tu l'as mis." (FROISS., Chron. D., p.1400, 638).

- "Trésor (d'une église)" : En icelle église leur fut monstré tout le *trésor*, les vestemens du sacre, les corps saints qui sont en ladite église en chacune chapelle, et aussi les sépultures des roys et roynes en icelle église inhumez. (CHART. J., Chron. Ch. VII, V., t.3, c.1437-1464, 79).

2. En partic. "Métal précieux" : ...l'image si hault montee, Qui a Nabugodonosor Apparu, toute de *tresor* La teste (CHR. PIZ., M.F., I, 1400-1403, 75).

3. P. anal. "Tout ce à quoi on attribue une grande valeur" : LAURENS. (...) Vecy les *tresors* pardurables Qui a jamais seront durables ; Estre ne peulent diminués, Mais ilz croissent a tout jamais, Tant que le monde aura duree [Sommé par l'empereur Decius de lui remettre les trésors de l'Église, Laurent réunit les pauvres de Rome et les lui présenta] (Myst. st Laur. S.W., 1499, 220).

- [À propos d'un reliquaire contenant du lait de la Vierge] : NOSTRE DAME. Mon ami, pour ce que ton ame (...) Ait plus de consolacions, T'ay je apporté ce vaissiau d'or Des cieulx ; or en fay un *tresor*, Car ce sont reliques moult beles : Plain est du lait de mes mamelles (Mir. ev. N.D., c.1348, 79).

- RELIG. [À propos du paradis, de l'autre monde] : Et, qui plus est, quant serez mors, Vous promet du ciel les *tresors* Et les richesses. (Mir. st Lor., 1380, 171). Vezci les *tresors* pardurables Qui touz jours sanz amenuiser Croissent (Mir. st Lor., 1380, 177).

- P. iron. : ...el(le)s ont bien trouv[a]y maniere D'avoir le *tresor* de leur pere, Elles ont des riddes grant tas Qu'elz mussent. (Sots Magn., a.1488, 195).

- *Il n'est tresor que de santé.* V. *santé*

- *Il n'est tresor que de* + inf. : Boire ypocras a jour et a nuytee, Rire, jouer, mignonner et baisier, Et nud a nud pour mieulx des corps s'aisier, Les vy tous deux par ung trou de mortaise. Lors je congneuz que, pour dueil appaisier, Il n'est *tresor* que de vivre a son aise. (VILLON, Test. R.H., 1461-1462, 117).

4. Au fig. "Ce à quoi l'on attribue une grande valeur dans le domaine affectif, intellectuel, moral..." : ...elle [nostre loy] a esté faite (...) De celi qui tout peut et vault, En qui le *tresor* de science Est repost et de sapience (Mir. st Lor., 1380, 123). ...je desir ce que n'ay pas, C'est le *tresor* que grant savoir Fait a ceulx, qui l'aiment avoir (CHR. PIZ., M.F., I, 1400-1403, 22). Vostre grace nous est *tresor*. (MARCADÉ, Myst. Pass. Arras R., a.1440, 95). Faites vos *tresors* de vertus, Car la trouverez verité Par elle vous irez lassus En parfaite felicité. (MARCADÉ, Myst. Pass. Arras R., a.1440, 104). ...les bonnes euvres, par lesquelles les subgez ayment entierement leur seigneur, qui est et doit estre son souverain *tresor*. (LA SALE, Salade, c.1442-1444, 7).

- [Idée de perfection] : E ! dame, vous doy je aourer, Car de grace estes le *tresor* : Par vous devient ma lettre d'or. (Mir. st J. Cris., c.1344, 279). DOYEN. Il est, tant en dit comme en fait, Doulx, courtois, plain d'umilité ; En luy n'y a nul (nul) cas infect Fors que toute vraye bonté. CHANTRE. C'est le *tresor* de chasteté, Le sentïer de vie heureuse, Le pourpris de virginité Tant est sa façon valeureuse. (LA VIGNE, S.M., 1496, 554).

- *Tresor de.* "Personne comparée à une chose précieuse, dispensatrice de" : LE BOURGOIS. *Tresor* de consolacïon, Souveraine dame des cieulx (Mir. enf. ress., 1353, 4).

- [Comme terme d'affection] "Personne à laquelle on attache beaucoup de prix" : Et adieu, mon *tresor*, adieu. (LA SALE, J.S., 1456, 69).

B. - "Administration des revenus du royaume, d'une seigneurie, d'une communauté, conservation des ornements et des objets précieux, des fonds et aussi des archives ; lieu où

ils sont déposés" : Lesquelles finances nous voulons et nous mandons que tantost les faciez apporter à nostre *tresor* à Paris, et que d'icelles certeiffiez noz genz de noz comptes (Doc. Poitou G., t.2, 1345, 282). Cedit jour, ont esté deposé par messire Simon de Cramant, arcevesque de Reins, ou *tresor* de Nostre Dame de Paris quatre mil VIIJ cens libvres tournois (BAYE, II, 1411-1417, 2). À Hennotin Marlette, pour avoir aconduit dudit lieu de Dijon jusques à Montbar et d'illec à Troyes certaine grosse finance que mondit seigneur avoit envoyé querir par ledit receveur general ou *tresor* de feu mondit seigneur son pere (Comptes Etat bourg. M.F., t.1, 1420, 330). ...maistre Jehan de Mareilles, secretaire de mondit seigneur et garde de ses lettres et chartres estans ou *tresor* de mondit seigneur à Dijon (Comptes Etat bourg. M.F., t.2, 1420, 847). ...lesdis greffiers n'avoient peu avoir delivrance du *tresor* de la Sainte Chappelle, ne du changeur du Tresor, ne d'autres, qui s'estoient entremiz et entremettoient de la delivrance dudit parchemin. (FAUQ., II, 1421-1430, 159). ...qu'elle ait et prengne tous les prouffiz, revenues et emolumens du dit conté d'Artois, telz qu'elle les auroit et prenderoit, s'elle nous en avoit fait les droix et devoirs, et ce par les mains des recepveurs que y avons commis et commetrons, par descharge de nostre *tresor* et en ensuivant l'ordre de noz finances. (Hist. dr. munic. E., t.1, 1477, 425).

- En partic. *Tresor du roi / Chambre du Tresor* : Cedit jour, vint le Chancellier en la Court, et appellées toutes les Chambres, tant de Parlement que des Comptes et du *Tresor*, fu vaqué au scrutine de l'election de procureur du Roy (BAYE, II, 1411-1417, 102). ...Jehan Audry, dit Marcoussis, sergent à cheval, rendit et rapporta à la Court une descharge du *Tresor* du Roy, donnée le XVe jour de jullet derrain passé (FAUQ., II, 1421-1430, 259). [Jean Juvénal des Ursins au roi :] Plaise vous sçavoir que je, Jehan Juvenal des Ursins, indigne evesque et duc de Lan per de France, ay reçeu vos lettres patentes par lesquelles vous a pleu moy mander et commander que je me transportasse en vos Chambres des comptes, du *tresor* de vos chartres, et ailleurs, pour veoir les lettres et chartres qui pourroyent estre necessaires a la convention que devés avoir avec tres hault et puissant prince Henry, vostre nepveu et adversaire soy disant roy d'Angleterre (JUV. URS., T. crest., c.1446, 13). ...et se tint Edouart pour content des promesses que fit le roy saint Loys a son pere et de ce bailla ses lettres, lesquelles sont au *Tresor* du roy, seellees du seel du dit Edouart l'an mil IJcLXXIX. (JUV. URS., T. crest., c.1446, 100). Et y a beaucop de temporalité qui est aux prelats avant que il y eut oncques roy en France, et quelque soit qui ne furent oncques aux roys, ne que les roys si ne fonderent oncques, et ne croy pas que en vostre Chambre des comptes ou du *tresor* on le treuve, si non d'aucunes ou il y a religieulx. (JUV. URS., Verba, 1452, 374). [Jean Juvénal des Ursins au roi :] Faictes querir en vos Chambres de Parlement, des comptes, du *tresor* ou sont les chartres, en Chastelet ou sont les anciennes ordonnances de vos predecesseurs (...) ; et que de nouvel sur le fait de toutes les justices de vostre royaume en soient faictes belles ordonnances (JUV. URS., Verba, 1452, 402). Pareillement aussi desapointa plusieurs maistres des requestes, secretaires, conseillers et clers des comptes, de la court de parlement, des generaulx des aides, de la chambre du *tresor*, des generaulx des monnoyes et autres, et en leurs lieux y en mist de tous nouveaulx. (ROYE, Chron. scand., I, 1460-1483, 30).

Rem. *Cf.* F. Lot, R. Fawtier, *Hist. des instit. fr. au Moy. Âge*, t. 2, 1958, 94, 95.

. Empl. abs. : Doubles pour mectre ou *trésor* du Roy, et est faicte collacion à la cédule dessus transcripte. (Ch. VI, D., t.1, 1402, 238). Ce jour, maistre Estienne des Portes, conseillier du Roy, a baillié à Jehan Audry, dit Marcoussis, sergent, une descharge du *Tresor* de la somme de VJcIIIJxxXV livres (FAUQ., II, 1421-1430, 249). Et dudit hommaige et de l'adveu bailla ledit Edouart ses lectres patentes audit Philippe roy de France, ou fist bailler, soubz chartre seellee en latz de soie et sire vert, lesquelles sont ou *Tresor* a Paris (JUV. URS., Aud. celi, 1435, 170).

- *Changeur du tresor (du roi)* : ...la Court (...) a fait baillier et delivrer au changeur dudit *Tresor* du Roy la somme de six vins dix livres (FAUQ., II, 1421-1430, 248). ...pour deliberer par quelle maniere on poursuiveroit le paiement des gaiges de la Court ou par les mains du changeur du *Tresor*, ou autrement, en la maniere acoustumée. (FAUQ., II, 1421-1430, 292).

- *Clerc au/du tresor* : ...en pronunçant l'arrest d'entre maistre Matelin Waroust, clerc et notaire du Roy, et clerc au *Tresor*, d'une part, et maistre Mahiu de St Omer, et Raymon Lorier, notaire du Roy, d'autre part, pour ce que ledit Matelin s'appelloit en ses lettres graphier du Tresor (BAYE, I, 1400-1410, 143). ...Me Jehan de Bury, clerc du *tresor* du Roy nostre sire (Comptes Paris V.L.D., t.1, 1424-1425, 28).

- *Gens du tresor* : ...les presidens et conseilliers des trois Chambres de Parlement, les gens des Comptes et du *Tresor*, le recteur, maistres et deputés de l'Université de Paris (FAUQ., I, 1417-1420, 358).

- *Greffier du tresor* : ...en pronunçant l'arrest d'entre maistre Matelin Waroust, clerc et notaire du Roy, et clerc au Tresor, d'une part, et maistre Mahiu de St Omer, et Raymon Lorier, notaire du Roy, d'autre part, pour ce que ledit Matelin s'appelloit en ses lettres graphier du *Tresor* (BAYE, I, 1400-1410, 143).

- *Huissier du tresor* : ...messire Jehan de Pressy, tresorier, avoit fait seeller oudit hostel par Robinet Courtois, huissier du *Tresor*, pour la somme de XVJ mars et demy d'argent ou environ (FAUQ., III, 1431-1435, 137).

- *Tresor des chartes (du roi) / Chambre du Tresor des chartes.* "Lieu où l'on conserve les archives, les titres, les papiers" : Et puiz fut enjoint (...) que de ce qui avoit esté fait feist ledit graphier lettre qui seroit mise ou *Tresor* des Chartres (BAYE, I, 1400-1410, 60). Et ay trouvé en aulcunes cronicques que le roy donna au dit Henry une grosse somme d'or et d'argent, et avec ce luy donna plusieurs belles terres et seigneuries en Guyenne (...) et de ces choses sont belles lettres ou *Tresor* des chartes du roy (JUV. URS., T. crest., c.1446, 98). ...il n'est aulcune doubte que la duchié de Guyenne, quant elle a esté hors de la couronne, a esté tenue en [foy] et hommage lige, ressort et souveraineté du roy, et de ce a plusieurs chartres et lettres en la chambre du *Tresor* des chartres (JUV. URS., T. crest., c.1446, 106). [R. M.]

TRESORE, **subst. fém.** (tresore)
[*FEW XIII-1, 311a : *thesaurus*]

"Lieu où l'on garde le trésor, l'avoir" (synon. *trésorie* v. Lexiques) : Si advint que cellui Prudens, qui estoit souverain, entra en la *tresore*, si regarda amont et aval et perçut que on avoit osté et pris oultrageusement de l'avoir (Bérinus, I, c.1350-1370, 383). [R. M.]

TRESORERIE, **subst. fém.** (trésorerie)
[T-L : *tresorerie* ; GDC : *tresorerie* ; FEW XIII-1, 311b : *thesaurus* ; TLF XVI, 590a : *trésorerie*]

"Lieu où l'on garde et administre les revenus du royaume, d'une seigneurie, d'une communauté, où l'on conserve les ornements et les objets précieux, les fonds et aussi les

archives" : Audit maistre Thierry, (...) monseigneur le duc Phelippe (...), confians plainement de ses sens, loyaulté et bonne diligence, a retenu en son conseillier, et avec ce pour la bonne et grant experience qu'il a ou fait desdictes chartres, il l'a fait et ordonné garde d'icelles chartres et de tous autres privileges, lettres et escriptures touchans son pays de Flandres et autres qui sont et seront mises en ses *tresoreries* ordonnees en icellui pays (Comptes Etat bourg. M.F., t.3, 1418-1420, 515). ...sur laquelle somme de 7000 frans mondit seigneur lui a fait baillier ses dismes de charie et de beure de la recepte et *tresorerie* de Vesoul pour la somme de 4000 francs à rachat ; toutevoyes d'yceulx 4000 frans et le demorant montant à 3000 frans mondit seigneur assigne, c'est assavoir 2000 frans sur son receveur general de Flandres et 1000 frans sur son receveur general de Bourgoingne. (Comptes Etat bourg. M.F., t.1, 1419, 126).

Rem. Ex. d'a.fr., *cf.* TLF. CUVELIER, *Chron. Guescl.* C., t.1, c.1380-1385, 7700 (*L'a pris* [icel avoir] *li apostomes en sa tresorerie*).

- "Lieu où l'on garde le trésor d'une église" : Nous Jehan d'Harecourt (...) avons fait prendre en la *tresorerie* de la dicte eglise certains biens (...) c'est a savoir six hanaps d'argent a pié dorés et esmaillés. (Chron. Mt-St-Mich. L., t.1, Pièces div., 1420, 96). Et a fin de plus grant congnoissance, nous avons voulu que le calice (...) soit mis a part et sequestré par maniere de gaige dedens la *tresorerie* (Chron. Mt-St-Mich. L., t.1, Pièces div., 1422, 117). [R. M.]

TRESORIE, **subst. fém.** (trésorie)

[T-L : *tresorerie* ; GD : *tresorie* ; FEW XIII-1, 311a : *thesaurus*]

A. - "Coffre ou pièce qui renferme un trésor" : ...pour avoir livré une serure fermant à verrail servant à la *tresorie* dudit hostel, 4 solz (Comptes Etat bourg. M.F., t.3, 1418-1420, 591). Argent, ça ! Maistre laborier, Ouvrez vostre *tresorie*. (Croix Faub. T.C., c.1450, 175).

B. - "Lieu où l'on garde et administre les revenus du royaume, d'une seigneurie, d'une communauté, où l'on conserve les ornements et les objets précieux, les fonds et aussi les archives" : En cele temps fut le *tresorie* le roy debrusé à Weimouster. (Chron. London A., c.1350, 29). ...le XXIIIIe jour de may, sceoit li contez de Flandres, en l'enclostre Saint-Martin d'Ipre, se enqueste par se seignerie sour le fait fait sour Jehan le Prisenare, adont bailliu d'Ipre, qui par le communauté de le ville d'Ypre fu boutez et fait salir hors du beffroy, de le fenestre de le *trésorie*, dedens les 2 ans des esmeutez en l'an LXI. (Hist. industr. drapière Flandre E.P., t.3, 1364, 787). ...pour avoir livré une serure fermant à verrail servant à la *tresorie* dudit hostel, 4 solz (Comptes Etat bourg. M.F., t.3, 1418-1420, 591).

- "Lieu où l'on garde le trésor d'une église, d'un temple" : ...pour en desseure faire et ordonner une *tresorie* servant à garder les biens et aournemens de ladicte chappelle. (Comptes Lille L., t.2, 1441, 212). ...en la *tresorie* d'un temple la ou estoient les sepulcres des roys (MAMEROT, Romuleon D., 1466, 235). [R. M.]

TRESORIER, **adj. et subst. masc.** (trésorier)

[T-L : *tresorier* ; GDC : *tresorier* ; FEW XIII-1, 311a : *thesaurus* ; TLF XVI, 591a : *trésorier*]

I. - Adj. "Financier" : ...et di que ceste partie est appellee chimastique, ce est a dire *tresoriere* ou pecuniative. (ORESME, Pol. Arist. M., c.1372-1374, 50).

II. - Subst. masc.

A. - "Celui qui a la responsabilité du *Tresor*, de la *tresorie* ou *tresorerie* (du royaume, d'une seigneurie, d'une communauté...)" : Lors que les *tresoriers* furent venuz devant le roy, il leur commanda son tresor a ouvrir, et il le fistrent sanz delay. (Bérinus, I, c.1350-1370, 383). Et ja ont il ruet jus et tout desrobés trois ou quatre de nos *tresoriers* qui portoient finance devers nostre cousin le prince (FROISS., Chron. L., VII, c.1375-1400, 57). Il ... prist... un moult riche clerch et vaillant homme durement qui estoit *tresoriers* de Pontieu (FROISS., Chron. L., VII, c.1375-1400, 112). Si disons ... que nous ... volons savoir ... les grans levées qui ont esté faictes depuis IX. ans parmi le royaulme d'Angleterre, où elles sont contournées. Se ceulx qui en ont esté gardes et *tresoriers* en rendent bon compte ou aucques près, nous en serons tout joyeulx et les vous lairons et en vostre gouvernement, (FROISS., Chron. M., XIV, c.1375-1400, 30). ...vous allez tenir prison en la tour à Londres, et là serez tant et si longuement que vous arrez à ceste chambre, à nostre ordonnance, rendu et restitué de l'argent du roy et du royaulme que vous avez eu et levé et duquel vous estes aydiez, ainsi comme il appert par les rolles du *tresorier*, de la somme de IIc. et Lm. Frans (FROISS., Chron. M., XIV, c.1375-1400, 35). Le roy m'a par ses *tresoriers* Fait baillier, pour vous, en deniers Mil livres (Mir. ste Bauth., c.1376, 96). ...Guillaume d'Enfernet, général *trésorier* en la province de Rouan des Aides nouvellement ordonnées pour le fait de la guerre (Comptes hôtel rois Fr. D.-A., 1380-1381, 6). ...nostre amé Colin Mengin, nostre *trésorier* général (Ch. VI, D., t.1, 1386, 72). Recepte faicte par ledit *trésorier* et Argentier par le temps de ce présent compte. Et premièrement. Des *trésoriers* du roy nostresire, à Paris, par la main de Pierre de Sens, changeur du trésor dudit seigneur, à Paris, comptant par Jehan de Brebant, receveur, du Dalphiné, pour convertir ou fait de ladicte Argenterie (Comptes argent. rois Fr. D.-A., II, 1387, 114). ... je Jehans Froissars, *tresoriers* et chanonnes de Chimay, me voel ensonniier de metre en prose et ordonner selonch la vraie information que je ay eu des vaillans honmes, chevaliers et esquiers qui les dittes armes ont aidiet a acroistre ; (FROISS., Chron. D., p.1400, 35). ...J. des Poulettes, *tresorier* de monseigneur de Bourgoigne (BAYE, I, 1400-1410, 78). ...Raoulin de Machy, *tresorier* de la saulnerie de Salins (Comptes Etat bourg. M.F., t.1, 1419, 6). Le roy descend et toute sa compaignee et monte es grans salles et s'en va en sa chambre de retret et fait tantost mander ses *tresoriers* qu'ilz venissent devers lui. (Cleriadus Z., c.1440-1444, 73). ...et quant il [le roi] fut revenu en sa chambre manda querir son *tresorier* et ordonna que Saintré eust V^{c} escus. (LA SALE, J.S., 1456, 78). Et vous, Judas, qui est commis A estre *tresorier* et amis, Pres de vostre maistre alés mangier, Car vous en estes costumiers. (Pass. Autun Biard F., 1470-1471, 71). DECIUS. Et je le reçoy [votre hommage] pour certain Et vous fays mon grant *tresorier*. (Myst. st Laur. S.W., 1499, 190). Droict a Paris nous en yron Archediacre entendez Nostre *tresorier* vous serez Nostre aumosnier et gouuerneur. (Myst. st Martin K., a.1500, 297).

- *Tresorier de France.* "Celui qui administre les revenus du roi de France" : Savoir faisons que par devant Jehan Closier et Oudart Baitaille, noctaires du roy nostre dit seigneur, de par lui establis ou Chastelet de Paris, furent presens honorables hommes et saiges sire Franssois d'Aunoy, *tresorier* de France, et maistre Pierre le Fevre, conseillier du roy nostre sire (Chartes Abb. St-Magl. T.F., t.3, 1400, 763). Au jour d'ui, a esté advisé ceans par la Court, la Chambre des Comptes et *tresoriers* de France que, pour (...) refaire (...) le Pont Saint Michiel, les tresoriers bailleront mil libvres (BAYE, I, 1400-1410, 225). Ce jour, Regnault Doriac, maistre des Comptes, a fait le serement de *tresorier* de France et general

gouverneur des finances avec me Pierre de Canteleu (FAUQ., II, 1421-1430, 229). Et de ladicte venue en furent portées les nouvelles au roy par aucuns qui en parlerent à la charge de ladicte ville, qui n'y avoient aucune coulpe. Et, pour ceste cause et à grant haste, le roy envoya audit lieu de Paris son mareschal, seigneur de Loheac, et maistre Jehan Bureau, *tresorier* de France, pour pourveoir et donner provision audit donné à entendre. (ROYE, Chron. scand., I, 1460-1483, 10).

- *Tresorier des guerres.* "Officier chargé de rassembler les fonds fournis par des assignations sur les finances extraordinaires et de payer les troupes (les troupes en guerre et les troupes régulières)" : Perrin le Breton, chevaucheur, envoié porter lettres du Roy, d'Orléans à Paris, aux généraux et à Johan le Flamenc, *trésorier* des guerres, et d'illec à Johannequin le Champenois, garde du Clos des galées à Rouen, et d'illec à Guillaume Bernart, sergent d'armes au Crotoy. (Comptes hôtel rois Fr. D.-A., 1383, 220). ...deux supplicacions, l'une en pappier, l'autre en parchemin, faisans mencion de certain argent à lui deu par feu Guillaume d'Anfrenet, *tresorier* des guerres (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 8). ...en la presence de noble homme mons. Baudes de Vauviller, chevalier, sire François Chanteprime, Jehan Chanteprime, conseilliers et *tresoriers* des guerres du roy nostre sire (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 487). ...li Hainnuier ...vinrent a Londres. Et la se rafresqirent de tout ce que il lor besongnoit, de chevaus, de sellerie, d'armeures et de toutes aultres coses qui apertiennent a gens d'armes. Et la trouverent le *tresorier* des gerres dou roi, qui lor delivra monnoie et paiement bien et largement. (FROISS., Chron. D., p.1400, 113). Ce jour, par l'ordonnance du Roy et des gens de son Conseil, ont esté baillées trois cedules à maistre Macé Heron, *tresorier* des guerres (FAUQ., I, 1417-1420, 73). ...il [le chancelier] a ordené et ordonne que Andry d'Espernon delivre audit *tresorier* des guerres pour emploier ou fait de la garde de Vernon lez mil et Vc frans qu'il avoit de reste des empruns (FAUQ., I, 1417-1420, 239). Auquel jour y vindrent et comparurent cinq enfans de Paris, desquelz et tout le premier y vint et arriva Jehan Raguier, grenetier de Soissons et *tresorier* des guerres ou duchié de Normendie, filz de maistre Anthoine Raguier, conseiller et tresorier des guerres du roy. (ROYE, Chron. scand., I, 1460-1483, 202). Auquel jour y vindrent et comparurent cinq enfans de Paris, desquelz et tout le premier y vint et arriva Jehan Raguier, grenetier de Soissons et tresorier des guerres ou duchié de Normendie, filz de maistre Anthoine Raguier, conseiller et *tresorier* des guerres du roy. (ROYE, Chron. scand., I, 1460-1483, 202).

- "Celui qui a la garde du trésor d'une église" : ...maistre Pierre d'Ailly (...) avoit eu ses estas par le Roy de France et par son moien, car il avoit esté son aumosnier et *thresorier* de la Saincte Chappelle (BAYE, I, 1400-1410, 53). Ce jour, les *tresorier*, chanoines et college de la Sainte-Chapelle alerent oudit hostel de Saint-Pol dire vigiles et oroisons pour l'ame dudit feu Charles VIe. (FAUQ., II, 1421-1430, 59).

B. - P. métaph. "Celui qui a la garde d'une chose précieuse" : Mon tresdoulz cuer, vous m'avés fait garde et *tresorier* des .II. plus nobles choses qui soient en tout le monde, c'est de vostre cuer et de vostre riche tresor ; et, se Dieu plaist, j'en ferai si bonne garde que Dieus et vous et tous ceulz qui le saront s'en tenront bien apaiés (MACH., Voir, 1364, 448). SAINCT MARTIN. Or vous recullez tous icy, Faictes moy ung petit de place, Agenoullez vous tous aussi Et que scillence chascun face. (Ilz s'agenoillent tretous.) Ou nom du *Tresorier* de grace, Dieu tout puissant en Trinité, Toy, corps qui as icy pris place, Je t'adjure en humilité Que ton esprit soit degecté Dehors de ceste sepulture (LA VIGNE, S.M., 1496, 529). [R. M.]

TRESORIERE, **subst. fém.** (trésorière)

[T-L : *tresoriere* ; GDC : *tresorier* (*tresoriere*) ; FEW XIII-1, 311a : *thesaurus* ; TLF XVI, 591a : *trésorier* (*trésorière*)]

A. - "Religieuse chargée des finances (dans un couvent)" : Ne dictes et ne pensez jamais cela, dit madame la *tresoriere* (C.N.N., c.1456-1467, 143).

B. - P. métaph. "Celle qui a la garde d'une chose précieuse, gardienne"

1. RELIG. "La Vierge Marie, gardienne des trésors spirituels promis aux hommes" : Des cieulx la haulte *tresoriére* A pour moy Dieu tant deprié... (Mir. prev., 1352, 270). Or prië je de coeur la vrayë *tresoriere*, Qui du corps Jhesucrist fust et chambre et portiere (Huon Bordeaux B., c.1400-1450, 15). La souveraine *tresoriere*, Cher sire, le vous vueille rendre. (Myst. jeune fille L., c.1413-1445 [c.1530], 78). O *trasoriere* et vray lumiere Fame franche et entiere A ton chier filz por moy fay priere (OUDIN, St Genis M.S., c.1490, 72). SAINCT MARTIN. Royne des cieulx, regente *tresoriere*, Tresor de Dieu trop incomprehensible, De ce pecheur entendez la priere Pour convertir mon esprit insensible ! (LA VIGNE, S.M., 1496, 195).

- *La tresoriere de grace* : ...mére Dieu, vierge Marie, J'estoie vers vous en priére, Dame, de grace *tresoriére* (Mir. enf. diable, c.1339, 45). Ave, mére au souverain roy, Qui es de grace *tresoriére*, Qui es de pitié boutilliére... (Mir. pape, 1346, 376). Si prions tuit la debonnaire Dame, *tresoriére* de grace, Que par sa proiere nous face Mettre a euvre et retenir Ce que diray (Jour Jug. R., c.1380-1400, 215). ...la *tresoriere* de grace, la royne de misericorde, la mere des povrez et orphenins (Horloge de sapience S., c.1389, 125). ...et de ceste grace vous en estes comme garde et *tresoriere*, Vierge mere et pucelle (GERS., Noël, p.1404, 292). Vers la *tresoriere* de grace Humblement nous retournerons Et le bel salut lui donrons Que Gabriel lui presenta Quant il dist : Ave Maria. (MARCADÉ, Myst. Pass. Arras R., a.1440, 155). Nostre Seignieur ton oroyson A entendu et la priere De celle qui est *tresoriere* De grace et de misericorde, Et a ta requeste s'acorde. (Myst. st Bern. Menth. L., c.1450, 60). Tresdoulce Vierge, *tresoriere* De tous biens et de toute grace, Plaise vous nous en ceste place Et autre part reconforter. (Myst. st Adr. P., c.1450-1485, 75). De le mort le gary le Vierge *tresoriere* (Jourd. Blaye alex. M., a.1455, 585).

- [Rhét. de l'amour] : Ma dame chiere, Qui de mon cuer la *tresoriere* Est et portiere... (MACH., R. Fort., c.1341, 20). Quant je vi premierement Ma tres douce dame chiere, Sa grant biauté fu archiere De moi navrer telement Que, se Pités n'i entent, Qui doit estre *tresoriere* De mes mauls et messagiere, J'ai trop dur commenchement (FROISS., Par. am., c.1361-1362, 66). Et vraiement, se je fais mon deü En vous servant et se d'amour entiere Vous aim et sers, j'ai bien aperceü Que de mon cuer serés la *tresoriere*, Qu'Amours le veult (MACH., L. dames, 1377, 236). Mais vous estes *tresoriere*, Claseniere Et portiere De ceste ymagette chiere Et de ce riche tresor Que port à painne legiere. (MACH., Les lays, 1377, 392). Or laissons ceste matiere Et venons à la premiere De ma douce dame chiere, Où raison maint et maniere, Douçour et valour, Qu'est de mes .V. sans portiere Et de mon cuer *tresoriere* Et de mes yeulx la lumiere. (MACH., Les lays, 1377, 455).

2. [À propos d'une chose (surtout d'une abstraction personnifiée)] "Ce qui préserve" : Une petite aloiiere oevre, Qui estoit *tresoriere* et garde De mon ymage (FROISS., Joli buiss. F.,

1373, 114). ...car la parcité est *tresoriere* de la santé, et au corps maigre et vuyt, l'esperit est rempli, et le sens plantureux (CHART., L. Esp., c.1429-1430, 130). Paix est de tous biens *tresoriere*, Paix est de joye la portiere, Paix est de doulceur grenetiere, Paix est de gracë aulmosniere Non usuriere, Paix est de plaisir chanceliere, Paix est de justice lumiere, Paix est d'amour la celeriere, Paix est pure, nectë et clere Comme verriere. (RÉGN., F.A., 1432-c.1465, 116). Se Pensee legiere Veult mots trop despencer, Raison doit espargnier, Comme la *tresoriere* (CH. D'ORLÉANS, Rond. C., 1443-1460, 328). [R. M.]

TRESORISER, **verbe** (trésoriser)
[T-L : *tresorisier* ; *FEW XIII-1, 311a : *thesaurus*]
"Thésauriser"
REM. GILLES LE MUISIT, *Poésies* K., t.1, c.1347-1353, 252 (*Thésors ès cieuls lassus, signeur, thésaurisiés*) ; t.1, 361 (*chiaus qui trésors thésaurisent*) ; T-L X, 615. [R. M.]

TRESPARENT, **adj.** (tresparent)
[GD : *tresparant* ; FEW VII, 646b : *parere*[2]]
"Transparent"
REM. GUILL. DIGULL., *Pèler. âme* S., c.1355-1358, 11 ; GUILL. DIGULL., *Pèler. J.-C.* S., 1358, 46. ORESME (éd. 1488 ; leçon *transparent* ds ORESME, *E.A.C.*, c.1370, 133) ds GD VIII, 53c.
V. aussi *transparent* v. Lexiques [R. M.]

TRESPARTIR, **verbe** (trespartir)
[T-L : *trespartir* ; GD : *trespartir* ; FEW VII, 686b : *partire*]
"Partager"
REM. *Chron. et hist. saintes et profanes*, 1430, ds GD VIII, 54a. [R. M.]

TRESPASSABLE, **adj.** (trespassable)
[T-L : *trespassable* ; GD : *trespassable* ; FEW VII, 720b : **passare*]
A. - "Qui peut être passé, traversé" : Car toutes les parties de mer et de terre si ont leur opposite, habitables ou *trespassables* deça [et] dela. (Vers. liég. Livr. Mandeville T.R., c.1375-1390, 106). Meabilis (...) : *trespassables* ou decourables (LE VER, Dict. M.E., c.1420-1440, 295).
B. - "Passager, transitoire" : Ma mort n'est que mort *trespassable* (Myst. Pass. N.S. R., c.1350-1370, 193). Et doit icellui pecheur avoir regard que puis que creature doit desirer la santé du corps, qui est estour lourgable et *trespassable*, par plus forte raison doit il curer de la noble ame qui est ordonnee a recevoir le bien perpetuel ou le mal pardurable. (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 17).
Rem. *Tresor de l'ame*, éd. 1494 (*en ce monde trespassable*) ds GD VIII, 55a.
- "Illusoire" : Par Eve autre chose n'entens Fors celle qui offre en tous tems Et chascun jour a homme et femme Et tent la pomme de diffame : C'est la chars qui tousjours perit Par sugection l'esperit Et lui offre et lui administre Toute doleur, dont maulx puet ystre Par temptacion decevable Et par vanité *trespassable* Et par temptacions mondaines En fin de dampnacion plaines. (DESCH., M.M., c.1385-1403, 228). [R. M.]

TRESPASSANCE, **subst. fém.** (trespassance)
[T-L : *trespassance* ; GD : *trespassance* ; FEW VII, 720b : **passare*]
A. - "Action de passer d'un endroit à un autre"
Rem. *Ancienneté des Juifs* (ms. fin XVe s.) ds GD VIII, 55a (*transmigration ou trespassance*).
B. - "Transgression"
Rem. *Gloss. lat. fr.* (Montp., c.1380) ds GD VIII, 55a (*prevaricaco*, *trespassance*). [R. M.]

TRESPASSERESSE, **subst. fém.** (trespasseresse)
[T-L : *trespasseresse* ; *FEW VII, 720b : **passare*]
"Celle qui outrepasse qqc." : ...et que on ne jugast pas qu'elle [Marie] trespassast la loy. Certes elle n'estoit en nulle maniere *trespasseresse* de la loy, car elle gardoit tresdiligamment tout ce qui appartenoit a la loy Moyse. (MIÉLOT, Spec. hum. salv. L.P., 1448, 129). [R. M.]

TRESPASSIR, **verbe** (trespassir)
[*FEW VII, 721a : **passare*]
(Synon. de *trépasser* v. Lexiques) : En atrossant ma cervelle acatique, Je *trespassis* le mydi chabrouillé (LA VIGNE, Ress. chrest. B., 1494, 107). [R. M.]

TRESPE, **subst. fém.** (trespe[1])
[GD : *trespe* ; FEW XIII-2, 292a : *tripes*]
Région. (Wallonie) "Trépied, tréteau"
REM. Doc. (Liège) 1425, 1438, 1457 ds GD VIII, 58b (sans définition). Doc. 1482 ds FEW.
V. aussi *trevet* [R. M.]

TRESPE, **(?)** (trespe[2])
[Ø]
[L. *crespe*] : Crispo : *trespe* (Aalma R., c.1380, 91). [R. M.]

TRESPEAU, **subst. masc.** (trespeau)
[FEW XXI, 479b : o.i.]
"Beignet ?" : Laganum (...) : buignet ou *trespeau* (Aalma R., c.1380, 222).
Rem. Le FEW traduit par "beignet" (comme *buignet*). *Cf.* cependant LE TALLEUR, *Vocab.* E.M., c.1490, 190, qui interprète *laganum* par *tourtel en paille ou roisselle*, v. *réseul*. [R. M.]

TRESPENSER, **verbe** (trespenser)
[T-L : *trespenser* ; GD : *trespensant*/*trespensé* ; DÉCT : trespenser ; FEW VIII, 197b : *pensare*]
"Être soucieux"
- Part. passé en empl. adj. "Préoccupé, soucieux" : Quant Bauduins le voit, si fu tous effraés, De ce qu'en air le vit tous en fu *trespensés* (Bât. Bouillon C., c.1350, 95). LE MARQUIS. Oncles, je sui touz *trespensez*. Que ferons nous de la marquise ? (Mir. marq. Gaudine, 1350, 147). ...mon corps [je] en est tout *trespencés* (Tristan Nant. S., c.1350, 399). Amours par son plaisir m'a si enamouré Que j'ai cent foys le jour mon courage mué, Et me sent nuit et jour en amant *trespensé*. (Brun de la Mont. M., c.1350-1400, 128). Scez tu qui ce peut avoir fait ? Touz esbahiz sui de ce fait Et *trespensez*. (Mir. Clov., c.1381, 220). Quant Gerart l'entendi, moult en fu *trespensés* (Jourd. Blaye alex. M., a.1455, 28). Quant Jourdain ot le bielle qui tez moz a contés, Dont devint en son cuer durement *trespensés*, Moult crient quë il ne soit escarniz et gabez (Jourd. Blaye alex. M., a.1455, 216).
Rem. Bien attesté en a.fr. [R. M.]

TRESPENSIF, **adj.** (trespensif)
[T-L : *trespensif* ; GD : *trespensif* ; FEW VIII, 197b : *pensare*]
"Plongé dans ses pensées, soucieux"
REM. Ex. de *Lancelot du Lac* (éd. 1488, *si esbahy ne si trespensif*) ds GD VIII, 58c. [R. M.]

TRESPERÇABLE, **adj.** (tresperçable)
[T-L : *tresperçable* ; GD : *tresperçable* ; FEW VIII, 288a : **pertusiare*]
A. - "Capable de percer qqc."
Rem. Doc. 1320 ds FEW.
B. - "Susceptible d'être percé, pénétré" : Impenetrabilis (...) : non *trespersable* (Aalma R., c.1380, 195).
Rem. Ex. d'a. fr. et EVR. CONTY, *Probl. Aristote*, 1380 (ms. du XVe s., *telle chose n'est mie de legier divisible ne tresperçable pour sa dempsité*), ds GD VIII, 58c. [R. M.]

TRESPERÇANCE, **subst. fém.** (tresperçance)
[*FEW VIII, 285a : **pertusiare*]
"Action de traverser, de transpercer" : Traieccio (...) : *trespersance*, tresgitance (Aalma R., c.1380, 421). [B. St.]

TRESPERCEMENT, **subst. masc.** (trespercement)
[GD : *trespercement* ; FEW VIII, 288a : **pertusiare*]
"Action de transpercer" : Penetratio (...) : *tresperchement*, perforement (LE TALLEUR, Vocab. E.M., c.1490, 286).
Rem. FRERE NICOLE, *Trad. du Livre des Prouffitz champ. de P. de Crescens*, 1413 (éd. 1516), ds GD VIII, 58b.
V. aussi *trespercer* [R. M.]

TRESPERCER, **verbe** (trespercer)
[T-L : *trespercier* ; GD : *trespercier* ; FEW VIII, 287b : **pertusiare*]
A. - "Percer de part en part, transpercer" : Regardez touz : vezci la lance Dont a esté touz *tresperciez* Cil qui tant nous ot menaciez. (Mir. emp. Julien, 1351, 211). Si vint sur lui moult aïreement et le feri en cousant de son glave, et li *tresperça* tout oultre les deux cuisses, et puis retraist son glave (FROISS., Chron. L., VII, c.1375-1400, 204). Il feri par tele manière le sire de Poussances que il *trespercha* les mailles et le poitrine d'achier et tout ce qui desouls estoit, et traïst sanc de sa char (FROISS., Chron. R., X, c.1375-1400, 234). Escu et aubert lui *tresperce* (CHR. PIZ., M.F., III, 1400-1403, 74). Puis fit venir tous ses archiers, Tous ses tyrans y arbalestriers, Qui de fleches tout le ramplirent Et som corps partout *trepassirent* Tant qu'il sembloit unng vrissom [l. urissom], Le quel de droite nacion Est ramplis de mains aguillions. (Myst. st Sébast. M., c.1450-1500, 12). ...le noble conte d'Artois (...) au cours de la lance lez *tresperchoit* et renversoit en ung mont (Comte Artois S., c.1453-1467, 75). Or s'esmeuvent a la lance et font tel tombissement, que l'en n'eust pas oÿ Dieu tonner, car hommes et chevaulx y furent mors abatus, escus, haubers, aucquetons *tresperchiés* (Jehan d'Avennes F., c.1465-1468, 172). Et puis l'admiral fist menner Guy de Bourgoigne a trente Sarrazins contre les fourches, lesquelx ne cesserent point de frapper sur son corps de gros bastons de pommier, qui du tout luy *tresperçoient* la cher. (BAGNYON, Hist. Charlem. K., c.1465-1470, 112). J'avoye tousjours pitié des dames : Veu qu'ung courtault *tresperce* ung mur, Ilz auroyent le ventre bien dur S'il ne passoit outre ! [Cont. grivois] (Fr. arch. B., c.1468-1480, 35). Si avoye de vous grant pour Dont vous fustes hyer blessee D'un tret (...) dont fustes *trespercee*. (Myst. siège Orléans H., c.1480-1500, 493).
- [Cont. métaph. ou p. compar.] : ...les unz a moi trahoient Paroles envenimees Qui saetes barbelees M'estoient au cuer tres poingnans Et plus asprement *trespercans* Que le fer de lance ne fu Dont u costé je fu feru (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 325). Envis ne puis l'aprochier N'il moy fors par souhaidier. Pour ce souvent Mon amoureus pensement Me fait cuidier Qu'il me doie *trespercier* Soudainnement. L'ueil qui est le droit archier. (MACH., Ch. bal., 1377, 627). Dame, vostre beaul filz tenés. Que de sa mort grant deul sera ! Et vostre ame *trespercera* Le glave de ly en celle heure. (Pass. Semur D.M., c.1420 [1488], 91). [Réf. à Luc 2, 35] ...langue et parolle *tresperçans* plus que glaives agus (CHART., L. Esp., c.1429-1430, 85). Le cuer nous faictes *tresparcer* Du glaive d'ire et de courroux ! (Myst. st Adr. P., c.1450-1485, 32). ...mon cuer qu'il [Amours] a *trespercié* de son dart. (Cligès C.T., 1455, 76). Et se j'ay prins en ma faveur Ses doulx regars [de celle que j'aimais] et beaux semblans De tres decevante saveur Me *tresparsans* jusques aux flans, Bien ils ont vers moy les piés blancs Et me faillent au grant besoing : Planter me fault aultres complans Et frapper en ung aultre coing. (VILLON, Lais R.H., c.1456-1457, 12).
B. - P. ext. "Pénétrer dans qqc., traverser qqc." : .IJ. filles a de lui qu'elle norrist et berse : L'une a à non Margot et l'autre a à non Herse. Margot ne fait que braire : tant est male et desperse. Et Herse pisse en lit tant que tout le *tresperse*. (MACH., Compl., 1340-1377, 266). ...dame, tes benefices *trepercent* les enfers et surmontent les cieulx, car par la planté de ta grace ceulx qui estoient en enfer sont liement delivrez et ceulx qui sont es cieulx joieusement retorez. (Mir. Theod., 1357, 80). Et saint Bernart si dit que elle est la clére estoille née de Jacob qui par ses raiz enlumine tout le monde, qui tout *treperce* par exemples et reluit par merites. (Mir. Theod., 1357, 81). ...et *tresparsant* [ou l. *trespassant* ?] une contree que l'en appelle Aplane... (FOUL., Policrat. B., II, 1372, 154). ...le tres grant et souverain prestre, qui a *trespercié* les cieulz, c'est assavoir le tres doulz Jhesucrist (FOUL., Policrat. B., V, 1372, 430). Car aussi comme le petit ver du fust appert tendre et fragile et tres petit, toutesvoies il *tresperce* ou perfore et consume ou gaste le fust, qui est tres dur et tres fort. (ORESME, Pol. Arist. M., c.1372-1374, 300). ...il convendroit ou que ou ciel fust lieu vieu ou penetracion - c'est a dire que un ciel *trespersast* l'autre - ou condempsacion et compression ; et tout ce est impossible par nature. (ORESME, C.M., c.1377, 390). Ceste haye, bien espineuse comme dit est et forte par telle maniere que les renars, goerpilz et ysangrins ne la puissent *trespercier*, doie estre faicte et bastie de nouvel (MÉZIÈRES, Songe vieil pèl. C., t.2, c.1386-1389, 303). Socrates donc songa que un cigne lui estoit offert et presenté qui longuement se reposa sur son giron et aprés s'en vola sur la porte d'Athenes, qui est appellee Alchademique, et la lui sembloit il que ce cigne avoit le col sy long qu'il attaindoit et *tresperçoit* le ciel. (EVR. CONTY, Harm. sphères H.P.-H., c.1400, 36). Tantost ceste dame ouvry sa boete et le lieu fut rempli de si delectable odeur qu'elle me *tresperça* jucquez au cueur et surmonta la puour dont lez troys dessus escriptes fantasies m'avoient enpunesy. (CHART., L. Esp., c.1429-1430, 89). SAINCT MARTIN. Or, mon amy, de mieulx en mieulx Poursuyvez et bien vous ferez ; Par ainsi les cieulx glorïeux En la fin vous *trespercerez*. (LA VIGNE, S.M., 1496, 285).
- *Trespercer jusques* : ...et d'ilecquez aussi comme touz desarmez et plains de plaiez s'en passerent et *trespercierent* jusquez a la fores ciminiaine (BERS., I, 9, c.1354-1359, 35.8, 65). A la parfin, aprés ce que il eussent passé et *trespercié* jusques aus

Umbrez Camertins, furent il congneu, si que l'en leur commenda dire qui il estoient, et comme il eust hardiement confessé que il estoient Romains, l'en les mena droit ou senat (BERS., I, 9, c.1354-1359, 36.7, 66).

C. - P. anal.

1. [Du regard] "Percer" : Sa face estoit vermeille et enflambee, ses yeulx estincelans et *tresperçans* de regart (CHART., L. Esp., c.1429-1430, 6). Et Dieu scet se l'orgueil du roy de Cordonne fu humiliee, lequel naguerres cuidoit *tresperchier* les chieux d'un seul regard, quant il se vey environné d'ennemis quy par divers aguettemens luy procuroient sa mort. (Jehan d'Avennes F., c.1465-1468, 166).

- Part. prés. en empl. adj. [De l'oeil] "Perçant" : Item le mesmes Boece met ung aultre exemple : se aucun auroit l'ueil tant cler et *tresperchant* que il veist les choses advenir, non pour tant voit les choses quant a l'avenue, qui est de pouoir avenir ou non selon le libere arbitre. (Somme abr., c.1477-1481, 167).

- [De la voix] : ...en l'attendue Si cryoie par tel randon Qu'il vous fust bien avis adon Que ma voix, qui ne se taisoit, Nues et ciel tout *tresperçoit,* Ne reconfort rien n'i valoit, Car la perte trop me douloit. (CHR. PIZ., M.F., I, 1400-1403, 50).

2. "Opérer une percée (dans des troupes)" : Vela cesti... qui *tresperça* les conrois de ses ennemis per deus ou trois fois, et qui se combati si vassaument (FROISS., Chron. L., I, c.1375-1400, 4). Dont il avint que li chevaliers, sus ce coursier, le banière monsigenur Jehan de Haynau dalés lui, *tresperça* tous les conrois des Englès (FROISS., Chron. L., III, c.1375-1400, 180). Et est expedient a toy que cestui chariot royal soit de telle vertu et de si grant puissance qu'il puisse *trespercier* toutes manieres d'assaulx et le fort des batailles, et toy porter vaillaument oultre, voire jusques a la taquete, c'est assavoir jusques a victoire planiere (MÉZIÈRES, Songe vieil pèl. C., t.2, c.1386-1389, 166). ...il *tresperça* toutes les batailles des Sarrasins, et puis retourna arriere parmi eulx a ses compaignons (Bouciquaut L., 1406-1409, 111).

D. - Au fig. "Atteindre profondément" : Plus leur venoit li jours avant, plus leur venoit bonnes nouvelles, et estoient si *tresperchié* de joie que il ne sçavoient auquel entendre (FROISS., Chron. R., X, c.1375-1400, 234). Quant Remond entendy parler Melusigne, si scet bien qu'elle lui dit voir de quanqu'elle lui avoit dit, et que c'est le meilleur selon raison. Mais il fu si *tresperciez* et oultrez de yre que raison naturelle s'en estoit fuye de lui. (ARRAS, c.1392-1393, 255). Maiz quant cerchié Aront leurs droiz et reverchié, Mon cuer de dueil est mieulx merchié, Navré plus oultre et *tresperchié* (CHART., L. Dames, 1416, 263). Par leurs parolles espoventables et *trespercans* le cueur et la pencee m'avoient ja ces troys derroiees et sedicieuses deceverresses bestourné le sens et aveuglé la rayson (CHART., L. Esp., c.1429-1430, 21). Et eulx estans en ce travail et punaisie, tantost l'eaue y vint sy treshabondamment que les pouvres François furent en l'eaue jusques aux espaules, dont les playes d'Olivier se commencerent ouvrir, et la douleur a cause de l'eaue sallee luy *tresperçoit* le cuer. (BAGNYON, Hist. Charlem. K., c.1465-1470, 72).

Rem. *Trois fils rois* P., c.1454-1463, gloss. (*trespercer qqn par les ouïes*, "parvenir à l'oreille de qqn, et le toucher") ; *Hist. prem. destruct. Troie* R., c.1470-1480, gloss. (*trespercer le courage de qqn* "toucher profondément qqn").

V. aussi *transpercer* [R. M.]

TRESPERCEUR, **subst. masc.** (tresperceur)

[GD : *tresperceur* ; FEW VIII, 288a : **pertusiare*]

"Celui qui perce, qui fend" : ...froisseur des heaumes, fendeur des escus, perceur de haubers, rompeur de harnois de plates, lanceur de glaives, effondreur de destriers, *tresperceur* de presses, destruiseur de chasteaulx, fleur de chevalerie, sangler de hardiesce, aygle de largesse, crémeur des ennemis, espérance d'amis, recouvreur des desconfis, converseur des Juifz, occieur des Chrestiens, gardien des Sarrazins, estandart de Mahomet, seigneur de tout le monde. (Doc. 1427. In : MONSTRELET, Chron. D.-A., t.4, c.1444-1453, 283). [R. M.]

TRESPORTER, **verbe** (tresporter)

[T-L : *tresporter* ; GD : *tresporter* ; FEW IX, 217b : *portare*]

I. - Empl. trans. "Transporter, porter" : Vers ceste porte ai je tourné Et converti et *tresporté* Mon balai pour tout balier, Houssier, purgier et netier (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. S., c.1330-1331, 271).

- "Porter, mettre" : Si *treporta* le baston dessus dit de sa destre main en la senestre et mist sa dextre main desus le chief de Nume (BERS., I, 1, c.1354-1359, 18.8, 29).

- "Transférer (une armée)" : ...et pour ce envoia l'en tantost legaz a Fabius en luy mandant que se la guerre de Samnie avoit aucun laschement il *tresportast* son ost en Ombre. Le consul obei sanz nul delay et a grans journeez *tresporta* il son ost a Nenenie (BERS., I, 9, c.1354-1359, 41.12, 77).

II. - Empl. intrans. ou pronom. "Se transporter (de l'autre côté, hors de, à...)" : ...des lors que je eu pooir ne avis, me *tresportai* et m'en vinz a Rome emsembleement avecquez ma fame et toutes mes fortunes. (BERS., I, 1, c.1354-1359, 35.5, 61). Comme l'une sentence ne l'autre ne fust acceptee, Herennius eust *treportez* des tentes. Et lors, comme l'en se fust essaié a saillir hors du peril par mainz efforcemens, mais ce fu pour noient, et en oultre en tentes rommainnes eust ja deffaulte de tous vivres (BERS., I, 9, c.1354-1359, 3.13, 6).

- [Dans un contexte métaph.] : Se je me sui mal *tresportes* [var. transportes] Par sept larrons, pechiez mortes, Et erre par la voie torte, Esperance me reconforte, Qui a toi hui me raporte (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. S., c.1330-1331, 338). [T-L X, 624-625] [R. M.]

TRESQUE, **subst. fém.** (tresque[1])

[T-L (renvoi) : tresque[2] ; GD : *tresque*[2]]

"Monnaie de billon de Flandres valant huit deniers"

REM. Doc. 1392 (*une piece de monnaye, appelée tresque, de huit deniers*) et 1401 (*une tresque de la monnoie de Flandres*) ds DU CANGE VIII, 169a, *trescia* (GD VIII, 60b). Étymologie ? [R. M.]

TRESQUE, **(?)** (tresque[2])

[Ø]

"Tresse (?)" : Par la porte où tous les aultres entremectz estoyent passez et entrez, vint ung geant plus grant, sans nul artiffice, que je visse oncques, d'ung grant pied, vestu d'une robe longue de soye verde, royée en plusieurs lieux, et sur sa teste avoit une *tresque* [var. torque] à la guise des Sarrasins de Grenade (LA MARCHE, Mém., II, c.1470, 362).

REM. Forme du mot *tresse* (FEW XIII-2, 262a) ? *Cf.* aussi FEW XXI, 557a : o.i. (*tresse*). [R. M.]

TRESQUE, **adv.** (tresque[3])
[T-L : *tresque*[1] ; GD : *tres* (*tresque*) ; FEW XIII-2, 197b : *trans*]

"Très" : Ell'est *tresque* belle alors Sus trestoutes beautés de cors. (Myst. st Sébast. M., c.1450-1500, 111). [J.-L. R.]

TRESSAILLIER, **verbe** (tressailler)
[GD : *tressaillier* ; FEW XI, 96b : *salire*]

Empl. trans. au fig. "Passer par dessus qqc., laisser qqc. de côté" : ...douze cenz arpens de bois et de forès en la forest de Chisic, à prendre et mesurer au lez devers Preic, en alant de l'un plaing dehors la forest à l'autre plain dedens la forest, comprenant les bois de la Courbe de Mallevaust, en alant vers les champs du Larris et vers le parc de Villiers, et entre les deux plains dessus nommez tout uniement sanz riens *tressailler* ny oster (Doc. Poitou G., t.2, 1346, 312). [E. P.]

TRESSAILLIR, **verbe** (tressaillir)
[T-L : *tressalir* ; GD : *tressaillir* ; GDC : *tressaillir* ; DÉCT : tressalir ; FEW XI, 96a : *salire* ; TLF XVI, 591b : *tressaillir*]
A. - [D'une pers., d'un animal ou d'une chose] "Passer par dessus ; passer d'un lieu dans un autre ; se déplacer (brusquement), bouger"

1. *Tressaillir qqc.* "Passer, sauter par dessus qqc. (des murs), franchir en sautant" : Autre maniere de la mort Remus dient aucuns, c'est a dire que Remus, en se moquant de son frere ou en mesprisant les murs qu'il avoit fait, *tressaillit* les diz murs. (BERS., I, 1, c.1354-1359, 7.2, 11). De laquele chose fu Romulus si corrociez que il le blasme premierement de bouche et puis l'occist pour celle cause, et establi que quiconques *tressaudroit* les diz murs il perdroit la vie. (BERS., I, 1, c.1354-1359, 7.2, 11).

Rem. Nombreux ex. d'a.fr. ds T-L X, 626-627, et ds GD VIII, 60b-c.

2. [D'une chose] "Passer d'un lieu dans un autre" : ...leur royaume tindrent [les Amazones] De ligne en ligne, sanz faillir, N'en estrange main *tressaillir* (CHR. PIZ., M.F., III, 1400-1403, 12). Mais, nonobstant, tout est failly Et en pluseurs mains *tressailly* L'onneur du monde (CHR. PIZ., M.F., IV, 1400-1403, 29).

- "Aller au-delà" : Et neantmoins que le ieu des eschés se monstre aucune fois en carré aucune fois en losenge et se *tressault* si reuient il a nombre de poins comprins dedens vng carré et vng carrel seul se appelle point iusques au nombre de seize. (Best. hérald. H.E., c.1435-1450, 504).

3. "Se déplacer brusquement" : Sy en fu en moult grant effroy et lui fremy toute la char, puis dist : "Par foy, maistre, il me semble que je apparçoy les ondes dont vous avez parlé, et les voy cy devant nous ou elles *tressaillent* en montant et en descendant" (Bérinus, I, c.1350-1370, 210). ...sur petite espace l'en ne veoit que destriers et coursiers esfreement saillir et *tressaillir* par la champaigne, traynans par leurz estriers lez aulcuns leurz maistrez enversés et non ayans puissance de eulx relever (Fille comte Pontieu B., c.1465-1468, 1).

- P. ext. "Se déplacer, bouger" : Vi comment yceulx signes sont Les maisons que planetes ont, Des quelles planetes li cercle, Qui de rondeur sont li couvercle, Assis sont l'un plus hault que l'autre Par ordre qui ne puet *tressauldre*. (CHR. PIZ., Chem. estude P., 1402-1403, 84). Saint Jehan, je l'ay fait *tresaillir* [la pièce de monnaie attachée au milieu du front, dans un jeu], Je l'ay bien sentu a mon nez (Tr. Men., c.1480-1500, 291).

B. - [D'une pers.] "Sauter ; sursauter ; frémir"

1. "Bondir, sauter" : Et traist l'espee en ce disant, et cuida ferir vostre pere d'estoc parmy le corps, mais il *tressailly*, et en passant que le nepveu du roy fist, il lui osta l'espee des mains. (ARRAS, c.1392-1393, 50). Ainsi comme vous ouez, fu Gieffroy a pié devant le jayant, qui tenoit la faulx en ses mains, et cuida ferir Gieffroy, mais il *tressaut* en fuiant au coup, et, au retourner, le fery de l'espee sur la hante de la faulx par telle maniere que il la tronconna en deux. (ARRAS, c.1392-1393, 246). Et Gieffroy traist l'espee, et vint au jayant qui le cuidoit ferir de la mace d'acier sur la teste. Mais Gieffroy, qui fu fort et legier, *tressault*. Le jayant fault, et le coup chiet a terre par telle vertu que la teste de la mace entra plus d'un pié en terre. (ARRAS, c.1392-1393, 247).

- *Tressaillir sur qqn* : Tu ne pourras jamais faillir, Sur luy te convient *tressaillir* Et le tuer sans cy ne qua (Myst. Pass. Troyes B., a.1482, 107).

- Inf. subst. : ...la cruelle beste, en mourant a grant destresse, debattoit ses ordes entrailles, fretilloit la queue, gectoit venin, souffloit de paine et s'esprouvoit au *tressaillir*, cuidant eschaper (Jehan d'Avennes F., c.1465-1468, 36).

2. "Sursauter (en partic. au réveil)" : Et je qui fui mervilleus pour quoy c'iere, Dis bellement : "Trés douce dame chiere, Pour quel raison Ne volez vous entendre a ma raison ?" Et la tiray par le pan dou giron. S'en *tressailli*, dont sa belle façon Coulour mua. Si respondi, que plus n'i arresta, Et durement envers moy s'escusa De son penser a quoy elle musa. (MACH., J. R. Beh., c.1340, 115). Pour ceste cause *tressalli*, Adont a mon songe falli. (FROISS., Par. am., c.1361-1362, 81). En tel argu pensans a li, Soudainnement il *tressali*, Del arbre cheï jus a terre. (FROISS., Joli buiss. F., 1373, 160). Il se couche bien secretement et quant elle, qui fait semblant de dormir, se sent embracer, elle *tressault* et dit : " Que est ce cy ?" (Quinze joies mar. R., c.1390-1410, 47). Elinas en fu tous abusez et si oubliez que il ne lui souvint de nulle chose fors de ce qu'il voit et oit, et demoura la en cel estat moult grant temps. Et lors vindrent deux de ses chiens courans qui lui saillirent contremont, lui faisant grant feste, et il *tressault* comme uns homs qui yst de son dormir... (ARRAS, c.1392-1393, 6). La n'osmes mie esté gramment Que gitter vi du firmament D'une longue eschiele le bout, Dont toute *tressailli* debout (CHR. PIZ., Chem. estude P., 1402-1403, 69). En *tressaillant*, sur ce point m'esveillay, Tremblant ainsi que sur l'arbre la fueille (CH. D'ORLÉANS, Songe compl. C., 1437, 102). ...et se force de traveil faisoit au corpz lez yeulx clorre pour prendre somme, toutesvoiez le cuer traveilloit en diversez pensez sur le fait de sez amours qui le faissoient *tressaillir* et a coup resveillier pour faire plus aigrement sez lamentacions et piteusez complaintez . (Comte Artois S., c.1453-1467, 113).

3. "Frémir, trembler (souvent sous l'effet d'une émotion intense, triste ou heureuse)" : Pluseurs fois l'oÿ souppirer, Rougir le vit et *tressallir*, Trembler et suer et fremir Si qu'il n'osoit lever les yeux : Plus estoit doubtee que Dieux Ne fust de lui au temps present ! (Dit prunier B., c.1330-1350, 60). Et quant je senti la froidure Qui chut de dessus la verdure, Elle me fist tout *tressaillir*, Si qu'a moy me fist revenir Et mist hors dou transissement Ou j'avoie esté longuement. (MACH., D. verg., a.1340, 53). ...En obscurté Seront mi jour, plein de maleürté, Et mi espoir sans nulle seürté, Et ma douceur sera dure durté ; Car sans faillir Teindre, trambler, muer et *tressaillir*, Pleindre, plourer, souspirer et gemir, Et en paour de desespoir fremir Me couvendra (MACH., J. R. Beh., c.1340, 64). Et quant je vins si près d'eaus qu'en apert Les pos vëoir et tout a descouvert, Le petit chien Prist a glatir qui ne me congnut rien, Dont la dame qui moult savoit de bien En *tressailli* - je m'en aperçu bien ;

- Si l'appella. Mais moult petit prisié son appel a, Qu'en abaiant li chiennès m'aprocha, Tant que ses dens a ma robe acrocha. (MACH., J. R. Beh., c.1340, 103). Nompourquant, quant de son regart Sentoie le trés dous espart, Je perdoie toute vigour Par sa force et par sa rigour, Et me faisoit teindre et palir, Fremir, trambler et *tressaillir*. (MACH., R. Fort., c.1341, 14). Et quant je vi qu'a moy parla, Je fui honteus, si *tressailli*, Car mespris avoie et failli, Quant devant li venus estoie Et nulle riens ne li disoie, Si que tantost m'en excusai Mieus que pos (MACH., D. Lyon, 1342, 186). Si ne say que devenir, Quant de ma dame remir Le gentil port, Car Paour me fait fremir Et trambler et *tressaillir* Par son enort Et Desirs, sans nul deport, Fait mon cuer par son effort Taindre et palir (MACH., Ch. bal., 1377, 614). Elle me fait trambler et tressuer, Taindre, palir, fremir en *tressaillant*, Quant pour ma mort voy en corps si vaillant Ouvertement, de fait et de pensée, Cuer de marbre couronné d'aïmant, Ourlé de fer, à la pointe asserée. (MACH., L. dames, 1377, 223). Car Desirs me fait maint saut, Qu'il est à ce duis ; Dont li las tramble et *tressaut* (MACH., Les lays, 1377, 317). Derechief, une divinacion se fait par le mouvement ou par la voys dez oyseaux ou d'aultres bestes, ou par ce que un honme esternue, ou que lez membres lui *tressaillent*. Et telle divinacion est appellee Augure, pour ce que elle se fait dez mouvemens ou dez cris dez oyseaux. (Songe verg. S., t.1, 1378, 366). Lors moy, Cristine, oyant les series voix de mes tres venerables maistresses, remplie de joye en *tressaillant* tost me dreçay, et agenoillee devant elles m'offry a l'obeissance de leurs dignes vouloirs (CHR. PIZ., Trois vertus W.H., c.1405, 9). ...voyant ceste paix pour laquelle en habondance de leesse, *tressaillans* comme tous hors de nous meismes, nous entreconjouissons et faisons feste (CHR. PIZ., Paix W., 1412-1413, 89). Lors, quant de nous approuchier je les vy, Couleur changay et de cueur *tressailly* (CH. D'ORLÉANS, Ret. am. C., 1414, 5). Et depuis ne lui pot faillir Dueil et Couroux qui *tressaillir* L'a fait souvent et mal baillir. (CHART., L. Dames, 1416, 232). Trembler, *tressaillir*, tressüer, Triste de cuer, feible de corps, Cuer faillir et couleur müer M'a veu souvent, et mes yeulx lors Plourer ens et rire dehors Pour estre aux joyeux ressamblant. (CHART., D. Rev., a.1424, 313). Et Desir me vient acuillir, Qui me point et fait *tressaillir*, Rougir et la couleur muer. (Narcissus, p.1426, 291). A l'audevant me fault saillir, Sans avoir paour ne *tressaillir*. (RÉGN., F.A., 1432-c.1465, 201).

- [Du coeur] : Il n'est estas d'amours que ne soustiengne, Dont frois, dont chaus, diversement me mue, Mon coer *tressaut* et vole et se remue Apertement. (FROISS., Orl., 1368, 100). De joye le cuer *tressaillir* Me faictes de ce grant vouloir (Myst. st Adr. P., c.1450-1485, 47). ...ses beaulx yeulx et sa belle face ne povoient celer l'amour qu'elle avoit a Pierre. Et le cueur luy *tressalloit* au ventre moult doulcement. (Belle Maguel. C., 1453, 17). ...il est tant content que son cueur *tressault* tout de joye (C.N.N., c.1456-1467, 74). ...si me trouvay le corps tresmat, le cueur *tressaillant*, tremblant et tout alteré (MESCHIN., Lun. princes M.-G., c.1461-1465, 33). Le cueur de joye me *tressault* Quant je regarde de mes yeulx Celuy qui dessus tous plus vault (Myst. Pass. Troyes B., a.1482, 476).

- Part. prés. en empl. adj. "Plein d'entrain, de pétulance" : Car ceste gent dont ci propos Furent moult joint et moult poli, Gent, cointe, faitis et joli, Si espincié, si crespelet, Si bien pingné, si blondelet, Si *tressaillant*, si trés mignot, Si estroit chaucié au lignot, Si virolé, si envoisié, Qu'il avoient non Frere aisié (MACH., D. Lyon, 1342, 202). [R. M.]

TRESSAUDRE, **verbe** (tressaudre)

[GD : *tressaudre* ; FEW XI, 96a : *salire*]

A. - "Passer" : ...cinq cens livres de rente en France et en Normendie, a estre assises a la coustume de ceuls pays ou valantes et levables chascun an sans deschairs en la voulente ou choais de celui Mons. Herve, et que il commencera en France ou en Normendie, le quel que il vouldra a faire la dicte assiete, et poura *tressaudre* une fois de lun de ceuls pays en lautre a faire la dicte assiete, et de la ou il commencera apres avoir tressailli une fois, comme dit est, poursievdra de prochain en prochain a la coustume. (Actes Ch. Blois J. Penth. J., 1343, 66). [Même ex. ds GD VIII, 61a]

B. - "Changer" : Vi comment yceulx signes sont Les maisons que planetes ont, Des quelles planetes li cercle, Qui de rondeur sont li couvercle, Assis sont l'un plus hault que l'autre Par ordre qui ne puet *tressauldre*. (CHR. PIZ., Chem. estude P., 1402-1403, 84).

REM. Forme d'inf. de *tressaillir* (sur le futur).

V. *tressaillir* v. Lexiques [R. M.]

TRESSAUT, **subst. masc.** (tressaut)

[T-L : *tressaut* ; FEW XI, 116a : *saltare* ; TLF XVI, 592a : *tressaut*]

"Tressaillement, brusquerie" : De Temperance vertu eureuse fault, Et pas a pas voyage sans *tressault*. (MESCHIN., Lun. princes M.-G., c.1461-1465, 88).

Rem. Ex. d'a.fr., *cf.* TLF.

- *En tressaut.* "De façon brusque, subitement" : Einsi Fortune, la sauvage, Quant elle a fait aucun ouvrage, Et on est en plus haut estage, Fait en *tressaut* Venir un vent et un orage D'aversité qui tout esrage, Fondement, comble et massonnage, D'un seul assaut. (MACH., R. Fort., c.1341, 40). ...Dont je doubt que sa cruauté Ne m'ocie ; car en *tressaut* Mes cuers tressaut, Tramble et deffaut, Pour ce qu'il ha toute durté. (MACH., Les lays, 1377, 287). ...si s'en vont en *tressaut*. Tant ont nagiet par mer, qu[e]... (JEAN D'OUTREM., Geste Liège B.B., t.2, a.1400, 561). [sans doute aussi p.593, 7745, *en cressant*, l. *en tressaut*, Scheler, *Gloss. Geste Liège*, 87 et 300] ...Dancer et faire mains assaulx, Puis prendre baisiers en *tressaulx* (HAUTEV., Conf. Test. am. tresp. B., c.1441-1447, 59). [R. M.]

TRESSE, **subst. fém.** (tresse)

[T-L : *trece* ; GDC : *trece* ; DÉCT : trece ; FEW XIII-2, 262a : **tríchia* ; TLF XVI, 592b : *tresse*]

A. - "Cordon entrelacé en forme de natte, fait de différentes matières et servant à divers usages (comme courroie, comme lanière...), tresse" : ...6 livres de soye de plusieurs couleurs, bailliées audit Estienne pour faire las, tissus et aguilettes aus diz hernois, faire sautouers et couyères et *tresses* à garnir la selle (...) et pour 17 aunes de veluyau blanc, des petis (...) tout baillié audit armeurier pour faire un autre hernois de cheval : c'est assavoir, flancherie, picière, bannière et pannoncel. (Comptes argent. rois Fr. D.-A., I, 1352, 144). ...pour la vendue et livrée du pesant a 440 livres et demie de fil ouvré et assemblé en plusieurs pieces de corde dont on a fait les nervins, les *tresches*, les houes et les ralingues de 4 trefs nuefs qui de present sont fait pour les 4 bargos nuefs qui nagaires ont esté faiz oudit clos dez galees (Clos galées Rouen M.-C., t.1, 1379, 263). ...pendant lequel temps ledit suppliant et ses gens escardèrent et fillèrent une *tresse* pour faire ung drap (Doc. Poitou G., t.9, 1447-1456, 193). ...Saintré l'actaint ou hault de son grant gardebras qu'il lui faulsa avec son double et rompist les *tresses*, et le gardebras a terre vola (LA SALE, J.S., 1456, 156). À Régnault qui maine le

chien couchant, pour une *trasse* qu'il a baillée au roy, deux escuz (Comptes roi René A., t.3, 1476, 272).

Rem. *Hist. prem. destruct. Troie* R., c.1470-1480, gloss.

- "Passementerie (?)" : Par les lettres que vous avez Trouverez que de mercerie, De *tresses* et d'espicerie, De draps d'or et d'avoir de pois A chargié, passé a trois mois, Une barge qu'il vous envoie [Pour R. Glutz, *Mir. de Nostre-Dame par personnages*, 1954, 177, le ms. porte *cresses*] (Mir. march. juif, c.1377, 200).

- *Tresse d'ails.* "Botte d'ails dont on a assemblé les tiges en les tressant" : ...XII *tresches* daux (Compte Navarre I.P., 1367-1371, 61).

- HÉRALD. "Orle rétréci, souvent double, orné de fleurs de lis, trescheur" : *Tresse* et double tressié ont vne mesme sinifiance et ne se fait point volentiers sans escu fleureté de fleurs delys qui est tres noble cloture de nobles iardins plains de fleurs. (Best. hérald. H.E., c.1435-1450, 505). ...et après alloit un poursuyvant d'armes, vestu d'une cotte d'armes pleine de signes, et après alloit ung grant signe merveilleusement et subtilement faict, ayant une couronne d'or au col, à quoy pendoit ung escu des plaines armes de Cleves, et à celle couronne pendoit une chaisne d'or, qui d'ung bout tenoit à la *tresse* de l'escu du chevallier (LA MARCHE, Mém., II, c.1470, 346).

Rem. *Cf.* aussi FEW XIII-2, 263b : «Afr. *trechoir*» ; TLF XVI, 588a, *s.v. trescheur*.

B. - "Cheveux nattés, tresse" : Elles ne portent point de *tresses* mais vont eschevelées. (JEAN LE LONG, Voy. Odoric C., 1351, 64). Vezla mes *tresses* jus copées ; Plus ne seront de moy portées. (Mir. Theod., 1357, 85). Encor estoit en sa courtine La roÿne qui s'atournoit ; Et li mes celle part tournoit Et fist tant qu'il vint devant elle ; Et puis li conta la nouvelle Et li jura par saint Anthoine Que la cité de Babiloine Estoit contre li revelee. La dame estoit eschevelee Fors tant que une *tresse* tressie Avoit et l'autre destressie ; Mais en ce point ou elle estoit La dame tantost se vestoit Et s'en ala a grans eslais A sa gent dedens son palais Et leur dist, com vaillant et sage, La descouvenue et l'outrage Que cilz li avoit recité De Babiloine la cité ; Et que jamais n'aroit bon jour, N'en ville ne feroit sejour, N'a son cuer n'aroit grant leesce, Ne tresseroit son autre *tresce* Tant que li seroit amendé. (MACH., Voir, 1364, 438-440). ...et dit que elle n'avoit nulles *tresses*, et avoit sa teste envelopée d'un vielz drappiau. (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 427). Car d'empereurs, roys, ducs et contes Y ot tant que n'en say les comptes, Et roynes et grans maistresses A tout couronnes sus leurs *treces*. (CHR. PIZ., Chem. estude P., 1402-1403, 120). De fleurs portoit ung chappelet Sur sa *tresche* fort embelye (MARTIN LE FRANC, Champion dames D., t.1, 1440-1442, 50).

- P. anal. ASTR. "Queue (d'une comète)" : Je me departe d'endroit a parler des cometes et des estoilles qui ont *treches* ou keuwe dusques au traitié de le revolucions des ans... (Compil. sc. étoiles C., a.1324, 71).

C. - Au fig. "Lien qui enlace" : Est il serment ne promesse, Fait par ire ou par tristesse, Qui puisse rompre la *tresse* Ou droit de sang retenir Vous fist et entretenir Par la naturele lesse Dont le lÿen vous retient ? (CHART., L. Paix, a.1426, 417). [R. M.]

TRESSEL, **subst. masc.** (tressel)

[T-L : *tressel* ; GD : *tressel* ; FEW XIII-2, 262b : **tríchia*]

"Cépage qui donne des raisins panachés noir et blanc (Yonne)" (FEW)

REM. Doc. 1394 (*tréceaux et autres raisins*) ds DU CANGE VIII, 162c-163a, *treccamentum*. [R. M.]

TRESSENTIR, **verbe** (tressentir)

[GD : *tressentir* ; FEW XI, 467a : *sentire*]

"Ressentir vivement (la faim)"

REM. Ex. 1418 (*tressenctist fain amere*) ds GD VIII, 61b. [R. M.]

TRESSER, **verbe** (tresser)

[T-L : *trecier* ; GDC : *trecier* ; DÉCT : trecier[2] ; FEW XIII-2, 263a : **tríchia* ; TLF XVI, 593a : *tresser*]

Empl. trans.

A. - "Entrecroiser (des matériaux) pour en faire une tresse, mettre en tresse" : Qui lors veïst gens esveillier, Troter, courir et abillier Coques, nés, avirons et voiles, Et requeudre les tros des toiles, Cordes renouer et *trecier*, Et les grans maz ès nés drecier. Et qui veïst les amiraus Ordener armes et chevaus, C'estoit belle chose à veoir, D'à si grant fait bien pourveoir. (MACH., P. Alex., p.1369, 60). Et d'autre part es jonchieres iront, Pres des fontaines, et la ilz cuilleront des jongs tous vers, dont par aprés feront Gentes caiges, lesquelles *tresseront*, Ou nausetes o lesquelles prandront Du ruisselet la lochete... (RENÉ D'ANJOU, Regn. et Jann. R., c.1457-1461, 54).

- Part. passé. HÉRALD. : Tresse et double *tressié* ont vne mesme sinifiance et ne se fait point volentiers sans escu fleureté de fleurs delys qui est tres noble cloture de nobles iardins plains de fleurs. (Best. hérald. H.E., c.1435-1450, 505).

B. - "Mettre (les cheveux) en natte, mettre en tresse" : La dame estoit eschevelee Fors tant que une tresse *tressie* Avoit et l'autre destressie (MACH., Voir, 1364, 438). Encor estoit en sa courtine La roÿne qui s'atournoit ; Et li mes celle part tournoit Et fist tant qu'il vint devant elle ; Et puis li conta la nouvelle Et li jura par saint Anthoine Que la cité de Babiloine Estoit contre li revelee. La dame estoit eschevelee Fors tant que une tresse tressie Avoit et l'autre destressie ; Mais en ce point ou elle estoit La dame tantost se vestoit Et s'en ala a grans eslais A sa gent dedens son palais Et leur dist, com vaillant et sage, La descouvenue et l'outrage Que cilz li avoit recité De Babiloine la cité ; Et que jamais n'aroit bon jour, N'en ville ne feroit sejour, N'a son cuer n'aroit grant leesce, Ne *tresseroit* son autre tresce Tant que li seroit amendé. (MACH., Voir, 1364, 440).

- *Tresser qqn.* "Faire des tresses à qqn, le coiffer" : Aussi puelt il moult pourfiter Soudain au matin visiter S'amie ains qu'elle soit levee, Pinie, *trechie* ou gravee, Ne que soit de sa chambre issue Ne de ses ournemens vestue. (Ovide remede amours H., p. 1300 [1400-1430], 76). I'aie mis mon cuer et m'entent En mon cors vestir et pareir, En my *trechier* et myreir (Sept péchés C., c.1300-1350 [p.1478], 241). ...elles s'appelloient deesses, L'une d'orgueil, l'autre d'envie, L'autre de toute tricherie. La leurs crins serpentins pingnoient Et d'autre chose ne servoient Que d'elles pingnier et *trecier*, Et toutes ames adrecier Faisoient en l'infernal flame Qui toudis art et toudis flame. (MACH., C. ami, 1357, 82).

- *Tresser* un cheval (son crin) : Paleffrois ont gras et rollez, Quehues *tracïez* [var.*traiciees*, *trechies*, *tressees*], crins rigotez (DUPIN, Mélanc. L., c.1324-1340, 54). ...bien vous fust seans le bon cheval *trechiés*. (Galien D.B., c.1400-1500, 49).

C. - Au fig. *Tressé en.* "Enlacé dans, pris dans" : ...chascune et chascun Par le moyen de quelcune ou quelcun Ayme trop mieulx me voir mourant mourir Et en tresville pourriture pourrir, Plourer, gemyr en destresse *tressee* (LA VIGNE, Ress. chrest. B., 1494, 110). [R. M.]

TRESSERRER, **verbe** (tresserrer)
[GD : *tresserer* ; FEW XI, 505b : *serare*]

Région. (Wallonie) "Geler fortement" : Muese et altres riviere si forment *tresserat* Que grans feux sus le glache à Quaremme on toquat (JEAN D'OUTREM., Geste Liège B.B., t.6, a.1400, 696). ...fist si fort yviert et grant galée que la riviere de Mouze *tresserat* (STAVELOT, Chron. B., a.1447, 113). [R. M.]

TRESSEUR, **subst. masc.** (tresseur)
[GD : *tresseor* ; FEW XIII-2, 263a, b : **tríchia* ; TLF XVI, 588a : *trescheur*]

(Synon. de *tressoir*)

REM. Ex. d'a. fr. et doc. 1349 (Dole, *.II. traceours a femme*) et 1392 (Dijon, *ungs tresseurs garni d'argent doré et de perles*) ds GD VIII, 61b. Sens hérald., *cf.* TLF (a. fr., Adenet le Roi). [R. M.]

TRESSIFFLER, **verbe** (tressiffler)
[GD : *tressiffler*]

"Traverser en sifflant (?)" : Or véoit cestuy roy son beau temps desvuidier, et vit le vent d'autruy infortune qui le sien *tressiffloit* en proue de désir (CHASTELL., Chron. K., t.1, c.1456-1471, 75). [Obscur ; même ex. ds GD VIII, 61c, d'après l'éd. Buchon ; Heilemann, 379 : non élucidé] [R. M.]

TRESSOIR, **subst. masc.** (tressoir)
[T-L : *trecëoir* ; GD : *tressoir* ; FEW XIII-2, 263a, b : **tríchia* ; TLF XVI, 593b-594a : *tresser* (*tressoir*)]

A. - "Objet tressé (ici un plateau ?)" : ...nous portames pommes et l'en offrimes moult honorablement sus un *trechouer* et il prist de ces pommes et en menja (JEAN LE LONG, Voy. Odoric C., 1351, 504).

B. - En partic. "Ornement tressé de tête pour les femmes (galon d'or ou d'argent, souvent enrichi d'orfèvrerie et de pierres précieuses)" : Et ces fames vont toutes deschauciees. Et portent une autre maniere de vestement qui avient jusqu'a terre ; et ne portent nul *treceoir* aussi comme en Lombardie, mes leur cheveulz sont espartiz ça et la. (VIGNAY, Merv. Terre Outr. T., c.1331-1333, 9). ...Pigne, *tressoir* semblablement Et miroir, pour moy ordonner, D'yvoire me devez donner (DESCH., M.M., c.1385-1403, 45). ...Et fait de pierre ses *tresoirs* Et de perles, et ses miroirs D'yvoire (DESCH., M.M., c.1385-1403, 193). [Autres ex. p.119 et 194] ...sur le *tressouer* de son chief (BATALLIER, Lég. dorée D.-L., 1476, 678). [Pas de var. ds l'éd. ; le mot est sans doute ds VIGNAY, ms. BNF fr. 241, a.1348]

Rem. JEAN D'OUTREM., *Myr. histors* B.B., t.5, a.1400, 165, ds GD VIII, 61c. GAY II, 423a.

- "Instrument avec lequel on partage les cheveux en mèches pour faire la tresse (génér. pointe d'ivoire)" : Et tenoit d'ivore un *trechoir* [var. *trecoir*] Dont ses cevelés demi lons Partissoit, que 'elle eut biaus et blons. (FROISS., Espin. amour. F., c.1369, 126). [*Romania* 85, 1964, 134 (F. Lecoy)]

C. - HÉRALD. "Orle double, orné de fleurs de lis alternativement dirigées vers le centre et vers le bord de l'écu" : ...messires Thiris, sires de Seraing, (...) fut, à son temps, ly miez entachiez chevaliers, ly plus sages et ly miez ameis des saingnors marchissans qui fuist en nostre paiis et qui plus sovent avoit esteit armeis por le werre et por le tournoy. Ilh brisat les armes de Haneffe d'on quartier de Rumengny, qui sont d'or à on satoir de geules, à on doble *trechoir* vert. (HEMRICOURT, Miroir Hesb. B.B., 1353-1398, 141). [R. M.]

TRESSOLER, **verbe** (tressoler)
[FEW XIII-2, 248b : *tres*]

"Retentir comme une sonnerie" : Ilh oiist si grans bruit que tot li bois *tresolle* (JEAN D'OUTREM., Geste Liège B.B., t.2, a.1400, 591).

REM. Étymologie discutée par Scheler, *Gloss.*, 301. *Cf.* aussi FEW XXII-1, 57b. [R. M.]

TRESSOMMEL, **subst. masc.** (tressommel)
[Ø]

[Dans le commentaire que Digulleville fait de *Matth.* XI, 28-30, où l'auteur joue sur le sens concr. et abstr. du mot] "Charge pesante des bêtes de somme (ici les porteurs de pénitence)" : DIGULLEVILLE À JÉSUS. Ton mengier veuz quë achaton Quant veuz que faiz sus faiz porton. L'asnë abat le *[t]ressommel* [ms. *cressommel*, leçon de l'éd. ; var. *fardel*, *tressommel*, *tressonnel*, *cressonnel*, *soursommel*], Et ne nous seroit mie bel Së ainsi nous agraventer Du tout voloies et tuer. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 6149). DIGULLEVILLE À JÉSUS. Ton faiz qu'entens n'est pas greveuz Aus porteurs de penitance, (...) Quar leur labeur et leur painne Ne seroit que chose vainne Se les commandemens qu'as faiz, Que ci tu appeles ton fais, Ne portoient ; et *[t]ressommel* [ms. *cressommel* leçon de l'éd. ; var. *tressommel*, *cressonnel*, *soursommel*] N'est pas, mez com eles d'oisel Qui le portent et raportent Que sa pesanteur deportent. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 6161).

Rem. Cette locution se rattache à l'ancienne locution *c'est la somme qui abat l'asne*, *la soursomme abat l'asne* "la surcharge abat l'âne" (*cf. Thesaurus proverbiorum medii aevi*, t. 3, 1996, 131, *s.v. Esel*), dont on peut rapprocher la var. *soursommel* du ms. Ars. 3169 (XV^{e} s), qui doit être classée dans le FEW XI, 61 b, *s.v. sagma* (*cf.* FEW XXII-2, 124b). *Soursommeau* peut également se lire chez MÉZIÈRES (*Songe vieil pèl.* C., t.1, c.1386-1389, 529) qui semble avoir une fois de plus emprunté à GUILL. DIGULL.; il pourrait s'agir de la leçon originale du texte, à moins que GUILL. DIGULL. ne se soit amusé à jouer avec l'initiale du mot en remplaçant *sour-* par *tres-*, cette dernière étant la leçon majoritaire des autres manuscrits dont on peut penser qu'elle a eu un semblant d'existence à l'époque de Guillaume de Digulleville. On rencontre en effet *Tresonel* "panier pour le poisson", avec *n* au lieu *m* dans une ordonnance de Charles IV qui réglemente le transport des poissons en provenance de la mer vers les Halles de Paris (1326, *Ordonn. rois Fr.* V.B., t.11, 507), qui a été repris sous la forme *tressoumel* quelques années plus tard, dans la mise à jour de cette ordonnance par Jean II (1350 [1351 n. st.], *Ordonn. rois Fr.* L.S., t.2, 360). La lecture *cressommel* qui pourrait être rapprochée de l'attestation isolée *cresonniaux* "sorte de mesure pour les poissons" de GD II, 367a (d'où FEW XXIII, 223a), semble peu envisageable : cette attestation est tirée d'un document peu fiable qui de surcroît provient d'un texte de 135 ans plus tardif, puisqu'il est daté de 1493. Seul un examen méticuleux de l'ensemble des manuscrits permettrait d'assurer la leçon de l'original. [B. St.]

TRESSOMPTEUSEMENT, **adv.** (tressompteusement)
[*FEW XIII-2, 218a : *transumere*]

"De manière figurée" (synon. *transsomptivement*) : ...il n'est nulle riens Qui soit plus sage que chiens sont (...). Je parle transomptivement [var. trop souptivement, *tressumpteusement*,

transiutivement], Car aux hommes tant seulement Appartien[nen]t vertus et mours (LA BUIGNE, Rom. deduis B., 1359-1377, 291). [R. M.]

TRESSOMPTIVEMENT, **adv.** (tressomptivement)
[*FEW XIII-2, 218a : *transumere*]
"De manière figurée" (synon. *transsomptivement*) : ...A parler transomptivement [var. *tressontivement*] (LA BUIGNE, Rom. deduis B., 1359-1377, 464). [R. M.]

TRESSON, **subst. masc. et fém.** (tresson)
[T-L : *treçon* ; GD : *tresson*[1] ; FEW XIII-2, 262b : **tríchia*]
"Ruban ou galon enrichi d'orfèvrerie et de pierres précieuses, servant d'ornement de tête lié à la coiffe" : Desdiz joyaux du Temple, pour trois riches chappeaux d'or, à rubiz balais, esmeraudes et grosses perles, et une *tressons* d'or de 80 chastons d'esmeraudes et de rubiz d'Alixandre, et de 80 grosses perles, contenu en ladicte cédule du Roy (Comptes argent. rois Fr. D.-A., I, 1352, 169). Item, une paire de galons ou *tressons* d'or, à petiz rubiz d'Alixandre, esmeraudes et troches de quatre perles. (Invent. mobilier Ch. V, L., 1379-1380, 32). Elle estoit crespie et tressonnee et, au bout de ses *tressons*, avoit deux fermaulx d'or, une sainture et bource et sa couronne sur sa teste. (Cleriadus Z., c.1440-1444, 593). ...ungs *tressons* de mariés prisez cinq escuz, audit pris. Pour ce, cinq escuz. Item, ung chappeau d'argent pour mariées garny de menues perles et autres menues perles, pesans cinq onces deux gros, prisé quatre escuz, audit pris. (Aff. Jacques Coeur M., 1453-1457, 636).
Rem. Ex. d'a.fr. et doc.1349 (*tressons*), 1372 (*tressond*), 1412 (*trechons*) ds GD VIII, 61b-62a. Beaulieu-Baylé, *Le costume en Bourgogne*, 1956, p. 83. [R. M.]

TRESSONEL, **subst. masc.** (tressonel)
[GD : *tressonel* ; FEW XIII-2, 262b : **tríchia*]
A. - "Menu bois dont on fait les fagots" (GD ; rattaché à B par le FEW)
Rem. Doc. 1457 (Andelys, *tressoneau et bois a ardoir*) ds GD VIII, 62a.
B. - "Panier tressé (pour le poisson)" : Que tout le harenc, le selerin, les morües et le mellent salé, qui sont amenés en brouaites, et en mangnes [*manne* "panier"], soient vendues en brouettes ou à mangnes, ou en *Tresonel*. (Ordonn. rois Fr. L.S., t.2, 1326, 507). Tout le Haran, le Selerin, les Morües, et les Marlans salez qui seront amenez en broüettes et en manne, seront vendus à broüettes, ou à mannes, ou en *tressoumel* (Ordonn. rois Fr. L.S., t.2, 1350, 360).
Rem. GUILL. DIGULL., *Pèler. J.-C.* S., 1358, 201 (var. *tressommel*, *tressonnel*). [R. M.]

TRESSONNER, **verbe** (tressonner)
[FEW XIII-2, 262b : **tríchia*]
"Placer un *tresson* dans la chevelure" : Elle estoit crespie et *tressonnee* et, au bout de ses tressons, avoit deux fermaulx d'or, une sainture et bource et sa couronne sur sa teste. (Cleriadus Z., c.1440-1444, 593). [R. M.]

TRESSOUS, **(?)** (tressous)
[GD : *tressous* ; *FEW XIII-2, 263a : **tríchia* (?) (?)]
"Mélange (?)"
REM. Doc. 1421 (Tournai, *d'avoir mis en tressous de l'arsenic avec farine*) ds GD VIII, 62b. [R. M.]

TRESSUER, **verbe** (tressuer)
[T-L : *tressüer* ; GD : *tressuer* ; DÉCT : tressüer ; FEW XII, 394b : *sudare*]
A. - [D'une pers., de son corps...] "Suer abondamment (sous l'effet de la peur, de l'angoisse, de la douleur, de la passion ...)" : Or est descouverte Et parmi ton corps espandue, Dont a un cop tramble et *tressue*. Et pour ce que le feu aproches D'Amours qui te point de ses broches, Pers tu maniere et contenence, Scens, joie, vigour et puissance. (MACH., R. Fort., c.1341, 116). En moy sens un trop dur assault. La char me bout, *tressue* et sault De ce que ja dedans ce lit N'a pris et eu son delit (...) de la pucelle Qui y gist (Mir. chan., c.1361, 174). Ne je ne suis onques ne nuit ne jour Que je ne soie adès à li pensis ; Car mes cuers est de li et de s'amour Par sa bonté si durement espris, Qu'elle me fait souvent, com vrais amis, Teindre, palir, fremir et *tressuer* Et en plaingnant sa douceur regreter. (MACH., L. dames, 1377, 96). Quant j'aproche vo dous viaire cler, Dame, trop sui dou veoir esperdus ; Car il m'estuet fremir et *tressuer*, Quant j'aproche vo dous viaire cler. (MACH., L. dames, 1377, 121). Elle me fait trambler et *tressuer*, Taindre, palir, fremir en tressaillant, Quant pour ma mort voy en corps si vaillant Ouvertement, de fait et de pensée, Cuer de marbre couronné d'aïmant, Ourlé de fer, à la pointe asserée. (MACH., L. dames, 1377, 223). ...Dont j'ai maniere esperdue Et vigour perdue, Car biauté, creüe De valour, m'arguë, Dont li scens me mue, Si que j'en tramble et *tressue*, N'en moi n'a raison ne droit, Einsois suis com beste mue. (MACH., Les lays, 1377, 303). Pource quant a orgueil, nature humaine est subjecte a toute fragilite, passions, maladies et contraires humilitez, et quant a avarice, nature humaine, selon Seneque le philosophe, de pou de biens a large neccessite est soustenue sans amasser tant de biens corrompables, pour lesquelx maintesfoiz on *tressue*. (MÉZIÈRES, Songe vieil pèl. C., t.1, c.1386-1389, 337). Et la commenca la luicte forte, et s'en vont, hurtebillant de telle force qu'il n'y a cellui qui ne *tressue*. (ARRAS, c.1392-1393, 298). Le conte monte vistement Tant que plus puet ysnellement, Monte jusqu'au plus hault estage. (...) Le conte de paour *tressue*, Et quant il voit, a brief parler, Qu'il ne puet plus avant aler, Par une fenestre sailly. (COUDRETTE, Mélus. R., c.1401-1402, 285). ...lors commencerent ses yeulz a plourer, son vis a palir et a *tressuer* (LA SALE, J.S., 1456, 12). Vous savez veritablement La peine que vous avez eue : Tant blessez, tant mis a tourmant, Il n'est celuy qui n'en *tressue*. (Myst. siège Orléans H., c.1480-1500, 471). ...je *tressue* et tremble En mauldissant ma dure destinee (SAINT-GELAIS, Séj. honn. D., c.1490-1495, 182).
Rem. *Renart contref.* R.L., 1328-1342, gloss. ; DESCH., *Oeuvres* Q., t.4, c.1370-1407, 165 ; *Erec* C.T., c.1450-1500, gloss. ; *Myst. process. Lille* K., t.3, a.148536/167...
- *Tressuer de* : Quant Berinus se vit ainsi saisir, si mua couleur et fremy et *tressua* d'angoisse (Bérinus, I, c.1350-1370, 45). Quant Aigre entendi la menace, sy fremy et *tressua* de hide et de paour (Bérinus, I, c.1350-1370, 253). Dont y vint l'empereur et regarda, si aperceut bien qu'il estoit moult amenuisez et avalez, lors fu si courcié, avecques l'ire qu'il avoit de ses hommes qui estoient occiz, que par un pou qu'il n'erraga, et lui *tressua* tout le corps de maltalent (Bérinus, I, c.1350-1370, 384). D'anoi tous li corps me *tressue*, Quant je voi que verde herbe sue Sanc vermel qui issi de vous (FROISS., Pris. am. F., 1372-1373, 88). A ceste foys a ceste vision, je tramblay tout et herissay et *tressuay* de paour que ceste beste infernale ne se embatist en France. (GERS., Noël, p.1404, 309). Lasse ! com je suis espardue De ce qu'ay veu presentement ! De peur le corpz me *tressue* De la painne que j'ay heüe Huy, toute nuyt.

(Pass. Semur D.M., c.1420 [1488], 197). Et quant de ly je me remembre, Je n'ay en mon corps cy bon membre Qu'il de douleur ne me *tressue*. (Pass. Semur D.M., c.1420 [1488], 220). Perdu y a sa chevance A oultrance, De desplaisir en *tressue*. (RÉGN., F.A., 1432-c.1465, 171). De maltalent et de couroux commencha toutte a *tressuer*. La face luy devint obscure. (Gérard de Nevers L., c.1451-1464, 70). ...et se vindrent joindre avecq leur admiral qui *tressuoit* de honte et de deul (Comte Artois S., c.1453-1467, 74). Et sur ce frappent sy tresmerveilleusement l'un sur l'autre que les corps de tous deux *tressuent* d'angoisse et de payne. (BAGNYON, Hist. Charlem. K., c.1465-1470, 61). Et quant les aras estuvé Tant qu'ilz *tressuent* de mehain, Fergalus leur fera le baing De plong fondu et de metail (Myst. Pass. Troyes B., a.1482, 1040).

- [Du coeur] "Être violemment agité" : ...cuer d'amant qui aimme fort Or a joie, or a desconfort, Or rit, or pleure, or chante, or plaint, Or se delite en son complaint, Or tramble, or *tressue*, or a chaut, Or a froit, et puis ne li chaut D'assaut qu'Amours li puisse faire (MACH., R. Fort., c.1341, 32). La suis je pis qu'en continue ; La sens je doleur qui m'argue ; La tramble mes cuers et *tressue* ; La m'asseür Que m'esperence est esperdue, Se la grief doleur continue Qui tant s'est en mon cuer tenue Que bon eür N'arai jamais (MACH., R. Fort., c.1341, 50). Craincte me revient assaillir, Qui me fait tout le cueur faillir, Trembler, fremir et *tressuer* (Narcissus, p.1426, 291). Prince, d'amour vous salue, Vous m'avez bien entendue, Tout le cueur si me resjoye Et d'amour si me *tressue* Quant a si bon suis rendue (RÉGN., F.A., 1432-c.1465, 91). Cest homme cy compte le diable, Et dit motz qui sont a cremir Tant qu'i me fait le cueur fremir Et *tressuer* de fine angoisse. (Myst. Pass. Troyes B., a.1482, 591).

- [Avec un obj. interne] *Tressuer sang* : Cy fait Jhesus son oroison et l'angle du ciel le conforte et Jhesus *tressue* d'angoisse sang par gouttes par la destresse de la mort. (MARCADÉ, Myst. Pass. Arras R., a.1440, 136). [Réf. à Luc 22, 44]

B. - P. ext. *Tressué de.* "Couvert de" : ...les deux sourcilz qui estoient dessus les yeulx apparent faisoient obumbracion sur les deux joues rondetes, blanches comme la fleur du lis [et] un petit *tressuees* de rougeur. (BAGNYON, Hist. Charlem. K., c.1465-1470, 73). [R. M.]

TRESSURE, **subst. fém.** (tressure)
[T-L : *trecëure* ; GD : *tresseure* ; FEW XIII-2, 263b : **tríchia*]

"Ensemble des tresses et de l'ajustement d'une chevelure" : A la fois sa cheveuléure Dorée, de sa *treséure* Ses belles oreilles couvroit, Et à la fois les descouvroit. (LE FÈVRE, Vieille C., a.1376, 132).

REM. *Gloss. rom.-lat.* du XVe s. ds GD VIII, 61c (*tricatura, trechure*). [R. M.]

TRESTACT, **adj.** (trestact)
[Ø]

"Entier" : Et pense qu'il le dist par mout grant loiautet, En quidant que la lettre qu'il vous a pourposé, Nous a donnet entendre *trestacte* vérité... (Geste ducs Bourg. K., c.1410-1419, 498).

REM. A rapprocher de *intact* "qui n'a pas subi d'altération, entier", FEW IV, 731b : *intactus*. [R. M.]

TRESTANT, **adv.** (trestant)
[T-L : *trestant* ; GD : *trestant* ; FEW XIII-1, 90a : *tantus*]

"Tant, autant" : Et ce que vous demandez tant, Qui vous fait *trestant* de rudesse, C'est la Pucelle que je atant Pour faire morir a destresse. (Myst. siège Orléans H., c.1480-1500, 652).

- Loc. conj. *Trestant que.* "Tant que, à tel point que" : ...ne donnez puissance A celle qui a esperance De moy trouver, qu'en nulle guise Me recognoisse ne ravise, Car se de luy connus estoie, De li *trestant* semons seroie (.) Espoir qu'encliner me feroit, A fait de quoy pis me seroit Et grant domage. (Vie st Fiacre B.C.P., c.1380-1400, 25). Et encore ay plus de doleur De Glasidas et de sa bande, Qui me touche *tretant* au cueur, Qu'onques je n'euz doleur si grande. (Myst. siège Orléans H., c.1480-1500, 484). [J.-L. R.]

TRESTÔT, **adv.** (trèstôt)

[Dans la loc.] Si *trèstôt* (que/comme). "Aussitôt" : le roy, ... fut attains de celle flambe par tel maniere que oncques on n'y povoit venir à temps, ne le secourir, qu'il ne fust tous ars jusques à la boudine ; et pour ce il ne mourut pas si *trestost*, mais vesqui XV. jours en grant paine et en très grant misere (FROISS., Chron. M., XIV, c.1375-1400, 188). E vous venu le duc d'Yorth, le duc de Glocestre et les seigneurs, et venoient très arreement et enbroussez, banierez desploiées et en sonnant grant fuison de claronciaux. Si *trestost* que les gens du roy les veirent venir en ce convenant, ilz furent tous esbahis et ne tindrent nul arroy mais se deffouqierent et tournerent les dos (FROISS., Chron. M., XIV, c.1375-1400, 70). ...si s'acquointa très saigement et très doulchement du duch et en luy remonstra pas, si *trestost* comme il fut venus, la principale affection de son couraige, (FROISS., Chron. M., XIV, c.1375-1400, 234). [J. P.]

TRESTOT, **adv.** (trèstôt)
[FEW XIII-2, 118a : *tostus*]

[Mot outil destiné au lemmatiseur]

V. *sitôt*

REM. Mélange de formes avec *trèstout* [LGeRM]

TRESTOUR, **subst. masc.** (trestour)
[T-L : *trestor* ; GD : *trestor* ; FEW XIII-2, 75a : *tornare*]

"Détour" : ...ruisseaulx petiz et moiens Vont en mer par divers moiens, En descendant trestous loiens Aprés leurs tours : Ainsi font en un leurs retours Pensers d'amant ; bien ont *trestours*, Puis leurs tresmerveilleux estours. (CHART., L. Dames, 1416, 271).

REM. Mot fréquent en a. fr. (*cf.* T-L et GD). [R. M.]

TRESTOURNEE, **subst. fém.** (trestournée)
[T-L : *trestornee* ; GD : *trestornee* ; FEW XIII-2, 75a : *tornare*]

[Coup] : Si brochat à Tremus ; mains rins ne li valt née, D'esquermie li fait Tremus la *trestournée*, Et si li at sa lanche en dois tronçons copée. (JEAN D'OUTREM., Geste Liège B.B., t.1, a.1400, 621). [R. M.]

TRESTOURNEMENT, **subst. masc.** (trestournement)
[T-L : *trestornement* ; GD : *trestornement* ; FEW XIII-2, 75a : *tornare*]

"Bouleversement"

REM. DAUDIN, *Remede Fort.*, a.1374, ds GD VIII, 63c. [R. M.]

TRESTOURNER, **verbe** (trestourner)
[T-L : *trestorner* ; GD : *trestorner* ; DÉCT : trestorner ; FEW XIII-2, 75a : *tornare*]

I. - Empl. trans. *Trestourner qqn/qqc.* "Tourner, retourner complètement" : ...il poingnirent les chevaux et leur coururent sus en telle maniere que il confondirent et troublerent les banieres et les ordes tant de peons comme de chevaucheurs, si que en celle partie il

trestourna et recula toute la bataille des ennemis. (BERS., I, 9, c.1354-1359, 27.10, 50). Si ne porent li Etrurien soustenir assaut, ainçois *trestournerent* leurs banierez et commencierent a fouir espanduement vers leurs tentez (BERS., I, 9, c.1354-1359, 35.7, 65). Seigneurs, ce dist le roy, assés est apparant que devant tous aultres il ara le pris et l'onneur, car au jour d'uy il n'avoit veu chevalier que tort luy en deuist faire. Or regardés comment il deppart les grans presses. Veés le *trestourner* et confondre ceulx qu'il rencontre. (Gérard de Nevers L., c.1451-1464, 135). Plus soudainement les surprent Que le flot de mer ne se prent, Et les *trestourne* en si peu d'eure Que le plus bas vient au desseure, Et au dessoubz vient le plus hault (LA SALE, J.S., 1456, 303).

Rem. *Consol. Boèce* C., c.1350, gloss.

- *Trestourner qqn à qqc.* : ...et de ceulx de qui je deusse le bien et l'onneur garder et le peusse bien avoir fait se je voulsisse, je l'ay *trestourné* et converty a mal (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 27).

- *Trestourner le visage.* "Tourner, détourner la face" : Si a chascun *trestorné* son visage pour la fraieur de si horrible peine. (BERS., I, 1, c.1354-1359, 28.10, 50).

II. - Empl. intrans. ou pronom.

A. - "Se tourner complètement, se retourner, se détourner" : Quant le fourreur entendi Aigres, si en ot grant desdaing, puis sacha son espee par si grant aïr qu'il lui tresbucha plusieurs mailles de son haubert, et, se l'espee n'eüst *trestourné*, il l'eüst durement dommagié. (Bérinus, II, c.1350-1370, 117). De toute pars acuerent sur iaus sans arester ; Mais Huëz ly vassaus savoit bien *trestourner* (Hugues Capet Lab., c.1358, 183). Li roys en son païs retourne ; Sa nef se *trestourne* et bestourne, Car une tempeste leva, Si grant que ci ne là ne va Qu'il ne cuide qu'elle s'affonde Ou fons de haute mer parfonde. (MACH., P. Alex., p.1369, 110).

- [D'une arme brandie, d'un coup] "Se détourner" : Dont va ferir Tiebaut .I. cop grant et lanier, Mais li brans *trestourna*, aval le fist glacier. (Jourd. Blaye alex. M., a.1455, 873).

- *Se trestourner de.* "Se détourner, s'éloigner de" : Chier seigneur et maistre, saint Pere, Sachiez que Neron, l'emperiere, A prins consel de vous tüer. Sire, vueilliez vous remüer Et vous *trestourner* de sa voye. (Mart. st Pierre st Paul R., c.1430-1440, 137).

B. - *Se trestourner qq. part.* "Retourner qq. part, aller qq. part" : Item, selon leurs dis, la latitude de la terre ne seroit pas cause de son repos, mais la grandeur de elle qui comprent grandement de aer souz elle qui n'a lieu ou il se puisse *trestourner*. (ORESME, C.M., c.1377, 544).

- *Trestourner sur.* "Retourner sur" : Paiien voient l'anoy que sur yaux *trestourna*. (Jourd. Blaye alex. M., a.1455, 474). [R. M.]

TRESTOUS, **indéf.** (trèstous)

[T-L : *tot* ; GD : *tot* ; FEW XIII-2, 126b : *totus*]

[Forme renforcée de *tous*] "Absolument tous"

- Adj. indéf. : Car *trestuit* cil qui en usoient Assez soudeinnement moroient. (MACH., J. R. Nav., 1349, 145). Et la vierge, dame du firmament, De *trestouz* biens pour vraie ame esjoir Est vray tresor (Mir. femme, 1368, 234). Au matinet qu'il ajourna, Li roy bien et bel s'atourna Et *trestuit* li autre ensement. (MACH., P. Alex., p.1369, 64). Toutevoie il se rafreschirent, Et en bon estat se meïrent, Et *trestous* leurs chevaus aussi (MACH., P. Alex., p.1369, 80). J'amay entan environ .XV. jours Dame plaisant assez à l'aventure Et qui savoit *trestouz* les secrez tours C'on fait ou lit dessous la couverture (MACH., App., 1377, 637). Sire, de *trestouz* les biens faiz Que vous m' avez faiz jusques cy Vous et vostre mére gracy De cuer et de voiz sanz faintise (Mir. march. juif, c.1377, 196). Et l' onzime jour de janvier, Les .XL. jours dessus diz Du siege faiz et acompliz, Desloga environ minuit Le roy et li autres *trestuit*. (DESCH., M.M., c.1385-1403, 376). Et, quant il est bien povre et las, *trestouz* les autres cerfs, a qui il a tolu le rut, li courent sus et le tuent (GAST. PHÉBUS, Livre chasse T., 1387-1389, 59). Si n'est pas de gens pou hanté Le chastel, qui semble enchanté, Car *trestous* les chemins du monde, *Trestous* fleuves et mer parfonde Si sont adresçans celle part (CHR. PIZ., M.F., I, 1400-1403, 63). Si furent li Persens occis *Trestuit* (CHR. PIZ., M.F., II, 1400-1403, 249). Et par le sang Dieu, les François Avront fait cincq cens mille biens Et destruit *trestous* les Angloiz, Qu'on dira qu'il n' n sera riens. (CHART., D. Her., p.1415, 434). ...a il yci homme qui responde de *trestous* ces batilleurs ? (LA SALE, J.S., 1456, 279). Farsasmes nous pas lourdement *Trestous* noz trencheurs de gros bis ? (Sots Magn., a.1488, 193).

- Pron. indéf. : Si me viennent *trestuit* prier Que la joie vueille ottrier A l'ami (MACH., D. verg., a.1340, 48). Venez a moy, venez, Vous *trestouz* qui me desirez (Mir. abbeesse, 1340, 62). ...Que sa gloire en puissons avoir *Trestouz* ensemble. (Mir. ev. arced., c.1341, 107). Grant merciz, biaux seigneurs, *trestouz*, De la compagnie que vous Fait nous avez. (Mir. ev. arced., c.1341, 122). ...a Dieu, *trestouz* Quanque vous estes ! (Mir. Berthe, c.1373, 225). Retraiez vous *trestous*, que un poy Vous vueil dire de ma pensee. (Gris., 1395, 36). ...*trestuit* pareil Ne sont de beauté (CHR. PIZ., M.F., I, 1400-1403, 108). Entendés moy, dames et seigneur, Pansés *trestuit* de bien faire (Pass. Autun Roman F., c.1400-1500, 145). A *trestous* pardon je demande (RÉGN., F.A., 1432-c.1465, 4). Nous ferons ce debvoir *trestuit* (Myst. st Bern. Menth. L., c.1450, 42). Nous buvons *trestous* d'ung accord (Roy sotz, c.1450-1500, 229). Lors *trestous* vont au moustier (LA SALE, J.S., 1456, 204). Et, quand ilz furent près, *trestous* a une voix par son nom l'appellerent (C.N.N., c.1456-1467, 63). Entrons *trestous* assembleement Dedans l'eglise. (Mir. st Nic. juif, c.1480-1500, 131). En grant triumphe et merveilleux arroy, Vindrent *trestous* jusqu'au logis du roy (LA VIGNE, V.N., p.1495, 243). Et, si me semble que en devez envoier querir à Amiens, car, quant besoing seroit, on leur remeneroit, et nous *trestous* nous y trouverions, et si est beaucoup plus prez que Sainct-Quentin. (LE CLERC, Interp. Roye, c.1502, 294). [R. M.]

TRESTOUT, **indéf., adv. d'intensité** (trèstout)

[T-L : *tot* ; GD : *tot* ; FEW XIII-2, 127a : *totus*]

I. - Indéf. [Forme renforcée de *tout*[2] I] "Absolument tout"

A. - Adj. indéf. : Aime Dieu de *trestout* ton cueur (Mir. nat. N.S.J.C., c.1343, 238). Riens ne les porroit assaillir Qui ce jour leur feïst faillir, Einsois [ce jour] leur seroit pardurables *Trestous* leur temps et delitables. (MACH., D. Aler., a.1349, 289). Si doy moult bien examiner *Trestout* le fait par ordenence Qui appert en vostre audience (MACH., J. R. Nav., 1349, 255). ...li peuple *trestous* S'est moult esmerveilliez de vous (Mir. prev., 1352, 267). ...la chevalerie Et *trestout* l'ost entierement, Avec le roy joieusement, Entrerent dedans la cité. (MACH., P. Alex., p.1369, 90). Elle fait *trestout* le contraire De ce que je vueil et commande. (DESCH., M.M., c.1385-1403, 29). *Trestout* ce que je penseray Qui soit a ton plaisir, feray De voulenté tresbonne et lye (Gris., 1395, 90). En mon temps j'ay leu pour apprendre *Trestout* le livre d'Alixandre. (RÉGN., F.A., 1432-c.1465, 77). Elle charge a sa damoiselle que a la premiere foiz que monseigneur viendra pour la prier d'amours, que, *trestous* refuz mis arriere, elle luy baille jour a lendemain se trouver devers elle

dedans sa chambre et en son lict (C.N.N., c.1456-1467, 74). *Trestout* le bestail est peri Cest yver par la grant froidure. (Path. D., c.1456-1469, 70). Pourquoy vueil bien qu'on voye clerement *Trestout* mon fait (Sots mal., c.1480, 85).

B. - Pron. indéf. : Je vous donrray a grant foison Rost et pastez, poisson, blanc pain, Et de bon vin de Saint Pourçain, *Trestout* pour nient. (Mir. nat. N.S.J.C., c.1343, 242). Filz, encor fault ma fille apreingne Le marchié ou *trestout* se vent, Et qu'elle y aille bien souvent Au pain et en la boucherie, Es halles, en la mercerie. (DESCH., M.M., c.1385-1403, 114). Il auroient beau crier et braire S'ils vouloient *trestout* corriger. (P. Jouh. D.R., a.1488, 29).

II. - Adv. d'intensité [Forme renforcée de *tout*[2] II] "Entièrement, absolument, tout à fait" : Quant il le vit en telle voye, Sy fu *trestous* desesperez, Sy honteux et sy abomez Que riens nulle ne respondy. (Dit prunier B., c.1330-1350, 79). Sire, sachiez c'est *trestout* voir, Si conme on vous a fait savoir. (Mir. abbeesse, 1340, 96). Un autre est en son lieu venuz Avec moy couchier *trestouz* nuz (Mir. femme roy Port., c.1342, 174). De ce faire suis *trestout* prest (Mir. enf. ress., 1353, 25). Et, quant voudra lever le parement, si garde, tant d'un costé comme de l'autre, que le cuir tiegne aux costés dou cerf *trestout* droit, despuis le milieu de l'espaule jusques aux flans, au dessoubz des longes bas. (GAST. PHÉBUS, Livre chasse T., 1387-1389, 178). ...*trestout* leur vient mal a point (CHR. PIZ., M.F., I, 1400-1403, 72). ...car il est *trestout* prest De tost courir de ci a Brest (CHR. PIZ., M.F., I, 1400-1403, 73). Ainsi, l'estrif, qu'entr'eulx avoit, Dura .X. ans *trestous* entiers (CHR. PIZ., M.F., III, 1400-1403, 85). Helas, or est le jour passé Que le poursuyvant avoit prins, Dont j'ay le corps *trestout* lassé. (RÉGN., F.A., 1432-c.1465, 52). Je vueil a vous *trestout* complaire (Myst. st Bern. Menth. L., c.1450, 15). Et tant et si bien y ouvra, par continuacion de temps, que ce devant fut *trestout* asseuré et tenoit tresferme et bien. (C.N.N., c.1456-1467, 41).

- *Trestout aussi que/comme*. "Tout autant que, de même que" : ...de ce mon esme Vous diray, car *trestout* aussi Que circoncision failli A Crist quant il fu circoncis, Au propos, quant de lui fu pris Li sains baptesme vraiement, De nostre santtifiement Fu conmencement la endroit (Mir. st Sev., 1362, 231). *Trestout* aussi com la lumiere Et la grant lueur des estoiles Passe les petites chandoiles, Tout ainsi les autres .III. passe Celle en beauté et en espace (CHR. PIZ., M.F., I, 1400-1403, 61). [R. M.]

TRESTRE, **subst. masc.** (trestre)
[T-L : *trestre* ; GD : *trastre* ; FEW XIII-2, 217b : *transtrum*]

"Tréteau" : Et parmi ce marchié, il quitta le Roy, de formes, *trestres*, huis rappareillés, et de toutes autres choses qui estoient de la garnison du chastel quant le Roy y vint, qui ont esté despéciées ou perdues, le Roy estant illec ; dont il demandoit grant somme. (Comptes argent. rois Fr. D.-A., I, 1359-1360, 199). Item, quicte de coustume de poudrage, de guet, de monneage, de pavage et de tous autres villains services. Et pour ce est tenu trouver fourmes, tables et *trestez* pour tenir le pasnage et herbage au Valbadon toutes foiz qu'il est tenu. (HECTOR DE CHARTRES, Cout. R.B., 1398-1402, 72). ...et si doit ledit Cavare trouver pour sa part dudit conroy, qui doit estre fait en son hostel à Bouaffle, tables, *trestres*, fourmez, doubliers, tonailles, escuelles et telz choses. (HECTOR DE CHARTRES, Cout. R., 1398-1408, 37). ...pour ung carpentier qui releva les boises d'icellui parquet (...) Item paié a ung aultre carpentier qui rappareilla les tables et *trestres* de la salle du tinel de l'ostel (Comptes Archev. Rouen J., 1407-1408, 64). ...a Perrot Desplanches, huchier, pour avoir fait (...) ung grant porche encassillié mis en la grant chambre de parement (...) en la bouteillerie une couche suspendue, une rescousse d'aes, ung huys et des aes autour des parés, une table et deux *trettes* (Comptes Archev. Rouen J., 1437, 158). [R. M.]

TRESTREMBLER, **verbe** (trestrembler)
[T-L : *trestrembler* ; GD : *trestrembler* ; FEW XIII-2, 244a : **tremulare*]

"Trembler fort" : Nature me tourmente cy Le coeur et les membres aussi, N'ay membre dessoubz ma chemise Qui ne me *trestramble* et fremise (Renart contref. R.L., t.1, 1328-1342, 10). Atant se teut en *trestremblant* (Tomb. Chartr. Dix-huit contes K., c.1337-1339, 82). [R. M.]

TRESVASÉ, **adj.** (tresvasé)
[FEW XIV, 189a : *vas*]

"Transformé, bouleversé"

REM. G. LE MUISIT, c.1347-1353, ds T-L X, 638.

V. aussi *travasé* [R. M.]

TRES-, **préf.** (tres-)
[*FEW XIII-2, 197b : *trans*]

A. - [Forme pop. de *trans-* ; dans l'espace ou au fig. : idée de limite franchie ou bien de traversée]

- [Dans des verbes (ou des dérivés de verbes)]

Rem. V. *trescouper* "traverser" ; *tresforer* "transpercer" ; *treslater* "transférer" ; *tresmarcher* (v. *transmarcher*) ; *tresmettre* "transmettre" ; *tresmordre* "mordre de part en part" ; *tresparent* "transparent" ; *trespasser*, *trepasser* "passer outre ; mourir", *trepas*, *trepassement* ; *trespercer* "transpercer" ; *tressaillir* "passer d'un lieu à un autre".

- [Dans des adj.]

Rem. V. *tresmontain*, *tresmontaine*.

B. - [Préf. augmentatif]

- [Dans des verbes] "Complètement, fortement"

Rem. V. *tresaller* "passer tout à fait, disparaître" ; *tresardoir* "être tout pénétré de chaleur" ; *tresbattre* "battre violemment" ; *tresbucher*, *trebucher* "renverser complètement" ; *trescasser* "casser, anéantir" ; *treschanceler* "chanceler complètement" ; *treschanger* "changer complètement, bouleverser" ; *tresculer* "reculer (jusqu'au bout ?)" ; *tresfendre* "pourfendre" ; *tresjeter* "parsemer" ; *tresluire* "resplendir" ; *tresminer* "exterminer" ; *tresmousser*, *tremousser* ; *tresmuer* "changer", *tresmuable* ; *trespartir* "partager (le tout)" ; *trespenser* "être très soucieux", *trespensif* ; *tressentir* "ressentir vivement (la faim)" ; *tresserrer* (dial.) "geler fortement" ; *trestourner* "tourner complètement" ; *trestrembler* "trembler fort".

- [Dans des adj.]

Rem. V. *treslangoré* "alangui".

- [Dans des subst.]

Rem. V. *trefonds* "partie la plus profonde ; tréfonds", *tresfondeur*.

V. aussi *tra/trans-* [R. M.]

TRESTEAU, **subst. masc.** (tréteau)
[T-L : *trestel* ; GDC : *trestel* ; FEW XIII-2, 216b : *transtillum* ; TLF XVI, 594a : *tréteau*]

A. - "Pièce de bois portée sur quatre pieds et servant de support (à une table, un étalage, une estrade...), tréteau" : Messagiers et garsons d'estables Dressent fourmes,

trestiaus et tables. (MACH., R. Fort., c.1341, 143). PREMIER CLERC. (...) Ne seroit ce pas li plus biaux, S'en ce mostier sur deux *treteaux* Ce corps estoit ? SECOND CHANOINE. Vraiement, sire, si seroit. Or vous souffrez, je les vois mettre. (Mir. ev. arced., c.1341, 118). Pour 3 *trétiaux* pour drécier l'establie, et pour le charpentier qui l'assist, 3s. (Comptes argent. rois Fr. D.-A., I, 1359-1360, 276). ROUSSELET. (...) ne pensons Fors que brief la table dressons (...). CONNESTABLE. Voulentiers ; ça, je suis tout prest : J'ay mis mon *trestiau*, met le tien. (Mir. st Alexis, 1382, 283). ...il trouva un grant *treteau* à sieur d'aiz, et le apporta à l'endroit desdites fenestres, par lesqueles, et à l'ayde dudit *treteau*, il monta et entra en ladite chambre (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 128). Et quant la char morte de nostre pelerin sera ainsi trainee ou cuer enmy l'eglise sur la cloie, a la pure terre, sans *traitiau* ne autre chose desoubz lui, il avera lors entour le corps .IIII. petites chandelles alumees (MÉZIÈRES, Test. G., 1392, 309). Et y avoit bons anneaulx de fer au travers, pour soustenir la biere, se on vouloit mettre le corps, car la avoit il ordonné sa sepulture. Et estoit le corps en bonne toile ciree, et gesoit en sa biere sur deux haulx *treteaulx* devant le maistre autel de layens, et y avoit grant luminaire, et tousjours VIII. des freres de layens autour, jour et nuit, qui disoient pseaulmes et vigilles de mors. (ARRAS, c.1392-1393, 290). Et pendant le temps que vous baignerez vostre esprevier se le souleil se convertissoit en pluye, ou se en cheminant il plouvoit sur vostre oysel, il le convient essuyr a tresbon feu ou au soleil sur un *trestel* (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 154). ...aud. Mainneville, huchier, pour (...) avoir mis a point pour l'O de mondit seigneur les trestres, tables et *trétiaux* ad ce neccessaires, faire I marchepié en la chambre dud. monseigneur le Vicaire (Comptes Archev. Rouen J., 1426-1427, 101). Une table à deux *trateaulx* de sapin. (Comptes roi René A., t.2, 1461, 302). Cy gist et dort en ce sollier Qu'Amours occist de son raillon, Ung povre petit escollier Qui fut nommé Françoys Villon. Oncques de terre n'eust sillon, Il donna tout, chascun le scet, Table, *tresteaux*, pain, corbillon. (VILLON, Test. R.H., 1461-1462, 142). ...puis fut mys ledit corps sur deux bréchés, aliàs *tréteaux*, et, ce fait, ledit doyen demanda aux serviteurs de ladite dame qui avoient amené ledit corps de Prouvence s'ilz estoient bien certains que c'estoit le corps du roy de Sicile qui estoit dedans la chasse qu'ilz avoient amenée (Roi René vie L., 1481, 387). FRANCEQUIN. Actendez donc que je soublieve Ung peu la table et les *treteaux*. Sortez, monsieur. Sus, qu'on relieve La nappe, serre ces cousteaux, Emporte tranchoire et plateaux, Ces pussins, ces vïandes grasses, Et de pain ces petis chanteaux (LA VIGNE, S.M., 1496, 206).

Rem. HENRI FERR., *Modus et Ratio* T., c.1354-1377, gloss. (*tertel*, *testrel*, *tresté*, *trestrel*).

B. - En partic. "Pièce de bois portée sur quatre pieds servant à soutenir un système de cordes tendues où est attaché un accusé soumis à la question" : Avés vous seul nuls bon cresteaulx [l. *tresteaulx*]... (OUDIN, St Genis M.S., c.1490, 87).

- *Petit tresteau.* "Instrument servant au premier interrogatoire" : En enterinant lequel jugement, le dessus dit prisonnier fu despouillé, mis et lié à la question, et estendu sur le petit *tresteau* ; et aussi, comme l'en lui voult donner et jetter de l'eaue sur lui, requist instaument que l'en le meist jus, et il diroit [verité] dudit crime (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 287). ...et, pour ce [sa vieillesse], fu ycellui despouillié, lié à la question, estendu et questionné simplement et seulement sur le petit *tresteau* (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 523).

- *Grand tresteau.* "Instrument plus élevé où l'accusé est étiré au maximum" : Et semblablement oudit jour fu le dessus dit Jehannin de Soubz le Mur, dit Rousseau, mis à question sur le petit tresteau, lequel ne voult riens dire, et en après sur le grand *tresteau*, ouquel lieu il congnut [ceci] (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 80).

- *Estre mis à la question sur le petit et le grand tresteau* : ...et, pour ce, fu fait mettre à question sur le petit et le grant *tresteau*, et continua ès denegacions par lui autrefois faites, ne autre chose ne voult cognoistre. (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 154). [R. M.]

TRETIN, **subst. masc.** (tretin[1])
[GD : *tretin*[2] ; FEW XIII-2, 183b : *trahere*]
"Menue paille (tirée du tas)"
REM. Doc. 1350 (Tournai, *parmi le paille et le tretin*) ds GD VIII, 65b. *Cf.* FEW 187a, n.43. [R. M.]

TRETIN, **(?)** (tretin[2])
[GD : *traitin*]
"Chevêtre, licou" : Capistrium : *tretin* (Abavus IV, R., c.1350, 272).
REM. Sans doute à lire *cretin* (et cité à tort par GD VIII, 7c, *s.v. traitin*). *Cf.* GD II, 370b, *s.v. cretin*, *Gloss. de Douai* : *Capistrum, cretins*. [R. M.]

TRETONNANT, **subst. masc.** (tretonnant)
[]
[Désigne un poisson] : ...et ces poissons estoient appellés en latin *tritones*, c'est a dire *tretonnans* ou sonnans, pour ce qu'ilz portent en la bouche unes manieres de buysines dont ilz buysinoient et buysinent ainsy de leur nature, pour laquelle merveille les anciens disoient que ces poisson estoient dieu ou esperit marin. (EVR. CONTY, Eschez amour. mor. G.-T.R., c.1400, 288).
Rem. Sur le nom du dieu *Triton*, croisé avec *tonner*. [R. M.]

TRETOURER, **verbe** (tretourer)
[]
"Tourmenter (?)" : Le mal de sanc Jham vous *tretoure*, (...) Coquin malereulx que vous estes ! (Myst. st Sébast. M., c.1450-1500, 123).
REM. Ce mot fait difficulté ; l'éd. le traduit par "triturer", mais d'autres hypothèses peuvent être proposées : rattachement à *torturer*, à *trescorre* "traverser, parcourir", à un dérivé de *tortoir* "bâton avec lequel on serre, en la tordant, la corde qui assujettit la charge d'une charrette" (GDC), *cf.* l'occitan *tourtouira* et variantes "garrotter ; tordre ; torturer, tourmenter" (d'apr. MISTRAL), FEW XIII-2, 89b *s. v. torquere*. [J.-L. R.]

TRETTRE, **subst.** (trettre)
[*FEW XIII-2, 184a : *trahere* (?) (?)]
"Machine à tondre, tondeuse"
REM. Doc. 1453 (Tournai, *deux trettres a tondre*) que GD VIII, 22c, enregistre sous *trastre*. [R. M.]

TREÜ, **subst. masc.** (treü)
[T-L : *trëu* ; GD : *treu* ; DÉCT : trëu ; FEW XIII-2, 257b : *tributum*]
"Redevance, imposition, tribut" : Mais nous n'avons mie puissance De parfaire aucune ordenance De l'eritage et dou *treü*, Dont à parler vous a pleü (MACH., P. Alex., p.1369, 126). Par les entrees il [Aristote] entent aucune [l. aucuns d'apr.ms. A] *treus* que l'en prent a entrer en la region ou es cités. (ORESME, Pol. Arist. M.,

c.1372-1374, 249). ...chastel et chastellerie, qu'il tient de nous en foy et hommage et a tenu de nos predecesseurs, et jà soit ce qu'il y ait justice haulte, moyenne et basse, mere et miste impere, avec tout droit qui s'en despent, senz ce que aucun y puisse exiger, lever ou cueillir aucun nouvel *treu*, taille ou autre fouage quelxconques, senz le consentement ou voulenté du dit exposant (Doc. Poitou G., t.5, 1377, 8). CLOVIS. Seigneurs, maishuy vous en alez ; Par mon conseil ordeneray Quel *treu* sur vous prenderay Com mes subgiez. (Mir. Clov., c.1381, 266). Se vous entendez en la glose coustume qui est appellée *trehu*, de païer nouvel *trehu*, ou nouvel péage, ou subside (Cout. instit. Anjou Maine B.-B., t.1, 1385, 206). Et que le riche signe de Thau estoit mis a *treu* en grant servage et a drasmes vendu, dont Ardant Desir en gecta mainte larme. (MÉZIÈRES, Songe vieil pèl. C., t.1, c.1386-1389, 230). ...mais je me plains grandement des chiefz membres et coulompnes de l'eglise du Crucifix Roy de Vie qui en alumant le feue devourent les vifz charbons de ma forge et plainement ne me rendent le *trehu* de ma sainte arquemie. (MÉZIÈRES, Songe vieil pèl. C., t.1, c.1386-1389, 340). Et comment diable, dist Gieffroy, mes deux freres et moy avons tant fait que nous avons *treu* du soudant de Damas et de ses complices, et ce mastin puant, qui est tout seul, tendroit le pays de mon pere en patiz ! (ARRAS, c.1392-1393, 239). Chevaliers, que quiers tu cy ? Par foy, dist Gieffroy, je te quier, et non autre chose, et vien callengier le *treu* que tu as levé sur les gens Raymond de Lusegnen. (ARRAS, c.1392-1393, 245). Et, pour l'amour de toy, je quicte les gens de ton pere jusques a un an le *treu* qu'ilz me doivent. (ARRAS, c.1392-1393, 246). Sire chevalier, estes vous cellui qui voulez avoir le *treu* sur ma forteresse ? (ARRAS, c.1392-1393, 300). ...voirement furent en che temps tous les Juis destruis, et plus en un pais que en aultre ; car li papes, li rois d'Espagne, li rois d'Arragon et li rois de Navare en requellierent grant fuisson et les tinrent a *treu* desous euls (FROISS., Chron. D., p.1400, 896). ...tuit, grant et menu, Sont a eulx payer *treu* tenu Et chacun leur doit porcion De ses biens (CHR. PIZ., M.F., I, 1400-1403, 141). Adont manda par ses messages, Par tous pays, a folz et sages Que "lui venissent rendre *treu*..." (CHR. PIZ., M.F., II, 1400-1403, 213). ...le poeuple fut lors premierement tout quitte et delivré de payer *treü* (LA SALE, Sale D., 1451, 195).

- En partic. "Droit de passage, péage" : Seigneurs, il me fault mon *treu* Ainçois que plus avant ailliez ; Et se de paier me failliez, N'irez point oultre. (Mir. Pierre Changeur, c.1378, 287).

- [P. métaph. ou dans un cont. métaph.] : C'est celle qui a descreü Mon mal, et ma joie acreü ; De dous confort m'a pourveü, Sans salaire avoir ne *treü*, Et des yeus de son cuer veü En ma souffrance. (MACH., R. Fort., c.1341, 121). Ainsi fait ma dame de mi, Car, foi que je doi saint Remi, Sa grant biauté me rajonist ; Car de mon cuer nulle fois n'ist, Car par ymagination En voi tousdis l'impression ; Dont j'en fais euvre de jonesce Et s'ai tousdis en moi leesce Et l'esperit jone et legier ; Ce fait tous mes maulz allegier, - Comment que nulz ne puet faillir Qu'il puist vivre sans enviellir, Car a Nature chascuns paie Son droit, son *treü* et sa paie, Et qui autrement le feroit, Nature trop s'en plainderoit : Mais ma dame de sa noblesse Le fait comme mere et deesse, Que j'aim, aour, criem et desir, Et en qui sont tuit mi desir. (MACH., Voir, 1364, 468). Ja fu venu Bouciquaut en l'aage et ou temps que Amours naturellement seult prendre le *treü* et la paye de tous jones nobles courages (Bouciquaut L., 1406-1409, 27).

. *Payer/rendre le/son treü (à nature).* "Mourir" : ...Jusqu'à tant que li terme vint Que le roy son pere couvint Rendre à nature le *treü*, Et paier qui li est deü, C'est à dire qu'il trespassa Et que l'estrange pas passa, Dont creature ne rapasse, Tant bien son alée compasse ; Si que mult honnourablement Fist faire son enterrement. (MACH., P. Alex., p.1369, 19). Car en la fin convient paier De nature tous les *treüs* (LE FÈVRE, Respit Mort H., 1376-1380, 21). Et pour ce je vous depri Qu'à Dieu pour moy vueilliez faire depri, Ou paier crien le *treü* de Nature, Se Dieus et vous ne me prenez en cure. (MACH., L. dames, 1377, 206). MORS NATURALIS. [à Adam] (...) Paie cy le *treü* de nature, Va hors du monde, plux n'areste, Je te metz la main sur la teste. (Pass. Semur D.M., c.1420 [1488], 26). Car les aucuns, pour les mérites De leur nature, s'en vont quittes ; Les autres paient le *trehu* Du mauvaiz air qu'ilz ont béu, Et par bonne raison il semble Que moisteur et chaleur ensemble Font très bonne complexion À recevoir l'infection (LA HAYE, P. peste, 1426, 59). ...il rendit son *treu* a nature et trespassa de sa naturelle mort, aux portes de Rommenie (LA SALE, Salade, c.1442-1444, 168). [R. M.]

TREUIL, **subst. masc.** (treuil)

[GD : *troil*[1] ; GDC : *trueil* ; FEW XIII-2, 39a : *torculum* ; TLF XVI, 594b : *treuil*]

A. - "Pressoir" : ...quant il est bien molu et rompu, ilz le boutent en ung petit *trueill* de bois et la le cugnent bien fort, et tout le sustance, que de liens saut, ilz mettent dens grans chaudieres (CAUMONT, Voy. N., p.1420, 70).

Rem. Ex. d'a.fr. et doc.1333 (*trul*), 1354 (*treuls*), 1394 (*truil*, *trueil*, *treil*, *troil*) ds GD VIII, 82a.

- "Pressoir à raisin" : ...la somme de cinquante frans, pour icelle somme tourner et convertir en l'achat des cuves, vis de *treul* et autres choses neccesseres de *treul* (...) audit lieu de Chenoves (Comptes Etat bourg. M.F., t.2, 1420, 699). ...faire certaine informacion sur la ruyne de certains heritaiges et vignes assise ou finaige dudit Pommart (...) sur lesquelles mondit seigneur prant chacun an censes, ouquel voyaige ledit Martin a vacqué par sept jours (...) et ung jour qu'il a vacqué (...) à visiter et mectre par escript les matieres et choses qui convenoit neccessairement faire et avoir pour la maison du *treul* de mondit seigneur à Beaune (Comptes Etat bourg. M.F., t.2, 1420, 882). Serpes, cousteaux sont moult bien en saison, Puis de panyers et de hoctes s'aise on ; La vis du *trueil* de nuyt et de jour bruyt Pour ce qu'adonc le raisin est en bruyt (LA VIGNE, S.M., 1496, 333).

- P. méton. "Endroit où est installé le pressoir" : Et aussi ledit jour, luy et ung nommé Jehan Moreau, recouvreur, (...) alèrent ensemble en l'ostel dudit curé d'Aunay et prindrent ou *truel* ou pressouer dudit curé quinze ou seze oefz (Doc. Poitou G., t.9, 1453, 336).

B. - "Appareil pour élever les fardeaux, treuil" : Mes pour ce le di que je vuel Qu'autrement soit tourne li *trueil*, Quë il tourne si com devant En mes honneurs destortillant, Que de rechief (soit) confermee Ma loenge et recitee (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. S., c.1330-1331, 236).

Rem. HENRI FERR., *Modus et Ratio, Livre deduis* T., c.1354-1377, 157, 61. Doc.1372 ds GDC X, 816c.

C. - "Appareil de contention, entrave" : ...ung cinge avec son *treuil* (Lettres Ch. VIII, P., Pièces justif., t.3, 1488-1492, 412). [R. M.]

TREUILLAGE, **subst. masc.** (treuillage)
[T-L (renvoi) : truillage ; GD : *troillage* ; FEW XIII-2, 41b : *torculum*]
A. - "Action de presser le raisin" : ...la mousture, le fournaige et *truillaige* (Ordonn. rois Fr. S., t.4, 1354, 296).
B. - "Droit dû pour l'usage du pressoir banal" : ...ne payeront aucuns paiages, travers, chaucies ou *treulages* (Ordonn. rois Fr. S., t.3, 1360, 478). [R. M.]

TREUILLE, **subst. fém.** (treuille)
[T-L (renvoi) : truille[1] ; GD : *troille*[1] ; FEW XIII-2, 39b : *torculum*]
"Pressoir"
REM. Doc. (La Rochelle) 1394 (*truille*) et 1465 (*troille*) ds GD VIII, 82b. [R. M.]

TREUILLEE, **subst. fém.** (treuillée)
[GD : *troillie* ; FEW XIII-2, 41a : *torculum*]
"Action de presser le raisin"
REM. Doc. 1383 (Loire, *trollies*) ds GD VIII, 82c. [R. M.]

TREUILLER, **verbe** (treuiller)
[T-L : *truillier* ; GD : *troillier*[1] ; FEW XIII-2, 39b-40a : *torculum*]
"Presser, pressurer" : Li dit habitant ne moorront, cuirront, *truilleront* a autres molins, fours et treuls, que aux nostres, se n'estoit par le deffaut desdiz molins, des meuniers, desdiz fours, des fourniers, desdiz treuls, des treullours (Ordonn. rois Fr. S., t.4, 1354, 296). ...soient ces choses broiees ensemble et *truillees* diligemment et destrempees en jus de jombarde ou de pourcelaine ou de laittues et en soit fait liniement (Chirurgie Chauliac B.-T., p.1472, 350).
REM. Ex. d'a. fr. et doc. 1341 (Doubs, *truillier*) ds GD VIII, 82c.
V. aussi *troiller* [R. M.]

TREUILLET, **subst. masc.** (treuillet)
[GD : *troillet* ; FEW XIII-2, 39b : *torculum*]
"Petit pressoir"
REM. Doc. 1405 (*trulliez*) ds GD VIII, 82c. [R. M.]

TREUILLEUR, **subst. masc.** (treuilleur)
[T-L : *truillëor* ; GD : *troilleor*[1] ; FEW XIII-2, 41b : *torculum*]
"Celui qui dessert le pressoir banal, qui en recueille les droits" : Li dit habitant ne moorront, cuirront, truilleront a autres molins, fours et treuls, que aux nostres, se n'estoit par le deffaut desdiz molins, des meuniers, desdiz fours, des fourniers, desdiz treuls, des *treullours* (Ordonn. rois Fr. S., t.4, 1354, 296).
REM. Ex. d'a. fr. et doc. 1421 (Lyon, *troillour*) ds GD VIII, 82b. [R. M.]

TREUILLURE, **subst. fém.** (treuillure)
[*FEW XIII-2, 41a : *torculum*]
"Broyure" : ...emplastre de baiez de laurier, de coumin, d'anis, de sel, de mastic, d'encens et de *trieuleure* [var. cribature, l. tribature] de bran cuits en vin (Chirurgie Chauliac B.-T., p.1472, 983). [R. M.]

TREUQUER, **verbe** (treuquer)
[*FEW XIII-2, 328b : **trudicare* (?) (?)]
"Dissimuler ?" : Ung homme y a tous ses deduis [dans le mariage] (...) - Sinon qu'il doubte que toudis Qu'il ne l'ayt point pris bonne fille. Saincte Sambieu ! Que *treuque* fille ! Se j'ooy ja ches mesdisans Dire [quand je serai marié] : "Nouveau mariet fille Du gros fuseau passé dix ans". (Serm. plaisant K., c.1500, 466).
REM. *Cf.* TLF XVI, 715b : *truquer*.
V. aussi *truc* v. Lexiques [R. M.]

TREÜTAIRE, **adj.** (treütaire)
[*FEW XIII-2, 257b : *tributum*]
"Tributaire" : Item, de Curcola ... Ragusa, qui est une des plus belles petite cité que je veis oncques ; mais elle est *trehutaire* ... l'Empereur de Constantinople (Voy. et pard. M., c.1419-1425, 78). [R. M.]

TREUVE, **subst. fém.** (treuve)
[T-L : *trüeve* ; GD : *trueve* ; FEW XIII-2, 319a, 320b : **tropare*]
"Fait de trouver qqc., ce que l'on trouve, découverte" : LA FILLE. Loez soit Diex, le roy celestre ! (...) Trouver m'a fait mon compaignon (...) ; De ceste *treuve* cy endroit Se j'ay joie, j'ay trop bien droit (Mir. fille roy Hongrie, c.1371, 87). Tant trace que Lëonet troeve Et lui a dit aprés la *troeve* Entre plusours aultres paroles : ... (Pastor. B., c.1422-1425, 90). ...quand le dit Thomas vit qu'il avoit perdu l'adventure de la *treuve* du dit dyamant, fut bien desplaisant. (C.N.N., c.1456-1467, 394).
Rem. FROISS. ; JEAN D'OUTREM., *Myr. histors* B.B., a.1400, V, 275 ; JEAN BOUTILLIER, *Somme rural*, 1393-1396 (éd. 1486), ds GD VIII, 97a-b. [R. M.]

TREVE, **subst. fém.** (trêve)
[T-L : *trieue* ; GDC : *trive* ; DÉCT : trieue ; FEW XVII, 361a : **treuwa* ; TLF XVI, 595a : *trêve*]
[Gén. au plur.]
A. - "Suspension provisoire des hostilités en vertu d'un accord entre les parties en guerre, trêve" : ...et par raison poet homme bien savoir qe diaux fortz enemys ne poent pas sanz *truyeves* bien estre herbergeez ensemble en une petite maison pesiblement. (HENRI LANC., Seyntz medicines A., 1354, 26). Et se ti annemi si fort Sont qu'il gisent par leur effort, Maugré toy, dedens ton païs, Ne soies pas si esbahis Pour riens qui te puist avenir, Que paroles faces tenir De traitié, de pais ou de *trieves*. Y te vaurroit mieus estre a Trieves Ou a Romme, sans revenir. (MACH., C. ami, 1357, 115). ...par sa confession appert qu'il a conquestés, avant icelles *treves* entre les deux roys et durant icelles *treves*, plusieurs forteresses, et aucunes desqueles, qui estoient lors siennes, il a delessiées (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 206). Et quant le gallaffre et le soudant virent leurs gens qui estoient traiz a terre, ilz manderent par druchemant au roy Uriien *trieves* trois jours, et qu'il venist prendre place et se logast et rafrechesist ses gens, et au quart jour il lui livreroit bataille. (ARRAS, c.1392-1393, 221). Et s'aucun demandoit dont ce gieu vint premierement et ou il fu trouvés, aucuns dient de ce que un chevaliers grejois moult soubtilz et moult sages appellés Ulixes le trouva devant Troie, pour les nobles gens d'armes qui estoient au siege recreer et esbatre en temps de *trieves* (EVR. CONTY, Eschez amour. mor. G.-T.R., c.1400, 12). ...li rois Edouwars, ...congneut la vaillance de ce roi Robert de Brus, il fist paction et acordance a lui, et demorerent li doi roiaulme d'Engleterre et d'Escoce en *trieuves* .I. grant tempore. (FROISS., Chron. D.,

p.1400, 44). Et pour ce se tint li jones rois d'Engleterre si longement a Evruich que li trettié de ces *trieuves* estoient. (FROISS., Chron. D., p.1400, 164). ...accors de paix, *treves* ou quelconques aliances (CHR. PIZ., Paix W., 1412-1413, 163). ...lesquelles *treves* durans, il fist tant qu'il mist lui et son ost hors de peril. (LA SALE, Salade, c.1442-1444, 50). Et pour ce que nous ne nous actendons point d'avoir ralongement de la *treve* (...) nous vous mandons trés expressement, que... (Lettres Louis XI, V., t.3, 1465-1469, 237).

- *Lettre de(s) tresve(s)* : Et, le lundi ensuivant, XXIIIe jour de novembre, maistre Jehan Prevost retourna de devers ledit seigneur de Charrolois, où le roy l'avoit envoié porter les lettres des *trefves* qu'il avoit faictes avec lui et pour rapporter au roy la response que ledit seigneur de Charrolois avoit faicte audit Prevost touchant le fait desdictes treves. (ROYE, Chron. scand., I, 1460-1483, 195). Je vous prie que (...) que vous la lettre de la *trêve* conclue avec Maximilien d'Autriche m'envoyez, car j'en ay necessairement affaire. (Lettres Louis XI, V., t.9, 1481-1482, 78).

- *Accorder/donner treve(s).* "Accorder une trêve" : ...depuis la *trieve* ou soufrance qui par nos dis freres, connestable et sire de Cliçon, comme nostre lieutenant, ou aucuns d'eulx, fu accordée et donnée à Lodun ou ailleurs (Doc. Poitou G., t.4, 1369-1376, 185). Encores il me souvient que en ceste propre annee *trieves* ont este accordees pour troys ans, sus l'esperance de bonne paix entre nostre jeune roy Charles et son adversaire le roy Richart d'Angleterre. (MÉZIÈRES, Songe vieil pèl. C., t.2, c.1386-1389, 501). Si orent conseil qu'ilz requerroient au roy Uriien une journee de traictier sur forme de paix, et le firent. Et le roy Uriien ot conseil que il l'accorderoit. Et fu la journee assignee par accort au tiers jour, entre les logeiz et la ville, et furent les *trieves* donnees ce pendant, et livrerent bons ostages. (ARRAS, c.1392-1393, 236). Dont fu tretié deviers le dit duch de Normendie que il lor vosist donner *trieuwes* quinse jours, et se la en dedens il n'estoient secouru, il renderoient la forterece ; (FROISS., Chron. D., p.1400, 398). Tantos que ces *trieuwes* furent donnees et publiies, li sieges de devant Tournai se desfist et se deslogierent toutes manieres de gens et prissent li chief des signeurs congiet au roi d'Engleterre. (FROISS., Chron. D., p.1400, 458). Vous avés bien ichi desus oi recorder conment devant Tournai et sus quel fourme les *trieuves* furent donnees et acordees, et que li doi roi, c'est a entendre de France et d'Engleterre, devoient envoiier en la chité d'Arras prelas et signeurs nobles de lors pais pour tretiier paix (FROISS., Chron. D., p.1400, 460). Ces *trieuwes* acordees et jurees a tenir le terme de deus ans tant seullement, li cardinaus de Boulongne retourna a Amiens deviers le roi de France. Et li rois d'Engleterre ordonna ses besongnes et s'en retourna en Engleterre, (FROISS., Chron. D., p.1400, 856). ...alors commencha l'abateis grant et horrible car la ne fu respit ne *trieve* donnee (Comte Artois S., c.1453-1467, 91). ...nous consentimes (...) pour eviter tous mouvemens de guerre, et les maux qui en peuvent ensuir, de donner *treve* à nostre cousin le duc de Bourbon et à ses pays, terres et seigneuries (Lettres Louis XI, V., t.2, 1461-1465, 317).

- *S'accorder à la treve* : Ces proumesses ... que li dus de Braibant remonstroit a son cousin le roi d'Engleterre, l'apaisoient grandement et li brisoient ses abusions, ... et s'acorda assés doucement a la *trieve*. (FROISS., Chron. D., p.1400, 457).

- *Avoir treves.* "Obtenir une trêve, être en trêve" : ...mais il nous fauldroit, pour touttes seurtez, prendre et avoir une bonne seure *trieve* à eulx, par quoy le païs se puist asseurer (FROISS., Chron. M., XIV, c.1375-1400, 138). Nostre roy si a une moult belle fille en l'aage de XV. a XVI. ans, que ly soudans a voulu avoir a femme, et nostre roy ne lui a voulu accorder s'il ne se faisoit baptiser. Et sachiez que nous et le soudant avons tousjours eu *trieves*, et, par devant, de ses devanciers aux nostres, de si long temps qu'il n'en est memoire. (ARRAS, c.1392-1393, 94). Si se porta tretiés que il avoient *trieuves* .XV. jours, et dedens ce terme, il devoient envoiier deus de lors cevaliers deviers le roy d'Escoce et son consel pour compter lor estat ; (FROISS., Chron. D., p.1400, 222). "Signeur, nous avons *trieuwes* meshui, tout le jour, et demain aussi, de l'acort et parole vostre signeur le duch de Normendie." (FROISS., Chron. D., p.1400, 657). ...et fut ce jour le chasteau tant batu d'artillerie bas et hault, qu'il convint au capitaine estant au dit chasteau sortir pour venir parler au roy en son siege a genoulx, la teste nue, qui estoit ung bel homme, les cheveulx tous blancs, a mains joinctes ; et requist avoir *tresves* jusques au lendemain, ce que le roy luy ottroya. (LA VIGNE, V.N., p.1495, 257).

- *Briser/enfraindre une treve* : ...je di et voel porter oultre que il a enfraint et brisiet les *trieuves* que nous avions ensamble : si i renonche de mon costé et le desfie de ce jour en avant. (FROISS., Chron. D., p.1400, 599).

- *Continuer une treve.* "Proroger une trêve" : ...que mondit seigneur du Maine, en retournant de l'ost desdiz Bourguignons, dist aux portiers de ladicte porte Saint-Anthoine qu'ilz feissent tous bonnes cheres, et que, au plaisir de Dieu, avant qu'il feust huit jours lors à avenir, tous auroient cause de joye et de crier "Noel." Et, cedit jour, ladicte *trefve* fut continuée jusques au mercredi ensuivant. (ROYE, Chron. scand., I, 1460-1483, 101).

- *Crier treves.* "Proclamer une trêve" : ...icellui prisonnier est chargé d'avoir tué et occiz de sa main plusieurs François, puis le temps desdites *treves* criées oudit pays, et d'avoir fait sauldre les François (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 203). Et furent les *trieves* criees cent ans et ung jour, et en furent les chartres seellees. (ARRAS, c.1392-1393, 237).

- *Demander treves* : Li dus ... fist dire a ce Jehan que il venist parler a lui as barrieres. Jehans descendi des murs et vint as barrieres et trouva le duch. Li dus li demanda : "Que voes tu dire ?" - "Sire, dist il, je vous demande, moi et les miens, *trieuves* meshui et demain pour la reverense et solempnité dou jour Nostre Dame." - "Et ne voes tu autre cose ?", dist li dus. "Mes Dieus ! non." - "Et je le te acorde meshui et demain, et encores le tierch jour apriés." (FROISS., Chron. D., p.1400, 657).

- [Avec *faillir*, pour marquer la fin d'une trêve] : Qant les *trieuves* furent faillies d'Engleterre et d'Escoce, li Escoçois ... envoiierent ambassadours d'Escoce, ... deviers le roi d'Engleterre et son consel. (FROISS., Chron. D., p.1400, 202). Pendant laquelle tresve ne fut faicte aucune guerre de costé ne d'autre ; mais, durant icelle, chacun mist peine de sa part de soy fortifier. Et, durant icelle trefve, y ot plusieurs alées et venues faictes de costé et d'autre et jusques audit jour de jeudi que ladicte *trefve* devoit faillir, que mondit seigneur du Maine, en retournant de l'ost desdiz Bourguignons, dist aux portiers de ladicte porte Saint-Anthoine qu'ilz feissent tous bonnes cheres, et que, au plaisir de Dieu, avant qu'il feust huit jours lors à avenir, tous auroient cause de joye et de crier "Noel." (ROYE, Chron. scand., I, 1460-1483, 101). Et lendemain, qui fut le vendredi .XXV. jour de septembre, faillirent les *treves* qui estoient entre le roy et le duc de Millan. Parquoy le roy tint son conseil, assavoir mon s'il seroit bon qu'on les prolongeast. (LA VIGNE, V.N., p.1495, 306).

- *Prendre treves* : Et s'il est qu'on prengne astinences, *Trieves* ou aucunes souffrances, Pour Dieu ne les vueilles brisier : Trop t'en feroies desprisier, Car vraiement, c'est traïson, Et me doubt que la vengison N'en prenist Dieus, nostre signeur, En corps, en biens et en

honneur. (MACH., C. ami, 1357, 112). Tant fu alé, parlementé et trettié entre ces parties que unes *trieuves* furent prisses a durer trois ans, c'est a entendre, entre mesire Carle de Blois, ses aidans et confortans, et la contesse de Montfort, qui chief se faisoit de la gerre pour son fil, (FROISS., Chron. D., p.1400, 592). ...certeinnes lettres faisans mention de *treves* prises, et convenues, et jurées entre le roy de Castelle, d'une part, et le roy de Portugal, d'autre part (BAYE, I, 1400-1410, 69).

. *Prendre treve avec...* "Négocier la trêve avec" : [Messire Jehan de Croy, ambassadeur du duc de Bourgogne, au roi de France :] A ceste cause, sire, monsr fut meu de prendre *treves* aveuques les Anglois, car trop grant charge lui eust esté de faire guerre audis Anglois et avoir affaire aussi a voz gens. (CHASTELL., Chron. IV, D., c.1461-1472, 184).

- *Rendre ses treves à.../Renvoyer des treves à...* "Refuser la proposition de trêve de" : Lors, quant le soudant a veu que nostre roy ne lui a voulu accorder sa fille, il lui a renvoié les *trieves* avec une deffiance ; et estoit ja tout prest sur la mer a bien quarante mille Sarrasins... (ARRAS, c.1392-1393, 94). Va, dist il, dire a tes roys et a tes soudans que de leur trieves n'avons nous que faire, et s'ilz n'y avoit que lui et ses gens, si vous combatroit il, et me dist que je vous deisse, tantost que je vendroye a vous, qu'il vous rendoit voz *trieves* et que vous vous gardissiez de lui, et qu'en despit de vous, il yroit assaillir Japhes et qu'il mettroit le feu par tout et mettroit tout a l'espee, et aussi que je leur deisse au passer (ARRAS, c.1392-1393, 224).

- *Tenir les treves.* "Observer la trêve" : Dit avec ce, lui qui parle, que ou mois d'aoust derrenierement passé, que Richart Scosse, escuïer, commissaire de par le roy d'Engleterre à faire tenir les *treves* ou pays de Limosin, vint veoir lui qui parle au Roc de Vendas (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 192). Les *trieuves* furent bien tenues ; ne onques, tous les .XV. jours il n'i eut assaut ne escarmuce. (FROISS., Chron. D., p.1400, 222). ...li rois d'Engleterre et li dus de Normendie, representans la personne dou roi son pere, juroient les *trieuves* a tenir les trois ans. (FROISS., Chron. D., p.1400, 592). ...pour tenir et observer lesdictes *treves* et abstinence de guerres entre les rivieres de Seine et de Loyre (FAUQ., I, 1417-1420, 270).

- *Traiter treves* : ...li dus de Braibant, ...brisoit et brisa toutdis couvertement la bataille, avoecques un grant moiien qui la estoit pour tretiier paix, *trieuwes* ou respit : madame Jehane de Valois qui contese avoit esté de Hainnau, et qui serour germainne estoit dou roi Phelippe et dou conte Carle d'Alençon, et qui avoit la son fil, le conte de Hainnau. (FROISS., Chron. D., p.1400, 454). ...bonnes gens moienant ceste gerre se voloient ensonniier de tretier unes *trieuves* jusques a la Saint Jehan Baptiste que li pais se peuist un petit rencrassier et repourveir, (FROISS., Chron. D., p.1400, 555).

- [Cont. métaph.] : Si pry Dieu qu'Il me desherite De ma meschant vie maudicte Qui tant me greve Et qui a la mort a prins *treve* A celle fin qu'el ne l'aggreve (CHART., L. Dames, 1416, 229).

B. - DR. "Suspension provisoire des hostilités imposée par une autorité de justice à des personnes en conflit" : ...et qui les dictes *trieves* enfraindera par autre maniere, pour l'infraction des dictes *trieves* paiera 60 lb. d'amende. (Hist. dr. munic. E., t.1, 1379, 395). Asseurer. C'est donner *trève* perpétuel. Mes il est droit que celuy qui ce requiert face un serment de malice que il ne requiert l'asseurance par malice, et que il se doulte de luy. (Cout. instit. Anjou Maine B.-B., t.1, 1385, 215). ...icelles nouvelles causes doivent estre les premieres expediés, sauf que, se en plès ou en assises aucun demande a avoir *treves* d'aucun, le juge doit (...) contendre que donnés feussent (Instruct. ensaign. B.G., c.1386-1390, 31). Celui qui enfrainct les *trèves* et asseuremens qu'il a donnez, comme de batre, ou mectre les mains injurieusement en celuy qu'il a asseuré, doibt estre pugny corporellement, comme estre pendu. (Cout. instit. Anjou Maine B.-B., t.1, 1411, 440).

- *Jour de treves.* "Assemblée de justice où les obligations de trêve sont imposées" : ...quant aux mises pour la despence des dictz eschevins, fais les jours que l'on a accoustumé de tenir plais et jours de *trieves* ou aultres jours accoustuméz et pour la despence de la garnison qui se faict en la dicte halle, tant en laigne comme en aultre choses, duquel usaige nous feusmes deuement informéz, nous disons et appoinctons que le dicte despence demoura es dictes comptes (Hist. dr. munic. E., t.2, 1422, 149).

- *Prendre les treves.* "Faire cesser les hostilités" : ...quant aucunes paroles injurieuses ou manaces avienent soudainement entre aucuns bourjois ou bourjoises, eschevin doivent prendre les *trieves* et faire prendre le serement par une singulere persone, se il ne puent trouver en l'eure le justice pour le doubte oster. (Hist. dr. munic. E., t.2, 1334, 87).

C. - P. ext. "Liberté de déplacement"

- *Avoir treve.* "Etre libéré" : Encores fault il que l'en face Unes vigilles assés briefves, A celle fin que l'en parface Le service, si aurés *treves*. (Vig. Trib., c.1480, 230).

- *Payer une treve.* "Obtenir la liberté de déplacement moyennant paiement" : Partout vont Genevois et Venitiens marchander parmi les *trieves* que ilz paient, jusques en la grande Inde, la terre au prestre Jehan (FROISS., Chron. M., XII, c.1375-1400, 206).

D. - Au fig. "Relâche, répit" : LE PREMIER BERGIER. He ! deable, je ne parle mie De ta mort. Je croy que tu reves. LE SECONT BERGIER. Par le saint sanc Dieu, sire, *treves* N'y arez ja ! Batus serez, (Gris., 1395, 99). Faites a vos pensees *trieve*, Car de plus beaux jeux on se lasse. (CHART., B. Dame, 1424, 344). ...et laissasmes noz mattelotz au gouvernail du navigaige, prenant *treves* de bon repos pour aucun temps. (SAINT-GELAIS, Séj. honn. D., c.1490-1495, 196).

- *Sans prendre treve* : Moult fort me griefve, Sans prendre *tresve* - si grant effort. Il fault que lieve Mon cuer, que creve - pour ceste mort. (Pass. Auv., 1477, 240). [R. M.]

TREVER, **verbe** (trever)

[GD : *trever* ; FEW XVII, 361b : **treuwa*]

"Différer, tarder" (GD) : Il est temps, l'eure est acomplie, Que nul n'en differe ne *tryve* ; Mes ayez tous chiere hardie Et cil qui m'aymera me suyve [Même ex. ds GD d'apr. l'éd. Guessard]. (Myst. siège Orléans H., c.1480-1500, 438).

- Part. passé en empl. adj. [D'une action] "Suspendu" : ...certaines causes comme de retraict, de sauves *trevees*, de interrupcion, de denonciacion, de sauvegarde enfraincte, de meffait dedens termes (Cout. instit. Anjou Maine B.-B., t.2, 1437, 430). [R. M.]

TREVET, **subst. masc.** (trevet)

[T-L (renvoi) : trevet ; GD : *truvet* ; FEW XIII-2, 292a : *tripes*]

"Support à trois pieds, trépied (parfois comme ustensile de cuisine)" : ...12 gredils, 7 andiers, 1 *trevet*, 3 molles, 40 lanternes (Clos galées Rouen M.-C., t.2, 1356, 145). Ou comme faisoient les treves [l. *trevés*] ou trepiéz de Vulcan desquelz dit le poëte que il faisoient de leur bon gré contention divine... (ORESME, Pol. Arist.

M., c.1372-1374, 51). Oxigonus (...) : qui a iii angles, come *truvet* (LE VER, Dict. M.E., c.1420-1440, 350).

Rem. Doc. 1425 ds FEW. Doc. 1471 (*le trenet* [l.*trevet*] *ou trepier*) ds GAY II, 422a.

- [En guise de couronne parodique] : Et aras pour ton hautain fet Le chief couronné d'ung *truvet* Rouge et boullant comme metal. (MOLINET, Myst. st Quentin C., c.1482, 299). Nous en ferons plain pot couet, Tost Arsenicq, quiers un *trouet*, Poy harpoy, buche, bois, esteule [l. *treuet* ?] (MOLINET, Myst. st Quentin C., c.1482, 189).

V. aussi *trepied*, *trespe*[1] [R. M.]

TREVISAN, **adj.** (trévisan)
[GD : *trevisain* ; *FEW XIII-2, 249a : *Treviso*]

"Qui a un rapport avec la ville italienne de Trévise" : Aulcuns hommes *trevisians* [var. *treviceiens*, Trevissiens] ouyrent ces choses dictes du Florentin. Les *Trevisians* tantost interroguerent le Florentin en disend : ... (PREMIERFAIT, Décaméron D., 1414, 16).

Rem. Ex. 1ere moitié XIVe s. ds GD VI, 441a, *s.v. prosan*, *trevixan*.

- *Danse trevisane*. "Acte sexuel" : ...sur le coffre il avoit ouy la dense *trevisanne* que Ciboule et sa femme avoient fait longuemant (PREMIERFAIT, Décaméron D., 1414, 954).

- *Marche trevisane* : ...et y est la marque marquisane et la marque *trevisane* (LA SALE, Salade, c.1442-1444, 162).

Rem. Trad. de l'expr. ital. *Marca Trevisana*, qui a désigné dep. le XIIe s. une région située entre Vérone et le Frioul, dont les limites ont varié. [R. M.]

TREVISIEN, **adj.** (trevisien)
[*FEW XIII-2, 249a : *Treviso*]

(Synon. de *trévisan*) : Aulcuns hommes trevisians [var. treviceiens, *Trevissiens*] ouyrent ces choses dictes du Florentin. Les Trevisians tantost interroguerent le Florentin en disend : ... (PREMIERFAIT, Décaméron D., 1414, 16). [R. M.]

TREVOYE, **(?)** (trevoye)
[GD : *trevoye*]

"?"

REM. Ex. d'ARRAS (*trevoye*) ds GD VIII, 66c, avec un point d'interrogation. Lecture *trieves* ds l'éd. S. : *...il lui a renvoié les trieves avec une deffiance* (ARRAS, c.1392-1393, 94). [R. M.]

TRI, **subst. masc.** (tri)
[T-L : *tri* ; FEW XIII-2, 304b : *tritare* ; TLF XVI, 596a : *tri*]

I. - "Confection broyée (à base de froment)" : ...et doibt user d'orgiat et d'avenat et de amiduz et de confection qui s'appelle *tri*, mais en celle province s'appelle menudeli (GORDON, Prat., c.1450-1500, IV, 5).

II. - "Choix ; ce qui est choisi, excellence"

A. - "Choix" : Amours que j'en pri, Qui volt et souffri Qu'a li, sans detri, Quant premiers la vi, m'offri, Li porra bien dire Que pour s'amour fri Sans plainte et sans cri, Et qu'a li m'ottri, Comme au plus trés noble *tri* Que peüsse eslire, Et qu'autre ne tri ; Einsois a l'ottri Qu'onc ne descouvri, Dont maint souspir ay murtri Qui puis n'orent mire. (MACH., R. Fort., c.1341, 23).

B. - "Ce qui est choisi, excellence" : Celle (...) Qui sur toutes a le cri D'onneur, de bonté le *tri*... (DESCH., Oeuvres Q., t.2, c.1370-1407, 338).

- *Le tri de ce monde ci.* "Ce qu'il y a de plus beau, de plus remarquable au monde" : Si que bonne Amour graci Cent mille fois, qui M'a si tres bien assenée Que j'aim la fleur et le *tri* De ce monde cy, Sans part et sans decevrée, Pour sa bonne renommée, Qu'est cent fois de tous loée Plus que je ne di (MACH., Ch. bal., 1377, 630).

- "Élite" : Mais j'ay tant de vous oy Par vostre bon renom qui Croist nuit et jour, Que vous estes le droit *try*, Le fruit et la fleur aussi De toute honneur (MACH., Ch. bal., 1377, 628). M'ame t'otri Et doing sans detri, Et te tri Seur tout *tri*. (MACH., Les lays, 1377, 411). [R. M.]

TRIACAL, **adj.** (triacal)
[GDC : *theriacal* ; *FEW XIII-1, 308b : *theriaca*]

"Qui a les propriétés d'un antidote (de la thériaque)" : ...et si seult faire Purgacion familiaire Des humeurs grosses et nuisans, Qui sont dedens le corps jesans, Et pour cela que sa matière *Triacale*, plaisant et chière, Ministre au cuer joie et léesce, Notoirement quant il s'adresce. (LA HAYE, P. peste, 1426, 133).

V. aussi *theriacal* [H. G.]

TRIACLE, **subst.** (triacle)
[T-L : *trïacle* ; GD : *triacle* ; FEW XIII-1, 308a : *theriaca*]

A. - "Préparation contre les venins, les poisons, thériaque" : ...Et touz malx faire reculer, Ensin con *trïaicle* venim [var. *tiriacle*]. (DUPIN, Mélanc. L., c.1324-1340, 6). Bien sai en eaue muer vin Et en venin *triacle* fin. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. S., c.1330-1331, 266-267). Mes si le venym dedeinz l'omme soit si fort et si malicious et eiet ascune piece demoree dedeinz qe le *triacle* n'eit mye force qe le puisse hors getter, adonqes enpire l'omme de tant plus. (HENRI LANC., Seyntz medicines A., 1354, 56). Contre ce venin ne faut medicine que vne seule, et cest que on prent de son propre fiens et le destrempe on en eaue et puis tantost boire, ou on mourroit en leure ; car *triacle* ne autre medicine ny vault riens, fors ceste. (MANDEVILLE, Voy. L., p.1360, 337). ...vielle vesselle pour faire II grans flacons dargent pour porter eaue rose et autres choses pour Monseigneur, VIII autres petis flacons dargent avec les chaennes pour mettre *triacle*, et pour faire un hanap dargent doré à couvercle, où Monseigneur prent sa poudre (Compte Navarre I.P., 1367-1371, 197). Diex en cest homme a fait miracle, Car de venin a fait *triacle*, Et de mal bien. (Mir. Rob. Dyable, c.1375, 34). Et [les aulx] sont *triacle* espécial En tout temps pestillencial. (LA HAYE, P. peste, 1426, 128). Considère que le *triacle* Soit, pour vray, souverain obstacle Contre venim et pourreture, Qui blecent mainte créature (LA HAYE, P. peste, 1426, 135). *Triacle*, tiriaca en latin, est une très noble confection composée de pluseurs matières et est de chaulde et sèche nature et vault contre pluseurs maladies et par espécial contre venim. (LA HAYE, P. peste, 1426, 232). Et aussi est aultre maniere de atractifz lesquieulx de leur substancielle qualité esrachent les matieres comme sont medicines laxatives et toutes les *triacles* desquieulx la expecullacion est plus congneue aux phisiciens que aux cirurgiens. (PANIS, Guidon, 1478, tr.VII, doct.1, chap.5). ...semblablement dit Avicenne au chapitre nommé que l'oignon est *triacle* des eaues mauvaises et par especial avec vinaigre (Rég. santé corps C., 1480, 40). Et encore du *triacle* et du metridal dit Avicenne (...) il sont aulcunes medecines contraire au venin, lesquelles ne permettent pas le venin venir au ceur, come font le *triacle* et le metridal. (Rég. santé corps C., 1480, 44-45). Tu cuides dont faire miracle Pour croire en tes diz et clameurs ? Mes va ailleurs vendre *triacle* ; Nous ne sommes pas enchanteurs. (Myst.

siège Orléans H., c.1480-1500, 432). Ainssy comme fait le bon *triacle*, D'entour de toy chaisse tout velin (Prières saints R., t.2, 1491, 391). LUCIFFER. (...) Je meurs de dueil, je ne me puis tenir ; Hors du sens suis, pis c'un desmonÿacle ; Je ne sçay plus quel propos maintenir Se maintenant vous ne faictes miracle. BERITH. Te fault il poinct ung petit de *triacle* Pour te reffaire a poinct venir le cueur ? (LA VIGNE, S.M., 1496, 369).

- *Esprouver triacle* : LE PREMIER DE JHERUSALEM. [à Jésus] He vien ça, ou sont tes vertus ? Fay nous bien tost une miracle. LE PREMIER DE SIDON. Sces tu point esprouver *triacle* ? Dieu vous gard, maistre triacleur ! (MARCADÉ, Myst. Pass. Arras R., a.1440, 172). Sa marot[te] faisoit miracle, Ellë esprouvoit le *triacle*, Contrepoison et tout venin. (Vig. Trib., c.1480, 229).

- *Esprouveur de triacle.* V. *esprouveur* "Celui qui met à l'essai la thériaque ; charlatan" : A ! sanc Dieu, comme il flaigole ! C'est ung droit advocat soubz l'orme ; Il est aussi asseuré comme Est ung espreuveur de *triaicle*. Je luy bailleray ung ostaicle, Par Dieu, ou je fauldray au traire. (Pouvre peuple H., c.1450-1492, 172).

- [Dans une compar.] : ...li traïteur ont pourcachiet tel venin Qu'il les haira plus fort que *triacles* venin (Renaut Mont. B.N. V., c.1350-1400, 757). Je vous dois plus haïr que *triacle* venin (God. Bouillon R.B., t.3, c.1356, 195). Et se bien congnoissiés trestout le mien couvin, Trop plus me doubteriés que *trïacle* venim (Huon Bordeaux B., c.1400-1450, 121).

B. - Au fig. "Moyen de salut, moyen de lutte, remède" : Gardez n'i mettez vostre estude En li [l'Antéchrist] n'en ces mauvais miracles, Quar c'est velins, non pas *triacles*, Qui trestout envelismera La gent qu'en li se fiera (Jour Jug. R., c.1380-1400, 224). Et en signe qu'il fust memoire Que ceste chose eust esté voire Et mise a paix par ce miracle, Qui fut un precieux *triarcle* A ce temps pour la gent de France (DESCH., M.M., c.1385-1403, 307). La vertu d'amitié est une doulceur, une rousee et ung *triacle* contre envie (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 40). Ainsi comme ire est le feu qui gaste tous les biens de la maison du cuer felon, aussi debonnaireté est le precieux *triacle* qui met par tout paix et veult equité et justice. (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 41). Amours est de richesse fief, *Triacle* contre desconfort. (MARTIN LE FRANC, Champion dames D., t.1, 1440-1442, 149).

V. aussi *thériaque* [R. M.]

TRIACLEUR, **subst. masc.** (triacleur)

[T-L : *trïaclier*[2] (*trïacleur*) ; GD : *triacleur* ; FEW XIII-1, 308b : *theriaca*]

"Celui qui fabrique et vend de la thériaque ; charlatan" : Jehan Prier, *triacleur* (Ch. VI, D., t.1, 1422, 420). LE PREMIER DE JHERUSALEM. [à Jésus] He vien ça, ou sont tes vertus ? Fay nous bien tost une miracle. LE PREMIER DE SIDON. Sces tu point esprouver triacle ? Dieu vous gard, maistre *triacleur* ! (MARCADÉ, Myst. Pass. Arras R., a.1440, 172). [R. M.]

TRIACLIER, **subst. masc.** (triaclier[1])

[T-L (renvoi) : trïaclier[2] ; GD : *triaclier*[1] ; FEW XIII-1, 308b : *theriaca*]

"Celui qui fabrique et vend du *triacle* (de la thériaque)" : ...il se feust accompaigniez d'un triachier [l. *triaclier*] (...) pour aler par païs pour leur pain gaignier de leurs sciences ou mestiers. (Ch. VI, D., t.2, 1381, 154).

Rem. Doc.1438 ds GD VIII, 67a. [R. M.]

TRIACLIER, **subst. masc.** (triaclier[2])

[T-L (renvoi) : trïaclier[1] ; GD : *triaclier*[2] ; FEW XIII-1, 308b : *theriaca*]

"Récipient pour la thériaque" : ...ung *triaclier* ou reliquaire de cassidoine blanc, ront, à deux petites ances, garny d'un très peu d'argent. (Invent. mobilier Ch. V, L., 1380, 245). Un petit *triaclier* ront, d'argent blanc... (Ch. VI, D., t.2, 1420, 326).

Rem. Doc. 1362 et 1400 ds GD VIII, 67a-b. [R. M.]

TRIACODITE, **subst. fém.** (triacodite)

[]

[Pierre précieuse trouvée sur l'île imaginaire de Tracoda] : ...et n'ont cure de nul avoir qui soit ou monde, fors seulement d'une pierre precieuse qui a .lx. couleurs, qui a nom excandalite, et autrement la nomme on *triacodite* par le nom de celle ysle (Vers. liég. Livr. Mandeville T.R., c.1375-1390, 112). [H. G.]

TRIADE, **subst.** (triade)

[GDC : *triade* ; FEW XIII-2, 251a : *trias* ; TLF XVI, 598a : *triade*]

"Groupe de trois (allusion à la Trinité ?)" : Pour quoi doncques vous saintefiez vous, qui portez les sains vaisseaulx de Nostre Seigneur [Jesus Crist], c'est à dire qui portez sur vos espaules le vaisseau des vaisseaulx, c'est assavoir le signe de la vraye croix, en quoy fu mise et espandue la liqueur de l'unction de nostre salut et le *triade* de nostre reconciliation (MIÉLOT, Advis directif M.-L. S., 1455, 398). [*la triade* ds GDC X, 807c ; ou est-ce *triacle* ?] [R. M.]

TRIAGE, **subst. masc.** (triage)

[T-L : *trïage* ; GDC : *triage*[1] ; FEW XIII-2, 305a : *tritare* ; TLF XVI, 598a-b : *triage*]

"Action de trier, tri" : ...les carreaux qui seront amenez pour vendre en ladicte Ville, auront de six à sept poulces de hault, de lé et en tous sens ; et ou cas qu'ilz (...) sont plus longs à la value, ilz seront tenuz pour bons et souffisans (...) ...d'oresenavant n'y aura aucun *triage* (Ordonn. rois Fr. V., t.10, 1415, 309).

REM. Doc. 1370 ds FEW et TLF. Sur le sens de "subdivision dans une forêt", *cf.* FEW XIII-2, 305a, et GD VIII, 74a : *triege*, ainsi que M. Devèze, *La Vie de la forêt fr. au XVIe s.*, I, 204 et II, 352. [R. M.]

TRIAIRE, **adj. et subst. masc.** (triaire)

[FEW XIII-2, 251a : *triarius*]

I. - Adj. "Ternaire" : ...si est le nombre binaire et ternaire [var. trinaire, *triaire*], si compete le binaire pour la char et le sanc, le ternaire [var. trinaire, *triaire*] pour le pain et le vin et l'eaue (JEAN GOLEIN, Rational B.D., c.1370-1372, 566).

II. - Subst. masc. ANTIQ. ART MILIT.

A. - "Soldat de troisième ligne" (synon. *tiercenier*) : La premiere baniere contenoit en soy les *triaires* [trad. lat. *triarius*] et la flotte des anciens chevaliers qui estoient de noble vertu. (BERS., VIII.8, c.1354-1359, ms. Paris, B.N.F., fr. 263, f° 147b). ...si fut la moyene batalle de Romayns, les cornez furet de Latins, les premierez banierez furent de ceulz qui portoyet les hastez, les secondez de princez, et li *triayre* [trad. lat. *triarius*] cloyoyet les derriers (BERS., XXXVII.39, c.1354-1359, ms. Paris, B.N.F., nouv. acq. fr. 27401, f° 93b).

B. - "Soldat porte-bannière" : *Triares*, c'estoient certains porteurs de bannieres. (ROUVROY, Stratagèmes, 1422-1425, ms. Paris, B.N.F., fr. 1234, glossaire). A l'encontre de celle ordonnance Scipion departit la force de ses legions en batailles toutes de front, par la

maniere acoustumee de faire les lances devant, les princes des ordres en suivant et les *triaires* [trad. lat. *triarius*] aprés, qui estoient une maniere de porteurs de bannieres (ROUVROY, Stratagèmes, 1422-1425, II.33, f° 34a). [F. D.]

TRIANGLE, **subst. masc.** (triangle[1])
[T-L : *trïangle*[1] ; GDC : *triangle* ; FEW XIII-2, 250a : *triangulus* ; TLF XVI, 599a : *triangle*]

"Figure géométrique à trois angles, triangle" : Et celui [sens] par quoy nous cognoisson le *triangle* est d'autre espece. (ORESME, E.A., c.1370, 348). ...de chascun *triangle* les .III. angles valent .II. angles drois (ORESME, E.A.C., c.1370, 164). Et se nous voulons bien aussi ceste figure entendre, ymaginons un *triangle* rectangle, c'est a dire un *triangle* qui ait un de ses angles droit, sy come seroit le *triangle* .a.b.c., et qu'il se meust et tournast tout entour de la ligne .a.b. et tant qu'il revenist en son droit lieu premier : cel *triangle* lors descriroit une pyramide ronde. (EVR. CONTY, Eschez amour. mor. G.-T.R., c.1400, 701). Tous *triangles* sont constituez par troys lignes droictes dont l'une est prise pour la base et les deux aultres pour les deux ypothenusses ; et la ligne descendant perpendiculierement de l'angle des ypothenusses sus la base est dicte cathetuse. (NIC. CHUQUET, Géométrie H., 1484, 110).

- *En triangle* : Car ilz n'avoient que une seule bataille, laquelle ilz avoient faicte en *triangle* comme ung trepié (Chron. Valois L., c.1377-1397, 306). ...de faire et edifier les chasteaulx, salles et maisons pour habiter, les clochiers et autres edifices en ront, en *triangle* et en quarreure, et les mener droit sanz boce jusques a leur perfection (DESCH., Art dictier R., 1392, 267). Lequel, souffrant paciemment leur forte et rigoreuse rudesse, ordonna briefment son ost en quarrure, et par devant estoit en *triangle*, c'est à dire à trois costez. (MONSTRELET, Chron. D.-A., t.1, c.1425-1440, 361).

- "Chose qui est en forme de triangle (objet, terrain, partie d'une construction...)" : ...item un *triangle* fait devant le coing et au bout de la rue de la Tonnellerie, evalué à 4 toises et demye (Comptes Paris V.L.D., t.1, 1451-1453, 799). Si y avoit veu et advisé auprès de la porte une grosse tour, qui bouttoit en avant le fossé et faisoit le *triangle* du mur, de laquelle tour le guet ne povoit veoir au bas pour ceste cause. (BUEIL, I, 1461-1466, 79).

Rem. Doc.1433-1434 ds GDC X, 808a. [R. M.]

TRIANGLE, **adj.** (triangle[2])
[T-L (renvoi) : trïangle[2] ; GD : *triangle* ; FEW XIII-2, 250b : *triangulus*]

A. - "À trois angles, triangulaire" : Item, il appert par geometrie comment l'ordre des figures superficielles rectilignes est selon le procés des nombres a commencier a .III., car la premiere est *triangle*, la seconde quadrangle, la tierce a .V. anglez, la quarte .VI. angles et la quinte .VII. et [ainsi] en procedant sans fin (...). (ORESME, C.M., c.1377, 382). Verité est que des figures plaines et de droites lignes la premiere est *triangle*, la seconde quadrangle, la tierce est de .V. angles (ORESME, C.M., c.1377, 636).

Rem. CAULIER, *Cruelle femme* M., p.1430, 106.

B. - "À trois côtés, à trois directions" : ANTHIOCUS. Sire, regardez ! JASPART. Ou ? ANTHIOCUS. La bas, Une aultre noble compagnye. JASPART. Ilz marchent en grant seignorie, Tenant une *triangle* voye [Il s'agit de la rencontre en un même lieu des trois rois-mages, venant de trois directions différentes] (Myst. Pass. Troyes B., a.1482, 233).

Rem. *Jardin de santé*, c.1500, ds GD VIII, 67b. [R. M.]

TRIANGLER, **verbe** (triangler)
[GD : *triangler* ; FEW XIII-2, 250b : *triangulus*]

A. - "Prendre une forme triangulaire, former un triangle" : Ma voulenté les gouverne et regente [[les créatures passant par la forêt des aventures]] (...) Qui la rondeur des tresclers dÿadesmes Faiz *triangler* (SAINT-GELAIS, Séj. honn. D., c.1490-1495, 278).

- [D'une ville fortifiée] : Constantinoble est cité tres belle et noble et bien muree, si est de façon *trianglee*, et a autour un bras de mer c'on nomme Hellesspont (Vers. liég. Livr. Mandeville T.R., c.1375-1390, 9).

B. - "Se diriger vers en zigzaguant (en formant des triangles)"

REM. Doc. 1431 (Reims, *en trianglant vers deux petits ourmisseaux*) ds GD VIII, 67b. [R. M.]

TRIANGULAIRE, **adj.** (triangulaire)
[T-L : *trïangulaire* ; GDC : *triangulaire* ; FEW XIII-2, 250b : *triangulus* ; TLF XVI, 600b : *triangulaire*]

"En forme de triangle, triangulaire" : Le quint a .XX. faces, chascune *triangulaire* equilatere et est appellé ycocedron. (ORESME, C.M., c.1377, 642). Mez se, en portant telles reliques, ilz font ou pensent aucunes vanités, exemple il leur samble que, se telles reliques n'estoi[e]nt en aucun vessel quarré ou *triengulaire*, ilz tienent que ilz ne leur puissent profiter ne avoir aucune vertu en soy, adonques c'est chose illicite (Songe verg. S., t.1, 1378, 395). Tiercement, on peut dire que il est neccessité selon nature qu'il [le ciel] soit de tele figure sperique et ronde. Car s'il estoit d'aucune autre figure qui eust angles, comme *triangulaires*, quatrangulaires et autres figures, il s'ensuivroit que aucun lieu seroit vuit ou que aucun corps seroit sans lieu. (EVR. CONTY, Harm. sphères H.P.-H., c.1400, 7-8). ...se une chose carree se meut legierement on jugera que ce sera une figure *triangulaire* (GORDON, Prat., c.1450-1500, II, 11). Constantinople est très forte, en figure *triangulaire* ; elle a vingt milles de tour devers la terre, cinq devers la mer, cinq devers le port, et autres cinq devers le golphe. Les murs de devers la terre sont très gros et hauts, et dessus y a barbacannes et machicolies, et au dehors faux murs et fossez (Doc. 1453. In : CHART. J., Chron. Ch. VII, V., t.3, c.1437-1464, 23). De celles [quantitez] qui se mesurent par deux dimensions, c'est assavoir qui ont longueur et largeur sans profundeur, comme sont toutes superficies, ilz en sont de infinies manieres : aulcunes sont circulaires, aulcunes *triangulaires*, aulcunes quadrangulaires, aulcunes penthagones, aulcunes exagones, et ainsi des aultres. (NIC. CHUQUET, Géométrie H., 1484, 101). Les aultres veulent que l'incision doibt estre *triangulaire* (PREVOST, Cir. Guill. Salicet, 1492, I, 1). LE .VI. cautere est *triangulaire* qui est propre aulx hanches (PREVOST, Cir. Guill. Salicet, 1492, V, 2). Aucuns dient qu'il predist la combustion de Chartres et les horribles pluies et grosses grelles *triangulaires* et quadrangullaires et grosses perres comme gros eufz, qui fist dommage infini aux blez, arbres et vignes. (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 119 v°).

Rem. MONDEVILLE ds T-L X, 642. [R. M.]

TRIANGULE, **adj. et subst. masc.** (triangule)
[GD : *triangule*[1]/*triangule*[2] ; FEW XIII-2, 250b : *triangulus*]

I. - Adj. "Triangulaire" : La partie ossue du nez a deux os *triangulles* desquieulx l'engle est sur le nez. (PANIS, Guidon, 1478, tr.I, doct.2, chap.2).

Rem. *Cf.* aussi : Ce lieu n'estoit ront ne quaré,*Triangule*, ne de mesure (CAULIER, La Cruelle femme en amour, éd. A. Piaget, p.1430. In : Romania 31, 1902, 325 ; leçon *trïangle* ds CAULIER, Cruelle femme M., p.1430, 254). Ex. du XVe s.

(Trad. de Bruno de Longoburgo, *cautere triangule*) et *Grant herb.* (éd. Nyverd. ; leçon *triangle* ds l'éd. C., 115 et 140) ds GD VIII, 67b.

II. - Subst. "Triangle"

Rem. ORESME (éd. 1488) ds GD VIII, 67b ; leçon *triangle* ds ORESME, *E.A.C.*, c.1370, 164. [R. M.]

TRIANGULÉ, **adj.** (triangulé)
[FEW XIII-2, 250b : *triangulus*]

"En forme de triangle" : ...et aucunefoiz elles sont dictes fortes et malles pour la cause de leur essence, si comme nous disons que une plaie ronde ou circulliere est pire d'une quarree ou *triangulee* (SAINT-GILLE, Comment. A.Y. L., 1362-1365, 147). Les esguilles soyent longues, plainnes (...), en la pointe *triangulees* (...) pour mieulx mectre le fil (PANIS, Guidon, 1478, tr.III, doct.1, chap.1).

V. aussi *triangule* [R. M.]

TRIANGULER, **verbe** (trianguler)
[GD : *trianguler* ; FEW XIII-2, 250b : *triangulus*]

"Donner la forme du triangle"

Rem. Doc.1490 ds GD VIII, 67b.

V. aussi *triangulé* [R. M.]

TRIANGULIER, **adj.** (triangulier)
[T-L : *triangulier* ; GD : *triangulier* ; FEW XIII-2, 250b : *triangulus*]

A. - "En forme de triangle, triangulaire" : ...aussy comme une figure *trianguliere* ou assez prez. (EVR. CONTY, Harm. sphères H.P.-H., c.1400, 61).

Rem. Ex. d'a.fr. et J. DE COURCY, *Hist. de Grèce*, 1416-1422 (ms. du XVe s.), ds GD VIII, 67c.

B. - "Formé par trois" : ...mais se le nombre de .II. qui est le premier nombre per est adiouste a .VII. il constitue nombre *triangulier*. Cest assavoir .III. et se a lui estoit adiouste .IIII. qui est le second per il constitue .VII. qui na telle figure (CHR. PIZ., Avision T., 1405, 124). [R. M.]

TRIARE, **subst. masc.** (triare)
[*FEW XIII-2, 251a : *triarius*]

"Soldats de l'armée romaine formant la troisième ligne (*triarii*, ici portant la bannière)" : *Triares*, c'estoient certains porteurs de bannieres. (ROUVROY, Gloss. D., c.1422-1425, 190). [R. M.]

TRIARIEN, **subst. masc.** (triarien)
[*FEW XIII-2, 251a : *triarius*]

A. - "Dans l'Antiquité romaine, soldat des lignes arrières" : ...li rommayn chevalier apelé *triarien*, qui le premier assaut des enemis n'avoyent pour [sic] soustenir, tremistrent messages au consuls pour leur dire en quel estat estient les [b]esoignez ["li rommayn... triarien" trad. lat. *romani triarii*] (BERS., II.47, c.1354-1359, ms. Paris, B.N.F., nouv. acq. fr. 27401, f° 208d). Et se doncques la bataille des princes eust du piour, il s'en retournoient de leur premiere bataille aus *triariens* [trad. lat. *triarius*] (BERS., VIII.8, c.1354-1359, ms. Paris, B.N.F., fr. 263, f° 147c).

B. - "Dans l'Antiquité romaine, chef de trois hommes" : *Triarien* estoient appellés ceulz qui avoient pouoir sur troiz (BERS., c.1354-1359, ms. London, British Libr., Royal 15.D.VI [ms. de la fin du 14e s.], livre II, chap. 32, f° 57d).

Rem. Même ex. ds GD VIII, 67c. [R. M.]

TRIARQUE, **adj.** (triarque)
[Ø]

"Tyrannique (?)" : [Atropos] Tref triboillé, très orrible *triarque* Tribut troué, tramblante, tromperesse, Tremebundeuse, trape, trousse, traistresse, Qui suffiroit d'anathematizer Ton desarroy et mon theume atizer D'espitetons enormes et parvers ? Où prendroit-on, pour te mal baptiser, Vituperer et fantasmatiser, Assez d'opprobres et reproches divers ? (LA VIGNE, Compl. roy Bazoche M.R., 1501, 393).

REM. Formé sur *tri-* et *arkkô* "tyran" (v. *tripliarque*) ? HUG. VII, 336b enregistre cette seule occurrence, sans donner de déf. [A. B.]

TRIATIQUE, **adj.** (triatique)
[GD : *triaticque* ; *FEW XIII-2, 251a : *trias*]

"Triennal"

REM. *Chron. et hist. saintes et profanes*, 1430, ds GD VIII, 67c (*Les Boetiens et autres Grecz, et les Traces aussi* (...) *instituerent sacrifices et solemnitez triaticques* (...) *...par ce il entend que ses festes se faisoyent de troys ans en troys ans*). [R. M.]

TRIBALLE, **subst. fém.** (triballe)
[GD : *triballe* ; FEW I, 220b : *ballare* ; TLF XVI, 602a : *triballe*]

"Cabaret où l'on consomme debout (en allant de l'un à l'autre)" : Mais il est memoire qu'a la dance Macabre fault que chescun balle Que des truans a la *triballe*. (CHAST., Temps rec. D., 1451, 108).

REM. Ex. du XVe s. (*vendre* [du vin] *a la triballe*) ds GD VIII, 67c. [R. M.]

TRIBALLER, **verbe** (triballer)
[FEW I, 220b : *ballare*]

Empl. pronom. "Ballotter" : ...le mer estoit si haulte que lez ondes entroient pour le plus hault de dens la nef et se *tribailloit* tant de l'un costé sur l'autre que n'estoit homme liens se puisse tenir de piés ne assigié, s'il n'estoit bien afferré aux bors de le ditte nef (CAUMONT, Voy. N., p.1420, 58).

REM. *Cf.* aussi GDC X, 809b : *trimbaler* et TLF XVI, 623b : *trimballer*. [R. M.]

TRIBALLERI, **subst. masc.** (triballeri)
[GD : *tribalery* ; FEW I, 220b : *ballare*]

[Danse] : Et nous deux, ce tamps joly, En destours Dansons le *tribalery* De beaux tours. (Pastor. B., c.1422-1425, 80). [Seul ex.] [R. M.]

TRIBATURE, **subst. fém.** (tribature)
[*FEW XIII-2, 251b : *tribulare*]

"Broyure" : ...emplastre de baiez de laurier, de coumin, d'anis, de sel, de mastic, d'encens et de trieuleure [var. cribature, l. *tribature*] de bran cuits en vin (Chirurgie Chauliac B.-T., p.1472, 983). [R. M.]

TRIBE, **subst. fém.** (tribe)
[*FEW XIII-2, 257a : *tribus*]

ANTIQ. "Réunion d'une famille ou d'un groupe de famille lors d'une élection" : Et come pour cause des importunicez de ses neuf compeignons qui apertement demandoyent le tribunat, li autre de Albe n'acomplissent pas leur *tribes*, c'est a dire ne se fussent pas presenté selunc leur ligneez et selun leur ordrez, li diz Duillius

deguerpeit le conseyl... [trad. lat. *et quinque tribunis plebi creatis cum prae studiis aperte petentium nouem tribunorum alii candidati tribus non explerent, concilium dimisit*] (BERS., III.64, c.1354-1359, ms. Paris, B.N.F., nouv. acq. fr. 27401, f° 244c). [F. D.]

TRIBLEMENT, **subst. masc.** (triblement)
[*FEW XIII-2, 251b : *tribulare*]
"Action de broyer, de piler" : L'exemple du *triblement* affin que les choses soient plus demourables sur le lieu et soient faictez plus dessiccatives et est comme en litarge et en ceruse. (PANIS, Guidon, 1478, tr.VII, doct.1, chap.4). [C. T.]

TRIBLER, **verbe** (tribler)
[T-L : *triuler* ; GD : *tribler* ; FEW XIII-2, 251b : *tribulare*]
Empl. trans.
A. - "Broyer, piler qqc." : Tant batu fu le grain, tant vane fu Que de la paille sevre fu (...) Au moulin apres porte fu Et deguiseement moulu, Quar aus balestes du moulin Ou il n'avoit pas dras de lin Il fu moulu et esmie, Quasse, *trible* et tourmente (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. S., c.1330-1331, 88). Il y a autre remede, quar on puet fere sausse de sel et de vin aigre et forz aux pillés et *triblés* et chaufé ensemble avec orties, et tout chaut mettre sus la morsure. (GAST. PHÉBUS, Livre chasse T., 1387-1389, 116). ...et par especial varletz et chamberieres d'ostel, etc.., embesoingnier en grains *tribler* et remuer, etc.., a robes nectier, eventer et essorer (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 4). Iceulx chevaulx sont desferrez et mis au bas, ilz sont enmielez, ilz ont foing trié et advoine *triblee* (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 103). Encores veez vous que qui bailleroit a une geline le plus bel fourment et mieulx *triblé* du monde, si le gacteroit elle pour trouver veretz ou mouchectes. (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 274). Suppositoires sont faitz a maniere de chandelles d'ung doy de long, de miel avec sel *triblé* et soient oingtz d'uille (PANIS, Guidon, 1478, tr.VII, doct.1, chap.3). Le premiere opération est que le cerfeul *triblé* avec miel et emplatré sur le chencre garit le chancre, et a ce concorde Platere au chapitre du cerfeul. (Rég. santé corps C., 1480, 119).
B. - "Agiter, triturer qqc." : Mais chaleur est causee de eulz [le ciel et les estoilles] et lumiere aussi parce que de leur mouvement le aer est escommeu et *triblé*, car mouvement est naturelment nay et apte a eschaufer et affouer et boies ou fustes et pierres et fer. (ORESME, C.M., c.1377, 430). Et samble que ce fu l'intencion d'Aristote par ce que il dist ou tiexte : Tricto aere, c'est a dire que l'aer est *triblé* ou triboulé par le mouvement. (ORESME, C.M., c.1377, 438). [R. M.]

TRIBLURE, **subst. fém.** (triblure)
[*FEW XIII-2, 251b : *tribulare*]
"Broyure" : ...emplastre faitte de fueilles de petites mauves cuittes et broiees et meslees avec *triblure* de bran (Chirurgie Chauliac B.-T., p.1472, 762). ...emplastre de baiez de laurier, de coumin, d'anis, de sel, de mastic, d'encens et de *trieuleure* [var. cribature, l. tribature] de bran cuits en vin (Chirurgie Chauliac B.-T., p.1472, 983). [R. M.]

TRIBORD, **subst. masc.** (tribord)
[GDC : *tribord* ; FEW XVII, 230a : *stierboord* ; TLF XVI, 602b-603a : *tribord*]
"Côté du navire qu'on a à sa droite quand on regarde l'avant, tribord" : Je crieray alors hault et fort : Puis a *tiebort*, puis a bas bort ! Pour *tiebort* tirerez a destre Et pour le bas bort a senestre (Myst. Résurr. Angers S., 1456, 726). Le poysson s'aproche du bort Et a *stribort* et a babort ! (MICHEL, Myst. Pass. J., 1486, 52).
REM. *Cf.* Pierre Garcie dit Ferrande (*destrebort*, 1484, éd. de 1520 [pour la discussion de la date, *cf.* FEW XVI, 720a, n.1]) ds TLF. R. Arveiller, *Fr. mod.* 26, 58-59. [R. M.]

TRIBOUDAINE, **subst. fém.** (triboudaine)
[*FEW I, 421b : **bod*-]
"Ventre" : Et se aucun vieut vivre sain, Pou mengusce au soir et au main. De viandes ventre remplir C'est l'ame de biens desemplir. Quant plus est plainne *tribondainne* [l. *triboudainne* ?], De tant est nostre ame plus vainne. (Best. lap. Rosarius S., c.1330, 80).
REM. *Cf.* aussi T-L X, 645 : *triboudaine*, GD VIII, 67c-68a : *tribaudaine* et FEW XXIII, 142b. [R. M.]

TRIBOUL, **subst. masc.** (triboul)
[T-L : *tribol* ; GD : *tribol* ; DÉCT : tribol ; FEW XIII-2, 252b : *tribulare*]
"Trouble, agitation, tourment, tribulation" : Et ainsi que la chose estoit en tel *triboul*, passèrent les Anglois à toute leur battaille et allèrent aux haches et aux espées. (Hist. chron. Flandres K., t.2, c.1342-1383, 43). Toutes voies je sui de fait Maintenant en grant *triboul* mis, Et si ay a touz mes amis Failli : pour Dieu, ne me faux pas. (Mir. Barl. Josaph., c.1363, 269). Et quant les Anglois virent ce *triboul*, ilz saillirent hors de leur charroy et coururent seure aux François et mout les greverent (Chron. norm. 14e M., c.1369-1372, 81). ...trop est dolereus meschans Cilz qui desire avoir lignée : Jamais n'ara bonne journée Fors *triboul*, penser et soussy (DESCH., M.M., c.1385-1403, 80). ...et Dieu sceit en quel *triboil* et tourment il est et les assaulx qu'il a ! (Quinze joies mar. R., c.1390-1410, 102). Adonc le *triboill* commencza : ... (SAINT-ANDRÉ, Livre Jean de Bret. C., c.1400, 529). ...maistre Renault de Sens, bailli de Bloiz, qui autrefoiz avoit esté de ladicte Chambre dont avoit esté miz hors sans procès, comme l'en dit, dès le temps d'un *triboul* qui fu à Paris XXIIJ ou XXIIIJ ans a (BAYE, I, 1400-1410, 234).
Rem. *Consol. Boèce* C., c.1350, gloss. (*triboueil*) ; HENRI FERR., *Modus et Ratio, Livre deduis* T., c.1354-1377, 136, 35 ; 221, 65 ; 223, 63 ; DESCH., *Oeuvres* Q., t.1, c.1370-1407, 109 ; t.5, 293 ; LE FÈVRE, *Respit Mort* H., 1376-1380, gloss. ; *Pastor.* B., c.1422-1425, 2101...
- "Difficulté" : Si se pensa, pour ce que le roy estoit vieulx et le royaume s'actendoit à lui, qu'il ne se esloingneroit point pour ce que, se il y venoit aucun *triboul*, qu'il y peust remedier. (Ponthus Sidoine C., c.1400, 52).
V. aussi *tribul* [R. M.]

TRIBOULEE, **subst. fém.** (triboulée)
[T-L (renvoi) : tribolee ; FEW XIII-2, 252b : *tribulare*]
"Mélange" (LA CURNE)
REM. Ms. BN fr. 146 du 1er tiers du XIVe s. (texte d'a. fr.) ds LA CURNE (*triboullée*). [R. M.]

TRIBOULEMENT, **subst. masc.** (triboulement)
[T-L : *tribolement* ; GD : *tribolement* ; FEW XIII-2, 252b : *tribulare*]
A. - "Trouble, agitation, tourment, tribulation" : Mieux ly vauroit le damme donner paisiblement Que mettre le roiaulme en tel *triboullement* (Hugues Capet L., c.1358, 33). Qui adoncques veist gens, (...) les mors atrainer et resacher, il eust veu grand *triboulement* (LE BEL, Chron. V.D., t.1, 1358, 286). Qui donc veist gens fremir et appeler li uns l'autre et querre pièce de terre pour

mieulz logier les assallans, retraire les navrés... et les mors ratrainer et rassambler, veoir y peuist grant *triboulement* (FROISS., Chron. L., II, c.1375-1400, 126). La veissiez grant *triboullement*, tant de Chippriens, comme de Sarrazins, pour rescourre leurs seigneurs (ARRAS, c.1392-1393, 138). Bien assaillent crestiens et bien se deffendent Sarrasins. La ot grant noise et grant *triboulement*. L'un crie Damas, l'autre Barbarie, l'autre Bandas, l'autre Anthioche, et aucuns crient Cordes, et noz gens crient Luseignen. La ot maint mort renversé l'un sur l'autre. (ARRAS, c.1392-1393, 235).

B. - "Altération (de monnaies)"

Rem. Doc. XIVe s. ds GD VIII, 69a. [R. M.]

TRIBOULER, **verbe** (tribouler)

[T-L : *triboler* ; GD : *triboler* ; DÉCT : triboler ; FEW XIII-2, 252a : *tribulare*]

Empl. trans.

A. - "Agiter, triturer qqc." : Et samble que ce fu l'intencion d'Aristote par ce que il dist ou tiexte : Tricto aere, c'est a dire que l'aer est triblé ou *triboulé* par le mouvement. (ORESME, C.M., c.1377, 438).

- "Troubler, bouleverser" : Bien est cilz siegle *triboulez* Et plain de grant iniquitey (DUPIN, Mélanc. L., c.1324-1340, 66). Pour verité, dist elle, sachiés car cesti serra encorez nostre lumiere en nos choses dobteuses et deffendeur de notre royal sale afflicte et *triboulee*. (BERS., I, 1, c.1354-1359, 39.3, 67). Messire George nous monstra une cedule sur la matiere de messire Othe, faite par le cardinal d'Amiens et nous ostoit tous les sermens que nous vouliens de messire Othe et nous *tribouloit* tout nostre fait (LE FÈVRE, Journ. M., c.1380-1390, 318).

. *Se tribouler*. "Se troubler" : Sens, proesse, force, cueur, age, Tout s'i *triboulle* et amortist. (MARTIN LE FRANC, Champion dames D., t.2, 1440-1442, 94).

B. - "Soumettre à des tribulations, tourmenter, maltraiter" : Quier che qui puelt faire grevanche Et grant anuy et desplaisanche, Car li anuy conclusïon Font d'amoureuse affectïon. Et quant sens ton pooir fallir Se recommenche a assalir, Tant que tu soiiez bien foulés Et travilliés et *triboulés*. (Ovide remede amours H., p. 1300 [1400-1430], 101). ...A cellui qui nous a ainsi tous *triboulez*, Il le convient mourir se vous le comandez (Hern. Beaul. D.B., c.1350-1400, 45). ...et est grand pitié et dommage quant (...) le royaume de France, (...) est ainsy *triboulez* et à tel meschief alé (LE BEL, Chron. V.D., t.2, 1358, 67). L'en commende au peuple soy courir sus l'un a l'autre et de heurter et *tribouler* le monde et tempester (FOUL., Policrat. B., V, 1372, 322). Et veurent encores savoir plus avant que li grans tresors que on avoit levet w ; en disimes, en maletottes... et en toutes aultres extorsions, dont les gens avoient estet fourmenet et *triboulet*... estoit devenus (FROISS., Chron. L., V, c.1375-1400, 72). ...car s'il n'eust esté pour l'amour de son maistre, je l'eusse avoir eu devant ore, ou autrement je luy eusse grandement *tribuillee*. (Man. lang. G., 1396, 91). ...richeces donnent soussi A l'omme et le *triboulent* si Qu'il n'a repos, mais tousdis soing (CHR. PIZ., Chem. estude P., 1402-1403, 200). Et sont foulez Et par Fortune *triboulez*, Dont mains cuers en sont adoulez, Quant bien sont en amours coulez (CHART., L. Dames, 1416, 236). Les ennemis ont frappé jusques au chief de France et se sont enrichis, les petis enfans sont menés en captivité par les ennemis, et Dieu scet quans en sont menés en Angleterre devant la face et en la presence ce ceulx qui nous *triboullent* et tirannisent. (JUV. URS., Loquar, 1440, 362). Helas, sire, se dit France, regardés comment je suis *triboullee* jusques au ventre et au cuer, lequel est subverty en moy mesmes et par mes gens mesmes, et suis toute plaine de amaritude (JUV. URS., Loquar, 1440, 365). ...femmes *triboulent* les cueurs (MARTIN LE FRANC, Champion dames D., t.2, 1440-1442, 122). [aussi v.9739, 9771] ...ne ne convoiteroies ja les joieux jours de ceste vie mais t'esjoïroies plus a estre pour Dieu *triboulé* (Internele consol. P., 1447, 208). [Aussi p.254 et 336] ...soist mis en celle estache ...l sont en voz mains coullés ...et cuir leur arache ...battus et *triboullés* (Mart. st Pierre st Paul, fragm. Anholt R., c.1480-1500, 200). Veu que chascun tu [Venise] *triboille* et vacille, A mon advis, euvre n'est difficille Qu'on ne te mette en trop grant curatelle (LA VIGNE, Libelle cinq villes B., 1509, 181).

Rem. *Consol. Boèce* C., c.1350, gloss.

V. aussi *tribuler* [R. M.]

TRIBOULERIE, **subst. fém.** (triboulerie)

[T-L : *tribolerie* ; GD : *tribouillerie* ; FEW XIII-2, 252b, 253a : *tribulare*]

"Agitation, conflit, tracasserie" : Ce sont toutes *tribouileries* Que de plaider a folz ne a folles. (Path. D., c.1456-1469, 174). [*M. fr.* 39-40-41, 1996-1997, 476 (B. Roy) : «Comment dire mieux, si on garde à l'esprit que le Juge a devant lui Triboulet et sa troupe de *sots* ?»]

REM. GILLES LE MUISIT, *Poésies* K., t.2, c.1347-1353, 4 (*En che siècle présent tout est tribouleries*) ; T-L X, 645. H. Lewicka, *La Dér.*, 1960, 112. [R. M.]

TRIBOULEUR, **subst. masc.** (tribouleur)

[T-L : *tribolëor* ; GD : *triboleor* ; FEW XIII-2, 252b : *tribulare*]

"Agitateur, pertubateur"

REM. Ex. d'a. fr. et GUILL. ORESME, *Quadrip.*, c.1360 (*tribouleur et raconteur de moult de nouviautes*), ds GD VIII, 69a. [R. M.]

TRIBOULIS, **subst. masc.** (triboulis)

[GD : *triboulis* ; FEW XIII-2, 252b : *tribulare*]

"Agitation, conflit, tracasserie" : Prince, regnés en paix sans *triboulis* (MOLINET, Faictz Dictz D., 1467-1506, 865). [R. M.]

TRIBRARQUE, **adj.** (tribrarque)

[Ø]

"?" : [Atropos] Traistre trousson, triquenique *tribrarque*, Truye troussine, triquedondayne troque (LA VIGNE, Compl. roy Bazoche M.R., 1501, 393).

REM. La lang. connaît le mot : «*Tribade* (...), femme qui cherche avec une autre femme des plaisirs contre nature» (GDC X, 808a). [A. B.]

TRIBROQUE, **subst. fém.** (tribroque)

[Ø]

"?" : [Atropos] Traistre trousson, triquenique tribrarque, Truye troussine, triquedondayne troque, Triste truande, triple trouble *tibroque*, Très vil trect traict, traffigue tripliarque (LA VIGNE, Compl. roy Bazoche M.R., 1501, 393).

REM. HUG. VII, 241a, *s.v. tibroque* donne l'occurrence sans déf. Peut-être à rapprocher de *couper la broche*, "mettre fin à qqc." Tous les mots du passage commençant par *tr-*, il convient sans doute de lire *tribroque*. [A. B.]

TRIBU, **subst.** (tribu)
[GDC : *tribu* ; FEW XIII-2, 257a : *tribus* ; TLF XVI, 603b : *tribu*]
A. - "Dans l'Antiquité romaine, division élémentaire de la cité" : ...et celles partiez il appela ligneez, c'est tribus en latin, qui furent einsi appelez pour cause de treu. (...) Pour lequel egalement lever, quant mestier serroit, les dictes distinctions ou *tribus* furent par le dit roy estabiiez, et pour ce ceste distinction n'apartient de rien aus distinctions des classes dessus dictes. (...) Lequel treu fu lores levé egalement selonc la proporcion dez richecez dessus dictes et selon la distinction des dictes lignies ou *tribuz* par le dit Servius en toute la cité. (BERS., I, 1, c.1354-1359, 43.13, 74).
B. - "Division principale à l'intérieur d'un peuple (en partic. du peuple hébreu issu des douze fils de Jacob)" : [Probations par coustumes, loys et aultres vrayes raisons contre les allegations des Anglois allegans que filles ont succedé et succedent en Angleterre et aultres [royaulmes], et avec ce es *tribus* d'Israel. IXe.] (...) Et a ce que ont voulu dire aulcuns qu'il fut decidé par la bouche de Moyse, Numeri XXIJo (...) des filles de Saphat, qu'elles venroyent a la succession, on peult respondre que ce ne sert en riens a la matiere ou a propos [Figure dans une interpolation] (JUV. URS., T. crest., c.1446, 45). Abnezaben vint en ce temps, grant repucté en la science des estoilles et d'icelle en monstra aux enfans de Naason, prince du *tribu* de Judée. (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 30 r°). Machadelis fut en ce temps, c'est assavoir à l'exil de Troye, et lui mesme exillé avecque Eneas, lequel aymant veoir choses estranges, vint veoir Sampson du *tribu* Dam, pour les merveilles que lors courroient de ses faiz (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 30 v°).
Rem. GRÉBAN, *Pass.* J., c.1450, 29613 (*les douze tribuz d'Israel*). [R. M.]

TRIBUER, **verbe** (tribuer)
[GD : *tribuer* ; FEW XIII-2, 251b : *tribuere*]
I. - Empl. trans. "Distribuer, attribuer qqc. à qqn" : Et [semble] que il convient plus *tribuer*, baillier ou donner et a l'un et l'autre selon droite amistié, mais non pas de une meïsme chose. (ORESME, E.A., c.1370, 450). Impertior (...) : donner, *tribuer* (Aalma R., c.1380, 196). Gloire est elle a Dieu *tribuee* S'il luy presente ce metz ? (CHAST., Temps perdu D., a.1450, 28). En ces chouses je honnoure Dieu, quant par timour, amour et contrittion de cuer, je deboute et degette de moy liesse temporelle, an abstinences et labours les delectacions de ce monde et les repos de ma vie je confolle et anulle, et en donnant et remectant je *tribue* ce qui est mien, et en obeissance je me submés a Dieu. (CRAP., Cur Deus, De arrha B.H., c.1450-1460, 196). ...jasoit ce que je les diray estre vicieulz et serfz de libidinositéz et de folie, touteffois je ne pretens pas ne ne vueil que ce soit a tous referé, ascript ou *tribué*. (PICCOLOMINI, De curialium miseriis epistola L., c.1458-1477, 83).
Rem. Aussi *Lettre Philippe*, c.1450. In : Chrestom. R., 112.
II. - Empl. pronom. *Se tribuer à qqn.* "S'offrir à qqn" : Mais je di que chose neccessaire seroit de veoir se le Pere doit retribuer au Filz, qui soy meisme agreablement tout se *tribue* a Pere. (CRAP., Cur Deus, De arrha B.H., c.1450-1460, 251). [R. M.]

TRIBUL, **subst. masc.** (tribul)
[*FEW XIII-2, 252b : *tribulare*]
(Synon. de *triboul*)
Rem. *Chasse am.* W., a.1509, 4404 (*tribus*). [R. M.]

TRIBULANT, **adj.** (tribulant)
[*FEW XIII-2, 253b : *tribulare*]
A. - "Qui tourmente, torturant" : [Atropos] Triste truande, triple trouble tibroque, Très vil trect traict, traffigue tripliarque, Trace trouvée, *tribullante* trymarque, Tref triboillé, très orrible triarque Tribut troué, tramblante, tromperesse (LA VIGNE, Compl. roy Bazoche M.R., 1501, 393).
B. - "Agité, remuant" : [Lucifer :] La cornualle Luciabelle tocque, Porte sur tous, car je suis en ce stoque Prince infernal, deable sempiternel. Soubz les ostilles du *tribulant* Nepto, Les Ydriades avec Polupeto Brouer mes sors font a la nyque noque ; Je patibulle le gueux Elupisto Aux rouges fourches du noir Dyaletho Par Eacus qui en ce ne se mocque. (LA VIGNE, S.M., 1496, 136).
V. aussi *tribuler* [A. B.]

TRIBULATION, **subst. fém.** (tribulation)
[T-L : *tribulacïon* ; GDC : *tribulation* ; FEW XIII-2, 253b : *tribulare* ; TLF XVI, 604b : *tribulation*]
"Épreuve, tourment, tribulation" : Et cant on ly dira ma *tribulasïon*, Je croy qu'il en fera si grande vengison C'onquez telle ne fu recordee en canchon. (Hugues Capet Lab., c.1358, 250). Ne t'ai je pas reconforté, Et joie de loing aporté, Et donné deduit et leesce, Et fait joie de ta tristesce ? Et ai esté tes champions En toutes *tribulations* ? Quant Honte te vint assaillir, Tes cuers estoit au defaillir, Ne ploiai je pour toi mon gage ? N'onques n'i ot nul autre ostage Fors moi, qui en fis la bataille A mon espee qui bien taille, Et la rendi plus desconfite Que ce qu'elle fust en soubite. (MACH., Voir, 1364, 376). ...Li rois ma parole entendi N'onques un mot ne respondi Tant que je eus dit ma volenté De s'onneur et de ma santé Et toutes les conditions De mes grans *tribulations* (MACH., Voir, 1364, 490). NOSTRE DAME. Osanne, (...) Pour ce que tu as t'esperance Mis en moy et eu fiance En ta grant *tribulacion*, Te vien je consolacion Faire (Mir. roy Thierry, c.1374, 273). Si entrèrent ... en Quersin moult efforcieent , et contournèrent le pays en grant *tribulation*, et ardirent et essilièrent le plus grant partie dou pat pays (FROISS., Chron. L., VII, c.1375-1400, 123). Pères saint, ... par vostre fait porra cheoir l'Eglise en grant *tribulacion* (FROISS., Chron. R., IX, c.1375-1400, 50). ...il s'estoient mis en painne de tourner toute Engletière en *tribulation* et en perte (FROISS., Chron. R., X, c.1375-1400, 130). Et les joyes que je y souloye avoir [dans cette contrée] me seront peines, *tribulacions* et griefs penitences et pestillences. (ARRAS, c.1392-1393, 259). Car partout avoit grant *tribulation*, et souffroit et avoit moult à souffrir le peuple et par especial en la Languedoy, par la grant multitude de gens d'armes (BAYE, I, 1400-1410, 246). Le cuer arrogant (...) est tousjours tourmenté et en *tribulacion* pour le dueil que a que tout le monde ne surmonte. (CHR. PIZ., P.V.H., 1416-1418, 30). Le jour de la naissance est l'entrée en misere et *tribulacion* (CHR. PIZ., P.V.H., 1416-1418, 42). ...Dieu qui donne paix et prosperité à ceulz qui le requierent deument et les delivre de toute *tribulacion*. (FAUQ., II, 1421-1430, 144). Durant laquelle *tribulacion*, le duc d'Orléans et ses frères, en poursuivant leur querelle, de rechef envoièrent leurs lectres devers le Roy et son grant conseil (MONSTRELET, Chron. D.-A., t.2, c.1425-1440, 124). ...auquel icellui prisonnier compta la paine et *tribulacion* qu'il avoit a cause de sadicte femme (Chancell. Henri VI, L., t.1, 1426, 337). ...[Jeanne II] regna, de sa couronacion jusques a son trespas, XV ans. Mais non pas sans grans guerres et *tribulacions*, par la venue du dit roy Loÿs tiers (LA SALE, Salade, c.1442-1444,

195). Vous sçavés comment cestuy lieu Et les partie d'environ Sont en grant *tribulacion*, Si grant que il n'en est memoyre. (Myst. st Bern. Menth. L., c.1450, 124). ...si comme on songe estre en une nef despessiee en la mer, ou que l'en tumb(l)e d'une tour ou d'un cheval, ou aulcunes telles choses ; et communement signifient *tribulacion* (LA SALE, Sale D., 1451, 230). Dieu le voye [Hérode] Et le gart de desperacion ! Il est en *tribulacïon* Pour l'action Du murtre, lequel m'a fait faire. (Pass. Auv., 1477, 108). Est il temps de se desoller Et cheoir en *tribulacion*, Ne fust il pas present saison De mener tout esbatement Actendu que le temps est bon ? (Sots gard., a.1488, 100). Cestui prenostica à la verité de la *tribulacion* de l'Eglise et de la grande mortalité qui fut en Ytallie (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 88 v°). Cestui prenostica les signes qui furent en ce temps et les *tribulacions* qui furent tant que l'empire fut divisée et mesmement la grande mortalité qui fut en Ytalye (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 97 r°). Predist aussi les *tribullacions* qui furent en France, à l'occasion de la debillitacion desdites monnoyes (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 125 r°). LA VEFVE. (...) Pence a quel mal tu me convie Quant tu as la vie ravie De mon filz lequel tu as pris. Douleur m'assault, rigueur me prent, Desespoir en moy ne mesprent, Congneu ma *tribulacion*. (LA VIGNE, S.M., 1496, 488). LA VEFVE. (...) Vers vous viens en humilité Vous supplier en charité, Pour Dieu et par compassion, Que mon filz soit ressuscité Par vostre deprecacion. Je suis en *tribulacion*, En douleur et en payne amere ; Pour ce, sans grant dilacion, Secourez ceste povre mere. (LA VIGNE, S.M., 1496, 490).

Rem. *Consol. Boèce* C., c.1350, gloss.

- En partic. RELIG. "Épreuve imposée par Dieu" : ...pour nulle adversité ne *tribulacion*, l'ame ne se doit separer de Dieu. (Mir. femme roy Port., c.1342, 150). Chieres gens, sachiés que toutes les fois que aucune *tribulacion* vous vient, ou viollance, ou maladie, ou aucune perte, ou persecucion, ou guerre, ou aultre meschief, c'est le Saint Esperit et ses messagés qui vient a grant son (GERS., Pent., p.1389, 78). ...le chassa hors de son propre heritaige, paradis terrestre, luy fit espouser mort, fut fait serf a *tribulacion*, le livra a tres crueux sergens pour le tourmenter, qui sont Fain, Soif, Angoisse, Misere, Tristesse et Maladies sans nombre. (GERS., Purif., 1396-1397, 61). O doulx Jhesus, treshumblement Je te prie en devocion Qu'en toute *tribulacion* Me vueille donner pacience. (Myst. st Adr. P., c.1450-1485, 75). Ceste vie n'est pas estable, Mais est transitoire et mortelle, Et l'autre vie n'est point telle ; En ceste n'a qu'aflixion, Misere et *tribulacion*, Et l'autre vie est adurée. (Myst. st Adr. P., c.1450-1485, 151). Dieu Jhesu Crist ayme les siens Et leur seuffre *tribulacion* Affin qu'ayent plus grant guirdon Quant il seront en paradis. (Myst. st Sébast. M., c.1450-1500, 81). Item ceulz qui sont en *tribulation* le rechoivent [le Saint-Esprit] pour leur consolation. (Somme abr., c.1477-1481, 121). Il convient que par pluseurs temptations et *tribulations* nous entrons ou royaume des cieulz. (Somme abr., c.1477-1481, 178). Qu'apres ma *tribulacion* Je puisse avoir remission Et aussi de bref allegance Sans estre en desolacion, Par la vostre permission, Donnez moi plaine delivrance. (Myst. siège Orléans H., c.1480-1500, 101). Se dis je affin que ne soyés Subvertis ou scandalizés, Car, pour mon nom magnifester, Arés largement a porter Douleurs et *tribulacions*, Peines et persecucions Ou moult souffrir vous conviendra. (Myst. Pass. Troyes B., a.1482, 1018).

- P. méton. "Acte ou état qui inflige une épreuve, un tourment" : Il fist sa supplication ; Si que consideration Ot le pape au petit estat Où la Crestienté estat. Si li dist : "*Tribulations*, Mortalitez, occisions, Compaingnes regnent, et pechiez ; Dont li mondes est entechiés, Si que bon ne me samble mie Que le passage vous ottrie Quant à present, car ce seroit Très grans peris que li seroit..." (MACH., P. Alex., p.1369, 219). Asés tost après... avint une une mervilleuse et grande *tribulation* en pluiseurs parties dou royalme de France... car aucunes gens des villes champestres, sans chief, s'assamblèrent en Biauvoisis (FROISS., Chron. L., V, c.1375-1400, 99). Et cerchièrent en ce temps tout le royaume de France, et y fisent moult de maulz et de *tribulations* et de villains fais, dont les plaintes en venoient tous les jours au roy e France (FROISS., Chron. L., VII, c.1375-1400, 65). ...apriés la mort dou darrain roi qui fu nonmés Carles, li douse per de France ne donnerent point la couronne et l'iretage de France a la serour de ce roi Carle, qui estoit roine d'Engleterre, ...Et le donnerent ... a Phelippe de Valois, ... C'est la cause parquoi les guerres, les pestilenses et *tribulations* sont depuis incourutes et venues et eslevees ens ou roiaulme de France. (FROISS., Chron. D., p.1400, 46). [R. M.]

TRIBULE, **subst. fém.** (tribule)

[GD : *tribule* ; FEW XIII-2, 254a : *tribulus*]

I. - "Dans l'Antiquité, piège à trois pointes inférieures et une supérieure" : Et quant l'en venoit a bataillier, soudainement li Rommain gittoient hors, de tout leur pouoir, leurs *tribules* [trad. lat. *tribulus*], esquelz quant les dictes charettes ou charioz fauchanz cheoient, ilz se depeçoient. *Tribule* [trad. lat. *tribulus*] est aussi comme une garite ou un tabernacle a combatre fiché sur quatre pieulz, lequel, comment qu'il soit getté, il se tient sur .iii. piez, et le quart peil [sic] qui est esdrecié, est trop perilleux a ceulz qui en aprouchent (VEGECE, 1380, III.24).

II. - "Tribule (*trapa natans*)" : De *tribules*. Tribulus marinus, c'est chardon marin, et est une herbe qui croist en terre sablonneuse et es parties de la mer, et rampe sus terre. L'en la treuve en temps d'esté, et pourte une semence espineuse pour laquelle l'en l'appelle chardon. (Grant herb. C., c.1450, 170). [R. M.]

TRIBULER, **verbe** (tribuler)

[T-L : *triboler* ; GD : *triboler* ; FEW XIII-2, 253b : *tribulare*]

Empl. trans. "Soumettre à des tribulations" : Et se au contraire il vient a un homme beneuré pluseurs grandes males fortunes et adversitéz, il le *tribulent* et troublent et li font tristeces et si l'empeschent de pluseurs bonnes operacions. (ORESME, E.A., c.1370, 135). ...la ou il [Pytaneus] dit que pluseurs qui avoient esté *tribulés* et faiz povres pour la guerre voulurent faire la region equipartial, ce est a dire partir entre tous par equal. (ORESME, Pol. Arist. M., c.1372-1374, 222). ...que ceulx qui leurs anxietés et douleurs dissimulent par pacience, aprés sont venus en grans voluptés, et devons avoir esperance que ceulx qui nous *tribulent* et tirannisent seront en tribulacion et nous en grant repos (JUV. URS., Loquar, 1440, 305). ...et ne devez pas cuider souffire de lire en vostre retrait et faire oroisons, ne que par vostre eslongement des frontieres vous puissiez fructifier, mais devez pourvoier et secourir aux neccessités des paciens et de vostre povre peuple *tribulé*, affligé en la forme et maniere dessus declairee, en reputant vous mesmes souffrir ce qu'ilz seuffrent, car se vous n'avez ceste ymaginacion, en vain et pour neant tendrés le nom de roy (JUV. URS., Loquar, 1440, 329). ...elle fut moult esbahye de la voir ainsi *tribulee* et troublee. (LA VIGNE, Ress. chrest. B., 1494, 117).

- En partic. RELIG. [La tribulation étant une épreuve imposée par Dieu] : Item Dieu pugnist aucuns, afin que les promes soient edefiéz. (...) Par ceste maniere sont pugnis les innocens et

enfans, afin qu'il ne samble inconvenient aux pecheurs, se aucune fois sont *tribuléz* par le juste jugement de Dieu (Somme abr., c.1477-1481, 178).

V. aussi *tribouler* [R. M.]

TRIBULEUX, **adj.** (tribuleux)
[GD : *tribuleux* ; *FEW XIII-2, 253b : *tribulare*]
"Agitateur, pertubateur"
REM. *Ancienneté des Juifs* (ms. fin XVe s., *il livra a prison tous ceulz qu'il trouva moins tribuleux ou coulpables*) ds GD VIII, 70c. [R. M.]

TRIBUN, **subst. masc.** (tribun)
[T-L : *tribun* ; GDC : *tribun* ; FEW XIII-2, 256a : *tribunus* ; TLF XVI, 604b : *tribun*]
A. - "À Rome, magistrat chargé des intérêts du peuple, tribun" : Tant fist devers euls Meneius par ses paroles que on traicta de l'acort, lequel fu fait par telle maniere que on crea un nouvel estat de *tribuns*, lequel ne porroit avoir nuls se il n'estoit du peuple. (SIM. HESDIN, Val. Max., 1375-1383, I.2.7, glose, f° 90b). *Tribun* estoit certain magistrat esleu et fait de par le menu peuple pour ly aider encontre le senat, quant il vouldroit grever le peuple (NIC. GONESSE, Val. Max., 1383-1401, VIII.1.2, glose, f° 304a). Escrisez lettres au *tribun*, Vostre grant juge, que nesun De ceulx [les chrétiens] que trouver l'en pourra, Qui a aultre dieu servira, Ne soit esparner tant ne quant, Mais soit pris et tresrudement Traictié par voye de martire. (Myst. st Adr. P., c.1450-1485, 69). Pour retourner ausdis offices dont je voeil faire raport et declaration, *tribun* estoient ceulz qui tribuoient ou donnoient ayde au peuple et aux chevalliers selon droiture. Et ceulz ycy esleurent les Rommains ung an aprez les ditateurs, qui fut le .vi.e aprez l'exil dudit Tarquin, le darrain roy ; lesquelz *tribuns* on appela deffenseurs pour ce qu'ilz aidoient a deffendre le menu peuple contre les senateurs se aulcun tort leur voulloient faire (DUCHESNE, César, 1473, I.5, f° 10d).

- *Tribun du peuple* : Cesti Graccus estoit *tribun* du peuple, c'est a dire que il avoit a deffendre et a soustenir le peuple (SIM. HESDIN, Val. Max., 1375-1383, lacune de I.1.Ext.4 à I.4.2, f° 24c). Le tiers exemple puet est[re] mis en tele maniere, c'est assavoir que aprés ce que le pueple ot esté oppressé par les grans et que il firent tant qu'il orent *tribuns* du pueple pour eulz defendre contre les grans, les *tribuns* du pueple firent certaines loys pour le pueple (RAOUL DE PRESLES, Cité de Dieu, 1371-1375, ms. Paris, B.N., fr. 22912, III.17, glose, f° 136a). Soit fait les senateurs assiz comme en aucunes histoires devant, et le greffier en bas a leurs piez. Et devant eulx soit fait G. Memmius *tribun* du peuple, c'est que le prevost des marchans parlant aux senateurs en leur remonstrant le gouvernement de ceulx qui avoient esté envoyez contre Jugurte le roy de Numidie (LEBÈGUE, Salluste, c.1417, f° 48). Trop bien pourveurent a telz inconveniens les anciens Rommains quant, pour garder les parties de leur communité chascune en sa dignité et en son ordre, ilz establirent les *tribuns* du pueuple qui avoient office pour icellui soustenir et defendre sa franchise contre le Senat et la puissance des nobles hommes (CHART., Q. inv., 1422, 24). Aprés Cesar estant ja retourné en sa province, il fut cité par Lucius Antistius, *tribun* du peuple [trad. lat. *tribunus plebis*] (MAMEROT, Romuleon D., 1466, 133). Et y ont merveilleusement bien pourveü, et en maintes manières, car ilz n'ont point de *tribuns* du peuple comme ont les Romains, qui fut partie cause de leur discention (COMM., III, 1495-1498, 114).

- *Tribun de/du plebe* : Mais comme touz le louassent et magnifiassent et approuvassent sa sentence et son conseil, li *tribun* du plebe, L.. Livius et Q.. Emilius, tempterent un poy contredire a ceste sentence (BERS., I, 9, c.1354-1359, 8.13, 14). *Tribun* de plebe estoyent certayn magistrat qui estoyent du plebe et esleu par le plebe et fait pour ayder le plebe contre les perez et contre le senat quant il voloyent grever le plebe. (BERS., glossaire, c.1354-1359, ms. Paris, B.N.F., nouv. acq. fr. 27401, f° 162a). Il est assavoir que en l'ardeur de la guerre pugnique Marcus Opius, *tribun* du plebe, (...) requist (...) que nulles femmes rommaines ne peust avoir aournement d'or (NIC. GONESSE, Val. Max., 1383-1401, IX.1.3, glose, f° 347a).

- *Tribun plebeien* : Plebisscite estoyt apelé auchun establiment que le menu plebe fesoyt en sa court par ses tribuns et par ses ediles et par ses magistraz, car cestui plebe avoyt sa court et ses juges tout a part par soy, et ses juges il apeloyent *tribuns* plebeyens. (BERS., glossaire, c.1354-1359, ms. Paris, B.N.F., nouv. acq. fr. 27401, f° 161c). Et fut octroyé par le senat, par expressez convenancez, quar le peuple des lors en avant avroit les officiers tres sayns et honnorablez, liquel leur seroyent en hayde contre les consuls quant besoigns seroit et que a nul des noblez hommez ne seroit lisable prendre ou accepter tel maniere d'office si que aynci hont esté estabiiz en peuple certayns officiers apelez *tribuns* plebeyens, lesquels touz jours devoyent estre esleus et fayz du peuple non pas des peres (BERS., II.33, c.1354-1359, ms. Paris, B.N.F., nouv. acq. fr. 27401, f° 202a).

- *Tribun populaire / des populaires* : Tribuns : Deux manieres de tribuns avoit a Romme, tribuns des populaires et tribuns des gens d'armes. *Tribuns* des populaires furent establis pour defendre la liberté du peuple a l'encontre des nobles ; et tribuns des gens d'armes, c'estoient chevetains qui avoient la charge de mil hommes d'armes soubz eulx. (ROUVROY, Stratagèmes, 1422-1425, ms. Paris, B.N.F., fr. 1234, glossaire). Pou de harengue de *tribun* populaire [trad. lat. *tribunus popularis*] se trouve avoir esté autant acceptable au peuple que fut maintenant ceste du tresdur et rigoreux consul (MAMEROT, Romuleon, 1466, II.26, f° 65d).

- *Tribun des crimes* : Enquel lieu, comme on fust venus, la crié a appelé le peuple au *tribun* des crimez, enquel office estoit lors Brucus. (BERS., I, 9, c.1354-1359, 59.7, 99).

B. - "Officier supérieur de l'armée romaine" : Quant Scipion envoya Lelius, son lieutenant, en legacion vers Siphax, roy des Messuliens, Lelius mena avec soy aucuns *tribuns* [trad. lat. *tribunus*] et centurions en lieu de varletz pour mieulx espier et savoir de l'estat de l'ennemy (ROUVROY, Stratagèmes, 1422-1425, I.1, f° 3c). ...lesquelz [les Tusculans] furent admenez devant les *tribuns*, et leur fut demandé pour quoy ilz avoient aydié les Voltes contre les Rommains (LA SALE, Salade, c.1442-1444, 34).

- *Tribun chevalereux* : ...et comme li autre *tribun* chevalereux [trad. lat. *tribunus militum*] s'en fusssent alez a M. Furius contre les Falisques (BERS., V.12, c.1354-1359, ms. Paris, B.N.F., fr. 263, f° 99c). ...si n'en y ot que un tout seul de tous les patriciens qui aus comites vindrent en robes blanches : de cestuy fut M. Veturius et tous les autres furent plebeyens, si que aussi comme toutes les centuries distrent plebeyens *tribuns* chevalereux a pouoir consulaire... (BERS., V.13, c.1354-1359, ms. Paris, B.N.F., fr. 263, f° 99d).

- *Tribun de/des chevaliers* : ...et li Samnicien meismes le confesserent, ausquelz la promesse des consulz ne souffist pas, ainçois vouldrent que en ceste sponsion venissent li legat, li questeur et li *tribun* des chevaliers, lesquelz il constrainstrent touz a jurer et a promeitre (BERS., I, 9, c.1354-1359, 9.8, 16). Le premier que li

tribun des chevaliers, fussent ou six ou dix en quatre legions, fussent creé par le peuple, car paravant il estoient creé par grace et par benefice des consulz et des dictateurs, lessié le suffrage et l'ordenance du pueple (BERS., I, 9, c.1354-1359, 30.3, 54). *Tribuns* de chevaliers estoyent es guerres certayns magistraz ordenés en l'ost pour mener et pour gouverner les legions. (BERS., glossaire, c.1354-1359, ms. Paris, B.N.F., nouv. acq. fr. 27401, f° 162a). Et quant est de Marius, lequel fu .vii. fois consul, il n'est pas doubte que il fu petit homme et de bas lignage, né d'une ville appellee Arpine. Et fu premierement souldoyer et puis fu fait *tribun* des chevaliers et puis si fu fait consul (RAOUL DE PRESLES, Cité de Dieu, 1371-1375, ms. Paris, B.N., fr. 22912, II.22, glose, f° 78b). De la retourné a Romme et par la faveur du peuple fait *tribun* des chevaliers [trad. lat. *tribunus militum*], ayda tresfort le tribunage et les aucteurs traveillans que la puissance du tribunage feust restituee (MAMEROT, Romuleon D., 1466, 129). En la fin fu la chose ad ce menee que le peuple se tint pour content par tant que il fu ordené que on feroit *tribuns* de chevaliers, les quels aroient poissance de consules et les porroit on aussi bien faire du peuple comme des peres ou nobles (SIM. HESDIN, Val. Max., 1375-1383, II.2.9, glose, f° 95d). Brutus, qui au front devant estoit, ne les *tribuns* des chevaliers [trad. lat. *tribunus militum*] ausquelz singulieres nefz estoient tribuees, voians le gros navire eulz aprochier, ne sceurent lors discerner par quele maniere a leur advantage porroient commenchier l'assault (DUCHESNE, César, 1473, IV.8, f° 98a).

Rem. LE FÈVRE, *Vieille* C., a.1376, 5.

- *Tribun des gens d'armes* : Marcus Porcius, (...) homme consulaire que le peuple avoit institué en l'ost *tribun* des gens d'armes [trad. lat. *tribunus militum*] (ROUVROY, Stratagèmes, 1422-1425, II.4, f° 37c). Tribuns : Deux manieres de tribuns avoit a Romme, tribuns des populaires et tribuns des gens d'armes. Tribuns des populaires furent establis pour defendre la liberté du peuple a l'encontre des nobles ; et *tribuns* des gens d'armes, c'estoient chevetains qui avoient la charge de mil hommes d'armes soubz eulx. (ROUVROY, Stratagèmes, 1422-1425, ms. Paris, B.N.F., fr. 1234, glossaire).

- *Tribun militaire* : La premiere cure des *tribuns* militairez [trad. lat. *tribunus militum*] fut de faire le delet. Si furent conscript et appellé a chevalerie non pas seulement li jouvencel mes avec ce li viellart furent conscript et constraint a baillier leurs noms. (BERS., V.10, c.1354-1359, ms. Paris, B.N.F., fr. 263, f° 98d).

- En partic. *Tribun consulaire*. "Officier supérieur à pouvoir consulaire" : ...ou aient esté guerres forainnes ou contencions domestiques et civiles souz les roys premiers et puis soubz les consuls et aprés soubz dittateurs, dihommes et *tribuns* consulaires [trad. lat. *tribunus consularis*] (BERS., VI.1, c.1354-1359, ms. Paris, B.N.F., fr. 263, f° 113b). ...quant il fu revenu a Rome et il fu fait *tribun* consulaire [trad. lat. *tribunus consularis*], et demandé cui il vouloit avoir a compaignon, il eslut Lucius Furius (SIM. HESDIN, Val. Max., 1375-1383, II.7.8, glose, f° 120c).

C. - *Tribun du tresor*. "Haut fonctionnaire en charge du trésor public" (synon. *tributaire*) : Et Vallere mesmes dist aussi en son second livre ou quatrieme chappittre que Marcus Actilius Regulus et Lucius Furius Philippus mirent entre les *tribuns* du tresor, prins les champs publicques, Marcus Metellus questeur et plusieurs autres hommes de cheval rommains [trad. lat. *tributarius*] (MIÉLOT, Romuleon, 1460, IV.28). [R. M.]

TRIBUNAGE, **subst. masc.** (tribunage)
[*FEW XIII-2, 256b : *tribunus*]

"A Rome, dignité de *tribun* ; collège des tribuns, tribunat" (synon. *tribunat*) : Minucius, tribun du peuple, lui succeda ou *tribunage* (MAMEROT, Romuleon D., 1466, 102). De la retourné a Romme et par la faveur du peuple fait tribun des chevaliers, ayda tresfort le *tribunage* [trad. lat. *tribunatus*] et les aucteurs traveillans que la puissance du *tribunage* feust restituee, laquelle puissance avoit Silla diminuee. (MAMEROT, Romuleon D., 1466, 129). [R. M.]

TRIBUNAIRE, **adj.** (tribunaire)
[GD : *tribunaire* ; FEW XIII-2, 256b : *tribunus*]

"Relatif au *tribun*" (synon. *tribunicial*, *tribunicien*) : Sachiéz donques car le lieu ou l'election des novelz magistras et officiers se faisoient chascun an estoyent appelé comice en singulier, et le fait et l'estat des dictes elections estoyent apelés les comices en plurier, si comme tu trouveras que mout de foiz l'en fait mention des comices consulayres, pretoriaus ou *tribunayres*. (BERS., glossaire, c.1354-1359, ms. Paris, B.N.F., nouv. acq. fr. 27401, f° 160a).

Rem. GD VIII, 70c. [R. M.]

TRIBUNAL, **subst. masc.** (tribunal[1])
[GDC : *tribunal* ; FEW XIII-2, 256a : *tribunal* ; TLF XVI, 605a : *tribunal*]

A. - "Siège du juge dans l'exercice de ses fonctions" : ...ceulz, lesquelz estoient pres du *tribunal*, c'est a dire siege judiciaire, ouquel le dictateur seoit, li prioient que il se volsist cesser, car se il le condempnoit, il condempneroit aussi tout l'ost (SIM. HESDIN, Val. Max., 1375-1383, II.7.8, glose, f° 120a). ...il faisoit couper les testes des princes de la cité devant son *tribunal* [trad. lat. *tribunal*], Glose : c'est a dire devant son siege ou il tenoit ses jugemens (SIM. HESDIN, Val. Max., 1375-1383, III.2.Ext.1, texte et glose, f° 153c).

- "Siège prestigieux, qui rappelle celui des juges" : Et a toute celle compaignie fut amené devant la royne, qui estoit en son *tribunal* assise et a compaignie, ainssy que se elle fust dame de tout le monde (LA SALE, Salade, c.1442-1444, 92).

B. - "Lieu où l'on rend la justice" : ...au *tribunal* de Poncius leur empereur, A.. Cornelius Arvina, feciaulz des Romainz, a dit ces paroles : ... (BERS., I, 9, c.1354-1359, 10.8, 18). Et est assavoir que, selonc les aucteurs, *tribunal* est a la fois pris pour le lieu ou le juge siet pour faire ses jugemens et a la fois aussi et plus souvent pour son siege ; et en ceste seconde maniere est il pris en ceste lectre ou Valerius dist ainsi (SIM. HESDIN, Val. Max., 1375-1383, III.7.1a, glose, f° 170c). Les Juïfz en ce *tribunal* Disent que leur loy approuvee Veult que tu preignhes mort final. Et pour ce, comme seneschal, Je te condempne pendre en croix, Entre deux larrons moyenal, A Mont Calvaire (Pass. Auv., 1477, 176).

- *Tenir tribunal* : Vous vous en chaulfarés aval, Et je serey punit pour vous. Les diables tienent *tribunal* Et leur parlement contre nous ! (Pass. Auv., 1477, 276).

- [Dans l'ordre de la justice divine] : ...il n'est nulle puissance De sens humain qui ce hault *tribunal*, Paré de gloire et d'honneur triumphal, Suffisamment louast sans faire faulte (SAINT-GELAIS, Séj. honn. D., c.1490-1495, 306). Nous qui regnons comme victorïeux Au *tribunal* du trosne glorïeux, Trois personnes en parfaicte unyté, Des creatures Createur pondeureux, Dieu supernel, de graces plantureux... (LA VIGNE, S.M., 1496, 207).

- P. iron. *Tribunal d'amour*. "Concours de séduction" : Dames sans nombre a face angeliques (...), Gros dÿamans et saphirs magnifiques Pour enrichir la gorge et le tetin ; La robbe longue, la gorgïas patin, Le corps troussé frisquement de velours : C'estoit assez, qui entend mon latin, Pour y avoir ung *tribunal* d'amours ! (LA VIGNE, V.N., p.1495, 168).

C. - P. méton. "Jugement" : Teneat sentenciam Et ces choses preconise et desrene En cest escript seant pour ["faisant office de"] *tribunal*, Diffinissant en ce memorial La plus grant part de toute vie humaine Mourir de peste (Cene dieux, c.1492, 122). ...et trouva l'on en ses livres comme il avait predicte (...) l'orible captivité (...) en ceste lumiere reclus entre les mons de Caspie, entre les Persiens et les Medians, où furent d'icellui peuple dix lignées enfermées sur ung fleuve qui s'appelle Cosam, par le *tribunal* dudict Salmanazar, qui de ce fut esmerveillé et le ot en grande estyme et apreciacion [Figure dans l'éd. de Wickersheimer et dans la thèse de J.-P. Boudet ; remplacé par *ordonnance* dans l'éd. de la thèse, publiée chez Champion, t.1, 1997, 149]. (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 42 v°). [R. M.]

TRIBUNAL, **adj.** (tribunal[2])
[T-L : *tribunal* ; GD : *tribunal* ; FEW XIII-2, 255b : *tribunal*]

"De juge" : Saturne, filz du trosne imperial Et de Veste, du plus hault element Dame et maistresse, au ceptre *tribunal*... (Rapp., c.1480, 57).

- *Siege tribunal*. "Siège où prend place le juge dans l'exercice de ses fonctions" : Alons au siege *tribunal*. Prenez Jhesus et l'amenez (MARCADÉ, Myst. Pass. Arras R., a.1440, 164). ...comme Cesar feust assis ou siege *tribunal* et rendit le droit ou marchié, ung appellé Sergius Galba presuma l'appeller en ceste maniere (MAMEROT, Romuleon D., 1466, 268). ...et quant il estoit ung pou malade, il mettoit la littiere pour siege *tribunal* ou aussi gisant rendoit le droit en sa maison et en souvraine diligence et doulceur (MAMEROT, Romuleon D., 1466, 295).

. [Cont. métaph.] : Et telement est la chose menee et changee de sa nature que entre l'impetuosité des armes se taisent les lois, et Justice a laissié son siege *tribunal* ouquel se siet et preside Voulenté. (CHART., Q. inv., 1422, 22). [R. M.]

TRIBUNAT, **subst. masc.** (tribunat)
[GDC : *tribunat* ; FEW XIII-2, 256b : *tribunus* ; TLF XVI, 606a : *tribunat*]

"A Rome, dignité de *tribun* ; collège des tribuns, tribunat" (synon. *tribunage*) : Mes aprés ce que ces consuls heurent lessé leur consulat, Genicius receut le *tribunat* [trad. lat. *tribunatus*] et L. Emilius et Oppitus Virginius horent le consulat. (BERS., II.54, c.1354-1359, ms. Paris, B.N.F., nouv. acq. fr. 27401, f° 211d). Aucteur : duquel la menterie fust evidente en prenant pour son pere Tyberius Graccus ; et fut confermee par l'erreur turbulente du peuple et par la puissance tres ample du *tribunat* [trad. lat. *tribunatus*] (NIC. GONESSE, Val. Max., 1383-1401, IX.14.1, f° 408d). Car Philippus fist bien maulvaisement quant au *tribunat* [trad. lat. *tribunatus*] il fist la loy agraire (BOURRÉ, 1461-1464, I.6, f° g3).

Rem. Lat. *tribunatus* ; trad. de MIÉLOT : *tribunat* (*cf.* MAMEROT, *Romuleon*, Gloss. D., 114 et 120). [R. M.]

TRIBUNAUTÉ, **subst. fém.** (tribunauté)
[T-L : *tribunauté* ; GD : *tribunaulté* ; FEW XIII-2, 256b : *tribunus*]

"A Rome, fonction de tribun" : ...duquel Ovide aprist tant que par sa faconde et sa vertu il desservit a estre fait tribun des chevaliers de Romme, et quant il fut osté de la *tribunaulté*... (LE FÈVRE, Vieille C., a.1376, 5). [Seul ex.] [R. M.]

TRIBUNE, **subst. masc.** (tribune[1])
[FEW XIII-2, 256a : *tribunus*]

(Synon. de *tribun*)

A. - "À Rome, magistrat chargé des intérêts du peuple, tribun" : Tribunus : *tribunes* (...) qui reçoit truage ou qui aux chevaliers ou au peuple donne aide (Aalma R., c.1380, 423).

- *Tribune du peuple (romain)* : Car les *tribunes* du peuple rommain [trad. lat. *tribunus plebis*] par ung temps qu'il estoit famine assemblerent tous les prevost [sic] affin que du commun consentement de tous il fut advisé se on feroit une loy pour distribuer au peuple qui mouroit de fain les deniers de la chose publique (BOURRÉ, 1461-1464, III.80, f° i7). Et pource que la paix avoit esté faicte avecques les Sannites pour l'auctorité de Tiberius Munitius et de Quintus Enisius qui pour lors estoyent *tribunes* du peuple rommain [trad. lat. *tribunus plebis*], pour ceste cause furent ilz renvoyez aux Sannites (BOURRÉ, 1461-1464, III.109, f° l4v). Grant mal et pernicieux voulut faire Phelippe, lors qu'il estoit *tribune* du peuple ["lors qu'il... peuple" trad. lat. *in tribunatu*], de la loy nommee "Lex agraria" par laquelle il vouloit les champs et les terres estre partis et chascun avoir egalle part (MIFFANT, c.1500, II.73).

B. - "Officier supérieur de l'armée romaine" : Tribunus : *tribunes* (...) qui a soubz li .XXX. ou .M. honmez (Aalma R., c.1380, 423). Mais li chevalier estoient bien deputez et commis en offices dignes en l'ost ou de *tribunes*, c'est a dire maistres de legions ou principaulz gouverneurs de l'ost ou de batailles ["tribunes... batailles" trad. lat. *tribunus*] (VEGECE, 1380, II.18). Aprés l'en appareille au duc, gouverneur de l'ost, et a ses contes, ou compaignes, lieu noble que on appelle le pretoire. Et aux *tribunes* ce sont les maistres des chevaliers l'en ordonne les tabernacles auxquelz ceulz de l'ost qui a ce sont deputez, administrent l'eaue, la busche et les vivres neccessaires ["tribunes... chevaliers" trad. lat. *tribunus*] (VEGECE, 1380, III.8).

- *Tribune majeur*. "Officier supérieur de premier rang" : De ceulz qui ont des principaulz offices de l'ost les uns sont appellees *tribunes* majeurs, et sont ceulz qui sont deputez par la saincte epistre de l'empereur, c'est a dire par la commission du prince et par jugement. (VEGECE, 1380, II.7).

- *Tribune mineur*. "Officier supérieur de rang inférieur" : De ceulz qui ont des principaulz offices de l'ost les uns sont appellees tribunes majeurs, et sont ceulz qui sont deputez par la saincte epistre de l'empereur, c'est a dire par la commission du prince et par jugement. Li autres sont appellees *tribunes* mineurs et sont ceulz qui par leur labour viennent avant. Et sont deputez a gouverner les chevaliers, et pour ce sont appellez tribunes. Car il sont audevant des chevaliers que Romule le seigneur de Romme ordonna premierement pour ce qu'ilz estoient de bonne lignee de chevalerie (VEGECE, 1380, II.7). [R. M.]

TRIBUNE, **subst. fém.** (tribune[2])
[GDC : *tribune* ; FEW XIII-2, 254b : *tribuna* ; TLF XVI, 606b-607b : *tribune*]

"Tribune (dans une église)" : Eulx assemblés en ladite église, furent leues lesdites lectres ou pulpitre, aliàs *tribune*, de ladite église. (Roi René vie L., 1481, 388).

Rem. Doc. 1409 (Montpellier, *trebune*) ds GDC X, 808b. [R. M.]

TRIBUNICIAIRE, **adj.** (tribuniciaire)
[*FEW XIII-2, 256b : *tribunus*]
"Du tribunat, des tribuns" : ...l'aide *tribunicyaire* (BERS., I, 9, c.1354-1359, 34.3, 60). [R. M.]

TRIBUNICIAL, **adj.** (tribunicial)
[FEW XIII-2, 256b : *tribunus*]
HIST. ROMAINE "Relatif au magistrat chargé de défendre les intérêts du peuple" (synon. *tribunaire*, *tribunicien*) : Et avant touz parla Marcus Coriolanus, enemis de la poëtié *tribunicial* [trad. lat. *tribunicius*], la quele le peuple avoyt obtenu des perez (BERS., II.34, c.1354-1359, ms. Paris, B.N.F., nouv. acq. fr. 27401, f° 202d). Et si ne demandoyent point de *tribunicial* [trad. lat. *tribunicius*] ayde ne de appellation au peuple puys que il veyent que li dihome cedoyent (BERS., III.34, c.1354-1359, ms. Paris, B.N.F., nouv. acq. fr. 27401, f° 231a). Il reputa petite chose avoir mis princepitaument en chartre Lucius Philippus consule, non mie par le menistre de la poissance *tribuniciale* mais par son sergent ["le menistre... tribuniciale" trad. lat. *viator*] (NIC. GONESSE, Val. Max., 1383-1401, IX.5.2, texte, f° 383c). [F. D.]

TRIBUNICIEN, **adj.** (tribunicien)
[GDC : *tribunicien* ; FEW XIII-2, 256b : *tribunus*]
"Relatif au *tribun*" (synon. *tribunaire*, *tribunicial*) : ...lequel avoit fiancee sa fille a Lucius Illicius, chevalier *tribunicien* soubz le tribun, et homme expert en vertuz et en force ["chevalier... tribun" trad. lat. *vir tribunicius*]. (MAMEROT, Romuleon, 1466, II.24, f° 63c).
Rem. BERS. (*puissance tribunicienne*) ds GDC X, 808b. [R. M.]

TRIBUNIEN, **subst. masc.** (tribunien)
[GD : *tribunien* ; FEW XIII-2, 256b : *tribunus*]
"Tribun"
REM. MACHO, FARGET, *Nouv. Test. en fr.*, c.1479-1480, ds GD VIII, 71a. [R. M.]

TRIBUNITIAL, **adj.** (tribunitial)
[T-L (renvoi) : tribunicial ; GD : *tribunicial* ; FEW XIII-2, 256b : *tribunus*]
"Du tribunat, des tribuns"
REM. BERS. (*potesté tribunicial* ; *plebeien tribunicial*) ds GD VIII, 71a. [R. M.]

TRIBUT, **subst. masc.** (tribut)
[GDC : *tribut* ; FEW XIII-2, 257b : *tributum* ; TLF XVI, 607b : *tribut*]
A. - "Contribution imposée (au vaincu, aux sujets...), imposition, taxe, tribut" : ...Nostre Seigneur demanda a saint Pierre de qui lez roys dez terres prenoient cens ou *tribut*, de leurs propres enffans ou dez estrangés ; saint Pierre luy respondi que dez estrangés. (Songe verg. S., t.1, 1378, 42). Vous voïés, donques, que lez clers qui sont esleüs ou service de Dieu ne devent point de *tribut*, car Nostre Seigneur vout, adonques, que saint Pierre le poïat, pour l'esclandre echiver. (Songe verg. S., t.1, 1378, 42). Rendés et poïés a touz ce que vous deverés : a celuy a qui *tribut*, poïés *tribut*, et a qui peage, poïés peage. (Songe verg. S., t.1, 1378, 43). Car lez uns, ainsi conme ilz vouloient tempter Nostre Seigneur, luy demanderent se chascun dev[oi]ent poïer le cens ou le *tribut* a Cesar (Songe verg. S., t.1, 1378, 51). ...et ordena que ilz fusent frans et quittes de toutes aides et de tout *tribut* juques a diz ans (Songe verg. S., t.1, 1378, 146). ...a Nabugodonosor et lui refusa a paier son *tribu* (CHR. PIZ., M.F., II, 1400-1403, 165). ...le quel peuple avoit esté subjugué et fait tributaire par les roys de France ou temps du roy Dagobert, auquel se soubzmist premier le roy de Bretaigne, lequel roy de Bretaigne espoventé de celluy Dagobert payoit chacun an malgré luy le *tribut* ou peage a luy imposé (JUV. URS., T. crest., c.1446, 70). ...mais tous aultres seigneurs particuliers ne peuent, du consentement mesmes de leurs subgetz, mettre tailles, aides ou *tributs*, voire encores pour les reparacions de leurs villes, ne icelles lever et cuillir sans le congié et licence du roy (JUV. URS., Verba, 1452, 269). ...et, ce fait, le conte d'Urgel entama le procez de la guerre que le seigneur de Castellongne luy faisoit a tort et mauvaise querelle, affermans sur haulx et grans sermens qu'il ne fut ne jamais n'avoit esté mencion a sez predecesseurs de prendre ne demander quelque *tribu* ou hommage sur luy et lez siens (Comte Artois S., c.1453-1467, 27). Et prendrons *tribuz* et appatissemens sur nos adversaires le plus que nous pourrons (BUEIL, I, 1461-1466, 96). Mais avant hier passerent ycy des glouttons françois, qui estoient messagiers a l'empereur Charles, lesqueulx me doyvent encoures le *tribut* pour le passaige. (BAGNYON, Hist. Charlem. K., c.1465-1470, 144). Le saulf conduit fut accordé par le Roy Haultas, lors Roy de Jherusalem, comme dit la cronicque, parmy payant les *tributs* acoustumez, et ainsy ala Phelippe, conte de Flandres, à six mille hommes, faire son pellerinage au Saint Sepulcre. (LA MARCHE, Mém., I, c.1470, 79). Quant le *tribut* d'ung royaulme ou de une province leur estoit payé, se par aulcuns estoient opprimez ceulx qui l'avoyent payé, les Rommains les defendoient et vengoient l'injure a leurs propres despens (FILLASTRE, Traité Conseil H., c.1472-1473, 226). Voicy donc par quelle cautelle Frauder et prandre le pourrons [Jésus] : Embassadeurs luy envoyrons Pour luy demander et prier Que il nous dye s'on doit payer *Tribut* a l'empereur de Romme. (Myst. Pass. Troyes B., a.1482, 608). Cestui, avecques sa science, fut robuste et vaillant et occist septante hommes qui venoient devers Godelias, qui estoit commis à recever le *tribu* sur les Juifz (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 45 r°). ...prenostica sur l'an VIIe du roy Guillaume d'Angleterre la famine qui advint à l'ocasion du *tribu* et exaction qu'il fist en Normandie, qui fut tel que les labeurs demourerent à fere et s'en alloient les bons laboureurs en païs estranges. (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 115 r°).

- *Mettre à tribut* : Je ne fay doubte que vous avez assez congnoissance que vostre royaume est appellé France, et dient aucunes anciennes hystoires que les Françoys s'en vindrent des parties de Siccambre parce que les Rommains les vouloient mettre a *tributs* et a charges. (JUV. URS., Verba, 1452, 266).

- *Sous le tribut de* : Quant tout ce fut bien terminé a son plaisir, il reduyt toute Ytalie dessoubs le *tribut* du royaume de France (BAGNYON, Hist. Charlem. K., c.1465-1470, 14).

B. - Au fig. "Hommage dû au mérite, récompense" : Noble roy, Dieu vous dont salut Et a tout vostre seigneurie, Du hault paradis le *tribut*, Ouquel si est joye infinie. (Myst. siège Orléans H., c.1480-1500, 517). Roy triumphant, Charles chevaleureux, Chief des Françoys, secours des valeureux A qui est dehu le *tribut* de proesse, Source des bons, confort des douloreux, Relievement des povres maleureux, Que par mains lieux indigence trop blesse, C'est a ce coup qu'il fault vostre noblesse Soit par amour, par rigueur ou humblesse Prudentement escrire et mettre en coche. (LA VIGNE, V.N., p.1495, 153).

- *Tribut de mariage*. "Devoir conjugal" : ...pour payer le *tribut* de mariage (TARDIF, Facéties Pogge D.H.-P., c.1490, 192).

- *Payer le tribut de Nature.* "Rendre l'âme, mourir"
Rem. *Hist. prem. destruct. Troie* R., c.1470-1480, gloss.
V. aussi *treü* [R. M.]

TRIBUTAIRE, **adj. et subst. masc.** (tributaire)
[T-L : *tributaire* ; GDC : *tributaire* ; FEW XIII-2, 258a : *tributum* ; TLF XVI, 608a : *tributaire*]
I. - "À Rome, haut fonctionnaire chargé des finances" : Actilius Regulus et (...) Philo misrent entre les *tributaires* [trad. lat. *tributarius*] du tresor de Arecie (...) Marcus Metullius, questeur, et... (MAMEROT, Romuleon, 1466, IV.28, f° 139c).
II. - "(Celui) qui est soumis au paiement d'un tribut" : ...et tous ses voisins lui estoient *tributaire*. (JEAN LE LONG, Voy. Odoric A.M., 1351, 60). ...et si ne Demoura la homme ne fame Qui ne perdist le corps et l'ame, Ne riens qui demourast en vie, Maugré le can de Tartarie A qui Letoe est *tributaire*. Et encor leur fist tel contraire Qu'il leur gasta plus de païs Qu'il n'a de Bruges a Paris ; Car presens fui a ceste feste, Je le vi des yeus de ma teste. (MACH., C. ami, 1357, 108). ...l'Yglise souloit estre tres honoree dez seigneurs seculiers, mez elle est a present *tributaire* (Songe verg. S., t.1, 1378, 14). Mez, de present, nous veons clerement le contraire, quar Sainte Eglise est au jour d'ui *tributaire*, et plus que n'estoit du temps de Pharaon (Songe verg. S., t.1, 1378, 14). Ainsis est ceste isle gastée Et la terre, qui moult est have, Car les pluseurs en sont esclave Et *tributaire* dessoubz eulx (DESCH., M.M., c.1385-1403, 361). Hays de toutes nations Seront [les Juifs], sans avoir mansions Ne refuges proprietaires, Serfz seront et vilz *tributaires*, Tous maulx sy leur seront propices Pour leur deffaultes et grans vices ; Car l'effusion de mon sang Prenront sur eulx et leur enfant (MARCADÉ, Myst. Pass. Arras R., a.1440, 124). ...le quel peuple avoit esté subjugué et fait *tributaire* par les roys de France ou temps du roy Dagobert (JUV. URS., T. crest., c.1446, 70). ...et ont deliberé que tout le païs sera leur *tributaire*. (Percef. III, R., t.1, c.1450 [c.1340], 351). Que vous semble il de ces Romains, Lesquelz nous [les Parthes] tiennent en leurs mains ? Ilz nous tiennent leur *tributaire*, Dont il nous doit formant desplaire, Attendu nostre grant puissance Et aussi la noble aliance Qu'avons en Perce et Arabie (Myst. st Adr. P., c.1450-1485, 9). LE JUIF. D'iceulx [des chrétiens] avons beaucoup de biens, Supposé qu'ilz soyent noz contraires Et que nous soyons *tributaires*. A payer nostre marchandise, Or, argent, en mainte autre guise Grandement nous gaignons a eulx. (Mir. st Nic. juif, c.1480-1500, 81). Cestui fut moult vertueux et saige et se delecta en la science des estoilles et ot à maistre Blandiades, au moïen duquel et de sa science, fist *tributaire* le frere sa femme et mist en sa subjection les regnes de Nubye, de Surye, d'Egypte et de Inde (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 30 v°). Cestui predist l'exil du pappe Estienne et fut celui qui lui donna le conseilh aler devers Pepin en France, qui le remist en son siege et lui rendit les Lombars *tributaires*. (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 105 r°). Vers le roy Charles (...), vindrent tous a confuge Et presens fus je, de ce bien me recorde : "(...) Par droit a toy nous sommes *tributaires*, Serfz et subjectz de trop longue saison ; Mais brief, Alphons, par effors voluntaires, En ton absence nous tient tant solitaires Que nous n'avons de plus vivre achoison..." (LA VIGNE, V.N., p.1495, 131).
III. - Adj. "Dont on ne peut s'affranchir" : ...il convenoit par neccessité *tributaire* estre subgiect a leurs dangiers (SAINT-GELAIS, Séj. honn. D., c.1490-1495, 282).
V. aussi *tributoire* [R. M.]

TRIBUTEL, **subst. masc.** (tributel)
[T-L (renvoi) : tributel ; GD : *tributel* ; FEW XIII-2, 258a : *tributum*]
I. - "Ordre de payer"
Rem. Doc. (Meuse) 1333 (*talbustrey*), 1344 (*tributel*), 1345 (*talbutel*), 1360-1363 (*tributel*, *terbutel*), 1375 (*telbutel*, *trebutel*) ds GD VIII, 71a.
II. - "Mercenaire" : Soingniez, soingniez de Tartarin, Car j'ay tous mes *tallebuteaux* ! (...) Reprenez daigues et cousteaux, Le traict, la pouldre et les bastons ! (FLAMANG, Vie Pass. st Didier S., 1482, v.6260). [R. M.]

TRIBUTEUR, **subst. masc.** (tributeur[1])
[*FEW XIII-2, 258a : *tributum*]
"Celui qui est soumis au paiement d'un tribut" (synon. *tributaire*) : Nostre regne [des Juifs] nous ont tolu Tant que n'avons seigneur ne maistre, Fors ainsi qu'i [les Romains] le veulent mectre, Et ainsi nous tiennent es géz Leurs *tributeurs* et leurs subgéz Et, pour nous plus mectre en denger, Font nostre roy d'un estranger (Myst. Pass. Troyes B., a.1482, 531). [R. M.]

TRIBUTEUR, **subst. masc.** (tributeur[2])
[*FEW XXV, 751a : *attributum*]
"Celui qui attribue, qui distribue (Dieu)" : Comme jadis, par creation, l'eve, Furent creés du direct *tributeur* Le corps d'Adam et d'Adam celuy d'Eve (MOLINET, Faictz Dictz D., 1467-1506, 181).
REM. Formation régressive sur *attributeur*, plutôt que dérivé de *tributum*. [R. M.]

TRIBUTOIRE, **adj.** (tributoire)
[*FEW XIII-2, 258a : *tributum*]
(Synon. de *tributaire* v. Lexiques) : La ffin fust que tout le païs fust *tributoire* et rendirent treü ou roy. (Ponthus Sidoine C., c.1400, 11). [Autre ex. p.9, 34] [R. M.]

TRIC, **interj.** (tric)
[GDC : *trictrac* ; FEW XIII-2, 273a : *trik-* ; TLF XVI, 615a : *trictrac*]
Tric trac. "Clic clac" : Or allon, ma dame et maistresse, Tout nostre beau train *tricquetrac* (Myst. Viel test. R., t.2, c.1450, 98). Aussi de peur de tresbucher Il alloit son beau pas : *tric*, trac. (Fr. arch. B., c.1468-1480, 37). *Tric*, trac, sans estre effairouché, C'est faict, c'est mon, advisez l'huys ! (COQUILL., Oeuvres F., 1478-p.1494, 286). *Tric*, trac, on traisne les patins (COQUILL., Oeuvres F., 1478-p.1494, 334). SATHAN. (...) Desesperé, superbe porc espic, Sot plus doubteux que bosse ny entrac, Je viens le cours, vers toy faisant *tric* trac ; Que te fault il, paillart, puant aspic ? (LA VIGNE, S.M., 1496, 138). [Atropos] *Tric*, trat, troc, trop, trousselant triquetroque, Trainc très terreux, trep de triquenoque, Traistre trousson, triquenique tribrarque, Truye troussine, triquedondayne troque (LA VIGNE, Compl. roy Bazoche M.R., 1501, 393).
Rem. H. Lewicka, *Les Comp.*, 1968, 36-37. DI STEF., 854a : «*Tric trac*, indique des mouvements saccadés accompagnés d'un bruit, souvent avec acception grivoise». GDC X, 808c : «*Trictrac* (...), en faisant un bruit saccadé, analogue à celui de choses qui se heurtent». *Cf.* aussi GD III, 726c, *s.v. fastroillier* (Collerye). [R. M.]

-TRICE, **suff.** (-trice)
[FEW, Ø lat. *-trix* ; TLF VIII, 320a : *-eur*[2]]
A. - [Suff. formateur d'adj. fém. (substantivés) et de subst. fém. de l'animé]

Rem. V. *adjutrice* "celle qui apporte aide et conseil" (*adjutor*) ; *apostatrice* "apostate" ; *autrice* "celle qui compose un ouvrage" (*auctrix*) ; *curatrice* ; *flattatrice* ; *genitrice* ; *imperatrice* ; *lenitrice* ; *malfaitrice* ; *meretrice* "courtisane, prostituée" (*meretrix*) ; *peccatrice* ; *tutrice* ; *venatrice* ; *victrice*.

B. - [Suff. formateur de subst. fém. de l'inanimé]

Rem. V. *cicatrice* (*cicatrix*) ; *matrice* (*matrix*) ; aussi *atrice* "excroissance" (o.i.) ; *caractrice* "caractère d'écriture".

REM. Finale homophone : *nutrice* "nourrice" (*nutricia*) ; *patrice*, subst. masc., "patricien" (*patricius*). [R. M.]

TRICENAIRE, **subst. masc.** (tricenaire)
[FEW XIII-2, 261b : *tricenarius*]

"Ensemble de trente jours" : ...l'Eglise a acoustumé a garder trois nombres de jours : le septennaire, le *tricennaire* [Var.VIGNAY, ms. BNF fr. 241, a.1348 : trentel] et l'anuel. (...) Le trentenaire [Var.VIGNAY, ms. BNF fr. 241, a.1348 : trentel] est gardé, qui est par trois disiennes, pource que ce qu'ilz ont trespassé en la foy de la Trinité des dix commendemens de la foy soit purgé en eulx. (BATALLIER, Lég. dorée D.-L., 1476, 1049). [R. M.]

TRICHE, **subst. fém.** (triche[1])
[T-L : *triche* ; GD : *triche*[1] ; FEW XIII-2, 260a : **triccare* ; TLF XVI, 610a : *tricher* (*triche*)]

"Tricherie, tromperie" : Car li dyable plain de *triche* Me tente par nuit et par jour. (Mir. enf. diable, c.1339, 7). N'avoit cure de nulle *triche*, Ains estoit au povre et au riche Doulce et courtoyse. (Mir. marq. Gaudine, 1350, 156). Ne le disoit pas pour niant, Eins doubtoit l'inconveniant Qui vient d'estre povres ou riches : Car trop y a baras et *triches*, N'il n'est chose que povre gent Ne consentissent pour argent ; Et li riche font encor pis, Car il portent dedens lor pis Tant de mal et de felonnie, D'orgueil, d'avarice et d'envie, Qu'on ne le te porroit nombrer. (MACH., C. ami, 1357, 71). La ne seront pas les rois quittes, Les clercs, les prestres ne les lays, Ne les grans princes des palays, Les menuz peuples ne les riches De leurs pechiés ne de leurs *triches*, Ainçois illec les jugera Et a chascun retribura Bien ou mal, selon sa desserte : Aux bons bien, et aux mauvais perte. (DESCH., M.M., c.1385-1403, 243). Toutefoiz en vi je pou riches Devenir, sanz faire grans *triches* (CHR. PIZ., M.F., II, 1400-1403, 73). Quant Job si fut du tout en friche, Et plus a Dieu se transporta, Tant qu'a la fin ne fut pas *triche*, L'angë es cieulx l'ame porta. (RÉGN., F.A., 1432-c.1465, 105).

- *En triche.* "En situation de tromperie, de litige" : ...et, par tant, ilh entreprist une rigeure encontre Saint Engliese, qui fut asseis merveilheuze ; car, en tos liez où ilh avoit vingnes, preis, terres et jardins, qui devoiient deyme, ilh cessat de ses deymes à paiier et dest az deymeurs qu'il ne voloit plus estre leurs bovirs ne leurs wangnirs, car, puysque ly XIe part de ses bins estoit à eaz, ilh presissent l'onzeme part à juste parchon al encontre de ly, et bin le wangnassent et fesissent leur profil, car jamais deyme ne leur paiieroit ; dont ilh avit que longtemps après cely XIe part demorat en *trixhe* [var. *triche*, querelle]. (HEMRICOURT, Miroir Hesb. B.B., 1353-1398, 477).

- *Par triche.* "Par tricherie" : Et Dieu scet se mains avenus Sont a leur entente par *triche*, Et se maint beau don noble et riche Ont donnez a leurs adversaires, Ou advocas, ou commissaires, Affin que tout ne deissent mie, Ou qu'ilz eussent lengue endormie A deposer contre eulx le voir De ce qu'ilz pouoient savoir ! (CHR. PIZ., M.F., II, 1400-1403, 59).

- *Sans triche.* "Sans tromperie" : Pleust a Dieu que l'en ne portast Honneur, fors a ceulx qu'on notast Estre vertueux et sanz *triches*, Et non mie ainsi aux plus riches ! (CHR. PIZ., M.F., II, 1400-1403, 47). [R. M.]

TRICHE, **subst. fém.** (triche[2])
[]

"Pression ?" : ...à faire criee [var. *triche*] sur eulx et à les occire de toutes pars (Ponthus Sidoine C., c.1400, 105).

REM. Rapprocher de *tresse* C ? [R. M.]

TRICHER, **verbe** (tricher)
[T-L : *trichier* ; GD : *trichier* ; DÉCT : trichier ; FEW XIII-2, 259b : **triccare* ; TLF XVI, 610a : *tricher*]
I. - Empl. trans. *Tricher qqn* (ou une collectivité). "Tromper, duper, abuser" : ...Car Envie si n'est pas seule, Eins vomist souvent par sa gueule (...) Meffais, traïsons, tricheries, Murtres, detractions, haïnes, Ou tant a de maises racines Qu'onques nul n'en dit bon exemple, N'en siecle n'a ordre ne temple Ne seculer qu'elle ne *triche*. Partout se met ; partout se fiche ; Partout vuet estre ; partout rampe ; Elle n'a pas eu pié la crampe, Eins est viguereuse et aperte, Nom pas a pourfit, mais a perte. (MACH., D. Lyon, 1342, 225). L'EMPERÉRE. Seigneurs, bien me *triche* et deçoit Ignace, que ne puis vertir Ny a nostre loy convertir. (Mir. st Ign., 1366, 107). Sire, s'avec vous fas demour, Je feray ce que me direz, Si que je croy que vous serez Content de moy et m'arez chier. Nullui n'ay apris a *trichier*, (Mir. st J. Paulu, c.1372, 96). ...et se elle n'est mye telle maiz flatresse et use de blandices, ne vous y fiez point, car elle bee en aucune autre partie a vous *tricher* (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 128). Aussi certes n'est pas raison Que l'en face division De tel pays, de tel duchié : Le peuple en seroyt *trichié*, Car l'un contre l'autre seroit (SAINT-ANDRÉ, Livre Jean de Bret. C., c.1400, 446). Amours le *triche* Et lui est large en offre, et en fait chiche. (CHART., D. Fort., 1412-1413, 182). Ses crediteurs il bleche, abuse et *triche*. (MESCHIN., Lun. princes M.-G., c.1461-1465, 88). Boutes dedens. Je suis tout rusé de ce fait, Mais se seroit a toy mal fait Se me *trichoie* aulcunement. (Tr. Men., c.1480-1500, 289).

- [Du diable] "Tromper qqn, l'nduire en tentation" : Mais l'ennemy me *tricha* tant Que il me fist mon veu brisier (Mir. enf. diable, c.1339, 26). ...l'ennemy de moy *trichier* (...) lors se pena, Et tant qu'en voloir me mena D'avoir le pucelage d'elle. (Mir. st J. Paulu, c.1372, 134).

II. - Empl. intrans. "Agir par tromperie, agir malhonnêtement, tromper" : Et qui vorroit plus souhaidier, Je n'os cuidier Si fol cuidier Que cils aimme de cuer entier Qui de tels biens n'a souffisance ; Car qui plus quiert, il vuet *trichier*, S'Amours tant chier L'a que fichier Deingne par l'ueil de son archier En son cuer d'eaus la congnoissance. (MACH., R. Fort., c.1341, 17). ...cuer entier Qui *trichier* Ne saroit Par souvenir vuet que dou tout m'apointe, Si qu'autre amour n'entrepreingne, n'acointe (MACH., L. plour, 1349, 286). Si vueil amer l'azur et tenir chier Et moy parer de li en ramembrance De loyauté qui ne saroit *trichier*, Et li porter honneur et reverence. (MACH., L. dames, 1377, 235).

- [Lang. de l'amour] *Sans tricher* : Adieu, ma vraie dame chiere, Pour le milleur temps garde chier, Honneur à vous qu'aim sans *trichier* ! (MACH., P. Alex., p.1369, 43). Pour Dieu, dame,

n'amés autre que my, Car, par m'ame, je n'aim ne ne tien chier Autre de vous, n'onques nulle ne vi Que je vosisse avoir pour vous laissier ; Et sachiés bien que j'aim si sans *trichier*, Car je sui cilz qui onques ne faussay N'onques nul jour à fausser ne pensay. (MACH., L. dames, 1377, 142). Or li vueille Amours noncier Que porteray Dedens mon cuer sans *trichier* Et serviray Sa douce ymage et l'aray Plus que moy chier, Et tant com durer porray, Ne feray autre mestier. (MACH., Les lays, 1377, 396). Et se senz *trichier*, De fin cuer entier La ser et tieng chier, Doulz espoir me fait cuidier Que j'aray amie Qu'on ne puet prisier Assez n'esprisier (MACH., Les lays, 1377, 456). [R. M.]

TRICHEREL, **subst. masc.** (tricherel)
[T-L : *tricherel* ; GD : *trichereau* ; FEW XIII-2, 260b : **triccare*]

"Tricheur, trompeur" : La n'a larron ne malfeteur Ne *tricherel* ne hoqueleur (Propr. choses Rosarius Z.S., c.1330, 82). [R. M.]

TRICHERESSE, **subst. fém.** (tricheresse)
[T-L : *tricheresse* ; GD : *tricheor* (*tricheresse*) ; *FEW XIII-2, 260b : **triccare*]

"Celle qui trompe, femme fourbe, perfide" : Et concupiscence si est aussi comme les anciens disoient de Venus, c'est a savoir que Venus la *tricheresse* nee de Cypre avoit une diverse courgiee ou courroie. (ORESME, E.A., c.1370, 384). Certes ne m'eschaperas mie, Serve, desloial *tricheresse*. (Mir. Berthe, c.1373, 215). Or est au jour d'ui grant dolour, Quant par orgueil ou par richesce Un tricheur, une *tricheresse*, Uns maleureus, une chetive Par son oultrecuidance estrive, Et veult offrir devant un saige Ou ung homme de hault parage Ancien ou juene, s'il a Un po d'estat qui lui faurra (DESCH., M.M., c.1385-1403, 297).

Rem. DESCH., *Oeuvres* Q., t.1, c.1370-1407, 95. [R. M.]

TRICHEREUSEMENT, **adv.** (trichereusement)
[T-L : *tricheros* (*tricherosement*) ; GD : *tricherosement* ; FEW XIII-2, 260b : **triccare*]

"Avec fourberie, trompeusement" : Et lors le roy Henry comensa de chivacher vers Wodestoke là où Rosamonde q'il taunt ama en queor estoit si *trecherousment* murdriz par la roigne. (Chron. London A., c.1350, 4).

Rem. Aussi *Lettres agn.* L., 384 (*tricherousment*). [D. L.]

TRICHEREUX, **adj.** (trichereux)
[T-L : *tricheros* ; GD : *tricheros* ; FEW XIII-2, 260b : **triccare*]

"Qui triche, qui trompe" : Il mesmes [le Diable] sa norrice estoit [de sa fille, le Péché], Et la gardoit et doctrinoit De sa plus *tricherouse* guile (GOWER, Miroir homme M., c.1376-1379, 5).

V. aussi *trichereusement* v. Lexiques [R. M.]

TRICHERIE, **subst. fém.** (tricherie)
[T-L : *tricherie* ; GD : *tricherie* ; DÉCT : tricherie ; FEW XIII-2, 260a : **triccare* ; TLF XVI, 610a : *tricherie*]

"Tromperie, fausseté, mauvaise foi" : ...s'il revenoit par aucune maistrie, Je seroie a tous jours retéz de *tricherie* (Flor. Rome W., c.1330-1400, 187). Or te vueil ces couleurs aprendre, Comme en Amours les dois entendre : Saches que le pers signefie Loiauté qui het *tricherie*, Et le rouge amoureuse ardure Naissant d'amour loial et pure (MACH., R. Fort., c.1341, 68). Tout en autelle maniere respondirent li autre prince, qui estoient plain de faulseté et de *tricherie* (Bérinus, I, c.1350-1370, 171). A l'entree de ce passage Trois dames ot, pleinnes de rage, Et s'estoient si grans maistresses Qu'elles s'appelloient deesses, L'une d'orgueil, l'autre d'envie, L'autre de toute *tricherie*. (MACH., C. ami, 1357, 82). Einsi me deporteray De tout ce que dire orray, N'en merencolie Ja mon cuer n'en metteray, Pour ce que pure me sçay De leur *tricherie* ; Ne cuers qui est de bon port Ne doit doubter leur raport Plein de felonnie. (MACH., Ch. bal., 1377, 598). ...par leur tres grant *tricherie* et barat, ilz jugent dez choses avenir, car quant l'Anemi pense a faire aucune chose, il le dit et revele aucune foys, en faignent que aultre le doye faire, pour monstrer que il sache lez choses avenir. (Songe verg. S., t.1, 1378, 371). L'omme qui veult mener rigle de bonne vie pour avoir beaucoup de bien en ses jours doit garder sa langue de dire mal et que de ses levres ne yssent quelconques parolles de faulseté ne *tricherie* (CHR. PIZ., Paix W., 1412-1413, 83). Tant a en ly de *trucherie* Car ou peuple de Guallillee Il a trestoute anichiellee La loy. (Pass. Semur D.M., c.1420 [1488], 191). ...toutes ydolles, toutes fantosmes et toutes dyableries perdirent incontinent leurs malvaistiez, faulcetez et *tricheries*, de quoy les dyables decepvoient les gens (LA SALE, Salade, c.1442-1444, 125).

Rem. FROISS., *Méliad.* L., 1373-1388, gloss. (*trecerie*).

- "Acte de tromperie, mensonge" : Car Envie si n'est pas seule, Eins vomist souvent par sa gueule Contrueves, baras, jengleries, Meffais, traïsons, *tricheries*, Murtres, detractions, haïnes, Ou tant a de maises racines Qu'onques nul n'en dit bon exemple, N'en siecle n'a ordre ne temple Ne seculer qu'elle ne triche. (MACH., D. Lyon, 1342, 224). ...et toutes les lachetez, *tricheries* et mauvaistiez qu'il avoit faictes et maintenues, il les mettoit sur Aigres le gentil chevalier (Bérinus, I, c.1350-1370, 325). Ha ! frére, conment fuz tu tel Que pensas telle *tricherie* Pour acomplir ta lecherie ? (Mir. emper. Romme, 1369, 308). Diex, (...) Ne veult souffrir sa menterie, Sa traison, sa *tricherie* ; Pour ce m'a le parler rendu (Mir. Rob. Dyable, c.1375, 73). Sachiez que tant que vous userez de loyauté, sans penser ne faire *tricherie*, ne mauvaitié, et que vous les ayez sur vous, vous ne serez desconfiz par armes, mais que vous ayez bonne querelle... (ARRAS, c.1392-1393, 84). ...affin que, s'il y a *tricherie* ou mauvaise pourpensée, que ceulx qui ce feroient en soient corrigés et pugnis. (Echiq. Normandie S., 1423, 102). Messager doit sur soy porter l'enseigne de son maistre, maiz celuy a de soy effacé le signal de Dieu, qui se souylle des taches de murtre et de *tricherie*. (CHART., L. Esp., c.1429-1430, 119). ...vous avez fait de l'eglise de Dieu fosse de larrons, et du saintuaire divin banque de *tricherie* (CHART., L. Esp., c.1429-1430, 176). Il couvient que je te herré, Car tu m'as fait grant *trichery* ; Ton fait, il sont tout trompery. (Path. D., c.1456-1469, 132).

- "Ruse" : Je vous prometz que temprement Useray mieulx de *trecerie* (MARCADÉ, Myst. Pass. Arras R., a.1440, 240).

- "Trahison" : Adonquez s'avisa d'unne grant *tricherie* Dont mains hons en moru (Hugues Capet Lab., c.1358, 242).

- *Par tricherie.* "Par tromperie" : Si la prist assez de legier Par aguet et par *tricherie* (Tomb. Chartr. Trois contes S., c.1337-1339, 76). Il [le diable] euvre en paix par *tricherie* ou persecucion contre lequel l'ame doit estre aussi appareillee de resyster comme il est de tempter. (CORBECHON, Mauvais anges S., 1372, 489). Et tous les jours nous t'amenons Tant de muldriés et de larrons Sy que ne cessons jour ne nuit De tempester et mesner bruit, Ou faire muldre et desrober, Ou par trahir, autre gaber, Ou par barat ou *tricherie*, Et en mainte aultre dyablerie Et abominables pechiez (Myst. st Adr. P., c.1450-1485, 109). ...soit a droit ou soit a tort, Il le faul livrer [Jésus] a mort, Quar pour barat et *trucherie* Il

nous quier tel miserie, Prandre le faul en peu de temps. (Pass. Autun Biard F., 1470-1471, 79).

. "Injustement" : On ne m'eust parmy ce drapel Fait boire [allusion à la question de l'eau] en ceste escorcherie [la prison du Châtelet] - Vous entendez bien joncherie -. Mais quant ceste paine arbitraire On me juga par *tricherie*, Estoit il lors temps de moy taire ? (VILLON, Poèmes variés R.H., c.1456-1463, 74).

- [Lang. de l'amour]

. *Sans tricherie* : ...elle sera d'amer esprise Et vorra doucement amer, Amouresement, sans amer, Sans penser mal, sans villonnie, Sans barat et sans *tricherie*, Son dous amy, et il sera Ad ce menez qu'il l'amera De cuer, sans pensée villeine, Plus que Paris ne fist Heleinne. (MACH., Compl., 1340-1377, 267). ...Loiauté et Droiture Faillent pour moy, et ma dame au cler vis Ne laist mon cuer vivre joieusement Ne ne le vuet occire, einsois l'esprent De bien amer, si que sans *tricherie* Sera de moy honnourée et cherie. (MACH., L. dames, 1377, 62). Douce dame, vo maniere jolie Lie en amours mon cuer et mon desir Desiramment, si que, sans *tricherie*, Chiérie adès en serés, sans partir. (MACH., L. dames, 1377, 78). Car tous mes cuers li est donnés, Sans retraire et sans vilonnie, Pour ce qu'il est à droit nommez Preus et loyaus sans *tricherie* ; Et s'a de grace compaingnie, Qui d'onneur le met ou sentier : Pour ce l'aim je de cuer entier. (MACH., L. dames, 1377, 96). Si que vie Plus jolie, Plus gaie et plus envoisie Qu'autre dame Mener doy, Quant amie Et cherie Sui de li sans *tricherie* Et sans blame, En bonne foy. (MACH., Les lays, 1377, 367).

. *Sans penser tricherie* : Et pour ce Amours et ma dame deprie Que son service en gré vueillent avoir, Puis qu'il s'i est donnés pour miex valoir. Car je meismes m'i doing tous et ottri Com cils qui vueil, sans penser *tricherie*, Servir ma dame et bonne Amour aussi. S'ara le cuer et le corps sans partie, Car quant mes cuers le vuet, je ne doi mie Desobeïr à faire son voloir, Puis qu'il s'i est donnés pour miex valoir. (MACH., L. dames, 1377, 156). Amis, avoir ne puis lie journée, Quant ne vous voy ; mais sachiez vraiement Que long et près tres amoureusement, De loial cuer, sans penser *tricherie*, Vous ameray tous les jours de ma vie. (MACH., L. dames, 1377, 198). [R. M.]

TRICHERREMENT, **adv.** (tricherrement)
[GD : *tricherement* ; FEW XIII-2, 260b : **triccare*]

"En trichant, en trompant, de manière fourbe" : Cil ditta et fist une epistre Ou nom de Johan faussement Et l'envoia *tricherrement* En Costentinnoble a celee (Tomb. Chartr. W., c.1337-1339, 18). [R. M.]

TRICHEUR, **adj. et subst. masc.** (tricheur)
[T-L : *trichëor* ; GD : *tricheor* ; DÉCT : trichëor ; FEW XIII-2, 260b : **triccare* ; TLF XVI, 610a : *tricheur*]

"(Celui) qui trompe, trompeur" : ...les gens de ce païs estoient tuit par nature *tricheurs* et bareteurs et plains de faulsetté (Bérinus, I, c.1350-1370, 40). Lez aultres sont *tricheurs* et plains de baras, et tousjours ont adversité. (Songe verg. S., t.1, 1378, 236). Mais comment que les bons aient a souffrir, si reviennent ilz en aucun point au dessus, et les *tricheurs* sont conchiez en la fin. (Bérinus, I, c.1350-1370, 320). Or est au jour d'ui grant dolour, Quant par orgueil ou par richesce Un *tricheur*, une tricheresse, Uns maleureus, une chetive Par son oultrecuidance estrive, Et veult offrir devant un saige Ou ung homme de hault parage Ancien ou juene, s'il a Un po d'estat qui lui faurra (DESCH., M.M., c.1385-1403, 297). N'y vault nul barat de *tricheur*. (CHR. PIZ., M.F., I, 1400-1403, 128). Saint Marcïal, disciple Pierre, Garde nous du larron *trecherre*. (Prières saints R., t.1, 1400-1500, 116). L'ung a l'autre sera faulx et *tricherre*. (Cene dieux, c.1492, 121).

- [Du comportement, du langage] "Trompeur" : Et senefie que cellui qui premier la porta en armes fut vng homme de grant langage *tricherre* et malicieux et aux habitans mont nuysible et qui par son langage se vouloit fort exaucier. (Best. hérald. H.E., c.1435-1450, 487). [R. M.]

TRICHEUSEMENT, **adv.** (tricheusement)
[T-L : *trichos* (*trichosement*) ; GD : *tricheusement* ; FEW XIII-2, 260b : **triccare*]

"En trichant, en trompant, de manière fourbe"

REM. *Ancienneté des Juifs* (ms. fin XVe s., *moult tricheusement lui promettoit si grans peccunes*) et ex. du XVe s. (*De Vita Christi*, *Judas* (...) *tricheusement salua le debonnaire Jhesus*) ds VIII, 72c. [R. M.]

TRICHIS, **subst. masc.** (trichis)
[*FEW XIII-2, 260b : **triccare*]

"Tricherie, tromperie" : Aler ne poeut la droite voye, Mais par *trichy* et par forvoye, Fuïte et liberacion, Et tout a sa confusion. (Renart contref. R.L., t.2, 1328-1342, 164). [R. M.]

TRICLIN, **adj.** (triclin)
[GD : *triclin*]

"De triclinium"

- RELIG. [En parlant de Marie] : Dame gentilz, ou il n'a qu'amender, *Triclin* vaissel ouquel habondanment Li pecheour peuent grace trouver... (Mir. Barl. Josaph., c.1363, 303).

Rem. GD traduit "employé dans un festin" ; F. Bonnardot comprend «lat. *triclinii vas* "coupe digne d'un festin" ?» ; FEW XIII, 268 consacre une note à cet ex. : «Es ist nicht klar, welche vorstellung zu diesem ausdruck geführt hat» ; suit la trad. de F. Bonnardot. En fait, avant le sens de "salle à manger", *triclinium* tient celui de "lit de table pour trois personnes". Il est manifeste que, dans notre ex., il est fait allus. à la Trinité. *Cf.* GD «*tricline* (...) : Dame, qui ies de eternité Et de tote la trinité Li liz et li nobles triclines. (*De .v. gaud. B.M.*)». [P. K.]

TRICOIS, **subst. masc.** (tricois)
[*FEW XVII, 258b : **strîkan*]

"Gros bâton (équivoque grivoise)" : Elles se pevent enharnacher De baudriers qui ont beaux *tricois* (COQUILL., Oeuvres F., 1478-p.1494, 158). [R. M.]

TRICOISE, **subst. fém.** (tricoise)
[GD : *turquoise* ; FEW XIX, 191a : *Türk* ; TLF XVI, 612b : *tricoise(s)*]

"Tenailles (servant en partic. à arracher les clous)" : Item, une *trocoize* de fer. (...) Item, ung pié de chèvre en fer. (Aff. Jacques Coeur M., 1453-1457, 328).

- Au plur. : LE FÉVRE. (...) vezci mes instrumens, Tenailles, martel, clos, liens, Poinçon, *turquaises*. (Mir. st Guill., c.1347, 26). Et aucunefoiz quant l'en en peut finer, il convient avoir des jennes piatz et les y faire voler aux champs, et estre garny d'unes petites *turquoises* propres a ce, afin que si tost que l'esprevier avra lyé le piat l'en lui rompe les jambes et le becq, afin que l'esprevier en soit tousjours au dessus et ait l'aventaige du piat sans estre blechié. (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 155). Et pour ce les diz

Jehannin, Jehannot et Atrape, courouciez et emeuz de ce que le dit Torroil ne se vouloit deporter de solliciter la dicte Jehannette, coururent sus au dit Torroil, et prinst le dit Jehannin une *touquesches* et le dit Atrape un bourdon ferré, et le dit Jehannot avoit un bazelaire tout nu, et incontinent pristrent le dit Torroil et le gecterent à terre et le foulerent aux genoulx et aux poins. (Doc. Poitou G., t.6, 1400, 360). ...icellui Jehan fut meu et ot propos de injurier et dommagier icellui Guilloteau, et en procedant en son propos, (...) il print chiez un mareschal de la ville de Saint Mars de la Rorte en Poitou, et à son deceu, unes *truquaises* (Doc. Poitou G., t.7, 1410, 192). ...icelluy Guillaume se partit du lieu de Lezignen et print ses *turquoises* à lui necessaires en son dit mestier de sellier (Doc. Poitou G., t.10, 1457, 17). Sy yrons ouvrir la porte des champs en despit de tout le monde avec nos *turcquoises*, ciseaulx et tenailles. (BUEIL, I, 1461-1466, 80). Et cependant que les dixaines montoient, le Jouvencel, avec les deux premières dixaines, qui portoient les grandes *turquoises* de fer bien acherées, de la longueur de deux piez ou environ, vindrent aux huys du portail, qui estoit sur la muraille du chasteau, et rompirent les serreures, adfin de descendre en la ville (BUEIL, I, 1461-1466, 90). ...une *tuqueze* et ung sizel de fer (Lettres rémission René II P.D.H., 1487, 164). [R. M.]

TRICOT, **subst. masc.** (tricot[1])
[GDC : *tricot* ; FEW XVII, 258a : **strîkan* ; TLF XVI, 613b-614a : *tricot*[1]/*tricot*[2]]

"Bâton gros et court, trique, gourdin" : ...sur chacun millier de fer, dix deniers tournois ; sur chacune meule ou moulage, deux sols six deniers tournois ; sur chacun millier de bois, tant merrien de chansille rotée, comme de *triquot*, à prendre deux milliers dudit *triquot* ["à considérer que l'on prenne deux milliers de tels bâtons"], pour un (...) quinze deniers tournois (Ordonn. rois Fr. V.B., t.12, 1413, 253).

Rem. H. Lewicka, *La Dér.*, 1960, 305. [R. M.]

TRICOT, **subst. masc.** (tricot[2])
[T-L : *tricot* ; *FEW XIII-2, 260b : **triccare*]

"Tricherie, tromperie" : [Var., vers ajouté] Plain de boidie et de *triquot* ; Plains de bourdes et de triscostes ; Plain de bourde et de *triquot* (DUPIN, Mélanc. L., c.1324-1340, 101). Puis c'om est en hostellerie Et l'en y vient par compaignie Qu'il n'y ait n'Engloiz ny Escot [Var.] [Qu'il n'y ait ame sans *tricot*], Que chascun ne pait son escot (LA BUIGNE, Rom. deduis B., 1359-1377, 220).

REM. GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum.* S., c.1330-1331, 4906, ds T-L X, 652.

V. aussi *tricotement*, *tricoterie* [R. M.]

TRICOTE, **subst. fém.** (tricote[1])
[GD : *tricote* ; FEW XVII, 258a : **strîkan*]

"Bâton gros et court, trique, gourdin"

REM. Doc. 1457 (*Lequel Sauvestre print une tricote ou billart* (...) *et en donna au suppliant sur le front*) ds DU CANGE VIII, 181c, *tricolus* ; GD VIII, 73a, et GAY II, 424a. [R. M.]

TRICOTE, **subst. fém.** (tricote[2])
[*FEW XIII-2, 260b : **triccare*]

(Synon. de *tricot*[2]) : [Var., vers ajouté] Plain de boidie et de triquot ; Plains de bourdes et de *triscostes* ; Plain de bourde et de triquot (DUPIN, Mélanc. L., c.1324-1340, 101). [R. M.]

TRICOTEE, **subst. fém.** (tricotée)
[GD : *tricotee* ; FEW XVII, 258a : **strîkan* ; TLF XVI, 615a : *tricoter*[2] (*tricotée*)]

"Volée de coups"

- *Chanter/deschanter la tricotee.* "Trépigner de douleur sous les coups" : Pensez que les dyables d'Enfer Luy font chanter la *tricotee* ! (FLAMANG, Vie Pass. st Didier S., 1482, v.6554). ASTRAROTH. Je croy que tantost sentira La flame qui est ja montee ! BELYVAL. Et je croy qu'il deschantera Le mal jour ou la *tricotee* ! (FLAMANG, Vie Pass. st Didier S., 1482, v.10194). [R. M.]

TRICOTEMENT, **subst. masc.** (tricotement)
[T-L : *tricotement* ; GD : *tricotement* ; *FEW XIII-2, 260b : **triccare*]

"Tromperie, chicane" : Et si nient la debte absolument Pour la paye longuement delaier. D'eus sauroit bien parler Jehan Houdois, Si li plaisoit, car ["ainsi" ?] le *tricotement* De Jehan, Henry et tout pareillement, Du Baberueil et du grant Chandelliez Qui lui doivent, et si vont varient Pour la paie longuement delayer. (DESCH., Oeuvres Q., t.4, c.1370-1407, 341).

V. aussi *tricoterie* [R. M.]

TRICOTER, **verbe** (tricoter[1])
[GD : *tricoter* ; GDC : *tricoter* ; FEW XVII, 258a : **strîkan* ; TLF XVI, 614a-615a : *tricoter*[1]/*tricoter*[2]]

A. - "Faire danser qqn sous les coups ; danser, courir, sauter" : Je vous pri qu'après li [le fol] alons, Et je l'assaudray tout devant. Coquibus, traiez vous avant : Retenez ce que je vous rue (...). Gardez que je ne vous *triquote*. (Mir. parr., 1356, 16). [C'est un diable qui parle] J'ay fait laisser toutes vertuz, J'ay fait danser et *tricquoter* Dont mile culz seront batuz ! (FLAMANG, Vie Pass. st Didier S., 1482, v.7941). [Ou sens B ?]

Rem. Ex. mil. XVe s. ds GD VIII, 73b.

B. - "Faire l'amour à" : Gouge qui veult les coquars et novices Et qui s'en fait servir du plat des cuisses Pour estre mieulx a son gré *tricotee* Et pour sçavoir si les sotz le font bien, A la parfin viendra a si grant bien Qu'elle sera lourdement baculee. (PH. BOUTON, Les Gouges, éd. A. Piaget, c.1454. In : Romania 47, 1921, 170).

V. aussi *trinqueter* [R. M.]

TRICOTER, **verbe** (tricoter[2])
[FEW XIII-2, 260b : **triccare*]

"Tromper" : Gens de bien en ma compagnie Ne seront jamais *tricotés*. (MICHEL, Myst. Pass. J., 1486, 31). [J. Orr, *Rom. Philol.* 19, 1965, 375] [R. M.]

TRICOTERIE, **subst. fém.** (tricoterie)
[FEW XIII-2, 260b : **triccare*]

"Tricherie, tromperie" : Aprés que fusmes picquoté Comme lors on nous picquota Fut au picqueur le pic osté, Mais ung autre trop pis coita [Ce] qu'on [nous] devoit a cota, Aux gaiges de *triquoterie* Et au perdre nous escota. Dieu mauldie la *triquoterie* [var. picquoterie] ! (Abuzé D., c.1450-1470, 72-73).

REM. L'attestation de Montaigne qu'enregistre FEW XVII, 259a, devrait aller sous FEW XIII-2, 260b.

V. aussi *tricotement* [R. M.]

TRICOTONET, **subst. masc.** (tricotonet)
[GD : *triquotonet* ; FEW XVII, 258a : **strîkan*]

"Rouleau pour étendre la pâte"

REM. Doc. 1456 (*le suppliant print le petit triquotonet duquel il faisoit sa fouasse*) ds DU CANGE VIII, 186c, *triquetum* (GD VIII, 79b). [R. M.]

TRIDENT, **subst. masc.** (trident)
[GDC : *trident* ; FEW XIII-2, 269a : *tridens* ; TLF XVI, 616a : *trident*]
"Fourche à trois dents, trident (en partic. attribut de Neptune)" : Le dieu donc dessusdit, Neptunus, estoit figuré en la similitude d'un home noant en la mer, qui portoit un ceptre en sa main, lequel avoit ou bout dessus troiz pointes aussi come troiz dens, come seroit espoir le rochet d'une lance pour la jouste ordennee ; et pour ce appelloient le ceptre les anciens *trident*, duquel ceptre il feroit par samblant une pierre, dont un cheval sailloit de nouvel engendrés, tres ysneaulx et tres fors. (EVR. CONTY, Eschez amour. mor. G.-T.R., c.1400, 288). Dieu Neptunus, qui avés le regime De l'Occeane et du parfond abisme, Qui moderés par ung *tridant* doubtable L'aquatique province... (SAINT-GELAIS, Séj. honn. D., c.1490-1495, 171).
Rem. Ex. de 1316 ds TLF. Mot relevé par P.-Y. Badel chez Regnaud Lequeux, glossateur de son *Baratre infernal* [1480] (Coll. Milan, vol. 1, 1988, 172) ; *tridens* "*fustes a trois poinctes tres agues*".
V. aussi *trahan* [R. M.]

TRIDOQUE, **subst. fém.** (tridoque)
[GD : *tridocque* ; FEW XXI, 444b : o.i.]
"[Remède]"
REM. Doc. XVe s. ds GD VIII, 73c. Mais même ex. ds A. Thierry, *Recueil de monuments inédits de l'histoire du Tiers État*, t.2, 1853, 849, daté de 1576 (*tridacque* ; l. *tiriaque* ?). Mot fantôme ? [R. M.]

TRIE, **subst. fém.** (trie[1])
[*FEW XIII-2, 265a : *trichila* (?) (?)]
"Colombier, petite volière où l'on nourrit les pigeons domestiques" : ...pro faciendo coperturam de palumbarii scilicet *trie* (DU MAREST, Comptes L., 1412-1433, 133). ...cum columbis de la *trie* (DU MAREST, Comptes L., 1412-1433, 134). [Autre ex. 125 ; latinisé *tria*, 134 ; Ch.-Th. Gossen, *R.. Ling. rom.* 26, 1962, 123 ; renvoi à Moisy]
REM. LITTRÉ : *trie*[2]. [R. M.]

TRIE, **subst. fém.** (trie[2])
[GD : *trie*[2] ; FEW XVII, 400b : **threosk*]
"Terre en friche, jachère" : Et les Flamens et Namurois les voient venir parmi I *trihe* qui siiet entre Marneffe et Almonsee et Bredine, en desquendant I thier. (JEAN D'OUTREM., Myr. histors B.B., t.6, a.1400, 258).
REM. Doc. 1313 (*terre en trie*) ds GD VIII, 73c. Doc. 1335 (*trihe*) ds FEW (source non identifiée).
V. aussi *triez*, *triot*, *trison* [R. M.]

TRIEGE, **subst. masc.** (triège)
[T-L : *triege* ; GD : *triege*[2] ; FEW XIII-2, 233a : **trebare*]
"Passage, sentier" : Tant est li siens cuers pleins d'ardeur, Jamais ne serra sus verdeur ; Eins quiert tout adès obscurtez, Divers lieus et pleins de durtez, Aubres sès, verseinnes et *trieges* [var. *tierges*] ; En tels lieus est souvent ses sieges, Quant elle se vuet reposer. Autrement ne vuet disposer Son cuer qu'en vie dolereuse, Tant est de son male grieteuse. (MACH., J. R. Nav., 1349, 193). [N. M.]

TRIEMENT, **subst. masc.** (triement)
[T-L : *trïement* ; GD : *triement* ; FEW XIII-2, 305a : *tritare*]
"Discernement (?)" : Ilz sont trois aornemens de l'espeuse : l'anel au doigt, la monile et affiquet au pics, la couronne au chief. Le premier note d'euvre la purité, car en sa main est son euvre, le second l'affection de purité, car au pis est l'affection. Le tiers signifie clarité de contemplation, car au chief est la vigueur de perspicacité et vivacité detriement [l. de *triement* ? Texte latin, 311 v° : *perspicacitas intellectus*] (Sacr. mar., c.1477-1481, 46). [H. G.]

TRIENTABULAIN, **subst. ou adj.** (trientabulain)
[FEW, Ø lat. *trientabulum*]
HIST. ROMAINE "(Relatif au) remboursement d'un tiers d'une dette en terres" : Si leur fut cele condition mult agreable et si apela l'en ceulz champs *trientabulayns*, pour ce que il avoyent esté baillié en solution de la tierce partie de la peccune deue ["et si... deue" trad. lat. *trientabulumque is ager, quia pro tertia parte pecuniae datus erat, appellatus*] (BERS., XXXI.13, c.1354-1359, ms. Paris, B.N.F., nouv. acq. fr. 27401, f° 5a). [F. D.]

TRIER, **verbe** (trier)
[T-L : *trïer*[1] ; GDC : *trier* ; FEW XIII-2, 304a : *tritare* ; TLF XVI, 617b : *trier*]
Empl. trans.
A. - *Trier le plastre.* "Broyer (ou gâcher ?) du plâtre" : ...a (...) povres hommes, ouvriers de bras, pour avoir ouvré aud. hostel archiépiscopal en la première sepmaine d'avril chascun V journées a *trier* le plastre, porter plastreaux et wyder terres et autrez ordures (Comptes Archev. Rouen J., 1378-1500, 171).
B. - "Séparer le bon du mauvais dans qqc. (dans un ensemble, un tout)" : Et la dedens avec lasseron et le mouron tout vert, tout de chardons des champs dont le pié trempe en eaue bien avant par le pié, du chenevis est escachié et *trié* et osté les coquilles, mouillé et trempé en eaue. (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 273). ...tous et toutes s'atournent De *trier* leurs berbietes (CHR. PIZ., Dit Pastoure R., 1403, 233). Elle, ses filles et ses damoiselles s'embesoignera de draper, de *trier* celle laine et sortir et mettre les colléz de celle fine laine a part pour faire les fins draps pour son mary et pour elle et pour vendre, se mestier est (CHR. PIZ., Trois vertus W.H., c.1405, 156). ...laquelle mine, veue et visitée par les dessus diz, ont dit et rapporté qu'il leur semble de prime face que la dicte mine ne vault gaires et qu'elle cousteroit plus à ouvrer que on n'en pourroit tirer, mais dient que si elle estoit leur, ilz feroient *trier* et séparer la dicte mine qui est de diverses sortes et en feroient faire des essaiz et celle qui trouveroient estre la plus prouffitable le mectroient en empure et que autrement ne le sauroient estimer ne apprécier. (Aff. Jacques Coeur M., 1453-1457, 325). ...lequel Huguet lui monstra lesdictes laynes qu'il avoit fait déserpillier et mectre au grenier dudit hostel et avoient esté *triées* (Aff. Jacques Coeur M., 1453-1457, 511).
- "Sélectionner, choisir qqn ou qqc." : ...Que pour s'amour fri Sans plainte et sans cri, Et qu'a li m'ottri, Comme au plus trés noble tri Que peüsse eslire, Et qu'autre ne *tri* ; Einsois a l'ottri Qu'onc ne descouvri, Dont maint souspir ay murtri Qui puis n'orent mire. (MACH., R. Fort., c.1341, 23). Si *triièrent* et eslisirent tantost, entre leurs batailles, trente hommes d'armes des plus hardis et plus entreprendans par avis, qui fuissent en leurs routes (FROISS., Chron. L., VI, c.1375-1400, 117). Là sont mi retour, Là sont tuit mi tour, Là sont mi penser grignour, Là m'ottri, Li seule *tri*, Là sui en servage.

(MACH., Les lays, 1377, 392). S'en vueil une autre acointier Qui joie pleniere M'otriera de ligier Et à bonne chiere, Sans fin, sans amour legiere, Sans amenuisier ; Ne joye qu'à li s'affiere Ne puet homs *trier*. Et où porroit on querir La joie qui amenrir Ne puet ne finer Et qui ne fait que doubler En joieus plaisir ? (MACH., Les lays, 1377, 406). ...elle se prendra garde sur le gouvernement de ses femmes, lesquelles aura *triees* a son pouoir toutes bonnes et honnestes (CHR. PIZ., Trois vertus W.H., c.1405, 72). Si faisoit comme le bon pasteur qui *trie* et separe les rongneuses bestes d'entre les saines (Bouciquaut L., 1406-1409, 197).

- *Se trier*. "Se distinguer" : Et tout le temps employe et use Que se puist des aultres *trier*. (MARTIN LE FRANC, Champion dames D., t.4, 1440-1442, 30).

- Part. passé en empl. adj. "Choisi avec soin, de la meilleure qualité" : Item, 25 livres de sucre casson, 15d. livre, valent 31s. 3d. - Item, une livre de pouldre de gigenbre *trié*, 12d. (Comptes argent. rois Fr. D.-A., I, 1359-1360, 206). Iceulx chevaulx sont desferrez et mis au bas, ilz sont enmielez, ilz ont foing *trié* et advoine triblee, et leur fait l'en en leur hostel plus de bien a leur retour que en nul autre lieu. (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 103). ...gingembre blanc *trié* et paré (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 270). ... .V. drames de canelle fine *triee* et mondee (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 270).

C. - P. ext.

1. "Répartir" : ...et s'il soit entre foreyn et denzeyn et fait hors de la franchise, soit la cause *trié* moité par denzeins et moité par foreyns devant les ditz meirs et aldermaunes en la presence de soveraignes de la place où le fait fu faite (Hist. dr. munic. E., t.2, 1363, 366).

2. "Séparer (?)" : Il n'est nuls qui par force le puisse maistrïer. [l. maistrïer,] D'estour ne de bataille ne traire ne *trïer*, Se pour ses rutes cops n'a touz jourz la victoire. (Gir. Ross. H., c.1334, 132).

- *Se trier à*. "Quitter l'endroit où l'on est pour se diriger vers"

Rem. DESCH., *Oeuvres* Q., t.2, c.1370-1407, 206. [R. M.]

TRIERARQUE, **subst. masc.** (triérarque)
[FEW XIII-2, 270a : *trieres* ; TLF XVI, 618a : *triérarque*]

"Triérarque" : Le gouverneur ou capitaine d'un navire il appelle ou texte "*trieriarche*," et signifie prince des galees qui estoient appelees "trieries", pour ce que ilz avoient trois ordres de navirons (ORESME, E.A.C., c.1370, 242). Et donques il deffendirent que l'en ne rendist ou paiast rien as *trierarches* des guagez qui leur estoient deuz. (ORESME, Pol. Arist. M., c.1372-1374, 215). [aussi p.374] [C. B.]

TRIERE, **subst. fém.** (trière)
[FEW XIII-2, 270a : *trieres* ; TLF XVI, 618a : *trière*]

"Trière"

- [Sous la forme *trierie*] : Le gouverneur ou capitaine d'un navire il appelle ou texte "trieriarche," et signifie prince des galees qui estoient appelees "*trieries*", pour ce que ilz avoient trois ordres de navirons (ORESME, E.A.C., c.1370, 242). [C. B.]

TRIERIAN, **subst. masc.** (triérien)
[*FEW XIII-2, 270a : *trieres*]

"Triérarque, capitaine d'une trière" (synon. *triérarque*) : T. (...) Et de chescune de ces manieres ou especes [de gens de mer] sunt grandes multitudes et grandes compaigniez en pluseurs lieus, si comme de peecheurs en Tarente et en Bizanson (...) Et en Athenes de *trierians*, ce est a dire de mariniers en galees. G. *Trieris*, ce est galee a .III. ordres d'avirons et est bonne pour la guerre. (ORESME, Pol. Arist. M., c.1372-1374, 173). [J.-L. R.]

TRIATERIQUE, **adj.** (triétérique)
[FEW XIII-2, 270a : *trieteris*]

"Qui a lieu tous les trois ans"

- En partic. "Fête de Bacchus célébrée tous les trois ans" : La feste de Bachus se faisoit trois foys en l'an ou une foys en troys an ; pource estoit elle dicte *triaterique*. (Mer des hist., t.1, 1488, f° 63b [BnF/Gallica]).

REM. La première attest. de l'adj. *triétérique* citée par le FEW est Trév 1721. [H. G.]

TRIEULE, **subst. masc.** (trieule)
[FEW XIII-2, 42b : *torculum*]

"Treuil"

REM. Doc. 1461 et 1478 (*trieulle*). In : Y. Coutant, *Terminol. du moulin médiév. dans le comté de Flandre*, 1994, 921. [R. M.]

TRIEZ, **subst. masc.** (triez)
[GD : *tries*/*trieu* ; FEW XVII, 400b : **threosk*]

"Terre en friche, terrain impropre à la culture" : ...environ de XVI virges de *tryesch* grandes gisant sur les fallyze (Terre Jauche D., 1444, 147). [T. Matsumura, *Dial. de Wallonie* 25-26, 1997-1998, 155] ...deux garsons gardans des chevaulx en ung *trexe* entre les blefz (Lettres rémission René II P.D.H., 1494, 255).

Rem. Doc. 1342 (*triez*) et 1361 (*triexhe*) ds FEW. Doc. (Tournai) 1444 (*deux maisons* (...) *joingnant ensamble, sur le triez de l'eglise et abbeye Saint Nicolay des Prez*) et 1456 (*tries*) ds GD VIII, 74b-c (qui semble rapprocher, à tort, de *tres*, "endroit où se croisent trois chemins, territoire, carrefour"). JEAN D'OUTREM., *Myr. histors* B.B., t.5, a.1400, 105 (*trieu*) et doc. 1474 (*trieus*) ds GD VIII, 74c. *Cf.* aussi : : ...a tiège qui vat a *Triexhe* al mé versse Jauche (Terre Jauche D., 1444, 122). [p.57 : "au chemin qui conduit au trieu..." ; n'est-ce pas plutôt un toponyme ?]Forme *trexe*, au fém. : ...lequel valleton injuria ledit messier pour ce que ledit messier le chousoit, luy et les autres, lesquelx avoient passé parmy les avoines pour mener les chevaulx en pasture en une *trexe* entre les bléz et les avoines, pour laquelle injure ledit messier estant desplaisant, tenant ung baston en sa main de la moison d'ung pexel de vigne, duquel il bailla ung coup audit Henry derriere l'oreille... (Lettres rémission René II P.D.H., 1485, 146).

V. aussi *trie*[2], *triot* [R. M.]

TRIFOIR, **subst. masc.** (trifoir)
[GD : *trifoir* ; *FEW III, 700a : *forare*]

"Ciselure, incrustation" (synon. *trifoire*) : Les tables sont osteez qui furent à *treffoir* (JEAN D'OUTREM., Geste Liège B.B., t.2, a.1400, 711). Ly evesques avoit une selle à *treffoir* Ovree de samis, de soie et de fin or (JEAN D'OUTREM., Geste Liège B.B., t.4, a.1400, 721).

REM. Pour d'autes ex., *cf.* Scheler, *Gloss.*, 299. Sans doute même mot ds l'ex. suiv., *chevaucher à trifoir* "sur une selle à *trifoir*" (v. l'ex de *selle à trifoir* cité ci-dessus) : Unc jour aloit Pepin chevalchant à *treffors* (JEAN D'OUTREM., Geste Liège B.B., t.2, a.1400, 616). DU CANGE VIII, 182c, *triforium*. GAY II, 426b-427a : *triphoire* (doc. 1338, *triffoir*). [R. M.]

TRIFOIRE, **subst. fém.** (trifoire)
[T-L : *trifoire* ; GD : *trifoire* ; *FEW III, 700a : *forare*]
"Ciselure, incrustation" (synon. *trifoir*) : Pour la cote d'armes aus 6 grandes fleur de liz faittes a *trifire*, pour or soudiz, or de Chipre, soie et peine ... 28 l.t. (Comptes écurie Ch. VI, L., t.1, 1382, 68).
REM. Nombreux ex. d'a. fr. ds T-L X, 656, et GD VIII, 75a ; doc. 1484 (Tournai, *triffores*) ds GD. *Cf.* aussi T-L X, 657 : *trifoirie* et *triforiier*. DU CANGE VIII, 182c, *triforium*. F. Lyons, Old French *Trifoire*, *Mél. T.B. Reid*, 1972, 151-169 ; *Z. rom. Philol.* 89, 1973, 654. GAY II, 426b-427a : *triphoire* (1338, *triffaire* ; 1370, *triphoire* ; 1372, *traffoyres*). TLF XVI, 618b : *triforium*. [R. M.]

TRIFORME, **adj.** (triforme)
[GD : *triforme* ; FEW XIII-2, 270b : *triformis*]
"Qui prend trois formes différentes"
REM. *Chron. et hist. saintes et profanes*, 1430, ds GD VIII, 75b (*beste trifforme*). [R. M.]

TRIGAL, **subst. masc.** (trigal)
[T-L : *trigal* ; GD : *trigal* ; DEAF, G87 : trigale ; FEW XVII, 474b : *wala*]
A. - "Bruit, tapage"
Rem. *Myst. st Crespin Crespinien* D.C., 1458-1459, 8 : *Car tel trigal vont demenant*...
B. - "Partie de débauche" : LE PREMIER DYABLE. (...) Chascun a la culaine rage ; Et scez tu qu'il en avenra ? (...) je pense a empeschier Si leur *trigal* et leurs cembiaux Que le moine (...) dedans un cuvier Sera bouté (Mir. emp. Julien, 1351, 184).
V. aussi *trigalle* [R. M.]

TRIGALLE, **subst. fém.** (trigalle)
[T-L : *trigale* ; GD : *trigale* ; FEW XVII, 474b : *wala*]
"?" : (Et) l'a[s] tu la *trigalle*, la *trigalle* Au bon vin cler, avalle, avalle Se vin (avaller qui) fait aller et parler. (S. fol, c.1480-1490, 6).
V. aussi *trigal* [R. M.]

TRIGAME, **adj. et subst. masc.** (trigame)
[FEW, Ø lat. *trigamus*]
"(Celui) qui a été marié trois fois" : De quoy saint Jerome contre Jovinian ou premier livre : "Je ne condempne pas les bigames ne les *trigames*, et se l'en le peut dire, ne les octogames..." (DAUDIN, De la erudition H., c.1360-1380, 426).
Rem. *Aalma* R., c.1380, 12705 (*trigamus* : *trigames, qui a espousé .iii. fenmes*).
V. aussi *bigame* [R. M.]

TRIGON, **subst. masc.** (trigon)
[T-L : *trigon* ; GD : *trigon* ; FEW XIII-2, 272b : *trigonon*]
"Triangle" : Eschecs et tables advisez Sont par figures divisez, Dont les aucuns sont partrigons [l. par *trigons*], Les autres longs et tetragons. (LE FÈVRE, Vieille C., a.1376, 85).
REM. GUILL. ORESME, *Quadrip.*, c.1360 ds GD VIII, 75b.
V. aussi *trigone* v. Lexiques [R. M.]

TRIGONE, **subst. masc.** (trigone)
[FEW XIII-2, 272b : *trigonon* ; TLF XVI, 620a : *trigone*]
"Triangle" : ...si comme septigones et *trigones* (ORESME, Pol. Arist. M., c.1372-1374, 354). Premierement, car il convendroit que tout ne fust pas plain mais que aucun lieu fust vieu, pour ce que entre les figures plaines ou superficieles regulieres .III. seulement sont qui rëemplissent toute une superfice, ce est a savoir *trigone* ou triangle, tetragone ou quarré et la tierce est exagone qui a .VI. angles equalz. (ORESME, C.M., c.1377, 642). Et donques ce n'est pas pour ce que telz corps sont composés de pou de triangles, si comme il dient, que le feu est meu naturelment en haut, car tant seroit un feu plus grant et il seroit moins isnelement meu en haut et seroit plus pesant pour ce que il seroit composé de plus de *trigones* ou de triangles. (ORESME, C.M., c.1377, 662). [Aussi p.644, 646, 648 et 722] [R. M.]

TRIGOTON, **subst. masc.** (trigoton)
[*FEW XXI, 127b :]
Trigoton de. "Morceau de"
REM. Relevé par Y. Le Hir ds le *Myst. de Job, Trav. Ling. Litt.* 4, 1966, 305 (*un trigoton de lart*, var. *bigloton*) ; mais éd. 1529-1620 ; leçon bigloton ds Pac. Job M., c.1448-1478, 221. Le FEW XXI, 127b, relève *trigot* (de chou), "trognon". Ou faut-il lire *trigloton* (comme dans la var.) et rattacher à FEW IV, 173a : *glutto* ? [R. M.]

TRIGUT, **subst. masc.** (trigut)
[GD : *trigut* ; FEW XXIII, 10b : o.i.]
Région. (Wallonie) "Décombres"
REM. Doc. 1419 (Liège, *ceux qui ont enfermé leur aisemences ou les ont encombré de triguts*) ds GD VIII, 75b-c. [R. M.]

TRIHOMME, **subst. masc.** (trihomme)
[*FEW IV, 455a : *homo*]
A. - "Fonctionnaire romain, membre d'une commission de trois personnes, triumvir" (synon. *terhomme*) : Duyhome est tout un mot : c'estoit non d'un office, aussi *trihomme* et dishomme. (BERS., I, 1, c.1354-1359, 26.6, 44). ...il leur jura que il ne feroit plus nul escript et ainsi laissa il les tables que il tenoit (...) et avoit (...) demené par deux foys office de *trihomme*, l'une foys nocturne, l'autre pour une colonie assigner et manier ["office de trihomme" trad. lat. *triumviratus*] (BERS., IX.46, c.1354-1359, ms. Paris, B.N.F., fr. 263, f° 175c). En ceti an meismez par senatus consult et par plebiscite fut menee une colonie a Bibone, trois mile et sept cens peons et trois cens chevaucheurs. *Trihome* [trad. lat. *triumvir*] furet ordené pour les mener (BERS., XXXV.40, c.1354-1359, ms. Paris, B.N.F., nouv. acq. fr. 27401, f° 63b).
B. - En partic. "Trésorier ; comptable" : Si vindrent a eulz les seigneurs des serfs, lesquelz Ti. Sempronius avoit franchi a Benevent, disans que li *trihommes* qui estoient sur tables des comptes leur avoient dit que il venissent querre les pris d'iceulz ["li trihommes... comptes" trad. lat. *triumviri mensarii*] (BERS., XXIV.18, c.1354-1359, ms. Paris, B.N.F., fr. 263, f° 229b). Et tout autre or, argent et arain signé, vueilliez qu'il soient portez aux tresoriers et aux changeurs que l'en appelle *trihommes* ["tresoriers... trihommes" trad. lat. *triumviri mensarii*]. (BERS., XXVI.36, c.1354-1359, ms. Paris, B.N.F., fr. 263, f° 284c). [R. M.]

TRIHORI, **subst. masc.** (trihori)
[GD : *trihori* ; FEW XXII-1, 177b : o.i.]
[Danse (surtout usitée en Bretagne)]
REM. Ex. fin XVe s. (*trihori danser* ; *danser le trihory*) ds GD VIII, 75c. [R. M.]

TRILLION, **subst. masc.** (trillion)
[FEW VI-2, 91b : *mille* ; TLF XVI, 622a : *trillion*]
"Un milliard de milliards" : ...ung million vault mille milliers de unitez, et ung byllion vault mille milliers de millions, et *tryllion* vault mille milliers de byllions, et ung quadrillion vault mille milliers de *tryllions* (NIC. CHUQUET, Triparty M., 1484, 594). [R. M.]

TRIMESSE, **subst. fém.** (trimesse)
[GD : *trimesse* ; FEW XXII-2, 197b : o.i.]
[Fourrure]
REM. Doc. 1391 (*deux milliers de belle-euvre, trois milliers de trimesse*) ds DU CANGE VIII, 184a, *trimenstruum* (GD VIII, 76a). [R. M.]

TRIMOLEZ, **adj.** (trimolez)
[*FEW XVII, 402a : **thrum* (?) (?)]
"Couvrant les mollets (?)" : ...pour deux paires de sorlers *trimolez* [pour le fou Pasquet] (Comptes argentier Ch. le Téméraire G.L., t.1, 1468, 208).
REM. Sans doute sur *trumel* "partie inférieure de la jambe, mollet". [R. M.]

TRIMUAU, **subst. masc.** (trimuau)
[GD : *trimuau* ; FEW XXI, 176a : o.i.]
"Racine de nénuphar" : Nenufar, c'est une herbe qui croist en eaue, et a feules larges et pourte fleur a maniere de rose. Sa racine est appellee *trimuau* et est moult grosse. (Grant herb. C., c.1450, 139). [GD VIII, 76a] [R. M.]

TRINACRIEN, **subst. masc.** (trinacrien)
[FEW, Ø lat. *Trinacria*]
"Habitant de la Sicile (*Trinacria*)"
REM. SAINT-GELAIS, *Enéide* V, c. 1500. In : A. Slerca, *M. fr.* 39-40-41, 1996-1997, 561. [R. M.]

TRINAIRE, **adj.** (trinaire)
[FEW XIII-2, 277b : *trinarius* ; TLF XVI, 625a : *trinaire*]
"Ternaire" : ...si est le nombre binaire et ternaire [var. *trinaire*, triaire], si compete le binaire pour la char et le sanc, le ternaire [var. *trinaire*, triaire] pour le pain et le vin et l'eaue (JEAN GOLEIN, Rational B.D., c.1370-1372, 566).
Rem. *Myst. ste Barbe* P., 1493, v.6334 (J. Lemaire, *Romania* 507-508, 2009, 506). [R. M.]

TRINAL, **adj.** (trinal)
[*FEW XIII-2, 287a : *trinus*]
"Triple" (synon. *trinel*) : Puissance de la trinité (...), D'un dieu *trinalle* magesté... (DU PRIER, Roy Adv. M., 1455, 62). [R. M.]

TRINCHON, **subst. masc.** (trinchon)
[GD : *trinchon* ; FEW XIII-2, 284a : **trinicare*]
"Oseille" : Maiz oefz frez et molletz, sans faille, Sont loables, comment qu'il aille, Priz o le vinaigre et *trinchon* (LA HAYE, P. peste, 1426, 95). Et tant des fueilles droitement De matefelon par balance, Et du *trinchon* en abondance (LA HAYE, P. peste, 1426, 122). Il faut noter et supposer Que des choses, qui défensives Sont de la boce et curatives, Aucunes servent à mengier, Et aussi contre le dangier, Comme aulx, aisil, *trinchon* et lait (LA HAYE, P. peste, 1426, 124). *Trinchon* est de froide et sèche nature et conforte aucunement le cuer et vault à refroidir le foie. (LA HAYE, P. peste, 1426, 231). Vinete est oseille ou *trinchon* (LA HAYE, P. peste, 1426, 233). ...*trinchon* ou vinete ou oseille (LAGADEUC, Catholicon G., 1499, 202).
Rem. Mot d'origine région. (Bretagne). GD VIII, 76a. [R. M.]

TRINCLE, **subst.** (trincle)
[GD : *trincle* ; FEW XXI, 541b : o.i.]
[Joyau]
REM. Doc. 1474 (*quatre tryncles d'or, larges d'un doy ou environ*) ds GD VIII, 76b. R. de Gorog (*R. Ling. rom.* 40, 1976, 467) : «Probablement la source de l'angl. *trinket* "petit objet de parure, breloque, bibelot", attesté depuis 1533». [R. M.]

TRINE, **adj.** (trine)
[T-L : *trine* ; GDC : *trin* ; FEW XIII-2, 287a : *trinus* ; TLF XVI, 625b : *trine*]
A. - "Triple, composé de trois éléments" : Celle couleur coustumiere Est de monstrer *trine* chiere Et face a la regardure. Une fois verdeur pleniere, Autre rougeur monstre entiere, Autre fois dëaurëure. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 348). ...il fu par .iii. fois crucifié (...). A la memoire donc du *trine* crucifiement on fait .iii. croix (JEAN GOLEIN, Rational B.D., c.1370-1372, 562).
Rem. *Myst. process. Lille* K., t.4, a.1485, 63/147 (*trin*).
B. - ASTR. "Qui est le tiers de 360 degrés (soit 120 degrés), trine"
- *Regard trine.* "Angle de 120 degrés" : ...le resgart *trine* ou treble (ORESME, C.M., c.1377, 484). ...car, selon les astrologiens, es corps du ciel sont .IIII. principaulz resgars, c'est a savoir le sixtil ou sixte, et le quart, et le *trine* ou tiers et l'opposite ; et les lignes ou cordes de ces .IIII. resgars, une ou resgart de l'autre, sont es proporcions qui ensuient et sont ici apres descriptes en figure (ORESME, C.M., c.1377, 484).
C. - RELIG. [De la Trinité] "Constitué de trois personnes, trinitaire" : Croi dont en la virtu *trine*, Un seul Dieu qui tout affine (FROISS., Joli buiss. F., 1373, 235). Il nous convient pour le present encquerir et demander en laquelle personne Dieu, *trine* en personnes [...] ne peuent prendre une et singuliere nature, comme est l'omme, en unité de personne. (CRAP., Cur Deus, De arrha B.H., c.1450-1460, 218). ...devant la personne *trine* (Prières saints R., t.1, c.1488, 41).
Rem. GRÉBAN, *Pass.* J., c.1450, gloss.
- *Trine conjonction. Trine union.* "Union des trois personnes de la Trinité" : La tint Amours en sa subjeccion L'encens qui vint de la *trine* union (Mir. st Val., c.1367, 172). Cher pere, par joyeux affin, Ay conservé ma voulenté En divine paternité, Et par filïalle union, Car en *trine* conjunction Sans preceder aulcunement Avons tousjours egallement Demoré en divnité [l. divinité]. (Myst. Pass. Troyes B., a.1482, 1068).
- "De la Trinité" : Requier pour moy la grace *trine* (Prières saints R., t.2, 1450-1500, 250). [R. M.]

TRINÉ, **adj.** (triné)
[GD : *triné* ; FEW XIII-2, 287a : *trinus*]
"Composé de trois éléments"
REM. GUILL. DIGULL., *Pèler. âme* S., c.1355-1358, 350 (*trinee*) ; seul ex. (GD VIII, 76b). [R. M.]

TRINEL, **adj.** (trinel)
[GD : *trinel* ; FEW XIII-2, 287a : *trinus*]
"Triple" (synon. *trinal*) : ...la contemplation de la divine et de la *trinelle* distinction des persones en l'union d'une seulle essence (CHART., L. Esp., c.1429-1430, 28). [R. M.]

TRINEVEU, **subst. masc.** (trineveu)
[*FEW VII, 95b : *nepos*]
"Descendant au 6e degré (arrière-petit-fils de l'arrière-petit-fils)" : Comment toute genealogie a douze ordinaires degrés de cognation ou de lignage naissans du pere et de la mere, montans jusques au tritave et descendans jusques au *trinepveu*. (Doc. 1468. In : R. Bossuat, Bibl. Éc. Chartes 99, 1938, 89). [J. MIÉLOT, trad. de Cicéron, Lettre à Quintus] Mais en descendant, toute cognation ou lignie naissant du pere et de la mere se fine ou *trinepveu* et triniepce, qui est le dernier et le plusbas degré de cognation. (MIÉLOT, c.1470, ms. Paris B.N.F. 17001, f° 32r, éd. A. Schoysman. In : Mél. Di Stef. 2004, 488). Et tous ceulx et celles qui sont nez ou engendrez par dessoubz lesditz *trinepveu* ou triniepce, nous les appellons noz successeurs, noz mineurs ou noz posteres. (MIÉLOT, c.1470, ms. Paris B.N.F. 17001, f° 32r, éd. A. Schoysman. In : Mél. Di Stef. 2004, 488). Et ainsi appert il que en toute cognation ordinaire ne se treuvent que .xii. degrés de lignie, cestassavoir tritave, attave, abave, proave, ave ou tayon, pere, filz, nepveu, pronepveu, abnepveu, atnepveu et *trinepveu*. (MIÉLOT, c.1470, ms. Paris B.N.F. 17001, f° 32r, éd. A. Schoysman. In : Mél. Di Stef. 2004, 488). [R. M.]

TRINGLE, **subst. fém.** (tringle)
[GDC : *tringle* ; FEW XVII, 330b : *tingel* ; TLF XVI, 626b : *tringle*]
A. - "Baguette de bois plate utilisée en menuiserie pour faire des moulures ou pour remplir des vides"
Rem. Doc.1459 ds GAY II, 425a.
B. - "Rayure, bande plate dans un tissu" : Pour ung tissu garny d'argent doré, à *trincles* d'or, que le roy a donné au petit Charles, paige de monseigneur d'Estoges, pour porter à sa seur, ung ducat (Comptes roi René A., t.1, 1476, 270).
V. aussi *tingle* [R. M.]

TRINIECE, **subst. fém.** (trinièce)
[FEW VII, 97a : *neptia*]
[Parenté] "Arrière-petite-fille d'un arrière-petit-enfant, descendante au 6e degré" : Mais en descendant, toute cognation ou lignie naissant du pere et de la mere se fine ou trinepveu et *triniepce*, qui est le dernier et le plusbas degré de cognation. (MIÉLOT, c.1470, ms. Paris B.N.F. 17001, f° 32r, éd. A. Schoysman. In : Mél. Di Stef. 2004, 488). Et tous ceulx et celles qui sont nez ou engendrez par dessoubz lesditz trinepveu ou *triniepce*, nous les appellons noz successeurs, noz mineurs ou noz posteres. (MIÉLOT, c.1470, ms. Paris B.N.F. 17001, f° 32r, éd. A. Schoysman. In : Mél. Di Stef. 2004, 488). [H. G.]

TRINION, **subst. masc.** (trinion)
[GD : *trignon* ; FEW XIII-2, 285b : *trinio*]
"Carillon"
REM. Doc. 1495 (Mâcon, *trinion*) ds DU CANGE VIII, 184b, *trinion* (GD VIII, 75b). [R. M.]

TRINITÉ, **subst. fém.** (trinité)
[T-L : *trinité* ; GDC : *trinité* ; DÉCT : trinité ; FEW XIII-2, 285b : *trinitas* ; TLF XVI, 626b : *trinité*]
A. - [Langue savante] "Ensemble de trois (trois éléments, trois dimensions, trois personnes)" : Si te lo que tu la repreingnes Et que dedens ton cuer la teingnes Avec l'ymage gracieuse : S'aras compaingnie amoureuse, Aussi comme une *trinité*, Car ce sera une unité De toy, d'espoir et de l'image. Pren la dont, si feras que sage. (MACH., C. ami, 1357, 80). Et puis qu'Amours a ce s'acorde Et ma dame ne s'en descorde, Certes bonnement m'i accord Ne ja n'en quier faire descort. Or faisons une *trinité* Et une amiable unité, Que ce soit uns corps et une ame D'Amours, de moy et de ma dame ! (MACH., Voir, 1364, 60). Et meisme selon la philosophie de Aristote, toutes [creatures] sont conservees et gardees en estre par l'influence de Dieu aussi come, par le solail, la lumiere est continuelment causee et maintenue. Et donques, par neccessité, la *trinité* dessus dicte est en toute creature quant est de soy. (ORESME, C.M., c.1377, 56). Item, aussi comme tout corps a en soy une *trinité* de dimensions, si comme il fu declaré ou premier chappitre du premier, aussi a tout corps duracion et extension et puissance (ORESME, C.M., c.1377, 272). Et sans celles *trinités* qui la furent mises encore est une autre *trinité* qui fait a ce propos, car selon ce que fu dit ou .XIIe. chapitre du tiers, .III. figures plaines regulieres sont, c'est a savoir trigone et quarré et exagone, dont chascune peust reemplir espace superficiele ou superfice. (ORESME, C.M., c.1377, 722). Et ce souffise du tiers besant en la dicte *trinite* figuree empirant la forge de ma maistresse madame Bonne Adventure. (...) Quant au quart besant de la dicte *trinite* figuree, qui est a Dieu moult desplaisant, c'est assavoir a l'orgueil et obstinacion d'aucuns particuliers des grans juges, qui jamais ne recognoystroyent leurs deffaultes, et que pis est ilz sont de propre sens (MÉZIÈRES, Songe vieil pèl. C., t.1, c.1386-1389, 504). ...la *trinité* qui nous a fait, c'est la trinité pardurable, le Pere, le Filz et le saint Esperit ; la *trinité* qui nous deffait c'est une *trinité* miserable. Quelle est elle ? c'est non poissance, ignorance et concupiscence. (CHR. PIZ., Avision T., 1405, 190).
B. - RELIG.
1. "Dogme de la religion chrétienne du Dieu unique en trois personnes, Trinité" : Dieu, pére et filz et saint esprit, Qui en *trinité* regne et vit... (Mir. abbeesse, 1340, 63). En ceste unité que disons Une *trinité* divisons : Pére, sains esperiz et filz (Mir. st Val., c.1367, 152). Et pour ce que la chose faite doit avoir et a similitude a son faicteur ou a ce qui est en la pensee de son faicteur, ce est signe evident que en Dieu est *trinité* selon ce que, par sa puissance infinie, *trinité* et pluralité est en lui avec simple unité. (ORESME, C.M., c.1377, 56). Et donques convient par necessité que Dieu qui est exemplaire des creatures ait en soy *trinité* incorporelle, quar ce est impossible que la divine substance soit selon soy corporelle. (ORESME, C.M., c.1377, 56). ...la *trinité* pardurable, le Pere, le Filz et le saint Esperit (CHR. PIZ., Avision T., 1405, 190). Et sy sui quoy qu'on determine Ne quelque charge qu'on me donne, Filz de Dieu, seconde personne De la *Trinité* des haulx cieulx. (MARCADÉ, Myst. Pass. Arras R., a.1440, 126). Tu es bien de pouvre nature Qui ne puelz croire nullement Que Jhesus est du firmament Seigneur, et dieu en *trinitey*, Trois personnes en unité (Myst. st Adr. P., c.1450-1485, 78). Ung seul Dieu en *trinité*, Ung bien, une essance... (Pass. Auv., 1477, 225). Cy demonstre que la *trinité* des personnes est unité d'essence. (Somme abr., c.1477-1481, 87). Le pape Leon notable docteur saint et souverain theologien dist : nous creons la benoitte *trinité*, le Pere, le Filz et le Saint Esperit, ung Dieu tout puissant, d'une substance, d'une essence et de une puissance.

(Somme abr., c.1477-1481, 124). S. NICOLAS. En ce trosnë et souverain empire, Par *trinité* essence tres unie, Dieu eternel ou tout mon voloir tire Pour atirer ta grant grace infinie, Je te magnifie (Mir. st Nic. juif, c.1480-1500, 101). Et ne puis croyre qu'il soit voir Que ung seul dieu soit en *trinité* (OUDIN, St Genis M.S., c.1490, 80). Abraham, le saint patriarche, (...) qui, comme recite Eusebe, fut le premier qui eut congnoissance d'un Dieu en *Trinité*, duquel est escript : "Tres vidit et unum numeravit". (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 18 r°). SAINCT MARTIN. On te debvroit present chasser au peaultre, Car pas ne dis l'entiere verité. Quoy ! Soubstiens tu que dans la *Trinité* Personnes soyent de trois condicions ? A, bonnes gens, ses allegacions Ne vallent rien et si ne scet qu'il dit. (LA VIGNE, S.M., 1496, 334).

- *Sainte Trinité (de Paradis)* : ...la mort qu'il croit et pense aujourd'ui recevoir en remission et pardon de ses pechiez, à la louange de Dieu nostre createur, de sa très-benoite mère, de toute la sainte *Trinité* de Paradis et de tous sains, toutes saintes qui sont en Paradis (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 567). Considere aussi comment le corps obeist a lame quant a soy mouuoir, et puis considere comment le corps est corruptible et mortel, et que en ce vaissel corruptible y a si noble tresor comme lame qui est faicte a lymage de la saincte *trinite*. (CIB., p.1451, 186).

- *Jurer la Trinité que...* "Jurer sur la Trinité que..." : Et senty que la premiere racine de ceste grief mesaventure mouvoit par le conte de Forest, son oncle, et jura la *Trinité* qu'il le comparroit. (ARRAS, c.1392-1393, 268).

- [Dans une formule d'invocation] : L'ERMITE. Or me dites, qui estes vous, Dame, pour sainte *trinité* ? (Mir. abbeesse, 1340, 89). En nom de la glorieuse *Trinitee*, treis personnez et un seul Dieu omnipotent, creour de monde, qui est et a esté sans comencement, et sanz fin regnera, de quoi vient toute grace, sapience et vertu, faisons prier à luy devotement que luy plaist de sa grande misericorde et grace touz ceux qui cest livre enremirent, ainsi abuvrer et enluminer de la rousé de sa haute sapience (Man. lang. G., 1396, 43).

- *La Trinité.* "Fête en l'honneur du mystère de la Trinité (le premier dimanche après la Pentecôte)" : Et s'estoit tant nobles et fins Que nature ne saroit faire Un homme de milleur affaire. Coronnez à Reins la cité Fu le jour de la *Trinité* L'an mil .CCCLXIIIJ., N'i vueil riens mettre ne rabatre. (MACH., P. Alex., p.1369, 25). Li jones rois d'Engleterre, ... tint une grande court au jour de la *Trenité*, en la maison des Freres Meneurs, ... A celle court et feste de la *Trenité*, ot bien li rois .VIc. chevaliers, seans a table en la salle et en le clostre. (FROISS., Chron. D., p.1400, 115). La Court a prorogué le delay donné aux marchans drapiers de Brouxelles de la *Trinité* prouchaine au landemain de la Magdaleine (BAYE, I, 1400-1410, 196). En après, le roy s'en ala à Cambray où il fut receu par composicion, et ilec y fut par certain temps et s'i rafreschirent ses gens d'armes jusques au jour de la *Trinité*. En ce temps, le roy envoya ses lettres patentes adreçans aux gens tenans sa court de Parlement à Paris, par lesquelles leur mandoit tous en general aler et eulx transporter en la ville de Noiom, avecques aussi les maistres des requestes de l'ostel du roy, pour, avecques le roy et autres seigneurs de son sang (ROYE, Chron. scand., II, 1460-1483, 50).

2. P. méton.

a) "Représentation de Dieu le Père tenant Jésus crucifié devant lui, le Saint-Esprit étant au-dessus" : La pourtraicture de trois tables d'autel, sur toille. En la première a une *trinité* (Comptes Lille L., t.2, 1420, 247).

b) *(Ordre de) la Trinité.* "Ordre fondé au XII^{e} siècle pour racheter les chrétiens faits captifs par les infidèles" : Beaulx cousins, je vous enjoing que vous faciez fonder une prieuré de la *Trinité* de VIII. moines, et renter, pour chanter tous les jours pour l'ame de mon pere,... (ARRAS, c.1392-1393, 74). Cedit jour, l'Université de Paris, par la bouche d'un maistre en theologie de l'ordre de la *Trinité*, a proposé en la Court ce qui s'ensuit (BAYE, I, 1400-1410, 190). [R. M.]

TRINQUER, **verbe** (trinquer)
[GDC : *trinquer* ; FEW XVII, 362a : *trinken*]

"Boire" : Il me convient aux et becuit riffler, Et chevauchier un perilleux cheval ; Voirre n'aray ne tasse, et pour *trinquer* Desor me faut boire a un vermical. (DESCH., Oeuvres Q., t.4, c.1370-1407, 309). [R. M.]

TRINQUET, **subst. masc.** (trinquet[1])
[GDC : *trinquet* ; TLF XVI, 628a : *trinquet*[1]]

MAR. "Mât de misaine, voile de ce mât" : ...maast, hune, gouvernal, *trencquet* et magane (MOLINET, Faictz Dictz D., 1467-1506, 77). ...desquelles naves on faisait le plat à servir du gros rost, qui touttes ont esté faites de waghescot, ayans chacune son grant mast et celui de la mygane et ung pour le *tricquet*, avec chacun sa hunne estoffez de tout cordail (Comptes Lille L., t.2, 1468, 322).

REM. Doc. 1477-1481 ds FENNIS III, 1794-1798. Pour la discussion étymol., *cf.* TLF. *Cf.* aussi GDC X, 810a, et TLF XVI, 628b : *trinquette*. [R. M.]

TRINQUET, **subst. masc.** (trinquet[2])
[T-L : *tringlet* ; GD : *tringlet* ; FEW XIII-2, 281b : **trinicare* ; FEW XIII-2, 286a : *trink-* ; FEW XVII, 637b : **strîkan* ; FEW XXII-1, 189b : o.i. ; TLF XVI, 628a-b : *trinquet*[2]]

"Jeu (sorte de trictrac ; par ailleurs, jeu proche de la pelote basque)" : Il est du *trinquet* triquetez ["battu"], Du tablier et du jeu des dez (DESCH., Oeuvres R., t.7, c.1370-1407, 172). Il [Gayus] ordonna ou palais le *trinquet* et la tricherie des jeux des pipeurs et hazardeurs. (MAMEROT, Romuleon D., 1466, 314).

REM. Doc. 1381 (*triquet*), 1385 (Reims, *triques*), 1399 (*tringlet*), 1402 (*trimblet*), 1409 (Hainaut, *trinquet*) et 1431 (Reims, *triquet*) ds GD VIII, 76b. Doc. 1394 (*trinquet*) ds GAY II, 427b. Doc. 1402 (*trinquet*) ds DU CANGE VIII, 184c, *triquetum*. Discussion étymol. ds FEW XXII-1, 189b (choix de *strîkan*). Même mot : *dringuet* (DESCH.). [R. M.]

TRINQUETER, **verbe** (trinqueter)
[*FEW XVII, 258a : **strîkan*]

"Battre au jeu de *trinquet*" : Il est du trinquet *triquetez*, Du tablier et du jeu des dez (DESCH., Oeuvres R., t.7, c.1370-1407, 172).

V. aussi *tricoter*[1] [R. M.]

TRINSEQUE, **adj.** (trinsèque)
[*FEW XIII-2, 287a : *trinus*]

"Composé de trois parties" : Advis me estoit, ou je dormoye, Que une belle dame vëoie, Aournee moult proprement De ung precieux aornement (...), Ordonnee de habit *trinseque* Qui trois meurs naturelz conseque En une meïsme substance (COURCY, Chem. vaill. D., 1424-1426, 5). [Lat. *trinus* et *secus*] [R. M.]

TRIOLAINE, **subst. fém.** (triolaine)
[T-L : *trïolaine* ; GD : *triolaine* ; FEW XIII-2, 250a : *tri-*]

A. - "Groupe, série de trois, longue série, groupe important" : Et pour monstrer évidemment Qu'elles y vont

dévotement, Sans penser à chose villaine, Elles ne sont pas seullement Deux ou trois, mais communement Tousjours une grant *triolaine* (MAXIMIEN, Avocat dames Paris M.R., c.1485-1490, 19).

B. - En partic.

1. "Jeune qui se prolonge sur trois jours"

Rem. Ex. d'a.fr. et GOULAIN 1374 (*trioleine*) ds GD VIII, 76b-c.

2. "Série de tourments" : Et par lonc temps dure la *triolaine*, Souventes fois avient, et celle peine (CHR. PIZ., Ep. dieu d'amours F.E., 1399, 50).

3. "Propos en série, propos interminable" : Ains que plus avant nous boutons A parler longue *trïolaine*, Il fault que... (Myst. Résurr. Angers S., 1456, 128). Au moyen de la *triolaine*, Et qu'elle disoit des biens tant, La povre mignonne se pene (COQUILL., Oeuvres F., 1478-p.1494, 209). [R. M.]

TRIOLET, **subst. masc.** (triolet)

[FEW XIII-2, 295a : *triphyllon* ; TLF XVI, 629a : *triolet*]

A. - "Trèfle" : ...les trois targes, condicionnées pour les trois manieres d'armes que l'entrepreneur vouloit fournir pour son emprinse ; et la premiere [fut] blanche, pour les armes de la hache ; la seconde violette, pour les armes d'espée ; et la tierce, qui estoit dessoubz à maniere de *triolet*, estoit noyre, pour les armes de la lance ; et furent lesdictes targes toutes semées de larmes bleues (LA MARCHE, Mém., II, c.1470, 146).

B. - "Forme poétique où trois vers sont répétés"

Rem. Ex. fin XVe s (éd. 1509, *Lays, vireletz, entrelatz, trioletz*) ds *R. lang. rom.* 47, 23. [R. M.]

TRIOMPHAIRE, **adj.** (triomphaire)

[GD : *triomphaire* ; FEW XIII-2, 310b : *triumphare*]

"À Rome, qui est honoré ou a été honoré de la cérémonie du *triomphe*" : Et afin que la multitude du pueple soustenist ceste ordenance en plus grant pacience, li viellart *triumphaire* [trad. lat. *triumphalis*] et consulaire qui avoient tenuz les souverains estaz disoient a la tourbe qui demouroit en la cité... (BERS., V.39, c.1354-1359, ms. Paris, B.N.F., fr. 263, f° 108a).

Rem. GD VIII, 76c. [R. M.]

TRIOMPHAL, **adj.** (triomphal)

[T-L : *trïonfal* ; GDC : *triomphal* ; FEW XIII-2, 309b : *triumphalis* ; TLF XVI, 629a : *triomphal*]

A. - "À Rome, relatif à la cérémonie du triomphe" : Et encore les Romains en usoient [des loys anciennes] et donnoient triumphes et coronnes de lorier et de palme et escrivoient titres *triumpals* et faisoient statues ou ymages pour le honeur et memoire de ceuls qui obtenoient nobles victoires. (ORESME, E.A.C., c.1370, 211). Et pource aussi l'ort et agreste char qui porta le noble fais doit avoir equale ou greigneur gloire que un tres noble char *triumphal* [trad. lat. *triumphalis*]. Glose : que c'est de triumphe il sera veu ou secont livre ou tiers chapitre (SIM. HESDIN, Val. Max., 1375-1383, I.1.10, texte et glose, f° 9d). Les Rommains aussi apprestoient pour Actilius le cheriot *triumphal* a quatre chevaulx blans avec les aultres honneurs et attours appartenens au triumphe ["le cheriot... triumphe" trad. lat. *triumphalis curus*] (PREMIERFAIT, Cas nobles hommes, 1409, f° 129b). Et en tesmoing de sa desconfiture elle rendi au dit Hercules sa ceinture d'or, et qui plus fut, Theseus l'en admena avec soy en cheriot *triumphal* et puis la prist a femme (PREMIERFAIT, Cas nobles hommes G., 1409, 164). D'autre part lui venu vers Romme, il reffusa le triomphe qui estoit deu a Trajan que le Senat lui avoit decreté et mena l'ymage de Trajan ou curre *triomphal* [trad. lat. *triumphalis*] (MAMEROT, Romuleon D., 1466, 364). ...l'augmentacion des païs et les aliances des provinciaulz qu'il avoit acquis tout pour le commun pourfit lui repudioit par envie son deu *triumphal* (DUCHESNE, César, 1473, X.4, f° 206b).

- *Couronne triomphale*. V. *couronne*

B. - P. ext.

1. "Qui marque une victoire" : ...veez ci la croix et la baniere *triumphal* de Jhesucrist (JEAN GOLEIN, Rational B.D., c.1370-1372, 306).

2. "Qui est propre aux honneurs, qui se déploie avec faste et solennité" : Je suis seant au hault *triumphal* throsne (ROBERTET, Oeuvres Z., c.1450-1500, 184). Et prospera le duc Charles en tenant grant et *triumphale* court sur tous les ducs du monde. (LA MARCHE, Mém., I, c.1470, 128). Et en ce temps se maria pour la tierce fois à madame Margherite d'Angleterre, seur du beau Roy Edouart d'Angleterre, et fist les plus *triumphales* noepces et de grans despens qui piecha furent faictes. (LA MARCHE, Mém., I, c.1470, 128). Et au regard de la lice, c'estoit chose moult *triumphale* à veoir, car elle estoit parée de deux pavillons pour les chevaliers, armoyez de leurs armes et devises en blasons, bannieres et aultrement (LA MARCHE, Mém., I, c.1470, 297). ...il n'est nulle puissance De sens humain qui ce hault tribunal, Paré de gloire et d'honneur *triumphal*, Suffisamment louast sans faire faulte (SAINT-GELAIS, Séj. honn. D., c.1490-1495, 306).

3. "Qui est la marque d'une éclatante réussite" : Nous ferons par voye *triumphalle* La grant pierre philosophalle (Arq. P., c.1500, 429). [R. M.]

TRIOMPHALITÉ, **subst. fém.** (triomphalité)

[GD : *triomphalité* ; *FEW XIII-2, 310a : *triumphalis*]

"Pompe, supériorité, puissance" : Il sera a jamais memoire De nostre *triumphalité* Et sublimée auctorité [des Philistins] (Myst. Viel test. R., t.4, c.1450, 91). On congnoit par experience Vostre grant *triumphalité*, Pompe, gloire, sublimité : Vous estez une dame exquise [Bersabée]. (Myst. Viel test. R., t.4, c.1450, 176). Tu n'as pas mis a nonchaloir Ma noble *triumphalité*. (Myst. Viel test. R., t.4, c.1450, 234). Et a brief parler, quant je consideré l'esquisité et *tryumphalité* d'iceluy pourpris, ensemble la suavité, doulceur, saveur et flaireur odorifferante qui en redondoit, je l'estimoye plus a ung paradis terrestre que a ung pays terriffique. (LA VIGNE, Ress. chrest. B., 1494, 114). [R. M.]

TRIOMPHAMMENT, **adv.** (triomphamment)

[GD : *triomphamment* ; FEW XIII-2, 310b : *triumphare*]

"En triomphe, triomphalement" : Et l'apprés disner nostre Saint Pere vint a Florence, la ou il entra a trois bannieres desployees devant ly (...) ; et atout ycelles passa oultre *triumphament* en multitude de trompes et de clairons et en addestrance de cardinaulx et de haulx hommes grant nombre (CHASTELL., Chron. IV, D., c.1461-1472, 220). A Marius qui convainquit Jugurte, Qui de Scilla fut aprés exillé, Et aux aultres, de mes cornes hurté, Comme Catul et Lentul, qu'estrillé Ay et avecq Cathiline engrillé, Les memorant, fais ung surcuit passage Et me desmectz d'atempter en corage De Pompee, vainqueur des Ytalliques, *Triumphamment* en Champaigne eut partage, Et puis les fievres du mains de mes reliques. (ANTITUS, Poés. P., c.1500, 18).

- "Magnifiquement, en grand apparat, somptueusement" : Sy ne dormirent point les dames ne damoiselles d'honneur toute la nuit pour elles aourner et *triumphamment* parer de nobles vestemens et riches joyaux (Percef.

IV, R., c.1450 [c.1340], 450). [aussi p.15, 469, 1058] L'empereur, ainsy *triumphamment* habitué, accompaigné de ses princes, s'approcha de sa chayère imperiale. (MOLINET, Chron. D.J., t.1, 1474-1506, 476). Car il convient qu'on me convoye Bien en bruyt et *triumphamment* (MOLINET, Myst. st Quentin C., c.1482, 9). Lequel mistere fut joué a Angiers moult *triumphantement* et sumptueusement en l'an mil quatre cens quatre vingts et six, en la fin d'aoust. (MICHEL, Myst. Pass. J., 1486, 12). ...et yllec fut receupte et logiée moult *triumphamment* et noblement, car l'ostel estoit beau, bien atuitez (AUBRION, Journal L., 1494, 343). Laquelle estoit en beaulté, pulcritude, doulce, amyable, courtoise, humble, begnigne et gracieuse, *tryumphamment* acoustree d'une robe de drap d'or a la grant gorre, fourree d'ermynes, brodee d'orphaverie et enrichie de pierreries et perleries. (LA VIGNE, Ress. chrest. B., 1494, 114). En ordonnance, comme devant j'ay dit Pour observer et garder son esdit, *Triumphamment* le roy entra dedens, Ce qu'il povoit faire sans contredit (LA VIGNE, V.N., p.1495, 225). Item, aprés marcha la bataille ou le roy en personne estoit *tryumphamment* acoustré ; autour de luy estandars, banieres et guidons desploiez, armoyez et les nobles fleurdelis ; aussi trompettes et clairons a grand nombre. (LA VIGNE, V.N., p.1495, 283).

Rem. Aussi LA VIGNE, *S.M.*, 1496, Procès-verbal de la représentation, 121 (*tryumphamment*). [R. M.]

TRIOMPHANT, **subst. masc.** (triomphant[1])
[GDC : *triomphant* ; FEW XIII-2, 310b : *triumphare* ; TLF XVI, 630a : *triomphant*]
A. - [Antiquité romaine] "Général victorieux rentrant solennellement dans Rome" (synon. *triompheur*) : ...le *triumphant* entroit en char couronné de lorier ou de palme et sacrefioit de tors et autres pluseurs honneurs recevoit (SIM. HESDIN, Val. Max., 1375-1383, II.8.7, glose, f° 131d). Du lorier a celi temps estoit la couronne des *triumphans* qui avoient vaincu les anemis, et du chesne estoient couronnés ceuls qui avoient gardés et sauvés leurs citoiens et amis (SIM. HESDIN, Val. Max., 1375-1383, II.8.8, glose, f° 132b). Le .III^e^. honneur estoit que ycellui *triomphant* estoit vestu des vestemens de Jupiter (LA SALE, Sale D., 1451, 29).
B. - RELIG. *Le Triomphant.* "Dieu" : SATHAN. (...) Mauldicte soit l'eure et le jour Que le *triumphant* me crëa ! (Myst. Pass. Troyes B., a.1482, 617). [R. M.]

TRIOMPHANT, **adj.** (triomphant[2])
[GDC : *triomphant* ; FEW XIII-2, 310b : *triumphare* ; TLF XVI, 630a : *triomphant*]
A. - [Antiquité romaine] "Relatif à la cérémonie du *triomphe*" (synon. *triomphal*) : Aucteur : Explique tous les fastes, constitue devant toy tous les cherios *triumphans* [trad. lat. *triumphalis*] et tu ne trouveras nulle chose plus belle de la seignourie de vertus. (NIC. GONESSE, Val. Max., 1383-1401, VIII.15.3, texte, f° 341b). Item il est assavoir que les cherios *triumphans* estoient chars tres noblement parés esquelz estient assis ceulz a qui on donnoit le triumphe, qui estoit une tres grant honneur donnee pour remuneracion des grans fais de bataille (NIC. GONESSE, Val. Max., 1383-1401, VIII.15.3, glose, f° 341c). Si n'estoit pas sans cause que, pour louenge et memoire, les Rommains faisoient ymages de divers metaulx, ars et curres *triumphans* a ceulx qui vertueusement se portoient pour accroistre la seigneurie rommaine et augmenter le bien publique de leur cité (CHART., Q. inv., 1422, 17).

- P. ext. "Propre au triomphe, à la victoire" : Alors convoca tout le poeuple et, devant eulx, broscha son destrier des esperons, armé de ses armes et vestu de ses abis *triumphans* [ou lire *triomphaus* ?] (LA SALE, Sale D., 1451, 146). Et eussent les choses dessusdictes esté plus *triumphantes* se n'eust esté le temps, qui moult fut plouvieux et mal advenant pour la belle tapisserie et le grant appareil fait en la court dudit hostel ; laquelle court fut toute tendue de la tapisserie de mondit seigneur le cardinal, dont il en avoit grande quantité et de belle. (ROYE, Chron. scand., II, 1460-1483, 127). Mon filz, puis que sommes d'acord Et que estes serviteur de (la) mort, Comme moy, faisons bonne chere. Quatre cens ans nostre discort A duré, et m'avez a tort Pour la vie tenu frontiere, Mais nous avons present matiere, En ceste cene tresplaniere De tenir convy *triumphant*. (Cene dieux, c.1492, 125).
B. - RELIG. *L'Eglise triomphant.* V. *église* "L'Église triomphante, l'ensemble des élus" : ...pour nostre mere Jherusalem, qui est l'Eglise militant cha jus et l'Eglise *triumphant* la sus (DAUDIN, De la erudition H., c.1360-1380, 324). Pour c'estes vous royne intronisie, En l'eglise *triumphant* seigneurie, En hault chancel assise de vo droit (Mir. Barl. Josaph., c.1363, 304). [Jésus à ses apôtres] J'ordonne par vraye sentence Que vous ayez la providence De mon eglise *triumphant* Contre les dyables militant (MARCADÉ, Myst. Pass. Arras R., a.1440, 271). ...ou d'enchoir au dangier d'inobedience et de faulte, à l'encontre des commandemens et ordonnances de nostre saincte et salutaire mere et ressource, l'Eglise *triomphante* (LA MARCHE, Mém., I, c.1470, 261).

Rem. JEAN GOLEIN, *Rational* B.D., c.1370-1372, gloss.

- "Dieu triomphant"

Rem. GRÉBAN, *Pass.* J., c.1450, gloss.

C. - [D'une chose] "Magnifique, splendide" : ...le Dieu Souverain m'a fait possesseur de tant haulte et *triumphant* honneur (Percef. III, R., t.1, c.1450 [c.1340], 185). ...aournee de plus nobles et *triumphans* joyaulx que les autres (Percef. III, R., t.1, c.1450 [c.1340], 249). ...dont il fut fait plus riche que par avant, manda des medecins et fut guary, fist faire maison *triumphante* et vesquit plus oppulentement qu'il n'avoit faict. (TARDIF, Facéties Pogge D.H.-P., c.1490, 96).

V. aussi *triompher* [R. M.]

TRIOMPHANTÉ, **subst. fém.** (triomphanté)
[*FEW XIII-2, 310a : *triumphalis*]
"Pompe, supériorité, puissance" : ...lesquelz il desconfit et eut *triumphanté* de victoire a l'encontre d'eulx. (Galien Rethoré K.K., 1500, 284). [R. M.]

TRIOMPHATEUR, **adj. et subst. masc.** (triomphateur)
[GDC : *triomphateur* ; FEW XIII-2, 311a : *triumphator* ; TLF XVI, 630b : *triomphateur*]
"(Celui) qui a remporté une victoire"
- [Du Christ, vainqueur de la mort] : Mes revenu et retourné Es Jésus et a vie suscite, *Triumphateur* tresglorieux Et champion victorieux (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 338). ...mon createur *Triomphateur* et salvateur (LE FÈVRE, Lament. Math. V.H., c.1380, 800). Enfens, bien devons habonder En lÿesse et joye excellante, Car, en la jo[u]rnee presente, Jhesus, nostre vray redempteur, Comme puissant *triumphateur*, En l'arche du ciel montera Et lors, il nous transportera Avec luy en parfaicte joye (Myst. Pass. Troyes B., a.1482, 1009).
. [D'un dieu] : PREMIER. Jupiter, dieu, nostre seigneur, *Tryumphateur* hault et puissant, De tous les aultres le greigneur, Cest aignel je t'offre en passant (LA VIGNE, S.M., 1496, 446). [R. M.]

TRIOMPHAUMENT, **adv.** (triomphaument)
[*FEW XIII-2, 310a : *triumphare*]

"Avec pompe" : ...Si *triumphaument* habillez Que possible n'est de l'escrire (Entrées roy. G.L., p.1484, 109). [R. M.]

TRIOMPHE, **subst.** (triomphe[1])
[T-L : *trïonfe* ; GDC : *triomphe*[1] ; FEW XIII-2, 311a : *triumphus* ; TLF XVI, 630b : *triomphe*[1]]

A. - [Antiquité romaine] "À Rome, entrée solennelle d'un général victorieux" : *Triumphe* estoyt celi grant heneur que l'en faysoyt a auchun prince romayn quant revenoyt a Rome d'auchune bataille ou il avoyt eu tres noble victoyre, car le peuple li venoyt a l'encontre et luy estoyt portéz en un char a nobles paremens et a chevaus blans. (BERS., glossaire, c.1354-1359, ms. Paris, B.N.F., nouv. acq. fr. 27401, f° 161d). Et encore les Romains en usoient [des loys anciennes] et donnoient *triumphes* et coronnes de lorier et de palme et escrivoient titres triumpals et faisoient statues ou ymages pour le honeur et memoire de ceuls qui obtenoient nobles victoires. (ORESME, E.A.C., c.1370, 210). ...pour quoi est assavoir que, selon Ysidore ou .xviii. livre des Ethimologies, *triumphe* est deu pour plaine victoire, et est *triumphe* dit selon Vegece de "tris" en grec, qui vault a dire en françois trois, et de "phon", qui vault a dire son, pource que ainçois que *triumphe* fust decerné a aucun, il y couvenoit trois vois, c'est a dire trois jugemens. (SIM. HESDIN, Val. Max., 1375-1383, II.8.1, glose, f° 129b). Pour ceste cause aussi, sy come on treuve es hystoires rommaines, faisoient les Rommains anciennement une moult grant honneur a cely qui estoit victorien, quant il s'en revenoit en la cité de Romme ou il estoit receus a *triumphe*, maiz ceste honneur estoit entremellee d'aucunes villenies et d'aucunes injures que on ly faisoit aussi, pour ly donner exemple qu'il ne s'enorgueillist pour le honneur excessive. (EVR. CONTY, Eschez amour. mor. G.-T.R., c.1400, 275). Car, supposé que oncques ne vault triumpher en char a l'entrer de Romme, ains syevy le char a cheval, disant que le *triumphe* ne appartenoit pas a lui, ains appartenoit a Livius (LA SALE, Salade, c.1442-1444, 46). ...il s'en ala en Espaigne devant que les provinces feussent ordonnees et (...), sans actendre c'on lui eust envoyé successeur, s'en retourna a Romme afin qu'il obtint *triomphe* [trad. lat. *triumphus*] et consulage ensemble (MAMEROT, Romuleon D., 1466, 131). L'an .iiii.e Cesar entra en Rome avec quatre *triumphes*, qui sont une maniere de loenge et joye procedant a cause de sa victoire (Mer des hist., t.2, 1488, f° 64a [BnF/Gallica]).

B. - P. ext.

1. "Victoire éclatante ; haut fait d'armes" : ...Qu'il les vueille mener à port De bien, de joie et de deport, Et que au roy parface s'emprise, En tel maniere et en tel guise Qu'avoir en puist loange et gloire, Grace, honneur, *triumphe* et victoire ; Et que nostre foy essauciée En soit, honnourée et prisiée ! (MACH., P. Alex., p.1369, 50). Il i avoit en la grant eglise de Nostre Dame de Courtrai une cappelle, en laquelle il avoit bien largement conc cens paires d'esperons dorés, et cil esperon avoient jadis esté des signeurs de France qui furent mort à le bataille de Courtrai, l'an mil trois cens et deux ; et en faissoient chil de Courtrai tous les ans pour le *trionfe* [la victoire des Flamands de Courtrai sur les seigneurs français] très grant solempnité (FROISS., Chron. R., XI, c.1375-1400, 61). ...les grans proesses et *triumphes* qui y furent faiites. (Percef. III, R., t.1, c.1450 [c.1340], 382). Nearcho fut environ le temps Thiberius, pour ce qu'il predist son *triumphe* et qu'il supereroit ceulx de Germanie, ce qui advint (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 71 v°). Item, le roy et tous les siens, en signe de *triumphe* et victoire, coucha au dit camp de bataille, et jaçoit ce que les povres gens d'armes eussent tout [le] jour besongné virillement et vertueusement comme dit est, et eussent defendu et servi leur maistre loyaulment en tel danger ou ilz s'estoient trouvez, si furent ilz mal souppez, mal traictez et mal logez. (LA VIGNE, V.N., p.1495, 290).

- *Triomphe d'amour*

Rem. *Hist. prem. destruct. Troie* R., c.1470-1480, gloss.

- "Réussite éclatante" : Et demourra tousjours, certes, le nom De cestuy grant et digne cappitaine Ou hault pillier de *triumphe* mondaine. (SAINT-GELAIS, Séj. honn. D., c.1490-1495, 337). [aussi p.355]

- *Faire triomphe de* + inf. "Se faire fort de" : Gregoire, devant qu'il feust pape, faysoit *triumphe* de bien faire et de bien proposer, mais aprés qu'il fut esleu en la dignité, son propos changea totallement (TARDIF, Facéties Pogge D.H.-P., c.1490, 143).

2. "Accueil triomphal, démonstration d'allégresse pour la venue de qqn" : En conclusion, ce fut le plus grant *triumphe* qui fut fait au pays passé cinq cens ans pour venue de seigneurs. Car l'endemain au soir toutes les torches furent ralumées, c'est assavoir nouvelles torches, ficars et fallotz. (CHART. J., Chron. Ch. VII, V., t.3, c.1437-1464, 88). Aprés y est couché de journee en journee, de disnee en disnee et de soupee en soupee ou ledict seigneur fut logé luy et son train, soit en ville ou en villaige, en chasteau ou en maison de plaisance ; quel recueil on luy fit, comment il fut receu, quel honneur luy firent les seigneurs et dames de toutes les contrees ou il passa ; avecques les entrees, *triumphes* et excellences que partout on fit a sa bienvenue. (LA VIGNE, V.N., p.1495, 129).

Rem. WAUQUELIN, *Faits conq. Alexandre* Hé., a.1440, 112/49.

- *À grand triomphe*. "Triomphalement" : Il fu receu en la cité à Luscebonne à son retour de la bataille à grant gloire de tout le peuple, et à grant *triumphe* là couronné de lorier ou chief (FROISS., Chron. M., XII, c.1375-1400, 239). À tresgrant *triumphe* et puissance Fu Charles couronné à Rains (CHR. PIZ., J. d'Arc, 1429, 37). ...s'en alla es Espaignes (...) ou il se conduisit tellement que a grand *triumphe* a son retour fut receu. (C.N.N., c.1456-1467, 246). En laquelle compaignie avoit XIIII cens lances fournies, très bien acompaignéez de six mil Suysses et aussy de huit mil picquiers. Tous lesquelz gens de guerre, ainsy assemblez que dit est s'en alerent à grant *triumphe* et bruyt mettre le siege devant la ville de Aire, qui est une très belle place et bien assise près de Sainct-Omer et Therouenne, dedens laquelle ville y avoit plusieurs gens de guerre de par le duc en Auteriche. (ROYE, Chron. scand., II, 1460-1483, 117).

3. P. méton. "Magnificence ; exultation"

a) "Magnificence, honneur éclatant" : ...lorsque les Rommains reignoient en *triomphe*, establissoient les anciens excercités et expers en vertu, sagece et chevalerie, les superieurs de leurs ordres et conseilz, comme cent senateurs, qui est à dire cent anciens (CHR. PIZ., Faits meurs Ch. V, S., I, 1404, 34). ...le sage roy anobli de nature par longue genealogie continuée en *triomphe*... (CHR. PIZ., Faits meurs Ch. V, S., I, 1404, 36). Ainsi appert que par la guerre maintenir et sieuvyr, quant mestier en est, on parvient en très hault honneur et acquiert-on les grans *triumphes* et les grans seigneuries, et les choses ainsi conquises demeurent en plus grant sceurté et sont de plus de durée que ce qui est acquis au service des princes et des seigneurs. (BUEIL, I, 1461-1466, 53). Premierement monsieur de La Trimoille Qui en *triumphe* de hault bruit son nom moille Par excellence entre tous les humains Fut envoyé vers le roy des Rommains. (LA VIGNE, V.N., p.1495, 149). Empereur estes par dessus Les empereurs qui sont sur terre Et, en vous, tous biens sont

receus Pour bruyt et *tryumphe* conquerre. (LA VIGNE, S.M., 1496, 501).

b) "Magnificence (d'un lieu)" : L'assiete de table en sale, le *triomphe* et haultece, qui y estoit tant noble que ne cuid pareil estre au jour d'ui au monde, la contenence de celle dame rassise louée et amoderée en parole, maintien et regart, asseurée entre toutes gens, aournée de toute beauté, passant les autres princesses, estoit chose à veoir tres agreable et de souveraine plaisance (CHR. PIZ., Faits meurs Ch. V, S., I, 1404, 56).

- "Chose magnifique"

. *Estre un triomphe à regarder* : ...et richement aournee de couleurs que c'est un *triumphe* a regarder (Percef. I, R., t.2, c.1450 [c.1340], 1035). ...et estoient montez ces gens sus bons coursiers, qu'ilz vous faisoient saulter et faire gambades que c'estoit ung *triumphe* a les regarder (Jehan de Paris W., 1494-1495, 54).

- "Magnifiques habits que l'on porte lors des grandes cérémonies" : Enfans, tirez appertement Icy dehors tous nos joyaux, *Triumphes* et habits royaulx ; Chascun se mette en appareil. (Myst. Pass. Troyes B., a.1482, 251).

- *En triomphe.* "Magnifiquement, splendidement" : ...ilz furent receus et festoiez tres honnourablement et en grant *triumphe*. (Percef. III, R., t.1, c.1450 [c.1340], 76). PREMIER ESCUYER. (...) Je ne suis pas en trop grant resverie, Car j'ay plumaulx, bauldriers et larges dagues ; Pour mieulx gorrer et faire de grans bragues, Le beau pourpoinct, la cappe bigarree, Longues manches, fines, larges et vagues, Et puis la chaulce en *tryumphe* barree. (LA VIGNE, S.M., 1496, 168).

. *En grand triomphe de.* "À grand renfort de"

Rem. *Mabrien* V., 1462, gloss.

- *Estre en triomphe de qqn.* "Être reçu avec les plus grands honneurs par qqn" : ...icellui empereur Anthoine (...) fut en tresgrant honneur et *triumphe* du pape (WAUQUELIN, Belle Hélène Const. C., c.1448-1452, 17).

- *Seoir en triomphe.* "Être assis à la place d'honneur" : Cassandra (...) siet en *triumphe*. (Percef. III, R., t.1, c.1450 [c.1340], 184).

c) "Exultation, euphorie, démonstration d'allégresse" : ...toute la grand *triumphe* qui en cest hostel souloit comblement abunder est par ce cas abatue (C.N.N., c.1456-1467, 32). Nous qui sans per regissons les saincts cieulx En hault pouoir et digne eternité, Demonstrerons *triumphe* gracïeux Pour refulcir gloire et felicité. (Myst. Pass. Troyes B., a.1482, 3). [R. M.]

TRIOMPHE, **subst.** (triomphe[2])

[GDC : *triomphe*[2] ; FEW XIII-2, 311b : *triumphus* ; TLF XVI, 631b-632a : *triomphe*[2]]

"Jeu de cartes analogue à l'écarté"

REM. Doc. 1482 (*jouer aux quartes au jeu du triumphe*) ds GAY II, 425b (même ex. ds GDC X, 810b). [R. M.]

TRIOMPHER, **verbe** (triompher)

[T-L : *trïonfer* ; GDC : *triompher* ; FEW XIII-2, 310a : *triumphare* ; TLF XVI, 632a : *triompher*]

A. - [Antiquité romaine ; d'un général victorieux] "Entrer solennellement à Rome après une grande victoire" : Et puys en *triumphant* [trad. lat. *triumphare*] s'en est entrés a Rome. (BERS., II.7, c.1354-1359, ms. Paris, B.N.F., nouv. acq. fr. 27401, f° 190b). Aprés ces jugemens celi lequel devoit *triumpher* estoit mis en un char a .iiii. chevaux, pource que les anciens avoient maniere de eulx combatre en chars. (SIM. HESDIN, Val. Max., 1375-1383, II.8.1, glose, f° 129c). ...toutefois pource n'est il point apelé empereur ne fu aussi ordené de faire aus diex supplications Glose : c'est a dire les remercier Tiexte ne ne *triumpha* [trad. lat. *triumphare*] en char ne ovans. (SIM. HESDIN, Val. Max., 1375-1383, texte et glose, f° 131d). ...oncques [Claudius Néron] ne vault *triumpher* en char a l'entrer de Romme, ains syevy le char a cheval, disant que le triumphe ne appartenoit pas a lui, ains appartenoit a Livius (LA SALE, Salade, c.1442-1444, 45). Cesar, comme dit Suetoine ou premier livre des .xii. Cesares, ayant finees les guerres, *triompha* [trad. lat. *triumphare*] .v. fois (MAMEROT, Romuleon D., 1466, 262).

- *Triompher de.* "Entrer solennellement à Rome après une victoire sur" : Et lors fut renduz son honneur audit empereur et a son oust ; si *triompha* [trad. lat. *triumphare*] des Volsquez et des Equez et ses legions suyrent luy triumphant. (BERS., III.10, c.1354-1359, ms. Paris, B.N.F., nouv. acq. fr. 27401, f° 220d).

- "Manifester l'éclat de sa victoire" : La bataille sabine parfaite et acomplie, li roys Tarquins en *triumphant*, c'est a dire en gloire de victoire fesant, s'en est entrez a Rome (BERS., I, 1, c.1354-1359, 38.3, 65).

B. - P. ext.

1. "Remporter la victoire, être victorieux" : De ce est escript es hystoires des Greux jadis *triomphans*, que Ligurgus, roy de Lacedemonie, entre les belles lois, que il establi, ordonna que... (CHR. PIZ., Faits meurs Ch. V, S., I, 1404, 19). N'as tu pas leu que Delbora la dame sage habitant soubz umbre d'une palme se esleva en haulte esperance ou meillieu du peuple d'Israël, qui par vingt ans avoit esté persecuté de Jabin roy de Chananee, et, contre l'oppinion de Barrat lors ducteur du peuple, retyra la victore des mains dez ennemis et *triumpha* eureusement par la desconfiture dez Chananeens et la mort du duc Sysara ? (CHART., L. Esp., c.1429-1430, 136). O noble et ancienne gantoise puissance, pucelle *triomphant* de vant le povoir des haultz Roys et princes... (LA MARCHE, Mém., II, c.1470, 282). Et, tant qu'ilz ont ainsi vescu, ilz ont rengné et *triumphé* par tout. (FILLASTRE, Traité Conseil H., c.1472-1473, 227). LE PERE SAINCT MARTIN. (...) Aussi Saturne et Burton, son dÿacre, Progredïé m'ont leur grant soubdÿacre Pour vapuler la region gerarche ; Et d'excellence Appollo mon chief sacre : Tant que sur terre et sur mer mieulx c'un sacre Puys *tryumpher*, je veulx bien qu'on le sache. (LA VIGNE, S.M., 1496, 140).

- Part. prés. en empl. subst. : Et, en parlant veritablement, veu qu'il voulloit avoir le sien et l'autruy, on le povoit plus amplement appeller persecuteur ou tirant que empereur ou *triumphant* (BUEIL, I, 1461-1466, 122).

- [Cont. métaph.] : ...se nous voyons Justice, Par l'aer luysant, descendre sur la terre A *triumpher* et subjuguer le vice (ANTITUS, Poés. P., c.1500, 10).

- Au fig. "L'emporter (sur)" : Car les martyrs vainquirent leurs persecuteurs en mourant, et par mort ont trouvé l'entree de pardurable vie, et *triumphé* sur la mescreantise des vivans (CHART., L. Esp., c.1429-1430, 32). ...la foy crestienne *triumphe* en ceste endroit glorieusement sur leur folle creance. (CHART., L. Esp., c.1429-1430, 116). Les saintes Evangilles sont supprimez, et les constitutions anciennes sont derroguez et ordonnances plaines de barat et de questueux prouffit a present *triumphent*, et les saintes doctrines dez Peres anciens regettees et arriere mises, qui povoient et devoient suffire a ung chacun ministre en l'Eglise (CHART., L. Esp., c.1429-1430, 176).

2. "Réserver un accueil triomphal, étaler de la magnificence dans l'accueil" : Et premierement fut mené en la court de Parlement, qui fort *triumpha* à ce jour de sadicte venue, car toutes les chambres y furent tendues et parées. (ROYE, Chron. scand., II, 1460-1483, 28).

3. "Manifester de la magnificence, de l'éclat, du faste ; exulter, montrer de l'exubérance, de l'euphorie"

a) "Manifester son goût de la magnificence, du faste" : Sur la fin de ses jours, se trouvant sans craincte d'ennemys, est devenu fort pompeux et *triumphant* roy en sa maison, et faict grant amas de beaulx meubles, bagues, vaisselles pour parer sa maison (COMM., II, 1489-1491, 337).

- "Étaler du faste" : ...les grands seigneurs alloient de tente en pavillon et de tref en aucube pour eulx desduire, joer et *triumpher* en leurs belles robbes (Chron. anon. K., t.1, c.1375-1400, 609). Avecques luy fist venir sa partye, Qui de Ferrare fille du duc estoit ; De fin drap d'or en tout ou en partie de jour en jour voluntiers se vestoit : Chaynes, coliers, affiquetz, pierrerie Ainsi qu'on dit en ung commun proverbe, Tant en avoit que c'estoit deablerie : Brief, mieulx valloit le lÿen que la gerbe ! Autour du col bagues, joyaulx, carcans, Et pour son chief de richesse estoffer, Bordures d'or, devises et brocans, Ung songe estoit de la voir *triumpher* ! (LA VIGNE, V.N., p.1495, 176).

- Part. prés. en empl. adj. "Fastueux" : ...nous avons present matiere, En ceste cene tresplaniere De tenir convy *triumphant* (Cene dieux, c.1492, 125).

b) "Manifester de l'éclat" : Roy *triumphant* en tout honneur et bien, Roy magnificque, vostre non fort redonde, De roys, de roynes qui sont ceans je tien Que vous estes par dessus eulx viconde, En excellance vostre valleur habonde, Plus que nul autre de cela suis certaine (Feste roys, c.1475-1500, 307).

- Part. prés. en empl. adj. "Plein d'éclat, éclatant" : Et combien que je me repute bien maleureux que une fois en ma vie ne puis avoir moien, ne achoison honneste et selon mon fait, d'aler veoir vostre tant *triumphante* court, toutesfois quant il me souvient ainçoires des grans biens qui y sont et que je y croy estre pour ce que m'en avez dit, et dont le bruit n'est mie si grant que l'effect, esperant que une fois vous y voie, je me repose de mes ennuis sur la souvenance que je en ay. (ROBERTET, Oeuvres Z., c.1450-1500, 114). ....pour tissir langage *triumphant* Tu monstres bien que tu n'ez pas enfant. (ROBERTET, Oeuvres Z., c.1450-1500, 122). Prince[de la Cour], trois jours [de délai avant d'être banni de Paris pour dix ans] ne vueillez m'escondire Pour moy pourvoir et aux miens adieu dire ; Sans eulx argent je n'ay, icy n'aulx changes. Court *triumphant*, fiat, sans me desdire, Mere des bons et seur des benoistz anges ! (VILLON, Poèmes variés R.H., c.1456-1463, 77). ...et prist jour de comparoir devant le Pere sainct et le *triumphant* conseil des cardinaulx. (LA MARCHE, Mém., I, c.1470, 36). Par Dieu, respondit le roy de Navarre, si l'on m'eust dit que c'eust esté le roy de France, je ne m'en fusse pas fort esmerveillé, car c'est ung *triumphant* royaulme, mais de cestuy bourgeois, je ne sçay que y rimer. (Jehan de Paris W., 1494-1495, 57). TROMPECTE. (...) Oyez tous, de par l'empereur Et sa treshaulte magesté : S'il est en ce pays seigneur Qui en jeunesse ait frequenté La guerre, en yver et esté (...), Present veult qu'il soit exempté De plus en guerre porter armes, Pourveu qu'ilz bauldront leurs guisarmes Et leurs harnoys a leurs enffans, Pour frequenter les bons gendarmes Et faire des cas *tryumphans*. (LA VIGNE, S.M., 1496, 160).

- "Splendide, magnifique" : Et eussent les choses dessusdictes esté plus *triumphantes* se n'eust esté le temps, qui moult fut plouvieux et mal advenant pour la belle tapisserie et le grant appareil fait en la court dudit hostel (ROYE, Chron. scand., II, 1460-1483, 127). Aussi feït faire quattre moyneaulx tout de fer bien espès en lieu par où l'on povoit tirer à son aise, et estoit chose bien *triumphant*, qui cousta plus de vingt mil francs (COMM., II, 1489-1491, 381). Avec le pape vingtcinq cardinaulx La assistoient (...), Prothonotaires, gros gras prieurs avecques, Sans autres grans seigneurs en dignitez, L'ordre gardans de leurs solemnitez Durant le messe, ainsi qu'on peult sçavoir, La ou avoit des singularitez Et autres choses *triumphantes* a voir. (LA VIGNE, V.N., p.1495, 237).

c) "Exulter, se trouver dans l'euphorie de qqc." : Et ainsy, *triumphans* de vouloir honnourable meslé de joye et de desir de bien faire, eulz resjoyssans singulierement en Jason, ilz aprocerent tellement leurs adversaires qu'il n'y avoit mais que du ferir. (LEFÈVRE (R.), Hist. Jason P., c.1460, 147).

- "Se montrer exubérant" : Sotz *triumphans*, sotz bruyans, sotz parfaitz, Sotz glorieux, sotz sur sotz autentiques, Sotz assotez, sotz par ditz et par faitz, Sotz enforcez, sotz nouveaulx et antiques, Sotz clercz, sotz laiz, sotz ecclesiastiques, Sotz avenans, sotz mignons, sotz pompars, Sotz enragez, hors du sens, fantastiques, Venez avant, saillez de toutes pars. (Sots triumph., c.1475, 33).

V. aussi *triomphant* [R. M.]

TRIOMPHERIE, **subst. fém.** (triompherie)
[GD : *triompherie* ; FEW XIII-2, 310b : *triumphare*]
"Triomphe, pompe"
REM. MART. D'AUV. (éd. 1493, *Gens habillez en grant triumpherie* ; *Bureau* (...) *Y fist* [de l'artillerie] *une tryumpherie*) ds GD VIII, 77a. [R. M.]

TRIOMPHETÉ, **subst. fém.** (triompheté)
[GD : *triompheté* ; FEW XIII-2, 310b : *triumphare*]
"Triomphe, supériorité, puissance" : Je voy la Orleans, la devant, Qui est une gente cité, Laquelle, ainsi comme j'entend, Se met en grant adversité, Que tous princes d'auctorité De tout le païs d'Angleterre Sont devant en *triumpheté* Pour ruer Orleans tout par terre. (Myst. siège Orléans Ha., c.1480-1500, 251). [Seul ex.] [R. M.]

TRIOMPHEUR, **subst. masc.** (triompheur[1])
[FEW XIII-2, 310b : *triumphare*]
[Antiquité romaine] "Général victorieux rentrant solennellement dans Rome" (synon. *triomphant*) : ...de charretier fut Aulus elevé *triumpheur* [trad. lat. *triumphator*], et du gieu de tables et de constumes maudictes Aulus fut elevé le tresgrant evesque (PREMIERFAIT, Cas nobles hommes, 1400, VII.5.11, f° 121v). Vitellius, qui par avant avoit esté charretier de l'empereur Claudius, il fut receu a Romme en teles honneurs et pompes comme un *triumpheur*. (PREMIERFAIT, Cas nobles hommes, 1409, f° 203a). [R. M.]

TRIOMPHEUR, **subst. fém.** (triompheur[2])
[*FEW XIII-2, 310b : *triumphare*]
"Triomphe" : Ainsy est France en fleur, en flourissance, En acroissance, en *triumpheur* franchois (MOLINET, Myst. st Quentin C., c.1482, 353). [R. M.]

TRIOMPHEUX, **adj.** (triompheux)
[FEW XIII-2, 310b : *triumphare*]
"Triomphal" : ...prouesses et *triompheuses* victoires (Ovide mor. B., 1466-1467, 213).

REM. Doc. XIVe s. ds FEW. [R. M.]

TRIOT, **subst. masc.** (triot)
[GD : *triot* ; FEW XVII, 400b : **threosk*]

"Terre en friche, jachère" : ...III moiés et demi de bois ou environ, estans en lieut que on dit en bois Lehebeit, entre le bois madame de Pacy, d'une part, et les *trios*, d'autre part. (Trés. Reth. S.L., t.2, 1346, 65).

Rem. Doc. 1384 (Reims, *terres en triot*) ds GD VIII, 77b. [R. M.]

TRIPAILLE, **subst. fém.** (tripaille)
[GDC : *tripaille* ; FEW XIII-2, 299b : **trippa* ; TLF XVI, 633a : *tripaille*]

"Amas de tripes, entrailles" : Et au regard de vostre haumaille Rien n'en avez, bien le sçavés, Forsque la merde et la *tripaille*. (Pac. Job M., c.1448-1478, 189). SATHAN. Le meschant ment, Par le faulx cueur de sa *tripaille* (GRÉBAN, Pass. J., c.1450, 351). ...Paille et *tripaille* (MOLINET, Myst. st Quentin C., c.1482, 165). A ses playes qui sont sanglantes Les mettez [les lames de fer] contre ses costez, Et jamais n'en soyent ostez, Tant qu'on voye cuir et couraille Et le poulmon et la *tripaille* (Myst. st Laur. S.W., 1499, 226).

- [Dans un contexte grivois] "Ventre" : Margot, sentant ces esbanois, Mist cul et fesse a le happaille, Disant : "Besongne en sottinois, Sur mon cuvier tout plain de paille. Robin, se tu souvent venois Tatter et hochier me *trippaille*, Tu gaignerois cent solz tournois, Sur mon cuvier tout plain de paille". (MOLINET, Faictz Dictz D., 1467-1506, 869).

REM. H. Lewicka, *La Dér.*, 1960, 200. [R. M.]

TRIPARTI, **adj.** (triparti)
[GD : *triparti* ; FEW VII, 689a : *partire* ; TLF XVI, 633b : *triparti*]

"Divisé en trois" : Et estoit ceste sale *trispartie*, c'est a dire divisee en trois grans pars. (MICHAULT, Danse aveugles F., 1464, 86). A vos chevaulx fault huy harnas vermeil Et demain gris, et lendemain party. Et se trouvez qu'ung autre l'ait pareil Ne prenez plus ne terme ne conseil, Maiz commandez d'avoir ung *trisparty*. (MICHAULT, Doctr. temps prés. W., 1466, 39). Cestui, selon aucuns, eut grande auctorité avecque le roy Daire et tenoit l'estat de sa chevalerie qui estoit *tripartie*. (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 55 r°).

- [Titre de l'ouvrage de Cassiodore, résumé de Théodoret, Sozomène, Socrate...] *Histoire tripartite* : Je treuve en l'Ystoire *Tripertite*, ou premier Livre, que Constantin voulant esprouver la loyaulté de ceulz qui le servoyent faignyt ung mandement publique que tous ceulz qui vouldroyent regnier leur loy crestienne demourroyent a honneur avec luy, les autres a desonneur s'en partyroient. (GERS., Concept., 1401, 410). Il voult une fois essayer, si comme dit l'Ystoire *tripertite*, lesquelz estoient vers Dieu plus feaulz de ses gens (CHR. PIZ., Faits meurs Ch. V, S., I, 1404, 102). Et a ce propos nous lisons ou premier livre de l'Ystoire *tripartite* comment Constantin fait crestian... (LEGRAND, Bonnes meurs B., 1410, 341). Item en l'Istore *tripertille* [l. *tripertitte* ?] et el .XI^{e}. livre est escript d'un qui ot nom Palladius (...) lequel Palladius aloit en trois jours des termes des Rommains en Perse (LA SALE, Sale D., 1451, 203). ...à l'exemple de Constantin, duquel est escript, ou premier livre, en l'Istoire *tripartye*, que, aprez qu'il fut baptisé, tant ayma Dieu et l'Eglise qu'il faisoit porter, en tous lieux où il alloit, ung tabernacle fait en la fourme d'une eglise (BUEIL, II, 1461-1466, 68).

Rem. *Cf.* FUR., TREV., TLF. "On lit de Constantino patre Constantini *in libro Hystorie tripartite* que..." (JUV. URS., *Nescio*, 1445, 463).

- [Titre du traité de Nicolas Chuquet : NIC. CHUQUET, *Triparty* M., 1484] [R. M.]

TRIPARTITE, **subst. fém.** (tripartite)
[GD : *tripartite* ; FEW VII, 689a : *partire* ; TLF XVI, 633b : *triparti*]

"Philosophie scolastique, divisée en trois parties"

Rem. BOUVET, *Appar. Meun* (ms.), 1398, ds GD VIII, 77b (*trespertite*). Le lemme de GD (*triparttie*) est à corriger (*tripartite*).

V. aussi *triparti* [R. M.]

TRIPE, **subst. fém.** (tripe[1])
[T-L : *tripe*[1] ; GDC : *tripe*[1] ; FEW XIII-2, 298b : **trippa* ; TLF XVI, 634b : *tripe*[1]]

[Gén. au plur.] "Boyaux, intestins"

- [De l'animal de boucherie, pour la consommation] : Qui veult cuire *tripes*, il n'y couvient point mectre de sel au cuire, car ilz noirciroient. (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 207). Se vous avez fait tuer ung chevrel, vous pouez faire assiecte de la pance, mulecte ou caillecte, saultier, etc.., au jaunet avec du lart et du foye, mol, fressure et autres *trippes*. (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 257). Je croy bien que la *trippe* est cuyte, T'an veulx tu venir desjuner ? (Pass. Semur D.M., c.1420 [1488], 254). Pour ce dit on par motz communs Qu'ainsi sont les *trippes* vendues Et toutes choses despendues : L'un veult du dur, l'autre du mol. (Narcissus, p.1426, 293). Quant messe et heures sont dictes, Nous beuvons vin de saison, Et mangeons bien d'ung oison, Et de bonnes *tripes* frites, Entre nous povres hermites (RÉGN., F.A., 1432-c.1465, 212). Tais toy, je sçay bien que je sçay, T'aras le jour de no sabbat De *trippes* tout fin plain ung plat, Je te le jure et certifie. (MARCADÉ, Myst. Pass. Arras R., a.1440, 99). Il ha bien de *trippes* pour frire Et de patiers chiés Jubellin (Myst. st Sébast. M., c.1450-1500, 85). ...[les serviteurs] apporterent la belle porée verte avecques beau lard, et belles *trippes* de porc (C.N.N., c.1456-1467, 486). En ce texte sont les *trippes* du porc comparees aux *trippes* des aultres bestes brutes. Et dit le texte que les *trippes* de porcz sont meilleures a mengier que les *trippes* d'aultres bestes a cause que on ne mengeue nulz boyaulx si ne sont gras ou remplist de sanc comme sont les boyaulx des porcs. (Rég. santé corps C., 1480, 62-63). Quant de saulssisses et de boudins, Il en mengeoit bien quatre vingz Sans son desjuner au matin, Puis, quant venoit son advertin, En *trippes* et piez de mouton Il en mengeoit ung baneton (Vig. Trib., c.1480, 229).

- [De l'homme] : ...ledit Claveau, en poursuyvant icelluy suppliant, luy dist que icelluy jour il mengeroit de ses *tripes*, et d'un petit cousteau qu'il avoit en sa main s'efforça de navrer ledit suppliant (Doc. Poitou G., t.11, 1474, 430).

. *Engager tripes et boyaux* : LE CRESTIEN. G'i ai bien joué de ma dame, Engagé *tripes* et boyaulx Par simple serment. LA FEMME. Quelz joyaulx ! (Mir. st Nic. juif, c.1480-1500, 96).

Rem. HUG., VII, 345. [R. M.]

TRIPE, **subst. fém.** (tripe[2])
[T-L (renvoi) : tripe[2] ; GDC : *tripe*[2] ; FEW XXI, 553a : o.i. ; TLF XVI, 635b : *tripe*[2]]

DRAP. *Tripe (de velours).* "Étoffe de laine et de fil travaillée comme le velours" : ...IIII chappeaux de *trippe* pour MdS (Comptes Lille L., t.1, 1425-1426, 232). Item, un marchepié de

trippe vermeille (FAUQ., III, Pièces diverses, 138, LXXIX). Item, deux chappeaulx de *trippe* (FAUQ., III, Pièces diverses, 138, LXXXII). Que les pièces de quevrons, d'oeillets et chambgeans, de pariment, de eschelettes, de noeuds d'amour, de satin brocquet et autres de coulanbette, de saïette ou de soye et de *trippe* de velours, doivent contenir et contenront dix-neuf aulnes de longueur et trois quartiers, un poulce moins de largeur ; et se feront icelles pièces de lin, de saïette ou de soye. (Hist. Lille T., t.2, 1496, 519).

Rem. Ex. d'a.fr., *cf.* TLF. Doc.1374 et 1393 ds GDC X, 810c.

- *Drap de tripe* : ...de draps autres que dessus declairiés, et aussi de draps de *tripe* (Ordonn. Ph. le Hardi, Marg. de Male B.-B., t.2, 1400, 433). [R. M.]

TRIPELIN, **subst. masc.** (tripelin)
[GD : *trupelin* ; FEW XXII-1, 29b : o.i.]

"Farceur" : Et par aventure, de ce vint ce que l'en dit en françoys d'un homme, que il est bon *tripelin*. (ORESME, E.A.C., c.1370, 168). Et peut estre que de ce vint ce que l'en dit en françois "bon *trupelin*," si comme il fu dit en la glose du .Xe. chapitre du secont livre. (ORESME, E.A.C., c.1370, 270).

Rem. Nom propre : ...un homme appellé Jehan Levrier (...) dist et anunça, aux dessus diz assistans, en soy griefment complaignant, que un homme appellé *Truppelin*, lierres, robeur, pilleur et rançonneur de genz, lui avoit freschement osté et tolu par force sa jument (Doc. Poitou G., t.5, 1377-1390, 389).P. suiv. : *le dit Truppelin*... [C. B.]

TRIPEMENT, **subst. masc.** (tripement)
[GD : *trepement* ; FEW XVII, 365a, 367a : **trippon*]
A. - "Danse" : Tripudium : *tripement*, balement, balade, querole (Aalma R., c.1380, 425).
B. - "Bruit de diverses choses secouées, agitées"

Rem. *Ancienneté des Juifs* (ms. fin XVe s.) ds GD VIII, 42a (*le tripement des frains et armeures*).
C. - "Trépignement des chevaux (ici dans la bataille)" : Galyen vit devant lui tant de destriers (,) qui alloient leur frain rongeant, de quoy il eut grant pitié. Adonc (...) leur osta les brides, et alors vont menger les herbes des champs, qui estoient toutes maculees et ensanglantees du *tripement* des chevaulx. (Galien Rethoré K.K., 1500, 260). [R. M.]

TRIPER, **verbe** (triper)
[T-L : *triper* ; GD : *treper* ; DÉCT : triper ; FEW XVII, 366b : **trippon*]
I. - Empl. intrans. "Sauter, sautiller" : ...et avecques ce il y a de toutes manieres de bestes contrefaites d'or et d'argent si melodieusement et si soutivement que, selon ce que li doulx chans des oisillons monte et avale, elles *tripent*, queurent et saillent par ce vergier et y font telle joye et telle baudour, que vous serez tous esbaubiz du regarder (Bérinus, I, c.1350-1370, 67). ...de toute joye plains, *Tripens*, saillans comme uns escuireux (DESCH., Oeuvres Q., t.5, c.1370-1407, 3). Quant l'un s'esjoit, l'autres *tripe* ; Ilz seront compaingnons galois [éd. "pille, ravage"] (DESCH., Oeuvres Q., t.5, c.1370-1407, 296). Batez moy ces .ii. pautonniers Qui sont de ces maulz parsonniers. Faites les nous .i. pou *triper*. (Jeu st Den. S., c.1380-1400, 98). Et par grant liesse de cuer mouvoient leurs chiefz et batoient leurs paulmes, et en la maniere des moutons du tropel saultoient et *tripoient*, en disant : "Nostre vie est briefve et si sommes en grant douleur et labeur jour et nuyt, et n'avons point d'esperance d'avoir bien ne repoz en l'autre siecle..." (Horloge de sapience S., c.1389, 93). Des piez qui ont es festes troté, Coru, sailly, *tripé*, saulté Pour avoir plaisances mondaines... (HAUTEV., Conf. Test. am. tresp. B., c.1441-1447, 40). Quant je danse, je saulx, je *tripes* (Menus propos P., 1461, 82). ...chanter, herper, Danser et *tripper* A leuz ou doulcaine (MART. D'AUV., Mat. Vierge L.H., c.1477-1483, 154).
II. - Empl. trans. "Fouler aux pieds, battre" : ...et maint panon y eust renvercé et *tripé* es piés des chevaulx (Guill. Orange T.H.G., t.2, p.1450, 726).

Rem. *Guill. Orange* T.H.G., p.1450, gloss. (*tripier*, l. *triper*). Ex. XVe s. (1476-1480) ds GD VIII, 42b.

V. aussi *treper* [R. M.]

TRIPERIE, **subst. fém.** (triperie)
[T-L : *triperie* ; GDC : *triperie* ; FEW XIII-2, 299b : **trippa* ; TLF XVI, 635b : *triperie*]
A. - "Abats, tripes" : [P. iron., "entrailles" ; éd. "action d'étriper"] De son corps seray le boucher Et verrez belle *triperie*. (Pac. Job M., c.1448-1478, 325). Pourquoy esse qu'ainsi concoivent Contre leurs seigneurs tromperies Plus ors que viles *triperies* ? (RIVIÈRE, Nef folz D., 1497, 504).
B. - "Traitement et vente des abats" : Louez seront Tripiers en *triperie*, Bazochiens Seront mis à bazac, Louenge auront Trompeurs en tromperie (LA VIGNE, Compl. roy Bazoche M.R., 1501, 410).
C. - "Boutique où l'on vend des abats" : Cy apres s'ensuient tous les noms particuliers qui sont es yssues d'un porc, qui sont venduz a la *triperie* .VII. blans (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 193). Les yssues du vel coustent a la *tripperie* deux blans: c'estassavoir la froissure, et y a la teste et la fraze et la pance et les .IIII. piez. (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 194). BOURREAU. Ne sont ilz pas beaux ? J'en auray, par Dieu, les lambeaux Pour porter a la friperie. SECOND. Les saulx feront sur escabeaux Comme moutons en *tripperie* : Vous verrez belle boucherie Si le grant deable les amayne. (LA VIGNE, S.M., 1496, 307).

Rem. Nom d'une rue de Paris (déb. XIVe s.), *cf.* TLF. [R. M.]

TRIPET, **subst. masc.** (tripet)
[T-L (renvoi) : tripet ; GD : *tripet* ; FEW XXIII, 40a : o.i.]

"Gobelet" : Item, ung petit goubelet d'or ront, tout plain, appellé *tripet* (Invent. mobilier Ch. V, L., 1380, 61).

REM. Doc. 1363 (Normandie, *Un petit gobelet d'or, qu'on appelle tripet*), 1388 (*Un gobelet d'or, a couvescle, appellé tripet* [mais référence erronée]) et 1399 (*Un tripet noir qui a le pié et le couvescle d'argent et perles à l'entour du ventre*) ds Laborde, *Gloss. fr. du Moyen Âge*, 1872, 58. Doc.1385 (*Comptes Roi René, trippet*) ds GD VIII, 77c. L. Sainéan, *La langue de Rabelais*, 2, 1923, 466. [R. M.]

TRIPETTE, **subst. fém.** (tripette)
[GDC : *tripette* ; FEW XIII-2, 299a : **trippa* ; TLF XVI, 635b : *tripette*]

"Petite quantité de tripes (?)" : ...avant que la bonne damoiselle son hostesse eust a moitié mengé sa porée, il n'y avoit trippe ne *trippette* dedans le plat. (C.N.N., c.1456-1467, 486).

Rem. Seule occurrence du terme, qui a ici une valeur très proche de l'acception mod. [R. D.]

TRIPEUX, **adj.** (tripeux)
[T-L : *tripos* ; GD : *tripeus* ; FEW XIII-2, 299b : **trippa*]
"Ventru" : Car orendroit est tant ripeuse [var. repeuse], Courbée, boçue et *tripeuse* [var. torpeuse]... (LE FÈVRE, Lament. Math. V.H., c.1380, 21). Car elle devint tant ripeuse, Courbée, boçue et *tripeuse*, Desfigurée et contrefaite Que ce sembloit une contraite (LE FÈVRE, Leesce V.H., c.1380-1387, 13). [Seuls ex.] [R. M.]

TRIPHILE, **adj.** (triphile)
[GD : *triphile* ; FEW XIII-2, 296a : *triphyllon*]
"Qui porte trois feuilles"
- [Dans un contexte métaph.] "Peuplé de trois tribus"
Rem. *Chron. et hist. saintes et profanes*, 1430, ds GD VIII, 77c (*triphile Olimpe* ; *Et fut surnommé Olimpe triphile pour ce que illec avoit trois nacions de gens*). [R. M.]

TRIPIER, **subst. masc.** (tripier[1])
[T-L : *tripier* ; GDC : *tripier* ; FEW XIII-2, 299b : **trippa* ; TLF XVI, 636a : *tripier*]
"Boucher qui vend des abats, tripier" : Nota, la fraze c'est la caillecte, la pance et les boyaulx, lesquelz les *tripiers* vendent tous nectoyez, lavez et appareilliez, trempans en belle eaue necte. (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 194). ...Jehan Durant, *trippier* (Comptes Paris M., t.2, 1458-1460, 159). Louez seront *Tripiers* en triperie, Bazochiens Seront mis à bazac, Louenge auront Trompeurs en tromperie (LA VIGNE, Compl. roy Bazoche M.R., 1501, 410).
Rem. Ex. d'a.fr., *cf.* TLF.
- [Comme terme d'injure] : Le tres hordeux villain *triper*, Je le batray par telle maniere Que sur luy n'aura peaul entiere (Pac. Job M., c.1448-1478, 320). Lequel Rousseau respondi audit supliant, en renyant Dieu par plusieurs foiz, que il aimeroit mieulx mourir cent mil foiz que de soy rendre aux vilains *trippiers* de Poictiers et de Fontenay, et que s'il estoit en la ville de Poictiers, il donneroit ung coup de dague ou de cousteau au vilain lieutenant *trippier* et bougeron (Doc. Poitou G., t.10, 1459, 131). Mais toy, paillart, *tripier* breneux, Vistupere tu ma parroisse ? (Tr. Men., c.1480-1500, 293). [R. M.]

TRIPIER, **subst. masc.** (tripier[2])
[T-L : *trepié* ; GDC : *trepied* ; FEW XIII-2, 292b : *tripes*]
"Support à trois pieds (sur lequel on pose une casserole, un chaudron...)" : Ausquelles couvient deux grans poz de cuivre pour .XX. escuelles, deux chaudieres, .IIII. coulloueres, ung mortier et ung pestail, .VI. grosses nappes pour cuisine, troiz grans potz de terre a vin, ung grant pot de terre pour potage, .IIII. gactes et .IIII. culiers de boiz, une paelle de fer, .IIII. grans paelles a ance, .II. *tripiers* et une culier de fer. (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 187). Se voleez grannet ou *tripier*, Gril, cramellie ou escumoir, Baciere de fer ou lardoir, Ance a pot ou fourquette a feu, Ou cheminiaux j'en sui pourveu, J'en ay ceans de beaux et bons (MARCADÉ, Myst. Pass. Arras R., a.1440, 180).
Rem. Forme *tripié* ds *Guill. Orange* T.H.G., p.1450, gloss. : Si lui vint alors l'ung qui le hastier luy hosta pour toutes doubtes, et les aultres trois lui asseirent ung *tripié* sur son chief. (Guill. Orange T.H.G., t.2, p.1450, 843).
V. aussi *trepied* [R. M.]

TRIPIERE, **subst. fém.** (tripière)
[T-L : *tripiere* ; GDC : *tripier* (*tripiere*) ; FEW XIII-2, 299b : **trippa* ; TLF XVI, 636a : *tripière*]
"Marchande de tripes et d'abats" : En laquelle bataille il avoit une *tripière*, qui portoit leur banière, et estoit ossi que toute esragié et femme de malvaise vie (Camp. Flandres P., c.1383-1385, 53). Pour yceux pourceaux langoier, tuer, saller, appareiller, et pour le salaire des *trippières* qui ont appareillé et lavé les essues et fait les boudins, 4 l. Pour poz de terre à mettre le sain desdiz pourceaux, chaume à les bruler, vin et chandeille despensée pour yceulx appareiller, 24 s. Pour 4 sestiers de sel pris sanz gabeler, ou grenier à sel de Paris, pour chascun sestier 29 s. 2 d., vallent 106 l. 2 d. (Comptes hôtel rois Fr. D.-A., 1389, 258).
- [Valeur nég.] : Elles monstrent souventes fois Leurs denrees comme les *tripieres* (Sots Magn., a.1488, 196). Oncques bien ne fis en ma vie. Las ! Belzebuth, ne m'oublie mye. Lucifer, tu auras mon chief, Bras et espaulles de rechief ; Engendré suis d'une *trippiere*. (Myst. st Laur. S.W., 1499, 278). [R. M.]

TRIPLACE, **subst. fém.** (triplace)
[FEW IX, 39b : *platea*]
"Air de musique à trois temps (?)" : Je chanteray comme une pie (..) Et si feray une *triplace* Tant doulce... (MOLINET, Myst. st Quentin C., c.1482, 114).
REM. *Cf.* N. Dupire, *Molinet*, 1932, 168 (*proportia tripla* en musique). [R. M.]

TRIPLE, **adj. et subst. masc.** (triple)
[T-L : *triple* ; GDC : *triple* ; FEW XIII-2, 297a : *triplus* ; TLF XVI, 636a : *triple*]
I. - Adj.
A. - "Qui équivaut à trois, qui se compose de trois éléments, triple" : Nuls ne faisoit les chans arer, Les blez soier, ne vignes faire, Qui en donnast *triple* salaire, Non, certes, pour un denier vint, Tant estoient mort (MACH., J. R. Nav., 1349, 151). Et premiérement sa conmendacion qui est *trible*, selon trois clauses (Mir. st Panth., 1364, 308). ...item, entre .ac. et .ae. est la moitié de proporcion *triple* ou treble (ORESME, C.M., c.1377, 484). ...ainchoiz que les Allemans applicquassent a eulx la treshaulte dignité des *triples* couronnes de l'empire (LA SALE, Salade, c.1442-1444, 224). Tu as eu en ceste tierce partie *triple* remede que Dieu nous a donne contre nos enfermetez et miseres humaines pour finablement paruenir a plaine et parfaicte sante. Le premier remede est institucions, le second est diuines comminacions, le tiers est diuines promissions. (CIB., p.1451, 187). ...en *tripples* politiques Fut le monde regy (SAINT-GELAIS, Séj. honn. D., c.1490-1495, 277). ...lequel Pompée ordonna contre lui IIIIxx et VIII coohortes en triple maniere. Eut en son excercite XLm chevaulx ; en son costé dextre et ou senestre estoient plusieurs roys et senateurs, qui estoient venuz en son aide et à senestre VIm, et Julles Cesar avoit LXXX coohortes, qu'il disposa aussi en *triple* forme et avoit mains de gens de XXXm pietons et de mille hommes à cheval, que n'avoit Pompée. (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 70 r°).
- "Qui est en trois exemplaires" : ...il [maistre Jehan de l'Espine] receust les registres, procès, depostz et autres choses estans oudit greffe civil avecques les clefz des huis de la Tournelle civile, comme plus à plain est faite mencion en certain cayer *triple* (...) duquel cayer chascun en aura ung (FAUQ., III, 1431-1435, 173).
- [À propos de la Trinité] : Nous regnons seul, ung Dieu en Trinité, Sans avoir fin ne nul commencement, *Triple* personne

conjoincte en unité, Les trois en ung inseparablement (Myst. Pass. Troyes B., a.1482, 3).

- ARITHM. "Triple" : La multiplex proportion est quant ung nombre contient ung aultre plusieurs foiz entierement et ceste a infinies especes speciales soubz soy c'est assavoir ... la *triple* comme .6. au regard de .2. (NIC. CHUQUET, Triparty M., 1484, I, 622).

- GÉOM. *Triple dimension*. "Caractère tridimensionnel" : Exemple puiz à ce retraire De chose ronde, ou circulaire, Qui a tant de confusion En sa *triple* dimension Que nul ne peut certainement Signer fin ne commencement, Ne distinguer la dextre part De la senestre par nul art (LA HAYE, P. peste, 1426, 170).

B. - ASTR. "Relatif à la *triplicité*"

- *Triple permutation*. "Changement de triplicité" : ...Dont le très savant Aristote Escrit à cler, sans mettre note, En un livret qu'il voulut faire De la nature élémentaire, Que Jupiter, l'estoille clère, Et Saturnus, son triste père, Par leur male conjonction Et *triple* permutation Gastent maint règne, en vérité, Par guerre et par mortalité. (LA HAYE, P. peste, 1426, 26).

II. - Subst. masc. MUS. "Morceau à trois voix"

Rem. Doc. XIVe s. ds GDC X, 811a.

- "Partie de soprano"

Rem. GRÉBAN, *Pass.* J., c.1450, gloss.

- Au fig. *À dessus et à triple*. V. *dessus*

. *À triple*. "Extraordinaire"

Rem. GRÉBAN, *Pass.* J., c.1450, gloss.

V. aussi *treble* [R. M.]

TRIPLEMENT, **adv.** (triplement)

[GDC : *triplement* ; FEW XIII-2, 297a : *triplus* ; TLF XVI, 637a : *triplement*[1]]

"Trois fois, de trois manières, triplement" : Tripliciter : *triplement* (Aalma R., c.1380, 424).

V. aussi *treblement* [R. M.]

TRIPLER, **verbe** (tripler)

[GDC : *tripler* ; FEW XIII-2, 297b : *triplus* ; TLF XVI, 637a : *tripler*]

Empl. trans.

A. - MATH. "Multiplier par trois, tripler" (synon. *tripliquer*) : Sil ne se peult tierçoyer adonc lon doit *tripler* le denominateur et sera fait (NIC. CHUQUET, Triparty M., 1484, I, 611).

- Part. passé en empl. adj. : Il convendroit aussi oultre aprés dire, en cest cas cy, que toute la figure de .a. seroit octuple a la figure de .b., pour ce que la double proporcion tripliquie ou *triblee* fait octuple proporcion, c'est a dire que tout le corps de la figure de .a. seroit plus grant .VIIJ. foiz que tout le corps de la figure .b. (EVR. CONTY, Eschez amour. mor. G.-T.R., c.1400, 187). ...car tout aussi que les proporcions des figures premieres pevent estre sceues par les proporcions doublees de leurs costes, se elles sont superficielles, ou *triblees* aussi se elles sont corporeles, come dit est, tout aussi congnoist on quelle comparison une figure circuliere a a l'autre par la comparison que leurs dyametres ont aussi ly uns a l'autre. (EVR. CONTY, Eschez amour. mor. G.-T.R., c.1400, 188).

B. - "Reproduire en trois exemplaires (un écrit)" : Guillaume Perdrier, maistre de la Chambre aux deniers, pour despenz de II clers qui ont escript, doublé, *triplé* et collationné les comptes et debtes de l'Ostel du Roy par IX mois en ce terme (Comptes hôtel rois Fr. D.-A., 1380-1381, 39). Le maistre de la Chambre aux deniers, pour faire escripre, doubler, *tripplier*, gicter et collacionner ce présent compte (Comptes hôtel rois Fr. D.-A., 1401, 141). Thomas Piquet, clerc de la Chambre aux deniers, pour avoir minué, grossoié, *triplé*, quadruplé et collacionné ce présent compte, tant pour le Maistre que pour le Contreroleur (Comptes hôtel rois Fr. D.-A., 1450-1451, 329).

Rem. *Triblé*, "en trois parties bien nettes, nettement dessiné (?)" : Vassal, donnés au roy (...) Ce beau courant destrier a la crouppe *triblee* ! Point n'affiert a bastart avoir telle montee. (Galien D.B., c.1400-1500, 49).Difficilement rattachable à *tribler*.

C. - Part. passé en empl. adj. MUS. *Diapason triplé(e)*. "Triple octave" : Et ne doit pas estre cy oublié que tout ainsy que dyapason ainsy doublee fait consonancie, tout ainsy le feroit dyapason *triplee* et quadruplee quant est de la nature de ceste proporcion. (EVR. CONTY, Harm. sphères H.P.-H., c.1400, 47). [R. M.]

TRIPLIARQUE, **adj.** (tripliarque)

[Ø]

"Tyrannique (?)" : [Atropos] Triste truande, triple trouble tibroque, Très vil trect traict, traffigue *tripliarque*, Trace trouvée, tribullante trymarque (LA VIGNE, Compl. roy Bazoche M.R., 1501, 393).

REM. HUG. VII, 346a enregistre l'ex. sans donner de déf. ; l'éd. indique en note : «*Tripliarque* est sans doute un composé hybride du latin *triplex*, et du grec *arkhô* : triple tyran». Dans cette hypothèse, il faut donc considérer *tripliarque* comme un subst. et *traffigue* comme un adj. [A. B.]

TRIPLICATA, **subst. masc.** (triplicata)

[FEW XIII-2, 297b : *triplus* ; TLF XVI, 638a : *triplicata*]

"Triplicata" : Par monseigneur le duc, Daniel. Pour messire Jaque de Lichtervelde, chevalier. *Tripplicata*. (Ordonn. Ph. le Hardi, Marg. de Male B.-B., t.2, 1400, 452).

Rem. Est-ce bien de la même main ? [R. M.]

TRIPLICE, **adj. et subst. fém.** (triplice)

[FEW XIII-2, 298a : *triplus*]

I. - Adj. "Triple"

Rem. SAINT-GELAIS, *Enéide*, éd. 1540, ds FEW.

II. - Subst. fém. ASTR. "Groupe de trois signes consécutifs du zodiaque" (synon. *triplicité* v. Lexiques) : ...chascune planete a sa *triplice* en signes qui sont de la conplexion a sa maison (...), comme la *triplice* du Soleil est le Mouton, le Lyon, le Sagitaire ; Mercure a sa maison en *triplice* sesche et froide, et c'est a dire ou Thorel, en la Vierge, ou Capricorne. (Renart contref.,, 1ère réd. R.L., t.2, c.1319-1322, 234). [R. M.]

TRIPLICITÉ, **subst. fém.** (triplicité)

[T-L : *triplicité* ; GDC : *triplicité* ; FEW XIII-2, 298a : *triplus* ; TLF XVI, 638a : *triplicité*]

ASTR.

A. - "Groupement de trois signes, rattachés au même élément (feu, terre, air ou eau) qui, joints par des droites, forment un triangle équilatéral inscrit dans le cercle zodiacal"

- *Triplicité* (de + nom d'un des quatre éléments) : Et trois des signes sont, pour quoy ils sont només *triplicité* de nature de feu : Aries, Leo, Sagictaire orienteles, et sont de une *triplicité* appelees. La seconde *triplicité* est de nature de terre meridionele : Taurus, Virgo et Capricorne. Et la tierce *triplicité* fait Gemini, Libra et

Aquaire, de nature de l'air occidenteles. Mais la quarte *triplicité* est de nature de yaue septentrioneles : Cancer, Scorpio, Pisces (PELERIN, Traité des elections, 1361, I, ms. Oxford, St John's College 164, f° 36 v°). La seconde conjonccion est de Saturne et de Jupiter ou commencement de chascune *triplicité*, laquelle se parfait en .CCXL. ans, pour ce que en chascune *triplicité* il y a .XIJ. conjonccions. (EVR. CONTY, Harm. sphères H.P.-H., c.1400, 20-21). C'est assavoir comme en la *triplicité* des signes de feu c'est à dire quant signes sont qui sont de la nature du feu, chaulx et secz (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 13 r°). Ysaac, filz du saint patriarche Abraham, fut en ce temps erudich en la science des estoilles que son pere luy avoit enseignée et monstrée, par especial en la diversité des *triplicités* et des termes des planetes en leurs signes (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 19 r°). Cestui predist la captivité des Juifz sur la signifficacion de la conjunction qui fut en la *triplicité* de l'air, ou signe de Gemini, et signa l'abcision du resne d'Israël et, en l'an de la revolucion d'icelle, elle parvint en *triplicité* de feu, c'est assavoir ou signe de Aries, qui est signe de bataille, et lors aparut Salmanasar, roy de Syrye, qui fist icelle captivité des Juifz. (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 40 v°). Cestui jugea, selon aucuns, sur une conjunction qui fut l'an Jhesu Crist 213 et 212 jours, en la *triplicité* de terre, c'est assavoir ou Ve degré de la Vierge. (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 81 v°). Cestui jugea sur la conjunction qui fut l'an Jhesu Crist mil XXXII, par mutacion de *triplicité* de feu en signe de terre, c'est assavoir ou signe de Virgo. (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 109 v°). ...sur une conjunction qui fut l'an mil IIIcLXV, le XXXe d'octobre, en l'uitiesme degré de l'Escorpion, qui fut des grandes, c'est assavoir de Saturne et Jupiter en mutacion de *triplicité* de l'air en aquatique, où Mars le pernicieux apliquoit. (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 135 v°).

B. - "Écart angulaire de 120 degrés" : *Triplicité*, c'est la proportion de troiz à un, et *triplicité* autrement est un certain regart des Signes célestiaulx. (LA HAYE, P. peste, 1426, 230).

REM. *Cf.* aussi H. Michel, *Traité de l'astrolabe*, 1947, 42 ; A. Le Boeuffle, *Astr.*, 1987, 262-263, *s.v. trigonum* b. [R. M.]

TRIPLIQUE, **subst. fém.** (triplique[1])
[GDC : *triplique* ; FEW XIII-2, 298a : *triplus*]
"Réponse à une réplique"

Rem. Doc. 1392-1393 (Hainaut, *les treplicques faites par mons^r^ sur ses escrips et raisons*) ds GDC X, 811b. [R. M.]

TRIPLIQUE, **adj.** (triplique[2])
[*FEW XIII-2, 298a : *triplus*]
"Au nombre de trois" : ...les .iii. premieres croix signifient les oeuvres *tripliques* que Jhesucrist fist (JEAN GOLEIN, Rational B.D., c.1370-1372, 489). [R. M.]

TRIPLIQUER, **verbe** (tripliquer)
[T-L : *tripliquier* ; GD : *tripliquer* ; FEW XIII-2, 297b : *triplus*]
A. - "Faire trois fois, une troisième fois" : ...les .iii. premieres croix signifient les oeuvres tripliques [var. *tripliquiees*] que Jhesucrist fist (JEAN GOLEIN, Rational B.D., c.1370-1372, 489). ...et la matiere extraite il poura de ces choses cy eslire selon la convenance des choses particulieres : composer, ordonner, dupliquer et *tripliquer* (GORDON, Prat., c.1450-1500, III, 17). Ung sermon aussi l'autre explique, Ainsi *triplicque* et quadruplicque De son fait l'afirmacion Pour plus grant confirmacion. (CHAST., Temps rec. D., 1451, 93).

B. - En partic. DR. "Répliquer une troisième fois, répondre à une réplique" : Il [le juge] doit estre constant, sans muer coulleur et contenance, nonobstant chose qui lui soit dicte, proposée, respondue, replicquée, duplicquée ou *triplicquée*. (Instruct. ensaign. B.G., c.1386-1390, 27). [GD VIII, 78a.]

Rem. HENRI FERR., *Modus et Ratio* T., c.1354-1377, gloss.

C. - MATH. "Multiplier par trois, tripler" (synon. *tripler*) : ...et se c'estoient figures corporeles qui fussent regulieres et de formes semblables, il convendroit lors dire que leurs faces seroient d'autel proporcion que la proporcion doublee de leurs costes, come dit est des faces des figures superficieles, et la proporcion des figures ensamble comparee, quant a toute leur corpulence, seroit autelle que la proporcion *tripliquie* ou treblee des costes dessusdites. (EVR. CONTY, Eschez amour. mor. G.-T.R., c.1400, 186). Il convendroit aussi oultre aprés dire, en cest cas cy, que toute la figure de .a. seroit octuple a la figure de .b., pour ce que la double proporcion *tripliquie* ou triblee fait octuple proporcion, c'est a dire que tout le corps de la figure de .a. seroit plus grant .VIIJ. foiz que tout le corps de la figure .b. (EVR. CONTY, Eschez amour. mor. G.-T.R., c.1400, 187). [R. M.]

TRIPODE, **subst. masc.** (tripode)
[FEW XIII-2, 298b : *tripous*]
"Trépied"

REM. SAINT-GELAIS, *Enéide* V, c. 1500. In : A. Slerca, *M. fr.* 39-40-41, 1996-1997, 561 [R. M.]

TRIPOS, **subst. masc.** (tripos)
[GD : *tripos* ; FEW XXI, 110b : o.i.]
[Laurier] : Ha ! s'il eüst en son repos Entour son chief posé *tripos* Qui est espece de lorier... (Pastor. B., c.1422-1425, 111). [R. M.]

TRIPOT, **subst. masc.** (tripot)
[T-L : *tripot* ; GD : *tripot* ; FEW XVII, 367b : **trippon* ; TLF XVI, 638b-639a : *tripot*]
A. - "Action de tripoter, d'intriguer, manière de mener une affaire, une intrigue" : Il y eut beau *trippot*, Le filz de putain regnioit Dieu et sa mere de grant flot (B. veoir, p.1480, 21). De messire Jehan Tallebot, Le convient bien envoyer querre ; N'est nul qui saiche son *trippot* Mieulx que luy, du fait de la guerre. (Myst. siège Orléans Ha., c.1480-1500, 176). Vous, messire Jehan Tallebot, Esleu estes a ceste charge ; Vous y savez vostre *trippot* Et y estes prudent et saige. (Myst. siège Orléans H., c.1480-1500, 250). ...Car je voy entre deux *trippotz* Faire jouer une singesse. (FLAMANG, Vie Pass. st Didier S., 1482, v.7449). A ce coup est venu le temps Que amours à beaulx deniers contens [,] Qui se soulloient donner, se vendent : Et ceulx qui ce *trippot* n'entendent Ils pourroient souppirer cent ans. (Parn. sat. S., a.1500, 55).

Rem. *Myst. process. Lille* K., t.3, a.1485, 42/80.

- "Menées en paroles, bavardage" : J'ai bien ouy tout son *tripot* Et ses baves (COQUILL., Oeuvres F., 1478-p.1494, 45). Endurer ne puis ce *tripot* (Colin loue dép. Dieu T., c.1485, 137).

B. - [Comme lieu]

1. "Lieu d'intrigues, d'affaires plus ou moins louches" : Sainct Anthoine arde le *tripot* ! (...) Sainct Anthoine arde la monture... (COQUILL., Oeuvres F., 1478-p.1494, 327). [Éd. : "intrigue"] J'é retenu ce prisonnier Pour presenter a Tallebot ; Il

estoit orgueilleux et fier Maintenant y ne sonne mot. Il n'est plus dedans son *trippot* A Orleans, dont il est yssu. Il a esté ung saige sot, Donques il s'est a nous rendu. (Myst. siège Orléans H., c.1480-1500, 324).

- "Lieu de débauche (?)" : Mais de quoy servirons nous donc ? Irons nous escumer le pot Ou nous esbattre en ung *trippot*, Nous, sept ou huit ? Je m'en esmaye. (Myst. Pass. Troyes B., a.1482, 709).

2. "Lieu amenagé pour les affaires ou bien pour le jeu (en partic. le jeu de paume)" : S'il sceust jouer en ung *tryppot*... (VILLON, Test. R.H., 1461-1462, 147).

Rem. Doc. 1493 (Meuse, *trippot*) ds GD VIII, 78a-b. Equivalent de *hale a blé* ds un doc. de 1466 (*tripot ou hale a blé*) que cite GD. *Cf.* J. Horrent, *Moyen Âge* 42, 1946, 59.

C. - "Ce que l'on tripote, confectionne" : Ceux ausquelz a[s] promis gratuité T'ont delaissiet boire tout ton *tripot* (MOLINET, Faictz Dictz D., 1467-1506, 190). [Éd. : "boisson que l'on prépare soi-même"] [R. M.]

TRIPOTAGE, **subst. masc.** (tripotage)
[GDC : *tripotage* ; FEW XVII, 368a : **trippon* ; TLF XVI, 639a : *tripotage*]

A. - "Manigance" : Il y aura grant *tripoutage* Quant tous ces gens seront ensemble [éd. : "assemblage confus de personnes ou de choses qui ne s'accoedent pas ensemble ; assemblée de personnes louches"] (FLAMANG, Vie Pass. st Didier S., 1482, v.8377). SAINCT MARTIN. Leurs pourtraictures [des dieux païens] Qui vous ont mys aux adventures, Leurs ydolles et leurs ymages, Par leurs mauldictes conjectures, Souffreront de terribles raiges. Ilz vous abusent de langaiges, De grans dons et de grans promesses, Pour quoy de leurs faulx *tripotaiges* Vous n'entendez pas les finesses. (LA VIGNE, S.M., 1496, 295). Des grans princes les bonnes acoinctances, Les haulx conseilz, les nobles assistances, D'aymer la paix dont foy gist en ostaige, Le temps, les lieux, l'aguet, les circunstances, Pour invader mes fines resistances de Venise, Et ne sçay quel moderne *tripotaige* Qu'on va serchant a mon desavantaige (LA VIGNE, Ball. Bruyt Commun B., 1509, 176).

Rem. COQUILL., *Oeuvres* F., 1478-p.1494, 20. H. Lewicka, *La Dér.*, 1960, 100.

- En partic. "Manoeuvre militaire confuse" : Trefz, avirons, ancres, voilles, cordaiges, Barres, guindaiges, cabestans et bendaiges, Poupes, rodaiges, bauprez et escoustiles, Voilles de sobre pour courre aux advantaiges Des *tripotaiges*, s'il survient nulz partaiges D'aucuns ostages d'entreprises gentilles, Proyes fertilles d'invencions subtilles, Drogues utiles pour fournir aux castilles D'orbes bastilles quant la mer est carmee Et qu'on y fait main a main quelque armee. (LA VIGNE, V.N., p.1495, 134).

B. - *Faire son tripotage.* "Faire l'amour" : ASTAROTH. Je joue icy de passe passe, Pour mieulx faire mon *tripotaige.* (LA VIGNE, Munyer T., 1496, 230).

Rem. *Cf.* DI STEF., 854c : «*Tripot, tripotage*, tromperie, jeu d'amour : *Faire le tripot amoureux, faire son tripotage*». [R. M.]

TRIPUDIE, **subst. fém.** (tripudie)
[T-L (renvoi) : tripudïe ; GD : *tripudie* ; FEW XIII-2, 301a : *tripudium*]

[Danse] : Quant les harpes des dois touchoient, Ceulz de la dance flechissoient Par maniere de *tripudie* [var. *tribudie*] (LE FÈVRE, Lament. Math. V.H., c.1380, 240). [Seul ex.] [R. M.]

TRIPUDIER, **verbe** (tripudier)
[GD : *tripudier* ; FEW XIII-2, 301a : *tripudium*]

"Danser" : Par saltation il entent *tripudier* ou trescher, caroler, dancier. (ORESME, Pol. Arist. M., c.1372-1374, 346).

Rem. COLART MANS., *Bibl. des poet. de metam.*, c.1480, et *Flave Vegece*, a.1500, ds GD VIII, 78c. [C. B.]

TRIQUE, **subst. fém.** (trique)
[GDC : *trique* ; FEW XVII, 257a : **strîkan* ; TLF XVI, 642a-b : *trique*]

"Jeu de bâtons"

REM. Doc. 1385 (Reims, *lieux ordonnez a jouer aux dez, triques, et de autres gieux*) ds GDC X, 811b-c. [R. M.]

TRIQUEBALLE, **subst. fém.** (triqueballe)
[GD : *triqueballe* ; FEW I, 221a : *ballare*]

A. - "Chariot d'artillerie (?)" : Ça, messire Jehan Facestot, Vous aussi, le conte d'Escalles, Fault il endurer ce sanglot Ainsi comme huistres de Quancalles, Et le porter dedans noz malles Tant qui les failler [l. qu'i[l] les faille(r)] deffermer ; Apres, montrons noz *triqueballes* Qui a aucuns seront amer ! (Myst. siège Orléans Ha., c.1480-1500, 673). Ne souete que Facestot Qu'i emmene ses *triqueballes* Dedans Corbeil, enmy les halles, Qui s'est recullé de l'effort, Mes n'a pas enmené ses malles ! (Myst. siège Orléans Ha., c.1480-1500, 776).

Rem. *Cf.* FUR 1701, *triqueballe*.

B. - [Instrument de torture ?]

Rem. MARTIN LE FRANC (*Romania* 16, 430 ; *Condempné a la triquebale, On m'a rompu bas et lyen*) ds GD VIII, 78c. Que représente dans ce mot l'initiale *trique* ? *Cf.* n.26 ds FEW I, 222a. Le FEW enregistre un mot *triquebalarideau* sous *trik-* (FEW XIII-2, 273a) et sous **strîkan* (FEW XVII, 258a). L'hypothèse de **strîkan* paraît la plus vraisemblable. V. *triquer*.

V. aussi *triquedondaine*, *triquenique* [R. M.]

TRIQUEBALLER, **verbe** (triqueballer)
[FEW I, 221a : *ballare*]

"Aller et venir" : Le bon vin fait faire caucheaux (...), Les aucuns danser et baller Et les autres *tricqueballer* (MOLINET, Faictz Dictz D., 1467-1506, 785). [N. Dupire, *Molinet*, 1932, 237-238 ; *Romania* 58, 122 ; H. Lewicka, *Les Comp.*, 1968,160, y voit un sens grivois] ...Lesquelz vens (...) Pour soufler les gens au visage En les faisant haster d'aler, Reculer et *triquebaler*, Voller, tumber, saulter souvent (Serm. quatre vents K., c.1500, 509). [Éd. : «"cheminer difficilement", de *triqueballe*, "chariot employé pour transporter des objets allongés"»]

V. aussi *triqueballe*, *triquer* [R. M.]

TRIQUEDONDAINE, **subst. fém.** (triquedondaine)
[T-L : *triquedondaine* ; GD : *triquedondaine* ; FEW XIII-2, 273a : *trik-*]

I. - "Bagatelle, futilité, babiole, affiquet" : Jeusnes dames, tele *triquedondaine* Ne portez plus ; aux vielles en conviengne. Soit voz atours humbles et gracieux, Plaisans a touz (DESCH., Oeuvres Q., t.6, c.1370-1407, 200). Et luy mist au becq, sans faillir, Ung tas de menues *tricquedondaines* [var. *tricdondaines* ; éd. "insulte, injure"] (COQUILL., Oeuvres F., 1478-p.1494, 78).

Rem. L. Sainéan, *La langue de Rabelais*, 2, 1923, 99 ; 107. H. Lewicka, *Les Comp.*, 1968, 48-49.

II. - "Femme débauchée (?)" : [Atropos] Traistre trousson, triquenique tribrarque, Truye troussine, *triquedondayne* troque, Triste truande, triple trouble tibroque (LA VIGNE, Compl. roy Bazoche M.R., 1501, 393). [R. M.]

TRIQUEHOUSE, **subst. fém.** (triquehouse)
[GD : *triquehouse* ; FEW XVII, 255a : *strickhose*]

COST. "Enveloppe de tissu qui couvre la jambe, guêtre, brodequin" : ...pour achat d'une aulne de noir pour une paire de *tricquehouses* et pour une housse pour ledit Anthoine (Comptes roi René A., t.2, 1451, 177). ...pour façon d'unes *tricquehouses* pour ledit seigneur V s. (Comptes roi René A., t.2, 1454, 12).

Rem. *Comptes Lille* L., t.3, 1455, 356 (*pour une paire de triquehouzes pour MS, xx s.t.*). Doc.1458, 1459, 1491 ds GAY II, 427b. Doc.1459 (DU CANGE) ds GD VIII, 79a. [R. M.]

TRIQUENIQUE, **subst. fém.** (triquenique)
[GD : *triquenique* ; *FEW XIII-2, 273a : *trik*-]

"Querelle, altercation pour des bagatelles (?)" : [Atropos] Trainc très terreux, trep de triquenoque, Traistre trousson, *triquenique* tribrarque, Truye troussine, triquedondayne troque, Triste truande, triple trouble tibroque (LA VIGNE, Compl. roy Bazoche M.R., 1501, 393).

Rem. GD VIII, 79b : «dispute vaine, querelle pour des vétilles» (XVIe s.) et HUG. VII, 347b : «baliverne, bagatelle». GAY II, 427b (ex. c.1500-1520, Montaiglon, IX, 73). L. Sainéan, *La langue de Rabelais*, 2, 1923, 209. H. Lewicka, *Les Comp.*, 1968, 41. [A. B.]

TRIQUENOQUE, **subst. fém.** (triquenoque)
[Ø]

"Bagatelle (?)" : [Atropos] Tric, trat, troc, trop, trousselant triquetroque, Trainc très terreux, trep de *triquenoque*, Traistre trousson, triquenique tribrarque, Truye troussine, triquedondayne troque (LA VIGNE, Compl. roy Bazoche M.R., 1501, 393).

REM. Déf. proposée d'apr. HUG. VII, 347b qui cite cet ex. [A. B.]

TRIQUER, **verbe** (triquer)
[*FEW XVII, 258b : **strîkan* (?) (?)]

"Sauter" (Éd.) ; "aller et venir (?)" : Il faict gens chanter, parler, Saulter, *triquer*, tomber, baler, Abastre un huys, rompre une porte (...). Ce vent fait faire rouge rage. (Serm. quatre vents K., c.1500, 516). [R. M.]

TRIQUETROQUE, **subst. masc.** (triquetroque)
[Ø]

"?" : [Atropos] Tric, trat, troc, trop, trousselant *triquetroque*, Trainc très terreux, trep de triquenoque, Traistre trousson, triquenique tribrarque, Truye troussine, triquedondayne troque (LA VIGNE, Compl. roy Bazoche M.R., 1501, 393).

REM. La base *trique*- fournit de nombreux subst. dénotant l'idée de vanité : «*Triquedondaine* (...), baliverne, bagatelle, babiole» (GD VIII, 78c), «*Triquenique* (...), dispute vaine, querelle pour des vétilles» (GD VIII, 79b), «*Triquebalaridelle*. Baliverne» (HUG. VII, 347a), «*Triquenaudaine*. Baliverne» (HUG. VII, 347b). [A. B.]

TRIREME, **subst. masc.** (trirème)
[GDC : *trireme* ; FEW XIII-2, 301b : *triremis* ; TLF XVI, 643a : *trirème*]

"Dans l'Antiquité, navire à trois rangs de rames" (synon. *terrème*) : Quinquiremes, *triremez* estoyent certaynes manieres de nés a trois ou a cinc rens d'avirons (BERS., glossaire, c.1354-1359, ms. Paris, B.N.F., nouv. acq. fr. 27401, f° 161d). [*Cf.* BERS., *Gloss.* T, c.1355 (*Romania* 118, 2000, 485-498) ; même ex. ds GDC X, 811c]

Rem. FENNIS, *Gal.* III, 1799.

- Empl. adj. : Si estoit la flote des Rodiens de trente et deus néz *triremez* [trad. lat. *triremis*] et quatre quadriremez (BERS., XXXVII.23, c.1354-1359, ms. Paris, B.N.F., nouv. acq. fr. 27401, f° 88a). ...Pour advancer la *trifreme* navire (SAINT-GELAIS, Séj. honn. J., c.1490-1495, 84). [lat. *triremis* "qui possède trois rangs de rames"] [R. M.]

TRISAUX, **subst. masc.** (trisaux)
[FEW, Ø lat. *triceps*]

"Chien à trois têtes (Cerbère)"

REM. Mot relevé par P.-Y. Badel chez Regnaud Lequeux, glossateur de son *Baratre infernal* [1480] (Coll. Milan, vol. 1, 1988, 169) : *trisaux, c'est le chien a trois testes* ; *triceps Cerberus*. [R. M.]

TRISON, **subst. masc.** (trison)
[*FEW XVII, 400b : **threosk*]

"Terre en friche, jachère" : ...al voie qui vat a *tryson* Saint George (Terre Jauche D., 1444, 127). ...que bois que *trixhon* (Terre Jauche D., 1444, 144). ...por environ unc bonir que bois que cortil que *trysson* (Terre Jauche D., 1444, 145). ...unc *tryson* qui est dele Rammee (Terre Jauche D., 1444, 172).

V. aussi *trie*[2], *triez*, *triot* [R. M.]

TRISSE, **subst. fém.** (trisse)
[FEW, Ø néerl. *trise* (?) (?)]

MAR. "Treuil, poulie (?)" : ...une *trisse* pour ladicte carvelle (Comptes argentier Ch. le Téméraire G.L., t.2, 1469, 405).

REM. Néerl. *trise* "treuil, poulie". JAL[1], 1492a, enregistre un mot *trisse*, mais sans rapport avec celui-ci ("palan de côté et palan de recul d'un canon", 1683). [R. M.]

TRISTABLE, **adj.** (tristable)
[T-L (renvoi) : tristable ; FEW XIII-2, 302b : *tristis*]

"Qui suscite la tristesse, triste, douloureux" : ...si sunt ausi ces choses délitans en après la veüe, se beles sont, et *tristables*, se laides. (ARKEL, Art d'amour P., t.1, c.1350, 152). [aussi t.2, 231, *anoiable u tristable*] ...*tristables* nouvelles (SAINT-GILLE, Comment. A.Y. L., 1362-1365, 349). Venus, secondement, peut estre prise aussi plus especialment pour la vertu de l'ame concupiscible qui fu donnee a le homme pour poursuir les choses delitables et pour les *tristables* aussi fuir et eslongier (EVR. CONTY, Eschez amour. mor. G.-T.R., c.1400, 235). Maiz en douleur et en tristece la chaleur naturele au contraire se assamble par dedans et se retrait des membres de dehors, a la proporcion aussi de l'ame triste, aussi come pour eslongier et pour fuir, se elle peut, la chose dolereuse et *tristable*. (EVR. CONTY, Eschez amour. mor. G.-T.R., c.1400, 469). Dolante et *tristable* journee... (GRÉBAN, Pass. J., c.1450, 125). Voiez mon dueil, mon *tristable* courroux (GRÉBAN, Pass. J., c.1450, 340). [même contexte ds MICHEL,

Myst. Pass. J., 1486, 409, v.27905] Helas, qui ne fondroit en pleurs, Gemens et *tristables* douleurs... (RIVIÈRE, Nef folz D., 1497, 641).

Rem. EVR. CONTY, *Probl. Aristote*, 1380 (ms. du XVe s.), et *Chron. et hist. saintes et profanes*, 1430, ds GD VIII, 79c. [R. M.]

TRISTE, **adj.** (triste)

[T-L : *triste* ; GDC : *triste* ; DÉCT : triste ; FEW XIII-2, 302a : *tristis* ; TLF XVI, 644b : *triste*]

A. - [D'une pers., de son coeur...] "Qui est dans la tristesse, l'affiction" : Et cils se prist a traire Plus près de li, pour sa pensée attraire, Et li a dit : "Trés douce debonnaire, *Triste* vous voy. Mais je vous jur et promet par ma foy, S'a moy volez descouvrir vostre anoy, Que je feray tout le pooir de moy De l'adrecier". (MACH., J. R. Beh., c.1340, 60). Einsi laissai ma dame chiere, Et m'en parti a simple chiere, *Tristes*, pensis et souspirans, Merancolieus, desirans De venir en aucun destour Ou finer peüsse mon plour, Tant qu'a moy fusse revenus. (MACH., R. Fort., c.1341, 29). Car doubte ay, dont je me marvoy, Que ses gentis cuers envers moy Ne soit irez. Dont je sui trop mal atournez, *Tristes*, pensis, desconfortez, Quant tous mes biens as destournez, Ne say pourquoy. (MACH., R. Fort., c.1341, 45). Pour ce te requier, alume y, Car goute n'i voy ; destumi Mon *triste* cuer et desdormi, Et je te promet que tuit mi Annemi seront avec mi, Pour qui maint soupir ay vomi. (MACH., C. ami, 1357, 142). Si commença piteusement Et je l'escri joieusement : Douce dame, vueilliez oïr la vois De ma clamour, qu'en souspirant m'en vois, *Tristes*, dolens, dolereus et destrois, Ne dou retour Ne say dire ne les ans ne les mois. (MACH., F. am., c.1361, 151). Qu'Ardans Desirs mourdrist secretement Son *triste* cuer en doleur et en haire ; Pour ce ne fait pas si joliement Com cilz qui joit et ou joie repaire Et s'en li prent Souvenirs son repaire, Quant il y vient, il le fait sans demeure Triste, dolent, qui larmes de sanc pleure. (MACH., Bal., 1377, 558). Desqueles accus[ac]ions il se repentoit m[oult] fort, comme *triste* et marry d'avoir fait icelles, et que c'estoit le pechié que oncques il eust fait dont il se doubtoit plus encourir en l'indignacion de nostre seigneur Jhesu-Crist. (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 114). LE QUINT CHEVALIER [au marquis] Ceste chose [ton mariage] a tes subgez donne Affin que, se de ta personne Il avenoit aucune chose Dont ta presence nous feust close Et tu t'en alaisses sanz hoir, Il ne convenist remanoir *Tristes*, pensis et en dolour, Et sanz nul gracïeux retour, Tes feaulx subgez et amis. (Gris., 1395, 13). Le melancolique a les condicions et qualitez de la terre qui sont froideur et secheur. Et est auaricieux et conuoiteux, *triste*, morne et sommilleux. (CIB., p.1451, 219). Le bon president, plus joyeux en cueur qu'oncques *triste* ne fut, se monstra tresdesplaisant (C.N.N., c.1456-1467, 313). Pour ce fus *triste* et desolee, Quant reportee Me fut la crie pour aler Le bon Jhesus accompaignher Cruxiffier. (Pass. Auv., 1477, 277). Item en Dieu n'est nulle alteration, c'est a dire qu'il n'est pas aultre, aucune fois liet, aucune fois *triste*, aucune fois doulz, aucune fois amer, car tousjours est ung sans changier. (Somme abr., c.1477-1481, 143). Ces venins pestilencieux Sur jeunes et vieux, Justes, vicieux, Grecz, latins, hebrieux, *Tristes* et joyeulx, Vous fault sur terre et mer sumer (Cene dieux, c.1492, 131). LE PERE. Quant *triste* suis, ma grant douleur s'efface Incontinant que le puis voir en face, Ayant le cueur de lÿesse remply. (LA VIGNE, S.M., 1496, 142).

- *Triste de qqc.* : Il nous fault [l. fait] les gens aloigner De digner, Don je suis doleureux et *triste*. (Pass. Auv., 1477, 92). Grant mal sera, par mon serment, De faire morir Jehan babtiste. Il n'est homme que n'en soit *triste*. (Pass. Auv., 1477, 97).

- *Triste de coeur. De triste coeur.* "Profondément triste" : J'en sui forment, soiez en fis, *Triste* de cuer (Mir. Barl. Josaph., c.1363, 257). De *triste* cuer faire joyeusement, Il m'est avis que c'est chose contraire ; Mais cils qui fait de joieus sentement, Je di qu'il doit plus joieusement faire. (MACH., Bal., 1377, 557). Lors vint a son seigneur. Si le baise tout en plourant et *triste* de cuer que il ne disist un mot pour tout l'or du monde ; et prent son cor et lui met sur le pitz. (ARRAS, c.1392-1393, 23). Assez tost aprez fist le roy cueillir son paveillon, et entra en mer, et s'en va le plus droit qu'il puet en son pays, pensant de *triste* cuer aux paroles que Melior, la dame du chastel de l'Esprevier, lui ot dictes. (ARRAS, c.1392-1393, 306).

. *À coeur triste* : Li roys monta en sa galée, À cuer *triste*, à face esplourée ; Trop fu courciés, trop fu dolens ; Il n'avoit d'Alixandre à Lens Personne qui fust si dolente. Il se complaint, il se demente ; Des yex pleure, dou cuer soupire (MACH., P. Alex., p.1369, 108).

- *Avoir le coeur triste.* V. *coeur* : Or avint qu'elle avoit mari Qui ot le cuer *triste* et mari ; Car l'anel a recongnëu Pour ce qu'autre fois l'ot vëu. Si l'ala tantost demander A la dame et li comander Qu'elle li baille en la place Seur peinne de perdre sa grace. (MACH., J. R. Nav., 1349, 235). Dont je me doy bien doloir Et avoir cuer *triste* et noir, Quant de si plaisant miroer M'est couverte la veüe. (MACH., Les lays, 1377, 471).

. *Triste jusqu'à la mort* : Judas, fait tost ce que doix faire. M'ame est *triste* jusqu'a la mort. (Pass. Semur D.M., c.1420 [1488], 171).

- Empl. subst. "Celui qui est dans la tristesse, dans l'affliction" : ...de ta planté prengnent li chetif redempcion, (...) et li *triste* consolacion. (Mir. st J. Cris., c.1344, 253). O tres doulx et tres begnin Saint Esperit, protecteur certain et conforteur des desolez, pere des povres, tuteur des orphelins, lumiere des aveugles, conduiseur des forvoiez, joye des *tristes*, secours des affigiez (GERS., Pent., p.1389, 74).

B. - [D'une comportement, d'une attitude, d'une manière d'être, d'une chose...] "Qui marque ou qui inspire la tristesse, l'affliction" : Je m'avisay que je feroie De Fortune et de mes dolours, De mes pensers et de mes plours, Un dit qu'on appelle complainte, Ou il averoit rime mainte, Qui seroit de *triste* matiere. (MACH., R. Fort., c.1341, 33). Et celui qui en ce deffaut et est de dure et *triste* conversacion, il puet estre apellé litigieus, discole, mal amyable et mal aggreable. (ORESME, E.A., c.1370, 168). Car plus fort est soustenir *tristes* choses que soy abstenir des delictables, si comme il fut dit ou .XXIe. chapitre du tiers livre. (ORESME, E.A.C., c.1370, 314). ...einsi comme on voit geter Yaue en feu pour embraser Et enasprir, Fait mon desir agrandir Mon *triste* plour, Et fait souvent ma colour Teindre et palir, Quant ne puis vostre valour Veoir n'oïr. (MACH., Ch. bal., 1377, 608). Par trois raisons me vueil deffendre Qu'on ne me doit mie reprendre, Se, selon la condition De m'amour, qui ja mais n'iert mendre, Vueil ma pleinte et mon lay comprendre En *triste* ymagination. (MACH., Les lays, 1377, 322). ...Et si me fait rire, Quant sui en tristour, Car il me vient dire, Quant mes cuers souspire : "Lay *triste* matire, Ton dueil et ton plour, Retourne en baudour Et lay ta folour ; Brief venra le jour Que tes cuers desire..." (MACH., Les lays, 1377, 419). Car puisque ce labour seroit penible et *triste*, elle voudroit cesser se elle n'estoit contrainte par autre a perseverer. (ORESME, C.M., c.1377, 304). ...dueil de pensee, deffrisement de courage, *triste* et desguisé visage, tourment qui perce l'ame (CHR. PIZ., Trois vertus W.H., c.1405, 140). ...mais oncques n'en mua son habit *tristre* et douloureux, ne aussy fist il sa barbe ne ses cheveux ; mais apercevoir povoit on bien a ses habis, a

son visaige et a sa maniere *tristre*, qu'il avoit tousjours en memoire la grant injure que faitte lui estoit. (LA SALE, Salade, c.1442-1444, 40). ...elle ne respondoit mot, mais tousjours rechigno[i]t, et de plus en plus *triste* chere et matte elle faisoit (C.N.N., c.1456-1467, 471).

- [D'un lieu] "Où l'on est triste, malheureux" : Si s'en ala a grant eslais Droit devant le *triste* palais D'enfer ou mainte ame dolente Pleure, souspire et se demente. (MACH., C. ami, 1357, 81). Ensemble tes deux compaignons, Or vous en alés, mes mignhons, Conduyre l'arme Jehan babtiste Et la menés pres du lieu *triste* Aux limbes ou sont les sancts peres (Pass. Auv., 1477, 98).

C. - P. ext. [D'une chose]

1. "Qui fait souffrir, qui est pénible, qui est funeste" : Je n'ay mais plus frére ne suer ! Las ! je doy bien avoir au cuer *Triste* douleur. (Mir. prev., 1352, 244). Il vint et congnut son estat ; Moult doucement le reconforte, Moult li prie, moult li enorte Qu'oublie sa *triste* pensée. "Alons de galée en galée, Sire, fait-il, et les prions Pour veoir se nous les pourrions Faire demourer par nul tour, Et plus ne soiez en tristour." (MACH., P. Alex., p.1369, 109). Et bien sachent que... nous les aurons ou par famine ou autrement, et tous les ferons morir de male et *tristre* mort (FROISS., Chron. M., XII, c.1375-1400, 263). Detri d'ottri que moult compere, Bel Acueil qui de moy se vange Amour marrastre et nompas mere, Espoir qui de joie m'estrange, Povre secours, desir ardant, *Triste* penser, cuer souspirant, Durté, desdaing, dangier et refus qu'ay M'ont ad ce mis que pour amer morray. (MACH., Bal., 1377, 539). S'ay moult plus chier de ma doleur morir Que pour amer languir et main et soir, Car l'ardure de mon *triste* desir Me fait adès de plus en plus doloir ; Et quant je fais d'amer tout mon pouoir Et ma douce dame m'est si longteinne, Joie me fuit et dolour m'est procheinne. (MACH., L. dames, 1377, 38). Il est vray, bien le croy, Qu'en *triste* desarroy Cheï pleinne d'ennoi Et en grant orphenté (MACH., Les lays, 1377, 474). Helas ! où sera pris confors Pour moy qui ne vail nès que mors ? Quant riens garentir ne me puet Fors ma dame chiere qui vuet Qu'en desespoir muire, sans plus, Pour ce que je l'aim plus que nuls, Et Souvenir pour enasprir L'ardour de mon *triste* desir Me moustre adès sa grant bonté Et sa fine vraie biauté Qui doublement me fait ardoir. (MACH., Motés, 1377, 502). ...et que tous actendissent oÿr de lui plus *triste* sentence (MAMEROT, Romuleon D., 1466, 59). ...qui croient par le tesmongnage de Caton que aux Rommains est belle chose et propre soustenir *trestristes* fais... (MAMEROT, Romuleon D., 1466, 216). ...pour le monde remander Dieu a envoyé Jehan baptiste, Lequel a mené vie *triste* Au monde, preschant penitence, Pour mieulx preparer la concience Des pecheurs en terre vivans, Pour ce que aprés luy en brief temps Devoit venir le redempteur. (Pass. Auv., 1477, 114). Pencés a la gloire des cieulx ; Laissés ces *tristes* passïons (Pass. Auv., 1477, 257). OFFICIAL. Las, desplaisance trop me presse De vous oÿr dire cecy ! *Triste* pencer aussi m'oppresse De ce que nous laissez ainsi. (LA VIGNE, S.M., 1496, 558).

- [De la planète Saturne] "Qui porte malheur, funeste" : ...Dont le très savant Aristote Escrit à cler, sans mettre note, En un livret qu'il voulut faire De la nature élémentaire, Que Jupiter, l'estoille clère, Et Saturnus, son *triste* père, Par leur male conjonction Et triple permutation Gastent maint règne, en vérité, Par guerre et par mortalité. (LA HAYE, P. peste, 1426, 26).

2. "Affligeant, médiocre, mauvais"

- "Pauvre, médiocre" : De desconfort, de martyre amoureus, De griés soupirs, d'une crueuse ardure, De pleins, de plours, d'un mal tres dolereus Pleins et peüs de *triste* nourriture, Vuis et geüns d'amoureuse pasture, Vit en morant, dame, li cuers de mi En desirant vostre douce merci. (MACH., Bal., 1377, 542).

- "Mauvais" : Entre vous de Portingal, *tristes* gens, rudes comme bestes, le temps est venu que nous aurons bon marchié de vous ; ce que vous avez est et sera nostre (FROISS., Chron. M., XII, c.1375-1400, 251). [R. M.]

TRISTEMENT, **adv.** (tristement)

[T-L : *triste* (*tristement*) ; GDC : *tristement* ; FEW XIII-2, 302b : *tristis* ; TLF XVI, 646a : *tristement*]

A. - "Avec tristesse, dans la tristese, tristement" : Et aucuns y a sens mentir Que la desplaisance si grant Ont ëu en eux apesant, Que jus il ont mis le bourdon Par fole desperacion Et *tristement* sont absorbes Com fu Cayn le premier nes (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 177). S'onques dolereusement Sceus faire ne *tristement* Lay ou chanson Ou chant à dolereus son Qui sentement Ait de plour et de tourment, Temps et saison Ay dou faire et occoison Presentement. (MACH., Les lays, 1377, 415). Mais sachiez que vous en serez paiez a vostre droit ; car je vous rendray en la subgection de celle que vous vouliez avoir subgecte par force. Quant le roy l'entendy, si fu moult honteux et lui respondy moult *tristement* : Puis qu'il m'est ainsi infortuneement advenu, j'ayme mieulx ma mort que a plus vivre. (ARRAS, c.1392-1393, 163). Ha, Amours, Amours, Pourquoy me faiz tu vivre en plours Et passer *tristement* mes jours, Et tu donnes partout plaisance ? (CHART., L. Dames, 1416, 201). À rire bonement de joie Me prens pour le temps yvernage Qui se depart, où je souloie Me tenir *tristement* en cage. (CHR. PIZ., J. d'Arc, 1429, 28).

B. - "Péniblement, mal" : Plus legierement josnes gens cheans en maladies, plus fort sont malades, plus *tristement* sont garis. (DAUDIN, De la erudition H., c.1360-1380, 303). [R. M.]

TRISTER, **verbe** (trister)

[T-L : *trister* ; GD : *trister* ; FEW XIII-2, 302b : *tristis*]

I. - Empl. intrans. ou pronom. "S'attrister" : Car il n'a pas petite difference en soy *trister* ou esjoïr es operacions. (ORESME, E.A., c.1370, 154). Car se l'un demeure tousjours enfant en pensee et en meurs et l'autre soit fait tres bon et tres vertueus, ilz ne seroient plus amis, ne unes choses ne leur plairoient pas, ne ilz ne se delicteroient ou *tristeroient* pas en unes meïsmes choses, ne eulz ne pourroient avoir ensemble delectacions ou tristeces en unes choses. (ORESME, E.A., c.1370, 463). *Trister*, courocer : tristo (...) vel tristor (Gloss. gallico-lat. M.M., c.1425-1450, 266).

- *(Se) trister de qqc.* : ...car c'est condicion de vertu que deliter et *trister* des choses dont il appartient et comme il appartient. (ORESME, E.A., c.1370, 235). La droite discipline de joennes gens est faire les acoustumer de eulz esjoïr du bien et *trister* du mal (ORESME, E.A.C., c.1370, 152).

II. - Empl. trans. *Trister qqn.* "Rendre qqn triste, attrister qqn" : Se laide sui, ce m'as tu fait Qui par tes meffais *tristee* M'as maintes fois et troublee, Mis en souci et en paine Plus de cent fois la semaine. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 49). Se n'est mie m'entente De nul homme *tristrer* (GILLES LE MUISIT, Poésies K., t.1, c.1347-1353, 300). [R. M.]

TRISTESSE, **subst. fém.** (tristesse)

[T-L : *tristece* ; GDC : *tristece* ; DÉCT : tristece ; FEW XIII-2, 302b : *tristis* ; TLF XVI, 646b : *tristesse*]

A. - "État affectif de mélancolie plus ou moins diffuse, d'affliction, de chagrin, tristesse" : ...chanters est nez de leëce De cuer, et plours vient de *tristece*. (MACH., R. Fort., c.1341, 16). Car

se tu yes en grant richesse, Jamais n'avras vraie leësse, Fors peinne, misere et *tristesse*, Et en doubtance Seras dou perdre, qui trop blesse, Ou l'ardeur aras et l'aspresse D'avarice qui est maistresse De pestilence. (MACH., R. Fort., c.1341, 38). Sire, en *tristesce* et en doulours Vif (Mir. femme roy Port., c.1342, 190). ...il n'est joie en ce monde qui ne soit *tristece* encontre la parfaite joie que j'ai de ce que Dieus, Amours et Venus ma deesse - qui a oÿ mes prieres, mes complaintes et mes lamentations - ont remis vostre cuer ou il doibt estre et en voie de verité (MACH., Voir, 1364, 778). Se tes faulx ydoles (...) lessassez, Et Dieu le vray seul aourassez, Tu, qui es triste et en destresce, Trouvasses joie sanz *tristesce* (Mir. st Val., c.1367, 160). Item, pour ce que le liberal est bien communicatif en exposant ses peccunes il peut asséz souffrir senz grant *tristece* que l'en li face injustice en li sustrahant de ses pecunes (ORESME, E.A., c.1370, 236). Car il [les incontinens] appetent et desirent delectacion et fuient *tristece* superhabondanment et oultre raison. (ORESME, E.A.C., c.1370, 396). Car combien que l'en se delicte aucune fois en oïr ou en veoir, toutesvoies, pour le mouvement des esperilz l'en s'en travaille et ennuye et entre l'en en *tristece*. (ORESME, E.A.C., c.1370, 409). Item, ce n'est pas possible que ame eust telle vie sanz *tristesce* et que sa vie fust beneuree, car il convient par neccessité que le mouvement soit o violence se le corps qui est ainsi meu est enclin naturelment a estre meu autrement. (ORESME, C.M., c.1377, 302). Hay, dist il, m'amour, or vous ay je trahie par le faulx enortement de mon frere, et me sui parjurez envers vous. Lors ot tel dueil a son cuer et telle *tristece* que cuer humain n'en pourroit plus porter. (ARRAS, c.1392-1393, 242). Desir de scavoir etc... demande : Dy se le benoist Filz de Dieu eust au jour d'uy *tristesse* comme quant il voult mourir, quer des maintenant il pensa a mourir comme lors, se semble ? (GERS., Annonc., a.1400, 230). ...ne pourra souffrir ouïr dire mal de lui, n'aura cure que on lui en raporte riens, et le deffendra, car elle comme saige se pensera que du savoir n'auroit fors que *tristece* et riens n'y gaigneroit. (CHR. PIZ., Trois vertus W.H., c.1405, 55). Maiz tous iceulx qui ont les corps Purgiez d'umeurs moult secz et fors, Vivans sans paour hors *tristesce*, Garniz de joie et hardiesce, Voulans aussi, de bon courage, Fouir excez et grant oultrage (LA HAYE, P. peste, 1426, 60). Car l'ambre pure et excellente A propriété véhémente À donner confort et léesce Et à tollir toute *tristesce* (LA HAYE, P. peste, 1426, 146). *Tristesce* est un accident de l'ame qui fait séchier le corps et engendre mélancolie et fait pluseurs autres maulx. (LA HAYE, P. peste, 1426, 231). ...et par ainssy sa grant vertu mua la *tristresse* des Rommains en joye. (LA SALE, Salade, c.1442-1444, 56). Et sont telz melancolieux souuent degectez de vne meschante *tristesse* et ont paour sans cause et sont souuent si tristes que se tu leur demandes pour quoy ilz sont tristes et de quoy ilz se deulent, ou de quoy ilz ont paour, ou de quoy ilz ont desplaisance, ilz ne sceuent que respondre et ne sceuent quilz ont. (CIB., p.1451, 219). ...toute la grand triumphe qui en cest hostel souloit comblement abunder est par ce cas abatue et ternye, et en amere et subite *tristece* a la male heure converty[e]. (C.N.N., c.1456-1467, 32). ...[elle] fut trois jours continuelz tousjours plorant, en la plus grand *tristesse* de cueur que jamais femme fut. (C.N.N., c.1456-1467, 425). Or est vray qu'aprés plains et pleurs Et angoisseux gemissemens, Aprés *tritresses* et douleurs, Labeurs et griefz cheminemens, Travail mes lubres sentemens, Esguisez comme une pelocte, M'ouvrist plus que tous les commens D'Averroÿs sur Arristote. (VILLON, Test. R.H., 1461-1462, 29). De *tristesse* le cuer me casse (Pass. Auv., 1477, 220). Adieu, mes soulas trestous ! C'est *tristesse* que m'en maine. (Pass. Auv., 1477, 278). SAINCT MARTIN. Mon treschier pere, trop plus tost que le vent, Honneur mondain bien sçavez qu'il se passe En plusieurs lieux ; tel les a bien souvant, Qui mal a point les possede et compasse. Gloire mondayne joue de passe passe Et est en dueil et *tristesse* confite ; Et, qui pis vault, quant nostre corps trespasse, Je ne sçay pas que fol honneur proffite. (LA VIGNE, S.M., 1496, 165).

- *Avoir tristesse de qqc.* : Si voulés avoir la lïesse Du rëaulme de paradis, De voz maulx faiz ayés *tristesse*. Penitence faictes, amis. (Pass. Auv., 1477, 124).

- *Avoir tristesse que* : Et quant le mauvais se delite en une chose il a grant *tristece* que il ne peut ses autres desires acomplir et plus soy deliter (ORESME, E.A.C., c.1370, 468).

- *Avoir part à la tristesse de qqn* : Si ne pués pas tousjours en paine Vivre sanz aucune lÿece. Moult as grant part a ma *tristece* Et a ma grant neccessité, Si vuelt raison et equité Que plus doulz en soies menee (Gris., 1395, 34).

- *Enchoir en tristesse* : S'en sont pluseurs que je voy encheüz En desespoir, en dolour, en *tristece* Sens reveler ; mès ce sont recreüz En qui constance est subgecte à peresse, Sens à folour et vertu à foiblesse, Qui se plaignent à tort de teste saine, Car nulz ne doit avoir honeur sanz paine. (MACH., App., 1377, 651).

- *Estre en tristesse* : Mais ceaus qui sont en *tristesse*, en ardure, En plours, en plains, en dolour sans cesser, Et qui dient qu'Amours leur est si dure Qu'il ne puelent sans morir plus durer, Je ne puis ymaginer Qu'il aimment sans decevance Et qu'en eaus trop ne s'avance Desirs (MACH., R. Fort., c.1341, 72). LE MARI. (...) Dame, je qui sui en *tristesse* Et en desconfort sanz mesure, Regarde en pitié, vierge pure. Car a toy seule me demente, A toy me complain et lamente (Mir. enf. ress., 1353, 59). Et quant joie ne joïr Ne riens qui à joie affiere Ne me deingnent resjoïr, Long ne près, et Amour fiere M'est par son orgueil, Estre doy plus que ne sueil En *tristece* main et tart, Pour ce que de li me part. (MACH., L. dames, 1377, 99). Anges, nous freres, Chantons en lïesse Joye es peres, Qui sont en *tristesse* ; Car es repaires Du Dieu qui ne cesse Va Jehan baptiste. (Pass. Auv., 1477, 101).

- *Vivre en tristesse* : Mais quant amans en esperence sert, Tres dous Penser le fait cointe et apert, Quant n'est avere S'amour de li donner un chapiau vert. Mais cils qui vit en *tristesse* dessert Qu'il ait son chief de soucie couvert Triste et amere. Si que je vueil entroublier le mal De tristece, car il me siet trop mal. (MACH., F. am., c.1361, 175). Et s'uns amans dit qu'il vit en *tristece* Et qu'il languist en paour de sa vie, Quant sa dame est de s'onneur si maistresse Que deshonneur et fole amour renie, Elle ne doit de son plour Avoir pité n'entroïr sa clamour (MACH., L. dames, 1377, 198).

- *Tristesse desseche les os* : Briefment, tristece fait ou corps humain mainte impression grande et merveilleuse, selon la qualité et la maniere de elle. Et pour ce dit Avicennes que "la tristece que on a d'aucune chose a venir fait veillier, et celle qui sourvient pour aucune chose passee fait dormir" ; et de ce dit Aristote aussi que "tristece corrumpt et esbahist nature" et l'Escripture aussi dit ailleurs que "*tristece* desesche les os". (EVR. CONTY, Eschez amour. mor. G.-T.R., c.1400, 469).

- Prov. : Grand *tristesse* abbat grant joye. (Pass. Auv., 1477, 108).

B. - P. méton.

1. [Surtout au plur.] "Ce qui entraîne cet état, ce qui chagrine, qui cause de la tristesse" : Pascience moy at conuertie : D[es]or mais veulh uzeir ma vie Aueucq(ue) luy et laisir *tristece*. [Il s'agit de la confession de Ire] (Sept péchés C., c.1300-1350 [p.1478], 233). Mais pour cause des grans *tristeces* que l'en soustient en tel fait

par plaies et teles choses, celle delectacion est aussi comme evanoye et absorbee et ne la sent l'en pas. (ORESME, E.A., c.1370, 217). ...et ainsi est plus grande vertu en ce qui est plus fort et est plus a loer comme soustenir *tristeces* de plaies et de mort. (ORESME, E.A.C., c.1370, 217). Et encor ne funt il [pluseurs] pas ce seulement pour acomplir leurs desirers, mes aucunes foiz pour eviter *tristeces*. (ORESME, Pol. Arist. M., c.1372-1374, 92). C'est ce pour quoy ma dolour m'est plus dure. Il n'est dolour, desconfors ne *tristece*, Anuis, grietez ne pensée dolente, Fierté, durté, pointure ne aspresse, N'autre meschief d'amours que je ne sente, Et tant plain, souspir et plour Que mes las cuers est tous noiez en plour. (MACH., L. dames, 1377, 175).

- *Faire tristesse(s) à qqn* : Je n'en say (...) c'un seul, Qui mainte *tristesce* et maint deul Fist au curé en son vivant (Mir. parr., 1356, 20). Et se au contraire il vient a un homme beneuré pluseurs grandes males fortunes et adversitéz, il le tribulent et troublent et li font *tristeces* et si l'empeschent de pluseurs bonnes operacions. (ORESME, E.A., c.1370, 135).

- *Eau de tristesse*. V. *eau* : Et le jeudi ensuivant, le grant prieur de France, pour ledit cas, acompaigné de plusieurs autres seigneurs de leurdit ordre, [vint] pour faire le procès dudit frere Henry, qui depuis fut par eulx condempné à demourer prisonnier en lieu tenebreux et d'avoir ilec pour pitance, tant qu'il y pourroit vivre, le pain de douleur et eaue de *tristesse*. (ROYE, Chron. scand., I, 1460-1483, 176).

2. "Deuil que l'on porte" : ...toutes [les femmes] laisserent leurs abis et prinrent abis douloureux pour la grant *tristresse* de leurs maris (...) et celles qui n'avoient nulz amis mors, si prirent elles les abis comme les aultres pour la grant douleur et *tristresse* de la chose publicque. (LA SALE, Sale D., 1451, 71). [R. M.]

TRISTEUR, **subst. fém.** (tristeur)

[T-L : *tristor* ; GD : *tristor* ; FEW XIII-2, 302b : *tristis*]

A. - "État affectif de mélancolie plus ou moins diffuse, d'affliction, de chagrin, tristesse" : ...Car sans retour Je morroie, Se j'avoie Refus, et, se je vivoie, Ma baudour Seroit *tristour*. (MACH., R. Fort., c.1341, 21). Si m'en alai en un destour, Et la fis je de ma *tristour* Et de Fortune une compleinte, Par qui ma joie estoit esteinte. (MACH., R. Fort., c.1341, 133). Et l'onyx pendue al col d'un enfant, sy le fait tous gleteus. Et donne *tristour* et melancolye. (MANDEVILLE, Lap. M., c.1350-1390, 182). En plains, en plours et en *tristour* Et en regrez (...), Afin qu'a Dieu de moy souviengne, M'en iray, du cuer gemissant Mes faiz (Mir. parr., 1356, 27). LE ROY. Seigneurs, j'ay au cuer grant *tristour* De ce qu'a ce ne puis venir Que prendre peusse et tenir Gombaut (Mir. Amis, c.1365, 10). Qui porroit tenir ce recet Mieux vaurroit qu'autre XVIJ., Que de promission la terre En porriens avoir et conquerre Avec tout le païs d'entour, Si que j'aray si grant *tristour* S'il couvient qu'einsi me departe, Que, foy que je doy sainte Marthe, Jamais n'aray parfaite joie Pour vostre honnour et pour la moie, Que je tieng pour toute perdue Se courages ne vous remue. (MACH., P. Alex., p.1369, 106). ...De plains, de plours, Comme mus sours Me fault et convient devourer Mes joieux jours, Et mes baudours En griefs *tristours*, Par les faulz tours De toy, Fortune, faut muer. (MACH., Les lays, 1377, 479). J'ay plus chier mourir en *tristour* Que mon Dieu et mon creatour Offendre ne la loy brisier. (DESCH., M.M., c.1385-1403, 146). Et lors par la bonte de Dieu et de vous, sa providence divine, je seray de *tristeur* en grant joye aussi come resuscite et ma grant doleur sera cesse. (MÉZIÈRES, Songe vieil pèl. C., t.2, c.1386-1389, 505). Assez tost aprez vendront les veneurs et de ses gens qui apporteront le conte mort en une lettiere ; et semblera a tous que la plaie soit faicte des dens du porc, et diront tuit que le senglier l'a mis mort, et que le conte a le senglier occiz, et le tendront pluseurs a grant vaillance. La *tristour* commencera grant. La contesse, son filz Bertrans, sa fille Blanche, tuit, grant et menu, menront dueil. (ARRAS, c.1392-1393, 27). Lors plouroit et doulousoit en son cueur et le regretoit en paour et *tristrour* de l'avoir perdu. (Ponthus Sidoine C., c.1400, 60). No soulas se tourne en annoy Et en *tristeur* nostre lïesce (COUDRETTE, Mélus. R., c.1401-1402, 243). Il me va venir au devant, Comment ce monde n'est que vent, Pou durable, plain de *tristour*, Ou na seurté ne bon tour (CHR. PIZ., Chem. estude P., 1402-1403, 14). Car *Tristeur* musable, Aigreur detestable, Chagrin redoubtable Font homs miserable Et sa vie brieve. (CHART., L. Plais., c.1412, 153). Ainsi un pou m'esjoÿssoie Quant a celle doulceur pensoie, Et hors de la *tristour* yssoie, Que je porte celeement. (CHART., L. Dames, 1416, 201). Les yeulx qui m'ont fait la *tristeur* En portent la paine et le pleur (CHART., L. Dames, 1416, 276). Et penses tu, Ysabeau, que les lermes qui maintenant yssent de mes yeulx soyent lermes de deul ne de *tristeur* ? Certes non, mes son lermes de joye. (LA CÉPÈDE, Paris Vienne K., 1432, 129). Couroussié sui, plain de *tritour* Que ne mettés aultre remede. (Myst. st Clément Metz D., p.1439, 364). [aussi v.5654]

Rem. *Renart contref.* R.L., 1328-1342, gloss. ; *Jourd. Blaye alex.* M., a.1455, gloss. ; SAINT-GELAIS, *Séj. honn.* D., c.1490-1495, gloss. ...

- *Estre en tristeur* : Alons de galée en galée, Sire, fait-il, et les prions Pour veoir se nous les pourrions Faire demourer par nul tour, Et plus ne soiez en *tristour*. (MACH., P. Alex., p.1369, 109). Mais, par m'ame, toudis, sans repentir, De loyal cuer et de parfaite amour, La vueil amer et loyaument servir Com vrais amis, long de son noble atour, Ja soit einsi qu'en dueil et en *tristour* Me conveingne estre adès, où que je soie, Quant je ne voy ma dame simple et coie. (MACH., L. dames, 1377, 134). À joie me tire Espoirs, Diex li mire ; Et si me fait rire, Quant sui en *tristour*, Car il me vient dire, Quant mes cuers souspire : "Lay triste matire, Ton dueil et ton plour, Retourne en baudour..." (MACH., Les lays, 1377, 418).

- *Vivre en tristeur* : ...Vo fine biauté que j'aour Et vo noble faiture Parée de plaisant atour En plour tiennent nuit et jour, Sans joie sentir, Mon cuer qui vit en *tristour*, Dont ne puet garir. (MACH., Ch. bal., 1377, 584).

- *Tenir qqn en tristeur* : Car puis qu'il m'aimme sans folour Et sans retour, Et que sejour Fait nuit et jour Ses cuers en moy, dur cuer aray, Se pour ce le tieng en dolour Et en *tristour*. Fait l'ont plusour, Mais ja ne m'y acorderay. (MACH., Les lays, 1377, 383).

B. - "Ce qui entraîne ou traduit cet état" : Vostre amour Maint plaint et maint plour Par grant *tristour* M'a fait mettre en biere. (FROISS., Joli buiss. F., 1373, 172). Si ne quier autre mercy De mon dous labour ; Car j'ay cent joies en my Pour une *tristour*, Quant la souvereinne flour Dou monde et le pris Vuet que je porte en s'onnour : "à Dieu, dous amis !" (MACH., L. dames, 1377, 197). Il me va venir au devant, Comment ce monde n'est que vent, Pou durable, plain de *tristour*, Ou na seurté ne bon tour (CHR. PIZ., Chem. estude P., 1402-1403, 14). ...les *tristours* des choses de ce temps (CHART., Q. inv., 1422, 47). ...et se nous parlons de douleur et de delices bestialz, ainsi proprement peuent elles estre en chascun sentement ou sens, car l'ame se delite en chose objecte qui est proporcionnelle au sens et se a *tristeur* en chose objecte qui est disconveniente (GORDON, Prat., c.1450-1500, I, 17). [R. M.]

TRISTEUSEMENT, **adv.** (tristeusement)
[GD : *tristreusement* ; FEW XIII-2, 302b : *tristis*]
"Tristement"
REM. JEAN MANSEL, *Fleurs des hist.*, 1446-1451 (*Tous s'escrierent tristreusement et tous cheirent en desesperance*), ds GD VIII, 80b. [R. M.]

TRISTEUX, **adj.** (tristeux)
[T-L : *tristos* ; GD : *tristos* ; FEW XIII-2, 302b : *tristis*]
A. - [D'une personne] "Triste" : Ly IXe filz fut Angeliers le *Tristous* (JEAN D'OUTREM., Myr. histors G., a.1400, 10).
B. - [D'une chose] "Triste, affligeant" : C'est [le Jour du Jugement] la journée *trestriteuse*, Tresamére, tresdoulereuse, Plainne de tribulacïon Dont Ezechiés fait mentïon, Et li Apostres en s'espitre, Et tuit li quatre Euvangelistre (Jour Jug. R., c.1380-1400, 216). Et lors il retourna en ses ancyennes *tristeuses* fantasyes (LEFÈVRE (R.), Hist. Troyes A., c.1464, 175). [R. M.]

TRISTOQUE, **subst. masc.** (tristoque)
[Ø]
"Triste sire, méchant" : PRINCE ["Lucifer"]. Orgueil, Envie contre Avarice bloque, Ire, Paresse a Luxure je troque, De Glotonnye suis le chief paternel, Du Createur ne donne une freloque Pour ce que suis au pululant *tristoque* Prince infernal, deable sempiternel. (LA VIGNE, S.M., 1496, 137).
REM. Mot inconnu dans les dict., forgé pour les besoins de la rime ? [A. B.]

TRISTOYER, **verbe** (tristoyer)
[T-L : *tristoiier* ; GD : *tristoier* ; FEW XIII-2, 302b : *tristis*]
I. - Empl. intrans. "Être triste" : Et soit joieux, gracieus, net et monde, Sanz *tristoyer* (DESCH., Oeuvres Q., t.6, c.1370-1407, 215). ...en brief vint ou estoient Ses bergiers qui pas ne *tristoient* Quant voient lui et sa compaigne (Pastor. B., c.1422-1425, 148).
II. - Empl. pronom. "S'attrister" : Qui grans est souvent se hontoie Pour povreté qui le guerroie Et ne puet monstrer son atour ; Ly riches atout sa monnoie Pour ses bas parens se custoie [var. se *tristoye*] (DESCH., Oeuvres Q., t.2, c.1370-1407, 273). [R. M.]

TRISTRE, **subst. masc.** (tristre)
[T-L : *tristre*[3] ; GD : *tristre* ; FEW XVII, 369a : *triste*]
A. - CHASSE "Lieu de rencontre des veneurs avec leurs chiens, affût" : Chiens aus *tristrez* et gens as rois Ot mis et lez gens trouvëours, Baillié[s] en garde aus venëours (ACART, Prise am. H., 1332, 13). ...Deus levriers qui erent au *tristre* (ACART, Prise am. H., 1332, 43). [Éd. : "filet" ; *R. Ling. rom.* 57, 1993, 557] Nous venismes dessus un *tristre* Ou uns moult gentils damoisiaus Tenoit sus deus levriers moult biaus. (FROISS., Par. am., c.1361-1362, 61). Et a chel aultre *tristre* voi Desir et Oïr, par ma foi, Et Souvenir un peu ensus. (FROISS., Par. am., c.1361-1362, 62). De courre aux chiens n'ay nulle joye ; D'estre au *title* es nommez musart, Se ces chiens a droit ne depart, Des veneurs a mauvaise grace, On le claime en disant : Bernart ! (DESCH., Oeuvres Q., t.4, c.1370-1407, 26). Et les dains faisoie esveillier Et par mes levriers traveillier, Qui chaçoient sans sejourner, Tant qu'il les convenoit tourner Aux *tiltres* (LE FÈVRE, Vieille C., a.1376, 46). ...le veneour qui l'attent [le cerf] Droit au *tiltre* (LE FÈVRE, Vieille C., a.1376, 49). Et en chasse vaulz autant q'un limier, Tu amaines, au *tiltre* de levrier, Toutez bestes, et noires et vermeilles : Pres la, [briquet aus pendantes oreilles !] (CH. D'ORLÉANS, Rond. C., 1443-1460, 386). Et Lizeus, quy vey une compaignie de jennes chevroz venir, se trest celle part. Sy se quaty au *tristre* et au passer en occist ung au fer de sa lance (Percef. VI, R., c.1450 [c.1340], 604).
B. - P. ext. "Lieu, endroit" : Las, ore est finnés vos jouvens, S'en doi dire, dolente et tristre, Comme celle qui joke au *tristre* Sans cieus percevoir ne veïr (JEAN DE LE MOTE, Regr. Guill. S., 1339, 103). [Éd. : "qui croupit en chambre" ; rattache le mot à *tristega* ou *tristegum*]
REM. Discussion étymologique : *Z. rom. Philol.* 73, 1957, 315 ; 81, 1965, 377 ; *Romania* 80, 1959, 117.
V. aussi *titre*[2] [R. M.]

TRITAVE, **subst. masc.** (tritave)
[FEW, Ø lat. *tritavus*]
"Ascendant au 6e degré (arrière-grand-père de l'arrière-grand-père)" : Et longuement par avant ilz notefient Josyas, ameur de la loi divine, par son propre nom et a bon droit mieulx qu'ilz ne font par la lignie de ses aves et *tritaves*, par lesquelz il devoit venir en lumiere. (MIÉLOT, Vie st Josse J., c.1449, 9). ...Ryvuale, *tritave* de saint Josse, yssit et se parti a tout grant ost de navire en riche et bel parement por envaÿr efforceement et conquerre la Petite Bretaigne deça la mer (MIÉLOT, Vie st Josse J., c.1449, 11). Comment toute genealogie a douze ordinaires degrés de cognation ou de lignage naissans du pere et de la mere, montans jusques au *tritave* et descendans jusques au trinepveu. (Doc. 1468. In : R. Bossuat, Bibl. Éc. Chartes 99, 1938, 89). [J. MIÉLOT, trad. de Cicéron, Lettre à Quintus] Et fault savoir que toute cognation, lignage, parenté ou famille naist du pere et de la mere et se termine en montant jusques au *tritave* et tritavie, qui est le plushaultain ordinaire et le dernier degré de toute cognation. (MIÉLOT, c.1470, ms. Paris B.N.F. 17001, f° 32r, éd. A. Schoysman. In : Mél. Di Stef. 2004, 487).
REM. *Cf.* DU CANGE VIII, 188c, *tritavus* ; mot absent des dict., *cf.* aussi A. Schoysman, *Jean Miélot, Jean Boccace et les généalogies.* In : *Mél. Di Stef.* 2004, en partic. p. 487. [H. G.]

TRITAVIE, **subst. fém.** (tritavie)
[FEW, Ø lat. *tritavus*]
[Parenté] "Arrière-grand-mère d'un arrière-grand-parent, ascendante au 6e degré" : Et fault savoir que toute cognation, lignage, parenté ou famille naist du pere et de la mere et se termine en montant jusques au tritave et *tritavie*, qui est le plushaultain ordinaire et le dernier degré de toute cognation. (MIÉLOT, c.1470, ms. Paris B.N.F. 17001, f° 32r, éd. A. Schoysman. In : Mél. Di Stef. 2004, 487). Et tous ceulx et celles qui sont nez par dessus lesditz tritave et *tritavie*, nous les appelIons noz maieurs, nos ancestres, noz anchiens ou noz predecesseurs. (MIÉLOT, c.1470, ms. Paris B.N.F. 17001, f° 32r, éd. A. Schoysman. In : Mél. Di Stef. 2004, 488). [H. G.]

TRITURATION, **subst. fém.** (trituration)
[GDC : *trituration* ; FEW XIII-2, 309a : *tritura* ; TLF XVI, 647b-648a : *trituration*]
"Action de réduire en poudre"
REM. EVR. CONTY, *Probl. Aristote*, 1380 (ms. du XVe s, *par forte trituracion et pulverisacion*) ds GDC X, 812a. [R. M.]

TRITURER, **verbe** (triturer)
[GDC : *triturer* ; FEW XIII-2, 309a : *tritura* ; TLF XVI, 648b : *triturer*]

Part. passé en empl. adj. [D'une céréale] "Réduit en poudre" : ...toutes choses faictes de froument tritie [l. *trit[ur]iee*] descendent tard de l'estomac et engendrent grosses humeurs (Rég. santé corps C., 1480, 31). [Éd. : correction *trit[ur]iee*] [R. M.]

TRIUMVIR, **subst. masc.** (triumvir)
[FEW XIII-2, 312a : *triumvir*]

HIST. ROMAINE "Membre d'une commission de trois hommes assurant ensemble le gouvernement" : Et illeuc estoit Marcus Lepidus *triumvir* [trad. lat. *triumvir*], non mie seulement fait noble pour ce qu'il ot esté maistre des chevaliers estant Cesar dictateur, mais noble pour ce que par son ouvraige Ottavian et Anthonius furent fais concors. Le dit Marcus comme le tiers heritier de Cesar avec iceulz Octavian et Anthonius reçut l'office de triumvirat et la seigneurie du monde (PREMIERFAIT, Cas nobles hommes, 1400, VI.14.3, f° 108). Aprés le noble Sextus venoit, selon l'ordre du temps et des hystoires, Marcus Lepidus, noble *triumvir* [trad. lat. *triumvir*] et compaignon de l'empire de Romme. (...) Ces deux Octavian et Antoine considerans le merite de Lepidus qui les avoit accordez et mis en paix et qui avoit esté en armes longuement et bien servi Julius Cesar, iceulx par commun consentemant ordonnerent que eulx trois gouverneroient l'empire es trois parties du monde. Si instituerent un office appellé triumvirat et chascun d'eulx fut appellé *triumvir* (PREMIERFAIT, Cas nobles hommes, 1409, f° 183b). [F. D.]

TRIUMVIRAT, **subst. masc.** (triumvirat)
[FEW XIII-2, 312a : *triumvir*]

HIST. ROMAINE "Commission de trois hommes assurant ensemble le gouvernement" : Et illeuc estoit Marcus Lepidus triumvir, non mie seulement fait noble pour ce qu'il ot esté maistre des chevaliers estant Cesar dictateur, mais noble pour ce que par son ouvraige Ottavian et Anthonius furent fais concors. Le dit Marcus comme le tiers heritier de Cesar avec iceulz Octavian et Anthonius reçut l'office de *triumvirat* [trad. lat. *triumviratus*] et la seigneurie du monde (PREMIERFAIT, Cas nobles hommes, 1400, VI.14.3, f° 108). Aprés le noble Sextus venoit, selon l'ordre du temps et des hystoires, Marcus Lepidus, noble triumvir et compaignon de l'empire de Romme. (...) Ces deux Octavian et Antoine considerans le merite de Lepidus qui les avoit accordez et mis en paix et qui avoit esté en armes longuement et bien servi Julius Cesar, iceulx par commun consentemant ordonnerent que eulx trois gouverneroient l'empire es trois parties du monde. Si instituerent un office appellé *triumvirat* [trad. lat. *triumviratus*] et chascun d'eulx fut appellé *triumvir* (PREMIERFAIT, Cas nobles hommes, 1409, f° 183b). [F. D.]

TRIVIAL, **adj.** (trivial)
[GDC : *trivial* ; FEW XIII-2, 313a : *trivium* ; TLF XVI, 650a : *trivial*]

"Qui appartient aux arts mineurs du *trivium*" : Jadis qui bien ses pars sçavoit Aux estudez d'Athenez aloit Aprendre les quadruvïalez Et *trivïalez* liberalez (THOMAS MAILLET, Prov. Alain H., c.1375-1400, 89).

Rem. Lat. médiév. *trivium*. [R. M.]

TRIVIE, **adj. fém.** (trivie)
[FEW, Ø lat. *Trivia*]

"De Diane (?)" : Tant print de peine qu'il vint sans demouree Au boys *trivye* en la maison doree. (SAINT-GELAIS, Enéide VI, B., c.1500, 290).

REM. Lat. *Triviae* ; *Trivia* est un des noms de Diane, déesse des carrefours. Éd. : «etwa : "göttlich"». [R. M.]

TRIVIER, **(?)** (trivier)
[Ø]

"Cuivrier ?"

REM. JEAN D'OUTREM., *Geste Liège* B.B., t.1, a.1400, v.447. *Cf.* Scheler, *Gloss.*, 301, qui conjecture *curier*.

V. *cuivrier* v. Lexiques [R. M.]

TRI-, **préf.** (tri-)
[*FEW XIII-2, 248b : *tres* ; TLF XVI, 896a : *tri-*]

"(À/de) trois"

Rem. V. *triangle*[1], *triangle*[2] "à trois angles", *triangulaire*, *triangule* ; *trident* "fourche à trois dents" ; *triforme* "qui prend trois formes" ; *triparti* "divisé en trois", *tripartite* ; *trireme* "dans l'Antiquité, navire à trois rangs de rames". Aussi *trihomme* "à Rome, membre d'une commission de trois personnes" (synon. *terhomme* et *triumvir*). [R. M.]

TROAB, **interj.** (troab)
A. - [Exprimant le mépris] : *Troab, troab*, ce ne sont qu'abus. Tuer les gens, ce sont beaulx miracles ! (Pass. Auv., 1477, 163).
B. - [Exprimant l'indifférence] : SIRUS. Mes si quelcun les venoit prendre, Par Dieu, nous y serions confus. MALEGORGE. *Troab*, a noz princes n'en chault plus, Puis que Jhesus est la tout mort. (Pass. Auv., 1477, 232). [J.-L. R.]

TROBOILLE, **subst. fém.** (troboille)
[GD : *troboille*]

[Sens incertain] : ...et si tost come le saunk hors sailist vint une autre escomengée sorceresse, si porta deus horribles crapaudes sure un *troboille* (Chron. London A., c.1350, 3). [D. L.]

TROC, **subst. masc.** (troc)
[FEW XIII-2, 317a : *trokk-* ; TLF XVI, 650b-651a : *troc*]

"Échange, troc" : ...pour la vente, *troc* ou eschange [de denrées, de marchandises] (Ordonn. rois Fr. P., t.16, 1464, 273). [TLF] [R. M.]

TROCHE, **subst. fém.** (troche[1])
[T-L : *troche* ; GD : *troche* ; FEW XIII-2, 156a : *tradux* ; TLF XVI, 651b : *troche*[1]]

A. - "Groupement, assemblage de choses de même nature" : [[M]ais] ilz n'eurent pas cheminé ung bon traict d'arc en descendant du tertre a la main dextre, le Cueur gecta ses yeulx et apparceust ung hault paliz qui a l'entour d'ung grant pourpris estoit, auquel dedans n'y avoit que arbres par *trochez* par lieux lesquelz estoient rempliz de fueilles drues et vertes et le fruict et les fueilles pesle mesle ensemble (RENÉ D'ANJOU, Cuer am. espris W., 1457, 205).

- En partic. "Réunion de fruits en grappe" : ...elles [les pommes longues] sont moult doulces et les treuve on bien cent en une *trache*, si ont grandes fuelles d'une cubite de lonc et .j. piet de large. (Vers. liég. Livr. Mandeville T.R., c.1375-1390, 28). Et est assavoir qu'il y a .iij. manieres de poivres tout a un arbre, c'est assavoir le poivre long, qui vient tout premiers quant la fuelle

commence a venir, et semble que ce soit la flour qui vient sur le coudrier ou [noyzier] [et appellent cel poivre *sorbatin* ; apres vient] le noir avec la fuelle sicomme *troques* de roisins bien vers, sy le nomme on *fulfuligh* (Vers. liég. Livr. Mandeville T.R., c.1375-1390, 98). [Les longues pommes] sont sur l'arbre ensemble, sur une *tronche* cent ou plus, et [autant] en une autre, et ont fuelles de .ij. piez de long (Vers. liég. Livr. Mandeville T.R., c.1375-1390, 144).

- "Quantité, masse (ou contenant correspondant)"

Rem. Doc.1413 (*de prendre sur chascun batel deux troches de sel soient vuis ou charges*) ds GD VIII, 81a.

- *À grandes troches. Par grandes troches.* "En grande quantité" : Mousse vais cueillant sus les roches, Es fentes la fiche, a grans *troches*, Tant qu'estanche la feis [le navire] assez (CHR. PIZ., M.F., I, 1400-1403, 52). Sacz, toilles, poches, contrecarres de porches, Flambeaux et torches a faire les approches Par grosses *troches*, boys long, ront et carré, L'un charpenté, l'autre non escarré. (LA VIGNE, V.N., p.1495, 133).

- [À propos du vent] *À troches.* "En rafales" : Caribdis y est la perilleuse Et Silla la tres merveilleuse, Monstres marins et grans balaines, Le trespas Circés et Seraines, Et destours muciez entre roches, Ou le vent embat nefs a *troches*, Qui jamais puis de la ne saillent. (CHR. PIZ., M.F., I, 1400-1403, 144).

B. - ORFÈVR. "Assemblage de pierres précieuses, de perles en boutons ou en fleurs" : Pour rappareiller sa bonne estoille d'or, refaire deux *troches* ; et fu l'estoille toute reburnie, et tous les chaatons et les *troches* rivées de nouvel (Comptes argent. rois Fr. D.-A., I, 1352, 127). Des joyaux apportez de Jennes par Vincent Loumelin, pour une couronne d'or à 7 très-grosses esmeraudes, 37 petites, 28 rubiz balays, 7 *troches* de perles chascune de 14 perles et un dyament en chascune, 7 autres *troches* des plus grosses perles contenant chascune 3 perles et 1 rubi petit, et 14 dyamens, par toute ladicte couronne, délivrée, sanz poys, par cédule du Roy (Comptes argent. rois Fr. D.-A., I, 1352, 168). ...les deux *torches* de perles où il y a 204 perles yssues des quatre sallières d'or qui furent fondues à Tours (Aff. Jacques Coeur M., 1453-1457, 110). Ung saint George d'or, assis sur un pié d'argent, et sur le bras a une targe esmaillée de blanc garnye de IIII saphirs, de cinq *troches* de perles de chascune IIII perles (Comptes Lille L., t.2, a.1467, 5). [R. M.]

TROCHE, **subst. fém.** (troche[2])
[FEW XIII-2, 317a : *trokk-*]

"Échange, troc" : LUCIFER. Pour ce quant j'advisay la *troche*, Que ["à savoir que"] Dieu pour nous les vouloit prendre... (Myst. Incarn. Nat. L., t.1, c.1454-1474, 149). O merveilleux marchié ! Dieu s'abandonne A nous humains ? Quel *troche* ! El nous est bonne. Dieu est homme, Homme Dieu ! (Myst. Incarn. Nat. L., t.2, c.1454-1474, 364).

REM. Doc. 1364 (*truke*) et 1453 (*torche*) ds TLF XVI, 651a : *troc*.

V. aussi *troque* v. Lexiques [R. M.]

TROCHÉ, **adj.** (troché)
[T-L : *trochié* ; GD : *troché* ; FEW XIII-2, 157a : *tradux* ; FEW XIII-2, 340b : *truncus*]

[Du cerf] "Qui a une trochure" : Quant est a deviser les testes, l'une est appelee teste bien nee et bien *trochiee* [var. trenchiee], l'autre est dite teste contrefaite (HENRI FERR., Modus et Ratio, Livre deduis T., c.1354-1377, 17). ...c'est signe que il soit grant cerf et que il ait haute teste et bien *trochiee* [var. crochue, crochee], car par la torcheure [var. crocheure, torcheure], qui est bien droite... (HENRI FERR., Modus et Ratio, Livre deduis T., c.1354-1377, 21). Et aussi leurs testes sont de diverses fourmes, l'une est apelee teste bien nee, bien chevillee et bien *tronchee* [var. *trouchee*] ou bien paumee et bien rengiee. (GAST. PHÉBUS, Livre chasse T., 1387-1389, 60). ...c'est signe qu'il est grant cerf et qu'il doit porter haute teste et bien *tronchee* ou paumee, quar pour la troncheüre, qui est droite, desront il haut les branches (GAST. PHÉBUS, Livre chasse T., 1387-1389, 153). [R. M.]

TROCHIS, **subst. masc.** (trochis)
[GD : *trociz* ; FEW XIII-2, 313b : *trochiscus*]

"Confection médicamenteuse sous forme de tablette ou de pastille" (synon. *trochisque*) : ...electuaires cordials et *troscis* (Traité peste S., 1349, 51). ...*troscis* de camphre (Traité peste S., 1349, 53). ...les unes [les receptes] seront a maniere de pillules, les autres a maniere de *troscis* et les autres a maniere de electuaire. (Textes méd. fr., éd. R. Arveiller, c.1350. In : Romania 94, 1973, 159). [même texte ds *Traité peste* S., 1349, 52] Aprèz, jouxte l'entencion, S'ensuit une description De *trociz*, à purifier L'[air] mauvaiz et rectifier, Qui les vouldra ou feu jeter (LA HAYE, P. peste, 1426, 144). *Trociz* ou trocisques, trocisci en latin, sont certaines confections rondes et y a pluseurs manières de ces confections qui entrent en diverses médicines. (LA HAYE, P. peste, 1426, 232). ...ou que on en face chose clere ou espece avec axunge de porc nouvelle et fresche ou que on en face *trocis* (GORDON, Prat., c.1450-1500, III, 2).

Rem. Aussi *Chirurgie Chauliac* B.-T., p.1472, gloss. (*trosics*, *trosis*). K. Baldinger, *Z. rom. Philol.* 94, 1978, 428.

V. aussi *trochisque* [R. M.]

TROCHISQUE, **subst. masc.** (trochisque)
[GDC : *trochisque* ; FEW XIII-2, 313b : *trochiscus* ; TLF XVI, 652b : *trochisque*]

"Préparation médicamenteuse en forme de tablette ou de pastille" (synon. *trochis*) : Et *trocisques*, faictes en somme De bon camphre, soit sire ou gomme, Desquelles, pour vous intimer, Vault moult le cuer épitimer. (LA HAYE, P. peste, 1426, 138). Fault-il dire des antidotes, Desqueles, comme trouveres, Il y a quatre manieres, Comme sont les pommes confites Et les pillules, devant dictes, Puiz *trocisques* plaisans et mondes, Qui sont confections rondes, Et les nobles électuaires, En temps de boce nécessaires. (LA HAYE, P. peste, 1426, 142). Trociz ou *trocisques*, trocisci en latin, sont certaines confections rondes et y a pluseurs manières de ces confections qui entrent en diverses médicines. (LA HAYE, P. peste, 1426, 232). ...demie livre de *trocicez*, pour prendre contre le temps de pestilence (Comptes roi René A., t.3, 1453, 20).

REM. Formes *trocz*, *troncz*, du même étymon (?) : : ...donc tu prendras ung de ces *trocz* ou plusieurs et le destremperas avec suc de fumoterre (GORDON, Prat., c.1450-1500, I, 22). De toutes ces choses ou d'une ou de plusieurs, on peut faire *troncz* selon l'exigence des choses particulieres (GORDON, Prat., c.1450-1500, III, 24). Donc le médecin discret saura les formes des choses materielles par maniere de sirop ou de confiture ou de pillules ou de *troncz* ou de unguens ou de gargarismes ou d'emplastres (GORDON, Prat., c.1450-1500, IV, 4). Se vous voulés faire beuvrage ou *troncz* ou cristeres, si les donnés avec eaue de pluye ou avec lait nouvel ouquel vous avrés estaint cailloux ardant (GORDON, Prat., c.1450-1500, V, 14).Ou rattacher à *trons* ?

V. aussi *trochis* [R. M.]

TROCHURE, **subst. fém.** (trochure)
[T-L : *trochëure* ; GD : *trocheure* ; GDC : *trocheure* ; FEW XIII-2, 157a : *tradux* ; FEW XIII-2, 341a : *truncus* ; TLF XVI, 652b : *trochure*]

"Cors au sommet du bois du cerf" : ...c'est signe que il soit grant cerf et que il ait haute teste et bien trochiee [var. crochue, crochee], car par la *torcheure* [var. crocheure, *torcheure*], qui est bien droite... (HENRI FERR., Modus et Ratio, Livre deduis T., c.1354-1377, 21). La teste [du cerf] qui est apellee teste contrefaite est celle qui a les perches boiteuses et acoutees et qui n'a mie la *troucheure* [var. *torcheure*, crocheure, trencheure, trenchante] belle ; celle est apellee contrefaite. Celle qui est apellee teste de belle façon, c'est celle qui est haute et bien enarchiee et qui a la *troucheure* [var. trencheure, *troncheure*, crocheure, *trouceure*] bien drue et les andoliers bien longs. (HENRI FERR., Modus et Ratio, Livre deduis T., c.1354-1377, 34). Et le premier cor qui est emprés les mules s'apelle antoillier, et le segont surantoilliers, et les autres chevilleüres ou cors, et ceuls du bout de la teste s'apellent espois [var. *troncheure*]. Et, quant il est de deux, il s'apelle fourchié, et, quant est de trois ou de quatre, il s'apelle *troncheüre*, et, quant il est de cinq ou de plus, il s'apelle paumeüre. (GAST. PHÉBUS, Livre chasse T., 1387-1389, 61). ...c'est signe qu'il est grant cerf et qu'il doit porter haute teste et bien tronchee ou paumee, quar pour la *troncheüre*, qui est droite, desront il haut les branches (GAST. PHÉBUS, Livre chasse T., 1387-1389, 153). [R. M.]

TROEF, **subst. masc.** (troef)
[GD : *troef* ; FEW XIII-2, 320b : **tropare*]

"Droit seigneurial sur les objets trouvés"

REM. Doc. 1385 (*le troef, le cose espave et les biens et remanans demourez et remez par mort et trespassement de bastart et de bastarde*) ds DU CANGE VIII, 191b, *troef* (GD VIII, 81c). [R. M.]

TROENE, **subst. masc.** (troène)
[GDC : *troene* ; FEW XVII, 375a : **trugil* ; TLF XVI, 652b : *troène*]

"Arbuste à feuilles persistantes, troène" : Et aussi ont en ladicte forest tout bois de couldre, la ronsse, la noire espine, le marssaulx, le puisne blanc et noir, le genest, le geniewre, le *troyne*, le viorne, le noir prun, la feugiere, la mousse, la bruïere, la pierre, le sablon, la bourbe des mares, à faire tout ce qui leur plaira (HECTOR DE CHARTRES, Cout. R., 1398-1408, 247-248).

Rem. Ex. d'a.fr. et doc.1374 (*tronne*) ds TLF. [H. G.]

TROFE, **(?)** (trofe)
[GD : *trofe*/*trophe*]

"Trace (?)" : [Évocation de la fontaine des Muses] Hauces les yeux et tu verras Ou ja fu Anaxagoras ; Empedocles, Eraclitus Maintes fois s'y sont esbatus. Accoglitor Dioscoride Coste celle yave qui si ride, Seneques, Tulles, Ptholomee Venoient a l'escole amee. Geometre Ypocras, Galien, Avicenne entour le lien De la fontaine s'assembloient, Ou de science s'affubloient, Et mains autres grans philosophes : Tous marchierent par sus ces *trofes* [var. *crofes*, *crophes*, *trophes*]. Ton pere meismes y savoit Bien la voie, si la devoit Savoir, car bien l'avoit hantee, Dont grant science en ot portee. (CHR. PIZ., Chem. estude P., 1402-1403, 45). [R. M.]

TROGLODYTE, **subst. masc.** (troglodyte)
[GDC : *troglodyte* ; FEW XIII-2, 314b : *Troglodytae* ; TLF XVI, 653a-b : *troglodyte*]

"Habitant de cavernes, troglodyte"

REM. CORBECHON, *Propr. choses* (ms.), 1372, ds GDC X, 813a. [R. M.]

TROGNE, **subst. fém.** (trogne)
[GDC : *trogne* ; FEW XIII-2, 332a : *trugna* ; TLF XVI, 653b : *trogne*[1]]

A. - "Chose sans valeur, sans importance" : ...ce sont toutes *trognes* (CHR. PIZ., M.F., II, 1400-1403, 62).

B. - Péj. "Visage, face" : LE PREMIER. Tant plus on les regarde [ces yvrongnes] es *trongnes* Tant plus les treuve enluminez. LE SECOND. J'avoue Dieu, ilz ont sur le nez Ung aulne de rouge esquarlate. (Rapp., c.1480, 62). SATHAN. Roy Luciffer, dÿabolique face, Hure hideuse, ridee, renfroignee, *Troigne* puante, orde et laide grymace, Filz de putain, villain faict a poignee, Nostre prebende est maintenant roignee. (LA VIGNE, S.M., 1496, 367).

Rem. *Myst. Viel test.* R., t.5, c.1450, 43667 (*trongne*). Nom d'un personnage : SOTE *TROIGNE*, quatriesme brigant. (LA VIGNE, S.M., 1496, 265). [R. M.]

TROGNETTE, **subst. fém.** (trognette)
[GD : *trongnette* ; FEW XIII-2, 332b : *trugna*]

[Dimin., sans valeur péj.] "Petit visage, jeune visage" : Vous le sçaurez, doulce *trongnecte*, Vous le sçaurez, ma mignonnecte (Myst. Viel test. R., t.4, c.1450, 30). ...*trongnettes* si sades (MAXIMIEN, Avocat dames Paris M.R., c.1485-1490, 13). Dessus son chief [les pucelles] mirent le chapellet De franc lorier et de nobles fleurettes Honnestement, lequel n'estoit pas let, Fait a couleurs de blanc et violet Pour le nommer paragon d'amourettes. Et doulcement les plaisantes *trongnettes* En le posant, humblement le baiserent ; Puis en aprés comme humbles sadinettes, Prenant congié : "Vive le roy !" crierent. (LA VIGNE, V.N., p.1495, 172).

- P. iron. "Trogne, tête" : Vecy de chaines, de chainettes, De cavestreaulx et de cagnons Assés pour hocquier ces *trognettes* Et pendre tous mes compaignons. (...) Pluseurs larrons que bien scavons Y ont pendu par les toupés. (MOLINET, Myst. st Quentin C., c.1482, 210). [R. M.]

TROGNON, **subst. masc.** (trognon)
[T-L : *troignon* ; GDC : *trognon* ; FEW XIII-2, 335b : *truncare* ; TLF XVI, 654a : *trognon*]

"Ce qui reste d'un légume, quand on a enlevé la partie comestible, trognon" : ...et d'illec en avant non mye coupper - car le *trongnon* [de la poree] pourriroit - mais esbrancher a la main les feulles d'entour, et non le millieu. (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 122). Maiz la semence esbranchee et gectee, le *troignon* regecte nouvelle poree. (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 122). ...ilz mengeoient *trougnons* de choux sans pain ne sans cuire, les herbetes des champs sans pain et sans sel. (Journal bourgeois Paris T., 1421, 151). [La femme aimée m'a fait entendre] Tousjours d'un que ce feust ung autre : (...) D'un *troingnon* de chou ung naviau (VILLON, Test. R.H., 1461-1462, 68). [R. M.]

TROIGE, **subst. masc.** (troige)
[GD : *troige* ; FEW XXII-2, 4a : o.i.]

"Étable à porcs"

REM. Doc. 1375 (*Jehannette de la Sale avoit son troige et certaines aisances assises près du mur*) ds DU CANGE

VIII, 191c, *troga* (GD VIII, 81c-82a). *Cf.* aussi FEW XVII, 370a : **troga-* (la difficulté pour le rattacher à **troga-* est dans le genre).

V. aussi *tuet* [R. M.]

TROILLER, **verbe** (troiller)

[T-L : *truillier* ; FEW XIII-2, 39b : *torculum*]

Empl. pronom. "Se vautrer dans la boue" : ...les bestes noires (...) vont a telles mares pour boire et pour eulz soullier et toullier en la boe [var. *troiller*, tooillier]. (HENRI FERR., Modus et Ratio, Livre deduis T., c.1354-1377, 135). [Le sanglier] se toulle [var. *troulle*] volentiers en la boue (HENRI FERR., Modus et Ratio, Livre deduis T., c.1354-1377, 147).

- Au fig. : ...et il s'est touillié [var. *troillié*] et vantrouillié es vaines gloires et es delites de cest monde (HENRI FERR., Modus et Ratio, Livre deduis T., c.1354-1377, 148). [Autre ex. p.147, var. *troullent*]

REM. Éd. : «C'est le verbe *touiller* avec *r* adventice, peut-être sous l'influence de *ventrouiller*». Rattaché par T-L X, 710, à *truillier*, *treuiller*.

V. aussi *treuiller* [R. M.]

TROIS, **adj. num.** (trois)

[T-L : *trois*[1] ; GDC : *treis* ; FEW XIII-2, 247b : *tres* ; TLF XVI, 654b : *trois*]

A. - "Deux plus un, trois" : A vous vueil (...) dire de ma voulenté Deux moz ou *trois*. (Mir. femme roy Port., c.1342, 163). Juges a en son arc *trois* cordes [justice, rigueur, équité] ; Bien le sces, se tu t'en recordes. De laquelle qu'i veult, puet traire, Dont droit ne li est au contraire. (Myst. Adv. N.D. R., c.1360-1365, 60). Et dit que, lui et les *trois* autres compoingnons champenois à qui il avoit parlé ès halles, comme dit est, se treyrent à part hors des autres *trois*, et bailla à celui de Rains, present les deux autres, XX s. parisis en blans nuefs, et douze noëz desdites poisons (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 435). ...et il lui dist que s'il avoit ouvré *trois* ou quatre mois à faire ledit argent, il ne lui seroit plus mestier de forgier de ladite monnoye. (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 483). ...il est nez de la ville de Dijon en Bourgoigne, homme marié en icelle ville, et a *trois* petiz enfans (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 166). Or advint qu'elle [Presine] fu enceinte de *trois* filles et les porta son terme et delivra au jour. La premiere nee ot a nom Melusigne, la seconde Melior, la tierce Palestine. (ARRAS, c.1392-1393, 9). Et en brief temps fu faitte la forteresse, non pas une, mais deux fortes places, avant que on peust venir au dongon. Et sachiez que toutes les *trois* sont advironnees de fortes tours machicolees, et les voutes des tours tournees a ogives, et les murs haulx et bien crenellez. (ARRAS, c.1392-1393, 46). Et lors cria un herault par *trois* foiz : Laissiez les aler, faictes vostre devoir, faictes vostre devoir. (ARRAS, c.1392-1393, 62). Mais, quant le chastellain le voit [Remondin], si fu moult doulens, et le monstre a *trois* de ses cousins germains disant : Veez vous la le chevalier par qui la honte est avenue a nostre lignaige. (ARRAS, c.1392-1393, 72). ...et environ cedit jour trespasserent *trois* autres des seigneurs de ceans. (BAYE, I, 1400-1410, 336). Ne le nous fault pas *trois* fois dire. (Pass. Semur D.M., c.1420 [1488], 190). Encores veul je et vous commande que les sept vertus principales soient en vous, dont les *trois* sont divines, les quatre sont morelles (LA SALE, J.S., 1456, 39). ...en mains d'heure qu'il n'avoit esté avecques sa dame il en eust bien combatu telles *troys*, et venu au dessus d'elles a son honneur. (C.N.N., c.1456-1467, 195). ...nous sommes *trois* et elles *trois*, chacun prenne sa place quand elles seront endormies. (C.N.N., c.1456-1467, 202). Nous en avons [du poisson] pour *trois* sepmaines Pour vendre et pour nostre manger. (Pass. Auv., 1477, 127). Alons querir ces *trois* larrons (Pass. Auv., 1477, 172). Nous sommes *trois* pour la combatre. (Pass. Auv., 1477, 203). Aprés le pape, *troix* cardinaulx bien sages La publierent encore a haulte voix Pour mieulx l'entendre, en *trois* divers langaiges : Premierement en latin, en françoys, Et le troisiesme sans plus en leur patoys (LA VIGNE, V.N., p.1495, 238).

- *Tous trois* : Nostre lectre procuratoire Balhe ça ; tous *trois* y alons ! (Pass. Auv., 1477, 94). Rompés leur les os a tous *trois* (Pass. Auv., 1477, 228).

- *Vous trois* : Vous *trois* li ferez compagnie. (Mir. enf. diable, c.1339, 52).

- [Postposé au subst.] : Il a desja journees *trois* Que je partis de mon pays Pour faire ce qu'on m'a commis A faire en ceste cité. (Pass. Auv., 1477, 192). Romain, va t'en au Mont Calvaire Et y porte ces titres *trois*. (Pass. Auv., 1477, 214).

- *Les trois estats du royaume* : Pour quoy, très redoubtez sire, ... nous vous supplions humblement, ... que vous ouvrez à ces besoingnes, ... Et vueilliez mettre des *trois* estas de vostre royaulme ensamble prelatz, barons et saiges hommes des citez et bonnes villes ; et ces *trois* estas regarderont justement à vostre gouvernement du temps passé, se il a bien esté ordonnez et demenez, ainsi comme il appartient à si haulte personne que vous estes. (FROISS., Chron. M., XIV, c.1375-1400, 26).

- [À propos de la Trinité] : S. NICOLAS. Dieu eternel, *trois* en ung vueil Une voulenté par essence Qui en divine prescience Congnois les cueurs et les couraiges, Tu vois de Sathan les oultrages (Mir. st Nic. juif, c.1480-1500, 135). Tu dis scelon ce qu'il m'apart Qu'i sont *trois* ung seul dieu faisant Comant vais tu cecy disant Ung seul dieu n'est que une personne (OUDIN, St Genis M.S., c.1490, 80).

- [Combinaison gagnante aux dés] : La chance ne sera pas telle, Si je puis avoir dix VIIJ. (...) Que maulditz soyent les palhartz beufz ! Que ne soit venu *trois* foiz six ? (Pass. Auv., 1477, 202).

- *Seul contre trois* : Encontre tous me veil offrir A combatre seul contre *trois*, Disant que vous estes Vaudois De soustenir une querelle, De croire une fille des bois Et que vous ahourez Pucelle. (Myst. siège Orléans H., c.1480-1500, 556).

- *Aller de deux en trois*. "Hésiter, tergiverser" : Si ne luy cela gueres ce qu'il avoit sur le cueur, et, sans aller de deux en *trois*, luy demanda l'aumosne amoureuse. [Cf. fr. mod. "Sans y aller par quatre chemins"] (C.N.N., c.1456-1467, 120). ...je le sçay bien ; il ne fault ja aler de deux en *trois*, c'est moy. (C.N.N., c.1456-1467, 230).

- [En composition] : Et firent tous les autres lier, et le chastellain, et les enmena Alain, a *trois* cens hommes d'armes, a Vennes, devers le roy, qui la estoit retraiz. (ARRAS, c.1392-1393, 73). Et fu le navire si grant que pour bien mener *trois* mil hommes d'armes. (ARRAS, c.1392-1393, 84). Ceste justice fu faite l'an de grace mille *trois* cens et vint siis par un venredi, et ce jour fu le jour saint Denis en octembre. (FROISS., Chron. D., p.1400, 86). ...il se missent par ordenanche au cemin et chevaucierent pour entrer en Bretagne, et comsidererent lor pooir et estimerent lor hoost a .V. mille armeures de fier, sans les Genevois qui estoient environ *troi* mille. (FROISS., Chron. D., p.1400, 492).

. [Accompagnant des coups] : Et ung et deux ! Ton cas s'empire ! Et *trois* et quatre ! Est il mort ? (Pass. Auv., 1477, 229). Jambes et cuisses luy rompons. Ung, deux, *trois*, quatre comptons, V, VJ, VIJ, VIIJ, IX et X. (Pass. Auv., 1477, 230).

- [Comme onomat.] "Trois fois pour une (?)" : BEAUCOP VEOIR. Je fus heureux a ceste fois [dans mon entreprise amoureuse]. JOYEULX S[OUBDAIN]. C'est une joye nonpareille Que d'estre amoureux. BEAUCOP V[EOIR]. Ouy dea, *troys*. (B. veoir, p.1480, 19).

B. - P. ext. [Pour marquer une approximation ou bien un petit nombre]

- *Deux ou trois* + subst. : ...[il] la print par les oreilles, et la fist hault crier deux ou *trois* foiz. [D'une chienne] (C.N.N., c.1456-1467, 194). Mon filz, mon amy, je vous prie Que je preignhe congé de vous ; Et me dictes deux ou *trois* motz Pour moy resjoïr tout le cuer ! (Pass. Auv., 1477, 191).

- *Trois ou quatre* + subst. : Quant Geronnet de Mandurant fut retournez à Calusset, les compaignons luy firent bonne chiere, et, après *troix* ou quatre jours que il se fut là raffreschis, Perroit Le Bernois l'appella (FROISS., Chron. M., XIV, c.1375-1400, 205).

- *Ne deux ne trois.* V. *deux* "Aucun"

- *Trois pas.* "Une très courte distance" : Vous n'avez plus *trois* pas de voye, Que ne l'ayez pour heritaige ; Vous les tenez, c'est chose vraye, Prisonniers comme en une caige. (Myst. siège Orléans H., c.1480-1500, 179).

- *En avoir trois (tout neufs).* "Ne rien obtenir" : VERDIER. C'est la plus sote chose Qu'oncques teste d'omme songea ! Il va, y vient, ha y ha ha ! Tant que sa teste fut debrisée. ROUGE GORGE. M'aist Dieux, vez cy bonne rizée ! Mais dy moy de quoy si tu veulx. VERDIER. Ouy dea, il en a *troyz* tout neufz ! Il cuida trancher de l'Ogier, Mais on le fist bien de legier Trompeter dehors le porpys. (Pipée R., c.1470-1480, 146). [R. M.]

TROISIEME, **adj.** (troisième)
[T-L : *troisieme* ; GDC : *tresisme* ; FEW XIII-2, 248a : *tres* ; TLF XVI, 655b : *troisième*]

"Qui occupe le rang marqué par le nombre trois" : *TROISIESME* POVRE. Amen ! Je l'en pri de cuer fin Qu'il l'en souviengne. (Mir. st Alexis, 1382, 331). ...depuis les desfiances faites et envoiies au duch de Braibant, le *troisime* jour apriés, tout se deslogierent (FROISS., Chron. D., p.1400, 320). ...lendemain, *troisiesme* jour de ce mois d'avril (FAUQ., II, 1421-1430, 227). ...le *troisiesme* compte dudit receveur (Comptes Paris V.L.D., t.1, 1440-1441, 236). LE IIe SERGENT. Attaichier est bien ; nous pouons Em prison arrier retourner Pour ja le *troisiesme* [prisonnier] appourter. Les autres prandront le quatriesme. (Myst. st Adr. P., c.1450-1485, 147). ...ay assigné jour audit Guillart, au *troyesme* jour de février prochain venant (Aff. Jacques Coeur M., 1453-1457, 583). Et au regard du *troysiesme* article, il a esté adjousté ou papier dudit de Varie, depuis, autre escripture emploiée en icelluy (Aff. Jacques Coeur M., 1453-1457, 586). Et la *troizieme* istoire sera une addicion que j'ay traicte des croniques de Flendres, qui est tres belle chose a veoir. (LA SALE, J.S., 1456, 1). Cy finist la matinee du mercredi, *troisiesme* jour de ce present mistere. (LA VIGNE, S.M., 1496, 514).

- *Lui troisieme.* "Avec deux compagnons" : François, li *troisime* tant seulement, entrèrent en Brouxelles, par le congier de la ducoise qui les volt veoir (FROISS., Chron. R., X, c.1375-1400, 205).

- [En composition] : ... le vint et *troisime* jour dou mois d'octembre, l'an mil trois cens quatre vins et deus (FROISS., Chron. R., VIII, c.1375-1400,). Cy finist la cronicque du très crainct et redoubté roy Loys unzieme de ce nom, laquelle je, facteur de ce livre, dont le nom ne se apparest, aye faict mettre en forme deue selon la possibilité de mon entendement. Et laquelle a esté escripte l'an de grace mil cinq cens et deux, le vendredi de devant Noel, vingt *troisieme* jour de decembre, par la main de Jehan Lebourg, natif lés Vallongnes, ou pays de Coustantin. (LE CLERC, Interp. Roye, c.1502, 400). [R. M.]

TROITIBLE, **adj.** (troitible)
[GD : *troitible* ; FEW XIII-2, 142a : *tractare*]

Région. (Bretagne) "Qui peut être traduit en justice"

REM. Doc. 1467 (Redon, *troitibles*) ds GD VIII, 83b. [R. M.]

TROLLE, **(?)** (trolle)
[Ø]

[L. toille] : ...talbiers [l. tabliers], nappes, *trolles*, coistiz neufs ["couettes ?"]... (Mét. Blois B., t.2, 1350, 321). [l. *toilles*, éd. p.548] [R. M.]

TROMBETTE, **subst. fém.** (trombette)
[*FEW XVII, 376b : *trumba*]

(Synon. de *trompette* v. Lexiques) : ...trois pennoncheaux de chendal a fleurs de lis doreez des armes de France pour les trompes et pour la *trombete* (Clos galées Rouen M.-C., t.1, 1337, 130). [R. M.]

TROMPAGE, **subst. masc.** (trompage)
[T-L : *trompage* ; GD : *trompage* ; FEW XVII, 378a : *trumba*]

"Tromperie" : Et le foul a, par son *trompaige*, Dons et argent, sanz demander. (DESCH., Oeuvres Q., t.6, c.1370-1407, 128). [Éd. : "action de jouer de la trompe et de tromper" ; seul ex. ds T-L et GD] Il n'en y a que pour vos paiges : Ils sont foibles, folz et meschans, Plains de malice et de *trompaiges*. (MOLINET, Myst. st Quentin C., c.1482, 26). [R. M.]

TROMPATION, **subst. fém.** (trompation)
[GD : *trompation* ; *FEW XVII, 378b : *trumba*]

"Tromperie, art de tromper" : PATHELIN. Il n' y a nul qui se congnoisse Si hault en advocacïon. GUILLEMETTE. M'aist Dieu ! mais en *trompacïon*, Au mains en avez vous le los. (Path. D., c.1456-1469, 52). [Seul ex.] [R. M.]

TROMPATIS, **subst. masc.** (trompatis)
[*FEW XVII, 378b : *trumba*]

Jouer du trompatis. "Tromper" : ...la damoiselle Vous layssera en la berelle Et vous jouera du *trompatis*. (Poés. lyr. court. XVe I., c.1454-1456, 83). [R. M.]

TROMPE, **subst. fém.** (trompe[1])
[T-L : *trompe* ; GD : *trompe*[2] ; GDC : *trompe* ; FEW XVII, 375b, 378b : *trumba* ; TLF XVI, 659a : *trompe*]

I. - "Trompe, instrument à vent" : Il ont celle nuit fait par la chité nonchier Que trestout soient prest pour estour conmenchier, Ossi tos qu'il oront le *trompe* grelloyer. (Flor. Rome W., c.1330-1400, 182). ...Cornemuses, flajos, chevrettes, Douceinnes, simbales, clochettes, Tymbre, la flaüste brehaingne, Et le grant cornet d'Alemaingne, Flajos de saus, fistule, pipe, Muse d'Aussay, *trompe* petite, Buisines, eles, monocorde Ou il n'a c'une seule corde, Et muse de blef tout ensemble. (MACH., R. Fort., c.1341, 145). Qu'onques mais tele melodie Ne fu veüe ne oïe, Car chascuns d'eaus, selonc l'acort De son instrument, sans descort, Viële, guiterne, citole, Harpe, *trompe*, corne, flajole, Pipe, souffle, muse, naquaire, Taboure, et quanque on puet faire De dois, de penne et de l'archet Oy j'et vi en ce parchet.

(MACH., R. Fort., c.1341, 146). *Tronpez*, tanburs, naicairez, y menerent grant sons (Hugues Capet L., c.1358, 122). ...lez aultres [mélodies] si enclinent a hardiesse et donnent courage, conme sont *trompes* et naqueres et samblables, conme ce nous tesmoigne Ysodore... (Songe verg. S., t.1, 1378, 390). ... fist le roy commander que tout noble et non noble feussent parez par les rues pour faire feste de la venue des deux freres et de leurs gens et que a chascun quarrefour eust menestriers, *trompes*, naquaires et tous autres instrumens qui pourroient estre trouvez en la ville et toute la melodie de quoy on se pourroit adviser pour festoier les damoisiaux. (ARRAS, c.1392-1393, 116). ...une *trompe* d'or pendant à ung large tixu de soye noir, ferré d'or ; garnye ladicte *trompe* de neuf dyamans, tant tables que escussons (Comptes Lille L., t.2, a.1467, 118). Je vous foys un gent contrepoint De ma *trompe* gente et jolye. (Sots triumph., c.1475, 47). Don au Faillon, ung ducat, pour avoir des *trompes* de ménestrels pour jouer avecques les autres ménestrels (Comptes roi René A., t.3, 1478, 74). Item, au plus hault d'icelui lieu, estoit une ymage de cuyvre, tenant en sa bande [l. bouche] une *trompe*, laquelle, touttefois que le vent de Auster ventoit, par certain object entroit en icelle et par ce se tournoit, qui portoit grant prouffit aux voyageurs par mer. (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 69 v°).

Rem. *Myst. st Clément Metz* D., p.1439, gloss. GAY II, 428a.

- *Trompe à chasse.* "Trompe de chasse" : Chascun corne sa *trompe* a chasse (Myst. st Clément Metz D., p.1439, 322).

- *À son de trompe.* "En avertissant au son de trompe qu'une annonce va être faite" : ...et pour ce requiert que icelle escripture soit dessirée à son de *trompe* (BAYE, II, 1411-1417, 261). Et depuis, pour restraindre et obvier ausdictes prinses, fu deffendu, sur paine de la hart, par cry publique et à son de *trompe*, que nul ne print ou emportast aucuns biens par la maniere dessusdicte (FAUQ., I, 1417-1420, 127). Et le mercredi, tiers jours de fevrier oudit an mil CCCCLX, furent leues et publiées à Rouen et en divers autres lieux de la duchié de Normandie, es lieux publiques et à son de *trompe*, les lettres patentes du roy par lesquelles il declairoit son plaisir estre tel que, par tout ledit pays de Normandie et les pors de mer d'icellui, feussent laissez paisiblement descendre tous Anglois et Anglesches, de quelque estat qu'ilz feussent et en tel habit que bon leur sembleroit (ROYE, Chron. scand., I, 1460-1483, 15). Lesquelles lettres furent leues et publiées par les carrefours de Paris à son de *trompe* (ROYE, Chron. scand., I, 1460-1483, 174). ...que vous faictes (...) inhibitions et deffenses de par nous a son de *trompes*, cry public, par toutes les villes et lieux de nostre royaume ou verriez estre nécessaire et expédient (Pol. Louis XI, G., Pièces justif., 1463, 423). Lors le roy fist ce jour publier en son dict camp a son de *trompe*, comme l'on avoit faict le traicté de la dicte paix. (LA VIGNE, V.N., p.1495, 319).

- *À (la) trompe.* "À son de trompe" : Lors fist crier a la *trompe* que tout gentil homme, de quelque pays que ilz feussent, qui vouldroient aler aux gaiges d'Anthoine et de Regnault de Luseignen se traisissent dedens un jour nommé a Lusignen, et la seroient paiez pour un an de leurs gaiges. (ARRAS, c.1392-1393, 151). ...messire Guillaumes Douglas ...sejourna a l'Escluse par l'espasce de douse jours, et ne volt onques issir de son vassiel et tenoit son estat sus l'aige et en son vassiel honnourablement a *trompes* et a naqaires, conme ce fust li rois d'Escoce. (FROISS., Chron. D., p.1400, 167).

- [Avec *sonner* ou *corner*] : Et Karle l'empereur vitement commanda Que chascun voit courant si tost c'on cornera Une *tronpe* d'errain c'un menestrer porta. (Renaut Mont. B.N. V., c.1350-1400, 291). La veïssiés bataille et grant estour plengnier, Abatre maint cheval et occire maint sommier, Bennieres et pennons a terre trebuchier, *Tronpes* et olifans sonner et grailoyer (Renaut Mont. B.N. V., c.1350-1400, 364). Et à haute vois s'escria : "Avant, signeurs ! se bien ferons, Certes nous les desconfirons ; Il sont lassés et ne sont gaires, Sonnez cors, *trompes* et naquaires, Afin que chascuns se ralie." Adont une moult grant partie Des Sarrazins qui s'en aloient Au Caraman se ralioient. (MACH., P. Alex., p.1369, 166). ...que icellui Merigot, prisonnier, soit trainé sur une claye, comme gentilhomme, et, en après, assis en hault sur un haiz mis au travers des paumeles d'une charrete, et que, à *trompes* cornans, il soit menez tant ès hales de Paris (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 208). Et par toutes les villes ou il passoient, par devant le dit messire Hue, on sonnoit grant fuisson de *tronpes* et de tronpetes et de taburs, et tout par maniere et ordenance de derision. (FROISS., Chron. D., p.1400, 500). Par devant les enfans demainent grant tintin Cornes, *tronpes* et muses sonnoient maint bacin (Ami Amile A., c.1400-1500, 37).

. *Sonner la trompe de retraite.* V. *retraite*

- *Trompe de la mort*

Rem. *Hist. prem. destruct. Troie* R., c.1470-1480, gloss.

- [Cont. métaph.] : Euvre tez oreillez et escoute la *trompe* et la voix des proclamations divines, et tousjours orras tu parler de moy (CHART., L. Esp., c.1429-1430, 95).

- P. méton. "Celui qui joue de la trompe" : ...banieres et bauchans de cameloz dez armes de Franche et de nos armez et panoncheaux pour les *trompes* de nos armez (Clos galées Rouen M.-C., t.2, 1340, 17). Et sus la fin dou disner, entrués que on entendoit a regarder la roine, entrerent dedens la sale *tronpes* et menestrels qui faisoient lor mestier (FROISS., Chron. D., p.1400, 98).

II. - "Ce qui est vide de réalité, ce qui sonne creux, tromperie, folie" : Certes, le monde n'est que *trompe* (LE FÈVRE, Lament. Math. V.H., c.1380, 229). Belligere les scet dorer [les bergers] De beaux parlers en decevant, Et point ne s'en vont percevant. S'elle poet, ancui tant fera Que d'eulz delivree sera, Et il seront en son dangier. Chou pour chou lor vorra changier Et lor fera *trompe* pour *trompe* ; Voisent, voisent, elle les trompe. (Pastor. B., c.1422-1425, 213). ...en oyant leur *trompe* [des femmes], Taster leurs corps (MARTIN LE FRANC, Champion dames D., t.2, 1440-1442, 83). O simple homme, Entendez vous point celle *trompe* ? (Myst. Pass. Troyes B., a.1482, 609). [R. M.]

TROMPE, **subst. fém.** (trompe[2])

[T-L : *trompe* ; GD : *trompe*[1] ; DÉCT : trompe ; FEW XVII, 379a : *trumba*]

"Toupie"

Rem. T-L X, 675. Ex. d'a. fr. et doc. 1489 [sens incertain] (Tournai, *De Jacquemart Legris, quinquailleur, pour une botte de trompes*) ds GD VIII, 83c. Peut-être est-ce ce mot ds l'ex. suiv. : ...nos Gertrud devant dite (...) avons doneit a tenir en hiretage perpetuelement a Hene de Falkoumont qui fait les *trompes*, unc stal de terre ensi com i se porte gissant en l'ileal deleis le pont d'Ile, joindant de le massure ledit Hene, d'une part, et dele massure Johan dit le Dent le sporonier d'atre part (HEMRICOURT, Pièces div. B.P., 1340, 62). [R. M.]

TROMPEL, **subst. masc.** (trompel)
[T-L : *trompel* ; GD : *trompel* ; FEW XVII, 376a : *trumba*]

"Trompe (instrument de musique) ; celui qui en joue" : Apres vinrent de toutes royalmes et de toutes nations hirails, menestreis, *trompaus* et tous aultres instrumens que ons poioit aviseir et troveir (STAVELOT, Chron. B., a.1447, 495).

REM. T-L X, 676, cite LE FÈVRE, *Lament. Math.* V.H., c.1380, var. du v.2977 (*trompeaux*, var. de *tympans*) ; mais l'éd. porte seulement une var. *tympaulx*. [R. M.]

TROMPEMENT, **subst. masc.** (trompement)
[GD : *trompement* ; *FEW XVII, 376a : *trumba*]

"Action de sonner de la *trompe*"

REM. GOULAIN 1374 ds GD VIII, 84a (*Aussi se fait ce trompement pour ramener a memoire le jour du jugement ouquel les mors seront excitez par le trompement de l'angre*). [R. M.]

TROMPER, **verbe** (tromper)
[T-L : *tromper* ; GD : *tromper* ; GDC : *tromper* ; FEW XVII, 376a, 378a : *trumba* ; TLF XVI, 660b : *tromper*]

I. - "Sonner de la trompe ou de la trompette" : Et il estoit près heure de souper. Et a ce mot on prist l'iaue a corner Par le chastel, et forment a *tromper* ; Si se leverent, Et deus et deus en la sale en alerent ; Après leurs mains courtoisement laverent ; Puis s'assirent, si burent et mengierent (MACH., J. R. Beh., c.1340, 133). Ly ung prist a corner et ly aultre *trompa* (Hugues Capet Lab., c.1358, 280). Quant le Breton et li Poitevin, qui tenoient le siège devant Mortaigne sus mer, les veïrent passer, de une flote si grant quantité de vassiaux *trompant*, cornemusant, et faisant grant feste, si furent tout pensieu (FROISS., Chron. R., IX, c.1375-1400, 87). Et la fist faire si haulte [la tour] que les guettes qui estoient dedens veoient de tous coustez qui venoit devers le fort en la ville. Et y estably trompeurs qui *trompoient* quant ilz veoient aucun approuchier. (ARRAS, c.1392-1393, 67). ... il apperceut le bourc, qui estoit cloz de haulx murs et de grosses tours et drues, et les fossez parfons et tous fais de pierre de taille, et voit la tour haulte et grosse entre le bourc et le fort, qui les surmonte de haulteur de plus du hault d'une lance, et oït les trompeurs qui *trompent* de plus en plus quant ilz appercoivent les gens qui venoient avecques Remondin espessir ... (ARRAS, c.1392-1393, 77). Uriien fist sonner sa trompete a l'aube du jour esclairant, et se leva. Et puis fist *tromper* pour trousser et mettre les selles. (ARRAS, c.1392-1393, 98). ...les trompetes du roy à trompes d'argent à panonceaulx brodez devant aloient, qui pour faire les gens avancier parfois *trompoient*. (CHR. PIZ., Faits meurs Ch. V, S., II, 1404, 99-100). Haro, haro, diable, *trompe* ! *trompe* ! (...) Or va crier le mandement. (Pass. Semur D.M., c.1420 [1488], 149). L'EMPEREUR. Or ça, Galois, ne soyés nice D'aler *tromper* treshaultement Par la cité communement, Pour faire assembler nostre armée. (Myst. st Adr. P., c.1450-1485, 54).

Rem. JEAN GOLEIN, *Rational* B.D., c.1370-1372, 6/49 ; *Percef.* I, R., c.1450 [c.1340], gloss...

- [De la trompe ou de la trompette] "Sonner" : À quatre trompettes qui ont *trompé* devant le logeys du roy, au partir d'Oranges (Comptes roi René A., t.3, 1476, 66).

- *Tromper qqc.* "Annoncer qqc. au son de la trompe ou de la trompette" : *Trompe* tantost la prolifface, Qu'il fault comencier le service. (Pass. Semur D.M., c.1420 [1488], 90).

- *Tromper qqn.* "Faire des annonces à qqn au son de la trompe ou de la trompette (vraies ou fausses ?)" : Se ne sont que trompeurs alans par la contree, *Tromper* les bonnes gens toute jour a journee (Hern. Beaul. D.B., c.1350-1400, 12). C'est cil qu'on a huy fait par ces rües huer, Il nous fault aler veoir si nous vouldra *tromper* (Ren. Gennes D.B., c.1350-1400, 104).

II. - [Idée d'erreur ou de fraude]

A. - *Tromper qqn*

1. [D'une pers.] "Duper qqn, user de mensonge, de dissimulation, de ruse envers qqn, le tromper" : Mais, que que soit, je mectroy la chouse en seurté, car, par Dieu, madame, il en y a de si rusez qu'ilz en ont *trompés* maintes (Quinze joies mar. R., c.1390-1410, 45). ...li dus de Braibant qui tendoit et avoit tendu un lonc temps a marier sa fille Margerite au jone conte de Flandres, fu trop grandement resjois... qant il sceut la verité conment li contes de Flandres avoit *tronpé* le roi d'Engleterre et les Flamens. Et avoit brisiet le mariage de la fille d'Engleterre, et n'avoit nulle affection de le prendre, (FROISS., Chron. D., p.1400, 808). ...et gens sont communement mal diligens des besoingnes aux femmes et voulentiers les *trompent* et mettent en despens .VIII. sols pour .VI. (CHR. PIZ., Trois vertus W.H., c.1405, 190). ...en son tort evident fut le mary conclu, qui demoura *trompé* de l'Escossois en la fasson et maniere que avez oy. (C.N.N., c.1456-1467, 53). Nous sommes *trompez*, ces dyables de cordeliers nous ont deceuz. Ilz se sont mis en nostre place (C.N.N., c.1456-1467, 205). Ainsi qu'avez oy fut le marchant par sa femme *trompé* (C.N.N., c.1456-1467, 267). Ainsy que vous avez oy fut maistre curé puny, qui tant d'aultres avoit *trompez* et deceuz (C.N.N., c.1456-1467, 406). Car, se on voit souvent les bons et preudhommes errer, non par malice mais par fortune qui aultrement dispose des choses que on ne estimoit, combien plus peut faire de mal ung faulz et desloyal homme qui, par fraude et dol, deçoipt et *trompe* son maistre. (FILLASTRE, Traité Conseil H., c.1472-1473, 159). LE JUIF. Sainct Nicolas est mon amy, Il ne me lairroit point *tromper*. Se ce crestien m'est ennemy, Il le pourroit bien escloper. (Mir. st Nic. juif, c.1480-1500, 94). L'EMPEREUR JULIEN CESAR. (...) L'ymperialle rommayne monarchie Et du bas trosne toute la gerarchie Dessoubz ma main est present increpee. Condescendente n'est a nul ne fleschie, Fors a moy seul qui l'ay moult enrichie, Ne ne fut oncq par mon moyen *trompee*. (LA VIGNE, S.M., 1496, 154). PREMIER. Quelque fou SECOND. Y sera *trompé*. TIERS. Et arresté QUART. Sur le passaige. PREMIER. Si de nous trois SECOND. Est actrappé, TIERS. Il congnoistra QUART. Qu'il n'est pas saige. (LA VIGNE, S.M., 1496, 267). Et ne devez revocquier en doubte que dès incontinant que ledit Soupplainville eut sa despesche du roy pour s'en retourner devers le duc, qu'il fist les ouvertures que le roy luy avoit dittez audit seigneur de Lescun, son maistre, lequel luy fist response qu'il seroit trop plain d'ingratitude de *tromper* le duc qui avoit si grant fiance en luy, et que jamais ne luy conseilleroit faire ledit appointement ; car il entendoit bien que le roi ne le faisoit à autre fin sinon que, après son appointement fait, il vouloit joindre son armée avec l'autre sienne armée qu'il avoit en Picardie (LE CLERC, Interp. Roye, c.1502, 309).

Rem. *Man. lang.* G., 1396, 81.

- [Dans le couple] : Dances donnent ocaysions C'on fait maintes conclusions De povoir *tromper* les maris, Et la se font les bons patys Et s'y forgent les bons contrays, Que s'il ne se trouvoyt sy pres, Et l'en ne trouveroit chantant Tant de cocquus, je te promet. (Lord. Tart Ab. L., a.1465, 175).

- Empl. abs. : Que vault piper, flater, rire en trayson, Quester, mentir, affermer sans fiance, Farcer, *tromper*, artifier poison, Vivre en peché, dormir en deffiance De son prouchain sans avoir

confience ? (VILLON, Poèmes variés R.H., c.1456-1463, 62). Chacun abuse, On *trompe* fort sans avoir peur. (Sots triumph., c.1475, 46).

- "Éconduire qqn (?)" : Contre le curieux se convient avoir en soy jouant sagement de sa curiosité ou folie, dont saint Clement en son Epistre a tous feables christiens dist : "Se auchun envelopé et soullié de pechiés se avanche et nous provoque dire auchune chose qu'il ait fait mains que droit ne requiert et il soit present pour le ouïr, sagement le debvons *tromper*". (DAUDIN, De la erudition H., c.1360-1380, 153).

2. [D'une chose] "Induire qqn en erreur" : Je suis le docteur mal apris Qui par [sa] scïence est repris Et *trompé* mesmes par son art. (Narcissus, p.1426, 314). Neantmoins ne te sçay retraire, Et ne cesses tousjours de traire Ton regard qui te *trompe* et larde. (Narcissus, p.1426, 315).

B. - Empl. pronom.

1. *Se tromper*. "S'abuser, être induit en erreur, faire un mauvais calcul" : L'amant se *trompe*, Qui voit sa dame en feste ou pompe, Car ou il faut que le cuer rompe Ou que le semblant se corrompe (CHART., L. Dames, 1416, 270). ...d'ung chapperon fourré de Paris qui une courdouenniere cuida tromper ; mais il se *trompa* lui mesmes bien lourdement (C.N.N., c.1456-1467, 14).

2. *Se tromper de qqn*. "Duper qqn, le tromper" : ...je ne pourroye souffrir que une telle gouge se *trompast* et de vous et de moy si longuement. (C.N.N., c.1456-1467, 230). ...elle se cuide *tromper* de nous, et de fait elle a desja tresbien commencié, mais il la nous fault mesmes tromper. (C.N.N., c.1456-1467, 230). Ma fille, hellas ! et qu'avez vous fait ? Je suis bien deshonnouree par vous qui priez les estrangiers d'amours ! Les estrangiers ! O, quel oultrage ! Ilz s'en *tromperont* de vous, et, s'il est sceu, jamais honnouree ne serés (LEFÈVRE (R.), Hist. Jason P., c.1460, 199).

Rem. Doc.1388 ds GD VIII, 94c (*tu te trompes de moy*) ; empl. abs., doc.1390 (*Iceluy suppliant veant que la dicte femme se trompoit et se moquoit*...)

C. - *Estre trompé*. "Être induit en erreur, avoir fait un mauvais calcul" : Vroiement, fait il, je suy bien *trompé* ! (Quinze joies mar. R., c.1390-1410, 53). ...lors le roy va a la messe et vist Saintré si bien et gentement habillié, vist le sire d'Ivry et lui dist : "Je seray bien *trompé* se Saintré n'est une foiz bon homme..." (LA SALE, J.S., 1456, 78). Si s'advisa qu'elle attendroit le couvreur (...) Elle fut bien *trompée*, car le couvreur ne vint a l'oeuvre jusques au lendemain (C.N.N., c.1456-1467, 276).

- *Se trouver trompé*. "Se trouver dans une situation délicate"

Rem. LE BEL, *Chron.* V.D., t.1, c.1352-1356, 209. [R. M.]

TROMPEREAU, **subst. masc.** (trompereau)
[FEW XVII, 378b : *trumba*]

"Trompeur" : Et est plain au jour d'uy le monde De *trompereaux*, de scismaticques, De desloyaulx et de hereticques (ALECIS, Passe temps P.P., 1480, 259). Car j'ey afaire à un trompeur, Un soublz d'estre, un *trompereau*. (Gent. moun. T., c.1500, 336). [Il s'agit ici d'un débiteur qui refuse de payer]

REM. H. Lewicka, *La Dér.*, 1960, 316. [R. M.]

TROMPERESSE, **adj. fém.** (tromperesse[1])
[GD : *tromperesse*[1] ; FEW XVII, 378b : *trumba*]

"Qui trompe" : Il fault bien dire que ceste *tromperesse* Fortune l'avoit bien regardé de son mauvais visaige. (COMM., II, 1489-1491, 86). [R. M.]

TROMPERESSE, **subst. fém.** (tromperesse[2])
[FEW XVII, 376b, 378b : *trumba*]

I. - "Celle qui joue de la *trompe*" : Tubicina (...) : businarresse ou *tromparresse* (Aalma R., c.1380, 427). *Tromparesse*, cornemeuseuse : tubicina (Gloss. gallico-lat. M.M., c.1425-1450, 266).

II. - "Celle qui trompe" : ...*tromperesse*, Tremebundeuse, trape, trousse, traistresse (LA VIGNE, Compl. roy Bazoche M.R., 1501, 393). [R. M.]

TROMPERIE, **subst. fém.** (tromperie)
[GDC : *tromperie* ; FEW XVII, 378b : *trumba* ; TLF XVI, 662a : *tromperie*]

"Action de tromper, duperie" : ...car se auchun fol voloit escripre et soy opposer contre la doctrine des sages, on ne feroit que rire, et samblablement se auchun voloit disputer contre les philosophes et ignorast leurs doctrines, aussi seroit che folie ou *tromperie* (DAUDIN, De la erudition H., c.1360-1380, 115). Et dit que oncques de *tromperie*, cabuserie, jeu de dez, et d'asseoir ou jouer au jeu de la chevillete, il ne s'entremist, et que toutes les accusacions contre lui cy-dessus dites, faites, sont choses controuvées, sanz cause ne raison (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 149). Dieu me fiere d'espidimie, Et ma part es cieulx je renye, Se jamais vous povez trouver Que me faigne, par *tromperie* ! (CH. D'ORLÉANS, Ball. C., c.1415-1457, 150). Le deux^{me} livre est des tresplaisans phallasses ou *tromperies*, tant en fais d'armes comme en aultres manieres, que les historiographes nommerent en prononciacion grecque estaintegemens (LA SALE, Salade, c.1442-1444, 4). ...[le meunier] se conduisit si bien et si sagement que oncques mondit seigneur ne se perceut qu'il se doubtast de la *tromperie* qu'il luy avoit faicte (C.N.N., c.1456-1467, 42). ...car, la Dieu mercy, les histoires anciennes (...) font mencion de diverses *tromperies*, cauteles, abusions et deceptions en cest estat advenues, nostre jaloux les avoit tousjours entre ses mains (C.N.N., c.1456-1467, 255). PATHELIN. Par celluy Dieu qui me fist naistre, Mais de droitte advocasserie ! GUILLEMETTE. Par ma foy, mais de *tromperie* ! (Path. D., c.1456-1469, 52). Après le passement de laquelle quictance, lesdiz notaires ou aucun d'eulx soy doubta de la manière du cas advenu, et dist audit suppliant que celuy qu'il avoit amené passer ladicte quictance n'estoit point Guillaume Macé, mais que c'estoit une *tromperie*. (Doc. Poitou G., t.11, 1469, 163). Chacun fait tout par *tromperie*. (Sots triumph., c.1475, 47). SAINCT MARTIN. Oÿ, la bas, Leur *tromperie* et leur cabas [des dieux païens], Par sentence sempiternelle, Seront enfin, pour leurs esbas, A dampnacion eternelle (LA VIGNE, S.M., 1496, 295). Et cependant envoya es marches de Picardie, pour y estre ses lieutenants, Mons. le grant maistre et Mons. de Bueil pensans recouvrer Avennes, qui estoit à Mons. d'Albret, ce qu'ilz ne peurent faire pour lors, pour la *tromperie* des habitans dudit lieu, dont mal leur en print après. (LE CLERC, Interp. Roye, c.1502, 362).

Rem. FOUL., *Policrat.* B., 1372, gloss. ; CUVELIER, *Chron. Guescl.* C., t.1, c.1380-1385, 1414... [R. M.]

TROMPET, **subst. masc.** (trompet)
[GD : *trompet* ; FEW XVII, 376a : *trumba*]
"Trompe, trompette" : Chil de Dickemue cryèrent As armes fort et hukièrent. Bruges quidièrent abauber, Qui tantost firent sonner Par boin avis leur *trompet* (Troubles Flandre P., c.1384-1385, 46). [R. M.]

TROMPETER, **verbe** (trompeter)
[T-L (renvoi) : trompeter ; GDC : *trompeter* ; FEW XVII, 377b : *trumba* ; TLF XVI, 662b : *trompeter*]
A. - "Jouer de la trompette" : Quant la messe fu dite entiere, J'oï sonner une trompette Dont uns chambellains haut *trompette*. Qui adont veïst gent de court ! Chascuns a son office accourt (MACH., R. Fort., c.1341, 143).
- [De la trompette] "Produire le son qui lui est propre" : Quant li roys fu bien eslongiez, Il ne s'est gueres atargiez, Eins fist sonner une trompette, Qui haut et cler sonne et *trompette*. Lors s'arresta tout le navire, Pour oïr ce qu'on vorra dire. (MACH., P. Alex., p.1369, 64).
B. - [P. plaisanterie] "Produire le son qui lui est propre, crier" : VERDIER. C'est la plus sote chose Qu'oncques teste d'omme songea ! Il va, y vient, ha y ha ha ! Tant que sa teste fut debrisée. ROUGE GORGE. M'aist Dieux, vez cy bonne rizée ! Mais dy moy de quoy si tu veulx. VERDIER. Ouy dea, il en a troyz tout neufz ! Il cuida trancher de l'Ogier, Mais on le fist bien de legier *Trompeter* dehors le porpys. (Pipée R., c.1470-1480, 146).
C. - "Tromper" : Tel trompe au loing, qui est trompé. Trompeurs sont de trompes trompez ; Trompant *trompetez* au trompé [éd. "ceux qui trompent sont à leur tour trompés par des tromperies" ; gloss. "publier à son de trompe"]. (Sav. Calb. T., c.1475-1500, 167). [R. M.]

TROMPETTE, **subst. fém.** (trompette)
[T-L : *trompete* ; GDC : *trompete* ; FEW XVII, 376b, 377a : *trumba* ; TLF XVI, 662b : *trompette*]
A. - "Trompette, instrument à vent (d'utilisation festive ou militaire, ou bien pour faire une annonce)" : Quant la messe fu dite entiere, J'oï sonner une *trompette* Dont uns chambellains haut trompette. (MACH., R. Fort., c.1341, 143). Cors sarrasinois et doussainnes, Tabours, flaüstes traverseinnes, Demi doussainnes et flaüstes, Dont droit joues quant tu flaüstes, Trompes, buisines et *trompettes*, Guigues, rotes, harpes, chevrettes, Cornemuses et chalemelles, Muses d'Aussay, riches et belles, Et les fretiaus, et monocorde, Qui à tous instrumens s'acorde (MACH., P. Alex., p.1369, 36). Tantost fist sonner la *trompette* Li roys, en signe de retrette ; Si que chascuns se retrey Long de la porte, et se trey En une place grant et lée, Seur le lieu où fu la meslée (MACH., P. Alex., p.1369, 78). Li roys fist sonner la *trompette* Tantost en signe de retraite, Si que sa gent se recueillirent Et tous ensamble se meïrent. (MACH., P. Alex., p.1369, 208). Adont sonnerent parmy son host les *trompettes* de deslogement, et s'ordonnerent en telle maniere comme pour tantost combatre ; (FROISS., Chron. M., XIV, c.1375-1400, 68). Messire Jehan de Hollande fist signifier à la *trompette* par tous les logeiz des seigneurs que telle estoit l'intencion de monseigneur de Lancastre, qu'il donnoit à touttes gens congié de retraire là où le mieux il leur plairoit, (FROISS., Chron. M., XIV, c.1375-1400, 100). Lors fu Florie moult joyant, et vint a la fenestre et regarde en la mer et voit tant gallees et tant maint grant vaissel qui arrivoient au port, et ot ces *trompectes* sonner et instrumens de pluseurs sons. (ARRAS, c.1392-1393, 143). La veissiez bannieres, pennons et estendars sur les vaisseaux au vent, et sonner *trompetes* et instrumens... (ARRAS, c.1392-1393, 84). Uriien fist sonner sa *trompete* a l'aube du jour esclairant, et se leva. Et puis fist tromper pour trousser et mettre les selles (ARRAS, c.1392-1393, 98). La noise fu grande de *trompettes* et d'instrumens, dont ceulx de la ville furent moult esmerveilliez quelle chose povoit estre advenue en l'ost. (ARRAS, c.1392-1393, 103). ....li bourgois de la ville demorerent en paix, parmi tant que il jurerent solempnement a estre bons et loiaus Englois, a tousjours mes, et en prisent li Englois la posession. Et i entra li rois d'Engleterre a grant fuisson de trompes et de *trompetes* et de menestrandies. (FROISS., Chron. D., p.1400, 226). Et ... sallirent hors les .CC. armeures de fier, tous Bretons, et les .Vc. archiers, et s'en vinrent escarmuchier et estourmir l'oost. Et fu sus le point dou disner, dont oissiés *tronpetes* et claronciaus retentir et bondir et criier alarme, et toutes gens sallir sus et euls armer. (FROISS., Chron. D., p.1400, 552). Au second cop de la *tronpete*, tout s'armerent (FROISS., Chron. D., p.1400, 774). Lors icy y a une petite pose de *trompetes* ; ce pendant que chacun soy assortist son artillerie et prepare pour bailler l'assault. (Myst. siège Orléans H., c.1480-1500, 548). SATHAN. (...) Cent mille cors, cinq cens mille *trompetes* Ne feront poinct telz bruyt ne telz tempestes Que je feray au jour d'uy sur la terre (LA VIGNE, S.M., 1496, 220).
- *À la trompette.* "À son de trompette" : Lors a fait crier a la *trompette* que chascun appreste son harnoiz, et que chascun parte le matin, au tiers son de la *trompette*, en ordonnance, dessoubz sa banniere, et sieve la bataille de l'avant garde. (ARRAS, c.1392-1393, 94).
- *Au son de la trompette/des trompettes* : Au son de la *trompete*, chascuns sieuvy l'avangarde. (ARRAS, c.1392-1393, 98). Toutes manieres de gens, au son des *tronpetes*, sallirent sus et se resvillierent et armerent ; (FROISS., Chron. D., p.1400, 707).
B. - "Celui qui sonne de la trompette (en partic. à la guerre ou pour faire une annonce...)" : Jehan de Casal, *trompete* (Clos galées Rouen M.-C., t.2, 1347, 124). A la *trompete* du duc de Breban, comme appert par le dessusdit mandement, XX frans. (Compte Navarre I.P., 1367-1371, 150). La veissiez la feste commencier moult grant, et menestriers et *trompettes* faire leur mestier, et autres melodieux tons. (ARRAS, c.1392-1393, 117). En ceste partie dist l'ystoire que en moult noble estat entrerent les deux freres en la ville de Lucembourc, et par devant eulx avoit grant foison *trompettes*, heraulx et menestriers. (ARRAS, c.1392-1393, 165). Gabriel le Pescheur, *trompète* de ladicte barge (Ch. VI, D., t.2, 1406, 153). ...deux bannières pour les *trompettes* de MdS de Guienne (Comptes Lille L., t.1, 1413-1415, 94). Durant laquelle tempeste, Estienne de Vignoles, autrement nommé La Hire, ung moult vaillant capitaine du Daulphin, duquel et de ses vaillances sera cy-après moult parlé, lequel estoit en la ville avec foison de gens d'armes, oy la nouvelle de la prinse et effroy dessusdit par aucuns des gens du capitaine qui s'estoient avalez jus de la muraille, et aussi avoit une *trompète* faisant le guet en la haulte plommée, qui sonna très fort à l'arme, et tantost ledit La Hire se arma et toutes ses gens, et vindrent jusques au pont pour assaillir et reconquerre ledit chastel. (MONSTRELET, Chron. D.-A., t.3, c.1425-1440, 311). A la *trompette* de l'arcevesque de Coulongne, lequel fait le sot, pour don à lui fait par MdS. (Comptes Lille L., t.1, 1439-1440, 377). Sus, menestrier, et vous, *trompetes*, Sonné et comanciez la feste (Myst. st Bern. Menth. L., c.1450, 86). A cheval tous, je vous em prie ! *Trompette*, sonne l'assemblée Pour amasser toute l'armée Qui doit le roy acompaignier. (Myst. st Adr. P., c.1450-1485, 48). Sça, *trompete* il faut soner Davant le palays l'empereur Affin qu'a plus grant

deshonneur Soit le fau trictre Sebastien. (Myst. st Sébast. M., c.1450-1500, 176). ...puis [les chevaliers] ont un viez menestrier ou *trompecte* qui porte un viez esmay (LA SALE, J.S., 1456, 278). Heraux, *trompectes*, poursuivans, Ont ilz bien boutez soubz le nez, Autant en emporte ly vens ! Princes a mort sont destinez Et tous autres qui sont vivans (VILLON, Test. R.H., 1461-1462, 49). Aprés les *trompettes* et heraulx, despouillans et deschirans les cottes d'armes qu'ilz avoyent eues es triomphes, les getterent ou feu ["les trompettes et heraulx" trad. lat. *tubator*] (MAMEROT, Romuleon D., 1466, 277). ...Mangin, la *trompète* des ménestrelz (Comptes roi René A., t.1, 1479, 354). *Trompetes*, sonnez entretant, Pour tousjours nostre armé aduire. (Myst. siège Orléans H., c.1480-1500, 152). ...j'ay receu les lettres que vous m'avez escriptes et ouy ce que m'a dit vostre *trompette* (Lettres Ch. VIII, P., t.4, 1495, 232). LE DUC DE FALAISE. *Trompete*, va legierement Partout publier cest affaire Et dis par cueur ton mandement, Comme tu sces qu'il est de faire. (L'empereur et sa sequelle s'en retourne a sa loge et le pere sainct Martin avec ses gens vient sur le parc.) LA *TROMPETE*. Pour vostre volunté parfaire, Je m'en vois a grant deligence Es lieux ou il est neccessaire Parachever vostre ordonnance. (LA VIGNE, S.M., 1496, 158).

- En appos. : Et y avoit ung vieil homme *trompette* qui autreffoiz avoit servi le roy de France, qui sonna sa trompette en disant vive le Roy ! (CHART. J., Chron. Ch. VII, V., t.1, c.1437-1464, 126). [R. M.]

TROMPEUR, **subst. masc.** (trompeur)

[T-L : *trompëor* ; GD : *trompeor* ; GDC : *trompeur* ; FEW XVII, 376a, 378b : *trumba* ; TLF XVI, 664a : *trompeur*]

I. - "Sonneur de trompe ou de trompette" : ...Remon Phisaen et Guillot Le Breton, *trompeurs* (Clos galées Rouen M.-C., t.2, 1341-1342, 27). Guillaume Baudequin, trompete, pour lui et 2 *trompeeurs*, du secont jour de septembre (...) qu'il furent retenus par le commandement monseigneur Robert de Houdetot, jusques au derrain jour d'octobre (Clos galées Rouen M.-C., t.2, 1341-1342, 32). Quant ce vint sur le point du jour, deux *trompeurs* d'Escoce s'enbastirent sur l'un des guets (LE BEL, Chron. V.D., t.1, 1352-1356, 72). Et estoient bien ly mur de la tour de XVI. a XX. piez d'espez. Et la fist faire si haulte que les guettes qui estoient dedens veoient de tous coustez qui venoit devers le fort en la ville. Et y estably *trompeurs* qui trompoient quant ilz veoient aucun approuchier. (ARRAS, c.1392-1393, 67). Car *trompeürs* sarazinoiz La furent mis a celle foiz Pour le fort et le bourg garder Et pour tout entour regarder Que gent approcher ne peüssent Que ceulx du fort ne le sceüssent. (COUDRETTE, Mélus. R., c.1401-1402, 154). Estraing fort, fay le crier ay, Il volroit faire le *trompeur*. (MARCADÉ, Myst. Pass. Arras R., a.1440, 149).

Rem. *Percef.* I, R., c.1450 [c.1340], gloss.

II. - "Celui qui induit en erreur, qui se joue de qqn" : Vierge Marie, que pourray je fere ne a qui me pourray je conseillier, par quoy je soye delivrez de ces *trompeurs* et bareteurs, sauve mon honneur ? (Bérinus, I, c.1350-1370, 50). ...entre touz les *trompeurs* de la court qui seulent leurs descouvenues et leurs miseres miex colorer de l'ombre de honnesteté et liberalité... (FOUL., Policrat. B., V, 1372, 360). Et si maine et fait grant estat et despense, suit les compaignies des gens oyseux, vacabons et mal renommez, et estre aussi cabuseur et *trompeur* de plusieurs cabuseries et tromperies (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 456). ...se d'aventure verité dist n'est il mie creuz pour ce que plus a acoustumé mentire que voir dire. Et dist on de tel homme que ce n'est que un *trompeur* ou gengleur (CHR. PIZ., Paix W., 1412-1413, 163). Ja Dieu ne veille que en marché que je face on me trouve *trompeur* ne mensongier. (C.N.N., c.1456-1467, 291). Monseigneur l'official, voyant que c'estoit ung vrai *trompeur*, et qu'il se trompoit de luy, fist venir le barbier et le parmentier. (C.N.N., c.1456-1467, 532). Ce *trompeur* la est bien becjaune Quant, pour vingt et quatre solz l'aulne, A prins drap qui n'en vault pas vingt. (Path. D., c.1456-1469, 80). Or, par saint Pierre, Il a mon drap, le faulx *tromperre* (Path. D., c.1456-1469, 118). Abusé m'a [la femme aimée] et fait entendre Tousjours d'un que ce feust ung autre : De farine que ce feust cendre, D'un mortier ung chappel de faultre, De viel machefer que feust peaultre, D'ambesars que c'estoient ternes - Tousjours *trompeur* autruy engautre Et rend vecyes pour lanternes (VILLON, Test. R.H., 1461-1462, 67).

- *À trompeur trompeur et demi* : De tel pain souppe fault servir, A *trompeur trompeur* et demi (CH. D'ORLÉANS, Rond. C., 1443-1460, 383). A *trompeurs trompeur* et demy (Sots triumph., c.1475, 50).

- Empl. adj. : Et ceulz qu'ilz suspeçonnent estre *trompeurs*, mesparlans, detracteurs, plains de fraude, de dol, prestz a injure faire ou dire a aultruy, ilz ne les contempnent pas seulement, mais les jugent maulvais, iniques et pervers (FILLASTRE, Traité Conseil H., c.1472-1473, 233). MATHATIEL. De ces *trompeurs* Crestiens a qui les cent escus Prestates. (...) LE JUIF. Comment dea, n'ont il rien payé Au terme ? MATHATIEL. Une seulle maille. (Mir. st Nic. juif, c.1480-1500, 105). [R. M.]

TROMPILLE, **subst. fém.** (trompille)

[GD : *trompille* ; FEW XVII, 377b : *trumba*]

A. - "Trompette" : Et les Sarrazins vont vers la tour acourant, Sonnant mainte *trompille* et maint cor d'oliphant (Hern. Beaul. D.B., c.1350-1400, 52). Cheual est vne beste tres benigne et seruiable a homme et de sa propre nature s'esiouist au son des *trompilles* et d'auoir bataille et si est de grant beaulté et belle fourme et tres hardy. (Best. hérald. H.E., c.1435-1450, 469). ...elle [la Pucelle] se ala metre devant la bastille des Augustins, son estendart en sa main, et fist sonner *trompilles* à l'assault. (CAGNY, Chron. M., 1436, 145). ...le dimenche venu, environ IX heures au matin, la Pucelle et le duc d'Alençon firent sonner les *trompilles* pour venir à l'assault (CAGNY, Chron. M., 1436, 150). Parmi ce tonnerre Vous eussez ouy sonner *trompillez* Pour faire dancer jeunes filles Au son du courtault haultement. (Fr. arch. B., c.1468-1480, 35). ...le vendredi vers le soir quant il fust venu en gallee on desploya le velle et sonnerent les *trompilles* et getterent canons et puis firent les galios leurs cris et commanderent a Dieu la Terre Saincte (BARBATRE, Voy. T.-C. P., 1480, 105).

B. - "Sonneur de trompille" : Girart Redon, *trompille* du duc de Bretaigne... (Mir. ste Cath. Fierbois C., 1470-1483, 27). [R. M.]

TROMPILLEMENT, **subst. masc.** (trompillement)

[*FEW XVII, 377b : *trumba*]

"Action de sonner de la *trompille*" : ...elle [Pallas] delaissa lors le *trompillement* et si en jecta vite sa busine. (Ovide mor. B., 1466-1467, 194). [R. M.]

TROMPILLER, **verbe** (trompiller)

[GD : *trompiller* ; FEW XVII, 377b : *trumba*]

"Sonner de la *trompille*" : LA TROMPILLE *trompille* et puis crie : ... (Myst. Incarn. Nat. L., t.2, c.1454-1474, 17). Palas la deesse trouva jadis premierement l'art de feire buysines et d'en *trompiller*. (Ovide mor. B., 1466-1467, 194). Et apres ce, toutes trompetes,

clairons, tant des François comme des Anglois, *trompilleront*. (Myst. siège Orléans H., c.1480-1500, 314). Lors yci y a grant pause et grant bruit en la ville, de joye et resjouyssement, toute nuyt sonner, *trompiller* et cryer Noé. (Myst. siège Orléans H., c.1480-1500, 479).

Rem. *Livre Regnart* S.-H., c.1460 (le gloss. omet la référence). H. Lewicka, *La Dér.*, 1960, 338. [R. M.]

TROMPILLEUR, **subst. masc.** (trompilleur)
[GD : *trompilleur* ; *FEW XVII, 377b : *trumba*]

"Celui qui sonne de la *trompille*"

REM. *Gloss.*, Paris B.N. lat. 7679, c.1400-1500 (*trompilleur*), ds GD VIII, 85b. [R. M.]

TRONC, **subst. masc.** (tronc)
[T-L : *tronc* ; GD : *tronc* ; GDC : *tronc* ; DÉCT : tronc ; FEW XIII-2, 339a : *truncus*[1] ; TLF XVI, 664b : *tronc*]

A. - "Corps d'un arbre, sans les branches et les racines" : ...un *troncq* pourry ne peut raverdir, mais le sage jardinier plante les tendres vergettes (DAUDIN, De la erudition H., c.1360-1380, 175). Item , sur ung *tronc* et souche de chesne pour y enter .X. ou .XII. arbres, c'estassavoir que ou moiz de mars environ la Nostredame vous soiez garniz de tant de greffes et de divers fruiz que vous vouldrez avoir pour enter, et ferez syer le chesne ou arbre au travers sur lequel vous vouldrez enter (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 123).

- [Cont. métaph.] : ...L'arbre fleury, de vertus magnanime, Le paragon ayant tiltre de roy, Le *tronc* d'honneur, de triumphe la syme (LA VIGNE, Compl. roy Bazoche M.R., 1501, 395).

B. - P. méton.

1. DRAP. "Auge à fouler creusée dans un tronc d'arbre" : ...ès dites deux cueres ne seront doresenavant tenuz ostilles de draps, *trons*, liches (Hist. industr. drapière Flandre E.P., t.3, 1400, 20).

Rem. *Cf.* G. De Poerck, *La Drap. médiév. en Flandre et en Artois*, t.2, 1951, 212.

2. "Billot (coupé dans un tronc d'arbre) ; en partic. billot de décapitation" : ...le *tronc* fu mis jus devant le conte, et fu agenoullié encontre, malgré lui, et le col dessus, les yeulz bendés ; et le bourrel frappe sur le col de sa doleure (COCHON, Chron. norm. B., c.1430, 86).

Rem. DESCH., *Oeuvres* Q., t.3, c.1370-1407, 140.

C. - P. anal.

1. "Partie (principale) de qqc."

a) "Partie principale d'une chose"

- *Tronc de chou.* "Trognon de chou" : Et quant la pomme d'icelluy chou - laquelle est ou millieu - est ostee, l'en arrache et replante en terre nouvelle le *tronc* de ce chou, et en yssent larges feulles qui s'espandent. (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 203). Maiz aux autres mains suffisans Vault moult fumiguer, et proffite, De storax, mastic, calamite, D'olibane et de majoraine, Et *tronx* de choulx, chose certaine. (LA HAYE, P. peste, 1426, 80).

- "Partie verticale d'une croix"

Rem. GOULAIN 1374 ds GDC X, 813c.

- "Partie principale d'un édifice (d'une église ; peut-être la première travée de la nef)" : Audict Jehançon pour (...) commancer de lever et maçonner la basse formette qui est sur le *tronc* de l'église... (Doc. cathédr. Troyes A., 1489-1490, 414). À Jehanson Garnache, maistre maçon, auquel Messieurs de ceste église ont marchandé de faire la première volte de la nef, celle de dessus le *tronc* de toutes façons quelxconques (Doc. cathédr. Troyes A., 1494-1495, 420).

b) "Partie principale du corps (p. oppos. à la tête et aux membres)" : ...et le soya longuement et en grant traveil par ce que lors n'estoit pas encores la coustume de trenchier le col d'un coup ainsi que maintenant se fait, et le *tronc*, c'est le corps, ou tenoient encores les bras et mains, les jambes et les piéz, fut getté en la mer (MAMEROT, Romuleon D., 1466, 211).

c) P. ext. au plur. "Partie, tronçon (d'une arme qui a volé en éclats)" : ...tous defroissiez de *trons* de lances. (Percef. I, R., t.1, c.1450 [c.1340], 157). ...et s'en vont entreferir des lances es visieres des heaumes sy angoisseusement qu'il en convint les *trons* voler devers le ciel (Percef. I, R., t.2, c.1450 [c.1340], 750). Car encontre l'achier de le macque doutee Est li bon brans ronpus, avoir n'y puet duree Sicques li *tron* en sont volez enmy le pree. (Jourd. Blaye alex. M., a.1455, 280). [autres ex., *cf.* gloss. de l'éd.]

- *Voler en troncs.* "Voler en morceaux" : ...le glaive vola en *troncz*. (Percef. I, R., t.1, c.1450 [c.1340], 162). ...sy vola la lance en *troncz* (Percef. I, R., t.1, c.1450 [c.1340], 176). [aussi p.257, 283]

2. "Bifurcation (comme les branches à partir du tronc)"

Rem. Doc.1429 ds GD VIII, 85b.

3. "Coffre" : Veés ces huches et ces coffres et ces *troncqs*. (Ponthus Sidoine C., c.1400, 106).

- "Boîte percée d'une fente destinée à recevoir les offrandes" : ...lui et un nommé Gilet Le Bourguignon, duquel il n'a aucune congnoissance, rompirent le *tronc* de Saint-Ladre environ la Nostre-Dame en septembre darrenierement passée, et vit que ycellui Beaubarbier lui disoit : Regarde l'argent que je tiens, c'est de l'argent du *tronc* de S. Ladre. (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 62). ...ordonner en ladicte eglise de Saint-Laurens une boiste ou *tronc* où seront mis les bienfais de ladicte confrarie (Paris domin. angl. L., 1428, 284). Ouvrir fault tous les *troncs* du temple Et, ce qui est pour la fabricque, Il fault qu'on le mecte et applicque A faire ses solucions. (Myst. Pass. Troyes B., a.1482, 901). Nous avoir prins nostre réfection, obstant que riens ne nous fut demandé, si fut mis argent ou *troncq* de léans (LENGHERAND, Voy. G., 1486-1487, 16).

Rem. Ex. du XVe s. (*De Vita Christi*) ds GDC X, 814a. [R. M.]

TRONÇAIE, **subst. fém.** (tronçaie)
[FEW XIII-2, 340b : *truncus*[1]]

"Lieu rempli de troncs d'arbre" : ...la fourest de *Tronçaie* (CABARET D'ORV., Chron. Loys de Bourb. C., 1429, 183).

REM. Uniquement toponymes.

V. aussi *tronchoi* [R. M.]

TRONCATION, **subst. fém.** (troncation)
[GD : *troncacion* ; FEW XIII-2, 336b : *truncare* ; TLF XVI, 666a : *troncation*]

"Mutilation" : Asprete, c'est *troncacion* ou fendures des cheveulx qui vient aux hommes et aux femmes qui sont de complexion chaulde en temps de jeunesse (GORDON, Prat., c.1450-1500, II, 3). [Même ex. ds GD VIII, 85c] [R. M.]

TRONCHE, **subst. fém.** (tronche)
[T-L : *tronche* ; GD : *tronche* ; FEW XIII-2, 340a : *truncus*[1] ; TLF XVI, 666a : *tronche*]

A. - "Tronçon de bois gros et court, grosse bûche, tronc d'arbre coupé, souche" : Quant Yeuwains de Gales se fu assis sus celle boise et *tronche* de bois, que nous appellons souche en

françois, il dis à Jaque Lambe : "Allés me querir mon pigne" (FROISS., Chron. R., IX, c.1375-1400, 77). ...il s'en venoit ...seoir sour une *tronche* qui là avoit esté dou temps passé amenée pour ouvrer au castel (FROISS., Chron. R., IX, c.1375-1400, 77). ...li portiers seoit sus une *tronce* de bois au dehors dou castiel (FROISS., Chron. R., IX, c.1375-1400, 141). ...avoir admené par eaue des pors de Croisset et Dyeppedale jusquez dedens le clos dez dictez galeez... 42 chareteez de bois, tant *tronches* et wastiaux, comme estaminairez, petis madiers, grans madiers et timonnieres pour la reparacion des galeez (Clos galées Rouen M.-C., t.1, 1379, 258). Item, pour avoir abatu en la forest de Romare 140 pieches de farse comme crochés, warengues, genous et courbes et aussi 24 *tronches* de chesne pour faire des courroies ferrez, bauques et le tillac dudit bateau flobart. (Clos galées Rouen M.-C., t.1, 1388, 323). À Michiel Delamare, carpentier, et a ses aides pour avoir esquarry et dollé IIc *tronche* de boys des arbres de la forest de Marromme (Comptes Archev. Rouen J., 1445-1446, 244).

- [Cont. métaph.]

Rem. DESCH., *Oeuvres* Q., t.5, c.1370-1407, 298 (*tronce* ; GD VIII, 85c).

- P. anal. [Pour désigner un cadavre humain] : Et lors par les oblas du covent et non autres, par la corde susdite soit trainee ceste *tronce* de char morte digne de feu, parmi le cloistre alant tout droit au revestiaire de l'eglise. (MÉZIÈRES, Test. G., 1392, 309).

B. - "Arbre de futaie dont on coupe les branches périodiquement" : ...deux journaulx de pré, joignans l'un à l'autre, assis en la Grève en la parroisse de Teulh, tenans d'une part aux terres de la Grant Sallière, d'autre au pré de James Gervain, et d'autre aux *tronches* de la Mote de Mougon (Doc. Poitou G., t.9, 1453, 331). [R. M.]

TRONCHEE, **subst. fém.** (tronchee)

[*FEW XIII-2, 335a : *truncare*]

"Tranchée" : ...et laissans de combatre se tenoyent tous quoys, couvers de leurs pavaiz et *troncees* [var. trenchees] [,] leurs lances devant eulx. (VASQUE DE LUCÈNE, Cyropédie G.-G., 1470, 236). [Éd. "retaillées" (?)] [R. M.]

TRONCHELET, **subst. masc.** (tronchelet)

[GD : *tronchelet* ; *FEW XIII-2, 340a : *truncus*[1]]

"Greffe, bouture" : Surtulus [l. surculus] (...) : sourceelet ou *tronchelet*. Surcus (...) : sorcelet ou tronchet (Aalma R., c.1380, 405).

REM. GD VIII, 86a (Catholicon, même contexte). GD VII, 522b, *s.v. sourcelet*, cite de seconde main une copie défectueuse du ms. lat. 13032 de l'*Aalma* [1661] (*Sourcelet, ou tronchelet, surculus*). [R. M.]

TRONCHER, **verbe** (troncher)

[T-L : *tronchier* ; GD : *troncher* ; FEW XIII-2, 335a : *truncare*]

A. - "Couper, trancher" : Dittez, quant on se veult esbatre, Est ce plaisir de soy combatre Et faire ses menbres trenchier [var. *tronchier*] A un cerf ou a un cenglier ? (LA BUIGNE, Rom. deduis B., 1359-1377, 421). Cil l'aparcheut, sy luy *tronche* le gregnon (JEAN D'OUTREM., Myr. histors G., a.1400, 218). ...elle le *tronca* [le cerf] tout en deux pieces, et le cerf cheut mors. (Chev. papegau H., c.1400-1500, 84).

Rem. *Percef.* II, R., t.1, c.1450 [c.1340], 455/9 (var. *troncier*). Doc. 1468 (*à copper et troncer lesdiz ormes*) ds DU CANGE VIII, 193c, *troncire* (GD VIII, 86a-b).

B. - Au fig. *Tronché de.* "Défait par" : Quant la noble Mirro entendy ces paroles et considera le departement de son amy, elle se jetta par terre comme toute *tronchye* de doeil amoureux, se prinst a frotter ses dois, puis a croisier ses bras, et puis dist... (LEFÈVRE (R.), Hist. Jason P., c.1460, 153). ...Cybelle, toute *tronchee* et corrompue de desespoir, en esprit foible, dist a sa mere : ... (LEFÈVRE (R.), Hist. Troyes A., c.1464, 13).

V. aussi *trancher* v. Lexiques [R. M.]

TRONCHET, **subst. masc.** (tronchet)

[T-L : *tronchet* ; GD : *tronchet* ; FEW XIII-2, 340b : *truncus*[1]]

I. - [Dimin. de *tronc*]

A. - "Petit tronc d'arbre ; souche" : Surcus (...) : sorcelet ou *tronchet* (Aalma R., c.1380, 405). Cil qui songe qu'il ait pris, du *tronchet* de la palme [var. l'escorce lanugineuse du tronc de la palme], des fruis menus et petis... (Expos. songes B., 1396, 218).

B. - "Billot" : ...messire Manssart du Bois (...) ot la teste couppée es halles de Paris, et de sa force de ses espaulles, depuis qu'il ot la teste couppée, bouta le *tronchet* si fort qu'à pou tint qu'il ne l'abaty (Journal bourgeois Paris T., 1411, 18).

Rem. Ex. d'a.fr. et GOULAIN 1374 (*trunchet*) ds GD VIII, 86b.

- *Tronchet de boulanger/de patissier* : ...ung viel *tronchet* de patissier (MART. D'AUV., Arrêts Am. R., c.1460-1466, 207). ...Et les *tronchès* des boulengiers. (Amant cord. M., 1490, 34).

- [Servant de marchepied, de tabouret] : ...de luy baillier quarreaux ou quotheret ou pacet a mectre soubz ses piez [var. ...quarrealx ou *tronchet* ou pacet] (MART. D'AUV., Arrêts Am. R., c.1460-1466, 6). [var. ds l'éd. Le Petit Laurens, a.1520]

C. - "Petit coffre" : Item, J dressouer, J *tronchet*, J banc à perche de VIIJ piez de long ou environ, enfonsé devant (FAUQ., III, Pièces diverses, 138, LXIX).

Rem. Doc.1338 (*tronquet*) et 1431 (*tronquet*) ds GD VIII, 86b.

II. - [Croisé avec *trancher* ?] "Copeau (?)" : Au derrenier y vint le maistre cuisinier, pour recueillier tous les menus colpeaulx et *tronchetz*, qu'il emporta, pour faire du feu en sa cuisine [ou "fragment de tronc" ?] (MIÉLOT, Spec. hum. salv. L.P., 1448, 1). [R. M.]

TRONCHOI, **subst. masc.** (tronchoi)

[GD : *tronchoi* ; *FEW XIII-2, 340b : *truncus*[1]]

"Lieu rempli de troncs d'arbre"

REM. Uniquement toponymes : doc. 1332 (*Tronchoy*) ds GD VIII, 86c.

V. aussi *tronçaie* [R. M.]

TRONÇOIRE, **subst. fém.** (tronçoire)

[GD : *tronçoire* ; FEW XIII-2, 338a : *trunceus*]

"Scie à tronçonner"

Rem. Doc. 1415 (Tournai, *tronchoire*) ds GD VIII, 86c. Forme haplologique de *tronçonnoire* (FEW XIII-2, 339a, n.8).

V. aussi *tronçaille* [R. M.]

TRONÇON, **subst. masc.** (tronçon)

[T-L : *tronçon* ; GD : *trançon*/*tronçon* ; DÉCT : tronçon ; FEW XIII-2, 337b : *trunceus* ; TLF XVI, 666b : *tronçon*]

A. - "Morceau rompu ou brisé ; portion"

1. "Morceau rompu ou brisé d'un objet plus long que large, tronçon" : Et rompi li hanste dallés le fier, et demora li fiers

et li *tronçons* ens ou hateriel de l'escuier, qui estoit de che cop navrés à mort (FROISS., Chron. R., X, c.1375-1400, 48). ...quant ilz virent qu'ilz n'y pourroient entrer, ilz despecerent et rompirent ladite eschiele en quatre ou cinq *tronçons*. (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 223). Et ainsi que celluy l'apportoit, le seigneur entra en son hostel, et voit celluy qui apportoit les *tronçons* de l'ante, et aussi la dame qui aloit devant tenant ung *tronçon* de l'ante en sa main. (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 92). Et se vous la voulez saler du vespre au matin, escumez la et effrondez, puis tranchés par *tronçons* et salez, et froctez tresbien chascun *tronçon* en fort sel (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 196). Et quant il sera a moictié cuit, ayez ung maquerel fraiz, et decoupez par *tronçons* et le mectez cuire avec (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 205). Item, apres ce, aucuns les mectent en pasté avec grant foison de ongnons, et *tronçons* de harenc ou d'anguille, et pouldre. (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 230). Li bastars fist de se lanche lors plus d'un *tronchon*, Et Enguerans l'atainst deseure le menton Tout parmi le visière du bacinet réont (Geste ducs Bourg. K., c.1410-1419, 521). ...le conte d'Orgel qui sur un tresbel et puissant coursier portoit sur un *tronçon* de lance le demi heaume de messire Anguerrant (LA SALE, J.S., 1456, 113). ...et d'aultre costé vint le conte moult vivement, et se rencontrerent tellement qu'ilz rompirent leurs lances tous deux en *tronssons* (LA MARCHE, Mém., II, c.1470, 215).

- *Voler en tronçons.* "Voler en éclats" : ... il le feri sus sa targe un si grant horion que la glave vola en *tronchons* (FROISS., Chron. L., II, c.1375-1400, 22). Et quant cellui l'entent, si met la lance en arrest, et Gieffroy d'autre part, et se viennent encontrer par telle vertu qu'il n'y ot si bonne lance qui ne volast en *troncons* jusques en leurs poings. (ARRAS, c.1392-1393, 300).

2. P. ext.

a) "Fragment de qqc." : De le teste et du corps a il fait .IJ. *tronchons*, Et puis l'en fist porter et mettre en un rescons (Renaut Mont. B.N. V., c.1350-1400, 725).

- "Morceau (d'un mets)" : Tartes pellerines du melleur frommage que on pourra finer. Et seront les tartes descouvertes. Et y aura dedans de l'anguille par groz petiz *transons*, en chascune tarte .V. ou .VI. *transons* et qu'ilz ne soient pas tropt grans. (Recueil Riom L., c.1466, 80).

- "Portion, partie (d'un ouvrage)" : ...ung *tronçon* de chaussée au bout du Petit Pont, entre les deux costés du Petit Chastelet, contenant 1 toise de long sur 2 toises 5 piez de lé (Comptes Paris V.L.D., t.1, 1455-1456, 865).

- "Bande (de tissu) plus longue que large" : ...l'un desditz aultres chevaulx houssié de velours cramoisy bordé de drap d'argent bleu, le IIe de satin bleu, à tout *tronchons* d'argent, et à chascun une campane d'argent pendans ; le IIIe de martres sables ; le IIIIe de drap d'or cramoisy velours (LA MARCHE, Mém., IV, Pièces annexées, p.1468, 123). La seconde [couverture] fut de drap damas bleu, [à] une bordure d'orfavrerie blanche, à gros *tronchons*, en maniere de bastons d'argent, à grosses campannes de mesmes. (LA MARCHE, Mém., III, c.1470, 148).

- "Partie (d'une rivière)"

Rem. Doc. 1469 (*un transon de riviere*) ds GD VIII, 13b.

b) "Élément, partie de qqc."

- *Tronçon (d'eschelle).* "Montant ou échelon" : ...feray noirsir les *tronchons* [de l'échelle] et renouveller les roullons tellement qu'ilz ne feront point de bruit. (BUEIL, I, 1461-1466, 80). ...et là fist seoir les gens de sa dixaine loing d'une lance l'un de l'autre, chacun tenant en sa main son *tronsson* d'eschelle et autres habillemens pour combatre, qu'ilz avoient atachiés sur leur dos. (BUEIL, I, 1461-1466, 89). Et adonc print les *tronssons* et les assembla, et tant fist qu'il dressa son eschielle au lieu où il avoit advisé. (BUEIL, I, 1461-1466, 90).

- *Tronçon de/d'une lance.* "Hampe" : ... et les anciens gentilz hommes et bourgois (...) s'esmerveilloient de la grant fierté de Uriien, qui estoit tous armez, a visaige descouvert, un chappel vert sur le chief, l'espee toute nue ou poing. Et lui portoit le cappitaine son heaume devant lui, sur le *troncon* d'une lance. (ARRAS, c.1392-1393, 117). Aprés le roy d'armes venoit le conte d'Orgel qui sur un tresbel et puissant coursier portoit sur un *tronçon* de lance le demi heaume de messire Anguerrant (LA SALE, J.S., 1456, 113). Aprés ces VJ destriers venoit le conte d'Alençon, qui tant l'amoit que sur un *tronsson* de lance son harnois de teste voult porter (LA SALE, J.S., 1456, 154).

B. - "Petit *tronc* (d'arbre)"

Rem. MOLINET, *Faictz Dictz* D., 1467-1506, 28 ; 245.

- "Billot (coupé dans un tronc d'arbre)"

Rem. Doc.1470 (Tournai) ds GD VIII, 87a. [R. M.]

TRONÇONNAGE, **subst. masc.** (tronçonnage)

[GD : *tronçonage* ; FEW XIII-2, 338a : *trunceus* ; TLF XVI, 667a : *tronçonner* (*tronçonnage*)]

"Action de tronçonner"

REM. Doc. 1421 (Tournai, *le tronchonnage et soiage de pluiseurs choques*) ds GD VIII, 87a. [R. M.]

TRONÇONNER, **verbe** (tronçonner)

[T-L : *tronçoner* ; GD : *trançoner*/*tronçoner* ; FEW XIII-2, 338a : *trunceus* ; TLF XVI, 667a-b : *tronçonner*]

I. - Empl. trans.

A. - "Briser en tronçons (en partic. une lance, une épée)" : Aigre lui getta un cop de si grant vertu, qu'il *tronçonna* l'espié en deux (Bérinus, I, c.1350-1370, 277). Ilz ont leurs lancez ambedeux *[t]ro[nc]honeez* (JEAN D'OUTREM., Myr. histors G., a.1400, 112). Le flesque de l'espiel est parmy *tronchonnee*. (Jourd. Blaye alex. M., a.1455, 248). Sy euissiés veu escus perchier, lances rompre et *tronchonner*, destriers bondir et virer, chevaliers espringuier et illec faire plus de mil cops de lance ; dont certes l'esbatement estoit bel a regarder. (Jehan d'Avennes F., c.1465-1468, 93). ...la lance n'estoit point rompue ne *tronsonnée* (LA MARCHE, Mém., II, c.1470, 158).

- "Couper, débiter en tronçons" : Estauvez ou escorchiez, puiz *tronçonnez* vos anguilles. (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 222). [Autre ex. p.234] ...en les *transonnant*, mectés les tronssons en belle eaue fresche (CHIQUART, Cuis. S., 1420, 168).

Rem. Doc. 1420 et 1500. In : Y. Coutant, *Terminol. du moulin médiév. dans le comté de Flandre*, 1994, 921 (et 829, 904).

- *Tronçonner à/en/par pieces/tronçons/trons...* : Les lances en trons *tronçonnerent*. (FROISS., Méliad. L., t.2, 1373-1388, 54). Prenez des anguilles et les eschaudez et *tronçonnez* par petis tronçons qui n'ayent que demy doit d'espoiz (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 250). ...a deux tronssons aulcuns *tronsonat* (JEAN D'OUTREM., Myr. histors G., a.1400, 109). Tost fut Ithis en pieces *tronsonné* (VILLEBR., Ball. C., In : CH. D'ORLÉANS, Ball. C., c.1415-1457, 563). Et vindrent de randon au mast du navire, qu'il *tronssonnerent* par pieces (Percef. III, R., t.2, c.1450 [c.1340], 126).

- "Couper en deux (un homme), le mutiler" : Aidos d'Esturgez tout parmy *tronchenat* (JEAN D'OUTREM., Myr. histors

G., a.1400, 96). Car Holland *tronsçonna*. (Percef. IV, R., c.1450 [c.1340], 279).

B. - "Couper" : Et le col dou destrier il li ait *tronssonér* (Lion Bourges K.P.F., c.1350, 1039). S'ara chascun a tour sa teste *tronçonnee*. (Tristan Nant. S., c.1350, 620). ...et trovat son gregnon coupeit, sy dist : "(...) Rollant ou ung des aultrez me l'at *tronchonneit* !" (JEAN D'OUTREM., Myr. histors G., a.1400, 218). ...et en sa main tenoit une petite fleur laquelle si alloit o ses dens *transonnant* comme si elle la mangeast tout par esbatement. (RENÉ D'ANJOU, Cuer am. espris W., 1457, 169). Seigneurs, la vïande se gaste. Que or eusse je le meilleur plat, Je *tronçonneroye* tel esclat Qu'il y parestroit au retour. (MICHEL, Myst. Pass. J., 1486, 98).

Rem. Ex. d'a. fr.et doc. 1394 (*Icellui Guillot senty le poulce de Jehan son frere* (...), *le prist à ses dens, en tele maniere l'estraigny, que à pou qu'il ne lui trensonna*) ds DU CANGE VIII, 193c, *tronsire* (GD VIII, 13c). *Galien Restoré* K.K., c.1450 (*transsonner*, 142, 155). *Galien Rethoré* K.K., 1500 (*transonner*, 239, 246, *trançonner*, 289)

- *Tronçonner en deux.* "Briser" : ...et, au retourner, le fery de l'espee sur la hante de la faulx par telle maniere que il la *tronconna* en deux. (ARRAS, c.1392-1393, 246). ...et luy tira [la lance] hors des mains, puis la *tronssonna* en deux (Percef. III, R., t.2, c.1450 [c.1340], 216). Lors fery le gaiant du branc qui fu letrez Que le chiercle d'achier fu en .II. *tronchonnez* (Jourd. Blaye alex. M., a.1455, 278).

- "Trouer, déchirer" : ...un linuiceaul tout *tronceney* de rates (Invent. mobiliers ducs de Bourg. P., t.2, 1378, 5).

C. - "Couper, arrêter (une arrivée d'eau)"

Rem. Doc. 1474 (*et bien souvent leur retiennent et transonnent leur dite eau*) ds GD VIII, 13c.

II. - Empl. intrans. ou pronom. "Se briser en tronçons" : Et tant mesavint aux chevaliers du Franc Palais que leurs lances *tronchonnerent* (Percef. III, R., t.1, c.1450 [c.1340], 163). [Autres ex. p.250 et 332] ...et de tel randon l'actaint que la lance *tronçonna* en l'air. (Percef. IV, R., c.1450 [c.1340], 29). ...tous ses membres lui sambloient *tronsçonner* de froit (Percef. IV, R., c.1450 [c.1340], 757).

REM. *Gloss. gallico-lat.* M.M., c.1425-1450, 266 (*tronssonner*, *tronsonné*). CUVELIER, *Chans. Guescl.* C., c.1380-1385, v.4487 ; doc. 1416-1418 (Orléans, *tronsonné*) ; 1450 (Tournai, *tronchonné*) ds GD VIII, 87a-c. [R. M.]

TRONÇONNET, **subst. masc.** (tronçonnet)

[*FEW XIII-2, 338a : *trunceus*]

"Tronçon, morceau"

- *Un tronçonnet de.* "Un peu de" : Or menjon et que l'en se disne, Et faisons icy sans renchiere Ung *tronsonnet* de bonne chiere. (Myst. Résurr. Angers S., 1456, 769). [R. M.]

TRONÇONNOIRE, **subst. fém.** (tronçonnoire)

[T-L (renvoi) : tronçonoire ; GD : *tronçonoire* ; FEW XIII-2, 338a : *trunceus*]

"Scie à tronçonner"

Rem. Doc. (Tournai) 1396-1397 (soyoires appelles *tronchenoires*), 1423 (*Une tronchenoire* (...) *servant a soyer le laigne*), 1435 (*pour avoir* (...) *redenté le tronchonnoire*) ds GD VIII, 87c.

- Adj. *Scie tronçonnoire.* "Scie à tronçonner"

Rem. Doc. 1434 (Tournai, *pour une soyoire trochonnoire*) ds GD VIII, 87c. [R. M.]

TRONDELER, **verbe** (trondeler)

[T-L : *trondeler* ; GD : *trondeler* ; FEW XVII, 370b : **trondelen*]

Région. (Nord)

I. - Empl. intrans. "Tomber en roulant, rouler après être tombé" : Bauduins de Sebourc moult forment s'esmaia Quant vit le Haus-Assis qui à vail [aval] *trondela* (Baud. Sebourc B., t.1, c.1350, 360). A le gent sarazine commencha a fraper, Leur piés, leurs bras, leurs mains leur faisoit *trondeler* [var. Les piés, les bras leur trenche, jus les fait rondeler] (Belle Hélène Const. R., c.1350, 515). Qui adont les véist contreval drideler Et dedens les fossés salir et *troudeler* [l. *trondeler*], Il sanlle c'on les chache pour yaus à mort livrer. (Geste ducs Bourg. K., c.1410-1419, 463). Passelion (...) fut boutté par terre laidement et en *trondelant* pardedens la porte. (Percef. IV, R., c.1450 [c.1340], 745). Mais la force du vent le boutta du mont a val, et tant *trondela* ains qu'il parvenist au fons qu'il devint sy estourdy qu'il ne sçavoit ou il estoit. (Percef. IV, R., c.1450 [c.1340], 757). Si radement le vint par derriere bouter Qu'i l'a fait en la chartre laidement *trondeler* (Enfances Doon de Mayence P., c.1450-1500, 674). Les pierez en abat contreval *trondelant* (Jourd. Blaye alex. M., a.1455, 272). ...et tellement le bouta aval les degrés que il *trondela* jusques au fons (WAUQUELIN, Faits conq. Alexandre Hé., a.1440, 15). [Autre ex. p.523]

- *Faire trondeler.* "Faire tomber et rouler" : ...et faisoient par hommes et par femmes *trondeler* les bombardes es fossez de la ville. (Trois fils rois P., c.1454-1463, 239).

II. - Empl. trans. "Faire tomber et rouler" : ...aval me *trondela* (Tristan Nant. S., c.1350, 422). Povres gens sont puis sa mort reversés, Tensés, bersés, confractés, confondus, Tappés, trompés, tempestés, *trondellés* (MOLINET, Faictz Dictz D., 1467-1506, 175). [N. Dupire, *Molinet*, 1932, 238]

III. - Empl. pronom. "Tomber en roulant, rouler après être tombé" : Encore furent ly frere [qui se battent] a le terre gisant, Quy bras a bras s'aloient a terre *trondellant* Que la poudre entour eux s'aloit sy fort levant Qu'a paine les veoient cheulx qui sont droit devant (Ami et Amile en alexandrins, c.1400-1500. In : T. Matsumura, R. Ling. rom. 56, 1992, 484). [var. s'aloient telement touellant ; s'atournent en tournoiant] [R. M.]

TRONDIEL, **(?)** (trondiel)

[*FEW XVII, 370b : **trondelen* (?) (?)]

"Fait de *trondeler* ?" : Là une pierre fist encore un bont, (...) Ains que fust ariestée, n'à tierre apaisie, Tua bien huit piersonnes et s'en navra grant partie De bont et de *troudiel* [l. *trondiel* ?], ains que fust acoisie. (Geste ducs Bourg. K., c.1410-1419, 455). [R. M.]

TRONE, **subst. masc.** (trône)

[T-L : *tron* ; GD : *trosne* ; GDC : *trone* ; DÉCT : tron ; FEW XIII-1, 315b : *thronus* ; TLF XVI, 667b : *trône*]

A. - "Trône, siège d'apparat sur lequel prend place un souverain, le pape" : Quant le Caan sciet en sa majesté imperial sus son *trosne*... (JEAN LE LONG, Voy. Odoric A.M., 1351, 48). E ! Diex, tant ay fait que le pape Voy la en son *throsne* seoir (Mir. Rob. Dyable, c.1375, 37). Et sces tu qu'il fault aux matrones Nobles palais et riches *trones*, Et a celles qui se marient, Qui moult tost leurs pensers varient ? (DESCH., M.M., c.1385-1403, 42). Mais je m'en debat pour noyant, Qu'autre chose ne s'en fera Jusqu'a tant qu'un pappe sera, Que Dieux a preservé, saint homme, Qui son *trosne* mettra a Romme (DESCH., M.M., c.1385-1403, 165). Pour justice tenir, lui en personne, maintes fois en son temps, selon les nobles

ancienes coustumes, tint en son palais à Paris, seant en *trone* imperial, entre ses princes et sages, le lit de justice (CHR. PIZ., Faits meurs Ch. V, S., I, 1404, 62). Souviengne toy de ce que le roy Assuerus fit a son espouse nommee Vasti, royne monlt excellant, laquelle il degetta de son *trone* pour cause de son orgueil (CRAP., Cur Deus, De arrha B.H., c.1450-1460, 280).

- [Symbole de la puissance royale] : Misericorde et verité garderont le roy, et par clemence et debonnaireté sera son *trosne*, c'est assavoir sa puissance et hault honneur acreu et enforcy (CHR. PIZ., Paix W., 1412-1413, 141). C'est a dire que en ce royaume nous devons bien benitre Dieu, auquel fault evidanment dire que tu as fait plaisir, qui t'a constitué sur le *trosne* de ce royaume de France et t'a fait roy a faire jugement et justice. (JUV. URS., Verba, 1452, 202).

B. - "Siège allégorique d'où Dieu est censé régner sur le monde, symbole de la puissance divine" : Dame, nous alons bien a point Requerre droit a vostre filz : Car il est ou hault *trone* assis, Ou fait les droiz (Mir. ev. arced., c.1341, 132). ...le seigneur (...) du haut *trone* descendi Pour sauver sa gent (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 70). Ce fu ses filz, (...) Li roys poissans qui Diex et hons estoit, Vivant ça jus et ou *throsne* regnoit (Mir. st Val., c.1367, 170). ...maintenent devant les yeulx de vostre misericorde, devant le *throne* de vostre haulte majesté, je fais ma complainte et ma querelle. (GERS., Pent., p.1389, 74). Lors sans demeure et tou[t] d'un commun assentement s'agenoillerent devant le *trone* de la majesté divine toutes les Vertuz (GERS., Concept., 1401, 396). LE LAY DE PAIX. Paix eureuse, fille du Dieu des dieux, Engendreë ou *trosne* glorïeux, Et transmise par le conseil des cieulx Pour maintenir la terre en unité, Exilliee de France et d'autres lieux Par oultrages et descors furïeux... (CHART., L. Paix, a.1426, 411). ...du permanent *trone* de son eternité (CHART., L. Esp., c.1429-1430, 34). ...retenés ceste leçon du roy dez cieulx, qui siet en *trone* pardurable (CHART., L. Esp., c.1429-1430, 41). A Dieu mon pere souverain Qui regne en son *trone* haultain... (MARCADÉ, Myst. Pass. Arras R., a.1440, 50). S. NICOLAS. En ce *trosnë* et souverain empire, Par trinité essence tres unie, Dieu eternel ou tout mon voloir tire Pour atirer ta grant grace infinie, Je te magnifie (Mir. st Nic. juif, c.1480-1500, 101). En oultre aussi, tu sces bien qu'a la dextre Est Dieu le Pere et le Filz ensuivant, En une mesme essence poursuivant, En ung seul lieu et en pareil degré. Par ton serment, seroit ce du bon gré Du Dieu puissant c'un ange a sang rassis Fust aussi hault que luy au *trosne* assis ? (LA VIGNE, S.M., 1496, 339).

- *Haut trone* : NOSTRE DAME [à Dieu]. Le hault *trosne* glorifira ; Pecheurs par luy pardon auront. (Mir. st Nic. juif, c.1480-1500, 102).

- P. métaph. [À propos de Marie] : Dame gentiex, (...) *trosne* de foy nommer Vous puis et vray secours des esperans (Mir. st Sev., 1362, 238).

C. - P. méton.

1. *Le trone majeur.* V. *majeur* "Le ciel" : ...ceste branche saintie, Ou le soleil du saint *throsne* maiour Encorpora le fruit de prophecie. (Mir. femme, 1368, 232).

2. "Le firmament (?)" (*Cf.* F. Lecoy, *Romania* 84, 1963, 414) : Saturne, filz du *trosne* imperial Et de Veste, du plus hault element Dame et maistresse... (Rapp., c.1480, 57). Il fera, sa fievre quartaine, Cuidë il gouverner le *trosne* ? (Sav. serg. D.L., c.1480-1490, 34).

3. *Trone de la seigneurie du soleil.* "Point culminant de la course du soleil"

Rem. *Hist. prem. destruct. Troie* R., c.1470-1480, gloss.

D. - RELIG. [Gén. au plur.] "Un des trois ordres parmi les trois choeurs de la hiérarchie des anges" : Les six ales des Cherubins (...). Les deux hont par nom Seraphim (...). Le *trone* vire de nature... (DUPIN, Mélanc. L., c.1324-1340, 220). ...les .ix. ordres des angelz, c'est a savoir angelz, archangelz, *thrones*, dominacions, vertuz, princés et puissances, cherubin et seraphin. (JEAN GOLEIN, Rational B.D., c.1370-1372, 446). Et voy (...) comment aprés l'ordre des *Throsnes* et tous les autres bieneurez qui sont en leur compaignie se reposent en Dieu et Dieu en eulx joyeusement. (Horloge de sapience S., c.1389, 105). Tous sainct, toutes sainctes, tous angles, Dominacions et archangelz, *Thrones*, poëtés, cherubin, Virtus, princeps et seraphins, Aidiés moy tuit (Prières saints R., t.1, 1400-1500, 193). Tres saint, beneuré colliege et court de Paradis, angelz, archangelz, cherubins, seraphins, *trosnes* et dominacions, saints apostres de Dieu, martirs, confesseurs, et toute l'université des beneurees sainctes, martires, vierges et continentes, priez pour moy et soiez en mon aide. (CHR. PIZ., Trois vertus W.H., c.1405, 22). Angles, archangles, cherubins, Poestés, vertus, seraphins, *Trosnes* et dominations, Des celestiaux mansions, Tous ensemble te font requeste Que tu veulles ouvrir la queste Ou ta grace est mise et enclose En quoy toute doulceur repose. (MARCADÉ, Myst. Pass. Arras R., a.1440, 9). C'est le Dieu createur du monde Qui, de pensée pure et monde, Veult c'on le serve sans faulcer ; Lequel a voulu exaulcer Nature humainne sur les anges, Sur tous les *trones* et archanges, Qu'estoit privée de sa gloire ! (Myst. st Adr. P., c.1450-1485, 94). En la souveraine [ordre] en laquelle sont les Cheraphins, il [Dieu] est comme charité. Item les Cherubins esquelz il est comme verité. Item les *Throsnes* esquelz il est comme majesté. (Somme abr., c.1477-1481, 125). NOSTRE DAME. Voz anges ung dicté diront En vous donnant gloire et louenge. DIEU. En ce *trosne* il n'y a ange Qui ne chante joyeusement. Sus, Gabriel, diligemment ! Raphael, faictes tous devoir ! (Mir. st Nic. juif, c.1480-1500, 102). [R. M.]

TRONEL, **subst. masc.** (tronel)

[GD : *trosnel* ; FEW XIII-2, 342a : *trutina*]

"Balance (surtout pour peser les matières textiles)" : ...que aucun (...) ne se melle ne entremette de peser aucunes denrees queles qu'elles soient a aucun *trouel* soit petit ou grant (Ordonn. Ph. le Hardi, Marg. de Male B.-B., t.2, 1403, 604).

REM. Doc. 1359 (Tournai, *tronniel*) ds GD VIII, 90b-c. Doc. 1386 (*un troneau* (...) *duquel il pesoit à la main son chanvre*), 1393 (*un tronel dont l'en poise laine*), 1401 (*un troneau à quoi on poise fil*) et 1408 (*tronneau*) ds DU CANGE VIII, 193b, *s.v. trona*. [R. M.]

TRONESIE, **subst. fém.** (tronesie)

[T-L : *tronesie* ; GD : *tronesie* ; FEW XIII-1, 316a : *thronus*]

"Souveraineté divine, paradisiaque" : Se ja je ne devoie avoir le compaignie De Dieu le tout poissant lassus en *trosnesie* [var. *tresnoisie*], Se couvient quë il muere (Belle Hélène Const. R., c.1350, 441). Et a l'Assensïon montas en *trosnesie* [var. *ternoisie*] (Belle Hélène Const. R., c.1350, 532). [Autre ex. v.4577] ...tu fus eslevee en haulte *tronesie* Pour moyenne entre Dieu et nature enpirie... (Renaut Mont. B.N. V., c.1350-1400, 416). Sur Dieu le tout puissant qui maint en *tronisie*... (CUVELIER, Chans. Guescl. F., c.1380-1385, 61). Dame dez cieulx, dame santtifiie Qui fustes estoree en haulte *tronissie* Pour amender la perte qu'Adam fit une fie... (Flor. Octav. L., t.2, c.1400, 419).

REM. *Baud. Sebourc* B., c.1350, ds T-L X, 682, et GD VIII, 88a. [R. M.]

TRONETARIE, **subst.** (tronetarie)
[AND : *tronetarie*]

[Anglo-normand, *cf.* AND] : ...de coillours des costomes, countreroulers, *tronetaries*, botillers, et lour assocyez (Chron. London A., c.1350, 88).

Rem. W. James and A. Molé, *Dictionary of the English and French Languages*, Leipzig, 1847 : "Tronator : employé pour peser la laine". *Cf.* aussi Latham, *Revised Medieval Latin Word-list from British and Irish Sources, s.v. trona* : *tronator*, officer in charge of tron. Sans doute à rattacher à FEW XIII-2, 342, *trutina*. [J.-L. R.]

TRONISER, **verbe** (troniser)
[*FEW XIII-1, 316a : *thronus*]

"Introniser, placer solennellement sur un trône, sur un siège épiscopal" : En cele an fut sire Wauter Reynaud, eveske de Wircestre, *tronicé* en archeveske de Caunterbury (Chron. London A., c.1350, 37). [D. L.]

TRONNE, **subst. fém.** (tronne)
[*FEW XII, 322 : *sturnus* (?)]

"Étourneau ?" : Je suis trop mieulx pris que la *tronne* Et si suis bien loing de m'entente (OUDIN, St Genis M.S., c.1490, 70). [J.-L. R.]

TRONOMIE, **subst. fém.** (tronomie)
[*FEW XIII-1, 316a : *thronus*]

(Synon. de *tronesie*) : Je croi se Jhésus-Cris (...) Fust iluec descendus de haute *tronomie*, On euist point oït adont plus grande crierie. (Geste ducs Bourg. K., c.1410-1419, 342). [R. M.]

TRONQUART, **adj.** (tronquart)
[*FEW XIII-2, 335a : *truncare*]

[D'un pont] "Cassé, coupé" : Mais du pont *tronquart* d'Avignon ! (FLAMANG, Vie Pass. st Didier S., 1482, v.7217). [R. M.]

TRONQUÉ, **part. passé** (tronqué)
[FEW XIII-2, 336a : *truncare*]

MÉD. "Mutilé" : Se c'est pour membres voisins, c'est pour chisis fellis qui n'a pas bien mundifié ou qu'il n'a pas bien depuré l'esplain ou c'est par abundance de humeurs sicomme en ceulx qui sont mutilés ou *tronqués* (GORDON, Prat., c.1450-1500, VI, 2). [D. J.]

TRONQUER, **verbe** (tronquer)
[GDC : *tronquer* ; FEW XIII-2, 336a : *truncare* ; TLF XVI, 669b : *tronquer*]

A. - "Couper, trancher" : Et as tousjours tes ennemis presens devant tes yeulx et es trés souvent contrainct a baisier celle main laquelle tu vouldroies veoir de son corps *tronquee*, tranchee et separee. (PICCOLOMINI, De curialium miseriis epistola L., c.1458-1477, 93).

B. - MÉD. "Mutiler" : Se c'est pour membres voisins, c'est pour chisis fellis qui n'a pas bien mundifié ou qu'il n'a pas bien depuré l'esplain ou c'est par abundance de humeurs sicomme en ceulx qui sont mutilés ou *tronqués* (GORDON, Prat., c.1450-1500, VI, 2). De la cause de ceste grande mortalité, pluseurs gens en doubterrent, car en aucunes regions ilz creoient que les Juifs eussent envenimé le monde et pour ce les occirent ; en autre partie, que ce vint par les povres qui avoient esté *trunqués* [var. demembrés] (Chirurgie Chauliac B.-T., p.1472, 601). [R. M.]

TRONS, **subst. masc.** (trons)
[T-L : *trons* ; GD : *trons* ; GD : *tros* ; DÉCT : trons ; FEW XIII-2, 337 : *trunceus*]

"Grosse pièce de bois, solive" : ...quatre grands *tros* dessus quatre esteaux (...) pour porter et soustenir les sommiers et doubleaux des dessus dites chambre et salles (Trés. Reth. S.L., t.2, 1409-1410, 597). [E. P.]

TRONÇAILLE, **subst. fém.** (tronsaille)
[GD : *troinsaille* ; FEW XIII-2, 338b : *trunceus*]

"Tronçon, morceau de bois (ou plutôt scie à tronçonner ?)" : Et après ce icellui Bordier, embastonné d'une barre d'uys et ledit François d'un grant bois de quoy on braye la fouace, et ung nommé Perrin Baillargeau, autrement appellé Terrin, d'une *troinsaille*, tous raliez ensemble, poursuirent très fort ledit Barraut (Doc. Poitou G., t.9, 1451, 208). [Même ex. ds GD VIII, 83a ; DU CANGE VIII, 193c, *tronconnus*]

V. aussi *tronçoire* [R. M.]

TROP, **quantif.** (trop)
[T-L : *trop* ; GD : *trop* ; GDC : *trop* ; AND : *trop* ; FEW XVII, 395b : *thorp* ; TLF XVI, 669b : *trop*]

I. - Adv.

A. - [Idée d'excès] "À l'excès, trop"

1. *Trop* + adj. : ...et que ycelle grange, pour ce que elle estoit *trop* petite et *trop* feble et vielle et que les diz religieus n'y povoient pas bien mettre toutes leurs dittes dismes ne garder y ycelles seurement ne sauvement, les diz religieus... (Chartes Abb. St-Magl. T.F., t.3, 1330, 24). Car ly fruis est en son venir *Trop* durs et amerz a sentir (Dit prunier B., c.1330-1350, 41). Lors descendy du cheval, pour ce que il ne feist *trop* grans escroiz... (ARRAS, c.1392-1393, 6). Tu m'as demandé ung point et passaige qui m'est *troup* difficile a octroyer (BAGNYON, Hist. Charlem. K., c.1465-1470, 6).

- *Trop* + adj. ... *pour* : ...vous (...) estes *trop* grant pour estre paige (LA SALE, J.S., 1456, 65).

- *Ne... pas trop* + adj. "Pas assez" : ... belle niepce, sachiez que vous n'estes pas *trop* bonne pour avoir si noble homme a mary comme Regnault de Lusegnen... (ARRAS, c.1392-1393, 189).

- *Par trop* + adj. : ...il seroit par *trop* lait a voir En son visage (Mir. ev. arced., c.1341, 116). Moult sont les choses fortunees De ce monde par *trop* muables (Gris., 1395, 85).

. *Trop par est* + adj. : *Trop* par est fiére. (Mir. mère pape, c.1355, 396).

- *Un peu trop* + adj. : Se je me plains, dame, j'ai bien de quoi, Car vo regart me sont un peu *trop* fier : Adouchiés les, quant les jettés sur moi. (FROISS., Rond. B., c.1365-1394, 82).

2. *Trop* + adv. : Vous en avez *trop* tost parlé, Dame : cest enfes cy est miens. (Mir. enf. diable, c.1339, 13). Car cils de s'onneur trop dechiet Qui par *trop* folement parler, Ou par mauvaisement celer, Ou par sa hastiveté pert La joie et le bien qu'il dessert. (MACH., D. verg., a.1340, 46). ...je fais muser la hors Mes deux sereurs *trop* longuement (Mir. abbeesse, 1340, 66).

- *Trop peu.* V. *peu*

- *Trop tard.* V. *tard*

- *De trop près.* V. *près*

3. *Trop* + verbe : Quar *trop* envers li mesprenoit Si nel vouloit plus consentir. (Tomb. Chartr. Trois contes S., c.1337-1339, 82). Car

j'aroie *trop* a souffrir De vous, s'il le me retoloit (Mir. enf. diable, c.1339, 16). Car travillier Le volez *trop*, et dou tout essillier. (MACH., J. R. Beh., c.1340, 129). ...les un parlent *trop*, les autres parlent peu. (ORESME, E.A.C., c.1370, 266). ... pardonnez moy l'injure et la vilenie que j'ay fait envers vous, car certes j'ay *trop* mesprins... (ARRAS, c.1392-1393, 25). Je parle *trop*, et me tais a grant paine (CH. D'ORLÉANS, Ball. C., c.1415-1457, 156).

- *Par trop* + verbe : Par *trop* vous estes subvertie De ce grant dueil que vous portés. (Vig. Trib., c.1480, 227).

- *Un peu trop* + verbe : ...messire Anguerrant, pour la fureur de son destrier froiz, haulsa un peu *trop* sa lance (LA SALE, J.S., 1456, 118).

- *Ne... pas trop* : ... il a ung oeil plus haut que l'autre un pou, et ne lui messiet pas *trop*. (ARRAS, c.1392-1393, 97).

- *En faire trop* : ...car quant les mariz voyent qu'elles discontinuent leurs services et montent en dominacion, et qu'elles en font *trop*, et que du souffrir mal en pourroit bien venir, elles sont a ung coup, par la voulenté du droit de leurs mariz, tresbuchees comme fut Lucifer qui estoit souverain des anges de Paradiz, et lequel Nostre Seigneur ayma tant qu'il tollera et luy souffry moult de ses voulentez, et il s'enorguilly et monta en oultrecuidance. (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 104).

- *(Ne) ... que trop* : Et tant demora a venir en Bretagne et a demander son droit que *trop*, car li contes de Montfort se fortefia tant en toutes manieres et acquist tant d'amis que trop forte cose euist esté a bouter hors de sa posession, car trop vault la condition dou premier posessant (FROISS., Chron. D., p.1400, 474). Ce vaillant roy Philippe Auguste, dit Dieu donné ou le Conquerant, aprez les conquestes que il eut faictes et victoires obtenues, fonda l'abbaye de La Victoire emprez Senlis ; je ne veulx pas dire que le faciez, car il n'en y a que *trop*, mais advisez une aultre chose que il ordonna, c'est assavoir argent pour reparer et mettre sus les esglises qui avoient esté destruittes durant sa guerre. (JUV. URS., Verba, 1452, 198).

- [En lien avec l'idée de conséquence] "Trop pour qu'il en soit autrement" : Et tant demora a venir en Bretagne et a demander son droit que trop, car li contes de Montfort se fortefia tant en toutes manieres et acquist tant d'amis que trop forte cose euist esté a bouter hors de sa posession, car *trop* vault la condition dou premier posessant [trop pour qu'on en tire une conséquence autre que ce qui est] (FROISS., Chron. D., p.1400, 474). Et quant Sedicion eust finé saditte parole elle se despartist d' Angleterre et vint a France, qui estoit en ung petit logis a part oudit carrefour estoit logee, et la salua. Et quant France la vit elle fut moult espoventee ; elle la cognoissoit *trop*, car par Sedicion estoit elle ainsy desolee et destruite (JUV. URS., Aud. celi, 1435, 219).

- [Avec un inf. subst.] *Le trop manger.* V. *manger*

- [Dans le temps] "Plus longtemps qu'il ne faudrait" : ...*trop* avez dormy (Mir. abbeesse, 1340, 75). ... se vous promettez aucune chose, ne la faictes pas *trop* attendre, car longue attente estaint moult la vertu de don. (ARRAS, c.1392-1393, 85). Or est temps d'esveillier ceste mastinaille, qui ont *trop* dormy. (ARRAS, c.1392-1393, 228).

4. [Dét.] *Trop de* + subst. sing. ou plur. : Il avoient *trop* de meschié (MACH., D. Lyon, 1342, 210). Et dit *trop* de grosses injures (Mir. st Guill., c.1347, 23). ...le roy Absalon l'avoit fait pendre comme traïstre desloial qui m'avoit fait *trop* de honte et de maulx (Bérinus, I, c.1350-1370, 334). Et bien besongna a Bietune que droite gens d'armes i fuissent et entendesissent a euls, car par *trop* de fois, la ville euist esté prise, se lor bonne pourveance et diligense n'euist esté (FROISS., Chron. D., p.1400, 796). Ont aussi esté *trop* de gens mors es prisons de Chastellet en cest yver, qui avoient esté priz, tant à la besoigne qui fu à Saint Cloud environ la Saint Martin, que ailleurs et à Paris, souspeçonnez et attains d' avoir esté du cousté desdis enfans d'Orleans, desquelx pluseurs l'en laissoit morir de fain (BAYE, II, 1411-1417, 85).

- [Sans *de*] *Trop* + subst. : ... ilz orent *trop* vaisseaux et pou de gent... (ARRAS, c.1392-1393, 130).

B. - P. ext.

1. [Avec une valeur superlative] "Très"

a) *Trop* + adj. : Et s'y ot on de *trop* boins mos. (Dit prunier B., c.1330-1350, 51).

b) *Trop* + adv. : Et cel Vaudeis en son vergier *Trop* volentiers se delitoit Et souvente foiz visitoit Son gardinier en son repaire Pour voier comme il savoit faire Le mestier ou commis estoit. (Tomb. Chartr. Trois contes S., c.1337-1339, 114). Remondin (...) estoit *trop* durement beaulx et gracieux... (ARRAS, c.1392-1393, 15).

- *Trop bien* : ... bataille n'ay je pas eue, mais j'ay *trop* bien esté batuz... (ARRAS, c.1392-1393, 306).

- *Trop forment bien* : ...bien XL.. mille estoient, *Trop* forment bien appareilliez. (Tomb. Chartr. Trois contes S., c.1337-1339, 81).

2. [Construit avec un adv. compar.]

- *Trop mieux.* "Beaucoup mieux" : Tu ez niches et negligens, Sy vaut mieux en escuerie Faire niceté ou folie Qu'en chevalerie, c'est cler, Car on le poeut *trop* mieux celer. (Dit prunier B., c.1330-1350, 70). Gent de malvaise conscïence Se deulent mains corporelment Et du monde communelment Joïssent *trop* mielx que les dignes. (Tomb. Chartr. Trois contes S., c.1337-1339, 94). J'ayme *trop* mieulx a mourir que de souffrir ainsi martirier ma gent. (ARRAS, c.1392-1393, 162). *Trop* mieulx leur fust en pacience Eulx estre tenuz a Orleans, Que avoir monstré leur vaillance A antre nous icy devant. (Myst. siège Orléans H., c.1480-1500, 345).

- *Trop plus.* "Beaucoup plus" : ...*trop* plus aroit a faire A ung nice coquart atraire Qu'a ung honme sage et courtois (Dit prunier B., c.1330-1350, 52). *Trop* plus magres estes, beau sire, Que n'estiez quant premierz vous vy ! (Dit prunier B., c.1330-1350, 67). Tu dis *trop* plus que tu ne sces ! Dame, bien savés jargonner ; L'en ne puet un seul mot sonner Devant vous en ce consistoire. (Myst. Adv. N.D. R., c.1360-1365, 65). ... ma doulce amour, vous avez *trop* plus fait pour moy que je n'ay pour vous... (ARRAS, c.1392-1393, 192). Mais il me fault premierement Avoir cordes ung grant fardeaul, Car il nous sera *trop* plus beaul Que ce qu'en soyons desgarniz. (Myst. st Adr. P., c.1450-1485, 72).

. *Trop plus que tant.* "Plus que tout" : RONDEL. Dame, par qui grace et merci Acquiérent li cuer repentant, Qui vraiement sont lamentant Des deffaultes qu'il ont fait ci, Puis qu'a vous en sont dementant, Dame, par qui grace et merci Acquiérent li cuer repentant, Nous savons bien qu'il est ainsi, Ne nulz n'en doit estre doubtant ; Car vous pouez *troplus* que tant, Dame, par qui grace et merci Acquiérent li cuer repentant Qui vraiement sont lamentant. (Mir. st Val., c.1367, 135).

II. - [Nominal ; idée d'excès] "Une quantité excessive de choses ou de personnes"

A. - [Dans des loc. verbales]

- *Estre trop.* "Être en nombre excessif" : Ne sommes pas *trop*, ce me semble, Pour le garder. (Mir. fille roy, c.1379, 29). ... nous eussions, entre nous quatre, admené de gens assez, combien que nous ne sommes que *trop*. (ARRAS, c.1392-1393, 283). Et ce vient par ce qu'ilz sont *trop*, et y en a nombre excessif de ordinaires que extraordinaires (JUV. URS., Nescio, 1445, 529).

. *C'est trop.* "C'est excessif en quantité, en importance..." : Mais on dit - et c'est veritez - Qu'adès les deus extermitez, C'est *trop* et po. (MACH., J. R. Nav., 1349, 237). ...et vous aurez VIII rasieres (...). - J' en suis content, dit il, mais, par ma foy, c'est *trop*, ad ce que le blé est cher. (C.N.N., c.1456-1467, 291). PATHELIN. (...) Vingt et quattre solz ? Saincte Dame ! LE DRAPPIER. Il le m'a cousté, par cest' ame ! [Autant] m'en fault, se vous l'avés. PATHELIN. Dea, c'est *trop* ! (Path. D., c.1456-1469, 70).

- *Mettre trop.* "Mettre trop de temps, perdre son temps" : ... S'il en est nouvelles quelxconques, Dictes m'en, vous y mettez *trop*. (Myst. Pass. Troyes B., a.1482, 987).

Rem. Déf. proposée par J. Dufournet, *R. Lang. rom.* 91-2, 1987, 329.

B. - *De trop*

1. "À l'excès, de manière excessive" : Et je ne di mie qu'il ne naissent aucuns plus tost et aucuns plus tart de *trop*, selon ce que les causes et raisons y sont, mais je parle comunement, et aussi fais je des autres choses. (GAST. PHÉBUS, Livre chasse T., 1387-1389, 60). Et pour ce ycelz Marle et Boschet rappellez, fu dit par ledit monseigneur le Chancellier que, attendu que ledit Boschet estoit bien aagiez et foible et maladiz, et ledit Marle fort et laborieuz, si estoit esleu par la plus grant partie de *trop*, nonobstant que toute la Court eust moult pour recommendée la personne dudit Boschet, attendue ses suffisances de science, de vertus et autres graces dudit Boschet, pour quoy seroit recommendez au Roy à ce que en autre maniere l'eust pour recommendé. (BAYE, I, 1400-1410, 64). ...car la chose publique n'en vaudroit pas mielx mais piz de *trop* (JUV. URS., Loquar, 1440, 380). Mais combien qu'il fust bien sage, il s'abusoit de *trop*. (C.N.N., c.1456-1467, 279).

- Num. + subst. + *(de) trop* : Faulte de bon conseil, les feït sejourner une nuyt *trop*, où ilz furent assiegéz et prins d'assault (COMM., II, 1489-1491, 268).

2. P. ext. [Avec une valeur superlative] "Considérablement" : Car, sans nulle doubte, le roy en sens le passoit de *trop*, et la fin l'a montré par ses oeuvres. (COMM., I, 1489-1491, 189).

- [Dans une comparaison] "De beaucoup" : Et les Englois n'avoient point trop grande affection a la bataille, car il ne se veoient point tant de gens d'armes de *trop* que li François estoient (FROISS., Chron. D., p.1400, 591). Cedit jour, a esté le Chancellier ceans et a esté faicte election par voie de scrutine ou lieu de maistre J. Juvenel, nagueres advocat du Roy, et à present chancellier de Guienne, et a eu plus de voix de *trop* maistre Guillaume Le Tur, et pour ce m'a esté commandée sa lettre par monseigneur le Chancellier dessusdit. (BAYE, II, 1411-1417, 137). ...je ne dy mie que vous devez arrester, car vous avez de *trop* et plus notable conseil que n'est le mien. (JUV. URS., Loquar, 1440, 371).

III. - Empl. subst. *Le trop.* "L'excès" : Et encore la coutume de bonnes choses, se elle chiet sur le *trop*, elle devient mauvaise. (FOUL., Policrat., IV, 1372, 74). Et en parlant pensez que riens ne ysse qui ne doye yssir, et que la bride soit devant les dens pour refraindre le *trop*. (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 105). Et pour ce, qui bien en toutes choses veult cheminer et faire bonnes oeuvres couvient que soit par discrection, laquelle est moienne entre le pou et le *trop*. (CHR. PIZ., P.V.H., 1416-1418, 35). Ainsi le *trop* qui va d'une part n'a point de contrepois, si ne peut la balance soy tenir droicte ne la mesure estre gardee. (CHART., Q. inv., 1422, 51).

- *C'est sur le trop.* "C'est excessif" : Les assiectes et metz s'ensuivent: garnache, deux quartes (c'est a deux personnes une choppine ; maiz c'est sur le *trop*, car il souffist a troiz une choppine, et que les seconds en ayent) (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 183). [R. M.]

TROPAISE, **subst. fém.** (tropaise)

[]

[Semble désigner une drogue] : LE SOT. (...) Quelle chose esse en se mortier ? MAISTRE PIERRE [apothicaire] C'est une chose forte a faire Car je y suis aprés depuis hier. LE SOT. Maistre, vueillés la moy nommer ? MAISTRE PIERRE. Pensez qu'elle n'est pas mauvaise, Se vous en voulés acheter, C'est de la chose de *tropaise*. LE SOT. Trop aise ? MAISTRE PIERRE. Ouy, trop aise. LE SOT. Je vous entens. [Je vous entens]. MAISTRE PIERRE. Amy, mais qu'il ne vous desplaise, J'en ay baillé a plusieurs gens. LE SOT. *Tropaise* a fait maintz broullemens [...] Trop aise [a fait] les malcontens Metre sus [pied] gendarm[e]rie. MAISTRE PIERRE. *Tropaise* est bonne droguerie, Mais qu'on s'en vueille contenter. LE SOT. C'est tres maulvaise espicerie, Le dyable le puist emporter (Dorib., p.1480, 247).

Rem. On peut comprendre que cette drogue appelée "tropaise" crée en fait toutes sortes de troubles ; H. Lewicka, *La Dér.*, 1960, 76, suggère le sens de "drogue", «bien qu'il puisse s'agir aussi du sens figuré, "complication, chicane"» ; éd. : "dispute". [R. M.]

TROPE, **subst. masc.** (trope)

[T-L (renvoi) : trope[1] ; FEW XIII-2, 324a : *tropus* ; TLF XVI, 672a : *trope*]

RHÉT. "Figure par laquelle un mot prend un sens autre que son sens propre, trope"

REM. RAOUL DE PRESLES (*autres figures qu'ils appellent tropus*) ds TLF. Pas d'ex. de *trope*. Mais v. *tropique*[2], *tropiquer*, *tropologique*. [R. M.]

TROPÉ, **subst. masc.** (tropé)

[T-L : *tropé* ; *FEW XVII, 398a : *thorp*]

"Groupe, bande" : Rualent (...) prinstrent Et durement en prison mistrent A Danfront o un *tropé* d'autres (Vie st Evroul S., c.1350, 157). Apres, trestous ceulx qu'il sana, Boisteux, aveugles, escloppés, Verrez revenir par *troppés* S'ensemble se peuent trouver (MARCADÉ, Myst. Pass. Arras R., a.1440, 221). [R. M.]

TROPEE, **subst. masc.** (tropée)

[FEW XIII-2, 318b : *tropaeus*]

"Brise" : Une maniere de vens que Aristote appelle *tropees* c'est a dire vens conversis ou agitatis qui se vont et reviennent se font en la mer plus que en la terre (EVR. CONTY, Probl. Aristote, 1380, XXVI, 7, 205 v°). ...et se font les vens *tropees* ou conversifs qu'il appelle appogiés (EVR. CONTY, Probl. Aristote, 1380, XXVI, 39, 231 r°). [C. T.]

TROPHEE, **subst. masc.** (trophée)

[FEW XIII-2, 318a : *tropaeum* ; TLF XVI, 672b-673a : *trophée*]

"Dépouille d'un ennemi vaincu"

REM. *Mer des hist.* (éd.1491) ds FEW et TLF. [R. M.]

TROPICIEN, **subst. masc.** (tropicien)

[Ø]

"?" : Enormis : sans rieule uel *tropiciens* (Abavus IV, R., c.1350, 323).

REM. Y a-t-il un rapport avec les hérétiques tropites (tropistes) ? Lat. *Tropitae*. *Nouv. Lar. ill.* : *Tropistes*. [R. M.]

TROPIQUE, **subst. masc.** (tropique[1])
[GDC : *tropique* ; FEW XIII-2, 323b : *tropicus* ; TLF XVI, 674a : *tropique*[1]]
ASTR.
A. - "Chacun des cercles de la sphère céleste qui passent par les points solsticiaux, tropique" : Tout li doi arch dou zodiac qui sont ingal les 4 *tropikes* ont ingaus assencions. (Compil. sc. étoiles C., a.1324, 60). Et le soleil, selon l'edrecement de ses rayz, est plus prouchain des parties des elemens qui sont entre les deux *tropiques* et sous la partie du ciel la ou il a son cours, et yleucques est plus chaut et plus sec que vers les poles. (ORESME, C.M., c.1377, 396). Et la cause si est car leur oraison ["horizon"] passe par les deux poles du monde, c'est assavoir par le pole artic et par le pole antartic. Et pour ce, leur oraison trenche par moitié l'equinoctial, les *tropics* et tous les cercles que le Souleil descript jour et nuit par toute l'annee. (FUSORIS, Traité cosmogr. G., 1432, 15). Johannes de Bechaz fut en ce temps, lequel fist comme pur astrologien, ung traicté De spera, et le recite Nicolas de Lire, en parlant des *tropiques*. (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 126 v°).
- [Synon. de *cercle de Cancer*] *Tropique du Cancer/tropique d'esté/tropique estival* : Item, selon les astrologiens, le point appellé AUX est maintenent ou commencement de Cancer ou pres, la ou est le *tropique* ou solstice d'esté. (ORESME, Pol. Arist. M., c.1372-1374, 298). Finablement, encores pouons nous ymaginer deux cercles que le Soloil descrit par son mouvement d'orient en occident, l'un quant il est ou commencement du Cancre, lequel est appellé le *tropique* estival, c'est a dire le cercle conversif, pour ce que quant le Soloil est ou point dessus dit, il ne nous peut adonc plus aprochier, ains se retrait et se depart de nous (EVR. CONTY, Harm. sphères H.P.-H., c.1400, 13). Et premierement est a savoir que a ceulz qui habitent entre l'équinoctial et le *tropic* du Cancre, le Souleil passe par deux foiz en l'annee par dessus leurs testes (FUSORIS, Traité cosmogr. G., 1432, 18). Item a ceulz qui habitent dessoubz le *tropic* du Cancre le Souleil passe une foiz l 'annee par dessus leurs testes, c'est assavoir quant le Souleil est ou premier point de Cancer, et par tout le demorant de l'annee leur umbre de midi est vers la tramontaine. (FUSORIS, Traité cosmogr. G., 1432, 19). Ainsi la premiere habitacion fut près le *tropique* d'esté par autant de espasse de terre comme correspondent VIII degrés ou ciel (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 11 v°).
- [Synon. de *cercle de Capricorne*] *Tropique (du Capricorne)/tropique hiemal* : ...et l'autre quant il [le Soleil] est ou commencement du Capricorne, qui est appellé le *tropique* yemal pour ce qu'il ne nous peut adonc plus eslongnier, ains se recommence lors a retourner vers nous. (EVR. CONTY, Harm. sphères H.P.-H., c.1400, 13).
B. - "Équinoxe" : Et nous voions que les choses qui ne commencent pas ensemble sunt transmuees ensemble en un temps, si comme se aucunes choses avoient esté faictes devant le *tropique*, ce est a dire devant le plus lonc jour de l'an ou devant le plus court, elles sunt transmuees ensemble en un temps. (ORESME, Pol. Arist. M., c.1372-1374, 254). [R. M.]

TROPIQUE, **adj.** (tropique[2])
[FEW XIII-2, 324a : *tropus* ; TLF XVI, 674b-675a : *tropique*[2]]
"Relatif aux tropes"
REM. RAOUL DE PRESLES (*loccucion ... tropique cest adire figuree*) ds TLF. [R. M.]

TROPIQUER, **verbe** (tropiquer)
[*FEW XIII-2, 324a : *tropus*]
"Argumenter, discuter (en usant de tropes)" : Lors je me prins à toppiquer [var. *troppiquer*], Quant ce vint qu'il vouloit picquer L'honneur des dames de si près Et, pour à ses ditz repplicquer, J'allay ma gorge descliquer (MAXIMIEN, Avocat dames Paris M.R., c.1485-1490, 21). [R. M.]

TROPOLOGIQUE, **adj.** (tropologique)
[T-L (renvoi) : tropologique ; GDC : *tropologique* ; FEW XIII-2, 324a : *tropus* ; TLF XVI, 676a : *tropologique*]
"Exprimé en langage figuré" : ...les .iiii. sens ou exposicions de l'evangile, c'est a savoir hystorial, allegorique, anagogique et *tropologique* (JEAN GOLEIN, Rational B.D., c.1370-1372, 297). Jherusalem (...) a la lettre et sens hystorial signifie la cité materiele et terrienne en la quele vont les pelerinbs aourer le sepulchre ; ou sens allegorique elle signifie l'eglise militant ; ou sens *tropologique* signifie l'ame contemplant ; ou sens anagogique signifie la souveraine cité de paradis, le royaume du ciel. (JEAN GOLEIN, Rational B.D., c.1370-1372, 671).
Rem. GDC X, 814b. [R. M.]

TROQUE, **subst. fém.** (troque[1])
[GD : *troque*[3] ; FEW XIII-2, 317a : *trokk-*]
"Échange de marchandises" : ...plusieurs des dictes marchandises qui le temps passé se souloient bailler en eschange et en *troque* desdictes espiceries et drogueries, anulées et comme de nulle valeur (Pol. Louis XI, G., Pièces justif., 1463, 423).
Rem. Doc.1434 ds FEW (d'après DU CANGE, qui porte *torche*).
- "Objet d'échange (?)" : [Atropos] Traistre trousson, triquenique tribrarque, Truye troussine, triquedondayne *troque*, Triste truande, triple trouble tibroque (LA VIGNE, Compl. roy Bazoche M.R., 1501, 393).
Rem. Déf. incertaine ; HUG VII, 355a donne cet ex. sans déf. [R. M.]

TROQUE, **subst. fém.** (troque[2])
[GD : *troque*[2] ; FEW XXI, 197b : o.i.]
"Ivraie"
REM. Ex. du XVe s. (*De Vita Christi*) ds GD VIII, 89c (*de dessevrer le fromment de la troque et mauvaise herbe*). [R. M.]

TROQUELET, **subst. masc.** (troquelet)
[GD : *trochelet* ; FEW XIII-2, 156b : *tradux*]
"Petite touffe" : Quant il pourte fleur [le poivre] cette fleur s'assemble en ung *troquelet*, et devient longue ainsi que fait la fleur de coudre (Grant herb. C., c.1450, 149). [R. M.]

TROQUER, **verbe** (troquer)
[T-L : *troquier* ; GDC : *troquer* ; FEW XIII-2, 317a : *trokk-* ; TLF XVI, 677a : *troquer*]
Empl. trans. "Échanger, donner en troc, troquer" : Du vin abroche Meilleur, deus poz, dont chascuns *troche* (DESCH.,

Oeuvres Q., t.5, c.1370-1407, 113). ...car vertu n'est qui en vice ne *troche* (DESCH., Oeuvres Q., t.5, c.1370-1407, 168). Turquer [var. *Torquer, Terquer*] denrees et changier Mauvais pour bon... (CHR. PIZ., M.F., II, 1400-1403, 71). ...nous vous prions bien affectueusement qu'il vous plaise à noz subgetz, lesquelx viendront pratiquer et *troquer* de par dela, les traicter favorablement (Lettres Louis XI, V., t.9, 1481-1482, 135). ...de donner et baillier à tous marchans et aultres subjectz de nostredit royaulme et obeyssance lettres de congié et licence de mener, charroier et conduyre de cestuy nostre royaulme et obéyssance telle quantité de vins que bon leur semblera en l'obéyssance du duc de Bourgoigne, pour illec les vendre, *trocher* ou eschanger, ainsi qu'ilz verront estre affaire pour le mieulx (LE CLERC, Interp. Roye, c.1502, 335).

Rem. *Actes Ch. Blois J. Penth.* J., 1364, 288-289 (T. Matsumura, *R. Ling. rom.* 62, 1998, 564).

- *Troquer qqc. à qqc.* "Donner qqc. en échange de qqc." : ...ledit Caillat retourna audit lieu de Rouen et dist audit qui parle que ledit de Varie lui envoit pour faire l'expédicion et despesche desdictes laynes, lequel Caillat en vendit et *trocqua* à draps (Aff. Jacques Coeur M., 1453-1457, 512). PRINCE ["Lucifer"]. Orgueil, Envie contre Avarice bloque, Ire, Paresse a Luxure je *troque*, De Glotonnye suis le chief paternel, Du Createur ne donne une freloque Pour ce que suis au pulullant tristoque Prince infernal, deable sempiternel. (LA VIGNE, S.M., 1496, 136).

Rem. Doc.1434 ds DU CANGE, *s.v. trocare* (*laquelle vache le suppliant Trocha ou eschanga à un beuf*). [R. M.]

TROS, **subst. masc.** (tros[1])
[T-L : *trons* ; GD : *trons*/*tros* ; FEW XIII-1, 319a : *thyrsus*]
A. - "Éclat, tronçon (de lance, d'écu...)" : Les lances en *trons* tronçonnerent. (FROISS., Méliad. L., t.2, 1373-1388, 54). Siques li *tron* en sont volez enmy le pree (Jourd. Blaye alex. M., a.1455, 280). [Autres ex. v.17675, 18923, 21679]

Rem. *Galien* D.B., c.1400-1500, 2435. *Recueil galant* V.-B., c.1350-1400, 67 (mais le passage est inintelligible).
B. - "Morceau, tronçon (d'une denrée, d'un objet quelconque)" : Et si prenne ung bon *tropt* d'eschine de porc salé (CHIQUART, Cuis. S., 1420, 152). ...faictes que vous haiés tres grande quantité de bons et beaux trençons d'anguilles (...) ; et puis en une chescune torte si en mectés troys ou .iii. *tros*, l'un cza et l'autre la (CHIQUART, Cuis. S., 1420, 172). [Autres ex. p.139 (*tros*), 169 (*tropt*), 206 (*tros*)]

Rem. Doc. 1398 (Dijon, *troux de torche*) et 1399 (Gironde, *treus*) ds GD VIII, 90a.

- "Carré de drap plié" : La pièce ploié en *troux* doit avoir XXII aulnes de long (Anc. corp. dijonn. C., 1385, 202). Mais se en la tixerie desd. nappes et toilles estoient trouvées faultes, ils seront amendables pour chacun *troux*, de dix sols tournois (Anc. corp. dijonn. C., 1468, 205).

Rem. Doc. 1412-1414 (Fribourg, *drap ... en trois tros*) ds GD VIII, 90a.
C. - "Trognon (de pomme, de chou...)" : Minces en Karesme est le regaing du chou, et durent jusques en mars ; et lors sont icelles minces en mars de plus fort saveur a mengier. Et pour ce les convient plus parboulir, et en icelluy temps l'en arrache les *trouz* de terre. (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 121). Jusques a la Toussains peut l'en tousjours replanter cholz ; et quant ilz sont trop mengiez de chenilles qu'il n'y a point de feuilles fors les arrestes, s'ilz sont replantez tout revient minces. Et les convient oster les feuilles d'ambas et les replanter jusques a l'euil de enhault. Les *tronqs* [ms. *troncqs*] qui sont tous [defeuillés] ne convient il plus replanter, maiz laissier en terre, car ilz gectroient minces. (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 122). [*R. Ling. rom.* 46, 221 (F. Möhren) ; *Z. rom. Philol.* 99, 1983, 418 (K. Baldinger)] *Tronc* de choul : magudaris, mangudaris (Gloss. gallico-lat. M.M., c.1425-1450, 264).

REM. Sur ce mot, *cf.* G. Roques, *R. Ling. rom.* 59, 1995, 137-140. F. Möhren, *Renforcement nég.*, 1980, 227-228. Manifestement influencé par *trunceus* (au demeurant enregistré dans FEW XIII-2, 337a : *trunceus*). Peut-être les formes en *tron-* sont-elles à mettre sous *tronc*. Mais le sémantisme plaide pour une entrée unique. *Cf.* aussi T-L X, 710 : *truis*. [R. M.]

TROS, **subst. masc.** (tros[2])
[FEW, Ø gr. *Tros*]
"Descendant de Dardanus, fondateur de Troie" : O *tros* anchisiade, Yssu des dieux, entens ma voix utile (SAINT-GELAIS, Enéide VI, B., c.1500, 300). [R. M.]

TROSCIS, **subst.** (troscis)
[*FEW XIII-2, 313b : *trochiscus*]
(Synon. de *trochisque* v. Lexiques)
REM. Textes méd. fr., éd. R. Arveiller, c.1350. In : *Romania* 94, 1973, 176 (*troscis*). [R. M.]

TROSNOS, **subst. masc.** (trosnos)
[*FEW III, 163a : *dron-*]
"Volée de coups" : ...ilz auront *trosnos* Sur les fesses de bonnes trippes. (Bataille st Pens. A., a.1485, 39).
REM. *Cf. faire drosnos* "rosser" (FEW). [R. M.]

TROSSET, **subst. masc.** (trosset)
[*FEW XIII-1, 320a : *thyrsus*]
"Morceau, tronçon" : ...si leur euvrent les goules [aux sangliers] et y mectent en chescune ung *trosset* de bastonnet pour les tenir ouvertes (CHIQUART, Cuis. S., 1420, 140). [Autre ex. p.189] [R. M.]

TROT, **subst. masc.** (trot)
[T-L : *trot* ; GDC : *trot* ; DÉCT : trot ; FEW XVII, 372a : **trottôn*]
"Allure du cheval entre le pas et le galop, trot" : Pluto s'en va grant aleüre, Mais ne va *trot* ne ambleüre, Eins samble que ce soit la foudre ; Il fait entour lui si grant poudre Qu'elle vole jusqu'a la nue. (MACH., C. ami, 1357, 87).

- *Le trot.* "Au trot" : Ou ceval est montez (...) De ses tentez se part le *trot*, non l'ambleüre. (Jourd. Blaye alex. M., a.1455, 111). Nostre guet estoit de cinquante lances qui se tenoient vers la Granche des Merciers, et avoyent des chevaucheurs le plus près de Paris qu'ilz povoient, qui très souvent estoient ramenéz jusques à eulx et bien souvent failloit qu'ilz revinssent sur queue jusques à nostre charroy, se retirant le pas, fuyz aucunes fois le *trot* (COMM., I, 1489-1491, 59).

. *Le grand trot* : ...ilz ... se departirent environ mienuit de Buch et chevaulcherent le grant *trot* vers Straule, (FROISS., Chron. M., XIV, c.1375-1400, 193). Je m'en revoys la droicte voye A messeigneurs, devant Orleans, Le grant *trot*, que Dieu me convoye. (Myst. siège Orléans H., c.1480-1500, 208).

. *Le petit trot* : Lors fist Uriien sa gent retraire, et s'en repaire tout le petit *trot*, et en fait la proye chassier devant lui, et

s'esloingnent en pou de heure moult fort. (ARRAS, c.1392-1393, 102).

- P. anal. [À propos d'une pers.] "Course" : Je n'y vueil rien que faire ung *trot*, Vous me rarés cy pris cy mis. (Myst. Pass. Troyes B., a.1482, 629). [GRÉBAN, *Pass.* J., c.1450, 17604]

- Loc. adv.

. *Tout le trot.* "Rapidement" : ...pourtant soyez appointéz, Et vous en venez tout le *trot*. (Myst. Pass. Troyes B., a.1482, 527).

. *Plus que le trot* : Cheminés quant que vous pourrés. Je vois devant plus que le *trot*. (Myst. st Clément Metz D., p.1439, 394). Saint Jehan, j'en suis bien consentant. Je vois devant plus que le *trot*. (Myst. st Clément Metz D., p.1439, 411). Allez vous ent plus que le *trot* Avec Sathan ou il yra (MARCADÉ, Myst. Pass. Arras R., a.1440, 60).

. *Le trot ou le pas.* "Plus ou moins vite" : Mais s'il eüst par mon conseil ouvré, Quant sa dame ot nuef ami recouvré, Il n'eüst pas Continué l'amour ; car, en tel cas, Se la dame chante en haut ou en bas, On doit aler ou le *trot* ou le pas. (MACH., J. R. Beh., c.1340, 123). Tous les mondains qui, par compas, Sont formez de Dame Nature, Tous les jours, le *trop* ou le pas, Approchent leur desconfiture. (LA VIGNE, S.M., 1496, 557). [R. M.]

TROTOT-MERLOT, **subst. masc.** (trotot-merlot)
[T-L : *trototmeslot*]

[Jeu] : Puis jeuiens a un aultre jeu Qu'on dist a le keue leu leu, Et aussi au *trotot Merlot* [var. *trottot*], Et aux pieretes au havot (FROISS., Espin. amour. F., c.1369, 54). [Éd. : «Nous ignorons en quoi consistait ce jeu. Sans doute s'inspirait-il de la légende de Merlin, - c'est la raison pour laquelle nous mettons à *merlot* une majuscule (cf. le *Dit de Merlin Merlot*) -, où l'on voit le célèbre enchanteur enfermé par la fée Viviane dans un cercle magique, d'où il ne pouvait plus sortir»] [R. M.]

TROTTE-MENU, **subst. masc.** (trotte-menu)
[GDC : *trottemenu* ; FEW XVII, 374a : **trottôn* ; TLF XVI, 678b : *trotte-menu*]

[Nom d'un personnage de théâtre] : SOTTIE DE *TROTE MENU* ET MIRRE LORET. LE PREMIER SOT, *TROTE MENU*, commence. (Tr. Men., c.1480-1500, 283). *Trotemenu*, plus ne sejourne ! Il te convient faire ung voyaige. (Myst. Pass. Troyes B., a.1482, 455).

REM. *Cf. trotter menu* ds *Myst. st Martin* K., a.1500, 288. H. Lewicka, *Les Comp.*, 1968, 131. Patrom, 1386, Besançon, *Guiet Trote Menuz*. [R. M.]

TROTTE, **subst. fém.** (trotte)
[T-L (renvoi) : trote ; GD : *trote*[1] ; FEW XVII, 372a-b : **trottôn* ; TLF XVI, 678a-b : *trotte*]

A. - "Trot" : ...un grant sangler longuement fuit quant chiens le chascent, espiciaument, quant il est une foiz atroté [var. *a trote*] et a un pou d'avantaige devant les chiens de la meute (GAST. PHÉBUS, Livre chasse T., 1387-1389, 90). [leçon *a trote* ds LA CURNE, reprise ds GD VIII, 91c, et ds FEW]

B. - *Vieille trotte.* "Vieille femme" : Mais quoy dirrons du viele *trote*, Du jovencel qant elle assote, Si quiert avoir les fruitz primers ; Par quoy s'atiffe et fait mynote... (GOWER, Miroir homme M., c.1376-1379, 101). Mais sur trestoutes je desfie La viele *trote* q'est jolie, Qant secches ad les mamellettes (GOWER, Miroir homme M., c.1376-1379, 208). [R. M.]

TROTTELER, **verbe** (trotteler)
[GD : *troteler* ; FEW XVII, 373b : **trottôn*]

"Trotter, trottiner" : Varletz ne font que badeler [var. *troteler*, brioler, varleter] (GRÉBAN, Pass. J., c.1450, 282). [Seul ex.]

REM. *Cf.* T-L X, 689 : *trotelet*. *Cf.* aussi A. Henry, *Bull. Classe des Lettres et des Sciences Morales et Politiques*, 5e série, t.20, Bruxelles, 1984, 25.

V. aussi *valeter* [R. M.]

TROTTER, **verbe** (trotter)
[T-L : *troter* ; GDC : *troter* ; DÉCT : troter ; FEW XVII, 371b : **trottôn* ; TLF XVI, 679a : *trotter*]

A. - [Du cheval ou du cavalier] "Aller au trot" : Et, si le sangler li vient courre sus visaige a visaige, il doit venir contre luy, non pas courrant mes *trotant*, les renes de sa bride bien courtes (GAST. PHÉBUS, Livre chasse T., 1387-1389, 233). ...le cheval *trote* trop dur et en est malade (Quinze joies mar. R., c.1390-1410, 69). ...puis le veoir l'endemain a froit et savoir en l'estable comment il se tient sur le [fien], puis *trotter* et aler les galoz et reveoir s'il est pouciz (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 139). Tresvoulentiers je lui voiz dire, Que le trop sejourner m'ennoye : Certainement quant suis en voye Et j'ay a *troter* quelque part Par beau chemin, soit tost ou tart, Et j'en faiz la poudre aler, A vis m'est que doye voler (Gris., 1395, 20). Et pour ce, icellui duc de Bourgongne, sans descendre ne atarger, chevaucha très fort, à tout ses gens, parmy ladicte ville de Paris, tant que son cheval povoit *troter* (MONSTRELET, Chron. D.-A., t.1, c.1425-1440, 109). ...pour elles plus haster de venir chevauchèrent grant espace enjambées sur chevaulx *trotans* (MONSTRELET, Chron. D.-A., t.3, c.1425-1440, 67). LE CHARTIER. Hay, bon gré bieu ! (...) Hurre, ho, je vous feray *troter* Ou le fouët si me fauldra. (Mir. st Nic. juif, c.1480-1500, 138). Et pour ennuy et tristesse obvïer, Aprés disner sans gramment arrester, Il alla voir venir, courre et *trotter* Par chiens hardiz, thorreaulx, beufz et grans vaches, Puis les mener par cordes et ataches A grant tumulte par tout les lieux de Romme (LA VIGNE, V.N., p.1495, 235).

- "Faire trotter"

Rem. *Guill. Orange* T.H.G., p.1450, gloss.

B. - P. anal.

1. [D'un animal autre que le cheval] : Quant ilz [les chevreaux] fuient a leur ayse, tousjours vont saillant, maiz, quant ilz sont las ou levriers les chascent, ilz courent et aucunefoys *trotent* ou vont le pas (GAST. PHÉBUS, Livre chasse T., 1387-1389, 76). ...et cellui jour mesmes veismes en iceulx desers deux grans ottrusses *trotter*, et estoient de plume noire. (Voy. Jérus., c.1395, 69). Je m'en iray aux champs jouer Pour veoir le regnart *trocter*. (Tr. Men., c.1480-1500, 294).

2. [D'une pers.] "Marcher, avancer à pas rapides, se hâter" : Chascuns a son office accort, L'un devers la paneterie Et l'autre en la boutillerie, Li autre vont en la cuisine, Selonc ce que chascuns cuisine. Messagiers et garsons d'estables Dressent fourmes, trestiaus et tables. Qui les veïst *troter* et courre, Herbe aporter, tapis escourre, Braire, crier et ramonner Et l'un a l'autre araisonner, François, breton et alemant, Lombart, anglois, oc et norment (...) C'estoit a oïr droite rage. (MACH., R. Fort., c.1341, 144). Qui d'autre part veïst pingnier, Polir, cointoier, alignier Vallès tranchans et eaus parer Et pour leur maistre pain parer, Faire tailloirs, demander napes Et de leurs mains oster les rapes, L'un sëoir jus, l'autre *troter*, Et l'autre ses crotes froter, Laver et nettoier leurs mains, A l'un plus et a l'autre mains, Einsois qu'on alast assëoir,

C'estoit merveilles a vëoir. (MACH., R. Fort., c.1341, 144). Et veoient les diables par le salle *troter*, Qui portoient graues moult grans pour atraper (Renaut Mont. B.N. V., c.1350-1400, 790). DEUXIESME SERGENT. (...) Avant, merdaille ; avant *trotez*, Se de ce baston ci frotez Ne voulez estre. (Mir. st Val., c.1367, 156). Qu'onques mais si grant entreprise De tant de gens ne fu emprise. Qui lors veïst gens esveillier, *Troter*, courir et abillier Coques, nés, avirons et voiles, Et requeudre les tros des toiles, Cordes renouer et trecier, Et les grans maz ès nés drecier. (MACH., P. Alex., p.1369, 60). Il nous a fait la moe a touz Et puis s'en va ses pas comptant ; Vez le ci revenir *trotant*, Portant a son col sa massue (Mir. Rob. Dyable, c.1375, 51). Cilz espies qui cognissoit le pays, les adevança et *trota* tant à piet que il vint devant Mortagne (FROISS., Chron. R., VIII, c.1375-1400, 102). ...et si convient que le bon homme, qui a plus *troté* que ung chien, *trote* par my la ville a lui querir ce qu'elle demande (Quinze joies mar. R., c.1390-1410, 69). En ce cas, il conviendra qu'il *trote* a pié et qu'il soit tourjours quant et quant (Quinze joies mar. R., c.1390-1410, 70). Avec ce, elle se doit voulentiers tenir a l'ostel, non mie aler tous les jours *trottant* ça et la, voisinant pour savoir que chascun fait, ne visitant souvent commeres, car c'est fait de mauvaise mainagiere. (CHR. PIZ., Trois vertus W.H., c.1405, 206). ...comme l'en dist par coustume, haste ou besoing fait la vielle *troter* (Comte Artois S., c.1453-1467, 82). SAINCT MARTIN [à Dieu]. (...) Tes grans secours Ne me sont cours, Mais le grant cours Se viennent rendre A moy qui cours, *Trote* et recours, Faisant mains tours Autour de Tours, Pour toy actendre, A toy entendre, De toy prés tendre (...), En toy m'estandre Jusqu'a la mort. (LA VIGNE, S.M., 1496, 474). Tu as de lespee par la pance Herault bien peulx des piedz *troter* (Myst. st Martin K., a.1500, 255).

- *Trotter menu* : LE FOL. (...) Je met bien de mes deux mains l'une Sur l'autre pour mes doiz froter, Et say bien saillir et *troter* Tost et menu. (Mir. parr., 1356, 47). Se je n'eusse *troté* menu, De moy on eust fait de la bourre (Tr. Men., c.1480-1500, 287). Pere sainct sans nul contredit Sagement feray la besongne Mais que iaye argent sans eslongne Ie seray tantost reuenu Moult et souuent *trotte* menu De mes deux piedz comme vne caille (Myst. st Martin K., a.1500, 288).

Rem. Nom d'un personnage de sottie : SOTTIE DE *TROTE* MENU ET MIRRE LORET LE PREMIER SOT, *TROTE* MENU, commence. (Tr. Men., c.1480-1500, 283).

- *Trotter qq. part.* "Aller vite qq. part" : ...la, les fait on a meschiefs *Torter* aux cours des eveschiés (CHR. PIZ., M.F., II, 1400-1403, 56). Par Dieu, tu es trop bien taillés De te faire tres bien froter. Croix bieu, je te feray *troter* Avant long temps devant le juge. (Sav. serg. D.L., c.1480-1490, 32).

- [En dansant] "Danser à pas rapides" : La vy Philis en la dance *troter* (SAINT-GELAIS, Séj. honn. D., c.1490-1495, 218).

- Inf. subst. : Il sara beaulcob du *trotter*, Se l'apersoy. Se il m'eschappe, Je ne bargnie que sa chappe Et vous le corps de ly pendéz. (Pass. Semur D.M., c.1420 [1488], 153).

3. [D'une chose] *Faire trotter le menton.* "Faire jouer les mâchoires" : Je suis la leuve du boscage Qui tous jours ai es dens la rage Qui le menton faire *troter* Me fait et le geule baer. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. D.-M.-S.-T., c.1330-1331, 115). [R. M.]

TROTTEREAU, **adj.** (trottereau)
[GD : *troterel* ; FEW XVII, 372b : **trottôn*]

[Formation plaisante sur *trotter*] "Qui trotte sans cesse" : Plus escourtez, plus dissolus, Plus l'oeil au boys, plus *troptereaux* [var. *trottereaux*], La ou deussez estre recluz, Vous courez comment font chevaux. (ALECIS, Mireur moines P.P., c.1450-1486, 11).

Rem. *Lancelot*, éd. 1533, ds GD VIII, 91c (*troteraulx*). [R. M.]

TROTTERESSE, **subst. fém.** (trotteresse)
[FEW XVII, 373a : **trottôn*]

[Fém. de *trotteur*] : Troteur (...) succussator (...) succusatrix (...) *troteresse* (LAGADEUC, Catholicon G., 1499, 203). [R. M.]

TROTTERIE, **subst. fém.** (trotterie)
[FEW XVII, 372b : **trottôn*]

I. - "Action de trotter" : He ! vecy le roy des meschans. Est il joueur d'enchanterie ! Sus maistre ! sus a la *trotrie* ! Venez oyr vo jugement. (MARCADÉ, Myst. Pass. Arras R., a.1440, 157).

Rem. H. Lewicka, *La Dér.*, 1960, 110-111.

II. - "Endroit où l'on fait fouler" : Que nul ne pourra fouler a la *troterie* a paine de 10 s. d'amende (Doc. 1400-1500. In : A. Delboulle, Romania 35, 1906, 416). [R. M.]

TROTTEUR, **subst. masc.** (trotteur)
[GDC : *troteur* ; FEW XVII, 373a : **trottôn* ; TLF XVI, 680a-b : *trotteur*]

"Cheval destiné à trotter" : *Troteur* : succussator (...) trotator (Gloss. gallico-lat. M.M., c.1425-1450, 264). *Troteur* (...) succussator (LAGADEUC, Catholicon G., 1499, 203). [R. M.]

TROTTIER, **subst. masc.** (trottier)
[T-L : *trotier* ; GD : *trotier* ; FEW XVII, 372b : **trottôn*]

"Cheval de trot" : Atant vint, a ce parler, uns varlès bien acesmez et montez sur un gros *trottier*. (ARRAS, c.1392-1393, 7). Don à un varlet d'estable qui est venu semblablement devers ledit seigneur, par le grand roy, (...) et lui a amené ung *trotier* qui va doulx (Comptes roi René A., t.2, 1477, 194).

- En appos. : Lors fist à prisonniers fort loyer mains et dois, Et puis les fist monter, non pas sus pallefrois, Mais sus ronchins *trotiers*, qui sont magres et frois. (Geste ducs Bourg. K., c.1410-1419, 471). ...sa dessusdicte seur, montée sur ung bon cheval *trotier*, et avec elle estoient huit ou dix de ses femmes, montées sur haquenées. (MONSTRELET, Chron. D.-A., t.4, c.1444-1453, 359-360). Jamais ne chevauchoit mule ne haquenée, mais ung bas cheval *trotier* d'entre deux selles. (BAUDE, Eloge Ch. VII, V., p.1484, 130). Si encontra en son chemin ung varlet qui s'enfuyoit moult fort sur ung roussin *trotier* qu'il avoit, et regardoit souvent darriere lui. (Charles de Hongrie C., c.1495-1498, 49). [R. M.]

TROTTIGNON, **subst. masc.** (trottignon)
[T-L : *trotignon* ; GD : *trotignon* ; FEW XVII, 373b : **trottôn*]

"Pied de porc, de porcelet" : On en a [des tripes] de vache et de brebis, De buefs, de pourceaulx, de moutons, Boyaulx culliers, pance et le pis, Teste de veau, les *trotignons*, Foye double, rate, rongnons (DESCH., Oeuvres R., t.7, c.1370-1407, 11). Sous de pourcelet se fait ainsi comme d'une froide sauge sans y mectre oeufz et point de sauge ne de pain. Il est fait du groing, des oreilles, de la queue, des jarrectz cours et des .IIII. *trotignons* bien cuiz et tresbien plumez, puis mis en saulse de percil broyé, vinaigre et espices. (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 249).

- [Calembour] *Jouer des trottignons menus.* "S'en aller" : LE FOL. Saint Jan, je fusse alé arriere Telles denrees y vent on. (...) Juons des *trotignons* menus, Marotte, vuidons le quiller.

(MOLINET, Myst. st Quentin C., c.1482, 32). [N. Dupire, *Molinet*, 1932, 210] [R. M.]

TROTTIN, **subst. masc.** (trottin)
[GDC : *trottin* ; FEW XVII, 372b, 373b : **trottôn* ; TLF XVI, 680b-681a : *trottin*]
"Celui qui trotte"
REM. Nom propre : ...Jehan *Trotin* et Thomas Le Pesqueur, varlés de bras... (Clos galées Rouen M.-C., t.2, 1389, 194). *Pass. Semur* D.M., c.1420 [1488], 5398. K. Michaëlson, *Mél. M. Roques* IV, 1952, 181-186. Au fém. : ...Jaquete la *Trotine* et Mabire la Gueesse escharpisseressez d'estoupe (Clos galées Rouen M.-C., t.2, 1369, 153). Patrom, *Jehan Trotin*, 1421 et 1430-1342. [R. M.]

TROTTINER, **verbe** (trottiner)
[GDC : *trottiner* ; FEW XVII, 373b : **trottôn* ; TLF XVI, 681a-b : *trottiner*]
"Marcher à petits pas, trottiner" : MARIA JACOBY. Se Dieu plaist, on la conduira Tant qu'il luy plaira cheminer. BROYEFORT. Nous ne faisons que *trotiner* (GRÉBAN, Pass. J., c.1450, 325). [R. M.]

TROTTON, **subst. masc.** (trotton)
[T-L : *troton* ; GD : *troton* ; DÉCT : troton ; FEW XVII, 372b : **trottôn*]
I. - "Trot"
- *Le trotton.* "Au trot" : Pués chevalchent ensamble le pas et le *trotton* (Lion Bourges K.P.F., c.1350, 376). Et Ollivier chevalche qui cuer ot de lion Avuec le damoisialz qui le seut le *trotton*. (Lion Bourges K.P.F., c.1350, 768). Et puis si s'en aloient à piet tout le *troton*. (Geste ducs Bourg. K., c.1410-1419, 287). Viers les tentez s'en va le pas et le *troton* (Jourd. Blaye alex. M., a.1455, 422).

Rem. *Baud. Sebourc* B., c.1350, VI, 15, ds T-L X, 691. CUVELIER, *Chans. Guescl.* C., c.1380-1385, v. 18340, ds GD VIII, 92c.

- [D'une pers.] *Se mettre au trotton.* "Se mettre au trot, aller vite" : Par la s'en est issue et se mist au *troton*. A piet s'en va fuiant a forche et a bandon (Belle Hélène Const. R., c.1350, 534).

II. - [A propos d'un animé]
A. - "Cheval qui va au trot"

Rem. Doc. a.1446 ds GD VIII, 92c (*mulle, mullet ou troton*).

B. - "Celui qui va à pied ; garçon d'écurie" : Dont se mist a la voie, a piet comme *trotton* (Lion Bourges K.P.F., c.1350, 765).

- Adj. : Maix faite sa venir le massaigier *trotton* Que la lettre appourtait. (Lion Bourges K.P.F., c.1350, 1017). [R. M.]

TROU, **subst. masc.** (trou)
[T-L : *tro*[2] ; GD : *trou*[2] ; GDC : *trou*[1] ; DÉCT : tro[2] ; FEW XIII-2, 228b : **traucum* ; TLF XVI, 683a : *trou*]
A. - "Ouverture en creux produite de manière naturelle par l'usure ou artificielle par un instrument, trou" : Trait avoit une mamelle Par le *treu* [var. l'amigaut] de sa cotelle (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. S., c.1330-1331, 414). Et advint, ainsi que Fortune le volt, que je traÿ mon boujon dedens la prison par un *trou* qui estoit en ladicte prison, dont je fu moult courrouciez. (Bérinus, II, c.1350-1370, 13). Qui lors veïst gens esveillier, Troter, courir et abillier Coques, nés, avirons et voiles, Et requeudre les *tros* des toiles, Cordes renouer et trecier, Et les grans maz ès nés drecier. (MACH., P. Alex., p.1369, 60). Quant li cheval furent à terre Et trestoute sa gent, grant erre Les menerent devers le roy, Qu'il trouverent en grant conroy, Tout à piet, dessous sa baniere, Qui n'estoit mie tout entiere, Eins y avoit plus de C. *tros* De sajettes et de garros. (MACH., P. Alex., p.1369, 79). ...la vergue de houx, mes qu'elle ne porte *treu* de truelle, au jour de Pasques, la feste de l'Assension et du jour du saint Sacrement, pour repparer leurs hostieux, sans prendre au couppel de l'abre. (HECTOR DE CHARTRES, Cout. R., 1398-1408, 213). ...item, doivent iceulx habitans pour un houx prins en haute forest IX s. d'amende se ilz sont trouvés par le sergent, et pour un petit houx qui ne puet porter *treu* de tariere, III s. d'amende (HECTOR DE CHARTRES, Cout. R., 1398-1408, 253). ...350 piez d'aisselles molles, emploiez tant au planquiz du retrait de la chambre de monseigneur, à la refeccion de ladicte gyole, au dreçoir en la cuisine, pour un nouvel huis servant à la privee en la basse court, comme pour reparer et restouper pluseurs *traux* es planquits de pluseurs chambres et loges dudit hostel (Comptes Etat bourg. M.F., t.3, 1418-1420, 587). ...qu'il estouppe Les *treuz* par ou le vent le fiert (CHAST., Temps rec. D., 1451, 60). Car leur grandeur, Ample largeur [des blessures], - ressemble le *tro* du grant puis. (Pass. Auv., 1477, 256). ...pour une place où il y a ung *trou* de canon contenant environ une toise quarrée, assise près et joingnant de l'auvend de son hostel (Comptes Paris M., t.2, 1488-1489, 418). Il avoit deux canons, qui tirèrent au travers de la porte deux coups seulement et y feïrent ung grant *trou* (COMM., I, 1489-1491, 234).

- *Trou* d'une serrure : Se vous avez mari rebelle et qui ne vous vueille baillier argent a vostre besoing, prenez le premier neu d'un festu de fromment cueillié auprez de terre la nuit sainct Jan tandis qu'on sonne nonne, et icellui boutez ou *trou* du coffre ou lieu de la clef, et sans faulte elle s'ouvrira (Ev. Quen., I, c.1466-1474, 113). ...par le *trou* d'une serrure (Sots gard., a.1488, 107).

- "Cavité plus ou moins profonde dans la terre, naturelle ou creusée" : Si furent quis et trachiet dedens leurs hostels de *trau* en *trau* , et quant Jeahn Lion veï que nuls n'en aroient, si fu grandement courouchiés (FROISS., Chron. R., IX, c.1375-1400, 178). Et n'est pas proprement pesanteur, quar se un pertuis estoit de ci jusques au centre de la terre et encor oultre, et une chose pesante descendoit par ce pertuis ou *treu*, quant elle vendroit ou centre, elle passeroit oultre et monteroit par ceste qualité accidentelle et aquise et puis redescendroit et yroit et vendroit plusseurs foys en la maniere que nous voions d'une chose pesante qui pent a un tref par une longue corde. (ORESME, C.M., c.1377, 144). Item, oudit temps de nuit, lui, sondit serourge, furent, sur chascun son cheval, à un molin qui est à demie lieue de Corbeil, ouquel molin sondit serourge entra par un *trou* qu'il fist, et puis ouvry l'uis (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 512). Item, a en ladicte forest, hors deffens, la mousse, le caillou, la maille, le sablon et l'argille, sans faire *treul* et sans amende (HECTOR DE CHARTRES, Cout. R., 1398-1408, 93). Li soris qui ne set que par un *trau* passer, Se voit à son consseie souvent atraper. (Geste ducs Bourg. K., c.1410-1419, 443). De cestui parle Tulles en son IIIe livre intitullé Des Offices que lui estant pasteur du roy, après qu'il eut esté grandes lavasses et innondacions de eaues, il descendit en ung *trou* et ouverture de terre, ouquel lieu il trouva ung homme mort assiz sur ung cheval de cuyvre (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 38 v°). Aprés toutes lesquelles choses furent monstrees au roy ung *trou* ront, dedens l'une des montaignes joignant le dit lac, qui est une chose merveilleuse et doubteuse : car incontinent que quelque chose y est mise, incontinent elle prent mort, et devant le roy fut illec le cas experimenté, car on y gecta ung asne vif qui subitement mourut, et ung chat pareillement.

Et croy que c'est ung lieu sathanique ou gouffre infernal. (LA VIGNE, V.N., p.1495, 265).

. *Trou de Lucifer.* "L'enfer"

Rem. MOLINET, *Faictz Dictz* D., 1467-1506, 293 (*trau*).

- MÉD. "Orifice" : ...adonc la servante doit bouter son doit au con et se le *trou* de la matrice est a l'endroit de l'autre *trou* ou est la douleur, il n'y a point de delocacion (GORDON, Prat., c.1450-1500, VII, 13).

- *Le trou du cul* : Et metent le *trou* dou cul sus le pertuis de la morsure et aplaingnent le coul au coc et les espaules, affin que le cul dou coc susse le venim de la morsure. (GAST. PHÉBUS, Livre chasse T., 1387-1389, 116). Puis soit tout escorchié, et ne coupe mie la cueue avec le cuir, mes coupe le cuir tout entour la cueue, bien pres de la cueue, et aussi leisse du cuir tout en tour le cul, bien pres du *trou*. (GAST. PHÉBUS, Livre chasse T., 1387-1389, 178). J'ay esservelee la teste ; Encor m'a il pis advenu, Qu'il m'a entré ou *trou* du cul, Le poitron Dieu, une dan d'arche ["une dent de herse"]. (Pass. Semur D.M., c.1420 [1488], 155).

Rem. MONDEVILLE ds T-L X, 670.

B. - En partic.

1. "Ouverture d'un lieu d'aisances" : Il y avoit un maronnier, Qui ne fu pas le darrenier, Dont je le pris et aimme et lo, Qui se bouta dedens un tro, Si com le *tro* d'une privée (MACH., P. Alex., p.1369, 89). ...pour vuider et netoyer la chambre coie du commun, qui est en la petite cour pres du ruis desdis moulins, laquelle estoit toute remplie jusques au *tros* (Trés. Reth. S.L., t.2, 1409-1410, 634).

2. *Trou de l'espoye/trou appellé wintgat.* "Écluse de retenue permettant de régler le débit de l'eau dans un moulin" : À Jehan Rose, maistre charpentier de monseigneur (...) pour oudit mois avoir ouvré de son mestier en faisant quevilles et appareillant aisselles et perches pour estoffer le *trau* de l'espoye de perches et de aix, et (...) pour estoffer perches et aix pour le *trau* appellé wintgat (Comptes Etat bourg. M.F., t.3, 1418-1420, 631). Audit Jehan, pour (...), estoffer le *trau* de l'espoye de perches et d'aix, refaire le long pont de la Lijs, les grans fers du molin à vent mettre hors et ens, le spinewiel aussi mectre hors et ens et icellui tourner, pour 5 alpen mettre au waterwiel, et ledit molin à eaue aidier à mettre à cours, et pour peser la verge du molin à vent (Comptes Etat bourg. M.F., t.3, 1418-1420, 632).

Rem. *Cf.* Y. Coutant, *Terminol. du moulin médiév. dans le comté de Flandre*, 1994, 917-919.

3. DRAP. "Trou percé dans les montants ou traverses des rames utilisées au cours de l'opération du ramage (dont le but est de donner aux draps la largeur et le longueur requises) ; distance entre deux trous consécutifs" : ...doivent conprendre li drap de détail ès liches nuef quartiers de let et demy, et s'il avoient mains que leur let ès quatre postiauls en le moyene, on pairoit pour cescun *trau* quatre d. (Hist. industr. drapière Flandre E.P., t.3, 1372, 406). ...ces draps dessus dit doivent estre es liches 9 quartiers et demi let, se mains estoit, chascun *trau* 4 d. à l'amende excepté le premier estel dou cor et 2 *traux* en le moyenne sur chascun estel (...) ces draps dessusdit doivent estre 38 aunes de lonc, et fuist ainsi qu'il euist royure, li drapiers poroit copper 3 aunes, mais qu'il soit bien rescharcis (Hist. industr. drapière Flandre E.P., t.3, 1395, 44).

4. *Trou à forger.* "Fosse creusée par le forgeron pour y installer son feu de forge" : Item, les fevres d'icelle [paroisse] ont [en] icelle forest leurs *trous* à forgier par païant chacun mois I d. t. (HECTOR DE CHARTRES, Cout. R., 1398-1408, 185).

Rem. Déf. d'apr. A. Roquelet, *Lex. des termes rel. aux métiers liés à la forêt au déb. du XV*e s., 1981, 19.

5. "Endroit resserré, couloir (pour forcer les bêtes à passer l'une après l'autre afin d'en faciliter le comptage)" (synon. *pas, pertuis*) : ...et ne doivent point mener leurs pors et truiez au *trou* d'Arnieres, ne pour iceulx païer aucun pasnage ne depry se leurs diz pors ou truyes ne vont en la pesson (HECTOR DE CHARTRES, Cout. R., 1398-1408, 245).

C. - Au fig. "Dommage, dégât" : ... se li amiraux de France, ou li connestables... passoient la mer en Escoce... il combateroient bien les Englès et feroient un si grant *trau* en Engletière que jamais ne seroit recouvré (FROISS., Chron. R., XI, c.1375-1400, 253). [R. M.]

TROUBLABLE, **adj.** (troublable)

[FEW XIII-2, 425b : *turbulare*]

"Susceptible d'être troublé" : ...foibles en adversité, de legier tourblez [var.*tourbables, troublables*] (CHASTELL., Temple Boc. B., 1463-1464, 141).

REM. CHASTELL., *Oeuvres* K., t.7, c.1435-1475, 122. [R. M.]

TROUBLE-FESTE, **subst.** (trouble-fête)

"Personne qui empêche qqn de se réjouir" : A ce prophete [Jean-Baptiste], qui penitance Preschoit en vie virtüeuse, Elle [Hérodiade] prist si grant desplaisance (...) Que luy a fait coupper la teste. O ribaudise venimeuse, Tu t'appelles bien *trouble-feste* [c'est-à-dire : c'est à juste titre que tu as la réputation de trouble-fête] ! (Pass. Auv., 1477, 110).

REM. Ce mot semble être d'un empl. fréquent dans des loc. du type : *estre appelé/s'appeler/avoir nom trouble-feste* (*cf.* p. ex. au XIIIe s. : *Ysopet de Lyon*, éd. W. Foerster, 1990 : Tu es [as] non per tout *Troble-feste* ; en 1508 : E. d'Amerval, *Livre de la Deablerie*, éd. C.F. Ward, 136a : Pourtant l'apell'on *trouble-feste*). [J.-L. R.]

TROUBLE, **subst. masc.** (trouble[1])

[T-L : *torble*[2] ; GDC : *tourble*[2] ; FEW XIII-2, 424b : *turbulare* ; TLF XVI, 690a : *trouble*[2]]

I. - [Correspond à l'adj. *trouble*]

A. - "Mauvais temps"

Rem. *Baud. Sebourc* B., c.1350, X, 566 (*Pour le tourble du tampz, qui dura longement*) ; T-L X, 403.

B. - "Confusion"

- "Confusion (des facultés)" : Et meismement [dame Memoire reprit] l'estimative [une des espèces collatérales de la mémoire, une des facultés intellectuelles], Par quoy prospective nous vient, Simulative, formative, Desquelles souvent il advient Que, par leur *trouble*, homme devient Fol et lunatique par moys (VILLON, Lais R.H., c.1456-1457, 29).

- *Au trouble.* "De façon confuse" : ...par vosdictes lettres semble que vous craingnez à escripre ce que vostre marchant vous a escript et fait savoir, car vous escripvez si trés au *trouble* que je n'y entens rien (Lettres Louis XI, V.M., t.10, 1476, 389).

- *En trouble.* "Vague, vaguement" : ...car il lui sembloit que aucuns desdis articles et des plus principaux estoient fort en *trouble* et non pas du tout declairez (ESCOUCHY, Chron. B., t.1, c.1453-14, 434). ...voyant le cas estre venu là, mais non descouvert qu'à son amy, et encore en *trouble*... (CHASTELL., Chron. K., t.4, c.1456-1471, 244).

II. - [Correspond au verbe *troubler*]

A. - "Fait de troubler qqc., de l'empêcher" : ...si la contestacion estoit faicte après l'an et le jour des *troubles* et empeschemens que

ledit demandeur dit lui avoir esté faiz par ledit deffendeur, son action n'en seroit ja pour ce plus toust prescripte (Cout. instit. Anjou Maine B.-B., t.2, 1437, 407). ...que de nostre presente grace, remission, pardon et abolicion, facent, seuffrent et laissent joïr et user plainement et paisiblement les diz supplians et chascun d'eulx, comme leur pourra touchier, sans leur faire ne souffrir estre fait, mis ou donné aucuns *troubles*, molestes ou empeschemens au contraire (Doc. Poitou G., t.8, 1447, 418). ...laquelle fortifficacion il feroit voulentiers parachever, mais il doubte que, sans avoir sur ce noz lettres de congié de ce faire, nostre procureur voulsist proceder à la demolicion et desemparacion d'icelle place, ou lui donner sur ce aucun *trouble* ou empeschement (Doc. Poitou G., t.10, 1460, 270). ...soubz umbre de certains *troubles* et empeschemens (Doc. Poitou G., t.12, 1482, 558). ...pour occasion de certains procès qu'il a en son privé nom contre les diz supplians, leur a suscité certaine nouvelleté, et incité noz autres officiers à mettre et donner ausdiz supplians aucuns *troubles* et empeschemens en leurs immunités, franchises et droictures, à tort (Lettres Louis XI, V., t.9, 1482, 272).

B. - "Confusion, désordre (dans un groupe)"

Rem. ARRAS, c.1392-1393, ds GDC X, 785a, au fém (*A l'aprochier fut moult grande la tourble*) ; passage non retrouvé ds l'éd. S.

- "Confusion, désordre social" : ...Anthony de Brune a fait et mis beaucoupe de debas, *troubles* et riotes en ma dite ville de G. Gand (Lettres agn. L., c.1396, 220). Si s'avisa, puisque ensi estoit, il honniroit tout et meteroit tel *tourble* et descort en France que les traces i demorroient .CC. ans a venir. (FROISS., Chron. D., p.1400, 198). ...comme (...) fust la chose publique de ce royaume et par especial de Paris en grant *tourble* et ennuy par les divisions de nosseigneurs du sanc royal (BAYE, II, 1411-1417, 26). Item, a maistre Jehan Mautaint Et maistre Pierre Basannier, [Je lègue] Le gré du seigneur [Robert d'Estouteville] qui attainct *Troubles*, forfaiz, sans espargnier (VILLON, Lais R.H., c.1456-1457, 21). ...la remonstrance que ledit seigneur roy de Secile a fait à mondit seigneur de Berry, du *trouble* qu'il voyoit et congnoissoit estre ou royaume (Roi René vie L., 1465, 309). J'ay veu cités et villes Ensemble mutiner (...) ; Ce *tourble* [var. tourbe ; *trouble*] que j'allegue Occit le chancellier (MOLINET, Faictz Dictz D., 1467-1506, 305). ...vous savez les *troubles* et divisions qui puis aucun temps en ça ont eu et encores ont cours en nostre royaume à la grant foule, charge et oppression de nostre pouvre peuple et de noz bons et loiaulx subgez (Lettres Louis XI, V., t.3, 1468, 198). ...il fut le premier inventeur et principal auteur des *troubles*, guerres, maulx et divisions qui depuis les dits sept ans ont esté en nostre dit royaulme (Archives servit. Louis XI, T., 1472, 45). ...il semble que nostredict frere et cousin se soit laissé seduire pour prendre couleur d'exciter quelque *trouble* ou division en nostre royaume (Lettres Ch. VIII, P., t.1, 1485, 56). Les Florentins par leur cruelle audace Disoient avoir sur Pyse seigneurye ; Et par accord, tranfigue, tromperie, Par vïolence et par guerre tres rude, Ilz vouloient mettre soubz *trouble* et broillerie Tous le Pisains en trop grant servitude. C'estoit pitié de leur ouÿr compter Les griefz, les tors que par force et puissance Leur preparoient pour les cuyder dompter Et en tout bruyt et honneur surmonter, De jour en jour, les seigneurs de Florence (LA VIGNE, V.N., p.1495, 201).

- *Faire le trouble* : Helas ! quel serviteur d'ostel ! Fait il bien la petite boiche ? Il semble, a le veoir, qu'il n'y toiche, Et c'est celluy qui fait le *trouble*. (Pouvre peuple H., c.1450-1492, 185).

- *Mettre* un pays / son prince *en trouble* : N'est expedient que pour le confort d'une seule personne on mette en *tourble* ung royame entier (CHASTELL., Temple Boc. B., 1463-1464, 163). ...En regardant continuellement Moyen comment mectre princes en *troubles* (ANTITUS, Poés. P., c.1500, 36).

C. - "Désordre intérieur, fait de se sentir troublé, trouble que l'on ressent" : ...et me soit du default de tant y avoir mis, quoyque dès pieça elle [ceste present epistre] feust pour toy en ma pensée, s'il te plaist, souffisant excusacion pluseurs grans ennuis et *troubles* de courage (CHR. PIZ., P.V.H., 1416-1418, 53). ...il ne leur declara pas les *troubles* qu'il prenoit a l'occasion de son mariage. [Un marchand, nouveau marié, à ses amis avant de partir pour un voyage lointain] (C.N.N., c.1456-1467, 560). Et s'Honneur Femenin est saige, Il nous laira en nostre usaige Et se tiendra au mal qu'il a, Car par nous n'a il quelque oultraige, Grief, desplaisir, honte ou dommage : Je suis trop bien seur de cela. Dont protestons tant qu'il vivera Dire tout ce qu'il nous plaira Sur luy comme nostre ennemy, A qui devons *tourble* et ennuy. (MICHAULT, Procès honn. F., p.1461, 65).

- *Faire trouble à qqn.* "Irriter, mécontenter qqn" : DEUS [à Caïn](...) Quil te tuera me fera *trouble* Et par sept fois sera au double Pugny celluy quil t'occira. (Pass. Semur D.M., c.1420 [1488], 24). [Réf. à Gen. 4, 15]

- "Ressentiment, mécontentement" : ...si tost que le tres noble roy Perceforest eut fait publier sa feste pour rassambler toute sa chevallerie, de laquelle il se douloit pour leur eslongement, et pour retraire Bethidés son filz qui comme par maltalent s'estoit parti de la court, la rouyne, qui vouloit a point mettre ce *trouble*, manda devers le Chevalier Muel et lui requist qu'il se voulsist mettre en queste pour son filz Bethidés trouver et lui dire de par elle qu'il revenist a court et que le roy son pere estoit moult troublé a cause de sa departie (Percef. IV, R., c.1450 [c.1340], 327).

D. - [À propos d'une chose] "Désordre" : ...Comme gloire et parfait delit ne puist estre en quelconques chose escalourgiable ou muable, c'est assavoir qui puist estre mué de un en autre, si que sont souvent les communs deliz par divers accidens de joye tourné en dueil, ne puet doncques estre felicité, laquelle chose est droite joye fors ès choses qui sont en si hault degré de bonté et si fichiées que decheoir ne peuent pour quelconques *troubles* ne estre tresbuchiées (CHR. PIZ., Paix W., 1412-1413, 64). ...lesdiz viguier et autres officiers mectoient ceste matière en grant *trouble*, difficulté et involucion de procès (Aff. Jacques Coeur M., 1453-1457, 207).

- En partic. DR. "Désordre dans la jouissance d'une propriété" : ...se aucun faisoit adjourner aucune personne par devant son juge et forme sa demande contre lui, sur cause de spoliacion, et il le fait adjourner dedens l'an, cilz qu'il fait adjourner sera tenu de respondre, ne n'aura point de jour d'apensement, pour ce que la nouvele dessaisine et la nouvele spoliacion et le nouvel *trouble* ne sont pas surannéz. (Cout. bourg. glosé P.M., c.1380-1400, 147).

Rem. Doc. 1324 ds GDC X, 785a. [R. M.]

TROUBLE, **adj.** (trouble[2])

[T-L : *torble*[1] ; GDC : *tourble*[1] ; DÉCT : torble[1] ; FEW XIII-2, 427a : **turbulus* ; TLF XVI, 689b : *trouble*[1]]

A. - Au propre

1. [D'un liquide] "Dont la limpidité est altérée, qui contient des impuretés" : La Proserpine d'aventure Perdi ses fleurs et sa seinture Qui cheï enmi la fonteinne Qui moult fu douce, clere et seinne, Mais la fonteinne en devint *trouble*, Dont Dyane si fort se trouble, Et pour la deesse ravie, Que par larmes fina sa vie. (MACH., C. ami, 1357, 88). ...en celle fontaine choisirent changer sa couleur et devenir plus rouge que sanc, et aprés plus verde que herbe, apréz *tourble*, et puis cleire que aighe rouse (JEAN D'OUTREM., Myr.

histors G., a.1400, 139). ...pain alis, vin *trouble* (GORDON, Prat., c.1450-1500, II, 18). Et, pour nous induire par exemple, il demande qui qui est l'omme si fol qui quiere une fontaine en lieu *tourble* et fangeux (FILLASTRE, Traité Conseil H., c.1472-1473, 152).

- *Eau trouble* : Et, pour nous induire par exemple, il demande qui qui est l'omme si fol qui quiere une fontaine en lieu tourble et fangeux, ou qui est celluy qui vouldroit boire en eaue *tourble*, plaine d'ordure et de puanteur. (FILLASTRE, Traité Conseil H., c.1472-1473, 152). A l'opposite d'icelle y avoit d'eau *trouble*, terreuse, cadaveree et puante. (LA VIGNE, Ress. chrest. B., 1494, 167).

. [Dans un cont. métaph.] : Et d'une des parties elle estoit plungee en eaues *troubles* de delices charnelz (GERS., Noël, p.1404, 308).

. *Voir clair en l'eau trouble*. V. *eau* v. Lexiques

- [De l'urine] : En fievres, orines *troubles* comme d'asnes signifient douleurs de teste presentes tantost ou a venir. (SAINT-GILLE, A.Y., 1362-1365, 79). ...orines *troubles* et laides (SAINT-GILLE, Comment. A.Y. L., 1362-1365, 349). Touteffoys se multiplie et se diversefie l'orine, car au commencement elle est crue pour multitude de opilacion, aucuneffois taincte pour la resolucion de la colle, aulcune fois elle est livide et *trouble* par grant putrefaction (GORDON, Prat., c.1450-1500, I, 3).

2. "Dont la transparence est altérée, qui n'est pas ou qui n'est plus transparent"

- [D'un corps] "Qui n'est pas transparent" : Il est une aultre espece [de vigne] que les aucuns appellent malixe ou faracle, qui a grain blanc et ront et *trouble*, de deliee escorce (Rustican H., 1373-1374, 69).

- [De l'air, d'une formation gazeuse...] : Si que ces tempestes cesserent, Mais tels bruïnes engendrerent, Tels ordures et tels fumées Qui ne furent gaires amées ; Car l'air qui estoit nès et purs Fu ors et vils, noirs et obscurs, Lais et puans, *troubles* et pus, Si qu'il devint tous corrompus, Si que de sa corruption Eurent les gens opinion Que corrumpu en devenoient Et que leur couleur en perdoient. (MACH., J. R. Nav., 1349, 148). Car mauvaises conjonctions, Et autres constellations Des Planètes o regart fier, Firent et font multiplier Par dedens l'air *troubles* fumées, Principalement engendrées Des grans bouillons, fumiers et corps, Pourriz en terre et par dehors (LA HAYE, P. peste, 1426, 45). Si est quant l'air, moult pur de soy, Appert souvent, contre sa loy, Caligineux, obscur et *trouble*, Pour la vapeur espesse et double Qui est en lui multipliée (LA HAYE, P. peste, 1426, 52). Puiz fault la manière exposer De traveillier, ou reposer, En temps périlleux et suspect, Quant l'air est *trouble* et moult infect (LA HAYE, P. peste, 1426, 83). Harau, dyables ! a grant monlt joye, Par *troubles* et grosses fumees De souffre eternel enflammees, Venez moy tantost secourir ! (Myst. Pass. Troyes B., a.1482, 335).

B. - P. anal.

1. [D'une couleur, de la lumière] "Qui n'est pas éclatant" : Item ly millour dyamant sont samblant a cristal de coulour clere et *tourble*, jaunastre traihans a coulor d'oyle (MANDEVILLE, Lap. M., c.1350-1390, 175). Une resplendeur qui esclere Toute chose, soit *trouble* ou clere. (CHR. PIZ., Chem. estude P., 1402-1403, 109).

- [D'une chose] "Sombre" : Geratique est une pierre noyre et *tourble*. (MANDEVILLE, Lap. M., c.1350-1390, 184). J'ay paint son temple [de Mars] ou j'ai ouvré Rudement selon ma faiblesse ; Pour Dieu, excusés ma simplesse, S'il est obscur, *trouble* [var. *tourble*] ou brunet : Chascun n'a pas son molin net. (MOLINET, Faictz Dictz D., 1467-1506, 76).

2. [Des yeux, de la vue...] "Brouillé" : Egar ! ou j'ay *troubles* les yex, Ou je voy la Brise Godet (Mir. Rob. Dyable, c.1375, 5). Yeulx aveuglés, *tourbles* palpebres (TAILLEV., Prise Luxemb. D., 1443, 171).

- *Voir trouble* : Je suis moullié et retrait et remis, Morne et pensif, trop plus que ne souloye, J'y voy *trouble*, car es yeux ay la taye, Et n'y congnois le blanc d'avec le bis (Jehan Caillau. In : CH. D'ORLÉANS, Rond. C., 1443-1460, c.1415-1457).

3. [Du temps qu'il fait] "Brouillé, pluvieux" : ...ce fut parce que ladite compaignie fut ainssi perdue et adirée l'un l'autre comme dit est, par le temps qui estoit aussi noir, obscur et *trouble*. (CHART. J., Chron. Ch. VII, V., t.1, c.1437-1464, 115).

Rem. HENRI FERR., Modus et Ratio, Livre deduis T., c.1354-1377, 70, 17.

- [Dans un cont. métaph.] : ...sa face blanche et vermeille, (...) Si clerement resplendissoit Que sa clarté esclarissoit Les tenebres, la nuit obscure De ma dolereuse aventure, Et de son ray persoit la nue Qui longuement s'estoit tenue *Tourble*, noire, anuble et ombrage Seur mon cuer et seur mon visage, Si que, comment qu'a meschief fusse Tel que de mort paour eüsse, Moult volentiers la resgardoie, Pour ce qu'en vëoir me sentoie Un petit et reconfortez De mes dures malheürtez. (MACH., R. Fort., c.1341, 55).

4. [De la mer] "Agité, tumultueux" : Et quant tu empreïs l'amer, Tu te meïs enmi la mer Entre les perilleuses ondes Cornues et plates et rondes Qui se transportent en po d'eure, L'une au dessous, l'autre au desseure, Dont la mer s'engroisse et se trouble, Si que toute l'iaue en est *trouble* ; Et si te meïs en servage De Fortune qui tant est sage Que nuls ne devient de sa court, Qu'il ne couveingne brief et court Qu'il face sa franchise serve, Puis qu'il face tant qu'il la serve. (MACH., R. Fort., c.1341, 94). Or avint que la mer s'enfla Pour le fort vent qui y souffla, Si qu'elle en devint toute *trouble* Pour le vent qui l'esmuet et trouble. (MACH., J. R. Nav., 1349, 249). Li vens fu gros, la mer fu *tourble*, L'onde de la mer l'iaue tourble Si qu'il n'i avoit si hardi Qui n'eüst cuer acouardi (MACH., P. Alex., p.1369, 110).

C. - Au fig.

1. [D'une pers., de ses facultés] "Troublé, confus, inquiet" : Touz mes sans *toubles* an devient, Qu'an li n'a solaz ne delit (Renart contref.,, 1ère réd. R.L., t.2, c.1319-1322, 217). Se tu n'as l'entendement *trouble*... (JACQUES BRUYANT, Voie pauvreté richesse P., 1342, 30). Quant le conseil de Bonne Amour Senti, je ne fis pas demour, Mais au gré de mon consilleur Pris de deus voies la milleur, Se laissay les *tourbles* pensées, Qui a moy furent amassées, Pour moy tenir trop solitaire En estre cois et de moy taire, Se compaingnay les damoiseaus Qui amoient gentils oiseaus (MACH., D. Aler., a.1349, 343). Il convient aussi garder que, par les viandes non cuites en l'estomac, le dormir ne soit entrerompu, car le corps par che moien pouroit agrever la pensee et, par les esperis cruds ainssi mis dehors le sens, au pardedens demouroit *tourble* et confus. (DAUDIN, De la erudition H., c.1360-1380, 123). [La chaleur] rent les esperilz *troubles* (SAINT-GILLE, Comment. A.Y. L., 1362-1365, 349). Ainsy pensant, le chief bas et enclin, L'esperit *trouble*, tous les sens a declin... (MICHAULT, Procès honn. F., p.1461, 42).

2. [D'une pers. ou d'une chose] "Équivoque, énigmatique" : ...le fait de marchandise est si *trouble* que les marchans et mechanicques ne sçavent comment communiquer ensemble (ORESME, Monnoies W., c.1365, LX). ...quant dit sera et

determine clerement aucunesfoiz, en certain cas, la verite, contre l'opinion de ta royale mageste, et ilz verront et sauront clerement que en publique ne en secret tu ne seras pas *trouble* (MÉZIÈRES, Songe vieil pèl. C., t.2, c.1386-1389, 344). Mais l'oeul de l'entencion pure est *trouble* en moult de gens. Car on regarde tost a aucune chose delitable s'elle vient au devant, pour ce que peu advient que aucun soit trouvé franc du venin de propre exquisicion. (Internele consol. P., 1447, 168).

Rem. Doc. 1336 (Tournai, *aucunes coses, qui samblassent a mes executeurs i estre tourbles u obscures*) ds GDC X, 785a.

3. [D'une chose] "Inquiétant" : Contre les meschiez granz et *troubles* Qu'ay porté [Dieu] me rent a cent doubles Au jour d'uy noble guerredon (Mir. fille roy Hongrie, c.1371, 86). [R. M.]

TROUBLE, **subst. masc.** (trouble[3])
[*FEW XIII-2, 297a : *triplus* (?) (?)]

"Partie de soprano (?)" : Belzebuth dira le dessus Avec Berich a haulte double ; Et Cerberus fera ung *trouble* Continué, Dieu scet comment. (GRÉBAN, Pass. J., c.1450, 56).

REM. Même mot que GD VIII, 32a : *treble* ? [R. M.]

TROUBLE, **subst. fém.** (trouble[4])
[FEW XIII-2, 425a : *turbulare*]

Trouble à bois. "[Filet de pêche interdit]" : ...il nous plaist et voulons que lesditz Maistres de nosdictes Forestz et Eauës prennent ou facent par leurs députez prendre garde saigement sur tous ceulx où ilz trouveront tous les fillez cy-dessoubz nommez et déclairez, et iceulx facent brusler et ardoir (...). Et pour ce que lesditz engins (...), les noms sont mescongneus de plusieurs et en beaucoup de lieux, Nous les avons cy fait escripre et nommer : c'est assavoir, le Bats-Robouoir, le Ciffre, Garins, Valais, Amondes, le Puisouir, la *Trouble* à bois, la Bouresche, la Chace, le Marchepié, le Clinquet, le Rouable, Samiers, Faisines, Fagos, Nasses-Pellées, Jonchées, Lingnes du long à menus ameçons (Ordonn. rois Fr. S., t.8, 1402, 535). [R. M.]

TROUBLÉ, **adj.** (troublé)
A. - "Rendu opaque, brouillé" : Car filz de Dieu Il estoit, com croy, vrayement, Com a monstré le troublement Des elemens, quant il moroit. L'aer si *trestroublé* lors estoit Que il n'y avoit clarté nulle, De soleilh, de feu ne de lune. (Pass. Auv., 1477, 274).
B. - "Embarrassé, perplexe" : De toy, Jhesus, ne sçay que faire, Car fort suis sur ton cas *troublé*, Pour ce qu'on t'a cy accusé Sans cause nulle, comme croy. Ces princes disent que leur loy Te condempne devoir morir. (Pass. Auv., 1477, 174). [J.-L. R.]

TROUBLEMENT, **subst. masc.** (troublement[1])
[T-L : *torblement* ; GD : *torblement*[2] ; FEW XIII-2, 425a : *turbulare*]
A. - "Bouleversement" : Car filz de Dieu Il estoit, com croy, vrayement, Com a monstré le *troublement* Des elemens, quant il moroit. L'aer si trestroublé lors estoit Que il n'y avoit clarté nulle, De soleilh, de feu ne de lune. (Pass. Auv., 1477, 274).

- *Troublement de la terre.* "Tremblement de terre" : Si comme le mouvement ou *troblement* de la terre ou une grant tempeste. (ORESME, E.A.C., c.1370, 207).

- "Soufflement"

Rem. *Consol. Boèce* C., c.1350, gloss.

B. - Au fig. "Trouble, agitation, perturbation" : Au commun est grant *troublement*. De lui murmuroient li frere. (Mir. N.D. Rosarius K., c.1330, 5). ...mais pren te bien garde que ta conscience ne soit point blecee pour telz fatraz, ne que tu donnes causes a autrui de *troublement* ne d'empeschement, car le pechié en descendroit sur toy. (CHR. PIZ., Trois vertus W.H., c.1405, 39). ...par .II. manieres d'occasions viennent et sourdent communement *troublemens* de courage et contaminacions de pensée (CHR. PIZ., P.V.H., 1416-1418, 30). ...le courage se trouble, lequel *troublement* quant est de soy n'est mie pechié (CHR. PIZ., P.V.H., 1416-1418, 31). Dont le menu peuple de ladicte ville fut tout désolé et eut grant tristesce et *troublement*. (MONSTRELET, Chron. D.-A., t.4, c.1444-1453, 180). ...laquelle chose fut aprés cause du tresgrant *troublement* et esmeulte de toute Espaigne. (MAMEROT, Romuleon D., 1466, 87). SAINCT MARTIN. (...) J'eus vrayement Advisement D'une pencee Qui a percee Et trespercee La chair de moy totallement ; Ne oncques puis ne fut cassee, Diminuee n'abaissee, Ains en croissance est essaulcee, Dont je suis en grant *troublement*. (LA VIGNE, S.M., 1496, 274). [R. M.]

TROUBLEMENT, **adv.** (troublement[2])
[T-L : *torble*[1] (*torblement*) ; GD : *torblement*[2] ; FEW XIII-2, 427b : **turbulus*]
A. - "De manière trouble" : Et se l'air est grossement Ordonné et *tourblement*, Soit vostre chambre garnie De bon feu (DESCH., Oeuvres Q., t.4, c.1370-1407, 169). Turbulenter (...) : *troublement*, obscurement (LE VER, Dict. M.E., c.1420-1440, 513). Turbulenter (...) : *troubleement*, obscurement (LE TALLEUR, Vocab. E.M., c.1490, 406).
B. - "Avec trouble, avec agitation" : Dieu ! Comme fu Mabrien esbahy quant il entendi cellui bourgois qui ainsi parla *troublement* a luy ! Il ne sceust lors que penser (Mabrien V., 1462, 182).

Rem. *Guill. Orange* T.H.G., p.1450, gloss. (*troublement*). [R. M.]

TROUBLER, **verbe** (troubler)
[T-L : *torbler* ; GDC : *tourbler* ; DÉCT : torbler ; FEW XIII-2, 424a : *turbulare* ; TLF XVI, 691b : *troubler*]
I. - Au propre [Correspond à l'adj. *trouble*] "Rendre trouble"
A. - Empl. trans.

1. "Priver (un liquide) de sa limpidité" : Vueilz aussi que me rande compte De ces taverniers qui n'ont honte Chier compter ung po de viande, S'aucung pour mangier la demande, Ce que ne vault ung poitevin, Et, quant vient au plus bas le vin, Le *troublent* pour vandre la lye. (Myst. st Adr. P., c.1450-1485, 7).

- *Urine troublee* : ...orine *troublee* et tournee (SAINT-GILLE, Comment. A.Y. L., 1362-1365, 350). ...orines tournees ou *troublees* (SAINT-GILLE, Comment. A.Y. L., 1362-1365, 350).

2. "Altérer la transparence, la pureté de qqc." : Et à l'yssir certainement Ilz [les vents] *troublent* l'air très grandement. (LA HAYE, P. peste, 1426, 55). [Ou "agiter" ?] Et que ledit air soit cler, pur et net, non meslé ne *troublé* de fumees, vapeurs ou frimaz (qui est chose tres mauvaise) et que il soit si purifié et mundifié aprés le soleil luysant que... (LE FORESTIER, Rég. épid. pest., 1495. *In* : *Chrestom.* R., 280).

3. "Agiter" : Or avint que la mer s'enfla Pour le fort vent qui y souffla, Si qu'elle en devint toute trouble Pour le vent qui l'esmuet et *trouble*. (MACH., J. R. Nav., 1349, 249). Et si avoit de bons courciers, Plus tost courans que nuls chevaus, Pour courir les mons et les vaux, Si comme l'onde se demeinne De la mer, quant li vens la meinne, Et la *tourble* et fait tempester, Si qu'on ne la puet arrester. (MACH., P. Alex., p.1369, 58). ...une tempeste leva, Si grant que ci

ne là ne va Qu'il ne cuide qu'elle s'affonde Ou fons de haute mer parfonde. Li vens fu gros, la mer fu tourble, L'onde de la mer l'iaue *tourble* Si qu'il n'i avoit si hardi Qui n'eüst cuer acouardi ; Et trestuit li autre ensement Estoient mené telement Qu'il cuidoient bien estre mort. (MACH., P. Alex., p.1369, 110). ...après ce que le roy d'Angleterre eut rafreschi ses gens en la ville de Calais, (...) monta sur mer et ala arriver à Douvres en Angleterre. Mais il advint que en trespassant, ladicte mer fut moult fort *troublée*, et tant que deux vaisseaulx pleins de gens du seigneur de Cornouaille furent péris (MONSTRELET, Chron. D.-A., t.3, c.1425-1440, 125).

4. *Troubler ensemble.* "Mélanger"

Rem. Ex. de 1465 (Franchieres) ds GDC X, 785b (*Prenes poudre de poivre et ung peu de vin aigre et le troubles ensemble*) ; G.-G. Nicholson, *R. Ling. rom.* 5, 1929, 39.

B. - Empl. intrans.

1. [D'un liquide] "Perdre sa limpidité"

- [Dans un contexte métaph.] : Ou puis parfont de ma merencolie L'eaue d'Espoir que ne cesse tirer, Soif de Confort la me fait desirer, Quoy que souvent je la treuve tarie. Necte la voy ung temps et esclercie, Et puis aprés *troubler* et empirer (CH. D'ORLÉANS, Rond. C., 1443-1460, 477).

2. [De la vue] "Se brouiller" : Tant soit biaus, fors, soutils et sages, S'il n'ensieut les propres usages D'Amours, il s'en repentira ; Car sa veue li *troublera*, Quant il cuidera resgarder Les rais ; ne s'en porra garder. (MACH., D. Aler., a.1349, 347). [Phebus] En sa rage et en sa furour D'aventure la belle vid (...). L'arc prist, la fleche mist en coche Et si roidement la descoche C'a Coronis l'a traite ou pis Pour ce qu'il estoit acoupis. Coronis chiét toute estendue, Li cuers li faut et la veüe Li *trouble* en chief et de la plaie Li sans jusqu'a la terre raie. (MACH., Voir, 1364, 702). Les piez ne me peuent porter, Les yex ay *troublez* malement (Mir. Amis, c.1365, 48).

II. - Au fig. [Idée de perturbation]

A. - Empl. trans.

1. *Troubler qqn*

a) "Susciter chez qqn un état émotif qui lui fait perdre sa lucidité, rendre confus (l'esprit, le jugement...), perturber qqn (son esprit, son jugement)" : A ! vielle rassottée, Lessés m'en paix, vous *troublez* ma pensee, Pour riens en ce nulluy ne vous croiroit. (CH. D'ORLÉANS, Rond. C., 1443-1460, 440).

- *Qqc. trouble qqn* / une faculté : ...les fumees *troublent* la raison (SAINT-GILLE, Comment. A.Y. L., 1362-1365, 350). Sire, c'est convoitise et yre : Ces deux l'omme pas ne despeschent, Mais si le *troublent* et empeschent Que veoir ne peut verité. (Mir. Barl. Josaph., c.1363, 253). Et quant tel mouvement est trop grant et il n'est pas ordené par raison et refrené, il empesche bon et vray jugement et *trouble* l'entendement (ORESME, E.A.C., c.1370, 260). Dont ma coulour fu muée Et ma vigour tresalée, Comme se chose fa(c)ée M'eüst *troublé* à journée Tous mes esperis. Helas ! doulce desirée, Gaires... aprestée Attainte ne apprisée De la peine à moy donnée Pour vostre doulz vis. (MACH., Lays, 1377, 468). Ne me scé conment conseillier De la grant tristesce et de l'ire Que j'ay qui si me *trouble*, sire, Que ne vous puis a droit orer Ne mon cuer tenir de plourer (Mir. Pierre Changeur, c.1378, 261). Tant de plaisirs j'apparçoy En vous, a mon jugement, Qu'il *troublent* mon pensement : Vous me grevez, sur ma foy (CH. D'ORLÉANS, Rond. C., 1443-1460, 426). ...aux argumens et disputacions qui luy avoient *troublé* la teste donna brefve solucion (C.N.N., c.1456-1467, 559). ...yre *tourble* et empesche en tele maniere l'entendement et le courage de l'omme qu'il ne peut user de raison et ne peut veoir ne jugier la verité de ce qu'est a faire ou laisser. (FILLASTRE, Traité Conseil H., c.1472-1473, 241). Car yre est ennemye qui dedens le ceur *tourble* et combat la pensee de l'omme (FILLASTRE, Traité Conseil H., c.1472-1473, 244).

b) "Faire perdre à qqn sa sérénité, le décontenancer, l'inquiéter"

- [De qqn] : Amours [personnifié], je te lo et graci Cent mille fois et remerci, Quant mon cuer qu'avoies nerci, *Tourblé*, desteint et obscurcy et en ton Martire adurci, Par ta puissance As amé et vues amer si Que de ta douceur adouci Et de ta clarté esclarci L'as et fait dous son amer si Que desirer me fais merci En esperence. (MACH., R. Fort., c.1341, 118). De ce salut il [Gabriel l'archange] me *troubla* (Mir. fille roy, c.1379, 8). Pour paix et amour departir Entre prouchains et parens chiers, Treuvent cas orribles et fiers Pour *troubler* les cuers des menus (BOUVET, Appar. Meun A., 1398, 12). Les enfans de Jacob *tourblerent* fort leur pere ; pareillement les Juifz firent souffrir a la Vierge Marie une moult grant tristresse. (MIÉLOT, Spec. hum. Salv. L.P., 1448, 145). Et quant la royne et les autres dames la virent panmee comme morte (...) pour non *troubler* le roy et sa compaignie, sans faire bruit arouserent son viz et ses mains de vin aigre (LA SALE, J.S., 1456, 154).

- [De qqc.] : Et se au contraire il vient a un homme beneuré pluseurs grandes males fortunes et adversitéz, il le tribulent et *troublent* et li font tristeces et si l'empeschent de pluseurs bonnes operacions. (ORESME, E.A., c.1370, 135). Vezci qui trop me *trouble* et point. Mon pére a juré par son ame Qu'avoir me veult et prendre a femme. (Mir. fille roy, c.1379, 45).

. *Estre troublé de qqc.* : ...la Court et advocas et procureurs et les habitans de Paris furent moult *tourblez* et esmeuz de ce que grant nombre des gens d'armes du duc de Bourgoigne (...) estoient venu soudainnement du païz de Tierache (BAYE, II, 1411-1417, 265). ...les habitans de la ville de Paris (...) furent moult *troublez* de l'infraction desdictes pais, union, asseurances et aliances (FAUQ., I, 1417-1420, 318). Et de la bature de la langue de sa femme, il fu moult *tourble* [l. *tourblé*] en son cuer. (MIÉLOT, Spec. hum. Salv. L.P., 1448, 139). Quant le sire du chastel vey le chevalier prendre la chose ainsi a cuer de la mort des deux chevaliers, il en fut moult *troublé* (Percef. IV, R., c.1450 [c.1340], 143). LE BAILLIF. La ville estoit ung peu *troublee* De nostre evesque qui est mort ; Mais nostre joye est redoublee D'avoir en Dieu trouvé confort. (LA VIGNE, S.M., 1496, 401).

- *Faire qqn troubler à qqn.* "Faire que qqn cause du trouble chez qqn" : ...le XXe jour de may, oudit an, [advint] que fortune, qui avoit tant amé Enguerran, le fist *troubler* aux gens de ladicte ville, par quoy une tres grant murmure s'esmut contre luy (Journal bourgeois Paris T., 1414, 51).

c) En partic. DR. *Troubler qqn en qqc.* "Inquiéter, gêner qqn dans la jouissance de sa propriété, l'exercice de ses droits" : Lesquels choses sont et ont esté faites au grant dommage et prejudige des dis complaignans et en les *troublans* et empeschants en leurs dis possession et saisines à tort (Hist. dr. munic. E., t.1, 1377, 390). ...et neantmoins ledit Jaques en les *troublant* [Alard et sa femme] en leurs drois, usages et possessions gardées et observées de tout temps, a perseveré oultre et s'est efforcié et efforce à l'occasion dessusdicte de traictier et tenir en procès lesdis conjoins (FAUQ., II, 1421-1430, 298). ...ung huissier de ceans ou autres de par le Roy et la Court (...) ont voulu inventorier les biens en le [l'evesque de Paris] *troublant* et empeschant en sa juridiction, en ses drois, possessions et saisines (FAUQ., III, 1431-1435, 138).

d) "Déclencher la colère, le ressentiment de qqn"

- *Troubler qqn envers qqn.* "Mettre qqn dans de mauvaises dispositions envers qqn" : Orgueil (...) le *troubla* envers la dame tellement qu'il se tint a meschant de tant sieuvir une femme qui... (Percef. IV, R., c.1450 [c.1340], 1094).

- "Causer des brouilles dans un groupe" : Nous trois seiens a une table Pour nossoier et pour mengier. Mais Discorde se vint vangier, Car par despit, c'en est la somme, Getta devant nous ceste pomme, Et pour la court *troubler* dist qu'elle Fust donneë a la plus belle. (MACH., F. am., c.1361, 216).

2. *Troubler qqc.*

a) "Perturber qqc." : An cel tans fut Ronme *toublée* De foudre (Renart contref. R.L., t.1, 1328-1342, 329). ...lors la doulce mélodie de la royalle police sera *troublée*. (ORESME, Monnoies W., c.1365, LXXIX). ...ceste terre a esté tellement destruite et *troublee* par les Rommains qui l'ont exilliee qu'il n'est dame ne damoiselle d'honneur qui ne se voist musant et cellant par les bois et forests (Percef. IV, R., c.1450 [c.1340], 676).

- En partic. *Troubler la feste* : ...il ne voult pas *troubler* la feste. (Liber Fort. G., 1346, 108). Pour ce n'en fu en riens *tourblée* La feste (FROISS., Méliad. L., t.2, 1373-1388, 231). ...et pour ce espia à une autre foiz icellui cordouannier près de l'ostel dudit president devent l'eglise Nostre Dame, entendent que dansoient, et bailla d'une espée et fit plaie audit cordouannier, de quoy la feste fu *tourblé* (BAYE, I, 1400-1410, 48). Vous avéz fait folle requeste, Mes point ne veul *trobler* la feste Ne je ne m'ose pas desdire. (Pass. Semur D.M., c.1420 [1488], 112). Trop ennuyez la compaignie, Douloureuse Merancolie, Et *troublez* la feste de Joye (CH. D'ORLÉANS, Rond. C., 1443-1460, 520). LA FILHE. Sire, pour ce que ce prophete, Jehan babtiste, qu'en prison est, Ad moy et a ma mere desplait, En ce plat donnés moy sa teste ! HERODES. Or est bien *troublee* ma feste. Meshuy ne fairons bonne chere. (Pass. Auv., 1477, 96).

- [Une chose abstr., un sentiment, la paix...] : Et quant il avient que a telz sont faites par leurs amis autres choses que ilz ne appetoient et esperoient, adonques ilz contendent avecques eulz et est l'amistié *turblee*. (ORESME, E.A., c.1370, 453). Advis est a monseigneur que le prelat ne son official ne peult ne doit faire lesd. injoncion. Et ou cas que led. prelat sommé ne vouldroit faire la remission de la declinatore et revocquer l'injoncion, le bailly le mectroit en cause, si comme il appartendra, en jurisdiction *troublée*. Et le bailly prendroit le demandeur et le mectra en prison et lui fera amender sa folle convocation faicte devant le prelat, de quelque bailliage que le demandeur soit. (Echiq. Normandie S., 1391, 74). Item, lesdiz bailliz (...) punissent bien et rigoreusement tous les subgez *troublans* ladicte paix (BAYE, II, 1411-1417, 153). Vostre cueur est trop endurcy Et de desconfort si noircy Qu'i vous fait *troubler* la prudance (HAUTEV., Conf. Test. am. tresp. B., c.1441-1447, 43).

b) DR. "Empêcher (un droit) de s'exercer" : ...l'evesque n'a congnoissance de rapt, ne de murtres, ne d'autres pluiseurs cas, dont il s'efforce d'avoir la congnoissance, en *troublant* les drois du Roy. (FAUQ., III, 1431-1435, 6).

3. Empl. abs. : ...pource que je suis celle qui pas ne veil *troubler*, ou je puisse bonnement a l'encontre, je suis contente d'emprandre l'estat de mariage (C.N.N., c.1456-1467, 170).

B. - Empl. intrans. ou pronom.

1. "Perdre sa lucidité, s'égarer" : ...et sy buit tant de vin que sa teste *tourblat* (JEAN D'OUTREM., Myr. histors G., a.1400, 215). [ou empl. trans. ?] Et doit aussi estre en ceste largese des biens sobre et les despenser par raison et non se *troubler* ne charger d'orgueil a cause de grant richesse (Abuzé D., c.1450-1470, 16). ...et ne se *troublent* es folles bobances et grans abusions de court (Abuzé D., c.1450-1470, 30). Je ne vy jamais si soubdain Entendement d'homme *troubler* ! (Nouv. Path. T., c.1474-1485, 106). Hé, mon Dieu, que ce vin est fort ! Il me fait la teste *troubler*. (Pass. Auv., 1477, 206). Or suis je entre tous maulditz, Le plus mauldit qu'onques fut né. Je sens *troubler* mes esperitz, Veu que suis a mort delivré. (Pass. Auv., 1477, 207).

- *Estre troublé* : Signeurs, j'ay veü en s'orine Einssi comme un po de racine Qu'elle est en l'esperit *troublée*. Or nous est la science emblée De ce point, s'on ne s'en avise. Et nous savons une devise Que li bons philosophes dist ; Il afferme, et je croy son dit, Que les maladies quelconques (...) Sont curées par leur contraire (MACH., J. R. Nav., 1349, 203). ...li roys d'Ermenie Avoit requis le roy d'aye, Et encor li avoit escript Que, pour la foy de Jhesu Crit, Li soudans sa mort li procure, Dont il est en grant aventure, Qu'il n'en soit destruis ou peris ; *Tourblés* en est ses esperis Et ses cuers a si grant meschié, Comme d'avoir le chief tranchié, Ou qu'il ne soit procheinnement Essiliez perpetuelment, Se li bons roys ne le secourt. (MACH., P. Alex., p.1369, 211). ...car quant lymaginatiue ou la fantasie est *troublee* ou blessee par trop grant impression des choses deuant dictes cestassauoir des especes ou des fantosmes retenus des choses sentues par dehors, tu vois que lentendement et la raison de la personne est *troublee*. (CIB., p.1451, 212). Nostre president, voyant encores de plus en plus rafresch[i]r la desloyauté de sa femme, estoit tant mal content et si tresfort *troublé* qu'on ne pourroit plus. (C.N.N., c.1456-1467, 311). ...je vous asseure qu'onques ne fuz si espoventée, si *troublée* et evanuye de mon entendement, que j'ay esté presentement de voz parolles (C.N.N., c.1456-1467, 565).

. [Dans un contexte métaph.] : Les nimphes dous bois le plourerent Parfondement, car moult l'amerent, Et de tous les arbres les genres, Les grans, les moiens et les menres, Et les rivieres ensement Le plourerent parfondement Et si qu'elles en furent *tourblees* Et acreües et plus lees. (MACH., C. ami, 1357, 93).

- *Avoir la pensee troublee* : Pierre, qui as si la pensée *Troublée*, pour quoy pleures tu ? (Mir. Pierre Changeur, c.1378, 263).

2. "Perdre sa sérénité, perdre contenance, s'inquiéter" : Sire, je vous diroye Volentiers, se je ne cuidoye Que vous ne deüssiez *tourbler*, Chou que jou ay en mon penser. (Dit prunier B., c.1330-1350, 70). La Proserpine d'aventure Perdi ses fleurs et sa seinture Qui cheï enmi la fonteinne Qui moult fu douce, clere et seinne, Mais la fonteinne en devint trouble, Dont Dyane si fort se *trouble*, Et pour la deesse ravie, Que par larmes fina sa vie. (MACH., C. ami, 1357, 88). Elas ! qu'en puis je se je plour Et me *trouble*, pére benigne, Quant je me voi estre non digne Que m'eust le povre en memoire ? (Mir. Pierre Changeur, c.1378, 261). Dont a celle heure que l'ange la salua elle se *troubla* en sa parole, pensant quelle estoit ceste salutacion, dont l'ange li dist : Marie, ne te doubtes point, tu as trouvé grace par devers Dieu. (Mir. fille roy, c.1379, 6). Devers moy vint, point ne *troubla* Mon courage pour son venir, Aincois me faisoit souvenir De la deesse de savoir, Dont Ovide nous fait savoir Que elle est Pallas nommee (CHR. PIZ., Chem. estude P., 1402-1403, 21). En allant dist a la grimasse : Ne vous *troublez*, gente gorgette, Qui n'estes en riens contrefaicte Pour mal que Fortune me face. (RÉGN., F.A., 1432-c.1465, 42). [Jésus dit à ses disciples] ...ne vous *tourblez* point en vostre cuer, car je retourneray vers vous. (MIÉLOT, Spec. hum. Salv. L.P., 1448, 151). Sire, dist le preudhomme, l'en ne se doit point *troubler* pour tant qu'on puist aller au contraire (Percef. III, R., t.2, c.1450 [c.1340],

29). Tu ne te dois point *troubler* ne esbaïr ce ["si"] les bons et les mauvailz ont une maisme socialité en l'usaiges des choses temporelles (CRAP., Cur Deus, De arrha B.H., c.1450-1460, 268). [lat. *se conturbare*] Or ça, il ne m'est desormais mestier, obstant le nombre de mes ans, tourmenter ne *troubler* de doleurs, d'angoisses ne de pensemens. (C.N.N., c.1456-1467, 557). ...tu ne te doibz *tourbler* pour terrienne mutation (CHASTELL., Temple Boc. B., 1463-1464, 175).

- *Estre troublé* : JOSEPH. Certes, je ne fu onques mais Si *troublez* conme j'ay esté Pour toy, biau filz, qu'en verité Nous te cuidions avoir perdu (Mir. nat. N.S.J.C., c.1343, 241). Et se loga celle nuit en ung chastel pour la pucelle reposer, qui estoit tant *troublee* qu'elle desiroit plus la mort que la vye (Percef. III, R., t.2, c.1450 [c.1340], 208). ...mon ame est *troublee* pour les miseres qui sont en moy, et pour ce iay memoire de toy, memor fui Dei et delectatus sum, sire iay eu memoire de toy et en toy iay eu delectable consolacion, car en moy ie ne treuue que confusion. (CIB., p.1451, 198). Sa tresdolente mere est si tresfort *troublée* que d'elle il n'est rien plus desplaisant (C.N.N., c.1456-1467, 32). La compaignie fut moult *troublée*, qui eut perdu madame ; si s'en retourna en la ville. [Madame s'est noyée sous leurs yeux] (C.N.N., c.1456-1467, 313). ...foibles en adversité, de legier *tourblez* (CHASTELL., Temple Boc. B., 1463-1464, 141). Il ne sera de ceste annee Que nous ne nen soyons *troublés* ! Las, veez cy piteuse journee ! Pour quoy nous y sommes trouvés ? (Pass. Auv., 1477, 270). "En lui [Dieu] n'est aucune transmutation comme d'une qualité en aultre", aucune fois courrouciet, aucune fois apaisiet, car tousjours est paisible sans estre *troublé*. (Somme abr., c.1477-1481, 143).

. *Courage troublé* : Hé ! mon mary, dont vous vient ceste tristece, ce courage *troublé* ? Qui vous a ainsi meu a ire ? (C.N.N., c.1456-1467, 564).

- Part. passé en empl. adj. "Qui a perdu sa sérénité" : ...petit a petit son *troublé* cueur se remist a nature, et pardonna, combien que a grand regret (C.N.N., c.1456-1467, 30).

3. "Se mettre en colère, se fâcher" : Quant la royne vey que Nestor se courrouça, elle lui dist : Beau filz, ne vous *troublez* point... (Percef. III, R., t.2, c.1450 [c.1340], 367).

- *Se troubler à / envers / contre qqn*. "Se mettre en colère, s'irriter, se fâcher contre qqn" : Aprés celle desconfiture se prindrent à *troubler* en Flandres fort l'un contre l'autre, et prindrent à hair fort leur seigneur (Chron. norm. 14e M., c.1369-1372, 39). Flamine, gente pucelle, ne vous *troublez* point envers moy, car se j'ay mesprins, je le voeul amender a vostre plaisir. (Percef. III, R., t.2, c.1450 [c.1340], 182). ...je ne cuide point avoir tant meffait au chevalier qu'il se deust *troubler* a vous pour l'amour de moy. (Percef. III, R., t.2, c.1450 [c.1340], 368). Dame, ne vous *troublez* aucunement a moy, car advenir devoit. - Haa ! larron, dist elle, c'est une mauvaise advenue. (Percef. IV, R., c.1450 [c.1340], 704). Belle, dist il, ne vous *troublés* a moy, car je ne le dy fors par soulas (Percef. IV, R., c.1450 [c.1340], 1023).

- *Se troubler de qqc*. "S'indigner de qqc." : Plusieurs toutes-voies des nobles hommes là estans se *troublèrent* de cestuy sermon, et, plus obéissans à folle opinion que à sain jugement, se tinrent mal contens du prescheur (CHASTELL., Chron. K., t.1, c.1456-1471, 80).

- *Estre troublé*. "Être fâché" : ...ilz doubtoient qu'elles ne fussent *troublees* contre eulx. (Percef. III, R., t.1, c.1450 [c.1340], 334). ...si tost que le tres noble roy Perceforest eut fait publier sa feste pour rassambler toute sa chevallerie, de laquelle il se douloit pour leur eslongement, et pour retraire Bethidés son filz qui comme par maltalent s'estoit parti de la court, la rouyne, qui vouloit a point mettre ce trouble, manda devers le Chevalier Muel et lui requist qu'il se voulsist mettre en queste pour son filz Bethidés trouver et lui dire de par elle qu'il revenist a court et que le roy son pere estoit moult *troublé* a cause de sa departie (Percef. IV, R., c.1450 [c.1340], 327).

- "Se quereller" : Princes, li chiefs doit ses membres amer, Et contre droit ne les doit entamer, Et le chief doit d'eulx tous estre obeis ; S'il a besoing, ilz lui doivent aidier. Mais quant je voy chief et membres *troubler*, Merveille n'est si j'en suis esbahis. (DESCH., Oeuvres Q., t.2, c.1370-1407, 90). [R. M.]

TROUBLEREAU, **subst. masc.** (troublereau)
[FEW XIII-2, 425a : *turbulare*]

[P. plais.] "Celui qui cause le trouble" : Puis dictes qu'il est *troublereaul* [var. il vous trouble l'eaue ; il a troublé l'eau] (MICHAULT, Doctr. temps prés. W., 1466, 88). [R. M.]

TROUBLETÉ, **subst. fém.** (troubleté)
[GD : *torbleté* ; FEW XIII-2, 425a : *turbulare*]

"Trouble" : Turbiditas : *tourbletez* (Aalma R., c.1380, 429). Turbulentia (...) : *tourbletés* ou oscurtés ou tribulation, turbation (LE VER, Dict. M.E., c.1420-1440, 513). [R. M.]

TROUBLEUR, **subst. masc.** (troubleur[1])
[T-L (renvoi) : torblëor ; GD : *torbleur* ; FEW XIII-2, 425a : *turbulare*]

"Celui qui trouble, qui empêche la bonne organisation, le bon fonctionnement de qqc., perturbateur" : Ce sont tolleurs de toute grace Et empescheurs de toute trace, *Tourbleurs* de bonne conscïence, Qui font faillir belle jouvence (Renart contref. R.L., t.2, 1328-1342, 34). Et, combien que on l'en tiegne pour *troubleur* de noms et de verbes par obscurité... (FOUL., Policrat. B., VII, 1372, 318). ...il n'est pas digne d'estre entre gens, comme *tourbleur* de police. (BAYE, I, 1400-1410, 102). Pierre de La Lune estoit scismatique obstinéement, voire hérétique, *troubleur* de la paix et union de l'Eglise. (MONSTRELET, Chron. D.-A., t.1, c.1425-1440, 256). ...et tous ensemble et d'une mesme voulenté, condemnèrent les deux contendans à la papalité comme hérétiques, scismatiques obstinez en mal et *troubleurs* de la paix de nostre mère saincte Église. (MONSTRELET, Chron. D.-A., t.2, c.1425-1440, 9). ...condempnés comme hérétiques, sissematiques, obstinés en mal, et *tourbleurs* de la paix de Nostre Mère Saincte Eglise. (LEFÈVRE ST-RÉMY, Chron. M., t.1, c.1462-1468, 18).

Rem. Aussi doc.1413 (*troubleurs de paix*) ds MONSTRELET, *Chron.* D.-A., t.6, 112. [R. M.]

TROUBLEUR, **subst. fém.** (troubleur[2])
[GD : *torblor* ; *FEW XIII-2, 427b : **turbulus*]

"Ce qui est trouble, aspect trouble (d'un liquide, en partic. du vin)" : ...la turbulance ou troublement d'orine est aucunefoiz semblable a la couleur et *troubleur* de mauvaiz vin et aucunefoiz a puree de feves ou puree de chiches et tiercement elle est semblable a orine d'asne et ces III manieres de turbulacion et de *troubleur* met Avicene ou premier du Canon (SAINT-GILLE, Comment. A.Y. L., 1362-1365, 350). Et se le vin est trop trouble, sy y adjouste l'en des choses dessus dictes plus largement, car elles font descendre au fons toute la *troubleur* et l'ordure du vin par la vertu de leur poix, si que la *troubleur* ne se puet eslever en hault (Rustican H., 1373-1374, 106). [R. M.]

TROUBLEUX, **adj.** (troubleux)
[GD : *torbleus* ; FEW XIII-2, 425a : *turbulare*]
"Troublé, confus" : Turbidus (...) : *tourbleux* (Aalma R., c.1380, 428).
- "De couleur trouble" : Se la fache est *tourbeleuse*, R. plantein et le destrenpreis de fonteine et doneis a boire. (Méd. nam. H., c.1400-1500, 195). [R. M.]

TROUBLIR, **verbe** (troublir)
[FEW XIII-2, 424b : *turbulare*]
I. - Empl.trans. "Troubler" : Par ces deux cy sont si *troubli* Qu'ilz mettent trestout en oubli (Renart contref. R.L., t.2, 1328-1342, 134).
II. - Empl. intrans. "Se troubler" : Richart cheÿ a terre, la veue ly *troubly* (Renaut Mont. B.N. V., c.1350-1400, 313). [R. M.]

TROUBLIS, **subst. masc.** (troublis)
[*FEW XIII-2, 425a : *turbulare*]
"Trouble moral, tourment, peine" : Tropt grand *troublys* Prennés, ma seur ; - il fault que vous ayés pacience. (Pass. Auv., 1477, 188).
Rem. *Cf.* HUG. [J.-L. R.]

TROUBLISON, **subst. fém.** (troublison)
[*FEW XIII-2, 424b : *turbulare*]
"Trouble" : ...Jadiz splendeur du hault senat de Romme, Qui *troublison* et volenté legiere Fay reprimer (CHASTELL., ROBERTET, MONTFERRANT, Douze dames rhétor. C., 1462-1463, 144). [R. M.]

TROUEE, **subst. fém.** (trouée)
[GDC : *trouee* ; FEW XIII-2, 230b-231a : **traucum* ; TLF XVI, 693b-694a : *trouée*]
"Large passage ouvert dans ce qui barre le chemin (en partic. dans un mur), trouée" : Nous faisons ghuet sur les *trauwees* (MOLINET, Faictz Dictz D., 1467-1506, 756). ...les sauldars de morte paye ent[er]ont en la ville par quelque *trauee* (MOLINET, Faictz Dictz D., 1467-1506, 911). ...il y eubt pluseurs proesses faites du parti des Bourgoignons, lesquelz entrèrent ens par les moysnetz et aultres *trouéez*. (MOLINET, Chron. D.J., t.1, 1474-1506, 295). Et, pour ce que la ville de Therrewane (...) grevoit la conté de Flandres (...), comme la mavaise fenestre dont le vent francois se desgorge, pour restoupper ceste *troée* et gouffre, il proposa de... (MOLINET, Chron. D.J., t.1, 1474-1506, 301). [R. M.]

TROUER, **verbe** (trouer)
[T-L : *tröer* ; GDC : *trouer* ; DÉCT : tröer ; FEW XIII-2, 230a : **traucum* ; TLF XVI, 694a : *trouer*]
A. - "Faire un ou des trous, percer d'un trou" : ...et piquerent tant de grands maillès de fer que les murs furent *trowez* une toise de large (LE BEL, Chron. V.D., t.1, 1358, 332). ...leur nef fu *trawée* et pertuisie en pluiseurs lieus ; dont li yawe entroit à grant randon dedens (FROISS., Chron. L., IV, c.1375-1400, 91). Li gentil honme, liquel estoient au lés deviers l'abeie, fissent aporter par lors varlés gros mairiens et puis hurter contre le mur a force de bras et de gens. Et tant i hurterent et bouterent que il perchierent le mur et *trauerent* en pluisseurs lieus, et entrerent par derriere en l'abeie. (FROISS., Chron. D., p.1400, 427). Le Turc fiert Gualien sur son escu doré, Soubz la bougle lui a *troué* et percié (Galien D.B., c.1400-1500, 129). Petiz chappeaux deschiquetez, coppez, *Trouez*, percez, fretaillez, entr'ouvers, Par aucuns lieux de soye envelopez Et de rubens rouges, blans, noirs et vers (LA VIGNE, V.N., p.1495, 213).
- *Troué.* "Qui a un ou plusieurs trous (dus à l'usure ou qui sont faits intentionnellement)" : Mais je tieng à trop grant laidure Que les mauvaises gens et fausses Li avoient mis [au cadavre du roi assassiné] unes chausses Rouges, reses, viez et usées ; Et s'estoient toutes *troées* ; Et uns viez solers emboez Qui tous IJ. estoient *troez*, Si que l'un des piez li paroit Telement qu'à tous apparoit ; Et un viez chaperon de pers Qui estoit tous mengiez de vers, Ort et vil, et puant, et sale (MACH., P. Alex., p.1369, 272). Lardouere fault et cheminons, Petail, mortier, aulx et oignons, Estamine, paelle *trouée* Pour plus tost faire la porée (DESCH., M.M., c.1385-1403, 47). Les nazilles sont faites de plusieurs choses: premierement de os que on appelle colatoire, qui est *troué* (GORDON, Prat., c.1450-1500, III, 15). Ledit messire Jaques avoit fait desclouer et oster la visiere de son bassinet, et avoit à maniere d'une baviere *trouée*, qui lui couvroit le visaige jusques au nez. (LA MARCHE, Mém., II, c.1470, 98). Il [le fruitier] a en garde la vaisselle d'argent pour servir le fruit, et doit estre icelle vaisselle *trouée* en trois lieux, pour plus habilement laver son fruit (LA MARCHE, Mém., IV, Pièces annexées, 1474, 55-56).
Rem. *Myst. process. Lille* K., t.4, a.1485, 55/54 (*trauwé*).
- *Ne priser qqc. une trouee mite* : Se l'un [Fortune] fait grant, l'autre amenrist Par droit despist, Son fait honnist ; Autre apetist, N'autre delist N'a : je ne prise son profit Une *troée* mite. (MACH., Les lays, 1377, 417).
B. - Région. (Wallonie) *Trouer les oreilles.* "Casser les oreilles" : Aquoisie vous, foul, Vo me *traueis* les orelle. (Jeu nat. suite C., c.1480-1500, 192). [R. M.]

TROUILLE, **subst. fém.** (trouille)
[GD : *trouille*[1] ; FEW XIII-2, 40b : *torculum* ; TLF XVI, 696b : *trouille*[2]]
"Gros pet"
REM. *Nef des fous*, fin XVe s. [éd. XVIe s. ?] (LA CURNE X, 106a ; GD VIII, 93a ; HUG. VII, 357b : *trouille*[1] ; TLF) : *trouilles, pets*. [R. M.]

TROULLET, **subst. masc.** (troullet)
[GD : *troullet*]
[Oiseau] : Le heron blanc (...). Le *troullet* (...). La bergeronnete... (Comp. kal. bergiers C., 1493, f° 83 v°). [Seul ex.]
REM. Synon. de *troye* ? Pour des formes en *-l* à partir de *troja*, *cf.* FEW XIII-2, 314b, 315b. [R. M.]

TROUPE, **subst. fém.** (troupe)
[T-L : *trope*[2] ; GDC : *troupe* ; FEW XVII, 397b : *thorp* ; TLF XVI, 696b-697b : *troupe*]
"Rassemblement d'hommes en armes, troupe" : Or s'en venoint les Angloys fierement et impetueusement, par grands *trouppes* (LESEUR, Hist. Gast. IV, C., t.1, 1477-1478, 89). ...et en une *trouppe* tuèrent quatre ou cinq cens hommes en ung moment (COMM., I, 1489-1491, 106). Mais à leur veüe ne fut point tué, mais par une grant foulle de gens qui y survindrent, qui le tuèrent et le despouillèrent en la grant *trouppe*, sans le congnoistre. (COMM., II, 1489-1491, 153). [R. M.]

TROUPÉ, **subst. masc.** (troupé)
[T-L : *tropé* ; *FEW XVII, 398a : *thorp*]
"Groupe d'individus" : Entre les autres Rualent, Un dez hommes saint Evroul, prinstrent Et durement en prison mistrent A

Danfront o un *tropé* d'autres, Et batus furent comme viautres (Vie st Evroul S., c.1350, 157).

REM. Ex. d'a. fr. ds T-L X, 685-686. [R. M.]

TROUPEAU, **subst. masc.** (troupeau)
[T-L : *tropel* ; GDC : *troupel* ; DÉCT : tropel ; FEW XVII, 397a : *thorp* ; TLF XVI, 697b : *troupeau*]
A. - "Groupe important d'animaux, troupeau" : ...et ferirent entre les Sarrasins comme les loups famillеux entre ung *tropeau* de brebis (LE BEL, Chron. V.D., t.1, 1352-1358, 217). Car assemblee de communaute senz chief est comme *tropel* de brebis senz pasteur, qui sespandent et ne sceuent ou il doiuent aler (MANDEVILLE, Voy. L., p.1360, 230). Certes les vierges qui par telz manierez de ars se gasteront, je ne cuide pas que entre les vierges beneurees elles doient estre nombrees, mais comme oailles tachees et pourries doivent estre separees du *tropeau* saint et pur de virginité, affin que par leur atouchemens les aultres ne soient pollues ou adommagees (DAUDIN, De la erudition H., c.1360-1380, 378). Je vous di qu'il a une place, Grant et longue et large d'espace, Droitement, au pié dou chastel, Là trouverent il un *tropel* De IIIJ. à V. mille chevaus, Qui estoient des amiraus Et de leurs gens qui les tenoient, Et là leurs signeurs atendoient. (MACH., P. Alex., p.1369, 194). ...en la maniere des moutons du *tropel* saultoient et tripoient (Horloge de sapience S., c.1389, 93). En ton *troupel* de brebis tu en puez prendre l'une et la tuer, et l'autre garder. (GERS., Trin., 1402, 163). ...tout ainsi que le pastour se prent garde que ses berbis soient maintenues en santé et se aucune en devient roingneuse il la separe du *troupel* de paour qu'elle peust empirer les autres... (CHR. PIZ., Trois vertus W.H., c.1405, 72). O la tresbelle entre les femmes puis que tu te ignores et que tu ne te veulx congnoistre va ten, ys de la compaignie des bestes et va derriere apres les *tropeaux* de tes bestes, tu paistras les boucs. (CIB., p.1451, 199). Nous sommes en bonne paisture Pres de Bethlëen la cité, Pour trouver en grant quantité De nos *troupiaux* la norriture. (Myst. Pass. Troyes B., a.1482, 206).

Rem. *Hist. prem. destruct. Troie* R., c.1470-1480, gloss. (*tropeau*, *tourpeau*).
B. - "Groupe important de gens"

1. "Groupe, foule" : L'ystoire nous raconte que tant attendirent a la porte cilz qui estoient avecques Remondin que de ceulx de la chace, ilz virent apparoir un grant *troupel* de gens, et, a l'approuchier, ilz entendirent moult de piteuses voix qui griefment se lamentoient, dont ilz furent fort esmerveilliez. (ARRAS, c.1392-1393, 28). ...un grant *troupel* de foles femmes vuiderent, et toutes manieres de marchans qui apportoient a vendre choses delicatives et sans besoing (Bouciquaut L., 1406-1409, 403).

- *À troupeaux.* "Par groupes nombreux, en grand nombre, en foule" : Et les Juïfs les vont huyant, Qui les occient a *troppiaulx* (CHR. PIZ., M.F., II, 1400-1403, 228).

- *Par troupeaux.* "Par groupes nombreux, en grand nombre, en foule" : Là escrioient li aucun chevalier et escuier de France, qui par *tropiaus* se combatoient : "Monjoie ! Saint Denis !" et li Englès : "Saint Jorge ! Giane !" (FROISS., Chron. L., V, c.1375-1400, 40). Et chevauçoient aval le pays par *tropiaus*, ci trente, ci quarante, et ne trouvoient qui les destournast (FROISS., Chron. L., V, c.1375-1400, 95). ...cil de Paris, qui bien sapvoient ceste assamblée, se partirent un jour de Paris par fous et par *tropiaus* et s'en vinrent avoecques les aultres (FROISS., Chron. L., V, c.1375-1400, 104). Il se part et a tant erré qu'il appercoit l'ost ou fons d'une valee sur une riviere, et percoit les cuisines fumoier, courir chevaulx et courciers parmy la prayerie, les gentilz hommes par *trouppeaulx*. (ARRAS, c.1392-1393, 178). ...le josne roy Henri print en ce si grande desplaisance, que les larmes luy saillirent hors des yeulx, et dist à aulcuns de ses privés consilliers, qu'il véoit bien puis que le duc de Bourgongne s'estoit ainsy desloiauté devers lui et reconcilié avec le roy Charles, son ennemi, ses signeuries du royaume de France en vauldroit biaucop pis. En oultre, le dessusdit cardinal et le duc de Glocestre, se partirent du conseil tous confus et troublés, et aussy firent pluiseurs aultres, sans là prendre aulcune conclusion, sinon d'eulx assambler par pluiseurs *tropeaux*, et dire l'un à l'autre pluiseurs injures et reproches du dessusdict duc de Bourgongne et de ceulx de son conseil (MONSTRELET, Chron. D.-A., t.5, c.1444-1453, 192). Et s'assamblèrent en ce propre jour par divers *troppeaux*, disans l'un à l'autre qu'ilz estoient trahis, et que riens ne leur estoit entretenu de chose que on leur euyst promis. (MONSTRELET, Chron. D.-A., t.5, c.1444-1453, 253-254).

. *Par grands troupeaux* : Quant li roys vint enmi les chans, Il vit, à milliers et à cens, Les Sarrasins par grans *tropiaus*. Adonques il resgarda ceaus Qui furent en sa compaingnie, Et trouva qu'il n'estoient mie De gens d'armes plus de quarante. (MACH., P. Alex., p.1369, 91).

2. "Troupe" : Chest batailhe fut en pluseurs liiez, par *tropeaz*. (HEMRICOURT, Guerres Awans B., c.1398, 45). Les aucuns disoient que certain nombre de gens feussent embuschiez es maisons prouchaines de la porte de Bordelles ; que quatre vins ou cent escoxois, habillez comme angloiz portans la croix rouge, venissent par petiz *troupeaux* ou compagnies le droit chemin de Saint-Denis en ceste ville (Paris domin. angl. L., 1420-1435, 306). ...derrière vostre grosse bataille, ung bon *tropeau* de gens d'armes pour garder que homme ne reculle (BUEIL, II, 1461-1466, 37). ...mais tantost se remirent ensemble, et messire Jaques, qui fut hastif de repasser, redonna de l'esperon et se ferit au *trouppeau*, l'espée au poing, comme ung lyon. (LA MARCHE, Mém., II, c.1470, 239).

3. "Amas (de morts)" : Petit les ot Hector hanté Que grans *trouppiaulx* faisoit des mors. (CHR. PIZ., M.F., III, 1400-1403, 77).

Rem. DESCH., *Oeuvres* Q., t.6, c.1370-1407, 151. [R. M.]

TROUPEE, **subst. fém.** (troupée)
[T-L : *tropee* ; FEW XVII, 398a : *thorp*]
A. - "Groupe d'individus" : Sy oyst-on merveilleuse murmure en Gand, femmes et hommes eux démener et débattre par *troupées* (CHASTELL., Chron. K., t.3, c.1456-1471, 409).
B. - "Troupeau" : Car de bestail ay veu mainte *tropée* Par les bergiers chacier pour paistre aux champs (DESCH., Oeuvres Q., t.6, c.1370-1407, 72). [R. M.]

TROUPELEE, **subst. fém.** (troupelée)
[T-L : *tropelee* ; GD : *tropelee* ; FEW XVII, 396b : *thorp*]
A. - "Troupe" : Il cria raenchon, mais n'i vali riens née, Car des Flamens y vint une grande *tropelée*. (Geste ducs Bourg. K., c.1410-1419, 446).
B. - "Troupeau" : Baudoyn se fery dedens neantmoins et d'une grant hache pesant lez escarpilloit tellement qu'il n'y avoit payen quy ne le fuist ne plus ne moins que lez moutons a *troupelees* fuyent ung loup. (Saladin C., c.1465-1468, 45). [R. M.]

TROUPELET, **subst. masc.** (troupelet)
[T-L : *tropelet* ; GD : *tropelet* ; FEW XVII, 396b : *thorp* ; TLF XVI, 698a : *troupeau* (*troupelet*)]
"Petite troupe" : Ainsi marcha le Jouvencel à pié, lui et tous ses gens, fors ung petit *tropelet* de gens à cheval qu'il mist à part pour

leur donner par derrière aucune affaire ou par costé. (BUEIL, II, 1461-1466, 248). [Autres ex. I, 152, 213 et II, 35]

REM. Doc. 1428 ds GD VIII, 89a-b. [R. M.]

TROUSEUR, **subst. masc.** (trouseur)
[Ø]

"?" : Item a la femme Jehan Audebert, pour VII anees de vin, tant blan que claret, pour le *trouseur* fait aux Changes, devers l'Empire, et au carré de l'ostel de lad. Audeberte ... IIII l. Item a Claude Lardi, espinoillier, pour avoir vacqué a fere les eschauffaux et tendre les biques et toyles a la partie devers le Royaume, paié, oultre les somes qu'il eut du vin du *trouseur* devers l'Empire ... XX s. t. (Entrées roy. G.L., 1476, 239).

REM. *Torsoir, torseur, tourseur* "pressoir" ? Sous la forme *tronsour* dans un texte lyonnais (*cf.Entrées roy.* G.L., 1389, 148 et 150) ; *trousour, toursour* ? [R. M.]

TROUSSAGE, **subst. masc.** (troussage)
[T-L (renvoi) : torsage ; GD : *toursage* ; FEW XIII-2, 93b : *torquere* ; TLF XVI, 701b : *trousser* (*troussage*)]
A. - "Action de charger"

Rem. Doc. 1465 (La Rochelle, *pour le charroy et troussaige*) ds GD VII, 776a.
B. - "Ce qu'on a chargé, bagage" : Quant Sarrasins les appercoivent, si montent communement a cheval, et tournent en fuye après leurs gens, qui en enmenoient leur proye de beufs, de vaches, de moutons et de pors, et moult de *troussaige*. (ARRAS, c.1392-1393, 102). Et fist demourer en la valee tout le *troussage* et le sommage, et garder a cent hommes d'armes et a cinquante arbalestriers. (ARRAS, c.1392-1393, 111). [R. M.]

TROUSSE, **subst. fém.** (trousse)
[T-L : *torse* ; GDC : *trousse* ; FEW XIII-2, 92b : *torquere* ; TLF XVI, 698b : *trousse*]
A. - "Faisceau de choses liées ensemble ; assemblage, botte, paquet, ballot, faix..."

1. "Botte, paquet" : ...et, en après ce, pour doubte que de ce elle ne feust saisie, icelle chamberiere avoit icelle tasse mucée ou jardin de sondit maistre, en une *trosse* d'erbe. (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 301).

- *Faire ses trousses.* "Faire provision de bottes de foin, de paille..." : ...ilz se departirent par tropeaulx pour faire leurs *trousses* là où ilz trouvoient les plus beaulx blez (LE BEL, Chron. V.D., t.1, 1352-1356, 199).

2. "Assemblage d'objets quelconques" : ...l'autre mordant d'embas garny de trois saphirs, ung balay et trois *trouses* de perles (Comptes Lille L., t.2, a.1467, 119).

3. "Ensemble de flèches ; carquois" : ...ung petit canon de fer gectant pierre pesant VII livres et demi et III *trousses* de flesches (Comptes Etat bourg. M.F., t.2, 1418-1420, 865). ...un homme natif de nostre pays d'Angleterre, (...) feust venu sur l'anuictement en icelle parroisse armé et embastonné d'une espée, dague, arc et *trousse* de flesches (Chancell. Henri VI, L., t.1, 1423-1426, 257). Item. Est entendu que ceulx qui s'en voudront aller, lesquels peuvent emporter leurs biens par le traicté dessus dit, en iceulx biens sont comprins toutes manières de meubles, sauf canons, coulevrines, arbalestes et autre semblable artillerie, si non que ce soient les ars et *trousses* aux compaignons, et aux arbalestriers leurs arbalestes. (Doc. 1449. In : CHART. J., Chron. Ch. VII, V., t.2, c.1437-1464, 99). Vecy XII fleches ou saiettes, en ceste *trousse* trésbien liees (Nouvelles inéd. L., p.1452, 110). Et si leur envoierent encores grant quantité de *trousses* de fleches à arc, artillerie, arbalestres et des pouldres à canon. (ROYE, Chron. scand., I, 1460-1483, 280). Et si leur envoierent encores grant quantité de *trousses* de fleches à arc, artillerie, arbalestres et des pouldres à canon (BUEIL, I, 1461-1466, 280). Aprés ceulx cy, les archiers d'ordonnances Vindrent souldain a tout leurs arcs bendez, La belle *trousse* a flesches de deffences, Hommes bien pris, bien formez et fondez, Tous deux a deux en belle ordre guidez (LA VIGNE, V.N., p.1495, 211). A leur costé l'espee longue et large, La courte dague pour son homme aborder, Le grant bauldrier avecques le guindage Pour a deux coups l'arbaleste bender, Et pour a point plusieurs coups desbender La grosse *trousse* de garrotz et de vires, Pareilz a ceulx qu'on voit en ses navires Le plus souvent user a volunté (LA VIGNE, V.N., p.1495, 213). Dessus le chief la bien clere sallade A cloux dorez fourniz de pierrerie, Dessus le dos le hocqueton fort sade Tout sursemé de fine orphaverie, La courte dague, l'espee bien fourbye, La gaye *trousse* a custode vermeille, Le pied en l'air, aux escoutes l'oreille (LA VIGNE, V.N., p.1495, 214).
B. - "Ce qui permet de lier des choses ensemble, cordage, lanière, sangle" : Godefroy le cellier, pour plusieurs chevestres, cengles, longes, *trousses*, neccessaires pour escuirie, 10 s. 6 d. (Comptes argent. rois Fr. D.-A., I, 1359-1360, 222).
C. - "Fait de charger ce qui est lié"

- *À trousse.* "Sur les épaules" : Item, ilz ont le boiz vert qui giet par fortune de temps ou autrement, le boiz sec en estant tout droit, et tout mort boiz, c'est assavoir marsaulx, genest, genievre, pin, puisne, sceu et ronche. Et avecquez ce doivent avoir leurs chemins par icellui boiz à charette, à chevaulx et à *trousses*. (HECTOR DE CHARTRES, Cout. R.B., 1398-1402, 119).

- *En trousse.* "Sur la croupe du cheval" : ...le sommier de mercerie, de ganterie, qui au bas porte, VIII deniers ; et cellui qui porte deux bales sus sele, se il avient aux estriers, IIII deniers. C'est chascune bale de mercerie, II deniers ; et s'il porte en *trousse* par derrier, II deniers. (Cout. bourg. glosé P.M., c.1380-1400, 2).
D. - "Fait de charger qqn, un adversaire, charge donnée"

1. "Charge, poussée pour déséquilibrer l'adversaire, au cours d'un combat de lutte" : Et a ces parolles au seigneur de Saintré vint par le tour d'une estrappe, a bien peu qu'il ne l'emporta, mais tant virerent et tournerent que d'une autre *trousse* assez plus forte que la premiere le seigneur de Saintré abbatist (LA SALE, J.S., 1456, 283).

- *Saut de trousse.* "Phase d'un combat de lutte, au cours de laquelle l'un des adversaires se trouve projeté par l'autre" : Damp Abbés, a la requeste de Madame et la vostre je luictay deux foiz a vous, deux saulz de *trousse* dont encores me sens (LA SALE, J.S., 1456, 295).

2. "Charge, tour joué à qqn" : ...[Atropos] tromperesse, Tremebundeuse, trape, *trousse*, traistresse, Qui suffiroit d'anathematizer Ton desarroy et mon theume atizer D'espitetons enormes et parvers ? (LA VIGNE, Compl. roy Bazoche M.R., 1501, 393).

- *Donner la trousse à qqn.* "Jouer un tour à qqn" : J'ay souvant la *trousse* donnée A Gaultier, Guillaume ou Colin. (LA VIGNE, Munyer T., 1496, 235).

Rem. *Cf.* DI STEF., 857b. [R. M.]

TROUSSEAU, **subst. masc.** (trousseau)
[T-L : *torsel* ; GD : *toursel* ; GDC : *troussel* ; DÉCT : torsel ; FEW XIII-2, 93a : *torquere* ; TLF XVI, 699a : *trousseau*]
A. - "Assemblage d'objets de même nature, ballot" : Et quant les herbez sont soiiez, Ellez sont du vilain queilliez Et puis quant ellez sont feneez, De son restel sont amasseez, Et les rassamble par monchiaux Et puis les loye par *toursiaux*. (Ovide remede amours H., p. 1300 [1400-1430], 60). Un cor au col pendu avoit Sathan Et .I. *troussel* de las portoit (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. S., c.1330-1331, 359). ...le *trousseau* de freperie de robes viez, et IIIIc pesant font le *trousseau*, XVI deniers. Item, le *trousseau* de cordouan et de bazaine et de mortes, et met l'en XXVI douzaines ou *trousseau*, XXXII deniers. Item, les bouquerans et aluns de glace, XVI deniers. (Cout. bourg. glosé P.M., c.1380-1400, 1). Item, dit que un nommé Jehan de Bourgoigne (...) lui a confessé avoir emblé à une cousturiere de Laigny sur Marne, femme Jehan de Mez, menestrer, un *trousseau* que brayes que chemises (Reg. crim. Ch\u00e2t., II, 1389-1392, 75). Deux hommes sont la seurvenu, Prennent le cuir taillé menu ; Tantost l'ont mis en un luissel Et en firent un grant *troussel*. (COUDRETTE, Mélus. R., c.1401-1402, 137).

- *Trousseau de foin/de vesces.* "Botte de foin, de vesces" : ...ledit barbier qui est marcheant de poisson sallé, leur bailloit et livroit (...) gros congres et gros mellus et les faisoit troussier et mucier dedenz *troussiaus* de foin par semblant que ce feust foin (Conf. Jug. Parlem. Paris L.L., 1333, 88). ...[George Notis] eust envoié par Fouquet le Masurier et Davy Denise, (...) ses serviteurs, querir deux *trousseaux* de vesce qui avoit creu sur lesdiz heritages (Chancell. Henri VI, L., t.2, 1432, 216).

- *Faire ses trousseaux.* "Faire provision de bottes de foin, de paille..." : ...espars s'estoient parmi les champs, l'ung ça, l'aultre là, pour faire leurs *trousseaulx* (LE BEL, Chron. V.D., t.1, 1352-1356, 200).

B. - En partic. "Tout ce qui est donné, comme linge et vêtements, à une jeune fille lorsqu'elle se marie" : ...sauf audict duc à en départir à icelle dame, pour son droit de *troussel* (Cartul. Laval B., t.5, 1450, 88).

C. - P. ext.

1. "Charge, faix, fardeau" : Portiers estes, ce m'est avis Du roiaume de paradis, (...) (A) vous convient monstrer c'on porte, Avant que on passe la porte. Toutes manieres de *troussiaus*, Petis et grans fais et faissiaus Devant vous couvient destrousser, Tout desploier et tout monstrer ; N'y a chose si bien close Qui ne doie estre desclouse Par vraie revelation D'enterine confession. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. S., c.1330-1331, 39). Et que l'entendement pressé Ne soit du terrien *troussel* (MARTIN LE FRANC, Champion dames D., t.4, 1440-1442, 45).

2. "Masse (?)" : Et ne avilerent pas or et argent ou temps Salemon ? Et certes il ne fussent pas avilis se aucun roy couvoiteux en eust assembléz si grans et desmesuréz *troussiaux* que il eussent seurmontéz usage couvenable a son estat [éd. "attirail, équipement" ; sens possible]. (FOUL., Policrat., IV, 1372, 60).

D. - MONN. "Coin mobile que l'ouvrier qui fabrique la monnaie tient à la main et sur lequel il donne le coup de marteau destiné à marquer la monnaie" : Pour 150 gectouers d'argent, tant pour argent que pour ouvraige, 18 l. 17 s. p. ; item, pour la façon du *trousseau* pour les faire, qui a esté refait et gravé à la devise de ladicte ville, 11 s. p. (Comptes Paris M., t.2, 1470-1471, 277). ...le dechiet, ouvraige et monnoiaige d'iceulx gectons, et pour les *trousseaulx* et pilles dont ilz ont esté emprains aux armes de ladicte ville (Comptes Paris M., t.2, 1488-1489, 514). [R. M.]

TROUSSELANT, **adj.** (trousselant)
[Ø]

"?" : [Atropos] Tric, trat, troc, trop, *trousselant* triquetroque, Trainc très terreux, trep de triquenoque, Traistre trousson, triquenique tribrarque (LA VIGNE, Compl. roy Bazoche M.R., 1501, 393).

REM. HUG. VII, 360a relève l'occurrence sans donner de déf. À rapprocher de : «*Trousser* (...). Enlever, faire périr» (GDC X, 815c). [A. B.]

TROUSSELET, **subst. masc.** (trousselet)
[T-L (renvoi) : torselet ; GD : *tourselet* ; FEW XIII-2, 93b : *torquere*]

"Paquet" : Pour quoy aucuns d'iceulx de ladicte garnison estans derrière, voians comme dit est leurs compaignons estre ainsi destroussez, gectèrent plusieurs bourses et *trousselès* dedens Seine tout coiement, dedens lesquelz avoit or et argent et autres bons joiaulx, et en y avoit aucuns qui avoient fait ferrer leurs aguillètes de pièces d'or pour les porter plus secrètement. (MONSTRELET, Chron. D.-A., t.3, c.1425-1440, 308).

REM. Doc. (Tournai) 1399, 1443, 1472 (*trousselles*, *trousseles*, *tourseles*) ds GD VII, 777b-c. [R. M.]

TROUSSER, **verbe** (trousser)
[T-L : *torser*[2] ; GD : *tourser* ; GDC : *trousser* ; DÉCT : torser[2] ; FEW XIII-2, 91b : *torquere* ; TLF XVI, 700a : *trousser*]
A. - [Idée d'attacher qqc., de charger qqc. ou qqn (principalement en vue d'un déplacement) et par ext. idée de déplacement]

1. *Trousser qqn/*un animal*/qqc.*

a) "Attacher, fixer ensemble, mettre en paquet, emballer qqc." : Ilz cherchierent partout et firent *trourser* et enfardeler draps, toilles, robes et pennes et touttes choses dont ilz pensoient à avoir prouffit ; (FROISS., Chron. M., XIV, c.1375-1400, 219). Tut son arroi ad fait *trusser*. En meer entrerent lui baroun Et tout li chivaler de noun (HÉRAUT CHANDOS, Vie Prince Noir T., c.1385, 89). Coment le rois dans Petro s'en ala vers Seville, et la fist *trusser* son tresour au meer et tant sigla q'il vient au port de Calonge sur la meer (HÉRAUT CHANDOS, Vie Prince Noir T., c.1385, 97). Si tost qe elle la novelle savoit, S'en ala plus tost q'ele pooit Ou ceo q'elle pooit porter De bien qe elle pooit *trusser*. (HÉRAUT CHANDOS, Vie Prince Noir T., c.1385, 146). Et retournerent li signeur a Villevort et se conmenchierent a deslogier et a *tourser* tentes et tres, auqubes et pavillons et toutes manieres de logeis portatis, et a metre sus chars et sus charettes. (FROISS., Chron. D., p.1400, 308). ...sangles, contresangles et cordes pour *trousser* et faire tenir lesdictes bouges sur lesdiz chevaulx (Comptes Etat bourg. M.F., t.1, 1420, 332). ...pour avoir fait, chargier et *trousser* lesdits tableaux en ladicte mande (Comptes Lille L., t.1, 1451-1452, 409). À Robine, femme de Jehan Guérin, cordier, pour huit liaces cordes pour *trousser* et emballer la tapicerie (Comptes roi René A., t.1, 1453, 254). Et n'y ara petit ne grans Des François qui s'ose monstrer, Ne la Pucelle tant ne quant ; Pensera ses bagues *trousser*. (Myst. siège Orléans H., c.1480-1500, 549).

- "Mettre dans un *trousseau de foin*, une botte de foin" : ...ledit barbier qui est marcheant de poisson sallé, leur bailloit et livroit, oultre leurs porcions, conuntement gros congres et gros mellus et les faisoit *troussier* et mucier dedenz troussiaus de foin par semblant que ce feust foin. (Conf. Jug. Parlem. Paris L.L., 1333, 88).

b) P. ext. "Attacher qqc./installer qqn sur une bête de somme ou un moyen de locomotion "

- *Trousser* (une bête de somme, un moyen de locomotion). "Charger (une bête de somme de bagages)" : Va mettre a son cheval le bas Et le *trousse*. (Mir. Theod., 1357, 99). Cescuns fu tantost appareilliés, sommier *toursés* , chars chargiés (FROISS., Chron. L., III, c.1375-1400, 160). Tout leur cheval estoient ensellé et tout *toursé* ; il montèrent sus (...) et s'en partirent (FROISS., Chron. R., XI, c.1375-1400, 132). Niefs et galeis fist *tourser* Et son tresour y fist porter. (HÉRAUT CHANDOS, Vie Prince Noir T., c.1385, 97). Et atant s'en part Remond, et s'en vint a l'ostel, et fait tout erraument *trousser* les sommiers et tout son arroy. (ARRAS, c.1392-1393, 271). ...après vindrent IJ vallès de son hostel à IJ chevaulx en la place non pavée pour *trocer* leur chevaulx (BAYE, I, 1400-1410, 107). ...quant ilz eurent tous disné et les chevaulx bridez et tous *troussez* (LA SALE, J.S., 1456, 99).

. Part. passé : Guillot, par amours te vueil dire Pour moy que tant faces et paines Que mon cheval *troussé* m'amaines Yci devant. (Mir. Theod., 1357, 100).

- *Trousser* (les bagages, les marchandises...). "Charger (les bagages sur une bête de somme, un moyen de locomotion)" : Puis que j'ay dessus ce cheval *Troussé* mes barilz et mon bas, Le chemin m'en vois (Mir. Theod., 1357, 91). ...il prenderont le captal et *tourseront* et l'emporteront entre yaus (FROISS., Chron. L., VI, c.1375-1400, 117). ... il fist *tourser* et mettre en nef et en grans calans son tresor, sa femme et ses enfans, et se parti de Seville (FROISS., Chron. L., VI, c.1375-1400, 191). Lors fu Uriiens moult joyeux, et fait tantost sonner ses trompetes. Tout fu *troussé*, et se mirent a chemin. (ARRAS, c.1392-1393, 109). Qant ces nouvelles furent sceues ... toutes manieres de gens se prissent priés que de *tourser* vins et viandes et cervoises, et fains et avainnes pour les chevaus, et se missent tantos a voie, (FROISS., Chron. D., p.1400, 134). Grans avoirs Rommains y gaignierent, De tresor *trousser* ne finerent. (CHR. PIZ., M.F., IV, 1400-1403, 16). Car prestement firent *trousser* leurs bagues et montèrent à cheval (MONSTRELET, Chron. D.-A., t.2, c.1425-1440, 209). Si *troussa* ung soir nostre gouge ses bagues et habillemens, et avec elles a l'ostel du marchant se vint rendre, en abandonnant son premier amy (C.N.N., c.1456-1467, 147).

. *Trousser ses agoubilles/ses quilles.* "Plier bagages" : Sans plus dire, despesche toy ; Incontinent *trousse* tes quillez. (Myst. Viel test. R., t.1, c.1450, 366). Et messire Jehan de Chassa *trousse* ses quilles et s'en va tout droit devers le roy (CHASTELL., Chron. K., t.5, c.1456-1471, 482). Si les laissay illecques *trousser* leurs bagues et leurs quilles, et m'en alay reposer. (Ev. Quen., I, c.1466-1474, 111). Sur ce se commencerent toutes a elles lever et prendre leurs quenoilles, fuiseaux, fuseez, hepples, vertoiles, tourés et autres bagaiges appartenans a l'art de filerie, pour elles retourner chascune a sa chascune. Et je *troussay* mes agoubilles pour m'en tourner dormir car la minuit approchoit. (Ev. Quen., I, c.1466-1474, 99). Le departement et fin des euvangiles Grande risee fut illec faitte de toutes les assistentes qui desja avoient lavé leurs cheveulx et desvuidié leurs fuseez et estoient prestes de *trousser* leurs quilles et agoubilles. (Ev. Quen., I, c.1466-1474, 116).

. [D'un cavalier] "Prendre qqc. (de la nourriture) avec soi (en l'accrochant à la selle)" : ... il *tourse* derriere lui unes besaces plainnes de farine, (FROISS., Chron. D., p.1400, 223). Et fu ordonné que on laisseroit la tous harnois et tous charois, et que casquns ne presist q'un pain et le *toursast* derriere lui. (FROISS., Chron. D., p.1400, 131). ...ces Broussellois, montez les aulcuns as chevaulx et leur varlez par derriere eulx, (...) portoient flacons et boutelles plaines de vin *toursées* à leurs selles, (FROISS., Chron. M., XIV, c.1375-1400, 164).

- [Dans un cont. métaph.] : L'ACTEUR PARLE "(...) Or soient donc toutes levees (Sur) li les armes et *troussees* Et puis je m'en irai devant Et elle me venra suiant". ... GRACE DIEU PARLE "Or es tu, dist elle, apresté D'aler en la belle cité. Tu as Memoire, ta sommiere Qui aprez toi ira derriere..." (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. S.C., c.1330-1331, 300).

- Au fig. *Trousser qqc. qq. part.* "Mettre, ranger qqc. qq. part" : Tu n'as point *troussé* en ta mémoire toute ma conclusion ? (MARTIN LE FRANC, Estrif D., 1447-1448, 33).

- Part. passé en empl. adj. "Chargé" : Et puis ont ramené Gieffroy a son cheval, et il monte, et descendent la valee atout l'avoir *troussé*, chascun sa part. (ARRAS, c.1392-1393, 267).

c) *Trousser qqn (*sur un animal ou sur son propre dos). "Installer qqn (sur le dos d'un animal)" : Lui dist que "bien la passeroit Et de cel erre penseroit, Mais que sus sa crouppe *troussast* La dame..." (CHR. PIZ., M.F., III, 1400-1403, 21). Sus, *troussons* nous deux, saquemens, Ce faulx murtrier desesperé ! (Myst. Pass. Troyes B., a.1482, 373).

d) Empl. abs. "Boucler son paquetage" : ...il veï que varlet s'apparilloient et *toursoient* pour aller leur chemin (FROISS., Chron. R., XI, c.1375-1400, 231). En ceste partie dit l'ystoire que Uriien fist sonner sa trompete a l'aube du jour esclairant, et se leva. Et puis fist tromper pour *trousser* et mettre les selles. (ARRAS, c.1392-1393, 98). Toutes manieres de gens, au son des tronpetes, sallirent sus et se resvillierent et armerent ; au secont son des tronpetes, on *toursa* et apparilla, et se missent toutes gens en ordenances des batailles, (FROISS., Chron. D., p.1400, 707).

e) Empl. pronom. "Se charger de ce que l'on doit transporter" : Je me *tourse*, hourde et apoise De metail que voi qui plus poise. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. D.-M.-S.-T., c.1330-1331, 105).

f) Part. passé en empl. adj.

- [D'une pers.]

. *Troussé de qqc.* "Chargé de qqc." : Et s'en retournerent les Englois viers Bourdiaus (...) tout rice et *toursé* de bonnes coses. (FROISS., Chron. D., p.1400,).

. *Troussé de marchandise.* "Accompagné d'une certaine quantité de marchandise" : On m'a redit qu'une grant somme De deniers a pris de Moussé Et que par mer s'en va *troussé* De marchandise. (Mir. march. juif, c.1377, 198).

. En partic. "Drapé, revêtu de qqc." : Dames sans nombre a face angeliques, Bien acoustrees de drap d'or et satin, Verges, carcans, bordures auctentiques, Gros dÿamans et saphirs magnifiques Pour enrichir la gorge et le tetin ; La robbe longue, la gorgïas patin, Le corps *troussé* frisquement de velours : C'estoit assez, qui entend mon latin, Pour y avoir ung tribunal d'amours ! (LA VIGNE, V.N., p.1495, 168).

. Au fig. *Troussé de besognes.* "Surchargé de travail" : ...procureurs bien *troussez* De besongnes (CHR. PIZ., M.F., II, 1400-1403, 60).

- [D'une chose] "Drapé, paré" : Les litz y sont tenduz et tapissez [à l'Ostel Dieu], Spacïeux, grans et larges assez, De cramoisy, satin et tafetas, Haulx eslevez, mignonnement *troussez* Et de drap d'or plusieurs entrelacez, Lesquelz sont faictz pour gens de grans estatz (LA VIGNE, V.N., p.1495, 225).

. [D'un lieu] "Bien réussi architecturalement, plaisant" : Lequel jour il partit pour aller a Montcailler, qui est une

tres gente petite ville et bien *troussee*, assise en ung hault lieu, et au bas d'icelle passe la belle et bonne riviere. (LA VIGNE, V.N., p.1495, 301).

2. [D'une substance (une pâte)] "Prendre, durcir" : Et pour petites crespes convient batre moyeulx et aubuns d'oeufz et de fleur parmy, et qu'elle soit ung petit plus *troussant* que celle des grandes crespes (CHIQUART, Cuis. S., 1420, 256).

3. P. ext.

a) [Avec une idée de mouvement]

- *Trousser qqn.* "Au cours d'un combat de lutte, projeter son adversaire dans une direction donnée, après l'avoir déséquilibré" : ...lors damp Abbés estant sa jambe et par dedens la lye a celle de Saintré, puis tout a coup se deslye et par dehors le *trousse*, tellement que les piés du seigneur de Saintré furent assez plus hault que la teste, et sur l'erbe vert l'abati (LA SALE, J.S., 1456, 281).

- *S'en trousser/trousser.* "Partir, s'en aller" : Tien, ce sac plain de blef emporte, *Trousse* bien tost, vuide ma porte ; Va, pour Dieu soit ! (Mir. femme, 1368, 222). Herculés l'en crut et lui trousse La dame, et aussitost s'en *trousse* (CHR. PIZ., M.F., III, 1400-1403, 21). Sus tost *tourse*, et sy reva, Et si chier que t'as de ravoir L'amour de moy, sache la voir Et le droit neu de la besoingne (MARCADÉ, Myst. Pass. Arras R., a.1440, 13). Sus, maistre, *trousses* aultre part ! (Pipée R., c.1470-1480, 197).

- *Trousser avant.* "Avancer" : TERCIUS SERVIENS secondo martiri. Et vous aussi *trossés* avant En mal gain et en pute estrainne ! Vous nous avez donné grant painne ; Mais aussi n'eschapperez pas. (Myst. st Adr. P., c.1450-1485, 74). Sus, *troussez* avant, magister ! Vous venrés sermonner ailleurs. (Myst. Pass. Troyes B., a.1482, 710).

- *Trousser en voie.* "Se mettre en route" : Erec s'en retourne en son chemin et fait Enide *tourser* en voie (Erec Brux. C.T., c.1450-1460, 188).

b) [Avec une idée de vitesse dans l'exécution] *Trousser* (un propos oral ou écrit). : Des vins et viandes parler ne seroient que redictes ; et, pour *trousser* le compte court, faulte n'y avoit que du trop. (C.N.N., c.1456-1467, 25). ...après plusieurs excusacions et remonstrances qu'elle en bref luy *troussa* (...) elle fut contente qu'il sceust qu'il luy plaisoit bien. (C.N.N., c.1456-1467, 91).

c) Part. passé en empl. adj. au fig. [D'une pers., avec une idée d'empressement] "Appliqué, zélé" : Une partie en jeu de paulme Vis par songe la nuyt passee, Qui fut bien jouee, c'estoit baulme. La chose fut bien compassee. Vertu, diligente et *troussee*, Jouoit les bons tout au travers ; Et Fortune, fort courroussee, Le rabat avecq le renvers. (ANTITUS, Poés. P., c.1500, 43).

B. - "Retrousser, relever qqc."

1. *Trousser* (un vêtement) : À Guillem Lelièvre, d'Angiers, ledit jour, pour cinq chappellez délivré au varlet des paiges, pour *trousser* leurs manteaulx (Comptes roi René A., t.2, 1453, 416).

- *Trousser* (une partie du corps) "Relever (telle partie du corps, pour la rendre plus visible)" : Dame vieille, combien que nous soyons joliz et cours vestuz, et les dames et damoiselles ainsi parees en *troussant* et moustrant leurs mamelles, dont elles nous en semblent et plus chieres et plus belles (MÉZIÈRES, Songe vieil pèl. C., t.1, c.1386-1389, 343).

2. *Trousser qqn.* "Soulever, relever la robe d'une femme" : ...sans plus dire, la *trousse* et prend entre ses braz, et dessus ung peu d'herbe mise en tas qu'elle avoit assemblé, souvyne la coucha (C.N.N., c.1456-1467, 156). ...le dit Thomas *trousse* la damoiselle sur le lit en faisant cela. (C.N.N., c.1456-1467, 391).

3. Part. passé en empl. adj. [D'une partie du corps, avec une valeur esthétique] "Relevé" : Et ce beau tetin qui tant est bien *troussé*, n'est il pas de mon compte ? dit il. (C.N.N., c.1456-1467, 320). [P. C.]

TROUSSIERE, **subst. fém.** (troussière[1])
[*FEW XIII-2, 93b : *torquere*]

"Religieuse qui a la charge de l'économat (?)" : ...dame Katerine de Raisce, *toursiere* à l'Abbeye des Pres (Vie urbaine Douai E., t.4, 1341, 272). [relate le marché conclu entre le monastère et les tanneurs de Douai pour le moulage de leurs écorces] [R. M.]

TROUSSIERE, **subst. fém.** (troussière[2])
[GD : *toursiere* ; FEW XIII-2, 93b : *torquere* ; TLF XVI, 701b : *trousser* (*troussière*)]

A. - "Corde servant à élever des fardeaux"

Rem. Doc. 1470 (IGLF) ds TLF.

B. - "Trousse"

Rem. Doc. 1492 (Valenciennes, *une toursiere semet de perles*) ds GD VII, 778c. [R. M.]

TROUSSIN, **adj.** (troussin)
[Ø]

"Qui prend de force, qui enlève dans l'intention de nuire (?)" : [Atropos] Traistre trousson, triquenique tribrarque, Truye *troussine*, triquedondayne troque, Triste truande, triple trouble tibroque (LA VIGNE, Compl. roy Bazoche M.R., 1501, 393).

REM. Déf. proposée à partir d'un sens de *trousser* "prendre de force, enlever, emporter". HUG. VII, 360b donne cette occurrence sans déf. et en citant : «*Troussine* (?). Troupe troussine, triquedondaine troque. *Anc. Poésies*, XIII, 393». [A. B.]

TROUSSOIR, **adj.** (troussoir)
[T-L : *torsoir* ; GD : *toursoir* ; FEW XIII-2, 93b : *torquere*]

"Qui sert à trousser, à charger"

REM. Doc. 1345 (Tournai, *une sielle toursoire*) ds GD VII, 778c.

V. aussi *troussoire* v. Lexiques [R. M.]

TROUSSOIRE, **subst. fém.** (troussoire)
[T-L : *torsoire* ; GD : *toursoire* ; FEW XIII-2, 93b : *torquere*]

A. - "Pince, agrafe, ceinture destinée à relever le bas d'un vêtement" : Pour une *troussouère* ferrée d'or, que le roy a donné à Passefillon, II fo VII go. (Roi René vie L., 1476, 369). ...ung povre impetrant Qui n'a n'affiquet ne *troussoire* (COQUILL., Oeuvres F., 1478-p.1494, 199). [aussi p.229, 2012] ...une *troussouere* de riban noir, ferrée de petiz fers (...) ...une petite *troussouere* de fil d'or trect, garnye d'or au bout (...) ...une *troussouere* d'or faicte à cordelières (...) ...une autre *troussouere* d'or à une boucle d'or et mordant (Invent. biens Ch. Savoie T., 1483-1484, 428). [aussi p.365, 427...] ...certains ouvraiges d'or et d'argent, appelez *trossouères*, esquelles a des tringles d'or dessus (Mét. corp. Paris L., t.2, 1488, 17). ...une cordeliére Pour luy faire une *troussouére* (Amant cord. M., 1490, 79).

Rem. Ex. d'a.fr. et doc.1404 (*tourssoires*) et 1474 (*troussoueres*) ds GD VII, 778c. Doc.1381 (*troussoires*) ds GAY II, 431. Pierre Champion, *Vie de Charles d'Orléans*, 1911, 523. Beaulieu-Baylé, *Le costume en Bourgogne*, 1956, p. 110. L'ex. de LA MARCHE, *Triumphe dames*, p.1488, que cite GD est lu *escours*, var. *recours*, ds l'éd. K.-B., 64.

B. - "Dispositif qui permet de trousser des objets, des paquets"

Rem. Doc.1430 (*toursoires*) ds GD VII, 779a. [R. M.]

TROUSSON, **subst. masc.** (trousson)
[Ø]

"Ravisseur (?)" : [Atropos] Traistre *trousson*, triquenique tribrarque, Truye troussine, triquedondayne troque, Triste truande, triple trouble tibroque (LA VIGNE, Compl. roy Bazoche M.R., 1501, 393).

REM. Déf. proposée à partir d'un sens de *trousser* "prendre de force, enlever, emporter". HUG. VII, 360b relève l'ex. sans donner de déf. [A. B.]

TROUSSURE, **subst. fém.** (troussure)
[T-L : *torsëure* ; GD : *torseure* ; FEW XIII-2, 93b : *torquere*]

"Trousses" : Il fault saintures, Il fault *trousseures* [var. troussoeres] Et mirlificques ; Il fault fourreures, Il fault ferreures, Bagues et nicques, Joyaux, afficques, Telz cornifiques Rebras, chapperons et bordeures (ALECIS, Blas. faulses am. P.P., a.1486, 228). [R. M.]

TROUT, **interj.** (trout)
[T-L : *trout* ; GD : *trout* ; FEW XXII-1, 66a : o.i.]

[Onomatopée marquant le mépris, l'indifférence (réelle ou feinte)] : *Trout*, au gibet ne nous boujons Les loups en venront bien a chief. (Jeu st Den. S., c.1380-1400, 134). SATHAN. *Trout* ! je n'y donne .I. brin de bourre, Il n'est crestïen plus que .I. chien. (Mir. ste Genev. S., c.1410-1420, 106). LE PREMIER SERGENT. (...) Metz la les piedz ! *Troup* ! tu t'espentes ? Plus ne te fauldra nul solier. (Silete. Cy copent les piedz au IIIe martir). (Myst. st Adr. P., c.1450-1485, 157). LE CHARRUYER. *Troux* ! J'ay l'entendement trop rude De penser a si parfond sens ! (FLAMANG, Vie Pass. st Didier S., 1482, v.1621). *Troupt* ! vous n'estez pas apprentis, Aultrefois, vous avez fait plus fort ! (FLAMANG, Vie Pass. st Didier S., 1482, v.7041). Watau, My l'a si peur en my roreille [l. l'oreille ?] Et en min pance qui bourbaille, Que min cul parolle *trout, trout*. (MOLINET, Myst. st Quentin C., c.1482, 279).

Rem. Peut-être à rapprocher de FEW XIII-2, 324b : *trott-* et de FEW IX, 499a : *prutt-*. [R. M.]

TROUVABLE, **adj.** (trouvable)
[T-L (renvoi) : trovable ; GD : *trovable* ; FEW XIII-2, 320b : **tropare*]

A. - "Qu'on peut trouver (facilement)" : Maiz des susdictes [choses] et *trouvables* Il fault noter premièrement Du vin aigre soigneusement, Duquel user par tempérance Vault moult en temps de pestillence (LA HAYE, P. peste, 1426, 124).

B. - Au fig. "Compréhensible, accessible" : ...par le demené des estoilles les voies de Dieu te sont cleres et *trouvables* (FOUL., Policrat. B., II, 1372, 181). Et toutes les ars ensement Et mestiers, qui communement Sont couvenables [var. *trouvablez*] a corps d'omme... (CHR. PIZ., M.F., II, 1400-1403, 124). [R. M.]

TROUVAILLE, **subst. fém.** (trouvaille)
[T-L : *trovaille* ; GDC : *trouvaille* ; FEW XIII-2, 320b : **tropare* ; TLF XVI, 702a : *trouvaille*]

A. - "Fait de trouver" : Si a fait collation Numitor du temps de la *trovalle* et de la exposition d'iceulx, et avecquez aucuns signes que il connut en Remus, et auci que il oÿt qu'il estoient freres gemelles ou bessons (BERS., I, 1, c.1354-1359, 5.6, 9).

B. - "Ce que l'on trouve, objet trouvé" : Et se il avenoit que aucun vaasseur qui eust voierie en sa terre trouvast aucune *trouvaille* en sa terre, elle seroit au vaasseur qui aroit voierie ou lieu où elle seroit trovée (Cout. instit. Anjou Maine B.-B., t.1, 1385, 306). Nota que les *trovailles* d'or et d'argent sont aux barons et autres nobles qui ont justice en leurs terres, posé qu'ilz y soient trouvées. (Très anc. cout. Bret. P., Textes divers, 1400-1500, 506).

Rem. Ex. d'a.fr., *cf.* TLF. [R. M.]

TROUVANCE, **subst. fém.** (trouvance)
[*FEW XIII-2, 319b : **tropare*]

"Fait de *trouver*, découverte, invention" : ...trouer (...) troueur (...) inuentor (...) inuentrix (...) troueresse (...) adinuentio (...) *trouence* (...) inuenta (...) trouue. (LAGADEUC, Catholicon G., 1499, 29).

REM. *Cf. controuvance* et *retrouvance* ds FEW XIII-2, 318b et 321a. [R. M.]

TROUVEE, **subst. fém.** (trouvée)
[T-L : *trovee* ; GD : *trovee* ; FEW XIII-2, 320b : **tropare*]

"Trouvaille" : Ainsi qu'il cheminoit parmy les champs, il trouva deux vaisseaux plains, l'ung de almendes et l'autre de avelines, et de sa *trouvee* fut fort joyeux (TARDIF, Apologues R., c.1493-1498, 85). [R. M.]

TROUVEMENT, **subst. masc.** (trouvement)
[T-L : *trovement* ; GD : *trovement* ; FEW XIII-2, 319a, 320b : **tropare*]

"Fait de *trouver*"

- *Trouvement de mer*. "Droit seigneurial sur les épaves"

REM. Doc. 1353 ds DU CANGE VIII, 191c, *s.v. troef*. [R. M.]

TROUVER, **verbe** (trouver)
[T-L : *trover* ; GDC : *trouver* ; DÉCT : trover ; FEW XIII-2, 318b : **tropare* ; TLF XVI, 702b : *trouver*]

A. - [L'objet. est le résultat de l'action] "Inventer, élaborer"

1. "Inventer qqc."

a) [Une chose, une technique, une façon d'agir...] : En Crete aussi ot une dame Moult sage et tres soubtille femme, Qui a *trouver* maint art se prist. (CHR. PIZ., M.F., II, 1400-1403, 284). ...vous respondrez selon ce que vostre coeur en jugera sans mençonge *trouver*. (Percef. I, R., t.1, c.1450 [c.1340], 365). ...il voit venir le soudain chevauchant moult asprement, paré de la cloche qui luy batoit jusques a la fourcelle, car pour ce fut *trouvé* l'abit que pour grandeur et pour simplesse, car il acouvroit le sain aux dames. (Percef. I, R., t.1, c.1450 [c.1340], 778). Sy luy fiz vestir une estrange vesture que j'avoie *trouvee* de ma subtilité (Percef. II, R., t.1, c.1450 [c.1340], 416). ...mais doivent demourer pié coy et garder leur alaine et *trouver* toutes les subtilitez qu'ilz pourront de faire marchier leurs ennemiz. (BUEIL, II, 1461-1466, 37). ...L'or garde gens d'avoir bon seur repos, L'or faict *trouver* maintes subtillités, L'or est pere des grans habillités. (ANTITUS, Poés. P., c.1500, 38).

b) "Composer (un ouvrage)" : U checle dessus est nommé Qui le livre a fait et *trouvé* (HENRI FERR., Modus et Ratio, Livre deduis T., c.1354-1377, 228). "Et comme", dist le roi, "vous ne veistes mie les joustes ?" "Non, Sire", dist Envie, "quer nous avion haste de vous aporter cen que nous avion fait et *trouvé* du roi Modus." (HENRI FERR., Modus et Ratio, Livre deduis T., c.1354-1377, 113). Toutes fables sont *trouvees* pour demonstrer aux

hommes quelle chose ilz doyvent ensuivre et quelle chose ilz doyvent fuyr (Esope R., c.1480, 94).

- "Élaborer (des lois)" : Les povres gens sont reprouvéz Par ceulz qui lez droiz ont *trouvés*. (LE FÈVRE, Respit Mort H., 1376-1380, 79). ...il conferma les loys que son pere avoit *trouvees* et si commanda a faire estable justice par le royaume. (Percef. I, R., t.1, c.1450 [c.1340], 51). Celle entre moult de choses et non oÿes qu'elle de son propre engin avoit *trouvees*, elle *trouva* la loy que les Bretons appellent Marchianam. (Percef. I, R., t.1, c.1450 [c.1340], 63).

c) "Inventer mensongèrement qqc." : Ja ont-ilz fait morir ce vaillant chevalier et preud'omme, sans nul tiltre de raison, messire Symon Burlé (...) et ont *trouvé* faulses amises sur luy qu'il vouloit livrer le chastel de Douvres aux François ; (FROISS., Chron. M., XIV, c.1375-1400, 60). Et quelle excuse eust-il sceü *trouver* d'avoir faict ceste grant perte, et par sa faulte, sinon dire : "Je ne pensoys pas que telle chose advint." (COMM., I, 1489-1491, 203).

- *Parole trouvee*. "Parole inventée mensongèrement" : La trouverons Richart a le barbe merlee, Nous li ferons entendre par parole *trouvee* Que Jourdain contre Charle a grant guerre menee (Jourd. Blaye alex. M., a.1455, 777).

d) "Comploter, imaginer qqc." : ...les Pharisïens plus fort Tendirent a *trouver* sa mort. (GRÉBAN, Pass. J., c.1450, 268).

2. En partic. *Trouver (le) remede/guerison à/de qqc.* : N'en aies le cuer esperdu, Mais pense et pourvoy garnison Ou tu en preïs garison, Et si tost com tu y seras, Ta garison y *trouveras*. (MACH., D. Aler., a.1349, 341). ...en entencion de bien faire, et pour vouloir à son povoir *trouver* le remede de la santté et garison dudit de Ruilly, ala veoir icellui de Ruilly, qui estoit tout malades et couchiez (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 293). En nom Dieu, dist le chevalier, nous yssimes hier sur noz ennemis, et, au retourner, fu le roy feru du soudant d'un dart envenimé, telement que on n'y *treuve* remede. (ARRAS, c.1392-1393, 114).

- Au fig. "Remédier (à une situation)" : Puisqu'elle entreprent a grever, On n'y peut remede *trouver*. (CHR. PIZ., M.F., II, 1400-1403, 256). Et ne trouveras pas que a celle heure remede se peust *trouver* fors par le merite des saintes persones et par miracle divin. (CHART., L. Esp., c.1429-1430, 145). ...Et seront a mort condempnés Si toust vous n'y *trouvés* remede. (Myst. st Sébast. M., c.1450-1500, 96). ...il estoit trop estroict ; si n'y *trouva* aultre remede que de retourner vers ses gens. [Le seigneur ne peut remettre seul son houseau] (C.N.N., c.1456-1467, 158). Et telles sont les passions de ceulx qui jamais n'eurent adversité et ne sçavent *trouver* nulz remeddes et, par especial, les princes qui sont orguilleux. (COMM., II, 1489-1491, 129).

- *Trouver provision (à qqc.)* : D'en plus parler [des disparus] je me desiste, Le monde n'est qu'abusïon ; Il n'est qui contre mort resiste Ne qui *treuve* provisïon. Encore faiz une questïon : Lancellot, le roy de Behaigne, Ou est il ? ou est son tayon ? (VILLON, Test. R.H., 1461-1462, 47). SATHAN. (...) Il n'y a moyen que g'y saiche, Synon de fouÿr en enfer Moy conseiller a Lucifer Que provision soit *trouvee*. (Myst. Pass. Troyes B., a.1482, 330).

3. "Créer les conditions pour parvenir à un résultat souhaité" : Et cependant, d'un commun accort, vous adviserez la place ou la bataille se fera ; et, par adventure, quant vous aurez veue leur puissance, vous *trouverez* aucun amiable traictié a messeigneurs, car a leur force ne povez vous contrester. (ARRAS, c.1392-1393, 222). ...et sera essayé se l'en pourra *trouver* aucun apaisement et traictié entre lesdictes parties (FAUQ., II, 1421-1430, 228). Lequel monseigneur du Liege estoit yssu hors d'icelle ville pour aler devers mondit seigneur le duc de Bourgongne, pour savoir s'il pourroit *trouver* aucun bon appoinctement pour les habitans dudit Liege, en lui offrant pour eulx lui bailler et delivrer ladicte ville et tous les biens de dedens (ROYE, Chron. scand., I, 1460-1483, 216). Et, tantost après ladicte nativité, le roy de Cecile, monseigneur de Guienne, monseigneur de Bourbon, de Lion, Beaujeu et autres s'en alerent à Angers, à Saumur, le Pont de Sée et autres lieux ilec environ, pour *trouver* pacificacion et accord avecques le duc de Bretaigne sur aucune question qui estoit entre le roy et ledit duc de Bretaigne. (ROYE, Chron. scand., I, 1460-1483, 242). Aprez ceste entreprise faicte, plusieurs ambaxades furent envoyées de par le duc d'Ath, le prince de la Cormye, le sire de Hisles, le dispost de Calaphye, le marquiz de Calyma et plusieurs autres pour *trouver* traictiez et appointtemens avec le roy Amydas, et aultres grans princes voysins, mediateurs de ces traictiez et appointemens. (BUEIL, II, 1461-1466, 222).

- *Trouver* + interr. indir. : Or convient donc, ce dit, qu'il *truisse* Comment il les suscitera [deux enfants] ; Grans prïeres a Dieu fera. (Vie st Evroul S., c.1350, 57).

- *Trouver (la) voie(de qqc.)/voies* : ...mais avecques ce, meïsmes quant le joenne est fait homme et il est en aage, il convient *trouver* voies qui adrescent a honestement ouvrer et par quoy il soit acoustumé a bien. (ORESME, E.A., c.1370, 532). Lors se conmencierent li trettié (...) ne on n'i pooit *trouver* nulle voie d'acord, car les Englois demandoient trop avant a l'entente des François, et li François offroient trop petit a l'entente des Englois, (FROISS., Chron. D., p.1400, 461). Anselmus : - Je ne te maines point a tel grant entendement, mais te conduit celui de quoy nous parlons, sans lequel nous ne pouons *trouver* ne tenir la voye de parfaite verité : c'est la verité du Pere - lequel nous appelons son cher Filz verité, verité eternelle du Pere, qui print en la Vierge nostre humainne nature -, de laquelle nous conclusons maintes vraies raisons. (CRAP., Cur Deus, De arrha B.H., c.1450-1460, 219). LA FEMME. (...) Trouvons quelque homme bien fourny Qui nous avance ung peu d'argent (...). LE CRESTIEN. Diligent A cela voulentiers seroye. Mais c'est force (de) *trouver* la voye, Car nous n'avons gaige qui vaille. (Mir. st Nic. juif, c.1480-1500, 83). Il s'estoit desmeslé de grans guerres qu'il avoit eues contre les seigneurs de son royaulme par largement donner et encores plus promectre et ne vouloit riens hazarder qu'il peüst *trouver* autre voye. (COMM., I, 1489-1491, 249).

- *Trouver voie et tour* : Mais se je puis *trouver* voie ne tour, Par quoy puisse veoir vo cointe atour, Einsois que parte ou face mon retour, Je le feray. (MACH., Compl., 1340-1377, 258).

- *Trouver voie* + interr. indir. : Car ne sçay *trouver* autre voie Conment a li quitte me voie. (Mir. march. juif, c.1377, 204). Sire, li rois de France nous envoie par deviers vous et vous segnefie que il est chi venus et arestés sus le mont de Sangates pour vous combatre ; mais il ne puet veoir ne *trouver* voie conment il puist venir jusques a vous. (FROISS., Chron. D., p.1400, 830).

- *Trouver voie de* + inf. : Car pour soustenir ses guerres dont parlé avons, et donner aux aderans, conseilliers et aides des susdis malefices, comme il ne soit si grant avoir qui n'y fust despendu, comment *trouver* voie de tirer argent et faire finance pour continuer ces choses qui ne sont pas de petis fraiz. (CHR. PIZ., Paix W., 1412-1413, 122).

- *Trouver moyen de qqc.* : ...et en oultre dit a Saincte Esglise qu'elle mesmes avoit failly, que elle n'avoit fait aucune poursuitte desdis maulx advenus a Paris, et ne savoit *trouver* moyen de paix entre elle mesme et suppos d'icelle, car toutes Envie, Avarice et Division y regnent, et ne peuent estre unis ne d'accort ensemble.

(JUV. URS., Aud. celi, 1435, 231). Et lors il y eut ung compaignon qui dit que ceulz estoient bien folz qui cuidoient que ledit philosophe eust fait ung livre par lequel paix peust estre gardee en la cité, car en son hostel il n'avoit que luy, sa femme et sa chambriere, et toutevoie il ne savoit *trouver* moyen d'acort en son dit hostel, que tousjours n'y eust noise (JUV. URS., Aud. celi, 1435, 231).

- *Trouver (sentier/façon et) /moyen/les moyens de* + inf. : Aprés l'en doit penser, querir et *trouver* les moiens prouchains de venir a telle fin, comme seroit ou traictier as ennemis ou les combatre ou ordener son pays et gouverner, si que il n'y puissent mal faire. (ORESME, E.A.C., c.1370, 191). Laquelle cedule porte en effect que audit lieu de Calaiz avoit eu des difficultés plusieurs a *trouver* moyen de venir au traictié de paix (JUV. URS., Loquar, 1440, 422). Amour (...) inspira tellement l'entendement du bon et loyal servant qu'il *trouva* moien d'accomplir son jeu. (C.N.N., c.1456-1467, 366). Et, après le partement dudit Dampmartin, il *trouva* moien et façon de prendre et avoir sur Geoffroy Cuer, filz de feu Jaques Cuer, les places de Saint-Forgeau et Saint-Morisse, où il print ledit Geoffroy à son prisonnier, et avecques aussi prinst tous les biens qu'il avoit esdiz lieux. (ROYE, Chron. scand., I, 1460-1483, 41). Et ainsy ledit Sanglier les mena jusques audit pays de Liege ; et luy illec arrivé, *trouva* façon et moien d'avoir intelligence avecques aucuns traistres Liegois de ladicte ville (ROYE, Chron. scand., II, 1460-1483, 119). SATHAN. Longuement en vain je labeure Sans *trouver* sentier ne moyen D'atirer quelque faulx crestien Pour tresbucher dedans mes las. (Mir. st Nic. juif, c.1480-1500, 107). Cest appointement fut bien agreable au duc de Bourgongne, car le conte de Warvic envoyoit quatre mil Anglois à Callaix pour luy faire la guerre à bon escient, et ne povoit l'on *trouver* façon de l'adoulcir. (COMM., I, 1489-1491, 209). Et ce fait fut conclud par ledit bastard Vigier et Guinot Vigier, après ce qu'il fut retourné de devers le duc de Nemours, et Jehan de Harmes, de *trouver* les moyens de le bouter dehors, ce faire ce povoit. (LE CLERC, Interp. Roye, c.1502, 167).

. *Trouver façon/maniere/moyen que* : Tuit en furent espouentez Et piteusement guermentez Se sont a Dieu, par grant priere, Qu'il leur doint *trouver* la maniere Que de lui puissent eschapper, Si qu'il ne les puisse attrapper, Et sa sainte loy garder vueille, Si qu'Olophernés ne la cueille Et destruise par ses frivolles Et veines et faulses ydoles. (CHR. PIZ., M.F., II, 1400-1403, 217). ...je *trouveray* façon que Monseigneur, Madame et messeigneurs mes beaus oncles de Anjou, de Berry et de Bourgoigne, et autres seigneurs de nostre sang, chascun vous aidera (LA SALE, J.S., 1456, 79). Et puis s'en party dudit lieu de Mante et s'en ala à Vernon sur Seine, où il demoura ilec depuis par certain temps, durant lequel vint et arriva devers lui monseigneur le connestable, lequel *trouva* moien que le roy bailla et donna trefve entre lui et monseigneur de Charrolois jusques à six moys lors après ensuivans (ROYE, Chron. scand., I, 1460-1483, 191). Et ce faict, fit le duc remonter son artillerie, et tira à Courtray pour prendre conseil qu'il estoit besoing de faire, et là sejourna douze jours, cuydant *trouver* maniere que son filz Charles n'allast plus avant en icelle guerre, pour ce qu'il congnoissoit la fiere obstinacion des Gantois et esperoit avoir la bataille, et doubtoit pour son seul filz et heritier. (LA MARCHE, Mém., II, c.1470, 312). Ne saroit on *trouver* moyen Que l'on sceut vivre sans rien faire ? Hyer, monseigneur le doyen Me fist coucher sans mon lit faire. (Gaut. Mart. A., c.1480-1500, 163). LUCIFFER. Je suis seur et certain Qu'il s'en reva vers ce villain Hillaire Et puis, apprés, ne sera pas longtain Qu'il ne se face cloistrier et moyne faire. *Trouvez* moyen qu'on le puisse deffaire Ou aultrement nous sommes tous perdus. (LA VIGNE, S.M., 1496, 352).

. *Trouver occasion/l'ochaison/temps et lieu/maniere (et façon)* (de + inf.) : ...on vouloit *trouver* maniere d'avoir finance desdiz religieux par engaigement ou vendicion de leurs joyaulz (FAUQ., I, 1417-1420, 123). ...quand il sceut *trouver* temps et lieu, le mains mal qu'il peut compta son tresgracieux et piteux cas (C.N.N., c.1456-1467, 48). ...ne sceut tout ce jour ne oncques puis *trouver* maniere ne fasson d'avoir devises avec elle. (C.N.N., c.1456-1467, 181). Ainsi doncques que la façon fut *trouvée* et mise en termes, tout ainsi fut elle executée (C.N.N., c.1456-1467, 493). Mais le Roy, vostre souverain seigneur et le mien, ne vous requiert pas de dire plus avant ad ce que voz ennemyz et les siens peussent *trouver* occasion de vous en faire mal, et ne vouldroit requerir aucun de son dommaige. (BUEIL, II, 1461-1466, 98). FRANCEQUIN. (...) Je voys voir se pourrons loger Pour ennuyt en ceste maison. (Il s'en va a l'oste.) Mon hoste, *trouvez* l'achoison De bien loger monsieur mon maistre Et que nous ayons a foison Du foin pour noz chevaulx repaistre. (LA VIGNE, S.M., 1496, 201).

B. - [L'objet. préexiste à l'action] "Découvrir qqc. ou qqn (en cherchant ou par hasard)"

1. [En cherchant]

a) *Trouver qqc.* : Et Gieffroy cercha tant qu'il *trouva* les clefs et vint a la geole et l'ouvry. (ARRAS, c.1392-1393, 267). ... et feussent mis ces X. solz en la bourse de cuir de cerf dessus la piece de bois qui soustient l'esguille du pommel, et sur quoy il est assiz, et ce feist continuer tous les ans, et le pommel demourroit entier. Et depuis a esté ainsi fait, ne oncques puis le pommel ne se bouga, ne ne fu empirez, et n'y *treuve* on rien le landemain. (ARRAS, c.1392-1393, 296). Ore est, Dieu merci, beaux li gieux ! Sire, saichiez que je *trouvees* Ay les erres et les fumees Du cerf, et tost le *trouverons* (Gris., 1395, 24). Il y vint, comme il proposa, et de fait *trouva* ce qu'il queroit. (C.N.N., c.1456-1467, 306). Mais, en conclusion, le roy le mist à XLm escuz de raençon, et lui fut par lui donné terme de les *trouver* et rapporter devers le roy dedens deux moys après ensuyvans, pour tous termes et delais, et que autrement et où il y aroit faulte dedens ledit terme, qu'il feust asseuré qu'il mourroit. (ROYE, Chron. scand., I, 1460-1483, 354). LE .II. SERGENT [au premier]. Comme il brait hault ! Seroy ge point mis en deffault ? Qu'as tu *trouvé*, dy, fine espice ? LE .I. SERGENT. Va bien tost querir la justice. Vecy nostrë homme tout mort. (Mir. st Nic. juif, c.1480-1500, 140).

- Loc. *Trouver chevilles à tous pertuis.* "Découvrir une solution à tout" : Vous cuidez bien, par voz engins, A tous pertuis *trouver* chevilles. (CH. D'ORLÉANS, Rond. C., 1443-1460, 333).

- *Trouver une voie.* "Découvrir un chemin" : Sy oit mal temps, dure et froit, et plains de nivez les montaingnez, sy qu'il ne *trovoit* point de voie. (JEAN D'OUTREM., Myr. histors G., a.1400, 35).

. *Trouver plaine voie.* "Trouver la voie libre (sans être accroché par l'ennemi)" : Ne en ma vie je ne pensoie Arriver sans empeschement, Et avons *trouvé* plaine voye. (Myst. siège Orléans H., c.1480-1500, 373).

- "Retrouver qqc." : ...se jour au soir que ledit prisonnier ot laissié euvre quant l'en ala en la chambre où il avoit ouvré pour cuidier prendre et recouvrer icelli gobelet, l'en ne l'avoit aucunement *trouvé* (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 362). Et n'estoient les lettres desdis de Chastelluz et de Lens seellées que du seel de secret du Roy, pour ce que on n'avoit peu *trouver* les seaulz de la Chancelerie (FAUQ., I, 1417-1420, 134). ...bon homme de (...) venir a son asne, qu'il cuidoit avoir recouvert ou *trouvé* par le clistere que luy fist

bailler le maistre [Un clistère, donné par erreur, a permis à l'homme de retrouver l'âne qu'il avait perdu] (C.N.N., c.1456-1467, 469).

- [Le compl. désigne une chose abstr.] : .... grant courtoisie (...) les malades *treuvent* ens ou connestable de Castille, car il leur accorde paisieblement et sans moyen à entrer ens es citez et bonnes villes de Castille pour y demourer à leur aise, tant comme ilz soient garis (FROISS., Chron. M., XIV, c.1375-1400, 114). Puis s'en va en la sale, ou il trouva son frere. Et quant il l'appercoit, si voit bien qu'il est courrouciez, et cuida qu'il eust *trouvé* quelque mauvaistié en sa femme. Si lui dist : Mon frere, je le savoye bien. Avez vous bien *trouvé* ce que je vous disoye ? Et Remond lui escrie : Fuiez de cy, faulx traitre, vous me avez fait par vostre faulx traitre rapport parjurer contre la meilleur et la plus loyal dame qui oncques nasquist après celle qui porta Nostre Createur. (ARRAS, c.1392-1393, 242). Si est liberté de coraige Petit *trouvee* en marïaige (Gris., 1395, 16). Maiz ja maiz un seul mouvement Ne un seul semblant de tristece Il [le marquis] n'y [chez Griseldis] *trouvast*, maiz que lÿece Et vraye amour continüelle (Gris., 1395, 70). ...li Escoçois qui quidierent *trouver* auqune amour et aliance deviers le roi d'Engleterre et son consel, pour la cause de ce que lors sires avoit a fenme la serour le roi d'Engleterre, envoiierent ambassadours (FROISS., Chron. D., p.1400, 202). Si orent consel et lor sambla que il valloit mieuls euls mettre en la volenté dou roi d'Engleterre, se plus grant merchi n'i pooient *trouver*, que euls laissier morir l'un apriés l'autre par destrece de famine, (FROISS., Chron. D., p.1400, 835). LE JUIF [au chrétien]. Tost soient mis [les cent écus] Dedans vostre bource par compte Et, se vous y *trouvez* mesconte, Revenez vers moy. (Mir. st Nic. juif, c.1480-1500, 93).

- *Trouver* + propos. inf. "Découvrir que" : Car, a bien regarder les croniques et hystoires du temps passé, on ne *trouve* point si grande ne si penible entreprise avoir esté faicte. (LA VIGNE, V.N., p.1495, 278).

- *Trouver à* + inf. : Et ainsi diversement en innombrables guises et differenciées manieres s'estendent les maulx et persecucions que mauvais tirant seigneur scet *trouver* à faire selon les inclinacions, les uns d'une maniere, autres d'une autre se donnent. (CHR. PIZ., Paix W., 1412-1413, 122). Certes, frans homs, le cuer me part De famine, et le corps me tremble De froit, et, pour Dieu, s'il vous semble Qu'aumosne en moy bien emploiez, Vostre pitié me desploiez Et m'enseignez quel part yray Ou a mengier *trouver* pourray, Car de fain grant mesaise endure, Et ceste nuit m'a esté dure Et male, dont le cuer me serre, Car jesir a la pure terre M'a convenu. (Mir. Berthe, c.1373, 193). Adonc furent mandez moynes, prestres et clercs, qui *trouverent* bien a besoigner [Cont. érotique] (C.N.N., c.1456-1467, 144).

. *Trouver à qui parler*. "Avoir un adversaire qui n'a pas peur" : Ha, la fausse et pute maisnie, Commencent il a rebeller ? Par la sceptre que je maisnie Il *trouveront* a qui parler. (MOLINET, Myst. st Quentin C., c.1482, 25).

- *Ne trouver à/que redire à qqc.* : Pourroit on penser ne dire Ou eslire, Ymaginer ne descrire Vie de si grant deport Que je n'y *truis* courrous n'ire N'à redire Fors jouer, chanter et rire, Honneur et tres bon acort ? (MACH., Les lays, 1377, 457). .... li viscontes de Rohem et li aultre chevalier de France et de Bretagne ... recorderent a messire Carle de Blois tout le voiage que il avoient fait, ... et de la ville de Garlande ou il avoient bien *trouvé* a pillier, (FROISS., Chron. D., p.1400, 538). Ensi cevauçoit messires Godefrois de Harcourt, ... et tele fois estoit que il demoroit deus jours, qant il *trouvoit* bien a fourer. (FROISS., Chron. D., p.1400, 681). Je le feray sans demeurée, Puis qu'il vous plaist, sire Adrien, Et sy le conduiray sy bien Que n'y *trouverez* que redire. (Myst. st Adr. P., c.1450-1485, 50).

. *Sans rien y trouver que redire* : L'an de l'Incarnacion courant Mil .IIIIcIIIIxx. et huit, Des jours il estoit dix huit De ce beaul joly mois de may, Ung dimanche aprés dimay, Ceste notable Passïon Fust par grande devocïon Achevee du tout d'escripre Sans riens y *trover* que redire Ne d'y avoir faulte d'ung mot. (Pass. Semur D.M., c.1420 [1488], 269).

- "Découvrir qqc. (dans un écrit)" : NOSTRE DAME. Avez vous *trouvé* en voz livres Le droit, que vous cy demandez ? (Mir. enf. diable, c.1339, 47). ...en livre ebrieu ne latin Ne *trouvay* herbe ne racine Qui fust parfaite medicine Pour tel mal estre garissable (Mir. st Sev., 1362, 193). ...c'est une chose toutte veritable, car on le *treuve* en escript en es anchiennes croniques de Bretaingne (FROISS., Chron. M., XIV, c.1375-1400, 8). Et se j'ay adjousté chose en ceste hystoire qui semble a aucuns increable, si le me veullent pardonner, car, selon ce que j'ay *trouvé* et peu sentir des anciens autteurs, tant de Gervaise comme d'autres anciens autteurs et philosophes, je repute ceste histoire et la cronique a estre vraye, et les choses faees. (ARRAS, c.1392-1393, 310). ...je suppose que, depuis la creation dou monde et que premierement on se conmença a armer, on ne *trouveroit* en nulle histore tant de mervelles ne de grans fais d'armes conme il sont avenu ens ou temps et termes des guerres desus dittes, (FROISS., Chron. D., p.1400, 36). Et retournerent li message a Paris deviers le roi, et li baillierent les lettres dou duch de Braibant. Li rois les ouvri et lissi, et se apaisa sur ce que il *trouva* dedens. (FROISS., Chron. D., p.1400, 199). ...par ce poinct esperoit il, comme il *trouvoit* par ses livres, que j'en aroye garde de mort [Compte-rendu du diagnostic établi par un médecin] (C.N.N., c.1456-1467, 142). En voz escriptz Vous *trouvarés* toute ma vie. Je l'ay dit, j'ay fait grant folie ! (Pass. Auv., 1477, 174).

. *Trouver que*. "Découvrir (en lisant un texte) que" : Et car j'ay *trouvé* que Tullès en son livre Des vieilles Retoriques recite coment le poeuple de Cotronnia... (LA SALE, Sale D., 1451, 2). ...je *treuve* en ung des livres de Tullez, que il nomma De Virtutibus, que ilz sont VIII choses souveraines que font les princes (LA SALE, Salade, c.1442-1444, 7). ...je *treuve* en pluiseurs escriptures que ceste très sainte vertu de Prudence (...) estoit grandement recommendee aux anciens princes (LA SALE, Sale D., 1451, 25). Car, a bien regarder les croniques et hystoires du temps passé, on ne *trouve* point si grande ne si penible entreprise avoir esté faicte. (LA VIGNE, V.N., p.1495, 278).

. *Trouver* + propos. inf. : Car, a bien regarder les croniques et hystoires du temps passé, on ne *trouve* point si grande ne si penible entreprise avoir esté faicte. (LA VIGNE, V.N., p.1495, 278).

- "Arriver à obtenir, à se procurer qqc. (que l'on souhaite, dont on a besoin...)" : ...a ceulx qui l'ont servi Par pitié fait en li merci *trouver*. (Mir. enf. diable, c.1339, 56). Or ne doubtes donques point, car tu as *trouvé* grace en Dieu. (Mir. nonne, 1345, 315). LE BOURGOIS. (...) E ! Mere Dieu, de voz doulx yex, Qui plain sont de misericorde, Par qui a Dieu *treuvent* accorde Ceulx qui de cuer sont repentant (Mir. enf. ress., 1353, 4). ... plus yront et mains de pourveances *trouveront*. (FROISS., Chron. M., XIV, c.1375-1400, 91). ... mal gré leurs dens il *trouveroit* bien passage, mais non pas si brief que par leur ville... (ARRAS, c.1392-1393, 175). Et se logierent les Englois la environ la Broie, et orent grant fuisson de bons vins, qui furent *trouvé* au Crotoi des marceans de Saintonge et de la Rocelle, qui la gissoient a l'ancre. (FROISS., Chron. D., p.1400, 713). ...mil et Vc frans (...) sont au change Alexandre des Marès, qui les avoit en depost pour acheter rente qu'il a *trouvée* pour

l'assiete faire à l'Université de Paris (BAYE, I, 1400-1410, 125). Toute la nuit, par mon serment, En grant labeur avons pesché ; Nous n'avons riens pris ne *trouvé*. Je ne scey que nous pourons faire. (Pass. Auv., 1477, 125).

. [Sentence] *Comment obtenir en sa vieillesse ce qu'on n'a assemlé en sa jeunesse ?* : De che aussi est dit en Ecclesiastique ou .XXVe. chapitre : "Comment *trouveras* tu en ta viellesse che que tu n'as assamblé en ta jonesse ?" (DAUDIN, De la erudition H., c.1360-1380, 300).

. Prov. *Qui bien fera, bien trouvera* : Membre toy que l'en dit et dira : "Qui bien fera, bien *trouvera*." (Liber Fort. G., 1346, 89). Mais pour ce drois ne se remue : Ne te chaille, li temps se mue : Toudis qui fait bien, le *treuve* il. (DESCH., M.M., c.1385-1403, 107). Qui bien fera bien *trouuera* (Danse macabre femmes H., p.1480, 130).

- *Trouver nouvelle de qqc.* "Obtenir une information à propos de qqc." : LE SERGENT. J'ay ja grant piece esté querant Ce que mon maistre enchargié m'a, Et si n'en *truis* ne ça ne la Nulles nouvelles. (Mir. enf. ress., 1353, 31). ...se mist a la queste, tant par le bois comme es prés (...) ; mais il n'en scet *trouver* nouvelle. [Il a perdu son veau] (C.N.N., c.1456-1467, 88).

- [Dans une constr. de renforcement d'un superlatif] : Et ce doit estre sanz lessier, quar un alant de sa nature tient plus fort sa morsure que ne feroient trois levriers les meilleurs que on puisse *trouver*. (GAST. PHÉBUS, Livre chasse T., 1387-1389, 126). Et s'ay de bonnes meures frainches Que j'ay cuillie sur les brainches ; J'ay des meilleurs fruitz que l'on *troisse*. (Pass. Semur D.M., c.1420 [1488], 157).

- *Trouver que.* "Obtenir que" : Pour a laquelle chose seurement obvier, [le bourgeois] *trouva* par pluseurs et subtiles fassons que le bon compaignon, mary de ladicte gouge, fut son amy tresprivé et familier (C.N.N., c.1456-1467, 23).

- P. méton. [Le suj. désigne une arme] "Atteindre (la cible)" : Le soudant estoit embrunchiez, et le heaume estoit court par derriere, l'espee *trouva* le col nu, excepté le gambison de la gorgerete, et trencha l'espee le ganbison tout oultre et les deux maistres vainnes et les tendans jusques au gorgeron. (ARRAS, c.1392-1393, 113).

b) *Trouver qqn*

- "Chercher, arriver à rencontrer, à joindre qqn" : LE JUGE. (...) T'en vas tout bellement querant Un petit homme de corps grant, Vestu d'un royé en travers, Fait de pers rouge et de blanc pers, C'on appelle Lupin Coquet, Il a deux bons yex, mais borgne est. Quant *trouvé* l'aras, si te peines Et fai tant que tu le m'amaines, Ou mort ou vif. (Mir. enf. ress., 1353, 29). ...elle se parti de ladite ville du Mans pour s'en venir en icelle ville de Nogent-le-Retrou, veoir se elle *trouverroit* ou pourroit recouvrer le dessus nommé Guillot Sotin (Reg. crim. Châtelet., I, 1389-1392, 478). ...et, pour ce, commanda aus sergens de Montlehery, ou à aucun d'iceulx, que se ilz le *trouvoient* en personne, ilz le admenassent ès prisons de Montlehery (Reg. crim. Châtelet., I, 1389-1392, 505). Et ouy nouvelles que le conte, son oncle, estoit en une forteresse sur une haulte roche, et Gieffroy va celle part. Et estoit la forteresse pour lors nommee Jalensi, et ores l'appelle l'en Macely le Chastel. Tant erra Gieffroy qu'il y vint, et descend du cheval, et monte en la sale, et *treuve* le conte entre ses barons, et lui escrie haultement : A mort, faulx traitre ! (ARRAS, c.1392-1393, 268). Cedit jour aussi, les ambasseurs de Paris, qui ainsi estoient alez à Beauté pardevers les seigneurs devantditz, s'en retournerent à Paris et vindrent arriver en l'ostel des Tournelles, où ilz *trouverent* mondit seigneur d'Eu, auquel ilz dirent ce qui leur avoit esté dit et proposé. (ROYE, Chron. scand., I, 1460-1483, 91). Et après, mondit seigneur Charles, qui s'en estoit alé de Rouen à Louviers, cuidant y *trouver* mondit seigneur de Bourbon, qu'il n'y *trouva* point, s'en retourna audit lieu de Rouen. (ROYE, Chron. scand., I, 1460-1483, 146). Las, en quelle plasse, Frere, le porrey je *trover* ? (Pass. Auv., 1477, 151). Je veulx courir Pour le *trouver*. (Pass. Auv., 1477, 188). LA FEMME. (...) *Trouvons* quelque homme bien fourny Qui nous avance ung peu d'argent, Et nous obligons. (Mir. st Nic. juif, c.1480-1500, 83). Et de là s'en alla à Dampmartin, où elle *trouva* ledit de Meleun qui joïssoit et possedoit de tous les biens de la conté (LE CLERC, Interp. Roye, c.1502, 163).

- *Trouver qui* + propos. : ...il est homme de labour, qui gaigne sa vie à porter la hoste, servir les maçons, et aler par le pays quant il *treuve* qui lui veult envoyer, pour avoir la substentacion de lui et de sa femme (Reg. crim. Châtelet., I, 1389-1392, 50). ...Mais Proece ne voelt point que nuls povres bacelers de bonne volenté s'escuse de non querir les armes par defaute de mise, car se il le vault, il *trouvera* qui l'aidera, se il le desert, qui l'avancera et paiera selonch son bien fait. (FROISS., Chron. D., p.1400, 36). Ha ! messire Hervi ! messire Hervi ! mon adversaire, Phelippe de Valois a monstré sa felonnie trop crueusement qant li a fait morir vilainnement tels chevaliers que le signeur de Cliçon ... Et se je voloie regarder a sa felonnie, je feroie de vous le samblable cas, et *trueve* bien qui le me conselle (FROISS., Chron. D., p.1400, 599).

- *Se trouver.* "Se rencontrer" : ...le roy de Castille et messire Gauthier de Pasach et messire Guillaume de Lignach qui luy firent bonne chiere, ainsi que seigneurs font l'un à l'autre quant ilz se *treuvent*. (FROISS., Chron. M., XIV, c.1375-1400, 116).

- "Découvrir qqn (qui est caché)" : Je ne scay pas qui me *trouva* Là où j'estoye, en une caige (S. fol, c.1480-1490, 6).

- "Arriver à découvrir qqn qui soit capable de remplir telle mission, d'effectuer telle tâche, qui ait telle ou telle qualité" : Et pour ce *treuve* l'en peu de femmes sages et fortes ou vertueuses. (ORESME, E.A.C., c.1370, 382). "Je vous voy en dangier de *trouver* homme fiable qui voist en la marche de Londres. Je me presente que je yrai voulentiers." (FROISS., Chron. M., XIV, c.1375-1400, 52). Si respondy : Je vous *trouveray* bien IIII^{m}. combatans, et II^{m}. que bons brigans, que arbalestriers. (ARRAS, c.1392-1393, 99). ...qui fust encrolés en ces crolieres, il *trouvast* a grant malaisse qui l'en traist hors. (FROISS., Chron. D., p.1400, 131). Li Genevois, qui point n'avoient apris a *trouver* tels archiers que chil d'Engleterre sont, qant il sentirent ces saietes qui lor perchierent bras et poitrines, et lors ceoient sus lors visages et de plus lonc que il ne pooient traire, se conmenchierent a esbahir et furent tantos desconfi. (FROISS., Chron. D., p.1400, 728). Ma mie, tu as *trouvé* marchant, Qui ta toelle veult achapter (Pass. Auv., 1477, 237). Cependant que le roy sejournoit devant Boulongne, qui fut par l'espace de cinq ou de six jours, ceulx d'Arras se tindrent pour deceüz de se voir ainsi enclos de costé et d'autre, où il y avoit largement gens d'armes et grant nombre d'artillerie, et travailloient de *trouver* gens pour garnir leur ville, et en escrivoyent aux villes voysines, comme Lisle et Douay. (COMM., II, 1489-1491, 186).

. *Trouver (un) maistre.* "Rencontrer qqn qui a besoin d'un serviteur" : ...il estoit allez en la ville de Cosne sur Loire, pour *trouver* maistre à servir (Reg. crim. Châtelet., I, 1389-1392, 228). ...est venus devers lui qui parle en l'ostel dudit de Roussay, son maistre, et a prié et requis moult de fois lui qui parle comment il lui voulsist aidier à *trouver* un maistre ou aucun service (Reg. crim. Châtelet., II, 1389-1392, 133).

- [Domaine militaire] "Rencontrer (un ennemi) pour l'affronter" : Et tant firent qu'ilz le vindrent *trouver* en ung champ lui et sa compaignie, qui furent ruez jus. (ROYE, Chron. scand., I, 1460-1483, 14). ...et sembloient bien gens qui avoient vouloir de *trouver* leurs ennemys. (BUEIL, I, 1461-1466, 107). Et dist le Jouvencel, quand il se vit aux champs, puisqu'il plaisoit à Dieu lui avoir donné si belle compaignie, qu'il ne chevaucheroit point que le garde-bras ne lui reluisist sur l'espaule et, se le duc Baudouyn le vouloit *trouver*, qu'il le trouveroit et qu'il ne tiendroit que à luy s'il n'avoit la bataille. (BUEIL, II, 1461-1466, 86). Et, une foys, le conte d'Orte et messire Guillaume Bouqueton vindrent faire une traisnée de gens, tant que le Jouvencel en ouyst des nouvelles et saillist aux champs comme homme qui estoit en si grant ardeur de *trouver* ses ennemyz que plus ne povoit, pour ce qu'ilz avoient du sien bien largement. (BUEIL, II, 1461-1466, 120). Le roy Charles ne sejournoit point a confondre les mescreans et ennemys de la foy crestienne la ont il les pouvoit *trouver* et avoir victoyre en diverse maniere. (BAGNYON, Hist. Charlem. K., c.1465-1470, 13). ...car le duc de Bourgoingne veoit moult son prouffit de les combatre aux champs, et desiroit moult de les y *trouver* pour soy venger et abreger sa guerre. (LA MARCHE, Mém., II, c.1470, 314).

- En partic. "Rencontrer une personne en vue du mariage, ou d'une liaison" : Sire, sire, je vous diray : Nulle part *trouver* ne pouons Femme pour vous, et si avons Fait cerchier jusques oultre mer, Qui que nous en doie blasmer (Mir. fille roy, c.1379, 41). ... un chevalier nommé Rogier du Chastel (...) *trouva* une faee et la voult avoir a femme. (ARRAS, c.1392-1393, 4). Mais, se tu *treuves* homme qui te veuille prendre a espouse, que il te convenance que jamais le samedy ne te verra, non qu'il te descuevre, ne ne le die a personne, tu vivras cours naturel comme femme naturelle, et mourras naturelment. (ARRAS, c.1392-1393, 13). LA MARQUISE [au marquis]. Ha ! sire, croy certainement Que plus honneste ne plus belle Ne pourroies *trouver* de celle [ta nouvelle épouse]. (Gris., 1395, 93). ...il descouvrit son cas tout a plain [à ses amis], les priant tresaffectueusement qu'ilz luy voulsissent aider a querir et *trouver* femme pour luy (C.N.N., c.1456-1467, 557).

- "Retrouver qqn"

. *Se trouver*. "Se retrouver" : ...[il] chevauchoit a travers champs sans tenir voies (...) et chargea a ses gens qu'ilz se *trouvassent* ensemble tous a ung gros village qu'il leur nomma (C.N.N., c.1456-1467, 547).

- *Aller/venir trouver qqn*. "Se rendre auprès de qqn" : Quand elles furent prestes, elles vindrent *trouver* leurs mariz, qui desja estoient comme tous prestz (C.N.N., c.1456-1467, 204). ...ung de ses serviteurs le vint *trouver* ung jour en sa chambre, a part (C.N.N., c.1456-1467, 311). ASTAROTH. (...) Il [saint Martin] s'est volu de tous poincts disposer D'aller *trouver* ce paultonnyer Hillaire Qui, tous les jours, deçoit le popullaire, Pour en la loy de ce faulx Jhesucrist Tous les humains incontinant actraire, Par la creance qu'il monstre par escript. (LA VIGNE, S.M., 1496, 224).

c) CHASSE

- *Trouver* une bête *du limier*. "Retrouver à l'aide du limier la bête détournée" : Ci faut considerer quatre choses qui bien veult *trouver* le cerf du limier (HENRI FERR., Modus et Ratio, Livre deduis T., c.1354-1377, 36).

- [Du limier]

. "Lever (une bête)" : Aucuns mauvays chasceours sont qui vont querant le lievre tout de rengier et ne leur chaut comment qu'ilz facent, mes qu'ilz le facent saillir, et ne laisseront ja fere a leurs chienz leurs maistrises de l'aler bien *trouver*, qui est une des plus belles choses qui soient en la chasce du lievre. (GAST. PHÉBUS, Livre chasse T., 1387-1389, 226).

. *Trouver* une bête *au vent*. "Retrouver (une bête) en humant les odeurs (au lieu de suivre les traces)" : ...souvent avient que un limier va *trouver* un cerf au vent, et ne sieut mie droitement par ou le cerf est alé (HENRI FERR., Modus et Ratio, Livre deduis T., c.1354-1377, 39).

. Inf. subst. *Le trouver* : Et, s'il veult avoir arbalestiers ou archiers pour le ferir au *trouver* ou aux abaiz, il en sera plus tost mort. (GAST. PHÉBUS, Livre chasse T., 1387-1389, 232).

2. [Par hasard]

a) *Trouver qqc.* : De dessus la mer vien d'esbatre, Ou j'ay *trouvé* un escrinet Qui a la rive de l'iaue est (Mir. march. juif, c.1377, 206). Et donques ileques n'est faite generacion ne corrupcion ne alteracion naturelle ; et de ce est signe, quar tant plus descent l'en aval et en parfont en terre, l'en *treuve* choses plus durables et moins de transmutacion ou moins isnelle et plus tardive. (ORESME, C.M., c.1377, 258). ...elle avoit fait le lit où il qui parle et ledit feu Andry avoient couché, et (...) elle y avoit *trouvé* du sanc, en lui disant qu'elle doubtoit que entre il qui parle et ycellui Andry eust eu aucun debat (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 128). Item congneut, au temps que elle fu en la chambre de Blanquart dessus nommé, avoir *trouvé* enmi ladicte chambre une petite chainete d'argent et ycelle avoir prise et emportée et vendue à son prouffit (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 433). Sire, ce sont deables qui sont entrez en vostre ost, qui tuent et abatent tout quanqu'ilz *treuvent* en chemin. (ARRAS, c.1392-1393, 229). C'est l'omme qui voit les livres lire et adjouste foy es atteurs, entendre les anciens ; les provinces, terres et royaumes visiter. L'en *treuve* tant de merveilles, selon commune estimacion, et si nouvelles que humain entendement est contraint de dire que les jugemens de Dieu sont abisme sans fons et sans rive.... (ARRAS, c.1392-1393, 3). Et en pluseurs lieux *treuve* sur la marine moult de belles places non habitees, lesquelles, a son semblant, feussent moult prouffitables a habiter. (ARRAS, c.1392-1393, 76). ...lesquelles choses ont esté *trouvées* en un coffre appartenent à Guillaume Hefroy dit l'Ainsné, *trouvé* ycellui coffre en l'ostel de Alain de Compans, orfevre, demourant à Paris (BAYE, I, 1400-1410, 99). L'evesque de Paris a baillié ceans sa requeste par escript pour avoir ung calice, qui a esté *trouvé* sur ung cordelier, son prisonnier. (FAUQ., III, 1431-1435, 126). ...elle monta jusques a la cheminée, a l'entour de laquelle elle lya tres bien une moyenne corde qu'elle *trouva* d'adventure. (C.N.N., c.1456-1467, 275).

- *Trouver qqc. de* ses ancêtres. "Hériter qqc." : ...Je ne l'ai mie assemblé ne amassé ; maiz telle comme je le trouvay, l'ay-je gardé, car je le *trouvai* tout ensemble de mes anchisseurs. (JEAN LE LONG, Voy. Bieul B., 1351, 295).

- En partic. "Découvrir (un lieu) lors d'un déplacement" : Il y a eu trayson, car jamais sans l'enseignement de ceulx du pays ilz n'eussent *trouvé* ce gué où ilz sont passez. (FROISS., Chron. M., XIV, c.1375-1400, 90). ...on vint outre la chité de Durames qui sciet sus l'entree de Northombrelande, et *trueve* on la moult de povre pais et despourveu de toutes coses, fors que de bestes (FROISS., Chron. D., p.1400, 124). La premiere ville que on *trueve* en alant en Escoce, c'est la Mourlane (FROISS., Chron. D., p.1400, 217). Qui peut avoir lieu et espace, Tant que par celle porte passe, Trop y *treuve* lieu delitable. (CHR. PIZ., M.F., I, 1400-1403, 107).

- [Le compl. désigne une chose abstr.] : Dame, dist Remondin, j'ay *trouvé* si bonne verité es commencemens de voz paroles que vous ne me saurez chose commander que nulz corps

humains puisse raisonnablement emprendre, que je n'emprengne a vostre plesir. (ARRAS, c.1392-1393, 30). En bonne foy, Remondin, il fault que vous y aiez *trouvé* quelque adventure [dans la forêt]. Si vous prie que vous le nous veulliez declairer pour nous en oster de merancolie. Monseigneur, dist Remondin, je n'y ay *trouvé* que bien et honneur. (ARRAS, c.1392-1393, 35). Cedit jour, s'est parti le duc de Bourgoigne de Saint Deniz, où il a esté environ XV jours en grant assemblée de gens d'armes pour entrer à Paris, s'il n'eust *trouvé* resistence. (BAYE, II, 1411-1417, 170). Je n'ay pas *trouvé* telle foy En tout Israël vrayement. (Pass. Auv., 1477, 129). LE BAILLIF. La ville estoit ung peu troublee De nostre evesque qui est mort ; Mais nostre joye est redoublee D'avoir en Dieu *trouvé* confort. Nous l'avons requis si tresfort Qu'il nous a donné ung pasteur En qui gist tout bon reconfort, Car de Dieu est vray serviteur. (LA VIGNE, S.M., 1496, 401).

- *Trouver (la) mort* : Mytridates, roy de Pont, après tant de batailles surmontés, et diverses langues faitez ses tributaires, tourna au remede du glaive quant il ot fally a *trouver* mort par poison, pour l'usage de la medicine qui depuis fut nommee de son nom, et lui plust plus mourrir par homicide de sa propre main que son filz Pharnaces, qui sa mort conspiroit, se esjouist d'avoir soullé ses mains au sang de son pere par parricide detestable. (CHART., L. Esp., c.1429-1430, 18).

- Prov. *On sait ce qu'on perd mais on ne sait pas ce qu'on trouve* : Elle nous laisse en la fleur de son eage, Trop tost, helas, on le voit par esprouve ; On scet qu'on perd, mais on ne scet qu'on *treuve*. (MOLINET, Faictz Dictz D., 1467-1506, 169).

- *Sans trouver esloigne à qqc.* "Sans qu'on puisse constater du retard, sans y mettre du retard" : ...qu'il viegne parler a mi Tantost, sanz esloigne y *trouver* (Gris., 1395, 35).

- [La découverte s'effectue au cours d'une lecture] : Et cy fine la vraye histoire de la noble lignie de Lusegnen en Poictou, et avez ouy ceulx qui en sont yssuz. Et encores en sont yssus ceulx de Pembroc en Angleterre, et ceulx de Cabrieres en Arragon, comme j'ay dessus dit, et ceulx de Cassenages du Daulphiné, et la Rochefoucaut, et ceulx de Cadillac, si comme on le *treuve* es anciennes croniques. (ARRAS, c.1392-1393, 294).

. *Trouver* + interr. indir. : On *treuve* en histoires de France Comment en lettres de creance Le roy des Rommains une fois Si escripst au roy des Francois (CHR. PIZ., Chem. estude P., 1402-1403, 216). Lesquelz, jasoit que soient tresanciens audit royaume et des anciennes concquestes, sy ne puis *trouver* desquelz roys ilz furent fais contes ne barons (LA SALE, Salade, c.1442-1444, 205).

- *Trouver que* + complét. "Constater que" : LE SERGENT. (...) En alant ou vous m'envoiez, J'ay *trouvé* c'un enfés noiez A esté n'a mie granment (Mir. enf. ress., 1353, 34). Le duc lysi les lettres et *trouva* dedens que les deux chevaliers lui disoient verité. (ARRAS, c.1392-1393, 193). A l'endemain, chil de Cambrai retournerent a Relenghes. Si *trouverent* que li compagnon qui gardé l'avoient, s'en estoient departi et avoient bouté le feu dedens. (FROISS., Chron. D., p.1400, 348). Avoecques tout ce, on *trouvera* en verité que j'ai esté en Engleterre, et que j'ai relevé la ducee de Bretagne dou roi d'Engleterre, (FROISS., Chron. D., p.1400, 487).

- Empl. abs. *Selon que qqn trouvera en soi.* "Selon l'inspiration, la fantaisie de qqn" : "Par vostre foy, y pencez vous point venir ?" "Par mon serment", respondit Jehan de Paris, "a l'avanture que je iray, a l'avanture que non, selon que je *trouveray* en moy." (Jehan de Paris W., 1494-1495, 43).

b) *Trouver qqn.* "Rencontrer qqn par hasard" : Car les yex estains longuement Avoie euz, point n'en veoie, Quant me *trouva* en plaine voie Un jonne home qui m'aproucha (Mir. st Panth., 1364, 335). ...ilz furent si quoischiez des François qui chachoient les fuians que le roi Acquin ne sa femme n'eurent loisir de prendre ung petit filz qu'ilz avoient, environ d'ung an, qui dormoit en celle tour du Glay et l'oublierent, et esquipperent en mer et se sauverent. Cel enffant fut *trouvé* en la tour et fut apporté au roy Charlemainne, (FROISS., Chron. M., XIV, c.1375-1400, 11). ...au partir qu'il fist de la ville de Ventadour, il *trova* un bon homme de plat pays, en la bourse duquel il print deux francs qui estoient en ycelle. (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 26). Et dit que ledit homme qu'il *trouva* assis avecques ladite femme estoit assez grant homme, et de l'aage de XL ans (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 426). Messires Henris de Biaumont, un grant baron d'Engleterre, et messires Thomas Wage, son oncle, qui venoient servir la roine d'Engleterre, *trouverent* d'aventure sus les camps des varlés dou roi, (FROISS., Chron. D., p.1400, 82). ...ledit Piquet requeroit avoir asseurement dudit Drujon, lequel il avoit *treuvé* en la Chambre de Parlement (FAUQ., I, 1417-1420, 375). ...fuiez la tres perilleuse compaignie de ces flateurs dont (...) en *trouverez* assez. (LA SALE, J.S., 1456, 48). ...nostre clerc *trouva* d'adventure a Romme ung de ses compaignons d'escole du temps passé (C.N.N., c.1456-1467, 283). On commença a faire bonne guerre, Et de marcher par villes et par champs ; Villes, chasteaulx acquerir et conquerre Sans demander, supplier ne requerre. Selon leur train tous estoyent marchans Et s'on *trovoit* ou nobles ou marchans Qui aux François tinssent party contraire, A moult grant peine sceussent ilz peu retraire Qu'incontinent, par leur soubdaine prise, N'eussent sentu l'effect de ceste emprise. (LA VIGNE, V.N., p.1495, 139).

- "Découvrir qqn (qui n'est pas censé être là, qu'on ne s'attend pas du tout à trouver)" : ...on dit que le nain fu *trouvé* Avec ma dame tout prouvé Couchié avec elle en son lit (Mir. marq. Gaudine, 1350, 155). ...d'ung laboureur qui *trouva* un homme sur sa femme, et laissa a le tuer pour gaigner une somme de blé (C.N.N., c.1456-1467, 10). ...Jehan requist que avecques elle il peust soupper (...) ce qu'elle ne luy voult de prime face accorder, disant qu'elle pourroit avoir charge si on le *trouvoit* avec elle. (C.N.N., c.1456-1467, 389).

- *Se laisser trouver.* "Être rencontré" : Tu aras se tourchon sus les rains. Te vient tu cy de moy mouquant ? Tu en auras demain autant Se tu te leisses yci *trouver*. (Myst. st Sébast. M., c.1450-1500, 49).

- *Trouver son maistre.* "Rencontrer plus fort que soi, s'avouer vaincu" : JUPITER. (...) Hélasá ! or suis je bien meschant, Que me laisse anssy gouverner ! Je me fassoies redoubter : Or ai ge bien *trouvez* mon maistre. (Myst. st Bern. Menth. L., c.1450, 133).

- *Trouver son pair* : PATHELIN. S'il [escouvient] que je m'aplicque A bouter avant ma praticque, On ne sçaura *trouver* mon per. GUILLEMETTE. Par saint Jaques, non de tromper : Vous en estes ung fin droit maistre. (Path. D., c.1456-1469, 50).

. Prov. *Il n'est si fort qui ne trouve son maistre* : Par ses assaulx, Lescluse et ses vassaux Feirent leurs saulx, en autre camp vont paistre : Il n'est si fort qui ne *troeuve* son maistre. (MOLINET, Faictz Dictz D., 1467-1506, 365).

- Part. passé en empl. subst. masc.

. "Enfant trouvé" : ...lequel enfant, depuis le departement de ladite femme, fu emprès elle qui parle bien deux heures jusques à ce que une norrisse vint à ladite aveugle qui lui dist : Je croy que cel

enfant est un *trouvé* ; je le vueil alaiter. (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 530).

. [Dans une formule d'accueil, de bienvenue] *Le bien trouvé*. "Celui qu'on est heureux de rencontrer, celui qui est bien reçu, bienvenu" : Chier compains, loyal, esprouvé, De moy soiez le bien *trouvé*. (Mir. Amis, c.1365, 32). JOSCET. Mon chier seigneur, bien veigniez vous. Conmant vous est ? LE BOURGEOIS. Il m'est bien, mon ami Joscet. Que tu soies le bien *trouvé* ! (Mir. march. juif, c.1377, 211). Beau sire, dist ly contes, vous soiez ly tres bien *trouvez*. (ARRAS, c.1392-1393, 38). LA MARQUISE. Sire, toute joye a toudis Vous doint Dieux et sa douce Mere, Et gard d'ennuy et de misere Voz gens (...) LE CONTE. Et vous aussi, ma chiere amie, La tresbien soiez vous *trouvee*. (Gris., 1395, 92). Amis, tu soies le bien *trouvé*, C'estoit ce que je demandoye (MARCADÉ, Myst. Pass. Arras R., a.1440, 113). Damps Abbés, vous soyez le tres bien *trouvez*, et aussi vostre compaignie ! (LA SALE, J.S. E., 1456, 405). "Veez cy ung gentil homme de vostre païs. - Il soit le tresbien *trouvé*, dist Conrard..." (C.N.N., c.1456-1467, 173). Beau frere, vous soiez le tresbien *trouvé* ! je vous pry que retournez a l'ostel, car j'ay bien a parler a vous de conseil. (C.N.N., c.1456-1467, 374).

. [Dans une formule d'accueil hostile] *Mal trouvé* : L'EMPERERIS. (...) Bien veigniez vous, celi que j'aime Et qu'a seigneur et espoux claime (...). L'EMPERIÉRE. Ha ! faulse et desloial personne, Tu soiez la tresmal *trouvée* ! (Mir. emper. Romme, 1369, 275). Fromon, ce dist Saudoinez, vous soiiés mal *trouvez* ! (Jourd. Blaye alex. M., a.1455, 484).

3. [La découverte est d'ordre intellectuel ou moral] "Découvrir qqc. par un effort de l'esprit ou de la volonté, à la suite d'une enquête... ; faire découvrir qqc."

a) "Constater, déceler, prouver, établir qqc." : ...elle veue et diligenment regardée et examinée à très-grant diligence, elles n'ont *trouvé* en elle signe ou apparence de grossesse quelconques (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 298). Et pour savoir s'il estoit vray ce que dessus a derrenierement confessé, icelllui lieutenant commanda de rechief audit maistre Nicolas qu'il alast sur le lieu, enqueist de ce la verité et rapportast briefment ce qu'il en *trouveroit* (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 413). ... nous lui eussions en convenant de lui aidier, nous n'avons de riens meffait, ne Gieffroy ne autre ne puet pas dire que nous en meissions oncques bacinet sur teste, ne en yssissions un seul pas de nostre hostel pour lui conforter contre Gieffroy. Cela ne sera ja sceu ne *trouvé*. (ARRAS, c.1392-1393, 210). Par celle science les sages De jadis, es anciens aages, S'efforcierent, par soubtillece, De *trouver* du ciel la grandesse Et de la terre, et la haulteur D'entre ..II.., si com maint aucteur Le dit, et d'autres choses maintes Les proporcions ont attaintes. (CHR. PIZ., M.F., II, 1400-1403, 118). ...pour ce que ilz avoient *trouvé* defauz notables en ses comptes (BAYE, I, 1400-1410, 47). ...lui a requiz la Court et à ceulx de sa compaignie qu'il ayde et mette peinne de savoir et *trouver* et d'atteindre la verité dudit cas (BAYE, I, 1400-1410, 285). ...s'il advient que en ceintures ou autres ouvrages d'orfavrerie qui seront signées, comme dit est, l'en *treuve* faulte de loy (FAUQ., II, 1421-1430, 303). Desja j'en ay lavé mes mains, Car sur Jhesus ne *treuve* rien Et pour vray pardonné le tien. [Réf. à Luc 23, 4] (Pass. Auv., 1477, 170). ...en toy Jhesus, nul mal Je n'ay *trouvé* par renommee (Pass. Auv., 1477, 176).

- "Déterminer qqc." : ...de sçavoir le compost du souleil et de la lune, de partir les ans et *trouver* les bisextes et leurs conjunctions des lunes pour ordonner leurs saingnies, et les temps de prandre medicine, et autres choses qui de ce se despendent. (DESCH., Art dictier R., 1392, 269).

- "Prévoir qqc." : ...Et luy qui paravant indigne Barbier estoit se mescongneut, Dont pas longuement certes n'eut De son espoir la jouyssance, Ains tost perdit la recreance Et fut par esgal jugement Condempné corporellement, Et son Danïel, le prophete, Qui mal sceut *trouver* sa deffaicte. (SAINT-GELAIS, Séj. honn. D., c.1490-1495, 360).

- "Vérifier qqc."

. *Trouver qqc. par experience* : O Griseldis ! assez souffist Ta vraye foy et loyauté. La constance et l'umilité Et l'amour qu'a moi as eüe Ay pour esprouver coigneüe, Et ta parfaitte obedïence Ay *trouvé* par experïence (Gris., 1395, 94).

- "Éprouver (les effets de qqc.)" : ...mais vous avez failly d'une chose, car il [Saintré] n'a point dame choisie, et ainsy le *trouverez*. (LA SALE, J.S. E., 1456, 39). PREMIER DISCIPLE. Sans cause n'est se nous pleurons, Veu le grant dueil qui nous survient, Car nostre perte *trouverons* Mieulx qu'a present le temps qui vient. (LA VIGNE, S.M., 1496, 574).

- [Sentence] *On trouve plus de choses dans les bois que dans les livres* : A che propos dist saint Bernard en l'epistre faite a ung nommé Henri : "Croy a chelui qui est expert. Tu *trouveras* plus grant chose es bois que tu ne feras es livres." (DAUDIN, De la erudition H., c.1360-1380, 121).

- *Trouver* + interr. indir. "Démontrer" : Ce suppose Aristote des astrologiens qui ont *trouvé* par observances et par experiences comment le ciel .VIIIe. ou sont les estoilles fichies est par desus les esperes des planetes. (ORESME, C.M., c.1377, 486).

- *Trouver* + propos. inf. "Concevoir" : Et en gardant l'integrité des deulx natures, il est neccessaire de *trouver* Dieu estre homme (CRAP., Cur Deus, De arrha B.H., c.1450-1460, 214).

- *Trouver que* + complét. "Constater, s'apercevoir que, établir que" : L'ESCUIER. (...) Dites, ou vous iray je querre, Se mengié ay ? LE CHANOINE. Tu *trouveras* que je seray A l'eglise ou sus les fossez. (Mir. chan., c.1361, 146). En laquelle sa chambre elle ala, et quant elle ot quis et serchié ses besoingnes et mesnage, *trouva* que elle avoit perdue une coste hardie à usage de femme (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 174). Et puis fist nombrer ses gens et les autres, tant du maistre de Rodes que du cappitaine, et *trouva* que sur tout ilz povoient estre de IX. a X. mille combatans. (ARRAS, c.1392-1393, 108). Quant le jour fust venus, les Affricquans assiegez ne virent nulluy ; manderent et *trouverent* que Hanibal s'en estoit fuy et laissié le champ sy tresgrant. (LA SALE, Salade, c.1442-1444, 52). Elle fut regardée par ceulx de la justice, qui *trouverent* qu'elle avoit tous telz membres et oustilz que les hommes portent, et que vrayement elle estoit homme (C.N.N., c.1456-1467, 303). ...si vous faictes au contraire, soiez seur que vous *trouverez* que la doctrine de vostre pere vous vaulsist mieulx avoir tenue. (C.N.N., c.1456-1467, 330). ...jasoit que grand soing eust de son mary, toutesfoiz ne le garda elle pas bien, car elle *trouva* qu'[il] estoit de son lit party. Et taste sur son oreiller, et en sa place *trouva* qu'il y faisait tant froit (C.N.N., c.1456-1467, 366).

- Au passif empl. impers. : Mes depuis a esté *trouvé* que elle est meue de mouvement composé de pluseurs, et pour ce les astrologiens mettent que par dessus elle est une noviesme espere. (ORESME, C.M., c.1377, 486). ...s'il est *trouvé* qu'il aille aultre part que a sa femme, il perdra son benefice. (C.N.N., c.1456-1467, 288).

b) "Faire connaître, manifester qqc." : Seigneurs, or alons. Je doy un grant mechief *trouver* Que vous m'aiderez a prouver, Se mestier est (Mir. marq. Gaudine, 1350, 137).

c) *Trouver qqn.* "Éprouver qqn" : ...il estimoit n'estre pas bien de tous ses subjectz et par especial des grans, et, si j'osoie tout

dire, il m'a maintes foiz dit qu'il congnoissoit bien ses subjectz, et qu'il les *trouveroit* si ses besongnes se portoient mal. (COMM., I, 1489-1491, 246).

C. - *Trouver qqn/qqc. (à)* + attrib. de l'obj.

1. "Voir se présenter qqc. ou qqn sous tel aspect, de telle ou telle façon, faisant telle ou telle chose, constater que qqn/qqc. est tel" : ZEBEL. Quoyque des autres ne le die, De ceste [Marie] le tesmoingneray, Qu'après l'enfanter *trouvé* l'ay Vierge pucelle. (Mir. nat. N.S.J.C., c.1343, 214). NOSTRE DAME. (...) se Dieu te *treuve* Souffrant en ceste adversité (Mir. enf. ress., 1353, 63). ...lesquelles chouses elle avoit acoustumé de *trouver* pendues à une perche en sadite chambre. (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 175). ...hier il avoit esté ou fut *trouvé* copant le mordant de la sainture d'argent d'un homme en la chambre de parlement (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 184). ...aujourd'uy, par les gardes du mestier d'orfaverie, il a esté *trouvé* exposant en vente sur Grant-Pont, à Paris, une tasse d'argent au change Guillaume Ferot, laquelle avoit esté recommandée pour emblée par le varlet du mestier de l'orfaverie (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 344). Mandons de noz amis et nous tenons secretement ensemble, et verrons quel conroy ilz prendront, afin que, se ilz viennent sur nous, que ilz ne nous *treuvent* point a descouvert... (ARRAS, c.1392-1393, 70). Uriien *trouva* son paveillon tendu, et ly autre qui furent avecques lui a la poursuite, leur logeiz tous prests. (ARRAS, c.1392-1393, 104). Atant se part Gieffroy, et puie la montaigne, et vint a la porte de la basse court, et la *treuve* ouverte, puis s'en va vers la tour qui moult estoit forte a merveilles. (ARRAS, c.1392-1393, 245). JANICOLA [à Griseldis]. Mon tresdoulz enfant debonnaire, Je say bien que tu en feras Trestout le mieulx que tu pourras, Car je t'ay tresbonne *trouvee*. De Dieu soies tu honnouree, Qu'onques ne fu meilleur, ce cuit. (Gris., 1395, 28). Et vinrent sus l'eure de solel levant a la porte, et le *trouverent* close et le guichet entre ouvert, (FROISS., Chron. D., p.1400, 304). ...de ce *treuve* l'en assez les Sainctes Escriptures pleines, qui plus en vouldra veoir. (CHR. PIZ., Trois vertus W.H., c.1405, 24). ...et s'aucun est *trouvé* faisant le contraire, on en prendra tele punition que ce sera exemple à tous autres. (BAYE, I, 1400-1410, 95). ...lequel larron, pour ce qu'il a esté *trouvé* clerc, a esté rendu audit monseigneur l'evesque. (BAYE, I, 1400-1410, 99). ...soubz umbre de ce que on a *trouvé* ledit Thouet pendu en son hostel (FAUQ., III, 1431-1435, 6). ...et jusques a la vaynne du vent, disent ceulx qui y ont esté que ilz le *treuvent* a veritable. [Ils constatent que le prêtre a dit la vérité] (LA SALE, Salade, c.1442-1444, 89). ...de deux compaignons qui cuidoient *trouver* leurs dames plus courtoises vers eulx (C.N.N., c.1456-1467, 13). ...[l'abbesse] commença une grande et longue harengue devant ses seurs, remonstrant le fait et estat de son eglise, en quel point elle la *trouva* et en quel estat elle est aujourd'uy. (C.N.N., c.1456-1467, 141). ...si jamais puis rien faire pour vous, me *trouverez* preste de corps et de biens. (C.N.N., c.1456-1467, 263). ...il se pensa bien qu'il la *trouveroit* nue et couchée. (C.N.N., c.1456-1467, 264).

- [D'un accusé] *Estre trouvé saisi de qqc.* "Être pris sur le fait ou en possession d'un objet volé" : ...il print tout l'argent qu'il trouva. Ne scet quel nombre ou somme ; mès tout l'argent qu'il print en icelui coffre est en la tasse de laquelle il a esté *trouvé* saisy (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 116). ...mais il ne y en trouva que un [nouet de poison], lequel il jetta en la boë et le foula aus piez, affin que l'en ne le *trouvast* de ce saisy. (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 457). Et quant à ce que l'en dit qu'il a esté *trouvé* saisi d'icelle chauffrete ou lavoir, dit et par serement qu'il n'en est riens (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 464).

- *Trouver qqn* + sub. rel. : LE MARI. (...) Il n'a c'un trop po de chemin Jusqu'a l'ostel ; tost y serons. Si pense que nous *trouverons* La relevee de nouvel, Qui ja nous fera grant revel, Et si verray mon petit filz (Mir. enf. ress., 1353, 51). ...c'est grant recreacion a homme de bien quant il vient en son hostel, se il a quelque anuy en pensee, et il *treuve* sa femme qui sagement et gracieusement l'accueult. (CHR. PIZ., Trois vertus W.H., c.1405, 175).

2. "Estimer, juger qqn/qqc. + attrib." : Or ne peut estre uns cuers amans fievez De biens par quoy soit en gloire meriz, S'il n'est de ceste vierge ami *trouvez* (Mir. enf. diable, c.1339, 55). L'ystoire nous raconte que, quant Remondin fu repairez devers sa dame, que lors *trouva* il la feste plus grant que devant n'avoit esté, et plus de nobles gens qu'il n'avoit devant veu ou lieu... (ARRAS, c.1392-1393, 45). ...icelluy Nycolas a esté *trouvé* coulpable de pluseurs cas usuraires (BAYE, II, 1411-1417, 64). ...elle [la dite ceinture] sera cassée, sans aultre peine quant audit mercier, s'il n'est *trouvé* estre participant de la faulte de l'orfevre (FAUQ., II, 1421-1430, 303). Laquelle chose je *treuve* faulce, en tant qu'ilz disent qu'il (l')eust fait morir Pillate. (LA SALE, Salade, c.1442-1444, 65). Ja Dieu ne veille que en marché que je face on me *trouve* trompeur ne mensongier. (C.N.N., c.1456-1467, 291). LE JUIF. (...) Se ung juif parjure estoit *trouvé*, De nous il seroit reprouvé Et pugny sans misericorde. (Mir. st Nic. juif, c.1480-1500, 89). Item, on fist sur une grant riviere Pour mieulx aller de la ville au chasteau, Qui fut *trouvé* chose bien singuliere, Ung pont passant dessus ung grant bateau : Cela fut fait pour les necessitez De l'ost entier mettre a parfait sejour, Et pour pourvoir aux controversitez Qui en tel cas viennent tant nuyt que jour. (LA VIGNE, V.N., p.1495, 183).

- *Trouver expedient de* + inf. "Juger bon, utile de" : ...fu dit et conclu que on *trouveroit* expedient de mettre les parties d'accord (BAYE, I, 1400-1410, 269).

- *Trouver que* + ind. "Estimer, juger que" : Quant son gendre ot bien esprouvé Le preudomme, et il ot *trouvé* Qu'il li fu loyal et certain, Qu'avint il ? (Mir. Barl. Josaph., c.1363, 272). ...et se l'en *treuve* qu'il y ait faulte, elles [les dites ceintures] seront cassées. (FAUQ., II, 1421-1430, 304). L'EMPEREUR. (...) Et quesse cy ? A il que recongnoistre En mes pays ? Dont nous vient cest oultrage De se ruer par dedens nostre cloistre ? Il n'aura pas de tous poincts l'avantaige. A il *trouvé* en son faulx tripotaige, Sans coup ferir, que ma terre se perde ? Veult il avoir ainsi mon heritaige ? A, par Mahon, nous y mectrons remede ! (LA VIGNE, S.M., 1496, 236).

. [+ subj.] "Admettre que" : ...on vouloit que il fust amendé, et que le duc de Guerles s'excusast des impetueuses parolles que en la deffiance estoient continues ; car on ne povoit veoir, ne *trouver* ou conseil du roy que ceste chose demourast honnourablement ainsi. (FROISS., Chron. M., XIV, c.1375-1400, 229).

- Empl. pronom. à sens passif *Se trouver* + attribut

. "Prendre conscience qu'on est dans tel ou tel état" : Et se je considere au vray ces choses, je me *treuve*, quelque bonne voulenté que je aye, tres foible de corps pour souffrir grant abstinence et grant peine, et foible d'esperit par fragilité et inconstance (CHR. PIZ., Trois vertus W.H., c.1405, 26). Bien m'en *treuve* deceu, je le voys clerement. Par l'art de l'ennemy, des humains seducteur. (Myst. st Adr. P., c.1450-1485, 96).

. [D'une chose] *Se trouver* + attrib. "Être reconnu, constaté pour" : JHESUS. Se j'ay mespris ou parlé mal, Baille du mal tesmoing et preuve ; Et se mon parler vray se *treuve*, A quel cause me frappes tu ? (Myst. Pass. Troyes B., a.1482, 729).

3. Loc. *La trouver belle/bonne.* "Avoir de la chance." : Et li Roys respondi, qui à nul mal n'i bée : "Gaufrois, c'est très bien dit ! bonne l'avez *trouvée*, Or i alez briefment, sans nulle demourée..." (Baud. Sebourc B., t.1, c.1350, 14). "...Je vuelz tenir Pallerne, car elle est a l'antree De Monlusant icy et de la tour nostree, Si lez gerroierai toute jour ajournee. - Per mon chief, dit li duc, bonne l'avez *trouvee*, Et je lou vous otrye, per bonne destinee !" (Lion Bourges K.P.F., c.1350, 509). "Amadélis, dist-il, tu l'as bielle *trouvée* Que ceste gent icy estoit sy afamée..." (God. Bouillon R., t.2, c.1356, 209). "Aubuïn, dist li rois, bonne l'avez *trouvee* De moy estordre ensy, seriés Foy-y-bee ["personnage un peu fou"]. Vous deverez sains hons menant vie rieulee..." (Jourd. Blaye alex. M., a.1455, 675). Par foy, ce dist Saudoinez, bielle l'avez *trouvee* De plus mander Gadrains, avez non Fol-y-bée (Jourd. Blaye alex. M., a.1455, 847).

D. - *Se trouver. Estre trouvé.* "Se produire, exister, être dans tel état"

1. *Se trouver.* "Pouvoir être trouvé, exister" : Mais de nulle chose qui soit oultre lesdictes portes de mettail, ne se *treuve* nul qui le sache (LA SALE, Salade, c.1442-1444, 89). Lors fut regardé et advisé de le mettre [le camp] en une belle place toute plaine de saulsoyes, prayeries et fontaines. Pour ce soir se *trouva* assez foin, froment et avayne : doncques le dict camp fut ordonné comme il appartient en ce dict lieu (LA VIGNE, V.N., p.1495, 282). Et ne furent guerez là que Jehan de Harmes, qui estoit natif de Beauvoys, qui estoit bon, hardi homme d'armes, autant que nul pour ce temps se peust *trouver*, lequel ouvrit une grande verriere ; et lesditz bastard et Vuyau se leverent lors debout ou milleu du chemin, affin que ledit Jehan de Harmes les peult veoir et appercevoir, ce qu'il fist (LE CLERC, Interp. Roye, c.1502, 172).

- [Empl. impers.] *Se trouver que.* "Advenir, arriver que" : Mais quant il se *trouva* qu'il ne povoit une seulle nuit eschapper sans ce songe, il manda ses chevaliers (Percef. III, R., t.2, c.1450 [c.1340], 204).

- [D'un groupe d'hommes] *Se trouver* + numéral. "Être là au nombre de" : ...et tous les jours venoient gens de tous costés ens ou service de la roine, et tant que il se *trouverent* bien, qant li Londriien furent venu, quatre mille honmes d'armes et vint mille archiers. (FROISS., Chron. D., p.1400, 80).

- *Se trouver* + adv. de manière. "Être en telle situation"

. Prov. *Qui bien se garde, bien se trouve.* "Qui fait attention à soi y trouve son avantage" : Chascun en bon estat se mette, En attendant sa dure espreuve : Qui bien se garde, bien se *treuve*. (MOLINET, Faictz Dictz D., 1467-1506, 76). Qui bien se garde, bien se voit Et bien se *treuve* bien souvent ; Qui deffault, souvent se deçoit Et en vient inconvenient. (Myst. siège Orléans H., c.1480-1500, 550).

. *Qui, au premier, son affaire regarde, en la fin bien se trouve* : LE PERE. (...) Par ce moyen, mon filz, vous n'aurez garde Que, dessus vous, nul finesse contreuve : Qui, au premier, son affaire regarde, On dit souvant qu'en la fin bien se *treuve*. (LA VIGNE, S.M., 1496, 191).

. *Se trouver bien de qqc.* "Trouver son avantage dans qqc." : LE PERE. Si desormais mieulx tu ne t'entretiens, Saiche de voir que tu nous courceras. Croy mon conseil et mon advis retiens, Et soye seur que bien t'en *trouveras*. (LA VIGNE, S.M., 1496, 167).

- *Se trouver* + inf. "Connaître une destinée consistant à" : Par lesquelles corrupcions soubz umbre de compassion et aussy trop de crudelitez, se sont *trouvees* maintes seignouries venir a mains et mainteffoiz deshonnestement finir. (LA SALE, Salade, c.1442-1444, 9).

- *Se trouver qq. part.* "Être présent (dans tel lieu, à tel endroit, à telle manifestation, en telle circonstance...)" : Quar se aucun se depart de verité au commencement, il se *trouvera* apres plus loing de elle .XM. fois (ORESME, C.M., c.1377, 96). Et quant ly messaiges perçoit l'effroy, si mist tout en adventure et fiert cheval des esperons quanqu'il puet randonner, et s'en vint passer au dehors des logeis, et trespasse tout l'ost. Il n'ot pas grandement alé qu'il se *trouva* entre la ville et ceulx qui avoient l'ost estourmie. (ARRAS, c.1392-1393, 96). Et sachiez qu'il avoit si grant paour d'estre advisez qu'il ne savoit son sens. Et loua Jhesucrist quant il se *trouva* a l'entree de la forest... (ARRAS, c.1392-1393, 206). ...messires Gautiers de Manni ... s'en retourna deviers le roi d'Engleterre son signeur, et fist tant que il se *trouva* a Malignes ; et la estoit li rois d'Engleterre venus et i avoit un parlement. (FROISS., Chron. D., p.1400, 305). Et dura ceste cace des Escoçois sus les Englois jusques oultre la riviere dou Hombre. Et se sauva a grant painne li rois Edouwars, et ne fu onques asegurés en chité ne en ville ne chastiel que il euist sus tout son chemin, si se *trouva* en la chité de Londres. (FROISS., Chron. D., p.1400, 44). Monseigneur, si c'estoit votre plaisir, je me *trouveroye* voluntiers aux nopces de ma cousine, qui se feront dimenche en ung tel lieu. (C.N.N., c.1456-1467, 312). Mea culpa ! Tresfort me desplait De me estre *trouvé* a sa mort. (Pass. Auv., 1477, 234). Las, veez cy piteuse journee ! Pour quoy nous y sommes *trouvés* ? (Pass. Auv., 1477, 270). A cest assault se *trouva* ung nommé gentil garçon, dit maintenant Provence, herault d'armes de chelz le roy, lequel vit aucuns de noz gens montez sur les tours, et par les batures d'artillerie commença a monter tant et si bien, qu'il se trouva tantost au plus haut avecques les dessus dicts, et fut le cinquiesme monté. (LA VIGNE, V.N., p.1495, 251). Et se *trouva* le roy à icelle monstre à peu de gens, car il n'avoit homme à luy que mons. de Saint-Pol, que peu de temps avant il avoit fait connestable de France. (LE CLERC, Interp. Roye, c.1502, 197). Et bien apparut au departir qu'il s'estoit *trouvé* là où les cops se donnoient, comme il povoit apparoir à saditte javeline aux enseignes qu'elle portoit. (LE CLERC, Interp. Roye, c.1502, 302).

- *Venir se trouver qq. part.* "Aller qq. part pour y rester un certain temps" : L'autre monta, comme elle luy dist, et se vint *trouver* en ce petit garnier (C.N.N., c.1456-1467, 243). ...passa madame par la ville, et se vint *trouver* aux champs. (C.N.N., c.1456-1467, 313).

- *Se trouver arriere/avec/devers...qqn* : Ung jour se *trouva* la mere a nostre espousée devers sa fille, et luy demanda de son mary (C.N.N., c.1456-1467, 133). ...dictes que je vous doy, et vous en allez tost, et ne vous *trouvez* jamais devant moy, si cher que vous amez vostre vie ! (C.N.N., c.1456-1467, 311). Elle amast trop mieulx se *trouver* avecques son amy, qu'elle cuidoit bien avoir espousé ce jour. (C.N.N., c.1456-1467, 340). Comme gens de court se *trouvent* voluntiers avec les dames, ilz furent contens de soy gouverner a l'appetit de celuy qui les avoit mis en train (C.N.N., c.1456-1467, 475). ...il cuidoit bien veoir a loisir sa maistresse et deviser tout son cueur saoul, dont il se *treuve* arriere et bien loing (C.N.N., c.1456-1467, 476). ...mais non obstant fut adverti par aucuns de ses amys que le duc se devoit *trouver* devers le roy autour d'Angiers, et que aucuns estoient deliberés de luy faire desplaisir de sa personne. (LE CLERC, Interp. Roye, c.1502, 337).

. *Venir se trouver devant qqn* : ...ilz eurent chacun une belle fille. Et après ce, se vindrent *trouver* devant leurs dames, en une feste ou elles estoient. (C.N.N., c.1456-1467, 363).

2. *Se trouver en* tel état*/se trouver* + attrib.

a) *Se trouver en* tel état : Dès si tost que li oy promis, Je me *trouvay* en santé mis (Mir. emper. Romme, 1369, 246). Requis se, depuis que il les trouva, il est empiré ou amendé de sa maladie, dit qu'il s'est tousjours *trouvé* en un estat. (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 340). Par foy, monseigneur, dist l'ancien chevalier, tantost vous y pourrez *trouver*, se Dieu plaist, a grant joye. (ARRAS, c.1392-1393, 77). ...si devindrent (...) leurs couvrechefs et petiz draps, bien sales, et a grand regret leur venoit d'eulx *trouver* en ce party, car il faisoit bien chault, comme en la saison de Penthecoste. (C.N.N., c.1456-1467, 397). Et incontinent ledit monseigneur de Liege, qui n'avoit aide ne secours que de ses serviteurs et familiers, se *trouva* fort esbahy (ROYE, Chron. scand., II, 1460-1483, 119).

b) *Se trouver* + attribut "Être dans tel état, dans telle situation" : Ostes, je croy qu'au derrenier Vous vous *trouverez* deceu. (Mir. Oton, c.1370, 377). Et ainsi s'asseura le roy d'Ausay, de quoy il se *trouva* bien deceu. (ARRAS, c.1392-1393, 152). Et le rampin s'acostoit des groz vaisseaulx et en perca jusques a quatre ; de quoy ceulx de dedens ne s'apperceurent oncques tant que ilz se *treuvent* tous plains d'eaue, et les esconvint perir en la mer. (ARRAS, c.1392-1393, 218). Avec ce, doit amonnester son mary que ilz vivent si sobrement que la despense ne passe la gaingne, si que au bout de l'an ne se *treuvent* endebtéz. (CHR. PIZ., Trois vertus W.H., c.1405, 206). Et est à entendre pour ceulx qui tant presument de eulx, soit en sens, biaulté, force, puissance, ou richesse que autre que eulx ne prisent, dont souvent avient qu'ilz s'en *treuvent* malement deceuz. (CHR. PIZ., Paix W., 1412-1413, 147). Le bon prince doit de Dieu tousjours requerir l'ayde et l'abondance de tous biens (...) adfin que se fortune de temps court sur lui, qu'il ne puist estre *trouvé* despourveu (LA SALE, Salade, c.1442-1444, 17). ...ne se donna garde qu'il se *trouva* tout seul avec sa dame (C.N.N., c.1456-1467, 186). ...elle fut bien esbahye, et encores plus monseigneur et Jehannette, qui se *trouverent* ainsi sourprins. (C.N.N., c.1456-1467, 272). ...[le clerc] depuis luy monstra foison d'aultres tours, dont monseigneur en la fin se *trouva* noz amis. (C.N.N., c.1456-1467, 282). ...l'aultre, qui se *trouve* surprins et en meffait present achopé, ne savoit sa contenance (C.N.N., c.1456-1467, 290).

3. *Estre trouvé*

- [D'une action, d'un fait, d'une qualité] "Se produire, avoir lieu" : Et en quelzconques personnes est *trouvee* injustice, en elles est *trouvee* faire injuste. (ORESME, E.A., c.1370, 301). Et tout tel mouvement qui est *trouvé* en un corps hors nature, il compete a .I. autre corps selonc nature. (ORESME, C.M., c.1377, 74). C'est celle douce dame, sur tous bienheuree, Quil en son tresdoux ventre pourta celle ventree Dont la nativité est aujourduy *trouvee* (Pass. Semur D.M., c.1420 [1488], 78).

- Empl. impers. "Y avoir" : Car il est *trouvé* ung proverbe rural qui dist que : Aucun n'est digne d'avoir seignourie ou maistrise sur aultruy qui ne peut estre maistre de luy mesmes. (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 105). [P. C.]

TROUVERESSE, **subst. fém.** (trouveresse)
[T-L (renvoi) : troveresse ; GD : *troveresse* ; FEW XIII-2, 319a, 320b : **tropare*]

"Celle qui *trouve*, qui invente, qui crée" : Inuentrix (...) : *troverresse* (Aalma R., c.1380, 212). Repertrix (...) : *trouverresse* (Aalma R., c.1380, 353). ...trouer (...) troueur (...) inuentor (...) inuentrix (...) *troueresse* (...) adinuentio (...) trouence (...) inuenta (...) trouue. (LAGADEUC, Catholicon G., 1499, 29). [R. M.]

TROUVEREUR, **subst. masc.** (trouvereur)
[*FEW XIII-2, 319a, 320b : **tropare*]

"Celui qui *trouve*, qui invente, qui crée, qui compose" (synon. *trouveur*) : Repertor (...) : *trouvereur*, autteur (Aalma R., c.1380, 353). [Lecture confirmée par B. Merrilees et W. Edwards (site Internet)] [R. M.]

TROUVET, **subst. masc.** (trouvet)
[*FEW XIII-2, 320b : **tropare*]

"Celui qui est abandonné dans un lieu public" (Éd.) : Or n'avons pain ne paste ne deniers monnaez, Si fesis volentiers a ce *trouvet* bontés. (Jourd. Blaye alex. M., a.1455, 129). [R. M.]

TROUVEUR, **adj. et subst. masc.** (trouveur)
[T-L : *trovëor* ; GD : *troveor* ; FEW XIII-2, 319a, 320b : **tropare* ; TLF XVI, 707a-b : *trouveur*]

I. - Adj. "Qui cherche et trouve"

- *Gens trouveurs.* "Chasseur qui lève le gibier" : Chiens aus tristrez et gens as rois Ot mis et lez gens *trouvëours*, Baillié[s] en garde aus venëours (ACART, Prise am. H., 1332, 13).

- *Chien trouveur.* "Chien qui a du flair" : ...Et moult d'autres chiens *trouvëours* (ACART, Prise am. H., 1332, 13). ...et chascun doit avoir un chien ou deux, et en doivent laissier aler un tout seul, le meilleur *trouveur* [var. *trouveour*] qui y soit, et aler aprez leurs chienz senz dire mot. (GAST. PHÉBUS, Livre chasse T., 1387-1389, 279).

II. - Subst.

A. - "Celui qui *trouve*, qui invente, qui crée, qui compose" : ...et fu [Ypocrate] le premier inventeur et *trouveur* de l'art de medicine (SAINT-GILLE, Comment. A.Y. L., 1362-1365, 383). Inuentor (...) : *troveur* (Aalma R., c.1380, 212). ...le grant Charlemaine, qui fut premier *trouveur* des contes palatins... (PREMIERFAIT, Décaméron D., 1414, 1232).

- "Poète" : ...la matiere est delitable a oÿr et proufitable a retenir, sy ay grant merveille que li bon *trouveour* qui jadiz furent n'en ont fait (Bérinus, I, c.1350-1370, 1).

Rem. G. LE MUISIT, c.1347-1353 (*trouveurs*), ds T-L X, 694.

- "Celui qui découvre, qui révèle (un comportement délictueux)" : ...le *trouveur* ou l'accuseur aura la moitié [de la somme recueillie] et la ville le demeurant. (Anc. corp. dijonn. C., 1407, 335).

- "Celui qui invente de toute pièce" : Peuple croit, se on l'appercevoit, Plus mensonges que ce que on voit ; Ainsi deboutent Verité, et droit ne redoubtent. Les *trouveurs* des bourdes escoutent, Qui en sedicïon les boutent. (CHART., L. Dames, 1416, 295). ...bien y avoit voix continuellement repetant et recommençant, non pas à hault voyz, mais en bas murmure, toutes manieres de veritez et de mensonges et controuveüres. Et dit que là vont et viennent sans seiour les *trouveeurs* de toutes nouvelles, dont ilz paissent le vent et les oreilles des escoutans et vainement les font esjoÿz. (Ovide mor. B., 1466-1467, 308).

B. - "Celui qui trouve un objet (qu'il cherche ou sur lequel il tombe par hasard)" : Se il a trouvé en la mer aucune chose, soient vins, autres, cables, coffres ou autres choses, il les doyt apporter au dict prevost, et icelluy prevost les doyt garder par ung an et par ung jour. Et se, dedens lan et le jour, il ne vient aucun à quy icelles choses soient, le dict *trouveur* en doyt avoir la moyctié, et le dict prevost l'autre moyctié. (Commerce marit. Rouen F., Pièces justif., 1387, 165).

Rem. Doc. 1341 ds DU CANGE VIII, 191b, *s.v. troef* (*les trouveurs auront la moitié de ladite trouveure*). Doc. 1343 (*le preneur ou trouveur desdites bestes*) ds GD VIII, 94b. [R. M.]

TROUVOIR, **verbe** (trouvoir)
[GD : *trouvoir* ; FEW XIII-2, 319b : **tropare*]
"Trouver" : Interrogee de son stille, De son savoir la plus habille Que on peust au monde *trouvoir*... (Myst. siège Orléans H., c.1480-1500, 513). Ça, baillez leur fault ung assault, A nostre premiere venue, Qui leur soit fort boillant et chault, Et gecter a pierre perdue, Que sus leurs meurs ne en leur rue Nul d'eulx ne si ose *trouvoir* (Myst. siège Orléans H., c.1480-1500, 541). [Seul ex.] [R. M.]

TROUVURE, **subst. fém.** (trouvure)
[T-L : *trovëure* ; GD : *troveure* ; FEW XIII-2, 320b : **tropare*]
"Fait de trouver un objet (qu'on cherche ou sur lequel on tombe par hasard) ; ce que l'on trouve" : Ce n'est *troveüre* ne manne, Ce sachent bien, que il menguent, Anciès est venin dont il tuent Lours ames (Tomb. Chartr. W., c.1337-1339, 110). ...Espaves, *trouveures* (Ordonn. rois Fr. S., t.3, 1358, 312). La *trouveure* en songe de bonbitis signifie mendres richesces par moiennes personnes. (Expos. songes B., 1396, 242). Veez, dame, fait-il, quelle *trouveure* j'ay a ce lundi matin faicte la hault en celle forest. [la jeune dame qu'il avoit trouvee en la forest toute esguaree] (Hist. Berthe Pépin T., c.1400-1500, 160). ...la decollacion saint Jehan Baptiste (...) la *trouveure* de son chief ; (...) la translacion de son doy... (BATALLIER, Lég. dorée D.-L., 1476, 821). [Pas de var. ds l'éd. ; le mot est sans doute ds VIGNAY, ms. BNF fr. 241, a.1348] Et lors, tout l'ost s'esjoyt de l'invencion ["la découverte d'une personne perdue"] [var. de la *trouveure*] de la femme et enfans (...). Et tant pour la victoire eue comme pour l'invencion [var. la *troveure*] de sa femme et enfans... (BATALLIER, Lég. dorée D.-L., 1476, 1022). [Var. ds VIGNAY, ms. BNF fr. 241, a.1348]
REM. Doc. 1341 ds DU CANGE VIII, 191b, *s.v. troef* (*les trouveurs auront la moitié de ladite trouveure*). [R. M.]

TROYE, **subst. fém.** (troye)
[GD : *troye* ; FEW XIII-2, 315b : *troja*]
"Grande grive" : C'estoynt les oysillons du bois, Le doulx rousigneul et la *troye* (Chans. XVe s. P., c.1430-1500, 69). [GD VIII, 95a] [R. M.]

TROYEN, **adj. et subst. masc.** (troyen)
[FEW, Ø lat. *Trojanus*]
I. - Adj. "De Troie" : ...le païs *troyen* (BERS., I, 1, c.1354-1359, 1.3, 3). ...pour ce car l'un peuple [et] l'autre estoit *troyein* et que Lavine estoit venue de Troye (BERS., I, 1, c.1354-1359, 23.1, 36). ...Dame Noblesse, descendue, yssue, propaganee et prymogenitee de l'ymperialle, royalle et pryamyde lignee *troyenne*. (LA VIGNE, Ress. chrest. B., 1494, 114).
- [De la langue des Bretons considérée dans son rapport à Brutus, aux Grecs et à Troie] : Enaprés Bruthus appella l'ylle selon son nom Bretaigne et les compaignons Bretons, car il vouloit avoir perpetuel memoire par la dirivacion de son nom, dont enaprés le langaige de celle gent, qui premiers *troyen* ou curve gregoiz [*curuum Grecum*, grec dérivé, grec corrompu] estoit appellé, fut dit depuis ce breton. (Percef. I, R., t.1, c.1450 [c.1340], 27).
II. - Subst. "Habitant de Troie" : ...les *Troyans* exilliéz (FOUL., Policrat. B., I, 1372, 129). Li *Troïien* qui moult curoient (...) De venir en pelerinage Ens ou temple d'Apolinis... (FROISS., Joli buiss. F., 1373, 68). Le roy Maymon fu cousin Hector, de la lignee aux *Troyens*... (CHR. PIZ., Ep. Othea L., c.1400-1401, 204).
Rem. BERS., I, 1, c.1354-1359, 3, 4... ; DESCH., *M.M.*, c.1385-1403, 90, 294...
- Au plur. "Groupe de personnes originaires de Troie et dont on considère que les Francs sont issus" (*cf.* J. Favier, *Dict. de la Fr. médiév.*, 1993, 930, *s.v. Troie*) : Et si presupose en oultre que quant les *Troyens* vindrent en France ilz firent une loy nommee la Loy sallicque, laquelle fut faicte avant que oncques eust roy crestiem en France (JUV. URS., Aud. celi, 1435, 156). [R. M.]

TRU, **interj.** (tru)
[T-L : *tru* ; GD : *trout* ; FEW XXII-1, 66a : o.i.]
[Onomatopée imitant le son du cor] : « *Tru tru*, di je, *tru tru tru tru* ! Avez ouÿ, avez veü Comment j'ai dit, comment j'ai fait ? » (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7817).
REM. La première attestation de GD VIII, 93c (Impr. c.1500, fol. 66c) semble propre à l'imprimé, et, la seconde, est empruntée à la seconde version du *Pèler. vie hum.* (*PelVie*^{2} 16003). [B. St.]

TRUABLE, **adj.** (truable)
[*FEW XIII-2, 331a : **trugant*]
"Qui truande" : ...li traïtre *truable* (JEAN D'OUTREM., Geste Liège B.B., t.5, a.1400, 614). [R. M.]

TREÜAGE, **subst. masc.** (truage)
[GD : *treuage* ; FEW XIII-2, 257b : *tributum*]
"Redevance, imposition, tribut" : ...il nous lairont le *trehuaige*. (DUPIN, Mélanc. L., c.1324-1340, 101). Longuement ont parlementé, Chascuns disoit sa volenté. Finablement li roys leur dit : "Seigneurs, entendez à mon dit. Li soudans tient mon heritage ; De tous Crestiens prent *treuage* ; N'est homs qui en son païs voise Qu'il ne vive en peinne et en noise. Toute marchandise est perdue ; À Crestien n'i ha foy tenue..." (MACH., P. Alex., p.1369, 124). Il li dist : "Aler vous couvient Par devers le soudan qui tient, Nostre hiretage et nostre terre ; Et pour ce avons nous à lui guerre. De tous Crestiens prent *truage*, Et pluseurs tient en grant servage..." (MACH., P. Alex., p.1369, 127). Je croy qu'oy avez assez Qu'il n'a Crestien en tout le monde, Puis qu'il passe la mer parfonde, Pour faire le très saint voiage Qu'au soudan ne paie *trevage* : Car de V. florins de Florence Rachete son chief sans dobtance. Li roys molt grant courrous en a : Pour ce fist tant qu'on ordena Que desormais chascuns iroit Franchement et quittes seroit (MACH., P. Alex., p.1369, 174). ...a lever *truage* ou rentes (FOUL., Policrat. B., III, 1372, 233). Et ja soit ce que le Roy prengne dez Juys grans aydes ou *truages* et, ainssi, il gaingne d'un costé, certes, il pert diz foys plus d'autre costé (Songe verg. S., t.1, 1378, 357). ...encores aujourduy les Nubiens, toutes les fois qu'il leur plaist, passent parmy le Cayre en Babilonne portans en leurs mains une belle croix de fer bien taillee, trespassans parmy tous les Sarrazins et jusques en Jerusalem, sans payer nul *truage*. (MÉZIÈRES, Songe vieil pèl. C., t.1, c.1386-1389, 221-222). Et lors leur dist Gieffroy : Gardez que vous ne soiez si hardiz que jamais en paiez denier, car je vous courreceroye du corps. Je verray qui sera cellui si hardy qui vouldra avoir *treuage* sur moy. (ARRAS, c.1392-1393, 297). Mieulx leur vault payer grans *trüages* Qu'estre ensement toudis enclos ! (CHR. PIZ., M.F., III, 1400-1403, 153). Au Rommains rendroyent *treuage* Ceulx d'Auffrique et ceulx de Cartage. (CHR. PIZ., M.F., III, 1400-1403, 233). ...je vueil que beau cousin de Bourbon saiche (...)

qu'ils [les Gennois] n'auroient point de vivres de moi, sinon en payant grant *truaige* (CABARET D'ORV., Chron. Loys de Bourb. C., 1429, 225). CAYPHAS. (...) Nous tous venriesmes en servage Et nous faulroit paier *truage* Trop plus d'asses [l. d'assés] que ne faisons. (MARCADÉ, Myst. Pass. Arras R., a.1440, 144). Donc vient sy grande [o]ppression Qui me surrevienne de tous costel ? Quant mes blez me sont tous ostez Encoire ne souffit il pas, Car il me covient vandre plas Pour payer ung tas de *truaiges* Qui point de proffit ne me portent. D'autre part mes brebis s'avoirtent Quant les aigneaulx cuyde norir. (Croix Faub. T.C., c.1450, 187). Et tous les ans [les Romains] lievent *truaige* Sur nous, ainsi comme savés. (Myst. st Adr. P., c.1450-1485, 17). LE ROY DE PARTHE. (...) jadiz noz predecesseurs Furent du monde les greigneurs, Et nous sommes sy ravalez Par ces Romains, et sy folés, Qu'i fault que leur faisons hommaige Tous les ans, et payons *treuaige* (Myst. st Adr. P., c.1450-1485, 27). L'EMPEREUR [DE ROME] (...) le royaulme entierement Des Perthoiz, qui est en Asie Près du royaulme d'Arabie, Qui estoit nostre tributaire, Est a nous rebelle et contraire, Qui nous chiet a tresgrant dommaige, Car nous y avons grant *truaige* D'or, d'argent et de pierreries, De pelles et d'espiceries Medicinalles, a merveille. (Myst. st Adr. P., c.1450-1485, 53).

- En partic. "Droit de passage, péage ; droit à l'entrée et à la sortie sur les marchandises transportéesroit à l'entrée et à la sortie sur les marchandises transportées" : A Taillebpourc a un pont qui siet sus la Carente et l avoient li Engès et li Gascon qui le tenoient fortefiiet ; et toute le saison point de navire alant en la Rocelle et en Sainctonge n'avoit peu passer fors à grant dangier et par *trieuage* (FROISS., Chron. R., XI, c.1375-1400, 209). ...que me dites vous De l'ostel Pierre le changeur, Qui a surnom de peageur Pour ce qu'il reçoit les *truages* ? (Mir. Pierre Changeur, c.1378, 233). DEUXIESME ESCUIER. Vous ne passerez point ce lieu Jusqu'a tant (...) Qu'a mon seigneur parlé arez Et que paié vostre *treuage* Li aiez. (Mir. Pierre Changeur, c.1378, 286). Item, à cause de son dit fieu, ledit escuïer est et doit estre franc en toutes les cités et villes de Normendie appartenant au roy de toutes coustumes, *truages*, pontages, pavages, de toutes leurs marchandises. (HECTOR DE CHARTRES, Cout. R., 1398-1408, 52). ...lesquelx gens nobles et clers, s'ils ne sont bourgois de Reins, ne doyvent aucunes choses des *trehuages* dessus declairés, à ladite porte. (Trés. Reth. S.L., t.2, 1408, 582). Sur la mer [Jacques Coeur] avoit à ses despens pluseurs grans vaisseaux, qui alloient, en Barbarie et jusques en Babilonne, querir touttes marchandises, par la licence du souldan et des Turcqs infidelles ; aussy, en leur paiant *treuaiges*, faisoit venir desdis pays draps d'or et de soye, de touttes fachons et de touttes coulleurs ; fourrures, tant à hommes comme à femmes, de diverses manières, tant martres, jennettes et autres choses estranges, de quoy on n'eust sçeu finer pour or ne pour argent ès marches de par deça. (ESCOUCHY, Chron. B., t.2, a.1465, 280-281). ...à telz et semblables previllèges, droiz, coustumes, *truages*, estallages, fenestrages, forfaictures et vuydanges que font et ont acoustumé les autres ayans foires et marchez ou païs d'environ. (Doc. Poitou G., t.11, 1473, 364). Et ausquelz gens de nosdits comptes à Angiers, présens et à venir, et leurs successeurs, nous avons donné et donnons par ces présentes faculté, puissance et auctorité d'oïr, clore et afiner les comptes de tous et chascuns les receveurs de nostre domaine dudit païs, maistres de noz eaulx et forests, segraiers, maistres des euvres et repparacions, receveurs des francs fiefz et nouveaulx acquestz, peiages, *truages* et autres entremises quelzconques (Roi René vie L., 1480, 386).

Rem. *Cf.* H. Heidel, *Die Terminol. der Finanzverwalt. Fr. im 15. Jahrht*, 1936, 96.

- [P. métaph. ou dans un cont. métaph.] : Et ausi est orgoil et touz les autres entrez par l'oil et ne s'arestont nule part tantqe ils eient estee au coer et paiee lour *trouage*. (HENRI LANC., Seyntz medicines A., 1354, 88-89). Se je li dois de mort *treuage*... (LE FÈVRE, Respit Mort H., 1376-1380, 112). Passer m'a fait ce passaige Et paier doulent *truaige* L'ardant desir come flame, Dont je mourray a hontaige, Devant le temps de mon aige, Deshonnoree et infame. (Narcissus, p.1426, 302). Pour toy rendre vray hommage Et *truage* (...) Glorieuse dame saincte Anne (Prières saints R., t.1, 1432, 105). Neantmains de la ne se party Sans rendre aux dames le *treuage* (MARTIN LE FRANC, Champion dames D., t.3, 1440-1442, 43).

. [À propos des justes de l'Ancien Testament, avant la résurrection du Christ] *Payer truage*. "Être soumis au pouvoir de l'Enfer" : LUCIFER. (...) Oncques mais homme tant fust sage Ne morut sans paier *treuage*. (MARCADÉ, Myst. Pass. Arras R., a.1440, 242).

. [De la mort] *Prendre son truage*. "Réclamer son dû" : Maiz la mort qui n'espargne nul prist son *truage* sur le dit roy Jehan (Chron. Valois L., c.1377-1397, 142). ...car tel cas la creature fera de necessité vertu, c'est asavoir quant la mort vendra pour demander sa debte et prendre son *treuage*, l'ame devote par sa bone volenté venue de Dieu et par grace survenant le recevera en bon gré. (MÉZIÈRES, Test. G., 1392, 301). [R. M.]

TRUAND, **adj. et subst. masc.** (truand)

[T-L : *trüant* ; GD : *truand* ; GDC : *truand* ; FEW XIII-2, 331a : **trugant* ; TLF XVI, 707b : *truand*]

A. - "(Celui) qui mendie, qui vagabonde" : Après, amis, en pacience Dois penre (...) et dois tenir la droite voie Que Job tenoit, quant essilliez Fu et si mal aparilliez Qu'il perdit tout, c'est chose voire, Fors que le corps et le memoire, Comment qu'en richesse signeur N'eüst en Oriant gringneur ; Or just sus un fumier puant Tout seul, en guise d'un *truant*, Chargiez de rongne et de vermine ; Mais tant ot a Dieu son cuer qu'il ne Dist onques chose de sa bouche Qui peüst tourner a reproche De son Dieu, einsois humblement Le looit et devotement. (MACH., C. ami, 1357, 61). De meilleur pitence que d'eufs Vous norricez, *truant* paillart. (Mir. st Alexis, 1382, 349). Laissiez ce *truant* [Ponthus déguisé en mendiant] (Ponthus Sidoine C., c.1400, 120).

- *Faire le truand* : SECOND COMPAIGNON. (...) Empongnons boe et terre ensemble Et quanque pourrons amasser ; Si le faisons [le fol] avant passer En li ruant. PREMIER COMPAIGNON. C'est bien dit : il fait le *truant* Si com je croy et bien appert. (Mir. parr., 1356, 28).

B. - P. ext.

1. "(Celui) qui est misérable, méprisable, déloyal" : Pluseurs se font serorgiens Qui n'y scevent mettre les mains (...). Ces *truans* sont de grant barat, Chargiés des boites et de sac, Qui vont trenchant les genitaires. (DUPIN, Mélanc. L., c.1324-1340, 73). Je me plein de celui qui en celier converse : Il me honnist mon vin de l'iaue qu'il y verse. Mout fu l'uevre de Dieu à la sienne diverse ; Car il fist d'yaue vin, et il fait la renverse. C'est uns *truans* convers qui aimme une converse, Orde, vieille et puante, orgueilleuse et perverse. Je la trouvay l'autrier dessous lui toute enverse. (MACH., Compl., 1340-1377, 266). ...et nompourquant L'amant savoient trop bien feindre, Sans mal sentir gemir et pleindre, Et si savoient trop bien faire Faus samblant et eaus contrefaire, Com mauvais desloial *truant*. Mais li faus traïtre puant En un cas trop se

decevoient, Car muër coulour ne savoient. (MACH., D. Lyon, 1342, 198). Fuyés, pour Dieu ! ce traitre, *truant*, tyrant ! Prenés trois remedez contre luy, a l'exemple de nostre Royne ! Le premier remede : penser incontinent : A quoi peuent tendre ou valoir les paroles d'un qui loue en sa presence une personne. (GERS., Annonc., a.1400, 235). *Truant*, Vous mocquez vous de la justice ? (Path. D., c.1456-1469, 150). Quar tu n'é c'un meschant *truant*, Un palhart, puis qu'il le faut dire ! (Pit. Col. A., a.1470, 517). Advansés vous tost d'accomplir Vostre office, *truans* garsons ! (Pass. Auv., 1477, 208). Mes tu que croys a ce *truant*, Dy, comment auses tu cy venir, Que avec luy puissies tu paix tenir Au futur secle sans dy, amen ! (Pass. Auv., 1477, 266). ...ce mignon, Ce *truant*, ce mauvais larron (Sots mal., c.1480, 89). Mais regardez l'ort viel *truant*, Comment il fait bien la grimace ! Je n'en ay pitié ne pitasse, Ne que de la peau d'un viel ours. (Myst. Pass. Troyes B., a.1482, 738). LUCIFFER. (...) Au fin fons d'enffer soyent ars Les coquins, *truans*, glorïeux, Les belistres, poilleux, coquars, Tant sont ilz lours et maleureux ! N'estes vous poinct tant valeureux De Martin si bien promener Que, par quelque[s] maulx douloureux, Ceans le puissez admener ? (LA VIGNE, S.M., 1496, 514).

- [Comme terme d'injure] "Misérable" : Taisiez, dist il, *truans*, vous soiiez maleois ! (Hugues Capet Lab., c.1358, 181). Passe, passe, *truant*, paillart, Vuide ma porte. (Mir. Pierre Changeur, c.1378, 236). De meilleur pitence que d'eufs Vous norricez, *truant* paillart. (Mir. st Alexis, 1382, 349). En simples injures verbales come *truant*, paillart, dictes hors jugement. (Cout. instit. Anjou Maine B.-B., t.4, 1464, 273). Et comment sot gouuernement Damp *truant* gras esse la guise A la Messe et au seruice De rire et de toy galler Ainsi hautement au moustier Ie ten puniray sans arrest. (Myst. st Martin K., a.1500, 321).

Rem. *Myst. st Clément Metz* D., p.1439, gloss. ...

2. [D'une chose] "Misérable, méprisable" : Dont en terre riens ne demeure Qu'il [l'homme] ne gaste tout et deveure, Bestes, herbes, tous grains et fruiz, Com Nature les a produiz, Pour déliter et pour nourrir Son *truant* corps, qu'il fault pourrir (LA HAYE, P. peste, 1426, 36). HANNEQUIN LE HASARDEUR. (...) Mauldit soit qui m'a mys en chance ! Mauldit soit mon corps s'il s'amende ! Mauldit soit ma malle meschance ! A tous les deables me commande. Prince, mauldit soit ma croissance ! Mauldit soit ma vie *truande* ! Mauldit soit qui m'a mys en dance ! A tous les deables me commande. (Il se gecte a bas et demeure pendu.) (LA VIGNE, S.M., 1496, 387).

- "Qui incite à une vie misérable, paresseuse" : ...Povons au vray sillogisier Que chascun usant de viandes Grosses et rudes et *truandes*, Et ceulx qui font leur mansion En quelque lieu ou région Auprez des eaues néant clères, (...) Peuvent tout seurement et doivent User d'aulx un peu par raison (LA HAYE, P. peste, 1426, 127).

V. aussi *truande* [R. M.]

TRUANDAILLE, **subst. fém.** (truandaille)

[T-L : *trüandaille* ; GD : *truandaille* ; FEW XIII-2, 331b : **trugant* ; TLF XVI, 708a : *truand* (*truandaille*)]

A. - "Ceux qui truandent, canaille, mendiants, gueux" : Et li mandèrent que il volsist ouvrir les pas et les destrois de son royaume... as pelerins de Dieu... Li rois dan Piètres de ces nouvelles ne fist que rire, et respondi qu'il n'en feroit riens ne que il n'obeiroit ja à tel *truandaille* (FROISS., Chron. L., VI, c.1375-1400, 189). Avant, yssiez hors *truendaille* ! (Jeu st Den. S., c.1380-1400, 120). Et me dit on pour reconfort Que mieulx vault que je me marie Que non, et pour avoir lignie, Afin que mon renom ne faille Et que garçon ne *truandaille* N'aient après ma mort le mien (DESCH., M.M., c.1385-1403, 37). Alés, *truandaillie* deshonete, A grant desroy. (Myst. st Sébast. M., c.1450-1500, 72). Orde puante villenaille ! Vous estes meschans *truandaille* (RENÉ D'ANJOU, Cuer am. espris W., 1457, 92). C'estoit une place imprenable De leur taudis et bouloart, Pour les François fort dommageable ; Nul n'ossit aller celle part. Or avez vous de part en part Nestoyé ceste *truandaille* (Myst. siège Orléans H., c.1480-1500, 441). LE COQUIN. Quelque denier ou quelque maille Ou quelque bon loppin de pain Au povrë homs qui meurt de fain. LE PRINCIPAL. Va le empoingner par la main Et m'admaine celle *truandaille*. L'ERMITE. Vous n'avez garde que g'y faille, Je vous le vois querir soudain. (Sots gard., a.1488, 102). Or ça ! le grant dyable en ayt joye, De ceste belle *truandaille* ! Fieramort, dessus eulx qu'on maille, Et les trainons hors de ce lieu. (Myst. st Laur. S.W., 1499, 221). Allez vous en appertement Sanglante puante merdaille Vous nestes tous que *truandaille* Vous perdez tous nostre heritage Se chascun de vous nest plus sage Nous serons trestous affamez (Myst. st Martin K., a.1500, 179).

- Au plur. : [Toi, la vieillesse] Tollu m'as [à la belle Heaumière] la haulte franchise Que Beaulté m'avoit ordonné Sur clers, merchans et gens d'Eglise, Car lors il n'estoit homme né Qui tout le scien ne m'eust donné, Quoy qu'il en feust des repentailles, Mais que lui eusse abandonné Ce que reffusent *truandailles*. (VILLON, Test. R.H., 1461-1462, 53). Il vient ung tas de *truandailles* Qui prennent moutons et poulailles (Gens nouv. P., c.1461-1500, 126).

B. - "Manière de truand, comportement de truand" : LE GALLAND. (...) Et que dit-on et que faict-on ? Chose qui vaille ! LA FEMME. Non, par ma foy, des *truandailles* A assez ; mais non aultre chose. (Sav. Calb. T., c.1475-1500, 150).

REM. Autres ex. : CHR. PIZ., *M.F.*, I, 1400-1403, 100 (var. du v. 2689, *merdaille* / *truendaille*) ; *Myst. Viel test.* R., t.4, c.1450, 341 ; t.5, 295 ; MOLINET, *Myst. st Quentin* C., c.1482, 69... [R. M.]

TRUANDE, **subst. fém.** (truande)

[T-L : *trüant* (*trüande*) ; FEW XIII-2, 331a : **trugant* ; TLF XVI, 707b : *truand* (*truande*)]

A. - "(Celle) qui mendie, mendiante" : ...Aussi qu'une povre *truande* (Mir. st J. Cris., c.1344, 255). Chetive se claime et *truande*, Et dit : " Nous estion povre gent : Il n'y a ne meubles n'argent, Mais nous devons de grosses debtes..." (DESCH., M.M., c.1385-1403, 67).

- *Fils de truande* : LE VALLET. Je ne suis pas filz de *truande* : Je vien bien a point, ce me semble. Dieu gart la compagnie ensemble Que je cy voy. (Mir. Theod., 1357, 96).

- 'Fille de mauvaise vie"

Rem. *Renart contref.* R.L., 1328-1342, gloss.

B. - "(Celle) qui est misérable, méprisable, déloyale" : Que faiz tu cy, *truande* popelarde ? (Gir. Ross. H., c.1334, 187). LE CHEVALIER AU ROI. Rien elle [la jeune femme], amie du roi ne vous a meffait, Ains vous a bien et honneur fait La quelle boute hors aves Pour une *truande* qu'aves Avec vous en son lieu mise (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 278). Paix, paix, orde viese *truande* ! Fault il oir vo parlement ? Je fay tout par commandement Ce que je fay. (MARCADÉ, Myst. Pass. Arras R., a.1440, 58). ...que la faulce *truande* s'en fust alee au prevost de la ville le noncier (WAUQUELIN, Belle Hélène Const. C., c.1448-1452, 215). ...pour ce que la femme d'icelui suppliant et son gendre blasmoient ledit

Texeron de gecter lesdictes pierres contre leur huys, icelui Texeron lui dist plusieurs injures, en appellant la femme dudit suppliant vielle *truende* (Doc. Poitou G., t.11, 1468, 116). Messeigneurs, voicy grant merveille De ceste *truande* paillarde ! Qui la meult ne qui la conseille De nous mander telle baverde ? (Myst. siège Orléans H., c.1480-1500, 415). Grosses *truandes*, desriglees abbesses, Putains nonnains, ypocrites loudieres, Pour leur jouer ung beau tour de finesse, Je les mectray par dessoubz noz chauldieres (LA VIGNE, S.M., 1496, 222). SATHAN. (Il s'enfuyt.) J'ai bien perdue ma demande ; Mauldit de Dieu soit le paillart, Aussi l'orde vielle *truande* Qui jamais fit tel papellard ! Il n'y a scïence në art Qui peult jamais le decevoir (LA VIGNE, S.M., 1496, 564). Vuidez, vuidez, vieille *truande* ; Les dyables vous ont admenee. (Myst. st Laur. S.W., 1499, 221). [R. M.]

TRUANDEAU, **subst. masc.** (truandeau)
[GD : *truandel* ; FEW XIII-2, 331b : **trugant*]

"Truand, mendiant, gueux" : Trop remaint de ce que fol pence ! Vous n'estes que deux cuidereaux Et deux tresmeschans *truandeaux* (RENÉ D'ANJOU, Cuer am. espris W., 1457, 77).

REM. H. Lewicka, *La Dér.*, 1960, 285. [R. M.]

TRUANDEMENT, **adv.** (truandement)
[*FEW XIII-2, 331b : **trugant*]

"Comme un mendiant, misérablement" : Vassaulx, dist Ivorim, j'ay ore mautalent Que vous estes si biaulx, (...) Et si bien adressiet (...) Qu'il n'a plus bel de vous en tout mon tenement, Et si vous tenés cy ainsy *truhandement* A cestui menestrel qui n'a ne pain n'argent, Fors ce que lui donnons pour esbaudissement. (Huon Bordeaux B., c.1400-1450, 159). [R. M.]

TRUANDER, **verbe** (truander)
[T-L : *trüander* ; GDC : *truander* ; FEW XIII-2, 331b : **trugant* ; TLF XVI, 708a : *truand* (*truander*)]

I. - Empl. intrans. "Mendier" : A deux lieues de Romme (...) Ala li dus Regnaut le paumier encontrer Qui moult lonc temps li voelt compaingnie porter (...) Et li aprist aussi tres bien a *truander* (Renaut Mont. B.N. V., c.1350-1400, 859). Pour ce que plusieurs personnes, tant hommes comme femmes, se tiennent oyseux parmy la ville de Paris et es autres villes de la prevosté et viconté d'icelle, et ne veullent exposer leurs corps a faire aucunes besongnes, ains *truandent* les aucuns et se tiennent es tavernes et es bourdeaux, est ordonné que toutes icelles manières de gens oyseux ou joueurs aux dez ou chanteurs es rues, *truandans* ou mendians, de quelconque condicion ou estat qu'ilz soyent, ayans mestier ou non, soyent hommes ou femmes, qui soyent sains de corps et de menbres, se exposent a faire aucunes besongnes de labour, en quoy il puissent gaigner leur vie, ou vuident la ville de Paris et les autres villes de ladite prevosté et viconté, dedans trois jours apres ce cry. (Mét. corp. Paris L., t.1, 1351, 2). LE MARINIER. (...) Certes il me fault *truander* Et aux bonnes gens demander ça et la tant que vestuz soie D'aucun gros garnement sanz soie. (Mir. Pierre Changeur, c.1378, 256). Car c'est en leur tres grant prejudice que leurs subjés leur soient ainssi toulluz et amblés, et ou prejudice de tout le pueple a qui si grant multitude de Mendyans sont tres chargens, et ou prejudice aussi de la chose publique, car ilz deüssent labourer et non mie *truander* (Songe verg. S., t.2, 1378, 245-246). Pour ce a *truander* s'abandonnent. (DESCH., M.M., c.1385-1403, 293). Ches bourgois qui soloient ces grans estas porter (...) S'il n'orent bons amis, il les convint *truander* (Geste ducs Bourg. K., c.1410-1419, 464). ...dont il convient que les uns *truandent* qui soulloient donner, les autres servent qui soulloient estre serviz (Journal bourgeois Paris T., 1419, 133). Item, fault ... Gazara louer un guide, pour les Arabes, qui les fait retraire : car aultrement ilz viennent sy ennuyeusement *truandant* et roban (Voy. et pard. M., c.1419-1425, 86). Tu les maines de ville en ville, Mal vestus d'une robbe ville, Et vont *truandent* de huys en huys Par oiseuse a quoy les induiz. (Myst. Pass. Troyes B., a.1482, 727). [GRÉBAN, *Pass.* J., c.1450, 19518]

Rem. *Renart contref.* R.L., 1328-1342, gloss. Forme *truhandie* ("il mendie") ds MARTIN LE FRANC, *Estrif* D., 1447-1448, 183/15.

II. - Empl. trans.

A. - *Truander qqc.* "Mendier, quémander qqc." : Laquelle payenne ne vivoit que des aumosnes qu'elle *truandoit* (WAUQUELIN, Belle Hélène Const. C., c.1448-1452, 213).

- Au fig. : Quant une femme est amoureuse, Doit elle estre si maleureuse Que ne peut confort demander ? On le doit ainçoys *truander* Qu'on ne l'ait, ainsi qu'il me semble. (Narcissus, p.1426, 289).

B. - *Truander des chansons.* "Chanter des chansons par les rues, les répandre" : Je n'ai pas heu les .II. balades que vous me mandés que vous m'avés envoiees, dont je sui moult courecie, car j'ai grant doubte que elles ne soient *truandees* avant que je les sache (MACH., Voir, 1364, 784). [R. M.]

TRUANDERIE, **subst. fém.** (truanderie)
[T-L : *trüanderie* ; GDC : *truanderie* ; FEW XIII-2, 331b : **trugant* ; TLF XVI, 708a : *truanderie*]

A. - "Comportement de *truand*"

1. "Mendicité" : L'autre main ditte est *Truanderie* qui par questes et quaimenderies multiplie avoir. (Déclar. Hyst. S., a.1449, 161).

Rem. GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum.* S., c.1330-1331, 9726 ; DESCH., *Oeuvres* Q., t.6, c.1370-1407, 187.

2. "Comportement ou parole de misérable ; mensonge, calomnie" : JUGE. Or sus, sus, c'on dye La cause sans grant plaidoyerye ! Qui devant moy vous fait venir ? CLAUDE. Monsieur, par sa *truanderye*, Il m'a fait icy convenir ; Rien ne luy doybs. (LA VIGNE, S.M., 1496, 518).

Rem. Doc.1409 ds GD VIII, 85c.

B. - "Lieu où se réunissent les *truands*"

- [Nom d'une rue à Paris] : ...une maison qui fu Arnoul Gran[de] Main, assise a Paris, en la rue de la *Truanderie* (Chartes Abb. St-Magl. T.F., t.3, 1355, 207). ...sur une maison (...) seant a Paris, en la rue de la Grant *Truanderie* (Chartes Abb. St-Magl. T.F., t.3, 1367, 362). ... lesdites armeures avoir esté mal prinses et emblées, de nuyt, en l'ostel de Raoulin Le Vasseur, demourant avec mons. de Bourgoigne, et clerc des offices dudit mons. le duc, en une chambre que ledit Raoulin a en la rue de la *Truanderie* (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 258). [R. M.]

TRUANDESSE, **subst. fém.** (truandesse)
[GD : *truandesse* ; *FEW XIII-2, 331b : **trugant*]

"Comportement de truand, de gueux, mendicité" (synon. *truandise*)

REM. *Gloss.*, Paris B.N. lat. 7679, c.1400-1500 (*mendacitas*, *truandesse*), ds GD VIII, 95c. [R. M.]

TRUANDIE, **subst. fém.** (truandie)
[T-L : *trüandie* ; GD : *truandie* ; FEW XIII-2, 331b : **trugant*]

"Comportement de truand, de gueux ; mendicité" (synon. *truandise*) : Alez gueaingnier, Dieus vous maudie, Et lessiez ceste *truandie*. (Renart contref. R.L., t.1, 1328-1342, 302). Trutania (...) : *truendie* (Aalma R., c.1380, 426). ...la *truandie* et mendicité des freres religieux (PREMIERFAIT, Décaméron D., 1414, 380).

- "Tromperie" : ...il scet plus de malice que ne sçavent d'aultrez gens et est seans entré par *truandye* [var. truandise]. (Baud. Flandre P.-M., c.1443-1452, 62). [R. M.]

TRUANDIER, **verbe** (truandier)
[*FEW XIII-2, 331b : **trugant*]

"Mendier" : Vertu de cil ne de aultre ne *truhandie* ou mendie la reverence. (MARTIN LE FRANC, Estrif D., 1447-1448, 183). [R. M.]

TRUANDISE, **subst. fém.** (truandise)
[T-L : *trüandise* ; GD : *truandise* ; FEW XIII-2, 331b : **trugant*]

"Comportement de truand, de gueux, mendicité" (synon. *truandesse*, *truandie*) : Sainct Pol commandoit aux appostres ouvrer pour trouver leurs necessitez et vies sans *truandises*. (MOLINET, Rom. Rose moralisé, c.1500, éd. 1521, f° LXI r° [BnF / Gallica]).

Rem. PREMIERFAIT, *Décaméron*, 1414, ds GD VIII, 95c (*la truandise et mendicité des freres religieux*) ; leçon *truandie* ds l'éd. D., 380 (sans var.). [R. M.]

TRUBERT, **subst. masc.** (trubert[1])
[T-L : *trubert* ; GD : *trubert*[2] ; FEW XIII-2, 324b : *Trubert*]

"Débauché, vicieux" : Vesci leurs noms, je les vous nomme : Li uns avoit à nom Robert, Qui n'estoit rude ne *trubert* ; Et Joudouin de Biauvillier Se fait li autres appeller. (MACH., P. Alex., p.1369, 178). DEUXIESME SERGENT. (...) Tien et tien ! fuy de cy, *trubert*, Ou mal pour toy. LE PAPE. Ho ! seigneurs, ho ! laissiez le coy (Mir. Rob. Dyable, c.1375, 37). DIEU. (...) Va t'en en la cité de Romme, Et fay tant que truisses Robert, C'on tient pour fol et pour *trubert* (Mir. Rob. Dyable, c.1375, 68). Et Secont fut un grant *trubert* (DESCH., M.M., c.1385-1403, 336). ...ouquel hostel feust survenu icelui prestre et eust demandé au dit exposant pourquoy il avoit voulu batre un de ses compaignons, en appellant icelui exposant *tribert*, malotru (Doc. Poitou G., t.7, 1414, 263).

Rem. DESCH., *Oeuvres* Q., t.4, c.1370-1407, 336. *Cf.* DU CANGE VIII, 176 b-c, *s.v. tribulare*[2].

- Par dérision *Faire le trubert* : ERCHENOALZ. (...) Alez devant, alez, Lambert, Et ne faictes pas le *trubert* Ja a la court. L'ESCUIER. Mon seigneur, je ne sui pas sourt : Voulentiers devant vous yray (Mir. ste Bauth., c.1376, 87). [R. M.]

TRUBERT, **subst. masc.** (trubert[2])
[GD : *trubert*[1] ; FEW XXI, 368b : o.i.]

"Brancard"

REM. Doc. 1496 (*pour avoir feustré les douze bras des troys trubers sur lesquelz on porte les troys grans reliquaires aux processions*) ds GD VIII, 96a. [R. M.]

TRUBLE, **subst. fém.** (truble)
[T-L : *truble* ; GD : *truble*[1]/*truble*[2] ; FEW XIII-2, 342b : *trýble* ; TLF XVI, 708b : *truble*/*trouble*[3]]

A. - "Bêche" : ...iceulx Caget et compaignons, aians pitié et compassion desdites femmes, et doubtans que les loups ou autres bestes sauvages ne les mengassent et devorassent, alerent querir des houectes et *trubles* et les enterrerent sur le lieu le mieulx que ilz peurent (Chancell. Henri VI, L., t.1, 1425, 185).

- Région. (Normandie) "Pelle" : Et sy sont tenus à aidier à curer et nestier la salle du dit lieu du Bur entre les quatre pilliers par une foiz ou deux l'an à ballay et *truble* defferrey ["dont la garniture de fer est ôtée"]. (HECTOR DE CHARTRES, Cout. R.B., 1398-1402, 83).

Rem. FEW : «norm. "pelle de bois garnie de fer, servant aux travaux du pressoir"».

B. - "Filet de pêche en forme de poche, attaché à une perche, truble" : ...oye la supplicacion des povres pescheurs de la ville de Paris, pescheeurs a *truble* d'iver espesse et au marchepié d'esté (Mét. corp. Paris L., t.1, 1358, 466). ...et estoient en saisine et possession tous les pescheurs et les autres habitans et demourans en la ville de Paris, et mesmement ledit deffendeur tant par lui comme par ses predeccesseurs, de tel et si long temps qu'il n'estoit memoire du contraire, de peschier et prendre toutes manieres de poissons en ladicte riviere de Saine, et entre les mettes et termes dessus diz, et de y getter leurs *trubles* et lingnes de dessus les bors et boux des bateaux qui estoient a terre et atachez a la rive de la dicte riviere, et aussy de dessus ceulx qui estoient atachez et fermez les uns aux autres, sans ce qu'ilz en peussent ne deussent estre reprins ne molestez en aucune maniere, et en saisine et possession de vendre, distribuer ou autrement faire leur prouffit des poissons qu'ilz y prenoient (Chartes Abb. St-Magl. T.F., t.3, 1377, 474). Courbre [l. Combre], ramée et fagos de bois sont defenduz en tous temps à faire en riviere, les bas rebouer, le siffre, guarnis de valeiz, admendes, le pluseur, la *truble* à bois, la bourache, la chasse, le marchepiet, le cliquet, le rouable, braye à chauce orbe ; les pescheurs à *truble* pour loche, ables, satoilles, verons ou autres poissons non defenduz puent peschier de *trubles* espessez qui ne sont mie *truble* à bois ne à marchepié (Cout. bourg. glosé P.M., c.1380-1400, 296). [R. M.]

TRUBLEUR, **subst. masc.** (trubleur)
[GD : *trubleur* ; FEW XIII-2, 342b : *trýble*]

"Truble, filet"

REM. Doc. 1409 (*Ilz trouverent un petit treubleur, duquel ilz prindrent des enguilles*) ds DU CANGE VIII, 175c, *tribla* ; GD VIII, 96b. [R. M.]

TRUBLIER, **subst. masc.** (trublier)
[GD : *trublier* ; FEW XIII-2, 342b : *trýble*]

"Celui qui fabrique des trubles" : ...à Bertran le *trublier*, demorant à Chasteillon sur Senne, tant pour la façon d'un filé neuf qu'il a fait, contenant 20 toises de lonc, ensemble une grant truble et 8 vervaux, pour peschier oud. estan, comme pour pluseurs journées qu'il a ovré et faites pour raparillier pluseurs paneaux à prandre connins... (Invent. mobiliers ducs de Bourg. P., t.1, 1374, 397).

REM. Doc. 1335 (Lagny, *Estienne le trublier*) ds GD VIII, 96b, "pêcheur qui se sert de truble" (ou "celui qui fabrique des trubles" ?). [R. M.]

TRUC, **subst. masc.** (truc)
[T-L : *trut*[2] ; GDC : *truc* ; FEW XIII-2, 327a, 328b : **trudicare* ; TLF XVI, 709a : *truc*[1]]
A. - "Ruse, tromperie" : En lui n'eut nule fictïon, Barat, *truc* ne decepcïon (Propr. choses Rosarius Z.S., c.1330, 166).
B. - "Ruse, procédé habile, statagème" : Mais ilz savoient plus de vueil [l. vieil] *trut* Que vueille [l. vieille] truye qui est en rut. (SAINT-ANDRÉ, Livre Jean de Bret. C., c.1400, 515). Soyez sagement escolee De faire le *truq* si couvert Que chascun ait sa bien alee Et fust li diable de Vaulvert. (MARTIN LE FRANC, Champion dames D., t.3, 1440-1442, 141).
Rem. Ex. d'a.fr., *cf.* TLF. [R. M.]

TRUCHA, **interj.** (trucha)
[GD : *trucha*]
[Onomatopée pour faire avancer les moutons] : NACHOR. Enten bien aux brebis. LUDIN. *Trucha* ! (Myst. Incarn. Nat. L., t.2, c.1454-1474, 132). [Seul ex.]
REM. *Cf.* FEW XXII-1, 66a-b : «Rouchi *tru tru !* "cri des bouchers pour appeler les moutons qu'ils conduisent"» ; *-cha* devrait représenter *ça*. [R. M.]

TRUCHEMENT, **subst. masc.** (truchement)
[T-L : *drugeman* ; GDC : *trucheman* ; DÉCT : drugeman ; FEW XIX, 182a : *targuman* ; TLF XVI, 710a : *truchement*]
A. - "Interprète qui sert d'intermédiaire entre des personnes de langues différentes" : Li roys de Quennelion traist son conseil d'une part, puis revint ses *truchemans* (Hist. chron. Flandres K., t.1, c.1342-1383, 127). ...et auront chacun [les messagers ou serviteurs du roi] un bon varlet, moitie escuier, noble ou non noble, loyal et de cognoissance, qui saura le langage du pays, la ou ton serviteur demourra et conversera. Et sera *truchemant* pour exposer tout ce que ton serviteur aura a dire aux seigneurs dessusdiz. (MÉZIÈRES, Songe vieil pèl. C., t.2, c.1386-1389, 424). Sire, se vous m'avez mercy, Par mon Mahommet je vous dy Que je vous diray ce pour voir Tout mon chemin et mon espoir Car je suis plus franc *trossimant* Qui soit en Sarrasisme grant, Car je sçay tout langage (BOUVET, Appar. Meun A., 1398, 17). Sarrazin, je voy tout asert Que *trocymant* estes appert Et hardy et saige parlier, Mais je vous pry que par entier Dittes ce que avez veü Entre crestiens, ne congneü, Que en vous cuidiez reporter. (BOUVET, Appar. Meun A., 1398, 18). Si sceut par bons *truchimens* et par certaine informacion que le conte de Nevers estoit filz de filz de roy de France (Bouciquaut L., 1406-1409, 114). Bouciquaut (...) fit requérir (...) par aucuns *truchemens* que s'il y avoit nul Sarrasin qui encontre lui se voulsist combatre à pié ou cheval, qu'il le combatroit. (CABARET D'ORV., Chron. Loys de Bourb. C., 1429, 242). Et y avoit un des poursuivans du roy, qui estoit leur *trucheman* et ordonné de la part le roy, pource qu'il savoit leur langaige. (CHART. J., Chron. Ch. VII, V., t.3, c.1437-1464, 79). ...et adonc fist dire le dit charpentier ausdiz suppliant et Esgrin par ung *truchement* comment on lui avoit prins deux robes de violet, de quoy il en avoit une pour lui et l'autre pour sa femme (Doc. Poitou G., t.8, 1445, 232). Et adonc fist dire ledit charpentier audiz suppliant et Esgrin par ung *truchement* comment on lui avoit prins deux robes de violet, de quoy il en avoit une pour lui et l'autre pour sa femme, lesquelz lui respondirent qu'ilz en estoient bien merriz et qu'ilz ne savoient qui ce avoit fait (Ecorch. Ch. VII, T., 1446, 396). Pierre portoit tousjourz la chene au col que Maguelonne luy avoit baillee et pour ce sembloit au Soudain qu'il estoit de noblesse descendu. Sy luy fist demander per ung *truchemant* s'il savoit servir en salle ; et il dit que ouy. (Belle Maguel. C., 1453, 34). ...lesquelles choses dessus dictes par la voix de Jehan Roy, gendre dudit Brouart, et de Jehan Chilin le jeune, ses *truchemens* en ceste partie (Aff. Jacques Coeur M., 1453-1457, 313). Mes le duc, adverti de leur venue [des ambassadeurs d'Orient] (...), envoia au devant de eulz notable seigneurie en grant nombre et les fist (...) pourveoir de tout ce que neccessaire leur estoit a ses despens : leur bailla ung *trusseman* qui savoit grec et langage sarrasin pour les conjoïr (CHASTELL., Chron. IV, D., c.1461-1472, 286). Le duc fit honnourer grandement ceste gens [les ambassadeurs d'Orient] (...), la ou en venant et allant plusieurs nobles hommes et seigneurs devers eulx pour en avoir les devises par *trussemans* firent une haulte et merveilleuse reputation de ce duc (CHASTELL., Chron. IV, D., c.1461-1472, 290). ...le *truchemant* des mores à Masseilles (Comptes roi René A., t.2, 1480, 137). ...nostre huissier de salle Henry, qui est de leur pays, et parle leur langaige, lequel est bon homme et sera vostre *truchement* (Lettres Ch. VIII, P., t.1, 1488, 335). Semblablement tous ses cent gentilz hommes Montez, bardez de moult diverses formes ; Et si avoit six cens arbalestriers, Comme Gascons et mainctz autres routiers, Six ou sept mille Souïsses, Allemans, Lancequenetz et autres *truchemens*. (LA VIGNE, V.N., p.1495, 240).
Rem. *Ponthus Sidoine* C., c.1400, 24, l.382 ; *Guill. Orange* T.H.G., p.1450, gloss. ...
B. - P. ext. "Interprète, porte-parole, représentant" : Le *trucheman* de ma pensee Qui est venu devers mon cueur, De par Reconfort, son seigneur, Lui a une lectre aportee (...). Puis a sa creance contee, En langaige plain de doulceur, Le *trucheman* de ma pensee Qui est venu devers mon cueur. (CH. D'ORLÉANS, Rond. C., 1443-1460, 410).
V. aussi *drucheman* [R. M.]

TRUCIDATION, **subst. fém.** (trucidation)
[GD : *trucidacion* ; FEW XIII-2, 325a : *trucidare* ; TLF XVI, 710b : *trucider* (*trucidation*)]
"Massacre, carnage"
REM. BERS. (...*commença* (...) *a estre faicte non pas bataille mes trucidacion et occision si comme de pourceaux*) ds GD VIII, 96b. [R. M.]

TRUCIDER, **verbe** (trucider)
[GD : *trucider* ; FEW XIII-2, 325a : *trucidare* ; TLF XVI, 710b : *trucider*]
A. - "Massacrer, tuer" : Et doncques Pausoniasconverti toute son ire contre le roy (...). Et le *trucida* et occist (ORESME, Pol. Arist. M., c.1372-1374, 236). ...les gens d'esglise reguliers et seculiers furent *trucidéz* et tuéz, dames relligieuses efforcées et meurdries (MAUPOINT, Journ. paris. F., p.1466, 103). Helas, malheureuses gens que vous estez, vous lairez bien murdrir et *trucider* vos allyéz et bienvoeullans d'Alkamar ensemble les paysans... (MOLINET, Chron. D.J., t.2, 1474-1506, 302).
Rem. VIGNAY (éd. 1531) ds GD VIII, 96b-c.
B. - "Persécuter de manière sanglante"
Rem. LA VIGNE (éd. 1507, *Astulphe trucidoit l'Eglise romaine*) ds GD VIII, 96b-c. [R. M.]

TRUCIER, **(?)** (trucier)
[FEW XXIII, 47a : o.i.]
"Brûler" : Cremo (...) : ardoir, bruler, *trucier* (Aalma R., c.1380, 90).

REM. Lire *crucier* ? *Cf.* LE VER, *Dict.* M.E., c.1420-1440, *s.v. cremo* (*bruller, ardoir ou tourmenter* (...) : *cruciare*). [R. M.]

TRUCTZ, **(?)** (tructz)
[Ø]
"?" : ...et nous devoit mener en personne et a seurecté en payant pour nous, et nous acquicter de tous *tructz*, devoirs et courtoysies (Pèler. D., 1486, 380). [Sans doute à lire *tr[e]uctz*, *trëu* "redevance, tribut"] [R. M.]

TRUCULENT, **adj.** (truculent)
[FEW XIII-2, 362b : *truculentus* ; TLF XVI, 711a : *truculent*]
"Farouche, terrible" : Comment pooit corps humain, Terrigene, sans demain, D'ung *truculent* roy romain Souffrir cop tant inhumain Et playe tant furieuse ? (MOLINET, Faictz Dictz D., 1467-1506, 509).
REM. VIGNAY 1495 ds FEW et TLF (mais Delb., *Notes mss* : éd. 1531, *Mir. historial*, XX, 81). [R. M.]

TRUDAINE, **subst. fém.** (trudaine)
[GD : *trudaine* ; FEW XXII-1, 82a : o.i. ; FEW XXII-1, 162b : o.i. ; FEW XXIII, 143a : o.i.]
"Baliverne, faribole" : LE FOL. (...) Aler m'en vueil de cy entour A mes *trudaines*. (Mir. parr., 1356, 18). Et s'i vous dit : "Ce sont *trudaines*, Il vient d'avec moy tout venant ! ..." (Path. D., c.1456-1469, 90). Nous baillez vous de voz *trudaines* ? (Path. D., c.1456-1469, 102).
- [Par dérision, pour imiter des paroles prononcées dans une langue inconnue] : Ilz chantent ensemble rofle *trudaine* etc.. (Myst. st Martin K., a.1500, 200).
- Empl. adj. "Fantaisiste" : SAINCT MARTIN. (...) La [en paradis] sont les joyes et lÿesses, La ne sont aulcunes tristesses, La ne sont desplaisances vaynes La ne sont aulcunes destresses, La ne sont plaisances mondaynes, La ne sont karolles *trudaynes*, La ne sont aulcunes folyes, La ne sont frivolles fredaynes, La ne sont nulles broilleries, La ne sont poinct barboilleries. (LA VIGNE, S.M., 1496, 422). [R. M.]

TRUELLE, **subst. fém.** (truelle)
[T-L : *trüele* ; GDC : *truelle* ; FEW XIII-2, 329b : *truella* ; TLF XVI, 711b : *truelle*]
A. - "Outil en forme de spatule servant à appliquer le plâtre et le mortier, truelle" : Et pour conclusion de ton confesseur royal, s'il tend a prelacion, en publique ou en secret, sus quelconque forme que ce soit, saiche le roy que tel confesseur ne lui dira ja pure verite, mais deviendra masson, la *truelle* en sa main, et jouera de placuerunt, comme il fu dit dessus assez plus largement. (MÉZIÈRES, Songe vieil pèl. C., t.2, c.1386-1389, 271-272). Auquel prisonnier il lessa une besche et une *truelle*, afin qu'il ouvrast et feist sa besoingne comme enchargé li avoit (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 393). ...mais ainsi comme ou jour d'ier il passa par-dessus Petit-Pont, il aperceut lesdiz beche et *truele*, et les recogneust comme les siens. (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 394).
- *Ouvrier de la truelle.* "Maçon" : À deux aultres varlés de bras avoir besongné en icelle sepmaine avec ledit Guillemot, par trois jours et demi (...) Item a ung aultre ouvrier de la *truelle* pour IIII jours et demi qu'il besongna (Comptes Archev. Rouen J., 1412-1413, 75).
- "?" : ...la vergue de houx, mes qu'elle ne porte treu de *truelle*, au jour de Pasques, la feste de l'Assension et du jour du saint Sacrement, pour repparer leurs hostieux, sans prendre au couppel de l'abre. (HECTOR DE CHARTRES, Cout. R., 1398-1408, 213).
Rem. Dans des cont. similaires, on trouve *trou de tarriere*.
B. - "Bijou en forme de truelle ?" : ...une *truelle* d'or a un ruby, une esmeraude, un dyamant et doux perles (...) ...un aultre *truelle* d'or a doux petiz dyamanz, une esmeraude et tres perles (Actes Ch. Blois J. Penth. J., 1370 [1410], 323). [T. Matsumura, *R. Ling. rom.* 62, 1998, 563] [R. M.]

TRUELLEE, **subst. fém.** (truellée)
[FEW XIII-2, 330 : *truella* ; TLF XVI, 711b : *truelle*]
"Quantité (de plâtre gâché ou de mortier) qui peut tenir sur une truelle" : Pour reffaire le tuiau de la queminée de la salle aus souspechonneux qui est cheue depuis l'artref jusques au feste de la dite salle, et est faite de plastre gachié par *truelées* (Doc. 1344. In : Léopold Delisle, Actes normands de la Chambre des Comptes sous Philippe de Valois (1328-1350), Rouen, 1871, 306). [J.-L. R.]

TRUET, **subst. masc.** (truet)
[GD : *truet*]
[Poisson]
REM. Doc. 1432 ds GD VIII, 96c. Faut-il rapprocher de FEW XIII-2, 437b, lat. médiév. *turtur*, "espèce de poisson" ? [R. M.]

TRUFFABLE, **adj.** (truffable)
[GD : *trufable* ; FEW XIII-2, 385b : *tuber*]
"Trompeur, menteur" : Mais le secont [songe] n'estoit que fable, Tout plain de bourdes et *truffable* (Pastor. B., c.1422-1425, 109). [P. 258 : *proverbe truffable* ; seuls ex.] [R. M.]

TRUFFAL, **subst. masc.** (truffal)
[GD : *truffel* ; FEW XIII-2, 385b : *tuber*]
"Sorte d'atour servant à la coiffure des femmes" : ...les femmes, cellui jour et le lendemain, ardoient devant tous les attours de leurs testes, comme bourreaux, *truffaux*, pieces de cuir ou de balaine qu'ilz mettoient en leurs chapperons pour estre plus roides ou rebras davant (Journal bourgeois Paris T., 1429, 235).
Rem. Beaulieu-Baylé, *Le costume en Bourgogne*, 1956, p.111 (*truffeaux*). [D. L.]

TRUFFAMMENT, **adv.** (truffamment)
[*FEW XIII-2, 385b : *tuber*]
"Par plaisanterie, par moquerie, par tromperie" : Nogose (...) : *trufamment* (LE VER, Dict. M.E., c.1420-1440, 330). Nuganter (...) : *trufamment* (LE VER, Dict. M.E., c.1420-1440, 330). [R. M.]

TRUFFATIF, **adj.** (truffatif)
[*FEW XIII-2, 385b : *tuber*]
"Trompeur, mensonger" : En delaissend toutevoies paroles trufatiques [var. *trufatives*], je a par respons aux envieux que... (PREMIERFAIT, Décaméron D., 1414, 444). [R. M.]

TRUFFATIQUE, **adj.** (truffatique)
[GD : *trufatique* ; FEW XIII-2, 385b : *tuber*]
"Trompeur, mensonger" : En delaissend toutevoies paroles *trufatiques* [var. trufatives], je a par respons aux envieux que... (PREMIERFAIT, Décaméron D., 1414, 444). [R. M.]

TRUFFATOIRE, **adj.** (truffatoire)
[*FEW XIII-2, 385b : *tuber*]
"Trompeur, menteur" : Nugatorius (...) : *trufatoire*, qui trufe (LE VER, Dict. M.E., c.1420-1440, 330).
REM. PREMIERFAIT, *Décaméron* D., 1414, 444 (var.). [R. M.]

TRUFFE, **subst. fém.** (truffe)
[T-L : *trufe* ; GD : *trofe*/*trufe*/*truffe*[1]/*truffe*[2] ; GDC : *truffe* ; DÉCT : trufe ; FEW XIII-2, 384b : *tuber* ; TLF XVI, 712a : *truffe*]
I. - [Désigne une chose concr.]
A. - "Champignon souterrain en forme de tubercule, truffe" : Jehan le Charron, envoié de Paris à Crael, quérir des champignons et *truffes* (Comptes hôtel rois Fr. D.-A., 1401, 144).
B. - P. anal. "Articulation de la cuisse" : A la jointe qui est devant dou genoill haut, que on apelle la *truffe*, la le doit il desjoindre et couper entre le cuir et la char trestout au tour de la jointe jusques au darriere de la char du jambon plus haut que le jarret, et einsi meïsmes en l'autre. (GAST. PHÉBUS, Livre chasse T., 1387-1389, 186).
Rem. FEW XIII-2, 385b. *Cf.* G. Tilander, *Nouveaux essais*, p.103, 107.
II. - "Bagatelle ; plaisanterie ; tromperie"
A. - "Bagatelle, futilité" : ...celui malveis vallet [l'oreille] est mult apparaillés de faire le comaundement de ses diaux meistres par devant ditz de lesser entrer coveitise saunz nul daunger, et celui qi porte riens ou envoie, mes qe ceo ne soient pas *truffes* ne choses de nient (HENRI LANC., Seyntz medicines A., 1354, 43). ...et lire de ceo plustost qe d'autres *trufes* qi gaires ne valent, si de vos, Sire, l'estoire ne soit en remenbrance. (HENRI LANC., Seyntz medicines A., 1354, 102). ...des oysivetéz et estranges *truffes* se mesle et tout se occupe (FOUL., Policrat. B., I, 1372, 99). ...les *truffes* et vanités des curials (FOUL., Policrat. B., II, 1372, 183).
Rem. Mettre ici les ex. cités (*Ordonn. rois Fr.* V.B., t.13, 1443, 380 et 381, passementerie) par GD VIII, *s.v. truffe*[2] ?
B. - "Plaisanterie"
1. "Plaisanterie (par jeu, pour s'amuser)" : Adonc Raison en sourriant Et tout a la *trufle* tournant Li dist : ... (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. S., c.1330-1331, 166). Il m'est avis que vous seriez bon menestereux pour ours mener, car bien avez la langue affetiee pour dire *truffes* et gabes (Bérinus, I, c.1350-1370, 173). ...sa doulceur et clemence donnoit hardement et audace, meismes aux mendres, de hardiement deviser à lui de leurs *truffes* et esbatemens (CHR. PIZ., Faits meurs Ch. V, S., I, 1404, 44). Dira aucunes fois [histoires des sains et des sainctes, de leurs vies et passion, et aucunes fois] par my, afin que son devis ne anuye, quelque *truffe* a rire (CHR. PIZ., Trois vertus W.H., c.1405, 94). ...par amourettes luy donna une petite buffe et tout tourna a gieu et a *truffe* (Nouvelles inéd. L., p.1452, 28).
2. "Plaisanterie, raillerie, moquerie" : PREMIER SERGENT. (...) Le saint pére ci nous envoie ; Il fault que vous mettez a voie (...). A *truffe* pas ne le tenez : Il vous demande. (Mir. pape, 1346, 371). Hanibal n'aconta riens en chose que Gieffroy lui dist, ains tenoit en *truffe* et a moquerie quanque il lui disoit, et cuidoit qu'il fust droit fol. (Bérinus, I, c.1350-1370, 78). Et entendent plus et resgardent a ce que ilz facent rire les genz que ilz ne font a dire choses avenanz et honestes. Et que ilz ne font a eulz garder de courroucier et contrister celui de qui ilz dient leurs *truffes*. (ORESME, E.A., c.1370, 270). Et pourtant, se tu veulz peser ton labour et ta souffisance contre les hydeuses et horribles angoisses que tes predecesseurs ont enduré, tu trouveras que toutes tes tribulations ne sont que une *truffe* et derrision. (Horloge de sapience S., c.1389, 108). Comment ! sire chevalier, dist le roy, estes vous cy venus pour preschier ? Petit y povez conquester, car pour vous ne pour voz maistres ne lairray je pas mon entreprise, mais tant povez preschier qu'il vous plaira, car je y pren mon esbatement. Et aussi je croy que vous ne faictes cecy que par *truffe*. Par mon chief, damp roy, dist le chevalier, qui fu moult courroucié, se vous ne faictes promptement ce que messeigneurs vous mandent, la *truffe* vous sera monstree au fer et a l'acier dedens trois jours. (ARRAS, c.1392-1393, 158). Car les Juifz le filz de Dieu bailleront Aux pecheurs et le condempneront De voir a mort. Mes tout avant ly bailleront de grans buffes Et ly diront de grans reproches et *truffes*, Et tout a tord. (Pass. Semur D.M., c.1420 [1488], 154).
- *Tourner qqc. à truffes* : Semblablement cestuy estudie a tout tourner a *truffes*, et aussi comme teles entrailles de bestes sont ordes, cestui dit parolles vilainnes et ordes. (ORESME, E.A.C., c.1370, 270).
C. - "Mensonge, tromperie" : HUISEUSE. (...) Festes songë et dimenches Pour lire unes foiz elenches, Pour menconges enmanteler Et faire les voir ressembler, Pour (ra)conter *trufes* et fables, Roumans (et) choses mencongables. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. S., c.1330-1331, 213). Ces motz sunt pris de l'euvangile Ou il n'a ne *truffle* ne guile. (Tomb. Chartr. Trois contes S., c.1337-1339, 114). Et toutevoies une dame, Cui Amours gart de tout diffame, Ne tint ses parlers fors qu'a *truffe*, Et se li donna tele buffe Que jus a ses piez l'abati. (MACH., D. Aler., a.1349, 321). Et ne cuidiez mie que ie die *truffes* ne menconges (MANDEVILLE, Voy. L., p.1360, 338). ...ce n'estoit *truffe* ne songe, Flabe, contreuve ne mensonge, Ains falloit de necessité Quë il deïssent verité (MACH., Voir, 1364, 658). ...la quelle m'asi longuement tenu es *truffes* de la court (FOUL., Policrat. B., I, 1372, 95). Certes je sers et ay servi Mariage, et onques ne vi Nul puissant qui le ressoingnast Ne personne qui advisast A telz *trufes* n'a telz rappors, A telz mensonges n'a telz sors N'a teles choses fantastiques, Controuvées, fausses, iniques Comme cilz homs treuve, ce dit, Je ne sçay quel part en escript, Qui ne sont de reciter dignes. (DESCH., M.M., c.1385-1403, 328). ...saint Bernart, Sur Cantiques, dist que oysiveté est la mere de toutes *truffes*, et la marastre des vertus. (CHR. PIZ., Trois vertus W.H., c.1405, 17). Appellez vous tel chose *truffe*, Bailliet lui as bien secquement. (MARCADÉ, Myst. Pass. Arras R., a.1440, 143). C'est tout *truffe* et abusion De Jhesus le predicateur ; C'est ung brouilleur, ung seducteur Et, par telz faiz, le peuple affole. (Myst. Pass. Troyes B., a.1482, 453).
- "Détour, subtilité" : Geometre Ypocras, Galien, Avicenne entour le lien De la fontaine s'assembloient, Ou de science s'affubloient, Et mains autres grans philosophes : Tous marchierent [il s'agit d'une évocation du mont Hélicon] par sus ces *trofes* [var. *trophe*, crofe, crophe, l. *trofe*, *trophe* ?]. (CHR. PIZ., Chem. estude P., 1402-1403, 45).
Rem. Seul ex. cité par GD VIII, 81c, *s.v. trofe*. Est-ce bien le mot *truffe* ?
- P. méton. "Histoire d'une tromperie, d'une raillerie" : Tu ressembles le fol dont la *truffe* parle, qui en dormant au moulin, fu revestu de la robe d'une femme, et au resveiller, pour ce que ceulx qui le mouquoyent luy tesmoingnoyent que femme estoit, crut myeulx leurs faulx diz que la certaineté de son estre (CHR. PIZ., Cité dames C., c.1404-1407, 622). [R. M.]

TRUFFEMENT, **subst. masc.** (truffement)
[GD : *trufement* ; FEW XIII-2, 385b : *tuber*]
"Plaisanterie, moquerie, tromperie" : Nugatio (...) : *trufemens*, bourdemens (LE VER, Dict. M.E., c.1420-1440, 330).
REM. Fr. EXIMINES, *Livre des saints anges*, éd. 1478, ds GD VIII, 97c (*truffemens et gabemens*). [R. M.]

TRUFFER, **verbe** (truffer)
[T-L : *trufer* ; GD : *trufer* ; FEW XIII-2, 385a : *tuber*]
I. - Empl. trans. *Truffer qqn.* "Se moquer de qqn" : DEUXIESME POVRE. S'aler y voeil, ou irons nous ? Or ne me *truffes*. PREMIER POVRE. Nous yrons chiez Robert de Ruffes (Mir. march. juif, c.1377, 179). Sans vous *truffer*, Je me fois Argent appeller ! (OLIOU, Mess. Arg. A., c.1470, 467).
- Part. passé en empl. adj. *Truffé.* "Raillé, moqué" : ...les dieux irez et courouciez pour cause de leur deité moquee et *truffee* (BERS., I, 9, c.1354-1359, 11.10, 20). Rapporterent plusieurs choses en fin que les gens du Roy sont dolens et se tiennent pour *truffés* de Balthasar. (LE FÈVRE, Journ. M., c.1380-1390, 191).
II. - Empl. intrans. ou pronom.
A. - *(Se) truffer.* "Plaisanter"
- [Par jeu, pour s'amuser] : Et pourroit l'en faire question, a savoir mon, se l'en doit dire celui estre bien *truffant* et conviciant selon ceste vertu par ce que il prent garde a dire choses qui appartienent estre dites a homme de franc courage ou pour ce que il regarde a non contrister et courroucier ceulz qui l'escoutent ou a les delicter et faire leur plaisir. (ORESME, E.A., c.1370, 271). ...par bonne familiarité se *truffloit* de paroles joyeuses et honnestes (CHR. PIZ., Faits meurs Ch. V, S., I, 1404, 43-44).
- [Par raillerie, par moquerie] : Mes defautes n'y entrent ja sans grant estour, si ne soient coloree ensi qe jeo ne les puisse mye bien conoistre : c'est de flaiteries, de mensoignes, ou en bourdant ou *truflant* (HENRI LANC., Seyntz medicines A., 1354, 9). Freres Pierres ne fist conte de leurs promessez et n'en fist que *truffer* et mocqer (JEAN LE LONG, Voy. Odoric A.M., 1351, 16). Dont Ennode a celles qui n'ont pas honte de ainssi faire parle en ceste maniere, comme en *trufant* ou par mocquerie : ... (DAUDIN, De la erudition H., c.1360-1380, 377). Qu'es ce, dia ? tu frappe trop fort ! Tu ne te *truffes* [,] bien (,) le voy. (Myst. st Bern. Menth. L., c.1450, 181). ROUGE GORGE. Et va, va, tes fiebvres quartaines ! Que va tu icy baibillant ? VERDIER. Toutesfoys, *truffant* et brullant, Le sot en eut sur son croupier Tel cop à l'uys d'ung drappier Que tout le corps luy en trembla. (Pipée R., c.1470-1480, 147). JAUNE BEC. Estes vous la ou je vous voyz, Bourgeoyse, en vous jardrin, soullete ? Vous avez tres belle gorjecte, Toutesfoiz *truffant* et broullant. PLAISANT FOLLIE. Dont nous vient se gentil gallant Qui pourte si briant cotelle ? (Pipée R., c.1470-1480, 189). Advancés vous ; prestés nous la main ! Certes, je ne me *truffe* mie. (Pass. Auv., 1477, 126).
B. - *Se truffer de*
1. *Se truffer de qqn.* "Se moquer de qqn" : Mon seigneur, ne pensez pas la. Bien sçay que vous *truffez* de nous ; Ce n'est pas femme encontre vous : C'est cler a voir. (Mir. femme roy Port., c.1342, 160). De ces grandes gens se *truffent* ces Pigmees (JEAN LE LONG, Voy. Odoric A.M., 1351, 44). Comment ! messires li princes , je crois, se gabe et *trufe* de mi quant il voet que je donne congiet maintenant huit cns lances, chevaliers et escuiers, lesquels à son commandement et ordenance j'ai tous retenus (FROISS., Chron. L., VI, c.1375-1400, 231). Renault, biau cousin, vous avez tant fait que vous vous trouvez ung povres homs et vostres terres engaigiez de touttes pars, et en ce monde on ne fait compte de povre seigneur. Pensez-vous que ceulx qui ont eu les grans dons de vous et les grans pourfiz, les vous doient rendre ? Mes Dieu, nennil ; mais vous defuiront, quant ilz vous verront en cel estat que vous n'avez plus à donner, et se *trufferont* de vous et des folles larguesses que vous avez faittes, ne vous ne trouverez nul amy. (FROISS., Chron. M., XIV, c.1375-1400, 144). Et ainsis chascun jour se *trufent* Des crestiens par ta folour, Dont c'est grant dueil et grant dolour. (DESCH., M.M., c.1385-1403, 362). Car les barons du royaume s'estoient *truffez* du frere au roy chassant, cy dessus devise, qui par cautelle avoit prise pour femme la droycte heritiere du royaume, laquelle ilz avoient autresfoiz donne au frere du Blanc Faucon au bec et piez dorez, duquel aussi ilz se estoient *truffez*, faillant a leurs promesses. (MÉZIÈRES, Songe vieil pèl. C., t.1, c.1386-1389, 252). Et ne doyt on pas demander conseil a telx divineurs, sicomme il appert ou XIXe chappitre de Levitique et ou XVIIIe de Eutronome. De telx astrologiens se *truffle* grandement Ysaie en son XIXe et XLVIIe chappitres. (MÉZIÈRES, Songe vieil pèl. C., t.1, c.1386-1389, 616). Comment, dist Remondin a l'ancien chevalier, que puet cecy estre ? Il me sembloit ores que je feusse bien prez de Lusegnen, mais il me semble que je y ay bien failly. Lors commence ly anciens chevaliers a rire. Comment, sire chevaliers, dist Remondin, vous vous *truffez* de moy ! (ARRAS, c.1392-1393, 77). ...li rois d'Escoce (...) mena ces chevaliers et ces esquiers de France partout avoecques lui, pour euls monstrer le roiaulme d'Escoce. Si veoient un povre pais raempli de bois et de bruieres ; si s'en *truffoient* et rioient li un a l'autre, et disoient : "Il ne puet estre riches homs qui est sires d'un tel pais." (FROISS., Chron. D., p.1400, 563). Et elle dit et pria la pelerine qu'elle luy donnast sa robe et ses abillemens et qu'elle print les siens. Et la pelerine ne pensoit pas que elle fust toute seule au boys et pensoyt qu'elle se *trufast* d'elle. (Belle Maguel. C., 1453, 38). Seigneurs, dist Naymes, se je luy ay fait entendre sa folie, vous ne m'en devés point blasmer : vous avés veu qu'il se voulloit *truffer* de moy. (BAGNYON, Hist. Charlem. K., c.1465-1470, 99). Et si je y vaiz, que diré l'on ! Les gens se *trufferont* de moy (Pass. Auv., 1477, 136).
2. *Se truffer de qqc.* "Se moquer de qqc." : Elle reveloit leurs secrés, Et non pas as gens si discrés Qu'il mesissent en non caloir Che qui peu leur pooit valoir, Mais a chiauls qui de leur anoi Se *truffoient* par esbanoi (FROISS., Pris. am. F., 1372-1373, 43).
- *S'en truffer.* "Se moquer" : Menons le au juge pour juger Ce ribault vees vous qu'il s'en *truffe* (OUDIN, St Genis M.S., c.1490, 77).
C. - "Tromper" : Mais forment ly poise et anoie Qu'elle n'ose aler sans *truffer* Donoier avoec Tristifer (Pastor. B., c.1422-1425, 49). [R. M.]

TRUFFERIE, **subst. fém.** (trufferie)
[T-L : *truferie* ; GD : *truferie* ; FEW XIII-2, 385b : *tuber*]
A. - "Bagatelle" : Aucuns ont gloire et toute joie en plaidoieries. Lez aultres ont grant tristece quant il leur convient plaidoïer. Aucuns, en *trufferies* et en petites choses, sont tres sages, et lez font bien meürement et a grant deliberacion, mez lez choses hautes et ardues ilz entreprenent soudainement, sanz avis et sanz deliberacion. (Songe verg. S., t.1, 1378, 236).
B. - "Plaisanterie, futilité" : Car tu te dois penre et aerdre A ce que j'ay dit ci devant, Nom pas le temps tenir devant En oiseuse et en *trufferie*. Laisse toute merencolie Et tout ce qui t'i puet mouvoir Fors l'amer ; qu'on ne puet avoir De bon temps fors ce qu'on en prent. (MACH., R. Fort., c.1341, 74). L'ONCLE. (...) Pour Dieu, ou as tu

ton cuer mis, Ne pour qui fais tu ce chappel ? Ne sçay conment te vient a bel Tel *trufferie*. (Mir. march. larr., c.1349, 95).

Rem. CUVELIER, *Chron. Guescl.* C., t.1, c.1380-1385, 3452 ; MACHO, FARGET, *Nouv. Test. en fr.*, c.1479-1480, ds GD VIII, 98c. [R. M.]

TRUFFET, **subst. masc.** (truffet[1])
[Ø]

Vin de truffet. "Vin frelaté et filtré" : Saccatum (...) liquor aque feci vini admixtus et sacco expressus .i. vin de *trufet* (LE VER, Dict. M.E., c.1420-1440, 440).

REM. Idée de tromperie (FEW XIII-2, 385a-b) ? [R. M.]

TRUFFET, **subst. masc.** (truffet[2])
[GD : *truffet*/*truiflet* ; FEW XIII-2, 385b : *tuber*]

"Atour de femme (sur la tête)"

REM. Doc. 1385 (*un truiflet, qui estoit a clochettes de plon*) ds GD VIII, 99c (non défini). Doc. 1476 (Tournai, *Jehan Leclercq, filletier, pour ung truffet a bouttons d'argent*) ds GD VIII, 98c (non défini). GAY II, 433b. [R. M.]

TRUFFEUR, **subst. masc.** (truffeur)
[T-L : *trufëor* ; GD : *trufeor* ; FEW XIII-2, 385b : *tuber* ; TLF XVI, 713a : *truffer* (*truffeur*)]

"Trompeur, menteur" : ...ung enchanteur, Ung menestrel et ung *truffeur* (Renart contref. R.L., t.1, 1328-1342, 223). ...mieulx m'apartenoit de suyvre la compaignie des vrais philosophes que aler es colleges de *truffeurs* et moqueurs. (FOUL., Policrat. B., I, 1372, 95). [lat. nugator ; autres ex. p.113, 133, 188, 205] Nugator (...) : *truffeur* (Aalma R., c.1380, 279). Nugator (...) : *trufeur* (...) bourdeur (LE VER, Dict. M.E., c.1420-1440, 330). *Trufeur* : nugosus (Gloss. gallico-lat. M.M., c.1425-1450, 264). ...d'un *truffeur*, d'un bordeur (ALECIS, Blas. faulses am. P.P., a.1486, 240).

- Adj. : Maiz tu n'es que ung truant *treuffeur* (JEAN D'OUTREM., Myr. histors G., a.1400, 223).

REM. *Gloss.*, Paris B.N. lat. 7679, c.1400-1500 (*nugator*, *trufleur*), et GUILL. ORESME, *Quadrip.*, c.1360 ds GD VIII, 97c-98a. H. Lewicka, *La Dér.*, 1960, 140. [R. M.]

TRUFFEUX, **adj.** (truffeux)
[GD : *trufos* ; *FEW XIII-2, 385a-b : *tuber*]

"Trompeur" : ...l'ordonnance de leurs eglises [des Grecs] ne samble aux hommez clerveans et entendus estre se non une figure fantastique d'enfans qui se jouent, car puis qu'ilz ont tenu celle *truffeuse* dignité ung jour ou deux et ilz sont retornez à l'ostel, ils resont folz et remis comme devant (MIÉLOT, Advis directif M.-L. S., 1455, 454). [R. M.]

TRUFFIER, **subst. masc.** (truffier)
[GD : *truffier* ; FEW XIII-2, 384b : *tuber* ; TLF XVI, 713a : *truffe* (*truffier*)]

"Marchand de *truffes*"

REM. Doc. fin XIVe s. ds GD VIII, 99a. [R. M.]

TRUFFIERE, **adj. fém.** (truffière)
[GD : *truffiere* ; FEW XIII-2, 385b : *tuber* ; TLF XVI, 713a : *truffe* (*truffière*)]

Serrure truffiere. "Serrure de sûreté (littér. qui se moque des voleurs)"

REM. Doc. 1480. In : A. Salmon, *Bibl. Éc. Chartes* 14, 1852-1853, 390. Doc. 1491 ds GAY II, 433a. Doc. "1594" ds GD VIII, 99a (l'ex. n'étant pas mis à sa place chronologique, le FEW XIII-2, 389a, n.5, suppose qu'il faut lire "1494" ; mais ce n'est pas le cas : *cf.* GD VI, 143b, *s.v. picolet*, ex. 2, où le même texte est cité avec la date de 1594). [R. M.]

TRUFFOIS, **subst. masc.** (truffois)
[GD : *trufoiz* ; FEW XIII-2, 385b : *tuber*]

A. - "Plaisanterie, raillerie" : Plusieurs nommoient Divers princes que sages renommoient, Qui avoient amé et qui amoient, Et leurs vertuz et leurs bons sens sommoient, Et vraies fois, En les nommant sans gabe et sans *truffois*. (CHART., D. Fort., 1412-1413, 193). [Cité également par GD VIII, 99b, d'après l'éd. de 1617]

B. - "Tromperie" : Tropt savent de chaitiz *traffoy* [var. *truffoy*] Et de lever faulse costume. (DUPIN, Mélanc. L., c.1324-1340, 87). Ne croire pas faulx losengier Ne n'escoutez chaitiz *traffay* [var. *de leur truffoy* ; *taffroy*] (DUPIN, Mélanc. L., c.1324-1340, 137). Et te garde bien de *traffoy* [var. *de tel faulx tour*]. (DUPIN, Mélanc. L., c.1324-1340, 166). [R. M.]

TRUFFOIZ, **subst. masc.** (truffoiz)
[GD : *trufoiz* ; FEW XIII-2, 385b : *tuber*]

"Plaisanterie, moquerie, tromperie" : Tropt savent de chaitiz *traffoy* [var. *treffoy*, *truffoy*] Et de lever faulse coustume. (DUPIN, Mélanc. L., c.1324-1340, 87). Ne croire pas faulx losengier Ne n'escoutez chaitiz *traffay* [var. *truffoy*, *taffroy*]. (DUPIN, Mélanc. L., c.1324-1340, 137). Tu dois cognoistre qui fait tort Et te garde bien de *traffoy* [var. *traffors*, frassoy (?)]. (DUPIN, Mélanc. L., c.1324-1340, 166). ...sans gabe et sans *truffois* (CHART., D. Fort., 1412-1413, 193). [R. M.]

TRUHEALX, **subst. masc.** (truhealx)
[*FEW XIII-2, 329b : *truella* (?) (?)]

"Pelle" : Item .ij. waxhes alias *truhealx* (Archives wall. H., 1352, 37). [Note de l'éd. (29)]

V. aussi *truvel* [R. M.]

TRUIE, **subst. fém.** (truie)
[T-L : *truie* ; GD : *truie* ; GDC : *truie* ; FEW XIII-2, 314b, 315b : *troja* ; TLF XVI, 713a : *truie*]

A. - "Porc femelle, truie ou laie"

1. "Femelle du cochon, truie" : LE FOL. (...) Je vi quant ma mére fut née Qu'elle menoit les *truies* paistre Dedans le chapperon d'un prestre (Mir. parr., 1356, 17). Se tu mettoies es narines de la *truie* ung aneau d'or, nientmoins pour che ne laisse pas a soy plongier en la boe (DAUDIN, De la erudition H., c.1360-1380, 380). ...il vey ... une *truie*... elle avoit les tettes grandes et longues et pendices et toutes esquartées (FROISS., Chron. M., XII, c.1375-1400, 180). ...et s'ilz ont une *truie* qui ait petis pourceaux à let et il en est ainsi que en champ du pasnage lesdiz petiz pourceaux alatent leur mere, ilz doivent estre quictes sans païer pasnage. (HECTOR DE CHARTRES, Cout. R., 1398-1408, 148). Trestous ceulx qui vouldront sunner Ma vigile, et celebrer, Ilz aurunt *troyes* et porceaulx A grans tas et a grans monceaulx : Et tous ceulx qui celebreront Le jour de ma feste, acqueront Troys cens jours au moins de pardon. (Janot Jan. A., c.1450-1500, 149). Item, a maistre Jacques James, Qui se tue d'amasser biens, Donne fïancer tant de femmes Qu'il vouldra, mais d'espouser, riens ! Pour quy amasse il ? Pour les sciens ; Il ne plaint fors que ses morceaux ; Ce qui fut aux *truyes*, je tiens Qu'il doit de droit estre aux pourceaux. (VILLON, Test. R.H., 1461-1462, 138). *Truye* ne scet que vault espice. (MESCHIN., Lun. princes M.-G., c.1461-1465, 59). ...la *truie* est en l'orge (S. fol, c.1480-1490, 6). Fist aussi une semblance de *truye* d'arain qui

humoit toutes les noises qui se faisoient à Romme (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 71 r°). ...car en l'evesché du Liege une *truie* enfanta un pourceau qui avoit face de homme et une geline esleva ung cochet qui avoit IIII piez. (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 109 v°). Aussi y sont sans cordes ne ataches, Aux pastouraiges gras beufz et grasses vaches, Chevaulx, muletz et jumens par monceaux, Asnes, cochons, *truyes* et gras pourceaulx. (LA VIGNE, V.N., p.1495, 249).

- PEAUSS. *Cuir de truie*. "Peau tannée de la femelle du porc" : ...pour III malles noires de cuir de *truye* bien couroiées et bien estoffées (Compte Navarre I.P., 1367-1371, 186). ...deux coffres de bois, couvers de cuir de *truye*, fermans à clefs, ferrez et clouez ainsi qu'il appartient (Comptes argent. rois Fr. D.-A., II, 1387, 231).

- Prov. *Ce dessert la truie que les porcelets sont battus.* "Les fautes des parents rejaillissent sur les enfants" : Et garde se bien sur les yeux de sa teste qu'elle ne demande a Dieu ne desire la mort ou mal de son mari, mais doit toujours prier pour lui. Et doit ymaginer et tenir pour ferme que riens ne se fait en ce monde sans la dispensation ou permission divine et que Dieu a consenti son mariage par aventure pour ses pechiés ou pour les pechiés de ses peres, car il se dit en proverbe que ce dessert la *truye* que les pourceles sont batus. (MÉZIÈRES, Vertu sacr. mar. W., c.1384-1389, 303).

Rem. *Cf. Prov.* H., T95, *s.v. truie*.

2. "Femelle du sanglier, laie" : Et, se on li demande a quoy il connoist le grant sangler du juene et le sangler de la *truye*, il doit respondre que... (GAST. PHÉBUS, Livre chasse T., 1387-1389, 159).

Rem. HENRI FERR., *Modus et Ratio* T., c.1354-1377, gloss.

- P. plaisant. [Pour désigner un sanglier] *Fils de truie* : Lors vindrent chevaliers et escuiers, mais il n'y ot si hardy qui osast mettre pié a terre pour l'enferrer [le sanglier]. Lors vint le conte, qui s'escrie a haulte voix : Cilz filz de *truye* nous esbahira il tous ? (ARRAS, c.1392-1393, 18).

B. - ART MILIT. "Machine de guerre pour lancer des pierres, battre les murailles et se mettre à couvert en approchant des murs" : ...pour la façon de 2 angiens appelés *truyes* que le roy nostredit seigneur a ordenné estre fais oudit clos. (Clos galées Rouen M.-C., t.1, 1375, 246). Il envoiieroient à le Riole un grant engien que on appelle une *truie* , liquels engiens estoit de telle ordonnance que il gettoit pierres de fais, et se pooient bien cent hommes d'armes ordonner dedens et en approchant assallir la ville (FROISS., Chron. R., IX, c.1375-1400, 8). Et pour ycelle endommagier et pour plus tost prendre, envoia monseigneur le duc le dit monseigneur Jehan de Bueil à la Riole, avec IIIIc hommes d'armes, pour amener les *truyes* et autres engins qui y estoient. (Chron. Jean II Ch. V, D., t.2, c.1377, 186). Et puis assist le siege devant le chastel du dit lieu, qui moult est fort, et y fist drecier ses *truyes* et engins et canons, qui moult en domagerent le chastel (Chron. Jean II Ch. V, D., t.2, c.1377, 191). ...le duc d'Anjou estoit logié sur la grève, vers la rivière, ou estoient ses *truyes* et bombardes. (CABARET D'ORV., Chron. Loys de Bourb. C., 1429, 60). Aussi en nos naves n'a ne *truie* ne bricolle, ne autre engin pour amener au mur (CABARET D'ORV., Chron. Loys de Bourb. C., 1429, 246).

Rem. DESCH., *Oeuvres* R., t.7, c.1370-1407, 35. [R. M.]

TRUIET, **subst. masc.** (truiet)
[*FEW XIII-2, 315a : *troja*]

[Injure (fils de porc)] : ...et Hadreal [fils du traître Guenelon] Les nommoit et *Troieis*, fils de porcel (JEAN D'OUTREM., Geste Liège B.B., t.6, a.1400, 657). [Scheler, *Gloss.* : «de *troie* "triue"»] [R. M.]

TRUIETTE, **subst. fém.** (truiette)
[FEW XIII-2, 314b, 315b : *troja*]

"Jeune truie" : De Jakemart Meurant, censseur d'Ierpion, pour III *troyettes* et V pourcellés d'espau trouvés en le paisson... (Arch. Nord, 1374, B 10635, f° 18, IGLF). [R. M.]

TRUINESSE, **subst. fém.** (truinesse)
[GD : *truinesse* ; FEW XIII-2, 316a : *troja*]

"Truie"

REM. Doc. 1355 (Tournai, *une fourure de ventres de truynesse*) et 1419 (Tournai, *une hupplande* (...) *fouree de ventre de truinesses*) ds GD VIII, 99c. [R. M.]

TRUITE, **subst. fém.** (truite)
[T-L : *truite* ; GDC : *truite* ; DÉCT : truite ; FEW XIII-2, 325a : *tructa*]

"Truite (poisson)" : Item, en ung premier [l. pennier, "panier"] de *troites* doit avoir XII troites de moison ["en capacité"] du moins, et doit avoir chacune troite pié et demy entre queue et teste, du moins ; et se ils sont trop menues, on en doit compter deux pour une en la XIIne. (Mét. corp. Paris L., t.1, 1351, 16). Le meilleur de la *truite* est la queue et de la carpe est la teste. (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 174). La saison des *truites* commence en [...] et dure jusques a septembre (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 174). ...et ordennez que nous aions de bon poisson assés, comme des anguilles, lampreons, lampraes, samon fraisse et saleie ; et aussi de carpes, bremes, roches, perches, soles, plaïz, barbels, luces, leynge, *troyte* (Man. lang. G., 1396, 68).

- [Valeur minimale] : Mieus me vauroit ailleurs estre .J. porchier Que moy veoir einsi vif escorchier. Et vraiement l'Eglise est si destruite Que je ne pris sa franchise une *truite*. (MACH., Compl., 1340-1377, 252). Mais la ville arse et si destruite Fu, qu'elle ne vaut une *truite*. Quant li roys vit, qu'il advesprit, Un brief conseil à ses gens prist, Et dist : "Signeurs, li vespres vient, Es nés retraire nous couvient." (MACH., P. Alex., p.1369, 216). [R. M.]

TRUMEAU, **subst. masc.** (trumeau)
[T-L : *trumel* ; GD : *trumel*[1] ; GDC : *trumel* ; FEW XVII, 402b : **thrum* ; TLF XVI, 714b : *trumeau*]

A. - "Gras de la jambe, jambe" : Mariete (...) descuevre ses blans *trumiaus* (Best. lap. Rosarius S., c.1330, 175). ...et *trumeaux* plains d'enfleure (DESCH., Oeuvres Q., t.5, c.1370-1407, 23). Ilz n'entreheurtoient des *trumeaux*, Qui ne me le font, (ouy) dea, de beaux [Cont. grivois] (S. fol, c.1480-1490, 7). Nous n'avons point de dolouere Ne de hachereau pour coupper (...) Les cuisses et les gros *turmeaux* A ces gars larrons desloyaulx (MICHEL, Myst. Pass. J., 1486, 412).

Rem. A. Lanly, *R. Ling. rom.* 28, 1964, 168, 172.

- [Chez l'animal] "Gras de la jambe, jambon"

Rem. Doc.1348 ds GD VIII, 100a.

. *Trumeau (de boeuf/de veau)* : ...le maistre oz d'un *trumeau* de beuf pour cuire avec les chappons pour avoir le chaudeau a faire le blanc menger (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 185). ...ung *trumel* de veel derriere ou des piez de veel pour avoir l'eaue pour la

gelee (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 185). *Trumel* de beuf au jaunet soit cuit longuement. (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 207). Faictes lesches de la char du *trumel*, et envelopez dedens mouelle et gresse de beuf (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 225). CHAPPONS ES HERBES ET *TRUMEAUX* DE BEUF. (Recueil Riom L., c.1466, 77).

Rem. *Viand. Taillev. Maz.* S., c.1400-1500, 231 (*toumeaulx de beuf*) ; *Viand. Taillev. Vat.* S., c.1400-1450, 239 (*trumeau de beuf*) ; 258 (*trumeau de veau*).

- P. méton. "Jambière" : Or a chauces et blans *trumeaulx* (DESCH., M.M., c.1385-1403, 118).

B. - "Pilier de soutien" : ...il pourra faire faire, au bout et en la fin d'icelles loges, un bon *turmeau* de mur pour soustenir le coing d'icelles loges (Comptes Paris M., t.2, 1473-1474, 310).

Rem. Le FEW et le TLF n'attestent ce sens qu'au XVIII[e]s. *Cf.* cependant T-L X, 713, l.31-32. [R. M.]

TRUMELET, **subst. masc.** (trumelet)
[GD : *troumelet* ; FEW XVII, 402b : **thrum*]

[Sur *trumel* "partie inférieure de la jambe, mollet" ; ici terme d'affection] : Mon beau petit enfançonnet (...) Tu auras largement de let *Troumelet*, Jolliet, Nettelet (Myst. Viel test. R., t.4, c.1450, 282). Levons nous, mon beau *trumellet* ; Levons nous, mon musequin doulx (Myst. Viel test. R., t.4, c.1450, 318). [R. M.]

TRUMELIERE, **subst. fém.** (trumelière)
[T-L : *trumeliere* ; FEW XVII, 402b : **thrum*]

A. - ART MILIT. "Partie de l'armure couvrant la jambe" (synon. *jambière*) : Aprés tous les ostz ou toutes les batailles de l'ost li tiercenier armez d'escuz et d'armeures pour corps, de heaumes, de *trumelieres*, de glaives, de demies espees, de plommees et de doubles dars doivent avoir leur lieu ["armés... de trumelieres" trad. lat. *ocreatus*] (VEGECE, 1380, II.16).

B. - HÉRALD. "Représentation de trois jambes fléchies divergeant du centre de l'écu comme des rayons de roue, jambes armées et éperonnées, triquètre, triskèle" : *Tremelliere* est faitte de III. iambes toutes entieres qui au plit du genoul ne sont que vne et s'espartent comme les pointes d'une molette d'esperon et y sont les cuisses les piez et les esperons. (Best. hérald. H.E., c.1435-1450, 511).

Rem. Le sens en hérald. ne semble att. nulle part pour le m. fr. ; déf. d'apr. G. de Crayencour, *Dict. hérald.*, 1985, 207, *s.v. jambe* ; représentation p. 417, n° 699. *Cf.* aussi *J. Woodward, G. Burnett, A Treatise of heraldry*, 1969, planche XX, n° 9 (blas. de l'Isle of Man) ; J. d'Eschavannes, *Traité complet de la sc. du blas.*, 1993 [1880], 113. [R. M.]

TRUMER, **verbe** (trumer)
[GD : *trumer* ; FEW XVII, 402b : **thrum*]

"Courir" : Et se tu es prins d'un sergent, Comment fais tu ? - Je *trume* a plain ; Je me rescoux ["je m'échappe"] bien du villain (DESCH., Oeuvres Q., t.5, c.1370-1407, 292).

REM. *Cf.* aussi TLF XVI, 624a : *trimer*. [R. M.]

TRUNCAL, **subst. masc.** (truncal)
[]

"Carquois" (?) : Item, pour deux *truncaulx* [l. *troncal*, sur *tronc* ?], en quoy ont esté mis lesdictes flesches, 8 s. (Comptes argentier Ch. le Téméraire H.B., t.4, 1471-1475, 148). [H. G.]

TRUPELIN, **adj.** (trupelin)
[GD : *trupelin* ; FEW XXII-1, 29b : o.i.]

"Qui aime à plaisanter"

REM. ORESME (ms., *Eutrapeles est celui qui scet bien tourner a point les fais et les paroles a gieu et a esbatement* ; *...de ce vint ce que l'on dit en françois d'un homme il est bon trupelin*) ds GD VIII, 100b (leçon *tripelin* ds ORESME, *E.A.C.*, c.1370, 168). Nom propre *Truppelin* ds *Doc. Poitou* G., t.5, 1389, 389, 390 et t.6, 1393, 130.

V. *tripelin* v. Lexiques [R. M.]

TRUPELUS, **subst. masc.** (trupelus)
[GD : *trupelin* ; *FEW III, 250b : *eutrápelos* ; FEW XXII-1, 29b : o.i.]

"Celui qui aime à plaisanter, plaisantin" : Et pour ce dit Aristote ailleurs que "les gieux et le repos sont neccesseres a la vie humaine", et ceste vertu est de Aristote appellee "eutrapelie", est aussi come a dire bonne et joyeuse conversacion, et de ce vient que on dit par avanture encore en aucuns lieux, quant on voit un jone home qui est solacieux et esbatans, qu'il est bon *trupelus*. (EVR. CONTY, Eschez amour. mor. G.-T.R., c.1400, 445). TIERS. S'il survient quelque *turpelu* Entre mes mains, mal luy prandra. PREMIER MARCHANT. Le bled de cest an a vallu Beaucoup plus chier qu'il ne vauldra. (LA VIGNE, S.M., 1496, 270).

Rem. *Cf.* aussi FEW VIII, 512b : *pilus*. HUG. VII, 328b : «*Trepelu*. Homme de rien, pauvre diable».

V. aussi *eutrapelie*, *tripelin* [R. M.]

TRUPENDIERE, **subst. fém.** (trupendiere)
[GD : *trupendiere* ; FEW XVII, 366b : **trippon*]

"Femme débauchée"

REM. Doc. 1383 et 1392 (*vieille tirpendiere*, *truppendiere*) ds DU CANGE VIII, 149c, *trahere*[5] (GD VIII, 100b). [R. M.]

TRUQUERIE, **subst. fém.** (truquerie)
[*FEW XIII-2, 328b : **trudicare*]

"Ruse, tromperie" : Tant fist le faulx trahitres par sa losengerie, Que le signet Bernard embla par *turquerie* (Huon Bordeaux B., c.1400-1450, 441). [R. M.]

TRUQUIE, **subst. fém.** (truquie)
[*FEW XIII-2, 328b : **trudicare*]

Arg. "Ruse, tromperie" : ...Qu'elle ne soit de l'assault de *turquie* [éd. : "de peur qu'elle ne participe à un traquenard"] Pour les duppes faire brouer au mynsse ["pour dévaliser les dupes"] (VILLON, Ball. jarg. T., c.1455-1460, 136).

V. aussi *treuquer* [R. M.]

TRUSER, **(?)** (truser)
[GD : *truser*]

"?" : ...du lyon ensement Se puet l'en bien garantir et *truser* ; Mais il n'est nul qui peust au mesdisant Resister n'a son venin trop cuisant (DESCH., Oeuvres Q., t.3, c.1370-1407, 317).

REM. Si la lecture est bonne, quelle étymologie ? Autre occurrence ds le gloss., mais à lire *trufent* ds DESCH., *M.M.*, c.1385-1403, 362. *Se trufer* "et ainsi se moquer (du danger que le lion représente)" ? [R. M.]

TRUSION, **subst. fém.** (trusion)
[FEW, Ø lat. médiév. *trusio*]

"Propulsion" : Et ne puet l'en dire que telle chose soit ainsi meue par violence, si comme aucuns disoient que ce estoit par *trusion* ou deboutement. (ORESME, C.M., c.1377, 146). Item, une chose pesante ne seroit pas meue plus isnellement en la fin du mouvement que au commencement se elle estoit meue par violence et par *trusion*, quar toutes choses meues par violence sont meues plus tardivement quant elles sont plus loing. (ORESME, C.M., c.1377, 146).

Rem. D'apr. le lat. *trudere/trusum* ; *cf.* aussi FEW XIII-2, 342a, *s.v. trusare*.

- "Bousculade" : Et en oultre quantes pressures y a ou procés des herbergez ! Quantes talonnees, quantes *trusions* et impulsions, quans trebuchemens, quantes derrisions, quantes blasfemes ! (PICCOLOMINI, De curialium miseriis epistola L., c.1458-1477, 110). [C. B.]

TRUSSEREPE, **subst. fém.** (trusserèpe)

"Sorte de cordage utilisé dans la marine" : Sachent touz ceux qi cestes letres verront ou orront moi William Pieres, meistre de la nief nostre seigneur le roi (...) avoir recieu (...) les choses soutz escrites (...) c'est assavoir : II cables, I weyndrop, I boterop, I ancre, I boghesprete, I upartiegh, II shetes, IIII boyrepes, I craveline, II dozeines de tieldes, II *trusserepes*, I gerding, II yerderopes, II dozeines des virons, V cordes pur shroude au mast demi roulle de Beauvoir, I soundingline, II martels, I hache et I slegge. (Reçu Piers V.D., 1342, 327). [D. L.]

TRUSSON, **subst. fém.** (trusson)
[FEW XXII, 77a : o.i.]

A. - "Truandise, tromperie" : Dont naissent plusieurs envies, dissensions, *trussons*, scandales (Doc. c.1365. In : A. Delboulle, Romania 35, 1906, 417). [ORESME, ds Meunier *Essai sur Oresme*, 78 ; leçon *tensions* ds ORESME, *Monnoies* W., c.1365, LXVI]

B. - "Canaille, racaille" : ...car les pays çà bas estoient si pleins de mauvaise garçonnaille et de mauvaise *trusson*, que tout estoit perdu et gasté (CHASTELL., Chron. K., t.5, c.1456-1471, 422).

REM. R. de Gorog, *R. Ling. rom.* 42, 1978, 445, propose de le rattacher à *truand* (FEW XIII-2, 331b : **trugant*). [R. M.]

TRUT, **interj.** (trut)
[T-L : *trut*[1] ; GD : *trout* ; FEW XXII-1, 66a : o.i.]

[Interjection marquant l'impatience, l'indignation] : *Trut* avant ! Assez belle estez par devant, Mais le derriere gaste tout. (P. Jouh. D.R., a.1488, 19). *Truc, truc*, la sueur vous est bonne, Nous faictes vous icy le lourd ? (Sots Magn., a.1488, 208).

V. aussi *trout, tu* [R. M.]

TRUTAIN, **subst. masc.** (trutain)
[GD : *trutain* ; FEW XXII-1, 135b : o.i.]

"Truand"

REM. Doc. 1410 (*il avoit menti comme mauvais trutain, filz de putain*) ds DU CANGE VIII, 202b, *trutanus* (GD VIII, 100c). Le FEW suppose **trugant* (XIII-2, 332). [R. M.]

TRUTINS, **(?)** (trutins)
[Ø]

[Dignitaire religieux (en Chine)] : Ou royaume de Cathay a un évesque souverain comme entre nous est le pappe. Ceulx du pays et de la foy le nomment grant *trutins* (JEAN LE LONG, Etat Khan B., c.1351, 338). [R. M.]

TRUVAIS, **subst. masc.** (truvais)
[*FEW XIII-2, 330a : *truella* (?) (?)]

Région. (Wallonie) "Pelle (Éd.)" : [Inventaire d'un pressoir] Item .IJ. *truvais* (Archives wall. H., 1380, 37).

REM. Synon. de *truvel* ? [R. M.]

TRUVE, **subst.** (truve)
[*FEW XIII-2, 230a : **traucum*]

"Boutonnière" (Éd.) : Que n'est ung parmentier droit cy Qui voulsist faire des boutons Pour ces *truves* ? sus compaignons ! (MARCADÉ, Myst. Pass. Arras R., a.1440, 167).

Rem. Peut-être faut-il lire *truvés*, plur. d'un type *truvet*, forme dial. de **trouet* "petit trou", à rattacher à FEW XIII-2, 230a : **traucum*, où l'on trouve p. ex. une forme wallonne *trawet* "oeillet (de bottine, de ceinture, etc.)". [J.-L. R.]

TRUVEL, **subst. masc.** (truvel)
[GD : *trovel* ; FEW XIII-2, 330a : *truella*]

Région. (Wallonie) "Pelle" : [La neige avait dix-sept pieds de haut] ...à grans *truweals* fereis Les voies covient faire (JEAN D'OUTREM., Geste Liège B.B., t.5, a.1400, 586). Adont li jette en unc *truvel* de fier des carbons (JEAN D'OUTREM., Myr. histors B.B., t.2, a.1400, 310).

V. aussi *truhealx* [R. M.]

TRUYNTER, **verbe** (truynter)
[GD : *truynter* ; FEW XXI, 220b : o.i.]

"Chanter" : MAISTRE MIMIN sifle. Escoutez, ma mere, je *truynte* Comment un pinçon ardenoys : Hou, hou, hou, hou, hou, hou, hou ! (Maistre Mim. T., c.1480-1490, 268). [Seul ex.] [R. M.]

TRIMARQUE, **subst. fém.** (trymarque)
[Ø]

"?" : [Atropos] Trace trouvée, tribullante *trymarque*, Tref triboillé, très orrible triarque Tribut troué, tramblante, tromperesse (LA VIGNE, Compl. roy Bazoche M.R., 1501, 393).

REM. Sens obscur : "triple marque (de pouvoir) (?)" ; HUG. VII, 365b, *s.v. trymarque* enregistre l'ex. sans donner de déf. [A. B.]

SAY, **subst.** (tsadé)
[]

"Dix-huitième lettre de l'alphabet hébreu" : La seconde lectre des Hebrieux est appellee Bes, et vault autant a dire comme .B. (...) La .XIXe. [sic !] *Say* pour .S. ; mais il ne se prononce mie si fort comme Samech et se figure *Say* torte et droite. [la lettre *tsadé* peut s'écrire de deux façons : courbe au début ou au milieu du mot, droite à la fin du mot] (LEGRAND, Archil. Sophie B., c.1400, 61). *Sade* la XVIIIe lettre est sur ceste XVIIIe partie et est interpretee consolacion (Psaut. Ludolphe le Chartreux D., c.1495, 97). [H. G.]

TSERÉ, **subst.** (tseré)
[]

"Signe diacritique vocalique de l'alphabet hébreu notant le son *é* long" : Le tiers signe [ajouté à la lettre aleph] est nommé Seva, et est figuré en la maniere de .II. poins l'un sur l'autre. Le .IIIIe. signe est appellé Segol, et est figuré en la manière de .II. poins l'un aprés l'autre. Le .Ve. signe est appelé *Sery*, et est figuré comme .III. poins par maniere de triangle ; et font ces .III. signes cy signifier

Aleph autant comme .E. ; mais il y a difference en tant que l'un se prononce plus ouvertement que l'autre. (LEGRAND, Archil. Sophie B., c.1400, 60). [H. G.]

TU, **pron. pers.** (tu)
[T-L : *tu* ; GDC : *tu* ; AND : *tu* ; FEW XIII-2, 382b : *tu* ; TLF XVI, 719b : *tu*]
A. - [Pron. pers. sujet de deuxième pers. du sing. ; en position atone]

1. [Dans les formes d'adresse familières] : *Tu* ez niches et negligens, Sy vaut mieux en escuerie Faire niceté ou folie Qu'en chevalerie (Dit prunier B., c.1330-1350, 70). Chiére amie, a ma voulenté M'as lonc temps amée et servie, Dont *tu* as m'amour gaaingnie (Mir. enf. diable, c.1339, 3). ...dont saint Bernard dit : Marie, de tant con *tu* as plus receu de graces en terre par devant toutes autres femmes, de tant as *tu* plus singuliére gloire es cieulx. (Mir. ev. arced., c.1341, 104). Ribault, houlier et maquereau, *Tu* ne parles pas du pourceau, Te souvient il, que *tu* emblas ? (Sav. serg. D.L., c.1480-1490, 32). *Tu* dis tres mal, ma seur (COLART MANS., Dial. créat. R., 1482, 123).

- [Parfois réduit à *t* devant voyelle] : Se *t'*as pekiet... (GILLES LE MUISIT, Poésies K., t.1, c.1347-1353, 28). *T'*as trop bien labouret (GILLES LE MUISIT, Poésies K., t.2, c.1347-1353, 67). Mais cils dons a saveur amere, Qu'elle retolt souvent ensamble Le sien et l'autrui, ce me samble, C'est a dire ce qu'elle donne Et ce que *t'*as de lingne bonne. (MACH., C. ami, 1357, 69). LE PRESTRE. Or dy, bel amy, de par Dieu, Tant a loisir *t'*as bonne espace [tu as tout le temps pour te confesser]. (C. Riffl., c.1480-1520, 59).

2. [Dans des situations plus convenues, proche du vouvoiement]

- [Dans des documents officiels, du roi à un de ses officiers] : Phelippe, par la grace de Dieu roys de France, au prevost de Paris ou a son lieu tenant, salut. (...) Si te mandons et pour les causes dessus dictes commettons que, se appelés ceulz qui feront a appeller, *tu* treuves estre ainsi, fai oster le trouble, empeeschement et la nouvelleté dessus diz... (Chartes Abb. St-Magl. T.F., t.3, 1335, 68). Charles, par la grace de Dieu roy de France, au bailli de Meleun ou a son lieutenant, salut. (...) Pour laquelle detention faicte par ledit Simon depuis ledit eslargissement, *tu* l'as condempné en admende. (Chartes Abb. St-Magl. T.F., t.3, 1378, 485). Charles, par la grace de Dieu roy de France, au premier nostre sergent qui sur ce sera requis, salut. (...) ...nous te mandons et commettons par ces presentes, que *tu* faces exprés commandement de par nous au maire et garde de la justice des diz religieux abbé et couvent que... (Chartes Abb. St-Magl. T.F., t.3, 1400, 777).

- [Pour s'adresser à Dieu, à Marie, à une divinité...] : Dieu de lassus, fai tes cieulx fraindre : Envoie nous ton filz en terre, Par quoy soit finée la guerre Que *tu* as a l'umain lignage, Si qu'avoir puissons l'eritage Pour quoy, sire, *tu* nous formas. (Mir. nat. N.S.J.C., c.1343, 220). Car, dame, *tu* es m'esperance Et en toy seule est ma fiance Que j'aie pardon du pechié Don Sathan m'a si entechié Et mon ame si enlaidie (Mir. Theod., 1357, 102). Samblablement et saint Paul qui, tantost comme il oÿ la voix de Nostre Seigneur, dist comme on list es Fais des apostres ou .IXe. chapitre : Sire, que veulx *tu* que je face ? (DAUDIN, De la erudition H., c.1360-1380, 237). Aultre part ou dit Psaultier est dit a Nostre Seigneur : «*Tu* as demené ton peuple comme oailles en la main de Moÿse et de Aaron». (DAUDIN, De la erudition H., c.1360-1380, 240). Tresdoulx Jhesus que je croy, Sire, mercié soiez *tu* Qui me moustres ta grant vertu. (Mir. st Sev., 1362, 211). Biau sire Diex, *tu* scez bien C'onques ne pensay tel oultrage Qu'aie brisié mon mariage (Mir. roy Thierry, c.1374, 265). *Tu* fuz vierge avant nommee, Viergë après es appellee Sans nesune corruption. (RÉGN., F.A., 1432-c.1465, 124). ...beau sire Dieu, loez soies *tu* ! (LA SALE, J.S., 1456, 222). Loth, porte-parole du peuple à Appollon : Zechius et Zethephius te mercient du grant honneur que *tu* leur fais... (LEFÈVRE (R.), Hist. Jason P., c.1460, 181). Sire, *tu* es nostre Pere, nostre redempteur (Somme abr., c.1477-1481, 107).

- [Pour s'adresser à un prince (notamment dans la forme littéraire de l'éloge)] : O roy d'Alixandrie, contre moy *tu* t'es vilaynement pourtez. (BAGNYON, Hist. Charlem. K., c.1465-1470, 54). Mais que diray ge pour faire comparaison de toy, o roy sur tous les roys qui en mains de deux moys as subjugué le pays ou se disoit estre toute la largesse du monde, et bon gré ou maulgré, *tu* as traversé et passé au travers de tes ennemys contenans en pays loingtains non pas une lieux ne dix, ne vingt, ne trente seulement : mais au nombre de sept ou de huyt cens lieux, a comprendre tant ton allee que ta revenue. (...) ...o tres puissant et tres redoubté seigneur, *tu* as mis en ton obeissance Napples la gentille et conquesté le royaulme d'icelle. (LA VIGNE, V.N., p.1495, 298).

3. [Parfois proche d'une valeur générique (toi, qui que tu sois, en partic. le lecteur)] : On dist en proverbe : «Ce que *tu* ne sces, par aventure le scet ung autre». (DAUDIN, De la erudition H., c.1360-1380, 45). Se *tu* veulx restraindre les membres menstrus dans une fame, met une ventouze des plus grans aux mamelles. (SAINT-GILLE, A.Y., 1362-1365, 86). Mais toutesfoiz il y a un mais, c'est assavoir il est escript en la sainte escripture Noli esse nimis justus, *Tu* ne doye pas estre trop juste, [car] trop enporte une extremite, qui ne puet estre sans vice. (MÉZIÈRES, Songe vieil pèl. C., t.1, c.1386-1389, 482). Se *tu* veulx faire bonne esche pour alumer du feu au foisil, pren de l'escume de noyer qui sont surannees et puis les met l'en en ung pot plain de lessive bien forte (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 278). N'as *tu* es escrips des payens ["ne lit-on pas dans les écrits des païens..." ("on lit bien dans...")] que leurs dieux ne secourent aux lasches et aux paresceux ? (CHART., L. Esp., c.1429-1430, 102).

B. - [En position tonique] : Et se *tu* qui beauté desires Par aventure ne remires Des corps vivans les grans ordures... (Tomb. Chartr. Trois contes S., c.1337-1339, 87). Mon cuer est d'ire et de dueil mas, Si que je morray a tristesce, Vierge, se *tu* par ta hautesse N'y mez secours, doulce Marie. (Mir. enf. diable, c.1339, 18). Filz, entens cy a mes recors : Ne me soiez durs ny estouz, *Tu* qui debonnaire es a touz (Mir. ev. arced., c.1341, 133). Dame, je te doy bien servir, Quant *tu*, qui es des cieulx deesse, D'une si grande pecherresse Conme je sui t'a souvenu, Et conforter m'as si venu. (Mir. Theod., 1357, 113). O *tu* qui dis ainsy et alegues cecy, certes tu loues saint Pierre quant... (GERS., P. Paul, a.1394, 490). Recognois au moins que *tu*, ta femme et tes enfans, mengiez vostre pain en sceurté chascun jour (CHART., Q. inv., 1422, 26). *Tu*, qui as ouye ceste presente disputacion faicte par maniere de quadrilogue invectif, escry ces parolles afin qu'elles demeurent a memoire et a fruit. (CHART., Q. inv., 1422, 65). Va y, *tu* et tes compaignhons. (Pass. Auv., 1477, 176). O *tu* qui gouvernes le monde par raison perpetuele, qui es semeur des terres et du ciel... (Somme abr., c.1477-1481, 143). [R. M.]

TU AUTEM, **subst. masc.** (tu autem)
[GDC : *tuautem* ; FEW XIII-2, 383a : *tu*]
A. - [Extrait d'une phrase du bréviaire : *Tu autem, Domine, miserere nobis*] "Le point essentiel, le noeud de qqc." : La foy que doy a Dieu, je jure Que j'en sçauray le *tu autem* (Myst. jeune fille L., c.1413-1445 [c.1530], 63). ...Car faictes vostre *Tu autem* Es seulx plaisirs delicieux. (MARTIN LE FRANC, Champion dames III, D., 1440-1442, 137). ...monseigneur le provost Vous en dira le *tu autem*. (Myst. Viel test. R., t.6, c.1450, 72). Vez en la tout le *tu autem*. (Myst. Résurr. Angers S., 1456, 423). Interrogué sans ce qu'il dorme, Nous en dit tout le *tu autem* (COQUILL., Oeuvres F., 1478-p.1494, 106). Je vis le *tu autem* du fait. (MOLINET, Myst. st Quentin C., c.1482, 344).
B. - "Kyrielle, ribambelle (?)" : Berith, Lucifer, Goulias, Astaroth, ne m'oubliés pas. Bellezebuth, aussi Sathan Et des dyables le *tu autem*, Venez moy donner allegeance : Maulgré Jupin et sa puissance, Je vous ay tout mon temps servis. (Myst. st Laur. S.W., 1499, 278).
REM. H. Lewicka, *La Dér.*, 1960, 28. L. Sainéan, *La langue de Rabelais*, 1, 1922, 371. [R. M.]

TUAISON, **subst. fém.** (tuaison)
[T-L : *tüaison* ; GD : *tuoison* ; FEW XIII-2, 447b : *tutari*]
"Tuerie, massacre" : Et rois Cornumarans, et li rois d'Escalon Sont mort et mis à fin, sans nulle raënchon, Dessus le plains de Ramez i ot tel *tuïson* Que... (Baud. Sebourc B., t.1, c.1350, 112). [aussi p.284, v.612, *tuïson*] ...la *tuison* de Paris et la mort du conte d'Ermignac (Pastor. B., c.1422-1425, 223). ...dont y fut la *tuison* tant grande de l'une partie et de l'autre qu'il y morut plus de vingt mille hommes. (Percef. IV, R., c.1450 [c.1340], 649). [aussi p.65] Alors fut la *tuoyson* sy grande, sans plus de deffense que se fussent brebis. (LA SALE, J.S. E., 1456, 331). ...et entrant par la porte de l'abbaye avec ce peuple erragié et démoniaque, ce sembloit, vint férir sur Picars espoventablement de haches et de maches, et commencer à y faire grant *tuyson* (CHASTELL., Chron. K., t.2, c.1456-1471, 191). [aussi t.1, 149 et 299] Les communes de Paris s'assemblèrent encoires une foiz en grant nombre, et s'en allèrent de rechief à toutes les prisons et y tuèrent plus de iij^{c} prisonniers qui y avoient esté mis depuis la première *tuyson* (LEFÈVRE ST-RÉMY, Chron. M., t.1, c.1462-1468, 337). ...la *tuyson*, ou ilz occirent de rechief tous les Francois quilz y trouverent en vyes (WAVRIN, Chron. H., t.2, p.1471, 218).
Rem. T-L X, 716. Doc.1368 (*tuision*) ds GD VIII, 105a. LEFÈVRE (R.), *Hist. Troyes* A., c.1464, 206 ; MOLINET, *Chron.* D.J., t.1, 1474-1506, 316... [R. M.]

TUBE, **subst. masc.** (tube[1])
[GDC : *tube* ; FEW XIII-2, 391b : *tubus* ; TLF XVI, 722a-724b : *tube*]
A. - "Voûte"
Rem. Doc. 1460 (Tournai, *tube*) ds GDC X, 817b.
B. - "Tuyau, conduite" : ...4 *tubes* pour mettre les ventelles (Doc. 1457. In : Y. Coutant, Terminol. du moulin médiév. dans le comté de Flandre, 1994, 921). [En rechevant deux cops de hacquebuttes]. O malvaix cop ! o terrible tonnoire ! *Tube* d'enfer, esclitre et grant oraige, Souffre puant, tempeste horrible et noire, Salpestre amer(e) confit en rouge raige, Tu as murdry ung noble personnaige (MOLINET, Epitaphe Josse de Lalaing T., c.1483-1486, 66). [Tube de l'arquebuse. Ou est-ce *tube*[2] ? La coordination avec *souffre* et *salpestre* fait préférer *tube*[1]] [R. M.]

TUBÉ, **adj.** (tubé[1])
[T-L : *tubé* ; GD : *tubé* ; FEW XVII, 382b : *tûba*]
Coulomb tubé. "Pigeon pattu" : ...Aussi fiers que coulons *tubéz* (GRÉBAN, Pass. J., c.1450, 104). [Même contexte ds *Myst. Pass. Troyes* B., a.1482, 352]
REM. Doc. c.1320 ds FEW. [R. M.]

TUBE, **subst. fém.** (tube[2])
[T-L : *tube* ; GD : *tube* ; FEW XIII-2, 384a : *tuba*]
"Trompette militaire à tuyau droit" : Titus Quincius Flaminius empereur fist sonner une *tube* ou buysine en signe c'on fesist silence ["une tube ou buysine" trad. lat. *tuba*] (SIM. HESDIN, Val. Max., 1375-1383, IV.8.5, f° 213d). Et y a .ii. manieres de boisines. L'une qui est droite et est appellee selon le latin *tube* [trad. lat. *tuba*]. L'autre n'est mie droite, ains est reflichie en soy en maniere de sercle, faite d'arain. (VEGECE, 1380, III.5). Les tousettes bien atournees S'esbatent en *tubes* cornees (...) Et ont flehutes et tabours (Pastor. B., c.1422-1425, 162). ...leur *tube* cler resonne (ROBERTET, Oeuvres Z., c.1450-1500, 106). ...la *tube* d'Amphion retentissant (ROBERTET, Oeuvres Z., c.1450-1500, 129). *Tubes*, tambours, timpanes et trompettes... (MOLINET, Faictz Dictz D., 1467-1506, 39). ...en soufflant en une *tube* cristalline (MOLINET, Faictz Dictz D., 1467-1506, 45). ...nous avons oy le son D'une trompille armonieuse Ou d'une *tube* de leton (MOLINET, Myst. st Quentin C., c.1482, 16). Sonnés tost sans misericorde, *Tubes*, clarons et menestreux. (MOLINET, Myst. st Quentin C., c.1482, 114). [Autre ex. p.57, v.3533]
- [Dans un contexte métaph.] : ...par si resonant *tube* d'eloquence, par si doulx et si florissant stille... (ROBERTET, Oeuvres Z., c.1450-1500, 154).
Rem. NICOLE GILLES (éd. 1492, *la tube homerique*) ds GD VIII, 101b. [R. M.]

TUBÉ, **adj.** (tubé[2])
[*FEW XIII-2, 391b : *tubus*]
"En forme de tube" : Que nul serrurier ne pourra garnir serrure sur fer *tubé* si le fer n'est souffisant, car le fer *tubé* n'est pas souffisant à porter garnissement d'une serrure (Ordonn. rois Fr. P., t.20, 1489, 189). [R. M.]

TUBEREUX, **adj.** (tubéreux)
[GDC : *tubereux* ; FEW XIII-2, 390a : *tuberosus* ; TLF XVI, 727a : *tubéreux*]
"Renflé"
REM. PANIS, *Guidon*, 1478 (*tuberoux*), ds TLF. [R. M.]

TUBEROSITÉ, **subst. fém.** (tubérosité)
[GDC : *tuberosité* ; FEW XIII-2, 390a : *tuberosus* ; TLF XVI, 727a : *tubérosité*]
A. - "Partie tubéreuse (d'une plante)" : Cest arbre [Cardamomum] (...) fait une *tuberosité* ainsi comme semence de rue ou semence de fusain, ou semblables a raisin, et la dedens sont les semences. (Grant herb. C., c.1450, 94).
Rem. *Jardin de santé*, c.1500, ds GDC X, 817b.
B. - MÉD. "Protubérance, état de ce qui présente des protubérances" : Le premier [signe équivoque de la lèpre] est duresse et *tuberosité*, especiallement des joinctures et des dernieres parties. (PANIS, Guidon, 1478, tr.VI, doct.1, chap.2). ...devant que le pertuis soit fait il n'y a point de fistule encore mais seulement y a *tuberosité* ou enfleure et eminence en tel lieu (PREVOST, Cir. Guill. Salicet, 1492, I, 13). [R. M.]

TUBESCHE, **(?)** (tubesche)
[T-L : *tubesche*]
"?" : ...laictues *tubesches* (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 180). [L. *rubesches* ? V. *rubeste*] [R. M.]

TUBICINEUR, **subst. masc.** (tubicineur)
[FEW XIII-2, 390b : *tubicinator*]
"Celui qui sonne de la trompette militaire" : Li busineur, li *tubicineur* [trad. lat. *tubicen*] et li corneur sont ceulz qui en cornant de buisine ou de cor d'arain et de cornet esmeuvent l'ost a batailler (VEGECE, 1380, II.7). Romains (...) nombrèrent leur excercite par legions et cohortes et chescune legion, qui comprenoit .X. cohortes, contenoit .VI. mil et plus, tant de pié que de cheval, et y avoit pluseurs dignités comme centurions, tribuns, prefects, doyens, ordinaryens, aquilifèrez, ymaginifèrez, tessariiens, metateurs, *tubicineurs* [var. *tubicineurs* et cornicineurs] (MOLINET, Chron. D.J., t.1, 1474-1506, 95). [R. M.]

TUBIN, **subst. masc.** (tubin)
[GD : *tubin* ; FEW XVII, 382b : *tubbe*]
"Grand vase pour liquides, en métal ou en clayonnage" (FEW)
REM. Doc. 1430 (Béthune, *thubins d'osieres*), 1444 (La Bassée, *ung tubin pour l'eglise*), 1483 (Tournai, *ung petit tubin d'arain*), 1490 (Béthune, *thubins de clerches pour les incendies*) ds GD VIII, 101b. [R. M.]

TUBINET, **subst. masc.** (tubinet)
[GD : *tubinet* ; FEW XVII, 382b : *tubbe*]
"Petit *tubin*"
REM. Doc. 1476 et 1488 (Tournai, *ung thubinet d'arain*) ds GD VIII, 101c. [R. M.]

TUDESQUE, **adj.** (tudesque)
[GDC : *tudesque* ; FEW XVII, 394a : **theudisk* ; TLF XVI, 729a : *tudesque*]
Langue tudesque. "Allemand" : O tu, tres nobles et tres vaillans homs, or me va de mal en piz. Vostre haulte, noble et puissant chevalerie ne m'a pas tant seulement maté ne amenry de mon honneur, mais avec moy le plus preudomme et le plus vaillant roy qui feust en toute la langue *tudesque* et qui plus vaillaument a deffendu nostre foy catholique contre les ennemis de Dieu. (ARRAS, c.1392-1393, 172).
- Empl. subst. "Germain" : On embrochoit gras moutons, francs veaux Parmy les rues, affin qu'on eust du rost, Poulles, chappons et foisons de chevreaux Pour soulager les gendarmes de l'ost. (Comment les dames servoyent les gendarmes.) Les belles dames en leur acoustremens Fort sumptüeux, noz gendarmes servoient ; Seigneurs vestuz de riches vestemens Parmy Souysses, *Toudesques*, Alemens A tout vïandes et fors vins se trouvoient. (LA VIGNE, V.N., p.1495, 203).
Rem. Ds un nom propre : ...le chapitainne, liquels se nonmoit Pieres Ferrans de *Tudesque* (FROISS., Chron. D., p.1400, 534). [R. M.]

TUE-CHEVAL, **subst. fém.** (tue-cheval)
[GD : *tuecheval* ; *FEW II-1, 9b : *caballus*]
A tue-cheval. "A bride abattue (au risque de tuer le cheval)" : ...le connestable de France partit à toute haste et s'en ralla devers le roy, qui n'y demoura que une nuit qu'il ne s'en revint à *tue-cheval* (CHASTELL., Chron. K., t.5, c.1456-1471, 349).
REM. Doc. 1465 et AUBRION, *Journal* L., 1499, ds GD VIII, 101c. [R. M.]

TUE-CHIEN, **subst. masc.** (tue-chien)
[T-L (renvoi) : tüechien ; GD : *tuechien* ; GDC : *tuechien* ; FEW II-1, 194a : *canis* ; FEW XIII-2, 448b : *tutari* ; TLF XVI, 729b : *tue-* (*tue-chien*)]
"Celui qui est chargé de tuer les chiens"
Rem. Doc. 1387 (Valenciennes, *A Pierre Coulon, tukien pour plusieurs kiens qu'il a tues*), 1394 (Tournai, *tuequien*), 1430-1431 (Mons, *tue kien*), 1446 (Tournai, *tuquien*), 1452 (Tournai, *tuequin*) ds GD VIII, 101c-102a.
- [Comme injure] : Va, vieux *tuchien*, puant (,) pillart (MOLINET, Myst. st Quentin C., c.1482, 122). [R. M.]

TUELEMENT, **subst. masc.** (tuelement)
[GD : *tuelement* ; FEW XVII, 407a : **thuta*]
"Tuyau, tige"
REM. *Gloss. fr.-hébreu* (*quand la moisson est en tige, an tuelement*) ds GD VIII, 102a. [R. M.]

TUER, **verbe** (tuer)
[T-L : *tüer* ; GDC : *tuer* ; DÉCT : tüer ; FEW XIII-2, 446b : *tutari* ; TLF XVI, 729b : *tuer*]
I. - Empl. trans.
A. - Au propre [Se substitue progressivement à *occire* et *mourir*]
1. [D'une pers. (ou d'une arme)] "Faire mourir qqn de mort violente" : ...conment la femme du roy de Portigal *tua* le seneschal du Roy et sa propre cousine (Mir. femme roy Port., c.1342, 151). Et congnois bien que, sanz doubtance, C'est le propre fer de la lance Qui le *tua* [Julien]. (Mir. emp. Julien, 1351, 211). ...s'ilz faisoient un et le phisicien commandast autre ce seroit pour *tuer* le malade ["ce serait condamner le malade"] (SAINT-GILLE, Comment. A.Y. L., 1362-1365, 350). [Les trois chevaliers se précipitent sur le roi et le tuent] L'autre fu cils de Gibelet, Li tiers fu cils de Gaverelles Qui li porta dures nouvelles, Car ce fu cils qui à grant tort Li donna le cop de la mort. Et cil troy *tuer* le devoient, Qui ses liges hommes estoient. Devant son lit sont arresté De mal faire tuit apresté. Li sires d'Absur la courtine, Qui de soie estoit riche et fine, Tira, pour le roy mieux veoir, Et pour son cop mieux asseoir. (MACH., P. Alex., p.1369, 268). Et les autres commutacions sont violentes et manifestes, si comme baterie, emprisonnement, mort, estre *tué*, rapine, mutilacion, accusacion, injuriacion ou souffrir injure. (ORESME, E.A., c.1370, 284). Requis s'il fu oncques à homme *tuer*, murdrir ou occir, dit par son serement que nom (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 397). Dit aussi que ledit Eustace, d'icelle demie-lance, couru sus et navra ledit Olivier, disant que puisqu'il en avoit *tué* l'un, il *tueroit* l'autre. (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 410). ...[il] cognut que, environ la Toussains derrenierement passée, il *tua* et occist Drion Anceau, demourant en une ville nommée le Bois Mallesherbes, et l'occist environ trois heures de nuit (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 55). ...ilz nous persecutent et *tuent*. (JEAN D'OUTREM., Myr. histors G., a.1400, 127). ...car l'en dit que desja avoient esté mors et *tuez* en ce royaume, tant d'un costé que d'autre plus de XX mil personnes de tous estas (BAYE, II, 1411-1417, 84). Adont sont si aisés quant ilz *tuent* ou massacrent gent, rompent coffres, robent tout (CHR. PIZ., Paix W., 1412-1413, 131). Durant laquelle assemblée ou commocion furent esdictes prisons et ailleurs à Paris *tuez* et mis à mort environ de IIIJxx à cent personnes, entre lesquelles il y ot trois ou quatre femmes *tueez* (FAUQ., I,

1417-1420, 152). Mais affin que nul ne le peust savoir, subitement il *tua* le messaige qui porté avoit la nouvelle. (LA SALE, Salade, c.1442-1444, 53). ...s'il ne s'en fust fuy, les freres de la damoiselle l'eussent la *tué*, pour le grand blasme et deshonneur qu'il luy avoit fait (C.N.N., c.1456-1467, 384). Tant luy criarey a l'oureilhe Que pour elle feray *tüer* Jehan baptiste, pour le mener Seans dedens noz sarcacabins. (Pass. Auv., 1477, 93). Troab, troab, ce ne sont qu'abus. *Tuer* les gens, ce sont beaulx miracles ! (Pass. Auv., 1477, 163). Ja lie chere Jamaiz n'aroye De Dieu le pere, Veu qu'en la voye - j'ay *tué* son filz. (Pass. Auv., 1477, 276). Me *turas*-tu, traistre larron ? (Obstin. femmes T., c.1480-1500, 52). [Autres ex. p.51 et 55] PRINCE. (...) Je puisse perdre les deux yeux S'a se coup je ne vous despesche, Maistre belistre glorïeux ! (Icy sainct Martin s'en fuyt cacher et le prince tire son espee pour le *tuer*...) (LA VIGNE, S.M., 1496, 435).

- En partic. "Faire mourir (un adversaire) au combat" : Chascuns li donne los et pris, Pour le grant fait qu'il a empris. Mervilleusement se combat ; Il en *tue* tant et abat Qu'il fist place à plus de sexante, Qui descendirent sans atente. Niés fu dou roy et ses privez, Sages, vaillans et esprouvez. (MACH., P. Alex., p.1369, 70). L'autrier ardi les galiotes De Turquie, et d'Alixandre Mist les maistres portes en cendre, Et *tua* bien trois cens mil hommes. (MACH., P. Alex., p.1369, 132). [Empl. impers.] ...de leur partie fut *tué* sus le champ .XXXVIm. hommes d'armes (JEAN DE ROUVROY, Stratag., c.1425. *In* : *Chrestom.* R., 104).

- *Tuer qqn tout froid.* "Faire de qqn un cadavre" : Auquel Huguet le dit de Marconnay dist moult arrogamment que il le *tueroit* tout froit, s'il faisoit semblant de riens faire. (Doc. Poitou G., t.5, 1380, 135).

- *Tuer qqn tout mort.* "Faire mourir qqn net" : Palhart, tay toy, Ou je te *tuarey* cy tout mort ! (Pass. Auv., 1477, 204).

- *Tuer qqn tout roide.* "Faire mourir qqn net" : Dictes moy, dist l'oste, la chose comment elle va, par ma foy je vous lairray aller, et ne vous feray ja mal ; si non je vous *tueray* tout roidde. (C.N.N., c.1456-1467, 220).

- *Tuer sa vie charnelle.* "S'acheminer vers la mort physique (p. oppos. à la mort de l'âme)" : ...elle ne scent point comme par avant les doleurs de sa maladie solitaire lesqueulx elle sentoit en *tuant* sa vie carnelle ; mais aussi n'est mie encore vivifiée ou avivée pour recevoir la consolation de l'amour espirituelle. (GERS., Montagne contempl. G., 1400, 31).

- [Dans une formule d'imprécation ; d'une maladie] : Que male foire Puisse *tuer* la faulce palharde ! (Pass. Auv., 1477, 98).

- [Du feu] : Et qui voit feu en sa maison Habundamment en grant foison Et a celle de son voisin, Son amy ou bien son cousin, Et a ceste-cy proprement *Tuer* le feu [,] entierement (,) Estaindre les flammes s'adonne (RIVIÈRE, Nef folz D., 1497, 354).

- Empl. abs. : Là n'ot Sarrasin respité Que, s'il fust ateins ou tenus, Qui ne fust à sa mort venus ; Nos gens queurent de rue en rue, Chascuns ocist, mehaingne ou *tue*. (MACH., P. Alex., p.1369, 90).

- [Empl. pronom. passif] : ...il se fera *tuer* ou pendre (Flor. Octav., a.1454. *In* : *Chrestom.* R., 143).

2. [Le suj. et/ou l'obj. désignent un animal]

Rem. Sur l'emploi privilégié de *tuer* quand il s'agit d'animaux, *cf.* T.D. Hemming, *Romania* 89, 1968, 101-102.

a) [Le suj. désigne un animal] : [Mon cheval] Ha rompu .IJ. travaus à Reins, Dont le mareschal ha juré Que, foy qu'il doit saint Honnouré, Ja mais il ne le ferrera Ne près de lui n'aprochera, Qu'il a paour qu'il ne le *tue*. (MACH., Compl., 1340-1377, 264). ...monseigneur de Mont regnart (...) a esté *tué* d'un sanglier. (Fr. arch. Compiègne B.H., 1473-1478, 183).

b) [L'obj. désigne un animal] : Maus leus le puist [mon cheval] et lui mengier ! On le congnoist ; ne le puis vendre Et ne truis qui le vueille prendre, Et hors ne le puis envoier, Pour ce qu'on ne s'en puet aidier. Et je ne le deingne *tuer* Ne hors de mon ostel ruer. (MACH., Compl., 1340-1377, 265). Par pluseurs sains le vueil prouver, Qui l'ont sceü par esprouver. Li saint apostre garissoient Tous ceus qui santé demandoient. Sains Georges *tua* le serpent Qui avoit de lonc un erpent ; Sains Blaises sus le lac embla, Qui terre ferme li sambla (MACH., P. Alex., p.1369, 14). Li bons roys fist une retraite Et entour lui resgarde et gaite, Et trouva qu'il ont ja *tué* De ses chevaus et afolé Tant qu'il n'en a que IIIJxx. (MACH., P. Alex., p.1369, 214). ...ilz trouverent plenté de jennes chevros, sy en *tuerent* deux et en mengerent (Percef. IV, R., c.1450 [c.1340], 1013).

c) [Le suj. et l'obj. désignent un animal] : Il est ung autre gendre d'animal en la riviere du Nil (...) qui *tuent* et destruisent les cocodrilles, qui sont serpens tres venimeux. (JEAN D'OUTREM., Myr. histors G., a.1400, 143). Et si avoie si duite et aprise la beste (...) qu'elle me faisoit quanque je luy enseignoie et me *tuoit* cerfs et ours et autres bestes, que nous mengiens entre moy et mon filz. (Chev. papegau H., c.1400-1500, 85). LE GRANT. Et Dieu scet quel chien ! LE PETIT. Tres bon les avoient, Tres seurs les trouvoient, Ung loux vous *touvoient* Si loing qu'ilz le voient [l. veoient] (Moralité cincq pers. B., 1484, 34).

B. - Au fig. "Anéantir" : Car oncques morsure de serpent, cop d'espee ou autre pointure ne fut tant venimeuse comme langue de personne envieuse, car elle frappe et *tue* souvent soy et aultre, et aucunes fois en ame et en corps. (CHR. PIZ., Trois vertus W.H., c.1405, 148).

- [De Satan, qui tue l'âme par le péché] : Celle [la Vierge] ce don a desservi Qui de l'ennemy t'a ravi Qui par pechié t'avoit *tué* Et a Dieu t'a restitué. (Mir. pape, 1346, 393).

- *Vouloir tuer quaresme.* "Étaler une détermination belliqueuse" : ...ilz avoient grand volunté de mal faire ; il(z) sembloit qu'ilz voulsissent *tuer* quaresme ! [Une femme annonce à son mari que les sergents sont venus pour l'arrêter - Vocab. du carnaval] (C.N.N., c.1456-1467, 508).

- *Tuer l'amorabaquin.* V. *amorabaquin* v. Lexiques "Faire preuve de présomption"

II. - Empl. pronom. "Se tuer"

A. - Empl. pronom. réfl.

1. Au propre "Se donner la mort" : Mais cils qui ot le cuer franc sans amer Dist : "Dame chiere, Pour Dieu merci, reprenez vo maniere, Vous vous *tuez* de faire tele chiere, Car je voy bien que moult comparez chiere L'amour de li. Si n'aiez pas le cuer einsi failli, Car ce n'est pas preus, ne honneur aussi." (MACH., J. R. Beh., c.1340, 66). Je ne say Qui vous a fait prendre l'essay De mener vie si sauvage : Voir legiereté de courage, Qui vous fait ains vos jours *tuer* (Mir. st Guill., c.1347, 38). [Il convient de comprendre "qui vous fait vous tuer avant l'heure" (*cf.* l'ex. de Cl. Marot cité ds GD IV, 661a). F. Bonnardot interprète différemment et fait de *tuer* un verbe trans. : "abréger le cours de sa vie (par les privations)"] Je ne me tien pas a celi, Qu'il a tant de dueil et de rage Que c'est merveille qu'il n'enrage, Ou qu'il ne se *tue* ou se pent, Ou que d'amer ne se repent (MACH., Prol., c.1377, 8). Et pensez comment elle, qui est jeune et tendre et de doulce alaine, puisse endurer veil home qui toussira, crachera et se plaindra toute la nuit, poit et esternue : c'est mervoille qu'elle ne se *tue* ! (Quinze joies mar. R., c.1390-1410, 101). Hanibal a sa gent perdue, Tant a dueil qu'a pou ne se *tue* (CHR. PIZ., M.F., III,

1400-1403, 241). ANATHOT. Tu ne faiz rien. LUDIN. Mais je me *tue*. (Myst. Incarn. Nat. L., t.2, c.1454-1474, 196). ...lors Orgenthorix morut, et n'est point sans suspicion, comme les Suisses jugent, que luy meismes ne se *tuast*. (GAGUIN, Comment. César, 1485. *In* : *Chrestom.* R., 252).

2. P. exagér. "Se donner beaucoup de mal, se fatiguer à l'extrême" : Aulx chans me *tue* chascun jour, Et ma fame prent son sejour Es tavernes, c'est chose voire. (Vie st Fiacre B.C.P., c.1380-1400, 33). ...maistre Jacques James, Qui se *tue* d'amasser biens (VILLON, Test. R.H., 1461-1462, 138). Je me *tue* pour luy complaire, Par bieu, je ne sçay que luy faire Et de pis en pis elle va. (P. Jouh. D.R., a.1488, 38).

Rem. *Cf.* aussi LEFÈVRE (R.), *Hist. Troyes* A., c.1464, 3.4 (*je me tue de melancolie*), empl. par exagér., mais sans l'idée de se donner du mal ; même chose ds LEFÈVRE (R.), *Hist. Jason* P., c.1460, 4.13 (*je me tue bien de penser à vous*) ; K. Baldinger, *Z. rom. Philol.* 107, 488.

B. - Empl. pronom. réciproque "Se donner la mort l'un à l'autre, s'entretuer" : Et quant Nature vit ce fait Que son oeuvre einsi se desfait Et que li homme se *tuoient*, Et les yaues empoisonnoient Pour destruire humeinne lignie Par couvoitise et par envie, Moult en desplut la belle et gente, Moult se coursa, moult fu dolente. (MACH., J. R. Nav., 1349, 146).

Rem. Il devrait s'agir du verbe *trouver* et non *tuer* ds RIVIÈRE, *Nef folz* D., 1497, 628 (Tous ces gens icy estrangiers Veullent regir noz voilz legiers, Et si font leurs preparatives Pour venir par voies actives, Affin que aucun lieu avoir puissent En la nef et qu'il se y tuissent [l. *t[r]uissent*] "se retrouvent" ?).

III. - Part. passé en empl. subst. "Celui qui a été tué, personne tuée" : Il fist nagier tout droit au port, Et là se combati si fort, Que maugré tous est descendus. Tant en y ot de pourfendus Et de *tuez*, qu'il s'en fuirent. Li roys et sa gent les sievirent Qu'il monterent sus les chevaus, Comme preudommes et vassaus. (MACH., P. Alex., p.1369, 213). Tant furent lors François esvertuez Pour les poiltrons faire cropir a l'ombre, Que des blessez, des mors et des *tuez* Nul n'est vivant qui en saiche le nombre. (LA VIGNE, V.N., p.1495, 175).

IV. - Part. prés. en empl. subst. "Celui qui tue (un animal), boucher" : ...et seront les porceaux tuez par les sergens ou autres qui les trouveront dedans ladite ville ; et aura le *tuant* la teste (Mét. corp. Paris L., t.1, 1351, 43). [R. M.]

TUERESSE, **subst. fém.** (tueresse)
[*FEW XIII-2, 448a : *tutari*]

"Celle qui tue" : ...l'en pourra dire que vous soiez cause de ma mort et *tueresse* [var. ocieresse] de moy (PREMIERFAIT, Décaméron D., 1414, 349). [R. M.]

TUERIE, **subst. fém.** (tuerie)
[T-L (renvoi) : tüerie ; GDC : *tuerie* ; FEW XIII-2, 447b : *tutari* ; TLF XVI, 733a : *tuerie*]

A. - "Abattoir" : ...afin que l'air de nostredite Ville ne soit doresnavant infect ne corrompu par icelles *tueries* et escorcheries, et aussi que l'eaue de la riviere de Seine ne soit corrompue ne infecte par le sang et autres immundices desdites bestes qui descendoit et que l'en gectoit en ladite riviere de Seine (Mét. corp. Paris L., t.1, 1416, 276).

Rem. *Ordonn. rois Fr.* L.S., t.2, 1350, 386 (GDC X, 817c ; TLF).

B. - "Abattage des animaux de boucherie" : Ont esté d'oppinion que mondit seigneur le maire face commandement ausdiz bouchers que doresnavant ils facent leurs *tueries* et escorcheries en la rue accoustumee c'est assavoir en la rue des Bouchers (Doc. 1423. In : P. Rézeau, R. Ling. rom. 78, 2014, 436). [Archives hist. de la Saintonge et de l'Aunis]

Rem. Aussi *Mét. corp. Paris* L., t.1, 1416, 274.

C. - "Massacre, carnage" : ...et se n'eust esté que les gens de cheval ne s'oserent adventurer sur ledit pont, qui n'estoit faict que pour gens de pied, certes le murdre et la *tuerie* eust esté moult grande (LA MARCHE, Mém., II, c.1470, 241). ...et dura la chasse et la *tuerie* des Gantois jusques aux portes de la ville (LA MARCHE, Mém., II, c.1470, 244). Lors les Anglois chargeront en grant fait d'armes, et y aura grant *tuerie*. (Myst. siège Orléans H., c.1480-1500, 323). Aprés la chace et la grant *tuerie*, A son enseigne chascun se retira, Et mesmement toute la seigneurie Auprés du roy incontinent tira (LA VIGNE, V.N., p.1495, 280).

Rem. *Chron. Mt-St-Mich.* L., t.1, *Pièces div.*, 1435, 67. [R. M.]

TUERS, **(?)** (tuers)
[Ø]

"?" : ...lesdites chandelles ne vouloient ardoir parce qu'il y avoit trop de limegnon et de gros bourras, trop fort *tuers* et trop peu de cire (Mét. corp. Paris L., t.1, 1428, 552). [R. M.]

TUET, **subst. masc.** (tuet)
[FEW XIII-1, 151b : *tectum*]

"Étable à porcs" : ...que li Boulengiers (...) puissent leurs porceaux, se il lez ont, mettre hors deux foiz le jour, pour pisser, et lez facent garder tandis ; et tantost remettre lez en leurs *tuez* (Ordonn. rois Fr. S., t.4, 1364, 534).

V. aussi *toige* [R. M.]

TUEUR, **subst. masc.** (tueur[1])
[GD : *tuor* ; *FEW XIII-2, 449b : *tutator*]

"Tuteur"

REM. Doc. 1417 (Fribourg, *tuarre*) ds GD VIII, 105b. [R. M.]

TUEUR, **subst. masc.** (tueur[2])
[T-L : *tuëor* ; GDC : *tueur* ; FEW XIII-2, 448a : *tutari* ; TLF XVI, 733a-b : *tueur*]

"Celui qui tue"

REM. VIGNAY ds GDC X, 817c (*tueurs de gens*). [R. M.]

TUEUR, **subst. masc.** (tueur[3])
[GD : *tueur* ; *FEW XIII-2, 448a : *tutari*]

"Abattoir"

REM. Doc. 1481 (Dijon, *rue des Tueurs*) et 1489 (Dijon, *au lieu appelé le Tueur* ; *la ruelle des Tuheurs descend a ma boucherie*) ds GD VIII, 102b. [R. M.]

TUF, **subst. masc.** (tuf)
[GDC : *tuf* ; FEW XIII-2, 1b : *tofus* ; TLF XVI, 733b : *tuf*]

"Roche poreuse, tuf" : A Estienne Vautier, de Blihan, carreour de pierre de *tuf*, pour demi cent de *tuf* achaté du dit Vautier (...) ...pour amener le dit *tuf*... (DU MAREST, Comptes L., 1412-1433, 73). [1415] A Estienne Vautier, de Blihan, quarreour de *tuf*, pour trois cartées de tufel, pour faire le dit surmont ... XXX s. (DU MAREST, Comptes L., 1412-1433, 78). [1430]

REM. Doc. 1407 (*un tuffier ou carriere de pierres de tuf*) ds DU CANGE VIII, 205a, *s.v. tuffosus*. Doc. 1499 ds GDC X, 817c-818a. *Cf.* aussi *zophus* ds *Rustican* H., 1373-1374, 73 (pris par le traducteur pour un nom propre ; note de l'éd. p.64-65). [R. M.]

TUFEAU, **subst. masc.** (tufeau)
[GDC : *tuffeau* ; FEW XIII-2, 2b : *tofus* ; TLF XVI, 733b-734a : *tuf* (*tuffeau*)]

"Variété de tuf qui durcit à l'air et qui est utilisée pour bâtir" : A Estienne Vautier, de Blihan, quarreour de tuf, pour trois cartées de *tufel*, pour faire le dit surmont ... XXX s. (DU MAREST, Comptes L., 1412-1433, 78). [1430 ; Autres ex. p.129 et 160] [R. M.]

TUFFAL, **adj.** (tuffal)
[GD : *tufal* ; *FEW XXIII, 132a :]

"Destiné à des rustres" : ...pluseurs voirres et lampes catervales [éd. : "pour de bons vivants"] et non *tufales* [éd. : "et non pour des rustres"] (DESCH., Oeuvres R., t.8, c.1370-1407, 71). [Seul ex.] [R. M.]

TUFFAUMENT, **adv.** (tuffaument)
[GD : *tuffaument* ; *FEW XXIII, 132a :]

"A la manière d'un rustre"

REM. *Cf.* DESCH., *M.M.*, c.1385-1403, 397, n.1. GD VIII, 102b : *Catervaument, Non tuffaument* (formule due au copiste R. Tainguy ; *cf.* M.-H. Tesnière, *Romania*, 107, 1986, 285, 288).

V. aussi *tuffal* [R. M.]

TUFFE, **subst. masc.** (tuffe[1])
[GD : *tuffe*[1] ; FEW XXIII, 132a : o.i.]

"Rustre, suivant d'une armée, homme de pied"

REM. FROISS., *Chron.* L., III, c.1375-1400, 221 (var.) ; IV, 237 ; V, 321 ; V, 425 ds GD VIII, 102b. Autres références ds *Romania* 107, 1986, 287, n.1 (M.-H. Tesnière). En partic. ex. du copiste R. Tainguy : *ces villains, tuffes, giveliers, bomules, termulons, tacriers, craffeurs, marrados et cratinas, petaulx et gars loubas*.

V. aussi *tuffal, tuffaument* [R. M.]

TUFFE, **subst. fém.** (tuffe[2])
[GD : *tuffe*[2] ; FEW XIII-2, 398a : *Tuffé*]

[Variété de poire]

REM. Doc. 1361-1410 (Rouen) ds GD VIII, 102b. [R. M.]

TUFIER, **subst. masc.** (tufier)
[FEW XIII-2, 2a : *tofus* ; TLF XVI, 734a : *tuf* (*tufier*)]

"Carrière de tuf"

REM. Doc. 1407 (*un tuffier ou carriere de pierres de tuf*) ds DU CANGE VIII, 205a, *tuffosus*). [R. M.]

TUGURION, **subst. masc.** (tugurion)
[FEW XIII-2, 398a : *tugurium*]

"Chaumière, cabane" : ...molt povre estoit (...) A son *tugurion* ralee Est (Mir. N.D. Rosarius K., c.1330, 78). Tu (...) hurtes a mon *tugurion*, pour resveillier le chien qui dort (MOLINET, Faictz Dictz D., 1467-1506, 837). ...chersant maison, habitacle ou *tugurion* pour passer la nuit fort obscure qui leur tresbuchoit sur les bras. (MOLINET, Chron. D.J., t.2, 1474-1506, 510). Abatés les *tugurions* Des cristiens qui sont devos. (MOLINET, Myst. st Quentin C., c.1482, 333). Ma dame, nous avons couvert De secq gluy, qui vault mieulx que vert, Ce *tugurion* bel et gent. (MOLINET, Myst. st Quentin C., c.1482, 339).

- "Guérite" : LA GUETTE. Ces faulx payens sont resolutz D'abattre mon *tugurïon* ! (FLAMANG, Vie Pass. st Didier S., 1482, v.5255).

REM. Sous la forme *tigurium* : Telle estoit la maison ou Jhesucrist fu nez, mais en ce temps elle estoit destruite tellement que de tout n'y estoit demoré que ung petit *tigurium*, et y estoient encores aulcuns murs de piers viés comme ung lieu desolé et une vielle masure (Hist. trois rois E., 1474, 107). [R. M.]

TUHUTER, **verbe** (tuhuter)
[GD : *tuhuter* ; *FEW XIII-2, 384b : *tuba*]

"Sonner (du cor)" : ...d'un cor *tuhute* (Pastor. B., c.1422-1425, 138). ...en flehutant, En trompant et en *tuhutant* A grant joie pour lor venue (Pastor. B., c.1422-1425, 149). [Seuls ex.]

REM. *Cf.* les formes *tuhe* "trompe en bois des pasteurs" et *tuhade* que relève le FEW. [R. M.]

TUIGNE, **subst. masc.** (tuigne)
[GD : *tuigne* ; FEW XXI, 162b : o.i.]

"Sarment"

REM. Doc. 1358 (Tours, *tuigne*) et 1415 (*tuaingne*, DU CANGE VIII, 202c, *tuagna*) ds GD VIII, 102c. [R. M.]

TUILÉ, **subst. masc.** (tuilé[1])
[*FEW XIII-1, 155b, 156a : *tegula*]

"Plat à four en terre cuite, ressemblant à une tuile" : ...ung bouly lardé, ung *tieule* [l. *tieulé*] de char (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 176). Rost le meilleur que on pourra, ung *tieule* [l. *tieulé*] de char, ung bouli lardé de chevrel, pastelz de chappons, crespes, pastez de bresmes et d'anguilles et blanc mengier. (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 177). Item, qui veult faire *tuille* d'escrevisses [l. *tuillé*], ainsi se peut il faire (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 208). *Tuille* [l. *Tuillé*] de char. (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 220).

REM. *Cf.* éd. de CHIQUART, *Cuis.* S., 151, n.123. [R. M.]

TUILÉ, **adj.** (tuilé[2])
[GD : *tieulé* ; FEW XIII-1, 155b, 156a : *tegula* ; TLF XVI, 735a : *tuile* (*tuilé*)]

A. - "Recouvert de tuiles"

Rem. Doc. XVe s. ds LA CURNE.

B. - "Cuit dans un *tuilé*" : ...ung broet *tyolli* (CHIQUART, Cuis. S., 1420, 151). [Éd. : "de couleur de tuile"]

C. - "De couleur tuile" : ...De Charlon l'empereur à la barbe *truelée* (JEAN D'OUTREM., Geste Liège B.B., t.2, a.1400, 760). ...vestus de couleurs de drap cleret, vert, jaune, rouge, blanc et *tieulle* [l. *tieullé*] (Entrées roy. G.L., p.1485, 244).

Rem. Doc. 1305 (*une chasuble tuylee*) ds GD VII, 713b.

- *Croupe tuilée* : Puis i prist .j. destrier a le crupe *trieullee* (Bât. Bouillon C., c.1350, 26). Li quens fist amener, sans nulle demourée, Son palefroi amblant, à le crupe *trieulée* (Baud. Sebourc B., t.1, c.1350, 214). ...Et maint corrant destrier a la cruppe *trieulee* (Lion Bourges K.P.F., c.1350, 487). [Autres ex. p.530, 565, 955 (*cruppe truellee*)] Et s'avoit Tost Courant a la croupe *trublee*. (Tristan Nant. S., c.1350, 718). Vescy le bon destrier a la croppe *tiollee*. (Flor. Octav. L., t.1, c.1356, 171). ...Et maint courant destrier a la croupe

tieulee. (Flor. Octav. L., t.2, c.1400, 456). ...Ce beau courant destrier a la crouppe *triblee* ! (Galien D.B., c.1400-1500, 49). Il broche le destrier a la crupe *trieulee* (Jourd. Blaye alex. M., a.1455, 583). [Autre ex. v.18773] [R. M.]

TUILE, **subst. fém.** (tuile)

[T-L : *tiule* ; GDC : *tieule* ; DÉCT : tiule ; FEW XIII-1, 153a : *tegula* ; TLF XVI, 734a : *tuile*]

A. - "Carreau de terre cuite"

1. "Pièce de terre cuite au four utilisée pour couvrir les toitures" : Une maison de *tuille* et toutes les appartenances... (Chartes Abb. St-Magl. T.F., t.3, 1354, 193). Ne veés vous quel vent il vente ? Gens, maisons et clochiers cravente, N'on n'ose venir në aler Pour les *tieules* qu'on voit voler Pour le vent qui ainsi les souffle Par son fort et mervilleus souffle. (MACH., Voir, 1364, 612). Cils Wautres estoit uns couvrères de maisons de *tieulle* : mauvais gars et envenimés estoit (FROISS., Chron. R., X, c.1375-1400, 98). Et dit, sur ce requis, que à chascun noët qu'il jettoit esdiz puis, il lioit une *tieule* ou une petite pierre, pour enfoncer, ainsy comme celui qui les lui avoit baillées lui avoit dit. (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 449). ...ilz tirerent l'eschiele à eulx, l'emporterent, et de fait monterent icelle eschiele sur la toit dudit monstier, et casserent et briserent les *tuilles* dudit monstier (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 223). ...à la porte Barbete, il vit Jehanne, femme Martin Loquet, couvreur de *tuile*, laquelle lui pria et requist que il voulsist boire de une chopine de vin avec elle (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 346). Et fist bastir entre le bourc et le chastel une forte tour, grosse, de *tieules* sarrasinoises, a fort cyment. (ARRAS, c.1392-1393, 67). Item, ont et doivent avoir en icelle forest, hors deffens, la mousse, le caillou, la maille, le sablon et l'argille, sans fere *tieulle* et sans amende (HECTOR DE CHARTRES, Cout. R., 1398-1408, 99). ...cinquante *thieulles* vannelles emploiez oudit ouvrage de couverture (Comptes Etat bourg. M.F., t.3, 1418-1420, 615). Item, est ordonné que pipe de chau ne sera vendue oultre X. s. Item, cent de sable, oultre XXXV. s. Item, cent de bournaie, oultre XXV. s. Item, milier de *tieuble* corgné, oultre XXV. s. Item, milier de *tieuble* plate, oultre XLV. s. Item, miler de carreau de demi pié, oultre XXV. s. Item, cent de late sangle, oultre II. s. VI. d. (Doc. Poitou G., t.7, 1422, 387). C'est bon temps pour couvrir de *tuille* Quant les maisons si se desceuvrent. (Est., p.1460, 22). ...achapt de trois mil et cinq cens *tuilles* de Jehan Savagnas, tuillier de Gardane, à cause de convertir au couvert de la maison du vergier dudit seigneur (Comptes roi René A., t.1, 1479, 50).

- *Tuile creuse*. "Tuile en forme de demi-cylindre" : Jehan Gaudineau et un autre, touz deux varlez de Jehan Galet, bourgois de La Rochelle, qui menoient et charroient de la *tuille* creuse (Doc. 1415. In : P. Rézeau, R. Ling. rom. 78, 2014, 436). [Archives hist. de la Saintonge et de l'Aunis]

- P. méton. "Ensemble des tuiles, couverture de tuile" : ...et que laditte granche estoit et avoit esté si mal couverte et si longuement que par le deffaut d'ycelle couverture le vent se estoit boutez dedens laditte grange, et par la force d'ycellui vent le merrien, late, clo et *tuille* d'ycelle grange estoient cheus (Chartes Abb. St-Magl. T.F., t.3, 1330, 25). Et, eu sur ce conseil et jugement des jurés massons et charpentiers de Paris, ledit frere Jehan Maulpoint, prieur etc. marchanda aud. Carrizi de fere ce que dit est et saulver toute la *tuille* et charpenterie desdiz lieus (MAUPOINT, Journ. paris. F., App., 1461, 18).

- P. ext. "Carreau servant à la couverture (quel qu'en soit le matéraiu)" : ...le maisonnement d'entre lesdictes tours estoit couvert de *tuilles* d'or fin (RENÉ D'ANJOU, Cuer am. espris W., 1457, 158).

2. "Brique"

Rem. *Hist. prem. destruct. Troie* R., c.1470-1480, gloss.

- "Carreau de terre cuite utilisé pour le pavage" : ...4 cens de *tieulles* à paver, emploiez tant en la reparacion des pavemens de la chambre de monseigneur, du retrait d'icelle chambre (Comptes Etat bourg. M.F., t.3, 1418-1420, 588).

B. - P. anal. [Anal. de forme]

1. "Plaque de métal précieux" : ...un nommé Philippot Hallé, qui emportoit deux *tieulles* d'argent, lesquelles il disoit avoir apportées du pais de Bretaigne, pesant chascune dix marcs (Chancell. Henri VI, L., t.1, 1425, 205).

2. [Désigne un mets de viande ou d'écrevisse (présenté en parts individuelles)] : Gravé d' escrevisses. Mectez boulir vos escrevisses, et quant elles seront cuictes, soient eslites comme qui les vouldroit mengier, et ostez le mauvaiz de dedens. Puiz ayez des amandes pelees et broyees, deffaictes de puree de poiz, coulees par l'estamine, et du pain harlé ou des chappellures trempees en puree, broyees et coulees par l'estamine ; puis ayez gingembre, canelle, graine et cloz broyez, et tout mis en ung pot et ung petit de vinaigre, et boulu ensemble, puis drecié par escuelles. Et soit mis dedens chascune escuelle les escrevisses frictes en huille et de l'autre poisson frit. Item, qui veult faire *tuille* d'escrevisses, ainsi se peut il faire ; maiz [broyez] forment les escailles des escrevisses (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 208). *Tuille* de char (...). Or devez vous avoir cuit en eaue, en vin et en sel, chappons, poucins et poules despeciez tous crus par quartiers, ou veel despecié par morceaulx ; et de l'eaue d'icelle cuicture devez destremper et deffaire ce que vous avez broyé, puiz coulez parmy l'estamine, puis rebroyez le relaiz et coulez arriere. Puiz gingembre, canelle, clouz et poivre long destrempé de vertjus sans vinaigre, puiz boulez tout ensemble. Or soit vostre grain cuit en sain de porc par morceaulx ou quartiers, et dreciez vostre grain par escuelles et mectez du potage pardessus. Et sur le potage de chascune escuelle .IIII. ou .V. queues d'escrevices, et du succre pardessus pouldré (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 220). [R. M.]

TUILEAU, **subst. masc.** (tuileau)

[GDC : *tieulel* ; FEW XIII-1, 154b : *tegula* ; TLF XVI, 734b : *tuile* (*tuileau*)]

A. - "Petite tuile ; morceau de tuile" : ...avoir widié, curé et nettoié plusieurs *tieulleaux*, gravois et autres ordures qui estoient aux lieux cy après desclarez (Clos galées Rouen M.-C., t.1, 1411, 339). Il nous fault faire des *tuilleaux* [pour la tour de Babel] Que par feu desormais cuyrons ; Par ce point les endurcirons (Myst. Viel test. R., t.1, c.1450, 257).

Rem. Doc.1322 ds GDC X, 765c et ds TLF. EVR. CONTY, *Probl. Aristote*, 1380 (ms. du XVe s., *tuilleus*) et *Chron. et hist. saintes et profanes*, 1430 (*tuilliaux*), ds GDC X, 765c. Nom propre *Casse Tuilleau*, maçon, ds *Myst. Viel test.* R., t.1, c.1450, 259.

B. - "Plaque de terre cuite"

1. "Carreau de terre cuite servant à garnir l'âtre d'une cheminée" : Item avoir fait ou four de la Porte Houdouys la bouche et la queronnelle dudit four qui estoit cheuz, livré II tumbelerées de *tuilliaux*... (Hist. industr. commerce F., 1377, 108). ...en la cuisine près icelle chambre, avoir fait l'attre tout neuf de *tielleaux* et argille et restouppé plusieurs trous (Comptes Archev. Rouen J., 1437, 155).

2. "Carreau de terre cuite employé pour le pavage" : ...pour avoir fait une montée de degrés pour monter en la salle pavée de *thuilleaux* deseur la grant salle basse (Trés. Reth. S.L., t.2, 1409-1410, 618).

- *Faire tuileaux.* "Faire le pavage en tuileaux" : ...pour avoir faict à la chambre *thieulleaux*, où est la garde robbe de Monseigneur (Trés. Reth. S.L., t.2, 1409-1410, 600). [R. M.]

TUILERIE, **subst. fém.** (tuilerie)
[T-L (renvoi) : tiulerie ; GDC : *tieulerie* ; FEW XIII-1, 155a : *tegula* ; TLF XVI, 735b : *tuilerie*]

"Lieu où l'on fabrique des tuiles, tuilerie" : Item, dit que, environ a VIIJ jours, il fut semblablement par nuit à Saint-Germain des Prez, et print une eschelle en une des *tuilleries* qui sont prez de l'abbaye, et monta par dessus les murs du jardin d'un hostel (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 20). Item, pour chacune poterie, pour son estat, XII d., et ceulx qui demeurent ou renc du seigneur ne doivent point d'avayne, mez doivent pour chacune *tieulerie*, pour son estat, II s. (HECTOR DE CHARTRES, Cout. R., 1398-1408, 209). Entre lesquelz fours qui sont en icelle *tieulerie* en y a ung appelle le four du Pré Chevalier, ou quel ledit suppliant avoit acoustumé de cuire ses tieules, quant elles estoient prestes et disposées à cuire (Doc. Poitou G., t.9, 1448, 46). [R. M.]

TUILETTE, **subst. fém.** (tuilette)
[T-L : *tiulete* ; GD : *tieulete* ; FEW XIII-1, 154a : *tegula*]

"Petite tuile" : Je faisoie bien une escluse En un ruissot d'une *tieulette* (...) ; Et s'ai souvent fait en un val D'un ruissot ou d'un acoulin Sus deus *tieulettes* un moulin (FROISS., Espin. amour. F., c.1369, 53). Tegella (...) : *tieullette* (Aalma R., c.1380, 409). ...sur les pierres ou *tuillectes* [var. cuillectes, l. tuillectes ?] (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 131).

REM. Doc. 1480 (Valenciennes, *tieullettes*) ds GD VII, 713c. [R. M.]

TUILEUR, **subst. masc.** (tuileur)
[T-L (renvoi) : tiulëor ; GD : *tieuleor* ; FEW XIII-1, 156b : *tegula*]

"Couvreur ou fabricant de tuiles"

REM. Doc. 1327 (Hainaut, *Maistre Ernous li tuilleres*) et 1376 (Chauny, *avera li thieullieres le maison de le dicte tieulerie*) ds GD VII, 713c. Doc. XVe s. (Fribourg, *tiollarre*) ds FEW. [R. M.]

TUILICH, **subst. masc.** (tuilich)
[T-L (renvoi) : tiulich ; GD : *tieulich* ; FEW XIII-1, 156a : *tegula*]

"Toit de tuiles"

REM. Doc. (Tournai) 1300 (*dou tiulic de le keminee*), 1419 (*les huis et fenestres estans soubz le tieulich*), 1443 (*au tieulich de la dicte maison*), 1487 (*le tieulich du vielz comble*) ds GD VII, 713c-714a. [R. M.]

TUILIÉ, **subst. masc.** (tuilié)
[*FEW XIII-1, 155b, 156a : *tegula*]

"Couverture de tuiles" : ...item que ledit messire Estienne face un *tuilliés* en droit la contreteneur de sa cheminée de demi pié d'espoisse sur soy contre ledit mur motoien jusques à l'amortissement du manteau de ladicte cheminée (Doc. 1388. In : H. Stein, Bibl. Éc. Chartes 70, 1909, 449). [R. M.]

TUILIER, **subst. masc.** (tuilier[1])
[T-L : *tiulier*[2] ; GD : *tieulier*[1] ; GDC : *tieulier* ; FEW XIII-1, 155a : *tegula* ; TLF XVI, 735b : *tuilier*]

"Celui qui fabrique et vend des tuiles" : ...areurs et semeurs, Courtilliers, *tuilliers* et potiers (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 269). ...quatre compaignons qu'elle apperceut bien, dont ledit Oudot estoit l'un, Alain Le Ber, barbier, l'autre, Henry Cousin, *tuillier*, et un autre compaignon qu'elle a oy nommer Baudet (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 508). ...achapt de trois mil et cinq cens tuilles de Jehan Savagnas, *tuillier* de Gardane, à cause de convertir au couvert de la maison du vergier dudit seigneur (Comptes roi René A., t.1, 1479, 50).

Rem. Doc.1366 (*thielley*), 1404 (*tieullier*), 1416 (*tieuliers*), 1428 (*teullié*) ds GD VII, 714a. [R. M.]

TUILIER, **subst. masc.** (tuilier[2])
[GD : *tieulier*[2] ; FEW XIII-1, 155a : *tegula*]

"Tuilerie"

Rem. Doc.1336 (Doubs, *tielles prises du tieillier de la Perriere*) ds GD VII, 714a. [R. M.]

TUILIERE, **subst. fém.** (tuiliere[1])
[T-L (renvoi) : tiuliere ; GD : *tieulier*[1] (*tieuliere*) ; FEW XIII-1, 155a : *tegula*]

"Femme du tuilier, celle qui vend des tuiles"

Rem. Ex. d'a.fr. et doc.1361 (Tournai, *tuiliere*) ds GD VII, 714a. [R. M.]

TUILIERE, **subst. fém.** (tuiliere[2])
[GD : *tieuliere* ; FEW XIII-1, 155a : *tegula*]

"Tuilerie"

Rem. FEW, Neuchâtel, doc. 1343 (*thiolery*), 1430 (*tuiliere*), 1461 (*thielliere*). Ds un nom propre : : Jehan de *Tuillieres*... (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 227). Robert de *Tuilliere*... (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 294). ...maistre R.. de *Tuillieres* (BAYE, II, 1411-1417, 266). Pierre de *Tuillières*... (Aff. Jacques Coeur M., 1453-1457, 391)... [R. M.]

TUILOIE, **subst. fém.** (tuiloie)
[GD : *tieulloye* ; FEW XIII-1, 155b : *tegula*]

"Tuilerie"

REM. Toponyme 1396 (*La Tieulloye lez Arras*) ds GD VII, 714b. [R. M.]

TUILOT, **subst. masc.** (tuilot)
[GD : *tieulot* ; FEW XIII-1, 154b : *tegula*]

"Tuile"

REM. Doc. 1497 (Béthune, *un demi quarteron de thieuloz*) ds GD VII, 714b.

V. aussi *tuileau* v. Lexiques [R. M.]

TUITION, **subst. fém.** (tuition)
[T-L : *tüicïon* ; GD : *tuition* ; FEW XIII-2, 398a : *tuitio*]

A. - "Défense, protection (d'une pers. ou d'une chose concr. ou abstr.)" : Et pour ce que il peust vivre plus [seurement], il establi trois cens armés [a] la *tuition* de son corps (BERS., I, 1, c.1354-1359, 15.8, 25). ...armez pour la défense et *tuicion* de leurs corps tant seulement, sans ce qu'il eussent volenté d'aucun envair ou mesfaire en aucune manière. (Ch. VI, D., t.1, 1382, 34). ...quant ledit bastart ala à Saint-Quentin, il y aresta, et enquist fort de l'estat des bourgois et des bonnes gens, et en cougnut tantost une partie, et si ne vieult aler parler audit mons. le visconte quant il le manda, mais prist

la *tuicion* et munité de l'eglise Saint-Quentin, en laquelle ledit mons. le visconte le prist de lui-mesmes, et le mena ès prisons du roy. (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 389). ...ceste sainte Chevalerie, pour la garde et *tuicion* des personnes des roys et de tout l'ost des crestiens, aura tousjours l'avantgarde (MÉZIÈRES, Sustance H., 1396, 49). ...et leur loise pour la seurté de leurs personnes, pour la *tuicion* d'eulx, de leurs biens et de leurs corps, porter espée ou coustel ou aultre baston deffensable (Mét. corp. Paris L., t.1, 1410, 652). ...pour avoir advis et deliberacion sur ce qu'estoit à faire, principalment pour la defense, *tuicion* et conservacion de ce royaume, et mesmement de la ville de Paris. (FAUQ., I, 1417-1420, 252). ...afin que la Court voulsist toujours perseverer et entendre à la *tuicion* et defence des drois, auctorité, privileges et preeminences du siege de Romme et de l'eglise universal (FAUQ., II, 1421-1430, 169). Protection, c'est à dire garde et *tuition*. (LA HAYE, P. peste, 1426, 220). ...et entenderez et vous emploierez de tous voz povoirs à la garde, *tuicion* et defense de sa bonne ville de Paris. (FAUQ., III, Pièces diverses, 1431, 28). ...les princes seculiers ont en gouvernement, *tuicion* et deffence l'eglise et les subgetz (JUV. URS., Prop. I, c.1438, 292). ...les administrateurs de seculieres dignités sont ordonnés a la *tuicion* et deffences des eglises et personnes ecclesiastique, des pupilles et veufvez, et a refrener les mauvaises voulentés et les exceps de ceulx qui les leur vouldroient faire (JUV. URS., Prop. I, c.1438, 293). ...pourquoy est de pure neccessité pour la seureté, *tuicion* et deffense desdiz païs, de encores acroistre le nombre desdictes IIIIc paies de hommes d'armes de autres deux cens paies, qui seront en tout six cens paies (Ecorch. Ch. VII, T., 1444, 6). Et de ce j'en appelle à tesmoing le trestout vray et puissant Dieu (...) pour la *tuicion* et garde de vostre seul honneur, à tous jours mais perdue se aultrement est. (LA SALE, Reconf. De Fresne H., 1457, 14). Et, après ladicte lecture ainsi faicte, furent faictes en l'ostel de ladicte ville plusieurs belles ordonnances pour la *tuicion*, garde et seureté d'icelle ville (ROYE, Chron. scand., I, 1460-1483, 40). ...nous avons ordonné, comme souverain, de entendre à la conservation, *tuicion* et deffense dudict pays. (Lettres Ch. VIII, P., t.1, 1485, 78). Cestui fut des L du conseil, avecques Pierre Forestier, archevesque de Rouen, pour sçaver qu'il estoit affere pour la *tuicion* du royaume de France. (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 140 r°).

- P. méton. "Celui qui assure la protection de qqn ou de qqc." : Mais il est vrai que aucuns Allemans, désobéïssans au pape, tiennent les places de l'éveschié, et que sans vous ne les pourrions recouvrer, qui estes notre *tuiçon* et gouverneur. (CABARET D'ORV., Chron. Loys de Bourb. C., 1429, 281).

B. - DR. "Tutelle" : ....icelle fille pour cause de sa minorité estoit lors en nostre *tuicion* et garde (Doc. Poitou G., t.4, 1369-1376, LXXI). Ausquelz tuteurs et curateurs, aprés ce que ilz orent prins et accepté en et sur eulx le fes et charge de la dicte *tuicion* et curacion, nous feismes faire serement solempnel aux Sains Euvangiles de Dieu que toutes les choses dessus dictes et chascune d'icelles et tout ce que ilz sauront ou cuideront estre prouffitable pour la dicte mineur, ses diz biens et besongnes ilz feront (Chartes Abb. St-Magl. T.F., t.3, 1399, 759). ...le dit suppliant, qui durant le dit mariage des dis Guillaume et Colette avoit esté donné tuteur et gouverneur par justice à quatre freres d'icelle Colette et à leurs biens (...). Et ce pendant la justice de la chastellerie de Paluau, dont ilz sont subgiez, ala à l'ostel de la dicte Colette, du quel icellui suppliant avoit la garde à cause de la dicte *tucion* (Doc. Poitou G., t.6, 1400, 353). ...*tuitions* et curatelles de mineurs (Hist. dr. munic. E., t.1, 1481, 467). [R. M.]

TULEUX, **adj.** (tuleux)
[*FEW XIII-2, 402b : **tullo-*[2] (?) (?)]

"Avec des collines ?" : Après Alixandre cercha Et les lieux d'Inde chevaucha, Et par la terre graveleuse Qui ne fust mourme ne *tuleuse*. De loups trouverent grans plentés (Renart contref. R.L., t.1, 1328-1342, 146).

REM. *Cf.* FEW : *tulette* (Morvan) "éminence plus ou moins élevée". [R. M.]

TULIEN, **adj.** (tulien)
[Ø]

"A la manière de Cicéron (Tullius Ciceron)" : ...et poeticques fictions coulourees darmonye *tulyenne* par ditiers melodieux mesurez par rieulle consonante (WAVRIN, Chron. H., t.1, p.1471, 227). [R. M.]

TULORE, **subst. fém.** (tulore)
[GD : *tulore* ; FEW XXI, 74b : o.i.]

[Fruit]

REM. *Gloss. de Salins* [*Gloss.*, Salins 44, a.1436 ?] (*s.v. frux*) ds GD VIII, 103b (*tulore*, *fourdrine*). [R. M.]

TUMAGE, **subst. masc.** (tumage)
[*FEW XVII, 385b : **tûmôn*]

"Chute" : Et li espieux fu fors dont Jourdain le fery Que jus maistre et ceval a le tiere abaty. De chou ot moult le cuer Saudonnez esmary, Ne fu mais sy dolans puis l'eure qu'i nasqut Qu'il fu de che *tumage*. (Jourd. Blaye alex. M., a.1455, 338). [R. M.]

TUMANCE, **subst. fém.** (tumance)
[*FEW XVII, 385b : **tûmôn*]

"Chute" : Et a paine loyaulx plaisirs Aura, et par sa coutumance [l. s'acoutumance ?] Qu'est [l. Qui est] toute ordure et *tumance*. (RIVIÈRE, Nef folz D., 1497, 820). [R. M.]

TUMAU, **subst. masc.** (tumau)
[FEW, Ø pers. *tuman*]

[En Chine] "Ensemble de dix-mille" : ...il [le seigneur du pays] a tous les ans de rente, sicomme ceulz de la cité dient, cinquante mille *tumaux* de florins d'or, car tous comptent par *tumaux*, et vault .j. *tumau* .x^{m}. florins. (Vers. liég. Livr. Mandeville T.R., c.1375-1390, 119). ...il [le grand Can du Cathay] a de propres menestrelz qui sont a lui le nombre de .xiij. *tumaux*, [mais il] ne demeurent mie tous avec lui, et toutevoies il sont de son hostel (Vers. liég. Livr. Mandeville T.R., c.1375-1390, 131).

V. aussi *toman* [H. G.]

TUMBE, **subst. fém.** (tumbe)
[T-L : *tumbe* ; FEW XXI, 256b : o.i.]

[Poisson de mer (variété de rouget ou grondin de grande taille)] : *Tumbe*, Rouget, Gournault, Grimondin. Soient affaictiez par le ventre et lavez tresbien. Puis soient mis en paelle (...). Nota que *tumbe* est le plus grant, et sont prises en la Mer d'Angleterre. (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 238). [Seul ex.] [R. M.]

TUMBEL, **subst. masc.** (tumbel)
[*FEW XIII-2, 407b : *tumb-*]

"Danseur, acrobate, saltimbanque (ou tombereau ?)" : Vous arés cent frans bien contés Sus les fumees de pastés, Des flans et des gasteaux gastés, Qui se cuisent a Meaux en Brie, Deux brullés et trois escaudés Sus les tumereaux de Verbrie.

[var. Sur les *tumbeaulx* de Verberie] (MOLINET, Faictz Dictz D., 1467-1506, 793).

V. aussi *tumerel*[1] [R. M.]

TUMBLE, **subst. masc.** (tumble)
[*FEW XIII-2, 408a : *tumb-*]

"Chute"

REM. Doc. 1471 (*Ainsi que iceux supplians s'entretenoient et jouoient, tumberent (...) par le moyen duquel tumble et choite*...) ds DU CANGE VIII, 120c-121a, *tombare* (G.-G. Nicholson, *R. Ling. rom.* 5, 1929, 13 ; seule trace de formes en *-ulare*). [R. M.]

TUMBRE, **subst.** (tumbre)
[*FEW XIII-1, 317b : *thymbra*]

"Sarriette ou marjolaine" : [Drogue :]Item prenez de veen blanc Et de rouge plesant et franc, De blate bisante, cacabre, Qui est pierre où est gomme d'abre, Et de calame aromatique O semence de basilique, Et de la *tumbre*, herbe moult saine, De mente sèche et majoraine Et la racine bien pelée Aussi de gariofilée, De toutes choses égalment Demie dragme justement (LA HAYE, P. peste, 1426, 148). [R. M.]

TUME, **adj.** (tume)
[*FEW XVII, 385b : **tûmôn* (?) (?)]

"Vacillant (?)" : O grant prince (...) Dejectez leur grant amertume, Exillez leur couraige *tume* (RIVIÈRE, Nef folz D., 1497, 664). De tout leur cueur inhert et *tume* [rime avec *amertume*] Ces pervers cy baillent conseil (RIVIÈRE, Nef folz D., 1497, 679). [R. M.]

TUMER, **verbe** (tumer)
[T-L : *tumer* ; GD : *tumer* ; FEW XVII, 384b : **tûmôn*]

I. - Empl. intrans.

A. - Au propre

1. "Danser, sauter, bondir, s'agiter" : Par coustume une beste *tume* (Mir. N.D. Rosarius K., c.1330, 183). Vous estez menestrel, car vous avez *thumé* Sans avoir crois ne pille. (Jourd. Blaye alex. M., a.1455, 271).

Rem. - *Renart contref.* R.L., 1328-1342, gloss. ; GILLES LE MUISIT, *Poésies* K., t.2, c.1347-1353, 210 (T-L X, 722-723) ; MOLINET, *Faictz Dictz* D., 1467-1506, 170 ; 371.

2. "Tomber" : Mais j'ay trop grand paour qu'elle ne *tume* : Tant va le pot a l'eaue qu'il brise. (Myst. st Clément Metz D., p.1439, 166).

Rem. *Myst. process. Lille* K., t.2, a.1485, 14/215.

- "Tomber qq. part (et se briser)" : ...tout aussi comme le vent Demaine la nave en la mer Par fortune et la fait *tumer*, Fendre ou ferir a une roche (DESCH., M.M., c.1385-1403, 247).

- *Tumer en.* "Tomber, somber dans" : Bien se gart ciz qui l'acoustume [le péché] Qu'en enfer le parfont ne *tume*. (Mir. N.D. Rosarius K., c.1330, 125). Point n'est seur qui en la mer *tume*. (CHAST., Temps perdu D., a.1450, 26).

B. - Au fig. "Tomber (dans qqc.)" : ...Car mauvaistié ne traïson N'i ot, quant a la verité, Fors paour, honte et nisseté Avec Amours qui s'i mesla, Quant servis fus de ce mès la Qui te mist en cuer l'apostume Dont ta douceur en amer *tume*. (MACH., R. Fort., c.1341, 60). Amours, par ton art doucement Me feïs l'esprivier amer, Dont j'ay orendroit moult d'amer, Amer qu'on appelle amertume, Par quoy mes cuers en amer *tume*. *Tume* ? mès y est ja *tumés* Et malement amertumés, Qu'il morra de dueil entumis, Se briefment ne le destumis. (MACH., D. Aler., a.1349, 291). Quant en tel pechié vient et *tume*... (DESCH., M.M., c.1385-1403, 348). Qui a delit acoustumé, Tantost est en autre *tumé* Et usaige fait la coustume Que d'un pechié en autre *tume* Souventefoiz l'acoustumant, Et, puis qu'om y va si *tumant*, Je n'y pense pas a *tumer*, Ains vueil tout desacoutumer (DESCH., M.M., c.1385-1403, 351). ...et par tant de fois *tumoit* et reversoit en ces pensees que... (WAUQUELIN, Manequine C.T., a.1448, 127).

II. - Empl. trans. "Renverser, faire tomber" : Aussi li frois, li vens qui vente Qui plus errache qu'il ne plante, Car il fait les arbres *tumer* Et plungier les coques de mer Vous aroit mort en moult po d'eure. (MACH., Voir, 1364, 644). Einsois qu'il soit prime de jour, Einsois qu'il soit prime de jour, Qu'il n'ot onques si grant paour ; Qu'en mer leva une tempeste Qui toute l'esmuet et tempeste, Et qu'il n'i ot voile ne mast Que la tempeste ne *tumast*. Li vens fu gros, la mer s'enfla, Pour le vent qui trop fort souffla, Si que les ondes ressambloient Monteingnes, si hautes estoient ; Et dessous sambloit uns abismes. (MACH., P. Alex., p.1369, 113). Boces, vecies et apostumes En celle terre mains corps *tume*. (Pass. Semur D.M., c.1420 [1488], 42). [Réf. à Ex. 9, 9]

- P. métaph. *Tumer qqn* : Maintes fois laist aler la foudre Qui tout destruit et met en poudre, Ou la mort, ou le vent qui vente, Qui tout honnist et tout cravente, Ou Fortune qui rit et pleure Et *tume* les siens en po d'eure, Qui a tel force et tel maistrie Que tu vois que pluseurs maistrie Qui furent riche et noble né, Et si ne leur a riens donné (MACH., C. ami, 1357, 68). Là mainte pensée diverse Li bailla fortune, qui verse Ceuls qu'elle a mis en haut degré ; Mais elle le fait tout de gré, Car c'est sa foy, c'est sa nature, Qu'elle n'ainme tant creature Que de haut en bas ne le *tume* Par loy, par us et par coustume. (MACH., P. Alex., p.1369, 18).

. *Tumer qqc.* : Qui n'a richesse acoustumee D'eure en heure se descongnoit : Sa coustume est a coup *tumee*. (CHAST., Temps rec. D., 1451, 74). [R. M.]

TUMEREL, **subst. masc.** (tumerel[1])
[T-L : *tumerel*[1] ; FEW XVII, 385b : **tûmôn*]

"Danseur, acrobate, saltimbanque" : Vous arés cent frans bien contés Sus les fumees de pastés, Des flans et des gasteaux gastés, Qui se cuisent a Meaux en Brie, Deux brullés et trois escaudés Sus les *tumereaux* de Verbrie. [var. Sur les tumbeaulx de Verberie] (MOLINET, Faictz Dictz D., 1467-1506, 793). [Ou *tumerel*[2] ? Jeu sur les deux mots ? *Cf.* Cotgrave : *Sautereaux ou tombereaux de Verberie*] [R. M.]

TUMEREL, **subst. masc.** (tumerel[2])
[T-L : *tumerel*[2] ; GD : *tumerel* ; FEW XVII, 385b : **tûmôn*]

"Tombereau" : Or refault aler aux charrons Pour roes ou pour *tumeriaux* (DESCH., M.M., c.1385-1403, 62). [R. M.]

TUMERELET, **subst. masc.** (tumerelet)
[T-L (renvoi) : tumerelet ; GD : *tumerelet* ; FEW XVII, 385b : **tûmôn*]

"Petit tombereau"

REM. Doc. 1375 (Reims, *une charrette ferree et deux tumerelez ferrez*) ds GD VIII, 104b. [R. M.]

TUMERELLEE, **subst. fém.** (tumerellée)
[FEW XIII-2, 403b, 407b : *tumb-* ; FEW XVII, 386a : **tûmôn*]

Région. (Champagne) MES. "Charge d'un tombereau (considérée comme une unité de capacité)" : Pour une

tumerellée de délié sablon prins à la dicte fusellière... (Doc. cathédr. Troyes A., 1386-1387, 234).

Rem. Doc.1379-1380 (Aube, *tumelerees*) et 1382-1383 (Aube, *tumerellee*), ds GD VII, 740a, *s.v. tomberelee*.

V. aussi *tomberelee* [R. M.]

TUMERIE, **subst. fém.** (tumerie)
[FEW XVII, 384b-385a : **tûmôn*]

"Culbute"

REM. Doc. fin XIIIe s. (ms. XIVe s.) ds FEW. [R. M.]

TUMEUR, **subst. masc.** (tumeur[1])
[T-L : *tumëor* ; GD : *tumeor* ; FEW XVII, 384b : **tûmôn*]

"Danseur, acrobate, saltimbanque" : ...Et vieux saulteurs et vieux jetteurs de barres, Et vieux bedeaux et vieux *tumeurs* sus cordes (MOLINET, Faictz Dictz D., 1467-1506, 733).

REM. *Cf.* aussi T-L X, 723 : *tumeresse*.

V. aussi *tombeur* [R. M.]

TUMEUR, **subst. fém.** (tumeur[2])
[FEW XIII-2, 411b : *tumor*]

MÉD. "Tumeur, tuméfaction" : Quant *tumeurs* apperent en aucun corps en vulneres, ilz se spasment pou, ne si n'encheent pas en manie ; et quant telles tumeurs s'en vont soudainement, se telles vulneres sont en la partie derriere, la pacient enchiet en spasme et en thethane (SAINT-GILLE, A.Y., 1362-1365, 88). Et ce c'estoit en la cime, l'egestion est ainsi que laveure de chair et se c'est ou gilbus l'orine est espesse et confuse et la *tumeur* est en maniere d'une glande (GORDON, Prat., c.1450-1500, IV, 9). Artetique c'est quant la matiere court aux joinctures et des mains et des piés et y a *tumeur* aulcuneffois (GORDON, Prat., c.1450-1500, VII, 19). ...apposteme est inflacion ou *thumeur* oultre nature en laquelle aulcune matiere est assemblee qui remplist et extent le membre. (PANIS, Guidon, 1478, tr.II, doct.1, chap.1). Toutesfoys il souffist sçavoir au cirurgien que *thumor*, apposteme, inflacion, ingrossacion, eminance, ellevacion, excroissance sont nons synonimes signifficans une mesmes chose, ainsi que dit Henry. (PANIS, Guidon, 1478, tr.II, doct.1, chap.1). [D. J.]

TUMIDE, **adj.** (tumide)
[FEW XIII-2, 411b : *tumidus*]

"Enflé (au propre ou au fig.), gonflé d'orgueil" : Orgueul jadis au trosne celestin Fist vapuler l'angelicque enigmate, Oultre le fit contre val terrestrin ; Equalement, matrone de hutin, Ton coeur *tumide* enfin te fera matte (MOLINET, Faictz Dictz D., 1467-1506, 184). ...leurs coeurs *tumides* (MOLINET, Faictz Dictz D., 1467-1506, 190). La veiz aussi les deux grans Aloÿdes, De corps immense eslevez et *tumydes*, Qui bien ouzerent, les malheureux humains, Pretendre au ciel (SAINT-GELAIS, Enéide VI, B., c.1500, 342). [R. M.]

TUMOREUX, **adj.** (tumoreux)
[GD : *tumoreux* ; FEW XIII-2, 411b : *tumor*]

"De tumeur"

REM. EVR. CONTY, *Probl. Aristote*, 1380 (ms. du XVe s.) ds GD VIII, 104b (*Se la voie ausi n'estoit bien droite et bien unie et plaine, si comme s'elle estoit tumoreuse ou pendante*...). [R. M.]

TUMUL, **subst. masc.** (tumul)
[*FEW XIII-2, 412b : *tumulus*]

A. - "Colline, éminence" : Sur ung *tumule* et place montaigneuse Alors monta (SAINT-GELAIS, Enéide VI, B., c.1500, 359).

B. - "Tombeau" : Et sepulture louable te feront : Sur ton *tumule* [var. tombeau] mectront solempnes chouses (SAINT-GELAIS, Enéide VI, B., c.1500, 322). [R. M.]

TUMULER, **verbe** (tumuler)
[T-L : *tumuler* ; GD : *tumuler* ; FEW XIII-2, 412b : *tumulus*]

"Mettre dans un tombeau, enterrer" : Là moru, là fu *tumulés* (GILLES LE MUISIT, Poésies K., t.2, c.1347-1353, 301). Nature (...) souffreteus et miserable Fait naistre, et *tumuler* le roy. (LE FÈVRE, Lament. Math. V.H., c.1380, 258). ...après les obsèques funéraulx, fut ensepveli, et *tumullé* en sa belle chapelle, que, en son vivant, il avoit fondée (CABARET D'ORV., Chron. Loys de Bourb. C., 1429, 317). Et fut honorablement porté à Saint-Denis et magnificquement *tumulé*, en tenant les ceremonies pertinentes à la royale majesté (MOLINET, Chron. D.J., t.2, 1474-1506, 444). ...le saint tombel (...) Ou Eusebe le *tumula*. (MOLINET, Myst. st Quentin C., c.1482, 185). [R. M.]

TUMULTE, **subst.** (tumulte)
[T-L : *tumult* ; GDC : *tumulte* ; FEW XIII-2, 412a : *tumultus* ; TLF XVI, 738b : *tumulte*]

A. - "Vacarme, désordre bruyant, agitation" : Et sachiez que illueques avint double terreur aus Rommainz, car d'une partie vindrent Samnicien, qui avoient assemblé grant oust pour delivrer leurs compaingnons du siege, qui se logierent prez des tentes rommainnes, et de l'autre part ceulz de la cité saillirent hors a grant *tumulte* a portes ouvertes et s'embatirent es stacions rommainnes (BERS., I, 9, c.1354-1359, 21.3, 39). ...les seaulz de la Chancelerie avoient esté perduz le XXIXe jour de ce mois par l'effray et *tumulte* qui avoit esté à Paris à l'entrée des gens du duc de Bourgongne. (FAUQ., I, 1417-1420, 130). ...et pour eulx gouuerner [les mouches à miel] font roys et ducz et font batailles et fuyent fumee et se afichent et alient ensemble par le son de paelles timbres et telles choses qui font grant *tumulte*. (Best. hérald. H.E., c.1435-1450, 482). ...il commanda a Suppronis Naudicius que (...) feissent aussy le plus grant *tumulte* de noize et de cris qu'ilz porroient. (LA SALE, Salade, c.1442-1444, 57). SATHAM. J'ay sentu la terre qui tremble Du *tumulte* que Lucifer Mainne laïnz en nostre enfer (Myst. st Adr. P., c.1450-1485, 2). La conclusion de la serie du vendredy Pour ceste derraine glose sourdy grande *tumulte* entre les femmes illec assembleez, tant de rire comme de parler toutes ensemble, et ne sembloit autre chose fors que ce fust un marchié de hire hare sans ordre et sans voloir entendre l'une l'autre, ne atendre la fin de leurs raisons. (Ev. Quen., I, c.1466-1474, 111). Aprés disner sans gramment arrester, Il alla voir venir, courre et trotter Par chiens hardiz, thorreaulx, beufz et grans vaches, Puis les mener par cordes et ataches A grant *tumulte* par tout les lieux de Romme, Car il n'y a souvent si hardy homme Qui bien ne craigne de se trouver devant : Et veult on dire que la chair est en somme Trop plus meilleure beaucoup que par avant. (LA VIGNE, V.N., p.1495, 235).

B. - "Agitation contestataire" : Jaquemés d'Artevelle comsidera bien tantos que les coses aloient mal, et que il estoit en peril de sa vie. Si dist : "Signeur, signeur, tenés vous la, je irai tantos parler a vous." A ces mos il se tinrent tout quoi, et il issi hors de sa cambre et vint viers son estable et ses cevaus, et quida monter sus et partir par derriere et aler sa voie, mais il ne pot. Car l'ostel estoit si environnés

de tous lés que tantos il fu aperceus et veus quel cose il voloit faire ; et fu acusés de ceuls qui gardoient l'uis a ceuls qui estoient a la porte devant. Dont s'esleva grans *tumultes* entre iaus et ronpirent de force les huis et passerent tout oultre, et vinrent en l'estable et trouverent Jaquemon d'Artevelle qui s'ordonnoit pour monter et aler sa voie. Tantos de fait il l'asallirent, et li donna chils Thomas Denis, li doiiens des tisserans, le premier cop de une hace, en la teste, par quoi il l'abati. (FROISS., Chron. D., p.1400, 638). ...soubz umbre de dire que ilz sont mal gouvernéz et que mieulx le seront à commocion et *tumulte* (CHR. PIZ., Paix W., 1412-1413, 130). Les senateurs, graves et sages, oyans la *tumulte* de ces femmes et leur tant impudente et deshonneste requeste, s'esmerveillerent... (FILLASTRE, Traité Conseil H., c.1472-1473, 178).

- *Tumulte de peuple* : ... et vela messire Nicolas Branbre qui a esté maire de Londres ung grant temps et que vous fesistes chevalier pour le bel service qu'il vous fist un jour qui fut, qui congnoist et doit congnoistre par raison assez les cuers des Londriens, car il en est de nation, et ne puelt estre qu'il n'y ait encoires de bons amis. Se luy requerez qu'il vous conseille pour le mieulx de ceste besoingne yci, car elle vous touche trop grandement ; car vous poriez perdre par merveilleuses incidences d'informations et par *tumulte* de peuple vostre seignourie (FROISS., Chron. M., XIV, c.1375-1400, 59). ...on avoit longtemps sursey de les faire enregistrer et publier pour eviter rumeurs et *tumultes* de peuple (FAUQ., II, 1421-1430, 151).

C. - Au fig. "Agitation dans les choses" : ...et affin de oster achoisons de divisions au choisir et parcialités de gouverner, ont mieulx amé continuer par ordre de nature et regle de doctrine leur seigneurie en une moriginee maison et glorieuse ligniee que souvent cheoir au *tumulte* dez mutations de discors et d'envie. (CHART., L. Esp., c.1429-1430, 70). Se tu te veulz par cuer repentir, entre en ta chambre et boute hors de toy le *tumulte* du monde, comme il est escript : Repentés vous en vos chambres. (Internele consol. P., 1447, 326). [R. M.]

TUMULTER, **verbe** (tumulter)
[*FEW XIII-2, 412a : *tumultus*]

"S'agiter tumultueusement" : Il saulte plus hault que une caille Et *tumulte* des piedz et mains (RIVIÈRE, Nef folz D., 1497, 704).

REM. *Cf.* aussi T-L X, 724 : *tumultos*

V. aussi *tumultuer* [R. M.]

TUMULTUAIRE, **adj.** (tumultuaire)
[T-L (renvoi) : tumultüaire ; GDC : *tumultuaire* ; FEW XIII-2, 412b : *tumultus* ; TLF XVI, 739b : *tumultuaire*]

A. - "Tumultueux" : ...li prince du païs envoierent contre eux les cohortez *tumultuayrez* des Etrusquez, lesquellez, mal armeez et composeez, leur vindrent au devant (BERS., I, 9, c.1354-1359, 36.12, 67). ...un ost *tumultuaire* sanz certains ducs et sanz certain empire (BERS., I, 9, c.1354-1359, 45.10, 85).

Rem. Autre ex. de BERS. (*bataille tumultuaire*) ds GDC X, 818c.

B. - "Fait à la hâte, dans l'agitation" : En aprés l'en fait une fosse qui est appellee la fosse *tumultuaire* ou de noise pour ce qu'el est faite en tumulte de noise et pour ce que ceulz qui sont menez en l'ost pour faire tumulte principaument la font ["la fosse... noise" trad. lat. *fossa tumultuaria*] (VEGECE, 1380, I.23).

Rem. BERS. (*une petite hautesce, laquelle ils avoient garnie d'oeuvres tumultuaires*) ds GDC X, 818c. [R. M.]

TUMULTUATION, **subst. fém.** (tumultuation)
[T-L (renvoi) : tumultüacion ; GD : *tumultuation* ; FEW XIII-2, 412a : *tumultus*]

"Tumulte"

REM. Ex. d'a. fr. et MACHO, FARGET, *Nouv. Test. en fr.*, c.1479-1480, ds GD VIII, 104b. [R. M.]

TUMULTUDE, **subst. fém.** (tumultude)
[*FEW XIII-2, 412a : *tumultus*]

"Agitation, soulèvement" : Pour quoy, pour ces fais eviter, Subtilement convient penser Que Jhesus soit pris non en feste, Chose seroit trop manifeste, Au peuple aroit *tumultude*, Car le peuple est d'engien trop rude (MARCADÉ, Myst. Pass. Arras R., a.1440, 110). [Réf. à Matth. 26, 5] [J.-L. R.]

TUMULTUER, **verbe** (tumultuer)
[T-L (renvoi) : tumultüer ; GD : *tumultuer* ; FEW XIII-2, 412a : *tumultus* ; TLF XVI, 739b : *tumultuer*]

Empl. intrans. "Faire du tumulte, s'agiter tumultueusement"

REM. BERS. (*l'on tumultuoit a tolir les arrivemens des nefs*) ds GD VIII, 104b-c. *Therence en franç.* (éd. 1500-1503, f°361r) : *Je ne scay que ay ouy huer ja pieça et tumultuer, meschante sote que je suis.*

V. aussi *tumulter* [R. M.]

TUMULTUEUSEMENT, **adv.** (tumultueusement)
[GDC : *tumultueusement* ; FEW XIII-2, 412b : *tumultus* ; TLF XVI, 740a-b : *tumultueux* (*tumultueusement*)]

"D'une manière tumultueuse" : ...il estoient ensemble corrociez et s'en sont venus jusquez au parloyer de la sale royal, en criant et braiant *tumultueusement* l'un contre l'autre (BERS., I, 1, c.1354-1359, 40.5, 69). [R. M.]

TUMULTUEUX, **adj.** (tumultueux)
[T-L (renvoi) : tumultüos ; GDC : *tumultueux* ; FEW XIII-2, 412b : *tumultus* ; TLF XVI, 739b : *tumultueux*]

"Plein d'agitation, de trouble, tumultueux" : Et puis s'en est issus de ses tentes et i lessa un po de garnison, et partie de son ost fist embuchier illecquez pres, en un obscur bouchage, et lui et la plus grant partie des gens de pié avec toutes les gens de cheval s'en est alés assalir la cité jusques enmi les portes, par maniere de guerre *tumultueuse*, en leur donant menaces (BERS., I, 1, c.1354-1359, 14.7, 23). Et ja ce fust que les Sabins eussent malement fait leur besoigne et fussent sans esperance de le miex faire, nientmeins pour sa besoingne, qui estoit si hastive car il n'avoient espasse de conseillier, il issirent au devant des Romains par meniere de bataille *tumultueuse*. (BERS., I, 1, c.1354-1359, 37.6, 65). Et apres, quant tu fus doulcement et saintement requis et ammoneste de toy retrayre avecques les cardinaux en lieu de seurte, (...) [et] de reformer de toy la *tumultueuse* election a la reparacion de l'eglise de mon Pere, et aussi a ta consolacion, lors, regnans comme ung lyon tu fiz la sourde oreille. (MÉZIÈRES, Songe vieil pèl. C., t.1, c.1386-1389, 290). De ce me tais a tant et dy pour retourner aux difficultez que nous querons que, ainsi que de longue maladie dont les membres sont alterez et corrumpuz ne peut on recouvrer a garison sans divers assez et mutacions merveilleuses et recidives, aussi ne povons nous gecter de ceste tribulacion *tumultueuse* et entremeslee sans souffrir mains doubteux assaulx et mortelx perilz et la contagieuse infection qui entre nous court ait prins son cours, si que par aprés les choses retournent a leur nature. (CHART., Q. inv., 1422, 45). ...et grant

huee avecques bruit *tumultueux* des trompettes et clarons (WAVRIN, Chron. H., t.3, p.1471, 112). [aussi t.5, 112] [R. M.]

TUNE, **subst. fém.** (tune[1])
[GD : *tune* ; FEW XXII-2, 44a : o.i.]
[Partie de la charrue]
REM. Doc. 1386 (*deux chevilles de fer et la tune*) ds DU CANGE VIII, 209a, *tunna* (GD VIII, 104c). [R. M.]

TUNE, **subst. fém.** (tune[2])
[FEW XIII-1, 77b-78a : **tana*]
"Trou, tanière"
Rem. *Myst. Conception* L., c.1481-1494 (Xavier Leroux, *R. Ling. rom.* 72, 2008, 402 ; Sud-Est). [R. M.]

TUNIQUE, **subst. fém.** (tunique)
[T-L : *tunicle* ; GD : *turnicle* ; GDC : *tunique* ; FEW XIII-2, 413a : *tunica* ; TLF XVI, 741b : *tunique*]
A. - "Vêtement de dessus"
1. "Vêtement sacerdotal que revêt le prêtre pour officier" : ...8 fins draps d'or de Lusques tenans sur l'ardant, baillés à Pierre Marie, chasublier, pour faire une chapelle de 6 garnemens : c'est assavoir chasuble, *tunicle*, damaticle et 3 chapes, 2 draps pour autel, 3 paires de paremens à aubes et 3 fanons (Comptes argent. rois Fr. D.-A., I, 1352, 295). L'ABBÉ. (...) Or ça vezci nostre tresor. Vezci premiérement draps d'or, Vezci chasubles et *tuniques* (Mir. Rob. Dyable, c.1375, 12). A donné oultre plus à icelle église, pour prier pour elle, les aournemens d'une chappelle, contenant cinq chappes, *thunicque*, dalmaticque, estolles, fanons, la couverture d'une chayère cathédralle, tous de soye perse ouvrés de broderies garnies de perles et de pierres moult richement. (CHART. J., Chron. Ch. VII, V., t.1, c.1437-1464, 210). Quant Madame eust les reliques baisees et donne une chappe et les deux *tunicques* avec le parement du grant autel (LA SALE, J.S., 1456, 246).
2. "Cotte d'armes" : ...3 pièces de cendal ynde, des petis, à fourrer une *tunicle*, housser veluyaux, et garnir heaumes, bacinès et autres harnois de maille. (Comptes argent. rois Fr. D.-A., I, 1352, 143). L'un par dessus ses armes avoit ung *tunicle* qui estoit de fin asur a une grant aigle a deux testes de fin or. Et l'autre estoit pare sus ses armes de son *tunicle* qui estoit de fin or a quatre poins d'asur. (MÉZIÈRES, Songe vieil pèl. C., t.1, c.1386-1389, 364). ...deux heraulx, chascum portant les *tenicles* ou costes d'armes vestues de leurs seigneurs (LA SALE, Reconf. De Fresne H., 1457, 10).
3. "Sorte de bliaut à l'usage des hommes" : ...et là s'arma li emperères, (...), et fu montés sur un grant destrier, et avoit vestu un *tournicle* d'or à l'aigle noire, à deux mances lées, qui aloient jusques sus la main, et ce *tournicle* luy pendoit jusques à my-gambe (Hist. chron. Flandres K., t.1, c.1342-1383, 298). Après ceste battaille, les Frisons prindrent le corps du conte et le mirent dans une haulte chaïère au bout de leur église et tous les corps des banerès, et les armèrent de leurs plaines armes, chascun couvert de son *tornicle* (Hist. chron. Flandres K., t.2, c.1342-1383, 32). La seconde battaille mena le roy d'Engleterre ; mais il n'estoit pas armé en ses plaines armes, ains avoit ung *tornicle* de vert vellours à lettres d'or. (Hist. chron. Flandres K., t.2, c.1342-1383, 42). ...chascun d'eulx vestuz d'une *tunique* de toille peincte où estoit en brief effigiée la maniere de la presentation des mauveses bulles (BAYE, I, 1400-1410, 235).
B. - P. anal. MÉD.
1. "Membrane de l'oeil" : Et puis se vient la *tunique* cornee et est blanche et ferme comme une corne pour deffendre l'oeul de grevance foraine et a en luy quatre *tuniques* affin que se l'une est blecee que les aultres ne le soyent pas (GORDON, Prat., c.1450-1500, III, 1). Et puis vient la *tunique* uvee et se la couleur naturelle est entre noir et verde pour fortifier la vertu visive, touteffois aulcuneffois, elle est d'autre couleur (GORDON, Prat., c.1450-1500, III, 1). Et puis vient la *tunique* retine et se espant et estend par telle maniere et est pleine de veines et de arteres pour nourrir l'oeul et l'umeur cristaline (GORDON, Prat., c.1450-1500, III, 1). La premiere *tunique* de dehors est conjunctiva qui est blanche et grosse, laquelle environne tout l'ueil, excepté ce qui apparoit de cornea et naist du pannicule qui couvre le crane. (PANIS, Guidon, 1478, tr.I, doct.2, chap.2). Car yceulx [les yeux] sont composés de sept *tuniques* et de troys ou quatre humeurs. (PANIS, Guidon, 1478, tr.I, doct.2, chap.2).
- *Tunique araignee.* V. *araigne*
2. "Tunique, membrane" : Car la veine n'a que une *tunique* et l'artere en a deux et pour ce elle resiste plus fort (GORDON, Prat., c.1450-1500, III, 17). ...mery ou ysophagus (...) lequel est composé de deux *tuniques* texu de filz et celle du dedans contenue avec la pelliculle de la bouche et celle du dehors est charnue, lesquelles sont continuees avec les pelliculles du ventre. (PANIS, Guidon, 1478, tr.I, doct.2, chap.3). Les intestins sont boyaulx et sont vesseaulx forgés de deux *tunicques*, ordonnez a parfaire la premiere digestion et ramener chillum au foye moyennant les voynes miseraÿques et a bouter hors les superfluités fetales ou la merde (PANIS, Guidon, 1478, tr.I, doct.2, chap.6). [R. M.]

TUNIQUEL, **subst. masc.** (tuniquel)
[T-L : *tuniquel* ; GD : *turniquel* ; FEW XIII-2, 413a : *tunica*]
A. - "Tunique" : Item que, avecques la procession et ceulx de l'eglise, soient portees les torses ["torches"] des mestiers ; et que celles qui sont vieses, et les *tourniqueaulx* [éd. : "vêtements comme en portaient les enfants de choeur, tuniques"] soient renouvellez, tellement que ce soit l'onneur de la ville et desdits mestiers. (Entrées roy. G.L., 1463, 188).
B. - "Tunique militaire, cotte de mailles" : ...et ne savoient de quoi cheuls ferrer qui estoient desferret, ne de quoi couvrir fors que de leurs *tourniqiaus* d'armes. (FROISS., Chron. D., p.1400, 136). Jus du mont de Monmartre s'en descendi Bourdon. Bien connut Enguerant à sen *tourniquel* bon (Geste ducs Bourg. K., c.1410-1419, 521). Et dehecquoyent targes et escus, cottes d'armes et *tourniquiaus*, tellement que les pieches en queoyent par terre, et meismes des haubers desrompoient il les mailles et les clawures (WAUQUELIN, Faits conq. Alexandre H., c.1450, 171). [CVII, 124r°]
Rem. FROISS., *Chron.* [Amiens], D., t.1, c.1375-1400, 64 (*tourniquiaux*) ; t.1, 151 (*tourniquiaus*) ; t.2, 32 (*tourniquiel*). *Baud. Sebourc* B., c.1350, VIII, 614, ds T-L X, 725 (*tourniquiaus*). Doc. 1359-1357 et 1386 (Arch. Nord, *tourniquiaulz*, *tournikiaux*) ds GD VIII, 108c.
- "Soldat qui porte cette tunique" : ...que escuiers que *tourniqueil* que bourgois de bonnes villez (FROISS., Chron., [Amiens] D., t.3, c.1375-1400, 26).
Rem. LE BEL, *Chron.* (*douze cent chevaliers* (...) *que escuiers, que tourniquiel*) et FROISS. (ms., *.XII.m hommes* (...) *dont il y avoit bien .II.m tourniquieus*) ds GD VIII, 108c.
V. aussi *tuniquet* [R. M.]

TUNIQUET, **subst. masc.** (tuniquet)
[GD : *turniquet* ; FEW XIII-2, 413a : *tunica*]
A. - "Tunique" : Et Eustause at pris, li noble palasin, Son propre *tourniket* qui astoit de samien, D'ovrage mult gracieus. (JEAN D'OUTREM., Geste Liège B.B., t.5, a.1400, 590). [*cf.* Scheler, *Gloss.*, 296 (*torniquet, tourniquet*)] Puis fut revestu d'ung habit d'or et de soye à fachon d'ung *torniquet*, pareillement chargiét de perles sur toutes fentes (MOLINET, Chron. D.J., t.1, 1474-1506, 476). L'empereur avoit chausses brodées, *tornicquet*, amit, chappe et coronne d'or (MOLINET, Chron. D.J., t.1, 1474-1506, 486).

Rem. Doc. 1433 (Tournai, *une blancque casure et tourniques*) ds GD VIII, 108c.
B. - "Tunique militaire, cotte de mailles" : La coeffe et aqueton, *torniquet* et parure, At trestout detrenchiet, et bin soiés segure Que jusques en badreit fait le branc la fendure (JEAN D'OUTREM., Geste Liège B.B., t.2, a.1400, 693).

V. aussi *tuniquel* [R. M.]

TUNISIEN, **adj.** (tunisien)
[FEW XIX, 189b : *Tunis* ; TLF XVI, 742b : *tunisien*]

(Faucon/oiseau) tunisien. "Grand faucon africain" : Et si y a de milions, De turqués et d'alerions, *Tuniciens* de Barbarie Qui refont bonne volerie... (LA BUIGNE, Rom. deduis B., 1359-1377, 459). À Bloc, serviteur de monsr d'Estoges, pour la despense d'aller quérir les faulcons *tunissiens* qui sont demourez à la Napolle, pour envoyer au grant roy, en quatre escus ; pour ce, X fo. (Roi René vie L., 1476, 372). À Michel de Fabrice, ambassadeur, venu de Tunys, (...) la somme de cent cinquante ducas, tant pour ung cheval barbaresque, gazelles, une austrusse, oiseaulx *tunisiens*, et autres choses qu'il a fait venir au roy, par mer, à Masseille, que pour les nolliz desdites bestes (Comptes roi René A., t.2, 1477, 365). À Gabriel Bertran, escuier - en faveur de ce qu'il luy a apportez du pays d'Oultremer, ung oyseau *thunissien* et deux tourtres blanches (Comptes hôtel rois Fr. D.-A., 1478-1481, 377). Don à Claude Martinet, patron du ballinier du viguier de Masseille, la somme de cinquante escuz, pour le présent d'oiseaulx *tunyssiens*, et deux levrières qu'il a donnéz au roy, en Arle, apportéz de Barbarie (Comptes roi René A., t.1, 1479, 158). Le faulcon a dix especes, qui sont : oubier, emerillon, lanyer, *tunicien*, gentil, pelerin, de passage, montaignier, sacre et gerfauld. (...) Faulcon *tunicien* est ainsi appellé pour ce qu'il naist communement ou pays de Barbarie, et que Tunes est la principale cité d'iceluy pays, en laquelle abunde la volerie dudit faulcon. (TARDIF, Art faulconn. J., t.1, 1492, 16). ...les trois oiseaulx, comme Lasnier, Sacre, *Tunicien*... (Livre fauc. M.R., c.1500, 265). [aussi p.286]

Rem. R. Arveiller, *R. Ling. rom.* 52, 1988, 89-93. [R. M.]

TUOIRE, **subst. fém.** (tuoire)
[GD : *tuoire* ; FEW XIII-2, 448a : *tutari*]

"Meurtrière" : ...espris de grant hardiesse, se boutèrent en une *tuoire* vers la Porte Raimbault et descendirent par une eschielle assez estroittement (MOLINET, Chron. D.J., t.1, 1474-1506, 257).

REM. Doc. 1409, 1413, 1416, 1436-1437, 1450, 1460 (Béthune, Tournai) ds GD VIII, 104c-105a. [R. M.]

TUPIN, **subst. masc.** (tupin)
[GD : *tupin* ; FEW XVII, 347b : **toppin*]

"Pot, récipient muni d'un couvercle" : Cy faul de l'aigue, sans plux dire, De la fontainne soulx le pim ; Prendz la scille ou le *tepin*, S'an va querre apertment. (Pass. Semur D.M., c.1420 [1488], 133). LE BOREAU. (...) Je ay mon ache amoulus. Vous verrés tantoust sur ma vie Se je scey ren de boucherie. Qui voudra feyre des bodins, Aporte aprés des *tupins*. Il aura toust du sanc assés. (Myst. st Sébast. M., c.1450-1500, 214). Item, une paelle de fer et deux couvercles de *tepins* aussi de fer, 2 s. 6 d. tournois. (Aff. Jacques Coeur M., 1453-1457, 308). Et est chose semblable du *tupin*, car quant on met grande quantité d'eaue en une fois au *tupin* ou pot, la decoction est retardee, et chose semblable est de l'estomac et de la viande (Rég. santé corps C., 1480, 65).

Rem. J.-P. Chambon, *M. fr.* 33, 1993, 166. [R. M.]

TUPINEIS, **subst. masc.** (tupineis)
[T-L : *tupinëiz* ; GD : *tupineis* ; *FEW XXIII, 132a :]

"Joute militaire"

REM. Ex. d'a. fr. et GOULAIN 1374 ([En Normandie, lors d'une procession] *...font a la foiz manieres de batailles ceulz qui les portent* [les bannières] *quant ilz encontrent ceulz d'une autre paroisse, et font aucun tupyneis en representant la bataille*) ds GD VIII, 105c. *Cf. turpin* "guerrier" ds FEW et *turpinëiz* ds T-L. [R. M.]

TUPINIER, **subst. masc.** (tupinier)
[GD : *tupinier* ; FEW XVII, 348b : **toppin*]

"Potier" : ...ainsi qu'il appert par ceste fable d'ung *tupinier* [var. potier] qui fit ung tupin de terre, lequel il mist cuire au soleil pour le cuire plus seurement (MACHO, Esope R., c.1480, 223).

REM. *Myst. st Sébast.* M., c.1450-1500, 4767R. *Cf. M. fr.* 33, 1993, 166-167 (J.-P. Chambon). Doc. 1457 (*toupinier*) ds GD VIII, 106a. Région. (Sud-Est) ? V. aussi *tupiniere*. [R. M.]

TUPINIERE, **subst. fém.** (tupinière)
[GD : *tupiniere* ; *FEW XVII, 349a : **toppin*]

"Poterie"

REM. Uniquement dans un toponyme (*La Touppiniere*, 1465, La Rochelle) ds GD VIII, 106a. [R. M.]

TURBAIN, **adj.** (turbain)
[*FEW XIII-2, 423a : *turbo* (?) (?)]

[Du visage] "En désordre, balafré ?" : Et ly roys sorjornat à casteal de Corbaine, Tant comme ilh fut garis de sa tieste pulaine, De sa copée orelhe et sa chire *turbaine*. (JEAN D'OUTREM., Geste Liège B.B., t.2, a.1400, 610). [Scheler, *Gloss.*, p.302] [R. M.]

TURBATEUR, **subst. masc.** (turbateur)
[GD : *turbateur* ; FEW XIII-2, 421a : *turbare*]

"Celui qui trouble, qui perturbe qqc." : ...et est obstiné et endurci *tubatour* de la pais de l'Eglise et notorement culpable de scisme (Vote soustr. obédience M.P., 1398, 204). ...il est *turbateur* de l'union de l'Eglise, dissipateur de l'Eglise notre mere et suspet de scisme (Vote soustr. obédience M.P., 1398, 226). Item, qu'ilz amonestent tous les prelaz et juges ecclesiastiques de fere tenir et garder par leurs subgez ladicte paix et lesdiz traictiez, et que les *turbateurs* ou violateurs d'icelle paix ilz punissent par la censure de l'Eglise. (BAYE, II, 1411-1417, 153). Et tu sçays comme sy poy de gens chassez de leur païs, garnis de bonne esperance, et entre les cas desesperez endurans a tout souffrir, delivrerent leurs païs, restablirent lez loys, et redarguerent par puissance et par jugement lez renyez de leur loy, et les traistres et *turbateurs* du païz commun. (CHART., L. Esp., c.1429-1430, 135). Lessons ester l'incertain estat et la gloire caduque dez *turbateurs* de la terre (CHART., L. Esp., c.1429-1430, 142). [R. M.]

TURBATIF, **adj.** (turbatif)
[GD : *turbatif* ; *FEW XIII-2, 421a : *turbare*]

"Perturbateur" : Entre ces deux extremités cy donc [flatterie et blâme] qui sont moult vicieuses et font moult a reprendre, car elles sont *turbatives* de paix et infectives de toute compaignie et de toute communicacion, gist la vertu et le moyen loables, et c'est quand on converse amesureement entre la gent, et que on loe et reprend ce qui fait a loer et aussi a reprendre, selon les circonstances de raison. (EVR. CONTY, Eschez amour. mor. G.-T.R., c.1400, 444). ...qu'ilz ne baillent ou sueffrent bailler à cause de leurs offices ou autrement, aucunes lettres ou commissions directement ou indirectement, *turbatives* de ladicte paix (Ordonn. rois Fr. V., t.10, 1418, 477). Que reste il donques a faire, si non te couper et separer hors du corps politicque comme membre infect et pourry, *turbatif* de paix et de foy, qui n'as juré d'avoir roy s'il n'est tirant et qui feiz mourir cruellement ton bon roy Richart (Droiz Cour. Fr. H., 1460, 456).

Rem. *Internele consol.*, 1447 (version différente ds l'éd. P, p.11 et 12-13), et *Expos. de la reigle M.S. Ben.* (éd. 1486) ds GD VIII, 106b. [R. M.]

TURBATION, **subst. fém.** (turbation)
[T-L : *torbacïon* ; GD : *turbacion* ; FEW XIII-2, 421a : *turbatio*]

A. - *Turbation de qqc.* "Fait de troubler qqc." : Item, lesdiz bailliz (...) punissent bien et rigoreusement tous les subgez troublans ladicte paix ou murmurans, et parlans et faisans choses qui pourroient estre cause, occasion ou couleur de la *turbation* d'icelle paix (BAYE, II, 1411-1417, 153). Vraiment, très cher filz, nous à qui Dieu a baillé la garde de son peuple, ne pouvons plus souffrir par raison telles choses qui redondent en l'offense de la divine majesté et péril des âmes et *turbacion* de ladicte union (Doc. 1408. In : MONSTRELET, Chron. D.-A., t.1, c.1425-1440, 249).

- Prov. *À la turbation de l'eau, on prend les gros poissons* : Les advocaz par la forge de leur tiers besant ont ung proverbe dont ilz scevent trop bien user encontre ma dame Allegresse, qui dit que a la *turbacion* de l'eauue on prent les groz poissons et les grosses anguilles. La *turbacion* de l'eauue, par laquelle sont entenduz les peuples en la sainte escripture, parlant moralment, n'est autre chose que riotes et multiplication de noises et de querelles. (MÉZIÈRES, Songe vieil pèl. C., t.1, c.1386-1389, 466).

Rem. DI STEF., 714c, *s.v. poisson*.

B. - "Perturbation, désordre (dans le corps, dans les éléments...)" : Es *turbacions* qui par nature sont faictes par le ventre, [et] es vomites qui ainsi sont fais, se les choses sont evacuees comme elles doivent, elles conferent et font bien au corps ; mais qui fait le contraire, s'ensuit le contraire. (SAINT-GILLE, A.Y., 1362-1365, 53). En toute fievre ou les orines sont distantes, c'est signe de grant *turbacion*. (SAINT-GILLE, A.Y., 1362-1365, 99). ...que chascun celebrant ait tel assistant aydant que, se par *turbacion* ou autrement il defailloit, que celui asistant le suppliast. (JEAN GOLEIN, Rational B.D., c.1370-1372, 273). ...il [le soleil] ne puet lors eslever en l'air ne vapeur, ne fumee et par consequens ne *turbation* faire (EVR. CONTY, Probl. Aristote, 1380, XXV, 4, 189 r°). Derrainement puiz ajouxter, Ce me semble, sans redoubter, Paour et ymagination, Qui font mainte *turbation* Dedens le corps, n'en doubtez mie, D'ont vient souvent grant maladie (LA HAYE, P. peste, 1426, 48). Car puis que fievre apert et *turbacion* de pensee ja commence apostume (GORDON, Prat., c.1450-1500, II, 10). Epilence, c'est une maladie du cervel officialle qui oste sentement ou sens et erection a tout le corps avec grant *turbacion* du mouvement pour opilacion faites es ventricules du cervel es non principaux (GORDON, Prat., c.1450-1500, II, 24). Se emorroydes sont de humeurs froides, on sent douleur, *turbacion* et gravité ou ventre (GORDON, Prat., c.1450-1500, V, 21).

C. - "Trouble, bouleversement"

1. [Dans l'ordre pol., social...] : Et toutes ces choses feroient grant *turbacion* en la policie. (ORESME, Pol. Arist. M., c.1372-1374, 96). ...de faire oster les *turbacions*, empeschemens et nouvelletez indeues, aus dessus diz faites ou à faire injustement, toutes foiz que mestier en sera (Doc. Poitou G., t.5, 1377, 26). Lors dist le conte de Potence, que depuis le scisme, le royaume avoit esté continuelment en *turbacion* et plus ne le povoient endurer (LE FÈVRE, Journ. M., c.1380-1390, 364). Quant tu fuz esleu pour gouverner le monde en esperit, par le moyen d'une horrible *turbacion* manifeste et par le moyen d'une tresformidable election, te souvient il point du saint preudomme appelle Pierre de Mouron ? (MÉZIÈRES, Songe vieil pèl. C., t.1, c.1386-1389, 292). Vray est que, pour les *turbations* et empeschemens qui ont esté et sont en ce royaume, notoirement ont esté depuiz aoust jusques à cy empeschées les Plaidoiries (BAYE, II, 1411-1417, 42). ...de laquele division, elas, clameurs et *turbations* se suscitarent par lyens et esbahissemens et desconfors en tous les corraiges des hommes (CHASTELL., Chron. IV, D., c.1461-1472, 102). Cestui predist la grande *turbacion* qui fut en l'eglise après la mort du pappe Adrian et la mort de la royne de France, qui fut après l'eclipse de la Lune, bien peu de jours. (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 118 r°).

2. [Dans l'ordre psychique, moral...] : Un mot de desperacion A dit en grant *turbation*. (Mir. N.D. Rosarius K., c.1330, 30). ...de *turbacions* de cuer et autres pensees. (FOUL., Policrat. B., II, 1372, 149). Item, comment seroit ce que le jugement ne fust plein de *turbacion* (ORESME, Pol. Arist. M., c.1372-1374, 96). Bien say que sa grief passion Vous mist en desolation. Or aviés consolation Pris, quant vous fist *turbation* D'"ave" la salutation, Car ce fust l'incarnation De Dieu et sa conception, Singuliere à droit ditte. (MACH., Les lays, 1377, 400). ...Quar il luy vien ungne vision [à la femme de Pilate] Que l'a mys en *turbassion*. Pour la vision que elle vit, Sire, il m'es bien avis Que si Jhesus vous condampnés, Que trestus degités serés De Jherusalem la citer. (Pass. Autun Roman F., c.1400-1500, 197). ...Que tu les gardes des vallees D'enfer et des *turbacions*. (Prières saints R., t.2, 1400-1500, 46). La seconde cause que je dis cy-dessus, dont *turbacion* de courage vient (...), est quant infortunes viennent à la personne par aucunes voies, si comme de mort d'amis (CHR. PIZ., P.V.H., 1416-1418, 31). LA FEMME DE PILATE. (...) Et je vous dit certainnement Que je suis esbaye forment, Quar j'ay veuz une vision Qui me vient a *turbacion*, De quoy j'ay esté toute espantee. (Pass. Autun Biard F., 1470-1471, 89). [Réf. à Matth. 27, 19] MARIE. Je prans grant admiracion En moy d'estre ainsi saluee, Et me mets en *turbacion* Comme chose inacoustumee. (Myst. Pass. Troyes B., a.1482, 155). [Réf. à Luc 1, 29]

3. [Dans la vie de qqn] "Tribulation, adversité, contrariété" : Freres, ce n'est pas nostre guise De fuïr pour mort ne pour paine ; Car la *turbacïon* mondaine Donne le repos pardurable. (Mart. st Pierre st Paul R., c.1430-1440, 137).

- *Faire turbation à qqn* : Frere, temps est, sans demorance, D'esploitier bien couvertemant Que ces corps cy presentement Soient du tout de ceste place Hostez, car se l'empereur chasse Fasoit ou inquisicion, Il nous feroit *turbacion*. (Myst. st Adr. P., c.1450-1485, 165). [R. M.]

TURBE, **subst. fém.** (turbe[1])
[T-L : *torbe*[1] ; GD : *torbe* ; GDC : *turbe* ; FEW XIII-2, 420b : *turba* ; TLF XVI, 744b-745a : *turbe*]
A. - "Groupe, assemblée" : Des gens saiges *turbe* petite Ya aumoins [l. Y a au moins] qui soit deslite. Plusieurs a peché prennent cours. Plusieurs aux vices ont recours (RIVIÈRE, Nef folz D., 1497, 77).

- "Foule, multitude" : SATHAM. Avant, *turbe* d'enfer, avant ! Mettons dedans nostre convant Ces mauldiz payens qui sont mors ; Tous sont nostres, et arme et corps, Sans quelconque remission. (Myst. st Adr. P., c.1450-1485, 63).

- "Troupe" : ...et là se mist en bataille, son estandart ou millieu, avec la plus grosse *turbe* de ses gens de guerre (BUEIL, I, 1461-1466, 152). [Autre ex. p.156]

B. - *Tesmoins en turbe.* "Habitants d'un lieu qui servent de témoins sur un usage dont on est en doute" : Mais affin qu'on ne se perturbe, Chascun, pour le plus veritable, Produira ses tesmoingz en *turbe*, Et que l'ung l'autre ne desturbe, Et les enquestes acomplies, Affin qu'il n'y ait point destourbe, On fera lors droit aulx parties. (COQUILL., Oeuvres F., 1478-p.1494, 47). [R. M.]

TURBE, **subst.** (turbe[2])
[FEW XXI, 520a : o.i.]
[Manteau] : Et usoit d'un mantel rude qui est appellé *turbe*, et estoit en tres grant desert entre la mer et les palus (Doc. c.1340. In : A. Delboulle, Romania 35, 1906, 417). [= VIGNAY, *Le Miroir historial*, éd. 1531 ; note d'Antoine Thomas : même leçon ds le ms. fr. 315, f°365b ; seul ex.] [R. M.]

TURBE, **adj.** (turbe[3])
[*FEW XIII-2, 421b : *turbidus* (?) (?)]
"Trouble (?)" : ...en la terre de Samarie (...) at I fontaine qui mue sa coleur III fois l'année, assavoir : verde sanguine blanc *turbes* et limpidum, qui fait mervelheux et attemptable remuanche aux oeux des regardans. (JEAN D'OUTREM., Myr. histors B.B., t.1, a.1400, 293). [R. M.]

TURBER, **verbe** (turber)
[T-L : *torber* ; GD : *torber* ; FEW XIII-2, 420b : *turbare*]
I. - Empl. trans.
A. - "Rendre trouble" : La tierce passion de l'uvee, c'est eaue ou catharacte et dois entendre que vapeurs aquatiques montent aulcuneffois de l'estomac es yeulx et *turbent* les humidités cleres et luysans (GORDON, Prat., c.1450-1500, III, 4).
B. - "Empêcher, troubler (la vue)" : Et environ est yci a noter que les noix seches sont pires que les recentes et humides, car les seiches sont plus unctueuses et pourtant se convertissent en colere et font douleur de teste, et *tourbent* la veue, et engendrent le vertin au cerveau (Rég. santé corps C., 1480, 42).
C. - Au fig.
1. "Troubler qqc." : ...car ce sont les instrumens [les richesses] par quoy l'en peut faire oppressions et *turber* la policie. (ORESME, Pol. Arist. M., c.1372-1374, 144).

Rem. Trad. de Gilles Colonne, *Gouvernement des Princes*, 1444 (ms. déb. XVIe s. ; *que nul ne turberoit la paix des citoyens*), ds GD VII, 748c.

2. "Troubler, perturber qqn, s'opposer à qqn dans son action, dans ses acquis" : ...tielment le dit Amanu est empeché et *turbé* en sa dite pocession que ovec sufficentes fermances ne autrement il ne poet avoir sa dite quinte partie du fruit ne d'icelle se joyer (Lettres agn. L., 1405, 398). Mais quant ilz sceurent qu'il estoit messaiger pour parler a l'admiral, ilz ne le *turberent* point aultrement. (BAGNYON, Hist. Charlem. K., c.1465-1470, 161).
II. - Empl. pronom. [D'une pers.] "Se troubler" : ...car le debonnaire veult dire en ceste maniere autant comme celui qui ne se *turbe* pas et qui ne se laisse pas mener par le mouvement et passion de yre et de courrouz. (ORESME, E.A., c.1370, 260). [R. M.]

TURBIDE, **adj.** (turbide)
[FEW XIII-2, 421b : *turbidus* ; TLF XVI, 745a : *turbide*]
"Tempêtueux" : ...Par force illecebre, *Turbide* et lucubre ! (FLAMANG, Vie Pass. st Didier S., 1482, v.10258). Ce gours *turbide* hideusement estue, Et si vomist l'arayne combatue (SAINT-GELAIS, Enéide VI, B., c.1500, 315). Laz, quel fortune te presse et te fatigue, Qui ton desir eguyllonne et instigue Veoyr les maisons tristes et sans soleil, Les lieux *turbides* de piteux appareil ? (SAINT-GELAIS, Enéide VI, B., c.1500, 338). [R. M.]

TURBILLER, **subst. masc.** (turbiller)
[T-L : *turbiller* ; GD : *turbiller* ; FEW XVII, 395b : **þorn-butr*]
"Turbot (poisson)" : ...et ordennez que nous aions de bon poisson assés, comme des anguilles, lampreons, lampraes, samon fraisse et saleie ; et aussi (...) estorjoun et *turbiller* (...) et d'autre poisson du mer et du ryvere assés. (Man. lang. G., 1396, 68). [H. G.]

TURBINE, **subst. fém.** (turbine)
[FEW XIII-2, 423a : *turbo* ; TLF XVI, 745b : *turbine*]
"Tourbillon, ouragan" : Et par *turbine* et fouldre qu'il gecta [Dieu], L'orgueil de cil ça-bas precipita. (SAINT-GELAIS, Enéide VI, B., c.1500, 343). [R. M.]

TURBINEUX, **adj.** (turbineux)
[GD : *turbineux* ; FEW XIII-2, 423a : *turbo*]
[De la mer] "Agité, houleux ; déchaîné" : ...vous, gens d'eglise (...) criez a Dieu en luy disant, Domine, salva nos, quia perimus ; sire, saulve nous, car nous perissons ; ce royaulme est comme une nef ou millieu de la mer venteuse et *turbineuse*, taillee de peril (JUV. URS., T. rever., 1433, 85).

REM. À signaler que le FEW donne une seule attestation tirée du GD illustrant ce mot par un extrait des *Chroniques de Louis XII* de Jean d'Auton, oeuvre postérieure à celle de Juvénal. [M. M.]

TURBIQUE, **subst.** (turbique)
[*FEW XIX, 190a : *turbid*]
[Plante] (Synon. de *turbith*) : ...si comme scamonee, elleboire, pulpe [de] colloquinte, garant, *turbique*, esule (SAINT-GILLE, Comment. A.Y. L., 1362-1365, 302). [R. M.]

TURBITH, **subst. masc.** (turbith)
[GDC : *turbith* ; FEW XIX, 190a : *turbid* ; TLF XVI, 746b : *turbith*]
"[Plante] Liseron asiatique, turbith (dont les racines sont utilisées comme purgatif)" : *Turbith*, c'est la racine d'ung arbre. (Grant herb. C., c.1450, 171). Bien est vray que Galien pour guerir formica apreuve la maniere de faire d'une femme romaine qui avec lait cler mettoit ung pou de scamonee et Avicenne in miliari commande y mesler la vertu *turbich* et epithimi. (Chirurgie Chauliac B.-T., p.1472, 417). ...poydre de *turbic* (Chirurgie Chauliac B.-T., p.1472, 461). ...rasis (...) fait icelle poudre [laxative] de 20 parties de

turbich et de 10 parties de gingembre et 30 parties de sucre (Chirurgie Chauliac B.-T., p.1472, 462). [R. M.]

TURBO, **subst. masc.** (turbo)
[*FEW XIII-2, 421b : *turbo*]

"Tourbillon" : *Turbo* est ung vent issant de la nuee et retournant en soy mesmes ou deux vens qui se rencontrent venant de costé l'un contre l'aultre. (Somme abr. M., II, c.1477-1481, 89).

- [Pour désigner Cerbère] : ...le *turbo* plutonicque (MOLINET, Faictz Dictz D., 1467-1506, 440). [R. M.]

TURBOT, **subst. masc.** (turbot)
[T-L : *turbot* ; GDC : *turbot* ; FEW XVII, 395a : **þorn-butr* ; TLF XVI, 735b : *turbot*]

"Turbot (poisson de mer à chair très fine)" : ...rost de poisson, gelee, lamproyes, congres, et *turboz* a la saulse vert, bresmes au vertjus, leschefrites, darioles, et l'entremes (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 178). Poisson de mer : soles, gournaulx, congres, *turbot*, saumon. (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 183). Les saulmons, et les *turbotz*, et maquerelles, en françois maquereaulx, ne sont pas louables, car ilz sont de grosse substance, et viscieux, et difficiles a digerer (Rég. santé corps C., 1480, 75).

Rem. DESCH., *Oeuvres* R., t.8, c.1370-1407, 340 (*tourbot*) ; *Vivendier* S., c.1450, gloss. (*turbot*)....

- [Nom d'une enseigne] : ...auquel homme (...) ainsi comme il fu environ l'enseigne du *Turbot*, à Petit-Pont, il qui parle, d'un petit baton de fagot qu'[il] tenoit en sa main, rompi à icellui charretier une lanterne qu'il portoit (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 100). [R. M.]

TURBULAISON, **subst. fém.** (turbulaison)
[GD : *turbulaison* ; FEW XIII-2, 427a : *turbulentus*]

"Trouble, agitation" : Et cela fist on [une procession] pour le terrible et orible temps qu'il faixoit des plue et tempest (...), et aussy par les guerres et *turbulaison* qui rengnoient. (AUBRION, Journal L., 1480, 113). [Seul ex.] [R. M.]

TURBULATION, **subst. fém.** (turbulation)
[GD : *turbulacion* ; FEW XIII-2, 427a : *turbulentus*]

A. - "Aspect trouble (d'un liquide)" : ...la turbulance ou troublement d'orine est aucunefoiz semblable a la couleur et troubleur de mauvaiz vin et aucunefoiz a puree de feves ou puree de chiches et tiercement elle est semblable a orine d'asne et ces III manieres de *turbulacion* et de troubleur met Avicene ou premier du Canon (SAINT-GILLE, Comment. A.Y. L., 1362-1365, 350).

B. - "Trouble, inquiétude"

Rem. Ex. du XVe s. (*Somme des hist.*) ds GD VIII, 106c (*moult estoient en grant turbulacion*). [R. M.]

TURBULENCE, **subst. fém.** (turbulence)
[GDC : *turbulence* ; FEW XIII-2, 427a : *turbulentus* ; TLF XVI, 747b : *turbulence*]

MÉD. "Caractère trouble" : ...la *turbulance* ou troublement d'orine est aucunefoiz semblable a la couleur et troubleur de mauvaiz vin et aucunefoiz a puree de feves ou puree de chiches et tiercement elle est semblable a orine d'asne et ces III manieres de turbulacion et de troubleur met Avicene ou premier du Canon (SAINT-GILLE, Comment. A.Y. L., 1362-1365, 350). Note que sang et sanie qui viennent de la vecie et ne sont pas meslés, ains sont separés, c'est pour la grosseur du sang et sa *turbulance* (GORDON, Prat., c.1450-1500, VI, 11). [R. M.]

TURBULENT, **adj.** (turbulent)
[T-L (renvoi) : turbulent ; GDC : *turbulent* ; FEW XIII-2, 426b : *turbulentus* ; TLF XVI, 748a-b : *turbulent*]

"Agité" : Tous leans furent en *turbulens* accors [var. jubileux accordz] (SAINT-GELAIS, Enéide VI, B., c.1500, 314). [R. M.]

TURC, **adj. et subst. masc.** (turc)
[FEW XIX, 192b : *Türk* ; TLF XVI, 748b : *turc*[1]]

A. - "(Celui) qui est originaire de Turquie, turc ; p. ext. infidèle" : Là veïst on maint drap de soie, Et de fin or qui reflamboie Ardoir, et mainte dame belle, Maint Sarrazin, mainte pucelle, Maint *Turc* et maint enfant perir, Par feu, ou par glaive morir. (MACH., P. Alex., p.1369, 21). Et encor fu il devisé, Quant bien y eurent tuit visé, Par bon conseil, seür et sage, Que cils qui fera le message Emmenra toutes les galées Qui furent à Courc arrivées, Par quoy *Turq* et Sarrazin cuident Que Crestien s'en voisent et vuident, Et que dou chastel point n'ississent (MACH., P. Alex., p.1369, 159). A .VIc. ans et vint et huit, La reprindrent li *Turc* de nuit, Et cinquante ans leur prise fecte, Fut Jherusalem des *Turs* trecte Par Charlemaine et Constantin, Qui les chacierent en la fin Hors de celle saincte cité (DESCH., M.M., c.1385-1403, 364). ... c'est grant dommage que ce *Turc* ne croit en Dieu, car il est moult preux. (ARRAS, c.1392-1393, 112). ... et sont tous les chemins chargiez de Sarrasins et de *Turs* mors. (ARRAS, c.1392-1393, 227). ...de chi en avant je me suis adonnés A soustenir vo loy contre *Turcz* deffaés (Cip. Vignevaux W., p.1400, 196). ...pour le fait du saint voiage alencontre des *Turcqz* (CHASTELL., Chron. IV, D., c.1461-1472, 251). L'ost des François, comme je croy, A Orleans est en noble arroy, Ou sont grant nombre de seigneurs Tous parens et amis du Roy, Qui le servent de bonne foy En grans peine et en grans labeurs, Encontre gens diffamateurs, Maleuseurs, larrons, decepveurs, Qui sont Anglois de tel nature, Pires que Sarrazins ou *Teurs* [rime avec *decepveurs* et *honneurs*] (Myst. siège Orléans H., c.1480-1500, 605).

- *(Grand) Turc.* "Souverain de Turquie, sultan, empereur ottoman (pouvant symboliser son peuple, son armée, son empire...)" : ...mondit seigneur le daulphin luy avoit dit la voulenté qu'il avoit de s'employer contre le *Turcq* (CHASTELL., Chron. IV, D., c.1461-1472, 63). Or advint que par ung mardy (...), le roy Lancelot, allant par les champs a main armee et accompagnié ainsi qu'a ung tel roy appertenoit, vint prendre sejour pour aulcun temps en Bellegarde sur la riviere de la Dunoe, la ou le *Turc* en la saison d'esté devant avoit receu desconfiture comme dit vous ay. (CHASTELL., Chron. IV, D., c.1461-1472, 83). Envers ce temps, comme ou mois d'apvril, arriverent devers le roy des parties d'Orient et de diversez regions ung nombre de personnes moult estranges en fait d'abis et d'autres qualitéz (...). Si estoient meuz des parties d'Orient et envoiéz par deça des divers roys de par dela pour avoir secours alencontre du Grant *Turcq* (CHASTELL., Chron. IV, D., c.1461-1472, 285). ...tous les dessusdiz roys et princes, et plusieurs aultres, s'estoient condescendus a faire paix entre eulx et venir a union ensemble pour entendre a la destruction, avecques l'aide des crestiens par deça, du Grant *Turcq* et de sa puissance (CHASTELL., Chron. IV, D., c.1461-1472, 288). [Les ambassadeurs d'Orient] Dirent moult de choses aultres grandes et de grant poix, et devisoient la maniere d'envaÿr le *Turcq* et la possibilité de le conduire sans dangier. (CHASTELL., Chron. IV, D., c.1461-1472, 290). Le *Turc*, que devant ay nommé, a esté saige et vaillant prince, plus usant de sens et de cautelle que de valleur ne hardiesse. (COMM., II, 1489-1491, 337). ...Zizimm soultan, frere du grant *Turch* (Lettres Ch. VIII, P., t.3, 1490, 118). ...Zizimm soultan, frere du grant *Turch*

(Lettres Ch. VIII, P., t.3, 1490-1493, 118). Comme je fuz arrivé et assis, me dist le duc que, en l'honneur de la saincte Trinité, ilz avoient conclud ligue avecques Nostre Sainct Père le Pape, les roys des Romains, de Castille et eulx et le duc de Millan, à trois fins : la première pour desfendre la chrestienté contre le *Turc*... (COMM., III, 1495-1498, 126). LE GRAND *TURC* DE TARTARIE. Moult bien avez declairé l'achoison, Le droit moyen et toute la raison, Commant pourrons faire chose honnourable. LE GRANT SOUBDAN DES INDES LA MAJOUR. A tort, a droit ou a grant desraison, J'ay esperance d'apporter la toison Qui a jamais me sera proffitable. LE ROY DE BARBARIE. Pour luy faire guerre trop detestable, Chascun se monstre en cest affaire estable. Allez devant, emmenez vos gendarmes. (LA VIGNE, S.M., 1496, 228).

B. - "Qui est relatif à la Turquie, aux infidèles, turc" : L'EMPEREUR JULIEN CESAR. (...) Lors que je deusse vivre en grant quietude, Par plenitude de haulte celcitude, La turpitude *turque*, babilonique Veult suppremer ma rogue latitude, Ma pulcritude, digne sollicitude, Par euvre rude et fraction inique. (LA VIGNE, S.M., 1496, 155).

- *À la turque* : ...les autres gens de faict estoient pour la pluspart sans armes, excepté qu'ils avoient targes ou targettes, et sauveterres ou cimeterres, qui sont manières d'espées à la *turque* (CHART. J., Chron. Ch. VII, V., t.3, c.1437-1464, 21). [R. M.]

TURCIE, **subst. fém.** (turcie)
[GDC : *turcie* ; FEW XXIII, 88a : o.i. ; TLF XVI, 751a : *turcie*]

"Digue (de la Loire)" : Lors y a pause, et partiront, et puis rencontreront les Anglois vers Saint Jehan le Blanc sur la *turcie* (Myst. siège Orléans H., c.1480-1500, 228). ...pour consideracion des grands et inumerables maulx, pertes et dommaiges que lesdits habitans avoient eues et soustenues par les inondacions et crues de la riviere de Loire, qui, par plusieurs fois, les avoit submergés, abattu leurs maisons et ediffices, noyé leur bestail et biens, et fait autres maulx irreparables par faulte de *turcies* et levées (Ordonn. rois Fr. P., t.20, 1495, 509). [Autres occurrences p. suiv.]

REM. Doc. 1318 et 1369-1370 ds TLF. Doc. 1392-1400 ds GDC X, 819b. [R. M.]

TURQUEMAN, **subst. masc.** (turcoman)
[*FEW XIX, 191b : *Türk*]

A. - "Turc" : Quant feusmes passez Arménie nous entrasmes en Turquenie et trouvasmes les *Turquemans* gens bestiaulx qui sont Sarrazins et de la loy Mahommet, et habitent communément dessoubz terre, comme taulpes. (JEAN LE LONG, Voy. Bieul B., 1351, 276). ...je trouvay ung des dessusdis seigneurs des *Turquemans* qui s'esbatoit à enoiseler faulcons (LA BROQUIÈRE, Voy. Outr. S., c.1455-1457, 93).

B. - "Souverain de Mésopotamie" : Si estoit orateur cestui Machomet d'un grant prince payen nommé le *Turqueman*, roy de Mesopotame. (CHASTELL., Chron. IV, D., c.1461-1472, 287). [R. M.]

TURCOPLE, **subst. masc.** (turcople)
[T-L : *turcople* ; GD : *turcople* ; FEW XX, 23b : *tourkopulos*]

"Turc (de père turc, de mère chrétienne), en partic. soldat, turc ou non, armé à la légère, qui appartient à l'armée du Levant" : ...il n'a deçà mer Sarrasin ne Piersant, (...) Indyen ne Grigois, ne nul Marmulistant, Ne roy ne amirant, *turcople* ne gaiant, Qui puist passer en armes le roy Cornumarant (God. Bouillon R.B., t.3, c.1356, 36).

Rem. Ex. d'a.fr. et doc.1435 ds GD VIII, 106c-107a (Haute-Gar., *tricople*). *Cah. civilis. médiév.* 35, 1992, 145.

- "Titre de celui qui commande ces soldats" : Et cils qui estoit en son lieu Jura plus de C. fois son dieu Que ja le traitié ne tenroit En la guise que fais estoit ; Dont il avint que le *tricople* Vosist estre en Constentinoble, Car Sarrazin pour cest acort Estoient en si grant descort Et en si grant controversie Qu'en grant peril fu de sa vie (MACH., P. Alex., p.1369, 187). [R. M.]

TURCOPLIER, **subst. masc.** (turcoplier)
[GD : *turcoplier* ; FEW XX, 23b : *tourkopulos*]

[Chez les chevaliers de Rhodes] "Titre de celui qui commande les soldats appelés *turcoples*" : Le *tricoplier* ot la seconde [galère], Qui legierement flote en l'onde De la mer. (MACH., P. Alex., p.1369, 138). Quant il furent bien reposé Et li navré mieux disposé, Le prince et toute la brigade, Grant et petit, sain et malade Monterent dedens les galées Que le *tricoplier* amenées Avoit de Chypre, et s'en alerent. (MACH., P. Alex., p.1369, 171). [Aussi p.145, 160, 161, 170, 176, 177, 181, 197, 202, 262]

Rem. Doc.1383-1391 (*tricoplier*) et 1443 (*turcupler*) ds GD VIII, 107a. [R. M.]

TURE, **subst. fém.** (ture)
[GD : *ture* ; FEW XXIII, 147a : o.i.]

[Instrument de musique]

REM. *Ancienneté des Juifs* (ms. fin XVe s., *la ture, ung instrument ainsi appellé, est accordee et abilitee de .X. cordes et en joue on du bout de la langue* [sic]) ds GD VIII, 107a. Sens de "chalumeau" ds FEW. [R. M.]

TUREL, **subst. masc.** (turel)
[T-L : *turel* ; GD : *turel* ; FEW XIII-2, 433b : **turra*]

"Colline, éminence" : ...Plinius (...) En sa chambre ou sur le *thurel* (MARTIN LE FRANC, Champion dames IV, D., 1440-1442, 27). ...au long d'ung *tureau* en droicte ligne faisant limite de la justice de Heriçon et de Meaune jusques au chemin tendant de Meaune à la croix de Dagouraiz (Chartes Bourbonn. M.F., 1460, 347).

REM. *Cf.* aussi T-L X, 729 : *turet* et *turon*. [R. M.]

TURELLIER, **(?)** (turellier)
[Ø]

"?" : Uns autres tesmoins (...) les vit tous deus [un homme et une femme opposés en justice] emmi les cans ù il les vit ensanle *turellier*, mais ne set qu'il disoient ne qu'il faisoient (Vie urbaine Douai E., t.4, 1325-1350, 330).

REM. Forme et sens obscurs. "Se trouver l'un près de l'autre, tourner l'un autour de l'autre" ? FEW XIII-2, 63a : *tornare* ? [R. M.]

TURELURE, **subst. fém.** (turelure)
[T-L : *turelure* ; GD : *turelure* ; FEW V, 464a : *lur-* ; TLF XVI, 751b : *turelure*]

A. - "Cornemuse" : ...cornant la *turelure* (DESCH., Oeuvres Q., t.5, c.1370-1407, 128). [Leçon de musique frivole] Mario (...) au dessoubz de vostre sainture Me laissez de la *turelure* Et de ma chevrette jouer. La vous aprandray a dancer Au coursault (DESCH., Oeuvres Q., t.6, c.1370-1407, 112). Li uns ot un cornet dont l'oeuvre fu plevee, C'on dit turelurete ; maintenant fu sonnee [var. Et puis la *turelure* fut en l'eure sonnee] (CUVELIER, Chans. Guescl. F., c.1380-1385, 84). [var. p.236] Au son de leur *turelure* Dançant tant

comme esté dure... (CHR. PIZ., Dit Pastoure R., 1403, 243). Ne le tenés point a injure Se je vous dy presentement Que j'ay plus chier la *turelure* Ou je prens mon refreschement Qu[e] je ne fay aucunement Les jeus d'amours qui sont polis, Sans avoir plus d'encombrement, Car pour eymer je suis haÿs. (Jeu quatre pers. L., a.1465, 194). ...Aussy creux q'une *turelure* (MOLINET, Myst. st Quentin C., c.1482, 358).

Rem. Doc. c.1467 ds GD VIII, 107b (*Trahis. de France*).

- [Dans un refrain] : *Tureluru*, va, *turelu* ! (Mir. parr., 1356, 28). CALBAIN, en chantant. En revenant du moulin, La *turelure*, En revenant du moulin, L'autre matin, J'atachay mon asne à l'huis, Regarday par le pertuys, La *turelurelure*. (Sav. Calb. T., c.1475-1500, 140).

Rem. H. Lewicka, *Les Comp.*, 1968, 42. P. Guiraud, *Z. rom. Philol.* 77, 1961, 455.

. *Robin turelure* : Tu dys vray, Robin *turelure* [ms. *turerelure*]. (Pac. Job M., c.1448-1478, 187). Vien ça, vien, Robin *turelure* ! [éd., à la suite de GD, "mari trompé, cornard"] (FLAMANG, Vie Pass. st Didier S., 1482, v.888).

Rem. Autre ex. ds GD VIII, 107b.

B. - Au fig. "Fadaise, bagatelle" : SAINCT MARTIN. Je ne prises pas une maille Voz harnois ne voz grans armeures ; Puisqu'il fault en fin que tout faille, Se ne sont pas choses trop seures De telz mondaynes *turellures* ; Semblablement, de mondain bien Les recompences sont trop dures. Mon pere, gardez vous en bien. (LA VIGNE, S.M., 1496, 290). [R. M.]

TURELUTUTU, **interj.** (turelututu)
[TLF XVI, 755a-b : *turlututu*]

[Refrain de chanson populaire, onomatopée] : GUILLOT, en chantant. *Turelututu*, tutu, tutu, *Turelututu*, chapeau poinctu. (Retraict T., c.1490, 200).

- [Sobriquet] : Monsieur *Turelututu* (Myst. Viel test. R., t.5, c.1450, 244). [R. M.]

TURGELLE, **subst. fém.** (turgelle)
[FEW XXI, 211a : o.i.]

[Plante]

REM. CORBECHON, *Propr. choses*, éd. Lyon, 1485-1486, l. VII, chap.10 : *Si comme camomille, mente, rose, turgelles et leurs semblabes* [Bnf/Gallica]. A. Delboulle, *Romania* 35, 1906, 417, cite le même ex. dans l'éd. de 1531. [R. M.]

TURION, **subst. masc.** (turion)
[FEW XIII-2, 431a : *turio* ; TLF XVI, 753a : *turion*]

"Jeune pousse, turion"

REM. Pierre des Crescens, éd. 1486, ds TLF. [R. M.]

TURLEMENT, **(?)** (turlement)
[Ø]

"De manière trouble, confusément ?" : ...Mais il parla mout *turlement* Des aucuns qui sont entour lui (BRIS., Plait Ev. Dr. K., a.1340, 68).

REM. Lire *turblement* et rattacher à FEW XIII-2, 427b : **turbulus* ? V. *troublement*[2]. [R. M.]

TURLUPIN, **subst. masc.** (turlupin)
[T-L : *turelupin* ; GDC : *turlupin* ; FEW XIII-2, 431a : *Turlupin* ; TLF XVI, 753b : *turlupin*]

"Membre d'une secte d'hérétiques du XIVe s." (*cf.*DU CANGE, *s.v. turlupini.*) : Comment l'abit et les livres des *Turelupins* furent ars en Greve et les *Turelupins* condempnez. Le dymenche, quart jour du dit mois de juillet M CCC LXXII, furent en Greve, à Paris, la secte, le abit et les livres des *Turelupins*, autrement nommez la Compaignie de povreté, condempnez de heresie par messire Mile de Dormans, lors evesque d'Angiers et vicaire de l'evesque de Paris, et par l'inquisiteur des herites. (Chron. Jean II Ch. V, D., t.2, 1375-1385, 162). [même texte ds *Chron. de Saint Denis*, *Grandes Chron. de France* VI, 334, c.1381] ...mais est occasion tres grande et commune de trebuchier en heresie comme Julien l'apostat, Elvidius, Jovinien et lez *Thurelupins* firent. (GERS., Réf. roy. G., 1405, 1157). Les *turlupins* et leurs livres furent ars en Greve a Paris, l'an mil trois cens soixante et douze. (FRIBOIS, Abr. chron. Fr. D.L., 1459, 184).

Rem. Doc.1322 ds DU CANGE. *Dict. encyclop. du Moy. Âge*, t.2, 1997, 1544.

- "Papelard" : DEUXIESME DYABLE. Je scé en la rue du Plastre Un biau visage femenin Que trop convoite un *turlupin*. (Mir. Pierre Changeur, c.1378, 249). ...que vous chaut de cez vilains ou de ce chaperons fourres, ou de ces *turrelupins* religieux. (GERS., Réf. roy. G., 1405, 1167). Item, aux Freres mendïans, Aux Devotes et aux Beguines, Tant de Paris que d'Orleans, Tant *Turlupins* que Turlupines, De graces souppes jacoppines Et flans leur faiz oblacïon, Et puis aprés, soubz ces courtines, Parler de contemplacïon. (VILLON, Test. R.H., 1461-1462, 97). A, pleust a Dieu que ses *Turluppins* Fussent sains d'une telle courdellete ! (Pipée R., c.1470-1480, 180). Ces *turlupins*, ces papelars... (MOLINET, Myst. st Quentin C., c.1482, 160). N'y ara *turluppin* ne carme Qu'on ne face traisner et pendre. (MOLINET, Myst. st Quentin C., c.1482, 261).

Rem. L. Sainéan, *La langue de Rabelais*, 2, 1923, 268-269. [R. M.]

TURLUPINAGE, **subst. masc.** (turlupinage)
[T-L (renvoi) : turlupinage ; GD : *turlupinage* ; FEW XIII-2, 431b : *Turlupin* ; TLF XVI, 754a : *turlupiner* (*turlupinage*)]

"Plaisanterie (de celui qui, de fait, ne prend pas au sérieux les choses religieuses)" : Et parle sur les gens d'eglise Et dit que soubz *turlupinage* Trouveroit on en tapinage Envie, dol, ypocrisie, Luxure par fraude bisie, Especialment es beguines, Qui ne font pas euvres divines. (LE FÈVRE, Leesce V.H., c.1380-1387, 82). [R. M.]

TURLUPINE, **subst. fém.** (turlupine)
[*FEW XIII-2, 431a : *Turlupin*]

[Fém. de *turlupin*]

Rem. Doc.1374 ds DU CANGE.

- "Papelarde" : Item, aux Freres mendïans, Aux Devotes et aux Beguines, Tant de Paris que d'Orleans, Tant Turlupins que *Turlupines*, De graces souppes jacoppines Et flans leur faiz oblacïon, Et puis aprés, soubz ces courtines, Parler de contemplacïon. (VILLON, Test. R.H., 1461-1462, 97). [R. M.]

TURLURETTE, **subst. fém.** (turlurette)
[T-L : *turelurete* ; GD : *turelurete* ; FEW V, 464a : *lur-* ; TLF XVI, 754a-b : *turlurete*]
A. - "Cornemuse" : Ainsois joura de la *turelurette* (DESCH., Oeuvres Q., t.4, c.1370-1407, 295). Li uns ot un cornet dont l'oeuvre fu plevee, C'on dit *turelurete* ; maintenant fu sonnee (CUVELIER, Chans. Guescl. F., c.1380-1385, 84). Moult se renforcent maintenant Les sons en haultes *turlurettes* (Pastor. B., c.1422-1425, 58). ...Flajolz, fretiaux et *turlurettes* (Pastor. B., c.1422-1425, 83). ...Ou les bergiers font grant tintin En *turlurettes* et en cors (Pastor. B., c.1422-1425, 94).

- [Dans un refrain] : Je suis marechal de grant renommee etc.. L'antan tu la *turelurette*, l'antan tu, etc. (Pass. Semur D.M., c.1420 [1488], 205).

Rem. V. *turelututu*.

- [Surnom d'un cocu] : Le povre Jennin *turelurette* [var. *turlurette*, *tulurette*] En prendra si tresgrant soucy, Pour la ravoir toute si faicte, Que en fin luy requerra mercy. (COQUILL., Oeuvres F., 1478-p.1494, 146).
B. - [Jeu (de hasard ?)] : ISAAC. (...) A quel jeu jouron nous Pour passer temps ? ISMAEL. A la fossette. ISAAC. Nenny non, a la tullerette [var. a la *turelurette*] [var. éd. 1539] (Myst. Viel test. R., t.2, c.1450, 9). [R. M.]

TURME, **subst.** (turme)
[GD : *turme* ; FEW XIII-2, 431b : *turma*]
A. - "A Rome, ensemble de trois décuries (de cavaliers), escadron" : ...diz *turmes* de gens de cheval (BERS., I, 1, c.1354-1359, 30.3, 51). [Autres ex. I, 9, 40, 41] *Turme* estoit flote de gens de cheval et cohorte, de gens de pié. (BERS., Gloss. D., c.1355, 145). Et sachiez car a la voyz de luy, auci comme se ce fust l'empire et le commandement du consul, li chevaucheur de toutez les *tourmez* [trad. lat. *turma*] descendirent a terre (BERS., IV.38, c.1354-1359, ms. Paris, B.N.F., nouv. acq. fr. 27401, f° 265b). Ceulz a cheval tous armez et divisez par *tourmes* ou compaignies aloient autant de voye... ["tourmes ou compaignies" trad. lat. *turma*] (VEGECE, 1380, I.26). *Turme*, c'estoit une compaignie de .xxx. homes d'armes. (ROUVROY, Stratagèmes, 1422-1425, ms. Paris, B.N.F., fr. 1234, glossaire). ...de ces ditz curres, quant ce venoit a commenchier une battaille, ilz en faisoient come avantgarde trainnant par tous conrois leurs routes en gectant dars es plus espés et desroiant les plus serrez, car la terreur des fors chevaulz armez et resonnance impetueuse des roes tournans come fouldre perturboit les ordres belliques, effreant les *turmes* equestres (DUCHESNE, César, 1473, V.15, f° 114b). Ceste chose congneue, Cesar ordonna a cest endroit grans *turmes* [trad. lat. *turma*] d'equestres ausquelz il commanda que vers la mie nuit un peu plus tumultueusement que de coustume vaguassent decha et dela pour les annemis tenir en doubte. (DUCHESNE, César, 1473, VIII.27, f° 167d). *Turme*, c'estoit une compaignie de .xxx. homes d'armes. (ROUVROY, Gloss. D., c.1422-1425, 190).

- "Troupe de fantassins" : Et avoit en chascune legion .vi.^{m}.vi.^{c}.lxvi. hommes et es cohortes en avoit .ii.^{c}, es centuries cent, es *turmes* ou es eles .xxx., combien que la *turme* soit de gent de pié et l'ele soit de gent de cheval, si comme dit Catholicon (RAOUL DE PRESLES, Cité de Dieu, 1371-1375, ms. Paris, B.N., fr. 22912, II.24, glose, f° 84d).
B. - P. ext.

1. "Groupe social constitué et reconnu" : ...si furent trouvé oultre deux mile noms qui tous furent ostés et privés de leurs *turmes*, c'est a dire de leurs ordres ["turmes... ordres" trad. lat. *tribus*] (BERS., XXIV.18, c.1354-1359, ms. Paris, B.N.F., fr. 263, f° 249a).

Rem. Est-ce ce mot ds l'ex. suiv. ? "Groupe de témoins, témoignage par les habitants d'un lieu (?)" : S'il y convient probacion, Je le puis bien prouver par *tourme* [var. tourbe]. (LE FÈVRE, Respit Mort H., 1376-1380, 108).A rapprocher de *tesmoins en turbe*, v. *turbe*[1].

2. "Troupe" : ...et vont toudis en grant *turmes* comme Frisons et Hongrois (Hist. trois rois E., 1474, 158).

Rem. *Hist. prem. destruct. Troie* R., c.1470-1480, 69, 2.

3. "Troupeau, meute" : ...comme fait le saingler parmy les *turmes* des chiens (WAVRIN, Chron. H., t.1, p.1471, 424).

4. P. anal. "Groupe, ensemble" : ...riche de .ii. *tormes* de biens, c'est assavoir esperituelz et temporelz (FOUL., Policrat. B., VII, 1372, 387). [R. M.]

TURMELEZ, **(?)** (turmelez)
[Ø]
"?" : La veïssiez grans coups donner (...) Et ces nobles *turmelez* derrompre et depechier (Cip. Vignevaux W., p.1400, 14). [Lire *turniclez* ?]

V. aussi *turmile* [R. M.]

TURMILE, **subst. masc.** (turmile)
[]
"?" : Sandoine le congnut a son aprochement Et choisy le *turmile* et l'escu ensement. (Cip. Vignevaux W., p.1400, 36). [Lire *turnicle* ?]

V. aussi *turmelez* [R. M.]

TURNE, **subst. fém.** (turne)
[FEW XVII, 388b : *türn* ; TLF XVI, 755b : *turne*]
"Taverne" : L'ung est seigneur du franc gosier, Cappitaine de mal empoint, Ennobly de verges d'osier, Et n'ont pas vaillant ung pourpoint. (...) GAUTIER. Missés. MARTIN. Drougués. GAUTIER. Prestz de la *turne*. MARTIN. Aux dez ilz pardent por ung point, Puis dient que c'est par fortune. (Gaut. Mart. A., c.1480-1500, 179). [R. M.]

TURPE, **adj.** (turpe)
[FEW XIII-2, 432a : *turpis*]
"Laid, hideux, d'une grande laideur morale" : Informis (...) : *turpes*, lais, sens beauté (Aalma R., c.1380, 204). Bien sçay qu'a la fin j'en morray De mort *turpe* et vituperable. (Myst. Pass. Troyes B., a.1482, 987). Egipte, Tartare, la Maure Soldane (...) Ces Turcs vilz, infaitz et hupez Ont viciez et deturpez De leur *turpe* et mauldite secte (RIVIÈRE, Nef folz D., 1497, 639). Le saige reprent maint fait *turpe* Et le blasme (RIVIÈRE, Nef folz D., 1497, 751). [Autre ex. p.735] [R. M.]

TURPIDE, **adj.** (turpide)
[FEW XIII-2, 432a : *turpis* ; TLF XVI, 756a : *turpide*]
"Laid, hideux, d'une grande laideur morale"

REM. SAINT-GELAIS (*Enéide*) ds TLF [éd. 1540] ; leçon *turbide* ds SAINT-GELAIS, *Enéide* VI, B., c.1500, 338 (v. *turbide*). LA CURNE produit un ex. de JEAN BOUTILLIER, *Somme rural*, 1393-1396 (éd. 1611) en empl. subst. ("action honteuse"). [R. M.]

TURPIDITÉ, **subst. fém.** (turpidité)
[*FEW XIII-2, 432a : *turpis*]

"Turpitude" : J'ay jurié et promis de non vous plus tenir ne plus amer, car de tout en tout ay en destestacion et abhominacion et pran en grant abhominacion vostre *turpidité*. (CRAP., Cur Deus, De arrha B.H., c.1450-1460, 288). [R. M.]

TURPINOI, **subst. masc.** (turpinoi)
[GD : *turpinoi* ; FEW XXIII, 132a : o.i.]

"Combat, tournoi (en général tournoi de jeunes chevaliers, la veille d'un grand tournoi)" : ...il semble a leur contenance qu'ilz doivent le tournoy sourjouster [var. car il est advis a leur contenance qu'ilz doivent le *turpinoy* fourjouster ; car il est advis a leur contenance qu'ilz doivent le trepigny fourjouster] (Percef. I, R., t.1, c.1450 [c.1340], 73). [var. p.1029] ...la jenne chevalerie se commença a assambler pour faire ung *turpinoy* pour complaire aux dames et aux pucelles qui estoient venues a ce tournoy (Percef. III, R., t.1, c.1450 [c.1340], 317). [aussi p.33, 173, 320 ; éd. : "tournoi organisé la veille de chaque grand tournoi du Chastel aux Pucelles"] ...car celle nuit l'on devoit celebrer les vespres et faire un *turpinoy* a l'onneur de la haulte journee ou les preus et les hardis conquerroient honneur. (Percef. IV, R., c.1450 [c.1340], 445). [aussi p.448, 449, 501, 504...]

V. aussi *trepignis*, *turpinoise* [R. M.]

TURPINOISE, **subst. fém.** (turpinoise)
[GD : *turpinoise* ; FEW XXIII, 132a : o.i.]

"Combat" : "...Encores", dist la vieille, "je fais fere grans voyages et pelerinages, et devant les dames je faiz faire *turpinoises*, joustes et tournois pour forgier mes besans et essaulcier mes loix..." (MÉZIÈRES, Songe vieil pèl. C., t.1, c.1386-1389, 342).

V. aussi *trepignis*, *turpinoi* [H. G.]

TURPITUDE, **subst. fém.** (turpitude)
[GDC : *turpitude* ; FEW XIII-2, 433b : *turpitudo* ; TLF XVI, 756a : *turpitude*]

"Indignité" : ...voulans obvier aux inconvéniens dessusdiz, à la *turpitude* et dedécoracion qui par ce moïen se pourroient ensuir ou préjudice de la chose publique en nostredicte ville... (Ordonn. rois Fr. S., t.8, 1399, 320). ...mais en *turpitude* de aultres desirs et vains plaisirs inpudiquement tu te prosterne et tres vitupereusement tu te encline. (CRAP., Cur Deus, De arrha B.H., c.1450-1460, 263). Retournez vous a moy, degettans ces *turpitudes*, et je me retourneray a vous (CRAP., Cur Deus, De arrha B.H., c.1450-1460, 288). Vieillart qui embellir se cuide Pour ses cheveulx mettre en tainture, Plus pense reparer nature, Plus desclaire sa *turpitude*. (ALECIS, Passetemps Alecis frères P.P., a.1451, 19). La dissolucion et *turpitude* de sa vie le fist haïr a ses subgetz. (FRIBOIS, Abr. chron. Fr. D.L., 1459, 120). L'EMPEREUR JULIEN CESAR. (...) Lors que je deusse vivre en grant quietude, Par plenitude de haulte celcitude, La *turpitude* turque, babilonique Veult suppremer ma rogue latitude, Ma pulcritude, digne sollicitude, Par euvre rude et fraction inique. (LA VIGNE, S.M., 1496, 155).

Rem. JEAN BOUTILLIER, *Somme rural*, 1393-1396 (éd. 1486), ds GDC X, 819b. *Mer des hist.* (éd.1491) ds TLF. [R. M.]

TURQUE, **subst. fém.** (turque)
[*FEW XIX, 192b : *Türk*]

[Désigne une embarcation] : XII vaisseaux armez, tant fustes, gallees, galliotes comme *turques*, carracques, baleiniers et binaces, qui estoit ung bien grant navire [Var.] (LE BOUVIER, Chron. Ch. VII, C.C.J., c.1451-1455, 379). [R. M.]

TURQUEMAN, **subst. masc.** (turqueman)
[*FEW XIX, 190b : *Türk* ; TLF XVI, 753a-b : *turkmène*]

"Turc" : De Turquie et des *Turquemans*. Quant feusmes passez Arménie nous entrasmes en Turquenie et trouvasmes les *Turquemans* [,] gens bestiaulx qui sont Sarrazins et de la loy Mahommet (JEAN LE LONG, Voy. Bieul B., 1351, 276).

REM. LANNOY, *Voy. amb.* éd. Potvin, p.1450, 122 (*Turquemans*), ds TLF. [R. M.]

TURQUEMANDE, **adj. et subst. fém.** (turquemande)
[*FEW XIX, 190b : *Türk*]

"De Turquie" : ...une femme *turquemande* enchainte siévy nos quamels (JEAN LE LONG, Voy. Bieul B., 1351, 276).

- Subst. : Ains se leva la *turquemande* [qui vient d'accoucher] bien et viguereusement (JEAN LE LONG, Voy. Bieul B., 1351, 276). [R. M.]

TURQUEMENT, **subst. masc.** (turquement)
[GD : *turquement* ; *FEW XIX, 191b : *Türk* (?) (?)]

[Bête de somme (cheval turc ?)]

REM. Doc. 1435 (*un cheval, .I. turquement et une mule* ; *thurquemens*) ds GD VIII, 109a. Le FEW enregistre *turc* "cheval qui est un croisement de l'arabe et du persan". [R. M.]

TURQUER, **verbe** (turquer)
[*FEW XIII-2, 317b : *trokk*-]

"Échanger, changer" : *Turquer* denrees et changier Mauvais pour bon (CHR. PIZ., M.F., II, 1400-1403, 71).

Rem. *Cf. soi turkier* "se changer" (*cf.* A. Henry, *Automne*, 1977, 39-41). [J. Bl.]

TURQUESQUE, **adj.** (turquesque)
[*FEW XIX, 191b : *Türk*]

[D'une chose] "Fabriqué en Turquie" : ...six bonnetz *turquesques* de drap d'or et de soye (Comptes roi René A., t.1, 1477, 271).

- *À la turquesque*. "À la turque" : ...vingt troys paulmes de satin noir pour une jacquete longue pour le roy, qui passe les genoulz à la *turquesque* (Comptes roi René A., t.2, 1478, 87). [R. M.]

TURQUET, **subst. masc.** (turquet)
[GD : *turquet* ; GDC : *turquet* ; FEW XIX, 191b : *Türk*]

"Faucon de Turquie" : Et si y a de milions, De *turqués* et d'alerions, Tuniciens de Barbarie Qui refont bonne volerie... (LA BUIGNE, Rom. deduis B., 1359-1377, 459). [aussi v.10487] ...pour aler de Compiegne à Roye acheter 3 oiseaux pour Mgr, appelés *turquès* (Invent. mobiliers ducs de Bourg. P., t.1, 1368, 167). ...deux *turquetz* que monseigneur a envoyez au roy (Comptes roi René A., t.3, 1479, 147). [R. M.]

TURQUIEN, **adj.** (turquien)
[GD : *turquien* ; *FEW XIX, 191b : *Türk*]

"Turc" : Deseritee par suberbe rigueur, Me voy present sans force ne vigueur, Entre les mains d'une cepte païenne, Qui desnuer veullent mon povre cueur Du tout en tout de divine liqueur Pour adorer l'idolle *turquïenne*. (LA VIGNE, Ress. chrest. B., 1494, 112).

- Empl. subst. "Langue turque" : Je vous y vail un drugeman, Pour ce que j'entens bien latin Et que je parle sarrasin Et *turquien*. (Mir. roy Thierry, c.1374, 329). [R. M.]

TURQUIN, **adj.** (turquin)
[GD : *turquin* ; GDC : *turquin* ; FEW XIX, 193a : *Türk* ; TLF XVI, 756b : *turquin*]
A. - "Turc" : Quant le roy *turquin* ["sarrasin"] vit le siege, sy fut dolent (JEAN D'OUTREM., Myr. histors G., a.1400, 157). Ycy dressent sainct Pierre et saint Jehan la table et la touaille et des fouasses dessus avecques des laictues vertes en des platz *turquins*, et habillent l'aigneau paschal. (MICHEL, Myst. Pass. J., 1486, 252).

Rem. Doc. c.1458 ds GD VII, 373b, *s.v. semitarge* (*espees turquines*).
B. - *Bleu turquin.* "De couleur bleu foncé" : ...neuf pièces de satin cramoysi, violet, bleu *turquin*, jaune, vert et autres couleurs, achatées es galléaces florentines, à Marseille, le XVIII dudit moys de may, avecques sept touailloles, en façon de ceinctures moresques (Comptes roi René A., t.2, 1477, 40).

- [P. ell. de *bleu*] : ...une pièce de ruban *turquin* (Comptes roi René A., t.2, 1476, 34). ...deux pièces d'ostade *turquyne* (Comptes roi René A., t.2, 1477, 40). [R. M.]

TURQUOIS, **adj. et subst. masc.** (turquois)
[T-L : *turcois* ; GD : *turquois* ; DÉCT : turcois ; FEW XIX, 191a : *Türk*]
I. - Adj.
A. - [D'une pers.] "Originaire de Turquie, turc" : ...adont se mirent lez archiers *turcoys*, moriens et d'autrez contrees sarrasinez devant (Saladin C., c.1465-1468, 161). ...l'un fait et taillié à façon d'un archier *turquois*, gettant vin de Beaune par le bout de sa flesche, et à l'autre lez ung, fait comme ung crennekinier alleman, tirant et gettant, par le bout de son vireton, vin de Rin. (Comptes Lille L., t.2, 1468, 331).

Rem. MOLINET, *Faictz Dictz* D., 1467-1506, 304 ; 576.

- Empl. subst. : Voient devant le trèf au roy maint Sarrasin Et maint fel Moryen, qui font mal que venin : Surryen et *Turquoys* qui mainent grant hustin, Sonner maint riche cor et clicquier maint bacin. (God. Bouillon R., t.2, c.1356, 155). Par-dessus les crestiaus estoient ly François Regardant deviers l'ost où furent ly *Turquois* (God. Bouillon R., t.2, c.1356, 168). Einsois closement se tenissent Pour assaut que *Turquois* feroient. (MACH., P. Alex., p.1369, 159).

B. - [D'une chose]
1. "Utilisé par les Turcs" : À petit Jehan, le couteiller (...) pour ung couteau turquoys qu'il a fait et vendu au roy, semé de lettres *turquese* (Comptes roi René A., t.1, 1479, 399).
2. "Fait à la façon des Turcs" : Abrochiez est vers li et du branc viennois Li a donné tel cop sur son heaulme *turquois* Qu'a terre l'abati (Renaut Mont. B.N. V., c.1350-1400, 607). Aussi puet on prendre les bestes a traire aux arcs, a l'arbaleste et a l'arc de main, que on apelle angloys ou *turquoys* (GAST. PHÉBUS, Livre chasse T., 1387-1389, 269). Ung estuy *turquois* double, l'un à mettre les flèches et l'autre à mettre l'arc (Comptes Lille L., t.2, 1420, 276). ...Abzin, le Grant Turcq de Persse qui pour lors estoit, et qui en sa baniere portoit de geulles a une grant espee *turquoise* d'argent en bande (LA SALE, J.S., 1456, 216).

- *Arc turquois.* V. *arc* "Arc à double courbure" : Là véissiés payens durement esbaudir : Ly uns tint ung faussart pour crestyens honnir, Et ly aultre arc *turquois*, (...) Et puis ung arbalestre (...) Et fondièfles as mains et kaillaus pour siervir (God. Bouillon R., t.2, c.1356, 202). Cupido entent sa requeste, Si li ottroie et tost s'apreste Pour traire au dieu une saiette De trop grant force et trop bien faite. Cupido a pris l'arc *turquois* ; La saiette trait dou carquois, Qui fu tranchans et affilee, Longue, droite et bien empanee. La saiette mist en la coche, Moult fort tire et elle descoche (MACH., C. ami, 1357, 86). ...ly Franc sans dellois Giettent cailliaus et pierez, et traient d'arc *turquois* Tant que leur anemis n'en font mie degois (Hugues Capet L., c.1358, 55). Et se cest femelle, elles li ostent les mamelles a vn fer chaut. Se elle est gracieuse femme, on li oste la senestre pour mieux porter lescu. Et si cest femme de pie, on li oste la destre, afin quelle ne li empesche a traire de larc *turquois* (MANDEVILLE, Voy. L., p.1360, 317). ...et se vous plevi Qu'il recouvrerent à planté De vivres, et à volenté, Armes, chevaus, artillerie, Pour mettre dedens leur navie ; Ars *turquois*, angiens et bricoles, Chaz, pannons, baniere, frendoles, Et quanqu'il faut pour assaillir Et pour deffendre (MACH., P. Alex., p.1369, 55). Et sy ay de beaux ars *turcoix*, D'arbalestres a grosse noix, De coustilles, de bracquemars, De toutes manieres de dars, De quoy je feray grant marchiet (MARCADÉ, Myst. Pass. Arras R., a.1440, 131). ...lors pourroit l'en veioir la plus grand noblesse du monde, car il y a ainsi comme a ung trait d'arc *turcois* de tentez, trefz, pavillons et de logez sans nombre, et si richement garniez de banierez que merveillier vous en pourriés (Saladin C., c.1465-1468, 118). Et puis fist sonner ses cors a grande merveille et fist aller devant les archiers, qui sçavoient bien tirer aux arcs *turquoys* (BAGNYON, Hist. Charlem. K., c.1465-1470, 165). ...et estoit la figure d'une femme, depuis le nombril en amont, tenant maniere de tirer fleches d'un arc *turquois* (LA MARCHE, Mém., I, c.1470, 316).

Rem. *Hugues Capet* Lab., c.1358, gloss. ; *Percef.* I, R., c.1450 [c.1340], gloss. ...
II. - Subst. masc. "Carquois" : ...et l'arc et *terquois* Portoit la dame par degois (CHR. PIZ., M.F., III, 1400-1403, 22).

Rem. *Hist. prem. destruct. Troie* R., c.1470-1480, gloss. [R. M.]

TURQUOISE, **subst. fém.** (turquoise)
[T-L : *turcoise* ; GD : *turquoise* ; GDC : *turquoise* ; FEW XIX, 191a : *Türk* ; TLF XVI, 757a : *turquoise*]
I. - "Pierre précieuse bleue, mate, turquoise" : ...saphirs, dyamans, jacintes, balais, esmerauldes, *turquoyses* et grosses perles orientalles (LA VIGNE, Ress. chrest. B., 1494, 114). Tout son chief fut acoustré, decoré De grosses perles et pierres precïeuses Comme rubiz, *turquoises* sumptüeuses (LA VIGNE, V.N., p.1495, 215). ...*turquoises*, camayeux et grosses perles orientalles (LA VIGNE, Ress. chrest. B., App., 1495-c.1503, 170). ...Portant aux doys verges, sinetz, aneaux, Rubis, saphirs, *turquoyses*, dyamans (P. moyne, a.1500, 45).

Rem. Ex. d'a.fr., *cf.* TLF. Doc.1413 (*truquaise*) ds GDC X, 819c. COQUILL., *Oeuvres* F., 1478-p.1494, 38.
II. - "Tenailles (servant en partic. à arracher les clous)" v. *tricoise* [R. M.]

TURRITE, **adj.** (turrite)
[*FEW XIII-2, 436b : *turris*]
"Pourvu de tours, de tourelles" : ...Berecinthie, Qui de couronne *turrite* [var. couronne *thirite*] est assortie (SAINT-GELAIS, Enéide VI, B., c.1500, 362). [lat. *turrita*] [R. M.]

TUSTER, **verbe** (tuster)
[GD : *tuster* ; FEW XIII-2, 440b : **tusitare*]
"Heurter"
REM. Doc. 1448 (*Icellui ... tusta ou hurta a la porte*) ds DU CANGE VIII, 217a, *tustare* (GD VIII, 110a). [R. M.]

TUTE, **subst. fém.** (tute)
[*FEW XIII-2, 450a : *tutela* (?)]
"Tutelle" : Et qui pis est, en *tute* püerille Me tiennent ja, dont suis en grant esmoy (LA VIGNE, Ress. chrest. B., 1494, 113). [J. Bl.]

TUTELER, **verbe** (tuteler)
[GD : *tuteler* ; FEW XIII-2, 444b : *tut-*]
Au tuteler. "Au son des instruments à vent" : ...Persidés (...) les recongnut au *tuteler* (Percef. II, R., t.1, c.1450 [c.1340], 276). [R. M.]

TUTELLE, **subst. fém.** (tutelle)
[T-L (renvoi) : tutele ; GDC : *tutelle* ; FEW XIII-2, 450a : *tutela* ; TLF XVI, 758b : *tutelle*]
A. - "Protection" : ...sobrece est la garde et *tutelle* de la pensee, du sens et de tout le corps (CHR. PIZ., Trois vertus W.H., c.1405, 167). Et, quant aucun prendre le pense [le vin] Pour sa *tutele* et sa défense, Il doit abstiner et attendre, Sans aucune viande prendre Aprez tele réception, Par tant que la digestion Soit complète par tous les membres (LA HAYE, P. peste, 1426, 134). *Tutele* est à dire garde ou défense. (LA HAYE, P. peste, 1426, 232). Il n'est region si lointaine Qui ait ville ne cité sayne, Onc on ne vit mort si cruelle. On quiert pour neant avoir *tutelle* De chault, froit ne de aer temperance (Cene dieux, c.1492, 132).
Rem. BERS. ds GDC X, 819c.
B. - DR.
1. "Autorité légalement donnée pour protéger la personne et les biens d'un mineur" : Comme Parisoz li Tonnelex (...) soit novalemant trespassey et hait laissié I enfent moindre d'aige (...), li *tutele* de la dite moindre est baillie a Guillemote (Echevin. Dijon L., 1341, 52). Aprés Enee regna ses filz Ascanius que pour ce qu'il estoit mendre de eage, fu aucunz temps sus la *tutele* de sa mere Lavinie, laquele li garda sagement sa terre et son royaume jusquez a tant que il vint a eage parfait (BERS., I, 1, c.1354-1359, 3.1, 6). Michiel de Nogent, tuteur donné ou Chastellet de Paris à Thomas Le Goiz, filz de feu Guillot Le Goiz, a renuncié à la *tutelle*, ce jour (BAYE, II, 1411-1417, 143). ...le tout sous ombre et couleur desdictes *tutelle*, mainbournie et gouvernement (Lettres Ch. VIII, P., t.2, 1488, 252).
Rem. Doc.1332 ds GDC X, 819c.
- *Lettre de tutelle*. "Lettre conférant ce pouvoir" : ...et soient interroguez de la valeur et charges desdis heritages, et où est la lettre de la *tutele* desdis enfans et l'inventaire (FAUQ., III, 1431-1435, 158).
- *Estre en tutelle* : Item si tous les enfans ausquelz appartient aulcun fief sont mineurs et en *tutelle*, le seigneur féodal est tenu leur bailler souffrance (Cout. Chât. O.-M., c.1480-1500, 421).
- P. métaph. : ...ains le gouvernoit Amours en *tutelle* comme orphenin du tout habandonné a faire cris et pleurs (Comte Artois S., c.1453-1467, 111).
2. P. méton. "Acte écrit établissant cette autorité" : ...une sentence interlocutoire, V solz ; une sentence diffinitive sur aucun principal, X solz ; une *tutelle*, une curatelle, X solz (Cout. bourg. glosé P.M., c.1380-1400, 76).
3. "Autorité (protectrice) exercée légalement sur qqn (en partic. l'autorité paternelle)" : ...enfans mariez et non mariez, qui eussent aucune chose de par eulz, feussent en garde, bail, *tutele*, cure, mainburnie ou administracion quelconques (Chron. Jean II Ch. V, D., t.1, c.1375, 59). Derechief, selon Droit civil, le frere si exclut et est preferé, quant a la succession de son frere, a tous lez aultres collateraulx. Mez il est ainssi que la fille du frere est dez collateraulx ; donques, le dit frere et conte luy doit estre preferé en la duché, et tout ce veons nous clerement en succession de patronage, en succession de fieuz et en *tutelez*, que lez freres sont preferés a tous aultres collateraux. (Songe verg. S., t.1, 1378, 259). Sy fustes et estiez separez par rebelles subjectz de vive puissance, et contre vostre voulenté fustes tenu separez de vostre pere, et hors, par puissance violente, de la mainbourne et *tutele* que pere doit avoir à son enfant par tout droit et bonne coustume. (LA MARCHE, Mém., I, c.1470, 172).
C. - P. ext. [À partir du sens B]
1. "État de dépendance imposé à qqn (légalement, en raison d'une incapacité, ou illégalement), sujétion"
- *Mettre qqn en (sa) tutelle* : Ilz s'en vont et dient a chacun que le proudomme est tourné en enfance, et travaille le filz a faire metre le bon homme en *tutelle*, et luy font acroire qu'il a perdu le sens et le memoire, combien qu'il est auxi sage qu'il fut oncques (Quinze joies mar. R., c.1390-1410, 76). Si estoit leur intencion que le dessusdit Daulphin aroit seul le gouvernement et povoir du royaume de France, et que le roy Charles son père seroit mis comme en *tutelle* et gouverné par eulx. (MONSTRELET, Chron. D.-A., t.5, c.1444-1453, 410-411). Et est beaucoup d'enfans donnans a entendre que leurs peres sont folz, voeillans mettre en *tutelle* les povres viellars (LEFÈVRE (R.), Hist. Jason P., c.1460, 157).
. [Cont. métaph.] : L'ueil et le cuer soient mis en *tutelle*, Sitost qu'ilz sont rassotez en amours (CH. D'ORLÉANS, Rond. C., 1443-1460, 359). TIERS BRIGANT. (...) Telle mort prens pour ma faulce cautelle, Coste elle suis dessus cest eschaffault ; Faulceté trop m'a mys en sa *tutelle*, Puisque mourir a deshonneur me fault. (LA VIGNE, S.M., 1496, 324).
- *Tenir qqn (comme) en tutelle* : ...ont voulu ou veulent clorre la main à monditseigneur de son gouvernement, en le voulant tenir comme en bail ou en *tutèle* (Ch. VI, D., t.1, 1405, 282). Car la comune s'enorguilly telement que le vouldrent tenir en *tutele*, et s'esleverent contre luy et se mirent hors de son obeyssance, dont il a eut moult à souffrir (LA MARCHE, Mém., I, c.1470, 163).
. [Cont. métaph.] : Mon vieulx temps couvient qu'ait son cours, Qui en *tutelle* me tient sy Du jaullier appellé Soussy (CH. D'ORLÉANS, Rond. C., 1443-1460, 517).
2. "Pouvoir" : ...et aussi devéz vous avoir celles choses en vostre puissance et *tutelle* (MAMEROT, Romuleon D., 1466, 11). [R. M.]

TUTEMENT, **subst. masc.** (tutement)
[GD : *tutement* ; FEW XIII-2, 448b : *tutari*]
"Tutelle, protection" : *Tutement*, gardement : tutacio (Gloss. gallico-lat. M.M., c.1425-1450, 266). [Seul ex.] [R. M.]

TUTER, **verbe** (tuter[1])
[T-L : *tuter* ; GD : *tuter*[2] ; FEW XIII-2, 448b : *tutari*]
A. - "Défendre, protéger"
Rem. GILLES LE MUISIT, *Poésies* K., t.1, c.1347-1353, 293 : *Et qu'il ne voisent mie contre droit disputer, Mès, ensi que les rikes, voisent povres tuter* (autres ex. du même texte : T-L X, 729-730).
B. - "Conseiller" : Et se tenoient tout quoi à Paris, dalés le roy de France, li contes d'Ermignach (...), li contes de Commignes et pluiseur aultre baron de Gascongne, qui *tutoient* et enfourmoient le roy nuit et jour (FROISS., Chron. L., VII, c.1375-1400, 85). ...ces

parollez et pluisseurs autres dont li rois estoit *tutés* et conssilliez... (FROISS., Chron., [Amiens] D., t.3, c.1375-1400, 464). [R. M.]

TUTER, **verbe** (tuter[2])
[GD : *tuter*[1] ; FEW XIII-2, 444b : *tut-*]

"Jouer (d'un instrument à vent)" : Tu sauroies mieuls d'un busiel *Tuter* (...) Que nous riens dire de nouvel. (FROISS., Past. M., c.1362-1394, 183).

REM. GD VIII, 110b, enregistre par ailleurs un ex. où le sens est "téter" ; même étymol. (*cf.* FEW XVII, 639b : **titta*). [R. M.]

TUTERESSE, **subst. fém.** (tuteresse)
[T-L (renvoi) : tuterresse ; GD : *tuteresse* ; FEW XIII-2, 450b : *tutor*]

[Fém. de *tuteur*] : ...un arrêt a été obtenu contre Jaqueline La Doujante, vefve de feu maistre Jehan Fremierre, en son nom et comme *tuteresse* et curaterresse donnée par justice aux enfans mineurs d'ans dudit deffunct et d'elle (Lettres Louis XI, V.M., t.10, 1473, 416).

Rem. *Lettres Louis XI*, V., Pièces justif., t.7, 1478, 302. *Lettres Ch. VIII*, P., t.3, 1493, 333. Doc. 1301, 1359, 1405, 1458 ds GD VIII, 110c.

- [Dans un contexte métaph.] : ...celle saige *tuterresse*, Grace Divine (SAINT-GELAIS, Séj. honn. J., c.1490-1495, 152). [R. M.]

TUTERIE, **subst. fém.** (tuterie)
[GD : *tuterie* ; FEW XIII-2, 450b : *tutor*]

DR. "Autorité légalement donnée pour protéger la personne et les biens d'un mineur, tutelle" : Si aucun tuteur ou curateur d'aucun maindre veult traire aucun en jugement pour raison de son pupille, il convient qu'il le face adjourner à luy respondre pour raison de la *tuterie* ou curaterie d'iceulx enfans desquelx il est tuteur ou curateur. (Cout. instit. Anjou Maine B.-B., t.4, 1426, 65).

Rem. Ex. d'a.fr. et doc. XVe s. ds GD VIII, 110c. Doc.1336 ds GD VIII, 278a, *s.v. voerie*[1] (*tuterie*). [R. M.]

TUTEUR, **subst. masc.** (tuteur)
[T-L : *tutor* ; GD : *tutor* ; GDC : *tuteur* ; FEW XIII-2, 450b : *tutor*]

A. - "Protecteur" : Celui par droit de patronage tu dois de vray cuer honorer qui veult et scet et puet par tout estre ton *tuteur*. (FOUL., Policrat. B., I, 1372, 89). ...Quant cil lui est persecuteur Qu'il cuide patron et *tuteur* (LE FÈVRE, Vieille C., a.1376, 93). O tres doulx et tres begnin Saint Esperit, protecteur certain et conforteur des desolez, pere des povres, *tuteur* des orphelins, lumiere des aveugles, conduiseur des forvoiez (GERS., Pent., p.1389, 74). Du testament Jhesu quil sont executeurs ? Certes se sont les prestres, de paradix *tuteur*, Il sont les cherubins a la flambant espee Qui les pervers enchassent et aux bons font l'antree. (Pass. Semur D.M., c.1420 [1488], 121). L'EMPEREUR. Nostre chancelier, qui est saige, Et tous les Romains senateurs Demurront pour estre *tuteurs* De vous et de tous nous païs. (Myst. st Adr. P., c.1450-1485, 40). O Saint Esprit, consolateur De ceulx qu'ont tribulacion, Je te pry, soye mon *tuteur* En ceste griefve passion (Myst. st Adr. P., c.1450-1485, 153).

Rem. *Percef.* I, R., c.1450 [c.1340], gloss.

B. - DR. "Personne chargée légalement de la tutelle d'un enfant mineur (ou bien d'une femme veuve ou encore d'une pers. frappée d'incapacité), tuteur" : J'ay bien vint et cinc anz, hors suis d'avouerie, Curateur ne *tuteur* ne m'ont plus en baillie (Gir. Ross. H., c.1334, 134). LE MARI. (...) Et pour ce je vous vueil requerre Que de mon enfant curateur, Se je muir, soiez, et *tuteur*, Vous et mon cousin, qui cy est (Mir. enf. ress., 1353, 77). Et briement parler il estoit si expers et si sages car li roys meismez l'a lessé *tuteur* a ses enfans en son testament (BERS., I, 1, c.1354-1359, 34.12, 60). *Tuteur* proprement est dit qui garde et deffend l'eritage (DAUDIN, De la erudition H., c.1360-1380, 184). Encores te doit souvenir que tu n'es plus soubz *tuteur* ne soubz le gouvernement des patrons de la nef francoise, et [que] par la provision et dispensacion divine a present tu es le grant maistre et souverain prince de la nef francoise figuree (MÉZIÈRES, Songe vieil pèl. C., t.2, c.1386-1389, 131). ...[les chevaliers] seront plus seurs sans comparison du gouvernement et de la chevance ou provision de leurs femmes et enfans apres leur mort glorieuse ou service de Jhesu Crist, qu'il ne seroient s'il fuissent demoure es parties d'occident, et se leurs biens et leurs possessions fuissent demoure es mains de leurs amis ou excecuteurs et *tuteurs*, qui aucunesfoys, corrumpus par faveur ou par hayne ou par avarice, les veuves femmes et les enfans, qui leurs sont commis, desheritent et despoullent, aucunefois jusques as os. (MÉZIÈRES, Sustance H., 1396, 89). Lesquelz nous supplierent et requistrent que, comme a la dicte mineur feust mestier et necessité d'avoir *tuteurs* et curateurs pour requerre, demander, veoir faire, recevoir et accepter envers et contre ladicte mere inventaire, partaige et division des biens demourez du decés et qui communs estoient entre ladicte vefve et ledit deffunct aux jour et heure qu'il ala de vie a trespassement, et aussy pour ladicte mineur, ses biens, drois, causes, querelles, negoces et besongnes garder, gouverner, traictier, deffendre et administrer, nous a ycelle mineur voulsissions sur ce pourveoir, sicomme a nous appartenoit a faire pour raison et a cause de nostre office. (Chartes Abb. St-Magl. T.F., t.3, 1399, 758). Savoir faisons que l'an mil quatre cens, le lundi IIe jour du moiz d'aoust, furent presens en jugement par devant nous monsire Pierre Louvet, prestre, procureur du couvent de l'eglise Saint Magloire de Paris, et Colin Courtoiz, en son nom et comme *tuteur* ou curateur de ses enffans, d'autre part (Chartes Abb. St-Magl. T.F., t.3, 1400, 778). ...ont esleu et nommé à estre *tuteurs* desdiz enfans mineurs lesdiz messire J.. de Craon (...) et Mahiu de Roye (BAYE, I, 1400-1410, 262). Ce jour, Jaquin Le Marquant, *tuteur* des enfans mineurs d'ans de feu Jehan de Billy, dit le Charron, fist le serement acoustumé comme *tuteur* desdiz enfans. (FAUQ., I, 1417-1420, 284). Loÿs Lucas a Millan s'en alla Devers le duc, lequel se tenoit la, Et avec luy ses *tuteurs* ancïens, Sa mere aussi, a laquelle on parla, Et quelques lettres du roy si luy bailla Pour contenter luy, elle et tous les syens. (LA VIGNE, V.N., p.1495, 150). Ilz la firent renoncer à la tutelle, et fut creé *tuteur* ledit seigneur Lodovic. (COMM., III, 1495-1498, 14).

- "Administrateur, tuteur" : ...les *tuteurs* de mon bail assez s'esforcerent d'acroistre la haultece de mon heritage (CHR. PIZ., Avision T., 1405, 79). [R. M.]

TUTIE, **subst. fém.** (tutie)
[GDC : *tutie* ; FEW, Ø ar. *tutiya'* ; TLF XVI, 760b : *tutie*/*tuthie*]

"Oxyde de zinc (employé dans les maladies des yeux)" : Et, si vous cognoissiez que l'ueill [du chien] li esclarsisse, si li continuez jusques atant qu'il soit gariz. Et aussi est bon d'i metre par la meïsme maniere de la poudre de la *tutie*, de quoy on trueve assez aux apoticaires. (GAST. PHÉBUS, Livre chasse T., 1387-1389, 119). ...les collires de *tuthie* (Chirurgie Chauliac B.-T., p.1472, 533). ...collire de *tuthie* [var. coloriser de *thutie*] (Chirurgie Chauliac B.-T., p.1472, 1016).

REM. BAUDET HER., *Doctr. sec. rhétor.* L., 1432, 121. *Gloss. lat.-fr.* (*tutie*) et *Jardin de santé*, c.1500 (*tuthie*), ds GDC X, 819c. *Cf.* LITTRÉ : *tutie*. Ex. de 1256 ds TLF. [R. M.]

TUTILLER, **(?)** (tutiller)
[Ø]
"?" : Hulin par le chastel a pris a regaittier Et a veü maint moignes ensamble *tutiller* (Huon Bordeaux B., c.1400-1450, 429). [R. M.]

TUTIRON, **subst. masc.** (tutiron)
[GD : *tutiron* ; FEW XIII-2, 445a : *tut-*]
Région. (Wallonie) "Bec d'un vase"
REM. Doc. 1356 (*tutirons*), 1437 (*tutiron*) et 1438 (*tetiron*, croisement avec *teter* "téter") ds GD VIII, 111a.
V. aussi *tuter*[2] [R. M.]

TUTOIRE, **adj.** (tutoire)
[GD : *tutoire* ; FEW XIII-2, 451a : *tutorius*]
"Relatif à la tutelle" : ...il, ou nom *tutoire* ou en leurs propres noms, avoient eu ou entendoient à avoir (...). Lesquieux tuteurs et curateurs nous distrent et respondirent... (PHIL. VI VALOIS, Doc. paris. V., t.2, 1342, 153).
REM. Doc. 1336 (*lettres tutoires ou curatoires*) et 1365 (*ou non tutoire et curatoire de...*) ds GD VIII, 111a. [R. M.]

TUTOYER, **verbe** (tutoyer)
[GDC : *tutoyer* ; FEW XIII-2, 383a : *tu* ; TLF XVI, 761a : *tutoyer*]
"Dire *tu* à qqn"
Rem. Doc. 1394 (*Me tutoies tu ?*) et 1422 (*tutoyant*) ds GDC X, 819c-820a.
- "Dire *tu* à qqn, le rudoyer (?)" : Tous ceulx qui dient villonie ["injure"] ou *tutoient* les diz eschevins, habitans et manens en la dicte ville, sont amandables de la dicte somme (Chartes communes Bourg. G., t.2, 1418, 437).
Rem. Ou faut-il rapprocher de *tuster* (FEW XIII-2, 440b : **tusitare*) ? [R. M.]

TUTRICE, **subst. fém.** (tutrice)
[FEW XIII-2, 450b : *tutor* ; TLF XVI, 759b : *tuteur* (*tutrice*)]
DR. [Fém. de *tuteur*] " Celle qui est chargée, légalement, d'une tutelle" : ...damme Anne damme de Laval et de Vitré, ou nom et comme *tutrice* et garde de Guion, André, Lois et Katherine de Laval, ses enffens pupilles (Cartul. Laval B., t.3, 1419, 38). ...la contesse d'Angoulesme, *tutrisse* de noz cousins ses enfans (Lettres Ch. VIII, P.M., t.5, 1496, 91).
V. aussi *tuteresse* [R. M.]

TUYAU, **subst. masc.** (tuyau)
[T-L : *tüel* ; GDC : *tuiel* ; DÉCT : tüel ; FEW XVII, 405b, 406a : **thuta* ; TLF XVI, 762a : *tuyau*]
A. - "Conduit circulaire, tube, canal" : ...chilz qui pas ne met en memoire che qu'il oït, est comme ung canel ou ung *tuyau* fendu (DAUDIN, De la erudition H., c.1360-1380, 68). Mais je fais encor une doubte, et pose par ymaginacion que un *tuel* ou canel de cuivre ou d'autre matiere soit si lonc que du centre de la terre il ataingne jusques a la fin de la region des elemens, c'est a savoir jusques au ciel. Je di que se cest *tuel* estoit plain de feu fors que un petit de air fust par dessus tout en bout de haut, cest air descendroit jusques au centre de la terre quar touzjours le moins legier descent sous le plus legier. (ORESME, C.M., c.1377, 70).
Rem. HENRI FERR., *Modus et Ratio* T., c.1354-1377, gloss. (*tuel*).
- "Conduit destiné à l'écoulement d'un liquide" : ...laquelle somme de 250 frans iceulx habitans sont tenus de emploier et convertir à faire venir par cors et *tuyaulx* de bois deux fontaines dedens le bourg et fermeté de ladite ville, si comme par mandement de mondit seigneur donné à Auxerre le XVIIe jour de decembre mil CCCC et XVII (Comptes Etat bourg. M.F., t.2, 1418, 95). ...pour le salaire de lui et son aide d'avoir recouvert entour le *tueau* des chambres privées de mondit seigneur (Comptes Archev. Rouen J., 1438-1439, 177). ...à Noel le Pointeur, meneur de tumbereaulx, pour 10 tumbelerées de sablon (...) pour refaire les trous des *tuiaulx* des fontaines (...) et pour avoir mené par ledit Noel un ramenant de carreaulx demourez en la rue au Feurre, sur les *thiaulx*, et iceluy mené ès Halles, 4 d. p. (Comptes Paris V.L.D., t.1, 1455-1456, 866). ...les grosses larmes bleues (...) chéoient en une fontaine rendant gros randons par trois *tuyaux*, chéans sur trois targes qu'une licorne avoit pendues à son col (Faits Lalaing K., c.1470, 202).
- [En méd., en art vétér.] : Quant cheval pert la veue, faictes mouldre du [sain] de voirre vieil, et luy gecte l'en dedens l'ueil a ung *tuel* (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 141). ...et y mettés miel et faites succer la sanie avec ung *tueau* et ne le laissés point yssir si non petit a petit (GORDON, Prat., c.1450-1500, IV, 7). Et s'elles [les emorroydes] sont dedens muscees, faites un *tuel* et la oindés et le boutés dedens (GORDON, Prat., c.1450-1500, V, 21). ...[le médecin] regarde le *tuyau* dont il voult souffler ladicte pouldre par dessus et dedans le mal (C.N.N., c.1456-1467, 35). ...il prend sa pouldre a la main gauche, mise en ung beau petit vaisseau plat, et de l'aultre son *tuyau* que emplir vouloit de la dicte pouldre. (C.N.N., c.1456-1467, 35).
- [Cont. métaph.] : Et comment ne par quel *thuel* Puet [le diable] nostre parolle fourmer ? (MARTIN LE FRANC, Champion dames D., t.4, 1440-1442, 134).
B. - En partic.
1. "Conduit destiné au passage de la cheminée" : Pour avoir refourmé la cheminee de la cuisine partout ou mestier estoit et fait une couverture de tableaux sur le *tuel* de ladicte cheminee et pour avoir fait l'astre et le contrecuer d'icelle cuisine, baillié en tasche a rabés et coustume a Jehan Leverrier, plastrier (Clos galées Rouen M.-C., t.2, 1380-1389, 199). Et lui sembla que ce feust le *tuel* d'une cheminee. (ARRAS, c.1392-1393, 365). ...le *tuyau* de la cheminée qui est en la chambre du dit de Lospital. (Doc. Poitou G., t.6, 1393, 152). ...une grant flambe de feu yssy et apparut par le *thuau* de l'une des cheminées d'icelle maison, de la haulteur de demie lance ou environ, la flambe ynde et perse et sentoit le souffre (Doc. Poitou G., t.10, 1459, 143). ...il avoit fait faire ung *tuyau* de cheminée et autres repparacions necessaires à faire oudit hostel (Comptes Paris M., t.2, 1488-1489, 501).
2. "Chalumeau"
- *Tuyau à boire* : Un petit *tuyau* à boire, d'argent blanc. (Ch. VI, D., t.2, 1418, 314).
- *Tuyau à prendre le sang Nostre Seigneur.* "Chalumeau dont le prêtre se sert au cours de l'office de la messe" : Un *tuyau* d'or, à prendre le sanc Nostre Seigneur, la palette à quoy l'en passe le vin ou calice. (Ch. VI, D., t.2, 1418, 354).
3. MUS. *Tuyau d'orgue*
- *À la maniere de tuyaux d'orgues.* "En longueur décroissante" : Et doivent toutes [les cordes] estre de telle longueur

chascune qu'il appartient a la division a quoy elle s'accorde, si comme nous veons que ceste figure nous monstre, ou les cordes ensuivent l'une l'autre de diverses longueurs aussy comme a la maniere de *tuyaulx* d'unes orgues et font toutes ensemble aussy comme une figure trianguliere ou assez prez. (EVR. CONTY, Harm. sphères H.P.-H., c.1400, 61).

C. - P. anal. "Ce qui a la forme d'un tuyau"

1. "Tige (d'une plante)" : Car je n'i vi [au buisson] *tuyel* ne bus (FROISS., Joli buiss. F., 1373, 94). ...et se tout estoit par adventure cueilly, il convient coupper le *tuyau* rez a rez de terre et il regectera nouvelle ozeille. (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 120). Item du bourgon de vingne: c'est assavoir jeune bourgon et tendre, sans point de *tuyau* (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 258).

2. "Axe creux de la plume d'oiseau" : ...les uns les baillent en noëz, les autres en *tuyaux* de plumes, les autres cousus du long en petiz drappiaulx, comme l'en met les esguilles (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 437). ...et ont encores leurs plumes a sain (et ou *tuyau* a ung neu) et ne sont pas si fortes comme les peres et les meres qui ont esté muees, et ne sont pas les plumes de leurs elles si roiddes comme leurs peres et leurs meres qui ont esté muees (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 130). ...les *tuyaulx* des plumes de la queue (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 162). En yver, quant les jeunes sont aussi grans comme les vielz, l'en congnoist les jeunes aux *tuyaulx* des esles qui sont plus tendres que des vielz. (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 228).

3. "Partie cylindrique du pied d'une coupe" : Pour faire et forger le *tuyau* du pié de la couppe St Louys, et le reburnir tout de nouvel ; pour croissance d'or de touche, 6 esterllins, rendu à Symon des Landes environ Pasques ; pour déchè et façon, 48s. p. (Comptes argent. rois Fr. D.-A., I, 1352, 125). ...pour avoir rappareillié et mis à point une coppe d'or de madame la Royne, en laquelle il a refait la pate, le pié et le *tuyau* (Comptes argent. rois Fr. D.-A., II, 1387, 185).

- "Petit cylindre creux servant d'ornement" : ...une coeffe à femme, garnie de plusieurs pièces de voirre et à *tuyaux* d'argent doré. (Ch. VI, D., t.2, 1418, 288).

4. "Pièce de métal aplatie sur la largeur du fourreau de l'épée, avec l'anneau pour le tenir" : ...pour avoir fait pour MdS pour l'espée de parement pour avoir souldé dessus trois fermoirs des *tuyaulx* tout de neuf (Comptes Lille L., t.1, 1416, 110).

Rem. *Cf.* GAY, II, 436b.

5. *Tuyau de la croix.* "Bois de la croix"

Rem. MOLINET, *Faictz Dictz* D., 1467-1506, 110. [R. M.]

TUYERE, **subst. fém.** (tuyère)

[GDC : *tuiere* ; FEW XVII, 407b : **thuta* ; TLF XVI, 764a : *tuyère*]

"Tube conique en métal, qui conduit le vent d'un soufflet dans un four (ou dans le fourneau où le minerai sorti de la mine est fondu)" : Et y doient [à la forge à installer] ancor faire et metre une bonne ruee [roue (à aubes)] que fesset [qui fasse] soufleir lez fous [les soufflets] et une bonne ruee a rouwat [à rouet] que fesset baitre les martelz, une paire de boin fous astouffeis [*étoffés*, équipés], une bonne enclume, I boin mertel astouffeis de toutes astouffes [équipés de toutes *étoffes*, de tous matériaux, de tout ce qu'il faut], II boin pauffeir [leviers de fer], une paile de fer [une pelle de fer], I crachon [crochet ?] de fer, une cliche de fer [?], une tenelle [tenaille] xafferesse [*chaufferesse*, destinée à tenir la pièce que l'on chauffe, que l'on travaille], une grande tenelle torneresse [qui sert à tourner la pièce que l'on travaille], II tenelles baiteresse, un grand mertel et I petit pour brixier la mine [le minerai], un *thoveire* de fert (Bail de forge, a.1391, 284). ...uns souffles de forge et le triere [l. *tuiere*] (Vie urbaine Douai E., t.4, 1399, 733). Item, y a quatre *tuyres* de cuyvre fin pesant ung quintal ou environ, lesquelles (...) sont usées. (Aff. Jacques Coeur M., 1453-1457, 250). Item, une *tuhière* de cuivre au fourneau, 2 l. 15 s. Item, une arche vielle en quoy on tient les cendres et ung petit archel, 5 s. tournois. (Aff. Jacques Coeur M., 1453-1457, 268). ...ledit receveur sera tenu de pourveoir audit maistre Jehan Brouart dudit martinet de Brucieu garny de meubles de molin, souffletz, *tuyères* de fornèses casses, cuilliers à faire le plomb, deux grosses barres de fer et trois trables espèces de fer, les formes et patrons pour faire ses affinaisons, de bois et de charbon à lui néccessaires pour faire lesdiz ouvrages au despens du Roy seulement (Aff. Jacques Coeur M., 1453-1457, 312).

Rem. Doc.1389 (*toiere*) et 1459 (*touyere*) ds GDC X, 818a-b. *Cf.* aussi FEW XXII-2, 221a, *s.v. soufflet*. [R. M.]

TYEPHINUELE, **subst. fém.** (tyephinuele)

[GD : *tyephinuele* ; FEW XIII-1, 305a : *theophania*]

"Épiphanie"

REM. Doc. XIVe s. [ms. XVe s.] (*13 janv. le tyephinuele*) ds GD VIII, 111b.

V. aussi *tifaine* [R. M.]

TYMPAIN, **adj.** (tympain)

[*FEW XIII-2, 452b : *tympanites*]

Hydropisie tympaine. (Synon. de *tympanite* v. Lexiques) : ...ydropisie *timpaine* (SAINT-GILLE, Comment. A.Y. L., 1362-1365, 347). [R. M.]

TYMPAN, **subst. masc.** (tympan)

[T-L : *timpan* ; GD : *timpan* ; GDC : *tympan* ; FEW XIII-2, 454b : *tympanum* ; TLF XVI, 765a-766a : *tympan*]

A. - "Tambour de basque" (synon. *tympane*)

Rem. Ex. d'a. fr. et XIVe s. (*timpans et tabours*) ds GD VII, 720a.

B. - ASTR. "Disque métallique, projection de la sphère fixe de référence"

Rem. E. Poulle, "Les instruments astronomiques de l'Occident latin aux XIe et XIIe s.", *Cah. civilis. médiév.* 15, 1972, 28. [R. M.]

TYMPANE, **subst. masc.** (tympane)

[T-L : *timpane* ; GD : *timpane* ; FEW XIII-2, 454b : *tympanum*]

A. - "Tambour de basque" (synon. *tympan*) : Psalterions (...), Rothes (...), Traversaines (...), *Tympanne*... (DESCH., Oeuvres Q., t.1, c.1370-1407, 246). Mais en ces griefs tourmens seuffrent, Par ces sains et sainctes orent Chascun a Dieu, d'eulx fut oye De paradis la melodie : La mere Dieu, la vierge dame, Jouoit illec de son *tympanne* (DESCH., M.M., c.1385-1403, 253). Après celle saincte viande Que l'Escripture recommande, Après le *tympanne* mortel, Après la douceur de l'ostel Et de la maison pardurable, Après celle harpe acordable Qui des meurs forme l'acordance, L'ame qui a son esperance A Dieu, en sa chambre se boute Comme espouse, et toudis se doubte Que ne soit digne d'y entrer, C'est ou secré de son penser Son lit paré par grant science De pure et vraie conscience (DESCH., M.M., c.1385-1403, 254). A ce *tympane* ou bedon se joignent toutes manieres de gesticulacions ou jubilacions ou exultacions qui se monstrent es personnes enseignees par dehors comme sont ces

bastelleurs et ceulz qui treschent ou dansent ou mainnent les mains, les piés et les aultres membres en maintes manieres. (GERS., Canticordum G., c.1425-1430, 128). Et se instrumens avez propices Comme sont simballes et cors, Tamburs, orghenes ou aultre acors, Timbres, *tinpanes* et vielles, Herpes, leuz, choses nouvelles, Buisines, clarons, instrumens Et semblables abillemens, Pour nostre sabbat decorer, Je le vous enjoing aporter (MARCADÉ, Myst. Pass. Arras R., a.1440, 124). ...Chores, chimbales et *tympannes* (TAILLEV., Prise Luxemb. D., 1443, 185). ...*Timpanes*, harpes (Myst. Viel test. R., t.2, c.1450, 244). ...car elle sçavoit que cellui sacrifice estoit lieu de corrupcion de toutes manieres et n'estoit nul appellé a ces sacrifices qui estoit plus aagé de .xx. ans et estoit mené en lieu plain de cris et sons de cymbales, *tympanes* [trad. lat. *timpana*] et d'aultres instrumens, afin que la voix des lamentans ne peust estre oÿe quant aulcun seroit despucelé ou vyolé a force (MAMEROT, Romuleon D., 1466, 68). ...et estoit mené en lieu plain de cris et sons de cymbales, *tympanes* et d'aultres instrumens (MAMEROT, Romuleon D., 1466, 68). ...Tubes, tambours, *timpanes* et trompettes (MOLINET, Faictz Dictz D., 1467-1506, 39). [Autre ex. p.90] Et tel spasme est double car l'ung est de replection (...), comme le cuir ou cordes de harpes, et ceste espece de spasme vient subitement. L'autre est spasme par maniere d'ung *tympane*... (Rég. santé corps C., 1480, 9). Ayez chantz joyeulx De voix qui sont nettes, Luctz melodïeux, *Typanes*, sonnettes (FLAMANG, Vie Pass. st Didier S., 1482, v.9914). ...*Timpanes*, fleutes douchaines (MOLINET, Myst. st Quentin C., c.1482, 57).

Rem. *Cf. Romania* 79, 1958, 236 (A. Machabey, sur le lexique musical de Gerson) et A. Henry, *Oeuvres d'Adenet le Roi*, t.5, 1971, 719-720.

B. - "Clochette de vache"

Rem. Doc. 1370 ds GAY II, 399b : *les clairains et tympanes des bestes qui vont paissant parmi cette forest.* [R. M.]

TYMPANER, **verbe** (tympaner)

[T-L (renvoi) : timpaner ; GD : *timpaner* ; FEW XIII-2, 454b, 455a : *tympanum*]

I. - "Jouer du *tympane* ; p. ext. jouer d'un instrument de musique (ici de la harpe)" : De sa harpe *timpanera*, Mon pére, et vous resjouyra. (Myst. Viel test. R., t.4, c.1450, 117). [Seul ex.]

II. - "Accomplir une des opérations de reliure (la gaufrure ?)" : ...pour avoir couvert en aiz de bois et relyé unes Grans Heures en parchemin, en volume de deux fueillets la peau, hystoriées d'environ quarante cinq grans histoires, appellées les Heures du feu duc Jehan de Berry, et d'icelles Heures avoir *timpané* toutes les histoires, grandes et petites (Doc. 1488. In : Chronique et Mélanges, Bibl. Éc. Chartes 57, 1896, 264).

Rem. *Cf.* GAY II, 399b, *s.v. timpaneure* : doc. 1488 (*pour avoir relyé, nettoyé et tympané et doré sur tranche unes heures en parchemin*).

V. aussi *tympanure* [R. M.]

TYMPANIA, **subst. fém.** (tympania)

[*FEW XIII-2, 452b : *tympanites*]

(Synon. de *tympanite* v. Lexiques) : ...tel maladie est dicte *tympannia* ou tympanistes car *timpania* est dicte de tympanum, tabour (SAINT-GILLE, Comment. A.Y. L., 1362-1365, 347). [R. M.]

TYMPANISER, **verbe** (tympaniser)

[GD : *timpaniser* ; GDC : *tympaniser* ; FEW XIII-2, 455a : *tympanum* ; TLF XVI, 766a : *tympaniser*]

I. - Empl. trans. "Au cours des opérations de reliure, marquer un livre d'un timbre" : ...il faisoit faire lesdiz moles pour *tympaniser* livres. (Doc. Poitou G., t.11, 1469, 214).

II. - Empl. intrans. "Résonner" : Lucz, tabourins si bien *tympanisans*... (SAINT-GELAIS, Séj. honn. D., c.1490-1495, 316).

- Empl. trans. au fig. "Célébrer bruyamment qqc." : Mais Jupiter pretend solempniser Tes vielz frippons [de Venise], oultre *tympaniser* L'orgueil en quoy ta falace as guydee. (LA VIGNE, Libelle cinq villes B., 1509, 182).

Rem. *Cf.* HUG. VII, 373b. [R. M.]

TYMPANITE, **subst. fém.** (tympanite)

[GDC : *tympanite* ; FEW XIII-2, 452b : *tympanites* ; TLF XVI, 766b : *tympanite*[1]]

"Gonflement de l'abdomen par accumulation de gaz dans le tube digestif, hydropisie venteuse" : ...et par especial es *timpanistes*, qui est une espece de ydropisie causee de ventositez en plus, et de humiditez et de acquositez en moins. (SAINT-GILLE, Comment. A.Y. L., 1362-1365, 151). Secondement note que apostume est aulcuneffois faite d'esperit ce dit Avicenne, mais je dis que par esperit ilz en oient vent sicomme en *timpanistes* (GORDON, Prat., c.1450-1500, I, 18). ...car ce sont deux especes de diverses matieres, si comme est *timpanistes* et alchites, mais en morphee, c'est tout une matiere en tout et en partie (GORDON, Prat., c.1450-1500, I, 22). L'autre [ydropizie] est appellee *timpanistes* qui est causee de plenté de ventosité avec ung petit de aquosité et est moult male (GORDON, Prat., c.1450-1500, VI, 5). De laquelle infrigidacion (...), Gali(en) dit que en alchittes est assemblee la multitude de matiere aigouse et en *timpanistes* de matiere spirituelle ou ventouse et en yposarca et leucoflancia de matiere flumaticque : doncques sont, selonc ce, troys especes de ydropisie. (PANIS, Guidon, 1478, tr.II, doct.2, chap.6). Et sont trois espesse de ydropisie, c'est assavoir yposaca, alchites, et *timpanites* (Rég. santé corps C., 1480, 10). Timpanités [l. *timpanites*], comme dit Bertuce, est engendree de male complection froide en l'estomac et au foye, empeschent de transmuer le boire et le mengier en bonnes humeurs, et les convertit en ventosités (Rég. santé corps C., 1480, 10).

Rem. CORBECHON, *Propr. choses* H., 1372, ds GDC X, 820a. [R. M.]

TYMPANON, **subst. masc.** (tympanon)

[T-L : *timpanon* ; FEW XIII-2, 455a : *tympanum* ; TLF XVI, 767a : *tympanon*]

"Sorte de tambourin" (synon. *tympane*)

REM. *Cf. Romania* 79, 1958, 236 (A. Machabey, sur le lexique musical de Gerson) et A. Henry, *Oeuvres d'Adenet le Roi*, t.5, 1971, 719-720 (représenté ds un doc. wallon du début du XVe s., p.720). [R. M.]

TYMPANURE, **subst. fém.** (tympanure)

[FEW XIII-2, 455a : *tympanum*]

"Opération de reliure (la gaufrure ?)"

REM. Doc. 1496 (*pour la reliure, timpaneure et doreuse* [l. *doreure*]) ds GAY II, 399b.

V. aussi *Tympaner* [R. M.]

TYMPOLE, (?) (tympole)
[Ø]
"?" : [Il y avait alors en Ardenne de nombreuses idoles et images] Et d'altres symulacres en fourme de *tympolle*. (JEAN D'OUTREM., Geste Liège B.B., t.2, a.1400, 600). [Scheler, *Gloss.*, 294 : «*tympan*, dit B. ; c'est probable» ; ou faut-il lire *sympolle* "symbole" ?] [R. M.]

TYPE, **subst. masc.** (type[1])
[FEW XIII-2, 460b : *typus* ; TLF XVI, 767a-769a : *type*]
"Représentation, modèle" : Tipus : *tipe*, figure, forme, estat, similitude (Aalma R., c.1380, 417).
REM. VIGNAY (éd. 1531) "représentation, symbole" ds TLF. [R. M.]

TYPE, **subst.** (type[2])
[FEW, Ø lat. *typici*]
"Accès d'une fièvre intermittente" : ...III *tipes*, et est tipus un accident qui seult venir es maladies au commencement qui est devisé en III, en rigueur [,] en froideur, en horripilacion (...) ...toute fievre qui a *typpe* ou rigueur (...) ...telle *typpe* ou telle rigueur cotidienne (SAINT-GILLE, Comment. A.Y. L., 1362-1365, 347).
REM. Autre occurrence sur la même page (même sens ?). *Cf.* DU CANGE VIII, 220a, *typus*[1], *typus, febris accessio, vel febris ipsa*. [R. M.]

TYPIQUE, **adj.** (typique)
[GDC : *typique* ; FEW XIII-2, 462a : *typus* ; TLF XVI, 771b-772a : *typique*]
"Symbolique"
REM. VIGNAY (éd. 1531) ds GDC X, 820a, et ds TLF (*le pasque tipicque* "la Pâque symbolique, réalisant allégoriquement la Pâque de l'A.T."). [R. M.]

TYR, **subst. masc.** (tyr)
[FEW XIII-2, 464a : *Tyrus*]
"Vin de Tyr" : ...romeny, bastarde, osey, *tyr*, vyn cret, vernage, ypocras et vyn blanc. (Man. lang. K., 1415, 73). [*Cf.* AND, *s.v. tyr*] [R. M.]

TYRAN, **subst. masc.** (tyran)
[T-L : *tiran* ; GDC : *tyran* ; FEW XIII-2, 463a : *tyrannus* ; TLF XVI, 774a : *tyran*]
A. - [Dans l'exercice du pouvoir]
1. "Celui qui gouverne de manière despotique et cruelle, despote" : Ha ! dame precieuse et monde, De cuer te pri en souspirant De ce faulx renié *tirant* [Julien] Par ta sainte pitié nous venge (Mir. emp. Julien, 1351, 193). Item, l'en appelle *tyrant* celui qui fait aucune crudelité, si comme l'en dit que Dyocletian et Maximien furent *tyrans* contre les Crestiens. (ORESME, Pol. Arist. M., c.1372-1374, 373). ...un *tyran* destru[i]t lez plus vaillans et lez plus puissans de son royaume ou de la cyté, afin que ilz ne se puissent reveler contre luy, ne sez mauvetiés enpechier ne reprendre (Songe verg. S., t.1, 1378, 219). Ce sont lez causes par lezquelles l'en puet cognestre un *tyran*, et par especial lez deux causes devant dictes, c'est assavoir quant il met division entre sez subjés et quant il lez met a povreté, par charges reeles et personeles, talles, aides, gabelles et impossicions, se il lez lieve sanz juste cause et sanz rayson. (Songe verg. S., t.1, 1378, 221). Et par le contraire est desplaisant la maudite puissance non durable des *tirans*. (CHR. PIZ., Paix W., 1412-1413, 116). Quant du *tirant* seant en hault, A cestuy la riens ne demande : Le Saige ne veult que contende Contre puissant povre homme las, Affin que ses filletz ne tende Et qu'il ne trebuche en ses las. (VILLON, Test. R.H., 1461-1462, 116).
- Empl. adj. : Prenons donques que lez eliseurs elisent Impereur sacrilegue, heretique, *tyran*, fol ou poïen, le devera le Pape oindre, consecrer et couroner ? Ne plaise a Dieu ! (Songe verg. S., t.1, 1378, 118). Ce faulx et *tirant* prince, à son parler, vuelt avoir cest chastel (LA SALE, Reconf. De Fresne H., 1457, 12).
- En partic. "Celui qui usurpe la puissance souveraine et qui l'exerce despotiquement" : ...car le *tyrant* quiert et a entencion a son propre proffit ou gaaing. (ORESME, E.A., c.1370, 434). Et telz gens esbatans se monstrent delictables as *tyrans* en ce que les *tyrans* appetent et desirent et les *tyrans* ont mestier de teles gens. (ORESME, E.A., c.1370, 516). Et semblablement fait le *tyrant* de ses subjects desquelz il use comme de ses sers. (ORESME, E.A.C., c.1370, 439).
Rem. ORESME, *Pol. Arist.* M., c.1372-1374, 201 ; MAMEROT, *Romuleon* D., 1466, gloss.
2. "Celui qui détient un pouvoir absolu" : Cestui Pictacus (...) fust esleu pour avoir le souverain gouvernement de la cité dont il estoit. Lequel gouvernement Valerius Maximus appelle tirannye ; car *tirant*, en une significacion, vault autant a dire que roy fort et tirannie que force. Adont quant il fust ainsi, lors monstra il sa grant moderacion, et non pas tirannie, a ung pouëte qui nommez estoit Astheux (LA SALE, Sale D., 1451, 73).
- [Dénomination traditionnelle d'un personnage hist.] : Denis le *Tirant*, apprès ce qu'il eust prins pluiseurs fortresses en Sicile, vint devant la cité de Rege (LA SALE, Salade, c.1442-1444, 59).
- "Haut fonctionnaire tout puissant" : Li rois manda grant multitude Des princes et des gouverneurs De son païs, grans et meneurs. Princes, juges, dus et *tirans* Furent tuit celle part tirans. (MACH., C. ami, 1357, 19). Lors respondirent li *tirans*, A la mort Daniel tirans : "Rois, or saches certeinnement Que Daniel communement Aoure son dieu a genous Trois fois le jour..." (MACH., C. ami, 1357, 38).
B. - P. ext.
1. "Homme cruel qui exerce un pouvoir oppressif" : LORENS. (...) De ce diner n'es tu point digne, *Tirant* pervers. DACIEN. Seigneurs, par un tourment divers Que vous diray le tourmentez. (Mir. st Lor., 1380, 180). ...certaines lettres patentes (...) seellées du petit seel du duc de Bourgongne et signées de sa main, comme l'en dist, contenans menasses de feu et de sang contre ceulx qui gouvernent à present par deça et entour le Roy, qu'il appelle rapineurs, dissipeurs, *tirans*, traistres, empoisonneurs et murtriers (FAUQ., I, 1417-1420, 18).
Rem. WAUQUELIN, *Belle Hélène Const.* C., c.1448-1452, gloss.
- Empl. adj. : ...et confondit le crestien qu'il trouva faulx, *tyran*, torturier et homme vicieux (LA MARCHE, Mém., I, c.1470, 54).
2. "Bourreau" : Puis fit venir tous ses archiers, Tous ses *tyrans* y arbalestriers, Qui de fleches tout le ramplirent Et som corps partout trepassirent Tant qu'il sembloit unng vrissom [l. urissom] (Myst. st Sébast. M., c.1450-1500, 11). Adont TOUS SES FAULX *TIRANT* Pour myeulx de luy eulx moquant Luy disrent par moquerie : Alés devant, ribault Jhesu ! Le quel de nous vous a feru ? (Pass. Autun Biard F., 1470-1471, 94). L'EVESQUE. (...) Sa, compaignons, veillez vous ordonner Appertement de tresbien luy donner La discipline devant et de costiere (...). (Icy le prennent les *tirans* et le despoillent, puis ilz le lyent a une atache et le batent de verges.) (...)

PREMIER [*TIRANT*]. Si de son corps ne foys le sang couller, Je suis contend qu'au jour d'uy on me pende ! SECOND [*TIRANT*]. (Ilz frapent.) Garde n'aura TIERS *TIRANT*. De s'en aller, QUART *TIRANT*. Puisqu'il est cheult PREMIER [*TIRANT*]. En nostre bende. (LA VIGNE, S.M., 1496, 341).

Rem. *Renart contref.* R.L., 1328-1342, gloss. ; MOLINET, *Faictz Dictz* D., 1467-1506, 267 ; 412... [R. M.]

TYRANDE, **adj.** (tyrande)
[GD : *tirande*[1] ; *FEW XIII-2, 463a : *tyrannus*]
"Tyrannique" : Trèvois, Ardenne et Luxembourg, tannières De gent sans foy, rapineuse et *tirande*... (CHASTELL., Ép. Phil. Bourg. K., 1456, 157). [R. M.]

TYRANDER, **verbe** (tyrander)
[GD : *tirander* ; FEW XIII-2, 463a : *tyrannus*]
"Tourmenter, tirailler"
REM. Doc. 1428 (Tournai, *lequel a esté par vous jehinnes et tourmentes et tirandes*) ds GD VII, 724c. [R. M.]

TYRANDISE, **subst. fém.** (tyrandise)
[T-L (renvoi) : tirandise ; GD : *tirandise* ; FEW XIII-2, 463b : *tyrannus*]
"Tyrannie" : ...car ja retolloit et prendoit les biens de l'Eglise et constraindoit les prelas et les varlés de Dieu par mannierre de *tirandise*. (FROISS., Chron., [Amiens] D., t.3, c.1375-1400, 364).
REM. Doc. 1428 (Tournai) ds GD VII, 724c.
V. aussi *tyrannisie* [R. M.]

TYRANNEMENT, **subst. masc.** (tyrannement)
[*FEW XIII-2, 463b : *tyrannus*]
"Tyrannie, acte tyrannique" : ...et Dieu scet quant on se va apatisser aux ennemis, se ilz monstrent point le gouvernement qu'ilz ont, et comme leur peuple et subgetz vivent en justice, et aussi le *tirannement* que font voz gens, en les induisans a eulx mectre en leur obeissance (JUV. URS., Loquar, 1440, 317). [R. M.]

TYRANNER, **verbe** (tyranner)
[GD : *tiranner* ; FEW XIII-2, 463b : *tyrannus*]
A. - "Tourmenter, torturer" : Chascun les devroit *tiranner*, Car Dieu les maudit de sa bouche Et les commande de vanner. (Chev. dames M., c.1462-1477, 122). ...et le fist estandre sur la couche mesmes ou il avoit *thiranné* [var. thirannisé] les autres (Hist. prem. destruct. Troie R., c.1470-1480, 151).
B. - "Tyranniser" : ...car il n'estoit rien qui tant leur pleust que *tiranner* les pouvres laboureurs de droicte tirannie. (Journal bourgeois Paris T., 1432, 287).
Rem. Doc. c.1465 ds FEW (*tyranner*, Dochez, 1859 ; mais leçon *tyrannisant* ds BUEIL, II, 1461-1466, 73).
- Inf. subst. : Les nobles princes terriens Qui ont peuplë a gouverner Saiges doivent estre et sciens En vertus est leur bien regner ; Hayr doyvent le *tiranner* (GARIN, Compl., 1460, 93).
V. aussi *tyrannier* [R. M.]

TYRANNERIE, **subst. fém.** (tyrannerie)
[GD : *tirannerie* ; FEW XIII-2, 463b : *tyrannus*]
"Tyrannie"
REM. *Ancienneté des Juifs* (ms. fin XVe s., *...exerça tyrannerie*) ds GD VII, 724c. [R. M.]

TYRANNICIDE, **subst. masc.** (tyrannicide)
[GDC : *tyrannicide*[2] ; FEW XIII-2, 463b : *tyrannus* ; TLF XVI, 774b : *tyrannicide*]
"Celui qui tue un tyran"
REM. GARBIN 1487 (*tyrannicida*, *tyrannicide*, *occiseur de tyrant*) ds GDC X, 820b-c. [R. M.]

TYRANNIDIE, **subst. fém.** (tyrannidie)
[T-L (renvoi) : tiranidie ; GD : *tirannidie* ; FEW XIII-2, 463b : *tyrannus*]
"Tyrannie" : ...car ce n'est mies drois d'un roy crestiien deshireter et ahireter par poissance et *tyrannidie* un bastart (FROISS., Chron. L., VI, c.1375-1400, 196). [R. M.]

TYRANNIE, **subst. fém.** (tyrannie)
[T-L : *tiranie* ; GDC : *tyrannie* ; FEW XIII-2, 463b : *tyrannus* ; TLF XVI, 774b : *tyrannie*]
A. - [Dans l'exercice du pouvoir]
1. "Tyrannie (comme régime politique) ; comportement de tyran, de despote" : Et de policie royal l'en tourne par transgression et corrupcion en *tyrannie* comme en son contraire (ORESME, E.A., c.1370, 435). Aprés il met quele communicacion domestique ressemble a *tyrannie*. (ORESME, E.A.C., c.1370, 436). Et pour ce, *tyrannie* est vile seigneurie, car en tele tous les subjects sunt serfs. (ORESME, Pol. Arist. M., c.1372-1374, 52). Apres je di selon ceste science que en .II. manieres de policies lesqueles sunt malveses et comme *tyrannies*, ce est assavoir en democracie et en olygarchie. (ORESME, Pol. Arist. M., c.1372-1374, 294). Ce n'est mies drois d'un roy crestiien deshireter et ahireter par poissance de *tyrannidie* un bastart (FROISS., Chron. L., VI, c.1375-1400, 196). A ces troys pollitiquez especes sont opposites troys inciviles usurpations de maistrise, c'est assavoir : *tyrannie*, confusion populaire, et pluralité seigneurial (CHART., L. Esp., c.1429-1430, 70). Ha ! quel honneur, quel merite et quelle loenge doit avoir le prince qui, par avarice et *tyrannie* sur ses hommes (...) pert lui et sa seignourie ! (LA SALE, Salade, c.1442-1444, 20). Dont puis leur convient, pour leur estat maintenir, souffrir maints tors et maintes *tirannyes* (LA SALE, Salade, c.1442-1444, 7).
- *Tenir* un pays *à tyrannie* : Lequel [Charles Ier d'Anjou] monta sur mer a Marseilles avec XXX galees et fist passer madicte dame (...) par terre, en tresgrans perilz de tous deux ; car ledit Mainffroy tenoit a *tirenie* quasy toute Ytalie et avoit sur mer LXX galees attendans ledit Charles. (LA SALE, Salade, c.1442-1444, 174).
2. "Usurpation de pouvoir" : ...enfin concordablement en conclusion fu de touz determiné que le dit Barthelmi n'estoit point pape, ainçois par occupacion de *tyranie* tenoit le siege (CHR. PIZ., Faits meurs Ch. V, S., II, 1404, 145).
Rem. MAMEROT, *Romuleon* D., 1466, gloss.
B. - P. ext. "Comportement cruel et oppressif, oppression, violence" : Ceste vertu [la bienveillance] fait hair *tirannie*, cruaulté, et toute mauvaistié, convoitise, qui sont vices tres impertinans à seigneur (CHR. PIZ., Paix W., 1412-1413, 116). ...en souffrant non challement regner la *tyrannie* de voz ennemis vous cheez par une recreue souffrance en leur servitude (CHART., L. Esp., c.1429-1430, 15). Tu ne sauroies ne toy ne tes aliés en dire ung seul, si non que tu appelles crime soy deffendre en vraye et juste querelle et de repeller injures, usurpacions et *tirannie*, crime et delit (JUV. URS., Aud. celi, 1435, 195). Par guerre tous maulx viennent et sont venus en ce royaulme, et tous crismes, delitz et malefices perpetrez, voire

terribles *tyrannies*, heresies, sorseries y ont regné, et n'y avoit ne foy ne loy, et les saintz sacremens contempnez et mesprisez, enfans mors sans baptesme et maulx infinis (JUV. URS., T. crest., c.1446, 170). Le peuple tant de grief mal soustenoit, Tant de rapine et de cruelle estorce, De *tirannie*, de voluntaire amorce Que plusieurs gens eulx voyans en souffrance, Furent contrains d'eulx retirer en France. (LA VIGNE, V.N., p.1495, 130).

- "Violence, cruauté, torture" : Ce n'est donc point de villennie Se sans richesces ici vivent Ceulx qui a lor poair l'ensuivent Et s'au departir de cest munde Angoisse et torment lor habunde Quant au corps, soit par maladie Ou par force de *tirannie*, Quar ilz ont contre telx pointures Unes espiritaulx ointures Que nul fors qui le sent n'avise, Mais ce les conforte en tel guise Qu'il ne peuent estre froissez, Mais tant com il sunt plus quoissez, Tant donnent il odours plus fines Com espices alexandrines, Quar il rendent graces et orent. (Tomb. Chartr. Trois contes S., c.1337-1339, 95). ...cruaulté, *tirannie*, rapine ou autres malefices (CHR. PIZ., Paix W., 1412-1413, 79). L'an mille quatre cent quarante neuf, le samedy dix-huictiesme jour d'avril, furent jugez et condamnez par la cour de parlement deux coquins et une femme coquine à estre pendus et estranglez ; et pour ce faire, furent levées deux potences de bois, pour plus manifester leur cas, qui estoit maulvaiz et dampnable, comme d'avoir crevé les deux yeulx à ung petit enfant estant lors en l'aage de deux ans ou environ, et d'avoir fait ce délict avec des espingles, qui estoit grant *tyrannye* ; et aussi d'estre larrons et actaints de plusieurs autres maléfices par eux avérez et recognus. (CHART. J., Chron. Ch. VII, V., t.2, c.1437-1464, 67). Et au regart des povres prestres, gens d'eglise, religieux et autres povres laboureurs tenant vostre party, on les prent et emprisonne, et les met on en fers, en seps volans, en fossez, en lieux ors plains de vermine, et les laisse on mourir de fain, dont plusieurs meurent, et Dieu scet les *tirannies* que on leur fait (JUV. URS., Loquar, 1440, 309). ...ceste *tirannie* de lui copper le bras (WAUQUELIN, Belle Hélène Const. C., c.1448-1452, 363). ...de la fortune quy leur estoit advenue et de l'infame et vergondeuse *tirannie* que l'en luy avoit faicte malgré elle et oultre sa voulenté, rien ne luy en demandoit ne nulement ne l'en mesprisoit (Fille comte Pontieu B., c.1465-1468, 86). En *tyrannye* suis lougé Et accroché [Paroles du bourreau chargé de décapiter Jean-Baptiste] (Pass. Auv., 1477, 100).

- *Faire tyrannie*. "Torturer" : En tyrannye suis lougé Et accroché ; Pour ce fault faire *tyrannye*. [Paroles du bourreau chargé de décapiter Jean-Baptiste] (Pass. Auv., 1477, 100).

C. - P. métaph. [À propos d'une chose mauvaise] "Domination" : Car comme par pechié s'est eslevé contre la benigne seigneurie de Dieu, par punition est il foullé et abaissié soubz la dure *tyrannie* de pechié. (CHART., L. Esp., c.1429-1430, 70). [R. M.]

TYRANNIER, **verbe** (tyrannier)
[*FEW XIII-2, 463b : *tyrannus*]

"Tourmenter, torturer" : [Var.] ...le roy demanda a la demoiselle pourquoy les deux chevaliers l'avoient ainsi *tirannie*. (Percef. I, R., t.2, c.1450 [c.1340], 971).

Rem. *Percef.* I, R., c.1450 [c.1340], gloss. (*tirannier*) ; ms. C, 1459-1460

V. aussi *tyranner* [R. M.]

TYRANNIEUSEMENT, **adv.** (tyrannieusement)
[*FEW XIII-2, 463b : *tyrannus*]

"Tyranniquement" : Et si comme Maximien vouloit de rechief commander *tirannieusement* [var. VIGNAY, ms. BNF fr. 241, a.1348 : crueusement] comme tirant, il fu poursuy de Constancien, son gendre, et finist sa vie par estre pendu. (BATALLIER, Lég. dorée D.-L., 1476, 906). [R. M.]

TYRANNIQUE, **adj.** (tyrannique)
[T-L : *tiranique* ; GDC : *tyrannique* ; FEW XIII-2, 463b : *tyrannus* ; TLF XVI, 775a : *tyrannique*]

A. - [Dans l'exercice du pouvoir]

1. "Propre à la tyrannie, relatif à la tyrannie (en tant que pouvoir politique)" : Item, communaulté de cytoiens, laquelle naturellement est franche et tend à liberté, jamais scientement ne se submectroit à servitude, ou s'abbaisseroit au joug de la puissance *tyrannique*. (ORESME, Monnoies W., c.1365, LXXIII). Quelconque chose, dit Aristote, que le Prince face ou préjudice ou dommaige de la communaulté est injustice et fait *tyrannique* et non pas réal (ORESME, Monnoies W., c.1365, XLVI). Et tele chose est plus manifeste en ceste policie *tyrannique* pour ce que elle est tres mauvaise. (ORESME, E.A., c.1370, 435). Et comme dit est, ilz usent en Perse d'une meïsme seigneurie ou princee a leur filz et a leur sers, et ilz deüssent gouverner leur filz par princee royal, et leur sers par princee *tyrannique*. (ORESME, E.A.C., c.1370, 436). Il y a autres signes, dist la chambriere, non pas du ciel mais politiques, qui font bien a doubter, c'est assavoir quant les patrons de la nef ou les princes selon le dit d'Aristote seurmectent a servitute *tyrannique* la nature et franche liberte des subgiez (MÉZIÈRES, Songe vieil pèl. C., t.1, c.1386-1389, 619).

- *Regime tyrannique* : Quiconques donc vouldroient, par aucune manière, attraire et induire les seigneurs de France à cestuy regime *tyrannique*, certes ils exposeroient le royaume en grant descriement et honte (ORESME, Monnoies W., c.1365, LXXXIV).

- "Propre au tyran" : Item, la garde royal est civile, et la *tirannique* est faite par estranges. (ORESME, Pol. Arist. M., c.1372-1374, 235).

2. "D'usurpation" : Ainsi avez vous le troisiesme exemple, qui est comment convoitise de honneur vaine, qui n'est autre chose que concupiscence et voulenté désordonnée à tolir à autrui sa noble dominacion et seigneurie, fist ladicte royne estre murdrière, faulse et desléale, pour obtenir par force *tirannique* la couronne et seigneurie du royaume de Jhérusalem. (Doc. 1408. In : MONSTRELET, Chron. D.-A., t.1, c.1425-1440, 202-203).

B. - P. ext. "Violent, féroce" : Or, est il ainsi que en sa jeunesse, par sa sagesse et sciense malicieuse, il ot avecques soy sept autres jeunes et commença ... venir en prosperité par maniere *tyrannique*, c'est assavoir par larrecins (JEAN DE SULTANIEH, Mém. Tamerlan M., 1403, 441). Prestement debvriés faire guerre A ce faul romain empereur, Lequel est tout plain de fureur, De persuasion inique Et de cruaulté *tyrannique*. (Myst. st Adr. P., c.1450-1485, 10). J'ay tant souffert de mal et de tourment Que rompue suis par ung train *tirannique*. (Sots mal., c.1480, 85). SATHAN [aux diables]. (...) Pour les agraver [le juif et le chrétien], Fainctes eslever Et me preserver, Monstres, espouentables faces, Pour vous abruver, Venez approuver Icy voz *tirannicques* traces ! (Mir. st Nic. juif, c.1480-1500, 123). [R. M.]

TYRANNIQUEMENT, **adv.** (tyranniquement)
[GDC : *tyranniquement* ; FEW XIII-2, 463b : *tyrannus* ; TLF XVI, 775a : *tyrannique* (*tyranniquement*)]
A. - [Dans l'exercice du pouvoir]
1. "D'une manière tyrannique" : ...et ceste chose est entendue par gouverner *tyranniquement* ses subgectz (ORESME, Monnoies W., c.1365, LXXXV). ...il greva trop excessivement et *tyranniquement* ses subgectz (ORESME, Monnoies W., c.1365, LVIII). Une autre maniere est quant les roys temptent et se efforcent de gouverner plus *tyranniquement*, ce est a dire plus selon tirannie. (ORESME, Pol. Arist. M., c.1372-1374, 241). Et aussi au contraire, quant il est grant defaulte et grant chierté de biens ou que l'air est pestilencieux ou malsain et enfermé, ou que les princes gouvernent mal leur peuple et *tyranniquement*, nous disons lors aussi que le temps est malvais. (EVR. CONTY, Eschez amour. mor. G.-T.R., c.1400, 89).
2. "Par usurpation, abusivement" : C'est la lignee qui debouta et occist son souverain seigneur, roy d'Angleterre, pour usurper *tiranniquement* sa seigneurie (CHART., Q. inv., 1422, 18).
B. - P. ext. "Cruellement" : Desquelz il fist plusieurs questionner et cruellement tourmenter et puis après mourir soubz umbre de justice, sans cause et sans raison, et les autres mourir de fain et de mésaise èsdictes prisons, et leur denyer confession et artres [l. autres (?)] sacremens ecclésiastiques, puis les gecter aux champs aux chiens et aux oiseaulx et *tiranniquement* dévorer aux loups, aux bestes sauvages, sans vouloir souffrir qu'ilz eussent sépulture ecclésiastique ou autrement, ne que leurs enfans nouvellement nez feussent baptisez ; qui est expressément fait contre nostre foy. Et en ces choses fist faire horribles et cruelles et les plus grandes inhumanitez qui onques feussent veues ne oyes. (Doc. 1413. In : MONSTRELET, Chron. D.-A., t.2, c.1425-1440, 445). [R. M.]

TYRANNISATION, **subst. fém.** (tyrannisation)
[FEW XIII-2, 463b : *tyrannus*]
"Fait de gouverner à la manière d'un régime tyrannique" : ...je presuppose que par *tyrannisation* on expose le royaume à perdicion, si comme il a esté déclaré ou precedent chappitre. (ORESME, Monnoies W., c.1365, LXXXIII). [C. B.]

TYRANNISE, **subst. fém.** (tyrannise)
[GD : *tirannise* ; FEW XIII-2, 463b : *tyrannus*]
"Tyrannie, acte tyrannique" : ...les *tirannises* cruelles, dampnables et detestables que seuffre le povre peuple, tant gens d'eglise, nobles et laboureux... (JUV. URS., Loquar, 1440, 306). Et est a advertir que voz ennemis, qui congnoissent la *tirannise* que faisoient voz gens, et encores congnoissent que c'est a voz subgetz chose comme insuportable, cuidans que la perte de leurs biens qu'ilz faisoient et la tirannie que on leur faisoit peussent estre cause de faire departir vosdis subgetz de vostre obeissance, car on dit en commun proverbe que "qui pert le sien, il pert le sens", essaient a les pervertir (JUV. URS., Loquar, 1440, 314). [Autres ex. p.312, 364, 393, 405, 414, 415, 421, 429] Moult grant bien advint ou pays d'Ardane du chevalier quy fu ochis, car jamais on n'avoit veu plus faulx ne plus desloyal, ne que plus s'avisast de faire maulx et *tirannises* (...) que jamais on n'avoit veu faire. (Gérard de Nevers L., c.1451-1464, 103). ...tu ne es moindre d'eulz en *tyrannise*. (COLART MANS., Dial. créat. R., 1482, 267). Et fist beau veoir ledit Constantin a l'aparicion dudit signe de ladicte croix blanche, laquelle luy fust monstree par ung notable homme de conseil crystien des consultes de saint Sevestre, pour lors pappe de Romme, retrait a ung lieu pour les *tirannises* qui couroient pour le temps. (Entrées roy. G.L., p.1485, 259).
REM. *Mer des hist.* (éd.1488) ds GD VII, 724c. [R. M.]

TYRANNISEMENT, **adv.** (tyrannisement)
[*FEW XIII-2, 463b : *tyrannus*]
"Tyranniquement" : Et seroit chose trop dure et merveilleuse que celluy qui *tyrannisement* a fait morir mauvaisement son souvrain seigneur succedast en son lieu (JUV. URS., T. crest., c.1446, 159). [R. M.]

TYRANNISER, **verbe** (tyranniser)
[T-L : *tiraniser* ; GDC : *tyranniser* ; FEW XIII-2, 463b : *tyrannus*]
A. - Empl. intrans. "Exercer la tyrannie" : ...car oncques la très noble sequelle des roys de France n'aprint à *tyranniser*, ne aussi le peuple gallican ne s'accoustume à subjection servile (ORESME, Monnoies W., c.1365, LXXXIV). ...laquelle chose seroit droictement *tyranniser* et fait de parfait tyrant et non pas prince (ORESME, Monnoies W., c.1365, XLVII). Car selon ce que fu dit ou .XXVIe chapitre, .II. manieres sunt de *tirannizer*. (ORESME, Pol. Arist. M., c.1372-1374, 252).
- *Tyranniser sus qqn* : Et vers aucuns et en aucunes cités, le terme et la fin des lays et de la policie est cestui : ce que il despotizent et *tyrannizent* sus leur voisins. (ORESME, Pol. Arist. M., c.1372-1374, 280).
B. - P. ext. empl. trans.
1. "Exercer des violences sur" : ...et se ilz ont fait courssez, il n'y a eglises, ne personnes ecclesiastiques, femme, enfant qui ne soit prins et *tirannisé* (JUV. URS., Loquar, 1440, 308). ...receptacules a larrons, ribaulx, murtriés et toutes maulvaises gens, estables a chevaulx, bordeaulx publiques, prisons a tenir en prison et *tyranniser* les povres gens du pais (JUV. URS., Loquar, 1440, 309). ...ceulx qui nous triboullent et *tirannisent* (JUV. URS., Loquar, 1440, 362). Mais qu'i eut fait bonne guerre, et payé les gens d'armes et y emploier l'argent que on levoit des aides et tailles, sans *tiranniser* le peuple, pour ung arguement que il y a pour la paix il en y eut six pour la guerre (JUV. URS., Nescio, 1445, 523). Ce seroit bien fort qu'il peust venir bien à ung prince ou chevalier, qui va en bataille en desrobbant les povres et *tyrannisant* le peuple et meismes en leur propre payz. (BUEIL, II, 1461-1466, 73). Ce ne fut pas l'intencion de Dieu, quand il institua les nobles et l'estat de chevalerie et leur donna dominacion sur le peuple, qu'ilz le deussent *tyranniser* ne piller, mais pour les conserver en paix, pour faire à chascun justice, pour milliter et deffendre le peuple (BUEIL, II, 1461-1466, 73). ...Marchez, marchez, car le temps trop s'aproche. Pour amolir les felons orgueilleux *Tirannisans* voz pays et voz lieux Et pour oster voz subgectz de rudesse Passer vous fault les grans mons merveilleux Que l'on vous dit estre trop perilleux (LA VIGNE, V.N., p.1495, 154).
- Empl. abs. : Mais quant il [le roi Appollon] vey leur conduite et qu'ilz empiroient plus qu'ilz n'amendoient, il manda a Zethephius qu'il feist justice de ses serviteurs qui *tirannizoient* par la cité, ou, se non, qu'il y remedieroit. (LEFÈVRE (R.), Hist. Jason P., c.1460, 185).
2. "Torturer" : ...je suys prisonnier Et en ceste prison fichier De mon propre consentement, Avec mes freres en tourment, Crestiens que veez em presence, Lesquelx ont en Jhesus creance Et pour luy ja martirezer Ont esté et *tyrannizer* (Myst. st Adr. P., c.1450-1485, 107).

Rem. *Hist. prem. destruct. Troie* R., c.1470-1480, gloss. [R. M.]

TYRANNISERIE, **subst. fém.** (tyranniserie)
[GD : *tiranniserie* ; FEW XIII-2, 463b : *tyrannus*]
"Tyrannie"
REM. *Ancienneté des Juifs* (ms. fin XVe s.) ds GD VII, 725a (la *tiranniserie de Moyse*). [R. M.]

TYRANNISIE, **subst. fém.** (tyrannisie)
[T-L : *tiranisie* ; GD : *tirannisie* ; FEW XIII-2, 463b : *tyrannus*]
"Tyrannie" : ...car ja leur tolloit il lor rentes et revenues et tenoit les prelas de son royaume en prison et les constraindoit par manière de *tirannisie* (FROISS., Chron. L., VI, c.1375-1400, 186).
V. aussi *tyrandise* [R. M.]

TYRANNITÉ, **subst. fém.** (tyrannité)
[GD : *tirannité* ; FEW XIII-2, 463b : *tyrannus*]
"Tyrannie"
REM. Ex. 1494 ds GD VII, 725a (*par grant* tirannité). [R. M.]

TYRIE, **subst. fém.** (tyrie)
[Ø]
MÉD. "Forme de lèpre, ophiasis, causée par l'inflammation du flegme et caractérisée par la chute des cheveux" : En ceste lettre, Ypocras dit que ceulx qui sont pelez par cause alopice, ou de *tirye*, ou d'autre aucune maniere de maladie qui est es cheveux (SAINT-GILLE, Comment. A.Y. L., 1362-1365, 188). Elephancie vient plus tard a augmentacion, come dit est, et est plus tard curee, mais *tyrie* se tient moyennement (GORDON, Prat., c.1450-1500, I, 21).
REM. Le gloss. de Saint-Gille renvoie à Aldebrandin de Sienne, qui a *tyriasis* : «désigne la même variété de calvitie qu'*ophiasis* (Voy. ce mot). Tyrus chez les médecins arabes (Avicenne, Ali Abbas) est le nom de la vipère» (Gloss., 253). *Cf.* aussi R.E. Latham, *Revised Mediev. Lat. Word-List from British and Irish Sources*, 1965, *s.v. theriaca* : «...*tiria* c 1200, *tirus* a 1250, 15c. a venomous snake». Le mot *tyrie* semble remonter à une forme *tiria*. [D. J.]

TYRRHEEN, **adj.** (tyrrhéen)
[FEW, Ø lat. *Tyrrhenus*]
"Tyrrhénien" : Tous mes navires et mes gens hores sont En mer *tyrrenne* a port large et parfond. (SAINT-GELAIS, Enéide VI, B., c.1500, 354). [R. M.]

TYRRHENIEN, **adj.** (tyrrhénien)
[FEW, Ø n. de lieu *Thyrrénie* ; TLF XVI, 776b : *tyrrhénien*]
"De Thyrrénie (d'Étrurie)"
Rem. *Percef.* I, R., c.1450 [c.1340], gloss. (*thirenien*). [R. M.]

-U, **suff.** (-u)
[FEW, Ø lat. *-utus* ; TLF XVI, 779b : *-u*]
[Suff. formateur d'adj. (ou d'adj. subst.)]
A. - [Dans des emprunts à des adj. lat. en *-utus* ou *-uus*]
- [Adj. lat. en *-utus*]
Rem. V. *absolu* ; *dissolu* ; *imbu* ; *revolu*...
- [Adj. lat. en *-uus*]
Rem. V. *ambigu* ; *ardu* ; *assidu* ; *congru* ; *contigu* ; *continu* ; *ingenu*...
B. - [Suff. formateur d'adj. à partir d'une base subst.] "Qui présente de manière caractéristique (ce qui est désigné par la base), qui le présente en abondance"
Rem. V. *becu* "muni d'un bec" ; *chapelu, clou chapelu* "clou à grosse tête" ; *cossu* (sur *cosse*) ; *crestu* "(d'une coiffure) à crête" ; *crochu* "en forme de croc" ; *crossu* "en forme de crochet" ; *croutu* "recouvert d'une croûte" ; *estellu* "étoilé" ; *feuillu* "qui a beaucoup de feuilles, de branches" ; *forçu* "qui a beaucoup de force, qui est vigoureux" ; *gouttu* "qui a la goutte, qui souffre de goutte" ; *grenu* "riche en grain" ; *herbu* "où l'herbe est abondante" ; *houppu* "(de cheveux) touffu" ; *marbru* "de marbre" ; *moussu*[1] "couvert de mousse" ; *ombru* "où il y a de l'ombre" ; *pierru* "pierreux" ; *pointu* "qui présente des angles, des pointes" ; *touffu* "qui est en touffe" ; *voutu* "où il y a des voûtes, qui est arqué, courbé".
- En partic. [Le subst. de base désigne une partie du corps humain (ou animal) ; parfois avec l'idée d'excès, de défaut]
Rem. V. *bossu* ; *charnu* "fait de chair ; bien en chair" ; *chevelu* ; *corsu* "corpulent" ; *couillu* ; *crenu* "(d'un cheval) à longue crinière" ; *dentu* ; *dodu* "bien en chair" ; *doigtu* ; *epaulu* "large d'épaules" ; *fafelu* "dodu" ; *fessu* "qui a de grosses fesses" ; *fosselu, fourchelu, fourchu* "(du menton) qui a des fossettes" ; *lainu* "(du mouton) couvert de laine" ; *membru*[1] "pourvu de membres vigoureux" ; *nachu* "fessu" ; *ossu* "qui a de gros os" ; *pansu* ; *pattu* "qui a de grosses pattes" ; *pelu* ; *pennu* "qui a des plumes, des ailes" ; *potelu* "potelé" ; *tetu* "qui a une grosse tête" ; *veinu* "couvert de veines" ; *ventru*.
- [Dans des adj. marquant un défaut]
Rem. V. *bobu* "sot, niais" ; *fatu* "sot" (*fatuus*) ; *goguelu* "présomptueux" ; *golu, goulu* "vorace" ; *moufflu* "gros" (*muff-*).
REM. Sur un étymon **astrucus* : *malestru, malotru* "pauvre, malheureux" ; *oustru* "né sous une bonne étoile".
V. aussi *-é*[1] [R. M.]

UBERIFORME, **adj.** (ubériforme)
[*FEW XIV, 1a : *uber*[1]]
MÉD. "Mamillaire, en forme de mamelle" : L'os de la joe basse (...) es extremités a une (i)negalité ou conjonction mise environ le muscle de la temple et sont appellés *uberriformes* explantacions. (PANIS, Guidon, 1478, tr.I, doct.2, chap.2). [C. T.]

UBERRIME, **adj.** (uberrime)
[FEW XIV, 1a : *uber*[2]]
"Très fécond, très riche" : S'en mil hommes ung trouvés *uberrime*, Il vous dira en publicque marchiet Que vous avés faict ung mauldit marchiet (MOLINET, Faictz Dictz D., 1467-1506, 190).
REM. *Cf.* TLF XVI, 779b : *ubéreux*. [R. M.]

UBERTÉ, **subst. fém.** (uberté)
[FEW XIV, 1a : *uber*[2]]
"Fertilité, fécondité" : Pluseurs i ot de ceus qui donerent leur nons pour estre transferés a Crusimienes pour cause de la *uberté* [lat. ubertatem] et de la plaintiuté du terroir (BERS., I, 1, c.1354-1359, 11.4, 18). ...dame Cerès a fait produire à la terre la saturité de son germe et remplir les granges de *uberté* (,) feconde (MOLINET, Chron. D.J., t.1, 1474-1506, 49). [R. M.]

-UBLE, **suff.** (-uble)
[FEW, Ø lat. *-ubilis* ; TLF I, 122a : *-able,-ible,-uble*]
[Correspond à *-able*. Dans des emprunts au latin ou à partir des dérivés de *solvere* ; mêmes empl. que *-able*]
A. - [Sens actif]
Rem. V. *voluble*[1] "mobile ; changeant, instable", lat. *volubilis* ; *revoluble*.
B. - [Sens passif]
Rem. V. *dissoluble* ; *indissoluble* ; *insoluble* ; *resoluble*. [R. M.]

UDIMIE, **subst. fém.** (udimie)
[*FEW VII, 338b : *oídema* (?) (?)]
MÉD. "Oedème, inflammation de nature flegmatique" : ...laquelle *udimie* est apposteme flegmatic et a deux differances comme les aultres appostemes car l'une est vraye et l'autre est non vraye : udimia vraye est faicte de flegme (non) naturelle qui n'est autre chose que sang cru ou mal cuit qui est trouvé en massa sanguinaria a nourrir les membres flegmaticques. La non vraye est faicte de flegme non naturelle. (PANIS, Guidon, 1478, tr.II, doct.1, chap.4). ...par especial les escrouelles et *udimies* (PREVOST, Cir. Guill. Salicet, 1492, V, 3). [C. T.]

UES, **subst. masc.** (ues)
[T-L : *ues* ; GD : *ues* ; DÉCT : ues ; FEW VII, 380b : *opus*]
A. - "Ouvrage" : ...pour faire en ladite layresse plusieurs *hues* et fenestres (Trés. Reth. S.L., t.2, 1409-1410, 610).
- *À l'ues.* "À l'oeuvre, à l'ouvrage" : Tu ies chi a l'*oes* Pour toi perdre et pour toi sauver. (FROISS., Joli buiss. F., 1373, 236).
B. - "Avantage, profit"
- *À (l') ues de qqn.* "À l'avantage, au profit de qqn" : Sire, ne vous mouvez en ire : C'est trop laide chose a vostre *eus*. (Mir. st Guill., c.1347, 16). ...par trois resons il me semble qe jeo lui puisse et doi appeller et tenir humble [Dieu] : Primes, pur ceo q'il le fist [Humilité] et retient a son *oeps* et a sez eslitez ["élus"]. (HENRI LANC., Seyntz medicines A., 1354, 28). Mais einsois qu'il finast sa vie, Par scens, par armes, par maistrie Fist que roy, duc, marquis et conte Fist son fil, qui a droit le conte, Et le fist signeur de l'empire. De li ne pense plus a dire, Fors qu'il a richesse a son *ouès*. Si que, biaus amis, se tu vues Bien retenir ceste lesson, Au cuer t'en sera dous le son. (MACH., C. ami, 1357, 109). Et volons auxint que les fyns et corrections devant les dits Governour et tresorer, meirs et deux ou quatre aldermannes, ajuggéz soient as meirs, aldermannes et burgeis avant ditz et q'ils les peussent lever à lour *oeps* propre sans destourbance. (Hist. dr. munic. E., t.2, 1363, 365). Et puis tantost li dis W. fut si conselheis qu'il reportat sus en nostre main laendroit, werpit, quittat et effestucat entierement trestout le fief et biens desusescript et tout leur appendices et appartenances a nom et a *oez* de nostre feale ame [l. amé] messire Wilheame singneur de Spontin chevalier (HEMRICOURT, Pièces div. B.P., 1377, 82). Ne doubtez qu'il ne se gouverne Bien a son *eus*. (Mir. st Alexis, 1382, 348). ...mais je panse bien que vous en irez ja adès devant midy pour achater des danrees à l'*oeps* de mon signeur. (Man. lang. G., 1396, 47).
. "En ce qui concerne qqn, en ce qui touche qqn" : Quar ce que tu ne puez porter, Bien portera sanz soi grever [la meschine nommée Mémoire]. Ce iert plus grant confusion A ton *eus* et irrision, Que së un vallet les portoit Qui fort et viguereus seroit (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. S., c.1330-1331, 152-153). [R. M.]

UETTE, **subst. fém.** (uette)
[GDC : *luete* ; FEW XIV, 90a : *uva*]
"Luette" : Gurgulio (...) : garguchon, gaviun ou *huette* (LE TALLEUR, Vocab. E.M., c.1490, 144).
Rem. Doc. début XIVe s. (*huete, uete*) ds GDC X, 98a.
V. aussi *luette* v. Lexiques [R. M.]

UGUEL, **(?)** (uguel)
[Ø]
"Jumeau" : Geminus (...) : doubles ou jumel, parsemblable, *uguel* ou qui est nez avec autre (Aalma R., c.1380, 163). [Lire *jumel, geumel* ? Ou s'agit-il d'un dérivé de *aequalis* ?] [R. M.]

UILLE, **subst. fém.** (uille)
[Ø]
"[Fourrure]"
REM. Doc. 1328 (Cour de Mahaut d'Artois) ds A. Delboulle, *Romania* 35, 1906, 417 (*fourrure d' uilles / huilles*). R. Delort, *Le Commerce des fourrures en Occident à la fin du Moyen Âge*, t.1, 1978, 41 (dans la hiérarchie vestimentaire, fourrure située entre les écureuils sibériens et les fourrures humbles - fourrures d'agneaux, de lapins...). Ou est-ce *uillet* ? [R. M.]

UILLET, **subst. masc.** (uillet)
[Ø]
"[Fourrure]"
REM. Doc. 1328 (Cour de Mahaut d'Artois) ds A. Delboulle, *Romania* 35, 1906, 27 (*fourrure d'uillet*). R. Delort, *Le Commerce des fourrures en Occident à la fin du Moyen Âge*, t.1, 1978, 41 (dans la hiérarchie vestimentaire, fourrure située entre les écureuils sibériens et les fourrures humbles - fourrures d'agneaux, de lapins...).
V. aussi *uille* [R. M.]

UL, **adj. indéf.** (ul)
[GD : *ul* ; FEW, Ø lat. *ullus*]
"Aucun, nul" : Jehan de Chappellein avoit pris le roy d'Escoce ; mais il ne faisoit *ul* semblant de le rendre (LE BEL, Chron. V.D., t.2, 1358, 129). Non pas qu'il ait mis tout par terre, Il ne porroit par *ulle* guise... (MARTIN LE FRANC, Champion dames I-II, P., 1440-1442, 92). Je n'en voys *ul* si forsené N'ardant de faire son vouloir (MARTIN LE FRANC, Champion dames D., t.2, 1440-1442, 116). Si ne doibt *ul* estre esperdu S'il fait de choses merveilleuses (MARTIN LE FRANC, Champion dames D., t.4, 1440-1442, 135). [R. M.]

ULCERATIF, **adj.** (ulcératif)
[GD : *ulceratif* ; FEW XIV, 4b : *ulcus*]
MÉD. "Qui produit une ulcération" : ...chancre *ulceratif* (...) ...matiere corrosive et *ulcerative* (SAINT-GILLE, Comment. A.Y. L., 1362-1365, 350). Tiercement tu doibz noter selon la nature des douleurs que s'il a esté *ulceratif* et il aye peu de humeurs, il souffit abstinence et fricacion ou refroidure ou s'il y a d'humeurs plenté, il soit mundifié d'humeurs agües. (GORDON, Prat., c.1450-1500, I, 17). ...l'une est appellee douleur pongitive agüe *ulcerative*, l'autre est douleur extensive, l'autre est douleur gravative et l'autre inflammative et si sont aultres douleurs on les peut ramener a cestes cy (GORDON, Prat., c.1450-1500, I, 17). ...des medicines cauterisatives et *ulceratives* (PREVOST, Cir. Guill. Salicet, 1492, V, 9). [R. M.]

ULCERATION, **subst. fém.** (ulcération)
[GDC : *ulceration* ; FEW XIV, 4b : *ulcus* ; TLF XVI, 782b : *ulcération*]

MÉD. "État d'altération purulente, ulcération" : ...*ulceracion* de la bouche (SAINT-GILLE, A.Y., 1362-1365, 69). [Es] douleurs ou tumeurs des jointures sans ce que il y ait *ulceracion*, podagre et spasme, sont refroidez, attenuez, (et oste la douleur) par effusion de moult d'eaue froide ; c'est que moienne stupeur oste et admenuise la douleur. (SAINT-GILLE, A.Y., 1362-1365, 83). ...contre toutes *vulceracions*[,] enflacions[,] glandoles et escrofoles en quelque part qu[']elles soient (Doc. fin XIVe. R. Arveiller, R. Ling. rom. 39, 1975, 212). Contre denuacion et rasite de poils et contre *vulceracion* et alopicia et contre toutes passions qui pevent avenir au chief, pran l'ongnement dessus dit et y met du miel rosat une once et oing de tout ce le chief et gairira. (Livre secrets nature D., a.1400, 318). Et donc au commencement quant appert orde couleur et aulcuneffois insensibilité, telz accidens sont appellés cancrenes et quant ilz viennent a putrefaction et *uleceracion* de cuir et grant insensibilité et humectacion et a virulence, adonc on les peult appeller herpestiomenes (GORDON, Prat., c.1450-1500, I, 18). Se l'apostume estoit de humeurs corrumpues adustees transmuee en nature de venin, adonc il y avra fetour, douleur, prurite, *uleceration*, deambulacion, livour, denigracion, cauterisacion de membre, mordicacion et corrosion (GORDON, Prat., c.1450-1500, I, 18). De flegme corrompu et pourry sont engendrés fistulles et *ulceracions* scrophulleuses (PANIS, Guidon, 1478, tr.II, doct.1, chap.4).

Rem. MONDEVILLE ds TLF.

- *Ulceration des intestins.* "Péritonite" : Question. Se *ulceration* des intestins se peut causer de fleume, car il est humide et a qualités obtuses. Je respons qu'il ne ulcere point par cause de acuité, s'il ne estoit salse ou aceteux, mais c'est par cause de continuacion ainsi que goutte d'eaue cave pierre dure. (GORDON, Prat., c.1450-1500, V, 14).

- *Ulceration du poumon.* "Pneumonie" : Dragagant, dragagantum en latin, est la gomme d'un abre qui croist vers Orient et est gomme clere et froide, déclinant à sécheur, et vault moult contre toux et contre *ulcération* du pommon et contre tout vice de la poictrine. (LA HAYE, P. peste, 1426, 193). [R. M.]

ULCERE, **subst. masc. et fém.** (ulcère)
[T-L : *ulcere* ; FEW XIV, 4a : *ulcus* ; TLF XVI, 783a : *ulcère*]

MÉD. "Altération, lésion purulente, ulcère" : S'aucun pisse sang ou pourreture, c'est signe de l'*ulcere* es rains ou en la vessie. (SAINT-GILLE, A.Y., 1362-1365, 79). *Ulcere* discrasié, douleureux avec apposteme concuz avec moelle et char superflue. (PANIS, Guidon, 1478, tr.IV, doct.1, chap.1). *Ulcere* virulente, corrosive et ambulative est dicte ulcere qui par sa malice et acuité mect hors virulence corrosive qui consume et deguaste le membre en le mortifficant. (PANIS, Guidon, 1478, tr.IV, doct.1, chap.1). *Ulcere* sordide et putrefactive est *ulcere* qui par sa malice pourrist le membre en laissant viscosité ou char molle ou plaine de crouste puante de laquelle est eslevee fumee puante et charongneuse. (PANIS, Guidon, 1478, tr.IV, doct.1, chap.1). *Ulcere* caverneux est *ulcere* de laquelle l'entree est estroicte et la profondité large et non apparant et en desvoyant ça et la a plusieurs voyes sans durté et callosité. (PANIS, Guidon, 1478, tr.IV, doct.1, chap.1). ...quant la *ulcere* n'a si non ordure et pourriture grosse et viscose, elle est appellee sordide et puis quant sa malice est acrue en telle maniere qu'elle pourist et mortiffie la cher et en delaissant escarre, de laquelle est eslevee fumee orde et puante, elle est appellee pourrie et fraudullente et se sa malice va plus avant, elle passe a estiomenus qui est la mort de l'omme. (PANIS, Guidon, 1478, tr.IV, doct.1, chap.3). Es levres semblablement sont aulcunes vaines, lesquelles on saigne pour garir et medeciner les apostumes et *ulceres* de la bouche et des gingives (Rég. santé corps C., 1480, 169).

Rem. MONDEVILLE ds TLF. [R. M.]

ULCERÉ, **adj.** (ulcéré)
[T-L : *ulceré* ; FEW XIV, 4b : *ulcus* ; TLF XVI, 783b : *ulcérer* (*ulcéré*)]

MÉD. "Affecté d'ulcère" : Le froit est mordicatif de membres *ulcerez*, endurcist le cuir, cause douleur sans sanie, cause nigreur, rigour, spasme et thetane. (SAINT-GILLE, A.Y., 1362-1365, 82). Chancre est prins en deux manieres : en une maniere quant est appostemé (...), en aultre maniere quant est *ulceré* (PANIS, Guidon, 1478, tr.II, doct.1, chap.5). Quant l'apposteme est maturee et ouverte par lancete ou par cautere actual ou potencial ou en quelzconques lieu navré ou *ulceré* ou alteré, ou quel est pourriture ou ordure, il convient user de mondifficatifz absterciz et lavatifz. (PANIS, Guidon, 1478, tr.VII, doct.1, chap.8).

Rem. MONDEVILLE ds T-L XI, 33.

V. aussi *ulcérer* [R. M.]

ULCERER, **verbe** (ulcérer)
[T-L : *ulceré*/*ulcerer* ; GD : *ulcerant* ; GDC : *ulcerer* ; FEW XIV, 4b : *ulcus* ; TLF XVI, 783a-b : *ulcérer*]

MÉD. "Affecter d'une ulcération" : ...*ulcerer* le poulmon ; ...pongnant et *ulcerant* (SAINT-GILLE, Comment. A.Y. L., 1362-1365, 350). Item note selon l'entencion de Avicenne que toute pustule *ulcerante* et corrodante et denigrant et cauterizant et qui fait escarre comme cautere peut estre appellé feu pers ou charbon ou charboncle et y peut on comprendre formique et aulcuns aultres come noli me tangere et ulcere corrosif chault (GORDON, Prat., c.1450-1500, I, 18). Formique miliaire, c'est une pustulle petite qui a la teste agüe ou ce sont plusieurs pustules et semble que elles cheminent, car il semble qu'elles se muent ; aucuneffois elles *ulcerent*, aucuneffois non. (GORDON, Prat., c.1450-1500, I, 18). Litargie non vraye c'est une apostume composte de cole et de fleume par voye *ulcerante* ou de vicinité ou cervel en la partie de darier (GORDON, Prat., c.1450-1500, II, 13).

REM. MONDEVILLE ds T-L XI, 33. *Jardin de santé*, c.1500, ds GDC X, 822a.

V. aussi *ulcéré* v. Lexiques [R. M.]

ULCEREUX, **adj.** (ulcéreux)
[GDC : *ulcereux* ; FEW XIV, 4b : *ulcus* ; TLF XVI, 783b : *ulcéreux*]

MÉD. "De la nature de l'ulcère" : ...*ulcereuze* ou de plaie (SAINT-GILLE, Comment. A.Y. L., 1362-1365, 350). ...se il [le lépreux présumé] est rongneux et plein de prurit serpineulx et *ulcereux* (PANIS, Guidon, 1478, tr.VI, doct.1, chap.2).

Rem. *Jardin de santé*, c.1500, ds GDC X, 822a. [R. M.]

-ULE, **suff.** (-ule)
[FEW, Ø lat. *-ulus* ; TLF XVI, 784a : *-ule*]

[Suff. formateur de subst., à valeur diminutive plus ou moins sensible ; dans de nombreux emprunts au lat. en *-ulus*, *-ula*, *-ulum*, *-iculus*, *-icula*, *-iculum*]

A. - [Valeur nettement diminutive]

Rem. V. *canicule* "petite chienne" (*canicula*) ; *caroncule* "petit morceau de chair" ; *corpuscule* ; *facule* "petite torche" (*facula*) ; *fascicule* ; *floscule* "fleur jeune et tendre" (*flosculus*) ; *follicule* ; *homoncule* ; *labellule* "petite tache" ; *leoncule* "petit du lion" ; *manipule* "petite division de l'armée romaine" (*manipulus*) ; *murenule* "petit bijou de femme" ; *navicule* "petite barque" (*navicula*) ; *notule* (*notula*) ; *opuscule* (*opusculum*) ; *pannicule* "petite membrane" ; *pannule* "lobe" ; *particule* (*particula*) ; *pilule* (*pilula*) ; *rimule* "petite fente" ; *tabule* "tablette à écrire" (*tabula*) ; *tintinabule* "clochette" (*tintinnabulum*) ; *vermicule* "vermisseau" (*vermiculus*) ; *versicule* "verset". Valeur dépréciative : *conventicule* "assemblée de second rang, voire illicite" ; *prostibule* "lieu de débauche" (*prostibulum*) ; *receptacule* "lieu de réunion de mauvaises gens".

- En partic. [Désignant des pers. de sexe fém.]

Rem. V. *adolescentule* "adolescente" ; *ancellule*, *ancicule* "jeune servante" ; *juvencule* "jeune femme" ; *muliercule* "petite femme". Valeur dépréciative : *meretricule* "prostituée".

B. - [Valeur diminutive peu sensible, voire absente]

1. [Dans divers emprunts au lat.]

Rem. V. *adminicule* (*adminiculum*) ; *angule* (*angulus*) ; *calicule* "calice" (*caliculus*) ; *canule* (*cannula*) ; *cassule* "capsule" (*capsula*) ; *cedule* (*schedula*) ; *cellule* (*cellula*) ; *clausule* (*clausula*) ; *copule* (*copula*) ; *crepuscule* (*crepusculum*) ; *cubicule* "chambre" (*cubiculum*) ; *dilucule* "jour naissant" (*diluculum*) ; *diverticule* "lieu écarté" (*deverticulum*) ; *ergastule* "prison" (*ergastulum*) ; *fiscedule* (*ficedula*) ; *formule* (*formula*) ; *latibule* "cachot" (*latibulum*) ; *matricule* "registre" (*matricula*) ; *nebule* "nuage" (*nebula*) ; *nodule* (*nodus*) ; *obstacule* "obstacle" (*obstaculum*) ; *pericule* "péril" (*periculum*) ; *pocule* "coupe à boire" (*poculum*) ; *preambule* (*praambulus*) ; *redimicule* "bandeau" (*redimiculum*) ; *spectacule* "spectacle" (*spectaculum*) ; *specule* "lieu d'observation" (*specula*) ; *stragule* "lit, couche" (*sragulum*) ; *vascule* "vase" (*vasculum*) ; *vestibule* (*vestibulum*) ; *virgule* "branche, rameau" (*virgula*) ; *zipule* "fouace" (*zippula*).

2. [Pour désigner des réalités anatomiques]

Rem. V. *auricule* "lobe de l'oreille" (*auricula*) ; *furcule* "clavicule" ; *genicule* "genou" (*genuculum*) ; *glandule* "glande" ; *mandibule* "mâchoire" (*mandibula*) ; *manicule* "main" (*manicula*) ; *muscule* "muscle" (*musculus*) ; *rotule* (*rotula*) ; *scapule* "épaule" (*scapula*) ; *spatule* "omoplate" (*spatula*) ; *testicule* (*testiculus*) ; *uvule* "luette" ; *ventricule* (*ventriculum*) ; *vertibule* "vertèbre" (*vertibulum*) ; *verticule* "vertèbre" (*verticulum*).

3. [Pour désigner des réalités dermatologiques]

Rem. V. *cicatricule* "petite cicatrice" ; *fistule* ; *papule* "petite éminence cutanée" ; *pustule* ; *pellicule*.

C. - [Suff. de la terminologie botanique, dans des noms de plantes]

Rem. V. *bellicule* ; *calendule* ; *crassule* ; *ferule* (par ailleurs "petite palette") ; *herule*, *hierobule* ; *lupule* ; *primule* ; *quercule* ; *tribule* (désigne par ailleurs un piège) ; *veprecule*.

REM. Finale homophone : *crapule* (lat. *crapula*, emprunté au grec) ; *genaticule* "astrologue" (*genethliacus*) ; *juscule* "jus, sauce" (*juscellum*). Finale homophone d'adj. (en *-ulus* ou en *-ulis*) : *contribule* ; *curule* ; *opulentule* ; *ridicule* ; *vernacule*. [R. M.]

ULLEMENT, **adv.** (ullement)

[FEW, Ø lat. *ullus*]

"En aucune façon, nullement" : Le noble roy respondi qu'il ne laisseroit *ullement* qu'il ne secourut la dame (LE BEL, Chron. V.D., t.1, 1358, 289). Estre ne porroit *ullement* Haine en si doulce creature (MARTIN LE FRANC, Champion dames I-II, P., 1440-1442, 229). [aussi p.204] ...on ne pouoit Trouver feu a Romme *ullement* Se querir on ne le venoit... (MARTIN LE FRANC, Champion dames D., t.2, 1440-1442, 80). [aussi p.216] [R. M.]

ULLER, **verbe** (uller[1])

[T-L : *uller*[1] ; GDC : *hurler* ; FEW XIV, 13a : *ululare*]

Empl. intrans. [Surtout du chien et du loup, p. ext. de pers.] "Hurler" : ...de joye vueil *uller*, Quant tu si bien besongnié as. (Mir. ev. arced., c.1341, 136). Ilz *ullent* comme chiens, et, s'ilz sont deux lous, ilz feront si grant noise que [vous dirés que] il y a plus de huit chiens. (GAST. PHÉBUS, Livre chasse T., 1387-1389, 98). Et cela font il quant il fet cler temps et serein ou quant ilz sont jeunes lous qui n'ont encore passé leur an ou quant l'en les apelle en *ullant* pour les encharner. (GAST. PHÉBUS, Livre chasse T., 1387-1389, 98). Les chiens qui sont enragez de telle rage crient et *ullent* a voiz casse, et non pas tellement comme ilz souloient crier quant ilz estoient sains. (GAST. PHÉBUS, Livre chasse T., 1387-1389, 113). Et, s'il ne puet savoir s'il y a loux ou non, quar ilz n'aront point mengié, il les doit apeler et *uller* en tel guise comme fet un chien quant il se reclame, quar un lou se reclame et chante et *ulle* auques en tel maniere. (GAST. PHÉBUS, Livre chasse T., 1387-1389, 239). Les yvrongnes et ceulx qui avoient tout leur temps despendu en gloutonnie et en servir a leur ventre estoient tous enragiez de fain et *ulloient* comme loupz affamez (Horloge de sapience S., c.1389, 103). ...et plusieurs autres faulx crestiens estoient la durement tourmentez et asprement punis et traveillez qui tous ensemble *ulloient* et crioient comme bestes mues a haulte voix par telle maniere et par telle horreur que c'estoit grant affliction (Horloge de sapience S., c.1389, 104). Cy l'enportent hors du champ en *uslant*. (Cycle myst. prem. mart. R., c.1430-1440, 133). Quant les loupz si ont bien *ullé*, Ilz s'en vont querir a mengier [var. hurle]. (Menus propos P., 1461, 99). N'entens pas que qui *ulle* rie, Qui est sans cesser en arsseure. (MESCHIN., Lun. princes M.-G., c.1461-1465, 39). Quant on oyt chiens *uller*, on doit estoupper ses oreilles car ilz apportent mauvaises nouvelles. (Ev. Quen., I, c.1466-1474, 97). ...quant on oit les loups *uller*, on se doit mettre en bon estat car c'est signe de grande pestilence a venir par guerre ou par famine. (Ev. Quen., I, c.1466-1474, 97). Ululo (...) : *uler*, plourer, crier (LE TALLEUR, Vocab. E.M., c.1490, 420).

V. aussi *hurler* [R. M.]

ULLER, **verbe** (uller[2])

[T-L : *uller*[2] ; GD : *usler* ; FEW XIV, 75b : *ustulare*]

I. - Empl. trans. "Brûler (le poil, le duvet), p. ext. brûler, rôtir"

- *Chat ullé.* "Chat brûlé (p. compar. pour désigner qqn d'aspect pitoyable)" : A ton visage remulé [,] Tu es de airage a chat *ullé* ! Tu vaulx plus que ne semble. (Myst. Pass. Amb. R., c.1474-1500, 51). ["Avec ta face rognée, tu appartiens à l'espèce des chats brûlés ; tu vaux mieux que tu en as l'air" (trad. de G. Roques, *R. Ling. rom.* 56, 1992, 336)]

- Au fig. "Enflammer, animer" : Et fourment ymages de cire ; Au feu les font rostir et frire, Pour les cuers des amans *uller* (LE FÈVRE, Lament. Math. V.H., c.1380, 100).

- "Consumer (par la luxure)"

Rem. G. LE MUISIT, c.1347-1353, ds T-L XI, 36.

II. - Empl. intrans. "Brûler, se consumer" : Un point vendra que descendr[ont] En enfer et la *ulleront* (Propr. choses Rosarius Z.S., c.1330, 14). [v.144 ; éd. : "se lamenter" ; ce n'est pas impossible] N'entens pas que qui *ulle* rie, Qui est sans cesser en arsseure. (MESCHIN., Lun. princes M.-G., c.1461-1465, 39).

REM. Sur ce mot, *cf.* G. Roques, *R. Ling. rom.* 54, 1990, 297-298. [R. M.]

ULLOYER, **verbe** (ulloyer)
[T-L : *ulloiier* ; FEW XIV, 13b : *ululare*]

[Du cerf] "Pousser son cri (au moment des amours), bramer" : ...aprés la mi-aoust les cers musent et quierent les biches et *hulloient* [var. hullent] tellement les uns aus autres que il sont oïs de bien loing (HENRI FERR., Modus et Ratio, Livre deduis T., c.1354-1377, 133). [R. M.]

ULTERIEUR, **adj.** (ultérieur)
[GDC : *ulterieur* ; FEW XIV, 7b : *ulterior* ; TLF XVI, 785a : *ultérieur*]

"Qui se produit par la suite, ultérieur" : ...se les admonestés (...) diffèrent (...) de leur inclusion et *ulteriore* detention desister... (MOLINET, Chron. D.J., t.2, 1474-1506, 4).

REM. VIGNAY 1495 (éd. 1531) ds GDC X, 822a. [R. M.]

ULTEUR, **adj.** (ulteur)
[GD : *ulteur* ; FEW XIV, 7b : *ultio*]

"Vengeur" : ...Pleur, Lamentacion, Cures *ultrices* (SAINT-GELAIS, Enéide VI, B., c.1500, 313). Tesiphoné, *ultrixe* et vengeresse, De leurs delitz les tormente et ne cesse Frapper sur eulx d'ung flagel dont est ceincte (SAINT-GELAIS, Enéide VI, B., c.1500, 341).

REM. *Les Passages d'oultremer* (*des forfaitz ulteurs*) et autre ex. de SAINT-GELAIS (*Enéide*, en empl. subst., *Le grant ulteur, preux superbe et hardi*) ds GD VIII, 114a. [R. M.]

ULTIME, **adj.** (ultime)
[GDC : *ultime* ; FEW XIV, 7b : *ultimus* ; TLF XVI, 786a : *ultime*]

"Dernier, ultime" : ...le VIe jour aprés cest *ultime* phaze. (Lettre Philippe, c.1450. *In* : *Chrestom.* R., 113). ...sur le point *ultime* de meschief prochain (CHASTELL., Vérité mal prise K., c.1460, 244). Alexandre de Macedoine (...) fut cestui empereur eslevé entre les hommes jusques à le *ultime* point de louenge, au moïen de sa science et prudence et de astrologie (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 58 r). Aucuns dient que ce fut l'*ultime* conjunction et que avant icelle en fut une moïenne, c'est assavoir avant Jhesu Crist (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 77 r). [R. M.]

ULTIMÉ, **adj.** (ultimé)
[*FEW XIV, 7b : *ultimus*]

"Au dernier degré" : ...nous povons dire et considerer que la malvaise complexion de la marrix, soit froide, soit chaude, soit seche, ou moiste, ou (se) elle est *ultimee*, c'est a dire ou souverain degré de malice (SAINT-GILLE, Comment. A.Y. L., 1362-1365, 140). [C. T.]

ULTION, **subst. fém.** (ultion)
[T-L : *ulcïon* ; GD : *ulcion* ; FEW XIV, 7b : *ultio*]

"Vengeance" : A tous vivans de la foy crestienne, Pour leurs pechiez et obstinacion Tourblans la loy nouvelle et ancienne, Qui font tous maulx et toute ambicion, Fait assavoir la divine *ulcion* Par Jheremie et la sainte escripture, Que le temps vient que li Dieux de nature, Qui plus ne puet soufrir la chose tele, Envoyera sur toute creature Larmes de sang et vengence cruele. (DESCH., Oeuvres R., t.7, c.1370-1407, 114). Nous savons bien, et l'Escripture nous le dit, que *ou temps de ulcion, c'est a dire de vengence*, les richesses ne proufitteront point (PICCOLOMINI, De curialium miseriis epistola L., c.1458-1477, 90). ...la *ulsion* et vengance divine (WAVRIN, Chron. H., t.1, p.1471, 492). Pour ceste molestation Dieu prist sy tresaigre *ulcion* Qu'ilz furent tous par mort souspris, Ainsy que declaration En orez et deduction en ceste matere de pris. (Myst. process. Lille K., t.2, a.1485, 258). O *ultion* redoubtee, Divinement ordonnee, Helas, que avons nous a faire ? (Myst. process. Lille K., t.2, a.1485, 580). [R. M.]

ULTRAMONTAIN, **adj.** (ultramontain)
[FEW XIII-2, 212a : *transmontanus* ; TLF XVI, 789b-790a : *ultramontain*]

"Celui qui habite au-delà des monts (par rapport à la France), Italien"

REM. Doc. 1323 (*Ordonn.* t.1, 778) ds TLF. [R. M.]

ULTRA-, **préf.** (ultra-)
[*FEW XIV, 7b : *ultra* ; TLF XVI, 786b : *ultra-*]

[Forme savante de *outre-*] "Au-delà (de), dans l'espace"

Rem. V. *ultramontain*.

V. aussi *outre-* [R. M.]

ULULATION, **subst. fém.** (ululation)
[T-L : *ullulacïon* ; GD : *ululacion* ; FEW XIV, 14b : *ululare* ; TLF XVI, 791a : *ululation*]

"Hurlement, plainte" : La voix de tristesse s'appelle aultrement contricion, doleur, hayne, detestacion, envye, cruciacion, torsion, plainte, lamentacion, rugissement comme les lyons, gemissemens, langueur, *ululacion.* (GERS., Canticordum G., c.1425-1430, 130).

REM. Ex. XVe s. (P. de LANNOY, *Leg. de S. Antoine, ouyrent ... grans ululations*) ds GD VIII, 114a-b. [R. M.]

ULULE, **subst. fém.** (ulule)
[GD : *ulule* ; FEW XIV, 14b : *ululare*]

"Huppe (oiseau)"

REM. CORBECHON, *Propr. choses*, éd. Lyon, 1485-1486, l. XII, chap.37 (*L'ululle est ung oiseau qui est ainsi appellé parce qu'il crie ainsi comme en ullant*) ds GD VIII, 114b. [R. M.]

ULULEMENT, **subst. masc.** (ululement)
[FEW XIV, 14b : *ululare* ; TLF XVI, 791a-b : *ululement*]

"Plainte" : O doulce Vierge Marie, quelle estoit ta complainte et ton *ululement* (MIÉLOT, Spec. hum. salv. L.P., 1448, 162). [R. M.]

ULULER, **verbe** (ululer)
[FEW XIV, 14b : *ululare* ; TLF XVI, 791b : *ululer*]

"Pousser de longs gémissements, des plaintes" : Toutes tramblent pour le sentensce Que Pynoteüs leur recense Et *ululent* a

haute vois Pour le paour, mes toutes fois Li lyons, qui devoré ot Neptisphelé, paia l'escot, Car li autre le recongneurent (FROISS., Pris. am. F., 1372-1373, 91). Dont il murmure, *Ulule* et plaint et ne fet cure De fresce char ne de pasture Qu'on li aport, ains crete et hure Et fort maudist L'eure, le jour et l'aventure Qui li fu si aspre et si dure (FROISS., Pris. am. F., 1372-1373, 135). ARSENICQ. Je vous requiers, partués nous, Nous languissons piteusement. RICTIOVAIRE. Dicte moy pour quoy et comment Il vous fault braire et *ululer*. (MOLINET, Myst. st Quentin C., c.1482, 127). [R. M.]

ULYSSIEN, **adj.** (ulyssien)
[Ø]
"D'Ulysse"
REM. CHASTELL., ROBERTET, MONTFERRANT, *Douze dames Rhétor*. C., 1462-1463, 28/19 (*ulixien*). [R. M.]

-UME, **suff.** (-ume)
[FEW, Ø lat. *-udinem*]
[Suff. formateur de subst. ; forme quelques subst. fém. ; lat. *-udinem*, devenu **-udne*, *-ume* ou *-une*]
- [Forme *-ume*]
Rem. V. *coutume* ; *enclume* ; *pesantume* "lourdeur" ; avec *-t-* secondaire : *amertume* ; *fresquetume*, à côté de *feschume* "odeur du poisson frais" ; *soueftume* (*suavitudo*). Étendu à *apostume* et *empostume* (*apostema*).
- [Forme *-une*]
Rem. V. *escretune* "crue" (*crescere*). Étendu à *rancune*.
REM. Finale homophone masc. : *legume* (*legumen*). [R. M.]

UN, **art., num. et adj.** (un)
[T-L : *un* ; GD : *le*/*un*[3] ; AND : *un*[1] ; FEW XIV, 55b : *unus* ; TLF XVI, 792a : *un*[1]/*un*[2]/*un*[3]/*un*[4]]
I. - [Article de l'indétermination ou de l'indéfinition ; nominal correspondant]
A. - [Article de l'indétermination ou de l'indéfinition]
1. [Article de l'indétermination (le locuteur présume que l'objet en cause, dont c'est dans le discours la première évocation, n'est pas identifiable par le locuteur parmi les objets de même nom)] "Un certain" : ...la teneur d'*un* arrest ou jugié donné en la court du roy noseignieur pour les diz religieus contre le dit abbé (Chartes Abb. St-Magl. T.F., t.3, 1330, 15). Et en *un* autre lieu dudit parrochage estoit assis *un* arpent de terre en ladicte Cousture Sainte Marguerite, tenant aus murs de l'ostel du Coudray qui estoit aus dictes religieuses, ou quel arpent les diz religieus prenoient toute la disme. (Chartes Abb. St-Magl. T.F., t.3, 1335, 107). S'alai einsi moult longuement, Sans issir de mon pensement, Tant que vi *un* trop biau jardin Qu'on claimme le Parc de Hedin. (MACH., R. Fort., c.1341, 29). Je me nomme Garin et fus nez de Pierregort, filz d'*un* homme qui se disoit Josuer (BAGNYON, Hist. Charlem. K., c.1465-1470, 41).
- [Devant un adj. poss. (de forme toniuque ou atone)] : ...frére, qui estes partans Les biens Dieu, vous orrez par temps Des nouvelles d'*un* vostre amy. (Mir. enf. diable, c.1339, 42). Honoré, soies bauz et liez De par la royne honnorée, Qui veult que ta manne doublée Soit, si la t'envoie par my, Pour partir a *un* sien ami, Qui par cy assez tost venra (Mir. enf. diable, c.1339, 42). *Un* mien cousin me vint veoir (Mir. abbeesse, 1340, 64). *Un* mien sergent loyal et fin... (Mir. ev. arced., c.1341, 133). Sez perez, qui avoit non Spurius Lucretius, avecquez *un* son ami apelé P. Veler... (BERS., I, 1, c.1354-1359, 58.6, 97). Sire, vous avez une fille Dont Dieu vous face pére lié, Laquelle, sur ce conseillié, Pour *un* nostre ami requerons Par mariage (Mir. chan., c.1361, 154). *Un* tien servant ochi veras (FROISS., Par. am., c.1361-1362, 43). ...et, comme j'ay dit, a fin que leurs exemples ne soient estrangees ou, comme fausses, oubliees et despitees, Constantin de nostre loy crestienne, Theodosius, Justinien, Leon et les autres trescrestiens princes ont eu pooir de bien aprendre et entroduire *un* nostre prince crestien du temps present. (FOUL., Policrat., IV, 1372, 64). ...*un* leur manoir et ses appartenances, assis en ladite ville des Essars (Chartes Abb. St-Magl. T.F., t.3, 1376, 464). En cel angle la voy assis *Un* nostre servant, Alexis, Qui la s'est tenuz si long temps Qu'esté y a dis et set ans, Pour nous servir plus humblement Et de cuer plus devotement (Mir. st Alexis, 1382, 337). ...a ouvert *un* leur coffre, et en ycellui a prins plusieurs aneaux d'or et autres choses (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 195). Noble et puissant roy, dist Remondin, il est bien verité qu'il a grant temps que *un* vostre predecesseur regna. (ARRAS, c.1392-1393, 56). ...et *un* sien frere plus jeune de lui (Chartes Abb. St-Magl. T.F., t.3, 1400, 776). ...après *un* mien volume appellé de la Mutacion de Fortune... (CHR. PIZ., Faits meurs Ch. V, S., I, 1404, 7). Faictes nous tost venir, et sans point deslaier, *Une* nostre sujecte c'on dist qu'elle divine. (Pass. Semur D.M., c.1420 [1488], 79). Mais le grant bien que chascun d'eulz attendoit par le benefice de fortune, Daire seullement le gaigna par la subtillité d'*un* sien varlet, qui avoit nom Orbarès. (LA SALE, Salade, c.1442-1444, 30).
- [Devant un adj. num. (gén. substantivé)] : Mais, par m'ame, nulle mercy N'aray de vous, n'en doubtez point, Que je ne vous mette en tel point, Se de ce la truis ynocent, Et fussiez aussi bien *un* cent Conme deux estes. (Mir. abbeesse, 1340, 79). Pour ce doivent estre flechis Voz cuers a tendre au bien commun, Car ne leur vauldroit tant comme *un* Cent mille autres (CHR. PIZ., Chem. estude P., 1402-1403, 143). Que se vous esties surprenant, Suyvre vous pourroient en la ville Voz anemis, jusques dedans Et faire des maulx *ung* cent mille. (Myst. siège Orléans H., c.1480-1500, 169). Et si avons pareillement Force vivres et artillerie, Que pour *ung* huit jours plainement Ceans ilz nous auront mie. (Myst. siège Orléans H., c.1480-1500, 339).
- *Un petit (de).* V. *petit*
- *Un peu (de).* V. *peu*
2. [Article de l'indéfinition]
a) [Rattache l'objet à une classe] "Un ... parmi d'autres de même nom" : Che n'est pas encore scienche, mais c'est *ung* desir de scavoir la doctrine de chaschune chose. (DAUDIN, De la erudition H., c.1360-1380, 83). Mort est *ung* sompne eternel (DAUDIN, De la erudition H., c.1360-1380, 346). Vous n'estes pas venus en estat de preud'omme, mais d'*ung* traittour et de *ung* espieu. (FROISS., Chron. M., XIV, c.1375-1400, 56). ...son mary est *ung* bon home qui a une tres grant amitié avecques elle et lui fait tous les pleisirs qu'il peut (Quinze joies mar. R., c.1390-1410, 49). Lentiscus est *ung* arbre qui rent huille (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 140).
- [Sous la forme *uns*, trace du cas sujet] : Et estoient les .III. pierres de moult grant dignité : li uns iert *uns* sardoines, li secons *uns* onicles et li tiers *uns* fin dyamans (Bérinus, I, c.1350-1370, 86).
- [Précédé de l'article *le* (l'objet est défini par son appartenance à une classe définie, mais indéterminé dans cette classe)]
. *L'un* + subst. : Si commencièrent à... propose trettiés de pais entre l'*un* roy et l'autre (FROISS., Chron. L., V, c.1375-1400, 83).

. *Les uns* + subst. : ...car les *unes* fins sont les operacions, les autres sont aucunes oeuvres ou choses faites hors les operacions ou façons (ORESME, E.A., c.1370, 103).

b) [Opère un tirage aléatoire sur une classe] "Un ... quel qu'il soit" : ...il n'ot onques *un* villein pensement En nos amours. (MACH., J. R. Beh., c.1340, 64). Ce sont dures choses pour *ung* roy et *une* dame aussy. (FROISS., Chron. M., XIV, c.1375-1400, 61). Pour fere vin muscadet, prenez *un* fil de fer et le boutez en la moelle de la plante du sep (Hent. soutill. L., c.1466, 85).

- [Avec une valeur générique (ce qui est dit est vrai d'un objet quelconque de la classe en cause, et cela donne à penser que c'est vrai pour tous)] : Car pour *un* cuer saouler Et soustenir, Plus querir Ne doit merir Qui aimme fort. (MACH., R. Fort., c.1341, 16). ...*un* grant cerf froye bien aucune foiz en petiz arbres (GAST. PHÉBUS, Livre chasse T., 1387-1389, 153). Et, se le veneur est en requeste, il ne li convient mie fere si grant maistrise come a *un* cerf, quar, come j'ay dit, *un* sangler ne fet point de reüses einsi que *un* cerf, si n'est pour demourer aux abaiz et atendre les chienz (GAST. PHÉBUS, Livre chasse T., 1387-1389, 232). Item , tant est *ung* cheval plus court, maistre Jehan, tant a plus fort eschine. (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 140). Par gloutonnie tout pechié S'ensuit et toute mauvaistié, Et pour ce, *un* chascun fuir La doit, et non pas ensuir (CH. D'ORLÉANS, L. péché C., 1404, 548). Se d'aventure, *un* homme bat sa femme enchainte ou la pile du pié, lors qu'elle enfantera, moult grant traveil en aura, et bien souvent les en couvient morir. (Ev. Quen., I, c.1466-1474, 87). *Un* homme qui femme prent par mariage doit savoir qu'elle ne soit nee sur jour perilleux, s' il n'en veult avoir povre joye. (Ev. Quen., II, c.1466-1474, 143).

- [Précédé de l'indéf. *tout*] *Tout un* + subst. "N'importe quel" : Apres il monstre que tout *un* mouvement circulaire n'est pas contraire a tout *un* autre circulaire et par .II. raysons (...). (ORESME, C.M., c.1377, 92).

B. - [En empl. de nominal indéterminé ou indéfini]

1. [Précédé de l'article déf. (l'objet est défini par son appartenance à une classe définie, mais indéterminé dans cette classe)] *Li uns. L'un. Les uns*

a) *Li uns*

- [Comme sujet sing.] : Pren moy deus sëaus en un puis, Qu'assez bien comparer li puis : Li *uns* est pleins, li autres vuis (MACH., R. Fort., c.1341, 32). ...si qu'il avient, quant li *uns* dit aucune chose, il crïent ensemble tuit a une voix que ce est verité que il a dit (Bérinus, I, c.1350-1370, 62). Et estoient les .III. pierres de moult grant dignité : li *uns* iert uns sardoines, li secons uns onicles et li tiers uns fin dyamans (Bérinus, I, c.1350-1370, 86). Sire, fist don li *uns* des messagies, je vous dy que... (Bérinus, I, c.1350-1370, 105). Atant de là se departirent, Et en pluseurs pars se partirent, Car chascuns logier s'en ala, Li *uns* sà et li autres là, Li *uns* pis et li autres mieus, Près dou chastel, en pluseurs lieus. (MACH., P. Alex., p.1369, 149). Li *uns* vient presenter sa letre Et li autres lui vait promettre Que il le servira du tout (CHR. PIZ., M.F., I, 1400-1403, 79).

- [Comme sujet plur. (deux par deux, en fait un par couple)] : Dont regarderent li *uns* Berinus et li autres le corps ouquel l'en trouva ce coutel (Bérinus, I, c.1350-1370, 100). ...ains se retrairent d'une part a un recoy, dont baisierent li *uns* l'autre plus de cent foiz et conterent de leurs besongnes ainsi qu'il estoit advenu a chascun. (Bérinus, I, c.1350-1370, 128). Il y a en ceste terre .III. rois, et heent li *uns* l'autre de mortel haÿne (Bérinus, I, c.1350-1370, 264). ...aucuns messages ne povoit venir de l'un ost a l'autre, si que li consul firent leur besoignez par plusieur jours sanz que il peussent savoir li *uns* de l'autre que il fesoient. (BERS., I, 9, c.1354-1359, 43.4, 79). Lesquelx parlerent li *uns* aus autres, et s'entredemanderent s' il avoient riens gaigné (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 64). ...puis IIJ ou IIIJ ans a ou environ, ilz se acointerent li *uns* de l'autre en la ville de Saint-Quentin en Vermendois, fiancerent l'un l'autre, et depuis tousjours ont continuelment esté ensamble (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 159). Et atendirent li *uns* l'autre en une place qui la estoit (FROISS., Chron. D., p.1400, 117).

b) *L'un* : Or couvient il par mainte guise Que je par quelque voie quiere Bon conseil en ceste matiere : A deux conseillier m'en vouldray, Dont a l'*un* mon fait escripray, C'est a mon vray loyal ami, Qui ara grant pité de mi (DESCH., M.M., c.1385-1403, 36).

- *L'un de* : ...et par vertu du povoir a nous commis du roy noseigneur par ses dites lettres, vous mandons et commetons a chascun de vous que vous ou l'*un* de vous qui requis en serez metez ou faites metre la sentence parmi laquelle ces presentes sunt annexees... (Chartes Abb. St-Magl. T.F., t.3, 1330, 34). Gaind est li *une* des plus fortes villes dou monde (FROISS., Chron. R., X, c.1375-1400, 60).

- [Opposé à *l'autre*] : Car selonc ce qu'Amours le vuet Deduire, il s'esjoïst ou duet, Et selonc l'estat de Fortune Qui les amans souvent fortune, L'*un* bien, l'*un* mal, l'autre a sa guise, Selonc ce qu'elle se desguise. (MACH., R. Fort., c.1341, 32). ...tout einsi truis Que Fortune par ses conduis Monte l'*un*, l'autre avale (MACH., R. Fort., c.1341, 36). ...tousjours boire vin ou tousjours boire eaue est contraire l'*un* a l'autre (DAUDIN, De la erudition H., c.1360-1380, 26). Jehans de Launoit ... avoit plus chier à estre ocis que ars ; et il fu l'*un* et l'autre (FROISS., Chron. R., X, c.1375-1400, 70). Maiz tous deux ne sont point faulsaires : Si rescourray A l'*un* mon cuer quant je pourray ; Neantmoins a l'autre demourray (CHART., L. Dames, 1416, 265).

c) *Les uns*

- [Comme sujet sing. (pour *li uns*)] : Les *uns* fiert et fait clamer las Et les autres desrobe, helas ! (Mir. st Guill., c.1347, 6).

- [Comme plur.] : Mais un descort s'est nez ouan Entre nous cardinaux de Romme, Pour ce que les *uns* font d'un homme Pape c'on appelle Ynocent, Les autres sont d'un autre assent Et ont nommé Perre Lyon (Mir. st Guill., c.1347, 7). Et si s'en venoit tout devant le chevalier a qui on avoit laissié un eueil, et admenoit les autres aprés soy, tenans les *uns* aux aultres. (Bérinus, I, c.1350-1370, 127). Si fu ainsi que a celle allee il conquist pluseurs pueples, desquelz les *uns* il conquist par force, les autres il reçut en la societé rommainne par dedicion. (BERS., I, 9, c.1354-1359, 15.2, 26). En tesmoing de ce, nous a ces lettres avons mis le seel de la prevosté de Paris, faittes, passees et accordees doubles soubs une meismes teneur du consentement des diz preneurs, c'est assavoir pour les diz religieus les *unes*, et pour ledit Gieffroy les autres, l'an de grace MCCCLX huit, le venredi XXIX jours de decembre. (Chartes Abb. St-Magl. T.F., t.3, 1369, 386). ...et de y getter leurs trubles et lingnes de dessus les bors et boux des bateaux qui estoient a terre et atachez a la rive de la dicte riviere, et aussy de dessus ceulx qui estoient atachez et fermez les *uns* aux autres (Chartes Abb. St-Magl. T.F., t.3, 1377, 474). ...et ouquel voiage ont esté mors pluseurs grans seigneurs et autres, les *uns* par pestilence de grant chaleur qui a esté, et secheresses et pourretures de charoignes, les autres de grans mesaises et necessité, les autres autrement. (BAYE, II, 1411-1417, 80).

. *Les uns de* : La fin fu tele car les *uns* d'eus geterent leurs armes et se getoient en l'ieve et se roioient ; les autres, demendres

que il deliberoient de se combatre ou de s'en foÿr, furent opprimez par les Romainz (BERS., I, 1, c.1354-1359, 27.11, 47).

2. [Sans article] : Et avint que .I. jour il estoit alés rivoiier, et jetta son fauconnier .I. faucon apriés le hairon, et li contes aussi *un*. (FROISS., Chron. D., p.1400, 806). Nonobstant que Romulus, qui fonda Romme, comme il establisist plusieurs nobles ordennances, fist eslire entre mille de ses gens d'armes, *un*, le meilleur (CHR. PIZ., Faits meurs Ch. V, S., I, 1404, 116).

- *Un des* : Pour le corout du duc esbatre Respondit tantost *un* des quatre : ... (Tomb. Chartr. Trois contes S., c.1337-1339, 80). Et puet le veneur lier le meistre ou meistres, qui est la grosse corde qui tient au laz, a un arbre, ou le puet lier a *un* des bastons du pertuis. (GAST. PHÉBUS, Livre chasse T., 1387-1389, 253). L'ome est moult ahonté de sa feme qui est vulgaument affollee, car a l'aventure quelque gallant la tient a sa meson davant lui honteusement, et me semble que c'est *ung* des grans tourmens que home peut avoir. (Quinze joies mar. R., c.1390-1410, 91). ...*un* des diz religieux, passanz d'aventure par la rue et les vist entrebatanz... (Chartes Abb. St-Magl. T.F., t.3, 1392, 650).

- *Un de ces* + subst. : *Un* de ces jours serez contesse (Mir. Amis, c.1365, 22). Par ce fil, mais que li rois de France lor voelle renvoiier, se porent il *un* de ces jours retourner et ocire ce d'Artevelle (FROISS., Chron. D., p.1400, 451). Va y veoir *une* de ces nuytz, Et je vueil que tu y aye part. (Myst. st Laur. S.W., 1499, 279).

- [Opposé à *autre*] : La m'assis pour prendre repos Et pour mettre a point mon propos Qui estoit tous entremellez Et si entrepris de tous lez De pensées contrarieuses, *Unes* douces, autres grieteuses... (MACH., D. Aler., a.1349, 386). Puis... se misent à le voie... et estoient bien sis mille hommes, *uns* et autres (FROISS., Chron. L., II, c.1375-1400, 166).

. *Ne un ne autre.* V. *autre* "Personne" : Vous deux d'une part et moy d'un' aultre Prenons, affin que ne viengne ne *ung* ne aultre Qui en puisse le corps pourter. (Pass. Autun Biard F., 1470-1471, 137).

II. - [Numéral (comme adj. dét. ou en empl. de nominal)]

A. - [Comme adj. dét.]

1. [Marque l'unicité dans la quantification ou l'ordination] "Un seul" : ...en disant que, se einsi ne le faisoient ou le venissent deffendre ou eus opposer y souffisaument dedens *un* an ensuivant le dit jour que les diz sergens y estoient alez la dite premiere fois (Chartes Abb. St-Magl. T.F., t.3, 1338, 78). Et furent faitez les choses dessus dites, present bonnes gens, en baillant *ung* denier Dieu au dit prieur. (Chartes Abb. St-Magl. T.F., t.3, 1354, 191). Et semblablement, en icellui temps mesmes, *un* ou deux jours ensuivans ce que dit est... (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 220). ...sans actendre *un* moys ou deux ains que aprestéz fussent ne venus au mandement (CHR. PIZ., Paix W., 1412-1413, 135).

- *Un seul* + subst. : J'oseroye, pour voir, jurer Que, s'*un* seul jour aviez esté Ou deduit que g'y ay trouvé, Jamais departir ne vauriés (Dit prunier B., c.1330-1350, 52). Et si tost qu'elle dit le m'ot, Je n'eüsse dit *un* seul mot Pour toute l'empire de Romme (MACH., R. Fort., c.1341, 26). En la chambre à parer entrerent Qu'onques *un* seul mot ne sonnerent (MACH., P. Alex., p.1369, 267).

- [Dans les noms de nombres] : Ce fu fait le samedi huit jours ou mois de juing, l'an mil trois cens trente et *un*. (Chartes Abb. St-Magl. T.F., t.3, 1331, 41). ...cent et *un* soulz quatre deniers (Chartes Abb. St-Magl. T.F., t.3, 1364, 276). Le roy Edouard le conquist en vingt et *un* jours (COMM., I, 1489-1491, 216).

2. [Marque l'unicité en dépit d'une pluralité de composants] : Nous faisons assavoir que pardevant nous en jugement pour ce personelment establiz Mahy de Plailli, tavernier, bourgois de Paris, demourant en l'encloistre de l'eglise de Sainte Oportune, et Agnés, sa fame, a la quele il donna auctorité quant aus choses qui ensuient, recognurent en droit, de leurs bonnes volentez et de certaine science, euls d'*un* commun assent avoir vendu... (Chartes Abb. St-Magl. T.F., t.3, 1333, 53). ...si qu'il avient, quant li uns dit aucune chose, il crïent ensemble tuit a *une* voix que ce est verité que il a dit (Bérinus, I, c.1350-1370, 62). Et puis s'en vinrent... en escriant d'*une* vois : "Saint George !" (FROISS., Chron. L., VI, c.1375-1400, 68). ...sa navie, où bien avoit sis vingt vaissiaus d'*une* flote (FROISS., Chron. R., VIII, c.1375-1400, 143). Je conseille que nous fuissiens tous de *une* aliance et d'*un* acord (FROISS., Chron. R., X, c.1375-1400, 186). Et... regardoient... la grosse bataille des Flamens tout en *une*, qui aprochoit durement (FROISS., Chron. R., XI, c.1375-1400, 53). En .IJ. amans qui s aimment signourie Estre ne doit, einsois doivent avoir *Un* cuer, *une* ame et *une* maladie, *Une* pensée, *un* desir, *un* voloir (MACH., L. dames, 1377, 229). Oncq ensemble n'avïons riens parti Mais *un* desir, *un* vouloir, *un* parti, *Un* cuer entier de deux cuers miparti, Pareil plaisir et commun sentement. (CHART., Compl., 1424, 326).

- [Marque une identité] : Et s'entre amoient ainsi que enfans freres font et se vetoient de robbe et d'abis ensamble, car ilz estoient auques d'*un* grant et d'*un* eage (FROISS., Chron. M., XII, c.1375-1400, 83).

B. - [Comme nominal] "Un seul" : ...liquelz les conseilla que il les occeissent sanz ce que il en demourast *un*. (BERS., I, 9, c.1354-1359, 3.7, 5). Et toutes voies les roys sont obligiéz de loy pardurable qu'il n'aient pluseurs femmes, et, non obstant que es autres soit souffert que un homme ait pluseurs femmes, si n'en doivent les roys avoir que *une*. (FOUL., Policrat., IV, 1372, 59). Et, quant une louve est chaude, s'il a lous ou païs, ilz vont touz aprés elle, einsi comme font les chiens aprés une lisse quant elle est chaude, mais jamais nul ne l'alignera fors que *un*. (GAST. PHÉBUS, Livre chasse T., 1387-1389, 92). Et einsi en prendra deux ou trois ou au moins *un*. (GAST. PHÉBUS, Livre chasse T., 1387-1389, 235).

- *Un à un.* "Un par un, l'un après l'autre (chaque fois un seul)" : Si ne puet qu'il ne viengne une heure Qu'un coup a la belle demeure, Et par ce seul coup en descent, Après, *un* a *un*, plus de cent, Dont li periers est abatus. (DESCH., M.M., c.1385-1403, 65). Qant il orent ce fait, il laissierent une petite plance aler, sus laquelle lors gens montoient *un* a *un* et rentroient ens ou chastiel. (FROISS., Chron. D., p.1400, 471). NATHALIE. Helas ! vous souffrés grant laidure, Grant peinne et doleur importune ; Vous playes nettieray *une* a *une* De ce linge et gourverneray Le plus doulcement que pourray, Tant que m'avrés em conpaignie. (Myst. st Adr. P., c.1450-1485, 120). ...et parlions quelquesfoiz deux ou trois ensemble, et ledit duc disoit : Ho, *ung* à *ung*. (COMM., III, 1495-1498, 234).

. *Un et un.* "Un par un, l'un après l'autre" : L' EMPEREUR. Maishuit pour deffendre trop tart Venront. Que n'entrons dessus eulz ? Avant : *un* et *un*, deux et deux. Entrez touz ens. (Mir. Oton, c.1370, 333). On lui fist faire ung pertuis ou mur que ne fu pas trop grant, par lequel *ung et ung* ilz issoient (FROISS., Chron. M., XII, c.1375-1400, 30). VII. maris *un* et *un* Estranglerent (DESCH., M.M., c.1385-1403, 12). LE PREMIER SERGENT. Nostre gent se pert *une* et *une* ; J'en voy la ja ung qu'est noyer. (Myst. st Adr. P., c.1450-1485, 180).

- [Indiquant la proportion de participants à un combat] Numéral + *contre un* : Car briefment seront en tel place Qu'il trouveront leurs anemis, Mil contre *un* (MACH., P. Alex., p.1369, 50). Et s'estoient XXX. contre *un* De gens d'armes et de commun, Li Sarrazin, que Dieus confonde ! (MACH., P. Alex., p.1369, 157). Car il doubtoit moult la vaillance Dou Caraman et sa puissance, Et ce qu'il avoit tant de gens Que contre *un* estoient deus cens, Voire encore plus (MACH., P. Alex., p.1369, 171). ...noz ennemis sont bien dix contre *un* de nous. (ARRAS, c.1392-1393, 108). ...et avoient esté li François bien diis contre *un*. (FROISS., Chron. D., p.1400, 743). Ilz estoient plus de dix contre *ung* (Myst. siège Orléans H., c.1480-1500, 344). Dix estoient contre nous *ung*, Et si guangnasmes la journee (Myst. siège Orléans H., c.1480-1500, 653). Mais, s'ilz n'y viennent plus de six Contre nous trois, c'est deux contre *ung* (Myst. Pass. Troyes B., a.1482, 764).

. [Dans une formule de pari, marquant le haut degré d'une certitude] *Cent contre un.* V. *cent*

. [Pour marquer la force d'un argument, d'un conseil...] *Cent pour une.* V. *cent*

III. - [Adj. qualificatif]

A. - [D'une pers. ou d'une chose]

1. [Idée d'uniformité] "Qui n'a pas de parties, qui ne présente pas de disparités" : ...mais convient que chascune partiete, tant soit petite, du corps compost soit mixte des .IIII. elemens, car autrement tel corps ne seroit pas proprement *un*. (ORESME, C.M., c.1377, 616). Pour ceste cause fu ceste .IXe. espere des anciens en grec appellee aplanos, c'est a dire sans erreur. Car avecques ce qu'elle est de tres simple sustance tres egal et *une*, a elle aussy tres simple mouvement tres *un* et tres egal sans quelconques diversité. (EVR. CONTY, Harm. sphères H.P.-H., c.1400, 11). Ceste diffinition se prend selon l'ethymologie, c'est a dire l'interpretation de la diction et du mot, car personne selon l'interpretation du nom vault a dire comme chose par soy *une* (Somme abr., c.1477-1481, 130).

2. [Idée d'invariance] "Qui ne change pas" : ...el [Fortune] n'est pas tousjours *une*. (CHART., L. Paix, a.1426, 419). Comme le subgiet de Fortune Que j'ay esté en ma jennesse, Encores le suis en viellesse ; Vers moy la treuve tousjours *une*. (CH. D'ORLÉANS, Rond. C., 1443-1460, 412). Fortune n'est pas toujours *une*. (Mir. st Nic. juif, c.1480-1500, 98).

- [De l'opinion] "Invariant et partagé" : ...Selon l'oppinïon commune Qui estoit en noz subgez *une*. (Gris., 1395, 95). Semblablement ceulx du chapitre Sont d'une oppinion tout *une*. (LA VIGNE, S.M., 1496, 415).

- *Tout est un à qqn.* "Tout est égal à qqn, il n'a pas de préférence" : Pour ce l'ay dit que, quant j'estoie De l'estat qu'innocence avoie, Que juenesse me gouvernoit Et en oiseuse me tenoit, Mes ouevres estoient volages : Varians estoit mes corages ; Tout m'estoit *un*, quanque vëoie, Fors tant que toudis enclinoie Mon cuer et toute ma pensée Vers ma dame, qui est clamée De tous seur toutes belle et bonne. (MACH., R. Fort., c.1341, 3). Il n'euist cure où il euist pris terre, ou en Poito ou en Bourdelois : tout li estoit *un*, mès que il fust oultre le mer (FROISS., Chron. R., VIII, c.1375-1400, 95).

- *Qqn est en un.* "Qqn ne change pas (d'avis)" : Ne onques on ne li pot oster ne brisier son dit pourpos que toutdis il ne fust en *un*, et encores plus fermes et plus entiers (FROISS., Chron. L., VI, c.1375-1400, 203).

B. - [De plusieurs pers. ou de plusieurs choses ; idée d'équivalence ou d'identité] "Qui est équivalent, égal, identique"

1. *Estre (tout) un*

- "Être la même chose" : Je vous confesseré tout voir : Dès lor qu'Aubin ma fille ot prise, De lui amer fui si esprise De bonne amour conme mon filz Que soiez certain, sire, et fiz, Pluseurs l'amour bien apperçurent, Dont telx oppinions conçurent Qu'il me mistrent sus tel diffame Que tout aussi con de sa femme, Ce disoient, de moy faisoit Toutes les foiz qu il lui plaisoit, Et de nous deux c'estoit tout *un*. (Mir. femme, 1368, 204). Item, eslire tres bonnes choses et avoir de telles choses vray opinion, ce n'est pas tout *un*. (ORESME, E.A., c.1370, 187). Et opinion est plus de autres choses et autrement, car opinion ne s'applique pas a l'execucion et au fait comme fait eleccion et ainsi n'est ce pas tout *un*. (ORESME, E.A.C., c.1370, 187). Et donques n'est ce pas tout *un* suppouser une chose false et la suppouser impossible. (ORESME, C.M., c.1377, 210). ...es bestes le milieu de la beste et le milieu de son corps ne est pas *un*. (ORESME, C.M., c.1377, 516). Et aussi li vueill aprendre que routes et erres vuelent dire, quar ce est tout *un*. (GAST. PHÉBUS, Livre chasse T., 1387-1389, 151).

- "Être une seule chose" : Egardez, Gautier : veez vous La mairesse aler et son gendre ? Pour certain l'en me fait entendre Qu'il sont tout *un*. (Mir. femme, 1368, 178). Et ceuls qui sont parfects amis sont comme tout *un*. (ORESME, E.A.C., c.1370, 414).

- [De choses] *Estre unes à.* "Être communes à" : Quant aus armes estoit il ainsi car les targes estoient *unes* aus Grieux et aus Rommainz (BERS., I, 9, c.1354-1359, 19.7, 36).

- [De pers.] "Être d'un même avis" : C'est un grant peril pour tout ce royaulme, car, se les communaultez s'esmouvoient et resveilloient, il ne puet estre que grant meschief n'aviengne en Angleterre, ou cas que les seigneurs ne sont mie tout *ung*. (FROISS., Chron. M., XIV, c.1375-1400, 58).

. *Estre (tout) à un* : J'ay oy de toutes voz oppinions, qui au regart de la foy mentie et du pardon estes toutes a *un*. (LA SALE, J.S., 1456, 14). Ce sera donc le meilleur Quant vous estes tout a *ung* (Myst. st Martin K., a.1500, 217). S'ainsi questions tu nous feisses Avecques moy rien ne perdisses Moy et toy a *un* feussion. (Myst. st Martin K., a.1500, 376).

2. *Faire tout un de* (plusieurs pers.) "Traiter de la même façon" : Nous sçavons qu'en raison prouvable Qu'en ton fait n'a que verité, Et que, par tres bonne equitté, La voye de Dieu nous enseignes Sans ce que la personne preignes Plus que l'autre : tu faiz tout *ung* Du roy et du petit commun. (Myst. Pass. Troyes B., a.1482, 611).

- *Prendre pour un.* "Considérer que c'est la même chose" : Et aussi dient aucuns que le desactrempé est incontinent et l' incontinent est desactrempé, et prennent confusement tout pour *un*. (ORESME, E.A., c.1370, 365).

3. *À un.* "De la même façon" : Et tele chose est nee et ordenee pour estre faite a *un*. (ORESME, E.A., c.1370, 424).

- *En un.* "En un même lieu, de manière convergente" : Et ce je entent du premier ciel et du premier mouvement, car es cielz qui sont sous ce premier pluseurs mouvemens conviennent et sont concurenz en *un*. (ORESME, C.M., c.1377, 410). L'en voit par experience que par force de feu d'une masse ou il a de l'or, l'or est tout assemblé en *un* et toutes les autres choses sont separees de l'or et chascune assemblee en *un*. (ORESME, C.M., c.1377, 654).

IV. - [Subst. fém. plur.] *Venir à ses unes.* "Parvenir à ses fins" : Ou j'eusse venu a mes *unes*. (Mandel. T., c.1450-1475, 184).

Mais, monseigneur, tenez maniere, Ne descouvrez point telz rencunes : Nous viendrons tres bien a noz *unes* Et si semblera qu'on n'y touche. (Myst. Pass. Troyes B., a.1482, 592). [Aussi GRÉBAN, *Pass.* J., c.1450, 16785] [R. M.]

UNANIME, **adj.** (unanime)
[T-L : *unanime* ; GDC : *unanime* ; FEW XIV, 27a : *unanimus* ; TLF XVI, 799a-b : *unanime*]

"En conformité de sentiment ou d'opinion avec tous les autres, unanime" : ...d'un courage *unanime* : unanimis (Gloss. gallico-lat. M.M., c.1425-1450, 269).

Rem. *Myst. Viel test.* R., t.1, c.1450, 226 (v.5877).

- Empl. subst. : Le jeu fait mille desraisons (...), Les *unanimes* rend desroux. (RIVIÈRE, Nef folz D., 1497, 478). [R. M.]

UNANIMITÉ, **subst. fém.** (unanimité)
[T-L (renvoi) : unanimité ; GDC : *unanimité* ; FEW XIV, 27a : *unanimus* ; TLF XVI, 799b-800a : *unanimité*]

"Conformité de sentiment ou d'opinion avec tous les autres, unanimité" : Item, il appert apres par l'acteur, ce est Homerus, que il ne loe pas *unanimité* ou concorde que le mari et la femme ont ensemble laquelle est faicte vers malvés services ou vers malveses operations, mes celle qui est justement conjointe en courage et en prudence. (ORESME, Ycon. Arist. M., 1374, 843). Apres il conclut en declarant quelle *unanimité* il doivent avoir. (ORESME, Ycon. Arist. M., 1374, 844). *Unanimité* : unanimitas (...), d'un courage, d'une voulanté (Gloss. gallico-lat. M.M., c.1425-1450, 269).

REM. GOULAIN 1374 (*ceulz qui ont unanimité*) ds GDC X, 822b. [R. M.]

UNEFOIS, **adv.** (unefois)
[FEW XIV, 54a : *unus* ; FEW XIV, 411a : *vices*]

[Mot outil destiné au lemmatiseur] [LGeRM]

UNETTE, **subst. fém.** (unette)
[T-L : *unetes* ; GD : *unete* ; *FEW XIV, 55 : *unus* (?) (?)]

Estre, venir à ses unettes. "Être réduit à une situation extrême, désespérée (?)" : Ore le grant dyable y ait part, Nous sommes bien a nos *unetes*. (Myst. Incarn. Nat. L., t.1, c.1454-1474, 174). Mais pour plus cler les voir te fault lunettes Qui discernent les blanches des brunettes : La comprendras si vraye as sapience, Que de ton hault viendras a tes *unettes*, Et lors diras : Dieu, qui tiers et ung estes, Je cry mercy a vostre prescience ! (MESCHIN., Lun. princes M.-G., c.1461-1465, 28). [*Cf.* note de l'éd., p.99 (commente notamment l'ex. de la *Farce de Jolyet* (fin XVe s. ?) que cite GD VIII, 116c, Tissier, t.9, 127)]

REM. "Paraît avoir un caractère régional (Ouest et Normandie)", G. Roques, *R. Ling. rom.* 60, 1990, 312 [R. M.]

UNGIMERE, **subst. fém.** (ungimère)
[GD : *ungimere* ; FEW XXI, 417b : o.i.]

"[Maladie]"

REM. GOULAIN 1374 (*la maladie des bouches qui s'esprenoient es eaues, et appeloit on celle maladie ungimere* (...) *par quoy enfleures s'ensuyvoient*) ds GD VIII, 116c. Peut-être à lire *inguinereinguinaire* v. Lexiques, FEW IV, 691b : *inguen*. [R. M.]

UNI, **adj.** (uni)
[FEW XIV, 46b : *unire* ; TLF XVI, 801a : *uni*]

A. - [D'une pers. ou d'une chose] "Qui ne varie pas" : J'ay mon procès aussi *uni* Comme devant et aussi ferme En son estat (MACH., J. R. Nav., 1349, 224). Apprés le trespas de Pappe Urbain V^{e}, seul et *uny* (...) ; dont ne tarda gaires que (...) la plus grant partie des cardinaulx (...) firent citer ledit Pappe Urbain [VI] (LA SALE, Salade, c.1442-1444, 188). S. NICOLAS. En ce trosnë et souverain empire, Par trinité essence tres *unie*, Dieu eternel ou tout mon voloir tire Pour atirer ta grant grace infinie, Je te magnifie (Mir. st Nic. juif, c.1480-1500, 101). Chacun soit *ungny* et de mesme, Et prenez coraige et vigueur, Que mieulx fauldroit que fussiez boisme Qu'Anglois eussent sur vous l'onneur. (Myst. siège Orléans H., c.1480-1500, 463). Le vray tytan qui tout le monde voyt, Dont la bonté est parfaicte et *unye*... (SAINT-GELAIS, Séj. honn. D., c.1490-1495, 231). Soubz laz cy eulx sont de douleur ternye Ny en moy n'ay le hault don precïeulx Es cieulx tirant fors de sa grace *unye* Uny vouloir, concorde reunye Y ay trouvé pour en bien me reffaire (LA VIGNE, S.M., 1496, 354).

Rem. Ex. d'a.fr., *cf.* TLF, 816b (c.1170).

B. - "Qui ne présente pas de disparités, harmonieux" : Et tout devant cellui chastel a une moult grant et belle place vuide, longue et large et *unie* (Voy. Jérus., c.1395, 61). Unité en substance cause ydemptité, c'est a dire que les choses qui sont *unies* en substance et d'une substance sont equales et pareilles en substance. (Somme abr., c.1477-1481, 127). La gorge avoit comble et *unie*, paree de monilles precieulx et d'autres enrichiz joyaulx (SAINT-GELAIS, Séj. honn. D., c.1490-1495, 124). Nepple est sans plus une petite ville Assez passable, bien ample, bien *unie* En sa façon d'apparence gentille (LA VIGNE, V.N., p.1495, 228).

Rem. CAULIER, *Hôpital am.* H., a.1441, 11.

- [D'une couleur] "D'un seul ton" : Ses vairs yeux entrouvers con faucon de muour [var. gais de *unie* coulour] (Jourd. Blaye alex. M., a.1455, 513).

- En partic. "Dont la surface ne présente pas d'inégalités, dont le relief ne présente pas d'accidents" : ...et sur terre *unie* (...) sommes abordez (Myst. Viel test. R., t.1, c.1450, 237).

- *Tout uni.* "Sans différence" : Il lui pléust à prononcïer, Déclarer et sentencïer Que Humain Lignage en tout *uni* Deust à mort estre puni Et effacé son nom de Terre (LA HAYE, P. peste, 1426, 37). Verray je point que une fois police Soit gouvernee par l'ordre de Justice Et c'on soubstienne em bon droit Povre Peuple, Sans avoir plus faveur au fort qu'au foible, Netz, tout *uny* pesé a la balence ? (Pouvre peuple H., c.1450-1492, 196).

C. - DRAP. "Qui est tissé d'une seule couleur"

- Empl. subst. "Ce qui est tissé d'une seule couleur" : ...se uns draps est roiiez d'estraingne estoffe, on doit copper l'*uny* hors du roiet, ycellui sceler, et ly roiés paie 3 s. d'amende. (Hist. industr. drapière Flandre E.P., t.3, 1383, 337).

V. aussi *oni*, *unir* [R. M.]

UNIBLE, **adj.** (unible)
[*FEW XIV, 47b : *unire*]

"Qui peut être uni à" : ...l'ame est *unible* et joingnable avec le corps (Somme abr. M., II, c.1477-1481, 92). ...l'ame est *unible*, c'est a dire qu'elle est creee pour estre unie et conjoincte avec le corps (Somme abr. M., II, c.1477-1481, 107). [R. M.]

UNICION, **(?)** (unicion)
[Ø]
"?" : Il fist assavoir communement De Dieu le commandement, Et fist faire une *unicion* Par toute celle region Que chascun venist oïr Du Dieu d'Amour le plaisir (THOM. SALUCES, Chev. errant W., 1394, 98). [Lire *anoncion* "annonce" ?] [R. M.]

UNICORNE, **subst. fém.** (unicorne)
[T-L : *unicorne* ; GDC : *unicorne* ; FEW XIV, 42a : *unicornis* ; TLF XVI, 804b : *unicorne*]
"Licorne" : Car j'y vi de maintes manieres (...) De tous genres, peres et meres, Olifans, liepars et liepardes, Ourses, lins, renars et renardes, Loiemiers, grans alans d'Espaingne, Et pluseurs matins d'Alemagne, Castors, aspis et *unicornes*, Et une autre beste a deus cornes, Trop diverse et trop perilleuse, Trop estrange et trop venimeuse ; Car plus des autres la doubtay, Et encor de li grant doubte ay. (MACH., D. Lyon, 1342, 172). Tiercement, le *unicorne* de sa droite nature aime et honnoure virginité et chasteté sur toutes autres choses. Et pour ce ne peut elle estre de veneour quelconques prise, se n'est par le moien d'une pucelle vierge que les veneurs sages mettent en la forest toute seule en sa voie ; car quant le *unicorne* la voist, elle s'en esjoïst et vient tout droit vers elle (EVR. CONTY, Eschez amour. mor. G.-T.R., c.1400, 657). Si en veismes nous de divers, Gittant feu orrible et pervers, (...) Ours et lyons qui ont les fievres, *Unicornes*, olphans, pantheres (CHR. PIZ., Chem. estude P., 1402-1403, 60). ...et est recité d'une forest appellée Hercine, que l'on dit avoir IX journées de long en laquelle sont diverses espesses de bestes comme *unicornes*, beufz, ours et semblables (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 69 v°).
Rem. Aussi GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum.* St., c.1330-1331, v.7649, 8158, 8165, 8182, 10468. DESCH., *Oeuvres* R., t.7, c.1370-1407, 143 : t.8, 247 ; *Chev. papegau* C.V., c.1400-1500, gloss. ... [R. M.]

UNIEL, **adj.** (uniel)
[T-L : *uniel* ; GD : *uniel* ; FEW XIV, 47b : *unire*]
"Unique, d'où isolé (en partic. par la faiblesse mentale)"
REM. Ex. du XVe s. (distique, "idiot") ds GD VIII, 116c-117a. [R. M.]

UNIÈME, **adj. num.** (unième)
[Mot outil destiné au lemmatiseur] [LGeRM]

UNIER, **verbe** (unier)
[GD : *unier* ; FEW XIV, 47b : *unire*]
A. - "Unir" : Mez de la Virge il Dieu [a] mis hors Ce qu'en li a pris, humain cors, Et l'a à sa divinité Si fort joint et si *unié* Quë avec li est hors issu Sanz ce que rien ait corrumpu En la Virge qui l'a porté Et dont est Dieu et homme né (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 70). ...Nous avons approprié, *unie* [l. *unié*] et annexé, et de nostre auctorité, certaine science et pleine puisance Royal, par la teneur de ces presentes, approprions, *unions* et annéxons perpetuelment à Nous, à noz successeurs et au Demaine de la Coronne de France... (Ordonn. rois Fr. S., t.5, 1371, 415). Et pour garder et *unier* les oailles de Jhésucrist, comme bon pasteur, vueilliez vous démonstrer personelement en l'assamblée et en la congrégacion des disciples de Jhésucrist (LE FRUICTIER, Lament. C., 1409, 136).
Rem. Doc. (Ch. VI) ds GD VIII, 117a.
B. - "Rendre uni, aplanir"
- *Unier les ondes.* "Apaiser les flots"
Rem. *Hist. prem. destruct. Troie* R., c.1470-1480, 56/10.
V. aussi *unir* [R. M.]

UNIFIER, **verbe** (unifier)
[GDC : *unifier* ; FEW XIV, 43a : *unificare* ; TLF XVI, 805a-806a : *unifier*]
"Ramener à l'unité, unifier" : Unifico (...) : *unifier*, faire un, unir (Aalma R., c.1380, 447). [R. M.]

UNIFIQUE, **adj.** (unifique)
[*FEW XIV, 43a : *unificare*]
"Unique" : ...miroir *unificque* (MOLINET, Faictz Dictz D., 1467-1506, 672). [R. M.]

UNIFORME, **adj.** (uniforme)
[T-L (renvoi) : uniforme ; GDC : *uniforme* ; FEW XIV, 43a : *uniformis* ; TLF XVI, 806a : *uniforme*[1]]
A. - [D'une chose] "Qui ne présente aucune variété dans son déroulement ou dans sa composition, uniforme" : ...matiere *uniforme*, c'est a dire toute d'une espece et qualité (SAINT-GILLE, Comment. A.Y. L., 1362-1365, 350). ...car regularité et irregularité sont ou resgart du temps ainsi que se le mouvement est equalment isnel en chascune partie de son temps, il est regulier et se non, il est irregulier. Mais uniformité et difformité sont ou resgart du subject ainsi que se chascune partie du subject meu est meue aussi isnelement une comme l'autre, le mouvement est *uniforme* et se non, il est difforme comment que il soit du temps. (ORESME, C.M., c.1377, 410). Je di donques que le ciel est difforme en mouvement et *uniforme* en circuite (ORESME, C.M., c.1377, 428). Et donques convient il que les parties de la lune de leur propre nature ne soient pas toutes samblables et *uniformes* ne equalment transparentes ou cleres, mais differanment, aussi comme nous voions aucunes differences ou ciel en aucunes autres parties. (ORESME, C.M., c.1377, 458).
B. - "Qui a la même forme, qui est pareil"
Rem. Doc.1459 ds TLF. [R. M.]

UNIFORMEMENT, **adv.** (uniformément)
[GDC : *uniformement* ; FEW XIV, 43b : *uniformis* ; TLF XVI, 807a : *uniformément*]
A. - "D'une manière égale et continue" : Uniformiter : *unformeement* (Aalma R., c.1380, 447). Abel et Seth furent après Adam et n'est de demander s'ilz furent point esmerveillez, quant ilz virent tourner si très velocieusement les cieux en ceste grande machine celeste et si *unifformement*, et se ilz enquirent des causes à icelui Adam, leur pere, et se ilz y speculerent longuement et par maintes nuiz pour en avoir la pratique (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 11 v°).
B. - "D'une manière identique, pareillement" : ...fut *uniformement* conclud par la voix de tous, concordablement, que par aucun droit escript, coustume, privilege ou autrement, les vacans n'estoient aucunement deuz au Pape (FAUQ., I, Pièces diverses, 1417-1420, 102). ...pendant leur assamblée, vindrent illec les deputéz et ambassadeurs de l'empereur et d'aucuns princes de Germanie, par tout lesquelz fut advisét et conclud *uniformement* de entendre à la delivrance du roy des Romains par tous moyens possible (MOLINET, Chron. D.J., t.2, 1474-1506, 265). [R. M.]

UNIFORMITÉ, **subst. fém.** (uniformité)
[FEW XIV, 43b : *uniformis* ; TLF XVI, 807b : *uniformité*]
"Concordance, conformité entre les parties d'un ensemble, uniformité" : Regularité et *uniformité* sont en mouvement et leur

contraires aussi quant a son ysneleté, mais c'est differanment, car regularité et irregularité sont ou resgart du temps ainsi que se le mouvement est equalment isnel en chascune partie de son temps, il est regulier et se non, il est irregulier. (ORESME, C.M., c.1377, 410). Mais a parler de *uniformité* et de difformité de mouvement dont fu touchié ou chapitre precedent, .II. choses sont a considerer ou ciel, c'est a savoir mouvement et circuite, et .II. es choses pesantes, c'est a savoir mouvement et descente, et pareillement es legieres. (ORESME, C.M., c.1377, 428). ...ce corps si a bonne unité tant que lez membres du corps se conforment ensambles ; mez aussi tost que il y a difformité entre lez membres, tout le corps a a souffrir se lez membres ne sont ramenés a *uniformité* ou se la partie du corps par laquelle celle difformité est avenue n'est mise hors du corps. (Songe verg. S., t.2, 1378, 164). Et c'est a la difference des planettes, qui sont appellees des anciens estoilles erratiques pour ce qu'elles se meuvent de plusieurs mouvemens composez et divers. Les autres aussy l'appellent l'espere cristaline ou le ciel cristalin non pas pour ce qu'il soit de dure matiere et solide comme cristal, maiz pour sa luminosité et sa grant transparance et *uniformité*. (EVR. CONTY, Harm. sphères H.P.-H., c.1400, 11). Uniformitas (...) : *uniformités* (LE VER, Dict. M.E., c.1420-1440, 535). Uniformitas (...) : *uniformité* (LE TALLEUR, Vocab. E.M., c.1490, 420). [R. M.]

UNIGAME, **adj.** (unigame)
[T-L (renvoi) : unigame ; GD : *unigame* ; FEW XIV, 56a : *unus*]

"Qui n'est ou qui n'a été marié qu'une seule fois" : Unigamus (...) : *unigames*, c'est qui n'a esté que une foiz en mariage (Aalma R., c.1380, 447). [R. M.]

UNIGAMIE, **subst. fém.** (unigamie)
[GD : *unigamie* ; FEW XIV, 56a : *unus*]

"État de celui qui n'est ou qui n'a été marié qu'une seule fois" : Unigamia (...) : estat de celui ou celle qui n'a esté ou est que une foiz en mariage, *unigamie* (Aalma R., c.1380, 447). [R. M.]

UNIME, **adj.** (unime)
[*FEW XIV, 56a : *unus*]

"Unanime" : La compaignie tres louable S'entrebesa d'un cuer *unysme* (Chev. dames M., c.1462-1477, 82). [rime avec *crisme*] [R. M.]

UNIEMENT, **adv.** (uniment[1])
[T-L : *unir* (*unïement*) ; GDC : *uniement* ; FEW XIV, 47a : *unire* ; TLF XVI, 809a : *uniment*]

A. - [Sur *uni*, part. passé de *unir*] "Tous ensemble" : Pour les matières mieulx retraire Et procéder plus seurement, S'assemblèrent *uniement* Tous les bons Maistres de Phisique, Résidens adonc en publique À Paris, la noble cité (LA HAYE, P. peste, 1426, 17). Compaignons, c'ung chascun s'assemble Et tous *uniement* chevauchons. (Myst. st Adr. P., c.1450-1485, 49).

B. - [Sur *uni* adj.]

1. "Également, sans varier, sans changement" : ...Uns amis qui tant bien m'ama Que de tous poins m'en enfourma, Nom pas par favourableté, Mais de sa debonnaireté, Afin que point ne variasse Et que de riens ne m'esmaiasse, Par quoy je preïsse maniere *Uniement* toudis entiere ; Qu'autel samblant devoie faire Dou droit pour moy com dou contraire. (MACH., J. R. Nav., 1349, 254). Car dit la loy de Dieu que foy catholique doit estre entierement, fermement et *unement* creue, ainsi comme Nostre Sainte Mere Eglise le nous commande, se estre voulons participans ou merite que dist Jhesu-Crist à Saint Thomas : Beneurez seront ceulx qui ne me verront et me croiront. (CHR. PIZ., P.V.H., 1416-1418, 42).

2. "De manière égale, également, sans discontinuité" : ...douze cenz arpens de bois et de forès en la forest de Chisic, à prendre et mesurer au lez devers Preic, en alant de l'un plaing dehors la forest à l'autre plain dedens la forest, comprenant les bois de la Courbe de Mallevaust, en alant vers les champs du Larris et vers le parc de Villiers, et entre les deux plains dessus nommez tout *uniement* sanz riens tressailler ny oster (Doc. Poitou G., t.2, 1334-1348, 312).

- "De manière égale, sur une ligne droite (p. oppos. à *çà et là*)" : Et, s'ilz [les chiens qui chassent le lièvre] y metoient trop et assentoient sa et la et non pas *uniement*, il leur doit aidier et rengier et querir a longues verges la ou il li semblera qu'il doyve demourer. (GAST. PHÉBUS, Livre chasse T., 1387-1389, 225).

- "De manière égale (et non pas dispersée)" : ...il sembloit plus convenable que chascune Court, college ou Université, *uniement*, à par soy, sans soy entremesler l'une parmy l'autre, feust au devant du Roy (FAUQ., II, 1421-1430, 346). Veritablement je confesse que non point sans cause ceste amour est ditte singulliere amour, laquelle com elle se multiplieoit en plusieurs, toutevoiz uniquement et *uniement* elle embrasse ung chascun singulierement (CRAP., Cur Deus, De arrha B.H., c.1450-1460, 287).

- "De manière égale, également, sans distinction" : Qui les meut [les fillettes] a ce ? G'ymagine, Sans l'onneur des dames blasmer, Que c'est nature femeninne Qui tout *unyement* veult amer. (VILLON, Test. R.H., 1461-1462, 62). [R. M.]

UNIEMENT, **subst. masc.** (uniment[2])
[T-L (renvoi) : unïement ; GD : *uniement*[1] ; FEW XIV, 47b : *unire*]

[Dans le domaine de l'administration pol.] "Unité" : Et Sainte [l. Saint d'apr. ms. A] Augustin ou .XIXe. livre de la Cité de Dieu recite cest arguement et met arrest ou procés de le *uniement* touchié pour la diversité des langages, dont il fu parlé devant en le VIIIe. raison pour la vraie partie de ceste question. (ORESME, Pol. Arist. M., c.1372-1374, 294). Mes encor ont elles [les maisons] union en rue, et pluseurs rues ont union en cité, et pluseurs cités en royalme. Mes la fin et le terme de ce procés et de cest *uniement* est quant la multitude et la region ont par soi souffisance (ORESME, Pol. Arist. M., c.1372-1374, 294).

Rem. ORESME, éd.1489, ds GD VIII, 117a (*Mais la fin et le terme de cest proces et de cest uniement est quant la multitude et la region ont par soy soufisance*). [R. M.]

UNION, **subst. fém.** (union)
[T-L : *unïon* ; GDC : *union* ; FEW XIV, 45a : *unio* ; TLF XVI, 809a : *union*[1]]

A. - "Action d'unir, de s'unir ; fait de constituer un tout"

1. "Fait de s'unir, de se joindre (à autre chose)" : ...Que point il ait dë *union* Entr'euz [entre le soleil et la lune] (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 3040). Car quant deux choses ont *union* a la tierce, ilz sont par ce unies entre elles (ORESME, E.A.C., c.1370, 442). Et la maniere de l'*union* de ceste intelligence et du ciel declaira Averroïz en un tracté appellé *De substantia orbi* (ORESME, C.M., c.1377, 314). Et pour ce, il ne convient pas se un ange meut un corps que, pour ce, il li donne vie ne que il soit en tel corps par *union* et informacion ou autrement fors par applicacion voluntaire ou appropriacion, aussi comme un honme meut la nef ou il est, fors que l'ange est en lieu ou en corps par autre maniere, si comme il fu dit ou

secont chappitre. (ORESME, C.M., c.1377, 318). Unio (...) : *union*, conjunccion (Aalma R., c.1380, 447). C'est tresdoulce conjunction, Ce sont deux corps en *union*, En une char par la loy joins, Qui s'entraiment et près et loins (DESCH., M.M., c.1385-1403, 10). Et quant le mary le savra, et apparcevra que celle separe l'*union* de leurs voulentez qui doivent estre tout ung, comme dit est devant, icelluy mary par adventure s'en taira comme fist le sage de Ronme dont il est parlé cy devant en l'article (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 98). Esquelz [ceux qui ont l'habitude de faire une sieste] est assez tolérable Dormir de jour aprèz la table, Sauf paravant un peu veillier Et sans excez y traveillier, Pour haster la digestion Par plaisant et grant *union* De la chaleur très naturele Que l'estomac à ce rappelle (LA HAYE, P. peste, 1426, 104). Maiz sa deité est congneue aux hommes en humanité, et son humanité glorieuse est crainte par la *union* de sa deité (CHART., L. Esp., c.1429-1430, 116). Et ce souffrist Dieu, comme aucuns tiennent, pour pugnir le pechié de Heraclius l'empereur, qui forvoya de la vraye clarté catholique, ou Dieu l'avoit appellé, et se soulla de heresie par adhesion donnee a Nestorius, heretique mescreant l'*union* des deulx natures en la personne de Jhesu Crist (CHART., L. Esp., c.1429-1430, 117). Item Dieu est ez choses par *union*. (Somme abr., c.1477-1481, 138).

- "Union charnelle" : Ce [le mariage de Joseph et Marie] a esté conjonction Sanz touchement et *union* (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 3056).

- THÉOL. *Union du corps et de l'ame.* "Réunion du corps et de l'âme d'une personne au moment de la résurrection" : ...chascuns selond sa desserte Sera jugiez au jugement Par le doux fils Dieu qui ne ment, Qui les mors resuscitera Et de corps et d'ame fera Par vraye resurreccïon Une insoperable vision [l. *union*] [Bien que GD *s.v. insuperable* citant ce même ex., lise également *vision*, la lecture *union* paraît nettement préférable]. (Jour Jug. R., c.1380-1400, 216).

. *Union des saints*

Rem. GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum.* St., c.1330-1331, 3417.

. [Union à Dieu] : ...il attrait les grans et les petiz a son *union* charitable et incorporacion misterial (JEAN GOLEIN, Rational B.D., c.1370-1372, 631).

2. "Fait de constituer un tout, unité" : Item, selon le livre des Misteres des nombres, le premier per est ou fu aussi comme commencement de division et de separacion ou inymisté, et par le premier nomper est reformee *union* et amistié aussi comme se il retornast a unité, et comme se .III. fussent un (ORESME, C.M., c.1377, 50). ...ouquel lieu, au contraire de ce bas monde, celle glorieuse compaingnie, où n'a envie, s'esjoïst de la beneurté l'un de l'autre tellement que la gloire des uns redonde et reflechist es autres, qui leur est acroissement de gloire par *union* conjointe qui estre ne puet separée, dont ensemble ilz s'esjoïssent, louant Dieu (CHR. PIZ., P.V.H., 1416-1418, 47).

- En partic. *Union de l'Eglise.* "Unité de l'Église (à propos du schisme)" : ...le Roy, son clergié et son conseil avoient pené et penoient et poursuioient l'*union* de l'eglise, tant par subtraction d'obeyssance que de pecunes (BAYE, I, 1400-1410, 232). ...le Roy et ses devanciers de tout temps avoient desiré la paix et *union* de l'Eglise (FAUQ., I, 1417-1420, 61). Et, ... la parfin, vous a encliné ... prandre ... cueur la haulte entreprinse de l'*union* de l'Eglise (GERMAIN, Discours outr. S., 1452, 333).

- MÉD. "Fait de constituer un tout" : ...quant disseminacion deffault, on devient maigre et se *union* deffault, c'est ydropisie ; se assimilacion deffault, c'est lepre selon Galien ou livre des vertus naturelles (GORDON, Prat., c.1450-1500, VI, 5).

- THÉOL. [À propos de la Trinité] "Fait de constituer un tout, unité" : La tint Amours en sa subjeccion L'encens qui vint de la trine *union* (Mir. st Val., c.1367, 172). Et yceulx sont les douze articles de la foy: les premiers surmontent les cieulx jucquez a la contemplation de la divine et de la trinelle distinction des persones en l'*union* d'une seulle essence (CHART., L. Esp., c.1429-1430, 28).

Rem. Aussi GUILL. DIGULL., *Pèler. J.-C.* S., 1358, 10927

. *Union filiale.* "Relation qui unit Jésus-Christ à Dieu le Père" : JHESUS. Cher pere, par joyeux affin, Ay conservé ma voulenté En divine paternité, Et par filïalle *union* (Myst. Pass. Troyes B., a.1482, 1068).

B. - "Liaison, relation étroite entre deux ou plusieurs personnes ou choses"

1. [Entre pers.] "Fait pour un ensemble de personnes d'être unies, de former un tout harmonieux, sans dissension, concorde, bonne entente" : Cestui nous commande avoir concorde, qui lui, sa fenme et sa chambriere, qui ne sont que trois en sa maison, ne scet tenir en *union* ! (DAUDIN, De la erudition H., c.1360-1380, 324). Item, une cause qui fait amer est prouchaineté, *union* ou conjunccion. (ORESME, E.A.C., c.1370, 483). Pour ce traveillier nous couvient, Par sainctes euvres Dieu requerre Qu'il l'envoie du ciel en terre Et nous remette en *union*, Et la saincte religion Vueille flourir et par tout croistre En la court, ou secle et ou cloistre (DESCH., M.M., c.1385-1403, 173). Par ces choses pouez entendre, tres chieres dames, qu'en vraye loyale amour devez estre et vivre ensemble comme suers en *union* de paix. (CHR. PIZ., Trois vertus W.H., c.1405, 170). Et fut dit (...) que l'amour et *union* qui doit estre entre nosdis seigneurs d'une part et d'autre seroit là fermée et fortifiée par seremens (BAYE, II, 1411-1417, 121). ...pour conseillier et adviser ce qui estoit à faire pour la paix, *union* et conservacion de ce royaume. (FAUQ., I, 1417-1420, 133). Gens bon eureux porra on nommer Lesquelz ça jus vorront amer Paix et concorde et *union*, Car telz gens seront par raison Dit filz de Dieu et bien amez. (MARCADÉ, Myst. Pass. Arras R., a.1440, 88). Soyons en trés bonne *union* Avec le serviteurs de Dieu. (Myst. st Bern. Menth. L., c.1450, 118). Et ilec prescha au peuple maistre Jehan de l'Olive, docteur en theologie, qui declaira que ladicte assemblée et congregacion se faisoit pour la santé et bonne prosperité du roy, et aussi de la royne et du fruit qui estoit autour d'elle, et pour la paix et bonne *union* estre mise entre le roy et les princes et pour les biens de terre. Oudit temps, le roy, estant en Bourbonnois, s'en tira à Saint-Poursain, ouquel lieu madame la duchesse de Bourbonnois et d'Auvergne, sa seur, s'en ala pour parler à lui, comme desplaisant du discord qu'elle veoit estre entre le roy son frere (ROYE, Chron. scand., I, 1460-1483, 47). ...y estre son lieutenant, et, en son absence, pour donner de tout son povoir provision à tout ce qui seroit neccessaire tant au roy que au fait dudit royaume, et que à ce faire estoit bien tenu et obligié, et que à tout ce que possible lui seroit il mettroit toute possibilité de pourchasser ledit accord et bonne *union* avecques les seigneurs dessusdiz, et que, se mestier estoit, lui mesmes se offroit de y aler en personne. (ROYE, Chron. scand., I, 1460-1483, 85). [Maistre Jehan de Clugny, ambassadeur du duc de Bourgogne, au roi de France :] ...il [le duc de Bourgogne] est tenu de pourchasser l'honneur, le bien, l'*union* et la prosperité de vostre maison, ce a quoy faire vouldroit employer corps et chevance. (CHASTELL., Chron. IV, D., c.1461-1472, 38). Mais depuis que vertu et *union* fut chassée et deboutée d'icelluy royaulme, et que les

parcialitez ont eu lieu dont les divisions sont eslevées et venues en avant, quant aux conquestes qui se faisoient à l'elargissement et augmentacion du bien du royaulme, tout est tourné en fureur et debat sur eulx meismes, à la confusion et perte du peuple et de leur seigneurie (LA MARCHE, Mém., I, c.1470, 63). Quant je voy que totallement Ung chacun de vous s'i accorde, Il nous fault partir briefvement En *union*, sans discorde. (Myst. siège Orléans H., c.1480-1500, 124). ...faisant mencion de la ruyne et destruction du roy et royaume de France, si paix et *union* ne estoit mise entre les roys (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 142 v°). Touteffois il fut moïen de fere *union* entre les ducz de Bourgongne et Orleans et de fere que le bon roy pardonna audit duc de Bourgongne la mort dudit duc d'Orleans (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 147 r°). ...premierement le conte Galiach, l'evesque de Come messire Francisque et plusieurs autres de leur party, qui conclurent plusieurs articles entre eulx, touchant principallement la paix et *union* des parties. (LA VIGNE, V.N., p.1495, 308).

Rem. GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum.* St., c.1330-1331, 8923 (*L'unïon de fraternité*)

- *Union de paix* : Par ces choses pouez entendre, tres chieres dames, qu'en vraye loyale amour devez estre et vivre ensemble comme suers en *union* de paix (CHR. PIZ., Trois vertus W.H., c.1405, 170). "Nous, Anthoine de Chabanes, conte de Dampmartin, grant maistre d'ostel de France : Comme il soit ainsi que pour entretenement de traictié et *union* de paix fait entre monseigneur le roy, d'une part, et le duc de Bretaigne, d'aultre..." (LE CLERC, Interp. Roye, c.1502, 361).

2. [Entre choses] "Accord" : Helas, nous ne feussons pas cheuz en cest inconvenient ou, se Fortune eust esté si puissant sur les loiaulx et entiers couraiges qu'elle nous eust ung pou rebouté de prosperité, au moins nous feussons nous plustost ressours par l'*union* et fermeté de noz voulentez. (CHART., Q. inv., 1422, 30). Sapience, allez s'il vous plait Dire a Justice que le plait, Le procès et le grant discorde D'entre ly et Misericorde Est mis en parfaite *union*, Car paix est entre Dieu et hom. (MARCADÉ, Myst. Pass. Arras R., a.1440, 11). Sourdez Mercure vostre mitre, Et pour tout mettre a *union*, Dictes nous vostre oppinion Sur la question de present. (Cene dieux, c.1492, 113).

C. - "Assemblée" : Car a celle *union* de l'esglise Pappe Gregoire de Romme ne s'y vault trouver, ains s'enfuist audit roy Lancelot, a Napples. (LA SALE, Salade, c.1442-1444, 192). LE ROY. Chiers sire, en toute l'*union* De noz seigneurs et chevaliers, Aussi de tous noz escuiers, Je n'y voys homme plus propice Pour avoir d'avant garde office Qu'est Adrien, vostre escuier (Myst. st Adr. P., c.1450-1485, 56). A ceste devote *unyon* Doint Dieu salut de corps et d'ame ! (Myst. Pass. Troyes B., a.1482, 996). [R. M.]

UNIQUE, **adj.** (unique)

[GDC : *unique* ; FEW XIV, 43a : *unicus* ; TLF XVI, 812b : *unique*]

A. - [À propos de pers. ou de choses]

1. "Qui est seul de son espèce, qui ne fait pas partie d'une série" : ...nonobstant qu'elle [la court du Parlement] soit capital et souverainne de tout le royaume et *unique* (BAYE, I, 1400-1410, 23). Et pour ce vous, gens d'eglise, nobles et gens de bonnes villes qui estes cy assemblés, honnorez le roy, et le gardés et conservés. (...) et luy devez faire les choses contenues ou chappitre *unique* De forma fidelitatis coll. X qui dit quod ista sex debentur : incolume, tutum, honestum, utile, facile et possibile. [L'éditeur indique en note la variante latine *unico* d'un autre manuscrit que le manuscrit de base] (JUV. URS., T. rever., 1433, 84). Je vis de vye non lubrique, J'ayme ma seulle partie *unique* Et porte myel sans eguillon. (BAUDE, Dictz moraulx S., p.1450, 122). Le roy, filz du souverain roy, est venuz en ce monde, lequel il avoit creez, et vint pour exposer une seulle eslute espouse et *unique* et digne d'estre ou siege real avec son espoux (CRAP., Cur Deus, De arrha B.H., c.1450-1460, 281). Quant bien au faict d'Alexandre je pense, Si grant seigneur et de telle despence, Qui du monde fut gouverneur *unicque*, C'est a bon droit se ma joye suspence (MESCHIN., Lun. princes M.-G., c.1461-1465, 5). Qui o Force communique Com *unique* Sera seur et pacifique, Ainsi que Seroit en forte maison. (MESCHIN., Lun. princes M.-G., c.1461-1465, 69). ...avons sceu que avez fait l'election *unique* et concorde de la personne dudit maistre Augier à la dignité d'évêque (Lettres Louis XI, V., t.8, 1479-1480, 58). Prince, je suis cappitaine de ceulx Qui [re]mectront la Chose, bien *unicque* [*bien* est subst.]. Pardonnez tous aux sotz malicieux Revisiteurs de la Chose publicque. (Sots mal., c.1480, 91).

2. "Qui forme une unité" : ...ung Dieu en trinité (...), Les trois sans fin joincts en vouloir *unique* (Myst. Viel test. R., t.1, c.1450, 16). [v.16] Et ceste amour s'appelle amour *unique*, a chascun commune singulierement et singuliers a tous ensamble, non point acroissans par participacion ne defaillans par usaige ne prenans viellesse ne ancienneté par quelcunque succession de temps, mains est antique et novel et desirable par affection (CRAP., Cur Deus, De arrha B.H., c.1450-1460, 270).

B. - En partic. [À propos de pers., dans le domaine de la filiation et de la succession]

- [D'un fils, souvent en coordination ou en association avec son synon. *seul*] "Qui n'a pas de frère et qui, en conséquence, est seul héritier mâle " : [Jean Juvénal des Ursins au roi Charles VII :] Helas, quel povre confort a ce esté a nous (...) d'unes lectres qu'il vous a pleu a envoyer faisant mencion de une assemblee que on dit avoir esté faicte de mon tres redoubté seigneur monseigneur le daulphin vostre seul et *unique* filz et autres voz parens dont vous avez prins desplaisance [Le dauphin Louis, futur Louis XI. D'après une note de l'éditeur, le roi a envoyé des lettres aux habitants de Reims (ce dont il est sans doute question ici) en février 1440. À cette date, Louis est le seul fils survivant il a des soeurs de Charles VII et son frère Charles n'est pas encore né. Ce dernier naît en 1446 (*cf.* J. Favier, *Dict. de la Fr. médiév.*, 1993, 251, *s.v. Charles de France*)] (JUV. URS., Loquar, 1440, 346). ...et ainsi appert [d'après un article du traité de Troyes] qu'il [Charles VI] ne povoit entendre au gouvernement du royaulme (...) ; par plus forte raison ne le devoit on pas tenir habille a delaissier son royaulme a son ennemy ancien et exhereder son seul et *unicque* filz [Le fils de Charles VI, futur Charles VII. Il devient le dauphin après la mort de ses deux frères aînés : Louis en 1415 et Jean en 1417 (*cf.* J. Favier, *Dict. de la Fr. médiév.*, 1993, 248, *s.v. Charles VI*)] (JUV. URS., T. crest., c.1446, 58). [Jean Juvénal des Ursins au roi Charles VII :] En quel peril fustes vous a Paris (...), qui eschappastes (...), qui estiez seul filz *unique* et heritier du roy et du royaume (...) ? (JUV. URS., Verba, 1452, 192). Je suis Loÿs, filz *unique* a Loÿs De Monfalcon (ANTITUS, Poés. P., c.1500, 56). Le dict roy de Naples n'avoit pas encores la bouche close, que le prince de Castille, filz *unique* au grant roy d'Espaigne, paisible de .XI.. royaulmes, survint (ANTITUS, Poés. P., c.1500, 70).

- [D'une fille] "Qui n'a ni frère ni soeur, qui est seule héritière" : ...es royaulmes qui ont roys par generacion, femmes ne

hereditent point, combien que il n'y eust que une fille *unicque* (JUV. URS., Aud. celi, 1435, 165).

C. - "Qui est sans équivalent" : Certes tu congnoistroyes que tant bel, tant formeux, tant elegant, tant *unicque* en ton regart ne pourroit estre comprins et [...], se tu le regardoie en singulliere beaulté, en grant admiracion, et il ne te atrahit (CRAP., Cur Deus, De arrha B.H., c.1450-1460, 263). Quelle chose esse dont que tu dis si grant et si singuliere pour avoir si *unique* amour ? (CRAP., Cur Deus, De arrha B.H., c.1450-1460, 267). Je suis, sans pique, Julles Cesar *unique*, Tresauctentique empereur paciffique, Chief princiffique par euvre deïffique, De rommanique terrestre recitude. (LA VIGNE, S.M., 1496, 155). [R. M.]

UNIQUEMENT, **adv.** (uniquement)

[FEW XIV, 43a : *unicus* ; TLF XVI, 814a : *uniquement*]

A. - "À l'exclusion d'autre chose"

Rem. Ex. 1458 (*Bible Servion*) ds FEW et TLF.

B. - "Individuellement, particulièrement" : L'ame : - Je veuil que il te souviengne - et je extime que tu ne l'as pas oubliez -, se que devant avons dit et que tu me recommandoie de amer non pas tant seulement ung d'avoir [a] amer, mais aussi que celle amour fut unicque et singuliere, - c'est assavoir que mon amour fut toute entierement en cellui que je dois amer, sans avoir regard autre part -, pourtant car parfaicte amour non est pas, ce en avant ce que on doit amer son amour est en autre estandue, car qui aime ung tout seul, c'est amer *uniquement*, [...] et ung tout seul je aime. (CRAP., Cur Deus, De arrha B.H., c.1450-1460, 266). L'ame : - Ce que me mouvoit a aucunes incongnoissances, tu l'as prescindi et sincopés et non point du tout desracinez : car toute ma doubte si estoit comment *uniquement* - c'est a dire comment je toute seulle - dois estre la plus amee et plus parfaictement, quant il m'est advis que *uniquement* ne suis amee, car le don de mon amour a aultres si est concedez, selon qu'y m'est advis. (CRAP., Cur Deus, De arrha B.H., c.1450-1460, 268). [Autres occurrences p.270, 272, 287] [R. M.]

UNIR, **verbe** (unir)

[T-L : *unir* ; GDC : *unir* ; FEW XIV, 47a : *unire* ; TLF XVI, 814a : *unir*]

I. - Empl. trans.

A. - "Mettre ensemble pour former un tout, unir"

- *Unir à* : Et nul ne puet estre si prouchain *uny* et conjoint a autre comme il est a soy meïsme. (ORESME, E.A.C., c.1370, 483). Et selonc ce, non pas seullement les parties de terre, qui est element, mais toutes choses pesantes tendent a un lieu tellement et affin que les choses soient conjointes et *uniees* a toute la masse de pesanteur de laquelle le centre du monde soit milieu et centre. (ORESME, C.M., c.1377, 138). ...lesquelz villes et châteaux dès à présent nous *unissons*, adjoingnons et incorporons au patrimoine et domaine de nostre couronne (CHART. J., Chron. Ch. VII, V., t.3, c.1437-1464, 109). Oudit temps, le roy de Cecile appoincta, voult et accorda avecques le roy que après sa mort sa conté de Prouvence retourneroit de plain droit au roy et seroit *unye* à la couronne. (ROYE, Chron. scand., II, 1460-1483, 15). Messeigneurs, vous diray le cas Pour quoy nous vous avons mandez, Que nous voulons, en tous estas, A vous estre *uniz* et bandez (Myst. siège Orléans H., c.1480-1500, 144). ...nostre frère et cousin, par son testament ou ordonnance de derrenière volonté (...) nous eust delaissié ledit viconté de Chastelleraud, pour icellui estre joinct et *uny* à la couronne de France (Doc. Poitou G., t.12, 1482, 558).

. [De la Trinité ou des deux natures du Christ] : Ainsi Amours qui les amoureux lie, Li doulx metaulx humains a l'or *unis*, Nasqui des flans de la vierge saintie (Mir. st Sev., 1362, 239). Car de Dieu fu fine purefiie Pour ce qu'en li devoit encorporer Fil, homme, et Dieu en une essance *unie* Virginalment (Mir. st Val., c.1367, 169). Roine assise emprès la trinité, Trois noms *unis* d'une telle aliance Que vo filz est en sa grant majesté Amour en qui l'en doit avoir fiance. (Mir. femme, 1368, 233). ...que le Filz de Dieu prendroit cher humaine, et que la Divinité seroit *unie* et mariee a l'umanité pour faire satisfaction (GERS., Concept., 1401, 390). Il est bon qu'il se face ainsy, Et fault, se c'est ton doulx plaisir, Ta haulte deité *unir* A la povre fragilité De la mundaine humanité (MARCADÉ, Myst. Pass. Arras R., a.1440, 7). Item Dieu est ez choses par union. Ainsi fut ou ventre de la vierge Marie *uniz* et conjoint a nature humaine, et au sepulcre fut *uny* a la char, et en enfer a l'ame de Jhesu Crist. (Somme abr., c.1477-1481, 138).

- *Unir avec* : Et estoient les habitans bien *uniz* avec les gens d'armes de ladicte ville pour resister à l'assault et entreprise dessusdis (FAUQ., II, 1421-1430, 323).

- *Unir en* : Et après ce ses benois esperis [du filz Dieu] Refu en corps conme devant *unis* (Mir. ev. arced., c.1341, 145). Et pour tant comme ainsi soit que riens ne soit creé ung en divers suppos particuliers, il convient que les membres du corps mistique soient *unis* en une amour non creé, laquelle amour est le Saint Esperit. (Somme abr., c.1477-1481, 117).

- *Unir contre.* "Liguer, allier contre" : ...si s'en ala et retira en son païs, sans lui mot dire, assembla gens *unis* contre lui, qu'il trouva aux champs sur le fleuve de Tigris, et là desconfit son maistre (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 38 r°).

B. - En partic. "Attacher ensemble" : ...cilz Geronnet, luy XIIe. de compaignons, vestus en abis de gros varlez, marcheans en cottes de buriaux, et chascun menant chevaulx de harnois tous *unis* selon l'usaige que ilz ont ens ou pays, se departirent d'Usach devant l'aube du jour, et se mistrent en chemin vers Montferant, aroutez de leurs chevaulx comme marcheans voituriers (FROISS., Chron. M., XIV, c.1375-1400, 207).

C. - "Aplanir, égaliser (le sol)" v. *onier* : ...deux chevaliers pour faire plainier et *unir* la place d'entre les deux batailles (Doc. 1351. In : P. Rézeau, R. Ling. rom. 78, 2014, 436). [Archives hist. de la Saintonge et de l'Aunis]

D. - "Former un tout harmonieux"

- *Unir les ondes.* "Apaiser les flots"

Rem. *Hist. prem. destruct. Troie* R., c.1470-1480, 41/59. V. aussi *unier*.

II. - Empl. pronom.

A. - [D'une chose] "S'agréger" : Donc quant le nourrissement ne se peut parfaitement *unir* et s'enfle, il fait ydropizie que on appelle yposarca, qui n'est pas sans passion du foye (GORDON, Prat., c.1450-1500, VI, 5).

B. - [De pers.]

1. "Se rassembler" : L'abbe en fist leens .IIIJ. moinnes aler, A l'estable s'*unirent*, Baiart y vont trouver. (Renaut Mont. B.N. V., c.1350-1400, 453). Et quelque division, dissencion ou hayne qui soit entre eulx, toutevoye quant vient a servir la chose publique ilz se doivent *unir* et aider l'un l'aultre (JUV. URS., Verba, 1452, 257). JHESUS. Tres chers enfens Qui vous estes voulus *unir* Ensemble, et en ce lieu venir Sur ce mont comme especïal, La paix du Dieu celestïal Vous soit huy a tous octroyee ! (Myst. Pass. Troyes B., a.1482, 977).

- *S'unir à.* "Se joindre à" : Il se monstre nostre adversaire Comme on peut juger par ce point : Puis qu'a nostre ennemy se joinct, Il ne se monstre pas amy, Mais ainçois ce rent ennemy, Et est digne qu'on le bannisse Et tant que jamais ne se *unisse* A nostre congregacion. (Myst. Pass. Troyes B., a.1482, 772).

2. "Former un tout harmonieux, sans dissensions" : Nous lisons, et Valeres le recite, que combien que " entre " aucuns princes de Rome y eust aucunesfoiz hayne et division, toutes voyes quant il estoyent esleuz ou service de la chose publicque ilz se *unissoyent*, et de bonne amour et volenté converçoient ensemble, et delaissoyent toutes haynes et rancunes (JUV. URS., T. rever., 1433, 72).

III. - Part. passé en empl. adj.

A. - "Qui forme une union, une unité" : ...le esglise universelle, deça et dela les mons, fust *unye*. Et lors fust creé Pappe Alixandre de Candie et de l'ordre Saint Françoiz. (LA SALE, Salade, c.1442-1444, 191).

B. - "Qui forme un tout harmonieux, sans dissensions" : Ou royaume des cieulx puisse estre l'ame de lui en bon repos ! car, quant il vivoit, c'estoit ung moult sage et vaillant seigneur et qui laissa son royaume bien *uny* et en bonne justice et transquilité. (ROYE, Chron. scand., I, 1460-1483, 16). Ça, messeigneurs, et mes amys, Il est temps de monter en mer, Pour Dieu, soyons bons et *unys* Et qu'en nous n'y ait point d'amer (Myst. siège Orléans H., c.1480-1500, 107).

V. aussi *uni* [R. M.]

UNISSON, **subst. masc.** (unisson)

[T-L : *unison* ; GDC : *unisson* ; FEW XIV, 56a : *unus* ; TLF XVI, 817a : *unisson*]

MUS. "Accord de plusieurs voix ou d'instruments qui ne font entendre qu'un seul son" : ...car se la consonancie de pluseurs sons venoit en *unison*, ce ne seroit plus consonancie. (ORESME, Pol. Arist. M., c.1372-1374, 85). Car les sons qui seurmonteroient celle proporcion quadruple seroient trop distans et trop s'eslongneroient de la dessus dicte equalité ou de *unison* et, par consequent, de l'unité et de la conformité qui y doit estre ou regard de l'oÿe, ja soit ce que ce feust tousjours de consonancie. (EVR. CONTY, Harm. sphères H.P.-H., c.1400, 57). Et pour ce peut on dire des regars dessus diz que la conjonccion et l'opposicion des planettes du ciel nous signifient tres raisonnablement *unisson* en musique, qui gist en la proporcion de egaulté. (EVR. CONTY, Harm. sphères H.P.-H., c.1400, 78). (De)puis, une foy que je rencontre *Uniçum* en ma chanterie, C'est une droicte melodie Et plaisant que de m'escouter. (P. moyne, a.1500, 48).

- P. métaph. : ...mais ce hault chant qui est de gloire iniciative convient a *unison* de gloire et parfaite contemplacion a la quelle ne puet parvenir cuer s'il n'est seulet, en repos et tout ravi en Jhesucrist qui par son saint Esperit sur toute la puissance ou industrie de nature inspire ceste voix de *unison* et de gloire. (GERS., Canticordum G., c.1425-1430, 132). L'union actuelle de l'ame a Dieu par hault chant de *unison* en la solitude ou est ravie l'ame quant Dieu parle a son cuer seul a seulet et ung a ung, mais en tenebres, se contient la plus parfaite sapience et congnoissance de Dieu que ne peurent oncques avoir les philosophes et saiges de ce monde ; car elle se donne seulement par l'inspiracion et voix du Saint Esperit (GERS., Canticordum G., c.1425-1430, 138). [R. M.]

UNITÉ, **subst. fém.** (unité)

[T-L : *unité* ; GD : *unité* ; GDC : *unité* ; FEW XIV, 48b : *unitas* ; TLF XVI, 818b : *unité*]

A. - "Fait que plusieurs choses se réunissent en une, union, réunion"

1. "Union, réunion" : Quant flux de sang ou du ventre, se c'est par dedens, c'est ou du foye ou des aultres membres ausquelz le foye a colligance et *unite* (GORDON, Prat., c.1450-1500, VI, 5). Predist aussi de la deduction et *unité* des trois monarchies, Asie, Auffricque et Europpe en une empire et accorderent avecque luy en ce, trois grans et souverains astrologiens de Grece (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 65 v°).

- *Prendre unité.* "Se réunir, former une union" : Ce que le prestre baise premierement l'autel et, aprés, le livre, signifie que le pueple juif et le gentil ont pris *unité* en la foy Jhesucrist, et donna a ces .ii. pueples paix, car il fist des .i.i .i. (JEAN GOLEIN, Rational B.D., c.1370-1372, 316).

2. En partic. [À propos de Dieu, du Christ ou de la Trinité]

a) "Union des trois personnes de la Trinité" : C'est la benoite trinité, Trois personnes en l'*unité* De la substance. (Mir. st J. Cris., c.1344, 284). Mais ceste trinité Est en eternité, En possibilité Et en toute autre chose, En scens, en qualité, En gloire, en verité, Une seule *unité* En Dieu le Pere enclose, Qui par douce pité, Par vraie humilité Nous ha tous respité, Quant en toy, douce rose, Prist nostre humanité Li Fils par amité. (MACH., Lays, 1377, 409). ...quant de rechief je escoutay l'Ame devote et Raison la saige, qui se estoyent tournees a parler de la benoite Trinité, aprés ce qu'elles avoyent parlé de la divine *unité*. (GERS., Trin., 1402, 166). O Saincte Trinité ! un Dieu en *unité*, souveraine poissance, perfaicte sapience, et infinie bonté (CHR. PIZ., Trois vertus W.H., c.1405, 22). Tu es bien de pouvre nature Qui ne puelz croire nullement Que Jhesus est du firmament Seigneur, et dieu en trinitey, Trois personnes en *unité* (Myst. st Adr. P., c.1450-1485, 78). Et est cest amour equal au pere et au filz car cest amour parfaicte en laquelle le pere et le filz ont *vnite* et connexion. (CIB., p.1451, 202). O essencïale *unité*, Ung Dieu, une essence et substance, Regner vous voy en trinité, Pere, filz, sanct esperit [lat. scolast. *unitas essentialis*] (Pass. Auv., 1477, 280). Cy demonstre que la trinité des personnes est *unité* d'essence. En l'*unité* de la nature divine sont trois personnes, entre lesquelles la premiere est de nulle aultre. (Somme abr., c.1477-1481, 123). Toutevoies ainsi est que la trinité des personnes pas n'empesche l'*unité* de l'essence (Somme abr., c.1477-1481, 123). Et croyez qu'en la Trinité N'a rien qu'une seule substance : Trois personnes en *unyté* Et une en trois, par digne essence. (LA VIGNE, S.M., 1496, 497).

Rem. GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum.* St., c.1330-1331, 3556 ; GUILL. DIGULL., *Pèler. âme* S., c.1355-1358, 10818 (v. Lexique de B. Stumpf).

b) "Union des deux natures du Christ" : Cil sains fruiz ci estoit en *unité* Vraiz Diex, vraiz filz fourmez a no semblance (Mir. femme, 1368, 232). ...la Deïté Prist lors humainne figure En vous, Vierge pure ; C'est chose seüre, Car Dieu et homme figure En une seule *unité*. (MACH., Lays, 1377, 399).

c) *Unité personnelle.* V. *personnel* "Union de l'âme et du corps en une personne"

3. [Dans le domaine des relations entre les pers.] "Accord de plusieurs pers. partageant la même foi, le même mode de vie, alliées pour pratiquer la même politique..., union, concorde" : ...et si institua bons et loyaus prestres ceulz que merite

de vie et odeur de bonne renommee, opinion et l'acort et *unité* des bonnes et loyaux personnes ou la bonne et diligent pourveance a esleus et mis a part pour le service et le mistere de Dieu faire devotement (FOUL., Policrat., IV, 1372, 63). ... par raison i devera souffire , pour nourrir pais, amour, concorde et *unité* entre nous, nostre fil et ceulz des marces et limitations dessus dittes (FROISS., Chron. L., VII, c.1375-1400, 211). Il estoient si bien d'acord que tout mettoient main à bourse, quant il besongnoit, et se tailloient li rice selonc leur quantité, et deportoient les povres, et, enssi par celle *unité* qu'il eurent (FROISS., Chron. R., X, c.1375-1400, 140). ... je m'en irai... parler à ceux de Ippre ... et remonstrer comment nous sommes conjoint ensamble par une *unité* (FROISS., Chron. R., X, c.1375-1400, 287). ...te plaise aussi, tres digne prince, te maintenir entre les tiens en la maniere et selon le dit du philosophe Pitagoras, c'est assavoir *unité*, bonté et concorde, lesquelz biens sont tousjours d'un meismes accort et partie, et laissier et mectre arriere de toy diversité, mal et discorde qui sont contraires (CHR. PIZ., Paix W., 1412-1413, 181). Ilz vivent en justice, en bonne obeissance a leurs chiefz, sont en bonne *unité* et amour, et si ont gens habillez aux armes, non mie a cheval pour frapper ung coup ou deulx et eulx retraire quant bon leur semble mais a pié pour vivre et mourir tous ensemble (JUV. URS., Loquar, 1440, 440).

- *En (une) unité* : ...non, Dieu merci, que entre ma dame souverainne et moy ait eü nul discort ne variement, car nostre coer sont ferme et estable en une *unité*, et moult me vault vostres consaus dessus dis. (FROISS., Pris. am. F., 1372-1373, 113). ...li doi amant dessus dit vivoient en pais et en une *unité* (FROISS., Pris. am. F., 1372-1373, 154). ... la grace du Saint Esperit... renluminoit les cuers desvoiez et les tenoit fermes en une *unité* (FROISS., Chron. M., XII, c.1375-1400, 7). Nequedont que chil de Bruges, d'Ippre et de Courtrai lor fuissent contraire et rebelle, il pensoient bien tant a esploitier, et dedens briefs jours, que li pais seroit tous en une *unité*. (FROISS., Chron. D., p.1400, 262). A ce parlement qui se tint a Villevort, fu acordé et determiné, juret, escript et seelé que les trois pais, c'est assavoir Flandres, Braibans et Hainnau, faisoient certainnes aliances ensamble, et proumetoient et juroient les chiés des signeurs, Jaquemés d'Artevelle, conme souverains de Flandres, et toutes les bonnes villes des trois pais, que ils demorroient en une *unité* ensamble, et seroient aidant et confortant l'un l'autre et aideroient le roi d'Engleterre a mettre a chief de sa gerre. (FROISS., Chron. D., p.1400, 415). LE LAY DE PAIX. Paix eureuse, fille du Dieu des dieux, Engendreë ou trosne glorïeux, Et transmise par le conseil des cieulx Pour maintenir la terre en *unité*, Exilliee de France et d'autres lieux Par oultrages et descors furïeux (CHART., L. Plais., c.1412, 411). Et nous qui sommes bons amys Et freres, tous sotz, se me semble, Maintenons nous toujours ensemble En nostre grand fraternité De sottie et en *unité*. (Roy sotz, c.1450-1500, 230).

B. - [Comme propriété, comme qualité]

1. "Propriété de ce qui est un, qui forme un seul être, qui constitue un tout, unité" : Item, *unité* est principe, commencement et naissance de tous nombres aussi comme Dieu est de totes creatures, lequel est souvraine et vraie et simple unité. (ORESME, C.M., c.1377, 50). Item, selon le livre des Misteres des nombres, le premier per est ou fu aussi comme commencement de division et de separacion ou inymisté, et par le premier nomper est reformee union et amistié aussi comme se il retornast a *unité*, et comme se .III. fussent un (ORESME, C.M., c.1377, 50). Monas (...) : singlaritez ou *unitez* (Aalma R., c.1380, 261). Monas (...) : ungs en nombre, *unetés*, seuletés (...). Monalitas (...) : *unetés*, seuletés, singularité (LE VER, Dict. M.E., c.1420-1440, 309). Pour tant dist ung philosophe apellé Mercucius : en la nature qui surmonte les natures celestiennes est *unité*. (Somme abr., c.1477-1481, 147).

Rem. GUILL. DIGULL., *Pèler. âme* S., c.1355-1358, 4782.

- *En unité*. "En un tout, comme un tout" : Et se li amans fait einsi Comme je l'ay proposé ci, Penser puet qu'Amours le menra Ou il en dame trouvera Tous les poins qui par amité Truevent .II. cuers en *unité*, Si a point et si justement, En afinant fiablement Qu'einsi adès se meintenront Tant comme faire le porront, Sans ja jour faire departie (MACH., D. Aler., a.1349, 254). ...aussi le doit on tenir [une partie de l'hostie] en grant reverence, en *unité*, de II doiz. (JEAN GOLEIN, Rational B.D., c.1370-1372, 611).

- Loc. adv. *D'unité*. "De la même manière" : ...L'autre porte une houpelande, L'autre un pourpoint, l'autre un lodier. Plus n'en vueil dire ne plaidier, Mais tuit ont les sollers bescuz Et a chascun d'eaus pert li cuz. Mais se li signeur se voloient Ordener, tous les vestiroient De ce qu'il portent seur leur corps. Et encor est ce mes acors Qu'i soient vestu d'*unité*, Chascuns selonc sa qualité. Einsi le faisoient jadis Li bon qui sunt en paradis, Et se vestoient richement De fins dras, et honnestement. (MACH., C. ami, 1357, 131).

2. "Propriété de ce qui ne varie pas, égalité (d'âme)" : Et le noble fruit de cuer de philosophie si est vraie et parfaite *unité* de courage en touz cas. (FOUL., Policrat. B., V, 1372, 449).

C. - [Comme élément]

1. "Ce qui est un" : ...Si te lo que tu la repreingnes Et que dedens ton cuer la teingnes Avec l'ymage gracieuse : S'aras compaingnie amoureuse, Aussi comme une trinité, Car ce sera une *unité* De toy, d'espoir et de l'image. Pren la dont, si feras que sage. (MACH., C. ami, 1357, 80). Et puis qu'Amours a ce s'acorde Et ma dame ne s'en descorde, Certes bonnement m'i accord Ne ja n'en quier faire descort. Or faisons une trinité Et une amiable *unité*, Que ce soit uns corps et une ame D'Amours, de moy et de ma dame ! (MACH., Voir, 1364, 60). Nuls d'eaus ne scet dire : "c'est mien", Pour ce que c'est une *unité*, Conjointe par vraie amité, Sans barat et sans mal engien ; C'est le droit neu, c'est le lien De foy, de pais, de loyauté, D'onneur, de joie, d'onnesté. (MACH., Lays, 1377, 341). Et lors sont en une *unité* Clarté, purté, transquilité (DESCH., M.M., c.1385-1403, 206).

2. "Élément simple d'un ensemble homogène" : Ne composition qui se fait par assamblement comme ung mont de pierres ou de blé ou d'aveine. Ne composition faite par pluseurs *unités* jointes et assamblees, comme en nombres deux *unités* sont deux, et dix *unités* sont .X. et vingt fois ung font vingt. (Somme abr., c.1477-1481, 147).

3. MATH. "Quantité abstraite considérée comme nombre élémentaire servant à former tous les autres, unité" : Car se .II. choses estoient equales comme sont ces deux nombres .II. et .II., et l'en soustraisist de l'un une *unité* et l'en l'ajoustast a l'autre, celle autre chose ou nombre a qui l'en a fait addicion excederoit l'autre en .II. et seroient .III. et .I. (ORESME, E.A., c.1370, 290). Et aussi n'est pas generacion de chose indivisible ou qui ne puet estre partie, si comme en geometrie est un point et en arismetrique *unité*. (ORESME, E.A., c.1370, 506). En espece quant aus figures qui sont resolutes en triangles et en pyramides, etc., si comme il appert en geometrie, et en quantité quant aus nombres qui sont resoluz en *unités*, etc. (ORESME, C.M., c.1377, 620). Item l'on doit savoir que ung million vault mille milliers de *unitez* (NIC. CHUQUET, Triparty M., 1484, I, 594). [R. M.]

UNITIF, **adj.** (unitif)
[GD : *unitif* ; FEW XIV, 48a : *unire*]
"Propre à unir, dont la fonction est d'unir" : ...car la Puissance Vegetative jamais ne repose, avecquez ses filles Nutritive, Formative, Assimilative et *Unitive*, qui sont en continuel oeuvre en leurs forges, dont les souffleiz bouffent par les membres espris de vie, de mouvement et de congnoissance, pour rapaisier le dommage de l'umeur radical, dont partie se consomme et degaste en chacun moment. (CHART., L. Esp., c.1429-1430, 24). Unitivus (...) : *unitif* (LE TALLEUR, Vocab. E.M., c.1490, 421).
- *Vertu unitive.* V. *vertu* : Car le foye en ydropizie seuffre premierement et principalement et aussi vertu *unitive* erre en tout le corps, car le membre ne peult point bien estre consolidé parfaitement ne aussi estre ferme, ains est mol et moult enflé. (GORDON, Prat., c.1450-1500, VI, 5). Idropisie, c'est erreur de vertu *unitive* en tout le corps qui ensuyt mutacion de vertu digestive ou foye, donc ydropizie c'est erreur de vertu digestive ou foye (GORDON, Prat., c.1450-1500, VI, 5). [R. M.]

UNITION, **subst. fém.** (unition)
[GD : *unition* ; FEW XIV, 48a : *unire*]
MÉD. "Action de réduire une fracture"
REM. Ex. du XVe s. (Trad. de Bruno de Longoburgo) ds GD VIII, 117b. [R. M.]

UNITIVEMENT, **adv.** (unitivement)
[FEW XIV, 48a : *unire*]
"En union" : Unitive (...) : *unitivement*, conjointement (LE VER, Dict. M.E., c.1420-1440, 535). Unitive (...) : *unitivement*, concordeement (LE TALLEUR, Vocab. E.M., c.1490, 421). [R. M.]

UNIVERS, **adj.** (univers)
[T-L : *univers* ; GD : *univers* ; FEW XIV, 53a : *universus*]
A. - "Qui est considéré dans sa totalité, dans son entier, dans sa généralité, entier, total" : Maiz, quant des choses composées Et à ce propos disposées, Est le triacle, pour certain, Moult précieux et souverain, Maiz qu'il soit fait depuiz dix ans, Ou les Acteurs sont faulx disans, Duquel fault prendre chascun moiz, Ou par quinzaines une foiz, Entière dragme ou environ O deux onces, par saint Syron, De subtil vin et odourant De bonne vigne et savourant, Faicte avant, par discrétion, *Universe* purgation (LA HAYE, P. peste, 1426, 134). Paulus, geometra Florentinus, fut en ce temps nommé par l'*univers* occident en la science de arismetique et en la science de astrologie et ne fut nul son second et à luy furent ouvertes presque toutes choses et ne luy fut quasi riens incongneu (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 136 v°).
- *Univers monde.* V. *monde* : ... nos sains pères li papes ... l'envoia preecier en pluiseurs lieus, et non pas par *universe* monde (FROISS., Chron. L., VI, c.1375-1400, 84). ...en ce temps de la mort et boce et epedimie, les gens moroient soudainnement. Et morurent bien en ce temps par *universi* monde, la tierce partie dou peuple qui pour lors resgnoient. (FROISS., Chron. D., p.1400, 894). ...Deluge, qui tant dura Qu'il noya tout l'*univers* monde (CHR. PIZ., M.F., II, 1400-1403, 141). ...Les .LXXII. lengages, Qui par tout le monde *univers* Sont parlé estrange et divers (CHR. PIZ., M.F., II, 1400-1403, 154). ...ainsi nostre dicte oeuvre precedent, ceste de La Cité [des] Dames, qui est bonne et utile, soit beneÿe et exaulcee par tout l'*univers* monde (CHR. PIZ., Trois vertus W.H., c.1405, 8).
- *L'univers siecle.* V. *siecle*
B. - "Du monde entier" : Combien que saint Pol die en l'epistre aux Rommains que toutes choses sont sceues par humaine nature, voire sans les secretes choses de Dieu, et qu'il a retenues en sa congnoissance, sans autre, la nature aux humains si est a entendre pluseurs hommes vacquans par *universes* contrees. (ARRAS, c.1392-1393, 311). De la noble royal ligniée de la renommée Troye, jadis par variacion de Fortune destruitte des Grieux, par divine voulenté, au salut des *universes* terres remplir de nobles nacions, se partirent plusieurs barons nez de la lignée roial (CHR. PIZ., Faits meurs Ch. V, S., I, 1404, 13). Pour ce ne prindrent point les prestres de la ligne de Levi partie en la terre de promission quant l'eritage fut departy aux lignees d'Israël, ains receurent de l'*univers* peuple lez dismes et offrendes. (CHART., L. Esp., c.1429-1430, 172).
REM. *Cf.* aussi TLF XVI, 823b, *univers* subst. masc. [R. M.]

UNIVERSAIRE, **adj.** (universaire[1])
[FEW XIV, 53b : *universus*]
A. - "Universel"
- *Temps universaire.* "Temps universel, dont le retour est déterminé par l'ordre cosmique" : ...tous cilz firmamens rons En tournant a donné ses dons A chascun temps *universaire* (DESCH., Oeuvres R., t.8, c.1370-1407, 168).
B. - "Identique, pareil" : ...sires Dieu d'Amours (...) Ta puissance est *universaire* Par tout le monde sans contraire (THOM. SALUCES, Chev. errant W., 1394, 63). Et leur office est neccessaire, Et faut qu'il soit *universaire* En tous lieux (CHR. PIZ., M.F., II, 1400-1403, 73). [R. M.]

UNIVERSAIRE, **subst. masc.** (universaire[2])
[FEW XXIV, 609b : *anniversarius*]
"Service religieux que l'on fait pour un défunt au retour annuel du jour de son décès" : Las ! Mon amy, se tu ne m'eusses faussee, je estoye gettee et exemptee de paine et de tourment, et eusse vescu le cours naturel comme femme naturelle, et feusse morte naturelement, et eu tous mes sacremens, et eusse esté ensevelie et enterree en l'eglise de Nostre Dame de Lusegnen, et eust on fait mon *unniversaire* bien et deuement. (ARRAS, c.1392-1393, 256). Et lors commenca on par les abbayes, priorés et eglises qu'elle avoit fondees, a dire pseaulmes, vigilles, et *universaires* faire pour la dame. (ARRAS, c.1392-1393, 261). Et avoit le prieur ordonné un *universaire* a faire pour Remond, et en avoit prié de y estre le roy d'Arragon... (ARRAS, c.1392-1393, 290). ...et pareillement le vendredi aux Celestins, où les entrailles devant le grant autel furent enterrées, et en tous les *universaires* [ot] donnée generale à tous ceulz qui la vouloient prendre (CHR. PIZ., Faits meurs Ch. V, S., II, 1404, 135).
Rem. Croisement de *anniversaire* et des représentants du lat. *universus*. *Cf.* FEW XXIV, 609b. *R. Ling. rom.* 48, 1984, 228. [R. M.]

UNIVERSALITÉ, **subst. fém.** (universalité)
[T-L (renvoi) : universalité ; GDC : *universalité* ; FEW XIV, 51b : *universalitas* ; TLF XVI, 827a : *universalité*]
"Caractère de ce qui est universel" : Et se raison respondoit a l'encontre que voirement elle comprend par raison de *universalité* et ce qui est sensible et ce qui est ymaginable, maiz sens et ymaginacion ne pourroient actaindre a celle congnoissance de *universalité*, car leur leur capacité ne peult exceder les figures corporelles... (Böece Conf. reman. C., c.1400-1500, 165).
Rem. RAOUL DE PRESLES, éd. 1486, ds TLF (*l'universalité de ce nombre*). Par ailleurs, ex. d'a. fr. (J. DE

MEUNG, Traduction de Boèce, *Consolation*), ds TLF. [H. G.]

UNIVERSAUMENT, **adv.** (universaument)
[GD : *universaument* ; FEW XIV, 50b : *universalis*]

"Dans tous les cas, universellement" : Mais qui en dira *universaument* en general et en figure ou similitude, par aventure souffira il quant a cest propos. (ORESME, E.A., c.1370, 137). Car Nostre Seigneur singulierement dist a saint Pierre : «Pasce oves meas», et le replica troys foys, et le faiset pasteur *universaulment* de touz, sanz difference. (Songe verg. S., t.2, 1378, 140). *Universaument* tous les arbres portans fruis a la vingne signifient bien, excepté le citrin et le aigre. (Expos. songes B., 1396, 221).

REM. *Ordonn. rois Fr.* S., t.3, 1360, 481 (*universaument*) et *Ordonn. rois Fr.* S., t.5, 1370, 379 (*universament*) ds GD VIII, 117c.

V. aussi *universellement* v. Lexiques [R. M.]

UNIVERSEL, **adj. et subst. masc.** (universel)
[T-L : *universel* ; GD : *universel* ; GDC : *universel* ; FEW XIV, 49b : *universalis* ; TLF XVI, 827b : *unversel*]

I. - Adj.

A. - "Qui est considéré dans sa totalité, dans son entier, dans sa généralité, entier, total" (synon. *univers*) : De l'onnesteté *universelle* des meurs et des maintiens des pucelles et de leur meureté met exemple ichelui saint Ambrose en la benoite Vierge Marie (DAUDIN, De la erudition H., c.1360-1380, 399). ...par clemence et debonnaireté, en laquelle est comprise misericorde et verité, puet le prince acquerir l'amour *universelle* de tous (CHR. PIZ., Paix W., 1412-1413, 141). Par ce moyen fut faite et publiée paix *universale* et à tousjours, et union entre les royaumes de France et d'Angleterre (CHART. J., Chron. Ch. VII, V., t.3, Fragm. hist., p.1436, 242). ...et la raison si est car royaulme n'est pas heredité mais dignité pertinent a la chose publicque *universale* (JUV. URS., T. crest., c.1446, 43).

Rem. *Guill. Orange* T.H.G., p.1450, gloss.

- *Universel monde* : ...le cas est de très-mauvais exemple contre le *universel* monde, aïant regart à crime de lese-magesté (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 469). ...le bien et utilité de la chose publique, et encores l'*universel* monde et humaines créatures (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 6). ...vous qui estes Troyan [Trajan] Cesar par tout l'*universal* monde (LA SALE, Sale D., 1451, 97). ...je vous demande Voir se l'empereur nostre sire A es cristiens moult grande ire Qui sont en l'*unyversal* monde (OUDIN, St Genis M.S., c.1490, 66). A Dieu ! pere. Le cueur me pasme, Quant icy vous voy mort gisant, Vous qui estiez le plus puissant Qui fust en l'*universel* monde. (Myst. st Laur. S.W., 1499, 184). Nul ne rendoit son voysin malcontent, Nul n'aloit veoir par l'*universel* monde, Chascun regnoit en son estat constant (ANTITUS, Poés. P., c.1500, 28).

. *Le monde universel* : Ardent desir de veoir pays, savoir et cognoistre pluseurs experiences qui par le monde *universel* journellement adviennent, nagueres si fort eschaufa l'atrempé cueur et vertueux courage d'un bon et riche marchant (C.N.N., c.1456-1467, 126). Ensuyvez mes commandemens Et alez faire preschemens Par tout le monde *universel*, Preschans le hault fait sollempnel De l'Evvangille. (Myst. Pass. Troyes B., a.1482, 1002). Helas ! Dieu de tout le monde *universel*, mes yeulx ont perdu toute leur lumyere, mon povoir a esté aboly, si tost que devant ta souveraine Majesté je me suis presentee. (LA VIGNE, V.N., p.1495, 297).

. *Universel terre et monde* : Et croy que les merveilles qui sont par *universel* terre et monde sont les plus vrayes, comme les choses dictes faees, comme de pluseurs autres. (ARRAS, c.1392-1393, 2).

- *Eclipse universelle*. "Éclipse totale" : Et puiz monstra sa Passion À toute gent et nation Par une éclipse *universele* Du Soleil et surnaturele (LA HAYE, P. peste, 1426, 62). Cestui predist de l'eclipse qui fut *universalle*, l'an mil IIIIxxVI, le VIIIe des kalendes d'avril (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 119 v°).

- *Oeuvre universelle*. "Oeuvre complète" : Comme dont en celui tamps je eusse encommencié a faire, pour l'amour et honneur de tres noble nostre sire le roy, ung oevre *universel* de l'estat du princhе et de toute la court ou famille royale et de la administration de la chose publique et de tout le gouvernement du royaume, non seulement des divines Escriptures, mais aussi des sentences des docteurs catholiques et des dis de phisique et de poetrie, toutefois pour satisfaire a vostre requeste, laquelle envers moy a bon droit obtient vigeur de commandement, en delaissant l'ordre que j'avoie encommencié, je me sui hasté de composer icelle partie de l'euvre susdite qui appartient a la instruction et doctrine des enfans royaulx (DAUDIN, De la erudition H., c.1360-1380, 3).

- *Somme universelle*. "Somme totale" : Premierement monte la somme *universale* des deux quernes de ladicte taille de maille... (Lettres Louis XI, C., Pièces justif., t.1, 1436, 162).

B. - "Qui s'applique en totalité, qui s'applique à tous les objets concernés"

1. "Qui s'applique en totalité, à tout l'objet concerné" : ...et jassoit ce que les superfluités courent à la matrice, touteffois par purgacion *universelle* et particuliere, on peut preserver et dessecher (GORDON, Prat., c.1450-1500, VII, 12). Des espasmes devant ditz, les ungs sont *universaulx* qui sont faitz quant nuysement viennent au cervel qui ce efforce de bouter hors et contraint les nerfz et les membres nerfveux et les fait espasmer. (PANIS, Guidon, 1478, tr.III, doct.1, chap.1). La premiere partie [de la melancolie] penetre avec le sanc pour necessité et utilité. La necessité est affin que elle soit meslee avec le sanc pour nourrir les membres melancoliques frois et secz, comme les os. La utilité est pour condenser le sanc soubtil et faire plus corpulent pour le mieulx convertir et restaurer les membres solides et compactes esquelz il fault convertir. L'autre partie malicieuse est transmise en la ratelle pour necessité et utilité. La necessité est double : l'une est *universelle* pour tout le corps, c'est assavoir pour mondifier le corps de la superfluté melancolique ; l'autre est particuliere, c'est assavoir pour gouverner la ratelle. (Rég. santé corps C., 1480, 142). Les signes et la cure de inflation *universale* laquelle est appellee coperose sont qu'elle est engendree et cogneue par ceste voye (PREVOST, Cir. Guill. Salicet, 1492, I, 18).

2. [P. oppos. à *particulier*] "Qui s'applique à la totalité des objets concernés, qui est général et non pas particulier" : Maniere de lire est en faisant division, comme quant des choses *universelles* on descent aux particulieres, et ainssi petit a petit on congnoist la nature des choses contenues en la scienche qu'on aprend (DAUDIN, De la erudition H., c.1360-1380, 101). ...car la passion n'est pas faite tant comme la science qui est principal soit presente, tele science *universele* n'est pas actraicte ne vaincue par la passion. (ORESME, E.A., c.1370, 375). ...et en demonstracions speculatives tout est *universel*, tant principes et premisses comme conclusions (ORESME, E.A.C., c.1370, 353). Et pour ce dit Aristote, selon l'autre translacion, que le homme politique doit savoir appliquer les canons *universels* ou generals des loys as

choses particulieres. (ORESME, E.A.C., c.1370, 536). ...il ne fait point besoing que les escoles soient closes ne les livres destruiz qui furent saintement composez pour le bon gouvernement de la police *universale* (MÉZIÈRES, Songe vieil pèl. C., t.1, c.1386-1389, 500). ...maiz pour espandre la largesse de sa bonté, a la cure et gouvernement *universel* dez royaulmes et dez personnes (CHART., L. Esp., c.1429-1430, 34). ...ainsi que puissance a similitude et pareilleté avec le Pere qui est principe *universel* et general, et sapience avec le Filz et bonté avec amour. (Somme abr., c.1477-1481, 159).

Rem. *Consol. Boèce* C., c.1350, gloss. (aussi en empl. subst.).

- LOG. *Proposition universelle* : Avec che dist Aristote ou premier livre de Methaphisique qu' "il est imposible d'aprendre auchune chose [a] qui ne scet ses commenchemens, qui sont propositions *universelles*" (DAUDIN, De la erudition H., c.1360-1380, 78). Et sillogisme est fait de proposicions *universeles* (ORESME, E.A., c.1370, 335). Et celui qui a ces .II. proposicions et scet l'une et l'autre, il peut estre que il oeuvre contre ceste science et que il a consideracion et usage de la proposicion *universele*, mais non pas de la particuliere ou singuliere (ORESME, E.A., c.1370, 371). ...car il a en cest procés un oppinion ou proposicion *universele* et une autre qui est de choses singulieres, desquelles la propre cognoissance vient ou est faite par les sens dehors. (ORESME, E.A., c.1370, 373).

. [P. ell. de *proposition*] : ...si comme en medicine, aucun peut errer vers ceste *universele* : Toute eaue pesante est mauvaise (ORESME, E.A., c.1370, 347). Et ne prent pas la minor proposicion ou la singuliere souz la premiere *universele*, laquelle selon raison deffent gouster deshonnestement (ORESME, E.A.C., c.1370, 374).

- *Question universelle.* "Question qui porte sur un problème général" : Chemec, filius Appas, fut environ ce temps, souverain astrologien et le monstra bien, quant il jugea sur la question *universalle* de son amy Mordeheez qui estoit prisonnier (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 53 v°).

- *Remede universel.* "Remède de base, remède pour tous les maux" : ...Troiz chapitres en soy contient, Dont le premier traicte des beaulx Remèdes, tous *universaulx*, Par choses bien préservatives Et en partie curatives. (LA HAYE, P. peste, 1426, 112). D'aucuns remèdes *universelz* comme purgier, saigner, ventouser et autres choses préservatives de la boce. (LA HAYE, P. peste, 1426, 114).

. *Antidote universel* : Le septiesme traictié qui est antidoctoire et contient II. doctrines est des *universelz* antidotes ou aides (PANIS, Guidon, 1478, tr.VII, doct.1, chap.1).

- *Maistre universel.* "Maître de tout ce qui concerne qqn ou qqc." : ...il est pere de la chose publicque et seigneur et maistre *universal* de voz corps et biens (JUV. URS., T. rever., 1433, 83).

- DR. *Heritier universel.* "Héritier à qui échoit la totalité d'un patrimoine" : Item mes bon et parfais amix s'il estoyt ainssi comme dit est que Nostre Seigneur fist son comandemant de moy, j'ay establi, ordenné et institui et a present en celluy cas fais, ordenne et instituisse emprés moy mon vray et *universal* heretier Noper de Caumont (CAUMONT, Voy. N., p.1420, 13). ...Personne quelconque soit noble ou coustumier qui n'a heritier ou heritiere *universelz*, c'est assavoir en toutez lignes (Cout. instit. Anjou Maine B.-B., t.4, 1426, 113). Et a son trespas elle laissa monseigneur René (...) son seul et *universel* heritier (LA SALE, Salade, c.1442-1444, 198). ...nostre frère et cousin, par son testament ou ordonnance de derrenière volonté, nous eust fait, constitué et ordonné son heritier *universal*, et entre autres choses par sondit testament nous eust delaissé ledit viconté de Chastelleraud, pour icellui estre joinct et uny à la couronne de France, sans ce que il en peust jamais estre osté ne separé ; depuis lequel trespas, nous eussions differé et delayé de accepter ledit laiz d'icellui viconté, soubz umbre de certains troubles et empeschemens (Doc. Poitou G., t.12, 1482, 559).

- *Heritier et successeur universel* : Et ay entencion de la bailler a Othon et le faire mon heretier et successeur *universal* aprés mon trespas (Rambaux Frise S., c.1450-1475, 67).

3. "Qui (en un lieu donné, à un moment donné) touche tout le monde, qui est le fait de tout le monde" : ...les habitans de la ville de Montpellier, par une commocion *universal*, mistrent à mort (...) messire Guillaume Pointel (Chron. Jean II Ch. V, D., t.2, c.1379, 368). ...sur le fait de l'*universale* substraction jadis faite au Pape. (BAYE, I, 1400-1410, 159). ...des maux enormes qu'elle faisoit et faisoit faire au peuple *universel* du royaume de France (Hist. Berthe Pépin T., c.1400-1500, 182). Et de tant comme le bien est plus *universel* et commun, est il plus excellent, et par le contraire le mal plus damnable, comme par une mesme discipline se jugent deulx contraires (CHART., L. Esp., c.1429-1430, 46). Et en verité, qui a consideracion des choses faictes et permises soubz umbre de fainte justice contre la foy et par maniere comme *universale* par gens de tous estas, Dieu a eu cause de faire ainsi grande et merveilleuse punicion du peuple de ce royaume comme il fist par le deluge (JUV. URS., Loquar, 1440, 372). A l'occasion de laquelle chierté fut si très grand famine *universelle*, que grand multitude de povres gens morurent par indigence. (MONSTRELET, Chron. D.-A., t.5, c.1444-1453, 319-320). ...toutesfois jamais ne les porta ou soubstint en ceste querelle, mais les habandonna et desavoua, par cris publicqs et *universelz* (LA MARCHE, Mém., I, c.1470, 245).

- "Commun" : ...et, en après, en la désertion et confusion totalle du bien *universel* de son royaume et pays (ORESME, Monnoies W., c.1365, III). ...pour le bien *universal* de ce royaume, a esté advisié qu'il estoit bon que l'en plaidoiast ceans, afin que justice soit faicte (BAYE, II, 1411-1417, 42). Je puis sceurement dire que oncques honneur, vertu et salut *universel* de la communité de la seigneurie ne fut mains empraint es couraiges qu'il est de present (CHART., Q. inv., 1422, 32). Et, cedit jour, mondit seigneur de Berry (...) envoya ses heraulx à Paris, qui apporterent de par lui quatre lettres, les unes aux bourgois, manans et habitans d'icelle ville, unes à l'Université, les autres aux gens d'Eglise et les autres à la court de Parlement, qui contenoient en effect que lui et ceulx de son sang avecques lui tout assemblez estoient ilec venus pour tout le bien *universel* du royaume de France, et que par ladicte ville lui feussent envoiez cinq ou six hommes notables pour oyr les causes pourquoy lui et ceulx de sondit sang estoient ainsi venus que dit est. (ROYE, Chron. scand., I, 1460-1483, 88).

C. - "Qui s'applique à la totalité du monde, qui s'étend au monde entier, à tous les hommes, à l'univers entier"

1. "Qui concerne la totalité du monde, qui s'étend au monde entier, à tous les hommes" : Si comme honnourer son pere ou son seigneur, c'est un commandement *universel* ou general. (ORESME, E.A.C., c.1370, 305). Et par ce que dit est s'ensuit que se Dieu et nature fesoient que la terre vers la partie habitable devenist et fust faite ausi pesante comme elle est vers l'autre partie, ou que la pesanteur de celle autre partie appetiçast tant que toute la terre fust uniforme et de semblable pesanteur en toutes ses parties, il convendroit que la partie qui est habitable descendist et que toute la terre fust plungie en la mer et toute couverte de eaue, ausi comme un honme qui cuevre son visage de son chaperon. Et ainsi pourroit estre

un diluge *universel* et sans pluie. (ORESME, C.M., c.1377, 570). Puisque Dieu est juste, il a divers lieux en son royaulme *universel* de tout le monde, selon les diverses oeuvres des hommes qui sont ses subgetz. (GERS., Déf., 1400, 224). Octavien Auguste, par la grace des dieux immortelz, ayans le regime, administration et gouvernement de la monarchie *universelle* par laquelle toutes mondaines choses sont a nous subjectes et obeysans, a tous roix, princes, ducs, contes, chevaliers, esquiers, prevoz et officiers soubz la disposicion de nostre imperiale majesté, salut. (MARCADÉ, Myst. Pass. Arras R., a.1440, 20). Or, madame, il est verité Qu'en Jherusalem la cité Sera la grant feste annuelle Qu'on dit la pasque *universelle*, Dedans deux jours, ou toutes gens Seront de venir diligens. (MARCADÉ, Myst. Pass. Arras R., a.1440, 68). Les dieux en leur convy celeste Concluant par sentence divine Punir d'*universelle* peste Le peuple et par guerre et famine. (Cene dieux, c.1492, 122). ...et l'infortune qui vint aux Rommains, la discension des nobles, la elevacion du commun et la grande secheresse, qui fut quasi *universalle*. (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 39 r°). Cestui prenostica les grandes innundacions que fist le Pau en Ytalie, les grans neges et horribleté du temps et des neges, qui puis causerent ung deluge d'eaue quasi *universal* en occident (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 110 r°). Predist aussi la pernicieuse peste, qui fut quasi *universelle* par France et dura par trois ans et commança en Asye et passa en Ytallie et autres lieux et fina en France. (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 139 r°).

- *L'Eglise universelle* : ...la sainte et *universelle* eglise (JEAN GOLEIN, Rational B.D., c.1370-1372, 403). Mez, certes, ceste rayson ne conclut pas, car, ja soit ce que l'Eglyse *universele*, par laquelle nous devons entandre l'assamblee general de touz Crestians, ne puist errer en la foy, toutevoys lez Eglyses particulieres puent errer en la foy et puent comettre aucune coulpe ou delit. (Songe verg. S., t.1, 1378, 140-141). O tu qui dis ainsy et alegues cecy, certes tu loues saint Pierre quant il, qui estoit pape et pasteur de l'Eglise *universale*, souffrit estre repris, et le porta paciemment, et y obeit humblement, ce qui est contre l'orgueil de pluseurs qui ne veulent, tant soyent petiz, souffrir de riens estre repris ou corrigiez (GERS., P. Paul, a.1394, 490). ...à la conservacion et substentacion du Pape et droiz de l'Eglise *universal* (FAUQ., I, 1417-1420, 49). ...afin que la Court voulsist toujours perseverer et entendre à la tuicion et defence des drois, auctorité, privileges et preeminences du siege de Romme et de l'eglise *universal* (FAUQ., II, 1421-1430, 169). ...on peult venir à bon acord à célébrer ung concille général, affin de traicter ce qu'il seroit possible au salut et utilité de l'Église *universal*. (CHART. J., Chron. Ch. VII, V., t.2, c.1437-1464, 50). ...le esglise *universelle*, deça et dela les mons, fust unye. (LA SALE, Salade, c.1442-1444, 191).

. *Pasteur universel* : Et en aprés je dy que la foy et l'amour que saint Pierre avoit a son maistre desservi envers luy qu'i[l] fut fait pasteur *universal* de saincte Eglise. (GERS., P. Paul, a.1394, 487).

. *Prelation universelle* : ...comme saint Pierre ot dignité de *universale* prelacion, et saint Pol de generale predicacion (GERS., P. Paul, a.1394, 486).

- *Le livre universel.* "Le livre général, sur la totalité des choses" : Et pour ce dit Aubert, un moult grant philosophes, que "quant Dieu voult le ciel come une pel estendre pour faire le livre de l'université, il ne voult qu'il y faulsist riens des choses qui estoient escriptes par devant en son livre de eternité", c'est a dire que Dieu, quant il crea le ciel, que cely Aubert appelle le livre *universel*, il ne voult riens laissier de toutes les choses qui perdurablement avoient par devant esté en sa pensée (EVR. CONTY, Eschez amour. mor. G.-T.R., c.1400, 528).

2. ASTR. "Relatif à l'univers"

- *Nombre universel.* "Nombre sacré, symbole de l'harmonie (le nombre sept représente la totalité de l'univers en mouvement)" : Les gracieuses chambrieres, qui estoient XXI en nombre, de III foiz sept, et entre autres troys en la vertu de la glorieuse trinite, lequel nombre susdit de ung est, selon les docteurs, nombre *universel* [var. mss B et C : lequel nombre de VII, selonc les docteurs est nombre *universel*], estoient resplendissans come les sept planetes et les estoilles qui tournent ou ciel, chacune en son degre (MÉZIÈRES, Songe vieil pèl. C., t.1, c.1386-1389, 451).

Rem. *Cf. Dict. de la foi chrét.*, t.1, 1968, 706, *s.v. sept* : «Le caractère sacré du nombre 7 dérive probablement de l'observation astronomique (les 7 planètes)».

- [P. méton. du subst. déterminé] "Qui s'occupe d'atronomie, science de l'univers" : Cestui pour la science des estoilles fut appellé docteur *universal* et resida à Paris, où il fut moult aprecié. (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 99 v°).

II. - Subst. masc.

A. - "Le monde entier"

Rem. FRIBOIS, *Abr. chron. Fr.* D.L., 1459, 151/20 (T. Matsumura, *R. Ling. rom.* 71, 2007, 590).

B. - *En universel.* "En général, dans sa généralité, son universalité" : En tant que se l'en scet en la premiere maniere, c'est a savoir en *universel*, ce ne semble nul inconvenient se l'en fait contre tele science. (ORESME, E.A., c.1370, 372). Briefment, combien que honme en *universel* ne soit autre chose fors cestuy et cestuy, toutevoies la consideracion et l'intencion ou concevement de l'entendement est autre de honme en especе et de cestuy ou de cestuy, quar le premier est general et commun a plusseurs et ne represente plus un que l'autre, mais le secont est propre a cestuy ou a cel autre. Apres il aplique a propos. (ORESME, C.M., c.1377, 152). ...et, moyennant bonne voulenté, faictes, Sire, que en chascune terre tant de temporalité comme de l'espiritualité, tant en *universel* comme en singulier, la part et le don de bonne paix soit ottroyé par vous, qui estes Dieu benoit en eternité (GERS., Noël, p.1404, 314). [R. M.]

UNIVERSELLEMENT, **adv.** (universellement)

[T-L : *universel* (*universelement*) ; GDC : *universelement* ; FEW XIV, 50b : *universalis* ; TLF XVI, 830b : *universellement*]

A. - "En totalité" : Dieu qui formas *universellement* Ciel, terre, mer et tout le firmament En ung moment (LA VIGNE, S.M., 1496, 212).

- "En totalité, partout" : Regarde *universelement* le monde et considere se en lui est aucune chouse qui ne soit pour toy servir (CRAP., Cur Deus, De arrha B.H., c.1450-1460, 264). En ladicte année, durant le voyage de Sainct-Claude, fut le blé moult chier *universellement* par tout le royaulme de France, et mesmement au pays de Lyonnois, Auvergne, Bourbonnois et autres pays voisins. (ROYE, Chron. scand., II, 1460-1483, 111).

- *Tous universellement.* "Tous sans exception" : Aprés vont .vii. dyacres representans touz *universelment* ceulz qui ont eu l'entendement de l'evangile en Jhesucrist. (JEAN GOLEIN, Rational B.D., c.1370-1372, 303). Et avecques ce tous *universellement* les dessusdiz habitans jureroient au dessusdit roy et à ses successeurs à tenir foy, loyaulté, service et toute obéissance, moiennant qu'il les promectoit de les garder et défendre à l'encontre de tous ceulx qui

force et violence leur vouldroient faire (MONSTRELET, Chron. D.-A., t.3, c.1425-1440, 306).

B. - "De manière à s'appliquer à tous les objets concernés, de manière générale" : Et nous disons la chose estre par soy souffisant non pas quant elle est bonne pour .I. qui vit pour soy ou a soy tout seul, qui mainne vie solitaire, mais a celui qui vit a soy et a ses parens et a ses filz et a sa femme et *universalment* a ses amis et as citoiens (ORESME, E.A., c.1370, 118). Induccion est quant de pluseurs particuliers l'en conclut *universelment* (ORESME, E.A.C., c.1370, 123). D'autre partie, il dit "forte", par aventure, et ne afferme pas *universalment*. (ORESME, Pol. Arist. M., c.1372-1374, 136). Apres il met ce que dit est en termes generaux, affin que ce soit entendu *universellement* de toute chose, soit substance ou quelconque accident. (ORESME, C.M., c.1377, 222). Or disons donques *universelement* et generalment des figures laquelle est la premiere, soit en superfices ou en corps. (ORESME, C.M., c.1377, 378). ...dit mon disciple Aristote es Politiques que les loys se baillent *universelment*, non pas que en cas particulier particulier(s) il n'y puisse et doye avoir raisonnablement excepcion, mais pour ce que le plus communément avient [a]vient comme la loy dit. (GERS., Concept., 1401, 403). Et avoient les rommains consideracion pour ce que fait d'offices redonde *universellement* à la chose publique y devoit mieulx estre regardé à y bien pourveoir que aux singuliers personnes (CHR. PIZ., Paix W., 1412-1413, 82). Et Galien dit *universellement* que toutes maladies, les unes sont complexionables qui sont es parties semblables, les aultres composicionales qui sont es parties organicques et les aultres communes qui sont faictes en une et en aultre partie (PANIS, Guidon, 1478, tr.VI, doct.2, chap.2).

C. - "Dans le monde entier" : ...et ceulx aussi qui sont venuz dudit Terrible, en transquilite de conscience et sans aucun scruple sicomme ilz dient et de fait moustrent fermement et benignement, obeissent a Clement comme s'il regnast *universalement* et sans scisme en l'eglise par toute la Crestiente (MÉZIÈRES, Songe vieil pèl. C., t.1, c.1386-1389, 372). Mais maintenant autre chose est que du temps saint Bernart, car la verité est plus esclarcie, et se celebre la solennité [presque] *universelement* par toute l'Eglise rommaine et autre (GERS., Concept., 1401, 423). ...pour quoy tant pour [la] sainte vie qu'il menoit et miracles qu'il fist que pour les martires et sepulture de luy, a bon droit il en est memoyre par tout le monde *universalement*, ainssy que chescun voit (BAGNYON, Hist. Charlem. K., c.1465-1470, 201).

- "Partout sur la terre" : Bon se fait de pechiet retraire Pour yceulx biens a soy attraire, Esquels est enclose plaisance Plaisir de vraye concordance, Concord uny par amisté Amistoable charité, Caritativement unie, *Universelement* partie, Participant a toute glore De tres glorieuse memore. (MARCADÉ, Myst. Pass. Arras R., a.1440, 87). A vous tous je dy vraiement Qu'au monde *universelement* Ou de ce fait on parlera Chascuns de elle dire voulra Qu'en ma memore elle l'a fait. (MARCADÉ, Myst. Pass. Arras R., a.1440, 120). [Réf. à Marc 14, 9] Et tiercement, nous assierons Deux grans lumieres au firmament, Par quoy nous illuminerons La terre *universellement*. (Myst. Pass. Troyes B., a.1482, 27). [R. M.]

UNIVERSER, **verbe** (universer)

[T-L : *universer* ; GD : *universer* ; FEW XIV, 53b : *universus*]

"Prendre une chose particulière comme un type, comme le représentant d'une entité universelle" : Avoec ce, il comprendoit l'ombre Dou buisson, qu'il *universoit*, A Nature et l'i conversoit (FROISS., Joli buiss. F., 1373, 101). [Seul ex. ; *Senefiance* 28, 1990, 320] [R. M.]

UNIVERSITÉ, **subst. fém.** (université)

[T-L : *université* ; GD : *université* ; GDC : *université* ; FEW XIV, 52 : *universitas* ; TLF XVI, 831a : *université*]

A. - [P. réf. au lat. *universitas rerum*] "Ensemble, totalité des choses (créées)" : ...la science de Dieu (...) voit et contient et comprent l'*université* de toutes choses qui peuent estre dittes ou pensees de quelconques sens ou entendement (FOUL., Policrat. B., II, 1372, 168). ...aucunes choses regardees par elles [en elles-même] sont laides et malvaises et, se elles sont raportees a l'*université*, elles apperent belles et bonnes ; quar celui les ordene a soy de qui toutes les oevres sont tres bonnes. (FOUL., Policrat. B., VIII, 1372, 95). Or est vray que honme est la plus noble partie de toute l'*université* mondaine et pour lui toutes lez aultres choses natureles sont faittes et crees (Songe verg. S., t.1, 1378, 350). ..."mal ce n'est aultre chose que privacion d'ordre". Et le Philosofe (...) si dist quod bonum universi in ordine consistit : "le bien de toute *université* si est en ordre". Or est certain que toutes choses qui sont en Dieu si sont bien ordenees. (Songe verg. S., t.2, 1378, 252). Car comme dist Saint Bernard : Dieu est, par tout regne, par tout commande, par tout est sa majesté, il remplist toutes choses. Il comprend et embrache l'*université* des choses. (Somme abr., c.1477-1481, 139). Et pour tant elle a besoing d'aucune chose, afin qu'elle soit en estre, laquelle il convient qu'elle soit hors et par dessus de l'*université* des choses causees (Somme abr., c.1477-1481, 102).

Rem. *Consol. Boèce* C., c.1350, gloss. ; CHASTELL., ROBERTET, MONTFERRANT, *Douze dames rhétor.* C., 1462-1463, gloss. ...

- *Le livre de l'université.* "Le livre de l'univers" : Et pour ce dit Aubert, un moult grant philosophes, que "quant Dieu voult le ciel come une pel estendre pour faire le livre de l'*université*, il ne voult qu'il y faulsist riens des choses qui estoient escriptes par devant en son livre de eternité" (EVR. CONTY, Eschez amour. mor. G.-T.R., c.1400, 528).

B. - "Communauté" : C'est le vray enseignement des sages, la correction des excés voluntaires et l'ordenance des citez et celle qui enchace tout crime et tout deffaut et selon la quelle il appartient que tous ceulz vivent qui conversent en l'*université* des genz civilz et raysonnables et paisibles (FOUL., Policrat., IV, 1372, 51). Aux aultres Apostres et aux evesques, qui sont leur successeurs, Diex ne comist pas toute l'*université* dez Crestians, ne tout le monde, a governer, mez comist a singuliers Apostres singullieres provinces ou dioceses, et ainsi leur puissance fust determinee et limittee, et, par consequant, et dez arcevesques et evesques. (Songe verg. S., t.1, 1378, 101). Sovante foys aussi, pour la maladie dez membres, le chief a grandement a souffrir, et pour l'eniquité du pueple, le prince si est corrigié, et, aucune foys, l'*université* si est infecte pour le pechié d'un ou de deux ; car, pour le pechié d'Achor, le pueple fust excomunié et anathematisié (Songe verg. S., t.1, 1378, 240). Et a ce propos il est trouvé, Machabeorum .XIo., que quant Alixandre oy dire que le roy d'Egipte qui avoit espousé sa seur le venoit veoir, il manda par toutes les *universitez* et a son peuple qu'ilz yssissent de leurs citez et alassent au devant d'icelluy roy d'Egipte pour luy honnorer. (Ménagier Paris B.F., c.1392-1394, 67). Car la a gens de tous estas : Chevaliers et nobles a tas, Clercs et bourgois de toutes guises, Marchans de toutes marchandises, Prevos, baillis et officiers Et, de tous estas, justiciers De toutes manieres de cours (...), De clercs grant *université* Plus qu'onques n'en ot en cité (CHR. PIZ.,

M.F., I, 1400-1403, 137). Savoir faisons que comme amour charitable nous contraingne a desirer le bien et accroissement de l'onneur et prosperité de l'*université* des femmes et a vouloir le decheement et destruction de toutes les choses qui y pourroyent empeschier, sommes meues a vous declairier et dire paroles de doctrine. (CHR. PIZ., Trois vertus W.H., c.1405, 10). Je, le seigneur de Caumont, de Chastel Nauf et de Berbeguieres notiffique et faiz assavoir a toute le *université* de ma terre... (CAUMONT, Voy. N., p.1420, 10). ...comme tesmoigne le Psalmiste : "Celi enarrant gloriam Dei" et laquelle matiere, quant là viendroit, requeroit bien l'advis et deliberacion de toutes les *universitez* de chrestienté et generalle congregacion de toute l'Eglise millitante, mais, d'avoir raison de telz gens ignorans, je ne voy moyen que le vostre (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 6 v°). ...et soubz quieux princes, empereurs ou communités et soubz quelx climatz, *unniversités*, villes, lieux et cités, les provinces et regions où la pluspart d'iceulx ont flory et en icelui discours, comme dit est, depuis Adam jusques au XVIe de vostre resne. (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 10 r°).

- "Communauté de bourgeois, commune" : ...il dona à messire Enguerren de Marigni, chevalier, son chambellenc, XXXII l. X s. de rente que lez hommes et *universités* de Maineville, Hebecourt, Tiergeville, Saint Denis de Ferment, Heuduicourt, Sancourt et Amecourt l'y doivent pour l'usage ou coustume que yceux hommes et *universsités* ont acoustumé de prendre ou circonssis des bois des dictez villes (HECTOR DE CHARTRES, Cout. R., 1398-1408, 18).

C. - "Institution ecclésiastique d'enseignement supérieur, corps de maîtres jouissant d'un statut particulier et chargé de l'enseignement des disciplines libérales et scientifiques, ainsi que de la collation des grades, université" : Item, que tous les subgiez des diz roys qui voudront estudier es estudes et *universitez* des royaumes de France et d'Angleterre joiront des previleges et libertez des dictes estudes et *universitez* (Traité Brétigny D., 1360, 293). ... tous nos subgès, soient communes, collèges, *universités* ou personnes singulières quelconques (FROISS., Chron. L., VI, c.1375-1400, 32). ... tous nos subgès, soient communes, collèges, *universités* ou personnes singulières quelconques (FROISS., Chron. L., VII, c.1375-1400, 90). A cause de la journee, et pour ce que ou sermon que je feys hyer en l'*Université* je parl(er)ay aucunement de la matiere de la seconde et de la tierce raison, je me arresteray encores sur ceste premiere raison, et diray des autres en la fin se le temps le sueffre, et vous le voulez. (GERS., Déf., 1400, 231). Les recteur et deputés de l'*Université* de Paris vindrent en la Chambre de Parlement pour faire certaines requestes. (FAUQ., I, 1417-1420, 305). Oultre, dit comment l'*Université* de Paris vint d'Athenes à Romme, et de Romme à Paris, au pourchas du roy Charlemagne (FAUQ., III, 1431-1435, 102). Nous l'avons mys estudïer A Milans l'*université*. (Myst. st Sébast. M., c.1450-1500, 17). Item, ma nominacïon, Que j'ay de l'*Université*, Laisse par resignacïon, Pour seclurre d'adversité Povres clercs de ceste cité Soubz cest intendit contenus ; Charité m'y a incité Et Nature, les voyans nudz. (VILLON, Lais R.H., c.1456-1457, 24). ...laquelle proposicion fut respondue par maistre Jehan Hue, doyen de la faculté de theologie de Paris, qui, en ce faisant, fist de grandes remonstrances et parla fort et hardiement, pour ce qu'il estoit advoué de par lesditz de l'université de Paris. Et aussi y parla pour ladicte *université* de Montpelier ung autre grant clerc, qui aussi parla moult bien. (ROYE, Chron. scand., II, 1460-1483, 78). EXPLICIT. Cy fine le present livre nouvellement imprimé à Paris Par la veufve feu Jehan Treperel et Jehan Jehannot, Imprimeur et libraire juré en l'*Université* de Paris (Mir. st Nic. juif, c.1480-1500, 159). Et fut ainsy porté [le corps] jusques en une place qui est entre le chasteau et ladite église de Saint-Lau, nommée les Lices, là où l'*université* l'actendoit, et illec le prindrent en la manière qui s'ensuyt, c'est assavoir : six docteurs es droiz canon et civil prindrent ledit palle ; vingt escolliers licenciés, tous gentilzhommes et vestus de noir, portoient le corps (Roi René vie L., 1481, 390). ...comme ce vertueulx,victorieulx et glorieux empereur Charlemaigne, premier instituteur et fondateur de l'*Université* de Paris (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 3 r°). Merlandin de Portugal fut en ce temps recteur de l'*Université* ou escolle de Paris, souverain astrologien. (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 108 r°). Les escoliers de l'*université* Sans excepter bachelier ne docteur, Comme en ce cas est de necessité, Acompaignerent devers luy le recteur. (LA VIGNE, V.N., p.1495, 188).

Rem. Ex. d'a.fr., T-L XI, 57. GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum.* St., c.1330-1331, 4900 (*Les clers de l'Université*).

- *Université de l'estude.* "Université" : ...et grant multitude de gens tant nobles comme autres, tant de nostre aisnée fille l'*Université* de l'estude de nostre dicte ville de Paris, comme des bourgeois et autres d'icelle ville. (Chron. anon. Ch. VI, D.-A., 1408, 197).

- P. méton. "Bâtiment où siège une Université" : Quant vint au coup de midy, le jour dessusdit, la grosse cloche de ladite église sonna par troys foiz l'espace d'une heure, et avecques icelle cloche la cloche de l'*université*, affin que ung chascun se rendist es lieux depputés (Roi René vie L., 1481, 390).

. "Ensemble des professeurs de l'Université" : ...lundi que fu XIIIJe de juillet, l'*Université* ala, assemblée de toutes ses facultez et nations, en pelerinage solonelment pour la paix de l'Eglise (BAYE, I, 1400-1410, 100). ...le premier président de la cour de parlement acompaigné de plussieurs des seigneurs d'icelle cour de parlement, de plussieurs seigneurs de la chambre des comptes, des généraulx esleuz et eschevins, et autres notables bourgois de ladite ville, et le recteur, acompaigné de l'*Université* (CHART. J., Chron. Ch. VII, V., t.3, c.1437-1464, 77-78). [R. M.]

UNIVOQUE, **adj.** (univoque)

[GDC : *univoque* ; FEW XIV, 54a : *univocus* ; TLF XVI, 832a : *univoque*]

A. - "Qui signifie toujours de manière identique, univoque" : Uniuocus (...) : *univoques*, qui signifie une chose (Aalma R., c.1380, 448). Quantz maniers est il de ces noms que sont appellez substantifs ? Six. Quielz ? *Univoque*, si come *un home*, equivoque, si come cest mot *ou*, collectif, si come *peuple*, complectif, si come *miel a enbeure*, absolut, si come *Dieu*. (DonatOxf., p.1400. In : Th. Städtler, Zu den Anf. der frz. Grammatikspr., 1988, 296). Univocus (...) : *univoque*, qui signifie une chose (LE TALLEUR, Vocab. E.M., c.1490, 421).

B. - "Dont le constat suffit pour établir le diagnostic" : Les [les signes] *univocques* sont ceulx qui signifient toujours meselerie (PANIS, Guidon, 1478, tr.VI, doct.1, chap.2). Et sont six signes *univoques* de la lèpre: des yeulx et des oreilles la rondesse, la depillacion, la grosseur ou tuberosité des sourcillez et eslargissement et le torcement des nazilles au dehors avec scripture interiore, fetidité de levres, voix roche comme s'il parloit des nazilles, aleyne puante et de toute la personne regart fichez et horrible a maniere de beste dicte saton. (PANIS, Guidon, 1478, tr.VI, doct.1, chap.2). [R. M.]

UNIVOQUEMENT, **adv.** (univoquement)
[*FEW XIV, 54a : *univocus* ; TLF XVI, 832a : *univoque* (*univoquement*)]
"De manière univoque"
REM. PANIS, *Guidon*, 1478, tr.II, doct.2, chap.6 (p.140b). [R. M.]

UNS, **art.** (uns)
[T-L : *un* ; GD : *un*[3] ; AND : *un*[1] ; FEW XIV, 55b : *unus*]
[Marque le duel, en désignant des objets dont la pluralité, perçue globalement et non pas comme une somme, est conçue comme une unité (notamment des objets allant par paires, des objets composés de parties identiques...)] : ...et avoient pour cause de ce empetrees *unes* lettres du roy nostre sire, desquelles la teneur s'ensuit en ceste maniere : ... (Chartes Abb. St-Magl. T.F., t.3, 1341, 117). Or vous diray en partie comment celle sale estoit ordonnee : li postis estoit fait et compassé d'*unes* joes de balaine, si bien et si bel apointié que nulz n'y sceüst que amender (Bérinus, I, c.1350-1370, 110). Il me semble, vassal, que vostre escu est empirié et vostre haubert mesmes, et bien sachiez que vous avriez bien mestier d'*unes* nouvelles armeüres (Bérinus, II, c.1350-1370, 143). Faites moy *unes* armeüres, Bonnes et belles et seüres, Qui seront pour cest enfançon. (MACH., P. Alex., p.1369, 7). ...*unes* chausses Rouges, reses, viez et usées (MACH., P. Alex., p.1369, 272). Et se toursa derrière lui *unes* besaces plainne de farine (FROISS., Chron. L., I, c.1375-1400, 52). Il fist toute l'ost là endroit arrester en *uns* blés, pour leurs chevaus paistre et recengler (FROISS., Chron. L., I, c.1375-1400, 63). ... *uns* biaus prés (FROISS., Chron. L., VI, c.1375-1400, 113). ... *uns* plains (FROISS., Chron. R., IX, c.1375-1400, 36). ... *uns* grans marès (FROISS., Chron. R., X, c.1375-1400, 257). ... li rois de France escripsi *unes* letres mout dures deviers le conte de Flandres (FROISS., Chron. R., IX, c.1375-1400, 132). Or vint li rois Robers d'Escoce, uns grans homs à *uns* rouges ioels rebrachiés (il sambloient de chendal) (FROISS., Chron. R., XI, c.1375-1400, 254). ...il prindrent un lit, un traversain et *uns* draps de lit [un drap de dessous et un drap de dessus ?] (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 419). Premièrement, faut escripre et mettre en memoire *unes* lettres qui, paravant ce temps, furent envoyées en divers Royalmes et pays (ESCOUCHY, Chron. B., t.1, c.1453-14, 244). Audit an, le XXVIIIe jour du moys de juing, furent escriptes *unes* lettrez par le roy à Mons. le grant maistre, pour quelque intelligence que le roy avoit avec luy, que peu de gens sçavoient, dont la teneur s'ensuit : ... (LE CLERC, Interp. Roye, c.1502, 209).
- En partic.
. [Avec un subst. habituellement du plur.] : Dont la print Berinus par la main et s'en alerent asseoir sur un tapiz un pou en sus des autres et parlerent ensemble d'*unes* choses et d'autres (Bérinus, I, c.1350-1370, 164). Mais a *unes* noces yrons Que mes sire Barré huy fait (Mir. chan., c.1361, 165). ...et, tantost aprés, son dit mari, qui du fait ne savoit riens et qui venoit de soupper d'*unes* noces, survint illec pour soy venir couchier et retraire en son hostel (Chartes Abb. St-Magl. T.F., t.3, 1400, 777). Nous sommes comme en *unes* halles Icy, au vent et a la pluye (Myst. siège Orléans H., c.1480-1500, 395). Je vien a vous par grant doulleur Vous apporter *unes* nouvelles Qui ne sont ne bonnes ne belles. (Myst. st Laur. S.W., 1499, 254).
. [Avec un subst. placé dans le champ d'une pluralité] : Et avecques ce, il veoit que les fortunes d'*unes* meïsmes personnes sont variables et sont bonnes et puis sont males et aprés bonnes. (ORESME, E.A., c.1370, 132). Item, toute vertu est faicte et corrumpue par *unes* meïsmes choses. (ORESME, E.A., c.1370, 147). Et semblablement, ne desirent pas tous *unes* meïsmes viandes ou boires. (ORESME, E.A., c.1370, 223). [R. M.]

UPARTIEGH, **subst. masc.** (upartiegh)
"Sorte de cordage utilisé dans la marine" : Sachent touz ceux qi cestes letres verront ou orront moi William Pieres, meistre de la nief nostre seigneur le roi (...) avoir recieu (...) les choses soutz escrites (...) c' est assavoir : II cables, I weyndrop, I boterop, I ancre, I boghesprete, I *upartiegh*, II shetes, IIII boyrepes, I craveline, II dozeines de tieldes, II trusserepes, I gerding, II yerderopes, II dozeines des virons, V cordes pur shroude au mast demi roulle de Beauvoir, I soundingline, II martels, I hache et I slegge. (Reçu Piers V.D., 1342, 327). [D. L.]

UPELOND, **subst. masc.** (upelond)
[Ø]
Région. (anglo-normand) "Campagne, étendue rurale" : En cele temps fut le VJ.me dener de bienz levé en Loundres et en autres cytés en Engeltere, et sure *upelond* le X.me dener, à graunt destresse et enpoverissement del comun poeple de la tere. (Chron. London A., c.1350, 46).
REM. *Cf.* OED, *s.v. upland*[1] et MED, 427a-b. [R. M.]

UPSILON, **subst. masc.** (upsilon)
[GDC : *upsilon* ; FEW, Ø gr. *upsilon* ; TLF XVI, 833a : *upsilon*]
"20e lettre de l'alphabet grec" : ...*ypsilo* pour u voieul (LEGRAND, Archil. Sophie B., c.1400, 63). [R. M.]

URBAIN, **adj.** (urbain)
[T-L (renvoi) : urbain ; GDC : *urbain* ; FEW XIV, 60a : *urbanus* ; TLF XVI, 835b : *urbain*]
A. - "De ville, de la ville" : Li roys Tarquins a fait semblant de funder temples, lieux religieuz aussi comme se il fust de tout hors de cure de batailles et de guerrez et que il n'eust que faire, mez que de vaquier auz euvrez *urbaines* et priveez (BERS., I, 1, c.1354-1359, 53.5, 88). ...et que, comme la guerre des Salentins novelement nee eust esté decernee a Voluminius, Appius demoura a Romme pour croistre et augmenter ces richescez par les ars et industerez *urbaines*, dementrez que l'onneur des armez feust entre les autres (BERS., I, 9, c.1354-1359, 42.4, 78). ...afin que les comices ne cheissent es mains de personnes trop humbles et de fortune deshonneste, reduca toute celle faction foraine en quatre ligniez, les quelles il appella ligniez *urbaines* [trad. lat. *tribus urbana*] (BERS., IX.46, c.1354-1359, ms. Paris, B.N.F., fr. 263, f° 175d).
- *Legion urbaine.* V. *legion* : Et si declera l'en que du païs des Gaules, les quelz il avoit privé de la moyeté de leur champ, l'en ramenast les legions *urbaynnez* [trad. lat. *urbanus*] qui avoyet esté descriptez l'an par avant (BERS., XXXVII.2, c.1354-1359, ms. Paris, B.N.F., nouv. acq. fr. 27401, f° 81b). Deux legions *urbaines*, c'est des citéz, furent assignees au consul qui seroit fait ou lieu de Lucius Postumius [trad. lat. *legio urbana*] (MAMEROT, Romuleon, 1466, V.9, f° 150c).
- *Preteur urbain.* V. *preteur*
- *Province urbaine.* V. *province*
B. - "Qui fait preuve d'urbanité, qui est poli, affable et vertueux" : Derechief, une loy si dist que, se nous voulons cognoistre un sers *urbayn* et de plus noble condiction, nous ne le pourrons mie cognoistre ne du lieu ouquel il demeure ne du lieu duquel il est nez, mez le pourrons, proprement, cognoistre par sez

euvres, car le sers qui fait euvre vilain si est vilain, et celluy qui fait noble euvre si est *urbain* et noble. (Songe verg. S., t.1, 1378, 307). [R. M.]

URBAINEMENT, **adv.** (urbainement)
[GD : *urbainement* ; FEW XIV, 59b : *urbanus*]
"Dans la ville"
REM. BERS. ds GD VIII, 118a. [R. M.]

URBANISTE, **adj. et subst. masc.** (urbaniste)
[FEW, Ø n. propre *Urbain*]
"(Qui est) partisan du pape Urbain" : Li Flamenc tenoient celle oppinion contraire dou pappe Clement et se nommoient en creance *Urbanistre* (FROISS., Chron. R., XI, c.1375-1400, 53). [R. M.]

URBANITÉ, **subst. fém.** (urbanité)
[GDC : *urbanité* ; FEW XIV, 60a : *urbanus* ; TLF XVI, 836b : *urbanité*]
A. - "Relations, échanges (entre habitants d'une ville)" : Il semble que selon chascune *urbanité* ou communicacion civile soit aucune espece de amistié en tant comme en chascune tele communication est aucun juste ou aucune justice. (ORESME, E.A., c.1370, 437). Et en tele maniere semble il estre fait es *urbanités*, c'est a dire es gubernacions des citéz. (ORESME, E.A., c.1370, 450).
B. - "Civilité, marque de courtoisie" : Moult volentiers ma langue en paiz Combien que les *urbanités*, Les plaisirs et humanités Que de coustume homme viel lesse Ne deusse querre en ma vieillesse. (CHAST., Temps rec. D., 1451, 51). ...en toute *urbanité* (FLAMANG, Vie Pass. st Didier C., 1482, 378). Parmy Thurin, grandes solempnitez Furent requises et mises en avant, Franches repeues, grosses *urbanitez*, Recueil joyeux, doulces humanitez (LA VIGNE, V.N., p.1495, 160). Prince par vostre *urbanité* Faite que j'aie fruicion. (Parn. sat. S., a.1500, 154).
Rem. *Myst. Viel test.* R., t.3, c.1450, 376, var. (GDC X, 823c). [R. M.]

URBIEN, **adj.** (urbien)
[Ø]
"Relatif au quartier de Rome dit *Urbius Clivus*" : Dont, la ou elle [la femme de Tarquin] s'en aloit pour se recollir a son hostel, et elle fu a la rue ciprieyne, la ou on avoit fait l'autre jour le temple de Dyane, et elle fit tourner son char a dextre par une voie oblique appelee *urbieyne* afin d'aler en la montegne esquilieyne ou estoit son hostel, son charretier se aresta tout effreyé et retint lez frainz de ses chevaus et monstra a sa dame le corps du roy Servius son pere ilecquez mort et detrenchié. (BERS., I, 1, c.1354-1359, 48.6, 81). [R. M.]

URBIS, **subst.** (urbis)
[FEW, Ø lat. *urbs*]
"Ville" : Ainsi sont ces gens des *urbis* (...), Usure prennent frauduleuse. (RIVIÈRE, Nef folz D., 1497, 602). [R. M.]

URDURE, **subst. fém.** (urdure)
[FEW VII, 402b : **ordiri*]
"Chaîne du métier à tisser" : Six bichoz de soille, l'*urdure* d'une piece de toille, contennent 10 brassez (Invent. mobiliers ducs de Bourg. P., t.1, 1364, 30). Le *hurdehure* de 8 aunes de toille (Invent. mobiliers ducs de Bourg. P., t.1, 1364, 83). Une couroie, une bourse, l'*eurdure* de 5 aunes de toille (Invent. mobiliers ducs de Bourg. P., t.1, 1370, 213).

REM. A. Delboulle, *Romania* 35, 1906, 418. Note de A. Thomas : synon. de *ourdissure*. [R. M.]

-URE, **suff.** (-ure)
[FEW, Ø lat. *-ura* ; TLF XVI, 837a : *-ure*[1]]
I. - [Suff. formateur de subst. fém., à partir de subst. (idée collective), ou bien à partir d'adj. (idée de ce qui est + adj. ou de propriété de ce qui est + adj.), ou encore à partir de verbes (gén. avec une idée résultative, ce qui est + part. passé)]
A. - [À partir de subst. ; suff. coll.] "Ensemble de"
Rem. V. *ancestrure* "ensemble des ancêtres, ascendance" ; *bollieure* "ensemble des boyaux, entrailles" (*botulus*) ; *boutonnure* "ensemble de boutons, garniture de boutons" ; *chanisture*, *chenuture* "cheveux blancs" ; *chevelure* ; *chevillure* "ensemble des épois au sommet de la tête du renne" ; *chevronnure* "ensemble des chevrons" ; *clouture* "ensemble de clous" ; *denture* "ensemble des dents" ; *fuselure* "ensemble de fuseaux" ; *nervure* "ensemble de nerfs de boeuf mis sur une arbalète" ; *onglure* "ensemble des ongles" ; *pennure* "ensemble des plumes d'un trait empenné" ; *solivure* "ensemble des solives d'une construction" ; *travure* "ensemble des poutres, poutrage".
- P. ext. [Idée d'assemblage]
Rem. V. *cheveçure* "garniture du chevet de lit" ; *cielure* "tout ce qui forme le ciel de lit" ; *circuiture* "ce qui forme un circuit, un entourage, environs" ; *clavure* "serrure" ; *ferrure* "garniture de fer" ; *vigneture* "ornement représentant des feuilles de vigne".
. [Idée de masse]
Rem. V. *abloquure* "bloc de pierre ou de bois" ; *argenture* "argent massif" ; *chassiure* "chassie" ; *clavelure* "potasse" ; *ebourrure* "bourre" ; *mixture* "mélange" (*mixtura*) ; *moussure* "mousse, lieu couvert de mousse".
B. - [À partir d'adj.] "Ce qui est (ce que dit la base) ; propriété de ce qui est (ce que dit la base)"
Rem. V. *carrure* "ce qui est carré, forme carrée" ; *chenissure* "blancheur des cheveux" ; *charnure* "ce qui est charnu" ; *droiture* "ce qui est droit, conforme au droit" ; *etroiture* "étroitesse" ; *froidure* "propriété de ce qui est froid ; temps froid" ; *laidure* "ce qui est laid (outrage, insulte ; souillure ; dommage causé ; difformité)" ; *ordure* "ce qui est *ord*" ; *profondure* "profondeur" ; *verdure* "ce qui est vert, couleur verte" ; *vieillure* "vieillesse".
C. - [À partir de verbes (souvent sur des radicaux de part. passé ; souvent aussi par emprunt à des dérivés lat. en *-ura* ou *-atura*)]
1. [Idée résultative prédominante] "Ce qui est + part. passé"
Rem. V. *abatture* "ce qui est abattu, dégât causé par une arme à feu" ; *accouplure* "ce qui est accouplé, joint, assemblage, jointure" ; *adjointure* "ce qui est adjoint" ; *affeutrure* "ce qui est *affeutré*, objet rembourré" ; *affichure* "ce qui est *affiché*, petit objet d'ornement" ; *arcure* "ce qui est arqué, courbure en arc" ; *barbelure* "ce qui est barbelé, pointe barbelée" ; *bigarrure* "ce qui est bigarré, habit de deux ou de plusieurs couleurs" ; *bouillissure*, *bouilliture* "ce qui a été bouilli, aliment bouilli" ; *briffaudure* "laine *briffaudee*" ; *brisure* "ce qui est brisé, partie brisée, débris" ; *brodure* "ce qui est brodé, broderie" ; *cassure* "ce qui est cassé, endroit où qqc. est cassé" ; *chiqueture* "ce qui est *chiqueté*, découpure

dans un vêtement" ; *componure* "ce qui est componé, pièces componées" ; *confiture* "ce qui est confit" ; *conjecture* "ce qui est supposé, supposition" (*conjectura*) ; *coupure* "ce qui est coupé, morceau coupé" ; *cousure* "ce qui est cousu" ; *creature* "ce qui est créé" ; *dechirure* "ce qui est déchiré, rupture faite en déchirant" ; *decoupure, decoupeture* "taillade faite à une étoffe" ; *desbleure* "ce qui est *deblayé*, récolté en blé" ; *enarchure* "ce qui est *enarché*, courbé en arc" ; *enflure* "ce qui est enflé, gonflement" ; *melure* "ce qui est mêlé, mélange" ; *moisissure* "ce qui est moisi" ; *mouillure* "ce qui est mouillé, humidité" ; *ouverture* "ce qui est ouvert" ; *peinture* "ce qui est peint" ; *taillure* "ce qui est taillé, sculpté, sculpture" ; *vermoulure* "ce qui est vermoulu".

- En partic. [Idée de résidu]

Rem. V. *balayure* "ce qui est balayé, ramassé avec le balai" ; *coulature* "ce qui est coulé, filtré, filtrat" ; *criblure* "résidu de ce qui est passé au crible" ; *ecornure* "déchets" ; *nettoyure* "saletés" ; *raboture* "copeaux" ; *raclure* "parcelles, miettes" ; *ramonure* "balayure" ; *rognure* "ce qui est rogné".

2. [Idée d'action (surtout dans des verbes qui aboutissent à un état résultant nettement marqué) ; p. méton. (et sans qu'on puisse toujours faire la distinction), le résultat, les traces laissées] "Fait de ; ce que"

Rem. V. *afflicture* "fait de s'affliger, affliction" ; *affolure* "fait d'*affoler*, de meurtrir, meurtrissure" ; *agressure* "attaque" ; *amassure* "action d'amasser ; ce qui est amassé" ; *ardure* "fait de brûler, feu, flamme" ; *arëure* "labourage (*aratura*) ; *arreture* "fait de s'arrêter, retard, délai" ; *arsure* "fait de brûler" ; *assaillure* "attaque" ; *attargeure* "fait de s'attarder, retad, délai" ; *bannissure* "bannissement" ; *batture* "fait de battre qqn ou qqc. ; métal battu" ; *blessure* "fait de blesser ; lésion corporelle" ; *boiture* "fait de boire ; ce que l'on boit" ; *chëure* "chute" ; *contracture* "contraction" ; *cornure* "fait de *corner*, sonnerie du cor" ; *dictature*[1] "rédaction" ; *griffure* "égratignure".

3. P. méton. [Idée d'agent, d'instrument, de lieu, de manière...]

Rem. V. *affublure* "ce qui affuble, coiffure, vêtement" ; *allaiture* "ce qui allaite, nourriture" ; *allure* "manière d'aller ; lieu de passage, allée" ; *appuyure* "ce qui appuie, qui soutient" ; *architecture* "manière ou art de construire" (*architectura*) ; *armure* "ce qui arme" (*armatura*) ; *arure* "étendue de terre labourable" ; *aventure* "ce qui advient" ; *bardure* "ce qui *barde*, armure" ; *bordure* "ce qui borde" ; *ceinture* "ce qui ceint" (*cinctura*) ; *chauffure* "ce qui chauffe, bois de chauffage" ; *chaussure* "ce qui chausse" ; *clausure, closure, cloture* "ce qui clôt, cloison, séparation" ; *contrainture* "ce qui contraint, gêne, oppression" ; *coulure* "ce qui coule, qui s'écoule" ; *couverture* "ce qui couvre" ; *dorure* "ce qui dore" ; *doublure* "ce qui double" ; *engraissure* "ce qui est propre à engraisser" ; *enveloppure* "ce qui enveloppe, bandage" ; *envenimure* "ce qui envenime, poison, venin" ; *farcissure* "ce qui sert à farcir, hachis" ; *fermeture* "ce qui ferme, clôture" ; *garnissure, garniture* "ce qui garnit" ; *monture* "bête sur laquelle on monte" ; *nourriture* "ce qui nourrit" ; *parlure* "manière de parler".

. "Liquide où"

Rem. V. *bouillure* "liquide où l'on fait bouillir qqc." ; *lavure* "eau qui sert à laver" ; *rinçure* "liquide de rinçage" ; *teinture* "liquide préparé pour teindre" ; v. aussi, sur *garance, garançure, warançure* "bain de garance".

II. - [Suff. formateur de subst. fém. désignant des dignités, des charges, à partir de subst. qui désignent des pers. exerçant une certaine charge, une certaine fonction]

Rem. V. *censure* "office de censeur" ; *clericature* "état de clerc" ; *curature* "fonction de curateur" ; *dictature*[2] "dignité de dictateur romain" ; *judicature* "charge, fonction de juge" ; *prefecture* "charge de préfet" ; *prelature* "office de prélat" ; *questure* "dignité de questeur".

REM. 1. Pour d'autres ex. de ce suff., cliquer dans "filtre" sur "texte en fin" et demander *ure*. **2.** Adaptation de finales différentes : *adulture* (*adulterium*) ; *aumure* (= *aumusse*) ; *chasure* (= *chasuble*) ; *doleure* (= *doloire*) ; *drageure* (= *drageoir*) ; *dressure* (= *dressoir*). [R. M.]

UREE, **subst. fém.** (urée)

[FEW XIV, 62b-63a : *urina* ; TLF XVI, 838a-b : *urée*]

"Urée"

REM. *Chirurgie Chauliac* (G. Sigurs) ds TLF. A dater du XVe s. et non de 1370. [R. M.]

URER, **verbe** (urer)

[FEW XIV, 61b : *urere*]

"Brûler" : Cestui ongnement est si precieux quant il est fait menu et delié et y met une once de fin litarge d'or et demie once de plom *ust* et brulé ou ars et autant de vers de terre bruléz et de tout soit fait ongnement am huille rosat, vin aigre et eaue de serpentaire tant que tout soit encorporé a espesseur. (Livre secrets nature D., a.1400, 317).

REM. Formé d'après le lat. *ustus*, participe passé de *urere*, "brûler". [J.-L. R.]

URGENT, **adj.** (urgent)

[GDC : *urgent* ; FEW XIV, 62a : *urgere* ; TLF XVI, 840b : *urgent*]

A. - "Pressant" : ...pour dire et remonstrer derechief audit Chancelier la *urgent* neccessité, la grant indigence et l'estat de la Court, afin qu'il lui plaise de pourveoir ou faire pourveoir (FAUQ., II, 1421-1430, 272). Et depuis a vaqué la Court par pluiseurs journées, et n'ont point esté assemblez ceans les presidens et conseilliers pour oyr les plaidoieries (...) mais seulement sont aucuns d'iceulz venuz en la Chambre de Parlement pour oyr requestes de causes *urgens* et necesseres (FAUQ., II, 1421-1430, 320). ...en remonstrant la grant utilité et neccessité *urgent* d'entretenir ledit concil (FAUQ., III, 1431-1435, 45). ...et se Charles le simple le fit a Raoul se fut pour cause *urgente* et necessaire (JUV. URS., T. crest., c.1446, 74). Et se on vouloit dire que le roy peut mettre sur son peuple charges que on appelle indictum et superindictum pour ses neccessités *urgentes*, on peut respondre que ceulx de ce royaume sont frans et en possession et saisine, que sans leur consentement on ne le doit point charger (JUV. URS., Verba, 1452, 268). ...ilz avoient eu lettres patentes du roy (...) par lesquelles et pour certaines causes fort *urgentes* et perenthoires illecques declairées, la traicte des blez avoit esté deffendue ès ville et pays de Lionnoys (Lettres Louis XI, V., t.6, 1475-1478, 332). ...nous est force et necessité *urgente* pour la conduicte de nostredicte armée et recouvrement du reste de la duché de Bretaigne et autres affaires, de recouvrer promptement par emprunct de noz bons et loiaulx subgectz grans sommes de deniers (Lettres Ch. VIII, P., t.3, 1490-1493, 148).

Rem. Doc.1340 (*par urgent necessité*) ds GDC X, 823c.

B. - "Qui ne souffre point de retard, dont on doit s'occuper sans retard, urgent" : Item, en autres cas moins *urgens* et en mendre neccessité devoit l'en faire semblablement (ORESME, Pol. Arist. M., c.1372-1374, 285). ...combien que vous ayons octroyé affranchissement et exemption du fait d'icelles noz tailles, auquel affranchissement ne voulons ne entendons en rien derogier, mais iceluy entretenir, toutesvoyes, pour ce que nos dictes affaires sont si trés grans et *urgens* que plus ne peuvent, nous vous prions (...) que vous nous vueillez prester la somme de quatre cens escus d'or (Lettres Louis XI, V.M., t.10, 1483, 84). Et soubz le adveu, port et soustement de ceulx qui ainsi se sont mis sus ou autrement, y ait eu plusieurs de nos subgetz qui n'ont onques voulu venir noz servir es grans et *urgens* affaires que avons eu, ne obeÿr aux lettres et mandemens de nostre arriereban, quant les avons fait publier. (LE CLERC, Interp. Roye, c.1502, 226). [R. M.]

URGER, **verbe** (urger)
[*FEW XIV, 62a : *urgere*]

Empl. trans. *Urger qqn.* "Forcer, presser qqn de faire qqc." : Au tiers cas, se l'un des mariéz est convertis a la foy et l'aultre demeure en son infidelité, de cohabiter ensemble ilz ne doivent estre compelléz ne *urgéz* et contrains, combien que tant que la femme durera et vivera, elle ne se porra marier, car le mariage tient et dure. (Sacr. mar., c.1477-1481, 64). [H. G.]

URGUEREUSEMENT, **adv.** (urguereusement)
[*FEW XIV, 62a : *urgere* (?) (?)]

"Opiniâtrement (?)" : ...car certes, dit il, je say bien que cil dieu, quelconque il soient, qui [ont] eu a cuer que nous aions esté constraint de restituer les choses par nous ravies contre les aliances, n'ont pas eu a cuer ce que li Rommain tant *urguereusement* aient mesprisee l'espiation et satisfacion des aliances routes (BERS., I, 9, c.1354-1359, 1.4, 1). [R. M.]

URINAL, **subst. masc.** (urinal[1])
[T-L : *orinal* ; GDC : *urinal* ; DÉCT : orinail ; FEW XIV, 62 : *urina* ; TLF XVI, 841b : *urinal*]

"Récipient destiné à uriner ou à recueillir l'urine (à montrer au médecin)" : ...un autre estuy de cuir boully double, à mettre et porter les *orinaulx* de la Royne (Comptes argent. rois Fr. D.-A., II, 1387, 182). Alons ly querre .I. *orinal* ; Il pisse trop malement rouge. (Mart. st Pierre st Paul R., c.1430-1440, 147). Quand elle eut ceste urine, fist tant qu'elle eut ung *urinal* et dedans la bouta (C.N.N., c.1456-1467, 135). Le medicin prend l'*orinal* et contremont le leve, et tourne et retourne l'urine (C.N.N., c.1456-1467, 135). À ung homme qui a porté la bouteille à l'encre et les *urinaux* du roy (Comptes roi René A., t.2, 1476, 340). À Jehan de Puysieulx, dit Monseigneur, varlet de Fourrière - pour avoir fourny par chascun jour d'*orignaulx* (...) et deux livres et demye d'estouppes de lin, par tous les lieux où ledit seigneur (...) a esté, durant le mois de février oudit an, pour servir en ses chambres et retraict (Comptes hôtel rois Fr. D.-A., 1478-1481, 364). Vela ung huy bien criminal, Ses deables la m'onlt estourdy, Aussy cler comme ung *orinal*. (Myst. Pass. Troyes B., a.1482, 344).

Rem. *Gloss. lat. fr.* (Montp., c.1380) ds GDC X, 824a. [R. M.]

URINAL, **adj.** (urinal[2])
[FEW XIV, 62b : *urina*]

"Relatif à l'urine" : Urinarium (...) vel urinale (...) : *urinal* (Aalma R., c.1380, 450).

- *Voies urinales.* "Voies urinaires" : Et c'est chose utile de les depurer [les raves] de la premiere eaue et nullement ne se doivent mengier crus. Et incite l'omme a luxure, et mondifie les voyes *urinales*. (Rég. santé corps C., 1480, 96).

REM. FEW : «"qui se rapporte à l'urine" (Est 1552 - Besch 1858, selten)». [R. M.]

URINATIF, **adj.** (urinatif)
[FEW XIV, 62b : *urina*]

MÉD. "Diurétique" : Les aultres [opérations des médecines] sont tierces qui ont ce faire en particules determineez : que par leurs manieres sont dictez specifiques ou fourmelez comme medicines laxatives et *urinativez* et qui clariffient la veue et aguissent l'oÿe et leurs semblables. (PANIS, Guidon, 1478, tr.VII, doct.1, chap.4). [C. T.]

URINE, **subst. fém.** (urine)
[T-L : *orine* ; GDC : *urine* ; FEW XIV, 62 : *urina* ; TLF XVI, 841b : *urine*]

A. - MÉD. "Urine" : Fusicien furent mandé (...). Premiers, s'*orine* resgarderent, Et puis après si la tasterent ; Li uns après l'autre tastoient Partout ou taster la devoient, Les piez, le pous, et puis les temples ; Et puis si moustroient exemples Des cures qu'il avoient faites En pluseurs lieus et bien parfaites. (MACH., J. R. Nav., 1349, 202). Signeurs, j'ay veü en s'*orine* Einssi comme un po de racine Qu'elle est en l'esperit troublée. Or nous est la science emblée De ce point, s'on ne s'en avise. (MACH., J. R. Nav., 1349, 203). Es corps esquelz il a ou fons de leur *orine* residence areneuze et ont es rains ou en la vessie lithiasim s'ilz pissent sang, ou pourreture et escames, avec grant douleur, c'est signe de ulceracion de vessie. (SAINT-GILLE, A.Y., 1362-1365, 80). Encor dit l'en que le *urine* est bonne et saine par autre raison, car elle est signe de bien et de santé. (ORESME, E.A.C., c.1370, 115). Urina (...) : *urine*, pissat (Aalma R., c.1380, 450). Ablacion d'*orine* s'elle dure longuement, elle est mortelle ; se *urine* est ostee et tenasmon y survient, il mourra dedens VII. jours, se fievre liquefiante et apperitive y survient (GORDON, Prat., c.1450-1500, VI, 16). Veez cy nostre gueux qui arrive devers nostre medicin, a tout l'*orine* de sa femme (C.N.N., c.1456-1467, 135). Quand elle eut ceste *urine*, fist tant qu'elle eut ung urinal et dedans la bouta, et dist a son beau filz qu'il la portast monstrer a ung medicin pour savoir qu'on pourra faire a sa fille (C.N.N., c.1456-1467, 135). Le medicin prend l'orinal et contremont le leve, et tourne et retourne l'*urine*, et puis va dire : "Vostre femme est fort aggravée de chaulde maladie (...). Veez cy son urine qui le monstre..." (C.N.N., c.1456-1467, 135). ...la vescie qui est ung subcetoire comme est ung bassin ou ung sac de la superfluité de la *urine* des rongnons (PANIS, Guidon, 1478, tr.I, doct.2, chap.7). Tu as ton visaige sanguin, L'*orine* en devroit estre belle. (Tr. Men., c.1480-1500, 293). ...la vessie est le vesseau de l'*urine* (PREVOST, Cir. Guill. Salicet, 1492, IV, 4).

- *Faire urine.* "Uriner" : Pour ce voit on aussi que un qui voit l'autre faire *orine* pour l'ymaginacion forte est souvent esmeus a fere le samblable. (EVR. CONTY, Eschez amour. mor. G.-T.R., c.1400, 472).

- *Retenir son urine* : La VIIe [doctrine] est que l'omme ne doit point longuement retenir son *urine*. Et si la retient plus que nature ne requiert, a grant peine pourra uriner, et par aventure la mort s'ensuivra, comme dit Avicenne (Rég. santé corps C., 1480, 2).

- MÉD. ASTR. *Juger des urines/predire par la vue des urines.* "Identifier la maladie et faire des pronostics sur son

issue à partir de l'urine et de la configuration du ciel" : ...entre aucuns, eut ce notable docteur, nommé Marc Demoras, qui fut son medicin et grant astrologien, qui composa le livre pour juger des *urines* sans les veoir par la science de astrologie (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 103 v°). Cestui predist sur la veue et consideracion de la nativité, revolucion d'icelle et aussi par la veue de l'*urine* et autres adminicules que la niepce ou prouchaine parente du pappe enfanteroit quasi enfant monstrueux (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 131 v°).

. *Judicateur des urines* : Fut souverain judicateur des *urines* et grant remediateur ès maladies. (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 141 v°).

. *Judicature des urines* : Jehan d'Arques, medicin à Rouen, fut moult experimenté en la judicature des *urines* au moïen de la science de astrologie (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 116 r°).

B. - "Liquide, humeur" : Et quant elle ot a son plaisir Veü mon estre, et a loisir, Et qu'elle sot sans couverture De mon mal toute l'enclоüre, Et qu'en tele doleur estoie Des maus d'amours que je sentoie, Com celle qui la theorique Toute savoit et la pratique Qu'il failloit a ma medecine, Et qui bien congnoissoit l'*orine* Des yeus dou cuer, qui fondanment Estoit faite amoureusement, Et qui plus savoit de confort Que Fortune de desconfort, Et qui conforter me voloit Des maus dont mes cuers se doloit (MACH., R. Fort., c.1341, 58).

V. aussi *orine*[2] [R. M.]

URINER, **verbe** (uriner)
[FEW XIV, 62b : *urina* ; TLF XVI, 842a : *uriner*]

Empl. intrans. "Uriner" : Urino (...) : *uriner* (Aalma R., c.1380, 450). La VIIe [doctrine] est que l'omme ne doit point longuement retenir son urine. Et si la retient plus que nature ne requiert, a grant peine pourra *uriner*, et par aventure la mort s'ensuivra, comme dit Avicenne (Rég. santé corps C., 1480, 2). Urino (...) : *uriner* (LE TALLEUR, Vocab. E.M., c.1490, 422).

V. aussi *oriner* [R. M.]

URINIERE, **subst. fém.** (urinière)
[*FEW XIV, 62b : *urina*]

"Pot de chambre" : ...et en devient Plusieurs noyses, et les convient Chasser de pierres et *oriniere*, Ou d'une aultre griefve maniere (RIVIÈRE, Nef folz D., 1497, 380). [*Cf.* l'illustration de la p.377, où l'on voit une femme à la fenêtre verser un pot de chambre pour chasser les fous assemblés] [R. M.]

URISSON, **subst. masc.** (urisson)
[Ø]

"Hérisson" : Meilleur remede n'y trouvons, Chier sire, que de penne dure Ly fere souffrir en l'estule, Et que par quatre chevaliers De voz gens habiles, legiers, Soit illec estaichiez tout nuz Et de corgiez fort batuz ; Qu'il y ait autant de parties En sa peau, sans comparaison, Que de poinctes en l'*urisson* (Myst. st Adr. P., c.1450-1485, 124). Puis fit venir tous ses archiers, Tous ses tyrans y arbalestriers, Qui de fleches tout le ramplirent Et som corps partout trepassirent Tant qu'il sembloit unng vrissom [l. *urissom*], Le quel de droite nacion Est ramplis de mains aguillions. (Myst. st Sébast. M., c.1450-1500, 12).

REM. Forme du mot *hérisson*, A. Tobler, *Z. rom. Philol.* 20, 1896, 412. [R. M.]

URITIDES, **mot lat.** (uritides)
[Ø]

MÉD. *Porres uritides.* "Canaux urinaires" : ...car elle vient de la gibbosité au rains, et des rains aux porres *uritides*, et d'illecques a la vessie (SAINT-GILLE, Comment. A.Y. L., 1362-1365, 137).

REM. *Cf.* R.E. Latham, *Revised Mediev. Lat. Word-List from British and Irish Sources*, 1965, *s.v. uritides* : *pori uritides*. [D. J.]

URNE, **subst. fém.** (urne)
[GDC : *urne* ; FEW XIV, 63b : *urna* ; TLF XVI, 842b-843b : *urne*]

"Vase à col étroit et à corps renflé" : Et au parsus, pour brasser ung potaige Au pis aller, n'ai ge drogue et racyne ? Si ay vrayment avec *urne* et piscyne (LA VIGNE, Ball. Bruyt Commun B., 1509, 177).

Rem. GOULAIN 1374 (*et la aussi estoit gardee la manne en une cane apelee urne*).

- [Urne funéraire] : Translateur : il estoit pour lors de coustume que l'en ardoit les corps des mors, et les cendres on reservoit en un certain vaissel c'on appelloit *urne* (RAOUL DE PRESLES, Cité de Dieu, 1371-1375, ms. Paris, B.N., fr. 22912, IX.2.1, glose, f° 360b). ...preste ou a pou pres d'oximeler les opaques redevances des *urnes* mortifferes (LA VIGNE, Ress. chrest. B., App., c.1495-1503, 169).

Rem. GARBIN 1487 (FEW).

- [Pour le tirage au sort] : [Au temple de Phebus] Au grant portal tout premier ordonna Et feit paindre par oeuvre avantaigeuse D'Androgeus la mort triste et piteuse, Comment aussi les habitans d'Athenes Furent contrains soubz moult cruelles peines De delivrer sept filles et sept filz, Par chescun an du monstre desconfiz ; La estoit l'*urne* au vray trassee et paincte, Ou de ces sept la vie fut estaincte. (SAINT-GELAIS, Enéide VI, B., c.1500, 291). La est Mynos, enquesteur tacitur[n]e, Qui par mesure conduit et meult son *urne* (SAINT-GELAIS, Enéide VI, B., c.1500, 327). [R. M.]

URTIE, **subst. fém.** (urtie)
[GDC : *ortie* ; FEW XIV, 66b : *urtica*]

"Ortie" : Urtica (...) : *urtie* (...). Urticinus (...) : de *urtie* (Aalma R., c.1380, 450). [R. M.]

URTIQUE, **subst. fém.** (urtique)
[*FEW XIV, 69a : *urtica*]

"Ortie" : Pechié doit on, comme l'*urtique*, Promptement du champ errachier (ROBINET, Compl. François H., p.1420, 111). [R. M.]

US, **subst. masc. plur.** (us)
[T-L : *us* ; GD : *us*[1] ; DÉCT : us ; FEW XIV, 84a : *usus* ; TLF XVI, 846a : *us*]

A. - "Ce qui se produit habituellement" : Dane ne fu mie couarde. Pour ce ne puet on mettre garde En femme, s'elle ne se garde. Tels est li *us*. N'i vaut une feve lombarde Clef n'huis de fer, tour n'avant - garde, Que tout n'aquiere et que tout n'arde Dame Venus. (MACH., F. am., c.1361, 228). Or est temps que je recommence A ma matiere, et que l'avance, Car ancor n'en suis ou mislieu, Mais tout ce fu pourtraict ou lieu Dessus dit, et ancore plus Y vi, et apperceu le *us*, Et comment trestout gouvernoit Fortune, qui tres donc regnoit (CHR. PIZ., M.F., II, 1400-1403, 144). Dueil est tousjours la fin, l'issue et l'*us* Ou tous les faiz amoureux sont conclus (CHART., D. Fort., 1412-1413, 192).

B. - "Usage, manière de faire, procédé" : Si l'en grasci et Orpheüs, Qui me monstra et l'art et l'*us* De canter balade et rondiel (FROISS., Par. am., c.1361-1362, 82). Elle aprandra a marchander, Des denrrées verra le pris, Et quant elle ara bien apris Des ventes l'*us* et la manniere, Son valet ou sa chamberiere Y pourra envoier après Et au retour les tenir près, Et enquerir de leur couvine (DESCH., M.M., c.1385-1403, 114). ...telz *us* avoyent Rommain que, devant son ymage, Au hauls princes de grant parage Trenchoyent les chiefs, quant mespris Contre eulx avoyent et que pris Les eussent (CHR. PIZ., M.F., III, 1400-1403, 247). Aprés disner, sans a riens s'ocuper Fors en chassant selon l'*us* et le stille, Passant le temps, le roy s'en vint souper A Escoy, bonne petite ville. (LA VIGNE, V.N., p.1495, 155).

Rem. Aussi *Renart contref.* R.L., t.1, 1328-1342, 5463, 6210 ; HENRI FERR., *Modus et Ratio, Livre deduis* T., c.1354-1377, 1/36 , DESCH., *Oeuvres* Q., t.5, c.1370-1407, 153...

- [En alliance avec *coutume(s)*] "Habitudes, manières traditionnelles de procéder (surtout en matière juridique)" : ...convertir et emploi[e]r en l'amendement de la dite maison, bien et souffisaument, aus *us* et aus coustumes de la ville de Paris (Chartes Abb. St-Magl. T.F., t.3, 1331, 37). ...tant de fait conme de droit, de *us* et de coustume (Chartes Abb. St-Magl. T.F., t.3, 1331, 39). ...lesqueles gens de notre Conseil nous ont rapportés les *us* et coustumes dessus dis en le fourme et en le maniere qui s'ensuit. (Hist. dr. munic. E., t.2, 1334, 81). ...de fait, de droit, de *us* et de coustume local, general et autre (Chartes Abb. St-Magl. T.F., t.3, 1345, 143). ...non obstant droit, *us*, stille ou coustume a ce contraires (Chartes Abb. St-Magl. T.F., t.3, 1348, 155). Là mainte pensée diverse Li bailla fortune, qui verse Ceuls qu'elle a mis en haut degré ; Mais elle le fait tout de gré, Car c'est sa foy, c'est sa nature, Qu'elle n'ainme tant creature Que de haut en bas ne le tume Par loy, par *us* et par coustume. (MACH., P. Alex., p.1369, 18). Et en oultre tous ses hommez reseanz de la parroisse de Lieuxsains lui doivent porcage, et lui doivent amener tous leur pors le jour saint Flescel en son manoir du Quesnay, lesquieulx pors il lui doivent espanager et luy paier le pasnage aux *us* et aux coustumes que le roy espanage lez sienx et qu'il est acoustumé en la dicte forest, c'est assavoir pour chacun porc II d. t. (HECTOR DE CHARTRES, Cout. R.B., 1398-1402, 127). Et rechurent li bourgois le dit mesire Carle a duch et a signeur et le menerent a l'eglise, et la jura solempnelment sus Saintes Ewangilles que il les tenroit as *us* et as coustumes brettes ; et tout devinrent si homne. (FROISS., Chron. D., p.1400, 513). Ce jour, maistre Guillaume de Besze, conseillier du Roy, a asseuré aux *us* et coustumes de France Marguerite, vefve de feu Jehan Remon (FAUQ., I, 1417-1420, 307). ...les buefs seront prisiez et estimez par gens expers et congnoissans (...) et seront vendus par vendeurs jurez ou marchié de Paris et non ailleurs, selon les *us* et coustumes dudit marchié. (FAUQ., II, 1421-1430, 54). [R. M.]

USABLE, **adj.** (usable)

[T-L : *usable* ; GD : *usable* ; FEW XIV, 70a, 71b : *usare*]

"Dont on peut user" : Il ne te fault fors bien amer Les oiseaux qui sont afaitables, Qui a prendre autres sont plus ables [var. aptables, duysables, notables, profitables, *usables*], Comme espreviers, esmerillons, Toute maniere de faucons (LA BUIGNE, Rom. deduis B., 1359-1377, 151). [Même ex. ds T-L et GD (qui cite par ailleurs des ex. d'a. fr., VIII, 118c)] [R. M.]

USAGE, **subst. masc.** (usage)

[T-L : *usage* ; GD : *usage* ; DÉCT : usage ; FEW XIV, 84b : *usus* ; TLF XVI, 846a : *usage*]

I. - "Action d'user de qqc., d'appliquer qqc. à tel ou tel besoin, de l'utiliser ; possibilité d'utiliser qqc."

A. - "Utilisation de qqc."

1. [À propos d'une pers.] *Usage (de qqc.).* "Emploi, utilisation que l'on fait de qqc. (dans une situation donnée ou habituellement)" : ...le residu de l'argent et debtes de ladicte execution sera delivré et baillié par la main de la Court aux freres du Carme à l'*usage* ordonné par ladicte Perrenelle (BAYE, I, 1400-1410, 9). Point ne gastent en mauvaiz *usaiges* les biens que tu leurs as prestez. Divisez sont en trois parties : l'une pour le temple et tes ministres, l'autre pour les povres, la tierce pour leur gouvernement. (GERS., Concept., 1401, 396).

- *À* tel *usage* : ...d'une mesme masse de terre ou de plonc ou d'argent, tu puez faire ung vaissel a beau *[u]saige* et ung vaissel a vil *[u]saige* (GERS., Trin., 1402, 163).

. *À son* propre *usage*. "Pour soi-même" : ...et lequel lingot il qui depose, depuis ce, porta en la ville de Bourges en Berry et illec la vendi à un marchant changeur qu'il ne congnoist la somme de XJ frans qu'il en ot et receut, et yceulz appliqua à son *usage* et proufit. (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 450).

- *En* tel *usage* : Et ainsi, maleureuse forsennee creature que tu es, te semble que Dieu, qui a donné le temps a toute personne pour employer en bon *usage*, t'ait donné auctorité de le passer en oyseuse plus que un autre ? (CHR. PIZ., Trois vertus W.H., c.1405, 17).

- *Avoir usage de qqc.* "Se servir, user de qqc." : ...on feroit hastivement coper et abatre les bois du Roy environ Saint-Cloud (...) afin que les ennemis de ce royaume n'en puissent avoir *usage* à leur aisement ou besoing pour grever ladicte Ville (FAUQ., I, 1417-1420, 253).

2. En partic.

- [À propos d'une chose comestible] "Consommation" : Le second remede est fuyr usage de vins fors et de chaudez viandez. Anciennement, comme dit Valere, *usaige* de vin estoit defendu a femme sur peine de mort. (GERS., Annonc., a.1400, 237). La tierce [cause] entens par long *usage* De vicieux et faulx bevrage, Mesmement d'eaue corrompue, De sa purté privée et nue. (LA HAYE, P. peste, 1426, 48). ...Qu'ils voulurent espoïre Que *usage* de vin pourroit nuire En la maladie actuele, Qui descent de chaleur cruele, Plus qu'en celle par aventure Qui prent cause de pourreture. (LA HAYE, P. peste, 1426, 99). Et, s'il avenoit que l'*usage* De vin aigre feroit dommage À l'estomac pour sa froidure, Ou autrement par aventure, Il fauldroit rompre sa malice [Par] cynamome à ce propice (LA HAYE, P. peste, 1426, 125). Fut celui qui deffendit l'*usage* du pavot, en tant que touche les maladies qui peust venir aux yeux et aux oreilles. (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 74 r°).

- MÉD. "Utilisation, application de qqc." : ...au lieu ou l'apostume est confermee, l'*usage* du froit fait les membres noirs, aide a l'apostume de herisipille non vulneree, il nuist a celles qui sont vulnerees. (SAINT-GILLE, A.Y., 1362-1365, 83).

- [Dans le domaine du langage] "Utilisation habituelle, normale, d'un élément linguistique" : Et quel mot est neutre genre ? Cil que parle de chose que par nature ne resemble mye ne a masle n'a femmelle, si come *un bank, un huis, un cuilier, un cene* et ainsi des autres. Mais icy sçachez que chescun mot que par nature est neutre genre non obstant ce toutez vois est parlé en françois come il fust un masculin ou femenyn selonc ce que leur *usage* demande, come il apert aux exemples avant ditz. (DonatOxf., p.1400. In : Th.

Städtler, Zu den Anf. der frz. Grammatikspr., 1988, 131). ...en lieu dez genitif dez quelx soulont le commune *usaige*... (GramM3, c.1450-1500. In : Th. Städtler, Zu den Anf. der frz. Grammatikspr., 1988, 142).

3. "Fait de recourir à qqc. (d'abstr.)" : ...car tele justice est *usage* de toute vertu quant est vers autre et injustice est *usage* de toute malice vers autre. (ORESME, E.A., c.1370, 282). Et n'est pas doubte que meilleurs en seroient les besongnes du roy et les communs prouffis, quoy qu'il semble à ceulx qui l'ont acoustumé que meismes merchandise et tous autres affaires ne puissent estre frequentées sans l'*usage* de menterie, laquelle chose n'est autre riens ne mais coulourer de faulceté, tricherie et barat par dire mençonges par grans sermans parjurés afermeement. (CHR. PIZ., Paix W., 1412-1413, 165).

4. [À propos d'une chose] "État de ce qui est disponible et utilisable (dans une situation donnée ou habituellement)"

- [D'un vêtement] *À usage de qqn.* "Destiné à être porté par qqn" : ...sondit pere et lui, estant en ladite ville de Chatres, fu mis par sondit pere en gaiges sur les juifs un blanchet fourré de connins à *usage* de femme (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 217). ...il passant par les Champeaux de Paris, print à l'estal d'un mercier deux petites sainturetes de cuir à *usaige* d'enfant (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 72). En laquele taverne fu lors prinse par ycellui compaignon une houppelande sengle de drap marbré à *usage* d'omme (Reg. crim. Chât., II, 1389-1392, 470). ...Guillaume de la Heuce s'est constitué acheteur d'une hopellande à *usage* de femme, de drap vert, doublée de cendail noir (FAUQ., II, 1421-1430, 346).

- *En usage* : ...oultre plus il composa le Kallendrier et Nombre d'or, lesquelles choses n'avoient esté ainsi devant lui faictes, ne si bien ordonnées, et que nous tenons encores en *usage*. (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 3 v°). ...lequel livre ay veu au Colliege du roy Charles le Quint en la librairie de astrologie à Paris, jouxte le Livre des IX Juges, bien correct et approuvé et, par ce, incathené et en *usage* à qui en veult. (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 82 r°).

- *Hors usage* : ...et, pour chacune diversité de maladie, mist epithaphes et tiltres, pour advertir que l'un ne se print pour l'autre. Mais l'envie des escoles de Salerne fist rompre iceulx epithaffes, à cause de quoy sont hors *usage*. (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 70 r°).

B. - "Possibilité, capacité de se servir de qqc." : Et en justice legal est contenue toute vertu ensemble et est vertu mesmement parfaicte, pour ce que par elle a l'en *usage* de vertu parfaicte, laquelle est parfaicte en ce et par ce que celuy qui le a en peut user quant a autre ou en regart d'autre et non pas tant seulement a lui meïsme. (ORESME, E.A., c.1370, 279). Car les habiz naturelz sont en enfans et en bestes, mais quant il sont senz entendement et senz bon *usage* de raison, il semble que il sont nuisibles (ORESME, E.A., c.1370, 358). Toutesvoies, teles choses ne contraingnent a mal faire nul homme qui ait en soy *usage* de raison, se il veult au commencement resister et soy acoustumer au contraire. (ORESME, E.A.C., c.1370, 198). Encores n'est pas(t) chascune humaine creature disposee souffisamment pour veoir icy Dieu en telle maniere : les aucuns pour l'empeschement du corps qui oste l'*usaige* de raison, soit a cause de aage comme es enfans, soit a cause de maladie comme es demoniaques et hors du sens (GERS., Trin., 1402, 153). ...ne sçay quelle chose je doye maintenant dire, respondre, ne proposer a voz raisons ; ainsi m'avez tollu et privé l'*usage* de parler. (C.N.N., c.1456-1467, 565). ...affin, Sire, que, quant ilz vous auront privé de l'*usaige* et du fruit d'icelle, vous ne puissiez plus estre adverty des faulses et perverses entreprinses, qui contre vous ou vostre royaume se pourroient bien faire ou machiner (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 5 r°).

C. - DR.

1. "Usufruit, droit d'user personnellement d'une chose dont la propriété est à un autre" : ...ledit Jaques en les troublant [Alard et sa femme] en leurs drois, *usages* et possessions gardées et observées de tout temps, a perseveré oultre et s' est efforcié et efforce à l'occasion dessusdicte de traictier et tenir en procès lesdis conjoins Court (FAUQ., II, 1421-1430, 298). Et pour ce comme dessus requierent et supplient à la Court qu'elle les laisse joïr et user de leurs dessusdis *usages*, privileges, coustumes et possessions (FAUQ., II, 1421-1430, 299).

2. En partic. [À propos d'une forêt]

a) "Droit d'exploiter une forêt" : Les religieux, abbé et couvent de Notre Dame de l'Ille Dieu ont es forestz de Lions (...) *usage* à ediffier, ardoir et reparer, par livrée, à cause de leur dicte eglise. (HECTOR DE CHARTRES, Cout. R., 1398-1408, 1). Les religieux, abbé et couvent de Saint Wandrille, à cause de leur hostel de Saint Estienne, ont en la forest de Rouveroy *usage* à congniez, la branche volage, arbre froissié dessus terre, sans amende, hors deffens. (HECTOR DE CHARTRES, Cout. R., 1398-1408, 55).

- *Coutume et usage.* "Règle du droit coutumier applicable dans dans l'exploitation d'une forêt" : Rogier Suhart, escuier, a en la forest de bris en la verderie de Vallognes, à cause de son fieu du Vast, et tous les hommez du dit fieu soubz le dit escuier, en la dicte forest le vert boiz en gesant et le sec en estant selon la coustume et *usage* de la dicte forest, tant pour lui que pour ses dis hommes du dit fieu. (HECTOR DE CHARTRES, Cout. R.B., 1398-1402, 131).

Rem. Doc. 1338 (*en uxaiges de bois et de rivieres*) ds GD VIII, 119a.

- *Mettre en communs usages.* "Laisser à la libre exploitation de la communauté" : Pres de ces villes a une grant forest (...) Qui de bien loing evidamment parest Pour la haulteur des fueilles et branchaiges, Laquelle n'est mise en communs *usaiges*. (LA VIGNE, V.N., p.1495, 229).

b) "Droit de ramasser du bois (pour son propre usage, sans la possibilité de le revendre)" : Item un bichet d'avoine et une geline que doit chascun an à sa vie Domanget Petit, pour *usage* du bois en ce lieu (Comté Champ. Brie L., t.2, 1341, 454). De Mielot de Besu, prise par III fois en batis, où elle n'a point d'*usage*, pour ce, XV s. (Comté Champ. Brie L., t.3, 1347-1348, 397). Ou finage d'entre la Roupte Saint Fyacre, le Chasne de la Devise et la Male Maison où pluseurs gens ont *usage*, c'est assavoir : Dou bois ou lieu dit Gallende... (Comté Champ. Brie L., t.3, 1348, 375). Pour lezquellez droiturez et *usagez* prendre et avoir en ladicte forest, lezdis habitans sont tenus rendre et païer au roy notre sire ou à ceulx qui de luy ont cause, pour chacunes masurez onze boisseaux d'avoine, XII guerbez de blé, une gueline, un pain à Noël, X oeefs à Pasquez ; item, chacun feu, une gueline en may et II oefs (HECTOR DE CHARTRES, Cout. R., 1398-1408, 16). ...plusieurs droiz appartenans à la dite ville, tant de pasturaiges, *usaiges* de bois et de rivières (Chartes communes Bourg. G., t.1, 1408, 320).

- *Jours d'usage.* "Jours où ce droit peut s'exercer" : Dou fil la Sourde de la Riviere, qui fu pris coppent bois vif es batis, hors des jours d'*usage*, par II fois, VI s. (Comté Champ. Brie L., t.3, 1347-1348, 397).

c) "Droit de pâture" : ...reservé les pors qui n'y ont point d'*usage*. (HECTOR DE CHARTRES, Cout. R., 1398-1408, 15).

Rem. M. Devèze, *La Vie de la forêt fr. au XVIe s.*, I, 1961, 108.

3. *Usage d'armes. Usage de guerre.* "Droit d'user des armes"

Rem. Ph. Contamine, *Guerre, Etat et soc. à la fin du Moy. Age*, 1972, 187 et 523 (doc. 1484, *usaige de la guerre*).

II. - "Fait d'en user de telle ou telle manière, de se comporter de telle ou telle manière, comportement, pratique, habitude (d'une personne)"

A. - "Comportement, manière de se comporter, manière de faire ou d'être" : Cilz maistres par malvais *usaiges* ["manières de faire"], Par argent ou par heritaiges Soffrent tropt de malvaises gens (DUPIN, Mélanc. L., c.1324-1340, 69). Sa proëce et son vacelaige, Sa bonté, son san, son *ussaige* ["sa manière d'être, son comportement habituel"]... (Renart contref. R.L., t.1, 1328-1342, 352). Sire, est ce ore en mauvais *usage* Que je m'emploie ? (Mir. march. larr., c.1349, 96). Le clergé se esbat en truffes, et l'*usage* du chevalier ["la manière d'être du chevalier"], les jeunes et les viex, villains, et toute personne, de quelconque sexe il soit, prent son esbatement en truffes, soient riches, soient povres sergens ou nobles. (FOUL., Policrat. B., I, 1372, 91). Toutes choses viennent en l'*usage* de sage personne et, quelconque chose soit faicte ou dicte, il y treuve matiere de vertueusement ouvrer et labourer et de vertu hanter. (FOUL., Policrat. B., II, 1372, 133). ...jamais en nul autre *usage* Je ne pense ma vie user Que Dieu servir (Mir. st J. Paulu, c.1372, 125). Cuer, corps, pouoir, desir, vie et *usage* En vous servir, douce dame, mis ay, Pour ce que tant avés plaisant et sage Cuer, corps, pouoir, desir, vie et *usage* ; Mais c'iert toudis, sans penser nul oultrage, Car certeins sui que bien emploieray. (MACH., L. dames, 1377, 89). Si que, s'il est vrais amis Et en l'amoureus servage Vuet mettre vie et *usage* De cuer, com loyaus sougis, Folour feroit et oultrage De plus voloir ; ce m'est vis. (MACH., Lays, 1377, 385). Et vecy un tres grant deffault, C'est *usaige* ["façon de faire, comportement"] qui riens ne vault (BOUVET, Appar. Meun A., 1398, 35). JUSTICE. Se j'ay ce que je dois avoir, Ne vous poise : c'est mon *usaige* ["ma façon d'être habituelle"] (GRÉBAN, Pass. J., c.1450, 41). ALORIS [berger]. (...) Nostre simple *usaige* Vueilles en gré recevoir Roy puissant et saige, Car de corps, d'ame et d'avoir Te rendons hommaige. (GRÉBAN, Pass. J., c.1450, 77). ...a maintenir en vertu et *usage* ["comportement, manière d'être"] de preudefemme (CHASTELL., Temple Boc. B., 1463-1464, 99). Nabugodonosor (...), par pugnition de vergue de Dieu pour son orgoeul, fu mué comme en *usage* de beste par oubli de soy mesmes (CHASTELL., Temple Boc. B., 1463-1464, 109).

Rem. Scheler, *Gloss. Geste Liège*, 303 (v. 11365 : *Usage aveis por estre mis à perdition*, "conduite, manière de vivre").

- "Comportement sexuel" : ...leurs femmes avoient mué leur *usage* en *usage* qui est contre nature, et leur masles et les hommes avoient delaissié le naturel *usage* de femme et estoient touz enflambéz et ardans de leurs desirs en faisant ensemble leur laidure hommes sur hommes (FOUL., Policrat. B., III, 1372, 240).

- *En moult d'usages.* "De beaucoup de manières" : Ja soit ce que de leurs affaires Lui eussent fait en moult d'*usaiges* Plusieurs griefz maulx et grans dommages... (TAILLEV., Moral. D., 1435, 104).

B. - "Exercice, pratique (de qqc.)" : Et couvient avoir grant *husage* A ainsi muer son langaige (LA BUIGNE, Rom. deduis B., 1359-1377, 390). Par nature engien proufite, il est aidié par *usage*, par labeur immoderé est rebouté et par attempré excercice est aguisié. (DAUDIN, De la erudition H., c.1360-1380, 37). ...mais maintenant, si tost que l'ame est conjointe au corps, elle est corrumpue et ne peut excercer ses proprietés, jusques autant que par *usage* et par experience esvillie par doctrine elle commenche a avoir congnoissance. (DAUDIN, De la erudition H., c.1360-1380, 63). Et celle puissance, nous l'eüsmes senz aucun *usage* ou operacion precedent (ORESME, E.A., c.1370, 147). Et avecques ce, il a en ses mains une qualité acquise par *usage*, par quoy il les demaine legierement selon cel art. (ORESME, E.A.C., c.1370, 145). ...car tout art a son commencement de nature et par nature, et son procés de *usage* et raison (FOUL., Policrat. B., II, 1372, 156). Car il convient determiner et reguler la quantité des possessions non pas seulement quant a la souffisance qui convient as *usages* politiques... (ORESME, Pol. Arist. M., c.1372-1374, 93). Decheoir pas ne le lairay [ce lieu] ; Mais de maintenir l'ostellage, Com l'ai fait puis douze ans d'*usage*, C'est bien m'entente. (Mir. roy Thierry, c.1374, 325). ...Aprandre a parler par *usaige* Et poursuir de beau langaige (DESCH., M.M., c.1385-1403, 102). ...et te prouveray Par loy, par droit et par *usaige* ["par la pratique, l'expérience que l'on peut avoir du mariage"] Que mieulx puez par vrai mariage Avoir et acquerir la vie De l'ame qu'en aultre partie (DESCH., M.M., c.1385-1403, 321). ...car en toutes choses *usaige* rent les homes seurs et hardiz et arrestez en leurs oeuvres. (CHART., Q. inv., 1422, 31). [V. *infra* Prov.] ...Ou mué le sens de la letre Autrement qu'il ne déust estre, Ou escript en rude langage Par défault de sens et *usage* (LA HAYE, P. peste, 1426, 164). Et, pareillement, ses filles fist instruire et aprendre a ouvrer en laynne affin que, se, par aventure, il avenoit, oultre leurs esperances, que fortune les jettast en extreme povreté, elles, par leur art et science peussent leurs vies soustenir, car elles n'avoient point seullement l'art de vendre, de tistre et de couldre les vestemens ne de les composer, mais en avoient aussi l'*usaige* ["la pratique habituelle"]. (COLART MANS., Dial. créat. R., 1482, 182).

- [Le compl. en *de* est une apposition] *Usage de qqc.* "Pratique qui consiste en telle ou telle chose" : Adont parla, ce m'est avis, Li bons princes, que Dieus confort ! Et sa gent amonnestoit fort, Qu'il fussent preudomme et vaillant Et qu'il ne fussent pas faillant À ce besong ; car qui fuiroit Vraiement il se destruiroit ; Car il ne saroit pas l'*usage* Ne dou païs ne dou langage, Et si ne saroit où fuir. (MACH., P. Alex., p.1369, 164). Mais selonc le commun *usage* de parler, la ou elles [ces .III. dimensions] sont inequales, la plus grande est appellee longitude, et l'autre apres latitude, et la plus petite est dicte spissitude. (ORESME, C.M., c.1377, 48). Car les debaz font vostre gent Savoir l'*usaige* de guerroyer (BOUVET, Appar. Meun A., 1398, 21). Lez sens et crainte dez vaillans parens se espart et communique a leur generation par *usage* de bien endoctriner, et par frequentation de haultes oeuvres. (CHART., L. Esp., c.1429-1430, 69).

- *Usage de nature.* "Pratique conforme à la nature" : Mais contre nature sont les choses qui se font contre l'*usage* de nature, toutevoies elles se terminent et conforment selon nature, comme de illuminer et faire veir ung aveugle. (Somme abr., c.1477-1481, 162).

- *Avoir qqc. en usage.* "Pratiquer qqc. habituellement" : ...Ulixes le sage, Qui prudence avoit en *usage* Et science (CHR. PIZ., Chem. estude P., 1402-1403, 224).

- *Avoir usage à* + inf. "Avoir le comportement qui consiste à" : ...son oeil ne se peut garir si n'est que son aultre oeil soit caché, car l'*usage* qu'il a a regarder empesche la garison de l'autre malade. (C.N.N., c.1456-1467, 504).

- Prov. : Car bien peu vault art sans *usage* (MILET, Destruct. Troye S., c.1450-1453, 249).

. *Usage fait mestier / fait bon maistre / rend maistre* : Car homme dist qe *usage* fait mestier [var. fait le mestre]. Tresdouz Sires, de cele mestier [var. mestrie] ai jeo tant apris qe jeo sai de voir sanz doute qe jeo siu dignes a estre perduz sanz recoverir (HENRI LANC., Seyntz medicines A., 1354, 78). ...*usaige* fait bon maistre (BOUVET, Appar. Meun A., 1398, 24). ...car, ainsi qu'on dit, *usaige* rent maistre et fait l'omme prest et habille (BUEIL, II, 1461-1466, 71).

C. - "Habitude" : Aussi faisoit il autre chose Dont s'ame Dieu prise et alose, Et je le tesmongne encor tel, Qu'onques en un pechié mortel Ne se volt couchier ne armer. Devoit on bien tel homme amer ? Fai einsi, si feras que sages, Car c'est uns bons et biaus *usages*, Et cils qui a Dieu souvent compte, Il li rent bon et juste compte. (MACH., C. ami, 1357, 122). ...car il [le magnifique] ne despent pas grandement en son *usage* cotidian, mais il le fait volentiers en choses communes. (ORESME, E.A., c.1370, 245). Et qui veult lors de vin user Le doit choesir sans abuser, Tel qu'il soit cler et odorant, Soubtil et meur et savorant, Fort ou foible jouxte l'*usage* De son vivre, s'il est bien sage (LA HAYE, P. peste, 1426, 99).

Rem. *Cf.* aussi *Romania* 30, 1901, *La dame leale en amour*, c.1425-1430, éd. A. Piaget (*...mentir est vostre usage*).

- *D'usage.* "Par habitude" : Le bon mary d'*usage* demouroit tressouvent aux champs, en une maison qu'il y avoit (C.N.N., c.1456-1467, 507).

. "Habituellement, régulièrement" : S'en avient, on le voit d'*usage*, Qu'amant qui poursuit a oultrage Sa dame en la tenant, forfait Vers elle et son eür desvoie. (Cent ball. R., c.1388-1396, 158).

- *En usage.* "Habituel, banal" : ...vostre plaisant language De doctrine plain et non en *usage* (SAINT-GELAIS, Eurial. Lucr., c.1490. *In* : *Chrestom.* R., 259).

- *En / selon son usage.* "À son habitude" : Quant ce vit Rebecque le sage, Viande fit a son *usage*, Et par Jacob le fist porter. (LE FÈVRE, Respit Mort H., 1376-1380, 118). ...l'enffant se detordy et fist une chiere hideuse selon son *usaige* (Percef. IV, R., c.1450 [c.1340], 199).

- *Par usage.* "Habituellement, régulièrement" : ...il y avoit ja des nuis vint ["vingt"] Que par *usage* a mon couchier Morpheüs aloie priier (FROISS., Par. am., c.1361-1362, 81). C'est bien raisons que je vous baille Matere pour vous resjoïr : Par *usage* voelliés oïr A parler de Sainte Escripture, Car c'est la droite noureture De l'ame (FROISS., Dits Débats F., 1363-1393, 124). Et m'a apris c'on ne doit pas cuidier Et que faillir doit celui par *usage* Qui femme croit se ce n'est sur bon gage (MACH., App., 1377, 641). ...et qant la lune se renouvelloit, il avoit par *usage* le chief moult dolereus (FROISS., Chron. D., p.1400, 780). Se tu es homme, par *usage*, Consideres que es mortel (CHR. PIZ., M.F., II, 1400-1403, 28). Or, sçavez vous, notable dame, Que la loy baille par *usaige*, Quant deux gens viennent a mesnaige, Avant qu'ilz conviennent ensemble, Doivent vacquer, comme il me semble, En oroison ung certain temps ; Si seroye assez consentens Que nous tenissions ceste rigle. (GRÉBAN, Pass. J., c.1450, 51). Et l'en voit aussi par *usaige* Telz seducteurs regner ung temps, Soit quatre, cinq, six ou sept ans, Mais, en fin, vient Justice vraye Qui de leur desserte les paye (GRÉBAN, Pass. J., c.1450, 181). ...oncques ne trompay homme (...). Ceux vous diront (...) Si je trompe gens par *usaiges* ["Si j'ai l'habitude de tromper les gens"] (MOLINET, Faictz Dictz D., 1467-1506, 760). Hotin estoit en tout passage Cognut et aimé par *usaige*, Sy tost qu'on veoit son visaige, Chascun rioit et sot et saige. (MOLINET, Faictz Dictz D., 1467-1506, 763).

- *Pour usage.* "Par habitude" : Et plusors hantent bien l'eglise Qui n'y vont pas pour le servise Mais pour esbat ["pour se distraire"] et pour *usage*. (Tomb. Chartr. W., c.1337-1339, 46).

- *Avoir l'usage de* + inf. "Avoir l'habitude de" : ... diligenment Soiez armez, et aussument Trestous nous subgetz de Cartaige Qui d'armes pourté ont l'*usaige* (Myst. st Adr. P., c.1450-1485, 43).

. *Avoir coustume et usage de* + inf. : Par ce point me pris a servir, Nom pas de mon corps asservir En subjection de servage, Mais d'avoir coustume et *usage* De savoir la gent honnourer, Pour eaus a moy enamourer (MACH., D. Aler., a.1349, 319).

. *Avoir qqc. d'usage* : Mais ainsi qu'il prenoient leur reffeccion, commenserent a venir tres grant quantité d'escorpions pour boire a cest estang comme d'*usaige* avoient. (WAUQUELIN, Conq. faits Alexandre, c.1448. In : Chrestom. R., 107).

. *Avoir d'usage* + inf. : Pres du chasteau a ung lieu aussi large Que peullent estre les Halles de Paris, Et tout couvert, auquel on a d'*usaige* Faire bateaux de sumptüeux ouvraige (LA VIGNE, V.N., p.1495, 204).

. *Avoir d'usage que* + subj. : ...j'ay d'*usage* Trop bien que souvent d'avantage Boive et pour nient. (Mir. prev., 1352, 235).

. *Avoir de coustume et d'usage que* + subj. : Et s'Amours a de coustume et d'*usage* Qu'elle face morir pour li amer Ceulz qui sont sien et en son doulz servage Et qui vers li ne saroient fausser, Ce poise mi vraiement ; Car je sui cilz qui sui siens ligement A tous jours mais. (MACH., L. dames, 1377, 91).

. *Avoir en usage de* + inf. : ...j'avoie en *usage* De lui saluer humblement (Mir. nonne, 1345, 345).

- *Estre usage.* "Être habituel" : Biaus dous amis, que te diroie De Fortune ? Ne t'en saroie Plus dire que tu en dit as En ta complainte que ditas, Fors tant que jadis fu *usages* Que li ancien deus visages Li faisoient sa en arrier, L'un devant et l'autre darrier. Ce te demoustre chose clere, Que Fortune est douce et amere (MACH., R. Fort., c.1341, 87).

III. - "Pratique que l'ancienneté ou la fréquence rend normale dans une société donnée, manière traditionnelle de procéder, coutume"

A. - "Manière habituelle de procéder, pratique habituelle, tradition, coutume" : Je scé de leur loy [des crestiens] tout l'*usage*. (Mir. Barl. Josaph., c.1363, 282). Conment arez char si osée Que de vous je soie adesée Conme il est de conmun *usage* Es assemblez en mariage ? (Mir. fille roy Hongrie, c.1371, 13). Vint avant les plaidoiries le cardinal de Pise, legat a latere du Pape es provinces de Sens, Reins et Rouen, en la Chambre et print pro themate les paroles de l'Evangile de dimanche prouchain selon l'*usage* de Court de Romme (BAYE, II, 1411-1417, 208). ...en quoy lesdis greffiers ont fait nouvelleté et entreprise contre l'*usage*, stile et commune observance de la Court (FAUQ., III, 1431-1435, 2). ...et se le cas advenoit que, au XXX^{e} jour après les III^{c} jours il ne voulloit saillir, les *usaiges* de leans estoient de ne jamaiz plus saillir. (LA SALE, Salade, c.1442-1444, 95). ...et pource, madame, l'*usaige* de ceste vostre abbaye ne devez pas reffuser. (LA SALE, J.S., 1456, 251). ...paiez loyaument les dismes a Dieu, comme de fruiz de poulles, d'aigneaulx, de cochons, et aultres telz *usages* accoustumez. (C.N.N., c.1456-1467, 224). ...[un chevalier] contre la coustume et *usage* du païs, tenoit a pain et a pot une donzelle belle et gente, en son chasteau (C.N.N., c.1456-1467, 454). Rifflart, on doit garder

l'*usaige*. Se tu veult, trop bien t'aprendray La maniere comment je voy, Quant je vueil aller à confesse (C. Riffl., c.1480-1520, 58).

- *À l'usage de.* "Selon la tradition, la coutume de" : Nous yrons diner chiez le page, Qui le nous fera a l'*usage* De son pais. (Mir. st Panth., 1364, 325).

- *D'usage.* "De tradition" : Adont s'est Foy en piez drecie Comme sage et bien adrecie De droit, de coustume et d'*usage* ; S'a dit : "Guillaume, le musage Avez bien paié ci endroit, Par dehors la voie de droit, Au mains en aucune partie..." (MACH., J. R. Nav., 1349, 216). Car au partir de vous en droit servage Laissai mon cuer en vostre compaignie, Comme vos sers qui de droit et d'*usage* Le doy faire, sans penser villonnie. (MACH., L. dames, 1377, 36). Jusqu'a l'eglise en ce point fut conduyt Ainsi qu'il est de coustume et d'*usaige* (LA VIGNE, V.N., p.1495, 202).

- *Par usage.* "Par tradition, traditionnellement" : Je suis comparez a la mort, Car je pren le foible et le fort, Que nuls ne m'en puet eschaper, Qu'il ne le couveingne passer Par mes las ou par mi mes mains. Mais de cela soiez certeins Que j'y ay un bel avantage, Que j'ay par droit et par *usage* ; Car adès pren je li premiers, Et de ce suis je coustumiers, Et puis la mort si prent après Sans riens espargnier loin ne près. (MACH., D. verg., a.1340, 24). Ces Escos portent haces par *usage*, dont il donnent et frapent trop biaus horions (FROISS., Chron. D., p.1400, 781). Car avant n'estoit q'un lengage, C'estoit hebrieu, que par *usage* Et par nature Juïfs parlent (CHR. PIZ., M.F., II, 1400-1403, 154). Et combien aussi que la congnoissance des testamens seulement doit appartenir a la court ecclesiastique, et au roy, par *usaige*, et non a aultre, toutevoye les gens du roy seuffrent que les aultres justiciers et officiers lays en congnoissent comme le roy (JUV. URS., Verba, 1452, 380).

- *Selon l'usage* : ...et par ce n'avoient lesdiz compaignons aucun droit ne auctorité de en prendre ne en emporter [du bois], ains estoient admendables envers ledit seigneur de Monstereul Bonin et leurdiz charrète et beufs confisquez à ladicte seigneurie et chastellenie par et selon l'*usaige* et coustume qu'on garde en icelle seigneurie et chastellenie et que de toute ancienneté on y a gardée (Doc. Poitou G., t.12, 1483, 596). ...Pour recevoir un grant roy par honneur, Selon l'*usaige* du pays et la guyse (LA VIGNE, V.N., p.1495, 159).

- *Commun usage.* "Pratique habituelle" : Vous savez, c'est ung commun *usaige*, que nul ne paie voulentiers ne sacque argent hors de sa bourse, tant comme il le puist amender. (FROISS., Chron. M., XIV, c.1375-1400, 24).

. "Tradition" : ...disons plainement, ainsy comme le dit et tient le commun *usaige*, que le benoilz Filz de Dieu de sa propre, bonne et france voulenté il s'est offert au Pere, car il a ainsi voulu sans contraintte. (CRAP., Cur Deus, De arrha B.H., c.1450-1460, 250). C'estoit ung Pline ou Arquias le saige, Maistre de Tulle comme en escript on voit, Ung Tibulle qui matieres trouvoit Tresnouvelles, hors de commun *usaige* (ROBERTET, Oeuvres Z., c.1450-1500, 171).

. *De commun usage.* "De pratique habituelle, de tradition" : Je me recorde avoir oÿ dire a mon hoste de Plaisence, qui estoit de tous costéz noble de sanc et moult sage selon le monde et qui craignoit Dieu, que c'estoit chose sollempnelle et de commun *usage* es citéz d' Ytalie que, tant que il aiment pais et gardent justice et se tiennent de parjurer, il sont en si grant joie et franchise et pais qu'il n'est rien en ce monde qui leur repos oste ou appetice ou leur trouble en quelconque maniere, mais touz asseurs sont jour et nuit. (FOUL., Policrat., IV, 1372, 80). Si est la response pour ce que nous supposons que ja elle en soit bien, si que il apertient a princepce a estre, et que c'est plus de commun *usage* que les barons et nobles elle frequente. (CHR. PIZ., Trois vertus W.H., c.1405, 66).

B. - Au plur. "Ensemble des pratiques d'un groupe social donné, coutumes" : Alez avant en vostre plait, Guillaume, par voie deüe, Sans naturel descouvenue. S'ensieuez d'avis les *usages*, Par mon los, si ferez que sages. (MACH., J. R. Nav., 1349, 212). Dit aussi qu'elle est povre femme seulle, desnuée de sondit mary, laquelle l'espousa en la ville d'Avignon, IIIJ ans a passé et plus, non sachant les *usages* de la ville de Paris (Reg. crim. Chât., I, 1389-1392, 42). Tenir se doit simplement d'abit et d'atour selon les *usages* des païs ou elle est (CHR. PIZ., Trois vertus W.H., c.1405, 89). Soit toute enseignee et aprise des *usages*, drois et coustumes du lieu (CHR. PIZ., Trois vertus W.H., c.1405, 150).

Rem. Sur la différence entre *usage* "pratique habituelle" et *coutume* "contrainte que cette pratique impose", *cf.* J. Gilissen, *La Coutume*, Brepols, Turnhout, 1982, 24. [R. M.]

USAGÉ, **adj.** (usagé)

[T-L : *usagié* ; GD : *usagier*[1] (*usagié*) ; FEW XIV, 85a : *usus* ; TLF XVI, 848a : *usagé*]

A. - [D'une pers.] *Usagé à/de/en qqc. Usagé à/de* + inf. "Qui a l'usage de, qui possède la pratique de, qui est habitué à" : Biaux signeurs, vous estes tous gens de fait et *usaigez* de la guerre (FROISS., Chron. M., XII, c.1375-1400, 135). ...mais, pour ce qu'il n'en estoit pas *usagés*, ne lui furent pas aisées a porter (Voy. Jérus., c.1395, 5). Et quant ycelluy olifant souffle, il retentist par cellui bouel plus fort que nulle buisine du monde ne porroit faire, et est celle voix grosse et terrible a ceulx qui n'en sont *usagez* (Voy. Jérus., c.1395, 62). Puis que la personne devote sera *usagée* en la vie active et par humble penitance aura mis son corps en subjecion... (GERS., Montagne contempl. G., 1400, 30). Si est doncques mestier a la femme veuve en ce parti que elle se tyre devers les ancians coustumiers les plus *usagiéz* de diverses causes, et non mie devers les plus joennes (CHR. PIZ., Trois vertus W.H., c.1405, 191). ...gens tant rebarbatis, si rebelles, et tant mal accoustumez, et *usagez* de riens ne craindre [ne] tenir soubz verge de droit (Bouciquaut L., 1409, 421). ...certes qui bien est *usagie* de contempler en ceste maniere de contemplacion, il y a commencement de soy esleuer aulx choses inuisibles et passera legierement aulx autres manieres de contempler sur soy (CIB., p.1451, 186). Cestui estoit bien *usagé* ès cothidiennes experiences et jugemens de astrologie, tant des nativités que ellections. (SIMON DE PHARES, Astrol., c.1494-1498, f° 153 r°).

Rem. WAVRIN et doc.1474 ds GD VIII, 119c.

B. - [D'une chose] "Usuel, en usage" : ...car ycelle maniere est plus comprehendieuse et de plus grant recueil, et en elle comprent plus de delit, et ceste sentence est la plus *usagée* (CHR. PIZ., Faits meurs Ch. V, S., II, 1404, 177). ...je tiens pour la chose non *usagee* que femme escripse (CHR. PIZ., Avision T., 1405, 165). Et mesmement que est ce à veoir aujourdui en toutes les cours de justice y estre tant *usagée* par les conduiseurs et meneurs des proces et causes qu'il semble que elle leur soit tournée si comme en stille ordinaire de droit (CHR. PIZ., Paix W., 1412-1413, 164).

Rem. Ex. du XVe s. (*De Vita Christi*), LAGADEUC, *Catholicon* 1464, et doc.1474 ds GD VIII, 119b.

- *Voie usagee.* "Voie pratiquée" : ...il fist cerchier et guettier les chemins communs par toutes ses gens, l'un deça, l'autre dela. Et lui avec sa dicte amie tant seullement cheminoit par voyes non *usaigees* et de travers champs. (RASSE BRUNH., Flor. Elvide B.N. C., a.1456, 8).

V. aussi *usager*[2] [R. M.]

USAGEMENT, **subst. masc.** (usagement)
[GD : *usagement*[1] ; FEW XIV, 85a : *usus*]
"Usage"
REM. Doc. 1438 (Suisse) ds GD VIII, 119b. [R. M.]

USAGEEMENT, **adv.** (usagément)
[*FEW XIV, 85a : *usus*]
"Habituellement" : ...car bien savoit qu'il estoit maintes saintes fames, mais il voult dire que c'est ung sexe dont home *usageement* dessoit son ame. (CHR. PIZ., Déb. R. Rose H., 1401-1402, 135). [R. M.]

USAGER, **adj. et subst. masc.** (usager[1])
[T-L : *usagier* ; GD : *usagier*[2] ; GDC : *usager* ; FEW XIV, 85a : *usus* ; TLF XVI, 848b : *usager*]
I. - Adj. (synon. *usagé*)
A. - [D'une pers.]
1. "Celui qui a l'habitude de qqc., de faire qqc."
Rem. HENRI FERR., *Modus et Ratio, Livre deduis* T., c.1354-1377, 192/7.
2. *Usager à/de qqc. Usager à/de* + inf. "Qui a l'usage de, qui possède la pratique de, qui est habitué à" : Souvenirs, qui est *usagiers* De bien faire, se je li carge... (FROISS., Pris. am. F., 1372-1373, 134). Qui est celui tant ignorant qui ne sache bien que alentour d'eulx se ingerent par presumption, ou entrent par faveur, hommes qui ne lez saivent informer de science, ne *usagier* a quelque bon ouvrage. (CHART., L. Esp., c.1429-1430, 71).
B. - [D'une chose] "Usuel, en usage" : Usualis (...) : *usagier* (Aalma R., c.1380, 451).
Rem. Aussi GARBIN 1487, GD VIII, 119c.
II. - Subst. masc.
A. - DR. COUTUM. "Celui qui a un droit d'usage dans certaines forêts" : ...toutes et telles aultres et semblables franchises comme ont et prennent les aultres nobles et frans tenans et *usagers* de ladicte forest. (HECTOR DE CHARTRES, Cout. R., 1398-1408, 216). ...deux jeunes compaignons (...) qui avoient une charrete et deux beufs qu'ilz conduisoient et estoient arrestez au dedans desdictes forestz et chargeoient ladicte charrète et y avoient ja mis certaine quantité de bois d'icelle forest, combien que ledit feu Agin ne feust en riens *usaigier* d'iceulx bois et forestz (Doc. Poitou G., t.12, 1483, 596).
Rem. Doc.1319 ds TLF. *Cf.* aussi *Cartul. Laval* B., t.2, 287.
B. - "Celui qui connaît les us et coutumes" : L'un est saige d'armes pourter Ou d'amour traitier et garder, L'un est clerc, l'autre *usaigier*. Des mestiers qui sont naturelz Ne puet estre en touz fondez Nulx hons, tant soit fors et entier. (DUPIN, Mélanc. L., c.1324-1340, 122). [aussi v;1046, 2063, 5048]
Rem. Doc.1320 ds GD VIII, 119c. [R. M.]

USAGER, **verbe** (usager[2])
[GD : *usageant*/*usagier*[1] ; FEW XIV, 85a : *usus*]
I. - "Faire usage de"
A. - *Usager de qqc.* "Avoir l'usage de qqc., être habitué à qqc." : Se ilz ont eu vaillant courage, par non *usager* et eulx destituer de l'excercite de guerre, devendront laches et meschans (JUV. URS., Verba, 1452, 262).
- *Usager de* + inf. : Et fisent là ... amener ... pluiseurs canons et espringalles qu'il avoient de pourveance en leur host, et pourveu de lonch temps, et *usagé* de mener (FROISS., Chron. L., VII, c.1375-1400, 161). ...ceulx qui point n'ont *usagié* de scavoir se retraire dedens euls meismes quant il ont compaignie par dehors qui est tres forte chose et de grant perfection (GERS., Montagne contempl. G., 1400, 32).
B. - Empl. intrans. "Faire usage d'un bien, jouir d'un bien, en exerçant son droit d'*usage*"
Rem. Doc. 1308 (Neufchâtel) ds GD VIII, 119b.
II. - (*S'*) *usager à/en.* "Habituer à, s'habituer à, faire acquérir l'usage de, l'habitude de, acquérir l'usage de, l'habitude de" : Moult est forte chose de delaisser longue acoustumance, mais qui au besoing se veult aux honnourables fais *usager* et endurcir il ne treuve pas aprés nul si plaisant travail comme celluy dont l'onneur et la renommee naissent aux vertueux. (CHART., Q. inv., 1422, 14). Qui est celui tant ignorant qui ne sache bien que alentour d'eulx se ingerent par presumption, ou entrent par faveur, hommes qui ne lez saivent informer de science, ne *usagier* a quelque bon ouvrage. (CHART., L. Esp., c.1429-1430, 71). Et principallement le bon chevalier se doit excerciter et *usaiger* ès faiz d'armes et de guerre et non pas estre oyseux en querant ses delices et plaisances (BUEIL, II, 1461-1466, 71).
V. aussi *usagé* [R. M.]

USAGIER, **adj. et subst. masc.** (usagier)
[T-L : *usagier* ; GD : *usagier*[2] ; FEW XIV, 84b : *usus*]
A. - [D'une chose] "Usuel, habituel" : Usualis (..) : *usagier* (Aalma R., c.1380, 451).
Rem. GARBIN 1487 (*usualis*, *usagier*, usuagier) ds GD VIII, 119c.
B. - [D'une pers.] "Qui est habitué à" : Ce seroit uns bons messagiers, Voires, mes qu'il fust *usagiers* De retourner quant il se part. Mes nennil, que Diex y ait part ! Ja ne retournera (FROISS., Dits Débats F., 1363-1393, 178). Dame ne doit soy mettre en tel essay, Et pour ce aussi que je n'en suy *usagiere*, Je vous respons que je m'aviseray. (DESCH., Oeuvres Q., t.3, c.1370-1407, 243). Souvenirs, qui est *usagiers* De bien faire, se je li carge (FROISS., Pris. am. F., 1372-1373, 134). De ceste manière de faire et de croire follement en tels pronostiqueurs n'estoit point *usager* le duc (CHASTELL., Chron. K., t.3, c.1456-1471, 448).
- Subst. "Celui qui a l'habitude de faire qqc. (ici des vers)" : Mes l'*usagier*, pour ses biaus mos polir... (HENRI FERR., Modus et Ratio, Songe pest. T., c.1354-1377, 108).
C. - "(Celui) qui connaît le droit coutumier" : Quant li prince vuet plaidïer, Par clers de loy, par *usaigiers* Doit confermer son parlement. (DUPIN, Mélanc. L., c.1324-1340, 82). L'un est clerc, l'autre *usaigier* (...) ...Qui sera clerc et *usaigier* (DUPIN, Mélanc. L., c.1324-1340, 122). Je ne suis clerc ne *usaigier* Ne ne say latin ne hebrief. (DUPIN, Mélanc. L., c.1324-1340, 238). Nous ne sommes pas coustumier En ceste Court ne *usagier* : Leur on plaide par droit escript (BRIS., Plait Ev. Dr. K., a.1340, 68).
V. aussi *usagé* v. Lexiques, *usager* v. Lexiques [R. M.]

USAGIR, **verbe** (usagir)
[GD : *usagir* ; *FEW XIV, 85a : *usus*]
"Habituer à, faire acquérir l'usage de, l'habitude de" : [Amours] Tout rude a doulceur *usagist* Et tout amant fait honnourable (MARTIN LE FRANC, Champion dames III, F., 1440-1442, 159). [R. M.]

USANCE, **subst. fém.** (usance)
[T-L : *usance* ; GD : *usance* ; FEW XIV, 70a : *usare* ; TLF XVI, 848b : *usance*]
A. - "Usage, pratique, manière d'agir (d'une pers., d'un groupe...)" : Quant le larron de nuit est pris Et cil d'embler de jour apris ["appréhendé"], Par commune *usanche* tout doy Sont punis de pareille loy (THOMAS MAILLET, Prov. Alain H., c.1375-1400, 69). Et aprez le service fu enseveliz le corps, et bien seellee la sepulture par dessus, qui fu riche et noble selon l'*usance* du temps de lors, et fu le disner grant et noble. (ARRAS, c.1392-1393, 292). ...et fist parler aux Veneciens de les mettre a rençon aux guises de France ; mais riens n'y valut ; car ilz dirent que ce n'estoit pas leur *usance*. (Bouciquaut L., 1406-1409, 273). Mais vous l'avez tousjours d'*usance* De grever loyaulx amoureux, Et pour ce que je sui l'un d'eulx, Pour eulx et moy prens la querelle (CH. D'ORLÉANS, Ball. C., c.1415-1457, 65). Haa, chetif douloureux, dont vient ceste *usance* qui a si bestourné l'ordre de justice que chascun a sur moy tant de droit comme sa force lui en donne ? (CHART., Q. inv., 1422, 20). Et a ces parolles, Madame, a l'*usance* acoustumee, lui donna congié. (LA SALE, J.S., 1456, 84). Pour ce, l'*usance* a esté telle que, qui met ung ennemy, soit prisonnier, soit à sauf conduit ou à quelque seurté que ce soit, sans le congié du cappitaine et des officiers, qu'il est confisqué à luy (BUEIL, II, 1461-1466, 11). Et, quant les gens viennent nouvellement aux armes, ilz se doibvent enquerir des ordonnances et des *usances*, telles qu'elles y sont, à leur povoir, et les garder songneusement (BUEIL, II, 1461-1466, 13). Mais messeigneurs les commissaires deposerent par sentence que, par les raisons aleguées et par les coustumes et *usances* de guerre, quiconques met ung prisonnier en lieu fort, sans le congié de ceulx ayans povoir à ce, il le pert et est confisqué au cappitaine, sinon ès cas dessusdits, mais qu'il soit deprié. (BUEIL, II, 1461-1466, 13). Aussi selon l'*usance* de present tauxe et modere on tauxe telles amendes à certaines sommes selon la richesse des parties et la nature des causes (Cout. instit. Anjou Maine B.-B., t.4, 1464, 278). ...mais, comme celuy qui ay esté norry avecques luy dès son enffance, tant au service du bon duc, son pere, comme de luy, je toucheray et parleray de sa nourriture, de ses moeurs, condictions et *usances*, depuis le temps que je le veiz premier, qui est escrit en mes Memoires cy dessus. (LA MARCHE, Mém., II, c.1470, 216). Lors vint le duc de Calabre là où estoit l'estendart du conte de Charroloys et la pluspart des gens de bien de sa maison pour l'accompaigner et sa bannière preste à desployer et le guydon de ses armes, qui estoit l'*usance* de ceste maison. (COMM., I, 1489-1491, 73). Entre les autres, en y avoit ung appellé maistre Robert, fort privé dudict evesque, que plusieurfois j'avoye veü armé de toutes pièces après son maistre, car telle est l'*usance* des prelatz d'Allemaigne (COMM., I, 1489-1491, 131). Incontinent que fut mort ledict roy Lancelot, les barons de Hongrie se assemblèrent audict Bude pour faire election du roy, selon leur *usance* et privilleige qu'ilz ont d'eslire quant leur roy meurt sans enfans. (COMM., II, 1489-1491, 336).

- Au plur. *Coutumes et usances.* "Manière habituelle, traditionnelle de procéder" : ...telles sont les coustumes et *usances* notoirement tenues et gardées en toute nostredicte chastellenie (Trés. Reth. L., t.3, 1454, 345).

- *Il est d'usance que* : ...il est d'*usance* que les jeunes gens muent et changent souvent de propoux et de volunté pour aucuns accidens, qui encourant souvent aux hommes en cest monde (LA CÉPÈDE, Paris Vienne K., 1432, 124).

- *Usance de qqc.* (subst. d'action). "Pratique de qqc., manière de pratiquer qqc." : Et, quant on le fait ainsi et qu'ilz ont esprouvé les durs faiz, la pesanteur et le travail de la guerre et ilz parviennent à avoir charge et gouvernement d'autres, ilz les scevent mieulx entretenir et congnoissent plus parfaitement l'*usance* de la guerre (BUEIL, I, 1461-1466, 59).

- *Par usance*

. "Par l'expérience acquise" : ...il [Philomenés] estoit par *usance* per des plus grans empereurs en art et en engin des batailles champestres (MAMEROT, Romuleon D., 1466, 31).

. "Dans la pratique habituelle, d'habitude" : Item, est le païs d'entour bon ... labeur, et y a par *usance* habondance de blez et de cottons. (LANNOY, Voy. amb. P.H., p.1450, 150). Et il lui dist qu'on l'appeloit le Jouvencel par *usance* (BUEIL, I, 1461-1466, 72).

B. - "Emploi qu'on fait de qqc., usage (de qqc.) ; jouissance (de qqc.)" : ...qu'il defendist audit feu Guillemin l'*usance* de ses bois bannaulz enssamble le pasturaige (Doc. 1391. In : M. Bubenicek, Entre rébellion et obéissance, 2013, 650). ...l'*usance* des bois, eaues et pasquis de ladicte Chapelle de Huyn (Doc. 1393. In : M. Bubenicek, Entre rébellion et obéissance, 2013, 664). O Francoys, Francoys, vous avés par une damnee et aconstumee blapheme despité le nom de celui a qui tout genoil se doit flechir, et il vous a par l'*usance* de sa justice mis en blasme et en reprouche de nations, et fait ploier voz corps et encliner voz testes devant vos ennemis (CHART., L. Esp., c.1429-1430, 75). ...elle s'avisa qu'elle se descouvreroit a une sienne voisine qui estoit sa seur d'armes touchant le mestier et *usance* de la houlette. [Cont. grivois] (C.N.N., c.1456-1467, 521). ...lesdits Prevost des marchans et eschevins pouront faire demolir les ediffices desdictes places et les reprendre et appliquer à l'*usance* et necessité de ladicte ville (Comptes Paris M., t.2, 1470-1471, 230). Car des natures des choses, theologie en prend seulement pour son *usance* desquelles elle puist forgier ung mireoir, ouquel elle puist veoir son createur et facteur. (Somme abr., c.1477-1481, 98). En ce texte sont mises et declarés les chairs plus delectables des chairs volatiles pour restaurer et gouverner nature humaine, et l'acteur en met en nombre .XIIII. manieres de chairs d'oiseaul bonnes pour le nourrissement de l'omme. La premiere est la poulle ou poullés, de laquelle l'*usance* est fort a nature humaine convenable (Rég. santé corps C., 1480, 68).

- *Usance* + adj. (adj. "de relation", c'est-à-dire correspondant à un subst.) "Jouissance de" : Il convient savoir que Felicité est prise pour bonne fortune (...). Nompas (...) pour la vision, fruicion et *usance* divine, si comme nous crestiens entendons. (LA SALE, Sale D., 1451, 166).

- *À l'usance de qqn.* "À l'usage de qqn" : Je vous don dominacïom Sur bestes, sur oyseaulx volables, Sur poisson, sur choses movables Et tout fruit et tout semence, Je la vous doin a vostre *usance*. (Pass. Semur D.M., c.1420 [1488], 14). [R. M.]

USE, **subst. fém.** (use)
[T-L : *use* ; GD : *use* ; FEW XIV, 84b : *usus*]
A. - "Usage"

Rem. Doc.1368 (*selon les uses et coustumes de Bourbonnois*) ds GD VIII, 120b.

B. - *Use de.* "Marque de" : ...je suis noble homme, et pour chose qui me peust advenir ne vouldroye faire chose qui tournast a vostre deshonneur ne blasme ; car ce ne seroit point *use* de noblesse. (C.N.N., c.1456-1467, 388). [R. M.]

USELAGE, **subst. masc.** (uselage)
[FEW XIV, 83b : *usura*]

"Usure" : Se de ton avoir mal user Vieus, tu vieus Dieu esluser. Esluser Dieu c'est grant folie. En rien ne l'eslusa Marie. Ce qu'eut converti ["elle le convertit"] en usage Bon et non en *uselage*, Si comme font li couvoiteus Qui font d'un denier trois ou deus. (Best. lap. Rosarius S., c.1330, 36). [Seul ex. ; A. Langfors, *Neuphilol. Mitt.* 41, 1940, 115] [R. M.]

USEMENT, **subst. masc.** (usement)
[GD : *usement* ; FEW XIV, 70a : *usare*]

A. - "Usage, pratique, manière d'agir (d'une pers., d'un groupe...)" : Pour doubte de tel *usement* Ne faisons nul resistement (Pastor. B., c.1422-1425, 116). Desquelz poins le premier en somme Traite comment un savant homme Peut éviter par industrie Le dangier de tel maladie, Par observer bien deuement Régulier et droit *usement* En ces choses qui cy ensuyvent, Desqueles tous hommes qui vivent Fault user nécessairement En leurs vies aucunement (LA HAYE, P. peste, 1426, 72). Égérer, c'est à dire aler à chambre et user de bénéfice de ventre, et de là vient égestion, tel *usement.* (LA HAYE, P. peste, 1426, 198).

Rem. Doc.1387 (*aux usemens et coustumes de son pays*) et 1467 ds GD VIII, 121a.

B. - "Emploi qu'on fait de qqc., usage (de qqc.) ; jouissance (de qqc.)" : Et en brief temps quièrent jouer [les petits des animaux], Et aucunes scevent nouer Qui en l'eaue les bouteroit, Que un enfant jamès ne feroit, Et endurent chault et froidure Sans *usement* de vestéure (LA HAYE, P. peste, 1426, 67). Les gommes soient trampeez en vin, aprés avecques l'axunge et les graisses et la cire et l'uylle soient dissolvez et coulleez et en la coullature soient adjousteez les pouldres et soient tresbien encorporeez et gardeez a *usement* (PANIS, Guidon, 1478, tr.VII, doct.7, chap.7).

Rem. Trad. de Gilles Colonne, *Gouvernement des Princes*, 1444 (ms. déb. XVIe s.), ds GD VIII, 121a (*fait droit usement de pecune*).

- "Droit de jouissance de qqc." : ...ou cas que il départiroit le dit dommaine de la Broce d'o le dit dommaine de les Dobiaye, il ne pourroit porter point de l'*usement* de la dicte forest au dit domaynne de la Broce, que il ne cheist en forfecture, nez gressuns nez autres chouses de les Dorbiaye. (Cartul. Laval B., t.2, 1332, 167). [R. M.]